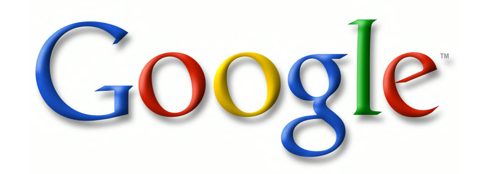

Google







vormals Prof. H. Köhler z. Halle
jetzt Robert.

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

DE

MATIÈRE MÉDICALE.

IMPRIMERIE DE L. SCHAPEN.

DICTIONNAIRE
UNIVERSEL
DE
MATIÈRE MÉDICALE,
ET DE
THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE;

CONTENANT L'INDICATION, LA DESCRIPTION ET L'EMPLOI DE TOUS LES MÉDICAMENTS CONNUS DANS LES DIVERSES PARTIES DU GLOBE;

PAR **F.-J. MÉRAT,**

Docteur en médecine de la faculté de Paris, ancien chef de la clinique interne de la même faculté, membre honoraire de l'Académie Royale de médecine, etc., etc.

ET **A.-J. DE LENS;**

Chevalier de l'ordre royal de la légion d'honneur, inspecteur-général des études, membre titulaire de l'Académie Royale de médecine, etc., etc.

TOME SECOND.

BRUXELLES,
SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE, ETC.
HAUMAN, CATTOIR et comp^e.

1837.

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

DE

MATIÈRE MÉDICALE,

ET DE

THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

C.

COIX. Genre de plantes de la famille des Graminées, de la monœcie triandrie.

C. Lacryma, L., Larmes de Job, *Lithagrostis* des auteurs. On fait, avec les fruits très-durs de cette graminée de l'Inde, qui ont plus que le volume d'un pois, et ressemblent à des perles par leur luisant d'un blanc bleuâtre, des bracelets, des colliers. On dit qu'ils contiennent une farine assez nutritive, et que, dans les temps de disette en Portugal, on s'en nourrit, ainsi qu'en Espagne, où elle est presque naturalisée.

Wagner (J.-G.). *Exercitatio physicoschemico-medica, de medico arcano polychresto lachrymæ Jobi dicto, in artis salutaris, etc.* Lubeck, 1733, in-4º.

Cojo. Nom du bananier, *Musa paradisiaca*, L., à Ternate.

Cow parsnip. Nom anglais de la berce, *Heracleum Sphondylium*, L.

Col. Abréviation de *Colatura*, colature, usitée dans les formules.

Cola. Nom de l'alose, *Clupea Alosa*, L., dans le midi de la France.

— ou Kola (noix de). Fruit du *Sterculia acuminata*, Pal. Peauv.

— de peixe. Nom portugais de l'*Ichthyocolle*.

Colaphonia, Colophonia. Noms de la scammonée dans Dioscoride. V. *Colophane*.

Colasso. Nom brame du *Barleria longifolia*, L. Voy. ce mot.

COLBERTIA. Genre de la famille des Dilléniacées, de la polyandrie pentagynie. *C. obovata*, Blum., *Sempar* des Indiens. On délaie dans l'eau le suc transparent contenu dans son fruit, et on en bassine la tête, dans l'Inde, pour empêcher la chute des cheveux, d'après Blume (*Bull. des Sc. méd.* de Férussac, VII, 76).

Colcaquahuitl. Plante de l'Amérique, dont les feuilles guérissent la syncope, appliquées sur la poitrine; elles engraissent ceux qui les mangent frites; elles guérissent les ulcères qu'on en saupoudre, etc. (Ray, *Hist. plant.*).

COLCHICACÉES ou **COLCHICÉES**. Famille naturelle, de la tribu de monocotylédones, à étamines hypogynes, séparée de celle des joncs par M. De Candolle; elle contient des plantes herbacées, à racine fibreuse ou tubéreuse, à calice pétaloïde, ayant 6 divisions plus ou moins profondes, à 6 étamines, 3 capsules, 3 styles, etc. Toutes les plantes qui les composent sont vénéneuses, parce qu'elles contiennent un principe âcre, désigné sous le nom de *Vératrine;* les racines contiennent en outre une quantité notable de fécule très-saine, lorsqu'elle est amenée à l'état de pureté. Les feuilles des colchicacées, quoique moins dangereuses, causent souvent aux animaux qui les mangent des vomissements et des déjections douloureuses. Leurs fleurs passent aussi pour malfaisantes; enfin leurs graines participent de leurs propriétés (De Candolle, *Essai*, 298).

Les principales colchicacées médicales appartiennent aux genres *Colchicum* et *Veratrum*.

Pelletier et Caventon. Examen chimique de plusieurs végétaux de la famille des Colchicacées (*Ann. de chimie*, XIV, 69). Kunh (J.). *Diss. sur les propriétés médicales des colchicacées.* Strasbourg, 1827, in-4º, thèse.

Colchicine. Nom que devrait porter la *vératrine*, puisqu'elle se trouve non-seulement dans le genre *Veratrum*, mais dans divers genres de la famille des Colchicées.

Colchico. Nom espagnol, italien et portugais du *Colchicum autumnale*, L.

COLCHICUM, Colchique. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, de l'hexandrie trigynie, nom qui vient de ce que l'espèce sui-

vante est fréquente dans la Colchide, pays célèbre dans l'antiquité par ses poisons.

C. autumnale, L., Colchique, Tue-Chien, Veillote, Safran des prés, Safran bâtard (*Flore méd.*, t. III, f. 127). Cette plante, fréquente dans les prés bas, fleurit à l'automne, et annonce l'arrivée de l'hiver (*Colchicum autumni et gelu nuncia est*, dit Linné, *Philos. bot.*). On remarque ses fleurs roses, assez souvent solitaires, montrer leurs très-longs tubes, et disparaître au bout de peu de jours : au printemps suivant, de larges feuilles commencent à sortir de terre, et ses capsules, qui sont triangulaires, sessiles, à trois pointes, se forment; vers la fin de juin, les trois loges dont elles se composent, s'ouvrent pour rejeter les semences, qui sont du volume d'un grain de mil, rousses-noirâtres, surmontées d'une espèce de crête qui les ferait reconnaître partout. L'ognon du colchique est gros comme un œuf de pigeon, revêtu de tuniques noires en dehors, et de radicules fibreuses à sa base; il est arrondi d'un côté, aplati de l'autre, où il présente un sillon, à la base duquel on aperçoit, à la fin d'août, le germe fibreux du nouvel ognon, qui sert à le reconnaître, et qui grossit pendant l'hiver, et surtout au printemps, pour porter fleur à l'automne, époque à laquelle le vieil ognon mou se flétrit, devient insipide et inerte; l'intérieur de l'ognon de colchique est blanc. Le nouvel ognon est dans toute sa vigueur au mois d'août, et contient alors un suc laiteux, âcre; c'est l'époque à laquelle on doit le récolter, parce qu'il a toute la force dont il est susceptible, et il ne faut pas attendre qu'il pousse les fleurs qu'il va donner à la fin de septembre, parce qu'il est déjà moins actif, mais il faut avouer que la récolte n'en est pas facile, parce que étant situé à plus d'un pied de profondeur, et ne s'annonçant par aucun feuillage, il est nécessaire de connaître d'avance sa localité pour pouvoir l'y trouver. Ce bulbe est sans odeur; sa saveur est amère, chaude, âcre, et engourdit la langue pendant assez longtemps si on l'y laisse appliqué une ou deux minutes. Après avoir recueilli l'ognon, on le coupe par tranches ou rouelles d'un quart de pouce d'épaisseur, non sans être irrité de ses particules âcres; on les expose au soleil ou au four, à une température assez chaude pour les sécher en 2 ou 3 heures, d'après le procédé de Battley, ce qui empêche l'ognon de végéter hors de terre, comme il fait sans cela. Si on mêle alors de la teinture de gayac, avec un peu de vinaigre, au suc de l'ognon, il donne une couleur bleue, signe que l'on indique pour reconnaître s'il est dans toute sa vigueur. Bouilli, ce bulbe si délétère, qui empoisonne les mulots, quoiqu'on ait prétendu que les taupes s'en nourrissent, devient émollient; on en retire une fécule nutritive, qui diffère peu de celle du froment, et dont on doit la connaissance à M. Parmentier. M. Giobert en a retiré le quart en poids des bulbes empoyés. On dit qu'en Carniole on mange, en automne, les ognons de colchique sans inconvénient (Fée, *Cours d'Hist. nat. pharm.*, I, 315). L'ognon de colchique jeune, contient même un principe sucré, d'après MM. Melandri et Moretti, qui se change en vératrine pendant l'hiver. Il paraît qu'on a parfois récolté et employé le vieil ognon, qui est presque inerte, qui explique pourquoi on n'a pas eu de succès dans quelques occasions, et déclaré cet ognon, qui est si délétère, sans propriété, comme l'on fait Kratochwill, Haller, Paysse et M. Orfila (*Toxicol.*, II, 1re part., p. 95); à moins que, comme l'observent quelques auteurs, le climat, le sol, la culture, la saison, etc., n'apportent des changements dans ses qualités, reconnues pour redoutables par trop de praticiens pour qu'on puisse en douter. Peut-être a-t-on employé des espèces voisines du *C. autumnale*, comme les *C. alpinum*, DC., *C. montanum*, L., etc., qui n'ont pas sans doute une activité aussi marquée.

On ne peut pas affirmer que les Grecs aient employé, en médecine, le colchique, qu'ils regardaient comme très-vénéneux. Ce n'est que vers le commencement du 18e siècle qu'on vint à lui accorder quelques propriétés; on le portait alors en amulettes pour se préserver de la peste, comme on porte l'ail chez nous dans les maladies contagieuses. Wedel, en 1718, le soumit à des expériences pour s'assurer de ses propriétés vénéneuses et alexipharmaques. Wilhelm, en 1721, le présente encore comme un remède efficace contre la peste. Ce fut véritablement Storck qui, en 1763, par la publication d'un Traité spécial, commença à lui assigner le rang qu'il mérite, quoiqu'il ne le présentât alors que comme succédané de la scille, et pouvant convenir dans les même cas qu'elle, assertion que n'accorde pas Bergius, qui le regarde comme plus faible et plus incertain qu'elle (*Mat. Med.*, I, 291). L'attention qu'il appela sur cet ognon, le fit administrer dans le reste de l'Europe, et il fut employé assez fréquemment; mais depuis 30 à 40 ans il l'a été fort peu, du moins en France, dans les cas indiqués par Storck, sans doute par suite de la variabilité de ses effets, suivant qu'on a bien ou mal choisi cet ognon, et surtout suivant l'organe où il porte son action, car le colchique agit, tantôt sur la vessie, tantôt sur les intestins, et tantôt sur l'estomac; dans ces cas, il est diurétique, drastique ou vomitif; et enfin, par les accidents qu'il cause si on en donne une dose trop forte, ou son inutilité si elle est trop faible.

Les Grecs ont peut-être employé l'ognon colchique sous le nom d'*Hermodacte*; effectivement cette espèce (l'*autumnale*, ainsi que les *C. montanum et C. variegatum*, croissent en Grèce; l'hermodacte passe, dans les anciens auteurs, pour appartenir à un ognon de ce genre, bien que ce qu'on donne actuellement sous ce nom soit une racine ligneuse, comme celle des iris, et non un bulbe. Dans quelques auteurs, plus anciens encore, comme Démétrius, Pépagomène, on appelle même encore notre colchique *Hermodactylus*. V. *Hermodacte*. Du reste, les anciens employaient l'hermodacte dans la goutte; mais Avicenne, qui l'appelle *Theriaca articulorum*, la distingue du colchique, ainsi que Paul d'Égine et Matthiole (*Com. sur Dioscoride*, 412).

Storck présenta principalement le colchique comme

un médicament précieux dans l'hydropisie passive, par la double propriété qu'il lui reconnut, après l'avoir employé sur lui-même, d'après sa méthode accoutumée, d'être un bon diurétique et un purgatif drastique. Effectivement, lorsqu'on a pris une dose de cet ognon, il cause de la chaleur dans l'estomac, on éprouve des nausées, et même une sorte de strangulation, phénomène qui s'observe toutes les fois qu'on use d'un médicament où entre la vératrine; le pouls diminue de fréquence, on ressent de la sécheresse, de la chaleur; les urines, au bout de peu d'heures, deviennent copieuses, et des selles se manifestent en plus ou moins grande quantité. Si la dose est élevée, il peut en résulter un véritable empoisonnement, comme on en peut voir des exemples dans les auteurs (*Nouv. Journ. de méd.*, II, 78; *Ann. de méd. de Bade*, en allemand, 2me cahier, 1824, etc.). Dans ce cas, outre les phénomènes ci-dessus, dont l'intensité est plus grande, les sujets éprouvent des lipothymies, des tremblements, une raideur tétanique, et périssent en peu d'heures. Un chien, auquel E. Home avait fait prendre 160 gouttes de vin colchique, mourut en 5 heures, et un autre auquel Storck avait fait avaler 2 gros d'ognon, quoiqu'il les eût vomis, mourut au bout d'une heure. On trouva, dans le premier cas, l'estomac enflammé, gangréné par place, etc. Dans les empoisonnements par le colcique, il faut d'abord faire vomir, puis donner des boissons vinaigrées, et ensuite les mucilagineux, etc.

L'emploi du colchique contre l'hydropisie eut beaucoup de succès entre les mains de Storck; cependant il avoue n'avoir pas toujours réussi; il se servait de l'oxymel colchique, parce qu'il avait observé que le vinaigre adoucissait la trop grande violence de cet ognon. Plusieurs praticiens, tels que Collin, Plenck, Quarin, etc., suivirent les errements du médecin de Vienne. En France, M. Planchon publia plusieurs observations où cet ognon avait été utile dans les hydropisies générales (*Anc. Journ. de méd.*, XXIII, 324); il donnait deux gros d'oxymel par dose, quantité qui n'a jamais produit d'accidents, mais qui a été parfois inutile, ajoute-t-il, lorsque les épanchements étaient la suite d'une maladie organique. Carminati a vu également l'oxymel colchique guérir trois cas d'ascite, en commençant par en administrer un scrupule; il le porte successivement jusqu'à 2 et 3 onces (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, VIII, 101). Dans un cas cité (*Anc. Journ. de méd.*, XXII, 526), l'oxymel colchique, à la dose de demi-once par jour, a été nuisible. G. Huermann vante la poudre d'ognon colchique dans les hydropisies qui résultent de l'obstruction du mésentère. H. J. Collin assure que la fièvre qui existe parfois dans ce cas, n'est pas un obstacle à son administration.

Storck s'était aussi aperçu que l'oxymel colchique, ainsi que le scilitique, était utile dans le catarrhe muqueux chronique; qu'il provoquait l'expectoration, à petite dose, et faisait cesser la toux qui provenait de l'engouement des bronches; il le regarde comme incisif et fondant dans ce cas. Plusieurs auteurs ont répété cette administration avec succès.

C'était à peu près à ces emplois que se bornait celui du colchique, et même son administration était très-limitée, lorsqu'en 1814 commença une nouvelle ère pour ce médicament. Les médecins anglais reconnurent qu'il était utile dans le rhumatisme aigu et la goutte, non plus employé en oxymel, mais donné dans des liqueurs alcooliques, comme le vin, ou en teinture. On croit que l'idée leur en vint sur la connaissance qu'ils eurent qu'une certaine *eau médicinale d'Hudson*, remède qui est employé parfois avec succès dans la goutte et le rhumatisme, était composée avec l'ognon de colchique. J. Want est le premier qui ait parlé des propriétés du colchique dans ces deux maladies (*Medical and phys.*, XXXIII, London, 1815). Sir Ewerard Home en fit usage sur lui-même pendant 17 mois, et, suivant lui, on peut donner le vin de colchique à tous les sujets, à haute dose, en procédant graduellement, et commençant par 60 à 70 gouttes, sans craindre des suites fâcheuses, pourvu qu'on prive ce vin, par la filtration, d'un sédiment ou dépôt qui se fait au bout de quelque temps de sa préparation, et qui est si violent, qu'une petite quantité enflamme et ulcère les membranes de l'estomac, rend le pouls irrégulier, etc. D'après cet auteur, le vin de colchique fait cesser très-promptement les accès de goutte, ou du moins les rend plus rares: ce vin provoque des nausées, que nous voyons aussi causées par l'oxymel, mais c'est le seul inconvénient qui en résulte, d'après le praticien anglais. Le docteur Lignum, membre du collége des chirurgiens de Londres, rapporte l'observation d'une dame qui prit, au quatrième jour d'un accès de goutte, deux gros de teinture de colchique en trois doses, qu'elle répéta le lendemain, et qui fut guérie presque aussitôt, sans avoir eu plus d'une selle (*Bibl. méd.*, LI, 260). Le même journal rapporte, d'après le *London medical* de 1821, le cas d'un médecin qui fut guéri de la goutte, qui le retenait dans son lit depuis un mois, en prenant une cuillerée et demie à café de vin de colchique dans de l'eau de menthe: au bout de deux heures, le paroxysme était si bien passé, qu'il put monter à cheval (*Id.*, LXXVII, 215). En Suisse, le docteur Locher Balber a également employé avec succès contre la goutte, le vin de colchique, qu'il prépare avec 24 onces de bulbes frais, dans 22 onces de vin et 2 onces d'alcool infusés pendant 8 jours, et dont il fait prendre une cuillerée à café, en augmentant progressivement, eu égard à l'effet qu'il produit sur l'estomac. Armstrong prépare la teinture avec 2 onces d'ognon dans 4 onces d'alcool, infusés pendant 14 jours, dont on donne un gros matin et soir. Du reste, le docteur Chélius, qui a aussi constaté les bons effets du colchique (il emploie le vin fait avec les semences), s'est assuré que les urines de ceux qui en usent contiennent plus d'acide urique, ce qui explique le soulagement qu'en éprouvent les goutteux, et la disparition des tophus des articulations lors de son administration, fait observé par le pro-

fesseur Lobstein de Strasbourg (Kunh, *Diss. sur les Colchicacées*, p. 25).

Il est donc inexact de répéter, comme on l'a fait si souvent, qu'on ne possède pas de remède contre la goutte; les succès dont nous venons de parler sont trop positifs pour être mis en doute, et il serait à désirer qu'on étendît l'emploi du colchique de plus en plus contre cette cruelle maladie, si fréquente dans les classes lettrées ou riches de la société.

Dans le rhumatisme aigu, le succès du vin colchique n'a pas été moins marqué que dans la goutte, et, en général, les auteurs mettent l'efficacité du colchique sur la même ligne, dans ces deux maladies. On peut lire des observations du traitement de ces deux affections, dans l'extrait du Mémoire de Stork (*Anc. Journ. de méd.*, XXI, 387), dans l'extrait du Mémoire de Pivsschaft, inséré p. 101 du *Journ. gén. de méd.*, tome XCVIII, et dans la Thèse de M. Kunh sur les *Colchicacées*.

On a constaté encore quelques autres effets du colchique; ainsi T. Haden le vante comme le succédané de la saignée dans les maladies inflammatoires. Il paraît aussi avoir quelque efficacité dans les maladies nerveuses. Trente goutte de teinture de colchique, données toutes les 8 heures, ont guéri des accès d'hystérie chez une jeune fille (*Bibl. méd.*, LX, 124); 3 enfants ont été délivrés de la chorée, en 3 ou 4 jours, par 10 à 20 gouttes de teinture de colchique (*Id.*, LVIII, 392). Locher Balber a traité efficacement deux ophthalmies, par ce moyen (*Revue méd.*, III, 131; 1825). Chaumeton dit que les Turcs se procurent une sorte d'ivresse extatique avec le vin de colchique (*Flore méd.*, III, 63). Le docteur Ellioston a fait cesser un prurigo chez un homme de 70 ans, en 3 semaines, en lui donnant un demi-gros de vin de colchique trois fois par jour (*Archiv. gén. de méd.*, XVI, 290). Le vin de colchique guérit très-bien aussi le rhumatisme syphilitique. Storck dit que le colchique convient dans tous les cas où il y a surabondance et stagnation des humeurs.

Le colchique a été employé contre la vermine de la tête et du pubis, par J. Bauhin, en topique, qu'il conseillait aussi pour guérir les hémorrhoïdes.

Les semences de colchique ont été employées par le docteur William, en 1820, à la place du bulbe, dont la récolte est assez difficile, et l'action parfois incertaine, à cause de l'époque où on le prend en terre. Il trouve que l'effet de ces semences est plus doux et plus sûr. Vicat les a pourtant vues faire périr plusieurs enfants (*Plantes vénén.*); on les administre dans les mêmes cas et avec le même succès. Le docteur Kolley, qui les croit un remède spécial dans l'arthritis, conseille de ne pas s'en servir s'il y a de la fièvre (précaution qui n'est pas de rigueur, d'après l'opinion de Haden, émise plus haut), et de ne prescrire que 30 à 40 gouttes du vin préparé avec elles (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, IX, 56), parce qu'une dose plus forte produirait de l'anxiété, des tremblements, des vomissements, de la diarrhée, etc. Le docteur Gumpert déclare que la teinture des semences de colchique a eu beaucoup de succès, en friction, dans la goutte et le rhumatisme, surtout chez un ecclésiastique de 50 ans, qui gardait le lit depuis un mois ou six semaines, et qui en fut quitte le 5e jour, après en avoir fait usage (*Revue méd.*, I, 140).

En 1823, le docteur Copland administra les fleurs même du colchique, fraîches, les trouvant plus douces encore que les semences, et surtout que les bulbes, et pourtant plus efficaces dans le rhumatisme; elles ont été employées aussi par plusieurs autres médecins, tel que Frost, Bushell, etc., sous forme de vinaigre, de teinture, etc.: suivant ce dernier, elles guérissent non-seulement la goutte, le rhumatisme aigu, mais encore le rhumatisme chronique; il a observé qu'elles ralentissaient les mouvements du cœur (Kunh, *Loc. cit.*).

On devrait essayer les feuilles du colchique, qu'on peut se procurer en abondance, et qui pourraient s'employer sèches, puisque le principe de leur activité n'est pas volatil. Les bestiaux ne les touchent pas, et Murray a vu des cerfs, des daims, en éprouver des flux de sang, etc.

L'analyse de l'ognon du colchique, par MM. Pelletier et Caventou (*Journ. de pharm.*, VI, 363), y a démontré de la matière grasse (composée d'élaïne, de stéarine et d'acide cévadique), du gallate acide de vératrine, une matière colorante jaune, de la gomme, de l'amidon, de l'inuline, du ligneux. On peut consulter aussi l'analyse de MM. Melandri et Moretti (*Bull. de pharm.*, II, 217), et celle de M. Bouillon-Lagrange (*Journ. de phys.*, XXVII, 360). La vératrine, substance alcaloïde, principe actif des colchicacées, et auquel elles doivent leurs propriétés, trouvé d'abord dans la cévadille par Meissner, en 1819, le fut dans le colchique à peu près à la même époque, par MM. Pelletier et Caventou: c'est une substance des plus dangereuses, qui produit l'inflammation de l'estomac, le tétanos et la mort, à des doses assez faibles. V. *Vératrine*. Il paraît que l'ognon, suivant son état, contient plus ou moins de vératrine; il en renferme en plus grande quantité dans sa vigueur, à la fin d'août, avant de projeter sa fleur, etc.

On prépare un extrait, un vin, un vinaigre, une teinture et un sirop de colchique, enfin un oxymel de colchique, qui est la plus employée de ces préparations; il se fait, suivant Storck, avec une once de bulbe par livre de vinaigre; on fait infuser à feu doux pendant 48 heures, on passe et on ajoute deux livres de miel sur une livre de ce vinaigre: la dose est de deux gros, qu'on porte, avec le temps, jusqu'à une once. Celle du colchique en substance est de un à six grains par jour.

Wedel (G.-L.). *Esper. curios. de colchico veneno et alexipharmaco*, Ienæ, 1718, in-4°. — Wilhelm. (C.-L.). *Colchicum, etc.* (en allemand). Leipsick, 1721, in-4°. — Storck (A.). *Libellus quo demonstratur colchici autumnalis, etc.*, figures. Vindobonæ, 1763, in-8°: en français par Lebegue de Presle. Paris, 1764, in-12, fig.; en allemand. Zurich, 1763. — Kratochwill (C.). *Diss. de radice colchici.* Francf., ad-Mænum, 1764, in-4°. — De Berge. Lettre sur les effets de l'oxymel colchique (*Anc. Journ. de méd.*, XXII, 526; 1765. — Ehrmann fils (J.-C.). *Diss. de colchico autumnali*. Basileæ, 1772, in-4°. — Paysé. Observ. sur le colchique d'automne

(*Journ. des pharmaciens*, in-4°, p. 33; 1797). — Melandri (J.) et Moretti (J.). *Analisi chimica delle radici di cariofilata e colchica, etc.* Pavie, 1805, in-4° (Extrait *Bull. de pharm.*, II, 217). — Williams et Haden. *Practical observ. on the colchicum autumnale.* Londres, 1820. — Scudamore. Observ. sur l'emploi du colchique d'automne (dans son traité du rhumatisme). — Carminati. Observ. sur les nouveaux usages du colchique (*Mém. de l'inst. impér. de Milan*, tom. I). Pivsschaft. Mémoire sur l'emploi du colchique d'automne ; en allemand (*Journ. de méd.* d'Hufeland, 1826). — Note sur l'emploi du colchique d'automne (*Gazette de santé*, 25 mars 1827 et 1828, p. 4).

COLCHICUM ILLYRICUM, off. Nom de l'Hermodacte dans quelques auteurs. Comme l'origine de cette racine, attribuée à un Colchique d'Illyrie par les anciens, et plus récemment au *Colchicum variegatum*, L., d'après Matthiole (*Comm.*, 413) (1), par M. Fée (*Cours d'Hist. nat. pharm.*, I, 316), est encore fort obscure; nous en traiterons à son nom, d'après les principes suivis dans cet ouvrage. V. *Hermodacte*.

COLCOTHAR, *Colcothar vitrioli*. Tritoxide de fer résultant de la distillation du sulfate de fer. Le *Colcothar natif* provient de la décomposition spontanée du sulfate de fer dans le sein de la terre. V. *Fer*.

COLDENIA. Le *C. procumbens*, de la famille des Borraginées et de la Pentandrie monogynie, est usité dans l'Inde, où il croît, avec partie égale de fenu grec, en poudre, sur les furoncles, qu'il amène à suppuration promptement.

COLDONI (Eaux min. de), en Italie.

Roncalli-Parolino (F.). *Diss. de aquis mineralibus Coldoni, in agro mediolanensi.* Brescia, 1724.

COLEMBILLE. Un des noms de l'*Agaricus procerus*, Schæff.

COLÉOPTÈRES. Très-grand ordre naturel d'insectes auquel se rapportent les *Cantharides*, les *Capricornes*, les *Carabes*, les *Charansons*, les *Chrysomèles*, les *Coccinelles*, etc. V. chacun de ces mots.

COLETTA-VEETLA. Un des noms malabares du *Barleria Prionitis*, L. Voy. ce mot.

COLEUS, Lour. Voyez *Plectranthus*.

COLFISH (poisson noir). Espèce de morue que les Hollandais et les Anglais font sécher pour l'usage du peuple et des matelots (*Dict. des Sc. nat.*). On prononce à tort stocfish.

COLI, COSSALI. Noms de la poule domestique dans le Malabar, suivant le P. Paulin.

COLIANDER. Nom belge de la coriandre, *Coriandrum sativum*, L.

COLIAS, Κολιας des Grecs. C'était, à ce qu'il paraît, le petit maquereau. Voy. *Scomber*. Lémery dit qu'il est résolutif, et que sa saumure, tenue dans la bouche, appaise le mal des dents.

COLIBELLE. Nom d'une des plantes appelées behen blanc, *Cucubalus Behen*, L., à Perpignan.

COLIGOT. Voy. *Colliguaja odorata*, Lam.

COLIMAÇON. Nom vulgaire des mollusques du genre *Helix*. Voy. ce mot.

COLIN. Nom vulgaire du *Gadus Carbonarius*, L., espèce de poisson.

COLINJIANE. Un des noms indous du *Zerumbeth*.

COLINIL. Nom brame de l'*Indigofera tinctoria*, L.

(1) La figure de Matthiole paraît apocryphe, d'abord parce qu'elle offre les fleurs et les feuilles qui n'existent jamais ensemble dans ce genre, puis parce que ces feuilles devraient être lancéolées et sont représentées linéaires.

COLISAURA, Κολισαυρα. Nom du lézard vert en grec moderne.

COLIYAT. Très-grande liane des Philippines, ayant les fruits disposés en grappe, et de la grosseur d'un œuf de pigeon, renfermant un noyau dont l'amande, qui a le volume d'une dragée, est fort bonne à manger et a le goût de la châtaigne (*Trans. phil. abr.*, I, 109).

COLJE. Un des noms du *Borassus flabelliformis*, L., à Timor.

COLLA. Nom qu'on donne dans le Levant à une gomme extraite d'une plante composée, et aussi à la plante elle-même et à sa racine, qu'on croit être le *Carlina acaulis*, L. peut-être est-il question de la gomme de Condrille ou Chondrille. V. plus haut *Atractylis*.

COLLA EQUINA. Synonyme de hokiac. Voy. *Colle de peau d'âne*.

— DE PESCADO. Nom espagnol de l'*Ichthyocolle*.

— DI PESCO. Un des noms italiens de l'*Ichthyocolle*.

COLLADI. Nom indien de l'*Inga bigemina*, W.

COLLANO. Nom de l'*Acipenser Huso*, L., dans quelques contrées de l'Allemagne.

COLLARES, dans l'Estramadure (royaume de Portugal). Il y existe des eaux ferrugineuses acidules, usitées en médecine d'après F. Tavarès.

COLLE CHAIR. Nom de la sarcocolle, *Penæa Sarcocolla*, L.

— FORTE OU COLLE DE FLANDRE, *Colla*. Voy. *Gélatine*.

— DES LAPONS, *Gluten Lapponum e perca* de Linné. Voyez *Gélatine*.

— D'OR, AURI-COLLA. Synonymes de *Chrysocolle*. Voy. ce mot.

COLLE DE PEAU D'ANE. On trouvait, et nous avons pu voir dans quelques pharmacies, il y a trente ans, des espèces de tablettes demi-transparentes, assez semblables à la colle de Flandre, qu'on disait venir de la Chine, et que, sous ce prétexte, on vendait fort cher. Ces tablettes, qu'on appelait aussi *Hokiac*, s'administraient dans les crachements de sang, la phthisie pulmonaire, etc. On ignore leur nature intime, qui paraît gélatineuse. Fourcroy les croyait analogues aux tablettes de bouillon. Nous soupçonnons qu'elles sont le produit de quelques *fucus* ramollis, comme nous le dirons à leur article. Ce sont probablement les mêmes dont veut parler Loureiro, à l'article de son *Conferva Corallina*, qui paraît un *fucus* du genre *Gelidium*. V. *Conferva* et *Hokiac*.

COLLE DE POISSON OU ICHTHYOCOLLE, *Colla piscium*. Voy. *Gélatine*.

COLLET DE NOTRE DAME. Nom du *Piper peltatum*, L., aux Antilles.

COLLÉTIQUES, *Colletica*. Médicaments synonymes d'*Agglutinatifs*, d'*Agglutinants* (Voy. ces mots).

COLLIERS. Voy. *Amulettes*.

COLLIGUAJA ODORATA, Lam., *Colliguay*, Mol., *Coligoy*, Feuill. Arbrisseau de la famille des Euphorbiacées, voisin du *sapium* et de la monœcie polyandrie, qui croît au Chili. Il rend un suc laiteux, réputé poison ; aussi les indigènes empêchent-ils leurs bestiaux de toucher à ce végétal, dont le bois répand en brûlant une odeur agréable (Feuillée, *Plant. méd.*, III, 60, et Molina, *Chili*, p. 169).

COLLINSONIA. Genre de plantes de la famille des Labiées, de la diandrie monogynie, dédié par Linné à Collinson, horticulteur anglais.

C. canadensis, L. Cette jolie plante, à fleurs rouges dont la division inférieure est frangée-déchiquetée, croît dans l'Amérique Septentrionale, et est cultivée parfois chez les amateurs. Elle jouit dans son pays natal d'une grande réputation, qui lui a mérité le nom de *guérit tout*, comme tonique, astringente et diurétique; elle est employée contre le catarrhe de la vessie, les graviers, etc., d'où elle est appelée racine à gravelle, *gravel-root;* le docteur A. French s'en est servi avec succès contre les douleurs de vessie, en 1822, ainsi que le docteur Beers, qui a, en outre, constaté son utilité dans l'ascite et l'hydropisie des ovaires. C'est un tonique puissant, employé dans les fièvres putrides, malignes, les épuisements, la leucorrhée, etc. On prescrit à l'intérieur l'infusion de sa racine fraîche (*knot-root*, racine à nœuds), car cette plante n'agit que par son principe volatil. En substance, elle fait vomir et irrite l'estomac, même à petite dose. On emploie les feuilles contuses sur les coups, les meurtrissures, contre les douleurs de ventre, les éruptions causées par les émanations des sumacs vénéneux (*Rhus Toxicondendron*, L., *R. radicans*, L., *Vernix*, L.). Cette plante contient du tannin, de l'acide gallique, de l'extractif, un principe colorant. On la confond parfois avec les *C. scabra*, Pursh, et *C. anisata*, Pursh, qui paraissent avoir des propriétés analogues. Il est probable qu'elle est usitée aussi dans la médecine vétérinaire, car, aux États-Unis, on la désigne encore sous les noms de *horse-weed*, herbe du cheval, *horse-balme*, baume du cheval.

Hooker (C.). Note sur le *Gollinsonia canadensis*, L. (*Annal. de la Soc. linn. de Paris*, V, 5061; 826).

COLLIOURE, Collioure. Ville des Pyrénées-Orientales, à 5 lieues S. de Pergignan, près de laquelle est une source d'eau minérale froide, signalée par Carrère (*Cat.*, 445), comme légèrement martiale, chargée d'un peu de *sel alcali fixe*, et bonne aux individus gras et pituiteux, dont l'estomac est faible, etc.

Collutcis putlum. Un des noms tamouls du *Citrus aurantium*, L.

Collutoires, *Collutoria*. Médicaments liquides composés, propres à laver l'intérieur de la bouche, synonymes de gargarismes, de *collutio*, lotion. V. *Gargarismes*.

COLLYRES. *Collyria*. Nom de médicaments employés pour la guérison des yeux. Il y en a de plusieurs sortes : de secs, composés de poudres; de mous, formés de poudres, delayées au moyen d'une eau, d'un mucilage (les anciens donnaient souvent à ces derniers la forme d'une queue de rat et les appliquaient sur l'œil en travers, d'où vient le nom de κολλυριον, sous lequel ils les désignaient, de κολλα, colle, et de ουρα, queue); de liquides, qui sont ceux le plus en usage actuellement; et de gazeux.

Les collyres secs consistent en poudres, que l'on insinue dans l'œil pour augmenter la sécrétion des larmes, ou ronger quelques excroissances molles, charnues, des végétations, dissiper des taies commençantes, etc. On emploie le plus ordinairement celle de sucre candi; d'autres fois des terres bolaires, un peu d'alun, du muriate de soude, du sulfate de zinc, etc., avec beaucoup de précaution d'ailleurs, et en petite quantité. On dirige ces poudres à travers un tuyau de plume, en entr'ouvrant les paupières, lorsque l'on veut ne les porter que sur un point malade, etc.

Les collyres liquides, qui sont, à proprement parler, les vrais collyres, sont calmants, fortifiants, astringents, résolutifs, excitants, etc., suivant les substances dont on les compose, d'après le but qu'on se propose. On les conseille sous forme d'infusion, de décoction, froides, à la glace, chaudes, etc. La médecine populaire abonde en prétendus collyres qui ont des vertus merveilleuses. Les plus simples sont d'eau naturelle ou distillée, d'eaux distillées de roses, de plantain, de bleuet, d'euphraise, etc.; on en fait d'émollients avec les décoctions de guimauve, de mauve, de graines de lin, etc.; de résolutifs, avec l'eau de sureau, de coquelicot, de safran, etc.; de calmants, en y ajoutant des préparations opiacées, l'extrait de belladone, etc.; d'excitants, en mêlant à ces eaux des sulfates de zinc, de cuivre (eau céleste), d'alumine, etc. On ajoute parfois dans les collyres excitants des teintures alcooliques, des eaux spiritueuses, composées, etc.

Les collyres gazeux consistent dans l'exposition des yeux à la vapeur de décoctions émollientes, à celle des eaux alcooliques, de l'ammoniaque, de l'esprit de Mindérérus, etc.

Nous ne comprenons pas parmi les collyres les onguents ou pommades dont on se sert pour les yeux, comme le font quelques personnes.

Quellmalz (S.-T.). *De linctu oculorum, collyrio, programma*. Lipsiæ, 1753, in-4°.

Collyrion. Nom d'un oiseau, qu'on croit être le merle, et qui, suivant Pline, est bon contre la dyssenterie.

Collyrium. Lémery dit qu'on a donné ce nom à une espèce de terre sigillée, à cause de l'usage qu'on en faisait dans les collyres.

Colmelle, Coquemelle, Coutemelle, Couamelle. Noms de l'*Agaricus procerus*, Bull.

COLMENAR VIEGO (Eaux min. du). Elles sont potables et se trouvent à 6 lieues de Madrid, Espagne (Ballano, *Diccion. de medicina*, etc., I. Madrid, 1815, in-4°.)

Colobaitgens. Petits oiseaux de Surinam qui paraissent être des Colibris (*Trochilus*), et dont on dit, dans l'*Hist. gén. des Voyages* (XIV, 321), que se nourrissaient exclusivement les prêtres du pays.

Colocase, Colocasie, Colocasia. Nom de l'*Arum Colocasia*, L., venant sans doute de son appellation égyptienne *Culcas*. On le donne parfois aux racines de *Nymphœa Lotus*, L.

Colocyntha. Nom grec de la calebasse. *Cucurbita Lagenaria*, L.

COLOCYNTHINE, *Colocynthina*. M. Vauquelin a donné ce nom au principe actif du fruit de la coloquinte, *Cucumis Colocynthis*, L., substance résinoïde, d'une extrême amertume, très-soluble dans l'alcool, moins soluble dans l'eau, etc. (*Journ. de Pharm.*, X, 416). A la dose d'un ou deux grains, elle peut suppléer dans ses usages l'huile de croton (*Bull. des Sc. méd.* de Fér., juill. 1825). Des principes ana-

logues ont été trouvés par M. Vauquelin lui-même dans l'écorce de solanum pseudo-quina (*Ibid.*, XI, 49), par MM. Pelletier et Pétroz dans le quina bicolor (*Ibid.*, 449), et par M. J. Dulong d'Astafort dans la racine de bryone (*Ibid.*, XII, 156).

COLOETIA, *Coloitia*, *Colytea*. Noms grecs du Baguenaudier, *Colutea arborescens*, L. (*Dict. class.*). Jussieu cependant pense avec Clusius, que le *Colytea* de Théophraste n'est pas le baguenaudier (*Dict. des Sc. nat.*).

COLOMBA. Nom italien du colombo, *Cocculus palmatus*, DC.

COLOMBE. Nom générique des pigeons. Voy. *Columba*.

COLOMBECHE (eaux min de). Les mêmes que celle de *Mazel-de-Chabrier*.

COLOMBETTES. Nom que portent à Montbelliard plusieurs champignons comestibles du genre *Agaricus*, de la section des *Gemnopus*.

COLOMBIE (Eaux min. de la). MM. de Humboldt et Bonpland (*Voyage au Nouveau continent*, cité par M. Alibert, *Précis*, etc., 542) signalent, dans les provinces de Vénézuéla, les sources suivantes, qui toutes sont chaudes et légèrement sulfureuses : 1° les sources chaudes d'Irapa, à l'extrémité N. E. de la Nouvelle-Andalousie, entre Rio-Caribe, Soro et Yaguara-Payo ; 2° les *Aguas calientes*, au sud du Rio-Azal ; 3° les eaux chaudes du golfe de Cariaco, lesquelles jaillissent du fond de la mer ; 4° les sources chaudes de la montagne du Brigantin, près de Nueva-Barcelona, dont la température est de 34° et demi R. ; 5° celles du Provisor, près de San-Diégo, dans la province de Nueva-Barcelona ; 6° celles d'Onoto, entre Turmero et Maracay, dans les vallées d'Aragua, à l'ouest de Caracas ; 7° les sources chaudes (46° et demi R.) de Mariara, dans les mêmes vallées ; elles sont employées avec succès, dit M. de Humboldt, contre les engorgements rhumatiques, les ulcères anciens et ces horribles affections de la peau qu'on appelle *Bubas*, dont l'origine n'est pas toujours syphilitique ; le propriétaire de ces sources avait le projet d'y fonder un établissement de bains ; 8° celles de las Trincheras, entre Porto-Cabello et Valencia, qui ont plus de 72° R., et forment une rivière chaude (Rio de Aguas-Calientes) ; 9° enfin, les sources bouillantes de la Sierra-Nevada de Mérida.

COLOMBINE. Un des noms de l'ancolie, *Aquilegia vulgaris*, L.

COLOMBO, COLOMBO D'AFRIQUE, COLUMBO. Racine du *Cocculus palmatus*, DC.

— D'AMÉRIQUE OU DE MARIETTE. Racine du *Frasera Waltheri*, Mich.

— (FAUX), *Frasera Waltheri*, Mich.

— ROOT. Un des noms anglais du colombo, *Cocculus palmatus*, DC.

COLOPHANE, *Colophania*. Il paraît qu'on donnait autrefois ce nom à la résine extraite de la scammonée, *Convolvulus Scammonea*, L., qu'on tirait surtout de Colophon, ville de l'Ionie. Les modernes l'ont appliqué à la térébenthine, privée par le feu de son huile essentielle, etc. On préfère celle de Mirecourt, dans les Vosges. V. *Térébenthine*. Suivant d'autres, c'est la colophane elle-même que les anciens tiraient de Colophon, et ils auraient donné ensuite le même nom à toutes les résines.

Séguin. Mémoire sur la colophane (*Ann. de chim.*, XCI, 209).

COLOPHANE BATARDE. Nom du *Marignia obtusifolia*, DC., à l'Ile-de-France.

COLOPHONIA. Commerson donne ce nom à un arbre résineux de l'Ile de France, sans doute parce que la résine qu'on en obtient a de l'analogie avec la colophane. Lamarck et Jussieu le croyaient congénère du *Bursera* ; mais MM. Kunth et De Candolle le maintiennent comme genre de la famille des Térébinthacées. Son bois s'appelle dans son pays natal *Bois de Colophane*. La résine de ce végétal, appelé *C. mauritiana*, DC., est usitée en médecine, car les pharmaciens du pays la recherchent, et ils l'emploient sans doute aux mêmes usages que celle du pin ; elle coule de l'arbre en gros morceaux.

COLOQUINTE, COLOQUINTIDA. Noms français et italien du *Cucumis Colocynthis*, L.

COLOQUINTIDE. Nom espagnol et portugais du *Cucumis Colocynthis*, L.

COLOQVINDER. Nom danois du *Cucumis Colocynthis*, L.

COLOR INDICUS. Un des noms de l'indigo en latin.

COLOSTIS. Nom présumé être celui de la pyrèthre, *Anthemis Pyrethrum*, L.

COLOSTRUM. Premier lait d'une femme qui vient d'accoucher. Comme il est plus séreux, il est moins nourrissant, et semble même exercer sur le nouveau-né une action légèrement purgative, utile pour l'expulsion du méconium : c'est une médecine naturelle, dont le défaut, lorsque l'enfant tette en naissant un lait déjà fait, offre quelque inconvénient, et auquel il importe alors de remédier par l'emploi d'un léger laxatif, tel que l'huile d'amandes douces, le sirop de chicorée, etc.

Schmidt. *De vi purgativâ huousque colostro adscriptâ*, etc. Gottingue, 1800, in-4°.

COLPESCE. Nom de l'*Acipenser Huso*, L., dans quelques lieux de l'Italie.

COLSA. Voy. *Colza*.

COLTSFOOT. Nom de l'*Asarum*, en Virginie, et du *Tussilage*, en Angleterre.

COLUBER, couleuvre. Genre de reptiles ophidiens, auquel Linné rapportait tous les serpents, venimeux ou non, dont la queue est garnie en dessous d'un double rang de plaques. Nous ne mentionnerons ici que les espèces non venimeuses, la plupart des autres étant mieux placées maintenant dans le genre *Vipera*. On en compte quatre dans nos environs ; les *C. atrovirens*, Lacép., *C. austriacus*, Lacép., *C. viperinus*, Latr., et le *C. Natrix*, L., la plus importante de toutes ; plusieurs autres habitent le midi de la France, tels sont le *C. girondicus*, Daud., le *C. Elaphis*, Sh., le plus grand de nos serpents, qui paraît être le *Boa* de Pline ; le *C. Æsculapii*, Sh. (*non* L.), figuré par les anciens ; enfin le *C. Thermarum*, H. Cloq. (*Faune méd.*, IV, 260), espèce nouvelle, voisine du *C. Natrix*, et que l'un de nous a reçue des eaux thermales et sulfureuses de Saint-Sauveur, où, quoique innocente, elle effraye souvent les baigneurs par sa présence. Une multitude d'autres enfin, parmi lesquelles se distingue le *C. ja-*

vaniosus, Sh., qui atteint plus de 30 pieds, sont étrangères dans notre climat.

Le *C. Natrix*, L., couleuvre à collier, est la seule dont nous ayons à nous occuper d'une manière spéciale ; elle n'est nullement à craindre, malgré l'effroi que causent son aspect, sa langue fourchue, ses sifflements, et le feu de ses regards lorsqu'elle est irritée, seul cas où l'on soit exposé à sa morsure ; sa longueur est de deux à trois pieds ; elle vit de petits animaux, et habite le bord des eaux, les prairies, la lisière des bois. Dans plusieurs de nos provinces méridionales, on la mange, dit-on, à l'instar des anguilles, ce qui se fait aussi en Italie, et avait lieu déjà du temps de Celse (*De medicina*, lib. V, c. II, sect. 12) ; elle passe pour un aliment analeptique, aphrodisiaque même. Employée en médecine comme sudorifique et alexitère, elle servait à préparer une poudre usitée à la dose de 10 à 30 grains, et base de divers *Bésoards animaux composés*, c'est-à-dire, factices : on en faisait des bouillons prétendus fortifiants et dépuratifs, principalement en usage dans les maladies rebelles de la peau, les scrofules, la syphilis dégénérée, etc. ; on en tirait aussi un *esprit* et un *sel* (sous-carbonate d'ammoniaque plus ou moins huileux), employés aux mêmes usages que ceux d'urine, de corne de cerf, etc. La peau dont l'animal se dépouille au printemps, préparée de diverses manières (*Faune médicale*, IV, 250), a été préconisée contre l'odontalgie (Dioscoride, Aétius), l'hydropisie, les accouchements difficiles, etc., dernier cas dans lequel on administrait aussi le foie desséché de ce reptile, délayé dans de l'eau de canelle. On regardait enfin ses vertèbres, réduites en poudre, comme absorbantes et diurétiques ; sa graisse comme utile pour dissiper la rougeur des yeux et affermir la vue, pour ramollir les tumeurs scrofuleuses, apaiser les douleurs de la goutte, faire disparaître les éphélides, etc., propriétés qu'aucun fait ne démontre, et dont l'absence justifie bien l'oubli profond, où, sous le point de vue médical, se trouve aujourd'hui plongée la couleuvre.

COLUBER ASPIS. Nom donné quelquefois à une variété de la couleuvre ordinaire, *Coluber Natrix*, L., et plus souvent à l'aspic des anciens, *Vipera Haje*, Daud.

COLUBER BERUS, L. Vipère commune. Voy. *Vipera Berus*, Daud.

— CHERSEA, L. Voy. *Vipera Chersea*, Daud.

— GRAMINEUS, Shaw. Voy. *Vipera*.

— HAJE, L. Voy. *Vipera Haje*, Daud.

— RUSSELIANUS. Voy. *Vipera*.

COLUBRINA. Nom italien de la bistorte, *Polygonum Bistorta*, L., espagnol de l'*Ophiorrhiza Mungos*, L., latin du *Strychnos Colubrina*, L., et officinal de la serpentaire, *Arum Dracunculus*, L.

COLUBRINE. Un des noms de la bryone, *Bryonia alba*, L.

COLUBRINUM LIGNUM, off. Nom officinal du bois de couleuvre, *Strychnos Colubrina*, L.

COLUDDLYS. Nom gallois du pouliot, *Mentha Pulegium*, L.

COLUMBA, *Pigeons*. Genre d'oiseaux de l'ordre des Gallinacés, voisin des Passereaux, dont plusieurs espèces sont particulièrement usitées comme aliment. C'est de la principale d'entre elles, nommée *Biset* ou pigeon de roche, *C. livia*, Briss., que viennent les pigeons de colombier, et, à ce qu'il paraît, la plus grande partie de nos innombrables races domestiques (Cuvier, *Règne anim.*, I).

La chair du pigeon ordinaire est brune, tendre, savoureuse, très-nutritive, mais passe pour échauffante. Dans l'état de santé, on la digère facilement ; mais dans la convalescence des maladies, surtout aiguës, elle stimule quelquefois trop fortement l'estomac ; les individus secs, irritables, s'en trouvent moins bien aussi que les hommes gras et lymphatiques. Les pigeons adultes sont, en outre, de moins facile digestion que les pigeonneaux. Les anciens regardaient la chair de cet animal comme astringente, utile dans les affections des voies urinaires, les convulsions, et même comme prophylactique des maladies pestilentielles. Ils appliquaient sur la tête l'animal entier, ouvert en deux et encore chaud, contre la phrénésie, la mélancolie et la goutte. Mis sous la plante des pieds, ils le regardaient comme révulsif, et sur le côté, dans la pleurésie, comme résolutif. Les continuateurs de la *Matière médicale* de Geoffroy disent en avoir observé, dans ces deux derniers cas, de très-bons effets, et regrettent de le voir si négligé. On employait aussi le sang de cet animal, du mâle surtout, et tiré sous l'aile, comme anti-ophthalmique et bon contre les hémorrhagies des membranes du cerveau et les douleurs goutteuses. La tunique interne du gésier, séchée et réduite en poudre, était administrée contre la dyssenterie ; sa fiente, enfin, dessiccative et même irritante, dit-on, était usitée, soit à l'extérieur dans les cas de goutte, de rhumatisme, d'engorgement séreux des articulations, de céphalée, etc., soit à l'intérieur, pure ou réduite en cendres, à la dose d'un ou deux scrupules, comme diurétique, hydragogue et même lithontriptique.

Le Ramier, *C. Palumbus*, L., la plus grande de toutes les espèces de pigeons habitants des forêts, d'arbres verts surtout, et la Tourterelle, *C. Turtur*, L., qui vit aussi dans les bois, partagent les qualités alimentaires du pigeon ordinaire. Celle-ci, qui a joui en médecine du même crédit, était particulièrement estimée contre les pertes de sang et la dyssenterie. On l'administrait, soit en extrait, soit en poudre. Pour obtenir celle-ci, qu'on donnait à la dose d'un demi-gros ou d'un gros, on faisait rôtir une tourterelle remplie de mastic, on la desséchait ensuite, et on la pulvérisait ; la graisse produite dans cette opération passait pour adoucissante.

COLUMBA. Nom pue les Romains donnaient au grémil, *Lithospermum officinale*, L.

COLUMBA (RADIX). Nom officinal du colombo.

COLUMBARIS. Un des noms anciens de la verveine, *Verbena officinalis*, L.

COLUMBINE. Nom anglais de l'ancolie, *Aquilegia vulgaris*, L.

COLUMBO. Nom danois du colombo, *Cocculus palmatus*, DC.

COLUMBSTRIUM. Un des noms romains de l'aconit, *Aconitum Napellus*, L.

COLUPPA. Nom que porte au Malabar l'*Illecebrum sessile*, L.

COLUS JOVUS. Nom de la sclarée, *Salvia Sclarea*, L., dans quelques anciens auteurs.

COLUTEA. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la diadelphie décandrie.

C. arborescens, L. Baguenaudier, faux Séné, Séné d'Europe (*Flore médicale*, I, f. 51). Cet arbrisseau, du midi et de l'orient de l'Europe, est cultivé pour l'ornement des jardins, à cause de ses feuilles agréables, composées de neuf à onze folioles, impari-pinnées, obcordées, arrondies, glauques, subpubescentes en dessous, de ses jolies fleurs jaunes, et surtout de ses fruits vésiculeux, que les *baguenaudeurs* font éclater, ce qui lui mérite, dans quelques ouvrages, le nom de *Séné vésiculeux*. Les feuilles sont employées comme purgatives, mais il paraît qu'elles le sont faiblement, car il en faut jusqu'à 3 onces pour opérer six à huit selles comme le feraient 3 gros de séné, ce qui en fait un breuvage dégoûtant. D'après MM. Coste et Willemet, l'infusion purge mieux que la décoction. On mêle parfois les feuilles de baguenaudier au séné, falsification qui n'offre point de danger; on les distingue d'avec celles du *Cassia Senna*, L., les seules qui peuvent offrir avec elles quelque ressemblance, à leur minceur et à ce qu'elles sont plus grandes et mucronées au sommet. Ces feuilles doivent être récoltées en septembre, séchées à l'ombre et serrées dans un lieu sec. Kœnig les prescrivait dans l'hystérie et l'hypochondrie. Fumées, elles font couler une grande quantité de sérosités nasales, d'après MM. Coste et Willemet (*Mat. méd. indig.*, p. 29). Les gousses de ce végétal renferment de l'air, comme l'a démontré Bidaut de Villiers (*Ann. de chimie*, LXXXVIII, 89); on les a proposées comme pouvant remplacer les follicules de séné, mais sans en avoir fait usage.

C. orientalis, Lam. Baguenaudier du Levant, Séné oriental. On mêle aussi ses feuilles au séné. On les dit purgatives à la même dose que celles du précédent. C'est un petit arbrisseau du Levant, cultivé dans les jardins pour ses belles fleurs rouges, ayant deux taches jaunes sur la corolle.

C. vesicaria, Thunb. On pile, au Cap de Bonne-Espérance, les feuilles de ce végétal, et on s'en sert pour les maux d'yeux.

Seplet. *De Sennâ coluteoque viribus, etc.* (Mém. de Trévoux, 1711).

Coluvrine de Virginie. Un des noms de la serpentaire de Virginie, *Aristolochia Serpentaria*, L.

Colymbus glacialis. Voy. *Mergus*.

Colsa, Colsat, Colza. Noms du *Brassica campestris*, L.

Coma, come. Noms du salsifis, *Scorzonera hispanica*, L., dans Dioscoride.

Coma aurea, off. Les habitants de l'Afrique emploient cette plante odorante dans la suppression des règles, contre les vers, pour résoudre les contusions, etc. (*Dict. de méd. de James*).

Comagène. Plante mentionnée par Pline, qui dit qu'elle entrait dans un emplâtre. Inconnue.

Comaka. Un des noms caraïbes du fromager, *Bombax Ceiba*, L.

Comakon. Nom du muscadier, *Myristica aromatica*, Lam., dans Théophraste.

Comanda-guira. Un des noms du cajan, *Cytisus Cajanus*, L. Voy. *Cajanus*.

COMANGILLAS (Eaux min. de). Ces eaux, fort renommées, dit-on, sont situées dans la ville de ce nom, près de Guanajuato, au Mexique (De Humboldt, *Essai polit. sur la N. Espagne*).

Comanika. Nom cingalais de l'*Aloès*.

Comaros. Nom grec de la fraise, *Fragaria vesca*, L., étendu à l'arbousier, *Arbutus Unedo*, L.

Comaté. Un des noms malabares du *Caturus spiciflorus*, L. (Voy. ce mot).

Comba. Un des noms africains de la mélongène, *Solanum Melongena*, L.

COMBRAUD. Bourg de France (département de la Vendée), non loin de La Pommeraye, à une lieue duquel est une source froide, regardée comme purgative (Carrère, *Cat.*, 510).

COMBRETACÉES, *Combretaceæ*. Famille naturelle de la tribu des dicotylédones, polypétales, périgynes, appartenant à la classe XIV, voisine des Myrthacées et des Onagraires. Elle renferme des arbrisseaux et des arbustes formant un petit nombre de genres dont les propriétés médicales sont presque nulles, sauf celles de différentes espèces du genre *Terminalia*, qui en fait partie.

COMBRETUM. Ce genre, qui donne son nom à une famille naturelle, a l'une de ses espèces, le *C. alternifolium*, Pers. (*Poivrea*, Comm.), qui contient au-dessous de l'écorce de ses branches un suc gommeux si tenace, que, sur les bords de l'Orénoque, à la Guyane, etc., on s'en sert en place de colle forte, sous le nom de *guayca* (*Nova genera et spec.*, VI, 112). Ce mot paraît répondre au *Baccharis* de Dioscoride (*lib.* III, *c.* 44), c'est-à-dire, à notre Digitale, *Digitalis purpurea*, L.; dans Pline (*lib.* XXI, *c.* 26), il indique un jonc, probablement le *Juncus* (Luzula) *campestris*, L.

Comfrey. Un des noms anglais de la grande consoude, *Symphytum officinale*, L.

Cominhan, Cominjau. Noms du benjoin à Surinam.

Cominhos. Un des noms portugais du cumin, *Cuminum Cyminum*, L.

Cominia. Nom de l'olive, dans Pline, *Olea Europæa*, L.

Comino. Nom espagnol du cumin, *Cuminum Cyminum*, L.

— de Marsella. Nom portugais du *Seseli tortuosum*, L.

— rustico. Un des noms espagnols du *Thapsia Asclepium*, L.

Comintyan. Nom malais du *Benjoin*.

Comissi, Commi. Noms de la gomme arabique dans quelques vieux auteurs.

COMMELINA. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, de l'hexandrie monogynie. On cultive dans les jardins le *C. communis*, L., végétal annuel originaire de l'Amérique et de l'Inde, où Kœmpfer dit qu'on prépare l'outremer avec ses fleurs, qui sont d'un bleu charmant. Il est employé cru et cuit à la Cochinchine comme réfrigérant, humectant, relâchant; à l'intérieur, on le prescrit dans la constipation, la strangurie, les chaleurs d'entrailles; à l'extérieur, il adoucit les ophthalmies, les douleurs, etc. Loureiro, *Flora cochinchin.*, 48). Le *C. medica*, Lour., a les tubercules de ses racines calmants, adoucissants, pectoraux, hépatiques; on s'en sert dans la toux, l'asthme, la pleurésie, la dysurie, etc. Les médecins

chinois et cochinchinois l'emploient fréquemment (Lour., *Flora cochinchin.*, 50). On mange en Chine les tubercules de la racine du *C. tuberosa*, L., qui sont doux et sapides. On cultive cette espèce dans les jardins des curieux (Lour., *Flora cochinchin.*, 50). Elle vient aussi au Mexique. A la Guadeloupe, le *C.* (Campelia, Rich.) *Zanonia*, L., est usité comme émollient, et, à Cayenne, les créoles et les nègres se servent de la décoction mucilagineuse d'un *Commelina* non décrit, qui vient jusque dans les rues, comme pectorale et adoucissante, sous le nom d'*azier* (herbe) *à crapaud*, parce qu'il croît dans les lieux bourbeux.

COMMELINÉES, *Commelineæ*. Famille naturelle de la tribu des monocotylédones périgynes, distraite de celle des Joncées de Jussieu par R. Brown. Elle renferme des herbes annuelles ou vivaces, à feuilles engaînantes, qui n'ont guère que des propriétés mucilagineuses, divisées en un petit nombre de genres.

COMMIA COCHINCHINENSIS, Lour. Cet arbre, de la famille des Euphorbes, de la diœcie monandrie, croît le long des rivages à la Cochinchine. Il donne une gomme résine (ou résine)? blanche, tenace, qui est émétique et purgative; administrée prudemment, elle est utile dans les hydropisies rebelles et les obstructions (Loureiro, *Flora cochinchin.*, 745).

COMMIPHORA MADAGASCARIENSIS, Jacq. Végétal de la famille des Euphorbiacées; suivant M. De Candolle (*Essai*, etc., 263), de la diœcie octandrie. Il donne du caoutchouc. La place de ce genre n'est pas arrêtée, et M. A. de Jussieu ne le comprend pas dans ses Euphorbiacées.

COMMODU. Nom brame du *Menyanthes indica*, L.

COMMOLERKA. Nom tellingou de la laque. Voy. *Coccus Lacca*, Kerr.

COMMON AFFODIL NARCISSUS. Nom anglais du *Narcissus Pseudo-Narcissus*, L., ou faux Narcisse vulgaire, *Common*, en anglais, exprimant cette dernière épithète.

— ARON. Un des noms anglais du gouet, *Arum maculatum*, L.

— BACK-BEAN. Nom anglais du ményanthe, *Menyanthes trifoliata*, L.

— BALM. Nom anglais de la mélisse, *Melissa officinalis*, L.

— BIRD CHERRY. Nom anglais du *Cerasus Padus*, DC. V. *Padus*.

— BLACK CURRANT. Nom anglais du cassis, *Ribes nigrum*, L.

— BLUE BERRY. Nom anglais de l'airelle, *Vaccinium Myrtillus*, L.

— BRAKE. Nom anglais du *Pteris Aquilina*, L.

— BRAMBLE. Nom anglais de la ronce, *Rubus fruticosus*, L.

— BUGLE. Nom anglais de la bugle rampante, *Ajuga reptans*, L.

— CAMOMILE. Nom anglais de la camomille commune, *Matricaria Chamomilla*, L.

— CLARY. Nom anglais de la sclarée, *Salvia Sclarea*, L.

— COTTON THISTLE. Nom anglais de l'*Onopordon Acanthium*, L.

— CRESS. Nom anglais du cresson alénois, *Thlaspi sativum*, DC.

— DAISY. Nom anglais du *Bellis perennis*, L.

— DYER'S GENISTE. Nom anglais du *Genista tinctoria*, L.

— ERYNGO. Nom anglais de l'*Eryngium campestre*, L.

COMMON EUPATORIUM. Nom anglais de l'*Eupatorium Cannabinum*, L.

— FEVER-FEW. Nom anglais de la matricaire, *Matricaria Parthenium*, L.

— GRUNDSEL. Nom anglais du séneçon, *Senecio vulgaris*, L.

— HEMLOCK. Nom anglais de la grande ciguë, *Conium maculatum*, L.

— HORSETAIL. Nom anglais de l'*Equisetum arvense*, L.

— INDIAN FIG. Nom anglais du *Cactus Opuntia*, L.

— KNAPWEED. Nom anglais de la jacée, *Centaurea Jacea*, L.

— LADIES BEDSTRAND. Nom anglais du grateron, *Galium Aparine*, L.

— — MANTEL. Nom anglais de l'*Alchemilla vulgaris*, L.

— LAVAGE. Nom anglais du *Ligusticum Levisticum*, L.

— LENTIL. Nom anglais de la lentille, *Ervum Lens*, L.

— LONGWORT. Nom anglais de la pulmonaire, *Pulmonaria officinalis*, L.

— LOOSE STRIFE. Nom anglais de la corneille, *Lysimachia vulgaris*, L.

— MALLOW. Nom anglais du *Malva sylvestris*, L.

— MEADOW RUE. Nom anglais du *Thalictrum flavum*, L.

— MILFOIL. Nom anglais de la millefeuille, *Achillea Millefolium*, L.

— MOUSE EAR. Nom anglais de la piloselle, *Hieracium Pilosella*, L.

— NETTLE. Nom anglais de l'*Urtica dioica*, L.

— COWPARSLEY. Nom anglais du *Chærophyllum sylvestre*, L.

— PARSLEY. Nom anglais de l'*Apium Petroselinum*, L.

— PATATOE. Nom anglais du *Solanum tuberosum*, L.

— POLYPODY. Nom anglais du *Polypodium vulgare*, L.

— READ CORN FLAG. Nom anglais du *Gladiolus communis*, L.

— READGRASS. Nom anglais de l'*Arundo Phragmites*, L.

— RED-CEDER TREE. Nom anglais du *Juniperus virginiana*, L.

— ROSEBAY. Nom anglais du *Nerium Oleander*, L.

— RUE. Nom anglais du *Ruta graveolens*, L.

— SAXIFRAGE. Nom anglais du *Saxifraga granulata*, L.

— SEA OACK. Un des noms anglais du *Fucus vesiculosus*, L.

— SIGNEL. Nom anglais de l'*Athamanta Meum*, L.

— SILKWEED. Un des noms anglais de l'*Asclepias syriaca*, L.

— SNAPDRAGON. Nom anglais de l'*Antirrhinum Majus*, L.

— SNEEZEWORT. Nom anglais de l'*Achillea Ptarmica*, L.

— SORREL. Nom anglais de l'oseille, *Rumex Acetosa*, L.

— SOWTHISTLE. Nom anglais du laitron, *Sonchus Oleraceus*, L.

— SPILANTHUS. Nom anglais de l'acmelle, *Spilanthus Acmella*, L.

— SPLEENWORT. Nom anglais du *Ceterach officinarum*, DC.

— SPURGEOLIVE. Nom anglais du bois gentil, *Daphne Mezereum*, L.

— SULPHUR WORT. Nom anglais du *Peucedanum officinale*, L.

— SWEET BASIL. Un des noms allemands de l'*Ocymum Basilicum*, L.

— TAMUS. Nom anglais du *Tammus communis*, L.

— TURPENTINE. Nom anglais de la *Térébenthine commune*.

— TUTSAN. Nom anglais de l'*Hypericum Androsæmum*, L.

— UPRICHT SUMACH. Un des noms anglais des *Rhus Toxicodendron* et *radicans*, L.



Common wheatgrass. Un des noms anglais du chiendent, *Triticum reptans*, L.

— watercress. Nom anglais du cresson de fontaine, *Sisymbrium Nasturtium*, L.

— willow herb. Nom anglais de la salicaire, *Lythrum Salicaria*, L.

— woodbine. Nom anglais du chèvre-feuille des bois, *Lonicera Periclymenum*, L.

— wormwood. Nom anglais de la grande absinthe, *Artemisia Absinthium*, L.

— yellow toadflax. Nom anglais de l'*Antirrhinum Linaria*, L.

— yellow lichen. Nom anglais du *Lichen parietinus*, L.

Commotions électriques. Moyen thérapeutique employé dans quelques maladies. Voyez *Électricité*.

COMOCLADIA. Genre de la famille des Térébinthacées, de la triandrie monogynie. Les feuilles du *C. dentata*, W., arbre de Saint-Domingue, où il est appelé *Guao*, étant froissées, ont une odeur de foie de soufre fort remarquable. Les habitants disent que leur ombre est vénéneuse ; mais Jacquin, qui s'y est exposé, n'en a rien éprouvé. Le *C. ilicifolia*, Sw., teint la peau en noir d'une manière presque indélébile. Le *C. integrifolia*, L., a son bois propre à donner une teinture rouge, ce qui l'a fait appeler brésillet par quelques auteurs, mais il ne faut pas le confondre avec le véritable brésillet, *Cæsalpinia echinata*, Lam. Toutes les parties de ce végétal sont pleines d'un suc caustique, corrosif, qui teint en noir et qui désorganise la peau, ce qui l'a fait employer par des colons inhumains pour marquer leurs nègres. M. Descourtilz assure que ce suc, qu'il dit fétide, fournit du caoutchouc ; les négresses s'en servent comme dépilatoire (*Flore méd. des Antilles*, III, 58). Il se trompe en attribuant au guao ce qui concerne le *C. integrifolia*, à moins que ces végétaux n'aient des propriétés semblables. Cependant les jeunes créoles mangent son fruit, qui est acidule et dont le suc est d'un rouge foncé, lorsqu'il est très-mûr ; avant sa maturité, il pourrait être dangereux.

Comon. Palmier de la Guyane, que l'on croit être un *Bactris*. On mange ses fruits, cuits ou crus, avec du sel ; ils ont le volume d'une prune de mirabelle.

Compagnon blanc. Un des noms du *Lychnis dioica*, L.

Composé, *Compositum*. Résultat de l'union de deux ou d'un plus grand nombre de corps. Les corps simples sont peu usités en médecine, parce que la plupart, dans cet état, sont sans action sur l'économie animale. Ceux dont l'action est incontestable, le phosphore et le soufre, par exemple, la doivent peut-être moins à leur nature propre qu'aux changements chimiques qu'ils éprouvent en pénétrant dans l'économie. La plupart des médicaments en usage sont donc des composés ; et parmi eux, les uns ont une composition constante, les autres varient suivant une foule de circonstances, les premiers devraient seuls figurer dans la matière médicale, si l'on voulait étudier sérieusement l'action des médicaments et parvenir, enfin, à des résultats comparatifs : la plupart des composés chimiques, en proportions définies, sont de ce nombre. Aux seconds se rapportent les mélanges officinaux et magistraux, dont nous faisons encore tant d'usage, et un usage souvent si aveugle, surtout lorsque l'histoire naturelle et la chimie ne viennent pas nous aider de leurs lumières.

COMPOSÉES. Nom qu'on donne à la grande série des plantes à fleurs synanthérées, que l'on divise, avec Tournefort, en trois familles : les Chicoracées, les Carduacées et les Radiées (V. ces mots). Les modernes adoptent des divisions ou sous-divisions beaucoup plus nombreuses. M. de Humboldt a remarqué que, sous les tropiques, elles forment le sixième des plantes phanérogames, et que leur proportion diminue à mesure qu'on avance vers des latitudes plus élevées, de sorte que, sous la zone glaciale, elles n'en forment plus que le treizième.

COMPRESSION. Ce moyen mécanique, employé dans quelques maladies chirurgicales, comme pour faire adhérer les bords détachés d'un ulcère, guérir les trajets fistuleux, dissiper l'infiltration des membres, diminuer le volume des veines variqueuses, des artères anévrysmatiques, etc., a passé depuis quelques années dans le domaine de la médecine, et constitue un procédé thérapeutique que l'on cherche à étendre au traitement de plusieurs maladies.

La compression est un moyen de modérer l'afflux du sang vers une partie, et par conséquent de diminuer les accidents que l'on suppose causés par l'arrivée de ce liquide nourricier, parfois devenu morbifique par sa qualité ou par son abondance. Ainsi, si une région malade, enflammée, engorgée, etc., est comprimée, l'irritation doit finir par y être moindre. La compression modérée empêche même la circulation, et peut-être l'absorption, l'exhalation, si elle est extrême, de se faire dans la partie comprimée ; elle occasionne le retrait des cavités ou des organes trop volumineux, qu'elle fait rentrer petit à petit dans leurs limites ; elle force les liquides épanchés à refluer ailleurs, où ils sont absorbés, les parties contiguës à adhérer par une sorte de greffe. Enfin, c'est un moyen perturbateur, qui, dérangeant l'ordre vicieux établi dans quelques cas, établit un mode différent et parfois meilleur. La compression a pour résultat fréquent de faire cesser la douleur par l'engourdissement qu'elle produit dans l'endroit où elle se manifeste, etc.

On conçoit que ce sont surtout les maladies inflammatoires que la compression doit guérir, puisque c'est à l'abord d'un sang surabondant qu'on doit leur développement ; aussi est-ce dans ces affections qu'on en a proposé l'emploi le plus fréquent, lorsque cette compression est possible, ce qui suppose que l'inflammation est extérieure aux cavités. Ainsi M. Guérin. (*Journ. analyt.*, I, 93) l'emploie pour la guérison des érysipèles phlegmoneux des jambes ; M. Velpeau contre les brûlures graves, les phlébites, (*Id.*), l'inflammation aiguë des synoviales (*Nouv. Bibl. méd.*, août 1826) ; les médecins américains dans la goutte articulaire ; Balfour contre le rhumatisme, etc.

Les maladies appelées lymphatiques ont été également soumises, avec quelque succès, à la méthode de la compression. Sir Blanc (*London med. Journ.*, 1821) l'a proposée contre l'hydrocéphale chronique ; mais, avant lui, Rivière avait rapporté un cas de guérison de cette maladie, opérée par un chirurgien de Montpellier ; M. Godelle dans l'ascite (*Biblioth. méd.*), ainsi que M. le docteur Sporanza (*Ann. di méd.*, II, 433); Young et Pearson (*Praticule obs. on cancerous*, etc. London, 1793, in-8°), contre le cancer des mamelles, et depuis eux M. Récamier, qui a publié diverses observations, et met au jour en ce moment un Traité *ex professo* sur ce sujet ; ajoutons que le succès, dans ce dernier cas, est fort contesté, et que la longueur du traitement peut faire perdre un temps précieux, en retardant l'opération nécessaire pour prévenir un plus grand développement du mal. Depuis longtemps on a soumis, comme on sait, les membres infiltrés à une compression graduée, au moyen d'une bande roulée, de bas lacés, etc., et ce moyen réussit si l'épanchement séreux n'est que le résultat de l'atonie.

L'engorgement sanguin cérébral est une cause fréquente de maladies ; on a prétendu le diminuer et même le prévenir en empêchant l'afflux du sang dans cet organe, en comprimant, par exemple, les carotides (Sprengel, *Hist. de la méd.*, VI, 229) ; on a proposé la compression contre l'apoplexie ; M. Blanc contre l'hydrocéphale aiguë commençante, et il cite deux cas de réussite dans cette grave maladie. La compression, d'après son rapport, faisait cesser l'assoupissement des sujets, etc.

Les affections nerveuses ont été aussi soumises au traitement par la compression. On a supposé qu'on empêcherait le fluide nerveux d'irradier et de se porter avec trop de force vers un point quelconque, et d'y produire les accès ou attaques qu'on observe dans l'hystérie, l'épilepsie, les spasmes, etc. Parry proposait de comprimer une grosse artère, comme la carotide, par exemple, pour parvenir à ce but ; Samuel Brown faisait la compression du centre nerveux gastrique ou tronc cœliaque dans les convulsions. On a exécuté la même compression pour empêcher l'irruption des fièvres intermittentes, des névralgies, etc. On sait que la pression abdominale est un moyen de soulagement dans la colique métallique.

Les affections contre lesquelles la compression est d'une utilité non contestée sont les ruptures tendineuses ; elle est très-efficace dans celle du plantaire grêle, du tendon d'Achille, dans celle des fibrilles des muscles lombaires, appelée *tour de reins*, dans les entorses, comme l'a démontré M. Lisfranc (*Cliniq. des hôpit.*). Ces maladies si longues, et qui amènent parfois tant de désordres, sont guéries en peu de jours par ce moyen.

On pourrait peut-être essayer la compression pour empêcher la pénétration des virus, des venins ; il faudrait qu'elle fût forte et presque désorganisatrice, dans ce cas, pour que les liquides ne pussent être absorbés. C'est cet obstacle à l'exercice de ces fonctions qu'on se propose, lorsqu'on la fait, pour empêcher les collections séreuses d'augmenter (Sporanza, *Nouv. Bibl. méd.*, II, 274 ; *Bull. des Sc. méd.* de Fér., XIV, 162), un foyer d'engorgement de s'accroître, etc.

La compression s'exerce au moyen de bandes roulées, de bandages de corps, de ceintures de cuir ou mécaniques, de garrots, de tourniquets, etc., avec ou sans compresses graduées, suivant la partie malade ou la partie à comprimer, des plaques de cuir, de plomb, d'étain, etc., modelées sur les organes malades. On place immédiatement sur l'endroit à comprimer, s'il est ulcéré, un mélange de résine et de savon ou un morceau de baudruche. Il faut, dans tous les cas, que la compression soit égale et graduée ; on la diminue lorsqu'elle est trop douloureuse. M. Blaud emploie les doigts pour comprimer momentanément, et à plusieurs reprises, les artères carotides dans l'hydrocéphale aiguë ; on pourrait en faire de même dans toutes les affections carotiques, etc.

Bretonneau (P.). De l'utilité de la compression, et en particulier de l'efficacité du bandage de Theden dans les inflammations idiopathiques de la peau, thèse. Paris, 1815, in-4°. — Yong (S). *Minutes of cases of cancer, etc.* London, 1816, 2e édit., 1818. — Blaud, Observations sur l'efficacité de la compression des artères carotides dans le cas d'engorgement sanguin du cerveau, etc. (*Bibl. méd.*, nov. 1818, p. 145). — Balfour (W.). *Illust. of the power of compression and percussion in the cure of rhumatisme, etc.* Édimbourg, 1819, 2e édit., in-8°. — Récamier. Traitement du cancer par la compression (*Journ. gén. de méd.*, XCVIII, 278 ; 1827). — Gendrin (A. U.). Sur l'emploi de la compression dans le traitement du cancer par les médecins anglais (*Journ. gén. de méd.*, XCIX, 1827). — Récamier (J.-C.-A.). Rech. sur le traitement du cancer par la compression méthodique simple ou combinée, etc. Paris, 1829, in-8° (2 vol.).

COMPTONIA. Ce genre, de la famille des Amentacées, a l'une de ses espèces, le *C. asplenii-folia*, dont l'écorce, qui est astringente, est employée aux États-Unis, en décoction, contre la diarrhée (De Candolle, *Essai*, 272).

CONSAREN. Nom norwégien de la prunelle, *Prunella vulgaris*, L.

CONAMI. Nom que portent, à la Guiane, toutes les plantes qui servent à enivrer le poisson ; telles que le *Bailliera aspera*, Aubl., le *Phyllanthus* (Conami, Aubl). *Conami*, Sw. (*Ph. brasiliensis*, Lam.).

CONANA. Nom galibi du corossol, *Annona muricata*, L.

CONANAM. Nom de l'*Elais guineensis*, L., à la Guiane.

CONNATHERA BIFOLIA, Ruiz et Pavon. Les naturels du Chili mangent crus ou cuits les tubercules de la racine de cette plante, qu'ils nomment *Illmu*, de la famille des Narcisses, de l'hexandrie monogynie (*Flora peruv.*, III, 8). Feuillée l'a aussi figurée (*Plant. méd.*, III, 8).

CONAQUE. Un des noms créoles de la fécule de manioc.

CONASSI, CONESSI, CONESSI-SECA. Noms du codagapala, *Nerium antidysentericum*, L. Le dernier de ces noms est celui des jeunes rameaux.

CONASTELLO, CONASTRELLO. Noms du troëne, *Ligustrum vulgare*, L., dans quelques cantons de la Lombardie.

CONCHA ANATIFERA. Ancien nom latin de l'anatife lisse, *Anatifa laevis*, Brug.

— MARGARITIFERA. Voy. *Nacre de perles*.

— DE OSTREA. Nom portugais des *Ecailles d'huitres*.



CONCHA VENEREA, porcelaines. Coquillage réputé jadis alcalin, adoucissant et résolutif. Le même nom a été donné au nombril marin.

CONCHÆ, CONCHULÆ. Voy. *Coquilles*.

— CITRATÆ. Ancien nom officinal du citrate de chaux impur, préparé avec les écailles d'huîtres. V. *Calcium*.

— OSTREARUM. Nom latin des coquilles d'huîtres. Voy. *Ostrea edulis*, L.

CONCHELLA. Un des noms portugais du nombril de Vénus, *Cotyledon Umbilicus*, L.

CONCHES. Petite ville de France (Eure) à 4 lieues S. O. d'Évreux, où Carrère (*Cat.*, 385) indique, d'après de Fongy et d'Anjou, deux sources d'eaux minérales qui paraissent être ferrugineuses à différents degrés.

CONCHILES. Un des noms anciens du chêne kermès, *Quercus Coccifera*, L.

CONCHIS. Nom latin de la fève, *Vicia Faba*, L., dans Juvénal et Martial.

CONCHYLIUM. Nom de la coquille du *Strombus lentiginosus*, L., selon Lémery.

CONCILIUM. Nom que Pline donne à une plante laiteuse, rampante, à fleurs blanches, qu'il dit aphrodisiaque, utile dans la phthisie et pour faire pousser les cheveux, etc., en décoction ; il la nomme aussi *Jasione*, nom que Linné a appliqué à un genre de la famille des Campanulées.

CONCOMBRE. Nom du *Cucumis sativus*, L.

— D'ÂNE. Nom du concombre sauvage, *Momordica Elaterium*, L.

— ARTICULÉ. Nom qu'on donne parfois au melon, *Cucumis Melo*, L.

— SAUVAGE. *Momordica Elaterium*, L.

CONCON. Plante de Guinée qui, broyée et mêlée avec de l'huile, sert à frotter les jambes pour tuer les vers qui y pénètrent ou s'y engendrent (*Trans. phil. abrég.*, I, 93).

CONCREMENTA ASTACI FLUVIATILIS. Un des anciens noms officinaux des yeux d'écrevisses. Voy. *Cancer Astacus*, L.

CONCRÉTIONS, *Concrementum*. Voy. *Bézoards* et *Pierres*.

CONDANO. Un des noms malais du *Ficus bengalensis*, L. ?

— WARU. Nom javanais de l'*Hibiscus tiliaceus*, L.

CONDAT. Petite ville de France (Puy-de-Dôme), à 10 lieues O. de Clermont, où se trouve une source minérale (Carrère, *Cat.*, 472).

CONDE, CONT, CONTE. Noms du fruit d'un palmier du Congo, décrit et figuré par Cavazzi (*Voyage*, 34, pl. 7), du volume d'une grosse poire, dont le suc est très-agréable aux malades.

CONDÉ, en Lorraine (dép. de la Meurthe). V. *Custine*.

CONDÉ, CONDÉ-LA-FERTÉ. Bourg de France (Aisne), à 4 lieues de Château-Thierry, près de la Ferté, où Carrère indique, d'après Le Brun, des eaux minérales froides, ferrugineuses et purgatives.

CONDER. Un des noms arabes de l'encens.

CONDIMENTS, *Condimenta*. Nom que portent les substances salines, aromatiques, âcres, etc., que l'on ajoute aux aliments pour leur donner un goût agréable, en faciliter la digestion en stimulant les forces de l'estomac.

Les condiments sont de plusieurs natures. En général, ce sont des toniques pourvus de principes actifs, excitants, roborants, plutôt que nutritifs. On range en première ligne ceux de nature saline, comme le sel marin, dit de cuisine, à cause de son grand usage culinaire, et qui est de première nécessité pour l'homme, et dont les bestiaux usent aussi avec plaisir. On le joint à la plupart de nos aliments, dont il relève la fadeur et qu'il conserve, s'ils sont de nature animale. On use parfois du nitre pour saler la viande de porc; les Indiens emploient même la chaux vive, etc. Les condiments poivrés forment une seconde classe, tels sont le poivre, la cava, le bétel, les cubèbes, le piment, l'*unona*, etc., si usités dans les pays chauds. La troisième comprend les aromates proprement dits, tels que la canelle, le girofle, la muscade, les quatre épices, le ravensara, les labiées, etc. La quatrième se forme de certaines plantes de la famille des Crucifères, comme la moutarde, le radis noir, le raifort, etc. Nous observerons que les condiments de cette classe et de la première sont les plus usités dans les pays froids, tandis que les autres le sont préférablement dans les régions chaudes.

On use de condiments, 1° à cause de la nature des aliments : les chairs blanches, fades, glaireuses ou muqueuses; les légumes insipides, farineux, mucilagineux, etc., en réclament l'emploi comme correctif. On doit s'en abstenir lorsqu'ils sont savoureux, d'une sapidité naturellement agréable, comme sont les viandes rôties, les légumes sucrés, etc. ; 2° lorsque l'estomac est naturellement ou accidentellement paresseux, froid, qu'il digère mal ou trop longuement. On remarque que, dans la convalescence de certaines maladies longues, ils sont souvent indispensables pour réveiller l'espèce d'engourdissement où cet organe se trouve par suite de sa longue inactivité; 3° suivant les pays qu'on habite ; ceux qui sont bas, humides, brumeux en exigent plus que ceux qui sont élevés, quoique froids ; les climats froids en nécessitent plus que les tempérés, régions où ils sont effectivement les moins en usage. C'est dans les pays chauds qu'on emploie le plus de condiments, qu'ils sont en quelque sorte la cause de l'alimentation, ce que nécessite au surplus la déperdition continuelle qui a lieu par la surface cutanée. Voy. *Aromates*.

Si l'emploi modéré des condiments est utile pour entretenir les forces digestives, donner à l'estomac le degré d'action qui lui est nécessaire, leur abus a de grands inconvénients; ils énervent le palais, le blasent; ils échauffent, constipent; ils provoquent des maladies cutanées, des inflammations, surtout du tube intestinal, etc. Aussi la crainte des assaisonnements est-elle portée jusqu'à l'excès chez certaines personnes qui n'osent user de tel ou tel aliment, s'il y a un grain de sel de plus, un peu de poivre, etc., et qui vivent misérablement au milieu de ces terreurs paniques.

CONDITS, *Condita*. Substances végétales conservées au moyen du sucre; ces médicaments, autrefois assez usités, le sont à peine aujourd'hui, et

sont d'ailleurs passés dans le domaine du confiseur. On avait l'intention, par cette préparation, de conserver la saveur, l'odeur et les autres qualités des fleurs, ou de toute autre portion des plantes qu'on y soumettait. Il n'y a plus guère que les tiges d'angélique confites que l'on prescrit encore quelquefois comme stomachiques, digestives, fortifiantes, etc. Les ananas, les oranges, les citrons, les cédrats, etc., se servent sur les tables à l'état de condits. Dans l'Inde, on confit beaucoup d'autres fruits, de racines, tels que les muscades, les myrobolans, le gingembre, etc.

CONDITURA. Synonyme de *Condimentum*, condiment.

CONDONDONG. Nom malais du *Spondias amara*, Lam.

CONDORI. Un des noms de l'*Adenanthera pavonina*, L. (Voy. ce mot).

CONDRILLE (Gomme de). C'est le suc gommo-résineux qui s'écoule de l'*Atractylis gummifera*. V. *Atractylis*.

CONDURDUM. Plante que Pline (*lib.* XXVI, c. 5) dit être anti-scrofuleuse en amulette. Quelques auteurs ont pensé que c'était le *Valeriana rubra*, L., d'autres le *Saponaria Vaccaria*, L. : peut-être est-ce le *Centaurea solstitialis*, L.?

CONDURI. Nom malais de l'*Abrus precatorius*, L., appelé par Linscot *Pisum virulentum*, etc. Voy. *Abrus*.

CONÉINE. Nom qu'on a proposé, avec raison, de substituer à celui de *Cicutine*, plus vague quoiqu'en apparence plus expressif; il vient de *Conium*, nom latin du genre auquel appartient la grande ciguë (*Conium maculatum*, L.), qui fournit ce principe.

CONEION. Nom de la ciguë, *Conium maculatum*, L., dans Hippocrate et Dioscoride.

CONESSI. Voyez *Conassi*.

CONESSIRINDE. Un des noms allemands du codagapala, *Nerium antidysentericum*, L.

CONFARONS. Nom ancien du coquelicot, *Papaver Rhœas*, L.

CONFECTIONS. Médicaments composés officinaux, de consistance molle, appelés plus volontiers *Électuaires*. Voy. ce dernier nom.

CONFERVA, *Conferves*. Genre de plantes de la famille des Algues, de la cryptogamie de Linné. Les espèces qu'il renferme consistent en filaments capillaires, simples ou cloisonnés, creux, verdâtres, habitant surtout les eaux douces, stagnantes; leur nom vient de *confervere*, souder, parce que la plupart sont articulées. On n'est pas d'accord sur la nature de ces êtres; Ingenhouz y a trouvé de l'alcali volatil. Cette circonstance, ainsi que leur mode de reproduction par une sorte d'accouplement, les rapprochent des animaux. M. Girod-Chantrans les croit polypiers. M. Bory St.-Vincent pense que plusieurs espèces du genre *Conferva* de Linné, sont végétaux pendant un temps, et animaux pendant une autre durée de leur vie, ce qui les lui fait nommer *Arthrodiées*, *Cahodinées*, etc.; elles sont certainement sur les limites des deux règnes.

Les conferves se changent promptement en tourbe, et M. Van Warum a vu le *Conferva rivularis*, L., former 4 pieds épais de tourbe en 5 ans dans le bassin de son jardin, près Harlem (*Ann. du Muséum*, II, 91). M. Colladon, pharmacien de Genève, en a fabriqué du papier.

Les conferves rendent à la lumière de l'oxigène, d'après Murray; aussi ce médecin les conseille-t-il dans l'asthme; la phthisie pulmonaire (*Appar. med.*, V, 554), ce que M. Laennec a appliqué depuis aux *fucus*, qui contiennent de l'iode, tandis que les conferves n'en possèdent pas.

On a recommandé, depuis Pline, l'emploi des conferves appliquées sur le corps dans les chutes, les contusions. Le naturaliste romain raconte qu'un émondeur étant tombé d'un arbre, et s'étant tout fracassé, fut guéri avec la conferve de rivière, dont on l'enveloppa, et qu'on mouillait à mesure qu'elle séchait, ce qui la fait comparer par Pline à des éponges d'eau douce (*Lib.* XXVII, *c.* 9).

Le *C. Ægagropila*, L., Ægagropile marine, a eu quelques usages en médecine; on l'a crue anthelmintique, anti-scrophuleuse, et on l'a prescrite en poudre ou torréfiée; on n'en fait plus aucun emploi, en France, depuis la mort du docteur Gall, qui l'ordonnait quelquefois. Il ne faut pas confondre, comme le font des auteurs, les renflements de cette conferve, auxquels on donne ce nom, avec les boules composées des débris fibrillaires de la racine du *Zostera marina*, L., qui le portent aussi, et qui sont formées par le roulis des flots, et non le produit du vomissement de poissons qui s'en seraient nourris, comme on le dit, *Journ. de pharm.*, IX, 423.

C. Corallina, Lour. Son infusion rapprochée, mêlée avec du sucre, forme des tablettes usitées à la Chine, à la Cochinchine et au Japon, comme restaurantes, rafraîchissantes pour les voyageurs (*Flore cochinch.*, 848). Il est probable qu'il s'agit ici d'un *Fucus* du genre *Gelidium*, et peut-être des célèbres *Tablettes de Hokiac* ou *Hockiac*, dont la composition est inconnue, et qu'on croyait faites avec la colle de peau d'âne.

CONFERVA HELMINTHOCORTON. off. Nom du *Fucus Helminthocorton*, Latour., dans quelques ouvrages.

CONFITERO. Nom que porte en Espagne une variété de potiron, dont on fait des confitures dans ce pays.

CONFITURES. Préparation plutôt économique que médicale, faite avec tout ou partie de certains fruits combinés avec du sucre, de manière à pouvoir se conserver sous forme molle. La possibilité de les préparer suppose toujours, dans les fruits, la présence de la gélatine végétale. Presque toujours on choisit ceux qui sont en même temps sucrés et acides, comme plus propres à se garder, et plus agréables au goût. En général, il faut moitié en poids de sucre pour la conservation des confitures, un peu moins si les fruits sont d'une acidité marquée. Quelques personnes mettent poids pour poids, mais on n'a plus alors la saveur des fruits; il faut en outre, pour conserver les confitures, un degré de cuisson convenable, et les serrer dans un lieu sec, en les couvrant bien.

On prépare, chez nous, des confitures avec les groseilles, les cerises, les prunes, les abricots, l'épine-vinette, les pommes, les oranges, etc. Si, au lieu de sucre, on ajoute du moût de vin, on les appelle *Raisiné*, sorte de confiture moins délicate, et

où l'on met des gros fruits, comme des poires, des coings, du potiron, etc. Aux Antilles, on en fait avec la plupart des fruits acidules de ce pays.

Les confitures forment un aliment agréable, facile à digérer, très-sain, que les enfants aiment beaucoup, et qui convient dans la convalescence des malades, la diète végétale, la pléthore bilieuse, le scorbut, etc. ; on les rend parfois médicales, en y ajoutant tel ou tel médicament : on en fabrique, par exemple de vermifuges, avec la mousse de Corse, etc.

Confortatifs, *Confortantia*, Remèdes ou aliments propres à rétablir les forces normales ou à les augmenter. V. *Roborants* et *Toniques*.

Confusi. Nom japonais du *Magnolia glauca*, L.

Conges. Nom d'une variété de thé à feuilles larges, à la Chine.

Congestelgeed eerswortel. Nom hollandais du *Carlina acaulis*, L.

Conglutinants, *Conglutinantia*, Synonyme d'*Agglutinants* (V. ce mot).

Congona, Congonita. Noms péruviens du *Peperomia inæqualifolia*, Ruiz et Pavon.

Congonha. Un des noms brésiliens de l'*Ilex paraguariensis*, St.-Hilaire.

Congoeno. Nom du *Piper trifolium*, L., à Cayenne.

Congoxa. Nom portugais de la grande pervenche, *Vinca major*, L.

Congre congrus, γογγρος des Grecs, anguille de mer. Voy. *Muræna Conger*, L.

Coni, Conin. Anciens noms français du lapin. Voy. *Lepus Cuniculus*, L.

CONI, en Piémont (Eaux minérales de).

Farinanus (F.-D. de). *Tract. de thermis valderianis prope Cuneum in Pedemonti sitis.* Turin, 1690, in-8°.

Conidie. Nom que porte en Sicile le psyllium, *Plantago Psyllium*, L.

CONIFÈRES, *Coniferæ*. Famille naturelle, l'une des plus importantes du règne végétal, de la tribu des dicotylédones (polycotylédone pour quelques auteurs), de la classe des diclines, dont le nom vient de la forme des fruits, en cône, dans un grand nombre des plantes qui la composent. Elle renferme des arbres souvent d'une grande hauteur, à feuilles persistantes, toujours vertes, simples, solitaires ou fasciculées, étroites; ils habitent surtout les pays froids, les montagnes, et même le voisinage des neiges éternelles, dont ils forment la seule verdure. Les conifères, par leur haute stature et leur volume, fournissent des bois précieux à la marine et aux arts du charpentier, du menuisier, etc. Le bois du sapin est d'un emploi excessivement fréquent par la facilité de le travailler, tant il est tendre et pourtant de durée, à cause des sucs résineux dont il est imprégné; aussi le bois de cèdre passait-il chez les anciens pour être d'une durée éternelle. On emploie le bois *saigné*, c'est-à-dire, celui des arbres dont on a retiré la résine, ce qui est le plus ordinaire, ou *non saigné*, mais alors il a une odeur extrêmement forte. Les feuilles de plusieurs conifères servent à préparer des espèces de bières, ainsi que les fruits de celles qui sont bacciformes, tels que le genièvre, dont on extrait même une sorte d'alcool. Les amandes des cônes sont huileuses, et rancissent assez facilement, cependant on mange, étant fraîches, celles des *Pinus Pinea*, L., et *Pinus Cembra*, L., et on peut en extraire une huile, mais qui ne se conserve guère. Le plus grand avantage que les arts et la médecine retirent des conifères, c'est la production de la résine dont sont imprégnées toutes les parties de ces végétaux; on l'en extrait à l'aide de l'incision de leur tronc, d'où elle coule sous forme liquide, qu'on appelle du nom générique de térébenthine, et qu'on désigne parfois par l'expression impropre de baumes pour quelques espèces américaines. Ces sucs se concrètent parfois spontanément, mais plus souvent par la distillation qu'on en fait pour obtenir leur huile volatile; le résidu s'appelle plus particulièrement résine, et on en fait des préparations qui seront détaillées au mot *Térébenthine* (La biographie de cet article est à Pinus).

Coniffel. Nom celte du lapin, *Lepus Cuniculus*, L.

Conein. Synonyme de *Conéine* et de *Cicutine*. Voy. ces mots.

Conila. Nom de l'origan chez les anciens. Oribase appelait conile une plante qui était un purgatif violent.

Coniza. Voy. *Conyza*.

CONIUM. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la pentandrie digynie. Son nom est la traduction presque littérale du grec κωνειον, qu'il porte dans Hippocrate.

C. Aracacha, V. *Aracacha*.

C. maculatum, L., *Cicuta major*, off. (1) Ciguë officinale, grande Ciguë (*Flore méd.*, III, fig. 120). Cette plante bisannuelle croît chez nous dans les terres arides remuées, les décombres, le long des haies, etc. Elle se trouve dans la plus grande partie de l'Europe, et particulièrement dans le midi; ainsi elle est très-fréquente dans le Péloponèse, entre Athènes et Mégare (*copiosissima inter Athenas et Megaram*. Sibth., *Flor. Græc.*, I, 187) : ce qui prouve que c'était la ciguë dont les Athéniens se servaient pour faire périr certains personnages, et dont Socrate mourut. Il ne peut pas y avoir le moindre doute à ce sujet, car la ciguë vireuse ne se trouve pas dans ce pays, non plus que le *Phellandrium aquaticum*, L., et l'*Æthusa Cynapium*, L. Elle croît aussi autour de Vienne, en Autriche, et c'est elle qui a servi aux expériences de Stoerck. C'est la ciguë officinale, et la seule que les pharmaciens doivent employer lorsqu'on prescrit la ciguë.

Le *C. maculatum*, L., que Lamarck appelle *Cicuta major*, tue les bœufs et non les chevaux, les chèvres, les moutons; on dit que tous en mangent quand elle est sèche (*Flor. Sibir.*); sa racine, qui a la forme d'un petit navet, est blanche, chevelue, chargée de stries circulaires; elle contient, la première année, un suc blanc qu'on ne voit plus la seconde. Sa tige est élevée de 2 à 4 pieds, branchue, glabre, lisse, chargée de taches noires à la base, ou plutôt sang de bœuf, surtout dans la jeunesse de la plante. Ses feuilles sont bipinnées, à folioles ovales, écar-

(1) *Voyez* la note relative au genre *Cicuta*, Voy. *Ciguë*.

tées, pinnatifides au sommet, glabres, d'un vert foncé, surtout en dessus. Les ombelles sont pourvues d'une collerette de 3-5 folioles, petites, ovales, et les ombellules d'une involucelle à 2-3 autres très-aiguës, placées du côté externe. Les fleurs sont blanches, et les semences qui leur succèdent globuleuses, marquées de stries crénelées, tuberculeuses. Toute la plante répand, surtout étant froissée, une odeur fétide, musquée, ou de cuivre, qu'on a comparée à celle de l'urine de chat, et qui est susceptible de causer une sorte de narcotisme, lorsqu'on la respire trop longtemps (*Journ. des pharm.*, in-4°, 99). Ce qu'il y a de remarquable, c'est que cette odeur se fait plus sentir dans la plante entière que contuse, et sèche que récente (Fée). Cette plante, par son *habitat,* ne peut se confondre qu'avec la petite ciguë, *Æthusa Cynapium*, et le cerfeuil sauvage, *Chærophyllum sylvestre,* L.; ni l'un ni l'autre n'ayant ni taches à la tige, ni involucres, ni semences tuberculeuses, en seront distingués de suite. On reconnaît en particulier les cerfeuils, avec lesquels on peut confondre la ciguë, en ce qu'ils ont les tiges gonflées aux articulations, les feuilles velues et les semences allongées. Quant aux autres Ombellifères portant le nom de ciguë, V. *Ciguë.*

Il paraît que la température du climat influe sur les propriétés de la ciguë; plus il est chaud, et plus elles sont actives. Dans les pays tempérés, ou dans les lieux qui par leur élévation les représentent, cette plante paraît très-peu énergique. J. Colebrook se plaint que l'extrait de ciguë d'Angleterre est presque sans action, et qu'il faut se servir de la plante fraîche (Sprengel, *Hist. de la méd.*, V, 477). M. Steven assure que, dans la Crimée, elle est si peu redoutable, que les paysans la mangent (*Dict. des drogues,* etc., II, 132). Celle de nos provinces méridionales est plus active que celle du reste de la France, d'après M. Larrouture (*anc. Journ. de méd.*, XXIII, 411). C'est en Espagne, en Italie et en Grèce qu'elle paraît jouir de toute l'énergie dont elle est susceptible. M. Morris trouve que celle de Portugal est infiniment plus efficace que celle de Vienne (*Trans. phil.*, LIV, 172). On remarque même que dans les étés chauds et à une exposition du midi, le *Conium* a plus d'activité que dans des circonstances contraires. Pour que la plante soit dans sa plus grande force, il faut la cueillir à l'époque de sa floraison, qui est à peu près vers la fin de juin dans notre climat, pour en faire l'extrait, qui est la préparation la plus usitée; ou, si on veut la conserver, la sécher à l'ombre et la serrer dans des vases opaques, clos, à l'abri de l'air et de la lumière, qui l'altèrent, sans pourtant lui ôter toutes ses propriétés; elle est moins âcre alors, mais le principe résineux actif y subsiste (Thomson, *Bot. du droguiste*, 333).

La ciguë est une plante célèbre dans l'antiquité par ses effets délétères. Il paraît, d'après Théophraste, que les Athéniens y mêlaient le suc de pavot, lorsqu'ils l'employaient pour donner la mort, afin que celle-ci fût plus douce; et effectivement, nous voyons que celle de Socrate fut exempte de toute souffrance. Quelques médecins affirment que l'addition d'opium à la ciguë fait perdre à celle-ci toutes ses propriétés (Macartan), et se demandent si on ne pourrait pas l'employer dans les empoisonnements par cette Ombellifère. Tournefort prétend que, dans l'île de Ceos, une loi obligeait de donner la ciguë à ceux qui passeraient soixante ans, afin que les autres trouvassent de quoi se nourrir, l'île étant trop petite (*Voyage*, II, 13). Les anciens l'employaient aussi en médecine, comme on le voit dans les ouvrages d'Hippocrate et de Galien, malgré les propriétés toxiques indiquées dans le poëme de Nicandre. Pline la mentionne aussi et la vante contre l'ivresse. Cette plante était à peu près oubliée, lorsque, vers 1760, Antoine Stoerck, médecin de l'empereur d'Autriche, la soumit à des expériences, d'abord sur des animaux, et en prit ensuite lui-même le suc épaissi. Convaincu qu'administrée convenablement, elle pouvait l'être sans danger, il la donna dans les maladies cutanées, les engorgements squirrheux, les abcès chroniques de la peau, parce que quelques essais en ce genre, faits, dès le 16e siècle, par Wier, H. de Heers et Rathlauw, l'avaient mis sur la voie de ces propriétés (Sprengel, *loc. cit.*). Dans le premier ouvrage qu'il publia sur ce sujet, il rapporte vingt observations sur l'usage des pilules préparées avec l'extrait de ciguë pour la guérison des engorgements squirrheux, d'abcès chroniques, d'ulcères de mauvaise nature; et dans les suivants, il constate, en outre, l'efficacité de son emploi dans le cancer, le rachitisme, la carie, les cachexies, etc. Dès lors les praticiens se mirent de toutes parts à employer la ciguë, mais avec des succès différents, ce qui provenait non-seulement de l'idiosyncrasie des sujets et des maladies où on l'administrait, mais encore de ce que quelques-uns employèrent d'autres plantes que le *Conium maculatum,* la ciguë vireuse, *Cicuta virosa*, L., par exemple, ou même le *Phellandrium aquaticum,* L., et de ce que d'autres usèrent de mauvaises préparations de la ciguë officinale. D'abord louée outre mesure, regardée comme un médicament pourvu de qualités éminentes, extraordinaires, sa réputation tomba peu à peu, et aujourd'hui elle est beaucoup déchue, quoiqu'on en fasse encore usage. Dehaen, ennemi de Stoerck, il est vrai, alla jusqu'à prétendre que l'eau chaude était plus efficace qu'elle, en quoi il fut victorieusement réfuté par plusieurs médecins, ses compatriotes.

Le cancer occulte, ou l'engorgement squirrheux des mamelles et des autres régions glanduleuses du corps, comme celui des testicules, est l'affection contre laquelle on a surtout préconisé l'emploi de la ciguë, et celle dans laquelle on continue de la prescrire. Les journaux scientifiques et les ouvrages des praticiens sont remplis de faits où cette administration a été suivie de résultats fort variés; on peut même dire que l'efficacité de la ciguë a été à peine aperçue dans le plus grand nombre d'entre eux, et que les maladies, parfois enrayées dans quelques sujets, ont continué à marcher ensuite vers une terminaison fâcheuse; le plus souvent même elles

n'ont paru en éprouver aucun ralentissement. Mais on peut dire que ces insuccès tiennent à la gravité et à la nature même de l'affection où l'on donne la ciguë. Le cancer est jusqu'ici une maladie incurable, contre laquelle tous les médicaments viennent échouer, et la ciguë est certainement celui qui a encore le plus de prise sur lui, surtout si on la donne dans l'origine des désordres, à l'invasion du mal, et non dans un état de dégénérescence complète. On a remarqué qu'elle est plus efficace dans les cancers de la peau que dans ceux des glandes.

Comme fondant des engorgements viscéraux, la ciguë offre plus de chances de succès; on l'a vue, donnée contre ceux du foie, du mésentère, de l'utérus, de l'estomac même, avoir parfois des avantages assez marqués. Les praticiens, obligés de varier leurs prescriptions dans des traitements souvent fort longs, ont, dans plus d'une circonstance, recours à ce moyen, et parfois avec succès; jamais, du moins, on n'a eu à se plaindre de l'emploi de cette plante, qu'on donne toujours trop timidement, et on lit dans les observateurs des cas d'engorgements de toute nature, qui ont cédé à l'usage de la ciguë convenablement administrée (*Ann. de Montp.*, 193, 1806).

C'est surtout dans les scrofules ou autres maladies lymphatiques, qu'on paraît avoir retiré le plus d'avantages de la prescription de la ciguë, s'il faut en croire Quarin, Locher et Cullen. M. Dupuy de la Porchère rapporte neuf cas d'ulcères et de glandes scrofuleuses ulcérées, guéris par elle, et il la regarde comme l'antidote de cette affection (*Anc. Journ. de méd.*, XXII, 219).

Les maladies cutanées proprement dites, telles que les dartres, la teigne (*J. gén. de méd.*, XXXVIII, 437), la gale répercutée, etc., ont été soumises avec efficacité au traitement de la ciguë; c'est même le premier emploi qu'en fit Jean Wier dans le 16e siècle, et un de ceux où elle a été trouvée le plus efficace par Stoerck. Un malade traité avec succès par M. Valentin, pour un catarrhe invétéré de la vessie, prit jusqu'à 4 livres d'extrait de ciguë; il avait commencé par 6 grains, et avait été jusqu'à 3 gros par jour (*Annal. de méd. pratiq.*, Montpellier, 1808).

Des reliquats de maladies vénériennes, comme ulcères, tumeurs, périostoses, etc., ont été également guéris par l'emploi de la ciguë officinale, au dire de Stoerck et des fauteurs de sa doctrine sur cette plante. Le docteur Larrieu a surtout eu l'occasion de vérifier le succès de ce traitement (*Journ. de méd.*, par Corvisart, etc., IV, 267).

On a donné l'extrait de ciguë dans les engorgements laiteux des mamelles, dans les dégénérescences que les praticiens regardent comme produites par le lait (*Ann. de Montp.*, 1806, p. 195), fondé sans doute sur ce que l'usage de la ciguë paraît diminuer la sécrétion du lait, par la raison, dit M. Guersent, qu'elle émousse l'espèce d'orgasme nécessaire à cette fonction. On prétend même qu'elle empêche le développement des seins et qu'elle les flétrit. Plusieurs accoucheurs ont employé avec avantage la ciguë, jointe à la valériane, au commencement de la fièvre puerpérale, et M. Autenrieth l'a prescrite en injection dans l'utérus contre cette maladie (*Gaz. de Salsbourg*, ext. *Bibl. méd.*, XXIV, 279).

On a aussi donné la ciguë dans la coqueluche. En 1781, il régna à Varsovie une épidémie de cette maladie, qui fut, comme toutes les coqueluches, très-opiniâtre, qui résistait à tous les moyens, et dans laquelle le docteur Schlesinger obtint le plus heureux résultat de l'emploi de cette plante, unie, il est vrai, au tartre stibié. Il dissolvait dans 20 onces d'eau un grain d'émétique, y délayait 2 grains d'extrait de ciguë, et ajoutait une demi-once de sirop de framboises; il faisait prendre cette dose en deux jours, et le succès en fut aussi prompt qu'efficace (*Bibl. méd.*, LVIII, 379). Les docteurs Butler et Odier ont confirmé l'avantage de la ciguë dans la coqueluche.

Georges Haffner avait recours à la ciguë dans les hydropisies des articulations (*Diss. de hydr. articul.*, p. 20). Les vertus éminemment diurétiques de cette plante, dont nous parlerons plus bas, portent à croire qu'elle doit être utile dans ces maladies.

M. Alibert a conseillé les vapeurs *cicutées* contre la phthisie catarrhale; il cite un cas où leur inspiration a été salutaire (*Mat. méd.*, I, 635), et vante la plante elle-même dans la phthisie scrofuleuse et nerveuse.

Fothergill assure que la ciguë est très-propre à faire cesser les spasmes, et qu'en général elle agit comme un remède calmant (*Med. obs.*, III, 400). Depuis, MM. Chaussier et Duméril ont constaté son efficacité dans les névralgies faciales, et M. Guersent dans les sciatiques opiniâtres sans embarras gastrique, maladies où plusieurs auteurs l'ont beaucoup vantée (*Dict. des Sc. méd.*, V, 212). On lui a accordé aussi une vertu sédative, car les anciens la donnaient pour amortir les désirs vénériens, et saint Jérôme rapporte que les prêtres égyptiens se réduisaient à l'impuissance en buvant tous les jours un peu de ciguë; aussi l'a-t-on donnée dans la *nymphomanie*, le *satyriasis*, etc. La ciguë, excitante de la vie animale, paraît donc sédative de la vie organique.

Dans tous les cas dont nous venons de parler, la ciguë se donne en extrait, dont on forme des pilules du poids de 2 grains, qu'on peut répéter d'abord une ou deux fois par jour. On augmente successivement la quantité, et on peut aller jusqu'à un gros et plus par jour, comme nous l'avons dit plus haut, et jusqu'à 4, pendant plusieurs semaines, suivant Stoerck. Lorsqu'on prescrit la ciguë dans les affections nerveuses, il faut la donner à des doses plus fortes, comme 12 et 18 grains par jour, pour commencer. Nous avons fait pressentir que, suivant le pays et la saison, l'extrait paraissait avoir plus ou moins de force. Les soins apportés à sa préparation ne sont pas moins nécessaires pour qu'il soit de bonne qualité. Stoerck recommande de le faire avec le suc filtré de la plante fraîche, et d'y ajouter de la poudre de ciguë, lorsqu'il est en consistance de sirop, pour le mettre à celle d'extrait; d'autres font évaporer le suc récent de ciguë au bain-marie, après l'avoir laissé

déposer et filtré; d'autres y laissent la matière féculente, ne le filtrent pas, et le font sécher à l'air libre, au soleil ou à l'étuve; il s'appelle alors *extrait avec la fécule*. Parmentier recommande de filtrer le suc, de le faire évaporer au bain-marie, et d'y incorporer ce qui est resté sur le filtre, lorsque l'extrait est en consistance de sirop; d'autres y ajoutent même de la poudre de ciguë. L'extrait séché à l'étuve avec la fécule a toutes les qualités dont il est susceptible, et nous paraît l'emporter sur tous les autres; il est de beaucoup préférable à celui que quelques pharmaciens faisaient venir de Vienne, le supposant meilleur que le nôtre, à la prière de certains praticiens, ainsi que nous l'avons vu faire il y a une vingtaine d'années. On l'imite en ajoutant de la poudre de ciguë à l'extrait par décoction de la plante sèche, ce qui forme un mauvais médicament, à peu près sans vertu. On n'use point, ou rarement, de la plante sèche, qui n'est pas sans vertu, mais qui en a moins que celle qui est fraîche; l'extrait qu'on en préparerait serait presque inerte, ce qui explique pourquoi ce médicament est parfois sans propriété, et les différences qu'on observe entre l'aministration de tel ou tel extrait.

Pendant l'usage de l'extrait de ciguë, les urines augmentent en quantité, déposent un sédiment épais et glaireux, deviennent mordicantes et offrent une odeur nauséabonde (Stoerck). On pourrait employer le suc frais de la plante, dans la belle saison, depuis dix gouttes jusqu'à un scrupule (Peyrilhe): Bergius indique une demi-once jusqu'à une once. La poudre, que Cullen préférait à toute autre préparation de la ciguë, est inusitée; sa dose est d'un demi-gros par jour. L'infusion de la plante fraîche, peu ou point usitée, se donne à la dose de 2 onces pour une livre d'eau.

La plante fraîche, hachée, s'applique en cataplasme sur les mamelles squirrheuses, cancéreuses, etc., ou endurcies par le lait. M. Hallé, d'après Stoerck, saupoudrait les cataplasmes émollients mêlés de saindoux, dont il se servait dans le même cas, avec de la poudre de ciguë.

M. Schroeder a donné une analyse de la ciguë dans le Journal de Schweigger. M. Brandes, à qui on en doit une plus récente, l'a trouvée composée d'une matière particulière, qu'il nomme *cicutine* ou *conéine*, d'une huile très-volatile, odorante, d'albumine, de résine, de matière colorante, de sels (*Archiv. pharm. All. sept.*). M. Giseke, qui a présenté au concours ouvert à Hall, sur cette plante, un travail sur le principe actif de la ciguë, a retiré de ses semences un produit alcalin d'une odeur vireuse et pénétrante, coloré en jaune, qui à petite dose tue les animaux: 2 grains ont fait mourir un lapin en 55 minutes; 5 grains, un autre en 2 minutes; un demi-grain en une heure 3 secondes (*Journ. des pharm.*, XIII, 366). Ce principe délétère, obtenu des graines de ciguë, montre qu'il n'est pas exact de dire que les graines des ombellifères ne partagent pas les propriétés délétères des plantes qui les produisent; il justifie l'assertion de Cullen, qui assure que l'extrait des semences est plus actif que celui de la plante. En 1799, M. Mérat-Guillot, pharmacien à Auxerre, prouva que le dépôt qui se forme dans le suc de la ciguë contenait du sel marin (*Journ. des pharm.*, in-4°, 330). Le docteur anglais Paris dit que les propriétés de la ciguë résident dans un principe résineux, que l'on peut obtenir par l'évaporation de la teinture éthérée de ses feuilles.

L'empoisonnement par la ciguë officinale est plus rare que celui par la ciguë vireuse, parce qu'elle n'a pas de ces grosses racines qui peuvent en imposer pour celles du panais, motif le plus fréquent des malheurs causés par cette plante. Il en faut aussi une plus grande quantité, parce qu'elle est moins active. Dans les nombreuses expériences faites par M. Orfila sur les animaux, avec le *Conium*, il n'a pu produire la mort que dans un petit nombre de cas; il en résulte qu'il agit sur le cerveau, et qu'il enflamme le plus ordinairement l'estomac (*Toxicologie*, II, 437). On trouve dans le *Journ. de méd. de Corvisart*, etc. (XXIII, 107), le cas d'un grenadier mort 3 heures après avoir mangé de la ciguë, dans un état de congestion sanguine cérébrale très-considérable, ayant eu la face bleue, les extrémités froides, le pouls ralenti jusqu'à trente pulsations, petit, dur, etc. Dans un autre cas d'empoisonnement par cette plante, le malade éprouva de l'engourdissement, des nausées, des vomissements copieux, avec douleur sourde à l'estomac, des crampes, ayant le pouls vif, petit, des éblouissements, des vertiges, des hallucinations, etc. On provoqua de nouveau le vomissement, puis on donna des boissons de graines de lin émulsionnées, etc., qui guérirent le malade (*la Clinique*, IV, n° 9). La différence des symptômes dans ces deux faits, vient sans doute de la quantité de ciguë ingérée. Le dernier indique le traitement à faire en pareil cas, et le premier le besoin qu'il y avait de saigner copieusement le malade. Tragus et Stoerck ont recommandé le vinaigre dans l'empoisonnement par la ciguë. Haram a rappelé à la vie, au moyen d'une cuillerée de suc de citron, un chat empoisonné par la ciguë.

On prépare avec la ciguë, ou l'extrait dont nous avons parlé plus haut, une huile, par son infusion dans ce liquide; un emplâtre de ciguë; des pilules, etc., etc. On a remarqué que, comme fondant local, elle réussit mieux en pulpe ou bouillie que l'emplâtre.

Les gens de la campagne mettent de la ciguë entre leurs matelats pour tuer les punaises, ou du moins les éloigner.

Quelques auteurs, Pétagna surtout, on parlé des cas où la ciguë est plus nuisible qu'utile. En se rappelant qu'elle est excitante localement, on sera détourné de l'employer sur les plaies vives, sur les surfaces dénudées. *Voyez* Bodard, *Cours de mat. méd. comparée*, II, 113.

Dresigius (S.-F.). *Diss. de cicutâ atheniensium pœna publica.* Lipsiæ, 1734, in-4°. — Stoerk (A.). *Libellus, quò demonstratur: cicutam non solum usu interno tutissimè exhiberi, sed et esse simul remedium valdè utile in multis morbis, etc.* Vindob., 1760,

in-8°, traduit en français par Le Begue de Presle. Paris, 1762, in-12. — Id. *Libellus secundus, quo confirmatur, cicutam, etc.* Vind., 1761, in-8°. — Id. *Libellus, quo continuatur, cicutam experimenta et observat. circa nova, etc.* Vind., 1765, in-8°. — Quarin (J.). *Tentamina de cicutâ.* Vind., 1761, in-8°. — Ortega (C.-G.). *De cicutâ commentarius.* Matriti, 1761, in-8°. — Leber (F.). Traité de l'utilité de la ciguë en chirurgie (en allemand). Vienne, 1762, in-8°. — Hoffmann (C.-L.). De l'usage de la ciguë (en allemand). Munster, 1762, in-8°. — Salomon (J.). *De cicutæ agendi modo, etc.* Halæ, 1763, in-4°. — Andry. Thèse sur la ciguë. Paris, 1763 (Nous n'avons pu nous en procurer le titre latin exact). — Ehrhart (P.-J.). *Diss. de cicutâ.* Argentorati, 1763, in-4°, fig. — Huber (J.-J.). *Programma de cicutâ.* Cassel, 1764, in-4°. — Lange (J.-H.). *Diss. dubia cicutæ vexata*; resp. Mueller. Helmstadii, 1764, in 4°. — Martinez (Q.). *Dissertacion sobre el uso de la cicuta.* Madrid, 1764, in-4°. — Haen (A.). *Epistola de cicutâ.* Viennæ-Austriacæ, 1765, in-8°. — Id. *Responsio ad sibi communicatas observationes vratislavienses de cicutâ.* Francf., 1761, in-8°. — Tartreaux (G.). *Epistola apologetica viri celebris b. l. Tralles adversus A. Dehaen in causa de cicutæ usu,* 1767, in 8°. — Vivenzi (J.). *De cicutâ commentarius.* Neapoli, 1767, in-8°. — Karlschmid (C. F.). *Programma de cicutâ.* Ienæ, 1768, in-4°. Hartmann (P.-E.). *Diss. quæ insignem cicutæ stoerckianæ, etc.* Trajecti-ad Viadr., 1772, in-4°. — Schlinder (M.). *Obs. circa usum conii maculati, etc.* Ulmæ, 1791, in-4°.

Conima mayor. Un des noms espagnols de l'*Erigeron viscosum*, L.

Conjugala. Un des noms du myrthe, *Myrthus communis*, L., dans Pline.

Conna. Nom du crapaud en Finlande. Voy. *Rana.*

Conna. Un des noms malabares de la casse des boutiques, *Cassia Fistula*, L.

— conati. Un des noms caraïbes du *Phyllanthus Niruri*, L.

Connana pili. Nom du *Passiflora normalis*, W., au Mexique.

CONNARUS. Ce genre, de la famille des Thérébinthacées de Jussieu (*Connaracées*, Rob. Brown), de la monadelphie décandrie, a l'une de ses espèces, le *C. africanus*, Cav., usitée par les nègres, qui emploient la décoction de son écorce comme astringente, dans les blessures (*Bull. des Sc. nat.*, Fér., XIII, p. 202).

Connaubari. Nom du *Brunsfelsia americana*, L., à la Guadeloupe (Voy. ce mot).

CONNECTICUT. L'un des États-Unis d'Amérique. Ses eaux minérales sont peu connues : on parle néanmoins d'une source sulfureuse et gazeuse dans le comté de Lichtfield; il y en a une encore plus en renom dans le comté de Strafford. On vante enfin les quatre sources du comté de Suffield, comme agissant fortement sur tous les organes excrétoires (Alibert, *Précis*, etc., 533).

Connikessi. Un des noms malabares de l'*Abrus precatorius*, L. (Voy. ce mot).

Connilo, Connin. Anciens noms du lapin. Voy. *Lepus Cuniculus*, L.

Connina. Un des noms du *Chenopodium Vulvaria*, L., dans les anciens auteurs.

Conocchia, Conocchie. Nom de l'*Agaricus procerus*, Bull., en Italie.

CONOHORIA. Genre de la famille des Violariées, de la pentandrie digynie. Le *C. Cuspa*, Kunth, grand arbre de Cumana, a les feuilles et l'écorce extrêmement amères, renommées pour leurs propriétés fébrifuges; on les prend en poudre et en décoction (*Nov. gen. et spec.*, VII, 242) sous le nom de *Conoria*. M. Fée se demande si ce serait là la fausse angusture ?

Conomon. Nom du *Cucumis Conomon*, Thunb., au Japon.

Conradskraut. Nom allemand de l'*Hypericum Androsæmum*, L.

CONSERVES. Classe de préparations pharmaceutiques composées de matières végétales mêlées avec du sucre, destiné à en procurer la conservation. Ce nom n'est applicable qu'aux préparations où n'entre qu'une seule substance; les autres prennent celui d'*Électuaire*. On peut préparer des conservés avec la plupart des parties des végétaux, comme fruits, fleurs, feuilles, etc. Si ces parties sont entières et seulement imbibées et entourées de sucre, ce sont des condits ou confits : les vraies conserves sont les préparations où le végétal, ou quelques unes de ses parties, est mis en poudre, en pulpe, etc., et incorporé avec le sucre aussi en poudre, ou cuit à la plume, dans la proportion de trois ou quatre parties de sucre contre une de la plante, dont on conserve ainsi l'odeur et les propriétés. Il n'y a pas de végétal qui ne puisse être ainsi conservé, pour ainsi dire, entier et à l'état isolé. C'est donc à tort qu'on n'emploie plus guère ces préparations, qui peuvent nous rendre, pendant l'hiver, les plantes comme fraîches, ou du moins ayant perdu le moins possible, au moyen de la plus simple de toutes les préparations, et par l'intermédiaire d'un corps conservateur qui n'altère que peu ou point les substances qu'on lui confie. On eût pu du moins conserver celles des végétaux actifs, et que la dessiccation rend inertes, comme les renonculacées, les plantes odorantes, etc. On employait beaucoup autrefois les conserves de roses, du cynorrhodon, de racine d'aunée, de romarin, etc.

Consiliso. Nom de l'hellébore, *Helleborus viridis*, L., dans Pline et Columelle.

Consire, Consyre. Noms anciens de la grande consoude, *Symphytum officinale*, L.

Consolation (Eaux min. de). Voy. *Notre-Dame-de-Consolation.*

Consolida, off. Nom du pied d'alouette, *Delphinium Ajacis*, L., dans quelques auteurs.

Consolida major, off. (en italien *Consolida maggiore*, et en portugais *Consolida mayor*). Nom officinal de la grande consoude, *Symphytuma officinale*, L., et de quelques autres plantes, crues, comme elle, propres à consolider les plaies.

Consolida media, off. Nom de la bugle, *Ajuga reptans*, L.

— minor, off. Nom de la brunelle, *Prunella vulgaris*, L.

CONSOLIDANTS, *Consolidantia.* Médicaments destinés à achever, à rendre plus certaine, etc., une guérison. On conçoit que ces médicaments doivent varier suivant la maladie, et être souvent les mêmes que ceux qui ont mis en voie de guérison, à des doses semblables ou différentes, suivant l'exigence des cas. Ainsi le quinquina, qui a coupé une fièvre intermittente, doit être continué après que les accès ont disparu, pour assurer la guérison, et empêcher la récidive de cette fièvre. On en dira autant du mercure dans la syphilis, etc. Les meilleurs consolidants sont souvent dans la conduite du malade après

sa guérison, et dans l'observation scrupuleuse des règles de l'hygiène.

Gruau (J. D.). *Diss. de medicamentorum consolidantium agendi modo et usu*; præses E.-F. Kaltschmidt. Ienæ, 1761, in-4°.

CONSOMPTIFS. Médicaments propres à consumer, détruire les chairs baveuses, exubérantes, fongueuses, etc. On réduit ces surfaces molasses par des caustiques qui détruisent leur tissu même, ou par des corps qui absorbent l'humidité, la sanie, etc., qui consument les fongosités par leur infiltration, comme le font l'alun calciné, et même le sucre en poudre ou toute autre substance qui absorbe avec avidité les particules aqueuses. On prend plus volontiers le premier moyen consomptif, comme plus expéditif, d'autant qu'il est sans douleur; mais le second arrive à peu près au même but, celui de rendre les surfaces ulcérées susceptibles de cicatrisation, en détruisant, non le tissu, mais l'humidité qui mettait obstacle à cette cicatrisation, ou au bon état de la plaie.

Consoude (grande). Nom du *Symphytum officinale*, L.
— (moyenne). Nom de la bugle, *Ajuga reptans*, L.
— (petite). Nom de la brunelle, *Prunella vulgaris*, L., et quelquefois de la paquerette, *Bellis perennis*, L.
— (royale). Nom du pied-d'alouette des jardins, *Delphinium Ajacis*, L.

Consuelda major. Nom espagnol de la grande consoude, *Symphytum officinale*, L.

CONTAGIUM. Principe de la contagion, germe reproducteur et propagateur des maladies dites contagieuses, c'est-à-dire, transmissibles d'individu à individu, par transport de l'un à l'autre, avec ou sans intermédiaire, d'un produit morbifique particulier. Le vaccin est le *contagium* de la vaccine, le virus variolique celui de la petite vérole, le claveau celui de la clavelée, le pus syphilitique celui de la syphilis. La rage, la gale, la rougeole, la scartaline, etc., et peut-être, dans quelques circonstances du moins, la coqueluche, la dyssenterie, la phthisie, etc., paraissent être transmissibles par o n tagion, et pourvues par conséquent de *contagium*. Les *contagium* sont bien plus communément des causes de maladies que des agents thérapeutiques; toutefois, leur inoculation offre souvent un moyen d'atténuer les symptômes et le danger de certaines affections; celle du virus variolique, par exemple, ne donne en général qu'une petite vérole discrète; celle du vaccin préserve de la variole; celle de la gale a quelquefois été conseillée dans le traitement d'affections attribuées à la répercussion de cet exanthème, et celle du pus blennorrhagique (conseil que nous nous gardons de recommander) dans le cas d'engorgement des testicules survenu après la suppression d'un écoulement gonorrhéique, etc. A part l'inoculation du virus variolique, du vaccin et du claveau, *contagium* qui peut-être ne diffèrent pas essentiellement l'un de l'autre, ce mode de traitement, fondé plus sur des théories que sur l'observation, est peu employé, et semble généralement fort hasardeux; il ne doit jamais, en tous cas, être tenté qu'avec une extrême prudence.

Contentifs. Médicaments ou plutôt appareils, propres à maintenir en place les parties coupées, fracturées, déplacées.

Contia. Une des variétés de l'olive dans Pline.

Contra. Espèce d'armoise, *Artemisia contra*, L., dont les semences, ou plutôt les têtes de fleurs, sont vermifuges, ce qui les fait appeler *Semen contra*, nom qui a été étendu à plusieurs autres capitules de plantes du même genre, ou même des genres différents, qui sont censés partager cette propriété. Voy. *Semen contra*.

Contra capitan. Nom de l'*Aristolochia anguicida*, L., à Carthagène des Indes.
— couleuvre. Nom de l'*Ægiphila salutaris*, Kunth, sur les bords de l'Orénoque. V. *Ægiphila*.

Contractifs, Contractants. *Contrahentia*. Synonymes d'*Astringents* (Voy. ce mot).

Conrayerba, Contrahierva, Contrajerva. Noms espagnol, portugais et hollandais du *Dorstenia Contrayerva*, L.

Contrayerba, ou Contrayerva. Ces deux mots, qui sont le même, à la prononciation près, et qui signifient *Herbe contre* le poison (ce dernier mot sous-entendu), se donnent à plusieurs végétaux différents, tels que le *Milleria Contrayerva*, Cav., le *Psoralea pentaphylla*, L., l'*Aristolochia trilobata*, L., le *Passiflora normalis*, W., etc., et surtout au *Dorstenia Contrayerva*, L., qu'on désigne sous les noms de *Contrayerva major*, *nova*, etc., dans quelques pharmacologies.

Contrayerba de bejuco (liane contre poison). Nom de l'*Aristolochia fragrantissima*, Ruiz, au Pérou (Voy. ce mot).
— germanica, off. Un des noms officinaux de l'*Asclepias Vincetoxicum*, L.
— du Mexique, *Psoralea pentaphylla*, L.
— du Pérou, *Dorstenia Contrayerva*, L.
— virginiana, off., *Aristolochia Serpentaria*, L.

Contrayerva, Contrayerve. Noms anglais et allemand du *Dorstenia Contrayerva*, L.

CONTRE-POISONS. On nomme ainsi toute substance capable de rendre nulle l'action d'un poison encore contenu dans nos organes. Cette substance doit, comme l'a établi M. Orfila, pouvoir être prise à grande dose sans aucun danger; agir sur le poison, soit liquide, soit solide, à une température égale ou inférieure à celle de l'homme; avoir une action prompte; être susceptible de se combiner avec le poison, au milieu des sucs gastrique, muqueux, bilieux et autres, que l'estomac peut contenir; elle doit enfin en agissant sur le poison, le dépouiller de toutes ses propriétés délétères. Ces conditions, si rarement réunies dans une seule substance contre tel poison en particulier, ne peuvent jamais l'être par aucune contre tous les poisons en général : il n'y a donc point de contre-poison applicable à tous les genres d'empoisonnement (Voy. *Antidote*). Les vomitifs, les délayants, les adoucissants, les anti-phlogistiques, utiles en général dans les empoisonnements, comme propres à évacuer, à délayer la substance délétère, ou à combattre l'inflammation, qui souvent succède à son action, ne sont point des contre-poisons proprement dits. Appliqués dans tous les cas indifféremment, ils peuvent d'ailleurs avoir aussi leur danger. L'huile,

le blanc d'œuf, le sucre, le charbon, l'ammoniaque, etc., ont été particulièrement vantés comme antidotes d'un certain nombre de poisons ou de venins; mais leur efficacité est si loin d'être générale qu'elle est même contestée, pour la plupart d'entre eux, dans les cas où elle avait d'abord semblé le mieux établie. Quant aux empoisonnements par inoculation, l'ablation ou la cautérisation de la partie lésée, l'emploi de la ligature, de la succion, des ventouses, etc., peuvent, soit en enlevant ou détruisant le principe délétère, soit en suspendant son absorption, procurer sans doute de grands avantages; mais ni ces pratiques, ni les agents qu'elles mettent en œuvre, ne sauraient être rangés non plus au nombre des contre-poisons; ils ne conviennent d'ailleurs que dans un petit nombre de circonstances. En résumé, chaque espèce d'empoisonnement pouvant, à certains égards, réclamer un traitement spécial, c'est à l'histoire particulière de chaque poison qu'a dû être renvoyé l'examen des contre-poisons propres à le combattre.

Schober (J.). Petit trésor contre les poisons (en allemand). Gratz, 1575, in-8°. — Liebault (J.). *De praecavendis curandisque venenis, commentarius* (dans le *Thesaurus sanitatis* de l'auteur). Paris, 1577, in-12. — Bra (H. de). *De curandis venenis per medicamenta simplicia et facilè parabilia, libri duo.* Arnhemii, 1603, in-8° (Leovardiæ, 1616). — Zuccari (M.). *Methodus occurendi venenatis corporibus.* Neapoli, 1611, in-4°. — Pona (F.). *Antidotus bezoardica adversus omnia venena.* Veronæ, 1622, in-12. — Heucher (J.-H.) *Mithridates, sistens praservationem principis a veneno.* Vitteberga, 1706, in-4°.

CONTRE-STIMULANTS. Rasori donne ce nom à des substances qu'il croit douées de la propriété de ralentir directement l'action vitale, d'agir sur l'organisme en sens opposé des stimulants, de guérir ainsi les maladies produites par leur abus, ou dues en général à l'excès de la stimulation. Les contre-stimulants sont donc en définitive des débilitants; mais les médicaments placés dans cette classe par le réformateur italien, ne sont pas tous rangés par nous au nombre des débilitants : ce sont la saignée, les vomitifs, les purgatifs, même drastiques, les amers, les bains tièdes, les eaux minérales salines et martiales, les alcalis, les cantharides, le mercure, l'antimoine, etc. L'émétique est un des contre-stimulants les plus remarquables, et celui sur lequel ont été faites, en France, le plus de recherches (V. *ce mot*).

CONTREMOULINS. Ville de France (Seine inférieure), à une lieue de Fécamp, où Carrère (*Cat.*, 504) indique une source minérale.

CONTREXEVILLE. Petit village de France (Vosges), situé dans un vallon, à 4 lieues de Mirecourt et 6 de Bourbonne-les-Bains. Au couchant de ce village, est une source minérale froide, un peu acidule et ferrugineuse, qui en porte le nom, et n'a été signalée que depuis une soixantaine d'années, époque où deux jeunes calculeux furent, dit-on, guéris par son usage. Le médecin Thouvenel, qui en était possesseur, y avait attiré un grand concours de monde; mais aujourdh'ui on n'y voit guère par an, dit M. Fodéré (*Journ. complém.*, XXX), que soixante à quatre-vingts personnes; elle est même comme ignorée des médecins du département. La source, qui jaillit par un jet assez fort, s'écoule dans un petit bassin en pierre, où elle forme un dépôt d'un beau jaune rouge : la fontaine a 4 pieds en carré de hauteur, et se trouve au milieu d'un pavillon agréablement situé; l'eau en est claire, un peu onctueuse au toucher, d'une saveur et d'une odeur ferrugineuses. A une certaine distance, elle exhale une odeur hydro-sulfureuse, que présente, dans son bassin même, une seconde source, distante de 50 pas de la première, et qui offre d'ailleurs une composition semblable. Cela tient, dit M. Fodéré (*ibid.*), à ce que le bassin de celle-ci et le ruisseau auquel donne lieu celle-là sont remplis de matières végétales en décomposition. L'hydrogène sulfuré ne s'y trouve donc qu'accidentellement.

L'eau de Contrexeville a été analysée par Bagard (*Nature considérée*, 1774, IV, 145), Thouvenel, Nicolas, qui n'y indique par pinte que 8 grains de substances minérales (*Diss. chim. sur les eaux min. de la Lorraine*, Nancy, 1778, in-8°), et, en dernier lieu, par M. Fodéré. Celui-ci a obtenu, de 44 onces, 53 grains de résidu formé de : sulfates de chaux et de magnésie, 24; carbonates de chaux, de magnésie et peut-être d'alumine, 23; oxide de fer, 1 1/2; muriates de chaux et de magnésie, 1 1/2; silice, 2 1/2; matière organique, 1/2 : il n'y a d'ailleurs trouvé ni bitume, ni huile, ni soufre, qu'y admettaient les anciens. Le dépôt ochreux du bassin lui a donné, pour 24 grains : carbonate de chaux, 10; sulfate de chaux, 7; alumine, 4; silice, 2; fer, 1.

Cette eau a été recommandée contre diverses maladies de la peau, les engorgements abdominaux, et surtout les affections chroniques des reins et de la vessie. M. Fodéré, d'accord avec Bagard, qui les dit *saxifrages*, Thouvenel, Nicolas, etc., regarde comme bien démontrée son action prophylactique et même curative des affections calculeuses.

On la prend en boisson à la dose de 2, 4, 8 verres et davantage; elle doit être bue à la source, car elle s'altère beaucoup par le transport. On l'emploie aussi à l'extérieur dans le traitement des ulcères chroniques, de nature scrofuleuse surtout, des ophthalmies palpébrales, et, en injections, contre les écoulements du vagin et de l'urèthre. L'eau de la 2e source, sans doute à cause de son odeur sulfureuse, est administrée en bains, qu'on est obligé de chauffer, et en douches, mais en l'aiguise communément avec du sulfure de potasse.

Bagard (A.). Mémoire sur les eaux de Contrexeville en Lorraine. Nancy, 1760, in-8°. — Thouvenel. Mémoire chimique et médicinal sur les principes et les vertus des eaux min. de Contrexeville. Nancy, 1774, in-12. — Mamelet (A.-F.). Notice sur les propriétés physiques, chimiques et médicinales des eaux de Contrexeville, 1829, in-8°.

CONSTJOR. Nom malais du *Cæmpferia Galanga*, L.

CONTUANIX. Un des noms du plantain, *Plantago major*, L., dans quelques vieux auteurs.

CONTURSI, dans le royaume de Naples. C'est près de cette ville que sont les eaux sulfureuses du pont d'Olivet.

CONTUSA BASTARDA. Nom portugais de la maroute, *Anthemis Cotula*, L.

CONVALLARIA. Genre de plantes de la famille des Asparaginées, de l'hexandrie monogynie, dont le nom tire son origine de *Convallis*, vallée, et de λειριον, lys, parce que l'une de ses espèces, le *C. maialis*, L., croît dans les vallées des bois, et a l'odeur du lys.

C. japonica, L. (*Ophiopogon japonicus*, Ker.). Les Japonais et les Chinois, au rapport de Thunberg, usent des ognons confits au sucre de cette plante, dans différentes maladies (*Voyage*, IV, 61).

C. maialis, L., muguet, et dans les formulaires, *Lilium convallium*. Cette charmante plante montre, au mois de mai, ses fleurs radicales en grelot, d'un blanc agréable, qui ont une odeur suave, quoiqu'un peu forte, qu'on a comparée au musc, d'où lui vient le nom de *Muguet;* il leur succède des baies à trois loges monospermes : les feuilles de cette plante, également radicales, sont d'un vert gai, ovales pointues, plissées à la base, entières et glabres.

Les fleurs fraîches du muguet sont estimées céphaliques, propres à récréer et fortifier le cerveau et les nerfs, à empêcher les vertiges, etc.; cependant, comme leur odeur est forte, elles deviennent dangereuses à respirer dans des appartements fermés, surtout la nuit. Desséchées et pulvérisées, on les dit émétiques et purgatives. Un demi-gros de leur extrait purge fortement, d'après Mossdorf. M. Vauters propose de faire de cette plante un des succédanés de la scammonée. On en préparait une conserve. Les fruits, auxquels on attribue les mêmes vertus, sont réputés fébrifuges, vertu probablement fort douteuse.

La véritable propriété des fleurs de muguet, seule partie de la plante dont on use encore, c'est d'être un très-bon sternutatoire; on les prend en poudre grossière comme le tabac, dont elles n'offrent pas les désagréments, et dont elles nous paraissent avoir les avantages, avec plus de force, ce qui obligerait d'en prendre moins; elles pourraient très-bien remplacer cette plante dégoûtante et dangereuse pour ses propriétés narcotiques et délétères. Comme tous les stimulants, le muguet n'agit que par les secousses mécaniques, les ébranlements qu'il cause, et par son action excitante sur la pituitaire; il a les propriétés de tous les autres médicaments de cette classe, c'est-à-dire qu'il fait couler beaucoup de sérosités nasales, et même lacrymales, etc. L'eau distillée de muguet passait pour ranimer les forces vitales, d'où on l'appelait *Eau d'or;* elle est inusitée aujourd'hui.

Doederlinus (I. G.-Z.). *Diss. botanico-medica inaug. de lilio convallium.* Altorfi, 1718, in-4°. —Senckerg (J.-C.). *Diss. inaug. medica de lilii convallium, etc.* Gottingæ, 1737, in-4°.— Mossdorf (G.-C.). *Diss. inaug. de lilii convallium.* Halæ-Magdeb., 1742, in-4°. — Schulze (J.-H.). *Diss. de lilio convallium.* Halæ, 1742, in-4°.

C. Polygonatum, L. (*Polygonatum uniflorum*, Desf.), Sceau de Salomon. Cette espèce, à laquelle il faut joindre, sous le rapport médical, le *C. multiflora*, L., qui n'en paraît être qu'une variété, croît dans nos bois; sa racine, vivace, charnue, oblique tortue, noueuse, écailleuse, grosse comme le doigt, blanchâtre, coupée transversalement offre aux yeux des lignes où on a voulu voir l'empreinte mystérieuse d'un sceau ; elle est inodore et douceâtre au goût, puis amarescente et âcre. On mange jeunes les pousses de cette plante, comme celles de beaucoup de plantes de la famille des Asparaginées. Sa tige anguleuse, arquée, porte des feuilles ovales, entières, amplexicaules, alternes, tournées toutes du même côté; ses fleurs pendantes, blanches, verdâtres au sommet, qui paraissent en mai, 1-3 sur les mêmes pédoncules, sont cylindriques; ses baies bleuâtres.

La racine du sceau de Salomon est vomitive, d'après Schroder, mais surtout le fruit. Hermann la donne comme un bon remède contre la goutte et les affections rhumatismales. On la voit employée, sous ce double rapport, par les habitants d'Irkutzk et du lac Baikal, d'après le témoignage du docteur Rehmann (*Nouv. Journ. de méd.*, V, 209). La racine des *C. Polygonatum*, L., et *multiflora*, L., recueillie pendant la floraison de la plante, séchée et donnée en poudre à la dose de 36 grains, est un remède populaire en Russie, comme préservatif de la rage, d'après Martius (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, XIII, 354). C'est surtout comme astringente que cette racine a été préconisée autrefois; elle était fort employée en topique pour empêcher le retour des hernies, après leur réduction. Tournefort remarque avec raison que le bandage contentif produit cet effet, d'une manière beaucoup plus certaine. On la plaçait aussi sur les plaies, les contusions, comme vulnéraire, etc. Son eau distillée a passé pour cosmétique, et, ce qu'il y a de remarquable, c'est que le suc frais de cette racine est usité comme tel chez les Baskirs (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, XVI, 71).

Wedel (G.-W.). *Programma de lilio convallium salomonis.* Jenæ, 1710, in-4°.

CONVRES. Nom vulgaire des jeunes aloses, *Clupea Alosa*, L., dans quelques cantons de la France (*Dict. des Sc. nat.*).

CONVOLVULACÉES, *Convolvulaceæ*. Famille naturelle de la tribu des Dicotylédones monopétales, à étamines hypogynes, qui doit son nom au nombreux genre *Convolvulus*. Ce sont des végétaux à feuilles alternes, sans stipules, souvent à tiges herbacées, grimpantes, à fleurs en cloche, à capsules à 2-4 loges; ils contiennent dans leur racine un suc laiteux, âcre, résineux, qui les rend purgatifs; ils donnent spontanément, ou par incision, ou par des moyens chimiques, une résine qui est de deux espèces, d'après M. Planche : ou soluble dans l'alcool, et insoluble dans l'éther sulfurique; telle est celle du jalap, du turbith, etc.; ou soluble dans l'alcool et l'éther, comme celle de scammonée, de soldanelle, etc. (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, XII, 109). Comme l'observe fort bien Murray, aucune famille n'est plus favorable pour appuyer l'opinion de ceux qui pensent que les propriétés des plantes sont en harmonie avec leurs formes extérieures, que

celles des Convolvulacées dont toutes les espèces ont des vertus analogues. C'est dans cet important groupe que l'on trouve effectivement la plupart des purgatifs les plus énergiques que la médecine possède, comme la scammonée, le jalap, le turbith, le méchoacan, etc., etc. On y voit aussi un principe alimentaire, dans les racines de la patate, du *Convolvulus edulis*, Thunb., etc. Le genre *Cuscuta* lui appartient aussi, quoique s'en éloignant par le port.

CONVOLVULUS. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, de la pentandrie monogynie, dont le nom vient de *Convolvere*, s'entortiller, parce que la plupart des espèces qu'il renferme, et qui s'élèvent à plus de quatre cents, surtout si on y joint les *Ipomœa*, qui n'en diffèrent qu'en ce qu'ils ont deux styles au lieu d'un, et que plusieurs auteurs y réunissent, sont rampantes; elles habitent surtout les pays chauds, et sont presque toutes résineuses et purgatives.

C. althœoides, L. Cette espèce croît dans le midi de l'Europe, et chez nous en Provence, en Languedoc. On doit à M. Loiseleur Deslongchamps la preuve qu'elle est purgative. La teinture de deux onces de sa racine infusée dans une livre d'alcool, et donnée à la dose de 4 jusqu'à 6 gros, à six malades, dans une tasse d'eau sucrée, a agi comme un doux purgatif dans cinq de ces cas (*Obs. pratiques sur les propr. de plusieurs plantes de France*, p. 65). On peut donc, dans le midi de la France, se servir de cette espèce comme d'un purgatif assuré, etc.

C. arvensis, L., Liseron des champs, Petit liseron, Liset. Ses jolies fleurs, à bandes roses distinguent cette espèce fort commune chez nous. L'analogie l'a fait employer comme purgative; l'analyse, d'après M. Chevallier, y démontre 4 à 5 centièmes de son poids de résine, dont il faut dix à douze grains dans un gros de gomme arabique pour purger (*Journ. de pharm.*, IX, 301). Tournefort le regardait comme un excellent vulnéraire. Garidel rapporte que, s'étant blessé avec un couteau, les feuilles du liseron des champs, appliquées sur la plaie, le guérirent. D'autres l'ont dit utile dans la goutte, le calcul et les maladies cutanées; mais aucune expérience positive, expériences qui seraient d'ailleurs fort faciles à tenter, n'est venue donner la moindre consistance à ces opinions. Comme purgatif, c'est la plante entière qu'il faut donner, car la résine, de même que celle du grand liseron des haies, serait plus dispendieuse que la résine scammonée du commerce.

C. Batatas, L. (*Ipomœa Batatas*, Poiret), Patate. Cette espèce, originaire de l'Amérique du Sud, où elle porte le nom de *Batatas*, est cultivée aux Antilles, etc., pour obtenir ses racines tubérifères, allongées, charnues, qui sont très-nourrissantes; on en observe à chair rouge, blanche ou jaune, qui sont les plus estimées. Ces racines, qui forment une des principales nourritures des peuples de l'Amérique, sont féculentes, un peu sucrées, et ressemblent assez au cul d'artichaut cuit; on les mange en ragoût, cuites à l'eau, sous la cendre, etc.; elles parviennent parfois au poids d'une demi-livre et plus : on en prépare au Brésil, par fermentation, une boisson estimée, d'après Marcgrave, et même de l'alcool, à Java, suivant Syr Rafles (*Descrit. de Java*). On a cherché depuis quelques années à cultiver la patate en France; on a réussi, dans nos provinces méridionales, à en obtenir de fort bonnes, et nous en avons mangé venant de Toulon, où elles avaient été cultivées par notre ami Robert, directeur du Jardin de la marine; on en cultive même dans quelques jardins à Paris, et aux environs, mais elles y viennent difficilement, à cause de la température, souvent froide, des premiers mois du printemps, et n'y fleurit jamais, non plus qu'en Provence, de sorte qu'on ne la perpétue que par les racines ou tubercules (Les feuilles de la patate se mangent cuites, comme les épinards). Du reste, cette racine est fort inférieure, suivant nous, à la pomme de terre, par le goût, et, suivant tout le monde, par le produit, la facilité de la culture, et les avantages immenses qui résultent de la propagation de cette dernière. On a parfois étendu abusivement le nom de *Patate* à plusieurs autres racines tuberculenses nutritives; ainsi on le donne, dans quelques pays, à la pomme de terre même, *Solanum tuberosum*, L., au topinambour, *Helianthus tuberosus*, L., etc. On appelle dans quelques ouvrages, *Patate purgative*, le méchoacan, *Convolvulus Mechoacanha*, Vitm.

Sageret. Réflexions physiologiques sur la culture de la patate, etc. Paris, 1829, in-8°; 16 pages.

C. brasiliensis, L. (*Ipomœa maritima*, Rob. Br.). Plumier assure que le suc épaissi de cette espèce, des contrées équatoriales, est extrêmement purgatif, et qu'il s'écoule de la racine une sorte de scammonée amère, âcre, nauséeuse, qu'on peut donner à la dose de 12 à 14 grains, en la mêlant avec quantité égale de crême de tartre. On prépare avec ses feuilles des bains, employés dans les hydropisies; on en place sur les cautères pour les exciter (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 221). C'est le *Salso do praya* de Pison; on la nomme aussi *Patate de mer*, du lieu où elle croît. Le *C. brasiliensis*, L. n'est pas différent du *C. Pes capræ*, L., ainsi nommé de la forme bilobée de ses feuilles. Les habitants de Madagascar l'emploient, en décoction, contre la gale. On se sert des feuilles, à Taïti, sous le nom de *Pouai*, en guise de savon, pour blanchir les étoffes, et il y donne une résine purgative à l'égal de celle de scammonée (Lesson, *Voyage médical*, p. 45).

Convolvulus (ipomœa) catharticus, Poiret. Liane purgative. Liane à médecine. Ce liseron de St-Domingue, où il croît dans les lieux humides, a un suc résineux qui est employé dans l'île comme purgatif. Un colon, nommé Bauduit, en fabriquait un sirop purgatif, qui portait son nom et qui était très-employé dans la colonie, d'après Nicholson (*Hist. nat. de St-Domingue*, 260).

C. (*Ipomœa*) *copticus*, L. La décoction de cette plante de Guinée, appelée dans le pays *Dancreta*,

sert à dissiper les chaleurs de la tête, lorsqu'on en fait des lotions sur cette partie du corps (*Trans. phil. arbr.*, I, 94).

C. corymbosus, L., Hernandez dit cette espèce du Mexique, où elle se nomme *Coazhuiti*, douée de beaucoup de vertus; purgatives sans doute?

C. discolor, Kunth. Sur les bords de l'Orénoque, on emploie la décoction de ce liseron, qui y porte le nom de *Carazoncillo*, contre la gonorrhée (*Nova gen. et species*, III, 105).

C. edulis, Thunb. Les Japonais se nourrissent des racines de cette espèce, que l'on croit une variété du *C. Batatas*, L., ou plutôt des tubercules attachés à la racine de cette plante. On sait que, d'après l'opinion de M. De Candolle, les tubercules sont des réservoirs de fécule, en quelque sorte étrangers aux racines, et qu'ils peuvent être très-salubres, même en venant sur des végétaux dangereux. Si le principe résineux existe dans ces tubercules, il est en si petite quantité qu'il n'est pas appréciable.

C. floridus, L. F., Bois de Rhode, *Lignum Rhodium*, off. On croyait ce bois fourni par le *Genista canariensis*, L., mais on s'est assuré que celui auquel on donne ce nom, est retiré de la racine de deux liserons des Canaries, le *C. floridus*, L. F., et le *C. scoparius*, L. F. Ce bois est blanc au dehors, jaune roux en dedans, de saveur amère, résineuse; quand on le brûle ou qu'on le râpe, il exhale une odeur de rose qui lui a valu son nom de ῥόδον, rose, (et non de l'île de Rhode). On en obtient par la distillation une huile volatile d'une odeur fort agréable, dont on fait usage comme parfum et dans quelques médicaments sternutatoires : effectivement, ce bois, réduit en poudre, est renommé pour cette dernière propriété.

C. (*Ipomœa*) *gemellus*, Valh. Les feuilles ont une odeur agréable et un goût mucilagineux; séchées et réduites en poudre, on les regarde, dans l'Inde, comme utiles, étant appliquées sur les aphthes (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 394).

C. (*Ipomaea*) *grandiflorus*, Jacq. Toutes les parties de cette plante sont employées contre les morsures des serpents venimeux, aux Indes orientales (*Ibid.*, 220).

C. Jalapa, L. (*Ipomaea macrorrhiza*, Mich.), Jalap. C'est aux environs de Xalapa, ville du Mexique, que croît abondamment cette espèce, d'où elle tire son nom, et dans les forêts de la Vera-Crux; elle vient jusque dans l'Amérique septentrionale, où Michaux père l'observa en 1788, et depuis son fils. Il paraît que le Jalap pourrait se cultiver en Provence, où le froid est moins fort que dans certaines contrées de l'Union qu'il habite. C'est en 1609 que cette racine, seule partie usitée de la plante, fut transportée en Angleterre, mais sans qu'on sût à quel végétal elle appartenait. On crut d'abord que c'était la racine d'une bryone, ou celle d'une rhubarbe, ce qui la faisait appeler *Rhubarbe noire*. Plumier et Tournefort pensèrent qu'elle provenait d'une plante que Linné désigne sous le nom de *Mirabilis Jalapa*, opinion qui fut adoptée par Schaller et Spielmann. Bergius voulut ensuite rapporter cette racine au *Mirabilis dichotoma*, puis au *longiflora*, trois plantes qui croissent effectivement au Mexique. Cependant Rai, Houston, Sloane et Miller, comme l'observe M. Desfontaines, du Mémoire duquel nous tirons ces détails, avaient déjà dit que le jalap était un liseron, et Linné, dans son *Mantissa*, se rangea à cet avis, et le désigna sous le nom de *Convolvulus Jalapa*.

Le commerce du jalap était autrefois considérable. Raynal rapporte (*Hist. phil.*, etc.) que de son temps il en arrivait en Europe environ 1500 quintaux, qui coûtaient près d'un million. Aujourd'hui, par suite des révolutions de la médecine, on n'en use pas la douzième partie; il n'est plus même employé que dans la médecine des pauvres, surtout parmi les paysans, et dans celle des animaux. La récolte de cette racine consiste à l'arracher, et à recueillir les moins grosses, qu'on coupe par tranches; on choisit surtout les morceaux ronds, pyriformes, qu'on fend en deux, ou sur lesquels on pratique seulement des incisions pour en faciliter la dessiccation; on la fait sécher à l'ombre : on trouve de vieilles racines qui pèsent jusqu'à 50 livres, ce qui avait fait donner à la plante le nom spécifique d'*Ipomœa macrorrhiza*, par Michaux, à cause de son style bifide; mais rarement celles du commerce pèsent plus de 4 à 8 onces. Cette racine, noirâtre à l'intérieur, inodore, compacte, ligneuse, lourde, est sans saveur sensible; il paraît que le sommet de la racine, ou le commencement des tiges, est plus léger, car on trouve des portions qu'on distingue à cette légèreté, et à leur irrégularité, leur flexibilité, leur couleur grisâtre, qu'on estime beaucoup moins; on le nomme *Jalap léger*. On en voit parfois d'aplatis comme un cul d'artichaut, ce qui forme une sorte de *faux jalap*, dont M. Marchand a bien voulu nous communiquer un échantillon. Cette racine est susceptible d'être rongée par un petit coléoptère du genre *Botriche*, qui y creuse des galeries, en épargnant la substance résineuse, de sorte que ces morceaux, qu'on désigne sous le nom de *Jalap piqué*, sont les plus recherchés pour obtenir cette résine.

Résine. La racine de jalap présente dans son intérieur, lorsqu'on la brise à coups de marteau, une cassure brillante, résineuse, d'un gris plus ou moins foncé; quelquefois les couches résineuses et ligneuses sont alternées, mais les premières sont plus abondantes à l'extérieur, qui est toujours beaucoup plus compacte que le centre. Effectivement, le jalap contient le dixième de son poids de résine, qu'on en extrait par des moyens chimiques, indiqués par M. Planche (*Bull. de pharm.*, VI, 26; *Journ. de pharm.*, XII, 165), et M. Félix Cadet, dans sa *Dissert. sur le jalap*, pour l'usage de la médecine, et qu'on employait autrefois sous le nom de *Magistère de jalap*. Bien préparée, elle est d'un brun verdâtre, fragile, offrant dans sa cassure un aspect brillant, de saveur d'abord faible, puis âcre et désagréable, elle se distingue de celle de scammonée, parce

qu'elle est insoluble dans l'éther. On l'altère, soit avec du charbon ou du jalap en poudre, des résines de pin, du gayac, etc., d'un prix inférieur, cette résine pure étant une préparation assez chère (*Bull. de pharm.*, II, 578). M. Biersenhirts, pharmacien, a observé cette dernière falsification, et dit qu'on la découvre en brûlant cette résine à la chandelle; la flamme est aromatique s'il y a de la résine de gayac, et sa solution alcoolique est brun roux et non verdâtre (*Bull. des Sc. méd.*, Fér., I, 369). La dose de la résine de jalap est de 6 à 12 grains, rarement plus; elle ne doit être employée que dans des cas où il faut agir avec force sur les parois intestinales et y produire une vive révulsion, comme dans l'apoplexie, la paralysie, l'hydropisie, la colique métallique, certaines affections nerveuses, etc.; encore préfère-t-on sa teinture alcoolique, à la dose d'un demi-gros, ou même celle dans l'eau-de-vie, appelée *Eau-de-vie allemande*, qui est plus faible. La résine de jalap agit irrégulièrement, tantôt purgeant beaucoup, et tantôt ne produisant presque rien; on la voit même causer des superpurgations qui exigent l'emploi des huileux, des mucilagineux, de la diète lactée, etc., comme pour un empoisonnement: il faut toujours, lorsqu'on la prescrit, la triturer longtemps avec la gomme arabique ou un jaune d'œuf, afin de bien la diviser, et qu'elle agisse plus également. Nous ajouterons trois remarques sur cette résine; la première faite par M. Planche, c'est que celle qui provient du centre de la racine purge plus que celle de la partie corticale; la seconde, par M. Henry, qu'on en obtient plus porportionnellement du jalap piqué que du jalap sain, et la troisième par M. Martius, qui assure que, décolorée par le charbon animal, elle ne purge pas moins qu'avant (*Bull. des Sc. méd.*, Fér., XII, 109, et *Journ. de pharm.*, XII, 141).

Coi (A.). *Diss. inaug. medica de damnis ex abusu resinæ jalapæ.* Halæ-Magdeb., 1750, in-4°.

Le jalap en substance contient, outre la résine, un extrait gommeux qui forme près de la moitié de son poids, de la fécule, de l'albumine végétale, des sels nombreux alcalins ou métalliques, du ligneux, de la silice, etc. Hume croit y avoir découvert un nouvel alcaloïde, qu'il appelle *Jalapine*. V. ce mot.

Les propriétés médicales du jalap se bornent à celles de son action purgative, qui est très-marquée, et qui en forme un des évacuants les plus énergiques et les plus sûrs que possède l'art de guérir, lorsque la racine que l'on emploie est de bonne qualité, car autrement son effet peut être faible ou nul, et c'est un des reproches que l'on fait au jalap d'être inégal dans ses résultats. La dose ordinaire, pour un homme robuste, est d'un gros; c'est la médecine bannale des paysans qui, pour quelques sous, peuvent se purger sûrement et économiquement. Chez une personne moins forte, il ne faut pas aller au-delà de 36 grains, et de moitié pour les sujets de 15 à 16 ans, dose que l'on diminue graduellement, suivant l'âge. On recommande de mêler et triturer le jalap avec de la gomme, de la réglisse en poudre, pour l'atténuer et en diminuer la force: dans ce cas, il vaut mieux en diminuer la dose que de faire ces mélanges, qui peuvent altérer la résine du jalap, laquelle fait toute la force de cette racine. Cependant, dans certaines maladies, on peut augmenter les doses du médicament, et les porter au double de celles que nous venons d'indiquer, cas qui sont les mêmes que ceux où on administre la résine de jalap. Pétiot, prof. de Montpellier (cité par Camus, *Opusc. sur Cauterets*, p. 118, Auch, 1817, in-8°), raconte qu'un pharmacien ayant lu *Salep* au lieu de *Jalap*, trois gros de cette dernière substance furent administrés à une phthisique, et, ce qu'il y a de plus singulier, qu'elle guérit après d'énormes évacuations. Cette racine convient dans toutes les circonstances où il est nécesaire de purger, abstraction faite de la nature de la maladie, ce qui suppose qu'on a pesé, avant de la prescrire, l'état des sujets, et qu'on s'est assuré que son administration ne pouvait avoir pour résultat que des évacuations plus nombreuses que celles qu'on produirait par les moyens ordinaires; ainsi on se gardera bien de la donner dans les affections où les laxatifs seuls conviennent, et à plus forte raison dans les maladies où ces derniers seraient même nuisibles, comme les inflammations, etc.

On administre le jalap en poudre, qui est à peu près sans saveur, quoique nauséeux et irritant à la gorge pendant sa pulvérisation; on le suspend dans un liquide aqueux; on peut en préparer des bols, un électuaire ou du sirop; l'absence de mauvais goût fait donner assez volontiers le jalap, à petite dose, aux enfants, dans du sirop, des confitures, etc. En décoction, il faut doubler au moins la dose de jalap, parce que l'eau ne dissout pas la résine qui est la partie la plus purgative, aussi cette préparation est-elle à peu près inusitée, sans doute à cause de son inaction ou de son action trop faible, et l'on est fort étonné de trouver un sirop de jalap à l'eau dans le nouveau Codex. Quand on emploie le jalap, c'est en général comme purgatif fort.

On n'a pas borné l'action du jalap à celle d'un simple purgatif; on a prétendu au contraire qu'il évacuait surtout les sérosités abdominales; aussi est-ce dans les hydropisies qu'on a le plus employé ce médicament; on l'a donné aussi comme un anti-vermineux certain dans le ténia, d'après Van Swiéten. S'il fallait en croire Paullini, qui a trouvé le moyen d'écrire un livre de 417 pages sur cette racine, ce serait en quelque sorte une panacée; mais aujourd'hui le jalap n'est plus, pour les praticiens, qu'un purgatif fort, qu'on administre en poudre: on a même abandonné les préparations qu'on en faisait dans l'ancienne pharmacie, telles que sirop, électuaire, pilules, trochisques, etc. A peine en France emploie-t-on sa teinture alcoolique.

On falsifie parfois le jalap avec la racine de bryone, mais la saveur amère de cette dernière, et sa couleur plus blanche, suffisent pour faire découvrir la fraude. Quant aux racines des *Mirabilis Jalapa* ou *dichotoma*, qu'on dit aussi employées à le falsifier, cela est impossible, car ces racines sont annuelles. Le *M. longiflora* a bien la racine vivace, mais il n'est

cultivé chez nous que dans quelques jardins botaniques, de sorte que sa racine est plus rare et serait plus chère que celle du jalap.

M. Le Danois, parmacien, dit qu'on cultive, au Mexique, une plante qui y porte le nom de *Jalap mâle*, et dont la racine contient à peu près le huitième en poids de résine purgative, de sorte qu'elle serait plus purgative que le jalap ordinaire; il ne dit pas si c'est un liseron qui la produit, mais cela est très-probable (*Journ. de chimie méd.*, V, 508).

Faulisius (J.). *Discussio medica de viribus jalapæ*, etc. Palerme, 1658, in-8°. — Schmid (J.-U.). *Disputatio medica de gialapa*. Ienæ, 1679, in-4°. — Paullini (C.-F.). *De jalapâ liber singularis*, etc. Francfortum-ad-Mænum, 1700, in-8°. — Boulduc. Analyse du Jalap, etc. (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1701, p. 58). — Schaller (J.-P.-B.). *Diss. inaug. medica de jalapâ*. Argentorati, 1761. — Lechandellier. Examen analytique de la racine du jalap (*Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, III, 1761-70). — Wolffgang Vedel. *Diss. de gialapa*. — Desfontaines (R.-L.). Mémoire sur le jalap (*Ann. du Muséum*, 1803. — Michaux (fils). Note sur le jalap (*Id.*). — Rapport sur un Mémoire de M. Dubuc, contenant plusieurs expériences sur le jalap, etc. (*Ann. de chimie*, XLVI, 18). — Henry (père). Examen pharmaceutique de plusieurs espèces de jalap du commerce (*Id.*, LXXII, 275). — Cadet de Gassicourt (C.-L.-F.). Diss. sur le jalap, thèse. Paris, 1817, in-4°.

C. macrocarpos, L. Cette espèce, qui croît à la Martinique, a sa racine purgative (De Candolle, *Essai*, 219). Elle paraît avoir des rapports avec le *C. operculatus*, Gomès.

C. (*Ipomæa*) *macrorrhizus*, L. (non Mich.) Cette plante, de Saint-Domingue, a sa racine purgative (De Candolle, *Loc. cit.*). On en obtient, par incision, un suc laiteux qui est un purgatif actif, et qui se concrète en une résine blanche, trop purgative, dit-on, pour être employée (*Flore méd. des Antilles*, II, 288).

Convolvulus malabaricus, L. Cette espèce du Malabar et de la Cochinchine a ses racines purgatives et usitées dans le premier de ces pays, par la médecine vétérinaire; c'est le *kathi-kelengu* de Rhèede (*Hort. Mal.*, II, 205, t. 51), et le *paymoostey* des Tamouls (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 291).

C. maritimus, Desr. C'est le *C. brasiliensis*. Voy. p. 23. Le *C. maritimus*, Lam. est le *C. Soldanella*, L. Voy. plus bas.

C. mechoacanha, Vitman; Méchoacan, Méchoacan blanc. Plante du Brésil, où on la nomme *Jetieucu*, *Patata da purga*, ainsi que dans la province de Méchoacan, au Mexique, dont le nom lui est resté. C'est à tort que, dans la matière médicale de Peyrilhe (*Tableau d'un cours d'hist. nat.*, I, 73), et dans d'autres ouvrages publiés depuis, on a attribué la racine du méchoacan à un *Convolvulus* de ce nom, décrit par Linné; ce naturaliste ne désigne dans aucun de ses écrits, de plante sous ce nom; dans sa Matière médicale, p. 56, il l'appelle *Convolvulus americanus, Mechoacanha dicta*, etc., d'après Ray. Vitman, qui écrivait, en 1770, son Traité sur les vertus des médicaments, lui donne le nom de *Convolvulus Mechoacanha*, on ne sait sur quelle autorité. Pison, qui décrit cette plante, laisse le fait douteux, en disant que sa capsule est divisée en deux portions triangulaires. En outre, le nom de *Méchoacan* est donné, au Mexique, à plusieurs racines purgatives, comme on peut le voir dans Marcgrave (*Bras.*, 41). C'est donc un fait probable, mais non encore complétement prouvé, que la racine en question appartient à un liseron décrit. Peut-être avons-nous plusieurs plantes confondues sous cette appellation ?

Le méchoacan est en rouelles blanches, épaisses de 8 à 10 lignes, en ayant 12 à 15 de diamètre, sans écorce, avec des points plus colorés, qui sont les restes des fibriles radiculaires, d'une odeur peu marquée, d'une saveur douceâtre d'abord, puis un peu âcre. M. Cadet Gassicourt prétend que cette racine a beaucoup d'analogie de composition avec le jalap; il y a rencontré de la résine, de la gomme, de l'albumine, du ligneux. M. Caventou, qui l'a aussi analysée, y a trouvé, au contraire, très-peu de résine, de l'amidon, et beaucoup d'inuline, du ligneux, etc. (Alibert, *Mat. méd.*, I, 284). On la falsifie avec la racine de bryone, dont on la distingue en ce que cette dernière est amère, pesante, plus colorée, substitution qui a pu être provoquée par le nom de *Bryone d'Amérique*, que porte le *Méchoacan* dans quelques ouvrages.

C'est Monard, qui écrivait à Séville en 1595, en espagnol, qui a le premier parlé, en Europe, de cette racine, qu'il connaissait, dit-il, depuis 34 ans, et dont il faisait usage comme purgatif dans son pays, où il l'appelait *Rhubarbe des Indes* (*Hist. des drogues*, trad. de Monard par Collin, 131); elle purge à la dose de deux gros en poudre, dit-on; son infusion vineuse purge mieux que sa décoction. Nous croyons, avec Spielmann, qu'il faut en donner une quantité plus forte, car cette racine est bien moins purgative que le jalap. Descourtilz dit que les nègres creusent les racines de méchoacan, y placent du tafia, qu'ils boivent pour se purger lorsqu'il est suffisamment infusé. On emploie maintenant peu ou point cette racine en France, où elle est devenue fort rare; on lui attribuait autrefois la propriété d'être utile dans le carreau, l'asthme, l'hydropisie, etc. Du temps de Tournefort, on apportait d'Amérique un prétendu extrait de méchoacan, en petits pains d'environ trois onces, qui n'était en réalité que la fécule qui se précipite de son lavage dans l'eau, et qui était inerte (Ferrein, *Mat. méd.*, I, 82).

Everaets (G.). *Compendiosa narratio de usu et praxi radicis mechoacan* (joint à son traité sur le tabac). Anvers, 1583, in-16. — Durantes (C.). *De usu radicis et foliorum mechoacanæ*. Anvers, 1587, in-8°. — Donati (M.). *De radice purgante seu mechoacuna*. Mantoue, 1768, in-4°; traduit en français par Tolles. Lyon, in-8°.

C. (*Ipomæa*) *Nil*, L. Cette espèce croît au Japon, elle a, suivant Thunberg, des racines blanches et noires; sans doute que celles-ci sont les plus anciennes; on se sert de ces dernières comme purgatives (Thunberg, *Voyage*, IV, 53).

C. operculatus, Gomès. Cette espèce, que nous a envoyée celui qui l'a créée, et est qui remarquable par son fruit recouvert d'une espèce d'opercule qui se détache, croît au Brésil, où elle porte le nom de

Batata de purga, à cause de ses propriétés purgatives; on emploie ses racines, qui sont abondantes en suc gommo-résineux, en poudre, à la dose d'un demi-gros à un gros, mêlée à du sucre ou toute autre substance propre à empêcher qu'elle ne cause des coliques; on les recueille et on les sèche comme celles de jalap, en leur faisant des incisions circulaires, etc., par lesquelles il s'échappe des larmes résineuses, abondantes lorsqu'elles sont sur pied; on remarque qu'elles conservent plusieurs années leur faculté germinative. On emploie aussi la résine à l'instar de celle de jalap, à la même dose que cette dernière; à Lisbonne, elle y remplace fréquemment celle-ci, et s'y donne sous son nom; elle s'extrait par l'alcool, suivant les procédés ordinaires. Trente-deux livres de racines donnent environ deux livres de résine, de force purgative un peu moindre que celle de jalap (Gomès, *Obs. bot. méd.*, 23, dans les Mém. de l'Acad. de Lisbonne, 1812). M. Martius, dans sa *Matière médicale brasilienne*, dit que cette plante est la même que celle de la planche 91 de Plumier, qui a deux styles, et qu'il propose d'appeler *Ipomœa operculata*; celle de Gomès n'en a qu'un, et la forme de sa capsule mériterait peut-être qu'on en fît un genre distinct.

C. (*Ipomœa*) *panduratus*, L. Cette espèce, américaine, est purgative, d'après Loureiro; elle croît aussi à la Cochinchine. Suivant Berton, c'est le *Méchameck* ou Rhubarbe sauvage des Indiens de l'Union; dans le Delaware, on l'appelle Pomme-de-terre sauvage, et la racine *Kufander* ou *Cassader*, corruption de *Cassada*. On en retire un extrait peu inférieur à la scammonée. Dans la Virginie et quelques autres parties des États-Unis, cette racine est très-recommandée dans les cas de gravelle. Le docteur Harris, de New-Terrey, a trouvé son infusion et sa décoction très-utiles sur lui-même, dans ce cas, et assure qu'elles lui ont fait rendre beaucoup de graviers (Coxe, *Améric. disp.*, 226).

C. (*Ipomœa*) *paniculatus*, L. La racine de cette espèce des Indes, séchée au soleil, puis bouillie avec du beurre, est regardée par Rhéede comme propre à engraisser, et à modérer le flux des règles (*Hort. mal.*, II, 93, t. 48).

C. pennatus, Desr. (*Ipomœa Quamoclit*, L.). Son suc est sternutatoire, et employé contre les maux de tête dans l'Inde (Rhéede, *Hort. mal.*, XI, 60).

C. Pes capræ, L. Voy. *C. brasiliensis*, L.

C. (*Ipomœa*) *repens*, Valh. Ses racines sont purgatives, d'après Sloane, qui ajoute qu'on s'en sert aux Antilles dans les hydropisies, et qu'on les administre en poudre ou bouillies dans le potage (Lunan, *Hort. jamaic.*, II, 10). On emploie son suc à la dose de 20 à 30 gouttes, dans les maladies du foie, en l'associant aux martiaux et aux apéritifs (*Flore méd. des Antilles*, II, 317).

C. (*Ipomœa*) *reptans*, L. On mange ses feuilles dans l'Inde, sous le nom de *Cancong*, *Sajor-cancong*, comme les épinards; c'est l'*Olus vagum* de Rumphius (*Amb.*, V, 419, t. 155, f. 1.) Jussieu dit *Olus crepitus*, parce qu'elle fait du bruit en la mâchant (*Dict. des Sc. nat.*, XXXVI, 82; *Encyclop. bot.*, II, 559).

C. Scammonea, L., Scammonée. Cette plante, du Levant, fournit une résine appelée *Scammonée d'Alep*; mais, comme plusieurs résines analogues, provenant de végétaux différents, portent le même nom, c'est à *Scammonée* que nous devons en traiter.

C. Scoparius, L. F. Voyez plus haut *C. floridus*, L. F.

C. sepium, L. (*Calystegia sepium*, R. B.), Grand liseron, Liseron des haies. Cette espèce, qui paraît être l'εκατωνη de Théophraste, le σμιλαξ de Dioscoride, et que Pline mentionne, se fait remarquer dans nos campagnes à ses belles fleurs blanches; elle possède à un degré marqué les qualités purgatives de ses congénères; son suc, épaissi en extrait, purge bien, et peut être prescrit à la place de la scammonée, d'après Haller (ce qui lui a fait donner le nom de *Scammonée d'Europe*, d'*Allemagne*), à la dose de 15 à 30 grains; à 5, 10 aux enfants. MM. Necker, Coste et Villemet l'ont prescrit avec succès dans l'hydropisie. Les feuilles, contuses et en infusion, purgent également bien, depuis un gros jusqu'à trois, suivant M. Bodard. La racine est surtout purgative, quoique les cochons la recherchent comme aliment; les feuilles, cuites dans l'eau ou l'huile, sont employées en cataplasme comme résolutives; on dit aussi la plante utile contre la paralysie, la gravelle, la gibbosité, etc. M. Chevallier a analysé ce liseron, qui fournit un peu plus du vingtième en poids de résine, analogue à celles de jalap et de scammonée, et qui purge comme elles, d'après les expériences que l'auteur a tentées sur lui-même: il contient, en outre, des matières grasses, de l'albumine, du sucre, des sels, de la silice, du fer, du soufre (*Journ. de pharm.*, X, 230). On voit que cette espèce a juste moitié moins de force purgative que le jalap, et qu'il faut en prescrire le double pour le remplacer. Ce liseron est dans un oubli qu'il ne mérite pas; c'est un des nos meilleurs purgatifs indigènes.

Burtin. Mémoire sur le liseron des haies (*Acad. des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles*, 1783).

C. Soldanella, L. (*Calystegia Soldanella*, R. B.). Cette espèce, qui croît aux bords sablonneux de nos mers d'Europe, et qui y est des plus communes, était à peu près innsitée, parce qu'on la croyait trop purgative, lorsque M. Loiseleur Deslongchamps en fit le sujet de ses expériences; les feuilles sèches, en décoction, à la dose d'une demi-once données à 4 malades, 2 seulement ont été purgés; il employa ensuite la racine sèche et en poudre sur 24 autres malades, depuis 10 grains jusqu'à 50, suivant l'âge, ce qui ne produisit qu'environ 4 à 5 selles, terme moyen par sujet; il y en eut 12 lorsque la dose fut portée à 50, comme on peut le voir dans les tableaux qu'il a donnés dans son Mémoire sur l'emploi de la soldanelle (*Manuel des plantes usuelles*, etc., p 58, 2ᵉ partie), reproduit *Journ. gén. de méd.*, XLII, 175. Suivant ce médecin botaniste, la racine de soldanelle est un peu moins purgative que le Jalap, qu'elle peut très-bien remplacer; il a aussi donné la

teinture de cette racine à la dose de 6 à 8 gros, dont il obtenait environ 6 selles; elle était faite avec 2 onces de racine sèche dans une livre d'alcool. La résine qu'on retire de la soldanelle, suivant le procédé ordinaire, peut être donnée, suivant lui, à la dose de 18 à 30 grains. D'après l'analyse qu'en a faite M. Planche, et qui est insérée dans le Mémoire cité, 4 onces de cette racine contiennent 1 gros 24 grains de résine (un peu plus d'un vingtième en poids), de l'extrait gommeux, de l'amidon, des sels, de la silice, etc. (*loc. cit.*, p. 68). Fallope dit que la soldanelle est un des meilleurs remèdes contre l'hydropisie, ce que nient Haute-Mer et Barbeyrac. On l'estimait dans le scorbut, la fièvre quarte; c'est un bon anthelmintique, suivant Ferrein (*Mat. méd.*, I, 3; III, 324); cette plante peut donc être très-utile, comme purgative, dans les lieux maritimes.

Franck a Franckenau (G.). *Diss. de soldanellâ.* Heidelberg, 1674, in-4°.

C. speciosus, Valther. On se sert de ses feuilles, dans l'Inde, pour préparer des cataplasmes émollients; on les croit propres à guérir les maladies cutanées, en les frictionnant avec ces feuilles (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 357).

C. (*Ipomœa*) *Turpethum*, L., Turbith, Turbith végétal. Cette espèce croît dans l'Inde, d'où les Arabes, qui la nommaient *Turbuldt, Turbadt*, origine de son nom français, la tirèrent les premiers, comme on le fait encore aujourd'hui. Dacosta nous l'a fait connaître le premier, l'ayant rencontrée aux Indes, et fait dessiner. Ses racines, la seule partie dont on use, sont longues, du volume du petit doigt et plus, recouvertes d'une écorce assez épaisse, grisâtres en dehors, blanches en dedans, poreuses, sujettes à se carier, très-résineuses étant fraîches, et rendant un suc susceptible de se coaguler en une gomme-résine semblable à celle de la scammonée; on l'y aperçoit encore à la loupe, dans la racine sèche. On doit choisir cette racine lourde, non vermoulue, ayant toute son écorce, car c'est la partie qui a le plus de propriétés; elle n'a pas d'odeur et sa saveur est presque nulle. M. Boutron-Charlard y a trouvé de la résine, une matière grasse, de l'huile volatile, de l'albumine, de la fécule, une matière colorante jaune, du ligneux, des sels, de l'oxide de fer (*Journ. de pharm.*, VIII, 121).

Cette racine est purgative, comme toutes ses congénères; elle l'est à un degré moindre que le jalap, et on peut la donner en décoction de un à trois gros, et en poudre de quinze grains à un gros; elle n'agit qu'après assez de temps, et est mise dans la classe des purgatifs paresseux, comme l'aloës, etc.; on l'associe parfois à quelques aromates. On ne prescrivait ce médicament, dont on ne fait plus d'usage maintenant, que dans les maladies chroniques, dans les empâtements froids, dans les affections séreuses, la paralysie, la goutte, etc. On employait aussi son extrait préparé au vin, à la dose de 24 à 30 grains, et sa résine pure extraite par l'alcool, à celle de 12 à 15. Cette racine entre dans le diaphenix, le bénédict laxatif, l'électuaire diacarthami, les pilules cochées, etc. On l'accuse de causer l'amaigrissement, ce qui serait une propriété recherchée par bien des personnes; mais il est probable que, s'il s'en manifeste pendant son administration, cela tient plutôt à la maladie pour laquelle on en fait usage qu'au médicament lui-même. D'après Ainslie (*mat ind.*, II, 383), le suc laiteux de la racine est considéré comme un excellent cathartique par les Vytiens; les docteurs Wallich, Gordon et Glass font également grand cas de ce médicament, dont les propriétés résident surtout dans l'écorce. D'une livre de racine sèche, on obtient une once d'extrait, dont la dose doit être un peu plus forte que celle de l'extrait de jalap, d'après eux; ils y ajoutent parfois un peu de de crême de tartre pour en modérer l'effet, ou de calomel pour l'augmenter (*Id.*).

On ne confondra pas le turbith, que nous venons de décrire, avec le faux turbith, qui est la racine du *Thapsia villosa*, L., Ombellifère de Provence, etc., qui était celui des Grecs, ni avec celle de turbith blanc, *Globularia Alypum*, L.

Horst (G.). *De turpetho et thapsiâ.* Romæ, 1543, in-4°.

CONYZA, Conyse. Genre de plantes de la famille des Carduacées, de la section des inulées, et de la syngénésie polygamie superflue. Son nom vient de Κωνωψ, moucheron, parce que l'odeur de l'espèce vulgaire a, dit-on, la propriété d'éloigner ces insectes. Hippocrate appelle *Conysa* notre *Ambrosia maritima*, L.

C. alopecuroides, Lam. Sa racine est employée comme diurétique et lithontriptique au Brésil, d'après Surian; il croît aussi aux Antilles.

C. anthelminthica, L. Voyez *Ascarida*.

C. Balsamifera, L. L'odeur aromatique de cette espèce de l'Inde, qui approche de celle de la sauge, ce qui l'a fait appeler grande sauge par les nègres, fait qu'on l'emploie dans les bains chauds contre la paralysie; ses feuilles se mêlent aux aliments comme stomachiques (Rumphius, *Amb.*, VI, 55, t. 24, f. 1). Loureiro, qui la nomme *Baccharis Salvia*, la dit, de plus, anti-spasmodique, utérine, et propre à guérir les leucorrhées (*Flor. cochinc.*, 603). On fume ses feuilles; Ainslie assure que les Javanais usent de cette plante comme pectorale; les médecins de Samarang ont affirmé au docteur Horsfield qu'ils l'employaient constamment dans les maladies de poitrine et les rhumes (*Mat ind.*, II, 396).

C. cinerea, L. Les Indiens se servent de toute la plante en décoction dans les maladies fébriles, comme sudorifique (*id.*, II, 363).

C. gummifera, Roxb. Cet arbuste forme des petits bois à Saint-Hélène, où on l'appelle gommier, parce qu'il exsude une matière gommeuse, laquelle pourrait être utilisée en médecine et dans les arts (Lesson, *Voyage méd.*, 150).

C. lobata, L. Voyez plus haut *Calea lobata*, Gærtn.

C. retusa, Lam. Ce sous-arbrisseau se trouve à l'Ile-de-France, où il se nomme la saliette, le bois salé, à cause du goût salé assez agréable de ses feuilles, employées confites comme celles de la bacile.

C. robusta, Roxb.. Il se trouve aussi à Sainte-Hélène, où il forme, avec le *C. gummifera*, les seuls bois qu'on rencontre dans cette île. Il donne une gomme qu'on nomme *Toddy*, et qui pourrait également être utile, ce qui le fait appeler de même *Gommier*.

C. squarrosa, L., Conyze vulgaire, Herbe aux mouches. Plante vivace, qui se trouve abondamment dans les lieux pierreux, stériles, où elle fleurit à la fin de l'été. Elle a une odeur forte, nauséeuse, désagréable, qui, assure-t-on, fait périr les puces; sa saveur est un peu amère. On l'estime vulnéraire, carminative, emménagogue, sudorifique. Elle est inusitée aujourd'hui, quoique ses qualités physiques indiquent une plante qui ne doit pas être sans propriétés.

Conyza coerulea, seu minor, off., *Erigeron acre*, L.

Conyze. Nom du *Conyza squarrosa*, L.

— moyenne, *Inula dysenterica*, L.

— vulgaire, *Conyza squarrosa*, L.

CONZALVILLO (Eaux min. de). Ces eaux, très-recommandées en boisson, se trouvent en Espagne, à quelques lieues de Cordoue (Ballano, *Diccion. de medicina*, etc., I, Madrid, 1815, in-4°).

Cozzambac. Un des noms anciens du *Pancratium maritimum*, L.

Coodo. Nom du cheval, *Equus Caballus*, L., à Sumatra, selon Marsden.

Cookia punctata, Retz. Cet arbre, nommé *Vampi* par les Chinois, et *Quinaria Lansium* par Loureiro, a des fruits comestibles de couleur jaune mat, gros comme une prune, d'une acidité semblable à la groseille, renfermant cinq noyaux, et qui remplacent les citrons dans l'Inde, où croît ce végétal de la famille des Aurantiées. On prétend qu'on emploie, à la Chine, ses rejetons. On possède un *C. anisata*, H. P., au Jardin du Roi, dont les feuilles écrasées sentent l'anis (Desfontaines, *Cat. horticult. par.*, p. 406).

Cool tankards. Boisson populaire faite avec la bourrache, fort usitée en Angleterre, comme celle de réglisse l'est en France. Voy. *Bourrache*.

Coolèet manéès. Arbre de Sumatra, dont l'écorce est une sorte de canelle médiocre. On le croit un *Laurus*.

Coonrunuvenie vayr. Nom tamoul de l'*Abrus precatorius*, L.

Coonyet. Nom du *Curcuma* à Sumatra. Voy. *Curcuma*.

Cooruvinote vayr. Nom tamoul de l'*Ehretia buxifolia*, Roxb.

Cooeza. Pison donne ce nom à un poisson voisin, à ce qu'il paraît, des maquereaux, et dont la chair est bonne à manger (*Dict. des Sc. nat.*).

Cooyoo. Nom du chien, *Canis familiaris*, L., à Sumatra, selon Marsden.

Copahu. (baume de). Sorte de térébenthine qui découle du *Copaifera officinalis*, Jacq.

Copahu de Saint-Domingue. Nom que l'on donne au *Croton origanifolium*, Lam., sans doute parce qu'il produit un baume qu'on a comparé au copahu.

Copahubalsam. Un des noms allemands du *Baume de Copahu*.

Copaia, Copaja. Noms du *Bignonia Copaia*, Aubl., à la Guiane. V. *Bignonia*.

Copaiba. Un des noms anglais et italiens du *Baume de Copahu*.

COPAIFERA. Nom d'un genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la décandrie monogynie, qui provient de *Copaiva, Copaiba*, noms que porte au Brésil l'espèce principale.

C. officinalis, Jacq., *C. Jacquini*, Desf., Copaïer (*Flor. méd.*, III, f. 152). Cet arbre croît naturellement dans diverses contrées de l'Amérique méridionale, comme Cathagène, Tolu, le Brésil, etc.; on le cultive aux Antilles, etc. M. Desfontaines pense que l'espèce indiquée par Jacquin sous le nom d'*officinalis*, est peut-être différente de celle que Marcgrave appelle *Copaiba*, regardée comme identique avec la sienne, par le botaniste de Vienne, ce qui la lui fait appeler *C. Jacquini*, parce que celui que l'on possède est analogue à l'arbre décrit par Jacquin; tandis que celui de Marcgrave, dont le signalement est peut-être fautif, ne s'est pas retrouvé. Tussac prétend même que le nombre de quatre aux divisions du calice, indiqué par Marcgrave, est impossible dans cet arbre, qu'il voudrait au surplus placer dans la famille des Térébinthacées.

Baume de copahu. C'est cet arbre qui donne, au moyen des perforations qu'on lui fait subir, l'espèce de térébenthine appelée *Baume de copahu*. On rapporte qu'un tronc peut donner, en trois heures, douze livres de baume; on le reçoit dans des calebasses, et on l'envoie en Europe dans des barils de 100 à 150 livres. Lorsqu'il s'écoule, il est presque incolore, de consistance huileuse, aromatique, de saveur âcre, chaude, tenace, amère; en vieillissant, il s'épaissit, devient ambré, et perd de son odeur. On falsifie le copahu avec un mélange d'huile grasse et de térébenthine ordinaire, ce qui lui donne une couleur jaune-brun, et la consistance de l'huile de ricin, avec un œil louche. Par le repos, ce faux copahu dépose une matière poisseuse, opaque, qui devient friable à l'air, et laisse précipiter une substance graisseuse, etc. (*Le Technologue*, janvier 1828). On le falsifie encore avec les huiles de ricin, de pavot, d'après Bucholz et M. Boullay (*Bull. de pharm.*, I, 286; *Journ. de pharm.*, I, 210). Le copahu est bon si, lorsqu'on laisse une goutte tomber dans un verre d'eau, il va au fond, ou du moins reste entre deux eaux, en conservant sa forme; si elle surnage et s'étend, c'est une preuve qu'il est frelaté (Labat, *Nouv. Voyage*, etc., II, 368). Cette térébenthine est composée, d'après Stroltze (*Ann. pharm. de Berlin*, 1825-26), d'huile volatile, 45; résine, 54; perte, 1; elle est susceptible de cristalliser lorsqu'elle est fort ancienne, ainsi que l'a vu Pelletier sur un baume qui avait plus de trente ans; ces cristaux résineux en prismes hexaèdres ont alors la propriété de polariser la lumière. Le copahu se dissout en entier dans l'alcool, et dans son poids de liqueur d'Hoffmann, ce qui donne un moyen de vérifier s'il est vrai; on y parvient aussi au moyen du feu, qui le dessèche et le rend cassant, s'il est pur.

Comme toutes les substances portant le nom de *Baume*, celui de copahu a d'abord passé seulement pour vulnéraire externe, et interne. Labat le dit merveilleux pour toutes les plaies, excepté pour celles des armes à feu; il le vante surtout contre les hé-

morrhagies, particulièrement celles de la poitrine; on le conseille à l'intérieur, mêlé à un jaune d'œuf, dans lequel on en met 12 ou 15 gouttes; il veut qu'on le donne en lavement dans le même cas, à la dose d'une demi-once; il entre dans de nombreuses formules modernes, internes et externes (Voy. *la Pharmacopée universelle*, par Jourdan, I, 244).

Le baume de copahu est un médicament essentiellement irritant; il cause, après son ingestion, de la chaleur à la gorge, à l'estomac; on observe que son action se porte surtout sur les membranes muqueuses, particulièrement sur celles des voies urinaires.

Le père Labat parle d'une propriété fort curieuse de ce baume, et qui a été totalement négligée depuis qu'il l'a indiquée (1740), c'est d'être un bon fébrifuge; il suffit, dit-il, d'en mettre 5 à 6 gouttes dans un bouillon, au moment de la fièvre: on répète le remède à chaque accès, et il est rare, dit-il, qu'on ait besoin de plus de trois ou quatre prises; il rapporte qu'on en fit l'essai à Rennes et à Nantes, en 1719, époque à laquelle ces villes étaient affligées de fièvres intermittentes, et que tous ceux qui s'en servirent furent parfaitement guéris (*Loc. cit.*, p. 371); il agit en produisant une douce transpiration; il assure qu'on le prend avec le même succès pour les tremblements de nerfs.

Emploi dans les gonorrhées. Les progrès de la chirurgie ont montré l'inutilité du baume de copahu comme vulnéraire, cicatrisant, etc., mais elle a appliqué sa propriété d'agir sur les voies-urinaires, au traitement des écoulements blancs, muqueux, etc., des membranes muqueuses; il paraît qu'il est employé depuis longtemps à l'état sec, en Angleterre, sous ce rapport. On trouve, dans les *Transactions philosophiques* de 1702, qu'il était recommandé dès cette époque pour atténuer la gonorrhée. En France, ce moyen était peu ou point connnu. Cullen dans sa Matière médicale (II, 193), parle de l'emploi du baume de copahu dans la gonorrhée, et cite la dissertation de Hope sur ce sujet. Jacquin, qui a fait connaître l'arbre qui le produit, en 1787, dit que l'infusion de ses feuilles est un bon remède contre la gonorrhée (*Anc. journ. de méd.*, LXXXIII, 153). Monteggia et Fuller employaient aussi ce baume, à deux ou trois gros par dose, ce dernier comme purgatif seulement. M. le docteur Ribes l'a employé en 1804, par suite d'une méprise que fit un de ses malades, à des doses où on n'avait pas été avant lui; ainsi il n'hésite pas à le prescrire depuis un demi-gros, matin et soir, jusqu'à une once ou deux par jour; il le donne à toutes les époques de l'écoulement gonorrhéique, et quelle qu'en soit la nature; il le prescrit, non-seulement contre cet écoulement, mais contre les accidents dont il est la source, tels que l'inflammation syphilitique du testicule, du gland, de l'aine, l'ophthalmie vénérienne, le rhumatisme, la céphalée de même nature, et autres accidents secondaires de cette affection; il cite plusieurs cas de gonorrhées tombées dans les bourses, guéries en peu de jours par ce baume pris à un ou deux gros par jour (*Bull. d'émulation*, septembre 1822); il en a donné trois onces en six jours, avec addition d'un grain d'opium par once, à un de ses malades, ce qui fit cesser une blennorrhagie avec ophtalmie (*J. univ. des Sc. méd.*, XXVIII, 73). M. le docteur Rossignol donne le baume de copahu à un ou deux gros par jour, même dans la période inflammatoire de la gonorrhée, sans astreindre ses malades au régime sévère qu'on a l'habitude de prescrire dans ce cas, sans même les empêcher de monter à cheval, etc.; et en moins d'une semaine, en le continuant ainsi, il obtient une entière guérison, ce qu'il a expérimenté, dit-il, sur plus de 300 individus de tout âge (*Ann. clin. de la Soc. méd. de Montp.*). M. Laennec a prescrit plusieurs onces de copahu avec succès, à un homme qui avait des douleurs articulaires avec gonflement, à la suite de gonorrhée supprimée; l'écoulement revint à la première once, les douleurs cessèrent, et le flux disparut ensuite (*Revue méd.*, août 1826). Ces praticiens donnent le baume en nature, ou mêlé à du sirop, à du mucilage, au jaune d'œuf, à du sucre en poudre.

Mais ce médicament est d'un goût très-désagréable, qui répugne horriblement à beaucoup de malades. M. Velpeau, d'après le conseil de M. Bretonneau, qui a pu en puiser l'idée dans Labat, le donne en lavement, également dissous dans le mucilage ou un jaune d'œuf, à la dose graduée de deux gros à une once par jour, en y ajoutant un peu de laudanum pour engourdir le rectum, et faire que le baume soit conservé plus longtemps; il l'a administré ainsi à 22 personnes gonorrhéiques, à l'Hospice clinique de perfectionnement; toutes furent guéries très-promptement, du 4e au 7e jour, ou du moins éprouvèrent une grande amélioration dans leur état. Après le 8e ou 10e jour, son action devient nulle s'il n'a pas réussi complétement (*Archiv. gén. de méd.*, XIII, 33); il affirme qu'il produit le même résultat qu'étant prise par la bouche.

Leucorrhée. MM. Dejaër, Castel, Lacombe, ont donné le baume de copahu chez les femmes affectées de leucorrhée, de fleurs blanches, avec beaucoup de succès (*Bibl. méd.*, XXXV, 202), et il a réussi même à l'un de nous dans ces circonstances. Quelques praticiens ne voient dans ces affections que des variétés de la gonorrhée, ou du moins ne peuvent les distinguer nettement dans beaucoup de cas, ce qui fait qu'ils appliquent le même remède.

Catarrhe vésical. On a étendu aussi son emploi au catarrhe chronique de la vessie. Stroem est un des premiers qui ait cité un cas de guérison de cette maladie par ce moyen, en 1809 (Gadelins, *Rapport sur les travaux de la Soc. méd de Suède*). M. Delpech, professeur à la Faculté de Montpellier, l'a surtout préconisé dans cette maladie.

Cullen dit en avoir fait usage, avec quelque avantage, dans les affections hémorrhoïdales; et, tout récemment, un médecin de Lyon a expulsé un ténia au moyen de ce médicament.

Inflammation des muqueuses de la poitrine. Amstrong va plus loin encore que les médecins cités: observant que le baume de copahu agit promptement

sur les membranes muqueuses des voies urinaires, il l'employa alors dans l'inflammation de celle des bronches, de la trachée, dans le catarrhe chronique, et même dans la phthisie pulmonaire, la fièvre hectique; il dit en avoir retiré les plus grands avantages; il donne 100 gouttes de baume dans 2 onces de mucilage et autant d'eau sucrée, le tout bien mêlé dans un mortier de cette composition le matin, et le reste le soir; on peut augmenter la dose du baume petit à petit, et on continue cette mixture 10 ou 15 jours après la disparition des symptômes, pour prévenir les rechutes (*Journ. de méd. d'Édimbourg*, XV, 17 et 216). Nous observerons que l'on donnait, dès l'origine, ce baume contre les maladies hémorrhagiques et les plaies de la poitrine, de sorte que, sous ce rapport, on est revenu d'où on était parti. M. Hallé a aussi donné le copahu dans les catarrhes avec expectoration trop abondante, pour en tarir la quantité qui mène à l'épuisement certains malades, à l'imitation des flux gonorrhéiques traités avec avantage par ce médicament; il croit même que le succès attribué par Morton, Fuller, etc., aux balsamiques, tient à ce qu'on les a donnés parfois dans des catarrhes à expectoration puriforme, plutôt que dans des phthisies, où ils sont plus nuisibles qu'utiles; il pense que, dans les diarrhées atoniques, le copahu pourrait avoir aussi de l'efficacité (*OEuvres de Tissot*, par Hallé, note du tome 1er, p. 462).

La propriété du copahu d'agir sur les voies urinaires, est constatée par l'augmentation des urines qui suit son administration; elles ne prennent pas l'odeur de violette comme après l'emploi de la térébenthine; elles deviennent amères, d'après la remarque de Fuller. Mutis a guéri une femme hydropique avec une cuillerée de copahu matin et soir, pendant 40 jours (*Nouvelles de la Rép. des Lettres*, 1786, n° 33).

Mais l'emploi du baume de copahu n'est pas toujours un moyen qui agisse seulement contre le mal pour lequel on l'administre; il purge ordinairement lorsqu'il est donné à dose un peu marquée, comme un ou deux gros; il peut même alors faire vomir, et surtout si la dose est plus forte, cas dans lequel il peut produire une vraie gastrite ou une entérite, avec des superpurgations du haut et du bas, etc. Dans ces circonstances, il peut causer une sorte de révulsion, et profiter à la maladie que l'on combat; c'est même par cette action révulsive qu'il guérit les gonorrhées, etc., et non spécifiquement, d'après quelques praticiens; dans d'autres, il produit l'inflammation des voies urinaires et des parties adjacentes. Ainsi, on l'a vu enflammer l'urèthre, produire la rétention d'urine, la phlegmasie de la vessie, celle de la prostate, de l'anus, du rectum, etc. C'est une chose remarquable de voir ce médicament conseillé pour guérir à peu près les maladies que d'autres praticiens lui voient causer. On accuse en outre, et M. le docteur Gendrin est surtout de cet avis (*Journ. gén. de méd.*, CVII, 235), le copahu, lors même qu'il guérit, de masquer les affections syphilitiques qui reparaissent plus tard. Nous pensons qu'il faut établir à ce sujet une distinction. Lorsque le flux n'est pas vénérien, et qu'il n'y a pas d'inflammation considérable, on peut donner le baume, plutôt à dose un peu forte que faible, surtout si ce mal est récent, d'après Bell et Swediaur. S'il y a crainte d'affection syphilitique, toujours sans inflammation, on peut donner de même le remède, sauf à faire ensuite un traitement approprié; enfin, si le sujet est très-irritable, éminemment nerveux, mais avec inflammation caractérisée, il faut s'abstenir du copahu. Nous devons avouer que notre pratique particulière n'a pas été, en général, favorable à l'emploi du copahu; et Spielmann rapporte lui avoir vu produire des palpitations, des céphalalgies, des hémorrhagies, des inflammations des voies urinaires, etc.

Du reste, on a cherché à obtenir de ce baume des préparations moins irritantes, en en conservant seulement la partie dans laquelle réside ses propriétés. Ainsi M. Sallé, pharmacien de Paris, assure être parvenu à ôter à cette térébenthine son odeur et sa saveur désagréables et l'avoir réduite à son action nécessaire, ce qui permet, dit-il, de le donner dans tous les cas sans le moindre inconvénient (*Archives gén. de méd.*, XVI, 291). Nous craignons bien que son procédé, qu'il ne fait pas connaître, et que dès-lors aucun médecin ne doit prescrire, n'ait fait du copahu un corps inerte.

M. Miale propose de solidifier le copahu en y mêlant petit à petit un seizième de son poids de magnésie calcinée, au bout de 15 jours de ce mélange, qui est transparent comme de la gomme, on peut en faire des pilules, et les donner comme le baume à l'état naturel, dont elles n'ont pas les désagréments de saveur et d'odeur (*Journ. de chimie méd.*, mars 1828, p. 145). Autrefois, on en faisait difficilement des pilules avec la réglisse, la guimauve; le savon s'y unissait mieux, mais il fallait en mettre le double de son poids.

Le docteur Thorn, médecin américain, recommande de se servir du résidu de la distillation du baume, qui est la résine pure, qu'il appelle *Extrait de copahu*, à la place du baume entier. Il le prescrit dans les gonorrhées à la dose de 15 à 20 grains par jour dans l'état aigu de la maladie, trois fois par jour, ce qui guérit, dit-il, dans l'espace de deux jours. Il le prescrit également dans les gonflements du testicule par gonorrhée, qu'il a vus se dissiper en en donnant 10 grains trois fois par jour. Il assure que les écoulements chroniques guérissent moins bien que les récents, et qu'ils cèdent mieux aux injections astringentes (*Journ. de chimie médicale*, 1828, 223).

On emploie depuis longtemps l'huile essentielle de la térébenthine, ou essence du copahu, à la place du baume entier, comme moins active. Nous avons vu plus haut qu'il en contenait un peu moins de moitié en poids, mais par la distillation à l'eau on n'en retire guère que 4 à 7 onces, d'après M. Planche; elle est blanche, légère, odorante, un peu grasse aux doigts. Chopart surtout, et M. Ansiaux depuis (*Bibl. méd.*, XXXIX, 63), prescrivent une

potion où il entre deux onces d'essence de cette térébenthine, avec autant d'eau de menthe, d'alcool, de sirop de capillaire, une once d'eau de fleurs d'oranger et deux gros d'esprit de nitre, dont on donne trois cuillerées par jour, pendant une douzaine de jours, dans la blennorrhagie. M. Dublanc, pharmacien, qui a rappelé l'attention sur cette préparation, affirme, d'après les expériences qu'en ont faites, à sa prière, plusieurs médecins, qu'elle guérit, comme le copahu lui-même, les affections où celui-ci convient (*Académie de médecine*, séance du 11 mars 1828). Cullen remarque que le copahu guérit la gonorrhée en excitant l'irritation et même l'inflammation de l'urèthre, et il dit avoir vu ce baume produire des suppressions d'urine et guérir en même temps le flux uréthral à la disparition des symptômes inflammatoires (*Mat. méd.*, II, 193). Frédéric Hoffmann recommande l'emploi de l'essence de copahu dans les paralysies essentielles; il l'employait en liniment, incorporée avec quelque corps gras. On a abandonné ce moyen, que le baume entier remplacerait très-bien.

Le bois de copayer est d'un rouge foncé et d'une dureté qui le fait rechercher dans les arts de l'ébénisterie et en teinture; le baume sert dans certains vernis.

Hoppe (F.-W.). *Disput. med. de balsamo copayba.* Heidelbergiæ. 1710. in-4°. — Desfontaines. Observations sur le genre *Copaifera* ou *Copaiba* (*Ann. du Muséum*, VII, 373). Rossignol. Recherches et observations sur l'emploi du baume de copahu dans le traitement des maladies, thèse. Montpellier, 1819, in 4°. Voyez le recueil de mémoires sur le *Copahu*, dans la *Bibliothèque thérapeutique* de M. Bayle, I, 341.

Copaiva. Un des noms italiens et anglais du *Baume de Copahu*. C'est aussi le nom du genre *Copaifera*, dans Jacquin.
— balsam. Un des noms allemands et danois du *Baume de Copahu*.

M. Auguste de Saint-Hilaire signale quatre espèces nouvelles de *Copaifera* observées par lui au Brésil, dont on obtient des variétés de baume de copahu, que l'on passe dans le commerce avec le vrai.

COPAL, COPALE, COPALLE (Résine). On connaît sous ces divers noms dans le commerce, plusieurs résines dont l'origine est fort incertaine, attendu qu'elles se ressemblent beaucoup (quoique des arbres différents paraissent les produire), comme cela arrive toutes les fois que les produits des végétaux sont plus purs, plus simples et se rapprochent davantage du type des principes immédiats, ainsi qu'on le voit pour la résine, la gomme, la fécule, le sucre, etc., qui offrent très-peu de différence lorsque la nature ou l'art les présentent dépouillés de corps hétérogènes. Ce que l'on appelle vrai copal est une résine de l'Amérique attribuée par les uns à l'*Hymenæa Courbaril*, L., ou à l'*H. martiana*, Hayne; par d'autres, au *Rhus Copallinum*, L., ou à l'*Altingia excelsa*, Nor.; d'autres pensent qu'elle est due au *Vateria indica*, L., *OEleocarpus copallifera*, Kœnig; d'autres, enfin, la croient due à l'*Elaphrium excelsum*, ou à l'*E. copalliferum*, DC. Le fait est qu'on ignore positivement quel arbre la produit. Elle est en morceaux arrondis, colorés en jaune-topaze, très-transparents, très-durs, et regardés comme produits par le *Rhus Copallinum*, L. Une autre espèce, qui vient de l'Inde, est en morceaux plats; elle est plus blanche, plus tendre, moins claire, et se nomme copal tendre, copal oriental. M. Batka croit qu'elle provient du *Canarium commune*, L., et quelques-uns pensent qu'elle n'est pas distincte de la résine *Damar* ou *Dammara*. Le nom de copal vient de *Copalli*, que porte cette résine parmi les naturels du Mexique; mais il paraît que c'est une épithète qu'ils donnent à la plupart des résines, plutôt qu'à une résine en particulier. Au surplus, la résine copal ne sert que dans les arts, à la fabrication des vernis, en la dissolvant, au moyen de pratiques particulières, dans des essences, les huiles fixes, etc., et ne présente qu'un médiocre intérêt au médecin, quoiqu'on l'ait dite résolutive, fortifiante et utile en fumigations dans les maladies du poumon, et qu'elle entre même dans quelques formules des pharmacopées étrangères. V. *Copalina*. En Allemagne, on regarde comme copal une sorte de résine animé; mais celle-ci paraît provenir d'un *Icica* (*Journ. de chimie méd.*, novembre 1827, p. 553).

COPALCHI, COPALÉNIE. Nouvelle écorce fébrifuge qu'on trouve dans le commerce, et qu'on donne comme une sorte de cascarille. Elle est des rives de l'Amazone, et on croit qu'elle appartient au *Croton suberosum*, Humb.; elle est tuberculeuse, grise en dehors, noire-violacée en dedans, un peu tordue, inodore, très-amère. On n'y a pas trouvé de principe alcaloïde, d'après son analyse faite par Brandes; il paraît que ses propriétés résident dans un principe amer, jaune, soluble dans l'eau et l'alcool, ainsi que dans la résine, âcre et aromatique, qu'on y observe. On trouve, en outre, dans cette écorce des sels, une huile grasse concrète, de la silice, de l'oxide de fer, du ligneux, de l'eau, etc.; en tout, 17 substances (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, XII, 179, et *Journ. de pharm.*, XIII, 367). Voyez aussi une autre analyse de cette écorce par M. Marcadieu (*Journ. de chimie méd.*, I, 236). On pourrait l'employer en décoction, ou mieux encore en teinture alcoolique. La poudre serait moins avantageuse, à cause des nombreuses matières qu'elle renferme.

COPALINE, *Copalina*. Principe immédiat des végétaux, découvert récemment dans la résine copal. C'est une substance incolore, dure, friable, insoluble dans l'eau et l'alcool, formant avec l'éther une masse comme gélatineuse, etc.

Copalli-quahuitl. Nom mexicain du *Rhus Copallinum*, L.

Copalme (Baume), Copalme liquide, Copalme du Canada. Noms que l'on donne au baume mou qui s'écoule du *Liquidambar Styraciflua*, L., désigné aussi sous le nom de Copaline.

Copalon. Un des noms vulgaires de l'agaric élevé, *Agaricus procerus*, Schœff.

Copalxocotl. Nom mexicain du savonnier, *Sapindus Saponaria*, L.

Copataxa. Nom d'une variété de canelle cultivée à Santa-Fé.

Copayer. Un des noms du *Copaifera officinalis*, Jacq.

Copei. Un des noms caraïbes du *Coccoloba uvifera*, L.

Coperatoivole. Un des noms du nombril de Vénus, *Cotyledon Umbilicus*, L.

Cosbar. Nom hébreu de la *Poix*.

Copher. Nom hébreu du henné. *Lawsonia inermis*, L.

Cofi cotta. Nom cyngalais du café, semence du *Coffea arabica*, L.

Cogoss. Un des noms de la pastèque, *Cucurbita Citrullus*, L., en Grèce.

Copper. Nom anglais du *Cuivre*.

Copra. Un des noms de l'amande du coco, *Cocos nucifera*, L.

Corre. Un des noms italiens du *Cuivre*.

Coprins. Agarics dont les feuillets dégénèrent en une pulpe noire et aqueuse. M. De Candolle regarde les champignons de cette section du genre *Agaricus*, comme suspects, et pense que l'usage alimentaire doit en être défendu.

Coprioza. Nom italien du plantain corne de cerf, *Plantago Coronopus*, L.

Copro critiques. Nom donné à certains purgatifs qui ne diffèrent pas des *Eccoprotiques*.

Coprose. Un des noms du coquelicot, *Papaver Rhœas*, L.

Cops, Copse, Copso. Noms de l'esturgeon. Voy. *Acipenser*.

Copte, *κοπτον*. Ancien nom de certaines préparations pharmaceutiques, sous forme de gâteaux, usitées à l'intérieur ou appliquées sur l'épigastre. On nommait particulièrement *Coptabion*, en grec, celles dont on faisait usage contre les maladies de poitrine.

Coq. Abréviation de *Coque*, *Coquatur*, *Coquantur* (faites bouillir), usitée dans les formules médicinales.

Coq. Oiseau domestique. Voy. *Phasianus gallus*, L.

— de bois ou de bruyère. Voy. *Tetrao urogallus*, L.

— de bruyère (petit). Voy. *Tetrao Tetrix*, L.

— des jardins, *Balsamita suaveolens*. Desf. (Voy. ce mot).

— de montagne. Un des noms du *Tetrao urogallus*, L.

Coque du Levant. Un des noms du *Cocculus suberosus*, DC.

Coquelicot. Nom du *Papaver Rhœas*, L.

Coquelourde. Nom de l'*Anemone Pulsatilla*, L., du *Narcissus Pseudo-Narcissus*, L., etc.

Coqueluchon. Un des noms du napel, *Aconitum Napellus*, L.

Coquemelle. Un des noms de l'*Agaricus procerus*, Schæff. (que nous avons à tort indiqué comme différent de l'*A. colubrinus*, Bull. Voy. tome 1, p. 104 et 105). On donne encore ce nom, ou quelques-uns de ses dérivés, à d'autres champignons comestibles; ainsi il y a la coquemelle ou coucoumelle jaune, la grise, la blanche, qui sont des *Amanita*.

Coquemilio. Nom que porte à Naples le *Prunus Coquemilio*, Tenore.

Coquemollier. Nom du *Theophrasta americana*, L. A l'île Maurice on le donne au *Cicca disticha*, L.

Coquer. Nom d'une variété à fleurs doubles de la rose de Provins, *Rosa gallica*, L.

Coqueret, Coquerelle. Noms de l'alkekenge, *Physalis Alkekengi*, L.

Coquesigrue. Un des noms du fustet, *Rhus Cotinus*, L.

Coquette. Un des noms du pain de pourceau, *Cyclamen europæum*, L.

Coquillade. Nom du *Blennius Gattorugine*. L.

Coquillages. Nom générique vulgaire des mollusques testacés, tels que les huîtres, les moules, les anomies, les bucardes, etc.

Coquille. Un des noms de la mâche, *Valeriana olitoria*, L.

Coquilles, *Concha*. Nom commun, dans un sens peu rigoureux, à diverses substances solides, telles que l'enveloppe des œufs, celle du corps de certains mollusques, des crustacés, des annélides, ou même à diverses concrétions, substances toutes formées d'une matière animale organisée et d'une matière calcaire, regardées jadis, la plupart, comme absorbantes, lithontriptiques, alexipharmaques, etc., et pouvant toutes aussi être remplacées, en général, par les sous-carbonates de chaux ou de magnésie. V. *Phasianus Gallus*, L., *Ostrea edulis*, L., *Helix Pomatia*, L., *Cancer*, *Sepia officinalis*, L., etc. Les coquilles se réduisent, par la calcination, en chaux qui, sauf son degré variable de pureté, ne diffère point par ses propriétés médicinales de la chaux commune. V. *Calcium*.

Linné. *Fondamenta testaceologiæ* (*Amœnitates acad.*, n. 158). On en trouve un extrait dans la Revue de Linné, II, 91.

Coquillo. Nom d'un palmier du Chili, dont la noix du fruit est d'un goût plus agréable que celle du cocotier. Serait-ce le *Jubæa*?

Coquinho. Un des noms du cocotier des Maldives, *Lodoicea Sechellarum*, Labill.

Coquito. Nom du palmier, *Jubæa spectabilis*, Kunth, au Chili.

Cora-calunga. Nom malabare du *Cyperus rotundus*, L.

Coracan, Corocan. Noms du *Cynosurus* (*Eleusine*) *corocanus* L.

Coracas. Nom du corbeau en grec moderne. Voy. *Corvus Corax*, L.

Coracias garrula, L. Voy. l'article *Corvus Monedula*, L.

Coracinus fuscus major. M. Orfila (*Toxicologie*, II, 48) parle sous ce nom d'un poisson, dont l'usage occasionne un *Cholera morbus* accompagné de douleurs effroyables, d'un prurit général, etc. Le traitement consiste à faire vomir, si l'aliment vénéneux est encore dans l'estomac, à donner ensuite l'éther à haute dose (10, 20, 30, gouttes à la fois), de l'eau vinaigrée, et à combattre les symptômes inflammatoires lorsqu'il en survient.

Coracobotane. Nom du laurier alexandrin. *Ruscus Hypophyllum*, L., dans quelques auteurs.

Corail. Espèce de polypiers de la famille des Polypes corticaux, dont trois espèces ont figuré jadis dans les officines, savoir : le *Corail ordinaire* ou *Corail rouge*, de la tribu des Lithophytes (V. *Isis nobilis*, L.); le *Corail blanc*, de la même tribu, espèce de madrépore de Linné, rapportée aujourd'hui au genre Oculine, omise dans le Codex, et à laquelle on attribuait les propriétés du corail ordinaire; enfin le *Corail noir*, de la tribu des Cératophytes. Voy. *Gorgonia antipathes*, Gmel.

Corail des jardins. Un des noms du piment, *Capsicum annuum*, L., à cause de ses fruits d'un beau rouge. Ceux du sorbier des oiseaux, du buisson ardent, etc., le mériteraient également.

Corail de mer. Un des noms de la salicorne, *Salicornia fruticosa*, L.

— terrestre, *Lichen rangiferinus*, L.

Coral. Nom anglais et portugais du corail rouge, *Isis nobilis*, L.

Corallachates. Espèce d'agate qui ressemble au corail par sa couleur. Voy. *Agate*.

Corallatum. Ancien nom du précipité rouge, ou oxide rouge de mercure.

CORALLINA, Coralline. Genre de polypiers voisin des polypes à cellules, dont deux espèces seulement nous intéressent.

C. officinalis, L., Coralline des boutiques. Cette substance, inscrite jadis dans le règne végétal, est regardée depuis Ellis (*Natural History of the Corallines*, London, 1755, in-4°), et Linné, comme un polypier. Si l'existence, et de ses cellules et des animaux qu'elles doivent renfermer, n'a pas été jusqu'ici parfaitement constatée par l'observation directe, elle semble l'être par l'analyse chimique, à raison de la grande proportion de gélatine et d'albumine qu'elle y démontre. La coralline contient, en outre, du carbonate de chaux, qui en forme plus des six dixièmes, du carbonate de magnésie, etc., comme l'a fait voir M. Bouvier (Voy. la *Méd. éclairée par les Sc. phys.*, I, 85, et les *Ann. de chim.*, VIII, 308). Détachée des rochers de l'Océan ou de la Méditerranée, sur lesquels elle naît, et auxquels elle adhère par une sorte de croûte ou d'empâtement calcaire, elle se présente sous forme de petites touffes phytoïdes, verdâtres, quelquefois rougeâtres (*C. rubens*, L.?), rarement blanches, (si ce n'est par l'effet de l'âge), dont les branches, longues d'un à deux pouces, pourvues d'un axe, et composées d'articles en ovales renversés, comprimés et lisses, sont trichotomes, pinnées, à pinnules distiques. L'odeur en est marine, et la saveur salée.

Dioscoride a recommandé la coralline contre la goutte et les congestions sanguines, mais c'est surtout comme anti-helminthique qu'elle a été jadis employée. Matthiole parle d'un enfant auquel un gros de sa poudre fit rendre plus de cent vers. Brassavole, cité par Ferrein (*Mat. méd.*, III, 323), rapporte un fait encore plus remarquable. Toutefois, cette substance est bien peu usitée de nos jours, où on lui préfère généralement la mousse de Corse, mélange végéto-animal qui contient lui-même de la coralline officinale, et que quelques auteurs ont confondu avec elle (1). Elle doit être choisie la plus intacte possible, et exempte de tout corps étranger. On peut l'administrer en poudre, à la dose d'un demi-gros, d'un gros et au-delà, soit dans du miel, soit suspendue dans un véhicule. Quant au sirop qu'on en préparait jadis (et qu'on a souvent confondu aussi avec le sirop de mousse de Corse), il est abandonné avec raison comme d'une altérabilité facile, et comme moins actif encore que ne l'est la poudre elle-même.

C. rubens, L. (*Jania rubens*, Lamouroux, *Polyp. flex.*, 272). Coralline rouge, ou plutôt rougeâtre. Ce polypier, qu'on trouve sur les bords de la Méditerranée, est d'un beau pourpre dans l'eau de la mer, mais il blanchit en 24 heures au soleil; son odeur est marécageuse et nauséabonde, et son goût terreux à peine salé; il est vermifuge à l'égal de la mousse de Corse, d'après M. le docteur Audouard, qui dit l'avoir expérimenté sur plus de deux cents sujets : la dose et le mode d'administration de ce zoophyte, commun sur nos côtes, à Agde, Cette, etc., sont les mêmes que pour la mousse de Corse, *Fucus Helminthochorton*, Latour.

Audouard. Propriétés de la coralline rouge (*Ann. de méd. prat. de Montp.*, VIII, 425).

Corallina corsicana, off. Un des noms de la mousse de Corse, *Fucus Helminthochorton*, Latour.

Coralline blanche. Voy. *Corallina officinalis*, L.

— de Corse. Nom impropre de la mousse de Corse, *Fucus Helminthochorton*, Latour.

— officinale. Voy. *Corallina officinalis*, L.

— rouge ou rougeâtre. Voy. *Corallina rubens*, L.

Corallinum album Libavii. Un des anciens noms du mercure doux, *Proto-chlorure de mercure*.

Corallodendrum. Nom de l'*Erythrina Corallodendrum*, L.

Corallum, Corallium. Noms latins du *Corail*.

Corambé, Corameblé, Corbubé. Noms grecs et maure du chou, *Brassica oleracea*, L., d'où on a fait *Crambe*.

Coratoe, Curaca. Nom de l'*Agave vivipara*, L., à la Jamaïque.

Corax, Κοραξ. Nom grec du corbeau, *Corvus Corax*, L.

Corazoncillo (Petit-cœur). Nom du *Convolvulus discolor*, Kunth, sur les bords de l'Orénoque; on le donne parfois au millepertuis, *Hypericum perforatum*, L.

Corbeau, autrefois Corbel et Corbin. Noms vulgaires du *Corvus Corax*, L.

— pêcheur. Nom vulgaire du grand cormoran, *Pelecanus Carbo*, L.

Corbenbedike. Nom danois du chardon bénit, *Centaurea benedicta*, L.

Corbie. Ville de France (Somme), à 4 lieues E. d'Amiens, où sont des sources minérales froides, réputées contre les engorgements abdominaux. M. Trannoy (*Topographie*, etc., p. 7) les assimile aux autres eaux minérales du département de la Somme, qui contiennent toutes, dit-il, des carbonates et sulfates de fer et de soude.

Corcho (Eaux minérales del). Elles sont situées près la ville de Xérès de los Caballeros, en Espagne, et sont vantées depuis longtemps contre les engorgements des viscères, ceux surtout du bas-ventre. On les recommande aussi dans l'hydropisie, et les maladies néphrétiques (Limon de Montero, *Espejo cristalino de las aguas de Espana*, lib. I, trat. 2, cap. XXIV, p. 174, in-fol., Alcala, 1697).

Corchoros. Nom donné par les anciens au mouron rouge, *Anagallis arvensis*, L.

Corchorus. Genre de plante de la famille des Tiliacées, de la polyandrie monogynie, mentionné sous ce nom dans Théophraste.

C. japonicus, L. (*Rubus japonicus*, L., *Kerria japonica*, DC.). Cet arbrisseau grimpant, que l'on cultive chez nous en espalier, en berceau, à cause de ses belles fleurs jaunes doubles, est usité, d'après Thunberg, comme astringent, au Japon, où il croît. On applique ses fleurs, sucrées et pulvérisées, sur les hémorrhoïdes, et on souffle aussi cette poudre dans les narines pour arrêter les hémorrhagies nasales (Thunberg, *Voyage*, IV, 73).

C. olitorius, L., Corète. Cette plante annuelle de l'Inde, de l'Arabie, dont parle la Bible, est cultivée dans tout le Levant, en Barbarie, etc., comme ali-

(1) C'est ainsi que, dans l'avant-propos (p. 14) d'une des traductions de notre Codex, on reproche aux auteurs de cet ouvrage d'avoir omis *le petit polypier connu sous le nom de coralline de Corse*.

mentaire ; on la mange crue en salade, et plus souvent cuite dans les potages, etc., quoiqu'elle soit très-mucilagineuse, ce qui la rend difficile à digérer. Prosper Alpin, qui la figure (*Ægypt.*, 92) sous le nom de *melochia*, parle de ses usages culinaires, et ajoute qu'elle a les propriétés médicales de la guimauve, et que sa décoction est surtout pectorale; il assure que deux gros de ses semences purgent copieusement toutes les humeurs. Dans l'Inde, on mêle les cendres de la plante avec du miel, et on donne deux fois par jour ce mélange dans les obstructions des viscères abdominaux (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 389).

Wedel (G.-W.). *Programma de corchoro Theophrasti.* Ienæ, 1693, in-4°.

Concotta. Nom basque de la courge, *Cucurbita leucantha*, L., var. *elatior*.

Corcovada. Nom d'un poisson de la taille de la grande morue, dont le genre est indéterminé, et que Margrave et Ray citent comme le meilleur de ceux des Indes.

Corrijère. Nom de l'*Amarantus caudatus*, L. (Voy. ce mot).

CORDIA. Ce genre de la famille des Borraginées, confondu avec le *Varronia* par plusieurs botanistes modernes, a quelques espèces usitées en médecine. Le *V. guianensis*, Aubl., est employé à Cayenne pour dissiper l'enflure et fortifier les nerfs, ce qu'on a aussi attribué au *V. martinicensis*, L., appelé Mont-Joli (Aublet, *Guiane*, I, 232). Le *V. sinensis*, Lam., est astringent et employé comme tel par les Chinois. Plusieurs espèces de ce genre ont des fruits comestibles et donnent de la glu, d'après M. Desvaux (*Journ. de bot.*, I, 263).

C. rotundifolia, Ruiz et Pavon. Il est employé en décoction, au Pérou, dans les fluxions et inflammations des yeux.

C. Sebestena, L. (*C. Myxa*, W.), Sebestier. Il y a quelque confusion au sujet du sebestier, dans les auteurs. On donnait ce nom, d'après Linné, à son *C. Sebestena*; puis on a dit que ce végétal ne produisait pas les sebestes, et que c'était le *C. Myxa*, L., et même une de ses variétés appelée *C. officinalis* par Lamarck; d'autres ont avancé que ces deux espèces en fournissaient, ce qui est vrai, puisqu'elles paraissent n'en faire qu'une. Il faut observer d'ailleurs que, sous le nom de *C. Sebestena*, on avait confondu deux plantes; l'une, le vrai *Sebestena*, ou *C. Myxa* (qui est le nom qu'elle porte dans Paul d'Égine); l'autre, appelée *C. scabra*, par Desfontaines, qui est le *Bois de râpes* des Antilles, lequel ne rapporte pas de sebestes, ce qui peut avoir causé toute l'erreur; peut-être qu'enfin des espèces différentes donnent un fruit semblable?

Sebestes. Ce sont des fruits ovoïdes, que l'on a comparés à des prunes, gros comme une forte olive, de couleur verte, noirâtre à leur maturité, à peau mince, lisse, contenant un noyau assez gros, subtriangulaire, à 2 ou 4 loges; ces fruits sont souvent accompagnés du calice persistant, et leur chair, qui est comestible, est visqueuse, douceâtre, inodore; on en use comme pectorale, adoucissante, en décoction, en sirop; on la dit aussi laxative étant fraîche, à la même dose que la casse. On prépare avec cette chair, par la macération dans l'eau, une sorte de glu usitée dans les maladies de poitrine et de l'urèthre, dans l'Inde, et que les Égyptiens appliquent sur le cancer : on s'en sert aussi pour prendre les oiseaux, sous le nom de *Glu d'Alexandrie*. Les fruits, macérés dans le sel et le vinaigre, se donnent contre la diarrhée, dans l'Inde. On nous envoyait les sebestes sèches de l'Égypte et même des Antilles, il y a encore une trentaine d'années; aujourd'hui on n'en voit plus dans le commerce, les jujubes les ont remplacées. L'écorce du sebestier est employée comme un tonique fébrifuge par les Javans, d'après Horsfield : la décoction des feuilles est usitée, aux Antilles, pour effacer les taches de la peau, suivant M. Descourtilz, et le bois de l'arbre est appelé *Bois rose de la Martinique*, à cause de sa couleur. Les sebestes entraient dans l'électuaire lénitif, etc.

Cordiale. Nom donné jadis à l'or potable. Voy. *Or*.

CORDIAUX. *Cardiaca*, de χαρδια, cœur. Substances propres à ranimer instantanément les forces défaillantes. Les cordiaux excitent la circulation, donnent plus d'action à la respiration, du courage à l'âme, un mieux-être à toute l'économie; leur nom vient de ce qu'on a cru qu'ils agissaient sur le cœur, qui est ici pris plutôt au figuré que nominativement.

Les cordiaux diffèrent des céphaliques en ce que ceux-ci sont des agents gazeux, odoriférants, qui portent leur action sur la membrane pituitaire, tandis que les cordiaux sont des substances qui agissent sur l'estomac, d'où leur effet irradie avec promptitude sur les systèmes principaux de l'économie. Cette célérité d'action, qui caractérise les cordiaux, nécessite qu'ils soient composés d'éléments diffusibles, pénétrants, expansibles, d'une stimulation vive et marquée, ou d'une facilité d'absorption immédiate. Ce sont, en quelque sorte, des toniques, des roborants instantanés. Effectivement, c'est dans les alcooliques, les vins généreux, les aliments très-substantiels et de haut goût, les aromates les plus forts, qu'on prend les cordiaux les plus usités, les plus efficaces, d'où on voit qu'on doit admettre deux classes bien différentes de cordiaux, car les uns agissent en réveillant les forces défaillantes, tels sont les aromates, les alcools, etc.; les autres les réparent promptement, comme les aliments substantiels.

On donne les cordiaux dans les affaiblissements passagers, subits, qui arrivent sous l'influence de certains états de l'âme, ou du moins du système nerveux, plutôt que par maladie, et caractérisés principalement par un *colapsus* des forces musculaires très-marqué, plutôt que par un état purement cérébral et prédominant, cas qui exigerait surtout l'usage des céphaliques au lieu de celui des cordiaux. L'administration des cordiaux nutritifs suppose que l'action de l'estomac peut s'exercer, que les facultés digestives sont intactes, qu'elles peuvent même avoir

lieu avec rapidité; celle des cordiaux alcooliques convient mieux, lorsque cet organe n'est pas pourvu de forces digestives actuelles, qu'il est au contraire affaibli, languissant et sans action sur les aliments. Si ce dernier état persiste, c'est aux toniques soutenus qu'il faut recourir, car les cordiaux aromatiques forment le passage entre ces deux classes d'agents thérapeuthiques : effectivement, l'action des cordiaux est de peu de durée, et proportionnée en cela aux cas pour lesquels on les administre. Les cordiaux pris d'une manière continue agissent à la manière des toniques ou même des excitants, suivant leur nature, et peuvent être donnés comme eux dans les affections où la faiblesse est continue et non instantanée, comme dans les cas où les cordiaux proprement dits conviennent. Agissant momentanément, les cordiaux peuvent être prescrits à peu près saus avoir égard à la maladie principale, s'il en existe.

Laub (J.). *Diss. de virium debilitate, et remediis cardiacis.* Lugduni-Batavorum, 1707, in-4°. — Heister (L.). *Diss. de cardiacis medicamentis*, Helmstadii, 1729, in-4°. — Fasel (J.-E.). *De medicamentis cardiacis*. Progr. IV, 1765, in-4°.

Cordemeni. Nom arabe du cardamome. Voy. *Amomum*.

CORDYLEA, Cordylée. Les anciens pharmacographes, dit M. H. Cloquet (*Faune Méd.*, IV, 239), ont donné ce nom aux excréments du Stellion du Levant (*Lacerta Stellio*, L.) que les médecins de la secte des arabistes ont vantés comme utiles contre les éruptions cutanées, et que l'on a vus pendant longtemps figurer dans les officines comme un cosmétique; mais il paraît que les anciens assignaient plutôt ce nom et celui de *Crocodilea*, aux excréments du Monitor. Depuis longtemps ce prétendu médicament est tombé dans un juste discrédit.

Core core. Nom du *Geranium columbinum*, L., au Chili.

Corea. Nom du *Coris monspeliensis*, L., en Portugal.

Coregone, *Coregonus*. Genre de poissons établi par les modernes aux dépens du genre Salmo de Linné. Voy. *Salmo*.

Corelliana. Variété de châtaigne, dans Pline.

Coremata. Paul d'Égine nomme ainsi des remèdes propres à nettoyer la peau.

Corenbloem. Un des noms belges du bleuet, *Centaurea Cyanus*, L.

Coreopsis bidens, L. Cette plante, que l'on regarde comme une variété radiée du *Bidens cernua*, L. est masticatoire et salivaire (De Candolle, *Essai*, 179).

Coreite. Nom du *Corchorus olitorius*, L.

Corett, *Alba coretta* de Pison. Grande espèce de maquereau des Tropiques.

Corf Nom du corbeau, *Corvus Corax*, L., dans le Brescian.

CORGIRENON, Village de France (Haute-Marne), à 4 lieues S. E. de Langres. Carrère (*Cat.*, 214) dit qu'il y avait deux sources minérales froides, qui ne sont plus connues aujourd'hui, et que l'ouvrage suivant n'apprend rien sur leurs vertus.

Mazoyer (P.). Disc. merv. de deux fontaines découvertes au village de Corgirenon, etc. Paris, 1603, in-8°.

Corgni. Nom que porte, dans quelques endroits, l'*Agaricus Eryngii*, DC.

Corgniola, Corniola. Nom de deux agarics comestibles d'Italie, qui, par la couleur jaune de leur chapeau, ressemblent aux cornouilles.

Corgno. Nom du fruit du cornouiller, *Cornus mas*, L., dans le midi.

Corgnouls. Nom donné, en Provence, à une sorte de prune avortée, qui vient en place de la prune, et qui paraît produite par la piqûre d'un ver. Les enfants et les femmes mangent parfois ces productions, qui sont indigestes, et qui peuvent causer un état fort grave, comme on le voit dans la Note de M. Arcens sur ce sujet (*Anc. Journ. de méd.*, LIV, 152).

Coriacesia et Callicia. Noms de deux plantes que les anciens représentent comme pouvant faire prendre l'eau en gelée.

Coriander. Nom anglais de la coriandre, *Coriandrum sativum*, L.

Coriandre. Voy. *Coriandrum sativum*, L.

CORIANDRUM, Coriandre. Nom d'un genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la pentandrie digynie, qui dérive de κοριος, Punaise, à cause de l'odeur que présente l'espèce officinale, *C. sativum*, L., Coriandre (*Flore médic.*, III, f. 135). Cette plante, connue des Grecs, croît dans les lieux cultivés, les vignes, dans nos environs, où elle est peut-être naturalisée, mais surtout dans le midi de l'Europe. Elle porte des semences globuleuses, grisâtres, du volume du plomb à bouteilles, marquées de petites lignes terminées par un léger renflement; elles sentent la punaise, ainsi que les feuilles, étant fraîches, odeur qui peut incommoder si la plante est en trop grande quantité; elles deviennent aromatiques en séchant, et de saveur approchant de celle de l'anis, quoique plus faible. On les emploie comme condiment culinaire, dans le pain, la pâtisserie, les ragoûts; au Pérou, suivant Feuillée, on cultive la coriandre pour en assaisonner la viande, ce qui lui communique, dit-il, une puanteur insupportable (*Plant. méd.*, III, 17). On prescrit leur infusion comme carminative, digestive, stomachique, anti-spasmodique; c'est un tonique doux, que M. Itard emploie en injection dans les maladies du conduit auditif (Alibert, *Mat. méd.*, II, 216). L'huile essentielle de coriandre, qui est jaunâtre, a les mêmes propriétés que la semence, et se met par gouttes dans les infusions vineuses, les potions. Cullen remarque que la coriandre, qu'on a dit guérir les fièvres quartes, à haute dose, et que les anciens croyaient d'un usage dangereux (ce qui semble prouver que leur coriandre n'était pas la nôtre, à moins que ses dangers aient lieu lorsque les semences sont fraîches), neutralise ou du moins masque, jusqu'à un certain point, l'odeur nauséabonde du séné, ce qui en faisait ajouter dans les médecines *noires*, lorsque l'on prescrivait ce genre de purgatif. La dose de cette semence est d'un demi-gros à un gros en poudre et du double en infusion; elle entre dans l'eau de mélisse composée, etc. On en prépare des liqueurs alcooliques, des dragées, etc.

Boeeler (J.-P.). *Diss. de coriandro*; præses F.-A. Brunck. Argentorati 1739, in-4°.

Corianon. Un des noms de la coriandre dans Hippocrate.

Coriar. Nom de la perdrix grise, *Tetrao Perdix*, L., en Angleterre.

Coriar's sumach. Nom anglais du *Rhus Coriaria*, L.

CORIARIA. Genre de plantes de famille indéterminée, de la décandrie pentandrie, dont le nom vient de ce que l'espèce dont nous allons parler est employée au tannage des cuirs.

C. myrtifolia, L., Redoul, Redou, Corroyère. Cet arbuste, originaire de Provence, de Languedoc, et qui vient aussi en Italie, en Espagne, en Barbarie, etc., peut se cultiver en pleine terre dans nos jardins, où on le voit parfois à cause de son feuillage assez agréable, qui sert dans la teinture en noir, et qui passe pour astringent.

Les fruits bacciformes de ce végétal sont noirs, de la grosseur d'un pois, divisés en cinq parties; ils sont vénéneux, lorsqu'on en mange un certain nombre, ainsi que l'a observé Gouan (*Matière médic.*). Sauvages les a vus produire la mort sur deux sujets, au milieu de convulsions horribles, une demi-heure après qu'ils en eurent mangé (*Hist. de l'Académ. des Sc.*, 1739, 473). M. Pujada a fait connaître l'observation d'une quinzaine de nos soldats, qui en furent empoisonnés en Espagne, et dont trois moururent (*Annal. de méd. de Montp.*, 1811). On lit dans la *Revue médicale* (IV, 229) quatre nouveaux cas d'empoisonnement par ces baies, observés par le docteur Renaud; un seul sujet mourut; c'était une petite fille de trois ans et demi, qui, ayant mangé plus de cent fruits, tomba dans une espèce d'ivresse au bout d'une demi-heure, avec figure livide, perte de la parole, bouche écumeuse, mouvements convulsifs, spasme des mâchoires, etc., et qui périt 17 heures après leur ingestion. On trouva l'estomac à peine phlogosé, de sorte qu'on doit attribuer la mort à l'effet narcotique de ce poison, contre lequel il faut provoquer le vomissement le plus promptement possible, donner ensuite des évacuants, puis des adoucissants, etc.

Les autres parties du redoul ne sont pas moins pernicieuses que les fruits. Les tiges et les feuilles contiennent le même principe nuisible; ces dernières, si elles sont jeunes, font un moins mauvais effet (Ferrein, *Mat. méd.*, III, 358), mais en acquérant leur état adulte, elles deviennent très-vénéneuses. Les bestiaux qui les broutent en ressentent des vertiges, une ivresse passagère, et, s'ils en prennent en grande quantité, ils peuvent en périr. Depuis quelques années, la cupidité a fait mêler les feuilles du redoul à celles du séné, et, pour comble d'infamie, c'est en France qu'on fait, dit-on, ce mélange empoisonné, à l'arrivée de la feuille du *Cassia acutifolia* dans nos ports de la Méditerannée. On va même jusqu'à avancer qu'on cultive le redoul aux environs de Paris pour y exercer cette pratique meurtrière. C'est à M. Guibourt qu'on doit la première découverte de cette fraude, qu'il a indiquée en 1826 dans le *Journ. de pharm.* (XII, 392), mais que M. Dublanc avait signalée dès 1825, sans pouvoir dire quel végétal falsifiait le séné (*Journ. de chim. méd.*, I, 283). En 1827, un homme mourut dans un tétanos horrible à Hazebrouk, quatre heures après avoir pris la décoction d'une once d'un pareil séné; et, en dix minutes, avec la même décoction, on fit périr un chien chez lequel on trouva une violente inflammation des tissus œsophagien et stomachique, ce qui prouve que les feuilles agissent autrement que les fruits (*Journ. de chimie médicale*, III, 431). En 1828, M. Fée eut occasion, dans la visite des officines de Lille, Turcoing, Menin et leurs environs, de reconnaître que la plupart des sénés étaient mêlés de redoul, ce qui lui fit insérer une note à ce sujet dans le *Journ. de chim. médic.*, IV, 528. Ces faits, qui ont excité l'attention et la crainte des médecins, les ont engagés à ne plus prescrire les feuilles de séné et à se servir plus volontiers des follicules, jusqu'à ce que l'autorité ait mis ordre à une pareille calamité. Leur connaissance a expliqué à plusieurs d'entre eux des accidents dont ils n'avaient pu se rendre raison après l'usage des purgatifs, et que des collègues charitables avaient mis sur le compte de leurs doctrines plutôt que du médicament.

Pour distinguer les feuilles du redoul d'avec celles des sénés, nous donnons le tableau comparatif suivant; on peut aussi consulter celui que M. Guibourt a fait insérer *Journ. gén. de méd.*, XCVI, 18.

SÉNÉ ORDINAIRE (*Cassia acutifolia*, Delille.)	SÉNÉ D'ITALIE (*Cassia obovata*, Coll.)	SÉNÉ ARGHUEL (*Cynanchum arghuel*, Del.)	REDOUL (*Coriaria myrtifolia*, L.)
Folioles très-aiguës.	Folioles très-obtuses.	Folioles aiguës.	Folioles aiguës.
Très-glabres.	Légèrem. pubescentes.	Très-glabres.	Très-glabres.
Plusieurs nervures parallèles, saillantes en dessus et en dessous, se rendant sous la principale nervure de la feuille.	Plusieurs nervures parallèles, saillantes en dessus et en dessous, se rendant sous la principale nervure de la feuille.	Pas de nervures, ou du moins à peine sensibles.	Deux nervures divergentes, saillantes en dessus, creuses en dessous, se rendant sur la principale nervure de la feuille.

Nous ajouterons qu'on choisit de préférence pour le mélange les petites feuilles du redoul, celles des pousses, qui sont oblongues, allongées, comme plus ressemblantes au séné à feuilles aiguës; car, lorsqu'elles sont à leur croissance, elles ont 15 à 18 lignes de long sur 10 à 12 de large, sont ovales,

élargies à la base, à bordure peu renversée, et leurs veines principales en ont alors de secondaires; elles sont sans odeur, sans saveur marquée, tandis que celles du séné ont une odeur que chacun connaît et une saveur assez amère. C'est toujours dans les sénés très-brisés, tels que les *grabeaux*, qu'on trouve le plus de redoul; on a même le soin de couper les feuilles de celui-ci pour les déguiser davantage. L'analyse chimique fournit encore un moyen de distinguer les feuilles de *Coriaria*, qu'on doit à M. Guibourt (*Journ de chimie médicale*, IV, 528); elles présentent en effet des produits que ne fournissent pas les sénés, tels qu'un précipité blanc par la gélatine, l'émétique et le sublimé corrosif; un autre bleu par le sulfate de fer; un noir par le nitrate d'argent; un gélatineux par la potasse caustique. Son infusion est peu colorée, astringente, amère, et le résidu de son évaporation est sec, vert et non mucilagineux. M. Peschier, de Genève, a également fait l'analyse du redoul.

Il faut donc que les pharmaciens visitent scrupuleusement le séné qu'ils se proposent de débiter, et les médecins doivent, pour plus de sûreté, éviter de prescrire les sénés de rebut ou grabeaux, puisque ce sont eux surtout qui sont altérés, et préférer, jusqu'à nouvel ordre, les follicules.

Coricus, sublets. Genre de poissons acanthoptérygiens, de la famille des labroïdes, auquel se rapportent les *C. virescens* et *Lamarkii*, Risso, petites espèces de la Méditerranée, dont la chair est tendre et savoureuse.

CORIN, dans la Haute-Auvergne. Nous en ignorons la situation, dit Carrère (*Cat.*, 472). On y indique une source minérale.

Corindon bleu. Un des noms du *Saphir*. Voy. ce mot.

— ferrifère ou chatoyant. Un des noms de l'*Émeril*. Voy. ce mot.

— rouge. Un des noms du *Rubis*. Voy. ce mot.

Corinde. Un des noms du pois de merveille, *Cardiospermum Halicacabum*, L.

Corinne, *Antilope Corinna*, L. Voy. ce mot.

Corinthen. Nom allemand du raisin de Corinthe, et des groseilles rouges.

Coris. Nom de l'*Hypericum Coris*, L., dans Dioscoride. Clusius donne ce nom au *Globularia Alypum*, L.

CORIS. Genre de plantes de la famille des Primulacées, de la pentendrie monogynie. *C. Monspeliensis*, L., petite plante des lieux arides de la Provence, de l'Espagne, etc., qui ressemble à une bruyère; sa racine, suivant Belon, est vomitive (*Singularités*, p. 41). Peyrilhe dit que les Arabes se servaient de la plante entière, et la regardent comme spécifique contre la syphilis (*Mat. méd.*, 86). Dans le royaume de Valence, où elle est nommée *Simfito petreo*, qui signifie consoude de pierres, des lieux où elle croît, on estime sa poudre comme très-capable de faire cicatriser les plaies en peu de jours, étant répandue dessus à chaque pansement.

Cavanilles (A.-J.). Note sur le *Simfito petreo*, en espagnol (*Annal. des Sc. de Madrid*, II, 271, 1800, in-8o.).

Corive. Variété de châtaigne.

Cork tree. Nom anglais du liége, *Quercus Suber*, L.

Corkboom. Nom du liége en Belgique.

Corné. Sorte de poisson préparée avec des cornes.

Cormelle. Un des noms français de l'*Agaricus procerus*, Schaeff.

Cormes. Fruits du *Sorbus domestica*, L.

Cormier. Nom que l'on donne dans plusieurs Traités, et parfois dans le même ouvrage, au *Cornus mas*, L., et au *Sorbus domestica*, L. (*Dict. class.*, IV, 489, 499), mais qui n'appartient réellement qu'au dernier de ces arbres, le premier étant le cornier ou cornouiller.

Cormoran ou grand cormoran. Voy. *Pelecanus Carbo*, L.

Corn mint. Nom anglais du *Mentha arvensis*, L.

Cornaline. Espèce de quartz agate, pierre siliceuse, employée jadis, à la dose de 12 à 36 grains, contre la diarrhée et les hémorrhagies, et à laquelle, en outre, on attribuait la faculté de rendre l'esprit joyeux, de dissiper la crainte, de préserver des poisons et des enchantements.

Corne de cerf (plantain). Nom du *Plantago Coronopus*, L.

— — Voy. *Cervus Elaphus*, L.

— d'élan. *Alcis cornu*, off. Voy. *Cervus Alces*, L.

— de rhinocéros. Voy. *Rhinocéros*.

— (ou dent) de narval. Défense du *Monodon Monoceros*, L.

Corneille. Voy. *Corvus Corone*, L.

— Un des noms du *Lysimachia vulgaris*, L.

CORNELLA-LA-RIVIÈRE, ou **CORNEILLA-DE-LA-RIVIÈRE**. Village de France (Pyrénées orientales), au N.-O. de Perpignan, à une demi-lieue duquel, au lieu dit *la Berne*, est une source minérale froide, sulfureuse? appelée *Picherottes* (Carrère, *Cat.*, 444).

Cornes. Les anciens faisaient grand usage, en thérapeutique, des cornes des divers quadrupèdes, telles que celles du bœuf, du bouc, du cerf, de la licorne, du rhinocéros, etc., et leur attribuaient en général de grandes vertus contre l'épilepsie, l'hystérie et autres affections nerveuses (V. chacun de ces mots). Les cornes de l'insecte nommé cerf-volant étaient aussi employées quelquefois en amulettes contre la fièvre quarte. M. Reeves, dans un Mémoire adressé de Canton, et inséré dans le *Journ. de la Soc. médico-botanique de Londres* (en anglais), dit qu'en Chine, où elles se vendent fort cher, les cornes des bêtes fauves, qu'on fait venir de Tartarie, sont employées (*Journ. de pharm.*, XIV, 495) bouillies dans le potage comme médicament tonique et restaurant. Pline dit (*lib.* XXI) qu'on faisait des fleurs artificielles avec des râclures de cornes teintes, ce qui a pu donner l'idée d'en faire de baleine.

Corniaou. Un des noms de l'*Anthericum bicolor*, Def., dans les landes de Bordeaux.

— Nom d'une variété fort allongée de l'olive.

Cornicabra. Un des noms espagnols du térébinthe, *Pistacia Terebinthus*, L.

Cornichon. Variété du concombre, *Cucumis sativus*, L., que l'on emploie jeune pour confire au vinaigre.

Cornichons. Voy. *Corne de cerf*.

Cornier. Un des noms du cornouiller, *Cornus mas*, L., qu'il ne faut pas confondre avec le cornier.

Cornillet. Synonyme de carnillet, *Cucubalus Behen*, L.

CORNINE. Principe alcalin du *Cornus florida*, L., découvert par Carpenter, de Philadelphie, fort analogue, selon lui, à la quinine, et dont il a employé le sulfate aux mêmes doses et dans les mêmes cas que le sulfate de quinine (Jourdan, *Pharmacopée universelle*, I, 455).

CORNIOLO. Nom italien du cornouiller, *Cornus mas*, L. Les Espagnols appellent son fruit *Cornéola*.

CORNO DEL CERVO. Nom italien du *Bois de cerf*.

— DE VEADO. Nom portugais du *Bois de cerf*.

CORNOUFLE. Voy. *Cornuelle*.

CORNOUILLE. Fruit du cornouiller.

CORNOUILLER. Nom du genre *Cornus*, et surtout du *Cornus mas*. L.

CORNYBREN. Nom du cornouiller, *Cornus mas*, L., dans l'île d'Anglesey.

CORNU ALCIS. Voy. *Corne d'élan*.

— BOVIS. Corne de bœuf. Voy. *Bos Taurus*, L.

— CERVI. Voy. *Corne de cerf*.

— RHINOCEROS. Voy. *Corne de rhinocéros*.

CORNUELLE. Un des noms de la mâcre, *Trapa natans*, L.

CORNUET. Un des noms du *Bidens tripartita*, L. V. ce mot.

CORNUO. Nom d'un poisson, usité seulement des paysans et des pauvres, qui remonte la Loire en grande quantité, en même temps que l'alose, à laquelle il ressemble beaucoup (*Dict.des Sc. nat.*).

CORNUS. Nom d'un genre de plantes de la famille des Caprifoliées, de la tétrandrie monogynie, qui vient de *Cornu*, de la dureté du bois de l'espèce vulgaire qu'on a comparée à celle de la corne.

C. alba, L. Arbrisseau de l'Amérique septentrionale, cultivé dans les jardins à cause de ses fruits d'un blanc de lait, semi-transparents; il est désigné par Heine comme astringent, dans le Mémoire qu'il a écrit sur cette classe de médicaments.

C. chilensis, Molina. On mange, au Chili, ses baies, et on en prépare une boisson appelée *Theca*. Le suc des feuilles de ce végétal, désigné dans le pays par celui de *Maqui*, est administré dans l'angine (Molina, *Chili*, 144).

C. circinnata, L'hér. Arbre de l'Amérique septentrionale, dont l'écorce est employée avec succès dans ce pays contre la diarrhée et les fièvres intermittentes. M. Robinson a vérifié sur lui-même les propriétés toniques et astringentes de cette écorce, et s'est guéri par son moyen d'une diarrhée violente et rebelle qui avait résisté à tout autre remède. Ce végétal, que l'on cultive dans quelques jardins, a l'épiderme de son écorce brun; la poudre de cette écorce est d'un jaune clair, aromatique, d'une saveur amère, astringente. D'après M. Carpentier, elle contient du tannin, de l'acide gallique, de la gomme, du mucilage, une huile essentielle, une matière saline particulière; la dose est de 1 à 2 gros (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, XVII, p. 84).

C. florida, L. Cet arbre, des États-Unis, où on le nomme *Dogwood* (Bois de chien), à cause de sa dureté, est considéré dans ce pays comme un excellent succédané du quinquina. On emploie l'écorce de la racine et de la tige, qui a une grande amertume, et est astringente à raison de la grande quantité d'acide gallique et de tannin, qu'elle contient, d'après Chapmann et Bigelow; Berton dit qu'elle est peu inférieure au quinquina. On s'en est servi aussi dans les épidémies malignes des chevaux. On prépare une sorte de liqueur agréable, quoique amère, avec les fruits mûrs infusés dans l'eau-de-vie. Les Indiens emploient l'infusion des fleurs dans les fièvres intermittentes et la colique venteuse (Coxe, *Americ. disp.* 222). La dose de cette écorce doit être plus forte que celle du quinquina. V. *Cornine*.

C. mas, L. Cornouiller. Cet arbrisseau indigène, ainsi nommé parce qu'il est le plus utile des deux espèces vulgaires, porte des fruits aigrelets, de la grosseur d'une olive, rougeâtres, contenant un noyau; on les mange, dans la campagne, à leur maturité, sous le nom de *Cornes, Cornouilles* (qu'il ne faut pas confondre avec les cornes ou sorbes produites par le *Sorbus domestica*, comme on l'a fait dans beaucoup d'ouvrages, et qui sont des fruits pyriformes sans noyaux, qu'on ne peut manger que blets comme les nèfles): on les dit astringents, et ils sont vantés dans les écrits d'Hippocrate, Dioscoride et Pline, comme propres à arrêter le cours de ventre; les anciens en préparaient un rob, une sorte de boisson, etc. L'écorce est aussi regardée comme astringente, et de plus comme fébrifuge, par quelques personnes, qui la croient propre à remplacer le quinquina.

C. sanguinea, L., Savignon. Autre arbrisseau de nos bois et des haies, ainsi nommé de la belle couleur rouge que prennent, à la fin de l'été, ses feuilles, ses jets, son écorce, et peut-être aussi de la teinte rouge du suc de ses baies noirâtres; leur chair contient une huile bonne à manger, et que le paysans de la vallée de Trente extrayaient dès le temps de Matthiole (*Comment.*, II, 119), pour préparer leurs aliments. En 1805, M. Margueron, pharmacien à Tours, inséra dans les *Annal. de chimie* (XXXVIII, 174), une notice sur l'extraction de cette huile, sur laquelle Casa Grande, en Italie, Chaucey et Sarton en France, avaient déjà appelé l'attention publique. M. St.-Amans, dans sa *Flore du Lot et Garonne*, p. 72, dit qu'on extrait une huile de ces fruits, dont on se sert dans le pays. M. Granier, maire de Tréfort, a adressé à l'Institut, le 28 novembre 1825, une fiole de cette huile, qu'il dit ne revenir qu'à quatre sous la livre, et être très-bonne à brûler. On tire plus du tiers d'huile en poids des baies du *Cornus sanguinea*. On trouve, dans le tome X du *Journ. de Pharm.*, p. 298 (1824), un Essai d'analyse des fruits du cornouiller sanguin, par M. Murion, d'après lequel il a reconnu, outre une grande quantité d'huile, un principe rouge colorant, soluble dans l'eau seulement; un principe amer extractif, des sels, de la chlorophylle, etc. L'huile s'extrait en faisant bouillir les baies, et les soumettant à la presse. Nous remarquerons qu'il n'y a guère, en Europe, que la chair de l'olive et celle du cornouiller qui donnent de l'huile, qu'on retire ordinairement des amandes des fruits.

Siton a donné, dans ses Mélanges, la relation d'une hydrophobie guérie par l'usage du cornouiller

sanguin (Willemet, *Monogr. des pl. étoilées*, p. 94, 1791).

Bidault. Lettre sur l'huile extraite des fruits du cornouiller sanguin (*Ann. de chimie*. XL, 107).

C. sericea, L'hér. Son écorce est usitée comme celle du *C. florida*, L., aux États-Unis, contre les fièvres intermittentes, à l'instar du quinquina, dont on croit qu'elle égale les qualités ; on le cultive dans les jardins.

Walker (J.-M.). *Experim. inquiry into the similarety in virtue between the cornus florida and sericea, etc.* Philadelphiæ, 1803.

Cornutia pyramidata, L. Arbrisseau de Saint-Domingue, dont le bois sert à teindre en jaune ; c'est le *Bois de Savane*.

Corocoro. Poisson des mers du Brésil, bon à manger selon Marcgrave, et qui paraît voisin des perches et des sciènes (*Dict des Sc. nat.*).

Corona de frayle. Nom espagnol du *Globularia Alypum*, L.

— imperialis. Nom du *Fritillaria imperialis*. L

— real. Un des noms espagnols du melilot, *Melilotus officinalis*, L.

— solis. Nom du soleil, *Helianthus annuus*, L.

— terrestris. Un des noms du lierre terrestre, *Glechoma hederacea*, L.

Corondé. Un des noms de la canelle à Ceylan.

Coronzola. Nom que Pline donne à plusieurs rosiers sauvages; on l'a aussi appliqué au *Genista tinctoria*, L., et au *Lysimachia vulgaris*, L.

COROMILLA. Genre de plantes de la famille des Légumineuses de la diadelphie décandrie, ainsi nommé de la disposition des fleurs des espèces qu'il renferme, lesquelles forment réellement de petites couronnes.

C. Emerus, Séné batard, Faux baguenaudier. Cet arbuste, de Provence et de l'est de la France, a ses feuilles purgatives ; le peuple s'en sert, sous ce rapport, dans les pays où il croît; on le cultive dans les jardins pour ses belles fleurs jaunes ; on l'appelle parfois *Securidaca des jardiniers* ; il a un peu de ressemblance avec le baguenaudier, *Colutea arborescens*, L., mais il a pour fruits des gousses plates, et non des vessies, outre qu'il est glabre dans toutes ses parties.

C. (*Æschynomene*, L.) *picta*, W. Cette plante est en très-grande renommée dans l'Inde, où elle croît, dans les cas où il faut exciter la suppuration ; on l'applique, battue avec de l'huile de ricin, sur les parties enflammées.

C. varia, L. Espèce herbacée, vivace, qui vient dans les moissons sablonneuses, les gazons des bois, où elle se distingue par ses jolies fleurs roses variées de blanc ; on l'a signalée depuis quelques années, comme vénéneuse. On lit, dans le *Journ. de botan.*, par M. Desvaux (IV, 141 ; 1813), le cas d'un paysan allemand qui mourut pour avoir pris, dit-on, la décoction d'une poignée de cette plante, croyant employer le ménianthe, qui porte le même nom en Allemagne (*Fieberklee*), pour se guérir d'une fièvre intermittente. Le professeur Sieler, de Wittemberg, dans la même année, et dans le même pays, a vu deux petites filles, de 10 à 11 ans, périr pour avoir pris chacune une cuillerée du suc de la même plante, trompées par le même nom, et pour la même maladie : ces enfants, au bout de deux heures, se plaignirent toutes deux d'envie de vomir, d'un malaise général ; elles vomirent une fois, et, après plusieurs alternatives d'efforts inutiles, de défaillances, de spasmes et de convulsions, toutes deux moururent quatre heures après l'ingestion de ce suc ; à l'ouverture des cadavres, on trouva les membranes de l'estomac et des intestins enflammées (Sieler, *De nonnullorum venenorum in corpore humano effectibus*, extrait par Demangeon, *Bull. de pharm.*, V, 309). Sans relever ce que cette observation a de singulier dans la concordance des symptômes chez ces deux enfants, et avec le fait de l'Allemand cité avant, et même l'invraisemblance de quelques-unes des circonstances qu'elle offre, nous croyons qu'elle pourrait bien provenir de la même source (M. Desvaux ne cite pas la sienne). Au demeurant, M. Lejeune, auteur de la Flore de Spa, voulant vérifier ce que ces histoires avaient de véritable, prépara, en 1818, un extrait aqueux de cette plante, qu'il donna à des chiens robustes, lesquels n'en éprouvèrent absolument rien, quoiqu'ils en eussent pris jusqu'à deux gros par jour, et même en décoction, deux onces en 24 heures ; il s'en ingéra lui-même jusqu'à 14 grains par jour, sans en ressentir d'autre effet qu'une augmentation considérable d'urine. Il devient donc démontré qu'il doit y avoir erreur dans les faits, ou le fait, cités plus haut ; et il y a lieu de réintégrer cette jolie coronille dans la bonne opinion qu'on avait de son innocence, ainsi que de celle de sa famille.

Mais l'effet diurétique, obtenu par M. le docteur Lejeune, a fait penser à ce praticien naturaliste qu'on pourrait employer cette plante dans le cas d'hydropisie : il l'administra effectivement à un homme de 40 ans, attaqué de leucophlegmatie, suite d'une transpiration supprimée, et il le guérit en 5 jours, après avoir employé pendant ce temps 120 grains d'extrait de cette plante. Il n'eut pas, il est vrai, le même succès chez un sujet de 60 ans, qui avait un hydrothorax ; mais qui est-ce qui guérit de cette fâcheuse hydropisie? Ainsi, non-seulement la coronille variée n'est pas malfaisante, mais elle paraît être, au contraire, un bon diurétique.

Coronopus, Coronopus hortensis, off. Noms du *Cochlearia Coronopus*, L., et du plantain corne de cerf, *Plantago Coronopus*, L.

— ruellii, seu sylvestris, off. Noms du *Cochlearia Coronopus*, L.

Corouraï. Un des noms vulgaires du *Cynosurus* (*Eleusine*) *coracanus*, L.

Corozo. Nom de l'*Alfonsia oleifera*. Kunth.

Corozo de Caripe. Palmier qui a de l'affinité avec le *Cocos aculeata*, Jacq., dont les fruits arrondis, gros d'un demi-pouce, ont l'amande analogue à celle du *Cocos nucifera*, L.

CORP. Village de France, à 2 lieues de Montélimart, où Carrère (*Cat.*, 484) signale une source minérale froide, que Villar dit sulfureuse et purgative.

CORPA (Eaux minérales de). Ces eaux, situées à 2 lieues d'Alcala, près de Madrid, en Espagne, servent depuis le règne de Philippe II, de boisson ordinaire aux rois d'Espagne et aux grands de leur cour. Elles passent pour laxatives, et un peu diurétiques (Limon de Montero, *Espejo cristalino de las fuentes*, in-fol., p. 158, Alcala, 1697).

CORPOO. Nom malais du *Convolvulus reptans*, L.

CORRAGO. Synonyme de *Borago*, Bourrache dans Apulée.

CORRAJA. Nom espagnol du *Sonchus oleraceus*, L.

CORREA ALBA, Smith. Petit arbrisseau de la famille des Rutacées, de l'octandrie monogynie, dont les feuilles servent de thé à la Nouvelle Hollande, où il croît; on le cultive en serre chez nous.

CORRECTIFS, *Corrigentia*. Substances que l'on ajoute ou que l'on soustrait à un médicament, pour en modifier l'action, ordinairement pour en diminuer l'énergie. Il y a trois sortes de correctifs: 1° ceux qui neutralisent une partie du médicament employé, comme lorsqu'on ajoute des acides végétaux aux résines, etc.; 2° ceux qui l'étendent seulement, de manière à ce qu'ils agissent sur une surface plus grande à la fois, ainsi que cela a lieu lorsqu'on met un sel vomitif dans beaucoup d'eau, etc.; 3° ceux qui l'enveloppent entièrement, l'engluent, pour ainsi dire, afin d'en empêcher l'action trop vive, trop prompte, comme sont les mucilagineux, les gommeux, les corps sucrés, etc., avec lesquels on triture ou mélange des substances trop actives. Il faut que le correctif ne soit pas immédiatement soluble dans le suc gastrique, sans quoi il abandonne le médicament, si celui-ci est peu soluble surtout, ou est insoluble. Cette circonstance est difficile à apprécier, car les forces dissolvantes de l'estomac nous sont peu connues, ou plutôt ce sont leurs limites qui nous sont inconnues, et l'on ne peut pas raisonner sur la solubilité ou l'insolubilité dans ce viscère, par ce qui se passe dans nos opérations chimiques. On peut dire que l'estomac dissout tout, ou du moins dissout infiniment plus de substances, et surtout infiniment mieux que les réactifs les plus convenables. Du reste, le meilleur correctif à employer est dans l'abaissement de la dose du médicament, car il n'est pas toujours facile d'apprécier le degré de correction appliqué par nos agents thérapeutiques, tandis que nous pouvons en opérer la diminution avec facilité.

On a donné aussi le nom impropre de *Correctif* à des substances qui modifient l'odeur, la saveur des médicaments, comme lorsqu'on ajoute une huile essentielle ou une plante aromatique dans une potion purgative: on l'étend même à des médicaments qui sont censés ajouter à l'action de certains autres, comme M. Hallé le disait du camphre ajouté à l'opium, etc.

CORREAVADI. Un des noms du genêt, *Genista tinctoria*, L.

CORRÉGEONE. Voy. *Cogérone*.

CORREGUELA, CORREVELA, CORRIYOLA. Noms espagnols et portugais du liseron des champs, *Convolvulus arvensis*, L.

CORROBORANTS, *Corroborantia*. Synonyme de *Roborants*. Voy. ce dernier mot.

CORRODANTS, *Corrodentia*. Nom synonyme de *Caustiques*.

CORROSIFS, *Corrosiva*. Dans le sens thérapeutique ce mot est synonyme de *Caustiques*.

Wedel (G.-W.). *Diss. de corrosivorum naturâ, usu et abusu*. Iena, 1698, in-4°. — Werner (J.-G.) *Diss. de medicamentis corrosivis*. Kœnigsberg, 1740, in-4°.

CORROSOLIER, CORROSOL. Noms de l'*Annona triloba*, L., et de son fruit.

CORROYÈRE. Nom qu'on donne au *Rhus Coriaria*, L., et au *Coriaria myrtifolia*, L., à cause de leur propriété tannante.

CORRUDA. Nom que les anciens donnaient aux turions de l'asperge piquante, *Asparagus acutifolius*, L.

CORSE. Ile de la Méditerranée, qui, depuis 1794, appartient définitivement à la France, dont elle forme un département.

La Corse, pays de montagnes, possède un grand nombre de sources minérales, les unes chaudes, les autres froides, dont la nature varie; la plupart sont situées au centre de l'île, et sont de nature hydrosulfureuse: les plus renommées sont celles du *Guagno*, de *Guitera*, d'*Orezza*, de *Pietrapola*, de *Puzsichello* (Voy. ces mots). Des médecins inspecteurs sont attachés aux quatre premières. M. Santini, médecin de celles d'Orezza, est le premier qui, en 1807, ait exercé ces fonctions, inconnues auparavant en Corse. Nous ne connaissons sur les eaux de Corse, en général, qu'un mémoire inédit de M. Angelo Vannucci de Corté, sur lequel nous avons fait, en 1828, un rapport à l'Académie royale de médecine, mais il existe sur quelques unes d'entre elles en particulier divers travaux qui seront cités en leur lieu.

CORSENA, en Italie, à 16 milles de Lucques. Ses bains, situés près de ceux della Villa, ont été visités par Montaigne (*Voyage*, etc., II, 160 et 187); il les dit voûtés, obscurs, peu agréables; les eaux en sont plus renommées cependant que celles de Lucques pour les bains et les douches, mais on ne les boit point; il n'y existe aucune trace d'antiquités, quoique connues depuis longtemps. A 2 ou 300 pas, se trouve une autre fontaine chaude, dite de *Saint-Jean*, où il y a une loge à 3 bains; on s'en sert, dit-il, pour les fards, et on l'envoie à cet effet au loin. Au-dessous des bains, sont 8 ou 10 canaux variables de chaleur, et portant chacun un nom particulier, tel que *La Savoureuse*, *la Douce*, *l'Amoureuse*, *la Couronnée*, *la Désespérée* (V. *Lucques*).

CORSION LOTI. Nom que porte la colocase, *Arum Colocasia*, L., dans Théophraste.

CORTEGADA (Eaux min. de). Ces eaux, situées dans la Galice (Espagne), sont employées en bains et en boisson (Ballano, *Diccionn. de med.*, etc. I, Madrid, 1815, in-4°).

CORTEX. Nom latin des écorces. Il faut chercher celles-ci au nom botanique latin du végétal qui les produit. On trouve souvent dans d'anciens auteurs le mot *Cortex* seul pour signifier quinquina, sans doute pour exprimer que c'est l'écorce par excellence.

CORTEX ASTRINGENS BRASILIENSIS. Phrase par laquelle on désigne l'écorce d'un végétal, qu'on reçoit du Brésil, dont le nom et le lieu natal sont inconnus;

on l'emploie comme astringente, et on la donne dans la leucorrhée (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, XII, 329). Après s'en être servi pendant 3 ans, M. Brunner, médecin de Harlem, a confirmé ses bons effets dans cette maladie si rebelle, et surtout dans les hémorrhagies utérines qui surviennent durant la grossesse ou hors de cet état; il rapporte 16 observations à l'appui de ce dernier résultat. On fait une décoction d'une once de l'écorce dans huit onces d'eau; on y ajoute un gros d'éther acétique, et on donne ce mélange par cuillerée, d'heure en heure (*id.*, XVI, 327). On conçoit que l'emploi de cette écorce inconnue, et qu'on ne trouve pas dans le commerce en France, ne doit pas être fait indistinctement, et qu'il convient d'abord de s'assurer de la cause de l'hémorrhagie, qui peut être fort variée, et exiger parfois des secours d'une tout autre nature. Au demeurant, la ratanhia n'aurait pas moins de succès dans le cas où des astringents simples suffisent pour arrêter des flux sanguins ou autres.

CORTEX CARYOPHYLLATUS. Écorce du *Laurus Cassia*, L.
— MAGELLANICUS. Écorce du *Canella alba*, Murr. (Voy. ce mot).
— ONIBIUS. Écorce de massoy. Voy. *Massoy*.
— PERUVIANUS. Écorce de quinquina, *Cinchona condaminea*, Humb.
— PROFLUVII. Écorce du *Mimosa* (*Inga*) *Saponaria*, Lour. Voy. *Inga*.
— UNGUENTARIUS. Nom de l'écorce d'un orme de l'Amérique méridionale, usitée aux États-Unis. Voy. *Ulmus*.
— WINTERANUS. Écorce du *Drimys Winteri*, L.

CORTESON. Nom de l'écorce du *Cinchona lanceolata*, Mutis.

CORTINAIRES. Section des Agarics, caractérisée par un collier filamenteux, partant du sommet du pédicule, quelquefois mince comme une toile d'araignée; on y trouve un grand nombre d'espèces suspectes, dont plusieurs ont une saveur amère très-marquée: les seules qui paraissent innocentes sont l'*Agaricus araneosus*, Bull., qu'au rapport de Micheli on mange en Toscane, sous le nom de *Fungo vedovo*, et de *Grumato prounssa;* l'*Agaricus violaceus*, All., qui ne diffère peut-être pas du précédent, et dont on se nourrit en Piémont; l'*Agaricus cortinellus*, DC., que les pauvres recherchent à Montpellier, ainsi que plusieurs autres avec lesquels ils le confondent sous le nom de *Pivoulade de saule*, et qui est d'une qualité médiocre (De Candolle, *Essai*, 334).

CORTOS. Nom de la scorsonère, *Scorzonera hispanica*, L., aux environs d'Alep.

CORTUSA. Genre de la famille des Primulacées, de la pentandrie monogynie, dédié à Cortusus. Le *C. Matthioli*, L., jolie petite plante des Alpes italiennes, est considéré comme antispasmodique (Matth., *Comment.*, 374).

CORU. Arbrisseau des Indes orientales, dont l'écorce de la racine est employée dans la dyssenterie, d'après d'Acosta (*Drogues*, 49). On croit que c'est une apocynée, et on désigne le *Nerium antidyssentericum*, L., comme fournissant ce médicament; on l'appelle aussi *Herba malabarica;* on use de son eau distillée. Voy. le *Dict. de James*, III, 808.

CORVECTS. Un des noms de l'oreille de souris, *Hieracium pilosella*, L.

CORVAGLIA (eaux min. de). Voy. *Reda*.

CORVISARTIA. Voy. *Inula Helenium*, L.

CORVO. Nom italien du corbeau, *Corvus Corax*, L.

CORVO MARINO. Nom italien du cormoran, *Pelecanus Carbo*, L.

CORVORANT. Nom anglais du cormoran, *Pelecanus Carbo*, L.

CORVUS, Corbeaux. Genre d'oiseaux de l'ordre des passereaux, et de la famille des Plénirostres, dont les espèces suivantes ont jadis figuré dans la matière médicale et la bromatologie.

C. Corax, L., Corbeau. Cet oiseau vit sous tous les climats, où, quoique omnivore, il recherche surtout les viandes corrompues. L'odeur qu'il exhale est celle du poisson gâté; aussi sa chair, même dans les jeunes individus, est de mauvais goût, dure d'ailleurs, et n'est guère en usage comme aliment que dans le Groenland; elle fait un bouillon d'un goût sauvage, usité, dans les campagnes surtout, pour donner aux malades. Diverses autres parties de cet animal ont aussi été employées en médecine; tels sont ses œufs, vantés contre la dyssenterie par Gabelchover; sa cervelle ou la cendre de ses petits, recommandées par Ettmuller contre l'épilepsie; son cœur, indiqué par Fernel pour remédier à la somnolence; sa graisse et son sang, pour noircir les cheveux; sa fiente même, dont Pline a parlé (*lib.* XXX, *c.* XV), comme bonne, en amulette, pour apaiser la toux des enfants, etc.

Uzier (A.). Triomphe du corbeau. Nancy, 1619, in-8°. — *Voy.* aussi le suppl. à la mat. méd. de Geoffroy, XIII, 158, et la Faune méd. de M. H. Cloquet, IV, 233.

C. Corone, L., Corneille. Plus petit que le corbeau, beaucoup plus commun que lui dans nos environs; on en faisait aussi jadis des bouillons fortifiants, céphaliques, et l'on prenait sa fiente dans du vin contre la dyssenterie.

C. Monedula, L., Petite corneille de rocher. Lémery, réunissant cette espèce avec le *Pyrrhocorax* et le *Coracias garrula*, L., sous le nom commun de *Geai*, dit qu'on les mange en plusieurs pays, que leur bouillon est restaurant, etc.

C. Pica, L., Pie. Beaucoup plus petit que les précédents, cet oiseau, qui ne forme pas un meilleur manger (si ce n'est, dit-on, quand il est encore tout jeune), a comme eux été recommandé dans diverses maladies, nerveuses surtout, et placé au nombre des aphrodisiaques; comme eux aussi, il est aujourd'hui sans usage; il faisait la base de l'*Eau de pies* des anciennes pharmacopées (Voy. le *Suppl. à la mat. méd.* de Geoffroy, XIII, 454).

CORYDALIS. Sous ce nom, Galien (*Simpl. med.*, lib. II) parle d'une herbe bonne contre la colique, que Matthiole (*Comment.*, 423) soupçonne être le *Corydalis* ou *Capnos* de Dioscoride, c'est-à-dire le *Fumaria officinalis*, L.

CORYLUS. Genre de plantes de la famille des Amentacées, section des quercinées, de la monœcie polyandrie, dont le nom vient de χορυς, bonnet, parce que le fruit est recouvert à moitié par le calice.

C. Avellana, L., Coudrier (dérivé de son nom grec),

dont on a fait *Coudre* et *Coudrette*. Cet arbrisseau, chanté par Virgile, croît dans nos bois, où ses fleurs mâles, en chaton, sont les premières qui annoncent le retour du printemps, puisqu'elles paraissent dès le mois de février. Les fruits ou noisettes (petites noix) sont mûrs à l'automne, et sont fort recherchés, étant frais, des enfants, des promeneurs, et des botanistes dans leurs herborisations, parce que leur amande est d'une saveur douce, agréable; c'est un fruit de dessert, et dont quelques personnes font beaucoup d'usage, mais qui a l'inconvénient de rancir; les meilleures noisettes sont connues sous le nom d'*Avellines*, parce qu'on les tirait d'Avellino en Campanie; elles sont cultivées aujourd'hui dans les jardins, sous le nom de *Noisettes franches*. On peut préparer, avec les noisettes, une huile très-agréable, dont on retire environ moitié de leur poids; mais on préfère les manger fraîches et sèches; on en prépare aussi des émulsions. On les entoure de sucre pour en former des bonbons, etc. Le coudrier a passé pour un arbre magique, dont les jets flexibles avaient la propriété, sous le nom de *Baguettes divinatoires*, de se courber vers les sources d'eau, etc., mais qui sont bien plus utiles pour faire des ouvrages de vannerie, des cerceaux, etc. On a préparé avec son bois une huile empyreumatique, qui n'a rien de particulier, et qui, comme toutes les huiles de ce genre, a la propriété d'être odontalgique et vermifuge, à la dose de quelques gouttes. L'écorce passe pour fébrifuge, et le pollen des fleurs a été préconisé contre l'épilepsie.

CORYMBIFÈRES. Division de la grande famille des Composées, qui tire son nom de la disposition en corymbe des fleurs de beaucoup d'entre elles; elle renferme des plantes à fleurs flosculeuses et radiées; elle n'a pas été conservée. On y trouve l'amertume commune à toutes les synanthérées, combinée avec un principe résineux qui exalte leurs propriétés (De Candolle, *Essai*, 178).

CORYPHA. Genre de plantes de la famille des Palmiers. Le *C. umbraculifera*, L., a des feuilles palmées, peltées, d'une étendue si considérable, qu'une seule peut abriter une famille; on en fait des toitures; on s'en sert pour écrire dessus; ses fruits ne se mangent pas; les spathes des fleurs, lorsqu'on les coupe, rendent une liqueur qui se durcit au soleil, et qui est un vomitif employé par les négresses pour se faire avorter. Les fruits du *C. Pumos*, Kunth, sont comestibles, d'une saveur douce; les chiens et les renards surtout s'en nourrissent au Mexique (*Nova gener. et spec.*, I, 298). On mange la moelle du *C. rotundifolia*, Lam.

CORYPHÆNA. Genre de poissons acanthoptérygiens, de la famille des Scombéroïdes de M. Cuvier. Une de ses espèces, le *C. Hippurus*, L. (*Hippurus* de Pline), nommée communément Dorade ou Dophin, mais qu'il ne faut pas confondre avec la Daurade, vit en grandes troupes dans presque toutes les mers chaudes et tempérées où elle est recherchée par les navigateurs rassasiés d'aliments salés. Ce poisson est long de 3 à 4 pieds, et d'un beau bleu argenté tacheté de jaune. Sa chair, comme celle du thon, très-estimée des anciens, est ferme et fort agréable; mais elle lasse promptement, et, malgré les épices dont on a coutume de l'assaisonner pour en faciliter la digestion, l'usage continu en est peu salubre; on la regarde même comme nuisible aux individus pléthoriques, à ceux dont le système nerveux est vivement excité, ou qui sont en proie aux affections de la peau. Pline (*lib.* XXXII, *c.* 5) conseille l'usage de la dorade à ceux qui ont été empoisonnés par un miel de mauvaise qualité.

Cos. Ancien nom de la pierre à aiguiser. Voy. *Bous* et *Cimolée*.

Cosalof. Un des noms de la sauge, *Salvia officinalis*, L., dans Dioscoride.

Cosarja. Un des noms du *Lysimachia vulgaris*, L., dans le Frioul.

Cosatrs ou Kosatrs. Nom de l'*Iris germanica*, L., en Allemagne.

Coscoja, et non Cosocoja. Nom espagnol du chêne kermès, *Quercus coccifera*, L.

COSIELLES (Eaux min. de), à une lieue d'Oviédo, en Espagne. On ne les emploie qu'en boisson (Ballano, *Diccion. de medic.*, etc., I, Madrid, 1815, in-4°).

COSMÉTIQUES, *Cosmetica*, de κοςμεῖν, orner. Médicaments destinés à donner au corps, et surtout au visage, une beauté qu'il n'a pas, à retenir ou rappeler celle qui se passe ou qu'il n'a plus. Cette classe d'agents thérapeutiques, dont on avoue le moins l'usage, est une des plus recherchées, surtout par les femmes, qui voient toujours avec dépit s'en aller leur jeunesse, et avec chagrin leur beauté. Une foule de gens spéculent sur cette faiblesse humaine, et offrent de toutes parts, avec une assurance cupide qui n'a d'égale dans son effronterie que la stupidité de ceux qui s'y laissent prendre, des composés ornés de noms fastueux, venus de Jouvence en droite ligne. Leur fourbe trompe, à bon escient, la crédulité sur le retour et la décrépitude en expectation; le *Lait virginal*, la *Crème de beauté*, l'*Eau de Ninon*, le *Trésor de la bouche*, la *Pommade des Sultanes*, le *Fard d'Aspasie*, etc., et mille autres, d'une vertu plus secrète encore, vous effaceront les rides du visage, rendront votre teint fleuri comme dans cette adolescence si regrettée, vous donneront des cheveux abondants et de la couleur qui vous sera agréable, des lèvres de roses, un cou de Niobé, des chairs fermes, etc. Avec de telles ressources, on peut dire qu'on n'a pas d'âge. Mais, cruel retour! ces mystérieux moyens, loin de procurer le moindre avantage durable, sont suivis de désordres pis que ceux auxquels on voulait remédier; de dupe, on devient victime. Cette peau, qui devait être élastique et souple, reste sèche, rude; les lys et les roses font place à un teint plombé; ces lèvres de carmin deviennent livides, etc. Ces inconvénients sont parfois bien autrement graves, car il entre dans ces composés, à côté de substances innocentes, telles que les eaux de roses, de plantain, de fleurs d'oranger, de fraise, à côté du baume de la Mecque, du frai de grenouille, de l'huile d'amande douce, de la

chair de concombre, etc., des matières végétales ou minérales très-nuisibles, comme du tannin, des acides, des sels de plomb, du nitrate d'argent, du sous-nitrate de bismuth, et jusqu'à des préparations arsénicales ; aussi voit-on fréquemment des transpirations interceptées, des éruptions répercutées *par la farine et le plâtre*, suivant l'expression de Boileau, donner lieu à des maladies diverses ; ici c'est une dyspnée, là un ptyalisme, plus loin une ophthalmie, ailleurs la phthisie, etc., qui naissent de l'emploi de ces matières intempestives et nuisibles ; enfin rien n'est plus fréquent que de voir *Ninon* devenue borgne, et *Aspasie* édentée.

Nous devons donc nous élever de toute notre autorité contre l'emploi de ces prétendus médicaments, qui même ne peuvent pas former une classe, tant ils sont disparates, indignes de figurer dans nos pharmacopées, et qui doivent être abandonnés au charlatanisme, s'ils ne peuvent être empêchés et réprimés par la police. Les vrais, les seuls cosmétiques, sont l'extrême propreté, l'application bien entendue des soins hygiéniques, et la tempérance. Ces soins doivent redoubler avec l'âge, et quoique la jeunesse, le premier de tous les cosmétiques, en ait moins besoin, elle ne doit pas non plus les négliger, ne fût-ce que pour y être tout accoutumée lorsque la vieillesse et ses inconvénients viendront l'assiéger.

Lefournier (A). La décoration d'humaine nature, Lyon, 1582, in-12. — Wedel (G.-W.). *Progr. de cosmeticis in artis*. Ienæ, 1716, in 4°. — Triller (D.-G.). *Diss. de veterum cosmeticis*. Vitteberga, 1751, in-4°. — Locamus (A.). Abdeker, ou l'Art de conserver la beauté. Paris, 1754-56, in-12. — Bergen (C.-A.). *Cosmetica in artis, etc.*, I et II. Francf.-ad-Viadr., 1755, in-4°. — Bonder (P.-H.). *Diss. de cosmeticis*. Argentorati, 1764, in-4°. — Hartmann (P.-E.). *Diss. de cosmeticis nervis inimicis*. Francf.-ad.-Viad., 1787, in-4°. — Kletten (G.-E.). Esquisse historique de la toilette des femmes, etc. (en allemand). Gotha, 1792, 2 vol. in-8°. — Weikard (M.-A.). Lectures de toilette pour les dames, etc. (en allemand). Hambourg, 1797, in-8°. — Trommsdorff (J.-B.). Callopistrie, ou l'Art de la toilette, etc. (en allemand). Erfort, 1804, in-8°. — Flittner (C.-G.) et Neumann (C.-G.). Cosmétique, etc. (en allemand). Berlin, 1806, in-8°.

Cosmibuena. Voy. *Quinquina*.

Cossus. Nom donné par les anciens aux larves du grand capricorne, *Cerambyx Heros*, L., et quelquefois aussi, comme l'a établi Geoffroy, d'après un passage positif d'Ælien, à celles de la calandre du palmier, *Curculio palmarum*, Fabr. Beaucoup d'autres larves, et notamment celles des coléoptères qui mangent le bois pourri, sont encore recherchées de nos jours dans diverses contrées comme un aliment délicat (*Journ. complém.*, XV, 8) ; mais on manque de renseignements exacts sur les insectes auxquels elles appartiennent. M. Auguste Saint-Hilaire en a vu au Brésil, dans les bambous en fleur, une espèce qui, privée de la tête et des intestins, a le goût de la meilleure crême ; entière, elle passe pour vulnéraire, et propre à causer des songes agréables, dernière propriété dont on la prive quand on lui ôte les intestins. Lémery attribue aux *Cossus*, en général, la propriété d'augmenter le lait, de guérir les ulcères et de fortifier les nerfs. V. les articles *Cerambyx*, *Curculio* et *Cabro*.

Costa. Un des noms de l'Opopanax, *Pastinaca Opopanax*, L., dans Camérarius.

Costo. Nom espagnol et italien du *Costus arabicus*, L.

Costorzeum. Nom anglais du *Castoreum*.

COSTUS. Genre de plantes de la famille des Drimyrrhizées, de la monandrie monogynie, dont le nom, d'après Golius, vient de *Gosth*, son appellation arabe. Les espèces qu'il renferme ont les tiges inclinées ou en spirales, et la gaîne rougeâtre, placée au-dessus de l'insertion de leurs feuilles, forme une sorte de poche ; elles sont indigènes des contrées chaudes de l'Amérique, à l'exception du *C. speciosus*, Smith, qui est de l'Inde. Ce genre est un nouvel exemple de l'obscurité qui règne encore dans certaines parties de la pharmacologie ; il y a du doute sur la distinction de ses espèces et sur celles dont on retire les produits usités en médecine.

C. arabicus, L. (*Flore médicale*, III, f. 130). Les anciens employaient sous ce nom une racine blanche, âcre, aromatique, chaude, qui ne paraît pas être celle qu'on désigne de nos jours par la même épithète. Celle-ci consiste en racines de la grosseur du doigt, longues de 1 à 3 pouces, d'un gris terreux en dehors, d'un blanc-jaunâtre en dedans, amères, âcres, poivrées, offrant d'une manière marquée l'odeur d'iris ; si on les coupe transversalement, elles présentent des cellules rayonnantes, et même des cavités arrondies, parallèles, qui ne communiquent point entre elles, et où on voit les traces d'une résine rougeâtre. On croit donc que le *Costus* des anciens n'est pas le nôtre, et M. Delamarck conjecture que sous ce nom ils désignaient peut-être le gingembre. Dioscoride en indique trois espèces, l'*arabique*, qui était blanc ; l'*indique*, qui était noir, et le *syrique*, de couleur de buis, qui serait volontiers le nôtre. Quant à celui-ci, on l'a attribué longtemps à l'une des plantes désignées par Linné sous le nom de *Costus arabicus*, qu'il figure dans l'*Hortus cliffortianus* ; mais d'abord ce nom serait inexact, car il ne vient pas de *Costus* en Arabie, et la racine que nous venons d'indiquer nous arrive de l'Inde, où il ne croît que le *Costus speciosus*, Smith. Il est donc probable que Linné a été trompé sur l'origine de cette racine, que les anciens avaient bien pu nommer arabique, parce qu'ils la recevaient de cette région de la terre, la seule qui, de leur temps, commerçât avec l'Inde, ce qui a amené beaucoup d'erreurs dans la désignation des substances médicinales qu'ils employaient. Il paraît que le prétendu *C. arabicus*, L., est une plante des Antilles dont la racine ne sert pas en médecine, ou du moins n'est pas celle du commerce : nous avons cité la figure de la *Flore médic.* qui la représente, faite d'après des individus recueillis à Saint-Domingue. C'est donc au *Costus speciosus*, Smith (s'il faut en croire les auteurs) que doit être rapportée la racine appelée aujourd'hui *Costus arabicus*, plante figurée par Rhèede sous le nom de *Tsjana kua* (*Hort. mal.*, XI, 8), que M. de Lamarck croit être le *Costus arabicus*,

L., plante qui d'ailleurs n'est pas la même que celle de l'*Hortus cliffortianus*. Linné ne donne même cette figure pour le *Costus arabicus* qu'avec doute. Effectivement rien n'est moins prouvé, car Rhèede dit que le *Costus* a sa racine blanche, fongueuse, aqueuse, d'une saveur douce et approchant un peu de celle du gingembre pour l'odeur (*id.*, p. 15). Cette description répond assez bien au *Costus dulcis* de quelques auteurs, qui serait alors le véritable *Costus indus* des anciens.

Mais il y a plus, c'est qu'on peut même douter que le *Costus* de nos officines appartienne à une plante du genre *Costus*; M. Batka, pharmacologiste de Prague, qui vient de visiter les herbiers d'Angleterre, si riches en végétaux de la famille des Drimyrrhizées, s'est assuré, et c'est aussi l'opinion des botanistes anglais, qu'aucun d'eux ne contient le *Costus* actuel, ce que l'ouvrage de Roscoë sur les Scitaminées semble confirmer; il conjecture, d'après son odeur, que notre costus appartient à une plante de la famille des Iridées, et peut-être à une espèce du genre *Iris?* dont elle a l'amertume et l'odeur.

Quoi qu'il en soit, le *Costus* actuel est une substance très-peu usitée aujourd'hui en Europe, quoiqu'elle entre dans la plupart des grands composés officinaux anciens, comme la *Thériaque*, le *Mithridate*, le *Philonium*, le *Caryocostin*, l'*Orviétan*, etc., ce qui prouve le cas que les Grecs et les Romains faisaient de celui qu'ils possédaient de leur temps, et dont il est question dans Horace sous le nom d'*Achæmenium costum*, comme d'un parfum précieux que l'on brûlait dans les temples, ce qui lui suppose un arome que ne possède pas le nôtre. On y substitue celui-ci, qui ne remplit probablement pas le même objet. L'amertume du *Costus* indique une propriété stomachique et une qualité tonique, stimulante peut-être, qui le fait conseiller vers la fin des fièvres adynamiques, dans la débilité des voies digestives, dans celle des autres systèmes, comme le circulatoire, l'utérin, etc. Les médecins indiens l'emploient comme stomachique et tonique dans la période avancée des typhus (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 167). Les anciens le regardaient comme alexipharmaque et l'antidote assuré de tous les poisons; mais répétons encore que le leur n'était pas identique avec le nôtre.

Notre *Costus* se donne en poudre à la dose de 36 grains à 2 gros, qu'il ne faut peut-être pas dépasser, à cause de son amertume très-prononcée. Nous ne croyons pas qu'on puisse aller jusqu'à en mettre deux onces dans une infusion, comme on le dit dans quelques livres. L'eau se charge avec facilité de cette amertume; on trouve en outre dans cette racine, dont on ne possède pas d'analyse moderne, une huile essentielle, un extrait résineux, qui conserve l'odeur de la racine, etc.

Le *Costus* du commerce tel que nous venons de le décrire, qui y devient fort rare, et dont l'amertume est si prononcée, n'est pourtant pas celui que l'on appelle *Costus amer*. On nous a donné sous ce nom, tantôt une grosse racine inconnue, compacte, dure, ligneuse, légère, brillante, tantôt une écorce épaisse d'une ligne, à épiderme uni, d'un gris jaunâtre, qui a l'odeur et l'amertume du *quinquina*, mais qui est bien moins amère que le *Costus*. Quelques personnes pensent que ce pourrait bien être une des écorces appelées *Parobo*. V. ce mot.

On parle, dans quelques Traités, d'un *Costus dulcis*, qui était blanc, de saveur douce ou fade, et dont on faisait quelque emploi; ce serait bien la racine du *Costus speciosus*, tel que Rhèede la dépeint, mais on ne la connaît pas dans la pharmacie actuelle. On a avancé que notre costus était celui-là qui perdait sa couleur et gagnait de l'amertume en séchant, ou qui croissait dans des terrains humides, assertions que nous ne pouvons admettre. Enfin, d'autres prétendent que le costus doux est une petite racine qui ressemble au *Curcuma* (*Encyclopédie bot.*, I, 136).

C. spicatus, Swartz (*Amomum petiolatum*, Lam.). Cette espèce, des Antilles, de Cayenne, etc. (où Aublet l'indique comme le *C. arabicus*, et où elle est nommée Canne Congo, peut-être parce qu'elle est originaire de ce pays), a sa racine qui sent la violette, ce qui prouve que cette odeur, si ce fait est exact, ne serait pas un obstacle à ce que le *Costus* arabique pût appartenir à une espèce du genre *Costus*. Une de ses variétés, qui est velue, est l'*Amomum hirsutum*, Lam., nommé canne de rivière, du lieu où elle se plaît. Ferrein rapporte, d'après Marcgrave, qui l'appelle *Paco caatinga* (*Bras.*, 48), qu'on mâche les tiges de ce *Costus* contre la gonorrhée (*Mat. méd.*, III, 340). Aublet dit aussi que le suc acide de la tige et sa décoction sont utiles dans cette maladie, ainsi que sa moelle, que l'on mange, d'après Marcgrave (*Guiane*, p. 2), sous le nom de *Jacuacanga* (*Bras.*, 98). Suivant Descourtils, la décoction de ce *Costus* est employée par les créoles des Antilles dans la troisième période de cette maladie, décoction dont l'odeur communiquerait celle de violette aux urines (*Flore méd. des Antilles*, III, 10; IV, 59e liv.); cette propriété rapprocherait un peu ce *Costus* des poivres employés aussi dans cette maladie (V. *Piper*). Le même ajoute que ces racines sont estimées diurétiques, emménagogues, diaphorétiques, etc., dans ce pays.

COSTUS. Nom de plusieurs racines, plantes, écorces, dont l'origine, pour quelques-unes, est douteuse, et même inconnue aujourd'hui.

COSTUS ACRE. Nom qu'on donnait parfois au *Drimys Winteri*, L.

— AMER. Nom d'une écorce inconnue, que quelques uns croient être celle qu'on appelle *Parobo*. Voy. *Costus speciosus*.

— ARABICUS. C'est, aujourd'hui, la racine du *Costus speciosus*, Smith. Voyez *Costus arabicus*. Celui des anciens est inconnu.

— CORTICOSUS. Nom que porte quelquefois la canelle blanche, *Canella alba*, Murr.

— DOUX. Nom qu'on donne encore à la canelle blanche, *Canella alba*, Murr.

— DULCIS. Voy. *Costus speciosus*.

— NOUVEAU, *Balsamita major*, Desf.

COSTUS INDICUS. C'est le nom qu'il convient de

donner aujourd'hui à notre *Costus speciosus*; chez les anciens, c'était une racine noire. Bélon (*Singularités*, 45) a observé dans l'île de Crète, aujourd'hui Candie, une plante à fleurs composées du volume de celles de l'artichaud, que les bergers mangent crue (le réceptacle sans doute), et dont la racine, longue d'une coudée et grosse comme la jambe, est noire en dehors et en dedans. Il croit que c'est là le *Costus indicus* des anciens, et dit qu'elle est analogue à celle que les droguistes vendent sous ce nom. Il y a lieu de penser que cette plante appartient à quelque genre de la famille des Carduacées, peut-être au genre *Cynara* ou au *Carlina*? Il la dit différente des artichauds sauvages qui croissent en Italie. Les anciens avaient aussi un *Costus indus* ou *indicus*, qui était noir. Il paraîtrait qu'on le vendait encore du temps de Bélon (1588); mais il est difficile de croire qu'il fut identique avec la plante de Crète de Bélon, que les botanistes au surplus n'ont pas reconnue depuis lui, du moins en en rappelant les circonstances dont il parle.

Costus syriacus. Un des *Costus* des anciens, inconnu aujourd'hui.

Cossei. Voyez *Coli*.

Cot-toai-so. Nom chinois du *Polypodium repandum*, Lour.

Cota. Nom de la camomille puante, *Anthemis Cotula*, L., dans Pline et Dioscoride.

Cotalukivil. Nom cyngalais du *Lait d'ânesse*.

Cotane. Un des noms arabes du pois ciche, *Cicer arietinum*, L.

Cotia. Nom portugais du *Cavia Aguti*, L. Voy. ce mot.

Cotignac. Sorte de raisiné fait de coing et de moût de vin; on le dit astringent et d'une assez bonne nourriture.

Cotinos. Nom présumé être celui de l'olivier sauvage dans Théophraste.

Cotinus. Nom du fustet, *Rhus Cotinus*, L., dans Pline.

Cotnera-eseuiar. Un des noms Égyptiens du coton.

Cotobia, Cotovia. Noms génériques des alouettes, *Alauda*, en Portugal.

Cotogna, Cotogno. Nom du coing en Provence, en Italie, etc.

Coton. Sorte de duvet qui entoure les graines des espèces du genre *Gossypium*, de la famille des Malvacées; plusieurs autres végétaux de cette famille en donnent aussi, comme le fromager (*Bombax*), etc.

Coton de la Chine. C'est la bourre obtenue en pilant l'*Artemisia vulgaris*, L.

Cotonaria. Un des noms de l'*Athanasia maritima*, L. (Voyez ce mot).

Cotonea. Nom de l'origan, *Origanum vulgare*, L., à Venise.

Cotonnier. Nom du végétal qui produit le coton. Voy. *Gossypium*.

Cottamillie. Nom tamoul et tellingou de la coriandre, *Coriandrum sativum*, L.

Cottana. Un des noms d'une variété de figue venant de Syrie, dans Pline.

Cottimbiry. Un des noms de la coriandre, *Coriandrum sativum*, L.

COTTUS, Cotte. Genre de poissons acanthoptérygiens, dont plusieurs espèces sont usitées comme aliment.

C. Gobio, L., vulgairement Chabot ou Meunier. Il se trouve communément dans les rivières et les ruisseaux de l'Europe et de l'Asie septentrionale, où il se tient caché entre les pierres. La chair de ce petit poisson devient rouge par la cuisson; elle est tendre et d'une saveur fort agréable; c'est un aliment sain, facile à digérer; sa laitance, fort délicate, et contenue dans une membrane d'un beau noir; ses œufs enfin, dit M. H. Cloquet (*Faune méd.*, IV, 10), méritent d'être recherchés.

C. quadricornis, L. Ce poisson, analogue au suivant, et seulement usité des pauvres, selon Bloch, habite spécialement la Baltique.

C. Scorpius, L., Scorpion ou Crapaud de mer. Cette espèce vit, comme la précédente, dans l'Océan atlantique; sa chair, peu agréable, n'est guère usitée que des Groënlandais et de quelques habitants des zones glacées : en Norwège, on fait de l'huile avec son foie, et, en Danemarck, il passe pour utile contre les maladies de la vessie.

COTULA. Genre de plantes de la famille des Synanthérées, de la polygamie superflue; il offre à la médecine, comme excitant, l'une de ses espèces, le *C. aurea*, L., usitée en Espagne, où elle croît, ainsi que dans nos provinces méridionales.

Cotula foetida, off. C'est le nom de la marotte, *Anthemis Cotula*, L., dans quelques formulaires.

Cotum. Un des noms africains du coton.

Coturbaru. Nom cyngalais de la coriandre, *Coriandrum sativum* L.

Coturnix. Voy. *Tetrao Coturnix*, L.

COTYLEDON. Genre de plantes de la famille des Crassulées, de la décandrie pentagynie, qui offre des feuilles épaisses, charnues, aqueuses, insipides, creuses (d'où vient le nom de ce genre, de κοτυλη, vase), et dont plusieurs espèces sont cultivées pour l'ornement des jardins, à cause de leurs formes singulières ou de la beauté de leurs fleurs. Le *C.* (*Bryophyllum*) *calycinum*, Hort., a ses feuilles acides le matin, insipides à midi, et amères le soir, d'après le docteur Heyne, ce qu'il attribue à leur désoxidation croissante, à mesure que le jour avance, fait, du reste, qu'on n'observe pas dans nos serres, où cette plante est cultivée. Le *C. Umbilicus*, L., Nombril de Vénus, qui croît dans le midi, dans les vieux murs, les rochers, est employé comme émollient, rafraîchissant; on applique ses feuilles broyées sur les tumeurs, les endroits enflammés; on en fait une sorte d'onguent en les broyant avec de l'huile. Cette plante n'est guère employée que dans les lieux où elle croît; elle entre ou devrait entrer, ou sa variété, *C. lutea*, DC., dans l'onguent *Populeum*. Suivant Vogel, Solenander l'a vantée contre les fleurs blanches, et d'autres auteurs contre le calcul et l'hydropisie; elle passe pour diurétique et rafraîchissante. Le *C.* (*Calanchoe*) *laciniata*, L., est à peu près usité de même dans l'Inde; on applique ses feuilles pilées sur les ulcères de mauvaise nature, et Ainslie assure qu'elles apaisent très-bien l'inflammation (*Mat. ind.*, II, 490).

Cotylet, Cotylier, Cotyledon. Noms du nombril de Vénus, *Cotyledon Umbilicus*, L.

Cotz. Un des noms abyssins du *Brayera anthelminthica* Kunth (V. ce mot).

Cou de pendu. Nom d'une variété de figue en Provence.

Couac. Nom qu'on donne à Cayenne à la farine de manioc desséchée et cuite en grain (Bajon, *Mémoires*, I, 419).

Couarelle. Nom de l'*Agaricus procerus*, Schæff., aux environs d'Orléans.

Coucarela, Coucourelo. Noms provençaux d'une variété de la figue, appelée aussi petite violette.

Coucarelo. Un des noms provençaux du nombril de Vénus, *Cotyledon Umbilicus*, L.

Couchilla. Vieux nom du chêne kermès, *Quercus coccifera*, L.

Coucou. Voy. *Cuculus canorus*, L.

— Un des noms de la primevère, *Primula veris*, L.

— (pain de). Nom que porte l'alleluia, *Oxalis Acetosella*, L., et par fois le *Lychnis Flos-cuculi*, L.

Coucouliado. Nom vulgaire du cochevis (Voy. ce mot), *Alauda cristata*, L.

Coucoumelle. Synonyme de *Coquemelle*.

Coucourasoux. Vieux nom du concombre, *Cucumis sativus*, L.

Coucoumbre-rasson. Nom provençal du concombre sauvage, *Momordica Elaterium*, L.

Coucoubout. Un des noms indiens du *Fevillea cordifolia*, L.

Coudar. Un des noms arabes de l'arbre à l'encens.

Coudiou, Couguou. Noms du coucou, *Cuculus canorus*, L., dans plusieurs points du midi de la France.

Coudougnié, Coudounié, Coudounier. Noms languedociens du cognassier, *Cydonia vulgaris*, L.

Coudourmé. Un des noms du concombre dans le midi de la France.

Coudre, Coudrier. Noms du noisetier, *Corylus Avellana*, L.

Coueré, kouéri. Noms africains du *Joliffia africana*, Delille.

COUEPIA. Genre de plantes de la famille des Rosacées, section des amygdalées, de l'icosandrie monogynie. Le *C. guianensis*, Aubl. (*Acioa amara*, W). a des fruits à amandes très-amères; celles du *C. dulcis*, N. (*Acioa guianensis*, Aubl.; *A. dulcis*, W.) sont au contraire très-agréables à manger; elles donnent une huile analogue à celle d'amandes douces, usitée à la Guiane, pays de ces végétaux.

Cougourde, Cougourlo, Cougourdo. Noms de la gourde, *Cucurbita lagenaria*, L., en Provence.

Cougourlo. Nom du *Primula veris*, L., dans le midi.

Cougourne. Nom d'une variété de la gourde, *Cucurbita lagenaria*, L.

Cougourlé saouvajé. Nom de la bryone, *Bryonia dioica*, Jacq., en Languedoc.

Couguou. Voy. *Coudiou*.

Couhage, *Dolichos urens*, L.

Couhaye. Un des noms du mourellier, *Malpighia urens*, L.

Coui, Couis. Noms américains des fruits du calebassier, *Crescentia Cujete*, L., surtout de la partie dure de ces fruits. dont on fait des vases, etc.; on les a étendus à tous les fruits dont l'enveloppe peut être propre aux mêmes usages.

Couis (arbre à). Un des noms du calebassier, *Crescentia Cujete*, L. Voy., *Coui*.

Coulac. Nom de l'alose, *Clupea Alosa*, L., à Bordeaux.

COULANGES ou **COULAGNE**, dans le Gévaudan. Nous ignorons sa situation, dit Carrère (*Cat.*, 490); il y a une source minérale froide.

Coulard, Coulart. Noms d'une variété de Cerisier, appelée aussi Cerisier de Hollande.

Coulcas. Nom égyptien de l'*Arum Colocasia*, L., d'où on a formé celui de Colocase.

Coulekin, Coulequin. Noms du bois trompette, *Cecropia peltata*, L. (Voy. ce mot).

Coulemelle. Synonyme de *Coquemelle*.

Coul rotte, Coulrotte. Noms de l'*Agaricus procerus*, Schæff. en Lorraine

Coulen. Nom du *Psoralea glandulosa*, L., au Chili.

Couleuvre. Nom français du genre de serpents nommé *Coluber* par Linné.

— (bois de). Nom donné au *Strychnos colubrina*, L., à l'*Ophiorrhiza Mungos*, L., etc. (Voy. ce mot).

Couleuvrée. Un des noms de la bryone, *Bryonia dioica*, Jacq., de la forme de ses racines. On le donne aussi à l'*Agaricus procerus*, Schæff., des taches de son pédicule.

Coulevrelle, Coulet, *Agaricus procerus*, Schæff.

Coulilaban, Coulilawan. Voy. *Laurus Culilaban*, L.

Coulm. Nom du pigeon ramier dans la Basse-Bretagne Voy. *Columba*.

Coulomb, Couloumb, Coulon, Couloun. Anciens noms des pigeons. Voy. *Columba*.

Couloumba. Variété du mûrier blanc, *Morus alba*, L.

Coulout, Coulou. Noms du *Glycine tomentosa*, L., dans l'Inde.

Couloumbrié, Couloumbrié. Noms du sureau, *Sambucus nigra*, L., dans diverses parties de la France.

Coulué. Nom de l'*Agaricus procerus*, Schæff., dans les Pyrénées.

Coulteria tinctoria, Kunth (*Cæsalpinia tinctoria*, Cav.). Arbre de la famille des Légumineuses, de la décandrie monogynie; il donne une sorte de bois de Brésil, appelé *Dividiri* par les habitants de Carthagène des Indes, qui s'en servent en teinture (V. ce mot).

COUMA. Genre de la famille des Apocynées, de la pentandrie monogynie. La seule espèce qu'il renferme, le *C. guianensis*, Aubl. *Guiane*, II, Supplém. 392 (*Cerbera triphylla*, Rudge), est un arbre de la Guiane, à suc laiteux, qui se concrète en une véritable résine, nommée *Résine de coumier*, dont Rouelle a donné une analyse, insérée dans l'ouvrage d'Aublet, qui voulait y trouver quelque analogie avec l'ambre gris. C'est à tort que, dans le *Bull. de pharmacie* (IV, 244), on rapporte cette résine à l'*Amyris ambrosia*, L. (V. ce mot). C'est encore sans motif qu'on trouve cette résine, appelée *Coumie* dans quelques auteurs, nom que ne lui donne jamais Aublet. Les fruits du coumier, d'abord âcres, deviennent ensuite doux et agréables à manger; on les vend à Cayenne sous le nom de *Poires de coumier*.

COUMARINE. Principe neutre particulier de la fève tonka, fruit du *Coumarouna odorata*, Aubl., pris d'abord pour l'acide benzoïque, distingué ensuite par M. Guibourt (*Hist. des drogues simples*, 1re édit., II, 160), qui avait proposé le nom de *Coumarine*; étudié enfin par MM. Boullay et Boutron-Charlard (*Journ. de pharm.*, XI, 487). Ce principe odorant est blanc, cristallin, fort voisin d'ailleurs des huiles essentielles.

COUMAROUNA. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la diadelphie décandrie.

C. odorata, Aubl. (*Baryosma Tongo*, Gaërtn, non Roëm.), *Coumarou* des Galibis. Arbre de Cayenne, dont l'écorce et le bois intérieur sont employés par les naturels à l'instar du gayac, et qui en portent même le nom parmi eux; ses fruits sont des gousses ovoïdes formées d'un tissu spongieux,

qui contiennent une amande ou haricot revêtu d'une pellicule noirâtre, blanche en dedans, d'une saveur amère, d'une odeur aromatique particulière, que l'on ne peut comparer qu'à celle du mélilot, mais bien plus forte: les naturels en font des colliers pour se parfumer, en mettent dans leurs hardes pour les préserver des teignes (Aublet, *Guiane*, II, 740, t. 296), et les Européens dans leur tabac pour l'aromatiser : on les appelle *Fève-Tonka*. MM. Boullay et Boutron-Charlard, qui l'ont analysée, y ont trouvé une matière sucrée fermentescible, de l'acide malique libre, du malate acide de chaux, de la gomme, une matière grasse (V. *Coumarin*), de l'amidon, un sel à base d'ammoniaque, du ligneux (*Journ. de pharm.*, XI, 487). Wildenow, qui nomme ce genre *Dipterix*, lui donne pour congénère le *Taralea oppositifolia*, Aubl.

COUNOU. Palmier de la Guiane, dont on extrait une boisson ou vin très-agréable.

COUPA-COMATI. Nom caraïbe du *Phyllanthus Niruri*, L.

COUNDOU-MANI. Un des noms indiens de l'*Abrus precatorius*, L.

COUPAYA. Un des noms du *Copaifera*, dans quelques auteurs.

COUPE-FAUCILLE. Un des noms du linaire, *Antirrhinum Linaria*, L.

COUPEROSE D'ALLEMAGNE, D'ANGLETERRE, DE BEAUVAIS. Sortes commerciales de la couperose verte, ou *proto-sulfate de fer*.
— BLANCHE. Nom vulgaire du sulfate de zinc. Voy. *Zinc*.
— BLEUE. Un des noms du sulfate de cuivre. Voy. *Cuivre*.
— VERTE. Nom commercial du proto-sulfate de fer. Voy. *Fer*.

COUR MAYOR, COURMAYEUR. Gros bourg du Piémont, situé dans la vallée d'Entrèves, au pied méridional du Mont-Blanc, et près duquel sont plusieurs sources minérales. A une lieue 1/2 S. O., est la *Source de la Victoire*, qui est froide, analogue, dit-on, à l'eau de Spa, mais moins active; la *Source de la Marguerite*, qui est plus estimée, a 15 ou 16° R.; toutes deux sont laxatives. Non loin du village de la Saxe, est une source sulfureuse inusitée. Enfin, à une lieue de Cour Mayor, est la *Source du pré Saint-Didier*, qui a 27° 1/2.

COURADI. Nom malabare du *Grewia orientalis*, L.

COURAKAI. Un des noms indiens du *Cynosurus coracanus*, L.

COURATS. Nom du piment, *Capsicum annuum*, L., en Languedoc.

COURBARIL. Nom de l'*Hymenæa Courbaril*, L.

COURCOUÇON. Espèce de très-grosse semoule, faite avec le blé de Barbarie, et usitée, cuite à la vapeur, en guise de pain, par les Maures (Poiret, *Voyage en Barbarie*, II, 37).

COURDÉ. Un des noms indiens du *Courondi*.

COURREJUOLO, COURREJEOLO. Noms du liseron ordinaire, *Convolvulus arvensis*, L., en Provence.

COURGE. Un des noms du potiron, *Cucurbita Pepo*, L.

COURNIÉ. Nom languedocien du cornouiller, *Cornus mas*, L.

COURATTE. Un des noms de la verveine, *Verbena officinalis*, L., dans Dioscoride.

COURLIS. Voy. *Scolopax arquata*, L.

COURMAYEUR (Eaux min. de). Voy. *Cour Mayor*.

COURNIABOU. Un des noms de l'*Anthericum bicolor*, Desf., dans les Landes.

COURONDI. Arbre du Malabar, figuré par Rhèede, qu'on n'a pas encore rapporté à un nom linnéen, dont le suc des feuilles est astringent, et s'emploie dans le petit-lait contre la diarrhée et la dyssenterie (*Hort. mal.*, IV, 103, t. 50).

COURONNE IMPÉRIALE. Nom du *Fritillaria imperialis*, L.
— DE SAINT JEAN, *Artemisia vulgaris*, L.
— DE MOINE, *Leontodon Taraxacum*, L.

COURONNE ROYALE, *Melilotus officinalis*, Lam.
— DU SOLEIL, *Helianthus annuus*, L.
— DE TERRE, *Glechoma hederacea*, L.

COUROU MOELLI. Nom malabare du *Flacurtia sepiaria*, Roxb.

COUROUALY. Nom malabare du *Canna indica*, L.

COUROUGOUROU. Nom de l'orange aux îles Carolines.

COUROUPITA GUIANENSIS, Aubl. Arbre de la Guiane, de la famille des Myrtes de Jussieu (Lécythidées, Rich.), de la monadelphie polyandrie, dont le fruit indéhiscent, gros comme la tête d'un enfant, ce qui le fait appeler *Boulet de canon*, renferme une pulpe assez agréable à manger, ce que font les nègres de la Guiane.

COURPATAS. Nom provençal du corbeau, *Corvus Corax*, L.

COURS DE SAINT-GERVAIS. Les deux sources minérales de ce nom, situées en France près de la petite ville de Saint-Gervais (départ. de l'Hérault), ont offert à M. Saint-Pierre (*Essai sur l'anal. des eaux min.*, p. 82) beaucoup d'acide carbonique, des carbonates de chaux et de fer, point de muriate, de sulfate ni de carbonate alcalin. M. Liquière, chirurgien à Saint-Gervais, les a employées, dit-on, avec succès dans le traitement des coliques néphrétiques.

COURTINE. Un des noms du plantain corne de cerf, *Plantago Coronopus*, L.

COUSAMBI. Nom que porte, à Java, la cire ou graisse du *Croton sebiferum*, L.

COUSCOU, COULSECOUCHE et COUCHECOUSSE. Noms d'un sorgho, *Holcus spicatus*, L., à St.-Domingue; on le donne aussi au maïs, et, au Sénégal, aux potages que l'on prépare avec ces céréales.

COUSCOUILLE. Nom que les habitants des Pyrénées donnent au *Ligusticum peloponense*, L.

COUSIN. Insecte de l'ordre des diptères. Voy. *Culex*.

COUSIN. D'après le père Labat, on donne ce nom, aux Antilles, à plusieurs plantes à fruits accrochants, comme le sont diverses espèces des genres *Achyranthes*, *Triumfetta*, etc.

COUSSA. Un des noms du houx, *Ilex Aquifolium*, L., dans quelques cantons de France.

COUSSÉMETH. Nom hébreu de l'Épeautre *Triticum Spelta*, L. Voy. *Alica*.

COUSSINET. Un des noms de la canneberge, *Vaccinium Oxycoccos*, L.

COUSSOOUBA, COUSSOOUBOS. Noms des espèces du genre Prêle, *Equisetum*, en Languedoc.

COUTANCES. Ville de France (Manche), à 10 lieues d'Avranches, près de laquelle, dans un bois, sont deux sources minérales froides, appelées *Fontaines du Parc*, qui, d'après l'analyse de Bonté (Carrère, *Cat.*, 409), contiennent un peu de fer, du carbonate de soude et du sulfate de chaux. Le Pecq

de La Clôture dit qu'elles agissent comme les autres eaux martiales.

Coutou. Arbre du Canada, qui donne, par incision, un suc vineux, très-agréable à boire (J. Bauhin).

COUTOUBEA. Ce genre, dont le nom est celui qu'il porte chez les Galibis, appartient à la famille des Gentianées, et à la tétrandrie monogynie; il renferme deux espèces de saveur amère, naturelles à Cayenne, et qui y sont estimées fébrifuges, stomachiques, utiles dans les obstructions, contre les vers, etc. (*Guiane*, I, 73); ce sont les *C. ramosa*, Aublet (*C. purpurea*, Lam.), et *C. spicata*, Aubl. (*C. alba*, Lam.).

Coure. Un des noms du *Pinus Cembra*, L., dans les Alpes. C'est celui du chou en Espagne et en Portugal.

Couvrosz. Nom qu'on donne, dans les Vosges, à l'*Agaricus dimidiatus*, Bull. (t. 308), qui y est comestible.

Coux. Nom provençal du coucou, *Cuculus canorus*, L.

Covalam. Nom malabare de l'*Ægle Marmelos*, Corr.

Covarella. Nom italien du cochevis (Voy. ce mot), *Alauda cristata*, L.

Cowage, Cowhage. Noms des soies ou aiguillons du fruit du *Dolichos urens*, L., dans les colonies anglaises.

Cowpox. Voy. *Claveau* et *Vaccin*.

Cowslip. Nom anglais du *Primula officinalis*, L.

Coyau. Poisson du genre des Spares, indéterminé, dont la pêche est très-abondante auprès du Croisic, mais la chair peu estimée.

Coyolli. Un des noms mexicains du cocos, *Cocos nucifera*, L.

Coyotein. Un des noms mexicains du *Canna indica*, L.

Coziathrax. Nom de la passerage, *Lepidium latifolium*, L., dans le Levant.

Crabe, Carabus, χαραβος. Voy. *Cancer Manas*, L.

— tourteau. Voy. *Cancer Pagurus*, L.

Crabs eyes. Nom anglais des *Pierres d'écrevisses*.

Crachat de lune. Un des noms du nostoch, *Tremella Nostoch*, L.

Cracra. Un des noms du fruit de l'*Arbutus Uva ursi*, L., dans les Alpes.

Craiseau. Nom de la sardine, *Clupea Sprattus*, L. sur quelques-unes de nos côtes.

Craie, *Creta*. Nom vulgaire d'une variété amorphe et tendre de sous-carbonate de chaux (Voy. ce mot). Ce mot est pris aussi, dans les anciens écrivains, pour *Carbonate* ou *Sous-carbonate* en général : ainsi *Craie ammoniacale*, *Craie de soude*, etc., sont synonymes de sous-carbonates d'ammoniaque ou de soude.

Craie barotique. Ancien nom du *Sous-carbonate de barite*. Voy. ce mot.

— blanche. Synonyme de craie, *Sous-carbonate de chaux*.

— de Briançon. Espèce de talc écailleux, ou Silicate de magnésie naturel. Voy. *Talc*.

— de Cologne. Labat (*Nouv. relat. de l'Afr. occid.*, V., 336) la dit bonne contre la cardialgie.

— pesante. Un des anciens noms du *Sous-carbonate de barite*. Voy. ce mot.

— précipitée. *Sous-carbonate de chaux artificiel*.

— rouge. Nom impropre de la sanguine, variété naturelle d'alumine colorée par l'oxide de fer.

Cram des Anglais. Voyez *Cran*.

CRAMAGUET, commune de Guérande, département de la Loire inférieure. On y a récemment signalé des eaux prétendues minérales, parce qu'elles contiennent une petite proportion de muriates de magnésie, de soude et de fer. L'Académie royale de Médecine, consultée, en 1827, par le gouvernement, les a déclarées trop peu actives pour que l'exploitation en doive être encouragée.

CRAMBE. Genre de plantes de la famille des Crucifères, de la tétradynamie siliculeuse, dont le nom était celui du chou chez les Grecs.

C. maritima, L., Chou de mer (1). Cette plante vivace croît sur les plages sablonneuses de nos mers, surtout de celles du nord, d'où lui vient son nom, de χραμβος, aride; ses feuilles sont estimées vulnéraires, propres à consolider les plaies, et ses semences vermifuges. Le *C. maritima* était célèbre chez les Romains, comme aliment grossier, réservé pour la nourriture des esclaves. Les Anglais, sur les plages desquels il abonde, sont parvenus à en faire un mets assez agréable, qu'ils nomment *Sea kiel*, en en faisant étioler les pousses sous des pots à fleurs percés par le fond. Comme il croît très-bien dans les jardins, on peut s'en procurer toute l'année, et à une époque où on n'a pas encore d'autres légumes frais, comme à la fin de l'hiver, etc.; on le mange cuit comme des cardes, ou en salade. Si on l'étiole dans des tuyaux cylindriques, on en obtient des turions allongés, qu'on mange comme des asperges.

Curtis (G.). *Directions for cultivating the crambe maritima, etc.* Londres, 1799, in-8°.

C. tatarica, L. Cette plante qui croît dans le nord-est de l'Europe et en Asie, a de grosses racines charnues, dont les Hongrois se nourrissent sous le nom de *Tataria*. Pallas dit que les Cosaques en mangent les jeunes tiges (*Voyage*, V, 170).

Crambrion. Un des noms de la grande ciguë, *Conium maculatum*, L., en Sicile.

Cran, Cran de Bretagne, Cranson. Noms du raifort, *Cochlearia Armoracia*, L.

— berry. Nom anglais de la canneberge, *Vaccinium Oxycoccos*, L.

Crandang. Nom du limon, *Citrus medica*, L., à Java.

Crane humain, *Cranium humanum*. Voy. l'article *Homme*.

Craneia. Nom du cornouiller, *Cornus mas*, L., dans Théophraste.

Cranes bill. Un des noms anglais du *Geranium maculatum*, L.

Crangon ou Crevette franche. Voy. l'article *Cancer*.

CRANIOLARIA. On prépare, dans la province de Vénézuéla, une sorte de bière amère et rafraîchissante avec les racines du *C. annua*, L. (*Martynia spathacea*, Lam.), plante de la famille des Bignones, et de la didynamie angiospermie; ces racines sont désignées par les Espagnols de ce pays sous le nom de *Scorsonnère* (Jacquin, *Select. stirp. Améric.*, t. 90).

Cranion. Nom de la truffe chez les anciens, à cause de sa forme.

Cranquillier. Un des noms du chèvrefeuille des bois, *Lonicera Periclymenum*, L.

CRANSAC (jadis Carensac). Grand village de

(1) Il ne faut pas confondre cette plante avec la soldanelle, *Convolvulus Soldanella*, L., appelée aussi chou marin.

de France (Aveyron), à 6 lieues de Villefranche et de Rodez, près duquel, au pied d'une montagne, sont plusieurs sources acidules froides, salines et ferrugineuses, connues depuis des siècles, quoique assez peu fréquentées. Carrère (*Cat.*, 441) en signale deux, la *Vieille* et la *Nouvelle source;* celle-ci, nommée, en outre, *Fontaine de l'Intendance* ou de *Girou*. Aujourd'hui, ces deux sources sont appelées *Sources anciennes* ou *Sources de Richard*, du nom de leur propriétaire, et distinguées en *haute* ou *forte*, et *basse* ou *douce*, et l'on nomme *Nouvelles sources* ou *Sources de Beselgues* d'autres eaux découvertes en 1811, et distinguées aussi en *fortes* et en *douces :* ces différentes eaux sont gazeuses, d'une saveur piquante, âcre, un peu ferrugineuse; elles varient en quantité, suivant la sécheresse ou l'humidité de la saison.

Les anciennes sources ont été analysées par Dissès, en 1686, par Lémery, en 1705 (*Hist. de l'Acad. roy. des Sc.*, p. 67), et, dans ces derniers temps, par M. J. F. V. Murat jeune. Une pinte de la *Source douce* a fourni à ce dernier, outre beaucoup d'acide carbonique : sulfate de magnésie, 84 grains; s. d'alumine, 3; s. de fer, 2; s. de chaux, 10; carbonate de chaux, 3; c. de fer, 2. Une pinte de la *Source forte* lui a donné : sulfate de magnésie, 66; s. d'alumine, 8; s. de fer, 10; s. de chaux, 6; carbonate de fer, 8 (*Nouv. Bibl. méd.*, 1823, I, 184). Quant au carbonate de magnésie, dont il admettait aussi la présence, l'auteur a reconnu depuis (*Archives mss. de la Soc. de méd.*) qu'il ne pouvait en faire partie. M. Vauquelin, qui les a aussi analysées, a trouvé de plus, dans la dernière, du sulfate de manganèse, qui la différencie, non-seulement des autres sources de Cransac, mais peut-être de toutes les eaux minérales de France.

Les eaux de Cransac sont dites toniques, diurétiques, apéritives; leur premier effet est souvent de provoquer des vomissements ou des selles, ce qui force de les administrer avec précaution. L'observation prouve les avantages qu'elles offrent, chez les individus lymphatiques surtout, dans les cas de débilité des premières voies, d'empâtements abdominaux, d'affections scrophuleuses, leucorrhéiques, etc., dans le traitement du scorbut, des fièvres quartes rebelles, et, selon M. Alibert, contre les rhumatismes chroniques, les névroses périodiques, l'hypochondrie, et même la paralysie; mais elle fait voir aussi leurs inconvénients pour les hommes sanguins, irritables, atteints d'affection aiguë, dont la poitrine est délicate, etc. Suivant M. Murat, inspecteur actuel de ces eaux, c'est un bon prophylactique dans les épidémies de fièvres bilieuses putrides, et dans la dyssenterie. On les prend en boisson de juin à septembre, mais durant un petit nombre de jours seulement, à la dose d'une à plusieurs livres en vingt-quatre heures. C'est à Aubin, distant d'une demi-lieue environ, et demeure du médecin, que se rendent la plupart des malades, Cransac n'offrant point les commodités nécessaires à la bonne administration des eaux.

Au milieu de la montagne, du pied de laquelle s'échappent les sources dont nous venons de parler, se trouvent des excavations remplies d'une vapeur chaude (35 à 40° R.) et sulfureuse; ces espèces d'étuves naturelles ont été quelquefois utilisées pour le traitement des douleurs arthritiques ou rhumatismales, des névralgies, la sciatique surtout; mais le manque d'établissements propres à recevoir les malades au sortir du bain, en a jusqu'ici restreint beaucoup l'application.

Dissès (M.). Les vertus et analyse des eaux min. de Cransac, avec la description, vertu et usage des étuves, etc. Villefranche, 1686 et 1700, in-12. — Gally l'Artigue (J.-J.). Traité nouveau et curieux des eaux min. de Cransac, où l'on démontre, etc. Rodez, 1732. — Murat. Topographie physique et médicale du territoire d'Aubin, et analyse des eaux minérales de Cransac. Rodez, 1804, in-8°.

CRANSON. Un des noms du raifort, *Cochlearia Armoracia*, L.

CRAPAUD. Voy. *Rana Bufo*, L.

— DE MER. Nom donné à l'aigle de mer, *Raja Aquila*, L., au *Cottus Scorpius*, L., et à quelques autres poissons.

CRAPAUDINE. Synonyme de *Bufonite*. Voy. ce mot, et *Rana Bufo*, L.

— Nom vulgaire du loup de mer, *Anarrhicas Lupus*, L.

— Nom du *Stachys recta*, L.

CRAPE. Un des noms vulgaires du tourteau, *Cancer Pagurus*, L.

CRASSULA TETRAGONA, L. (de *crassus*, épais). Une poignée de cette plante, de la famille des Joubarbes, de la pentandrie pentagynie, bouillie dans du lait, est un excellent astringent, très-efficace contre la diarrhée, d'après Thunberg (*Voyage*, I, 254). On donnait le nom de *Crassula*, dans les anciens auteurs, à différentes espèces de plantes grasses, comme à l'orpin, *Sedum Telephium*, L., au trique-madame, *Sedum album*, L., etc.

CRASSULACÉES. Voy. *Joubarbes*.

CRATÆOGONUM. Plante que Dioscoride (*lib.* III, *cap.* CXXII) dit propre à rendre les sexes féconds, et que les modernes n'ont pu rapporter à aucune espèce connue. Clusius prétend que c'est un *Melampyrum*.

CRATÆGUS. Genre de la famille des Rosacées, section des Pomacées, de l'icosandrie diandrie.

C. Aria, L., Allouchier. Théophraste mentionne un arbre appelé *Aria*, qu'on croit être celui-ci, indigène de nos bois, mais sur lequel il y a beaucoup de doutes. Il est inusité en médecine chez nous.

C. Azarolus, L. Voy. *Mespilus*.

C. Bybas. V. *Mespilus japonica*, Thunb.

C. Crus galli, L. La décoction de ses feuilles est usitée à Baltimore dans la coqueluche. On pourrait faire des essais en France, cet arbrisseau y étant cultivé dans les jardins d'agrément.

C. Oxyacantha, L., Aubépine, Épine blanche, Noble-épine. Cet arbrisseau, excessivement commun chez nous, est bien connu par ses jolies fleurs blanches qui embaument les haies au printemps. On les accuse de gâter la marée par leur odeur (qui nous semble ressembler un peu à celle de l'amande amère), ce qui est une erreur, d'après les expériences de Parmentier, qui attribue l'altération du poisson,

lorsqu'elle a lieu, aux orages, et qui conseille, pour la prévenir, de traverser les paniers de marée avec un fil de fer, qui servira de conducteur à l'électricité (*Obs. de physique*, IX, 113). Les fruits de l'aubépine sont mangés à leur maturité par les enfants, les oiseaux, etc. On en peut faire une espèce d'alcool par la fermentation. Le docteur Juch, de Munich, dit que l'épine noire a l'écorce fébrifuge, et qu'elle contient une substance qui peut remplacer le quinquina, et sur laquelle le docteur Erhrbard a donné des notices détaillées dans la *Gazette de Salzbourg* (*Journ. de la litt. étrangère*, IX, 57).

C. torminalis, L., Alisier. Ses fruits astringents, et qu'on mange en hiver à leur maturité, sous le nom d'*Alises*, sont usités dans la dyssenterie, la diarrhée, la colique, etc., d'où vient le nom de cet arbre de nos forêts (de *tormina*, tranchées).

CRATÆVA. Genre de plantes de la famille des Câpriers, de la dodécandrie monogynie. *C. Marmelos*, L. Voyez *Ægle Marmelos*, Corr. *C. religiosa*, Vahl., *Nïirvala* de Rhèede (*Hort. mal.*, III, t. 42). Ses feuilles aromatiques, légèrement amères, sont employées par les praticiens indiens comme stomachiques, et, en cataplasmes, pour résoudre les tumeurs lymphatiques, provoquer les urines, etc. (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 459). *C. Tapia*, L., Tapier. Cet arbre croît dans l'Inde et dans l'Amérique méridionale. Les médecins du premier de ces pays prescrivent le suc de son écorce comme tonique dans les fièvres intermittentes et dans le typhus; la décoction est donnée dans le même but, à la dose d'une demi-tasse, deux fois par jour (*Id.*, II, 198).

Craunbu. Nom tamoul du *Clou de girofle*.

CRAUTE (La). Village de France, à 5 lieues d'Autun, où se trouvent des eaux minérales qui, d'après l'analyse de Durande (*Hist. de la Soc. roy. de méd.*, I, 338), contiendraient du sulfure de magnésie? un peu de muriate de soude, du muriate et du sulfate de chaux, enfin de la magnésie unie à une matière végétale extractive.

CRAVEGGIA, en Italie (Eaux min. de). Elles ont été analysées par le professeur Ragazzoni. Le docteur Fantonetti (trad. du *Voyage méd. en Italie de Valentin*, Turin, 1823), en donne, dit-on, une autre analyse.

Cravignon. Un des noms du prunellier, *Prunus spinosa*, L.

Cravinha. Nom de l'œillet des jardins, *Dianthus Caryophyllus*, L., en Portugal.

Cravitta. Un des noms du *Boletus æreus*, DC., en Piémont.

Cravo palmario. Nom portugais du *Dianthus Caryophyllus*, L.

Crawfish-eye. Nom anglais du *Lichen Parellus*, L.

Crax, hoccos. Oiseaux de l'ordre des gallinacés dont plusieurs espèces (*C. alector, globicera*, et surtout *rubra*, L.), de la grandeur de nos dindons, les remplacent en Amérique, et dont la chair, blanche dans le jeune âge de l'animal, passe même pour supérieure à celle de la pintade et du faisan.

Crayon noir ou graphite. V. *Percarbure de fer*.

— rouge. Alumine naturellement colorée en rouge par de l'Oxide de fer.

Créac. Nom de l'esturgeon dans quelques provinces. Voy. *Acipenser*.

Créal. Nom portugais de l'esturgeon. Voy. *Acipenser*.

Creeping panic grass. Nom anglais du *Paspalum Dactylum*, Lam.

— water parsnip. Nom anglais du *Sium nodiflorum*, L.

Creidion. Un des noms de la ciguë, *Conium maculatum*, L., dans les auteurs grecs.

Crémaillère. Un des noms de la cuscute, *Cuscuta europæa*, L.

Crème, *Cremor*. Couche épaisse, onctueuse et d'une saveur douce et agréable, qui se forme à la surface du lait exposé à l'air et laissé en repos (V. *Lait*). Ce nom a aussi été appliqué à une foule de substances alimentaires, médicamenteuses ou autres, qui n'ont, avec la crème proprement dite, qu'une ressemblance fort éloignée; c'est ainsi qu'on nomme *Crème d'orge*, d'*avoine*, de *gruau*, une décoction concentrée de ces céréales; *Crème de riz*, une sorte de bouillie faite avec la farine du riz; *Crème de pain*, une panade claire, aromatisée et sucrée; *Crèmes pectorales*, des préparations émulsives d'une assez grande consistance, etc. Tout le monde connaît les *Crèmes* usitées sur nos tables et souvent ordonnées aux malades comme aliment de facile digestion; les liqueurs de dessert, nommées aussi *Crèmes*, lorsque l'abondance du sucre leur a donné une certaine épaisseur, etc. Le mot *crème* est encore plus détourné de de son acception primitive dans les appellations suivantes:

Crème d'antimoine. Sorte d'antimoine diaphorétique bien lavé, usité jadis comme le sous-antimoniate de potasse lui-même. Voy. ce mot.

— de chaux. Voy. ce mot.

— de cinabre de Spielmann. Préparation qui ne diffère pas du cinabre ordinaire.

— de soufre. Soufre très-divisé par la porphirisation, ou résultant de la précipitation d'une solution de sulfure de potasse par un acide, et alors presque blanc. Voy. *Soufre*.

— de tartre. Sur-tartrate de potasse. Voy. l'article *Potassium*.

— — soluble. Mélange de crème de tartre et de borax, ou d'acide boracique. Voy. l'article *Potassium*.

CREMEAUX. Bourg de France (Loire), à 4 lieues de Roanne, près duquel, dans un pré, est la source de *Buisson*, qui est froide et très-chargée de gaz acide carbonique, d'après Richard de la Prade cité par Carrère (*Cat.*, 247).

Cremor lactis, tartari, tartari solubilis, etc. Voy. *Crème*, *Crème de tartre*, *Crème de tartre soluble*, etc.

Cresseuse. Un des anciens noms de l'agripaume, *Leonurus Cardiaca*, L.

Créosote, de κρέως, chaire, et σώζω, je conserve. Liquide huileux, inflammable, d'une odeur forte et désagréable, d'une saveur brûlante, caustique même, qui, dissous dans l'eau, où il n'est que très-peu soluble, jouit de la propriété de rendre incorruptibles les chairs, celle de poisson même, qu'on y plonge, en leur donnant l'odeur et la saveur des bonnes viandes fumées. Découverte par M. Reichenbach de Blansko, d'abord dans l'acide pyroligneux, puis dans tous les goudrons (*Journ. de pharm.*, XIX,

544), la créosote n'a encore été obtenue que par des procédés très-compliqués qui la portent à un haut prix. Des essais encore peu nombreux, et qu'il importerait de multiplier pour arriver à la détermination des propriétés médicinales de ce nouveau produit, le présentent comme d'une grande efficacité dans les cas d'hémorrhagie, par la propriété qu'il a de coaguler l'albumine (c'est, dit-on, la base de l'*eau artérielle de Binelli*, employée comme hémostatique); dans le traitement des ulcères de mauvaise nature, de la carie, du cancer même, vu son action anti-septique, et aussi contre les maladies de la peau, les brûlures, l'odontalgie, etc. La créosote a été essayée à l'intérieur dans les affections chroniques de la poitrine, la phthisie même, où déjà le goudron a été, comme on sait, beaucoup vanté, ainsi que dans le diabetès. Comme elle est délétère, on ne doit l'administrer intérieurement que par gouttes, dissoute dans 3 ou 400 fois son poids d'eau (*eau créosotée*); mais à l'extérieur on l'applique parfois peu étendue ou même pure, avec précaution néanmoins, ou bien sous forme de pommade, associée à 8 fois son poids d'axonge. Mal purifiée, elle contient, suivant Reichenbach, un principe vomitif très-redoutable. Dans le petit nombre d'essais que nous en avons faits, elle ne nous a offert ni l'utilité, ni l'activité extrême qu'on lui attribue; serait-ce qu'elle est déjà sophistiquée? Voy. dans le *Journ. des connaiss. médico-chir.* (I, 78 et 156, 315) et la *Revue méd.* (1834, I, 197), divers faits touchant son emploi thérapeutique.

Crepanella. Un des noms de la dentelaire, *Plumbago europæa* L., dans quelques anciens auteurs.

Crepinette. Un des noms de la renouée, *Polygonum aviculare*, L.

Crepine woormwood. Nom anglais de l'*Artemisia rupestris*, L.

Crepis sibirica, L. Au printemps, les Baskirs mangent les tiges laiteuses de cette plante, de la famille des Chicoracées, qu'ils appellent *Chakæ* (Pallas, *Voyage*, II, 28).

Crepitus lupi, off. Nom de la vessé de loupon Voy. *Lycoperdon*.

Crequier. Un des noms du prunellier, *Prunus spinosa*, L.

CRESCENTIA. Genre de plantes (dédié à P. Crescenti, naturaliste italien) de la famille des Solanées (Bignoniacées, Kunth), de la didynamie angiospermie, et qui par ses fruits semblerait devoir appartenir aux Cucurbitacées.

C. cucurbitina, Sw. (*C. latifolia*, Mill.). Cette espèce des Antilles, a la chair de son fruit très-vénéneuse. M. de Tussac cite cinq soldats qui périrent pour en avoir mangé, le prenant pour des concombres (*Flore méd. des Antilles*, III, 143).

C. Cujete, L., Calebassier. Arbre des contrées chaudes de l'Amérique, dont le fruit est gros comme un melon et plus; il a son écorce d'un vert obscur, assez mince, mais très-ferme lorsqu'elle est sèche. La chair qu'il renferme est pulpeuse et ne se mange pas, mais elle sert à une multitude de remèdes parmi les nègres, comme à mettre sur les brûlures, les coups de soleil, les contusions. On la fait encore bouillir ou cuire, et on en fait un *Sirop de calebasse*, estimé pectoral, adoucissant, très-usité aux Antilles, et qui l'était autrefois en Europe. L'écorce verte est employée en décoction dans la dyssenterie, la diarrhée, l'hémorrhagie, l'hydropisie. On donne le suc de calebasse, après la cuisson de la chair, en lavement dans la colique. Les nègres mangent parfois les graines rôties. Ils font avec les calebasses, vidées de la pulpe et bien rincées avec du gros sable et de l'eau pour en ôter l'amertume, des vases (couis) où ils conservent le vin, etc. Ils les fendent en deux pour en faire des plats, des assiettes, des tasses, et, avec les morceaux, des cuilliers (cicayes), des écumoires, etc. enfin, leur batterie de cuisine. Ils les ornent en dehors de dessins, de peintures, etc. Ces vases peuvent servir à chauffer l'eau sur un feu doux (Labat, *Nouv. Voyage*, III, 160). Ils en composent aussi des instruments de musique. La calebasse en arbre, comme on l'appelle aux îles, pour la distinguer de celle en herbe, ou potiron, qu'on y cultive aussi, y a produit plusieurs variétés appelées *angustifolia, minima, longifolia*. Plumier en admet cinq.

C. edulis, Desv. Cette espèce, qui n'est peut-être aussi qu'une variété de la précédente, se trouve à la Nouvelle-Espagne où l'on mange la chair de ces fruits.

Crescione. Nom italien du cresson, *Sisymbrium Nasturtium*, L., et du beccabunga, *Veronica Beccabunga*, L.

Crespino. Un des noms italiens de l'épine-vinette, *Berberis vulgaris*, L.

Crespolina. Nom toscan du *Santolina Chamæcyparissus*, L.

Cressabous. Nom du *Cucubalus Behen*, L., en Auvergne.

Cresson. Nom de plusieurs plantes d'un goût âcre ou poivré, auxquelles on a donné ce nom, par analogie de saveur avec le cresson ordinaire, *Sisymbrium Nasturtium*, L. (*Nasturtium officinale*, Ait.). Voyez *Sisymbrium*.

Zwinger (T.). *Diss. inaug. examen theorico-practico-medicum plantarum nasturcinarum, etc.* Responsit J.-R. Mieg. Basileæ, 1714, in-4°.

Cresson alenois, *Lepidium sativum*, L.
— du brésil, *Spilanthus oleraceus*, L.
— de cheval, *Veronica Beccabunga*, L.
— du désert, *Lunaria parviflora*, Delille.
— doré, *Chrysosplenium alternifolium*, L.
— d'eau, *Sisymbrium Nasturtium*, L.
— élégant, *Cardamine pratensis*, L.
— de fontaine, *Sisymbrium Nasturtium*, L.
— de l'Ile-de-France, *Acmella mauritiana*, Rich? (Voy. ce mot).
— d'Inde. Un des noms de la capucine, *Tropæolum majus*, L.
— des jardins, *Lepidium sativum*, L.
— du Mexique. Un des noms de la capucine, *Tropæolum majus* L.
— des murs. Nous proposons ce nom pour l'*Antirrhinum Cymbalaria*, L. (Voy. ce mot).
— de para, *Spilanthus oleraceus*, L.
— du Pérou, *Tropæolum majus*, L.
— des prés, *Cardamine pratensis*, L. (Voy. ce mot).
— de rivière, *Sisymbrium sylvestre*, L.
— de rocher, *Chrysosplenium Alternifolium*, L.
— des ruines, *Lepidium ruderale*, L.
— sauvage. Nom du *Cochlearia Coronopus*, L.

Cresson des savanes. Nom que portent, aux Antilles, deux crucifères rapportées au genre *Iberis*, par M. Descourtils (*Flore méd. des Antilles*, I, 193).

— de terre, *Barbarea vulgaris*, DC. (Voy. ce mot).

Cresswort. Un des noms anglais de l'*Eupatorium perfoliatum*, Willd.

Creta. Nom latin et italien de la craie, *Sous-carbonate de chaux*.

— alba. Voy. *Craie blanche*.

— brigantina. Voy. *Craie de Briançon*.

— farinacea. Nom linnéen d'une variété de sous-carbonate de chaux. Voy. *Agaric minéral*.

— gallica. Nom de la *Craie de Briançon*, en latin.

— præcipitata, *Sous-carbonate de chaux artificiel*.

— rubra. Espèce d'oxide rouge de fer, natif. Voy. *Fer*.

— scriptoria. Nom linnéen de la variété de sous-carbonate de chaux nommée *Craie*.

Creta selinusia, Terre sélénite. Matière argileuse, luisante, blanche, friable, qui passait pour astringente et dessiccative.

Creta vulgaris. Nom latin de la *Craie*.

Crête marine. Un des noms de la criste marine, *Crithmum maritimum*, L.

— de paon. Nom du *Guilandina Bonduccella*, L., et de l'*Adenanthera pavonina*, L., aux Antilles.

Crételle. Nom français du genre *Cynosurus*, Voy. ce dernier mot.

Cretischer ammey. Un des noms allemands de l'ammi, *Sison Ammi*, L.

— diptam. Nom allemand de l'*Origanum Dictamnus*, L.

— romischer kummel. Nom allemand de l'*Athamanta cretensis*, L.

CREUTZNACH. Petite ville du grand duché du Bas-Rhin (Prusse), à 7 lieues S. O. de Mayence, où se trouvent des eaux salines (4 à 24° R.) usitées depuis plusieurs siècles. Le brome vient d'y être trouvé, à ce qu'il paraît, en assez grande quantité (*J. de pharm.*, XIII, 189).

Prieger (J.-E.-P.) *Creutznach und seine Heilquellen*. Mayence, 1827.

CREUZOT. Montagne au nord-est du Mont-Cenis, au pied de laquelle est une source minérale froide, dont l'analyse, faite par Guyton de Morveau, a donné, pour 12 livres : 7 grains de sulfate de chaux, 5 d'alun, 8 d'alumine, 26 de carbonate de fer et un peu d'*eau mère vitriolique ferrugineuse* (Carrère, *Cat.*, 176).

Crève-chien. Un des noms de la morelle noire, *Solanum nigrum*, L.

Crevettes. Crustacés du genre *Cancer* de Linné (Voy. ce mot).

Criadillas de tierra. Un des noms de la truffe. *Tuber cibarium*, L., en Espagne.

Cricon. Vieux nom du grillon, *Gryllus domesticus*, L.

Crinanthemum. Sorte de lis employé par Hippocrate, et qu'on croit être le *Lilium Martagon*, L.

Crinon. Ancien nom du grillon, *Gryllus domesticus*, L.

CRINUM, de *κρινον*, Lis. Genre de plantes de la famille des Narcissées (Amaryllidées, R. Br.)], de l'hexandrie monogynie. Le *C. asiaticum*, L., belle plante que l'on cultive dans les serres chaudes où souvent après sa fleuraison elle porte, en place de capsules, des bulbilles que M. A. Richard croit être de véritables graines, est spontanée dans l'Inde, où les naturels pilent ses feuilles et les mêlent avec un peu d'huile de ricin pour les appliquer sur les engelures et autres inflammations qui viennent aux extrémités, ainsi que sur les blessures causées par les flèches empoisonnées. Leur suc est employé contre les douleurs d'oreilles (Rhèede, *Hort. mal.*, XI, 55, t. 69). A Java, d'après Horsfield, on se sert des bulbes de cette plante comme émétiques ; on les mâche ou on avale un peu de leur suc pour produire cet effet (*Cat. des plant. de Java*). On croit que les bulbes de toutes les espèces de ce beau genre sont vomitives.

Criquet domestique. Nom vulgaire du *Gryllus domesticus*, L.

Crispula. Un des noms de la matricaire, *Matricaria Parthenium*, L., dans les anciens auteurs.

Cristal. Voy. *Crystal*.

Cristaria betonicæfolia, Pers. Végétal de la famille des Malvacées, de la monadelphie polyandrie, usité au Chili comme fébrifuge et rafaîchissant (Feuillée, *Pl. méd.*, III, 40, t. 27).

CRISTAU-D'AIDIOUS (Saint-). Village de la vallée d'Aspe (Basses-Pyrénées), où Carrère indique des eaux minérales, qu'il soupçonne être les mêmes que celles de *Lurde*. V. ce mot.

Cristaux. Voy. *Crystaux*.

Criste marine. Un des noms du *Crithmum maritimum*, L.

Cristina (Eaux minérales de Santa). Ces eaux, situées dans la Galice, en Espagne, sont froides, et fort utiles en boisson dans les cardialgies, les entéralgies, ainsi qu'en injection contre l'otalgie (Limon de Montero, *Espejo cristalino de las fuentes*, in-fol., Alcala, 1697).

CRITHMUM. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la pentandrie digynie.

C. maritimum, L., Perce-pierre, Criste marine, Bacille. Cette plante herbacée, vivace, croît au bord de nos mers d'Europe entre les rochers ; elle est odorante, piquante et un peu salée ; on la cultive dans les jardins comme condiment stomachique. On met ses feuilles, à divisions linéaires, longues, épaisses, dans les sauces, confire dans le vinaigre, sur les salades, etc. Cette plante passe pour diurétique. Analysée par M. Lavini (*Mém. de l'Acad. de Turin*, XXV, 13 ; 1822), elle a fourni, outre des sels, comme des hydro-chlorates, des sulfates, des carbonates terreux et de potasse, de l'acide acétique, une huille essentielle qui sent le pétrole, et qui a de l'analogie avec ce produit minéral, auquel elle paraît tout-à-fait analogue si on y joint de l'acide sulfurique ; il la regarde comme un bon anthelminthique, prise à l'intérieur, en potion ou en *oleo-saccharum*, ou introduite seulement dans les narines. Le suc des feuilles de la plante, obtenu par la simple pression, lui a paru avoir la même propriété, et la plante elle-même, en cataplasme, appliquée sur le ventre, jouit également de la vertu de faire rendre des lombrics. L'eau distillée du *C. maritimum*, L., n'a aucune action sur l'économie animale. Les semences de cette ombellifère, de forme ovoïde, légèrement sillonnées, ressemblent un peu à l'orge, d'où vient le nom de ce genre, de *κριθη*, orge. Hippocrate les conseillait dans les douleurs de matrice, ainsi que la plante, infusées dans du vin.

CRITHMUS. Nom du *Sesuvium portulacastrum*, L., dans Rumphius.

CROC DE CHIEN. Un des noms du jujubier, *Rhamnus Zizyphus*, L., du *Solanum paniculatum*, L., etc, aux Antilles, de la forme de leurs épines.

CROCODILE TERRESTRE. C'est le scinque des anciens, espèce de Monitor qu'il ne faut pas confondre avec le *Lacerta scincus*, L.

CROCODILEA. Voy. *Cordylea*.

CROCODILION. Dioscoride mentionne sous ce nom (*lib.* III, *c.* x) une plante à fleurs composées, d'une odeur forte, qui croît dans les forêts, dont la décoction provoque des hémorrhagies nasales; ses graines rondes, et en forme de double écusson, sont diurétiques. On ne connaît pas cette plante, que Adanson croît être l'*Echinops Ritro* L., Linné avait cru y reconnaître une espèce de centaurée, qu'il avait appelée *Centaurea Crocodilium*, L.

CROCODILUS, Crocodiles. Reptiles de l'ordre des Sauriens, de la famille des Uronectes, qui habitent les parties les plus chaudes des deux continents, où leur taille et leur force les font également redouter. Linné n'en admettait qu'une espèce, rangée par lui dans le genre *Lacerta*; mais M. Cuvier en a décrit jusqu'à six. La principale est son *C. vulgaris* (*Lacerta Crocodilus*, L.), qui habite les eaux du Nil et du Sénégal. Quoiqu'il répande une forte odeur de musc les nègres en mangent volontiers la chair, comme le faisaient jadis, au rapport d'Hérodote, les habitants d'Éléphantine. On fait aussi usage de ses œufs, quoique peu agréables : Les anciens regardaient son sang comme bon contre l'opthalmie et propré à empêcher le développement des accidents produits par la morsure des serpents venimeux; sa graisse, comme utile contre la fièvre, résolutive et fortifiante (Lémery); les cendres de sa peau, comme un précieux narcotique; les bézoards de ses intestins, comme alexipharmaques.

CROCOMAGMA. Sorte de résidu du safran, *Crocus officinalis*, Pers., qui en a presque les propriétés (Dioscoride, *lib.* I, *c.* XXVI).

CROCUS. Genre de plantes de la famille des Iridées, de la triandrie monogynie, dont le nom vient de κροκος (de κροκη), de la forme déliée de la substance appelée *Safran*, produite par l'une de ses espèces.

C. officinalis, Pers. (*C. sativus*, Var., *autumnalis*, L.). Safran (*Flore méd.*, VI, f. 306). Ce nom français est tiré de *Zahafaran*, son appellation arabe, dérivée elle-même d'*Assfar*, jaune. Cette plante est originaire de l'Orient, ce que confirme le nom de Safran oriental qu'elle porte dans les ouvrages de matière médicale. Sibthorp l'a trouvée en Grèce; Allioni et Tenore, en Italie; elle habite aussi la Tartarie, et, dans certaines régions de ce pays, on paie le tribut aux princes en safran (Grossier, *Desc. de la Chine*, I, 206), etc. Cette plante a été connue et employée par les anciens, Hippocrate la prescrit dans plusieurs endroits de ses ouvrages, et le *Tmolus*, montagne de Phrygie, était fameux par la safran qu'il produisait. Aujourd'hui elle est cultivée en grand dans plusieurs pays, comme en Espagne, en France, etc.; c'est surtout aux environs d'Avignon et dans le Gâtinais, à Boisne, Boiscommun, qu'on s'occupe de cette culture, et ce dernier est préféré pour l'usage. Le safran a un ognon de la grosseur d'une noisette, que l'on plante dans un champ préparé convenablement, et, au bout de la première année, on le voit fleurir à la fin de septembre; le champ est en plein rapport à la seconde; ordinairement à la troisième on lève les ognons, mais il y a des personnes qui les laissent jusqu'à neuf années. Une safranière d'un arpent, en plein rapport, produit vingt livres de fleurs. Une livre de safran exige plus de cent mille fleurs, et encore faut-il cinq livres de safran vert pour en faire une de sec. Lorsque l'on a cuelli les fleurs, on en extrait le pistil, dont les stigmates, que l'on sèche pour l'usage, sont connus sous le nom de *Safran*, de celui de la plante même. Ces stigmates se distinguent de tous les autres de la famille des Iridées, par une couleur d'un jaune rouge fort vif, et un arome particulier très-intense, auquel ne participent pas les autres parties de la plante, ce qui est fort remarquable, pas même les pétales, qui ont tant d'analogie avec les pistils, surtout dans les iridées où même l'on voit ceux-ci prendre l'aspect des pétales, comme dans le genre *Iris*, etc. On conçoit, à la petite quantité, à la légèreté de cette substance, combien elle doit être chère (environ cent francs la livre); son prix est encore augmenté par les maladies auxquelles la plante est sujette, qui dévorent l'ognon, tels sont une tuberculaire parasite, le *Rhizoctonia crocorum*, DC., qu'on appelle *Mort du safran*; le *Tacon*, autre parasite pulvérulente qui se montre à l'intérieur; une troisième, le *Fausset*, est un développement monstrueux de l'ognon, etc. Ces maladies, que MM. Duhamel (*Acad. des Sc.*, 1728, 60 et 140) et Fougeroux (*Acad. des Sc.*, 1782, 19, 89) ont fait connaître, dans des écrits fort curieux, sont plus intéressantes pour les cultivateurs et les naturalistes que pour les médecins. Quoi qu'il en soit, le commerce de la France en safran s'élève à plus d'un million par an.

Le safran, tel qu'on l'observe dans le commerce, est un composé de filaments rougeâtres, très-déliés, formés des stigmates de la fleur, auxquels on laisse souvent le pistil, qu'on reconnaît alors à sa couleur moins vive, blanchâtre même, et parfois des étamines qui se distinguent à leur torsion; les stigmates sont un peu frangés. Le safran doit être choisi bien égal, et exempt de tout mélange, car on le falsifie avec des fleurons de souci, de *Carthamus tinctorius*, L., des brins de viande desséchés et infusés dans une teinture de safran, etc., fraudes qui se découvrent dans le premier cas, en mettant tremper cette substance, ce qui fait gonfler les fleurons; dans le deuxième, en en jetant au feu un peu, l'odeur de viande brûlée se décèle, etc. On prétend y avoir observé jusqu'à du blanc de plomb, qui se dépose au fond du vase où on le met infuser, etc. (*Dictionn. des drogues*, IV, 461). On préfère le safran du Gâtinais; mais celui d'Orange, du Comtat, de la Manche, etc., est encore assez usité; il faut qu'il soit

d'une belle couleur, et le plus récent possible; le soleil le prive de cette couleur et presque de ses propriétés : aussi faut-il le tenir dans des vases non transparents, clos et secs. Le safran qui est vieux, est presque inerte, ce qui explique les contradictions qu'on trouve dans les auteurs relativement à ses effets; sa saveur est amère; sa couleur jaune si intense, qu'elle colore la salive avec facilité, et qu'une petite quantité donne sa teinte à beaucoup d'eau en peu d'instants.

Les émanations du safran récent sont fort dangereuses; elles portent vivement à la tête, et on cite, des personnes tombées dans une sorte de fièvre soporeuse, pour s'y être exposées (*Bull. des Sc. méd.*, Fér., IV, 269) : Borelli, Lacoste, Kœnig, Lusitanus, ont vu des exemples semblables, suivis même de mort chez quelques-uns; d'autres fois, elles produisent un état convulsif, le rire immodéré et sardonique, etc.

Il paraît donc que c'est surtout par sa partie odorante que le safran agit, et que dès lors il doit être administré le plus frais possible, pour que cette qualité diffusible se prononce avec toute l'énergie dont elle est susceptible; cependant il semble, en outre, qu'il est doué d'une propriété active, stimulante, qui doit être appréciée dans son administration, et qui augmente la force circulatoire, les excrétions, etc.; il agit, dit Murray, comme l'opium et le vin réunis.

La propriété la plus éminente qu'on accorde à ce médicament, est d'être un puissant emménagogue; il est, sous ce rapport, employé souvent dans la médecine maternelle, sans avis du médecin, ce qui peut avoir plus d'un inconvénient, dont le principal est que l'aménorrhée peut dépendre de causes excitantes, et le safran, dans ce cas, ne faire qu'accroître le mal loin d'y remédier. D'après les mêmes errements, on s'en est servi pour faire couler les lochies, provoquer l'accouchement, et tout aussi inconsidérément dans plus d'une circonstance; car c'est le plus souvent à l'inflammation de l'utérus, par exemple, qu'est due la suppression du flux puerpéral.

Comme anti-spasmodique sédatif, le safran a été également fort usité, mais l'est beaucoup moins aujourd'hui; son action sur le cerveau et les nerfs est prouvée par les accidents spasmodiques que nous avons signalés tout-à-l'heure. On le regarde comme propre à provoquer la gaîté, le rire, à chasser l'ennui, à calmer l'hyponchondrie, la mélancolie; Bacon dit qu'il retarde les effets de la vieillesse : on le donne dans l'hystérie, ce que son action emménagogue peut justifier; dans les spasmes, l'asthme, la coqueluche même, etc., affections où il n'est permis de s'en servir que sous la condition qu'elles ne sont pas accompagnées de phénomènes d'irritation ou de phlegmasie. Les praticiens de l'Inde, les sages-femmes de ce pays, en font beaucoup d'usage, à peu près dans les mêmes cas que nous, comme on le voit dans Ainslie (*Mat. ind.*, I, 555). Cependant la vertu sédative du safran est beaucoup moins prouvée à nos yeux que l'emménagogue. Les propriétés de cette plante étaient en si grande vénération chez les anciens, que, suivant Geoffroy (*Mat. méd.*, III, 46), il était appelé le *Roi des végétaux, Panacée végétale, Ame des poumons*, etc., opinion fort éloignée de celle de quelques auteurs modernes, comme Cullen (*Mat. méd.*, II, 332), qui lui refusent à peu près toutes les propriétés qu'on lui attribue, sauf l'emménagogue qu'il a observée dans quelques cas, tellement qu'il est tenté de le regarder comme inerte, sans doute parce qu'il aura employé un safran ancien, et peut-être altéré ou sophistiqué.

La dose du safran est depuis 12 jusqu'à 48 grains, en poudre ou en infusion; son extrait se donne à celle de 4 à 12; en teinture, on en prescrit 20 à 30 gouttes; on en fait un sirop qu'on formule depuis 2 gros jusqu'à demi-once. Le safran entre dans le *Laudanum liquide* de Sydenham, la *thériaque*, la *confection d'hyacinthe*, l'*eau générale, le mithridate*, le *bénédict laxatif*, etc., et en général dans la plupart des composés que les anciens nous ont transmis, ce qui est une preuve surabondante que cette substance leur était familière.

A l'extérieur, le safran est un bon résolutif; on en met dans les cataplasmes de ce nom, pour dissiper les tumeurs indolentes, les ecchymoses; on en ajoute dans les collyres anti-ophthalmiques, dans le cas d'engorgement scrophuleux des paupières. En friction, sa teinture passe pour être utile, appliquée sur le creux de l'estomac, dans le mal de cœur; Hippocrate l'employait en fomentation sur les douleurs goutteuses et rhumatismales.

Les usages domestiques du safran sont peut-être plus nombreux aujourd'hui que ceux qu'en fait la médecine; il sert à mettre dans les aliments pour en rehausser le goût, comme le pratiquent les peuples du midi : en Espagne, son emploi en ce genre est fort commun. On en met dans la pâtisserie, les confitures, les glaces, les bonbons; on en fabrique des liqueurs, comme l'élixir de Garus, le scubac, etc.; mais c'est surtout dans l'art de la teinture que l'on consomme la plus grande quantité de safran. L'analyse chimique de cette substance, due à MM. Bouillon-Lagrange et Vogel (*Ann. de chim.*, LXXX, 188; *Bull. de pharm.*, IV, 89; *Journ. de pharm.*, VII, 398), a fait voir qu'elle contenait, outre de la gomme, de l'albumine, de la cire et un peu d'huile volatile, une matière colorante, qu'ils désignent par le nom de *Polychroïte*, à cause de la multitude des couleurs qu'elle est susceptible de prendre, lorsque, dissoute dans l'eau, ce qu'elle fait avec une facilité extrême, on y ajoute des acides sulfurique, nitrique, qui la font passer au bleu, au vert, etc.: ce principe colorant, très-soluble dans l'alcool, solution que l'addition d'eau ne blanchit pas, l'est très-peu dans l'éther, et point du tout dans les huiles essentielles ou grasses; il se fixe sur les ét offes, et leur communique une belle couleur jaune, peu solide il est vrai. On peut présumer que la polychroïte possède une partie des propriétés médicales du safran, que l'huile essentielle a sans doute à un plus haut degré

encore, car ces deux principes sont à peu près les seuls qui existent dans les teintures alcooliques, qui paraissent recéler toutes les vertus du safran. Les anciens employaient encore cette substance comme parfum dans les festins, les théâtres et les temples.

Douglas. *A safron Walden*, etc. (*Trans. philos.*, XXXII et XXXV). — Hertodt (J.-F.). *Crocologia, sive curiosa croci*, etc. Iena, 1671, in 8°. — Rauch (J.-B.-A). *Diss. de usu et abusu croci*. 1764, in-4°. — Gadd (P.-A.) *Akta saffran ook diss. planteering*. Abo, 1769, in-4°. — Tenore. *Memoria sulle specie e varietà di crochi*, etc. Naples, 1826, in-4°, figures.

CROCUS. Nom donné, en général, par les anciens, à des préparations métalliques d'un jaune plus ou moins safrané, et aussi quelquefois au jaune de l'œuf.

— ANTIMONII. Voy. *Foie d'antimoine*.

— — LOTUS. Voy. *Crocus metallorum*.

— AURI. Un des anciens noms de l'or fulminant. Voy. *Or*.

— FERRIS, MARTIS. Noms donnés, en général, à la rouille ou aux oxides de fer. Voy. *Fer*.

— — ANTIMONIATUS STAHLII. Composé d'oxide de fer et d'antimoine.

— MARTIS ADSTRINGENS. Oxide rouge de fer, extrait du sulfate de fer par calcination et lixiviation.

— — APERIENS S. APERITIVUS S. RORE MAIALI PARATUS. Anciens noms de la rouille, mélange de deutoxide et de sous-carbonate de fer.

— — SULFURATUS S. VITRIOLATUS. Oxides rouges de fer obtenus par divers procédés.

— METALLORUM. Voy. *Antimoine*.

— RULANDI. Espèce de foie d'antimoine préparé par détonation et fusion.

— SOLIS. Oxide d'or ou or très-divisé. Voy. *Or*.

— VENERIS. Deutoxide de cuivre préparé par calcination du sulfate de ce métal.

CROGULEC. Nom polonais de l'épervier, *Falco Nisus*, L.

CROISEAU. Vieux nom français du pigeon bizet, *Columba livia*, L.

CROISETTE. Nom du *Gentiana cruciata*, L.

— VELUE. Nom du *Valantia cruciata*, L.

CROIX DE SAINT-ANDRÉ. Nom du *Valantia cruciata*, L.

— DE CHEVALIER. Nom du *Tribulus terrestris*, L.

CROMMYON. Nom de l'ognon. *Allium Cepa*, L., dans Dioscoride.

CRONION. Nom du pied d'alouette, *Delphinium Ajacis*, L., dans Dioscoride.

CROPIOT. Petit fruit d'Amérique, d'après Clusius, dont la semence noire et ridée est âcre, et utile contre le mal de tête étant fumée (*Dict. de Lémery*).

CROSSWORT. Nom anglais de la croisette, *Valantia cruciata*, L.

CROT-PESCHEROT Nom du cormoran, *Pelecanus Carbo*, L., en Bourgogne.

CROTALARIA. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la diadelphie décandrie. Aux Moluques, d'après Rumphius, on mange cuites les fleurs du *C. retusa*, L. (*Hort. amb.*, IX, 53, t. 29). Les médecins tamouls, d'après Ainslie, prescrivent à l'intérieur et à l'extérieur contre la gale, l'impétigo, etc., le suc amer des feuilles et des jeunes pousses du *C. verrucosa*, L. (*Mat. ind.*, II, 305, 478).

CROTALUS, Serpents à sonnettes. Genre d'animaux de la famille des Ophidiens hétérodermes, dont les espèces, remarquables par leur odeur fétide, à laquelle on attribue une vertu stupéfiante, et par le bruit, léger pourtant, auquel donnent lieu, lorsqu'elles rampent, les grelots écailleux dont le dessous de leur queue est garni, sont regardées, avec raison, comme les plus redoutables de tous les reptiles. L'histoire de Drake, récemment victime en France de la morsure d'un de ces animaux, offert à la curiosité publique, est présente encore à tous les esprits (*Journ. gén. de méd.*, XCIX, 248), et justifie la proscription de ce genre de spectacle, qui l'a immédiatement suivie. On peut lire, dans la *Faune médicale* de M. H. Cloquet (IV, 526 à 556), l'histoire détaillée de ces animaux, la description de l'appareil sécréteur de leur venin (semblable au reste à celui de la vipère et des autres serpents venimeux), l'exposé des symptômes auxquels donne lieu leur morsure ou qui même en suivent la guérison, ainsi que des moyens de traitement indiqués par divers voyageurs, moyens qui se réduisent à la succion, à la ligature, à l'emploi du feu, des caustiques et de divers remèdes intérieurs, vantés comme spécifiques, et auxquels, d'après les expériences de M. le docteur Barry, doit être ajoutée l'application des ventouses. Deux de ces espèces seulement ont figuré jadis dans la matière médicale.

C. Durissus, L., Serpent à sonnettes de l'Amérique septentrionale. La moindre de ses piqûres peut tuer en quelques minutes de très-grands mammifères. Il atteint 3 à 4 pieds. Jamais il n'attaque l'homme qu'il n'ait été provoqué, et on peut lui échapper par la fuite. Parmi les nombreux remèdes internes préconisés contre sa morsure (le *Prenanthes alba*, l'écorce pilée de la racine de tulipier, *l'Arum colocasia*, etc.), l'huile d'olives et le suc de polygala de Virginie semblent occuper le premier rang. Les nègres font quelquefois usage comme aliment de la chair de ce reptile, et l'on a vanté sa graisse contre les névralgies sciatiques, comme ses grelots pour faciliter l'accouchement.

C. horridus, L., Boïquira, Boicininiga de Pison et Marcgrave. Il habite l'Amérique méridionale et parvient à la taille de 5 à 6 pieds. C'est le plus dangereux de tous les crotales et celui auquel on attribue plus particulièrement la faculté de fasciner par son regard la proie qu'il veut saisir. Le *Guaco* passe, d'après des expériences qui semblent irrécusables, pour un spécifique assuré contre sa morsure. M. le docteur L.-F.-E. Rousseau a fait, en 1828, à Paris, avec le venin de ce serpent, recueilli sur l'animal mort et plongé dans l'alcool, des expériences qui prouvent que, dans cet état, il est encore très-redoutable. Les symptômes observés sont de la tristesse, de la gêne dans la respiration, l'accélération du pouls, une faiblesse toujours croissante, surtout dans la partie blessée, des convulsions et la mort : la plaie devient promptement gangréneuse. Lémery dit que la chair de ce reptile a la même vertu que la vipère pour résister au venin, purifier le sang et exciter la sueur.

D'autres espèces de crotales, le *C. rhombifer*, Latr., découvert dans les États-Unis par feu Palisot de Beau-

vois; le *C. miliarius*, L., petit et joli serpent de 12 à 18 pouces, qui habite la Floride et la Caroline, passent pour n'être pas moins redoutables que le Durissus.

CROTON. Genre de la famille des Euphorbiacées, de la monoécie monadelphie, dont le nom vient de *κροτον*, Tique, de la forme des fruits de plusieurs des espèces qu'il renferme. Ces espèces sont nombreuses et peuvent se distinguer en deux groupes sous le rapport médical; les unes, aromatiques, donnent des produits balsamiques, qui contiennent de l'acide benzoïque; les autres, sont de violents purgatifs; on y rencontre quelques espèces tinctoriales. Leurs semences sont huileuses.

C. adipatum, Kunth. Ce végétal de la rivière des Amazones, jouit des propriétés du *C. thurifer*, Kunth. V. plus bas.

C. antisyphiliticum, Martius (*Voyage au Brésil*, etc.). La décoction de ses feuilles est employée au Brésil contre la syphilis comme un excitant très-actif, nuisible même à trop grande dose. On se sert des feuilles en cataplasme sur les bubons, les tumeurs blanches, etc. (*Journ. de chimie médicale*, V, 424).

C. aromaticum, L. Son suc est aromatique et employé comme vulnéraire à l'extérieur, à Ceylan.

C. balsamiferum, L. Le suc résineux qui découle de ce végétal est aromatique et employé extérieurement comme vulnéraire. Il est connu sous le nom de *Petit baume* à la Martinique; on en fait une liqueur de table.

C. Benzoin, L. Voyez *Benjoin*.

C. Camaza, Perrotet. Cette espèce nouvelle est cultivée aux Phlippines dans les jardins; on retire de son fruit, qui est astringent, et de la grosseur d'une noisette, des graines, au nombre de trois, qui sont purgatives à petite dose et empoisonnent à grande dose. L'huile qu'on en retire est employée en médecine (*Cat. raison.*, etc., *Ann. de la Soc. linn. de Paris*, mai 1824).

C. campestre, St-Hil. La racine purgative de cette espèce du Brésil est employée contre la syphilis dans certaines régions de ce pays (*Plant. usuell. des Brésil.*, 12e livrais.).

C. Cascarilla, L., Chacrille, Cascarille (*Flore méd.*, II, 103). L'opinion des naturalistes attribuait jusqu'ici l'écorce usitée en médecine sous le nom de *Cascarille*, à ce petit arbrisseau des Antilles et de l'Amérique méridionale, à feuilles linéaires-lancéolées, et qui laisse suinter de ses branches cassées une sorte de baume. On pense aujourd'hui qu'elle est fournie par le *Croton Eluteria*, Sw. (*Clutia Eluteria*, L.), arbre des mêmes régions et à feuilles ovales-arrondies; les Anglais, qui sont plus à même qu'aucune autre nation européenne de savoir la vérité sur ce sujet, sont ceux qui ont émis cette opinion, d'ailleurs assez peu importante, puisqu'il s'agit d'une espèce du même genre (Thomson, *Bot. du droguiste*, 109); mais les deux végétaux en fournissent peut-être. V. plus bas *C. Eluteria*. Le nom de *Cascarille*, diminutif de *Cascara*, qui signifie en espagnol *Écorce*, a donné lieu à quelque confusion, parce qu'on l'a appliqué parfois à des écorces qui n'ont nul rapport avec elle, telles que celles des quinquinas; mais, dans ce cas, elles ont toujours un adjectif, comme *Cascarilla fina*, etc. On en peut voir une liste dans le *Cours d'hist. nat. pharm.* de Fée, II, 279.

C. castaneifolium, L. Il fournit de la laque. V. *Coccus*.

C. coriaceum, Kunth. Cette espèce, de l'Amérique méridionale, où elle est appelée *Saumerio* par les naturels, répand, étant brûlée, une odeur aromatique; on retire de son écorce, par l'alcool, une résine transparente qui offre la même odeur (*Nova gener. et spec.*, II, 87).

C. cortesianum, Kunth. Elle est d'une suavité remarquable (*id.*).

C. Eluteria, Sw. (*Clutia Eluteria*, L.), Cascarille. Le nom de cette espèce, qui forme un arbre de moyenne hauteur, vient de l'île d'Éleuthère, l'une des Antilles, située dans le détroit de Bahama, ce qui faisait appeler son écorce *éleuthérienne* dans les anciens ouvrages de matière médicale. Elle se trouve non-seulement dans cette localité, mais dans la plupart des Antilles et la Terre-Ferme, d'où elle nous est transmise par les Anglais, aujourd'hui que l'Espagne n'a plus la possession de ce dernier pays. L'écorce, qu'on appelle *Cascarille*, est dans le commerce en morceaux longs de deux à quatre pouces, roulés sur eux-mêmes, épais d'une demi-ligne, gris-cendré en dedans et en dehors, mais ordinairement recouverts sur cette dernière face d'une couche blanchâtre, qui est le *Thallus* de productions lichenoïdes décrites par Acharius, et surtout par M. Fée (*Cryptogames des écorces officinales*). Ces écorces, dont la cassure est rouge, sont ligneuses, lourdes, un peu aromatiques, d'une saveur amère, mêlée de quelque chose de piquant et de chaud. Si on les jette sur la flamme, elles brûlent vivement en répandant une fumée balsamique, qui décèle l'acide benzoïque et une légère odeur musquée; elles ressemblent un peu aux écorces de certains quinquinas, surtout du *Loxa*; mais ce dernier est plus épais, n'a pas d'odeur, et est d'une amertume bien plus intense et plus franche; c'est cette ressemblance, et surtout sa forme roulée, qui a fait appeler l'écorce du *Croton*, *Cascarilla* par les Espagnols, nom qui s'est transmis aux Européens. Sous le rapport chimique, ces deux écorces diffèrent beaucoup aussi. On n'a pas signalé jusqu'ici, dans la cascarille, les alcaloïdes du quinquina. Trommsdorff a trouvé la cascarille composée de mucilage, d'un principe amer, de résine, d'huile volatile, d'eau et de fibre ligneuse (*Ann. de chimie*, XXII, 219).

La cascarille est un médicament tonique, excitant, et dont les propriétés actives ne sauraient être mises en doute; elle paraît réunir celles des amers à celles des aromatiques. Cullen remarque que les Stahliens, qui décriaient le quinquina, vantaient la cascarille comme plus efficace dans les fièvres intermittentes et continues; mais ces avantages n'ont pas été confirmés (*Mat. méd.*, II, 94). D. Monro dit avoir donné, avec succès, la cascarille à quatre fiévreux sur lesquels l'écorce du Pérou avait échoué; Stisser, Apinus,

Juncker, Santhesson, pensent également que la cascarille est un fébrifuge aussi positif que le quinquina, ce qui l'a fait appeler, dans quelques livres, quinquina aromatique, faux quinquina. Mais si l'on considère que cette écorce ne contient ni quinine, ni cinchonine, on sera porté à conclure, avec Bergius et Cullen, que cette croyance est au moins exagérée, conclusion que des expériences directes de Schwilgué mettent hors de doute.

Mais si la cascarille n'est pas un remède contre l'intermittence fébrile, elle peut convenir dans toutes les affections où il ne faut que fortifier l'économie en général, et l'estomac en particulier. Elle peut être administrée dans la débilité musculaire, l'atonie organique, la faiblesse des tissus, la langueur des fonctions. C'est ainsi qu'on l'a prescrite avec succès dans les diarrhées chroniques, d'après Werlhof et Degner, dans les pollutions nocturnes, les hémorrhagies passives. On l'a conseillée encore comme antelminthique, anti-hectique, etc. Les doses auxquelles il convient de l'administrer sont moindres que celles du quinquina; ainsi, on en donne depuis 24 jusqu'à 36 grains en poudre, le double en décoction; on la combine parfois avec le quinquina, dont, suivant M. Alibert, elle développe les propriétés, la rhubarbe, etc.; elle entre dans l'eau générale, les pastilles odorantes, etc. On en prépare une teinture alcoolique, un sirop, un vin, etc. On en ajoute quelquefois au tabac en poudre ou en cigares pour le rendre plus agréable.

On assure qu'on boit l'infusion des feuilles du *Croton Eluteria*, Sw., en guise de thé, comme digestive, ce qui le faisait appeller, à Saint-Domingue, *Sauge* ou *Thé du Port de la paix*. Il faut avoir le soin de passer cette infusion à cause des poils étoilés qu'on remarque sur la plupart des feuilles des crotons, et surtout sur celui-ci.

Salat (V.-G.). *Unica quæstiuncula in qud examinatur pulvis de quarango, vulgò cascarilal*, etc. Valentiæ, 1692, in 4°. — Mémoire sur la cascarille (*Acad. des Sc.* de Paris, 1719). — Boehmer (P.-A.). *Diss. med. de cortice cascarillæ ejusque insignibus in medicinà viribus*; præses F. Hoffmann. Lipsiæ, 1738, in 4°.

C. fragile, Kunth. Cette espèce, de l'Amérique méridionale, offre une odeur suave (*Nova genera*, etc., II, 87).

C. fragrans, Kunth. Cette espèce est dans le même cas (*id.*).

C. fulvum, Martius. Usité, au Brésil, comme le *C. antisyphiliticum* du même auteur.

C. hibiscifolium, Kunth. Son tronc laisse écouler un suc rouge qui se concrète, et qui ressemble alors au sang-dragon, ce qui lui en a fait donner le nom dans quelques écrits. Ce végétal est de la nouvelle-Grenade (*id.*, p. 89).

C. lacciferum, L. (*Aleurites laccifera*, W.). Il fournit une espèce de laque. Voyez *Coccus*.

C. moluccanum, L. (*Aleurites moluccana*, W.), Noix de Bancoul. Noix des Moluques. V. *Aleurites*. Loureiro a décrit, sous ce même nom, un arbre que l'on cultive dans les jardins de la Cochinchine, différent de celui de Linné, dont les propriétés paraissent se rapprocher de celles du *C. Tiglium*, quoique plus douces. Il est employé par les médecins du pays (*Flora cochinch.*, 716).

C. niveum, Jacq. Le suc de cette espèce, de l'Amérique méridionale, est aromatique et passe pour vulnéraire, à l'instar du *C. balsamiferum*, L.

C. perdicipes, St-Hil. Il est employé au Brésil comme diurétique; on le prend aussi contre la syphilis, contre la morsure des serpents. Les feuilles fraîches, pilées, ou sèches, et en poudre, appliquées sur les blessures, en favorisent, dit-on, la guérison (*Plant. usuelles des Brasil.*, 12e liv.).

C. plicatum, Vahl. Hamilton attribue à cette espèce herbacée de l'Inde, etc., des vertus contre les maladies lépreuses. On en use en décoction, en y ajoutant un peu de moutarde (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 398). Elle est très-voisine du *C. tinctorium*, L.

C. sanguifluum, Kunth. Cette espèce est dans le même cas que le *C. hibiscifolium*; elle croît aux mêmes lieux (*Nova gen.*, etc., II, 89). On ne sait de laquelle des deux Mutis a voulu parler lorsqu'il cite une plante du Mexique qui donne du sang-dragon.

C. sebiferum, L. (*Stillingia sebifera*, Mich.), Arbre à suif des Chinois. On cultive ce végétal à la Chine pour obtenir de ses semences une sorte d'huile concrète dont on fait des chandelles, etc. Cette graisse est aussi employée à plusieurs usages médicaux, à l'instar de celle du porc. La décoction de la plante est usitée, d'après Hamilton, mêlée avec l'huile de semences de moutarde, pour en oindre les personnes attaquées de fièvres nocturnes (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 435). L'arbre à suif est presque naturalisé sur les côtes de la Caroline, d'après Michaux; on le cultive dans les serres en Europe.

Fourcroy. Lettre à M. Meslon, ancien commissaire aux Colonies françaises, sur la nature de l'huile concrète du *Croton sebiferum*, L.

C. thuriferum, Kunth. Cet arbre, des rives de l'Amazone, laisse découler de son écorce une résine balsamique qui sert d'encens dans le pays (*Nova gen. et spec.*, II, 68).

C. Tiglium, L. Cet arbre croît dans presque toutes les régions de l'Inde, à Ceylan, à la Chine, aux Moluques, au Malabar, etc. Il est figuré dans Rhèede (*Hortus malab.*, II, 61, t. 33), et dans Rumphius (*Amb.*, IV, 98, t. 42), sous les noms de *Cadel avanacu*, *Pavana*. Le fruit de ce végétal est une capsule à 3 coques, dont chacune renferme une semence, qui est la partie usitée; lesquelles sont connues dans le commerce sous le nom de *Pignon d'Inde*, de *Graine de Tigli*, de *Graine des Moluques*; elles ont à peu près le volume d'une noisette sans son enveloppe, mais plus allongées qu'elle ne l'est ordinairement, obtuses aux deux bouts, obscurément quadrangulaires, marquées de 4 lignes légèrement saillantes, dont les deux latérales, plus visibles, sont un peu renflées au sommet; leur enveloppe est jaunâtre en dehors, mais le plus ordinairement la poussière qui forme cette teinte a disparu par le frottement, et elles restent d'un noir terne; elles n'offrent point d'odeur. Si on rompt la coque qui les renferme, on la trouve revêtue, à l'intérieur, d'une membrane mince et transparente, et l'amande se

voit de couleur rousse, contenant un germe ou embryon, grand, ovale et très-mince. La chair de cette amande est excessivement âcre, et telle, qu'elle brûle encore plusieurs heures après en avoir mis quelques parcelles sur la langue; elle réside dans l'amande même, et non uniquement dans l'embryon, comme nous l'avons prouvé dès 1820 (*Dictionn. des Sc. méd.*, XLII, 443), ce qui a été répété depuis et donné comme nouveau.

Il ne faut pas confondre le pignon d'Inde avec une autre graine à laquelle on donne parfois le même nom, mais qu'on appelle plus volontiers ricin d'Amérique, médicinier, produite par le *Jatropha Curcas*, L. Cette dernière est double en grosseur, ce qui la fait désigner aussi sous le nom de *gros pignon d'Inde*, et l'autre sous celui de *petit pignon d'Inde;* au volume près, ces semences ont un peu de ressemblance extérieure, mais le médicinier est moins âcre, vient d'Amérique, tandis que l'autre est de l'Inde. En général, c'est du petit pignon, ou Tigli, qu'il est question le plus souvent dans les ouvrages, ce que l'on reconnaît lorsque l'on signale l'âcreté de la graine employée, ses vapeurs corrosives, etc. V. *Jatropha* et *Ricin*.

On retire par expression, de la graine de pignon d'inde, une huile qu'on désigne sous les noms d'*Huile de Tigli, de Tilli, de Croton Tiglium;* elle est de couleur jaunâtre, ou rougeâtre si on a torréfié les graines, d'une odeur un peu nauséeuse, d'une saveur chaude, âcre, brûlante; elle se coagule à 5 degrés au-dessus de zéro. On la prépare dans l'Inde, d'où on l'envoie en Europe par l'Angleterre. Quelques pharmaciens de Paris en fabriquent maintenant avec le pignon d'Inde du commerce dépouillé de son écorce, qui en donne à peu près moitié de son poids; elle lui est tout-à-fait analogue, et a exactement les mêmes propriétés : cette huile est soluble dans l'éther, l'essence de térébenthine; l'alcool en dissout les deux tiers de son poids, et surtout son principe âcre, que le docteur Pâris désigne sous le nom de *Tigline* (V. ce mot). Outre ce principe, Brande a découvert, dans la partie grasse et non soluble à l'alcool, un acide qui se rapproche de l'acide jatrophique. Cette huile, susceptible de cristalliser par l'évaporation, d'après M. Vauquelin, se compose, suivant M. Nimmo, de 45 parties de principe âcre, et de 55 d'huile fixe; son âcreté est telle, qu'elle incommode les yeux, fait gonfler les mains et le visage en la préparant, et qu'une parcelle, mise sur la langue, y cause une sensation de chaleur qui dure plusieurs heures, en produisant une abondante expulsion de salive. Un pharmacien, à qui il en tomba une goutte dans l'œil malgré le soin qu'il prit de le laver de suite à grande eau, eut un érysipèle sur la face, qui ne céda qu'aux antiphlogistiques les plus puissants. Ainsi donc cette huile est un violent poison donné *nue*, et en petite quantité même; il faut toujours, pour en faire usage, l'étendre, l'entourer de moyens adoucissants ou qui se combinent avec elle, et encore ne doit-on la prescrire que par quart, demi-goutte, et ne jamais dépasser une et demie ou deux gouttes. A la plus petite dose on sent, malgré sa préparation, une chaleur âcre dans la gorge, qui se communique à l'estomac, produit parfois des nausées, des vomissements, et il s'ensuit toujours des évacuations stercorales abondantes, des superpurgations même, etc. : on a vu une demi-goutte produire 20 selles; cependant il paraît qu'en général elle cause peu de coliques; le docteur H. Perry a même prétendu qu'elle n'en causait jamais, et le docteur Darwal, que, malgré sa grande activité, elle n'altérait jamais la santé de ceux qui en font usage.

La propriété si éminemment purgative de l'huile de Tigli n'a pas été délaissée par les praticiens : dans l'Inde, on en fait usage depuis longtemps sous ce rapport, d'après ce que Burmann nous en apprend dans l'*Herbarium amboinense* (IV, 98, t. 42), ce qui l'a fait connaître en Europe. C'est le docteur Conwel, médecin de la Compagnie anglaise à Madras, qui en a répandu l'usage en Angleterre, d'où il s'est étendu en Italie et en Allemagne. M. Friedlander est le premier qui l'a fait connaître plus en détail en France, par une Notice qu'il lut, à son sujet, à l'Académie royale de médecine, le 13 janvier 1824, et qui a été imprimée depuis dans le *Journ. compl. des Sc. méd.* (XVII, 340); cependant elle était déjà mentionnée dans la *Matière médicale* de Ferrein, publiée en 1770 (I, 120). Aujourd'hui on en fait quelque usage, mais seulement dans des cas où les moyens ordinaires sont impuissants, ou bien lorsqu'il faut agir avec violence, ou enfin lorsqu'on a à traiter des malades difficultueux, qu'il faut purger presqu'à leur insu. Tontini, médecin de Modène, pense qu'elle pourrait servir de purgatif ordinaire en en donnant une demi-goutte dans s. q. d'un liquide convenable.

Dans les constipations opiniâtres, chez les sujets bilieux, hypochondriaques, hystériques, ce purgatif drastique est employé parfois avec avantage; il est surtout bien indiqué dans l'apoplexie, dans les paraplégies ou autres paralysies où les intestins sont comme frappés d'atonie. Le docteur Kinglake l'a donné avec un grand succès dans la colique métallique, et cette huile est peut-être le remède par excellence de cette maladie, pour réunir la facilité du traitement à la force drastique nécessaire pour en triompher. Dans l'Inde, on s'en sert dans le cas d'hydropisie, et il paraît que c'est avec un tel succès qu'un de ses noms indigènes signifie *Chasse-eau;* on peut donc espérer que, dans les collections séreuses récentes, chez des sujets encore jeunes, où la congestion ne tient pas à une cause organique, mais plutôt à la débilité, on parviendrait par son moyen à en obtenir la guérison. A l'Ile Bourbon, les nègres s'en servent dans le même cas, et avec le même succès; M. le docteur Hoarau, d'après eux, l'a employée également avec efficacité. Tontini, déjà cité, qui a expérimenté sur lui-même les effets de l'huile de Tigli, assure que, comme purgatif, elle convient surtout dans les saburres bilieuses avec indolence du mouvement péristaltique; il la conseille encore aux personnes constipées par

suite de l'abus de l'opium (*Revue méd.*, XI, 462).

Ce dernier auteur a proposé l'emploi de l'huile de croton pour expulser le ténia., et il cite un cas où il en a fait rendre un par son moyen. Le docteur Prieger a même procuré l'expulsion d'un autre ténia, en frictionnant le nombril avec 10 gouttes de cette huile étendue dans 2 gros de celle d'olive ; l'animal sortit mort, par parcelles, quelques jours après cette embrocation.

On a proposé d'employer cette huile comme un dérivatif puissant des uréthrites, à l'instar du baume de copahu qui agit, suivant le plus grand nombre des auteurs, plutôt comme dérivatif que comme spécifique dans les gonorrhées, les blennorrhagies, etc.; nous n'osons approuver un tel emploi, que le succès seul justifierait.

Ainsi donc, l'huile du *Croton Tiglium*, à cause de son activité et de son action sur le canal intestinal peut être un médicament précieux dans une multitude d'occasions ; c'est un de ces médicaments qu'on est convenu d'appeler héroïques, et qu'il ne s'agit que de savoir gouverner. Mais dans les cas où on croit pouvoir l'employer, nous répétons qu'il faut le faire avec un prudence extrême, qu'il est nécessaire de bien s'assurer d'abord qu'il n'existe aucun symptôme inflammatoire, aucune lésion organique, susceptibles d'augmenter par l'activité de ce moyen, activité si grande qu'on pourrait s'empoisonner avec 4 gouttes, dit-on, ce qui nous paraît exagéré, mais assurément avec le double, surtout si on les prenait pures. Il paraît que, dans l'Inde, des filles se font avorter en prenant une certaine quantité de ce drastique. A Java on l'emploie pour empoisonner les poissons. D'après Blume, si on avait le malheur de voir se développer une inflammation intestinale après l'administration de cette huile, il faudrait employer les huileux, les mucilagineux à grande dose, et faire subir au malade le traitement anti-phlogistique le plus rigoureux. M. Cotenot, interne à la Pitié, en ayant pris deux gouttes, eut une diarrhée qui dura plusieurs mois. M. le docteur Bally recommande, lorsqu'on prescrit cette huile, de la faire administrer devant soi, conduite qu'il a tenue dans les essais qu'il a faits à la Pitié, et dont il a été rendu compte dans la *Clinique des hôpitaux* : il en donnait une goutte dans une cuillerée de tisane, et il y avait ordinairement 8 à 10 évacuations.

La dose de l'huile en nature est depuis un quart de goutte, jusqu'à une goutte et demie, étendue dans une cuillerée d'huile, de sirop, de vin de Canarie, d'Alicante, etc.; on fait une espèce d'huile de ricin artificielle, indiquée par Hufeland, en mettant une goutte d'huile de Tigli dans une once d'huile d'amande douce ou de pavot. On en fabrique aussi une espèce de savon en la combinant à partie égale de carbonate de soude (*Cliniq. des hôpitaux*), ou à moitié de son poids de lessive de savonniers, et on l'emploie à la dose de 2 à 3 grains : on en prépare des pilules, forme la plus usitée en Angleterre, en l'étendant avec des poudres de réglisse, de gomme arabique ou de sucre. Enfin on en use en teinture. J. Pope en propose une qui se prépare en faisant infuser ℥ ij de graines dans ℥ xij d'alcool, et dont on donne 20 gouttes à une adulte (*Journ. de chim. médic.*, II, 503). Dans l'Inde, on corrige la force de cette huile en la mêlant avec du sagou, qui est, comme on sait, une espèce de fécule de palmier.

A l'extérieur, outre l'usage de l'huile de Tigli employée en frictions comme purgative aux environs de l'ombilic, Ainslie recommande d'en enduire les endroits rhumatisés. C'est sans doute comme rubéfiant qu'il s'en sert dans ce cas, à l'instar de la teinture de cantharides, de l'ammoniaque, etc.; on prétend même que dans l'Inde, quelques personnes sont purgées en respirant cette huile, ou en touchant légèrement la langue avec une fraction de goutte. Ceci nous rappelle qu'à la séance de l'Académie, où M. Friedlander vint lire son travail sur l'huile de Tigli, feu M. Royer-Collard et M. Guersent, nos collègues, en ayant approché une parcelle de leur langue, le premier en fut purgé, et tous les deux conservèrent une chaleur cuisante pendant plusieurs heures sur cette partie. Nou éprouvâmes la même sensation pour avoir mastiqué légèrement une petite portion de graine de *Croton Tiglium*. Cependant la graine entière est moins active que l'huile. Une graine, qui pesait 7 grains, ne produisit que six selles ; quatre, dit-on, suffisent pour empoisonner (*Journ. de chim. médic.*' V, 286). Un gros tue les chiens en quelques heures, et on trouve leurs intestins enflammés (Orfila, *Toxicol.*, II, 1re partie, 83).

La racine du *C. Tiglium* est drastique, et employée comme l'huile contre les hydropisies, dans l'Inde, à la dose de quelques grains ; le bois de l'arbre, qui est léger, spongieux, pâle, recouvert d'une écorce cendrée, de saveur piquante et caustique, est désigné sous le nom de *Bois de pavane* (*Lignum pavanæ*, off.), il est estimé sudorifique; il purge aussi fortement. Il est plus actif, récent que sec. Les feuilles sont âcres, et elles enflamment les lèvres, la bouche, l'œsophage et jusqu'à l'anus, selon Murray, si on les mâche (*Appar. méd.*, IV, 150).

Pelletier. Analyse du pignon d'Inde (*Nouv. Journ. de méd.*, II, 172; 1818. — Perry (H.). Note (en anglais) sur l'huile de *Croton Tiglium* (*London medic., repository*, 1821). — Frost. Note (en anglais) sur le *Croton Tiglium* (*London médical*, 1822). — Evans. Note (en anglais) sur le *Croton Tiglium* (*London médical*, 1823). Tavernier (A.). Mémoire sur le *Croton Tiglium* (*Nouvelle Bibl. med.*, IX, 196). — Finzi (L.-V.). *Diss. inaug. de médicis virtutibus quibus gaudet Croton Tiglium ejúsque præcipuè oleum*. Padoue, 1823, in-8o. — Couwel (W.-E.-E.). Recherches sur les propriétés médicinales et l'emploi en médecine de l'huile de *Croton Tiglium*, thèse Paris, 1824, in-4o. — Kinglake. Note (en anglais) sur le *Croton Tiglium* (*London med. and physic. Journal, etc.*, I., 369). — Caventou. Note sur la véritable origine et la nature de l'huile de *Croton Tiglium*, L. (*Journ. de pharm.*, XI, 10, 1825).

C. tinctorium, L. (*Crozophora tinctoria*, Necker), Tournesol, Maurelle. Cette espèce, qui habite tout le bassin de la Méditerranée, sert à préparer ce qu'on appelle le *Tournesol en drapeaux* ; il se fait en Languedoc, en trempant à plusieurs reprises dans le suc de cette plante, des chiffons qu'on expose chaque fois à la vapeur d'un mélange de chaux et d'urine

putréfiée. Presque toute cette composition est transportée en Hollande, où on croyait qu'elle servait à confectionner le *Tournesol en pain,* mais on a appris qu'on le faisait dans ce pays avec les *Lichen Roccella*, L., et *Parellus*, L., de la mauvaise potasse et de la craie, le tout arrosé d'urine pour faire développer la couleur bleue (Voyez *Tournesol*), tandis que le tournesol en drapeaux y est employé à colorer les fromages de Hollande à l'extérieur, à teindre le papier à sucre, les indiennes, etc. M. Bouvier, qui a éclairci cette matière, après M. Chaptal, voudrait que la France confectionnât elle-même le tournesol en pain. Le tournesol en drapeaux sert, en outre, à préparer un réactif de chimie; sa solution dans l'eau rougit avec les acides; elle était bleue dans la combinaison avec les alcalis. On fabrique parfois de prétendu sirop de violette avec l'iris de Florence, coloré avec le tournesol; mais un tel sirop n'a pas le beau reflet bleu de la violette. Une variété ou espèce voisine du *C. tinctorium,* L., connu à Alep sous le nom de *Gabéré,* y sert à fabriquer une teinture violette plus intense que celle de notre maurelle (*Journ. de pharm.*, IX, 210).

Nissolle. *Descriptio de ricinoides, ex qua paratur tournesol gallorum, etc.* (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1712, p. 336. — Montet. Mémoire sur le tournesol (*Acad. des Sc.*, 1754, 687). — Bouvier. Note sur le *Croton tinctorium*, L. (*Bull. de la Soc. phil.*, I, 13).

C. variegatum, L. (*Phyllaurea codiaeum,* Lour.). Rumphius indique, sous le nom de *Codiaeum,* un sous-arbrisseau du Malabar, dont l'écorce et les racines sont âcres et chaudes, au point de causer de l'ardeur sur la langue toute la journée. Il y en a pourtant une variété appelée par lui *C. sylvestris,* dont les peuplades emploient la racine comme purgative; il ajoute que cette dernière a les feuilles rafraîchissantes, et qu'on peut manger les plus jeunes dans la soupe (*Hort. amb.,* IV, 69, t. 2); il sert d'ornement dans les fêtes, les sépultures, etc., à cause de la beauté de son feuillage.

Crotte. Voy. *Excréments.*

Croube. Nom d'une sarcelle inclassée, de St.-Domingue, décrite par M. Descourtils, dont la chair est fort grasse et assez recherchée.

Croupatas. Un des noms vulgaires du corbeau, *Corvus Corax*, L.

CROUZET, dans le Vivarais. Carrère (*Cat.*, 520) dit qu'il y existe des eaux minérales.

Crozophora tinctoria, Necker. Voy. *Cronton tinctorium*, L.

CRUCIFÈRES. Famille de plantes de la tribu des dicotylédones polypétales, à étamines hypogynes, de tout le règne végétal, ainsi nommée de la disposition en croix des pétales de ses fleurs. Ce sont l'une des plus naturelles et des plus importantes en général des plantes herbacées habitant les pays tempérés, dont les différences génériques sont peu tranchées, et par conséquent d'une distinction assez difficile; elles renferment, étant fraîches, un principe âcre, qui se perd par la dessiccation, qu'on a cru être dû à de l'alcali volatil, qu'elles contiendraient tout formé, ce qui les a fait appeler *Plantes alcalescentes*, mais ce n'est que dans leur état de fermentation que ce dernier se forme et se dégage, car leur suc récent et leur eau distillée n'en contiennent pas, quoiqu'ils passent alors très-facilement à l'état de putréfaction, ce que tout le monde a pu observer pour les choux ou les giroflées mises dans l'eau, etc.; putréfaction que l'on attribue à l'abondance de l'azote dans les plantes de cette famille, qui recherchent le voisinage de l'homme et des animaux, pour s'y pourvoir de ce gaz. Le principe âcre des crucifères paraît tenir à une huile volatile qu'elles recèlent, qui leur donne l'odeur et la saveur qu'on leur connaît; il passe en petite quantité avec leur eau distillée, et se perd par la dessiccation; c'est lui qui rend ces plantes stimulantes, vésicantes même à l'extérieur, comme la moutarde, le raifort, etc. Les graines des crucifères renferment une huile fixe, assez abondante dans le colsa, la julienne, la cameline, la navette, etc., et très-usitée; elles contiennent du soufre et des phosphates qui donnent au gaz hydrogène, qu'on en retire par leur distillation, pour l'éclairage, des propriétés nuisibles (*Journ. gén. de méd.,* LXXXVI, 314). Lorsque le principe âcre se trouve aussi dans les graines, elles deviennent stimulantes, digestives, diurétiques, anthelminthiques, dépuratives, anti-scorbutiques, etc., comme la plante même.

Certaines crucifères, telles que le cresson, le chou, le navet, la rave, etc., sont alimentaires; il faut parfois les étioler pour leur faire perdre leur âcreté, comme dans le chou, le crambé, et les manger avant leur entier développement, ce qui est le contraire de leur état médicinal, qui ne se montre bien que dans leur maturité parfaite; il s'y forme aussi du sucre, ainsi qu'on voit dans le navet; la fermentation en développe plus encore, comme cela a lieu dans le *Sauer-kraut;* enfin on y rencontre parfois un principe colorant, tel qu'on le voit dans le pastel.

Tingry. Analyse de quelques plantes crucifères (*Mém. de la Soc. roy. de méd.*, 1783, Ire partie, 341).

Cruber, Crubrer. Noms du marrube aquatique, *Lycopus europæus*, L.

CRUSTACÉS. Classe d'animaux articulés, à pieds articulés, et respirant par des branchies, dont le corps est couvert d'une croûte moins solide que celle des testacés; elle comprend 5 ordres dans la classification de M. Cuvier, au premier et au quatrième desquels appartiennent les genres *Cancer* et *Oniscus* (V. ces mots), les plus importants de ceux dont l'étude intéresse la bromatologie, la thérapeutique, et, à quelques égards même, la toxicologie.

Crux cervi. Ancien nom de l'os du cœur de cerf. Voy. *Cervus.*

CRYPTOGAMES. Plantes dont la fructification est cachée, de κρυπτος, caché. On donne ce nom à celles acotylédones dont la fructification se fait à l'aide d'organes qui ne ressemblent pas à ceux des plantes des deux autres tribus végétales, les monocotylédones, et les dicotylédones, c'est-à-dire par des étamines, des pistils et des ovaires, de sorte qu'elles ne sont pas regardées comme végétaux parfaits par beaucoup de botanistes : dans cette classe se trouvent les *Hépatiques,* les *Mousses,* les *Jungermanes,* les *Lycopodiacées,* les *Fougères,* les *Rhizospermées,* les *Equisétacées* et les *Characées*;

ce sont des végétaux à expansion foliforme, qui renferment très-peu de plantes utiles en médecine, ou alimentaires. V. *Acotylédones* et *Agames* et les différents noms de ces familles.

Struve (F.-C.). *Diss. sistens vires plantarum cryptogamicarum medicas*. Kiliæ, 1773, in-4°. — Descharlères et Chereau. Essai sur les cryptogames utiles (*Journ. de pharm.*, XI, 40 et 540).

Cristal minéral. Voy. *Crystallus mineralis*.

— de roche. Voy. *Silice*.

Crystalli argenti. Ancien nom du *Nitrate d'argent*. Voy. ce mot.

Crystallus mineralis. Nitrate de potasse fondu avec 1/8 de soufre. Voyez *Potassium*.

— montana. Nom linnéen du cristal de roche. Voy. *Silice*.

Crystane. Un des noms de la chélidoine, *Chelidonium majus*, L., dans Dioscoride.

Crystaux d'Hiœrne. Nom donné à l'acide oxalique provenant de l'action de l'acide nitrique sur l'alcool.

Cristaux de lune. Voy. *Argent* (nitrate d').

— de soude. C'est le *Sous-carbonate de soude*.

— de tartre. Un des noms du *Sur-tartrate de potasse*.

— de Vénus. Voy. *Cuivre* (acétate de).

Crytalion. Un des noms du psyllium, *Plantago Psyllium*, L., dans Dioscoride.

Csicorgota. Nom malais de la gratiole, *Gratiola officinalis*, L.

Cu ro chun. Nom cochinchinois du *Commelina tuberosa*, L.

Cua, Kua. Noms malabares de la *Zédoaire*.

Cuaderviz. Nom espagnol de la caille, *Tetrao Coturnix*, L.

CUBA. Grande île des Indes occidentales, où se trouvent plusieurs sources minérales, connues sous les noms de *San Diégo, Guanabacoa Madruga* (Voy. ces mots).

Marcos Sanches Rubio (don. *Discurso sobre los principios, virtudes y demas circunstancias necesarias para la administracion de las aguas de San-diego*, *Madruga y Guanabacoa*. Habana, 1817.

Cubab cheenie. Nom hindou de cubèbes, *Piper Cubeba*, L.

Cubalsant. Un des noms de l'*Actinia equina*, L.

Cuberas. Nom espagnol des cubèbes, *Peper Cubeba*, L.

Cubebe. Nom indien francisé du *Piper Cubeba*, L. Voy. *Piper*.

Cubeber, Cubebi, Cubebs. Noms danois, italien et anglais du *Piper Cubeba*, L.

Cubeth. Nom oriental de la bartavelle, *Tetrao rosus*, L.

Cubios. Nom que porte au Brésil le *Solanum sessiliflorum*, Dunal.

Cubijubong. Nom malais des *Datura fastuosa*, L., et *D. Metel*, L.

Cuc tang ô, Nom cochinchinois du *Buphthalmum oleraceum*, Lour.

Cuci. Nom du *Doûma thebaica*, Duh., dans Théophraste (*Cucifera thebaica*, Del.).

Cuckow flower. Nom anglais du cresson des prés, *Cardamine pratensis*, L.

Cuckow pint. Un des noms anglais de l'*Arum maculatum*, L.

CUCUBALUS. Genre de la famille des Caryophyllées, de la décandrie pentandrie. Le *C. bacciferus*, L., est estimé utile dans les pertes de sang (Lémery). Le *C. Behen*, L., est comestible dans les montagnes de l'Auvergne; on substitue parfois sa racine à celle du behen blanc, *Centaurea Behen*, L. Le *C. Otites*, L. (*Silene Otites*, Smith), est présenté comme bon contre la rage, en infusion dans du vin, avec addition de thériaque, par M. Bonnamy (*Flora nannetensis*). Vendt, médecin danois, cite comme émétique le *C. viscosus*, L., ce qui serait très-remarquable dans la famille de ce genre. Dans le *Journal de pharmacie* (I, 480), on dit cette plante très-commune; elle n'existe pas en France. Peut-être a-t-on voulu parler du *Lychnis Viscaria*, L.

Cucullata. On trouve la grassette, *Pinguicula vulgaris*, L., désignée sous ce nom dans quelques anciens auteurs, sans doute à cause de la forme éperonnée de ses fleurs.

Cuculo indiano. Nom italien de la coque du Levant, *Menispermum Cocculus*, L.

Cuculus. Un des noms du cresson des prés, *Cardamine pratensis*, L.

CUCULUS, Coucous. Genre d'oiseaux de l'ordre des grimpeurs, dont une espèce, la seule que nous ayons en Europe, le *C. canorus*, L., connu généralement sous le nom de *Coucou*, est quelquefois usitée comme aliment, dans les campagnes surtout, ainsi qu'en Italie, et figurait jadis au nombre des médicaments. Pline vante cet oiseau, pris dans le nid, quand il est prêt à s'envoler, comme des plus délicats; et les continuateurs de la Matière médicale de Geoffroy (XIII, 201), disent l'avoir trouvé exquis. Ces jeunes coucous passaient pour utiles contre l'épilepsie, la pierre, les fièvres intermittentes et la colique; on les donnait réduits en cendres, ou, suivant le conseil de Lémery, sous forme de décoction. La fiente de l'animal servait à préparer un vin préconisé comme anti-rabique, et sa graisse, employée en liniment, pouvait, selon Schrœder, remédier à la chute des cheveux.

Cucumello, Cucumelo. Noms portugais du cèpe, *Boletus edulis*, Bull.

CUCUMIS. Genre de plantes de la famille des Cucurbitacées, de la monoécie syngénésie. Les espèces qu'il renferme sont annuelles, herbacées, rampantes ou grimpantes; elles portent des fruits, les uns doux et comestibles, les autres amers et violemment purgatifs : les semences sont huileuses et douces dans toutes les espèces; celles qui sont comestibles sont cultivées presque sur toute la terre.

C. (*Luffa*, Cav). *acutangulus*, L., Papangaye. C'est une plante de l'Inde que l'on cultive aux Iles de France et de Bourbon, à cause de ses fruits dont on mange la chair; l'écorce en est presque ligneuse : on dit leurs semences vomitives, ce qui n'est nullement probable, puisque, dans les espèces très-purgatives, comme la coloquinte, la semence est douce.

C. Anguria, L., Angurie. Ce végétal américain se cultivait en Italie, suivant Matthiole (*Comment.*, 220); mais il y a lieu de croire qu'il parle sous ce nom du melon d'eau, *Cucurbita Citrullus*, L.; il dit que son fruit est gros comme un melon, que son écorce est lisse, vert d'herbe, que ses semences sont noires, etc., ce qui convient au melon d'eau, tandis que le *C. Anguria* a les fruits hérissés (*echinati*), ce dont il ne fait pas mention. Voy. *Cucurbita* et l'espèce suivante.

C. Chate, L., Abdelaoui, Abdellavi. L'Égypte est

le pays des cucurbitacées; l'Abdelaoui y est des plus communs dans les champs; on en prépare une sorte de mets agréable en perçant son fruit à sa maturité, y broyant la chair, le rebouchant ensuite sans l'ôter de sa tige; au bout de quelques jours, on trouve la pulpe changée en boisson agréable (Forskal, *Ægypt.*, 198). P. Alpin distingue le *Chate* de l'*Abdelaoui*, et les représente tous deux. Comme la figure du *Chate* (*de plant. Ægypt.*, t. 117) le montre avec des fruits garnis d'aspérités, il y a lieu de croire que c'est le *C. Anguria* dont elle offre l'image, tandis que celle de la planche 118 fait voir celui de l'*Abdelaoui* véritable. Si notre conjecture est exacte, le *Chate* serait, d'après Forskal, une plante à fruit rafraîchissant, utile dans les fièvres, les chaleurs de la vessie et des reins, etc., et dont la pulpe, cuite dans le lait, serait utile sur les phlegmons, les inflammations des yeux, et pour apaiser les douleurs de la goutte: son eau distillée serait également utile dans les maladies inflammatoires des reins et de la vessie. L'Abdelaoui, appelé encore *Chajar* par les Arabes, a, selon le même, le fruit ressemblant un peu à celui du *Baobab;* il est très-rafraîchissant, ainsi que ses semences; le suc de sa pulpe est très-doux, et très-propre à apaiser la soif, à calmer la chaleur des viscères, celle des fièvres ardentes, etc. Nous observons qu'il est peut-être encore question ici du melon d'eau, tant les fruits des cucurbitacées sont sujets à être pris les uns pour les autres, à cause de leur ressemblance de forme et de propriétés.

C. Colocynthis, L., Coloquinte (*Flor. méd.*, III, f. 128). Cette espèce, grimpante, est originaire du Levant, de la Barbarie, des îles de la Grèce. Forskal ne la mentionne pas en Égypte; cependant elle croît partout dans les déserts stériles de la Nubie, d'après Burckardt (*Voyage*, IV, 184), et J. Bruce dit aussi en avoir vu des champs avant d'arriver à Suez (*Voyage en Abyssinie*). On la cultive avec la plus grande facilité dans les jardins, où elle fournit un fruit rond, du volume d'une grosse pomme, jaune en dehors, souvent varié de couleur et même de forme, ainsi que la plupart des Cucurbitacées. La chair de cette espèce, qu'on nous apporte du Levant, dépouillé de son écorce, est celluleuse, spongieuse, légère, blanche, étant sèche; elle n'offre pas d'odeur sensible, mais son amertume est extrême, et a passé en proverbe sous le nom de *Chicotin*. Elle renferme une multitude de semences de couleur fauve, aplaties, mousses, longues d'une ligne et demie, larges d'une ligne; leur écorce est épaisse, dure, presque pierreuse; leur amande, peu volumineuse, est d'un blanc-gris; elles sont douces, huileuses, comme dans toutes les Cucurbitacées, et ne partagent nullement l'amertume de la chair de la coloquinte. Si on les trouve telles à l'extérieur, il suffit de les laver pour leur ôter cette saveur, que le contact seul de la chair a pu leur donner.

La pulpe de coloquinte est un purgatif violent dû au principe amer qu'elle recèle, et que M. Vauquelin en a séparé sous le nom de *Colocynthine* (V. ce mot); il y a trouvé, en outre, une matière résineuse insoluble dans l'éther, une huile grasse (dans les amandes), une matière extractive, de la gomme, divers sels. D'après Thomson, son infusion bouillante est de couleur jaune d'or, et se prend presqu'en gelée en se refroidissant (*Botanique du Droguiste*, 116). La coloquinte seule, en poudre, se donne à la dose de 10 à 15 ou 20 grains, et c'est alors un purgatif très-marqué, fort employé par les anciens, comme on le voit dans les écrits d'Hipprocrate, de Dioscoride, d'Aëtius, Paul d'Égine, etc., et dans ceux des Arabes. Dioscoride en prescrivait jusqu'à deux scrupules. En infusion, on en donne depuis 24 grains jusqu'à un gros, pour deux livres d'eau, mais l'extrême amertume de cette préparation l'a fait délaisser. La coloquinte entre dans les *Pilules cochées*, la *Confection Hamech*, l'*Extrait panchymagogue*, l'électuaire *Hiera diacolocynthidos*, l'*Onguent* d'*Arthanita*, etc. On en prépare un extrait aqueux, qui est un drastique puissant.

Lorsqu'on prend une dose trop forte de coloquinte, on éprouve tous les effets de la superpurgation, des coliques très-vives, des déjections sanglantes, des vomissements, des convulsions même; il peut en résulter l'inflammation et l'ulcération des intestins. Trois gros en poudre introduits dans l'estomac d'un chien l'ont fait périr en 12 heures. Cinq onces de vin, dans lequel on avait fait infuser 2 gros et demi de coloquinte, ont causé la mort d'un autre, à peu près dans le même temps. Chez ces deux animaux, l'estomac et le rectum étaient enflammés, mais non les intestins grêles, où apparemment, dit M. Orfila, le poison passe trop vite pour laisser des traces (Orfila, *Toxicologie*, II, 1re partie, 18). Fordyce rapporte qu'une femme a eu des coliques *pendant trente ans* pour avoir pris une infusion de coloquinte dans de la bière (*Fragmenta*, 66). Dioscoride dit que les lavements de coloquinte produisent le flux de sang. D'après ces faits, on ne prescrira la coloquinte qu'avec beaucoup de prudence, et seulement dans les cas où les seuls drastiques vigoureux peuvent être donnés avec avantage, comme dans certaines hydropisies, les affections soporeuses, la léthargie, l'apoplexie, la paralysie, la manie, la mélancolie, la colique des peintres, etc. Schroder et Fabre pensent, en outre, que la coloquinte est l'un des médicaments les plus assurés contre la syphilis; ce dernier en donnait la pulpe dans du vin, associée à des aromates. Hufeland lui reconnaît des vertus diurétiques particulières chez les personnes d'un tempérament phlegmatique peu irritable. Il en fait bouillir deux gros dans deux livres de bière, dont il donne une cuillerée trois ou quatre fois par jour, après l'avoir fait réduire à moitié. On adoucissait autrefois cette substance en l'unissant à la gomme adraganthe. Son extrait aqueux se donne depuis 1 jusqu'à 3 grains.

La coloquinte n'a pas seulement été employée comme purgatif drastique; on s'en est servi comme vermifuge, hydragogue, emménagogue, désobstruante; on l'a prescrite dans la sciatique, les douleurs occasionnées par le mercure, la goutte, le rhumatisme, la rage même, etc. Il y a des auteurs qui

ne tarissent pas sur les louanges qu'ils font de ce médicament, aujourd'hui très-peu, et peut-être trop peu employé.

A l'extérieur, la coloquinte appliquée sur le nombril purge, d'après Geoffroy; il ajoute qu'elle chasse aussi les vers de cette façon. On prétend même qu'elle purge ceux qui la tiennent longtemps dans les mains. En Égypte, d'après M. Rouillère, les gens de la campagne se purgent en creusant une coloquinte et y mettant infuser du lait ou de l'eau (*Bull. de la Soc. d'émul.*, VI, 210). Il ne faudrait pas y laisser trop longtemps ces liquides, parce qu'ils y deviendraient trop actifs.

Vauquelin. Sur le principe actif de la coloquinte (*Journ. de pharmacie*, X, 446; 1824. — Valério (J.). *De colocynthide, præparatione et trochiscis alhandal eorumque usu*. Cæsar Augustæ, 1661, in-8°. — Thomasseau (J.). *An demorsis a cane rabido colocynthidis? Negat.*; præsès M. A. Hellot. Parisiis, 1676, in-4°. — Schulze (J.-H.). *Diss. inaug. medica de colocynthide*; præsès J. F. Walther. Halæ Magdebourg, 1734. in-4°. — Tode (J.-C.). *Drasticorum in genere atque colocynthidis, etc.*; resp. J. Kofoed. Hafniæ, 1790, in-4°.

C. Conomon, Thunb. On mange ses fruits au Japon et on en fabrique une sorte de bière (*Fl. japon.*, 324).

C. Dudaim, L., Chemmâm des Arabes. Cette espèce, qui croît en Arabie, en Perse, etc., a des fruits qui ne sont ni comestibles, ni usités en médecine. On les récolte pour leur odeur, qui est forte et agréable, et leur forme, qui approche de l'orange, ce qui leur a fait donner ce nom. On s'en parfume les mains; on les porte comme un bouquet (Chardin, *Voyage*, III, 355); on la cultive dans les jardins botaniques. Le nom de *Dudaïm* est celui d'un fruit mentionné dans l'Écriture, et que quelques commentateurs ont voulu voir dans celui-ci. Voyez *Dudaïm*.

C. Melo, L., Melon. Tout le monde connaît ce fruit délicieux, d'une odeur et d'un parfum exquis, et dont la chair juteuse, sucrée, fond dans la bouche en la parfumant et la rafraîchissant. On croit la plante originaire d'Asie; mais cette source est incertaine, comme celle de la plupart des végétaux d'une utilité majeure, et cultivés dès-lors de temps immémorial, ce qui fait que leur origine se perd, comme on dit, dans la nuit des temps. Cette espèce de *Cucumis* a produit, suivant le pays, la culture, etc., des variétés infinies remarquables par le volume, la forme, la couleur, l'odeur, l'écorce, la chair, la saveur, etc. Nous mentionnerons surtout le *Cantalou*, que les jardiniers parisiens cultivent aujourd'hui avec une rare perfection, et qui offre au riche, sous une écorce très-épaisse, spongieuse et amère, une nourriture aussi agréable que bienfaisante. Malgré son nom, on ne connaissait pas ce melon à Cantalou, en Italie, où nous avons été chargés d'en faire passer de la graine. La chair du melon, bien mûre et de bonne qualité, est rafraîchissante, désaltérante, humectante. Elle calme les ardeurs d'entrailles, celles de la poitrine, facilite les urines, et parfois devient doucement évacuante. On l'a même employée à l'extérieur comme calmante sur les lieux enflammés; on prépare avec sa pulpe des boissons qui sont antiphlogistiques, etc. Il y a des estomacs froids qui ne digèrent pas ce fruit, et on l'accuse d'être lourd, indigeste et même fiévreux; ce dernier reproche nous semble très-injuste, et nous devons dire que nous ne lui avons jamais vu produire ce résultat. Quant aux autres effets, lorsqu'ils existent, cela vient d'une idiosyncrasie particulière ou de la mauvaise qualité du fruit, car aucun autre ne devient plus facilement mauvais, et on dit proverbialement *trompeur comme un melon*. Les semences de ce fruit sont douces, huileuses, émulsives, et font partie des *quatre semences froides*. On en fait des émulsions, des boissons adoucissantes, calmantes, pectorales; mais pour cela il faut qu'elles soient très-fraîches, car elles rancissent facilement. Leur dose est de 2 à 4 onces. M. Payen a extrait du sucre du melon (*Journ. de chimie médicale*, III, 15), ce qui n'empêche pas quelques personnes d'en ajouter encore pour le manger cru; d'autres y ajoutent du sel, etc. Dehaën dit même que quelques-uns le mangent avec du tabac! Le nom de ce fruit vient de ce qu'il a la forme arrondie d'une pomme, *μηλον*, en grec.

Rossi (J.). *De melonibus*. Venetiis, 1607, in-4°.

C. sativus, L., Concombre (*Flore médicale*, III, f. 129 et 129 *bis*). Cette espèce, connue des anciens, crue originaire de l'Asie, ainsi que le melon et la plupart des végétaux indispensables à l'homme, probablement parce que l'on fixe dans ce pays le berceau de la civilisation primitive, est cultivée dans les jardins à cause de ses fruits à peu près cylindriques, un peu recourbés, tuberculeux, blancs ou jaunâtres en dehors, à peau mince; leur chair est fade, très-aqueuse, d'une odeur particulière, un peu nauséeuse, assez forte, et contient un nombre considérable de semences, que l'on emploie quelquefois en médecine, et qui sont douces, huileuses, émulsives, lisses, aplaties, obtuses, longues d'environ trois lignes sur moitié de large. On mange le concombre cru, en salade, lorsqu'il est coupé fort mince; les Russes en salent même pour l'hiver. Le plus ordinairement on le fait cuire, et c'est alors un mets assez estimé de quelques personnes dans les chaleurs de l'été, surtout assaisonné avec de la crême, du citron, des aromates, pour en relever la fadeur, ou mêlé à des viandes, dont il prend facilement le goût; mais que quelques autres ne peuvent digérer, parce qu'elles le trouvent pesant, froid, etc. Le concombre est adoucissant, rafraîchissant, laxatif; sa pulpe est un topique calmant propre à dissiper les phlogoses de la peau, à modérer la chaleur des éruptions acrimonieuses chroniques, mais qu'il ne faudrait pas employer sur celles qui sont fébriles et éruptives. Son suc, qui est très-abondant, a été conseillé dans les affections fébriles, inflammatoires; on l'a surtout vanté contre les affections de poitrine, et on n'a pas hésité de l'offrir comme un remède assuré de la phthisie pulmonaire jusque dans ces derniers temps. Hartmann cite deux cas de phthisie qui cédèrent à l'usage du suc de concombre pris à la dose

d'une pinte par jour (*Nouvelle Bibl. méd.*, VII, 256). Mais c'est surtout comme cosmétique que le concombre est employé; son odeur se transmet à des eaux, et surtout à des pommades fort usitées pour la toilette, et que l'on regarde avec raison comme propres à adoucir la peau, ou empêcher les gerçures, à en entretenir la souplesse, etc. On prépare avec les semences du concombre des émulsions, des boissons estimées pectorales, calmantes, anodynes, que l'on prescrit dans la toux, les ardeurs d'urine, la fièvre inflammatoire, etc., à la dose d'une once ou deux dans une pinte d'eau, convenablement sucrée; elles sont au nombre des quatre semences froides majeures, et entrent dans plusieurs médicaments magistraux. Il faut les employer très-fraîches; des pharmaciens leur substituent souvent les amandes douces.

On cultive dans les jardins une variété du concombre connue sous le nom de *Cornichons*, qui a ses fruits verts, plus petits et plus tuberculeux. On les confit au vinaigre, au sel, etc., et c'est le plus usité des atchars européens. On en sert sur les tables; on en met dans les ragoûts, les salades, et les gens du peuple en mangent sur leur pain, en province. Les cornichons confits sont anti-scorbutiques, astringents, etc.

Il y a en Arabie plusieurs espèces ou variétés de concombres, telle est celle que Forskal appelle *Cucumis sativus smilli*, qu'on mange crue; le *Cucumis sativus battick djabbal*, dont le fruit est très-doux, ainsi que ceux des *Cucumis sativus brullos* et *ennemis* (*Flora Ægypt. arab.*, 169).

En Perse il y a deux cucurbitacées, que nous avons déjà mentionnées, la première, sous le nom d'*Adjour djebel*, qui paraît être le *Momordica Elaterium*, L.; la deuxième, sous celui d'*Adjour elamar*, est probablement un *Cucumis*, que Bruguière soupçonne être le *C. prophetarum*, L. On conçoit qu'on ne peut rien affirmer de positif sur leur compte.

Baldini (B.). *Tractatus de cucumeribus*. Florentiæ, 1586, in-4°. —Wedel (G.-W.). *Diss. de usu cucumerum innoxio*. Ienæ, 1686, in-4°.

Cucumis agrestis, off. Nom officinal du concombre sauvage, *Momordica Elaterium*, L.

— asininus, off. Nom officinal du concombre sauvage, *Momordica Elaterium*, L.

Cucuphes, *Cucupha*. Médicaments externes appliqués sur la tête entre deux toiles, en forme de bonnet, employés pour guérir des maladies du cuir chevelu ou des affections plus profondes de cette partie du corps, comme des douleurs, des fluxions, etc. On les composait en général de poudres aromatiques, de substances pénétrantes ou d'une activité marquée, mais non vésicantes, etc., comme le camphre, la valériane, la ciguë, etc. On en fait peu ou point usage de nos jours. Lorsque l'application ne se faisait que sur la moitié de la tête, c'était un demi-cucuphe.

Cucuvu guacu. Un des noms du *Bodianus guttatus*, L.

CUCURBITA. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, de la monoecie syngénésie; son nom vient de la forme du fruit de plusieurs de ses espèces, qui ont celle de vase, *Cucurbita;* elles sont annuelles, et se cultivent dans les jardins; leurs graines sont pourvues d'un rebord et échancrées en cœur, ce qui les distingue de celles du genre *Cucumis*, qui sont tout à fait unies, planes et entières.

A l'entrée des Français en Égypte, lors de sa conquête par Bonaparte, plusieurs de nos soldats ayant mangé avec excès des pastèques en furent très-malades; ils suaient beaucoup et tombaient dans une sorte d'asphyxie; le pouls était faible, lent, presque imperceptible, avec tremblement, parfois avec de légers vomissements, etc. (*Bibl. méd.*, X). On cultive les pastèques dans quelques jardins, à Paris ou aux environs, mais elles y sont mauvaises faute de maturité.

C. (*Cucumis*, DC.) *Citrullus*, L., Pastèque, Melon d'eau. Cette espèce croît dans le Levant, l'Égypte, l'Inde, etc.; on la cultive en Provence, en Italie, et en général dans les pays chauds maritimes, car cette plante se plaît dans l'air de la mer; elle produit des fruits du volume du melon, à enveloppe verte, nuancée de blanc par place; sa chair est ordinairement rouge, et ses graines noires; elle est si juteuse, qu'elle fond presque toute en eau dans la bouche, ce qui lui a valu le nom de *Melon d'eau*, et non pas parce que ce végétal vient dans l'eau, comme quelques personnes semblent le croire. Ces fruits se mangent en guise de rafraîchissement dans les pays chauds, comme nous prenons des fruits ou des glaces chez nous dans les chaleurs de l'été; on les met à la cave pour les rafraîchir, ou on les sert dans la glace: en Italie, on en vend sur les places publiques, sous le nom de *Cocomero*. Tournefort dit que, dans tout le Levant, on en fait une grande consommation, qu'ils engraissent et ne font jamais de mal; il prétend qu'ils se conservent frais dans les plus fortes chaleurs du jour, quoique exposés au soleil (*Voyage*, III, 195). Molina assure qu'au Chili, il y en a une variété dont l'écorce est mince comme du papier (*Chili*, 164). Sur les bords du Sénégal, où on leur donne le nom de *Pompions*, il y en a qui pèsent jusqu'à 60 livres; leur chair est rouge ou verte, et leur jus fort doux et rafraîchissant: on reconnaît leur maturité en les frappant avec une baguette, qui les fait retentir comme un arbre creux dans ce dernier cas (Walkenaër, *Voyage*, IV, 350). On en mange aussi beaucoup dans l'Inde, où on préfère celui à chair rouge, d'après Thunberg (*Voyage*, II, 378). On envoie quelquefois ce fruit à Paris, où nous avons pu l'observer cette année, mais le voyage lui fait perdre beaucoup de ses bonnes qualités.

C. (*Lagenaria*, Seringe) *leucantha*, L. Cette espèce, originaire de l'Arabie, de l'Inde, etc., ne se cultive dans les jardins que pour l'enveloppe ou l'écorce de ses fruits, toujours étranglés vers le sommet, dont on fait des vases, des bouteilles de formes diverses; suivant les variétés cultivées, on les désigne sous les noms de cougourde, de gourde, de

poire à poudre, de calebasse, de massue, de serpentin, de trompette, etc. La chair en est amère et purgative : cependant il paraît que les Égyptiens peuvent la manger après l'avoir fait cuire, ce qui probablement lui ôte son amertume (De Candolle, *Essai*, 190). On dit qu'il y en a dans l'Inde une variété cultivée sous le nom de *Bela-shora-sa*, dont la chair est douce, ce qui la fait appeler *Calebasse douce ;* on la cultive aussi à l'Ile de France. Il ne faut pas la confondre avec la calebasse, *Crescentia Cujete*, L.

C. Melopepo, L., Mélopepon. Cette espèce est peut-être une hybride du concombre et du melon; on ne connaît pas son pays natal; sa chair est comestible, et on cultive la plante dans les jardins, où elle a produit plusieurs variétés, désignées sous le nom de *Bonnet d'électeur*, à cause de sa forme ; d'*artichaut*, de son goût étant cuit, etc.

C. Pepo, L., Potiron, Citrouille, Pepon, Courge. Tout le monde connaît l'énorme fruit de cette plante annuelle, dont personne ne sait l'origine, que l'on cultive dans tous les jardins potagers, et même, dans certains pays, en pleine campagne, tant cette culture est facile ; c'est une des plus grandes ressources pour la nourriture de l'homme, à cause de la bonté de sa chair (qui est rouge, et verte dans une variété), cuite à l'eau, au lait ; on en fait des soupes, on la fricasse, et, dans certains cantons, comme dans le Nivernais, on en fait une sorte de raisiné avec le vin doux, que l'on conserve pour la nourriture des enfants : dans le même pays, on en fait aussi des tartes. Ce fruit est si abondant dans quelques cantons où on le cultive en grand, qu'on peut en nourrir les bestiaux, les vaches, les cochons, etc. Dans la vallée de l'Anjou, surtout à Bourgueil, on cultive cette plante, moins pour la chair de son fruit qu'on donne aux cochons, que pour en obtenir les semences, dont on fait de l'huile appelée *Huile de terre* dans le pays, pour la distinguer de l'huile de noix, et dont on fait usage avec les aliments ou pour brûler. Un arpent de terre produit 4,000 potirons, dont on tire 1,500 livres de graines, lesquelles donnent du tiers à moitié de leur poids d'huile (*Ann. de la Soc. d'hort.*, IV, 329).

Les semences de potiron sont au nombre des 4 semences froides majeures, qui sont, comme on sait, outre celles-ci, celles de la gourde, du melon et du concombre; les premières sont les plus grosses, ayant 5 à 6 lignes de long sur 3 à 4 de diamètre, ovales, larges à la base, pointues au sommet, avec une sorte de rebord tout autour qui les distingue de toutes les autres : on en fait des émulsions, et, comme elles sont les plus grosses, et qu'on peut se les procurer fraîches la moitié de l'année, puisque les potirons se conservent depuis le mois d'octobre jusqu'au mois de mars, on les préfère pour l'usage médical, et on les emploie à la place de toutes les semences des cucurbitacées; leur émulsion sucrée est pectorale, rafraîchissante, tempérante, etc., et se donne dans les rhumes, les chaleurs de poitrine, d'entrailles, la fièvre, etc.

On distingue une variété du potiron appelée *Giraumon*, qui a la chair plus rouge, et est d'un goût plus fort que le potiron.

M. le docteur Hoarau nous a rapporté qu'à l'Ile de France, on donnait les semences d'une cucurbitacée à chair comestible, qu'il assure être une variété plus petite de notre potiron, contre le ténia : on pulpe deux onces de ces semences écorcées dans une chopine d'eau, que l'on fait prendre au malade en une seule fois, et deux heures après on lui donne deux onces d'huile de ricin; il assure que ce moyen est infaillible. Si effectivement la plante de l'Ile St.-Maurice est la nôtre, rien ne serait plus facile que de répéter cette expérience; d'ailleurs, toutes les semences de cucurbitacées sont douces, oléifères, et semblables dans leurs propriétés.

CUCURBITACÉES, *Cucurbitaceæ.* Famille naturelle appartenant à la tribu des dicotylédones monopétales diclines, à fruit infère, uniloculaire, de la monoecie syngénésie. Les plantes qui la composent sont des plus intéressantes sous le rapport de leur usage alimentaire, et peuvent marcher, sous ce rapport, à la suite des graminées, des légumineuses et des crucifères, séries végétales compagnes et nourrices de l'homme en société. Les cucurbitacées sont des plantes en général herbacées, à grosses tiges fistuleuses, rudes, annuelles, grimpantes ou rampantes, croissant dans les contrées chaudes, et surtout dans les déserts, les lieux stériles où elles contrastent, par leur verdure et leur succulence, l'*aquosité* de leurs fruits, avec la sécheresse et l'aridité du sol. Les feuilles de ces plantes, qui sont alternes, souvent fort grandes, ont une saveur amère, qu'on retrouve dans les racines de celles qui sont vivaces, comme la bryone, quoiqu'on puisse extraire de ces dernières une fécule nutritive; les fleurs sont jaunes ou blanches, les femelles en général beaucoup plus rares que les mâles, et, comme les organes sexuels sont très-volumineux, les hybrides s'y forment avec une grande facilité, ce qui a introduit beaucoup de difficultés dans le classement des espèces, à cause de la multitude des variétés de fruits ; du reste, la culture des cucurbitacées est facile, et, comme elles sont d'un grand produit, on les admet dans la plupart des jardins. On peut consulter, avec fruit, les intéressantes recherches de M. Duchesne, sur cette famille, consignées dans l'*Encyclopédie méthodique*, partie *botanique* (II, 148).

Les fruits des cucurbitacées sont des espèces de baie ou pomme, appelés *Peponide*, d'un volume souvent fort gros, ainsi que cela se voit pour celui des citrouilles, et qui fournissent une abondante nourriture, surtout dans certains pays, où on en fait une grande consommation. Leur enveloppe est plus ou moins épaisse, quelquefois comme ligneuse, comme on peut le vérifier dans la gourde, la coloquinte; elle renferme une chair ou pulpe plus ou moins aqueuse, où se voient un grand nombre de loges qui contiennent les graines. Cette chair est fade, sucrée ou amère, suivant que les principes gommeux, sucrés ou résineux, qui appartiennent à ce genre de fruit, y prédominent; lorsque les pre-

miers surabondent, ils sont comestibles, et peuvent se manger cuits, et même crus si le sucre y est très-abondant, comme dans les melons, la pastèque. Leur chair est adoucissante dans ce cas, et susceptible d'être employée en cataplasme, dont l'effet, calmant, est attribué à un principe légèrement vireux que quelques personnes y admettent. Si c'est le principe résineux amer, qui est en plus grande quantité, ils ne sont pas mangeables, et deviennent fortement purgatifs s'il y est exubérant, comme dans la coloquinte, le concombre sauvage, etc. Les graines des cucurbitacées sont douces, émulsives, huileuses, lors même que le fruit qui les contient est un violent purgatif; dans quelques espèces, l'huile est si abondante, qu'on peut l'en extraire pour des usages économiques, tels sont le potiron, le *Joliffia*, etc., ce qui fait qu'elles rancissent facilement. Ces semences sont dites froides, à cause de leurs propriétés calmantes, rafraîchissantes, etc. Les fruits des Cucurbitacées comestibles sont tempérants, humectants, et conviennent dans les chaleurs de l'été, dans les affections phlegmasiques, les fièvres, etc. On remarque, sur celui d'un genre de cette famille, le *Benincasa cerifera*, Savi, une espèce de suif. On fait, avec les écorces dures des fruits de quelques cucurbitacées, des vases, des bouteilles, etc., pour contenir des liquides. On parvient même, par la culture, à perpétuer des dessins ou broderies sur ces écorces, comme on le voit aux melons, à la gourde, etc.

CUCURON. Village de Gascogne, à 3 lieues de Dax, où Carrère (*Cat.*, 487) indique une source minérale froide, que Massie prétend être sulfureuse et bitumineuse.

CUCURUCU. Gros serpent inclassé du Brésil, dont la morsure, suivant Marcgrave et Pison, qui observent que les sauvages en mangent la chair, détermine des hémorrhagies par toutes les voies.

CUDALAY POOLIPPOO NEER. Nom qu'on donne, dans l'Indostan, au fluide acidule qui exsude des pois chiches. Voy. *Acide cicérique*.

CUDDY. Nom anglais de la poule d'eau, *Fulica Chloropus*, L.

CUDON. Nom bas-breton du pigeon ramier, *Columba Palumbus*, L.

CUDOWA, en Prusse (cercle de Glatz). E. Osann, dans sa *Revue* (Voy. *Prusse*), dit que les eaux minérales qu'on y trouve, et qui, en 1826, avaient attiré 224 malades, sont ferrugineuses et alcalino-terreuses, très-riches en acide carbonique et en carbonate de fer. Elles sont usitées contre les névroses chroniques, la débilité des organes digestifs et la blennorrhée. Il y existe deux maisons de bains fort commodes.

CUDU-PARITI. Nom malabare d'un cotonnier, *Gossypium arboreum*, L. (*Hort. mal.*, I, t. 31).

CUERNO DI CIERVO. Nom espagnol du *Bois de cerf*.

CUENTAS. Nom des graines du balisier, *Canna indica*, L.

CUERNIER. Un des noms du cornouiller, *Cornus mas*, L., en Provence.

CUERTO (Eaux min. du). Elles sont usitées en boisson, et se trouvent à 5 lieues de Médina-Sidonia, dans la Haute-Andalousie, en Espagne (Ballano, *Diccion. de Medic.*, *etc.*, I. Madrid, 1815, in-4°).

CUERVO. Nom espagnol du corbeau, *Corvus Corax*, L.

CUESCO DE LOBO. Nom espagnol du *Lycoperdon Bovista*, L.

CUGAN. Bourg de France, à 6 lieues de Nantes, où se trouve une source minérale appelée *Barbelinge*, qui est un peu chaude, dépose un limon jaunâtre et a le goût légèrement sulfureux (Carrère, *Cat.*, 479).

CUGUJADA. Nom espagnol générique de l'alouette, *Alauda*.

CUHURAQUAM. Nom brésilien du bois de Brésil, *Cæsalpinia echinata*, Lam. Ximenès le dit usité contre la fièvre (Marcg., *Bras.*, 101).

CUILLERÉE, *Cochlearium*, et par abréviation *Cochl.* Mesure des liquides, évaluée à une demie-once, que l'on indique parfois pour prendre certains médicaments composés, comme potion, mixture, etc. La cuillerée à café pèse un peu moins de la moitié.

CUIPOUNA. Nom brésilien d'un arbre dont le suc de l'écorce, mêlé avec de l'eau, est employé pour déterger les ulcères. On se sert aussi de ce suc pour faire de l'encre et teindre les étoffes (Pison, *Bras.*, 83).

CUIRASSE. C'est le nom d'un hellébore, dans Dioscoride.

CUISSES DE GRENOUILLES. Voy. *Rana esculenta*, L.

CUIVRE, *Cuprum*, de κυπρος, *Cypre*, île où l'on travaillait en grand ce métal, nommé souvent aussi *Cuivre rouge*, pour le distinguer de plusieurs de ses combinaisons connues sous les noms de *Cuivre jaune* et de *Cuivre blanc* : c'est l'*Æs cyprium* de Pline et l'*Æs* des autres auteurs latins.

Il existe très-abondamment dans l'Ancien et même le Nouveau-Monde, mais surtout en Suède, en Hongrie, en Sibérie, etc., soit plus ou moins pur (cuivre vierge ou natif), soit à l'état d'oxide, de sulfure (pyrite), qui est très-commun, ou de sel. M. Sasso a récemment signalé sa présence dans les végétaux (*Journ. de chim. méd.*, IV, 194); il est connu et employé de toute antiquité. On le retire communément de son sulfure par des grillages successifs et l'emploi du charbon, et les espèces de culots qui en résultent sont connus dans le commerce sous le nom de *Cuivre de rosette*.

Ce corps est solide, brillant, d'un rouge rosé mêlé de jaune, dur, élastique, tenace, très-ductile, très-malléable, assez fusible, volatil, cristallisable, huit à neuf fois plus pesant que l'eau : c'est le plus sonore des métaux. Réduit en petits grains par l'action de l'eau, lorsqu'il est fondu, il portait jadis le nom de Fleurs de cuivre (*Flos æris*, off.). Il possède une odeur et une saveur marquée, désagréable, bien connue, qu'exalte le frottement. A l'air, humide surtout, il brunit d'abord et ne tarde pas à se couvrir d'une couche verdâtre de sous-carbonate de cuivre, espèce de *vert-de-gris* spontané, qu'il ne faut pas confondre avec celui du commerce. Soumis à une chaleur forte, il s'oxide rapidement, et il s'en détache alors des écailles, l'une des espèces d'*Æs ustum* des anciens. Chauffé plus fortement, il est susceptible de s'enflammer. L'eau (et il en est de même du lait, du café, du thé, de la bière) passe pour être sans action sur le cuivre; quelquefois cependant, par son séjour dans des vases de ce métal, elle contracte une saveur désagréable qui semble

prouver qu'elle en dissout quelques atomes. Au contact de la graisse, il s'oxide et la verdit en s'y dissolvant. L'ammoniaque l'oxide et le dissout; son deutoxide, combiné aux divers acides, forme des sels, dont plusieurs, comme on le verra, sont usités en médecine. Uni à d'autres métaux, tels que le zinc, l'étain, l'argent, l'or, l'arsenic, etc., il forme des alliages d'une grande importance, mais sans usages médicinaux, et dont la multiplicité lui a fait donner le nom de *Vénus* par les alchimistes. C'est la base du bronze, de l'airain ou métal des cloches, des canons, de l'instrument appelé tamtam, du laiton ou cuivre jaune, du similor ou or de Manheim, du tombac, de nos monnaies communes, d'une foule de vases et d'ustensiles, etc. Le *cuivre blanc* employé à la fabrication des miroirs d'optique, et quelquefois pour imiter l'argent, dernier usage, qui peut avoir ses dangers, est aussi l'un de ses alliages, qui doit à l'arsenic sa blancheur. Grosier rapporte (*Descr. de la Chine*, etc., p. 440) que le cuivre jaune du Japon n'engendre pas de vert-de-gris; le nôtre en est aussi moins susceptible.

Si, comme nous le verrons, le cuivre paraît être, à l'état de métal, sans action marquée sur l'économie, ses oxides et ses sels, au contraire, possèdent presque tous, à dose de quelques grains seulement une action vénéneuse plus ou moins prononcée; or, l'air, l'eau, la chaleur, les corps gras, les acides forts, le vinaigre même (Proust), le vin (Eller), le sang des animaux (Vauquelin), l'eau salée, etc. (1), l'attaquent avec une telle facilité, que l'emploi journalier qu'on en fait pour la préparation des aliments et des médicaments n'est que trop souvent la source des accidents les plus graves. Une multitude d'écrits sur lesquels il n'est pas de notre objet d'insister (Voy. J.-F. Gmelin, *Apparatus med.*, I, 354, et diverses Bibliographies de notre article), ont fait connaître tous ses dangers, les ont même souvent exagérés; aussi, à plusieurs époques, s'est-il trouvé des philanthropes qui ont proposé de le bannir des officines et des cuisines même. Toutefois, ses avantages réels, une longue pratique, qui a éclairé sur les moyens d'en prevenir les inconvénients, l'ont constamment fait triompher de ses détracteurs, et il continue à être employé généralement, soit combiné au zinc (cuivre jaune), alliage beaucoup moins altérable, soit étamé, c'est-à-dire, couvert d'une légère couche d'étain, soit enfin *plaqué, doublé*, ou revêtu d'une lame d'argent, etc.

Nous dirons néanmoins, d'une part, que l'usage de ces vases exige toujours les plus grandes précautions, à l'égard des malades surtout, bien plus sensibles que les hommes sains à l'action des substances étrangères; de l'autre, que les vases étamés, même soigneusement entretenus, exposent, par la confiance même qu'ils inspirent, et qu'ils sont loin de mériter, à plus de dangers peut-être, que les vases de cuivre pur ou allié de zinc; qu'enfin il est à peu près certain qu'une petite quantité de cuivre oxidé, ou à l'état de sel, est prise journellement par ceux qui admettent ce métal dans leur cuisine, c'est-à-dire, par la plupart des habitants des villes, circonstance qui n'est peut-être pas sans rapport avec la grande multiplicité des affections chroniques des voies digestives auxquelles ils sont sujets, et à nombre de petits accidents dont la cause reste le plus souvent ignorée. Nous ajouterons que les tisanes préparées dans les vases métalliques, celles même dont l'action chimique n'est point encore démontrée, offrent presque toujours une saveur particulière et désagréable. Les vases de terre, de porcelaine ou de verre, doivent donc être généralement préférés; à plus forte raison, en doit-on user exclusivement, s'il s'agit de boissons acides, huileuses, salines, etc. Dans tous les cas au moins, il importe de ne pas laisser refroidir et séjourner ces liquides dans les vases métalliques. Voyez sur ce point l'article *Cuivre*, de M. Guersent, dans le *Dict. des Sc. médicales*.

Les accidents que cause l'ingestion des préparations cuivreuses, ingestion plus souvent accidentelle ou volontaire qu'opérée par le crime, à cause de la saveur particulière qui les décèle toujours à une certaine dose, se rapportent en général à l'inflammation des premières voies, qui en est la source, et que constate l'autopsie chez ceux qui viennent à y succomber, et à l'irritation nerveuse qui lui succède; tels sont des vomissements et la gastralgie, des coliques et la diarrhée séreuse ou sanguinolente, des anxiétés précordiales, une céphalalgie violente, un pouls petit, serré, fréquent, des syncopes, des convulsions, etc. Nous avons été à portée de les observer, à un degré modéré, sur toute une famille, et la céphalagie nous a paru, après les vomissements et les coliques, être le symptôme le plus constant et le plus remarquable. Délayer, expulser le poison s'il est récemment avalé, prodiguer, dans le cas contraire, les adoucissants unis quelquefois aux opiacés; plus tard, remédier aux accidents inflammatoires qui peuvent en être la suite, et veiller soigneusement au régime, telle est en général la conduite à tenir. Toutefois, nous avons vu les vomissements se prolonger indéfiniment chez une de nos malades, jeune fille d'une constitution nerveuse, malgré l'emploi des adoucissants, des opiacés, des anti-phlogistiques, et disparaître aussitôt après l'ingestion d'un peu de vin d'Espagne.

Divers antidotes ont été proposés : les huiles essentielles l'ont été par Majault (*Ancien Journ. de méd.*, LII); le vinaigre par Fabas (*ibid.*, XVI); les hydrosulfures par Navier. M. Drouard a démontré l'inutilité, ou même le danger, de ces deux derniers moyens; cependant M. Alibert (*Mat. méd.*, III, 187), recommande dans ce cas l'eau hydro-sulfureuse d'Enghien. Le sucre, regardé comme spécifique aux colonies, préconisé par M. Marcelin Duval

(1) On prétend que, quoique l'eau l'eau salée attaque le cuivre, la viande qu'on y fait cuire ne contient aucune trace de ce métal, double phénomène qu'il importerait d'autant plus de vérifier, que, suivant M. Vauquelin, le sang des animaux a, sur le cuivre, une action prompte et marquée.

dans les empoisonnements par le vert-de-gris, et auquel M. Gallet dit avoir dû la vie, a été expérimenté d'abord avec quelque succès par M. Orfila, mais reconnu ensuite pour n'avoir aucune action spécifique, quoique utile après l'expulsion du poison pour calmer l'irritation gastrique : l'explication de M. Holger (*Reitschrift für Physik und mathematik*, III, 4ᵉ cah.), qui prétend que son action est toute chimique ; que l'acide acétique se dégage et qu'il se développe de l'acide carbonique, qui forme avec l'oxide de cuivre un carbonate, ne change rien à cette conclusion fondée sur des expériences faites sur les animaux vivants. L'albumine paraît en définitive la plus réellement utile, d'après MM. Orfila et Vogel. Elle décompose les sels de cuivre, et forme un précipité insoluble, qui paraît être sans action sur l'économie animale. M. Bourgogne, docteur en médecine à Condé, ayant avalé par mégarde 10 grains de sulfate de cuivre, vient d'en constater sur lui-même l'efficacité (*Journ. de chimie méd.*, III, 540). On a enfin proposé la limaille de fer porphyrisée, qui décompose ceux des sels cuivreux qui sont solubles et ramène le cuivre à l'état métallique.

Le cuivre et ses préparations paraissent avoir été employés en médecine dès la plus haute antiquité, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, mais ils étaient comme oubliés lorsque Stisser, Van Helmont, Boyle et Boerhaave rappelèrent l'attention sur leurs propriétés thérapeutiques. De là une multitude d'essais ou d'assertions qui, aujourd'hui qu'ils sont de nouveau fort négligés, rendent l'histoire de ce métal bien longue, tandis que ses applications médicinales demeurent bien bornées. La plupart de ces préparations, au reste, semblent jouir de vertus analogues; elles peuvent, suivant la dose ou le mode d'administration, agir, à l'extérieur, comme stimulant, cathérétique, corrosif; à l'intérieur, soit comme vomitif, soit comme irritant des premières voies, soit comme excitant général des systèmes nerveux, sanguin et même lymphatique. On les a surtout vantées, à l'intérieur, comme utiles contre l'épilepsie, la syphilis, le cancer, la phthisie ; et à l'extérieur, dans les cas d'ulcères de mauvaise nature, d'écoulements anciens, dans les ophthalmies chroniques, etc. Mais c'est à l'histoire de chaque préparation cuivreuse en particulier qu'appartient l'énoncé de ces applications ; examinons donc successivement les faits relatifs : I, au *Cuivre* pris à l'état métallique ; II, à ses *Oxides ;* III, à ses *Sels ;* IV, à l'*Ammoniure de cuivre;* V enfin, au *Sulfure de cuivre.* Quant au prétendu *Soufre rouge* du cuivre, que Van Helmont, qui le nommait *Feu de Vénus* et *Soufre des philosophes*, croyait propre à faire vivre longtemps, c'est un de ces nombreux *Éléments* des alchimistes dont la chimie a fait justice.

I. *Cuivre à l'état de métal.* Les anciens le regardaient comme *froid*, peut-être parce qu'ils avaient reconnu la propriété dont il jouit d'avoir beaucoup plus de capacité pour le calorique que l'acier, ce qui le rend un cautère actuel bien plus actif que ce dernier, et le fait préférer comme tel par M. Gondret, éclairé sans doute par l'usage qu'en font les plombiers pour opérer la soudure (G. L. Bessière, *Diss. sur l'Ophthalmie chron.*, 1824, p. 25). Ils l'employaient sur les contusions ; de là peut-être aussi l'usage où l'on est encore de les comprimer avec une pièce de monnaie. Réduit en lamelles ou en limaille, il passait pour diurétique et sialagogue, et, donné sur du pain beurré, il a été recommandé par plusieurs auteurs, cités dans la suite de l'*Apparatus medicaminum* de Murray, contre la morsure des chiens enragés et même l'hydrophobie déclarée : Cothenius rapporte des exemples de succès ; il en est qui l'associaient dans ce cas à la tournure d'étain. Lieb (*ibid.*) a trouvé le cuivre en copeaux, administré à la dose de 2 grains par jour, utile contre les affections malignes, et notamment les ulcères rongeants syphilitiques. Suivant Grosier, (*Descr. de la Chine*, p. 440), le cuivre *tse-laytong* sert, en Chine, à faire des bracelets contre la paralysie.

Ces vertus sont loin d'être constatées, mais du moins le cuivre pur ne paraît pas offrir les dangers que d'autres lui ont attribués : c'est ce que prouvent et l'ingestion accidentelle de morceaux de cuivre, ce qui n'est point rare, et les expériences de M. Drouard, qui en a donné à des chiens jusqu'à une once en limaille. M. Portal cite, il est vrai, un cas d'hydropisie où l'usage de la limaille de cuivre, incorporée dans du pain à chanter, fut suivi de vomissements et de coliques atroces ; mais ces accidents pouvaient être indépendants du remède, ou le remède lui-même avoir subi quelque oxidation avant d'être administré. Pris avec de l'huile ou de la graisse, le cuivre paraît, d'après les expériences de M. Drouard, être également sans action.

Nous avons dit plus haut les circonstances variées dans lesquelles ce métal, innocent par lui-même, peut devenir des plus redoutables. Nous ajouterons que c'est, ou à leur mode de préparation, ou à des causes purement mécaniques, ou à l'action des acides qu'elles contiennent, ou à l'oxidation préalable du cuivre, que certaines substances alimentaires ou médicamenteuses doivent d'offrir des traces de ce métal. Ainsi, l'espèce d'électuaire nommé onguent Ægyptiac, doit au cuivre, qui s'y est revivifié, la couleur rougeâtre qu'on lui connaît ; ce métal se trouve accidentellement dans la pulpe de tamarin, la pulpe de casse, l'opium, le suc de réglisse et divers autres extraits; certains cornichons confits au vinaigre, les câpres, etc., paraissent devoir à de l'acétate de cuivre leur belle couleur verte; l'oseille conservée, le raisiné, etc., contiennent souvent des sels cuivreux: de là des accidents dont la véritable cause est souvent difficile à reconnaître.

Les avis sont partagés sur l'action qu'exerce le cuivre sur la santé des ouvriers qui le travaillent. Aux remarques de Desbois de Rochefort (*Mat. méd.*, I, 241), et de M. Guersent (*Dict. des Sc. méd.*, VII, 567) sur ce sujet, nous ajouterons les observations suivantes: J. C. Collins (Esquisse de la Topogr. méd. de Swansea) assure que ceux de Swansea, dans le pays de Galles, jouissent d'une bonne santé, quoiqu'ils

aient le teint obscur et jaunâtre, et l'air malade, qu'ils sont même robustes et très-féconds; on les dit, en outre, exempts d'ophtalmies. D'un autre côté, M. Charles, dans sa Topographie de Besançon, d'accord avec Ramazzini, qui accuse le cuivre de produire la phthisie, dit ces ouvriers sujets à l'hémoptysie; et nous avons entendu M. Fautrel affirmer, d'après son expérience, qu'ils guérissent difficilement de la syphilis, supportant mal le mercure, et en ayant plus besoin que d'autres. M. Fizeau, enfin, a décrit (*Revue méd.*, mai 1824) une colique à laquelle ces ouvriers sont sujets, et qui cède au traitement ordinaire de la rachialgie, seulement elle est plus inflammatoire et exige plus de ménagements; elle paraît due, au reste, plus au plomb ou aux acides minéraux qn'emploient plusieurs de ces ouvriers, qu'au cuivre lui-même.

II. *Oxides*. Il en existe au moins deux, employés dans la fabrication des émaux, qu'ils colorent l'un en rouge, l'autre en vert. Le protoxide est rouge, le deutoxide ou peroxide brun; celui-ci est le seul qui nous intéresse: sec, il est d'un brun noir; à l'état d'hydrate récemment précipité, il est bleu, d'une saveur âpre et métallique, qui ne se fait pas sentir au premier instant; il est, dit-on, insoluble dans l'eau, à laquelle pourtant il donne un léger goût cuivreux; il se dissout très-bien, au contraire, dans l'ammoniaque, les acides, la graisse, les huiles, l'eau salée, etc.; c'est la base de la plupart des sels cuivreux, et, à ce que l'on croit, l'un des éléments du verdet du commerce.

Cet oxide est émetique. M. Drouard a vu des pièces de cuivre couvertes d'oxide brun, causer à des chiens qui les avaient avalées, des vomissements, et se trouver ensuite décapées, l'oxide en ayant été dissous par les sucs gastriques: par leur séjour prolongé dans les voies digestives, il en a vu d'autres noircir de nouveau, probablement par l'action sur le cuivre de l'hydrogène sulfuré qu'elles renferment.

Les battitures ou écailles (*Squamæ æris*) de deutoxide de cuivre mêlé d'un peu de protoxide (Chevreul) que détache du cuivre rougi au feu la percussion, étaient employées dans la médecine des anciens, sous le nom d'*Æs ustum;* quelquefois on préparait celui-ci en ajoutant, pendant la calcination qu'on faisait subir au cuivre en lames, du soufre et du sel commun, ou même du nitre, du vinaigre, ou enfin plusieurs de ces corps à la fois: de là diverses espèces d'*Æs ustum*; le *Crocus Veneris* en était une. Ils l'employaient à l'extérieur, incorporé dans les onguents, les emplâtres, etc., comme mondificatif, détersif, dessiccatif, etc. (Dioscoride). Geoffroy (*Mat. méd.*, I, 524) dit que les écailles de cuivre, et aussi la limaille de laiton, pulvérisée avec le soufre et l'iris de Florence, détruisent l'odeur fétide des pieds lorsqu'on en met dans les souliers, mais n'est pas sans danger. On en faisait usage aussi dans les maladies des yeux. A l'interieur, l'*Æs ustum* était usité comme vomitif (Dioscoride), ou purgatif (Arétée), associé du reste à d'autres substances, dernier usage qui existe encore chez les paysans des confins de la Silésie, quoique sujet à donner de fortes coliques (Guersent). Arétée le donnait enfin contre l'épilepsie; il est aujourd'hui sans usage; à haute dose il est vénéneux. L'opiat de Gamet, dont nous parlerons plus loin, paraît ne devoir qu'à cet oxide les vertus qu'on a cru lui reconnaître, et qu'on rapportait à l'acétate de cuivre avec lequel il est préparé.

III. *Sels*. Le cuivre, ordinairement à l'état de deutoxide, s'unit à tous les acides pour former des sels (neutres), des sur-sels, des sous-sels et quelques sels doubles ammoniacaux, qui tous donnent avec l'eau ou un excès d'acide, des dissolutions vertes ou bleues. L'ammoniaque colore en bleu ces solutions, la potasse et la soude y forment des précipités de même couleur, le prussiate de potasse et de fer les précipite en brun rouge, les hydro-sulfates en noir, l'arsénite de potasse en vert-pré, l'acide gallique en brun; le fer en sépare du cuivre. Presque tous ces sels, comme on l'a vu plus haut sont éminemment vénéneux, et rangés parmi les poisons irritants ou corrosifs.

1° *Acétates de cuivre*. Ces sels sont: le sous-acétate de cuivre, l'acétate neutre, le verdet ou acétate de cuivre brut du codex, qui n'est qu'un mélange, l'acétate de cuivre et d'ammoniaque, et enfin l'acétate potassé de cuivre.

Sous-acétate de cuivre. C'est le nom que quelques chimistes donnent à la partie insoluble du verdet, considérée par d'autres comme du deutoxide de cuivre hydraté; on dit ce corps, qui est pulvérulent et d'un vert pâle, à peu près sans saveur, et pourtant vénéneux: quelques auteurs donnent aussi au verdet le nom de *Sous-acétate de cuivre*.

Acétate de cuivre (Deuto-acétate de cuivre), nommé d'abord *Verdet cristallisé, Cristaux de Vénus*, etc. Ce sel, qu'on peut retirer par lixiviation du verdet du commerce, et qu'on en obtient plus abondamment en le traitant par l'acide acétique, est en cristaux, d'une belle couleur vert-bleuâtre (blanc lorsqu'il est anhydre), soluble dans l'alcool, quoique légèrement efflorescent, d'une saveur très-désagréable, et pourtant peu soluble à froid dans l'eau, donnant à la distillation de l'acide acétique concentré, connu jadis, à raison de cela, sous le nom de *Spiritus æruginis*.

C'est un poison plus actif que les deux suivants, mais moins que le sulfate de cuivre (Drouard), dont il paraît offrir d'ailleurs les propriétés. On peut voir, dans la Clinique (IV, n° 15), un exemple d'empoisonnement volontaire par cette substance, traité avec succès par l'eau albumineuse et les anti-phologistiques. Il est rarement employé de nos jours. Scheffer, cependant, l'a proposé, à la dose de 6 à 10 grains en dissolution, comme vomitif, dans le cas d'empoisonnement par les narcotiques; et il a surtout été vanté contre le cancer. Sans parler de l'usage qu'en faisait Lachapelle, sur les ulcères cancéreux, en l'unissant au sublimé (*Journ. de Desault*, I, 1791), nous dirons qu'il entrait, avec l'extrait de ciguë et la limaille de fer qui en opérait la décomposition, et le réduisait à l'état de métal, dans l'opiat de Gamet, dont Mittagmidi assure avoir obtenu plusieurs fois des guérisons inespérées. MM. Bayle et Cayol (art. *Cancer* du *Dict. des*

Sc. méd.), pensent que de nouveaux essais devraient être tentés avec ce remède; peut-être les pilules de Gerbier, dont nous parlerons plus loin, seraient-elles préférables, comme étant plus fixes dans leur composition.

Appliqué en poudre ou en morceaux sur la peau, il en détermine la cautérisation, et peut servir à toucher les végétations des cautères, les aphthes, etc. Dissous dans l'eau, il a été recommandé contre les taies par Bell, et, en injection, dans la blennorrhée et les hémorrhagies, par plusieurs auteurs; il entrait dans le prétendu collyre de Lanfranc, employé à l'extérieur contre les affections syphilitiques, dans un cérat excitant, etc. Le *Magistère de cuivre* d'Angelus Sala, qui, suivant J. F. Gmelin, diffère peu de l'acétate neutre, a été vanté, par son auteur, pour mondifier les ulcères.

Verdet ou vert-de-gris du commerce; *Æs viride, Viride æris, Ærugo rasilis* des anciens; sous-acétate de cuivre de quelques auteurs, acétate de cuivre brut du Codex. Cette matière, d'un vert clair, douce au toucher, et qui ne se dissout qu'en partie dans l'eau, est préparée en grand dans le midi de la France, à Montpellier et à Grenoble surtout, dans des caves, par la stratification de lames minces de cuivre avec du marc de raisin plus ou moins humecté de vin; ces lames se recouvrent d'une couche pulvérulente, qu'on en détache, et dont on forme des masses qui sont ensuite livrées au commerce; elle a été considérée comme un mélange de 56 centièmes d'acétate de cuivre soluble, et de 44 de sous-acétate insoluble; mais elle paraît, en définitive, être formée d'acétate, d'hydrate de deutoxide de cuivre, et de divers corps étrangers. Quoi qu'il soit, il ne faut pas confondre le verdet avec l'oxide carbonaté, qui se forme si souvent sur le cuivre exposé à l'air humide, ou au contact de l'eau, et qu'on nomme aussi *Vert-de-gris* (*Ærugo* proprement dit).

Le verdet est employé en peinture et pour former l'acétate neutre; il sert, en pharmacie, à préparer l'onguent Divin, l'onguent Ægyptiac (médicament très-variable et par conséquent infidèle, où d'ailleurs il est décomposé), employé contre les ulcères de mauvaise nature, l'onguent Basilicum vert de la pharmacopée de Londres, l'emplâtre résineux de verdet ou cire verte de Baumé, usité comme escarrotique, le baume vert de Metz, etc. On le prépare pour l'usage médicinal, soit en le pulvérisant et le tamisant, ce qui n'en change pas la nature, soit en le lavant, ce qui enlève l'acétate neutre; ces deux produits portent le nom de *Vert-de-gris préparé*, quoique fort dissemblables: de là beaucoup d'incertitude sur la véritable nature des substances employées sous ce nom par divers expérimentateurs; le premier seul mérite de le conserver, le second n'étant plus que du sous-acétate ou de l'hydrate de deutoxide de cuivre.

C'est un poison fort actif, et qui, ainsi que l'acétate de cuivre, agit seulement comme irritant sur les tissus, sans être absorbé; 6 à 12 grains suffisent, selon M. Drouard, pour causer la mort d'un chien. M. Dupuy d'Alfort en a donné une once, et le lendemain deux onces, à un cheval, sans autre effet que quelques légers signes d'inflammation abdominale. M. Orfila (*Toxicologie*, I, 515) rapporte plusieurs exemples de ce genre d'empoisonnement chez l'homme.

Les anciens employaient le verdet dans le traitement des maladies des parties génitales; Dioscoride l'indique contre les ulcères; Actuarius l'a recommandé dans les callosités des paupières; il est placé par Oribase (*lib.* XIV, *c.* 57) parmi les cicatrisants, et (*l.* VII, *c.* 26), parmi les émétiques. Lieb s'en est servi pour toucher les aphthes, et, à l'intérieur, contre la carie vénérienne, la rage, etc. On dit que les Chinois le font entrer dans la composition d'un remède contre l'épilepsie, et il a été essayé avec quelque succès, dans la phthisie, comme résolutif des tubercules pulmonaires, à l'instar sans doute du sulfate de cuivre. Expérimenté à la Pitié, au rapport de M. Guersent, dans des cas de scrofules et de rachitis, depuis la dose d'une fraction de grain par jour, on l'a vu quelquefois résoudre des tumeurs et des nodosités, mais souvent aussi provoquer des vomissements et des coliques qui ont forcé d'y renoncer.

Le verdet, enfin, est la base des pilules de Gerbier contre le cancer, affection où Lieb l'avait déjà administré; il y est associé à de l'orge torréfié, et pouvait, selon son auteur, être donné depuis 1/4 ou 1/2 grain jusqu'à 20 et 30 grains par jour: Gerbier y joignait l'usage des purgatifs, et a rapporté huit exemples de guérison (*Anc. Journ. de méd.*, LIII, 1780). Solier de la Romillais, chargé par la Faculté de médecine de Paris de répéter ces expériences (*Séance publ.* du 6 novembre 1778, p. 87), n'a pu dépasser 10 à 12 grains par jour, et n'a réussi qu'une fois sur sept, dans un cas de cancer de la face, ce qui mérite pourtant quelque attention, le rapport étant fait dans des vues fort peu favorable à l'auteur. Deux autres malades, d'ailleurs, ont été soulagés. En général, ce remède lui a paru augmenter la suppuration, diminuer les douleurs, et, chez deux femmes, exciter puissamment la menstruation. Tous les malades ont perdu l'appétit, et la plupart, lorsqu'on a voulu forcer la dose, ont eu des nausées, des purgations, etc. Ce remède, qui semble appeler de nouvelles expériences, que justifierait suffisamment l'incurabilité du mal dont il s'agit, demande donc à être manié avec beaucoup de prudence; peut-être conviendrait-il d'essayer préférablement l'action du verdet lavé, substance bien moins redoutable sans doute que le vert-de-gris simplement pulvérisé.

Acétate de cuivre et d'ammoniaque, ou acétate de cuivre ammoniacal. Ce sel, obtenu de la solution ammoniacale de l'acétate de cuivre, évaporée à une douce chaleur, fait partie de divers collyres résolutifs, et aussi de la *teinture bleue*, employée au même usage. Il est bleu, cristallin, très-déliquescent.

Acétate potassé de cuivre. On l'obtient en évaporant à siccité le mélange d'une solution aqueuse de trois parties de crême de tartre et d'une partie d'acétate de cuivre. Ce composé verdâtre se résout à l'air en une liqueur verte, d'une saveur âcre et caus-

tique, que Chaussier nommait *Solution d'acétate potassé de cuivre*. On l'a employé aux mêmes usages que le précédent.

2° *Arsénite de cuivre*, vert de Schèele. V. *Arsenic*.

3° *Sous-carbonates*. On distingue les espèces et variétés suivantes, maintenant presque absolument inusitées en médecine :

Sous-carbonates de cuivre natif. Ils existent sous trois états, savoir : 1° *Carbonate anhydre*, qui est sans usage ; 2° la *Malachite*, ou cuivre carbonaté vert, contenant peu d'eau, d'un vert agréable, susceptible de poli, et placée jadis parmi les pierres précieuses. Figurée en cœur, on la suspendait au cou des enfants, pour les préserver de l'épilepsie et autres accidents produits par la peur : c'est à cette variété que se rapportent le *vert de montagne* et les *cendres vertes* (*viride æris nativum*), employées jadis comme cathérétiques ; 3° enfin, l'*Azur de cuivre*, ou cuivre carbonaté bleu, contenant plus d'eau, cristallisé, d'un bleu magnifique ; il est employé par les peintres ; c'est lui qui colore la *turquoise*, la *pierre d'Arménie*, usitée jadis à l'intérieur comme vomitif, et à l'extérieur comme dessiccatif (1). Le *bleu de montagne* en est une variété ; les *cendres bleues natives*, placées par les anciens au nombre des corrodants, une autre variété pulvérulente.

Sous-carbonate de cuivre spontané, vert-de-gris naturel, *ærugo* proprement dit, *patine* des antiquaires. Ce sel, absolument insoluble dans l'eau, mais très-soluble dans la graisse, les acides, etc., se forme journellement sous nos yeux à la surface du cuivre et de ses alliages au contact de l'air humide ou de l'eau. C'est un poison moins violent que le verdet du commerce (Drouard), mais analogue d'action, et que le crime a quelquefois employé pour ses desseins. Il paraît être usité en peinture.

Sous-carbonate de cuivre artificiel. On l'obtient en précipitant une solution de sulfate de cuivre par du sous-carbonate de potasse ; il sert à préparer le sous-carbonate de cuivre ammoniacal. Les *cendres bleues artificielles* du commerce, employées pour la confection des papiers peints, sont un mélange de chaux et de ce sous-carbonate.

Les véritables propriétés médicinales de ces divers sous-carbonates sont peu connues ; ils sont insolubles et probablement moins actifs qu'on ne l'a cru. Le docteur Hutchinson, qui a écrit sur les névralgies, rapporte des observations de tics douloureux de la face guéris par le *carbonate de cuivre*. Richmond (*Bull. des Sc. méd.*, 1824, 153) l'a employé avec succès à la dose d'un gros par jour dans la même maladie ; Key (*Bull. des Sc. méd.* de Fér., XII, 315), qui en a donné par jour, pendant quinze jours consécutifs, une demi-once en trois fois, a guéri un tic qui datait de plusieurs années et avait résisté à la section du nerf sous-orbitaire et au sulfate de quinine. Déjà le docteur Elliotson l'avait prescrit à dose assez élevée ; on l'a vu produire une fois le ptyalisme. Nous ignorons auquel des sous-carbonates de cuivre se rapportent ces diverses observations.

(1) Morin. Mémoire sur l'azur des cendres bleues de la montagne d'Usson, en Auvergne, et son usage dans la médecine, communiqué en 1694 à l'Académie roy. des Sc.

Sous-carbonate de cuivre et d'ammoniaque. Quelques pharmacopées indiquent sous ce nom une combinaison de sous-carbonate de cuivre artificiel et de sous-carbonate d'ammoniaque liquide ; elle a été, dit-on, employée, dissoute dans de l'eau distillée, en injection, contre l'uréthrite chronique, et, en pilules, contre certaines fièvres anomales.

4° *Hydro-chlorates* ou *muriates*.

Hydro-chlorate de cuivre, Muriate et oximuriate de cuivre des auteurs. Il est en cristaux d'un vert gazon, très-déliquescents, très-solubles, fusibles, très-caustiques : préparé à froid, il est blanc (proto-chlorure hydraté), mais il bleuit promptement à l'air. La teinture verte de Stisser est une solution alcoolique de ce sel ; celle d'Helvétius n'en diffère que par l'addition d'un sixième d'ammoniaque liquide, qui lui donne la couleur bleue. Ce sont des stimulants actifs des organes digestifs, mais qui produisent des évacuations. Adr. Helvétius (*Traité des mal. les plus fréq.* Paris, 1704, in-12) a surtout préconisé ces deux teintures contre le rachitis et le carreau. Il donnait aux enfants la première par autant de gouttes qu'ils avaient d'années, doublait la dose s'il ne survenait point de nausées ; passait ensuite à la seconde, qu'il regardait comme plus incisive, plus apéritive ; puis alternait de huit jours leur emploi, en purgeant de temps à autre les malades. John recommande contre l'épilepsie une teinture éthérée de muriate de cuivre (V. Jourdan, *Pharmac. univ.*, I, 467).

Hydro-chlorate de cuivre et d'ammoniaque, Muriate de cuivre ammoniacal, ou hydro-chlorate d'ammoniaque cuivreux, et, plus anciennement, *Ens Veneris* (et non *Æs Veneris*), fleurs ammoniacales cuivrées, fleurs de sel ammoniac cuivreuses, et quelquefois aussi *Cuprum ammoniacum*, nom mieux appliqué à l'ammoniure de cuivre. Ce composé, préparé par sublimation de parties égales de muriate d'ammoniaque et d'oxide de cuivre privé de fer, n'est qu'un mélange de muriate d'ammoniaque et de muriate de cuivre, dans des proportions variables suivant le degré de chaleur, et par conséquent un médicament peu constant, infidèle, justement abandonné pour la teinture d'Helvétius. L'*Ens Veneris* de Boyle en différait par sa couleur d'un jaune-brun, due à du muriate de fer, provenant de la couperose bleue avec laquelle il le préparait : c'était d'ailleurs de véritable *Ens Martis*.

Ce sel, à l'état solide, a été conseillé contre l'épilepsie, à la dose de 2 à 10 grains plusieurs fois par jour, ce qui nous paraît considérable. A l'état liquide, on l'a donné à l'intérieur et à l'extérieur, dans les cachexies et les maladies vénériennes, où il est moins utile cependant, suivant Kœchlin, que les préparations mercurielles (*Bull. des Sc. méd.* de Fér., 1826, janvier, p. 44). Ce remède se rapproche beaucoup de la teinture bleue d'Helvétius dont nous

avons parlé dans l'article précédent. L'*Eau céleste*, employée comme collyre excitant et résolutif, est un mélange d'eau de chaux, de sel ammoniac et de verdet.

5° *Nitrate de cuivre* (*Nitras cupri*). Cristaux bleus, très-déliquescents, très-solubles dans l'eau, d'une saveur caustique, corrosifs, ordinairement formés par l'action directe de l'acide nitrique sur le cuivre. C'est un poison plus actif encore que le sulfate (Drouard). M. Chevallier dit l'avoir vu administrer avec succès dans des cas de maladies vénériennes qui avaient résisté au traitement mercuriel; on en donnait un huitième de grain par jour en pilule, avec de l'extrait de chiendent. En solution, on l'a employé pour des ulcères fongueux, et, très-étendu, en injections, contre la blennorrhagie chronique.

6° *Phosphate de cuivre*. Ce sel, qui existe dans la nature, est regardé, dit-on, par les Anglais, comme une des préparations de cuivre les plus innocentes, ce qu'explique en partie son insolubilité absolue.

7° *Sulfates de cuivre*. Il existe un sous-sulfate, peu connu, un sulfate neutre, cristallisé, analogue au suivant, mais contenant moins d'eau; enfin, un sursulfate et un sulfate ammoniacal, qui seuls sont employés en médecine.

Sur-sulfate ou *sulfate acide de cuivre*, vitriol de Chypre, couperose bleue, etc. Ce sel que, par abréviation, on nomme communément sulfate de cuivre, existe à l'état solide dans la nature, et aussi, en dissolution, dans les eaux voisines des mines de sulfure de cuivre, d'où on l'extrait par évaporation. On l'obtient encore par la calcination du sulfure de cuivre natif, ou enfin on le prépare artificiellement. Il est en gros cristaux, contenant près d'un tiers de leur poids d'eau, d'une belle couleur bleue, d'une saveur styptique métallique, très-désagréable, solubles dans quatre fois leur poids d'eau froide, blanchissant à l'air où ils s'effleurissent, formant, avec l'hydrochlorate d'ammoniaque, une encre de sympathie jaune, tant qu'elle est chaude, verte après son refroidissement, et, par leur union avec l'ammoniaque, le *sulfate de cuivre ammoniacal*, dont nous parlerons plus loin; ce sel enfin est décomposé par les alcalis, les terres, les sous-carbonates solubles, les sels de plomb, l'acétate de fer, les infusions de teintures végétales astringentes, etc., auxquels par conséquent il faut se garder de l'associer dans les formules médicinales. Pour l'emploi médical, on le purifie par une nouvelle cristallisation, ou même on en sépare la petite portion de sulfate de fer qu'il contient toujours dans le commerce. En pharmacie, on s'en sert avec l'alun, le nitre et le camphre pour préparer la *pierre bleue*, ou *pierre divine*; il entre aussi dans la *pierre miraculeuse* plus composée encore, dans divers collyres, etc. Dans les arts, il est employé à divers usages, et notamment pour la fabrication de l'encre, la teinture en noir, etc.

Mais une application bien dangereuse est celle qu'en ont faite quelquefois des liquoristes pour colorer en bleu des liqueurs de table (Chevallier), et celle qui en a été faite dans ces derniers temps en Belgique, en Angleterre et dans le nord de la France pour la fabrication du pain, dans la vue de faciliter la fermentation de la pâte, empêchée par le mélange frauduleux du froment avec des pommes de terre et diverses farines légumineuses, et aussi de masquer la coloration particulière qui en résulte. Vingt-six boulangers furent, dit-on, condamnés à Calais pour cette coupable falsification, dont, suivant des analyses exactes, la capitale n'a point été jusqu'ici le théâtre, et qui, d'après les essais de M. Barruel, est loin de remplir les vues de ceux qui se la permettaient, puisque la moindre addition de sulfate de cuivre empêche la fermentation panaire. On a cru d'abord pouvoir attribuer la présence du cuivre dans le pain à l'usage répandu dans certains pays de chauler le grain avec du sulfate de cuivre; mais, outre que cette explication serait insuffisante, vu l'abondance de ce sel dans le pain dont il s'agit, les aveux même des droguistes et des boulangers ont prouvé qu'il avait une origine plus directe. La source d'un usage si redoutable paraît être dans le nom d'*Alun bleu*, donné quelquefois jadis à l'alun de Rome, employé dans le même but, mais avec moins d'inconvénients, et que certains droguistes de nos jours ont cru applicable au sulfate de cuivre (Chevallier). Ce sel, dont on a mis jusqu'à 1 once par quintal de pâte, en guise de levure (ce qui fait près de 6 grains par livre), donne au pain un œil bleuâtre très-marqué; suivant M. Dehreims, pharmacien à Saint-Omer, il y est complétement transformé en dento-acétate de cuivre quand la proportion en est faible, ou partiellement lorsqu'elle est forte, il se dégage du gaz hydrogène sulfuré, etc., dernier phénomène révoqué en doute par M. Henry, dans un rapport récemment lu à l'Académie royale de médecine sur cet objet. Pour reconnaître cette sophistication, il faut dessécher, calciner, et enfin incinérer et porphyriser le pain suspect; en traiter les cendres par l'acide nitrique, et essayer ensuite cette solution par les réactifs propres à déceler la présence du cuivre, tels que l'hydro-cyanate de potasse et de fer, l'arsénite de potasse, les alcalis, etc. (Voy. plus haut. Souvent il suffit de plonger le pain dans une dissolution d'hydro-cyanate ferruré de potasse, pour que la teinte rosée qu'il prend dévoile la présence du cuivre.

Les dangers d'un tel aliment, l'influence qu'il a dû avoir sur la santé des populations qui en on fait usage, sont faciles à concevoir, puisque le sulfate de cuivre est un des sels cuivreux les plus actifs, et, en général, un des poisons les plus redoutables : il a cependant été employé à haute dose, comme l'acétate, dans les empoisonnements par l'opium et l'arsenic; mais c'est comme vomitif, et non comme antidote, qu'il paraît avoir agi dans ce cas. Alex. Marcet rapporte (*Trans. médico-chir. de la Soc. de méd. et de chir. de Londres*, t. I, trad. 1809) un cas d'empoisonnement par 6 onces de laudanum, où 1 gros 1/2 de sulfate de zinc n'ayant procuré que de faibles vomissements, on ne craignit pas de donner 15 gr. de sulfate de cuivre, qui firent vomir aussitôt, et sauvèrent le malade agonisant.

Les Anglais ont en effet beaucoup employé ce sel, comme vomitif, depuis le dernier siècle ; Alston (*Lectures on materia méd.*, II), Hahnemann et d'autres, le préféraient même à l'émétique, comme ne débilitant pas l'estomac : on le donne dans ce but, dissous, soit dans l'eau, soit comme le faisait Fréd. Hoffmann, dans du bouillon, à la dose d'un à deux grains et quelquefois davantage ; en général il vaut mieux, lorsqu'on l'emploie comme vomitif, forcer un peu la dose, plus l'effet est complet, moins les suites de l'action locale de ce sel sont à craindre.

C'est comme tel peut-être, ou en général comme évacuant ou comme dérivatif, qu'il s'est montré quelquefois utile dans l'hydropisie, au dire de Wight (*Anc. Journ. de méd.*, LXXXI, 196); dans l'épilepsie, d'après Weismann (*Id.*, VIII, 276, XI, 45), et Winter, médecin de Stuttgard, qui en a donné avec succès jusqu'à 4 grains à un enfant, et 9 à un adulte ; dans le croup, où il a été préconisé par le docteur Hoffmann, médecin du grand duc de Hesse, qui assure avoir constamment réussi en l'administrant en poudre avec du sucre, à la dose d'un quart, d'un demi-grain et plus, selon l'âge, et à des intervalles de deux heures, en y joignant la saignée lorsque le mal a envahi le larynx, et en continuant d'ailleurs l'emploi du remède, associé alors à la digitale, jusqu'à guérison parfaite, sans s'arrêter au premier amendement qu'il détermine ; enfin dans la phthisie scrophuleuse, où les Anglais et les Américains ont coutume d'employer les vomitifs. Isaac Senter qui l'associait, dans ce cas, à l'ipécacuanha, en réitérait l'administration tous les deux ou trois jours, l'a trouvé plus efficace que le tartre stibié (*Mém. de la Soc. philos. de Manchester*, 1794 ; Voy. *Rec. périod. de la Soc. de méd.*, II, 157); le docteur Th. Maryat le donnait, au début de cette affection, à la dose de 2 grains 1/2 avec autant d'émétique; et le docteur S. F. Simons (*Pratical obs.*, London, 1780, in-8°) l'administrait sans aucun mélange, mais à très-petite dose. Adair l'a aussi donné contre la phthisie, à dose non évacuante, et dans la vue de provoquer la résolution insensible des tubercules.

Pris à la dose d'un quart de grain à un demi-grain par jour en plusieurs fois, le sulfate de cuivre n'agit plus en effet comme vomitif. Les anciens le considéraient alors comme apéritif et anti-spasmodique. Il a été employé par Cullen contre l'épilepsie, et Chalmers, dans ses Considérations sur les maladies de la Caroline méridionale, dit en avoir retiré de bons effets dans ces cas : souvent alors on l'associait à des poudres aromatiques ou toniques (le quinquina, la canelle, etc.), et on le donnait contre les fièvres d'accès. La *poudre tonique* du docteur Smith est composée de sulfate de cuivre, de gomme kino et de gomme arabique.

L'usage extérieur du sulfate de cuivre n'a pas paru moins avantageux à beaucoup de médecins, mais n'est guère aujourd'hui plus en honneur parmi nous. Appliqués sur la peau, les cristaux de ce sel en produisent l'escarrification, sans qu'il y ait absorptiou produite, selon M. Smith, contredit par les expériences de M. Orfila (*Toxic. gén.*, I, 545). Dissous dans l'eau, il agit comme styptique ou comme stimulant sur les surfaces dénudées ou les membranes muqueuses ; de là l'emploi qu'on en a fait, en lotion, dans les ulcères des bords des paupières, les taies et autres affections chroniques des yeux; en injection, contre la blennorrhagie et les fleurs blanches atoniques (Weismann, *Loc. cit.;* Hahnemann, qui le dissout dans 32 fois son poids d'eau) ; ou enfin associé à 16 fois son poids d'axonge, pour appliquer sur les ulcères vénériens, dont Engelhardt le regarde comme le meilleur remède (*Clinique*, 28 février 1829), etc.

Sulfate de cuivre ammoniacal, sulfate de cuivre et d'ammoniaque, nommé souvent, à tort, *Cuprum ammoniacum*. On l'obtient, soit en saturant par l'ammoniaque une solution de sulfate acide de cuivre et précipitant par l'alcool rectifié le sel qui en résulte, soit en précipitant cette même solution par l'ammoniaque, redissolvant le précipité par un excès de cet alcali, et faisant évaporer. Ce sel est cristallin, d'un beau bleu, brillant, légèrement efflorescent à l'air, où il verdit. Il agit comme poison à la même dose que le vert-de-gris naturel (Drouard) Plus employé comme réactif que comme médicament, ce composé, analysé par Brandes (*Journ. de pharm.*, IX, 378), a toutefois été particulièrement recommandé contre diverses affections nerveuses, telles que l'épilepsie, la danse de Saint-Guy (Niemann), l'hystérie, et même l'hydropisie, les fièvres d'accès, les affections vermineuses, etc. Swédiaur, à l'exemple de Weismann, l'a donné aussi, en injection, contre la blennorrhée et la leucorrhée. Employé d'abord par Stisser dans l'ouvrage duquel Weismann en a puisé la connaissance, il l'a été par celui-ci dans la céphalée, et surtout l'épilepsie : Winter l'administrait particulièrement contre cette affection, dont il le regardait comme spécifique, en quoi il a été suivi par W. Batt, qui assure ne lui avoir jamais vu produire d'accidents. Nombre d'auteurs, parmi lesquels on cite Duncan, Cullen, Odier, Chaussier, etc., ont également rapporté des faits en sa faveur, quoiqu'ils l'aient vu échouer aussi : enfin, le docteur Urban (*Journ. d'Hufeland*, octobre 1827), a récemment publié cinq cas de guérison d'épilepsie par ce sel, donné avec de la gomme arabique à la dose de 1 à 2 grains par jour ; mais il a vu quelquefois des vomituritions forcer d'en suspendre l'emploi.

La dose, comme anti-spasmodique, est d'un quart de grain à un grain par jour, donné en pilule ou en solution, mais on peut l'élever graduellement jusqu'à 5 ou 8 grains, comme l'a fait M. Guersent.

IV. *Ammoniure de cuivre*, ou cuivre ammoniacal, *Cuprum ammoniacum* (dernier nom donné quelquefois, à tort, au sulfate de cuivre et d'ammoniaque, et au muriate de cuivre ammoniacal). L'ammoniaque, qui précipite d'abord le cuivre de ses dissolutions à l'état de deutoxide hydraté, redissout cet oxide lorsqu'on l'ajoute en excès, et forme une liqueur d'un bleu céleste admirable. C'est à la solution de cet oxide dans l'ammoniaque qu'est donné le nom d'ammoniure de cuivre, jadis *teinture bleue*, *teinture de*

cuivre de Lewis, *teinture de Vénus*, etc. Boerhaave, qui l'a introduit dans la thérapeutique, et qui l'employait comme diurétique contre l'hydropisie, maladie où Chalmer ne l'a pas trouvé moins efficace, le préparait avec un scrupule de cuivre et deux onces d'ammoniaque liquide; M. Chevallier, ayant eu à en préparer pour un praticien étranger, M. Brewen, qui en tirait, dit-il, un grand parti à l'intérieur contre la syphilis, et à l'extérieur contre les ulcères, employa 2 gros de tournure de cuivre pour la même quantité d'ammoniaque, et, après six jours de contact, filtra la solution plusieurs fois agitée dans l'intervalle. Cet ammoniure est la base d'une *Eau céleste* (*Aqua saphirina*), employée contre les ophthalmies chroniques. On le donne à l'intérieur, par gouttes (3 à 24), dans de l'eau miellée, dans de la tisane d'orge (Brewen) : pour l'usage extérieur, ce dernier praticien en mettait jusqu'à une once dans une pinte d'eau de sureau. Cullerier, et à son exemple M. Cullerier neveu, ont quelquefois employé un mélange d'ammoniure de cuivre et de nitrate de mercure contre les ulcères vénériens qui résistent au mercure : c'est là, à ce qu'il paraît, la *Liqueur cuivreuse mercurielle* du docteur Kœchlin, de Zurich.

V. *Sulfure de cuivre*. Il existe abondamment dans la nature, où il présente diverses variétés dont il en est qui ont presque l'éclat de l'or. Dû à l'art, c'est un des *Æs ustum* des anciens, nom appliqué aussi, comme on l'a vu, à un mélange d'oxides, ainsi qu'à un composé de peroxide et peut-être de proto-chlorure de cuivre. Quant au prétendu *Sulphur cupri* de la pharmacopée de Wurzbourg, dont J.-B. Pasquallati (*Diss. de epilepsiâ*, Vindob., 1766, in-8°) a vanté l'usage intérieur contre l'épilepsie, affection où Greding ne l'a pas trouvé aussi efficace (J.-F. Gmelin, *Apparatus medic.*, II, 344), ce n'est qu'un mélange de cuivre et d'oxide de mercure. De nouvelles recherches ont prouvé à M. Orfila que le sulfure de cuivre, même à très haute dose, n'est pas vénéneux (*Arch. gén. de méd.*, mars 1829). On dit (*Bull. des Sc. méd.* de Fér., II, 147) que le Dr Frish de Nyborg l'a employé avec succès dans quatre cas de croup, à dose vomitive de 2 à 4 grains, et comme altérant par quart de grain ou par demi-grain, en potion, associé à des sudorifiques : peut-être s'agit-il ici du sulfate, que l'on nous dit avoir été employé dans la même circonstance.

Tous ces composés cuivreux, au reste, ont tant d'analogie les uns avec les autres, ils paraissent doués de propriétés si analogues, qu'ils ont la plupart été expérimentés dans les mêmes circonstances, et que plus d'un auteur a rapporté aux uns ce qui avait été réellement écrit des autres. Cette confusion, presque inévitable, est peu grave, aujourd'hui surtout que l'usage en est presque généralement abandonné, à l'intérieur surtout, et qu'il est nombre de praticiens exercés qui jamais peut-être n'ont eu occasion d'inscrire le mot cuivre dans une seule de leurs formules médicinales. Peut-être cependant un tel décri est-il trop absolu, et faut-il regretter que des essais méthodiques, multipliés, faits d'ailleurs, avec toute la prudence qu'exige toujours l'administration des substances essentiellement vénéneuses, ne soient pas encore venus nous apprendre ce qu'il faut en définitive penser des médicaments cuivreux dans le traitement de tant d'affections incurables où ils ont été recommandés, le cancer, la phthisie et l'épilepsie, par exemple. Nous nous garderons toutefois d'en encourager l'emploi à dose vomitive, convaincu que, pour produire ce genre de médication, nous avons des moyens à la fois aussi sûrs et moins dangereux; mais nous rappellerons, en terminant, que, donnés à doses réfractées et soutenues, les composés cuivreux paraissent produire une excitation générale des systèmes sanguins et nerveux, et plus tard du système lymphatique, qui peut trouver son application dans le traitement de diverses affections chroniques, trop banalement abandonnées aujourd'hui à l'influence des adoucissants et à l'impuissante action de la nature. Au reste, de tous les composés cuivreux que nous venons de passer en revue, le sous-carbonate artificiel, l'un des moins actifs, l'ammoniure, un des plus constants, des plus faciles à manier, et des plus utiles, peut-être à raison même de l'ammoniaque en excès qu'il contient, et dont l'efficacité a été elle-même reconnue dans quelques-uns des cas dont il s'agit; enfin le sulfate ammoniacal, le sulfate acide et peut-être l'acétate neutre de cuivre, sont les seuls qui méritent d'être expérimentés.

Jasche. *De cupri origine et usu*. Diss. Giessæ, 1715, in-4° — Schulze (J.-H.). *Mors in ollâ, seu metallicum contagium in ciborum, potuum et medicamentorum præparatione ac asservatione cavendum*. Resp. Anhalt. Altorfii, 1722, in-4°. — Quellmalz (S.-T.). *De vasis æneis coquinæ famulantibus*. Lipsiæ, 1753, in-4°. — Russel (B.) *De cupro*. Diss. Edinburgi, 1759, in-8°. — Hueber (G. G.-L.). *De ænea culinariâ supellectili*. Argent., 1766, in-4°. — Thiéry (F.). *An ab omni re cibaria vasa ænea prorsus ablegunda?* affirm. præses C. Falconet. Parisiis, 1749, in-4°. (*Anc. Journ. de méd.*, II, 150, avec la trad. française) *Id. Auctior.* præses F. Thiéry. Resp. J.-C. Desessarts. Paris, 1767, in-4°.) — Falconer (G.). *Observations and experiments on the poison of copper*. Londres, 1774, in-8°. — Weitzenbreyer (C.-G.). *De cupro medicato*. Diss. Erfordiæ, 1783, in-4°. — Blizard (G.). *Experiments and observations on the danger of copper and bellmetal in pharmaceutical and chemical preparations*. Londres, 1786, in-8°. — Busch (C.-F.-G.). *Diss. inaug. medica exhibens noxas ex incauto vasorum æneorum usu profluentes, exemplis atque experimentis quibusdam illustratas*. Gottingæ, 1790, in-8°. — Drouard (C.-R.). Expér. et obs. sur l'empoisonnement par l'oxide de cuivre (vert-de-gris) et par quelques sels cuivreux. Diss. Paris, an x (1802), in-8°. — Gallet. Obs. sur les bons effets du sucre contre l'empoisonnement causé par l'oxide de cuivre (*Ann. de Montp.*, I, P. 2, p. 47. Voyez aussi I, P. 1, p. 297; et VII, P. 1, p. 453). — Fallot. Note sur l'empoisonnement du pain par le sulfate de cuivre (*Bull. des Sc. méd.* de Fér., XVIII, 414, 472).

CUIVRE AMMONIACAL. Solution de deutoxide de cuivre dans l'ammoniaque.

— BLANC Divers alliages dont le cuivre et l'arsenic font la base, ont reçu ce nom.

— CARBONATÉ. Voy. *Sous-carbonate de cuivre*.

— FAUX. Nom donné au nickel vers la fin du 17e siècle.

— JAUNE. Alliage de cuivre et de zinc. Voy. ce mot.

PYRITEUX OU SULFURE DE CUIVRE. Voy. *Cuivre*.

— DE ROSETTE. Voy. *Cuivre*.

— SULFATÉ. Voy. *Sulfate acide de cuivre*.

CUJAVUS DOMESTICA. Nom du gouyavier, *Psidium pyriferum*, L., dans Rumphius. Le *P. pomiferum*, L., est pour lui le *Cujavus agrestis* (*Amb.* I, *cap.* 41 et 42).

CUJETE. Nom indien du calebassier, *Crescentia Cujete*, L.

CUKIEA. Nom polonais du *Sucre*.

CUKIOR OLOWIANY. Un des noms polonais du *Proto-acétate de plomb*.

CUKR. Nom bohême du *Sucre*.

CUL D'ANE. Un des noms de l'*Actinia equina*, L.

— BLANC. Nom vulgaire de divers oiseaux, tels que la bécassine, *Scolopax Gallinago*, L.; le motteux, *Motacilla œnanthe*, L., etc.

— DE CHEVAL. Un des noms de l'*Actinia judaica*, L.

— DE CHIEN. Un des noms de la nèfle, *Mespilus Amelanchier*, L.

— DE NÉGRESSE. Un des noms du *Lodoicea sechellarum*, Labill.

— RACE. Voy. *Curage*.

— TOUT NUD. Un des noms du colchique, *Colchicum autumnale*, L.

CULAKA. Un des noms sanscrits de la *Noix vomique*.

CULCAS. Un des noms arabes de la colocase, *Arum Colocasia*, L.

CULEBRILLA. Nom espagnol de la couleuvre. Voy. *Coluber*.

CULEN, CULLEN. Noms du *Psoralea glandulosa*, L., au Chili.

— JAUNE. Molina donne ce nom à une variété du *Psoralea glandulosa*, que Poiret appelle *Psoralea Cullen* (*Encyclop. méth.*, bot., V, 686).

CULEX. Nom du psyllium, *Plantago Psyllium* L., dans Pline.

CULEX, Cousins. Genre d'insectes de l'ordre des Diptères, bien connu par les tourments que la piqûre de plusieurs de ses espèces nous font éprouver durant l'été. La plus connue et la plus commune dans nos climats est le *C. pipiens*, L.; mais d'autres, les *C. pulicaris, reptans, annulatus*, ainsi que les moustiques et les maringouins des pays chauds, qui paraissent s'y rapporter, ne sont pas moins insupportables. Quelquefois l'application de la salive, de l'eau salée, de l'ammoniaque, du suc de citron, du vinaigre, etc., et surtout de l'eau froide, suffit pour calmer les insupportables démangeaisons provoquées par la piqûre de ces insectes. M. H. Cloquet (*Faune med.*, IV, 264) a décrit fort au long et les armes de cet insecte et les phénomènes dont s'accompagnent ses blessures, et les moyens inventés pour s'en garantir, et les remèdes qu'elles réclament. Ce dernier objet seul nous appartient. Inciser la petite tumeur avec la pointe d'une lancette, appliquer des compresses d'eau de Goulard, ne point se gratter; tels sont en résumé les moyens les plus efficaces.

CULI-BAN. Nom indien dont on a fait culilaban, *Laurus Culilaban*, L.

CULILABAN, CULILAWAN. Noms indiens du *Laurus Culilaban*, L.

CULILABOO. Nom portugais du *Laurus Culilaban*, L.

CULIT-API. Nom malais d'une rubiacée indéterminée, dont l'écorce d'une saveur âcre, brûlante, s'emploie pour parfumer la chevelure. C'est le *Cortex igneus* de Rumphius (*Auctuarium*, c. XV).

CULL. Un des noms anglais du chabot, *Cottus Gobio*, L.

CULLÉ. Nom que porte, au Chili, l'*Oxalis racemosa*, Savigni.

CULLEN. Voy. *Culen*.

CULOTTE DE SUISSE. Un des noms de la grenadille, *Passiflora cærulea*, L.

CULTE FISH BON. Nom anglais de l'*Os de sèche*.

CULTIVATED PINETREE. Nom anglais du *Pinus Pinea*, L.

CUMAN. Un des noms arabes du grenadier, *Punica Granatum*, L.

CUMANA. Arbre indien dont le fruit, qui ressemble à la mûre, sert à faire un sirop très-utile dans la toux et l'enrouement.

CUMANDA. Nom de diverses espèces de haricots au Brésil.

CUMAVI. Nom brame d'une variété de l'*Aloes perfoliata*, L.

CUMBARG-SORY. Nom du *Sida hirta*, L. à Java.

CUMBI PISIN. Nom indien d'une gomme-résine semblable à la myrrhe, et possédant des propriétés analogues à celles de cette substance, mais plus active, ce qui oblige de la prescrire à plus petite dose. On l'emploie, à l'extérieur, dissoute dans l'esprit-de-vin, pour déterger les ulcères de mauvaise nature. On peut la donner à la place du baume du Pérou, pour arrêter les progrès des affections gangréneuses si fréquentes dans les pays chauds, etc. (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 89).

CUMEN. Nom arabe d'un oiseau à la chair duquel Rhasis attribue des propriétés analogues à celles de la perdrix, et qu'on soupçonne être la caille, *Tetrao Coturnix*, L.

CUMIN. Nom du *Cuminum Cyminum*, L.

— D'ÉTHIOPIE. Nom que porte, dans Hippocrate, le *Thadsia Asclepium*, L.

— NOIR. Nom de la semence du *Nigella sativa*, L.

— DES PRÉS. Nom du *Carum Carvi*, L.

— ROYAL. Nom du *Sison Ammi*, L.

CUMINHO. Nom portugais du *Cuminum Cyminum*, L.

CUMINO. Nom italien du *Cuminum Cyminum*, L.

CUMINOIDES, off. Nom du *Lagœcia cuminoides*, L., dans quelques auteurs.

CUMINUM. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la pentandrie digynie.

C. Cyminum, L., Cumin (*Flore méd.*, III, f. 142). C'est une petite plante annuelle, à feuilles composées, à folioles sétacées, connue et employée par les anciens, naturelle à l'Asie mineure, à l'Égypte, à la Nubie, aux îles de l'Archipel, à la Sicile, à Malte, etc. On la cultive dans ce dernier pays pour ses fruits, qui sont ovoïdes-allongés, marqués de lignes qui se prolongent en une pointe au sommet, ce qui distingue cette semence de celle de toutes les autres Ombellifères, rudes ou pubescentes entre ces lignes, de couleur roussâtres, avec les styles persistants. Leur odeur est forte, fatigante; leur saveur chaude, amère, désagréable. Si on les distille à l'eau, il passe une huile essentielle abondante, jaune, piquante, qui participe de l'odeur rebutante des semences; lorsqu'elle est très-ancienne, elle devient acide et contient de l'acide succinique, d'après M. Chevallier. Les semences de cumin sont employées dans les aliments par les peuples du nord, qui en mettent dans le pain, le fromage, les ragoûts, etc. Elles ont les propriétés de l'anis et du fenouil, et sont, ainsi que ces fruits, des stimulants aromatiques chauds, qu'on donne comme stomachiques, emménagogues, résolutifs, etc. Cullen les regarde comme le plus puissant des carminatifs, et Desbois de Roche-

fort comme un sudorifique excellent. La médecine vétérinaire en emploie plus que celle de l'homme. La dose pour celui-ci est depuis un demi-gros jusqu'à un gros en infusion dans une livre d'eau. Elles font partie des quatre semences chaudes. On en applique en sachet sur les engorgements froids des mamelles, des testicules, sur les scrophules; on en injecte l'infusion dans le conduit auditif contre la dureté de l'ouïe. Il en entre dans la composition d'un emplâtre dit *Emplâtre de cumin*.

Il croît naturellement en Espagne une espèce de Cumin à semences garnies de poils, que nous avons nommée *C. hispanicum*, et décrite sous ce nom dans le tome IV du *Prodromus* de M. De Candolle.

Ehrmann (J.G.). *Diss. de cumino*. Argentorati, 1733, in-4°.

Cumisum pratense, off. Nom officinal du carvi, *Carum Carvi*, L. (Voy. ce mot).

Cumuna. Un des noms d'une variété du chou dans Pline.

Cumane. Fruit indien que l'on mange pour se guérir du mal de tête (Ray, *Hist. plant.*).

Cucumber. Nom anglais du concombre, *Cucumis sativus*, L.

Cundengatrie vayr. Nom tamoul du *Solanum Jacquini*, L.

Cunbar. Nom de l'alpiste, *Phalaris canariensis*, L., à Malte.

Cunhit, Cunhie, Cunjet. Noms malais du curcuma, *Curcuma longa*, L.

Cunicella. Nom ancien de la prêle, *Equisetum arvense*, L.

Cuniculus. Nom latin du lapin, *Lepus Cuniculus*, L.

Cunila. Pline désigne, sous ce nom, plusieurs plantes qu'il caractérise par des épithètes particulières; ainsi son *C. sativa* paraît être la sarriète, *Satureia hortensis*, L.; son *C. bubaln* est l'origan, *Origanum vulgare*, L.; son *C. gallinacea*, l'*Origanum heracleoticum*, et son *C. mascula* ou *cunilago*, l'*Inula dysenterica*, L.

Cunila mariana, L. Cette plante, labiée, et de la diandrie monogynie, passe pour fébrifuge dans l'Amérique septentrionale, sa patrie.

Cunizago. Nom italien du *Conyza squarrosa*, L.

Cunja korat. Nom tamoul de l'*Ocymum album*, L.

Cuntur. Nom péruvien du grand vautour des Andes, *Vultur Gryphus*, L.

Cup. Limonade vineuse des Anglais (*Journ. de pharm.*, VI, 395).

— moss. Nom anglais du *Lichen pyxidatus*, L.

Cupani. Voy. *Cupania*.

Cupania americana, L. (*C. glabra*, Sw.). Arbre nommé châtaignier d'Amérique, de la forme épineuse de l'enveloppe de ses fruits; il croît aux Antilles; l'extrait de ses feuilles est lithontriptique, utile dans le catarrhe vésical (Descourtilz, *Flore méd. des Antilles*, II, 89). Les amandes, au nombre de 3 ou 4, ressemblent à des pignons, sont oléagineuses, douces, et se mangent grillées (Labat, *Nouv. voyage*, IV, 357). On les dit utiles dans la dysenterie. Ce bel arbre, qui est congénère de l'*Akesia*, et identique avec l'*A. africana*, Tuss., suivant M. Cambessède, appartient à la famille des Sapindacées et à l'octandrie monogynie de Linné. Le *C. apetala*, Labill., fournit une belle gomme blanche (Labillardière, *Sertum austro-caledonicum*, p. 72).

CUPHEA. Genre de plantes de la famille des Salicariées, de la dodécandrie monogynie, qui renferme des herbes ou arbrisseaux visqueux, habitant l'Amérique méridionale. Les *C. antisyphilitica*, Kunth, et *C. microphylla*, Kunth, sont employés dans la syphilis et la gonorrhée, en décoction, dans ce pays. Le premier y porte le nom de *Chiagari* (*Nova gen. et Spec.*, VI, 201, 203).

Cupidone. Un des noms du *Catananche cærulea*, L. (Voy. ce mot.)

CUPRESSUS. Genre de la famille des Conifères, de la monoécie monadelphie, qui doit son nom à l'île de Chypre ou de Vénus, κυπρος.

C. disticha, L., voy. *Schubertia disticha*, Mirb.

C. sempervirens, Lin., Cyprès; Cyprès pyramidal (*Flore méd.*, III, f. 147). Cet arbre croît naturellement dans les îles de l'Archipel grec, l'Orient, le midi de la France, etc.; on le cultive dans les jardins d'ornements, où il fait le plus bel effet par ses branches serrées en pyramide et son tronc élevé; dès la plus haute antiquité on l'employait à orner les tombeaux et on y plaçait surtout la variété à rameaux tombants, qui est assez rare aujourd'hui, ce qui fait regarder encore de nos jours cet arbre, chanté par Delille, comme le symbole de la douleur. Ses petites feuilles imbriquées, subulées, persistantes, sont d'un vert sombre et d'une odeur pénétrante. Matthiole dit qu'il fournit, dans les climats chauds, une espèce de résine térébinthacée, comme la plupart des arbres de cette famille. Il porte des fruits secs, sphériques, de couleur rousse, appelés improprement *noix de cyprès*, et formés chacun de plusieurs têtes de clous jointes par les bords et réunis par la pointe, d'une saveur acerbe très-prononcée et amère étant verts; ils ne sont complétement mûrs qu'après l'hiver, ainsi que la plupart des cônes. Les anciens regardaient les cyprès comme purifiant l'air: aussi envoyaient-ils les malades, et surtout les phthisiques, dans l'île de Candie pour respirer sous leur ombrage.

Le bois du cyprès, d'un jaune rouge, a une grande dureté et se conserve des temps considérables: les Égyptiens en faisaient des sépulcres de momies; et les Grecs des statues des dieux. Les portes du temple d'Éphèse, celles de Saint-Pierre de Rome, qui durèrent onze cents ans, en étaient faites. Il était regardé comme si précieux, que, dans l'île de Candie, on le surnommait *Dos filiæ*, parce qu'on mariait les filles avec leur produit. Hippocrate faisait usage de ce bois dans les affections utérines. On met les rameaux de cyprès dans les étoffes de laine, dans le midi, d'après le conseil de Matthiole, pour les empêcher d'être rongées par les vers, ce qui a porté M. Lichenstein, de Berlin, à se servir de l'huile essentielle de cet arbre pour la conservation des animaux empaillés, et Hufeland à la prescrire contre les vers humains, ce qu'il paraît avoir fait avec succès (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, IV, 82). Pline dit (*lib.* XXIV, *c.* 55) que la décoction des feuilles est bonne contre la morsure des serpents étant bue. On mêle ces feuilles avec du sucre, selon Matthiole,

comme vermifuge, pour les enfants (*Comm. lib.* I, *c.* LXXXVI).

La stypticité et l'amertume des noix de cyprès les a fait employer comme astringentes par Galien dans les flux de ventre, et d'autres médecins depuis en ont fait le même usage dans cette affection ainsi que dans les hémorrhagies, etc.; mais c'est surtout contre les fièvres intermittentes qu'on les a prescrites. Pascole les donnait comme fébrifuges, en bol ou en infusion, à la dose d'un demi-gros, et Lanzoni les a même vantées, dans ce cas, à l'égal du quinquina. On les a louées également comme stomachiques, vulnéraires, toniques, etc. Dioscoride recommande les feuilles et les fruits pilés, ou leur décoction vineuse (*lib.* I, LXXXVI), appliquées sur les hernies pour en opérer la réduction, ce qui serait très-contraire si elles étaient étranglées et enflammées. La dose des noix ou galbules de cyprès est d'un gros en poudre, et du double en infusion. Aujourd'hui le cyprès n'est plus d'aucun usage en médecine; les noix entrent cependant dans l'*Emplâtre contre la rupture* et l'*Onguent de la comtesse*, mais ces médicaments sont tombés eux-mêmes dans l'oubli le plus profond.

Garcin (L.). *A letter concerning the Cyprès of the ancients* (*Trans. philos.*, 1748, 564). — Fougeroux de Bondaroy. Mémoire sur les Cyprès, et sur ses avantages, etc. (*Mémoire de la Société d'agriculture*, 1786, 59).

CUPRUM. Un des noms latins du cuivre.

— ACETICUM. Nom latin du verdet et de l'acétate de cuivre.

— ACETO-CORROSUM. Un des noms latins du verdet.

— ÆRUGO. Nom linnéen de l'acétate neutre de cuivre. Voy. ce mot.

CUPRUM AMMONIACO-SULPHURICUM. Sous-sulfate de cuivre et d'ammoniaque.

— AMMONIACUM S. AMMONIACALE S. AMMONIATUM. Noms de l'ammoniure de cuivre, et, moins exactement, du sous-sulfate de cuivre et d'ammoniaque, ou de l'hydro-chlorate de cuivre et d'ammoniaque.

— ARMENUS, Pierre d'Arménie. Voy. *Sous-carbonate de cuivre*.

— CALCINATUM. Sous-carbonate de cuivre artificiel (Jourdan, *Pharmacopée univ.*, I, 461).

— SULPHURICO-AMMONIATUM. Sous-sulfate de cuivre et d'ammoniaque. Voy. ce mot.

— SULPHURICUM. Sulfate acide de cuivre. Voy. ce mot.

— VITRIOLATUM. Sulfate acide de cuivre. Voy. ce mot.

CURA. Nom que porte le vin de palmier dans quelques lieux des Indes.

CURA FAMIS. Méthode thérapeutique qui consiste essentiellement dans un régime sévère, borné à quelques onces d'aliments par jour, pour le traitement de diverses affections chroniques: nous l'avons déjà mentionnée au mot *Abstinence*. A ce que nous avons dit d'après Pouteau, de son application dans le cas de cancer, nous ajouterons que Winslow, Callisen, Bang, et plus récemment encore le docteur Struve, l'ont également préconisée dans cette maladie (V. *Bibl. méd.*, XXII, 48, une Note de M. Lullier sur ce point). M. Gerhard de Busch rapporte un cas où ce moyen avait presque guéri un malade qui y renonça trop tôt (*Journ. d'Hufeland*, fév. 1825). Cette méthode a surtout été préconisée en Suède et en Allemagne. Winslow, et, à son exemple, Osbeck (*Exposé de la Méth. pour guérir les malad. vénériennes dégénérées.* Stockholm, 1811), Schweigger, de Kœnigsberg (V. *Bibl. méd.*, LX, 400; et LXI, 100), Otto et Huber, etc., en ont signalé les avantages dans le traitement de la syphilis: le premier donnait en même temps la grande ciguë (*Conium maculatum*, L.), et le second le *Chærophyllum sylvestre*, L.; mais des expériences exactes ont prouvé qu'à la diète seule devaient être rapportés les effets obtenus (Schulz, *Obs. in diætam parcam, vulgò* Svælkur, Præs. Thunberg, 1814). Le *Cura famis* a aussi été appliqué avec succès, en Allemagne, dans diverses maladies chroniques, par le docteur Rust, qui cite un exemple de succès contre une chorée rebelle (*Journ. d'Hufeland et Harles*, janv. 1819). M. Girardot (Thèse) et M. Desruelles (*Bull. de la Soc. méd. d'Émulation*, 1822, 214) le croient particulièrement applicable au traitement des scrophules. La diète enfin, comme on le sait, fait partie essentielle de la méthode de Valsalva contre les anévrysmes; et l'on conçoit facilement son efficacité (établie d'ailleurs par un fait détaillé, observé par un médecin sur lui-même), dans le cas de corpulence excessive (*Gaz. de santé*, 21 mars 1816); mais nous n'en devons pas moins insister de nouveau sur les dangers qui peuvent aussi résulter d'une abstinence exagérée ou mal réglée, surtout chez les malades que tourmente une faim dévorante et réelle: circonstance où nous la croyons susceptible de produire et un affaiblissement souvent irrémédiable, et même des lésions de l'estomac qu'à l'ouverture des corps on est ensuite porté à croire essentielles et propres à justifier la conduite du médecin, qu'elles accusent au contraire.

CURAGE. Un des noms du poivre d'eau, *Polygonum Hydropiper*, L. On le donne aussi, aux Antilles, au *Commelina Zanonia*, L.

CURAIJA. Nom hindou du codagapala, *Nerium antidysentericum*, L.

CURANGA (et non *Caranga* ou *Curania*). Genre de la famille des scrophulaires, de la diandrie monogynie, qui ne renferme qu'une espèce, le *C. amara*, Vahl, de saveur amère, employé à Amboine et à Java contre les fièvres tierces. C'est le *Scrophularia indica* et le *Daun Cucurangh* de Rumphius (*Amb.* V, 459, t. 170).

CURARE. Ce nom, qui veut dire poison dans le langage des naturels de l'Orénoque, est donné par eux à une composition qu'ils préparent avec le suc rapproché d'une liane, à laquelle ils ajoutent celui d'un autre végétal, appelé *Kiracaguero*, pour le rendre poisseux; c'est alors un extrait noir, solide, d'un aspect résineux; il se boursouffle au feu, brûle avec difficulté sans répandre d'odeur azotée. On le conserve dans des calebasses, car il est sujet à attirer l'humidité. Il se dissout complétement dans l'eau, et dans le sang s'il pénètre dans la circulation; aussi les guerriers, ainsi que les chasseurs, en empoisonnent-ils leurs flèches. Les plus gros oiseaux périssent en deux ou trois minutes lorsqu'ils sont atteints, et un cochon en dix à douze. Non-seulement la chair

des animaux ainsi tués n'est pas délétère, mais les missionnaires la disent plus délicate, et ils ont l'habitude, pour ce motif, de tuer les volailles avec ce poison. On connaît aussi le *Curare* à la Guiane, où il est employé comme stomachique à cause de son amertume, à petite dose. MM. de Humboldt et Bonpland, qui l'ont goûté, ne l'ont pas trouvé désagréable.

C'est l'abbé Salvadore Gily, dans son *Histoire de l'Amérique*, qui a fait connaître le premier ce poison, dont Oviédo a présenté le sel ou l'eau de mer comme le contrepoison. C'est à M. de Humboldt que nous devons des détails plus précis sur ce sujet. Les symptômes de l'empoisonnement par le *Curare* sont ceux des narcotico-âcres; il y a congestion cérébrale, vertiges, nausées, vomissements, engourdissement local; plus le poison est récent et plus il est dangereux. On ne connaît pas de remède spécial contre cette substance; les ammoniacaux, l'urine, le sucre, le sel, qui ont été indiqués, sont loin de mériter la réputation qu'on a voulu leur faire dans cette occasion (*Voyage aux régions équinox.*, II, 546). Cependant ce dernier a réussi, dans un cas, à M. Roulin (*Bull. des Sc. med.*, Férussac, XIX, 110). Il en fit avaler une solution à un dindon, et en frotta la plaie, ce qui le sauva. Le plus sûr ici c'est d'opérer comme dans les morsures vénéneuses des serpents, des chiens enragés; cautériser promptement la plaie ou y appliquer des ventouses continues, pour détruire le virus avant sa pénétration ou en empêcher l'absorption. MM. Boussingault et Roulin, qui ont analysé le *Curare*, y ont trouvé un principe amer qui n'est pas la strychnine, de l'acide acétique, de la gomme, une matière colorante rouge, des sels, etc. (*Ann. de chim.*, sept. 1828).

La plante qui sert à la préparation du *Curare* n'est pas exactement connue. C'est une liane que M. de Humboldt croit être une strychnée. M. Kunth pense qu'elle appartient au genre *Rouhamon* d'Aublet, voisin du *Strychnos*. M. Fée la regarde comme un *Lasiostoma*, qui en est congénère, de la famille des Apocynées. Willdenow avait cru qu'elle provenait du *Coriaria*. La moins admissible de toutes les conjectures est celle qui a voulu voir dans le nom de *Curare* et celui de *Cururu* la preuve que ce poison appartenait au *Paullinia Cururu*, L. (*Journ. de pharm.*, X, 23) de la famille des Sapindacées.

Il existe encore une autre espèce de *Curare*, qu'on nomme dans le pays *Curare destemplado*, parce qu'il est plus faible. Il ne fait qu'engourdir instantanément les animaux que l'on peut conserver vivants, en introduisant du sel dans leur blessure.

CURAT, KORRAT. Noms arabes du poireau, *Allium Porrum*, L.

CURATELLA CAMBAIBA, St.-Hil. Petit arbre de la famille des Dilléniacées, dont on emploie au Brésil la seconde écorce, qui est astringente, en décoction, pour laver les plaies (*plantes usuelles des bras.*, 5e livr.).

CURCAS. Nom indien du médicinier, *Jatropha Curcas*, L. Sous ce nom, Dujardin indique aussi un fruit des Indes, dont l'amande blanche, de la grosseur d'une aveline, a un goût de truffe (*Drogues*, 353).

CURCULIGO. Genre de la famille des Liliacées, de l'hexandrie monogynie, dont le nom vient d'une sorte de bec que portent les semences des espèces qu'il renferme, que l'on a comparé à celui des Charansons (*Curculio*). Le *C. orchioides*, Gærtn., a une racine mucilagineuse, un peu amère; on la donne, dans l'Inde, comme tonique, réduite en électuaire, à la dose d'une cuillerée, deux fois par jour. Seule, on la prescrit à celle de 2 gros dans du lait sucré. Le *C. stans*, Labill. qui croît à la Nouvelle-Calédonie, a ses racines alimentaires (*Sertum austro-caledonicum*).

CURCULIO. Genre linnéen d'insectes coléoptères tétramérés, nommé vulgairement Charanson, qui, aujourd'hui, en constitue plusieurs autres dont la distinction importe peu au thérapeutiste. Quelques espèces de *Curculio*, connues seulement par les dégâts qu'elles causent dans certaines matières alimentaires, ont déjà été mentionnées à l'article *Bruchus*. Plusieurs autres, rapportées maintenant aux genres *Lixus* et *Attelabus*, de la famille des Rhinocères, de M. Duméril, ont joui de quelque renom comme anti-odontalgiques. Tel est, en première ligne, le *C. anti-odontalgicus*, de Ranieri Gerbi, dont suivant ses nombreuses expériences, contredites pourtant par celles de Chaumeton, les larves communiquent aux doigts, qui en ont été soigneusement imprégnés, la faculté durable d'apaiser le mal des dents (V. *Dict. des Sc. méd.*, XXV, 295); tel est aussi le *C. jaceæ*, L., recommandé par Bechelli dans la même circonstance; tels sont enfin les *C. Bacchus*, L., et *C. betulæ*, L., employés par Comparini à la place des deux précédents.

Une autre espèce de *Curculio*, placée aussi dans le genre *Lixus*, le *C. paraplecticus*, L., auquel Linné attribuait la paraplégie qui, en Suède, attaque les chevaux qui font usage de *Phellandrium aquaticum*, L., avait fixé l'attention des médecins. Il en est de même depuis quelque temps à l'égard du charanson des blés (*Calandra granaria*, Deg.), signalé par Lémery comme hémostatique, étant brûlé et appliqué sur les plaies. Suivant M. Penault, pharmacien à Bourges, à qui on en doit l'analyse, il est vésicant ou du moins rubéfiant, forme 1/20e du blé employé à faire le pain dans le Berry, et est la cause des coliques nombreuses qui y règnent, résultats contestés par MM. Bonastre et Henry père, qui n'ont rien trouvé de vésicant dans cet insecte, dont ils ont répété l'analyse (*Journ. de pharm.*, XIII, 539, et *J. de chim. méd.*, octobre 1827, p. 515), mais sur l'exactitude desquels a, depuis, insisté M. Penault.

Le charanson le plus célèbre est le *C. palmarum*, L., rapporté maintenant avec le précédent au genre *Calandra*. La larve de cet insecte, connue généralement sous le nom de ver palmiste, est blanche, molle et atteint jusqu'à deux pouces de longueur; on la trouve en Afrique et surtout aux Antilles et

dans l'Amérique méridionale, dans le trônc des palmiers, du sagoutier surtout, dont elle dévore la moelle : c'est, à ce qu'il paraît, un des *Cossus* des anciens (V. plus haut ce mot). Mlle Mérian, le P. Labat, et un grand nombre de voyageurs en ont parlé comme d'un mets délicat, fort agréable lorsqu'on est parvenu à vaincre la répugnance qu'il inspire d'abord. La première rapporte qu'à Surinam cette larve, soit fraîche, soit conservée de diverses manières, est fort recherchée; dans quelques colonies on la confit dans des liqueurs fortes pour les tables opulentes. Le P. Labat la compare à un peloton de graisse de chapon, et la vante grillée et saupoudrée de croûte de pain rapée, assaisonnée de sel, de poivre, de muscade et de suc de citron. Il ajoute qu'exposée au soleil, elle laisse exsuder une huile, usitée dans le pays contre les hémorrhoïdes et les *douleurs froides* (*Voyage*, etc., I, 434).

CURCUM. Nom arabe du curcuma, *Curcuma longa*, L.

CURCUMA. Nom espagnol et italien du *Curcuma longa*, L.

CURCUMA. Genre de plantes de la famile des Drimyrrhizées, de la monandrie monogynie, dont le nom vient de son appellation arabe *Curkum*. On remarque que plusieurs végétaux de cette famille donnent la couleur jaune qu'on retrouve dans le *C. longa*, ce qui les a fait appeler du même nom par les voyageurs et apporté quelque confusion dans les auteurs. V. *Bang*.

C. americana, Lam. Voy. *Maranta allouya*, Aubl.

C. angustifolia, Roxb. On retire de sa racine de l'*Arrowroot*. V. ce mot.

C. longa, L. (*Amomum Curcuma*, Lam.), Curcuma (*Flore méd.*, III, f. 143). Cette plante croît dans l'Inde, et on l'y cultive aussi, de même qu'au Cap, d'après Thunberg, pour le commerce que l'on fait de ses racines, connues sous le nom de *Curcuma, Terra merita*, *Safran des Indes*, etc. Elles sont, dans le commerce, pesantes, ligneuses, de la longueur du doigt, tortueuses, noueuses, irrégulières, jaunes et efflorescentes, avec un écorce fine, rougeâtres en dedans, marquées de cercles concentriques, à cassure cirrheuse. Leur saveur est âcre; poivrée, aromatique, un peu amère. Elles teignent la salive en jaune, brûlent en pétillant et en répandant une fumée aromatique. Ces racines nous arrivent de l'Inde ordinairement mêlées de gingembre, et réciproquement. On en séparait autrefois les morceaux les plus arrondis, qu'on vendait sous le nom de Curcuma rond, *Curcuma rotunda,* et qu'on croyait être la racine d'une plante linnéenne de ce dernier nom, mais on a reconnu qu'elles appartenaient au *C. longa* et n'en étaient que des formes différentes. D'ailleurs le *Curcuma rotunda* de Linné est, suivant Roscoë, un *Kæmpferia*, qu'il désigne sous le nom de *K. ovata*, et ne fournit nullement le Curcuma rond, ce qui a été peut-être la source de l'erreur, les marchands ayant voulu avoir la racine de cette plante comme ils avaient celles du *C. longa* (cette dernière est figurée *Hort. Malab.*, II, t. 10.)

L'analyse du Curcuma, par MM. Vogel et Pelletier, y a démontré : une matière colorante particulière (V. *Curcumine*), de la gomme, de la fécule, une huile volatile odorante très-âcre, un peu d'hydro-chlorate de chaux et du ligneux (*Journ. de pharm.*, I, 289). M. John, qui en a donné une autre analyse, a obtenu des résultats à peu près semblables : huile volatile jaune, 1; jaune résineux, 10 à 11; jaune extractif, 12 à 14; gomme grise, 14; ligneux mêlé à une substance insoluble dans l'alcool, soluble dans la potasse, 57; eau et perte, 5 à 7.

Comme toutes les racines des Drimyrrhizées, le Curcuma est un stimulant aromatique très-actif, un excitant des voies digestives et du système sanguin. Dans l'Inde, on met cette racine comme condiment dans les aliments; on l'y confit étant jeune, ainsi qu'aux colonies, où on l'appelle *Herbe au mal d'estomac;* on la donne pour provoquer l'accouchement. Les médecins tamouls la prescrivent dans les diarrhées aqueuses, et Bontius affirme qu'à Java, on la conseille dans les affections mésentériques (Ainslie, *Mat. ind.*, I, 454). Cullen remarque qu'on l'ordonne quelquefois dans l'ictère, à cause de sa couleur jaune et par une sorte de signature (*Mat. méd.*, I, 25). Cette supposition qu'elle guérit l'ictère lui a fait accorder la propriété de dissoudre les autres embarras des viscères abdominaux. On l'emploie maintenant fort peu en médecine; elle entre dans l'*Eau générale*, etc. On a remarqué que les urines de ceux qui en font usage présentent une couleur plus foncée, qui passe au rouge en y ajoutant de la potasse caustique (*Journ. de méd. de Corvisart*, etc., XXVI), ce qui lui a fait accorder des propriétés diurétiques et même lithontriptiques. Les Chinois s'en servent comme sternutatoire; c'est un cosmétique pour les Indiens. Comme une partie de la couleur jaune de cette racine est soluble dans la graisse, on s'en sert en pharmacie pour teindre les onguents, les pommades, les huiles pharmaceutiques, les liqueurs alcooliques, etc. On l'unit parfois à l'indigo, et il se forme alors une couleur verte dont on se sert pour colorer en vert le *Populeum*, *l'Huile de laurier*, ce qui est une sophistication. La décoction de *Curcuma* est très-visqueuse à cause de la fécule et de la gomme qu'elle contient; elle est jaune brunâtre et amère. La dose de cette racine est d'un à deux gros en décoction et de moitié en nature.

C'est surtout dans l'art de la teinture qu'on se sert du *Curcuma*, à cause de la belle couleur jaune orangé qu'on en obtient, mais qui a peu de fixité; on s'en sert pour aviver l'écarlate, etc. On prépare un papier de curcuma qui devient rouge au contact des alcalis, et même à celui des acides sulfurique, nitrique, muriatique et boracique, d'après Trommsdorff, et qui sert de réactif.

Buechner (A.-E.). *Diss. de curcuma officinarum ejusque genuinis virtutibus;* resp. C.-C. Loeber. Halæ, 1748, in-4o.

C. Zedoaria, Roxb., Zédoaire (*Flore méd.*, VI, f. 349). Cette plante avait été attribuée par Linné à son *Kæmpferia rotunda;* mais, d'après l'examen de

Roxburg, auteur qui a écrit sur les lieux, et de Roscoë, qui a donné un travail sur les plantes de la famille des Drimyrrhizées, il paraît que c'est au végétal désigné qu'appartient la racine qu'on trouve dans le commerce sous le nom de zédoaire. On admettait autrefois un *Zédoaire rond* et un *long*; mais, comme pour le *Curcuma*, on a reconnu que c'était deux formes de la même racine. Ce qui a pu induire en erreur, c'est qu'il y a dans Linné un *Kæmpferia longa;* mais c'est une plante qui ne donne aucun produit à la médecine. M. Guibourt est d'avis, contre l'opinion reçue, que les zédoaires longue et ronde appartiennent à des végétaux différents qu'il n'indique pas, Le *C. Zedoaria*, Roxb., croît dans l'Inde dans les lieux sablonneux, à Ceylan, au Malabar, où il est nommé *acua* par les bramines.

Le zédoaire, dont le nom vient de celui qu'elle porte en arabe *djedouâr*, est en morceaux courts, demi-sphériques ou quart-sphériques, ce qui annonce la forme tubéreuse de cette racine, d'un blanc-grisâtre, durs, compactes, non vermoulus, avec des restes de radicules en dehors, dépourvus d'écorce, d'une odeur légèrement camphrée, d'une saveur chaude, piquante, amère; ils se cassent net, et montrent un intérieur rougeâtre, d'un aspect corné. Dans l'Inde, cette racine est condimentaire; on la confit comme le gingembre, et on la mange.

C'est un excitant des voies digestives, un bon stomachique, un excellent vermifuge, un alexipharmaque estimé, un sudorifique puissant, fort employé des Arabes, qui en ont les premiers fait connaître l'usage, et qu'on ordonne à l'intérieur dans la morsure des animaux venimeux. On dit qu'on en retire une huile essentielle, dense, épaisse, qui prend la forme du camphre, dont elle a l'odeur, et qui en est très-probablement. La zédoaire entre dans les eaux *thériacale*, *impériale*, *générale*, *hystérique*, les électuaires *Nicolaï*, *Philonium romanum*, l'*Orvietanum præstantius*, la *Poudre d'ambre*, etc., et sa résine, obtenue par les moyens chimiques, dans la *Thériaque céleste*. La dose est d'un à deux gros en boisson, et de moitié en nature.

On retire de la zédoaire une fécule comparable à l'arrow-root, qui provient du *Maranta arundinacea*, L., meilleure même, dit-on. Elle est employée avec succès dans l'Inde contre les diarrhées, dyssenteries, etc.

Quelques auteurs veulent que le *Zerumbet* ne soit pas distinct de la zédoaire ronde; cependant, d'après Roscoë, il appartient à une autre plante, le *Zingiber Zerumbeth*, Rosc. V. *Zingiber*.

Le *Haran-Kaha* d'Hermann, qui paraît être la zédoaire, passe chez les Indiens pour une panacée dans les maladies désespérées.

On observe parmi la zédoaire des morceaux jaunâtres qu'on a désignés sous le nom de *Zédoaire jaune*, que l'on croit appartenir au *Curcuma xanthorrhiza*, Roxb., qui est peut-être le cassumunar (*Zingiber Cassumunar*, Roxb.), ou tout simplement des fragments de *Curcuma*. —

CURCUMINE. Matière colorante du curcuma, d'un rouge-brunâtre, en état de concentration, d'un beau jaune lorsqu'elle est dissoute et étendue; elle paraît insipide d'abord, âcre et poivrée ensuite.

CUREDENT. On donne le nom d'herbe aux cure-dents, au *Daucus Visnaga*, L.

CUREMA. Poisson des eaux douces du Brésil, analogue à la truite, selon Marcgrave et Ray. C'est, à ce qu'il paraît, le *Salmo unimaculatus*, Bloch, dont la chair, blanche et feuilletée, est très-délicate.

CURMASI. Un des noms du laurier-cerise, *Prunus Lauro-Cerasus*, L.

CURMI. Un des noms de la bière (Lémery, *Dict. univ. des drogues*).

CURRADAPALA. Un des noms du *Nerium anti-dysentericum*, L.

CURRALEIRA. Un des noms du *Croton anti-syphiliticum*, Mart., au Brésil.

CURRELIUS. Nom de la caille, *Tetrao Coturnix*, L., dans quelques anciens auteurs.

CURSUMA, CURTUMA. Noms de la petite chélidoine, *Ficaria ranunculoides*, Roth, dans quelques auteurs anciens.

CURSUTE (*Cursuta*, offic.). Nom que porte, dans les pharmacopées du nord, le *Gentiana purpurea*, L., de skarsote, son nom norwégien.

CURLED DOCK. Nom anglais du *Rumex crispus*, L.

CURUBA. Nom brésilien du *Trichosanthes Anguina*, L.

CURUIRI. Sous ce nom, Marcgrave parle d'un arbre du Brésil, dont le fruit est une baie jaune ombiliquée, un peu plus petite que la groseille à maquereaux, contenant une ou deux semences, de saveur un peu astringente, qui est un manger agréable (*Bras.*, 110).

CURUQUIÈRES. Noms de l'*Arachis hypogæa*, L. chez les Maures.

CURURU-APE. Un des noms brésiliens du *Paullinia pinnata*, L.

CURURUCA. Poisson des rivières du Brésil, cité par Marcgrave comme bon à manger.

CUSCHUT, CUSCHUTA. Noms arabes du *Cassytha* Voy. ce mot.

CUSCUTA. Genre de plantes de la famille des Convolvulacées, de la tétrandrie monogynie; il renferme des végétaux parasites, venant sur les herbes ou les sous-arbrisseaux qu'ils font périr; leurs tiges filiformes, sans feuilles, sont de teinte feuille-morte, comme la plupart des plantes parasites. Le *C. americana*, Jacq., passe pour hépatique, apéritif, laxatif et hydragogue, aux Antilles (*Flore méd. des Antilles*, II, 334). Le *C. europæa*, L. (*Flore méd.*, III, 144), et probablement le *C. Epithymum*, L., qui n'en est qu'une variété, mentionnée par les anciens, nom sous lequel il y a plusieurs espèces confondues, pilé dans un mortier de bois, et donné à la dose d'une cuillerée à bouche, est usité contre la rage en Russie, d'après Pallas (*Bull. des Sc. méd.*, Féruss., avril 1828); Hippocrate et les Arabes le donnaient dans la phthisie pulmonaire; Frank, dans les obstructions. On le prescrit dans le rhumatisme, la goutte, l'hydropisie, etc. Cette petite plante inodore, un peu amère et astringente, paraît, suivant quelques-uns, contracter une partie des propriétés des plantes sur lesquelles elle croît, et alors on ne peut la prescrire sans connaître son origine, car ses propriétés sont différentes, suivant qu'elle vient sur

l'ortie, la luzerne, le thym, le lin, la pomme de terre, etc.; elle est inusitée aujourd'hui. La dose est d'un, deux à trois gros, en infusion; elle entre dans les électuaires *de psyllium*, la *confection Hamech*, le *sirop de chicorée*, etc.

Le suc des *C. miniata*, Mart., *C. racemosa*, Mart., et *C. umbellata*, Kunth, se donne dans l'enrouement, le crachement de sang, au Brésil, d'après Martius. On répand sa poudre, sèche, sur les plaies, pour en accélérer la guérison (*Journ. de chimie médic.*, V, 429).

Bilhard (J.-A.). *Diss. inaug. medica curiosa de cuscutâ*; præses G.-W. Wedel. Ienæ, 1715, in-4°. — Franck (J.). Éloge de la Cuscute (en allemand). Ulm. 1718, in-8°. — Faber (J). *Disputatio de nardo et epithymo adversus*, etc. Romæ, 1607, in-4°.

CUSHAT. Nom du pigeon ramier, *Columba Palumbus*, L., dans le nord de l'Angleterre.

CUSPARÉ. Un des noms de l'angusture, à Angostora, d'où M. de Humboldt l'avait appelée *Cusparia febrifuga*.

CUSSAMBI, CUSSAMBIUM. Noms du *Pistacia oleosa*, Lour., dans les Moluques.

CUSSO. Nom de l'*Hagenia abyssinica*, Lam., en Abyssinie.

CUSSUTA. Synonyme de *Cassytha* (Voy ce mot).

CUSTINE. Village de France (Meurthe), à 3 lieues N. de Nancy, appelé autrefois Condé. Carrère (*Cat.*, 498) y indique, avec doute, une source minérale.

CUTILIE. Fontaine froide d'Italie, dont Celse et Pline font mention, et où, de leur temps, on allait prendre les bains (James, *Dict.*).

CUTIO, CUTION. Noms des cloportes, dans quelques anciens auteurs. Voy. *Oniscus*.

CUTSCHULA. Un des noms orientaux de la noix vomique, *Strychnos Nux vomica*, L.

CUTSFOOT. Nom anglais de l'herbe au chat, *Gnaphalium dioicum*, L.

CUTT. Un des noms tamouls du cachou, *Acacia Catechu*, W.

CUTTOTOE. Nom de l'*Hedysarum hamatum*, L., en Guinée.

CUURDO. Nom de la canelle fine au Brésil.

CUVE DE VÉNUS. Un des noms du charbon à foulon, *Dipsacus fullonum*, L., de la cavité, parfois remplie de l'eau de pluie, qui résulte de la jonction de ses feuilles connées.

CUY. Animal domestique au Chili, dont la chair, suivant Molina, est blanche et très-agréable au goût. M. F. Cuvier (*Dict. des Sc. nat.*) le dit intermédiaire au cochon d'Inde et au lièvre.

CUSULA. Nom de l'alouette commune, *Alauda arvensis*, L., en grec moderne.

CUZZIFEL. Un des noms danois de la cochenille, *Coccus Cacti*, L.

CWRCABA. En Bohême ce nom désigne les bécasses (*Dict. des Sc. nat.*).

CYAMOS. Nom grec du *Nelumbium speciosum*, W., appelé *Cyamus* et Cyame par quelques auteurs latins ou français. C'est aussi le nom grec de la fève de marais, *Faba vulgaris*, Moench.

CYANATE. Sel composé d'acide cyanique et d'une base salifiable. L'urée, d'après de nouvelles recherches, paraît n'être qu'un cyanate d'ammoniaque, et peut être, par conséquent, formé de toutes pièces. Voyez *Urée*.

CYANELLA CAPENSIS, L. Les Hottentots mangent, au Cap, les oignons de cette plante, de la famille des Asphodèles, de l'hexandrie monogynie, après les avoir fait griller; ils les appellent *oignons de proie* et *rofloch* (Thunberg, *Voyage*, II, 16).

CYANIQUE (acide). Combinaison peu étudiée de cyanogène et d'oxigène, qui jouit des propriétés acides, mais nè doit être confondue ni avec l'acide hydro-cyanique, ni avec les autres acides cyaniques.

CYANO. Nom espagnol du bleuet, *Centaurea Cyanus*, L.

CYANOGÈNE, de κυανος, bleu, et γενομαι, j'engendre (azote carboné). Ce gaz permanent composé d'un volume de vapeur de carbone, et d'un demi-volume de gaz azote, condensés en un seul volume, ne présente aucun usage médical; mais, comme il est la base de composés fort importants en thérapeuthique, sinon quant à leur efficacité démontrée, du moins quant à leur extrême activité et à la fréquence de leur emploi depuis quelques années, nous ne saurions le passer sous silence. On l'obtient, d'après M. Gay-Lussac, à qui la découverte en est due (1815), en distillant du cyanure de mercure cristallisé, bien sec. Il est très-dense, incolore, doué d'une odeur vive, pénétrante, et toute particulière (comparée à celle de la moutarde par M. Coullon), susceptible de brûler en donnant une flamme d'un bleu pourpre, soluble dans l'eau, dans l'éther, et surtout dans l'alcool. Sa solution aqueuse rougit le tournesol, et précipite en bleu les sels de fer; elle s'altère facilement à l'air, en donnant lieu, par la réaction des principes de l'eau et du cyanogène les uns sur les autres, à du cyanate, de l'hydro-cyanate et du carbonate d'ammoniaque, et à un dépôt de charbon; les alcalis lui font éprouver le même changement, aussi ces nouveaux composés donnent-ils sur-le-champ du *bleu de Prusse* avec les dissolutions acides de fer.

D'après les expériences de M. Coullon, ce gaz exerce sur les animaux une action délétère, plus redoutable pour les petites que pour les grandes espèces, pour les animaux aériens à sang chaud, que pour les animaux à sang froid, etc. Cette action est aussi prompte que celle de l'acide hydro-cyanique, mais différente, comme le démontrent l'absence des convulsions, l'état presque naturel du système sanguin veineux, la coagulation du sang dans le cœur, la perte subite de la contractilité de cet organe, etc.

Le cyanogène, quoique composé binaire, fait fonction de corps simple dans ses diverses combinaisons; de là, et pour abréger, le nom simple aussi qu'on lui a imposé, contre les règles d'ailleurs de la nomenclature. Il est la base de plusieurs acides; le plus usité, celui qui va faire la matière principale de notre article, était connu jadis sous le nom d'*Acide prussique*; sa composition lui a fait donner celui d'*Acide hydro-cyanique*. Les autres (sans parler de l'acide cyanique, étranger à l'objet de notre ouvrage), sont l'*Acide ferro-cyanique* et l'*Acide sulfo-cyanique*, dont nous dirons d'abord quelques mots. Quant à l'acide *chloro-cyanique*, reconnu aujourd'hui pour un cyanure de chlore, nous en traiterons, ainsi que des autres cyanures, après avoir parlé de l'acide hydro-

cyanique, plusieurs de ces cyanures se transformant en hydro-cyanates au contact de l'eau (V. plus loin Des recherches récentes ont semblé montrer enfin que l'*urée* n'est qu'une combinaison d'eau et de cyanogène (W. Prout), ou un cyanate d'ammoniaque; mais son origine animale nous détermine à en renvoyer ailleurs l'histoire (V. *Urée*).

I. ACIDE FERRO-CYANIQUE (Thomson), ou *Acide chyazique ferruré* de Porett. Cet acide, composé de protoxide de fer et de cyanogène, suivant les uns, ou d'acide hydro-cyanique et de fer, suivant les autres, est d'un jaune citron, inodore; la lumière ou une chaleur modérée suffisent pour le décomposer. Il n'est d'aucun usage, mais plusieurs de ses combinaisons salines, connues jadis sous le nom de *Prussiates*, et aujourd'hui sous ceux d'*Hydro-cyanates triples*, d'*Hydro-cyanates ferrurés*, ou enfin de *Ferro-Cyanates*, dernier nom que nous adoptons, ont été expérimentées sous le point de vue médical; telles sont les deux suivantes, que la stabilité de leur composition rendrait bien préférable à plusieurs des cyanures ou hydro-cyanates qu'on a voulu substituer à l'acide hydro-cyanique, si d'ailleurs leur action se rapprochait réellement de celle de cet acide, ce qui ne paraît pas être.

1. *Ferro-cyanate de fer* (Thomson), ou *Bleu de Prusse*. Ce composé, considéré tour-à-tour comme un prussiate de fer, un cyanure de fer (Gay-Lussac), un hydro-cyanate de fer (Vauquelin), un hydro-cyanate double de protoxide et de peroxide de fer, un hydro-ferro-cyanate de peroxide de fer, un cyanure ferro-ferrique hydraté (Berzelius), etc., contient toujours, tel qu'on le trouve dans le commerce, 1/4 au moins, et quelquefois moitié de son poids d'alumine; de plus, suivant M. Berzelius, il renferme, lorsqu'on n'a pas employé d'acide pour le lavage, une autre espèce de bleu de Prusse avec excès d'acide, qui est soluble dans l'eau pure.

Quoi qu'il en soit, le beau bleu de Prusse est en petits pains carrés, de la couleur de l'indigo, à cassure cuivreuse comme lui, mais qui disparaît au lieu de s'aviver par le frottement de l'ongle; il est d'ailleurs plus pesant, et donne au feu des produits dans lesquels dominent l'acide hydro-cyanique, et un résidu noir pyrophorique, qu'on peut réduire, par la calcination à de l'oxide rouge de fer, et à de l'alumine.

Ce sel, le plus anciennement connu des composés cyaniques (1710), et dont la découverte est due à un préparateur de couleurs de Berlin, nommé Diesbach, est inaltérable à l'air, et n'est soluble ni dans l'eau ni dans l'alcool; les alcalis en séparent l'oxide rouge de fer (et l'alumine), et forment ainsi des ferro-cyanates alcalins. L'oxide rouge de mercure porte tout le fer au maximum d'oxidation, et donne un cyanure de mercure. Fort employé dans les arts comme matière colorante, en pharmacie, pour préparer le cyanure de mercure et l'acide hydro-cyanique, il l'est depuis quelque temps en médecine: pour ce dernier usage, on doit le choisir le plus foncé, c'est-à-dire le plus pur possible.

Quoique M. Coullon l'ait trouvé sans action sur plusieurs espèces d'animaux, il a été préconisé récemment dans le traitement de plusieurs maladies. C'est ainsi que le docteur Hasse (*Hufeland's journal*) l'a employé avec succès dans une épidémie de fièvres intermittentes qui a régné à Gustrow au printemps de 1827: après avoir évacué les malades, il administrait, durant l'apyrexie, de quatre en quatre heures, des prises contenant un grain de ce sel et un scrupule de poivre ou de moutarde en poudre; 4 à 6 doses dans la première intermission, 3 puis 2 dans les suivantes, ont généralement suffi. Le docteur W. Zollickoffer, de Baltimore (V. la bibliogr.), l'a trouvé aussi efficace dans les fièvres rémittentes et intermittentes que le quinquina, auquel il le préfère, comme dépourvu de saveur, comme pouvant être donné même dans le paroxysme, enfin comme agissant plus promptement, étant mieux supporté par l'estomac, et guérissant plus sûrement les récidives: il en donne 18 grains par jour en trois fois; 37 observations de guérison en attestent les avantages.

Le bleu de Prusse a été vanté aussi contre diverses affections nerveuses, telles que la chorée, où M. Burguet de Bordeaux en donne depuis 1/8e de grain jusqu'à 4 grains par jour, sans négliger d'ailleurs l'emploi des demi-bains et des applications réfrigérantes sur la tête (*Notice des travaux de la Soc. roy. de méd. de Bordeaux, pour* 1827, p. 71), et l'épilepsie (*Ibid.*). M. Kirckhoff a guéri aussi plusieurs épilepsies, sans lésion organique, avec ce sel, donné à la dose d'un demi-grain à 6 grains et plus par jour, secondé d'ailleurs au besoin des évacuations sanguines (*Journ. de chim. méd.*, III, 285). Enfin il a été administré par le docteur W. Zollickoffer (Extr. du *Journ. de Philad. de Chapmann*, août 1823; *Nouv. Bibl. méd.*, 1824, V, 494) contre la dyssenterie (diarrhée chronique?), à la dose de 4 grains, 7 à 8 fois par jour, en l'associant quelquefois au calomel.

2. *Ferro-cyanate de potasse* (Thomson). Ce sel, communément nommé prussiate de potasse, et qu'il ne faut pas confondre avec le cyanure de potassium dont nous parlerons plus loin, a été considéré successivement comme un hydro-cyanate ferruré ou un chyazate ferruré de potasse, comme un cyanure de potassium et de fer, etc.; on l'obtient en décomposant le bleu de Prusse par de la potasse qui en sépare le peroxide de fer. Il est en cristaux transparents, d'un beau jaune citrin, solubles dans quatre parties d'eau froide; la saveur en est amère et désagréable: c'est un réactif fort usité en chimie. Son action délétère a été constatée sur les animaux par plusieurs expérimentateurs (MM. Gazan, Coullon, etc.), et M. W.-J. Macneven, de New-York (*New-York med. and phys. journal*, n° 2), a reconnu qu'il résiste à l'action digestive, et peut être retrouvé soit dans le chyle, soit dans le sang, soit dans les diverses excrétions; mais le fait de M. Darcet (*Archiv. gén.*, VI, 304), qui, ayant avalé, par mégarde, une demi-livre d'une dissolution de ce sel, préparée comme réactif, n'en a éprouvé aucune incommodité, quoiqu'il n'ait bu

ensuite que quelques verres d'eau, démontre qu'il est peu redoutable pour l'homme. Ce composé, très-fixe, mériterait d'être étudié.

II. Acide sulfo-cyanique (Thomson), ou *Acide prussique sulfuré* (Vogel). Cet acide, découvert en 1808 par Porett, qui l'a nommé successivement *acide prusseux* et *acide chyazique sulfuré*, est considéré par les uns comme composé de cyanogène et de fer, par d'autres comme formé de ce même métal et d'acide hydro-cyanique; il paraît avoir été trouvé dans plusieurs fluides animaux. C'est un liquide incolore, d'une odeur piquante, comme acétique, qui, altéré par l'action de l'air et de la lumière, dépose du soufre, et qui, d'ailleurs, se comporte comme l'acide méconique avec les sels ferrugineux. Suivant M. le docteur Sœmmerring, ses effets sur les chiens se rapprochent beaucoup de ceux de l'acide prussique, auquel sa grande altérabilité ne le rendrait pas préférable pour l'usage médical : il le regarde, d'ailleurs, comme très-vénéneux. M. Mayer, prof. à l'Université de Bonn, qui l'a aussi expérimenté sur des animaux, a vu pourtant qu'il en fallait deux à quatre gros pour produire la mort, et qu'il agissait en enflammant l'estomac (*Bull. des Sc. méd.* de Fér., VI, 257).

Parmi ses composés, on ne cite, comme ayant été étudiés médicalement, que le *sulfo-cyanate de potasse*, sel déliquescent, mais cristallisable, dont l'action paraît être analogue à celle de l'acide même (Sœmmerring), et le *Sulfo-cyanate de fer* dont la solution, qui est rouge, a été recommandée par Grotthuss; on ignore pour quel usage médical (Jourdan, *Pharm. univ.*, I, 551).

III. Acide hydro-cyanique ou prussique. Acide ternaire non oxigéné (hydracide), liquide mais cristallisable, volatil, odorant, formant avec le fer, à deux degrés d'oxidation, un sel triple (*ferro-cyanate de fer*), d'une belle couleur bleue, communément désigné sous le nom de *bleu de Prusse* (Voyez ci-dessus, Entrevu par Bergman, démontré par Schèele, dans deux Mémoires publiés dans les Transactions de Stockholm pour 1782 et 1783, étudié par MM. Berthollet, Clouet et Proust, cet acide n'a été obtenu absolument pur et concentré, c'est-à-dire anhydre, que par M. Gay-Lussac (*Ann. de chim.*, LXVII, 128, et XCV, 136), dont les beaux travaux sur sa nature et ses combinaisons ont été à la fois confirmés et étendus par ceux de M. Vauquelin.

Quoique peu anciennement connu, l'acide prussique intéresse à plusieurs égards le médecin; mais ce n'est que sous le point de vue de son action ou médicamenteuse ou toxique sur l'économie vivante, qu'il peut nous être permis ici de l'envisager. Certains végétaux le présentent tout formé, et il existe, accidentellement au moins, dans le règne animal, comme nous l'avons établi ailleurs avec quelque développement (*Dictionn. des Sc. méd.*, XLV, 552); tels sont, d'une part, diverses plantes, de la famille des Rosacées surtout (laurier-cerise, pêcher, abricotier, merisier à grappes, prunellier, etc.), de l'autre, plusieurs produits morbides (urines, sueurs, etc.) dont la couleur bleue paraît quelquefois dépendre de la présence du prussiate de fer. Observons, cependant, que les premières ne paraissent pas devoir au seul acide hydro-cyanique la saveur, l'odeur et les propriétés remarquables dont elles jouissent; toutes, en effet, contiennent, en outre, une *huile éthérée* ou *volatile*, que la plupart des expérimentateurs s'accordent à regarder comme douée d'une activité extrême, et qui, mieux que l'acide hydro-cyanique, dont la proportion dans ces végétaux est toujours extrêmement faible, semble propre à expliquer l'action vraiment délétère qu'ils sont susceptibles d'exercer.

Extraction. Plusieurs procédés ont été proposés pour préparer l'acide hydro-cyanique (Voyez la *pharmacopée univ.* de M. Jourdan, I, 30). Les principaux sont ceux de Schèele, de M. Gay-Lussac et de M. Vauquelin, décrits tous trois dans le Codex, laissés, par conséquent, au choix des pharmaciens, quoique sous le rapport du degré de concentration, les produits n'en soient nullement comparables : défaut bien grave pour une substance d'une aussi grande activité. Le procédé de Schèele, en effet, ne donne qu'un acide très-faible et facilement altérable, d'ailleurs, dans son degré de concentration, pesant ordinairement (l'eau étant 1,000), entre 0,957 et 0,969, et non 0,90 comme on le lit dans le Codex. Celui de M. Gay-Lussac, au contraire, fournit un acide pur, anhydre, ne pesant à 7° R. que 0,705 d'une activité sans pareille, lequel, *étendu d'une égale quantité d'eau*, suivant le Codex (qui attribue, à tort, ce conseil à M. Robiquet), de *deux parties d'eau*, d'après M. Robiquet (*Journal de pharm.*, mars 1813), ou enfin de *six fois son volume d'eau*, selon M. Magendie, plus voisin de la vérité, est censé équivaloir à l'acide de Schèele, mais paraît être plus altérable encore. Le véritable procédé de M. Vauquelin, qui ne donne pas un acide moins concentré que celui de M. Gay-Lussac, consiste à décomposer par un courant d'acide hydro-sulfurique du cyanure de mercure faiblement échauffé, en condensant l'acide qui se dégage, dans un récipient tenu dans un mélange réfrigérant; mais si l'on n'a besoin que d'acide étendu d'eau, on peut, comme l'avait proposé M. Proust, faire passer l'acide hydro-sulfurique dans une dissolution aqueuse de cyanure de mercure, contenant, par exemple, un gros de cyanure par once d'eau distillée; on filtre lorsque la décomposition est complète. C'est ce dernier procédé modifié, que le Codex donne sous le nom de M. Vauquelin, et qu'il recommande comme à la fois plus simple et plus prompt que les deux premiers : l'acide qu'il donne est le plus faible de tous; il pèse 0,989; c'est celui qu'on trouve dans beaucoup de nos pharmacies.

L'acide préparé à la manière *de Schèele*, employé assez généralement en Angleterre pour l'usage médicinal, et prescrit souvent en France par les praticiens, n'est donc qu'un acide plus ou moins faible. L'*acide prussique médicinal* est l'acide pur uni à six fois son volume, ou huit fois et demi son poids d'eau, et l'*acide prussique au quart*, un mélange de trois parties d'eau et d'une d'acide prussique. Nous

tenons de bonne source, qu'à la pharmacie centrale on ne prépare, et par conséquent que dans nos hôpitaux, même dans celui où l'acide médicinal est prescrit, on n'administre que l'acide de Schèele. Quant à l'acide pur ou anhydre, on ne le tient, avec raison, dans aucune officine, à cause des dangers attachés à sa préparation.

Quelques chimistes ont proposé pour purifier l'acide prussique préparé par le procédé de M. Vauquelin, d'y ajouter un peu de sous-carbonate de plomb, qui précipite l'excès d'acide hydro-sulfurique, et de décanter ensuite la liqueur; d'autres le rectifient par la distillation. M. Schutz, pharm. à Saint-Goar, assure que de l'acide hydro-cyanique, préparé à la manière d'Ittner (*Pharm. univ.*, I, 32), et rectifié sur du sulfate de zinc, s'est conservé sans altération pendant trois ans et demi (*Journal de chimie méd.*, IV, 288). M. Schrader a observé que l'acide prussique, qui ordinairement n'est point sujet à se décomposer, si ce n'est au bout d'un longtemps, lorsqu'il est dissous dans de l'alcool déphlegmé, l'est, au contraire, beaucoup s'il a été rectifié au moyen de la magnésie ou d'une substance saline (*Bull. des Sc. méd.* de Fér.; IV, 184).

Caractères. Obtenu dans son plus grand état de pureté et de concentration, ou anhydre, cet acide, composé, à volume égal d'hydrogène et de cyanogène, est un liquide incolore, d'une odeur vive et suffocante qui excite la toux, et, lorsqu'elle est très-affaiblie, ressemble à celle des amandes amères ou des fleurs de pêcher. La saveur en est fraîche et successivement âcre et brûlante; il est, comme on l'a vu plus haut, beaucoup plus léger que l'eau, entre en ébullition à 26°+0, et se solidifie à 15°—0, en prenant une forme cristalline. Il doit à la grande volatilité dont il jouit, une propriété caractéristique, celle de se congeler en partie au contact de l'air, tandis qu'une autre se vaporise. Peu soluble dans l'eau, il ne rougit que faiblement le tournesol; il se dissout, au contraire, très-bien dans l'alcool qui en retarde l'altération, et plus encore dans l'éther. Au feu, il se décompose très-difficilement, mais il s'enflamme à l'air à l'approche d'un corps en combustion, s'y altère promptement, et, même dans des flacons bien bouchés, donne lieu en quelques jours ou quelques semaines au plus, par la réaction de ses principes les uns sur les autres, à la formation d'hydro-cyanate d'ammoniaque et d'un azoture de carbone. Le contact de la lumière accélère tellement cette décomposition que, suivant les expériences de M. Coullon, un quart-d'heure d'exposition au soleil suffit pour lui faire perdre ses propriétés délétères; de là, ce précepte de le tenir dans des flacons couverts de papier noir, et placés dans un lieu frais, ce qui n'empêche pas qu'il ne faille le renouveler très-souvent, si l'on ne veut pas, ce qui n'est malheureusement que trop ordinaire, n'avoir qu'un médicament infidèle. Combiné avec les bases salifiables, l'acide hydro-cyanique forme les hydrocyanates, ou prussiates proprement dits, sels qui ne peuvent guère exister qu'en solution dans l'eau, qui se décomposent à l'air, et desquels il est chassé par tous les acides, l'acide carbonique excepté.

Action physiologique et toxique. L'action de cet acide concentré, sur l'économie, est des plus énergiques. M. Ittner se plaint que la seule vapeur de l'acide prussique lui a causé des vertiges; M. Coullon dit aussi avoir éprouvé une forte constriction à la poitrine en ouvrant un flacon d'acide hydro-cyanique pur. Un des préparateurs de M. Vauquelin, ayant flairé sans précaution un flacon vide, dans lequel il avait fait passer la vapeur de cet acide, fut pris de défaillance avec impossibilité de se mouvoir, eut des envies de vomir, de l'oppression et de la céphalalgie, symptômes qui ne se dissipèrent qu'au grand air et à la longue. Des phénomènes analogues, quoique moins remarquables, ont été observés par M. Magendie et par M. Robert, de Rouen, même avec l'acide prussique de Schèele; nous les avons aussi nous-mêmes éprouvés.

M. Coullon a fait, sur lui-même, des expériences avec l'acide de Schèele, pris successivement à la dose de 20, 30, 40, 50, 60, 80 et 86 gouttes, étendues d'autant d'eau. Cette liqueur, qui lui parut fort amère, ne lui fit rien éprouver aux premières doses. Ce ne fut qu'après avoir pris les dernières qu'il eut, à l'instant, et pendant quelques minutes, une sécrétion de salive plus abondante et deux ou trois petites nausées. Son pouls s'éleva, en dix minutes, de 57 à 77 pulsations, et revint, au bout d'une heure, à son premier type. Il sentit, durant quelques minutes, une pesanteur de tête et une légère céphalalgie, qui semblait siéger sous le cuir chevelu du synciput; enfin, pendant plus de 6 heures, il éprouva une anxiété précordiale assez marquée, alternant avec une légère douleur pulsative dans cette partie, sans que la pression la rendît plus sensible.

Le docteur Scudamore a vu, chez un enfant de dix ans, 8 gouttes de cet acide produire un état de faiblesse accompagné de froid général et de dilatation complète des pupilles, symptômes qui disparurent au bout de trois ou quatre heures. M. Ittner a aussi ressenti, de quelques gouttes d'acide prussique, les mêmes effets que de sa vapeur, c'est-à-dire des étourdissements. Suivant M. Bally, un des effets de cet acide, donné à l'intérieur, est de provoquer des éternuements, indépendants par conséquent de son action directe sur la membrane olfactive.

Quant à l'application sur la conjonctive de cet acide affaibli, elle détermine, comme le font la jusquiame, la belladone, etc., la dilatation de la pupille, effet moins prononcé, au reste, chez l'homme que chez les chiens et les chats. Lorsque l'acide est concentré, il rend opaque la cornée transparente, à raison peut-être du froid intense qu'il cause, et d'où résulte la concrétion des fluides; mais il peut, en outre, déterminer la mort.

L'action de l'acide qui nous occupe ne se borne pas toujours, en effet, à des phénomènes passagers ou peu intenses, à de simples incommodités, l'empoisonnement et la mort, même subite, peuvent aussi en être le résultat, vérité que doit toujours avoir présente à la pensée le médecin qui veut en

prescrire l'usage. Schèele, dont nous avons mentionné les travaux, et qui est mort subitement dans le cours de nouvelles recherches sur cet acide, passe pour en avoir été la première victime. Ce qui paraît plus certain, c'est que le seul contact de l'acide prussique, accidentellement répandu sur la peau du bras, a causé, en quelques heures, la mort de M. Scharinger, célèbre chimiste de Vienne. M. Robert rapporte que la domestique d'un professeur de chimie d'Allemagne, ayant bu un petit verre d'alcool saturé d'acide prussique, qu'elle avait pris pour de la liqueur, tomba morte au bout de deux minutes. Un fait bien plus détaillé et des plus importants a été publié par M. Hufeland dans son *Journ. de méd. et de chir. prat.*, janvier 1815. (Voy. *Bibl. méd.*, LIV, 92). D'autres faits enfin ont été publiés depuis dans la *Toxic. gén.* de M. Orfila (II, 159), le *Journ. d'Hufeland* (Voyez *Nouv. Bibl. méd.*, 1824, IV, 471), etc. L'événement arrivé à Bicêtre en juin 1828, où sept épileptiques, qui avaient pris chacun, en une fois, une demi-once d'un sirop préparé avec une partie d'acide prussique à 0,92 (supposé à tort devoir être plus faible que celui de Schèele) et 9 parties de sirop de sucre, moururent dans l'espace de quelques minutes, en a fait voir de nouveau l'horrible activité, et fixé l'attention sur les vices du Codex à cet égard (*Journ. gén. de méd.*, CIII, 367), comme nous nous étions soigneusement attachés à le faire, quelques années plus tôt, dans notre article *Prussique* (acide) du *Dictionnaire des Sciences médicales*.

L'action de l'acide prussique sur les diverses classes d'animaux se rapproche, à bien des égards, de celle qu'il exerce sur l'homme, comme l'attestent les expériences de Schrader, de Berlin, le premier qui, en 1802, ait constaté ses propriétés délétères; celles de M. Emmert (1805), de MM. Gazan, Callies, Ittner, Robert, Dablin; et surtout celles de M. Coullon, qui a multiplié et varié ses recherches, soit avec l'acide de Schèele, soit même avec celui de M. Gay-Lussac, et en l'appliquant aux membranes muqueuses comme aux membranes séreuses, aux synoviales et à la peau (Voy. *Dict. des Sc. méd.*, XLV, 567, le résumé que nous en avons donné). Il n'est pas moins délétère pour les végétaux (Voy. *Ann. des Sc. nat.*, XIV, 384, le mémoire de M. H.-R. Gœppert, et l'ouvrage de Becker dans la bibliographie de notre article); en sorte que c'est le plus universel, et de tous aussi le plus actif des poisons, lorsqu'il est suffisamment concentré; la rapidité avec laquelle, à l'état pur, quelques atomes de cet acide détruisent l'irritabilité et causent la mort d'un chien vigoureux, est presque magique: l'animal tombe comme foudroyé presque au moment où on le touche, après quelques inspirations précipitées. Aussi dit-on qu'en Angleterre il est employé maintenant pour abattre les animaux; on ajoute que leur chair n'en contracte aucune propriété nuisible. On trouve, dit M. Magendie, dans les *Acta nova regiæ Soc. med. Hafniensis*, un Mémoire du docteur Viborg, dans lequel ce savant dit avoir donné l'acide prussique à des doses très-élevées sans causer la mort des animaux: évidemment l'acide dont il s'est servi était, ou très-affaibli, ou plus ou moins altéré.

L'acide concentré ou même étendu de plusieurs fois son volume d'eau, est donc un des poisons les plus redoutables; l'action en est la même, au degré d'intensité près, sous quelque forme et par quelque voie qu'on l'introduise. M. Orfila établit que l'acide est absorbé, porté dans le torrent de la circulation pour agir d'abord sur le cerveau et ensuite sur les poumons, sur les organes du sentiment et sur les muscles des mouvements volontaires dont il détruit l'irritabilité; qu'il anéantit également la contractilité du cœur et des intestins; qu'enfin il paraît agir sur l'homme comme sur les chiens (*Toxic. gén.*, II, 167).

Traitement de l'empoisonnement. L'acide concentré cause si promptement la mort que tout secours est ordinairement inutile; il en est de même à l'égard de l'acide de Schèele, lorsque la dose en est forte. Dans le cas contraire, le rétablissement s'opère quelquefois d'une manière spontanée, surtout lorsqu'il survient des vomissements, observation qui doit inviter à les provoquer, toutes les fois que l'état de paralysie de l'estomac, signalé par M. Gazan, ne s'y oppose pas invinciblement.

MM. Gazan, Coullon, Ittner, etc., se sont occupés, mais avec peu de succès, de découvrir l'antidote de l'acide hydro-cyanique. Quand le remède a paru efficace, c'était ordinairement lorsqu'on l'avait administré avec le poison, mode d'expérimentation purement chimique, dont il est facile de calculer les résultats, mais qui n'éclaire en rien le traitement de l'empoisonnement, parce que jamais, dans cet accident, l'antidote n'est pris uni au toxique.

L'alcool, l'albumine, l'eau de savon (que l'acide prussique caillebotte), expérimentés par M. Gazan, ont paru retarder la mort, mais ne l'ont pas empêchée; le lait lui a semblé plus utile, résultat qui confirmerait l'ancienne croyance que ce fluide est l'antidote du laurier-cerise, si nombre de faits n'attestaient son insuffisance, et si d'ailleurs M. Coullon en avait retiré les mêmes avantages que M. Gazan. Quant à l'émétique, il n'a pu ni procurer des vomissements, ni retarder la mort, circonstance dépendante de la forte dose à laquelle M. Gazan donnait l'acide prussique, et de la paralysie de l'estomac, qui en était la suite. L'huile d'olives, la thériaque, le chlore gazeux (nommé à tort acide chlorique), l'huile pyrosoonique, l'eau de Cologne, l'infusion de café, n'ont point offert à M. Coullon plus d'efficacité. L'ammoniaque et son sous-carbonate, la soude, la potasse, donnés avec l'acide prussique, en ont presque entièrement prévenu les ravages; mais lorsqu'on attendait, pour les administrer, l'invasion des premiers accidents, ils bornaient leur action à s'opposer au vomissement. M. J. Murray (*Edimb. philos. Journ.* Voyez *Bull. de la Soc. d'émul.*, 1824, t. I, p. 52), qui a constaté que l'hydrocyanate d'ammoniaque n'est point vénéneux, même à assez haute dose, cite plusieurs expériences où l'ammoniaque, employée à petite dose à l'intérieur,

et aussi en inspiration et en frictions sur les tempes, lui a réussi comme antidote de cet acide. M. Dupuy, d'Alfort, a donné aussi 1 gros de sous-carbonate d'ammoniaque à un cheval près de périr pour avoir pris 7 gouttes d'acide pur, et qui fut presque subitement rendu à la vie (*Nouv. Bibl. méd.*, 1826, III, 139). L'essence de térébenthine, préconisée par M. Emmert, n'a non plus, dans trois expériences, offert à M. Coullon aucun avantage. Le gaz oxigène lui a paru plus nuisible qu'utile; deux fois enfin il a eu recours, sans aucun succès, à la respiration artificielle, regardée par M. Jæger comme très-utile. M. Ittner a vu aussi la potasse et l'ammoniaque affaiblir l'action de l'acide hydro-cyanique lorsqu'on les administrait avec lui; mais c'est surtout au sulfate de fer, uni à la potasse, qu'il attribue une grande efficacité, lors même que les symptômes d'empoisonnement ont déjà commencé à se manifester : il n'en rapporte, il est vrai, aucun exemple; mais un fait décrit par M. J.-J.-L. Chancel, pharmacien à Briançon, semble venir à l'appui de son assertion : deux vaches, s'étant trouvées empoisonnées pour avoir mangé de ce *gâteau* que laissent les amandes amères après que l'huile fixe en a été exprimée, l'une de ces vaches périt en peu de temps, tandis que l'autre, à laquelle M. Chancel avait donné une légère dissolution de sulfate de fer, se rétablit (*Gazette de santé* du 11 juillet 1817). Quoi qu'il en soit, M. Orfila (*Toxic.*, II, 167), qui, du reste, paraît avoir fait peu d'expériences sur cet acide, pense que l'on n'en connaît pas encore le contre-poison, et qu'il faut seulement s'attacher à remédier aux accidents qu'il détermine : faire vomir ou donner un lavement purgatif, frictionner les tempes avec la teinture de cantharides et l'ammoniaque, appliquer des sinapismes aux pieds, pratiquer une saignée de jugulaire ou mettre des sangsues derrière les oreilles pour combattre la congestion cérébrale, donner enfin des boissons mucilagineuses, tels sont les moyens qu'il conseille. M. Courdemanche, pharmacien à Caen, a recommandé depuis l'application de la glace (*Journ. de chim. méd.*, avril 1827).

Usages. Pur, il n'est jamais employé en médecine à cause de ses dangers; mais, d'après les expériences de Langrish et de M. Coullon, il jouit d'une action anti-septique qui pourrait devenir un jour l'objet de quelque application : les animaux qui ont été plongés dans la vapeur de cet acide, les liqueurs animales auxquelles on ajoute quelques gouttes d'acide prussique, se conservent en effet indéfiniment exempts de toute altération, et en gardant toujours l'odeur qui le caractérise. Affaibli, l'acide prussique fait partie, mais dans une proportion infiniment petite, et qui paraît n'être pas nuisible, de diverses substances économiques et de plusieurs liqueurs de table qui lui doivent, en partie du moins, ce parfum et cette saveur d'amandes amères que recherchent beaucoup de personnes : tels sont le kirchenwaser, l'eau de noyaux, le ratafia de cerises, celui de Grenoble, le marasquin de Zara, etc. Il en est de même de l'huile que l'on retire par expression des amandes du merisier à grappes, et dont, à Briançon, on fait usage en la mêlant à l'huile d'olives, de certaines préparations culinaires où entrent les feuilles de laurier-cerise, etc.

Les composés pharmaceutiques dont il fait partie sont peu nombreux, et sa prompte altérabilité ne permet point de songer à le faire entrer dans aucune formule officinale. Le *sirop* improprement nommé *cyanique* par M. Magendie, le seul que l'on trouve dans quelques pharmacies, et le *sirop hydro-cyanique* du nouveau Codex, qui heureusement ne se voit dans aucune, ne sont point à l'abri de ce grave inconvénient; l'usage en est d'ailleurs trop limité de sa nature pour croire que les pharmaciens puissent y remédier en renouvelant sans cesse ce médicament; ce sont donc des préparations infidèles, outre qu'elles ne sont point comparables entre elles, et que la dernière, par l'énorme proportion d'acide qu'elle contient (1 partie sur 10 de sirop), expose à une mort certaine ceux qui voudraient la prendre à la dose ordinaire aux sirops : un tel sirop ne devrait être administré que par gouttes, comme le dit M. Magendie, ou plutôt il doit être banni de toutes les officines et du Codex.

Nous ne parlons pas de l'eau distillée de laurier-cerise, du sirop d'orgeat, du sirop de fleurs de pêcher, etc., dans lesquels, il est vrai, entre naturellement l'acide prussique, mais en trop petite quantité pour qu'on puisse rapporter à sa présence quelqu'une des vertus que l'on recherche dans ces médicaments : c'est donc à tort, ce nous semble, que M. Coullon lui attribue les propriétés laxatives du sirop de fleurs de pêcher, et ce serait sans plus de fondement, quoiqu'avec plus d'apparence de raison, que l'on voudrait trouver en lui la cause de l'action vraiment calmante départie au sirop d'orgeat. Nous en dirons autant de la corne de cerf calcinée et de plusieurs huiles essentielles, celle de Calamus aromaticus, par exemple, dont les vertus médicinales sont regardées par M. Ficinus, professeur à Dresde, comme dues exclusivement à la présence de l'acide hydro-cyanique (*Nouv. Journ. de méd.*, V). Quant à l'esprit de corne de cerf, qu'il place dans la même catégorie, et à l'huile animale de Dippel, dont l'action énergique est connue, peut-être, à plus juste titre, doit-on accuser cet acide de leur communiquer ses propriétés délétères.

Mode d'administration. Quoi qu'il en soit, ce n'est point sous ces formes que doit être administré l'acide hydro-cyanique, lorsqu'on veut obtenir des résultats qui lui appartiennent en propre; nous pensons même que, pour en bien étudier les effets, il faut se garder de l'associer, comme on le fait souvent, à d'autres médicaments plus ou moins actifs qui en modifient nécessairement l'action : l'éther, qui ne fait qu'en augmenter encore l'énergie, d'après les expériences d'Ittner, confirmées par M. Coullon, ne mérite guère à ce titre d'en être excepté. Ce dernier a reconnu que c'est à partie égale que l'activité de ce mélange est la plus grande, mais que si l'éther vient à prédominer beaucoup, l'action de l'acide prussique se trouve en quelque

sorte enchaînée. Quant à son mélange avec l'alcool, recommandé par M. Ittner, comme propre à en prévenir la prompte altérabilité, il nous semble devoir être adopté, puisque sans perdre rien de son activité, plutôt accrue, suivant M. Ittner et M. Magendie, cet acide devient réellement plus stable, moins volatil, et plus facile à doser.

L'acide hydro-cyanique, en effet, est loin de présenter au médecin cette constance, cette identité, qui est la première condition d'un bon médicament. Et comment espérer la trouver dans nos diverses pharmacies, lorsque le Codex, comme nous l'avons dit, décrit, pour obtenir l'acide dont il s'agit, trois procédés différents, qui donnent trois médicaments, dont les degrés de concentration ne varient pas moins que l'altérabilité, et qu'il en laisse le choix au libre arbitre des pharmaciens? Un tel état de choses réclamerait un prompt secours; dans l'attente, le médecin ne saurait être trop circonspect dans l'emploi de ce médicament; avant de le prescrire, on fera donc bien de visiter l'officine où il doit être pris, pour s'assurer de la nature de l'acide qui s'y trouve, de son degré de concentration, de l'époque où il a été préparé, et pour s'entendre avec le pharmacien sur le mélange qu'on en veut faire; si on l'administre déjà depuis quelque temps, à dose assez élevée, et que de nouvel acide vienne à être préparé, il est toujours de la prudence d'en diminuer la dose, car celui qu'on avait donné jusqu'alors pouvait être altéré, et le nouvel acide exposer les malades à des accidents graves; il en est de même lorsqu'on change d'officine.

La dose à laquelle on peut l'administrer à l'intérieur, varie nécessairement suivant son degré de concentration. Jamais on ne doit faire usage que de l'acide affaibli, et toujours il faut le donner étendu dans quelque véhicule qui n'en change point la nature; la forme pilulaire, adoptée par Bréra, est évidemment vicieuse, à cause de la liquidité et de la volatilité de cet acide, ce qui explique les doses considérables auxquelles il a pu le porter. Comme il est plus léger que l'eau, et qu'il s'y dissout mal, il faut avoir soin d'agiter chaque fois le liquide, sans quoi l'acide surnage, et l'on peut donner en une fois la dose destinée à n'être prise que dans l'espace d'un jour, ce qui expose à des accidents.

L'acide prussique, dit *médicinal,* c'est-à-dire uni à six fois son volume d'eau, moins actif par conséquent que l'acide dit *au quart*, se donne par gouttes (4, 8, 12 et davantage par jour), étendu dans quelques onces d'un liquide simplement édulcoré, qu'on fait prendre par cuillerée, à des intervalles plus ou moins rapprochés; le mieux est toujours de commencer par de faibles doses, qu'on augmente peu à peu, suivant les effets qui en résultent. Thomson dit n'avoir jamais été au-delà de 6 gouttes chez les enfants, et de 24 chez les adultes; M. Magendie l'a porté graduellement jusqu'à 1/2 gros en 24 heures.

Le *sirop cyanique* de M. Magendie, qui se trouve dans quelques pharmacies, peut être donné comme tout autre sirop, quant à la dose, car il ne contient que 1/129e de son poids d'acide médicinal: mais celui du codex, qui contient 1/10e d'acide de Schèele, ne pourrait être donné qu'à dose infiniment petite, ou plutôt; redisons-le encore, il doit être rejeté. Au surplus, il convient toujours mieux de prescrire l'acide affaibli, que les préparations officinales.

A l'extérieur, l'acide hydro-cyanique n'a guère été employé qu'en lotion ou en injection, contenant 1, 2, 4 gros d'acide affaibli par pinte de liquide. Jamais on ne l'administre en vapeur, vu ses dangers et la difficulté d'en graduer ainsi l'emploi.

Applications thérapeutiques. M. Hufeland dit être le premier qui, en 1784, ait administré l'acide prussique, mais peut-être est-ce de l'eau distillée de laurier-cerise qu'il veut parler. Quoi qu'il en soit, ce n'est guère que depuis le commencement de ce siècle, et surtout depuis un petit nombre d'années, que cet acide a commencé à prendre rang dans la matière médicale. M. Magendie, l'un de ses principaux promoteurs, a été conduit, d'après le résultat des expériences faites sur les animaux, à regarder cet acide comme doué de la faculté de diminuer la sensibilité générale, sans nuire à la circulation et à la respiration, et comme applicable, par conséquent, dans les maladies où la sensibilité est augmentée d'une manière vicieuse: l'expérience lui a depuis prouvé que, s'il se rapproche de l'opium par son action sur le système nerveux et sur le sang; il en diffère en ce qu'il n'excite pas la sueur. Du reste, il assure n'en avoir jamais observé de mauvais effets; mais lui-même parle de deux personnes auxquelles il causait des vertiges et de la céphalalgie, phénomènes que nous avons nous-mêmes observés quelquefois, et que Bréra signale aussi dans une observation de cancer dont nous parlerons plus loin. M. de Kergaradec a vu un malade éprouver de la cardialgie toutes les fois qu'il en prenait au-delà de 10 gouttes. Suivant M. A. T. Thomson, il produit quelquefois, soit des nausées, soit une prostration soudaine des forces, qui obligent à en discontinuer l'usage; du reste il le regarde aussi comme un sédatif des plus puissants, et il n'a jamais vu cet effet sédatif être précédé d'aucune excitation, comme font, dit-il, tous les autres narcotiques; il ajoute que cet acide excite doucement le canal intestinal, et qu'on remédie facilement, par l'usage d'une teinture ammoniacale de fer, à la langueur qui suit parfois son administration chez les sujets faibles et âgés. Quelques médecins, en effet, attribuent à l'amertume dont il jouit, la faculté qu'ils lui ont reconnue d'exciter d'abord et d'affaiblir ensuite les fonctions digestives. M. Macleod, de Westminster, a observé trois cas où cet acide produisit la salivation et des ulcères sur les gencives, phénomènes que M. Granville dit avoir aussi observés chez deux enfants, et qu'il avait cru devoir attribuer à l'usage que leur mère aurait pu faire de calomel (*Bibl. méd.*, LXXVII, 113). Quant au docteur Behr de Bernbourg (*Journ. d'Hufeland,* juillet 1820. Voy. *Bibl. méd.*,

LXXIV, 117), qui a employé l'acide de Vauquelin, rectifié par la distillation, dans les mêmes vues que M. Magendie, et avec succès, il ne lui a reconnu aucun des inconvénients de l'opium, auquel il le substitue dans tous les cas où celui-ci est applicable. Il en est de même, enfin, du docteur G. Hayward, de Boston (*Journ. of the med. scienc.*; voy. *Nouv. Bibl. méd.*, 1829, III, 408), qui le regarde comme propre à diminuer l'*incitabilité générale*, et de la plupart des médecins, dont nous allons indiquer les travaux. On verra en effet que c'est surtout dans les affections où l'irritabilité se trouve vicieusement accrue, dans celles où existe une irritation locale, sans vive réaction du système sanguin, dans celles, en un mot, où il suffit pour entraver le mal, d'enrayer pour ainsi dire les mouvements organiques en enchaînant l'action nerveuse, que cet acide a surtout été recommandé, et a paru en général le plus efficace.

Si nous voulions regarder comme appartenant à l'histoire de l'acide hydro-cyanique tout ce qui a été dit de l'action médicamenteuse des substances qui en offrent naturellement des traces, nous insisterions, avec M. Coullon, sur ses propriétés anthelmintiques, carminatives, diurétiques, toniques, anti-spasmodiques, etc.; mais il faudrait rapporter à l'action de cet acide des effets que nous croyons plutôt dépendants, comme nous l'avons dit, de celle de l'huile volatile à laquelle il se montre constamment associé dans les végétaux qui le contiennent.

MM. Borda et Bréra, qui les premiers, pour ainsi dire, ont expérimenté en Italie l'acide prussique (1810), le regardèrent comme particulièrement approprié au traitement des *maladies sthéniques*; ils crurent lui reconnaître la propriété de calmer l'activité des mouvements du cœur, de diminuer la réaction fébrile et de remédier aux accidents des inflammations les plus graves; propriété que F.-A. Manzoni assure avoir été confirmée par beaucoup de médecins italiens. Lui-même cite un cas de *pleuro-pneumonie* très-grave traitée avec succès par Bréra à l'aide de la saignée et de 48 gouttes d'acide prussique, prises en 24 heures, dans une émulsion. M. Magendie rapporte un cas de *pleurésie chronique* avec épanchement de sérosité, où les effets de cet acide furent loin d'être aussi favorables : la toux diminua, il est vrai, mais l'oppression s'accrut, et le malade, qu'on traitait comme phthisique, tomba dans un état d'insensibilité qui, en 60 heures, se termina par la mort. M. Manzoni assure aussi que Bréra a retiré les plus grands avantages de l'emploi de ce médicament, comme anti-phlogistique, dans l'*inflammation des bronches*, le *catarrhe* et la *phthisie*. M. Thomson, auteur du Dispensaire de Londres, dit enfin l'avoir employé avec un très-grand succès dans une *épidémie catarrhale fébrile*, et n'avoir eu besoin que rarement de recourir à la saignée, que l'état du pouls semblait pourtant réclamer. M. J. Bouchenel (*Nouv. Bibl. méd.*, août 1824) rapporte aussi quatre cas de *catarrhe pulmonaire chronique* guéri par cet acide, et M. Elliotson assure avoir constaté son efficacité dans un grand nombre d'affections de poitrine, comme propre à calmer la toux.

La *phthisie*, cette affection contre laquelle combat en vain la médecine depuis l'origine de l'art, a paru aussi à M. Magendie avoir trouvé son palliatif et même son agent curatif dans l'acide hydro-cyanique. Ce médecin assure, en effet, avoir vu des phthisies bien caractérisées céder à l'emploi de ce moyen. Constamment l'acide prussique lui a paru diminuer la toux des phthisiques, modérer ou faciliter l'expectoration, procurer enfin le sommeil sans exciter de sueurs colliquatives : effets d'autant plus marqués que la maladie est moins avancée, et qui ne manquent que lorsque le malade touche au terme fatal. Déjà, au rapport de Manzoni, Bréra l'avait donné, sous forme de pilules, à la dose de cent gouttes en une seule nuit, à une femme, au premier degré de la phthisie, atteinte d'une hémoptysie abondante, vainement combattue par la saignée, et cet acide arrêta *miraculeusement* l'hémorrhagie et guérit même la malade de sa phthisie commençante. M. Heincken (*Loc. cit.*), qui ne l'a pas trouvé moins efficace contre l'hémoptysie asthénique et les spasmes hémorrhoïdaux, le regarde d'après son expérience, comme un excellent palliatif de la phthisie. Le même Manzoni assure l'avoir employé aussi avec succès dans une phthisie tuberculeuse, accompagnée de retours fréquents de symptômes inflammatoires. Un médecin anglais, le docteur Granville, qui a écrit *ex professo* sur ce sujet, rapporte plusieurs cas dans lesquels l'état de certains phthisiques déjà avancés s'est trouvé amendé par ce médicament, et deux faits tirés de la pratique de Scudamore, dans lesquels la maladie paraît même avoir été complétement guérie. Il cite enfin trois observations de toux hectique, sympathique de diverses lésions organiques, que l'acide prussique a singulièrement améliorée, et deux autres faits communiqués par le docteur Scudamore. Le docteur Frisch de Nyborg dit également avoir réussi une fois, dans un cas de phthisie confirmée (*Bull. des Sc. méd.* de Féruss., I, 257). Enfin on trouve, dans le *Rep. med. chir. di Perugia* (*Nouv. Bibl. méd.*, 1826, III, 131) un exemple de guérison par cet acide, donné à la dose énorme de 40 à 70 gouttes par jour, par le docteur Carresi, et Thomson a vu son usage entraver la marche d'une *phthisie trachéale*.

D'un autre côté, M. Coullon l'a donné à un phthisique, doué d'une exquise sensibilité, qui s'est trouvé forcé de l'abandonner pour échapper à l'état de malaise et aux souffrances qu'il lui faisait éprouver; M. de Kergaradec l'a vu augmenter la toux dans un cas de phthisie avancée; M. Bouchenel, qui en a pourtant éprouvé l'utilité contre le catarrhe chronique, n'en a retiré aucun avantage dans la phthisie, et doute qu'il puisse en avoir; M. G. Hayward, qui le préconise dans d'autres affections, l'a trouvé plus nuisible qu'utile dans la phthisie. Le docteur Macleod (*Loc. cit.*), d'après l'essai qu'il en a fait sur 60

malades, pense aussi que ses vertus dans les maladies chroniques du poumon ont été singulièrement exagérées. Un grand nombre de médecins, que nous pourrions citer, nous ont dit aussi n'en avoir obtenu aucun bien. Pour nous, quoique nous l'ayons expérimenté avec persévérance dans beaucoup de cas de phthisie, aucun succès marqué ou durable n'est venu militer à nos yeux en faveur de son utilité. Quand nous le donnions à faible dose (10 à 12 gouttes dans 4 onces de véhicule, pris en 24 heures), aucune action sensible ne se manifestait ordinairement; administré plus hardiment, il répugnait beaucoup aux malades, irritait la gorge, semblait souvent exaspérer la toux au lieu de la calmer, produisait de la céphalalgie et quelquefois une sorte d'ivresse, sans d'ailleurs paraître influer en rien sur la marche du mal : ainsi les sueurs (effet de la maladie plutôt que des remèdes), n'étaient pas moindres, l'expectoration conservait les mêmes caractères, le sommeil enfin n'était ni plus long ni plus tranquille. L'utilité de cet acide contre la phthisie ne nous paraît donc nullement démontrée jusqu'ici.

Son efficacité dans les *toux purement nerveuses*, semble à la fois plus rationnelle et plus généralement admise. M. Magendie rapporte l'avoir employé souvent dans les toux nerveuses et chroniques, surtout chez de jeunes femmes, et en avoir toujours observé les meilleurs effets, lors même que les malades ne pouvaient supporter l'usage de l'opium. M. Thomson cite un fait analogue. M. Granville, dans son ouvrage sur cet acide, rapporte aussi deux cas de toux spasmodique qui a été guérie par l'acide prussique, et il ajoute en avoir observé beaucoup d'autres. M. le docteur Heincken l'a employé avec un succès quelquefois surprenant, toutes les fois que la toux n'était point inflammatoire (*Bibl. méd.*, LXXIV, 133, extr. du *Journal d'Hufeland*). G. Hayward, déjà cité, qui fait usage de l'acide de la pharmacopée des États-Unis (moins altérable que celui de Schèele) à la dose de 4 à 16 gouttes au plus, par jour, chez les adultes, et de 3 chez les enfants, l'a employé aussi avec beaucoup de succès; il en est de même de M. Behr.

Moins heureux que ces observateurs, nous l'avons souvent expérimenté, sans aucun avantage, dans ces cas où les opiacés, le laudanum de Rousseau surtout, agissent ordinairement avec une si remarquable efficacité. Notre ami, M. de Kergaradec, l'a employé dans ces mêmes circonstances avec des succès variés (*Dict. des Sc. méd.*, XLV, 577); le fait le plus remarquable est celui d'une toux stomacale où son efficacité n'a point paru douteuse : ce fait nous rappelle un exemple de dyspepsie publié par M. Thomson, et peut servir comme de transition à ce que nous avons à dire de la *coqueluche*.

M. de Kergaradec a rapporté, en effet, trois exemples de cette dernière affection, guérie au moyen de cet acide; mais, dans deux de ces cas, la maladie durait depuis cinq mois et devait être ou parvenue naturellement à son terme, ou dégénérée en une autre maladie; dans le troisième, la coqueluche, au contraire, n'était pas encore complétement caractérisée. M. F.-P. Fontaneilles a eu raison de qualifier de *merveilleux* les effets qu'il a obtenus de ce médicament sur quatre enfants d'une même famille, puisqu'il les a guéris complétement en quelques jours. M. Coullon a aussi obtenu la guérison d'une coqueluche, mais elle datait de 6 semaines. M. Granville a vu ses quatre enfants, atteints d'une toux qui, au sifflement près, avait tous les caractères de la coqueluche, guérir en une semaine par le même moyen; il annonce, en outre, avoir obtenu le même succès dans cinq cas sur six de coqueluche bien caractérisée. L'acide hydro-cyanique n'a pas paru moins efficace à M. Heincken, qui le préconise surtout contre cette maladie, et ne lui a jamais vu d'inconvénients (*Loc. cit.*), à M. G. Hayward, déjà cité, à M. Behr, etc.

M. Granville parle d'un *asthmatique* dont l'état fut amélioré sous l'influence de l'acide hydro-cyanique. Le docteur Fischer d'OEls, en Silésie, le regarde aussi comme le remède le plus efficace contre l'asthme symptomatique de l'hydro-thorax; toutefois, dans le seul fait qu'il rapporte, la malade a succombé (*Bull. des Sc. méd.* de Fér., IX, 53).

Bréra, et depuis le docteur Macleod (*Bull. des Sc. méd.*, fév. 1824), l'ont employé avec succès contre les *palpitations du cœur*, qui paraissent avoir leur point de départ dans les fonctions digestives, et même comme palliatif dans des cas d'*anévrysmes* (28 gouttes au plus par jour). M. Heincken (*Loc. cit.*). l'a trouvé très-utile dans les *maladies du cœur*, dans les *cardites*, et particulièrement dans les *affections spasmodiques* de cet organe. Aussi beaucoup de médecins le regardent-ils, en général, comme sédatif de la circulation.

Plus de quarante observations de *dyspepsie*, avec ou sans vomissement, traitées avec succès par l'acide prussique médicinal, ont été publiées par M. Elliotson, qui cite, en outre, un cas de *colique des peintres*, où le docteur Prout a obtenu, par ce moyen, un soulagement subit. Le docteur F. Bailey (*London med. reposit.*, avril 1828) l'emploie également, à petite dose (3 gouttes), dans les affections de l'estomac, surtout à la suite de la dyspepsie, quand le cœur est violemment et sympathiquement affecté, ainsi que dans des cas qui sont accompagnés de convulsions. Il pense qu'il agit sur les extrémités sensitives des nerfs gastriques et en rétablit l'action normale; il donne le tableau de 18 observations. M. Behr, au contraire (*Loc. cit.*), l'a vu quelquefois faire naître une sensation de chaleur avec éructation, et le croit nuisible dans les crampes d'estomac. M. de Kergaradec, avons-nous dit, l'a vu aussi déterminer la cardialgie.

Dans ces derniers temps, M. Guérin, de Mamers, l'a donné avec succès dans deux cas d'*irritation encéphalique*, mais concurremment avec d'autres moyens (*Bull. des Sc. méd.* de Fér., IV, 289). Il l'emploie pour faire cesser l'éréthisme nerveux, source fréquente des convulsions chez les enfants et chez les maniaques. Il le préfère dans ce cas à l'opium, qui augmente, dit-il, les congestions sanguines, et phlo-

gose souvent l'estomac par réaction (*Journ. compl. du Dict.*, etc., XXIX, 100). Il est proposé par M. Bégin (*Thér.*, II, 701) contre le *Tétanos*.

Il paraît avoir été donné avec quelque avantage, en ville, par M. Ferrus, contre l'*épilepsie*; mais aucun fait n'a été publié à notre connaissance, et nous avons dit plus haut l'essai funeste fait à Bicêtre avec un sirop actif. Cet acide a été expérimenté aussi contre l'*hystérie* et la *dysménorrhée*, par M. G. Hayward et le docteur Behr; mais les succès qu'ils en ont obtenus ne suffisent point pour en regarder l'action comme démontrée.

Quant au *squirrhe* et au *cancer*, maladies non moins redoutables que la phthisie, et contre lesquelles doivent être encouragés tous les essais auxquels préside d'ailleurs la prudence, on assure que Bréra, au moyen de l'acide prussique et des feuilles de belladone, a guéri, à l'Institution clinique, une femme atteinte à la fois d'un *squirrhe de l'utérus* et d'une *affection syphilitique*. Une autre dame, qu'il a traitée à Padoue, était atteinte d'une *affection chronique de l'utérus*, il administra l'acide, en pilules, à la dose de 10 gouttes toutes les heures; au bout de 20 gouttes il survint des palpitations, de l'anxiété, des vertiges; on cessa l'usage de l'acide, qu'on remplaça par une infusion de camomille; une sueur abondante se déclara, tous les accidents disparurent peu à peu, et de légères injections d'acide prussique complétèrent, dit-on, la cure. Le docteur S. Bruni l'a employé aussi avec succès, en injection, à la dose de 4 deniers dans quatre livres d'eau d'orge, dans un cas de *cancer utérin*; il en résulta une cuisson, des douleurs vives, l'expulsion d'une masse membraneuse et charnue, et, en cinq mois une guérison complète (*Nouv. Bibl. méd.*, 1828, III, 505).

Le docteur de Frisch Nyborg s'en est servi, à l'extérieur et à l'intérieur, pour calmer les douleurs d'un *cancer au sein*, qui avait résisté à tous les anti-spasmodiques (*Bull. des Sc. méd. de Fér.*, I, 257). Enfin le docteur Berndt annonce (*Magasin de Rust*, XIII, 2) avoir guéri un *squirrhe de l'estomac* par des lavements d'acide prussique, auxquels plus tard, à l'exemple de Bréra, il joignit la belladone.

L'acide hydro-cyanique est recommandé, en lotions, contre les *affections cutanées chroniques*. M. A. T. Thomson l'a conseillé contre l'impétigo, pour calmer la douleur et les démangeaisons qui l'accompagnent, mais associé à d'autres médicaments; les deux observations qu'il rapporte, choisies, dit-il, entre beaucoup d'autres, sont analysées dans le *Bull. de la Soc. méd. d'émul.* (1822, 165): il emploie un mélange d'une partie d'acide, 2 d'alcool et 20 d'eau. Le docteur Schneider, de Dusseldorf en Prusse, *Bull. des Sc. méd. de Fér.*, IX, 268), le donne aussi avec succès contre les éruptions dartreuses ou autres, accompagnées de beaucoup de démangeaison, celles des parties génitales notamment (1 gros 1/2 d'acide, 6 onces d'alcool et autant d'eau de roses).

Bréra enfin l'a regardé comme très propre à expulser les *ascarides lombricoïdes*, qui, extrêmement communs à Padoue, compliquent la plupart des maladies; et le docteur Gelnecke, de Stettin, a rapporté un cas où une portion de ténia, saillante hors de l'anus, ayant été touchée avec cet acide, l'animal tout entier fut ensuite expulsé (*Journ. complém. du Dict. des Sc. méd.*, XIX, 275).

De ce qui précède, et des faits nombreux recueillis à la clinique de M. Bally, par M. le docteur Sandras, faits dont le résumé, présenté naguère à la Société de médecine, doit être incessamment publié, et dont nous regrettons de ne pouvoir rapporter les dernières conséquences, nous croyons naturel de conclure : que les preuves cliniques sur lesquelles reposent les propriétés médicinales qu'on attribue à l'acide hydro-cyanique, sont loin d'être toutes convaincantes; que, s'il serait peut-être prématuré de le vouloir bannir de la matière médicale, de nouveaux essais sont au moins nécessaires pour fixer définitivement l'opinion sur ce médicament. Mais plusieurs causes semblent s'opposer à ce qu'ils conduisent de longtemps à des résultats certains et utiles; les principales sont la prompte et complète altérabilité de cet agent, l'arbitraire laissé aux pharmaciens pour sa préparation, d'où résultent, sous le même nom, des médicaments non comparables entre eux, etc. : les efforts qu'on a faits pour le fixer, c'est-à-dire pour l'offrir combiné à des corps qui, sans en changer l'action médicinale, s'opposent à sa décomposition spontanée, méritent donc d'être encouragés. Plusieurs des composés que nous allons passer en revue, ont paru, à quelques observateurs, présenter ce double avantage; mais ils ont encore été trop peu expérimentés pour que l'on puisse regarder comme tout-à-fait probants, et les bienfaits que les uns leur ont attribués, et les insuccès dont les autres les accusent.

IV. Cyanures et hydro-cyanates. Nous réunissons ces deux genres de composés, quoique les premiers ne soient qu'une combinaison de cyanogène et de corps simples, et que les seconds soient des sels, c'est-à-dire des composés d'acide hydro-cyanique et de bases, parce que les cyanures solubles deviennent, en se dissolvant dans l'eau, des hydro-cyanates; en sorte que, suivant la forme sous laquelle on les donne, c'est ou l'un ou l'autre de ces composés qui se trouve administré : la plupart des auteurs, d'ailleurs, les désignent presque indifféremment par l'une ou l'autre de ces dénominations; jadis même on confondait, sous le nom de *Prussiates*, et les cyanures, et les hydro-cyanates, et les sels auxquels concourt l'acide ferro-cyanique, et dont nous avons parlé plus haut.

1. *Cyanure d'argent*. Ce composé est indiqué dans la pharmacopée de MM. Henry et Guibourt; il ne paraît pourtant pas avoir encore été employé en médecine.

2. *Hydro-cyanate d'ammoniaque*. M. J. Murray a constaté que ce sel, employé communément comme réactif, à l'état liquide, n'est point délétère, même à dose assez élevée, fait qui mérite confirmation, car il est contredit par des expériences de M. Coullon.

3. *Cyanure de calcium* ou *Hydro-cyanate de chaux*. M. Coullon a démontré son action toxique sur plusieurs espèces d'animaux. Quoique inscrit aussi dans la pharmacopée de MM. Henry et Guibourt, il est encore inusité.

4. *Cyanure de chlore*. Tel est le nom que réclame l'acide chloro-cyanique de M. Gay-Lussac (acide prussique oxigéné de Berthollet), d'après les recherches récentes de M. Sérullas (*Journ. de pharm.*, XII, 457), qui l'a obtenu le premier à l'état de pureté. Ce gaz, produit de l'art, est d'une odeur vive et piquante, incolore, non inflammable, susceptible, sous une forte pression ou à une basse température, de se liquéfier, très-soluble d'ailleurs dans l'eau et dans l'alcool; il forme avec les bases des sels peu permanents, qui, au contact des dissolutions de fer au minimum et d'un acide, donnent un précipité vert, que bleuit l'acide sulfureux. Les expériences de M. Coullon, et celles de M. Callies, font voir que l'action de ce corps sur les animaux vivants, est analogue à celle de l'acide prussique de Schèele, quoique plus faible, et qu'elle se manifeste plus lentement.

5. *Cyanure d'iode*. Ce composé, découvert par M. Sérullas (*Ann. de chim. et de phys.*, oct. 1824), est en aiguilles blanches, plus solubles dans l'alcool que dans l'eau, d'une odeur piquante, qui excite le larmoiement, donnant des vapeurs violettes lorsqu'on les jette sur des charbons ardents. C'est, d'après les expériences de M. Scoutetten (*Arch. gén. de méd.*, septembre 1825), et celles de M. J. L. Lassaigne (*Journ. de chim. méd.*, I, 446), un poison narcotico-âcre, très-violent, à la dose de quelques grains, pour les chiens; ses seules vapeurs causent des étourdissements; mis sur la langue, il produit un sentiment vif et tenace de causticité. Van Dijk, pharmacien à Utrecht, qui a écrit sur la préparation de ce corps, et en a décrit les propriétés, l'a vu produire, sur plusieurs quadrupèdes, les mêmes accidents que l'acide prussique, et a vu l'ammoniaque en être aussi le contre-poison (*Bull. des Sc. méd.* de Fér., VIII, 113). Il paraît être, du reste, promptement décomposé au contact des matières animales; aussi, à l'ouverture des corps, ne peut-on plus constater chimiquement que la présence de l'iode (Orfila, *Toxic.*, II, 343).

6. *Cyanure de mercure* (hydro-cyanate, et autrefois prussiate de mercure). Le Codex prescrit, pour l'obtenir, de faire bouillir d'abord, dans douze parties d'eau, deux parties de beau bleu de Prusse réduit en poudre fine, et mêlé d'une partie d'oxide rouge de mercure; de filtrer la liqueur, de laver le résidu avec deux autres parties d'eau, et de faire cristalliser le cyanure, que l'on purifie ensuite par de nouvelles dissolutions et cristallisations. Un nouveau procédé a été indiqué par MM. Chevallier et Deleschamps (*Journ. de chim. méd.*, janvier 1830). Ce composé, découvert par Schèele, mieux étudié par Proust et M. Gay-Lussac, est employé comme réactif en chimie, et, en pharmacie, pour la préparation de l'acide hydro-cyanique; il est en longs prismes, incolores, inodores, d'une saveur styptique et désagréable, qui excite la salivation; extrêmement soluble dans l'eau, inaltérable à l'air et à la lumière, il est susceptible de dissoudre un excès de mercure, et devient alors très-alcalin, prend la forme de houppes, etc. : le cyanure de mercure du commerce contient quelquefois de l'hydro-cyanate ferruré de potasse, provenant du bleu de Prusse, avec lequel il a été préparé (Orfila, *Toxic.*, I, 331).

Suivant M. Coullon, son action toxique est aussi rapide que celle de l'acide hydro-cyanique; mais, à la dose de 2 et de 5 grains, M. Ittner ne l'a vu causer à des chiens, que du malaise, des tremblements, etc.

Il a été vanté contre la syphilis par M. Chaussier, et par Horn (*Arch. sur la méd. prat.*, en allemand, mai 1812, p. 530), qui ne lui a vu produire, même chez les individus faibles ou épuisés par d'autres traitements, aucun symptôme fâcheux, pas même le ptyalisme. Mais M. Neumann (*Nouv. Bibl. méd.*, 1823, I, 490), qui l'a essayé sans avantage dans les affections chroniques des poumons, et avec plus de succès dans celles du bas-ventre, l'a vu quelquefois exciter la salivation, même à petite dose (1/8e de grain 2 fois par jour); et le docteur J. Mendoga, médecin espagnol, qui le regarde, d'après des centaines d'expériences, comme le meilleur anti-syphilitique, propre à calmer quelquefois très-promptement les douleurs ostéocopes, à résoudre les exostoses, etc., l'a vu produire constamment la salivation, et souvent des nausées. A trop haute dose, il peut déterminer d'ailleurs de l'anxiété, des spasmes, des syncopes (*Nouv. Bibl. méd.*, 1823, III, 485). MM. Cullerier et Bart (*Dict. des Sc. méd.*, XXXII, 480) l'avaient signalé comme une des préparations mercurielles les moins efficaces; mais, au rapport de M. Chevallier (*Dict. des drogues*, II, 243) MM. Cullerier neveu et Gilbert en obtiennent de bons résultats.

Il a aussi été employé avec succès par le docteur Salamanca, médecin principal de la marine d'Espagne, non-seulement contre la syphilis, mais dans diverses affections lymphatiques, associé il est vrai à d'autres médicaments actifs, tels que l'opium, le benjoin et les toniques (*Journ. univ. des Sc. med.*, août 1818). M. Thomson enfin en a proposé l'emploi dans la couperose (*acne rosacea*) et autres maladies éruptives (*Bull. des Sc. méd.* de Fér., V, 262). On peut consulter sur ce médicament, et sur plusieurs autres composés cyaniques, la thèse de M. C. F. A. Stucke (*De alcaloidibus*, Berlin, 1822, page 10).

On le donne, soit en solution, dans un véhicule gommeux, soit en poudre ou en pilules. Le docteur J. Mendoga met, par livre d'eau, 8 à 12 grains de ce cyanure, ajoute 1 ou 2 gros de laudanum, qui empêche les nausées et les vomissements, et donne matin et soir une cuillerée à bouche de cette solution dans une chopine de tisane.

7. *Cyanure de mercure et de potasse*. M. Ollivier, d'Angers (*Bull. de la Soc. méd. d'émul.*, mars et

avril 1825), rapporte qu'un homme mourut d'une violente inflammation des voies digestives, pour en avoir avalé 23 grains. Des expériences qu'il a faites sur les animaux, il conclut que ce poison agit sur le système nerveux cérébro-spinal, quand la mort est très-prompte; comme irritant des voies digestives, dans le cas contraire.

8. *Cyanure de plomb*. Il a été trouvé sans action sur plusieurs espèces d'animaux, par M. Coullon. M. Neumann, (*Loc. cit.*), l'a essayé dans diverses affections tuberculeuses des poumons; mais l'accroissement des symptômes inflammatoires l'a forcé d'y renoncer. M. C. Stucke (*Loc. cit.*) parle aussi de l'emploi de ce cyanure.

9. *Cyanure de potassium*. Ce composé, qu'il ne faut pas confondre avec le ferro-cyanate de potasse, dont nous avons parlé précédemment, se forme toutes les fois que l'on calcine de la potasse avec une matière animale, comme cela a lieu dans la préparation du bleu de Prusse : de là les noms d'*Alcali prussien* et d'*Alcali phlogistiqué* qu'on lui avait d'abord donné. On le prépare communément, à l'exemple de M. Robiquet, en calcinant à vaisseaux clos l'hydro-cyanate ferruré de potasse, et lessivant le résidu pour en séparer le fer et le charbon résultant de la décomposition partielle de ce sel, et faisant cristalliser; on le conserve à l'abri de l'air. Dissous dans l'eau, il passe à l'état d'hydro-cyanate, en répandant une forte odeur d'acide hydro-cyanique, et formant une solution incolore si le sel est pur, jaunâtre s'il retient du fer. L'acide y est si faiblement combiné, qu'il agit comme s'il était libre; ce composé doit, par conséquent, être administré avec prudence.

Il a été proposé par MM. Robiquet et Villermé, comme propre à remplacer l'acide hydro-cyanique (*Bull. de la Soc. méd. d'émul.*, juillet 1823, p. 411); ils ont constaté sur plusieurs animaux l'énergie de son action: 1 grain de ce cyanure dans 1/2 once d'eau, est plus actif, dit-on, que 4 gouttes d'acide prussique au quart, également étendues. M. Magendie décrit, sous le nom d'*Hydro-cyanate de potasse médicinal*, la solution du cyanure de potassium dans 8 fois son poids d'eau : on peut la donner aux mêmes doses que l'acide hydro-cyanique, et l'associer à un sirop acidule, ce qui met l'acide plus à nu, et rend le médicament plus efficace.

M. Bally, qui l'a expérimenté sur 52 malades atteints de diverses affections (*Nouvelle Bibl. méd.*, 1828, III, 462), à la dose d'un demi-grain à 1 grain 1/2 par jour, n'en a obtenu quelque effet que sur 17 malades; mais cet effet n'a été, en général, ni constant, ni salutaire, d'où il conclut, comme pour l'acide hydro-cyanique, au peu d'utilité de ce médicament.

10. *Cyanure de sodium*, ou *Hydro-cyanate de soude*. M. Coullon a constaté, sur plusieurs animaux, son action délétère; et le docteur Miccoli (*Ann. univ. di medic.*, 1823) l'a proposé comme un excellent calmant, dans tous les cas où l'acide prussique est lui-même employé. Il a été enfin signalé tout récemment par M. Trémolière, pharmacien à Marseille, comme caractérisant le pus variolique, dans le cas de complication pétéchiale, fait très-remarquable, mais qui demande confirmation (*Journ. de chim. méd.*, IV, 479).

11. *Hydro-cyanate de strychnine*. MM. Pelletier et Caventou ont vu un quart de grain de ce sel produire, chez un lapin, des attaques de tétanos, et le faire périr en 20 minutes; expérience répétée sur un chien par M. Magendie, qui a reconnu à cet hydro-cyanate une action au moins aussi énergique que celle de la strychnine. Rappelons à ce sujet que M. A. T. Thomson dit avoir trouvé de l'acide prussique dans la noix vomique, ce qui peut faire soupçonner l'existence naturelle de l'hydro-cyanate de strychnine dans ce poison végétal.

12. *Cyanure de zinc*. Ce cyanure, qui est blanc et insoluble, se prépare en versant une solution d'hydro-cyanate de potasse dans une solution de sulfate de zinc, recueillant et calcinant le précipité. Le docteur Henning l'a récemment employé en Allemagne (on suppose du moins que tel doit être le composé dont il parle sous le nom de *Zincus cyaneus*), comme propre à remplacer avec avantage l'acide hydro-cyanique; il l'a trouvé surtout utile, donné à la dose d'un grain avec du jalap, contre les affections vermineuses des enfants, et associé à la magnésie et à la poudre de canelle, dans plusieurs cas de crampes de l'estomac (*Revue méd.*, XII, 218). La formule rapportée par M. Magendie pour ce dernier cas (*Formulaire*, p. 147) est certainement inexacte, car elle prescrit 6 grains de cyanure à prendre toutes les 4 heures, dose énorme, et qui pourrait avoir des dangers, puisque, d'après les expériences de M. Coullon, ce cyanure est constamment délétère. La *Revue* n'indique, avec raison sans doute, qu'un demi-grain en six prises à prendre de quatre en quatre heures.

C'est probablement aussi à ce cyanure qu'il faut rapporter ce qui est dit du *cyanate de zinc*, obtenu par Hermstaedt, en décomposant le *cyanate* de potassé par le sulfate de zinc (*Bibl. méd.*, LXXII, 257), et que M. Hufeland regarde, dit-on, comme un des plus puissants anti-spasmodiques, dans les cas de cardialgie, d'épilepsie et de paralysie, à la dose de 1 à 4 grains deux à trois fois par jour; il ne détermine pas d'effets narcotiques, mais de légères nausées, et une disposition à la constipation.

Plusieurs autres cyanures ou hydro-cyanates ont été expérimentés par M. Coullon, mais n'ont encore reçu aucune espèce d'application médicale; tels sont ceux de manganèse et de titane, dont il a constaté l'innocuité sur plusieurs espèces d'animaux, et ceux d'étain et de cuivre, qui lui ont paru sans action sur quelques uns, et poison pour d'autres.

Schrader (Voy. *Journ. de pharm.* de Yellen et Trommsdorff; 1802). — Emmert (C.-F.). *Diss. inaug. med., de venenatis acidi borussici in animalia effectibus*. Tub., 1805, in-8° (le frère de ce médecin a aussi écrit sur l'acide prussique). — Coullon (J.-J.-A.). Consid. méd. sur l'acide prussique, déduites d'une suite d'expériences, etc. (thèse). Paris, 1808, in-4°. — Ittner. Mém. (en allemand) sur l'acide prussique, enrichi d'expériences sur les combinaisons de cet acide, et ses effets sur l'économie animale. Fribourg

en Brisgaw et Constance, 1809, in-8° (on en trouve une analyse détaillée dans le t. I de la *Bibl. méd.*). — Weicht (G.). Essai sur l'acide prussique considéré sous le rapport de la chimie et de la thérapeutique (thèse). Strasb., 1813, in-4°. — Zollickoffer (W.). *A treatise on the use of prussiate of Iron* (*or Prussiate blue*) *in intermitting and remitting fevers*; 1814. — Robert. Rech. sur l'acide prussique (*Ann. de chim.*, XCII, 1814; reproduites avec quelques changements dans le *Bull. des Sc. méd.* du dép. de l'Eure; avril 1816). — Gazan (F.-E.). Essai sur les effets que l'acide prussique et les substances qui le contiennent exercent sur l'économie animale (thèse). Paris, 1815, in-4°. — Callies. Essai sur l'acide prussique considéré dans son action délétère sur l'économie animale (thèse). Paris, 1816, in-4°. — Manzoni (F.-A.). *De principiis acidi prussici et aquæ cohobatæ pruni lauro-cerasi medicis facultatibus et clinicis observ. comprobatis, specimen.* Padoue, 1818. — Coullon (J.). Rech. et consid. méd. sur l'acide hydro-cyanique, son radical, ses composés et ses antidotes; ou tableau comparatif des phénomènes pathol. et thérap. produits dans l'organisme par les plantes drupacées et pomacées icosandres, les acides hydro-cyanique et chloro-cyanique, les éthers et l'alcool hydro-cyanique, le cyanogène, les cyanures et les hydro-cyanates. Paris, 1819, in-8° (Le germe de cet ouvrage se trouve dans la thèse du même auteur, citée plus haut; les expériences sur le cyanogène qu'il contient avaient paru déjà dans le t. II du *Journ. univ. des Sc. méd.*). — Granville (A.-B.). Nouv. observ. sur l'usage interne de l'acide prussique (en anglais). Londres, 1819, in-8° (Le même a publié, dit-on, depuis, un *Traité pratique* sur la guérison de la phthisie et d'autres maladies de la poitrine par l'emploi de l'acide prussique). — Magendie (F.). Rech. physiologiques et cliniques sur l'emploi de l'acide prussique ou hydro-cyanique dans le traitement des maladies de poitrine, et particulièrement dans celui de la phthisie pulmonaire, etc. Paris, 1819, in-8° (La première partie de ce Mémoire a paru en 1817, dans le t. VI, p. 347 des *Ann. de chimie et de phys.*; et dans le t. XLIV des *Ann. clin. de Montpellier*). — Lignac. Thèse sur l'usage de l'acide prussique ou hydro-cyanique. Paris, 1820, in-4°. — Viborg (C.). *Experimenta ad effectum acidi borussici explorandum in animalibus nonnulis instituta* (*Acta nova reg. Soc. med. Havniensis*, VI, Hafniæ, 1821). — Heller. Rech. sur l'emploi de l'acide prussique dans différentes maladies de l'espèce humaine (*Revue méd.*, XI et XII). — Elwert (W.). De l'acide hydro-cyanique considéré comme le médicament le plus efficace dans les maladies des poumons et quelques maladies nerveuses, avec des rem. chim. sur la meilleure manière de le préparer (en allemand). Hildesheim, 1822, in-8°. — Becker (C.-J.-T.). *De acidi hydro-cyanici vi perniciosa in plantas.* Ienæ, 1823, in-4°. — Meunier (A.). Doit-on employer l'acide hydro-cyanique dans quelques affections de poitrine (thèse)? Paris, 1823, in-4°. — Dittmer (L.-F.). *De vera acidi hydro-cyanici in organismum efficacia* (thèse). 1824, in-8°. — Krimer. Observ. et remarques sur la manière d'agir de l'acide hydro-cyanique (*Journ. complém. des Sc. méd.*, juillet 1827).

Cyanourine. Matière bleue de certaines urines morbifiques, qu'on en peut séparer par le filtre, et qui, confondue avec certaines combinaisons du cyanogène, en a été distingué par M. Braconnot (*Journ. de chim. méd.*, I, 454). Elle forme, avec les acides faibles, des combinaisons brunes, lorsque l'acide est peu abondant, d'un rouge carmin magnifique quand il prédomine.

Cyanure. Combinaison neutre du cyanogène avec un corps simple. V. p. 91.

— de fer hydraté. Un des noms du *Bleu de Prusse*. V. ce mot.

— de mercure. Voyez p. 93

— de potassium. Voy. p. 93.

Cyanuretum ferri. Un des noms latins du *Bleu de Prusse*. V. ce mot.

Cyanuretum hydrargyri. Nom du *Cyanure de mercure*, en latin. Voy. p. 93.

Cyanus, off. Nom latin du bleuet, *Centaurea Cyanus*, L., dans les pharmacopées.

Cyathea. Genre de la famille des Fougères, qui renferme des espèces arborescentes, ce qui les fait appeller *Fougères en arbre*. La moelle de leur tronc est comestible, et les nègres fugitifs mangent, à l'Ile-de-France, celle du *C. exselsa*, Sw. Les Tahitiens, dans les temps de disette, mangent également celle de la même espèce ou d'une espèce voisine (Lesson, *Voyage médical*, 145).

Cyathus, κυαθος. Mesure ancienne, employée pour les liquides comme pour les solides, et dont la capacité n'est pas exactement connue, mais paraît avoir été d'une once 1/2 à 2 onces. Dans les auteurs modernes, le mot *Cyathus*, et par abréviation *Cyath.*, est souvent employé pour verre ou gobelet, ce qui répond à 4 onces au moins.

Cybellion. Un des noms grecs de la violette, *Viola odorata*, L.

CYCADÉES. Famille naturelle, de la série des monocotylédones diclines, qui a les plus grands rapports avec les Palmiers par le port et la structure des tiges, qui se rapproche des Fougères par ses feuilles, se déroulant en crosse, et des Conifères par la forme de ses fleurs mâles disposées en cônes. Elle est très-peu nombreuse, et ne comprend que les deux genres *Zamia* et *Cycas*. Le tronc et la souche présentent, dans ces deux genres, une assez grande quantité de fécule, mélangée avec un principe extractif dont l'odeur et la saveur sont un peu nauséabondes. La cuisson ou l'infusion paraît détruire ou modifier le principe extractif de manière à ce que la fécule puisse servir à la nourriture de l'homme; c'est une sorte de sagou (De Candolle, *Essai*, etc., 277).

CYCAS. Genre qui donne le nom à une famille naturelle, fort voisine des Palmiers, dont elle faisait partie autrefois, et placé par Linné à la suite de sa cryptogamie parmi ces derniers.

C. (*Zamia*, L. F.) *Cafra*, Thunb. Broodboom ou arbre à pain des Hottentots. Thunberg qui a fait connaître le premier ce végétal, nous apprend qu'il a un tronc où la moelle est abondante. Les naturels l'en retirent, l'enfouissent dans la terre, dans une peau de veau, pendant plusieurs semaines, pour la ramollir, puis ils la pétrissent ensuite avec de l'eau, et en font des petits pains qu'ils font cuire sous la cendre (Sparmann, *Voyage*, II, 77).

C. circinalis, L. Cet arbre, à feuilles ailées, doué d'une grande force de végétation, croît dans l'Inde, aux Moluques, dans les îles de la mer du sud, à la Nouvelle-Irlande, à l'Ile-de-France, etc. La fleur mâle est terminale et d'une belle couleur aurore, et a la forme d'un gros cône de pin; le chou, ou pousse, n'est pas bon à manger; le capitaine d'Urville nous a même rapporté, qu'à la Nouvelle-Guinée, deux matelots de son équipage en avaient été empoisonnés. La moelle du tronc est une sorte de sagou, fort nourrissante, dont les naturels font des espèces de pains, comme avec le vrai sagou. Les fruits de ce cycas sont gros comme des prunes de Monsieur, et en ont un peu

la couleur ; ils renferment une très-grosse amande, de sorte que leur chair est assez mince. Cette pulpe est douceâtre, mais très-astringente; les amandes sont amères et vomitives dans leur état naturel; mais grillées ou fermentées, on peut les manger, ce que font les Japonais, et les habitants des Moluques (Lesson, *Voyage médical,* 75). La partie charnue du fruit, qui sent la pomme de reinette, mise à fermenter avec de l'eau, forme une sorte de liqueur spiritueuse (Labillardière, *Voyage,* I, 235). Les individus femelles de ce palmier secrètent abondamment une sorte de gomme blanche, analogue, dit-on, à l'adraganthe, mais plus soluble. On cultive le *Cycas circinalis,* L., dans les serres. On peut consulter une monographie complète de ce végétal, par Hooker, dans le *Botanical magazine* de mai à juillet 1828.

C. revoluta, Thunb. Les Japonais mangent les noix ovales, rouges, comprimées, longues d'un pouce et demi, de cette espèce, et retirent de son tronc un sagou très-estimé. Il croît dans leur pays.

CYCLAMEN. Genre de la famille des Primulacées, de la pentandrie monogynie, dont le nom vient de κυκλος, cercle, de la forme arrondie de la racine de sa principale espèce; il contraste, par ses propriétés délétères, avec toutes les autres plantes du reste de la famille.

C. europæum, L. (*Flore méd.,* III, 145), Pain de pourceau. Cette plante croît dans les montagnes de l'est et du midi de l'Europe; on la cultive dans les jardins, pour ses jolies fleurs pourpres, à divisions de la corolle réfléchies, et ses feuilles panachées de blanc en dessus, et violettes en dessous; elle a une racine absolument orbiculaire, formant une sorte de plateau, d'où partent de longs pétioles roulés en spirale avant leur développement, et les longs pédoncules de ses fleurs, car ce végétal est sans tige. A l'état frais, cette racine, inodore, noire en dehors, blanche en dedans, est âcre, brûlante, amère; la dessiccation diminue sa force, et la torréfaction la rend même susceptible d'être mangée; elle est plus vireuse, plus active à l'automne qu'au printemps. Le cyclamen est regardé comme un violent drastique, capable de provoquer l'avortement, ce à quoi il est, dit-on, employé quelquefois dans les campagnes. Les paysans s'en servent pour se purger, mais il cause souvent des accidents graves chez les sujets les plus robustes, comme des inflammations des voies gastro-entériques, des sueurs froides, des vertiges, des mouvements convulsifs, des selles sanguinolentes, la mort même (Bulliard, *Plantes vénéneuses,* 165). Aussi a-t-on recommandé de ne l'employer qu'à l'extérieur, appliqué sur la peau, mélangé avec des poudres ou infusé avec des graisses, composé connu sous le nom d'*Onguent d'Arthanita.* On se sert surtout de ces onctions dans le cas de vers, qu'on expulse ainsi en en frictionnant le nombril chez les enfants : on peut, par leur moyen, se purger si on les pratique sur la surface du ventre; elles font vomir si c'est sur l'estomac, et enfin on augmente, dit-on, les urines si on les porte sur la vessie. La violence de cette racine nous fait un devoir d'en défendre l'emploi comme résolutif, fondant, emménagogue, etc., propriétés que lui accordent quelques auteurs.

La dose de la racine de pain de pourceau, nom qui lui vient de ce que cet animal la recherche comme nourriture, est, à l'état sec, de 20 à 40 grains en nature; il en faudrait une dose moindre si elle était administrée fraîche. On en donne aux enfants 5 ou 6 grains, mais son administration doit être surveillée. Spielmann prétend que c'est un médicament incertain, ce qui tient sans doute à ce qu'il aura employé tantôt la racine fraîche, tantôt la sèche. Il était employé par les anciens, et son suc servait, dit-on, à empoisonner les flèches; cette racine entre dans l'emplâtre *Diabotanum,* etc. : elle est aujourd'hui à peu près inusitée. On l'a quelquefois appliquée, réduite en cataplasme, sur des tumeurs scrofuleuses, indolentes, pour les résoudre.

Cyclaminos. Dioscoride paraît indiquer sous ce nom le pain de pourceau, *Cyclamen europæum,* L.

CYCLE, *Cyclus* (de κυκλος, cercle). Les anciens thérapeutistes ont donné ce nom à une série de moyens curatifs, méthodiquement combinés pour modifier profondément l'économie des individus en proie aux affections chroniques internes. Le *Cycle résomptif* se composait de la diète et de l'inaction absolues, puis d'un retour graduel à l'usage des aliments et aux exercices accoutumés; il embrassait un espace de neuf jours. Dans le *Cycle récorporatif,* dont la durée était la même, on augmentait peu à peu les aliments, rendus de plus en plus nourrissants; après quoi on donnait un vomitif, et l'on défendait les aliments âcres et salés que l'on avait permis dans le second cycle. Neuf jours après, on revenait au premier cycle, et ainsi de suite.

Cyclisus. Nom grec des trochisques.

CYCLOPTERUS. Genre Linnéen de poissons, de la famille des Plécoptères, de M. Duméril. Plusieurs de ses espèces, habitantes des mers glaciales, telles que le Liparis, *C. Liparis,* L., long d'environ 18 pouces, le lump ou lièvre de mer, *C. Lumpus,* L., double de volume, sont usitées comme aliment, quoique la chair en soit grasse et muqueuse. En Irlande même, on sale et on sèche celle-ci, pour la conserver pendant l'hiver.

Cycnos, Cycnus. Noms grec et latin du cygne, *Anas Olor,* L. (Voy. ce mot).

Cywar. Nom bohême de la *Zédoaire.*

CYDONIA. Genre de la famille des Rosacées, section des pomacées, de l'icosandrie pentandrie, dont le nom vient de Cydon, ville de Crète, et non de Sidon, ville de Phénicie.

C. vulgaris, Pers. (*Pyrus Cydonia,* L., Coignassier (*Flore méd.,* III, f. 126). Cet arbre, de moyenne taille, est sauvage dans nos provinces méridionales et dans tout le Levant, ce qui fait qu'il a été fort connu et employé par les anciens. Son fruit, appelé *Coing,* était le *Mala aurea* des Romains, suivant quelques-uns, plutôt que l'orange; ils le désignaient aussi, par l'épithète de *Mala cydonia;* il est pyriforme, plus gros que nos poires les plus fortes, et a

une odeur si pénétrante, qu'elle se sent dans tout une maison, mais pourtant assez agréable. Avant sa maturité, qui est fort tardive, et qui n'arrive que plus de six mois après la récolte, il a une âpreté, une astringence qui le rend impossible à manger; ce n'est même que cuit qu'on peut y parvenir, et encore en fait-on très-rarement usage seul. On le met en compote, on en fait des gelées, des pâtes; il sert surtout à préparer, avec le vin doux, un raisiné appelé *Cotignac*, qui est un aliment assez agréable et sain, auquel on accorde d'être stomachique et utile aux personnes relâchées, faibles, etc.

Le coing, que l'on récolte parfois pour l'usage médical, et que l'on conserve, a une réputation d'astringence qu'il mérite, par son âpreté et sa saveur rêche. On prépare, avec son suc, un sirop de coing assez souvent employé contre le crachement de sang, la ménorrhagie, l'écoulement muqueux des hémorrhoïdes, les fleurs blanches, les diarrhées rebelles, le vomissement chronique, etc. On le conseille à la dose de une à deux onces par jour, pour édulcorer les boissons, ou mettre dans les potions; il entre aussi dans un sirop composé; on fait un vin de coing; il est un des ingrédients de la teinture de mars cydonisée : on corrige, avec le suc de conig, la force de certaines résines, de la scammonée, qu'on appelle alors *cydonisée*, etc.

Les semences du coing ont, au-dessous de leur enveloppe, un mucilage abondant, qui est presque analogue à la gomme arabique; on en prépare des boissons, des lavements, des collyres adoucissants, émollients, etc; on l'emploie pour incorporer et adoucir certains médicaments. Il exige du temps pour être préparé, de sorte qu'on lui substitue ordinairement celui de gomme arabique. M. Bender propose de faire bouillir ces semences, de rapprocher la décoction jusqu'à dessiccation, et de dissoudre deux ou trois grains de ce mucilage desséché dans une once d'eau, lorsqu'on veut en préparer (*Bull. des Sc. méd.*, Fér., VI, 176). Le coignassier du Japon, qu'on cultive dans quelques jardins, a le fruit plus gros et ovoïde. Le bois du coignassier a eu aussi autrefois quelque emploi en médecine.

Clef (C.-L.). *De ligni, cotonei naturâ, viribus et facultatibus, etc.* Ingolstadii, 1580, in-4°.—Jung (G.-S.). Χρυμοσηλον, *seu malum aureum, hoc est cydonii collectio, etc.* Vindebonæ, 1673, in-8°. — Eysel (J.-P.). *De medicamentis ex malo cydonaito paratis.* Respons. Ploef. Erfodiæ, 1717, in-4°. — Heister (L.). *De cydoniis, eorumque eximio usu medico.* Respons. J.-A. Bauer. Helminstadii, 1744, in-8°. — Alibert (J.-L.). Mémoire sur l'usage économique et médical du fruit du coignassier (*Mém. de la Soc. méd. d'émulation*, I, 413, 579).

Cynosium bengalense. Ce nom, dans Flacourt, indique le *Strychnos spinosa*, Lam.

Cyts. Nom arabe de l'hyssope, *Hyssopus officinalis*, L.

Cygnus. Un des noms latins du cygne. Voy. *Anas Olor*, L.

Cymbalaire, Un des noms de l'*Antirrhinum Cymbalaria*, L.

Cymbalion. Nom du nombril de Vénus, *Cotyledon Umbilicus*, L., dans Dioscoride.

Cyna. Nom polonais de l'*Étain*.

Cyna. Synonyme de *Cina*. On donne parfois ce nom à l'armoine, *Artemisia vulgaris*, L.

Cynagytes. Un des noms grecs anciens de l'aurone, *Artemisia Abrotanum*, L.

Cynagrostis. Nom du chiendent, *Triticum repens*, L., dans quelques anciens auteurs.

Cynamon prawdziwy. Nom polonais de la *Canelle de Ceylan*.

Cynanchica., off. Nom de l'herbe à l'esquinancie, *Asperula Cynanchica*, L.

Cynanchiques, *Cynanchica*. Médicaments qui conviennent dans les maladies du gosier.

CYNANCHUM. Genre de plantes de la famille des Apocynées, de la pentandrie digynie, dont le nom vient de κυων, κυνος, chien, et de αγχειν, étrangler, des propriétés délétères de la plupart des espèces qu'il renferme; elles ont un suc laiteux, caustique.

C. Arghuel, Delile (*C. oleæfolium*, Nect.). Cette espèce, de l'Arabie, etc., a ses feuilles purgatives, employées comme le séné, avec lequel on les mélange en Égypte (Voyez *Séné*).

C. erectum, L. Plenck rapporte que 36 grains de cette espèce, qui croît en Syrie, et que l'on cultive dans les jardins botaniques, administrés à un chien, occasionnèrent des vomissements violents, le tremblement, des convulsions et la mort.

C. (Dimia) extensum, Aiton. On donne, comme anthelminthique, une décoction des feuilles de cette plante de l'Amérique méridionale; le suc des feuilles se prescrit dans l'asthme (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 453).

C. Ipecacuanha, W. (*C. vomitorium*, Lam.). Voyez *Asclepias asthmatica*, L. On le nomme *Binunga*, *Binouge*, noms qu'on donne aussi au *Ricinus Mappa*, L., dans l'Inde, et *Ipecacuanha faux* de l'Ile-de-France, dans les traités de matière médicale.

C. monspeliacum, L. Cette plante croît dans le midi de la France, et on en obtient, par des procédés pharmaceutiques, un extrait connu sous le nom de *Scammonée de Montpellier* (Voy. *Scammonée*).

C. tomentosum, Lam. Ses racines sont vomitives, et employées comme telles à l'Ile-de-France (De Candolle, *Essai*, 212).

C. vomitorium, Lam. Voyez *Asclepias asthmatica*, L.

Cynanthemis. Un des noms grecs de la maroute, *Anthemis Cotula*, L.

Cynapium. Nom qui signifie persil de chien; c'est l'*Æthusa Cynapium*, L.

CYNARA. Genre de la famille des Carduacées, de la syngénésie polygamie égale, de κυων, chien, ainsi nommé des épines de son calice, comparées aux dents de cet animal.

C. Cardunculus, L., Cardon. Originaire de la Barbarie, de la Sardaigne, de Provence, etc., ce végétal vivace se cultive dans les jardins où l'on étiole ses feuilles pour en manger les larges et épais pétioles, sous le nom de *Cardons* (qu'il faut distinguer des cardes, pétioles du *Beta vulgaris*, var. *Cicla*). On les fait cuire et on les accommode au jus, etc. C'est une nourriture assez agréable, mais peu restaurante : il y en a une variété non épineuse.

C. Scolmus, L. (*Flore méd.*, I, f. 40). Artichaut; de l'Arabe *Kharchiof*, d'où sont dérivés tous les

noms qu'il porte dans les différentes langues de l'Europe. Il croît dans le midi de la France, en Espagne, etc., on l'a transporté dans les jardins, où ses grosses fleurs, appelées *Têtes*, fournissent une nourriture dont on fait une grande consommation pendant plusieurs mois d'été. On mange le réceptacle et les folioles calicinales, dont on ôte le *foin*, formé des fleurs et des soies. L'artichaut jeune se mange cru avec du sel, etc., en salade; arrivé à sa grosseur, on l'accommode, après l'avoir fait cuire, de diverses manières; on fait sécher le réceptacle, nommé *Cul d'artichaut*, pour en mettre l'hiver dans les ragoûts, les sauces, etc. C'est un aliment de facile digestion, très-doux, et qui convient aux convalescents, aux personnes délicates, aux enfants, etc. Matthiole dit qu'en Toscane, on fait cailler le lait avec ses fleurs, et que les fromages qu'on en fait sont meilleurs que les fromages préparés à la présure (*Comm.*, 171). Il y a lieu de croire que les graines de l'artichaut, si on les laissait parvenir à leur maturité, donneraient de l'huile, vu leur volume, comme celles des genres voisins *Onopordum*, *Carlina*, etc.

Les feuilles de l'artichaut ont une amertume excessive, supérieure peut-être à celles de toutes nos plantes indigènes, qui semble indiquer des qualités méconnues jusqu'ici, et qui mériteraient d'être étudiées. On dit leur suc utile dans l'hydropisie.

CYNAROCÉPHALES (tête d'artichaut). Ce nom est celui d'une famille naturelle de plantes, synonyme de *Carduacées* (Voy. ce mot).

CYNCHRAMUS, CYNCHRAMIS, CYNCHRAMOS, CYNCHRAMAS. Synonymes de *Cenchramus*.

CYNIPS. Quoique les espèces de ce genre d'insectes hyménoptères, de la famille des Néottocryptes de M. Duméril, soient très-nombreuses, aucune, vu sans doute leur petitesse, n'a été directement employée en médecine; mais plusieurs donnent lieu, par leurs piqûres et l'extravasation de sucs qui en résulte, à la formation sur diverses parties des végétaux, de tumeurs ou excroissances morbides, connues sous le nom de *Galles*, et qui, enveloppant les œufs déposés par ces insectes, servent d'abri aux larves qui en naissent, jusqu'à leurs transformations dernières; tels sont le *Cynips gallæ tinctoriæ*, Oliv., qui produit la noix de galle, et parfois s'y trouve encore renfermé (Voy. *Galle*); le *C. glechomathis*, Gmel., auquel est due la pomme ou poire de terrète, petite tumeur spongieuse, molle, succulente, teinte de rouge ou de jaune, d'une odeur aromatique, qui naît communément sur le lierre terrestre, et dont la saveur acerbe, mais assez agréable, n'est point dédaignée des gens de la campagne, et quelquefois des naturalistes eux-mêmes; le *C. Psenes*, L. (*Chalcis Psenes*, Gallesio), employé dans le Levant pour la caprification (Voy. *Ficus*); enfin, le *Cynips rosæ*, L., insecte producteur du *Bédéguar*. On cite aussi un *Cynips*, dont la piqûre développe sur le *Pistacia Terebinthus*, L., la pomme de Sodome décrite par Hasselquitz comme le fruit d'un Solanum; un autre qui, en Perse, produit, sur une sorte de sauge, une galle charnue et comestible, etc.

CYNK. Nom polonais du *Zinc*.

CYNOCÉPHALE. Les anciens ont donné ce nom à un singe féroce dont l'espèce n'est pas bien déterminée. Ils en disaient la graisse résolutive.

CYNOCEPHALUS. Nom du mufle de veau, *Antirrhinum majus*, L., dans Pline.

CYNOCHALE. Un des noms grecs de la renouée, *Polygonum aviculare*, L.

CYNOCOPRAS, de κυων, chien; et κοπρος, excrément. Un des noms de l'*Album græcum*.

CYNOCRAMBE (chou de chien). Nom du *Theligonum Cynocrambe*, L., Quelques auteurs, Lémery, etc.) donnent ce nom au *Mercurialis perennis*, L.

CYNOCTONUM. Un des noms grecs de l'*Aconitum Lycoctonum*, L.

CYNODINE. Principe cristallin particulier, encore peu connu, trouvé par le docteur G. Semmola (*Esculapio neapolit.*, I, 439) dans la racine du gros chiendent (*Cynodon Dactylon*, Rich.). Il y existe abondamment à la fin de l'hiver et au commencement du printemps. La manière de l'en extraire est indiquée dans les Archives générales de médecine (XVI, 292).

CYNODON DACTYLON, Rich. Voyez *Chiendent*.

CYNOGLOSA. Nom espagnol du *Cynoglossum officinale*, L.

CYNOGLOSSUM. Genre de plantes de la famille des Borraginées, de la pentandrie monogynie, dont le nom signifie, en grec; Langue de chien, κυνογλωσσον, de la forme de ses feuilles.

C. Cheirifolium, L. Espèce annuelle ou bisannuelle de nos provinces du midi; elle a les feuilles estimées vulnéraires, et l'on en fait un onguent employé contre les ulcères malins (*Encyclopédie bot.*, II, 238).

C. officinale, L. Langue de chien, Cynoglosse (*Flore méd.*, III, f. 146). La tige rameuse, grosse, cannelée, velue de cette plante, s'élève à un ou deux pieds; les feuilles, longues, molles, ovales-lancéolées, couvertes d'un duvet blanchâtre, sont pétiolées dans le bas de la tige, et embrassantes dans le haut, très-entières; les fleurs, qui forment des épis longs, droits, roulés en crosse à l'extrémité, unilatéraux, lâches, ont la corolle d'un rouge vineux passant au bleu, munie dans le tube de cinq écailles convexes, rapprochées, et quatre fruits scabres aplatis, fixés à la base du style persistant, à stigmate échancré. Cette plante bisannuelle, qui a produit plusieurs variétés, croît dans les lieux incultes de toute la France et d'une partie de l'Europe; elle est à peu près inodore, et sa saveur est fade; on dit qu'aucun animal n'en mange, à l'exception des chèvres.

Il règne, au sujet de cette borraginée, deux opinions diamétralement opposées; les uns, avec Haller, Scopoli, Desbois de Rochefort, assurent qu'elle est plutôt inerte que dangereuse; Vogel et Murray la présentent comme un végétal suspect, d'une odeur fétide, vireuse, et Morison prétend même avoir vu une famille entière empoisonnée par l'usage des feuilles de cynoglosse, mangées pour celles de la grande consoude, dont une personne mourut (*Hist. oxon.*,

III, 456). Nous avons beaucoup de raisons de croire cette dernière opinion erronée; aucune borraginée n'a de qualités délétères, et qui se rapprochent de celles de la famille des Solanées; nous croirions plus volontiers à l'inertie de cette plante; cependant, dans le doute, et entre des opinions aussi opposées de gens instruits, nous nous abstiendrons de prononcer. Nous pouvons cependant opposer, au dire de M. Chamberet, qui prétend (*Flore méd.*) avoir été incommodé en la récoltant, que nous en avons souvent manié dans nos herborisations, sans en éprouver la plus légère indisposition. Serait-ce, comme le veulent quelques auteurs, que cette plante vient parfois dans des lieux aquatiques, et qu'alors elle prend des qualités presque vénéneuses? Nous avouons ne l'avoir jamais observée dans de telles localités; il est donc nécessaire d'étudier de nouveau les effets de la cynoglosse.

Il paraît certain que la plante sèche est beaucoup moins pourvue de propriétés que celle qui est récente; celle-ci, d'après l'opinion d'un certain nombre d'auteurs, a été regardée comme calmante, anodyne, narcotique même, et prescrite dans la toux, le catarrhe, les hémorrhagies de la poitrine, le flux de ventre, etc. C'est à ce titre qu'on prépare, avec son suc, un sirop, autrefois assez usité, ainsi qu'un onguent, et qu'on en confectionne encore aujourd'hui des *pilules* dites de *Cynoglosse*, dont l'opium fait la base, et qui n'ont peut-être de propriété que celle que leur donne cette dernière substance. On a voulu aussi admettre un principe astringent dans la cynoglosse, ce qui l'a fait conseiller dans la diarrhée, la dyssenterie, la leucorrhée; enfin, on a employé cette plante à l'extérieur, en cataplasme sur les brûlures, les goîtres, les tumeurs scrofuleuses, etc., comme adoucissante et résolutive.

On a prêté à la cynoglosse une autre propriété, qui est loin d'être prouvée, celle de détruire le venin des animaux. M. Tournon, médecin à Toulouse, a vanté son utilité contre la morsure des vipères (*Journ. gén. de méd.*, XLIX, 51); le docteur Hagen assure que la cynoglosse, venue dans un endroit marécageux, séchée à l'ombre et mise en poudre, donnée à la dose de dix grains trois fois par jour, guérit la rage: on lave, en outre, la plaie à l'eau froide, puis on la couvre avec la poudre de cette plante, que l'on recouvre d'emplâtre de mélilot pendant dix jours. Ce moyen est populaire dans le gouvernement de Twer, en Russie, où cet auteur a séjourné plusieurs années (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, XVI, 237).

L'analyse de la racine de cynoglosse, qui est grosse, succulente, rameuse, brune ou noirâtre à l'extérieur, blanche en dedans, et qui prend une odeur désagréable, vireuse, si elle vient dans un lieu marécageux (*Appar. méd.*, II, 130), y démontre, suivant M. Cenedilla, les éléments suivants: eau chargée de principe odorant, 10,00; matière colorante grasse, 2,08; matière résineuse, 2,07; sur-oxalate de potasse, 3,06; acétate de chaux, 1,06; tannin, matière extractive, 9,00; matière animale, 2,00; inuline, 1,02; matière gommeuse, 5,00; extrait soluble dans l'eau, 8,03; acide pectique, 9,00; oxalate de chaux, 3,00; fibre ligneuse, 36,00; perte, 5,00 — 100,00. M. Cenedilla pense que la cause de l'activité de la cynoglosse réside dans l'eau chargée du principe odorant (*Journ. de pharm. de Milan*, 1828). La racine est la partie qu'on emploie le plus, et c'est l'écorce qu'on préfère, de sorte qu'on a l'habitude de rejeter le centre comme inerte.

Schreckius (C.-J.). *Diss. de cynoglosso.* Altorfii, 1753, in-4°.

C. Omphalodes, L. Cette jolie plante, dont le nom vient de la forme de corbeille ou d'ombilic de ses fruits, est naturelle aux bois du Piémont, et peut-être à ceux de l'est et du nord de la France; elle sert à faire des bordures touffues dans les jardins, où l'azur charmant de ses fleurs produit l'effet le plus agréable au printemps, et lui fait donner le nom de *petite bourrache;* elle est inodore, et de saveur visqueuse un peu amère: on la dit adoucissante, inviscante, etc., propre à arrêter les hémorrhagies, à atténuer l'âcreté des humeurs, etc., prise à l'intérieur, et appliquée à l'extérieur. Elle est inusitée aujourd'hui.

Cynoglossum majus. Nom officinal du *Cynoglossum officinale*, L.

— vulgaris. Nom officinal du *Cynoglossum officinale*, L.

Cynometra cauliflora, L. Cet arbre légumineux, de la décandrie monogynie, qui croît dans l'Inde, où on l'appelle *Nam-nam*, est d'une amertume qui empêche ses fruits d'être comestibles; on en tire une huile usitée contre la gale et les maladies cutanées; ses racines sont purgatives (Rumphius, *Amboin.*, I, t. 62).

Cynomia (mouche de chien). Nom que porte, dans Dioscoride, le *Plantago Cynops*, L.

CYNOMORION. Genre de plantes de la famille des Balanophorées, de la monandrie monoécie, dont le nom est celui de l'orobanche dans Pline. La seule espèce qu'il renferme aujourd'hui est le *C. coccineum*, L., plante parasite qui croît en Crête, en Égypte, en Sardaigne, à Malte, etc., ce qui l'a fait appeler *Champignon de Malte*, de sa forme en massue, analogue à celle de quelques plantes de cette famille, du *Phallus impudicus*, L., par exemple. On en obtient, par la pression, un suc rouge, amer, styptique, que Boccone a, le premier, présenté comme un astringent utile dans les hémorrhagies, la dyssenterie, le scélotyrbé, les ulcères cacoëthes, etc. On peut également donner le *Cynomorion* en poudre, en faire un sirop, en préparer un opiat pour les dents. On a injecté sa décoction dans l'urètre, pour en guérir les anciens ulcères vénériens (Murray, *Appar. méd.*, I, 132).

Linné. *Diss. de fungo melitensi* (*Amœn. acad.*, IV, 351).

Cynorrhodon. Nom que porte, dans les formulaires, le fruit mûr des rosiers sauvages, surtout ceux du *Rosa canina*, L. Voyez *Rosa*.

Cynosbatos, Cynosbatum. Noms officinaux de la rose de chien, *Rosa canina*, L.

Cynosorchis. Nom donné aux racines des Orchis et aux plantes elles-mêmes par extension.

Cynosurus Corocanus, L. On cultive cette graminée dans l'Inde, au Japon, etc., où ses graines servent de nourriture aux gens de la campagne, surtout lorsque le riz manque: on en fait des bouillies, etc. (Leschenault, *Mém. du Museum,* VI, 318).

Cyparissias. Nom officinal de l'euphorbe petit cyprès, *Euphorbia Cyparissias*, L.

Cypéracées. Famille naturelle de la tribu des monocotylédones, à étamines hypogynes, très-nombreuse en espèces croissant sur le bord des eaux, dans les lieux humides, et quelquefois dans les endroits montueux, plus abondantes dans les contrées équinoxiales, où elles forment 1/60e de la végétation, d'après M. de Humboldt, qui assure qu'elles sont, au contraire, moins nombreuses entre les tropiques. Elles offrent très-peu de ressources à la médecine et aux arts. Quelques racines présentent des tubercules amylacés, comme dans le genre *Cyperus;* d'autres sont légèrement aromatiques, sudorifiques, comme cela a lieu pour divers *Cyperus* et *Carex*. Ces plantes n'offrent aucune semence comestible; leur feuillage est dur, sec et coupant, de sorte que les bestiaux répugnent à le brouter. Malgré l'extrême affinité de cette famille avec celle des graminées, il y a une différence immense entre elles sous le rapport de l'utilité; la dernière, qu'on peut appeler la nourrice de l'homme et des animaux, est plus abondante qu'elle à la surface du globe, tandis que les cypéracées sont à peu près inutiles. Les genres *Carex, Cyperus,* etc., contiennent plusieurs centaines d'espèces.

Lestiboudois (T.). Essai sur la famille des cypéracées; thèse. Paris, 1819, in-4o.

Cyparoides, off. Un des noms de la massette, *Typha latifolia*, L.

Cyperus. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, de la triandrie monogynie; il est extrêmement nombreux en espèces, qui croissent surtout dans les pays chauds: l'Afrique en possède une quantité considérable; les racines de ces plantes sont remplies, en général, d'un mucilage nourrissant.

C. articulatus, L. La racine de cette espèce, de Guinée, qui est bulbeuse, passe pour être un remède contre les vers; on l'y appelle *Endaegeu*.

C. esculentus, L. Ce végétal vient dans l'Inde, en Afrique, en Égypte, etc., et porte sur ses racines des tubercules amylacés, attachés à des prolongements filiformes; ils ont le volume d'une noisette, et sont remplis de fécule; on s'en nourrit dans divers pays, étant cuits: à Manille on en mange beaucoup; ils ont la saveur de la châtaigne; on les dit adoucissants, rafraîchissants et diurétiques: on les désigne, en Égypte, sous le nom d'*Abelasis*: on en prépare des émulsions en Espagne (*Bulletin de la Soc. phil.,* I, 186, 2e partie), et on les torréfie pour s'en servir en guise de café; ils contiennent beaucoup d'huile et d'amidon, d'après Biroli; le souchet comestible est presque naturalisé aujourd'hui dans le midi de la France.

C. fuscus, L. Cette espèce croît dans nos environs; en Égypte, d'après Érhenberg, on donne sa racine contre la colique venteuse (*Bull. des Sc. méd.,* Férussac, XIII, 231.)

C. juncifolius, Rottl. Les Indiens regardent sa racine comme diaphorétique et diurétique; ils l'emploient en décoction dans les fièvres et dans les dispositions à l'hydropisie, à la dose d'une demi-tasse deux fois par jour (Ainslie, *Mat. ind.,* II, 163).

C. longus, L., Souchet long, Souchet odorant. Il croît dans notre pays, le long des ruisseaux; c'est à la forme ligneuse de ses racines que cette plante doit son nom de souchet ou petite souche; celles-ci sont longues, rampantes, noirâtres, striées en long, marquées d'anneaux ou articulations de distance en distance, avec des renflements aux endroits où elles se ramifient; ces renflements ou tubérosités sont différents des tubercules du *C. esculentus,* qui sont des réceptacles de fécule, comme tous les vrais tubercules, tels que la pomme-de-terre, etc. On aperçoit dans quelques points des fibriles noirâtres, qui couvrent ces racines: à l'intérieur, leur tissu est ligneux, rougeâtre, et creux aux points renflés. Ces racines offrent, surtout étant fraîches, une odeur agréable, qu'on a comparée à celle de la violette; elles sont un peu amères au goût. Il paraît qu'elles ont été employées par les anciens, car il est probable que c'est à elles qu'il faut rapporter ce que Dioscoride dit du κυπεειρος, plutôt qu'au *Cyperus rotundus,* L. C'est à la vertu aphrodisiaque qu'ils lui accordaient qu'est dû ce nom, de Cypris ou Vénus. Le principe amer qui est mêlé à l'arôme et à la fécule dans cette racine, l'empêche d'être comestible; on l'a employée comme sudorifique et emménagogue, et pour provoquer les accouchements difficiles; son action, légèrement tonique, l'a fait administrer aussi comme stomachique, digestive, etc. On la donne à la dose de un à deux gros, en poudre, et à dose double en infusion aqueuse; celle par l'alcool est plus active. On obtient, par la distillation, une eau chargée du principe aromatique, et une très-petite quantité d'huile volatile. Les parfumeurs emploient aujourd'hui, plus que les médecins, le souchet odorant; cependant il entre dans *l'eau générale, l'eau impériale, l'onguent mondificatif,* etc. Fallope dit la semence de cette plante enivrante.

C. Papyrus, L. (*Papyrus antiquorum,* W.). L'antique papyrus, végétal qui ornait les bords du Nil en Égypte, au temps des Pharaons, et même du temps des Romains, puisque Pline en parle longuement (*lib.* XII), y a disparu, ou du moins y est fort rare aujourd'hui; et, sous ce nom, il paraît y avoir plusieurs plantes. On le retrouve encore en Nubie, en Syrie, en Sicile, au Sénégal, etc. Les Égyptiens faisaient des vases, des navettes avec la souche; ils en mangeaient la fécule, et faisaient rôtir la portion de la tige qui y adhère; la moelle leur servait à préparer une sorte de papier sur lequel ils écrivaient, coutume qui s'est conservée jusque dans le XIe siècle; on possède des manuscrits précieux en ce genre. Les petites tiges étaient employées à élargir les fistules (Matthiole); les tiges entières, qui ont quel-

quefois 8 à 10 pieds de haut, servaient à fabriquer des espèces de bateaux, et les feuilles (tiges stériles), des câbles; avec les fibres verticales on faisait de la toile; avec les rayons de l'ombelle des fleurs, on tressait des couronnes pour les dieux. On trouve sous le bras de la plupart des momies, une petite botte de papyrus, ce qui indiquait l'antiquité de la race de celui chez lequel on la plaçait.

Guillandinus (M.). *Papyrus, hoc est commentarius, etc.* Venetiæ, 1572, in-4°. Ambergæ, 1613, in-8°. — Hahnius (M.-E.). *De papyro frutice.* Lipsiæ, 1731, in-4°. — Montfaucon (B.). Diss. sur la plante appelée *Papyrus*, sur le papier d'Égypte, sur le papier de coton, etc. (*Mém. de l'Acad. des insc.*, VI, 592). — Caylus. Mémoire sur le *Papyrus* (*Mém. de l'Acad. des insc.*, XXIII). — Schaw. *Charta papyracea græcè scripta musei borgiani, etc.* — Jussieu (B.). Diss. sur le *Papyrus* (*Mém. de l'Acad., des insc.*, XXVI, 267). — Bruce. Diss. sur le *Papyrus* (Voyage; appendix, E.).

C. perferus, ? Les Indiennes se parfument les cheveux avec la poudre de la racine aromatique de cette espèce, voisine du *C. rotundus*, L., nommée dans le pays *Nagur-motha* (*Trans. med.*, etc., Calcutta, II, 399).

C. rotundus, L. Cette plante croît dans l'Inde, en Égypte, et dans le midi de la France, où elle aura peut-être été naturalisée; elle a, à un degré plus marqué, les qualités du *C. longus*, L.; sa racine, qui ne consiste qu'en tubérosités détachées, isolées, qui adhèrent par un des deux bouts au rhizôme, où on aperçoit la cassure, se terminent par l'autre en un bouquet de filaments; ces tubérosités, grosses comme de fortes noisettes, sont absolument de la couleur de la racine du *C. longus*, et marquées de cercles ou anneaux rapprochés; l'intérieur est compacte, plus rougeâtre au centre, d'apparence grenue ou féculente, d'une saveur bien plus amère que les tubérosités de la racine du *C. longus*, L.; leur odeur est plus résineuse, et tient quelque chose du camphre; aussi le souchet rond est-il préféré pour l'usage médical, et entre-t-il dans un grand nombre de compositions pharmaceutiques, telles que les *Eaux thériacale, générale, impériale, prophylactique*, les *trochisques cypheos, l'huile de scorpion*, etc. Dans l'Inde, d'après le major Hardwich, on le regarde comme un excellent stomachique; on le donne dans le cholera, les irritations des intestins, où il cause beaucoup de soif, etc., ce qui n'a rien d'étonnant à cause de l'activité de cette racine, mais doit en faire proscrire l'emploi dans les cas où il y a irritation ou inflammation des voies de la digestion. On nomme cette racine dans le pays *Motha-ghas*.

En comparant avec soin les *C. longus* et *rotundus* dans l'herbier, voyant combien le premier a des racines fortes, grandes, ligneuses, et combien, au contraire, sont grêles celles de ce dernier, nous sommes portés à conjecturer que ce qu'on appelle *Souchet rond* dans le commerce, n'est composé que des renflements ou tubérosités du souchet long que l'on en détache, lesquels sont plus amers et d'une odeur plus forte que le reste du rhizôme.

Hardwick, *Letter addressed, etc., the Cyperus rotundus*, L. *A remedy of cholera* (*Trans. med., etc. of Calcutta*, II, 399).

Cyperus odoratus, off. Nom officinal du *Cyperus Longus*, L.

— orientalis major, off. Nom officinal du *Cyperus rotundus*, L.

— romanus, off. Nom officinal du *Cyperus Longus*, L.

Cyphi. Sorte de parfum composé, dont usaient les prêtres d'Égypte (Dioscoride, *lib.* I, *c.* XXIV). Voyez aussi le *Dict. de méd.*, de James (III, 955). On a donné, en pharmacie, le nom de Trochisque de cypheos à un composé aromatique.

Cypo de cameras. Nom portugais de l'ipécacuanha, *Callicocca Ipecacuanha*, Brot.

Cyprès. Nom. du *Cupressus sempervirens*, L.

— (petit). Un des noms de la garderobe, *Santolina Chamæcyparissus*, L.

Cypresskruid. Nom hollandais du *Santolina Chamæcyparissus*, L.

Cypress. Nom anglais et suédois du *Cupressus sempervirens*, L.

— spurge. Nom anglais de l'*Euphorbia Cyparissias*, L.

Cypressen. Nom allemand et hollandais du *Cupressus sempervirens*, L.

Cypressenkraut. Un des noms allemands du *Santolina Chamæcyparissus*, L.

Cypressenwolfsmilch. Nom allemand de l'*Euphorbia Cyparissias*, L.

Cypressie wolfsmelk. Nom hollandais de l'*Euphorbia Cyparissias*, L.

Cyprian turpentine. Nom anglais de la *Térébenthine de Chio*.

CYPRINUS. Grand genre de poissons gymnopomes, dont M. Cuvier a fait récemment une famille, celle des Cyprins, qui comprend en outre les loches (V. *Cobites*), et plusieurs autres genres. La plupart habitent l'eau douce, sont peu carnassiers, et servent à la nourriture des peuples de l'intérieur des continents. La carpe ou cyprin proprement dit, le barbeau, le goujon, l'able, la brême, la tanche, etc., appartiennent à ce genre, et constituent même aujourdh'ui des sous-genres distincts, dont l'admission dans notre Dictionnaire serait loin d'offrir aucun avantage.

C. Alburnus, L., Able. Petit poisson blanc, commun dans presque toutes les eaux douces d'Europe, quelquefois confondu avec le goujon, mais dont la chair molle, remplie d'arêtes, forme un aliment peu estimé; il passait autrefois pour apéritif. La matière nacrée qui entoure la base des écailles de ce poisson, est l'*Essence d'Orient*, employée pour donner aux perles de verre l'éclat des perles naturelles, et que l'on conserve dans l'ammoniaque. Sage (*Opusc. de phys.*, 178) paraît être le premier qui en ait fait connaître la préparation. M. H. Cloquet (*Faune méd.*, I, 125) a proposé de suspendre cette matière dans un solutum tiède d'ichthyocolle, auquel on ajoute un un savonule ammoniacal, fait plus particulièrement avec les huiles volatiles de girofle et de succin, ou avec le beurre de noix muscade, et de plonger dans cette liqueur, pour les couvrir d'un vernis nacré, les pessaires de cire blanche, certains suppositoires dégoûtants, qui, contenant des préparations mercurielles, ne peuvent être recouverts d'une feuille d'argent, etc.

C. americanus, Lacép. Observé par M. Bosc dans les eaux douces de la Caroline, il parvient à la longueur d'un pied ; sa chair est peu agréable : ce poisson et le précédent appartiennent au genre *Leuciscus* des modernes, nommé vulgairement *Poissons blancs,* auquel se rapportent les *C. Dobula,* L. ou Meunier, L. *C. rutilus*, L., *C. phoxinus,* L., etc.

C. Aspius, Aspe. Poisson blanc des fleuves du nord de l'Europe, qui a deux pieds environ de longueur, et dont la chair est alimentaire.

C. Barbus, L., Barbeau. Ce poisson, dont la forme approche de celle du brochet, et que les quatre barbillons dont sa bouche est entourée, et auxquels il doit son nom, rendent remarquable, habite les eaux claires et vives de l'Asie, et celles de l'Europe, où, en France surtout, il n'est pas rare ; sa taille est médiocre ; il se nourrit de mollusques, de vers, d'insectes et de plantes en décomposition, qui souvent lui donnent une odeur et une saveur marécageuses. Dans le Veser, suivant Bloch, il acquiert une graisse fort agréable au goût, due au lin que l'on met rouir dans ce fleuve. Sa chair est blanche et d'autant plus délicate, que l'animal est plus âgé; la partie moyenne du corps est la plus estimée, mais en général il est peu recherché, parce qu'il est muqueux, chargé de gélatine, et d'assez difficile digestion pour les estomacs délicats ; ses œufs, en outre, regardés par Matthiole comme vénéneux, sont sujets, au printemps surtout, à causer des vomissements et des superpurgations, phénomène révoqué en doute par quelques observateurs (*Dict. des Sc. méd.,* XXXVII, 187), ce qui prouve qu'il n'est pas constant, mais démontré d'ailleurs par nombre de faits irrécusables, et dont nous-mêmes recueillons un exemple au moment d'écrire cet article. M. Dalong d'Astafort, qui a récemment analysé ces œufs (*Journ. de pharm.*, XIII, 521), y a trouvé une substance âcre et amère, à laquelle il est naturel de rapporter leur action émétocathartique. Venel les a placés en outre au nombre des émétiques tirés du règne animal, et, dans quelques provinces de France, le Velay en particulier, les gens du peuple, au rapport de M. H. Cloquet (*Faune méd.,* II, 245), s'en servent en guise de purgatif. Ce médecin ajoute que le barbeau lui-même figurait jadis dans la matière médicale comme utile contre la dyssenterie, les maladies des reins, l'épilepsie et la piqûre des animaux venimeux ; qu'enfin B. Pisanelli a été jusqu'à prétendre que le vin dans lequel on a noyé ce poisson, rend les hommes impuissants et les femmes stériles.

Le *C. Barbus,* L., est figuré dans la *Faune des méd.* (pl, VI, f. 2). On cite : 1° le *C. fimbriatus*, Bloch, poisson des eaux douces du Malabar dont la chair est bonne à manger ; 2° le *C. Idus,* Gm., poisson des grands lacs d'Allemagne, de Suède, de Russie, long de 18 pouces, dont la chair est tendre et savoureuse; 3° le *C. Jesse,* Bloch, des fleuves et des rivières de presque toute l'Europe septentrionale, dont la chair grasse, molle, remplie d'arêtes, devient jaune en cuisant; 4° le *C. Leuciscus*, L., de la grandeur d'une limande, à chair blanche, molle, d'assez bon goût, pectorale et humectante, selon Lémery (*Dict.,* etc., 445). Quant au *Cyprinus Phoxinus*, L., voy. *Phoxinus lævis*.

C. Brama, L., Brême, Poisson d'eau douce, commun surtout à l'embouchure de la Seine, qui paraît avoir été connu des anciens, et n'est que médiocrement recherché des modernes, surtout lorsqu'il provient des étangs, à cause de la saveur de vase qu'il y contracte ; la chair, qui en est blanche, molle, grasse, remplie d'arêtes, veut être grillée et fortement assaisonnée ; elle convient peu aux estomacs qu'on nomme froids, aux convalescents, etc. Le ventre de ce poisson est la partie la plus délicate.

C. Carpio, L., Carpe, *Cyprinus* de Pline. Poisson goulu, particulier aux eaux douces des contrées méridionales et tempérées de l'Europe, d'où il a été importé, en 1514, dans le nord, moins favorable à son accroissement. La fécondité et la longévité des carpes sont prodigieuses; on en a vu aussi acquérir un poids et une taille extraordinaires, mais communément elles pèsent quelques livres seulement, et ont 1 à 2 pieds environ de longueur: celles de la Seine, du Lot, de la Saône et du Rhin sont renommées. Leur chair, peu estimée, à ce qu'il paraît, des anciens, l'est beaucoup des modernes; dans les étangs, elle acquiert souvent un goût vaseux, et diverses maladies sont sujettes à en altérer la bonté ; l'âge la rend coriace et lourde à l'estomac; la castration, au contraire, en augmente la graisse et la délicatesse; la chair de certaines carpes, dites saumonées, est rouge, grasse et ferme.

Quoique molle, humide, glutineuse et assez insipide, la carpe constitue en général un aliment agréable, peu nourrissant, de facile digestion, accusé à tort d'exciter la goutte. Le mâle est plus estimé que la femelle, surtout pour manger frit ; ses testicules ou laitance, très-volumineux à l'époque du frai, et d'une saveur délicate et fort agréable, passent pour analeptiques, excitants même, à raison du phosphore qu'ils contiennent. Les continuateurs de la Matière médicale de Geoffroy disent qu'on a vu des étiques guérir par leur usage. Les ovaires de la femelle, agréables à manger, en matelotte surtout, mais souvent d'assez difficile digestion, servent dans quelques pays à préparer un caviar rouge (Voyez ce mot), fort recherché surtout des juifs de Constantinople et des environs de la mer Noire; ils ont été analysés par M. Morin (*J. de pharm.*, IX, 207). La tête de la carpe, dit M. H. Cloquet (*Faune méd.*, III, 360), en est la partie la plus délicate, notamment la pièce cartilagineuse qui sert d'appui aux dents du pharynx, et qui, sur la table du riche, est connue sous la dénomination de *Langue* ou de *Palais de carpe ;* le ventre est ensuite la partie la plus estimée.

Sous le rapport thérapeutique, aujourd'hui d'un intérêt purement historique, nous dirons que le fiel de ce poisson a été vanté contre l'érysipèle, les obstructions, les taies et même les verrues (*Rec. d'obs. méd.,* de G.-J. Welsch, 129°, par Reusner); que sa graisse passait pour aphrodisiaque et utile contre les affections chaudes des nerfs; que l'éminence os-

seuse, située au fond du palais de ce poisson (Pierre de carpe, *Lapillus carpionis*), était employée pour arrêter les épistaxis, et aussi comme anti-septique, anti-épileptique, anti-apoplectique, lithontriptique, etc.; qu'enfin les deux concrétions de phosphate calcaire qui représentent les osselets de l'ouïe, servaient aux mêmes usages, et de plus comme calmantes et diurétiques (Voy. pour plus de détails l'article de la Faune médicale, cité plus haut). M. H. Cloquet dit aussi avoir obtenu d'excellente ichthyocolle de la vessie natatoire de la carpe.

Le *Carpeau* n'est qu'une simple variété mâle, naturellement châtrée, de la carpe ordinaire; c'est un des poissons les plus délicats et les plus recherchés; on ne le trouve guère que dans le Rhône, la Saône, et dans quelques étangs de la Bresse et de la Dombe; il n'a ni œufs ni laitances.

La *Reine des carpes* (*Cyprinus rex cyprinorum*, Bl.). nommée aussi Carpe à miroir (*Cyprinus specularis*, Lacép.), Carpe à cuir, etc., n'en est aussi probablement qu'une variété ou monstruosité; sa chair paraît être agréable encore : elle habite surtout l'Allemagne septentrionale, les étangs de la Lorraine, etc.

C. Gobio, L., Goujon. Petit poisson bien connu, qui vit en troupes dans nos eaux douces courantes; sa chair, assez estimée, blanche, légère et d'un bon goût, convient à tous les estomacs; on mange ce poisson frit. Lémery le dit apéritif.

C. latus, Gmel., Petite Brême. Poisson d'eau douce fort commun en Europe, où il fréquente les rivages, ce qui l'a fait nommer *Bordelière*. Il est plus petit que la brême, comme l'indique son nom vulgaire, et encore bien moins prisé qu'elle; aussi est-il employé moins comme aliment de l'homme que pour nourrir les autres poissons dans les viviers. On ne peut guère en faire usage, dit M. H. Cloquet (*Faune méd.*, III, 102), qu'au mois d'avril, avant le frai.

C. Tinca, L., Tanche. La tanche habite les rivières, mais surtout les eaux stagnantes et marécageuses; sa peau, recherchée des gourmets, est teinte (*tincta*, de là *Tinca*) d'un vert jaunâtre ou noirâtre, quelquefois même comme dorée; sa chair visqueuse exige de forts assaisonnements, et est médiocrement goûtée : les anciens n'en ont pas parlé. On appliquait ce poisson, coupé en morceaux, sur le poignet ou à la plante des pieds, comme révulsif, dans les fièvres malignes; sur les articulations, contre la goutte; sur le ventre dans le cas de jaunisse. Ses cendres, suivant Schrœder, celles de la peau spécialement, sont bonnes contre les fleurs blanches, et son fiel, introduit dans l'oreille, pour remédier aux maux de cet organe. Enfin les prétendues *pierres* de la tête de ce poisson passaient, à la dose de 12 à 48 grains, pour absorbantes, anti-diarrhéiques, etc. (Voy. la suite de la *Mat. méd.* de Geoffroy, XII, 261).

Cypripedium Calceolus, L., Sabot de Vénus; de κυπρις, Vénus, ποδιον, soulier. C'est la plus belle Orchidée de l'Europe, où elle croît sur les hautes montagnes, surtout sur celle du Nord. Sa décoction est bonne contre l'épilepsie, d'après Gmelin (*Flora sibirica*, I, 6).

Cyprischer terpentein. Nom allemand de la *Térébenthine de Chio*.

Cyprus. Nom, chez les anciens, du henné, *Lawsonia inermis*, L.

Cyrène (gomme de). C'est le nom que porte parfois, chez les anciens, l'Asa fœtida, *Ferula Asa fœtida*, L.

Cyrouesse. Nom de l'azédarach, *Melia Azedarach*, L., aux Antilles.

Cysteolithos. Voy. *Pierre d'éponge*.

CYSTIQUES. Médicaments qui ont une action particulière sur la vessie. Il n'y a guère que les cantharides, auxquelles on ait reconnu cette propriété, qui s'exerce même bien moins fréquemment qu'on ne le dit. Voy. *Cantharides* (*Meloe vesicatorius*, L.). Il ne faut pas regarder, comme agissant sur la vessie, les diurétiques, qui ne portent réellement leur action que sur les reins.

Cytinus, Cytinum. Noms de la fleur du grenadier cultivé, comme *Balausta* est celui de la fleur du grenadier sauvage (*Dict. de James*, II, 728).

CYTINUS. Genre de la famille des Aristoloches, de la gynandrie octandrie. *C. Hypocistis*, L. Cette petite plante parasite, molle, jaunâtre étant fraîche, noirâtre étant sèche, croît en Italie, en Espagne, en Grèce, en Provence, en Languedoc, etc., sur les racines des cistes (d'où lui vient son nom), des cytises, etc. Elle donne, par la pression de toutes ses parties, et non par celle de ses fruits (qui sont encore inconnus), un suc que l'on fait évaporer en extrait, connu sous le nom d'*Hypociste*, que l'on vend dans le commerce en morceaux arrondis, bruns ou noirâtres, ternes au dehors, brillants en dedans, d'un goût un peu acide, sans amertume ni austérité, qui fondent entièrement dans la bouche, et qui contiennent de l'acide gallique : ce suc précipite la gélatine, quoiqu'il ne contienne pas de tannin. Effectivement, d'après l'analyse qu'en ont faite MM. Pelletier et Caventou, il contient une matière charbonnée, insoluble dans l'eau et l'alcool; une matière colorante, soluble dans l'eau, et une autre dans l'alcool, ne précipitant pas la gélatine; de l'acide gallique; une matière soluble dans l'eau, précipitant la gélatine; une autre matière soluble dans l'alcool, précipitant la gélatine (*Bull. de pharm.*, V, 293). Bergius dit que le suc d'hypociste forme de l'encre avec le sulfate de fer. Ce suc, réputé astringent, tonique, etc., est conseillé dans les gonorrhées, les diarrhées rebelles, la dyssenterie, les hémorrhagies, etc., à la dose d'un scrupule à un gros, dissous dans un liquide approprié; il entre dans la *thériaque*, le *mithridate*, l'*emplâtre contre les ruptures*, etc. Il est à peu près inusité aujourdhui.

Gleditsch (J.-G.). Recherches succinctes sur l'hypociste, etc., des anciens (*Mém. de l'Acad. de Berlin*, 1764, p. 25).

Cytise des Alpes, *Cytisus Laburnum*, L.

— des anciens, *Medicago arborea*, L.

— des Indes, *Cytisus Cajan*, L.

CYTISINE, *Cytisina*. Substance ni acide, ni

alcaline, non azotée, déliquescente, incristallisable, soluble dans l'eau et l'alcool faible, insoluble dans l'éther, que MM. Chevallier et Lassaigne (*Journ. de pharm.*, IV, 554) ont découverte dans les semences du faux ébénier (*Cytisus Laburnum*, L.), dont elle paraît être le principe actif: la saveur en est amère, nauséabonde. Donnée à petite dose à plusieurs animaux d'espèces différentes, elle a produit des vomissements, des convulsions et la mort. Huit grains ont causé à M. Chevallier une sorte d'empoisonnement, qui a cédé à la limonade tartrique prise en grande quantité; 5 grains paraissent répondre à 3 grains d'émétique. La cytisine, obtenue d'abord impure et d'un jaune brunâtre très-foncé, l'a été depuis d'un blanc jaunâtre, ayant l'apparence de la gomme arabique, très-déliquescente, ne précipitant plus la noix de galle, etc. (*Ibid.*, VII, 235). Le principe actif des fleurs d'*Arnica montana*, L., et celui de la racine de Cabaret (*Asarum Europæum*, L.), ont paru aux mêmes chimistes fort semblables à la Cytisine : c'est au premier qu'ils rapportent l'action vomitive des fleurs d'arnica (*Ibid.*, VI, 248 et 561), attribuée naguère, par M. Lemercier, à la présence, d'ailleurs fréquente dans nos officines, d'insectes qui en font leur proie.

Cytiso-genista, off. Un des noms du genêt des teinturiers, *Genista tinctoria*, L.

Cytisus. Ce nom, dans les anciens, dans Virgile surtout, indique un arbre ou arbrisseau de la famille des Légumineuses, qui augmentait le lait des chèvres, et plaisait aux abeilles. On a, en général, cru y reconnaître, depuis Matthiole, le *Medicago arborea*, L. Une opinion plus récente veut y voir le *Cytisus laburnum*, L., ce qui est moins probable, à cause de ses qualités purgatives.

CYTISUS. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la monadelphie décandrie, dont le nom vient de l'île de *Cithisus*, où croissaient plusieurs de ses espèces; il renferme des arbrisseaux trifoliés, en général non épineux, à fleurs jaunes.

C. Cajan, L. Voy. *Cajanus*.

C. Laburnum, L., Aubours, Faux ébénier. Cet arbre (et sa variété le Cytise des Alpes, *Cytisus Alpinus*, W.), croît spontanément dans les hautes montagnes, et est cultivé pour l'ornement des jardins, à cause de ses belles grappes de fleurs jaunes pendantes qui se montrent au printemps; ses pousses sont purgatives, même jeunes, et vomitives, d'après l'expérience faite par MM. Tollard et Vilmorin (*Bull. de pharm.*, I, 48), et probablement ses feuilles aussi. D'après l'analyse de M. Caventou, les fleurs contiennent une matière huileuse, odorante, de l'acide gallique, de la gomme, des traces de sulfate de chaux, des traces de muriate de chaux, de la fibre végétale (*Journ. de pharm.*, III, 309). MM. Chevallier et Lassaigne ont trouvé une substance particulière dans ses semences, qu'ils désignent sous le nom de *Cytisine*, et qui, à la dose de 8 grains, cause des effets violents, tels que vertiges, convulsions spasmodiques, décoloration de la face, etc. Voy. *Cytisine*.

Borgen (C.-A.). *De laburno* (*Nova acad. cur. nat.*, II, 54). — Chevallier et Lassaigne. Notice sur les graines du faux ébénier (*Journ. de pharm.*, IV, 340).

C. spinosus, Lam. On emploie, aux Antilles, l'infusion des fleurs de cet arbrisseau, comme stomachique et fébrifuge; elles sont amères (Descourtilz, *Fl. méd. des Antilles*, I, 3). Il y a lieu de croire que cet auteur se trompe sur le nom de ce Cytise, qui est indigène de nos climats, et qui ne vient probablement pas aux Antilles.

Cytr drzewo. Nom polonais du citronnier, *Citrus medica*, L.

Cytrule. Un des noms Bohêmes du *Cucurbita Citrullus*, L.

Cytryn. Nom Bohême du citronnier, *Citrus medica*, L.

Cytwar. Nom polonais de la zédoaire, *Curcuma Zedoaria*, L.

Cytwarowe nasienie. Nom polonais du *Semen contra*, L.

Cyzrza. Nom bohême du *Cicer Arietinum*, L.

Czapla. Nom générique des hérons en Pologne. V. *Ardea cinerea*, L.

Czarcie łayno. L'un des noms polonais de l'*Asa fœtida*.

Czareśnchow. Nom polonais du *Cerasus Padus*, DC.

CZARKOW, en Prusse (cercle de Pless). Il y existe une source minérale sulfureuse et ferrugineuse, d'une importance secondaire, suivant E. Osann (V. *Prusse*).

Czarna ciemierzyca. Nom polonais de l'*Helleborus niger*, L.

— roza. Nom polonais de l'*Alcea rosea*, L.

Czarny pers. Un des noms polonais du *Carex arenaria*, L.

Czerny biale. Nom polonais du *Beta vulgaris*, L.

Czerno klawek. Un des noms bohêmes du *Prunella vulgaris*, L.

Czernobyl. Nom bohême de l'armoise commune, *artemisia vulgaris*, L.

Czerny pepr. Nom bohême du *Piper nigrum*, L.

— neb zahradnj knyz. Nom bohême du *Nigella sativa*, L.

Czertkus. Nom bohême de la succise, *Scabiosa Succisa*, L.

Czertowo howno. Nom bohême de l'*Asa fœtida*.

Czerwena mata. Nom bohême du *Mentha aquatica*, L.

Czerweny santal. Un des noms bohêmes du *Santal rouge*.

Czesnek. Nom bohême de l'ail, *Allium sativum*, L.

Czesnekowa bylina. Noms bohême de l'alliaire, *Erysimum Alliaria*, L.

Czetwer. Nom polonais de l'esturgeon. Voy. *Acipenser*.

Czjap. Nom illyrien de la cicogne, *Ardea Ciconia*, L.

Czjepix. Nom générique des hérons en Illyrie. V. *Ardea cinerea*, L.

Czipkowa bylina. Nom bohême du *Ruscus Hypoglossum*, L.

Czosnek. Nom polonais de l'ail, *Allium sativum*, L.

Czosnkowe ziele. Nom polonais du scordium, *Teucrium Scordium*, L.

D.

D. Lettre employée jadis pour désigner le sulfate de fer. Dans les formules médicinales, elle signifie *detur* (que l'on donne). *D* et *S*, *detur* et *signetur* (que l'on donne et qu'on étiquette); *D. D.*, *detur ad* (qu'on donne dans) : ainsi *D. D. vitr. detur ad vitrum* (qu'on donne dans un verre).

Da-t'kai. Sorte de pourpier commun en Cafrerie, dont les racines sont comestibles, même crues (Sparmann, *Voyage*, II, 300).

Dabach, Dbbach. Noms arabes du gui, *Viscum album*, L.

Dabingora. Nom que porte, à Timor, le *Croton variegatum*, L.

Daburi. Un des noms du rocou, *Bixa Orellana*, L.

Dacalo-tandalo. Plante de l'Inde, appelée aussi *Bula*, dont la décoction sert à fondre et chasser les humeurs (*Hort. mal.*, X, t. 30).

Dachs. Nom allemand du blaireau. Voy. *Ursus Meles*, L.

Dachsbeschmalz. Nom allemand de la *Graisse de blaireau*. L.

Dacka, Dakka. Les Hottentots Heusaquas ou cultivateurs ont une plante dont la racine, qu'ils nomment ainsi, est comestible; ils en extraient un suc qui forme une liqueur enivrante, dont ils sont avides (Middleton, *Cafrerie*, etc.). On dit, dans le Recueil des voyages de La Harpe, que le dakka est une espèce de chanvre sauvage, que les Hottentots emploient pour fumer. D'après Sparmann, il désignent encore, sous le nom de Dacka sauvage, le *Phlomis Leonurus*, L., ce qui prouve que cette expression est chez eux collective.

Dacrydium. Synonyme de *Diagrydium*, scammonée.

Dacryon. Nom de la larme de Job, *Coix Lacryma* dans Théophraste, de δάκρυον, larme.

Dacryopoios. Les Grecs donnaient ce nom à des substances âcres et stimulantes, qui ont la propriété d'exciter le larmoiement, comme l'oignon, l'ail, la fumée, etc., et l'étendaient à certains remèdes ophthalmiques qui causent la même incommodité.

Dacte. L'usage a prévalu de nommer ce fruit *Datte*.

Dactylethe. Nom de l'hermodacte dans quelques anciens ouvrages.

Dactylion. Nom de la scammonée, *Convolvulus Scammonea*, L., dans Pline.

Dactylon, off. Nom du gros chiendent, *Panicum Dactylon*, L. Voy. *Chiendent*.

Daktylos, Dactylus. Noms grec et latin des dattes, fruit du *Phœnix Dactylifera*, L.

Dactylus, *Digitus*. Coquillage bivalve allongé, en forme de doigt, employé jadis comme résolutif, dessiccatif, etc., en poudre, à la dose d'un à deux scrupules.

Dactylus idæus. C'est la *bélemnite*, suivant Lémery.

Dacu. Nom arabe de la carotte, *Daucus Carota*, L.

Dadap-lonca. Nom du *Psychotria cordifolia*, H. B., à Java

Dadima. Nom sanscrit du grenadier, *Punica Granatum*, L.

Dadima pundu. Nom tellingou du grenadier, *Boletus Granatum*, L.

Dædalea suaveolens, Pers. Voyez *Boletus suaveolens*, L.

Daga. Un des noms de l'iris, *Iris germanica*, L., dans le midi.

Dagnan. Nom hébreu du *Triticum hybernum*, L.

Daguet. Un des noms vulgaires de l'églefin, *Gadus Æglefinus*, L., et aussi du cerf, *Cervus Elaphus*, L., dans sa 2e année.

Dahak. Nom égyptien de la coloquinte, *Cucumis Colocynthis*, L.

Dahle, Dahlike. Voyez *Dohle*.

DAHLIA. Genre de la famille de Synanthérées, section des hélianthées, de la syngénésie superflue, dédié à Dahl par Cavanilles, nom que Willdenow changea en celui de *Georgina*, parce qu'il y en avait déjà un de ce nom créé par Thunberg.

D. (*Georgina*) *superflua*, Desf. Cette belle plante, originaire du Mexique, et connue depuis une vingtaine d'années, se cultive maintenant pour l'ornement des jardins, en pleine terre, en couvrant seulement ses racines l'hiver; elle y a produit des variétés magnifiques, soit par la couleur, soit par la disposition des fleurons, quoique inodores; elles se montrent pendant plusieurs mois, et surtout à l'automne, époque où les autres fleurs sont devenues rares, ce qui les rend plus précieuses encore. Les dahlias ont de grosses racines tubéreuses, comparables aux topinambours, que l'on peut manger cuites à l'eau ou sous les cendres; mais leur goût aromatique et leur saveur peu agréable les rendra difficilement comestibles; les chevaux et les vaches les refusent (De Candolle, *Ann. du Museum*, XV, 319). M. Payen y a trouvé un principe qui en fait à peu près la dixième partie, qui prend en séchant l'aspect de la corne, perd sa transparence dans l'eau, et qu'il appelle *Dahline* (*Journ. de pharm.*, IX, 383). M. Braconnot croit que ce n'est que de l'inuline. M. Payen a encore observé dans ces tubercules une huile essentielle, dans laquelle existe une matière cristallisable qui a du rapport avec l'acide benzoïque (*Journ. de pharm.*, X, 241). L'analyse complète de ces tubercules lui a donné : eau, 0, 70; dahline, 1, 10; huile essentielle; huile fixe; matière azotée; acide citrique; phosphate de chaux; albumine; sels; ligneux; matière colorante (Voy. *Dahline*). On trouve, dans les pétales des fleurs simples de *dahlia*, une substance colorante, susceptible de *virer* au rouge par les acides et au vert par les alcalis, plus facilement qu'aucun des réactifs que l'on possédait (*Id.*, 430). Les feuilles de dahlia sont fourragères. On ne distingue point, sous le rapport économique, le *D. frustranea*, Desf., dont les fleurs sont jaunes, du précédent, dont les fleurs sont rouges, violettes ou pourpres.

Desmazières. Sur les *Dahlias* (*Bull. des Sc. nat.* de Férussac, III, 51).

DAHLINE. Substance nutritive, féculente, blanche, inodore, insipide, en poudre extrêmement fine, soluble dans l'eau, plus à chaud qu'à froid, insoluble dans l'alcool anhydre, susceptible de fermenter, en partie du moins, avec la levure, n'éprouvant rien de la part de l'iode, etc. M. Payen, qui l'a découverte dans les tubercules des dahlias (*Journ. de pharm.*, IX, 377), pense qu'elle pourrait être utilisée en thérapeutique.

Dai-hoang. Nom cochinchinois de la rhubarbe.

Daikon. Nom japonais du raifort, *Raphanus sativus*, L.

— so. Nom japonais de l'aigremoine, *Agrimonia Eupatoria*, L.

Daim. Voy. *Cervus Dama*, L., Les Anglais emploient génériquement le mot *Daim*, comme nous celui de *Cerf*.

Daime. Un des noms malais du grenadier, *Punica Granatum*, L.

Dais octandra, L. D'après Horsfield, les semences de cet arbrisseau, de la famille des Rubiacées, sont employées à Java, où il croît, comme purgatives (*Catal. des plant. de Java*). Dans Hippocrate, le mot *Dais* ou *Das* indique une substance résineuse, provenant d'un pin, qu'il employait pour l'expulsion du fœtus, etc. Voy. dans le *Dict. de méd. de James* (III, 943), une dissertation curieuse sur cette substance.

Dakeke, Datsiku. Noms japonais du roseau à balai, *Arundo Phragmites*, L. ?

Dakh. Nom hindou de la vigne, *Vitis vinifera*, L.

Dalaben. Ancien nom de l'alaterne, *Rhamnus Alaternus*, L.

Dalatias sparophagus. M. Raf. Schmaltz a donné ce nom à un poisson cartilagineux, du genre des squales de Linné, dont la chair délicate est usitée en Sicile.

DALBERGIA. Genre de la famille des Légumineuses, de la diadelphie décandrie. Le suc de la racine fraîche du *D. arborea*, W. est prescrit dans l'Inde pour déterger les ulcères de mauvaise nature.

On regarde son application comme particulièrement utile dans les cas de plaies fistuleuses (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 332). Le *D. monetaria*, L., dont le bois est rouge, laisse écouler de sa racine un suc de cette couleur, analogue au sang-dragon (*Encyclop. bot.*, II, 256). Voyez *Sang-dragon*.

Dalima. Un des noms malais du grenadier, *Punica Granatum*, L.

Dalmarie (Eaux min. de la paroisse de). Voy. *Saint-Domingue*.

Daluegaheneeery. Nom cyngalais de l'*Euphorbe*.

Dam-hirsch. Nom allemand du daim, *Cervus Dama*, L.

Dama des anciens. C'est, à ce qu'il paraît, une espèce des chèvre ou d'antilope, mais non notre daim, *Cervus Dama*, L., nommé néanmoins *Dama* dans quelques auteurs.

Dama de Pline. Voy. *Antilope Dama*, L.

Damask rosen. Nom hollandais du *Rosa centifolia*, L. ?

Damasonium stellatum, Juss. (*Alisma Damasonium*, L.), Étoile d'eau. Cette petite plante aquatique, à fruit étoilé, de la famille des Alismacées, de l'hexandrie hexagynie, a des racines âcres, qui étaient conseillées par Dioscoride contre l'empoisonnement produit par le venin de divers animaux, comme le lièvre marin, la reinette verte, ce qui a pu donner l'idée d'employer l'*Alisma Plantago*, L. contre la morsure des chiens enragés; il en conseille aussi l'emploi à ceux qui ont pris trop d'opium; il les dit bonnes dans la dyssenterie et pour provoquer les règles; il les appliquait sur les enflures, etc. (Dioscoride, *lib.* II, *cap.* CLI). Galien ajoute qu'il n'a pas d'expérience positive sur ces propriétés, mais qu'il peut affirmer, d'après sa pratique, que ces racines diminuent le calcul des reins.

Dame. Nom de l'ombre de mer, *Sciæna Umbra*, L., en Languedoc, et aussi de divers oiseaux, le *Strix flammea*, L., le *Corvus Pica*, L., etc.

— nue. Un des noms du colchique, *Colchicum autumnale*, L.

— d'onze heures, *Ornithogalum umbellatum*, L.

— des serpents. Un des noms du boïquira, *Crotalus horridus*, L.

Damedraios. Nom arabe de la germandrée, *Teucrium Chamædrys*, L.

Damelle. Nom que porte à Ceylan le *Momordica Charantia*, L.

Dammar. Voyez *Dammara alba*.

— puti, résine du *Dammara alba*, Rumph.

Dammara alba, Rumph. Voy. *Altingia excelsa*, Norh.

Damourou. Nom caraïbe du *Petiveria alliacea*, L.

Damulakehwain. Nom arabe et dukhanais du *Sang-dragon*.

Danais fragrans, Lam. Cet arbrisseau grimpant, de la famille des Rubiacées, a ses racines employées, par les naturels de Madagascar, pour en faire une teinture rouge solide, d'après M. Du Petit-Thouars. On a confondu, avec le genre *Danais*, une plante appelée *Chassalia* par Commerson, trouvée par lui à l'Ile de France, qui forme un genre distinct, et dont les racines sont employées en décoction contre les dartres dans ce pays, ce qui la fait appeler *Bois à dartres*. Le nom de *Danais* était, dans Dioscoride, celui de notre Conyze, *Conyza squarrosa*, L.

Dancrata. Nom du *Convolvulus copticus*, L., en Guinée.

Danda katan. Un des noms sanscrits du petit-lait.

Dandelion. Nom anglais du pissenlit, *Leontodon Taraxacum*, L.

Danboku. Nom japonais du balisier, *Canna indica*, L.

Danea. Nom de la Tanaisie, *Tanacetum vulgare*, L., aux environs de Vérone, on la nomme *Daneta* dans quelques auteurs anciens.

DANEMARK, royaume de l'Europe septentrionale.

Bergmann (T.). *Diss. de fonte acidulari Danemarkensi*: resp. C.-H. Wertmueller. Upsaliæ, 1773, in-8°.

DANEVERT, près d'Upsal, en Suède. Il y existe une source minérale froide, acidule et ferrugineuse.

Dangan-dangan. Nom anglais du papayer, *Carica Papaya*, L., dans l'île de Macassar.

Daniel (fontaine de). Voyez *Alais*.

DANKERSEN, en Westphalie. On y trouve des eaux minérales, légèrement alcalino-ferrugineuses, d'une importance secondaire, d'après la *Revue* d'E. Osann, citée à l'art. *Prusse*.

Danor. Nom du *Galeopsis grandiflora*, Roth., dans les Ardennes.

Dansk ingefær. Nom danois du gouet, *Arum maculatum*, L.

— ingefoera. Nom suédois du gouet, *Arum maculatum*, L.

Dasta. Un des noms du tapir, *Tapir americanus*, L.

Daocagay. Nom d'une plante des Philippines, dont l'infusion de la racine est appliquée sur les blessures empoisonnées; on s'en sert aussi contre les vers, mais rarement seule (*Trans. phil. abr.*, I, p. 100).

Daoun setan. Nom d'une ortie de Timor. Voyez *Urtica*.

DAPHNE. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle de l'octandrie monogynie. Chez les anciens, il désignait le laurier, de la nymphe Daphné, changée en laurier pour se soustraire aux poursuites d'Apollon. Les espèces qu'il renferme sont, en général, des arbrisseaux croissant dans les bois, fleurissant au printemps, à écorce caustique, vésicante, parfois tinctoriale, d'un tissu cotonneux, ce qui fait qu'elle est susceptible de former des tissus, et à feuilles et fruits purgatifs.

D. alpina, L. petite espèce qui croît dans les montagnes alpines de l'Europe et que l'on cultive parfois dans les jardins des amateurs. M. Vauquelin a analysé avec beaucoup de soin son écorce, et en a séparé le principe âcre, caustique, qu'on trouve plus ou moins abondamment dans la plupart des autres espèces, et qu'on a désignée depuis, quelquefois, sous le nom de *Daphnine* (Voy. ce mot); il paraît volatil, puisque les vapeurs qui s'échappent pendant la décoction de cette écorce piquent les yeux et les narines, et cependant, par suite de sa combinaison avec la résine, trouvée aussi dans la même plante, il peut se conserver dans l'écorce sèche; il y a observé outre ce principe et la résine verte, une matière colorante, *une matière amère cristalline* (*Daphnine* de Thomson, des sels, etc. *Ann. du Muséum*, XIX, 177; *Annales de chimie*, LXXXIV, 173, et *Bull. de pharm.*, V, 529).

D. altaica, Pallas. L'écorce de cette espèce, de Russie, est faiblement vésicante.

D. cannabina, Lour. L'écorce de ce végétal de la Cochinchine, et sa racine, sont purgatives, désobstruantes, sialagogues; on se sert dans ce pays de leur décoction dans l'hydropisie ascite; elle dissout la pituite tenace du gosier, et l'adoucit. Il faut l'administrer avec prudence. Son écorce, contuse et macérée, sert aux indigènes à fabriquer du papier. Loureiro ajoute qu'on trouve souvent dans le tronc de cet arbrisseau, près des racines, des fragments ligneux, bruns, lourds, informes, résineux, semblables au bois d'aloès, qui en répandent presque l'odeur en brûlant (*Flora Cochin.*, 291).

D. Cneorum, L. (*D. odorata*, Lam.). Ce charmant sous-arbrisseau indigène, dont l'écorce est peu vésicante, se cultive en bordure dans les jardins.

D. Gnidium, L. Garou, sain-bois. (*Flore médic.*, IV, t. 178). Ce sous-arbrisseau, est très-commun dans le midi de la France, en Italie, en Espagne, en Grèce, dans les lieux montagneux, secs, et se retrouve dans l'Aunis, à la Rochelle, Noirmoutier, etc. Les anciens ont employé ce végétal, que Dioscoride paraît désigner sous le nom de θυμελαια; ils se servaient des baies comme purgatives, sous le nom de graines de gnide ou cnide, *cocca gnidia*, *grana gnidia*, d'où est venu le nom de cette espèce; il paraît qu'ils employaient surtout les semences, dont la dose était de vingt, d'après Dioscoride, pour une purgation, et ils les enveloppaient dans de la farine, des grains de raisin ou du miel, pour en diminuer la force. Ces baies, qui sont un peu moins grosses que celles du myrte, ont la pulpe rouge comme celle d'une cerise, et ne renferment qu'une seule graine (Garidel, *Provence*, 460); malgré leur activité, les oiseaux, et surtout les perdrix, s'en nourrissent, et leur chair n'en contracte aucune mauvaise qualité.

Les feuilles de garou sont usitées, d'après Garidel, par les paysans provençaux, mais cet auteur les représente comme d'une violence excessive (*Provence*, *Loc. cit.*). M. Loiseleur Deslongchamps imagina, il y a quelques années, d'essayer leur vertu purgative; loin de les trouver aussi redoutables qu'il le craignait, il s'est assuré qu'on pouvait en donner une once en décoction dans une pinte d'eau; il n'a jamais pu produire, à cette dose, plus de six selles, et parfois un ou deux vomissements; il en a employé le plus fréquemment six gros (*Manuel des plantes usuelles*, 2e partie, p. 46). Cette décoction est âcre, piquante, et laisse à la gorge un sentiment d'ardeur et une impression brûlante assez durable. Le même médecin a administré les feuilles de garou dans les maladies cutanées avec plus de succès; il en a donné à des malades affectés de dartres, conjointement avec d'autres moyens, qu'il a guéris le plus souvent; les chances ont été moins favorables lorsqu'il les a prescrites seules (*Loc. cit.*).

L'écorce de garou, mise sur la langue, est d'abord seulement un peu amère; mais bientôt elle cause une sensation brûlante, caustique, tenace, qui se propage au pharynx, et dure plusieurs heures. Un très-petit morceau pris sur une branche du végétal, conservé depuis plus de dix ans dans notre herbier, nous a brûlé la bouche jusqu'au lendemain. Il paraît que les anciens ont fait usage de cette écorce à l'intérieur; plusieurs modernes, tels que Russel, Wright, Swediaur, etc., l'ont donnée, soit seule, soit associée à d'autres substances, dans les maladies de la peau, dans le traitement des dégénérescences vénériennes, telles que les exostoses, les tophus, les engorgements squirrheux, etc., qui ont résisté au mercure; Home ajoute même qu'elle guérit les engorgements de toute nature. La dose est de deux gros dans trois livres d'eau réduites à deux, que l'on prend dans les vingt-quatre heures. Cullen a vu un cas où cette décoction, prise pendant deux ou trois semaines, a parfaitement réussi à guérir des ulcères nombreux restés sur le corps après un traitement mercuriel (*Mat. méd.*, II, 228). Cependant Wedel, Hoffmann, etc., se sont élevés contre cet usage, et ont craint l'action trop vive de cette écorce, dans laquelle réside effectivement la plus grande force de ce végétal; ils ont cité, entre autres accidents causés par elle, des ardeurs brûlantes de l'estomac, la cardialgie, des tranchées, des superpurgations, et la perte même des sujets, arrivée après son administration; ce qui doit, suivant le conseil

de Tragus, rendre circonspect sur son emploi. Cependant l'exemple des feuilles dont on faisait une si grande frayeur aux praticiens, doit un peu rassurer sur le compte de l'écorce.

Dans quelques localités de notre pays, et parmi le peuple, on usait de l'écorce du garou comme exutoire; on recommandait d'en passer dans le lobe de l'oreille un morceau contre les maux d'yeux, les céphalées, etc. Garidel, qui écrivait en 1715, dit qu'on l'appliquait derrière les oreilles comme vésicante. Vers le milieu du dernier siècle, M. Agasthage Leroy a employé cette écorce comme épispastique. Pour opérer une vésication avec le garou, on prend l'écorce telle qu'on la trouve dans le commerce, on en coupe un morceau de la longueur que l'on désire, on la met tremper une heure dans l'eau ou le vinaigre, puis on l'applique par sa face interne (l'externe a plus de force si on ôte l'épiderme), en la recouvrant d'un peu de sparadrap, qui la fixe, et d'une bande de toile. Au bout de vingt-quatre heures la peau a rougi, on sent de la cuisson et de la chaleur, mais la vésicule n'est bien formée qu'après quarante-huit heures; on observe que la vésication se fait plus vite si la partie ou le bois est humide, si la saison est chaude, ou si l'application a lieu sur une partie plus chaude; souvent l'épiderme humain se détruit, et on trouve la peau à nu et rendant beaucoup de sérosité, mais sans inflammation ni engorgement local (Leroy), et surtout sans qu'il y ait d'irritation sur la vessie. On voit, à la lenteur de l'action de cette écorce, qu'elle ne peut servir d'épispastique que dans les cas non urgents : aussi est-elle mise en usage seulement dans les affections chroniques, surtout chez les enfants; elle n'a d'ailleurs que l'effet des épispastiques ordinaires, et convient dans les mêmes cas qu'eux. On l'accuse d'être parfois très-douloureuse, de causer des ulcères profonds, ce qui tient à ce que quelques personnes laissent à chaque pansement l'écorce ou en remettent de nouvelle : méthode blâmable et à rejeter. Mais c'est surtout pour l'entretien des vésicatoires, sous forme de pommade, qu'on emploie l'écorce de garou. On préparait cette pommade en mêlant quarante-huit grains d'écorce en poudre dans une demi-once d'onguent suppuratif (Leroy), ou en en mettant un gros dans une once d'axonge (Morellot); mais la présence de cette poudre était une cause d'irritation, comme corps étranger sur une plaie : on préfère composer ces pommades par l'infusion de l'écorce dans de l'huile, à laquelle on ajoute de la cire, ou dans l'axonge. Seules, les graisses ne prennent que peu ou point de la partie âcre du garou, et les expériences de M. Lartigues, pharmacien de Bordeaux, prouvent qu'il faut d'abord faire bouillir l'écorce dans son poids d'eau, la réduire en pulpe, et la verser dans un poids d'huile double de celui de cette pulpe, puis faire macérer à chaud pour évaporer l'eau : on soumet ensuite à la presse, pour obtenir une huile verte dans laquelle on ajoute, après qu'elle est reposée, le tiers ou le quart pesant de cire, suivant la saison. Cette pommade doit toujours être d'un jaune verdâtre, d'une odeur un peu vireuse; elle est plus douce pour panser les vésicatoires que celle dans laquelle entrent des cantharides; elle convient mieux chez les sujets irritables, sanguins, nerveux, dont les plaies s'enflamment facilement. Il faut avoir soin qu'elle soit fraîche, non rance, etc., et la renouveler souvent. On fait un grand usage de cette pommade, qui est généralement préférée aux cantharides, bien plus employées au contraire pour produire de suite la vésication : observons toutefois qu'on donne souvent pour pommade au garou des pommades faites par infusion avec les cantharides.

En Languedoc, l'écorce de garou est employée en teinture; on en obtient une couleur jaune, qu'on change en vert en y ajoutant du pastel et qu'on fixe sur la laine, etc., etc. (Garidel).

M. Orfila a fait avaler de la poudre de garou à des chiens. Un gros et demi a d'abord fait pousser des cris plaintifs, puis vomir l'animal deux heures et demie après. Le lendemain il n'y pensait plus. Trois gros ayant été ingérés par le même chien, deux jours après, l'œsophagelié, les battements du cœur devinrent fréquents, intermittents; l'animal était abattu, sans force, il mourut 14 heures après l'avoir pris. A l'ouverture, on trouva du sang dans l'estomac, la membrane muqueuse était d'un rouge noirâtre, avec des points ulcérés; le duodénum présentait des traces d'inflammation, etc. (*Toxicologie*, II, 1re partie, 28). Vicat rapporte que l'usage du garou, chez un hydropique, a fait périr le sujet à la suite d'une diarrhée (*Hist. des plantes vén.*, etc., 140).

Leroy (J.-A.). Essai sur l'usage et les effets de l'écorce de garou, etc. Paris, 1768, in-12; *id.*, 1774, in-12, trad. en allemand par Junker. Strasbourg, 1773, in-8°. — Ross (J.-A.). *Diss. de cortice thymeleæ*. Lugduni-Batavorum, 1778, in-4°. — Haschke (C.-H.) *Diss. super daphnes Gnidii usu epispastica, etc.*; præsès P.-I. Hartmann. Francf.-ad-Viadr., 1780, in-4°.—Engel. *Quædam de usu externo corticis Mezerei*, 1781, in-4°. — Justi (C.-G.). *Diss. de thymelæa mezereo, ejusque viribus usuque medico*. Marburgi, 1796, in-4°.—Lartigues. Examen chimique de l'écorce sèche du sain bois, etc. (*Journ. gén. de méd.*, XXXIII, 178). — Villert. Recherches sur le garou. Tubinge, 1822. — Coldefy-Dorly. Lettre adressée à M. Boudet sur la matière vésicante de l'écorce de garou (*Journ. de Pharm.*, XI, 167).

D. Lagetto, Sw. (*Lagetta lintearia*, Lam.), Bois dentelle. Voy *Lagetta*.

D. Laureola, L., Lauréole, Lauréole mâle. Cet arbrisseau qui croît dans nos bois, doit son nom à la forme de ses feuilles, qui imitent celles du laurier, et qui persistent durant l'hiver. Ses semences étaient employées, du temps d'Hippocrate, comme purgatives et vomitives (Sprengel, *Hist. de la méd.*, I, 327). Bulliard rapporte qu'il y a des gens qui se purgent avec 5 ou 6 baies de ce végétal; il cite le cas d'un forgeron, empoisonné pour en avoir pris un trop grand nombre, et qui fut sauvé par l'emploi de la décoction de chenevis (*Plantes vénén.*, 242). L'écorce du *Daphne Laureola* ne nous a présenté qu'une faible saveur caustique, ce qui éloigne l'idée qu'on a pu la donner pour celle du *Mezereum*, ainsi que le pensent quelques personnes.

D. Mezereum, L. Bois gentil, Lauréole femelle (*Flore méd.*, V, f. 236). Son nom est la traduction du μεζερεον des Grecs, qui le nommaient encore χαμελαια. Cet arbrisseau croît dans nos bois montueux, où il montre au premier printemps ses fleurs rouges, auxquelles succèdent, vers le milieu de l'été, des baies rouges (ou jaunes), de la grosseur d'une groseille, noires à leur extrême maturité; les feuilles ne viennent qu'après les fleurs, ce qui distingue ce végétal du *Daphne Gnidium*, qui pousse les siennes avant les fleurs et qui a celles-ci en grappes et non à nu sur le bois; outre que les feuilles du *Daphne Gnidium* sont linéaires-lancéolées, et non ovales-lancéolées. Les baies du *Mezereum*, qui sont plus grosses que celles du *Gnidium*, ont des graines d'une saveur âcre, poivrée, ce qui les fait appeler *Poivre sauvage* en Sibérie; les femmes et les élégants de cette vaste contrée se servent de ces baies pour se frotter les joues, ou en délayent le suc dans l'eau pour se les laver, ce qui les leur rougit, et même peut les faire enfler au point de les crever, ou du moins de les *faire ressembler à la pleine lune*, dit Lepéchin (*Découverte des Russes*, IV, 428). Falks a vu les femmes tartares en user de même. Dans ces pays, on fait des gargarismes avec ces baies, dont on se sert dans les angines muqueuses, et Pallas ajoute que les paysans russes se purgent avec une trentaine de ces fruits; ils en donnent aux enfants dans la coqueluche, pour les faire vomir. Villars dit aussi que les paysans des montagnes du Dauphiné se purgent également, mais avec 8 ou 10 de ces baies seulement (*Flore du Dauphiné*, I, préface). On voit que déjà ils n'ont plus les entrailles sibériennes; il est probable que nos citadins seraient empoisonnés par cette dernière dose. C'est à ces baies qu'il faut rapporter ce que Linné dit, lorsqu'il assure qu'on en fait des appâts aux loups, aux renards, pour les empoisonner; et le cas d'une demoiselle, qu'il a vu périr hémoptoïque pour avoir pris douze de ces baies dans l'intention de se guérir d'une fièvre intermittente (*Flore suecica*, n° 338). Il se pourrait que les *Cocca gnidia* des anciens fussent les baies du *Mezereum*, car ce végétal vient en Grèce (Sibthorp). C'est du nord qu'on tire l'écorce et la racine du *Mezereum*.

On possède des analyses des différentes parties des baies du *D. Mezereum*, L. Villert a reconnu que le péricarpe extérieur est formé d'une matière colorante rouge, de résine, d'extractif, de tannin, de mucilage, de ligneux, etc.; que la chair ou pulpe renferme: matière extractive acidulée ou amère, 4,2; sécrétion grenue? 0,2; sécrétion floconneuse, 0,2; mucilage, 1,5; fécule rougeâtre, 0,6; ligneux, 10,3; eau, 82,4; pas de principe âcre. Celinsky a trouvé dans les semences du Mezereum: huile grasse âcre, 56; matière extractive, 5; mucilage, 3; amidon, 1,5; gluten, 33; alumine, 1,5; perte, 5,5. *Dictionn. des drogues*, II, 615).

Il est difficile de savoir si l'écorce de garou du commerce provient du *Daphne Gnidium*, L., comme on le dit dans les livres, ou du *Daphne Mezereum*, L.: nous serions portés à la croire plutôt produite par ce dernier végétal. Il est certain du moins que, dans le nord, on n'emploie qu'elle, puisque le seul Mezereum y croît, tandis que le *Gnidium* ne quitte pas le bord des mers tempérées. Il est évident que, toutes les fois que les praticiens de ces pays ont employé les baies, les graines de garou fraîches, ils ont usé de celles du *Mezereum*. Le garou du commerce se tire de Nîmes, où vient aussi le *Mezereum*, mais moins communément, il est vrai, que le *Gnidium*, qui est fort commun dans toute cette partie de la France: les gens sur les lieux pourront seuls résoudre cette question, fort indifférente d'ailleurs, sous le rapport de l'art, car les deux écorces ont exactement les mêmes propriétés, et nous paraissent même difficiles à distinguer à l'œil et au goût. Quoi qu'il en soit, voici sur quoi nous appuyons nos conjectures sur l'origine du garou, en faveur du *D. Mezereum*, L.: 1° il y a presque autant d'auteurs qui l'attribuent à celui-ci qu'au *Gnidium*; 2° le *Mezereum*, est un arbrisseau de plusieurs pieds, qui peut par conséquent fournir les écorces de cette longueur qu'on voit dans le commerce.; 3° sa grosseur permet aussi d'en obtenir les écorces assez larges qu'on y observe parfois; 4° elles se détachent facilement, tandis que celles du *Gnidium* sont tenaces; 5° dans le nord on n'emploie positivement que le *Mezereum*.

Cette écorce, telle qu'on la trouve dans la droguerie, est longue de plusieurs pieds, roulée sur elle-même, mince, sèche, inodore, ayant un pouce au plus de large; son épiderme est rougeâtre, lisse, s'enlève facilement pour montrer au-dessous un tissu blanc cotonneux, soyeux, plus visible encore à la face interne, qui est d'un blanc un peu jaunâtre; on préfère les écorces les plus larges, qu'on trouve en petites bottes dans le commerce, présentant le côté blanc de l'écorce. Si on la mâche, elle est peu sapide d'abord, puis devient légèrement amère, et offre après un goût âcre et poivré, qui dure plusieurs heures, d'une manière insupportable. C. G. Gmelin et Boer ont trouvé dans cette écorce: de la cire, de la résine, une matière colorante rouge, du sucre incristallisable, une gomme azotée, de la fibre ligneuse, des sels, etc. (Villert).

Cette écorce est l'épispastique ordinaire dont on se sert, sous le nom de *Garou*; et il faut lui rapporter, quant au mode de s'en servir et de l'appliquer, si notre conjecture est exacte, ce que nous avons dit plus haut à l'article du *Daphne Gnidium*, L. Nous n'avons pas à circonstancier les maladies où on doit en faire usage, qui sont les mêmes que celles où on emploie les vésicatoires, dont c'est seulement un mode différent d'application (V. *Vésicatoires*). Linné assure qu'on applique, en Suède, cette écorce sur les piqûres des serpents venimeux, et les morsures des animaux enragés.

On a attribué exactement les mêmes propriétés, étant donné à l'intérieur, au *Mezereum* qu'au *Gnidium*. Ainsi, Hufeland a employé avec succès cette écorce contre les douleurs ostéocopes, le gonflement des os, etc., administrée seule ou avec le mercure; il cite entre autres un sujet qui avait une exostose du crâne, avec de violentes douleurs à l'intérieur de

cette cavité, qui, dès le 6e jour de son usage, fut soulagé, et guéri au bout d'un mois (*Journ. d'Hufeland*, 1808; *Bibl. méd.*, XXVI, 152).

En Sibérie, les vétérinaires appliquent la racine du *Mezereum*, qui est toute filamenteuse, sur les enflures des pieds des chevaux, d'après Pallas. Les médecins en placent sur les dents cariées. Les Anglais préfèrent l'écorce de la racine à celle du tronc (Murray, *Appar. méd.*, IV, 630); elle est bien plus cotonneuse encore.

D. pontica, L. Cette belle et grande espèce, à fleurs nombreuses, jaunes, que l'on cultive dans les jardins, croît autour de Cérasonte, où Tournefort la retrouva dans son voyage au Levant; ces fleurs ont une odeur forte, musquée, approchant de celle du chèvre-feuille; elles sont susceptibles d'incommoder dans une chambre fermée. Aristote, Dioscoride, disent que le miel que les abeilles y puisent est vénéneux; ils le nomment *Aegolithron;* mais Pline observe que ce n'est que dans certaines années qu'il a ces mauvaises qualités. C'est à cette plante et au *Rhododendrum ponticum*, L, qu'on attribue l'espèce de maladie qu'éprouvèrent les soldats de Xénophon, lors de la retraite des dix milles (Tournefort, *Voyage*, III, 74).

D. Tartonraira, L. Cet arbrisseau des bords de la Méditerranée, dont le nom, dit-on, signifie en provençal purgatif, a un feuillage argenté, soyeux, qui le rend fort agréable à la vue. On emploie dans ce pays, où il est le sujet de pratiques superstitieuses, ses feuilles comme purgatives, à la dose d'environ un demi-gros en poudre; à plus haute dose, on dit qu'elles font vomir. M. Loiseleur Deslongchamps en a administré jusqu'à 12 gros, en décoction il est vrai, et ne leur a vu produire que cinq évacuations sans vomissements, et sans que les malades éprouvassent ni chaleur, ni coliques d'entrailles, pas même d'âcreté au gosier. Lorsqu'il en a employé une dose moindre, il a fallu y ajouter des sels, de la manne, comme dans une potion purgative ordinaire (*Manuel des plantes usuelles*, 2e partie, 54). Nous observerons que ce médecin a employé les feuilles sèches, et que peut-être elles sont plus actives étant fraîches. A Samos, d'après Tournefort, on teint en jaune avec cette plante, en ajoutant un peu d'alun dans sa décoction; on en fait aussi des balais (*Voyage*, II, 155).

Son écorce, qui est très-cotonneuse, nous a présenté un peu d'amertume au goût, sans âcreté bien marquée; il est évident qu'on pourrait en fabriquer des tissus, peut-être du papier.

D. Thymelaea, L., Thymelée. Ce sous-arbrisseau n'a jamais plus de 4 à 6 pouces de hauteur, et ne peut par conséquent donner les longues écorces vendues sous le nom de *Garou* dans le commerce, quoique quelques auteurs, Bergius par exemple (*Mat. méd.*, I, 303), le désignent sous ce nom. Il vient dans le midi de la France et de l'Europe, et se cultive dans nos jardins. Les paysans de la Catalogne et de l'Arragon, au rapport de Mycon, se purgent avec un demi-gros de ses feuilles en poudre, et parfois elles agissent, dit-il, avec beaucoup de violence, et en causant des tranchées. Clusius assure que, dans les royaumes de Valence et de Grenade, où ce végétal s'appelle *Sana munda*, les paysans se purgent avec ses feuilles. M. Loiseleur Deslongchamps les a données en décoction, et il a fallu en porter la dose à 2 et 3 gros pour avoir quelques selles; et même, dans deux cas, il n'en eut pas, quoiqu'il en donnât 5 gros dans 8 à 16 onces d'eau, bouillie pendant 5 à 6 minutes : d'ailleurs, les malades ont été purgés sans coliques, et n'ont pas trouvé de saveur désagréable à cette préparation (*Manuel des plantes usuelles*, 2e partie, p. 42). Sous le nom de *Thymelaea*, off., on indique dans les formulaires le garou, *Daphne Mezereum*, L.

Viktroem. Monographie du *Daphne*.

DAPHNÉES ou **THYMÉLÉES**. Famille naturelle de la série des Dicotylédones apétales, à étamines périgynes, qui tire son nom du genre *Daphne*. Elle renferme des végétaux ligneux, à feuilles alternes, simples, entières, qui portent des fleurs tubuleuses, et pour fruits des baies plus ou moins sèches, ou un fruit nu; ce sont en général des plantes actives: leurs écorces sont composées d'un tissu soyeux, plus ou moins compacte, qui permet de les tisser; elles sont caustiques : appliquées sur la peau elles y produisent l'effet d'un vésicatoire; mâchées, elles causent dans la bouche une chaleur douloureuse; prise à l'intérieur, elles agissent comme drastiques, enflamment l'estomac, et deviennent un vrai poison si elles sont en quantité suffisante; elles causent des vomissements, des superpurgations, etc. La décoction de cette écorce, à dose modérée, a eu quelques succès dans les maladies vénériennes dégénérées. Les baies sont âcres et drastiques, ainsi que le savaient les anciens, qui les ont employées comme purgatives sous le nom de *Cocca gnidia;* cependant les oiseaux s'en nourrissent. L'activité de ces plantes paraît tenir à un principe particulier (Voy. *daphnine*). Quelques thymélées sont tinctoriales.

Daphnelaeon. Nom de l'huile de laurier, *Laurus nobilis*, L.

Daphnia. Pierre précieuse dont je parle Pline : elle passe pour guérir l'épilepsie (*Dict. de James*).

DAPHNINE, *Daphnina*. Thomson a donné ce nom à un principe particulier de l'écorce du *Daphne alpina*, L., dont la découverte est due à Vauquelin (*Ann. de chim.*, LXXXIV, 173). Cette substance, qui est en cristaux blancs, transparents, amers, moins solubles dans l'eau froide que dans l'eau chaude, fusibles, volatils en subissant une décomposition partielle, non azotés, etc., n'est ni acide, ni alcaline : elle se retrouve, quoiqu'en moindre quantité, dans les feuilles et les fleurs du même Daphné, mais n'existe pas dans le *Daphne Gnidium*, L.

D'autres chimistes ont aussi donné le nom de Daphnine, mais souvent par erreur et en le confondant avec le précédent, à un autre principe de l'écorce du *Daphne alpina* et du *Daphne Gnidium*, découvert par le même chimiste, qui crut d'abord lui recon-

naître quelques propriétés alcalines, qu'il a depuis attribuées à l'ammoniaque; c'est à ce liquide huileux, volatil, incristallisable, très-âcre, susceptible de s'unir aux corps gras et de passer en partie à l'état résineux, par les progrès de la végétation, que paraît due l'action vésicante des Daphnés (*Ann. de chim.*, ibid; et *Journ. de pharm.*, X, 419).

Daphnitis. Nom du fragon, *Ruscus aculeatus*, L., dans Dioscoride. C'est aussi celui de la bonne casse parmi les marchands d'Alexandrie.

Daphnoides. La pervenche, *Vinca minor*, L., est nommée, dans quelques auteurs, *Herba daphnoidis*, sans doute de la ressemblance de ses feuilles avec celles des lauriers.

Dapiché. Sorte de caoutchouc blanc que laisse transsuder de ses racines un arbre des forêts de Piurichin, vers les sources du Rio-Negro (de Humboldt, *Ann. du muséum*, II, 170).

Daquejoabitte. Voyez *Quebitea Guianensis*, Aubl.

Dar deyeri (bois de Chine). Nom arabe de la canelle plate.

Daraght. Nom du bananier dans Avicenne.

Darambo. Nom brame du *Cambogia Gutta*, L.

Darasita. Nom sanscrit de la *Canelle de Ceylan*.

Daroji. Nom tellingou du melon d'eau, *Curcubita Citrillus*, L.

Darchen. Nom de la meilleure canelle, d'après Johnson.

Darchinie. Nom hindou et persan de la *Canelle de Ceylan*. C'est aussi un des noms dukhanais du *Cassia lignea* (Jourdan).

Dardana. Nom de la bardane, *Arctium Lappa*, L., dans Apulée.

Dardaniou. Un des noms grecs de l'Aristoloche, *Aristolochia Clematitis*, L.

Dardanis. Nom de la cuscute, *Cuscuta europæa*, L., dans Dioscoride.

Dardar. Nom hébreu de la herse, *Tribulus terrestris*, L.

Darez. Nom arabe du sorgho, *Holcus Sorghum*, L.

Dariangao. Arbrisseau des Philippines, qui donne une gomme-résine, noirâtre, à odeur d'ambre, employée dans l'Inde comme parfum, et contre les coliques (Rai, *hist.*, 86).

Darin. Nom suédois du grenadier, *Punica Granatum*, L.

Dirireh cassab. Nom donné par les médecins arabes au *Calamus aromaticus*.

Dark flowered anemone. Un des noms anglais de l'*Anemone pratensis*, L.

Darmaka. Nom que les burkars donnent au *Semen Contra*, qu'ils tirent de l'Inde (Pallas, *Voyage*, I, 359).

Darschichanan. Nom arabe du bois de Rhodes, *Convolvulus floridus*, L. F.

Darseni, Darsini. Noms arabe et persan du canellier, *Laurus Cinnamomum*, L.

Dartrier. Nom que porte à la Guiane le *Vataireа guianensis*, Aubl.; à Bourbon le *Chassalia*, Comm., (Danais); et dans l'Inde, le *Cassia alata*, L.

Daru. Nom arabe du lentisque, *Pistacia Lentiscus*, L.

Dasmophon. Un des anciens noms de la bourse à berger, *Thlaspi Bursa pastoris*, L.

Dasyclonon. Un des noms de la fougère mâle, *Polypodium Filix mas*, L., dans Dioscoride.

Dasypobion. Un des noms anciens de la violette, *Viola odorata*, L.

Dasypus. Un des noms du lièvre, *Lepus timidus*, L., chez les Grecs.

DASYPUS, Tatous, Genre de mammifères édentés, tous originaires de l'Amérique, remarquables par le test écailleux et dur qui les recouvre. Labat (*Voyage*, III, 22) dit qu'à la Grenade on mange le tatou, et qu'on attribue à ses os et à ses écailles la vertu de guérir la syphilis, la surdité, de provoquer les urines, etc.

Dathiatum. Sorte d'encens très-pur et blanc qu'on recueillait, l'hiver, d'un arbre inconnu, d'après Pline.

Datiro, Datula, Daturo, Dutra. Noms indiens qui sont ceux de plusieurs espèces du genre *Datura*, et d'où Linné a tiré celui de ce dernier.

Datisca. Nom du *Catananche cærulea*, L., dans Dioscoride.

Datisca cannabina, L., Chanvre de Crète, plante de Crète dont le port est celui du chanvre, rapportée à la famille des urticées, dans le catalogue du Jardin des Plantes, et que d'autres auteurs en croient fort éloignée et d'un groupe indéterminé. Elle contient une grande abondance de principes amers, et possède des propriétés toniques très-développées. Dans l'île de Crète, on la substitue au quinquina dont elle égale l'efficacité, suivant quelques médecins anglais (Barbier, *Mat. méd.*, I, 355). On la cultive facilement dans les jardins. On en a extrait un principe cristallin, voisin de l'inuline, appellé *cannabine*, *datiscine*; elle sert à teindre en jaune.

Braconnot. Observations sur les avantages du *Datisca cannabina*, L., dans la teinture (*Journal de physique*, LXXXIII, 187).

Datiscine. V. l'article précédent.

Datte. Fruit du dattier, *Phœnix dactilifera*, L.

Dattes de mer. Nom qu'on donne, à Nice, au *Mytilus lithophagus*, L.

Dattier. Palmier qui donne les dattes, *Phœnix dactylifera*, L.

DATURA. Genre de plantes de la famille des Solanées, de la pentandrie monogynie, dont le nom vient de l'arabe *datora*, *tâtôrâh*. Il renferme des plantes herbacées, souvent annuelles, qui ont des propriétés délétères et narcotiques; leur aspect est d'un vert terne et luride, leur odeur désagréable, nauséeuse.

D. arborea, L. Cette plante est le *Brugmansia candida*, P., qui est inusité. On la confond, dans les jardins, avec le *D. suaveolens*. Voyez. plus bas ce mot.

D. ceratocaula, Ortega. On dit, dans la *Flore médicale des Antilles* (III, 99), que cette plante est aussi délétère que le *D. Stramonium*, L.; mais on ne précise rien à cet égard. Elle est de l'Amérique méridionale.

D. fastuosa, L. Le nom de cette plante annuelle, de l'Égypte, de l'Arabie, etc., indique la beauté de ses longues fleurs violettes, ce qui la fait cultiver dans les jardins par quelques amateurs. Elle est aussi délétère que ses congénères. M. Robert, directeur du jardin de botanique de la marine, à Toulon, a vu trois enfants empoisonnés, dont un mourut pour avoir mangé de ses fruits; cependant on en fait quelque usage en médecine. Le docteur Adam dit qu'on s'en sert avec succès, dans l'asthme, sous forme de teinture, et qu'elle peut remplacer celle de digitale dans plusieurs maladies organiques (*Transactions médic. phys.*, I, 371). Le docteur Skipton a

aussi donné efficacement, dans l'asthme, la décoction d'une once de cette plante dans une pinte et demie d'eau, réduite à une pinte prise à la dose de deux fois dans la jounée (*Trans. soc. méd. Calcutta*, IV, 282). A l'Ile-de-France, on en fume la racine au moment de l'accès. Ces propriétés sont celles du *Datura Stramonium*, comme nous le verrons tout à l'heure.

D. ferox, L. Ses capsules, chargées d'épines fortes et robustes, ont mérité à cette espèce annuelle, de l'Inde, le nom qu'elle porte, car elle a d'ailleurs beaucoup de ressemblance avec le *D. Stramonium*, L., dont elle partage toutes les propriétés : c'est elle qui est employée, dans l'Inde, sous le nom de *Datura*, car le *Stramonium* n'y croît pas. A la Chine, au Thibet, où elle est abondante, elle est regardée comme un puissant narcotique (Saunders, *Relat. du Thibet*). Gmelin dit que la bière empoisonnée avec les semences du *Datura ferox*, L., a donné lieu à un délire qui a duré vingt-quatre heures.

D. Metel, L. Autre espèce annuelle de l'Inde, où elle est connue sous le nom de *Methel*, et ses fruits, mentionnés par les Arabes, sous celui de *Noix de methel*. La vertu soporifique et enivrante de ses graines est bien connue des naturels, et elles ont été plus d'une fois employées dans des intentions coupables, comme le disait déjà Rumphius, et comme le montrent les accusations judiciaires portées devant les tribunaux du Bengale (J. Fleming, *Cat. rais. des pl. méd. de l'Indostan*). Linné, dans sa Matière médicale, dit que le metel a les propriétés du *Stramonium*, et il est probable que c'est cette espèce, ainsi que la précédente, que l'on emploie dans l'Orient, l'Inde, sous le nom de *Datura*, que nous rapportons à tort au *D. Stramonium*, L. Voici ce qu'en dit Bellon : « Voudrait-on chose plus singulière, que de trouver drogue pour faire incontinent dormir quelqu'un qui ne peut reposer? Ils vont chez un droguiste auquel ils demandent pour demi-aspre de la semence de tatoula, puis la baillent à celuy qui ne peut dormir. Tatoula n'est autre chose que ce que les Arabes appellent *nux methel*, etc. Jovius, escrivant à l'empereur Selcim, dict qu'il avait quelquefois accoutumé manger d'une semence qui rend les gens joyeux et oste la mémoire des choses qui rendent les hommes pensifs et molestez des choses humaines; que quelques heures après que on en a mangé, on ne demande qu'à ce resiouyr, et ne permet qu'on se soucie de penser quelque chose qui rende l'esprit tourmenté. Mais il ne sçait, dit-il, quelle semence peut estre, sinon qu'il luy est advis que c'est nepenthès » (Belon, *Singularités*, 460).

Slevogt (J.-A.). *Diss. quâ demonstrat nucem methel Avicennæ esse daturam modernorum*. Ienæ, 1695, in-4°.

D. Pseudo-Stramonium, Sieber. Cette espèce a été trouvée à la Martinique par son auteur, de qui nous la tenons, ainsi que de M. Poiteau qui l'a observée à Saint-Domingue; elle est plus voisine du *D. ferox*, L., par les fortes épines de sa capsule, que du *D. Stramonium*, L.; cependant, comme elle avait été prise pour ce dernier, cela a donné naissance à l'opinion que le *Stramonium* était originaire des Antilles : ce qui est inexact, car Swartz ne l'y a jamais trouvé, non plus que le *Pseudo-Stramonium*.

D. sanguinea, Ruiz et Pavon (*Brugmansia bicolor*, P.). Cet arbuste du Pérou, qui doit son nom à la couleur de ses fleurs, a ses feuilles émollientes; on les emploie dans ce pays, incorporées avec la graisse de porc, pour mûrir les abcès et déterger les ulcères. Ses semences sont narcotiques et enivrantes. On prépare, avec le fruit, une boisson appelée *tonga*, qui procure le sommeil; si elle est trop chargée, elle excite un délire furieux, que l'on fait cesser en buvant abondamment de l'eau froide. On prétend que les prêtresses du temple du Soleil, à Sagomosa, mangeaient des semences de ce *Datura* avant de rendre des oracles (*Nova gener. et spec.*, III, 6).

D. Stramonium L. (1), Pomme épineuse, stramoine, endormie, etc. (*Flore méd.*, VI, t. 332). Cette plante, célèbre par ses propriétés pernicieuses et l'emploi qu'on en fait, est naturelle à l'Amérique septentrionale, d'où elle a passé, dit-on, en Europe. Cependant on la trouve depuis plusieurs siècles en France, en Grèce, en Barbarie, dans l'Asie Mineure, sur le Caucase, etc., ce qui laisse un grand doute sur cette origine. Ce qui a pu faire croire qu'elle n'était pas naturelle à la France, c'est que Vaillant ne la mentionne pas dans son *Botanicon* publié en 1722; mais plusieurs centaines de plantes qui se voient plus communément encore dans nos environs n'y sont pas davantage. Sa tige est haute de deux à trois pieds, très-branchue, glabre ainsi que toute la plante; ses feuilles sont larges, sinueuses, anguleuses, ovales, pointues, presque grandes comme la paume de la main; ses fleurs ont un calice tubuleux, caduc, à cinq divisions; la corolle est grande, en entonnoir, de couleur blanche, avec le rebord un peu violet parfois, à cinq plis à son ouverture; elle renferme cinq étamines, un style, une capsule épineuse, qui a le volume d'une noix, à quatre valves, quatre loges polyspermes; les semences sont noires, réniformes, comprimées, un peu rugueuses, et assez grosses. Cette plante se trouve dans les lieux sablonneux, autour des villages, le long des chemins, etc.; elle fleurit en juillet et août; son odeur est désagréable, nauséeuse, surtout étant froissée; sa saveur âcre, amère. Sèche, la plante perd son odeur et presque sa saveur mais non ses propriétés; et, si on commettait quelques méprises, elles pourraient être funestes, comme un exemple récent l'a prouvé. C'est à l'état frais qu'il faut s'en servir, pour les préparations qu'on en fait.

Le *Stramonium* est une plante narcotico-âcre, qui paraît se rapprocher beaucoup, quant à ses effets sur l'économie animale, de la belladone, autre plante de la même famille. Introduite dans l'estomac, en

(1). Stramonium paraît venir de στρυχνον μανικον, nom sous lequel Dioscoride, etc., désignent une plante vénéneuse, qui causait le delire, que les uns regardent comme la belladone, d'autres comme le *Datura*. Anguillara voit dans le *Stramonium* l'ἱππομανες de Théocrite. Voy. *Hippomanes*.

petite quantité, elle ne provoque pas le sommeil; si on en donne un peu plus, elle agite, cause des étourdissements, des vertiges, obscurcit la vue, dilate la pupille, produit un léger délire, des idées fantastiques, l'oubli, etc., effets qui se passent au bout de cinq à six heures. Si la quantité est forte, alors il y a empoisonnement caractérisé par de la cardialgie, une soif intense, un sentiment de strangulation, du délire, souvent furieux, des gestes bizarres, des mouvements convulsifs, puis de la paralysie; le cerveau devient le siége d'une congestion qui produit la somnolence, le ventre est météorisé, des signes d'inflammation s'y manifestent, etc.; là mort survient au bout de douze ou quinze heures, et on trouve l'estomac rouge, enflammé, le cerveau injecté, etc. Si on est appelé à temps, il faut faire vomir, puis donner des boissons acidulées avec le vinaigre, le citron, etc. Pendant l'action du *Stramonium,* donné à dose modérée, on voit parfois des sueurs, des coliques, des flux d'urine, des démangeaisons et même des éruptions à la peau; la cécité se montre et dure quelques jours. Un pharmacien, en faisant des préparations de cette plante, en eut une qui dura deux jours (*Bull. des sc. méd.*, Férussac): dans un autre cas cité par M. le docteur Colson, dans un Mémoire manuscrit sur le tremblement mercuriel, présenté à l'Académie de médecine, la cécité dura 15 jours, parce que la dose d'extrait de *Stramonium*, prise à l'intérieur; avait été forte. M. Orfila dit qu'il a vu deux grains d'extrait de *Datura* produire l'empoisonnement, tandis que moitié de cette dose était sans effet (*Journ. gén. de méd.*, IX, 358, 2e série). Le même assure que le *Datura* agit plus fortement sur le cerveau que la belladone, et produit un délire plus furieux (*Toxicol.*, II, 244). Sweine l'a vu produire un délire furieux, et la paralysie de tout le corps, ce qui dura 7 heures, après quoi le sujet revint à la santé; il avait bu la décoction de trois capsules de *Stramonium* dans du lait.

La pomme épineuse avait été sans emploi direct, lorsque Storck, en 1762, la soumit, avec d'autres plantes délétères, à ses curieuses investigations; on savait seulement que c'était une plante dangereuse, dont on avait même exagéré les propriétés délétères, puisqu'on prétendait qu'il suffisait de la flairer pour être pris d'ivresse. Cependant d'Acosta avait déjà signalé, dans son Traité des Drogues, dont la traduction française est de 1619, les qualités pernicieuses, enivrantes des semences du *Datura* dans l'Inde, et l'emploi qu'en font les coutisanes de ce pays; il parle de trois espèces, qu'il figure assez bien pour son temps, et qui nous paraissent être le *D. Tatula,* L. et le *D. ferox,* L.; la troisième est probablement le *D. Metel,* L. (Voy. son *Traité des drogues,* p. 150). Le médecin de Vienne mania d'abord avec précaution cette plante, dont l'odeur nauséeuse lui causa des envies de vomir, mais point d'autre accident; il en mit alors dans sa chambre à coucher, et n'en ressentit d'autre inconvénient qu'un léger mal de tête; il prit ensuite un grain de l'extrait, préparé par lui-même avec le suc de cette plante, lequel, fondu sur la langue, lui parut avoir un goût abominable, qui dura un quart-d'heure; l'ayant ensuite avalé, il n'en éprouva aucun mauvais effet, et résolut dès-lors de l'administrer à différents malades, puisqu'on pouvait le prendre à petite dose sans danger.

Le plan que s'était formé Storck, et dont nous avons déjà parlé à l'article de la belladone et à l'article de la ciguë, était d'opposer des moyens actifs, *héroïques,* comme on les appelle, à des maladies réputées incurables par les médicaments connus et employés jusqu'à lui; et comme le délire produit par le *Stramonium,* dont il avait pu avoir connaissance dans les anciens ou dans d'Acosta, lui indiquait son action sur le cerveau, c'est dans une affection de cet organe qu'il se décida à l'employer. Il donna d'abord l'extrait de cette plante, à la dose d'un demi-grain matin et soir, à une jeune fille de 12 ans, aliénée depuis deux, dont l'esprit revint peu à peu; il avait été jusqu'à un grain et demi par jour. Il en fit prendre ensuite à une femme de 40 ans, qui avait depuis deux ans des vertiges, dont aucun remède n'avait pu la soulager, et auxquels se joignit ensuite de la démence, de la fureur: un demi-grain d'extrait de *Datura,* deux fois par jour, porté à trois grains progressivement, calma la fureur, rétablit l'esprit, mais les vertiges restèrent, et elle mourut deux mois après d'apoplexie, ayant les veines du cerveau ossifiées. Il le prescrivit ensuite à un paysan de 30 ans, sujet à des convulsions depuis son enfance, et épileptique, qui eut un délire furieux après un accès de fièvre, et fut calmé; il conjecture que l'épilepsie aura cessé aussi par la suite (parce qu'il n'a pas revu le malade, à qui il avait remis une certaine quantité de pilules d'extrait de pomme épineuse). Storck vit les mouvements convulsifs d'un enfant de 9 ans augmenter par l'usage de cet extrait, ce qui lui en fit cesser l'emploi. Enfin, le cinquième sujet était un homme de 20 ans, épileptique au suprême degré depuis longues années, dont les accès revenaient 6 à 7 fois par jour: ayant pris l'extrait pendant deux mois, et la dose ayant été portée successivement jusqu'à 6 grains par jour, il fut presque entièrement guéri, et l'eût sans doute été complétement si le médicament ne fût venu à manquer.

Storck. *Libellus quo demonstratur stramonium, etc.* Vindobonæ, 1762, in-8o (Extrait. *Anc. Journ. de méd.*, XVIII, 287).

Le résultat des observations de Storck fait concevoir les plus heureux avantages de l'emploi du *Stramonium* dans les maladies cérébrales chroniques, et les praticiens se mirent à en répéter l'emploi dans différentes affections de cet organe, et l'étendirent ensuite à d'autres maladies, surtout à diverses névroses: voici celles où on en a obtenu le plus de succès.

Manie. Les observations de Storck montrent son efficacité dans plusieurs cas aux États-Unis, on traite la manie sans fièvres par le suc de *Datura,* à la dose de 20 à 30 gouttes par jour (De Candolle, *Essai,* 226). Une maniaque qui prit, par inadvertance, des graines de *Stramonium,* fut guérie de cette affection, d'après le docteur Bernard (*Bull. des Sc.*

méd., Férussac, II, 345). M. Odhélius a guéri une *manie laiteuse* par l'usage de l'extrait de *Stramonium*, administré par demi-grain, et porté successivement jusqu'à 8 par jour (*Obs. sur la phys.*, t. II, p. 641).

Épilepsie. Gredings, un des premiers qui ait répété les expériences de Storck sur l'emploi de la pomme épineuse dans l'épilepsie, ne réussit que dans un cas à vaincre cette maladie rebelle. Odhélius a traité, à Stockholm, quatorze épileptiques avec l'extrait de cette plante; huit ont été guéris, cinq soulagés : ces malades éprouvaient, pendant leur traitement, une céphalalgie légère, des étourdissements, les yeux s'obscurcissaient, etc.; mais ces accidents cessaient peu à peu.

Névralgies. Ces affections si douloureuses et parfois si tenaces, ont été attaquées avec succès par le *Stramonium*. M. le docteur Vaidy a fait connaître deux cas de névralgie faciale où il en obtint du succès; dans le premier, il donna un demi-grain d'extrait de semences par jour, et quatre prises suffirent pour assurer la guérison du malade; dans le second, il prescrivit un grain d'extrait des capsules, et, après en avoir pris huit, le sujet fut tellement soulagé, qu'il ne jugea pas à propos de continuer : ce dernier, qui était une femme, pendant qu'elle usait de ce remède, était étourdie, éprouvait des vertiges, de la sécheresse au gosier, accidents qui cessèrent en discontinuant l'emploi du médicament (*Journ. compl.*, VIII, 18; XI, 176). Suivant Kirckhoff, les frictions de teinture des feuilles de pomme épineuse, faites sur le trajet douloureux des névralgies, suffisent pour les guérir : il en rapporte quatre cas dont le siége était dans différentes régions du corps, et dont il obtint la cessation par ce moyen (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, XI, 197). M. Marcet, habile chimiste de Londres, a guéri plusieurs sujets atteints de douleurs nerveuses, par l'usage d'un quart ou d'un demi-grain par jour d'extrait de grains de Stramoine, douleurs qui avaient résisté aux autres remèdes (*Journ. univ. des Sc. méd.*, XVI, 107).

Convulsions. Le même Odhélius, déjà cité, a vu un ouvrier guéri de convulsions intermittentes par l'usage des pilules de *Stramonium* (*loc. cit.*).

Spasmes de la poitrine, des bronches; asthme essentiel. Un des usages les plus répandus et les plus efficaces du *Stramonium*, est celui qu'on en fait dans l'asthme essentiel; c'est une méthode pour ainsi dire domestique en Angleterre, où ce mal est commun, que l'emploi en fumigation des feuilles de *Datura*. On les fume en guise de tabac. Cet emploi est fort répandu, et vient peut-être de l'Inde, car, M. le docteur Busseuil l'a vu usité à Java. Le docteur Meyer, qui a surtout observé les bons effets de ce moyen, recommande de commencer par une demi-pipe par jour, surtout pour les personnes non habituées à la fumée de tabac, les femmes surtout, et de cesser au bout de 15 jours si ce moyen ne soulage pas : on va graduellement jusqu'à deux pipes par jour, et l'on peut augmenter jusqu'au vertige (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, XIII, 276). Le docteur Krimer en a aussi préconisé l'emploi dans cette affection, mais lorsqu'elle est purement essentielle, auquel cas, dit-il, la guérison est assurée, ce qui lui fait penser qu'on pourrait s'en servir dans les coqueluches non inflammatoires des enfants (*Nouv. Journ. de méd.*, VII, 262). Le docteur Ward croit qu'on pourrait donner la Stramoine à l'intérieur dans la même maladie; il prescrit la teinture de ce médicament (4 onces de plante sèche dans 15 onces d'alcool faible) à la dose de 14 à 24 gouttes, que l'on augmente graduellement. Un malade qui en prit, par inadvertance, un gros et demi à la fois, n'en éprouva que de légères nausées : le docteur Ward croit qu'on pourrait étendre aux affections catarrhales l'usage de cette teinture (*Bibl. méd.*, LX, 271), et l'un de nous, en effet, l'a employé avec beaucoup de succès dans un cas de catarrhe chronique.

Hydrophobie. Les professeurs Elettore et Brera, à Pavie, ont communiqué à Harles des faits en faveur de l'usage du *Stramonium* dans cette terrible maladie.

Rhumatisme chronique. Le docteur Zollickoffer a retiré de grands avantages de l'emploi interne et externe du *Stramonium* dans le rhumatisme chronique; il se sert d'une teinture composée d'une once de semences sur huit d'alcool, dont il donne de 8 à 12 gouttes par jour, en augmentant graduellement jusqu'à ce que le malaise et les étourdissements forcent de suspendre; alors il conseille des frictions sur le lieu douloureux avec une pommade faite de deux parties en poids d'axonge sur une de feuilles, qu'on fait cuire à un feu doux : ce médecin rapporte un assez grand nombre de cas de guérison par ce moyen (*Revue méd.*, XI, 469). Le docteur Van Nuffel cite celui d'un manouvrier, qui éprouvait depuis longtemps des douleurs intolérables à l'épaule droite, et qui fut guéri par l'administration de deux grains d'extrait de *Datura* dans huit onces d'eau distillée, qu'on lui fit prendre d'heure en heure par cuillerée; on prescrivit en même temps un liniment composé d'un demi-gros du même extrait mêlé avec 4 onces d'huile d'olive, pour frictionner les parties douloureuses : en moins de huit jours la douleur avait disparu (*Nouv. Bibl. méd.*, II, 451); il prit en tout 28 grains d'extrait à l'intérieur, et 3 gros en frictions.

Au Brésil, suivant Martius, on emploie la décoction de *Datura Stramonium*, L., contre les douleurs dentaires et le gonflement des gencives (*Journ. de chim. méd.*, III, 550). M. Orfila a vu une céphalée se dissiper par l'emploi de deux grains d'extrait de *Stramonium*, qui causa d'abord un narcotisme effrayant (*Nouv. Journ. de méd.*, décembre 1819).

A l'extérieur, on a employé l'extrait de *Datura* pour calmer les plaies douloureuses, les panaris, les brûlures, les gerçures des mamelles, les tumeurs hémorrhoïdales ouvertes, etc.; on l'a aussi appliqué sur les chancres, les carcinomes. On doit, dans tous les cas, avoir égard à l'absorption qui peut s'en faire, et le mêler à des corps gras pour l'empêcher, autant que possible, de pénétrer par cette voie.

D'après ce qu'on vient de lire, on voit que toutes les parties du *Stramonium* sont également employées,

et qu'elles ont à peu près les mêmes vertus ; cependant les semences en ont été estimées la partie la plus active. Une livre en poids donne une once et demie d'extrait. On prétend qu'autrefois les voleurs en mettaient dans le vin, le tabac, etc., pour abuser ensuite des personnes qui en avaient fait usage, et les dépouiller. Ces individus, connus sous le nom d'*endormeurs*, furent vivement poursuivis et punis par l'autorité en France. Les courtisanes de l'Inde s'en servent pour ôter la raison, donner un délire gai, fantastique, des songes agréables, ce qui a fait donner à cette plante le nom de *Burlado* (facétieux) par les Portugais de ce pays, délire qui dure à leur volonté, suivant la dose qu'elles emploient. Il paraît que cet extrait agit aussi dans ce cas comme aphrodisiaque. On use plutôt aujourd'hui de celui qu'on prépare avec le suc frais des feuilles ou les feuilles sèches, quoique le premier soit préférable. On le donne par quart, demi-grain ou grain entier, suivant l'âge des sujets et leur force ; on peut aller graduellement jusqu'à 8 grains et plus par jour ; on diminue s'il survient des vertiges, l'obscurité de la vue, etc., sauf à en reprendre ensuite l'usage. Nous avons indiqué plus haut la dose du suc récent et celle de la teinture, ainsi que la préparation de cette dernière. La poudre des feuilles se donne au commencement à la dose de 2 ou 3 grains, mais elle est peu usitée. Les fomentations qu'on en prépare se font avec une moyenne poignée de la plante dans une pinte d'eau. En résumé, nous pensons qu'on néglige trop l'emploi de cette plante, et qu'on pourrait en retirer de grands avantages dans la pratique, en la maniant avec la prudence convenable : elle entre dans le baume tranquille.

On prétend que, dans quelques pays, on donne les semences de *Stramonium* aux porcs et aux chevaux pour les engraisser, et les rendre ainsi plus vendables.

Les feuilles du *Stramonium* analysées par Promnitz lui ont fourni : gomme, 58 ; matière extractive, 6 ; fécule, 64 ; albumine, 15 ; résine, 12 ; sels, 23 (Edwards et Vavasseur, *Manuel de mat. méd.*, 307). La graine a donné à Brandes un principe particulier qu'il appelle *Daturin* ou *Daturine* (Voy. ce mot), dans lequel résident ses propriétés les plus marquées, de la gomme, une matière butyracée, de l'extractif orangé, du malate neutre et acide de daturine, plusieurs sels à base de chaux et de potasse, de la silice, etc. (*Répertoire de Buchner*). Bergius y avait trouvé du nitre, et Schwilgué une huile volatile et de l'extractif.

Vedenberg. *Diss. de stramonii usu in morbis convulsivis*. Upsaliæ, 1772, in-4°. — Razoux. *Diss. epistola de cicutâ, stramonii, etc.* — Marcet (A.). *On the medicinal properties stramonium* (*Med. transact.*, 1815). — Angelhart (C.). *Diss. inaug. medico-therapetica de datura stramonio ejusque usu medico præsertim ad rheumatismi curationem*. Utrecht, 1823, in-8°. — Harles (G.-F.). Traitement de l'hydrophobie et de l'efficacité du *Datura Stramonium*, L., dans cette maladie. Francfort, in-4°.

D. Suaveolens, W. On possède dans les jardins cet arbuste, appelé au Pérou *Floripondio*, sous le nom de *D. arborea*, L., ce qui est une erreur. Ses belles et très-longues fleurs blanches ont une odeur forte, susceptible de nuire beaucoup dans des lieux fermés. Deux oiseaux furent même asphyxiés dans une petite serre, parce que leur cage était très-voisine de ce végétal. On dit que dans son lieu natal, les indigènes, dans des vues de sortilége, etc., boivent la décoction de ses feuilles, qui les fait tomber dans une sorte d'ivresse, et les met dans un état voisin de la mort. Au Chili, ces feuilles servent pour amollir les tumeurs, les faire suppurer, calmer les douleurs, etc. (Feuillée, *Plant. méd.*, II, 761).

D. Tatula, L. Cette espèce herbacée du Pérou, de l'Amérique septentrionale, a sa décoction et ses feuilles, réduites en cataplasme, employées contre les tumeurs des jambes et contre la lèpre (*Nova gen. et species*, III, 7). S'il fallait en croire la note de Clusius sur d'Acosta, les Turcs de son temps employaient un *Stramonium* qu'il appelle *Tatula*, qu'il distingue de l'espèce commune, et dont les courtisanes usaient aux mêmes usages que de celui de l'Inde (*Drogues*, 156), et surtout comme aphrodisiaque, propriété accordée au *Stramonium*. C'est le *D. Metel* d'après Belon (V. plus haut *D. Metel*).

DATURINE, *daturium*, de Brandes. Alcali végétal découvert par ce chimiste, dans les semences de la pomme épineuse (*Datura Stramonium*, L.), où il est combiné avec l'acide malique. D'après ses recherches, ce nouveau corps est presque insoluble dans l'eau et l'alcool froid, très-soluble dans l'alcool bouillant, d'où il se précipite par refroidissement sous forme de flocons formés d'aiguilles très-déliées, semblables aux cristaux de morphine. Son muriate est en cristaux cubiques, son sulfate en prismes quadrilatères, etc. (*Journ. de pharm.*, VI, 251).

Daucus, Daucos. Noms anciens du meum, *Æthusa Meum*, L., quelquefois du panais, *Pastinaca sativa* L.

DAUCUS. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la pentandrie digynie, dont le mot grec δαχω, j'échauffe, paraît l'origine, parce que les graines de l'espèce principale sont échauffantes. D'autres le font venir de *dasu*, nom arabe de la carotte.

D. Carota, L., Carotte (*Flore méd.*, II, f. 99). Cette plante bisannuelle, qui croît en France et dans une grande partie de l'Europe où elle habite, à l'état sauvage (*Daucus Carota*, variété *sylvestris*), les prairies sèches, les lieux montueux, arides, prend, par la culture, un développement dans ses racines, qui fait de ces dernières un aliment précieux, parce qu'elles sont alors sucrées et très-nourrissantes, et qu'on en peut faire diverses préparations économiques. Sauvage, la carotte n'est qu'une herbe fourragère, peu estimée, à cause de la dureté et de l'insipidité de ses tiges et de ses graines ; sa racine est sèche, dure, rameuse, petite, d'un goût âcre et amer. Par la culture, cette racine grossit, acquiert parfois le volume du bras, est simple, charnue, succulente, sucrée, et présente une teinte rouge, jaune ou blanchâtre, suivant la variété, il y en a de longues, de courtes, mais toujours plus ou

moins en forme de pyramide renversée. La meilleure est la carotte cultivée en Flandre, et qu'on apporte à Paris à la fin de l'hiver, car elle ne *boise* jamais, ce qui arrive aux autres variétés sur la fin de cette saison. On mange les carottes cuites dans l'eau, avec de la viande; on en fricasse; on les brûle pour colorer et donner du goût au bouillon, ou s'en servir comme café; on les sèche pour les employer en poudre, en voyage, pour en faire du pain, les mettre dans des potages, etc., etc.; enfin c'est un des légumes les plus nourrissants, les plus économiques et les plus sains dont l'homme puisse faire usage: aussi est-il généralement cultivé dans le plus humble jardin.

L'analyse chimique du suc de la carotte, par M. Bouillon Lagrange, y a démontré du sucre liquide, déjà aperçu par Marggraf, du malate-acide de chaux, de la fécule, une matière colorante jaune, insoluble dans l'eau, soluble dans les graisses et l'alcool, qui donne la couleur aux racines. Les cendres de la carotte contiennent du carbonate de chaux et de magnésie (*Journ. de pharm.*, I, 529). De trois livres trois onces de suc de carottes on obtient une livre deux onces de sirop de sucre, d'après Parmentier, et le marc est encore sucré. C'est la plus sucrée de nos racines indigènes, après celle de chervi. Ce suc se change en vinaigre au bout de quelques jours; il s'y forme alors de la mannite cristallisable, comme il arrive aux sucs d'oignon, de melon, etc., d'après M. Laugier, ce qui conduit ce chimiste à penser, avec Fourcroy et Vauquelin, que ce produit pourrait bien être aussi le résultat d'une altération analogue dans les autres végétaux qui en fournissent (*Mém. du Muséum*, IV, 102). Forster, Hunter et Hornby ont retiré de ce suc fermenté de bonne eau-de-vie. M. Braconnot, en traitant la carotte par la potasse caustique et l'acide hydro-chlorique, en a obtenu de l'acide pectique en abondance, mais coloré, tandis qu'il est blanc, bleuâtre dans le navet.

On a fait quelque emploi en médecine de la carotte. En 1766, Sultzer assura que sa pulpe fraîche et râpée était très-utile, appliquée sur les tumeurs carcinomateuses ouvertes (*Ancien journ. de méd.*, XXIV, 68); Bouvart fit un semblable emploi de la carotte, que Desbois de Rochefort (*Mat. méd.*, II, 121), M. Bouillon Lagrange (*Journ. de pharm.*, V, 256) et M. Bridault, dans un ouvrage spécial sur cette racine, ont vanté également comme le topique le plus convenable à ce genre de maladie, ne le donnant cependant que comme sédatif de ces affections; MM. Bayle et Cayol, dans de nouveaux essais sur la bonté de ce moyen, l'ont trouvé sans efficacité, quant au fond, sans nier ses qualités émollientes et adoucissantes. On en fait usage en appliquant soir et matin la pulpe râpée et fraîche de carotte sur les plaies, qu'on lave à chaque pansement avec la décoction de ciguë; il calme les douleurs, ôte l'odeur insupportable de ces plaies, diminue leur suppuration, etc.

MM. Bayle et Cayol assurent, avec le même M. Bridault, que la pulpe de carotte, appliquée topiquement, peut améliorer et même guérir certaines maladies dartreuses ou scrofuleuses, qui ont parfois l'apparence du cancer, et qui le déterminent souvent (*Dict. des sc. méd.*, III, 658). Arétée l'employait contre l'éléphantiasis; Desbois de Rochefort a vanté, comme fondant du carreau, chez les enfants, la carotte prise comme seule nourriture (*Loc. cit.*). Ne serait-ce pas la diète végétale qui agit dans ce cas, plutôt qu'une vertu particulière à la carotte?

Dans plusieurs cantons de l'Allemagne, d'après Bremser, on fait manger les carottes crues aux enfants vermineux (*Traité des vers intest.*, 409). M. Dax, médecin à Sommières, vante également les qualités vermifuges de cette racine (*Ann. de Montp.*, an XIII, 120), déjà connue, sous ce rapport, par Rosen et Van den Bosch.

Scholer a recommandé le suc de carotte mêlé avec le miel, contre les aphthes, et la décoction de cette plante contre la toux des enfants et la phthisie (Crantz, *Mat. méd.*, I, 23).

C'est un remède populaire que l'emploi de la carotte dans la jaunisse; on pourrait encore expliquer son efficacité dans ce cas, si elle existe, par la diète végétale; il est probable que c'est à cause de sa couleur, analogue à celle que produit la maladie, qu'on l'y a préconisée; c'est une vraie signature.

La carotte jaune, la seule qu'on emploie en médecine, a été donnée autrefois comme apéritive.

La graine de carotte, qui est petite, verdâtre, arrondie, hérissée de poils raides et comme épineux, est substituée parfois à celle du *Daucus* de Crète (*Athamanta cretensis*, L.), quoiqu'elle en soit fort différente; c'est une des *quatre semences chaudes mineures*. On la mêle parfois à la bière, à laquelle elle communique une qualité supérieure; les Anglais en boivent en infusion théiforme comme stimulante: elle est parfois donnée comme diurétique, dans les coliques néphrétiques, pour faire couler les graviers (*Anc. journ. de méd.*, XXVI, 526); sa décoction offre un principe amer et du tannin. D'après Bouillon-Lagrange, on en obtient une huile essentielle, regardée comme emménagogue, anti-hystérique, etc., vertus qu'on a accordées aussi à l'infusion vineuse de cette semence, dont la dose est depuis un gros jusqu'à une demi-once.

Les feuilles de la carotte ont parfois été employées comme vulnéraires.

On colore le beurre avec la carotte; c'est avec son suc que l'on donne à celui d'Isigny, qui nous arrive à Paris, la belle teinte jaune qu'on lui voit. M. Antoine, pharmacien aux armées, a trouvé que la pulpe de carotte, bouillie avec le double de son poids de beurre rance et autant d'eau, a la propriété de lui ôter cette rancidité, eût-il plusieurs années (*Journal des pharmaciens*, in-4°, 426).

Billing (R.). *An account of carrots, etc.* London, 1765, in-8°. — Bridault (A.-F.). Traité sur la carotte, et Recueil d'observations sur l'usage et les effets salutaires de cette plante. La Rochelle, 1802, in-8°.

D. Gingidium, L. Voy. *Gingidium.*

D. Visnaga, L., Herbes aux cure-dents. La plaine de Bonn, en Afrique, est toute couverte de cette plante (qui croît aussi dans le midi de la France et de l'Europe), dont on vend à Marseille les sommités des tiges sèches. Les rayons de l'ombelle sont fermes et aromatiques, ce qui les fait employer comme cure-dents. On les mâche quand on s'en est servi, et l'on attribue à cette mastication la vertu de nettoyer les dents et de raffermir les gencives. Ils laissent dans la bouche un goût aromatique agréable (Poiret, *Voyage en Barbarie,* II, 135).

Daucus de Candie. Nom de l'*Athamanta cretensis*, L.
— candianus, off., *Athamanta cretensis*, L.
— de crète. Synonyme de *Daucus creticus.*
— creticus, off. Nom que l'on donne aux semences de l'*Athamanta cretensis*, L.
— cyanopus. Racines du *Pimpinella nigra*, L.
— vulgaris, off. *Daucus Carota*, L.

Daud-haréh. Nom tamoul de l'*Ammannia vesicatoria*, Roxb.

DAULHAC, près du bourg de Beaumont, en Basse-Auvergne (France). Carrère (*Cat.*, 474) y indique une source minérale froide, qu'on croit chargée, dit-il, d'alcali fixe et de terre absorbante.

Daulides aves. Nom de l'hirondelle, *Hirundo rustica*, L., dans Plutarque.

Daullontas. Arbrisseau de la Chine, dont les baies amères, à odeur de camomille, sont employées en bains et en fomentations; la poudre de ses feuilles se prescrit, comme résolutive, en cataplasme sur les tumeurs. On soupçonne que ce végétal est un *Vitex,* voisin du *V. ovata*, Thunb.

Daumus. Espèce de serpent qui entre dans la composition de la thériaque (*Dict. de James*).

DAUN (grand-duché du Bas-Rhin). M. E. Osann (*Revue,* etc. V. *Prusse*) y indique une source minérale, d'une faible importance.

Daun-calidadat. Nom malais du *Zizyphus OEnoplia*, Mill. (*Daun* veut dire feuille en malais).
— capialan. Nom malais du *Vitis trifolia*, L.
— conpan. Nom malais du *Cassia alata*, L.
— dulang. Nom malais du *Ricinus Mappa*, L.
— gatta-gambir. Nom malais du *Nauclea Gambir*, Hunt.
— gundi. Nom tamoul du *Nepenthes distillatoria*, L.
— kotti. Nom malais du *Phyllanthus Niruri*, L.
— lacca. Nom malais du *Lawsonia spinosa*, L.

Dauphin. Voyez *Delphinus Delphis*, L. Suivant Colgrave, on donne aussi ce nom au cormoran, *Pelecanus Carbo*, L.

DAUPHIN. Village des Basses-Alpes (France), à une lieue et demie de Forcalquier, où, près de l'ouverture d'une mine, se trouvent deux sources minérales froides, l'une regardée comme sulfureuse, l'autre chargée, dit-on, de sel marin. Suivant Clémentis, cité par Carrère (*Cat.*, 511), ces eaux contiennent un peu de fer et de soufre, et sont apéritives et purgatives.

Dauphiné. Ancienne province de France, peu riche en eaux minérales. Voy. du reste : *Argenson, St-Barthélemi, Châtillon, Die, Dieu-le-Filt, St-Firmin, Lamotte, Laragne, Mens, Merindol, Monestier, Montelimart, Pont-de-Baret.*

Dauphinelle. Nom du genre *Delphinium*, et surtout du *D. Consolida*, L.

Daurade. Un des noms du cétérach, *Ceterach officinarum*, DC.

Daurade. Espèce de poisson de mer (V. *Sparus Aurata*, L.), qu'il ne faut confondre ni avec la Dorade de la Chine (*Cyprinus Auratus*, L.), ni, comme on le fait dans la *Toxicologie générale*, avec la Dorade-Dophin (*Coryphæna Hippurus*, L.).

Davandicu. Nom brame du *Bignonia indica*, L.

Daven malati. Nom javanais du *Mogorium* (*Jasminum*) *Sambac*, Lam.

Daveridon. Un des noms de l'huile d'aspic, provenant du *Lavandula Spica*, L.

DAVILLA. Genre de plantes de la famille des Dilléniacées, de la polyandrie monogynie. Le *D. elliptica*, St.-Hil., *Cambaibinha* des Brésiliens, est employé par eux comme astrigent. Le *D. rugosa,* Poiret (*D. brasiliana,* D.C.), est également usité au Brésil, sous le nom de *Cipò do carijò* (liane des Caripòs), comme astringent en fomentation, pour remédier aux enflures des jambes et des testicules, si fréquentes dans les contrées chaudes et humides de ce vaste pays (*Plantes usuelles des bras.*, 5e livr.).

Davo damena. Nom indien du canellier, *Laurus Cinnamomum*, L.
— caro. Nom indien du *Strychnos Nux vomica*, L.
— citrodo. Nom indien du *Plumbago zeylanica*, L.
— tilos. Nom indien du *Sesamum orientale*, L.

Daw. Nom anglais du chaucas, *Corvus Monedula*, L.

Dawul-kurundu, Dawul-corondé. Noms indiens du *Laurus involucrata*, Vahl.

DAX. Ville de France, sur l'Adour (Landes), à 9 lieues N.-E. de Bayonne, célèbre par les eaux minérales (*Aquæ tarbellicæ*) chaudes et acidules qui sourdent de presque tous les points de son territoire. On distingue quatre sources principales, savoir : 1° la *Fontaine chaude* (jadis fontaine de Nelse), située à l'extrémité de la ville, et seule usitée en boisson. Cinquante litres de cette eau ont fourni à MM. J. Thore et P. Meyrac : muriate de soude, 50 grains; muriate de magnésie, 90; sulfate de soude, 142; sulf. de chaux, 160; carbonate de magnésie, 26; 2° les *Sources des Fossés;* 3° les *Baignots,* où sont, à quelque distance de la ville, des bains commodes et très-fréquentés, ainsi que des boues, des bains de vapeur et des douches; la température des eaux qui les alimente varie entre 25 et 49°; 4° enfin les *Sources adouriennes,* nommées ainsi de leur situation sur les bords de l'Adour. Ces dernières sont inusitées, et celle des Fossés le sont peu, si ce n'est des pauvres; quant à celles des Baignots, elles paraissent de même nature que la Fontaine chaude. Ces eaux sont employées, en bain surtout, dont on gradue avec soin la température, contre les douleurs rhumatismales, la paralysie, les suites d'entorses, les contractures, les ulcères, etc. On peut les prendre toute l'année, mais particulièrement au printemps. Le séjour de la ville est agréable et peu coûteux.

Dufau. Essai sur les eaux min. de Dax, 1746, in-12. — De Secondat. Relation de la fontaine bouillante de Dax (Mém. de Trévoux, sept. 1747, p. 1826). — Le même. Obs. de phys. et d'hys. nat.

sur les eaux min. de Dax, Bagnères, etc. Paris, 1750 in-8°.—Dufau. Obs. sur les eaux therm. de Dax, etc. 1759, in-12. — Thore (J.) et Meyrac (P.) Mém. sur les eaux et boues thermales de Dax, Prechac, Seubuse, etc., 1809, in-8°.

DAZANACH. Un des noms du pigeon ordinaire. Voy. *Columba*.

DCHANGALI. Nom malabare de la tourterelle, *Columba Turtur*, L.

DCHATTEN. Nom du coq, *Phasianus Gallus*; L., au Malabar.

D. D. et D. D. vitr. Voyez *D*.

DEADLY NIGHTSHADE. Un des noms anglais de l'*Atropa Belladona*, L.

DEBAN SCHAR. Nom persan de l'*Ocymium Basilicum*, L.

DEBBASCH. Nom hébreu du *Miel*.

DÉBHORAH. Nom hébreu de l'abeille, *Apis mellifica*, L.

DÉBILITANTS, *debilitantia*. Médicaments ou moyens propres à diminuer les forces naturelles ou morbides. Dans quelques cas, on est obligé de chercher à restreindre les forces normales du corps, pour prévenir le développement de certaines maladies, ou procurer la guérison de quelques autres. Ainsi, avant de pratiquer une grande opération, on saigne le malade, on le met à la diète, etc., ce que l'on appelait autrefois *préparer le malade*. Pour guérir une inflammation ou même certaines turgescences sanguines ou humorales, on saigne, on purge, etc., les sujets, afin de les débiliter, et faire tomber l'inflammation ou dissiper la congestion auxquelles ils étaient en proie.

On administre les débilitants pour vaincre les forces données ou accrues par la maladie. Ainsi, une jeune fille hystérique, un maniaque, un fébricitant dans son paroxisme, etc., ont dans les accès de leurs maux des forces infiniment plus considérables que celles qui leur sont habituelles, on est obligé d'employer, pour les abattre, des débilitants qui ne sont pas tous tirés des anti-phlogistiques. Ainsi, dans les affections nerveuses avec accroissement de l'énergie musculaire, les anti-spasmodiques font souvent plus d'effet que la saignée et les autres asthéniques.

Il est donc nécessaire, avant d'employer les débilitants, de connaître de quelle nature est le mal qu'on veut prévenir, ou la cause de l'augmentation morbifique des forces; sans quoi on risque d'opposer des moyens inefficaces et non appropriés à la nature de l'exubérance dynamique qu'il s'agit de combattre.

On peut dire qu'en général les évacuants sont tous débilitants; mais tous les débilitants ne sont pas des évacuants : une nourriture insuffisante, un air insalubre, une habitation malsaine, etc., etc., sont des débilitants très-marqués qui ne figurent point parmi les évacuants.

Il y a donc plusieurs classes de débilitants : les uns qui donnent issue aux fluides réparateurs ou nécessaires à l'entretien de la vie, que ces déperditions soient morbides comme dans les hémorrhagies, les diarrhées, le diabètes, etc., ou provoquées par les saignées, les purgatifs, les sudorifiques, les diurétiques, etc.; les autres, qui ne permettent pas la formation de ces fluides, comme l'abstinence ou seulement la diminution dans la quantité nécessaire des aliments, qui empêche la formation du chyle, l'usage excessif des boissons délayantes, relâchantes, etc.; d'autres qui consistent dans la privation des agents extérieurs indispensables à l'entretien de la vie, comme celle de l'air atmosphérique, de la chaleur, etc. Les douleurs, les passions tristes, l'abus des jouissances vénériennes, etc.; sont encore des débilitants de nature différente. L'excès de température, l'usage abusif de certaines pratiques, comme celle des bains prolongés et répétés, etc., peuvent encore figurer parmi les débilitants.

Le besoin des débilitants peut être prompt, instantané, et alors on a recours aux plus directs, la saignée, la diète absolue, etc.; d'autres fois ce n'est que d'une manière lente et insensible qu'on veut en obtenir le résultat. Cela dépend de la nature de la maladie que l'on combat, ou du but qu'on se propose.

Mathias. *De restringendo usu roborantium proprie sic dictorum in debilitate morbosa*. Gœttingæ, 1782, in-4°.

DEC. Abréviation de *Decoctum*, décoction.

DECADIA ALUMINOSA, Lour. Arbre de la Cochinchine et des Moluques, de l'icosandrie monogynie, rapporté avec doute à la famille des Rosacées, dont l'écorce et les fruits sont employés à teindre les toiles en rouge: c'est l'*arbor aluminosa* de Rumphius (*Amb.*, V, t. 100), et le *Bobu* de Burmann (*Zeyl.*, t. 26).

DÉCAGRAMME. Poids valant 2 gros et 44 grains anciens, ou dix fois le gramme.

DECIDICUS WINTERBERRY. Un des noms anglais du *Prinos verticillatus*, L.

DÉCIGRAMME. Poids valant un peu moins de 2 grains anciens, ou le dixième du gramme.

DECKA CELD. Un des noms arabes de la bette, *Beta vulgaris*, L.

DÉCOCTÉ, *Décoctum*. Mot proposé par M. Chereau, pour désigner le produit de la *Décoction*.

DÉCOCTION, *Decoctio*. Opération pharmaceutique qui consiste à faire bouillir une ou plusieurs substances médicinales dans un liquide pour le rendre médicamenteux. Le produit de cette opération se nomme aussi, mais à tort, depuis Baumé, décoction (*decoctum*); Schwilgué a proposé de le nommer *décuit*, mot dont l'acception est toute différente en pharmacie. Chaussier se servait du nom latin *décoctum*, qui est le meilleur de tous, et dont on a fait *décocté*. Quoi qu'il en soit, la décoction, qui ne doit avoir lieu que pour des composés non volatils, a pour résultat de dissoudre certains principes des corps médicamenteux; le liquide qui en résulte s'en trouve plus ou moins chargé, suivant leur abondance et leur degré de solubilité. L'agent des décoctions est le plus ordinairement l'eau, qui doit être comptée pour quelque chose dans l'effet de ces médicaments, ne fût-ce que comme liquide ingéré. Il se passe souvent des phénomènes chimiques dans cette opération, qui, changeant la nature des principes primitifs, donnent lieu à des composés nouveaux, etc. Ce sont ceux qu'on observe dans la cuisson dans un liquide, à laquelle la décoction doit être entièrement assimilée lorsqu'elle est prolongée. Il y a nécessité de savoir s'il ne peut pas se former, par suite de ces phénomènes chimiques, des composés différents qui annullent l'effet qu'on attend des médicaments soumis à la décoction, comme lors-

qu'on ajoute de l'émétique pendant celle du quinquina, ou des composés nuisibles, comme lorsque le sublimé corrosif est changé en mercure doux. Voyez un article *Décomposition* des médicaments, par Fourcroy (*Encyclop. méthodique*, médecine, V, 305).

Ainsi deux conditions sont surtout nécessaires dans le corps qui doit être soumis à la décoction; c'est qu'il ait des principes solubles et qu'il n'en ait pas de volatils, ou que du moins ceux-ci ne soient pas indispensables à l'effet qu'on attend de cette préparation. Pour le liquide, la seule rigoureuse, c'est qu'il puisse être porté à l'ébullition. Il résulte de cette dernière circonstance un résultat qu'il est bon de connaître. Les décoctions bouillantes sont transparentes; lorsqu'elles sont froides, elles sont souvent louches et laissent déposer des sédiments de natures diverses et sur lesquels les chimistes ont matière à exercer leurs recherches, parce que le liquide froid ne tient pas en dissolution certains corps qu'il avait la puissance de dissoudre à 80 degrés, ou qu'il n'en dissout plus autant. Or, comme on ne peut faire usage des décoctions bouillantes, il est évident qu'elles doivent souvent être troubles lorsqu'on s'en sert.

On soumet à la décoction, pour l'usage médical, les substances dures, sèches, inodores, etc., comme les bois, les écorces, les racines, certaines feuilles, etc. Il est rare qu'on l'emploie pour les fleurs, les fruits mous, les semences tendres, etc. Comme les principes les plus solubles des corps sont l'extractif, le tannin, les acides végétaux, la gomme, la fécule, les sels, il en résulte que les décoctions sont presque toujours amères, épaisses, colorées, et souvent lourdes sur l'estomac. Quelquefois les parties féculentes sont si abondantes qu'elles masquent, pour ainsi dire, les autres propriétés; c'est ainsi que la décoction d'*Asarum* est presque inerte, tandis que l'infusion est fort active (Thomson). D'autres fois, et par la même raison, elles nourrissent plus qu'elles ne médicamentent. Il y a des médicaments, qu'une trop longue ébullition altère, par l'action combinée du feu, de l'air atmosphérique et de l'eau. Le produit des décoctions de séné, de quinquina, de réglisse, etc., est moins efficace lorsqu'elles ont été prolongées, que dans le cas contraire.

Les décoctions (*decoctum*) sont très-souvent employées en médecine, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; il faut que les premières soient toujours légères, c'est-à-dire faites au moyen d'une ébullition courte, à moins que la nature du médicament qu'on y soumet exige au contraire de la prolonger, comme pour les bois sudorifiques, etc., qui nécessitent même qu'on les fasse tremper à l'avance pour faciliter l'opération de la décoction. Les médicaments externes préparés par cette voie, comme les fomentations, les injections, les lavements, les gargarismes, etc., ne sauraient être trop chargés; c'est pourquoi on peut en prolonger l'ébullition sans inconvénient. On a l'habitude de préparer beaucoup de décoctions chez les malades; c'est en quelque sorte un remède domestique, quoique leur effet soit souvent très-marqué et leur action vive; cependant elles exigent parfois un *modus faciendi* qui nécessiterait l'intervention du pharmacien, surtout si elles sont fort composées; car on ne soumet pas les médicaments à cette opération d'une manière uniforme. Les substances les plus dures doivent être mises les premières en ébullition, puis successivement les plus tendres; et, si on voulait y joindre quelques aromates, on les placerait au fond du vase fermant où on coule la décoction.

Rosen (N.). *De decoctis, infusis et emulsionibus officinalibus*; resp. J. Kirnander. Upsaliæ, 1746, in-4°. — Deschamps. Observations chimiques sur ce qui se passe dans les décoctions (*Journal des pharmaciens*, p. 358, in-4°).

Decocto. Nom du coucou, *Cuculus canorus*, L., en grec moderne.

Decoctum. Voy. *Décoction*.

Décuit. Mot employé quelquefois, à l'exemple de Schwilgué, comme synonyme de *decoctum*, mais qui, en pharmacie, exprime plus communément une diminution du degré de cuisson, c'est-à-dire cette altération de certains liquides, les sirops par exemple, qui leur donne l'apparence de ceux qui ne sont pas assez cuits.

Did. Sorte de gommier blanc, d'après Golberry. Voy. *Gomme arabique*.

Deda leira. Nom portugais de la digitale. *Digitalis purpurea*, L.

Dedes. Nom du *Musc* à Java.

Deei-yang-vuose. Nom chinois du *Cissus quadrangularis*, L.

DÉFENSIFS. Médicaments, ou plutôt moyens propres à préserver les parties du contact de l'air ou des corps voisins ou étrangers qui pourrait leur causer quelque dommage : tels sont les linges, les emplâtres, le sparadrap, le papier brouillard, le taffetas gommé, celui d'Angleterre, etc.; les onguents, tels que cérat, digestifs, etc. On a quelquefois donné un sens bien plus étendu à ce mot, lorsqu'on a voulu y comprendre les médicaments propres à *défendre* les parties d'un mal dont elles sont attaquées; car, dans ce cas, tous les médicaments pourraient être compris au nombre des défensifs.

Defle. Nom du laurier-rose, *Nerium Oleander*, L., aux environs d'Alep.

Defrutum, εψημα σιραιον. Nom ancien du moût réduit à moitié par l'évaporation : réduit des deux tiers, on le nommait *sapa*. Ces deux liquides sirupeux étaient employés jadis pour confire certains aliments.

Déhabe. Nom chaldéen de l'*Or* natif.

Dehi. Nom cyngalais du citronnier, *Citrus medica*, L.

Dehorac. Nom arabe de la vesce, *Vicia sativa*, L.

DEINACH. Petite ville du cercle de la Forêt-Noire (Wurtemberg), située dans une vallée longue et étroite. On y trouve des eaux minéralisées par l'acide carbonique, les carbonates de fer, de soude et de chaux, joints au sulfate de magnésie. Elles sont usitées en boisson contre les maladies lymphatiques et nerveuses, contre la folie même, et assez fréquentées.

Deinosmos. Un des noms du *Conyza squarrosa*, L. dans Dioscoride.

Deiutha. Nom chaldéen de la cigogne, *Ardea Ciconia*, L.

Dafscroria. Nom que portent les purgatifs dans quelques auteurs latins.

DÉLAYANTS, *diluentia*. Médicaments propres à donner plus de fluidité aux humeurs, à en faciliter la circulation, l'absorption, l'exhalation, etc. Les liquides dont ils se composent, outre cette action qui paraît toute mécanique, ont encore pour autre résultat de se charger des principes solubles, salins ou autres existant dans les humeurs, et d'en emporter une partie avec eux lors de leur sortie du corps, et de diminuer par conséquent l'irritation que leur présence causait dans les organes et les maladies qu'ils entretenaient, ce qui leur mérite, de la part des praticiens, le nom de démulcents, *Demulcentia*.

L'épaississement des humeurs est un fait qu'on ne peut mettre en doute. Celui qui voudra comparer le sang noir, épais, graisseux d'un sujet affecté d'une maladie organique du cœur, d'un asthmatique, avec le sang décoloré et aqueux d'un hydropique, d'un cachectique, etc., en aura la conviction profonde. Il en sera de même pour celui qui mettra en opposition la bile consistante, grenue, verte foncée de certains ictériques, avec la bile liquide, claire, à peine colorée que contient la vésicule dans le squirrhe du foie. On conçoit donc l'avantage que les liquides doux, ténus, abondants, peuvent produire, lorsque, portés dans le torrent de la circulation, ils viennent se mêler à un pareil sang, et secondairement aux humeurs récrémentielles qu'ils étendent, adoucissent, et dont ils facilitent le mouvement et les fonctions.

Sans doute, comme on l'a observé, les liquides introduits ne vont pas étendre, délayer les humeurs comme ils le font dans un matras; ils n'agissent point aussi matériellement; les lois de la physiologie ne permettent pas qu'ils s'identifient aussi promptement, aussi immédiatement; il ne peut en être ainsi entre des parties *mortes* et des parties *vivantes*, ils ne modifient que peu à peu, et suivant qu'ils arrivent plus ou moins facilement à ces humeurs. Ainsi le sang où les délayants passent presque immédiatement est l'humeur qui en reçoit plus tôt les effets, la lymphe ensuite, etc. On a la preuve que les délayants ne séjournent pas dans les humeurs et passent avec une rapidité qui exclut l'idée de toute assimilation immédiate, en voyant qu'un liquide ingéré va se rendre presque immédiatement à la peau, à la vessie, etc. Cela est si rapide dans quelques cas, et surtout en *été*, que des physiologistes ont voulu trouver un chemin direct pour aller de l'estomac à la vessie, ne pensant pas qu'en si peu de temps ces fluides pussent traverser les systèmes absorbant, circulatoire et exhalant pour sortir par une des issues de l'économie. Qui sait, si nous pouvions apprécier la nature, la quantité de la transpiration insensible, si nous ne trouverions pas que leur évacuation est encore plus prompte?

Au surplus, les délayants ne se donnent pas seulement pour combattre la plasticité des humeurs; on les prescrit encore contre leur *acrimonie*, ainsi que nous l'avons dit; on les donne également pour combattre l'accroissement du calorique, ou plutôt la sensation incommode de chaleur, qui nous fait croire à cet accroissement, et que la diaphorèse qu'ils produisent dans ce cas porterait à croire vraie; on les administre surtout contre l'inflammation et ses variétés, dans lesquelles ils agissent peut-être de la même manière, dans les fièvres, surtout celles de nature inflammatoire ou bilieuse, etc. Les délayants sont encore donnés dans les cas de sécheresse, de densité des tissus, pour les distendre, les lubrifier, etc. La soif est un des symptômes qui indique le plus le besoin des délayants, et elle doit toujours être satisfaite, parce qu'il en résulte souvent des crises favorables produites par l'intromission de liquides abondants. Si la théorie, si les systèmes n'avouent par ces idées, le praticien ne peut en méconnaître le fondement et en disputer les résultats.

Les délayants consistent dans des boissons aqueuses, acidules, légèrement gommeuses ou gélatineuses, comme l'eau des infusions légères de plantes sucrées, inodores, mucilagineuses, etc.; le petit-lait, l'eau de veau ou de poulet, la limonade, l'eau de chiendent, etc. Elles doivent être bues abondamment, à la température atmosphérique dans l'été, dégourdies dans l'hiver, froides dans certains cas, rarement chaudes. Les bains, les injections, etc., agissent à la manière des délayants et peuvent figurer parmi eux.

L'usage des délayants est nuisible aux constitutions molles, lymphatiques, énervées; certains estomacs, dont ils arrêtent la digestion, ne peuvent les supporter; leur abus peut être suivi d'inconvénients nombreux, surtout de l'affaiblissement des organes digestifs.

Wedel (G.-W.). *Diss. de aquosorum natura usu et abusu*. Ienæ, 1702. — Hallays (F.). *An diluentia in morbis melanchólicis purgationi præferenda? affirmat.*; præses P. Maris. Parisiis, 1716, in-4o. — Midy (J.). *An diluentia in affectibus melancholicis purgantibus præferenda? affirmat.*; præses J.-F. Léaulte. Parisiis, 1737, in-4o. Hilscher (S.-P.) *De medicamentorum diluentium naturâ et cauto usu*. Ienæ, 1744, in-4o. — Jameson (T.). Nouvelles remarques pratiques sur les délayants (en anglais). Londres, 1789, in-8o (traduit en allemand par C.-F. Michaëlis. Leipsic, 1798, in-8o).

Dela. Nom arabe du *Ficus bengalensis*, L.

Delegi. Nom arabe sous lequel on désigne plusieurs myrobolans.

Delfin. Nom polonais du dauphin commun, *Delphinus Delphis*, L.

Delia. Un des anciens noms grecs de l'armoise, *Artemisia vulgaris*, L.

Délivre ou Placenta. V. *Secondines*.

Delliabion. Un des noms de la conyse, *Conyza squarrosa*, L., dans Dioscoride.

Delphin. Nom allemand du dauphin, *Delphinus Delphis*, L., et nom hollandais du *Coryphæna Hippurus*, L. (*Dict. des Sc. nat.*).

DELPHINE. Alcali végétal qui, à l'état de malate acide, paraît être le principe actif des cotylédons de la semence de staphysaigre, *Delphinium Staphisagria*, L. La Delphine est sous forme de poudre blanche cristalline, inodore, d'une saveur excessivement âcre, un peu amère d'abord, peu soluble dans l'eau, très-soluble dans l'alcool et l'éther, fusible à la manière de la cire, brûlant sans laisser de

résidu. Avec les acides sulfurique, nitrique, hydrochlorique et acétique, elle forme des sels incristallisables, très-solubles, attirant l'humidité, très-âcres et amers, d'où la potasse, la soude et l'ammoniaque la précipitent sous forme de gelée. On l'extrait de la décoction filtrée et bouillante des semences mondées et pilées de staphysaigre, au moyen de la magnésie qui la précipite mêlée à d'autres substances, et de l'alcool qui la redissout seul et peut en être séparé par la distillation. Découverte en 1819, par Brandes, et presque en même temps par MM. Lassaigne et Feneulle (*Journ. de pharm.*, VI, 47 et 366), puis étudiée de nouveau par M. Feneulle (*ibid.*, 1823, 4), elle a été expérimentée par M. Orfila (*Nouv. journ. de méd.*, X, et *Toxic. gén.*, I, 739), qui l'a vue, à la dose de six a huit grains, chez des chiens, déterminer d'abord une irritation locale, caractérisée par des nausées, des vomissements et des déjections alvines; ensuite, lorsqu'elle a été absorbée, de l'agitation, des vertiges, de la faiblesse, de légers mouvements convulsifs, symptômes qui indiquent son action sur le système nerveux, etc. Elle ne paraît pas avoir été essayée en médecine, où elle offrirait probablement des effets analogues à ceux que produit le staphysaigre. Ses sels, plus solubles qu'elle, et probablement non moins actifs, mériteraient surtout d'être examinés, mais son action toxique apprend qu'on ne devra le faire qu'avec beaucoup de prudence.

Delphinion. Dioscoride indique sous ce nom un épilobe; d'autres croient qu'il s'agit de la plante appelée depuis par Linné *Delphinium Consolida*.

DELPHINIUM. Genre de plantes de la famille des Renonculacées, section des helléboracées, de la polyandrie trigynie, dont le nom vient de la forme de l'éperon des fleurs des espèces qu'il renferme, où on a cru reconnaître celle de la queue d'un dauphin; c'est le Δελφινιον de Dioscoride.

D. Ajacis, L., Pied-d'alouette des jardins. On cultive cette plante annuelle, à tige simple, originaire des montagnes de la Suisse, etc., et dont la forme découpée des feuilles justifie le nom français, à cause de la beauté de ses épis de fleurs, que la culture fait doubler et varier de couleur avec facilité. Son appellation latine est fondée sur les lignes que présente sa corolle, où l'on a voulu lire le nom d'*Ajax*. Cette plante est suspecte et possède des qualités actives qui doivent rendre réservé sur son emploi, à cause de son affinité avec les aconits. On lui prête les mêmes propriétés qu'à l'espèce suivante dont elle est aussi fort rapprochée par les formes. Nous ne savons d'après quel renseignement M. Hallé disait, dans son Cours d'hygiène, en 1801, qu'on en retirait une sorte de manne.

D. Consolida, L., Pied d'alouette des champs. Cette espèce, moins robuste que le *D. Ajacis*, et à tige rameuse, croît dans nos moissons, où elle se fait remarquer par ses fleurs ordinairement d'un bleu agréable. Celles-ci ont été regardées comme astringentes, et on en a fait usage dans les maladies inflammatoires des yeux; on les dit aussi utiles pour faire couler les urines et même contre les calculs; ses prétendues qualités vulnéraires, au dire d'Ambroise Paré, lui ont fait donner le nom spécifique de *consolida;* mais toutes ces propriétés ont besoin d'être soumises à de nouvelles épreuves. Le suc des fleurs de pied-d'alouette est susceptible de donner une couleur bleue qu'on a voulu faire passer, réduite en sirop, pour celle de violette. On l'a fixée aussi, au moyen de l'alun, comme teinture. On rapporte dans le *Journ. de pharm.*, (I, 520), qu'en Angleterre on use d'une teinture faite avec une once de semence de cette plante dans une pinte d'alcool à 22 degrés, qu'on la donne par gouttes, dans une tisane appropriée, contre l'asthme; elle excite, dit-on, de légères nausées, le flux des urines et la transpiration.

D. elatum, Krock. Les semences de cette espèce alpine, dont la *D. exaltatum*, Ait., n'est qu'une des nombreuses variétés, sont souvent mêlées avec celles de la cévadille, *Veratrum Sabadilla*, L., dans le commerce (1), comme s'en est assuré Willemet, en les semant (*Flore de Lorraine*, II, 631).

D. Staphysagria, L., Staphysaigre, herbe aux poux (*Flore médicale*, VI, t. 330). Cette plante vivace, dont le nom grec vient de σταφις, grappe, et de αγρια, sauvage, de la forme et de la disposition de ses fleurs, croît dans le midi de la France, en Italie, en Grèce, etc. On la cultive dans quelques jardins de curieux, où on la confond parfois avec le *D. Requienii*, DC., espèce fort voisine qui croît aussi dans les mêmes lieux, mais dont les semences sont plus petites et plus amères. On n'emploie en médecine que les semences de cette plante, contenues, au nombre de trois à quatre dans des capsules courbes, aiguës. On les tire d'Italie, bien que le midi de la France pût nous en fournir. Leur plus grand usage est de servir à détruire les poux chez les enfants; pour cela, on en saupoudre les cheveux, où elle les tue en fort peu de temps, ce qui l'a fait désigner, dans quelques anciens ouvrages, sous le nom de *Pedicularia*. Il faut faire attention si le cuir chevelu est entamé, parce que ces plaies pourraient s'enflammer par le contact de cette substance active. On s'en sert aussi pour enivrer le poisson, comme de la coque du Levant. On en a recommandé l'application topique sur les dents cariées; mais Schultz, ayant ensuite éprouvé une douleur plus vive, regarde cette application comme téméraire.

Les semences de staphysaigre sont anguleuses, comprimées, longues et larges d'une ligne, amères, âcres, brûlantes, couvertes de petites cavités. On a recommandé de les employer comme masticatoires, et Galien, pour arrêter des fluxions qui menacent de tomber sur la poitrine. Bichat (*Cours manuscrit de mat. méd.*) dit les avoir prescrites comme sialagogues, dans un nouet, que l'on mastique quelques

Cependant la différence entre ces fruits est aisée à établir; les capsules du *Veratrum* sont à trois valves et trifides; celles du *Delphinium* sont à une seule valve qui s'ouvre dans toute sa longueur; les semences sont allongées, linéaires dans le premier, quadrilatères et planes dans le second.

instants. La plus légère infusion de ces graines irrite la gorge; cependant Dioscoride assure que les anciens s'en servaient comme de vomitif et de purgatif; dans ce dernier cas, ils donnaient la décoction de quinze graines dans de l'eau miellée (*Lib.* IV, *C.* CL). Le même auteur en recommande l'usage contre la lèpre; d'autres les ont conseillées comme vermifuges!

Hillefeld donna cinq scrupules de cette semence à un chien, qui eut des nausées suivies de vomissement violent, d'un affaiblissement considérable, de tremblements convulsifs, de déjections involontaires, d'aphonie, etc. A l'ouverture de son estomac, on trouva la membrane muqueuse phlogosée, le sang coagulé dans les veines, etc. (*Diss. de venen.*, p. 20). M. Orfila, qui a également fait des expériences sur les animaux avec cette semence, donnée à l'intérieur et appliquée sur des plaies, et qui les a vus périr, même dans ce dernier cas, pense qu'elle n'est pas absorbée, que ses propriétés délétères dépendent de l'irritation locale qu'elle détermine, que c'est la partie soluble dans l'eau qui est la plus active, de sorte que l'action de ces graines est plus intense, si on les humecte avant de les appliquer sur les tissus (*Toxicologie*, II, 1re part., 70). L'analyse chimique de la semence de staphysaigre, par MM. Lassaigne et Feneulle, y a montré un principe amer, brun, précipitable par l'acétate de plomb, une huile volatile, une huile grasse, de l'albumine, une matière animalisée, du muqueux, du mucoso-sucré, un alcaloïde, qu'ils appellent *Delphin, Delphine* (V. ce mot), combiné avec l'acide malique, un principe amer, jaune, non précipitable par l'acétate de plomb, des sels minéraux (*Ann. de chim. et de phys.*, XII, 358; *Journ. de pharm.*, VI, 366). M. Hofschlaeger, de Brême, a découvert dans les semences de staphysaigre, un acide nouveau, blanc, cristallisé, volatil à une basse température, dont une petite quantité produit de violents vomissements (*Journ. de pharm.*, XIII, 365). Neumann assure qu'on retire un tiers d'huile grasse des amandes de cette graine.

On emploie la staphysaigre dans la promenade *ad phthériasim*; M. Ranque propose de frotter les pustules galeuses avec la décoction de staphysaigre (une once de graine dans trois onces d'eau, réduites à deux, à laquelle on ajoute 24 grains d'opium); il dit avoir guéri six cents galeux par ce procédé (*Journ. de méd.* de Leroux, etc., XX, 501). On s'est servi également de sa décoction seule contre la gale, et pour déterger les ulcères. Aujourd'hui, l'emploi intérieur du staphysaigre est tombé en désuétude. Vu la grande activité de cette semence, on ne pourrait l'administrer qu'à petite dose, comme à celle de deux grains en nature dans de la gomme, etc., et seulement dans des maladies non inflammatoires et rebelles ou incurables, comme l'épilepsie, la rage, etc.

DELPHINUS. Genre de mammifères cétacés, très-cruels, dont la tête est en proportion avec le corps, ce qui les distingue des cachalots et des baleines, et les rapproche des narvals. *D. Delphis*, L., Dauphin proprement dit. La chair de cet animal passe pour coriace, de mauvaise odeur, difficile à digérer, et si quelques matelots en mangent, ce n'est qu'après l'avoir laissé faisander fortement pour l'attendrir. Cependant, un dauphin apporté en 1829 au marché de Perpignan, et que M. Farines, qui en a fait l'examen (*Journ. de pharm.*, XV, 415), croit pouvoir rapporter à cette espèce, avait une chair assez tendre, d'une odeur commune à la marée, et de facile digestion; cette chair était rouge, très-finement veinée de blanc, et ferme : il fut trouvé excellent, très-analogue au thon: la cervelle parut meilleure que celle de l'agneau. L'animal pesait 82 kilog.; il avait près de 9 pieds de longueur. La chair du dauphin paraît être quelquefois vénéneuse (*Bull. des Sc. méd.* de Fér., octobre 1824, p. 159). Lémery dit que son estomac desséché et pulvérisé, est bon contre les maladies de la rate, et son foie contre les fièvres intermittentes; sa graisse, aussi bien que celle du marsouin (*D. Phocœna*, L.), passe pour résolutive. Un acide particulier, placé dans la classe des acides gras, volatile et odorants, sous le nom d'acide delphinique, a été découvert dans l'huile du *D. globiceps*, Cuv., espèce qui paraît se rapporter à l'épaulard des Saintangeois (*D. Orca* et *D. gladiator*, Lacép.), par M. Chevreul, qui l'a retrouvé depuis dans le suc des baies du *Viburnum Opulus*, L. (*Ann. de chim.*, VII et IX); il a une odeur aromatique, forte, analogue à celle de l'acide butyrique, une saveur sucrée d'éther, est très volatil, peu soluble dans l'eau, très-soluble dans l'alcool, etc. Les excréments de ce même dauphin, analysés par MM. Chevallier et Lassaigne, lorsque déjà ils avaient subi un commencement de décomposition (*Journ. de pharm.*, VII, 279), ont offert, entr'autres principes, une matière analogue à l'ambréine.

Delphis. Nom donné par les Grecs à un cétacé, l'espèce est inconnue, mais rapporté par Linné au Dauphin (*Delphinus Delphis*).

Delumendria. Nom cyngalais du grenadier, *Punica Granatum*, L.

Demestl. Un des noms bohémiens du *Tussilago Petasites*, L.

Demetrias. L'un des noms de la verveine, *Verbena officinalis*, L., dans Dioscoride.

Demi. Dans les formules, on exprime un demi par ce signe ß ou ss : une demi-once, ℥ß.; un demi-gros, ʒß.

Demi-bain. Bain dans lequel on n'entre que jusqu'un peu au-dessus de l'ombilic (Voy. l'art. *Bain*). Il est quelquefois préféré au bain entier pour les individus faibles, qui ont peine à supporter celui-ci, qui ont la poitrine délicate, etc.; il suffit d'ailleurs, dans plusieurs cas, par exemple lorsque le siége du mal est dans l'abdomen, les organes génitaux, urinaires, etc.

Demi-métal, ou métal imparfait. Nom donné, par les anciens, les alchimistes surtout, aux métaux autres que l'or et l'argent.

Demi-museau. Nom vulgaire de l'espadon, *Esox brasiliensis*, L.

Dérolva. Un des noms arabes du laurier, *Laurus nobilis*, L.

Desos. Un des noms du *Conyza squarrosa*, L., dans Dioscoride.

DÉMULCENTS, *Demulcentia*. Médicaments délayants, de nature émolliente, comme l'eau de veau, l'infusion de graines de lin, etc., donnés pour corriger l'âcreté des humeurs; l'eau est, au contraire, seulement délayante.

Den. Nom japonais de l'azédarach, *Melia Azedarach*, L.

Den a roc. Un des noms bohémiens de la pariétaire, *Parietaria officinalis*, L.

Dende. Un des noms du ricin, dans Serapion.

Dendrochates. Agate arborisée. V. *Agate*.

Denier. Poids de 24 grains. On le nomme aujourd'hui en France, presque partout, *Scrupule*.

DENIS-SUR-LOIRE (Saint-), ou Saint-Denis-les-Bois. Village de France (Loir-et-Cher), à une lieue de Blois, près duquel se trouve une source minérale appelée *Fontaine de Médicis* (Carrère, *Cat.*, 148).

Renéaulme (P.). La vertu de la Fontaine de Médicis, près Saint-Denis-les Bois. Blois, 1618, in-4°.

Dennenboom. Nom hollandais de l'*Abies Picea*, Mill.

Dens caballinus. Nom de la jusquiame, *Hyoscyamus niger*, L.

— **canis.** Nom de l'*Erythronium Dens canis*, L.

— **elephanti putrefactus.** Ancien nom de l'ivoire fossile.

— **leonis.** Nom du pissenlit, *Leontodon Taraxacum*, L. On donne parfois aussi ce nom à la piloselle, *Hieracium Pilosella*, L.

Dent. Voy. *Dens* et *Dentos*.

Dent de chien. Un des noms du dentalium des officines. V. *Dentalium Dentalis*, L.

— Nom de l'*Erythronium Dens canis*, L.

— **de lion.** Nom du *Leotodon Taraxacum*, L.

Dentale. Nom français du genre *Dentalium*.

— **des officines.** Coquille du *Dentalium Dentalis*, L.

DENTALIUM, Dentales. Genre linnéen d'Annélides tubicoles, dont l'animal est peu connu, et dont le test, seule partie usitée, est en cône allongé, arqué, ouvert aux deux bouts, et qui à peine long de quelques pouces, a été comparé à une défense d'éléphant. Les dépouilles de deux de ses espèces, le *D. Dentalis*, L., Dentale des officines, dont la coquille est striée, et le *D. Entalis*, L., *Entale*, offic., à coquille lisse, ont été jadis employées comme absorbant et dessiccatif, et sont en tout comparables, sous ce rapport, aux autres coquilles marines; elles entraient dans l'onguent citrin de N. Myrepsus: Fourcroy rapporte que naguère encore, en Italie, des charlatans les faisaient porter en amulettes contre l'esquinancie.

Dentaria pinnata, L. Le Codex nouveau comme l'ancien, cite cette plante alpine, de la famille des Crucifères, au nombre des officinales; il eût pu y ajouter les trois autres espèces de la Flore de France, surtout le *D. pentaphyllos*, L., Petite dentaire, dont la racine, composée d'écailles blanches et charnues, est astringente, et mieux encore le *D. bulbifera*, L., qui croît dans nos bois, mentionnées dans Lémery comme vulnéraires, détersives, dessiccatives, mais tout-à-fait inusitées chez nous. En Russie, les habitants d'Irkutzk, d'après le docteur Rhemann, se servent comme remède populaire de la racine de cette dernière espèce, contre les affections nerveuses, telles que les convulsions, l'épilepsie, etc. (*Nouv. journ. de méd.*, V, 209). Le nom de *Dentaria*, qu'on donne parfois aussi au *Plumbago europæa*, L., et même aux Orobanches, dans quelques pharmacologies, vient de la forme des racines de ces plantes, qui sont comme dentées.

Dente Canino. Un des noms italiens du chiendent, *Triticum repens*, L.

Dente de leao et **dente di leone.** Noms portugais et italien du pissenlit, *Leontodon Taraxacum*, L.

Denteculaï. Végétal d'Afrique, dont le fruit, semblable à une orange, a une odeur qui approche de la vanille; l'écorce de ce fruit, dont les semences sont disposées comme celles des courges, est extrêmement dure; il cause des coliques si on en mange (Mollien, *voyage*, I, 271). Serait-ce le *Cucumis Dudaim*, L.?

Dentelaire. Nom du genre *Plumbago*, et surtout du *P. europæa*, L.

Dentellaria. Voy. *Dentillaria*.

Denter. V. *Synodon*.

Dentiroson. Nom arabe du maceron, *Smyrnium Olusatrum*, L.

Dentes apri. Dents canines du sanglier. V. *Sus Scrofa*, L.

— **equi marini s. hippopotami.** Noms donnés dans les pharmacies aux dents d'hippopotame, ou plutôt de morse.

— **unicornu.** Fragments de la défense du narval (*Monodon Monoceros*, L.), ou, suivant quelques pharmacopées, de la corne de rhinocéros, *Rhinoceros indicus*, L.

Denticulata. Un des noms anciens de la moschatelle, *Adoxa moschatellina*, L.

DENTIFRICES, *Dentifricia*. Médicaments propres à entretenir la propreté des dents. Ce sont, en général, des substances acides, salines ou terreuses, dont on fait usage au moyen d'une brosse, pour ôter, au moyen du frottement, le tartre et autres substances qui ternissent et altèrent ces os. On y ajoute des aromates, pour donner en outre une odeur agréable à la bouche, et de la laque de la cochenille, pour colorer en rouge les gencives et les lèvres. Les matières trop acides ou trop alcalines peuvent attaquer l'émail des dents, et doivent être bannies de ces compositions; on y emploie ordinairement le sous-carbonate de potasse, l'alun, la crême de tartre, la terre bolaire, la craie, le corail, la terre sigillée, etc., dont on use en poudre, ou incorporés avec du miel. Le charbon est un des plus excellents dentifrices, parce qu'il a par sa propriété absorbante, la faculté d'ôter la mauvaise odeur des dents gâtées, cariées, etc. Le meilleur de tous est une propreté extrême de la bouche, qu'il faut rincer à grande eau en se levant et après chaque repas, avec la précaution de se frotter les dents chaque jour en faisant sa toilette. Les dentifrices agissent chimiquement, lorsque les substances employées se combinent avec les matières déposées à la furface des dents, et plus fréquemment mécaniquement, par le seul frottement qui déplace ces matières étrangères. Le mieux serait que ces deux modes concourussent simultanément à nettoyer ces os. Leur usage est un des plus nécessaires à l'entretien de la bouche, une des parties du

corps humain qui attire justement les soins les plus assidus; aussi cette branche de la toilette est-elle grandement exploitée; et, comme d'habitude, le charlatanisme s'en est emparé pour débiter, sous les noms les plus pompeux, des poudres, des pommades, des opiats, des eaux dentifrices, etc.

Nous ne plaçons pas au rang des dentifrices les eaux, esprits, etc., propres à raffermir les gencives, à les dégorger, les calmer si elles sont enflammées, etc.; ces médicaments buccaux doivent varier suivant l'état de ces parties molles, tandis que les dentifrices sont des agents mécaniques, ou tout au plus chimiques, qui opèrent sur le vivant, comme ils le feraient sur les parties mortes.

DENTELLARIA. Un des noms du *Plumbago europæa*, L. Dans quelques pharmacopées : Swediaur le nomme *Dentellaria*.

DENTINO DORATO. Nom que porte en Toscane une variété de *l'Hydnum repandum*, L.

DÉPILATOIRES, *depilatoria*. Médicaments propres à détacher les poils de la surface de la peau; ce sont des substances caustiques qui brûlent les productions pileuses, en se combinant avec elles, et formant une sorte de savon animal : c'est presque toujours l'arsenic, ou une de ses préparations, mêlé à la chaux et à des aromates, qui fait la base de ces composés, fort employés par les Orientaux, sous le nom de *Rusma*. Comme les dépilatoires n'attaquent que les poils et nullement leur bulbe, autrement ils détruiraient la portion de la peau où ils sont reçus, il en résulte que ces parties reviennent, et qu'il faut recommencer; seulement ils reviennent moins vite que lorsqu'on s'est servi de rasoirs. On ne se sert des dépilatoires que pour les parties de la peau non soumises à la vue, et en les employant sous forme de poudre, qu'on lie au moyen de la farine de seigle mouillée, ou de l'axonge, afin de pouvoir les étendre sur les parties qu'on veut dépiler : on ne les y laisse que le temps de détruire les poils, c'est-à-dire quelques minutes, et on les enlève de suite, afin qu'ils n'attaquent pas la peau, et qu'il n'y ait pas absorption de l'arsenic, etc., en ayant soin de laver ces parties. Les dépilatoires sont des remèdes dont l'action est absolument chimique.

DÉPLÉTIFS. Remèdes qui ont la propriété de diminuer la quantité des liquides du corps, de *deplere*, vider. On ne donne guère ce nom qu'à la saignée pratiquée pour dégager le système circulatoire trop plein, et éviter les désordres qui peuvent en naître. On pourrait encore l'appliquer aux médicaments qui provoquent l'issue des urines, de la bile, de la sérosité, etc., trop abondantes.

DÉPOUILLES DE SERPENT. V. *Serpent*.

DÉPURATIFS, *Depurantia*. Classe de médicaments propres à débarrasser les humeurs des éléments hétérogènes qui s'y rencontrent et qui nuisent à la santé.

Soit par suite d'une détérioration intestine, soit par les voies extérieures, il s'introduit dans nos humeurs des molécules étrangères qui troublent leur état de pureté, et conséquemment les fonctions où elles jouent quelque rôle, et qui apportent un dérangement dans l'état normal de la santé.

Dans la manière d'être habituelle, les forces de la vie, par leur seule action, portent au dehors les levains introduits ou formés qui pourraient devenir morbifiques, les évacuent avec les humeurs excrémentitielles, journellement, à notre insu et sans trouble. D'autres fois, soit que ces particules hétérogènes deviennent surabondantes ou d'une nature particulière, il s'élève des mouvements médicateurs, un trouble général, que nous appelons fièvre, et qui parviennent à chasser au dehors ces matières importunes. Alors, dans ces deux cas, tout rentre dans l'ordre, si, par l'un ou l'autre de ces moyens, la nature, seule ou aidée de forces développées, a pu expulser au dehors la cause qui troublait l'harmonie entre les diverses fonctions, c'est-à-dire la santé.

Mais dans des circonstances qui ne nous sont point appréciables, les molécules morbifiques font en quelque sorte partie de nos humeurs, en dérangent sans cesse les fonctions, troublent le rhythme habituel de la santé, etc. C'est alors que nous employons une classe de médicaments appelés dépuratifs; lesquels, introduits dans la masse du sang, y occasionnent un travail intestin, dont il résulte parfois un mouvement dépuratoire marqué, et dont le résultat se porte le plus fréquemment à la peau sous forme d'éruption, de croûtes, de furoncles, etc.; d'autres fois, ce sont les urines, les sueurs, etc., qui contiennent manifestement les résultats de ce travail expulsif, sous des formes diverses, tels que dépôts, sédiment, etc., et qui font présumer que leurs principes producteurs étaient matériels.

Mais les éléments hétérogènes de nos humeurs ne sont pas toujours pondérables; ce sont souvent des êtres que leur résultat seul fait apprécier; on les désigne sous le nom d'âcres, d'irritants, etc. Ici les dépuratifs ne sont plus les mêmes que dans l'altération des humeurs par des molécules physiques, et leur résultat diffère aussi, car on ne voit pas d'évacuation au dehors de matières étrangères; elles semblent anéanties sur place.

Effectivement, dans le premier cas on administre comme dépuratifs des sucs amers, ceux de cresson, de pissenlit, de beccabunga, de chicorée sauvage; des décoctions de patience, de bardane, de scorsonnère; les eaux sulfureuses, les antimoniaux, etc.; tandis que, dans le second, ce sont des boissons aqueuses, mucilagineuses, émollientes, comme le petit-lait, le lait, l'eau de veau, de grenouille, le bouillon de poulet, de tortue, l'infusion de guimauve, de mauve, les solutions gommeuses, etc., qu'il convient de prescrire, à quoi on joint les lavements de même nature, les bains, etc.

Les dépuratifs sont en grand renom dans la médecine populaire; car dans la classe peu éclairée on attribue la plupart des dérangements de la santé à l'impureté des humeurs, et on y voit très-conséquemment les besoins si fréquents de dépuratifs.

Verb (J.). *Diss. de medicamentis sanguinem purificantibus.* Francofurti-ad-Viadrum, 1692, in-4°. — Hebenstreit (J.-E.). *Diss. de fonte medicamentorum remotas vias purgantium.* Lipsiæ, 1752, in-4°.

Deraboki. Petit arbre d'Afrique, dont le fruit infusé sert à empoisonner les lions et les hyènes (Mollien, *Voyage*, I, 271).

Derdar, dirdar. Noms arabes du frêne, *Fraxinus excelsior*, L.

Dersleibe. Un des noms arabes du tamarin, *Tamarindus indica*, L.

DÉRIVATIFS. Médicaments appliqués sur une partie saine du corps, pour y produire une excitation qui détourne celle qui existe dans une partie interne ou externe plus importante, quel que soit l'éloignement de ces deux points. Les anciens appelaient dérivatifs les excitants appliqués dans le voisinage du mal, et révulsifs lorsqu'ils en étaient éloignés. Ainsi les sangsues sur la poitrine étaient dérivatives dans une affection de cette cavité, tandis que la saignée du pied était révulsive. Les praticiens de notre époque ne voient point de différence entre ces deux modes d'actions, dont nous traiterons au mot *révulsif*, qui nous semble convenir davantage à la médication produite.

DERMESTES. Genre d'insectes coléoptères, dont plusieurs espèces domestiques (*D. lardarius*, L., *D. Pellio*, L., etc.), nommées avec raison *scarabés disséqueurs*, font, à l'état de larves, de grands ravages dans les pelleteries, les cabinets d'histoire naturelle, et, ce qui nous intéresse plus particulièrement, dans les officines. Ce que nous avons dit des *Anthrènes* leur est applicable.

Déror. Nom hébreu de l'*Hirundo Sylvestris*, L.

Derris pinnata, Lour. Arbuste de la Cochinchine, de la famille des Légumineuses, de la diadelphie décandrie, dont la racine est employée par les naturels en place de cachou pour mêler avec le bétel, lorsque celui-ci leur manque (*Flora Cochinch.*, 525).

DERVAL. Bourg de France (Loire-Inf.) entre Nantes et Rennes, où Carrère (*Cat.*, 479) indique une source minérale froide.

DÉSALTÉRANTS. Liquides propres à apaiser la soif. Toutes les boissons telles que l'eau, le petit-lait, le lait, la bière, le cidre, etc., sont dans ce cas. On a remarqué que celles qui sont acidules sont plus désaltérantes que les autres, comme l'oxycrat, la limonade, les sucs de groseille, de berberis, etc., et que celles où il y a une petite quantité d'eau-de-vie ou d'alcool empêchent la sueur.

Desesas. Nom arabe du polypode, *Polypodium vulgare*, L.

DÉSINFECTANTS. Substances destinées à remédier à l'infection de l'air, des lieux, des objets, des vêtements ou même des individus, dépendante d'émanations putrides, de miasmes ou de virus; on les nomme anti-contagieux, quand le but de leur application est de s'opposer à la contagion des maladies. Elles agissent, soit en décomposant, en détruisant les principes morbifiques, soit peut-être, quelquefois du moins, en fortifiant, en prémunissant l'économie contre l'action de ces principes. La plupart des désinfectants sont gazeux : tels sont les *acides sulfureux, nitrique, hydro-chlorique*, et surtout le *chlore*, presque exclusivement employé aujourd'hui, et auquel se rapporte évidemment l'action des *chlorures*. Les fumigations aromatiques, les vapeurs vinaigrées, etc., paraissent n'avoir aucune efficacité réelle, et masquer plutôt que détruire l'infection; les moyens mécaniques, tels que la ventilation, la détonation de la poudre à canon, les lavages simples, le charbon agissant comme simple absorbant, etc., sont plus efficaces, mais n'appartiennent pas essentiellement à la matière médicale; quant à l'eau de chaux, employée surtout pour blanchir les mûrs des lieux infectés, son action paraît incontestable. Le choix et l'application des désinfectants varient nécessairement suivant le genre d'infection et la nature des corps à désinfecter; c'est ce qu'on peut voir à chacun des articles consacrés aux divers agents dont nous venons de parler. Ce qu'il importe ici de rapporter, c'est que, tout puissants lorsqu'il s'agit de l'infection des lieux, des objets, des individus, ils échouent ou n'ont qu'un avantage très-borné dans ces cas d'épidémies, ni miasmatiques, ni virulentes dont la cause cachée a, jusqu'ici, échappé aux investigations des médecins, comme aux secours de la thérapeutique; c'est aussi que, dans les cas mêmes où ils sont le mieux indiqués, ils restent souvent inefficaces faute d'être employés à dose suffisante ou avec assez de persévérance.

Deskaf. Un des noms suédois du *Musc*.

Desmanthus cinereus, W. Voy. *Mimosa*.

Desmarestia (Fucus) aculeata, Lamouroux. On trouve des portions de ce Fucus dans la mousse de Corse.

Desmer. Nom danois du *Musc*.

DÉSOBSTRUANTS (et quelquefois désobstructifs), *Deobstruentia*, *Deoppilantia*. Médicaments propres à expulser des vaisseaux de petit calibre les matières qui s'y sont accumulées et qui en gênent ou empêchent les fonctions, en y causant une altération pathologique.

Toutes nos parties sont composées d'un lacis inextricable de vaisseaux artériels, veineux, capillaires, lymphatiques, absorbants, exhalants, etc., et tous ces vaisseaux contiennent des fluides qui y circulent pour l'exécution de nos diverses fonctions. Des causes multipliées peuvent produire la stase de ces liquides dans ces vaisseaux, et cela en raison de la petitesse de leur calibre; il semblerait même qu'elle devrait avoir lieu à chaque instant, si on ne savait combien le principe vital s'y oppose et combien les forces médicatrices, qui le secondent au moindre obstacle, font d'effort pour empêcher que l'organisme ne soit dérangé; d'ailleurs la puissance de circulation du sang, celle des capillaires sont encore de bons auxiliaires pour s'opposer à l'engorgement des vaisseaux, et conséquemment à l'obstruction; on doit enfin y ajouter la chaleur du corps, qui, toujours égale, facilite les mouvements de capillarité.

Cependant, dans beaucoup de cas, et surtout à mesure qu'on avance en âge, il se forme des engorgements, particulièrement dans les tissus mous, parenchymateux et éloignés du centre de la circulation; les

viscères en sont le siége, à peu près, dans l'ordre suivant; les glandes, le poumon, le foie, l'estomac, les intestins, le cerveau, etc.; ce sont ceux où il y a le plus de vaisseaux qui, comme on le voit, en sont plus fréquemment atteints, car pas d'obstruction sans vaisseaux.

On peut distinguer deux modes différents d'engorgements, 1° ceux qui ont lieu dans les vaisseaux sanguins, et qui sont dus ordinairement à l'inflammation chronique, et ceux qui ont lieu dans les lympathiques, qui sont de nature froide, lente, scrofuleuse.

Ceci posé, on devrait distinguer deux classes de Désobstruants: ceux des vaisseaux sanguins, et ceux qui conviennent aux lympathiques; cependant il n'en est pas absolument ainsi. D'abord il y a des Désobstruants généraux, ou qui conviennent à toute espèce d'obstrutions; ainsi, la fièvre, le premier des Désobstruants, que Bordeu regardait comme le principal moyen de combattre l'osbstruction, dissipe aussi bien les sanguins, par résolution, que les lympathiques. Tous les agents médicaux qui produisent l'accélération de la circulation, c'est-à-dire ce qui nous est permis d'imiter de la fièvre, sont dans le même cas; mais leur emploi suppose que la fièvre n'est pas dans l'obstruction même, c'est-à-dire que le lieu qui est le siége de l'engorgement est exempt de phénomènes inflammatoires, car alors la force désobstruante est là, et a plutôt besoin d'être modérée qu'excitée. Il y a pourtant des Désobstruants qui conviennent plus à l'un de ces genres qu'à l'autre; ce sont toujours des substances qui ont une action spéciale sur le système d'organe affecté. Ainsi, dans les affections lympathiques, le mercure et ses préparations sont le meilleur désobstruant. Les dépuratifs, les amers, les savonneux, les sulfureux, etc., qui sont employés comme désobstruants, dans un grand nombre de circonstances, et avec raison, ne parviennent à dissiper l'engorgement que par l'espèce de fermentation et de mouvement expulsif qu'ils produisent dans les humeurs; les sudorifiques, en excitant les vaisseaux exhalants, qui s'emparent alors avec plus d'énergie des liquides à expulser; les diurétiques qui les portent à la vessie, etc., sont encore des Désobstruants.

Lorsqu'on peut atteindre les endroits engorgés, qu'ils sont ou superficiels ou peu profonds, on emploie les désobstruants locaux; ici on ne pousse plus *à tergo* comme disent les physiologistes, on ôte les liquides obstruants par aspiration, compression, incision des vaisseaux, comme on le fait avec les sangsues, les ventouses, les mouchetures, la compression, etc.; d'autres fois on applique topiquement des médicaments stimulants, si les tumeurs fermées sont froides, émollients si elles sont trop excitées, ce qui est le plus fréquent, pour arriver à leur résolution. Les sangsues, si employées, et dont on a tant abusé, sont pourtant l'un des désobstruants locaux les plus efficaces; leur effet s'étend même aux parties contiguës. Les dérivatifs eux-mêmes sont des désobstruants qui reportent souvent, il est vrai, l'engorgement sur un autre point que l'art cherche à diriger sur un lieu moins essentiel à la vie, et où les moyens de guérison puissent atteindre plus facilement.

Désopilatifs; Synonyme de *Désobstruants*.

Dessécharts, synonyme de *Dessiccatifs*.

DESSICCATIFS. Ce sont des médicaments externes que l'on emploie pour remédier à l'humidité des plaies, en entretenir le bon état et les mettre en voie de guérison. La plupart sont des substances astringentes, absorbantes; tels sont l'alun calciné, le sucre candi en poudre, la colophane, le tan, les préparations de plomb, comme l'extrait de Saturne, le cérat de Saturne, etc. (Voyez *Détersifs*). Il y a quelques auteurs qui admettent des desséchants internes, lesquels, suivant eux, ont la propriété d'enlever l'excès d'humidité de nos tissus, et ils rangent parmi eux les évacuants des différentes voies, les purgatifs, les diurétiques, les sudorifiques, les sialagogues, les exutoires, etc. Ces médicaments ne peuvent porter un nom semblable, et appartiennent évidemment à des ordres thérapeutiques fort différents. Voyez Ferrein (*Mat. méd.*, II, 559).

Desura. Nom brame de l'*Hibiscus tiliaceus*, L.

Desvauxia fluitans, Pal. Voy. *Festuca fluitans*, L.

DESVRES (Eaux minérales de). Elles sont situées, dit Macquart (*Encyclop. méthod.*, médecine, V, 412), dans la belle forêt de ce nom, à un quart de lieue de la ville (Pas-de-Calais); leur saveur est astringente et ferrugineuse. Souquet y a trouvé des muriates de potasse et de chaux, du sulfate de soude, du carbonate et du sulfate de chaux; enfin, par livre, près d'un grain d'oxide de fer.

Detel kyslly saechj. Un des noms russes de l'alleluia, *Oxalis Acetosella*, L.

Détergents; Synonyme de *Détersifs*.

DÉTERSIFS, de *detergere*, nettoyer. Médicaments externes propres à nettoyer les plaies de mauvaise nature, à en faire disparaître les chairs baveuses, molles, flasques, végétantes, etc., à en améliorer par conséquent la suppuration, et à les mettre en état de se cicatriser : ils diffèrent des dessiccatifs qui n'ont pour objet que de priver ces solutions de continuité de l'humidité surabondante qui leur nuit. Ainsi, les uns agissent sur les solides; les autres sur les liquides; les uns sont plutôt absorbants tandis que les détersifs sont des moyens excitants et même escarrotiques, la rhue, la sabine, les spiritueux, le vitriol, le minium en trochisque, etc., etc., sont des détersifs. On applique surtout ce nom à des lotions excitantes, telles que le vin chaud, la décoction d'orge aiguisée de miel rosat, d'esprit de vitriol, etc., etc., qui sont des détersifs assez usitées : le meilleur de tous est la charpie sèche.

Deutergie, de Δευτεροσ second, et εργον action. Mot proposé par M. Cap pour exprimer le résultat secondaire de l'action d'un médicament, celui qui est le but essentiel de la thérapeutique. Il nomme en effet *protergie* (de πρωτος, premier, etc.); tout changement immédiat ou primitif, opéré dans l'économie animale par l'action des médicaments, et il applique à l'ensemble des phénomènes protergiques et deutergiques le nom de *médication*, employé souvent à tort comme synonyme de traitement. La *protergétique* est pour lui cette branche de la matière

médicale qui s'occupe des médications, et la *deutergétique* est la thérapeutique (*Mémoire sur la classification des médicaments*, 52 : 1823, in-8°).

Deutéria. Piquette, vin léger fait avec du marc de raisin. Il passe pour rafraîchissant et apéritif.

Deuto. Ce mot grec, usité de nos jours dans la nomenclature chimique, exprime, lorsqu'il s'agit de composés oxigénés, un second degré d'oxigénation; et, dans tous les autres cas, une double proportion du corps auquel on l'applique. Ainsi deutoxide de fer est le second degré d'oxidation de ce métal, et le deuto-chlorure de mercure (sublimé) contient deux fois plus de chlore que le proto-chlorure.

Deuto-acétate de cuivre. V. *Cuivre*.
— — de mercure. V. *Mercure*.
— chlorure de mercure. V. *Mercure*.
— hydro-chlorate d'antimoine ou proto-chlorure d'antimoine.
— — de cuivre ou muriate de cuivre.
— — — et d'ammoniaque. V. *Ibid*.
— — d'étain. V. *Étain*.
— — de mercure. V. *Mercure*.
— iodate de mercure. V. *Iode*.
— iodure de mercure. V. *Iode*.
— murias stibii ou proto-chlorure d'antimoine.
— muriate d'antimoine.
— — d'étain. V. *Étain*.
— — de mercure. V. *Mercure*.
— nitrate de cuivre. V. *Cuivre*.
— — de mercure. V. *Mercure*.
— phosphate de cuivre. V. *Cuivre*.
— sulfure d'antimoine. V. *Antimoine*.
— sulfas cupri et ammoniæ. V. *Cuivre*.
— sulfuretum hydrargyri rubrum. V. *Mercure*.

Deutoxy-cyanure de fer hydraté, ou ferro-cyanate de fer.

Deutoxide d'antimoine. V. *Antimoine*.
— d'azote. V. *Azote*.
— de fer. V. *Fer*.
— d'hydrogène. V. *Eau oxigénée*.
— de mercure. V. *Mercure*.
— de plomb. V. *Plomb*.

Deutoxydum plumbi. V. *Plomb*.

Deutscher Bertram. Un des noms allemands de l'*Achillea Ptarmica*, L.
— tamarisken. Nom allemand du *Tamarix germanica*, L.
— zittwer. Nom allemand de l'*Acorus Calamus*, L.

Deutsches amomum. Nom allemand du *Sison Ammomum*, L.
— geisblatt. Un des noms allemands du *Lonicera Periclymenum*, L.
— schwerdtel. Un des noms allemands de l'*Iris germanica*, L.

Deux-dents. Nom vulgaire du genre *Diodon*.

Devadhupa. Nom sanscrit du *Benjoin*.

Devil's apple. Un des noms anglais du *Datura Stramonium*, L.

Devil in a bush. Un des noms anglais du *Nigella sativa*, L.

Deville (eaux min. de). V. *Rouen*.

Devilsbitt. Nom anglais du *Scabiosa Succisa*, L.

Dewaduru. Nom cyngalais du fenouil, *Anethum Fœniculum*, L.

Dewberry. Nom anglais du *Rubus trivialis*, Mich.

Dewipaghura. Un des noms cyngalais du *Stizolobium pruriens*, L.

Dhaba, dobb. Nom de l'*Inga-Unguis-cati*, W., en Égypte.

Dhana. Nom guzarate de la coriandre, *Coriandrum sativum*, L.

Dhanyaka. Nom sanscrit de la coriandre, *Coriandrum sativum*, L.

Dhib. Nom arabe du loup, *Canis Lupus*, L. (Voy. ce mot).

Dhundapatra. Nom sanscrit du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L.

Dhunnian. Nom dukhanais de la coriandre, *Coriandrum sativum*, L.

Dia. Préposition grecque qui signifie *avec*; on la joint à une multitude de noms de substances médicamenteuses, pour indiquer des composés dont ces substances médicamenteuses font la base, comme *diacolocynthidos*, *diapalme*, *diaphœnix*, *diaprun*, *diarrhodon*, *diascordium*, etc.

Diabelha. Nom portugais du *Plantago Coronopus*, L.

Diable. Sorte d'oiseaux de nuit, qui se nourrissent de poisson; à la Martinique, on les mange en abondance, surtout les jeunes (Labat, *Voyage*, II, 407).

Diable de mer. Un des noms vulgaires de la macreuse, *Anas nigra*, L.

Diabolus metallorum. Nom alchimique de l'*Étain*.

Diabrotiques, *Diabrotica*. Sorte de médicaments caustiques.

Diacarthame. Médicament fait avec le carthame.

Dyacheton. Nom de la cardère, *Dipsacus fullonum*, L., dans Pline.

Diachytis, diachyton. Noms de la dauphinelle, *Delphinium Ajacis*, L., dans Dioscoride.

Diacodium. Nom de la capsule du pavot, *Papaver somniferum*, L., de διὰ avec et κώδεια, tête de pavot; d'où on dit *sirop diacode* (et non *sirop de diacode*) pour sirop de tête de pavot.

Diaculahuen. Plante à fleurs composées, peut-être un *Solidago*, indiquée comme vulnéraire (Molina, *Chili*, p. 122).

Diacydonium. Nom du cotignac dans quelques pharmacopées.

Diadesma. Nom de la mauve dans Zoroastre.

Diagrède. Nom qu'on donnait à la scammonée cuite dans un coing ou de la terre glaise, préparation inusitée aujourd'hui. Ce nom vient de *dacrydion*, larme, parce que cette résine fondue imite la forme que les peintres donnent aux larmes (Ferrein, *Mat. méd.*, I, 69). Les praticiens emploient souvent aussi le mot diagrède comme synonyme de scammonée, dont c'était le nom primitif.

Dialion. Un des noms grecs de l'héliotrope, *Heliotropium europæum*, L.

Diamant, *Adamas*. Carbone pur à l'état cristallin. V. *Carbone*.

Diamela. Nom du sambac, *Jasminum Sambac*, L., à Guyaquil.

Diamoron. Nom de la mandragore, dans Zoroastre.

Diamont fig. Un des noms anglais du *Mesembryanthemum crystallinum*, L.

Diane, diana. Nom alchimique de l'*argent*.

DIANTHUS. Genre de plantes de la famille des Caryophyllées, de la décandrie digynie, ainsi nommé de la beauté des fleurs des espèces qu'il renferme, de διὸς, dieu, ἄνθος, fleur. On les nomme en français *œillet*, parce que plusieurs d'entre elles ont sur leur corolle des lignes circulaires qui semblent former un petit œil.

D. Caryophyllus, Œillet des jardins. Cette magnifique plante, à laquelle la culture a fait subir des métamorphoses infinies dans la couleur, le volume, la forme de ses fleurs, depuis le temps que le roi René en enrichit la France, fait l'ornement des jardins et les délices des horticulteurs, surtout dans les provinces méridionales, où elles sont plus belles, notamment à Toulouse. Elles ont un parfum exquis qui rappelle celui du girofle, ce qui a fait désigner

la plante sous le nom de *Caryophyllus*. On ne se sert en médecine que de la variété à fleurs d'un rouge foncé, appelée *œillet à ratafiat, œillet à bouquet*, etc., dont les pétales seuls sont employés. On les estime cordiaux, sudorifiques, toniques et même astringents. On les donne dans les fièvres malignes, pestilentielles, typhoïdes, etc., où on les prescrit à la dose de deux à trois gros en infusion; on en prépare un sirop qu'on met par once dans les potions cordiales. Cet œillet entre dans l'*eau générale* et l'*eau prophilactique*, dans la *conserve* qu'on prépare avec ses fleurs, dans l'*opiat de Salomon*. On s'en sert pour colorer le vinaigre, les ratafiats, etc.

D. plumarius, L. Les fleurs de cette espèce indigène sont céphaliques; on les a données pour résister au venin, contre l'épilepsie, la pierre (Lémery, *Dict.*, 264).

Il ne faut pas croire que l'*huile d'œillet* provienne de ces plantes; elle se fait avec les semences du pavot, et devrait s'appeler oliette, comme pour dire *petite huile*.

DIANTOSE. Nom que porte aux Antilles la moelle du bananier, *Musa paradisiaca*, L.

DIAPENSIA. Un des noms de la sanicle, *Sanicula europæa*, L., dans quelques auteurs.

DIAPHORETICUM JOVIALE. Un des noms de l'anti-hectique de Poterius.

— MINERALE. Ancien nom de l'antimoine diaphorétique lavé.

— — SOLARE et DIAPHORETICUM REGULINUM. Noms donnés jadis à l'antimoine diaphorétique lavé, préparé par des procédés divers.

DIAPHORÉTIQUES, *diaphoretica*. Médicaments qui ont la propriété de produire une transpiration cutanée plus abondante; de διά à travers, et φορεω, je porte.

Dans l'état naturel il se fait, à travers les pores de la peau, une exhalation vaporeuse invisible, qui est une véritable évacuation. On a calculé que, par cette voie, il sortait plus de matière en poids que par les autres issues excrémentitielles, d'où on voit de quelle importance elle est dans l'économie animale. On a attribué à certains médicaments la propriété d'augmenter cette excrétion vaporeuse ou diaphorèse, et on les a désignés sous le nom de *Diaphorétiques*, résultat que la balance seule peut prouver; car, rien n'étant visible, il est impossible de rien affirmer autrement. Si ces médicaments sont sous forme liquide, qu'ils soient bus abondamment, pourvus d'une température suffisante, aidés de la chaleur extérieure, de certains états de la circulation ou de la peau, etc., la transpiration se résout à la surface de celle-ci en gouttelettes d'un liquide appelé sueur. Les médicaments qui ont produit cet état sont appelés *Sudorifiques*. Il n'y a donc que des degrés différents entre la transpiration insensible et la sueur, ou plutôt ce sont des formes différentes du même produit exhalé; c'est une même vaporisation qui se manifeste à l'état gazeux ou aqueux, c'est absolument le même phénomène produit sous deux formes. Or, comme il est plus facile d'observer l'apparition de la sueur et les effets thérapeutiques des médicaments qui le produisent, nous renvoyons à l'article *Sudorifiques* pour traiter de cette sorte de médicaments.

DIAPHYLACTIQUES. Synonyme de prophylactiques ou *préservatifs*.

DIAPNOÏQUES, DIAPNOTIQUES, *Diapnotica*. Noms qu'on donne aux diaphorétiques doux.

DIAPYÉTIQUES. Médicaments propres à favoriser la formation du pus. V. *Suppuratifs*.

DIASIK. Nom du *Crocodile*, au Sénégal, suivant Adanson.

DIASOSTIQUES, *Diasostica*. Remèdes propres à conserver la santé, de διασυζω, je conserve. On voit, d'après cette définition, que cette classe renferme tous les médicaments possibles. Cette expression est aujourd'hui synonyme d'hygiène.

DIATOMA. Genre de conferves dont plusieurs espèces, les *D. rigidum*, DC. et *D. flocculosum*, DC., ont été employées comme vermifuges, à l'instar de la Coraline de Corse (*Mém. du Muséum*, VI, 198).

DIBSÉ. Sorte de sucre de raisin que l'on fabrique à Hébron, près Jérusalem (Schaw, *Voyage en Palestine*).

DIC. Nom sarrasin du coq, *Phasianus Gallus*, L.

DICÉE, *Dicæum*. Très-petit oiseau, fabuleux peut-être, dont Ælien dit que les excréments sont usités des Indiens comme calmants dans les maux désespérés : il n'en faut, dit-il, que la grosseur d'un grain de millet pour causer l'assoupissement et une mort douce. M. Dumont (*Dict. des Sc. nat.*) pense qu'il s'agit ici de l'opium.

DICHROA FEBRIFUGA. Lour. Arbuste de la Cochinchine et de la Chine, d'une famille indéterminée, de la dodécandrie tétragynie, dont les racines et les feuilles sont employées dans ces deux pays comme propres à guérir les fièvres intermittentes; en nature, elles excitent le vomissement; cuites à feu doux, dans du vin, jusqu'à évaporation du liquide, elles purgent et lèvent les obstructions. Les naturels ont l'habitude de joindre de la réglisse à sa décoction. Ce médicament convient moins bien aux vieillards et aux personnes faibles qu'aux autres (*Flora Cochinch.*, 368).

DICERONOS. Un des noms de la verveine, *Verbena officinalis*, L., dans Dioscoride.

DICOTYLÉDONES. Troisième division, et la plus considérable, des végétaux connus jusqu'ici, dont le nom vient de la présence de deux lobes ou *cotylédons*, au point d'union de la radicule avec la plumule, dans l'embryon; elle diffère des deux autres divisions, les monocotylédones et les acotylédones (voy. ces mots), par les caractères suivants : les plantes présentent des tiges rameuses, à bois plus dur au centre, disposé en couches concentriques dans celles qui sont ligneuses, avec un canal médullaire central; leurs feuilles, rarement engainantes, ont inférieurement des veines ramifiées, anastomosées; leurs fleurs montrent ordinairement deux enveloppes, un calice et une corolle, et portent des fruits très-variés. Ces plantes possèdent presque tous les principes immédiats des végétaux; c'est dans cet immense groupe que l'on trouve les plus actifs, tels que le camphre, les résines, les gommes-résines, le

tannin, les alcaloïdes, etc., etc.; il fournit par conséquent à la matière médicale le plus grand nombre des produits dont elle compose son domaine.

DICQ ou **CANCAVALLE** (Eaux min. de). Chifoliau, qui en a parlé (*Essai anal. des eaux min. de Dinan*, etc., St.-Malo, 1782, in-12), dit qu'elles contiennent du sel marin, de la sélénite et du fer; il les croit utiles contre les maladies des enfants, les obstructions, les affections de la vessie, le rhumatisme, etc. (Carrère, *Cat.*, 188).

DICTAME (ce devrait être DICTAMNE). Nom de l'*Origanum Dictamnus*, L.
— BLANC. Voy. *Dictamnus albus*, L.
— DE CRÈTE. *Origanum Dictamnus*, L.
— DE VIRGINIE. Un des noms du pouliot, *Mentha Pulegium*, L.
— (FAUX). *Marrubium pseudo-Dictamnus*, L.

DICTAMNUS. Genre de plantes de la famille des Rutacées, de la décandrie monogynie, ainsi nommé parce que l'on a comparé la seule espèce qu'il renferme au dictame des anciens, qui croissait sur le mont *Dicte*, en Crète, pour l'analogie ou le nombre de ses propriétés.

D. albus, L. Dictamne (et non Dictame), Fraxinelle. Cette plante vivace, dont le dernier nom français est dû à ce que son feuillage ressemble à celui du frêne, et qui a une odeur forte, approchant un peu de celle du citron, croît dans les bois montagneux de la France méridionale, de la Suisse, de l'Italie, de l'Allemagne, de la Sibérie, etc., et est cultivée dans les jardins à cause de ses belles grappes de fleurs blanches, qui sont bleues dans une variété plus agréable encore. Dans les soirées chaudes et électriques de l'été, il y a autour de cette plante une atmosphère inflammable, que l'on croit due à l'huile volatile qui s'échappe de nombreuses glandes rougeâtres; elle s'enflamme sans l'endommager, si on en approche une bougie. Ce phénomène, attesté par plusieurs naturalistes, nié par d'autres (Fée, *Cours d'hist. nat.*, etc., I, 586), sans doute parce que l'expérience aura été répétée dans des circonstances défavorables, n'est pas le même que les éclairs aperçus par la fille de Linné sur la capucine, par Haggren sur le souci, l'œillet d'Inde, etc.; mais est tout-à-fait analogue à ce qui arrive à l'arbre de lumière, *Palo de luz* des Espagnols de l'Amérique, qui s'enflamme à l'approche d'un corps enflammé (*Encyclop. méth.*, botanique, IX, 658). La racine de la fraxinelle, dont on emploie l'écorce, est résineuse, amère et aromatique, ainsi que toute la plante; elle est blanche, unie, roulée, épaisse, matte, et nous arrive du Midi; on la trouve prescrite comme sudorifique, vermifuge, alexitère, et elle entre dans l'*eau générale*, la *confection d'hyacinthe*, l'*opiat de Salomon*, l'*orviétan*, la *poudre de Guttète*, le *baume de Fioraventi*, etc., etc. Storck l'a vantée dans les fièvres intermittentes, l'hystérie, l'épilepsie, la mélancolie et autres névroses; on l'a donné aussi contre les scrophules, le scorbut, la peste; enfin on l'a crue stomachique et cordiale. Cette écorce active se donne en poudre depuis un gros jusqu'à deux; en infusion on en met le double. Le praticien que nous venons de citer en donnait la teinture (alcool, une pinte, racine, deux onces) par cuillerée (1); ses feuilles servent de succédané au thé, d'après Gmelin, en Sibérie (*Flore Sibir.*, VI, 177). L'eau distillée des fleurs est cosmétique, dans le midi de l'Europe.

Bertuchius (H.-C.). *Diss. inaug. medica de fraxinellâ*; praeses A.-E. Buechner. Erfodiae, 1742, in-4°. — Buchloz (P.-J). *Diss. de fraxinellâ*. Erford ?

DICTAMO BLANCO. Nom espagnol du *Dictamnus albus*, L.
— BRANCO. Nom portugais du *Dictamnus albus*, L.

DIDAR, DIRDAR. Noms arabes de l'orme, *Ulmus campestris*, L.

DIDIER (SAINT-). V. *Maison-neuve*.

DIDJADI EL BAHR. Nom d'une espèce de daurade, *Sparus spinifer*, L., à Damiette.

DIDUS. Genre d'oiseaux de l'ordre des Échassiers, dont une espèce, de la grosseur du cygne, le Dronte (*Didus ineptus*, L.), découvert en 1598 à l'Ile de France, est encore presque inconnue. La chair de cet animal, naturellement dure, devient encore plus coriace par la cuisson; celle de l'*estomac* est, dit-on, assez bonne. Lémery dit sa chair grasse et très-nourrissante; sa graisse, émolliente et résolutive.

DIDYMES. Nom que portent les racines des orchis, dans Galien, à cause de leur forme.

DIE. Ville de France, en Dauphiné (Drôme), près de laquelle sont des eaux minérales, nommées aussi eaux de *Penes*, lesquelles, malgré les ouvrages que nous allons citer, ne sont pas mieux connues sous le rapport chimique que sous le point de vue médical. Benoiset, qui les croyait bonnes à tous maux, y supposait du soufre et du nitre; De Passis, non moins crédule, assure y avoir constaté la présence du mercure coulant, etc.

Benoiset (S.). Discours véritable d'une fontaine, ornée de merveilleuses propriétés et vertus, trouvée près de Die, 1610, in-4°. — Terrisse (T.). Traité sur la nature, les qualités et les vertus de la fontaine découverte au terroir de la ville de Die, au lieu de Penes. Die, 1672, in-8°. — Terrasson (P.). Descr. de la fontaine min. découv. au terroir de la ville de Die. Grenoble, 1672, in-8°. — Terrisse (T.). Apologie contre les remarques faites sur le traité de la fontaine de Die. Die, 1672, in-8°. — Passis (de). Le plomb hors du tombeau, victorieux et triomphant de M. Terrasson. Die, 1672, in-8°. — Terrasson (P.). Le mercure vengé de M. de Passis, ou Apologie des eaux de Die. Die, 1673, in-8°.

DIÉ (Saint). Petite ville de France (Loir et Cher), à 3 lieues de laquelle, près du village de Soles, est une source appelée *La Bonne* ou la *Sainte Fontaine*; ses eaux, usitées en bains, n'ont pas d'autre vertu, selon Carrère (*Cat.*, 148), que celle qu'on leur communique par le mélange de beaucoup d'hièble : on les a vues cependant, ajouta-t-il, guérir des tumeurs ankylosées, de vieilles sciatiques, et des rhumatismes invétérés.

DIÉGO (San). Les eaux minérales qui portent ce nom sont situées dans la partie occidentale de l'île de Cuba; leur température, loin d'être considé-

(1) Quand on prescrit les feuilles du dictamne, ce sont toujours les feuilles de celui de Crète qu'on veut donner, tandis que par racine de dictamne ce sont les racines de la fraxinelle que l'on désigne.

rable, comme on le dit, n'est que de 17 à 28° R. (71 à 95° Farenheit). M. Alibert (*Précis*, etc., 525), rapporte, sans doute d'après l'ouvrage du docteur Don Marcos Sanchez Rubio (Voyez l'article *Cuba*), qu'elles contiennent du soufre, du sulfate de soude, de la magnésie, du fer, du gaz hydrogène sulfuré, du gaz acide carbonique, *et autres gaz analogues*; il ajoute qu'on leur attribue une propriété doucement laxative, et qu'enfin on les préfère aux autres eaux minérales de Cuba. Les quatre principales sources ont reçu les noms de *el Bano templado*, *el Tigre*, *el Leon*, *la Payla*.

DIÉRIT. Un des noms du chameau, *Camelus bactrianus*, L., chez les Arabes.

DIENTE DE LEON. Nom espagnol du *Leontodon Taraxacum*, L.

DIENERBACH. Ville de Bavière, à 2 lieues de laquelle coule une source d'eau minérale sulfureuse (*Dict. des termes de méd.*, 1823).

DIERVILLA. Genre de la famille des Caprifoliées, de la pentandrie monogynie, qui doit son nom à un chirurgien français, qui l'apporta du Canada. Le *D. Tournefortii*, L., la seule espèce qu'il renferme, arbuste du Canada et de plusieurs autres contrées de l'Amérique du nord, a ses tiges usitées contre la syphilis dans ce pays; elles sont arrondies, d'un brun rougeâtre, d'une odeur désagréable, d'une saveur âcre et nauséabonde. On cultive ce végétal chez nous, dans les jardins des curieux, pour ses grappes de fleurs jaunes et son beau feuillage.

DIÈTE, *Diæta*, du grec δίαιτα, de διαιτάω, je fais suivre. Partie du régime qui consiste dans l'emploi mesuré des aliments, durant l'état de maladie. Celui qu'on en fait en santé s'appelle *nourriture*.

Pendant les maladies, la faim cesse en tout ou en partie, et le dégoût, ou au moins l'inappétence des aliments, en est la suite. La médecine, qui n'est que l'art d'imiter la nature dans les moyens dont elle se sert pour procurer la guérison, a également employé ce mode de les combattre, et la diète est une des armes les plus puissantes, comme moyen thérapeutique.

Effectivement, la diète, quoique agent négatif, est souvent un des meilleurs moyens de remédier aux dérangements de la santé. Combien ne voit-on pas de maladies lui céder, et céder à elle seule! C'est un remède universel, non-seulement parce que la nature nous y oblige par l'inappétence, mais encore parce que l'expérience de tous les temps, de tous les lieux, en a prouvé l'efficacité. Ceux même qui ne croient pas à la puissance de notre art ne peuvent nier l'excellence de la diète, et s'y soumettent avec docilité. Du reste, l'emploi des aliments dans les maladies est un sujet tout pratique, et que l'usage apprend mieux que tous les préceptes qu'on peut donner. On ne peut donc qu'exposer quelques généralités sur ce sujet.

La diète consiste dans l'emploi d'une moindre quantité d'aliments que dans l'état de santé. La privation totale s'appelle *abstinence*, qu'on désigne improprement parfois sous le nom de diète absolue. Nous observerons à ce sujet que l'on croit souvent mettre un malade à ce qu'on appelle diète absolue, et qu'il n'en est rien; ainsi, lorsqu'on ne prescrit aucun aliment, pas même du bouillon, le malade n'est pas pour cela en état d'abstinence; il boit des tisanes qui recèlent toujours de l'extractif, de la fécule, du mucilage, etc.; souvent on lui donne des boissons où il entre de la gomme arabique, dont quatre onces nourrissent autant qu'une livre de pain; à toutes ces boissons on ajoute du sucre, et il n'y a pas de malade qui n'en prenne deux ou trois onces dans les vingt-quatre heures, ce qui équivaut à autant de pain. Donc, à moins qu'on ne donne de l'eau distillée à ses malades, et il y a des cas où il nous semble qu'on devrait le faire, on ne peut pas dire qu'ils sont à la diète absolue.

L'usage a prévalu de nommer diète et même diète absolue, le traitement dans lequel on ne donne aucun aliment solide ou liquide. Dès qu'on prescrit quelques bouillons ou quelques potages, c'est une diète fractionnée; et si on y ajoute quelque autre substance nutritive, on en compare la quantité à celle dont on use journellement : ce qu'on exprime, surtout dans les hôpitaux, par les expressions de quart, de demi-portion, etc. En ville, on spécifie quels aliments prendront les malades, la quantité, et les heures où ils en feront usage, etc. C'est une partie importante du régime, et le médecin est souvent obligé de s'évertuer, surtout dans les affections chroniques, ou la convalescence de certaines maladies aiguës, pour tâcher d'accorder ce qui convient à la maladie avec l'appétit du malade.

Dans les affections très-aiguës, les inflammations violentes, les fièvres graves, etc., il faut mettre les malades à l'abstinence complète; lorsque ces maladies sont moins intenses, que leur siége n'est pas dans les organes les plus essentiels à la vie, on peut se relâcher de cette extrême sévérité, et permettre quelques aliments légers, tels que les bouillons de veau, de poulet, ou de bœuf coupé; on augmente la nourriture à mesure que le mal s'allége, que l'appétit se prononce, et que la convalescence se montre; on donne alors des potages, des œufs, des légumes, du poisson, des viandes blanches, des chairs de bœuf, de mouton, etc., bouillies, rôties, grillées, etc., mais jamais de crudités, de salaisons, etc.

Dans les maladies non fébriles, où l'appétit se montre à un degré plus ou moins marqué, et où aucune fonction de premier ordre n'est grièvement lésée, on peut suivre à peu près le besoin alimentaire des sujets, à moins qu'on ne veuille amener une diminution dans la quantité et la qualité des humeurs, comme lors du *traitement* dit *de Valsalva*, contre les anévrysmes, etc.

Dans les affections des voies digestives le régime est non-seulement indispensable contre les lésions de ces organes, souvent inflammatoires, mais encore comme la digestion s'opère dans ces parties, l'alimentation devient nuisible sous ce double rapport. C'est dans ces maladies qu'il faut mettre le plus de

sévérité pour la quantité, le choix, la préparation des aliments. L'abstinence doit être complète pour les cas très-aigus ; elle doit être sévère pour ceux qui le sont moins, et on ne doit s'en relâcher qu'avec prudence à mesure de la cessation du mal ; cependant il ne faut pas prendre des névralgies intestinales pour des phlegmasies de ce canal, car alors le régime outré serait plus nuisible qu'utile, etc.

Suivant l'âge, la diète est plus ou moins rigoureuse; ainsi, toutes choses égales d'ailleurs, elle le sera moins chez l'enfant que chez l'adulte ; moins chez ce dernier que chez le vieillard. La femme, qui se rapproche de l'enfant par sa constitution physique, devra également être soumise à une diète moins sévère. Les climats apportent également une différence notable dans les aliments à accorder aux malades. La faim moins vive des habitants des contrées chaudes, permet une diète plus grande que chez quelques-uns de ceux du Nord, etc.

Dans la convalescence des maladies, la diète est le seul objet qui doive occuper le médecin; il s'agit de réhabituer en quelque sorte l'estomac aux aliments ; la gradation doit être d'autant plus douce que cet organe en a été privé plus longtemps, et que ses forces sont moins prononcées. C'est dans cette occasion que le médecin doit posséder quelques connaissances culinaires, et ne pas dédaigner d'entrer dans certains détails sur la composition et la nature des aliments dont doit user son malade. De leur administration bien entendue résultera un retour plus prompt à l'état naturel, et une santé plus ferme ; tandis que si l'alimentation pèche par excès ou par quelque autre circonstance, il peut en résulter des rechutes, ou tout au moins une convalescence plus longue et plus pénible.

Suivant qu'on juge à propos de nourrir les malades de végétaux, de chairs, de laitage, etc., on désigne leur alimentation par les noms de *diète végétale*, *diète animale*, *diète lactée*, etc., qui ont chacune des sous-divisions; ainsi, on admet une diète *sucrée*, une *mucilagineuse*, une *acidule*, une *gélatineuse*, une *farineuse*, une *blanche*, etc.

Habituellement, et lorsque rien ne s'y oppose, on entremêle les aliments, ce que permet la nature *omnivore* de l'homme, d'après l'organisation de son canal intestinal. Il y a des cas pourtant où on doit préférer un de ces régimes à l'autre. Par exemple, lorsque les sujets sont sanguins, forts, que leurs humeurs tendent à l'acrimonie, à l'échauffement, qu'ils ont une tendance manifeste aux maladies par irritation ou inflammation, on préfère la diète végétale. Ainsi, on l'a recommandée dans la goutte, le rhumatisme, les affections organiques du cœur, le cancer, les dartres, etc.; elle convient surtout dans les maladies des enfants. M. B. Gaspard (*Journal de physiologie* de M. Magendie, I, 237) a vu, en 1817, pendant la famine, la diète des végétaux herbacés produire une diathèse séreuse générale, sans lésion organique, et il rapporte quelques faits analogues, d'où il conclut, avec raison, que l'homme n'est point herbivore. La *diète lactée* est usitée dans les affections de la poitrine et des voies digestives, de la vessie, etc. Le lait, dans ces maladies, est aliment et médicament en même temps, et la pratique de tous les siècles en a montré les bons effets; car on sait combien Hippocrate la recommande, toutefois dans les cas non fébriles, exclusion que la pratique est loin de confirmer toujours, et sur laquelle elle passe lorsque les sujets digèrent le lait. Ne voit-on pas tous les jours des toux d'irritation, des sécheresses de poitrine, des phlegmasies commençantes de l'estomac, des difficultés de digérer, des vomissements, etc., céder à l'usage du lait pour toute nourriture, surtout pris à la campagne, dont l'air bienfaisant et le séjour tranquille ajoutent encore aux bons effets du remède (V. *Lait*). La *diète animale* convient aux individus faibles, aux santés appauvries par les maladies ou les privations. On voit à chaque instant des sujets exténués, arrivant dans les hôpitaux avec des indices de maladies graves, se remettre peu à peu avec une bonne nourriture, en mangeant de la viande proportionnellement à leur forces digestives. C'est l'aliment le plus substantiel, le plus réparateur, lorsque les forces de l'estomac le permettent. On a conseillé, depuis Ludwig (*De victu animali*, Lipsiæ, 1748, in-4°), ce régime dans les scrophules, le diabètes, etc.; mais, depuis qu'on a attribué la première affection à la phlegmasie des glandes, on a eu l'opinion contraire; Robert Watt n'a pas retiré non plus d'avantage de son emploi dans la dernière maladie, opinion qui est aussi celle du docteur Lamotte (*Journ. de méd. de Leroux*, etc., XVIII, 312). On sait de plus combien il est contre-indiqué dans les affections putrides, bilieuses, saburrales, puisque les malades répugnent au moindre bouillon gras, etc.

Il y a même des cas où le seul traitement à faire consiste dans l'emploi d'aliments fortement nutritifs: tels sont les épuisements, les débilités profondes, etc., à la suite d'excès vénériens, de grandes hémorrhagies, de flux immodérés; on rend alors la nourriture tonique et même excitante, par le choix d'aliments substantiels aromatisés, épicés, alliacés, sinapisés, etc. Dans ces cas graves, toute la sagacité du médecin est nécessaire pour diriger convenablement un régime restaurateur.

Toutes les fois que l'économie doit subir quelque trouble passager, on met en usage la diète, afin de ne pas ajouter au dérangement qui va avoir lieu, celui que la digestion peut y apporter, ainsi, lorsqu'on doit purger, faire vomir, saigner, on s'abstient d'aliments un certain temps à l'avance, parce que, dit Bichat (*Cours manuscrit de matière médicale*), l'absorption du chyle troublerait l'action des exhalants. On doit en user de même, si on craint d'avoir à supporter quelque affection morale vive. Les chirurgiens ont l'habitude de mettre les malades qu'ils doivent opérer à une diète plus ou moins prononcée quelque temps avant l'opération, pour diminuer les forces du sujet et rendre moins vive la réaction qui aura lieu après. Lorsqu'ils sont opérés, ils rentrent dans la classe des autres malades.

Nous ne terminerons pas ces généralités thérapeu-

tiques sur la diète, sans dire que, si l'abus des aliments dans les maladies est souvent nuisible, il y a des cas où leur privation totale est suivie de symptômes non moins fâcheux. De nos jours nous avons vu des médecins, outrant sans doute un système moderne, faire à la lettre mourir de faim leurs malades. C'est ici où le tact médical est surtout nécessaire pour distinguer l'opportunité d'un régime rigoureux. La nature nous donne, dans ce cas, un guide qui doit être consulté. S'il y a appétit, faim, donnez des aliments, seulement modérez-les convenablement si la maladie l'exige; dans le cas contraire, vous pouvez vous en abstenir le plus souvent. Dans ces névroses de l'estomac, où l'appétit est si marqué et si vif, ce qui leur a fait donner le nom de *Boulimie,* il faut encore satisfaire cet appétit, jusqu'à ce que le traitement ait procuré la guérison de l'état morbide.

Merendera (J.-P.). *Comm. de ratione victus in morbis.* Basileæ, 1556, in-8° — Zuccari (M.). *De verâ et methodicâ nutriendi ratione Neapoli usurpatâ pro curandis morbis.* Neapoli, 1602, in-4°. — Quercetanus (J.). *Diætetticon polyhistoricon, etc.* Parisiis, 1606, in-8°. Traduit en français sous le titre de portrait de la santé. Saint-Omer, 1618. in-8°. — Sporisch (J.). *Libri sex de ratione curandi in ægris hominum, etc.* Lipsiæ, 1607, in-8°. — Joncquet (D.). *An victus sanorum ægris, quam belluinus sanis, etc.? affirm.;* præses R. Chartier. Parisiis, 1637, in-folio. — Stahl (G.-E). *De abstinentiâ et nauseâ carnium in morbis, præsertim acutis, etc.* Halæ, 1699, in-4°. — Alberti (M.). *Diss. de diætâ cuivis morbo propriâ, exemplo præcipuorum morborum.* Halæ, 1739, in-4°. — Gericke (P.). *Diss. de indulgendo ægrotorum appetitui.* Helmstadii, 1742, in-4°. — Hebenstreit (J.-E.). *De diætâ prophylacticâ in genere, etc.* Lipsiæ, in-4°. — Roussille Chamseru (J.-F.J.). *An morbis acutis victus vegetabilis, seu diæta Hippocratica? affirm.;* præses P. A. Adet. Parisiis, 1772, in-4°. — Tissot (C.-J). Mémoire sur la question des règles diététiques relatives aux aliments dans la cure des maladies, etc. (tome V des *Prix de l'Acad. de chir.*, p. 368, 1779). — La Flise. Mémoire sur l'emploi des aliments dans la cure des maladies, etc. (*Id.*, 483. Il partagea le prix double avec le précédent). — Saucerote (L.-S.) et Didelot (N.). Diss. sur le sujet proposé en 1775 : quel est dans le traitement des maladies, etc. (*Id.*). — Nebel (D.-G). *Diss. momenta quædam circa regimen ægrorum.* Heidelbergæ, 1789, in-4°. — Reyher (J.-G.). Diète pathologique générale, etc. (en Allemand). Schewerin et Wismar, 1790, in-8°, traduit en italien par L. Careno. Florence, 1795, in-8°. — Falconer (G.). *Some observations upon the diete, etc.* Londres, 1790, in-8° Traduit en allemand. Leipsic, 1791, in-8°. — Varnhagen (J.-A.-J.). Courtes instructions sur la manière de préparer les aliments et les boissons qui conviennent aux malades, etc. (en Allemand) Hambourg, 1794, in-8°. — Paris (J.-A.). Traité de la diète (en anglais), ayant pour but d'établir, par des faits pratiques, les règles générales propres à prévenir et à guérir les maladies qui sont la suite d'un dérangement des fonctions digestives. Londres, 1827, in-8°.

Diets (eaux min.) Les mêmes que celles de *Fachingen.*

DIEU-LE-FILT. Ville de France (département de la Drôme), à un quart de lieue de laquelle sont trois sources minérales ferrugineuses, nommées la *Saint-Louis,* la *Madeleine* et la *Galienne.* La première est émétique et acide; la seconde est plus sulfureuse que ferrugineuse, et passe pour apéritive et purgative; la troisième est très-diurétique (*Dict. univers. de la France,* II, Paris, 1804). M. Menuret, cité par Carrère (*Cat.,* 227), dit que la Saint-Louis contient du sulfate de fer et de l'alun; qu'elle réclame beaucoup de ménagement pour l'usage interne, mais est fort bonne à l'extérieur contre les affections atoniques des yeux, les maladies de la peau; etc. Quant aux deux autres, il les croit utiles dans les maladies bilieuses, la chlorose, etc.

Possiam. Diss. sur la nature, les vertus et l'usage des eaux minacidules du bourg de Dieu-le-Filt, découvertes en l'année 1749.

DIEULENT, en Dauphiné. Carrère (*Cat.,* 486) y indique une source minérale.

Dievelsbid. Nom danois de la succise, *Scabiosa Succisa,* L.

DIEZ (Saint), en France (dép. des Vosges). A 1/2 lieue de cette ville, au pied de la montagne Saint-Martin, sont deux sources minérales froides, renfermées dans des bassins de 4 pieds carrés; l'eau en est un peu louche, d'une saveur fraîche, ferrugineuse, point acidule; 2 livres n'ont donné à M. Fodéré (*Journ. complém.,* XXX, 109) que 3/4 de grains de résidu formé principalement de carbonates de fer et de chaux. Nicolas, qui déjà, en 1780 (et non en 1805), les avait analysées par ordre du gouvernement, prétendit y avoir trouvé 9 grains de résidu par livre, de l'acide carbonique, etc., ce qui prouve, dit M. Fodéré, ou que le chimiste a voulu être agréable à la ville de Saint-Diez, ou que les principes sont épuisés, ou que ces eaux varient beaucoup suivant les temps où on les examine. M. J. F. Martinet (*Traité des mal. chron.,* Paris, 1803, in-8°) les signale, p. 108, comme toniques, apéritives, utiles contre le goître, les dartres, les faiblesses d'estomac, la chlorose, etc. Une troisième source, peu abondante, nommée *Fontaine de Larminac,* existe dans le jardin d'un particulier; on lui trouve quelque analogie avec l'eau de Sedlitz, et elle a, dit-on, la propriété de réduire en fragments les calculs vésicaux qu'on y laisse séjourner pendant un mois.

Nicolas. Obs. chimiques sur les eaux. min. de St.-Diez. Nancy, 1780, in-12.

Difflah. Un des noms arabes du laurier-rose, *Nerium Oleander,* L.

DIFFUSIFS, *Diffusibilia.* Médicaments chimiques, volatils, liquides, très-odorants, qui ont pour base l'alcool, et qui tirent leur nom de leur action presque subite; tels sont, les huiles volatiles, les éthers, les elixirs, les teintures, les quintessences, les esprits, les vins généreux, etc. (Barbier). Immédiatement après leur ingestion, ils s'irradient dans toutes les parties, et portent leur action principale sur la circulation, qu'ils accélèrent, d'où la plupart des autres fonctions reçoivent une activité momentanée, un développement plus marqué; ainsi la respiration devient plus aisée, plus fréquente, la digestion plus facile, la chaleur plus grande, l'exhalation cutanée plus abondante, les sens sont plus développés, plus exquis, l'esprit est plus vif, etc., ce qui montre leur action très-marquée sur le cerveau. Ces résultats, qui simulent une sorte de fièvre passagère, qui se montrent lorsque la quantité des diffusifs est modérée, sont de toute autre nature si elle est trop abondante; le cerveau devient alors le siége d'une sorte de congestion, qui produit un état pathologique désigné sous le nom d'*ivresse,* et dans lequel les fonctions ont absolument une manière d'être

tout opposée au précédent, c'est-à-dire qu'il y a engourdissement des sens, circulation lente, digestion impossible, action musculaire nulle, etc.

On emploie les diffusifs toutes les fois qu'il faut exciter la vitalité, un mouvement vif dans l'économie animale, comme dans les affaiblissements passagers appelés *Syncopes*, car les cordiaux n'en diffèrent pas; lorsqu'il s'agit de produire momentanément un développement de forces, comme on le fait à la guerre, avant les batailles, etc., de donner plus d'énergie à la circulation. Un de leurs usages les plus fréquents est pour procurer l'avortement de certaines maladies, non encore fixées, par la transpiration et la sueur abondante auxquelles ils donnent lieu. Ainsi on voit quelquefois les alcooliques chauds et sucrés, arrêter le cours d'une péripneumonie, d'un rhume, d'un accès de goutte ou de rhumatisme, d'une fièvre intermittente commençante, etc. Cette action exhalante les fait employer contre la contagion, et regarder comme d'excellents alexipharmaques; ils sont aussi vermifuges; leur action sur le système circulatoire les a fait donner comme emménagogues; leur administration à grande dose, et pour provoquer l'ivresse, a été employée pour réduire, pendant ce temps, des luxations, qu'une tension musculaire trop forte rendait irréductibles. On pourrait également pratiquer des opérations chirurgicales pendant sa durée, afin d'ôter le sentiment de la douleur, comme dans le premier cas on ôte la force musculaire. Les alcooliques éthérés sont puissamment antispasmodiques, et d'un emploi très-fréquent dans certaines névroses. A l'extérieur, les diffusifs sont excitants, résolutifs, etc., etc.; ils font crisper les petits vaisseaux, et remédient ainsi aux hémorrhagies capillaires cutanées, tandis qu'ils y nuiraient beaucoup donnés à l'intérieur. L'usage trop fréquent des diffusifs échauffe, dessèche, maigrit et dispose aux maladies inflammatoires, aux combustions spontanées, etc. Aussi doit-on soigneusement éviter de les donner dans les maladies avec excitation. Voyez *Alcool*.

Divuelstroeck. Nom suédois de l'*Asa fœtida*.

Digérents. Synonyme de *Digestifs*.

DIGES. Bourg de France (Yonne), à 3 lieues d'Auxerre, où se trouve une source minérale froide, que J. Berryat dit tout-à-fait semblable à celle de *Flétrive*. V. ce mot.

Digesté. Mot proposé par M. Chereau pour désigner le produit de l'opération pharmaceutique, nommée *Digestion*.

DIGESTIFS, *Digerentia*. Médicaments propres à faciliter la digestion; on les regarde en général comme synonymes de *Stomachiques*; cependant ils ont une action plus étendue, du moins quant à la signification de ce mot, car ils doivent agir sur toute la longueur des voies digestives, tandis que ces derniers devraient borner leur action à l'estomac seulement. Cependant il est exact de dire que les moyens qui facilitent la digestion dans l'estomac, produisent le même effet sur les autres parties du système digestif, de sorte que leur mode d'opérer paraît identique. Comme c'est principalement dans l'estomac que la digestion est empêchée, et que c'est dans ce viscère qu'on applique plus immédiatement le remède, c'est à l'article *stomachiques* que nous en traiterons. V. ce mot.

DIGESTIFS, *Digestiva*. Médicaments onguentaires rendus plus ou moins stimulants, qu'on emploie pour exciter les ulcères atoniques, en rendre le pus louable, et les disposer à la guérison. Ce sont, en général, des composés faits de cérat, avec addition de térébenthine, de styrax, d'huile rosat ou d'hypericum, de jaune d'œuf, de safran en poudre, de teinture de mirrhe, etc. On les étend sur des plumasseaux de charpie, sur de la toile fine, etc. On s'en sert beaucoup moins aujourd'hui qu'autrefois, quoiqu'ils soient à peu près les seuls onguents qui aient résisté à l'oubli où sont actuellement ces espèces de médicaments dans la pratique chirurgicale.

Digitals. Nom vulgaire des plus petits saumons, suivant Bloch.

— Nom français et italien du *Digitalis purpurea*, L.

— (fausse). Nom du *Dracocephalum Virginianum*, L.

— jaune. *Digitalis lutea*, L. Voy. ce mot.

— orientale. Un des noms du sésame, *Sesamum orientale*, L.

— pourpre, pourprée. *Digitalis purpurea* L. Voy. ce mot.

DIGITALINE. M. A. Leroyer, pharmacien à Genève, donne ce nom à une substance qu'il a retirée en 1824 de la digitale pourprée (feuilles?), et qu'il regarde comme le principe actif de cette plante. Elle est très-amère, brune, poisseuse, déliquescente, susceptible pourtant de cristalliser dans quelques circonstances, soluble dans l'eau et l'éther, et lui a paru alcaline. Un demi-grain seulement de cette matière, dissous dans quelques gros d'eau distillée et injecté dans les veines d'un chat, l'a tué en un quart-d'heure; un grain et demi a suffi, en 50 minutes, pour un chien de moyenne taille, etc. Dans ces cas, la circulation et la respiration se sont ralenties graduellement, et l'animal s'est éteint sans convulsions, sans angoisses, *ainsi qu'on passerait de la veille au sommeil*. A l'ouverture des corps, on a trouvé, pour toute altération, le sang artériel peu coagulable, d'une teinte veineuse très-prononcée, et les sinus cérébraux gorgés de sang. Il paraît, dit M. Magendie, qui dans son formulaire (p. 299) donne l'analyse du mémoire de M. Leroyer et le moyen de préparer la digitaline, que cet agent délétère en solution dans le sang, agit directement sur le système nerveux.

Sous le nom de digitaline, M. Dulong d'Astafort (*Journal de pharm.*, XIII, 379) a aussi parlé d'un *principe actif* de la digitale, très-amer, non azoté, soluble dans l'eau et dans l'alcool, se ramollissant par la chaleur, précipitant plusieurs sels métalliques, et l'infusion aqueuse de noix de galles, qu'il en regarde comme l'antidote; mais comme, en outre, il le dit d'un jaune rougeâtre, insoluble dans l'éther et non alcalin, il est difficile de croire qu'il ait voulu parler de la même substance. Ajoutons que si c'était là

le principe médicamenteux de la digitale, la teinture éthérée que l'on prépare avec cette plante devrait être bannie de la médecine. Au reste, ni la digitaline de M. Leroyer, ni celle de M. Dulong ne sont probablement pures ; de là peut-être les différences qu'ont offertes quelques-unes de leurs propriétés. Il n'en est pas de même sans doute de celle que L. Pauquy (Thèse de M. Nicolle, 1824) dit avoir obtenue, des feuilles de la digitale, sous forme d'aiguilles blanches, d'une saveur âcre, quoique insolubles dans l'eau, solubles dans l'alcool et l'éther, alcalines d'ailleurs, et dont il indique le mode de préparation. Tout semble annoncer que c'est là véritablement la digitaline.

DIGITALIS. Genre de plantes de la famille des Scrofulaires, de la didynamie angiospermie, dont le nom vient de la forme des fleurs de ses espèces, qui représentent assez bien un dé à coudre, *digitalis* en latin ; toutes celles qu'il renferme ont des vertus actives analogues entre elles. Plusieurs paraissent des hybrides des deux principales, les *D. purpurea* et *D. lutea*, L.

D. ambigua, Jacq. (*D. grandiflora*, Lam.). Cette espèce, plus voisine du *D. lutea*, L., que du *D. purpurea*, L, et qui croît abondamment dans les montagnes de la Provence, en Italie, etc., a été employée par Carminati, qui lui trouve des propriétés analogues à celles de cette dernière; Allioni la dit âcre et virulente.

D. Epiglottis, Scannag. Cette plante d'Italie, qui est peut-être la même que le *D. ferrugineu*, L., et qui paraît distincte de l'*Epiglottis* de quelques autres auteurs, est le *D. lævigata*, de Lamarck. Elle a été préconisée par le célèbre médecin italien Brera, comme partageant les propriétés du *D. purpurea*, et même les surpassant, quoique plus douce (*Comm. méd.*, I, part. I, p. 78). Les docteurs Yelmetti, Salvigni et Giulo disent aussi en avoir éprouvé les bons effets.

D. ferruginea, L. (non Lam.), V. *D. Epiglottis*.

Breyntisch Maatjes (M.). *Diss. med. inaug. de digitali ferrugi.* ad. Groningæ, 1804, in-8°

D. lutea, L., Digitale jaune. Cette espèce, indigène de nos environs, où elle est bien moins commune que la suivante, doit son nom, comme cette dernière, à la couleur de ses fleurs. Le docteur Careno a publié un travail sur cette plante, à laquelle il attribue les propriétés du *D. purpurea*, L., mais il assure qu'elle est encore plus diurétique. Vitet croit que ses propriétés sont absolument les mêmes (*Mat. méd.*). Giulo a vu dissiper une enflure des membres au moyen de frictions faites avec sa teinture; cependant les docteurs Trousset et Vassal lui croient des propriétés moins réelles, et conseillent de lui préférer constamment la digitale pourprée.

D. purpurea, L., Digitale, Digitale pourprée (*Flore médicale*, III, f. 151). Il n'est nullement prouvé que les anciens aient connu cette plante, qui croît en Grèce. L. Fuchs, le premier, a débrouillé la description auparavant si confuse de cette plante, et lui a imposé le nom qu'elle porte aujourd'hui. Elle est bisannuelle et vient dans les taillis en colline, glaiseux, stériles, etc., de nos environs, de toute la France tempérée et du nord. Sa tige est haute, la seconde année, de deux à quatre pieds, droite, simple, arrondie, velue; ses feuilles (qu'il ne faut pas confondre avec celles du bouillon blanc, ni avec celles de la grande consoude, comme le font quelques herboristes), sont alternes, ovales, lancéolées, molles, velues, grisâtres en dessous, denticulées, un peu torses, finissant par la base en un large pétiole un peu décurrent ; ses fleurs unilatérales sont penchées, grandes, disposées en un long épi terminal, lâche, accompagnées chacune d'une bractée foliacée ; elles sont portées par un pédoncule velu, ainsi que le calice; celui-ci a cinq lobes inégaux, obtus; la corolle est campanulée, ventrue, d'une couleur pourpre, tigrée (ou blanche dans une variété) à quatre divisions obliques, inégales ; elle renferme quatre étamines à anthères réniformes, avec le rudiment d'une cinquième; la capsule, qui est ovoïde, à deux valves et à deux loges, et qui s'ouvre en bec d'oiseau, contient plusieurs semences et supporte un style terminé par un stigmate. Cette plante fleurit en juin et se cultive dans les jardins pour la beauté de ses fleurs. Hufeland dit qu'il ne faut pas se servir de cette dernière, mais Hamilton n'a pas vu de différence dans leur emploi; seulement il pense qu'il ne faut pas user de la variété à fleurs blanches. La digitale est inodore : si on frotte ses feuilles avec les doigts, leur odeur est nauséeuse, mais elle se perd par la dessiccation; sa saveur est amère et un peu âcre. Comme ce sont les feuilles dont on se sert, il faut les sécher à l'ombre, choisir les plus grandes, et plutôt celles du haut de la tige que du bas, au moment de la floraison. Il ne faut pas les garder plus d'un an, car après ce laps de temps elles ont perdu déjà beaucoup de leur vertu.

Jusqu'en 1775, on n'avait que des idées vagues sur les propriétés de cette plante, bien qu'elle fût mentionnée dans diverses pharmacopées, et entre autres dans celle de Londres dès 1721 ; on savait seulement qu'elle était dangereuse et qu'elle pouvait causer un véritable empoisonnement. A cette époque Withering, médecin anglais, la présenta comme un médicament héroïque contre l'hydropisie, dans un écrit qui ne parut qu'en 1785, propriété que C. Darwin, fils d'Érasme, avait déjà appréciée quelques années auparavant (1780).

La digitale, prise à petite dose, ne produit aucun phénomène actuel très-sensible; à plus forte dose elle excite des nausées, des vertiges, du malaise, de la tristesse, l'excrétion de la salive, des vomissements, des déjections alvines, une accélération du pouls, etc. Après ces phénomènes, on en voit naître un plus remarquable, que Cullen a signalé le premier, et qui consiste dans un ralentissement de la circulation ; parfois aussi le système nerveux devient le siége de phénomènes morbides, et il n'est pas rare de voir de la somnolence, du délire, des illusions d'optique, la cécité, etc., se manifester. Quelle que

soit la dose de digitale dont on ait fait usage, elle produit constamment une augmentation dans le flux des urines et très-souvent de la sueur; elle facilite aussi l'expectoration, etc.

L'effet si remarquable de la digitale, la diminution du pouls, qui n'est pourtant pas exclusif à cette plante, puisqu'on en a observé des traces dans l'usage de plusieurs autres, telles que la belladone, la jusquiame, mais qu'elle produit plus qu'aucune autre, mérite de nous arrêter un instant. Au plus tard le lendemain de l'administration de cette poudre, le pouls diminue de 12, 15, 20, et même 25 pulsations par minute (on l'a vu tomber à 20). Ferriar dit que la diminution est de moitié; en même temps le pouls perd souvent de sa force. Si on continue l'usage de cette plante sans en augmenter la dose, il reprend son rhythme habituel, et même on l'a vu devenir plus fréquent. Le ralentissement du pouls n'est pas constant, sans qu'on puisse expliquer pourquoi il produit cet effet chez certaines personnes, et pas chez d'autres; seulement il est plus souvent produit chez ceux dont la circulation est irrégulière et fréquente. On a prétendu que, pour qu'il eût lieu, il fallait que l'estomac fût exempt de toute irritation ou inflammation, qu'il fût sain (Bégin, *Thérap.*, 709), et que, lorsque ce médicament augmentait la fréquence du pouls dès l'abord, cela prouvait que ce viscère était malade. Nous croyons que cette explication, fournie par l'école phlegmasique, est plus théorique que pratique. Quoi qu'il en soit, on a cherché la cause d'un phénomène si singulier; les uns l'ont attribué à l'action de la plante sur le cerveau, la moelle épinière et le nerf grand sympathique; d'autres, à la compression cérébrale, causée par l'injection sanguine du cerveau, que produit cette plante, et ils ont dit qu'il se passait alors ce qui avait lieu plus en grand dans l'apoplexie, où le pouls est lent, etc.; d'autres, enfin, l'ont attribué à une action particulière, stupéfiante, de ce végétal sur le cœur, à une sorte de sédation de cet organe. Cette explication, plus simple et plus directe, nous paraît être la plus probable. On pense qu'il y a deux actions dans cette plante; la première, qui est locale et irritante, la seconde sédative et débilitante; cette dernière, en même temps qu'elle diminue la circulation, paraît augmenter la force du système absorbant, d'après Drake et Fowler: ainsi la digitale irritante de l'appareil digestif est sédative du système circulatoire.

A haute dose, la digitale cause un véritable empoisonnement. Une personne ayant pris, par mégarde, une once de teinture de cette plante, en éprouva les symptômes les plus violents; cependant l'émétique, et ensuite l'éther, le punch et autres stimulants la guérirent (*Nouv. Bibl. méd.*, III, 361). Un herboriste de Londres ayant donné 6 onces de décoction de digitale (on ne dit pas quelle dose il y avait de la plante), le malade mourut 22 heures après son ingestion, ayant des convulsions, du coma, le pouls lent, irrégulier, etc.; les membranes cérébrales furent trouvées injectées; celles de l'estomac saines; les autres organes étaient en bon état (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, janvier, 1828, 61). Un animal empoisonné par la digitale, d'après M. le docteur Roche, après être resté plusieurs jours dans un état de coma et d'affaiblissement extrême, avait le cerveau ferme, injecté et enflammé (*Dict. de méd.*, VII, article *Encéphalite*). Des chiens auxquels Schiemann donna de fortes doses de teinture ou d'infusion de digitale moururent après avoir éprouvé de la tristesse, la lenteur du pouls, des convulsions, des déjections involontaires, etc. Suivant le professeur Mongiardini, l'effet de cette plante est nul sur les batraciens; les oiseaux ne sont que peu incommodés par une dose faible, qui passe facilement par les selles, peu altérées; ils ne sont très-malades que par une dose considérable: les mammifères sont plus sensibles à son action, et elle est d'autant plus dangereuse pour eux, que leur estomac se rapproche davantage de celui de l'homme: ce savant concluait de ses expériences, que la digitale augmente le mouvement de la lymphe ou des humeurs qui en sont formées, et diminue l'activité des autres systèmes, surtout du circulatoire.

M. Orfila, qui a fait de nombreuses expériences sur les effets vénéneux de la digitale, donnée à haute dose à des animaux, conclut de son travail: 1° que la poudre de digitale, ses extraits aqueux et résineux, et sa teinture, doivent être regardés comme des poisons énergiques à une certaine dose; 2° que l'extrait résineux est doué de propriétés vénéneuses plus actives que l'extrait aqueux, et que la poudre est moins forte que ce dernier; 3° que l'action des extraits est vive et rapide lorsqu'on les injecte dans la veine jugulaire; qu'elle l'est moins quand on les applique sur le tissu cellulaire, et beaucoup moins encore lorsqu'on les introduit dans l'estomac, et qu'on empêche le vomissement; 4° que toutes ces préparations commencent par agir comme émétiques; 5° que leurs effets sur les organes de la circulation varient suivant la nature et la disposition des individus; tantôt on ne peut observer aucun changement dans la manière dont cette fonction s'opère; tantôt les battements du cœur sont ralentis; assez souvent ils sont accélérés, forts, inégaux, intermittents; 6° que l'extrait résineux paraît agir spécialement sur le cœur ou sur le sang, puisque ce fluide se trouve constamment coagulé immédiatement après la mort, lorsque l'extrait a été appliqué sur le tissu cellulaire, ou introduit dans l'estomac; 7° qu'indépendamment de ces phénomènes, la digitale et ses préparations agissent sur le cerveau, après avoir été absorbées, et produisent une sorte de stupéfaction instantanée, qui ne tarde pas à être suivie de la mort; 8° que la poudre de ce végétal (à haute dose), détermine une irritation locale capable de développer une inflammation assez intense; 9° que toutes les observations s'accordent pour faire croire que la digitale agit sur l'homme comme sur les animaux (*Toxicologie*, II, 1re partie, p. 273).

Les propriétés excitantes de la digitale sur l'estomac et sur les reins, la sédation qu'elle opère sur le cœur, etc., ont fait regarder cette plante comme l'une

des plus importantes du règne végétal, et ont donné lieu de l'employer dans une multitude de maladies que nous allons faire connaître.

Hydropisies. L'action éminemment diurétique de la digitale a montré, dès les premiers essais thérapeutiques, le grand avantage qu'on pouvait espérer de cette plante dans ces maladies; aussi est-ce contre elles qu'elle est le plus fréquemment employée, et qu'on en retire le plus d'avantage et de succès. Lorsqu'on administre cette plante dans les hydropisies primitives, maladies rares d'ailleurs, les malades rendent pendant les premiers jours, plusieurs pintes d'urine dans l'espace de 24 heures; et cela est tellement constant, qu'on peut assurer, si ce phénomène n'a pas lieu, que la digitale ne sera d'aucun secours, et n'est point indiquée. Les observations du docteur Jaurias confirment cette vérité, et montrent que la digitale est peut-être notre meilleur hydragogue (*Bibl. méd.*, XLII, 98); cependant M. Alibert assure n'avoir point obtenu de succès de son emploi, à l'Hôpital Saint-Louis, contre ces maladies. Lorsque les hydropisies sont consécutives à une lésion organique, la digitale peut évacuer les sérosités épanchées, mais elles reparaissent au bout de quelque temps. C'est de ces espèces dont a sans doute voulu parler Lettsom, l'un des détracteurs de cette plante, lorsqu'il a cherché à révoquer en doute son efficacité dans l'hydropisie, insuccès qui ne tient qu'à la nature du mal, et qui peut conduire à en faire apprécier la source! Dans les hydropisies enkystées, la digitale n'augmente pas le cours des urines, et ne diminue pas la sérosité, de sorte qu'elle y est tout-à-fait inutile (Withering). Si nous considérons les hydropisies en particulier, nous voyons que le docteur Utvins a obtenu de très-bons effets de la digitale dans l'hydrocéphale aiguë, donnée en teinture à la dose d'une goutte, répétée trois fois par jour; au bout de 3 jours, l'enfant, qui était fort mal lorsqu'il commença à le voir, était hors de danger (*Bibl. méd.*, LXII, 270). Hamilton regarde cette plante comme spécifique dans la première période de l'hydrothorax; il commence par en donner de petites quantités, que l'on répète souvent, ensuite on l'augmente jusqu'à des doses assez fortes (*Journ. de méd. d'Édimbourg*, IV, 15). M. le docteur Comte a publié plusieurs observations qui prouvent l'utilité de la digitale dans l'hydro-thorax essentiel (*Journ. gén. de méd.*, 1819); il l'associe souvent avec la scille et le mercure doux. Le docteur Vassal, qui a donné une très-bonne dissertation sur ce végétal, a confirmé, par des expériences nombreuses, son efficacité dans cette hydropisie, ainsi que le docteur Babab, qui a vu quatre individus guéris de cette maladie par son moyen, dont l'effet a été prompt, et que les vésicatoires lui ont paru bien seconder (*Ann. clin. de Montp.*, 1812). Son efficacité dans l'ascite a été également éprouvée, et si les auteurs ont plutôt cité les cas de réussite dans l'hydro-thorax, c'est que ce genre d'hydropisie est plus difficile à guérir que le premier, ce qui est vrai pour tous les traitements. Les auteurs ne tarissent pas sur les éloges qu'ils donnent à cette plante pour la guérison des épanchements séreux; et plusieurs n'hésitent point à la mettre de pair, comme spécifique contre eux, avec le quinquina et le mercure pour les affections contre lesquelles on les prescrit; elle agit plus doucement dans ces maladies que la scille, surtout dans le cas de complication, parce qu'elle combat parfois efficacement ces complications : on l'a surtout vue dissiper les épanchements séreux que l'embarras de la circulation causait. Enfin c'est le diurétique le plus sûr que nous possédions, et où elle échoue, il y a peu à espérer que d'autres moyens puissent réussir.

Maladies organiques du cœur. Dans plusieurs d'entre elles, la plante dont nous traitons a été préconisée, et paraît avoir été employée avec succès. Ainsi, M. Comte, déjà cité, l'a administrée dans les palpitations anévrysmatiques du cœur, avec avantage; elle régularise les battements tumultueux et trop fréquents de cet organe par l'action sédative qu'elle y opère; c'est le plus sûr calmant des palpitations nerveuses, et le plus fréquemment prescrit.

Asthme. Lorsque cette affection n'est pas essentielle, mais due à l'infiltration du poumon, la digitale y est efficace; peut-être le bon effet de cette plante dans cette maladie vient-il de son action sur le système nerveux, et de la modification que les nerfs qui président à la respiration en reçoivent.

Phthisie. C'est particulièrement dans cette maladie qu'on a vanté l'usage de la digitale; les médecins anglais surtout, tels que Ferriar, Drake, Beddoës, Fowler, Darwin, etc., disent l'avoir employée avec succès contre cette redoutable affection. Le docteur Maugennis a soumis soixante-douze phthisiques à l'usage de la teinture de digitale, portée successivement jusqu'à 100 et 160 gouttes par dose. Et, d'après les résultats publiés par M. Ségaud, vingt-quatre étaient au premier degré, et quarante-huit au troisième; quinze des premiers furent entièrement rendus à la santé, et les neuf autres éprouvèrent un mieux sensible; vingt-cinq des seconds guérirent complétement, s'il faut en croire les assertions de l'auteur; quatorze furent très-soulagés et neuf seulement succombèrent (*Ann. de méd. prat. de Montpellier*, IV, 37). Le docteur Mouton, médecin à Agde, n'a pas obtenu un succès aussi marqué, quoiqu'il ait donné progressivement la teinture depuis 16 gouttes, en deux prises, jusqu'à cent, en l'associant parfois avec l'opium (*Journ. génér. de méd.*, XXIX, 13). Le docteur Bro sius associe la digitale à la quinine et à l'extrait de laitue vireuse dans cette maladie, association déjà préconisée par Gunther, de Cologne. La dose est de 2 à 3 grains de quinine contre un tiers ou un quart de grain de digitale, qu'on répète quatre fois par jour (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, XVII, 291). Le docteur Neumann, de Berlin, croit que la digitale est surtout utile dans la phthisie pituiteuse (qui se reconnaît à la grande quantité de crachats non purulents que l'on rend); il ajoute que, si après huit jours de son usage le pouls ne cesse pas d'être fébrile, c'est qu'elle n'aura pas de succès, et qu'il faut en cesser l'emploi (*idem*). Macléan assure n'avoir obtenu d'effets marqués de cette plante que dans la phthisie catarrhale (Beddoës,

Essay, etc., 486). Nous devons ajouter que Bailley dit n'avoir retiré presque aucun avantage de la digitale dans la phthisie tuberculeuse, et Bayle, dans ses Recherches sur cette maladie (p. 116), annonce n'avoir pas été plus heureux; pourtant il ajoute que dans les phthisies calculeuses elle a été plus efficace.

Scrophules. Les auteurs ont obtenu du succès de l'emploi de la digitale dans les engorgements scrophuleux, le carreau, etc.; il y a même lieu de croire que les guérisons de phthisies obtenues sont dues à ce qu'elles étaient de cette nature. On attribue à van Helmont les premiers renseignements sur l'emploi de la digitale dans les scrophules; il se servait de la racine à l'intérieur en même temps qu'il l'appliquait à l'extérieur en emplâtre, joint au bdellium, etc. (Haller, *Hist. Stirpium*, etc., n° 330). Rai rapporte qu'on s'en servait déjà en Angleterre, de son temps, pour combattre les scrophules (*Hist. plantarum*, I, 767). Mossman, Mayer, Merz, etc., et en général les médecins allemands, on employé, dans les scrophules, la digitale; Hufeland surtout, dans son Traité des maladies scrophuleuses, la préconise pour la résolution des glandes engorgées, soit seule, soit jointe au mercure; il l'emploie aussi localement, en fomentation, en onguent; elle a été prescrite dans l'engorgement squirrheux des mamelles, par Kuhn et Mayer. Parkinson parle de l'utile application de la décoction de digitale sur le goître.

Inflammations. La propriété qu'a la digitale de ralentir la circulation, a fait penser qu'elle pourrait être utile dans ces maladies, toujours accompagnées de plus de rapidité dans le mouvement du sang. Tommasini trouve qu'elle est très-propre à combattre les affections sthéniques, non-seulement à cause de cette action stupéfiante, mais encore à raison de celle qu'elle opère sur l'estomac, laquelle est contro-stimulante; et Rasori la donne, en conséquence, à haute dose dans la péripneumonie aiguë (*Bibl. méd.*, XXV, 117), mode de traitement qui est aussi celui de Simouini, mais que Bettoli a réfuté. Hamilton, qui s'est beaucoup occupé de cette plante, pense qu'elle est peu avantageuse dans la première période des inflammations. C'est particulièrement dans les maladies éruptives inflammatoires, qu'elle a été administrée. Ainsi, Macléan a prescrit, dans la rougeole, la teinture à forte dose, lorsqu'elle était accompagnée de symptômes graves, de fièvre intense, etc. Thornton dit l'avoir trouvée très-efficace dans la scarlatine. Le docteur Custance cite trois cas de croup guéris par la digitale, qui a aussi été indiquée dans la coqueluche. Cependant l'action excitante de cette plante et l'assertion de Sanders, qui dit avoir observé, sur plus de deux mille malades, qu'elle produit constamment le développement et la fréquence du pouls, est peu favorable à son emploi dans les phlegmasies (1); et, de nos jours, elle y est, en France, tout-à-fait inusitée. Beddoës, quoique partisan outré de la digitale, blâme son usage dans la pleurésie, surtout, dit-il, si on en donne des doses *modérées*. M. Bidault, sans la bannir précisément du traitement des maladies inflammatoires, prescrit beaucoup de réserve dans son administration, etc. Le docteur Auslaendischen a employé la digitale dans le rhumatisme (*Journ. génér. de la litt. étrang.*, V, 340), bon nombre d'auteurs en préconisent l'administration dans le catarrhe chronique. Hufeland dit l'avoir employée avec avantage, dans le cas de hernie étranglée, comme sédative.

Fièvres. La même qualité présumée calmante de la digitale l'a fait donner dans les fièvres intermittentes surtout. Cluttenburk dit l'avoir administrée avec succès dans plusieurs cas de typhus. J. Dawy rapporte avoir guéri une fièvre d'accès, compliquée de dyssenterie et d'épanchement abdominal, par son moyen; il commença par cinq grains de digitale, et alla graduellement jusqu'à 115 par jour : le pouls était, pendant ce traitement, plus fréquent que dans l'état naturel, mais jamais la tête ni l'estomac ne souffrirent, et les urines ne furent point augmentées : lorsqu'on l'eut cessé, le pouls tomba à quarante-six pulsations (*Gazette de santé*, 1er janvier 1826). Graffenauer a également prescrit la digitale, avec profit, dans les fièvres intermittentes tierces; il emploie une teinture (eau de-vie ℥ x, digitale ℥ iij) dont il donne demi-gros, après l'avoir étendue dans une infusion de valériane. Il dit que le pouls descend par fois à vingt pulsations pendant son usage (*Bibl. méd.*, XXVI, 240). On prend ce médicament dans l'apyrexie; jamais il n'a réussi dans la fièvre quarte. M. le docteur Cuirard a également vu des fièvres intermittentes guérir par l'usage de la digitale.

Névroses. En partant encore de la propriété sédative attribuée à la digitale, Withering, Parkinson, Swediaur, Thomas, etc., l'ont conseillée dans l'épilepsie. Le docteur Scot a publié deux cas de guérison ou d'amélioration notable de cette maladie par son emploi (*Revue méd.*, III, 320). Willis, Jones, Currie, etc., disent l'avoir employée avec succès dans la manie (*Mem. of the med. of London*, IV). Fanzago, et surtout Masson-Cox, l'y ont également prescrite, et ce dernier va même jusqu'à affirmer qu'aucune aliénation n'est réputée incurable tant qu'on n'a point essayé la digitale. Fanzago pense qu'elle convient particulièrement dans les manies *sthéniques*. C'est à l'action profonde de cette plante sur le cerveau que l'on attribue les avantages qu'on lui trouve dans les maladies de l'encéphale.

Hémorrhagies. Le ralentissement que produit la digitale sur la circulation aura fait penser que c'était un des moyens les plus efficaces de faire cesser les blénorrhagies actives. Effectivement, plusieurs auteurs disent en avoir fait un usage avantageux dans ces maladies. J. Ferriar l'a employée avec succès dans une épistaxis grave, dans une hémorrhagie qui se représentait souvent depuis plusieurs années, etc. :

(1). Cet auteur administrait rarement la digitale seule ; il l'associait le plus souvent avec des médicaments irritants, ce qui peut motiver le jugement qu'il en porte, et qui paraît inexact si on le compare à celui des autres praticiens.

il l'associait à l'opium (*Bibl. méd.*, XXVI, 95). Le docteur Ourgand a même vu un cas d'hémorrhagie traumatique guéri par la digitale, chez un individu qui avait une prédisposition naturelle à ce genre de flux (*Gaz. de santé*, 15 août 1828). Thomas trouve cette plante tellement efficace dans l'hémoptysie, qu'il croit inutile d'essayer un autre traitement contre elle; et Jones affirme qu'elle lui a rendu de très-grands services dans toutes les pertes de sang.

Nous ne mentionnons pas plusieurs autres maladies contre lesquelles on a recommandé l'usage de la digitale, comme l'ictère, la chlorose, la leucorrhée, l'embonpoint excessif, le rachitis, l'insomnie, etc., faute de détails suffisants sur cette efficacité.

Emploi extérieur de la digitale. Les propriétés actives, excitantes de la digitale la rendent utile toutes les fois que les lésions de la peau n'ont besoin que d'excitation pour être amenées à guérison. Ainsi, on a vu des ulcères cicatrisés par l'application de ses feuilles; les Italiens s'en servent depuis longtemps sous ce rapport, d'après Ferrein (*Mat. méd.*, III, 67), ainsi que les Anglais. On a appliqué la décoction des feuilles de cette plante sur les engorgements squirrheux des glandes, avec avantage, comme sur ceux des mamelles, de la thyroïde, des articulations, etc. On a même guéri la gale par cette application; ce qui n'a rien d'étonnant, puisque toutes les plantes actives ont cette propriété, comme on le voit par la clématite, la dentelaire, etc. Weaver lui a vu guérir la gale papuliforme (*Journ. gén. de méd.*, LVI, 297). Le docteur Harles pense que l'on peut employer aussi la décoction de digitale en lotions et en clystères. Nous avons fait un assez fréquent usage de la teinture de digitale, mêlée au vin scillitique, pour dissiper l'enflure des jambes dans la convalescence des maladies, la bouffissure générale à la suite des affections éruptives chez les enfants, ou après la suppression des règles, etc. Les frictions de teinture de digitale peuvent être employées contre les anasarques ou les hydropisies internes, lorsque l'état inflammatoire des viscères ne permet pas de la donner à l'intérieur, ou toute autre préparation de la digitale. Les feuilles de digitale, réduites en pulpe, rougissent la peau; on les applique parfois bouillies, sur les tumeurs qu'on veut faire suppurer.

Préparations de la digitale. De toutes celles qui sont usitées, la poudre des feuilles paraît être la plus généralement employée; elle doit être faite avec des feuilles cueillies lors de la floraison, séchées à l'ombre, de l'année s'il se peut, préparées récemment et conservées à l'abri de la lumière et de l'humidité; elles perdent un cinquième de leur poids par la dessiccation et la pulvérisation. Cette poudre doit être depuis un huitième ou un quart de grain pour les enfants, jusqu'à deux et quatre grains pour les adultes; nous avons dit qu'on pouvait la porter, avec le temps, jusqu'à cent grains par jour. Elle se prend en nature, dans un liquide approprié, ou en pilules, dans du miel ou du sirop. On la délaye parfois dans la salive pour en faire des frictions à la partie interne des cuisses; on peut l'incorporer aussi à la graisse pour cet usage, recommandé par MM. Brera et Chrestien.

Hamilton dit qu'on doit préférer l'infusion de digitale lorsqu'on veut n'obtenir que des effets diurétiques de cette plante; dans ce cas, on doit doubler la dose des feuilles, et ne pas prolonger beaucoup l'opération afin de ne pas rendre le médicament trop désagréable à prendre. La dose la plus ordinaire est d'un gros dans une pinte d'eau, dont on donne depuis une demi-once jusqu'à une once.

Le suc des feuilles a été prescrit à celle de deux à quatre gros. Quatorze onces de feuilles donnent dix onces d'un suc bleuâtre, dont on retire, par une douce évaporation, neuf drachmes d'extrait.

Sanders regarde la teinture de digitale comme la préparation la plus convenable pour opérer le ralentissement de la circulation : la dose doit être proportionnée à la formule employée. Fowler préparait la teinture dont il se servait avec alcool et eau, de chaque deux onces, digitale une once, infusée pendant vingt-quatre heures. On commence par quinze gouttes qu'on peut porter jusqu'à cent et plus par jour, dans de l'eau froide. On se sert, à Londres, d'une teinture éthérée de digitale faite avec un gros de feuilles dans une once et demie d'éther nitrique, infusée pendant quatre jours. On use surtout de cette teinture pour les frictions résolutives qu'on fait avec cette plante. M. Harles prétend que la digitale tourmente moins l'estomac lorsqu'on use de sa préparation alcoolique, que lorsqu'on la donne en nature. Le même, qui a écrit sur les divers modes de préparation de la digitale, assure qu'il n'est pas indifférent d'employer la poudre, l'infusion ou la teinture. En France, on préfère volontiers la poudre, comme plus facile à se procurer, et parce que ses propriétés ont paru au moins aussi prononcées que celles des différentes compositions de cette plante. Quelques auteurs, suivant le but qu'ils se proposaient, l'ont mêlée avec l'opium, la scille, le mercure doux, le quinquina, la myrrhe, le camphre, le savon, la gomme ammoniaque, etc.

On a proprosé l'emploi d'un extrait, d'un oxymel, d'un sirop, d'un vin de digitale; mais ces préparations sont inusitées en France.

Analyse de la digitale. D'après l'analyse de M. Destouches, elle contient : extrait aqueux, 2 onces 1 gros; extrait alcoolique, 75 grains. Le résidu inciméré a donné : alcali carbonaté, quelques traces; sulfate de potasse, 5; sulfate de chaux, 4; muriate de chaux, très-petite quantité; phosphate de chaux, 10; carbonate de chaux, 55; oxide de fer, 12; sable quarzeux, 12; charbon, des traces (*Bull. de pharm.*, I, 125). M. Leroyer, de Genève, a trouvé dans cette plante un principe particulier, doué de ses propriétés les plus actives, qu'il désigne sous le nom de *Digitaline*. M. Dulong, d'Astafort, a donné de nouveaux détails sur ce principe (*Journ. de pharm.*, XIII, 382). On peut aussi consulter l'analyse de cette plante par M. Bidault de Villiers (page 61 de sa 3e édit.). V. *Digitaline*.

On peut conclure, de tout ce que nous venons

de rapporter sur la digitale, que cette plante paraît combattre avec efficacité les hydropisies essentielles non enkystées; qu'elle est utile, au moins comme palliative, dans les désordres de la circulation; que dans quelques maladies scrophuleuses, notamment dans la phthisie de cette nature, elle peut être essayée lors du développement de cette affection; qu'enfin, plusieurs auteurs disent avoir retiré du succès de son usage dans quelques autres affections, mais que c'est encore un résultat controversé. Nous devons prévenir qu'il faut employer ce végétal avec discernement et circonspection, attendu son extrême activité et les dangers dont un emploi imprudent pourrait être suivi.

Withering (G.). *An account of the foxgloves, etc.* Birmingham, 1785, in-8°. Trad. en allemand par Michaelis, Leipsic, 1786, in-8° (Extrait *Anc. Journ. de méd.*, LXVI, 548). — Schiemann (C.-C.). *Diss. inaug. de digitali purpureâ.* Gottingæ, 1786, in-4°. — Lettsom (J.-C.). Sur la digitale pourprée dans les affections hydropiques (*Mem. of the med. Soc. of London*, II, 1789). — Merz (J.-J.). *Diss. inaug. de digitali purpureâ, ejusque usu in scrophulis medico.* Ienæ, 1790, in-4°. — Ferriar (J.). *An essay on the medical properties of the digitalis purpurea, etc.* Londres et Manchester, 1790, in-12. — Kinglake (R.). *Cases and observations on the medicinal efficacy of the digitalis purpurea in phthisis pulmonalis, etc.* Londres, 1801, in-4°. — Hendy (J.-A.). *Diss. inaug. de digitali.* Edimburgi, 1802, in-8°. — Bidault de Villiers (F.-T.). Essai sur les propriétés médicinales de la digitale; thèse. Paris, an XII; 3e édit. Paris, 1812. — Geiger (A.-J.-G.). *Diss. de digitali usu.* Kiloniæ, 1804, in-4°. — Mavré. Sur la digitale pourprée, etc. (thèse). Paris, 1807, in-4°. — Hamilton (G.). Observ. sur la préparation, l'utilité et l'administration de la digitale, etc. (en anglais). Londres, 1807. — Mouton. Observ. cliniques sur l'emploi de la digitale dans la phthisie pulmonaire, etc. (*Journ. gén. de méd.*, XXIX, 13, 1807). — Sachero (C.-H.). *Diss. inaug. de digitali.* Augustæ Taurinorum, 1808, in-4°. — Verdat. *De digitalis purpureæ usu therapeutico* (thèse). Strasbourg, 1808. — Sanders (J.). *An inquiry concerning digitalis or foxglove, etc.* Édimbourg, 1808, traduit en français par Murat. Paris et Anvers, 1812. — Fanzago (F.). *Sulle virtù della digitale nelle alienazioni mentali et sulla sua azione in generale.* Padovæ, 1810, in-8°. (Extrait *Journ. de méd.* de Louroux, etc., XXXVI, 62). — Vassal (P.-G.). Diss. sur les effets de la digitale pourprée dans l'hydropisie (thèse). Paris, 1809, in-8°. — Babab. Observ. sur les effets de la digitale pourprée dans l'hydrothorax et l'anasarque (*Journ. clin. de Montpellier.* 1812). — Elmiger. Histoire naturelle et médicale des digitales (thèse). Montpellier, 1812, in-4°. figures. — Delathy. Diss. sur la digitale pourprée (thèse). Strasbourg, 1814, in-4°. — Harles. Sur la meilleure forme sous laquelle on doit employer la digitale (*Bibl. méd.*, LVIII, 100). — Weever (F.-M.). Gale papuliforme invétérée guérie par la décoction de digitale (*Med. repository*, 1815). — Gérard. Effets de la digitale pourprée (thèse). Paris, 1819. — Comte (J.-B.). Observations sur les bons effets de la digitale pourprée dans l'hydro thorax (*Journ. gén. de méd.*, LXV, 69. *Id.* LXVI, 289). — Thelning (C.-A.). *Diss. de digitali purpureâ.* Upsaliæ, 1822, in-4°. — Bauer (F). *Digitalium monographia sistens historiam, etc.* Londini, 1823, 28 pl. — Cuirard. De l'emploi de la digitale pourprée dans quelques fièvres intermittentes (thèse). Montpellier, 1823, in-4°. — Rasori. De l'action de la digitale sur l'économie animale (*Journ. clin. de Montpellier*, I, 314). — Scot. Observation d'épilepsie traitée par la digitale pourprée (*Revue méd.*, III, 320). — Nicolle. Sur la digitale pourprée (thèse). Paris, 1824.

D. tomentosa, Linck. En Sardaigne, d'après M. Moris, on use de cette espèce à la place du *D. purpurea*, dont elle est très-voisine, et dont elle a toutes les propriétés (*Stirpium sardoarum*).

Digitella. Un des noms italiens de la digitale, *Digitalis purpurea*, L.

Diglosson. Nom que porte le laurier d'Alexandre, *Ruscus Hypoglossum*, L. dans quelques auteurs.

DIGNE. Petite ville de France (Basses-Alpes), à quelque distance de laquelle, dans un lieu sauvage, est une source thermale usitée depuis des siècles, et qui jaillit, par plusieurs points, d'un rocher fort élevé. Cette source est renfermée dans un bâtiment où se trouvent des bains, des étuves et des douches, le tout fort mal tenu, selon M. J. Bardol, et réclamant du propriétaire et du gouvernement de grandes améliorations pour l'agrément ou même la sûreté des malades. L'eau, qui est limpide, malgré quelques flocons glaireux, a une odeur et une saveur hydrosulfureuses et à peine salines. L'analyse tentée par Darluc (*Hist. nat. de la Provence*, II), par Ricavi, enfin par Duclos, qui n'y a pas reconnu de soufre, en a été esquissée, en l'an IX, par M. Clarion, qui y a trouvé du gaz hydrogène sulfuré, des sulfates de magnésie et de chaux (24 grains par livre), mais point de muriates de magnésie ou de soude ni de fer, comme on l'avait cru. Reprise depuis par M. Chirol, pharmacien, par Banon, dont le travail est resté inédit, et par M. Roustan, cité dans l'ouvrage de M. Patissier, elle a enfin offert à M. Laurens, pharmacien à Marseille, les résultats suivants pour 10 kilogrammes : muriate de magnésie, 2,90; sulfate de magnésie, 2,50; s. de soude, 9,25; muriate de soude, 17,85; carbonate de chaux, 1,70; c. de magnésie, 0,90; sulfate de chaux, 3,20 : en tout, 38 grammes 30 cent., outre 20 pouces cubes de gaz carbonique, et 10 pouces cubes de gaz hydrogène sulfuré. Ce même pharmacien a, de plus, analysé la matière saline qu'on trouve aux environs des bains, la terre qui couvre le sol de la cour des bains, enfin les incrustations qui revêtent les voûtes même des bains, et il a trouvé celles-ci formées de sulfate de chaux et de sulfate d'alumine neutre.

On distingue à Digne, suivant M. Bardol: 1° la *fontaine* dont l'eau, qui s'élève à 35° R., passe à tort pour essentiellement purgative, puisqu'elle ne purge que dans des cas donnés; 2° le *bain des vertus* (32° R.), le plus fréquenté de tous; 3° le *bain de Notre-Dame* ou *petite douche* (34°), qui reçoit son eau moitié des Vertus et moitié de Saint-Gilles, et sert pour les douches; 4° le *bain des galeux*, moins chaud que les autres, maintenant inusité, et dont le bassin est alimenté par l'eau du précédent; 5° le *bain de Saint Gilles* (35° 1/2), dont l'eau provient du bain Saint-Jean; 6° la *grande douche* (35°), *idem;* 7° le *bain de Saint-Jean* (36° 1/3); 8° les *étuves*, espèces de cavernes obscures et peu agréables: l'eau de leur bassin est à 36°; 9° M. Laurens fait mention, en outre, d'une source minérale froide employée à modifier la température de la source chaude, et dans laquelle il a trouvé des sels alcalins, calcaires et magnésiens et du gaz hydrogène sulfuré, mais moins que dans cette dernière.

Ces eaux sont très-efficaces, au dire de M. Bardol même, contre les suites de blessures, dues surtout

à des armes à feu; mais, selon lui, on en a trop étendu l'usage, et elles ont l'inconvénient de provoquer des hémoptysies. On les prend de mai à septembre. Elles sont employées en bain, dans les affections de la peau et des articulations, et quelquefois à l'intérieur, dans les engorgements des viscères abdominaux.

Richard (S.). Les bains de Digne en Provence. Lyon, 1617 et 1619, in-8°. — D. T. (de Lautaret). Les Merveilles des bains naturels et des étuves naturelles de la ville de Digne en Provence. Aix, 1620, in-8°. — Valentin. Notice sur les eaux de Digne (*Journ. de méd.* de M. Corvisart, XXI, 186). — Laurens. Mémoire sur les eaux min. de Digne. Marseille, 1812, in-8°. — Bardol (J.). Mémoire sur la topographie médicale de Digne, et sur les eaux thermales de cette ville, etc. (*Rec. de Mem. de méd. chir. et pharm. militaires*, IV, 1).—On peut consulter aussi l'Hist. de la Soc. roy. de méd. (I, 336), et la topographie médicale de la Provence, par Buret (*Journ. de méd. mil.*, II,).

DIGGEE DARI. Nom du *Maranta arundinacea*, L., aux Antilles.

DIL. Abréviation de *Diluatur*, que l'on délaye, usitée dans les formules médicinales.

— Nom danois de l'aneth, *Anethum graveolens*, L.

DILASKARFA. Nom islandais du pélican, *Pelecanus Carbo*, L.

DILATANTS. Corps qui rendent ou maintiennent aux conduits leur calibre naturel, ou qui écartent les tissus pour favoriser certains écoulements, etc.; tels sont les soudes, bougies, etc., dans le premier cas; l'éponge, la charpie, le linge, les pois à cautère, etc., dans le second.

DILL. Nom allemand et suédois de l'aneth, *Anethum graveolens*, L.

DILLE. Nom anglais de l'aneth, *Anethum graveolens*, L.

DILLENIA. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, de la polyandrie polygynie; le petit nombre d'espèces (5-6) qu'il renferme croît dans l'Inde et porte des fruits acidules dont on use comme rafraîchissants, ainsi que nous faisons en Europe des citrons. On en fait des boissons acides qu'on prend dans les fièvres, etc., aux Célèbes, aux Moluques, au Malabar, etc.; on use surtout des fruits du *D. elliptica*, Thunb., du *D. serrata*, Thunb., et de ceux du *D. speciosa*, Thunb. A l'Ile-de-France, les fruits de ce dernier, qui ont le volume et la couleur d'une pomme de reinette, et qui sont formés de couches obliques qui se recouvrent en partie les unes les autres (ovaires soudés?), y sont sans aucun usage et pourrissent sous l'arbre où ils tombent.

DILLÉNIACÉES. Famille naturelle extraite des Magnoliacées, créée par M. De Candolle, de la tribu des dicotylédones polypétales hypogynes, à étamines nombreuses. Elle renferme des arbres, des arbrisseaux à feuilles ordinairement alternes, simples, persistantes, coriaces, à grandes et très-belles fleurs, qui croissent dans l'hémisphère austral. Ces végétaux ne fournissent presque rien à la matière médicale; les genres *Curatella* et *Dillenia* font à peine une légère exception à cette nullité.

DILUANTS, *diluentia*. Synonyme de *Délayants*.

DILUTUM. Astruc (Lettre à Chomel sur le mal de gorge gangréneux), parle d'un *Dilutum de Casse*. Ce mot, qui manque pour exprimer un mélange d'eau et de corps insolubles, mérite d'être adopté. Il est quelquefois employé à tort comme synonyme de *decoctum*.

DIMOCARPUS SINENSIS, Lour. Voyez *Euphoria Litchi*, Desf. (*E. punicea*, Lam.).

DINAN. Ville de France (Côtes-du-Nord), à un quart de lieue de laquelle, entre deux collines, est une source minérale assez abondante et agréablement située, nommée *Coninais*. L'eau en est froide (8 à 9° R.) et ferrugineuse; une pellicule un peu gluante et d'un jaune irisé la recouvre et forme, en se précipitant, un dépôt jaune, gras au toucher, en partie mucilagineux. Elle n'offre d'odeur que lorsque la fontaine n'a pas été nettoyée depuis plusieurs jours, circonstance où il s'y développe un peu d'hydrogène sulfuré. Monnet et Delaunay avaient constaté dans cette eau, en 1769, la présence d'un peu de fer, de sel marin et de terre absorbante. Chifoliau, qui en était intendant, crut y reconnaître de plus, outre de la sélénite, du foie de soufre et un alcali. M. Bigeon enfin, dont l'analyse a été confirmée par M. Boullay, pharmacien à Paris, y a trouvé de l'acide carbonique libre; des muriates de chaux, de soude et de magnésie; des carbonate et sulfate de chaux; de la silice, du carbonate acide de fer, et une matière onctueuse qu'il dit analogue à la matière gélatineuse des eaux de Plombières.

Ces eaux sont usitées en boisson, de mai à octobre, à la dose de 2, 4, 8, 12 verres et plus, contre les maladies atoniques des voies digestives; leur premier effet est d'augmenter l'appétit et d'accroître la transpiration, mais aussi d'exciter la sensibilité de l'estomac, et souvent, dans les premiers jours, de provoquer des vomissements, d'accélérer la circulation, et même de faire naître des mouvements fébriles ou de produire une sorte d'ivresse. On les emploie aussi dans les débilités, suite d'évacuations excessives, dans la leucorrhée, la chlorose, le catarrhe chronique de la vessie, etc. Le transport les altère.

Hamel (J.-du). De la nature des eaux min. de Dinan. Dinan, 1644, in-8°. — F. F. (F. Fanoix). Traité de l'eau min. de la Coninaie, etc. Dinan, 1666, in-12. — Chifoliau. Essai anal. des eaux min. de plusieurs fontaines voisines de Saint-Malo, de leur nature et de leurs propriétés dans les maladies, etc. Saint-Malo, 1782, in-12. — Bigeon (L. F.). Recherches sur les propriétés physiques, chim. et médicales des eaux de Dinan. Dinan, 1812, in-8°. (deuxième édit., Paris, 1824, in-8°.

DINDE. Nom vulgaire de la femelle du dindon, *Meleagris Gallo-pavo*, L.

— SAUVAGE. Nom du coucou, *Cuculus canorus*, L., dans quelques points de la Bourgogne.

DINDICA. Nom indien de l'*Andersonia Panshoum*, Ham.

DINDON, DINDONNEAU. V. *Meleagris Gallo-pavo*, L.

DINDOU. Nom piémontais du dindon, *Meleagris Gallo-pavo*, L.

DINDOULETTE. Nom provençal des hirondelles. Voy. *Hirundo*.

DINDOULO. Nom du jujubier, *Zizyphus Jujuba*, Mill. dans le midi de la France.

DINGAOUI. Nom du *Pteris esculenta*, Forst., à la Nouvelle-Hol-

lande; l'*Acrostichum furcatum*, B., qui y est comestible, s'y appelle *Dingoua*.

Dinjoes. Plante de Guinée que l'on applique sur les ulcères (*Transact. phil. abrég.*, I, 94).

DINKHOLD (duché de Nassau). Il y existe, dit-on, une source minérale.

Diocsen, docson, dokhn. Noms arabes du millet, *Panicum miliaceum*, L.

DIODON. Genre de poissons de mer, à squelette fibreux et presque cartilagineux, de la famille des Ostéodermes de M. Duméril, doués de la singulière faculté de se gonfler d'air comme des ballons, d'où les noms vulgaires de *Boursouflus et* d'*Orbes*.

D. Atinga, L. (Guamajacu atinga de Marcgrave). Poisson de 15 à 18 pouces, hérissé de piquants, dont la blessure paraît être souvent dangereuse, et qui habite le voisinage des côtes dans les mers de l'Inde, de l'Amérique et de l'Afrique méridionale; sa chair, quoique dure et peu savoureuse, est pourtant usitée, mais elle est sujette à causer un empoisonnement, souvent mortel en peu d'heures, que Pison attribue au fiel, et d'autres aux viscères de l'animal, qu'il faut par conséquent vider avec soin avant d'en faire usage. Sa vessie natatoire, fort grande et à parois épaisses, pourrait, suivant Lacépède, fournir d'excellente ichthyocolle.

D. Hystrix, L., Orbe. Cette espèce, presque sphérique, couverte de piquants clair-semés, qui lui ont valu aussi les noms de *Hérisson* et de *Poisson armé*, se trouve au Cap, aux Moluques, et dans la baie de Rio-Janeiro. Jadis, on suspendait ce poisson à la voûte de presque tous les cabinets d'histoire naturelle, et même dans les officines des pharmaciens et les magasins des droguistes; il n'est pourtant d'aucun usage en médecine: comme aliment, il offre quelquefois les dangers de l'atinga.

Diogeot. Nom de l'espèce de Goudron du bouleau, qu'on en retire en le brûlant.

Dionysiarz. Un des noms anciens de la toute-saine, *Androsæmum officinale*, All.

Dionysias. Pierre précieuse, mentionnée par Pline comme propre à empêcher l'ivresse, à donner à l'eau le goût du vin, etc.

Diosanthos. Un des noms du *Dianthus Plumarius*, L.

Diosbalanos. Nom du châtaignier, *Castanea vesca*, Gaertn., dans Théophraste (II, 133).

Dioscorea sativa, L., igname blanche. Cette espèce est moins estimée, et bien moins répandue que l'igname rouge, *D. alata*, L.; elle ne donne que deux onces de fécule par livre de racine, tandis que la rouge en fournit plus (*Journ. de pharm.*, XVI, 512). On la cultive dans l'Amérique du sud et aux Antilles, dans l'Inde, etc.

DIOSCOREA. Genre de la famille des Asparaginées, de l'hexandrie triandrie, dédié à Dioscoride, et dont on fait même le type d'une famille nouvelle; il renferme des plantes herbacées, croissant entre les tropiques, grimpantes, à fruit capsulaire, dont les racines bulbeuses sont employées comme nutritives, sous le nom d'*Igname*.

D. alata, L., Igname. C'est l'espèce la plus répandue et la plus cultivée comme nourriture; ses racines, qui ont le volume des betteraves, sont d'un violet-noirâtre en dehors, blanc-sale en dedans, ou d'une légère couleur de chair. Crues, elles sont fades et visqueuses; mais la cuisson leur donne du goût, ainsi que cela arrive à la plupart de nos légumes. On les mange coupées par tranches, grillées, cuites sous la cendre, bouillies à l'eau ou cuites avec de la viande; elles font une des principales nourritures des nègres et des naturels de l'Amérique (Labat, *Nouv. voyage*, II, 398); on en mange aussi beaucoup dans l'Inde. Les Malais la nomment *Oui*, les Taïtiens *Eoui*. C'est l'*Ubium vulgare* de Rumphius (*Hort. Malab.*, V, 120).

D. bulbifera, L. On mange les racines et surtout les bulbes axillaires de cette espèce, à Taïti et dans les Moluques; on dit qu'elles ont le volume des pommes de terre (Lesson, *Voyage médical*, 41).

D. japonica, Thumb. On mange, au Japon, les racines de cette espèce coupées par tranches, qui ont un goût excellent (Thunberg, *Voyage*, IV, 59). On cultive aussi, dans l'Inde, le *D. triphylla*, L. dont on mange la racine sous le nom d'*Igname*. Enfin il y a au Congo une espèce de *Dioscorea*, dont la racine est si amère qu'on est obligé de la faire bouillir quatre jours, pour lui ôter cette saveur délétère, et la rendre comestible (*Hist. gén. des Voyages*, Walkenaër, XV, 179).

En Égypte, on donne parfois le nom d'Igname à la racine de la Colocase, *Arum Colocasia*, L. (Voy. ce mot).

DIOSMA. Genre de plantes de la famille des Rutacées, dont le nom vient de, διος divin, οσμη, odeur, parce que plusieurs des espèces qu'il renferme ont une odeur très-agréable: plusieurs autres, il est vrai, mériteraient une épithète contraire, car elle est plutôt désagréable que *divine*. Les plantes de ce genre ont leurs feuilles parsemées d'une multitude de petites glandes transparentes, qui contiennent une huile essentielle, source de cette odeur; leur écorce est âcre et odorante; elles sont originaires du cap de Bonne-Espérance, et presque toutes servent, étant réduites en poudre et mêlées à de la graisse, à enduire le corps des Hottentots.

D. crenata, L. (Voy. *Barosma*, I, 553). Cet arbuste est appelé *Bocchoe, Bocho, Boocho, Buchu*, etc., par les Hottentots, qui s'en servent dans leur médecine grossière, comme sudorifique, etc. Les Anglais du Cap l'ont employé à leur imitation, dans le rhumatisme, les crampes de la poitrine, les névroses, etc., en infusion; ils ont surtout administré cette préparation dans les maladies des voies urinaires, telles que l'irritation de la vessie, de l'urèthre, de la prostate, dans la cystorrhée, les rétrécissements spasmodiques de l'urèthre, etc.; la dose est d'une demi-once de feuilles pour une pinte d'eau bouillante. Depuis 1825, on en fait quelque usage en Angleterre, et les années suivantes on l'a aussi employée en Allemagne. Nous observerons que l'abondance de l'huile essentielle dans ces feuilles, appelées par les Anglais *Bocho leaves* (Feuilles de Diosma), doit rendre son

infusion tonique, et peut-être excitante, et qu'elle peut nuire dans les maladies des voies urinaires avec chaleur et fièvre, ou par inflammation, même chronique. Cependant le docteur Cowel la préconise dans cette dernière affection; et Vroelick, dans le catarrhe des reins et de la vessie. L'huile essentielle qu'on obtient par la distillation, est employée en friction, en embrocation, comme stimulante, nervine, dans les douleurs locales, etc. L'eau distillée est présentée comme un puissant stomachique. Une demi-livre de feuilles du *D. crenata* a fourni à l'analyse de M. R. Brandes : huile essentielle, 34 grains; *diosmine*, 145 gr.; gomme, 488 gr.; résine verte, 163 gr., demi-résine, 90 gr.; albumine, 35 gr.; des sels, etc. (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, XI, 363, XIII, 385; *Journ. de pharm.*, XIII, 106. V. aussi *Journ. de chimie méd.*, III, 13, l'analyse de M. Cadet).

Les *D. hirsuta*, L. et *D. oppositifolia*, L., appelés aussi *Bocho* par les Hottentots, et dont on retire également une huile essentielle, sont de même employés dans une foule de maladies par ces peuples; les médecins du Cap s'en servent comme diurétiques. Linné dit que les Hottentots font des onguents avec des graisses et le *Diosma ericoides*, L. On cultive les *D. ericoides* et *D. hirsuta* chez les amateurs.

Jackson (A.-R.). Notice respecting the employement of the leaves of the diosma, etc. (*Trans. of the med., etc. Soc. of Calcutta*, II, 31).

Diosmine. V. *Diosma crenata*, L.

Diospolos. Nom du gremil, *Lithospermum officinale*, L., dans Dioscorid.

DIOSPYROS. Genre de la famille des Plaqueminiers ou Ébenacées, de l'octandrie monogynie, ainsi nommé de διος, dieu, et πυρος, grain, Blé céleste, de la croyance qu'une de ses espèces (le *D. Lotus*) fournissait le *lotos*, fruit très-vanté dans l'antiquité. Paulet croit que le *Diospyros* de Théophraste était notre cerisier.

D. amara, Perrotet. Cet arbre croît à la Chine, et se cultive à Bourbon sous le nom de *Coing de la Chine*. Ses fruits qui ont la couleur et presque la grosseur d'une orange, sont très-âpres, et ont un peu le goût du coing; il faut qu'ils soient très-mûrs pour être mangeables; on en fait des confitures. Par la fermentation, on en obtient une sorte de boisson, et même on peut en retirer de l'alcool (Perrotet, *Cat. rais.*, etc. *Annal. de la Soc. Linn. de Paris*, mai, 1824).

D. Chloroxylon, Roxb. Son fruit est comestible, et son bois est employé dans les arts.

D. Ebenum, L. Ce très-grand arbre des Indes fournit un des bois noirs connus sous le nom d'*Ébène*, et, à ce qu'il paraît, le véritable; il n'y a que le cœur de l'arbre qui ait cette teinte, l'aubier est blanc; on le cultive dans nos colonies. Dioscoride dit que, de son temps, on employait ce bois dans les maladies des yeux (*lib.* I, *c.* 3); sa décoction est bonne contre le rhumatisme, à l'instar du gayac, d'après Burmann (*Flore Zeyl.*, 91); mais il est inusité en médecine de nos jours. Son fruit se mange, et a la saveur des poires d'Angleterre. Le *D. Ebenasier*, Retz, n'en est pas distinct d'après Loureiro.

D. glutinosa, Kœnig. (*Embryopteris glutinifera*, Roxb.). Autre arbre de l'Inde, dont le suc du fruit, qui est très-visqueux, est légèrement astringent; les médecins indous l'emploient quelquefois sur les blessures fraîches. Les menuisiers de ce pays s'en servent comme de colle (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 278).

D. Kaki, L. F. Les fruits très-agréables de cet arbre du Japon, appelés *Figues caques*, et qui ressemblent à nos prunes de reine-claude pour le goût, que l'on cultive chez nos amateurs, sont très-recherchés dans cet empire, comme aliment (Kœmpf., *Amœn. acad.*, p. 85, t. 86). On prétend que, si on en mange avec excès, ils causent la dyssenterie, mais, comme le dit Thunberg, elle est plutôt produite par le climat que par le fruit (*Voyage*, III, 38).

D. Lotus, L. Ce végétal arborescent, de l'Orient, presque spontané aujourd'hui en Italie, en Provence, etc., a été regardé par quelques auteurs comme donnant le fruit appelé *Lotus* par les anciens (d'où le nom qu'il porte), ce qui est une erreur (Voy. *Lotos*). Le sien a la forme d'une cerise, et ne se mange pas; son bois a passé pour sudorifique, ce qui l'a fait appeler *Gayacana* par Tournefort, nom que porte aussi, dans Catesby, le *D. virginiana*, L. On le nomme encore *Gayac de Padoue*.

D. Melanidea, Poiret. Son bois est varié de noir et de blanc, d'où on l'a appelé *Ébène blanc*.

D. nigra, Perrotet. Le fruit de cet arbre, des Philippines, a le volume du melon cantalou galeux; il est comestible (Perrotet, *loc. cit.*).

D. Tessellaria, Poiret. Il fournit le véritable bois d'ébène, d'après Commerson (*Encyclop. méth.*, botanique, V, 427).

D. virginiana, L. Arbre de l'Amérique septentrionale, dont les fruits, du volume d'une prune, sont mûrs et mangeables lorsque la gelée a passé dessus; on les sépare de leur pellicule et de leurs noyaux, pour en faire des galettes qu'on sèche au four ou au soleil, et dont on use dans la dyssenterie, comme astringentes. Délayés dans l'eau, étant frais, et fermentés, on en fait une boisson assez agréable; on en extrait même de l'eau-de-vie. Ce fruit, vert, contient une quantité considérable de tannin, d'après Voodhouse; mûr, et infusé dans l'alcool, on en obtient un miel qui cristallise (*Ann. clin. de Montp.*, XXIV, 274). L'écorce de cet arbre est amère, et Breckel dit, dans son Histoire de la Caroline du sud, qu'on l'emploie contre les fièvres intermittentes; Barton l'administrait dans les maux de gorge ulcéreux, et on la donne comme vermifuge aux enfants (Coxe, *Americ. dispens.*, 259). La décoction des feuilles est employée comme astringente, dans la diarrhée, aux États-Unis.

Diotis maritima, Desf. Un des synonymes de l'herbe blanche, *Athanasia maritima*, L.

Diphryx. Substance cuivreuse, âcre, mentionnée par Lémery comme astringente et détersive. Voyez l'article *Diphryges* du dict. de James.

Diplolepis. Nom générique donné par Geoffroy à plusieurs Cynips de Linné. Voyez *Cynips*.

DIPSACÉES. Famille naturelle de la tribu des dicotylédones monopétales, composée de plantes

herbacées, à fleurs en tête, à étamines libres et épigynes, dont on a séparé les valérianes pour en former une famille séparée. Elle ne se compose que de 4 ou 5 genres, parmi lesquels ceux appelés *Dipsacus* et *Scabiosa* sont les seuls qui offrent quelques propriétés midicales, fort légères, telles que d'être un peu dépuratives, sudorifiques, etc.

DIPSACUS. Genre de plantes qui donne son nom à la famille des Dipsacées, de Δίψα, soif, parce qu'on trouve de l'eau de pluie dans les cavités formées par la réunion des feuilles sur la tige. Le *D. fullonum*, L., Charbon à bonnetier, plante bisannuelle qui croît dans les champs du midi de la France, etc., a les paillettes de son réceptacle crochues, ce qui fait employer ses têtes de fleurs pour peigner les tissus de laine, de coton, etc., d'où est venu le nom de carder (de *carduus*, chardon). L'extrait de cette plante, qui se cultive en grand pour cet usage économique, est usité comme préservatif de la rage aux environs de Kostrema, en Russie, d'après Martius (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XIII, 354). L'eau qui se trouve dans les godets formés par la réunion des feuilles est estimée cosmétique, ce qui les a fait nommer *Cuvettes de Vénus*; on la dit aussi bonne contre les ophthalmies. Lémery prétend qu'on trouve en automne, dans la tête du chardon à bonnetier, un petit ver qui, porté en amulette, guérit la fièvre quarte. Le *D. pilosus*, L., Verge à pasteur, vient dans les allées des bois taillis; l'ancien Codex le mentionne; on le préconise comme sudorifique. Il est également bisannuel. Le *D. sylvestris*, L., regardé comme une variété à écailles non crochues du *D. fullonum*, L., par quelques auteurs, est nommé *grande verge à pasteur* dans quelques livres.

Dipsas, Δίψας. Nom donné par les Grecs à un serpent d'Asie dont la morsure passait pour causer une soif mortelle, et que Galien semble même appliquer d'une manière générique aux reptiles ophidiens qui se retirent dans les terres salées. Dioscorde, et surtout le poëte Lucain, ont peint en traits énergiques les accidents attribués à sa morsure; et un grand nombre de médecins, parmi lesquels on cite Actuarius, Avicenne, Aétius, Celse et Paul d'Égine en ont indiqué le remède. On ignore complétement à quelle espèce connue de nos jours se rapporte ce reptile, dont Laurenti a néanmoins imposé le nom à un genre très-voisin des couleuvres (*Faune méd.*, IV, 452).

Dipsétiques, *Dipsetica*. Substances propres à provoquer la soif, de Δίψα, soif; ce sont des aliments ou condiments salés, âcres, chauds, aromatiques, etc.

Diptam. Un des noms hollandais du *Dictamnus albus*, L.

Diptamnum, off. Un des noms de la fraxinelle, *Dictamnus albus*, L., dans quelques anciens auteurs.

Diptères. Ordre d'insectes qui a six pieds, deux ailes membraneuses étendues, etc., et auquel se rapportent les cousins, les taons, les mouches, etc.

Dipteraix odorata, W. Voyez *Coumarouna odorata*, Aubl.

DIRCA. Ce genre, de la famille des Thymélées, de l'octandrie monogynie, contient une seule espèce, le *D. palustris*, L., petit arbuste des marais de l'Amérique septentrionale, qui a des propriétés analogues à celles du *Seneka*. Son écorce est vésicante; mais son action trop lente empêche de l'employer comme épispatique, d'après Bigelow. Son bois est si doux, si pliant, que les naturels le désignent sous le nom de *bois de cuir, bois de plomb* (Coxe, *Americ. disp.*, 259).

Dircæa. Synonyme de *Circée*, dans Dioscoride.

Dircœum. Un des noms du *Daucus* de Crète, *Athamanta cretensis*, L., dans Dioscoride.

DIRIGEANTS. Remèdes auxquels on attribuait la vertu de diriger vers tel ou tel organe l'action des substances auxquelles on les associait. Une bonne formule, à cette époque de la matière médicale, devait contenir, outre le médicament principal, un excipient, un adjuvant, un correctif et un *dirigeant*. Sans vouloir justifier en thèse générale cette prétention, et surtout sans croire qu'alors on parvînt communément à la justifier, nous dirons qu'elle n'est point entièrement dénuée de fondement, et que certains médicaments, en préparant l'économie à l'action de certains autres, peuvent diriger en quelque sorte cette action sur les points où il devient utile de l'appeler.

Dirxion. Un des noms de la belladone, *Atropa Belladona*, L., dans Dioscoride.

Discipline de religieuse. Un des noms de l'*Amaranthus caudatus*, L.

Discussifs, *Discutientia*. Médicaments toniques ou excitants propres à dissiper, sans répercussion, les tumeurs ou engorgements externes. Ce sont des résolutifs actifs. Voyez le *Dict. de méd.* de *James* (III, 1128).

Delius. *Diss. de discussione et medicamentibus discutientibus in genere*. Erlangæ, 1757.

Disette (racine de). Nom d'une variété de betterave, *Beta vulgaris*, L. Voyez *Beta vulgaris*, L., Var. *Cicla*.

Dispensaire. *Dispensatorium*. Recueil de formules; on le distingue de la pharmacopée, qui contient, outre des principes de pharmacie, ceux relatifs à la confection des médicaments composés, etc.

Dissolution. Ce mot a été appliqué à la fois et à l'opération par laquelle on dissout un corps solide, gazeux, quelquefois même liquide dans un autre liquide, et au produit de cette opération. On se sert aussi, dans le même sens, du mot *Solution*, mais seulement lorsque le dissolvant ne fait que changer l'état physique du corps dissous: il est alors préférable, puisqu'il établit, comme l'ont voulu Girtanner et Lavoisier, une distinction entre ce phénomène et celui dans lequel le corps dissous se combine au dissolvant, et forme ainsi chimiquement un nouveau composé. Les diverses espèces de dissolutions ou plutôt de solutions employées en médecine, s'opèrent par *macération*, par *infusion* ou par *décoction*. Voy. ces mots.

Dissolvant universel. But des recherches des alchimistes, que Vanhelmont croyait avoir trouvé, et qu'il nommait *Alkahest* (V. *Alcahest*).

Distaff-thistle. Nom anglais du *Centaurea lanata*, DC. (*Carthamus lanatus*. L.

DISTBON. Nom du cassis, *Ribes nigrum*, L., en Suède.

DITA. Arbre des Philippines à feuilles verticillées, dont le suc est laiteux et fort vénéneux. Camelli dit que sa racine en est le contre-poison !

DITOLA, DITOLA. Noms des clavaires comestibles, en Italie. V. *Clavaria*.

DITTANO BIANCO. Nom italien du *Dictamnus albus*, L.

DITTANUS OF CANDIA. Nom anglais de l'*Origanum Dictamnus*, L.

DIUCA-LAGUEN. Plante du Chili, à fleurs radiées (*Solidago ?*), estimée très-vulnéraire par les habitants, qui en usent en infusion dans les contusions, les fractures; etc. Ils l'emploient aussi en gargarisme dans l'angine, etc. (Feuillée, *plant. méd.*, III, 67).

DIUARTICA. Nom de l'arnica, *Arnica montana*, L., dans quelques auteurs.

DIURÉTIQUES. Classe de médicaments qui ont la propriété d'augmenter la sécrétion des urines, de δια, par, et ουρον, urine. La nature rendant plus considérable parfois les urines, ou les chargeant de matières morbifiques, ce qui peut amener la solution des maladies, la médecine ou l'art d'imiter la nature dans ses moyens conservateurs, a cherché à procurer également des urines plus abondantes ou plus chargées de principes pathologiques, pour parvenir au même but. On s'est aperçu que les boissons fréquentes, chaudes, donnaient lieu à une diurèse plus copieuse, et devenaient alors un moyen calmant; qu'en ajoutant à ces boissons certains agents médicamenteux, on rendait les urines plus chargées de matières hétérogènes, supposées causes des maladies que l'on combattait; on a vu que certaines substances avaient la propriété d'augmenter le cours des urines, lorsque leur quantité était diminuée, quelle qu'en fût la cause. Ainsi, on emploie les diurétiques dans trois cas principaux. 1° Comme moyen anti-phlogistique, calmant, etc., et alors ils rentrent dans la classe des délayants (Voyez ce mot); 2° comme agents propres à entraîner les matières morbifiques au dehors; 3° comme capables de rendre aux urines leur cours naturel, et même de l'augmenter momentanément. On peut nommer ces derniers les diurétiques par excellence; car dans le premier cas, on ne rend que ce que l'on boit, dans le second, on rend seulement des urines modifiées, mais pas plus abondantes; tandis que dans le troisième, on donne issue à une quantité d'urine notablement augmentée, c'est-à-dire qu'il y a diurèse.

Quelques circonstances favorisent l'action des diurétiques. Ainsi, il faut qu'ils soient étendus ou dissous dans des liquides. Effectivement, ce n'est qu'à l'aide de la partie aqueuse, qui en dissout les principes salins, etc., qu'ils agissent. Un diurétique en poudre ou en pilule n'augmentera point ou faiblement le cours des urines : ce qui tient sans doute à ce qu'il sera porté moins directement et moins promptement sur les reins que les liquides. Ce résultat est si évident que quelques auteurs refusent la puissance diurétique à tous les médicaments, et prétendent que l'eau seule produit l'augmentation des urines. Une autre circonstance qui favorise l'action des diurétiques, c'est la chaleur des liquides ingérés; des boissons froides agissent moins vite et d'une manière moins marquée. Une troisième circonstance, qui concourt à la diurèse, c'est la fraîcheur de la température extérieure. Tout le monde sait que, si on descend, l'été, à la cave, ou que si on va, l'hiver, dans une pièce sans feu, le besoin d'uriner se fait sentir de suite. Enfin, les diurétiques agissent d'autant mieux que la transpiration cutanée est moins abondante; c'est-à-dire qu'il ne faut pas qu'il y ait diaphorèse, car, dans ce cas, les urines sont diminuées en raison directe de l'abondance de celle-ci.

On distingue deux ordres fort différents de diurétiques. Les uns sont émollients, adoucissants, délayants, etc.; les autres sont actifs, âcres excitants, aromatiques, etc. On désigne cette seconde espèce sous le nom de *diurétiques chauds*. Les premiers sont les plus usités, parce qu'ils conviennent dans le plus grand nombre de maladies; ils rentrent dans les délayants généraux; on augmente parfois leur action en y ajoutant un peu de nitre, ou des plantes *nitreuses* comme la pariétaire, la bourrache, la buglosse, les racines de bugrane, de fraisier, etc., etc., ce qui, en même temps, les rend tempérants. Les praticiens ont l'occasion fréquente de voir combien une simple infusion de chiendent nitrée a d'action sur les reins, rappelle les urines rares ou suspendues dans les affections fébriles, spasmodiques ou inflammatoires. Les diurétiques chauds se donnent lorsqu'ils s'agit d'agir d'une manière active sur les reins, de les exciter, d'y provoquer ou d'y rappeler la sécrétion des urines, comme dans l'atonie de ces viscères, dans les affections organiques du cœur, et dans certaines hydropisies, etc. Il est parfois fort difficile de distinguer nettement les cas où il faut en faire usage; on doit, dans le doute, commencer toujours par employer les plus faibles, ou même les diurétiques émollients qui dispensent de recourir aux autres, s'ils suffisent. Nous croyons qu'on pourrait donner les diurétiques chauds dans le diabètes, non pour augmenter le cours des urines, déjà trop abondant, mais pour remédier à l'atonie des reins, rendre de l'énergie à ces viscères, ce qui leur ferait sécréter des urines plus animalisées. Du reste, l'usage de ces derniers et infiniment moins fréquent, et lorsqu'on parle des diurétiques, c'est presque toujours de ceux de nature adoucissante dont il est question.

Les diurétiques, surtout ceux dont l'action est excitante, et qui stimulent les reins d'une manière marquée, causent une véritable dérivation sur ces organes, et y appellent la cause morbifique. On ne peut nier ce résultat lorsqu'on voit les crises qui se font par les urines, qui sont de véritables dérivations dues aux forces conservatrices, et aux efforts de la nature ou de l'art réunis.

On donne les diurétiques émollients dans les affections fébriles, inflammatoires, etc., pour tempérer la chaleur du sang, rafraîchir les humeurs, aug-

menter les urines, que l'on suppose se charger d'une plus ou moins grande quantité de matière morbifique. Ils se composent d'infusions ou de décoctions, etc., comme celle de chiendent, de guimauve, de graines de lin, d'orge, de saponaire, etc., ou d'eau de veau, de petit-lait, d'émulsions, de limonade, d'oxicrat, etc.

On les donne aussi dans les maladies qu'on pourrait appeler *voyageuses* ou mobiles, comme la goutte, le rhumatisme, le scorbut, dont les particules morbifiques roulent dans le sang, suivant le langage des praticiens, dans l'espoir d'en procurer l'évacuation par les voies urinaires. On stimule les reins, dans ce cas, pour que ces organes deviennent le centre d'une dérivation salutaire; et effectivement, on voit les urines devenir sédimenteuses, troubles, etc.

On donne les diurétiques dans les hydropisies; pour évacuer, par leur moyen, les sérosités répandues dans le tissu cellulaire ou les cavités, que l'on suppose être déposées là par suite de l'inertie des reins. On excite ces derniers organes pour en rétablir l'action et augmenter le cours des urines : c'est presque toujours, dans ce cas, les diurétiques actifs, âcres, etc., que l'on met en usage, comme les baies d'Alkekenge, l'écorce de sureau, l'*uva ursi*, la scille, le colchique, la digitale, le copahu, les térébenthines, le napel, les cantharides même, etc. Les diurétiques aromatiques, tels que les semences de céléri, de fenouil, de cumin, de carotte, etc., sont parfois usités aussi avec avantage dans ce cas. Quelques médecins demandent si on doit donner des boissons abondantes dans les hydropisies; il y en a qui n'en permettent pas l'usage. Cullen est d'avis qu'on peut en donner à volonté toutes les fois que la quantité des urines rendues est égale à celle des boissons. Nous croyons qu'on peut les permettre, même dans le cas contraire; d'abord pour satisfaire la soif, qui est parfois considérable, puis parce que l'absorption cutanée saurait bien reprendre dans l'atmosphère ce que les boissons ne lui fourniraient pas en liquide.

Les maladies des voies urinaires sont au nombre de celles où on fait un usage fréquent des diurétiques émollients. Cependant leur emploi n'y est pas toujours méthodique ni raisonné. Toutes les fois que les urines coulent facilement et sans douleur, on peut en permettre l'usage; lorsque, au contraire, les canaux ne sont pas libres, qu'il y a difficulté, douleur pour les expulser, il ne faut pas provoquer le renouvellement de ces souffrances, en augmentant la quantité des urines, ce qui arrivera si on donne des boissons surabondantes. L'usage des diurétiques dans les maladies des voies urinaires, semble des plus directs; l'urine, les baignant, tout le système paraîtrait devoir en ressentir une influence topique avantageuse; mais il faut faire état que les urines ne sont pas un liquide insipide et doux; elles contiennent des sels, un acide abondant, de l'ammoniaque s'y forme facilement, etc., ce qui donne à cette humeur une action irritante, qui augmente la douleur des parties qu'elle touche, lorsque ces parties sont enflammées, etc. Ainsi, on doit distinguer les cas des maladies des voies urinaires où les diurétiques doivent provoquer l'augmentation des urines, de ceux où il faut s'en abstenir. Dans toutes les affections de ce genre, sauf celles qui dépendent de la paralysie de la vessie, ou de la faiblesse de cet organe qui produit l'incontinence d'urine, on emploie les diurétiques émollients, comme dans les inflammations vénériennes ou autres, le catarrhe, etc. On conçoit que, lorsqu'on donne des diurétiques émollients dans les affections calculeuses, ce qui est vulgaire, on ne se rend pas un compte exact de ce qui se passe dans ce cas. Effectivement, des urines qui ont donné naissance à un calcul ne peuvent le dissoudre. Il faut agir alors sur la qualité chimique des urines, les modifier de manière à les rendre fondantes, ce que font parfois les bi-carbonates alcalins, les boissons acidulées, etc., suivant la nature du calcul, etc., que l'on reconnaît en essayant les urines, etc.

Wedel (G.-W.). *Diss. de diureticis*. Ienæ, 1667, in-4°. — Emmerez (G.-E.). *Sunt-ne diuretica hydropis præcipua remedia? affirm.* præses J.-C. Delarbre. Parisiis, 1681, in-4°. — Garbers (J.). *Diss. de diureticis*. Lugduni-Batavorum, 1693, in-4°. — Ledran (F.-A.). *An renum et vesicæ morbis diuretica calida?* præses A. J. Collot. Parisiis, 1718, in-4°. — Coschwitz (J.-G.) *Diss. de plantis diureticis*. Kiloniæ, 1730, in-4°. — *Id. Cautela circa administrationem diureticorum*. Kiloniæ, 1739. — Juch (G.-P.). *De vitiis circa se et excretionem urinæ*. Erfordiæ, 1736, in-4°. — Buechner (A.-E.). *Diss. de diureticis, eorumque agendi modo et usu*. Halæ, 1745, in-4°. — *Id. De salutari et noxio diureticorum medicamentorum usu*. Halæ, 1749, in-4°. — *Id. De intempestivo diureticorum usu frequenti affectum nephreticorum causâ*. Halæ, 1752, in-4°. — Hebenstreit (J.-A.). *De diuresi critica*. Lipsiæ, 1740, in-4°. — Knipho (J.-J.). *De medicamentis diureticis specificis*. Erfordiæ, 1751, in-4°. — Ludolf (J.). *De diuresi critica*, *Diss.* Erfordiæ, 1756, in-4°. — Boehner (P.-A.). *Diss. de urinæ se et excretione ob multitudinem*, etc. Halæ, 1763, in-4°. — Nicolaï (E.-A.). *De quibusdam excretionis urinæ vitiis*. Ienæ, 1764, in-4°. — Housden (J.-Van). *De diureticorum usu et abusu*, *Diss.* Lugduni-Batavorum, 1774, in-4°. — Kuelhlwein (J.-H.) *De diureticorum medicamentorum administrationis noxâ in hydrope*. Gottingæ, 1786, in-4°. — Bose (E.-G.). *De cauto remediorum diureticorum usu*. Lipsiæ, 1787, in-4°. — Wilson. *De remediis diureticis*, *Diss.* Edimburgi, 1788, in-8°. — Koerber (P.-H.). *Diss. de medicamentis urinam moventibus ex classe sedantium*. Altdorfii, 1797, in-4°.

Divaricated spignel. Non anglais du *Selinum Oreoselinum*, Roth.

Dives (fontaine de). V. *Brucourt*.

Dividatsi palavuttil. Nom tamoul du *Raisin*.

Dividatsie pullum. Un des noms tamouls de la vigne, *Vitis vinifera*, L.

Dividiri. Nom du *Coulteria tinctoria*, Kunt, à Carthagène des Indes.

Diwipanuru. Nom que porte à Ceylan l'*Ipomea Pes tigridis*, L.

Diwizna. Nom bohême de bouillon blanc, *Verbascum Thapsus*, L.

Diwoky. Nom illyrien du pigeon ramier, *Columba Palumbus*, L.

Dix-huit. Nom vulgaire du vanneau commun, *Tringa Vanellus*, L.

Djabas. Nom de la pastèque, *Cucurbita Citrullus*, L., dans le Levant.

Djaradjir. Nom égyptien de la roquette, *Brassica Eruca*, L.

Djagilnik. Nom russe de l'angélique, *Angelica Archangelica*, L.

Djaba. Un des noms arabes du *Cassytha filiformis*, L.

Djaey. Nom du gingembre, *Zingiber officinale*, Rosc., au Japon.

Djallo djalla. Nom du pourpier marin, *Sesuvium portulacastrum*, L. dans l'Inde.

Djamous. Nom arabe du buffle, *Bos Bubalus*, L.

Djanerd. Nom malais de l'*Ixora coccinea*, L.

Djauz. Nom arabe du noyer, *Juglans regia*, L.

Djazar. Nom égyptien de la carotte, *Daucus Carota*, L.

Djebbel-Inde. Nom de semences inconnues, fines, jaunâtres, de saveur âcre, que les Égyptiens tirent de l'Inde, et avec lesquelles ils se font vomir, d'après Rouillère (*Bull. des Sc. méd. de la Société d'émulation*, VI, 211).

Djibei, ajiska. Noms malais de la papangaye, *Cucumis acutangulus*, L.

Djirak. Grand arbre fruitier des Philippines, dont on mange le fruit qui a la chair blanche; son écorce est employée en teinture (Cat. rais., *Ann. de la Soc. Lin.*, 1824).

Djissab. Nom arabe de l'*Orchis flava*, Forsk.

Djoary, Djouary. Noms indiens de l'*Holcus Sorghum*, L.

Djoaz. Nom persan de l'outarde, *Otis tarda*, L., suivant Kazwini.

Djummeiz. Un des noms égyptiens du figuier-sycomore, *Ficus Sycomorus*, L.

Djyl-djylan. Nom arabe du sesame, *Sesamum orientale*, L.

Djyoundou. Nom de l'*Hibiscus praecox*, Forsk., en Nubie.

Destoora. Nom indien du *Datura fastuosa*, L.

Doam-sambc. Nom arabe de la coque du Levant, *Cocculus suberosus*, DC.

Dobbelt-sneppe. Nom danois de la bécassine commune, *Scolopax Gallinago*, L.

DOBBERAN. Bourg du grand duché de Mecklembourg Schwerin, aux environs duquel ont été découvertes récemment trois sources d'eau minérale, très-voisines des bains de mer de Dobberan. D'après l'analyse qu'en a faite le professeur Hermstaedt, l'une de ces sources est sulfureuse, l'autre saline, et la troisième ferrugineuse.

Dobera glabra, Juss. Arbre d'Arabie, de la tétrandrie monogynie, d'une famille indéterminée, dont le fruit est comestible.

Dobh. Nom hébreu de l'ours brun, *Ursus arctos*, L.

Dobra mysl. Nom bohême de l'*Origanum vulgare*, L.

Docamarga. Nom portugais du *Solanum Dulcamara*, L.

DOCCIO (bagno del). Eau minérale située en Toscane, à cinq lieues de Sienne. G. Santi, qui l'a visitée (*Viaggio terzo*, etc., Pisa, 1806, in-8º), rapporte (p. 373) qu'elle dégage à la fois du gaz acide carbonique et de l'hydrogène sulfuré; qu'elle incruste de soufre et de matières calcaires les conferves qui y croissent, qu'enfin sa température est de 34º R. Il ajoute qu'elle est usitée en bain par les habitants du pays et des environs, contre les douleurs rhumatismales et arthritiques, et spécialement contre les maladies de la peau, mais qu'il n'existe qu'un seul bain, qui sert d'abord aux femmes et ensuite aux hommes, dont l'eau n'est renouvelée qu'une fois par jour, et qu'on y manque de logements et de tout, ce qui ôte à cette source beaucoup de l'importance qu'elle pourrait avoir.

Docbuza. Nom de l'ivette, *Teucrium Iva*, L., dans Dioscoride.

Doctor gum (Gomme du docteur). Nom que porte, à la Jamaïque, la résine du *Rhus Metopium*, L. Voy. *Rhus*.

Dod-aers. Un des noms du Dronte, *Didus ineptus*, L.

Dodiery. Un des noms japonais de l'abrazin, *Dryandra cordata*, Thunb.

Dodonæa angustifolia, L. F., Bois reinette, Olivier de sable. La décoction du bois de cet arbuste de l'Inde, qui a l'odeur de la pomme de reinette, est purgative, selon Thunberg, qui ajoute qu'on l'emploie dans les fièvres (*Voyage*, II, 145).

Dodnelde. Noms Danois du *Lamium album*, L.

Dohl. Un des noms allemands du choucas, *Corvus Monedula*, L.

Doelleka. Nom suédois de l'*Achillea Millefolium*, L.

Dof. Nom suédois du daim, *Cervus Dama*, L.

Dog's bane. Nom anglais de l'*Apocynum androsæmifolium*, L.

— grass. Un des noms anglais du chiendent, *Triticum repens*, L.

— violet. Nom anglais du *Viola canina*, L.

Dogh. Nom arabe du *Serum* du lait.

Dogrose. Nom anglais de *Rosa canina*, L.

Dogue. Un des noms de la patience, *Rumex Patientia*, L.

Doguet. Nom que les pêcheurs donnent aux petites morues. V. *Gadus*.

Dogwood. Nom du *Cornus florida*, L., aux États-Unis (Voy. ce mot.

Dohle. Un des noms allemands du choucas, *Corvus Monedula*, L.

Dojetiza. Un des noms de la digitale pourprée, *Digitalis purpurea*, L.

Dokhan. Un des noms arabes du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L.

Dokkeblander. Un des noms hollandais de l'*Arctium Lappa*, L.

DOL. Petite ville de France (Ille-et-Vilaine), à un quart de lieue de laquelle est une source minérale froide, et que Le Monnier dit ferrugineuse. Elle est située près du *Tertre Cruchot*, dont elle a pris le nom.

Doldenbluemiches wintergruen. Nom allemand du *Pyrola umbellata*, L.

DOLICHOS. Genre de la famille des Légumineuses, de la diadelphie décandrie, composé d'un grand nombre d'espèces, croissant dans les pays chauds, dont beaucoup sont volubiles, et ressemblent à nos haricots par le port, et les fleurs, qui n'en diffèrent qu'en ce que la carène et les étamines ne sont pas contournées comme dans ces derniers; la plupart donnent des graines comestibles, et plusieurs offrent quelque utilité en médecine.

Parmi ces espèces, on distingue le *D. bulbosus*, L., dont on mange les racines dans l'Inde, surtout à Java. On les désigne parfois sous le nom d'ignames, à cause de leur ressemblance avec la véritable racine de ce nom (V. *Dioscorea*) (1); le *D. Catiang*, L., dont les semences servent aux Indiens de principale nourriture après le riz; le *D. cultratus*, Thunb., qui a des graines alimentaires; le *D.* (*Canavali*, Du Petit Th.) *ensiformis*, L. Var. *maritima*, Pois sabre,

(1) Perrotet. De l'usage que font les Javanais du *Dolichos bulbosus*, L. (*Ann. marit.*, 1812, pag. 88).

qui croît à Sumatra, etc., et dont les légumes, d'un volume considérable, portent des graines d'un beau rouge, désignées par les naturels sous le nom de *Cachang-parang* : on les mange, et on s'en sert dans les pleurésies, comme quelques personnes font chez nous de l'eau de lentille ; M. Du Petit-Thouars dit sa racine vomitive, ainsi que celle d'une autre espèce qu'il nomme *Canavali catharticus*, et qu'on désigne sous le nom de *grande ipéca* à l'Ile-de-France ; le *D. fabæformis*, l'Her., dont on mange les semences ; le *D. funarius*, Mol., *cogul* des naturels, qui croît au Chili et qui a ses graines entourées d'une pulpe butyracée agréable, et dont la tige, d'une longueur excessive, sert à faire des cordes, des paniers, etc. (Molina, *Chili*, 127) ; le *D. hastatus*, Lour., alimentaire sur les côtes orientales de l'Afrique (Loureiro, *Cochinch.*, II, 539) ; le *D. Lablab*, L., Haricot d'Égypte, dont les graines, d'un rouge noirâtre, servent de nourriture dans ce pays ; le *D. lignosus*, L., dont on mange les gousses en vert ; le *D. minimus*, L., dont les graines sont, dit-on, amères et vénéneuses, ce qui serait une grande anomalie dans cette famille ; le *D. obtusifolius*, Lam., qui serait dans le même cas (Descourtilz, *Flore méd. des Antilles*, III, 83, 87) ; le *D. sinensis*, L., dont les graines sont très-estimées pour la nourriture ; les vaisseaux qui reviennent de l'Inde en font provision ; le *D. Soja*, L., espèce du Japon, qui a ses gousses recouvertes d'une soie douce, fine, rousse ; les naturels préparent, avec ses semences, une bouillie dont ils se nourrissent, qu'ils nomment *Miso* ; ils en font aussi, avec des jus de viande, une sauce en grand renom chez eux, appelée *Sooju*, dont nous avons fait *Soja* (Kæmpfer, *Amœn. exot.*, 389). Le *D. tranquebaricus*, Jacq., qui a ses graines comestibles ; enfin le *D. tuberosus*, Lam., dont on mange les racines et les semences.

On a séparé des *Dolichos*, sous le nom de *Mucuna*, Adanson, ou *Stizolobium* de Brown, des espèces, dont les *D. pruriens*, et *D. urens*, L., sont les plus connues des huit que contient ce genre, qui ont toutes les mêmes propriétés, d'après Rudolphi ; elles ont des gousses recouvertes de poils durs, piquants, caducs, qui s'attachent aux doigts lorsqu'on les touche, et piquent vivement en démangeant beaucoup : pour s'en délivrer, on frotte la place piquée pour les briser, et on l'enduit d'huile ; on prétend qu'en passant le bord d'un chapeau dessus, ces piquants s'y attachent. Si on remue l'arbre sur lequel grimpent ces espèces, on est couvert de ces épines, dont on a de la peine à se délivrer. Bancroft et Kerr ont eu la singulière idée, vers 1780, de donner à l'intérieur ces soies piquantes, dans l'espoir que, s'attachant aux vers intestinaux, ils les piqueraient et les tueraient ; effectivement, nous voyons ce moyen conseillé dans plusieurs auteurs, notamment par Palmer, Rudolphi, Bremser, et avant eux par Chamberlain (*Anc. journ. de méd.*, LXIII, 401) ; pour en faire usage, on plonge ces gousses dans un sirop très-épais où elles laissent leurs soies et dont on donne une cuillerée à café ou à bouche chaque matin ; on les incorpore aussi dans du miel, de la thériaque, etc. Au bout de quelques jours, on administre un purgatif, qui évacue les vers strongles tués, dit-on, dès la deuxième prise, par ce moyen, dont l'action semble purement mécanique, comme celle de la limaille d'étain, etc., et, ce qu'il y a de remarquable, sans causer aucune sensation désagréable dans l'intestin. Les pois de ces gousses, qui nous viennent d'Amérique et de l'Inde, et dont la décoction n'est nullement vermifuge, ont fourni à l'analyse chimique, d'après Martius, du tannin et des traces de résine (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, XII, 254), ce qui prouve que c'est par ces poils seuls qu'ils agissent, et non par les principes chimiques qu'ils recèlent. Le *D. pruriens*, L., est connu sous le nom de *Cadjuet*, dans l'Inde, de *Pois à gratter* chez les Européens, et la semence sous celui de *Fève puante*, tandis que le *D. urens* y reçoit celui de *Cowhage*. M. Bryant propose de substituer aux piquants de ces gousses, qui sont difficiles à se procurer, parce qu'ils tombent très-facilement, ceux des calices de rosiers (*Flora diœtica*, Londres, 1783). Les gousses du *D. pruriens*, infusées dans la bière, sont administrées dans l'hydropisie, aux Barbades (Rai, *Hist. plant.*, I, 887). Rhèede dit ces semences aphrodisiaques, et les racines utiles dans le catarrhe, étant prises en décoction.

Il est probable qu'on se nourrit encore de beaucoup d'autres espèces de ce genre, non signalées ou non décrites ; on en indique d'autres comme ayant leurs graines purgatives, ce qui n'est pas rare dans les semences des légumineuses (*Journ. de botan.*, III, 77). Nous avons parlé ailleurs de deux espèces comestibles cultivées à l'Ile de France sous le nom d'*Antac*.

Bergius (P.-J.). *Soja-bouang beskrifven* (*vetensk acad. Handlingar*, 1764, p. 275). — Chamberlaine (G.). *A practical treatise on the efficacy of stizolobium or cowhage, etc.* Londres, 1785, in-8°. — Paiva (H.). Diss. sur le *dolichos pruriens*, L. (*Memorias*, etc, p. 51, Lisbonne, 1790).

Dolico pizzicaule. Nom italien du *Ztizolobium pruriens*, Pers.

Dollkraut. Un des Noms allemands de l'*Atropa Belladona*, L.

Dolphin. Nom anglais du *Coryphæna Hippurus*, L.

Dolsolini. Nom italien des tubercules du *Cyperus esculentus*, L.

Dom. Animal qui paraît être la hyène, et dont les Kalmouks emploient le fiel dans plusieurs maladies *Découv. des Russes*, III, 326).

Domacy borowicz. Nom bohême du *Pinus Pinea*, L.

Domat (Saint-). Voy. *Dulac*.

Domba, doba. Noms du *Calophyllum Inophyllum*, L., à Ceylan.

DOMÈVRE. Village de France (Meurthe), à un quart de lieue duquel est une source minérale, que Lottinger (V. *Sarbourg*), qui la dit laxative, a employée avec succès dans un cas de constipation avec colique vive. Carrère (*Cat.*, 350) la signale en outre, d'après le *Dict. minéralogique et hydrologique de la France*, comme utile contre la chlorose, la leucorrhée, la gravelle, etc.

DOMINGUE (Saint). Cette île, l'une des plus grandes des Antilles, contient diverses sources minérales, toutes chaudes et hydro-sulfurées, une seule ex-

ceptée. Nous suivons, pour leur indication, le *Précis* de M. Alibert (p. 520); ce sont : 1° les *Sources puantes*, lesquelles sont thermales, très-chargées de gaz hydrogène sulfuré, et situées à quelques lieues du Port-au-Prince, dans le quartier de la Croix-des-Bouquets; 2° les eaux de *Tiburon* (Voy. *Cahouane*); 3° Les deux sources sulfureuses de la paroisse de Dalmarie, dont la chaleur diminue, quoique l'une, appelée *Source ardente*, ait encore plus de 30° R., et l'autre 37; 4° deux autres sources sulfureuses et thermales, dans le quartier des Irois; 5° les eaux thermo-sulfureuses du Mirebalais, usitées en bains au rapport de Poupée Desportes; 6° une eau minérale ferrugineuse, située dans la paroisse de Sainte-Rose; 7° les eaux de *Boynes* (V. ce mot); 8° Les eaux sulfureuses de Banique, qui n'ont que de 22 à 23°, et présentent 4 sources; 9° les sources sulfureuses des montagnes de Viajama, dont l'irruption paraît remonter au tremblement de terre de 1751; 10° enfin les eaux sulfureuses de Santiago de los Cavalleros, situées sur la bande du nord de la partie espagnole de l'île Saint-Domingue. V. *Santiago*.

DOMP-HORN, DOMPFEHORN. Noms allemands du butor, *Ardea stellaris*, L.

DOMPIERRE, en Bas-Poitou, à une lieue de la Roche-sur-Yon. Carière (*Cat.*, 509) y signale une source minérale froide.

DOMPTE VENIN. Nom de l'*Asclepias Vincetoxicum*, L.

DON-PATHA. Nom du *Plumbago rosea*, L., à Java.

DONA. Nom piémontais de l'effraie, *Strix flammea*, L.

DONACH. Nom hébreu de la *Cire*.

DONAX. Nom du roseau cultivé, *Arundo donax*, L., dans Dioscoride.

DONAX. Genre de mollusques acéphales testacés, de la famille des Cardiées, qui vivent habituellement sous le sable des bords de la mer, à un demi-pied environ de profondeur; plusieurs de ses espèces sont alimentaires, et fort analogues, sous ce rapport, aux bucardes, aux moules et aux autres mollusques. M. H. Cloquet (*Faune méd.*, IV, 460) ne mentionne en particulier que le *Pamet* d'Adanson, dont Lamarck a fait une espèce (*D. elongata*), mais qu'il croit appartenir au *D. rugosa*, L. Ce mollusque, dont la chair est blanche et passe pour laxative, est usité aux Antilles, à la Nouvelle-Hollande, et surtout au Sénégal, par les habitants des bords des cotes, qui, à la basse mer, vont à sa recherche, en soulevant le sable que l'eau vient d'abandonner.

DONDERBAARD. Un des noms hollandais du *sempervivum tectorum*, L.

DONDERPAD. Nom hollandais du *Cottus Scorpius*, L. Voy. ce mot.

DONNER KROTE. Nom du *Cottus Scorpius*, L., dans la Livonie.

DONZACQ ou **DONSACQ**. Bourg de France (Landes), à quatre lieues de Dax, où Carrère (*Cat.*, 488) indique une source froide, que Massie dit évidemment sulfureuse.

DOODKRUID. Nom hollandais de l'*Atropa Belladona*, L.

DOOSOOS. V. *Tanna* (île de).

DOORWAS. Nom hollandais du *Bupleurum rotundifolium*, L.

DORRIN. Un des noms du *Coryphæna Hippurus*, L.

DORA, DORAN, DOURAN, DURRA. Noms que l'on donne en Égypte à une variété de l'*Holcus Sorghum*, L.; *Holcus Durra*, Forsk. On le donne aussi au maïs dans le même pays.

DORADA. Nom espagnol du *Coryphæna Hippurus*, L.

DORADE. Un des noms de l'oronge, *Amanita aurantiaca*, Bull.

DORADE, DORADE-DOPHIS, ou DORADE D'AMÉRIQUE. V. *Coryphæna Hippurus*, L.

— DE LA CHINE. Voy. *Cyprinus Aurata*, L.

DORADILLA, DORADO. Noms espagnol et portugais de la Dorade, *Coryphæna Hippurus*, L.

— Nom espagnol du cétérach, *Ceterach officinarum*, DC.

DORADILLE. Un des noms du *Ceterach officinarum*, DC. (Voy. ce mot).

— D'ESPAGNE. Autre nom du *Ceterach officinarum*, DC.

— DE MURAILLE. Un des noms de l'*Asplenium Ruta muraria*, L.

— NOIRE. Un des noms de l'*Asplenium Adiantum nigrum*, L.

DORCADION. Nom de la serpentaire, *Arum Dracunculus*, L., dans Apulée, et du dictamne, *Origanum Dictamnus*, L., dans Dioscoride.

DORELLA. Nom de la cameline, *Myagrum sativum*, L., dans quelques anciens auteurs.

DORGUÉ. Nom de l'oronge, *Amanita aurantiaca*, Bull., en Languedoc.

DORIDIS NUMEN. *Eau de mer* dans Serenus Sammonicus.

DORIED. Centaurée de Perse, de la section des *Calcitrapa*, dont la racine est âcre, et sert, étant pulvérisée, pour détruire les poux, à la manière du staphisaigre, d'après Olivier, qui ajoute que les feuilles contuses et appliquées sur la tête guérissent la céphalalgie (*Journ. de pharm.*, IX, 218).

DORINE. Un des noms du *Chrysosplenium alternifolium*, L.

DORION. Un des noms du fruit de l'*Annona muricata*, L.

DORIS. Nom du *Leontice Chrysogonum*, L., dans Dioscoride.

DORMIDERAS. Nom espagnol du pavot, *Papaver somniferum*, L.

DORMILLEUSE. Un des noms vulgaires de la *Torpille*.

DORN-BOOM. Nom de l'*Acacia vera*, W., au cap de bonne Espérance.

DORNAPPEL. Nom hollandais du *Durata stramonium*, L.

DORNGOSSEFUSS. Un des noms allemands du *Chenopodium Bonus Henricus*, L.

DORONIC, DORONICUM OFFICINALE. Nom du *Doronicum Pardalianches*,

— D'ALLEMAGNE. Un des noms de l'arnica, *Arnica montana*, L.

— ROMAINE. *Doronicum Pardalianches*, L.

— A FEUILLES DE PLANTAIN, *Doronicum plantagineum*, L. Voy. *Doronicum*.

DORONICO. Nom espagnol et italien du *Doronicum Pardalianches*, L.

DORONICUM, Doronique. Genre de plantes de la famille des Radiées, de la section des séneçons, de la syngénésie polygamie superflue, dont le nom vient de *Doronigi*, qu'il porte en arabe: il est si voisin du genre *Arnica*, que plusieurs auteurs les réunissent, de sorte qu'il y a lieu de croire que les propriétés médicinales des plantes qu'ils renferment sont également analogues.

D. Pardalianches, L. (*Flore méd.*, III, f. 152). Cette plante vivace croît dans les bois des montagnes subalpines et dans les Alpes, où elle se fait remarquer par ses belles fleurs jaunes, de la grandeur de celles du souci des jardins, et par ses feuilles radicales en cœur et dentées. Le nom de *Pardalianches* lui a été

donné, parce que l'on croyait que les anciens s'en servaient pour faire mourir les bêtes féroces dans les cirques, de παρδος, panthère, et de αγχειν, étrangler; mais il y a lieu de croire qu'il s'agit d'une autre plante et probablement de l'aconit. C'est la racine de ce végétal qui est la seule partie employée; elle est rameuse, oblique, rampante, fibreuse, noueuse, brune, marquée d'anneaux ou d'écailles nombreuses, blanche en dedans, un peu odorante, et d'une saveur douceâtre. Les auteurs sont fort partagés sur ses propriétés. L'opinion des anciens l'a fait regarder comme très-délétère; mais comme il n'est rien moins que prouvé que leur plante soit la nôtre, elle n'a rien de positif, ainsi que le remarque Spielmann. Cortusus et Dessenius affirment pourtant que des hommes et des chiens ont succombé a son action. Matthiole a fait prendre 4 gros de cette racine à un chien, qui mourut 7 heures après, presque sans symptômes précurseurs, ayant été gai, et ayant mangé jusque-là, ce qui lui fait dire qu'il faudrait appeller cette plante *Dæmoniacum*, et non *Doronicum* (*Comment.*, lib. IV, c. 75). Par opposition, Gesner dit avoir avalé deux gros de cette racine, sans éprouver d'autre accident qu'un gonflement de l'épigastre et de la faiblesse; il a aussi mangé des feuilles de cette plante, ainsi que Johnson, sans inconvénient marqué. Ainsi on voit qu'il y a doute, jusqu'ici, sur les propriétés réelles du doronic, et que de nouvelles expériences deviennent nécessaires pour constater celles qui lui appartiennent véritablement. Toutefois, en se rappelant les affinités qu'il a avec l'*Arnica*, on sera porté à n'en user qu'avec prudence, quoiqu'il y ait lieu de le croire moins actif que cette dernière plante.

La racine de doronic a été vantée, par Camérarius, Lobel, Schrœder, etc., comme alexipharmaque; Gesner la conseille contre les vertiges, et on a fait le conte que les danseurs de corde en prenaient avant de s'exercer. Albinus la prescrit contre l'épilepsie. Les médecins anglais l'ont employée comme emménagogue; sa dose est de quarante grains à 1 gros au plus, qu'on peut augmenter graduellement. Le *Codex* actuel dit qu'on mêle, en fraude, les fleurs de cette plante à celles de l'*Arnica*. Nous ne voyons pas dans quelle intention, car cette dernière plante est peut-être plus commune que le doronic. On donne parfois, pour la racine du *D. Pardalianches*, L., celle du *D. plantagineum*, L., espèce fort voisine, qui croît dans les taillis montueux de nos environs; peut-être y mêle-t-on aussi celles des *D. austriacum*, Jacq., et *D. scorpioides*, W. (ce dernier ainsi nommé de la forme de sa racine en queue de scorpion), qui croissent dans les montagnes élevées de l'Europe. La racine de doronic est presque inusitée en France aujourd'hui.

DORCH. Nom donné par les Allemands au *Gadus Callarias*, L.

DORSTENIA. Genre de plantes de la famille des Urticées, de la section des figuiers, de la monoécie tétrandie. Les fleurs, dans ce genre, dédié à Dorsten, botaniste allemand, sont petites, verdâtres, agglomérées dans un large réceptacle formé par l'évasement de la hampe, d'abord fermé, puis qui s'épanouit, ce en quoi il diffère du genre *Ficus*, dont le fruit est un réceptacle qui reste toujours clos. Les espèces sont herbacées, lactescentes, et leurs racines seules sont usitées.

D. arifolia, Lam. Le docteur Gomès dit qu'il a les propriétés du *D. brasiliensis*, Lam., mais à un degré un peu moindre. Brésil.

D. Brasiliensis, Lam., *Caa-Apia*, de Pison et Marcgrave. Ces auteurs nous apprennent que les racines de cette petite plante du Brésil sont vomitives à la dose d'un gros, et assimilées, sous ce rapport, par les naturels, à l'*ipécacuanha*, dont (ils prétendent qu'elles ont toutes les propriétés, et sous le nom duquel ils désignent toute racine qui fait vomir, confusion qu'il faut éviter soigneusement chez nous, si on veut être méthodique et exact. La propriété principale de ce végétal est d'être un bon antidote des plaies venimeuses et vénéneuses. On instille le suc de la plante contuse dans les morsures des serpents ou les blessures faites par des flèches empoisonnées, ce qui suffit, d'après Pison, pour en amortir l'effet et empêcher la perte des sujets. Ces racines sont longues de deux doigts, grosses comme une plume d'oie, noueuses, grises, jaunâtres en dehors, blanches en dedans, de saveur qui finit par être âcre et piquer la langue, sans être décidément amère, offrant l'odeur de la feuille du figuier. Gomès, qui nous a fait parvenir cette plante, et qui l'a décrite dans les Mémoires de l'académie de Lisbonne, assure qu'on n'en use point d'autre dans cette ville comme Contrayerva, *Dorstenia Contrayerva*, L.; il croit même que toutes les espèces ont des propriétés semblables; et Martius dit que c'est le véritable *Contrayerva* des boutiques, ce qui n'est vrai qu'au Brésil et à Lisbonne, et que cette espèce est supérieure à tous ses congénères.

Gomès (B.-A.). *De contrayerva; figures* (*Mém. de l'acad. de Lisbonne*, 1803).

D. caulescens, L. (Procris, *Poir.*). M. Descourtilz prétend que cette plante, qui croît dans les murs, à Haïti, y est employée à l'instar de la pariétaire chez nous? (*Fl. méd. des Antilles*, IV, 105).

D. Contrayerva, D. (*Flore méd.*, III, f. 131). Cette espèce, dont le nom signifie, en espagnol, par abréviation, *herbe contre le poison*, a ses feuilles semblables à celles de la berce; elle est originaire du Pérou et des Antilles, et fournit la racine qui s'appelle comme elle *Contrayerva*. On l'apporte des Antilles en morceaux ligneux, marqués d'étranglements, noueux, tuberculeux, raboteux, tortillés, écailleux, avec de nombreux filaments radiculaires, de couleur brune en dehors, blancs en dedans, à écorce très-épaisse, de saveur chaude, poivrée, d'une odeur aromatique particulière; on a comparé avec justesse, pour la forme, ces racines à celles du sceau de Salomon. Murray observe avec raison qu'une espèce de Contrayerva est âcre et amère, tandis que l'autre (il parle de la racine du *D. brasiliensis*) est âcre, mais non amère. Plumier dit que le Contrayerva guérit *subitement* la morsure des serpents, d'où vient son nom, ce qui paraît au moins douteux, lorsqu'on

sait qu'il veut parler de la morsure de la vipère fer-de-lance de la Martinique, qui donne la mort en peu d'instants, et dont jusqu'ici on n'a pas trouvé le remède. On lave, dit-il, les plaies vénéneuses avec la décoction de cette plante, qui a passé aussi pour être l'antidote de tous les venins, de la contagion, et même comme propre à repousser les maléfices, ce qui a dû nuire certainement à sa réputation, et l'a jetée dans le discrédit non mérité où elle est aujourd'hui. Moins enthousiaste en Europe, le contrayerva y a seulement été conseillé comme tonique, cordial, etc., propre à s'opposer à la putridité, à la décomposition fébrile des humeurs, et on l'a comparé à la serpentaire sous ce rapport : Pringle, Huxham, Willis, Alibert, l'ont donné vers la fin des fièvres malignes, putrides, lentes, nerveuses, etc. Cullen lui préfère pourtant, après Mertens, le quinquina et les toniques plus assurés; mais Gomès prétend qu'il leur est égal, et que même il leur est supérieur lorsqu'il y a leucophlegmatie.

Huxham assure que cette racine porte son action sur les exhalants cutanés, et qu'elle provoque la sortie de certains exanthèmes, ou les fait reparaître lorsqu'ils sont rentrés, comme dans les varioles malignes, etc. Monard, qui est le premier auteur qui ait parlé de cette plante, en 1619, la dit vermifuge (*Drogues*, lib. V, c. 12). Clusius, qui en fit connaître la racine vers la fin du 16e siècle, et qui prétend que ses feuilles sont vénéneuses, la dit carminative ; Murray la recommande en gargarisme dans l'angine putride. On ne possède pas d'analyse de cette racine, dont la dose est, en poudre, depuis un demi-gros jusqu'à un gros et plus ; on la double en infusion vineuse; on peut, du reste l'associer à d'autres toniques, comme le camphre, le musc : on n'en fait presque plus d'usage actuellement en France, et elle ne fait partie d'aucune formule officinale; sa décoction est rougeâtre, et si épaisse, qu'elle ne peut se filtrer, ce qui suppose une abondance de fécule, qui explique le défaut d'amertume qu'on y observe.

Doellin (J.-V.) *Diss. inaug. med. de contrayervâ*. Præses G.-F. Wedel. Ienæ, 1712, in-4o. — Houston (W.) *On account of contrayerva*, fig. (*Trans. phil.*, XXXVII, 196, 1731). — Jussieu (J). Descript. d'une plante du Mexique à la racine de laquelle les Espagnols ont donné le nom de *contrayerva*, fig. (*Acad. des Sciences*, 1744, pag. 377). — Botteri) *Diss. de contrayervâ*. Taurini, 1765, in-4o. — Troschel (H.-N.-T.) *Exper. rationes et auctoritates de dosi et viribus radicis contrayervæ*, etc. Varsoviæ, 1767.

D. Drakena, L. Cette plante du Brésil, regardée par Lamarck comme variété de la précédente, en est fort différente, comme nous nous en sommes assurés, les échantillons sous les yeux. Du reste, leurs racines se ressemblent, et leurs propriétés paraissent absolument identiques, d'après les auteurs, au point que les uns rapportent le Contrayerva du commerce à cette espèce, tandis qu'on s'accorde plus généralement à le regarder comme appartenant à la précédente, qui est plus commune en Amérique : c'est le *D. Drakena*, L., que Murray regarde, avec la suivante, comme fournissant le Contrayerva ; elle est, ainsi qu'elle, du Mexique, etc. : ce fut sa racine que Drake, qui l'avait reçue du Pérou, remit à Clusius, qui la décrivit dans ses *Exotiques*, p. 311, ce qui lui fit donner le nom spécifique qu'elle porte, et celui de *Drakena radix*, sous lequel elle est indiquée dans les formulaires.

D. Houstoni. Il paraît que sa racine entre aussi dans le Contrayerva du commerce, qui se trouverait ainsi composé de plusieurs racines de plantes du même genre, fort semblables, du moins si nous en jugeons par celle des *D. Contrayerva* et *Drakena*, que nous avons pu comparer sur les plantes mêmes.

D. radiata, L. (*Kosaria*, Forsk.). Cette espèce fétide est employée en Arabie, d'après Forskal, contuse, sur les exanthèmes; on en donne aux vaches pleines et malades, mêlée avec du sel (*Flora Ægypt.*, 164).

On n'a pas connu dès l'origine, avec précision, les plantes qui donnent le *Contrayerva*. Hernandès l'a attribué d'abord à un *Passiflora ;* on a même désigné le *Passiflora normalis*, L., qui a retenu le nom de *Contrayerva*, parce qu'on lui attribue les propriétés du vrai, pour celui qui le fournit. Bernard de Jussieu croyait Contrayerva la racine de *Psoralea pentaphylla*, L.; le père Feuillée celle d'une composée du Pérou, qu'il nomme *Contrayerba*, qui est le *Milleria Contrayerba*, Cav., et dont Persoon a fait le *Flaveria Contrayerba*.

DORYCNION. Les anciens ont donné ce nom à un arbuste semblable à l'olivier, dont la puissance narcotique causait la mort à ceux qui en faisaient un trop grand usage ; le buccin était, dit-on, son remède. On ignore au juste quel il est. Linné a appliqué ce nom comme spécifique à une plante du genre *Lotus*, L. (*L. Dorycnium*, L.), qui n'a rien de malfaisant, dont on a fait depuis le genre *Dorycnium*.

DOSES DES MÉDICAMENTS. *Doses medicamentorum*. On donne ce nom à la quantité indiquée d'une substance dont on fait usage. Le praticien doit avoir grand soin de spécifier la dose de chaque médicament qu'il emploie, surtout s'il est actif et susceptible de nuire sous un petit volume ; c'est un des préceptes les plus essentiels de l'art de formuler, parce que l'erreur à laquelle donnerait lieu une méprise à ce sujet, pourrait être des plus funestes, comme les fastes de la science n'en contiennent que trop d'exemples. Ainsi il faut écrire en français et en toutes lettres la dose de chaque médicament qui doit entrer dans une formule, et faire mention à la fin de l'ordonnance, et à la ligne, de celle qu'il faut prendre, ainsi que les époques de la journée, les distances à mettre entre chaque dose, si on en prend plusieurs, etc.

Pour doser convenablement un médicament, il importe d'en connaître la nature, les qualités physiques, chimiques, et surtout l'action sur le corps humain, dernière condition qui peut remplacer toutes les autres, comme on le voit pour les médicaments inconnus dans leur origine, etc. La botanique, la zoologie et la minéralogie nous donnent la connaissance de la famille, de l'ordre, du genre des ca-

ractères, etc., des substances médicinales ; la chimie et la physique nous apprennent sa composition intime, la réaction qu'il peut opérer entre les corps différents dans les composés qu'on en forme ; et la thérapeutique ; ses effets sur nos organes. On voit donc qu'il n'est pas aussi facile qu'on le croit d'indiquer la quantité d'un médicament dont il faut faire usage, et que la *posologie* mérite toute l'attention du médecin, et exige beaucoup d'expérience et de pratique (Voy. *Dict. des Sc. méd.*, XLIV, 348).

Il est des circonstances qu'il s'agit d'apprécier avant de fixer la dose d'un médicament: 1° le sexe; en général la dose doit être plus petite pour la femme que pour l'homme ; 2° l'âge; les enfants exigent une moindre quantité de médicament que l'adulte, et celui-ci que le vieillard ; 3° le tempérament ; plus il est irritable, faible, et plus il faut donner une dose minime ; 4° l'idiosyncrasie; tel n'a besoin que d'une faible quantité, tel autre d'une double pour produire le même effet ; 5° les professions ; celles où le corps est endurci, fatigue beaucoup, exigent des doses plus fortes que celles où l'esprit est surtout exercé ; 6° les habitudes ou coutumes; les sujets qui font un fréquent usage de certaines substances, sont obligés d'en prendre des doses bien plus élevées, si on doit en employer d'analogues comme médicaments ; 7° le pays ; ceux du nord nécessitent qu'on donne des doses plus fortes que ceux du midi; 8° les saisons; dans l'hiver on doit augmenter la dose de certains médicaments, par la même raison ; 9° les constitutions médicales; effectivement elles modifient les traitements jusqu'à un certain point, mais il n'y a que l'usage qui puisse apprendre la nature de cette modification ; 10° et surtout la maladie pour laquelle on donne les substances médicamenteuses, les phases qu'elle parcourt, ses paroxysmes, sa durée, etc. Ainsi les affections soporeuses, paralytiques, hydropiques, etc., exigent des doses plus fortes que les fièvres, les inflammations, etc., etc. (1).

De toutes ces circonstances, l'âge est certainement, après la nature de la maladie, la plus influente sur la dose à laquelle doivent être donnés les médicaments. Il est impossible d'établir une règle fixe à cet égard; voici néanmoins celle que donne J. Wylie dans sa *Pharmacopœia castrensis ruthena* (Petropoli, 1808, in-8°). La dose pour un adulte (21 à 60 ans) étant, par exemple, d'un gros, l'enfant n'aura besoin, à 7 semaines, que d'1/16; à 7 mois, 1/12 ; à 14 mois, 1/8 ; à 28 mois, 1/6 ; à 3 ans et demi, 1/4 ; à 5 ans, 1/3 ; à 7 ans, 1/2 ; à 14 ans, 2/3 ; de 21 à 60 ans passés, 1 ; à 63 ans, 11/12 ; à 77 ans, 5/6 ; passé cet âge, 2/3.

Lorsque l'on donne un médicament pendant un certain temps, on observe qu'il ne fait plus le même effet qu'au commencement, que son action diminue d'intensité. De là, le précepte d'augmenter graduellement la dose des médicaments. On parvient de la sorte à le porter à des quantités incroyables. Ainsi, on a vu donner l'opium, la ciguë, l'aconit, la digitale, la térébenthine, à des doses énormes. On préfère dans quelques cas suspendre de temps en temps le médicament, pour le reprendre ensuite. De cette manière, on peut n'en pas augmenter sensiblement la quantité.

La dose à laquelle on donne un médicament en fait tout le succès. Qu'elle soit trop faible, elle ne produit qu'un effet nul ou insignifiant; qu'elle soit trop forte, elle augmente le mal, cause un désordre grave, et peut amener des résultats fâcheux. C'est donc dans une dose convenable, moyenne et suffisante, que se trouve le vrai point. Du reste, il y a des praticiens qui sont partisans des doses minimes, qui sont timorés, et n'osent dépasser certaines limites très-restreintes; on les qualifie de médecins sages, prudents, et cette conduite est, en général, fort bonne à suivre. D'autres, apprenant de l'art même à franchir ses limites, suivant l'expression de Boileau, doivent à leur hardiesse, des succès inespérés. Il n'y a que le tact médical qui puisse diriger dans ce dernier cas ; c'est-à-dire qu'on ne peut donner de préceptes et qu'on ne doit prendre conseil que des circonstances !

Depuis la fin du dernier siècle, quelques praticiens d'Italie se sont aperçus que certains médicaments, très-actifs à petite dose, ne produisent plus le même effet lorsqu'on les donne en quantités plus grandes et qui eussent dû être suivies de désordres extrêmes. Ainsi l'émétique, à dose faible, produit le vomissement, le musc, le copahu, etc., leurs effets connus ; à dose quadruple, décuple, etc., il n'y a plus de vomissements, etc. Mais il faut observer que ce résultat n'a lieu qu'en raison de certains états morbides, que parce qu'il existe une stimulation vive, considérable, dans certains organes, ce qui modifie l'action habituelle des médicaments qui aurait lieu dans l'état de santé. C'est la raison pourquoi on appelle ces médicaments dans ce cas des *contre-stimulants*. Il se passe ici ce qui a lieu dans le paroxysme des maladies où la dose des médicaments peut être et doit être donnée plus forte que dans l'*état*. Témoin la malade dont parle Fallope, qui fut tué par une dose d'opium qui ne lui avait rien fait jusque là, lorsqu'il la prenait dans le paroxysme de sa fièvre. D'autres praticiens pensent que, dans ces cas, les médicaments donnés à hautes doses ne sont pas absorbés et passent *debout*.

On peut opposer à l'énormité des doses des médicaments données par les contro-stimulistes italiens, l'exiguité de celles qu'administrent les partisans de l'homœopathie, pour prouver combien l'esprit humain peut s'abandonner à des idées opposées. Nous devons ajouter que les premiers donnent les leurs dans des cas aigus graves, et les derniers dans des affections en général chroniques, ce qui est encore une singularité.

On appelle dose brisée, *dosis refracta,* les fractions d'une dose ordinaire; on se sert parfois de cette manière de donner les médicaments, comme les vomitifs, les purgatifs, etc., pour en adoucir ou modifier l'effet accoutumé.

(1) Cockburn prétend qu'on peut proportionner les médicaments au poids du corps, etc. Voy. *Transact. phil. abrég.*, Matière médicale, I, 14).

Rondelet (G.). *De ponderibus, seu justa quantitate et proportione medicamentorum liber*. Patavii, 1555, in-8°. *Id.*, Venetiis,

1563. — Fulginatus (G.). *De proportionibus medicinorum*, etc. — Carbo (T.). *De reductione medicamentorum*, etc. — Montagnana (B.). *De modo componendi medecinas ad actum et de dosi earum* etc. — Corti (M.). *Dosandi methodus*. Padoue, 1535, in-8°. (Ces cinq traités sont réunis dans un ouvrage intitulé : *Opuscula illustrium medicorum de dosibus*, etc. Patavii, 1556, in-8°. *Id.* Lugduni, 1584). — Ruland (M.). *De dosibus, seu justa quantitate*, etc., Argent., 1564 et 1567, in-12. — *Id. Proportione medicamentorum*, etc. Argentorati, 1564. *Id.* 1567. — Eischenreuter (G.). Δοσαχμοληπτον, *seu Calculus medicis et ægrotantibus perutilis*, etc. Argentorati, 1569, in-8°. — Tovar (J.). *De ponderibus medicamentorum*. Hispali, 1572, in-4°. Balthasar (T.). *Diatribe de dosibus medicamentorum*. Erlangæ, 1709, in-4°; 1719. — Parenti (P.-A.). *Dosium tum ad simplicia, tum ad composita medicamenta*, etc. Bononiæ, 1745, in-4°. — *Id. De dosibus medicamentorum liber singularis*, etc. Bononiæ, 1751, in-8°. — Gebauer (J.-C.-E.). *Diss. de dosibus refractis medicamentorum*. Erlangæ, 1765, in-4°. — Spielmann (J.-R.). *Syllabus medicamentorum*, , etc. Argentorati, 1777, in-8°. — Bricheteau, Chevallier et Cottereau. L'art. de doser les médicaments tant anciens que modernes, ou Dict. de posologie., etc. Paris, 1829, in-18.

Doso, Dusu. Noms japonais du Galanga, *Kampferia Galanga*, L.

Dostenkraut. Un des noms allemands de l'*Origanum vulgare*, L.

Dotiro. Nom brame du metel, *Datura Metel*, L.

Dotterweide. Nom allemand du *Salix vitellina*, L.

Dottu. Nom sicilien du *Sparus adottus*, Rafin.

DOUAI. Ville de France (Nord), où l'on a signalé, dans sa partie la plus élevée, l'existence d'une eau colorée toute particulière, que l'analyse de Baumé (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, Savants étrangers, IV, 490) présente comme contenant abondamment de la soude et de la potasse, tenant du fer en dissolution, de la terre et de l'huile, et comme pouvant être comparée à la teinture martiale alcaline de Stahl, dont elle aurait les propriétés. Nous ignorons si cette eau existe encore, si elle est naturelle et employée à quelques usages médicinaux.

Doukhiphath. Nom hébreu du coq, *Phasianus Gallus*, L.

Double-feuille. Un des noms de l'*Orchit bifolia*, L.

Double-macreuse. Voy. *Anas fusca*, L.

Douce-amère. Nom du *Solanum Dulcamara*, L.

Doucette. Un des noms de la mâche, *Valeriana Locusta*, L.

DOUCHE (*Doccia* des Italiens), *Illisio aquæ*. Espèce de bain local, dans lequel un jet d'un fluide quelconque est dirigé avec une certaine force et d'une manière continue sur un point plus ou moins borné de l'économie, siége de quelque lésion pathologique. Ces caractères distinguent la douche de l'*affusion*, de l'*aspersion*, des *lotions*, des *injections*, etc. (Voyez ces mots).

C'est à la fois de la nature du fluide employé, de sa température, du volume et de la direction du jet, de la durée de l'application, enfin, et surtout, de la force avec laquelle il frappe les parties, que dépendent les effet variés que sont susceptibles de produire les douches; aussi, comme nous l'avons dit pour les bains, ne constituent-elles point un médicament, mais seulement une des formes, un des modes d'administration d'une foule de médicaments divers? Cependant cette dernière condition de leur action leur est en quelque sorte particulière, et en forme le caractère essentiel. C'est en effet la *percussion* qui caractérise la manière d'agir de ce moyen. Cette percussion réveille, excite la vitalité des organes qui la subissent; bientôt la sensibilité s'exalte, au point souvent de se changer en douleur; la circulation locale devient plus active, la partie rougit, sa perspirabilité augmente, une sorte de fièvre se développe, et cette perturbation, qui du point frappé peut se propager aux parties plus profondément placées, s'étendre même à toute l'économie, devient souvent salutaire, par cela même qu'on n'y a généralement recours que lorsque la perversion ou l'affaiblissement des fonctions normales réclament l'emploi des excitants; elle est d'ailleurs aidée en général, et par les autres conditions ci-dessus énumérées de l'emploi des douches, et par l'intermittence même de leur action, et par l'avantage qu'elles ont, sur les médicaments proprement dits, de favoriser les mouvements excentriques de l'économie, si souvent entravés dans leur libre exercice. Les douches sont quelquefois employées aussi comme moyens presque purement mécaniques pour vaincre la résistance de certains sphincters spasmodiquement contractés, pour dilater des conduits, pour débarrasser certaines cavités des matières qui les obstruent, pour assouplir les articulations, etc. C'est ainsi qu'on s'en sert pour enlever du conduit auditif externe le cérumen endurci, cause de certaines surdités, pour dilater l'anus, délayer et expulser les matières fécales accumulées dans le rectum, etc.

Le fluide employé en douche peut être gazeux ou liquide; le premier est peu usité et réclame, pour son administration, l'usage d'un appareil particulier, d'où l'air comprimé puisse s'échapper avec force et par un jet continu : tel est celui qu'emploie M. Deleau pour le traitement des maladies du conduit guttural de l'oreille. Le second est communément l'eau simple, l'eau de mer ou les eaux minérales, mais les liquides aromatiques, toniques, alcalins, et même des décoctions émollientes, l'huile, le lait coupé, etc., sont souvent aussi appliqués sous cette forme.

La température des douches varie suivant les indications et doit être d'ailleurs appropriée à la nature du liquide; elle sera douce s'il suffit d'exercer une action peu énergique, ou que l'on craigne d'exciter trop vivement la partie, comme chez les individus faibles, irritables, ou au commencement de ce mode de traitement; elle sera plus ou moins élevée dans le cas contraire, et surtout lorsqu'il s'agira de provoquer des sueurs, de déterminer une réaction générale; elle sera basse enfin, s'il faut stupéfier, ou momentanément pour obtenir une forte réaction, ou d'une manière plus ou moins durable pour calmer une vive excitation nerveuse (V. *Bain*).

Le volume et la force du jet varieront également à raison des circonstances. On sait que plus le liquide s'échappe d'un réservoir élevé, ou plus la force qui le fait jaillir est puissante, et plus l'excitation qu'il produit est forte; que plus aussi le diamètre de la colonne qu'il forme est considérable, et plus les effets de la douche sont marqués. En général, on ne

donne à cette colonne que de quelques lignes à 1 pouce au plus de diamètre, et au réservoir que 6 à 12 pieds de hauteur. Veut-on amortir la force de la douche, on couvre la partie, momentanément au moins, de quelque étoffe, ou l'on termine en *pomme d'arrosoir* le tuyau, qui donne issue au liquide.

La durée de l'application de la douche influe beaucoup aussi sur ses effets. Elle doit être réglée sur le caractère du mal, sur la sensibilité des individus à l'action de ce moyen, sur la nature du liquide employé, sur le lieu où la douche est appliquée, sur l'époque du traitement, etc.; en général, il convient d'aller par degrés, afin de pouvoir étudier les résultats; rarement doit-on prolonger l'action de la douche au-delà de quinze à vingt minutes et la réitérer plus d'une fois en vingt-quatre heures; souvent il est bon d'en suspendre, durant quelques jours, l'emploi, qu'on reprend ensuite avec plus d'activité et de succès.

Quant à la direction donnée au liquide, elle n'influe point essentiellement sur les effets thérapeutiques de la douche, pourvu toutefois qu'elle soit toujours plus ou moins perpendiculaire à la surface où se fait l'application. On nomme *Douche descendante*, celle dans laquelle le liquide se précipite directement du haut en bas sur le point affecté; *ascendante*, celle où il s'élève; *latérale*, celle où il est dirigé plus ou moins horizontalement : la première est la plus usitée; la deuxième ne l'est guère que pour les affections du périnée, de l'anus et du vagin; la dernière l'est dans tous les cas où, soit le siége du mal, soit l'état du malade, ne permettent pas l'application des deux autres.

Les maladies dans lesquelles on fait particulièrement usage des douches sont : les affections mentales, la manie et la monomanie surtout (soit dans le but d'exciter le cerveau, soit, au contraire, et l'action alors en doit être prolongée, pour calmer l'agitation des malades); les paralysies de cause locale; certaines névroses et névralgies rebelles; les rhumatismes chroniques et diverses maladies articulaires; les affections dites lymphatiques; certaines éruptions cutanées, les dartres, par exemple; les engorgements viscéraux; les relâchements du vagin, de l'utérus, du rectum; en général enfin les tumeurs indolentes, les empâtements des organes, les affections atoniques, les lésions qui semblent tenir essentiellement à la faiblesse, à l'inertie des organes. Toutefois l'abus de ce moyen puissant peut avoir ses dangers, et l'on a vu souvent des affections dont la marche insensible n'eût pas de longtemps menacé l'existence des malades, acquérir sous son influence une acuité qui n'a pas tardé à devenir funeste.

DOUDAIM. Nom hébreu de la Mandragore, *Atropa Mandragora*, L.

DOUMA. Genre de plantes de la famille des Palmiers à feuilles en éventail, abondant dans la haute Égypte, et jusque dans le cœur de l'Afrique, qui paraît avoir été connu des anciens, puisqu'il en est question dans Téophraste sous le nom de *Cuci*, mais n'est guère apprécié que depuis l'expédition française qui l'a en quelque sorte retrouvé sur les bords du Nil. Le *D. thebaica*, Poiret, *Cucifera thebaica*, Delile, porte des fruits gros comme une orange, insipides, et sentant le vieux pain; les Arabes, qui appellent ce palmier *Doûm*, en font parfois leur nourriture, en enlevant la première enveloppe, qui est rouge, et mangeant la substance spongieuse qui est dans la noix. Dans la Thébaïde, pays où il forme parfois des forêts délicieuses, on emploie comme remède ce fruit; on le fait infuser dans l'eau avec des dattes, et la boisson qui en résulte est donnée comme tempérante dans les fièvres, les inflammations, etc. (Sonnini, *Voyage*, III, p. 115).

DOUNO. Arbre du Congo, dont l'écorce a l'odeur et les vertus de la canelle (*Voyages*, édit. de Walkenaër, XIV, 279).

DOURADINHA DO CAMPO. Ce nom brésilien, diminutif de *Dourada*, jaune d'or, se donne au *Palicourea speciosa*, Kunth (*P. aurata*, Mart.?), et au *Waltheria Douradinha*, St-Hil., à cause de la couleur de leurs fleurs. V. *Palicourea* et *Waltheria*.

DOURABELLE. Nom égyptien de l'*Holcus spicatus*, L.

DOURMILLOUSE. Nom provençal de la *Torpille*.

DOUROU. Plante de Madagascar, dont les graines comestibles donnent de l'huile; on croit qu'elle appartient à la famille des Drimyrrhizées?

DOUVE (grande). Nom du *Ranunculus lingua*, L.

— (petite). Nom du *Ranunculus Flammula*, L.

DOUX, *Dulcis*. Corps dont la saveur est plus ou moins sucrée, ce qu'ils doivent à la présence d'une quantité quelconque de principe saccharin; ils sont exempts d'âcreté, d'amertume, etc. Ce sont des substances composées d'éléments mucilagineux, gommeux, gélatineux, féculents, oléagineux, etc., comme certains fruits, feuilles, racines, ou végétaux entiers, des viandes blanches, le poisson, le lait, etc.; ils sont relâchants, humectants, rafraîchissants, tempérants, nourrissants, etc.

DOVE. Nom anglais du pigeon domestique, *Columba domestica*, L.

DRAAKENBLOED. Nom hollandais du *Sang-dragon*.

DRAC. Un des noms bohêmes de l'épine-vinette, *Berberis vulgaris*, L.

DRACÆNA. Genre de reptiles sauriens, dont une espèce, le *D. guianensis*, Daud., qu'il ne faut pas confondre avec le Dracœna de Linné (*Lacert Dracœna*), atteint 4 à 6 pieds de long, est analogue, de forme seulement, au crocodile, et vit, à la Guiane surtout, dans des terriers près des marécages. Sa chair, délicate, succulente, analogue à celle du poulet, est fort estimée aux Antilles; il en est de même de ses œufs, voisins de ceux de l'iguane, et que chaque femelle pond par douzaine.

DRACÆNA. Genre de plantes de la famille des Asparaginées, de l'hexandrie monogynie. Le *D. Draco*, L., Dragonnier, arbre d'une excessive grosseur aux Canaries, puisqu'il peut acquérir jusqu'à 45 pieds de tour, donne un suc rouge qui porte, étant concret, le nom de *Sang-dragon*. Comme plusieurs végétaux donnent un produit analogue, nous en traiterons à *Sang-dragon*. Le *D. termina-*

lis, L. est un arbrisseau de l'Inde, de la Chine et des îles de l'Océan Pacifique; on exprime de sa racine un suc sucré ou sirop, qu'on réduit par évaporation en sucre; nous en avons vu rapporté par le capitaine d'Urville de l'île de Taïti, où les insulaires lui donnent le nom de *Ti* ou *Tii*, les Anglais qui y résident actuellement en préparent une sorte de rhum; et, d'après M. Gaudichaud, on en fabrique, aux îles Sandwich, des boissons enivrantes, ce que faisaient aussi autrefois les Taïtiens, qui lui donnaient le nom d'*Ava*, comme à celles qu'ils font avec la racine du *Piper methysticum*, Forst. Le nom de *terminalis* que porte cette espèce, que l'on cultive dans les serres des curieux, vient de ce que, dans le pays où elle croît, on la plante comme limite entre les propriétés.

M. Labillardière a vu, à la Nouvelle Hollande, un végétal, déjà remarqué par Philip, et nommé par lui *Yellow gum tree*, qui a le port d'un *Dracæna*, et qui donne une gomme très-astringente, qui pourrait avoir quelque emploi en médecine (*Voyage*, I, 186).

Dracanos. Un des noms de la garance, *Rubia tinctorum*, L., dans Dioscoride.

Drachates. Voy. *Dracuntias*.

Drachenblut. Nom allemand du *Sang-dragon*.

Drachenwurz, Nom allemand de l'*Arum Dracunculus*, L.

Drachme, Dragme, *Dragma*. Poids qui vaut un gros ou 72 grains, et un peu moins de quatre grammes; on l'indique par le signe ʒ, après lequel on ajoute des chiffres romains pour en désigner le nombre.

Drachvruedu. Nom tellingou de la vigne, *Vitis vinifera*, L.

Dracine. Nom donné par M. G. Melandri à un principe particulier de *Sang-dragon*. V. ce mot (*Bull. des Sc. méd.* de Férussac, XI, 157).

Draco herba, off. Un des noms de l'estragon, *Artemisia Dracunculus*, L., dans les formulaires; on donne aussi le nom de *Draco* à plusieurs arbres qui fournissent le sang-dragon, tels que le *Dracæna Draco*, L., le *Pterocarpus Draco*, L., etc.

Draco marinus. Ancien nom de la vive. Voy. *Trachinus*.

Draco mitigatus. Un des anciens noms du calomel ou *protochlorure de mercure*.

— venenatus. Ancien nom du sublimé corrosif ou *deuto-chlorure de mercure*.

DRACOCEPHALUM. Genre de plantes de la famille des Labiées, de la didynamie gymnospermie. Le *D. canariense*, L., mélisse des Canaries, est un arbrisseau très-aromatique, qu'on appelle parfois *thé des Canaries*; Linné le recommande comme l'un des végétaux les plus excitants de la famille à laquelle il appartient. Le *D. moldavica*, L., mélisse de Moldavie, mélisse turque, moldavique, a également une odeur agréable; cette plante peut très-bien remplacer notre mélisse officinale, d'après Hofmann. Elle fournit environ un gros d'huile essentielle par livre. Le *D. virginianum*, P., Cataleptique, n'est remarquable que par la position que gardent ses fleurs, quelle que soit celle qu'on leur donne, ce qui arrive aussi au *D. variegatum*, Vent. Ce phénomène, qui tient à l'organisation du pédoncule dans ces espèces, lui a valu le nom qu'elle porte, par analogie avec ce qui arrive dans la maladie appelée catalepsie.

Lahire (J.-N.). Obs. sur un phénomène qui arrive à la plante d'une fleur appelée *Dracocephalum americanum*, etc. (*Acad. des Sc.*, 1712, 276).

Draconites. Voy. *Dracuntias*.

DRACONTIUM. Genre de plantes de la famille des Aroïdes, de l'heptandrie monogynie, dont le nom vient de δράκων, dragon, parce que la tige de l'une de ses espèces est garnie de protubérances qui simulent les taches de la peau des serpents. Le *D. fœtidum*, L. (*Ictodes fœtidus*, Big.), plante de l'Amérique septentrionale, a une odeur fétide qui réside dans un principe volatil; ses propriétés se rapprochent de celles de l'asa fœtida; d'après Bigelow, sa racine sèche et pulvérisée a parfaitement réussi dans plusieurs cas d'asthme, donnée dans le paroxysme et répétée aussi souvent que les circonstances le demandent, à la dose de 30 à 40 grains. Dans un accès d'hystérie, deux cuillerées à café de cette racine, mêlée à une eau spiritueuse, ont produit un soulagement immédiat; dans l'hydropisie, elle a aussi eu du succès. Les semences jouissent des mêmes propriétés (Coxe, *Amer. disp.*, 261). Le *D. pertusum*, L., plante grimpante, qui doit son nom à la perforation de ses feuilles, des mêmes régions de l'Amérique, a ces mêmes feuilles regardées, à l'état frais, comme utiles pour dissiper l'anasarque, lorsqu'on en couvre le corps entier, ainsi que le pratiquent les habitants de Démérari, application qui produit une sorte de vésication légère, mais générale, ce qui donne à penser que les feuilles de notre *Arum* pourraient être employées dans le même cas (De Candolle, *Essai*, 279). Sa racine est âcre et son suc caustique, ce qui la fait employer pour neutraliser le venin des serpents en versant le suc sur les plaies faites par ces animaux (*Flore méd. des Antilles*, III, 351). Le *D. polyphyllum*, L., plante de l'Inde et du Japon, est âcre et purgative; sa racine sert dans ces pays à provoquer l'avortement (Thunberg, *Voyage*, IV, 70); on l'y regarde comme un puissant emménagogue; on assure qu'elle produit le rire sardonique; elle est employée comme un drastique puissant dans les hydropisies, et regardée comme calmante dans l'asthme, et, après avoir été adoucie, comme antispasmodique, à la dose de douze à quinze grains; c'est un des remèdes des Indiens contre les hémorrhoïdes. On retire de la racine du *D. spinosum*, L., de Ceylan, une farine qui est souvent d'une grande ressource, comme celle des *Arum*.

Dracunculus. Nom de l'*Arum Dracunculus*, L., dans Théophraste et Pline; c'est dans quelques auteurs celui de l'estragon, *Artemisia Dracunculus*, L.

Dracuntia minor, off. Nom de l'*Arum maculatum*, L., dans quelques formulaires.

Dracuntias, δρακοντίας λίθος, *Draconites*, *Drachates*. Pierre précieuse engendrée, dit Pline, dans la tête du dragon (animal fabuleux), et à laquelle Ruland attribue la vertu de garantir de toute sorte de poison et de guérir les morsures de tous les animaux venimeux.

Dracuntium, off. Nom de la serpentaire, *Arum Dracunculus*, L., dans quelques anciens auteurs.

Dragante. Un des noms de l'*Astragalus Tragacantha*, L.

DRAGÉ ou **DRAGEY**. Ville à deux lieues d'Avranches (département de la Manche), où se trouve une source minérale froide, que Lougavant et Bonté disent ferrugineuse (Carrère, *Cat.*, 502).

Dragebloo. Nom danois du *Sang-dragon*.

Dragées. Sorte de bonbons à l'aide desquels on déguise parfois certains médicaments pour les faire prendre aux enfants. On en fait de vermifuges, de purgatives, etc.; les confiseurs en vendent parfois de colorées avec des substances métalliques nuisibles, susceptibles de causer des accidents. On en fabrique en Italie d'aphrodisiaques, avec des aromates très-forts, des essences, etc., qu'on appelle *Diabolini*.

Dragées de cheval. Un des noms du sarrazin, *Polygonum Fagopyrum*, L.

— de Tivoli. Voy. *Tivoli*.

Dragma, ou *Manipulus*, une poignée (Blancard, cité dans le *Dict. de James*, III, 1168).

Dragme. Voy. *Drachme*.

Dragon root. Un des noms anglais de l'*Arum triphyllum*, L.

Dragon's blood. Nom anglais du *Sang-dragon*.

Dragoncillo. Nom espagnol de l'*Arum Dracunculus*, L.

Dragone. Un des noms de l'estragon, *Artemisia Dracunculus*, L.

Dragonkel. Un des noms allemands de l'*Artemisia Dracunculus*, L.

Dragonne de la Guiane. Voy. *Dracæna Guianensis*, Daud.

Dragonnier. Nom du *Dracæna Draco*, L.

Dragunbeifuss. Un des noms alllemands de l'*Artemisia Dracunculus*, L.

Draine ou Dreine. Espèce de grive. Voy. *Turdus viscivorus*, L.

DRAITSCH, à une lieue de Bonn. Il y existe des eaux minérales, situées au pied du Godersberg.

Drakblod. Nom suédois du *Sang-dragon*.

Drakena, Drakena. Nom d'une espèce de Contrayerva, *Dorstenia Drakena*, L., dans quelques auteurs.

Drakka bud. Nom hindou du *Vin*.

Drakowa krew. Nom bohême du *Sang-dragon*.

Draksha. Nom sanscrit de la vigne, *Vitis vinifera*, L.

Drassuli. Un des noms javas du canneficier, *Cassia Fistula*, L.

Drapier. Un des anciens noms de l'*Alcedo Ispida*, L.

DRASTIQUES, *Drastica*. Médicaments purgatifs énergiques qui procurent des selles abondantes, séreuses, parfois douloureuses, parce qu'ils agissent avec une grande force sur la paroi interne du canal intestinal qu'ils irritent, rougissent, etc.; parfois aussi leur activité est telle qu'ils causent une sorte d'empoisonnement, et alors les malades éprouvent des douleurs atroces, ont des selles sanguinolentes, des vomissements, de la fièvre, etc. A ce degré, il y a presque vésication des intestins, et on doit combattre cet état comme on le ferait s'il était produit par une substance toxique qui aurait été administrée, c'est-à-dire donner des émollients de toutes espèces, des délayants, du lait, de l'huile, des bains, employer les anti-phlogistiques, etc.: les drastiques violents sont de vrais poisons.

Ce n'est que dans les cas où il y a engourdissement naturel ou pathologique, que la sensibilité est obscurcie, qu'on administre les drastiques. Ainsi dans certaines constitutions, ou chez les individus endurcis à la fatigue musculaire, les purgatifs ordinaires seraient trop doux et resteraient sans effet; dans les maladies cérébrales, hydropiques, etc., on prescrit aussi les drastiques pour opérer une action vive sur les parois intestinales, combattre la stupeur profonde qui existe, ou ranimer la débilité des tissus organiques affaiblis: dans les affections soporeuses on produit une vraie dérivation; dans celles qui dépendent de congestions séreuses, on cherche à déterminer l'absorption intestinale pour faire évacuer, par cette voie, les sérosités accumulées. Dans quelques névroses, l'épilepsie, la manie, l'hystérie, etc., les drastiques sont aussi parfois très-efficaces; dans la colique métallique, qui n'est qu'une névrose, ils font la base du traitement, sans doute aussi par leur action excitante et dérivative.

On range parmi les drastiques le jalap, la bryone, la soldanelle, le nerprun, la coloquinte, l'*elaterium*, la gratiole, l'ellébore, la scammonée, la gomme gutte, l'euphorbe, divers sels métalliques, etc.

Les purgatifs drastiques qui évacuent plus particulièrement les sérosités chez les hydropiques, comme le nerprun, la bryone, la scille, etc., sont désignés sous le nom d'*hydragogues*. V. ce mot.

Schmidel (C.-C.). *Diss. de purgationis fortioris praestantiâ in hydrope*. Erlangæ, 1745, in-4°.

Drèche. Préparation qui sert à confectionner la bière et dont on a fait quelque emploi en médecine. V. *Hordeum vulgare*, L.

Dreine. Voy. *Draine*.

Dreydistel. Un des noms allemands de la carline, *Carlina vulgaris*, L.

Dreyfaltigkeitsblume. Un des noms allemands du *Viola tricolor*, L.

Drhjawat. Un des noms indiens du riz, *Oryza sativa*, L.

DRIBOURG, DRIBURG. Petite ville de Westphalie (Prusse), à quatre lieues de Paderborn, où se trouvent des eaux froides et ferrugineuses très-fréquentées, en faveur desquelles ont écrit Brandis, Ficker, etc.: E. Osann en parle dans sa *Revue* (Voy. Prusse). Elles ont été analysées par Oestremb, et en dernier lieu par le docteur Duménil (*Arch. des apoth.*, Ver., n° 2, 1822, p. 70), qui y a trouvé des sulfates de soude, de magnésie et de chaux; des carbonates de chaux, de magnésie et de fer; des muriates de soude, de magnésie et de chaux; du carbonate d'alumine, etc.

Brandis (J.-D.). Instruction sur l'usage des eaux de Dribourg (en allemand). Munster, 1792, in-8°.

Drieklevrige viool. Nom hollandais du *Viola tricolor*, L.

DRIMYRRHISÉES. Famille naturelle de la tribu des Monocotylédones épigynes, de la monandrie monogynie de Linné, dont le nom, qui signifie *racines aromatiques*, lui a été donné par Ventenat. Ce sont les *Cannées* de Jussieu, ou *Scitaminées* de Linné, les *Amomées* d'autres auteurs, elles ont de belles fleurs irrégulières, inodores, et des racines souvent tubéreuses, féculentes, aromatiques, ou tinctoriales, de saveur amère et un peu âcre.

Cette famille est une des plus importantes du rè-

gne végétal, et malheureusement l'une des moins connues; les espèces et les genres qu'elle renferme, quoique peu nombreux, viennent sous les tropiques, et ne sont pas faciles à réunir dans les collections. Roscoë publie en ce moment un ouvrage magnifique sur ces plantes, mais il est presque entièrement botanique et fait d'après des individus cultivés dans les riches serres d'Angleterre; il y a peu ou point de détails sur les usages des espèces médicinales.

Ce sont surtout les racines et les semences de ces plantes qui sont employées. Plusieurs ont de grosses racines aromatiques ou férulentes; les premières, telles que celles des genres *Kæmpferia*, *Curcuma*, *Galanga*, sont employées en médecine comme stimulantes, chaudes, stomachiques, en économie domestique comme assaisonnement, et dans l'art de la toilette comme parfum; elles contiennent une huile volatile qu'on peut extraire par la distillation, ce qui est assez rare dans la classe des Monocotylédones; les autres sont peu aromatiques et contiennent beaucoup de fécule appelée *Arow-root*, telles que celles des *Maranta*, de la zédoaire, etc.; d'autres recèlent un principe colorant, comme les *Curcuma*, d'une nature particulière. De Candolle remarque, avec raison, que les voyageurs ont appelé *Gingembre* toutes les racines de cette famille qui sont âcres, aromatiques, poivrées; *Galanga*, celles qui sont amères, et *Curcuma*, celles qui fournissent un principe jaune (*Essai*, 285).

L'importance de cette famille et la confusion qu'on remarque à son sujet dans la plupart des auteurs, nous ont fait penser à présenter d'un seul coup-d'œil, toutes les substances médicinales qu'elle offre à la thérapeutique, rapportées à leurs noms linnéens, en renvoyant aux articles de ces derniers pour les détails convenables.

Feuilles.	Cachibou.	*Maranta Cachibou*, Jacquin.
Fruits.	Cardamone (grand).	*Amomum Cardamomum*, L.
	— (Moyen).	*Id.?*
	— (petit).	*Amomum repens*, Sonnerat ?
	— (rond ou en grappe).	*Amomum racemosum*, off.
Semences.	Maniguette ou Malaguette.	*Amomum Granum paradisi*, L. ? *A. Malaguetta*, Roscoë.
Racines (tinctoriales).	Curcuma long.	*Curcuma longa*, L.
	Curcuma rond.	*Id.*
— (féculentes).	Arow-root.	*Maranta arundinacea*, L. — *indica*, Tussac. — (*Phrinium*) *Allouya*, Jacq. *Curcuma angustifolia*, Roxb.
— (médicinales).	Zerumbet.	*Amomum Zerumbet*, Jacq. *Zingiber Zerumbet*, Roxb.
	Cassumunar.	*Zingiber Cassumunar*, Roxb. — *purpureum*, Rosc.
	Zédoaire (rond).	*Curcuma Zedoaria*, Roxb. — *aromatica*, Salisb.
	— (long).	*Id.*
	Galanga (major).	*Maranta Galanga*, L.? *Alpinia Galanga*, Roxb. (non W.).
	— (minor).	*Id.*
	Costus.	*Costus arabicus*, L.? — *speciocus*, Smith.
	Gingembre (gris).	*Zingiber officinale*, Rosc. *Amomum Zingiber*, L.
	— (blanc.)	*Id.*

Giseke (P.-T.). *Uberier palmarum et scitaminum espositio*, etc. (*in Prælud. in ordines natur.*, etc., Hambourg, 1792, in-4°. — Roscoë (W.). *Monandria plants of the order scitamineæ*, in-fol., fig., Londres, 1824-1828 (l'ouvrage n'est pas terminé). — Batka. Note sur les plantes Scitaminées usitées en médecine (lue à la sect. de pharm. de l'Acad. roy. de méd., le 17 octobre 1829).

DRIMYS. Genre de plantes de la famille des Magnoliacées, dont le nom vient de δριμος, âcre, de la saveur de l'écorce des espèces qu'il renferme.

D. Winteri, L. F. (*Wintera aromatica*, Murr.). Arbre de la côte ouest de l'Amérique du Sud, et même du Brésil, d'après Martius, figuré dans les *Exotica* de Clusius (p. 75), qui se trouve depuis le détroit de Magellan jusqu'au Chili, et qui est d'autant plus élevé qu'il se rapproche de cette dernière contrée. Le capitaine J. Winter le découvrit en 1577, et employa son écorce pour combattre le scorbut qui désolait son équipage; il s'en servait comme de condiment, etc. Il la fit connaître à son arrivée en Angleterre, en 1579; depuis lors, cette écorce, à laquelle on a donné son nom, a été employée comme alexipharmaque, anti-scorbutique, sudorifique, stomachique, etc. Dans le détroit de Magellan, on s'en sert pour combattre une maladie de la peau, causée par la chair du phoque (Ferrein, *Mat. méd.*, III, 279). Hendasyd donnait aussi les feuilles de l'ar-

bre en décoction dans le même cas que l'écorce.

Celle-ci est en morceaux roulés, ou en gros morceaux aplatis (dans ce dernier cas, quelques auteurs l'appellent *Caryocostin*), recouverts d'un épiderme jaunâtre assez lisse, comme usé par le frottement; elle est lisse également en dedans, à cassure grenue, rougeâtre, d'une odeur assez aromatique, d'un goût tirant un peu sur le poivre, de saveur piquante et même un peu brûlante. M. Henry l'a trouvé composée de résine, d'huile volatile, de tannin, d'une matière colorante et de sels (*Journ. de pharm.*, V, 489). L'écorce de Winter, *Cortex Winteranus* des formulaires, qu'il ne faut pas confondre avec la canelle blanche, *Cortex Winteranus spurius* (V. ce mot), est un médicament chaud, qui peut remplacer la canelle vraie, qu'on administre, outre les emplois dont nous venons de parler, dans la paralysie, le catarrhe chronique, etc., à la dose d'un demi-gros en poudre : on assure qu'elle a, d'ailleurs, les propriétés de la canelle blanche, et qu'elle peut la remplacer pour l'usage.

Mutis croit que cette écorce est celle que quelques auteurs ont mentionnée sous le nom de *Kinkina urens*. M. Batka pense qu'on ne possède que depuis une dixaine d'années la vraie écorce de *Drimys*; que celle qu'on donnait sous ce nom jusque-là, était celle que M. Guibourt nomme *Melambo*, que M. De Candolle dit appartenir à un *Drimys* ou à un genre voisin (*Essai*, 72). Quelques auteurs désignent parfois l'écorce de Winter, et même celle de Canelle blanche, sous le nom de *Costus*.

Le genre *Drimys* renferme plusieurs autres espèces, telles que les *D. granatensis*, L. F., *D. punctata*, Lam., fort voisines de la précédente, dont l'écorce paraît avoir des propriétés analogues à la sienne : il y a même lieu de croire à quelque confusion entre ces espèces, à cause de leur presque idendité. L'exemplaire du *D. Winteri*, que nous avons sous les yeux, nous vient du Chili, d'où il nous a été envoyé par le docteur Bertero, notre ami : ce végétal, qu'il ne faut pas appeler *D. Forsteri*, comme le fait M. Alibert (*Mat. méd.*, I, 112), s'y nomme *Boigue* ou *Boighe*. Le *D. magnoliæfolia* a aussi l'écorce aromatique, et est appelé *Canelo* par les Espagnols; il appartient au *D. punctata*, d'après d'autres (de Candolle, *Essai*, 72) (1).

DRISGI. Nom indou du *Cucumis acutangulus*, L.

DRISTAL. Un des noms bohêmes de l'épine vinette, *Berberis vulgaris*, L.

DROFA. Nom illyrien de l'outarde, *Otis tarda*, L.

DROGUES. Nom que l'on donne, en général, aux substances médicamenteuses simples, mais que l'on applique plus volontiers à celles qui sont exotiques; ce sont des portions de végétaux, comme racines, écorces, bois, feuilles, semences, etc.; des produits végétaux, tels que résines, gommes résines, gommes, sucs épaissis, baumes, etc.; des productions minérales, telles que terres, sels, alcalis, métaux, etc.; et enfin des parties tirées des animaux, comme cornes, lait, bile, sang, musc, insectes entiers, etc. : toutes ces substances sont l'objet d'un commerce considérable, qui exige des connaissances de géographie, d'histoire naturelle, de chimie et de pharmacie, nécessaires pour n'être pas trompé par les marchands de qui on tire tous ces objets, comme cela n'arrive que trop souvent, car, dans aucune profession, on n'est plus sujet à voir des substances falsifiées, et il n'y a sorte de ruse que les marchands n'emploient pour arriver à ce but. Le pharmacien doit donc apporter un grand scrupule dans le choix de ses drogues, y mettre toujours le prix nécessaire pour les avoir pures et de bon aloi, afin d'en composer des médicaments qui jouissent de toutes les vertus qui leur sont propres, et qu'il n'arrive point d'accidents sous ce rapport.

Dujardin (G.). Lacoste (C.) et Monard (N.). Hist. des drogues, épiceries, etc., fig., traduit par Colin. Lyon, 1519, in-12, deuxième édit. — Pomet (P.). Hist. générale des drogues, etc. fig., Paris, 1694, in-fol. — Lemery (N.). Traité universel des drogues simples, etc. 1 vol. in-4°. Paris, 1698; *id.* 1733. — Morelot (S.). Nouveau dictionnaire général des drogues simples et composées. Paris, 1807, 2 vol. in-8°. — Guibourt (N.-J.-B.-G.). Hist. abrégée des drogues simples. Deuxième édit. Paris, 1827, 2 vol. in-8°. — Chevallier (A.). Richard (A.) et Guillemin (J.-A.). Dictionnaire des drogues simples et composées, in-8°. Paris, 1827-29, 5 vol. in-8°.

DROGUIER. Collection de drogues, c'est-à-dire de substances médicamenteuses simples. Si on veut avoir une parfaite connaissance des matières employées en médecine, il est nécessaire d'en pouvoir consulter de bons échantillons bien étiquetés, placés dans des bocaux de verre blanc, bouchés et rangés suivant un ordre quelconque : les uns préfèrent suivre les classes naturelles; les autres, d'après leurs affinités, placent écorces avec écorces, résines avec résines, etc. L'essentiel, c'est d'avoir des échantillons de toutes les sortes du commerce, car, quand on n'en a que de choisis, comme cela est le plus habituel, il arrive souvent qu'on ne reconnaît pas celle qui est la plus usitée. L'étude du droguier est aussi nécessaire au médecin qu'au pharmacien, et c'est à tort que beaucoup des premiers négligent la connaissance matérielle des substances qu'ils ordonnent tous les jours; aussi leur arrive-t-il souvent d'être pris au dépourvu lorsqu'ils sont consultés par les malades sur la bonté de certains médicaments qu'on leur présente. Quant aux pharmaciens, c'est pour eux une connaissance de première nécessité; mais ils y parviennent facilement par le seul emploi journalier qu'ils en font pour la préparation des médicaments.

Pomet (P.). Droguier curieux, ou Catalogue des drogues simples et composées. Paris, 1695, in-8°. *Id.*, 1677, in-12.

DROMADAIRE. Voy. *Camelus Dromedarius*, L.

DROMADAIRE. Ruysch parle, sous ce nom, d'un poisson des Indes orientales, peu estimé comme aliment, la chair en étant sèche.

DROMEDARIUS. Nom latin du chameau, *Camelus Dromedarius*, L.

DROMILLA. Nom italien du chabot, *Cottus Gobio*, L.

(1) La bibliographie de cet article lui est commune avec celle de *Canella*.

DRONTE. Nom vulgaire du *Didus ineptus*, L., espèce d'oiseau.

DROP. Nom polonais de l'outarde, *Otis tarda*, L.

DROPAX. Topique emplastique, employé par les anciens comme stimulant, ordinairement formé de poix et d'huile, auquel on ajoutait parfois du poivre, du soufre, de la pyrèthre, etc.; ils s'en servaient aussi pour arracher les poils de la surface où on l'appliquait, d'où est tiré son nom, de δρεπτω, j'arrache.

DROPWORT. Nom anglais de la filipendule, *Spiræa Filipendula*, L.

DROSERA. Genre de plantes rapporté à la famille des Capparidées, mais dont on veut faire le type d'une famille particulière, de la pentandrie trigynie. Il renferme quelques espèces européennes, qui sont de petites plantes annuelles, acaules, dont 3 ou 4 croissent en France; elles ont des feuilles radicales, couvertes de cils ou poils glanduleux, rougeâtres, qui portent chacun à leur extrémité une goutte d'eau limpide, âcre, fort estimée des alchimistes, ce qui leur a fait donner les noms de *Rosée du soleil, Ros solis*. Ces plantes inodores sont, étant fraîches, acides, âcres et un peu corrosives. Vicat dit qu'étant broyées avec du sel, on peut en faire des épispastiques. On les a conseillées dans l'hydropisie, les maladies de poitrine, les fièvres intermittentes l'ophthalmie, etc. (Bulliard, *Pl. vén.*, 365); elles font cailler le lait, sans doute à cause de leur acidité (De Candolle). Les bestiaux n'y touchent pas, mais le docteur Berlace prétend que c'est moins par leur âcreté qu'elles nuisent aux animaux, que par la présence d'un insecte (*Hidra hydatula*, L.?) qui y dépose ses œufs, et qui s'en nourrit (*Esquiss. hist. bot. angl.*, I, 370). On observe dans nos environs les *D. rotundifolia*, *D. longifolia*, L.

DROSOMELI. Un des anciens noms de la *Manne*.

DROSSEL. Nom allemand de la grive, *Turdus musicus*, L.

DRUIVENKRUID. Nom hollandais du *Chenopodium Botrys*, L.

DRUPACÉES. Végétaux dont le fruit est un drupe, c'est-à-dire un fruit charnu, contenant un noyau, comme les cerises, les abricots, les amandes, les pêches, etc.

DRUSIGE PSORALEA. Nom allemand du *Psoralea glandulosa*, L.

DRYAKIEW POLNY. Nom polonais du *Scabiosa arvensis*, L.

DRYANDRA CORDATA, Thunb. (*D. oleifera*, Lam.), Abrasin, Bois d'huile. Cet arbre, cultivé à l'île de France, fournit, par la pression des amandes de ses fruits, une huile appelée *Huile de bois*, dont on se sert pour l'éclairage. Au Japon, où il est naturel, la même huile sert aussi pour la nourriture, étant fraîche, quoique un peu âcre (Thunb., *Voyage*, IV, 5). Ce végétal, qui est l'*Elæococca verrucosa*, Comm., appartient à la famille des Euphorbiacées, et à la monoécie dodécandrie.

DRYAS OCTOPETALA, L. On emploie, dans le nord de l'Europe, les feuilles de ce petit sous-arbrisseau des hautes montagnes, de la famille des Rosacées, section des potentilles, à la manière du thé, à cause de leur astringence (De Candolle, *Essai*, 143).

DRYINUS DRYINOS. Noms donnés jadis à un serpent d'Amérique, fort venimeux, distinct du *Crotalus Dryinas*, L., mais indéterminé. Lémery dit qu'il est propre pour résister au venin, etc.

DRYMOPOGON. Un des noms grecs de la barbe de bouc, *Spiræa Aruncus*, L.

DRYMIS et DRYMYRRHIZÉES. Voy. *Drimys* et *Drimyrrhizées*.

DRYOBALANOS (Dryobalanops, Gaert.), CAMPHORA, Coleb. Nom de l'arbre des Moluques qui donne le camphre, dit de Java ou de Sumatra (Voy. *Camphre*, II, 46).

DRYOPHANON. Nom présumé être celui du *Myrica Gale*, L., dans Pline.

DRYOPTERIS. Ce nom, qui veut dire en grec, Fougère venant sur le chêne, est donné, dans Dioscoride (*lib.* IV, *c.* 181), à une plante de cette famille, qu'il dit bonne pour faire tomber les poils, appliquée sur une région du corps. On ne connaît pas de Fougère qui ait cette propriété. Ce nom a été rapporté, par Linné, à un polypode de nos environs, *Polypodium Dryopteris*, L.

DRYPETES. Les *D. alba*, Poit., appelé *Bois côtelette* à St-Domingue, et *D. crocea*, Poit. (*Schæfferia lateriflora*, Sw.), arbrisseaux des Antilles, de la famille des Euphorbiacées, ont des fruits drupiformes, dont la pulpe âcre cause de l'ardeur au gosier, qu'ils sinapisent en quelque sorte (*Mém. du Mus.*, VII, VIII).

DRYS. Nom du chêne, *Quercus Robur*, L., chez les Grecs, d'où sont venus ceux de plusieurs végétaux qui ont paru avoir quelque rapport avec cet arbre, tels que le *Chamædrys*, le *Dryopteris*, etc.

DRZEWO GRANATOWE. Nom polonais du grenadier, *Punica Granatum*, L.

— GWAIAKOWA. Nom polonais du *Guaiacum officinale*, L.

— KWASSYA. Nom polonais du *Quassia amara*, L.

D. S. Voyez *D*.

DSCHARRAK PASCER. Nom java du *Jatropha Curcas*, L.

DSCHERY. Un des noms javas de l'*Amomum Zingiber*, L.

DSCHUR-ZA. Nom thibétain de la rhubarbe.

DSILENG. Nom chinois du *Fucus muricatus*, Gmel.

DSINSSON. Un des noms japonais du ninsi *Sium Ninsi*, Thun.

DSISI. Un des noms japonais du *Camellia japonica*, L.

DSJAKURJO. Nom japonais du grenadier, *Punica Granatum*, L.

DSJERNANG. Nom du *Calamus Draco*, W. dans l'Inde.

DSJO-GIKE. Nom japonais du soleil, *Helianthus annuus*, L.

DSOJO. Nom du *Dioscorea japonica*, Thunb., au Japon.

DSONGILLEY, DSONGILGAN. Noms russes de la dent de chien, *Erythronium Dens canis*, L.

DSUBSUDAMA. Nom de la larme de Job, *Coix Lacryma*, L., au Japon.

DUB. Nom bohême du chêne, *Quercus Robur*, L.

DUB. Nom d'un lézard d'Afrique, d'un genre inconnu, long de dix-huit pouces, dont les Arabes mangent la chair rôtie, au rapport de Dapper et Marmol (*Dict. des Sc. nat.*).

DUBBA. Nom arabe du *Cucurbita Lagenaria*, L.

DUBBA FARAKIS. Nom à Alep du *Cucurbita Citrullus*, L.

DUBEZ SOLOTKO. Nom russe du *Glycyrrhiza glabra*, L.

DUBOWA HAUBA, Un des noms bohêmes du *Boletus igniarius*, L.

DUBOWE ZELÉ. Nom bohême du gui, *viscum album*, L.

DUCHÉ du Bas-Rhin (eaux minérales du grand).

Harless (C.-F.). Traité chimique et médical sur les principales sources salines et ferrugineuses du grand duché du Bas-Rhin, en

particulier celles de Roisdorf, Heppingen, Tonnestein, Heilbrunnen et Godesberg ; avec un tableau des plus remarquables de l'Eifel, de la droite du Rhin et du Hundsruck (en allemand) Hamm., 1826, in-8°.

Duck. Nom générique des canards, *Anas* en anglais.

Duclitan. Sorte de lierre (*Hedera*), des Philippines dont la raclure des sarments consolide les plaies en vingt-quatre heures, et, prise en décoction, accélère l'accouchement (*Trans. phil. abr.*, I, 134).

Dud. Nom hindou du *Lait*.

Dudaim. Nom hébreu du bananier, *Musa paradisiaca*, L., cité dans deux endroits de la Bible, dans l'un comme étant celui de tubercules comestibles, et dans l'autre de fleurs odorantes. Ce nom a exercé la critique des écrivains, qui ont voulu trouver dans le *Dudaïm* une plante tuberculeuse à fleurs odorantes, ce que l'on a pensé être le fait d'une orchidée (*Bull. de pharm.*, V, 193); mais les orchidées herbacées n'ont que de mauvaises odeurs lorsqu'elles en ont, à une ou deux exceptions près, et ne croissent que rarement et en petite quantité dans les pays chauds, où elles sont remplacées par des espèces grimpantes, parasites. D'autres ont cru qu'il s'agissait de la mandragore, ce qui est encore plus éloigné de la vérité; d'autres de la truffe, du citron, d'une cucurbitacée à laquelle même Linné a donné le nom de *Cucumis Dudaim*, L. (V. ce mot), de la figue, du fruit du cocotier, de la framboise, etc. Quant à ceux qui n'ont eu égard qu'au *Dudaïm* à fleurs odorantes, ils ont cru qu'il s'agissait du lis, de la violette, etc. Le fait est qu'on ne sait pas quelle fleur la Bible mentionne, et qu'il était plus simple d'y voir le bananier dont le nom est *dudaïm*, et qui a des fruits ovoïdes excellents et des fleurs fort belles. Au surplus ce sujet, purement philologique, n'intéresse en rien les médecins.

Ludovicus (D.). *Observat. Dudaim* (*Misc. cur. nat.* 1673). — Lentibus (R.). *Observat. ad D. Ludovici.* Observat. dudaim (*id.* appendix). — Rudbeck filius (O.). *Dudaim rubenis quos neutiquam mandragoræ fructus fuisse*, etc. Upsaliæ, 1733, in-4°.

Dude-kulki. Un des noms hindous du turbith, *Convolvulus Turpethum*, L.

Dudu. Nom du dronte, *Didus ineptus*, L., en allemand.

Dufwa. Nom suédois du pigeon domestique, *Columba domestica*, L.

Dugdha. Un des noms sanscrits du *Lait*.

Dugu. Nom tamoul du ris, *Oryza sativa*, L.

Duhl. Nom allemand du choucas, *Corvus Monedula*, L.

Duin. Nom de l'écorce de Massoy, à Java.

Duivelsbeet. Nom hollandais de la succise, *Scabiosa Succisa*, L.

Duivelsdrekk. Nom hollandais de l'*Asa fœtida*.

Duizendguldenkruid. Nom hollandais de la *petite Centaurée*.

DULAC, près du bourg de Saint-Domat, dans la Haute-Auvergne. Il y a une source minérale (Carère, *Cat.*, 472).

Dulb. Nom arabe du platane, *Platanus orientalis*, L.

Dulcamara, off. Nom officinal de la douce-amère, *Solanum Dulcamara*, L.

DULCARINE. M. Desfosses, pharmacien à Besançon, a donné ce nom à une matière brune, d'apparence gommeuse, soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool, paraissant jouir de propriétés alcalines, très-analogue d'ailleurs, quoique moins sucrée, à celle que M. Robiquet a retirée de la réglisse. Elle existe dans la douce amère unie à la solanine (*Bull. de la Soc. méd. d'émul.*, mars 1821). M. Pelletier pense que ce n'est que du sucre incristallisable retenant un peu de solanine (*Journ. de pharm.*, VII, 416).

Dulcedo saturni. ancien nom du *sous-carbonate de plomb*, ou céruse.

Dulciamargo. Nom espagnol de la douce-amère, *Solanum Dulcamara*, L.

Dulcichinum. Nom du *Cyperus esculentus*, L., dans quelques auteurs.

Dulcifida, Dulcisida. Nom de la pivoine, *Pæonia officinalis*, L., dans quelques auteurs.

Dulcor saturni. Un des noms anciens de l'*acétate de plomb cristallisé*.

Dullaha. Nom du melon d'eau, *Cucurbita Citrullus*, L., dans Sérapion.

DULWICH. Village d'Angleterre (comté de Surrey), où existe une source minérale purgative.

Dumbraastacum. Nom tellingou du *grand Galanga*.

Dumke miacha. Nom dukhanais des cubèbes, *Piper Cubeba*, L.

Dumhiri, Domeyra. Noms arabes du melon, *Cucumis Melo*, L.

Dommulackwattu. Un des noms tellingous du *Kino*.

DUMBLANC. Bourg d'Écosse, à 17 lieues N. O. d'Édimbourg, où se trouvent deux sources minérales, peu différentes l'une de l'autre, et dans lesquelles J. Murray a trouvé des muriates de soude et de chaux, du sulfate de chaux, du carbonate de chaux et de l'oxide de fer (*Ann. de chim.*, XCVI, 217).

Dund. Nom persan du *Croton Tiglium*, L.

Dundul. Nom arabe du *Croton variegatum*, L.

Dunkola. Nom cyngalais du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L.

Dunti bija. Un des noms sanscrits du *Croton Tiglium*, L.

Duuya. Nom bengale et hindou de la coriandre, *Coriandrum sativum*, L.

Dupada. Sorte de résine odorante, provenant du *Chloroxyllum Dupada*, Buch. (Voy. ce mot).

Duras-nnillo. Sorte de persicaire du Pérou, estimée apéritive et diurétique; on la donne dans ce pays en décoction, d'après Feuillée, dans la gravelle, la dysurie, etc. (*Pl. méd.*, III, 53).

Durchsichtige aloe. Un des noms allemands de l'*Aloes du Cap*.

Durchwachs. Nom allemand du *Buplevrum rotundifolium*, L.

Durrelix. Un des noms d'une variété de chêne, *Quercus Robur*, L.

DURETAL. Petite ville de France (Maine et Loire), à 4 lieues d'Angers, près de laquelle sont deux sources minérales froides, que Linacier dit ferrugineuses; la première est appelée *Petit-Bois-Gourd*, et la seconde *La Maurepas* (Carrère, *Cat.*, 468).

Durgay. Nom du barbeau, *Cyprinus Barbus*, L., à Nice.

Duriaon. Noms malais du fruit du durion, *Durio zibethinus*, L.

Durillo. Nom espagnol du laurier-tin, *Viburnum Tinus*, L.

Durio zibethinus, L. Cet arbre des Indes, de la famille des Byttnériacées, de la polyadelphie monogynie, a un fruit du volume de la tête, dont la pulpe est comestible, d'une odeur très-agréable. On le nomme *Durion*.

Durissus. V. *Crotalus Durissus*, L.

Durmantschnik. Nom russe de la stramoine, *Datura Stramonium*, L.

Duroia eriopila, L., Marmolier. Voy *Genipa Mariana*, Rich.

Durrwurz. Un des noms allemands de l'*Inula dysenterica*, L.

Duru. Nom cyngalais du *Cuminum Ciminum*, L.

Durvillea utilis, Bory. Fucus que l'on mange au Chili; on l'y vend sur les marchés (Duperrey, *Voyage autour du monde*, partie botanique, I, 65).

Dutch myrtle. Nom anglais du *Myrica Gale*, L.

Dutchmedlar. Nom anglais du *Mespilus germanica*, L.

Dutroa. Nom indien de la stramoine, *Datura Stramonium*, L.

Duvaua dependens, DC. (*Amyris polygama*, Cav.; *Schinus Huingan*, Mol.). Les fruits de cet arbuste du Chili, de la famille des Térébinthacées, servent à faire un vin assez agréable, appelé *Chicha* dans le pays.

Duve. Nom saxon et flamand du pigeon domestique, *Columba domestica*, L.

Duwa. Nom suédois du pigeon domestique, *Columba domestica*, L.

Dwale. Un des noms anglais de la belladone, *Atropa Belladona*, L.

Dwarf bramble. Nom anglais du *Rubus arcticus*.

— carline. Un des noms anglais du *Carlina acaulis*,

— elder. Nom anglais de l'hyèble, *Sambucus Ebulus*, L.

Dych el ghorab. Nom arabe de la noix vomique, *Strychnos Nux vomica*, L.

Dyne. Un des noms bohêmes du potiron, *Cucurbita Pepo*, L.

Dyptan. Un des noms bohêmes de la fraxinelle, *Dictamnus albus*, L.

Dyptan. Nom polonais de la fraxinelle. *Dictamnus albus*, L.

Dyvelsdreck. Nom danois de l'*Asa fœtida*.

Dzeeellie. Nom du *Clavaria corralloides*, L., dans quelques pays.

Dziegiel agrodny. Nom polonais de l'angélique, *Angelica Archangelica*, L.

Dzierlatka. Nom polonais du cochevis, *Alauda cristata*, L.

Dziewanna ziele. Nom polonais du bouillon blanc, *Verbascum Thapsus*, L.

E.

E-nes-el-dyb. Nom arabe de la morelle, *Solanum nigrum*, L.

East indian balsam. Nom anglais du *Baume Marie*.

EAU, *ὕδωρ* des Grecs, *aqua* des Latins. Ce liquide, l'un des *éléments* des anciens, reconnu par Newton comme offrant quelque chose de combustible, dévoilé, dans sa véritable nature, par Cavendish, regardé aujourd'hui comme formé de deux volumes d'hydrogène et d'un volume d'oxigène, ou, en poids, de 11,1 du premier, et 88,9 du second (Berzelius et Dulong), et nommé en conséquence protoxide d'hydrogène, est le plus commun et le plus utile de tous les corps. Il existe dans la nature, soit libre et toujours plus ou moins impur, seul état où nous ayons ici à l'examiner, soit uni à une foule de matières inorganiques, ou entrant comme élément dans la composition des êtres organisés.

L'eau, à une température moyenne et à la pression ordinaire de l'atmosphère, est liquide, transparente, insipide, inodore; au-dessous de zéro du thermomètre de Réaumur, elle se solidifie en augmentant un peu de volume; au-dessus de 80°, au contraire (degré que peut ou retarder l'addition de certains sels ou avancer celle des liquides volatils), elle se vaporise et prend un volume dix-sept cents fois plus considérable: de là son emploi, aujourd'hui si fécond en applications importantes, mais toutefois si dangereux, comme puissance mécanique. Susceptible d'être décomposée par le fluide électrique, par le phosphore et plusieurs métaux à froid, par le charbon et beaucoup d'autres métaux à chaud; de se charger de divers gaz, entre autres l'oxigène, avec un excès duquel elle forme en outre un composé particulier (Voyez *Eau oxigénée* et *Oxigène*), et l'acide carbonique, qui forme avec elle les eaux acidules simples, etc., elle l'est encore d'être solifiée par quelques oxides, sous forme d'hydrates, d'être décomposée par d'autres, d'en décomposer au contraire quelques-uns (deutoxides de potassium et de sodium); enfin, de dissoudre presque toutes les substances connues, mais surtout un grand nombre d'acides, d'alcalis, de sels, le sucre, la gomme, etc., ce qui lui a valu souvent le nom de dissolvant universel.

Outre la forme de glace, de vapeurs et de liquide, qui lui est le plus ordinaire, l'eau se présente aussi, dans la nature, sous celles de brouillard, de rosée, de pluie, de neige, de grêle, etc., qui n'en sont que des variétés. Quel que soit son état, elle n'y est jamais pure, avons-nous dit, car, susceptible comme elle l'est de dissoudre les corps les plus durs (*Gutta cavat lapidem*), elle tend sans cesse à se charger de quelques-uns des principes avec lesquels elle se trouve en contact; aussi en distingue-t-on un grand nombre d'espèces, d'après la considération de son plus ou moins grand degré naturel de pureté.

Toutes celles dans lesquelles les substances étrangères sont ou en assez grande quantité, ou assez actives pour modifier notablement les qualités ordinaires dans l'eau, prennent le nom d'*Eaux minérales*, et se partagent en plusieurs classes, dans l'une desquelles vient naturellement se ranger l'*Eau de mer* (voyez ces mots); celles qui, au contraire, se trouvent dans des circonstances opposées, sont dites *Eaux économiques* ou *potables*, et font seules l'objet du présent article. Les principes qu'elles contiennent sont le plus communément: 1° de l'air très-oxigéné qui s'y trouve dans le rapport de 1 à 5 0/0, de leur volume, mais qui s'en dégage à zéro ou au degré de l'ébullition; 2° du gaz acide carbonique, dont la proportion est également variable (Vogel, *Journ. de*

pharm., juin, 1815); 3° divers sels, tels que le sulfate et le carbonate de chaux, le muriate de soude et le muriate de chaux; 4° enfin, des traces de matières organiques, etc., substances qui, réunies, ne forment guère que de 1/10,000 à 1/1,000 au plus de leur poids; aussi donnent-elles des précipités avec divers réactifs et fournissent-elles toujours, par l'évaporation, un résidu. Ces eaux dissolvent le savon, cuisent bien les légumes, et peuvent enfin être employées à tous les usages écomiques et médicinaux. Il n'en est pas de même de l'*eau de puits*, des *eaux marécageuses*, qui tiennent en quelque sorte le milieu entre les eaux potables et les eaux minérales proprement dites. Du reste, les eaux vraiment potables présentent des variété infinies, suivant leur provenance, le climat, les saisons, etc.: de là leur distinction en *eau de pluie*, de *neige*, de *glace*, de *source*, de *rivière*, etc.; d'*eau aérée*, d'*eau dure*, d'*eau douce*, etc., distinction qui n'est pas sans utilité pratique, et dont en conséquence nous dirons quelques mots à l'ordre alphabétique de chacune d'elles.

Pour être conservée exempte d'altération, l'eau doit, autant que possible, être placée dans des jarres ou dans des vases vernissés et bien clos; le contact du plomb, du cuivre, du fer, etc., lui imprime facilement une saveur désagréable, et parfois une action délétère; les matières organiques agissent sur elle avec une grande promptitude; aussi l'eau renfermée dans des tonneaux, s'y altère-t-elle en peu de jours, à moins qu'ils n'aient été charbonnés à l'intérieur dans une grande épaisseur : moyen expérimenté, en 1803, par Berthollet. A bord des vaisseaux, l'eau subit ordinairement la même altération que les eaux stagnantes, acquiert une odeur et une saveur fétides, devient nuisible; on a vu même le gaz inflammable, qui s'en dégage alors, causer l'asphyxie; on lui rend en partie sa salubrité par le moyen de l'ébullition, et d'une machine propre à la battre (Labillardière, *Voyage*, I, 55). Dans les circonstances ordinaires on enlève à l'eau les impuretés qui s'y trouvent suspendues, par le repos, d'abord, et ensuite par la filtration, soit à travers certaines pierres poreuses et calcaires, soit sur du sable de rivière, soit mieux encore, comme on le fait en grand à Paris, au moyen d'éponges et de charbon pulvérisé, qui, comme l'ébullition, la débarrasse en outre des gaz putrides qu'elle est susceptible de renfermer; mais il importe toujours ensuite de l'agiter au contact de l'air pour lui rendre l'oxigène qu'elle a perdu : l'eau, en effet, n'est vraiment potable qu'autant qu'elle est plus ou moins aérée.

Pour amener l'eau à un degré de pureté presque absolu, il faut la distiller; alors elle ne contient plus ni gaz, ni sels, mais quelquefois encore des traces de substances volatiles, ammoniacales par exemple. Évaporée, cette eau ne laisse pas de résidu; elle ne précipite ni par le muriate de baryte, ni par le nitrate d'argent, ni par l'acide hydro-sulfurique ou les hydro-sulfates. A volume égal, elle est huit cent cinquante fois plus pesante que l'air; sa pesanteur spécifique, qui est d'un gramme par centimètre cube, à la température de 4° 5 centig., est généralement prise aujourd'hui pour unité dans l'appréciation de celle des autres corps liquides ou solides. Dans cet état, l'eau est fade, pesante à l'estomac; au contact de l'air, ou mieux par l'agitation, elle ne tarde pas à reprendre les gaz qu'elle a perdus; mais l'absence de toute substance saline paraît nuire encore à sa complète salubrité.

Usages. Tout le monde connaît son emploi économique et pharmaceutique; on sait qu'elle sert de véhicule pour la cuisson d'un grand nombre d'aliments, pour la préparation des bouillons, des tisanes, des eaux distillées, des eaux minérales artificielles, de certains extraits, etc.; que c'est la boisson la plus ordinaire, la plus saine et la plus indispensable de l'homme et des animaux; que prise seule et froide elle rafraîchit, calme la soif, aide à la digestion, quoique sujette, chez certains individus, à peser sur l'estomac, à causer un sentiment de réplétion désagréable, et qu'alors elle veuille être rendue plus stimulante par l'addition de quelque spiritueux, du vin surtout, dans la proportion d'un tiers, par exemple (*diatessaron* des anciens); qu'elle sert non-seulement à délayer les aliments, à réparer les pertes causées par la transpiration et les autres excrétions, mais, dissociée sans doute dans ses éléments, à réparer les solides eux-mêmes; qu'elle nourrit réellement, puisqu'elle prolonge les jours des malheureux privés de tout autre aliment (on connaît d'ailleurs sa puissance nutritive pour les végétaux et certaines classes d'animaux); que, trop froide, elle peut avoir des dangers; que, tiède, elle excite des nausées; que, chaude, elle porte puissamment à la transpiration; que, glacée, ou bouillante, elle sert à communiquer à d'autres corps ses extrêmes de température; qu'enfin, réduite en vapeurs (*voy.* ce mot), elle offre des applications toutes particulières.

Choix. L'eau doit être choisie limpide, légère, aérée, sans odeur ni saveur sensible, chaude en hiver et froide en été (Hippocrate); telle est surtout celle de rivière, de source et de pluie (*Voyez* ces mots). Lorsque la force des choses oblige à faire usage d'eaux notablement impures, on doit les *corriger* par l'addition d'un peu de vinaigre, de sucre et surtout de vin ou d'alcool (Voy. *Boisson*). Jadis l'eau de rivière était presque exclusivement usitée en pharmacie; aujourd'hui elle y est remplacée par l'eau commune, ou lorsque celle-ci pourrait décomposer le médicament (deuto-chlorure de mercure, hydro-chlorate de baryte, etc.) par l'eau distillée. L'eau de neige, de glace, de rosée, celle même qui avait servi à tel ou tel usage bizarre, à laver un mort, par exemple (G. Clauder, *Misc. Acad. nat. cur. dec.*, II, A. 4, 1685, p. 279), ont quelquefois été recommandées comme douées de vertus spéciales, mais elles sont aujourd'hui inusitées.

Applications médicinales. L'eau sert à la formation des solides, donne aux liquides la fluidité convenable, favorise la sécrétion des humeurs utiles et l'excrétion des autres. Elle est tantôt véhicule et

tantôt médicament : comme véhicule soit du calorique, soit des autres corps médicamenteux, nous n'avons pas à nous en occuper ici, son histoire sous ce rapport faisant partie de celle de chacun de ces corps et des articles *réfrigérants* et *température*, où sera dit ce qui tient à son excès de chaud ou de froid (eau bouillante, eau frappée de froid, glace, neige, etc.), source réelle alors de ses effets (V. aussi *Eaux minérales*). Ce n'est donc que l'eau à une température moyenne et plus ou moins pure qui doit seule être envisagée ici sous le point de vue médicinal.

Comme médicament, l'action en varie, et suivant les états morbides, sujet peu étudié malheureusement jusqu'ici, et suivant ses divers modes d'application (V. *bains, affusions, douches, lotions, étuves, vapeurs,* etc.), et aussi suivant sa température, abstraction faite disons-nous, de ses extrêmes. Modérément froide, par exemple, l'eau cause une sensation de fraîcheur agréable, délaye et restaure ; un peu plus froide, elle tempère la chaleur morbide, et en même temps resserre, tonifie, excite la vitalité, car la chaleur n'est pas toujours un signe de force ; tiède, elle ramollit et relâche les tissus; plus chaude, elle les gonfle, y attire les fluides, etc.

Appliquée sur la peau, l'eau y produit ces divers effets, et paraît y être absorbée dans quelques circonstances, anormales surtout, celles où le corps languit faute de liquides. Ses effets sympathiques sont peu connus. Prise à l'intérieur, elle passe promptement, c'est-à-dire, est absorbée, traverse le torrent circulatoire, et est ensuite évacuée par les divers émonctoires.

L'eau a été regardée comme utile à tous les individus, à tous les âges, dans toutes les conditions, et de plus comme un préservatif assuré contre tous les maux, surtout de la goutte, des maladies nerveuses, des engorgements viscéraux, etc. ; comme propre, par conséquent, à prolonger les jours et à prévenir les infirmités de la vieillesse. Son application prophylactique la plus sûre est celle qu'on en fait pour laver les plaies envenimées, afin de prévenir l'absorption des virus, et aussi comme moyen de propreté pour s'opposer à la contagion des maladies.

Les vertus médicinales de l'eau, dans les maladies aiguës surtout, ont été célébrées de toute antiquité. Hippocrate, Galien, Celse (lib. I, c. 4 et 5), Avicenne (lib. I, sect. II, c. 16), etc., l'ont vantée contre une foule de maux qu'il serait trop long de rappeler. Des auteurs beaucoup plus modernes, F. Hoffman, qui la proclamait le *remède universel,* Smith, J. Lanzoni, J. Hancocke, etc., ont réuni ou renouvelé les exemples de ses succès. Macquart parle dans l'*Encyclopédie méthodique* d'un charlatan, par malheur trop peu imité de ces confrères, qui traitait à Paris et avait guéri un grand nombre de malades avec l'eau de Seine teinte seulement d'une couleur verdâtre. Beaucoup de médecins enfin regardent encore l'eau avec la diète et la saignée comme la base fondamentale de la thérapeutique.

Les propriétés générales attribuées à l'eau sont d'être rafraîchissante, délayante, adoucissante, antiphlogistique, vomitive, laxative, diurétique, sudorifique, anti-putride, dépurante, tonique, cordiale, astringente, désobstruante, propre à faire naître l'embonpoint (Fonseca), etc. ; et il est certain que, suivant sa dose, sa température, et suivant l'espèce de la maladie, on a pu, dans divers cas, lui voir produire tous ces différents effets, comme nous allons le montrer en faisant une revue rapide des principales affections où elle a été préconisée. Remarquons d'ailleurs que souvent c'est à elle seule que doivent être rapportées les vertus de certains médicaments où elle semble pourtant ne figurer que comme simple véhicule ; que, par exemple, la classe des délayants, aujourd'hui si en honneur, lui doit sans doute la plupart de ses succès.

Pour produire des effets marqués et réellement médicamenteux, l'eau doit être prise à grande dose ou continuée pendant un long laps de temps. Les anciens employaient l'*aqua fracta,* mélange d'une partie d'eau à une chaleur tempérée, avec cinq parties d'eau froide ; les modernes la prescrivent froide ou tiède, suivant les circonstances morbides et les effets qu'ils en attendent; ils la font prendre par verres de 5 à 6 onces, à la dose de 2 à 4 pintes par jour, et même davantage, mais ils y ont rarement recours.

1. *Fièvres et phlegmasies cutanées aiguës.* Son usage interne, dans ces cas, remonte à Hippocrate, qui, dans son 3e livre du régime, recommande, quand la fièvre vient, de ne donner que de l'eau pendant trois jours. Galien même veut qu'on en donne au malade jusqu'à suffocation : une foule d'auteurs, tels que Cirillo (*Trans. phil.*, XXXVI), Hancocke, dont c'était le *grand fébrifuge*, en ont fait l'éloge dans ces cas. C'est surtout dans les fièvres dites ardentes, malignes, typhoïdes, etc., qu'elle leur a paru efficace ; elle a même été recommandée par ce dernier contre la peste, et, comme préservatif assuré de cette maladie, dans une thèse soutenue en 1721 sous la présidence de Geoffroy (Voy. aussi *Journal de Leroux,* XIX, 102 ; et *Journal de Férussac,* mars 1824, p. 259). Il n'est pas jusqu'aux fièvres intermittentes, dont pourtant on accuse souvent l'eau de certaines localités, contre lesquelles des médecins ne l'aient trouvée plus sûre que le quinquina lui-même (Lieutaud, Hancocke, etc.). Le docteur Deppe de Lancastre (Amérique) annonce avoir traité par l'eau chaude (4 à 8 pots par jour pendant 3 ou 4 jours) et la diète absolue, soixante malades atteints de fièvres intermittentes rebelles accompagnées d'obstructions, et les avoir tous parfaitement guéris (*Bull. des Sc. méd.* de Fér., I, 259). Tout récemment (avril 1830), M. Chandru, qui déjà, en 1809, avait fait de l'eau le sujet de sa dissertation inaugurale, a présenté à l'Académie royale de médecine un mémoire sur son efficacité dans le traitement des fièvres intermittentes. Quant aux maladies fébriles de la peau, telles que la rougeole, la petite vérole, la scarlatine, etc., l'utilité de l'usage interne de l'eau dans leur cure a été préconisée par Hancocke et par beaucoup d'autres.

2. *Affections des organes digestifs.* Dans les em-

barras des premières voies, les suites d'indigestion, les irritations gastro-intestinales, les engorgements des viscères abdominaux, etc., l'eau prise à dose modérée est souvent utile, soit comme simple délayant, agissant mécaniquement en quelque sorte pour débarrasser la surface muqueuse des matières inalibiles qui l'irritent, et en prévenir l'absorption, comme antiphlogistique direct. Prise à grande dose tiède (une à plusieurs pintes), elle provoque le vomissement, et convient mieux que les vomitifs proprement dits aux individus très-irritables. Froide, elle excite les urines, quelquefois les sueurs lorsqu'on en prend plusieurs pintes, et qu'on se tient au lit et bien couvert (Galien, Celse, Lommius, etc.), parfois même la diarrhée. Souvent il suffit de quelques verres d'eau froide pour calmer un hoquet importun, modérer le sentiment de chaleur des entrailles qui accompagne ces affections, pour nettoyer la bouche et faire renaître l'appétit. Quelques personnes sont dans l'usage en se couchant de prendre, au lieu d'aliments, un ou deux verres d'eau froide, usage mentionné par Pline. G. Clauder, déjà cité, l'indique comme moyen de remédier au désir immodéré des boissons spiritueuses (*aqua qua mortuus lavatur, sedat nimium et abusivum spiritus vini appetitum*). Chaude enfin, et prise en petite quantité à la fois, mais à intervalles très-rapprochés, l'eau excite plus efficacement qu'à l'état froid la transpiration cutanée.

3. *Empoisonnements*. L'eau froide ou tiède, prise à dose suffisante, est en général, dans ces cas, le moyen le plus simple et le plus sûr; elle provoque souvent le vomissement, sert au moins à délayer le poison, et quelquefois détermine des évacuations alvines. Elles convient d'ailleurs contre presque tous les poisons, dans tous les temps de l'accident, et se trouve partout sous la main, avantages que n'ont ni les évacuants proprement dits, ni les neutralisants. M. Wedekind regarde, en outre, l'eau froide, dont il a vu plusieurs succès dans l'empoisonnement par l'opium, comme propre à faire cesser l'atonie qui en est la suite (*Bull. des Sc. méd.* de Fér., III, 257); et Jackson (cité p. 346 du *Journ. médical de la Gironde,* 1824) rapporte que des affusions d'eau froide sur la tête ont remédié aux accidents causés par 2 onces de laudanum. Néanmoins, comme l'observe M. Orfila, l'eau peut nuire dans l'empoisonnement par l'opium en substance, lorsqu'il n'en résulte pas de vomissement, parce qu'en dissolvant le poison, elle en rend l'absorption plus facile : remarque applicable à tous les poisons solubles qui ont été pris non dissous.

4. *Affections des organes respiratoires et circulatoires*. L'eau prise en abondance, froide dans le dernier cas, plus ou moins chaude dans l'autre, procure en général du calme; soit que, dans les premières de ces affections, portée par circulation à la surface pulmonaire qui l'exhale, elle vienne agir directement sur elle; soit que, dans les secondes, introduite dans le sang, elle serve à en modérer la chaleur et à en diminuer l'action stimulante.

5. *Affections nerveuses*. L'eau a été essayée dans la plupart de ces maladies; c'était la base du traitement de Pomme contre les vapeurs, trop oublié peut-être maintenant. Smith dit avoir expérimenté sur lui-même que deux ou trois pintes d'eau froide adoucissent beaucoup le chagrin le mieux fondé. On l'a souvent employée en bains, en affusions, en douches, contre la manie, et la mélancolie; mais Riedlin, cité par F. Hoffman, a vu guérir une mélancolique par l'usage de l'eau de pluie prise pendant deux ans comme boisson; et M. Hufeland (De l'eau considérée comme médicament. *Journ. de méd. et de chirurg. pratiques,* janvier 1814) cite trois faits en faveur de son efficacité, déjà signalée dans ce cas par les anciens, qui même l'attribuaient à l'action dissolvante de l'eau sur les humeurs, et en particulier sur l'atrabile. Deux de ces faits lui sont propres; le troisième est celui même de Theden, qui s'était guéri ainsi d'une mélancolie avec penchant au suicide : dans tous l'eau a été administrée à doses excessives.

Dans les lipothymies, les syncopes, les asphyxies, l'usage de l'eau froide, en aspersions d'abord, puis en boisson, est d'un usage vulgaire et assez efficace : on le trouve même mentionné dans le poëme de Lucrèce comme remède de l'asphyxie par la vapeur du charbon, ainsi que l'a rappelé M. Cadet de Vaux (*Journal* de Férussac, mars 1824, p. 287). L'eau a aussi été recommandée contre l'asthme, par Hancocke, contre la rage déclarée, par divers médecins, qui ont cru parvenir à la guérir en triomphant, par la force, de l'horreur des malades pour ce remède, etc.

Goutte. L'eau a été regardée de tout temps comme un bon préservatif de cette affection; quelques auteurs même (Martianus et Rondelet, cités par F. Hoffman) rapportent des exemples de goutteux guéris par le seul usage de l'eau froide; mais une méthode conseillée par Cadet de Vaux, et qui consiste à boire, de quart d'heure en quart d'heure, quarante-huit verres d'eau à 40°, de sept onces chaque, a joui surtout d'une certaine vogue, il y a plusieurs années. Quelques succès paraissent avoir eu lieu; des insuccès plus nombreux ont été cités, des accidents graves ont même été observés. Le docteur Krugger, médecin à Holzminden, rapporte deux exemples détaillés de l'application de cette singulière méthode (*Archiv. fur medizinische,* Erfarung, avril 1826; extrait dans le *Journ. génér. de méd.,* XCVIII, 215, et *Bull. des sc. méd.* de Fér.): dans l'un, le malade prit les quarante-huit verres; tout son corps se gonfla comme celui d'un noyé; il y eut congestion à la tête, délire, des sueurs et des urines tellement abondantes qu'une faiblesse extrême s'en suivit, et que la vie parut menacée; les fonctions digestives s'altérèrent, et les douleurs arthritiques ne cédèrent pas. Dans l'autre, le malade, âgé de quarante-sept ans, ne put supporter que trente-huit verres d'eau chaude; les premiers causèrent de la sueur et une diminution des douleurs; après le trentième, il survint des vomissements aqueux, et au trente-huitième une perte de connaissance, des convulsions épileptiformes, une paralysie générale; la respiration était stertoreuse, le pouls mou et ondulant, etc. Des moyens actifs furent employés; le lendemain la connaissance était

revenue, mais la mémoire restait affaiblie, et il semblait que le malade sortît d'une longue maladie : du reste, disparition des douleurs goutteuses, que plus tard réveillèrent seulement un peu des bains aromatiques donnés pour consolider la convalescence.

L'eau, enfin, a été vantée encore dans le traitement d'une foule d'autres affections internes, souvent mal déterminées ou purement symptomatiques; mais ce que nous avons dit de sa manière d'agir, des effets les plus ordinaires qu'elle produit, et de ses principales applications, nous semble devoir suffire; on peut d'ailleurs consulter les ouvrages indiqués dans notre Bibliographie, ouvrages dont quelques-uns présentent des listes de plus de douze pages des diverses maladies dans lesquelles l'eau a été préconisée.

Usage extérieur. Percy en a traité avec beaucoup d'étendue, sous le rapport chirurgical, dans le Dictionnaire des sciences médicales (X, 469), où, en revanche, l'emploi médical de l'eau a été complétement passé sous silence. Dans cet article, fort érudit, il montre que l'usage de l'eau simple a été vanté dans le traitement des plaies, par une foule de grands chirurgiens, à commencer par Hippocrate; il établit que le mode de pansement, qui consiste à bien laver la plaie, à la couvrir d'éponge, de charpie ou de linges imbibés d'eau, froide ou tiède suivant les circonstances, et entretenus toujours mouillés, quelquefois même à pratiquer de longues immersions de la partie blessée, est préférable à l'emploi de la charpie sèche, aux cataplasmes, aux lotions d'eau alcoolisée, etc. : il rapporte en avoir fait un grand usage aux armées, et n'avoir trouvé que la rigueur du froid qui en contre-indiquât l'application. Sydenham disait « qu'il renoncerait à la médecine si on lui ôtait l'opium. » « Pour moi, dit Percy, j'aurais abandonné la chirurgie des armées, si ont m'eût interdit l'usage de l'eau. » C'est surtout dans les plaies d'armes à feu, avec déchirement des membranes, des aponévroses, des tendons, etc., qu'il l'a trouvée efficace. Ce moyen, qui maintient, dit-il, les parties dans un état de moiteur, de souplesse, d'imbibition, qui de la peau se communique au tissu lamelleux, et de là se propage jusque dans l'intimité des fibres de toute espèce, prévient ou modère les accidents, contient dans de justes bornes l'irritation et l'inflammation, amène enfin une aussi bonne suppuration que peut le comporter la nature des parties. Plus l'eau est pure, légère, évaporable, mieux elle convient; le molleton lui a paru préférable à tous les autres tissus, même à la flanelle, pour retenir l'eau et empêcher le refroidissement de l'appareil.

L'eau froide a été employée également avec succès, surtout sous forme de douche ou de bain local, dans le traitement des ulcères, des contusions, des entorses, des fractures, des relâchements atoniques des articulations, des infiltrations de même nature, des congélations partielles, et surtout des brûlures à divers degrés, où nous-mêmes en avons obtenu des effets très-remarquables : mais, dans ces divers cas, on emploie plus souvent les eaux minérales que l'eau ordinaire, et souvent aussi c'est à la température froide du liquide, plus qu'à sa nature, que doivent être rapportés les résultats obtenus, ce qui rentre dans les applications des réfrigérants (*V.* ce mot).

L'usage externe de l'eau est également indiqué dans tous les cas où la peau est le siége de chaleur, de prurit, d'inflammation érythématique, c'est ainsi qu'elle a été vantée contre le mal des ardents, l'érysipèle, les dartres, la gale, etc.; mais alors c'est surtout sous forme de bain général ou local, tiède et plus ou moins prolongé, qu'on l'emploie (Voy. *bain*). L'eau froide, au contraire, a été employée comme moyen révulsif, dans diverses affections cérébrales (voyez *affusion*), dans la rage confirmée, etc. Dans ce dernier cas, où l'eau de mer (*voy.* ce mot) a surtout été préconisée, on recommandait de plonger le malade sous l'eau, et de l'y tenir de force jusqu'à ce qu'il eût bien bu : méthode d'une application délicate et dont l'efficacité est loin d'être démontrée, mais qui vient d'être proposée de nouveau dans un Mémoire adressé à la Société de médecine. Elle a aussi été recommandée dans les phlegmasies cutanées aiguës, circonstance où sa juste application n'est guère moins difficile (Voyez *affusions*, *réfrigérants*, etc.). M. Percy a vu un goutteux qui pendant ses accès pouvait encore vaquer à quelques travaux, pourvu que les membres malades fussent plongés dans de larges bottes remplies d'eau de rivière.

Le bain froid, ou même le simple lavage des mains dans l'eau froide, a été indiqué comme un remède contre l'ivresse; Celse (*Loc. cit.*) vante l'application extérieure de l'eau contre le rhume et les fluxions de la tête; on connaît l'utilité de cette application dans les hémorrhagies passives ou par trop abondantes, etc.; mais, dans plusieurs de ces cas encore, c'est surtout comme réfrigérant (*voy.* ce mot) qu'elle paraît agir.

L'application de l'eau froide aux extrémités a été recommandée aussi pour vaincre des constipations opiniâtres (*Ancien journal de méd.*, LXXXIV, 101). On connaît les nombreux emplois des lavements simples (*voy.* ce mot), soit dans cette même circonstance, soit pour remédier à diverses irritations des intestins; les demi-lavements d'eau froide paraissent avoir été récemment expérimentés avec succès dans la dyssenterie (*Lancette française*, II, 95).

Quant aux injections d'eau pratiquées dans la vessie, au moyen d'une sonde à double courant, elles paraissent être souvent curatives du catarrhe de cet organe et des accidents qui en sont la suite; peut-être pourrait-on les étendre au traitement de certaines affections intestinales. L'utilité des injections simples, dans divers conduits excréteurs ou autres, soit comme moyen désobstruant, soit comme agent médicamenteux, est généralement appréciée. Dans le cas de rage, on a tenté l'injection de l'eau tiède dans les veines; mais les essais de M. Magendie (1824), soit sur les animaux, soit sur l'homme, non plus que ceux de quelques autres expérimentateurs, ont été

jusqu'ici infructueux. On a vu cependant ces injections faire cesser le délire, ralentir la circulation, agir enfin à la manière des sédatifs : ce qui a conduit M. P. Meinière (*Archives génér. de méd.*, 1828) à proposer de diriger l'eau vers le cerveau, en l'injectant par un artère qu'on oblitère ensuite par deux ligatures.

L'eau, sous forme de bain tiède, de lotions, d'affusions, etc., est enfin applicable au traitement d'un grand nombre de maladies internes que nous avons d'abord signalées, surtout des affections mentales, des maladies nerveuses, des engorgements viscéraux, etc.; mais souvent, dans ces cas, on lui substitue ou des eaux minérales, plus ou moins actives, ou des bains de diverses sortes dans lesquels les effets de l'eau se compliquent de ceux des diverses substances médicamenteuses qu'elle tient en solution.

Hippocrates. *Περι αερων, υδατων τοπων*. (*De aeris, aquis et loquis et locis*). Consultez aussi le livre probablement apocryphe mais curieux sous ce rapport, *De humidis*. — Blondi (M.-A.). *De medicamento aquæ nuper invento et de partibus ictu sclopeti sectis*. Venet., 1542. — Palatius ou Palazzo (F.). *De vera methodo quibuscumque vulneribus medendi, cum aqua simplici, et funiculo de canabe et lino*. Perusæ, 1570. — Palissy (B.). Disc. admirable de la nature des eaux et fontaines tant nat. qu'artif. Paris, 1580, in-8°. — Joubert (L.). Traité des eaux. Paris, 1603, in-8°.—Costeo (J.). *De potu in morbis tractatus, in quo de aquis, vino, etc., disseritur*. Papiæ, 1604, in-4°. — Carmona (F. Ximenès de). *Tratado de la grand excelentia de la aqua y de sus maravillas, virtudes, calidades y elecion; y del buen uso de enfricar con nieve*. Séville, 1616, in-4°. — Traité des vertus médicinales de l'eau commune. Paris, 1626, in-12. — Heyden (G. de). Discours et advis sur.... les effets signalés de l'eau. Gand, 1643, in-4°. — Heyden (Vander). *De aqua frigida, sero lactis et aceto*. 168.. (cité par Hancocke). — Eath (J.-Æ.). *De roris majalis mira vi, variis in morbis* (*Misc. acad. nat. cur. Dec.* III, *A.* 5 et 6. 1697 et 1698, p. 498).—Wedelius (G.-W.). *De aquarum natura earumque usu et abusu*. Ienæ, 1702, in-4°. — Hoffman (F.). *Diss. de modo examinandi aquas salubres*. Halæ, 1703, in-4°. — Le même. *Diss. de aquæ natura ac virtute in medendo*. Halæ, 1716, in-4°. — Le même. *Diss. de noxa potus frigidi*. Halæ, 1721, in-4°. — Hancocke (J.). *Febrifugum magnum, or common water the best cure for Fevers, and, probably, for the plague*. London, 1722, 1723, in-8°. — Vallisnieri (A.). *Dell' uso e dell' abuso della bevande e delle bagnature calde o fredde, etc.* Modène, 1725, in-4°. — Hoffman (F.). *Diss. de aquæ frigidæ salubritate*. Halæ, 1729, in-4°. — Boudon. Les vertus médicinales de l'eau commune, ou Recueil des meilleures pièces, etc. Paris, 1730, 2 vol. in-12 (Ces deux vol. contiennent 13 Diss. sur l'eau, entre autres celles d'Hoffman, de Hancocke, de Smith, etc.). — Heinrich. *Diss. de aqua communi, eamque examinandi modis*. Coburgi, 1730, in-4°. — Lamorier (L.). De l'usage de l'eau commune en chirurgie, 1752. — Sancassani (D.-A.). Mém. sur les vertus traumatiques de l'eau (en latin). Venise, 1733. — Hoffman (J.-A.). *Diss. de usu ac virtute aquæ simplicis*. Herborn, 1747, in-4°. — Cocchi (A.). *Diss. sopra l'uso esterno appresso gli antichi dell' acqua fredda sul corpo umano*. Firenze, 1747, in-12. — Margraff. Examen chimique de l'eau (Hist. de l'Acad. de Berlin, 1752). — Finot père. *An fructus aqua diluti salubriores?* Paris, 17.., in-4°. — Bonis (J.-B. de). *Hydropisia, sive de potu aquæ in morbis, libri quatuor*. Milan, 1754, in-4°. — Leindenfrost (J.-G.). *Diss. de aquæ communis nonnullis qualitatibus*. Duisburgi, 1756, in-12. — Cartheuser (J.-F.). *Rudimenta hydrologiæ systematicæ*. Francofurti ad Viadrum, 1758, in-8°. — Ludwig (C.-G.). *Programma de aquarum bonitate a magistratu curanda*. Lipsiæ, 1762, in-4°. — Ducas (C.). Essai sur les eaux (en anglais), traduit par de Vivignis. Liége, 1765, in-8°. — Gallatin (J.-L.). *De aqua*. Monsp., 177., in-4°. — Monnet. Nouvelle hydrologie, ou Exposition de la nature et de la qualité des eaux. Paris, 1772, in-12. — De Hersfeld (St.-). *Diss. de aquæ communis differentiis, usu et viribus*. Pragæ, 1776, in-4°. — Thouvenel. Obs. sur les eaux potables (Mém. de la Soc. roy. de méd. pour 1777 et 1778. Paris, 1780, in-4°.—Zapata (C.-J.). *Leccion medica, si las aguas de los rios en sus inundaciones tengan algun perjuicio para el uso interno o externo de ellas, quales sean y modo de examinarlas* (Mém. acad. de la r. Soc. de Sevilla, V, 95). — Dauteur. Diss. sur l'emploi de l'eau en chirurgie (cité par Percy). Gœttingue, 1780. — Macquart (J.-H.). Manuel sur les propriétés de l'eau, particulièrement dans l'art de guérir. Paris, 1783, in-8°. — Mayer (J.-C.-A.). *Saluberrimus usus aquæ frigidæ externè applicatæ in sistendis hæmorrhagiis internis novissimis obs. confirmatus*. Francfort-sur-l'Oder, 1783, in-4°. — Lombard (C.-A). Opusc. de chirurgie sur l'utilité et l'abus de la compression, et les propriétés de l'eau froide et chaude dans la cure des maladies chirurgicales. Strasb., 1786, in-8°. —Parmentier. Diss. sur la nat. des eaux de la Seine. Paris, 1787, in-8°. — Grundeler. *Diss. medica de aquæ frigidæ usu medico externo*. Gœttingæ, 1788, in-8°. —Lewis (P.). Rech. philos. sur la nature et les propriétés de l'eau commune (en anglais). Londres, 1790, in-8°. — Currie (J.). Rapport médical sur les effets de l'eau chaude et froide comme remède dans les fièvres et autres maladies (en anglais). Liverpool, 1798, in-8°. — Fauleau. Avantages de l'eau dans l'empoisonnement par les substances minérales (thèse). Paris, 1803, in-8°. — Clémenceau (B.). Propositions générales sur les propriétés et l'usage de l'eau. Paris, 1804, in-4°. — Coiffier (G.). l'eau considérée comme boisson. Paris, 1807, in-8°. — Kern. Avis aux chirurgiens pour les engager à accepter et à introduire une méthode plus simple, plus naturelle et moins dispendieuse dans les pansements des blessés. Vienne, 1809. — Chandru (J.). Diss. sur l'usage de l'eau comme moyen curatif. Paris, 1809, in-4°. — Rivière (J.-L.). Consid. sur quelques-unes des propriétés de l'eau douce. Paris, 1810, in-4°. — Adrien (A.). Hygiène des professions qui exposent à l'influence de l'eau. Paris, 1818, in-4°. — Cornuel (A.-L.) Effets thérapeutiques de l'eau appliquée à la surface du corps. Paris, 1819, in-4°. — Magdelaio (J.-M.). Eau. Paris, 1824, in-4°. — Mestre (J.-A.). Effets physiologiques immédiats de l'eau appliquée à la surface du corps. Paris. 1824, in-4°. — On peut consulter aussi sur l'usage de l'eau dans diverses maladies en particulier, outre les auteurs cités dans notre article, les Observ. de J. Lazoni et de Gondinet sur la goutte (*Miscell. Acad. nat. cur.* Dec. III, A 3, 1695 et 1696, p. 29, *Ann. de la Soc. de méd. de Montp.*, VI, P. 1, 360); de J. Lanzoni, de J. Vallisneri et de J.-C. Fehr, sur la colique (*Ibid.* Dec. II, A. 10, 1691, p. 228; *Ephem. Acad. nat. cur.* Cent. 5 et 6, p. 193 et 194; *ibid.* 9 et 10, p. 273); de J. Lanzoni et de S. Grass, sur la diarrhée, le vomissement et la dyssenterie (*Miscell. Acad. nat. cur.* Dec. III, A. 3, 1695 et 1696, p. 30: *ibid.* II. A. 9, 1690. p. 84; *ibid.* Dec. I, A. 4 et 5, 1673 et p 1674, 96; *ibid.* Dec. III, A. 3, append. 97); de J.-J. F. Vicarius et de C. J. Muller, sur la dernière de ces maladies (*ibid.*, 336; et A. 6, 1687, p. 325); de L. Rueg, J. J. Wagner, J.-G. Sommer, J. de Muralto et S. Ledel, sur diverses affections nerveuses (*Museum der Heilkunde*. B. 4. S. 162; *Misc. Acad. n. cur.* Dec. III, A. 2, 1694, p. 250; *ibid.* Dec. II. A. 9, 1690, p. 50; *ibid.* A. 1, 1682, p. 288; *ibid.* Dec. III, A. 1, 1694, p. 155); de D. Winckler et de J. Burg, dans l'hydropisie et la fièvre hectique (*ibid.* Dec. I, A. 6 et 7, 1675 et 1676, p. 85; *ibid.* Dec. II, A. 9, 1690, p. 293): de P. Rommel, contre l'aménorrhée (*ibid.* Dec. III, A. 7 et 8, 1699 et 1700, p. 69); de J.-G. Brebis, dans la hernie scrotale (*Acad. nat. cur.*, IV, 106): de Boënneken, de Peyrot et de M. Guérin père, sur les usages externes de l'eau (*Collectanea franconica*, VIII: *Journ. de méd. de Leroux*, X, 477; *Journ. médical de la Gironde*, mai et juin 1824); celles de J. Spon (*Journal des Savants de l'Allemagne*,

1833, p. 519), etc, etc.; et enfin les bibliographies de nos articles *Boissons*, *Eaux minérales*, *Eau de mer*, *Réfrigérants*, *Température*, *Bains*, *Affusions*, *etc*.

Eau. Ce mot, joint à un nom de plante (*Eau de tilleul*, *Eau de coquelicot*, etc.), est souvent employé à tort, par abréviation, comme synonyme d'*eau distillée* de cette plante (Voy. *Eaux distillées*).

Eau acidule simple. Synonyme d'*eau gazeuse*.

Eau aérée. On nommait ainsi jadis les eaux acidules. De nos jours on désigne par là une eau que l'agitation au contact de l'air a chargée d'air et surtout d'oxigène, qui y est plus soluble que l'azote : telle est celle des rivières. L'eau non aérée, celle de source, celle des puits artésiens, l'eau récemment distillée, etc., est peu digestive; mais il est facile de la rendre telle par l'agitation (Voy. *Eau*).

Eau alcaline gazeuse. Solution aqueuse de sous-carbonate de soude qu'on sur-sature d'acide carbonique. V. *Sodium*.

Eau alumineuse ou aluminée. Solution d'alun dans l'eau. Voyez *Alun*.

Eau d'alun. Premier produit de la distillation de l'alun. Voyez *Alun*.

Eau anti-putride de Beaufort. Limonade minérale préparée avec l'acide sulfurique.

Eau de Belloste, *Liquor exfoliativus Bellostii*. Solution aqueuse de nitrate de mercure, recommandée par Belloste contre la carie des os.

Eau bénite. Dans le traitement de la colique des peintres, à la Charité, on donnait ce nom à une solution de six grains d'émétique dans huit onces d'eau.

Eau blanche. Nom de l'eau de Goulard préparée avec l'eau commune; les vétérinaires le donnent aussi à l'eau de lavage du son, ou à celle que l'on prépare avec la farine d'orge.

Eau de boule. Solution aqueuse de proto-tartrate de potassium et de fer impur. V. *Fer*.

Eau camphrée. Solution de camphre dans l'eau. V. *Camphre*.

Eau de carbonate acidule de chaux. V. *Carbonate de chaux*.

Eau de carbonate acidule de fer. Synonyme d'*Eau chalybée*.

Eau céleste. Nom donné à diverses solutions de cuivre, notamment à l'ammoniure de ce métal (Voy. *Cuivre*).

Eau chalybée. Solution aqueuse de carbonate acidule de fer. V. *Fer*.

Eau de chaux. Solution saturée de chaux dans l'eau. Voy. *Calcium*.
— potassée. Synonyme d'*eau de chaux première*.
— première, seconde, troisième. V. *Calcium*.

Eau de chlore, ou Eau chlorée. Solution aqueuse de chlore Voy. ce mot.

Eau de citerne. V. *Eau de pluie*.

Eau commune. V. *Eau potable* et *Eau*.

Eau congélative ou générative. Suivant Sage (*Opusc. de phys.*, 104), B. Palissy avait désigné sous ces noms le phlogistique.

Eau distillée. Eau purifiée par la distillation; elle n'est pas toutefois absolument pure; on s'en sert en pharmacie pour préparer les eaux minérales et faire diverses solutions; elle n'est pas potable (Voy. *Eau aérée*, *Eau*, et *Eaux distillées*).

Eau divine de Fernel. Synonyme d'*Eau phagédénique*.

Eau douce. Ce nom, par opposition à eau salée ou eau de mer, et à eau dure, est donné à l'eau ordinaire ou potable.

Eau dure. On désigne ainsi les eaux peu aérées ou chargées de sels calcaires, telles que celles de puits ordinaires.

Eau d'Égypte. Solution aqueuse de nitrate d'argent. V. ce mot.

Eau émétique. Solution saturée de tartre stibié dans l'eau V. *Émétique*.

Eau d'étangs. V. *Eau marécageuse*.

Eau éthérée. Eau chargée d'un dixième de son poids d'*éther sulfurique*. V. ce mot.

Eau ferrée. Eau contenant un peu de sous-carbonate de fer, ou dans laquelle on a éteint plusieurs fois un fer rouge. V. *Fer*.

Eau ferrugineuse. Synonyme d'*Eau de boule* et quelquefois d'*Eau ferrée*.

Eau de fleuve, *Aqua fluviatilis*. V. *Eau de rivière*.

Eau de fontaine, *Aqua fontana*. V. *Eau de source*.

Eau forte. Ancien nom de l'acide nitrique à 28°. V. ce mot.

Eau gazeuse, ou Eau gazeuse simple. Solution aqueuse de gaz acide carbonique. V. ce mot.

Eau gélatineuse. Solution de *gélatine* dans l'eau. V. ce mot.

Eau générative. V. *Eau congélative*.

Eau de glace. V. *Eau de neig*.

Eau gommeuse. Solution de *gomme arabique* dans l'eau. Voyez ce mot.

Eau de goudron. V. *Goudron*.

Eau de Goulard. Sous-acétate de plomb étendu d'eau avec addition d'un peu d'alcool.

Eau hydro-sulfurée ou hydro-sulfureuse. Noms de l'acide hydro-sulfurique liquide.

Eau infernale. Eau dans laquelle on a laissé tremper la chair des fruits du *Borrassus Gommutus* de Loureiro, et que l'on dit d'une acrimonie si grande qu'elle cause des cuissons extrêmes à la peau, etc. (*Encylop.*, IX, 442).

Eau de javelle. Un des noms du chlorure de potasse, que Berthollet appliquait aussi au chlorure de soude.

Eau de luce. Savonule d'ammoniaque et d'huile pyro-succinique, ainsi appelé du nom d'un apothicaire de Lille.

Eau magnésienne. Cette eau, dont la préparation est brevetée en Angleterre, n'est qu'une dissolution de magnésie dans de l'eau surchargée de gaz acide carbonique. On en prépare en France de divers degrés, sous les noms d'*eau magnésienne gazeuse*, et d'*eau magnésienne saturée* (Voy. *Magnésie*). On nomme aussi quelquefois *eau magnésienne gazeuse* une eau minérale artificielle où entre le sulfate de magnésie.

Eau marécageuse. Telle est celle des mares, des marais, des étangs, laquelle, plus ou moins chargée de matières animales ou végétales en putréfaction, offre une odeur et une saveur désagréables, est difficilement supportée par l'estomac, et produit à la longue une débilitation générale, l'engorgement des viscères abdominaux, et le développement des fièvres d'accès. L'ébullition, l'addition d'un peu de chlore ou mieux la filtration à travers du charbon, suffit pour la purifier, mais il faut ensuite lui rendre, par l'agitation, l'air qu'elle a perdu.

Eau marine. V. *Eau de mer*.

EAU MARTIALE. Synonyme d'*Eau de boule*.

EAU NÉPHRÉTIQUE ALCALINE. Solution aqueuse de sur-carbonate de potasse. V. *Potassium*.

EAU DE MER, *aqua marina*. C'est une véritable eau minérale, saline et froide, très-active, riche en hydro-chlorate de soude, qu'on en retire dans la plupart des pays maritimes, mais variable, quant au degré de salure et à la proportion respective de ses principes constituants, selon diverses circonstances encore mal appréciées, telles que le degré de latitude, le climat, les saisons, la plus ou moins grande profondeur à laquelle on la puise, etc.

En effet, d'après les recherches de MM. Driessen de Groningue et Brugmans de Leyde, les sels de magnésie y dominent vers le pôle nord, et les sels à base de chaux vers l'autre pôle; suivant quelques observateurs, la proportion des sels et la pesanteur spécifique augmentent graduellement du pôle à l'équateur, tandis que selon M. de Humboldt, il y a augmentation depuis les côtes de la Galice jusqu'aux îles Canaries, et diminution du 22e au 18e degré de latitude; d'autres assurent qu'elle est moins salée dans les temps de pluie, qu'elle est d'autant plus chargée de sels, ou, au contraire, que la saveur en est d'autant moins amère qu'on la puise plus profondément; Bergmann même (*Opusc. chimiques et phys.*) n'a pas trouvé de sulfate de magnésie dans une eau tirée d'une profondeur de soixante brasses, etc.; mais la différence la plus grande et la mieux constatée est celle qui résulte du climat.

MM. Bouillon Lagrange et Vogel, qui ont analysé comparativement l'eau de la Manche, prise au Hâvre et à Dieppe, celle de la mer Atlantique, prise à Bayonne, et celle de la Méditerrannée, prise à Marseille, ont obtenu, par évaporation, 36 millièmes de résidu de la première, 38 de la seconde, et 41 de la troisième (*Annales de chim.*, LXXXVII, 190), quoique dans toutes la proportion de l'hydro-chlorate de soude reste la même. Toutefois des résultats bien différents ont été publiés par d'autres expérimentateurs: c'est ainsi que Lavoisier, qui a aussi analysé l'eau de Dieppe, n'indique que 19 millièmes de résidu; qu'à Boulogne, M. P. Bertrand (Alibert, *Précis*, etc., 189) en a obtenu 32; que Bergmann en a retiré 44 de l'eau des Canaries, etc. La mer la moins salée de toutes est la Baltique, qui paraît devoir à de l'eau de l'Océan sa salure; elle n'en offre, d'après les expériences récentes de M. Billard fils, cité par M. Mourgué (*Journ. des bains de mer*, 1re livraison, 71) que 28 millièmes; d'après celles de Wilke (*Journ. de phys.*, LXXXIII, 279), 20 millièmes, et, en certains temps (par le vent d'est) 9 millièmes, ou même, suivant Lichtenberg (*Journ. d'Hufeland et Himly*), 5 millièmes seulement. La plus salée, au contraire, est la mer Morte ou le lac Asphaltique (*mare salsissimum* des anciens), qui contient le quart de son poids environ de substances salines, à l'état sec, d'après les analyses réitérées de MM. Marcet (1807), Gay-Lussac, Gordon (Châteaubriant, *Itinéraire*, I, 153, édit. de 1826), Gmelin, etc., d'accord en cela avec celle de Macquer, Sage et Lavoisier, qui, n'ayant pas parfaitement desséché le résidu, l'avaient trouvé de 44 pour cent (*Mém. de l'Acad. roy. des sc.*, 1778); ajoutons que, dans cette mer où vient se jeter le Jourdain chargé des mêmes principes, quoique dans d'autres rapports (Gay-Lussac), l'hydro-chlorate de soude ne forme que les 7 centièmes de l'eau, tandis que les autres sels, notamment les hydro-chlorates de magnésie et de chaux y prédominent, le premier même se trouvant en quantité plus que double de l'hydro-chlorate de soude.

L'eau de mer, quoi qu'il en soit, offre une saveur à la fois salée, amère et nauséabonde, une odeur un peu désagréable, près du rivage, nulle en pleine mer ou prise à une certaine profondeur; elle est transparente, incolore si ce n'est vue en masse où elle paraît verte; sa pesanteur spécifique et sa densité, supérieures à celles de l'eau distillée, varient suivant son degré de salure. Dans l'Océan elle est, terme moyen, de 1,0289 (Bouillon-Lagrange et Vogel); sa température, plus froide dans l'hémisphère austral que dans l'hémisphère boréal, est plus constante et en général moins basse que celle de l'eau ordinaire; elle est de 22° près de l'équateur, de 17° vers le 6e degré de latitude nord, de 12° 1/2 vers le 45e; elle décroît dans les régions ou les saisons chaudes, à mesure qu'on l'examine à une plus grande profondeur. Soumise à la distillation, elle laisse un résidu plus ou moins abondant, comme on l'a vu, et fournit de l'eau dont le degré de pureté et surtout la saveur, varient suivant le procédé opératoire, mais qui peut, sans inconvénient, servir aux divers usages économiques, ainsi que l'ont prouvé des expériences authentiques, faites, en 1717, à Nantes, à bord du *Triton*, par un médecin nommé Gauthier, auteur d'un appareil particulier, et répétées un siècle après (1817), dans les ports de Brest, de Rochefort et de Toulon, avec de l'eau fournie par un nouvel appareil de MM. Freycinet et Clément (*Ann. de chim. et de phys.*, IV, 225, et VII, 220). Sans adopter les idées exagérées de M. B. G. Sage, qui admet dans l'eau de mer un *gaz alcalin, oléaginé, inodore, neptunien, très-nuisible*, dû à la putréfaction des êtres organisés que la mer recèle, nous dirons, toutefois, qu'il importe de rejeter la première eau que fournit la distillation, et d'agiter celle dont on veut user comme boisson, pour l'imprégner d'air, et lui ôter le goût de feu et de métal qu'elle présente.

La distillation ou la congélation sont les seuls moyens de dessaler l'eau de mer ; malheureusement, le dernier n'est que rarement praticable, et le premier nécessite une trop grande quantité de combustible, pour convenir aux voyages de long cours. Les réactifs, les filtres de toutes sortes, proposés dans le même but, n'ont jamais réussi. Il en est de même, comme l'ont démontré Boyle et de Cossigny (*Acad. des Sc.; Mémoir. des savants étrangers*, II) de ces bouteilles bien bouchées qui, plongées à une grande profondeur, devaient, disait-on, se remplir d'eau douce. On peut consulter à ce sujet l'article *Eau de mer* de M. Keraudren, dans le Dictionnaire des Sciences médicales (X, 517).

Quoique dans l'eau de mer, le degré de salure et

la proportion des principes minéralisateurs, varient suivant une foule de circonstances, la nature des plus abondants de ces principes n'en est pas moins toujours à peu près la même : ce sont, d'après l'analyse de MM. Bouillon-Lagrange et Vogel, et dans l'ordre de leur prédominance, l'hydro-chlorate de soude, le sulfate de magnésie, l'hydro-chlorate de magnésie, qui à eux seuls en forment plus des neuf dixièmes ; puis le gaz acide carbonique, déjà signalé par Bryan Higgins et par Lichtenberg (*Journ. d'Hufeland et Himly*), les carbonates de chaux et de magnésie, et enfin le sulfate de chaux. Mille grammes d'eau de la Manche, par exemple, lui ont fourni : hydro-chlorate de soude, 25,10 ; sulfate de magnésie, 5,78 ; hydro-chlorate de magnésie, 3,50 ; gaz acide carbonique, 0,23 ; carbonates de chaux et de magnésie, 0,20 ; sulfate de chaux, 0,15 ; perte ; 1,04 ; en tout 36 gr. Depuis ces analyses, l'iode y a été signalé ; le brôme, découvert par M. Balard de Montpellier dans l'eau de mer concentrée et saturée de chlore, a été trouvé aussi, même dans la Baltique, par MM. Wohler et Kind (*Journ. de pharm.*, XV, 34), et à plus forte raison dans l'eau de la mer Morte, à l'état de bromure de magnésium, par Ch. Gmelin (*Journ. de chim. méd.*, III, 290). Diverses autres substances y ont aussi été indiquées, mais en très-petites proportions : ainsi l'eau de la mer Morte a offert à Gmelin les hydro-chlorates de potasse (déjà entrevu par M. Gay-Lussac), d'alumine (admis par Gaubius dans l'eau de mer), de manganèse, et enfin d'ammoniaque ; l'acide muriatique libre a été signalé, en 1819, dans l'eau de mer de Putbus, par Hermbstaedt (*Journ. d'Hufeland*, 1820), l'oxide de fer, par Lichenstein, dans l'eau de la Baltique ; la présence même du mercure a été soupçonnée par Rouelle, en 1777, et assez récemment par Proust (*Ann. du Muséum*, VII), mais révoquée en doute par Marcet (*Ann. de chim. et de phys.*, XXIII) ; les anciens y supposaient du nitre ; le sulfate de soude, mentionné par Gaubius, par Lavoisier, et, dans l'eau de la Baltique, par Lichenstein, n'a pas été retrouvé par MM. Bouillon-Lagrange et Vogel. Il en est de même du muriate de chaux, annoncé par Lavoisier, Pfaff, J. Murray (*Annals of philos. July*, 1817), etc. M. Vogel, par de nouvelles recherches (*Journ. de pharm.*, juin 1815), a même cherché à démontrer la rareté de ce sel dans les eaux minérales, sa coïncidence douteuse avec les sulfates solubles, et à faire voir la source de l'erreur de Pfaff à ce sujet. Quand au bitume admis par les anciens, à la matière extractive, dont parle Fourcroy, ou à la substance oléagineuse et phosphorescente de quelques auteurs, on ne peut nier que l'eau de mer, à raison sans doute des êtres organisés qui y naissent, y vivent, y meurent et s'y décomposent sans cesse, ne contienne une matière organique particulière, à laquelle paraît due sa saveur nauséabonde, son odeur, et dont l'abondance semble plus grande sur le rivage et à sa surface qu'en pleine mer et à une certaine profondeur ; aussi pour l'emploi économique et médicinal, doit-on autant que possible ne faire usage que d'eau de mer prise dans ces dernières conditions. Ajoutons, au surplus, que la méthode employée pour l'analyse, influe souvent sur ses résultats, comme l'ont démontré J. Murray et d'autres expérimentateurs, ce qui explique en partie les différences que présentent les diverses analyses connues de l'eau de mer, outre que, n'ayant été faites communément ni dans les mêmes lieux, ni dans les mêmes circonstances, ni sur une même mesure, ni exprimées en même poids, elles sont généralement peu comparables entre elles ; aussi de graves erreurs existent-elles à ce sujet dans la plupart des ouvrages où se trouvent résumés ces travaux, le Dictionnaire des Sciences médicales, par exemple : nous avons dû tâcher de les éviter en remontant aux sources.

De tout ce qui précède, il résulte ce fait important : c'est que l'eau de mer, considérée comme médicament, est loin d'en offrir un partout identique ; que, par conséquent, les résultats obtenus dans telle localité, peuvent n'être point applicables dans telle autre : chose évidente, au moins quant à la dose. Toutefois aucun examen comparé de ces effets, n'ayant été entrepris jusqu'ici, force nous est d'en traiter, sous ce rapport, d'une manière générale, abstraction faite de la température, du degré de concentration, de la composition même ; source d'incertitude qui doit appeler désormais l'attention des observateurs : au reste, peu de travaux exacts et suivis ont été publiés jusqu'ici sur son emploi médical, que l'analogie, plus que l'observation, assimile à celui des eaux minérales salines les plus actives.

Cette eau, en effet, et malheureusement, n'est point *potable*, dans l'acception naturelle de ce mot ; c'est ce que prouve la funeste expérience de Pierre-le-Grand, qui vit périr tous les enfants des matelots qu'il avait ordonné de soumettre à ce régime. Des marins, privés d'eau douce, ont pu quelquefois cependant en boire de petites quantités, et surtout s'y baigner ou s'en mouiller le corps pour apaiser leur soif, soit qu'alors elle soit absorbée, soit qu'elle ne fasse que modérer la perspiration cutanée. Prise par verres, elle provoque quelquefois le vomissement, purge plus ordinairement avec force, en irritant vivement les intestins, et n'est guère bien supportée que par les individus lymphatiques ou habitués à des remèdes actifs. Déjà les anciens s'en servaient à cet usage (Pline, lib. II, c. 12, et lib. XXXI, c. 6 ; Celse, lib. III, c. 24, etc.) très-répandu encore parmi les marins ; ceux-ci l'emploient aussi comme vermifuge, application où Buchan, Frétaud (*Ancien Journ. de méd.*, XLII, 250), etc., l'ont trouvée efficace ; on l'a même vantée contre le scorbut, où Lind ne l'a vue ni nuisible ni utile. Prise en moindre quantité, elle passe pour éminemment fondante, et a été souvent recommandée comme telle. Russel, qui rapporte trente-neuf observations en sa faveur, l'administrait dans une foule de maladies, entre autres contre les scrophules externes ou internes, les maladies cutanées, les engorgements du foie, les concrétions biliaires, la phthisie, les tumeurs blanches ; il l'employait aussi comme emménagogue ; mais il recommande de n'en faire usage que dans l'état chronique de ces mala-

dies, la fièvre, l'irritation, etc., en contre-indiquant formellement l'emploi. Du reste, il l'associait à d'autres moyens actifs, ce qui a fait douter, avec raison, de la véritable source de ses succès. L'eau de mer, et à son défaut l'eau salée, a été considérée aussi comme le meilleur remède contre les blessures des flèches empoisonnées avec le ticunas ou le mancenillier (*Nouv. Journ. de méd.*, XV, 41).

La dose, comme purgatif, est de 1 à 4 verres, soit en boisson, soit en lavement. L'observation prouve qu'une dose un peu forte, qui purge franchement, cause moins d'irritation. Comme fondant, la dose est moindre, au début du traitement surtout; ordinairement même on coupe l'eau de mer soit avec des boissons mucilagineuses ou autres, car l'effet purgatif doit être évité lorsqu'on veut agir sur les secondes voies : du reste, on la donne froide ou tiède, suivant la saison et les circonstances; elle est peu usitée.

Il n'en est pas de même à l'extérieur; rien de plus fréquent que l'application des bains d'eau de mer au traitement de diverses affections chroniques, soit internes, soit externes; que celui des douches, des affusions, des lotions, etc., pour les remplacer ou les suppléer, quand le mal est local ou que le malade ne pourrait supporter le bain entier. Quant à l'air de la mer, considéré sous le rapport des exhalaisons que l'eau peut lui fournir, son influence a été appréciée dans un autre article.

Les bains de mer, dont ailleurs aussi nous avons dit un mot, diffèrent des bains froids ordinaires non-seulement par les sels qu'ils contiennent, mais par leur plus grande densité, d'où résulte, sur la surface du corps une pression plus forte; par les circonstances de leur administration; enfin, par une température en général moins froide et surtout moins variable. Quelquefois ils produisent des efflorescences à la peau, un prurit incommode, et même un état fébrile, phénomènes attribués par les uns à leur nature saline, par d'autres, soit au suc âcre des méduses, soit à l'écume que pousse le flot sur le rivage; aussi M. Keraudren, qui adopte cette dernière opinion, recommande-t-il d'attendre le reflux pour se baigner. Leur action la plus incontestable est d'agir sur tout le corps comme un puissant tonique, de faciliter l'exercice de la digestion et de la respiration; d'imprimer à la circulation un mode régulier, et ainsi de favoriser l'assimilation et la nutrition. L'usage prolongé de ces bains tend à produire une pléthore générale, à faire prédominer le système artériel aux dépens des systèmes veineux et lymphatique; en un mot, à donner à la constitution un nouveau degré de force et d'énergie capable de triompher de la plupart des affections chroniques qui ont pour cause un état d'asthénie locale ou générale de ce système (Mourgué, *Journ. de clin. sur les difformités,* 1820, p. 18). Ils sont indiqués spécialement chez les sujets lymphatiques, et d'une constitution molle, contre-indiqués chez ceux qui sont trop faibles pour développer une réaction suffisante, chez les hommes pléthoriques, disposés aux congestions cérébrales, aux hémorrhagies; chez les phthisiques, et, de plus, dans toutes les maladies aiguës, etc. Ils doivent toujours être administrés avec prudence, l'énergie incontestable de leur action pouvant devenir aussi nuisible dans un cas que salutaire dans un autre.

On en fait surtout usage dans le traitement des affections scrofuleuses, des engorgements articulaires, du rachitisme, de la chlorose, des maladies nerveuses (hypochondrie, hydrophobie), de la manie, des flux passifs, de certaines éruptions cutanées, etc. Russel les administrait, dans ce dernier cas, après avoir donné, à l'intérieur, l'eau de mer, ou concurremment avec elle; Lind les faisait prendre contre la gale et les ulcères rebelles des extrémités; M. Delaporte, en 1806, a traité ainsi, sur l'île de Treberon, en rade de Brest, un grand nombre de galeux; et M. Zompitoute (*Ann. clin. de Montp.,* décembre 1812) associait avec avantage, dans ce même cas, l'eau de mer au sulfure de potasse. Toutefois l'usage de ces bains peut offrir des dangers dans les affections cutanées trop étendues ou trop anciennes; leur application, dans les cas d'affection mentale, de rage, etc., ne semble point jusqu'ici basée sur des faits suffisamment bien observés (Voyez l'art. *Eau,*); quant à leur utilité dans le traitement préservatif des difformités, ou comme moyen d'en consolider la cure obtenue par les agents mécaniques, elle a été fort bien exposée par M. Mourgué, bon juge en cette matière. La nature de l'eau et de l'air, le choc produit par le flot, désigné sous le nom de *lame,* et d'où résulte une sorte de touche ou d'affusion générale, paraissent concourir chacun pour leur part, aux effets heureux qu'on en obtient; l'exercice de la natation ne semble pas moins favorable.

La manière d'administrer les bains de mer peut donc varier suivant les effets qu'on en attend; de là ces distinctions de bain par immersion prolongée; de bain de surprise ou par immersion subite et de courte durée, répétée plus ou moins de fois; de bain à la lame, etc.; elle varie aussi un peu dans chaque localité. Ici on prend le bain sous une tente; là, dans une sorte de cabinet ambulant. En Angleterre, on fait usage de grands réservoirs dans lesquels le malade plonge, la tête la première, ou de baignoires d'ondée (showerbath), espèces de guérites fermées d'un rideau, au-dessus desquelles un réservoir, percé comme un crible, fait pleuvoir à volonté l'eau sur le corps du malade.

L'imitation de l'eau de mer a dû suivre naturellement les progrès de son analyse; aussi, aux formules de Swediaur, de Brugnatelli, etc., MM. Bouillon Lagrange et Vogel en ont-ils substitué une nouvelle qui, à son tour, est devenue aujourd'hui insuffisante. Au reste, la plupart des praticiens se bornent à l'emploi de l'eau simplement salée (demi-once à 1 once de sel par livre d'eau), toutes les fois qu'ils veulent remplacer, dans son application locale, l'eau de mer naturelle par une eau artificielle analogue.

Bartholin (T), *Remedium* ευπόριστον *ad gangrenam* (*Misc. Acad. nat. cur.* Dec. 1. A. 2), 1671, p. 2.—Lanzoni (J.). *De herpete sola aqua marina curato* (*Misc. Acad. nat, cur.* Dec. III,

A. 7 et 8. 1699 et 1700, p. 116). — Russel (A). *De tabe glandulari sive de usu aquæ marinæ in morbis glandularum*, 1750. — Cartheuser (J.-F.). *Diss. de viribus aquæ marinæ medicis*. Francfort-sur-l'Oder, 1763, in-4° — Lavington. *An account of the case of a young lady who drank sea-water for an inflammation and tumour in the upper lip* (Phil. transact., 1765, p. 6). — Maret (H.) Mém. sur l'usage des bains d'eau douce et d'eau de mer. Paris, 1769, in-8° (couronné en 1767 par l'Acad. de Bordeaux). — Marteau (A.). Traité théorique et pratique des bains d'eau simple et d'eau de mer. Amiens, 1770, in-12. — Vogel (S.-G.). Sur l'utilité et l'usage des bains de mer (en allemand). Stendal, 1794, in-8°. — Anderson (F.). Introduction préliminaire à l'art des bains de mer (en anglais). Londres, 1795, in-8°. — Reid (T.). Conseils sur les bains de mer chauds et froids (en anglais). Londres, 1795, in-8°. — Buchan (A.-P.). Obs. prat. sur les bains d'eau de mer, etc. (en anglais). Londres, 1804, in-8°. Trad. par Rousset. Paris, 1812, in-8° (en 1824 on a publié à Bordeaux un extrait à l'usage de ceux qui veulent faire usage des bains de Royan). — Le François (L.-A.). Coup-d'œil médical sur l'emploi externe et interne de l'eau de mer (thèse). Paris, 1812, in-4°. — Mourgué (C.L.). Journal des bains de mer de Dieppe, etc. Paris, 1823, in-8°. — Assegond. Manuel des bains de mer, etc. Paris, 1825, in-8°. — Aumerie (J.-F. d'). Rech. sur les effets et l'utilité des bains de mer (en hollandais), Mém. couronné par l'Acad. des sc. de Harlem, 1829, in-8°. — (C.-L. Mourgué). Rech. sur les effets et le mode d'action des bains de mer, Paris, 1839, in-8° (C'est un extrait de l'ouvrage précédent).

Eau mercurielle. Nom donné jadis à l'eau qui a bouilli sur du mercure, et aujourd'hui à la solution étendue de proto-nitrate de mercure, que l'eau transforme en sur-proto-nitrate. Quelques pharmacopées étrangères l'appliquent aussi à une solution de deuto-nitrate de ce métal.

Eau-mère du sel marin. Ancien nom de l'hydro-chlorate de chaux.

Eau minérale. V. *Eaux minérales*.

Eau de neige. Cette eau, regardée comme malsaine, ainsi que l'eau de glace, par Hippocrate, jouit, lorsqu'elle a été suffisamment imprégnée d'air par l'agitation, de toutes les qualités de la meilleure eau, et c'est à tort qu'on l'accuse de la fréquence des goîtres dans certains lieux où elle est en usage. On cite (*Dict. des Sc. méd.*, X, 506), plusieurs navigateurs qui ont fait usage sans inconvénient d'eau provenant de la fonte de l'eau de mer glacée, tandis que Forster lui aurait vu causer des coliques et des gonflements des glandes de la gorge. Le capitaine Parry, ainsi que les gens de son équipage, ont fait récemment usage, pendant 3 ans, d'eau de neige fondue, sans éprouver aucune affection glandulaire (*Bull. des Sc. méd.* de Fér., XI, 539).

Eau de nitre. Basile Valentin nommait ainsi l'*Acide nitrique*.

Eau ophthalmique. Nom donné jadis à l'*Eau céleste* et autres préparations cuivreuses.

Eau ophthalmique mercurielle. Solution très-étendue de deuto-chlorure de mercure.

Eau oxigénée. Nom donné improprement, par Alyon, à la limonade nitrique, appliqué plus exactement ensuite à une solution d'oxigène dans l'eau (V. *Oxigène*); enfin, plus récemment, au deutoxide d'hydrogène (V. *Oxigène*).

Eau d'orme. On donne ce nom à un liquide qu'on trouve dans les vessies insectifères qui viennent sur l'orme, *Ulmus campestris*, L., et qu'on a employé comme vulnéraire. Voy. *Ulmus*.

Eau phagédénique. Mélange d'eau de chaux et de sublimé corrosif. Voy. *Mercure*. On distingue des eaux phagédéniques de plusieurs couleurs, dues au mélange de diverses préparations mercurielles avec des substances qui les décomposent.

Eau phosphorée. Solution d'acide phosphatique formée par le contact prolongé du phosphore dans l'eau. V. ce mot.

Eau de pluie. Eau presque pure, fort usitée comme boisson, quoique moins bonne que l'eau de rivière, et dont jadis les pharmaciens faisaient grand usage pour les opérations où l'on a besoin d'eau pure : on la remplace aujourd'hui par l'eau distillée. Celle qui s'écoule des toits au début des averses, ou qui tombe après une longue sécheresse, est plus ou moins chargée d'impuretés ; celle que contiennent les citernes mal construites, est ordinairement privée d'air par suite de l'altération des matières organiques qu'elle renferme toujours. De là l'ancien précepte de la recueillir en pleine campagne, au mois de mars, et de la renfermer dans des vases de terre exactement bouchés, où elle peut se conserver ainsi plusieurs années.

Eau potable. C'est, comme l'indique l'étymologie, une eau bonne à boire, c'est-à-dire, aérée, limpide, inodore et peu chargée de substances étrangères : telles sont les eaux de pluie, de rivière, et plusieurs autres. Voy. *Eau*.

Eau de puits, *Aqua putealis*. Eau stagnante, et par cela même toujours chargée de substances hétérogènes qu'elle enlève au sol, et qui varient comme celui-ci. A Paris, les eaux de puits contiennent surtout du sulfate, du carbonate et du muriate de chaux, et du muriate de magnésie ; elles sont peu aérées, quelquefois chargées de matières putrides, dues à l'infiltration des latrines, etc. ; toujours elles sont crues, dures, peu digestives, cuisent mal les légumes, et ne dissolvent pas le savon ; employées en bains, elles nettoyent mal la peau, à laquelle elles donnent de la rudesse. On peut néanmoins, par l'addition d'un peu de potasse du commerce ou de lessive de cendres, remédier à cet inconvénient ; la seule agitation suffit pour les aérer et leur faire déposer une partie de leurs sels peu solubles ; mais elles doivent être rejetées comme boisson usuelle et pour la préparation des tisanes. L'eau de puits est une sorte d'eau minérale faible, intermédiaire entre les eaux potables et les aux minérales proprement dites ; celle des puits artésiens est tantôt assez pure, analogue à l'eau de source, tantôt un peu hydro-sulfureuse ; celle des puits peu profonds se rapproche des eaux de mare ou eaux dormantes.

Eau de Rabel ou alcool sulfurique. Combinaison particulière de 3 parties d'alcool, avec une partie d'acide sulfurique.

Eau de raze. Sorte d'huile essentielle de térébenthine, nommée ainsi par les Provençaux, et qui s'obtient du galipot des pins maritimes, ou de la résine vierge (*Journ. de pharm.*, IX, 556).

Eau régale. Ancien nom de l'acide hydro-chloro-nitrique, dû à l'action dissolvante que cet acide exerce sur l'or.

EAU DE RIVIÈRE OU DE FLEUVE, *Aqua fluviatilis*. En général assez pure, surtout prise loin ou au-dessus des grandes villes. Plus en outre le cours en est rapide, le lit caillouteux, la source rapprochée, et moins elle contient d'impuretés; elle est généralement prisée comme boisson. F. Hoffman préférait, pour l'usage médical, les eaux du Rhône et du Rhin à celle des autres rivières. On accuse l'eau de la Seine, où M. Chevreul a constaté la présence du carbonate d'ammoniaque, de donner ce flux diarrhéique qu'éprouvent, à leur arrivée à Paris, la plupart des étrangers, et qu'on nomme vulgairement *Parisienne;* mais nous en avons vu des exemples chez des individus qui s'étaient soigneusement abstenus d'en faire usage.

EAU DE RIZ. V. *Oryza sativa*, L.

EAU ROUGE. Solution aqueuse de sublimé corrosif artificiellement colorée.

EAU ROUGE, dans la vallée de Morgan (Valais). Source ferrugineuse, citée par M. Payen, dans son Essai sur les eaux minérales de Louesche.

EAU SAPHIRINE. Synonyme d'*Eau céleste*.

EAU SATURNINE. Solution aqueuse d'acétate de plomb neutre. Voy. *Plomb*.

EAU SECONDE. Celle des anciens chimistes, mieux nommée *Eau forte seconde*, est de l'acide nitrique très-affaibli; celle des peintres est une solution de potasse du commerce.

EAU DE SOUDE ou SODA-WATER. Solution de bi-carbonate de soude et d'acide tartrique, très-usitée des Anglais. Voy. *Soude*.

EAU DE SOURCE OU DE FONTAINE (*Aqua fontana*). Elle est froide, ordinairement assez pure et un peu gazeuse, très-agréable et assez digestive, quoique souvent chargée comme l'eau de puits, mais moins abondamment, de sulfate et de carbonate de chaux: l'exposition à laquelle elle coule semble influer sur sa nature, comme l'établit Hippocrate. On la regarde comme quelquefois nuisible.

EAU STYPTIQUE DE LOEWY. Solution de trito-hydro-chlorate de fer. V. *Fer*.

EAU STYPTIQUE DE RABEL-LA-FAVEUR. Arcane qui n'est en définitive qu'une simple solution aqueuse de sulfate de fer. V. *Fer*.

EAU SULFUREUSE. Nom donné soit à diverses solutions de sulfures alcalins, soit à l'acide hydro-sulfurique liquide.

EAU DE VEAU. V. *Bos* et *Bouillon*.

EAU VÉGÉTO-MINÉRALE. Synonyme d'*Eau de Goulard*.

EAU VÉGÉTO-MERCURIELLE. Liqueur de Pressavin. Solution aqueuse de tartrate de potasse et de mercure.

EAU-DE-VIE. Alcool affaibli par son mélange avec environ partie égale d'eau.

EAU VITALE. Limonade préparée avec l'acide sulfurique (*Dict. des termes de méd.*, 1823).

EAUX ACIDULES OU GAZEUSES. V. ce mot.

EAUX ALCALINES. V. *Eaux minérales*.

EAUX BITUMINEUSES. V. *Eaux minérales*.

EAUX-BONNES, ou mieux EAUX DE BONNES. V. *Bonnes*.

EAUX CARBONIQUES. Synonymes d'*eau acidules*. V. ce mot.

EAUX CAROLINES, *Thermæ Carolinæ*. Nom des eaux de *Carlsbad*.

EAUX CHALYBÉES. Ancien synonyme d'*Eaux ferrugineuses*.

EAUX CHAUDES. V. *Aigues-Caudes*.

EAUX COMPOSÉES. Nom donné, en pharmacie, à certaines eaux distillées aromatiques, et même à des préparations dont l'alcool ou d'autres liquides que l'eau sont l'excipient, telles que les eaux distillées spiritueuses, qui sont des alcoolats.

EAUX DISTILLÉES DE PLANTES. Préparations pharmaceutiques fort usitées (depuis Actuarius, le premier auteur qui en ait parlé), quoiqu'on ne soit pas d'accord sur leur valeur médicale, et qui sont le produit de la distillation de l'eau sur les plantes. Ce sont des liquides incolores, d'une limpidité parfaite, qui contiennent tous les principes volatils, et quelques portions de ceux non volatils des végétaux, puisque M. Chevallier y a trouvé jusqu'à des sels, tels que l'acétate d'ammoniaque (*Dict. des drogues*, II, 306), et M. Cadet de la Chaux. M. de Lunel a même observé que des eaux distillées, évaporées, donnent par livre quatre grains d'extractif, dans lequel on trouve du nitrate de potasse, etc. (Voy., sur la préparation des eaux distillées, les *Ann. de chim.*, XXXVIII, 300; LVI, 326; LXVII, 84; *Bull. de pharm.*, I, 337; le *Journ. de pharm.*, V, 208; VI, 287). Les eaux distillées des substances actives retiennent toujours une partie des propriétés qui les caractérisent, ainsi celles de belladone, de jusquiame, de pavot, etc., jouissent des vertus de ces plantes, à un degré plus faible seulement; c'est un fait que les praticiens peuvent vérifier tous les jours. Les substances odorantes donnent leur arôme aux eaux distillées, et c'est dans cette préparation qu'on le retrouve plus que dans toute autre, comme on le voit pour la menthe, la fleur d'oranger, la canelle, le sureau, etc. Voilà donc deux sortes d'eaux distillées, sur lesquelles il ne peut y avoir de doute, mais il commence, s'il est question de végétaux dépourvus de propriétés tranchées, et surtout s'il sont inodores. On a voulu d'abord que leurs eaux distillées les représentassent exactement, opinion que Lieutaud mit surtout en vogue; puis bientôt on est tombé dans l'excès contraire, on les a déclarées inertes, et les pharmaciens les ont remplacées par l'eau distillée simple, ou mieux encore par leur infusion. Nous croyons qu'ici, comme presque toujours, il y a excès des deux parts; ces eaux ne peuvent avoir toutes les propriétés des plantes dont nous parlons, quelque peu prononcées qu'elles soient; mais elles n'en sont pas absolument dépourvues; et si nous n'en recommandons pas un usage fréquent, c'est parce que celui des plantes même ne saurait être d'un grand emploi. Ainsi, les eaux distillées de bourrache, de pariétaire, de plantain, etc., peuvent être prescrites sans qu'on doive compter sur beaucoup de vertus de leur part. Nous devons observer que les deux premières s'altèrent facilement. Les deux faits suivants vont montrer que les eaux distillées ne sont pas dépourvues des propriétés des végétaux qui les fournissent. Les gaziers emploient l'eau distillée *d'argentine* dans la préparation de la gaze : un de ces fabricants rapporta un jour à un pharmacien une eau distillée qu'on lui avait vendue, et qui nuisait à sa préparation; le pharmacien, qui ne croyait pas aux vertus de ces eaux, lui en avait donné

de *simple*. Une dame, à qui nous prescrivions de l'eau distillée de laitue, avait des visions, des rêves fantastiques chaque fois qu'elle en usait : croyant que cela pouvait tenir à son imagination, nous fûmes quelque temps sans lui en donner, puis nous en mîmes à son insu dans une potion; mais les hallucinations revinrent, et nous obligèrent d'en abandonner l'usage. M. Henry a vu l'eau distillée de rhubarbe être laxative; et l'on croit que de l'eau distillée sur du mercure est vermifuge. Un pharmacien exact doit donc ne pas se permettre de substituer l'eau distillée simple à celle des plantes inodores ou inertes.

Toutes les eaux distillées doivent être préparées au bain-marie, et non à feu nu, et être renouvelées tous les ans. Elles doivent être tenues bouchées seulement de papier, surtout celles qui sont odorantes; autrement, de pures et limpides qu'elles étaient, elles deviennent troubles, fétides, se décomposent, et laissent déposer des mucosités filandreuses. C'est donc une précaution indispensable que de ne pas les laisser bouchées au liège ou à l'émeri, comme on peut le vérifier pour les eaux de rose, de fleur d'oranger, etc., qui arrivent souvent gâtées lorsqu'elles viennent de loin, parce qu'on a été obligé de les boucher pour les faire voyager.

Les eaux distillées se prescrivent par onces dans les potions, dont elles sont l'excipient le plus ordinaire. On ne doit s'en servir que quelque temps après leur distillation, pour que le goût de feu qu'elles prennent vers la fin de la distillation, surtout si elles sont aromatiques, soit passé, ce que leur congélation hâte d'une manière remarquable, d'après l'observation de M. Dubuc et de M. le professeur Nachet. Si elles offrent de l'huile essentielle à leur surface, il faut en séparer celle-ci par le papier gris, afin de ne pas les rendre trop actives, précaution de rigueur pour l'eau distillée de laurier-cerise.

Rossi (J.). *De distillatione, sive de stillatitiorum liquorum, qui ad medicinam faciunt, etc.* Basileæ, 1585, in-8°; Venetiis, 1604, in-4°. — Delunel. Mémoire sur les eaux distillées de quelques plantes dites inodores (*Journ. gén. de méd.*, X, 405). — Dubuc (aîné). Observations faites sur les changements que les eaux distillées éprouvent tant avant qu'après la congélation, etc., avec des réflexions de M. Deyeux (*Journ. des pharmaciens*, in-4°, p. 393).

Eaux ferrugineuses, martiales ou chalybées. V. l'article : *Eaux minérales*.

Eaux gazeuses. Synonyme d'*Eaux minérales acidules*. Voyez l'article : *Eaux minérales*.

Eaux hépatiques et hydro-sulfureuses. V. l'article : *Eaux minérales*.

Eaux martiales. Synonyme d'*Eaux ferrugineuses*.

Eaux médicinales ou médicamenteuses. Synonymes d'*Eaux minérales*. V. ce mot.

Eaux-mères. Résidu liquide des solutions salines qu'on a soumises à la cristallisation.

EAUX MINÉRALES, *Aquæ metallicæ*. On donne en général ce nom à toute eau naturellement chargée de trop de principes étrangers, ou *Minéralisateurs*, pour servir aux usages économiques; mais, dans une acception plus restreinte, on l'applique surtout à celle de ces mêmes eaux, dont le médecin utilise l'action pour le traitement des maladies : dans ce dernier sens, que nous adoptons ici, on les nomme plus exactement *Eaux médicinales* ou *médicamenteuses* (*Aquæ medicæ, s. medicatæ*). L'histoire particulière de chaque eau minérale appartient à des articles distincts de notre Dictionnaire, mais ces articles n'en peuvent offrir que les spécialités; ici, au contraire, doivent trouver place les notions qui, applicables à beaucoup d'entre elles, en forment comme l'histoire générale. Toutefois, l'objet et les limites de notre ouvrage ne nous permettant d'aborder que les points de cette histoire les plus directement liés à la thérapeutique, nous nous bornerons aux suivants, objets d'autant de paragraphes particuliers : I, *Origine;* II, *Propriétés physiques;* III, *Analyse;* IV, *Composition;* V, *Classification;* VI, *Variations;* VII, *Conservation et exportation;* VIII, *Imitation;* IX, *Action médicinale;* X, *Effets physiologiques et médicaux;* XI, *Applications thérapeutiques;* XII, *Mode d'administration;* XIII, *Régime;* XIV, *Mélanges;* XV, *Accidents*.

I. *Origine*. Sans nous arrêter aux idées des géologues allemands, partisans de la philosophie naturelle, qui considèrent les eaux minérales comme des sécrétions d'un être organisé, ou à celles de Bordeu et d'autres grands médecins, qui les regardaient comme douées d'une sorte de vitalité; sans chercher non plus à exposer les diverses vues géologiques relatives aux causes de leur formation, il ne sera pas inutile d'offrir ici un résumé des intéressantes considérations récemment publiées par M. Héricart de Thury (Paris, 1828, in-8°), sur le gisement des eaux souterraines, considérations applicables, en général, à l'origine des eaux, et plus spécialement à celle des eaux minérales, dont elles éclairent la nature et les propriétés.

Après s'être élevée dans l'atmosphère par l'évaporation, l'eau retombe en pluie, en neige, en rosée, en brouillard sur les montagnes qui, par une sorte d'affinité, semblent fixer les nuages autour d'elles. Elle s'infiltre entre leurs diverses superpositions, en suit les pentes jusqu'à ce qu'elle rencontre des couches imperméables qui la retiennent, sur lesquelles elle s'écoule souterrainement, et d'où elle s'échappe ou jaillit partout où quelque issue lui est offerte. Cependant il existe des sources sur des plateaux et même sur des monticules plus élevés que tous les lieux qui les entouraient immédiatement, par exemple, les sources perpétuelles du mont Cimone, près de Modène.

Ces infiltrations souterraines sont très-rares dans les terrains primordiaux ou montagnes primitives, à cause de leur compacité; les eaux, le plus souvent, coulent donc seulement à leur surface; elles sont généralement alors douces, bonnes et salubres. Celles qui s'infiltrent entre leurs superpositions participent ordinairement de la nature des différentes substances qu'elles y rencontrent, mais sont aussi quelquefois très-pures. Celles qui sourdent des terrains granitiques sont en général gazeuses, sulfureuses et salines, et presque toutes d'une haute

température ; elles doivent leur jaillissement, ainsi que l'a prouvé M. Berthier, au dégagement des gaz et des vapeurs comprimés qui pressent et réagissent sur la surface des eaux ; telles sont, en France, les eaux d'Ax, de Chaudes-Aigues, de Vals, de Bonnes, de Cauterets, de Bagnères de Luchon.

Dans la juxtaposition des terrains secondaires ou de sédiment sur les terrains primitifs, on trouve fréquemment d'abondantes infiltrations qui, ne pouvant pénétrer dans la masse trop compacte de ces derniers, en suivent souterrainement la surface sous les terrains secondaires ; ces eaux sont généralement douces et de bonne qualité lorsqu'elles sont près de la surface de la terre ; mais lorsqu'elles proviennent de grandes profondeurs, elles sont presque toujours gazeuses, sulfureuses et salines.

Les montagnes secondaires et tout leur système de superposition laissent pénétrer à de plus grandes profondeurs que les montagnes primitives, les eaux qui suivent l'inclinaison des couches de leurs différentes formations ; ces eaux sont celles qui présentent le plus de variétés dans leur nature. C'est en effet dans ces terrains qu'on trouve la plupart des sources minérales et thermales, les eaux salées, les eaux gazeuses, etc. ; mais ces eaux, quoique sortant des terrains secondaires, ne leur appartiennent pas toujours, et beaucoup d'entre elles viennent probablement des terrains primordiaux qui sont situés au-dessous. C'est à ces terrains qu'il faut rapporter les eaux de Cambo, Vichy, Bourbon-L'Archambault, Néris, Bourbon-Lancy, Cransac, Sansai, Bagnères de Bigorre, Ussat, Bagnols, Luxeuil, Plombières. On rencontre également, et quelquefois dans le voisinage des eaux minérales, ou même s'échappant par la même issue, des eaux douces de bonne qualité.

Les montagnes de calcaire alpin, celles de calcaire jurassique, et les sédiments qui recouvrent leur base, renferment, comme les premières, des eaux très-variées dans leur nature, leur qualité et leur température ; telles sont, parmi les eaux minérales, celles de Campagne, Saint-Félix de Bagnères, Aix, Gréoux, Balaruc, Bourbonne-les-Bains, Château-Salins, Salins, Pougues, Saint-Amand.

Les sédiments supérieurs ou les formations de calcaire oolithique, de calcaire crayeux, les dépositions argileuses et sableuses, le calcaire grossier, les marnes, le calcaire d'eau douce ou terrain lacustre, etc., sont plus favorables que les précédents aux infiltrations des eaux qui proviennent des pays supérieurs ; ils présentent donc, dans leur superposition, des eaux abondantes, lesquelles ont une analogie constante de propriétés et de composition : les sels dominants sont : le carbonate et le sulfate de chaux, le sulfate et le carbonate de fer, et quelquefois le sulfate de magnésie, lorsqu'elles sont filtrées dans des masses crayeuses ou sableuses ; ces eaux sont généralement douces et de bonne qualité ; elles sont ferrugineuses lorsqu'elles s'étendent, et s'infiltrent dans les terres pyriteuses ou les mines de fer, et dans les terres d'argiles pyriteuses, telles que celles de Passy près Paris, de Forges, de Ferrières et de Segrais, qui sortent des formations supérieures au calcaire grossier marin. Le seul exemple d'eau sulfureuse bien constaté jusqu'à ce jour dans les terrains de cette formation, est celui que présentent les eaux d'Enghien.

Généralement, les eaux de tous ces terrains ont la température moyenne du lieu d'où elles sourdent, et sont ce qu'on appelle *froides* par opposition avec les eaux *thermales*.

Les terrains d'alluvion ou d'atterrissement offrent, comme les précédents, des eaux douces et abondantes. Le plus souvent leurs eaux proviennent de filtrations de pluie ou de fontes de neige qui pénètrent, s'étendent et s'écoulent entre leurs couches de marne, d'argile ou de sable, où nous allons les chercher par nos puits. Quelquefois ils présentent des eaux naturellement jaillissantes, qui proviennent de pays plus élevés, et probablement de terrains secondaires ou primitifs ; telles sont les fontaines de Moïse, près de Suez ; telle est cette fontaine d'eau douce, jaillissante au-dessus des eaux de la Méditerranée, près de la Spezzia, décrite par Spallanzani ; celle du banc de sable de la plage d'Alvarado, dans le golfe du Mexique ; celle du Loiret, au Château de de la Source, près d'Orléans.

Les terrains volcaniques et ceux de trachite, qui sont aujourd'hui généralement regardés comme sortis de dessous le granit, par l'action des feux souterrains, offrent des sources d'eau douce provenant des infiltrations qui s'y forment, en outre beaucoup d'eaux minérales et thermales, analogues à celles des terrains primitifs, c'est-à-dire chargées plus ou moins d'hydrogène sulfuré, d'acide carbonique, de carbonates de soude et de chaux, de silice, etc., telles sont celles du Mont-Dore, de Saint-Allyre, de Vic-le-Comte, de Chatel-Guyon, de Chap-des-Beaufort, de Chalusset. Quant aux eaux des Deux-Landes, qui sortent des roches trappéennes recouvertes par des calcaires compactes, elles présentent cette particularité, qu'à une température de 60°, elles sont presque pures, et ne contiennent qu'une très-petite quantité de muriate de magnésie et de sulfate de soude.

II. *Propriétés physiques*. Les eaux minérales diffèrent moins sous ce rapport que sous celui de leur composition ; ainsi la plupart sont transparentes, incolores, plus ou moins sapides, inodores, spécifiquement plus pesantes de quelques millièmes à quelques centièmes que l'eau distillée. Toutefois il en est de louches, d'un peu colorées, de presque insipides ; les eaux sulfureuses, les eaux ferrugineuses même ont une odeur particulière ; souvent les eaux gazeuses, quoique d'ailleurs chargées de sels, sont plus légères que l'eau distillée. Leur température varie plus encore ; d'où leur distinction en chaudes et froides, ou mieux en chaudes, froides et tempérées ; froides, lorsque dans la saison des eaux leur degré thermométrique est sensiblement inférieur à celui de l'air ambiant ; tièdes ou tempérées, lorsqu'il l'égale ou le surpasse un peu ; chaudes,

lorsqu'il atteint ou dépasse 20 et quelques degrés.

On a cru longtemps que le calorique des eaux thermales jouissait de propriétés spéciales ; que, par exemple, certaines eaux thermales se refroidissaient plus lentement que l'eau ordinaire élevée au même degré ; que, mises sur le feu, elles n'entraient pas en ébullition plus vite que de l'eau froide ; qu'elles ne gelaient jamais, et qu'enfin elles avaient sur les êtres organisés une action moins destructive que l'eau commune portée à la même température. On connaît à ce sujet l'expérience de madame de Sévigné sur les eaux de Vichy : « Je mis hier moi-même, dit-elle, une rose dans la fontaine bouillante ; elle y fut saucée et ressaucée ; je l'en tirai comme de sur la tige ; j'en mis une autre dans une poêlonnée chaude, elle y fut en bouillie en un moment. Cette expérience dont j'avais ouï parler me fit plaisir : il est certain que ces eaux sont merveilleuses. » Les recherches récentes de MM. Longchamp, Biett, Gendrin, Jacquot, Chevalier, etc., ont fait justice de ces erreurs, appuyées cependant sur d'autres expériences (Voy. *Bibl. méd.*, XLIII, 230), et ont confirmé celles de Nicolas, en quelque sorte oubliées, quoique fort probantes (*Diss. sur les eaux min. de Lorraine, etc.*, Nancy, 1778) ; celles de M. Vogel (*Journ. de pharm.*, septembre 1819) ont fait voir aussi que la propriété attribuée à certaines eaux minérales de rendre aux fleurs flétries leur fraîcheur première, appartient à toute eau chaude, et ne dépend que du calorique.

III. *Analyse des eaux.* Cette opération destinée à dévoiler la nature, et, suivant les chimistes, les vertus mêmes des eaux minérales, qu'elle peut, il est vrai, faire pressentir à plusieurs égards, est une des plus délicates de la chimie. Successivement perfectionnée par les travaux d'un grand nombre d'hommes célèbres, on la trouve traitée *ex professo* dans beaucoup d'ouvrages auxquels nous devons naturellement renvoyer. Disons seulement qu'outre l'essai par les réactifs, qui suffit lorsqu'on n'a besoin que de notions aproximatives, il existe deux méthodes générales d'analyse, qui peuvent se servir l'une à l'autre de contre-épreuve, et doivent être employées toutes deux pour plus de certitude. L'une, plus anciennement connue, prétend isoler les divers principes des eaux minérales, tels qu'on suppose qu'ils s'y trouvent contenus ; mais souvent des changements s'opèrent par le fait même de l'évaporation, et les sels obtenus ne sont pas ceux qui existaient dans l'eau minérale ; l'autre, due à Murray, plus directe, a pour but de reconnaître et d'évaluer séparément les acides et les bases, que l'on réunit ensuite par le calcul suivant les lois de la théorie ; mais il est des chimistes qui pensent que ces lois ne sont point toujours celles de la nature, puisqu'elles repoussent des mélanges dont celle-ci pourtant semble nous présenter des exemples.

Quoi qu'il en soit, pour que l'analyse d'une eau minérale dût être réputée exacte, il faudrait pouvoir, à l'aide de la synthèse, reproduire un mélange doué des mêmes propriétés physiques, chimiques et médicinales ; mais c'est ce qu'on voit rarement pour les analyses les mieux faites, et ce qui ne saurait exister pour cette foule d'analyses que se hâtent trop de publier des hommes peu exercés à ce genre de recherches. Cependant c'est sur cette croyance qu'est fondée la préparation des eaux minérales factices ou artificielles, dont nous parlerons dans le 8e paragraphe.

Boyle's. *Memoirs of the natural experimental history of mineral Waters.* London, 1684, in-12. — Hiarna (A-U.). *Manuductio ad fontes medicatos investigandos.* Steckolmiæ, 1707, in-12. — Hoffman (F.). *Diss. de elementis aquarum min. rectè dijudicandis et examinandis.* Ulmæ, 1726, in-8o. — Shaw. Méthode générale d'analyser, ou Recherches physiques sur les moyens de connaître toutes les eaux minérales (en anglais). Trad. par Coste. Paris, 1767, in-12. — Bodin des Plantes (A.-F.). *Tentamen chimico medicum de aquis mineralibus.* Monspelii, 1769, in-4o — Staeling (F.). *Diss. de methodo explorandi aquas medicatas,* Pausonii, 1772, in-8o — Michaelis (J.-F.). *Diss. de fallacia examinis chemici in exploranda intima thermarum natura.* Præses D.-G. Triller et Wittembergæ, 1775, in-4o. — Bergmann (P.). *Diss. de analysi aquarum frigidarum.* Resp. J.-P. Scharenberg Upsal, 1778, in-8o. — Dezille (J.-B.). Précis sur l'analyse des eaux minérales, pour servir de guide aux jeunes médecins chirurgiens. Paris, 1785. — Kirwan (R.). Essai sur l'analyse des eaux minérales (en anglais). Dublin, 1799, in-8o. — Saunders (W.). Traité sur l'hist. chim. et les propriétés médicales de quelques-unes des plus célèbres eaux minérales (en anglais). Londres, 1800, in-8o. — Henry père et fils. Manuel d'analyse des eaux minérales médicinales et destinées à l'économie domestique. Paris, 1825, in-8o.

IV. *Composition.* Les anciens n'avaient guère signalé dans les eaux minérales, que la présence du natron, du sel marin, de l'alun, du soufre, du fer, du bitume, d'un acide indéterminé et de l'air. Plus tard, on y admit celle du plomb, de l'argent, de l'airain, d'une matière terreuse, d'un sel nitreux, d'une substance savonneuse, de divers gaz, etc. Les analyses modernes ont beaucoup accru le nombre de ces matériaux, et tendent chaque jour à le multiplier encore : ainsi, on y a reconnu, 1o parmi les corps impondérables, le calorique, regardé par beaucoup de médecins comme le grand minéralisateur des eaux thermales, et l'électricité, sur laquelle, malgré beaucoup de recherches et d'hypothèses (Bressy, *Éléments de thermométrie médicale*, Paris, 1819), on ne sait encore que peu de choses ; 2o parmi les gaz simples, l'oxigène, l'azote, l'hydrogène ; 3o parmi les combustibles, le soufre libre ou combiné, l'iode et le brôme en état de combinaison ; 4o parmi les acides, les acides carbonique, sulfureux, sulfurique, hydro-chlorique, nitrique, hydro-sulfurique, borique (lacs d'Italie, Voy. *Lagoni*) ; 5o parmi les alcalis et les terres, la soude, au moins en partie saturée, la chaux libre ? ou combinée, la glucine (M. Pomier), la silice ; 6o parmi les sels, les carbonates de chaux, de magnésie, de fer, de manganèse (Berzélius), de strontiane (Berzelius), de soude, d'ammoniaque, ordinairement dissous dans un excès d'acide carbonique ; les borates de soude et d'ammoniaque (Mascagni) ; les hydro-sulfates de soude, de chaux, de magnésie, soit unis à l'acide hydro-sulfurique en excès, ou au soufre, l'hydro-sulfate de fer (Vauque-

lin) ; des hypo-sulfites et sulfites provenant problablement de la composition des hydro-sulfates ; les hydro-chlorates de soude, de chaux, de potasse (Thompson), de magnésie, de baryte (Bergmann), d'ammoniaque (voisinage des volcans), d'alumine (Withering), de fer ?, de manganèse (Bergmann), les nitrates de potasse, de chaux, de magnésie, de soude?; les sulfates de soude, de chaux, de magnésie, d'ammoniaque (volcans), d'alumine, de potasse et d'alumine, de cuivre, de fer, de manganèse ; les fluates de chaux (Berzélius) et de baryte; les hydriodates de soude et de potasse; les phosphates de baryte, d'alumine (Berzélius), de chaux (*id.*) et de fer ; l'acétate de potasse (Vogel) ; 7° enfin des substances dites extractives, végéto-animales (glairine) et bitumineuses. Nous avons vu plus haut les rapports qui existent entre la composition chimique des eaux minérales et la nature des terrains d'où elles proviennent.

Aucune eau n'offre et ne pourrait offrir tous ces corps réunis ; les plus composées même n'en contiennent qu'un petit nombre ; ceux qu'on y trouve le plus fréquemment sont : les hydro-chlorates de soude, de chaux et de magnésie ; les sous-carbonates de chaux, de soude, de magnésie ; le sur-carbonate de fer ; les hydro-sulfates de chaux et de magnésie ; les hydriodates ; enfin des substances gazeuses, acides ou non, de la silice et des matières extractives. Les dépôts vaseux, nommés *boues* ou *fanges*, qui se forment au fond des bassins où est reçue l'eau des sources, offrent ordinairement, avec les eaux ellesmêmes, plus ou moins d'analogie ; mais ils contiennent de plus des substances organiques en décomposition, des matières terreuses abondantes, et presque toujours ils présentent une odeur désagréable et une plus grande activité.

V. *Classification.* C'est sur la prédominance relative de ces principes minéralisateurs qu'est basée la classification chimique des eaux minérales, classification en rapport jusqu'à un certain point, comme nous le verrons, avec leur action médicinale, mais insuffisante toutefois sous le point de vue thérapeutique.

On peut les diviser en *Eaux chaudes*, nommées aussi *Eaux thermales* à cause de leur emploi ordinaire sous forme de bain, et en *Eaux froides*, plus usitées en boissons, et subdiviser les unes et les autres, d'après les divers éléments de leur composition. Mais l'infinie variété de température des eaux, et l'usage qu'on fait des unes comme des autres, soit en boisson, soit en bain, repousse cette classification. Plus communément on les partage, à l'exemple de Bergmann, en quatre classes sous les noms d'*Eaux sulfureuses, acidules, ferrugineuses* et *salines*, qu'on divise chacune en deux, d'après la température : ces classes nous semblent trop peu nombreuses pour embrasser toutes les eaux connues, et surtout pour les présenter sous le point de vue le plus important, celui des principes probables de leur action médicamenteuse. Le partage suivant nous semblerait à la fois plus exact et plus utile :

1. *Eaux simplement thermales*, semblables, sauf la température, à l'eau commune.

2. *Eaux gazeuses*, subdivisées en, 1° *Eaux aérées*, c'est-à-dire, surchargées naturellement d'air ou de l'un de ses principes : peu connues ; 2° *Eaux hydrogénées*, rares et peu usitées ; 3° *Eaux acidules*, dans lesquelles prédomine le gaz acide carbonique. Celles-ci, très-nombreuses, peuvent offrir tous les degrés de température ; elles sont remarquables par leur saveur aigrelette, agréable, leur légèreté, la propriété qu'elles ont de mousser par l'agitation, de bouillonner à l'approche des orages, c'est-à-dire, lorsque la pesanteur de l'air étant diminuée, le dégagement du gaz est rendu plus facile, etc.

Garingi. *Fontium acidorum descriptio.* Leodii, 1592. — Hoegling (J.-L.). *De inconsiderato acidularum usu.* Tubingæ, 1615, in-8° — Sebizius (M.). *Diss. de acidulis sectiones duæ, etc.* Argentorati, 1627, in-4°. — Vulson (P. de). L'ordre qu'il faut observer en l'usage des eaux minérales acides. Grenoble, 1639, in-8°. — Le Givre (P.). Le secret des eaux min. acides, avec les lettres de MM. de Sartes et Cattier. Paris, 1667, in-12. — Camerarius (E.R.). *De acidularum usu externo.* Tubingæ, 1679, in-4°. — Lamzweerde (J.-B. de). *Monita salutaria de thermarum et acidularum abusu.* Coloniæ, 1684, in-8°. — Harmes (H.). *Diss. de usu acidularum.* Marbourg, 1687, in-4° — Wedel (G.-W.). *Diss. de acidulis.* Ienæ, 1695, in-4°, — Hoffman (F.). *Obs. et cautela circa thermarum et acidularum usum et abusum.* Halæ, 1717, in-4°. — Foster (D.A.). *De usu et abusu acidularum in affectibus spasmodicis et hypochondriacis.* Præses J.-G. Furstenau. Rinteln, 1731, in-4°. — Brohier (H.). Sur les eaux acidules froides (thèse). Paris, 1821, in-4°.

3. *Eaux acides*, contenant, à l'état libre, l'un des acides énoncés ci-dessus, l'acide carbonique excepté ; on n'en connaît qu'un petit nombre, voisines surtout des volcans, et la plupart sans usage.

4. *Eaux alcalines*, riches en sous-carbonate de de soude ; nombreuses et très-actives ; température variée, saveur alcaline, douces au toucher ; souvent unies à beaucoup d'acide carbonique, d'où leur vient le nom d'*alcalino-acidules*.

5. *Eaux salines*, dans lesquelles prédominent des sels non métalliques ; extrêmement variées de composition et de température ; de là leur distinction en froides, tièdes et thermales, et de plus, suivant les autres principes qu'elles peuvent contenir avec plus ou moins d'abondance, en *salino-acidules, salino-acides, salino-alcalines.* L'*eau de mer* (Voy. ce mot), l'*eau des salines*, appartiennent à cette classe très-nombreuse. Les plus actives sont appelées souvent *Eaux purgatives.* On pourrait les subdiviser à raison des sels qui prédominent, en *muriatiques* et *sulfuriques*, ou mieux en *magnésiennes, alumineuses, sodiennes, calcaires*, etc. Les *Eaux séléniteuses*, nommées aussi *Eaux terreuses* ou *calcaires*, dans lesquelles prédominent surtout le sulfate et le sous-carbonate de chaux, sont comme intermédiaires entre ces eaux et les eaux économiques (Voy. *Eau de puits*).

6. *Eaux sulfureuses*, dans lesquelles abonde le soufre, soit libre, ce qui est rare, soit à l'état d'acide hydro-sulfurique libre, ce qui ne l'est guère moins, soit à celui d'hydro-sulfate, ou d'hydro-sulfate sulfuré ; on les nommait jadis *Eaux hépatiques.* Re-

marquables par leur odeur et leur saveur d'œufs pourris, leur onctuosité, etc., elles sont souvent thermales, et quelquefois riches en acide carbonique (*Eaux sulfo-acidules,* telle est l'eau sulfureuse de Naples) en alun ou autres sels (*Eaux sulfo-salines,* celle de Pisciarelli); ordinairement chargées de glairine (*Eaux sulfo-glaireuses; Eaux savonneuses* de quelques auteurs), et parfois d'hydriodates de potasse ou de soude.

7. *Eaux hydriodiques* et *bromiques*; peu connues encore, confondues jusqu'ici avec les précédentes.

8. *Eaux métalliques,* riches surtout en sels à base d'oxide métallique; subdivisées en, 1° *Eaux ferrugineuses,* dites communément *Martiales* ou *Chalybées,* minéralisées, soit par le sous-carbonate de fer, soit par le sulfate; ordinairement froides, ayant une odeur distincte et une saveur astringente particulière; souvent chargée de gaz acide carbonique (*Eaux acidulo-ferrugineuses*), ou d'autres sels; très-actives; 2° *Eaux manganésiennes;* rares; à étudier, vu l'action particulière des sels de manganèse; 3° *Eaux cuivreuses,* rares aussi et inusitées.

9. *Eaux bitumineuses,* c'est-à-dire, surnagées par une couche de pétrole. Assez communes dans certains pays (Voy. *Sicile*), mais sans applications médicinales, quoique susceptibles d'en avoir. V. *Bitumes*.

VI. *Variations.* Certaines eaux minérales semblent être presque invariables; d'autres, au contraire, sont sujettes à éprouver des changements dans leur quantité, leur composition et leur degré thermométrique, soit d'une manière uniforme, à diverses époques de l'année ou de la période nycthémérique, soit sous l'influence des pluies ou de la sécheresse, de l'état électrique de l'air, etc.; source notable d'incertitude touchant leur emploi médicinal. De là peut-être, en partie du moins, car les procédés suivis dans l'analyse et le talent varié des observateurs doivent aussi entrer en ligne de compte, le peu d'accord, la divergence complète même, des divers résultats analytiques obtenus parfois aux mêmes sources. Du reste, les eaux minérales, comme tout ce qui existe, peuvent aussi à la longue subir des détériorations, par suite de changements opérés dans les entrailles mêmes de la terre: des sources se montrent, d'autres disparaissent; pourquoi celles qui subsistent ne pourraient-elles pas être modifiées? Des observations exactes faites à de longs intervalles semblent mettre ce fait hors de doute, surtout par rapport à la température. Les analyses de l'eau de Seltz faites successivement par de bons expérimentateurs, Bergmann, Westrumb et M. Caventou, quoique comparables entre elles à plusieurs égards, diffèrent tellement quant à la proportion d'acide carbonique et de sous-carbonate de soude, qu'il est difficile de croire que l'eau analysée ait été la même dans les trois cas.

VII. *Conservation et exportation.* Avec quelques soins qu'aient été mises en bouteille les eaux minérales, et il n'est point de notre objet de les signaler ici (voy. le *Manuel des eaux min.* de M. Patissier, p. 148), elles se conservent difficilement intactes. Une réaction lente s'établit entre leurs divers principes; des dépôts s'y forment presque toujours, en même temps que leur saveur change et que leur activité diminue; le transport semble hâter, et pour quelques-unes déterminer seul ces diverses altérations. Les eaux chaudes, et par conséquent les boues, presque toujours thermales, sont évidemment peu susceptibles d'une bonne conservation. Les eaux acidules ferrugineuses forment ordinairement, en perdant une partie de leur gaz, un dépôt rouillé de sous-carbonate de fer; elles noircissent aussi le bouchon dont le tannin les décompose, si l'on n'a pas suivi le conseil de M. Vurza (*Journ. de pharm.*, VII, 288), qui recommande de saturer de fer les bouchons qu'on doit employer, par un séjour préalable dans l'eau minérale, ou le procédé usité en Silésie (Hufeland, *Journ. de méd. prat.*, mai 1826; *Journ. de chimie médicale,* III, 25), lequel consiste à fixer dans le bouchon un fil de fer ou un clou qui plonge quelque peu dans l'eau de la bouteille. Les eaux glaireuses se putréfient facilement; celles qui renferment des hydro-sulfates perdent de leur odeur et ne présentent bientôt plus que des hypo-sulfites; d'autres, qui contiennent des sulfates, acquièrent souvent une odeur d'œufs pourris due à la formation d'un hydro-sulfate, résultant de l'action de quelques matières végétales sur ces sels: phénomène aperçu depuis longtemps, mais scruté surtout dans ses causes par MM. Proust, Chevreul, Henry fils, etc., et qui avait fait regarder comme sulfureuses des eaux qui ne le sont jamais que lorsqu'elles ont subi quelque altération (Voy. Contrexeville, Bilazai, Loueche, etc.).

En définitive, les eaux salines semblent être celles dont la conservation est la plus sûre et que l'exportation altère le moins; aussi s'en fait-il un commerce considérable, et peut-on, sans grand inconvénient, les renfermer par plusieurs pintes à la fois dans des cruchons, vases moins favorables que les bouteilles à la bonne conservation des eaux. Toutefois l'eau à la source, c'est-à-dire, sans cesse renouvelée, a toujours sur une eau vieillie d'incontestables avantages.

VIII. *Imitations.* L'art d'imiter les eaux minérales, né, à ce qu'il paraît, dans le XVIIe siècle, où Jenning et Howart obtinrent de Charles II une patente pour faire des eaux ferrugineuses, découvert, suivant quelques auteurs, par Muller et Melitor, décrit par F. Hoffmann, par Bergmann, par H. M. Duchanoy, et développé depuis par un grand nombre de chimistes, a suivi les diverses phases de la science chimique qui lui sert de fondement. Plus, en effet, les moyens analytiques se sont perfectionnés, plus aussi il a fait de progrès. Mais lui est-il donné d'arriver à une entière perfection dans la reproduction des eaux naturelles? C'est ce dont il est permis de douter.

Suivant M. Chaptal, ceux qui s'occupent de l'examen des eaux minérales n'en peuvent analyser que le cadavre; cette opinion, conforme à celle de Bordeu et de beaucoup d'autres médecins qui regardent ces

eaux comme douées d'une sorte de vie, ou comme offrant dans la nature quelque chose de caché ou même de divin, exclurait évidemment tout espoir d'en faire d'heureuses imitations, et même jusqu'à l'idée de pouvoir les conserver et les exporter avec succès; elle est à nos yeux plus ingénieuse que fondée. Néanmoins il est vrai de dire que les eaux factices, préparées généralement jusqu'ici d'après des analyses, la plupart inexactes ou incomplètes, quelquefois même nulles ou erronées, sont loin d'être en tout assimilables aux eaux naturelles. Les résultats divers et souvent contradictoires obtenus par des chimistes expérimentés, dans l'analyse d'une même eau minérale, l'incertitude encore existante sur l'état où se trouvent plusieurs des principes que cette analyse y signale; l'impossibilité de remplacer exactement certains principes des eaux naturelles (la barégine et la silice, par exemple); la découverte récente dans ces eaux de l'iode, du brôme et de plusieurs autres substances qui n'y avaient pas été reconnues jusque là; l'existence dans quelques-unes du fer dans des proportions supérieures à celles que l'art peut y introduire, ou la présence simultanée de substances que repousse la théorie; la faculté dont jouissent les eaux acidules naturelles de retenir bien plus longtemps et plus abondamment leur gaz que les eaux factices, de passer plus facilement sans causer de gonflements d'estomac, ces éructations qui accompagnent l'usage des autres; la saveur plus franche plus agréable, l'action moins irritante des eaux naturelles comparées aux eaux factices; tous ces faits montrent assez que les prétentions de la chimie à une imitation exacte des eaux médicinales est plus louable qu'elle n'est fondée jusqu'ici. Les masses et le temps, conditions dont la nature dispose seule avec latitude; l'intervention d'une haute pression, de la chaleur, de l'électricité dans ses divers modes, etc., expliquent assez notre impuissance. Sans donc rejeter absolument l'emploi médical de ces eaux, il convient de les considérer moins comme propres à remplacer les eaux naturelles, que comme de nouveaux agents dont l'action doit être étudiée à part, et peut se montrer supérieure à celle des eaux naturelles, mais qui, du reste, sont indéfiniment variables, puisque outre l'arbitraire laissé à chaque opérateur (comme le prouventassez et les formules non comparables publiées récemment encore dans le *Codex*, dans la *Pharmacopée* de MM. Henry et Guibourt, les ouvrages de MM. Alibert et Patissier, ou suivies à Tivoli, au Gros-Caillou, etc., et les qualités très-variables en effet des eaux prises à Paris dans les divers établissements d'eaux artificielles), ils devront subir encore d'autres modifications à chaque nouvelle analyse digne de foi qui pourra être publiée. Ajoutons que ces eaux, celles du moins, et c'est le plus grand nombre, qui sont *officinales*, et non *magistrales* ou préparées extemporanément sur l'ordonnance du médecin, ne sont pas exemptes d'ailleurs des altérations que nous avons signalées en traitant de la conservation des eaux minérales.

Outre les eaux minérales artificielles, la plupart des fabricants d'eaux factices préparent sous les noms d'*eau hydro-sulfurée simple*, d'*eau acidule simple*, d'*eau alcaline gazeuse* et de *limonade gazeuse*, d'*eau magnésienne gazeuse*, d'*eau magnésienne saturée*, de *petit-lait gazeux*, de *soda-water*, *etc.*, des sortes d'eaux minérales variées, assez usitées, dans la pratique surtout des grandes villes.

Thile (J). *Acidulorum artificialium materia minera martis solaris*. Wittebergæ, 1662, in-4°. —Hoffman (F.). *De acidulis, thermis et aliis fontibus salubribus ad imitationem naturalium per artificium parandis* (*in tomo quinto operum*, p. 214. Genève, in-fol.).—Duchanoy. Essai sur l'art d'imiter les eaux minérales. etc. Paris, 1780, in-12, fig. — Bergmann (T.). Diss. sur les eaux min. chaudes artif., et Diss. sur les eaux min. froides artif. (trad. du suédois par Guyton de Morveau. Dijon, 1780, in-8°.) — Koestlin (C.-H.). Méthode pour contrefaire les eaux acidules au moyen de l'air fixe, etc. (en allemand). Stuttgard, 1781, in-4°. — Priestley. Traité sur la manière de faire des eaux gazeuses artificielles, 1781, in-8° (réuni au tableau des eaux min. de J. Elliot).—Laugier. Minéralogie nouvelle, ou l'art de faire les eaux minérales. Paris, 1786, in-8°. —Dominicetti. Description d'un appareil propre à chauffer les bains et à les rendre médicamenteux (en anglais). Londres, 1788. — Portal, Pelletan. Fourcroy, Chaptal et Vauquelin, Rapport à l'Institut sur les eaux min. artif., fabriquées à Paris par les citoyens N. Paul et comp. Paris, an VIII, in-4°. — Lafisse. Premier et deuxième rapports de l'inspecteur du gouvernement près l'établissement des eaux min. factices de MM. N. Paul, Triayre et comp., au ministre de l'intérieur. Paris, an X, in-4°, et an XII (1804), in-8°. — Struve (F.-A.-A.). De l'imitation des eaux min. nat. Dresde, 1824.

IX. *Action médicinale*. Vantée à l'excès par les anciens, qui attribuaient aux eaux minérales des vertus occultes et merveilleuses (*Arcana dei, miraculis plena*), et par beaucoup de médecins, intéressés souvent à les mettre en lumière; révoquée en doute par d'autres, qui croient pouvoir rapporter tous les effets obtenus à la seule influence du voyage, du changement de lieu, de régime, d'habitude, aux exercices, aux distractions, à l'oubli des affaires, à l'action enfin du moral sur le physique, elle a été rarement étudiée sans prévention; une foule de causes s'opposent d'ailleurs à son appréciation exacte: toutefois si, pour quelques eaux, elle peut être justement contestée, elle nous semble incontestable pour le plus grand nombre de celles qui jouissent de quelque célébrité. Il est vrai qu'elle n'est pas toujours convenablement appliquée, et qu'au lieu de servir, elle devient parfois nuisible; mais cette action fâcheuse même témoigne de sa réalité. Il n'est pas moins certain qu'une foule de circonstances étrangères à l'action même des eaux, vient souvent concourir aux heureux effets qu'elles produisent; mais ce concours forcé d'un certain nombre d'autres puissances actives, est précisément un de leurs plus précieux avantages. Du reste, ces circonstances, très-dignes certainement d'attention, dans le traitement des affections nerveuses surtout, serait évidemment insuffisantes contre cettte foule d'affections chroniques des articulations, de la peau, des organes parenchymateux, que guérit souvent avec bonheur l'usage des eaux minérales; elles sont nulles d'ailleurs pour ceux qui prennent les eaux loin de la source, qui font usage d'eaux artificielles, etc., et cependant l'action des

unes et des autres ne saurait être la matière d'un doute.

Cette action, au reste, varie tellement, suivant les diverses espèces d'eaux minérales, et suivant les cas morbides, qu'aucune vue générale ne peut réellement ressortir de son examen. Ceux qui prétendent l'expliquer complétement par la connaissance de la composition chimique des eaux, établissent facilement des généralités en rapport avec leur classification, comme on le verra plus loin au sujet de leurs applications médicinales; mais ils tiennent trop peu de compte de cette observation, qui apprend que des eaux fort dissemblables sous le rapport chimique, présentent souvent des vertus analogues, et réciproquement. Ceux, au contraire, qui attachent plus d'importance aux circonstances accessoires qu'à l'action même des eaux, négligent trop l'étude de celles qu'ils prescrivent; ils en font ainsi un moyen banal, non raisonné, et semblent, en envoyant aux eaux leurs malades, ne vouloir que s'en débarrasser. Quant à ceux qui regardent chaque eau minérale comme un médicament simple, dont le mode d'action, indéterminable *à priori*, doit être révélé par l'observation et peut d'ailleurs souvent être puissamment secondé par le concours d'autres moyens parallèles, ils nous semblent plus voisins de la vérité. On ne peut nier, comme l'observe M. Fodéré, que l'analyse n'a pas fait faire un pas de plus à l'application des eaux minérales, telle que l'empirisme l'avait établi, et qu'au contraire, trompée par l'exiguité des résidus, elle a pu faire abandonner des eaux réellement utiles, pour d'autres qui le sont peu: il est d'ailleurs évident que l'action puissante de beaucoup d'eaux minérales n'est souvent point en rapport avec la faible proportion de matières étrangères qu'elles renferment.

X. **Effets physiologiques et médicaux.** Ils se rapportent, outre les influences accessoires dont nous avons parlé, soit à l'eau proprement dite, véhicule des principes minéralisateurs communs à toutes les eaux minérales, soit au calorique ou aux autres matières étrangères qui peuvent caractériser chacune d'elles. Sous le premier point de vue, il est vrai de dire que toutes offrent quelque chose de commun, indépendant de leur composition propre; ainsi, quelle que soit leur nature, elles introduisent dans l'économie une somme de liquide plus ou moins considérable; chargées, en outre, de principes toujours stimulants, et appliqués sur la peau ou sur la membrane gastro-intestinale, c'est-à-dire, sur les deux surfaces de l'économie les plus étendues, les plus sensibles, celles dont les rapports mutuels et les sympathies sont les plus nombreuses, elles excitent presque toujours la vitalité, réveillent le jeu des actions organiques, déterminent une sorte de mouvement fébrile, de *fièvre médicatrice* accompagnée, momentanément du moins, de l'augmentation des forces, parfois d'une sorte de bien-être inconnu, et presque toujours suivie d'effets diurétiques, diaphorétiques, purgatifs, par lesquels la nature prélude souvent à la solution de certaines maladies. D'autres fois, leur action est insensible, la guérison a lieu par lysis; parfois enfin elles opèrent à la manière des spécifiques. Ajoutons que, par la variété même de leurs principes, elles peuvent servir aussi, dans quelques cas, à réparer les pertes de l'économie.

Les perturbations, les troubles, les crises qu'elles provoquent, doucement pour l'ordinaire, et par des voies d'élection variables suivant la nature des eaux, au lieu d'épuiser les malades, semblent parfois les restaurer. Quoique chargées de principes minéraux, elles agissent de cette manière douce qui n'appartient communément qu'aux corps qui, ayant été revêtus d'organisation, et doués de la vie, ont dépouillé pour ainsi dire la rudesse de la nature minérale; comme si, d'après l'idée de Bordeu, une sorte de vie particulière était l'apanage des eaux minérales naturelles.

Les urines, les sels, les sueurs, les éruptions cutanées, telles sont les principales crises qu'elles déterminent, tantôt suivant la nature du mal, quelquefois même uniquement suivant l'idiosyncrasie des malades. Les hémorrhagies, les dépôts sont plus rares; le retour de la vitalité d'organes paralysés, la résolution des viscères engorgés, la cessation des douleurs, des rigidités, des spasmes, des affections nerveuses, sont des phénomènes complexes qui doivent être rangés parmi les cures des maladies plus que parmi les crises. La disparition des écoulements, des flux accidentels, des éruptions, etc., par suite de l'usage des eaux minérales, est une conséquence naturelle du retour des organes à leur état de vitalité normale.

Peut-être a-t-on fait trop la guerre aux mots, en condamnant les noms d'apéritifs, de fondants, d'atténuants, de dissolvants, etc., appliqués à certains médicaments, et en particulier aux eaux minérales, expressions vagues, en effet, qui s'appliquent le plus souvent à des états assez mal déterminés jusqu'ici, mais réels, à des phénomènes non moins obscurs, mais certains.

XI. *Applications thérapeutiques.* Les maladies chroniques, affections si variées, si peu connues, si rebelles et si menaçantes, malgré les travaux des Bordeu, des Dumas, des Broussais, etc., tel est le vaste champ offert à l'action des eaux minérales. Leur puissance, dans ces cas, est attestée par une multitude d'observateurs, tandis qu'elles nuisent ordinairement dans les affections aiguës. Les faits qui en établissent la preuve sont généralement incomplets, il est vrai, et par conséquent plus ou moins contestables; mais il ne peut guère en être autrement: une maladie chronique est comme un grand drame, dont un médecin ne voit presque jamais que des scènes détachées; rarement il assiste au premier acte, et celui même qui a pu en suivre le plus longtemps le cours, est rarement celui qui est appelé à en voir le dénouement. Malgré leur imperfection, ces faits, abstraction faite de ceux que publient trop souvent l'ignorance et le charlatanisme, intéressent les vrais praticiens, ceux qui connaissent les difficultés de l'observation, et savent le prix de ces guérisons, dédaignées de certains théoriciens comme stériles pour la science.

La plupart des eaux minérales ont été vantées contre les engorgements viscéraux, les affections nerveuses, les rhumatismes, les maladies de la peau, des articulations, etc.; mais évidemment toutes ne sauraient convenir aux mêmes maladies; aussi les eaux thermales sont-elles plus particulièrement préconisées contre les affections cutanées ou lympathiques, les douleurs, les paralysies, les maladies externes en général; et les eaux froides contre les affections internes. Ce partage, qui est loin d'être rigoureux, est de plus bien vague encore; aussi a-t-on voulu fonder sur la composition des eaux et leur classification, des distinctions pratiques à la fois moins compréhensives et plus exactes; on en trouve des traces dans Pline (lib. XXXI, c. 6) qui dit que les eaux qui contiennent du soufre sont bonnes pour conforter les nerfs, que les eaux alumineuses servent aux paralytiques et à ceux qui ont les nerfs relâchés; qu'il en est de même de celles qui renferment du nitre, du bitume, et qui sont bonnes à boire. Au reste, quelque imparfaites que soient encore les distinctions admises aujourd'hui; quelque peu en rapport que les montre souvent l'expérience, avec les vertus réelles de telle ou telle eau en particulier; quelque défiance enfin qu'elles doivent inspirer dans l'état actuel de la science, nous ne saurions nous dispenser de les indiquer: nul doute, d'ailleurs, que les eaux minérales ne doivent en partie les vertus qui les caractérisent à leurs principes minéralisateurs, et que les données suivantes ne soient vraies à quelques égards. Nous dirons donc, d'une manière générale :

1° Que les *eaux acidules*, regardées comme ayant une action spéciale sur les systèmes gastrique et encéphalique, sont employées surtout contre la langueur des digestions, les empâtements des viscères, du foie en particulier, les affections des voies urinaires, les maladies nerveuses, etc.: les plus usitées sont celles du Mont-Dore, de Néris, d'Ussat, qui sont chaudes, et celles de Seltz, de Pougues, de Chateldon, etc., qui sont froides, et presque exclusivement usitées en boisson.

2° Que les *eaux ferrugineuses*, la plupart acidules, semblent exercer sur l'appareil vasculaire une action spéciale, et convenir dans les cas d'aménorrhée, de chlorose, de leucorrhée, de dyspepsie par faiblesse, et en général comme toniques et astringentes; on observe qu'elles sont sujettes à constiper, colorent en noir les excréments, et que leur abus peut avoir ses dangers, surtout chez les femmes, auxquelles elles sont particulièrement administrées: les principales sont celles de Passy, de Forges, de Spa, de Bussang, de Contrexeville, de Vals, de Cransac, etc., qui sont froides; et celles de Bourbon-l'Archambault, de Montferrand, etc., qui sont chaudes; elles ne sont guère d'usage qu'en boisson.

3° Que les *eaux salines*, employées comme rafraîchissantes, diurétiques ou purgatives, suivant leur degré de force, ont été surtout préconisées contre les affections des organes digestifs, les fièvres intermittentes rebelles et leurs suites, les névroses, les maladies mentales : les plus célèbres sont celles de Plombières, de Luxeuil, de Bourbonne-les-Bains, de Bagnères, de Chaudes-Aigues, de Bourbon-Lancy, de Dax, parmi les thermales; de Pyrmont, de Sedlitz, de Seydschutz, d'Epsom, enfin l'eau de mer et l'eau des salines de Vic, de Salins, de Bex, etc., parmi celles qui sont froides. Elles sont recherchées des bestiaux (G. Fallope attribue même à ces animaux la découverte des eaux salées de Brandsla, près Pise), et surtout employées en boisson.

4° Que les *eaux alcalines* sont utiles contre les aigreurs des premières voies, les flux muqueux, les scrophules, les tumeurs blanches, les ulcères, la gravelle, la goutte, etc. Les plus connues sont celles de Chaudes-Aigues, et celle de Vichy qui est chaude et très-chargée de gaz acide carbonique.

5° Que les *eaux sulfureuses*, surtout chaudes et iodurées, qui semblent porter spécialement leur action sur les systèmes cutané et lymphatique, provoquer la transpiration, et être en partie excrétées par cette voie, puisque ceux qui en usent exhalent une odeur sulfureuse, sont généralement prescrites contre les éruptions cutanées, les scrophules, les affections chroniques de la poitrine et des organes génitaux, la paralysie, les rhumatismes, les maladies articulaires, les contractures, les suites de blessures, les ulcères, les écoulements, etc. Les plus usitées sont les eaux de Barèges, de Bagnères de Luchon, de Cauterets, de St-Sauveur, d'Aix, de Bagnols, de Bonnes, de Saint-Amand, d'Ax, qui sont chaudes, et qu'on emploie en boissons, en bains, en douches, en lotions; et celles de Labassère et surtout d'Enghien, qui sont froides, et par cela même moins actives.

XII. *Mode d'administration*. Les eaux minérales, suivant leur température propre et les indications curatives, sont employées plus particulièrement ou en *boisson*, ou en *bain*, ou en *douche*, en *affusions*, en *injection*, etc.; quelquefois aussi leurs *vapeurs*, et même les *boues* des eaux thermales sont utilisées (Voy. ces mots). Chaque établissement d'eau minérale a, en quelque sorte, son code, fruit du temps, de l'expérience; mais souvent aussi de la routine, auquel ont coutume de se soumettre malades et médecins : ici on prodigue l'eau en boisson; là, on n'en use qu'avec parcimonie ; ailleurs ce sont les bains, dont on a coutume d'abréger beaucoup, ou au contraire de prolonger singulièrement la durée, qu'on administre ou très-chauds ou très-tempérés, etc. L'usage des douches n'est pas soumis à des variations moindres, suivant les lieux, sans qu'on puisse toujours motiver ces différences; ordinairement, cependant, ces usages doivent être respectés.

En général, sous quelque forme qu'on donne les eaux, il convient d'en graduer peu à peu les effets; et, lorsqu'il existe plusieurs sources variées de force, de ne passer aux plus actives qu'après un usage suffisant des plus faibles; de faire précéder l'emploi du bain par celui de l'eau en boisson; quelquefois on a dû laisser le malade se reposer pendant quelques jours avant d'en commencer l'administration; et, quand l'estomac est très-susceptible, la faire précéder de quelques adoucissants, tels que l'eau de veau,

de poulet, de gomme, le petit-lait, etc.; rarement convient-il, malgré les errements jadis en honneur de saigner, d'émétiser ou de purger pour préparer à leur usage, ou pour achever la guérison. Du reste on en suspend ou on en modère l'emploi quand elles agissent trop fortement, sont rejetées ou péniblement supportées, ainsi que durant la période menstruelle; on l'accélère, au contraire, quand elles passent bien, et qu'elles sont promptement excrétées. Ordinairement on ne prend des aliments qu'après avoir, comme on le dit, *rendu les eaux*, qu'on boit communément le matin à jeun, et le soir plusieurs heures après le repas; souvent on en suspend l'usage pendant quelques jours, pour le reprendre ensuite, soit afin de prévenir les effets de l'habitude, soit au contraire pour remédier aux inconvénients d'une stimulation trop prolongée, suite commune de l'emploi réitéré d'un même agent : sensibilité émoussée, sensibilité exaltée, deux écueils qui peuvent naître des mêmes causes, et qu'il s'agit d'éviter. Le changement brusque d'une température froide, oblige souvent aussi d'en suspendre l'administration, toujours favorisée par une saison douce. Enfin quand le temps où on doit en cesser l'usage approche, il est bon de le diminuer peu à peu.

Jadis, on ne prenait les eaux qu'au printemps, et après les jours caniculaires; dans l'intervalle, l'usage en était interdit : de là le nom de *Saison*, donné à chaque période de leur administration. La durée d'une saison était de 27 jours (intervalle de deux époques menstruelles pour les femmes), qu'on partageait souvent de la manière suivante : 9 jours d'usage de l'eau en boisson seulement; 9 autres de boisson et de bains; 9 de boissons, bains et douches. Après un repos de 8 à 15 jours, on faisait une seconde saison. Aujourd'hui on prend les eaux, en France, de juillet à septembre dans certaines localités, de juin à octobre dans d'autres, sans s'astreindre rigoureusement à ces règles. En général, on peut les prendre plus tôt dans les pays méridionaux, et en prolonger plus tard l'usage dans les pays septentrionaux; mais les habitants des lieux où elles existent les prennent, au besoin, dans tous les temps de l'année : il en est de même à l'égard des eaux factices.

La dose en varie, suivant l'espèce d'eau, les effets qu'on veut obtenir, l'époque du traitement, et souvent la coutume des lieux où on prend les eaux. En général, elle est beaucoup plus élevée que celle des eaux artificielles, pour lesquelles, à tort peut-être, on ne dépasse guère une bouteille par jour; on la porte quelquefois à 4, 6 et même 8 pintes et plus : l'usage doit toujours en être soigneusement surveillé, car l'abus en est souvent nuisible; il peut, ou s'opposer à la guérison, ou faire succéder à un mal guéri de nouvelles maladies, dues au traitement lui-même. Du reste, on les prend par verres d'environ 6 onces à un quart-d'heure au moins de distance, soit au lit, soit au bain, soit en se livrant à quelque exercice dans l'intervalle.

XIII. Le *régime* doit toujours être approprié à la nature du mal, à l'état du malade et aux effets des eaux. En général, il ne doit pas être trop sévère, mais bien réglé; les promenades à pied, à cheval, en voiture, les distractions agréables, concourent souvent puissamment à l'effet des eaux : on doit éviter la fraîcheur du matin et celle du soir, ne point s'exposer à l'ardeur du soleil, être toujours bien couvert. Ce régime doit s'étendre au-delà du temps de l'administration des eaux, car il arrive souvent qu'une guérison commencée aux sources, ne s'achève que lorsqu'on les a quittées; que, même, elle ne se prononce qu'après le retour du malade dans ses foyers.

XIV. *Mélange des eaux avec d'autres médicaments.* On doit éviter ceux qui peuvent changer la nature de l'eau, se garder, par exemple, d'associer les eaux ferrugineuses à des décoctions astringentes ou alcalines, des eaux alcalines ou hydro-sulfureuses à des acides, des eaux acides à des alcalis; les sels même ne doivent y être ajoutés que lorsqu'ils sont semblables à ceux par lesquels l'eau est minéralisée, comme on le fait pour l'eau de Sedlitz, etc. En revanche, la plupart peuvent, sans inconvénient, être coupées, soit avec du petit-lait, très-usité en Suisse, soit avec du lait, recommandé par F. Hoffman, soit avec des infusions aromatiques, utiles souvent pour faire passer les eaux martiales, soit avec des décoctions mucilagineuses, etc. Nous ne parlons pas de l'administration d'autres médicaments, dont l'action peut être utile pour seconder l'effet des eaux minérales dans tel ou tel cas morbide en particulier, mais sur lesquels nous n'avons à présenter aucune considération générale.

XV. *Accidents.* La fièvre, des éruptions miliaires, des hémorrhagies, etc., tels sont les principaux. Quoiqu'ils réclament une attention spéciale, ils sont loin d'être constamment fâcheux : la fièvre est souvent l'annonce de la solution du mal; les éruptions et les hémorrhagies, une sorte de crise; celles-ci, cependant, sont toujours redoutables lorsqu'elles ont lieu par les voies pulmonaires. Les eaux fortement acidules causent fréquemment une sorte d'ivresse, plus désagréable d'ailleurs que dangereuse. Souvent les eaux ferrugineuses sont rejetées si on n'en seconde l'usage de quelque boisson éthérée ou aromatique; beaucoup d'autres produisent des vomissements ou de la diarrhée, une ardeur à l'épigastre, en un mot une irritation gastro-intestinale, qui exige des soins particuliers : les bains trop chauds, enfin, déterminent souvent de l'oppression, des palpitations, exposent à des crachements de sang, à des congestions cérébrales, et peuvent même produire l'apoplexie.

Solenander (R.). *De caloris fontium medicatorum causâ, eorumque temperatione.* Lugduni, 1558, in-8o. — Pictorius (G.). Tr. des eaux thermales, du temps et de la manière dont il faut se baigner (en allemand), 1560, in-8o.—Fallope (G.). *Tractatus de medicatis aquis atque de fossilibus.* Venetiis, 1564, in-4o.— Guintherius (J.). *Comment. de balneis et aquis medicatis, etc.* Argent., 1565, in-8o. — Ruland (M.). *Hydriatice, sive aquarum medicarum sectiones quatuor.* Dillingen, 1568, in-8o. — Fallope (G.). *De thermalibus libri septem, etc.* Erfurti, 1577, in-4o. — Palissy (B.). Disc. admirables de la nat. des eaux et fontaines, etc. Paris, 1586, in-8o. — Herilaci (P.). *De aquarum natura et facultates. per quinque li-*

bres digestá, etc. Coloniæ, 1591, in-8°. — Bonnrains (P.). *An aquæ minerales mulieres fœcundent?* *Affirm.* Præses G. Brayer. Paris, 1616, in-fol. — Horstius (G.). *Diss. de natura thermarum.* Gicssæ, 1618, in-4°. — Jorden (E.). Traité des bains naturels et des eaux min. (en anglais). Londres, 1631, in-4°, et 1673, in-8°. — Pietre (J.). *An visceribus nutritiis æstuantibus aquarum metallicarum potus salubris? Neg.* Paris, 1633, in-4°. —Rochas (H. de). Tr. des obs. nouvelles et vraies connaissances des eaux min. Paris, 1634, in-12. — Combe (J. de). Hydrologie, etc. Aix, 1645, in-8°. — Cattier. Lettres sur les eaux minérales, 1663, in-12. — Yvelin (P.). *Nocet ne fœcunditati aquarum metallicarum potus, Affirm.* Præses G. Bacquet. Parisiis, 1670, in-4°. — Crispi (J.). *De aquis thermalibus compositiones.* Drepani, 1684, in-4°. — Boyle (R.). *Hist. naturalis aquarum mineralium.* Londini, 1686, in-12. — Dragueville (L. de). *An fluori albo aquæ metallicæ? Affirm.* Paris, 1692, in-4°. — Vicarius (J.-J.-F.). *Hydrophilacium novum, etc.* Ulmæ suevorum, 1699, in-8°.—Wedel (G. W.). *Diss. de aquarum natura, usu et abusu.* Ienæ, 1702, in-4°. — Thomson (A). *Diss. de aquarum mineralium examine et origine.* Lugd.-Batav., 1705, in-8°. — Geoffroy (A.). *An asthmati aquæ thermales?* Præses J. S. G. de la Rivière. Paris, 1710, in-4°. —Baccius (A.). *De thermis, accessit liber octavus de nova methodo thermarum explorandarum, deque minera et viribus fontium medicatorum, ex scriptis, etc.* Patavii, 1711, in-fol. — Stahl (G.-E.). *De Fontium salutarium usu et abusu.* Halæ, 1712, in-4°. — Camerarius (R.-J.). *De aquis medicatis.* Tubingæ, 1716, in-4°. — Vallerius (N.). Boyle (R.) et Floyer (J.). *Tres elegantes tractatus de aquis medicatis, editi cum præfatione J. F. Helvetii.* Amstelodami, 1718, in-12. — Hoffman (F.). *De acidularum et thermarum ratione ingredientium et virium conventientia.* Halæ, 1712, in-4°. (Leydæ, 1719, in-8°). — Lehmann (J.-G.). *Diss. de fontium medicatorum et salinorum recta diagnosi.* Lipsiæ, 1722, in-4°. — Hoffman (F.) *Diss. de connubio aquarum mineralium cum lacte longe saluberrimo.* Halæ, 1726, in-4°. — Short (T.). Hist. nat. expérimentale et médicale des eaux minérales (en anglais). Londres, 1734, in-8°. — Cavallery (A.). Diss. sur la cause de la chaleur et de la froideur des eaux minérales. Bordeaux, 1739, in-12. — Schuster (G.). *Hydrologia mineralis medica.* Chemnitz, 1746, in-8°. — Vater (A.). *De aquarum mineralium usu.* Vitebergæ, 1748, in-4°. —Hoffman (F.). *De convenientia elementorum ac virium in thermis et acidulis (in t. 5° operum, p.* 152. Genevæ, 1748). — Wallerius. Hydrologie ou description du règne aquatique divisé par classes, etc. (en allemand). Berlin, 1751, in-8°. — Retty. *A methodical synopsis of mineral waters, etc.* London, 1754, in-8°.—Juvet. Mém. sur les eaux minérales, etc. Paris, 1757, in-12. —Le Roy (C.). *De aquarum min. natura et usu, etc.* Monspelii, 1758, in-8°. — Tilling. *Prog. de eorum qui aquis mineralibus utuntur diata.* Lipsiæ, 1760, in-4°. — Monnet (A.-G.). Traité des eaux minérales, etc. Paris, 1768, in-12. — Monro (D.). Traité sur les eaux minérales (en anglais) Londres, 1770, in-8° — Raulin (J). Tr. anal. des eaux min. en général, de leurs propriétés et de leurs usages dans les maladies; fait par ordre du gouvernement. Paris, 1772, in-12. — Bacher (G.-F.). Traité des incorporations, vertus et propriétés des eaux minérales, 1772, in-12. — Andria (N.). *Trattato delle acque minerali.* Naples, 1775, in-4°. — Didelot. Tr. des eaux minérales et du régime qu'il convient d'y suivre, etc. Bruyères, 1782, in-8°. — Schaller. *De aquarum medicatarum mineralium naturá et usu.* Halæ, 1783, in-4°. Carrère (J.-B.-F.). Cat. raisonné des ouvrages qui ont été publiés sur les eaux min. en général, et sur celles de la France en particulier, etc. Paris, in-4°. — Mustoph. *Diss. de usu aquarum medico.* Gottingæ, 1793, in-4°. — Hoffmann (C. A.). Manuel pour les méd., les physiciens et les personnes qui fréquentent les eaux. Weimar, 1798, in-12. — Detten (M.). Essai abrégé sur les eaux min. en général (en allemand). Munster, 1799, in-8°. — Zwierlein (C.-A). L'Esculape des personnes qui fréquentent les eaux minérales (en allemand)., Vienne, 1800, in-8°. — Schmidt. *Diss. de aquarum min. usu et abusu.* Ienæ, 1803, in-4°.— Bouillon Lagrange. Essai sur les eaux min. naturelles et artificielles. Paris, 1811, in-8°. — Giffard. Coup-d'œil rapide sur les eaux min. en général, etc. (thèse). Paris, 1824, in-4°. — Julia Fontenelle. Manuel portatif des eaux min. les plus employées en boisson. Paris, 1825, in-12. — Ammon (F.-A. d'). Diététique des buveurs d'eaux minérales naturelles ou artificielles (en allemand). Dresde, 1825, in-8°.—Alibert (J.-L.) Précis hist. sur les eaux min. les plus usitées en médecine. Paris, 1826, in-8°. — Fodéré. Essai d'hist. nat. et médicale sur la nature et les propriétés des eaux minérales froides, et sur les conditions qui favorisent leur action (Journal compl. des sc. méd., XXX, 97 et 301). — Consultez en outre la bibliographie des articles *Eau, Bains, Vapeurs, Immersions, Eau de mer, Réfrigérants, Température*, etc.

EAUX (quatre) ANTI-PLEURÉTIQUES, CORDIALES, etc. V. *Quatre.*

— SALINES. Voyez l'article *Eaux minérales.*

— SÉLÉNITEUSES. Eaux chargées de sulfate de chaux, celles de nos puits par exemple. Voyez *Eau de puits*, et *Eaux minérales.*

— SULFUREUSES, hydro-sulfureuses ou hépatiques.

— THERMALES. Voyez l'article *Eaux minérales.*

EBANOS. Bois précieux de la Havane, qui paraît avoir du rapport avec le sandal (d'Acosta).

EBBIO. Nom italien de l'hyèble, *Sambucus Ebulus*, L.

ÉBEAUPIN, à une lieue de Nantes (Loire Infér.). Il y existe une source minérale ferrugineuse, froide, salutaire, suivant M. Féral (*Mém. de la Soc. de méd. de Bruxelles*, III, 313) dans le relâchement des tissus et les engorgements viscéraux, suites de fièvres intermittentes. MM. Hectot et Ducommun y ont trouvé, par pinte : gaz acide carbonique, 5 pouces cubes; muriate de chaux, 0,05 de grains; m. de magnésie, 0,70; m. de soude, 0,10; substance extractive, 0,10; carbonate calcaire, 0,10; c. de magnésie, 0,45; c. de fer, 2,90; alumine, 0,20; silice, 0,20.

EBEREB. Nom de la cicogne blanche, *Ardea Ciconia*, L., en Saxe.

EBEL. Nom de la semence de sauge dans quelques auteurs, ou plutôt du genièvre suivant d'autres.

ÉBÉNACÉES. Nom d'une famille naturelle, de la série des Dicotylédones monopétales périgynes (Jussieu), qui comprend des arbres non lactescents des régions chaudes de l'Inde, etc., à feuilles alternes, entières; il n'y a guère que le genre *Diospyros*, dont plusieurs espèces fournissent l'ébène, qui intéresse la médecine, depuis qu'on en a retiré le *styrax* pour former le type de la famille des *Styracées*. Les ébénacées ont porté les noms de *Plaqueminiers* et de *Guyacanées*. Le premier provenait de ce que le genre *Diospyros* s'appelle en français plaqueminier; et le second, de ce qu'on en a désigné plusieurs sous celui de *Guyacana* dans quelques anciens auteurs. Le gayac n'appartient pas à cette famille.

EBENASTER. Un des noms du faux ébénier, *Cytisus laburnum*, L.

ÉBÈNE. Bois du *Diospyros Ebenum*, L. F., d'*Abnous*, son nom arabe, qui est de couleur noire, ou, suivant Retz, d'une autre espèce de l'Inde, du *D. ebenaster*, Retz, que Loureiro croit n'en être pas distincte. Ce dernier attribue l'ébène à un végétal d'un autre genre, qu'il désigne sous le nom d'*Ebenoxylon verum* (*Flora cochinc.*, 752). Le *D. tessalaria*, Poiret, fournit aussi l'ébène, d'après Commerson;

enfin l'*Aspalathus* (Pterocarpus, Pers.) *Ebenus*, L., offre aussi un bois noir, ce qui porte à conclure que cette teinte se retrouve dans plusieurs végétaux. Nous avons vu qu'on étendait le nom d'ébène à des couleurs différentes, et qu'on disait ébène vert, jaune, etc. Voyez les articles *Bignonia* et *Diospyros*.

ÉBÉNIER. Nom du *Diospyros ebenum*, L.

— DES ALPES. Nom du *Cytisus Laburnum*, L.

— DE CRÈTE. Nom de l'*Ebenus creticus*, L.

— (FAUX). Un des noms du cytise des Alpes, *Cytisus Laburnum*, L.

— DE MONTAGNE. *Bauhinia acuminata*, L.

— D'ORIENT. *Mimosa Lebbeck*, L.

— SAUVAGE. Un des noms du *Cytisus Laburnum*, L.

ÉBENOXYLON (Mappa, R. Brown) VERUM, Lour. Ce végétal serait celui qui fournit le vrai bois d'ébène, suivant Loureiro, et il lui rapporte les qualités médicales attribuées au *Diospyros Ebenus*, L. F. (II, 656); mais Jussieu observe qu'il y a moins de différence entre ces plantes que ne le suppose l'auteur de la Flore de Cochinchine, et qu'il est probable que c'est aussi d'un *Diospyros* dont il parle sous ce nom (*Dict. des Sc. nat.*, XIV, 142).

EBENUS CRETICUS, L. Ce petit arbuste des îles de la Grèce, dont la décoction est estimée apéritive, a été rapporté par les modernes au genre *Anthyllis*, *A. cretica*, Lam.; il n'a point le bois noir.

EBERRAUTE, EBERREISSKRAUT. Noms allemands de l'aurone, *Artemisia Abrotanum*, L.

EBERSWURZEL. Un des noms allemands du *Carlina acaulis*, L.

EBERWURZEL. Un des noms allemands du panicaut, *Eryngium campestre*, L.

EBIL. Un des noms arabes du cardamome.

EBOUS. Nom languedocien de l'hyèble, *Sambucus Ebulus*, L.

EBRBR. Un des noms de l'ergot du seigle. Voyez *Ergot*.

EBUR. Nom latin de l'ivoire. V. *Elephas*.

— FOSSILE. Ivoire fossile. V. *Elephas*.

— USTUM ALBUM. Sous phosphate de chaux impur résultant de la calcination de l'ivoire. V. *Elephas*.

ECACOALT. Nom mexicain du boiquira, *Crotalus horridus*, L. (V. ce mot)

ÉCAILLES DE CUIVRE, *squamæ æris*, offic.

— D'HUITRE. V. *Ostrea edulis*, L.

— DE POISSON. V. *Cyprinus Alburnus*, L.

— DE TORTUE. V. *Testudo Caretta*, L.

ECAPANT. Un des noms de l'*Hydrocotyle asiatica*, L.

ÉCARLATE. Ancien nom de l'aneth, *Anethum graveolens*, L. On le donnait aussi jadis à tout ce qui se distinguait par des qualités supérieures.

— EN GRAINE. Un des noms du kermès, *Coccus Ilicis*, L.

ECBALLIUM ELATERIUM, Rich. Synonyme de *Momordica Elaterium*, L. V. *Momordica*.

ECBATANA. Pline (lib. XXXI, c. 2) parle de fontaines huileuses situées près de cette ville.

ECBOLIQUES, *Ecbolica*. Médicaments synonymes d'*Abortifs*.

ECCATHARTIQUES, *eccathartica*. Purgatifs qui poussent les humeurs au dehors, de ἐξ, hors, et de καθαρτικος, purgatifs. Rigoureusement tous les purgatifs sont dans cette catégorie, mais Galien, qui s'est servi de ce terme, l'applique aux médicaments qui poussent les humeurs par les pores, c'est-à-dire, aux sudorifiques.

ECCOPROTIQUES, *Eccoprotica*. Médicaments qui consistent en purgatifs doux. V. *Laxatifs*.

ECHAILLES ou **ECHAILLON**, en Savoie, près de Saint-Jean de Maurienne; il y existe des eaux thermales salino-sulfureuses, très-renommées contre le goître, et que Fantoni qualifie même de merveilleuses; elles sont acidules, et contiennent de l'hydro-chlorate de soude; mais M. J. L. Cantu n'y a point trouvé d'iode. V. *Savoie*.

ECHALOTE (et non ÉCHALOTTE). Nom de l'*Allium Ascalonicum*, L. (V. ce mot).

— D'ESPAGNE. Nom de la rocambole, *Allium Scorodoprasum*, L.

ÉCHAR. Nom égyptien d'une racine rougeâtre, de la grosseur du doigt, mucilagineuse, et d'une saveur légèrement aromatique, employée dans la dysenterie, les fleurs blanches, etc., par les Égyptiens, qui la tirent de l'Inde, d'après M. Rouillière; ils la mêlent parfois avec des poudres purgatives, pour corriger leur amertume (*Bull. de pharm.*, II, 402).

ECHARBOT, ECHARBON. Noms vulgaires de la mâcre, *Trapa natans*, L.

ECHARDE. Un des noms vulgaires de l'épinoche, *Gasterosteus aculeatus*, L.

ECHAILLES (eaux min. des). V. *Eschailles*.

ÉCHASSIERS. Ordre d'oiseaux à diverses familles duquel se rapportent l'autruche, l'outarde, la grue, la bécasse, etc.

ÉCHAUFFANTS, *Calefacientia*. Substances qui ont la propriété de procurer la sensation générale ou locale d'une augmentation de calorique; les unes agissent instantanément, comme les diffusibles, les autres plus lentement, comme les aromatiques, les épices, les aliments âcres, les roborants, etc.; ils causent, outre la croyance d'un calorique plus abondant, l'accélération du pouls, la coloration des urines, des démangeaisons à la peau, souvent avec des éruptions boutonneuses, la constipation, etc. La question de savoir s'il y a augmentation réelle de chaleur dans l'action de l'*échauffant*, a divisé les physiologistes: le fait est hors de doute, lorsque le corps est exposé à une température supérieure à la sienne, ainsi que l'ont constaté Martine, Dehaën, Delaroche, etc.; cela est moins certain par le fait de l'emploi des échauffants, malgré la sensation éprouvée. Peut-être que dans ce cas comme dans le suivant, le calorique surabondant n'est pas *libre*, et n'est pas appréciable par les moyens physiques. Enfin des médecins pensent que la chaleur, apparente, n'est pas augmentée en réalité, lorsque c'est par un état pathologique qu'elle est produite, comme dans les fièvres, les inflammations, etc. Bichat pensait que les échauffants n'ajoutent point à la chaleur des corps, dont la température, disait-il, est indépendante des objets environnants (*Cours manusc. de Mat. méd.*). Quelques personnes ont naturellement une constitution échauffée, et ont besoin d'un régime doux et humectant. En général, le public redoute l'emploi des échauffants, soit alimentaires, soit médicamenteux, et les médecins sont souvent consultés à ce sujet; leur emploi médical n'a d'ailleurs que de rares applications, dans le cas de tempéraments lymphatiques, mous, etc., et dans les

lieux humides, froids, brumeux, etc. Communément on nomme échauffants les substances très-nutritives, comme le sucre, les fécules, les œufs, etc., moins à raison de leur effet immédiat qu'à cause de la rareté des excrétions dont leur usage est suivi. La constipation ici n'est point l'effet d'une excitation particulière des intestins; elle dépend du manque de matières à excréter; loin d'être fâcheuse, elle est donc de bon augure toutes les fois qu'il importe de réparer les forces à la suite des maladies.

ECHEBASEA. Un des noms américains du *Besleria melittifolia*, L.

ÉCHECOLLON, de κολλα, glu. Topique visqueux, tenace et glutineux (*Dict. de James*).

ÉCHELLE DE JACOB. Un des noms de la valériane grecque, *Polemonium cæruleum*, L.

ÉCHELLES (eaux min. des). Voyez *Eschalles*.

ECHENÉIS. Genre de poissons malacoptérygiens subbrachiens, dont l'espèce la plus petite, habitante de l'Océan, généralement connue sous le nom de *Remora* (*E. Remora*, L.), a été signalée par Pline comme propre, entre autres merveilles, à prévenir les fausses couches, à composer des philtres contre les feux de l'amour, etc. La chair en est, dit-on, dure, sèche et insipide.

ECHENOXIMOS. Ancien nom grec du *Mentha arvensis*, L.?

ECHETROSIS. Un des noms de la Bryone, *Bryonia dioica*, L., dans quelques anciens auteurs.

ÉCHINODERMES. Classe de Zoophytes à laquelle appartiennent les oursins, les siponcles, etc. V. *Echinus*, *Sipunculus*.

ÉCHINOPS. Genre de plantes de la famille des Cynarocéphales, de la syngénésie polygamie séparée; il renferme quelques espèces désignées sous le nom de *Boulettes*, à cause de l'agglomération sphéroïde de leurs fleurs, qui croissent dans le midi et les régions tempérées de l'Europe. L'*E. Ritro*, L., qu'on observe en Languedoc, l'*E. sphærocephalus*, L., qui est de nos environs, sont estimés apéritifs, sudorifiques, et employés contre le calcul, le rhumatisme, la goutte sciatique, la pleurésie, etc., d'après Lémery (*Dict.*, 272). L'*E. strigosus*, L., sert en Espagne, où il croît, à préparer de l'amadou.

ECHINOPUS. Nom officinal du genre *Echinops*.

ECHINOPUS. Synonyme de bonduc, *Guilandina Bonduc*, L.

ECHINUS. Un des noms de l'*Allamanda Cathartica*, L., dans quelques auteurs.

ECHINUS. Ancien nom de la *pierre* du crâne du *Mugil Cephalus*, L.

ECHINUS, Oursins. Genre de zoophytes de la classe des Échinodermes pédicellés, dont plusieurs espèces, entre autres l'oursin commun (*E. esculentus*, L.), sont usitées comme aliment; on mange surtout leurs ovaires, lesquels sont rougeâtres et d'un goût assez agréable : ces animaux passaient pour apéritifs, détersifs, résolutifs, etc.

ECHINUS BRASILIANUS. Ancien nom du *Tatou*. Voyez *Dasipus*.

— MARINUS. Ancien nom officinal de l'Oursin. Voyez *Echinus*.

— TERRESTRIS, Offic. Ancien nom du hérisson, *Erinaceus europæus*, L.

ÉCHITES. Genre de plantes de la famille des Apocynées, de la pentandrie monogynie : il renferme des plantes volubiles, à suc lactescent, croissant dans les régions équatoriales, dont les propriétés actives sont parfois dangereuses, comme celles qui appartiennent en général à ce groupe de végétaux. L'*E. anti-dysenterica*, Roxb., a son écorce employée dans l'Inde contre la dysenterie. Plusieurs peuples de la côte ouest d'Afrique trempent le fer de leur flèches dans le suc d'un *Échites* qu'ils nomment *Kona*, qui est un poison; le plus dangereux est préparé à Boié (Mollien, *Voyage*, II, 183). L'*E. scholaris*, L., dont le bois sert à faire des palettes aux écoliers, dans l'Inde, a l'écorce pourvue de plusieurs propriétés médicales; elle est acide, et se donne comme le suc de citron; le lait de ses tiges sert à chasser les vers des plaies (Rumph., *Amb.*, II, 246, t. 82). L'*E. syphilitica*, L. F., a la décoction de ses rameaux employés à Surinam contre la maladie vénérienne. Les graines de l'*E. torulosa*, L., qui croît aux Antilles, sont employées comme purgatives par les nègres, mais elles causent parfois des coliques très-fortes : le suc laiteux de l'arbre s'administre à la dose de 12 ou 15 grains en trois doses, comme vomitif et purgatif (*Flore méd. des Antilles*, III, 183).

ECHIUM. Genre de plantes de la famille des Boraginées, de la pentandrie monogynie, dont le nom vient de εχις, vipère, de la forme des graines de ce genre, qui ressemblent, dit-on, à une tête de vipère, ce que nous ne trouvons pas. La racine de l'*E. rubrum*, Jacq., est une de celles qu'en Orient on connaît sous le nom d'*Orcanette*, laquelle fournit une couleur rouge à la teinture, propriété qui se retrouve dans plusieurs autres Boraginées. L'*E. vulgare*, L., vipérine, porte ce nom par une triple cause, par la forme de ses graines, par les taches de sa tige, que l'on a comparées à celles de la vipère, et par la propriété qu'on lui a accordée, d'après ces ressemblances sans doute, et par signature, de guérir les morsures de ce reptile. On a donné aussi sa racine à la dose d'un demi-gros en poudre, dans le vin, contre l'épilepsie. Cette plante, très-vulgaire dans nos environs, à laquelle on suppose avec plus de réalité les propriétés de la bourrache, de la buglosse et autres plantes voisines de la même famille, est inusitée aujourd'hui.

ECLATA. Nom de l'*Anomia Ephippium*, L., à Larochelle.

ECLAIRE. Nom du *Chelidonium majus*, de sa réputation antiophthalmique.

ECLAIRETTE. Un des noms de la ficaire, *Ranunculus Ficaria*, L.

ÉCLEGMES, *eclegma*. Médicaments liquides, visqueux, destinés à être sucés, employés dans les maladies de l'arrière-bouche, de εκλειχω, je lèche; on en enduisait des bâtons de réglisse, des morceaux de linge, d'éponge, afin de pouvoir les sucer plus lentement, et qu'ils puissent rester plus longtemps en contact avec les parties souffrantes. On a renoncé à ce genre de médicaments, qu'on a remplacés par des potions ou loochs pris par cuillerée de temps en temps, et dont ils sont devenus ainsi presque synonymes.

ECLIPTA PROSTRATA, L. Plante annuelle de la famille des Radiées, très-répandue en Amérique et dans l'Inde, employée dans ce pays en topique, pilée et arrosée d'huile de sésame, sur les parties affectées d'*éléphantiasis* (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 130).

ECLUSEAU, ECLUVETTES. Noms de la coulemelle, *Agaricus procerus*, Schæff.

ÉCORCE, *Cortex*. Partie extérieure des végétaux ligneux dicotylédones (1), composée de plusieurs couches et revêtue d'épiderme; comme elle s'accroît par son intérieur, c'est toujours la partie extérieure qui est la plus ancienne, et qui jouit d'une manière plus marquée des qualités propres à chacune d'elles; c'est dans l'écorce des végétaux, ou les substances qui en proviennent, que l'on trouve le plus grand nombre de médicaments employés en médecine. Effectivement outre la grande quantité d'écorces dont on fait usage en nature, et qui comprend presque les racines et les bois, car la partie la plus efficace est toujours cette enveloppe extérieure, elles sont le réservoir et le lieu où s'élaborent la plupart des principes immédiats des végétaux, puisque c'est d'elles qu'on obtient les baumes, les térébenthines, les résines, les gommes-résines, les gommes, les huiles essentielles, le tannin, l'acide gallique, etc. Les écorces sont des médicaments d'autant plus précieux, qu'elles se conservent avec une grande facilité, et qu'on peut les envoyer à de grandes distances sans qu'elles s'altèrent. Outre les caractères qui leur sont propres et qui servent à les distinguer entre elles, elles peuvent encore offrir à leur surface des plantes parasites, ordinairement cryptogames, qui aident à reconnaître le végétal auquel elles appartiennent, ou du moins à en indiquer la différence d'avec d'autres qui fournissent des écorces analogues, ainsi que nous l'avions autrefois fait voir (*Dict. des Sc. méd.*, XLVI, 482), et que M. Fée l'a prouvé plus en grand dans son beau travail sur les *Cryptogames des écorces exot. offic.*; mais cette partie des arbres est sujette à faire naître des erreurs : en effet les écorces du même végétal, récoltées à différents âges ou sur des branches plus ou moins anciennes, semblent distinctes, ce qui produit nécessairement de la confusion, parce qu'on croit qu'elles appartiennent à des végétaux différents, comme il est probable que cela a lieu pour les quinquinas. Lorsqu'on prive les écorces de leur épiderme, cette circonstance devient encore une autre source d'erreurs, attendu qu'elles sont alors fort différentes de l'écorce qui le possède, comme on peut s'en assurer pour les canelles, etc. Enfin, la même écorce roulée ou plane semble aussi ne pas appartenir au même végétal, et peut également tromper. Ces modifications dans une même écorce expliquent la confusion qui existe en matière médicale à leur sujet, dont le nombre semble plus grand qu'il n'est réellement, par la cupidité ou l'ignorance des gens qui les préparent ou les vendent. Il faut donc consulter les qualités physiques, l'analyse chimique et les propriétés médicales des écorces pour établir leur identité, plutôt que l'apparence extérieure, qui est souvent trompeuse.

Les écorces doivent être choisies, pour l'usage, saines, sèches, pesantes, non privées de leur épiderme, aromatiques (lorsqu'elles doivent l'être), et séparées du bois autant que possible. Avant de s'en servir, il faut les dépouiller des cryptogames qui les revêtent, et dont l'existence à leur surface ne les altère en rien, puisqu'elles ne leur servent que d'appui et nullement à leur nourriture. Les écorces se prennent souvent en nature, souvent aussi en décoction, qui doit être d'autant plus prolongée qu'elles sont plus épaisses et moins aromatiques; rarement ou jamais en infusion. *Voyez*, pour chacune d'elles, le nom linnéen du végétal auquel elles appartiennent.

ÉCORCE ASTRINGENTE. Voyez *Cortex astringens brasiliensis*.
— DU BRÉSIL. Écorce du *Mimosa* (Inga) *Cochliocarpos*, Gomès. La précédente paraît être la même.
— DE CARYOCOSTIN. V. *Caryocostin*.
— ÉLEUTÉRIENNE. Un des noms de la cascarille, *Croton Eleuteria*, Sw.
— DE LAVOLA. Écorce de l'*Illicium anisatum*, L. ?
— DES JÉSUITES. Un des noms du quinquina.
— DU MALABAR. Écorce du *Nerium* (Wrightia) *anti-dysentericum*, L.
— DE MAGELLAN. Un des noms de l'écorce de Winter, *Drymys Winteri*, L. F.
— DU PÉROU. Un des noms du quinquina.

ÉCORCE DE POGGERERA. Écorce insipide apportée d'Amérique avant 1758, d'après Vogel (*Mat. méd.*), où elle est usitée dans les cours de ventre; inusitée et inconnue en France.

ÉCORCE POIVRÉE. M. Brandes a fait connaître sous ce nom une écorce d'une saveur âcre, très-poivrée, un peu aromatique, jaunâtre, épaisse de trois lignes, y compris l'épiderme, qui est d'un gris brunâtre, crevassé. Sa cassure est fine, grenue, plus foncée vers le bord intérieur que du côté de l'épiderme; elle est compacte et un peu huileuse sous la scie. M. Brandes pense que cette écorce est celle que M. Henry a analysée sous le nom de *Paratodo* (*Journ. de pharm.*, IX, 410); mais Guibourt l'en croit distincte, et soupçonne qu'elle pourrait appartenir à un *Fagara* (*Journ. de Chimie méd.*, III, 541). Voy. *Paratodo*.

ÉCORCE DE ROHUN. Nom du *Swietenia febrifuga*, Roxb., du lieu de l'Inde où croît cet arbre.
— DE WINTER. Nom de l'écorce du *Drimys Winteri*, L. F.

ÉCOSSE (eaux min. d'). Voy. *Airthrey*, *Dunblane*, *Inverleithein*, *Pitcaithly*, etc. Le docteur Thompson, professeur de chimie à Glasgow, a commencé à publier, dans le journal de cette ville, une série de recherches sur les eaux minérales de l'Écosse.

ÉCREVISSE. Nom commun aux divers crustacés du genre *Cancer*, et propre au *Cancer Astacus*, L.
— DE MER. On donne ce nom au homard (V. *Cancer Gammarus*, L.), et à d'autres grandes espèces du même genre.

(1) Les végétaux monocotylédones n'ont pas d'écorce proprement dite, ou sont tout écorce, comme on peut le voir pour la salsepareille. La structure de la racine d'aristoloche semble prouver qu'elle appartient à un genre dicotylédone.

Ectonon. Un des noms de l'hellébore, *Helleborus orientalis*, L., dans Dioscoride.

Ectilloctiques, Ectylotiques, *Ectillotica*. Synonymes de *Cathérétiques*.

ECTROTIQUES, de εκτιτρωςκω, j'avorte; synonime d'abortifs (Voy. ce mot). On a nommé récemment *Méthode ectrotique* un mode de traitement qui a pour but de faire avorter les maladies éruptives. Voy. *Argent* (nitrate d').

Ecu. V. *Ecou*.

Écuelle. Un des noms du nombril de Vénus, *Cotyledon Umbilicus*, L.

— d'eau. *Hydrocotyle vulgaris*, L.

Écume empoisonnée des deux dragons. Nom surnommé du *beurre d'antimoine*. V. ce mot.

— de mer. Un des anciens noms des *Alcyons*, espèces de polypiers. V. ce mot.

— de verre. V. *Sel de verre*.

Écureuil. V. *Sciurus vulgaris*, L.

Écussons. Emplâtres étendus sur de la peau, ou sachets remplis de poudres odorantes, etc., auxquels on donne la forme d'écusson, et qu'on applique sur la peau (*Dict. des Drogues*, II, 548).

Edemer. Nom arabe du *Cacalia odora*, Forsk.

Eddea. Nom que les Arabes donnent aux *Arums* comestibles, tels que les *A. Colocasia*, L., *esculentum*, L., etc.

Edele slarey. Nom hollandais du *Salvia Horminum*, L.

Edemias. Un des anciens noms de la conyze, *Conyza squarrosa*, L.

Edera. Nom italien du lierre, *Hedera Helix*, L.

Ederdon. V. *Edredon*.

Edike rose. Nom danois de la rose de Provins, *Rosa gallica*, L.

Edles Scharlachkraut. Nom allemand du *Salvia Horminum*, L.

Édredon. Duvet fourni par l'*Anas mollissima*. Voyez *Anas*.

ÉDULCORATION. Action d'adoucir, par l'addition de substances sucrées, la saveur de certaines substances médicamenteuses. Il importe peu, le plus souvent, qu'un médicament soit ou non édulcoré; aussi lorsque les malades répugnent aux corps sucrés, doit-on s'abstenir d'éd ulcorer les tisanes, et quelquefois même les potions. V. *Sucre*.

Eeg. Nom danois du chêne, *Quercus robur*, L.

Eel. Nom anglais de l'anguille, *Muræna Anguilla*, L.

Eeni. Arbrisseau de Sumatra dont le suc rouge sert aux naturels pour se teindre les ongles en rouge. C'est peut-être le *henné*, *Lawsonia inermis*, L.

Efre, Efloeschin. Noms égyptiens de la carline, *Carlina vulgaris*, L.

Effluves. V. *Émanations*.

Effraye ou Fresaie. Nom vulgaire du *Strix flammea*, L., espèce d'oiseau de nuit.

Egagropile. V. *Ægagropile*.

Egalade. Grosse variété de la châtaigne, *Castanea vesca*, Gærtn.

Eger (eaux min. d'). V. *Egra*.

Egesta. Source chaude de Sicile, citée par Pline (lib. XXVI, c. 6).

Egesvamp. Un des noms danois de l'amadouvier, *Boletus igniarius*, L.

Egettiso. Un des noms du champignon de couche, *Agaricus edulis*, Bull.

Egeneo. Nom du *Cytisus Laburnum*, L., aux environs de Trente.

Egoz. Nom hébreux du noyer, *Juglans regia*, L.

Églantier. Nom du *Rosa Eglanteria*, L. On étend ce nom à la plupart des rosiers sauvages.

EGLSE. Village de Westphalie, près duquel est une source sulfureuse froide qui contient une matière bitumineuse, des muriates de chaux et de magnésie, des sulfates de soude, de chaux, de magnésie et d'alumine; enfin de l'acide hydro-sulfurique et du gaz acide carbonique (*Dict. des Sc. méd.*, XXXIII).

Egou. Un des noms de l'hyèble, *Sambucus Ebulus*, L., dans le midi de la France.

EGRA ou **EGER**. Ville de Bohême, à 7 lieues de Carlsbad, sur l'Éger, connue depuis près de trois siècles pour ses eaux minérales salines, gazeuses et purgatives, usitées en bains, et surtout en boissons, soit seules, soit coupées avec du lait, contre les engorgements abdominaux et les affections nerveuses. Elles sont situées à Franzbad ou Franzbrunn, distant d'une lieue, et sont connues sous ces deux noms, comme aussi sous ceux de Kaiser-Franzensbad et de Schlada (village à 200 pas d'Égra). Leur saveur est aigrelette, fraîche et un peu ferrugineuse : chargées de plus d'une fois et demie leur volume de gaz, plus acidules que celles de Carlsbad, à l'emploi desquelles on fait souvent succéder leur administration, elles fournissent, comme elles, un sel usité aussi en Allemagne. On les expédie au loin dans des bouteilles rondes, fabriquées dans le voisinage, et on les imite dans nos établissements d'eaux minérales artificielles. Elles ont été analysées, dans ces derniers temps, par Trommsdorff et par Berzélius. La source François (*Franzensbrunnen*), a fourni au premier de ces chimistes, pour mille parties d'eau, 5,8141 de résidu formé de : silice, 0,0477; carb. de protoxide de fer, 0,0088; c. de manganèse, 0,0005; c. de chaux, 0,2083; c. de magnésie, 0,0694; bicarbonate de soude, 0,1010; carb. de lithium, 0,0003; c. de strontiane, 0,0001; phosphate de chaux, 0,0027; ph. de magnésie, 0,0013; sulfate de soude, 3,2108; hydro chlorate de soude, 1,1632.

Reuss (F.-A.). Desc. chimico-médicale des eaux d'Egra (en allemand) Prague et Dresde, 1794, in-8°. — Kreysig (F.-L.). Sur l'emploi des eaux min. nat. et artif. de Carlsbad, Embs, Mariembad, Eger, Pyrmont et Spa (en allemand). Leipzig, 1825, in-8°. (il en existe une deuxième édit.). — Trommsdorff. Les sources d'eaux min. d'Eger (en allemand). Harlem, 1822, in-8° (l'analyse rapportée ci-dessus est postérieure de six ans à cet ouvrage).

Egris. Un des noms du pastel, *Isatis tinctoria*, L., dans Dioscoride.

Ehdaklmiasis. Nom arabe de la camomille romaine, *Anthemis nobilis*, L.

Ehonou. Nom de la tortue à Taïti (Lesson, *Voyage médical*, page 48). V. *Testudo*.

Ehrenpreiss. Nom allemand du *Veronica officinalis*, L.

EHRETIA. Genre de plantes de la famille des Boraginées, de la pentandrie monogynie, dédié à Ehret, peintre de plantes. On mange, aux Antilles, les baies de l'*E. Beurreria*, L. (*Beurreria succulenta*, Jacq.). Les médecins indiens croient la décoction de la racine de l'*E. buxifolia*, Roxb., utile dans la sy-

philis et la cachexie : les praticiens mahométans la regardent comme l'antidote des poisons végétaux (Ainslie , *Mat. ind.*, II, 81). Les fruits de l'*E. tinifolia* , L., appelés *Cabrillet* aux Iles françaises de l'Amérique , sont également comestibles ; leur pulpe est assez douce.

Eiarxamber. Nom de la casse , *Cassia Fistula* , L., dans Serapion.

Eibisch. Un des noms allemands de la guimauve , *Althæa officinalis* , L.

Eiche. Nom allemand du chêne , *Quercus Robur* , L.

Eichenschwamm. Un des noms allemands de l'amadouvier , *Boletus igniarius*, L.

Eidechse. Nom allemand du lézard gris. V. *Lacerta.*

Eider. Nom vulgaire de l'*Anas mollissima*, L. Voyez *Anas.*

Eierpflanze. Nom allemand de l'aubergine, *Solanum Melongena*, L.

Eijerdragende nachtschade. Nom hollandais de l'aubergine, *Solanum Melongena*, L,

Eik. Nom hollandais du chêne, *Quercus Robur* , L.

Elletræ. Nom danois de l'aune commun , *Alnus glutinosa* , Gærtn.

EILSEN, dans la principauté de la Lippe (Allemagne), non loin de Pyrmont. Il y existe des eaux minérales sulfureuses , froides , analogues , dit-on , à celles de Nenndorf , et très-fréquentées des étrangers ; elles ont été examinées pour la première fois , en 1780 , par le docteur Schmidt, en 1789 par Accum , puis par Westrumb. M. le docteur Duménil , qui a publié récemment sur ces eaux un Mémoire , inséré par extrait dans le Journ. de pharmacie de Trommsdorff (1826) , a obtenu , par livre d'eau de la source principale, dont il a aussi analysé les boues : gaz acide hydrosulfurique , 2,096 pouces cubes ; gaz acide carbonique , 2,151 ; gaz azote , 0,374 ; gaz hydrogène carboné , 0,110 ; gaz oxigène , 0,080 ; hydro-chlorate de magnésie , 2,05 grains ; sulfate de magnésie, 4,49 ; sulfate de soude, 5,08 ; s. de chaux, 17,19 ; carbonate de chaux , 1,54 ; c. de magnésie, 0,18 ; phosphate de chaux ,0,0080; silice , 0,0746; alumine, des traces : il n'y a pas retrouvé l'hydrosulfate de chaux.

Einbeere. Un des noms allemands de la parisette , *Paris quadrifolia* , L.

Einhorn. Nom allemand des *Dents de Licorne.*

Eis-vogel. Nom allemand du martin-pêcheur , *Alcedo Ispida*, L.

Eisen. Nom allemand du *Fer.*

Eisenhart, Eisenkraut. Noms allemands de la verveine, *Verbena officinalis*, L.

Eiskraut, Eispflanze. Noms allemands du *Mesembryanthemum crystallinum*, L.

Eiun. Nom tamoul du *Plomb.*

Ek. Nom suédois du chêne , *Quercus Robur*, L.

Ekebons. Nom suédois du chamædrys , *Teucrium Chamædrys* , L.

El abda. Nom arabe du *Scincus officinalis*, Schn.

El-dakar. Un des noms arabes du dattier , *Phœnix Dactylifera* , L.

El-hadeje. Arbrisseau épineux du Khorasan , qui donne une espèce de manne ; c'est probablement l'*Alhagi*. V. ce mot.

El-zeftr. Un des noms de la pomme épineuse , *Datura Stramonium* , L.

Ela-calli. Nom indien de l'*Euphorbia neriifolia* , L.

ELÆAGNUS. Genre de plantes qui donne son nom à la famille des Eléagnées, et qui le tire d'ελαια, olivier, de la ressemblance du feuillage de l'espèce vulgaire avec celui de cet arbre. L'*E. angustifolia*, L., olivier de Bohême, est un arbrisseau qui a plusieurs variétés, et qui est cultivé dans les jardins pour l'odeur suave, mais forte, de ses fleurs; il croît dans diverses régions montueuses de l'Europe. Olivier dit que, dans le Levant, on mange la pulpe de ses fruits. Il y a aux Philippines, une espèce appelée *E. philippensis*, Perrotet, dont les fruits, revêtus d'un duvet argentin, comme le reste de la plante, ont une pulpe comparable à celle de nos meilleures cerises; les naturels la mangent (*Cat. rais.*, etc., *Ann. de la Soc. linn. de Paris*, mai, 1824). Pallas rapporte que, sur les confins de la Chine, on mange les petits fruits d'une espèce d'*Elæagnus*, qu'il ne nomme pas quant à l'espèce, et que les Mongols appellent *Zagda* (*Voyage*, IV, 174).

Elæocarpus redjosso, Horsf. A Java, on emploie comme diurétiques les fruits en forme d'olive de cet arbre, de la famille des Guttifères, mais devenu le type d'une nouvelle; son écorce est très-amère, et est usitée comme anthelminthique dans le même pays, d'après Blume, si, comme il y a lieu de le croire, l'*E. lanceolatus*, Blume, est la même plante (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 20; c'est à tort que cet auteur a écrit *Eleocarpus*).

Elæocérolés. V. *Elæolés* et *Cérats.*

Elæococca verrucosa, Comm. Voyez *Dryandra cordata* , Thunb.

Elæodendron argan , Retz. V. *Argania.*

Elæodendrum orientale, Jacq. Ce végétal, appelé *Nourouc* dans l'Inde, est usité comme pectoral à l'Ile-de-France, d'après ce que nous en a rapporté M. le docteur Chapotin.

ELÆOLÉS. Nom donné par MM. Henry et Guibourt à une classe de médicaments qui ont l'huile pour excipient; tels sont l'huile camphrée, l'huile de lis, le baume tranquille, etc. Dans cette nomenclature, on nomme *Élæocérolés*, les cérats (V. ce mot), et *élæolés savonneux*, les préparations dont la consistance est augmentée par l'addition d'une certaine quantité d'ammoniaque, d'oxide métallique ou de savon, comme dans plusieurs *liniments* (V. ce mot).

Elæomeli, et non Eleomeli. Mélange d'huile et de miel. Dioscoride dit qu'on voyait un liquide semblable sortir d'un tronc d'arbre, à Palmyre en Syrie (*lib.* I, *c.* 22).

Elæon, Ελαιον. Nom grec de l'huile d'olive, et par extension, de toutes les autres.

Elæos cantharus. Ancien nom du *Meloe Proscarabæus*, L.

Elæosaccharum , oleosaccharum. Mélange de sucre et d'huile.

Elaguir. Peroxide de fer , résultant de la calcination du protosulfate jusqu'au rouge.

Elah. Nom hébreu du houx , *Ilex Aquifolium* , L.

Elaiagnon. Nom du *Vitex Agnus castus* , L., dans Théophraste.

ÉLAINE ou OLÉINE, de ελαιον, huile (Chevreul). Substance grasse, liquide à 15° centigrades, incolore, saponifiable, l'un des deux principes immédiats des corps gras en général, et en particulier des

huiles fixes, où elle est unie à la stéarine dans des proportions qui varient pour chacune d'elles. L'élaïne elle-même paraît n'être pas partout absolument identique, mais les variétés qu'elle présente ont été jusqu'ici peu étudiées; il en est de même de son action médicinale, abstraction faite de la stéarine. Voyez *Huile*.

ÉLAIS. Genre monoïque de la famille des Palmiers, à feuilles ailées, dont le nom vient d'ελαια, olivier, parce qu'on retire une huile du fruit de sa principale espèce, l'*E. guineensis*, L. Ce palmier se trouve sur toute la côte ouest de l'Afrique centrale, d'où il paraît avoir été transporté dans l'Inde et dans l'Amérique méridionale. On retire du vin de son tronc; mais sa plus grande utilité est de fournir, de ces fruits, une huile qui se concrète par le froid et dont on fait usage pour la préparation des aliments, sous le nom d'*huile ou beurre de palme*. Pour la préparer, on broie la chair de ces fruits qui est rougeâtre (et non ses amandes); on fait bouillir dans l'eau cette pâte écrasée d'abord dans des mortiers de bois; une huile d'un rouge pâle ou aurore s'en sépare, et on la recueille lorqu'elle est refroidie. Elle a, étant fraîche, un peu l'odeur de violette, la consistance huileuse, à la température d'été du Sénégal, mais elle prend plus de fermeté dans les saisons ou les lieux moins chauds. On emploie ce beurre, qui est aussi bon que celui d'Europe, pour préparer les aliments; les nègres s'en frottent aussi le corps; en vieillissant, il rancit et devient âcre. M. Leprieur, pharmacien de la marine royale, qui a habité cinq années le Sénégal, et qui nous a donné une partie de ces détails, dit qu'il est un objet de commerce considérable dans ce pays, qu'on en expédiait des tonneaux, par le cabotage, le long de la côte, etc. L'amande de l'*E. guineensis*, L., qui est très-bonne à manger, est renfermée dans une coque fort dure, recouverte elle-même par la chair dont on retire l'huile.

Il ne faut pas confondre le beurre de Palme avec celui de Galam, qui est peut-être le même que ceux appelés *beurre de bambouc*, *beurre de bambarra*, qu'on apporte de l'intérieur de l'Afrique au Sénégal, lequel est blanc, concret, même à la température du pays, et dont l'emploi est plutôt médicinal qu'économique, d'après ce que nous a rapporté M. Leprieur, qui nous en a remis un échantillon; il ne serait pas produit par l'*Elaïs*, d'après Clapperton. Voyez *Bassia* et *Micadenia*. Kunth regarde le *Cocos butyracea*, L. F., comme un *Elaïs*.

ÉLAN. Animal du genre cerf. V. *Cervus Alces*, L.

ÉLAN DU CAP. V. *Antilope oreas*, Pall.

ELANDEI-VAYR. Nom tamoul du *Zizyphus Jujuba*, L.

ELANT. Variante d'orthographe d'élan, *Cervus Alces*, L. V. ce mot.

ELAPHICON. Un des noms du panais, *Pastinaca sativa*, L., dans Dioscoride.

ELAPHION. Nom du mufle de veau, *Antirrhinum majus*, L., dans Dioscoride.

ELAPHOBOSCUM. Dioscoride (*Lib.* III, *c.* 66), Pline (*Lib.* XXII, *c.* 27), et Galien (*Simp. méd.*, *Lib.* 8), parlent, sous ce nom, d'une ombellifère à racine comestible, dont les semences étaient employées contre les morsures des serpents. On croit que c'est le Cherve *Sium Sisarum*, L. Pour les anciens botanistes, l'*Elaphoboscum sativum* était le panais, l'*E. nigrum*, l'*Athamanta cervaria*, L., et l'*E. album*, le *Laserpitium latifolium*, L.

ELAPHO-CAMELUS. Ancien nom latin de la Girafe, *Camelopardalis Girafa*, L.

ELAPHOPILES. Nom donné quequefois jadis à l'ægagropile du daim.

ELAPHRIUM. Ce genre, placé avec doute dans les Rutacées, par De Candolle, est à peine distinct de ceux nommés *Amyris* et *Fagara*, il en décrit 4 espèces: l'*E. copallinum*, DC., est un des végétaux qu'on soupçonne donner la résine copal (Voy. l'art. *Copal*); l'*E. excelsum*, Kunth, est dans le même cas; l'*E. graveolens*, Kunth, fournit une des résines appelées *Carana* (Voy. ce mot); enfin l'*E. jacquinianum*, Kunth (*Fagara octandra*, L.), est regardé comme étant la source de la résine tacamaque du commerce. Voyez *Tacamahaca*.

ELAPS ou ELOPS. Noms grecs d'un serpent non venimeux, mentionné dans Aetius (*Tetrab.*, IV, *Serm.* 1, *c.* 32), et qu'il ne faut pas confondre avec l'*Elaps* des modernes, qui appartient au grand genre des *vipères*. Lémery dit, d'après Aetius, que sa morsure excite des tranchées, mais il ajoute que la chair, le cœur, le foie, et la graisse de ce reptile sont sudorifiques, et propres pour résister au venin.

ELARATHEMTHUL. Nom du *Plumbago zeylanica*, L., à Ceylan.

ELAS MARTIS. Nom donné par les alchimistes aux oxides de plomb résultant de la calcination de ce métal.

ELASTICHES HARZ. Un des noms allemands du *Caoutchouc*.

ELASTISK HARPIX. Nom danois du *Caoutchouc*.

ÉLATÉRIN, *Elaterinum*, élatin, élatine. Noms donnés au principe actif du fruit l'*Elaterium*, *Momordica Elaterium*, L. Ce principe, impur sans doute et encore peu connu, est mou, verdâtre, aromatique, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool et les alcalis, presque insipide; il purge à petite dose, et est regardé par M. Orfila comme très-vénéneux.

ELATERION. Nom qu'on donne dans le commerce au suc épaissi du *Momordica Elaterium*, L.

ELATERIUM, off. Un des noms du concombre sauvage, *Momordica Elaterium*, L.

ÉLATIN, ÉLATINE, V. *Élatérin*.

ÉLATINE. Dioscoride indique (*Lib.* IV, *c.* 36) sous ce nom une plante couchée, qui croît dans les blés, dont les feuilles étaient bonnes contre les inflammations, surtout la dyssenterie. Matthiole a mis en regard du texte de cet auteur un végétal que Linné a nommé *Antirrhinum Elatine*, L. (qu'il ne faut pas confondre avec le genre *Elatine*); mais il est douteux que cette dernière plante, qui est amère et purgative soit celle dont parle Dioscoride. Les auteurs donnent encore le nom d'*Elatine* à l'*A. spurium*, L.

ELATUS. Fleuve d'Arcadie dont Pline (lib. XXXI, c. 2). mentionne l'espèce de faculté fécondante.

ELAVUM-PISIN. Nom tamoul du *Bombax pentandrum*, L.

ELBIORN. Nom de la Cicogne, *Ardea Ciconia*, L., dans Schwenckfeld.

ELBISH, ELBSEN. Nom d'une espèce de cygne, *Anas Olor*, L.

ELCAR, ELKAR. Nom arabe de l'azédarach, *Melia azederach*, L.

ELCAJA. Nom arabe du *Trichilia emetica*, Vahl.

ELCH. Nom de l'élan, *Cervus Alces*, L., en langue celtique.

ELDER. Nom anglais du sureau, *Sambucus nigra*, L.

ÉLÉAGNÉES. Famille naturelle, de la série des Dicotylédones apétales et périgynes, qui renferme des arbrisseaux épineux, à feuilles simples, recouvertes de petites écailles micacées, à fleurs axillaires, dont le calice devient charnu; elle est peu nombreuse aujourd'hui en genres et en espèces, et leurs propriétés médicinales sont à peu près nulles. De Candolle dit leur écorce astringente. V. *Elæagnus*, *Hippophae*.

ELECAMPANE. Nom anglais de l'aunée, *Inula Helenium*, L.

ELECAMPE. Un des noms de l'aunée, *Inula Helenium*, L.

ÉLECTIFS. Les anciens donnaient ce nom aux médicaments qu'ils supposaient doués de la propriété de combattre une maladie particulière, de la saisir en quelque sorte parmi ses complications, ce qui les assimile aux spécifiques. Bréra borne l'action des électifs à ceux qui agissent sur tel ou tel organe. Ces idées sont erronées, au moins dans le sens étendu qu'on leur prête.

ÉLECTION DES MÉDICAMENTS. Partie de la pharmacie théorique qui, par la connaissance du caractère des médicaments, enseigne à les bien choisir. Ce choix est, pour les pharmaciens consciencieux, le premier devoir, car de lui dépend en définitive les succès du thérapeutiste; on doit le dire cependant, il est loin d'être pour tous l'objet d'une attention scrupuleuse ou suffisamment éclairée: c'est donc aussi pour le médecin un devoir de connaître les caractères des substances médicamenteuses, les modifications qu'elles peuvent subir dans leurs divers mélanges, afin d'être à même de juger de la fidélité et du soin avec lesquels sont suivies ses prescriptions. Si ce double contrôle était mieux exécuté, on verrait cesser bientôt le scandale des sophistications et des substitutions, source de fortune pour tant de droguistes, et de mort pour tant de malades.

ÉLECTRICITÉ (usages thérapeutiques de l'), *electricitas*. Le fluide électrique, dont le nom vient d'ηλεκτρον, *electrum*, Succin, parce que cette matière est la première qui ait donné lieu d'en observer les phénomènes, est, comme on sait, répandu dans tous les corps de la nature; et son action, ou les phénomènes qu'il produit, est désignée par le mot d'électricité; son essence intime est inconnue jusqu'ici.

L'abbé Nollet affirma positivement, le premier, que l'action du fluide électrique pouvait opérer des changements avantageux dans la santé, ce que plusieurs physiciens de France, d'Allemagne et d'Italie confirmèrent. Jalabert, de Genève, en 1747, fut le premier qui fit connaître avec exactitude ses premiers essais; Lindhulf, Suédois, en 1755, et Dehaën, en 1755, l'imitèrent; mais soit que leurs succès n'eussent rien de décisif, soit par toute autre cause, l'emploi thérapeutique de l'électricité tomba bientôt dans un oubli presque complet.

Mais les progrès nouveaux que fit la science de l'électricité, surtout l'opinion de Franklin, ayant ranimé l'étude de cette partie de la physique, on songea de nouveau à son usage médicinal. La Société royale de médecine fit connaître, en 1778, le résultat des travaux d'une commission nommée dans son sein, pour suivre l'application de l'électricité à diverses maladies, et M. Mauduyt fut chargé de la direction de ce traitement dont l'extrait fut publié dans les *Mémoires de la Soc. royale*, années 1777, 1778, p. 199. Ses résultats furent balancés; il y en eut de très-avantageux, d'incomplets et de nuls. Les maladies qu'on reconnut les plus propres à éprouver de l'amélioration par l'électricité furent les paralysies récentes des muscles et des organes des sens, les engorgements laiteux, les spasmes atoniques des membres, les douleurs rhumatismales errantes et chroniques, les douleurs fixes et récentes de même nature, les menstruations difficiles, l'épilepsie peu ancienne, etc.; on l'employa aussi dans les engorgements scrophuleux et pour vérifier l'état de mort apparente, dans la torpeur, la léthargie, la somnolence, etc.; du reste, Cavallo et Mauduyt trouvèrent que l'électricité modérée était plus efficace que l'emploi de fortes secousses, qui pouvaient donner naissance à des accidents. Les médecins de cette époque employaient l'électricité dans un grand nombre d'autres maladies, et il n'était pas rare de trouver une machine électrique chez beaucoup d'entre eux, même en province, il y a une trentaine d'années, ainsi que nous avons pu l'observer, parce qu'ils électrisaient eux-mêmes leurs malades.

L'électricité paraît agir 1° par sa nature intime, d'une façon tout-à-fait inconnue, et sur laquelle nous ne pouvons rien dire; c'est sans doute de cette manière qu'elle agit sur les affections nerveuses, etc.; 2° comme moyen excitant; effectivement, elle accélère les fonctions, donne plus de mouvement aux fluides circulatoires, etc.; on doit croire que c'est ainsi qu'elle guérit les paralysies, qu'elle provoque l'écoulement des règles, etc.; 3° comme moyen perturbateur. Les vives secousses, les contractions musculaires, etc., qu'elle produit, en occasionnant un mouvement désordonné, peuvent amener des modifications avantageuses à la santé. Dans tous ces cas, l'électricité traverse les différentes parties du corps pour se rendre à la peau, organe sur lequel elle agit, en raison de la loi qui la fait toujours se porter à la surface des corps où elle existe, où elle est retenue et accumulée par l'air environnant, surtout s'il est sec, et, en ce cas, mauvais conducteur de ce fluide.

Lorsqu'on juge à propos d'employer l'électricité, on choisit entre 1° le *bain*, c'est-à-dire qu'on place le malade sur un isoloir (tabouret en résine ou en verre) et qu'on le fait communiquer, par le moyen d'une chaîne avec la machine mise en mouvement, pendant une demi-heure ou trois quarts d'heure. On observe alors que les poils et cheveux se dressent, que le pouls s'accélère parfois, que la transpiration est augmentée, que surtout les fonctions de la peau sont plus actives; il y a de l'agitation, etc. 2° L'*étincelle*, qui consiste à approcher de la machine le malade isolé, de manière à tirer une étincelle qui s'échappe de la partie de son corps qu'on a approché de la roue de verre, ou à la recevoir, s'il n'est pas isolé, du conducteur qui communique avec la machine, et qu'on pro-

mène sur les régions du corps qu'on veut électriser, et qu'on lui présente; dans l'un et l'autre cas, le malade éprouve dans le lieu d'où part ou bien où est reçue l'étincelle, une douleur proportionnée à sa force; il y aura de la rougeur, du gonflement, ce qu'on appelle chair de poule, si leur nombre est considérable, etc. 3° La *pointe*. Elle soutire ou donne l'électricité avec plus de facilité que l'étincelle, de sorte que son effet est très-légèrement ressenti par le malade, aussi électrise-t-on de préférence par ce moyen, et surtout avec une pointe de métal, les parties les plus sensibles, comme les yeux, les oreilles, etc., dans l'amaurose, la surdité, etc. 4° Le *choc;* il consiste à faire éprouver au malade de petites décharges répétées de la bouteille de Leyde. Ce moyen, le plus vigoureux de tous, ne doit être employé que dans les cas rares où la sensibilité et le mouvement sont très-affaiblis, ou dans des maladies graves et rebelles, car il peut présenter des inconvénients; il ne doit être mis en usage que par un homme qui a l'habitude de l'administrer. 5° Enfin, on emploie les *frictions,* c'est-à-dire qu'on promène la boule d'un excitateur très-près du corps recouvert de flanelle, ce qui érige les poils de celle-ci, et procure au sujet un fourmillement, une douce chaleur. On pourrait électriser avec une brosse qui communiquerait à la machine, et avec laquelle on ferait des frictions.

Tous les traitements électriques doivent être continués longtemps, au moins trois mois, et souvent six et douze pour avoir quelque succès. On est parfois forcé de les suspendre, s'ils produisent une excitation momentanée trop forte; ils ne doivent pas empêcher les autres moyens indiqués, et ne peuvent être considérés que comme auxillaires de ceux-ci.

En administrant l'électricité, on a surtout en vue de la donner, pour ainsi dire, à l'intérieur; cependant il nous paraît qu'il y a des cas assez fréquents où il convient de soustraire ce fluide du corps, où il nous paraît cause de maladies par sa surabondance. Effectivement, les médecins savent que, dans quelques occasions, on voit des sujets rendre dans l'obscurité des étincelles, en frictionnant les endroits poilus de leurs corps, comme les jambes; d'autres en ôtant leurs bas de soie entendent parfois le bruit de l'étincelle; nous en avons vu sortir de la tête d'un de nos malades fort souffrant, depuis plusieurs années, d'une maladie nerveuse très-compliquée. M. Hallé (*Diction. des sciences méd.,* XI, 279) a signalé, comme indiquant encore une surabondance du fluide électrique, les secousses vives qu'on éprouve au moment du sommeil, et que nous avons observées nous-mêmes très-fréquemment; peut-être ce qu'on appelle *étourdissements* n'a-t-il pas d'autre cause, non plus que les crampes, les attaques de nerfs, etc.? Il est probable que l'électricité joue un grand rôle dans beaucoup d'affections obscures de notre organisme; et, comme le dit le savant que nous venons de citer, et dont nous avons extrait une partie de cet article, un jour on sera peut-être conduit, par cette voie, à la révélation des mystères les plus admirables de la vie animale (*Loc. cit.*). Dans le cas de surabondance électrique, on doit user de frictions, surtout de celles avec une brosse isolée, qui procure l'issue du fluide électrique à travers la peau, même sous forme d'étincelles; c'est peut-être à cette propriété qu'on doit les avantages des frictions sèches. On pourrait encore présenter des pointes métalliques qui soustrairaient plus efficacement encore l'électricité, vers les parties qui en paraissent chargées, comme la tête, l'épigastre, etc.; le bain lui-même, à cause de l'eau qui est bon conducteur de l'électricité, comme tous les liquides, est efficace pour diminuer la surcharge d'électricité morbifique. Enfin, cette soustraction de l'électricité nous semble devoir être tentée dans toutes les maladies nerveuses, obscures et rebelles. Il nous est venu parfois en idée que les doigts des magnétiseurs faisaient l'office de pointes, qui, soustrayant le fluide électrique des sujets, pouvaient procurer le soulagement qui est quelquefois la suite de cette manœuvre. Du reste, nous devons avouer que l'électricité a perdu aujourd'hui presque toute sa réputation médicatrice, et qu'elle est à peine employée dans quelques grandes villes, pour des paralytiques aisés, quoique conseillée encore par quelques personnes qui retirent un lucre de ce genre de médication en l'administrant. On pourra consulter, pour plus de détails sur ce sujet, l'article très-bien fait de Mauduyt sur l'électricité (*Encyclop. méthodique,* médecine, V, 702).

Reimann (C.F.). *De Succino electricorum principe.* Regiomonti, 1714, in-4°. — Jallabert. Expériences sur l'Electricité, avec quelques conjectures sur la nature de ses effets. Paris, 1740, in-12. — Louis (A.). Observ. sur l'Électricité, etc. : ses effets sur l'économie animale. Paris, 1747. — Nollet (l'abbé). Recherches sur les causes particulières des phénomènes électriques. Paris, 1747, in-12. — Kerstine (J.-A.). *De motu materiæ electricæ, etc.* Breslau, 1748, in-8°. — *Id. De viribus medicamentorum electricis.* Landshut, 1750, in-8°. — Verati (J.-J.). *Osservazioni fisico-mediche intorno alla elettricita.* Bologne, 1748, in-4°. — Pivati (G.-F.). *Riflessioni fisiche sopra la medicina elettrica.* Venise, 1749, in-12. — Sauvages. Mémoires historiques sur les effets de l'électricité, etc. Montpellier, 1749, in-4°. Deshais (J.-S.). *Dissertatio de hemiplegiâ per electricitatem curanda.* Monspelii, 1749, in-4°. — Bianchini (F.). Recueil d'expériences faites à Venise sur la médecine électrique. Paris, 1750, in-12. — Sorinci (J.-A.-J.). *Diss. de utilitate electrisationis in arte medici seu in curandis morbis.* Pragæ, 1751, in-4°. — Bohadsch (J.-B.). *Dissert. de utilitate electrisationis, etc.* Pragæ, 1751, in-4°. — Nollet (l'abbé). Essai sur l'électricité des corps. Paris, 1751, in-12. — Quelmatz (S.-T.). *Programma de virtutibus electricis medicis.* Lipsiæ, 1753, in-4°. — Linnæus (C.). *Consectaria electrico-medica,* resp. P. Zetzell. Upsal, 1754, in-4°. — Baumer (J.-W.). *Programma de electricitatis effectu, etc.* Erfurti, 1755, in-4°. Æpinus (F.-U.-T.). Mémoires concernant quelques nouvelles expériences électriques (Histoire de l'Acad. de Berlin, 1756). — Krause (C.-C.). *Diss. de electricitatis Muschenbrokianæ in sanandis morbis efficacia.* Helmenstadt, 1757, in-4°. — Lovett (R.). *Electricity rendered, etc.* Londres, 1760, in-8°. — Socinus (A.). *Tentamina electrica, etc.* (acta Helvetica, 1760, in-4°). — Bridone (P.). *Account of the effects of electriticy, etc.* Leipsick, 1758-1761. — Recueil sur l'électricité médicale, etc., par divers savants. Paris, 1763, 2 vol. in-12. — Nollet (l'abbé). Lettres sur l'électricité. Paris, 1764, 3 vol. in-12. — Cartheuser (J.-F.). *De incitamentis motuum naturalium externis.* Francfurti 1765, in-4°. — Kirchvogl (A.-B.). *Dissert physico-medica de actione electricitatis acre, etc.* Vienne, 1767, in-8°. — Scherer (J.-L.). *Experimenta circa electricitatem.* Strasbourg, 1767, in-4°. — *Id. Diss.*

H. de Historiâ electricitatis. Strasbourg, 1798, in-4°. — Gardane. Conjectures sur l'électricité médicale, etc. Paris, 1768, in-12. — Winkler (J.-H.). *Programma exponens tentamina, quaestiones et conjecturas circa electricitatem etc.* Lipsiæ, 1770, in-4°. — Priestley (J.). *History of electricity*. Paris, 1771, 3 vol. in-12. — Sans (l'abbé). Guérison de la paralysie par l'électricité. Paris, 1772, in-12. — Marignes. Guérison de la paralysie par l'électricité. Paris, 1773, in-12. — Sigaud de Lafond. Lettres sur l'électricité médicale, etc. Paris, 1772, in-12, deux. édit., 1802, in-4°. — Schurer (J.-L.). *De electricitate corporum in genere*. Strasbourg, 1775, in-4°. — Kies (J.). *Dissert. de effectibus electricitatis, etc.* Tubingæ, 1775, in-4°. — Schinz (S.), *Diss. de electricitate*. Zurich, 1775, in-fol. — Cavallo (S.). *An essay in the theory and pratice of medical electricity*. Londres, 1780; deuxième édit., 1781, in. 8°. — Mauduyt de Gazelles. Mémoires sur l'électricité médicale, etc. Paris, 1780-82, 2 vol. in-12. — *Id.* troisième Mémoire, 1785 (*Anc. Journ. de méd.*, LXIX, 355). — Bertholons (l'abbé). De l'électricité du corps humain, etc. Paris, 1 vol. in-12, 1780; deuxième édit., 1786, 2 vol. — Nicolas. Avis sur l'électricité considerée comme remède, etc. Nancy, 1782, in-8°. — Bonnefoi (J.-B.). De l'application de l'électricité à l'art de guérir. Lyon, 1782, in-12. — Wilkinson (A.). *Tentamen philosophico-medicum de electricitate, etc.* Edinburgi, 1783, in-8°. — Darcet (J.). Rapport sur l'électricité médicale dans les maladies nerveuses, couronné par l'acad. de Rouen. Paris, 1783, in-8°. — Hufeland (C.-G.). *Diss. Sistens usum vis electricæ in asphyxia, etc.* Gottingæ, 1783, in-4°. — Mauduyt. Mémoire sur les différentes manières d'administrer l'électricité, etc. Paris, 1784, in-8°. — Kuhn (C.-G.). *Geschichte der medicinischen und phisicicalischen electricitat, etc.* Leipsick, 1784, in-8°. — Précis des journaux tenus pour les malades qui ont été électrisés. Paris, 1785. — Feller (C.-G.) *Dissert. physico-medica in qua de therapeia per electrum, etc.* Lipsiæ, 1785, in-4°. — Van Swinden (J.-H). Analogie de l'électricité et du magnétisme, etc. Lahaye, 1785, 2 vol. in-8°. — Haliday (G.). *Dissertatio de electricitate medicâ*. Londres, 1786, in-8°. — Lowndes (F.). *Observation on medical electricity*. Londres, 1787, in-8°. — Kitz (F.-C.). *Dissertatio physico-medica sistens usum et abusum electricitatis in medicina*. Gottingæ, 1787, in-8°. — Poma et Arnaud. Obs. sur l'électricité médicale (*anc. Journ. de méd.* LXXII, 175, 399), 1787. — Van Troostwyk (A.-P.) et Krayenhoff (T.-R.-F.). De l'application de l'électricité à la physique et à la médecine. Amsterdam, 1788, in-8°. — Grosser (H.) *Fasc. tentaminum physico-medico electricorum*. Wurzbourg, 1786, in-8°. — Boeckh (J. G.). Observ. (en Allemand) sur l'emploi de l'électricité dans le corps de l'homme. Erlangen, 1791, in-8°. — Birch (J.). *A letter to N. G. Adams on the subject of medical electricity*. Londres, 1792, in-8°. — Deiman (J.-R.). Des bons effets de l'électricité dans différentes maladies (en allemand, traduit du Hollandais). Leipsick, 1793-94, in-8°. — Domin (J.-F.). *Ars electricitatem ægris tuto adhibendi*. Pesti, 1796, in-8°. — Leines. *De medicinâ electricâ*, Halæ, 1797, in-4°. — Falconer (W.). *Observ. on the knowledge of the ancients upon the electricity*. Genève, 1798, in-8°. — Wolhrab. *Dissert. de doctrinâ electricitatis*, Lipsiæ, 1798, in-8°. — Mahon (C.) (lord Stanhope). *Principes of electricity, etc.* — Morgan (G.-C.) *Lectures on electricity, etc.* Genève, 1799, in-8°. — Jones (W.) *Six letters on electricity*. Rivingtons, 1800, in 8°. — Thillaye. Essai sur l'emploi médical de l'électricité, etc. Thèse, Paris, 1803, in 8°. — Lebouvier Desmortiers. Examen des principaux systèmes sur la nature du fluide électrique et sur son action dans les corps organisés vivants. Paris, 1813.

Électricité animale. Nom donné à l'espèce d'électricité qu'émettent plusieurs poissons des genres *Gymnotus*, *Raja*, *Silurus*, etc. (Voy. ces mots), qui ont la faculté de donner à ceux qui les touchent des commotions électriques. V. aussi *Galvanisme*.

Électro-puncture. Action réunie de l'acupuncture et de l'électricité, qu'on obtient en faisant communiquer avec la pile galvanique l'aiguille introduite dans les parties. Elle a été vantée comme plus efficace qu'elles dans les cas où ces méthodes de traitement sont indiquées. M. Bourgeois (*Obs. sur la possibilité du retour à la vie dans plusieurs cas d'asphyxie*, etc., in-8°, 1829) a même proposé l'acupuncture du cœur jointe à l'action d'un courant galvanique, comme propre à produire une sorte d'innervation artificielle.

Electrum, ηλεκτρον. Ancien nom latin et grec du *Succin* (V. ce mot), d'où l'on a fait *Électricité*. L'*Electrum* de Pline (*Lib.* XXIII, *c.* 4), est un alliage naturel d'or et d'argent, qui ne se rapproche du succin que par sa couleur jaune pâle (*Dict. des Sc. nat.*, XXXVI, 230). Les anciens médecins ont nommé aussi *Electrum majus*, *minus*, *aureum*, *cordiale*, etc., diverses préparations, aujourd'hui abandonnées, dont la couleur était analogue à celle du succin.

ÉLECTUAIRE, *Electuarium*. Ce nom, appliqué jadis à des aliments délicats, comme on le voit dans le *Panegyric du chevallier sans reproche* de J. Bouchet, l'est aujourd'hui à des médicaments composés de substances de choix (d'*eligere*, choisir), de consistance molle, un peu plus épais que le miel, faits de poudres, d'extraits, de pulpes, etc., liés avec un sirop, du vin, etc. : ceux où il y a de l'opium étaient appelés *Opiats;* mais ce nom a été reporté à des composés dentifrices de la nature des électuaires, qui ne contiennent pas d'opium. Ces médicaments, autrefois fort usités, et qui, presque tous, nous viennent des Arabes et des Grecs, étaient surchargés d'une multitude de substances entassées sans discernement, et qui nuisaient même parfois à leur conservation ou à leurs propriétés; aussi la plupart ont ils été réformés par les modernes, et rendus plus simples et plus appropriés au but qu'on se propose en les ordonnant. Malgré ces réformes et les améliorations qu'on leur a fait subir, ces composés surannés sont fort peu employés aujourd'hui, où l'on préfère prescrire seule la substance qui y prédomine, qui leur donne les qualités principales, et qui est moins désagréable à prendre.

Les anciens, en associant ensemble tant de médicaments divers, pour en former les électuaires, avaient la prétention de réunir le plus possible de vertus médicatrices, afin de répondre à toutes les lésions, à toutes les maladies, lors même que leur connaissance ou leur nature échappaient à leurs investigations, supposant que chaque vertu allait s'adresser au désordre dont ils la supposaient le remède, opinion qui simplifiait leur traitement et explique la composition polypharmaque des électuaires. Certes, il est fâcheux qu'il n'en soit pas ainsi, le médecin serait souvent soulagé d'une grande perplexité. Non-seulement il n'en peut être ainsi; mais ces médicaments, fussent-ils pourvus de vertus absolues et constantes, ces vertus seraient bientôt détruites dans les électuaires, par la combinaison qui s'établit entre tous ces matériaux divers, et d'où résulte, au bout d'un an ou deux au plus, une sorte de médica-

ment *simple*. Aussi, dans l'opinion des anciens, aurait-il fallu employer les électuaires récents, tandis que les modernes les préfèrent *faits*, parce qu'alors leur action est toujours la même, et peut être appréciée plus facilement.

Eleitis. Nom présumé être celui de la pariétaire, dans Dioscoride.

Elekullie. Nom tamoul de l'*Euphorbia Nertifolia*, L.

Elelisphacos. Un des noms de la sauge, *Salvia officinalis*, L., chez les Grecs.

Elemeli, Elemine, Elemini. Synonymes d'*Elémi* (résine). V. *Amyris elemifera*, L.

ÉLÉMENTS. Substances qui entrent dans la composition des autres corps. Les anciens en reconnaissaient quatre : l'eau, l'air, la terre et le feu. Ce mot n'est pas synonyme de corps simple, car une substance composée peut être l'un des éléments d'une autre plus composée encore ; et, au contraire, un corps simple rester étranger à la formation de la plupart des autres corps. Quoi qu'il en soit, le carbone, l'hydrogène, l'oxigène et l'azote sont les éléments communs à la plupart des corps organisés. Divers sels à base de chaux, des oxides métalliques, le soufre, le phosphore, etc., paraissent aussi être inhérents à la composition de beaucoup d'entre eux. Le nombre et les proportions de ces éléments y varient du reste à l'infini : en général, les substances animales sont plus riches en azote que les substances végétales ; en général aussi, plus les éléments sont nombreux, plus ils sont mobiles, plus le corps qu'ils constituent est exposé à des changements par son mélange avec d'autres.

Elémi (Résine), Elémi d'Orient. Voyez *Amyris elemifera*, L.

— (fausse), Elémi d'Amérique ou d'Occident, *Amyris ambrosiaca*, L.

Elemiharz. Un des noms allemands de l'*Elémi*.

ÉLÉMINE. Nom donné par M. Baup. (*Ann. de phys. et de chim.*, janvier, 1826, p. 106) à un principe cristallin de la résine élémi, soluble dans vingt parties d'eau ; il paraît en être la sous-résine.

Elend. Ancienne orthographe d'élan, *Cervus Alces*, L. Voyez ce mot.

Elendshorn. Nom allemand de la *Corne d'Élan*.

Elengi et non Elingi. Nom malabare du *Mimusops Elengi*, L.

Eleni. Un des noms du fruit du cocotier, *Cocos nucifera*, L., au Malabar.

Elenio. Nom italien de l'aunée, *Inula Helenium*, L.

Eleoselinon. Synonyme de Persil, *Apium petroselinum*, L., dans quelques auteurs.

Eléphant. Le plus gros des quadrupèdes actuels. V. *Elephas*.

Elephantenlausebaum. L'un des noms allemands du *Cassuvium pomiferum*, Lam.

Elephantis. Un des noms du cocotier, *Cocos nucifera*, L.

ELEPHANTOPUS. Genre de la famille des Carduacées, section des vernoniées, de la polygamie séparée, qui tire son nom de la forme des feuilles radicales de l'*E. scaber*, L., qu'on a dit ressembler à celle du pied de l'éléphant. Cette plante, à tige un peu ligneuse, à feuilles rudes, croît aux Indes et aussi en Amérique, car les individus de ce dernier pays ne nous semblent pas différer des premiers ; on emploie ses feuilles, dans l'Inde, à la place du chardon béni en Europe, comme sudorifique (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 18). Les Portugais, qui les désignent, au Brésil, sous les noms de *Fumo brava, Erva do collegio*, donnent la décoction de racine, qui est amère, contre les fièvres intermittentes (Martius).

Elephantosis. Un des noms de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

Elephantus. Ancien nom d'une espèce de grand crustacé du genre *Cancer*.

Elephas. Terme alchimique qui signifie *eau forte*.

ELEPHAS, Éléphant. Mammifère pachyderme proboscidien, le plus gros des animaux terrestres : on en distingue aujourd'hui, d'après M. Cuvier, deux espèces, savoir : l'éléphant d'Afrique (*E. africanus*, Cuv.), plus sauvage et plus petit, mais pourvu de défenses plus longues, et l'éléphant des Indes (*E. indicus*, Cuv.), depuis longtemps réduit à l'état de domesticité. Sa chair, quoique *lourde, froide et impure*, selon Rhazès, était fort usitée des Troglodytes, au dire de Pline, des Eléphantophages, dont parle Strabon, et l'est encore des nègres, qui ne la mangent qu'à demi putréfiée, ainsi que de divers autres peuples. La trompe, les lèvres, les pieds, la croupe, les parties sexuelles de la femelle, les reins, paraissent, sous le rapport bromatologique, être les parties les plus recherchées de cet animal, comme on peut le voir en détail dans la *Faune des médecins* (V, 52), où se trouvent rapportées aussi les propriétés thérapeutiques attribuées jadis à son sang, sa graisse, son foie, son fiel, ses sabots, ses poils, sa fiente, et même au bézoard que Olfert-Dapper dit exister parfois dans sa tête ; propriétés chimériques, qu'il serait tout-à-fait superflu d'exposer ici. Quant à ses défenses, qui atteignent quelquefois jusqu'à 10 pieds de longueur, et sont formées de couches coniques emboîtées les unes dans les autres, elles constituent l'ivoire, substance employée dans beaucoup d'arts, et de quelque usage encore naguère en médecine, où on lui a généralement substitué de nos jours la corne de cerf. Analogue aux os par sa composition, l'ivoire fournit, par l'ébullition dans l'eau, de la gélatine ; par distillation, outre de l'eau, une huile épaisse et du sous-carbonate d'ammoniaque, connus jadis en médecine sous les noms d'*Huile* et de *Sel volatile d'ivoire* ; par la calcination à vaisseaux clos, une sorte de charbon animal nommé *Noir d'ivoire*, usité surtout en peinture ; enfin, par une calcination plus forte, et opérée à l'air libre, un résidu blanc ou *spodium*, mélange de sous-phosphate de chaux et d'un peu de sous-carbonate de la même base (*Voy.* ces mots). Les continuateurs de la Matière médicale de Geoffroy (V, 116) regardent l'ivoire comme rafraîchissant, dessiccatif, fortifiant, etc., utile, donné sous forme de râpure, à la dose de demi-once à une once dans les infusions, contre les hémorrhagies, les vers, la jaunisse, certaines épilepsies, etc. Il entrait dans la *décoction astringente* de l'ancien Codex, la *confection d'hyacinthe*, les *poudres d'Hali*, etc. Le spode, employé jadis comme dentifrice, et usité aussi comme astringent, dessiccatif, antacide, à la dose d'un à deux scrupules, faisait

partie des *poudres diarrhodon* et des *trois santaux*, du *looch sec*, des *trochisques de camphre*, et de *l'électuaire de Psyllium*. Enfin l'huile et le sel volatils servaient aux mêmes usages que l'huile et le sel volatils de corne de cerf. On se sert encore maintenant de l'ivoire pour la confection des dents artificielles, des pessaires en bilboquet, et de divers instruments ou appareils usités en chirurgie ; mais il n'est aucun des ces emplois, où d'autres substances ne puissent lui être substituées avec plus au moins d'avantage.

Acosta (A.). *Tractado del elefante y de sus calidades*. Burgos, 1578, in-4°. — Pretorius (J.). *Historia elephanti*. Hamb., 1607, in-8°. — Gilles (P.) *Elephanti nova descriptio*. Hamburgi, 1614, in-4°. — Priezac (S. de). Hist. des éléphants. Paris, 1650, in-12. — Kleinwechter (V.). *Elephas brutum non brutum, a Justo Lipsio aliisque descriptus, etc.* Vratislaviæ, 1650, in-4°. — Oheim (J.-P.). *Elephas. Diss.* Resp. J. Falkner. Lipsiæ, 1652, in-4°. — Stolberger (B.). *Disp. de elephanto*. Resp. J. G. Meisner. Witteb., 1665, in-4°. — Sturm (J.-C.). *Diss. de elephanto*. Resp. J.-B. Burckard. Altorfi, 1696, in-4°. — Hartenfels (G.-C.-P. de.) *Elephantographia curiosa*. Lip. et Erford, 1723, in-4°.

Elephas Ægypti, fluviatilis, niliacus, vel marinus. Anciens noms de l'*Hippopotame*.

Eleprinos, Eloprinos. Noms de l'Alaterne, *Rhamnus Alaternus*, L., dans l'île de Crête.

Elettari, Elu. Noms indiens de l'*Amomum racemosum*, off. *Elettaria* est dans quelques auteurs celui du *Cardamomum*.

ELEUSINE. Genre de plantes de la famille des Graminées, de la triandrie digynie. *E. ægyptiaca*, Desf. (*Cynosurus ægyptius*, L). Cette petite plante annuelle croît abondamment en Égypte, où elle est connue sous le nom de *Nejem el salib* (Prosper Alpin, *Ægypt.*, 121) et fort employée des habitants qui font, avec ses semences, des boissons usitées contre les maladies des reins, de la vessie, et pour briser la pierre, maladie fort commune dans ce pays, d'après ce savant médecin. Les femmes emploient la décoction de ses racines dans la petite vérole de leurs enfants, pour rétablir leurs règles; il y a des personnes qui en usent contre les pétéchies qui surviennent dans la peste; d'autres, enfin, se servent de la décoction de toute la plante pour déterger les ulcères et comme vulnéraire; on emploie encore cette décoction comme sudorifique. L'*E. coracana*, Pers., est le *Cynosurus Corocanus*, L. Voyez *Cynosurus*.

Eleuterii (*Cortex*). Nom de l'écorce de cascarille, *Croton Eluteria*, Sw.

Elft ou Eflt. Nom d'un poisson du Cap, dont, suivant La Chesnaye-des-Bois, la chair est sèche et remplie d'arêtes, mais les œufs très-estimés.

Elfenbein. Nom allemand de l'*Ivoire*. V. *Elephas*.

Elfil. Un des noms orientaux de l'éléphant. V. *Elephas*.

Elhanne. Synonyme d'henné, *Lawsonia inermis*, L.

Eli. Nom languedocien du lis blanc, *Lilium candidum*, L.

Elichrysum. Un des noms officinaux du stœchas, *Gnaphalium Stœchas*, L.

— montanum, off. Nom officinal du pied de chat, *Gnaphalium montanum*, L.

Elien. Nom du *Smilax*, dans Dioscoride.

ELIJA, village d'Arménie, renommé pour ses eaux minérales, visitées surtout par les habitants d'Erzerum, ville distante d'environ six milles de l'établissement des bains (Alibert, *Précis*, 579).

Elimitchum pullum. Nom tamoul du citronnier, *Citrus medica*, L.

Eliocarnos. Un des noms de l'*Ornithogalum umbellatum*, L. dans Dioscoride.

Eliotropio maggiore. Nom italien de l'*Heliotropium europæum* L.

Elive. Nom égyptien du café, semence du *Coffea arabica*, L.

Elixir (et non *Elexir*), *Elixirium*. Ancien nom de certains alcoolés. V. ce mot.

— acide de Haller. Mélange de p. e. d'alcool et d'acide sulfurique.

— de Dippel. Mélange d'une partie d'acide sulfurique et de six d'alcool.

— acidum. Un des anciens noms latins de l'*Eau de Rabel*.

— auri. Un des noms de l'or potable. Voyez *Or*.

— sulphurico-acidum. Mélange d'alcool et d'acide sulfurique.

Elk. Nom allemand et anglais de l'élan, *Cervus Alces*, L. C'est aussi en anglais celui du cygne sauvage à bec noir, *Anas cygnus*, L.

Elkarir. Un des nom du Caféyer, *Coffea arabica*, L.

Elkerkedon. Un des noms persans du rhinocéros, suivant Chardin.

Elkiagereșr. Un des noms arabes du romarin, *Rosmarinus officinalis*, L.

Ellan. Nom hébreu du chêne, *Quercus Robur*, L.

Ellakerry. Nom cyngalais du *Lait de vache*.

Ellebor cerny. Un des noms bohêmes de l'*Helleborus niger*, L.

Ellébore. V. *Helleborus*.

— blanc. V. *Veratrum*.

Elleboro bianco. Nom italien du *Veratrum album*, L.

— negro. Nom espagnol de l'*helleborus niger*, L.

— nero. Nom italien de l'*helleborus niger*, L.

Ellend. Orthographe vieillie d'élan, *Cervus Alces*, L. Voyez ce mot.

Ellera terrestre. Nom italien du *Glechoma hederacea*, L.

Elloopei puttay. Nom tamoul du *Bassia longifolia*, L.

Ellou. Un des noms du sésame, *Sesamum orientale*, L., au Malabar.

Ellu. Un des noms de la semence du *Sesamum orientale*, L.

Elm. Nom anglais de l'orme, *Ulmus campestris*, L.

Elmann. Sorte de manne produite par le tamarix sur le mont Sinaï, V. *Manne* et *Tamarix*.

ELMEN, en Prusse, province de Saxe. Il y existe des sources minérales froides, très-chargées de sels.

Tolberg. Organisation et effets des bains de vapeurs à la russe, à Elmen (en allemand). in-8°.

Elminthochorton. Nom de la mousse de Corse, *Fucus Helminthochorton*, Latour. V. *Mousse de Corse*.

Elmoei. Nom d'une fougère de Taïti, à racine comestible (Lesson, *Voyage méd.*, 41).

Elops. V. *Elops*.

Elskovæble. Nom danois du *Solanum Lycopersicum*, L.

Elu. V. *Elettari*.

Elv-kra. Un des noms norwégiens de la truite, *Salmo Fario*, L.

Elvelle, Elvella. V. *Helvella*.

Elzé. Nom languedocien de l'yeuse. *Quercus Ilex*, L.

Elzeboom. Nom hollandais de l'aune commun, *Alnus glutinosa*. Gærtn.

ÉMAIL. Matière vitrifiée, formée de sable talqueux fondu avec du sel marin, de l'oxide de plomb et de l'oxide d'étain, qui le rend d'un blanc opaque ; on le colore de diverses manières par l'addition d'autres oxides. Lémery prétend que l'émail blanc et l'é-

mail bleu sont dessiccatifs, et que les autres sont en outre détersifs. Aucun n'est usité.

ÉMANATIONS ou **EFFLUVES**. Matières subtiles que laissent exhaler les corps au contact de l'air, de la chaleur, de la lumière, etc.; elles varient suivant la nature des corps qui les fournissent, et sont plus souvent causes de maladies qu'utiles comme agents thérapeutiques. Ainsi, les émanations, quoique agréables, que répandent un grand nombre de fleurs, celles auxquelles expose la manipulation des métaux, les émanations putrides, celles qui s'exhalent des fosses d'aisance, des marais, etc., produisent ou des syncopes ou des asphyxies, ou des accidents de diverses sortes; celles-ci même ont paru quelquefois une source d'endémies ou d'épidémies graves. Les émanations des étables, au contraire, celles qu'on obtient artificiellement par la volatilisation de certaines substances médicamenteuses, ont été mises à profit pour le traitement des affections de la poitrine, et de quelques autres maladies; mais aucune considération générale n'est applicable à ce moyen thérapeutique. Voy. *Arôme, fumigations, gaz, vapeurs*, etc.

Embabes. Nom de la farine du *Lupinus Termis*, Forsk., en Égypte.

Embeli. Arbre de Ceylan, dont les fruits sont employés, dans le pays, à faire des confitures à l'instar de nos groseilles, ce qui l'a fait appeler *groseiller de Ceylan*. C'est l'*Emblica indica* Burmann, nom qui ne peut rester puisqu'il sert déjà à désigner un autre genre.

EMBERIZA. Genre d'oiseaux de l'ordre des passereaux et de la famille des Conirostres de M. Cuvier, dont une petite espèce, l'*E. hortulana*, L., bien connue sous le nom d'ortolan, est très-recherchée des gourmets. Cet oiseau est commun en Gascogne, durant l'automne, où quelquefois, en une seule nuit, il acquiert un état graisseux très-remarquable, dû, suivant M. de Blainville, à l'absorption cutanée, et liée à l'extrême ténuité de son chorion. A l'état de jeunesse, la chair en est tendre, délicate, facile à digérer, quand elle n'est pas trop chargée de graisse; mais elle rassasie facilement. Il passe pour restaurant, et était jadis regardé comme emménagogue; sa graisse était aussi réputée adoucissante et résolutive.

Embira. Nom brésilien du *Xylopia grandiflora*, Saint-Hil.

EMBLICA OFFICINALIS, Gærtn. *Phyllanthus Emblica*, L. (*Flore méd.*, V, 243). Cet arbrisseau de l'Inde, de la famille des euphorbiacées, de la monoecie triandrie, a des fruits drupacés, de la grosseur d'une cerise, à six sillons et trois coques, arrondis, déprimés en dessus, que l'on dessèche et que l'on vend dans le commerce sous le nom de *mirobolans emblics;* on les a rarement entiers: ordinairement ils sont en quartiers irréguliers, ridés, d'un gris noirâtre, comme ligneux, inodores, de saveur un peu acide, presque nulle. Ce fruit est actuellement rare dans la droguerie, et on l'emploie fort peu en médecine, où il était recommandé autrefois comme purgatif et astringent. Les Indiens, qui le nomment *nilicamaram* (Rheede, *Hort. malab.,* I, 69, t. 38), s'en servent comme eccoprotique et astringent, dans les maladies endémiques, les fièvres, les chaleurs de poitrine, mêlé au lait, au petit-lait, etc.; ils l'emploient au tannage, à faire de l'encre, etc.; d'après le docteur Fleming, ils lui font subir une forte décoction de sel de cuisine, et donnent le mélange qui en résulte, qu'ils nomment *bit-laban,* comme tonique, dans la dyspepsie et la goutte; comme désobstruant de la rate et des glandes mésentériques, et stimulant dans le rhumatisme chronique; ils le considèrent aussi comme vermifuge (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 41). Les fleurs de l'*E. officinalis*, Gærtn. ont l'odeur du citron; on les dit rafraîchissantes et apéritives; on en forme, dans l'Inde, une sorte d'électuaire avec d'autres ingrédients, dont la dose est d'une cuillerée à café deux fois par jour (*Id., Loc. cit.,* 244).

Emblics (myrobolans). Fruits du *Phyllanthus Emblica*, L. V. *Emblica officinalis*, Gærtn., et *Myrobolans*.

Embocari. Nom tamoul de l'*Oldenlandia umbellata*, L.

Embriaigo. Nom du narcisse des prés, *Narcissus Pseudo-Narcissus*, L., en Languedoc.

EMBROCATIONS. Application de substances huileuses ou graisseuses, sur quelques parties du corps, pour les détendre, assouplir, adoucir; elles ne diffèrent des fomentations, qu'en ce que celles-ci se font avec des liquides où il n'entre pas de corps gras.

Embroci. Nom égyptien de la laitue, *Lactuca sativa*, L.

Embryon sulfureux, *Embryonatum sulphur*. Un des anciens noms des sulfures métalliques, et particulièrement du *Soufre doré d'antimoine*. V. ce mot.

EMBS ou **EMS**, autrefois Empss, *Embasia*. Bourg de la province de Nassau, à quelques lieues de Coblentz, près duquel, sur les bords de la Lahn, sont des sources minérales, connues déjà des Romains, et rangées depuis plusieurs siècles parmi les plus célèbres de l'Allemagne. Les eaux, qui sont chaudes (23 à 40° R.), et dont la saveur est saline et amère, passent pour très-efficaces contre les affections chroniques de la poitrine et de l'utérus, les maladies cutanées, les douleurs nerveuses de l'estomac et des entrailles, la goutte, le rhumatisme, les scrophules, les maladies des yeux, etc.; elles conviennent, dit-on, mieux que celles de Wisbaden, soit aux individus replets, soit aux personnes nerveuses; on les emploie en boisson, en douches, et aussi sous forme de collyre. Les sources principales, distribuées dans des établissements entretenus aux frais du gouvernement, où M. Osann se plaint que la police sanitaire n'est pas assez observée, sont le *Kraenkenbrunnen* (Fontaine des malades), et le *kesselbrunnen* (F. du chaudron), dont on exporte l'eau en grande quantité; le *Wappenbrunnen* (F. des armoiries, ou Source pour les yeux); le *Bubenquelle* (F. des enfants), dont on vante l'activité et la vertu prolifique; enfin le *Zwillingsquelle* (F. des gémeaux), et le *Fuerstenbad* (Bain du prince), connus seulement depuis 1812. L'analyse qu'a faite des eaux d'Embs, M. Trommsdorff (*Nouv. journ. de pharm.*, en allemand, XI, 281), y signale par livre: gaz acide carbonique, 13,53 pouces cubes; bi-carbonate de soude, 19,923 grains; sulfate de soude, 1,000; muriate de soude 1,533; carbonate de

chaux, 0,716; c. de magnésie, 0,666; muriate de chaux et humus, une trace ; en tout 25,804 de sels anhydres. Celle plus récente, de M. Kastner, y montre: carbonate acidule de soude, 20 grains ; c. de chaux, 2 ; c. de magnésie, 2 ; sulfate de soude, 1 ; hydro-chlorate de soude, 3 ; h. de chaux 0,5 ; h. de magnésie, 0,25; carbonate de manganèse, 0,125; sous-carbonate de fer, 0,625.

Wolfart (P.). *De thermis empsensibus*. Cassel, 1715, in-4°. — Cartheuser (F.-A.). *Abandlung vom Emser mineralwasser*, 1781. — Thilenius. Résultats obtenus des eaux min. d'Ems pendant l'année 1815 (*Journ. d'Hufeland et Harles*, mai 1817). — Kreysig (F.-L.). Voy. la bibliographie de l'art. *Egra*. — Diel (A.-F.-A.). Usage des bains d'eaux therm. d'Ems (en allemand). Francf-sur-le-Mein, 1825, in-8°.

Embuta embo. Nom brésilien du *Petiveria tetrandra*, Gomès.

Emu. V. *Emeu*.

ÉMERAUDE, *Smaragdus*. Composé d'alumine, de silice et de glucine, coloré en vert par de l'oxide de chrôme, et regardé, par quelques chimistes, comme un silicate. On en trouve d'opaque en France, de transparente et de bien cristallisée au Pérou, et surtout en Orient ; celles-ci sont rangées au nombre des pierres précieuses, et comme telles ont figuré jadis dans la Matière médicale, par les cinq fragments précieux, comme douées de propriétés merveilleuses, notamment de la vertu de combattre la prétendue action vénéneuse de l'aimant. On croyait aussi l'émeraude bonne contre les hémorrhagies, la dyssenterie, etc., et Geoffroy (*Mat. méd.*, I, 157), était loin de la croire dénuée de toute vertu ; elle entrait enfin dans la confection d'hyacinthe. Le béril (V. ce mot) et l'aigue-marine en sont des variétés diversement colorées par l'oxide de fer.

Emerus, off. Un des noms du séné bâtard, *Coronilla Emerus*, L.

ÉMERIL, Émeri, pierre d'émeri, *Smyris* de Dioscoride. Variété amorphe et granuleuse de corindon, très-riche en fer oxidé, de couleur grise noirâtre, employée dans les arts, sous forme de poudre, pour polir les pierres et les métaux. L'émeril a été signalé par Dioscoride et Galien, comme dentifrice.

Emético-purgatifs. Synonyme d'*Eméto-cathartiques*. Voyez ce mot.

Émeticum antimonii nitius, Boerhaave (*Elem. Chem.* II, 575) nommait ainsi l'*Antimoine diaphorétique lavé*. V. ce mot.

Émétine indigène de M. Boullay. V. *Violine*.

ÉMÉTINE. *Emetina*, *Emetinum*, de εμεω, je vomis. Alcali végétal déoouvert par MM. Pelletier et Magendie dans l'ipécacuanha du commerce (*Callicocca Ipecacuanha*, Brot.), dont il est le principe vomitif, dans l'ipécacuanha brun du Pérou (*Psychotria emetica*, L.), et dans un ipécacuanha blanc qui n'est pas celui de Pison, et qui paraît provenir du *Cynanchum vomitorium*, Lamarck ; trouvé depuis par MM. Richard et Barruel, qui ont aussi analysé l'ipécacuanha brun (*Hist. nat. et méd. des ipécacuanha*. Paris, 1820, in-4°), dans un autre ipécacuanha blanc qu'ils croient appartenir au *Viola Ipecacuanha*, Brot., soupçonné dans le quinquina de Sainte-Lucie, par MM. Pelletier et Caventou (*Journ. de pharm.*, VII, 105), dans le rhizome de l'*Iris florentina*, L., mais à tort, par M. Toucry (*Journ. de chim. médic.*, III, 80) ; signalé enfin par M. Boullay dans la racine de la violette des jardins (*Viola odorata*, L.) : V. *Violine*.

Les deux ipécacuanhas blancs, mentionnées plus haut ont été reconnus appartenir au *Richardsonia scabra*. Voyez *Ipécacuanha*.

C'est une poudre blanche ou d'un jaune soufré, azotée, inodore, légèrement inaltérable à l'air, quoiqu'elle s'y colore, très-fusible, bien soluble dans l'alcool, peu soluble dans l'eau froide et dans l'éther, non rougie par l'acide nitrique, formant avec les acides minéraux et avec l'acide acétique des sels cristallisables peu connus encore, d'où la noix de galle précipite des flocons abondants d'un blanc sale. On ne l'obtient que très-difficilement dans cet état de pureté, et par des traitements multipliés avec l'éther, l'alcool, l'eau, la magnésie, le charbon animal, qui réduisent presque à rien la quantité qu'en fournit l'ipécacuanha (Voyez *la pharmacopée* de MM. Henry et Guibourt, II, 433). M. Calloud (*Mém. de la soc. acad. de Savoie*, I, 218, 1825) a donné un nouveau procédé pour l'obtenir, et M. Pelletier, dit-on, en retire maintenant 60 grains par livre.

L'émétine de notre Codex et des pharmacies, *émétine officinale*, émétine colorée ou impure, est bien différente ; elle est en écailles transparentes d'un brun rougeâtre, déliquescentes, où l'émétine pure est associée à une matière colorante et à un acide ; ce n'est donc qu'une sorte d'extrait analogue à l'*extrait résineux* de Boulduc (*Mém. de l'Acad. roy. des sc.*, 1700 et 1701), à l'*extractif* et à la *résine* de MM. Masson-Four (*Bull. de pharm.*, I, 161) et Henry (*Ann. de chim.*, LVII, 28), etc. C'est dans cet état que l'obtinrent d'abord en 1817 MM. Pelletier et Magendie (*Rech. chim. et phisiol. sur l'ipécac.* Paris, 1817, in-8°. V. *Bibl. méd.*, LV, 135), et qu'elle a seule été expérimentée jusqu'ici ; car tout ce qu'on sait de l'émétine pure, c'est qu'elle est au moins trois fois plus active que celle-ci, et que, par conséquent, l'emploi en exige de la prudence. L'écorce de l'ipécacuanha brun, plus active que le centre ligneux de cette racine, leur a offert 16 0/0 de cette émétine impure ; celle de l'ipécacuanha gris, 14, et celle de l'ipécacuanha blanc, 5 (MM. Richard et Barruel n'en ont obtenu que 3, 2 de l'espèce distincte qu'ils ont analysée).

Peut de faits ont été publiés sur son emploi médicinal. MM. Pelletier et Magendie ont constaté les premiers et sur eux-mêmes sa vertu vomitive, à la dose d'un à trois grains, souvent suivie de propension au sommeil. Ils ont vu en outre qu'à dose de 6 à 10 grains, chez les chiens, par quelque voie qu'on l'introduise, elle cause des vomissements répétés, un état comateux et la mort en 12 à 15 heures, suite, comme dans l'empoisonnement par l'émétique, de l'inflammation violente des poumons et de la membrane muqueuse gastro-intestinale : la décoction de noix de galle en paraît être l'antidote. M. Magendie a reconnu enfin qu'à la dose d' 1/8 à

1/4 de grain par jour, en pastilles, elle offrait dans les catarrhes chroniques, la coqueluche, les diarrhées par atonie, les mêmes avantages que l'ipécacuanha, auquel son défaut de saveur et d'odeur peut à quelques égards la rendre préférable. M. Andral (*Clinique méd.*, I, 77) a aussi publié le résumé des essais faits à la Charité par M. Lerminier, sur 7 malades atteints d'embarras gastrique, d'angine, etc.: tous ont eu, à la dose d'un à deux grains et demi, des vomissements ou des selles, quelquefois l'un et l'autre; d'où il conclut à l'identité d'action entre l'émétine et l'ipécacuanha, un grain de la première représentant, dit-il, 10 grains du second. D'un autre côté, M. Double assure (*Journ. gén. de médecine*, LXXIV, 70) n'avoir retrouvé dans cet alcaloïde ni l'action tonique toute particulière qui rend l'ipécacuanha si utile dans la diarrhée, comme dans les hémorrhagies utérines compliquées d'embarras gastrique, ni la vertu anti-spasmodique qu'attestent les succès qu'il obtient dans le traitement des affections nerveuses en général.

Pour nous qui ne croyons pas que l'action vomitive soit *une* dans tous les émétiques, ni que l'ipécacuanha n'agisse jamais que comme tel, nous accordons peu d'intérêt, médicalement parlant, à l'émétine qui, d'ailleurs, nous le répétons, n'existe jamais pure dans les officines, et doit par conséquent s'y trouver dans des états très-variables; à plus forte raison attachons-nous peu d'importance aux diverses formules des pastilles, de sirop, de potion (Voyez le *Formulaire* de M. Magendie), qu'on s'est hâté de publier, pour remplacer les préparations officinales d'ipécacuanha, l'emploi de l'émétine devant toujours être selon nous, purement magistral.

Klinsmann. *De emetino* (thèse). Berlin, 1823, in-8°.

ÉMÉTIQUE (tartre émétique, tartre stibié, tartrate antimonié de potasse, tartrate de potasse et d'antimoine, proto-tartrate d'antimoine et de potassium, etc.). Sel formé, d'après Berzélius, de: acide tartrique, 53,20; protoxide d'antimoine, 27,10; potasse, 12,53; eau, 7,17. Il n'existe point dans la nature. Sa découverte, attribuée à Mynsicht (*Thesaurus, etc.*, Hambourg, 1631, in-4°) date précisément de deux siècles. Préparé d'abord au moyen de la crême de tartre et du foie d'antimoine, il peut l'être avec ce même sel et la plupart des autres antimoniaux. Le Codex prescrit le verre d'antimoine, mais aujourd'hui on préfère la poudre d'Algaroth qui le donne immédiatement pur. Pour cela, on fait bouillir durant une demi-heure dans 1,000 parties d'eau 100 parties de cette poudre (sous-chlorure d'antimoine), et 145 parties de crême de tartre, et, après avoir filtré, on fait évaporer et cristalliser la liqueur. Bien préparé, la composition de l'émétique est toujours la même. Jamais il ne contient d'arsenic comme beaucoup d'autres antimoniaux, et la légère efflorescence dont il est susceptible peut seule faire un peu varier, à même dose, son degré d'activité. C'est, comme nous l'avons dit ailleurs, le meilleur et le plus usité des composés d'antimoine; seul il peut les remplacer presque tous avec avantage. Exalté d'abord par les alchimistes, condamné, puis réhabilité par arrêt du parlement, proscrit de nouveau par la secte physiologique, il est, depuis la naissance de la doctrine *del contro stimolo*, l'objet d'investigations non moins curieuses qu'importantes; il mérite donc de nous occuper d'une manière toute spéciale. Cet article d'ailleurs est le complément nécessaire de nos articles *Antimoine, Antimoniaux, Emétiques* et *Contre-stimulants*.

I. *Propriétés physiques et chimiques*. L'émétique est en petits cristaux octaèdres, ou quelquefois tétraèdres, blancs, demi-transparents, qui s'effleurissent à l'air en perdant les quatre ou cinq centièmes de leur poids, et que l'action de la chaleur décompose; il est inodore, d'une saveur légèrement âpre et métallique, soluble à froid dans 14, et, à chaud, dans deux parties d'eau, mais lentement lorsqu'il est bien cristallisé ou récemment pulvérisé, de manière à ce que parfois, lorsqu'on l'administre sans précaution, une partie reste indissoute, et n'est pas prise par le malade: au reste, les auteurs varient singulièrement sur son degré de solubilité; J.-F. Gmelin, par exemple (*Apparatus med.*) le dit soluble à froid dans 240 fois son poids d'eau; et, suivant Nysten (*Dict. des sc. méd.*), il ne l'est à chaud que dans 8 parties du même liquide. Quoi qu'il en soit, cette solution est acide, peu sapide; concentrée, elle se conserve longtemps sans altération; mais non saturée, elle s'altère avec assez de promptitude. Elle est précipitée, ou au moins décomposée, par les alcalis, et les terres alcalines, les acides minéraux, l'hydrogène sulfuré et les hydro-sulfates, les sulfates acides, les hydro-chlorates: substances avec lesquelles, par conséquent, il importe de ne jamais associer l'émétique pour l'emploi médicinal. Il en est de même des sous-carbonate et sous-phosphate de soude, des sels de chaux et de magnésie, des sucs des plantes, des décoctions astringentes, extractives: aussi ces dernières, qui passent pour le rendre purement laxatif, en ont-elles été recommandées comme l'antidote. La limonade, le petit-lait, la décoction de tamarin, etc., auxquels on l'associe souvent, le dénaturent aussi, mais sans en changer le mode d'action. L'eau ordinaire même, à cause des sels qu'elle contient, décompose l'émétique, soit à froid après un séjour de quelques heures, soit à chaud d'une manière plus ou moins rapide; aussi est-ce toujours dans l'eau distillée qu'il faut le prescrire, comme l'a fait voir M. E. Gueranger (*Journ. de chim. méd.*, IV, 368 et 412). Quant à l'eau distillée de laurier-cerise, les expériences de M. Comelli contredisent cette assertion du professeur Bergonzi, que l'action de ce liquide et de l'émétique se détruisent mutuellement (*Bull. des sc. méd.* de Fér., III, 75). Enfin, suivant M. Gendrin, l'axonge décompose peu à peu l'émétique, car la pommade d'Autenrieth perd son action en 15 ou 20 jours.

Quelquefois l'émétique est sophistiqué avec le sulfate de potasse, ce que dénote le peu d'abondance du précipité qu'il donne alors avec les hydro-sulfates et autres sels qui peuvent le décomposer.

II. *Action physiologique et toxicologique.* Bichat regardait l'émétique comme n'agissant guère que sur la membrane muqueuse de l'estomac ; son action sur la peau avait pourtant été déjà signalée ; on le croyait, en outre, purement irritant, propre même à produire l'inflammation, l'ulcération, la scarification des tissus, et devant toujours être employé à petite dose et avec beaucoup de prudence. Les faits recueillis par les partisans du contro-stimulus, ont singulièrement étendu le champ de ses effets, et doivent beaucoup modifier l'opinion qu'on s'était formée de ses propriétés médicinales.

1. *Emploi interne.* Les effets immédiats de l'émétique ne sont pas toujours en raison directe de la dose, quoique en thèse générale il soit d'autant moins vomitif qu'il est pris à plus grande dose. Donné par fractions de grain et dissous, il ne produit souvent aucun phénomène apparent, quoique en thérapeutique on lui attribue alors une action incisive et résolutive. A la dose d'un grain étendu dans beaucoup d'eau, il stimule la membrane muqueuse gastro-intestinale, et en augmente l'exhalation et la sécrétion ; du duodénum, la stimulation s'étend au foie, dont l'action sécrétoire devient aussi plus active ; de là communément la diarrhée, quelquefois accompagnée de nausées ou même de vomissements. A la dose d'un à trois grains, pris en peu de temps, il provoque plus sûrement ces derniers, au début surtout, et par une action qui paraît moins directe que sympatique ou nerveuse, et consécutive à son absorption dans les premières voies ; car injecté dans les veines, il agit plus promptement que porté directement dans l'estomac. Une diaphorèse plus ou moins marquée accompagne souvent ces divers phénomènes, lesquels varient au reste suivant les individus, les uns se montrant comme insensibles à l'action de ce médicament, qui chez d'autres provoque des accidents nerveux plus ou moins graves. La diurèse est aussi quelquefois un des phénomènes consécutifs de l'emploi de l'émétique à dose vomitive. Ajoutons que dans quelques cas, en même temps que les vomissements ont lieu, ou, comme on le dit, que les contractions de l'estomac surviennent, celles du cœur se ralentissent.

A plus haute dose (4 grains et plus pris d'emblée en une seule fois), il peut ou être immédiatement vomi, ce qui explique son innocuité, même à des doses excessives, telle que celle de 6 gros, comme l'a vu M. Lebreton père (V. aussi la *Toxicologie* de M. Orfila, I, 472); ou ne l'être pas, et causer alors un véritable empoisonnement, lequel peut devenir mortel soit plus ou moins promptement, soit d'une manière consécutive : M. Desgranges (*Annales clin. de Montpel.*, XLIV, 379) rapporte un cas de ce dernier genre, et cite M. Bertrand qui en a consigné un semblable dans son *Manuel médico-légal.* Ordinairement les accidents qui se développent sont ceux que causent les poisons irritants, notamment une sorte de cholera-morbus; quelquefois cependant aucune évacuation n'a lieu. Les lésions observées à l'ouverture du corps sont, suivant M. Magendie, l'engorgement, l'hépatisation des poumons, cause principale de la mort, l'inflammation des voies digestives n'ayant pas toujours lieu ou ne se montrant que plus tard : observation remarquable eu égard à ce que nous dirons de l'emploi de ce sel contre les phlegmasies de ce même viscère, et que vient d'ailleurs corroborer ce fait que la section des nerfs de la huitième paire prolonge la vie des animaux empoisonnés par l'émétique.

Le traitement de ce genre d'empoisonnement consiste, s'il y a eu vomissement, à donner de l'eau tiède en grande quantité ; s'il n'y en a pas eu, à le provoquer par la titillation de la luette, l'eau tiède, l'huile, etc., et, en cas d'insuccès, à recourir aux neutralisants, tels que les décoctions astringentes, celle entre autres de quinquina proposée par Berthollet (du jaune, surtout d'après les expériences de Luchtmans) ; on peut même, dans des cas pressants, donner le quinquina en poudre délayé dans l'eau, méthode préférée par M. Gendrin, qui a vu le quinquina précipiter encore l'émétique après avoir été soumis à la décoction. Lors même qu'on donne la décoction, on pourrait, d'après ce fait, y joindre la poudre qui l'a fournie ; la teinture de quinquina peut être employée au même usage ; M. Sauveton (*Journ. gén. de méd.*, XCI, 145) l'a administrée dix minutes après l'ingestion accidentelle de 60 grains d'émétique, et il n'y a eu que quelques nausées et de légères coliques. M. Serres, cité par M. Orfila, a vu un fait analogue (27 grains) ; on en trouve un autre dans la *Clinique* (IV, n° 9); enfin M. Renauldin *Journ. univ. des sc. méd.*, n° 49, p. 118) a rapporté un cas d'asphyxie et d'empoisonnement par 17 grains d'émétique, où la décoction de noix de galle a été donnée avec succès : observons cependant que Laennec dit positivement avoir administré l'émétique dans une forte décoction de quinquina, et l'avoir trouvé aussi vomitif que donné dans l'eau pure ; qu'il a vu également le *bolus ad quartanam* de la Charité, pris par petites doses, faire quelquefois beaucoup vomir.

L'émétique donné pendant plusieurs jours consécutifs à très-haute dose, mais graduée et fractionnée, de deux en deux heures, (6, 12, 24, 48 grains et plus dans les 24 heures), passe quelquefois sans produire aucune évacuation, ou n'en détermine que dans les premiers temps de son emploi. Il n'apporte du reste aucun dérangement dans les digestions, et peut quelquefois être administré sans suspendre l'alimentation (Laennec, Gendrin, etc.). Laennec l'a vu même produire la constipation et nécessiter l'usage des lavements laxatifs. Ce mode d'administration n'a guère été expérimenté que dans l'état morbide ; et, suivant son principal auteur, M. Rosori (1),

(1) L'honneur de cette découverte a été revendiqué par M. Hufeland (*Journ.*, mars 1823) en faveur des Allemands, et par M. Vacquié en faveur de divers autres écrivains, mais les faits allégués nous semblent peu concluants ; celui qui présente le *Traité de thérapeutique* publié en 1790, à Bristol, par le docteur Marryat (*Journ. gén. de méd.*, CVIII, 232) l'est beaucoup plus, puisque ce médecin dit avoir donné quelquefois l'émétique avec succès, dans des cas

il n'est applicable qu'à cet état, l'aptitude à supporter de hautes doses, ou *tolérance*, dépendant non de l'habitude, mais de la diathèse inflammatoire, lui étant toujours proportionnée, en suivant les phases, étant faible d'abord, plus forte ensuite, diminuant vers la fin, cessant complétement après la guérison. Aussi dans cette doctrine dite *rasorienne* ou du *contre-stimulus*, les doses du remède doivent suivre ces diverses variations, et la tolérance sert de *criterium* pour juger la diathèse, mieux que l'observation souvent trompeuse des symptômes. Laennec, qui a beaucoup expérimenté cette méthode, assure avoir vu souvent la tolérance se prolonger indéfiniment chez les convalescents, mais il ne nie pas ce phénomène comme le fait M. Gendrin; et, lorsqu'il a lieu, il l'attribue d'abord à cette loi générale qu'une dose un peu forte d'émétique fait moins vomir qu'une faible, et de plus à l'éloignement des doses, à l'habitude, enfin au choix du liquide agréable dans lequel il l'administre. Remarquons toutefois que la dose de 6 grains en 12 heures, par laquelle il débutait communément, est très-faible pour Rasori qui, en général, commence par 12 grains le jour et 12 grains la nuit, et s'élève jusqu'à plusieurs gros par jour dans deux à quatre livres d'eau, lorsque Laennec ne dépassait guère 18 grains dans une à deux livres de liquide, et qu'ainsi les résultats peuvent n'être pas les mêmes sans qu'il faille accuser l'exactitude des observateurs; car la dose, comme on l'a vu, apporte dans l'action de ce médicament des modifications bien remarquables. Au reste, suivant Laennec, la tolérance n'est pas une condition absolue pour la guérison, quoique son défaut puisse devenir une véritable contre-indication. Que l'émétique soit ou non supporté, il est rare qu'il produise, comme on l'en a accusé, la gastro-entérite; quelquefois même, lorsqu'il en existe des signes, il les dissipe; enfin, quand les malades succombent, on trouve ordinairement le tube digestif exempt d'altérations qui puissent être attribuées à l'émétique (Bayle, *Bibl. de ther.*, I, 310. V. aussi plus loin, les observations du docteur G. Strambio). Suivant M. Gendrin (*Journ. gén. de méd.*, CVII), les antimoniaux, et en particulier l'émétique et surtout la poudre de James, à haute dose, causent d'abord de la soif, phénomène qui disparaît le deuxième ou le troisième jour de leur usage.

Donné en lavement, l'émétique agit comme purgatif, et quelquefois (Kæmpf, 1784) détermine le vomissement. Porté dans les veines, il fait vomir, comme on le sait depuis longtemps d'après les expériences de Lieberkühn et de Loesecke, répétées par F. Fontana, et en dernier lieu par M. Magendie; l'action même en est plus prompte que pris en boisson, ainsi que l'ont prouvé M. Magendie, M. Dupuy (*Journ. gén. de méd.*, LXXX, 174), etc.

2. *Emploi externe*. Appliqué en lotions sur la peau, dissous dans l'eau, il peut, ou bien comme l'a reconnu le docteur Sherven (*Mém. de la soc. de méd. de Londres*; V. *Anc. Journ. de méd.*, LXXXIV, 118) produire à la dose de 5 à 10 grains des nausées, une forte transpiration, des évacuations alvines, et enfin une sécrétion abondante d'urine, effet que J. Hahn de Philadelphie, qui a répété en 1798 ces expériences, n'a obtenue qu'à plus forte dose; ou bien causer le vomissement. Des frictions faites avec une pommade dans laquelle l'émétique dissous a été incorporé, produisent plus sûrement ce dernier phénomène. L'effet de l'émétique est plus assuré encore quand c'est sur une surface dénudée ou ulcérée qu'il agit : ainsi Fages a vu sa solution appliquée sur des excroissances vénériennes déterminer le vomissement; la pommade stibiée préparée sans eau peut alors aussi produire cet effet, ou même, comme l'a vu M. Piorry, causer une sorte d'empoisonnement; mais sur la peau intacte, jamais elle n'agit comme vomitif.

Son action, dans ce dernier cas, peut être de deux sortes, suivant le mode de l'application. Si, comme l'a recommandé M. Duparcque (*Mém. sur l'innervation : Nouv. bibl. méd.*, 1829, IV, 320), on pratique les frictions largement et légèrement sur toute la surface du corps successivement, de deux en deux heures et pendant dix à douze minutes, avec une pommade faible (1/6 d'émétique), et en nettoyant la peau une demi-heure après avec de l'eau de savon, on peut en quelques jours faire absorber 4 à 5 gros d'émétique sans produire ni évacuations, ni phénomènes locaux; et cependant, comme nous le verrons, cette méthode lui a offert des avantages tout particuliers. Si au contraire on les pratique sur un point circonscrit en les réitérant deux ou trois fois dans les 24 heures, il se développe au bout de quelques jours des boutons qui d'abord, suivant la remarque d'Autenrieth de Tubingue, offrent l'apparence de la varicelle, qui ensuite prennent celle de la vaccine, et qui enfin ressemblent à la variole; ils s'agrandissent peu à peu, s'entourent d'une auréole, suppurent, se transforment en croûte qui brunit et tombe en laissant une cicatrice rouge analogue à celle du bouton varioleux, laquelle plus tard devient plus blanche que le reste de la peau. Si on les irrite en continuant les frictions, ils peuvent former escarrhe, et dans tous les cas, ils déterminent de vives douleurs que l'on peut, du reste, modérer par des lotions avec une forte décoction de ciguë. Souvent, mais non toujours, il se développe sur quelques surfaces muqueuses, et particulièrement aux parties génitales, des pustules humides et fugaces, signalées d'abord par Autenrieth. Un emplâtre saupoudré d'émétique produit des effets absolument semblables à ceux de la pommade d'Autenrieth. Suivant M. Bally, cet emplâtre stibié, appliqué sur des piqûres de sangsues après que l'écoulement du sang est arrêté, détermine en deux jours la formation de pustules fort larges. Ces pustules peuvent aussi se former à la suite des lotions émétisées, sur la peau dénudée; ainsi, en 1807, un

de fièvre inflammatoire, jusqu'à la dose de 10 grains en six fois, toutes les trois heures et sans qu'il en soit résulté aucune évacuation.

pharmacien nommé Destouches (*Extrait des Mémoires de la société médico-philanthropique*) ayant eu avec deux de ses élèves à purifier par des lotions réitérées une quantité considérable d'émétique, le fréquent contact de ce sel avec les mains, irrita d'anciennes crevasses qui étaient cicatrisées; il s'y développa des pustules qui se propagèrent dans les fosses nasales, à la marge de l'anus et au gland. Du reste, l'époque à laquelle se développent ces pustules secondaires n'est point toujours celle de la dessication comme le dit Autenrieth; nous les avons même vues, une fois, se développer, au 4e jour des frictions et avant l'éruption locale, ou mieux au pli de la cuisse chez une vieille femme. Il est en effet à remarquer que chez certains individus, l'éruption locale est quelquefois tardive ou se borne à un très-petit nombre des boutons qui n'acquièrent jamais un grand développement; souvent aussi elle se forme à la circonférence et non sur toute la surface frictionnée, d'autres fois au dessus, dans quelques cas enfin loin de ce lieu.

III. *Action thérapeutique*. Elle est connue depuis la découverte de l'émétique, et regardée vulgairement comme très-puissante, mais comme très-chanceuse: *Aux maux désespérés il faut de l'émétique* (Regnard, *Joueur*). Guy-Patin, l'un de ses plus grands détracteurs, tenait registre des malades tués par médicament, et l'appelait le *martyrologe de l'émétique*, ou le *témoignage de la vertu énétique* (*ab enecando*) *de l'émétique*. Elle varie, comme a pu le faire pressentir le précédent paragraphe, selon la dose, le mode d'application, la nature de la maladie. On emploie l'émétique, suivant les circonstances, comme (*vomitif, purgatif, éméto-cathartique*), comme *diaphorétique*, comme *résorbant, anti-phlogistique* ou *contre-stimulant*, et, à l'extérieur surtout, comme *dérivatif* ou *révulsif*. On l'a regardé aussi comme *anti-spasmodique, incisif, fondant, altérant*, etc., propriétés qui rentrent plus ou moins dans les premières, ainsi que nous allons le voir.

1. Comme *évacuant* et donné à l'intérieur, quoiqu'on puisse aussi, comme on l'a vu plus haut, produire l'effet vomitif en employant sa solution ou une pommade aqueuse, et qu'injecté dans les veines, il ait réussi dans des cas où la déglutition était impossible (Koehler, cité par Gmelin, *Apparatus méd.*, I, 211, et *Journ. compl.*, XVII, 375); comme évacuant, disons-nous, on l'emploie surtout *à dose vomitive* (1 à 3 grains chez les adultes, 1/8 de grains à 1 grain chez les enfants) dans les embarras gastriques, les affections bilieuses et vermineuses, les indigestions, les empoisonnements (par les narcotiques en particulier, où il faut en élever beaucoup la dose), certaines affections catarrhales, l'asthme (Aikensie), surtout pituiteux (Cullen), le croup, la coqueluche, etc. Les secousses qu'il produit ont paru aussi quelquefois utiles pour chasser un corps étranger introduit dans le pharynx ou même, dit-on, les voies aériennes, pour faciliter l'expulsion du fœtus mort, etc. C'est à elles qu'on attribue les effets diaphorétiques qu'il produit souvent alors, surtout quand il y a plus de nausées que de vomissements; mais en revanche, ces secousses sont souvent redoutables aux individus atteints de hernie, d'anévrysme, sujets à l'émoptysie, disposés à l'apoplexie, quoique l'émétique soit quelquefois employé contre cette affection déclarée, lorsqu'elle est symptomatique d'une indigestion. Observons que, dans ce dernier cas, la dose à cause de l'affaiblissement de la sensibilité, en doit être souvent beaucoup augmentée. M. J. Cloquet (Orfila, *Toxic.*, I, 480) cite l'exemple d'un apoleotique qui en prit 40 grains, lesquels ne procurèrent que quelques selles, et chez qui les voies digestives furent trouvées parsemées de taches rouges; mais, d'un autre côté Laennec l'a porté dans ces cas, *sans effet sensible,* jusqu'à la dose d'un gros et demi. Du reste, il n'est guère de maladies où on ne l'ait essayé; il fut un temps même où on le donnait au début de presque toutes, et notamment des fièvres et des éruptions aiguës.

A *dose laxative* (savoir en boisson, 1 grain dans deux livres de petit-lait, de limonade, de bouillon aux herbes, décoction de tamarin; en lavement, 5 à 8 grains, ou 2 à 4 onces de vin émétique trouble, dans une décoction mucilagineuse), on le donne dans l'hydropisie (anc. *Journ. de méd.*, XII, 323), les plaies de tête (Desault), les suites de l'apoplexie, etc.; mais l'effet en est toujours incertain.

En qualité d'*éméto-cathartique* (1 à 2 grains associés à une demi-once ou une once d'un sel neutre purgatif), on en fait usage dans des cas analogues, mais avec aussi peu de certitude.

2. Comme *diaphorétique*, il est en usage particulièrement (à très-petite dose, et souvent associé à d'autres médicaments, tels que les extraits narcotiques qui en favorisent l'action), contre les fièvres d'accès, les catarrhes chroniques, les rhumatismes vagues, les maladies de la peau, les engorgements des viscères abdominaux, l'ascite, etc. Ses vertus dites *altérantes, incisives, fondantes*, etc., semblent se rattacher plus ou moins, soit à cette propriété, soit à la suivante. Peut-être son action *antis-pasmodique* admise par les anciens ne s'en distingue-t-elle pas non plus.

3. Comme *résorbant*, soit des liquides épanchés dans les cavités splanchniques, soit de ceux qui concourent à former les engorgements viscéraux ou que l'inflammation accumule dans les tissus, son action n'est pas encore bien déterminée; il est probable cependant, comme le pensait Laennec, que c'est en augmentant l'énergie de l'absorption interstitielle que l'émétique à haute dose agit si puissamment quelquefois dans les cas plus graves de pneumonie, et, comme semblent le prouver des faits récents, que c'est en augmentant l'absorption des membranes séreuses qu'il résout ces épanchements séro-purulents, suite des phlegmasies qui ont résisté aux antiphlogistiques. L'usage heureux qu'en a fait M. Duparcque dans des cas de péripneumonie latente, de pleurésie chronique, surtout dans l'épanchement abdominal dû à la métro-péritonite dont il rapporte trois exemples, est un des points de son histoire les

plus importants à scruter, et que semble déjà éclairer l'avantage qu'ont retiré de l'émétique M. Dupuy (*Journ. de médecine de la Gironde*, I, 238), dans une hydrocéphale interne; M. Gendrin dans un cas d'affection cérébrale; Laennec, dans trois cas de la même maladie, dans un cas d'anasarque active, avec œdème du poumon (quoiqu'il lui ait semblé peu utile dans l'ascite et l'anasarque, dépendantes des maladies du cœur ou du foie), et dans six cas sur onze d'apoplexie (concurremment il est vrai avec la saignée) où l'épanchement sanguin ne semblait pas douteux : son éclaircissement pourra faire connaître ce qu'il faut entendre par l'action *antiphlogistique* ou *contre-stimulante* de l'émétique, et peut-être aussi par son action *fondante* ou *résolutive*.

4. Comme *irritant*, l'émétique est employé parfois intérieurement à dose évacuante dans la vue de produire une *dérivation* ou une *révulsion*; mais c'est surtout à l'extérieur et sous forme soit d'emplâtre, soit de pommade non aqueuse appliquée en friction sur la peau intacte ou déjà dénudée, ou sur des piqûres de sangsues, qu'on en fait usage dans la coqueluche, les catarrhes chroniques, l'hydro-thorax symptomatique, dont nous avons jadis observé un exemple (*Bibl. méd.*, LVII, 340), l'engorgement du foie, la gastrite chronique, l'ophthalmie scrophuleuse, l'otorrhée, etc. Le docteur Nieman de Mersebourg (*Journ. d'Hufeland*. Voy. *Bibl. méd.*, LXIV, 113) a employé avec succès contre les congestions sanguines de la tête chez les enfants l'application d'un emplâtre stibié de la grandeur de la main, entre les deux épaules. Suivant la remarque de M. Gendrin (*J. gén. de méd.*, CIX, 388), ce dérivatif est préférable aux vésicatoires, parce qu'il ne détermine de douleur quand les pustules suppurent, en sorte, dit-il, que la dérivation organique précède la dérivation par douleur, à laquelle elle reste liée ensuite; il a en outre l'avantage de faire suppurer le tissu cellulaire inter-aréolaire du derme, et quelquefois même le tissu cellulaire sous-cutané.

Chaussier serait sans doute un des premiers à avoir expérimenté l'émétique à l'extérieur, s'il fallait prendre à la lettre ce qu'il dit dans le *Bulletin du département de l'Eure* (janvier 1821, p. 46) au sujet des expériences de W. Blizard sur l'emploi extérieur de l'eau émétisée, insérées, en 1787 dans le *London medical journal*, savoir que *dès-lors* il s'est occupé d'observer les effets de l'émétique dans le traitement de diverses maladies internes, et qu'il a expérimenté successivement la solution aqueuse, la pommade, soit en friction, soit pour entretenir les vésicatoires, et enfin, préférablement, un emplâtre saupoudré d'émétique réduit en poudre fine, auquel il a vu produire des pustules, et lorsque l'émétique est mal pulvérisé, des escarrhes; ajoutant que toujours ces applications augmentent la chaleur générale, la sécrétion des urines et la transpiration; que parfois même elles causent des nausées et des vomissements. Quoi qu'il en soit, et avant Autenrieth, Th. Bradley et G. Gaitskel avaient reconnu (1795) qu'on peut employer à l'extérieur l'émétique comme rubéfiant et épispastique (Sprengel, *Hist. de la méd.*, trad. de Jourdan, VI, 348).

IV. *Contre-indications*. Outre celles que nous avons signalées, en passant, dans les précédents paragraphes, l'état d'irritation et surtout d'inflammation des premières voies est considéré en général comme l'une des plus formelles pour l'emploi de l'émétique à l'intérieur; cependant cet état peut être l'effet plutôt que la cause de la maladie, et alors il peut ne point le contre-indiquer absolument, même à haute dose : Laennec dit positivement n'avoir pas été arrêté dans l'emploi de la méthode de Rasori par ce genre de complication. On peut d'ailleurs dans ces cas avoir recours aux frictions étendues avec la pommade stibiée aqueuse, ou l'eau émétisée. Il est aussi des personnes nerveuses qui ne peuvent supporter de faibles doses d'émétique sans être prises d'accidents plus ou moins effrayants, tels que crampes, convulsions, douleurs affreuses dans l'estomac : des doses plus élevées ou plus fréquemment réitérées, en sont parfois le remède; toutefois une telle susceptibilité doit aussi le plus souvent en contre-indiquer l'usage. Dans l'emploi de la méthode de Rasori, les vomissements obstinés ou la diarrhée qui persiste malgré l'addition du laudanum, oblige quelquefois à diminuer les doses, ou à suspendre même le médicament : Laennec a vu pourtant la tolérance s'établir après quelques jours de l'usage du remède, qui d'abord semblait ne pas pouvoir être supporté. M. Busedow, qui a vu dans un cas de pneumonie l'administration de l'émétique à haute dose faire naître sur les lèvres, la langue, le palais, et même l'épiglotte, une abondante éruption de boutons analogues à ceux que produit sur la peau la pommade d'Autenrieth, regarde ce sel comme contre-indiqué quand la langue est nette, lisse, très-rouge, sèche, et la soif très-forte. Enfin les frictions avec la pommade stibiée ou la solution aqueuse d'émétique, sont contre-indiquées sur les surfaces trop largement dénudées, à cause des escarrhes qui peuvent en résulter, ou des accidents que l'absorption trop rapide de ce sel peut produire.

V. *Accidents*. A part l'empoisonnement dont nous avons déjà parlé, mais qui, jamais peut-être, malgré les hautes doses auxquelles on administre aujourd'hui l'émétique, n'a été observé dans le cours d'un traitement, parce que la manière graduée dont on le donne permet toujours de s'arrêter à temps, lorsque quelque effet insolite se manifeste; à part, disons-nous, cet accident et le défaut absolu de tolérance que nous avons mentionné comme contre-indication, on n'en observe que de peu d'importance dans l'emploi de ce médicament, plus redouté que vraiment redoutable. Ce n'est pas que quelques faits n'aient été publiés de lésions trouvées à l'ouverture des corps et attribuées à l'emploi médical de l'émétique; tels sont, outre celui de M. J. Cloquet, mentionné plus haut, trois cas de ramollissement de l'estomac à la suite d'une péricardite, d'une hydrocéphale aiguë, et d'une pneumonie au dernier degré, publiés par M. Dance, etc.; mais l'étiologie

de ces diverses lésions est encore si obscure, que, sans la rejeter absolument, il faut se garder pourtant de l'admettre comme tout-à-fait démontrée. La salivation observée par le docteur E. Griffith (*American journ.*, etc. Voy. *Bull. des sc. méd.* de Fér., XVI, 346) et par Jackson, n'offre aucune importance. Nous avons mentionné, au sujet des contre-indications, l'éruption observée par Busedow sur la membrane buccale; quant à l'éruption symptomatique que développe souvent l'application de la pommade d'Autenrieth, elle est fugace et sans conséquence. L'espèce de gangrène que présentent quelquefois les boutons produits par cette même pommade, lorsqu'on les irrite trop longtemps, est ordinairement sans danger, et souvent plus utile que nuisible. Cependant cette pommade appliquée sur des plaies, sur un vésicatoire, sur des piqûres de sangsues, peut avoir des inconvénients; il en est de même de la suppuration des boutons portée à l'extrême: M. Kluge l'a vue causer la mort chez une mélancolique; M. Piorry a observé des accidents d'empoisonnement et de larges escarrhes, à la suite de l'application de la pommade stibiée aqueuse, sur un vésicatoire qui lui-même avait été placé sur des piqûres de sangsues (*Nouv. bibl. méd.*, IX, 616).

VI. *Préparations pharmaceutiques; doses et mode d'administration.* Plusieurs des articles précédents et de ceux qui suivront contiennent, sur ce point, quelques détails, trop immédiatement liés à leur objet pour en avoir pu être isolés; mais pour la commodité de l'étude, nous croyons devoir nous y arrêter ici. La plus simple des préparations est la *poudre;* c'est sous cette forme que l'émétique existe communément, tout préparé et pesé, dans les officines; jadis on l'administrait ainsi, soit seul, soit associé à d'autres matières pulvérulentes (magnésie, yeux d'écrevisse, etc.), comme incisif, ou même comme nauséeux ou émétique. Marryat, cité par Gmelin (*Apparatus med.*, I, p. 203), recommande même de l'associer au sulfate de cuivre contre les empoisonnements par les narcotiques. Maintenant on ne l'emploie guère ainsi, si ce n'est mêlé avec un peu de sucre pour des enfants indociles. Il est toujours à craindre, d'ailleurs, que, imparfaitement pulvérisé, il n'agisse immédiatement comme irritant sur la membrane muqueuse qui le reçoit.

Il n'est guère mieux indiqué sous forme de *pilules,* quoiqu'on l'ait souvent prescrit ainsi comme fondant, surtout associé à la gomme ammoniaque, à l'asa fœtida, etc., ou à divers extraits qui sont censés lui ôter sa propriété vomitive, en lui conservant son action laxative et diurétique. Il fait partie des *grains de santé du docteur Frank*, du *Bolus ad quartanam* de la Charité, formé d'une once de quinquina, d'un gros de sous-carbonate de potasse, de potasse, de 16 grains de tartre stibié, et de s. q. de sirop de sucre (pour 60 bols à prendre dans l'intervalle de deux accès). Divers *électuaires* contiennent aussi de l'émétique; les plus connus sont celui de Roucher, de Montpellier (émétique, crême de tartre et quinquina), celui de Boucher de Masdewall, analogue au *Bolus ad quartanam*, mais contenant de plus du sel ammoniac, etc.

Les pharmaciens le font souvent entrer, à tort, dans les *pastilles* et le *sirop* d'ipécacuanha, surtout pour le peuple, soit par économie, soit pour satisfaire son goût pour les remèdes franchement évacuants. Jadis on l'employait associé au *vin,* en lavements surtout, à la dose de 2 à 4 onces. Les formes les plus usitées aujourd'hui sont celles de simple *solution,* de *potion,* de *pommade* et d'*emplâtre.*

La *solution,* dans l'eau ou dans une infusion, est surtout employée à l'intérieur. Comme laxatif, on donne l'émétique à petite dose (demi-grain à un grain), délayé dans un liquide abondant, tel que le petit-lait, le bouillon aux herbes, la décoction de tamarin, etc.; il entre dans les eaux de Trevez, le sel de Guindre, etc. La dose vomitive est de 2 à 4 grains dans trois verres d'eau tiède, qu'on donne à vingt minutes ou une demi-heure de distance. L'*eau bénite,* employée dans le traitement de la colique de plomb à la Charité, est une solution de 6 grains d'émétique dans 8 onces d'eau. Comme éméto-cathartique, on l'associe ordinairement, à la dose de 1 à 2 grains, à demi-once ou une once d'un sel neutre, tel que les sulfates de soude, de magnésie, de potasse, etc. La dose contre-stimulante est de 1, puis 2, 4, 8 grains toutes les deux heures, dans un demi-verre d'une infusion aromatique édulcorée, telle que celle de feuilles d'oranger: Laennec ne dépassait guère 2 grains par dose; il ajoutait du sirop diacode lorsque la tolérance n'était pas parfaite (M. Récamier le donne souvent dans une once et demie de ce sirop par); quand le mal n'était pas trop pressant, il laissait, après les six premières doses, un repos de quelques heures; dans le cas contraire, il le donnait sans interruption. Quelquefois aussi on applique l'eau émétisée à l'extérieur, en lotions ou en frictions. W. Blizard employait comme stimulant un scrupule d'émétique par once d'eau. M. Fontaneilles se sert, comme anti-phlogistique, de 1 gros par livre. Goodwin faisait usage d'une solution animée d'un peu d'eau-de-vie camphrée, pour provoquer une éruption boutonneuse, etc.

En *potion,* on associe souvent l'émétique, comme vomitif, au sirop d'ipécacuanha, à l'oxymel scillitique. Donné simplement avec une eau distillée et du sirop de fleurs d'oranger, et administré par cuillerées de cinq en cinq minutes, il et d'un effet sûr et doux, même pour les personnes auxquelles l'émétique est sujet à causer des accidents; fait contraire à l'opinion reçue, mais de la réalité duquel nous nous assurons tous les jours. Comme fondant, on l'associait souvent jadis au muriate d'ammoniaque (2 grains contre 2 gros dans une potion à prendre par cuillerées); comme diaphorétique, on le donne ordinairement uni à l'opium, à la poudre de Dower, etc., qui en seconde l'action. La potion stibio-opiacée du docteur Peysson contre la fièvre est essentiellement formée de 1 grain d'émétique, d'une once de sirop diacode, et de 8 onces d'eau.

La *pommade* se prépare avec l'axonge, et sans ad-

dition d'eau, lorsqu'on veut obtenir une éruption pustuleuse. Autenrieth, dont elle porte le nom, mettait par once d'axonge 2 gros et demi d'émétique; M. Gendrin en met de 4 à 8 gros; Durr, 2 gros, en ajoutant quelquefois un demi-gros d'euphorbe; Peysson un scrupule seulement; M. Duparcque 1 gros sur 6, etc. Nous avons constamment employé les proportions d'Autenrieth, convaincus qu'avec une même formule, on peut remplir toutes les indications, en variant seulement les doses; la pommade *au quart* peut être employée pour entretenir la suppuration des pustules. Celle de Jenner, qui est faite avec du blanc de baleine, et contient du cinabre, ainsi que du sucre destiné à l'empêcher de rancir, se rapproche beaucoup de celle d'Autenrieth; celle de Fabre est plus faible, et renferme du muriate d'ammoniaque, du camphre, etc.

Lorsqu'on fait dissoudre l'émétique avant de l'incorporer à l'axonge, ou que celle-ci est mal desséchée, la pommade produit souvent des vomissements, et peut être employée dans ce but chez des malades auxquels on ne peut ingérer aucun liquide (Gendrin), ou lorsqu'il y a contre-indication de porter l'émétique dans les premières voies. Cet effet, du reste, n'est pas constant; nous ne l'avons même jamais vu arriver en faisant usage de cérat de Galien comme excipient. M. Gendrin emploie une décoction de tan pour décomposer l'émétique, combiné, dit-il, à l'épiderme, et peut-être même au derme, qui reste après les frictions; M. Duparcque se sert d'eau de savon, qui nous paraît suffire.

L'*emplâtre* peut, comme la pommade, faire naître une éruption sur un point limité; on se sert de poix ou de diachylum, qu'on saupoudre de 1 gros d'émétique; quelquefois on y ajoute de l'opium.

VII. *Usage médical.* Ce que nous avons dit de son action physiologique, toxicologique et thérapeutique va nous servir de guide dans ce point important de l'histoire de l'émétique.

1. *Maladies externes.* C'est presque toujours à l'extérieur qu'on emploie dans ces cas l'émétique. W. Blizard paraît être le premier (*London méd. Journ.*, 1787) qui s'en soit servi pour stimuler les *ulcères invétérés,* pour réprimer les chairs fongueuses des *ulcères vénériens,* etc. Fischer, l'année suivante, Vogler, Hirschel, etc., ont employé avec succès l'eau émétisée en application sur l'œil, au moyen d'un pinceau, contre *l'ophthalmie chronique* et les *taies*, affections que Witzmann (*Nouveau Journ. de méd.*, 1819. Voyez *Bibl. méd.*, LXVII, 61) a combattues par une pommade stibiée, contenant, par gros de beurre frais et d'huile de ricin, 4 à 20 grains d'émétique, et par des frictions stibiées à la nuque. Ce dernier moyen a été expérimenté aussi avec beaucoup de succès par M. Sauveton, qui ne l'a pas trouvé moins utile dans un cas de *cataracte* commençante, et contre le *catarrhe des sinus frontaux,* la *surdité,* etc. (*Journ. gén. de méd.*, LXXXVI, 315, 332). Suivant M. Fontaneilles, la solution d'un gros d'émétique par livre d'eau est un excellent anti-phlogistique. Aussi l'emploie-t-il en fomentations dans la plupart des phlegmasies cutanées aiguës, telles que l'érysipèle, le phlegmon, etc., dans l'engorgement des mamelles, dans l'ophthalmie, et même sur les plaies trop enflammées (*Bull. d'émul.*, octob. 1823, pag. 603, et *Séances de l'Acad. royale de Méd.*, janv. 1829). Sans parler de W. Blizard, qui se servait d'eau émétisée à l'extérieur contre la *teigne,* ni du docteur Temina (*Annali univ. di Medicina,* Luglio, 1829; Voy. *Revue médicale*, 1829, III, 493), qui administre l'émétique à petites doses aux nourrices des enfants à la mamelle, atteints de cette même éruption, et cite onze observations de succès, on sait que, dès longtemps, le vin antimonié d'Huxham est usité en Angleterre contre les *maladies de la peau;* que Fages, de Montpellier (*Recueil périod. de la Soc. de Méd. de Paris,* VI, 161), employait, contre les *dartres,* l'émétique combiné aux extraits de douce-amère, et de *Rhus radicans;* que Valentin en faisait usage de la même manière (*ibid.*, II, 136); que M. Récamier (*Bibl. méd.*, LVII, 340), a guéri une goutte-rose avec la pommade d'Autenrieth, etc.

2. *Maladies internes.* C'est surtout dans ces affections que l'émétique, sous toutes les formes, a été le plus expérimenté. L'espace nous manque pour faire connaître tout ce qui a été écrit de son emploi dans une multitude de maladies, soit à dose altérante ou fondante, c'est-à-dire par fractions de grains, comme on le faisait jadis, dans une foule d'affections chroniques des viscères abdominaux, soit à dose vomitive ou cathartique, soit à dose élevée, d'après la méthode de Rasori, soit enfin à l'extérieur, au moyen d'emplâtres ou de pommades stibiées. Aussi aux faits généraux déjà signalés précédemment, en parlant de son action thérapeutique, nous contenterons-nous de joindre ici l'indication sommaire de ceux qui nous semblent les moins inportants par leur isolement, sur son emploi comme anti-phlogistique et comme révulsif, réservant les détails pour son administration dans les *fièvres,* les *phlegmasies* et les *affections nerveuses.*

Nous dirons donc, 1° qu'à haute dose l'émétique a été administré avec succès, dans deux cas d'*angine,* par Laennec; dans l'*ictère,* par M. Vaidy (*Journ. compl. du Dict.*, XV, 233), et par M. Fontaneilles (*Bull. des Annonces scient.*, II, 165); dans deux cas très-remarquables de phlébite aiguë, par Laennec (*Revue méd.*, octobre 1825), et par M. Miquel (*Nouv. Bibl. méd.*, 1829, III, 197), etc.; 2° que la pommade d'Autenrieth a paru fort utile comme révulsif dans un cas de céphalée, suite de la guérison d'une teigne invétérée (*Bibl. méd.*, XXIV, 278); dans un catarrhe chronique de la vessie, attribué à une transpiration supprimée (M. Châtelain, *Bibl. méd.*, LIX, 66); dans la gastrite chronique (M. Renauldin); dans la gastro-entérite (M. Bertrand de Pont-du-Château, qui allègue une multitude de succès); 3° que l'emplâtre stibié, vanté souvent par Chaussier contre les engorgements chroniques des viscères abdominaux, du foie surtout, a été employé heureusement par M. Moreau et par M. Vallerant de

la Fosse, dans deux cas de ce genre (*Bibl. méd.*, LVII, 340); par Niéman, contre l'esquinancie et l'inflammation non croupale du larynx; par M. Bally, sur des piqûres de sangsues dans douze cas de dothinentérie (*Lancette française*, III, 157), etc.

Fièvres. Employé jadis à dose vomitive, au début de la plupart des fièvres pour combattre l'embarras gastrique, et quelquefois en lavage dans leur cours; tour-à-tour admis et rejeté dans le traitement de ces maladies, il n'est aujourd'hui prescrit que lorsque l'indication de faire vomir est bien prononcée (V. *Bull. de la Soc. philom.*, 1797, p. 47, un Mémoire de Desessartz sur l'abus de l'émétique en lavage dans la plupart des maladies aiguës; voyez, au contraire, dans la *Gaz. de Santé* du 15 fév. 1829, des observations en faveur de son emploi dans l'embarras gastrique, etc.).

Rasori, en 1800, éclairé par ses insuccès dans l'application de la méthode de Brown au traitement d'une fièvre pétéchiale, épidémique alors à Gênes, et liée à diverses phlegmasies viscérales, préluda dès cette époque à l'emploi de l'émétique à haute dose en guise de débilitant. M. Fontaneilles, son disciple, le premier qui, en 1807, ait fait connaître en France la doctrine rasorienne, prétend qu'il convient dans toutes les fièvres continues, rémittentes et intermittentes, avec ou sans affection locale, qui exige la méthode relâchante, c'est-à-dire, 92 fois, au moins, sur 100. Mais c'est surtout contre les fièvres d'accès qu'on l'a préconisé, à diverses époques, soit seul, soit uni à d'autres médicaments. Boucher (*Anc. Journ. de méd.*, XXX, 95), dont nous avons déjà parlé, vantait, comme fébrifuge, un mélange de quinquina, d'émétique et d'autres substances, que Masdewall, médecin de Charles IV, roi d'Espagne, proposa, plus tard, comme spécifique contre toutes les fièvres continues, rémittentes ou intermittentes, épidémiques et autres, les plus graves : sa méthode consistait dans l'emploi de l'émétique au début, de l'émétique uni au quinquina plus tard, et enfin de lavements émétisés (*Rec. de littér. méd. étrangère*, II, 130). Odier, de Genève (*Manuel de Méd. prat.*, 2e édit., 1811, p. 24) employait aussi l'émétique, à défaut de quinquina, à dose chaque jour augmentée, de manière à en faire prendre enfin 1 à 2 grains à la fois, de 2 heures en 2 heures, sans produire ni vomissement ni diarrhée, ce qu'il attribuait à l'effet de l'habitude (p. 15), remarquant qu'on se déshabituait aussi très-vite de ce médicament; méthode qui se rapproche beaucoup de celle de Rasori, et qu'il employait aussi contre l'apoplexie, la démence et les obstructions. Dans ces derniers temps, on l'a donné, associé à l'opium, comme diaphorétique, et avec beaucoup de succès, dans les fièvres intermittentes et les affections périodiques apyrétiques; c'est à M. Peysson qu'on doit cette méthode, sur laquelle on peut consulter un Mémoire de M. E.-L. Jourdain de Dax, qui contient 139 observations succinctes (*Journ. gén. de méd.*, LXXXIV, 300, et LXXXV, 27); enfin, M. Bertrand, médecin à Pont-du-Château, a retiré beaucoup d'avantages, contre ces mêmes maladies, de frictions faites avec la pommade d'Autenrieth (*Nouv. Bibl. méd.*, IX, 614).

Phlegmasies en général. Laennec, à l'exemple de Rasori, dit que l'émétique réussit généralement bien à haute dose dans toutes les maladies sthéniques, et que l'effet en est d'autant plus sûr, que la tolérance est plus grande, quoiqu'on puisse guérir sans elle (Voyez plus haut); mais c'est surtout dans la péripneumonie et le rhumatisme aigu qu'il s'est montré souvent d'une rare efficacité. Une multitude d'observations ont été publiées, dans ces derniers temps, à ce sujet, même par des partisans de la doctrine physiologique; car l'expérience finit par triompher des préjugés de la théorie et niveler toutes les doctrines. L'explication du fait reste seule encore en litige : l'école italienne (Rasori, Tommasini, Borda, etc.) pensent que l'émétique diminue directement le stimulus, détruit la diathèse, qu'il agit comme contre-stimulant, et non, comme on l'a dit, par les secousses qu'il provoque, ou comme évacuant, diaphorétique, etc. : suivant lui, il ne produit le ralentissement et l'irrégularité du pouls, qui ne descend pas, dit-il, au-dessous de 50, que lorsqu'on en abuse, et alors il est nuisible; tandis que M. Vaidy le regarde comme un calmant du système sanguin, effet qui, suivant M. Vacquié, est lié à son action vomitive, et tient à l'affaiblissement de l'influx nerveux, suite d'une modification survenue dans la circulation cérébrale. Laennec le regarde comme augmentant l'action du système absorbant (quoiqu'il ait vu quelquefois survenir une sueur générale), ce que confirment les succès qu'en a obtenus M. Duparcque dans des épanchements, suite de phlegmasies. M. Fontaneilles, qui emploie en applications extérieures sa solution étendue (dont on imbibe un morceau de laine, entretenu ainsi toujours mouillé), non-seulement contre les phlegmasies externes, mais aussi comme auxiliaire dans le traitement des inflammations thoraciques et abdominales, attribue son action anti-phlogistique à une modification de la constitution du sang. M. J.-F. Levrat-Perrotton, qui l'a expérimenté, à dose assez élevée, dans les phlegmasies de la poitrine, et qui rapporte dix-huit observations de péripneumonie, de catarrhe pulmonaire, etc., attribue ses succès, ou à la perturbation produite par les vomissements réitérés, ou à la transformation en inflammation aiguë d'une sub-inflammation des voies digestives. La plupart des médecins dits physiologistes pensent aussi qu'il n'agit que comme évacuant, dérivatif ou révulsif, quoique, ainsi que nous l'avons vu, il ne produise, dans les cas les plus favorables, ni évacuations, ni inflammation gastro-intestinale. Ainsi, M. Locher-Balber, qui pourtant l'a donné avec avantage, à la dose de 10 à 12 grains, dit s'être convaincu, par un grand nombre d'observations, qu'il nuit toutes les fois qu'il n'agit pas comme évacuant; beaucoup d'autres, et en particulier, M. Vacquié, ont cherché même à prouver, par des faits et des raisonnements, que les succès de la méthode rasorienne sont contestables, et ses mauvais effets très-évidents; que de moindres doses auraient pu conduire

aux mêmes résultats; qu'enfin, dans les affections cérébrales, où seule elle peut être indiquée, on ne doit pas dépasser 18 à 24 grains.

Affections de la poitrine. De tous temps, depuis Hippocrate, les vomitifs ont été employés dans ces maladies, lorsqu'elles ne sont pas trop aiguës, qu'il n'y a pas de sang dans les crachats, ou qu'elles offrent ce caractère bilieux si bien décrit par Stoll. Mais la méthode rasorienne a beaucoup étendu le champ de son emploi, en même temps qu'elle en a changé les doses. Robinson a recommandé les vomitifs dans l'*hémoptysie*, où Cullen et la plupart des praticiens les regardent comme nuisibles, et où Laennec n'a obtenu aucun succès de l'emploi de l'émétique à haute dose. M. J.-L. Brachet l'emploie à grande dose aussi, contre la *pleurésie* (*De l'emploi de l'opium dans les phlegm.*, etc., 1828, pag. 275), affection où Laennec prétend qu'il fait tomber promptement l'éréthisme, mais sans accélérer la résorption de l'épanchement; tandis que M. Duparcque, au contraire, le signale, administré par absorption cutanée, comme le meilleur des résorbants, et que M. J. Tonelli, qui a rapporté quarante observations de succès, dans des cas de catarrhe, de phthisie, etc. (*Bull. des sc. méd.* de Fér., III, 75), ne l'y a pas trouvé moins utile. Laennec, dans des cas d'*œdème du poumon* et de *catarrhe suffocant*, surtout accompagné d'un peu de pneumonie, l'a aussi prescrit avec avantage; mais c'est principalement dans le traitement du catarrhe pulmonaire, du croup, de la coqueluche, et en première ligne, de la pneumonie, qu'il se montre éminemment efficace.

1° *Pneumonie.* Rivière employait avec succès, dans cette maladie, l'émétique réitéré chaque jour à dose vomitive; Seranne, cité par Bordeu, en faisait aussi grand usage; il en est de même de M. Dumangin, au rapport de Laennec, du docteur Ellis, d'après un Mémoire récemment adressé à l'Académie de médecine, etc. : mais c'est sur l'émétique administré à haute dose que nous voulons insister ici. La péripneumonie, est, en effet, de toutes les maladies, celle où la méthode de Rasori a obtenu jusqu'à ce jour le succès le moins contesté. M. Fontaneilles, en 1817, inséra, dans les *Ann. cliniques de Montpellier* (XLII), un Mémoire, que vainement il avait adressé, neuf ans auparavant, à la Société de médecine de Paris, arrêtée par la nouveauté des faits, et qui contient l'exposé de la pratique de Rasori dans cette maladie. Près de six cents péripneumoniques auxquels il a vu donner graduellement de 6 grains à 1 ou 2 gros d'émétique par jour, ont été promptement soulagés : rarement la maladie a dépassé deux septenaires; les 7/10es n'ont été malades que de 7 à 11 jours; la mortalité a été de 1 sur 20; aucun malade n'est devenu phthisique ou n'a été atteint d'affection organique. Le Mémoire même de Rasori, publié depuis, et assez récemment connu en France, contient le tableau de 832 péripneumonies : on y voit que l'auteur employait la saignée concurremment avec l'émétique, surtout quand la marche du mal était rapide et menaçante. Sans connaître ces travaux, M. Peschier de Genève, est arrivé, en 1822, aux mêmes résultats pratiques (*Bibl. univ.*, juin 1822; V. aussi *Bibl. méd.*, sept. 1822; et *Journ. gén. de méd.*, LXXXI, 278). L'émétique à haute dose lui a réussi dans tous les cas de *fluxion de poitrine*, quels qu'en fussent les symptômes; jamais il n'a employé la saignée, et pourtant il affirme n'avoir pas perdu un seul malade, lorsque ses confrères étaient bien moins heureux. Le mal, dit-il, disparaissait à vue d'œil; et, au dire de ses malades, l'émétique faisait l'*effet d'un velours sur la poitrine;* il en donnait 12 à 15 grains par jour dans une potion de 6 onces, par cuillerée, de 2 heures en 2 heures.

Quelque extraordinaires qu'aient dû paraître d'abord ces faits, que l'on voulut attribuer tour à tour à un vice de préparation de l'émétique, au climat, à l'habitude, etc., la plupart sont aujourd'hui sanctionnés par l'expérience. Laennec, qui dit avoir employé, depuis 1816, et surtout depuis 1821, cette méthode hardie, en a vu des effets presque aussi remarquables, recueillis et publiés par M. Delagarde. On voit, à l'article *Péripneumonie*, de son *Traité de l'auscultation médiate*, que rarement ses malades n'ont pu supporter l'émétique; qu'à l'exemple de Rasori, il joignait le plus souvent à son emploi la saignée, débutant même par elle, conduite imitée depuis par MM. Bang, Levrat-Perrotton, Gendrin, etc.; qu'il n'a pas observé ces récrudescences si communes quand on n'emploie que la saignée; qu'enfin il n'a perdu que 2 malades sur 57. M. Ambroise Laennec (Bayle, *Bibl. de thérap.*, 1, 258), qui a aussi beaucoup expérimenté cette méthode, n'a eu que 3 morts sur 40 malades atteints de *pleuropneumonies*.

Ces succès, si dignes de fixer l'attention des praticiens, ont été d'ailleurs confirmés par la plupart des observations recueillies ou publiées par MM. Vaidy (*Journ. complém. du Dict. des sc. méd.*, XV, 203 : 2 obs.; 12 à 36 grains par jour); Haime (*Précis de la const. méd. de Tours*, 1822, 2e trimestre, pag. 12 : 3 obs.; 8 à 10 gr.); Wolff de Varsovie (*Journ. d'Hufeland;* V. *Nouv. Bibl. méd.*, VI, 227 : 10 obs.); Morelot de Beaune (*Bull. des sc. méd.* de Fer., V, 224 : un fait; 16 grains); P. Gassaud (*Revue méd.*, II, 401 : 4 obs.; 6 à 10 grains); Levrat-Perrotton; Bénaben (*Revue méd.*, IV, 5 et 337); Palais (*Gazette de santé*, 1826, p. 189 : 3 obs.); Bang de Copenhague (*Bibl. for Læger*, 1826; V. *Bull. des sc. méd.* de Fer., XI, 308 : 54 malades, 2 morts); Blach (*Arch. de méd.*, XV, 5 : 3 obs.; 6 à 12 grains chez des enfants, à la clinique de M. Guersent); A. Liégard (*Nouv. Bibl. méd.*, 1828, III, 299 : 2 faits; 6 à 9 gr.); Busedow (*Ibid.*, 447); Gendrin (*Journal gén. de méd.*, CVII, 403 : 23 obs.; 4 à 15 ou 22 grains); Chomel (*Lancette française*, 1, 30 : péripneumonie double); Récamier (*Revue méd.*, 1830, II, 180 : 2 faits; 6 à 8 grains), etc., etc. M. Bayle, dans sa *Bibl. de thérapeut.* (I, 310), présente deux relevés des faits alors connus, suivant que l'émétique a été seul administré, ou qu'il a été employé concurremment avec la saignée : ils offrent, en faveur de cette dernière méthode, un avantage marqué. D'un autre côté, le

docteur G. Strambio a publié, en 1826, à Milan, vingt-quatre observations de péripneumonie, recueillies par Prato, à la clinique même de Rasori, et choisies parmi celles dont la terminaison a été malheureuse : ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que les organes digestifs n'ont présenté aucune altération.

2° *Catarrhe pulmonaire.* On connaît l'usage, dans cette affection, de l'émétique à petite dose, soit comme nauséeux, ou comme vomitif, à raison des secousses qu'il provoque, soit comme incisif ou expectorant. L'action avantageuse de la pommade d'Autenrieth, appliquée comme exutoire sur l'épigastre, y est également connue. Mais peu de faits ont été publiés sur son traitement par la méthode de Rasori. Toutefois, M. Levrat-Perrotton, qui, du reste, ne porte pas l'émétique à dose très-élevée, en a recueilli quelques-uns ; le docteur J. Tonelli en cite plusieurs autres ; et quatre dans lesquels l'émétique, donné à la dose de 6 à 8 grains, a procuré une diaphorèse assez marquée, sont rapportés par M. Gros (Bayle, *Bibl. de thér.*, I, 309).

L'émétique a aussi été recommandé en lavage contre la *phthisie*. C'est même, dit-on, à dose extrêmement fractionnée, le remède secret et souverain de l'auteur d'un Traité sur cette maladie, dont les affiches couvraient naguère les murs de la capitale. J. Tonelli a récemment cité deux exemples de succès de l'émétique à haute dose dans cette grave affection, où J.-H.-L. Frœlich ne l'a pas trouvé moins utile, *surtout dans tous les cas de vomique*. Le docteur Durr (*Revue méd.*, XII, 106) dit employer, depuis quelques années, avec plus de succès que tout autre exutoire, la pommade d'Autenrieth en friction sur l'épigastre, contre la phthisie non encore accompagnée de colliquation. M. Mastropasqua en a fait usage aussi sur les vésicatoires, dans cette maladie (*Bull. des Sciences méd.* de Fér., 1825, p. 93). Mais sans mettre en doute la possibilité de résoudre l'affection tuberculeuse qui, pour nous, caractérise essentiellement la phthisie, est-il bien certain que tous ces faits s'y rapportent, et qu'il ne s'agisse pas plutôt de quelque catarrhe rebelle ou de phlegmasies chroniques des poumons ou de la plèvre ?

3° *Croup.* A dose vomitive, l'émétique, et en général les *émétiques* (*Voy.* ce mot), a toujours été recommandé contre le croup, comme propre à faciliter l'expulsion de la fausse membrane, et à procurer une diaphorèse salutaire. Quelques médecins ont même attribué à l'emploi réitéré de cet agent une véritable spécificité. M. Schweigheuser, qui en a constaté tous les avantages (*Nouv. Bibl. méd.*, 1829, III, 126), dit qu'à Strasbourg il est regardé par les médecins, et employé par le peuple, comme propre à entraver la marche de cette redoutable phlegmasie. Il recommande de commencer par 2 grains dans quelques cuillerées d'eau, à cause des mucosités qui tapissent l'estomac et s'opposent à son action, mais ensuite d'en diminuer la dose.

4° *Coqueluche.* C'est contre cette affection, où l'émétique à dose vomitive et chaque jour répétée, est d'un usage fort ancien, qu'Autenrieth a préconisé sa méthode (*Voy.* p. 81), annoncée en 1802 dans sa dissertation inaugurale, et reproduite avec plus de développement en 1807 dans un journal allemand, analysé dans la *Bibliothèque médicale* (XXIV, 276). Il faisait, trois fois par jour, des frictions sur l'épigastre, avec gros comme une noisette de sa pommade stibiée, et l'employait à toutes les époques de la coqueluche, dont les quintes, diminuant peu à peu de fréquence, mais non d'intensité, disparaissent, dit-il, en huit à dix jours au plus, c'est-à-dire, *en moins de jours qu'il ne faut de semaines* par les méthodes ordinaires. Ce moyen, expérimenté depuis lors par une multitude de médecins, est loin d'avoir toujours répondu à leur attente. Le docteur Kelch (journal d'Hufeland ; voyez *Biblioth. méd.*, XXIX, 260), regarde, avec beaucoup de praticiens, les douleurs qu'il occasionne comme contre-balançant fâcheusement, pour la médecine des enfants, les avantages qu'il peut d'ailleurs offrir. Le docteur Schneider (*Ann. de méd. d'Altembourg*; voyez *Bibl. méd.*, XXXI, 417) l'a employé à Fulde en 1808, dans une coqueluche épidémique, sur un grand nombre d'enfants, avec des succès variés : en général, il a fallu y joindre les anti-spasmodiques. Le docteur J. Schaeffer (journal d'Hufeland ; voyez *Bibl. méd.*, LIX, 104) a échoué dans un cas où la belladone a ensuite réussi. A notre connaissance, MM. Jadelot, Guersent, Louyer-Villermay, et, d'après M. Gardien (article *coqueluche* du *Dictionn. des Sciences méd.*), Bourdet, Gilbert, Léveillé, etc., n'en ont obtenu que peu de succès ; MM. Husson et Itard, M. Bertrand, etc., l'ont, au contraire, trouvé efficace ; mais, et notre expérience le confirme, ils ont vu qu'il fallait agir fortement, sans égard pour la douleur, la suppuration, et quelquefois les escarrhes qui résultent de son application. Au reste, comme toutes les maladies épidémiques, la coqueluche varie de caractère ; et, si à une époque elle cédait assez communément à cette méthode, il est de fait aussi qu'il y a quelques années les anti-phlogistiques s'y sont montrés plus ou moins utiles, et qu'aujourd'hui la racine de belladone y fait souvent merveille.

Rhumatisme articulaire. On emploie depuis longtemps l'émétique à petite dose comme sudorifique, dans le traitement du rhumatisme chronique (*Voy.* la Thèse de M. I. Roch) M. Vidal, de Bayonne, (*Journ. gén. de méd.*, XX, 298), a en outre rapporté trois observations où ce sel, associé à la thériaque, et porté ainsi jusqu'à la dose de 7 grains, lui a semblé utile contre le rhumatisme subaigu. Dans ces derniers temps, quelques exemples de succès, obtenus par des frictions stibiées, ont été publiés par Hutchinson (*Bibl. germ.*, VI, 441), qui les piquant audessus de l'endroit douloureux, guérit en dix jours un rhumatisme *incurable ;* par le docteur Nieman, qui frictionne les articulations mêmes, notamment, dit-il, dans les cas de douleurs permanentes des poignets, existant chez les individus qui ont une disposition à la phthisie.

Mais c'est surtout contre le rhumatisme aigu, et

administré à haute dose, l'émétique réclame toute notre attention, puisque, d'après les observations de Laennec, ce remède n'y est presque jamais nuisible, qu'il manque rarement son effet, et que, grâce à lui, la maladie, ordinairement si longue et si douloureuse, se trouve réduite, terme moyen, à sept ou huit jours; quelquefois, dit-il, on voit disparaître en six heures une fluctuation très-manifeste, produite dans le genou par le rhumatisme. On peut consulter à ce sujet, outre la Dissertation de M. Delagarde, le relevé des treize observations recueillies par M. Mériadec-Laennec, à la clinique de son cousin (*Bibl. de thér.*, I, 288); cinq observations dues à M. Honoré; quinze autres, consignées dans la Diss. inaugurale de M. Delourmel de la Picardière; quatre, traduites de l'*Osservatore medico di Napoli*, dans la *Gazette de santé* (1825, p. 15), deux observations du docteur Bruno Spadafora (*Bull. des Sc. méd.* de Fér., VI, 96, où l'on cite d'autres exemples, recueillis à New-York, de l'emploi de l'émétique à doses excessives); celles de M. Barbier (*Précis de nosog. et de thérap.*), conformes à celles de Laennec; huit, enfin, mentionnées par M. Gendrin (*Journ. génér. de méd.*, CVII, 405). Un Mémoire de M. Dance (*Archives gén.*, avril et mai 1826) offre des résultats beaucoup moins favorables, car sur seize rhumatisants, cinq seulement ont guéri, trois ont été soulagés momentanément, six n'ont rien obtenu, deux même ont éprouvé des accidents; le remède a échoué aussi dans quatre cas de *rhumatisme fixe*. Néanmoins le rhumastime aigu et la pneumonie sont, nous devons le répéter, les deux maladies où la méthode de Rasori offre l'exemple des succès les plus extraordinaires et les plus incontestables.

Affections nerveuses et mentales. Si l'administration de l'émétique à dose vomitive a fait quelquefois cesser un état de spasme général, ou telle autre affection nerveuse symptomatique de la présence des vers dans les premières voies, ou de quelque autre cause facile à évacuer, ce n'est point un effet qui lui appartienne en propre; il n'en est pas de même de son action dans certaines maladies où il semble ne pouvoir agir qu'en exerçant sur le système nerveux une action toute spéciale: tels sont, 1° l'*amaurose*, où depuis longtemps on donne l'émétique avec quelque succès à dose nauséeuse, et dont M. Châtelain rapporte un nouvel exemple attribué à la répercussion d'une dartre; 2° la *cécité nocturne*, où notre ami, M. Blaud, l'a trouvé plusieurs fois d'une remarquable efficacité (*Nouv. Bibl. méd.*, 1828, III, 371, et décembre 1825); 3° le *Hoquet nerveux*, où C. E. Mangor (*Journ. gén. de méd.*, XVIII, 240 l'a donné trois fois avec succès; 4° la *colique des peintres*, où depuis longtemps, dans la méthode dite de la Charité, on l'administre à forte dose; 5° les *palpitations de cœur*, que l'un de nous a vues deux fois céder à l'émétique, effet que produisirent, du reste, une autre fois des vomissements provoqués seulement par des boissons abondantes; 6° la *chiropodalgie* (Bally), ou affection épidémique de Paris, où M. Cayol (*Rev. méd.*, avril 1830) a expérimenté avec avantage l'administration plusieurs fois répétée de l'émétique associé à l'opium, et, dans les cas plus graves, un traitement analogue à celui de la colique métallique; 7° Le *tétanos idiopathique*, que M. Ambroise Laennec a guéri, par l'usage de l'émétique à haute dose; 8° la *chorée*, où Laennec a trouvé cette même méthode, sinon héroïque, du moins utile; 9° l'*épilepsie*, où la pommade d'Autenrieth en friction a réussi, dit-on, à M. Peyson, au docteur Angelot, à M. Pariset (*Journ. de méd. de Bordeaux*, novembre 1826, page 315), à un médecin de Cambrai, cité par M. Louyer-Villermay (*Nouv. Bibl. méd.*, IX, 617), etc.; 10° l'*angine de poitrine*, où Goodwin, cité par Jurine dans son travail *ex-professo* sur cette maladie (p. 136), a deux fois employé avec succès comme révulsif, une solution aqueuse et spiritueuse d'émétique, et où Steinbuch n'a pas été moins heureux avec la pommade d'Autenrieth (*Journ. d'Hufeland, voy. Bibl. méd.*, XLVIII, 112); 11° enfin, et surtout, l'*aliénation mentale*, où, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, l'émétique a semblé quelquefois d'une remarquable utilité. C'est ainsi que d'une part, Cullen, Lorry, Odier de Genève, M. Esquirol, MM. Labonnardière père et fils, médecins à Crémieux, ont vu les vomissements provoqués par l'émétique faire cesser la folie (*Séances de l'Acad. de méd.*, avril 1830), que Muller (*Journ. complém. du Dict. des Sc. méd.*, III, 184) les a trouvés utiles dans le traitement de la manie; que M. Fisher de Strasbourg dit que l'émétique, donné à la dose de 12 à 20 grains par jour aux aliénés, est le remède dont il a obtenu le plus de succès: assertion contredite, il est vrai, par M. Bayle (*Bib. de thérap.*, I, 300), qui l'a vu administrer avec peu d'avantage, à haute dose, chez plusieurs individus aliénés, atteints de méningite chronique avec paralysie incomplète; que Valentin (*Mém. et obs. sur le cautère actuel*, 1815) le recommande, sans préjudice, d'ailleurs, du feu; tandis que, d'une autre part, Jenner (*Bull. de la Soc. méd. d'émul.*, Tablettes, 1822, p. 145), rapporte dix-huit observations où il a obtenu de la pommade d'Autenrieth des effets fort avantageux, succès confirmés par une observation du docteur J. Tonelli (*Bull. des sc. méd.* de Fér., III, 75), où les frictions furent pratiquées sur la tête.

Sala (A.) *Ternarius bezoardicorum, et emetologia, seu triumphus vomitorium.* Erfort, 1628, in-8°. — Gouteron (A.). *An sudori anglico emeticum cardiacis præferendum?* dans ses *Quæstiones.* Montp., 1697, in-4°. — Bourdelin et Basseville. *Ergo tussi puerorum clangosæ, vulgo* coqueluche, *emesis.* Paris, 1752. — Bergmann (T.). *De stibio tartarisato.* Resp. J.-A. Level, Upsal, 1773, in-4°. — Ostermann. *Diss. de tartaro emetico.* Gœtt., 1777, in-4°. — Hardtman. *Aphorism. de tartaro antimoniali.* Præses Wollin. Lund., 1782, in-4°. — Witting. *Diss. de tartari emetici præparatione et viribus medicis.* Gœtt., 1788, in-8°. — Luchtmans. *Disputatio chemico medica inaug. de combinatione corticis peruviani cum tartaro emetico.* Traj. ad Rhenum, 1800. — Roumette. Sur l'emploi du tartrate de potasse antimonié (thèse). Paris, an XI, in-8°. — Roch (I.) Diss. sur l'emploi de l'émétique dans le rhumatisme chronique (thèse). Strasbourg, 1806. — Bonnier. Diss. sur l'emploi de l'émétique dans quelques cas de maladies aiguës (thèse). Paris, 1806, in-4°. — Vuillot. Diss. sur l'emploi de l'émétique (thèse). Strasb.,

1811. — Brodie (B.-C.). *Experiments and obs. on the action of poisons on the animal system* (Philos. Trans., 1812, p. 205). — Magendie (F.). De l'influence de l'émétique sur l'homme et sur les animaux. Paris, 1813, in-8°. — Janière (L.-E.-F.) Du tartrate de potasse et d'antimoine considéré comme vomitif (thèse). Paris, 1816, in-4°. —Chevalier (F.-J.). Usage et abus de l'émétique (thèse). Paris, 1820, in-4°. — René. Considérations sur l'emploi de l'émétique dans la fièvre gastrique, etc. (thèse). Montp., 1821, Vyau-Lagarde (L). Du tartrate de potasse antimonié employé comme moyen curatif (thèse). Paris, 1824, in-4°. — Barré (P.-A.). De l'action de l'émétique sur l'économie animale, et particulièrement de l'absorption de cette substance saline (thèse). Paris, 1824. in-4°. — Rasori. *Delle peripneumonie infiammatorie e del curarle, principalmente col tartaro stibiato* (M. Fontaneilles en a donné la traduction dans les *Archives de méd*, t. IV. Voy. aussi la *Bibl. ther.* de M. Bayle, I, 198). — Delagarde (V.). Obs. sur l'action de l'émétique à haute dose comme moyen curatif, etc. (*Arch. gén de méd.*, IV). — Laennec. (Traité de l'auscultation médiate, 1826, I, 492). — Vacquié (F.). Considérations cliniques et physiol. sur l'emploi du tartre stibié à haute dose dans le traitement de la péripneumonie et du rhumatisme (*Mém. de la soc. méd. d'émul.*, IX, 307). Delourmel de la Picardière (L.). Obs. sur l'emploi du tartre stibié dans le rhumatisme articulaire (thèse). Paris, 1827, in-4°.—Serraillier (C.). Essai sur l'action du tartre émétique et sur son emploi en médecine (thèse). Montp., 1827, in-4°. — Grillot (T.). Des dangers qui peuvent suivre l'emploi du tartre stibié à haute dose dans le traitement de la pneumonie (thèse). Paris, 1828, in-4°. — Levrat-Perrotton (J.F.). Obs. sur l'emploi du tartrate antimonié de potasse dans les phlegmasies des organes de la respiration. Lyon, 1828, in-8°. — Clauvin (E.). Diss. sur l'emploi du tartre stibié (thèse). Paris, 1829, in-4°. — Gendrin (A.-N.). Obs. sur la préparation et sur les effets de la pommade stibiée (*Journ. gén. de méd.*, CVII, 399, et CIX, 388)—V. aussi la bibliographie des articles *Antimoniaux* et *Émétiques*.

ÉMÉTIQUES, *Emetici,* de εμεω, je vomis. On appelle ainsi les substances qui provoquent le vomissement, et dont la principale d'entre elles, l'émétique proprement dit, a pris son nom. *Émétique* et *vomitif* sont synonymes, mais cette dernière expression est plus employée, comme d'une signification plus générale : la première toutefois l'est davantage dans les mots dérivés, tels qu'*émélo-cathartiques*.

Les vomitifs se rencontrent dans les trois règnes; les plus énergiques et les plus sûrs sont ceux qu'on tire des minéraux, et surtout de l'antimoine, tels que l'émétique proprement dit, le kermès, le soufre doré, l'antimoine diaphorétique, le verre d'antimoine, etc. : les sulfates de cuivre, de zinc, etc., sont aussi des substances vomitives. Un grand nombre de végétaux sont émétiques; le plus employé est l'ipécacuanha, mais l'ellébore, le vératre, l'euphorbe, le colchique, la digitale, la scille, le cyclamen, l'asarum, l'arnica, la gratiole, etc., produisent également le vomissement, même à plus petite dose que la racine brésilienne. Les animaux n'offrent qu'un petit nombre de parties émétiques, encore faut-il qu'elles soient prises en quantité marquée, telles que la graisse, les huiles, les œufs de certains poissons, les chairs de plusieurs quadrupèdes, quelques insectes, etc.

Les substances vomitives n'ont point de caractères communs; les unes sont presque insipides, comme l'émétique, les autres sont très-amères, comme l'ellébore, l'arnica, etc.; d'autres ont une saveur saline et métallique, telles que les vitriols blanc et bleu; presque toutes sont sans odeur.

Les vomitifs s'administrent le plus communément par la bouche, et, sous ce rapport, ce sont des médicaments dont l'action est la plus directe possible, puisqu'ils portent leur effet sur l'organe même où on veut qu'ils agissent; ils provoquent la contractilité sensible de l'estomac, suivant l'opinion de Bichat, d'autant plus facilement, que leur action est plus immédiate; cependant, dans quelques occasions, où la déglutition est empêchée, on a conseillé de les injecter dans les veines, depuis Kohler (*Bibl. de chir. du nord*, I), et, chose remarquable, leur résultat est plus prompt alors que par leur ingestion dans le ventricule; cependant on ne doit avoir recours à ce moyen que lorsqu'on ne peut en employer d'autres, à cause des dangers que présente ce mode thérapeutique; l'air qui pénètre parfois avec les substances injectées, pouvant en certaine quantité devenir mortel. On a administré encore les vomitifs en frictions sur l'épigastre : les anciens employaient assez fréquemment cette voie, ils avaient plusieurs onguents qu'ils prescrivaient de la sorte : celui d'*Arthanita* est le seul qui soit encore prescrit quelquefois dans cette intention; la pommade d'Autenrieth, rendue aqueuse, peut aussi servir à cet usage (Voyez *Émétique*).

On doit ranger parmi les vomitifs certains moyens mécaniques, tels que la titillation de la luette avec les barbes d'une plume, dont on use lorsqu'il y a occlusion de l'œsophage par un corps étranger, ou que l'on craint d'ajouter l'irritation de l'agent médicamenteux à celle de l'estomac. La seule plénitude de ce viscère est un moyen d'en provoquer l'action contractile; effectivement, si son extension est portée au-delà d'une certaine mesure, il chasse par sa contraction rapide, aidée sympathiquement de celle des muscles abdominaux, les matières qu'il contient. Les boissons abondantes provoquent donc le vomissement, par suite de sa dilatation, et on s'en sert parfois comme d'un moyen émétique. L'accumulation des aliments amène le même résultat, comme on le voit dans les indigestions.

Les vomitifs sont des agents irritants, excitants, perturbateurs, dont l'action est vive, profonde, qui impriment un grand mouvement; une action considérable à toute l'économie, et la remuent pour ainsi dire jusque dans ses fondements; c'est le moyen le plus énergique de la médecine interne, dont on fait un emploi fréquent dans des cas fort divers, et dont on retire les plus grands avantages dans une multitude d'occasions. Par leur moyen, non-seulement on évacue l'estomac, on sollicite la sortie de la bile de ses canaux, par suite de l'action des vomitifs sur le duodénum, on stimule l'expulsion des mucosités gastriques et intestinales, mais encore on transforme tout l'appareil digestif en un centre fluxionnaire, auquel viennent se rendre des liquides abondants, provenant du foie, du pancréas, des cryptes muqueuses, des exhalants intestinaux, etc., comme on le voit à l'abondance des matières vomies, qui dé-

passe souvent de beaucoup les matière ingérées. C'est parfois, on pourrait presque dire toujours, le grand mouvement exprimé par les vomitifs, dérivation qu'ils causent, qui fait leur succès, plus que les évacuations qu'ils produisent, et auxquelles le public a surtout égard; aussi voyons-nous que leur action anime la circulation capillaire, ouvre tous les couloirs; que les selles et les urines sont plus abondantes, que des sueurs copieuses ont lieu, qu'une chaleur générale se développe, que souvent les règles, des hémorrhoïdes même se manifestent, etc., qu'enfin un sommeil doux succède aux angoisses et à la fatigue extrêmes causées par le vomissement, et au travail profond et général qu'il a produit dans toute la machine. Ainsi, pour le médecin, un vomitif n'est pas uniquement un moyen d'évacuer l'estomac, c'est un agent excitant au plus haut degré, dont l'action prompte et grande remédie à des débilités profondes, détourne les lésions de certains organes par son action fortement révulsive, etc.; aussi, le soulagement que produisent les vomitifs n'est pas toujours en raison de la quantité ou de la nature des matières expulsées.

Mais, pour recourir à l'emploi des émétiques, il faut que l'estomac soit sain, exempt d'inflammation, sans engorgement squirrheux ni adhérences, etc. On s'en abstient, avec juste raison, dans les cas contraires, parce que leur administration pourrait alors causer des phlegmasies gastriques, des ruptures, produire des hémorrhagies, des convulsions, des lipothymies, etc., augmenter, en un mot, le mal plutôt que de le soulager. Les caractères qui font reconnaître aux médecins l'état normal de l'estomac, quant à son tissu, et sur lesquels la nature de cet ouvrage ne nous permet pas d'insister, ne sont pas toujours faciles à saisir. Nous dirons qu'en général on croit pouvoir administrer les vomitifs lorsque la langue est large, humide, que l'épigastre est peu ou point douloureux à la pression, et qu'il n'y a qu'une céphalalgie frontale modérée; mais le tact médical, en pesant bien toutes les circonstances de certaines positions morbides, rend plus hardi, et fait employer avec succès, dans quelques cas, les vomitifs, malgré des signes qui sembleraient s'opposer à leur administration. On sait combien un système moderne répugne à employer les vomitifs, sous le prétexte qu'ils peuvent causer des phlegmasies, regardant même l'embarras gastrique, quelque simple qu'il soit, comme un commencement d'inflammation. L'expérience montre que les craintes de ses fauteurs sont exagérées, et qu'ils se privent, par cette croyance, d'une des médications les plus efficaces, lorsqu'elle est maniée convenablement.

On remarque que les vomitifs sont indiqués surtout à l'invasion des maladies, tandis que les purgatifs conviennent mieux vers leur fin.

La dose des émétiques est proportionnée à la force de subtance que l'on choisit, à la maladie pour laquelle on l'emploie, à la constitution et à l'idiosyncrasie des sujets chez lesquels on la prescrit, et surtout eu égard au but qu'on se propose dans son administration. Plus les maladies sont aiguës, moins la dose doit être forte; plus elle est avec torpeur, insensibilité, et plus la quantité doit en être augmentée. Ainsi, dans les fièvres, on ne prescrit les vomitifs qu'à dose simple, tandis qu'il faut la doubler et la tripler dans la paralysie, l'hydropisie, etc.

On administre les vomitifs à jeun, le matin, s'il n'y ap as urgence plus tôt; on les dissout ou suspend dans un liquide peu abondant, afin qu'ils puissent être pris en une ou deux doses, de 4 onces chaque environ, chauffées à une température modérée, car la chaleur tiède porte au vomissement; on en aide également l'action par une abondance d'eau tiède, laquelle ajoute elle-même à leur effet par la distension qu'elle cause, et le degré de calorique qu'elle produit. L'usage ancien était de préparer à l'emploi des vomitifs par la saignée, des boissons délayantes, la diète, etc. Dans les cas de pléthore, la première précaution peut être utile; les deux suivantes le sont fréquemment, surtout lorsqu'il s'agit de vomissements évacuatifs. Chez quelques sujets délicats, on donne les vomitifs associés à des anti-spasmodiques, à des adoucissants, dans l'espoir de moins les fatiguer, ce à quoi on ne réussit pas toujours; on donne aussi les vomitifs les moins actifs, comme l'ipécacuanha : nous observerons à ce sujet que le plus franc, le plus sûr, est le meilleur vomitif, sauf à n'en donner qu'une dose moindre; nous préférons, sous ce rapport, l'émétique à l'ipécacuanha, même pour les enfants; au contraire, nous choisissons ce dernier si nous ne voulons procurer que des vomituritions, ou un effet anti-péristaltique.

On ne se sert pas toujours des vomitifs dans toute leur force, dans quelques cas, on ne veut qu'entretenir le mouvement fluxionnaire qu'ils causent sur l'estomac; d'autres fois, c'est pour perpétuer en quelque sorte les efforts de vomituritions qui, se propageant à la trachée, faciliteront la sortie des mucosités bronchiques, ce qui les transforme en quelque sorte en expectorants; dans ces cas, on ne donne que de petites doses de vomitifs; on les prescrit à *doses brisées* (*fractis dosibus*), suivant le langage des médecins, ou on les étend dans beaucoup de liquide, ce qui revient au même, et ce que les praticiens appellent les donner en *lavage*. On ne doit point opposer à la prescription de ces quantités minimes les cas où on conseille certains vomitifs à grandes doses, comme le font les contre-stimulistes. Ici les émétiques, ou plutôt l'émétique, n'agissent plus comme vomitif, et leur action est tout-à-fait distincte de celle qu'ils produisent dans l'état ordinaire, puisqu'ils ne font pas vomir, etc. (V. *Émétique*).

L'observation montre qu'on use des vomitifs dans des cas fort différents; nous croyons devoir présenter les principales divisions qu'ils paraissent offrir au médecin, sous le rapport pratique.

Vomitifs évacuants. On donne ce nom à ceux qu'on emploie pour débarrasser l'estomac des matières muqueuses, saburrales, bilieuses qu'il renferme, et dont la présence se manifeste le plus souvent par l'ensemble de symptômes appelé *embarras gastrique*,

qui est simple ou compliqué, fébrile ou non fébrile : c'est, sans contredit, la circonstance où on fait le plus fréquent usage des vomitifs, et celle où leur avantage est le plus marqué. Dans les fièvres bilieuses, on emploie aussi les vomitifs évacuants avec efficacité, surtout dans certaines constitutions atmosphériques. L'état muqueux, limoneux, épais, etc., de la langue, réuni à l'amertume de la bouche, et au dégoût pour tout aliment, sont les signes les plus positifs du besoin des vomitifs évacuants. Les vomissements spontanés indiquent eux-mêmes alors le besoin des émétiques ; et comme on fait cesser ces vomissements en provoquant un vomissement plus complet, il en est résulté l'aphorisme d'Hippocrate : *Vomitu vomitus curatur*.

Vomitifs sympathiques. Dans certaines maladies inflammatoires des viscères ou de la peau, l'estomac semble être le siége d'une réaction morbide, et manifeste alors par des signes plus ou moins distincts, sa participation à leur état pathologique : les vomitifs ont, dans ce cas, une action marquée sur ces phlegmasies (et sur quelques autres maladies), et on voit celles-ci diminuer ou disparaître, parfois, comme par enchantement, à la suite du vomissement. Qui n'a pas vu un émétique faire cesser une pleurésie commençante, un érysipèle à la face, une angine, une fièvre, etc., à leur début? Cependant il y a des cas où des nausées, etc., se manifestent, et où il ne faut pas donner de vomitifs, telles sont certaines maladies de la tête, la frénésie, l'arachnoïdite, etc., à cause de la congestion cérébrale qui a lieu pendant leur existence.

Vomitifs anti-péristaltiques. Dans les affections diarrhéiques, dyssentériques, les vomitifs sont un des meilleurs moyens à mettre en usage ; ils rompent l'habitude vicieuse du canal digestif, le ramènent à son rhythme ordinaire, rétablissent les fonctions expulsives dans le mode naturel. Le plus léger vomitif met fin parfois, dans ce cas, à la dyssenterie la plus grave, ou à la diarrhée la plus longue, mais il faut attendre que les symptômes les plus vifs soient éteints. Certaines substances, recommandées contre les diarrhées, la dyssenterie, telles que le simarouba, le colombo, le quassia, etc., très-actives de leur nature, seraient nuisibles dans ces maladies, si elle n'agissaient pas comme anti-péristaltiques, en causant des angoisses et une irritation de l'estomac (Barbier).

Vomitifs antifluiques. On a vu des leucorrhées, des gonorrhées, des hémorrhagies, etc., être arrêtées par l'action de vomitifs forts et répétés.

Vomitifs expulsifs. Qu'une substance délétère, un poison, des aliments surabondants, un corps étranger, soient introduits dans l'estomac, l'action des vomitifs devient indispensable, et il est nécessaire qu'il soit mis en jeu le plus promptement possible, surtout dans le cas d'empoisonnement ; il est désirable alors que l'action du vomitif ne s'exerce que sur l'estomac, afin de ne pas ajouter à l'irritation des autres parties du système digestif. Si le corps étranger était arrêté dans le trajet de l'œsophage, et empêchait les liquides de pénétrer, on ferait usage de la titillation ou même de l'injection veineuse, pour procurer le vomissement.

Vomitifs excitants. On les emploie dans des cas où le système digestif paraît plongé dans une atonie profonde, lorsqu'il y a flaccidité des tissus, langueur des fonctions, débilité générale ; on s'en sert aussi lorsque, suivant le langage des praticiens, l'on veut donner une secousse à toute la machine engourdie, empâtée, etc., pour faire reparaître une éruption rentrée, etc. Cullen remarque, avec raison, que les vomitifs sont parfois d'excellents stomachiques (*Mat. méd.*, II, 385), par suite du mouvement et des secousses qu'ils impriment à l'estomac.

Vomitifs perturbateurs. C'est dans les cas douteux, obscurs, insidieux, qu'on en fait usage ; c'est une sorte de médecine d'essai, qui ne peut guère être employée que par un médecin assez expérimenté pour apprécier avec justesse et sagacité l'à-propros de leur administration.

Vomitifs révulsifs. On les prescrit pour attirer sur l'estomac, au moyen de la fluxion qu'ils y établissent, les affections morbides d'autres régions du corps. Peut-être l'effet de ceux que nous avons appelés *Vomitifs sympathiques*, est-il le même. On peut rapporter à ce mode, l'action produite par l'usage des vomitifs dans la fièvre puerpérale, la péritonite, etc. ; il est recommandé par Doublet et par Désormeaux, et surtout favorable l'été. Dans les plaies de tête, dans la tendance à l'apoplexie, les maladies des yeux, etc., l'emploi des vomitifs en lavage est souvent utile par suite de la révulsion qu'ils opèrent.

Vomitifs expectorants. Ce sont ceux que l'on donne à petite dose pour entretenir un état continuel de soulèvement de l'estomac, qui se communique à la trachée, et procure la sortie de mucosités bronchiques ; on les donne de cette manière dans le catarrhe muqueux, la toux par engouement, le rhume avec expectoration difficile, l'infiltration pulmonaire, etc. Reil en a recommandé l'emploi dans la phthisie commençante. Dans le croup, les vomitifs font rejeter la membrane croupale des voies aériennes. Les vomitifs expectorants sont, la scille, le colchique, la digitale, etc. ; ils ne prennent le nom d'*incisifs* qu'à dose plus minime encore.

Vomitifs par expression. Dans certaines angines muqueuses, les voies de la déglutition sont tellement gênées que les liquides ont peine à passer ; l'action des vomitifs dégage celle-ci par le mouvement d'expression qui leur est communiqué ; elles reviennent à un volume moindre, et qui permet alors à la déglutition de se faire avec plus de facilité : c'est un moyen que nous avons souvent vu mettre en usage par le professeur Corvisart, et qu'à son exemple nous avons employé avec succès dans des cas semblables.

Il y a quelques circonstances qui contre-indiquent l'emploi des vomitifs ; nous avons fait connaître plus haut l'état où l'estomac devait être pour qu'on pût les prescrire, et les signes qui s'y opposaient : nous

ajouterons à ces derniers les suivants : sécheresse et contraction de la langue, rougeur, surtout à sa pointe (bien que l'un et l'autre ne soient pas un motif constant d'exclusion); inflammation manifeste de l'estomac; vomissements continuels, joints à la chaleur et à la douleur du viscère ; squirrhe ou adhérence de quelques-unes des parties du ventricule; anévrysme du cœur ou des gros vaisseaux; présence d'une hernie étranglée; tendance aux hémorrhagies brouchiques ou à l'hématémèse; faiblesse extrême; état nerveux trop exalté, etc. L'état de grossesse, de menstruation ou de hernie simple ne sont que des empêchements conditionnels, car, dans des cas urgents, on peut passer outre. Nous avons dit qu'on remédiait à la pléthore, qui s'oppose à l'emploi actuel des vomitifs, par les saignées préalables, car il ne faut pas oublier qu'au moment de leur action il y a congestion cérébrale momentanée.

Remarquons, en finissant, que le public, si grand amateur des purgatifs, répugne en général à l'emploi des émétiques, soit par suite des angoisses passagères que cause leur administration, soit par la frayeur qu'on lui en fait ; et cependant, à tout prendre, leur emploi est plus souvent suivi de succès, surtout d'un plus prompt succès, que celui des évacuants intestinaux.

Castelli (P.). *Emetica, in quibus de vomitoriis et vomitu.* Romæ, 1634, in-fol. — Wedel (G.-W.). *Diss. de vomitoriis ritè adhibendis.* Ienæ, 1676, in-4°. — Brake (A.). *Diss. de vomitoriis.* Leyde, 1692, in-4°. — Depré (J.-F.). *Diss. de vomitoriorum usu et abusu,* resp. C. L. Rosenbayn. Erfordiæ, 1719, in-4°. Hoffman (F.). *Observ. de cauto vomitoriorum usu.* Halæ, 1725 in-4°. — Goetz (J.C.) *Vomitoriorum diversus effectus* (*Acta acad. nat. Cur.*, II, 437, 1730). — Hilscher (S.P.). *Diss. de vomitoriorum naturâ usu et abusu.* Resp. G.-H. Schnetter. Ienæ, 1732, in-4°. — Gœlicke (A.-O.). *Dissert. de emeticorum usu et abusu in praxi medica.* Francf.-sur-l'Oder, 1734, in-4°. — Fothergill (J.). *Diss. de emeticorum usu in variis morbis tractandis.* Edinburgi, 1736, in-8°. (trad. en anglais par Letsom.) — Schulze. *De vomitu et vomitionibus.* Hal., 1744. — Geisler (J.-E.). *Animadversiones de usu vomitoriorum.* Lipsiæ, 1746, in-4°, — Hamberger (G.-E.). *Diss. de emeticorum agendi modo et usu.* Ienæ, 1749, in-4°. — Meyer (C.-A.) *Diss. de eximio ipecacuanha, necnon aliorum quorumdam emeticorum, etc.* Gottingæ, 1779, in-4°. — Wolff (J.-J.) *Diss. de vomitoriorum usu*, etc. Gottingæ, 1780, in-4°. — Scipio (C.-G.). *Diss. de vomitûs excitandi indicantibus et contrindicantibus.* Ienæ, 1782, in-4°. — Melart. *De tempore exhibendi emetica in febribus intermittentibus maxime opportuno.* Gœtt., 1782. — Schramme (C.). *Diss. de egregio emeticorum usu,* etc. Gottingæ, 1783, in-4°. — Pearson (S.-B.). *Diss. de vomitoriis.* Edinburgi, 1790, in-8°. — Balme. Mémoire sur l'usage des vomitifs, etc. (Ancien journal de méd., XXXI, 123 et 220; XXXIV, 127, XXXIX, 129). — Blane. Essai sur le tartrite antimonié de potasse considéré chim., et sur l'emploi des émétiques (thèse). Montp., an X. — Laurens. Dissert. méd. sur l'usage, l'abus et la manière d'agir des émétiques (thèse). Montp., an IX. — Artros (d'). Quelques considérations sur les émétiques (thèse). Montp., an XI. — Massip. Usage des émétiques dans la pratique de la médecine, thèse (Paris), an XI, in-8°. — Porta (J.). Essai sur les indications et les contre-indications dans l'usage des émetiques (thèse). Montp., an XII. — Lartigues (J.). *Tentamen medicum de usu et abusu emeticorum* (thèse). Montp. t. 5, ns 15 des diss. lat. — Calvet. Essai sur les effets et les indications des émétiques (thèse). Montp., an XII. — Four. Essai sur les effets des émétiques (thèse). Montp., an XII. — Pharamond. Effets et abus des émétiques (thèse). Paris, 1806, in-4°. — Gaune (C.-J.). Essai sur l'emploi des vomitifs, etc. (thèse). Paris, 1810, in-4°. — Abbadun. Emploi des émétiques dans le traitement des plaies d'armes à feu (thèse). Montpellier, 1814, in-4°. — Giraudet. Usage et abus des vomitifs. (thèse). Paris, 1814, in-4°. — Mogge-Pons. *Diss. med. inaug de multiplici emeticorum in medicinâ agendi ratione atque usu.* Lugduni batavorum, 1818. — Cornuau. Considérations générales sur l'emploi des émétiques (thèse). Montp., 1819, in-4°. — Quatrefages. Essai sur l'emploi des émétiques (thèse). Montp., 1819, in-4° — Labrousse. Considérations générales sur l'emploi des émétiques (thèse). Monpt., 1822, in-4°. — Frœlich (J.-H.-L.). *De usu emeticorum in phthisi pulmonari.* Leipsig. 1824. — Talon (L.-C.). Emétiques. Paris, 1824, in-4°.

ÉMÉTO-CATHARTIQUES, *Emeto-cathartica.* On donne ce nom aux mélanges des médicaments vomitifs et purgatifs; par exemple, à la mixtion de l'émétique avec des sels neutres, qui est l'éméto-cathartique dont on fait le plus d'usage. Une double action se manifeste presque instantanément après leur administration, quoique l'action vomitive précède presque toujours, à raison sans doute de ce que c'est sur l'estomac que le médicament agit d'abord. Du reste, il est rare que les seuls vomitifs ne causent pas l'action des éméto-cathartiques, car on voit le plus souvent des selles terminer l'action des émétiques, tandis qu'il est moins fréquent d'observer des vomissements avec les seuls purgatifs.

On donne les éméto-cathartiques dans les cas où on veut agir sur toute la longueur du canal gastro-intestinal, soit pour procurer l'expulsion complète des matières alvines, soit pour le stimuler. On croit agir avec plus de force et d'étendue avec eux qu'avec les vomitifs ou les purgatifs donnés isolément, ce qui peut être réel, bien que les vomitifs seuls aient une action plus vive, par cela même qu'elle est concentrée sur un espace moins considérable. Les purgatifs, au contraire, n'ont guère qu'un effet évacuant; leur stimulation est presque nulle au-delà de l'intestin même.

On donne surtout les éméto-cathartiques dans les affections bilieuses, d'après la méthode de Stoll, qui les prescrivait au début de la plupart de ces maladies : on les emploie encore dans le cas d'embarras général du canal digestif, etc.

EMEU, EMU. Anciens noms du castor. Voyez *Casuarius Emeu*, Lath.

EMIBRO. Un des noms de l'*Hibiscus populneus*, L., à Taïti.

EMMÉNAGOGUES, *Emmenagoga.* Médicaments qui ont la propriété d'exciter l'écoulement des règles, de εμμηνα règles, et de αγω je conduits. L'emploi de ces agens thérapeutiques a un but opposé à la plupart des autres, au moyen desquels on cherche à empêcher la congestion du sang sur les organes, et non à l'y appeler ou retenir, comme on le tente à l'égard de la matrice en donnant des emménagogues. Une autre singularité de ce genre de médicaments, c'est qu'on n'en fait usage que pour un des deux sexes. Enfin, on peut remarquer qu'on n'en a besoin que pendant l'âge moyen de la vie, et même à de certaines époques de cet âge. Toutes ces singularités apparentes tiennent à ce que les emménagogues n'agissent que sur l'*utérus*, en tant que centre de l'écoulement menstruel.

On peut diviser les emménagogues en vrais, en indirects et en accessoires.

Les *emménagogues vrais* sont ceux qui provoquent sur l'utérus une fluxion marquée, la plénitude de ses capillaires veineux, d'où résulte par suite l'exhalation sanguine qui s'en émane en rosée ou en gouttelettes, laquelle forme le liquide menstruel. Ces médicaments paraissent agir sur l'*utérus* d'une manière spéciale; effectivement, après avoir administré du safran, par exemple, si les sujets sont dans une disposition favorable, on voit l'écoulement sanguin paraître au bout de peu de jours, par suite de la fluxion utérine qu'il produit, et qui eût pu avoir lieu sur le *rectum* ou la vessie, qui sont des organes contigus, si son action ne se fût pas portée d'une manière directe sur la matrice. Dans notre opinion, donc, l'action emménagogue de certaines substances ne peut être mise en doute; mais, pour qu'elle puisse s'exercer, il faut que rien ne s'y oppose, qu'il n'y ait dans l'organe qui est le siége de cette fonction, que juste le degré de tonicité, de vitalité au-dessous de celui qui est nécessaire pour que le flux ait lieu spontanément; alors l'art peut agir avec efficacité, comme le ferait la nature douée d'un peu plus d'activité ou de force. C'est dans la faiblesse, la langueur de l'utérus, que l'on reconnaît à celle du corps, que les emménagogues sont surtout nécessaires.

Les emménagogues directs sont des médicaments excitants, doués d'un arôme plutôt désagréable qu'agréable, et presque caractéristique; on y range surtout le safran, la sabine, l'aristoloche, la matricaire, l'absinthe, la rhue, le marrube blanc, l'*asa fœtida*, le castoréum, les baies de genièvre, la camomille, le galbanum, le sagapenum, la myrrhe, etc., etc., substances douées aussi de propriétés anti-hystériques incontestables, et dont l'emploi est vulgaire et presque domestique, pour plusieurs d'entre elles, fort à tort sans doute, car leur administration est une de celles qui demandent le plus de tact médical et de sagacité.

Les *emménagogues indirects* sont ceux qui facilitent l'écoulement des règles, sans provoquer pourtant de fluxion utérine; car, dans le cas où leur intervention est nécessaire, c'est toujours parce que cet organe est empêché par une cause quelconque de leur donner issue. Les règles semblent ici *retenues* dans les capillaires de la matrice, tandis que, dans le premier cas, la puissance pour y parvenir paraissait leur manquer; tantôt c'est une trop grande rigidité de la fibre, tantôt une excitation trop forte, etc., qui les empêchent de se montrer; d'autres fois, c'est une cause spasmodique, une sorte d'orgasme douloureux qui leur nuit, parfois un état pléthorique, ou phlegmasique, etc. C'est donc l'obstacle qui empêche la menstruation qu'il convient de reconnaître d'abord, pour y opposer l'emménagogue direct, ou les emménagogues indirects nécessaires : c'est faute de pouvoir y parvenir que l'emploi de ces médicaments est si souvent infidèle. Parmi les derniers, ce sont les émollients qui sont ceux dont l'usage est le plus fréquent, tels que bains de vapeur dirigés sur l'organe génital même, bains de jambes, bains entiers, boissons délayantes, rafraîchissantes, cataplasmes sur l'hypogastre, régime doux, etc. On emploie fréquemment les saignées locales à la vulve, au périnée, aux cuisses, aux jambes, etc., dans le cas de congestion utérine, ou même pour dériver sur la matrice le sang dévié de son rhythme menstruel : l'électricité, les frictions, les sinapismes, les ventouses, ou même les épispastiques, sont indiqués et parfois employés dans ce dernier cas. On a vu un vomitif ou un purgatif un peu fort, provoquer l'issue des menstrues, etc. Les anti-spasmodiques, et même les opiacés, sont administrés dans le cas où des accidents nerveux concomitants font juger que l'aménorrhée tient à quelque trouble de ce genre. La laxité générale des tissus, qu'il faut distinguer de celle du système utérin, exige l'administration des préparations de fer, métal qui a d'ailleurs la propriété de donner au sang plus de couleur, de consistance, etc., et qui est un des plus puissants moyens à employer à haute dose dans le plus grand nombre des cas de chlorose, suite de suppression des règles.

Enfin, on peut désigner sous le nom d'*Emménagogues accessoires*, certaines précautions hygiéniques, qui sont souvent d'un effet très-efficace sur l'apparition des règles, telles que la marche répétée, le saut à la corde, la danse, l'exercice du cheval, l'habitation à la campagne, etc., etc., circonstances qui, en donnant plus de mouvement au sang, et de vigueur aux muscles, ajoutent aux forces, et réveillent la tonicité de l'organe utérin.

Junker (J.). *Diss. de emmenagogis, eorumque operandi modo et usu.* Resp. C. S. Brunschwitz. Halæ, 1647, in-4°. — Firbas (J.-B.). *Diss. de medicamentis emmenagogis.* Viennæ Austriæ, 1759 in-4°.

Émodi. Nom d'une rhubarbe de l'Inde, *Rheum Emodi*, Wall (*R. australe*, Coleb.).

ÉMOLLIENTS, *Emollientia*. Médicaments propres à ramollir, d'*emollire*, rendre plus mou, plus souple, moins tendu. Ce sont des substances dont le mucilage, la fécule, les huiles fixes, la matière sucrée, la gélatine, etc., font la base (qui est aussi celle des aliments), et où on ne remarque jamais de principes actifs ou odorants; essentiellement solubles dans l'eau chaude ou bouillante, c'est toujours à l'aide de ce seul liquide qu'on en fait usage, et toujours à une température plutôt tiède qu'au-dessus (20 à 30 degrés R.). M. Barbier, qui a exposé avec beaucoup de sagacité les caractères et le mode d'action de ces médicaments, remarque qu'ils agissent avec plus de succès dans les constitutions faibles que sur les individus robustes, qui semblent repousser l'influence relâchante de ces agents thérapeutiques (*Mat. méd.*, II, 388).

Les émollients calment les symptômes d'excitation, de réaction, amènent de la détente, du relâchement, procurent de l'adoucissement, du repos; leur usage continu change la nature excitante des humeurs, tempère la vivacité de certaines fonctions, etc.; l'emploi des émollients est d'une fréquence extrême, et on en fait souvent un usage domestique.

Ce que l'on appelle émollient, en général, se

nuance et prend des noms différents, suivant l'usage qu'on en fait et le but qu'on se propose en les ordonnant : administrés dans la vue de restreindre le trop grand mouvement de la circulation, ils se nomment *Tempérants; Réfrigérants,* si c'est pour calmer la chaleur générale accrue; *Diaphorétiques,* lorsqu'on les prescrit pour procurer de la sueur; *Diurétiques,* quand c'est pour augmenter le cours des urines, etc. : mais, dans le langage plus restreint de la pratique, on entend par émollients les boissons mucilagineuses ou les lavements, donnés à l'intérieur, et surtout l'emploi externe des lotions, fomentations, bains, cataplasmes, etc., de nature semblable : la vapeur tiède de l'eau est également émolliente. C'est dans l'application topique des émollients qu'on peut apprécier leur manière d'agir; en contact avec la peau, ils pénètrent dans les interstices des tissus, les détendent, les gonflent, les épaississent, en y attirant les fluides, dilatent les capillaires, détachent l'épiderme, auquel ils font prendre un volume trois ou quatre fois plus considérable que celui qui est naturel, etc. S'il y a inflammation, comme cela est le plus ordinaire lorsqu'on s'en sert, elle se calme, la douleur diminue, par l'action qu'ils exercent sur les fibriles nerveuses de la peau; la rougeur devient moindre, et le phlegmon se dissipe par résolution, ou bien, s'il est trop avancé, le pus se forme, se rassemble, fait saillie, et permet qu'on ouvre la tumeur, qui se cicatrise ensuite : les émollients, en diminuant la force de cohésion des molécules des tissus, amènent ces terminaisons.

C'est surtout contre l'inflammation, et la douleur qui l'accompagne, qu'on use extérieurement des émollients; on les prescrit encore dans la rigidité, la sécheresse, la tension des parties, le spasme des capillaires cutanés surtout, qu'ils dissipent comme par enchantement, et dans les cas où il s'agit de donner de la souplesse et du mouvement aux articulations : à l'intérieur, on les administre également dans les inflammations, surtout chroniques, les fièvres, les irritations, les névroses, etc.; ils sont nuisibles aux constitutions molles, lymphatiques, cacochymes, etc.; pris trop longtemps à l'intérieur, ils affaiblissent les forces digestives; il ne faut pas non plus les donner dans le cas où on veut une diète rigoureuse, car ils sont alimentaires.

Les principaux émollients sont les gommes, la graine de lin, la guimauve, la grande consoude, la poirée, la mauve, le psyllium, les semences de coing, l'ognon cuit, le riz, toutes les fécules, les semences huileuses, les fruits sucrés, comme les figues, etc., les gelées de veau, de limaçon, la colle de poisson, les huiles, les graisses, etc., etc. : le règne minéral n'en fournit aucun. Les émollients, pour agir, doivent être appliqués à l'extérieur plusieurs heures de suite, et suffisamment renouvelés, pour que leur humidité chaude soit constante : à l'intérieur, leur emploi est proportionné à l'intensité du mal contre lequel on les administre.

Hamberger (G.-E.). *De remediis emollientibus.* Respons. Schelhas. Ienæ, 1737 in-4°.—Alberti (M.). *De abusu emollientium in chirurgicis.* Respons. Haupt. Halæ, 1743, in-4°. — Grau (J.-D.). Traité des remèdes émollients (en allemand). Lemigo, 1765, in-8°.

ÉMOLLIENTES (herbes). V. *Herbes émollientes.*

EMPETRUM. Genre de la famille des Éricinées, de la diœcie triandrie, dont une espèce, l'*E. nigrum,* L., Camarine, sous-arbrisseau couché, qui habite les hautes montagnes de l'Europe et même de l'Asie, a ses petites baies noires comestibles, en Sibérie, d'après Gmelin (*Flora sibir.,* III, 16); on en fait une sorte de limonade, qu'on dit n'être pas désagréable; elles servent à teindre les peaux chez les Kamtschadales, et les draps en couleur cerise, à faire de l'encre, etc. Dioscoride (*lib.* IV, *c.* 174) parle, sous le nom d'*Empetrum,* d'une plante purgative impossible à reconnaître, et dont Galien et Pline ont encore obscurci l'histoire par ce qu'ils en ont dit. Les anciens botanistes ont donné ce nom à la bacile et au turbith globulaire : Voy. *Crithmum maritimum* et *Globularia Turpethum,* L.

EMPHRACTIQUES (topiques). *Emphractica.* On désigne sous ce nom les emplastiques. V. *Topiques.*

EMPHEUE. Plante de Guinée, dont la décoction est tonique (*Trans. phil. abrég.,* I, 94).

EMPLATRES, *Emplastra.* Médicaments composés de substances résineuses, gommo-résineuses, d'oxides métalliques, de poudres, de sucs de plantes, de graisses, d'huiles, etc., préparés à l'aide du feu, et amenés en consistance presque solide, se ramollissant à la chaleur, et dont on se sert en topique comme résolutifs, fondants, maturatifs, excitants, épispastiques, etc.

Les anciens avaient une quantité prodigieuse d'emplâtres, et en faisaient un usage journalier; aujourd'hui on ne s'en sert presque plus, parce qu'on s'est aperçu que dans le plus grand nombre des cas ils étaient inutiles ou même nuisibles; par exemple, il est évident qu'ils étaient contraires à la cicatrisation des plaies, en s'interposant entre leurs bords, les enflammant, etc., loin de la favoriser; qu'ils irritaient plutôt les tumeurs par leur contact, leur poids, leur dureté, qu'ils ne les dissipaient ou fondaient, etc. Aujourd'hui on ne se sert des emplâtres, 1° que comme agglutinatifs, pour maintenir les bords des plaies rapprochés ou soutenir les appareils; 2° pour préserver ces mêmes plaies du contact de l'air ou des corps étrangers; elles rougissent alors par cela seul que leur transpiration est arrêtée sous l'emplâtre; 3° comme épispastiques, parce qu'on fait entrer dans leur composition de la poudre de cantharides, quoiqu'on préfère à bon droit les taffetas vésicants qui adhèrent d'eux-mêmes; 4° comme fondants, dans les occasions où le mercure fait partie de leur formule. On peut, à la rigueur, se borner aux deux premiers emplois, purement mécaniques, des emplâtres.

Les emplâtres rancissent avec facilité, et sont alors assez irritants et nuisibles; il convient donc de les employer frais, si on croit encore devoir les prescrire; il faut éviter d'y faire entrer des poisons en trop grande quantité, parce qu'ils pourraient être absorbés si on plaçait ces emplâtres sur des plaies dénu-

dées : tels sont l'arsenic, l'émétique, le sublimé, l'opium, etc.

Schulze (J. H.). *Diss. de emplastrorum usu et abusu*. Halæ, 1739, in-4°.

Empois ou empoix. Gelée faite avec l'*Amidon*. V. ce mot.

Ems ou Ens (eaux min. d'). V. *Embs*.

ÉMULSIONS, *Emulsiones*, du verbe *emulgere*, tirer du lait. Huile ou résine suspendue dans l'eau à l'aide d'un mucilage, d'où résulte un liquide blanc, laiteux, demi-transparent, qu'on édulcore avec du sucre ou des sirops appropriés à l'usage qu'on en veut faire. On distingue les émulsions en végétales et animales ; les premières sont dites *vraies*; ce sont celles faites avec des semences dites *émulsives*, c'est-à-dire, qui contiennent une huile fixe, comme sont les amandes douces, celles des cucurbitacées, les noix, les noisettes, le chenevis, le pignon doux, le pavot, la pistache, etc. En place d'eau commune ou distillée, on se sert parfois d'eaux médicamenteuses telles que celles de pourpier, de laitue, de tilleul, etc.; il ne faut jamais y ajouter de liqueurs alcooliques ou acides, qui les décomposeraient, et qui seraient d'ailleurs très-contraires sous le rapport des propriétés de ces boissons.

Les émulsions végétales *fausses* sont celles où des résines et leurs composés, des huiles essentielles, tiennent lieu d'huile fixe; ainsi on en fait avec le camphre, le baume du Pérou, la térébenthine, le copahu, la résine scammonée, celle de jalap, etc., qu'on dissout ou suspend dans l'eau à l'aide de la gomme adraganthe triturée, etc.

Les émulsions animales sont celles qu'on fait avec le jaune d'œuf, de l'eau, du sucre, et de l'eau de fleurs d'oranger: on l'appelle *Lait de poule*.

Les émulsions se séparent au bout de peu de temps, surtout dans les temps chauds, et s'aigrissent: plus elles sont épaisses et sucrées, et moins elles se dissocient vite; c'est un médicament qu'il ne faut préparer qu'au moment de s'en servir, et qu'il est nécessaire d'employer dans les 6 ou 8 heures de la préparation. Le looch ne diffère de l'émulsion qu'en ce qu'il est moins étendu d'eau, lié par de la gomme, et ordinairement plus sucré.

Les émulsions sont rafraîchissantes, calmantes, et même sont un peu sédatives, ce que l'on attribue à l'acide hydro-cyanique que recèlent en petite quantité toutes les amandes, surtout celles qui ont quelque amertume: on les boit par pintes dans les fièvres, les inflammations, surtout celles d'entrailles, les maladies des voies urinaires, les irritations, les affections nerveuses, etc., etc. On en fait beaucoup d'usage, et avec raison, parce qu'elles sont agréables à prendre et salutaires.

Kirsten (J.-J.). *De emulsionibus*. Alstendorfii, 1747, in-4°.

Emys, *Emys*. Tortues d'eau douce. V. *Testudo*.

En. Nom suédois du genièvre, *Juniperus communis*, L.

Enabberie. Nom de la morelle en Égypte, selon Forskal. Voyez *Solanum nigrum*, L.

Enantiopathie ou Antipathie. Dans la doctrine d'Hahnemann, on donne ce nom à cette méthode de traitement, qui consiste à opposer les contraires aux contraires, comme on nomme *Allopathie* celle qui a pour but de produire des affections différentes, mais non opposées, de la maladie qu'on veut guérir, et *Homœopathie*, celle qui cherche à imiter la nature dans ses moyens de guérison. La première, suivant cet auteur, ne produit que des améliorations passagères, bientôt suivies d'accroissement du mal; la seconde, la plus usitée parmi nous, est incertaine dans ses effets, et ajoute souvent au mal qu'elle veut guérir; la dernière, très-célèbre aujourd'hui en Allemagne, où elle partage avec la seconde la faveur des médecins, est, dit-il, la plus naturelle, la plus efficace, la plus certaine. V. *Homœopathie*.

ENBRICKLE, près d'Inspruck en Autriche; il y existe des bains d'eaux minérales.

Encacia (écorce d'). Grosse écorce du Brésil, légèrement amère, de saveur astringente, inodore, employée comme vomitive et purgative; elle est regardée comme antidote de la morsure des serpents, et des empoisonnements végétaux (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, XX, 277).

Encaphyllum. Nom de la lunaire, *Osmunda lunaria*, L., et de la langue de serpent, *Ophioglossum vulgatum*, L., dans quelques anciens auteurs.

Escarbucha. Un des noms espagnols du cloporte. V. *Oniscus Asellus*, L.

ENCAUSSE. Village du département de la Haute-Garonne, en France, à une lieue de Saint-Gaudens, connu par ses sources minérales tièdes (19 à 21° R.). Deux d'entre elles, peu abondantes, réduites aujourd'hui à une, en sont éloignées de 200 pas; les deux autres, distinguées en grande et petite, sont à l'entrée même du village, et renfermées dans un bâtiment pourvu de plusieurs baignoires en marbre; elles ont été, à tort, regardées comme sulfureuses, et ne méritent guère non plus d'être classées parmi les eaux acidules: la petite source paraît être un peu ferrugineuse. La grande source, purement saline, et qui est la plus usitée, a donné à M. Save, par livre d'eau: sulfate de chaux, 15 grains; sulfates de magnésie et de soude, 5,4/10; muriate de magnésie, 3,3/10; carbonate de magnésie, 4/10; carbonate de chaux, 2; acide carbonique en excès, 2 grains ou trois pouces cubes (*Ann. de Montp.*, 1806, p. 207 et *Bull. de pharm.* décembre 1809). On emploie l'eau de la grande source, soit en boisson, dans les cas de dyspepsie et de fièvres d'accès rebelles, soit en bains et en douches contre les affections rhumatismales, la paralysie et les tumeurs blanches. L'eau de la petite source est usitée contre la chlorose, les fleurs blanches, l'ictère, et en général les maladies accompagnées de beaucoup de faiblesse.

Guyon (L.). Discours des deux fontaines médicinales du bourg d'Encausse. Limoges, 1595, in-8°.—Gassen de Plantin (P.). Disc. et abrégé de la vertu et propr. des eaux d'Encausse ès monts Pyrénées. Paris, 1601, in-12.—Rignol (P. de). *Virtus et nobilitas nympharum fontis Encaussi*. Parisiis, 1619, in-8°.

Encaustum. Nom latin de l'*Émail*. V. ce mot.

ENCENS. Gomme-résine odoriférante, connue dès la plus haute antiquité comme aromate précieux, par l'emploi qu'on en fait dans les temples, et dont

on distingue deux espèces dans le commerce; l'une, la plus anciennement en usage, qui vient d'Afrique, mais dont l'origine est obscure; l'autre, qui nous est apportée de l'Inde, et qui provient du *Boswelia serrata*, Stack. Théophraste (*Hist. plant.*, lib. IX, c. 4), et Pline (*lib.* XII, *c.* 14), sont les écrivains de l'antiquité qui ont donné les meilleurs renseignements sur cette substance.

Encens d'Afrique, Oliban, *Olibanum* (qui vient d'*Oleum Libani*, d'après quelques auteurs), *Thus*, de θυω, je parfume (1). Théophraste, Dioscoride, Pline, et ceux qui sont venus après jusqu'à Linné, ont parlé de l'arbre qui donne l'encens, mais en termes trop peu précis pour le reconnaître; leurs descriptions, dissemblables, obscurcissent d'ailleurs le sujet plus qu'elles ne l'éclairent: on peut en conclure que cette substance provient d'un arbre d'Afrique, qui croît dans l'est de cette vaste péninsule. Les modernes n'ont guère été plus heureux; chacun a également formé sa conjecture: Linné, trompé par de faux rapports, l'attribua à un *Juniperus*, qui croît en Espagne, et qu'il désigna en conséquence sous le nom de *J. thurifera*, L. (*J. hispanica*, Lam.); il l'attribua ensuite, et peut-être sans plus de motifs, au *J. Lycia*, L., qui croît en Afrique et dans le midi de la France, où il ne donne pas de traces d'encens. Mollien, voyageur moderne, rapporte que l'encens est fourni par un arbre épineux de la Nigritie (*Voy.* t. I, p. 257). M. de Beaufort, qui a parcouru plus récemment encore l'Afrique, et qui est mort victime de son zèle, écrivait à M. Jomard, dans une lettre lue à l'Institut, le 11 octobre 1824, qu'il avait enfin rencontré l'arbre qui donne l'encens, qu'il appartient au genre Figuier, et qu'on en brûle le produit pour embaumer l'air, etc. Labat avait déjà fait remarquer que de son temps on recueillait de l'encens au Sénégal, que les Maures en apportaient d'Arguin, etc. (Labat, *Voyage d'Afrique*, II, 46). Il paraît donc que l'encens se récolte dans toute la région moyenne et la plus chaude de l'Afrique, puisqu'on le trouve depuis la mer Rouge jusqu'à la Sénégambie, et dans les pays intermédiaires.

L'encens d'Afrique est le plus pur, quoiqu'on dise le contraire dans les livres; dans les échantillons que j'ai sous les yeux, il est d'un blanc jaunâtre, en morceaux irréguliers, quelquefois en larmes du volume d'une grosse dragée, parfois plus petites, arrondies ou ovoïdes, demi-transparentes; d'autres fois il est en masses formées de morceaux agglomérés, et alors il est d'un gris plus foncé, ou en morceaux arrondis, rougeâtres, qu'on a comparés à des marrons. L'encens blanchit un peu à l'extérieur; sa cassure n'offre pas grande différence d'avec son état extérieur, mais il s'y dessine des lignes blanches, qu'on a comparées à des coups d'ongles, comme pour la myrrhe. Cette substance se ramollit dans la bouche, blanchit la salive, est d'une saveur peu marquée; son odeur, étant entière, est résineuse, et très-éloignée de celle qu'elle offre étant projetée sur les charbons, dont tout le monde connaît la suavité et l'expansibilité, ainsi que son usage, qui lui a valu le nom français d'encens, d'*incendere*, allumer; on sait aussi son emploi dans les parfums, surtout dans l'Orient où on en brûle plusieurs fois par jour dans les maisons. L'encens le plus pur est désigné sous le nom d'*Encens mâle* ou *en larmes* dans les vieux auteurs, le moins pur sous celui d'*Encens femelle* ou *en sorte*, et les petits morceaux, sous celui de *Manne d'encens* (*Manna thuris*); il nous arrive d'Égypte par la voie de Marseille.

Les anciens ont fait quelque emploi de l'encens en médecine, puisqu'on le trouve prescrit dans Hippocrate, Galien, etc., surtout dans les maladies de la poitrine, l'hémoptysie, dans les flux diarrhéiques et leucorrhéiques; mais cette substance tonique et excitante, comme toutes les gommes-résines, ne doit être employée qu'avec précaution dans les affections phlegmasiques ou avec irritation; elle entre dans la thériaque, le mithridate, les pastilles odorantes, les pilules de cynoglosse, le baume de Fioraventi, celui du commandeur, l'onguent des apôtres, l'emplâtre de vigo, de bétoine, etc., médicaments abandonnés par la plupart aujourd'hui. Le seul emploi de l'encens, qui nous paraît devoir être efficace, est celui de ses vapeurs; de toutes celles dont on peut faire usage, elles sont les plus balsamiques, les plus pénétrantes, le plus capables d'agir avec succès sur le parenchyme pulmonaire, de lui donner du ton, de l'activité, dans le cas d'asthme humide, de débilité, de spasme atonique, etc. L'odeur d'encens en vapeur est encore un des remèdes céphaliques les plus prononcés et les plus capables de stimuler l'organe de la pensée; on ne fait point assez d'usage de l'encens sous ce double rapport; on néglige trop ce moyen, que nous croyons devoir recommander aux praticiens, toutefois en ne s'en servant que dans des lieux aérés, à cause des inconvénients qu'il y aurait à respirer de trop près ces vapeurs, qui pourraient produire la céphalalgie, des lipothymies, etc.; elles ont été préconisées contre le rhumatisme par plusieurs auteurs; dans le peuple, on recommande de mettre un peu d'encens en poudre dans les dents cariées, pour en calmer la douleur. Les anciens faisaient un grand usage de cette gomme-résine pour les embaumements, surtout les Égyptiens dans la préparation des momies.

Encens de l'Inde ou *de Moka*. Cet encens, qui nous arrivait aussi par la mer Rouge et l'Égypte, a été longtemps confondu avec celui d'Afrique, et distingué comme sorte; on lui croyait une source commune avec ce dernier, lorsqu'en 1798 on reconnut le végétal qui le fournit, pour être le *Boswelia serrata*, Stack., bel arbre de la famille des Térébinthacées, de la décandrie monogynie, que M. Leschenault nous a dit avoir vu au Bengale; il est figuré dans les *Asiat. research.* (IX, 377): cet encens est moins pur, d'une teinte grise plus marquée, plus noir, en plus gros morceaux, plus irréguliers, et on y voit

(1) V. pour ces étymologies, *Bull. de pharmacie*, V, 537, et Fée, *Hist. natur. Pharm.* I, 635.

moins de larmes que dans celui d'Afrique : du reste, pour l'odeur des morceaux entiers, ou celle qui en émane sur les charbons, on n'y aperçoit pas de différence ; et à juger des végétaux qui fournissent les deux encens par celle-ci, on serait tenté de les croire identiques, si on ne savait d'ailleurs que des produits analogues se trouvent par foisdans des végétaux fort éloignés. Sur cette analogie, les auteurs modernes conjecturent pourtant avec assez de raison que l'arbre à l'encens d'Afrique doit être une Térébinthacée. Pourquoi ne serait-ce pas le même arbre que celui qui le donne dans l'Inde?

Cent parties d'encens ont fourni, par l'analyse, à M. Braconnot (*Ann. de Chim.*, LXVIII, 60), résine limpide, d'une couleur rougeâtre, se ramollissant à 100°, soluble dans l'acide sulfurique et précipitée par l'eau, 56 ; huile volatile de couleur jaune, ayant l'odeur de citron, 5 ; gomme, 30 ; la cendre contient du carbonate, du sulfate, de l'hydro-chlorate de potasse, du carbonate et du phosphate de chaux. L'encens a une odeur qui n'est pas celle des baumes, ou des térébenthines ; elle lui est propre, et il serait curieux de connaître sa nature intime.

Effectivement, cette odeur est *mère*, car l'encens, ou plutôt l'odeur de l'encens, se rencontre dans un grand nombre de végétaux. Nous avons déjà cité, à l'art. *Amyris*, des arbres qui donnaient des produits appelés de ce nom, par cette circonstance ; nous avons signalé aussi un *Croton thuriferum*, Kunth, qui est dans le même cas. Il y a au Chili un *Helianthus thurifer*, Molina, quidonne une sorte d'encens : le même auteur a décrit en outre, sous le nom de *Thuraria chilensis*, un arbrisseau du même pays de la famille des Solanées (*Chili*, 130), qui en produit aussi. Hernandes dit qu'il y a, au Mexique, un arbre à l'encens, qu'il nomme *Arvore d'incenso*. La résine fournie par le *Chloroxylon Dupada*, Buch., est encore une espèce d'encens. Il y en a sans doute d'autres dans le même cas, et c'est très-certainement une des circonstances qui ont le plus nui à la distinction exacte de l'arbre qui donne, en Afrique, l'encens. On serait même tenté de croire, et nous ne serions pas éloignés de penser que ce serait avec raison, qu'il y a dans cette vaste contrée plus d'un végétal qui donne de l'encens, à en juger par la diversité des arbres indiqués, dans les auteurs anciens ou modernes, comme produisant cette substance. Au surplus, on a encore compliqué la difficulté, en donnant le nom d'encens à des résines odorantes, dont l'odeur n'avait pas d'analogie avec le véritable, et qui en sont tout-à-fait différentes.

On altère l'encens en y mélangeant des résines ou gommes-résines, qui ont moins de valeur que lui, comme le galipot, la sandaraque, le mastic ; on y trouve aussi parfois des cristaux de carbonate de chaux, etc. Les Arabes substituent la myrrhe à l'encens, et même le mastic de Scio, dont ils font plus de cas (Niébuhr, *Desc. de l'Arabie*, 126).

Autrefois on employait l'écorce de l'arbre à l'encens, *Cortex thuris*, qui se trouve indiquée dans quelques anciens formulaires, comme astringente : on en observe des fragments dans l'encens impur, mais on n'en trouve plus dans le commerce.

Encens d'Arabie. Un des noms de l'*Amyris Kafal*, Forsk.
— du Brésil. *Hedwigia balsamifera*, Sw.
— de Cayenne. Nom de l'*Amyris ambrosiaca*, L.
— d'eau. Nom du *Selinum palustre*, L.
— (faux) Nom du *Galipot*. Voyez *Térébenthine*.
— mâle. Nom de l'Oliban.
— terrestre. Un des noms du *Valeriana Phu*, L.
— de Thuringe. Un des noms du galipot. Voyez *Térébenthine*.
— de village. Un des noms du galipot. Voyez *Térébenthine*.

Encensier. Un des noms du romarin, *Rosmarinus officinalis*, L.

Enchois. Variante d'orthographe d'Anchois. Voyez *Clupea Encrasicholus*, L.

Enciova. Nom italien de l'anchois, *Clupea Encrasicholus*, L. Voyez ce mot.

Encosez. Sorte de fèves, couleur de châtaigne, qu'on mange au Congo ; elles sont excellentes, mais leur abus cause des tranchées, d'après Dapper (*Voyages*, édit. de Walkenaer, XIV, 26).

Encrasicholus, ἐγχρασίχολος. V. *Clupea Encrasicholus*, L.

Encre. Composé d'acide gallique, de tannin et de fer, suspendu dans un fluide mucilagineux. Elle a été proposée par Navier comme contre-poison de l'arsenic ; mais elle-même, prise à l'intérieur, a quelquefois causé des accidents (*Ann. de Montpellier*, 1805, p. 321), peut-être à cause du sulfate de cuivre qu'on y ajoute communément. On l'emploie souvent, et avec quelque apparence de succès, dans le premier degré de la brûlure, pour prévenir la vésication, ainsi que dans l'épistaxis (*Anc. journ. de méd.*, LXXXIV, 411).

Encre de la Chine. Voyez *Sepia*.

Endaacov. Nom que porte en Guinée le *Cyperus articulatus*, L.

ENDERMIQUE (Méthode). Elle consiste à mettre à nu le derme, au moyen d'un vésicatoire, pour appliquer immédiatement sur lui les agents médicamenteux. On l'emploie surtout dans le traitement du rhumatisme et des névralgies, et l'on se sert particulièrement de l'acétate de morphine, dont on saupoudre la plaie ; un quart, un demi-grain au plus produisent souvent des effets très-marqués. M.-J. L. Brachet (*De l'emploi de l'opium dans les phlegmasies, etc.*, 1828, in-8°) préconise beaucoup cette méthode. Le sulfate de quinine est quelquefois aussi administré de cette manière contre les névralgies périodiques (*Nouv. Bibl. méd.*, 1828, II, 46), l'huile de *Croton Tiglium* pour purger, etc.

Lembert (A.). Essai sur la méthode endermique, ou moyen thérapeuthique particulièrement appliqué aux maladies nerveuses et rhumatismales. Paris, 1828, in-8o.

Endive (en anglais *Endivia*, et en allemand, en danois, en hollandais et en suédois, *Endivie*), Nom d'une espèce de chicorée, *Cichorium Endivia*, L. ; on le donne aussi parfois, mais à tort, à des variétés de la laitue cultivée.

Endourmidouira. Nom du *Datura Stramonium*, L., à Montpellier.

Endro. Nom portugais de l'aneth, *Anethum graveolens*, L.

Endroessel. Un des noms de l'oronge, *Amanita aurantiaca*, Bull.

Endywia. Nom polonais de l'endive, *Cichorium Endivia*, L.

Ene. Un des noms danois du genévrier, *Juniperus communis*, L.

Eneb. Nom arabe de la vigne, *Vitis vinifera*, L.

Eneldo. Nom espagnol de l'aneth, *Anethum graveolens*, L.

Enebro. Nom espagnol du genévrier, *Juniperus communis*, L.

Enema. Ce mot latin est pris souvent comme synonyme de clystère, mais son acception est réellement plus générale, et s'applique à tout liquide médicamenteux qu'on injecte dans une cavité quelconque.

Enemion. Un des noms de l'Anémone, *Anemone Pulsatilla*, L. dans Dioscoride.

Enebusk. Un des noms danois du genévrier, *Juniperus communis*, L.

Enflammants, *Inflammantia*. Substances propres à enflammer; ce sont les *Rubéfiants*, les *Vésicants*, les *Escarotiques* (*Encycl. méth.*, méd., V, 871).

Enforbium. Nom bohême de l'*Euphorbe*.

Engalla. Nom du *Sus æthiopicus*, L. Voyez ce mot.

Engkarse. Un des noms danois du cresson des prés, *Cardamine pratensis*, L.

Engelkraut. Un des noms allemands de l'arnica, *Arnica montana*, L.

Engelsödt. Nom danois du *Polypodium vulgare*, L.

Engelstrankwurzel. Un des noms allemands de l'arnica, *Arnica montana*, L.

Engelsuss. Un des noms allemands du polypode, *Polypodium vulgare*, L.

Engelsusestappelfarren. Un des noms allemands du *Polypodium vulgare*, L.

Engelzoet. Nom hollandais du *Polypodium vulgare*, L.

Engera, engui. Noms de l'indigo, *Indigofera tinctoria*, L., à Madagascar.

ENGHIEN, ENGHIEN-LES-BAINS, ENGUIEN (Carrère). Village de France (Seine et Oise), à 4 lieues de Paris, dans la vallée de Montmorency, où existent deux sources hydro-sulfureuses froides (12°R.), les mieux connues peut-être de toutes les eaux minérales, désignées dans l'origine sous le nom d'*Eaux de Montmorency*. La plus ancienne, découverte par le père Cotte en 1766, est nommée *Source Cotte* ou *Source du Roi;* on l'appela d'abord *Ruisseau puant*. La plus nouvelle est la *Source de la pêcherie*. Elles sont à peu près identiques, et assez abondantes pour fournir journellement à 400 bains.

Longtemps négligées, elles n'ont pris faveur que depuis l'usage heureux qu'en a fait naguère Louis XVIII. Un établissement pourvu d'un grand nombre de baignoires en zinc, de douches, de bains de vapeurs, et même de bains d'eau douce, a été fondé à Enghien en 1820. Plusieurs hôtels, construits à la même époque, servent au logement des malades, et beaucoup de maisons, simultanément élevées, ont transformé tout-à-coup en village les bords déserts d'un étang, dont, pour le dire en passant, le voisinage semble ne pas promettre un air bien salubre. La proximité de la capitale, la facilité des communications, la beauté du site, l'agrément des promenades avoisinantes, les efforts réunis des capitalistes placés à la tête de l'entreprise, le zèle de quelques médecins, ont concouru depuis à mettre en vogue ces eaux, que soutient encore la mode plus que des succès nombreux et bien constatés.

L'eau de l'ancienne et principale source, analysée successivement par le père Cotte et par Macquer, par Deyeux, Le Veillard (*Mém. de l'Acad. roy. des Sc.*, Savants étrangers, IX, 673), Roux, Vicq-d'Azyr; puis, en 1785, par Fourcroy et Delaporte, avec l'aide de Vauquelin, l'a été de nouveau, en 1825, par M. Henry fils (*Journ. de pharm.*, XI, 100), et, en 1826, par M. Longchamp. La 2e source a aussi été examinée avec soin par M. J. B. Rivet (*Revue méd.*, V, 389), par M. Frémy (*Journ. de pharm.*, XI, 61), et par M. Henry fils (*ibid.*, 83).

Il résulte de ces analyses, que l'eau de ces sources contient un peu plus d'un millième de son poids de principes minéralisateurs, savoir, d'après M. Longchamp par kilogr. d'eau : azote, 0,0088; hydrogène sulfuré libre, 0,0160; acide carbonique libre, 0,0674; sulfate de chaux, 0,1210; s. de magnésie, 0,0410; s. de potasse, 0,0225; muriate de potasse, 0,0423; m. de magnésie, 0,0107; hydro-sulfate de potasse, 0,0429; h. de chaux, 0,0682; carbonate de chaux, 0,5065; c. de magnésie, 0,0525; silice, 0,0521; alumine, 0,0048; matière végétale, des traces; en tout 1,0567 : à quoi il faudrait ajouter, suivant M. Henry fils, dans son *Examen critique* de cette analyse, un peu d'hydro-sulfate de magnésie.

Ces eaux, dont l'odeur et la saveur sont hydrosulfureuses, s'altèrent peu à peu à l'air, et finissent par perdre leur odeur; toutefois, on les transporte sans altération notable, et il en existe à Paris un grand nombre de dépots. Le prix en a augmenté depuis leur vogue, et il est à regretter qu'on n'ait pas plus songé, en le fixant, aux intérêts de la classe peu aisée, qui forcée de s'abstenir des eaux sulfureuses venues de loin, et d'un prix nécessairement élevé, avait quelque droit peut-être à ce qu'une eau aussi voisine de la capitale, et sous la main du gouvernement, fût mise à sa portée. Pour l'usage des bains, on chauffe l'eau au moyen de cuves en bois hermétiquement fermées, dans la vue d'en prévenir la décomposition; Fourcroy et Delaporte, cependant, avaient annoncé, « qu'elle conserve ses propriétés à un degré de chaleur bien supérieur à celui qui est nécessaire pour les bains et les douches, » fait confirmé par M. Longchamp; c'est-à-dire, qu'à ce degré, elle ne perd pas sensiblement de l'acide hydro-sulfurique qui en est le principal minéralisateur.

L'eau d'Enghien est employée en bains, et quelquefois en douches, ou même en boisson, dans le traitement des maladies cutanées et rhumatismales, des engorgements glanduleux et viscéraux, etc; on l'administre en boisson, et alors souvent associée au lait d'ânesse, contre diverses affections chroniques de la poitrine; on l'a recommandée enfin en douches ou en idjectious, dans quelques maladies de l'utérus.

Cott (le père) et Deyeux. Mémoire sur une nouvelle eau minérale sulfureuse découverte dans la vallée de Montmorency, près de Paris, en 1766, et analyse de la même eau. Paris, 1774, in-4° — De

Fourcroy et Delaporte. Analyse chimique de l'eau sulfureuse d'Enghien, pour servir à l'histoire des eaux sulfureuses en général. Paris, 1788, in-8°. — Longchamp. Analyse de l'eau sulfureuse minérale d'Enghien, faite par ordre du gouvernement. Paris, 1826. — Damien. Aperçu topographique et médical sur les eaux minérales d'Enghien. Paris, in-8°.

ENGHISTEIN, à 2 lieues 1/2 de Berne, en Suisse, sur la route de l'Emmenthal. Il y existe des eaux tièdes et acidulo-ferrugineuses, qu'on ne peut exporter sans altération, et qui sont usitées, en boisson, et en bains qu'on fait chauffer. L'air y est sec, et le climat favorable à la santé.

Englischer gewurz. Un des noms allemands du *Myrtus Pimenta*, L.

Englischer zimmt. Un des noms allemands du *Cassia lignea*.

Engos. Nom portugais de l'hyèble, *Sambucus Ebulus*, L.

Engouamba. Nom mexicain d'un *Solanum*, qu'on croît être le *S. igneum*, L., dont le fruit donne, dit-on, une huile propre à guérir les douleurs, les plaies, et à résoudre les tumeurs.

Engvorrn. Nom suédois de la succise, *Scabiosa Succisa*, L.

Enhæmon. C'est dans Pline (lib. XII) le nom d'un médicament dont la pomme d'olivier faisait la base.

ENIVRANTS, *inebriantia*. Médicaments ou aliments propres à produire l'ivresse. Les alcooliques ont surtout cette puissance; quelques substances la partagent aussi; tels sont les narcotiques. Il y a des végétaux qui produisent le même effet sur les poissons, et on s'en sert pour les prendre, sans qu'il soit prouvé que l'homme subisse le même phénomène par leur ingestion : tels sont le *Bailliera aspera* d'Aublet, la staphysaigre, *Delphinium Staphysagria*, L., etc. (Voyez *Bois à enivrer*).

Enkafatraie. Arbre de Madagascar, dont le bois verdâtre sent la rose; sa décoction, appliquée sur la poitrine, est utile dans les palpitations (Hubner, *Dict. univ.*).

Ennab. Nom du jujubier, *Zizyphus vulgaris*, Poiret, en Orient.

Ennadec. Bois usité dans la dyssenterie au Cap-Vert (*Journ. de pharmacie*, VII, 287).

Enneaphyllon. Nom que portent dans Pline la *Dentaire* et l'*Helleborus fœtidus*, L., à cause de la division de leurs feuilles.

Ennemis. Variété du *Cucumis sativus*, L., que l'on mange en Arabie (V. ce mot).

Ennir. Nom du pastel, *Isatis tinctoria*, L., à Malte.

Enodron, enotron. Noms du *Datura fastuosa*, L., dans Dioscoride.

ENOS, dans le Bas-Maine. L'eau est froide; on la croit ferrugineuse. Carrère (*Cat.*, 500) doute de l'existence même de cette source.

ENOS, en Bourbonnais. Source thermale que Raulin dit bitumineuse et sulfureuse (Carrère, *Cat.*, 477).

Ens. Mot qui, dans le langage de Paracelse, signifie puissance, vertu des autres êtres sur notre corps.

Ens martis. Hydro-chlorate d'Ammoniaque et de fer. Voyez *Fer*.

— veneris. Ancien nom de l'hydro-chlorate de cuivre et d'Ammoniaque. V. ce mot.

— — de Boyle. Ne diffère pas de l'*Ens martis*.

Ensada, insada noms du *Ficus religiosa*, L., au Congo.

Ensat. Nom du *Cardamome* à Ceylan.

ENSÉGURES (Eaux minérales d') Ces eaux, situées près de Villa-Franca, en Espagne, sont limpides, froides en été, tempérées en hiver. Elles passent pour diurétiques, et sont surtout employées dans la rétention d'urine (Cavanilles, *Observ. sur l'hist. nat. du roy. de Valence*, t. I, p. 80, Madrid, 1795, in-fol).

ENSEIGNE-CAHOURS (l'). Village de Normandie, à 4 lieues de Vire, près duquel est une source d'eau minérale froide, que Polinière dit être ferrugineuse (Carrère, *Cat.*, 502).

Ensété. Nom que l'on croit être celui du bananier, *Musa paradisiaca*, L., en Abyssinie.

Ensis. Nom du glayeul, *Gladiolus communis*, L., dans Pline.

Entale. offic. V. *Dentalium Entalis*, L.

Ente. Nom allemand du canard. V. *Anas*.

Entenschmalz. Nom allemand de la graisse de canard. V *Anas*.

Entomologie médicale. V. *Insectes*.

ENTRAIGUES. Petite ville de France, département de l'Ardèche, à 3 lieues d'Aubenas, aux environs de laquelle sourdent, en grand nombre, des eaux minérales froides, mélangées la plupart avec des eaux communes; deux portent les noms de *la Masoyer*, et de *la Source du pré du maréchal* : on les dit ferrugineuses (Carrère, *Cat.*, 522).

ENTRE-RIOS, en Portugal, dans le Minho. Suivant M. Alibert (*Précis*, 594), cette eau minérale froide est *gazeuse hépatisée*.

Entrefegos. Nom languedocien de la pomme de terre, *Solanum tuberosum*, L.

Entrevadis, entrevigne, entrevignes. Noms provençaux des *Clematis flammea*, et *C. recta*, L.

Entrich. Nom allemand des oiseaux du genre canard. Voyez *Anas*.

Enula campana. Nom officinal, italien, espagnol et portugais, de l'aunée, *Inula Helenium*, L.

Envénassa. Nom du champignon de couche, *Agaricus edulis*, Bull., en Provence.

Enxalmos. Nom espagnol du *Seseli tortuosum*, L.

Enxofre. Nom portugais du *Soufre*.

Eor, eoule, eouse, eouve. Noms provençaux de l'yeuse, *Quercus Ilex*, L.

Eoroo. Nom du fruit de l'arbre à pin, *Artocarpus incisa*, L., à Taïti.

Eouew. Nom des perdrix chez les Koriaques. V. *Perdrix*.

Eouno, eourré, euro. Noms provençaux du lierre, *Hedera Helix*, L.

Eoui. Nom de l'igname, *Dioscorea alata*, L., à Taïti.

Epaississants. Synonyme d'*Incrassants*.

Epatorion. Nom de l'eupataire, *Eupatorium cannabinum*, L., dans Dioscoride.

Epaulard des Saintongeois. V. *Delphinus globiceps*, Cuv., 614.

Epazote. Nom mexicain du thé du Mexique, *Chenopodium ambrosioides*, L.

Epeautre. *Triticum Spelta*, L.

— locular. *Triticum monococcum*, L.

Epeira novæ-hollandiæ. Espèce d'araignée, alimentaire dans la mer du Sud. V. *Aranea*.

Eperlan, *Eperlanus*. V. *Salmo Eperlanus*, L.

Éperon de chevalier, Éperonnière. Noms qu'on donne à diverses plantes pourvues d'un éperon, comme la dauphinelle, l'ancolie, la linaire, etc.

Éperonelle. Nom de la croisette velue, *Valantia cruciata*, L.

Épervier. Oiseau de proie. Voyez *Falco Nisus*. L.

Épervière. V. *Hieracium*.

ÉPERVIÈRE (l'), en France, à 2 lieues d'Angers. Il y a trois sources froides, renfermées chacune dans un bassin (Carrère, *Cat.*, 112).

Epetit. Plante de Cayenne qui passe pour aphrodisiaque.

Ephah. Nom hébreu du *Coluber Vipera*, L. Voyez *Vipera*.

EPHEDRA. Genre de plantes de la famille des Conifères, de la dioécie monadelphie, à tiges articulées, ce qui leur donne l'apparence des prêles; elles ont des fruits bacciformes, rougeâtres, un peu sucrés; ceux de l'*E. distachya*, L., raisin de mer, arbuste qui croît sur les bords de la Méditerranée, sont usités dans les fièvres putrides et les maladies aigües. Leur suc se prend par cuillerées. Ils sont encore employés comme astringents, ainsi que les sommités des tiges; les pepins sont, dit-on, utiles contre les flux diarrhéiques, les fleurs blanches, etc.

E. Monostachya, L., Espèce basse, formant comme un gazon, qui est de Hongrie, de Sibérie, et offre les mêmes usages. Gmelin se trouvait heureux d'en rencontrer les fruits, l'été, dans les plaines de la Sibérie. Carver (*Voyage*, p. 10) dit qu'il vient dans le pays de Chippeweys, dans l'Amérique Septentrionale, sur les bords du lac Michigan, une espèce d'*Ephedra*, dont les baies, assez grosses, sont nommées cerises de sables, et sont estimées des Français qui les font confire dans l'eau de vie, et en font du ratafiat.

Ephémère, éphémérine. *Tradescantia virginica*, L. On donne encore ce nom à une espèce de Lysimachie, *Lysimachia Ephemerum*, qui croît dans les Pyrénées. *Ephemerum* est, dans Dioscoride, le nom de la digitale; d'anciens botanistes le donnaient au muguet.

Ephéméron. Un des noms du colchique, *Colchicum autumnale*, L., dans les auteurs grecs, parce que, dans leur opinion, il tuait promptement. Linné l'a donné à une espèce du genre Lysimachia, *L. Ephemerum*, L., inusitée.

Epheu. Nom allemand de l'*Hedera Helix*, L.

Epheugummi. Nom allemand de la *Gomme de lierre*.

Epi de nard. Un des noms du spica-nard, *Valeriana jatamensis*, Roxb.

— sauvage. Nom du cabaret, *Asarum europæum*, L.

Épiaire des marais. Nom du *Stachys palustris*, L.

Épicarpe, *Epicarpium*. Topique qu'on appliquait sur le poignet comme fébrifuge.

Epicea, epicia. Noms du *Pinus Abies*, L., *Abies picea*, Desf.

Epicérastiques, *Epicerastica*. Médicaments tempérants.

Epiceros. Nom du fenu grec, *Trigonella Fœnum græcum*, L. dans Hippocrate.

Épices, Épiceries. On donnait ces noms anciennement aux aromates provenant de l'Inde, employés en médecine et dans l'art culinaire, tels que la canelle, le girofle, le poivre, la muscade, etc. Comme ces substances étaient rares, on s'en offrait en présent.

Épices (tout). *Myrtus Pimenta*, L.

Epicia. Un des noms tartares du *Thé*.

EPIDENDRUM. Genre de plantes de la famille des Orchidées, de la gynandrie diandrie, dont le nom vient de ce que la plupart des espèces qu'il renferme, et qui sont très-nombreuses, croissent, entre les tropiques, sur des arbres, d'ἐπι, sur, et de δενδρον, arbre. L'*E. auriculatum*, Sw., est un bon vermifuge dans l'Inde. D'après le docteur Drummond, on emploie son suc à la dose d'une cuillerée à soupe. On s'en sert aussi dans l'hydropisie (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 439). L'*E. luteum*, W., *Gavilu* de Feuillée, est employé au Chili, d'après cet auteur, par les femmes nouvellement accouchées, qui mêlent son suc avec du bouillon pour augmenter leur lait (Feuillée, *Chili*). Une autre espèce, sous le même nom de *Gavilu*, est aussi employée au Chili en infusion aqueuse, contre la rétention d'urine, la gravelle, etc. (*Ibid.*, 727). *E. scriptum*, L., espèce de l'Inde, où elle s'appelle *Bala pola*. Ses racines, pilées avec du riz, sont appliquées sur les phlegmons pour les mûrir (Rheede, *Hort. Malab.* II, 69, t. 35). *E. tenuifolium*, L., *Ambokely*. Cette plante, à fleurs suaves, a une racine musquée, astringente, qu'on emploie, réduite en pulpe, pour calmer les douleurs, mûrir les abcès; sa poudre délayée dans du vinaigre, est donnée à l'intérieur pour arrêter les hémorrhoïdes, les fleurs blanches, les gonorrhées, chasser les mucosités vésicales, etc. (Rheede, *Hort. Malab.*, XII, 180, t. I). Voyez pour la vanille, *E. Vanilla*, L., l'article *Vanilla aromatica*, et pour fahum, *Angræcum fragrans*, Dupetit-Th.

Épilatoires. Synonyme de *Dépilatoires*.

Épilette. Un des noms du Gouet, *Arum maculatum*, L.

Epilobium spicatum, Lam., *E. angustifolium*, Var. *a.*, L., Laurier-Saint-Antoine. Végétal vivace, à tiges presque ligneuses, dont les fleurs rouges forment un bel épi, qui croît dans nos bois, mais que l'on cultive comme ornement dans les jardins. Ses feuilles sont estimées vulnéraires, détersives et agglutinantes (Lémery, *Dict.*, 185).

Epimedium. Dioscoride (lib. IV, c. 19) indique sous ce nom une plante, impossible à reconnaître, qui rend stérile; Linné l'a appliqué à un végétal des Alpes, *E. alpinum*, L., de la famille des Berberidées, qui est inusité.

Epimelis. Nom de l'arbousier, *Arbutus Unedo*, L., dans Gallien; dans Dioscoride, c'est le neflier, *Mespilus germanica*, L.

Epimenidion. Nom de la scille, *Scilla maritima*, L., dans Théophraste.

Épinards. Nom du *Spinacia oleracea*, L.

— d'Amérique. *Basella rubra*, L.

— de Cayenne. *Phytolacca octandra*, L.

— de la Chine. *Basella rubra*, L.

— doux. *Phytolacca decandra*, L.

— de Hollande. Variété du *Spinacia oleracea*, L.

— épineux. *Amarantus spinosus*, L.

— immortels. Un des noms de la patience, *Rumex Patientia*, L.

— de murailles. *Parietaria officinalis*, L.

— de la Nouvelle-Zélande. *Tetragonia expansa*, Murr.

— sauvages. Un des noms du *Chenopodium Bonus Henricus*, L.

ÉPINAY (l'). Hameau de France à 3/4 de lieue

de Fécamp (Seine-Inférieure), où se trouve une source minérale froide, un peu louche et peu active. M. Germain a obtenu de 20 livres de cette eau 64 grains de résidu, formé de : chlorure de calcium, 8; de potassium, 4; silice, 8; carbonate de fer, 12; carbonate de magnésie, 8; carbonate de chaux, 26 (*Bull. de Pharm.*, 1824, p. 105).

ÉPINE BLANCHE. Nom du *Cratægus Oxyacantha*, L. On le donne parfois aux chardons qui ont des épines blanches, comme le chardon-marie, l'onopordum, etc.

— DE BOUC. *Spiræa Aruncus*, L. C'est aussi l'*Astragal s Tragacantha*, L.

— DE CERF. *Rhamnus catharticus*, L.

— DE CHRIST. *Rhamnus Paliurus*, L.

— D'ÉGYPTE. *Mimosa nilotica*, L.; suivant d'autres c'est le *M. farnesiana*, L.

— FLEURIE. *Cratægus Oxyacantha*, L.

— JAUNE. *Scolymus hispanicus.*

— DE JÉRUSALEM. Nom que porte à la Jamaïque le *Parkinsonia aculeata*, L.

— NOIRE. *Prunus spinosa*, L.

— DE RENARD. *Astragalus Tragacantha*, L.

— VINETTE. *Berberis vulgaris*, L.

ÉPINETTE BLANCHE. Nom de l'*Abies alba*, Aiton.

ÉPINIÈRE. Un des noms de l'aubépine, *Cratægus Oxyacantha*, L.

ÉPINOCHE. Nom vulgaire du *Gasterosteus aculeatus*, L.

EPINULIS. Synonyme d'*Amamelis.*

EPIPACTIS, off. Nom ancien de l'*Astrantia Epipactis*,

EPIPACTIS. Orchidées du Chili où elles sont appelées *Gavilu*, V. *Epidendrum.*

EPIPETRON. Plante comestible, mentionnée par Hippocrate; dans Pline, c'est le clinopode, *Clinopodium vulgare*, L.

EPIPTEROS. Nom de la lentille d'eau, *Lemna minor*, L., dans Dioscoride.

ÉPISPASTIQUES, *Epispastica*. Synonyme de *Vésicants*. Voyez ce dernier mot.

EPITHÈMES, *Epithema*, Médicaments topiques, non graisseux, liquides, mous ou solides, tels que les fomentations, les cataplasmes, les poudres, etc. V. *Epithèmes*, *Encyclop. méth.*, médec., VI, 55.

EPITHYME. Nom du *Cuscuta Epithymum*, L.

EPOIGNY (Eau min. d'). Voyez *Flétrive.*

ÉPONGES, ÉPONGE DE MER. V. *Spongia officinalis*, L., et *Spongia usitatissima*, L.

— D'ÉGLANTIER. Nom du *Bédéguar* du rosier.

EPPE. Nom hollandais de l'ache, *Apium graveolens*, L.

EPPENHAUSEN, en Westphalie. Il y existe une source minérale froide, d'une importance secondaire suivant E. Osann (V. *Prusse*).

EPPICH. L'un des noms allemands de l'ache, *Apium graveolens*, L.

EPRAULT. Un des noms du céleri, *Apium graveolens*, L.

ÉPROT. Nom donné par nos pêcheurs à une petite espèce indéterminée de harengs, des côtes de la Manche.

EPSOM. Village du comté de Surry, en Angleterre, à 5 lieues de Londres, connu par ses eaux minérales, et surtout par le sel (sel d'Epsom, sulfate de magnésie) qu'on en retire pour les besoins du commerce, et qui s'y trouve, presque pur, dans la proportion d'environ une demi-once par livre. Moins active que l'eau de Sedlitz, et beaucoup moins usitée qu'elle, quoique moins désagréable à boire, l'eau d'Epsom n'agit, à la dose de deux à quatre verres, que comme un léger laxatif.

ÉPULOTIQUES, *Epulotica*. Synonyme de *Cicatrisants.*

ÉPURGE. Un des noms de l'*Euphorbia Lathyris*, L.

EPYRÈME ANIMALE. Synonyme d'*Huile animale de Dippel.*

— DE SUCCIN AMMONIACAL. C'est l'*Eau de Luce.*

— DE TÉRÉBENTHINE. Un des noms de l'*Huile volatile de térébenthine.*

EQUAPIUM. Un des noms anciens du *Smyrnium Olusatrum*, L.

EQUERREPANAR. Un des noms américains du pareira, *Cissampelos Pareira*, L.

EQUES PUNCTATUS de Schneider, Chevalier ponctués. Petit poisson qui habite le fond de la mer à la Havane, et que l'on mange avec quelque plaisir (*Faune des méd.*, IV, 86).

EQUICERVUS. Un des anciens noms latins de l'élan, *Cervus Alces*, L.

EQUILLE. Nom vulgaire de l'*Ammodytes Tobianus*, L.

ÉQUISÉTACÉES. Famille naturelle qui ne se compose que du genre prêle. Voy. *Equisetum.*

EQUISETIS, EQUISITIUM. Noms latins des prêles, *Equisetum.*

EQUISETUM, Prêle. Genre de plantes cryptogames, placé par Linné dans les fougères, mais formant pour les modernes le type d'une famille nouvelle, les Équisétacés, végétaux qui ont habité la surface primitive du globe, puisqu'on en trouve des traces dans les houilles, etc.; il est unique jusqu'ici. Son nom, qui veut dire *queue de cheval*, vient de la disposition des feuilles sur les tiges des végétaux qu'il renferme, laquelle imite un peu la forme de cette partie du cheval. Ce sont des plantes à racines parfois tuberculeuses, à tiges plus ou moins rudes, pourvues, aux articulations, de gaînes dentées, à feuilles sétacées, verticillées, articulées, inodores, à fleurs en épis terminaux, qui croissent dans les lieux stériles, froids, profonds, aquatiques. Elles ont une saveur astringente et on les croit stimulantes. Leuhossek les recommande comme un diurétique puissant, surtout les *E. hiemale*, L., et *limosum*, L., qu'on emploie à la dose de 2 à 3 gros par pinte, en décoction (faite avec la plante sèche, celle avec la plante fraîche étant trop active) et dont on prend par trois ou six onces toutes les deux heures; on en donne une ou deux cuillerées à bouche aux enfants (*Arch. gén. de méd.*, XVI, 455). Il ne les conseille que dans les hydropisies par atonie; elles seraient trop actives quand elles sont inflammatoires, au point de causer l'hématurie : on peut aussi les employer en poudre. On les dit en outre emménagogues. Tabernæmontanus en faisait mettre dans la nourriture des phthisiques pour cicatriser les ulcères des poumons, il en donnait aux sujets qui ont des descentes; Hoffman prescrit leur décoction dans les fièvres malignes. En Toscane et à Rome, on mange en carême les pousses des prêles; Matthiole dit qu'elles constipent (*Comm.*, 386). Les prêles sont un mauvais fourrage dont les bestiaux ne mangent que faute de mieux, comme ils le font dans le nord de l'Europe, en Islande, etc.; aussi les regarde-t-on comme nuisibles dans nos prairies. A la Chine, il y en a une autre espèce appelée *Mouk-se*, qui est employée comme astringente. Toutes les espèces peuvent d'ailleurs être substituées les unes aux autres (De Candolle, *Essai*, 511). L'*E. giganteum*, L.,

indiqué aux Antilles par Linné est employé dans ce pays dans la diarrhée, la gonorrhée, etc., d'après M. Descourtilz (*Fl. méd. des Ant.*, II, 171). On se sert des tiges rudes de l'*E. hiemale*, pour polir le bois, écurer la vaisselle, etc. M. Diébold a trouvé l'*E. hiemale*, L., composé de : chlorophylle, cire, matière extractive jaune, fécule, gallate de chaux, sucre, acide malique, oxide de fer, sels, etc. MM. Pictet et John y ont trouvé de la silice en assez grande quantité (*Bull. des sc. méd.*, Fér., XVI, 459), ce qui explique la rudesse de l'épiderme de ces plantes. On doit aussi à M. Braconnot (H.) des recherches chimiques sur la nature des prêles (*Annal. de chim.*, XXXIX, 5).

Vaucher (J.-P.). Monographie des pêles. Genève, 1822, in-4°, fig.

EQUITATION. V. *Equus Caballus* L, et *Gymnastique*.

EQUUS, chevaux. Genre de mammifères pachydermes, de la famille des Solipèdes, auquel se rapportent le cheval proprement dit, l'âne, le zèbre, etc., et les hybrides ou mulets, que forment entre eux ces animaux.

Equus Asinus, L. Ane. Cet animal domestique, originaire de l'Asie, était connu des anciens, à l'état sauvage, sous le nom d'*Onager*, onagre. Hippocrate, Galien, regardaient sa chair comme indigeste, et même comme dangereuse, ce qui n'a pas empêché Pline et Serenus Sammonicus d'en vanter l'efficacité contre la phthisie, les maladies cutanées, etc.; il paraît au moins qu'elle est dure et insipide. Cependant elle a souvent servi en temps de disette, et même elle est, dit-on, quelquefois substituée au veau dans nos environs; c'est elle enfin qui est la base des saucissons de Bologne, recherchés des gourmets : celle de l'ânon, surtout sauvage, passe au reste pour beaucoup meilleure.

Le lait d'ânesse est fort en réputation contre la phthisie, certaines irritations intestinales et diverses sortes d'affections nerveuses; il se rapproche de celui de femme, quoique plus léger, contient moins de crême et de caséum que celui de vache, mais plus de matière sucrée; est adoucissant, un peu laxatif, etc. (V. *Lait*).

On peut voir dans la *Faune des médecins* de M. H. Cloquet l'emploi qu'on a fait jadis en thérapeutique du sang, du fiel, de la graisse, de la rate, des reins, des testicules, du pénis, des poils, des sabots et même de l'urine et des excréments de l'âne contre une foule de maladies, telles que les fièvres d'accès, l'ictère, la paralysie, l'épilepsie. Quant aux tablettes de hokiak, que les Chinois nomment ngokiœo ou hoki-hao, et qu'ils préparent, dit-on, avec la peau de l'âne, ce n'est que de la gélatine fortement aromatisée (V. *Colle de peau d'âne*).

L'exercice de l'âne ou assellation offre, à un peu moins d'activité près, les mêmes avantages que l'équitation, dont nous allons parler; il convient particulièrement aux personnes très-délicates ou fort affaiblies, et dans les cas où il importe plus d'obtenir par l'exercice un changement d'air ou d'habitudes, qu'une succussion marquée.

Paullini (F.). *Onographia curiosa*, etc. Francofurti, 1695, in-8°.

E. Caballus, L., cheval. Animal domestique plus connu par les services qu'il nous rend que par son emploi bromatologique ou médicinal. Sa chair, cependant, usitée dans tous les siècles et dans tous les pays, préférée même à celle du bœuf ou de la vache par quelques peuplades, est vendue publiquement dans certaines villes, à Tarente et à Copenhague par exemple, et fort employée dans les temps de disette. Quoique proscrite, depuis 1739, à Paris, elle paraît y avoir été vendue à plusieurs époques, et même, d'après les recherches de M. Parent-Duchâtelet, y servir encore clandestinement à la classe indigente. Suivant ce médecin, qui propose l'établissement d'un abattoir particulier et d'étaux publics pour son débit, cette chair est saine, de fort bon goût, très-nourrissante, riche en osmazôme, et si elle a paru plus ou moins filandreuse, c'est probablement faute d'avoir été suffisamment mortifiée (*Rech. et consid. sur l'enlèvement et l'emploi des chevaux morts*; Paris, 1827, in-4°. Voyez p. 18, 71, 101, 102 et suiv.). Ajoutons que celle des chevaux gras et bien nourris, et surtout celle des poulains, l'emporte nécessairement beaucoup sur celle des vieux chevaux que l'on sacrifie. Le sang du cheval, pris au sortir de la veine, sert en outre de boisson alimentaire aux Ostiacks de la Sibérie asiatique, coutume signalée par les anciens à l'égard de beaucoup d'autres peuples (Voyez. *Faune des méd.*, IV, 77). Quant au lait de la jument ou cavale, usité aussi comme aliment, et jadis recommandé contre l'épilepsie, la phthisie, l'asthme, etc., il est intermédiaire pour la consistance entre celui de femme et celui de vache : sa crême ne fournit pas de beurre; soumis à la fermentation, il donne une liqueur nommée koumiss, qui sert de boisson aux pauvres de la Tartarie. V. *Lait*.

Aucun des autres fluides ou des diverses parties du cheval, n'est aujourd'hui utilisé en médecine : aussi renvoyons-nous à l'article cité de la *Faune des médecins*, ceux que ce sujet peut intéresser. Seulement nous dirons que les excroissances cornées des extrémités de cet animal, nommées *lichenes* par les anciens, que sa fiente, ses bézoards intestinaux connus sous le nom d'*hippolithes*, et que surtout l'*hippomane*, (fluide muqueux que distille la vulve des cavales en chaleur, selon les uns, excroissance qu'apporte en naissant le poulain, suivant d'autres) ont joui particulièrement de quelque crédit en thérapeutique, et donné lieu à bien des fables ou à bien des erreurs, maintenant oubliées avec raison.

Il n'en est pas de même de l'usage du cheval comme monture, ou de l'équitation; l'utilité de cet exercice est incontestable et a été justement célébrée, par nombre de bons observateurs, contre une foule de maladies, chroniques surtout, notamment la phthisie. Les secousses répétées qu'il procure et dont l'intensité varie suivant le pas auquel on met l'animal, la nature du sol, etc.; l'air libre et souvent renouvelé qu'il fait respirer; l'influence morale de la distraction qui en résulte, excitent les fonctions digestives et la circulation, semblent accroître l'action tonique des organes, la vitalité, et contribuent

ainsi souvent, comme tous les genres d'exercices, à procurer la résolution de certains engorgements ou la la disparition des maladies liées à la seule atonie du système. Toutefois il faut se garder d'en abuser : « La voiture du cheval, dit Montesquieu (*Lettres, OEuvres compl.*, 1817, II, 502), est très-bonne pour la poitrine. M. Sydenham la conseille surtout; et nous avons eu un grand médecin qui prétendait que c'était un si bon remède, qu'il est mort à cheval. »

Le *Mulet*, produit de l'âne et de la cavale, n'a pas été oublié non plus des anciens thérapeutistes; ils ont vanté son sabot (12 à 48 grains) contre l'hémorrhagie, son urine en fomentation contre la goutte et les cors, enfin sa fiente desséchée (d'un scrupule à un gros) pour remédier à la dyssenterie, à la métrorrhagie et aux douleurs de la rate.

Stahl (G.-E.). *De novo specifico anti-phthisico, equitatione; Propempticon inaugurale ad dissert.* J. S. Carl. Halæ Magdeb., 1699, in-4°. — Baier (J.-J.). *De equitationis utilitatibus et incommodis.* Altorffi, 1708, in-4°. — Adolphi (C.-M.). *De equitationis eximio usu medico.* Resp. C. F. Breitenbach. Halæ, 1718, in-4°. — Bailly (F.). *An morbis chronicis equitatio?* Affirm. Præses A. de Saint-Yon. Parisiis, 1714, in-4°. — Quellmalz (S.-T.). *Novum sanitatis præsidium ex equitatione machinæ beneficio instituenda.* Lipsiæ, 1735, in-4° (latin et allemand). — Belleteste (J.-J.). *An sanitatis præsidium æquitatio?* Affirm. Præses F. Bailly. Parisiis, 1737, in-4°. — Rosen (N.). *Diss. de equitatione ejusque in medicina usu.* Upsal, 1738, in-4°. — Erpel (J.-P.) *De commodis et incommodis equitationis in hominum sanitatem redundantibus.* Præses A. E. Buechner. Halæ, 1749, in-4°. — Guilbert de Préval (C.-T.-G.). *An ad sanitatem equitatio?* Affirm. Præses C. Dionis. Parisiis, 1751, in-4°. (*Id.* Præses J.-F. Paris, Resp. G. Fumée; Parisiis, 1757, in-4°. *Id.* Præses C. T. G. Guilbert de Préval, Resp. L. C. Guilbert; Parisiis, 1765, in-4°). — Richter (G.-G.). *De salutari, limitando tamen, equitationis exercitio, programma.* Gott., 1757, in-4°. — Benevenuti (J.). *Riflessioni sopra gli effetti del moto a cavallo.* Lucques, 1760, in-4°. — Desmareseaux (F.-P.). *De equitatione.* Monsp., 1776, in-4°. — Baldini (P.). *Saggio med. fisico sopra il modo di cavalcare.* Neapoli, 1780, in-8°. — Eschenbach (C.-G.). *De equitationis usu medico.* Lips., 1802, in-4°.

Equus marinus. Ancien nom latin de l'*Hyppopotame.*

Érable. Nom de l'*Acer campestre*, L., et de tout le genre *Acer*.

Érables (famille des). V. *Acérinées*.

ÉranDo. Un des noms indiens du ricin, *Ricinus communis*, L.

Ranthemum. Nom de l'*Adonis autumnalis*, dans quelques anciens auteurs.

Erawai. Nom d'un petit ricin de Guinée; peut-être le *Croton Tiglium*? L.

Erba cri tallina. Nom italien du *Mesembryanthemum crystallinum*, L.

— gatta. Nom italien du *Teucrium Marum*, L.

— contra i pidocchi. Nom italien du *Delphinium Staphysagria*, L.

— pesuola. Un des noms italiens du *Sedum acre*, L.

— da starnutare. Nom italien de l'*Achillea Ptarmica*, L.

Erd-bull. Un des noms allemands du butor, *Ardea Stellaris*, L.

Erdartischocke. Un des noms allemands de l'*Helianthus tuberosus*, L.

Erdbathengel. Un des noms allemands du *Veronica Teucrium*, L.

Erdbeere. Nom allemand du fraisier, *Fragaria vesca*, L.

Erdepheugundermann. Un des noms allemands du *Glechoma hederacea*, L.

Erdjadi. Nom arabe du *Menispermum edule*. Vahl.

Erdmandelcyperngras. Un des noms allemands du *Cyperus esculentus*, L.

Erdscheibwurz. Un des noms allemands du *Cyclamen europæum*, L.

Erdweihrauch. Un des noms allemands du *Teucrium Chamæpitys*.

Erea. Nom du curcuma, *Curcuma longa*. L., à Taïti.

Erebinthus. Nom du pois chiche, *Cicer arietinum*. L., dans Hippocrate.

Erechtites. Nom du senecon, *Senecio vulgaris*, L., dans Dioscoride.

Eres, erees. Anciens noms du hérisson, *Erinaceus europæus*, L.

Eretris, Eretria terra. Terre alumineuse, de couleur cendrée, qu'on tirait d'Eretria dans l'île d'Eubée. Hippocrate (*De morbis*, lib. III) recommande dans l'empyème d'en frotter la poitrine pour découvrir le siége de la suppuration, et Dioscoride (Matth., 1592) la dit rafraîchissante, astringente, etc.

Erezubai. Nom caraïbe de l'*Allamanda cathartica*, L.

Erfondilio. Nom espagnol de la berce, *Heracleum Sphondilium*, L.

ERFURT ou **ERFORD**. Ville d'Allemagne où existe une source minérale froide (15° R.), salinogazeuse, qui, d'après l'analyse de Plauer, contient du sulfate de chaux, du muriate de soude et du carbonate de magnésie.

ERGOT. Nom qu'on donne à la dégénérescence solide et cornue du grain de plusieurs graminées ou cypéracées, d'un usage alimentaire nuisible, mais dont la médecine fait un emploi obstétrical avantageux; c'est surtout de celui de seigle, *Secale cereale*, L., le plus commun de tous, dont il sera question dans cet article. La forme de cette excroissance l'a fait désigner sous les noms d'ergot, de *secale cornutum*, d'ergot de seigle, de blé cornu, de seigle noir, etc., à cause de la ressemblance qu'on lui trouve avec l'ergot des oiseaux de basse-cour. On en a observé sur d'autres graminées, telles que le froment, l'avoine, l'ivraie, l'alpiste, le maïs, etc., et même sur les Cypéracées, comme sur des *Carex*, des *Cyperus*, etc. Celui du seigle est figuré, t. I, p. 431, des *Mémoires de la société royale de médecine;* p. 18 du *Mémoire historique* de M. Villeneuve, sur l'ergot, et à la fin du *Traité de l'ergot du seigle*, de M. Courhaut.

Les anciens ne voyaient dans cette production qu'une monstruosité, une sorte de dégénérescence morbide du germe du seigle, due à l'humidité, au mauvais sol, etc.; on l'attribua ensuite à des piqûres d'insectes, analogues à celles qu'on voit sur le rosier, les feuilles du chêne, etc. Les botanistes qui vinrent après, le reconnurent pour un champignon; Paulet le regarda comme une clavaire; De Candolle, comme une hypoxylée, qu'il appelle *Sclerotium Clavus;* M. Léveillé jeune pense que l'ergot se compose de deux parties, d'abord de l'ergot proprement dit, qui n'est que l'ovaire du grain avorté et développé, lequel est une substance inerte, puis d'un champignon déliquescent, qu'il nomme *Sphacelia segetum*, dans lequel il pense que résident les propriétés de cette

excroissance végétale, qui se développe au sommet de l'ergot, mais qu'on ne voit que rarement sur le sec, attendu qu'elle a été entraînée par la moindre pluie. Cette opinion, non encore adoptée, et qui ne repose sur aucune expérience positive, mérite de fixer l'attention des naturalistes plus que celle des médecins. Il est inutile d'ajouter que le seigle devenu ergoté ne peut se reproduire.

L'ergot est une végétation oblongue, légèrement anguleuse, ayant un peu la forme du grain de seigle, mais développée trois ou quatre fois davantage, acquérant de 6 à 10 lignes de long et même jusqu'à 18 sur une ou deux de diamètre; elle est un peu courbée sur sa longueur, quelquefois presque courbée en arc, de couleur violette, noirâtre, marquée de plusieurs sillons; sa cassure est nette comme celle d'une amande. De ses deux extrémités, l'une, qui adhérait à la fleur, est ordinairement jaunâtre, entière; l'autre, supérieure et libre, est mince et comme crevassée; on remarque sur tous les grains des déchirures transversales, et même deux dans le sens de la longueur; on dirait que la matière intérieure trop à l'étroit aurait fait éclater leurs parois. Chaque grain d'ergot a une pellicule extérieure noirâtre, mince, et une substance interne blanchâtre, compacte, ayant l'aspect de cire terne. Quelques personnes pensent que la pellicule extérieure est la partie la plus active de l'ergot.

L'odeur de l'ergot est *sui generis,* suivant nous; elle offre quelque chose de fort et de nauséeux, que nous croyons approcher de celle de certains agarics *avancés,* comme de moisi; sa saveur est presque nulle. Willdenow prétend qu'il y a deux espèces d'ergot, l'une inerte, est violette en dehors, brune en dedans, insipide et inodore; l'autre est noirâtre en dehors, grise en dedans, d'une odeur forte, désagréable, corrosive; cette dernière seule est nuisible suivant lui. Nous ne connaissons que la première espèce en France, où elle est loin d'être inerte lorsqu'elle est saine et récente. Du reste, comme on observe parfois l'inertie de l'ergot, on a cherché à en trouver la cause. Celui qui est récolté dans les années très-pluvieuses est quelquefois dans ce cas, et même celui de certains cantons, s'il faut en croire quelques auteurs. L'ergot qui est trop ancien a également peu ou point d'action; celui qui, depuis longtemps, est enfermé dans des boîtes ou bocaux, s'échauffe, s'altère et n'a plus ses effets habituels; conservé dans un lieu humide, il est sans propriétés au bout d'un an, au dire de quelques auteurs. Pour que cette substance ait toutes les facultés dont elle est susceptible, il faut qu'elle soit recueillie à la main par un temps sec, conservée dans un vase non fermé, placée dans un lieu sec, récemment récoltée, et mise en poudre avec soin. L'ergot se recueille en France, dans les provinces du centre, surtout du Lyonnais, de l'Orléanais, et doit être séché à l'étuve. Quelques droguistes ayant demandé au gouvernement la permission d'en faire venir d'Allemagne, une commission de l'Académie royale de médecine, consultée par le ministre, répondit que cette substance ne manquait point en France, et qu'il y aurait peut-être de l'inconvénient d'en admettre une trop grande quantité, en sorte que l'entrée de ce médicament fut refusée (*Arch. gén. de méd.,* X, 620).

L'ergot, d'après l'analyse de M. Vauquelin, contient : une matière colorante d'un jaune fauve; une matière huileuse blanche; une matière colorante violette, insoluble dans l'alcool; un acide libre qui est en partie phosphorique; une matière végéto-animale très-abondante, très-disposée à la putréfaction, qui fournit beaucoup d'huile épaisse et d'ammoniaque à la distillation; une petite quantité d'ammoniaque libre qu'on peut obtenir à la température de l'eau bouillante (*Mém. du Muséum,* III, 198, 1817). Pettehnoffer croit à l'existence de la morphine dans l'ergot, et en 1819 M. Combes y a trouvé de l'amidon contrairement à l'opinion de Vauquelin. On n'a point encore déterminé le principe actif de l'ergot. M. Vauquelin a analysé comme point de comparaison le *Sclerotium stercorarium*, DC., qui lui a donné des produits différents; on peut lire ses expériences, qui constatent que les acides peuvent retarder la corruption de l'ergot dans les *Ann. de chim.,* etc. (XLVIII, 98). Suivant une nouvelle analyse due à M. Maas de Hambourg, l'ergot renferme du gluten, de l'ammoniaque, ou un alcali particulier, de l'acide acétique, une matière colorante violette, une résine, une huile grasse, un acétate alcalin, mais ni amidon, ni acide hydro-cyanique, ni narcotine, ni acide phosphorique, comme quelques-uns l'ont prétendu (*Bull. des sc. méd.,* Férussac, XIX, 332).

L'emploi des farines où l'ergot est abondant cause des maladies graves, qui règnent parfois épidémiquement dans les pays où on s'en nourrit, tels que la Sologne, le Forez, le Gâtinais, la Bourgogne, etc.; Mézerai en signale une dès l'an 1096; Ozanam en mentionne 29 dont 19 dans lesquelles la maladie fut accompagnée de convulsions des membres, et dix avec gangrène de ces parties. L'Académie des sciences fut informée pour la première fois par Perrault, de ces accidents, survenus en Sologne en 1670. En 1777, M. Tessier, de l'Académie des sciences, fit dans le même pays des observations sur l'ergot et ses inconvénients, qu'il consigna dans les Mémoires de la société royale de médecine pour 1778. La dernière épidémie due à cette substance, dont on ait connaissance, est celle de l'année si pluvieuse de 1816, décrite par M. Huchédé, qui fit périr beaucoup de pauvres en Lorraine, en Bourgogne, etc. Du reste, il faut que l'ergot soit dans des proportions fortes, dans la farine, comme du 6ᵉ au 5ᵉ ou au quart, et qu'on en fasse usage longtemps, pour qu'il produise de graves accidents. Il paraît que la fermentation panaire et la cuisson diminuent beaucoup ses dangers; on a même prétendu que la torréfaction de l'ergot lui faisait perdre toutes ses mauvaises qualités, le rendait inerte, et qu'il ne nuisait plus alors que comme aliment pauvre et peu confortable. Les animaux domestiques refusent absolument de manger de l'ergot, et ceux auxquels on en fait avaler assez, périssent au bout d'un certain temps, en présentant des traces de gangrène, même dans l'estomac

et dans les intestins, et des vertiges pendant leur maladie (Tessier).

Les accidents causés par le pain de seigle ergoté sur l'homme sont de deux genres : des vertiges, des spasmes, des convulsions, des contractions des membres, etc.; ou bien, la gangrène ou le sphacèle des mêmes parties, qui, quoique moins fréquents, font plus de ravage et causent plus de terreur : on désigne ces deux états sous le nom d'*ergotisme*. L'usage de pain ergoté provoque l'avortement chez les femmes grosses, d'après MM. Tessier et Courhaut, quoique cela ne soit pas mentionné nominativement par la plupart des auteurs, et soit même nié par quelques-uns d'entre eux; il tarit le lait des nourrices; mais, nous le répétons, il faut, dans ces deux cas, que le pain soit très-chargé d'ergot, et qu'on en fasse usage pendant un certain temps. Les observateurs ont remarqué que les symptômes de l'ergotisme se montrent moins fréquemment chez les femmes que chez les hommes : peut-être est-ce parce que ceux-ci mangent plus de pain? Le seigle ergoté ancien produit moins de désordre que lorsqu'il est frais. Les sujets attaqués par l'ergot éprouvent du malaise, des nausées, de la lassitude, des syncopes, des vomissements; ils ressentent dans les membres frappés, ordinairement aux orteils, par suite de l'ingestion trop abondante d'ergot, du fourmillement, du froid, la peau s'y colore en rose pâle, le pouls cesse de s'y faire sentir, les chairs deviennent jaunes, puis noirâtres et boursoufflées; elles s'ulcèrent, rendent une sorte de sanie, tombent en gangrène, et la partie du membre ou le membre se détachent du corps, ou le sujet périt. On remédie au développement de ce mal, aussitôt qu'on s'en aperçoit, en éloignant la nourriture de pain ergoté, buvant des décoctions de quinquina, et des boissons toniques, cordiales. M. Courhaut veut qu'on ajoute quelques gouttes d'ammoniaque dans les tisanes, et qu'on en lave les parties frappées.

Comme médicament, le premier emploi connu de l'ergot a été fait par Rathlaw, accoucheur hollandais, en 1747, quoique probablement on l'ait employé avant cette époque, mais seulement parmi le peuple de certaines contrées, comme en Écosse, etc., car sa propriété obstétricale avait été signalée dès 1688 par Camérarius, qui assure que dans quelques cantons de l'Allemagne, les sages-femmes s'en servaient pour hâter l'accouchement. L'autorité, à cette époque, en défendit l'usage comme pouvant être dangereux entre des mains ignorantes ou perverses. Cette substance est reconnue comme exerçant une action spécifique sur l'utérus, dont elle augmente et réveille la force contractile. Effectivement, c'est surtout dans le cas d'inertie de la matrice que l'on emploie l'ergot, dans les accouchements commencés, mais restés stationnaires. Cependant quelques praticiens, tels que Chapmann, Chaussier, Chatard, madame Lachapelle, etc., ont tenté de nier, ou du moins, ont élevé quelques doutes sur la propriété obstétricale de l'ergot mais la grande majorité des accoucheurs lui reconnaissent une propriété spécifique sur les fibres de la matrice, avec M. Desgranges, de Lyon, praticien à qui on doit les premiers et les plus louables efforts pour faire adopter l'emploi de cette substance depuis 1777, et qui en apprit les propriétés à cette époque, de sages-femmes qui l'employaient par tradition et avec mystère dans le Lyonnais. M. Villeneuve, qui a donné le meilleur traité que nous ayons sur cette propriété de l'ergot, dit qu'il réussit dans 6 cas sur 7. On donne cette substance, qui n'a pas d'action excitante sur l'estomac, qui n'y cause pas de chaleur, et dont l'action utérine paraît sympathique, à la dose de 15 à 50 grains en poudre, dans du bouillon, de l'eau, de la tisane, ou mieux encore, dans du vin, d'après Balardini, qui assure qu'alors il n'est jamais vomi. Au bout de 15 minutes à trois quarts d'heure, et même par fois après moins de temps, des contractions utérines, qui vont en croissant et qui durent une heure ou cinq quarts d'heure, se manifestent; elles ne reprennent ensuite que si on donne une nouvelle dose. Ordinairement les contractions de la matrice sont si actives que les femmes accouchent comme malgré elles; dans tous les cas, il ne faut pas aller au-delà d'un à deux gros au plus, en plusieurs doses, parce que quelquefois la matrice reste *muette*, comme le dit M. Desgranges, à cette substance, quoique dans ce cas même son emploi soit toujours sans autre inconvénient.

La délivrance n'est pas hâtée lorsqu'on donne l'ergot, quoique quelques médecins aient prétendu le contraire. Si on le donnait avant le travail commencé, il ne hâterait pas l'accouchement, attendu qu'il ne produit que les contractions utérines nécessaires à l'expulsion du fœtus dans un travail déjà commencé, quelle que soit l'époque de la grossesse, comme ont pu s'en assurer plusieurs femmes enceintes qui en avaient pris dans le coupable dessein de se faire avorter. Comme moyen d'achever l'accouchement stationnaire, l'avantage du seigle ergoté est aujourd'hui un point de thérapeutique non contesté (1).

Les contractions utérines que provoquent l'ergot ont fait penser qu'il pourrait être très-utile de l'administrer pour faire cesser les hémorrhagies qui ont lieu après certains accouchements, par suite de l'inertie de la matrice qui ne revient pas sur elle-même, et où les orifices béants des vaisseaux continuent de verser un sang abondant, qui s'épanche au dehors, ou s'amasse en caillots dans la cavité de l'organe. On a également donné l'ergot avec succès pour remédier aux lochies immodérées; les avantages de ce moyen dans ces différents cas sont incontestables.

L'ergot n'est pas seulement utile pour provoquer l'accouchement et remédier à plusieurs de ses suites, il a paru l'être encore pour traiter d'autres états qui, ainsi que celui-ci, dépendent de la laxité de l'*utérus*, comme lorsqu'il s'agit de provoquer la sortie de gaz, de môles, d'hydatides, etc., renfermés dans sa ca-

(1) Avant d'administrer l'ergot, il faut s'assurer qu'il n'y a pas de vice de conformation qui rende l'accouchement impossible; que le col de l'utérus est souple; que le travail est commencé, et que le fœtus se présente dans une position qui permet son expulsion.

vité ; on l'a encore employé dans différentes affections liées à un état d'atonie de cet organe. Ainsi Beckmann l'a prescrit, comme emménagogue, pour provoquer le retour ou l'apparition des règles, et M. Béclard, de Strasbourg, l'a donné avec avantage dans plusieurs occasions contre l'aménorrhée ; Lonicère l'a prescrit comme anti-hystérique ; d'autres praticiens l'ont mis en usage dans des leucorrhées abondantes, provenant plutôt de l'utérus que du vagin, et il nous semble qu'il pourrait être administré dans ce dernier cas avec quelque efficacité ; Stout l'a conseillé dans certaines diarrhées rebelles et muqueuses ; enfin M. Courhaut assure que, donné à l'intérieur, il dissipe les infiltrations ou engorgements des extrémités. Nous lisons même que le docteur Mehlhausen l'a donné contre les fièvres intermittentes, à la dose de 10 grains répétée trois fois dans les deux heures qui précèdent l'accès (*Bull. des sc. méd.*, Fér., XX, 248). Dans ces différents cas, l'ergot doit être donné à moindre dose que pour provoquer le part utérin. On doit rarement dépasser 2 à 4 grains par jour, que l'on peut augmenter avec le temps, tandis que, lorsqu'il s'agit de provoquer l'accouchement, des doses aussi faibles ne produisent que des efforts impuissants, et, partant, nuisibles.

Le seigle ergoté ne doit pas être administré par la bouche chez les femmes dont l'estomac est très-irritable, qui vomissent facilement. Chez ces sujets il faut le donner en lavement, en en doublant la dose ; il faut s'abstenir tout-à-fait d'employer ce médicament dans l'état de pléthore, avant d'y avoir remédié par la saignée ; on doit encore ne point en prescrire dans le cas de convulsions puerpérales. Il faut être fort réservé sur son administration si les femmes ont eu antérieurement une métrite ou une péritonite. Nous pensons d'ailleurs que la seule préparation à employer est la poudre, nommée dans quelques ouvrages, à cause de son efficacité, *pulvis parturiens*. On a pourtant conseillé l'infusion, la décoction, l'extrait, le sirop ; mais ces préparations sont beaucoup moins sûres ; l'infusion, préparation préférée par M. Desgranges, pourrait la remplacer, en doublant la dose de l'ergot en infusion, dans le cas où la poudre serait vomie. Un gros perd 12 grains de son poids par cette opération.

On a accusé l'ergot de produire l'inflammation de la matrice, d'en causer la rupture par la violence des contractions qui sont la suite de son administration ; d'être funeste à l'enfant, soit en l'amenant dans un état d'asphyxie, par suite de la strangulation causée par les contractions utérines, soit en l'amenant privé totalement de vie, etc. On a dit encore que les enfants vivaient moins lorsqu'ils devaient le jour à l'emploi de l'ergot, et enfin que s'il fallait se servir du forceps, cet instrument était alors bien plus difficile à appliquer que dans les cas ordinaires. Mais à des craintes élevées par les antagonistes de l'ergot, on peut opposer l'opinion de ceux qui le regardent comme un médicament inerte, nul, n'ayant ni qualités, ni inconvénients, et surtout la pratique et l'assentiment de la grande majorité de ceux qui en ont fait un emploi heureux.

Pour nous, nous ne balançons pas à déclarer que l'ergot de bonne qualité, donné à dose convenable et dans les conditions voulues, est du petit nombre de ces médicaments précieux, héroïques, que possède la thérapeutique ; qu'il agit *spécialement* sur l'utérus dont il réveille les forces, et qu'il procure avec facilité et promptitude la sortie de l'enfant, sans qu'on voie naître après son administration plus de maux que par tout autre moyen. Avec son action, dont la durée est d'une heure environ, on voit cesser tous les effets qu'il peut produire. Des centaines, des milliers d'observations dont ces paroles sont le corollaire, mettent hors de doute aujourd'hui ces assertions en France, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, aux États-Unis, etc., etc.

M. Roulin a trouvé un ergot dans le maïs, des lieux chauds, de la Colombie, et cette céréale, ainsi altérée, nommée *maïs peladero,* y cause la chute des cheveux, ébranle les dents, etc., mais on ne lui a jamais vu produire ni convulsions, ni gangrène, comme le fait en Europe l'ergot ; les poules qui s'en nourrissent pondent des œufs sans coquille; quelques animaux, comme perroquets, chiens, cerfs, en éprouvent une sorte d'ivresse, et même la mort s'ils en mangent trop. Du reste le froid paraît lui faire perdre ses propriétés délétères, puisque lorsqu'il a passé les Paramos (hautes Cordilières), on s'en nourrit sans inconvénient ; ce qui fait penser à M. Roulin que notre ergot, lorsqu'il est inerte, l'est peut-être pour avoir été conservé dans des lieux froids (*Bull. des sc.,* Férussac, XVIII, 278).

Camerarius (R.-J.). *Diss. de ustilagine frumenti.* Tubingæ, 1709, in-4o. — Fagon (G.-C.). Sur le blé cornu en ergot, et sur l'espèce de gangrène qu'il procure, etc. (*Mém. de l'Acad. des sciences*, 1710, p. 61). — Salerne. Mém. sur les maladies que cause le seigle ergoté (*Mém. de l'Acad. des sc.; savants étrang.*, t. 2). — Nebel (C.-L.). *Diss. de secale cornuto ejusque noxiis, etc.* Giessen, 1771, in-4°. (Trad. en allemand, Iena, 1772, in-8o). — Baldinger (E.-G.). *Secale cornutum perpetuum ab infamia liberari.* Iena, 1771, in-4o. — Read. Traité du seigle ergoté, ses effets sur les animaux, etc. Strasbourg, 1771, in-8o. — Parmentier. Lettre à l'abbé Rozier, relative à l'emploi du seigle ergoté pour accélérer l'accouchement (*Journ. de physiq.*, IV, 144, 1774). — Tessier. Mémoire sur les maladies du seigle appelé ergoté (*Mém. de la société royale de médecine* 1776, p. 417). — *Id.* Mém. sur les effets du seigle ergoté (*Mém. de la société royale de méd.*, 1777-1778, p. 587). — Stearns (J.). Traité (en anglais) sur la substance dite *pulvis parturiens, etc.* (*Medical repository*, V, 308, 1808). — *Id.* Observations (en anglais) sur le seigle ergoté, avec les indications de son emploi dans les accouchements (*London medical*, XIX, 279, trad. Bull. des sc. méd., I, 93). — Anonyme. Funestes effets du seigle ergoté, etc., trad. de l'anglais (Bibl. méd. XLVIII, 258). — Foot (M.). Observ. prat. (en anglais) sur les propriétés médicinales de l'ergot (*Med. repository*, II, 271, nouv. série). — Prescot (O.). Diss. (en anglais) sur l'histoire naturelle et les propriétés médicales du seigle ergoté, etc. (*Med. and physic. journ.*, XXXII, 90). trad. par Charbonnier, Journ. génér., XXXI, 347. — Bigorie-Lachart. Effet du seigle ergoté pris comme aliment (thèse). Paris, an XI, in-8°. — Deverdier. Considérations générales sur le seigle ergoté, les causes qui le produisent et sur ses effets délétères, etc. (thèse). Montp., 1817, in-4o. — Bordot (L.). Considérat. médicales sur le seigle ergoté (thèse). Paris



1818, in-4°. — *Id.* Instructions sur [illegible] des femmes enceintes, etc. suivies de l'emploi d'un nouveau [illegible] propre à faciliter et accélérer l'accouchement. Paris, [illegible] in-12. — *Id.* Nouvelles recherches sur l'emploi du seigle ergoté, Paris, 1826. — Desgranges. Extrait d'un mém. sur la propriété qu'a le seigle ergoté d'accélérer la marche de l'accouchement, etc. (*Nouveau journal de médecine*, I, 54). — *Id.* Remarques instructives sur l'emploi du seigle ergoté contre l'inertie de la matrice dans la parturition (*Ann. clin. de Montp.*, 1822). — *Id.* Confirmation des bons effets du seigle ergoté pour faciliter l'accouchement (*Journal de pharm.*, X, 610). — *Id.* Nouvelle note sur le seigle ergoté, etc. (*Journal gén.*, CIX, 26, 1829). — Henrischen. Quelques mots (en allemand) sur la propriété du seigle ergoté de provoquer les douleurs d'enfantement, traduit par M. Marc (*Bibl. méd.*, LXII, 262). — Ogjollet (P.-A.). Diss. méd. sur les mauvais effets du seigle ergoté pris comme aliment, et son usage dans l'art des accouchement (thèse). Strasbourg, 1818, in-4°. — Guérard. Gangrène attribuée au seigle ergoté (thèse). Paris, 1818, in-4°. — Wesener. Sur les propriétés (en allemand) et les effets du seigle ergoté, trad. par M. Marc (*Bibl. méd.*, LXII, 256). — Villeneuve (A.-C.-L). Obs. sur l'emploi du seigle ergoté dans deux cas d'accouchements, etc. (*Bibl. méd.*, LXV, 67). — Bailly (A.-A.-P.) Diss. sur l'ergotisme (thèse). Paris, 1820, in-4°. — Chatard (P.). Obs. expér. (en anglais) sur les propriétés médic. de l'ergot, trad. du français par Pascalis (*Med. repository*, V, 11, deuxième série). — Bigeschi (G.). *Osservazioni sulla proprietà della segale cornuta di ranimare il parto.* Firenze, 1823, in-8° (trad. dans les bull. de la société d'émulation, I, [illegible]). — Brincle (W. D.). Cas (en anglais) de convulsions précipitées [illegible]ité avec succès par l'ergot (*London med.*, XX, 153). — Cordier. Expér. sur les effets du seigle ergoté (*Journal gén. de méd.*, LXXXIII, 20). — Hachédé (P.-E. F.). Consid. sur le seigle ergoté, et son emploi dans l'art des accouchements (thèse) Strasbourg, 1823, in-4°. — Beguillet. Diss. sur le blé cornu (*Obs. sur la phys.*, I, 285). — Keyl. *De secale cornuto ejusque vi in corpore humano salubri et noxio*, Berolini, 1823. — Stout (A.). Cas de diarrhée chronique traitée avec succès par le *secale cornutum* (*London med.*, etc. 1823). — Bidault de Villiers. Sur l'emploi du seigle ergoté dans les accouchements (*Mémoir. bib. méd.*, IV, 109). — Church (W.). Obs. (en anglais) pratiques sur l'ergot (Philadelphie, Journ., mai 1824). — Girardin. Notice lue en 1824 à la section de médecine de l'Acad. royale de médecine sur les inconvénients du seigle ergoté pour favoriser l'accouchement (*Arch. gén. de méd.*, V. 622). — Hosach (D.). Obs. (en anglais) sur l'ergot, etc. (*Essays on various, etc.* II, 295). New-York, 1824. — Lorinser (C.-J.). Exper. (en allemand) et observat. sur l'action que le seigle ergoté exerce sur le corps de l'homme, etc. Berlin, 1824, in-8° (Trad. *Bull. des sc. méd.*, IX, 271). — Davies (H.). *On the secale cornutum, Clavus ergot, etc.* traduit par E. Desalle (*Revue médicale*, IV, 303). — Lachapelle (madame). Expériences sur l'emploi du seigle ergoté (*Pratique des accouchements*, I, 51; III, 293). — Balardini (L.). *Uso della segale cornuta, per sollicitare il parto, etc.* Milano, 1826 (Analyse, *Revue médicale*, II, 497). — Chevreul (père). Observations sur les effets du seigle ergoté dans le travail de l'accouchement (*Journal général de médecine*, XII, 635, 1826). Baudelocque (neveu). Note sur les effets du seigle ergoté dans le travail de l'accouchement (*Journal général de medecine*, XCVII, 358). — Bourdettes. Lettre à M. Miquel relative à l'emploi du seigle ergoté pour faciliter l'accouchement (*Gazette de santé*, 1826). — Clark. Obs. (en anglais) sur l'emploi du seigle ergoté (*London medical*, etc., LV, 30; trad. par Billard, *Archiv. gén.*, X, 287). — Heyfelder. Emploi (en allemand) du seigle ergoté comme médicament (*Nouv. journ. de la méd. et chir. allem.*, VIII). — Léveillé (J.-H.). Mém. sur l'ergot, etc. (*Ann. de la société linnéenne de Paris*, 1826). — Mackenzie. Sur l'efficacité du *secale cornutum* (*London medical, etc.*, 1826). — Magliari. Appel aux accoucheurs italiens, relatif à l'emploi du seigle ergoté (*Osservatore medico, etc.*, 119, 1826). — Rust. Sur l'efficacité du *secale cornutum* dans les accouchements (*Magazin fur die, etc.*, XXIII, Berlin). — Waller. Seigle ergoté hâtant l'accouchement, etc. (*Revue méd.*, III, 313). — Chevallier (A.). Note sur le seigle ergoté (*Journal de chim. méd.*, III, 188) — Villeneuve (A.-C.-L.). Mémoire historique sur l'emploi du seigle ergoté, etc. Paris, 1827, in-8°. fig. 1. — Combes (V.). Considérations sur l'emploi du seigle ergoté dans le cas d'accouchements laborieux (*Nouv. hygie*, mai 1827). — Courhaut (J.-F.). Traité de l'ergot du seigle, etc. Châlons, 1827, in-8°, fig.) — Goupil (A.). Essai sur l'emploi médical du seigle ergoté (*Journal des progrès des sc. méd.*, III, 161). — Hall (C.). Remarques pratiques sur le seigle ergoté, traduites de l'*American medic. review* (*Nouvelle lib. méd.*, I, 135). — Mendeville. Obs. d'hémorrhagie, par inertie de la matrice, arrêtée par le seigle ergoté (*Gazette de santé*, 1827, 124). — Lepre (E.). Considérations sur l'emploi du seigle ergoté dans les accouchements (thèse). Paris, 1828, in-4°. — Gulthrie (J.). Efficacité du seigle ergoté dans le cas d'accouchement difficile, etc. (*Arch. générales de méd.*, XVI, 137). — Pellier (F.). Nouv. obs. à l'appui de l'action élective du seigle ergoté, etc. (*Annali di medicina*, LII, 41). — Outrepont. Sur le seigle ergoté employé pour accélérer le travail de l'accouchement (*Gemeinsame deutsche, etc.*, II, troisième cahier). — Renton (R.). Effets du seigle ergoté sur l'utérus (*Edinb. medical, etc.* avril 1828).

Erica, erica. Anciens noms du hareng, *Clupea Harengus*, L.

ERICA. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, de l'octandrie monogynie de Linné. Comme la plupart des espèces de ce genre croissent dans les lieux stériles, on donne pour étymologie de leur nom ερειχω, je romps, parce qu'elles écartent les pierres pour végéter, ce qui leur a fait accorder la propriété de diviser et de désunir celles de la vessie, par une sorte d'équivoque.

E. vulgaris, L., bruyère. Cet arbrisseau, très-connu dans nos bois stériles et dans les landes, a joui non-seulement de la réputation d'être un bon lithontriptique, mais aussi de guérir les coliques, d'augmenter le lait des nourrices. Rondelet, au rapport de Clusius, se servait avec efficacité d'une huile préparée par infusion avec les fleurs de bruyère, contre les dartres du visage. Tabernemontanus assurait en outre, que ses fleurs en fomentation apaisaient la goutte. Tournefort conseillait contre la même maladie un bain de vapeur avec la bruyère. Boëcler offre la conserve de fleurs de bruyère comme utile contre la fièvre quarte (Coste et Villemet, *Mat. méd. indig.*, p. 140).

Kalm (P.). *De erica vulgari et pteritide aquilinâ.* Abo, 1754, in-8°. — Dahlgren. *Diss. de Ericâ* (*Amœnitat. academ.*).

ÉRICINÉES. Famille naturelle, de la série des dicotylédones monopétales hypogynes, qui a pour type le genre *Erica*. On en a séparé les *Vacciniées* et les *Épacridées*. Elle est peu remarquable sous le rapport des propriétés médicales. V. les articles *Andromeda, Arbutus, Empetrum, Erica* et *Pyrola*.

Erico. Nom italien de la bruyère commune, *Erica vulgaris*, L.

Ericius. Un des anciens noms du hérisson, *Erinaceus europæus*, L.

Ericu. Nom indien de l'*Asclepias gigantea*, L.

ÉRIGERON. Genre de plantes de la famille des Radiées, de la section des astérées, de la syngénésie superflue. Ce nom était celui du seneçon dans Théophraste. L'*E. acre*, L., herbe vivace de nos lieux stériles, qui est le *Conyza cærulea*, seu *minor*, de

quelques formulaires, doit son nom à son âcreté amère ; il est excitant et prescrit comme tel par quelques auteurs. L'*E. canadense,* L., plante annuelle, excessivement commune dans les lieux sablonneux, incultes, remués, qu'on trouve jusque dans des lieux inaccessibles, même à Cayenne, à l'Ile de France, etc., ce qui doit faire douter qu'elle soit originaire du Canada, fournit, en l'incinérant, d'après M. Dubuc, pharmacien de Rouen, cinq à six pour cent de potasse ; on peut donc tirer quelque parti d'une des herbes les plus abondantes que nous ayons (*Journ. de bot.,* IV, 48). M. Bouillon-Lagrange en a obtenu un peu moins (*Journ. des pharm.,* 214, in-4°). L'*E. philadelphicum,* L., une des plantes les plus communes des États-Unis, est employée dans la goutte, la gravelle, en infusion ou en décoction ; on l'estime sudorifique et diurétique en Pensylvanie, où on l'appelle *Skevish,* nom breton qu'on croit être une corruption de *Scabious,* scabieuse (Coxe, *Americ. disp.,* 268). Il croît à la Cochinchine une plante que Loureiro rapporte à cette espèce, et qui y est employée comme emménagogue (*Flora cochinch.,* 611).

Erima pavel. Nom malais de la racine d'un *Cucumis* appelé *Erupovel.* V. ce dernier mot.

Erinaceus. Lémery donne ce nom à l'*Anthyllis erinacea,* L., arbrisseau très-épineux d'Espagne, et l'indique comme astringent, mais il est inusité (*Dict.,* 286). Il donne encore ce même nom à un fruit des Indes, pyriforme et épineux, que l'on mange confit (*Id.,* 287). Enfin les anciens pharmacologues le donnaient au hérisson proprement dit (V. l'article suivant), et au hérisson de mer, plus connu sous le nom d'oursin (V. *Echinus*).

ERINACEUS, hérissons. Genre de Mammifères carnassiers, insectivores, dont le corps est couvert de piquants au lieu de poils. L'espèce la plus connue (*E. europæus,* L., hérisson ordinaire), a été employée jadis, calcinée et réduite en poudre, par doses d'un gros environ, contre l'incontinence d'urine, celle surtout qui suit parfois les accouchements difficiles (*Mat. méd. de Geoffroy,* suite, IV, part. II, 168), et aussi contre l'hydropisie. Lémery dit que sa chair a bon goût et fournit un bouillon diurétique et laxatif; que son foie, séché et pulvérisé, est bon à la dose d'un scrupule à un gros contre les maladies des reins, la cachexie, l'hydropisie, les convulsions, les catarrhes ; qu'on emploie de la même manière son estomac contre la colique venteuse, et qu'enfin sa graisse est estimée à l'extérieur contre les hernies. Son fiel, qui a une odeur musquée très-prononcée a été employé récemment par M. J. Carboncini, pharmacien à Campiglia, pour préparer une eau distillée propre à suppléer le musc (*Bull. des sc. méd.* de Fér., IV, 181).

Eringio. Nom italien de l'*Eryngium campestre,* L.

Eringio marino. Nom italien de l'*Eryngium maritimum,* L.

Erinus. Nom de la raiponce, *Campanula Rapunculus,* L., dans Dioscoride.

Eriocephalus africanus, L. La plante entière, qui appartient à la famille des Radiées, et sa racine, sont employées au cap de Bonne-Espérance contre l'hydropisie (Thunberg, *Voyage,* I, 338).

Eriophorum polystachion, L., linaigrette, lin des marais. Cette plante indigène, aquatique, de la famille des Cypéracées, est usitée comme remède populaire contre l'épilepsie et les affections spasmodiques chez les habitants d'Irkutsk et du lac Baical, d'après Rehmann (*Nouv. Journ. de méd.,* V, 209). On emploie en Laponie les longues soies qui entourent ses graines pour faire des tissus et remplir des matelas, etc. (*Flora laponica,* n° 22).

Eriox, erox. Anciens noms du saumon, *Salmo Salar,* L.

Eriphion. Nom de la *Fumaria bulbosa,* L., dans Apulée.

Eriphos. Nom grec du chevreau. V. *Capra.*

Erisimo. Nom italien de l'*Erysimum officinale,* L.

Erithacus. Synonyme de *Phœnicurus,* selon Lemery.

Erithalis fruticosa, L. Arbrisseau des Antilles, de la famille des Rubiacées, de la pentandrie monogynie, dont le bois, de couleur citron, sent le jasmin, et contient une résine qui le fait brûler à la manière d'une torche, circonstances qui justifient les noms de *bois citron, bois jasmin, bois chandelle,* qu'on lui a donnés. Celle-ci s'emploie dans la néphrite calculeuse depuis un gros jusqu'à une demi-once, delayée dans un jaune d'œuf (*Flore méd. des Antilles,* IV, 40). Nicholson assure que la décoction de l'aubier de ce végétal est bonne dans l'ophthalmie, et Poupée-Desportes contre le *cholera-morbus*

ERIVAL. Bourg de France, près de Volvic en Basse-Auvergne. Il y existe, dit Carrère (*Cat.,* 473), une source minérale froide que l'on croît martiale.

Erizo. Nom espagnol du hérisson, *Erinaceus europæus,* L.

Erle. Nom allemand de l'aune commun, *Alnus glutinosa,* Gœrtn.

Ermalinus. Un des noms du *Diospyros Lotus,* L., dans les anciens auteurs.

Ermineea. *Ermineus,* Hermine. V. *Mustela Erminea,* L.

Ernion. Nom du panicaut, *Eryngium campestre,* L., dans Dioscoride.

ERNABRUNNEN, dans la principauté d'Anhalt-Bernburg. Cette source est située auprès de la forge *Unterm mægdesprunge,* l'une des plus considérables du Harz, et non loin de l'*Alexisbad,* source plus connue, dit-on. Elle est froide, abondante, peu chargée, mais contient un grand nombre de principes et est un peu gazeuse. M. Bley, pharmacien à Bernburg, y indique pour 50 livres d'eau : hydro-chlorate de soude 7 grains 250; h. de potasse; 3,735; h. de magnésie, 6,040 ; h. de chaux, 1,240; h. d'oxidule de fer, 0,877; sulfate de soude, 2,299; s. de magnésie, 1,701 ; s. de chaux, 0,625; carbonate de soude, 0,250; carbonate de magnésie, 3,593; c. de chaux, 9,475; c. d'oxidule de fer, 19,781 ; c. d'oxidule de manganèse, 0,250; c. de strontiane, 0,148; phosphate de soude, 0,594; ph. de chaux, 0,312; principe extractif, 1,250; silice, 3,750; carbonate de cuivre, 2,493 (*Bull. des sc. méd.* de Fér., XIX, 321).

Ernalo. Un des noms arabes du lièvre, *Lepus timidus,* L.

Ernote. Un des noms du terre-noix, *Bunium Bulbo castanum,* L.

Ernpris. Nom suédois de la véronique, *Veronica officinalis,* L.

Erodios. Nom grec du héron, *Ardea cinerea,* L.

Erodium moschatum, W. Voyez *Geranium moschatum,* L.

Erpyxe. Nom du panais, *Pastinaca sativa,* L., dans Dioscoride.

Erq asgirar. Nom arabe du *Statiçe Limonium*, L.

ERR. Village de France, à 2 lieues de Montlouis, dans le Roussillon, près duquel sont 3 sources minérales froides, mentionnées par Barrère comme ferrugineuses (Carrère, *Cat.*, 517).

Erramassunel. Un des noms cyngalais de la racine du *Periploca indica*, L.

Erres. Nom provençal de l'ers, *Ervum Ervilia*, L.

ERRHINS, *Errhina*. Médicaments qui s'appliquent sur la membrane muqueuse du nez, de ἐν, dans, et ῥίν, nez. Les véritables sont excitants et surtout irritants. On les emploie pour produire une sorte d'excitation passagère et d'irritation, qui devient fluxionnaire si l'administration de ces médicaments est continuée. Les errhins appliqués sur les parois muqueuses du nez, produisent par sympathie la contraction vive et convulsive du diaphragme, appelée éternuement, mouvement musculaire, brusque, qui imprime une secousse forte, salutaire, aux organes, réveille les forces cérébrales, donne plus de vivacité à la circulation, etc. Les errhins n'excitent la sternutation que s'ils sont appliqués inopinément, car la continuité de leur emploi cause une sorte de fluxion sur la muqueuse nasale, qui donne lieu au gonflement de cette membrane, à sa sensibilité plus marquée, à l'écoulement de fluides plus abondants, etc. Ce foyer d'irritation, que le froid seul produit dans le coryza, est dérivatif, et fait dans son espèce ce que les épispastiques font sur la peau; il diminue et guérit même les affections contiguës et voisines, telles que les céphalalgies, les douleurs dentaires, rhumatismales, les ophthalmies, l'otite, les angines, les rhumes, l'embarras du cerveau, etc., ce qui s'explique au moyen de la continuité du système muqueux. On emploie même encore les errhins pour provoquer des hémorrhagies nasales, rappeler des écoulements supprimés, etc.

Les errhins principaux sont les substances irritantes, telles que l'euphorbe, l'hellébore blanc, l'asarum, la bétoine, le muguet, etc., et surtout le tabac, le plus usité de tous, et certainement le plus désagréable. On les emploie ordinairement en poudre, et pris par petite quantité, de temps en temps; il faut en suspendre souvent l'usage, autrement ils ne font plus d'effet, témoin le tabac. On les administre parfois sous forme molle, et on en enduit alors l'intérieur des narines, ou sous forme liquide, et dans ce cas on les aspire fortement; enfin d'autres fois on les fait pénétrer dans ces cavités en vapeur, ou même en gaz, comme le vinaigre, l'ammoniaque, l'éther, le gaz nitreux, le chlore, etc.

Ers. Nom de l'*Ervum Ervilia*, L.

Eruca. Ancien synonyme de chenille; c'est aussi, comme *Eruca bombycirona*, un des anciens noms du ver à soie, *Bombyx Mori*, Latr.

— Offic. Nom officinal de la roquette, *Brassica Eruca*, L. on le donne aussi au *Sisymbrium tenuifolium*, L., qui est la fausse roquette, et à la moutarde, *Sinapis nigra*, L.

Erucago. Nom que porte la roquette, *Brassica Eruca*, L., dans quelques traités. On désigne encore sous ce même nom le *Bunias Erucago*, L., plante de Provence, incisive, atténuante, sternutatoire, mais inusitée aujourd'hui.

Eruga. Nom espagnol et portugais du *Brassica Eruca*, L.

Erupovel. Racine d'une plante de l'Inde, qu'on y vend dans les bazars, employée comme altérante dans ce pays, et qu'on prescrit dans la cachexie, le scrophule, la syphilis. Rhéede, qui la nomme *Erima Pavel* (*Malab.*, VIII, 23, Fig. 12), dit que c'est un excellent céphalique. Sa décoction se donne par demi-once, deux fois par jour (Ainslie, *mat. ind.*, II, 102). D'après Commerson, ce serait un genre nouveau dans la famille des Cucurbitacées.

Erva de andorinha. Nom brésilien de l'*Euphorbia linearis*, Retz (*erva* veut dire herbe en portugais).

— da cobra. Nom du *Mikania opifera*, Mart., au Brésil.

— moira. Nom brésilien du *Solanum nigrum*, L.

— mular. Un des noms brésiliens du *Croton anti-syphiliticum*, Mart.

— pombinha. Nom brésilien du *Phyllanthus Niruri*, et du *P. microphyllus*, Mart.

— do ratto. Nom brésilien du *Palicourea aurata*, Mart.

— do sapo. Nom brésilien des *Begonia* comestibles.

— tostao. Nom brésilien du *Boerrhavia hirsuta*, W.

Ervagia. Nom du liseron, *Convolvulus arvensis*, L., dans quelques anciens auteurs.

Erve. Nom danois et allemand de l'ers, *Ervum Ervilia*, L.

Erven. Nom hollandais de l'ers, *Ervum Ervilia*, L.

Ervilhas. Nom portugais du pois, *Pisum sativum*.

Ervilla. Un des noms anglais de l'ers, *Ervum Ervilia*, L.

ERVUM. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la diadelphie décandrie.

E. Ervilia, L. ers, orobe, orobe officinale. Cette plante annuelle, qui croît dans les moissons, porte des gousses onduleuses articulées, qui contiennent des semences grosses comme un grain de chenevis, arrondies, anguleuses, d'un gris rougeâtre, dures, de saveur peu agréable étant crues, et qui sont nuisibles lorsque leur farine est mêlée au pain; elles occasionnent la faiblesse des jambes, et même des paralysies, suivant Vallisniéri; elles produisent le même effet sur les chevaux qui les mangent avec leur avoine; elles tuent les poules qui s'en gorgent, par la distension de leur gésier, d'après Binninger (*Observ.*, 574). La farine d'orobe est une des quatre farines dites *résolutives*. On l'emploie en cataplasmes; on confond parfois ces semences avec celles du *Lathyrus Cicera*, L., auquel on donne, comme à cette dernière, le nom de *Jarosse*, dans quelques pays.

E. hirsutum, L. Il croît dans les blés et les taillis; ses semences, qui portent le nom de *cincettes* dans certains cantons, sont comestibles pour quelques personnes. M. Cordier, qui en a mangé une once, n'en a éprouvé ni bon ni mauvais effet.

E. Lens, L., Lentille. Cette petite plante annuelle est un des aliments les plus précieux que possède l'homme. Elle croît facilement dans les terrains sablonneux, arides, et rapporte des semences abondantes, qu'on ne mange que sèches, et qui sont d'une grande ressource l'hiver, entières ou en purée, cuites de bien des manières. On en fait des potages, des ragoûts, des salades, etc.; elles renferment une fécule abondante, d'après Fourcroy, de l'albumine, et un peu d'huile verte. Leur écorce contient un peu de tannin (*Ann. du Muséum*, VII, 12). Ces

semences sont sujettes, dans les années pluvieuses, et surtout dans certains terrains, à être dévorées intérieurement par un insecte appelé gousson, cochon, qui est le *Bruchus pisi*, L., qui y insinue ses œufs, avant leur complet développement, d'où ils ne sortent qu'à l'état parfait. Les lentilles forment une très-bonne nourriture, moins venteuse que les haricots, et plus légère, quoiqu'elles reviennent chez quelques personnes.

On a fait quelque emploi médical des lentilles; les médecins, d'après les anciens, croyaient leur décoction sudorifique, et la donnaient dans les maladies éruptives, surtout dans la variole. Zacutus la dit utile dans la pleurésie: cette croyance n'existe plus aujourd'hui que dans le peuple, et, suivant l'observation de Murray, l'eau de lentille ne peut avoir d'autre avantage dans la petite vérole que d'humecter les boutons, et d'empêcher par là que la cicatrice en soit profonde (*Apparat. méd.*, II, p. 453). Le café de lentilles, au rapport de Lange, est un puissant diurétique, dont usent les habitants de Cronstadt contre l'hydropisie (*Anc. journ. de méd.*, LXXX, 472). La farine de lentilles est estimée résolutive; on en fait des cataplasmes que nous croyons plutôt émollients. C'est sans le moindre fondement que quelques vieux auteurs disent que leur usage dispose à l'éléphantiasis, aux engorgements, au squirrhe, etc.

E. (Vicia) *tretraspermum*, L. Cordier a avalé deux gros de semences crues de cette plante indigène, sans en éprouver rien de particulier.

E. (Vicia) *monanthos*, L., Jarosse. On le cultive comme fourrage; ses semences sont comprimées, mais plus épaisses et un peu moins grandes que celles des lentilles, de couleur rougeâtre (V. *Jarosse*).

Erwa. Nom suédois de l'ers, *Ervum Ervilia*, L.

ERYNGIUM. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la pentandrie digynie; les végétaux qu'il renferme sont épineux, et offrent plutôt l'aspect de chardons que celui des plantes de cette famille; ils ont une couleur glauque qui tire souvent à l'améthyste très-vif.

E. aquaticum, L. Cette plante des États-Unis a sa racine qui se rapproche du *contrayerva*; elle agit comme sudorifique. Les Indiens s'en servent en décoction (Coxe, *Améric. disp.*, 268).

E. campestre, L., Panicaut. Cette plante herbacée, vivace, a des capitules nombreuses de fleurs, ce qui l'a fait appeler *chardon à cent têtes*. Ses tiges se détachent de la racine à l'approche de l'hiver, et sont emportées par le vent, d'où le nom de *chardon roulant*, qu'on prononce *chardon roland*. Elle croît le long des chemins, aux lieux stériles, très-abondamment. Sa racine, qui est alimentaire dans quelques pays, suivant M. de Candolle, et que l'on confit avec le sucre ou le miel comme aphrodisiaque, d'après Tournefort, est la seule partie usitée en médecine. Elle est inodore, douceâtre, grosse, longue, rougeâtre en dehors, blanche en dedans, à écorce ridée, étant sèche; elle était employée comme diurétique, apéritive, fondante. On l'ordonnait dans l'hydropisie, les obstructions, les maladies des voies urinaires, en infusion ou décoction à la dose d'une once ou deux par pinte d'eau. Le docteur Hoffmann, de Manheim, dit avoir éprouvé d'heureux effets du suc inspiré de l'*Eryngium campestre*, L., dans un cas de phthisie pulmonaire. Le docteur Guth, de la même ville, assure également avoir guéri une phthisie déjà avancée avec l'infusion théiforme de cette plante (*Rec. pér. de la litt. méd. étrang.*, I, 184). Du temps de Dioscoride, on conservait les feuilles dans la saumure pour s'en nourrir.

E. fœtidum, L. Il croît à Cayenne, à la Jamaïque, et y est employé comme fébrifuge, au dire d'Aublet Rottboll l'indique comme sédatif, altérant et fébrifuge (Sprengel, *Hist. de la méd.*, V, 467). Linné (*Species*, 336) dit qu'il est anti-hystérique, et bon contre la morsure des serpents.

Belon assure qu'on mange, en Crète, les cimes de l'*E. maritimum* L. (*Singularités*, 946). Ses racines passent pour alexipharmaques, néphrétiques, désaltérantes, diurétiques, etc., (Miller. *Bot. offic.*). En Sibérie, l'*E. planum*, L., qui croît aussi chez nous, est estimé sudorifique. Les habitants en prennent les fleurs en infusion théiforme contre le point de côté, les douleurs, etc. (*Découverte des Russes*, I, 145).

Ersimo. Nom portugais de l'*Erysimum officinale*, L.

Ersimeum. Nom du sarrazin, *Polygonum Fagopyrum*. L., dans Théophraste.

ERYSIMUM. Genre de la famille des Crucifères de la trétradynamie siliqueuse, dont le nom vient de ερυω, *je guéris*.

E. (Hesperis) *Alliaria*, L. (*Flore méd.*, I, fig. 17), Alliaire. Cette plante bisannuelle a une tige simple, haute de deux pieds; des feuilles cordiformes pétiolées, à dents sinuées, irrégulières; des fleurs en croix, en corymbe, blanches; un calice à quatre folioles linéaires, dont deux bossues; des siliques cylindriques, longues, grêles, à graines nues. Elle croît dans les taillis des bois, les lieux ombragés de nos environs, au printemps. Son nom français vient de l'odeur d'ail qu'elle répand, surtout lorsqu'on presse ses feuilles entre les doigts, laquelle se communique au lait des vaches qui s'en nourrissent, mais qui se perd, ainsi que sa saveur piquante, par la dessiccation. Elle a été employée, sans doute à cause de cette odeur, comme vermifuge, anti-scorbutique et anti-septique, à l'intérieur. On l'a donnée dans l'asthme, ainsi que ses semences, contre la pituite. A l'extérieur, on l'a appliquée, pour empêcher la gangrène, sur les ulcères malins. Camérarius prétend même qu'on s'en sert efficacement pour combattre les carcinomes. On peut la substituer au scordium et à l'ail même, dans les usages culinaires. On la mangeait autrefois en salade.

E. Barbarea. L. Voy. *Barbarea*.

E. (Sisymbrium) *officinale*, L., erysimum, vélar, tortelle, herbe au chantre. Ce végétal indigène, inodore, annuel, croît abondamment au pied des murs, le long des fossés. Ses tiges sont d'abord presque couchées, puis redressées, pubescentes, rameuses, longues d'un pied environ, ses feuilles roncinées à segments dentés, presque hispides: ses fleurs jaunes

sont en épis grêles, longs ; ses siliques carrées, serrées contre les tiges. Cette plante a une réputation populaire d'être souveraine contre l'enrouement, le rhume ; elle est, dit-on, anti-scorbutique, détersive, expectorante, étant fraîche. Elle est assez excitante pour rougir la peau, si on la broie longtemps dans la main, et ses semences rubéfient à l'instar de la moutarde (Murray, *App. méd.*, II, 390). Racine, dans ses Lettres à Boileau, raconte qu'un chantre de Notre-Dame vendait, en en faisant un mystère, un sirop fait avec cette plante, très-utile contre la toux, d'où lui est venu le nom d'*herbe au chantre*. On se sert surtout de ses semences, qu'on emploie en sirop, à la dose d'une once ou deux, contre les rhumes muqueux, l'enrouement. On prescrivait leur poudre contre la pituite, dans le catarrhe, etc., à celle d'un gros. Il y a un sirop d'*Érysimum composé*.

Erysisceptron. Un des noms de l'*Echinops sphærocephalus*, L., dans Dioscoride.

Erysisceptrum. Nom du bois d'Aspalath dans Pline (Voyez ce mot).

Erythræa Centaurium, Pers. Voyez *Chironia Centaurium*, Smith.

— chilensis, Pers. Voyez *Chironia chilensis*, W.

ERYTHRINA. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la dialdelphie décandrie, d'ερυθρος, rouge, parce que la plupart des espèces qu'il renferme ont de belles fleurs écarlates. Ce sont des arbrisseaux des contrées équinoxiales, à feuilles trifoliées. L'*E. Corallodendron*, L., est appelé *Bois-Corail*, à cause de la couleur de ses fleurs, et par Barrow *Arbre à pois cafre*, peut-être parce qu'on mange ses semences en Cafrerie. L'écorce de l'*E. indica*, Lam., d'après Loureiro, est un fébrifuge à la Cochinchine ; ses feuilles servent à envelopper les viandes. On en met une branche dans les maisons lorsqu'on se marie. Ses grains sont appelés *kuara*, d'après Bruce, et servent à peser l'or, en Abyssinie et dans d'autres lieux de l'Afrique, d'où est venu le nom de *karat* (*Voyage*, V, 82). L'*E. inermis*, Miller, bois immortel, a ses feuilles employées comme sudorifiques, et ses fleurs comme béchiques, à Cayenne (Aublet, *Guyane*, II, 760). L'*E. monosperma*, Lam., est le *Butea frondosa*, Roxb. (Voyez ce mot), dont les semences sont usitées dans l'Inde comme purgatives, d'après Buchanan. l'*E. spinosissima*, Pers., sert de tuteur au poivre, à Java, sous le nom d'*adapetian-keing*. Les fleurs d'une autre espèce du même pays, appelées *apape-serap*, sont aromatiques, et usitées à la place du thé (*Catal. raisonné*, etc., *Ann. de la Soc. Linn. de Paris*, mai 1824). L'*E. velutina*, Kunth, a des fleurs qui recèlent souvent de l'eau de pluie ; mais les habitants de Caracas, où croît cet arbre, affirment que si l'on en boit beaucoup, elle cause la fièvre (*Nova gén. et spec.*, VI, 437).

Erythrinus. Ancien nom du rouget, *Mullus barbatus*, L.

Erythrococcis. Un des noms de la grenade, *Punica Granatum*, L. dans Pline.

Erythrodanis. Nom donné par Dœbereiner à un des principes colorants de la garance, d'un rouge rosé, plus salifiable qu'acide (*Ann. gén. des sc. phys.*, IV).

Erythrodanon, Erythrodanum. Noms de la garance, *Rubia tinctorum*, L. dans Pline et Dioscoride.

Erythron. Nom du *Rhus Coriaria*, L., dans Dioscoride.

ERYTHRONIUM. Genre de plantes de la famille de Liliacées, selon Jussieu, de celle des Colchicacées, suivant DeCandolle, de l'hexandrie monogynie, d'ερυθρος, rouge, couleur de la fleur de l'espèce de la plus vulgaire. *E. americanum*, Ait. Les bulbes de cette plante sont émétiques à la dose de 25 à 40 grains ; mais, séchées à la chaleur ou bouillies, elles deviennent alimentaires (Coxe, *Americ. disp.*, 269). *E. Dens canis*, L., dent de chien, de la forme de sa bulbe radicale. Cette petite plante est abondante dans les pelouses couvertes de certaines localités montueuses du midi et de l'est de la France. On se nourrit de ses bulbes en Sibérie, d'après Gmelin et Pallas. Clusius rapporte que les femmes, en Styrie, en mettent dans la bouillie de leurs enfants, pour chasser les vers, contre l'épilepsie et la colique. Lobel les dit aphrodisiaques. Nous pensons que, comme pour l'*E. americanum*, que l'on confondait avec cette plante avant Aiton, ses bulbes ont besoin d'être cuites pour être privées de leurs propriétés actives, et devenir nourrissantes. *E. indicum*, Rottl. Les vétérinaires, dans l'Inde, emploient cette plante dans le cas de strangurie et de fièvre (Ainslie, *Mat. ind.*, I, 402), et les médecins de ce pays substituent ses bulbes à celles de la scille.

Erythrontaon. Ancien nom de l'outarde, *Otis tarda*, L.

ERYTHROPHLEUM. Genre créé par R. Brown, dans ses Notes sur le Voyage de Tuckey, de la famille des Légumineuses, section des Cisalpinées, et auquel appartient le *Casa* ou *Cassa*, arbre à l'épreuve du Congo ou Ordéal, ou du moins dont il diffère très-peu (Rob. Brown, dans *Tuckey, Narrat.*, 185 et 200. *Append.*, n° 5). Voy. *Tanghinia*. On se sert de ce végétal comme d'une sorte de jugement de Dieu, c'est-à-dire qu'on en fait boire la décoction aux criminels ; s'ils la vomissent et qu'ils ne périssent pas, ils sont déclarés innocents ; s'ils meurent, c'est qu'ils sont criminels ; d'où on voit que ces peuples ignorants font dépendre la culpabilité de l'estomac des sujets. Il paraît que lorsque la faute est peu grave, on fait seulement mâcher l'écorce de l'arbre, qui, pouvant toujours être rejetée, ne compromet pas la vie aussi gravement. Ce végétal qui paraît être le *Bondea* de quelques auteurs, et se trouver aussi à Madagascar, où il sert aux mêmes usages, est peut-être l'*Arbre d'eau rouge* de Sierra Leone (Walkenaër, *Voyages*, XV, 158 et 172).

Érythroxylon Coca, Lam. (*E. peruvianum*. W.), Les feuilles de cet arbrisseau du Pérou, cultivé au Chili, etc., de la famille (ou formant le type d'une nouvelle famille) des Malpighiacées, et qui ont une saveur piquante, donnent, mêlées à de la cendre de quinoa (*Chenopodium Quinoa*, W.), ou, suivant d'autres, à de la chaux vive, un masticatoire dont on se sert au Pérou, dans les provinces de Quito et de Popayan, comme le bétel dans l'Inde. On prétend qu'il éloigne la faim, et fait endurer l'abstinence, la fatigue et l'ennui, de sorte que les voyageurs s'en

munissent, et qu'on en distribue aux mineurs. On assure aussi que les fruits du *Coca* servent de monnaie dans quelques lieux du Pérou. M. Kunth croit que le véritable *Coca* est celui qu'il décrit sous le nom d'*E. hondense*, qui vient à la nouvelle-Grenade, et auquel quelques personnes ajoutent le *Pavonia sessilifolia*, (*Nova gen. et spec.*, 176, 281). Dans l'Inde, on forme un liniment rafraîchissant avec l'huile de Gengilie (de Sésame) mêlée aux feuilles et aux jeunes pousses pilées de l'*E. areolatum*, L. (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 422).

Eselsgelwurzel. Un des noms allemands de l'angélique, *Angelica Archangelica*, L.

Esca. Nom espagnol de l'amadou, *Boletus igniarius*, L.

Escabiosa. Nom espagnol de la scabieuse des champs, *Scabiosa arvensis*, L.

Escabiosa dos campos. Nom portugais du *Scabiosa arvensis*, L.

Escaldas, en France (Eaux min. d'). Voyez *Caldas*.

Escallonia myrtilloides, L. F. (Voy. *Stereoxylon patens*, Ruiz et Pavon). L'*E. resinosa*, Pers., a les sommités de ses rameaux très-résineuses; pilés, ils sont appliqués sur les contusions, au Pérou où l'arbre se nomme *Chacas* et *Chachacoma*, comme toniques et fortifiants. Ce genre appartenait aux Éricinées, et à la pentandrie monogynie.

Escamonea. Nom espagnol et portugais de la *Scammonée*.

Escarbot (grand). Ancien nom du cerf-volant, *Lucanus cervus*, L.

— onctueux. Un des noms du *Meloe Proscarabæus*, L.

— pilulaire. On nommait ainsi jadis le *Scarabæus stercorarius*, L.

Escarboucle, *Carbunculus*. Ancien nom du rubis ou d'une variéte de grenat.

Escargot, ou Coltaçon. V. *Helix Pomatia*, L.

Escarbouille, Escoubelle, Escubelle. Noms de plusieurs champignons comestibles, tels que l'*Agaricus procerus*, Schæff., le *Boletus edulis*, Bull., et le *Merulius Cantharellus*, L., du latin *Esca gula*.

Escarole. Variété de l'endive, *Cichorium Endivia*, L.

Escarolla. Nom espagnol d'une variété de l'endive, *Cichorium Endivia*, L.

Escarotiques, Escharotiques, *escarotica*. Substances qui, appliquées sur la peau, y produisent une escarre; elles diffèrent des vésicants, qui soulèvent l'épiderme, et sont synonymes des *Caustiques* (Voy. ce mot).

Escarpo. Nom de la carpe dans le midi de la France. V. *Cyprinus Carpio*, L.

Escarville, Escaville. Noms du *Merulius Cantharellus*, L.

Escau, Un des noms du *Merlius Cantharellus*, L.

Escaye. Voyez *Esquadre*.

Escayole. Nom de la semence de l'alpiste, *Phalaris canariensis*, L., en Barbarie.

ESCHALLES, Eschelles, ou Escharlis, Ancienne abbaye de l'Orléanais, à huit lieues de Montargis, dans la cour de laquelle coule, sur un terrain argileux, une source minérale froide, que P. Dubé a signalée comme contenant du *fer* et du *vitriol*, et comme apéritive, tonique, et pourtant émolliente, On lit, dans l'*Histoire de la Soc. roy. de méd.*, (X, xvi), que Bourdois de Lamothe a fait l'examen de ces eaux, analogues à celles de Spa.

Dubé (P.). *Tractatus de mineralium naturâ in universum, ubi præsertim de aqua minerali fontis Escarleiarum, vulgò des Escharlis, propè Montargium.* Parisiis, 1649, in-8°.

Escanebe. Nom du sainfoin, *Hedysarum Onobrychis*, L. dans Dioscoride.

ESCHARA. Espèce de polypier foliacé du genre *Millepora* de Linné, élevée par Lamarck au rang de ce genre. Une des espèces de celui-ci, connue jadis sous le même nom, et vulgairement sous celui de *Giroflée de mer*, était employée comme astringente.

Escharbot. Voyez *Écharbot*.

Escharlis. (Eaux min. d). Voyez *Eschalles*.

Eschenboom. Nom hollandais du frêne, *Fraxinus excelsior*, L.

Eschie. Nom arabe du cornouiller sanguin, *Cornus sanguinea*, L.

Eschelles (Eaux min. des). Voyez *Eschalles*.

Eschellohe. Nom d'une source salino-gazeuse froide, située, dit-on, en Bavière.

Eschenbaum. Nom allemand du frêne, *Fraxinus excelsior*, L.

Escilla. Un des noms espagnols de la scille, *Scilla maritima*, L.

Esclarea. Nom portugais de la sclarée, *Salvia Sclarea*, L.

Escobilla. Nom du *Scoparia dulcis*, L., au Pérou.

Escoumelle, Escumelle. Noms de la coulemelle, *Agaricus procerus*, Schæff.

Escordio. Nom portugais du scordium, *Teucrium Scordium*, L.

Escorzoneira, Escorsonera. Noms portugais et italien du *Scorzonera hispanica*, L.

ESCOT, ou Scot. Village de France, dans la vallée d'Aspe, à deux lieues S. d'Oleron, à une demi-lieue duquel, le long du Gave, sont trois sources tièdes usitées en bains. T. Bordeu, dans sa XXe Lettre sur les Eaux minérales du Béarn, dit qu'elles contiennent du fer, du sel, de la terre, une huile spiritueuse, et qu'elles conviennent aux poitrines délicates, dans les obstructions, les néphrétiques, les fièvres d'accès et leurs suites (Carrère, *Cat.*, 142).

Escoubarde. Nom de l'*Agaricus auriculatus*, Dub.

Escourgeon. Nom de l'*Hordeum hexastichum*, L.

Escova amarga. Nom du *Parthenium Hysterophorus*, L., à Caraccas.

Escrofularia aquatica. Nom espagnol du *Scrofularia aquatica*, L.

Escrofularia dos rios. Nom portugais du *Scrofularia aquatica*, L.

Escu. Dans d'anciens livres on trouve *le poids d'un escu*, au lieu d'un gros, d'un *demi escu* au lieu de 36 grains.

Escudarde. Nom d'un hydne pernicieux, figuré par Paulet sans nom linnéen.

Escudes, Escudeus. Noms anciens de l'écuelle d'eau, *Hydrocotyle vulgaris*, L.

Esculape, *Coluber Æsculapii*, Sh., non L.

Esculine. V. *Æsculine*.

Esculo. Un des noms espagnols du marronnier d'Inde, *Æsculus Hippocastanum*, L.

Esculus. Nom du chêne, *Quercus Robur*, dans Pline; il ne faut pas le confondre avec *Æsculus*, marronnier.

Escuriru. Ancien nom français de l'écureuil, *Sciurus vulgaris*, L.

Eselsgurke. Un des noms allemands du *Momordica Elaterium*, L.

Eselskerbel. Un des noms allemands du *Chærophyllum sylvestre*, L.

Eselskomis. Nom hollandais du *Laserpitium Siler*, L.

Eselskurbis. Un des noms allemands du *Momordica Elaterium*, L.

Eselsmilch. Nom du *Lait d'ânesse* en allemand.

Eselsohren. Un des noms allemands de l'*Arum maculatum*, L.

Esenbeckia (*Thespesia*, Correa) **altissima**, Blum. Plante de la famille des Malvacées. Ce végétal de Java y est employé comme diurétique, d'après Horsfield (*Catal. des pl. de Java*). On y joint parfois l'anis.

Esjczek. Nom bohême du cochléaria, *Cochlearia officinalis*, L.

Esmeralda. Nom espagnol de l'*Émeraude*.

Esob. Nom hébreu de l'hyssope, *Hyssopus officinalis*, L.

Esopon. Nom de la chicorée, *Cichorium Intybus*, L., dans Pline.

ESOX, Brochets. Genre linnéen de poissons malacoptérygiens abdominaux, subdivisé aujourd'hui en plusieurs autres, et dont quelques espèces sont alimentaires. La plus connue est le brochet proprement dit (*E. lucius*, L.), poisson à chair blanche, ferme, dépourvue de graisse, très-agréable au goût, et de digestion assez facile. Il habite les eaux douces de l'Ancien comme du Nouveau-Monde, où sa grande voracité et la taille considérable qu'il peut acquérir dans son existence plus que séculaire, le rendent redoutable aux autres habitants des eaux. De là probablement son nom spécifique, de λύκος, *loup*. On préfère à celui d'étang celui de lac ou de rivière, le brochet châtré à celui qui ne l'est pas, et on le mange rarement salé, si ce n'est en Russie. Le foie de cet animal est un bon manger, mais ses œufs passent pour éméto-cathartiques, et ont même été employés jadis comme purgatifs; toutefois, d'après notre propre expérience, et malgré l'huile âcre et nauséabonde qui, dit-on, les abreuve (*Journ. de pharm.*, sept. 1818, p. 385), leur action nuisible est loin d'être constante. En Allemagne, on en fait du caviar; dans le Brandebourg, on en compose, avec des sardines, un mets sain et fort bon, nommé *netsin*. Diverses autres parties de ce poisson ont figuré aussi jadis dans la thérapeutique; ainsi, sa mâchoire inférieure, réduite en poudre, était employée, à la dose de 12 grains à 1 ou 2 gros, dans la leucorrhée et le travail de l'enfantement, mais surtout comme spécifique contre la pleurésie et l'esquinancie; calcinée, on s'en servait comme dessiccatif sur les ulcères et les hémorrhoïdes; sa graisse passait pour adoucissante et résolutive, son fiel pour fébrifuge (7 à 8 gouttes), et utile à l'extérieur contre les taies de la cornée et les tintements d'ouïe. Les osselets de son oreille (1 à 2 scrupules) comme propres à hâter l'accouchement, et aussi comme emménagogues, diurétiques, lithontriptiques, anti-épileptiques, etc. *Voy.*, pour plus de détails, la suite de la *Matière médicale* de Geoffroy (XII, 271), et la *Faune des médecins*, de M. H. Cloquet (III, 103).

Les autres espèces du même genre, usitées comme aliment, sont surtout l'orphise (*Esox Belone*, L.), devenue le type du genre *Belone*, remarquable par ses os naturellement d'un beau vert, et dont quelques grandes espèces passent pour vénéneuses; et les *E. brasiliensis* (Espadon), et *marginatus*, L., dont la chair, quoique huileuse, est pourtant délicate.

L'*Esox Brasiliensis*, L., ou Espadon, est figuré dans la *Faune des médecins* (p. XLVI, f. 2). L'*E. Belone*, L., Orphie (et non Orphise), dont la chair est sèche, maigre, souvent molle, les arêtes naturellement vertes, et les œufs dégoûtants par leur ressemblance avec ceux du crapaud accoucheur, n'est guère usité que de la classe pauvre. Il n'en est pas de même de l'*E. Malabaricus*, Bloch, poisson des rivières du Malabar, à chair blanche, savoureuse, facile à digérer; de l'*E. osseus*, L., de l'Amérique méridionale, dont la chair est grasse est très-agréable; enfin, du *Spet* (*E. Sphyræna*, L.), qui habite l'Océan et la Méditerranée, où il atteint la taille de 3 pieds, et est très-recherché pour l'excellence de sa chair blanche et délicate.

Espadon. Nom vulgaire de l'*Esox brasiliensis*, L.

ESPAGNE. Nous n'avons sur la plupart de ses eaux minérales que des renseignements plus ou moins incomplets. *Voy.*, du reste, les articles Caldas et Caldas de Mombuy, Carratraca, Chiclana, Medina-Sidonia, Paterna de la Rivera, etc.

Espantallobos. Nom espagnol du baguenaudier, *Colutea arborescens*, L.

Esparcette, Esparsette. Nom du sainfoin, *Hedysarum Onobrychis*, L.

Espargoule. Nom provençal de la pariétaire, *Parietaria officinalis*, L.

Espargoutte. *Spergula arvensis*, L.

ESPARRAJERA (Eaux minérales d'), en Catalogne. Elles sont employées en boisson contre plusieurs maladies (Ballano, *Diccion. de medicina y cirugia*, t. I, Madrid 1815).

Esparrago. Nom espagnol de l'asperge, *Asparagus officinalis*, L.

ESPÈCES. Nom que l'on donne, en botanique, à des végétaux du même genre, mais séparés par des différences constantes d'organisation et de forme. Le thérapeutiste ne met pas la précision rigoureuse du botaniste dans cette distinction, et il lui arrive de considérer comme peu dissemblables ou même identiques des êtres qui ont de grandes affinités entre eux, surtout si leurs propriétés médicales sont les mêmes.

En matière médicale, on va encore plus loin; on appelle *espèces*, des plantes qu'on croit semblables par leurs propriétés, quoiqu'on sache qu'elles sont très-différentes par les caractères spécifiques, génériques, et de classes même éloignées. Ce n'est plus alors qu'un nom collectif d'une application abusive, puisqu'il peut provoquer des idées fausses, et donner lieu à de fausses applications pratiques. Effectivement, de même qu'il n'y a peut-être pas, dans la nature, deux êtres absolument semblables, on peut dire qu'il y a encore moins de propriétés médicales identiques entre des végétaux différents. Ainsi, toutes les *espèces* pharmaceutiques contiennent des plantes de genre et de classes différentes, auxquelles on croit recon-

naître quelque analogie dans les propriétés. Mais comme cette supposition est impossible à admettre, surtout dans son acception rigoureuse il en résulte qu'on emploie, en s'en servant, un médicament sur les propriétés duquel on ne peut pas compter, puisqu'il peut varier suivant la dose de chacun de ses composants, suivant le soin qu'on a mis à le préparer, etc. D'ailleurs, si on suppose à ces végétaux des propriétés identiques, il vaut mieux n'en employer qu'un seul; et, s'ils en ont de différentes, il est de rigueur de les employer individuellement, et suivant leurs qualités respectives. Donc l'emploi des espèces doit être banni de la science thérapeutique.

Il nous suffira, pour justifier notre opinion, de faire connaître le *farrago* appelé *espèces*. On admettait les suivantes :

Espèces amères, fébrifuges, stomachiques. Gentiane, petite centaurée, chardon béni, scordium, zeste de citron, houblon, camomille, etc.

Espèces anti-scorbutiques. Bardane, patience, raifort, beccabunga, cochléaria, cresson, ményanthe, etc.

Espèces apéritives ou diurétiques. Chiendent, asperge, pissenlit, oseille, etc.

Espèces astringentes. Tormentille, bistorte, grenade, ratanhia, roses rouges, etc.

Espèces carminatives. Semences des Ombellifères.

Espèces emménagogues. Rhue, sabine, etc.

Espèces émollientes. Mauve, guimauve, bouillon blanc, graine de lin, oignons, etc.

Espèces pectorales, béchiques. Mauve, violette, tussilage, pied-de-chat, coquelicot, capillaire, etc.; figues, jujubes, dattes, raisins secs.

Espèces purgatives. Manne, séné, follicules de séné, rhubarbe, sels purgatifs, etc.

Espèces stimulantes. Aromates, labiées.

Espèces sudorifiques. Gayac, salsepareille, squine, sassafras, etc.

Espèces vermifuges. Absinthe, tanaisie, camomille, armoise, etc.

Espèces vulnéraires (Voy. Faltrank).

Espeletia (et non *Expeletia*) **grandiflora**, Humb. et Bonpl. Cette plante de la famille des Radiées, de la syngénésie polygamie nécessaire, fort voisine des sylphium, croît au Pérou, où elle se nomme *Frayjilon* et non *Fraijelou;* il transsude de ses tiges une sorte de térébenthine que Mutis, qui appelle ce végétal vivace *E. terebinthinacea*, dit précieuse, d'après M. Alibert (*Mat. méd.*, I, 564). Voyez les *Plantes équinoxiales* de Humboldt et Bonpland (II, II, t. 79).

Esporas. Nom portugais du pied d'alouette, *Delphinium Consolida*, L.

Esperazat (Eaux min. d'). Ce sont les mêmes que celles de *Campagne*. Voyez ce mot.

Esperma de ballena. Nom espagnol du *Blanc de baleine*.

Espic. Un des noms provençaux de la lavande, *Lavandula Spica*, L.

Espica nardo. Un des noms espagnols du *Nard des Indes*.

Espica nardo celtico. Nom espagnol du *Valeriana celtica*, L.

Espidet. Un des noms de la lavande dans le midi de la France, *Lavandula Spica*, L.

Espigelia. Nom portugais de *Spigelia Anthelmia*, L.

Espignette. Nom languedocien du *Clavaria coralloides*, L.

Espinha cervina. Nom portugais du nerprun, *Rhamnus catharticus*, L.

Espinheiro alvar. Nom portugais de l'aubépine, *Mespilus Oxyacantha*, DC.

Espino majuelo. Nom espagnol de l'aubépine, *Mespilus Oxyacantha*, DC.

Espinoches. Un des noms de l'épinard, *Spinacia Oleracea*, L.

ESPIRA. Village du Bas-Conflent, dans le Roussillon, à 2 lieues et demie de Prade, près duquel est une source froide que l'on croit ferrugineuse (Carrère, *Cat.*, 517).

Espliego. Un des noms espagnols du *Lavandula Spica*, L.

Esponja, Esponjas. Noms portugais et espagnol de l'éponge de mer. Voyez *Spongia*.

Esprit. Nom commercial de l'alcool. V. aussi *Esprits*.

Esprit acide. On nommait ainsi jadis soit les acides affaiblis, soit les acides obtenus par distillation : tels étaient les acides du bois, du papier, de la cire, etc.

Teichmeyer (G.-F.). *Diss. de spiritibus acidis*. Iena, 1720, in-4°.

Esprit alcalin, Esprit alcalin volatil. Anciens noms du *Gaz ammoniac*.

— d'alun. V. *Alumine*.

— apéritif, de la pharmacopée de Wurtemberg : acide pyro-tartrique impur.

— ardent. Un des premiers noms de l'*alcool* rectifié.

— de corne de cerf. Sous-carbonate d'ammoniaque impur, à l'état liquide.

— de crâne humain. Sous-carbonate d'ammoniaque huileux.

— de crapaud. *Idem*.

— doux de vin. Synonyme d'*huile douce de vin*.

— de fourmis. V. *Acide formique*.

— fumant de Libavius. Ancien nom du deuto-chlorure d'étain. V. *Étain*.

— de grain. *Alcool* faible retiré de l'infusion fermentée de la drèche.

— hydro-prussique. Acide hydro-cyanique alcoolisé.

— d'ivoire. Sous-carbonate d'ammoniaque impur, à l'état liquide.

— de lombrics. *Idem*.

— de Mindérérus, *Spiritus Mindereri*. Acétate d'ammoniaque liquide, impur.

— de nitre. Ancien nom de l'*Acide nitrique* faible.

— — dulcifié. Ancien nom de l'*Alcool nitrique*.

— — fumant. Ancien nom de l'*Acide nitrique* concentré.

Esprit pyro-acétique. Liquide éthéré, incolore, très-volatil, très-inflammable, d'une saveur âcre et chaude d'abord, fraîche ensuite, d'une odeur de menthe poivrée et d'amandes, etc., obtenu par M. Chenevix par la distillation des acétates, de celui de plomb surtout : il contient quelquefois de l'acide acétique. L'action de cette huile empyreumatique est probablement fort énergique, et mériterait d'être étudiée.

Esprit recteur. Ancien synonyme d'*Arôme*. V. ce mot.

— rectifié. Nom commercial de l'alcool purifié par la distillation.

— de Saturne. Ancien nom de l'acide acétique, retiré de l'acétate de plomb.



Esprit de savon. Solution de savon dans l'alcool.

— de sel. Ancien nom de l'*Acide muriatique* ou *Hydrochlorique*.

— — ammoniac. Ancien nom de l'*Ammoniaque*.

— — — par le sel de tartre. *Sous-carbonate d'Ammoniaque liquide*.

— — — vineux. Solution d'*ammoniaque* dans l'alcool.

— — dulcifié. Premier nom de l'alcool muriatique.

— — marin. Ancien nom de l'*Acide hydro-chlorique* dissous et concentré.

— de soufre. Esprit de soufre par la cloche. Ancien nom de l'*Acide sulfureux*.

— de succin. V. *Acide succinique*.

— de suie. *Acide acétique* impur obtenu par la distillation de la suie.

— Sylvestre. Van Helmont nomme ainsi le gaz acide carbonique.

— de tartre. C'est l'*Acide pyro-tartrique* impur. Voyez ce mot.

— d'urine. *Sous-carbonate d'ammoniaque* impur.

— de Vénus. *Acide acétique* concentré retiré de l'acétate de cuivre.

— de vin, Esprit vineux. Anciens noms de l'*Alcool*.

— de vinaigre. Ancien nom du vinaigre distillé, ou de l'*Acide acétique concentré*.

— de vipère. *Sous-carbonate d'ammoniaque* impur à l'état liquide.

— de vitriol. Ancien nom d'un *Acide sulfurique* très-faible.

— volatil de sel ammoniac. Ancien nom de l'*Ammoniaque gazeuse*.

— — de soufre de Beguin. C'est l'*Hydro-sulfate d'ammoniaque*. V. *Soufre*.

Esprits. Nom donné jadis à tout produit liquide de la distillation, regardé comme le principe des corps, et, en pharmacie particulièrement, à divers *alcoolats* (Voyez ce mot), aux *huiles essentielles*, et à beaucoup d'autres composés, volatils ou non.

Esprits volatils. Ancien nom générique de *sous-carbonates d'ammoniaque* provenant de la distillation des matières animales, telles que la corne de cerf, la vipère, la soie, etc.

Espuma de cerbeza. Nom espagnol de la levure de bière. Voyez *Ferment*.

Esquadre, Esquaque, Escate. Noms surannés du *Squalus Squatina*, L.

Esquina. Nom espagnol et portugais de la squine, *Smilax China*, L.

Esquine. Synonyme français de Squine, *Smilax China*, L.

Esquirouxel. Nom du tiercelet ou mâle de l'épervier, *Falco Nisus*, L., en Languedoc.

Essatum potentiale. Principe de l'action médicinale des corps, dans un ancien langage : de là *Essatum vinum* pour *Alcoolé*. V. ce mot.

Essaye. Un des noms de l'*Oldenlandia umbellata*, L.

Essbare cypergras. Un des noms allemands du *Cyperus esculentus*, L.

Esse. Un des noms de la lentille, *Ervum Lens*, L.

ESSENCE, *Essentia*. Nom donné aux huiles volatiles ou essentielles, surtout à celles des végétaux de la famille des conifères, comme est celle de térébenthine, et de plus, à un grand nombre de composés pharmaceutiques spiritueux, nommés aussi *Esprits*, *alcoolats*, *teintures*, etc.

Sieverts (J.-S.). *Diss. medica de essentiis officinalibus*. Halæ Magdeb., 1734, in-4°.

Essence d'Orient. V. *Cyprinus Alburnus*.

Essentia auri. Un des noms anciens de l'or potable. Voyez *Or*.

— mercurialis charras. Nitrate de mercure en partie décomposé par son mélange avec beaucoup d'eau commune.

ESSEY. Village de France, en Champagne, à 6 lieues N. de Langres. Il y a des eaux minérales froides (Carrère, *Cat.*, 483).

Essigrose. Nom allemand de la rose de Provins, *Rosa gallica*, L.

Essigsäures bley. Un des noms du *Proto-acétate de plomb*.

— kupfer. Un des noms allemands du *Deuto-acétate de cuivre*.

ESSOMES. Bourg de France (Marne), dans les environs duquel Carrère (*Cat.*, 481) indique plusieurs petites sources froides, regardées par Lebrun comme de même nature que celles de Château-Thierry, situées à une lieue de là.

Estanho, Estanno. Noms portugais et espagnol de l'*étain*.

Estaquis recta. Un des noms espagnols de la crapaudine, *Stachys recta*, L.

Estardo. Nom provençal de l'outarde. *Otis tarda*, L.

Esteras. Nom portugais du *Cistus ladaniferus*, L.

Estiba servios. Nom espagnol du *Molina* (Baccharis) *latifolia*, Ruiz et Pavon, au Pérou.

ESTOHER. Village du Bas-Conflent, dans le Roussillon, à un quart de lieue d'Espira, près duquel est une source minérale froide qu'on croit être martiale (Carrère, *Cat.*, 517).

Estoraque, Estoraque liquido. Noms espagnol et portugais du *Storax*.

Estoril (Eaux min. d'). Les mêmes que celle de Cascaes.

Estragon. Un des noms de l'*Artemisia Dracunculus*, L.

ESTRAMADURE. Grande province de Portugal, riche en eaux minérales, la plupart chaudes. Voyez *Alhandra*, *Caldas de Rainhas*, *Cascaes*, *Gaiseiras*, *Leyria*, *Lisbonne*, *Miorga*, *Monte-Real*, *Povea de Coz*, *Rio Real*, *Torrès-Vedras*, *Aqua Santa de Vimeiro*.

Estramonio. Nom espagnol et portugais du Stramonium, *Datura Stramonium*, L.

ESTREIX (Eau minérale des), près de la Borne, à 1 lieue du Puy, en France (Haute-Loire). M. Arnaud aîné (*Ann. sci. litt. et ind. de l'Auvergne*, mai 1829) y a trouvé par pinte : sous-carbonate de soude 10,6/12 de grain ; hydro-chlorate de soude 6 ; hydro-chlorate de magnésie 5 ; carbonate de chaux 44/12 ; sous-carbonate de magnésie 1 ; oxide de fer 4/12 ; sulfate de chaux 4/12 ; acide carbonique, la moitié du volume de l'eau.

Estrelamin. Nom portugais de l'aristoloche longue, *Aristolochia longa*, L.

Esturgeon. V. *Acipenser*.

Esula major, officinale. Nom de l'*Euphorbia palustris*, L.

— minor, offic. Nom de l'*Euphorbia Cyparyssias*, L.

— rotunda, offic. Nom du réveil-matin, *Euphorbia Helioscopia*, L.

Esule. Un des noms de l'*Euphorbia Esula*, L.

ÉTABLES. En 1767, Réad, médecin anglais, proposa de faire coucher les phthisiques dans les étables à vaches, et prétendit avoir plusieurs exemples

de succès dus à cette pratique. On s'empressa de suivre son conseil, mais sans qu'on en ait jamais retiré aucun avantage, de sorte qu'on y a renoncé aujourd'hui (Voyez l'art. *Atmosphère*). En effet, comment se pourrait-il que des lieux mal fermés, mal disposés pour l'habitation, à peine habitables d'ailleurs dans les mois les plus chauds de l'année, où règne un air lourd, peu renouvelé, vicié par les émanations animales, les odeurs du fumier, de l'urine et des excréments en décomposition, pût convenir à des sujets faibles, atteints de fièvre hectique, de sueurs, de toux, d'expectoration abondante, etc.? On pensait que l'air humide et la température douce de ces lieux pourraient être utiles à des poitrines échauffées, calmer l'ardeur de la fièvre, en même temps que le lait des vaches servirait d'aliment et de remède. Si l'air humide est nécessaire dans la phthisie, comme cela est hors de doute dans quelques cas, on peut faire habiter ces malades dans des appartements convenables sur le bord des rivières, ou bien mettre en évaporation dans un coin de leur chambre des décoctions émollientes, etc., ce qui est plus facile et peut-être plus salutaire si nous en croyons notre expérience. C'est donc à bon droit qu'on a renoncé à cette méthode peu judicieuse, et qui a été plus nuisible qu'utile.

Réad. Effets salutaires du séjour des étables dans les phthisies pulmonaires. Londres et Paris, 1767.

ÉTAIN, σταννος et κασσιτερος des Grecs, *Stannum* (et non *Stamnum*) des Latins. Ce métal, l'un des plus anciennement connus, mais d'un emploi assez récent en médecine, quoique déjà indiqué comme vermifuge par Paracelse, est d'un blanc d'argent, odorant lorsqu'on le frotte, très-peu altérable à l'air, même humide, très-fusible, inflammable, non volatil, un peu moins mou que le plomb, laminable, et faisant entendre lorsqu'on le plie un cri particulier. Il en existe des mines en France, en Espagne, en Saxe, etc.; mais c'est dans l'Inde et dans la province de Cornouailles, en Angleterre, qu'il abonde; il y est à l'état soit de sulfure soit surtout d'oxide, qu'on réduit à l'aide du charbon, après divers lavages, grillages, etc. L'étain d'Angleterre, qui nous vient en gros saumons du poids de 300 livres et que l'on coule en baguettes pour la facilité du débit, contient toujours naturellement, à ce qu'il paraît, un peu de cuivre et quelques traces d'arsenic. Celui de Malaca ou de Siam, qu'on nous apporte en petits lingots ayant la forme de pyramides quadrangulaires tronquées, dont la base est aplatie, est au contraire parfaitement pur, et doit être préféré par conséquent pour l'usage médical, quoique, au dire de Bayen (p. 408), on prescrivît spécialement jadis celui d'Angleterre. Au reste les recherches de ce chimiste et ses expériences sur les animaux ont prouvé que la faible quantité d'arsenic (1/576e au plus) que contient l'étain anglais, le plus usité de tous en France, ne peut préjudicier en rien à ses usages économiques; qu'il en est de même du cuivre et du bismuth que contient l'étain ouvragé; le plomb même qu'on y allie souvent dans de fortes proportions, ou plutôt avec lequel on le falsifie, ne saurait non plus le rendre vénéneux, l'étain étant plus oxidable, et se dissolvant seul au contact des acides : l'oxide d'étain enfin ne paraît être nuisible qu'à dose assez élevée.

Quoiqu'un long usage ait montré généralement l'innocuité de l'étain employé en ustensiles ou comme vaisselle, et qu'il ait fait voir que les ouvriers qui le travaillent ne sont sujets à aucune maladie particulière, les faits signalés par Hœffler, Missa, Navier, etc., semblent prouver que des boissons acides, des aliments gras et salés, les substances albumineuses, telles que les œufs, peuvent quelquefois, par un contact prolongé avec ce métal, acquérir des qualités fâcheuses, causer des coliques ou des vomissements : le plus sûr est donc de veiller à la propreté de ces sortes de vases, et de ne point y laisser séjourner les aliments ou les boissons. Déjà Galien recommandait de ne point conserver les trochisques de vipère dans des vaisseaux d'étain, à cause, ajoute-t-il, du plomb qu'on y allie. Fourcroy d'ailleurs rapporte que dans quelques campagnes, c'est une pratique vulgaire de laisser pendant 24 heures du vin sucré dans un vaisseau d'étain, pour s'en servir ensuite, à la dose d'un verre, comme vermifuge; et Navier dit avoir vu une fille de 16 ans, rendre 30 lombrics par l'effet de ce remède.

L'étain est très-usité dans les arts, mais jamais à l'état pur; on l'emploie soit sous forme de tritoxide, uni à de l'oxide de plomb, (*potée d'étain*), pour la couverte de la fayence; soit à l'état d'amalgame pour l'étamage des glaces (amalgame, dit Fourcroy, dont on a fait des boules qu'on laissait tremper dans l'eau pour la purifier); soit allié au fer (*fer-blanc*), au plomb (*étain commun, claire étoffe, soudure*, etc.), au cuivre (*bronze, métal des cloches*, etc.), au cuivre et au bismuth ou au zinc, en petite proportion (*étain fin* des potiers d'étain), rarement à l'antimoine; soit enfin pour étamer le fer et le cuivre, c'est-à-dire, les couvrir d'une couche légère d'alliage d'étain et de plomb destinée à les garantir du contact de l'air et à les préserver ainsi de l'oxidation (Voyez *Cuivre*).

A l'état métallique, l'étain paraît avoir été employé dans les maladies du foie et de l'utérus (Lémery). Réduit en lames ou feuilles, toujours allié à du plomb, il est employé par les dentistes pour *plomber* les dents, c'est-à-dire boucher les cavités qu'y produit la carie. Sous forme de poudre, obtenue soit au moyen d'une lime très-fine, soit par l'agitation brusque du métal fondu, on l'a beaucoup vanté, en Angleterre surtout, depuis le milieu du 17e siècle (Sprengel, *Hist. de la méd.*, trad. de Jourdan, V, 516), comme anthelminthique, même dans le cas de tænia. On le donne à cet effet, soit seul, dans un liquide visqueux, soit associé à d'autres vermifuges, sous forme de bol, d'électuaire, etc., depuis la dose d'un 1/2 gros ou d'un gros, répétée plusieurs fois par jour, jusqu'à celle d'une once ou même d'une once 1/2. Ainsi C. Alston en faisait prendre une once le premier jour le matin à jeun, dans 4 onces de mélasse, et un gros et demi les deux jours suivants;

après quoi il administrait un purgatif ; et M. Rudolphi en donne une once et demie dans du sirop, faisant prendre ensuite un léger laxatif.

Beaucoup de médecins pensent que l'étain, vu son insolubilité, n'a par lui-même aucune action antivermineuse ; que, lorsqu'on le donne avec d'autres médicaments, ce sont eux qui agissent, et que, lorsqu'on le donne seul, il n'a qu'une action purement mécanique. Cependant nous avons déjà vu que le vin paraissait acquérir au contact de ce métal une propriété vermifuge, et nous pouvons ajouter qu'il n'est presque aucune de ses préparations qui n'ait été signalée comme telle. Ses sels, par exemple, sont, dit-on, administrés avec succès contre le tænia par le professeur Callisen, de Copenhague (*Bull. des sc. méd.* de Fer., X, 374) ; son amalgame, associé il est vrai à d'autres médicaments, est indiqué comme anthelminthique dans plusieurs pharmacopées étrangères (Jourdan, *Pharm. univ.*, I, 409) ; son deutosulfure (or musif ou oxide d'étain hydro-sulfuré), substance en masse écailleuse, d'un jaune brillant, regardée à la dose de 10 à 30 grains comme diaphorétique (Geoffroy, *Mat. méd.*, I), est employé selon Swediaur contre le tænia à la dose de 2 à 4 gros, pris le matin dans de la conserve d'absynthe ; le protoxide d'étain, la potée d'étain elle-même, sont vantés comme de puissants vermifuges ; enfin l'anti-hectique de Poterius, mélange d'antimoine diaphorétique lavé et d'oxide d'étain, dont nous avons déjà parlé ailleurs et qu'on a recommandé depuis la dose de quelques grains jusqu'à celle d'un demi-gros ou d'un gros matin et soir, contre les sueurs colliquatives de la phthisie (Voyez dans la *Gazette salutaire*, 1775, nº 16, un fait d'ailleurs peu concluant) et les flux de sang et de semence, a aussi paru anthelminthique à M. Alibert.

Oxides d'étain. Le protoxide qui se forme parfois à la surface de l'étain, mais en très-petite quantité, au contact d'un air humide, est gris, tandis que le deutoxide et le tritoxide sont plus ou moins blancs. Il est sans saveur, soluble dans les acides et les alcalis, etc. On l'obtient pour l'usage médicinal soit directement en prolongeant la fusion de l'étain jusqu'à sa transformation complète en une poudre grise, qu'on broye ensuite et qu'on tamise (cendres d'étain, *Cinis Jovis seu stanni*, des anciens chimistes), mais alors il contient toujours du métal non oxidé ; soit en traitant la solution d'hydro-chlorate d'étain par l'ammoniaque, lavant et faisant sécher le précipité; soit enfin en traitant cette même solution par un excès de potasse, de manière à précipiter, puis à redissoudre l'oxide d'étain, qu'on précipite définitivement avec de l'acide hydro-chlorique. Cet oxide est signalé dans quelques ouvrages comme purgatif et anthelminthique à la dose de 5 à 6 grains, et aussi contre la phthisie pulmonnaire. M. Orfila a constaté qu'à dose d'un à deux gros, il produit, ainsi que le deutoxide, les mêmes symptômes et les mêmes lésions que l'hydro-chlorate d'étain : on doit donc ne l'administrer qu'avec précaution. On lit cependant dans le *Bull. des sc. méd.* de Fér. (II, 369), que le docteur Descombes a expulsé un tænia chez une personne de 24 ans en lui donnant en deux jours trois doses, les deux premières de 3 *onces*, et la troisième de 6 *onces* d'oxide d'étain dans du miel ; mais il doit y avoir ici ou erreur de dose ou erreur de substance.

Hydro-chlorate d'étain (muriate d'étain). On ne doit pas le confondre, comme le font quelques pharmacologues (*Pharm. un.*, I, 501) soit avec le *Proto-chlorure d'étain*, composé inusité en médecine, de couleur grise ayant de l'éclat et une cassure résineuse, et que l'eau convertit en proto-hydro-chlorate ; soit avec le *deuto-chlorure*, soit avec le *beurre d'étain*, dont nous parlerons plus loin.

L'hydro-chlorate du commerce est presque toujours formé, selon M. Orfila (*Toxic.*, I, 552) de beaucoup de proto-hydro-chlorate qui est acide), et d'une certaine quantité de sous-deuto-hydro-chlorate (ce qui revient à dire qu'il se transforme en ces deux sels au contact de l'eau) : il contient en outre un sel ferrugineux. Il est en petites aiguilles d'un blanc jaunâtre, fortement styptiques, d'une odeur particulière et désagréable, attirant l'humidité de l'air, rougissant le tournesol, incomplétement solubles dans l'eau, le proto-hydro-chorate y étant seul bien soluble. Appliqué sur la peau dénudée c'est un violent escarrotique. Injecté en solution dans les veines des chiens, depuis 3/4 de grain jusqu'à 6 grains, il cause plus ou moins promptement la mort, en agissant sur le système nerveux, et peut-être sur les poumons. Introduit dans l'estomac, à dose de 18 grains et plus, il borne son action à la membrane muqueuse de cet organe, qu'on trouve après la mort durcie, comme tannée, d'un rouge plus ou moins foncé, et quelquefois ulcérée; lésions analogues à celles que produit le sublimé corrosif. Le lait en paraît être le meilleur antidote. Le seul fait connu d'empoisonnement chez l'homme a été observé par M. Guersent : plusieurs personnes en ayant pris avec des aliments au lieu de sel commun, eurent, malgré l'administration de lait et d'eau sucrée, des coliques et des évacuations alvines, mais, à ce qu'il paraît, point de vomissements; des boissons mucilagineuses et des lavements suffirent pour y remédier.

Ce sel, employé en teinture comme mordant, et aussi pour préparer le précipité d'oxide d'or connu sous le nom de pourpre de Cassius, a été proposé en Allemagne, et en France par M. Marc, comme cathartique, mais il ne doit être essayé qu'avec beaucoup de réserve ; c'est du sel pur, préparé directement en dissolvant l'étain Malaca dans de l'acide hydro-chlorique concentré et faisant cristalliser la liqueur, qu'il faudrait se servir. M. Chevallier annonce (*Dict. des drogues*, II, 90) que le muriate d'étain a été employé tout récemment comme vermifuge à la dose d'un à deux grains divisée en 3 pilules, à prendre dans le courant de la journée, et qu'il a vu un chien rendre un paquet de vers après avoir pris 6 grins de ce sel.

Deuto-chlorure ou *Per-chlorure d'étain* (muriate sur-oxigéné d'étain). On l'obtient en distillant à feu doux de l'amalgame d'étain avec du deuto-chlorure de mercure, opération dans laquelle il se sublime en

outre un composé de proto-chlorure d'étain et de mercure, connu jadis sous le dom d'*étain corné*. Ce deuto-chlorure est un liquide incolore et très-volatil; au contact de l'air il répand une épaisse fumée qui excite la toux (d'où le nom de *liqueur fumante de Libavius*), en absorbe l'humidité, et finit en s'y cristallisant par former le *beurre d'étain* des anciens chimistes; on doit donc le conserver dans des flacons bouchés à l'émeril. Plus d'eau le décompose. Il est employé en teinture pour produire l'écarlate. Vicq-d'Azyr, en 1780, avait conseillé l'emploi de la liqueur fumante de Libavius comme anti-septique dans les exhumations. Guyton de Morveau l'a rangée aussi à cause de sa prompte volatilisation et de sa grande activité, au nombre des plus puissants moyens de désinfection; il la propose même contre la peste, conseil renouvelé en 1814 par Gimbernat, qui l'indique comme auxiliaire des chlorures. On ne doit pas perdre de vue qu'il est caustique.

Buchner (J.-A.-E.). *De circumspecto usu vasorum stanneorum ad potuum ciborumque, speciatim ex ovis conficiendorum, præparationem necessario*, etc. Resp. J. A. C. Hœffler. Halæ, 1753, in-4°. — Miss. Obs. médico-chimiques et économiques sur les différents usages de l'étain (*Anc. journ. de méd.*, II, 283). — Schinz (S.). *Diss. de sta t et ejus miscela cum plumbo in re œconomica usu*. Zurich, 1770, in-4°. — Hagen (C.-G.). *De stanno*. Regiomonti, 1775-1777, in-4°. — Bayen (P.). Rec. chim. sur l'étain faites par ordre du gouvernement. Paris, 1781, in-8°. (Voyez aussi ses *Opuscules chim.*, II). — Roussy (F.-E.). *Diss. de egregio ac innocuo stanni in emungendis vermibus primarum viarum, præ primis taniæ speciebus, et iis sub cautelis usu*. Præs. F. May. Heidelbergæ, 1789, in-4°. — Bertolotti (A.-M.). *De stanno*. Aug. Torin., 1811, in-4°. — Proust. Mém. sur l'étain (*Ann. de chim.*, LI et LVII).

Étain de glace, Étain gris. Anciens noms du *Bismuth*.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD. Ils abondent, dit M. Alibert (*Précis*, 528). en eaux minérales, mais la plupart sont encore très-peu connues. Voyez *Arkansaw*, *Caroline du Nord*, *Caroline du Sud*, *Géorgie*, *Kentucky*, *Missouri*, *New-York*, *Nouveau Jersey*, *Pensylvanie*, *Virginie*.

Etblad. Nom danois du muguet, *Convallaria majalis*, L.

Etboer. Nom danois de la pari-ette, *Paris quadrifolia*, L.

Etchkouhanouk. Nom kamtschadal de la bécasse, *Scolopax rusticola*, L.

Eternal flower. Nom anglais du stœchas, *Elychrysum Stachas*, DC.

Etbeeue. Un des noms de l'*Achillea Ptarmica*, L.

Éther acéteux. Ancien nom de l'*Éther acétique*.

— acétique. V. *Éthers*.

— ammoniacal. Composé d'éther sulfurique et d'ammoniaque, obtenu par distillation.

— hydraté. Nom commun aux éthers sulfurique, phosphorique, arsénique, etc.

— hydriodique. V. *Éthers*.

— hydro-chlorique. Un des noms de l'*Éther sulfurique*.

— hyponitreux. V. *Éther nitreux*.

— ioduré. C'est un éthérolé (V. ce mot). plus connu sous le nom de teinture éthérée d'iode (V. *Iode*), qu'il ne faut pas confondre avec l'*Éther hydriodique*.

— marin. Nom suranné de l'*Éther muriatique*.

— mercuriel. Solution éthérée du sublimé corrosif.

Éther muriatique. Ancien nom de l'*Éther hydro-chlorique*, donné quelquefois aussi, par erreur, à l'*esprit de sel dulcifié*. V. *Chlore* (acide hydro-chlorique).

— martial. V. *Éthérolés*.

— nitreux ou nitrique. V. *Éthers*.

— nitrique alcoolisé. V. *Éthers*.

— phosphoré. Simple solution de phosphore dans l'éther sulfurique (V. *Éthérolés*), qu'il ne faut pas confondre avec l'*Éther phosphorique* des chimistes.

— sulfurique. V. *Éthers*.

— — alcoolisé. Mélange d'alcool et d'éther sulfurique.

— phosphorique. V. *Éthers*.

— vitriolique. Nom suranné de l'éther sulfurique.

ÉTHÉRATS. Produits de la distillation de l'éther sur diverses substances aromatiques, peu usités, l'éther, à cause de sa grande volatilité, étant peu propre à se charger, par distillation, des principes volatils des corps (Voyez à se sujet le *Journ. gén. de méd.*, LXXIX, 181, et le *Journ. de pharm.*, IX, 427).

ÉTHÉROLÉS. On nomme ainsi, dans la nouvelle nomenclature pharmaceutique, les médicaments par mixtion qui ont l'éther pour excipient. Tels sont les éthérolés de phosphore (éther phosphoré), d'iode (teinture éthérée d'iode), l'éthérolé balsamique de Tolu, l'éthérolé acétique de cantharides, diverses solutions connues sous le nom générique d'éthers métalliques (éther martial, mercuriel, éther de cuivre, de zinc), l'étherdebelladone, de digitale, etc.

ÉTHERS. Produits de la distillation de certains acides avec l'alcool; ils doivent ce nom à leur légèreté, à leur volatilité, qui les a fait comparer à l'*éther*, fluide très-rare, dont on suppose l'espace rempli au-delà de notre atmosphère. Frobenius est le premier qui, en 1730, le leur ait appliqué; mais le principal des éthers, l'éther sulfurique, avait été décrit longtemps avant (1540) par Valérius Cordus.

On en distingue diverses espèces, qualifiées d'après le nom des acides qui servent à les former, et rapportées aujourd'hui à trois genres distincts, savoir :

1° *Éther hydratique*, de M. Ampère, formé, comme l'a fait voir M. Gay-Lussac (*Ann. de chim.*, XCV, 311), de deux volumes de gaz hydrogène bi-carboné, et d'un volume de vapeur d'eau, et qu'on peut considérer, soit comme de l'alcool, moins une certaine proportion des éléments de l'eau, soit comme un hydrate d'hydrogène bi-carboné. Il comprend les éthers *sulfurique*, *phosphorique*, *arsénique*, etc., tous identiques, ainsi que l'a démontré M. Boullay père (*Diss. sur les éthers*. Paris, 1815, in-8°), et pouvant être représentés par l'éther sulfurique, pour les usages médicinaux. Aussi est-ce sans motif, ce nous semble, que ce pharmacien distingué a proposé spécialement l'éther phosphorique, pour dissoudre le phosphore destiné à l'usage interne;

2° Les *Éthers hydro-chlorique* ou *muriatique*, *hydriodique et hydro-bromique*, espèces de sels anhydres, formés de volume égal d'hydrogène bi-carboné et d'hydracide, et dans lesquels, selon MM. J. Dumas et P. Boullay (*Journ. de pharm.*, XIV, 112), combattus, il est vrai, par M. Robiquet (*Ibid.*, 323), l'hydrogène bi-carboné, quoique insoluble dans

l'eau, joue le rôle d'un alcali très-puissant, doué d'une capacité de saturation égale à celle de l'ammoniaque;

3° Les *Éthers nitreux* ou *nitrique*, *acétique*, *benzoïque*, *oxalique*, etc., sels hydratés formés par la combinaison des acides dont ils portent les noms, avec l'hydrogène bi-carboné, et qu'on regardait naguère comme des composés d'alcool et d'acide.

Les éthers sont, en général, des liquides légers, volatils, odorants, inflammables, voisins des corps gras par leur composition, d'après MM. Chevreul, Dumas, P. Boullay, et comme nous l'avions fait voir, il y a longtemps, en rapprochant ces corps dans notre famille des *Aromites* (*Dict. des sc. méd.*, XLV, 195). Récemment préparés et purs, ils ne sont ni alcalins ni acides, s'unissent à l'alcool en toute proportion, mais moins bien avec l'eau, etc. Les seuls usités en médecine sont, d'une part, l'éther sulfurique, le plus anciennement connu, et le plus employé de tous; de l'autre les éthers nitrique, muriatique et acétique. Ils paraissent jouir de propriétés à peu près communes. Ce sont des stimulants diffusibles, qui, donnés à l'intérieur, calment le système nerveux, en excitant plus ou moins les fonctions de la peau. Aussi M. Peschier faisait-il indifféremment usage de ces trois derniers, à dose de 2 gros, pour favoriser la tendance à la transpiration, dans le traitement des fluxions de poitrine par l'émétique à haute dose (*Bibl. univ.* de Genève, juin 1822); appliqués à l'extérieur, ils produisent, à raison de leur plus ou moins grande volatilité, beaucoup de froid, et un effet ordinairement calmant; respirés, ils stimulent vivement dans les cas de lipothymies, d'asphyxie, etc. Quant à l'éther hydriodique, découvert en 1814 par M. Thénard, et dont M. Sérullas a éclairé le mode de préparation (*Ann. de chim. et de phys.*, XLII, 119), ce liquide, transparent, incolore, non inflammable, qui exhale sur les charbons ardents des vapeurs pourpres, semble il est vrai susceptible, comme les autres préparations d'iode, de quelque application médicinale; mais aucun fait n'en a prouvé jusqu'ici directement les vertus.

I. *Éther sulfurique.* Liquide incolore, très-léger, très-volatil, puisqu'il bout à 35°76, d'une odeur très-pénétrante, d'une saveur chaude, très-inflammable, et dont la combustion lente dans un tube de verre contenant du platine, donne lieu, d'après les expériences de M. Faraday (*Ann. de Chim. et de phys.*, IV), confirmées par celles de Daniell (*Journ. de pharm.*, V. 450), à un acide particulier (acide lampique) d'une odeur très-irritante. Cet éther, soluble dans 10 à 12 parties d'eau, et en toutes proportions dans l'alcool, est susceptible de dissoudre les résines, les baumes naturels, les huiles volatiles, qu'il enlève à l'eau (*Nouv. Bibl. méd.*, 1823, III, 571) et en général les substances très-hydrogénées, le phosphore, le soufre, l'ammoniaque, la potasse, le perchlorure de mercure, de séparer l'or de ses dissolutions, etc. Sa découverte, comme nous l'avons dit remonte au seizième siècle. On l'obtient en distillant un mélange de six livres d'alcool et d'autant d'acide sulfurique, ajoutant peu à peu trois autres livres d'alcool très-concentré, et séparant les dix premières livres de liquide. Si l'on continue l'opération au-delà du moment où commencent à paraître des vapeurs blanches, on n'obtient plus que du gaz sulfureux, de l'huile douce de vin, de l'hydrogène bi-carboné, de l'acide carbonique, de l'eau, et enfin un liquide noir consistant, formé d'éther, de charbon, d'acide sulfureux et d'une huile épaisse : il reste dans la cornue un résidu noir très-acide.

L'éther, ainsi obtenu, contient un peu d'alcool faible qui a passé avant l'ébullition du mélange, et souvent un peu d'acide; on le rectifie en le faisant digérer sur de la pierre à cautère, et décantant le liquide, qu'on distille ensuite sur du chlorure de calcium : les deux premiers tiers sont de l'éther pur à 56 ou 60° de l'aréomètre de Baumé; le reste, plus faible, est souvent utilisé pour la préparation de la liqueur d'Hofmann. Suivant M. Henry, l'éther sulfurique le mieux préparé contient toujours un peu d'éther acétique (provenant de l'acide acétique de l'alcool), dont la décomposition au contact de l'air et de la lumière peut expliquer l'acidité que contracte à la longue l'éther, dans des flacons incomplétement remplis, ou qu'on débouche souvent; phénomène signalé en 1811 par M. Planche, dans ses Notes sur la Pharmacopée de Brugnatelli, et approfondi depuis par M. Gay-Lussac (*Ann. de phys. et de chim.*, II, 98), qui a reconnu qu'il se formait alors, non-seulement de l'acide acétique, mais, de plus, de l'alcool peut-être, et une matière analogue à l'huile douce de vin, dont l'éther le plus récent semble au reste offrir toujours quelque trace. L'éther, ainsi altéré, est moins volatil, d'une saveur âcre et brûlante, miscible à l'eau en toutes proportions. Ce fluide doit donc être toujours soigneusement conservé à la cave, et dans des flacons exactement remplis. On conseille aussi d'y ajouter un peu de magnésie calcinée.

Il est employé en pharmacie comme excipient de diverses préparations, connues jadis sous le nom de *teintures éthérées*, ou d'éthers de telle ou telle substance, et aujourd'hui, suivant leur mode de préparation, sous les noms plus exacts d'*éthérats* et d'*éthérolés* (Voyez ces mots), médicaments diffusibles, la plupart très-actifs, mais dans lesquels c'est tantôt l'éther qui est le principe de l'action, tantôt et plus souvent, le corps qu'il dissout, comme on le voit pour les éthers de phosphore, de cantharides, de mercure, etc., quoique, même dans ces cas, l'éther ne soit pas sans ajouter quelque chose à leur puissance, par sa grande diffusibilité.

Uni à l'alcool, l'éther constitue l'*esprit doux de vitriol*, ou *acide vineux de vitriol* de quelques pharmacopées, analogue à la *liqueur minérale anodyne* d'Hofmann, véritable *éther alcoolisé* assez faible, qu'il préparait en distillant six parties d'alcool sur une d'acide sulfurique. Depuis, on a donné le nom de liqueur d'Hofmann au dernier produit de la distillation de l'éther, prescrivant même d'y ajouter un peu d'huile douce de vin (6 gouttes par gros).

Aujourd'hui on nomme ainsi un simple mélange de parties égales d'alcool et d'éther, marquant 46°. Chaque formulaire, au reste, varie pour les proportions et le mode de préparation de l'éther alcoolisé, composé dès-lors peu comparable, peu fidèle dans son emploi, et qui ayant, en définitive, les mêmes vertus que l'éther sulfurique, au degré de force près (car il en faut, en général, doubler au moins la dose), peut toujours être remplacé par lui avec avantage (Voyez J.-F. Gmelin, *Apparatus médic.*, I, 47). Durande unissait l'éther au jaune d'œuf, et, pour les personnes peu irritables, aux deux tiers de son poids d'huile de térébenthine, dans le traitement de la colique hépatique. Associé au sucre et à l'eau, il forme un sirop fort usité par cuillerée à café, ou pour édulcorer les potions anti-spasmodiques, l'éther y étant comme enchaîné, et se trouvant par là d'un emploi plus commode et plus sûr. Observons ici que, d'après MM. Dumas et P. Boullay, le sucre de cannes lui-même peut, théoriquement, être considéré comme un carbonate d'éther sulfurique, quoique jusqu'ici on n'ait pas plus transformé de l'éther en sucre que, directement, du sucre en éther.

L'éther se prescrit à l'intérieur par gouttes (10, 20, 40), et rarement par gros, soit sur du sucre, soit dans une ou deux cuillerées de liquide, soit dans une potion, jamais dans les tisanes, à cause de sa grande volatilité, ni dans des liquides chauds, recommandant même aux malades d'avaler promptement, et en fermant la bouche. On en administre aussi la vapeur au moyen d'un flacon, dont une tubulure reçoit un tube droit qui plonge par une extrémité dans l'éther, par l'autre dans l'air, et dont la seconde tubulure, recourbée en arc, s'adapte à la bouche du malade; celui-ci aspire, et l'air qui rentre par le tube s'imprègne d'éther en traversant ce fluide. Cet exercice, prolongé pendant une ou deux minutes, est ordinairement renouvelé plusieurs fois par jour. Quelquefois on le fait prendre en lavement (1 gros); parfois, enfin, on associe l'éther, à plus haute dose, aux huiles grasses ou volatiles, et à divers autres composés pour l'usage extérieur, quoique peu propre, par sa nature expansible, à être employé en frictions.

Pris à l'intérieur en petite quantité, il produit dans la bouche, le long de l'œsophage et dans l'estomac, un sentiment de chaleur que suit bientôt une légère excitation cérébrale, qui d'abord stimule toute l'économie, qui ensuite produit du calme, et quelquefois une certaine propension au sommeil, et qui, enfin, détermine ordinairement la diaphorèse. Mais ces phénomènes durent peu, l'éther étant bientôt évacué par la transpiration pulmonaire. Quelquefois, en se volatilisant subitement dans l'estomac, il le gonfle, en excite les contractions plus ou moins abondantes : de là son action *carminative*. A doses plus élevées, il cause une sorte d'ivresse accompagnée de débilité générale, mais qui se dissipe promptement. Il n'est pas bien prouvé qu'il puisse, chez l'homme, produire l'inflammation des voies digestives, ou d'autres accidents graves, car il a été souvent pris sans inconvénient à des doses extraordinaires. M. Alibert, il est vrai, a vu, dit-on, une demoiselle tomber dans le marasme par suite de son abus; mais ce fait manque des détails nécessaires pour légitimer l'application de l'adage : *Post hoc, ergò propter hoc;* et, quant au cas souvent cité du chimiste Bucquet (*Mém. de la Soc. roy. de méd.*, pour 1779, *Hist.*, p. 74), mort d'un squirrhe du colon, avec inflammation de l'estomac et des autres intestins, après avoir abusé de ce remède au point d'en prendre un pinte par jour, il en prouverait plutôt l'innocuité; le mal, d'ailleurs, ayant précédé le remède, pris pour calmer les douleurs, ne saurait en être regardé comme l'effet; enfin les cent grains d'opium par jour que prenait aussi le malade, dans les derniers temps, pourraient tout aussi bien être accusés des désordres reconnus à l'ouverture du corps. Cependant, d'après les expériences de M. B.-C. Brodie (1811, *Journ. de méd.*, de Leroux, XXVI, 320), il suffit de 4 à 6 gros d'éther pour plonger un cheval dans une profonde léthargie, et détruire chez lui l'irritabilité; et. M. Orfila, qui le range parmi les poisons narcotico-âcres (*Toxic.*, II, 456), sans citer d'ailleurs aucun exemple de son action funeste sur l'homme, l'a vu produire la mort chez deux chiens, à la dose de 5 gros et demi dans le tissu cellulaire, et de 4 gros dans l'estomac.

Respiré, l'éther fait naître dans les voies aériennes un sentiment de fraîcheur que suit bientôt une légère excitation. Versé sur la peau ou appliqué en frictions, il produit un froid, souvent très-vif, qui à lui seul peut former une médication. Il peut aussi être en partie absorbé et agir sur toute l'économie. Pris en lavements, il offre les mêmes phénomènes généraux qu'administré par la bouche, mais on n'en fait guère usage sous cette forme que dans la méthode de M. Bourdier contre le tænia.

L'éther peut donc être employé, en général, ou comme *stimulant diffusible* ou comme *calmant*, médications qui se succèdent souvent, et se confondent (car d'après la remarque d'Odier, certains sédatifs ne sont que des stimulants dont l'action irritante est promptement suivie d'un effet contraire, en sorte que, suivant la dose, ils calment ou ils irritent); ou enfin, comme *réfrigérant :* il est contre-indiqué dans tous les cas de phlegmasies. Comme *excitant*, on l'administre, 1° en vapeur, soit dans l'asphyxie, les lipothymies, etc., soit, plus rarement, dans les cas de catarrhe chronique, avec expectoration abondante; 2° en frictions, comme résolutif, mais presque toujours associé à d'autres médicaments plus fixes et plus efficaces : Ware, chirurgien anglais, dit, dans son ouvrage sur la Cataracte, publié en 1795, l'avoir trouvé utile pour hâter la résorption des portions de cataracte qu'il n'avait pu extraire; 3° à l'intérieur, à dose assez élevée (un demi-gros à un gros), soit contre les flatuosités, comme nous l'avons dit plus haut, soit dans les cas d'indigestions, où, en se volatilisant dans l'estomac, qu'il gonfle, il

peut provoquer le vomissement. Fourcroy l'a même proposé comme *vomitif* pour les personnes nerveuses qui redoutent l'émétique : on leur fait avaler, dit-il, trois ou quatre verres d'eau tiède, et ensuite un quart de gros d'éther dans de l'eau sucrée. Il peut aussi produire un effet *purgatif*, et a même été indiqué comme *hydragogue*, ainsi le docteur Lafontaine, de Goettingue, rapporte (*Journ. gén.*, CVII, 319) qu'un sexagénaire, atteint d'une hydro-thorax atonique, et réduit à la dernière extrémité, ayant avalé, par mégarde, *un flacon d'éther*, rendit en vingt-quatre heures douze livres d'urine, et finit même par guérir complétement, ce remède ayant été continué, d'après cette indication, à la dose de 150 gouttes par heure (26 onces en trois semaines). M. Barbier dit aussi qu'on l'emploie avec succès contre l'œdème et la leucophlegmatie, à la dose de 10 à 15 gouttes à la fois, répétée de temps en temps. Le fait précédent semble prouver qu'on pourrait, avec avantage peut-être, se montrer plus hardi.

Comme *calmant* ou anti-spasmodique, il est encore plus usité, soit en vapeurs dans les cas de toux convulsive, d'asthme essentiel, dans la phthisie même, où Pearson, dans son ouvrage sur les Gaz (1795), annonce en avoir obtenu les mêmes avantages que des gaz irrespirables, ce qui aujourd'hui n'est pas beaucoup dire; soit à l'intérieur, souvent alors associé à l'opium, dans les affections nerveuses en général, les accidents hystériques, les spasmes, les convulsions, etc., notamment contre la cardialgie, surtout goutteuse, suivant Mellin et Lind, cités par Gmelin, contre le mal de mer, où il paraît utile aux individus irritables, quoique M. Lesson (*Voyage médical autour du monde*, etc.) n'en ait tiré que peu de secours; les vomissements spasmodiques, le choléra-morbus, les suites d'empoisonnements accompagnées de douleurs, avec faiblesse et anxiétés; le hoquet, les coliques nerveuses, les douleurs hépatiques dues au passage des concrétions biliaires dans le canal cholédoque, où Durande, qui le considérait comme dissolvant de ces calculs, a recommandé, en 1770, dans un ouvrage *ex professo*, les préparations citées plus haut, à la dose d'un gros tous les matins dans du petit-lait. Ajoutons que M. Gay assure avoir expérimenté souvent avec succès l'*éther canellisé* (40 à 100 gouttes) contre le tétanos traumatique (*Bibl. méd.*, XXXVIII, 367); qu'on l'employait beaucoup jadis dans les fièvres et autres affections dites *malignes*; qu'il a même été donné à la dose d'un gros, uni il est vrai au laudanum, dans des cas de fièvre intermittente, par Desbois de Rochefort et Duchanoy; qu'enfin M. Bourdier a proposé contre le tænia une méthode, souvent expérimentée avec succès, et qui consiste à faire avaler au malade un gros d'éther, à lui en administrer peu après un autre gros en lavement, enfin, au bout d'une heure, à lui faire prendre 2 onces d'huile de ricin pour expulser l'animal, plutôt engourdi que tué par l'éther.

Comme *réfrigérant*, on applique ce liquide volatil sur le front ou les tempes, contre la céphalalgie et la migraine, dans la cavité des dents cariées pour en calmer la douleur, sur le trajet des nerfs ou des muscles, siége de spasmes, de névralgies, de rhumatismes, etc., circonstances où, suivant la remarque de Cullen, l'action sédative qu'exerce l'éther semble dépendre surtout du froid produit par son évaporation; on l'applique même sur des parties enflammées (*Ann. de Montpellier*, III, 7). Valentin de Nancy, qui l'a employé avec des succès variés contre le rhumatisme, qui même l'a vu augmenter les douleurs de la sciatique, l'a préconisé au contraire contre les entorses, les douleurs, suite de chutes, les inflammations commençantes, et surtout, à hautes doses en frictions et en lotions, sur les hernies étranglées, pour en faciliter la réduction. Depuis le premier succès qu'il obtint en 1787, l'efficacité de ce moyen a été plusieurs fois constatée, comme on peut le voir soit dans les *Ann. clin. de Montpellier* (XXXVII, 388), où sont citées les observations de MM. Montain le jeune de Lyon, Schmatz de Pirna; soit dans les *Acta r. Soc. méd. Hav.* (IV, in-8°, 1805), où M. A. Hund, qui en rapporte un exemple, allègue l'expérience des docteurs Hughes et Duncan, etc.

II. *Éther hydro-chlorique* ou *muriatique*. Découvert en 1759 par Courtanvaux, il n'a été qu'assez récemment étudié; sa nature même n'est bien connue que depuis les recherches de MM. Robiquet et Colin (*Ann. de ch. et de phys.*, II). On l'obtient en distillant parties égales d'alcool et d'acide muriatique, et condensant, au moyen de la glace, l'éther, purifié par son passage à travers de l'eau tiède. Il est gazeux au-dessus de 11° R., liquide au-dessous, extrêmement volatil par conséquent, et pèse 23°,5 à l'aréomètre de Baumé; son odeur est forte, analogue à celle de l'éther sulfurique mal rectifié, sa saveur sucrée, agréable; il est incolore, peu soluble dans l'eau, brûle avec une flamme verte, etc. Pour le conserver, ce qui est difficile, il faut le tenir à la cave dans des flacons bouchés à l'émeril, recouverts de peau, et renversés; mais dans cet état il n'est jamais usité, et ne se trouve point dans les pharmacies. Comme réfrigérant, il l'emporte de beaucoup, ainsi que l'éther nitrique, sur l'éther sulfurique, et pourrait être utilisé. Uni à poids égal avec l'alcool, il constitue l'*éther hydro-chlorique alcoolisé*, préparation quelquefois employée, et dont l'action paraît analogue (quoique bien plus faible) à celle de l'éther sulfurique. Werlhof a recommandé, dans les affections catarrhales, le mélange d'un gros d'éther muriatique (alcoolisé sans doute), avec une once de sirop de coquelicot, pris par cuillerée à café. Il ne faut pas, du reste, comme on l'a fait quelquefois, confondre ni l'une ni l'autre de ces préparations, avec l'*esprit de sel dulcifié* (*spiritus salis dulcis*), ou *alcool muriatique* (Voy. *Acide hydro-chlorique*).

III. *Éther nitreux* ou *hyponitreux*, éther nitrique de la plupart des auteurs modernes (*æther nitri*). Cet éther, mentionné dès 1681 par Kunckel, étudié en 1742 par Navier, en 1746 par Sébastiani, et depuis par une foule de chimistes, surtout par M. Thénard, qui l'a obtenu plus pur qu'on ne l'avait fait jusque-là, se prépare en distillant un mélange de

parties égales d'acide nitrique et d'alcool, recevant l'éther dans un ballon et des flacons pleins d'eau salée qui plongent dans un mélange réfrigérant, le distillant de nouveau, l'agitant avec de la magnésie, décantant et filtrant. C'est un liquide d'un blanc jaunâtre, d'une odeur forte, étourdissante, analogue à la pomme de reinette, d'une saveur chaude et piquante; il marque 24°, bout dans la main, quoique moins volatil que l'éther muriatique (21° R.), brûle avec une flamme blanche, etc. Comme il s'altère promptement et finit par se transformer en acides acétique, malique et oxalique, on ne fait usage en médecine que de l'*éther nitrique alcoolisé*, mélange de cet éther avec l'alcool, ordinairement préparé par distillation, qu'il ne faut pas confondre avec *l'esprit de nitre dulcifié*, simple mélange d'alcool et d'acide nitrique. On l'emploie, du reste, aux mêmes usages que l'éther sulfurique. Il nous a souvent paru préférable à celui-ci, soit à raison de sa saveur plus suave et moins pénétrante, soit comme jouissant d'une action plus douce, plus calmante, et en même temps moins fugace. F. Hoffmann le donnait (40 à 120 gouttes) dans les fièvres intermittentes tierces, l'épilepsie, le hoquet. Dans ces derniers temps on l'a recommandé à la dose de 10 à 20 gouttes dans les affections du foie. Mêlé à poids égal avec l'*esprit acide de vitriol*, Vogler l'a indiqué à la dose de 10 à 30 gouttes, sous le nom d'*élixir acidum*, comme un puissant anti-spasmodique, dans les grandes débilités nerveuses, les fièvres malignes et autres affections du même caractère (J.-F. Gmelin, *Apparatus méd.*, I, 52).

IV. *Éther acétique* (*æther aceticus*), nommé d'abord *éther acéteux*. Découvert en 1759 par le comte de Lauraguais, susceptible de se former quelquefois spontanément (*Bibl. méd.*, LIX, 136), on l'obtient, d'après le procédé de M. Thénard, en soumettant à la distillation un mélange de 3 livres d'alcool anhydre, de 2 livres d'acide acétique à 10 degrés, et de 2 onces d'acide sulfurique concentré, retirant 4 livres de liquide qu'on rectifie ensuite sur du sous-carbonate de potasse. Cet éther offre une odeur particulière très-agréable, marque 23° à l'aréomètre de Baumé, est décomposé par la solution de potasse caustique, etc. Il dissout en toute proportion le savon animal, comme l'avait vu le docteur Sanchez, qui l'associait à ce composé, au camphre, et à diverses huiles essentielles, dans le *baume* connu sous son nom, et qu'on emploie en Russie contre le rhumatisme (*Journ. gén. de méd.*, XLVIII, 105), et comme l'a constaté M. Pelletier (*ibid.*, LII, 163), qui a donné la formule d'une pommade fort commode pour l'application de ce médicament à l'extérieur (1 gros et demi par once d'éther). Uni à l'alcool, il forme l'*éther acétique alcoolisé*, nommé quelquefois *liqueur anodine végétale*, et employé aux mêmes usages que lui, mais moins actif encore.

L'éther acétique a été particulièrement recommandé par M. Sédillot (*Journ. gén. de méd.*, II, 284), soit à l'intérieur, à dose triple de l'éther sulfurique, et dans les mêmes circonstances (l'emportant sur lui, dit-il, par une saveur plus agréable qui n'excite ni chaleur, ni sécheresse au gosier, par une action plus douce qui ne dessèche pas la fibre, etc.), soit à l'extérieur en frictions (demi-once au moins chaque fois) comme résolutif, et dans le cas de douleurs goutteuses ou rhumatismales, qu'il dissipe souvent d'une manière très-prompte, en excitant la transpiration cutanée, et sans ajouter à l'éréthisme. Il est peu usité, mais nous a semblé mériter de l'être davantage, à l'extérieur surtout.

Hofmann (F.). *Diss. de acido vitrioli vinoso.* Halæ, 1732, in 4°. — Vangerow (J.-F.). *Diss. chemico-medica de oleis essentialibus athereis eorumque operandi modo et usu.* Halæ Magdb., 1752, in-4°. — Navier (P.-T.). Contrepoison de l'arsenic, etc., avec trois diss. sur le mercure et l'éther nitreux, etc. Paris, 1778, in-12 (2 vol.). — Vicq d'Azyr. *An æther hemicraniæ nervosæ?* Paris, 1778. — Schiller. *Diss. de acidorum dulcificatorum agendi modo in salia medica.* Helmst., 1786, in-4°. — Bourgogne (L.). Diss. sur les éthers employés en médecine (thèse). Montp., an X. — Peyronnet (G.). Essai sur les produits qui résultent de l'action des acides, etc., sur l'alcool (thèse). Montp., 1810, in-4°. — Broquier (A.-B.). Diss. sur l'éther (thèse). Montp., 1810, in-4°. — Savourat. Essai sur les éthers les plus usités dans la pratique médicale (thèse). Strasb., 1818, in-4°.

ÉTHERS DE CASTOREUM, DE DIGITALE, D'OPIUM, ÉTHERS MÉTALLIQUES, etc. Voyez *Éthérolés*.

ÉTHIOPIE. Pline (Lib. XXXI, c. 2) dit, d'après Théophraste, qu'on y trouve des fontaines huileuses, c'est-à-dire, chargées de pétrole (Voy. *Bitumes*); et, d'après Ctésias, qu'il y existe une fontaine rouge qui fait perdre l'esprit à ceux qui boivent de ses eaux.

ETHIOPS. Voyez *Æthiops*.

ETHUSE. Un des noms de la petite ciguë, *Æthusa Cynapium*, L.

ÉTIENNE (SAINT-) en Devoluy. Bourg de France (Hautes-Alpes), à 5 lieues N.-O. de Gap, près duquel, dit Carrère (*Cat.*, 486), il y a deux sources minérales froides, sulfureuses et purgatives selon Villar.

ÉTINCELLES ÉLECTRIQUES. Voyez *Électricités*.

ÉTIVAZ (vallée de l'), en Suisse. Ses bains sulfureux sont fréquentés pendant la belle saison par les habitants des contrées voisines.

ETOA. Nom du coq, *Phasianus Gallus*, L., aux îles de la Société.

ÉTOILE D'EAU. *Damasonium stellatum*, Juss.

— DU BERGER. *Damasonium stellatum*, Juss.

— BLANCHE. *Ornithogalum umbellatum*, L.

— DE MER. Voyez *Asterias*.

ÉTOURNEAU. Espèce de passereau. Voyez *Sturnus vulgaris*, L.

ÉTRANGLE-CHIEN. *Asperula cynanchica*, L.

— LOUP. *Aconitum Lycoctonum*, L. On le donne aussi au *Paris quadrifolia*, L.

ÉTRILLE. Nom vulgaire du *Cancer puber*, L. Voyez ce mot.

ETTALCH, ETTALACHE, ETTELACH. Noms africains du *Juniperus Oxycedrus*, L.

ETTE. Nom de pays d'un arbre du Malabar, dont toutes les parties sont usitées, bouillies dans de l'huile de nimbo (*Melia Azedarach*, L.), contre la morsure des serpents, à l'intérieur et à l'extérieur; on s'en sert aussi en frictions contre les vieilles dou-

leurs, et en infusion dans du vin contre les fièvres. Son fruit a la forme d'une orange. Il y a lieu de croire qu'il s'agit ici d'un *Strychnos* (*Trans. phil. arb.*, I, 154).

ÉTUVE, *hypocaustum*, *sudatorium*, etc. Espèce de bain destiné à l'application hygiénique ou médicinale, soit de l'air chaud, soit des vapeurs. De là la distinction des étuves en *sèches* ou en *humides*. Autrefois on donnait le nom d'étuves aux bains chauds en général.

L'*étuve sèche* ou *bain gazeux* (*laconicum* des anciens), dont le calorique et en quelque sorte le seul agent, est peu employée en médecine, quoique usitée jadis comme moyen hygiénique. Le corps peut y supporter un bien plus haut degré de température que dans l'étuve humide, comme il supporte dans celle-ci un degré de chaleur plus élevé que dans le bain ordinaire. En pharmacie, elle sert à la dessiccation des plantes et des extraits, mais il faut que l'air chaud puisse sans cesse s'y renouveler.

Les *étuves humides*, à l'action desquelles concourent le calorique et l'eau en vapeur, sont *naturelles* ou *artificielles*. Les premières sont, ou des grottes, ou des souterrains, ou de simples cavités, habituellement remplies de vapeurs aqueuses ou hydrosulfureuses, qu'exhalent des sources thermales avoisinantes. Il en existe à Plombières, à Bourbonne, a Borcet, et surtout en Italie, à Tritoli, Agnano, Ischia, etc., comme on peut le voir aux articles des eaux minérales ou des pays auxquels elles appartiennent. Les secondes, nommées aussi *bains de vapeur*, consistent en des chambres, et quelquefois de simples boîtes, dans lesquelles sont renfermées ou reçues des vapeurs aqueuses ou médicamenteuses, et où plonge, soit le corps tout entier, dont on dirige ordinairement la région malade vers le lieu d'où se dégage la vapeur, soit seulement une de ses parties. On varie le degré de température, comme la nature de ces bains, d'après les circonstances morbides, mais communément 30 à 40° R. suffisent; au delà, ils ont l'inconvénient de provoquer des congestions, à la tête surtout, qui, nous l'avons vu plusieurs fois, peuvent avoir les plus graves conséquences. Les étuves humides sont d'un usage journalier dans certaines contrées, notamment en Russie, en Finlande, en Égypte, et dans l'Inde. Ordinairement, dans les pays chauds, on fait succéder un bain chaud au bain de vapeur, et dans les pays froids, au contraire, l'application de l'eau froide ou même de la neige. En France, où on n'y a guère recours que comme moyen thérapeutique, dans le traitement des rhumatismes et des affections chroniques de la peau, on se couche en sortant de l'étuve, et l'on aide à la transpiration par des boissons chaudes. Le but principal est en effet d'exciter les fonctions de la peau.

Au reste, l'action médicinale des étuves varie suivant la nature des substances gazeuses ou vaporeuses qui servent d'excipient au calorique, comme nous le verrons au mot *Vapeurs*. L'étuve n'est en effet, à proprement dire, qu'un instrument; le véritable agent médicamenteux, c'est la vapeur; et la *fumigation* (voyez ce mot) n'est qu'un des modes d'application médicinale de ce même agent.

Baxter (W.). *Letter on the hypocausta of the ancients* (*Philos. transact.*, 1706, p. 228).—Dekman (T.). Lettre au docteur R. Huck sur la construction des bains vaporeux (en anglais). London, 1769. — Doppet. Sur la manière d'administrer les bains de vapeurs et les fumigations. Turin, 1790. — Pochhammer (G.-F.) et Schmidt (J.-G.). Les bains de vapeurs des Russes..., avec des règles pour leur construction, etc. (en allemand). Berlin, 1824, in-8° (trad. en danois par Mœhl. Copenh., 1828, in-4°. Voyez aussi les bibliographies des articles *Fumigations* et *Vapeurs*.

Eu-pozi-tse. Nom chinois d'une sorte de galle de l'*Ulmus chinensis*, H. P.

Euble, Eubulos. Nom de l'ièble ou hièble chez les Grecs, d'où les latins, ont fait *Ebulus*; *Sambucus Ebulus*, L.

EUCALYPTUS. Genre de plantes de la famille des Myrthes, de l'icosandrie monogynie, dont le nom vient de εὖ, *bien*, et de καλύπτω, *je couvre*, de la manière dont le calice recouvre l'ovaire. Il renferme des arbres à feuilles simples, glauques, entières, qui portent des fleurs apétales, nombreuses; tous croissent à la Nouvelle-Hollande, et plusieurs sont cultivés dans les serres des curieux, et même en pleine terre en Provence. Il est probable, d'après la quantité d'huile essentielle dont sont parsemées les feuilles, ce qu'on aperçoit à leurs pores transparents, qu'elles donneraient à la distillation une huile semblable au cajeput, huile produite par un *Malaleuca*.

E. globulus, Labill. Cet arbre a l'écorce, les feuilles et les fruits très-aromatiques. Ces derniers pourraient, au besoin, remplacer les épices des Moluques.

E. mannifera. D'après le docteur Mudie, cette espèce, de la Nouvelle-Hollande, donne une manne abondante, analogue à celle du frêne, surtout dans les temps de sécheresse. On s'en est servi à sa place dans l'Austrasie (*Bot. soc. of London*, p. 13, 1830).

E. resinifera, White. C'est un fort grand arbre à écorce fongueuse, qui se détache, et dont les naturels se servent pour faire des cabanes. Il exsude du tronc, lorqu'on l'entaille, une substance rougeâtre, regardée comme une résine par les uns, ce qui lui a valu le nom spécifique de *résinifère*, une gomme par les autres, ce qui a fait appeler l'arbre gommier rouge, *reed-gom* des Anglais, mais qui est réellement un suc concret, soluble en entier dans l'eau bouillante, qu'on a donné comme une sorte de *kino*, dont il est fort distinct (Voyez *Kino*). Il est en morceaux inégaux (légers, comme boursoufflés, ayant l'apparence du mâchefer, luisants, d'un rouge noirâtre, sans odeur, de saveur très-légèrement astringente), mêlés de morceaux d'écorce, et y adhérant, de fruits, etc. Cette matière, dont un arbre donne jusqu'à soixante galons, et dont MM. Gaudichaud et Lesson nous ont remis des échantillons, a été employée, avec succès, dans la dyssenterie ancienne, à cause de son astringence, par M. Withe, médecin en chef de l'établissement de Sydney, à la Nouvelle-Hollande. M. Alibert l'a mise en usage dans

trois cas de flux séreux, à la dose de 16 grains par jour, avec assez d'avantage (*Mat. méd.*, I, 78). Elle pourrait servir de teinture. C'est du reste une substance très-peu active, à peine sapide, et qu'on ne possède pas encore dans le commerce en France.

Eucarracha. Un des noms espagnols des cloportes. Voyez *Oniscus*.

Eucken. Un des noms hébreux du coucou, *Cuculus canorus*, L. Voyez ce mot.

Euchloras potassæ. On trouve quelquefois ce nom pour *Chlorate de potasse*.

Euchlorine. Nom donné par Davy au gaz oxide de chlore.

Euclea undulata, Thunb. Végétal de la famille des Ébénacées, *Guarri* des Hottentots, qui a un fruit sucré que les naturels mangent; ils l'écrasent pour en faire une sorte de vin aigre par la fermentation (Thunb., *Voyage*, I, 253).

Eudeba. Nom arabe de la chicorée, *Chicorium Endivia*, L.

Eudraka. Nom indien de la nyctage, *Mirabilis Jalappa*, L.

Euforb. Nom polonais de l'*Euphorbe*.

Euforbio. Nom espagnol, italien et portugais de l'*Euphorbe*.

Eufrasia. Nom espagnol et italien de l'*Euphrasia officinalis*, L.

Eugenia. Genre de la famille des Myrthes, qui ne diffère pas du *Myrthus*, et qui a été réuni par Swartz et les modernes (Voyez ce dernier mot pour les espèces usitées).

Eule. Nom générique des chouettes en allemand. Voyez *Strix*.

EULMONT. Village de France, à une lieue et demi de Nanci, près duquel, au bas de la montagne où il est situé, est une source minérale que Raulin dit ferrugineuse (Carrère, *Cat.*, 345), et Bagard sulfureuse.

Eumeke. Nom d'une espèce d'*Amyris* dans Dioscoride.

Eunuchion. Un des noms de la laitue, *Lactuca sativa*, L., dans Théophraste.

Eupatoire. Nom de l'*Eupatorium cannabinum*, L.
— **des anciens.** *Agrimonia Eupatoria*, L.
— **aquatique.** *Bidens tripartita*, L.
— **d'Avicenne.** Un des noms de l'*Eupatorium cannabinum*, L.
— **batarde.** *Bidens tripartita*, L.
— **chanvrin.** Un des noms de l'*Eupatorium cannabinum*, L.
— **femelle.** *Bidens tripartita*, L.
— **des Grecs.** Un des noms de l'aigremoine, *Agrimonia Eupatoria*, L.
— **de Mesué.** Un des noms de l'*Achillea Ageratum*, L.

EUPATORINE. Poudre blanche, d'une saveur amère et piquante, insoluble dans l'eau, soluble dans l'éther et l'alcool absolu, formant avec l'acide sulfurique un sel en aiguilles soyeuses, alcaloïde par conséquent, que M. Righini (*Journ. de pharm.*, XIV, 623) a retirée des feuilles et des fleurs de l'eupatoire, *Eupatorium cannabinum*, L.

Eupatorio. Nom italien et espagnol de l'*Eupatorium cannabinum*, L.

EUPATORIUM. Genre de plantes de la famille des Synanthérées, qui donne son nom à une section de cette vaste série, de la syngénésie polygamie égale, dédié à Eupator, roi de Pont (Pline, *lib.* XXV, c. 6).

E. atriplicifolium, Walh. Aux Antilles, où croît cette plante, et où elle est désignée sous le nom d'*herbe au chat*, elle est employée comme apéritive, emménagogue et vulnéraire (*Enc. bot.*, II, 407).

E. Aya-pana, Vent. (*Malm.*, 1, 3). *Aya-pana*. Cette espèce, de la rivière des Amazones, d'où la culture en a été introduite d'abord au Brésil, puis à l'Ile de France par Augustin Baudin, en 1797, jouit dans son pays natal d'une grande réputation, qui l'a suivie dans les lieux où on l'a transportée, jusqu'au moment où elle a été employée par des médecins éclairés. Ses prétendues qualités alexipharmaques, emménagogues, diaphorétiques, lithontriptiques, anti-scorbutiques, diurétiques, anti-goutteuses, anti-rhumatismales, etc., ont été alors reconnues nulles, ou si faibles, qu'elles sont facilement égalées par d'autres végétaux plus connus et plus faciles à se procurer. On s'est servi des feuilles, qui sont lancéolées, étroites, entières, marquées de deux lignes latérales, aromatiques, d'une saveur un peu amère. Le seul emploi utile qu'on pourrait en faire, serait, comme stomachiques, pectorales, contre le catarrhe muqueux, les indigestions, etc., en infusion théiforme. On les a appliquées avec avantage, étant pilées, sur des ulcères sordides, et, dit-on aussi, sur les morsures des serpents, en donnant en même temps le suc de la plante par cuillerée (Martius, *Plantes du Brésil*). D'après M. Waflart, cette plante contient une matière grise soluble dans l'éther, une huile essentielle assez abondante, un principe amer, des traces d'amidon et de sucre (*Journ. de pharm.*, XV, 8). C'est à tort, suivant nous, qu'on a voulu confondre cette espèce avec l'*E. triplinerve* de Vahl, plante des Antilles, qui nous en paraît distincte par ses feuilles ovales, ses fleurs nombreuses en corymbes, etc.

E. cannabinum, L., eupatoire. Cette grande plante vivace croît dans les endroits aquatiques chez nous, où ses fleurs blanches et roses, nombreuses, petites, en corymbes globuleux, la font distinguer, ainsi que ses feuilles trifoliées, à folioles lancéolées, dentées en scie, plus pâles en dessous, et ressemblant à celles du chanvre, ce qui lui a valu son nom spécifique et celui d'*Eupatoire chanvrin*. Les anciens, Dioscoride, Galien, Paul d'Égine et surtout Avicenne (*Lib.* II, *tract.* 2), ont employé ce végétal, d'où lui vient l'épithète d'*Eupatoire d'Avicenne*. L'infusion des feuilles et des fleurs de cette plante, et son extrait, sont présentés dans les vieux auteurs comme utiles contre les obstructions, surtout celles qui succèdent à des fièvres intermittentes, qui accompagnent l'hydropisie ou les pâles couleurs (Ferrein, *Mat. méd.*, III, 191). On a également employé les semences. Aux environs de Moscou, les fruits et les fleurs de l'*E. cannabinum*, L., sont un remède préservatif contre la rage, à la dose d'un gros et plus par jour, en poudre, d'après Martius (*Bull. des sc. méd.*, Fér., XIII, 355). L'eupatoire enfin a été appliquée comme résolutive sur les tumeurs du scrotum, surtout pour dissiper l'hydrocèle, etc. Gesner et Chambon de Montaux ont essayé la racine, qui est blanchâtre, fibreuse, amère, à la dose d'une once dans le vin, en décoction. Le premier l'a trouvée fortement vomitive, purgative,

et diurétique; le second, en infusion seulement, purgative avec colique, ce qui lui fait proposer de la donner en place de la rhubarbe, dans les campagnes. M. Loiseleur Deslongchamps ayant prescrit la racine d'eupatoire en poudre à plusieurs malades, à la dose de 60 grains au plus, n'a obtenu aucun résultat (*Man. des pl. indig.*, 77), ce qui prouve qu'il faut la donner à dose plus forte. Sa propriété diurétique, constatée par Gesner, l'a fait conseiller dans l'hydropisie. Analysée par M. Boudet, cette racine a présenté beaucoup de fécule amylacée, une matière d'une nature animale, une huile volatile, de la résine, un principe amer, âcre, quelques sels, et des atomes de silice et de fer (*Bull. de pharm.*, III, 97). M. Righini a trouvé dans cette plante un alcaloïde qu'il désigne sous le nom d'*eupatorine* (Voyez ce mot) et qui est sans doute le principe âcre de M. Boudet.

Chambon de Montaux : Recherches sur les vertus de la racine d'eupatoire d'Avicenne (*Bull. de pharm.*, I, 400).

E. chilense, Mol. Cette plante du Chili, où elle est connue sous le nom de *contrayerva* (qu'il ne faut pas confondre avec le *Dorstenia Contrayerva*, L.), fournit une teinture jaune (Molina, *Chili*, 112).

E. crenatum, Gomès. Cette espèce du Brésil, où elle est nommée *herva da cobra,* y est employée en boisson et en applications locales dans le cas de morsure de serpents (*Bull. des sc. nat.*, XV, 265).

E. Guaco, Humb. et Bonp. (*Mikania,* W.), *guaco, huaco.* Cette plante célèbre, de la Nouvelle-Grenade, y est vantée comme l'antidote le plus certain contre la morsure des serpents. Les nègres prétendent qu'en s'en inoculant le suc, on est à l'abri de leurs morsures; qu'en en portant sur soi, ces animaux vous fuient. Mutis dit s'être assuré de son efficacité contre cet accident. Il fit frotter en sa présence les plaies de naturels mordus, avec les feuilles de cette plante, leur en fit boire le suc, et ils guérirent. Aussi dit-il que c'est le plus beau présent de la nature pour ces contrées, où les reptiles vénéneux abondent. A l'état sec, elle n'a plus les mêmes propriétés, mais Cavanilles assure que, dans cet état, cette plante amère, aromatique, est un excellent stomachique, vermifuge (*Plant. équin*).

Cette plante a été présentée depuis l'impression de cet article, comme propre à guérir la fièvre jaune, et depuis encore comme très-utile contre le *cholera* de l'Inde, et même contre la rage. Exposer de pareilles idées c'est les réfuter. Sa propriété anguicide ne s'est pas mieux soutenue; et M. Rochoux a même dit, en pleine académie de médecine, qu'à la Martinique, où il a résidé longtemps et où sa culture avait été introduite, cette plante n'a jamais guéri de morsure des vipères, et même que ces animaux la mangeaient sans en éprouver de mal (à suppposer que le vipères mangent de l'herbe!).

Mémoire sur le guaco (*Journ. d'agriculture des Pays-Bas*, février 1823).

E. perfoliatum, L. Cette espèce jouit d'une grande réputation aux États-Unis, où elle croît. D'après Chapmann, elle produit des effets toniques, émétiques, purgatifs, diurétiques ou sudorifiques, suivant l'emploi qu'on en fait. C'est un remède des naturels, qui s'en servent avec avantage dans les fièvres intermittentes, Bigelow, Barton, Anderson, l'ont donnée avec succès contre ces maladies, à la dose d'une once dans une pinte d'eau. Elle est assimilée à la gentiane et à la camomille, par M. Bigelow. Elle remplace l'*Euphorbia Ipecacuanha,* L., plante compatriote dans les états de L'Union. La décoction de cette plante est très-amère (Coxe, *Améric. disp.*, 271).

E. purpureum, L. Autre espèce, grande et forte, des États-Unis, où elle est connue sous le nom de *gravel-root* (racine contre la gravelle), ce qui suppose qu'elle y est usitée dans cette maladie.

E. rotundifolium, L., langue de vache. Plante de l'Amérique septentrionale, qui est vantée comme utile dans la consomption, en infusion, d'après une lettre adressée au docteur Mitchill (*Journ. gén. de méd.*, XXXVI, 111).

E. teucriifolium, Willd. Il croît en abondance dans le midi de l'Union, où il jouit d'une grande réputation, comme remède domestique, contre les fièvres qui règnent dans ce climat. Suivant le docteur G. Jones, c'est un excellent succédané du quinquina, qui est en outre tonique, diaphorétique, diurétique, et légèrement cathartique. La dose, par jour, est d'une once des feuilles sèches en infusion dans une pinte d'eau, qu'on prend par quatre onces (Coxe, *Améric. disp.*, 272).

Backer. Diss. sur les eupatoires. In-4°, 28 pag.

EUPETALON. Nom du *Daphne Laureola*, L., dans Pline.

EUPHORBE. Nom français du genre *Euphorbia* et de la gomme résine qu'on retire de plusieurs espèces. Voyez *Euphorbia*.

EUPHORBIA. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, de la monœcie androgynie, et le reçoit d'Euphorbe, médecin de Juba, roi de Mauritanie. Il renferme environ quatre cents espèces, qui toutes contiennent un suc laiteux abondant, âcre, vésicant, si on l'applique sur la peau; purgatif ou émétique à l'intérieur, à petites doses; susceptible de se concréter en gomme-résine dans les espèces épineuses, charnues, qui croissent dans les climats très-chauds, appelé *euphorbe*. Le suc blanc des euphorbes contient du caout-chouc; jeté sur l'eau trouble, il l'éclaircit au point de la rendre limpide (Bull., *plant. vén.*, 257). Il sert à ronger les verrues, les poireaux. Dioscoride, qui l'a reconnu dépilatoire, le dit propre à éclaircir la vue, à détruire les taies et les cataractes, instillé dans l'œil, ainsi qu'à neutraliser le venin de la piqûre du scorpion, appliqué sur les plaies faites par cet animal. Toutes les parties de ces plantes possèdent les propriétés actives, corrosives du suc, surtout les racines des espèces vivaces. Les semences donnent une huile purgative. On peut dire, en général, que toutes les espèces du genre *Euphorbia* ont des propriétés analogues, mais que plus elles sont vivaces, et plus ces propriétés sont énergiques, surtout si elles croissent dans un climat plus chaud. Nous ne savons d'après quels indices on a indiqué, comme remèdes aux accidents causés par les euphorbes, une espèce de *Cacalia, C. Anteuphorbium*, L.

E. anacampseroides, Lam. (*E. tithymaloides*, L., *Pedilanthus padifolius*, Poit.). La décoction des feuilles, mais surtout des tiges de cet arbrisseau des Antilles, est employée à Curaçao, d'après Jacquin, contre les maladies vénériennes, et en Amérique contre la suppression des menstrues, sous le nom de *ponopilino* (Jacq., *Améric.*, t. XCII). Humboldt dit que, à la Havanne, on l'appelle *dictame royal*, et Poiteau que, à Saint-Domingue, sa racine est nommée *ipécacuanha*, quoiqu'il n'ait point observé par lui-même qu'on en fît le même usage que de cette dernière racine. M. Descourtils dit qu'on la donne à la dose de 12 à 15 grains (*Fl. méd. des Ant.*, II, 195).

E. antiquorum, L. espèce charnue, épineuse, d'Afrique et de l'intérieur de l'Inde, connue des anciens (Théophraste, IX, 12), et qu'ils présumaient donner seule l'euphorbe, tandis que plusieurs autres produisent cette gomme-résine. Les chameaux la mangent cuite, d'après Forskal. C'est le *Schadida-calli* de Rheède (*Hist. Malab.*, II, 81, t. 42).

E. canariensis, L. Autre espèce charnue des Canaries, qui donne de la gomme-résine que les Anglais préfèrent pour l'usage à celle de l'*E. officinarum*, L. On se chauffe dans ces îles avec ses tiges (Ledru, *Voyage*, I, 42).

E. canescens, L. C'est un synonyme de l'*E. chamæsyce* (Voyez plus bas).

E. capitata, Lam. (*E. pilulifera*, L.). Cette petite plante du Brésil, où elle est appelée *Caacica*, *Caiacia* par les naturels, et *erva dos cobres* (herbe des couleuvres) par les Portugais, est très-estimée contre la morsure des vipères, contuse et appliquée récente sur la plaie faite par ces animaux, dont elle apaise non-seulement les douleurs, mais qu'elle guérit en en neutralisant le venin. On la donne aussi en poudre dans un liquide convenable, pour ramener les forces abattues par l'action du venin, d'après Pison (*Bras.*, 102; Marcgrave., *id.*, 7 et 15), qui la regarde, dans ce cas, comme une vraie panacée. Un pareil succès autorise à employer le suc de nos euphorbes dans la piqûre de la vipère de notre pays, ce qui est très-facile, car plusieurs de nos espèces indigènes, comme les *E. Helioscopia* (réveil-matin), *Cyparissias*, *Sylvatica*, L., etc., sont très-vulgaires. Ce n'est pas la première fois que nous voyons les naturels des régions sauvages employer une sorte de cautérisation des plaies vénéneuses au moyen des sucs caustiques des plantes, et nous donner ainsi l'éveil sur leur vrai traitement, ce qui remonte à plus de deux mille ans, puisque Dioscoride parle déjà de l'emploi qu'on faisait de son temps du suc des euphorbes contre la piqûre du scorpion (*lib.* IV, *c.* 164). Dans l'Inde, on emploie le suc de l'*E. capitata* pour toucher les aphthes, ce qui est encore une sorte de cautérisation (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 14).

E. Chamæsyce, L. Ce végétal annuel, des régions méditerranéennes, connu de Dioscoride, qui compare, avec beaucoup de justesse, ses feuilles à des lentilles, dont elles ont la forme et la grandeur, doit son nom à sa petitesse, de χαμαι, *figuier*, et de συκη, *petit*, petit figuier, à cause du lait qu'il recèle, ce qui lui est commun, d'ailleurs, avec toutes les plantes de ce genre. C'est son suc que Dioscoride indique pour guérir les blessures des scorpions; il le dit aussi résolutif sur les tumeurs. Lémery assure qu'on s'en sert pour guérir la gale, les dartres, consumer les verrues, etc. Tout cela doit s'appliquer aussi à l'*E. massiliensis*, DC., espèce fort voisine, prise pour le *canescens* de Linné, par quelques auteurs, et qui n'en est peut-être pas distincte, du moins par ses propriétés.

E. corollata, L. Espèce de l'Amérique septentrionale, dont on se sert comme émétique et cathartique, et contre les hydropisies comme excellent diaphorétique, combinée avec l'opium et le sulfate de potasse. Appliquée fraîche, sa racine cause l'inflammation, la vésication des tissus. A l'intérieur, la dose est de 10 à 20 grains; son extrait se donne à celle de 5 à 6. Le docteur M'Kéan l'a employée comme purgative depuis 3 jusqu'à 12 grains; il dit que cette racine a une force double de celle du jalap (Coxe, *Americ. dispens*, 272).

E. cotinifolia, L. On s'en sert au Brésil pour stupéfier le poisson, et le prendre ensuite plus facilement.

E. cyparissias, L. Cette plante vivace, indigène, qui croît fréquemment dans les lieux arides, parmi les rochers des bois, doit son nom à la ressemblance de son port avec celui du cyprès. D'après M. Loiseleur Deslongchamps, la poudre de l'écorce de sa racine, depuis 8 jusqu'à 15 et 18 grains, produit plusieurs vomissements et plusieurs selles (*Man. des pl. us.*, tabl. nº 3). L'analyse chimique faite par John, du suc de cette plante, lui a montré qu'elle contenait: eau, 77; résine, 13,80; gomme, 2,75; caoutchouc, 2,75; albumine, 1,37; acide tartrique et huile grasse, quantités indéterminées (*Bull. de pharm.*, VI, 76). M. Letellier, qui a répété cette analyse, a eu pour résultat: de l'eau, un principe âcre non volatil, une substance gommeuse, de l'huile volatile, de la résine blanche (*Journ. de chim. méd.*, III, 312). Cette euphorbe est mortelle aux brebis, ainsi que ses congénères. La Motte a vu une femme périr pour avoir pris un lavement préparé avec cette plante; cependant on s'en sert comme de purgatif dans les campagnes, où on l'appelle *Rhubarbe des pauvres*, depuis un scrupule jusqu'à une drachme. Cinq onces de son suc ont fait périr un chien par la violence de l'inflammation produite (Orfila, *Toxic.*, II, 39).

E. dulcis, L. On se tromperait fort, suivant la remarque de Gilibert, si l'on croyait cette espèce indigène douce, comme semble l'indiquer son nom; elle est seulement moins âcre que ses congénères.

E. edulis, Lour. Végétal que l'on cultive dans les jardins à la Cochinchine, et dont les naturels mangent souvent les feuilles cuites avec les autres légumes, sans danger (*Flora Cochin.*, 366). Les anciens faisaient cuire les feuilles de quelques euphorbes avec des aliments pour être purgés en les mangeant.

E. Esula, L. Esule, d'*esu*, âcre, en celtique. Cette espèce, qui est indiquée chez nous dans les lieux

secs, est rare, et, à cause de cela, inusitée, quoique prescrite; c'est même aujourd'hui une espèce douteuse pour les botanistes. On a pris pour elle, et on lui substitue l'*E. Gerardiana,* Jacq. La linaire, *Antirrhinum Linaria,* L., a quelque ressemblance avec l'ésule, mais on l'en distingue au premier abord par l'absence de suc laiteux; de là cette phrase : *esula lactescit, sine lacte linaria crescit.* Coste prétend que l'ésule était l'*Ipécacuanha* des anciens, qui n'avaient ni cette dernière racine, ni l'émétique (*Mat. méd. indig.,* 13). Les anciens faisaient macérer les écorces des euphorbes dans le vinaigre pour en diminuer l'énergie, ou les torréfiaient. Scopoli (*Flora carn.,* 435) dit avoir vu la mort survenir pour avoir pris trente grains de graine d'ésule, et la gangrène se manifester sur le ventre après l'application de cette plante sur cette partie. Le même ajoute qu'une personne perdit l'œil pour s'être frotté les paupières avec le suc de cette plante; ce qui nous fait voir que le conseil de se servir du suc des euphorbes contre la cataracte, donné par les anciens, est pernicieux, à moins qu'on n'affaiblisse ce suc par son mélange avec l'eau, etc. Au surplus, le nom d'ésule est un nom générique dans quelques auteurs, de même que celui de tithymale, et signifie seulement euphorbe.

E. genistoides, L. Au cap de Bonne-Espérance, les animaux qui mangent de cette plante éprouvent une dysurie souvent mortelle; on les traite par les sudorifiques, les coquilles d'autruche dans le vinaigre, etc. (Thunberg, *Voyage,* II, 139).

E. Gerardiana, Jacq. Il vient dans les parties sèches des bois, chez nous. L'écorce de sa racine, donnée par M. Deslongchamps, en poudre, depuis six jusqu'à vingt-quatre grains, a produit de deux à huit selles et un peu moins de vomissements (*Manuel des plantes indig.,* tableau n° 2).

E. Helioscopia, L., réveil-matin, tithymale. Espèce annuelle, qu'on rencontre dans tous les lieux cultivés, très-abondamment, et dont l'emploi contre les verrues, les poireaux, est connu de tout le monde; on en abuse même dans plus d'un cas, ce qui donne naissance à des accidents plus ou moins fâcheux. Le nom français de cette plante vient de ce qu'en se frottant les yeux avec son suc, il en résulte de la douleur, de l'inflammation, qui cause l'insomnie, etc.; et le nom latin, de ηλιοσ, soleil, et de σκοπεω, je vois, parce que les anciens croyaient que son feuillage se tournait vers le soleil. Le docteur Nonne affirme que le suc de cette espèce (et des *E. Cyparissias* et *Esula*) donné à la dose d'un demi-gros, en plusieurs fois dans les vingt-quatre heures, convient contre la syphilis, dans les cas où le mercure ne peut être administré sans inconvénient; à l'extérieur, on en applique sur de la charpie (*Bull. des sc. méd.,* Férussac, II, 354). Tournefort dit que le suc de cette espèce est salé, et qu'il rougit le papier bleu, ce qui prouve qu'il est acide. M. Caventou y a cherché vainement l'émétine.

E. heptagona, L. Espèce d'Éthiopie qui est, dit-on, un violent poison; on se sert de son suc pour empoisonner les flèches.

E. hirta, L. Mal nommée, mal famée, cette espèce annuelle des Antilles, de l'Amérique, etc., fort voisine de l'*E. capitata,* parfois confondue avec lui, est appelée également *Caacia* par Plumier, et passe pour en partager les vertus contre les morsures des serpents (*Flore méd. des Antilles,* III, 191).

E. hypericifolia, L., persil noir. Autre espèce annuelle de l'Amérique septentrionale, qui y est regardée comme un astringent remarquable, et un peu narcotique suivant le docteur Zollickoffer; on l'y emploie surtout dans les affections du conduit alimentaire. On se sert de la feuille sèche, à la dose d'une demi-once dans une pinte d'eau prise par cuillerée à bouche, d'heure en heure, jusqu'à cessation de la maladie (*Journ. méd. de la Gironde,* 1825, p. 161). Martius assure que cette plante a les mêmes propriétés que l'*E. linearis,* Retz, qui croît au Brésil, et dont le suc laiteux y est employé contre les ulcères syphilitiques; il ajoute qu'on l'applique sur les ulcères de la cornée, et qu'on lui a rapporté avoir vérifié son efficacité sur des plaies récentes faites à l'œil chez les poules (*Journ. de chim. méd.,* V, 427).

E. Ipecacuanha, L. Plante des États-Unis, où elle croît dans les sables en enfonçant sa racine jusqu'à cinq ou six pieds. Bigelow l'a trouvée composée de caoutchouc, de résine, de mucus, de fécule, etc. C'est un émétique marqué, à la dose de 5 à 10 grains; à celle de 15-18, elle devient cathartique; une plus grande quantité produit de la chaleur, des vertiges, etc. (Coxe, *Amer. disp.,* 272). Au demeurant, le surnom d'*Ipécacuanha* donné à cette plante pourrait être appliqué à tous les euphorbes, puisque M. Loiseleur Deslongchamps a prouvé que les nôtres font également vomir à dose presque semblable.

E. Lathyris, L., épurge, catapuce (1) (*Flore méd.,* III, fig. 159). Cette grande et robuste plante bisannuelle, indigène, a les semences les plus grosses de toutes nos espèces européennes, et on en tire une huile abondante, puisqu'un seul pied en donne jusqu'à cinq onces; aussi a-t-on proposé de la cultiver en grand pour en extraire une huile propre à l'éclairage. On pourrait débarrasser cette huile, qui est blanche, transparente, de son principe âcre, actif, en la lavant dans l'eau bouillante, associée à un peu d'acide sulfurique, et la rendre ainsi alimentaire. M. Pichonnier dit que sous ce rapport elle peut soutenir la concurrence avec l'huile de colza (*Journ. de chim. méd.,* III, 184). Comme les habitants des campagnes prennent ces semences comme purgatif, au nombre de 12 à 15, Louis Frank pense que leur huile pourrait être employée plus efficacement que celles-ci, et le docteur Charles Calderini s'est assuré par des expériences directes sur 14 malades, à l'hôpital de Milan, qu'elle purgeait bien un adulte, sans colique ni ténesme, à la dose de 4 à 8 gouttes, moitié moins pour un enfant, dans de l'eau sucrée,

(1) Ce nom vient de *Cacapuzza* qu'il porte en Lombardie, dont la signification est assez claire, de même que celle d'épurge. *Lathyris* est son application dans Dioscoride (*lib.* IV, *c.* 161).

une potion ou une émulsion, et qu'elle pourrait ainsi remplacer l'huile du *Croton Tiglium*, L., surtout chez les enfants pour lesquels elle est un purgatif commode; M. Grimaud l'a employée, d'après lui, et M. le docteur Bally l'a prescrite à la Pitié et s'est assuré de ses bons effets; il en porte la dose à 6-10 gouttes; elle produit parfois le vomissement, mais jamais la salivation comme l'huile de croton (*Journ. univ. des sc. méd.*, XLI, 254). Cette huile se prépare par l'alcool (1) ou par expression (*Journ. de chim. méd.*, II, 78). Cette dernière est la plus purgative, et la graine en donne depuis 44 jusqu'à 52 pour cent, de sorte qu'une once d'huile d'épurge, qui ne revient pas à cinq sous, peut purger 96 malades, c'est-à-dire, que chaque purgation coûte à peine 1/4 de centime; Calderini en a fait ajouter aux suppositoires de beurre de cacao pour les rendre plus évacuants; on pourrait également l'incorporer dans des pilules, etc. Il faut que l'huile soit fraîchement extraite, afin d'éviter sa rancidité, car alors elle cause des coliques, devient plus astringente, etc. Louis Frank pense que cette huile pourrait être utile contre le tænia, dans l'hystéralgie, l'ascite, etc. (*Journ. de pharm.*, XI, 273). Bovins a donné les semences de l'*E. Lathyris* jusqu'à 30 grains dans les 24 heures contre la syphilis. Le docteur Burtin les propose, comme succédané de l'ipécacuanha, à celle de 10 à 20 (Peyrilhe, *Tableau méthodique*, etc., p. 256). Fraîches et entières, elles purgent plus que si on les dépouille de leur enveloppe. La racine de l'*E. lathyris* est également purgative; elle est surtout vomitive comme toutes celles des euphorbes, d'après les docteurs Lupin et Cannella. M. Loiseleur Deslongchamps a donné la poudre d'écorce de la racine depuis 18 grains jusqu'à 24, et a eu pour résultat tantôt deux à trois vomissements, avec ou sans selles, tantôt seulement des selles jusqu'à 12, mais très-irrégulièrement, car parfois il n'y a eu qu'une selle et un vomissement. L'écorce de la tige est plus faible encore (*Manuel des plantes usuelles indigènes*, etc., 6e tableau). Les feuilles de cette plante, qui sont opposées sur la tige, entières, ovales-lancéolées, sont vésicantes comme toutes celles des euphorbes; on en a parfois fait usage sur les plaies teigneuses, pour détruire les verrues, etc.; aussi les mendiants s'en servent-ils pour se faire des plaies, etc. Le suc est dépilatoire, etc. 8 onces ont fait périr un chien en 24 heures, en causant une inflammation considérable des voies digestives et des poumons (Orfila, *Toxic.*, II, 38). Les médecins arabes assimilaient, pour ses propriétés, cet euphorbe au ricin; c'est pourquoi on le trouve sous le nom de *Catapucia minor*, dans les auteurs, tandis que l'autre y est sous celui de *Catapucia major*. On a vu du pain être délétère pour avoir été cuit dans un four chauffé avec cette plante, ce que l'on fait parfois dans les pays où elle est très-abondante.

(1) M. Soubeiran, contre l'opinion de M. Chevallier et de M. Barbier (*Mat. méd.*, III, 61), dit l'huile de catapuce insoluble dans l'alcool (*Journ. de pharm.*, XV, 507).

E. linearis, Retz. Voyez plus haut *E. hypericifolia*, L.

E. Maculata, L. Le suc de cette petite espèce annuelle de la Jamaïque, regardée comme une variété de l'*E. hypericifolia* par quelques auteurs, est employé comme très-efficace pour enlever les taches et les pellicules de la cornée, consécutives à la petite vérole (Aînslie, *Mat. ind.*, II, 76). Nous remarquerons la simultanéité de l'emploi du suc des euphorbes dans ce genre de maladies des yeux, déjà recommandé par les anciens.

E. myrtifolia, L. espèce des Antilles, de l'Amérique du sud, etc., où elle porte le nom de *Pantouflier*, de la forme de ses fleurs, sert à faire des haies à la Guadeloupe; celles-ci ne peuvent être franchies qu'avec soin, attendu que si une goutte du suc caustique que la plante renferme touchait les yeux, elle aveuglerait. Lamarck dit qu'on prescrit la décoction des tiges pour guérir la syphilis. M. Ricord-Madiana affirme n'en avoir jamais vu faire cet usage, qui pourrait être dangereux, suivant lui, puisque ce végétal est vénéneux et toxicofère, ainsi qu'il le conclut des expériences qu'il a faites sur son suc et qu'il rapporte (*Journ. de pharm.*, XVIII, 589).

E. neriifolia, L. Cet arbrisseau, pourvu d'épines nombreuses, sert à la Cochinchine à former des haies; c'est le *Ligularia* de Rumphius (*Amb.*, IV, 89, t. 40). Loureiro le dit âcre, mais émétique et purgatif incertain (*Flora cochin.*, 366).

E. officinarum, L. (*Flore méd.*, III, t. 160). Cette espèce charnue, épineuse, non feuillée, croît en Afrique, surtout vers le Cap, sur le revers de l'Atlas, etc., où elle acquiert jusqu'à 30 pieds de haut; ses branches ressemblent à des candelabres. Voici les détails que nous fournit Jackson dans son *Voyage à Maroc* (pag. 81, fig.), à son sujet : les Arabes le nomment *Furbiurne*, et les habitants de l'Atlas, *Dergmuse*. Il ressemble à un grand chardon sauvage, ou plutôt à un *Cactus*, et chaque branche est terminée par une fleur rouge avec des nœuds d'où partent ses épines acérées. La tige est d'abord molle, succulente, mais devient dure au bout de quelques années, et c'est alors que l'on regarde ce végétal comme étant en pleine maturité. Il rend lorsqu'on l'incise un suc laiteux corrosif, qui excorie les doigts. En vieillissant la plante blanchit, son suc se dessèche et se réduit facilement en poudre. On n'extrait ce suc qu'environ tous les quatre ans, et il est d'une telle abondance que malgré cela on en récolte plus que toute l'Europe n'en peut employer. Le personnes chargées de ce soin s'attachent autour du nez et de la bouche un linge pour se préserver de la poussière qui en résulte, et qui excite des éternuements continuels et convulsifs. Bruce qui a aussi observé l'euphorbe en Abyssinie, où il se nomme *Kol-quall*, dit qu'en veillissant les branches se fanent, et, au lieu de lait, contiennent une poudre si âcre et si piquante qu'il faillit périr d'éternuements pour en avoir secoué une branche. C'est l'euphorbe concrété (*Voyage*, *Appendix*, IV, 43). Au cap, on se sert des capsules de l'euphorbe officinale pour faire

périr les animaux nuisibles (Paterson, *Voyage*, cxxxvi). Les branches d'euphorbe sont employées à Mogador au tannage des cuirs, ce qui explique la qualité de ceux de ce pays (Jackson, *Journ. d'Edimbourg*, VI, 457). Ne pourrait-on pas employer nos espèces vulgaires, si abondantes et si inutiles, à un pareil usage? leur qualité dépilatoire semble indiquer que ce pourrait être avec avantage.

Le suc concret de l'euphorbe officinale, qu'on appelle *Euphorbe* en médecine, et que M. Fée propose d'appeler, avec Dioscoride, *Euphorbium*, pour éviter l'équivoque, s'extrait encore, comme nous l'avons dit, des *E. antiquorum*, L., *E. cereiformis*, L., *E. canariensis*, L., et peut-être de plusieurs autres espèces aphylles, charnues et épineuses; il est en morceaux irréguliers ou larmes arrondies, comme branchus, creux, d'un jaune pâle et parfois plus foncé, un peu semblables, pour l'aspect, à la manne, et très-friables, On trouve assez souvent dans les cavités de cette substance des tronçons d'épines, de pédoncules, de fruits, d'où on voit que c'est en se moulant sur ces parties qu'elle a pu se former; ce qui permet de la reconnaître entre toutes les autres matières analogues. Sa cassure est vitreuse. Elle n'offre pas d'odeur sensible étant sèche, et sa saveur est d'abord un peu amère, puis âcre et chaude comme le *Mesereum*; elle ne se fond qu'en très-petite quantité dans la bouche; l'eau n'en dissout que la septième partie, et l'alcool le quart, d'après Thomson. L'euphorbe est une des substances les plus violentes, tellement qu'on n'en fait plus aucun usage interne. Si on en prend une quantité, même très-petite, il en résulte des douleurs atroces du gosier, de l'estomac, des entrailles; il y a des vomissements, des syncopes, des sueurs froides, etc., puis la mort, et l'on trouve à l'intérieur les traces d'une inflammation. Sa pulvérisation est une opération des plus dangereuses, parce que la poussière qui s'en élève enflamme la conjonctive, irrite les poumons, fait cracher le sang, phlogose l'estomac, les intestins même, au point de causer la dyssenterie. Appliquée sur la peau, elle y produit la vésication, et il paraît que les Mongols ne se servent pas d'autre moyen vésicant. Le seul emploi qu'on en fait encore chez nous, c'est comme sternutatoire en l'adoucissant avec la poudre de muguet, etc.; encore son effet est-il des plus marqués : on peut dire qu'elle fait éternuer jusqu'au sang. On a prescrit ce sternutatoire dans la céphalée, l'angine, l'apoplexie, etc., pour faire une dérivation très-vive sur la pituitaire. Bichat croit même qu'on pourrait l'employer, sous le même point de vue, pour débarrasser le cerveau dans certaines fièvres ataxiques (*Cours manuscrit de mat. méd.*). On doit blâmer sévèrement le jeu de quelques personnes qui mettent de l'euphorbe en poudre dans une salle de danse pour provoquer un éternuement général, car il peut en résulter les plus graves accidents. Murray a vu une femme avoir une inflammation de la vessie, et les pieds enflés, pour avoir couché dans un lit où on avait mis de l'euphorbe (*Apparat. med.*, IV, 88). On a vu un empoisonnement produit par deux onces de *teinture d'euphorbe*, qui fut pourtant guéri par le vomissement, des boissons abondantes d'huile, d'eau, etc. (*Transact. phil. abrég.*, I, 409); mais un homme auquel un empirique avait administré cette substance mourut le même jour, d'après Bénédict. On a encore recommandé l'euphorbe comme caustique, pour réprimer les chairs fongueuses, dans la carie des os, etc. Cependant il n'en faudrait mettre qu'en petite quantité, car M. Orfila a fait périr un chien en lui en appliquant deux gros dans une plaie (*Toxic.*, II, 37). Une demi-once prise à l'intérieur, en a fait mourir une autre dans les 24 heures, avec des angoisses inexprimables, et la plus excessive inflammation des voies digestives. Sous forme de liniment, on l'a conseillée dans la paralysie, l'amaurose, le rhumatisme chronique, etc.; mais nous répétons que l'emploi interne de l'euphorbe doit être banni de la saine médecine, et son usage externe fait avec un extrême prudence. Il entrait autrefois dans les *pilules de Quercetan*, les *Pilules fétides*, le *grand Philonium* etc.; il fait encore partie de quelques emplâtres ou onguents épispastiques, tels que celui de Grand-Jean, etc.; on dit aussi qu'il faisait la base de la fameuse poudre d'Ailhaud. C'est à tort qu'on l'emploierait en place des cantharides, pour éviter les effets de ces dernières sur la vessie, puisque, d'après l'exemple cité de Murray, il attaque ce viscère au moins autant qu'elles. Il y a aussi dans les pharmacopées une *huile d'euphorbe* qu'on emploie en frictions sur les membres paralysés. Les vétérinaires se servent de l'euphorbe en topique pour guérir la gale des chevaux, et comme vésicant. L'analyse de l'euphorbe a donné à M. Pelletier : résine, 60,80; cire, 14,40; malate de chaux, 12,20; malate de potasse, 1,80; matière ligneuse et bassorine, 2; eau et huile volatile, 8; perte, 0,80 (*Bull. de pharm.*, IV, 503); et à M. Braconnot des produits analogues, avec une légère variation dans les quantités (*Ann. de chim.*, LXVIII, 40). On remarquera, d'après ces analyses, que cette substance, placée parmi les gommes-résines, ne contient pas de gomme, et que la cire paraît la remplacer. C'est donc un corps particulier, une véritable *Céréo-résine*; aussi est-elle à peu près insoluble dans l'eau. La résine isolée par des moyens chimiques est transparente, rougeâtre, d'une grande âcreté, insoluble dans les alcalis, soluble dans les acides sulfurique, nitrique, etc.; ce qui la fait différer de toutes les autres résines (*Ann. de chim.*, XXI, 284); c'est dans elle que paraissent résider les propriétés si énergiques de cette substance. On trouve dans le *Journal des pharmaciens*, page 353, une note fautive sur l'analyse de l'euphorbe. L'euphorbe nous arrive d'Afrique et de l'Inde en surons de 100 à 150 livres.

E. ophthalmica, Comm. Cette espèce, qui a été observée à Rio-Janeiro par Commerson, y est usitée dans l'ophthalmie, ou plutôt contre ses suites (*Encyclop. méth.*, botan., X, 622).

E. palustris, L. Cette grande espèce aquatique, vivace, qui habite les marais de nos bois, sert en Sibérie de purgatif; son suc laiteux est pris à la dose

de cinq zolotniks (scrupules) ou avec pareil poids de racine sèche infusée dans l'eau, ce qui paraît excessif, même pour des Sibériens. Ce purgatif est actif et même violent; cependant il ne cause jamais de tranchées, mais parfois le vomissement. Les habitants vantent beaucoup les effets salutaires de ce remède dans les fièvres intermittentes opiniâtres, dans les cas d'obstructions et dans les maladies chroniques. Pallas, qui fait cette narration, ajoute qu'il ne croit pas beaucoup aux autres vertus de ce purgatif (*Voyage*, I, 52), et nous croyons devoir protester contre cet emploi à une dose qui nous paraît deux ou trois fois trop forte, puisqu'en général on ne doit pas dépasser 15 à 24 grains de nos euphorbes. Villars a vu aussi les paysans du Dauphiné employer les racines de cette espèce et celles de l'*E. verrucosa*, L., contre les fièvres intermittentes (*Hist. des pl. du Dauphiné*, I, préface, 6).

E. papillosa, Saint-Hil. Cette plante est employée comme purgative au Brésil (*Plantes usuelles des Brésil.* 4e liv.) sous le nom de *Leitera*.

E. Peplus, L. (nom qui vient de πέπλος, voile, de la disposition de ses feuilles). Vingt grains de la poudre de la racine de cette petite espèce annuelle, des lieux cultivés de l'Europe, donnés par M. Loiseleur Deslonchamps, ont procuré des selles sans vomissements (*Man. des plantes usuelles indig.*, tabl. n° 6). Haller dit qu'en Alsace on prescrit cette plante dans l'hydropisie.

E. pilulifera, L. Voyez plus haut, *E. capitata*, Lam.

E. Pityusa, L. Il croît dans nos provinces méridionales, en Italie, où Matthiole dit qu'on nomme sa racine *médecine des paysans*, et qu'on l'a fait passer parfois pour une espèce de turbith. M. Loiseleur Deslonchamps, dans son travail sur l'emploi des euphorbes, dit avoir prescrit la poudre de l'écorce de la racine de cette espèce depuis 3 jusqu'à 6 grains, chez les enfants, et depuis 12 jusqu'à 24 chez les adultes. Il y a eu, en général, peu de vomissements, mais depuis 2 jusqu'à 15 selles, terme moyen 5 à 8, au total rien de régulier (*Manuel des plantes usuelles indigènes*, 5e tabl.). Dans son Mémoire, ce médecin dit avoir trouvé les *Euphorbia Cyparissias*, *Gerardiana* et *sylvatica* plus émétiques, tandis que les *E. Pityusa*, *Lathyris* et *Peplus* sont plus purgatifs. Le nom de cette espèce vient de sa ressemblance avec un *petit pin*, de πίτυς, pin.

E. portulacoides, L. Il est employé comme purgatif au Chili; c'est le *pichna* de Feuillée : on met quelques gouttes de son suc dans du bouillon, ou l'on fait une décoction de ses feuilles, dans de l'eau (*Chili*, II, 707).

E. punicea, Sw. Arbrisseau des Antilles dont les semences sont un violent drastique; on s'en sert pour enivrer le poisson, dont on peut cependant manger la chair sans inconvénient. Le suc laiteux est caustique, dépilatoire (*Flore méd. des Ant.*, III, 191).

E. spinosa, L. Arbrisseau de Provence, d'Italie, que M. Bodard a employé en poudre, à la dose de 20 grains, chez huit paysans, qui en ont été bien purgés, et ont bien vomi sans inconvénient. Il en donnait le double mariné dans le vinaigre, le suc de citron, ou torréfié (*Mat. méd. comp.*, II, 75).

E. sylvatica, L. Arbrisseau très-commun dans nos bois. L'écorce de la racine et de la tige, donnée en poudre par M. Loiseleur Deslongchamps, à la dose de 12 à 24 grains pour les adultes, a produit le plus souvent 2 à 4 vomissements, et plus de selles; lorsqu'il y avait plus de vomissements, il y avait moins d'évacuations alvines, *et vice versâ* (*Man. des plantes. ind.*, tabl. n° 4).

E. tithymaloides, L. Voyez plus haut, *E. anacampseroides*, Lam.

E. thymifolia, L. Les docteurs tamouls employent la poudre de cette petite espèce annuelle de l'Inde, dans les maladies vermineuses des enfants, à la dose d'une pagode et un quart par jour, à jeûn (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 75).

E. Tirucalli, L., de son nom malabare *Tirucalli* (Rhèede, VIII, 44). Les Indous emploient son suc comme vésicant (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 134); c'est un violent vomitif et purgatif; on en use sous ce dernier rapport à Java; les émanations de l'arbre font, dit-on, perdre la vue, et à plus forte raison son suc (De Candolle, *Essai*, 261). Ce dernier est estimé sudorifique. Sonnerat dit que dans l'Inde on emploie ce suc à la dose d'une drachme par jour, mêlé à de la farine, contre la syphilis (*Encycl. méth.*, bot.). Nous remarquerons que la prescription du suc des euphorbes contre la syphilis, dans plusieurs pays fort éloignés, devrait engager nos praticiens à essayer le suc de nos espèces indigènes dans cette maladie. On pourrait en donner 4 à 6 gouttes dans un liquide approprié, et on en augmenterait ensuite successivement la dose. Cet arbre sert à faire des haies dans son pays natal.

E. tortilis, Rottler. Les Wytiens considèrent le suc de cette plante de l'Inde comme un cathartique drastique, prescrit à petite dose. Il agit à l'extérieur comme vésicant; mêlé à l'huile de ricin, il devient un liniment efficace dans le cas de paralysie et de rhumatisme chronique (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 425). Nous pourrions faire des liniments semblables avec nos espèces indigènes.

E. tribuloides, Lam. Son suc est estimé sudorifique, et employé comme tel aux Canaries (De Candolle, *Essai*, 260).

E. verrucosa, L., Voyez *E. palustris*, L.

E. villosa, W. Sa décoction est usitée en Russie contre la rage où elle agit comme éméto-cathartique; on l'administre dans les six premiers jours de la morsure, en Podolie, en Volhinie, en Gallicie, d'après le professeur P. Besser, dont l'extrait du travail sur ce sujet a été publié par E. d'Andrejawskig (*Bull. des sc. méd.*, Fér., XVIII, 111).

Linné (C.). *Euphorbia ejusque historia naturalis et medica*. Resp. J. Wiman. Upsaliæ, 1752, in-8° (*Amœnitat. acad.*, III). — Loiseleur-Deslonchamps. Recherches et observations sur la possibilité de remplacer l'ipécacuanha par les racines de plusieurs euphor-

bes indigènes (*Manuel des plantes usuelles indigènes*. Paris, 1819, in-8°).

EUPHORBIACÉES. *Euphorbiaceæ*. Famille naturelle de plantes, l'une des plus importantes de tout le règne végétal, sous le rapport des produits qu'elle donne à la médecine et des propriétés délétères de la plupart des végétaux qu'elle renferme. Elle appartient à la quinzième classe du système de Jussieu, dicotylédones unisexuelles apétales; elle a pour type le genre *Euphorbia*, qui lui donne son nom.

Ces plantes, au nombre d'environ mille, réparties dans quatre vingt-dix genres, renferment presque toutes, et surtout les herbacées, un suc laiteux, âcre, parfois volatil, toujours caustique, de nature résineuse ou gommo-résineuse, dans lequel résident les propriétés actives de ces végétaux si souvent nuisibles, vénéneux, tels que la *mancinella*, l'*hippomane*, etc.; quelques-unes pourtant sont usitées comme purgatives, émétiques, etc., à petites doses, comme on en voit dans les genres *Euphorbia, Ricinus, Jatropha, Buxus, Mercurialis, Phyllanthus*, etc.; d'autres sont toniques, excitantes, etc. Lorsque, dit-on, cette résine est incomplétement oxigénée, elle se rapproche des huiles essentielles par sa volatilité et son arôme, comme dans plusieurs espèces du genre *Croton*, surtout la cascarille, le bois d'aloès, le *Caturus*, etc. On trouve encore, dans le suc laiteux des Euphorbiacées, les éléments du caoutchouc, comme on le voit pour les genres *Ambora, Castilloa, Commiphora, Euphorbia, Hevea, Siphonia*, etc. (De Candolle, *Essai*, 260).

Les semences des Euphorbiacées (*Tricocceæ*) partagent, avec les feuilles, les racines, et en général toutes les parties, les propriétés du suc laiteux. On y distingue deux organes, le germe ou embryon, l'amande ou périsperme. La première de ces parties a été signalée depuis longtemps comme en étant la plus âcre, et Wendt fait remonter cette assertion jusqu'à Simon Paulli (*Bull. des Sc. médicales*, Férussac, I, 361); elle a été répétée par M. de Jussieu (*Genera plantarum*, pag. 393) et M. Déyeux. Nous nous sommes élevés, dès 1820 (articles *Pignon d'Inde*, du *Dict. des sc. méd.*, XLII, 442, et *Ricin, id.*, XLIV, 4), contre cette opinion; l'embryon est âcre, mais le périsperme l'est également, et c'est une portion trop petite de la semence pour qu'elle influe beaucoup sur l'huile qu'on retire de celui-ci, et qu'elle soit uniquement la cause de son âcreté ou de ses propriétés délétères. On avait apporté en preuve contraire que les oiseaux et les hommes qui mangent quelquefois les amandes de certaines euphorbiacées (*Omphalea, Hevea*, etc.), en ôtent l'embryon; mais c'est que cette partie n'a ni huile ni fécule, en un mot, rien de nourrissant, et n'est que âcre; par la même raison, la macération dans l'esprit-de-vin de ce germe, est plus âcre qu'une quantité égale de l'amande. En 1824, MM. Boutron et Henry fils, ont répété notre opinion sur ce sujet (*Journ. de pharm.*, X, 466), sans indiquer que nous l'avions professée avant eux.

L'huile qu'on retire des lobes des semences des Euphorbiacées est excessivement purgative, comme on le voit pour celle de *Croton Tiglium* (qui a de plus que la matière résineuse une huile éthérique, d'après M. Soubeiran), de l'*Euphorbia Lathyris*, L. etc.; elle l'est moins dans celle de ricin, ce qui tient à la quantité de principe résineux âcre qu'elles contiennent; on peut même les rendre douces et comestibles, du moins les deux dernières, en les lavant à grande eau, ce qui enlève ce principe, surtout si on la rend acidule; elle est presque douce naturellement dans le *Dryandra oleifera*, Lam.; elle est douce et concrète dans le *Croton sebiferum*, L.

La racine de quelques Euphorbiacées renferme une assez grande quantité de fécule, toujours associée au principe âcre, dont il faut le débarrasser par la cuisson, etc., pour qu'on puisse s'en servir comme nourriture, ainsi que cela se voit pour le manioc, *Jotropha Manihot*, L., dont le principe âcre est plus volatil que dans aucune autre Euphorbiacée.

Enfin on recueille sur quelques Euphorbiacées, et on fabrique avec elles, des substances colorantes, comme une laque sur le *Croton lacciferum*, L., le tournesol avec le *Croton tinctorium*, L., la poudre rouge sur le *Rottlera tinctoria*, Roxb., etc.

Jussieu (A.). *De euphorbiacearum generibus medicisque earumdem viribus* (thèse). Parisiis, 1824, in-4°, fig.—Wendt. Sur l'histoire médicale et chimique de quelques Euphorbiacées (*Journ. de Hufeland*, avril 1825). — Dierbach. Revue des principales plantes de la familles des Euphorbiacées (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XVI, 339. — Soubeiran. Mémoire sur les semences de quelques Euphorbiacées (*Journ. de pharm.*, XV, 501).

EUPHORBIUM. Nom que Dioscoride (*lib.* III, *c.* 80) donne à l'euphorbe, gomme-résine particulière provenant de l'*Euphorbia officinarum*, L., et que M. Fée propose de lui laisser pour la distinguer du nom français du genre *Euphorbia*; c'en est aussi le nom allemand, anglais, danois et hollandais.

EUPHORIA. Ce genre de plantes de la famille des Sapindacées, de l'octandrie monogynie, contient un petit nombre d'espèces qui croissent dans les Moluques, à la Chine, dont le fruit est comestible. L'*E. punicia*, Lam. (*E. Litschi*, Desf., *Litchi chinensis*, Sonnerat), donne le fruit célèbre à la Chine, sous le nom de *litchi* ou *kitschi*, et qui a le volume d'une prune; en en mangent la pulpe qui a le goût du muscat, et est très-sucrée; elle est recouverte par une écorce rougeâtre, rugueuse, et enveloppe un noyau rouge: on dessèche ce fruit pour le conserver. *E. Longana*, Lam., Longanier. Les fruits de cet arbre, également de la Chine, sont plus petits, moins abondants, couleur terre d'Égypte, et moins bons que les précédents; ils ont un goût vineux et portent le nom d'*OEil de dragon* (Grosier, *Description de la Chine*, I, 465); on les dessèche aussi au four pour l'hiver. On cultive ces deux végétaux à l'Ile-de-France.

Labillardière (J.-J.). Mémoire sur deux espèces de litchi des Moluques, etc. (*Mém. de la soc. philomat.*, IX, 161).

EUPHRASIA (de ευφρασια, joie, gaîté). Genre de plantes de la famille des pédiculaires, de la didyna-

mie angiospermie. *E. officinalis*, L., Euphraise (*Flore méd.*, III, 162). Espèce très-jolie, annuelle, commune dans nos prairies de montagnes et sur les pelouses sèches des bois, dont la tige haute de quatre à six pouces, droite, rameuse, velue, porte des feuilles alternes, sessiles, ovales, obtuses, glabres, épaisses, ridées, à dents profondes; ses fleurs, axillaires, comme réunies en épis courts, terminaux, ont le calice cylindrique, à quatre lobes égaux; la corolle blanche, variée de jaune et de violet, a deux lèvres, dont l'inférieure a trois divisions égales, l'intermédiaire bifide; elle renferme quatre étamines didynames à anthères bicornes; le fruit est une capsule ovoïde à deux loges polyspermes. Cette plante, un peu amère et inodore, noircit la solution du sulfate de fer, ce qui lui suppose un principe astringent; elle a été vantée par plusieurs auteurs comme possédant des vertus nombreuses, aujourd'hui reconnues nulles, telles que d'être utiles contre le vertige, la céphalée, la jaunisse, de rétablir la mémoire, et surtout la vue chez les vieillards, d'où le nom de *casse-lunette* qu'elle porte avec le bleuet dans quelques livres; cependant, s'il faut en croire Adanson, loin d'être bonne à quelque chose, l'euphraise serait nuisible à l'estomac, ce qui nous semble peu vraisemblable de la part d'une plante aussi inerte. Quoi qu'il en soit, la réputation antiopthalmique est la seule qui soit restée à l'euphraise, et elle est presque populaire, sans en être plus usitée, quoique les Islandais en fassent un usage banal; il y a lieu de croire effectivement qu'elle n'est pas plus fondée que les autres, lorsqu'on considère que c'est surtout à cause des taches de sa fleur, comparées à celles qu'on observe dans les yeux de quelques personnes, qu'elle a acquis cette célébrité contre les maladies de ces organes, c'est-à-dire par une vraie signature; mais du moins si elle est sans vertu, sous ce rapport, elle ne saurait être nuisible, et on peut en permettre l'infusion, à la dose de un à trois gros, sans danger et pour la satisfaction du malade, parce qu'elle n'empêchera pas la résolution spontanée de la maladie oculaire d'avoir lieu si elle doit arriver, sauf à prendre des moyens plus efficaces si le cas le requiert.

Frank (J.). *Spicilegium de euphrasiâ herbâ medicinâ polychrestâ oculorum solamine*. Francforti et Lipsiæ, 1717, in-8°.

Euphrosynos. Nom de la bourrache, *Borago officinalis*, L. dans Pline.

Euporistes, *Euporista*. Nom donné par Linné aux remèdes faciles à se procurer ou indigènes.

Euptéron. Nom grec du *Ceterach officinarum*, DC.

Eurchon. Vieux nom français du hérisson, *Erinaceus europæus*, L., et de l'*Hydnum repandum*, L.

Euricéros. Nom du daim, *Cervus Dama*, L., dans Oppien, à cause de ses larges cornes.

Eurimène. Pline (*lib.* XXXI, *c.* 2.) dit que la fontaine d'Eurimène pétrifie les corps qu'on y jette.

EUROPE (Eaux minérales de l'). Voyez le nom de chacun de ses empires ou royaumes.

Osann (E.). Histoire physico-médicale des sources minérales connues, des principales contrées d'Europe (en allemand); première partie, Berlin, 1829, in-8°. Cet ouvrage, qu'on dit très-important, est annoncé dans le *Bulletin des sc. méd.* de Férussac, XIX, 317.

Eusitis. Un des noms de la pariétaire, *Parietaria officinalis*, dans Dioscoride.

Eustrallis. Nom de la menthe, *Mentha sativa*, L. dans Dioscoride.

EUTAW, en Amérique, dans la Caroline du sud. Ses sources, dit M. Alibert (*Précis*, etc., 537), produisent des effets laxatifs.

Euzomon. Un des noms grecs de la roquette, *Brassica Eruca*, L.

ÉVACUANTS, *Evacuantia*. Médicaments qui provoquent la sortie des matières étrangères, ou des humeurs morbifiques, hors des organes ou des vaisseaux qui les contiennent. Il peut donc y avoir autant de genres d'évacuations que d'organes ou vaisseaux; mais comme la sortie de ces humeurs, etc., suppose une voie ou orifice par laquelle l'issue puisse avoir lieu, le nombre en est réellement moins grand qu'il ne pourrait l'être; ainsi, par exemple, le chyle, le lait, etc., ne peuvent être évacués.

En procédant d'après la position des orifices, les évacuants sont les errhins, les sialagogues, les expectorants, les vomitifs, les cholédoques, les purgatifs, dont il y a plusieurs sortes, les carminatifs, les diurétiques, les spermatopées, les hémorrhoïdaires, les diaphorétiques et les sudorifiques, qui sont peut-être identiques, quant aux résultats du moins, et, pour les femmes, les emménagogues. Voyez ces mots.

Les évacuants sont des moyens très-fréquemment employés; le public aime cette sorte de médication, surtout la purgative, dont le résultat apparent et prompt lui semble devoir être plus efficace que celui des *altérants*. Quelques auteurs restreignent le nom d'évacuants aux purgatifs.

Segnitz (W.). *De remediorum evacuantium mechanicâ operandi ratione*. Præses F. Hofmann. Halæ, 1698, in-4°. — Stahl (G.-E.). *Diss. de evacuantibus selectoribus*. Halæ, 1703, in-4°. — Quistorp (J.-B.). *Scrutinium operationis evacuantium, etc.* Præses G. Detharding. Rostochii, 1713, in-4°. — Kehler. *De remediis evacuantibus et in specie de eorum selectu atque dosi* Londini gothorum, 1742, in-4°. — Callewoert (P.-F.-J.). *De medicamentis evacuantibus*. Præses A. C. J. Van Rossum. Lovani, 1765, in-4°. — Wellens (J.). *De evacuantium usu et virtutibus*. Præses A. C. J. Van Rossum. Lovani, 1770, in-4°.

ÉVAUX, ville de France (département de la Creuse), à 9 lieues E. de Guéret, à un quart de lieue de laquelle coulent, du S.-E. au N.O., plusieurs sources chaudes et sulfureuses qui se réunissent dans deux vastes bassins, situés l'un au-dessus de l'autre; l'eau du puits supérieur ou *puits de César*, est à 47° R.; celle du puits inférieur ou *petite source*, à 45°. Trois édifices, dont deux très-médiocres, contiennent des baignoires mal entretenues, quoique ces eaux soient aussi usitées qu'en boisson, soit contre les rhumatismes, soit contre les affections de l'appareil digestif, les maladies lymphatiques, etc. On les prend du 20 mai au 30 juin, et du 15 août au 15 octobre. D'après l'analyse qu'a faite, du puits supérieur, M. J. A. Gougnon de Jarnages (*Diss. sur les eaux minérales d'Évaux*. Paris, 1810, in-4°), elles contiennent, par litre: hydrogène sulfuré libre, une quantité indéterminée; acide carbonique libre,

cinq pouces cubes; carbonate de soude, 12 grains 75; sulfate de soude, 13,20; muriate de soude, 3,45; carbonate de chaux, 0,70; c. de magnésie, 0,60; silice, 1,00; en tout, 31,70. Les autres sources renferment les mêmes principes, mais en d'autres proportions.

EVERNIA. Voyez *Lichen*.

ÉVIAN, en Suisse, bourg du Chablais, sur le lac de Genève, et à 9 lieues N.-E. de cette ville, où se trouve une source minérale très-fréquentée en été. M. Tingry, qui l'a analysée en 1807 (*Bulletin de pharm.*, III, 16), y a trouvé, par pinte : acide carbonique, 2 grains 672 millièmes; matière grasse huileuse, 0,048; muriate de soude, 0,096; carbonate de soude, 0,400; c. de chaux, 3,184; c. de magnésie, 0,720; sulfate de chaux, 0,192; alumine mêlée d'un quart de silice, 0,128; en tout, 7,440. Elle l'a été depuis, en 1819 et 1825, par M. Peschier, qui y a trouvé les mêmes substances, plus une matière fibreuse (*Notice sur l'eau alcaline gazeuse d'Évian, dite savonneuse de Cachat*. Genève, 1825, in-8°)

EVODIA FEBRIFUGA, Saint-Hil. C'est un des végétaux qui portent, au Brésil, le nom de *quina*. Cet arbre de la famille des Rutacées, de la pentandrie pentagynie, a l'écorce et le bois amers et astringents; on les substitue, dans ce pays, au quinquina du Pérou (Saint-Hilaire, *Plantes usuelles des Brasiliens*, 1re livraison). On croit que l'*ampac*, pourrait bien appartenir au genre *Evodia*, créé par Forster, et Saint-Hilaire soupçonne que l'écorce, appelée par les mineurs du Brésil, *Casca de laranjeira da terra*, et dans laquelle Gomès dit avoir trouvé de la cinchonine, pourrait bien être aussi celle de l'*Evodia febrifuga*.

Les genres *Evodia* et *Esenkebia* sont congénères.

EVOLVULUS ALSINOIDES, L. Plante de la famille des Liserons, de la pentandrie tétragynie, dont les racines, les tiges et les feuilles sont employées en infusion, dans l'Inde, par les Tamouls, contre quelques maladies des intestins, à la dose d'une demi-tasse deux fois par jour (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 468). La grande affinité de ce genre avec le genre *Convolvulus* fait présumer que cette plante est purgative.

EVONYMUS. Genre de plantes de la famille des Rhamnées, de la pentandrie monogynie. *E. europæus*, L., Fusain. Cet arbrisseau, qui habite les buissons de l'Europe, a ses feuilles vénéneuses; elles sont vomitives et purgatives, et font mourir les bestiaux, d'après Bulliard; cependant à l'automne elles sont moins actives (*Plantes vénén.*, 262). On trouve sur ces feuilles une matière blanche, douce, qu'y déposent des pucerons, *Aphis evonymis* (*Journal de pharm.*, IV, 526). Ses fruits, qui sont rouges et quadrangulaires, ce qui les a fait appeler *Bonnet de prêtre*, ont un goût âcre et nauséeux, et sont purgatifs; les Anglais en prennent trois ou quatre pour se purger (Coste et Willemet). On assure que, mis en poudre, ils tuent la vermine. On retire de ces graines, dans quelques parties de l'Allemagne, de l'huile bonne à brûler. Le bois de ce végétal est dangereux et vomitif; brûlé et préparé en crayons de charbon, il est recherché des dessinateurs sous le nom de *fusain*, à cause de sa légèreté, et parce qu'il s'efface facilement; il sert aussi dans la fabrication de la poudre à canon.

Hellenius (C.-N.). *Diss. de evonymo*. Abo, 1786, in-4°.

EVROULT (SAINT-). Bourg de France à trois lieues de l'Aigle, en Normandie, à une demi-lieue duquel est une source froide, dont l'eau, suivant Terrède (*Examen anal. des eaux minér. des environs de l'Aigle*. Amsterdam, 1776, in-12), cité par Carrère (*Cat.*, 387), contient un esprit volatil, de la sélénite, beaucoup de terre absorbante et très-peu de terre martiale; il la regarde comme douée, à un degré peu prononcé, des propriétés des eaux ferrugineuses.

EVY, ou plutôt VY, et non HEVY. Noms du fruit du *Spondias cytherea*, Lam., à Taïti.

EXACUM. Genre de plantes de la famille des Gentianées, de la tétrandrie monogynie, très-voisin du *Chironia*. Deux espèces de la Guyane, qui se retrouvent aussi aux Antilles, sont amères et employées comme fébrifuges dans ce pays, d'après Aublet (*Guiane*, I, 71); ce sont les *E. guianense* Aubl. (*E. purpureum*, Lam.), et *E. tenuifolium*, Aubl. (*E. violaceum*, Lam.). Il y a dans Pline un *Exacon* qui paraît être notre petite centaurée.

EXCIPIENT, *Excipiens*, d'*excipere*. On donne ce nom à un corps qui extrait d'un médicament les parties qu'il peut dissoudre, à l'aide de l'infusion, de la décoction, de la macération, etc. L'excipient est toujours moins consistant et plus abondant que la substance dont il s'agit de retirer des principes médicamenteux. Sa nature est variée; l'eau est celui qui est le plus fréquemment employé, puis l'alcool, le vin, le vinaigre, les huiles, les graisses, l'éther, l'ammoniaque, le jaune d'œuf, les sucs des plantes, etc. On conçoit que, suivant la nature de l'excipient ou véhicule, les principes dissous sont différents; ainsi l'eau se charge de l'extractif, des sels, du sucre, de la gomme, etc.; l'alcool, des résines, des huiles essentielles, etc. Un médicament est donc fort différent, suivant qu'il est préparé avec tel ou tel menstrue; c'est à quoi le médecin doit faire une grande attention dans ses prescriptions, tant pour éviter d'ordonner un excipient qui ne se chargerait pas des principes qu'il désire employer, que pour apprécier exactement ceux qui ont été extraits. En outre, il est nécessaire qu'il fasse attention que les excipients modifient les éléments des corps, et peuvent former, dans l'opération employée pour les dégager, des composés nouveaux, ou en mettre à nu qui étaient en quelque sorte enveloppés et comme nuls : l'ébullition, par exemple, de la chair dans l'eau, met en évidence l'osmazôme, etc. Les excipients eux-mêmes ajoutent à la propriété du médicament, suivant leur nature; ainsi l'alcool, l'éther, les huiles essentielles, etc., augmentent de beaucoup l'activité des composés dont ils sont l'excipient, circonstance encore importante à observer dans les prescriptions; l'eau même, le plus inerte des excipients, peut faire varier les propriétés des médica-

ments dont elle est le dissolvant, par suite des phénomènes chimiques auxquels l'opération de leur préparation donne lieu.

EXCITANTS, *Excitantia, d'excitare.* Médicaments qui ont la propriété de stimuler les tissus, et conséquemment d'augmenter l'action des organes et leurs fonctions affaiblies. Les noms d'*excitants* et de *stimulants* sont synonymes.

L'observation nous montre que le plus grand nombre des maladies ont pour résultat, et parfois pour cause, l'affaiblissement du principe de la vie dans un grand nombre de cas, ou son exaltation dans une proportion plus grande encore. De là l'emploisi fréquent des excitants et surtout des anti-phlogistiques, auxquels les dérivatifs, qui sont des excitants directs et des anti-phlogistiques indirects (puisqu'ils appellent l'inflammation dans une autre région), s'associent fréquemment. On peut dire que dans ces trois grandes séries est compris le plus grand nombre des classes des médicaments.

Les excitants sont des médicaments actifs, ordinairement aromatiques, très-sapides, causant de la chaleur sur les organes où ils sont portés, augmentant l'activité de la circulation, produisant parfois une sorte de fièvre artificielle, donnant à la fibre engourdie plus d'action, d'énergie, agissant promptement, passagèrement pour ainsi dire, et s'irradiant de l'organe qui est le centre de leur médication à toute l'économie. C'est sans doute à l'action des excitants sur le système nerveux de la partie en contact, qu'est due la stimulation des tissus par l'augmentation de la puissance nerveuse; aussi cette stimulation est-elle en raison de la force des excitants, qu'il est nécessaire de proportionner à la constitution des sujets, et qu'il ne faut jamais porter au-delà, dans la crainte d'arriver à l'état pathologique opposé : l'irritation.

Les excitants sont en très-grand nombre, et excèdent de beaucoup celui des anti-phlogistiques dont l'emploi est pourtant plus fréquent, mais qui ne consistent, au fond, que dans l'usage des délayants, de la saignée et de la diète. Sans compter parmi les agents excitants pharmacologiques, le froid, le chaud, l'électricité, le galvanisme, l'exercice, etc., qui sont cependant de véritables stimulants, nous y voyons figurer la classe entière des Labiées, un grand nombre d'Ombellifères, de Composées, de Laurinées, de Myrtoïdes, d'Aurantiées, de Pipéritées, de Crucifères, de Liliacées; les baumes, les huiles essentielles, les résines, les térébenthines, etc., sont la base de ces substances. On voit aussi figurer parmi les excitants, des produits animaux, tels que le musc, le castoréum, l'ambre gris, etc., et d'autres qui appartiennent au règne minéral, comme les préparations mercurielles, quelques sels, le soufre, les eaux minérales, etc.

Les maladies où on emploie les excitants, sont toutes caractérisées par de la faiblesse, de l'engourdissement, de l'inactivité; il y a diminution dans le rhythme ordinaire et habituel des fonctions; on n'observe plus dans les organes la force nécessaire à l'entretien de la santé; ils pèchent par le manque de vitalité. Ces maladies, appelées asthéniques, atoniques, etc., amènent, comme suite obligée, la débilité, l'adynamie, puis la cachexie, la putridité même. Remarquons que ces affections ne sont pas toujours directes, c'est-à-dire qu'elles ne commencent pas toujours par l'affaiblissement; elles succèdent parfois à l'irritation, à l'inflammation, devenues chroniques; cette circonstance, l'appréciation de l'instant où les excitants doivent être substitués aux débilitants, est une des plus délicates de la médecine, et dénote, dans celui qui sait la saisir, le praticien exercé et profond.

On a même conseillé les excitants de prime-abord, dans certaines excitations, pour modifier ces dernières, et les amener à une terminaison plus rapide, ou même en procurer la résolution. Ainsi, dans les gonorrhées, on fait des injections excitantes pour tuer, en quelque sorte, celle qui donnait naissance à l'écoulement.

Les excitants prennent des noms particuliers, suivant les organes où ils portent leur action. Lorsqu'ils rétablissent les forces de l'estomac, on les désigne sous celui de *stomachiques*; s'ils stimulent l'évacuation mensuelle, ce sont des *emménagogues;* des *expectorants,* s'ils aident les poumons à se débarrasser des viscosités, qui les engouent, etc., etc.

On doit faire beaucoup d'attention, lorsqu'on emploie les excitants à l'intérieur, de s'assurer préalablement de l'état de l'estomac; il est nécessaire que ce viscère soit sans irritation, car les stimulants ne manqueraient pas de l'augmenter, de compliquer ainsi, d'aggraver peut-être, la position du malade. Ce cas, embarrassant pour le traitement, par la difficulté d'appliquer le remède que telle autre partie du corps exigerait, lorsque l'estomac s'oppose à son ingestion, est un de ceux qui exercent le plus la sagacité du médecin.

Du reste, on ne doit pas confondre les excitants avec les toniques, comme font le plus grand nombre des auteurs, ainsi que le remarque M. Barbier (*Dict. des sc. méd.*, XIII, 576). Ces derniers sont des médicaments en général inodores, composés d'extractif, de tannin, d'acide gallique, etc., qui n'agissent que lentement sur la fibre, sans y causer de chaleur, ni activer la circulation, qui augmentent peu à peu la contractilité insensible des tissus; et dont l'action est plus générale; il faut encore moins les confondre avec les irritants, qui diffèrent de tous les deux, principalement parce que leur action est toujours accompagnée de douleur locale, et par conséquent de perception cérébrale.

EXCOECARIA. Genre de la famille des Euphorbiacées, de la monadelphie triandrie, dont le nom vient de ce que le suc laiteux que contiennent les plantes qui en font partie peut aveugler, *excoecare,* par son âcreté (Rumph., *Amb.*, II, 238), comme celui de beaucoup d'autres végétaux de la même famille. L'*E. Agallocha,* L., donne un bois d'aloës (V. l'art. *Agalloche*). Il fournit du caoutchouc (De Candolle, *Essai*, 265). La fumée de son bois est nuisible, d'après Leschenault (*manuscrit*). Son fruit, d'abord presque insipide, brûle

bientôt la bouche. L'*E. Camettia*, W., a la décoction de ses feuilles usitée en bains contre la syphilis, dans l'Inde; on s'en sert aussi pour nettoyer les ulcères vermineux, et aviver ceux qui sont cacoëthes (Rheede, *Hort. mal.*, V, 89). Les docteurs indous donnent parfois celle des feuilles de l'*E. cochinchinensis*, Lour., dans l'épilepsie, à la dose d'un quart de tasse par jour (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 238).

EXCRÉMENTS. Au singulier, ce mot s'entend de tout ce qui est naturellement évacué des corps animés; au pluriel, il s'applique particulièrement aux *fèces* ou matières stercorales.

Les excréments de la plupart des animaux, ceux de l'homme lui-même, ont figuré pendant un temps dans la matière médicale, et la médecine stercoraire a trouvé ses prôneurs et ses historiens. Asclépiade, surnommé *Pharmacion*, dont Galien parle avec éloge, passe pour être le premier qui ait conseillé l'emploi thérapeutique des excréments; mais peut-être ne fit-il qu'ériger en précepte écrit un usage déjà consacré dans l'Orient, notamment en Égypte, où, de temps immémorial, on attachait des idées superstitieuses aux objets même les plus futiles ou les plus dégoûtants (*Biogr. méd.*, I, 384).

Un désir aveugle de guérir, la crédulité, le charlatanisme, ont pu accréditer ces agents ridicules, dont la répugnance même qu'ils inspirent passait pour favoriser l'action; mais à supposer, ce qui est fort douteux, qu'une saine observation ait jamais constaté l'efficacité d'un seul d'entre eux, dans quelques cas particuliers, ils n'en resteraient pas moins, de toute évidence, des médicaments très-infidèles, puisque, chez l'homme et les animaux domestiques surtout, le genre variable des aliments, les habitudes, les exercices, la saison, le climat, etc., en modifient incessamment la nature, et par conséquent les propriétés. C'est, au surplus, à l'article de chaque animal en particulier (*V. Anas*, *Bos*, *Canis*, *Cervus*, *Falco*, *Lepus*, *Pavo*, *Phasianus*, *Sus*, etc., et surtout *Homme*), ainsi qu'aux mots *acide urique*, *Album græcum et nigrum* etc., que doivent être cherchées les applications spéciales qu'on a pu faire de ces remèdes bizarres. Rien de commun, en effet, ne leur appartient, soit sous le rapport de la composition chimique, soit sous celui des prétendues vertus dont on les a crus doués.

Rulandus (J.-D.). *Pharmacopœa nova ex stercor. et urinis*. Norimb., 1644, in-12. — Paullini (C.-F.). *Heilsame Dreck-apotheke*. Francfort, 1669, in-8°. — Bukky (C.). *Diss. de medicinâ stercorariâ*. Utrecht, 1700, in-4°. — Schurig (M.). *De merdæ usu medico* (à la suite de sa *Chylologia*). Dresde, 1725, in-4°.

Exercices. V. *Gymnastique médicale*.

Exerasrue. Variété noirâtre de la *Pierre de Samos*. Voyez ce mot.

EXHILARANTS, *exhilarantia*, d'*exhilare*, rendre gai; médicaments qui provoquent la gaîté. Les anciens croyaient que certains agents thérapeutiques avaient la propriété de réjouir le cœur, et plaçaient parmi eux les aromates, les cordiaux, les balsamiques. Les modernes, qui ne croient point à cette vertu, cherchent rarement à exciter cette sorte de médication par des agents pharmaceutiques. C'est à l'aide des spectacles, des sociétés et de lectures agréables qu'ils s'efforcent de provoquer la distraction et la joie chez les malades. Les liqueurs alcooliques en quantité modérée, le café, le thé même contribuent à produire une gaîté passagère. Le protoxide d'azote a été nommé *Gaz exhilarant*, parcequ'il provoque quelquefois, lorsqu'on le respire, une sorte de riré, mais convulsif, et plutôt physique que moral.

Exos. James traduit ce mot par sangsues; c'est aussi un synonyme d'*Esossis*.

Exossis. Ancien nom de l'*Acipenser Huso*, L.

EXOSTEMMA. Genre de la famille des Rubiacées, de la pentandrie monogynie, formé par MM. Humboldt et Bonpland des espèces du genre *Cinchona* qui ont les étamines saillantes hors de la corolle; il renferme une douzaine d'espèces dont deux ont des écorces qui ont eu quelque emploi en médecine; l'une, l'*E. caribæa*, Pers. (*Cinchona caribæa*, Jacq.), croît aux Antilles, où elle porte le nom de *bois-chandelle*, *poirier de montagne*, et son écorce celui de *quinquina-caraïbe*; l'autre croît également aux Antilles, où on l'appelle *quinquina-piton*, *écorce de sainte Lucie*. Voy. *Quinquina*.

EXOTIQUES (Médicaments), *medicamenta exotica*. On donne ce nom aux médicament tirés des pays étrangers. Dans l'origine de l'art, les médecins, sans communications avec les pays lointains, employèrent les substances médicinales qu'ils avaient autour d'eux; toutes les plantes étaient pour eux des médicaments, ou celles dont ils ne faisaient pas d'emploi étaient censées de *mauvaises herbes*. La navigation procura ensuite des produits étrangers qui furent préférés, parce qu'ils arrivaient avec une réputation dont les voyageurs les entouraient, accompagnés d'ailleurs du prestige que l'éloignement, la rareté, la difficulté de se les procurer ne manquent jamais de donner. On ne voulut bientôt plus que des médicaments exotiques; et, lors de la découverte de l'Amérique, tous nos médicaments devinrent américains, comme ils avaient été indiens sous les Grecs, les Arabes et les Romains. Cependant, la réflexion, les progrès des sciences botanique, chimique et de histoire naturelle nous mo ntrèrent que nous allions parfois chercher bien loin ce que nous avions sous la main; et que, bien que les végétaux semblables fussent plus riches en principes aromatiques, plus élaborés, plus parfaits dans quelques cas, nous préférions souvent des substances altérées, viciées, sophistiquées, aux analogues que nous foulions aux pieds, que nous pouvions avoir fraîches, et pourvues de toutes leurs vertus. La raison et l'esprit national reconnurent enfin que, outre l'inconvénient de faire sortir du pays des sommes considérables en pure perte, on allait contre le but qu'on se proposait, celui d'avoir des médicaments meilleurs. Dèslors on revint à l'opinion plus raisonnable de n'employer de substances exotiques que celles dont nous n'avions pas l'équivalent chez nous; et, grâce à ce sage retour, le nombre

des médicaments indigènes employés augmente tous les jours, à mesure que celui des médicaments exotiques diminue. On a ajouté à cette mesure celle de cultiver en France quelques-uns des végétaux exotiques susceptibles de s'acclimater, comme le ricin, la rhubarbe, la patate, etc. (Voyez un travail sur ce sujet, par Valentin, *Marseille*, 1807, in-12, extrait dans le *Journ. méd.*, XXIX, 459), ce qui remplit le triple but de s'abstenir du tribut payé à l'étranger, de faire valoir les ressources de notre sol, et de combattre plus efficacement les maladies. Voyez *Indigènes*.

Struppo (J.). *Consensus celebriorum medicorum historicorum et philosophorum super exoticis, etc.* Francofurti, 1574. in-4°.—Clusius (C.). *Exoticorum libri decem, etc.* Antverpiæ, 1601, in-fol; *Id.* Lugduni batavorum, 1605, in-fol. — Scheffel (C.-E.). *De exoticomania, etc.* Resp. Gadebuschi. Gripswaldiæ, 1738, in-4°.—Detharding (G.-C.). *De exoticis quibusdam merito retinendis.* Butzoviæ, 1765, in-4°.

EXPECTORANTS, *expectorantia*, d'*expectorare*, cracher. Médicaments excitants qui provoquent la sortie des matières muqueuses des voies aériennes, manquant de toute la force d'expulsion nécessaire. Ils doivent être distingués des pectoraux béchiques, qui sont des médicaments adoucissants (boissons gommeuses, loochs, etc.), qu'on donne dans les irritations ou inflammations des mêmes parties pour faciliter l'expulsion, le glissement, pour ainsi dire, des matières bronchiques sécrétées. (Voy. l'art. *Béchiques*). Il est fréquent de voir une maladie des poumons exiger les béchiques à son invasion et dans son cours, et les expectorants à son déclin. Pour faire usage des expectorants, sur lesquels Carminati et Vacca-Berlinghieri ont présenté de fort bonnes réflexions, il faut qu'il y ait absence d'irritation et d'inflammation de la poitrine. C'est au contraire, lorsque le poumon est affaibli, qu'il manque de la force nécessaire pour chasser les matières abondantes, visqueuses, épaisses, qui l'engorgent, par suite de l'atonie de l'organe, que leur intervention est indispensable, sous peine de voir les sujets suffoqués par suite de l'embarras de la respiration. On a comparé, avec quelque justesse, l'expectoration au vomissement, qui débarrasse l'estomac. Les expectorants sont des médicaments toujours excitants, incisifs, comme s'expriment les praticiens, qui donnent au poumon l'énergie, la force nécessaire à l'expulsion des matières qu'il sécrète. Comme aucun médicament ne va dans la poitrine, leur action a été expliquée par la sympathie de l'estomac sur le poumon, au moyen du nerf pneumo-gastrique qui se rend aux deux viscères, ou par la continuité d'action des médicaments, qui des muqueuses pharyngée, œsophagienne, gastrique, se prolonge jusqu'à celle qui revêt les bronches, ou enfin par la circulation, comme à toutes les autres parties du corps. Quel que soit leur mode d'agir, il est certain que ces médicaments facilitent d'une manière non équivoque l'expectoration, c'est-à-dire que lorsqu'ils sont donnés, surtout à l'époque de coction de la maladie, il y a une plus grande quantité de crachats projetés hors des voies aériennes. Les médicaments gazeux, pénétrant seuls dans la poitrine, pourraient être appelés des *expectorants directs*.

Naturellement, il y a un mouvement d'ascension des mucosités pulmonaires qui les porte à sortir des voies aériennes, ce qui est prouvé par leur expulsion spontanée et continue dans l'état normal. L'entrée et la sortie de l'air dans la trachée peut bien les détacher de ses parois, mais ne suffit pas pour expliquer ce mouvement ascensionnel, puisque son entrée refoule ce que la sortie avait soulevé. C'est une force *finale*, comme celle qui pousse les excréments vers le rectum, les urines vers la vessie, etc. Certaines secousses, telles que celles que provoquent l'éternuement, la toux, en faisant sortir l'air avec violence des poumons, facilitent l'éjection des crachats. Ce dernier moyen est celui dont la nature se sert pour l'expectoration des matières qui se trouvent dans les bronches, ou plutôt la seule présence de ces matières dans ce lieu amène des efforts expulseurs appelés *toux*, et l'art les provoque parfois pour arriver au même but. Le vomissement est encore un moyen mécanique de provoquer l'expectoration.

On a voulu distinguer les expectorants, en ceux qui provoquent seulement l'expectoration, et en ceux qui modèrent la sécrétion muqueuse et diminuent dès-lors la quantité de mucosités à sortir, quelle que soit la cause de leur production. Mais il ne peut y avoir d'autres moyens de diminuer la sécrétion muqueuse, que de guérir le genre de lésion pathologique qui l'a produite, car cette sécrétion, n'ayant plus de cause, cessera. Nous ferons observer à ce sujet que la sécrétion pulmonaire est concomitante de celle de la peau; qu'elle est d'autant moindre que la dernière est plus considérable, et *vice versâ*. Ainsi on la diminuerait en augmentant celle de la peau, par des bains, des frictions, des vésicants, etc. On peut remarquer encore que, comme pour la peau, il y a une transpiration insensible pulmonaire que l'on voit très-bien dans les temps froids, et qui se résout en mucosité, de même que la transpiration cutanée se résout en sueur. Le mucus des poumons ou les crachats sont d'autant plus abondants que la perspiration de ces organes est moins forte, ou que d'autres parties du système muqueux la suppléent par des flux. Ainsi, lorsqu'on habite des lieux élevés, que l'on fait beaucoup d'exercice, etc., les mucosités du poumon diminuent, parce que la transpiration insensible augmente. On voit effectivement peu de catarrheux parmi les paysans; les citadins, sédentaires, le sont presque tous. Dans le coryza, l'expectoration est moins abondante, parce que l'écoulement nasal supplée le bronchique, etc. Dans l'asthme, l'hypertrophie du cœur, etc., l'expectoration est secondaire, c'est-à-dire qu'elle n'a pas ordinairement pour cause la lésion des bronches.

Si nous entrons dans la désignation de quelques expectorants, nous voyons figurer, parmi les plus actifs, la scille, le colchique, la digitale, le polygala, l'arum, l'ipécacuanha, la gomme ammoniaque, etc.; et parmi ceux qui sont plus doux, l'aunée, l'iris, le lichen d'Islande, le lierre terrestre, le

marrube, l'hysope, la sauge, etc. Les premiers sont vomitifs, et c'est probablement aux vomiturition qu'ils produisent qu'est due leur action, que l'on remplace parfois en irritant le fond du gosier avec les barbes d'une plume, lorqu'on craint d'irriter par le vomitif. Ces médicaments nauséeux ont surtout été recommandés d'une manière continue pour fondre les engorgements lymphatiques du poumon, tels que les tubercules, etc., aidés des mercuriaux donnés jusqu'à la salivation, et des anti-phlogistiques, par Rush et Little (Bégin, *Thérapeutique*, II, 566). Les autres sont seulement excitants, et donnent plus d'action, plus de force expulsive aux voies aériennes. On possède des expectorants minéraux, comme le kermès, le soufre doré d'antimoine, le sulfure de potasse, l'eau de chaux, etc., et nous remarquerons que ces substances sont encore des vomitifs. On reconnaît encore des expectorants balsamiques, tels que les baumes du Pérou, de Tolu, le storax, le benjoin, etc., et même la térébenthine, le baume de la Mecque, le goudron, la myrrhe, etc., tous fort vantés depuis Morton, mais contre lesquels plusieurs modernes se sont élevés avec violence, et qui nous paraissent cependant utiles toutes les fois que l'expectoration est fétide, boueuse, et indique des cavernes ou plaies ulcéreuses dans le poumon. Enfin, parmi les expectorants gazeux, que nous avons appelés *directs* parce qu'ils pénètrent dans les voies aériennes, nous citerons les vapeurs de l'éther, celles du chlore, de l'ammoniaque, de l'acide sulfureux (inspirées avec précaution), etc., en un mot toutes celles qui sont susceptibles de provoquer une toux modérée et expulsive. On en fait aussi d'aromatiques, de balsamiques, en brûlant des aromates, des baumes, etc. Du reste, plusieurs auteurs ont signalé l'abus d'un trop fréquent usage des expectorants, dont le moindre inconvénient est que le poumon s'y habitue, et qu'ils sont alors sans effet; comme ils provoquent la toux, la continuité de celle-ci, dans quelques cas, dilate les bronches (Laennec); on les a vus causer des gastrites chroniques, etc.

Il y a des toux sans expectoration, et dèslors les expectorants seraient inutiles et même nuisibles. Effectivement, bien que dans quelques affections de poitrine les crachats ne se montrent pas d'abord, ils ne laissent pas d'arriver naturellement, à l'époque de coction, dans celles où ils sont la voie de solution du mal; mais dans la toux sèche, dont nous parlons, ils ne peuvent exister, puisque les bronches nesont pas le siége du mal; le plus souvent cette toux est nerveuse et cède aux anti-spasmodiques; d'autres fois elle est stomachique, et disparaît par l'emploi desvomitifs: cette dernière a lieu presque sans interruption, et fatigue cependant plus les assistants que le malade.

Ludolf (J.). *Diss. de usu et abusu medicamentorum expectorantium*. Erfodiæ, 1723, in-4°. — Buechner (A.-E.). *De incongruo expectorantium usu frequenti morborum pectoralium causa*. Resp. Supprian. Halæ, 1756, in-4°.

EXPULSIFS. Médicaments ou moyens propres à faire sortir d'une cavité des substances devenues nuisibles. Les vomitifs, les purgatifs sont des expulsifs; mais on entend plus volontiers sous ce nom des bandages compressifs, propres à expulser le pus des plaies, etc.

EXTRACTIF. C'est, suivant Fourcroy, qui le croyait un principe particulier, et le regardait comme la base des extraits pharmaceutiques, un corps solide, d'un rouge-brun, brillant, amer, azoté, soluble dans l'eau et l'alcool qu'il colore, teignant en brun les tissus alunés, s'oxigénant à l'air en perdant sa solubilité, etc. Des recherches ultérieures, celles de M. Chevreul, surtout, ont prouvé qu'il diffère dans chaque plante, parce qu'il n'est qu'un composé de substances variables en nombre et en proportion, telles que principes colorants, acides, alcaloïdes, matières azotées, etc., et que l'*extractif oxigéné* est une combinaison de tannin et d'albumine (Vauquelin); en un mot, que l'Extractif doit être rayé du nombre des matérieux immédiats des végétaux. On ne saurait donc lui assigner aucune propriété médicinale constante, quoiqu'on l'ait dit essentiellement tonique. L'Extractif n'est pas plus identique dans le quinquina, la noix vomique, l'ipécacuanha, etc., que ne le sont les principes actifs, auxquels ces substances et leurs extraits doivent leurs vertus médicinales; il suit de là que les *extracto-résines* et les *extracto-sucrés*, composés formés, disait-on, d'une matière extractive et de résine ou de sucre, tels que l'aloës soccotrin et la scammonée, d'une part, le miel, la manne, le suc de réglisse, la mélasse, de l'autre, sont réellement des corps plus complexes. Voyez chacun de ces mots.

Extractum martis, saturni, etc. Voyez *Extrait de Fer, de Saturne*, etc.

Extrait de fer ou de mars. *Acétate de fer*, en consistance d'extrait.

— de Goulard. Synonyme d'*Extrait de Saturne*.

— de mars acétique. *Acétate de fer liquide*.

— de saturne. *Sous-acétate de plomb liquide*, en consistance sirupeuse.

— — sec. C'est l'*Extrait de Saturne* évaporé à siccité.

Extrait savonneux de l'urine. Nom donné par Rouelle à l'*Urée*.

EXTRAITS, *Extracta*. Médicaments composés des parties solubles des végétaux ou animaux, dans un liquide, rapprochées, au moyen du calorique, en consistance molle, pilulaire ou sèche (ces derniers sont nommés, à tort, *Sels essentiels de la Garaye*). On les prépare en faisant évaporer le suc des plantes fraîches, naturel ou dépuré, ou l'infusion, la décoction, la macération ou la digestion de ces plantes, pour leur donner la consistance qu'ils doivent avoir, soit par l'ébullition (ce qui est le plus mauvais procédé), soit par l'évaporation lente sur le feu, à l'étuve, à la vapeur, au soleil. Un extrait, bien préparé, doit être lisse, luisant, fléchir sous le doigt sans y adhérer, et se dissoudre complétement dans l'eau. Les Extraits doivent se conserver à l'abri de l'air, dans les endroits secs, et être visités de temps en temps, pour voir s'ils ne s'altèrent pas, auquel cas il faut les renouveler, et non les *remanier*, en

les cuisant ou les décuisant, comme on le recommande dans les pharmacopées, car le moindre changement leur ôte leurs propriétés. Il faudrait les conserver dans des flacons à large ouverture, bouchés à l'émeri. Les extraits présentent beaucoup de différence suivant leur mode de préparation, ainsi que l'a prouvé M. Orfila, qui a conclu, des expériences qu'il a faites sur ce genre de médicaments, que leurs qualités sont en raison inverse de la température employée pour les obtenir (*Toxic.*, II, 214); ceux préparés par décoction et évaporés par l'ébullition sont presque sans propriétés; les meilleurs sont ceux faits récemment par l'évaporation, au bain Marie, du suc dépuré, ou à la vapeur, ou par l'infusion de la plante sèche. Comme chaque pharmacien prépare à sa manière ce composé médicinal, qu'il apporte plus ou moins de soin dans sa confection, il en résulte que les Extraits sont fort différents suivant les officines; toutes choses égales d'ailleurs, ils diffèrent encore suivant que l'année a été sèche ou pluvieuse, que la plante employée a été récoltée dans des localités chaudes ou humides, cueillie sauvage ou cultivée, que l'Extrait est ancien ou nouveau, etc. On voit donc que ce genre de médicament ne saurait être toujours le même, et que ses effets doivent être nécessairement incertains; il n'y a que les extraits très-actifs auxquels il reste toujours une partie de leur propriété naturelle.

Le but qu'on se propose en faisant des Extraits est triple; on a l'intention, 1° de conserver les principes qu'on suppose les plus précieux des substances employées, pour les saisons ou les lieux où elles n'existent pas fraîches; 2° de les rapprocher sous le moindre volume possible; 3° d'en faciliter l'administration. Ces deux dernières intentions sont assez bien remplies, mais il n'est pas certain qu'il en soit de même de la première; on n'a, dans un Extrait, comme nous l'avons dit, que les parties solubles dans l'eau de végétation, ou le liquide employé; il y en a d'insolubles qui n'en font pas partie, et qui cependant ont aussi des propriétés non équivoques. C'est donc la plante entière qu'il faut employer lorsqu'on veut avoir toutes les vertus qu'elle possède. Il n'y a donc que l'usage, aidé de l'analogie, qui puisse donner au juste le degré de valeur des Extraits. Remarquons encore que ceux des plantes inodores conservent le plus des propriétés de celle-ci.

Les doses des Extraits sont en général du quart de la quantité de la plante, en nature; ainsi, la belladone, l'aconit, la jusquiame, etc., dont on donne deux grains en poudre, se prescrivent par demi-grain, en Extrait; dans les végétaux moins actifs on peut donner moitié en poids. On les administre en bols ou en pilules, parce que leur saveur est toujours amère et désagréable; ils servent, en outre, d'excipient pour d'autres substances dont on fait des pilules. On mêle fréquemment les Extraits au savon, et à d'autres médicaments fondants. Lorsqu'on ajoute aux Extraits la partie verte de leur suc, on les dit *préparés à la manière de Stork*. On ne connaît qu'un petit nombre d'extraits d'animaux, ce sont les tablettes de bouillon, l'extrait de fiel de bœuf, de cantharides, etc.

Les extraits peuvent contenir les principes suivants : extractif, alcaloïdes, gomme, gomme-résine, fécule, mucilage, gluten, soufre; acides benzoïque, citrique, etc.; sels, principes colorants, etc. On y trouve parfois du fer et du cuivre qui viennent des vases qui ont servi à les préparer (1).

EXUL NYENIS. Nom donné à la cigogne, *Ardea Ciconia*, L, par Rzaczynski.

EXVERRA. Nom anglais de la verveine, *Verbena officinalis*, L.

EXUTOIRES, *Exutoria*, d'*exuere*, tirer de. Plaies faites et entretenues par l'art, pour en obtenir un écoulement utile à la santé; elles sont pratiquées, par le feu (*moxa; Cautère actuel;* par une incision à la peau (*séton, Cautère*); par lapotasse fondue (*Cautère potentiel;* par les épispatiques (*vésicatoires*)? par la moutarde (*sinapismes*), etc. Voyez ces différents exutoires qui ont chacun des applications et des propriétés particulières.

Un exutoire est une sorte d'organe exhalant surajouté à l'économie animale, un point d'irritation externe, ayant pour but de déterminer, au moyen de la fluxion qui s'y établit, une dérivation de principes morbifiques internes; on sait que l'écoulement auquel il donne lieu, qui est tout pour le public, n'indique aux yeux du médecin que le plus ou moins d'irritation ou d'action de cette plaie. Quoiqu'il soit exact, en général, de dire que plus un exutoire rend, plus il doit être utile, ce n'est pas sous le même point de vue que la chose est envisagée par le malade et le praticien, car on voit parfois ces sortes de plaies rendre fort peu quoique très-efficaces, et *vice versâ;* c'est que, dans le premier cas, l'irritation, et conséquemment la dérivation, sont plus fortes que la suppuration.

Les exutoires sont encore un moyen de donner aux organes, et particulièrement à la peau, de la tonicité, de la force, surtout dans les premiers temps de leur application. On les place dans des lieux d'élection, que l'on suppose avoir une relation plus directe avec les parties malades, surtout lorsqu'on veut obtenir l'issue d'une humeur que l'on suppose causer l'altération morbide; on les met le plus près possible d'une douleur pour l'enlever, et le plus loin du mal, lorsqu'on ne veut exercer qu'une dérivation. Toutes les places sont indifférentes lorsqu'on s'en sert comme toniques; leur étendue est seule à considérer dans ce cas.

Les exutoires sont plus fréquemment nécessaires dans l'enfance et la jeunesse que dans un âge plus avancé; ils sont presque inutiles chez le vieillard, à

(1) Ceux qui voudront avoir, sur la préparation et le classement pharmaceutique des extraits, des détails que ne comporte pas cet ouvrage, les trouveront dans les Mémoires suivants : Réclus (A.). Essai d'une nouvelle classification des extraits d'après la nature des principes immédiats les plus actifs qu'ils contiennent (*Journ. de pharm.*, IX, 79, 242, 247); Guibourt. Note sur la préparation des extraits (*Journ. de pharm.*, IX, 283); Courdemanche. Obs. sur la préparation des extraits de jusquiame, etc. (*Journ. de pharm.*, X, 568).

cause de la sécheresse de ses tissus et de leur insensibilité; ils sont plus employés dans les pays froids que dans les pays chauds, où sans doute l'abondance de la transpiration rend moins nécessaire leur intervention.

On croit dans le public que certains exutoires ne peuvent plus se supprimer, surtout lorsqu'ils sont très-anciens; la règle est la même pour tous. Si la maladie pour laquelle on les a mis n'existe plus, on peut en cesser l'entretien avec quelques précautions, et dans la belle saison, sauf à y revenir, sans balancer, si elle se reproduit, quelle que soit sa nouvelle forme; dans tous les cas, leur ancienneté serait plutôt un motif de croire à l'innocuité de leur suppression, que leur nouveauté, car alors ils ne font plus rien; si on croit devoir en continuer l'usage de longues années, il faut les renouveler de temps en temps, en fermant ensuite l'ancien : c'est un moyen de raviver leur action et de les rendre plus profitables.

Vauters (P.-E.). *Tractatus de exutorium delecte praesertim de eligendis, etc.* Parisiis, 1801, in-8°; traduit en français par Curtet, Bruxelles, 1803, in-8°.— Geoffroy (R.). Emploi des exutoires dans les maladies du poumon (thèse). Paris, 1802, in-8°.—Cournier. Propositions sur les exutoires (thèse). Paris, 1808, in-4°. — Drouet. Emploi des exutoires dans quelques maladies de poitrine (thèse). Paris, 1820, in-4°.

Exuviæ anguium. Dépouilles de serpent. V. *Serpent*.

Eyder-ente. Nom allemand de l'eider, *Anas mollissima*, L.

Eye bright. Nom anglais de l'*Euphrasia officinalis*, L.

Eyerschaalen. Nom allemand de la *Coquille d'œuf*.

Eyg of hen. Nom anglais des *œufs de poule*.

Eyeplant. Nom anglais de l'aubergine, *Solanum Melongena*, L.

Eylewa. Nom hindou de l'*Aloès*.

Eysergart. Nom du martin-pêcheur, *Alcedo Ispida*, L., en Poméranie.

Ezelskomkommers. Nom hollandais du *Momordica Elaterium*, L.

Ezobe. Nom hébreu de l'hysope, *Hyssopus officinalis*, L.

Ezrach. Nom hébreu du laurier, *Laurus nobilis*, L.

F.

F. Abréviation de *Fiat*, que l'on fasse ou faites. Voyez *F. S. A.*

Fa, Fasi. Nom japonais du noisettier, *Corylus Avellana*, L.

Faalim. Plante africaine dont le suc arrête les effets du poison du serpent le plus venimeux, d'après Thevet.

Faam. Un des nom indiens du fahem, *Angraecum fragrans*, Du Petit-Th.

Faar. Nom du bélier, *Ovis Aries*, L., en Danemarck.

Faarstalg. Nom danois de la *Graisse de mouton*.

FABA. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la diadelphie décandrie.

F. vesca, Moench (*Vicia Faba*, L.), fève, fève de marais. Cette plante annuelle, originaire de Perse, est cultivée dans presque toute l'Europe (à Paris, dans des terrains appelés marais), pour ses semences comprimées, épaisses, ovales, oblongues, obtuses, qui forment une nourriture abondante lorsqu'elles sont arrivées à toute leur croissance; on les fait cuire alors avec des aromates, surtout avec la sarriette, pour relever leur fadeur; on en fait des potages, etc.; les amateurs les mangent lorsqu'elles ont à peine le tiers de leur développement, avec leur *robe*, tandis qu'on les en dépouille lorsqu'elles sont à leur maturité. On les croit lourdes, et comme elles sont abondantes, et conséquemment d'un prix modique, elles ne sont guère qu'à l'usage des pauvres, si ce n'est dans la primeur. Dans quelques cantons, on emploie les pousses comme les épinards. L'hiver on mange les fèves sèches, mais il faut avouer qu'elles sont alors bien moins savoureuses, et il est nécessaire de les mettre tremper la veille pour pouvoir les cuire et les ramener à une consistance alimentaire, tant elles sont dures, coriaces et amères, encore n'y a-t-il guère que les montagnards qui puissent s'en nourrir. La féverole, une des variétés plus petites de la fève ordinaire, n'est cultivée que comme fourrage. La farine de fève, que l'on mêle dans le pain, dans les années de disette, à l'exemple des Romains, qui la nommaient *fabacia*, fait partie des quatre farines dites résolutives; on en prépare des cataplasmes. L'eau distillée des fleurs de fève a passé pour cosmétique, et celle des robes pour apéritive.

L'analyse de la fève a donné, à Einhoff: substance amère, aigre, 3,54; gomme, 4,61; amidon, 34,47; fibre amylacée, membranes, 23,54; substance végéto-animale (Glaiadine), 10,86; albumine, 0,81; phosphate de chaux et de magnésie, 0,98; eau, 15,63 (perte, 3,46). On doit à Fourcroy et Vauquelin une analyse des fèves, antérieure à celle-ci; elles ont offert à ces chimistes de l'amidon, une matière animale, des phosphates de chaux, de magnésie, de potasse, du fer et de la potasse libre; leur tunique contient de plus du tannin. Cette composition expliquait à ces chimistes pourquoi les fèves sont si nourrissantes presque à l'égal de la viande, et pourquoi aussi elles se pourrissent si vite si on les dépouille de leur enveloppe, etc. (*Ann. du Muséum*, VII, 10).

Il régnait parmi les anciens des idées superstitieuses sur ce légume, consacré aux dieux chez certains peuples. Pythagore ne voulait pas en manger, parce qu'il le supposait la retraite des âmes; d'autres pensent que ce philosophe les interdisait parce qu'il croyait, avec Hippocrate, que les fèves affaiblissaient

la vue, ce que ne faisaient pas les haricots. Une opinion bien plus admissible est celle de quelques interprètes, qui veulent que par le *a fabis abstine*, Pythagore insinuât seulement à ses disciples de ne pas se mêler des affaires de l'État, dont les votes se faisaient avec des fèves (*Gastronome français*, p. 61). Chez nous, on croit que les aliénations mentales sont plus fréquentes lorsque cette plante est en fleurs, ce qui tient sans doute à l'effet des premières chaleurs sur l'économie animale; peut-être aussi que les taches noires de leurs fleurs blanches ont inspiré ces idées tristes. Les fèves mises dans un gâteau, servent à désigner le roi de la fête, etc.

FABA ÆGYPTIACA. On donne ce nom aux amandes du *Nymphæa Nelumbo*, L., parfois aux semences du *Lupinus albus*, L.

— CARICA. Un des noms du *Ficus Carica*, L.

— CRASSA, Offi. Nom officinal de l'orpin, *Sedum Telephium*, L.

— DULCIS. *Cassia alata*, L,

— FEBRIFUGA, Offi. Un des noms de la *Fève Saint-Ignace*.

— FICULNEA. *Lupinus albus*, L.

— GRÆCA. *Diospyros Lotus*, L.

— IGNATII. *Strychnos Ignatii*, L.

— INDICA. Un des noms de la fève Saint-Ignace, *Strychnos Ignatii*, L.

— INVERSA. *Sedum Thelephium*, L.

— MARINA. *Acacia scandens*, L.

— PURGATRIX. *Acacia scandens*, L.

— TONKA. *Coumarouna odorata*, L.

FABAGELLE. Nom du *Zigophyllum Fabago*, L.

FABARIA. Nom de l'orpin, *Sedum Telephium*, L., dans quelques auteurs.

FABE. Nom de la fève, *Faba vesca*, Mœnch., dans quelques cantons.

FABER ou FORGERON. Espèce de poisson. Voyez *Zeus Faber*, L.

FABREGOULIER, FABREGUIER, FALABREGUIER, FALABRIQUIER, FABABREGA. Noms du micocoulier, *Celtis australis*, L., dans le midi de la France.

FABRORUM AQUA. Eau dans laquelle les forgerons éteignent le fer, vantée jadis comme eau ferrée. V. *Fer* (sous-carbonate de).

FACH. Nom d'un antidote universel chez les Turcs (*Dict. des sc. méd.*).

FACHING ou **FACHINGEN**. Ville du duché de Nassau, non loin de Bamberg, où se trouvent des eaux thermales acidules, fort usitées, plus chargées d'acide carbonique que celles de Seltz, situées dans le voisinage, mais moins que celles de Roisdorf. Découvertes en 1749 par les docteurs Mogen et Burggraven, elles ont été analysées en 1779 par le docteur Wath, qui y a trouvé par livre: gaz acide carbonique, 26 pouces cubes; muriate de soude, 1 grain 2/3; carbonate de soude, 30; c. de chaux, 3 2/3; c. de magnésie, 1/3; sulfate de chaux, 1; oxide de fer, 1. Du phosphate de soude et des traces d'oxide de manganèse y ont été signalés par M. Bischof. Ces eaux sont employées aux mêmes usages que celles de Seltz; et notamment dans les débilités des voies digestives.

Thilenius. Description des eaux minérales de Fachingen et de leurs effets salutaires (en allemand). Leipzig, 1799, in-8°. — Diel (A. F.). Manière de préparer l'eau méphitique alcaline avec l'eau de Fachingen par C. Luisins, suivie d'une notice sur les propriétés médicales de l'eau de Fachingen (en allemand). 1793, in-8°. — Bischof (G.). Examen chimique des eaux min. de Geilnau, Fachingen et Selters, etc. Bonn 1826, in-12.

FADNOBUSK. Un des noms danois de l'angélique, *Angelica Archangelica*, L.

FADNOVERTAS, FADNOAAVER. Noms danois de l'angélique, *Angelica Archangelica*, L.

FAOUJ. Nom arabe du *Bésoard*.

FÆCES. On nommait ainsi jadis les dépôts formés dans des liquides, et même les excréments: tels sont la *lie-de-vin* (*Fæces vini*); l'*amurca* (*Fæces olei*); la *chloropylle*, les *fécules*. Voy. ces mots.

FÆCULA. Nom latin de la *Fécule*. V. ce mot.

FAENUGRA c. Un des noms danois du *Trigonella Fænum græcum*, L.

FAGA. Nom portugais du hêtre, *Fagus sylvatica*, L.

FAGARA, Fagarier. Genre de plantes de la famille des Térébinthacées, de la tétrandrie monogynie, dont le nom arabe désignait d'abord une de ses espèces. La plupart de celles qu'il renferme ont les feuilles et les fruits de saveur piquante, ce qui les a fait désigner sous le nom de *Poivrier*. On remarque dans ces feuilles des vésicules transparentes qui contiennent une huile essentielle, aromatique, plus ou moins chaude, stimulante (De Candolle, *Essai*, 92). Le *F. capensis*, Thunberg (qui est peut-être le même que le *F. senegalensis*, Lam.), a son fruit employé, au Cap, contre la colique venteuse et la paralysie (Thunberg, *Voyage*, I, 213, 339). Les *Fagara guianensis*, Lam., *F. heterophylla*, Lam, et *F. piperita*, L., poivrier du Japon, ont un goût poivré, et leurs semences sont condimentaires; on fait des flambeaux avec les branches du *F. heterophylla*, parce qu'il contient de la résine; et des cataplasmes avec les feuilles du *piperita* et le riz, pour guérir le catarrhe, étant appliqués sur les parties latérales de la poitrine. Le *F. octandra*, L., qui est l'*Elaphrium jacquinianum*, Kunth, donne le *tacamahaca*. Voyez ce dernier mot. Le *F. Pterota*, L., est une des espèces de bois de fer. Avicenne, qui parle du *Fagara* comme d'un fruit de l'Inde, qu'il compare au cubèbe, le dit bon pour l'estomac; Dujardin l'a figuré page 153 de son Traité des drogues. Les botanistes actuels réunissent le genre *Fagara* au *Zanthoxylum*.

FAGGIA. Nom italien du hêtre, *Fagus sylvatica*, L.

FAGI. Nom japonais de la salicaire, *Lythrum Salicaria*, L.

FAGIANO. Nom italien du faisan commun, *Phasianus colchicus*, L.

FAGIANU. Un des noms vulgaires en Sicile du *Trigla Fagianus*, Rafin.

FAGOPIRUM, FAGOTRITICUM. Noms latins du sarrasin, *Poligonum Fagopirum*, L.

FAGULE. Un des noms vulgaires du tourteau, *Cancer Pagurus*, L.

FAGUS. Genre de plantes de la famille des Amentacées, section des Quercinées, de la monœcie polyandrie, de φαγω, je mange. *F. sylvatica*, L., hêtre, Foyard, Fayard, Fau (*Flore méd.*, IV, *f.* 194), arbre élevé de nos forêts, dont le bois blanc fait un bon chauffage, lorsqu'il est sain et en quartiers; la décoction de ses feuilles passe pour un bon remède contre les engelures parmi les habitants de

Delaware (*Anc. journ. de méd.*, LXXXIV, 307). On retire de l'amande de ses fruits, appelés *faînes*, qui sont triangulaires et inodores, une huile très-bonne à manger, et qui se conserve plusieurs années sans se détériorer ; on en fabrique dans les pays de bois, lorsqu'on permet d'en ramasser, car parfois on le défend, pour ne pas enlever ce fruit aux animaux, qui s'en nourrissent sans inconvénient, à l'exception des chevaux.

Les hommes mangent parfois le fruit du hêtre; si la quantité en est petite, il n'en résulte pas d'accidents; si, au contraire, on en prenait trop, on a remarqué, dès le temps de J. Bauhin, qu'étant frais il agissait sur le cerveau, à la manière de l'ivraie, ce que ne produit jamais l'huile. On dit même lui avoir vu causer des convulsions chez des enfants qui en avaient mangé abondamment. Le docteur Hesse vient de publier des observations et des expériences sur ce sujet, d'où il conclut que les fruits du hêtre renferment une sorte de poison; qu'ils irritent l'estomac, frais ou vieux, si on en mange une certaine quantité, et même à des doses faibles chez certaines personnes. On peut soupçonner que ces accidents sont dus à l'acide hydro-cyanique ou à quelque autre principe délétère, sur lesquels il serait à désirer que l'analyse chimique nous éclairât (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XI, 250); des chevaux ont été empoisonnés par ce même fruit, d'après plusieurs vétérinaires allemands; enfin, on cite un cas d'hydrophobie qui fit périr le jeune garçon de treize ans, qui en fut le sujet six jours après avoir mangé des fruits du hêtre (*Mém. de la Soc. royale de méd.*, 1783, 2me partie, p. 7). Il est donc prudent, d'après ces faits, de ne pas manger de ce fruit, du moins en quantité un peu considérable. Les bûches du hêtre exsudent parfois dans les lieux frais, une sorte de gomme rougeâtre, qui en sort en filaments amincis, recourbés, comme passés à la filière, que M. De Candolle a rangés parmi les cryptogames sous le nom de *Nemaspora* (*Bull. de la soc. phil.*, I, 105).

F. Castanea, L. Voyez ce mot.

Eysson (R.). *Diss. de fago.* Groningæ, 1700, in-12.—Selig. *Diss. de hydrophobia ex usu fructuum fagi.* Præs. Schmiedel. Gottingæ, 1785.—Hesse (C. G.). Sur le poison que renferment les faines (*Allg. medic. annal.* 1826). — Caspari. Recherches (en allemand) sur les propriétés spécifiques du charbon de bois de hêtre dans diverses maladies. Leipsic, 1826, in-8°.

FAHAM, FAHOM, FAHUM, PHAHM. Noms indiens de l'*Angræcum fragrans*, Du Petit-Th.

FAHAMIR. Nom oriental du *Santolina fragrantissima*, Forsk.

FAINE. Nom du fruit du hêtre, *Fagus Sylvatica*, L.

FAISAN. Nom vulgaire du *Phasianus colchicus*, L. V. ce mot.

FAISAN D'EAU. Ancien nom vulgaire du turbot. V. *Pleuronectes*.

FAISAONS D'EMPIGE (Fève à la dartre). Sous ce nom portugais, Pison figure les gousses d'une légumineuse du Brésil, qu'on emploie, étant vertes, pour en frictionner les dartres, dont elles procurent, dit-il, la guérison. Ses semences sont odorantes (*Bras.*, 119).

FAITAN, ou FLETAN. Nom vulgaire du *Pleuronectes Hippoglossus*, L.

FAKA. Nom de la menthe poivrée, *Mentha piperita*, L., au Japon.

FAKOSA. Nom du polytric, *Asplenium Trichomanes*, L., au Japon.

FALANOUK. Nom de la civette, *Viverra Civetta*, à Madagascar.

FALCATA, FALCINELLUS. Noms de divers oiseaux, notamment du *Tantalus Falcinellus*, L.

FALCHERO. Nom d'un bolet comestible aux environs de Florence.

FALKE. Nom allemand des faucons. V. *Falco*.

FALCO. Genre linnéen d'oiseaux de proie diurnes, maintenant subdivisé en plusieurs autres, sans intérêt pour nous. L'*Aigle*, l'*Épervier*, le *Subbuteo*, le *Milan*, et le *Faucon*, sont les seuls dont nous ayons à dire quelques mots.

F. chrysaetos, L., grand aigle, aigle royal. Ce roi, ou plutôt ce tyran des oiseaux, très-voisin de l'aigle commun, et sur lequel, exagérant sa force et son courage, on a fait beaucoup de contes, est propre à notre continent, où il habite le sommet des hautes montagnes. Douze pages de la *Faune des médecins* (I, 256) sont consacrées à son histoire, qu'on peut médicalement résumer en disant : que sa chair, dure et fibreuse, mais exempte de goût sauvage, et d'ailleurs plus tendre et grasse dans les jeunes animaux, l'hiver surtout, a quelquefois été employée comme aliment; que Galien a vanté le crâne de cet oiseau contre la migraine, et sa langue, en amulette, contre la toux; que Pline, entre autres vertus, en attribue une grande à son fiel, contre la cataracte, assertion renouvelée depuis par un grand nombre d'auteurs, notamment par Thomasius (*De Aquila usu in medicina*. Ephem. acad. nat. cur. cent., I et II, p. 437, obs. 200), qui le préconise en outre contre les taches de la cornée, d'après sa propre expérience, et qui signale sa graisse comme émolliente, anodyne et résolutive; que Kyranides, auteur inconnu, quoique souvent cité, recommandait, dit-on, la peau de cet animal, encore couverte de ses plumes, contre les douleurs abdominales; l'une de ses ailes, appliquée sous les pieds d'une femme en travail, pour faciliter l'accouchement; ses excréments contre l'esquinancie et les verrues, qu'enfin ces derniers sont de plus indiqués, dans la suite de la Matière médicale de Geoffroy, contre les taics, et, jetés sur le feu à cause de la vapeur qui s'en exhale, contre les affections nerveuses, et l'aménorrhée par faiblesse.

F. communis, Gm., faucon. Oiseau du volume d'une poule, assez commun en France et dans diverses partie de l'Europe, fort employé jadis à la chasse, où le mâle servait contre les pies et autres oiseaux plus petits, et la femelle contre les faisans et même les lièvres. Sa chair, bonne à manger, était estimée dans le traitement des maladies du cerveau; sa graisse, contre les maux d'yeux, et comme adoucissante; son fiel, d'après Van den Bossche, comme propre à éclaircir la vue; ses excréments enfin, comme résolutifs, et, à l'intérieur même, comme sudorifiques.

F. Milvus, L., milan. Il habite les pays tempérés. Lémery dit que sa chair est propre pour l'épilepsie et la goutte, son foie et son fiel pour les maladies des

yeux, sa graisse pour les douleurs des jointures, sa fiente comme résolutive.

F. Nisus, L., Épervier. Cet oiseau, de la grosseur du pigeon, et commun partout, était usité jadis comme aliment, surtout dans l'état de jeunesse, et a été vanté contre l'épilepsie, les affections mentales, et, bouilli dans de l'huile, contre les maladies des yeux; on employait aussi la poudre de ses serres contre la dyssenterie; ses yeux, portés en amulette, contre la fièvre tierce; sa graisse dans les affections cutanées et les taies, sa fiente contre cette affection, et même dans les cas de stérilité et de parturition difficile. Voyez, du reste, pour les détails, la *Faune des médecins* (V, 76).

F. Ossifragus, L., Orfraye. Lémery (*Dict.*, etc., 641) dit que l'estomac de cet oiseau de proie est diurétique et lithontriptique; et son intestin, pulvérisé et séché, bon, à la dose de 24 à 36 grains, contre la colique.

F. Subbuteo, L., Hobereau. Lémery en signale seulement les testicules comme aphrodisiaques.

Falcon, Falcone. Noms anglais et italien des faucons. Voyez *Falco*.

Faligoule, Faligoulo, Farigoule. Noms provençaux du thym, *Thymus vulgaris*, L. et du serpollet, *Thymus Serpyllum*, L.

FALKEMBERG, en Bavière. Source minérale alcaline qui contient de l'acide carbonique, des carbonates de chaux, de magnésie et de soude, du muriate et du sulfate de soude; on emploie cette eau comme celle de Seydschutz) *Dict. des sc. méd.*, XXXIII, 481).

Falkraut. Un des noms allemands de l'arnica, *Arnica montana*, L.

FALLA, dans la Beira, en Portugal. Il y existe des eaux ferrugineuses.

Fallow-deer. Nom anglais du daim commun, *Cervus Dama*, L.

Falltrank, Faltranck. Mots allemands transportés dans notre langue, pour dénommer une réunion de plantes prétendues vulnéraires, résolutives (de *fall*, chute, et de *tranck*, boisson), récoltées en Suisse, ce qui les fait appeler aussi *vulnéraire suisse*, *thé suisse*, etc.

Ces *espèces* sont composées de plantes aromatiques (ce qui donne la raison de l'épithète de *thé balsamique* qu'elles portent encore), amères, adoucissantes, etc., parmi lesquelles on remarque l'*Arnica*, plusieurs *Artemisia*, *Achillea*, *Valeriana*, *Thymus*, *Primula*, la *pyrole*, le *millepertuis*, l'*Asperula odorata*, L., etc. Il n'y a pas de recette fixe; chaque paysan montagnard a la sienne qu'il préconise comme la meilleure. On peut voir, dans le Journal de pharmacie (II, 381), celle de M. Thomas; celle de M. Hacin (*Journ. génér. de méd.*, XL, 265, et *Bull. de pharm.*, I, 226) lui est propre et en diffère complétement. On conçoit que cette diversité dans les plantes employées, dont les doses même n'ont rien de fixe, en fait un médicament dont les propriétés ne peuvent nullement être indiquées, et conséquemment qu'on ne doit pas prescrire en médecine. On ne peut d'ailleurs reconnaître les végétaux qui en font partie, parce qu'ils sont coupés en fragments, pour en former des paquets roulés et cachetés, que l'on débite dans les rues. On voit par le registre des douanes, qu'en 1807, il est entré en France plus de mille livres pesant de ce *farrago*.

Cependant il est facile de concevoir que les plantes suisses n'ont pas plus de propriétés que celles des autres pays; il est impossible d'admettre que la hauteur des montagnes où on les récolte augmente leurs vertus ou leur en donne de particulières, car le froid qui règne dans ces régions supérieures de l'air les affaiblirait plutôt, puisqu'il est prouvé que les plantes augmentent en propriétés actives dans des lieux plus chauds. Certainement que le même mélange de plantes, récolté dans nos provinces du Midi, et toujours fixe pour les plantes comme pour le poids, serait bien préférable aux *vulnéraires suisses*.

Ainsi nous nous élevons contre l'emploi du Falltrank, non-seulement à cause du mélange informe et variable qui le compose, mais encore parce que les localités où croissent les végétaux qui le forment en affaiblissent les qualités. Nous ajouterons qu'il est bien préférable de donner des plantes isolées, d'une vertu éprouvée, que de pareils mélanges.

Nous blâmerons maintenant l'usage qu'on en fait comme vulnéraires. Effectivement, ces *espèces* contiennent beaucoup de végétaux actifs. Il est donc fort déplacé d'en prescrire l'usage après des chutes, dans les contusions, les blessures, et autres accidents traumatiques, qui sont presque toujours suivis de fièvre, d'agitation, etc., que leur administration peut augmenter encore. Un autre emploi que les femmes font, à l'époque de la cessation de leurs règles, du *Falltrank*, ne nous paraît pas plus rationnel; si elles sont pléthoriques, et ce sont surtout celles-là qui en usent pour *combattre le sang*, ces plantes actives augmentent le trouble, le malaise, donnent lieu à des hémorrhagies, à de la fièvre, etc. Concluons, avec Tissot, qu'il ne faut jamais employer les *vulnéraires suisses*.

Apples (J.-B. d'). Mémoire sur le faltrank (*Nouv. de la rép. des lettres*, 1709). — Faber (T.-B.). *Diss. de thee helvetico*, etc. Bâle, 1715, in-4°; Leyde, 1738, in-8°. — Swingerus (T.). *Diss. de thee helvetico*. Lugduni Batavorum, 1733, in-8°. — Hanin (C.). Du faltrank et des propriétés médicales (*Journ. gén. méd.*, XL, 265).

Falscher acoruswurz. Un des noms allemands de l'*Iris Pseudo-Acorus*, L.

— flecktblume. Nom allemand du cresson de Para, *Spilanthus oleraceus*, L.

Falscher geyir. L'un des noms allemands de l'*Achillea nana*, L.

False alcanet. Nom anglais de l'*Anchusa tinctoria*, L.

— sarsaparilla. Nom allemand de l'*Aralia nudicaulis*, L.

FALSIFICATION DES MÉDICAMENTS, *Falsificatio medicamentorum*. On donne ce nom à l'altération volontaire et abusive d'une substance médicinale. Un médicament peut n'être pas dans son état naturel par deux causes différentes : 1° Pour avoir subi des détériorations par le temps, une mauvaise préparation, etc. : celles-ci sont involontaires; 2° pour avoir été falsifié volontairement : nous avons

soin d'indiquer, en parlant de chaque médicament, ces deux modes d'altération à l'article qui les concerne, puisque nous mentionnons son état sain, les détériorations spontanées qu'il peut éprouver, et les falsifications que des gens cupides lui font subir dans quelques cas. Ne pouvant résumer ici le tableau de toutes les falsifications des médicaments, nous n'avons qu'à mentionner les précautions à prendre pour éviter ces abus le plus possible, en même temps que nous indiquerons les ouvrages où on pourra puiser des connaissances plus détaillées sur ce sujet.

Il conviendrait d'abord de n'admettre que dans quelques ports les médicaments exotiques, qui sont ceux que l'on falsifie le plus fréquemment, afin de pouvoir les faire examiner à leur débarquement par des commissaires spéciaux, comme cela avait lieu autrefois, et comme cela se pratique encore en Angleterre, où même, dans quelque cas, on fait brûler les substances trop avariées ou trop falsifiées. Ordinairement les marchands hollandais achètent ces mauvais médicaments, ainsi que l'affirme M. Batka, et en inondent l'Allemagne et même la France, en leur donnant des noms nouveaux pour dépayser les acheteurs, et, au besoin, les vérificateurs. Une seconde mesure serait la visite des officines de droguistes (qu'il faudrait obliger à subir la même réception que les parhmaciens), où toutes les marchandises seraient vérifiées à leur entrée dans la maison, ce qui s'effectuerait une fois par semaine afin de ne pas multiplier sans nécessité les vérifications; lesquels droguistes, d'ailleurs, ne pourraient, sous aucun prétexte, vendre des médicaments composés. Enfin, les visites des pharmacies seraient faites plus souvent et toujours d'une manière inattendue, et sans frais. Il ne serait permis aux praticiens de la campagne de vendre que des drogues, ou des composés préparés dans les officines des pharmaciens. Si on ajoutait à ces précautions celles d'interdire la vente de toute substance médicale, même simple, aux épiciers, aux herboristes, etc., et de ne prendre les végétaux indigènes que chez les pharmaciens, il est certain qu'on éviterait le plus grand nombre des accidents que la falsification des médicaments cause chaque année, outre ceux que les méprises, les qui proquos, etc., ajoutent encore à cette liste. Mais il faudrait préalablement que le nombre des pharmaciens, toujours choisis parmi les jeunes gens qui ont fait de bonnes études, fût fixé d'après la population, et qu'il y eût des chambres de discipline parmi eux. La police prend tous les jours des mesures de précaution contre des objets bien moins essentiels que le commerce des médicaments, et il est à regretter qu'elle n'étende pas sa surveillance sur un point si essentiel de la santé publique.

Du reste, un grand moyen d'éviter et de rendre impossible la falsification des médicaments simples ou composés, c'est de bien connaître ceux-ci, de savoir les caractères qui leur sont propres, etc. Si les médecins s'appliquaient plus à cette partie de la médecine, on ne pourrait ni se tromper ni les tromper aussi souvent que cela arrive. Nous faisons des vœux pour que notre ouvrage, en leur donnant le goût de cette étude, et le moyen de le satisfaire, évite à l'avenir aux malades les malheurs auxquels la falsification ou la sophistication des médicaments donne lieu, falsifications détaillées dans les ouvrages suivants.

Colin (S.) Déclarations des abus et tromperies que font les apothicaires. Tours, 1513, in-12 ; traduit en latin par Bartholin. Francfort, 1667. — Lodetti (J.-A.). Dialogue (en italien) sur les tromperies de quelques apothicaires, etc. Brescia, 1569, in-12 ; traduit en latin par Bartholin. — Champier (S.). Le myrouel de apothicaires, etc. Lyon 1582, in-12. — Richter (A.-G.). *De corruptelis medicamentorum cognoscendis.* Duisburgi et Lipsiæ, 1732. — Harmes (L.). *De erroribus in arte pharmaceutica pervulgatis.* Colloniæ allobrogum, 1762. Dresdæ, 1732, in-8o, etc. — Mayer (J.-I.). *De corruptelis medicamentorum precavendis*, etc. Pragæ, 1740, in-4°. — Schill (M.). *De erroribus, fraudibus ac inertiâ medicamentorum.* Friburgi Brisgoviæ, 1774, in-4°. — Biedermann (D.-R). *De fraudibus et erroribus quibusdam pharmacopæorum et quomodo cognosci debeant.* Gottingæ, 1781, in-4°. — Sande (D.-B. van den). Traité sur la falsification des médicaments. Lahaye, 1784, in-8o ; trad. en allemand par S. Hahnemann. Dresde, 1787, in-8o. —(Conradi G.-C.). Manuel destiné à éclairer les médecins sur la pureté, la falsification et l'altération des médicaments (en allemand). Hanovre, 1793, in-8o. — Ebermaier (G.-C.). Description comparative des plantes que les pharmaciens prennent souvent les unes pour les autres, etc. (en allemand). Brunswick, 1794, in-8o. — *Id.* Tableau des caractères propres à reconnaître la pureté et la bonté des médicaments simples et composés (en allemand). Leipsick, 1804, trad. en français par Caventou. Paris. — Schaub (J.). Traité chimico-pharmaceutique sur la bonté et la falsification des médicaments, etc. (en allemand). Cassel, 1797, 2 vol. in-8o. — Boehmer (G.-R.). *Diss. inaug. de medicamentis vegetabilibus suppositiis.* Resp. Vach. Wittembergæ, 1798, in-4o. — Deyeux (N.). De la sophistication des drogues simples, etc. (*Journ. de pharm.*, in-4o, 15 pluviose an VII. — Schreger (C.-H.-T.). Tableau (en allemand) présentant les caractères des médicaments purs et sophistiqués. Furth, 1804. — Ruede (G.-G.) Exposition (en allemand) des moyens simples, faciles et pourtant certains de reconnaître la pureté des principales préparations chimiques, etc. Cassel, 1806, in-8o. — Favre (A.-P.). De la sophistication des substances médicamenteuses, etc. Paris, 1812, in-8°. — Bouillon-Lagrange. Considérations sur les médicaments préparés en fabrique (*Journ. gén de méd.*, LXXIII, 319). — Branchi (J.). *Sulle falsificazione delle sostanze specialmente medicinali*, etc. Pise, 1824, 2 vol. in-8o. — Bussy (A.) et Boutron Charlard (A.-F). Traité des moyens de reconnaître les falsifications des drogues simples et composées, etc. Paris, in-8o(1).

FALTRANCH. Voy. *Faltrank.*

FAN. Nom de la souris, *Mus musculus*, L., en Égypte.

FAN-PO-LO-MIH. Nom chinois de l'ananas, *Bromelia Ananas*, L.

— YACTH. Nom chinois du papayer, *Carica Papaya*, L.

FANDENSHOSSER. Un des noms danois de l'*Hyoscyamus niger*, L.

FANGES. Nom donné quelquefois aux *boues* des eaux minérales.

FANGUS OF THE LARCH. Nom anglais de l'agaric blanc, *Polyporus officinalis*, Mich.

FAON. Jeune cerf ou jeune biche. Voyez *Cervus Elaphus*, L.

FAOU. Un des noms du hêtre, *Fagus sylvatica*, L.

FAOUTERNO, FATERNIO. Noms de l'*Aristoloche*, en Provence.

FAQUAHIAC. Nom d'un *Pandanus* de l'intérieur de l'Afrique. V. ce mot.

(1) Nous conseillons, pour compléter la connaissance sur la falsification des médicaments, de lire un article sur la foire de Beaucaire dans l'*Encyclop. méth.*, médecine (III, 652), le mot *Sophistication* du *Dict. des sc. méd.* (LII, 152), et le *Bull. des sc. méd.* de Férussac, XIX, 137.

Far. Un des noms de l'épeautre, *Triticum Spelta*, L., chez les anciens.

Fara. Un des noms d'un vaquois, *Pandanus spiralis*, Rob. Brown, à Taïti.

— ufarfara. Nom du fruit d'un *Acacia* cultivé au Caire, d'après Forskal, dont on fait des fumigations dans quelques maladies (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 104).

Farcat. Nom de l'épervier, *Falco Nisus*, L., à Turin.

Farcoun, Nom du faucon, *Falco communis*, Gm., en Piémont.

Fard. Préparation cosmétique propre à donner de la blancheur à la peau. Voyez *Bismuth* et *Cosmétique*.

Fare. Nom de la canne à sucre à Madagascar.

Fareo. Nom du *Bauhinia acuminata*, Bruce (non L.), en Abyssinie; Desvaux, qui le croit distinct de l'espèce qui porte ce nom dans Linné, l'appelle *B. Fareck*.

Farfara. Nom ancien et officinal du tussilage, *Tussilago Farfara*, L. Les Romains le nommaient *Farfugium*.

Farfiyun. Un des noms arabes de l'*Euphorbe*.

Farine. Nom que l'on donne à la poudre des semences amylacées ou oléagineuses, telles que celles de blé, de graine de lin, de moutarde, etc.

Farine empoisonnée. Nom donné vulgairement par les mineurs à l'*Acide arsénieux*.

Farine fossile. Variété de sous-carbonate de chaux. Voyez *Agaric minéral*.

Farines résolutives. Elles sont au nombre de quatre; ce sont celles d'orobe, de lupin, de fève et de lentille. Il y a quelque variation dans les auteurs à leur sujet, puisque les uns mettent celle d'orge à la place de celle de lentille, d'autres celle de fenugrec, etc. Voyez chacun de ces mots.

FARINEUX (usage des). On les emploie surtout comme aliments. Leur base est la fécule; aussi sont-ils très-nutritifs, et forment-ils le fond de la nourriture de la plus grande partie des peuples. Nous ne voulons que mentionner ici un de leurs inconvénients, celui de produire un développement considérable de gaz dans le canal intestinal. Nous ne parlerons pas du pain, le premier et le plus usité des farineux, parce que la fermentation et la cuisson à sec, par une chaleur vive, lui ont à peu près ôté la faculté de produire des gaz incommodes. Ce sont surtout les graines sèches, telles que celles de haricot, de pois, de lentille, etc., qui l'ont au plus haut degré, surtout les premières. Il paraît que cette circonstance tient à la combinaison de la fécule avec les principes sucrés et muqueux qu'on observe dans ces semences, que la cuisson développe encore, et qui subissent une sorte de fermentation dans les voies intestinales, car les farineux plus purs n'ont pas cet inconvénient, comme on le voit par le froment, la pomme-de-terre, le riz, l'arrow-root, etc.; il y a des personnes qui ne peuvent manger cette espèce de légumes à cause du ballonnement intestinal qu'elle produit. Il ne faut jamais la prescrire aux personnes nerveuses, délicates, faibles, et toujours la défendre aux malades, aux convalescents; quant aux personnes robustes, elles peuvent s'en nourrir avec modération. Il faut, pour diminuer la faculté productive gazeuse des farineux, y ajouter des aromates, les faire cuire avec de la viande, et surtout leur donner un degré de cuisson très-complet. L'usage excessif des farineux relâche le système digestif, porte à l'obésité, à la mollesse des tissus, et, chez les enfants, dispose aux scrophules, à l'empâtement des viscères.

Fario. Nom latin de la truite, *Salmo Fario*, L.

Farnosky. Un des noms de l'*Arbre de lait*, au Japon (*Voyez* ce mot).

Faroba. Synonyme de coubaril, *Hymenæa Courbaril*, L.

Farobe. *Inga* du Sénégal, non décrit, dont la pulpe intérieure de la gousse est comestible.

Farra. Poisson d'eau douce, semblable à la truite; nourrissant et bon contre les maux de poitrine (Lémery, *Dict. des drogues*).

Farrago. Nom du seigle, *Secale cereale*, L., dans Pline, et même de l'orge, *Hordeum vulgare*, L.

Farrenkrautmännlein. Un des noms allemands du *Polypodium Filix mas*, L.

Farrenkrautweiblein. Un des noms allemands du *Pteris aquilina*, L.

Fartagnia. Nom de l'alouette commune, *Alauda arvensis*, L., en Lombardie.

Fasan, Fasano. Noms allemand et italien des faisans. Voyez *Phasianus*.

Fasciano. Un des noms vulgaires en Sicile du *Trigla Fagianus*, Rafin.

Fasciculus, Brassée, et par abréviation *Fasc.* Mesure de certains médicaments, végétaux surtout, qui consiste dans la quantité qu'on peut tenir sous le bras, évaluée à douze poignées.

Faselus. Nom de la fève de marais, *Faba vesca*, Mœnch, dans quelques anciens auteurs.

Faséole, Fayerosle, Fayole, Feverolle. Noms du haricot, *Phaseolus vulgaris*, L., dans le midi de la France.

Fasganion. Nom de la lampourde, *Xanthium strumarium*, L., dans Dioscoride.

Fasianne, Fasiande, Noms de la femelle du faisan. Voyez *Phasianus colchicus*, L.

Fastacki. Nom de plusieurs agarics comestibles au Japon.

Fastuca. Nom sicilien du pistachier, *Pistacia vera*, L.

Fat. Un des noms anglais de la graisse de porc. Voyez *Graisse* et *Sus Scrofa*, L.

Fatar, Father. Noms arabes des *Champignons*.

Father-lasher. Nom vulgaire du *Cottus Scorpius*, L., sur quelques côtes d'Angleterre.

Faucon. Voyez *Falco communis*, Gm.

Faucon de mer. Un des noms du *Trigla volitans*, L.

Faudenigi. Nom arabe de l'origanum, *Origanum vulgare*, L.

Faufel. Un des noms indiens de l'*Areca Cathecu*, L.

Faulbaum. Nom allemand de la bourgène, *Rhamnus Frangula*, L.

FAUNE MÉDICALE. Mot correspondant, pour les animaux, à celui de Flore ou Botanique médicale pour les végétaux.

Aristote. *De animalibus libri e græco lat. redditi*, etc. Venetiis 1476, in-fol. — Albert-le-Grand. *Opus de animalibus*. Romæ, 1478, in-fol. — Le même. *De animalium proprietatibus, libri* XXVI. Venetiis, 1490, in-fol. — Sextus. *De medicamentis ex animalibus libellus*. Norimbergæ, 1538, in-4°. — Valla (G.). *De naturâ partium animalium*. Argentinæ, 1529, in-8°. — Ursini (J.). *Prosopoparia animalium aliquot, in quâ multa de eorum viribus, natura, proprietatibus, præcipuè ad rem medicam pertinentibus continentur*. Viennæ, 1541, in-4°. — Velez de Arciniega (F.). *Historia de los animales mas recebidos en el uso de medicina*. Madrid, 1613, in-4°. — Bossche (W. van den). *Historia medica in qua animalium natura et eorum medica utilitas tractantur*. Bruxellæ, 1639, in-4°. — Buchoz (J.-P.). Lettres périodiques sur les avantages que la

société peut retirer de la connaissance des animaux. Paris, 1769-1770, in-8°. — Cloquet (H.). Faune des médecins, ou histoire des animaux et de leurs produits considérés sous le rapport de la bromatologie et de l'hygiène en général, de la thérapeutique, de la toxicologie. Paris, 1822 et suiv., in-8° (il en a paru 27 livraisons en 6 vol.).

FAUSER. Nom allemand du butor, *Ardea stellaris*, L.

FAUSSE BRANC URSINE. Un des noms de la berce, *Heracleum Sphondylium*, L.

— CANELLE. *Laurus Cassia*, L.

— GERMANDRÉE. *Veronica Chamædrys*, L.

— ORONGE. *Amanita muscaria*, Pers.

— RÉGLISSE. *Astragalus glycyphyllos*, L.

— ROQUETTE. *Sisymbrium tenuifolium*, L.

— RHUBARBE. *Thalictrum flavum*, L.

FAUX ACACIA. *Robinia Pseudo-Acacia*, L.

— ACORUS. *Iris Pseudo-Acorus*, L.

— ANIS. *Cuminum Cyminum*, L.

— DICTAME. *Marrubium Pseudo-Dictamnus*, L.

FAUX CORAIL. Espèce de polype à polypier, dont Lémery dit qu'il y a plusieurs espèces, et qu'il distingue du corail ordinaire, soit par sa porosité, soit par sa couleur cendrée, soit par sa forme fongueuse. Il le dit employé pour nettoyer les dents et les fortifier.

FAUX ÉBÉNIER. *Cytisus Laburnum*, L.

— HERMODACTE. *Iris tuberosa*, L.

— JALAP. *Mirabilis Jalappa*, L.

— NARCISSE. *Narcissus Pseudo-Narcissus*, L.

— NARD. *Allium victoriale*, L.; on le donne aussi à la lavande, *Lavandula Spica*, L.

— PLATANE. *Acer Pseudo-Platanus*, L.

— SAFRAN. *Carthamus tinctorius*, L.

— SCORDIUM. *Teucrium Scorodonia*, L.

— SÉNÉ. Un des noms du baguenaudier, *Colutea arborescens*, L.

— SIMAROUBA. *Bignonia Copaia*, Aubl.

— SOUCHET. *Carex Pseudo-Cyperus*, L.

— TURBITH. Un des noms du *Thapsia villosa*, L.

FAUX-SAINT-ÉTIENNE. Village de France à 2 lieues N. de Nancy, où Carrère (*Cat.*, 499), indique une source minérale froide que l'on dit ferrugineuse.

FAVA. Nom hollandais du *Faba vesca*, Mœnch.

FAVE, FAVELETTE, FAVETTOU, FAVO. Noms de la fève de marais, *Faba vesca*, Mœnch., en Languedoc.

FAVELOU. Nom languedocien du laurier-tin, *Viburnum Tinus*, L.

FAVOUETTE. Nom de la vesce tubéreuse, *Lathyrus tuberosus*, L., dans quelques cantons.

FAYARD, FOYARD, FAU. Nom du hêtre, *Fagus sylvatica*, L.

FAYAUX, FAYOLS. Noms des haricots, *Phaseolus vulgaris*, L., dans le midi de la France.

FAYE. Nom d'une variété de banane, à Taïti.

FAZONELLA. Un des noms italiens de la gélinotte, *Tetrao tetrax*, L.

FASYAN. Nom polonais du Faisan, *Phasianus colchicus*, L.

FAMESH. Nom arabe de l'*Argent*.

FEUER ALOE. Un des noms allemands de l'*Aloes soccotrin*.

FÉBRIFUGES, *Fébrifuga*; de *febris*, fièvre, et de *fugere*, fuir; qui fait fuir la fièvre. Substances médicamenteuses qui ont la propriété de guérir la fièvre.

Il faut, pour les indications thérapeutiques des fièvres, en faire deux groupes bien distincts; celles qui sont aiguës, continues, *essentielles*, suivant le langage de l'école, et celles qui sont intermittentes.

Les fièvres continues, phénomène le plus fréquent des maladies, n'étant en quelque sorte que le résultat réactionnaire d'une autre disposition morbide du corps, l'excitation vitale qui les constitue a plus besoin d'être modérée que stimulée; aussi le traitement de ces maladies consiste-t-il surtout en délayants, en acidules, en tempérants, etc., appropriés à la variété fébrile qui se montre, à son intensité, etc. Si elle est inflammatoire, la saignée générale devient parfois nécessaire; la saignée locale, si quelque point du corps se montre le centre d'une irritation vive. Si elle est bilieuse, un vomitif, au début, si l'état saburral de l'estomac en indique l'évidente nécessité, de doux évacuants vers la fin, sont utiles, etc. Le plus souvent les forces médicatrices sont le seul fébrifuge nécessaire, et à peine, dans quelques cas, est-on obligé de joindre aux délayants généraux quelques amers ou astringents indigènes, lorsque l'on voit que la nature manque de force pour terminer la fièvre, qui a dépassé le temps habituel de sa durée, que les sujets s'affaiblissent et que les premières voies languissent, etc.; état que le quinquina ou plutôt le sulfate de quinine, à doses modérées, termine avec plus de facilité encore. C'est ce mode divers de traiter les fièvres continues qui fait dire à quelques auteurs, qu'il n'y avait pas de *Fébrifuges*; épithète qui ne s'applique plus, avec raison, qu'aux médicaments qui guérissent les fièvres intermittentes.

Dans les fièvres intermittentes, en effet, la nature de la maladie semble dominée par un seul principe, l'intermittence, et cède à un moyen unique, le quinquina, qui détruit la périodicité partout où il la trouve, que ce soit sous la forme de fièvre, de douleurs, d'attaques nerveuses, de maladies quelconque, etc.; on voit tout le cortége de ces fièvres les plus formidables céder au quinquina comme par enchantement. Il n'y a ici ni préparation préliminaire à faire, ni boisson spéciale à donner, il faut passer de suite au remède, à dose forte, et le plus tôt possible; quels que soient les phénomènes qui existent, ils cesseront dès que le principe intermittent sera terrassé.

Comme on détruit, dans quelques cas, les fièvres intermittentes par les alcooliques, les opiacés, les préparations de fer, etc., on serait tenté de croire que ces moyens agissent sur l'état pathologique soulevé par l'intermittence, et qui constitue les phénomènes apparents de ces fièvres, état variable suivant les individus, ce qui fait que ces moyens ne réussissent qu'individuellement, tandis que le quinquina, qui agit sur le principe constant, l'intermittence, réussit toujours et chez tous. Voyez *Quinquina*.

Spon (Jacob). Obs. sur les fièvres et sur les fébrifuges. Lyon, 1681. in-12. — Schelhammer (Q.-C.). *Diss. de febrifugorum ratione agendi et applicandi modo* Ienæ, 1694, in-4°. — Schmid (G.). *Diss. inaug. medica de utilibus et futilibus specificis antifebrilibus*. Erfordiæ, 1730, in-4°. — Geifel (J.-D.). *Diss. inaug. medica de febrifu-*

gorum selectu et acuto usu. Halæ Magdeburgiæ, 1730. — Caillard (J.-L.). Exposé des expériences faites sur les fébrifuges indigènes pour remplacer le quinquina, etc. (thèse). Paris, 1809, in-4°. — Série d'expériences sur les différents fébrifuges, faites à Gand (*Bibl. méd.*, XXV, 123).

FEBRIFUGUM CRAANII. Un des anciens noms du régule d'Antimoine ou *Antimoine*.

FÉCAMP. V. *Épinay* (Eaux min. de l').

FECES. V. *Fæces*.

FÉCULE. On nommait ainsi jadis les dépôts formés dans les sucs extraits par expression des végétaux; tels sont les *fécules* proprement dites, la *chlorophylle*, l'*indigo*, etc. Voyez ces mots.

FÉCULE AMYLACÉE. Nom qu'on donne tantôt à l'*amidon* (*Voyez* ce mot), tantôt à la *fécule*, considérée d'une manière générale. Voyez *Fécules*.

FÉCULE DE Cos. Nom d'un aliment ou médicament des anciens, fait avec la lie du vin de Cos.

Wedel (G.-W.). *Diss. de feculá Coá*. Ienæ, 1693, in-4°.

FÉCULE VERTE. Ancien nom de la *Chlorophylle* (Voyez ce mot).

FÉCULES, Amidonites de Desvaux. Substances essentiellement alimentaires, contenues dans diverses parties d'un grand nombre de végétaux, mais surtout dans leurs fruits, leurs racines, et même leur moelle, d'où l'industrie de l'homme sait partout les extraire, en les isolant avec soin des principes purgatifs, amers et souvent éminemment vénéneux auxquels elles se trouvent très-souvent associées. Ce sont des matières pulvérulentes, cristalloïdes, qui, outre les propriétés des Féculites en générales (voyez ce mot), offrent celles de former avec l'eau chaude une sorte de gelée, d'être colorées en bleu par l'iode, de brûler sans presque laisser de résidu, lorsqu'on les jette sur un fer rouge, de se convertir en matière sucrée par une longue ébullition dans l'eau aiguisée d'acide sulfurique, ainsi que par l'acte de la germination; de même que, dans la maturation, on voit souvent le sucre se transformer en fécule.

Les belles recherches de M. Raspail, d'accord, en partie, avec celles de MM. Turpin, Guibourt, etc., ont prouvé que les fécules ne sont ni des substances cristallines, ni de véritables principes immédiats, mais un amas de vésicules organisées, pleines d'une substance gommeuse durcie, occupant le tissu cellulaire de certaines parties des végétaux; dans l'eau chaude, à plus de 60°, leur tégument externe se distend ou se déchire; la substance gommeuse se dissout dans l'eau; ces téguments insolubles restent en suspension; ils se précipitent si l'eau est en excès, et constituent alors l'*Amidine* de M. de Saussure; dans le cas contraire, ils donnent au liquide, par leur gonflement et leur agglomération, la consistance que l'on connaît à l'empois, regardé à tort par conséquent comme un hydrate d'amidon. On conçoit d'après cela, que les fécules, insolubles dans l'eau froide, lorsque tous leurs grains sont intacts, s'y dissolvent en partie quand l'enveloppe de ceux-ci a été rompue, soit mécaniquement, soit par un degré de chaleur suffisant pour la faire éclater. De là les variétés que présentent, sous ce rapport, les diverses fécules du commerce, et les aspects variés qu'elles nous offrent; celles, par exemple, de nos céréales (amidon proprement dit), et de la pomme-de-terre, ainsi que l'arrow-root, la moussache (fécule du manioc, séchée simplement à l'air), etc., sont toutes plus ou moins intactes et par conséquent presque complétement insolubles, et plus ou moins friables; les fécules, au contraire, qu'on a porphyrisées, le tapioka naturel (fécule du manioc, desséchée sur des plaques chaudes), le tapioka artificiel ou polenta de fécule de pomme-de-terre, préparé d'après le procédé de Cadet de Vaux, certains sagous, etc., altérés par la pression ou par la chaleur, sont en partie solubles dans l'eau froide, et leurs grains agglomérés forment des grumeaux arrondis ou anguleux, communément très-durs.

Les fécules, indentiques quant à leur nature essentielle, quel que soit le végétal qui les fournisse, varient donc beaucoup quant à l'aspect et aux propriétés qu'elles nous présentent; elles varient d'ailleurs, dans chacun d'eux, de grosseur et de forme: et il est à remarquer, d'après ce que nous avons dit, que plus la fécule est fine, plus est épaisse la gelée qu'elle forme avec l'eau, parce que, proportion gardée, plus alors les téguments prédominent sur la matière gommeuse; l'amidon est celle dont les grains sont les plus petits; viennent ensuite l'arrow-root, la moussache, qu'on lui substitue quelquefois, etc., et enfin la fécule de pomme-de-terre dont les grains sont très-gros; certaines les ont globuleux, d'autres ovoïdes, d'autres turbinés, anguleux, etc.; aussi est-il possible de reconnaître au microscope et l'espèce de fécule que l'on y examine, et les altérations qu'elle peut avoir éprouvées, et les mélanges qu'on lui aurait fait subir. On peut consulter, sur ce point, comme pour les caractères chimiques des principales fécules, divers Mémoires publiés par M. Raspail dans les Annales des sciences naturelles (VI, 224, etc.), et les Annales des sciences d'observation, son *Tableau comparatif des caractères physiques des diverses fécules* (Bull. de M. de Férrussac, Chimie, novembre 1826, et septembre 1827), un Mémoire de M. Guibourt, inséré dans le Journal de chimie médicale (1829, p. 98), et, à quelques égards, celui de M. Caventou (*Journal de pharm.*, XII, 220).

Les fécules sont la base du régime alimentaire de tous les peuples; car c'est à elles que nos céréales, ainsi que le riz, le maïs, le millet, le sarrazin, la châtaigne, la pomme-de-terre, le manioc, le lichen d'Islande, la moelle de certains palmiers, etc., dont tant de nations s'alimentent, doivent leur principale propriété nutritive; il en est de même des semences des légumineuses, si usitées aussi comme aliment (Voyez *Farineux*). Prises seules, elles sont presque entièrement assimilées et produisent ainsi une sorte de constipation qui, loin d'être morbide, tient à leur propriété éminemment nutritive; comme elles sont très-faciles à digérer, d'une saveur douce, agréable, surtout lorsqu'on les associe au sucre, au lait, aux œufs, à la fleur d'oranger, etc., elles conviennent aux enfants pour suppléer à l'allaitement maternel, aux individus délicats ou dont l'estomac est irritable, dans la convalescence de la plupart des maladies;

elles servent enfin quelquefois à former des cataplasmes émollients, des décoctions adoucissantes, etc., comme on peut le voir plus en détail à l'article particulier de chacune d'elles.

FÉCULITES. Ordre ou famille naturelle de principes analogues aux Fécules, auquel nous avons jadis rapporté (*Dict. des sc. méd.*, XLV, 184) l'*Amidonite* ou *Fécule* proprement dite, l'*Amidine*, l'*Inuline*, la *Datiscine*, et la *Caséine*, et auquel se joint la *Dahline* (Voyez ces mots). Ce sont des substances neutres, non azotées, blanchâtres, pulvérulentes ou cristalloïdes, inodores, insipides, insolubles ou peu solubles dans l'eau froide, l'alcool et l'éther, solubles dans l'eau bouillante, inaltérables à l'air, infusibles, ne donnant pas d'acide mucique par l'acide nitrique, mais de l'acide oxalique et de l'acide malique.

FEDEGAZO. Nom brésilien du *Cassia hirsuta*, L. F. Voyez *Cassia*.

FEDEGOSA. Nom portugais de l'arroche, *Atriplex hortensis*, L.

FEDERHARZ. Un des noms allemands du *Caoutchouc*.

FEDIA. Genre de plantes de la famille des Valérianes, distrait des *Valeriana* de Linné, et qui renferme des végétaux annuels, comestibles, tous compris par ce botaniste sous le nom de *Valeriana Locusta;* cette séparation est surtout justifiée par la différence des propriétés médicales, nulles pour le *Fedia*, et si prononcée dans les vraies valérianes. Le *F. olitoria*, Adans. (*Valerianella olitoria*, Mœnche), Mâche, Doucette, etc., croît partout en abondance dans les lieux cultivés, au printemps; ses pousses se mangent en salade à cette époque de l'année où les autres plantes sont encore rares; on en met aussi dans les potages, etc. Willemet rapporte qu'un lientérique, qui en fit presque son unique nourriture, fut guéri. Au Chili, on mange les pousses du *F. samolifolia*, Bertero; on peut manger également toutes les autres espèces, partout où elles croissent, puisqu'elles ne sont que des variétés l'une de l'autre, d'après plusieurs botanistes qui suivent en cela l'opinion de Linné.

FEGATELLA. Nom espagnol de l'hépatique, *Hepatica triloba*, DC.

FEIGBLATTERWEPPICH. Un des noms allemands du *Ranunculus sceleratus*, L.

FEIGWARZENKRAUT. Un des noms allemands du *Ranunculus Ficaria*, L.

FEIGWARZENWURZ. Un des noms allemands du *Scrofularia nodosa*, L.

FEIGWARZKRAUT. Un des noms allemands du *Tormentilla erecta*, L.

FEIJAO. Nom portugais du haricot, *Phaseolus vulgaris*, L.

FEINIÈRE (LA). Village de France à trois lieues N.-E. de Vire, où se trouve une source froide, dite martiale par Polinière (Carrère, *Cat.*, 503).

FEINTE. Espèce d'alose de la Manche. V. *Clupea Alosa*, L.

FEL, FIEL. Noms latin et français de la *Bile*. Voyez ce mot.

FEL METALLORUM. Ancien nom du *Nitrate d'argent cristallisé*. Voyez ce mot.

FELANDRO. Nom italien du *Phelandrium aquaticum*, L.

FELCE MASCOLINO. Nom italien de la fougère mâle, *Polypodium Filix-mas*, L.

FELCE QUERCINA. Nom italien du *Polypodium vulgare*, L.

FELCHEN. Nom de la besole, *Salmo Wartmanni*, L., en Suisse.

FELDBEYFUSS. Nom allemand de l'*Artemisia campestris*, L.

FELDCYPRESSE. Un des noms allemands du *Teucrium Chamæpitys*, L.

FELDHUHN. Nom allemand des perdrix. Voyez *Perdrix*.

FELDKNOBLAUCH. Un des noms allemands de l'*Allium Scorodoprasum*, L.

FELDKUMMEL. Un des noms allemands du carvi, *Carum Carvi*, L., et aussi du *Thymus Serpyllum*, L. (Jourdan, *Pharm. univ.*).

FELDLERCHE. Nom allemand de l'alouette commune, *Alauda arvensis*, L.

FELDLIEBENDER TAUBENKROPF. Nom allemand du *Silene Otites*, DC.

FELDMANNSTREU. Un des noms allemands de l'*Eryngium campestre*, L.

FELDRINGENBLUME. Un des noms allemands du *Calendula arvensis*, L.

FELDSCHWAMM. Nom allemand du champignon de couche, *Agaricus edulis*, Bull.

FELDWEGWARTE. Nom allemand de la chicorée sauvage, *Cichorium Intibus*, L.

FELFAL TAVIL. Plante jonciforme, à suc jaune, qu'on applique sur les douleurs rhumatismales, et dont on adoucit l'âcreté avec l'huile rosat (Alpin., *de plant. Ægypt.*, 96). Linné croyait cette plante une euphorbe. Bory dit que c'est le *Cynanchum viminale*, ce qui nous paraît fort difficile à décider, d'après le mauvais état de la figure de P. Alpin.

FELFAR ABMER. Nom du piment, *Capsicum frutescens*, L., en Égypte.

FELINES. Carrère (*Cat.*, 473) indique, dans ce village de la basse Auvergne, à cinq lieues S.-E de Brioude, une source minérale froide appelée *la Suchères*.

FELIS, Chats. Genre de mammifères digitigrades, carnassiers, dont plusieurs espèces ont joui jadis en médecine, d'un crédit qu'elles ont aujourd'hui complétement perdu. Nous pourrions citer le Chat rouge (*F. Caracal*, L.), dont au rapport de Thunberg (*Voyage*, II, 128), la peau est très-estimée des colons du Cap, pour le traitement de la goutte; le lynx ou Loup-Cervier (*F. Lynx*, L.), maintenant disparu de la France et de l'Allemagne, et dont la graisse était vantée, en onction sur les jointures, dans le cas de paralysie, comme les griffes, portées en amulette, contre les spasmes, notamment l'épilepsie; le Léopard (*F. Leopardus*, L.), dont la chair, bouillie dans du lait, est usitée aux Indes contre l'épilepsie (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 480); le tigre royal (*F. Tigris*, L.), dont on fait bouillir la chair dans de l'huile de moutarde pour former un liniment, utile, dit Ainslie (*ibid.*), contre la maigreur; le Lion enfin (*F. Leo*, L.), dont on a préconisé le cœur, mis en poudre, contre l'épilepsie et la fièvre quarte (douze à quarante-huit grains); le sang desséché, dans les mêmes cas, et comme sudorifique; la graisse, comme émolliente, anodyne, et portant, suivant les continuateurs de la Matière médicale de Geoffroy (V, 2e part., p. 112), comme chaude, pénétrante et de nature à augmenter les phlegmasies, mais c'est du chat, proprement dit (*F. Catus*, L.), que nous voulons surtout parler. Cet animal, origi-

naire des forêts d'Europe, était estimé jadis comme aliment, au rapport de Gesner, soit dans la Gaule narbonaise, soit en Suisse; et, suivant le P. Du Tertre, il l'est aussi aux Antilles; mais à l'état domestique, même engraissé, et avant l'époque du rut, il est maintenant aussi peu prisé qu'usité, malgré ce qu'on dit communément de sa substitution au lapin dans des civets, des pâtés, etc. Matthiole, et d'autres auteurs, lui attribuent même quelque chose de vénéneux, et accusent sa cervelle de causer des vertiges, et jusqu'à la folie. D'un autre côté, on a quelquefois appliqué, avec succès, dit-on, cet animal, ouvert tout vivant, sur le siége de certaines inflammations viscérales; on en a recommandé la graisse, autrefois employée dans l'onguent nervin, contre l'atrophie, les coliques utérines, et l'épilepsie; le sang, tiré de sa queue, contre cette dernière maladie; celui que fournit l'oreille d'un chat noir, dans le cas d'érysipèle; ses excréments, pour guérir la goutte et l'épilepsie; sa bile, pour chasser le fœtus mort (Rhazès), ou dissiper la cataracte (Pline); sa tête, réduite en poudre, comme anti-ophthalmique; Lémery indique enfin, dans le cas de panaris, l'introduction réitérée plusieurs fois par jour, pendant un quart d'heure, du doigt malade dans l'oreille d'un chat vivant. On peut, du reste, consulter, pour les détails, la *Faune des médecins* (IV, 28), et les sources auxquelles renvoie lui-même l'auteur de cet ouvrage érudit.

Felis odoratus, s. zibethinus. Ancien noms de la civette. Voyez *Viverra.*

Félix de Bagnères (Saint-). Voyez *Bagnères* (Saint-Félix de).

Felongène, Felougne. Nom de la chelidione, *Chelidonium majus*, L.

Felsenbeyfuss. Un des noms allemands de l'*Artemisia rupestris*, L.

Feltraisswurzel. Un des noms allemands de l'alcée, *Malva Alcea*, L.

Felvek. Nom turc du merle, *Turdus Merula*, L.

Femfingerurt. Nom danois de la quintefeuille, *Potentilla reptans*, L.

Femfingerært. Nom suédois de la quintefeuille, *Potentilla reptans*, L.

Femme, *Fœmina*. V. l'article *Homme.*

Femme marine. Un des noms vulgaires de lamantin, *Trichecus Manatus*, L.

Fenabregue. Nom provençal du micocoulier, *Celtis australis*, L.

Fenasse. Nom languedocien du sainfoin, *Hedysarum Onobrychis*, L.

Fenchel. Un des noms allemands du fenouil, *Fœniculum vulgare*, N.

Fenchelholz. Nom allemand du *Laurus Sassafras*, L.

Fenegriek. Nom hollandais du *Trigonella Fœnum græcum*, L.

Fénérotet. Nom bourguignon du pouliot, *Mentha Pulegium*, L.

FENEYROLS. Village du bas Rouergue, à une lieue de Saint-Antonin, à trois cents pas duquel, sur les bords de l'Aveyron, est une source minérale froide (Carrère, *Cat.*, 514).

Fenegrek. Nom polonais du *Triponella Fœnum græcum*, L.

Fenicottero. Nom italien du flammant, *Phœnicopterus ruber*, L.

Fennel, Fennikel. Noms anglais et danois du fenouil, *Fœniculum officinale*, N.

Fenogreco. Nom portugais du *Trigonella Fœnam græcum*, L.

Fenouil, Fenouil commun. *Fœniculum vulgare*, N.
— des Alpes. *Æthusa Meum*, L.
— annuel. *Ammi Visnaga*, L.
— aquatique, Fenouil d'eau, *Phellandrium aquaticum*, L.
— doux. *Fœniculum officinale*, N.
— de Florence. *Fœniculum dulce*, Bauh.
— de Malte. *Fœniculum dulce*. Bauh.
— des marais. *Crithmum maritimum*, L.

Fenouil marin, *Crithmum maritimum*, L. Bernardin-de-Saint-Pierre dit qu'il croît en si grande abondance à Madère, qu'une de ses baies en a pris le nom de baie de Funchal ou de Fenouil (*Études de la nature*, II, 340).

Fenouil officinal. *Fœniculum officinale*, N.
— poivré. *Fœniculum piperatum*, N.
— de porc. *Peucedanum officinale*, L.
— puant. *Anethum graveolens*, L.
— de rocher. Nom qu'on donne en Pensylvanie au *Polypodium virginianum*, L.
— sauvage. *Conium maculatum*, L.
— sucré. *Fœniculum dulce*, Bauh.
— tortu. Nom que les anciens donnaient ou seseli de Marseille, *Seseli tortuosum*, L.
— des vignes. *Fœniculum officinale*, N.

Fenugrec, Fenugreck, Fenugrek. Noms français, anglais et suédois du *Trigonella Fœnum græcum*, L.

Fenykl. Un des noms bohêmes du *Fœniculum vulgare*, N.

Feo. Nom japonais de la calebasse, *Cucurbita Lagenaria*, Ser.

Feonia. Nom arabe de la pivoine, *Pæonia officinalis*, L.

FER, *Ferrum*, σιδηρος des Grecs, Mars des alchimistes. Métal dur, très-ductile, à cassure grenue, mais d'une extrêmme ténacité, pesant 7,79, d'un gris bleuâtre, très-éclatant lorsqu'il est poli, ayant une odeur particulière et une saveur styptique; s'oxidant à l'air humide, décomposant l'eau à une haute température, brûlant vivement à la chaleur rouge, soit par le choc, soit au contact du gaz oxigène pur; fusible au feu de forge; fortement attiré par le barreau aimanté, et susceptible lui-même d'aimantation; formant, avec l'oxigène, trois oxides différents qui donnent, avec les acides, des sels colorés; se couvrant d'une couche de cuivre lorsqu'on le plonge dans une dissolution de ce métal; donnant naissance, avec diverses proportions de soufre et de carbone, aux pyrites, à l'acier et au graphite; avec l'étain, à un alliage superficiel connu sous le nom de *Fer-Blanc*, et à un autre alliage employé, dit-on, avec plus d'avantage que l'étain pur, pour étamer le cuivre, etc.

Il est extrêmement répandu dans la nature à l'état soit natif, ce qui est rare, soit d'oxide, toujours uni à un peu d'ammoniaque, soit de sel, soit de sulfure, ou enfin combiné à d'autres corps combustibles; il existe aussi, en petite quantité, dans les végétaux et les animaux, où même on a cru qu'il se formait spontanément, et dont en outre, on l'a regardé comme le principe colorant. C'est des mines de fer oxidé ou carbonaté, qui abondent en France, qu'on l'extrait communément, en les calcinant avec du charbon dans des fourneaux particuliers, et battant la *fonte* qui en résulte pour en exprimer la matière vitrifiable

nommée *laitier*. Purifié, il prend le nom de *Fer doux*, mais contient toujours une petite proportion de carbone, qui s'en sépare lorsqu'on le dissout dans un acide, sans toutefois le constituer à l'état de carbure proprement dit.

Ses nombreuses applications aux arts et à l'économie domestique sont assez connues pour qu'il soit superflu d'y insister : disons seulement que, réduit en lames nommées *tôle*, on en forme des caisses, de la contenance de plusieurs tonnéaux, employées aujourd'hui avec avantage dans la marine royale, pour la bonne conservation de l'eau dans les voyages de long cours. Quant à ses usages thérapeutiques, c'est à l'article *Ferrugineux* (voyez ce mot) que nous traiterons en commun, sous ce rapport, des divers composés qu'il sert à former, vu l'extrême analogie d'action qui les caractérise presque tous ; mais ici nous avons à faire connaître et l'emploi qu'on en a fait à l'état de métal, comme médicament, et ses principales préparations, considérées sous le point de vue chimique et pharmaceutique : devant signaler, en outre, mais seulement d'une manière générale, les vertus qu'on a plus spécialement attribuées à chacune d'elles, et les doses auxquelles il convient de les administrer.

I. *Fer à l'état métallique*. On ne l'emploie guère que sous forme de limaille (*limatura martis, scobs ferri*), pulvérisée dans un mortier de fer, tamisée et porphyrisée ; soit qu'on la prépare exprès avec du fer doux, ce qui est le mieux ; soit qu'on fasse choix de celle des épingliers ; soit enfin que, prenant de la limaille ordinaire, on l'isole du cuivre qu'elle recèle ordinairement, au moyen d'un barreau aimanté, ce qui est le moins sûr. C'est une poudre grise, très-altérable, et qui, à raison de cela, doit toujours être préparée par un temps sec, et soigneusement conservée à l'abri de l'air et de l'humidité. Sa facile oxidation ne permet guère de décider si le fer jouit réellement, à l'état métallique, de quelque action sur l'économie vivante ; il est même des personnes qui pensent que la chaleur développée pendant sa préparation suffit pour la faire passer en partie à l'état d'oxide.

Quoi qu'il en soit, la limaille de fer a souvent été administrée, à la dose de six à vingt-quatre grains, plusieurs fois par jour, seule ou associée à des poudres ou extraits amers, à des aromatiques, au savon médicinal, à la crême de tartre (Tronchin), etc., substances qui, la plupart, en modifient la nature, et, sous forme de poudre, de pilules, de bols, d'électuaires, etc., comme tonique, emménagogue, vermifuge (*Ancien journ. de méd.*, XCI, 97), etc. ; on cite même des cas d'anévrysmes où elle s'est montrée efficace (*Bull. des sc. méd.*, II, 250). Elle a été recommandée aussi depuis peu comme antidote des sels de cuivre, à la dose de quatre à six gros, délayée dans de l'eau gommée (Chevallier et G. Pelletan) ; quant à l'usage qu'on en a fait à l'extérieur, comme astringent, pour réprimer des sueurs fétides des pieds, il n'est pas sans inconvénient. Nous ne parlerons point de l'emploi externe du fer, ou plutôt de son proto-carbure (voyez l'art. *Acier*), soit sous forme d'instrument tranchant ou piquant (voyez *Acupuncture*), soit comme *cautère actuel* (voyez ce mot), soit, en qualité sans doute de réfrigérant, pour remédier à des hémorrhagies, à des crampes, etc. ; mais nous devons mentionner l'exemple singulier, observé par M. Rigal de Gaillac (Not. des trav. de la Soc. roy. de méd. de Bordeaux, 1er septembre 1817), d'accidents hystériques, aussi violents que rebelles, revenant chaque mois à l'époque des règles, et qui se suspendirent tout-à-coup, la malade ayant, au milieu d'un de ses accès, saisi à deux mains une barre de fer ; moyen dont l'efficacité s'est depuis vérifiée chez la même malade, les corps froids et même l'aimant, essayés à cette occasion, n'ayant exercé, du reste, aucune espèce d'influence.

II. *Oxides*. Ils sont, avons-nous dit, au nombre de trois.

Le *protoxide*, qui est blanc, magnétique, soluble dans l'ammoniaque, et qui forme la base de quelques sels, le sulfate de fer en particulier, n'est pas usité ; on ne le connaît guère d'ailleurs qu'à l'état d'hydrate, car la dessiccation suffit pour le faire passer à un second degré d'oxidation.

Le *deutoxide*, considéré par quelques chimistes comme un mélange de protoxide et de peroxide, existe abondamment dans la nature, sous forme de cristaux d'un gris noirâtre ; on en extrait presque tout le fer du commerce. Moins attirable à l'aimant que le protoxide, il est susceptible de conserver le magnétisme ; tous les aimants naturels, ou mines de fer oxidé magnétique, nommées, par les minéralogistes, *Fer oxidulé aimantaire*, sont même essentiellement formés par cet oxide (Voy. *Aimant*.) Les *battitures* de fer, ou écailles détachées par la percussion de ce métal fortement chauffé, paraissent être composées de fer non oxidé, de deutoxide, et quelquefois d'un peu de peroxide : elles sont maintenant sans usage. Préparé artificiellement, à la manière de Lémery, qui le regardait comme du fer très-divisé, et l'obtenait en agitant de la limaille de fer dans de l'eau abritée du contact de l'air, et séparant par décantation l'oxide à mesure qu'il se forme, il est noir, comme l'indique le nom officinal d'*éthiops martial*, sous lequel il est généralement connu. Une foule d'autres procédés ont été indiqués depuis ; l'un des plus suivis en France est celui de M. Guibourt, qui consiste à faire, avec de la limaille de fer et de l'eau, une pâte qui s'échauffe et s'oxide à l'air et qu'on lave au bout de quelques jours pour en séparer l'oxide. L'éthiops martial est une des préparations de fer les plus usitées ; on le donne, quoique souvent à dose un peu moindre, sous les mêmes formes que la limaille, et dans les mêmes circonstances.

Le *peroxide* ou *tritoxide de fer*, non attirable à l'aimant, très-variable d'aspect, mais, en général, d'un rouge d'autant plus beau qu'il est plus pur, passe pour plus actif et surtout pour plus astringent que le précédent ; à l'air, il tend à se transformer en sous-trito-carbonate. Très-commun dans la na-

ture, utilisé même dans quelques pays comme mine de fer, il y offre une foule de variétés, dont les principales, jadis employées parfois en médecine, portent les noms d'*hématite*, d'*ætite*, d'*ochre jaune*, de *terre d'ombre*, de *chalcite* (voyez ce mot), etc. L'hématite, nommée *ferret*, à Paris, a été vantée, même à l'extérieur, comme styptique, par J. Dolaeus, à l'exemple des anciens, pour arrêter les hémorrhagies et les lochies (*Misc. acad. nat. curios. dec.*, I, A. 6 et 7; 1675 et 1676, p. 91); l'ætite ou pierre d'aigle, variété brune de peroxide de fer hydraté, ainsi nommée parce qu'on a cru qu'elle se trouvait dans le ventre ou le nid de cet oiseau, était censée douée de propriétés merveilleuses, surtout portée en amulette, etc.

Plusieurs des variétés artificielles de l'oxide rouge de fer sont plus usitées; tels sont 1° le *colcothar* ou *rouge d'Angleterre*, obtenu par la calcination du sulfate de fer; non lavé, il servait, à l'extérieur, comme styptique, et faisait partie de quelques emplâtres; lavé (*terre douce de vitriol*), il n'est guère d'usage qu'en peinture : celui qu'on retirait du sulfate de fer naturel, contenant du zinc et du cuivre, portait le nom de *gilla*, et passait pour un vomitif très-doux; 2° *le safran de Mars astringent* (*crocus martis adstringens*), la seule des variétés du peroxide de fer qui réellement continue à être de quelque usage, et qui, du reste, varie encore dans chaque pays suivant le procédé prescrit dans les diverses pharmacopées. En France, on le prépare soit en faisant fortement chauffer de la limaille de fer, sans cesse agitée, jusqu'a ce qu'elle passe au rouge-violet foncé; soit en arrosant souvent de vinaigre la limaille de fer, qu'on chauffe ensuite fortement; soit en calcinant les battitures de fer avec de l'huile, etc.; mais, dans ces deux derniers cas, l'oxide contient toujours du carbone. La dose du safran de Mars astringent est de 12 à 24 grains, une ou plusieurs fois par jour; on l'employait surtout contre la diarrhée, la dyssenterie et les hémorrhagies; on en fait usage aussi à l'extérieur.

III. *Sels*. Les uns, comme le sulfate, le muriate, le tartrate, sont au minimum d'oxidation; les autres, comme l'acétate, le nitrate, le phosphate, sont au maximum; les premiers sont les plus usités en médecine.

1. *Acétate de fer*. On l'a employé dans divers états; mou, il portait le nom d'*extrait de Mars;* liquide, c'était l'*extrait de Mars acétique*, *vinaigre martial* ou *chalybé;* on en faisait un *oxymel*, vanté par Fuller comme fondant et résolutif; il entrait dans diverses teintures, celle de Zwelfer, par exemple, employée à la dose de 10 à 50 gouttes, dans l'*éther acétique ferré de Klaproth*, usité, à la dose de 20 à 30 gouttes, comme la teinture de Bestucheff, etc.; mais en France maintenant il n'est guère d'usage que dans l'art de la teinture.

2. *Sous-carbonate de fer*. Ce sel, connu vulgairement sous le nom de *rouille*, et en pharmacie sous celui de *safran de Mars apéritif* (*crocus Martis aperiens*), a été appelé quelquefois, improprement, *oxide de fer brun*. Selon M. Chevallier, il contient, comme les oxides de fer, un peu d'ammoniaque; c'est lui qui se forme à la surface du fer exposé à l'air humide, ou plongé dans l'eau aérée, comme on le voit dans la préparation de l'*eau ferrée*, si usitée, comme le sel lui-même, contre la chlorose, la leucorrhée, la dyspepsie, l'hydropisie, etc.; cette préparation consiste, soit à jeter sur une poignée de cloux une pinte d'eau bouillante, qu'on décante au bout de douze heures, soit à laisser des cloux au fond d'une caraffe dont on renouvelle l'eau à mesure des besoins, soit enfin à éteindre dans l'eau du fer rougi au feu, comme le font les forgerons, soit même à mettre en contact de la limaille de fer avec de l'eau acidulée par le gaz acide carbonique, ce qui constitue l'*eau chalybée* de quelques auteurs; ce sel fait aussi partie d'un grand nombre d'eaux ferrugineuses naturelles (Forges, Aumale, Cambo, etc.), où il est souvent dissous par un excès d'acide (Spa, Pyrmont, Contrexeville, Vals, etc.).

L'ancienne manière de préparer le safran de Mars apéritif, consistait à exposer de la limaille de fer à la rosée du mois de mai, et à en séparer, au moyen du tamis, la poudre d'un jaune rougeâtre qui se forme à sa surface; mais on peut l'obtenir, plus constant dans sa nature, en précipitant le sulfate de fer dissous dans l'eau, par une solution de sous-carbonate de potasse ou de soude, et lavant soigneusement le précipité. Il passe pour plus actif que les oxides de fer auxquels on le préfère, et s'administre aux mêmes doses. On l'a surtout vanté contre le cancer, les névralgies, la fièvre quarte où Buchwald l'estimait préférable au quinquina, et même comme apéritif, outre les vertus tonique, emménagogue et anti-chlorotique (*Journ. gén. de méd.*, XXIV, 308) qu'on lui a depuis longtemps attribuées, et qu'il possède réellement à un haut degré.

Il entre dans un grand nombre de préparations, notamment dans la *poudre de Grimaldi;* la *teinture alcaline de Stahl*, liquide, d'un rouge foncé, obtenu en mêlant du nitrate de fer avec du sous-carbonate de potasse, paraît être une solution dans ce dernier sel de sous-carbonate de fer et de nitrate de potasse; elle est décomposée par l'eau et l'alcool; les Anglais qui l'emploient à la dose d'un demi gros à 1 gros 1/2, la regardent comme tonique et excitante. Le *sous-carbonate de fer et de potasse*, préparé par fusion avec la limaille de fer et le sous-carbonate de potasse, et abandonné ensuite à l'air où il tombe en deliquium, s'en rapproche beaucoup. Il en est de même de la *mixture de Griffith*, moins active pourtant puisqu'on l'administre par once, et des pilules du même auteur, vantées en Angleterre contre la phthisie tuberculeuse, et qui mériteraient d'être expérimentées avec soin, vu la puissance des deux sels (le sulfate de fer et le sous-carbonate de potasse ou de soude) qui, par leur double décomposition, en font essentiellement la base (Voy. la *Pharmac. univ.* de M. Jourdan). Une formule enfin que nous a communiquée M. Blaud, médecin à Beaucaire, qui en a maintes fois constaté l'étonnante efficacité dans des

cas de chlorose des plus invétérés, au milieu même des circonstances les moins favorables à la guérison, se rapproche aussi des pilules de Griffith, et mérite d'autant plus d'être recommandée à l'attention des expérimentateurs, que le premier essai que nous venons d'en faire a été des plus heureux et des plus prompts, comme nous l'avait prédit avec assurance son docte auteur, qui la regarde comme réellement spécifique dans cette affection. Elle consiste dans un mélange de sulfate de fer et de sous-carbonate de potasse, āā 4 gros, auquel on ajoute un peu de mucilage, et q. s. d'une poudre inerte pour faire 48 pilules ou bols; car, suivant le degré d'humidité de l'atmosphère, la quantité de poudre nécessaire pour absorber les sels, liquéfiés par leur simple mélange, varie d'une manière singulière. On donne du premier au quatrième jour une pilule le matin et une le soir, sans aucun autre auxiliaire qu'une infusion légère de fleurs de camomille, qui n'est pas même indispensable; du quatrième au septième jour, trois pilules en trois doses; du septième au dixième, six pilules; du dixième au treizième, neuf pilules; on continue à cette dernière dose jusqu'à ce que la pâleur ait cessé, ce qui arrive, dit M. Blaud (et nous l'avons vérifié), du quinze au trentième jour; on redescend ensuite par gradation à la dose primitive. Ce remède peut également être administré dans du chocolat, sous forme de pastilles, contenant chacune six grains de sulfate de fer et autant de sous-carbonate de potasse.

3. *Citrate de fer*. Ce sel entre à l'état impur dans deux préparations inscrites, dans certaines pharmacopées, sous les noms de *teinture de fer et d'orange*, et de *trochisques de fer citronnés*, mais à peu près sans usage aujourd'hui.

4. *Gallate de fer*. Voyez *Encre*.

5. *Hydro-chlorate de fer* (Muriate de fer). On le prépare en combinant directement la limaille de fer pure avec l'acide hydro-chlorique, filtrant et faisant évaporer la liqueur, soit en consistance d'extrait, soit jusqu'au degré convenable pour la cristallisation, ce qui forme deux médicaments différents, tous deux quelquefois usités. Ce sel, d'une couleur verte, d'une saveur fortement styptique, fait partie de divers médicaments composés, entre autres de la *teinture de Mars astringente*, où il est dissous par l'alcool. Il a été recommandé spécialement par Autenrieth contre les diarrhées colliquatives du typhus, et par le docteur de Pommer, dans la gastro-malacie des enfants, à la dose de 8 à 15 grains dans une potion gommeuse de 5 onces donnée par cuillerée à café de 2 en 2 heures (Voyez deux obs. dans le *Bull. des sc. méd.* de M. de Fér., XI, 298; et *Nouv. bibl. méd.*, 1827, III, 282. Voyez aussi la thèse de F. F. Fels de Leipzig, traduite dans le *Journ. gén. de méd.*, CV, 167).

Exposé à l'air, l'hydro-chlorate de fer s'oxigène et tombe en déliquium; fortement chauffé, il se sublime à l'état de proto-chlorure, composé employé dans la préparation de la teinture de Bestucheff, qui a l'éther pour excipient, et est usitée à la dose de 20 à 30 gouttes comme tonique et anti-spasmodique. Il doit, comme l'hydro-chlorate, être conservé à l'abri de l'air et de l'humidité.

On confond souvent avec le proto-hydro-chlorate de fer, le trito-hydro-chlorate, préparé avec le fer, l'acide muriatique et l'acide nitrique, qui est ou en masse d'un rouge brun, ou liquide (*eau styptique de Loff*), et que dans ces deux états on emploie, en Belgique surtout, contre les hémorrhagies passives, le dernier à la dose de 3 à 6 gouttes, plusieurs fois par jour, dans une tisanne mucilagineuse. (Voyez la *Pharmacopée* de M. Jourdan, I, 535, pour ces composés comme pour une multitude d'autres préparations ferrugineuses.)

Quant aux *fleurs martiales* (*ens Martis*), ou hydro-chlorate d'ammoniaque et de fer (muriate d'ammoniaque ferrugineux), qui font aussi partie de diverses solutions ou teintures, elles ont été fort vantées comme remède excitant, tonique, emménagogue, et même fondant, diurétique, anthelminthique, etc., et employées en outre contre les fièvres d'accès et leurs suites; on les donne à la dose de 4 à 12 grains plusieurs fois par jour, en pilules surtout, et unies ordinairement à l'extrait de gentiane. L'*ens Veneris* que Boyle recommandait comme un puissant tonique, n'en est pas distinct malgré le nom qu'il porte.

6. *Hydro-cyanate ferruré de fer* ou bleu de Prusse. Voyez *ferro-cyanate de fer*.

7. *Malate de fer*. Ce sel, comme le citrate, est toujours impur, car on se sert, pour le préparer, soit du suc de pommes aigres, soit du suc de coings, soit de cidre, qu'on fait macérer avec de la limaille de fer porphyrisée; il est à raison de cela désigné communément dans les pharmacopées sous les noms d'*extrait de Mars pommé*, *cydonié*, etc., et figure dans diverses préparations toniques, plus usitées à l'étranger qu'en France.

8. *Nitrate de fer*. A l'état liquide, il constitue les *gouttes martiales*, employées au nombre de 6 à 12 comme tonique contre la dyspepsie; il fait partie du *baume d'acier*, vanté jadis en frictions contre les douleurs de la goutte, sert à préparer la *teinture martiale alcaline de Stahl*, etc.

9. *Phosphate de fer*, bleu de Prusse natif. Indiqué dans plusieurs pharmacopées étrangères, ce sel insoluble, où le fer est comme dans le précédent à l'état de tritoxide, a été vanté par Kapp dans une dissertation imprimée à Erlangue, en 1801 : la dose est de 10 à 15 grains. Il a été essayé aussi, mais sans succès, à la dose de 6 grains trois fois par jour, par le docteur Woelker, dans un cas de cancer du sein (voyez *Journ. univ. des sc. méd.*, IV, 237), sans doute d'après l'usage qu'en a fait à l'extérieur Carmichael dans divers cas de cancer ulcéré. Frank de Francfort (*Bibl. méd.*, LXXVI, 240) et Schobelt disent qu'à l'état liquide, c'est-à-dire apparemment dissous dans un excès d'acide, il est fort utile pour arrêter la carie des dents.

10. *Sulfate de fer*, *vitriolum* des anciens, vitriol vert, etc. Ce proto-sulfate, très-commun dans la nature, fort usité dans les arts, surtout pour la teinture en noir et en gris, la préparation de l'encre,

du bleu de Prusse, etc., est connu vulgairement sous le nom de *Couperose verte*, à cause de la couleur de ses cristaux; il a une saveur fortement styptique, et forme avec l'eau, où il se dissout très-bien, une liqueur qui à l'air ne tarde pas à se changer en sous-trito-sulfate insoluble, qui se précipite sous forme de poudre jaune, et en trito-sulfate acidule, qui reste en solution et colore en rouge le liquide. Chauffé de manière à perdre seulement son eau de cristallisation, il forme une poudre grise, nommée jadis *poudre de sympathie Digby*. Celui du commerce, qui est un mélange de proto-sulfate et de sous-trito-sulfate, contient souvent du cuivre et d'autres substances étrangères; on pourrait le purifier en faisant bouillir sa solution avec de la limaille de fer bien pure, en la soumettant ensuite à la cristallisation; mais il vaut mieux le préparer directement pour les usages de la médecine.

Ce sel est assez généralement regardé aujourd'hui comme pouvant à lui seul tenir lieu de toutes les autres préparations ferrugineuses, ce qui n'est pas suffisamment démontré; il passe pour éminemment tonique et astringent, et en cette qualité comme anti-fébrile, emménagogue, vermifuge, etc., et, à dose de 2 ou 3 grains seulement, comme apéritif et fondant. Donné à l'intérieur par doses de 6 à 12 grains, ou à l'extérieur à dose plus élevée, il est recommandé contre l'atonie des organes digestifs, les hémorrhagies passives, les flux muqueux, etc.; à plus haute dose (12, 24 grains) son action est plus générale; à celle de 3 à 4 scrupules à la fois, il produit communément ou des vomissements ou la diarrhée, et a été spécialement recommandé comme vomitif dans l'empoisonnement par les champignons (*Journ. gén. de méd.*, XXIV, 217) On le fait prendre, soit dissous dans l'eau pure ou dans une eau minérale, soit associé au vin et à d'autres liquides, soit en pilules avec divers extraits, mais la plupart le décomposent; il fait en outre partie d'une foule de préparations officinales, où il est aussi le plus souvent décomposé et ramené à l'état de sous-carbonate ou d'oxide; tels sont les *pilules de Thomson*, l'*eau styptique de Weber*, le *sel martial de Lagrésie* préconisé contre l'ictère et les obstructions, et où il est associé au sulfate de potasse; la *mixture* et les *pilules de Griffith*, celles de M. Blaud (V. ci-dessus, p. 266, à l'article *sous-carbonate de fer*), etc. il est enfin le principe minéralisateur de plusieurs eaux ferrugineuses naturelles, fort utiles et fort usitées, celles de Passy, par exemple. L'*eau styptique de Matte-la-faveur*, longtemps vantée comme un puissant arcane contre les hémorrhagies, n'est en définitive qu'une solution aqueuse de sulfate de fer; le *sel de Mars de Rivière* préconisé aussi contre les hémorrhagies, les langueurs d'estomac, les obstructions, etc., n'est aussi qu'un sulfate de fer impur préparé par un procédé particulier. Ypey a beaucoup recommandé contre le rachitisme une *poudre* analogue à celle de Digby, qu'il donnait à la dose de 2 grains 4 fois par jour. La solution de sulfate de fer calciné au rouge, est indiquée par M. Braconnot comme un moyen précieux de conservation pour les pièces anatomiques, et aussi comme très-salutaire dans le traitement des ulcères de mauvaise nature (*Bulletin. des sc. méd.* de Férussac, juillet 1825, p. 277), etc.

11. *Tartrate de potasse et de fer.* Le protoxide de fer donne avec l'acide tartrique et la potasse un sel triple dont on distingue en pharmacie plusieurs variétés, soit quant à sa forme solide, molle ou liquide, soit quant à son degré de pureté, et qui de plus est la base d'une multitude de composés plus ou moins informes, tous remarquables par leur vertu éminemment tonique, tels que la *teinture de Ludwig*, *le baume vulnéraire de Dippel*, et surtout le *vin martial* ou *vin chalybé*, médicament encore prescrit quelquefois, à la dose de 2 à 4 onces, et qui résulte de l'action du vin blanc sur la limaille de fer (1 once de celle-ci par livre de liquide). Les plus usitées de ces variétés sont :

1° *Le tartre chalybé* ou *tartre martial soluble*, le plus régulier de tous. Quoique susceptible de cristalliser, il est sous forme de poudre d'un brun verdâtre, d'une saveur légèrement styptique; la dose en est de 12 à 24 grains dans un verre de liquide.

2° *L'extrait de Mars*, qui est mou et déliquescent.

3° *La teinture de Mars apéritive* (nom donné aussi à la solution alcoolique du tartre chalybé dont nous parlons plus loin). Ces trois premières préparations, dont il existe du reste une multitude de recettes, diffèrent plus par leur état que par leur composition. Il n'en est pas de même des suivantes :

4° *Les boules de Mars* ou *de Nancy* (*globuli Martiales*), mélange de tartrate de potasse ferrugineux, de tartrate de fer neutre et de fer en excès, qu'on forme en mêlant une partie de limaille de fer à 2 de tartre blanc, qu'on humecte d'alcool faible, renouvelé jusqu'à ce que le mélange ait acquis assez de ténacité pour être façonné en boules de la grosseur d'une petite noix. Ce médicament est employé soit en poudre, ce qui est rare, à la dose de 5 à 10 grains, soit en solution dans l'eau : il suffit d'agiter quelques instants une de ces boules dans de l'eau, pour obtenir un liquide brun-rougâtre, fort usité, à l'extérieur comme à l'intérieur, dans le peuple surtout, à la suite des chutes, des coups, des luxations, des entorses, dans les cas d'ecchymose, de commotion, etc., pour résoudre le sang épanché, dégorger des parties œdématiées, etc. *Les boules de Molsheim* en diffèrent surtout par l'addition du benjoin et de la térébenthine, selon les uns, ou par celle de diverses résines suivant d'autres.

5° Enfin *la teinture de Mars tartarisée*, solution alcoolique de tartre chalybé; on la donne à la dose de 20 à 30 gouttes, plusieurs fois par jour, dans un véhicule convenable, ou à celle de 1 à 2 gros dans une potion de six onces.

IV. *Carbures de fer.* L'acier, le graphite (et même à quelques égards la fonte, et jusqu'au fer impur du commerce), se rapportent à cet ordre. Voyez l'article *Carbone*.

V. *Sulfure de fer*, pyrite martiale. Il est ou natif ou artificiel, et varie dans la proportion de ses principes constituants. Le sulfure natif jaune, connu sous le nom de *pyrite martiale jaune* ou *marcassite* (chimiquement identique avec la *pyrite blanche* des minéralogistes), est très-abondant dans la nature, mais complétement inusité en médecine, et probablement sans action, vu son insolubilité complète. C'est un per-sulfure; il est d'un jaune bronze, non magnétique, inaltérable à l'air froid et humide. Le proto-sulfure, qui est d'un brun jaunâtre et magnétique, est au contraire indiqué dans quelques pharmacopées; on le prépare en faisant chauffer fortement des lames de fer pur avec du soufre et détachant le sulfure formé à leur surface, ou en soumettant à la fusion un mélange de soufre et de limaille de fer pur. Nous l'avons vu indiqué naguère par un charlatan, comme souverain contre l'hydropisie ascite, à la dose de quelques gros; mais des essais tentés dans divers hôpitaux de Paris, n'ont nullement confirmé les prétendues vertus de cet arcane. *Le safran de Mars apéritif avec le soufre*, mentionné dans la matière médicale de Geoffroy, paraît être un mélange de sulfure et d'oxide rouge de fer; la dose en est de 15 grains à un gros. La pharmacopée universelle de M. Jardin fait enfin mention d'un *sulfure de fer potassé*, mais sans indiquer les propriétés qu'on lui attribue. Voyez *Alaqueca*.

Telles sont, parmi les préparations de fer les plus régulières, celles qui sont le plus usitées ou qui du moins ont joui du plus de renommée. L'article *Ferrugineux*, complément naturel de celui-ci, fait connaître les propriétés qui semblent leur être communes à toutes, et les indications de leur emploi médicinal.

Fer aéré. Ancien nom du sous-carbonate de fer. Voyez ce mot.

— blanc. Fer laminé et étamé V. plus haut.

— carbonaté. Sous-carbonate de fer. V. ce mot.

— carburé. Combinaison de fer avec le charbon. Voyez ce mot.

— magnétique ou Fer oxidulé magnétique. Voyez *Aimant*.

— oxidé, oxidulé. V. *Oxides de fer*.

— oxidé géodique. C'est l'ætite, variété naturelle de trit-oxide de fer. V. ce mot.

— spathique. Synonyme de fer carbonaté ou sous-carbonate de fer.

— sulfaté ou sulfate de fer. V. ce mot.

— sulfuré. Voyez *Sulfure de fer*.

— tartarisé. Ancien nom du tartrate de potasse et de fer. V. ce mot.

Fer-a-cheval. Un des noms de la Persicaire, *Polygonum Persicaria*, L., des taches noires arquées de ses feuilles. On le donne aussi à l'*Hippocrepis comosa*, L., de la forme de ses fruits.

Ferkel. Nom allemand du cochon de lait. V. *Sus Scrofa*, L.

— kaninchen. Nom allemand du cochon d'Inde. Voyez *Cavia Cobaya*, L.

FERMENT. Substance visqueuse et floconneuse qui se sépare du suc des fruits soumis à la fermentation vineuse. Le ferment paraît différer suivant l'espèce de fruit qui le fournit, et être plutôt un mélange de diverses substances qu'un principe particulier; la seule de ses variétés dont la médecine ait fait quelque emploi, est connue sous le nom de *Levure de bière*. Voyez ce mot.

Fermento di cervogia. Nom italien de la *Levure de bière*.

Fermentum cerevisiæ. Nom latin de la *Levure de bière*. Voyez ce mot.

Fernambouc (Bois de). *Cæsalpina echinata*, Lam.

Fernambouc. (eaux min. de). V. *Pernambuco*.

Féro. Nom donné à Nice à la dorade, *Coryphæna Hippurus*, L.

Ferocosse. Palmier de Madagascar, dont on mange le chou; il paraît appartenir au genre *Areca*.

FERON. Village de France (département du Nord), à deux lieues et démie d'Avesnes, dans lequel est une source minérale, peu étudiée jusqu'ici par les médecins, et de quatre livres de laquelle M. Tordeux (*Annales de chimie*, LXXII, 216) a obtenu, outre 1,34° en volume d'air atmosphérique, et autant de gaz acide carbonique, onze grains un quart de résidu formé de : muriate de magnésie, 0,075; muriate de soude, 0,075; sulfate de chaux, 0,017; sulfate de magnésie, 0,105; carbonate de chaux, 0,036; enfin des traces d'oxide de fer et de silice.

Feronia elephantum, Roxb. Grand arbre de la côte de Coromandel, de la famille des Orangers, de la décandrie monogynie, qui donne par incision, d'après Roxburg, une gomme transparente, dont on se sert à divers usages, surtout pour la peinture (*Corom.*, II, t. 141).

FERRARIA. Genre de plantes de la famille des Iridées, de la triandrie monogynie. Les bulbes du *F. cathartica*, Mart., et du *F. purgans*, Mart., deux espèces du Brésil, contiennent un principe âcre qui, mêlé à la gomme et à l'amidon, qu'on y observe aussi, leur donne la propriété purgative. On administre, dans le pays, le suc récent de ces oignons qu'on appelle *Ruibarbo do campo*, *Ruibarbo do pyrethro*, à la dose de un à deux gros (Martius, *Plante méd. du Brésil.*). Le nom de *Ferraria* indique, dans quelques anciens ouvrages, la scrophulaire aquatique.

FERRATA. Source près de Naples, au bord de la mer, dans une espèce de grotte. L'acide carbonique, les carbonates de fer et de soude, l'alumine, en sont les principes dominants (*Dict. des sc. méd.*, XXXIII, 481).

Ferret d'Espagne. Un des noms de l'*Hæmatite*, selon Leméry. V. *Fer*.

FERRIÈRE-BÉCHET. Village de France à 1 lieue de Seez, et 4 d'Alençon, où Carrère (*Cat.*, 505) indique une source minérale froide, acidule, regardée comme ferrugineuse par Doolant Desnos.

FERRIÈRES. Petite ville de France (département du Loiret), à trois lieues N.-E. de Montargis, au-dessous de laquelle est une source minérale froide, où M. Gastellier a trouvé des sulfates de fer, de chaux et de magnésie. Ce médecin l'administrait avec succès, à la dose de trois verres, contre la dyspepsie, la dyssenterie chronique et l'ictère, suite d'engorgements du foie.

Ferro. Nom italien et portugais du *Fer*.

Ferro-cyanates. Nom donné par Thomson aux hydro-cyanates triples. V. ce mot.

FERRUGINEUX, *medicamenta ferruginea*. On donne ce nom en thérapeutique, ou celui de *martiaux*, aux médicaments qui contiennent du fer et doivent à ce métal leurs principales propriétés médicinales. A l'article *fer*, nous avons fait connaître les composés les plus réguliers dont il est la base, et quelques-unes des nombreuses préparations dans lesquelles l'a de tout temps fait entrer la polypharmacie. Nous avons indiqué aussi les propriétés du fer à l'état métallique, ne pouvant évidemment comprendre parmi les *ferrugineux* ce métal lui-même, et à chacun de ses composés les vertus qu'on leur a particulièrement attribuées, et les doses auxquelles ils peuvent être administrés. Il nous reste ici à considérer les ferrugineux dans leurs applications générales communes à tous, ou du moins aux principaux d'entre eux, car il existe réellement entre la plupart de ces substances une analogie d'action qui, dans beaucoup de cas, peut, à la dose près, rendre indifférent le choix de tel ou de tel de ces médicaments pour remplir une même indication thérapeutique; aussi de nos jours le nombre des plus usités est-il réduit à quatre ou cinq, savoir: le deutoxide (éthiops martial), le sous-carbonate (safran de mars apéritif), le sulfate, et, plus rarement, le muriate sublimé et le tartrate de potasse et de fer, sans parler des eaux minérales ferrugineuses, naturelles ou factices, si propres, dans bien des cas, à les remplacer tous avec avantage. Quelques praticiens pensent même que le sulfate de fer pourrait les suppléer tous; Geoffroy croyait au contraire que le fer ou ses oxides l'emportaient en efficacité sur les sels ferrugineux: cette question mériterait d'autant plus d'être approfondie, que les martiaux sont incontestablement au nombre des agents les plus utiles et tout à la fois les plus sûrs dans leur emploi, que possède la matière médicale.

Ces médicaments offrent tous une saveur styptique, astringente, connue sous le nom de *goût d'encre*, mais dont l'intensité varie suivant leur degré de solubilité, étant comme nulle dans le proto-sulfure, faible dans les oxides et le sous-carbonate, plus marquée dans le tartrate, très-forte dans le sulfate, l'acétate, le muriate, etc. En général, l'activité de ces médicaments est proportionnée à cette propriété, en sorte que la dose en doit être d'autant plus élevée qu'il sont moins solubles ou moins sapides. Aussi les oxides et le sous-carbonate peuvent-ils, sans inconvénient, être portés jusqu'à la dose de plusieurs gros par jour, tandis que le sulfate ne s'administre guère que par grains, du moins comme tonique, l'action en étant vomitive ou purgative à la dose d'un gros, et, d'après les expériences de M. Orfila (*Toxicol. gén.*, I, 608), pouvant même, chez les chiens du moins, devenir analogue à celle des poisons irritants, soit qu'on introduise ce sel dans l'estomac ou le tissu cellulaire (2 gros), soit qu'on l'injecte dans les veines (8 ou 10 grains).

Les propriétés médicinales des ferrugineux sont connues de toute antiquité (Voyez J.-F. Gmelin, *Appar. méd.*, I, 305). On les a dit astringents, toniques, apéritifs, propriétés qu'on regardait, non comme toutes réunies dans chacun d'eux, mais comme prédominantes, à l'exclusion les unes des autres, dans telle ou telle de leurs préparations. Tantôt ils constipent, tantôt ils relâchent, et toujours ils colorent en noir les excréments, et sont en partie évacués par les urines, que noircit alors l'infusion de noix de galle. Leur action la plus marquée, celle de laquelle paraissent dériver tous les bons effets qu'ils produisent, lorsqu'on les donne à dose convenable dans les cas où ils sont réellement indiqués, c'est celle qu'ils exercent sur les fonctions assimilatrices dont ils semblent particulièrement rétablir l'intégrité, et augmenter l'énergie. C'est ainsi que, chez des sujets radicalement faibles, ou débilités par de longues maladies, on voit souvent, sous l'influence de ces précieux médicaments, et d'une manière ou successive ou simultanée (fait qui n'est point encore éclairci), l'appétit se développer, des digestions jusque-là languissantes s'améliorer; l'hématose devenir plus parfaite, le sang acquérir plus de couleur et de plasticité, le pouls plus de force et de plénitude; la circulation, la respiration même se régulariser; la nutrition s'opérer avec plus d'activité; la force musculaire s'accroître; la vie se réveiller en quelque sorte; enfin, tous les attributs de la santé succéder peu à peu aux funestes insignes de la maladie. En même temps la chaleur générale augmente, la tonicité est plus manifeste, la peau décolorée s'anime, certaines sécrétions ou excrétions imparfaites se rétablissent ou se régularisent, l'absorption, enfin, renaît, et des congestions, des épanchements, résultats de l'atonie générale, disparaissent, à mesure que se développent le ton, la vitalité de toute l'économie.

De tels effets, salutaires dans tous les cas où la langueur générale, essentielle en quelque sorte, est indépendante de toute lésion locale profonde, peuvent être portés quelquefois au point de devenir morbides. Ainsi, dans certaines circonstances, les ferrugineux causent de l'anxiété, des nausées, des coliques; mais souvent alors il suffit de l'addition de quelque substance aromatique pour qu'ils soient supportés, ce qui semble accuser un mode d'irritation bien distinct de l'irritation inflammatoire. D'autres fois, c'est de la pléthore, ou même des hémorrhagies, l'épistaxis surtout, qu'ils déterminent, et alors il convient d'en suspendre l'administration, ou d'en faliciter l'action par l'usage des délayants ou même des laxatifs.

Les indications de leur emploi méritent donc d'être exactement précisées. En général, ils conviennent dans tous les cas de débilité profonde, qui semblent se rattacher à une nutrition imparfaite, comme on le voit chez certains convalescents, chez les scorbutiques, chez les individus mal nourris, mal logés, qui vivent dans un air insalubre, dans des lieux humides; enfin chez les chlorotiques, où l'efficacité des ferrugineux, de tout temps reconnue, a été si bien exposée par Sydenham. C'est dans cette affection surtout qu'on peut les dire spécifiques. Rien de plus remarquable

que la promptitude avec laquelle ils rendent à la vie, pour ainsi dire, ces êtres frêles, décolorés, languissants, que le travail de l'accroissement, joint souvent à la non-apparition ou à la suppression des menstrues, expose à des accidents si variés et souvent si rebelles à l'action de tous les autres moyens. Leur efficacité ne se montre pas moins remarquable quelquefois, dans le traitement des affections liées au dérangement des fonctions digestives, telles que certaines dyspepsies, les diarrhées atoniques, les maladies vermineuses, etc.; dans les scrophules, les hémorrhagies passives, l'aménorrhée par faiblesse, les flux dus au relâchement des membranes muqueuses, le diabètes, les suites de la masturbation et des pertes sanguines; certains cas d'anaphrodisie et de stérilité, la leucophlegmatie, l'œdème, les hydropisies même, dépendantes de la seule atonie des vaisseaux absorbants, etc.

Certaines affections nerveuses disparaissent aussi sous l'influence des martiaux, soit que, liées au trouble général de l'économie, elles cèdent naturellement lorsque toutes les autres fonctions se rétablissent, car on sait que les désordres nerveux ne reconnaissent souvent pour cause qu'un état général de faiblesse; soit que les préparations de fer exercent réellement une action toute spéciale sur le système nerveux. C'est ainsi qu'on emploie avec succès les eaux minérales ferrugineuses dans le tremblement des membres, les débilités des extrémités qui succèdent à la paralysie, et que depuis quelques années on a beaucoup vanté, en Angleterre surtout, contre les névralgies, et particulièrement le tic douloureux, le sous-carbonate de fer, donné à la dose d'un à trois gros par jour, en trois fois. On peut consulter, à ce sujet, les nombreuses observations recueillies par B. Hutchinson (voyez *Journ. univ. des sc. méd.*, XIX, 70; *Journ. d'Édimbourg,* XVIII, 321 et 411); Killer, Carter et Forster (*Journ. de méd. et des sc. nat.*, 1823); Richemond (*Bibl. méd.*, LXXVII, 107); Stewart Crawford, Davis et Tood Thomson (*London Med. and surgical journal,* n° 288; *Bull. des annonces scient.* de Férussac, II, 158); P. B. Dreyfus (*Thèse.* Strasbourg, 1826, in-4°); Duparcque (*Nouv. bibl. méd.*, 1826, III, 5); Belcher *ibid.*, I, 121); Witteke (*ibid.*, III, 123); Mêlier (*Journ. gén. de méd.*, XCIX, 3); Borthwick d'Édimbourg (*Journ. des sc. méd.*, XLI, 228), etc.

La vertu anti-fébrile attribuée à certains ferrugineux, celle notamment du sous-carbonate de fer, vanté par Buchwald, et du sulfate de fer, que M. Marc signala il y a 20 ans comme aussi efficace, à la dose d'un gros, que le quinquina, surtout contre les fièvres qui ont résisté à ce médicament, les fièvres épidémiques automnales, etc. (*Journ. gén. de méd.*, 1810), et qu'ont depuis expérimenté avec succès M. Martin (*Bull. de la soc. méd. d'émul.*, août 1811), et M. Duval d'Anvers, en 1812 et 1813, mais dont M. Barbier dit n'avoir pas obtenu d'avantages; cette vertu anti-fébrile, disons-nous, si toutefois elle se distingue réellement de celle des autres toniques, pourrait se rattacher peut-être aussi à cette action spéciale que semblent exercer les martiaux sur le système nerveux.

Quant à l'action des ferrugineux contre le cancer, elle est malheureusement bien moins démontrée encore, malgré l'essai publié en 1806 par le docteur Carmichael sur l'efficacité du sous-carbonate de fer dans cette maladie (Voyez *Ann. de litt. méd. étr.*, septembre 1808), et ses recherches plus récentes sur l'utile application du *phosphate de fer oxigéné*, préférablement à toute autre préparation ferrugineuse, pour guérir le cancer ulcéré (Voyez *Bibl. méd.*, XXIII, 249).

A l'extérieur, les ferrugineux sont employés avec avantage comme fortifiants, soit seuls, soit aidés de médicaments internes. On fait surtout usage dans ce but des eaux minérales ferrugineuses, et de l'eau de boule (solution aqueuse de tartrate de fer et de potasse), appliquées en lotions ou en douches sur les parties affaiblies, paralysées ou engorgées par du sang extravasé, de la sérosité, etc.

Si les ferrugineux sont utiles en général aux individus faibles, lymphatiques, et veulent être favorisés dans leur administration par le concours d'un air pur, de l'insolation, de l'exercice, d'une bonne alimentation, ils sont contre-indiqués au contraire chez les sujets vigoureux, pléthoriques, irritables, disposés aux congestions et aux hémorrhagies actives; ils le sont également chez les femmes enceintes, les individus menacés de phthisie; dans le traitement de toutes les maladies aiguës, quoique souvent utiles dans leur convalescence, des hémorrhagies actives, des engorgements chroniques des viscères, où pourtant on a vanté leur vertu apéritive, réelle sans doute quand ces engorgements, purement atoniques, ne sont pas essentiellement inflammatoires; dans celui des hydropsies qui en dépendent, etc.; aussi leur administration, pour être salutaire, réclame-t-elle de la part du médecin une juste appréciation des causes et de la nature des maladies, les ferrugineux pouvant être aussi nuisibles entre des mains ignorantes, qu'ils se montrent souvent efficaces dans des mains habiles. Ajoutons, en terminant, que lorsqu'ils sont bien indiqués, il importe de ne point les prescrire avec trop de timidité, et d'en continuer l'usage assez longtemps pour en pouvoir réellement apprécier les effets; leur inefficacité prétendue n'ayant souvent pas d'autre cause que l'inobservation de l'un ou de l'autre de ces préceptes.

Sala (A.). *Anatomia vitrioli in duos tractatus divisa.* Genevæ, 1609, in-12. — Bausch (J.-L.). *Schedias mata bina curiosa de lapide hæmatite et ætite.* Leipsick, 1665, in-8°. — Kraussen (R.-W.). *Mars salutifer omni genum morborum debellator.* Præs. A. S. Scholzen. Ienæ, 1672, in-4°. — Vater (C.). *Diss. de virtute martis adstrictoria et aperitiva.* Wittemberg, 1683, in-4°. — Beuttel (J.-G.). *Diss. de medicamentis martialibus.* Altdorf. 1685, in-4°. — Hoffmann (J.-M.). *Diss. de medicamentis martialibus.* Altdorf, 1685, in-4°. — Hombergk (J.-P.). *Specimen inaug. med. de marte et remediis martialibus.* Marburgi, 1701, in-4°. — Wepfer (B.). *Diss. medico-therap. de medicamentis chalybeatis, eorumque virtute contraria, aperiendi scilicet, et obstruendi, observ. et experim. practicis illustrata.* Heidelbergæ. 1711, in-4°. — Vesti (J.). *Diss. de martialium natura, usu et abusu ad neotericorum*

mentem. Præs. I. S. Vogel. Erfurt, 1713, in-4°. — Zannichelli (J.-J.). *De ferro ejusque niris praparatione, etc.* Venetiis, 1713, in-4°; 1719, in-4°. — Eisenmann (G.-H.). *De medicamentis martialibus*. Præs. I. S. Henninger. Argentor., 1715, in-4°. — Seyfferd (H.-C.). *Paradoxon medicum, quod sit in marte quinquid quærunt medentes*. Erfordiæ, 1718, in-4°. — Gourraigne (H.). *Diss. de ferri usu et abusu in medicinâ*. Monspelii. 1756, in-8°. — Pons (M.-P.). *Idem*. — Findeisen (J.-C.). *Diss. chimico-medica de ferro*. Præs. D. M. Alberti. Halæ, 1738, in-4°. — Bose (G.-M.). *De marte congluciante diss.* Lipsiæ, 1738, in 4°. — Dehn (J.). *Diss. medica de ferro chymicè et medicè considerato*. Erfordiæ, 1742, in-4°. — Weber (J.-J.). *De remediorum martialium interno usu*. Halæ, 1748, in-4°. — Lehmann (J.-D.) *de Diss. med. viribus et usu ferri in medicinâ*. Præs. A. E. de Buechner. Halæ, 1749, in-4°. — Loeber (F.-E.). *Diss. de præstantia martis in morbis chronicis*. Ienæ, 1751, in-4°. Vater (A.). *Progr. de vitrioli ejusque sulfuris et tincturæ indole atque præstantiâ*. Wittemberg, 1751, in-4°. — Wright (E.). *Diss. med. de ferri historia naturali, præparatis et usu medico*. Edinburgi, 1753, in-8°. — Cartheuser (J.-F.). *Diss. de crocis martialibus*. Francfort-sur-l'Oder, 1759, in-4. — Kæhler (L.-S.). *De ferro ejusque præcipuis præparatis*. Lipsiæ, 1768, in-4. — Riesenberger (J.-P.). *De ferro et nonnullis inde originem petentibus medicamentis*. Gœt., 1771, in-4 — Gmelin (J.-F.). *Diss. chimico-medica : an adstringentia et roborantia strictè sic dicta, ferreo principio suam debeant efficaciam*. Tubingæ, 1773, in-4. — Kheimb (S.-E.). *Diss. inaug. medica de ferro* (dans le tome IV des *Fasciculi, etc.*, *collectia* F. X. de Vasserberg. Vindobonæ, 1776, in-8). — Nebel (D.-W.). *De ferro*. Præs. J. W. Virmond. Heidelb., 1780, in-4. — Opoix. Obs. sur quelques préparations de fer, particulièrement sur l'éthiops martial (dans l'ancien *Journ. de méd.*, LIV, 244). — Prat (P.-L.). Prop. sur l'usage médicinal du fer. Paris, 1808, in-8. — Carmichael Essai sur les effets du carbonate de fer dans le cancer (en anglais). 1806. — Marc (C.-C.-H.). Rech. sur l'emploi du sulfate de fer dans le traitement des fièvres intermittentes. Paris, 1810, in-8. — Willemoes. *De ferri in organismum agendi modo, efficaciam carbonatis ferri in scrofulis imprimis respiciente* (*Acta nova reg. soc. med. Havniensis*, 1818). — Dreyfus (P.-B.) Sur les névralgies en général et leur traitement par le sous-carbonate de fer (thèse). Strasb., 1826, in-4.

FERRUGO. Synonyme du *rubigo*, rouille. Voyez *Sous-carbonate de fer*.

FERRUM. Nom latin du *fer*. Voyez ce mot.

— AMMONIACATUM, seu ammoniacale. Hydro-chlorate d'ammoniaque et de fer Voyez ce mot.

— ATTRACTORIUM. Nom linnéen de l'*Aimant*. Voyez ce mot.

— BORUSSICUM. Un des noms du *Bleu de Prusse*. Voyez ce mot.

— HÆMATITES. Tritoxide de fer à l'état naturel. Voyez ce mot.

— HYDRATICUM. Un des noms anciens du sous-trito-carbonate de fer. V. ce mot.

— MURIATICUM. Proto-hydro-chlorate de fer. Voyez ce mot.

— OXYDATUM. Oxide de fer. Voyez ce mot.

— — CARBONICUM FUSCUM. Sous-trito-carbonate de fer. Voyez ce mot.

— OXYDULATUM NIGRUM. Nom du deutoxide de fer. Voyez ce mot.

— PHOSPHORICUM. Nom du trito-phosphate de fer. Voyez ce mot.

— POTABILE. Synonyme de *Ferrum tartarisatum*.

— PRÆPARATUM S. PULVERATUM. Limaille de fer pure. V. *Fer*.

— SALITUM. Synonyme de *Ferrum muriaticum*.

FERRUM SULPHURATUM. Un des noms du sulfure de fer. Voyez ce mot.

— SULPHURICUM S. FERRUM SULPHURICUM OXYDULATUM. Proto-sulfate de fer. V. ce mot.

— TARTARISATUM. Proto-tartrate de potassium et de fer. V. ce mot.

— VITRIOLATUM. Ancien synonyme de *Ferrum sulphuricum*.

— — EXSICCATUM. Voyez sulfate de fer desséché.

— — USTUM. Tritoxide de fer obtenu par calcination du proto-sulfate. Voyez ce mot.

— ZOOTICUM. Un des noms du *Bleu de Prusse*.

FERSIK. Nom arabe du pêcher, *Persica vulgaris*, Mill.

FERTÉ-SUR-AMANCE (la). Village de France, en Champagne, à trois lieues S. de Bourbonne, où Carrère (*Cat.*, 483) mentionne une source minérale froide.

FERTÉ-FRAISNEL (la). Voyez *Gauville* (eaux min. de).

FERULA. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la pentandrie digynie; il renferme des végétaux à tiges lisses, à feuillage très-découpé, croissant dans les régions chaudes de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, dont le suc gommo-résineux se concrète lorsqu'il est très-abondant; plusieurs fournissent à la médecine des produits employés de la plus haute antiquité, tels que l'*asa-fœtida*, le *sagapenum*, et probablement la *gomme ammoniaque*. Leur tige contient une moelle abondante qui brûle lentement, de manière à pouvoir conserver longtemps le feu, en sorte qu'on s'en sert comme d'amadou; aussi les anciens en avaient-ils fait l'emblème de Prométhée; on taille ces tiges en cannes : elles servaient de sceptre aux pédagogues (Martial, *Epigr.*, *lib.* 10), pour atteindre et frapper les écoliers, d'où est venu le nom de *férules* dans nos colléges. On en faisait aussi des meubles légers, des coffres, et on rapporte que c'est dans un meuble de son bois qu'Alexandre conservait les œuvres d'Homère.

F. Asa-fœtida, L. (1) *Flore médicale*, I, 40). Cette plante vivace, si célèbre dans l'Orient, fut découverte l'an 617 avant J.-C., d'après Sprengel (*Hist. de la méd.*, IV, 437), par Aristée; son nom spécifique vient de *asa* (et non *assa*), qui veut dire guérir en hébreu, et de *fœtida*, à cause de son odeur. Dioscoride, qui en parle fort confusément (*lib.* III, *c.* 78), l'indique en Perse, où elle se trouve encore de nos jours, comme l'a vérifié Kæmpfer (et tout récemment M. Adolphe Bellangé), dans les environs de Hérat, et où elle se nomme *Hing* (*Amæn. exot.*, 532, 539). Il paraît qu'on la rencontre aussi en Médie, en Syrie, en Lybie; elle croît encore dans l'Inde. Avicence la désignait par le nom arabe de *Andjoudan* et de *Hholtyt*.

Si on incise cette plante, il s'en écoule un suc

M. Fischer écrit à M. de Candolle, en date du 6 août 1829, qu'on vient de découvrir à Steppes, près de Nakhitchevan, une des plantes qui fournit l'*Asa fœtida*, et que c'est le *Ferula persica*. Dans le même lettre on assure que la gomme ammoniaque est produite par une férule qu'on appelle *Ferula Ammoniacum* (*Bibl. univ. de Genève*, novembre 1829).

blanc d'abord, qui devient jaune à l'air, et se concrète ensuite en une substance composée de morceaux roux, irréguliers, plus ou moins gros, mêlés de morceaux plus blancs, plus secs, semblables à des fragments d'amande, d'une odeur alliacée très-forte et très-fétide, de saveur âcre, qui rougit à l'air lorsqu'on la brise. On nous l'envoie en pains. Suivant Kæmpfer, la récolte de cette gomme résine se fait sur la fin de la belle saison, en ôtant d'abord toutes les feuilles de la tige; puis, quarante jours après coupant la racine, qui a parfois, à son collet, la grosseur de la cuisse, et couvrant le suc laiteux qui s'en écoule d'un fagot d'herbe; au bout de deux jours, les habitants recueillent ce suc dans des vases attachés à leur ceinture, en coupant de nouveau la racine pour en extraire le reste du suc, ce qu'ils répètent jusqu'à ce qu'ils aient retiré tout l'*asa-fœtida*, qu'ils exposent enfin au soleil pour lui faire prendre de la solidité. En Perse, on distingue deux variétés de cette résine, une transparente, très-estimée, et que nous ne voyons pas dans le commerce; l'autre, plus colorée, qui est celle dont nous usons. Celle-ci se distingue encore en deux variétés: celle en grains blanchâtres, secs, demi-transparents, plus nets et plus purs, ce qui l'a fait appeler *en larmes;* et l'autre, en morceaux agglomérés, plus gros, d'une odeur plus fétide, que l'on appelle *en sorte*. Ces différences peuvent tenir au temps de la récolte, aux lieux plus secs d'où on la tire, aux précautions employées pour sa préparation, etc. L'odeur de cette drogue est tellement pénétrante, étant fraîche, d'après le même auteur, qu'une fois répandue dans un appartement, elle y existe des années, et qu'elle porte son action sur l'or et sur l'argent qu'elle ternit (Chardin, *Voyage*, III, 308). Cette odeur, si détestable, qui l'a fait désigner par les Allemands sous le nom de *Stercus diaboli*, paraît si agréable à certains peuples de la Perse, qu'ils désignent cette subtance, dans leur langue, par l'épithète de *Mets des dieux*.

Malgré son odeur repoussante, et comme pour nous prouver que les goûts sont fort différents suivant les peuples, l'*asa-fœtida* est d'un emploi domestique et est condimentaire dans l'Inde, en Perse, etc. Dans plusieurs lieux de ces vastes contrées on en mêle aux aliments, on en frotte les vases où on les fait cuire, ce que Tournefort a vu faire à un médecin de Paris, qui en prenait un gros par jour, et qui ne lui trouvait pas d'odeur désagréable (Ferrein, *Mat. méd.*, II, 91). Les brames en mangent pour calmer la flatulence à laquelle les assujettit leur régime végétal; ils le regardent comme digestif et aphrodisiaque (Ainslie). L'usage en est si commun à Surate que l'air en est infecté.

Les usages médicinaux de cette substance sont très-bornés dans les lieux où on la récolte. Cependant, d'après ce que nous a rapporté M. Leschenault, on en donne, dans l'Inde, pendant trois jours aux nouvelles accouchées; on les laisse durant tout ce temps sans nourriture et sans boisson, si ce n'est quelques liqueurs fortes et un peu de bétel noir, variété plus chaude du bétel ordinaire. Il paraît que malgré ce régime incendiaire, elles se rétablissent bien; ce qui ne peut s'expliquer que par l'extrême débilitation que le climat produit chez elles dans la parturition, etc.

En Europe, l'*asa-fœtida* est regardé comme un des plus puissants anti-spasmodiques, diffusibles, anti-hystériques: cette dernière propriété est sans doute basée sur son odeur particulière; car toutes les substances fétides ont joui de cette réputation. On le prescrit dans les affections nerveuses, surtout chez les femmes, et dans le cas où la matrice est le siége de la névrose; on le donne aussi aux hypocondriaques, aux chlorotiques, etc. Boërhaave dit ne pas connaître d'anti-spasmodique plus efficace, et Whyst en conseille l'usage dans toutes les névroses, les coliques nerveuses, les vomissements spasmodiques, etc. Millar, un de ses partisans les plus déclarés, le vante dans un grand nombre de maladies, surtout dans l'asthme, la coqueluche; Kopp dit avoir obtenu des résultats avantageux de son emploi dans cette dernière maladie; les enfants, suivant sa remarque, ont moins de dégoût pour cette substance que pour d'autres qui semblent moins désagréables; ils s'y habituent facilement, et il y en a même, dit-il, qui le prennent avec plaisir, associé avec quantité égale de mucilage de gomme arabique et de sirop de sucre (*Archives générales de méd.*, XVI, 289). Bergius a guéri, par son moyen, des fièvres intermittentes qui avaient résisté au quinquina; Lange a éloigné et même dissipé par son emploi des accès d'épilepsie; et Théden a calmé les douleurs de la goutte et de la sciatique par son usage. M. Sainte-Marie, praticien de Lyon, assure que l'*asa-fœtida*, en lavement, est le remède par excellence de la constipation des vieillards (*Lecture de police médicale*, p. 44). Le docteur Vanters, de Gand, a une méthode de l'administrer, justifiée par quarante ans de succès. Il en met une demi-once dans une livre d'eau, qu'il passe ensuite, ce qui en sépare les parties résineuses, diminue beaucoup l'effet stimulant de ce médicament; il donne à ses malades deux onces de cette solution de deux heures en deux heures, et guérit par ce moyen beaucoup de maladies, en particulier la danse de Saint-Guy (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, VIII, 252). F. Hofmann le donnait contre les vers, d'autres comme un puissant sudorifique alexipharmaque; Hufeland, en associant l'*asa-fœtida* au mercure, a guéri promptement des caries et des exostoses syphilitiques; Block, Schneider et Beerenbroek, le donnaient seul contre la syphilis dont ils le regardaient comme le remède assuré; M. Alibert dit n'avoir pas retiré de grands avantages de cette substance qu'il emploie peu.

L'analyse chimique de l'*asa-fœtida* a été faite successivement par Neumann, Cartheuser et Trommsdorff, qui ont obtenu des résultats différents. M. Pelletier a cru devoir la répéter, et l'a trouvé composé pour 50 grains de: résine, 32,50; huile volatile, à laquelle il doit son odeur, son âcreté et probablement ses propriétés, 1,80; gomme, 9,72; bassorine, 5,83;

traces de malate-acide de chaux et perte, 0,15 (*Bull. de pharm.*, III, 556). Desvaux avait soupçonné un principe particulier dans cette gomme-résine, vu la propriété qu'elle a de rougir à l'air (*Journ. de pharm.*, III, 379). Brandes y a trouvé de l'alumine, des traces de phosphore, une substance résinoïde, etc. *Dispensaire d'Edimbourg*); M. Zeise y a prouvé l'existence du soufre (*Journ. des sc. méd.*, L, 255), ce qui explique son action sur l'or et l'argent : cette gomme résine brûle avec flamme.

On trouve dans le commerce l'*asa-fœtida* mêlé à du sagapenum et même à de la gomme ammoniaque, d'après la remarque de Martius; on le trouve aussi altéré avec des résines de prix inférieurs, du sable, etc.; la sorte qu'on apporte de Hérat, quoique molle et onctueuse, ne diffère de celle de Disguun, qui est ferme et sèche, que par l'addition de portions plus impures; cette dernière est envoyée dans des feuilles de palmier, l'autre dans des peaux de bouc. La dose de cette substance est de dix ou douze grains trois à quatre fois par jour, en pilules ou dissoute dans un jaune d'œuf; en teinture alcoolique, à celle d'un demi-gros; pour les lavements, un gros. Elle entre dans toutes les formules anti-hystériques, fétides, de nos pharmacopées, etc.; entre autres, dans les *pilules de Fuller*, la *potion anti-hystérique* du Codex, dans plusieurs emplâtres fondants, anti-scrophuleux, dans quelques trochisques, etc. La médecine vétérinaire en fait un grand emploi contre la dyspepsie des chevaux, etc.

Pundt (J.). *Diss. de assa fœtida.* Gottingæ, 1778, in-4°.—*Idem. Obs. supra asæ fœtidæ virtutes*... — Trommsdorf (J.-B.). Analyse Chimique (en allemand) de l'asa fœtida, etc. Erford, 1789, in-4°.— Bovis (J.). *Diss. de assa fœtidâ.* Augustæ taurinorum, 1809, in-4°.— Lorenzo Angelini. Diss. sur l'assa fœtida (*Giornale di fisica*, IX).

F. Ferulago, L. Cette espèce d'Afrique donnerait la gomme ammoniaque, d'après Sprengel (Voyez ce mot). Téophraste donne le nom de *Ferulago* à une espèce du genre *Ferula*, que Linné a cru reconnaître dans celle à laquelle il donne la même appellation.

F. glauca, L. Couverte d'une poussière glauque, résinoïde, cette espèce, du Levant et d'Italie, rend un suc lactescent, âcre et d'une odeur forte.

F. persica, W. (1). Cette plante est désignée par Willdenow, comme fournissant la gomme résine appelée *Sagapenum*, tandis qu'Olivier croit qu'elle produit la gomme ammoniaque, et Hope l'*asa-fœtida* (*Trans. phil.*, LXXV, 36, t. 3 et 4). Il en résulte qu'on n'est pas encore tout-à-fait certain du végétal d'où exsude cette gomme résine, que son analogie avec l'*asa-fœtida* ne permet guère d'éloigner de cette substance, et de croire qu'elle provienne d'un végétal fort différent. Comme l'*asa-fœtida*, le sagapenum, qui se recueille en Perse, en Médie, en Arabie, etc., a été connu et employé par les anciens, et figure dans plusieurs composés qu'ils nous ont légués; c'est une matière en morceaux arrondis, agglutinés, irréguliers, de la grosseur d'une noisette et plus, de couleur brune-rougeâtre, légèrement transparents, d'une cassure comme cornée, de saveur chaude, nauséeuse, un peu amère, d'une odeur résineuse, qui se développe par la chaleur, qu'on a comparée à celle de la résine des pins, d'où viendrait son nom, d'après quelques étymologistes, et surtout celui de *serapinum* qu'elle porte aussi, un peu alliacée, mais fort éloignée de celle de l'*asa-fœtida*. Cette substance, qu'on possède dans le commerce, en larmes, dont nous venons de parler, et en pains, et qui se tire de l'Inde, par Marseille, s'amollit à la chaleur, brûle en émettant une flamme blanche, et se dissout en grande partie dans l'alcool faible. Elle est composée, d'après l'analyse de M. Pelletier, de : résine, 54,26; gomme, 31,94; malate acide de chaux, 0,40; huile volatile et perte, 11,80; matière particulière, dans laquelle résident sans doute ses propriétés, 0,60; bassorine, 1,00 (*Bull. de pharm.*, III, 481). On trouve parfois, dans le commerce, une sorte inférieure de *sagapenum*, d'une couleur plus foncée, très-impure, d'une odeur insupportable, qui arrive enveloppée dans des toiles bleues. On voit quelquefois dans cette gomme-résine des morceaux de *Bdellium*, et même de gomme ammoniaque, etc.

L'usage du *Sagapenum* est déjà consacré dans la médecine des Grecs, des Romains et des Arabes; on le donnait, ainsi que la plupart des gommes-résines, comme un fondant résolutif; c'est une substance active, propre à dissiper les engorgements froids, à réveiller l'activité des organes digestifs, à redonner du ton aux absorbants et exhalants. Il était si estimé qu'on l'appelle, dans quelques vieux auteurs, *Gomme-Séraphique* : il entre dans la *thériaque*, les *pilules de Quercétan*, contre la fièvre, dans l'*emplâtre diachylon gommé*, etc. Les Arabes considèrent le sagapenum comme un lithrontriptique atténuant (Ainslie, *Mat. ind.*, I, 368). On le donne comme emménagogue, anti-spasmodique, sudorifique, etc. A l'extérieur, on s'en est servi comme résolutif et maturatif. Ferrein prétend qu'il purge fortement depuis vingt-quatre grains jusqu'à un gros; aussi le recommande-t-il dans les affections soporeuses, la paralysie, l'épilepsie, etc. La dose ordinaire, comme fondant, est depuis quatre jusqu'à douze grains, en poudre, forme sous laquelle on le prend plus volontiers (Ferrein, *Mat. méd.*, I, 141). Aujourd'hui on fait à peine quelque usage de cette gomme-résine, autrefois si estimée.

FERULAGO, off. Nom d'une espèce de férule, *Ferula Ferulago*, L.

FESUNEROS. Nom de la laitue, *Lactuca sativa*, L., dans Zoroastre.

FESCERA. Un des noms italiens de la bryone, *Bryonia alba*, L. V. ce mot.

FESHOOK, FESKOUK. Noms arabes de la [illegible] te qui produit la gomme ammoniaque.

FESHUK. Nom dukhanais de la *Gomme ammoniaque*.

FEST-AMMER. Frisch nomme ainsi l'ortolan, *Emberiza hortulana*, L.

(1) On donne parfois l'épithète banale de férule persique, *Ferula persica*, dans les auteurs, à des ombellifères qui produisent des gommes-résines dont la source est douteuse ou inconnue, et qui croissent dans l'Orient.

Festuca fluitans, L. Manne de Prusse. Cette graminée qui flotte sur les eaux des marais et des fossés, a des graines usitées comme alimentaires en Prusse.

Ledel (J.-S.). *Succincta mannæ excorticatio, etc.* Goran, 1723, in-8°, fig. — Hillscher (S.-M.). *Prolusio de gramine manna dicto.* Iena, 1747, in-8°. — Brux (L.). *Diss. de gramine mannæ sivè festuca fluitante.* Viennæ, 1775, in-8°, fig.

Festuca quadridentata. Kunt. Graminée du Pérou, où elle est appelée *Pigousil*, vénéneuse pour les troupeaux, et dont les habitants couvrent leurs chaumières. Serait-ce le *Carapoucha?*

Fétal. Nom du congre commun, *Muræna Conger*, L., à Nice, selon M. Risso.

Fétides (Odeurs). Voyez *Odeurs*.

Fetknoppur. Un des noms suédois du *Sedum acre*, L.

Feto. Nom portugais de la fougère, *Pteris aquilina*, L.

— **macho.** Nom brésilien du *Polypodium lepidopteris*, Mart.

Fett. Un des noms allemands de la *Gratiole*.

FETTAN (Eaux min. de), en Suisse, canton des Grisons, dans la Basse-Engadine. La source est à Vulpera, lieu situé près de Tarasp. On y parvient par un sentier très-fatigant; cependant, quoique ces eaux soient dépourvues de tout ce qui pourrait en rendre l'usage commode, on y voit quelquefois plusieurs centaines de personnes.

Fette henne. Un des noms allemands du *Sedum Telephium*, L.

Fetterwort. Un des noms anglais de l'*Helleborus fœtidus*, L.

Feu. Voyez *Cautère actuel*.

— **ardent.** Un des noms de la bryone, *Bryonia dioica*, L.

— **potentiel.** Synonyme de *Cautère potentiel* (V. ce mot).

— **de Vénus.** V. *Soufre rouge*.

Feuchière, Feugière. Ancien nom de la fougère, *Pteris aquilina*, L.

Feuerschwamm. Un des noms allemands de l'amadouvier, *Boletus igniarius*, L.

Feuille de ciel. *Tremella Nostoch*, L.

— **du diable.** Sorte d'ortie de Timor. V. *Urtica*.

— **grasse.** Un des noms de l'orpin, *Sedum Telephium*, L.

— **indique.** Nom du malabathrum, *Laurus Malabathrum*, Lam.

— **orientale.** Nom que porte le séné dans quelques anciens auteurs, *Cassia acutifolia*, Delile.

FEUILLEA. Genre de plantes de la diœcie pentandrie, placé d'abord dans les Cucurbitacées, mais dont M. A. Saint-Hilaire fait le type d'une nouvelle famille (les Nhandirobées), dédiée au père Feuillé, auteur des *Plantes médicales* du Pérou et du Chili, ouvrage souvent cité dans notre travail.

F. scandens, L. C'est (ainsi que ses variétés, les *F. hederacea*, Poir., et *F. cordifolia*, L.) une plante grimpante ou liane, pourvue de vrilles, qui croît aux Antilles et dans l'Amérique du Sud, où elle porte le nom de *Nhandiroba;* elle a des fruits plus gros qu'une forte pomme, enveloppés à l'extérieur d'une écorce dure, marqués d'une ligne circulaire en dessus, ce qui lui donne l'aspect d'une boîte, et l'a fait appeler *boîte à savonnette;* il se divise en trois loges, contenant 8-10 semences, plates, larges comme un écu de 5 fr., d'un fauve grisâtre, qu'on nomme *noix de serpent*, à cause de leurs propriétés. On retire de ces semences, dont l'amande est jaunâtre, un huile fixe, très-usitée pour les lampes, mais que son amertume, qui participe de celle de l'amande, empêche d'employer comme alimentaire (Marcgrave, *Bras.*, 46). A l'intérieur, elle purge assez doucement à petite dose, et ce qu'il y a de particulier, c'est qu'elle est vomitive pour les animaux. On l'emploie comme vermifuge. Les fèves ou amandes du *Nhandiroba* ont la réputation d'être utiles contre la morsure des serpents, vertu déjà signalée par Brown dans sa *Flore de Jamaïque* (p. 374) (1); on les présente en outre comme contre-poison de plusieurs végétaux toxiques, et les nègres de nos colonies les emploient contre les empoisonnements produits par le manioc, le mancenilier, etc. M. Drapiez, un des rédacteurs des *Annales des sc. physiq., de Bruxelles*, a fait des expériences directes avec ce fruit; des animaux empoisonnés avec la ciguë, le *Rhus Toxicodendron*, la noix vomique, ont été guéris par l'administration de cette semence. Il suffit de la broyer avec un peu d'eau et de l'ingérer; au bout de quelques heures, les symptômes disparaissent. Si les poisons ont été placés dans une plaie, on applique l'amande broyée dessus, et le résultat est le même. Il y a des auteurs qui croient que cette propriété ne dure que deux ans dans ces fruits. Cette semence passe aussi pour fébrifuge.

Ces semences ont fourni à l'analyse, de l'huile fixe, du muqueux, une matière ligneuse et parenchymateuse, de la fécule amylacée, de l'extractif et de la résine.

Drapiez. Mémoire sur les propriétés anti-vénéneuses du Nhandiroba (*Journal univ. des sc. méd.*, XVII, 1820).

F. Javilla, Kunth. Cette espèce, du royaume de la Nouvelle-Grenade, où elle porte ce dernier nom, y est employée comme fébrifuge (*Nova gen. et spec.*, II, 124).

FEUILLES, *folia*. Partie des végétaux qui consiste en expansions ordinairement planes, vertes, membraneuses, naissant sur les tiges ou les racines, et qui tombent le plus souvent à l'automne; elles sont en général la portion la plus considérable des plantes, dont elles possèdent les propriétés à un degré très-marqué. Elles forment, avant leur développement, des bourgeons parfois usités en médecine, comme sont ceux de sapin, de peuplier, etc. Mais c'est à l'état de développement complet qu'on en fait un emploi plus fréquent, soit dans les végétaux entiers, comme pour les plantes herbacées, soit isolément, comme pour les arbres ou arbrisseaux. On doit les choisir saines, sans taches, ni productions cryptogamiques, et non à l'état de dépérissement, c'est-à-dire au moment de leur chute, car alors elles n'ont plus toutes les propriétés dont elles sont susceptibles; trop jeunes, elles ne les ont pas encore.

(1) Le père Labat a vu les succès de la noix de serpent, mais celle dont il parle vient d'un arbre et c'est un autre fruit (*Voyages*, III, 235).

Les feuilles s'emploient récentes ou sèches ; ces dernières sont préparées pour l'hiver ou pour être exportées, et leur dessiccation doit se faire avec soin, c'est-à-dire à l'ombre et en les retournant souvent. Il faut ensuite les conserver dans des boîtes ou des bocaux fermés, à l'abri de la lumière et de l'humidité, surtout si elles sont odorantes. Les feuilles d'un parenchyme trop délicat, comme celles de laitue, de poirée, etc., ne peuvent se dessécher convenablement ; au contraire celles qui sont fermes, et surtout celles qui sont *toujours vertes*, comme les feuilles d'oranger, etc., se dessèchent très-bien. On fait avec celles qui sont inodores des infusions, mais surtout des décoctions, etc., qu'on donne en boisson, en lavements, etc., et qu'on prescrit en fomentations, en lotions, en bains, etc. Les feuilles odorantes se prennent en infusion théiforme, etc. Dans les plantes vivaces, les feuilles ont moins de propriétés que les racines et les tiges ; dans celles qui sont annuelles, toutes les parties en ont également ; ordinairement les feuilles ont plus de vertus que les fleurs, à moins que celles-ci ne se distinguent par quelques circonstances particulières, comme une odeur propre, etc., et alors les propriétés de ces dernières peuvent être différentes.

FENNEL. Nom anglais du fenouil, *Fœniculum officinale*, N.

FEURS. Ville sur la Loire, à 10 lieues S.-O. de Lyon, à un quart de lieue de laquelle sort, du tronc d'un arbre, une source froide, appelée *Eau des quatre*, que Richard de la Prade, cité par Carrère (*Cat.*, 247), dit être ferrugineuse.

FÈVE, FÈVE DE MARAIS. Nom du *Faba vesca*, Moench.

— DE BENGALE. Un des noms du myrobolan citrin.

— D'ÉGYPTE. Nom des semences du *Nelumbium speciosum*, W.; on donne aussi le même nom à celle du *Nymphæa Lotus*, L.

— ÉPAISSE. Nom de l'orpin, *Sedum Telephium*, L.

FÈVE DE SAINT-IGNACE. Nom des semences du *Strychnos Ignatii*, Lam. M. Dunal dit qu'on le donne parfois aux amandes de l'*Anacardium officinarum*, Gærtn. Au Brésil, on appelle du même nom les fruits d'une rubiacée du genre *Phaloë* (De Candolle).

FÈVE DE L'INDE. *Strychnos Ignatii*, Lam.

— DE LOUP. Nom de l'*Aconit*.

— DE MALACCA. Nom qu'on donne dans l'Inde au fruit de l'*Anacardium officinarum*, Gærtn. (*Semecarpus Anacardium*, L.).

— DE MARAIS. *Faba vesca*, Moench.

— DE MER. C'est le haricot, *Phaseolus vulgaris*, L.

— PICHURIM. Nom de l'*Ocotea Pichurim*, Humb. et Bonpl.

— PONTIQUES. Semences du *Nymphæa Lotus*, L.

— DE PORC. Nom de la jusquiame, *Hyoscyamus albus*, L.

FÈVE PUANTE. Sorte de pois qu'on mange à Java, ainsi nommés de la mauvaise odeur qu'ils donnent à ceux qui s'en nourrissent (Thunberg, *Voyage*, II, 361). On croit que ce sont les semences du *Dolichos pruriens*, L.

FÈVES PURGATIVES. Nom donné dans Dujardin aux semences du pignon d'Inde.

— DE PYTHAGORE. *Ceratonia Siliqua*, L.

— DE TERRE. *Arachis hypogæa*, L.

FÈVE TONKA. *Coumarouna odorata*, Aublet.

FAVEROLLE. Nom d'une variété plus petite de la fève, *Faba vesca*, Moench.

FEVERROOT. Un des noms anglais du *Triosteum perfoliatum*, L.

FÉVIER. Nom du *Gleditschia triacanthos*, L.

FEVILLEA ; FEWILLEA. Noms synonymes de *Feuillea* (Voyez ce mot).

FI-FI. Nom provençal du pouillot, *Motacilla Trochylus*, L.

FIALOWY KOREN. Nom bohême de l'iris de Florence, *Iris florentina*, L.

FIANA. Poison végétal, synonyme de *Curare*.

FIAMINGO. Nom italien du flammant, *Phœnicopterus ruber*, L.

FIBER. Un des anciens noms latins du castor. Voyez *Castor Fiber*, L.

FIBRAUREA TINCTORIA, Lour. Synonyme de *Cocculus Fibraurea*, DC.

FIBRINE, *Fibrina*. Principe immédiat des animaux, base de la chair musculaire, où il est solide et constitue la *fibre* proprement dite, du chyle et du sang où il est liquide et forme, en se coagulant, la plus grande partie du *caillot*. Cette substance azotée est blanchâtre, élastique quand elle est humide, dure et cassante à l'état de dessiccation, insipide, inodore, insoluble dans l'eau, soluble à froid dans les alcalis, etc. ; celle du sang est aujourd'hui regardée par plusieurs chimistes comme identique avec l'albumine coagulée, qui explique l'analogie que MM. Lassaigne, Laugier, etc., ont trouvée entre la fibrine et les fausses membranes albumineuses formées à la surface des membranes séreuses enflammées.

La fibrine, quoi qu'il en soit, est une matière essentiellement nutritive, mais jamais on ne l'emploie isolée des autres principes, tels que l'albumine et la gélatine, auxquels elle est constamment unie dans la chair des animaux à sang rouge. Desséchée et réduite en poudre, elle a été récemment signalée comme hémostatique, appliquée sur les piqûres des sangsues. On l'obtient du sang récemment extrait, en le fouettant avec un petit balai de bouleau; elle s'attache aux branches, et il ne faut plus que la laver à grande eau pour l'avoir pure et décolorée.

Tollard (H.). Diss. sur la fibrine (thèse). Strasbourg, an XI.

FICARIA RANUNCULOIDES, Roth, Ficaire, Voyez *Ranunculus Ficaria*, L.

FICEDULA. Nom latin du becfigue, *Motacilla Ficedula*, L.

FICO D'INDIA. Nom italien du *Cactus Opuntia*, L.

FICOIDÉES, FICOIDES, *Ficoideæ*. Famille naturelle de plantes dicotylédones, polipétales, à étamines périgynes, appartenant à la classe XIV de la méthode de Jussieu. Elle renferme des végétaux herbacés ou frutescents, inodores, à feuilles charnues, épaisses, souvent ovoïdes, anguleuses, de forme bizarre, remplies d'un suc aqueux douceâtre, qui donnent à cette famille un aspect particulier, ce qui l'a fait désigner parfois sous le nom de *Plantes grasses*, dénomination que les *Cartées* et les *Portulacées* méritent de partager. Ces plantes ont de belles fleurs à pétales nombreux, linéaires, disposés sur plusieurs rangs, qui les font cultiver par les curieux. Les Ficoïdes croissent dans les terrains stériles, sablonneux, salés des contrées chaudes du globe (à peine deux ou trois habitent l'Europe), sur-

tout de l'Afrique et particulièrement du Cap de Bonne-Espérance, de l'Arabie, etc. Le petit nombre de genres qu'elles renferment offre peu de propriétés médicinales ; le suc de leurs feuilles, presque insipide, est calmant, adoucissant, en topique. Ces plantes contiennent des sels, surtout du sel marin, etc. ; on en retire de la soude par incinération ; le genre *Mesembryanthemum*, qui renferme plus de trois cents espèces, et qui est le type de cette famille, appelée dans quelques ouvrages les *Mesembryanthemum*, en a plusieurs de comestibles, ainsi que les genres *Tetragonia* et *Sesuvium* (Voyez ces mots). On a voulu que l'exsudation transparente, cristalline, qu'on trouve à la surface de quelques végétaux de cette série, fût de nature gommeuse, mais rien n'est prouvé à cet égard.

FICUS, figuier, de la famille des Urticées, où il constitue une section distincte à laquelle il donne son nom, de la polygamie triœcie ; il renferme un nombre assez grand d'espèces qui forment des arbres, souvent très-considérables, habitants des contrées les plus chaudes du globe ; on en a observé à la Nouvelle-Hollande, qui ont trente pieds de tour (*Ann. du Muséum*, I, 175), elles renferment toutes un suc blanc, laiteux, caustique, vénéneux parfois, qui contient du caoutchouc ; leur écorce, âcre et caustique, est parfois textile ; leurs fleurs, à peine visibles, renfermées dans un réceptacle charnu, qui se prend pour le fruit dans ce genre, ont été décrites, pour la première fois, par La Hire (*Acad. des sc.*, 1712).

F. angulosa, Lam. Ses feuilles servent à polir le bois, etc.

F. bengalensis, L. Voyez plus bas, *F. religiosa*, L.

F. Benjamina, L. Voyez plus bas, *F. religiosa*, L.

F. cannabina, Lour. On emploie son écorce comme textile, dans l'Inde.

F. Carica, L., Figuier. Cet arbre originaire de la Carie et de tout l'Orient, est cultivé, depuis des siècles, en Afrique, d'où il a passé dans l'Attique, puis en Espagne, en Italie et en France, etc. ; son bois, léger, poreux, jaunâtre, sert aux armuriers et aux serruriers pour polir à l'émeril, par la facilité qu'il a de s'en imprégner, ainsi que de l'huile nécessaire. On a vanté la décoction des rameaux contre l'hydropisie. Les feuilles, qui sont lobées, sont âpres, rudes et servaient à frotter la surface des hémorrhoïdes pour les faire saigner (Matthiole, *Comment.*, 131). Baglivi en indique la décoction contre la colique, qu'elles nous semblent plus propres à donner qu'à guérir. Le suc de cet arbre, qu'on observe dans toutes ses parties, même dans la figue avant sa maturité, sert a appliquer sur les verrues pour les ronger ; cependant Chomel observe, avec raison, qu'il ne faut pas s'en servir sans précaution, et il cite un cas de cancer de l'œil développé pour avoir usé de ce suc sur une verrue de cet organe. On conseille d'en mettre dans les dents cariées pour en calmer la douleur. Pline dit qu'il guérit les plaies venimeuses des animaux, des serpents, des chiens enragés, etc. ; donné à l'intérieur, il est purgatif ; il fait cailler le lait, d'après Columelle, etc., et on peut en retirer du caoutchouc. Ce suc, analysé par M. Geiger, lui a donné : de la gomme élastique, différente du caoutchouc, 0, 03 ou 0, 04 ; de la résine insoluble dans l'éther ; gomme, 0, 02 ; de l'albumine, de l'extractif, quelques sels, une substance odorante, eau (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XVI, 346).

C'est surtout pour ses fruits que l'on cultive le Figuier, jusque dans le nord de la France, en le plaçant dans les expositions les plus chaudes. On sait que ce fruit pyriforme n'est qu'un réceptacle spongieux, concave, qui contient les fleurs, imprégné d'un suc gluant, sucré, très-agréable lorsqu'il arrive à maturité, époque où la figue s'entr'ouvre (par l'œil) pour le laisser écouler sous forme de sirop ; on voit alors les fruits ou graines, qui sont nombreuses, et croquent sous la dent. Dans l'Orient, de temps immémorial, on augmente la production des figues en secouant sur les branches du figuir cultivé celles du figuier sauvage, ou caprifiguier, chargé de bourgeons à fruits, qui ne renferment que des fleurs mâles, lesquels fruits sauvages ne sont pas mangeables à cause de leur âcreté, qui provient sans doute du défaut de culture : cette opération s'appelle *caprification*, et la fécondation a lieu par le moyen d'un insecte (le *Cinips Psenes*, L.), qui sort imprégné de pollen du figuier sauvage, pour piquer la figue cultivée et s'y loger, ce qui féconde les fleurs. On assure que sur un figuier caprifié il noue dix fois plus de figues que sur ceux qui ne le sont pas ; car Tournefort dit qu'un figuier caprifié rapporte jusqu'à deux cent quatre-vingts livres de figues, tandis que les nôtres n'en portent pas vingt-cinq livres ; il est vrai que ces dernières sont meilleures (*Voyage*, II, 23, 63). La culture a produit des variétés sans nombre de figues pour la couleur, la grosseur, la forme, etc., dans les climats chauds, lesquelles se divisent en trois races principales, les jaunes, qu'on appelle *figues grasses* ; les blanches ou *marseillaises* et les *violettes* ; on les fait sécher au soleil ou à l'étuve pour le commerce, où elles portent des noms particuliers ; on en mange beaucoup aussi étant fraîches, surtout en Provence, en Languedoc, en Espagne, en Italie, etc. Les figues forment une grande partie de la nourriture de certaines populations africaines, et même de quelques cantons de l'Italie et de l'Espagne ; chez nous on les mange au dessert, aux collations ; fraîches, lorsque les étés sont assez chauds dans notre climat, on les sert en hors-d'œuvre, et on les mange après la soupe, quoique leur place soit plus convenablement marquée au dessert.

Comme médicament, la figue est estimée pectorale, adoucissante émolliente, humectante ; on se sert surtout en médecine, des *figues violettes* et des *figues grasses* ; les premières font partie de *fruits pectoraux* ; on les emploie dans le rhume, le catarrhe, les inflammations de poitrine, etc. ; on les donne aussi en gargarisme, dans les angines inflammatoires, les fluxions douloureuses de la bouche, etc. ; comme maturatives, réduites en pâte et appliquées sur les abcès. Les anciens, qui en mangeaient beau-

coup, et pour lesquels c'était une nourriture recherchée, d'où était venu le proverbe *ficus edit*, les croyaient utiles comme diurétiques, et propres à dissiper la pierre. Aux Canaries, en Portugal et dans l'Archipel grec, on fait de l'eau-de-vie avec les figues, en distillant l'eau fermentée dans laquelle on a délayé leur suc, ce qui tient à ce qu'elles contiennent une grande quantité de sucre cristallisable, qui affleurit à leur surface, étant sèches (*Ann. de chimie*, LVII, 146). Les Romains en fabriquaient une sorte de vin et même du vinaigre; ils en faisaient entrer dans une espèce de mortier appelé *maltha*, qui est indestructible, à cause du mucilage qui est le principe prédominant dans ce fruit, avec le sucre.

Le *Ficus Carica*, L., est celui de tout ce genre qui produit les meilleurs fruits, ce qui en fait un des arbres les plus précieux que l'homme possède, et qu'il a su rendre bon par les soins qu'il lui a donnés, puisque, comme nous l'avons dit, le figuier sauvage ne porte que des fruits non mangeables; les oiseaux, surtout ceux appelés *Bec-figues*, en font parfois un grand dégât. Les Romains trouvaient que les figues engraissaient, et ils diminuaient la ration des esclaves lorsque le temps des figues arrivait. Les athlètes s'en nourrissaient pour augmenter leurs forces; le peuple s'en servait pour engraisser les porcs, les oies, et pour augmenter le volume du foie chez ces dernières. On a accusé ce fruit d'engendrer la vermine, assertion qui remonte à Galien, mais que Gabriel, qui vivait au milieu des Provençaux, qui s'en nourrissent, assure être dénuée de vérité; c'est sans plus de raison qu'on a dit qu'elles occasionnaient la fétidité de la transpiration. Les figues entrent dans l'*emplâtre de diachylon gommé;* elles faisaient partie du fameux antidote de Mithridate.

Sturm (J.-C.). *Diss. de curatione morbi per ficum*. Altdorfii, 1691, in-4°. *Idem*, 1696. — Labire (J.-N.). Observations sur les figues (*Mém. de l'acad. des sc.*, 1712). — Hegardt (F.). *Ficus ejusque historia naturalis et medica*. Praes. C. Linné. Upsaliae, 1744, in-4°, fig. — Bernard. Observations sur la fructification des figuiers (*Mém. de la soc. d'agric.*, 1786). — Gallesio (G.). *Pomona italiana, etc. fascicolo primo contenente il trattato del fico*. Pisa, 1820, in-8° (ouvrage extrêmement curieux).

F. elastica, Roxb. Un de ceux dont on retire du *caoutchouc* dans l'inde.

F. elliptica, Kunth. Fournit du caoutchouc dans l'Amérique du sud où il croît.

F. indica, L. Les fruits sont employés par les docteurs tamouls, sous la forme d'électuaire, comme un remède rafraîchissant et tonique, à la dose du poids d'une pagode, deux fois par jour. Le suc laiteux est appliqué sur les dents pour en détruire la douleur; on recommande aussi de l'appliquer sur les crevasses des pieds; on en fabrique une espèce de glu. L'écorce, donnée en infusion, est regardée comme un excellent tonique (Ainslie, *Mat. ind.*, II, II).

F. mauritiana, Lam. Il croît aux Philippines et à l'Ile-de-France; on le nomme *Aimir, Aimet, Dhaguimit*, dans le premier de ces pays; il donne des fruits bons à manger, assez gros, couleur terre d'Égypte. Un habitant de Maurice nous a assuré qu'on n'en mangeait que peu ou point dans ce pays.

F. paludosa, Perrotet. Arbre de Java, où il est appelé *Poutou-Tan* par les Malais; il produit une résine, d'abord claire et limpide, qui prend une légère consistance à l'air; ces peuples mêlent ce suc, qui est une sorte de caoutchouc, avec du *Terminalia Vernix*, Lam., pour en faire un vernis plus brillant et plus solide que celui de ce dernier seul (Cat. rais., *Ann. de la soc. lin.* Paris, 1824).

F. politoria, Lam., Bois de râpe. Ses feuilles rudes servent, dans l'Inde, à polir différents ouvrages de bois ou d'ivoire.

F. racemosa, L. Arbre du Malabar, où il porte le nom d'*Atti-Alu*, dont les fruits comestibles sont regardés comme astringents, et se donnent dans l'hématurie, la ménorrhagie, etc., sous forme d'électuaire ou en décoction; on les administre aussi en poudre, après les avoir fait sécher, mêlés à la fleur de riz; on y ajoute parfois l'huile de sésame. Le suc récent de cet arbre est regardé comme un puissant tonique, lorsqu'on en boit pendant quelques jours (Rhéede, *Hort. mal.*, I, 42, t. 25).

F. religiosa, L., Figuier des pagodes, Arbre des conseils. Ce végétal des Indes est sacré pour les peuples, parce que *Visthnou* est né dessous; ses rameaux tombants prennent racines, de sorte qu'un seul tronc forme des bosquets impénétrables au soleil, ce qui est chose sans prix dans ces climats brûlés. Les oiseaux en portent les semences sur les pagodes, et ces arbres en écartent les pierres et les détruisent. Le suc de cet arbre, qui sert aux naturels pour coller leurs cheveux (Leschenault, *Ann. mar.*, 1822, p. 519), donne du caoutchouc. Bartholomée dit que ses fruits séchés, étant mis en poudre, puis dans de l'eau pendant quinze jours, celle-ci guérit l'asthme, et rend les femmes fécondes (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 26). Le *F. bengalensis*, L., forme aussi des berceaux semblables, et porte également le nom d'Arbre des pagodes; il a des fruits gros comme une merise, rouges, et servant de pâture aux singes; ses feuilles sont désobstruantes et employées contre l'hydropisie, d'après Loureiro (*Flora cochinch.*, 817). Le *F. Benjamina* est dans le même cas pour former des berceaux; ses rameaux mâchés, et une autre portion appliquée sur les plaies faites par les flèches empoisonnées, guérissent ces blessures (*ibid.*).

F. septica, Forst. A Java, on considère les feuilles de cet arbre comme émétiques. A la Cochinchine, son suc laiteux est employé pour détruire les bourgeons charnus, les chairs putrides et les vers qui s'engendrent parfois dans les ulcères dans les pays chauds, d'où est venu le nom spécifique d'anti-putride, qu'il porte. Il s'appelle *Awar-Awar*, dans l'Inde.

F. Sycomorus, L., Sycomore, Figuier sycomore, Figuier de Pharaon. Il croît en Égypte, dans l'Inde, à la Cochinchine, etc.; dans le premier pays, son bois est employé, dès la plus haute antiquité, pour faire les châsses ou cercueils des momies. Nous en avons examiné, venant de Thèbes, et renfermant, depuis plusieurs milliers d'années, une momie; dont le

grain était très-sain, ce qui a fait dire qu'il était incorruptible. Mais il paraît que le principe qui conserve ce bois enfoui est le même que celui qui conserve les corps, la sécheresse et la chaleur des sables de ce pays, car Bruce en a enterré dans de la terre de jardin, qui y a pourri en quatre ans ; le cèdre du Liban a mis un peu plus de temps, mais a pourri aussi (*Voyage*, V, 8). Cet arbre produit, sur le tronc et les grosses branches, des figues rouges, grosses comme des œufs, mais presque insipides ; cependant les Égyptiens en mangent avec plaisir étant fraîches, car, sèches, elles ne valent rien ; elles sont alors fades, de mauvais goût et pleines de graines, d'après Belon (*Singularités*, 250) ; c'est un objet de grande consommation dans ce pays, et, autrefois, des inspecteurs, appelés sycophantes, étaient chargés de surveiller les récoltes de ce fruit ; elles sont tempérantes, rafraîchissantes. Dioscoride dit qu'on fabriquait avec ces figues une espèce de vin, qui se tournait en fort vinaigre assez promptement (*Lib.* V, *c.* 35). Il ne faut pas confondre le figuier sycomore avec l'érable sycomore, *Acer Pseudo-Platanus*, L.

F. tinctoria, Forster. Le suc de la figue de cet arbre de Taïti est employé dans cette île pour teindre les étoffes. On avive sa couleur, d'abord verdâtre, par le suc du fruit d'un sébestier, qui le fait passer au rouge vif. Cet arbre s'y nomme *Mahi*.

F. toxicaria, L. Son suc est un poison violent ; on en retire du caoutchouc.

FIDERIS, en Suisse, canton des Grisons. A une demi-lieue de ce village sont des bains du même nom, dans un vallon agréable ; il y a deux sources, desservies par deux établissements bien entretenus. L'eau, qui paraît en être acidule, est usitée contre les fièvres intermittentes : les malades passent le temps du frisson dans le bain, qu'on prolonge pendant plusieurs heures, et se couchent ensuite ; une éruption cutanée termine ordinairement la cure. Ces eaux sont employées aussi contre la dyssenterie et les obstructions. Le lieu où on va les boire est à quelques centaines de pas des bains. G. W. Capeller (Voyez *Saint-Maurice*) en a fait l'analyse.

Fidjel, Figl. Noms arabes du raifort, *Raphanus sativus*, L.

Fieberklee. Nom allemand, qui signifie trèfle à la fièvre, donné par ce peuple au *Menyanthes trifoliata*, L. M. Desvaux dit qu'on l'y donne aussi au *Coronilla varia*, L. (Voyez ce mot).

Fiekruid. Nom hollandais du *Sisymbrium Sophia*, L.

Fiel, *Fel*. Voy. *Bile*.

Fiel de terre. Un des noms de la fumeterre, *Fumaria officinalis*, L. On le donne aussi à la petite centaurée, *Chironia Centaurium*, Smith, à cause de son amertume.

Fiel de verre. Voyez *Anatron*.

Field balm. Nom anglais du *Melissa Nepeta*, L.

— campion. Nom anglais du *Silene otites*, DC.

— honewort. Nom anglais de l'amomum faux, *Sison Amomum*, L.

— lark. Nom anglais de l'alouette commune, *Alauda arvensis*, L.

— ern. Nom norwégien de l'orfraie, *Falco Ossifragus*, L.

— scabious. Nom anglais du *Scabiosa arvensis*, L.

Fiele di bue. Nom italien de la bile de bœuf. Voyez *Bile*.

Fieldgros. Un des noms danois du *Physcia islandica*, DC.

Fienfisko. C'est, au Japon, le nom d'un cachalot, qu'on croit être le macrocéphale.

Fieno di cammello. Nom italien de l'*Andropogon Schænanthus*, L.

— greco. Nom italien du *Trigonella Fœnum græcum* L.

Fiente. Synonyme d'*Excréments*. Voyez ce mot.

Fiernellike. Nom danois du *Dianthus Caryophyllus*, L.

FIESTEL, en Westphalie, cercle de Rahden. Il y existe des bains, très-fréquentés suivant M. E. Osann (Voyez *Prusse*).

Fifa. Nom du vanneau, *Tringa Vanellus*, L., en Sardaigne, selon Cetti.

Fifi. Un des noms du pouliot, *Mentha Pulegium*, L., en Provence.

Figuirirou, Figoul irou, Figuirolle. Noms languedociens de l'arum, *Arum maculatum*, L.

Figue. Fruit du figuier, *Ficus Carica*, L.

— bacove. Variété de banane.

— banane. Fruit du bananier, *Musa sapientium*, L.

— caque. Fruit du *Diospyros Kaki*, L. F.

— d'enfer. Fruit du *Jatropha Curcas*, L.

— d'Espagne. Fruit du *Cactus Opuntia*, L.

— des Hottentots. On donne ce nom aux fruits du *Mesembrianthemum edule*, L.

— d'Inde. Nom du fruit du *Cactus Opuntia*, L., ou plutôt d'une de ses variétés appelée *Cactus ficus indica*, L.

— marine. Synonyme de figue des Hottentots.

— poison. Nom du fruit du *Ficus toxicaria*, L.

— de Surinam. Nom du fruit du *Cecropia peltata*, L.

Figueirinha. Nom brésilien de l'*Inga cochliocarpos*, Gomès.

Figuier. Nom du *Ficus Carica*, L.

— d'Adam. Un des noms du bananier, *Musa paradisiaca*, L.

— d'Égypte. Un des noms du caroubier, *Ceratonia Siliqua*, L.

— d'enfer, infernal, *Ficus infernalis*, off. Nom officinal du ricin d'Amérique, *Jatropha Curcas*, L.

— des îles. Un des noms du papayer, *Carica Papaya*, L.

— d'Inde. *Cactus Opuntia*, L.

Figuier maudit. Nom du *Clusia rosea*, L.

Heidegger (J.-H.). *De ficu à Christo maledicta* (*in Histor. sac. patriarcharum*, tome III). Amstelodami, 1667, in-4°.

— des nègres. Nom du papayer, *Carica Papaya*, L.

— de Pharaon. *Ficus Sycomorus*, L.

Figuier sauvage. Un des figuiers à rameaux radicants, probablement le *F. religiosa*, L.

La Condamine (C.-M.). Description du figuier sauvage de la Guyane, nommé Comaçai (*Mém. de l'acad. des sc.*, 1751 ; 324).

Fine leav'd water hemlock. Nom anglais du *Phellandrium aquaticum*, L.

Filasse de montagne. Nom vulgaire de l'*Amianthe*.

Filfil achmar, Nom arabe du *Capsicum frutescens*, L.

— siah. Nom persan du *Piper nigrum*, L.

— uswud. Nom arabe du *Piper nigrum*, L.

Filicetta. Nom du vanneau, *Tringa Vanellus*, L., à Bologne, selon Aldrovande.

Filicine. Principe particulier, peu connu, annoncé par M. Batso, ainsi qu'un *acide filicique*, dans le *Polypodium Filix mas*, L.

Filicula. Nom latin des fougères de petite dimension.

— dulcis. Ce nom indique le polypode, *Polypodium vulgare*, L., dans quelques ouvrages anciens.

Filipendelwurz. Un des noms allemands du *Spiræa Filipendula*, L.

FILIPENDULA, FILIPENDULE. Noms italien et français du *Spiræa Filipendula*, L.

FILIPPO (San), Saint-Philippe, en Toscane, à 30 milles au midi de Sienne. Il y existe, sur le penchant de la petite montagne de Zoccolin, une source thermale acidulo-sulfureuse, remarquable par la facilité avec laquelle elle forme des incrustations calcaires autour des corps qu'on y plonge, ce dont le docteur Vegny a tiré parti pour mouler des bas-reliefs d'un très-beau blanc et d'une assez grande dureté. Ces incrustations oblitèrent parfois l'ouverture par où s'échappe l'eau, de manière à la forcer de s'ouvrir une issue plus bas, laissant ainsi des cavernes naturellement creusées, dans l'une desquelles le professeur Baldassari a reconnu la présence de l'acide sulfurique concret, regardé par Santi comme n'étant que du sulfate acide de chaux. L'air qu'on y respire est chargé d'acide sulfureux. Ces eaux sont usitées en bains (G. Santi, *Viaggio al montamiata*, I, 26 et 31).

FILIUS ANTE PATREM. Un des noms du tussilage, *Tussilago Farfara*, L., qui lui a été donné parce que ses fleurs paraissent avant les feuilles, ce qui a lieu du reste pour beaucoup d'autres végétaux.

FILIX. Nom latin générique des fougères, et en particulier de la fougère commune, *Pteris aquilina*, L.

— FOEMINA, off. Nom officinal du *Polypodium Filix-fœmina*, L. V. *Polypodium*.

— MAS, off. Nom officinal du *Polypodium Filix mas*, L. Voyez *Polypodium*.

FILLOLS. Village de France, à une lieue S. E. de Villefranche, dans le Roussillon, près duquel est une source minérale qu'on croit martiale (Carrère, *Cat.*, 317).

FIMA. Nom japonais du ricin, *Ricinus communis*, L.

FIME-FAGI. Nom japonais du polygala, *Polygala vulgaris*, L.

FIMPI. Arbre de Madagascar, qui paraît être le *Canellaalba*, Murray, d'après Bory.

FIN. Un des noms arabes du figuier, *Ficus Carica*, L.

FINOCCHIO. Nom italien du *Fœniculum officinale*, N.

FINGERBORRSOERT. Un des noms suédois du *Digitalis purpurea*, L.

FINGERFORMIGES HIRSEGRAS. Nom allemand du *Paspalum Dactylum*, Link.

FINGERHUTKRAUT. Un des noms allemands de la digitale, *Digitalis purpurea*, L., et de l'ansérine, *Potentilla Anserina*, L.

FINGOSAKY. Nom japonais de la fumeterre, *Fumaria officinalis*, L.

FINLANDE (Eaux min. de la). Voyez *Uléaborg*.

FINOCCHIO DOLCE. Nom que porte en Italie le fenouil sucré, *Fœniculum dulce*, Bauh.

FINSK IEFOERA. Nom suédois du *Selinum palustre*, L.

FIOENER JUGLIKA. Un des noms suédois du *Dianthus Caryophyllus*, L.

FIOLA WONNA NEB NODRA. Nom bohême du *Viola odorata*, L.

FIOLEK POTROYNI. Un des noms polonais du *Viola tricolor*, L.

FIOLKI. Nom polonais du *Viola odorata*, L.

FIOLROD, FIOLROT. Noms danois et suédois de l'*Iris florentina*, L.

FIOR CAPUCCIO. Nom italien du pied d'alouette, *Delphinium Ajacis*, L.

— RANCIO. Nom du roitelet, *Motacilla Regulus*, L., en Toscane.

FIORALISO. Nom italien du bluet, *Centaurea Cyanus*, L.

FIORE DEL PENSIERO. Nom italien du *Viola tricolor*, L.

FIORIN. Nom français de l'*Agrostis stolonifer*, L.

FIR. Nom japonais du poireau, *Allium Porrum*, L.

FIRMIN (Saint-). Village au bas de Champsaur, vallée du Dauphiné, près duquel est une source froide que Villar (*Mém. de la soc. roy. de méd.*, II, 141) dit sulfureuse et utile contre les maladies dépendantes des glaires (Carrère, *Cat.*, 230).

FIS. Nom japonais de la macre, *Trapa natans*, L.

FISCHKOERNER. Nom allemand de la *Coque du Levant*.

FISCHLEIMGUMMI. Un des noms allemands de la *Sarcocolle*.

FISKE-HEYRE. Nom norwégien du héron, *Ardea cinerea*, L.

FISKI-TSIAO. Variété de thé formé des feuilles naissantes, et employé seulement par les princes, à la Chine.

FISTUC, FISTUQ, FOSTUK. Noms arabes du pistachier, *Pistacia vera*, L.

FISTEL en Westphalie. Il y existe des eaux minérales, hydro-sulfureuses froides (9 à 10° 1/2 R.), d'une saveur un peu amère et saline, dont les plus usitées sont la source à boire (Trinkquelle), la source du bain (Badequelle) et la source aux yeux (Augenbrunnen) : cette dernière est un peu plus gazeuse que les autres. Le docteur Witting d'Hœxter (Archives pharm. de Brandes. Voyez *Bull. des sc. méd.*, Férussac, XVII, 426) y indique : Matière extractive, 11,00 grains dans la première ; 13,00, dans la deuxième ; 8,00, dans la troisième ; résine, 10,50 ; 0,50 ; 0,30 ; silice, 1,88 ; 1,00 ; 1,50 ; phosphate de chaux, des traces ; des traces ; des traces ; p. de potasse, *id.; id.; id.;* carbonate d'oxidule de fer, 5,40; 2,44; 2,44; c. d'oxidule de manganèse, des traces; des traces; des traces ; c. de soude, 23,20 ; 40,66 ; 47.10; sulfate de chaux, 146,29 ; 158,00 ; 190,66 ; s. de soude, 21,50 ; 16,84; 20,70; s. de magnésie ; 12,64; 10,20; 9,75; hydro-chlorate de magnésie, 1,76; 1,30; 1,40; h. de soude, 1,33; 1,25; 1,20; h. de chaux, 1,75; 1,90; 1,90; carbonate de magnésie, 1,50; 1,16; 1,30; gaz acide hydro-sulfurique, 11,7600 p. c.; 11,7600; 10,2200 ; gaz acide carbonique, 6,1054 *id.;* 6,1054; 12,2108.

FISTULINES. Section des champignons du genre *Boletus*, à tubes libres et non adhérents entre eux, dont la langue de bœuf, *boletus hepaticus*, Schaeff., est la seule usitée

FITEROS (Eaux minérales de). Elles sont dans la Navarre en Espagne. Leur température est de 23° R.; on les administre sous forme de bains, de douches, de vapeurs et même de boisson, avec un succès prodigieux, dans les cas de rhumatisme, de paralysie, et autres affections dépendantes des lésions du cerveau ou de la moelle épinière (*Voyage inédit de don Isidore de Antillon*, 1806).

FITOLACCA. Un des noms espagnols du *Phytolacca decandra*, L.

FITORNAS. Nom de la huppe, *Upupa Epops*, L., dans Gesner.

FITOU RAVEN. Synonyme d'*Empalatangh vari*, arbre de Madagascar.

FIUMORBO. Canton de la Corse où se trouvent des eaux minérales plus connues sous le nom de *Pietrapola*. Voyez ce mot.

FIXEN, à quatre lieues de l'ancien couvent nommé Waldrassen. Cette source, employée en Ba-

vière aux mêmes usages que l'eau de Seltz, contient, d'après Graf, de l'acide carbonique, des carbonates et muriates de chaux et de magnésie, du carbonate de soude, et de la silice (*Dict. des sc. méd.*, XXXIII, 481).

FIXIN. Village de France à deux lieues de Dijon, où se trouve une source minérale froide, appelée *Chaulois*, signalée par Durande, comme contenant de la magnésie (Carrère, *Cat.*, 477).

Fl. Abréviation de *Flores*, fleurs, usitée dans les formules médicinales.

Flachsseide. Nom allemand de la cuscute, *Cuscuta Epithymum*, L.

FLACOURTIA (et non *Flacurtia*). Genre de plantes de la famille des Tiliacées, dont on fait le type d'une famille nouvelle, de la diœcie icosandrie, dédiée à Flacourt, auteur d'une histoire naturelle de Madagascar (Paris, 1661, in-4°). *F. Cataphracta,* Roxb. Les pousses et les premières feuilles de cet arbrisseau de l'Inde, ont le goût mais non l'amertume de la rhubarbe; on les regarde comme stomachiques et astringentes, et on les donne, à la dose d'un demi-gros, dans la diarrhée, la faiblesse générale, la consomption. Hamilton dit que, dans le Dehar, les médecins indiens prescrivent l'infusion de son écorce dans l'enrouement (Ainslie, *Mater. ind.*, II, 407). *F. Ramontchi*, L'her. Ramontchi. Cet arbrisseau de Madagascar, porte des baies du volume des prunes mirabelles, de couleur violette, noirâtres dans leur maturité, d'un goût doux, légèrement vineux, qui laisse un peu d'âcreté, et dont l'amande des noyaux est amère. On mange ces fruits, que les Européens nomment *Prunes de Madagascar,* lorsqu'ils sont bien mûrs, car, verts, ils sont âpres : on les confit dans ce dernier état; l'écorce de l'arbre est usitée en infusion contre la goutte, à l'île Maurice. *F. sepiaria,* Roxb. Arbrisseau des Indes, où les naturels le nomment *Courou-Moelli*. La décoction de ses racines passe pour être utile contre la morsure des serpents; broyées dans l'huile, elles sont bonnes contre la goutte, en topique. Son fruit est une baie noire, acidule, excellente au goût (Rhèede, *Hort. malab.*, V, t. 39).

Flagellaria Indica, L. Cette plante de l'Inde, de la famille des Asparaginées, a ses racines comestibles comme celles de l'Igurme, d'après Flacourt.

Flagellation, *Flagellatio*. Cette pratique est usitée en Russie après les bains de vapeurs, comme moyen d'exciter violemment la peau et de prévenir ainsi les inconvénients des immersions froides qu'on a coutume de leur faire succéder. Voyez aussi *Urtication*.

Flairan bois. Nom du *Prunus Padus*, L., dans les Ardennes.

Flalta. Nom que porte à la côte de Guinée une boisson faite avec le maïs.

Flambant. Ancien nom français du flammant, *Phœnicopterus ruber*, L.

Flambe, Flamme. Noms de l'iris des jardiniers, *Iris germanica*, L. La fausse flambe est l'*Iris Pseudo Acorus*, L.

Flambeau. Nom vulgaire du *Cepola Tænia*, L.

Flambbroeset. Un des noms de l'huîtrier, *Hæmatopus Ostralegus*, L.

Flamenco, Flamingo. Noms espagnol et portugais du flammant *Phœnicopterus ruber*, L.

Flammant. Espèce d'oiseau. Voyez *Phœnicopterus ruber*, L. C'est aussi une espèce de fourmi de Cayenne. Voyez *Formica*.

Flamme. Voyez *Flambe*.

Flammula. Nom que les anciens donnaient à des plantes caustiques, capables d'enflammer les tissus animaux; comme le *Ranunculus Flammula*, L., etc.

Flammula Jovis, offic., nom du *Clematis recta*, L.

Flandre (Eaux minérales de la). Carrère ne cite que celles de *Douai* et de *Saint-Amand* (Voyez ces mots).

Flanelle. Étoffe de laine fort employée soit pour pratiquer des frictions, soit en vêtements sur la peau, pour exciter cet organe, provoquer la transpiration, entretenir la chaleur, etc., dans les cas surtout de rhumatisme.

Flaschenkürbis. Nom allemand du *Cucurbita Lagenaria*, L.

Flavedo. Nom pharmaceutique de l'écorce d'orange ou de citron séparée du zeste.

Flaveria angustifolia, Cav. (*Vermifuga corymbosa*, Ruiz et Pavon). Cette plante, simple variété du *F. Contrayerva*, Pers., est réputée vermifuge au Chili.

Flax. Nom anglais du lin, *Linum usitatissimum*, L.

Fleabane. Un des noms anglais de l'*Inula dysenterica*, L.

Fleaseed. Un des noms anglais du spyllium. *Plantago Psyllium*, L.

Flèche d'eau, Fl. chière. Nom de la sagittaire, *Sagittaria sagittifolia*, L.

Fleckenferkelkraut. Un des noms allemands de l'*Hypochæris maculata*, L.

Fleischleimgummi. Un des noms allemands de la *Sarcocolle*.

Fleischlauch. Un des noms allemands du poireau, *Allium Porrum*, L.

Flesh coloured asclepias. Nom anglais de l'*Asclepias incarnata*, Jacq.

Flet, Flételet, Flétou, Flez. Anciens noms du *Pleuronectes Flesus*, L.

Flétan. Un des noms du *Pleuronectes Hypoglossus*, L.

FLÉTRIVE, à un quart de lieue d'Epoigny et deux lieues d'Auxerre. Carrère (*Cat.*, 180) y indique une source minérale froide, connue aussi sous le nom d'Epoigny ou d'Apougny, et que J. Berryat (*Observ. phys. et méd. sur les eaux minérales d'Epoigny*, de Pourrain, etc. Auxerre, 1752, in-12), qui y a trouvé du sulfate de soude et du fer, croit utile pour faciliter la digestion, et contre la néphrétique calculeuse, l'aménorrhée, etc.

FLEURS, *Flores*. Partie la plus brillante, la plus agréable des végétaux, remarquable par ses riches couleurs, les odeurs les plus exquises, la beauté et l'élégance de ses formes. Les fleurs renferment les organes de la reproduction, ce qui les fait distinguer en fleurs mâles, femelles ou hermaphrodites, suivant qu'elles contiennent seulement des étamines, des pistils, ou ces deux ordres d'organes à la fois. Les fleurs, par leur réunion dans un parterre, ou lorsqu'elles émaillent, au printemps, les vertes prairies, offrent un spectacle enchanteur qui charme la vue, récrée les sens, inspire l'imagination, et fait oublier, au moins quelques instants, les maux les plus opiniâtres. C'est sur les fleurs que la plupart des systèmes ou des

méthodes de classification botanique sont basés, c'est par les parties qu'elles renferment qu'on étudie, qu'on détermine, qu'on connaît les végétaux. Il y en a de très-petites, il y en a de fort grandes ; dans le saule, par exemple, la fleur, qui ne consiste qu'en une écaille et une étamine, ou une écaille et un ovaire surmonté de son style, est à peine visible ; dans l'*Aristolochia cordiflora*, Kunth, au contraire, elle a un diamètre de seize pouces, et les enfants, sur les rives du fleuve majestueux de la Magdelaine, s'en font des bonnets. M. Rob. Brown a même décrit, en 1818, une plante de Sumatra, le *Raflesia*, qui a une fleur de trois pieds de diamètre, pèse quinze livres et peut contenir douze pintes d'eau (*Ann. de chim. et de phys.*, XIV, 443). La couleur des fleurs est des plus variées ; on en voit du blanc le plus pur, du pourpre le plus éclatant, d'un rose tendre, d'un bleu d'azur, d'un jaune d'or, etc. ; peu de vertes ou de noires ; le mélange de ces couleurs sur la même fleur, comme on le voit dans les tulipes, dans les anémones, les renoncules, etc., lorsque la culture les en a enrichies et les a fait doubler, ou, comme on l'observe sur quelques fleurs naturelles, offre un spectacle enchanteur. Les odeurs les plus variées, les plus suaves, résident surtout dans les fleurs, lors même qu'aucune autre partie du végétal n'en offre, ainsi qu'on peut l'observer dans la rose, le lis, le jasmin, etc. Elles sont dues à une huile volatile, que l'on en peut retirer lorsqu'elle est abondante, et dont s'enrichissent les arts du parfumeur, du liquoriste, et surtout la médecine, car c'est en elle que résident la plupart des propriétés des végétaux. Autant les odeurs peuvent être agréables en embaumant les jardins, les bois et les prairies, autant elles peuvent nuire si on les respire dans des chambres fermées ; elles causent alors des céphalalgies, des maux de nerfs, des lipothymies même, et il faut avoir grand soin de les ôter des chambres à coucher, le soir, car on cite des personnes trouvées mortes par cette cause. Les plus nuisibles sont les plus pénétrantes, telles que celles de tubéreuse, de jonquille, de lis, de seringa, de fleurs d'oranger, de jasmin, etc. (V. *Journ. de phys.*, XXI). Les odeurs les plus douces ne sont pas à l'abri de ces inconvénients, et il y a peu de jours que nous avons eu l'occasion d'en observer produits par la violette ; ce danger est dû non-seulement aux émanations odorantes, mais à la production d'acide carbonique à laquelle elles donnent lieu par l'absorption de l'oxigène, comme l'a prouvé Marigues, ce qui explique pourquoi des fleurs, même inodores, peuvent nuire. Les odeurs fétides, lorsqu'on en observe dans les fleurs, indiquent une propriété anti-hystérique, comme on le voit dans la matricaire, la rue, etc. ; celles qui sont balsamiques, telles que celles de l'oranger, de l'œillet, etc., ont des vertus cordiales, toniques, etc. Les fleurs inodores sont, en général, sans propriétés. Du reste, les fleurs partagent souvent celles de tout le végétal.

On observe parfois des phénomènes d'électricité dans les fleurs ; on a aperçu, le soir, au coucher du soleil, dans les mois de juillet et d'août, des éclairs ou étincelles sur quelques fleurs aurores, telles que le souci, l'œillet d'Inde (*Tagetes*), la capucine, le lis rouge, le lis orangé, etc., d'après Haggren, qui croit ce phénomène produit par l'explosion des grains de pollen (*Obs. de phys.*, XXXIII, 111). Il faut distinguer ces éclairs, de l'atmosphère inflammable de certaines plantes, comme celle de la fraxinelle, etc.

Les fleurs sont très-fréquemment employées en médecine, et jamais comme aliment. Si on pouvait s'en servir fraîches, on aurait toutes leurs propriétés, car la dessiccation en enlève une grande partie, et quelquefois toutes, si leur odeur est fugace ; il faut apporter des soins à cette dessiccation ; la faire à l'ombre, sur des tamis, et ne serrer les fleurs que lorsqu'elle est complète, dans des vases fermés, à l'abri de la lumière et de l'humidité ; il faut les renouveler tous les ans si on peut. C'est toujours en infusion théiforme qu'on les emploie, surtout si elles sont odorantes.

On a donné des noms collectifs à la réunion de certaines fleurs : ainsi on a des *fleurs pectorales*, *cordiales*, *carminatives*, etc.

Barthelemy. Diss. sur les fleurs et leurs effets pernicieux (thèse). Paris, 1812, in-4°.

FLEURS, *Flores*. On nommait ainsi jadis en chimie et en pharmacie diverses substances pulvérulentes ou aiguillées, d'apparence légère, soit natives, soit obtenues par sublimation.

— ADMIRABLES. Fleurs du nyctage, *Mirabilis Jalappa*, L.

— AIGLANTINE. Fleurs de l'ancolie, *Aquilegia vulgaris*, L.

— AMBREVALE. Fleurs du *Polygala vulgaris*, L.

— AMMONIACALES CUIVREUSES. Hydro-chlorate d'ammoniaque et de cuivre. Voyez ce mot.

— — MARTIALES ou HÉMATISÉES. Hydro-chlorate d'ammoniaque et de fer obtenu par sublimation. Voyez *Fer*.

— D'AMOUR. Fleurs de la dauphinelle, *Delphinium consolida*, L.

— D'ANTIMOINE. Fleurs de la dauphinelle, *Fleurs argentines*, *Fleurs émétiques*, et *Fleurs fixes d'antimoine*.

— D'ARAIGNÉE. Fleurs du *Nigella damascena*, L.

— ARGENTINES D'ANTIMOINE. Deutoxide d'antimoine. Voyez ce mot.

— D'ARSENIC. Acide arsénieux sublimé. Voyez ce mot.

— D'ASIE. Natron ou sous-carbonate de soude natif, selon Bomare.

— BÉCHIQUES. On donne ce nom collectif aux fleurs de bourrache, de buglosse, de coquelicot, de violettes, etc.

— DE BENJOIN. Acide benzoïque sublimé. Voyez ce mot.

— DE BISMUTH. Voyez ce mot.

— DE CANELLE. Nom qu'on donne aux boutons floraux du *Laurus Cassia*, L.

— CARMINATIVES. Nom que porte la réunion des fleurs de camomille, de matricaire, de mélilot, etc.

— EN CASQUE. Fleurs de l'aconit, *Aconitum Napellus*, L.

— DU CIEL. Un des noms du nostoc, *Tremella Nostoch*, L.

— CORDIALES. Ce sont celles des sommités de sauge, de romarin, de thym, de serpolet, de lavande, de marjolaine.

— DE COUCOU. Fleurs de primevère, *Primula veris*, L.

— DE CUIVRE. Nom donné à divers composés de cuivre et surtout à l'hydro-chlorate d'ammoniaque et de cuivre. Voyez ce mot.

Fleurs aux dames. Fleurs de l'*Anemone Pulsatilla*, L.

— douze heures. Fleurs de l'*Ornithogalum umbellatum*, L.

— émétiques ou fixes d'antimoine. V. ce mot.

— de pierre hématite. Synonyme de fleurs ammoniacales martiales.

— du grand seigneur. Fleurs du *Centaurea moschata*, L.

— d'hiver. Fleurs de l'*Helleborus hiemalis*, L.

— d'un jour. Un des noms du *Tradescantia virginica*, L.

— de mars ou martiales. Hydro-chlorate d'ammoniaque et de fer sublimé. V. *Fer*.

— de moллет. Nom de la pivoine dans quelques cantons.

— de muscade. Un des noms du macis, arille de la muscade, *Myristica officinalis*, L.

— de noël. Fleurs de l'*Helleborus niger*, L.

— d'orpiment. Sulfure d'arsenic jaune natif. Voyez ce mot.

— de paon. Fleurs du *Poinciana pulcherrima*, L.

— de pâques. Un des noms des fleurs de la pulsatille. *Anemone Pulsatilla*, L.

— du parnasse. Fleurs du *Parnassia palustris*, L.

— de la passion. Fleurs du *Passiflora cœrulea*, L.

— pectorales. On donne ce nom aux fleurs de violettes, de bouillon blanc, de mauve et de coquelicot, réunies.

— du Pérou. Fleurs du *Cactus grandiflorus*, L.

— du printemps. Fleurs du *Primula veris*, L.

— royales. Un des noms des fleurs du *Delphinium Ajacis*, L.

— de safran. Fleurs du carthame, *Carthamus tinctorius*, L.

— de Saint-Jacques. Un des noms de la jacobée, *Senecio Jacobæa*, L.

— de la Saint-Jean. Nom donné aux fleurs de l'armoise et du cuille-lait jaune de l'époque où elles s'épanouissent.

— de Saint-Joseph. Fleurs de laurier-rose, *Nerium Oleander*, L.

— de Sainte Catherine. Fleur du *Nigella arvensis*, L.

— de sang, fleur sanguine. Nom de la capucine, *Tropæolum majus*, L.

— de sel ammoniac. Muriate d'ammoniaque purifié par sublimation.

— — cuivreuse. Synonyme de *Fleurs ammoniacales cuivreuses*.

— — martiales. Voyez *Fleurs ammoniacales martiales*.

— du soleil. Un des noms de l'helianthème, *Cistus Helianthemum*, L.

— de soufre. C'est le soufre sublimé. V. *Soufre*.

— des teinturiers. *Genista tinctoria*, L.

— de terre. Un des noms du nostoch, *Tremella Nostoch*, L., dans quelques cantons.

— de thé. Une des variétés du thé.

— de tous les mois. Nom du souci, *Calendula arvensis*, L.

— de la trinité. Un des noms de la pensée, *Viola tricolor*, L.

— du vent. *Anemone Pulsatilla*, L.

— de Zacharie. Un des noms du bleuet, *Centaurea Cyanus*, L.

— de zinc. Protoxide de zinc obtenu par la combustion de de ce métal.

Fles. Synonyme de *Flet*, *Fletelet*, etc.

Fliederkohlunderbaum. Nom allemand du *Sambucus nigra*, L,

Fliegenfalle. Un des noms allemands de l'*Apocynum androsæmifolium*, L.

Fliegenschwamm, Fliegenwulst. Noms allemands de l'*Agaricus muscarius*, L. V. *Amanita muscaria*, Pers.

FLINSBERG, en Silésie, cercle de Lauenberg, sur la frontière de Bohême. Il y existe des eaux minérales froides, gazeuses, peu riches en principes fixes, usitées, d'après M. E. Osann (V. Prusse), contre les maladies nerveuses chroniques, les anomalies de la menstruation, l'hystérie, la leucorrhée, la goutte et les pollutions. Deux cent trente-sept malades s'y sont rendus en 1826. M. Tschoertuer (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, VI, 179) y a trouvé, par livre, outre 29,49 pouces cubes de gaz acide carbonique, et moins d'un demi-pouce cube d'air : carbonate de soude sec, 0,3491 ; sulfate de soude sec, 0,0294 ; muriate de soude, 0,0309 ; sulfate de chaux, 0,0233 ; carbonate de chaux, 0,7633, sulfate de magnésie, 0,4364 ; silice, 0,3200 ; carbonate de fer, 0,2040 ; carbonate magnésie, 0,0308 ; extractif, 0,0133 ; en tout, 2 grains 2105.

Mogalla (G.-P.). Lettres sur les bains de Warmbrunn avec quelques remarques sur Flinsberg et Liebwerda (en allemand). Breslau, 1796, in-8°.

Flion. Ancien nom d'un coquillage alimentaire. V. *Tellina*.

Flixweed sisymbrium. Nom anglais du *Sisymbrium Sophia*, L.

Flocks. Nom suédois de l'eupatoire, *Eupatorium cannabinum*, L.

Flodder. Nom suédois du sureau, *Sambucus nigra*, L.

Flondra slatter. Un des noms norwégiens de la plie, *Pleuronectes Platessa*, L.

Flohsaame. Nom allemand du psyllium, *Plantago Psyllium*, L.

Flondre. Flondre de rivière. Noms du flet, *Pleuronectes Flesus*, L.

Floor burgh (Eaux min. de). V. *Holy-well*.

FLORAC. Petite ville de France (département du Tarn), où se trouve une source minérale froide, signalée par Girard comme gazeuse, saline et ferrugineuse, et par S. Blanquet (*Examen des eaux minérales du Gévaudan*. Mende, 1718, in-8°, chapitre 5) comme utile contre les obstructions, la suppression d'urine, etc. (Carrère, *Cat.*, 294).

Florentine orris. Nom anglais de l'iris de Florence, *Iris florentina*, L.

FLORE MÉDICALE. Ouvrage dans lequel sont décrites et souvent figurées les plantes usitées en médecine. Ce nom est synonyme de *Plantes médicinales* qu'il portait plus volontiers autrefois. Voyez *Botanique médicale, Plantes médicinales, Plantes officinales, Plantes usuelles*.

Albert. *Flora medica*. Milan, 1819, in-8°, fig. — Chiaje (Delle) *Iconographia delle piante medicinali*. Naples, 1824, 2 vol. in-8°, 119 fig. in-4°. — *Flora medica, ossia catalogo delle piante medicinali*. Milan, 1823, in-8°. — Chaumeton et Chamberet, Flore médicale. Paris, 1814-1818, VI, vol. in-8°, 348 planches coloriées. — Descourtilz (M.-E.). Flore médicale des Antilles, 1823-1830, 8 vol. in-8°, fig. col.

Florentinische schwertel. Un des noms allemands de l'*Iris florentina*, L.

Florentynse iris. Nom hollandais de l'*Iris florentina*, L.

Flores s. flos. Synonyme latin de *Fleurs* (V. ce mot).

— aeris. C'est le vert de gris, Deuto-acétate de cuivre. V. ce mot.

— — Offic. Cuivre. Voyez ce mot.

— aluminis. Ancien nom de l'alun de plume.

— argenti. Nom donné jadis à l'acétate de mercure.

— auri. Un des anciens noms de l'hydro-chlorate d'ammoniaque et de fer. Voyez *Fer*.

— auripigmenti. Ancien nom de l'orpiment sublimé.

— benzoes. Ancien nom latin de l'acide benzoïque. Voyez ce mot.

— boracis. Acide borique préparé par sublimation. Voyez ce mot.

— ferri. Ancien nom de l'hydro-chlorate d'ammoniaque et de fer sublimé. Voyez *Fer*.

— martiales. Synonyme de *Flores salis ammoniaci martiales*.

— salis. Ancien nom du sous-carbonate de soude natif impur. Voyez *Soude*.

— — ammoniaci. Hydro-chlorate d'ammoniaque purifié par sublimation.

— — — haematisantes s. martiales. Anciens noms de l'hydro-chlorate d'ammoniaque et de fer. V. *Fer*.

— — — volatiles. Sous-carbonate d'ammoniaque. V. ce mot.

— — armoniacae. Muriate d'ammoniaque purifié par sublimation.

— sulphuris. C'est le soufre sublimé. V. *Soufre*.

— — loti. Soufre sublimé et lavé. V. *Soufre*.

— tunicae, offic. Nom des fleurs de l'œillet dans quelques formulaires.

— viridis aeris. Synonymes de *Flores aeris*.

— zinci. V. *Fleurs de zinc*.

FLORET (Saint-), dans la Haute-Auvergne. Carrère (*Cat.*, 471) y indique une source minérale froide, qui contient *un sel approchant du vrai nitre*.

Floripondio. Nom péruvien du *Datura Suaveolens*, W. V. ce mot.

Flos. Voyez *Flores*.

— Adonis. Nom de l'*Adonis aestivalis*, L.

— constantinopolitanus. Nom du *Lychnis chalcedonica*, L.

Flounder butt fluke. Nom anglais du flet, *Pleuronectes Flesus*, L.

Flouve, Flouve des bergeres. Nom de l'*Anthoxanthum odoratum*, L.

Fluates. Classe de sels, aujourd'hui plus connus sous le nom d'hydro-phthorates. Le fluate de chaux est le seul qui ait figuré jadis dans les officines. Voyez *Phthore*.

Fluesvamp. Nom danois de l'*Amanita muscaria*, Pers.

Fluegelfarren. Un des noms allemands du *Pteris aquilina*, L.

Fluggea leucopyrus, W. Cet arbrisseau de Coromandel, de la famille des Euphorbiacées, a des racines estimées astringentes, et employées, comme telles en poudre, à la dose d'une pagode, deux fois par jour; les pauvres mangent ses fruits (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 245).

Fluegsandried. Un des noms allemands du *Carex arenaria*, L.

Flugsvampen. Nom suédois de l'*Amanita muscaria*, Pers.

Fluides. Nom commun aux *liquides* et au *gaz* (voyez ces mots), souvent employé à tort comme synonyme des premiers.

Flundra. Un des noms suédois du flet, *Pleuronectes Flesus*, L.

Fluor, du verbe *fluere*, couler. Épithète employée par les anciens chimistes pour distinguer les acides ou les alcalis naturellement liquides, de ceux qui ne le sont pas; par les modernes, pour dénommer le radical de l'acide fluorique (voyez *Phthore*); et par les naturalistes pour désigner les cristaux qui imitent les pierres précieuses: le *Fluor mineralis viridis* de Linné est le fluate de chaux.

Flussharz. L'un des noms allemands de la résine animé.

Flussiger storax. Nom allemand du *Styrax*.

Flussiges pech. Un des noms allemands du *Goudron*.

Floteau. Un des noms de l'*Alisma Plantago*, L.

Flux root. Un des noms anglais de l'*Asclepias tuberosa*, Dill.

Fluteblomster. Nom suédois du *Linaria vulgaris*, Mœnch.

Flydra. Nom islandais du Flet, *Pleuronectes Flesus*, L.

Flyndre. Nom vulgaire du *Pleuronectes platessoides*, L.

Fsenf. Un des noms japonais de l'oranger, *Citrus Aurantium* L.

Fo-lin (Lait de tigre). Bolet de la Chine employé dans ce pays contre les fièvres, les maladies éruptives, etc., à la dose de trois grains, dans un verre d'eau; il est sudorifique.

Foco (Baume). Sorte de baume produit par le *Calophyllum Calaba*, W.

Fodor hestra. Nom malais de la menthe crépue, *Mentha crispa*, L.

FODREY. Village à deux lieues S.-O. de Vesoul en France (Haute-Saône), où se trouvent des eaux minérales froides et ferrugineuses, usitées contre la gravelle, les catarrhes chroniques de la vessie et les scrophules. Elles contiennent, par livre, selon M. Cuynat (*Rec. de mém. de méd., chir., pharm. militaires*, V, 1): carbonate de fer, demi-grain; carbonate de chaux, 4; sulfate de chaux, 6.

Foeltsippa. Nom suédois de l'anémone des prés, *Anemone pratensis*, L.

FOENICULUM. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la pentandrie digynie, dont le nom vient de la forme capillaire des feuilles des espèces qu'il renferme, ce qui l'a fait appeler petit foin, *Fœniculum*.

F. vulgare, N. (*Anethum Fœniculum*, L., *Meum Fœniculum*, Spreng.), fenouil commun (*Flore médic.*, III, 165). Cette grande Ombellifère vivace, d'un vert glauque, très-lisse, à feuilles très-composées de folioles capillaires, à fleurs jaunes, croît dans les terrains crayeux, graveleux, secs, de toute l'Europe du nord; elle porte des semences ovoïdes, glabres, d'un vert sombre, marquées de lignes, dont deux saillantes, leur sommet est terminé par deux styles courts renflés à la base en forme de tubercules; ces graines sont aromatiques, ainsi que toute la plante, d'une odeur moins forte, plus douce que celle de l'anis. Elles ont probablement toutes les propriétés de celles de l'espèce suivante, mais c'est à cette dernière qu'il faut rapporter ce que nous avons à dire de leur usage, puisque ce sont les seules qu'on emploie en médecine. Les droguistes qui connaissent celles de ce fenouil sous le nom de *fenouillet*,

fenouil noir, les rejettent comme moins aromatiques, etc.

F. officinale, N., *F. officinale*, Allioni?, Fenouil de Florence, Fenouil de Malte, et quelquefois *Fenouil doux* par opposition à l'aneth, *Anethum graveolens*, L. Le feuillage de cette espèce, qui est vivace et particulière au midi de l'Europe, est plus court, ses folioles sont moins allongées, mais absolument semblables à l'espèce vulgaire. Ses semences sont fort différentes au contraire ; elles sont au moins doubles en longueur et en grosseur, un peu courbées, d'un vert moins foncé, marquées de cinq côtes prononcées, portées sur un pédicule persistant, ce qui n'a pas lieu dans l'espèce précédente. C'est cette semence qui fournit le fenouil du commerce dans toute l'Europe. Cullen (*Mat. méd.*, II, 106), qui l'avait remarquée dans les officines d'Angleterre, croyait que c'était parce que le fenouil commun n'y mûrissait pas, ce qui est impossible, car une plante naturelle à un pays y arrive toujours à l'état parfait. Elle est plus aromatique, plus suave que les semences du fenouil ordinaire ; on la tire d'Italie, et même de Nîmes, et c'est à elle qu'appartient seulement l'épithète de *fenouil officinal*. Elle paraît constituer une espèce très-distincte par ses semences, quoique confondue jusqu'ici avec la précédente, et peut-être avec la suivante ; cependant quelques personnes pensent qu'elle n'en est peut-être qu'une dégénérescence, ce qui confondrait toutes les idées reçues jusqu'ici sur ce qu'on doit entendre par espèce. C'est sans doute à cette plante qu'il faut rapporter ce que dit Matthiole d'une gomme résine de fenouil, que ce végétal suinte parfois dans les lieux très-chauds.

Les semences de fenouil, seules parties usitées de cette plante avec la racine, ont été employées par Hippocrate, qui les prescrit pour augmenter la sécrétion du lait (*De morbis mulieb.*, lib. I) ; elles sont toniques, cordiales, stomachiques, carminatives, etc. ; cependant on en fait aujourd'hui un emploi fort borné en médecine, parce qu'on leur préfère l'anis et la coriandre. Cullen dit qu'en Angleterre les nourrices en donnent aux petits enfants coliqueux, ce qu'il n'approuve que médiocrement. On peut dire au sujet de l'usage interne du fenouil, que lorsque les maladies pour lesquelles on le donne tiennent à la faiblesse, à l'atonie des organes ou des fonctions, il pourra être utile et devenir ainsi emménagogue, stomachique, carminatif, galactique, résolutif, fébrifuge, etc., mais seulement à cause de ses propriétés excitantes, et non par une vertu spéciale. A l'extérieur la décoction de fenouil dans l'eau, le vin, etc., ou les feuilles en cataplasme, etc., sont résolutives. La dose de la racine est de 2 à 3 gros ; celle de la semence, qui est au nombre de celles appelées *quatre semences chaudes*, comme sa racine fait partie de celles désignées sous le nom des *cinq racines apéritives*, est de un gros en substance et du double en infusion. Le vin qu'on en prépare se donne à celle de 2 à 4 onces. L'huile essentielle que fournissent avec abondance les semences de fenouil, se prescrit dans les potions cordiales, carminatives, anti-spasmodiques, stomachiques (du poids de 4 onces), à la quantité de 4 à 12 gouttes. Tragus et Arnauld de Villeneuve disent l'emploi du fenouil propre à conserver la vue (Ferrein, *Mat. méd.*, III, 399). Cette semence entre dans le *Mithridate*, le *Philonium romanum*, le *Diaphenix*, le *Catholicon*, la *Confection Hamech*, la *Thériaque*, le *Lénitif*, le *Sirop de Stœchas*, l'*Eau vulnéraire*, etc. ; sa racine dans le *sirop des cinq racines*, *l'eau générale*, etc.

Schenck (J.-T.). *Diss. de maratthologiâ, sive de fœniculo*. Resp. Kaltschmied. Ienæ, 1635, in-4°.—Boecler (J.). *Diss. de fœniculo ejusque usu*. Respons. Ehrmann. Argentorati, 1732, in-4°.

F. dulce, Bauhin, *Anethum dulce*, DC., fenouil sucré. Cette plante annuelle a le feuilllage aussi délié que celui de l'espèce vulgaire, plus court pourtant ; elle a des souches comprimées vers la base, mais devenant très-grosses ; on en mange en Italie, sous le nom de *Finocchio dolce*, les pétioles élargis soit crus, soit en salade, soit cuits dans le potage. On en fait une grande consommation dans l'Italie méridionale et en Sicile, et on l'y cultive dans tous les jardins. Ses semences sont globuleuses-ovoïdes, doubles de celles du fenouil commun, marquées de grosses côtes, mais les deux parties dont elles se composent, comme dans toutes les ombellifères, sont caduques, de sorte que chacune d'elles est aplatie d'un côté, ce qui n'a lieu à ce degré dans aucune des autres espèces, dont les semences sont entières, ce que l'on voit dans celles de l'aneth, ce qui l'a fait peut-être placer dans ce genre ; leur saveur est sucrée, d'une manière très-remarquable, ce qui les rend très-agréables : aussi en compose-t-on des liqueurs de table recherchées, des dragées ; etc. On en met dans la pâtisserie, bien qu'elles soient moins aromatiques que celles du fenouil officinal. Michaëlis les vante dans la phthisie, surtout contre celle qui reconnaît pour principe un vice psorique ou inflammatoire chronique (*Journ. gén. de méd.*, XLVII, 369). Cette espèce de semence est rare dans le commerce, où on ne voit guère que celle du fenouil à fruits longs.

F. piperitum, N. (*Anethum piperitum*, Bertol.). Cette plante à semences âcres et poivrées, oblongues, comme bossues, dont les deux parties ne sont pas attachées au même point de l'axe qui les soutient, vertes, à peine sillonnées, se trouve aussi en Italie, en Provence, etc. ; ses feuilles sont capillaires comme dans les espèces précédentes, mais les radicales sont plus courtes, plus raides. On met ses graines dans les ragoûts comme condiment.

FOENICULUM LUSITANICUM. Un des noms de l'ammi, *Sison Ammi*, L.

FOENUGRECK. Un des noms allemands du *Trigonella Fœnum græcum*, L.

FOENUM. Foin, herbe des prairies, séchée et dont on nourrit les animaux.

— CAMELORUM. Un des noms du squænanthe, *Andropogon Schœnanthus*, L.

— GRÆCUM. Nom du *Trigonella fœnum græcum*, L.

Foerberbeerlein. Un des noms allemands du nerprun, *Rhamnus catharticus*, L.

Foerbers Ochsenzunge. Un des noms allemands de l'*Anchusa tinctoria*, L.

Foerberginster. Nom allemand du *Genista tinctoria*, L.

Foerberchamille. Nom allemand de l'*Anthemis tinctoria*, L.

Foerberroethe. Un des noms allemands du *Rubia tinctorum*, L.

Foerberwaid. Nom allemand de l'*Isatis tinctoria*, L.

Forrtale. Nom suédois de la *graisse de mouton*.

Forre. Un des noms allemands de la truite, *Salmo Fario*, L.

Foie, *jecur*, ἧπαρ. Organe sécréteur de la bile, inscrit jadis dans la matière médicale, comme on peut le voir à l'histoire particulière des divers animaux, notamment à l'article *Gadus*, et dont la couleur, ordinairement d'un brun-marron mêlé de jaune, a souvent été prise comme terme de comparaison pour divers composés chimiques ou pharmaceutiques.

Foie d'antimoine. Voyez *Antimoine*.

— de soufre. *Hepar sulphuris*. Ancien nom des sulfures alcalins, et surtout du *sulfure de potasse*.

— — alcalin volatil. Ancien nom de l'hydro-sulfate sulfuré d'ammoniaque.

— — antimonié. Nom donné à liqueur formée par l'ébullition du sous-carbonate de potasse avec le sulfure d'antimoine, d'où se précipite le kermès. V. ce mot.

— — calcaire. Sulfure de chaux.

— — terreux. Sulfure à base dite terreuse ou alcalino-terreuse; tel est celui de chaux.

— — volatil. Ancien nom latin de l'hydro-sulfate sulfuré d'ammoniaque.

FOIL, en Bretagne. Carrère (*Cat.* 480) indique près de ce bourg une source froide, que Bagot croit être ferrugineuse.

Foin, *fœnum*. On donne ce nom à l'ensemble des plantes coupées et desséchées d'une prairie. Son odeur, étant récent, est parfois très-forte, et cause des accidents à ceux qui la respirent trop longtemps dans des lieux peu aérés. On a même trouvé des gens morts pour avoir couché sur le foin nouveau. Il a, outre l'usage de servir à la nourriture des bestiaux, quelques emplois domestiques et culinaires. On s'en sert pour conserver et emballer les fruits, les légumes; on en ajoute dans les vases où on cuit le porc fumé, pour l'aromatiser; on en fait des décoctions pour fomenter les animaux, et même, dans les campagnes, on l'emploie comme résolutif dans la médecine humaine.

On donne aussi le nom de *foin* aux paillettes du réceptacle des fleurs des Carduacées. Dans l'artichaut, on ôte avec soin le foin.

On appelle encore *foin* les tubes et feuillets (*hymenium*) des agarics, bolets, etc.; ils portent des graines que l'on croit être la partie vénéneuse de ces plantes, de sorte que l'on recommande de les ôter dans les champignons suspects, ce qui est même une pratique générale dans plusieurs cantons, surtout pour ceux qui ont la chair épaisse, comme les bolets, etc.

Foina. Nom italien de la fouine, *Mustela Foina*, L.

Foirolle, Foirande. Noms de la mercuriale, *Mercurialis annua*, L.

FOIX (comté de). Les seules eaux minérales de cette ancienne province de France; sont celles d'Ax et d'Ussat (Voy. ces mots).

Fokké-Fokké. Nom que porte dans l'Inde une variété du *Solanum Melongena*, L.

Fol oiseau. Un des noms vulgaires du hobereau, *Falco Subbuteo*, L.

Folha santa. Un des noms brésiliens du *Kielmeyera speciosa*, Saint-Hil.

Folha de Carobba. Médicament brésilien consistant en feuilles cassées ou coupées du *Bignonia cærulea*; elles sont amères, faiblement astringentes, inodores, et employées comme vulnéraires (*Bull. des Sciences méd.*, Férussac, XIX, 277).

Folium indum, Folium indicum, offic. Noms des feuilles du malabathrum, *Laurus malabathrum*, L., dans quelques formulaires anciens.

Follette. Un des noms de la bonne-dame, *Atriplex hortensis*, L.

Follicule de séné. Fruit des différentes espèces de séné. Voyez *Senna*.

FOMENTATIONS, *Fomentum, fotus*, de *fovere*, étuver, baigner. On donne ce nom à des liquides ordinairement chauds, appliqués sur une région extérieure et circonscrite du corps. Les anciens confondaient à tort, sous le même nom, les applications de la chaleur, de la vapeur, du sable, etc., sur la peau; ils nommaient *fomentations sèches* l'application du sable ou autres substances analogues, par opposition à l'application des liquides, qu'ils désignaient sous le nom de *fomentations humides*.

Tous les liquides peuvent servir de matériaux des fomentations, depuis l'eau pure, froide ou chaude, jusqu'à la décoction la plus chargée. On y emploie aussi le lait, le vin, le vinaigre, l'alcool, l'éther, etc., dont on imbibe des linges, de la flanelle, des éponges, ou toute autre matière propre à les maintenir en contact pendant quelque temps. Ordinairement les fomentations sont chaudes, et doivent être renouvelées lorsqu'elles sont refroidies, ce à quoi on s'oppose en couvrant les compresses imprégnées, de serviettes, ou mieux encore de taffetas gommé. Les fomentations avec l'huile s'appellent *embrocations*.

Il y a des fomentations de toute nature; on en fait d'émollientes, et ce sont celles dont on se sert le plus fréquemment; d'adoucissantes, de toniques, de stimulantes, etc. On les compose avec les substances douées des propriétés dont l'application est nécessaire à l'espèce de maladie externe que l'on traite.

En général, on applique des fomentations chaudes pour calmer la douleur, la chaleur, l'inflammation d'une partie, pour l'assouplir, la détendre, porter la même influence sur les organes sous-jacents. On les fait avec les décoctions de lin, de guimauve, de psyllium, d'herbes émollientes, etc. Ce sont de véritables cataplasmes liquides. Les fomentations froides se prescrivent pour arrêter les hémorrhagies de

la peau, favoriser la réunion des plaies, etc. On en prépare de toniques ou de stimulantes pour dissiper l'enflure des parties, y favoriser la circulation, y ramener la chaleur, etc.

On ne doit pas confondre les fomentations avec les lotions. Dans ces dernières, les liquides employés ne séjournent pas sur les parties.

FONFOAD. (Eaux min. de la), à un quart de lieue de *Saint-Pardoux*.

FONCAUDE en France (Hérault), à trois quarts de lieue de Montpellier. Cette source minérale tiède (19° R.), abondante, est reçue dans un bâtiment, et recommandée en boisson et en bain contre les maladies cutanées, les douleurs rhumatismales et la sciatique. M. Saint-Pierre a obtenu de 9,79 kil. d'eau, outre de l'acide carbonique libre, 2 grains 125 de principes minéralisateurs, savoir : carbonate de chaux, 1,275; muriate de soude, 0,850; carbonate de fer et matière extractive, des traces.

Saint-Pierre. Essai sur l'analyse des eaux min. (thèse). Montpt., 1809, in-4°. Voyez p. 70. — Vigaroux. Notice sur les eaux de Foncaude (*Rec. des bull. de la soc. libre des sc. de Montp.*, II, 169). — Joyeuse. Aperçu sur la nat. des eaux de la fontaine Font-Caouada (*Journ. de méd. de Montp.*, I, 153).

FONDANTS. On donne ce nom à des médicaments que l'on a supposés doués de la faculté de fondre les humeurs épaissies, et formant des obstacles et même des tumeurs dans les organes. Ce terme est l'un des plus vagues de toute la thérapeutique, ou, pour mieux dire, ce n'est qu'une expression complexe qui indique plutôt un ensemble d'autres agents spéciaux. Du reste, il est absolument synonyme d'apéritif, dans le sens le plus étendu.

Effectivement, si l'obstacle à vaincre consiste dans l'épaississement des liquides contenus dans les vaisseaux, ce sont les atténuants qu'il faut employer, ou les délayants; si ce sont les vaisseaux eux-mêmes qui, par leur constriction, la densité ou l'hypertrophie de leurs parois, causent l'empâtement, ce sont les désobstruants qu'il est nécessaire de prescrire. Si la débilité des vaisseaux était la source des engorgements, ce seraient les toniques, les excitants même qui seraient fondants, etc.

L'emploi de ce que l'on appelle *fondants* suppose la connaissance exacte du genre de lésions à fondre. Si elle est de nature inflammatoire, les anti-phlogistiques seront ceux qui devront être mis en usage; si elle est lymphatique, on donnera l'iode, les amers, les savonneux ; si elle est syphilitique, les mercuriaux, etc.; donc, sous cet aspect, il y a autant de prétendus fondants que de maladies à fondre.

Nos devanciers étaient encore plus embarrassés que nous pour caractériser la nature des fondants. Suivant les théories en honneur, les fondants variaient de nature. Ainsi ils étaient alcalins lorsque l'opinion régnante faisait regarder les maladies comme causées par l'acidité les humeurs; ils étaient acides, au contraire, lorsque la pathologie regarda l'alcalinité des humeurs comme la source des maladies. Nous avons vu de nos jours, les fondants restreints à quelques anti-phlogistiques.

Les fondants internes sont différents des externes. Ces derniers doivent être appropriés aux tumeurs à fondre, suivant qu'elles sont inflammatoires, froides, variqueuses, squirrheuses, etc. Ici l'appréciation des altérations morbifides est plus facile, et on peut fondre, avec quelque certitude, à l'aide des *émollients,* des *maturatifs,* des *résolutifs,* etc., c'est-à-dire, d'agents médicaux qu'on ne range pas parmi les fondants proprement dits. On voit donc qu'il n'y a pas réellement d'agents spéciaux méritant le nom de *fondants*.

Dans le langage habituel, les fondants sont des substances plus ou moins stimulantes, qui, donnant plus d'excitation aux vaisseaux, aux organes, accélèrent la circulation des liquides qu'ils contiennent, ajoutent plus d'activité aux onctions qu'ils exécutent, ce qui lève, comme disent les praticiens, l'obstacle qui constituait cet état pathologique avec gonflement, élévation, dureté de la partie, auquel on donne le nom d'*obstruction*. Ce sont, en général, des sucs d'herbes amères, anti-scorbutiques ou laxatives; des savonneux, des mercuriaux, des antimoniaux, dans leurs préparations les plus douces; les bois sudorifiques, certaines gommes résines, les eaux minérales, de légers purgatifs. On y joint, le plus souvent, la saignée, les délayants, les rafraîchissants, les bains, l'air de la campagne, l'exercice du cheval, et une nourriture végétale, les fruits, le laitage, etc.

FONDANT DE ROTROU. Voyez *Antimoine*.

— DE RUSLAND. Composé d'antimoniate, de sulfate et de nitrate de potasse, et quelquefois de ces deux derniers sels seulement.

FONGO MALTESE. Un des noms italiens du *Cynomorion coccineum*, L.

FONKOL. Nom suédois du *Fœniculum officinale*, N.

FONOS. Nom du *Carthamus lanatus*, L., dans Théophraste.

FONS APONI. Voyez *Abanon*.

FONSANGE ou **FONSANCHE**, en France (département du Gard). Il y existe des eaux hydrosulfureuses tièdes (20 à 22° R.), analogues d'action à celles de Montmirail, et surtout très-efficaces contre les dartres et autres maladies de la peau. La source, qui est intermittente, est entre Sauvé et Quissac, près de la Vidourle. M. J.-M.-L. Demorcy-Delletre, inspecteur des eaux, y a trouvé, outre beaucoup d'hydrogène sulfuré, un carbonate alcalin, des muriates et sulfates de soude et de magnésie, une matière extractive savonneuse et un peu de silice (*Ann. clin. de Montpellier*, XLV).

FONT-CAOUADA (Eaux min. de). Voyez *Foncaude*.

FONTAINE-SOUS-CATHEUX (Eaux minérales de). Signalées par M. Trannoy (*Topographie*, p. 7), comme froides et contenant des carbonates et des sulfates de fer et de soude.

FONTAINES CHAUDES et **FONTAINES JAUNES**. Noms de deux sources minérales de la Pensylvanie, situées, l'une dans le comté d'Huntingdon, l'autre dans celui de Chester (Alibert, *Précis*, 538).

FONTAINES MINÉRALES, Voyez *Eaux minérales*.

FONTALE ACETOSUM. Synonyme d'*Eau minérale acidule*, dans Paracelse.

FONTANE. Village de la Haute-Auvergne, près duquel Carrère (*Cat.*, 470) signale plusieurs sources minérales froides.

FONTANELLE. Écoulement artificiel, synonyme de *Cautère* et *Fonticule*.

FONTA SANTA. (Eaux minérales de), dans la Beira, en Portugal. M. Alibert (Précis, etc., 594) les dit froides et sulfureuses.

FONTENAI-LE-CHATEL, en Lorraine. Il y a, dit Carrère (*Cat.*, 495), une source thermele.

FONTENELLES (les). Nom d'une ancienne abbaye à dix lieues de Nantes, en France (département de la Vendée), près de laquelle est une source minérale ferrugineuse froide, où Cadet (*Mém. de l'Acad. royale des Scienc.*, 1767, p. 256) a trouvé du carbonate de fer, de l'hydro-chlorate de soude et du sulfate de chaux. Carrère (*Cat.*, 424) cite aussi les analyses de Cordon et de Gallot. Elles sont usitées en boissons par les habitants des lieux environnants, dans les affections atoniques des voies digestives, les maladies lymphatiques, etc.

FONTENOY-LE-CHATEAU, en France (Voges), à six lieues Ouest de Plombières. Il y existe, dit-on, une source thermale.

FONTES MEDICATI. Synonyme latin de *Sources minérales*. Voy. ce mot.

FONTICULE, *fonticulus*. Ulcère artificiel établi dans un but médicinal. Ce mot est remplacé aujourd'hui, à tort, par celui de *cautère* (Voy. ce mot), qui n'exprime que l'instrument ou la substance qui sert à établir le Fonticule.

FONTINALIS ANTIPYRETICA, L., Fontinale. Cette plante, de la famille des Mousses, est usitée en Suède, où elle croît ainsi que chez nous, en pédiluve, cuite dans de la bière, contre les fièvres, d'après Linné fils; sa propriété peu conductrice du calorique, l'a fait employer pour mettre entre les boiseries et les tuyaux de poêle, afin d'éviter les incendies.

FOOARA. Nom arabe de la garance, *Rubia tinctorum*, L.

FOORARA. Nom que porte à Madagascar le *Calophyllum Inophyllum*, L.

FOOT'S PARSLEY. Nom anglais de la petite ciguë, *Æthusa Cynapium*, L.

FORBESINA. Nom italien du *Bidens tripartita*, L.

FORCE-REAL. Montagne sur les confins du Roussillon et du Languedoc, à quatre lieues N.-E. de Perpignan, au pied de laquelle est une source froide, absolument analogue à celle de Monné, appelée *la Lloufe* (Carrère, *Cat.*, 444).

FORDA s. HORDA. Noms latins de la vache. V. *Bos Taurus*, L.

FORELLE, FORELLEBA. Noms allemand et norwégien de la truite, *Salmo Fario*, L.

FOREZ (Eaux minérales du). Elles sont toutes d'une faible importanee. (Voyez *Saint-Alban*, *Bas-en-Basset*, *Brandi-Bas*, *Saillez-Château-Morand*, *Cremeaux*, *Saint-Galmier*, *Feurs*, *Mont-Brison*, *Sail-sous-Cous*, *Salle-en-Donzy*.

Richard de la Prade. Analyse et vertus des eaux minérales du Forez. Lyon, in-12.

FORFICULA, Forficule. Genre d'insectes orthoptères de la famille des Labidoures, Une de ses espèces, très-commune, le *F. auricularia*, L., est vulgairement connue sous le nom de perce-oreille, qui consacre l'opinion erronnée, quoique très-répandue, que ces animaux peuvent pénétrer dans l'oreille, et y causer les plus graves désordres. Cet insecte, qui vit sous les écorces d'arbres, les pierres, etc., a, au contraire, été recommandé, sous forme de poudre, contre la surdité, par J. Michaeli; et, suivant Arnauld de Villeneuve, des frictions faites avec le produit de sa décoction dans l'huile, sur le trajet des artères, font naître une fièvre artificielle, curative des convulsions.

FORGES. Ce village, du département de la Loire-Inférieure, à deux lieues de Nantes, possède une source ferrugineuse froide, analogue à celle de Forges-les-Eaux, avec lesquelles il ne faut pas la confondre, et qui peut, dit-on, rivaliser avec l'*Eau de la Plaine*. Elle n'est connue que depuis peu d'années. Cette source, qui donne deux pintes d'eau par minute, a été analysée par M. Hectot, et peu après par MM. Prevel et Le Sant, pharmaciens à Nantes (*Journ. de pharm.*, VII, 306). 32 livres d'eau n'ont donné à ces derniers que 26 grains de résidu; dont le quart seulement est de l'oxide de fer, le reste consistant en hydro-chlorates et sous-carbonates de magnésie et de chaux, en sulfate de chaux, en silice et en matière grasse et extractive. Cette eau paraît contenir aussi un peu d'acide carbonique, qui tient en solution le fer et les sous-carbonates, et dont le facile dégagement la rend très-altérable.

FORGES-LES-EAUX ou **FORGES-EN-BRAY**. Petit bourg de France (Seine-Inférieure), à 26 lieues N.-O. de Paris, célèbre par ses eaux minérales froides et ferrugineuses, et qui doit son nom aux forges qui y existaient jadis. Ces eaux, d'abord mêlées avec celles d'un étang, en furent distinguées, en 1568, sous le nom de fontaine de Saint Éloi ou de Jouvence; mais ce n'est que depuis 1732, époque où Louis XIII, Anne d'Autriche et le cardinal de Richelieu vinrent les visiter, que furent isolées les trois sources de cette fontaine, connues aujourd'hui sous le noms de *Reinette*, *Royale* et *Cardinale*.

Toutes trois ferrugineuses, et plus ou moins acidules, semblent ne différer entre elles que par la proportion de leurs principes. Cependant, suivant M. Ciszeville, la Reinette, dont l'eau est très-limpide et peu chargée, se trouble, devient jaune et bourbeuse un jour ou deux avant les changements de temps; elle charrie aussi une heure après le lever et le coucher du soleil une plus grande quantité de flocons jaunâtres, ferrugineux; phénomènes que n'offrent point les deux autres sources, quoique très-voisines. Ces sources, analysées par un grand nombre de chimistes, l'ont surtout été avec soin en 1814 par Robert, pharmacien de Rouen (*Ann. de chim.*, XCII, 172), qui y a trouvé par pinte : acide carbonique (volume), 1/4, pour la première; 1 1/4, pour la deuxième; 2, pour la troisième; carbonate de chaux (grains), 1/4; 3/4; 3/4; c. de fer, 1/8; 1/2; 5/6; muriate de soude, 3/4; 7/8; 9/10; sulfate de chaux, 1/3; 1/2; 1/2; muriate de mognésie,

1/5; 1/8; 1/5; silice, 1/10; 1/12; 1/6; sulfate de magnésie; 7/8, dans la deuxième; 9/10, dans la troisième. Le même chimiste a reconnu dans les flocons que dépose la première de ces sources, des carbonates de chaux et de fer, et de la silice.

De ces trois sources, situées dans un vallon, au couchant de Forges, la Royale est la plus usitée; la Reinette, la plus abondante et la moins chargée, sert quelquefois comme eau commune; la Cardinale, sujette à causer des étourdissements est beaucoup plus active, et rarement prise pure. On fait usage en général de ces eaux dans les maladies des voies urinaires, à l'exemple du cardinal de Richelieu, dans les affections scrophuleuses, certaines dyspepsies, les engorgements viscéraux, l'aménorrhée, la chlorose, la leucorrhée, le scorbut, la diarrhée, ainsi que dans les œdèmes, les suites des fièvres d'accès, etc. La naissance de Louis XIV, à la suite de l'usage qu'en fit Anne d'Autriche, longtemps stérile, leur a donné un grand crédit pour remédier à la stérilité; toutefois de nos jours elles ne sont pas très-fréquentées. On les prend de juin à septembre, en boisson seulement, à la dose de un à quelques verres. Leur saveur, quoique astringente, n'est pas absolument désagréable. Elles souffrent mal le transport.

Cousinot (J.). Disc. au roi touchant la nature, vertus, effets et usages des eaux min. de Forges. Paris 1631, in-4°. (Il y a aussi une lettre du même. 1647, in-8°, en réponse à des critiques).—Mauvillain (A.-J. de). *An ægris convalescentibus aquæ Forgenses*. Præs. T. Foucault. Paris, 1648, in-4° (trad. par de Fielsac, Paris, 1702, in-12). — Cresse (P.). *An Forgensium aquarum vires supplere possint Passiacæ*. Præs. J. D. Bourges Parisiis, 1647, in-f.—*Quæstio medica an phthisicis aquæ Forgenses* ? 1684. — Linand (B.). Nouveau traité des eaux minérales de Forges. Paris, 1697, in 8° (l'édition de 1696 est anonyme. Il y a une lettre de 1698, du même auteur, en réponse à ses critiques). — Larouvière (J.). Nouv. syst. des eaux min. de Forges. Paris, 1699, in-12.—Guérin et P. le Givre. Lettres touchant les minéraux qui entrent dans les eaux de Sainte-Reine et de Forges. Paris (1702), in-12. (Elles se trouvent aussi dans l'*Arcanum acidularum* de le Givre; Amstelod., 1682, in-12). — Morin. Examen des eaux de Forges (*Mém. de l'acad. roy. des sc.*, 1708, p. 57). — Boulduc (S.). Analyse des eaux de Forges, etc. (*Mém. de l'acad. roy. des sc.*, 1735, p. 443). — Donnet. Traité des eaux et des fontaines min. de Forges, etc. Paris, 1751 (1753, 1757), in-12. — Marteau (P.-A). Analyse des eaux de Forges. Paris, 1756, in-12.—Ciszeville (P.). Statistique de Forges-les-Eaux. Rouen, an XIII (Un mémoire de son ayeul sur ces eaux est consigné dans le premier volume des *Épidémies* de Lepecq de la Clôture).

FORKERAT. Un des noms danois de l'avocette, *Recurvirostra Avocetta*, L.

FORMICA, fourmis. Genre d'insectes hyménoptères, de la famille des Myrméges, dont plusieurs espèces intéressent le thérapeutiste. La plus connue est la fourmi rouge (*F. rufa*, L.). célèbre par son industrie, qui vit dans les bois en grandes sociétés, composées, comme celles des abeilles, de trois sortes d'individus : les mâles et les femelles, qui sont ailés, les ouvrières ou neutres qui ne le sont pas, et qui, beaucoup plus nombreuses, composent presque exclusivement les fourmilières. Des vapeurs piquantes s'échappent de ces habitations, d'une structure si remarquable; les fourmis elles-mêmes fournissent, lorsqu'on les distille, ou par simple lixiviation, près de moitié de leur poids d'un acide particulier, découvert en 1669 par S. Fisher de Scheffield (Voyez l'art. *Acide formique*), et qui, sécrété spécialement par les femelles et les neutres, suinte de l'extrémité de leur abdomen. Aussi le contact d'une seule fourmi sur une peau délicate peut y faire naître quelquefois de petites pustules accompagnées de prurit; et l'on a vu celui d'un grand nombre de ces insectes, ou même de la vapeur qu'exhalent les fourmilières, produire une sorte d'érysipèle. De là sans doute l'usage qu'on a fait à l'extérieur, comme excitant, résolutif et même rubéfiant, soit des cataplasmes de fourmis écrasées avec leurs nymphes et une portion de leur nid, soit de leur suc pur ou délayé dans l'eau, soit de leur maceratum huileux ou même de leurs vapeurs, contre les douleurs rhumathismales ou goutteuses, l'œdème, la paralysie, les ulcères de mauvaise nature, les éruptions cutanées chroniques, la stérilité, etc.

Les fourmis ont aussi été employées à l'intérieur, selon Lémery, comme apéritives, diurétiques, etc. Réduites en poudre on les donnait à la dose d'un à deux gros contre les maladies de la peau, l'hydropisie (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, III, 205); distillées avec l'alcool, elles formaient l'*Eau de magnanimité*, vantée par un grand nombre de médecins célèbres, contre une foule de maladies, cérébrales surtout, notamment chez les vieillards. Elles entraient aussi dans le *Baume acoustique de Mindérerus*, l'*Huile acoustique de Mynsicht;* enfin leurs œufs, ou plutôt leurs nymphes, qui, suivant Ettmuller, exhalent une odeur de muscade, passaient pour un bon carminatif; mais aucune de ces préparations n'est aujourd'hui usitée, et comme toutes paraissent devoir à l'acide formique l'action qu'elles peuvent réellement exercer, c'est à cet acide qu'il conviendrait d'avoir recours, c'est lui qu'il faudrait expérimenter si l'on était curieux de constater ce qu'ont écrit sur l'emploi médical des fourmis une multitude d'écrivains distingués.

Plusieurs autres espèces de fourmis sont mentionnées par divers voyageurs, soit à cause des accidents qu'elles leur ont quelquefois causés, soit à raison du parti qu'on en a tiré. Telles sont, parmi les premières, celles par lesquelles fut assailli Adanson (*Voyage au Sénégal*, p. 175), celles de l'Afrique occidentale dont parle le P. Labat, les *fourmis de feu* de Surinam et de Cayenne dont se plaint le voyageur Stedmann, les *flammants* des bois de Cayenne, qui, au rapport de Barrère, déterminent par leur piqûre une fièvre éphémère; et, parmi les secondes, le *Formica bispinosa*, Oliv., dont le nid formé d'un duvet feutré provenant des semences de divers *Bombax*, est employé à Cayenne comme un puissant hæmostatique; le *Kaumaka* dont les nègres et les créoles de la même colonie mangent l'abdomen, du volume d'un pois chiche, et rempli d'une bouillie blanchâtre. Quant aux *fourmis blanches* ou termites, qu'on mange aussi dans certains pays, elles appartiennent au genre *Termes* (Voyez ce mot).

Wilde (J.). *De formica liber unus.* Amberg, 1615, in-8°. — Sperling (P.-G.). *Chymica formicarum analysis.* Resp. S. G. Manitius, Witteb., 1689, in-4°. fig. — Ewald (B.). *Diss. de formicarum usu in medicina.* Kœnisberg, 1702, in-4°. On peut en outre consulter sur leur analyse et leur histoire naturelle et médicale, les dissertations de J. A. Schmidt (*republica formicarum*, Ienæ, 1684, in-4°), et de L. Roberg (*De formicarum naturâ*, Upsaliæ, 1719, in-4°); une Monographie de M. Latreille (Paris, 1802, in-8°; fig.); celle de P. Hubert (Paris, 1810, in-8°): la suite de la matière médicale de Geoffroy (I, deuxième partie, p. 455); la Faune des médecins de M. H. Cloquet (V, 184), etc.

FORMULAIRES. Recueils de formules ou recettes à l'usage des médecins, ils se distinguent des pharmacopées en ce que celles-ci contiennent, en outre, des préceptes sur la conservation, la préparation, etc., des médicaments et des principes généraux de pharmacie.

De Corris (P.). *Formulæ remediorum quibus vulgò medici utuntur.* Lutetiæ, 1560, in-16. — Rondelet (G.). *Formulæ aliquot remediorum libro de internis remediis omissæ.* Antverpiæ, 1576, in-fol. — Esth (L.). *Dilucida, brevis et methodica formularum tractatio, etc.* Hannoviæ 1604, in-8°. — Varandé (J.). *Formulæ remediorum internorum et externorum, etc.* Hannoviæ, 1607. *Id.* Monspessuli, 1620. — Bauhin (G.). *De remediorum formulis, græcis, arabibus et latinis usitatis, etc.* Francofurti, 1619, in-8°. — Bauser (M.). *Fabrica receptarum, etc.* Augustæ vindelicorum, 1622, in-8°. — Wedel (G.-W.). *De medicamentorum compositione extemporanea, etc.* Ienæ, 1679, in-4°. — Cartheuser (J.-F.). *Tabulæ formularum medicarum prescriptioni inservientes, etc.* Halæ, 1740; *id.* Francfort. ad Viad., 1752-1766. — Schulze (J.-L.). *Libellus memorialis de formulis prescribendis, etc.* Halæ, 1746, in 8°. — Adolphi (C.-M.). *De formâ medicaminum pro curandis morbis, etc.* Resp. S. G. Mirus. Lipsiæ, 1749, in-4°. — Gorter (J.). *Formulæ medicinales, cum indice virium, etc.* Harderovici, 1753, in-4°; Amstelodami, 1755; Lipsiæ, 1759, in-4°; Patavii, 1767, in-8°. — Mellin (C.-J.). *Selecta formularum medicinalium exempla.* Kemptenii, 1771, in-8°. — Tode (J. C.). Formulaire rédigé sur un plan convenable, etc. (en allemand). Copenhague et Leipsic, 1792 et 1798, 5 vol. in-8°. — Wolfart (C.). Formulaire et instruction sur l'art de rédiger les formules, etc. (en allemand). Francfort sur le Mein, 1803, in-8°. — Burdach (C.-F.). Nouveau manuel de recettes pour les jeunes médecins (en allemand), etc. Leipsic, 1807, in-8°. — Cadet de Gassicourt (C. L.). Formulaire magistral, etc. Paris, 18.., in-12; deuxième édition avec des notes de Pariset, Paris, 1814; troisième édition, Paris, 1816. — Vignes (P.). Formulaire pratique à l'usage des jeunes médecins. Paris, 1818, in-18. — Magendie (F.). Formulaire pour la préparation et l'emploi de plusieurs nouveaux médicaments, etc., septième édition. Paris, 1829, in-12. — Bories (P.). Formulaire médical de Montpellier, etc. Paris, 1830, in-18, deuxième édit. — Pierquin. Formulaire, etc. Paris, 1830, troisième édition, 1 vol. in-32. — Richard (A.). Formulaire de poche. Paris, 1830, 1 vol. in-32, cinquième édit.

FORMULE, *Formula.* Indication écrite que fait le médecin, d'un ou de plusieurs médicaments, de la dose, de la préparation et de la manière d'en faire usage; elle doit toujours être en langue vulgaire, écrite lisiblement, en toutes lettres, sans signes ni abréviations, surtout quant aux doses des substances très-actives. Il faut écrire chaque médicament sur une seule ligne, et mettre la dose sur la même ligne, à quelque distance. La préparation et le mode d'administration doivent aussi former deux *alinea* distincts et espacés, afin d'éviter toute cause d'erreur ou de quiproquo. Néanmoins, s'il y avait manifestement erreur dans la dose d'un médicament, le pharmacien devrait la réparer, si elle est manifeste, et en conférer avec le médecin si elle est ambiguë ou douteuse.

Une formule se compose quelquefois d'une base, *basis*, d'un auxiliaire ou adjuvant, *adjuvans*, d'un correctif, *corrigens*, et parfois d'un excipient, *excipiens;* on y joignait autrefois un dirigeant, *dirigens* (Voy. ces mots).

La raison et les progrès de la médecine ont beaucoup simplifié aujourd'hui l'art de formuler; le plus souvent les prescriptions sont bornées à une base, c'est-à-dire qu'on ne prescrit qu'un médicament simple; à quoi bon effectivement y *ajouter*, s'il est suffisant, ou le *corriger* si on n'en donne que la dose convenable; quant à l'*excipient*, il est parfois nécessaire, et peut modifier le médicament; on ne croit plus, dans le sens absolu qu'on lui prêtait du moins, à la possibilité de *diriger* l'action des médicaments vers tel ou tel organe.

Une des précautions les plus essentielles à observer en faisant une formule, c'est de ne pas mettre ensemble des médicaments qui se décomposent ou qui forment des composés nouveaux parfois délétères: les connaissances chimiques éclairent la médecine sur ce sujet (1).

Comme dans notre opinion on ne doit écrire les formules qu'en français, nous ne croyons pas devoir détailler certaines phrases ou mots latins dont on se servait, tels que *misce*, mêlez; *recipe*, prenez; *quantum sufficit*, quantité suffisante; *ana* ou *aa*, de chaque; *fiat secundum artem*, faites selon l'art, etc., qu'on trouvera d'ailleurs expliqués à leur place alphabétique.

On doit toujours ajouter à la règle de donner, autant que possible, des médicaments simples, celle de prescrire les moins dispendieux, les plus faciles à se procurer, et surtout les indigènes; il y a une sorte d'improbité à faire des formules plus coûteuses qu'elles ne doivent l'être; et quoique certains malades attendent d'autant plus d'avantages d'un médicament, qu'il est plus cher, le médecin ne doit pas avoir égard à cette faiblesse puérile. Honte à qui transigerait sur ce point dans des vues intéressées!

Les formules compliquées ou composées doivent être préparées chez le pharmacien. Toutes celles qui sont simples, qui ne consistent qu'en infusion, décoction, macération, etc., peuvent se pratiquer au logis, où elles sont souvent plus ponctuellement exécutées.

(1) On peut consulter à cette occasion les ouvr. suivants: Waldschmidt (G.-U.). *De erroribus in formulis præscribendis.* Killoniæ, 1710, in-4°. — Ludwig (C.-T.). *Diss. inaug. de medicamentorum contrariorum compositione.* Resp. Bruckner. Lipsiæ, 1758, in-4°. — Cartheuser (J.-F.). *Diss. de vitiosis formularum medicarum præscriptionibus ex ignorantiâ chimicâ oriundis.* Francfort-sur-l'Oder, 1762, in-4°. — Gruner (C.-G.). *De damnis ex neglecto studii chimici oriundis quoad medicamentorum compositionem.* Ienæ, 1786, in-4°. — Rosen (N.). *De erroribus in formulis medicinalibus.* Upsaliæ, 1787, in-4°. — Montmahou. Formulaire de poche (chapitre des *Substances incompatibles*). Paris, 1826, in-32.

Delfini (J.). *De ratione medicamentorum praescribendorum liber*. Venetiis, 1557, in-4°. — Schenk (J.-T.). *Sintagma componendi et praescribendi medicamenta, etc.* Ienae et Lipsiae, 1672, in-4°. — Vesti (J.). *Diss. de medicamentorum formulis conscribendis*. Erfodiae, 1685, in-4°. — Helwig (C.). *Regula de formulis, medicamentorum praescribendis*. Erfodiae, 1712, in-4°. — Juncker (J.). *Conspectus formularum, etc.* Halae, 1723; *id.*, 1730, 1739, 1753, in-4°. — Gaubius (J.-D.). *Libellus (sive methodus) de methodo concinnandi formulas medicamentorum*. Lugduni batavorum. 1739, in-8°, *id.*, Francfort. 1750; Bâle, 1782; Lyon, 1786, trad. en français, Paris, 1749, in-12; et par Fourcroy dans son article *Formule* de l'encyclopédie méthodique (médecine, VI, 456). — Nicolai (E.-A.). *Methodus concinnandi formulas medicamentorum*, *etc.* Halae, 1747, in-8°. — Eberhard (J.-P.). *Methodus conscribendi formulas medicas*, *etc.* Halae, 1754, in-8°. — Schaarschmidt (S.). Traité (en Allemand) de l'art des formules. Halle, 1760, in-8°; *id.*, Berlin 1772. — Pichler (J.-F.-C.). *Methodus formulas medicas conscribendi, etc.* Argentorati, 1785, in-8; *id.*, 1789. — Semidt (J.-A.). Traité élémentaire sur l'art de rédiger les formules (en Allemand). Vienne, 1806, in-8°. — Vendt (J.) Préceptes (en allemand) sur l'art de formuler, Breslau, 1816, in-8°. — Dierbach. Art de formuler (en allemand), etc. Heidelberg, 1818, in-8°. — Schoubart. L'art de formuler (en allemand), etc. 1824. — Briand (J.). Nouvelles règles sur l'art de formuler, etc. Paris, 1826, id-8°. — Béral (P.-J.), Manuel pharmaceutique; accompagné d'une nouvelle méthode de formuler, etc. Paris, 1830, in-4°.

Forskalea angustifolia, Murr. Le docteur Berthelot, de Ténériffe, a publié une notice sur cette plante, de la famille des Urticées, qu'il regarde comme plus efficace que la pariétaire, dont elle a le port, et pouvant être employée comme succédanée de la salsepareille. Cette plante de l'Afrique, des Canaries, etc., vient bien dans nos jardins (*Soc. med. bot. of London*, p. 9, 1830). Il y a lieu de croire le *F. tenacissima*, L. (Caidbeia adhaerens, *Forsk.*), a les mêmes propriétés.

Fort-Jean. Un des noms du *Tamus communis*, L.

Fortifiants, *Roborantia*. Remèdes propres à fortifier. Voyez *Roborants*.

FORTUNA, près d'Archena, en Espagne, dans la province de Murcie. Il y existe des eaux minérales, employées en bain et en boisson (Ballano, *Dicc. de med. y cirugia*, I, Madrid, 1815, in-4°).

FORTUNAT (Saint-). Village du Haut-Vivarais, près duquel est une source minérale froide (Carrère, *Cat.*, 521).

FORVIÈRE. Montagne aux environs de Lyon où Rhodes (*Lettres sur les eaux de Forvière*, Lyon, 1690, in-8°) a signalé une source minérale.

Foszi, Fubsiia. Noms japonais du pissenlit, *Leontodon Taraxacum* L.

FOSSANO. Petite ville d'Italie à quelques lieues de Mondovi, sur la route de Turin, renommée pour ses bains d'eaux minérales.

Fotetenis. Oiseau nocturne du Japon, inconnu, que Kæmpfer dit être d'un goût exquis et réservé pour la table des grands.

Fothergilla mirabilis, Aubl. Voyez *Melastoma Tamonea*, Sw.

Foto. Nom japonais de la vigne, *Vitis vinifera*, L.

Fou. Nom vulgaire de divers oiseaux du genre *Pelecanus* de Lin.

Fou-lin, Fouling. Nom que porte à la Chine la racine de squine, *Smilax china*, L., qui est comestible.

Foucaud, Fouquet. Nom de la petite bécassine, *Scolopax Gallinula*, L.

Foucaude (Eaux min. de). Voyez *Foncaude*.

Fougère. *Pteris aquilina*, L.

— aquatique. *Osmunda regalis*, L.

— en arbre. Plusieurs *Cyathea*.

— commune, vulgaire, *Pteris aquilina*, L.

— femelle. *Polypodium Filix fæmina*, L.

— fleurie. *Osmunda regalis*, L.

— impériale. *Pteris aquilina*, L.

— mâle. *Polypodium Filix mas*, L.

— odorante. *Ophioglossum scandens*, L.

— royale. *Osmunda regalis*, L.

FOUGÈRES. Ville de France, à 9 lieues N.-E. de Rennes, près de laquelle sont trois sources minérales froides, savoir : la *Fontaine du château* ou la *Couarde*, celle de *Montaubert*, et la *Louise* (Carrère, *Cat.*, 477).

FOUGÈRES, *filices*. Famille de plantes cryptogames, vivaces, herbacées, fort nombreuses, puisqu'il y en a plus de douze cents espèces de connues, abondantes surtout dans les contrées chaudes et humides du globe, où elles deviennent parfois arborescentes. Elles sont au nombre des végétaux qui commencent à peupler les pays de nouvelle formation, après les lichens et les mousses, et auxquelles s'adjoignent plus tard ces monocotylédones, puis des dicotylédones. Ces plantes ont un feuillage élégant, découpé, vert, qui se déroule en crosse, alterne, écailleux à la base, portant sur la face inférieure des points ou lignes, qui sont les réceptacles des séminules fructifères; elle n'ont pas à proprement parler de vraies tiges, mais des rhizomes ou tiges souterraines.

Cette famille ne présente que peu d'intérêt pour la médecine ou la bromologie; sa structure, fort voisine de celles des monocotylédones, dans lesquelles même plusieurs naturalistes l'ont rangée, y indique une abondance de moelle et de mucilage; aussi dans les pays pauvres en autres aliments, se sert-on de cette moelle, abondante surtout dans les racines, pour nourriture, comme l'*Asplenium furcatum*, le *Pteris esculenta*, etc.; on emploie aussi, dans le même but, leur feuillage bouilli. Le mucilage que contiennent les fougères les rend adoucissantes, aussi plusieurs espèces d'*Adianthum*, d'*Asplenium*, de *Ceterach*, etc., sont-elles usitées comme béchiques. Quelques autres fougères contiennent un principe légèrement astringent, comme l'osmonde, la scolopendre, d'autres un arôme faible qui les fait employer comme sudorifiques, telle que la *Calaguala*. Nous trouvons qu'elles laissent sur la langue le goût du suif.

Plusieurs racines ou rhizomes de fougères ont un peu d'amertume, et alors on les a données comme purgatives, vertu qui est très-peu prononcée, ainsi qu'on le voit par le polypode de chêne *Polypodium vulgare*, L. Quelques autres contiennent un principe sucré.

La propriété la plus marquée et la plus anciennement connue des fougères est d'être anthelmintique, comme on le voit dans les écrits de Dioscoride, de Galien, etc., qui paraissent désigner particuliè-

rement la fougère mâle, *Polypodium Filix mas*, L., comme expulsant le *ver large* ou *tænia*, ce que, de nos jours, l'on a donné presque comme nouveau dans les remèdes de Nouffer (acheté par Louis XV), et que Ch. Peschier a mis dans toute son évidence par la préparation qu'il a indiquée de cette plante (huile éthérée), qu'il administrait avec succès à Genève; quelques anciens ont même présenté cette fougère comme provoquant l'avortement (Aétius).

L'emploi économique des fougères est également peu étendu. Chez nous elles servent de litière, de moyen de conservation des fruits et d'emballage; on en fait des couches ou matelas aux rachitiques. Leur combustion donne de l'alcali végétal. Elles garnissent en Europe les pays de landes; elles sont souvent parasites, surtout dans les régions équatoriales.

Dumont d'Urville (J.). De la distribution des fougères sur la surface du globe (*Ann. des sc. nat.*, VI, 51-1825).

FOUILLE-MERDE. Nom de divers insectes, surtout du *Scarabæus stercorarius*, L.

FOUINE. Nom vulgaire du *Mustela Foina*, L.

FOUL, FUL. Noms arabes de la fève, *Faba vesca*, Mœnch.

FOULQUE ou FOUQUE. Noms vulgaires des oiseaux du genre *Fulica*. Voyez ce mot.

FOURDINIER. Nom du *Prunus spinosa*, L., en Picardie, où son fruit est appelé *Fourdraine*.

FOURMI. Insecte hyménoptère. Voyez *Formica*.

— BLANCHE. Espèce d'insecte névroptère du genre *Termes*. Voyez ce mot.

— DE FEU. V. *Formica*.

— ROUGE. Espèce d'insecte hyménoptère du genre *Formica*. Voyez *F. rufa*, L.

— VOLANTE. Nom donné quelquefois au *Coccus Lucca*, Kerr. et plus communément aux mâles et aux femelles des véritables fourmis.

FOURMILIER. Nom français du genre d'oiseau nommé *Turdus* (Voyez ce mot), et aussi d'un genre de mammifères (*Myrmecophaga*) sans intérêt pour nous.

FOURMILION. V. *Myrmeleo formicarius*, L.

FOURNA. Un des noms que porte à Madagascar le baume fourni par le *Calophyllum Inophyllum*.

FOURTOU. Village de France, à 10 lieues et 1/2 de Narbonne, près duquel sont deux sources salées, froides et abondantes. En temps de pluie, dit Carrère (*Cat.*, 494), il en paraît une troisième plus salée, qui fournit plus de 20 0/0 de son poids de sel.

FOUTEAU. Un des noms du hêtre, *Fagus sylvatica*, L.

FOUTLASO. Nom de l'aristoloche, *Aristolochia Clematitis*, L., en Provence.

FOUTON. Nom du *Scolopax Gallinula*, L., au bord de l'Océan, suivant Bélon.

FOX. Nom anglais du renard commun, *Canis Vulpes*, L.

FOXGLOVE. Nom anglais de la digitale, *Digitalis purpurea*, L.

FOXIGÈNE. Nom que Brugnatelli a proposé de substituer au mot *azote*.

FOYARD. Un des noms du hêtre, *Fagus sylvatica*, L.

FRAGARIA. Nom italien et portugais du fraisier, *Fragaria vesca*, L.

FRAGARIA. Genre de plantes de la famille des Rosacées, section des potentilles, de l'icosandrie polygynie, qui tire son nom de l'odeur agréable, *fragrans*, de son fruit, d'où vient aussi celui qu'il a en français.

F. vesca, L., fraisier (*Flore méd.*, III, t. 169). Plante vivace, dont le nom spécifique indique l'usage, répandu dans toute l'Europe (1) où elle habite les bois, et fleurit au printemps; elle donne des fruits bien connus, d'un rouge charmant, d'une odeur délicieuse et d'un goût exquis, dont la culture a produit de nombreuses variétés. C'est le premier de la saison, et il fait l'ornement des desserts à cette époque de l'année, surtout dans le nord, où il est presque seul avec la framboise. On estime les fraises humectantes, rafraîchissantes, etc. On les mange seules ou avec du sucre et du vin, de l'eau, du suc de citron, de la crême, etc. On peut préparer une sorte de vin, en retirer du sucre, de l'alcool, du vinaigre. On en prépare des glaces, des sorbets, du sirop, etc. La fraise doit être mangée très-fraîche, car elle noircit et se corrompt en moins de 24 heures. Gesner a vanté ses bons effets dans la gravelle, le calcul, et Linné dans la goutte; ce dernier avait prévenu de fréquents accès de cette maladie en en mangeant une très-grande quantité; aussi les conseille-t-on aux goutteux. On peut trouver la raison de leur avantage contre cette maladie, dans l'observation que l'usage des fruits doux rend les urines alcalines, propriété que les cerises ont à un degré plus marqué encore (*Journ. des progrès des sc. méd.*, I, 56). Le docteur Gelnecke, de Stettin, assure que les fraises sont bonnes contre les vers, et il en fait manger aux malades qui ont le *tænia*, et auxquels il va faire subir un traitement (*Journ. de méd. prat.* de Hufeland, 1824). C'est sans fondement que l'on a avancé qu'en se frottant les mains de jus de fraises, on était à l'abri des engelures l'hiver suivant; les cuisinières qui en ont les mains teintes pendant toute la saison où ce fruit donne, sont la preuve du contraire. Suivant Van Swieten, des maniaques qui avaient mangé des quantités énormes de fraises ont été guéris; Schulze, Hoffman et Gilbert disent avoir vu des phthisies guéries par l'usage des fraises; on les a aussi conseillées contre les obstructions, la jaunisse, etc. Quelques personnes ne peuvent manger de fraises par une sorte d'antipathie, et on ne manque pas d'attribuer à celle des mères pour ce fruit, les signes ou excroissances qui leur ressemblent que portent quelques enfants, lesquels rougissent, dit-on, dans le temps de leur maturité. D'autres, qui les aiment, n'en peuvent manger sans éprouver des éruptions à la peau; on rapporte même des cas où leur vue seule suffisait pour produire cet effet (*Journ. de méd.* de Corvisart, etc., XXXIII, 319).

Les jeunes feuilles du fraisier sont usitées en infusion théiforme, comme diurétique. Pilées, leur qualité un peu astringente, qui se décèle par la couleur noirâtre que prend leur décoction avec le sulfate de fer, les a fait préconiser par Nébel pour guérir les ulcères.

(1) C'est à tort suivant nous, que l'auteur de la *Flore de Virgile* pense que les Grecs n'ont pas connu les fraises; elles croissent dans plusieurs provinces de leur pays, d'après Sibthorp (*Prodromus floræ Græcæ*, I, 350).

Les racines ont surtout été vantées comme apéritives, quoiqu'elles soient plutôt légèrement toniques, astringentes ; elles entrent dans la plupart des décoctions apéritives ; on les emploie fréquemment dans la dysurie à la dose d'une once pour une pinte d'eau ; elles entrent dans la plupart des tisanes contre la gonorrhée, etc. Ces racines sont noirâtres, rameuses, fibreuses, inodores ; leur décoction est d'une belle couleur rouge, qui noircit avec le fer. Les urines, par leur usage, prennent une teinte rosée, et les excréments rougissent. On prescrit parfois l'eau distillée de fraise, ou celle de la plante, comme cosmétique ; on fait aussi une eau de fraise en les écrasant dans l'eau, qu'on donne dans les fièvres, etc., comme tempérante, rafraîchissante. Pallas dit que la racine du fraisier porte une sorte de cochenille (*Voyage*, 314). Voyez *Coccus polonicus*, L.

On mange au Chili les fruits du *Fragaria chiloensis*, Mol., qu'on y nomme *frutilla* et *quelghem* ; ils acquièrent dans ce pays le volume d'un œuf de poule, et ont un parfum délicieux ; ils perdent beaucoup en Europe, où on les cultive, de ces qualités (Molina, *Chili*, 105).

Frenzelius (S.-F.). *Suavissimum fragariæ fructum fraga*. Resp. C. Schœn. Vittebergæ, 1662, in-4°. — Duchêsne (A.-N.). Histoire naturelle des fraisiers, etc. Paris, 1766, in-12. — Linné (C.). *Fraga vesca*. Resp. S. A. Hesdin. Upsaliæ, 1772, in-8° (*Amænit. acad.*, n. 160). — Gruner (C.-G.). *De febre urticata ab cancris fluviatilibus et fragariæ vescæ fructu*. Ienæ, 1774, in-4°.

Fragments précieux (cinq). Voyez *Cinq fragments précieux*.

Fraghosa. Un des noms de la conyse, *Conysa squarrosa*, L., dans Dioscoride.

Fragon, Fragon piquant. Noms du petit houx, *Ruscus aculeatus* L.

Fragousta, Framboussa. Noms du framboisier, *Rubus idæus*, L., en Languedoc.

Fragum, Fraisier. Anciens noms de la fraise, de *Fraga*, *Fragum*, ses appellations latines. V. *Fragaria*.

Frai. On donne ce nom aux œufs de poissons ou des reptiles batraciens, enveloppés d'une matière mucilagineuse. Le frai des grenouilles a été employé en médecine. Voyez *Rana esculenta*, L.

Fraise. Fruit du fraisier, *Fragaria vesca*, L.

— ananas. Variété de la fraise.

— en arbre. *Arbutus Unedo*, L.

Framboise. Fruit du framboisier, *Rubus idæus*, L.

Framboizen, Frambueso. Noms hollandais et espagnol du *Rubus idæus*, L.

France (Eaux min. de). Ces eaux, toutes indiquées ou décrites dans l'ordre alphabétique des lieux dont elles portent le nom, sont en outre mentionnées, les principales du moins, au nom de l'ancienne province à laquelle elles appartiennent. Voyez donc dans ce Dictionnaire les articles *Alsace*, *Anjou*, *Artois*, *Auvergne*, *Béarn*, *Beauce*, *Berri*, *Bourbonnais*, *Bourgogne*, *Bresse*, *Bretagne*, *Brie*, *Champagne*, *Dauphiné*, *Flandre*, *Foix* (*comté de*), *Forez*, *France* (*île de*), *Franche-Comté*, *Gascogne*, *Gévaudan*, *Guienne*, *Hainault*, *Languedoc*, *Lorraine*, *Lyonnais*, *Nivernais*, *Normandie*, *Orléanais*, *Périgord*, *Picardie*, *Poitou*, *Provence*, *Quercy*, *Rouergue*, *Roussillon*, *Saintonge*, *Touraine*, *Vivarais*. Elles ne peuvent, du reste, donner lieu à aucune généralité, si ce n'est sous le point de vue bibliographique, le seul par conséquent qui appartienne à cet article.

Banc (J.). La mémoire renouvelée des merveilles des eaux naturelles en faveur des nymphes françaises. Paris, 1605, in-8°. — Duclos (S. Cottereau). Obs. sur les eaux min. de plusieurs provinces de France. Paris, 1675, in-12 ; Amsterdam ; 1743. — (Le Monnier). Traité abrégé des eaux minér. de France. Lyon, 1753, in-4°. — (P.-J. Burette). *De aquarum medicatarum galliæ naturâ, viribus et usu, tractatio*. Paris, 1772, in-8°. — Buchloz. Dictionnaire minéralogique et hydrologique de la France. Paris, 1772, in-8, 2 vol. — Carrère (J.-B.-F.). Catalogue raisonné des ouvrages qui ont été publiés sur les eaux minérales, en général, et sur celles de la France en particulier. Paris, 1785, in-4°. — Bouillon-Lagrange (E.-J.-B.). Essai sur les eaux naturelles et artificielles. Paris, 1810, in-8. — Patissier (P.). Manuel des eaux minér. de la France, etc. Paris, 1818, in-8. — Gaultier de Claubry (C.-E.-S). Carte des principales eaux minér. de la France, dressée d'après la carte de Cassini. Paris, 1823, petit atlas. — Bidot. Tableau indicatif et classification des eaux minérales de France, d'après leurs principes constituants et d'après leurs propriétés médicales, suivi, etc. (*Recueil de mém. de méd. chir. pharm. mil.*, X, 208). — Assegond. Manuel des bains de mer, suivi d'un aperçu général sur les propriétés physiques, chimiques et médicales des eaux naturelles de la France. Paris, 1825. — Alibert (J.-L.). Précis historique sur les eaux les plus usitées en médecine, suivi de quelques renseignements sur les eaux minérales exotiques. Paris, 1826, in-8. — Longchamp, Annuaire des eaux minérales de la France. Paris, 1830, in-18.

France (île de). Ancienne province centrale de la France, dont quelques eaux minérales, telles que celles de *Passy* et d'*Enghien*, jouissent de quelque réputation. Voyez aussi les articles d'ailleurs peu importants, de *Auteuil*, *Beauvais*, *Braine*, *Goussainville*, *St.-Rémy-l'Honoré*, *Paris*, *Raincy*, *Senlis*, *Trye-le-Château*, *Vaugirard*, *Verberie*, etc.

France (île de) ou île Maurice, dans la mer des Indes. M. Alibert (*Précis*, etc., 553) n'y indique aucune eau minérale. Voici l'analyse qu'a donnée le docteur J. W. Watson d'*un quart* de celle de Port-Louis : carbonate de magnésie, 2, 75 ; c. de chaux, 2, 75 ; muriate de soude, 50 ; m. de magnésie, 6 ; m. de chaux, 7, 75 ; sulfate de magnésie, 32 ; s. de chaux, 6, 25 ; oxide de fer, 0, 75 ; silice, 1, 75.

Francolo. Nom espagnol du mâle de l'épervier commun, *Falco Nisus* L.

Francfort-sur-l'Oder. M. E. Osann (Voyez *Prusse*) y indique une source froide et salino-ferrugineuse.

Franche-Comté. Ancienne province de France peu riche en eaux minérales. Voyez *Besançon*, *Jouhe*, *Louverot*, *Luxeuil* et *Repes*.

Franchipane. Fruit du franchipanier, *Plumeria alba*, L.

Francisca uniflora, Pohl. Arbrisseau du Brésil, de la famille des Rubiacées, dont les fleurs sont parfumées comme celles des narcisses, d'après Pison, ou de la giroflée suivant Marcgrave, auxquelles il succède une baie inusitée de la grosseur de celles du genièvre. On emploie sa racine, qui est purgative ; mais son action irrégulière empêche de s'en servir aussi souvent qu'on le ferait sans cet inconvénient,

si ce n'est sur les gens robustes, en y joignant des correctifs. Elle a à peu près les qualités de la scammonée, mais est plus amère. Ce végétal est appelé au Brésil *Camgamba, Gerataca* et *Manaca*, d'après Pison et Marcgrave (*Bras.*, 85 et 69). On prescrit encore sa racine contre la morsure des serpents; c'est le *mercurio-végétal* de la province de Para, ce qui donne lieu de croire qu'on l'y emploie contre la syphilis.

Francoa appendiculata, Cav. (*Panka sonchifolia, W.*). Plante du Chili, de la famille des Crassulées, de l'octandrie-tétragynie, dont le suc appliqué sur les hémorrhoïdes en arrête le flux immodéré et les douleurs; on y applique aussi le marc de la plante qui se nomme *Llaupanke*. Les teinturiers se servent de ses racines, bouillies avec l'*Aristotelia Macqui*, L., pour teindre en un noir superbe. Le suc de ce végétal peut servir d'encre (Feuillée, *Chili*, II, 742, f. 31). Voyez *Gunnera*.

Francolin., *Francolinus*, Francolino des Italiens. V. *Perdix Francolinus*, Letham.

Francowsekk drewo. Nom bohême du gayac, *Guajacum officinale*, L.

Frangula, Off. Un des noms officinaux de la bourgène, *Rhamnus Frangula*, L.

Frangulacées. Synonyme de *Rhamnées*. Voyez ce dernier mot.

Frangulina. Nom portugais de la bourgène, *Rhamnus Frangula*, L.

Frankia ramiflora, Bertero (inédit). Arbuste de la famille des Euphorbiacées, qui croît à l'île Ste-Marthe et dont les baies sont vénéneuses, ainsi que la plante. C'est à tort que Sprengel (*System. veget.*, I, 500) le confond avec le raisin de Cythère, *Spondias citherea*, Lam. La comparaison que nous avons faite de ces deux végétaux, avec le docteur Bertero, nous a mis à même de rectifier cette erreur grave.

Fransche rosen. Nom hollandais du *Rosa gallica*, L.

Fransche tamarisch. Nom hollandais du *Tamarix gallica*, L.

Franzbad ou Franzbrun. Voyez *Egra*.

Franzosenholz, Franzosenholts. Nom allemand et suédois du *Guajacum officinale*, L.

Franzostrae. Nom danois du gayac, *Guajacum officinale*, L.

Fraouco. Nom provençal de la poule d'eau V. *Fulica*.

Frasera Waltheri, Mich. Plante de la famille des Gentianées, de la tétrandrie-monogynie, qui croît dans l'état de l'Ohio, au voisinage de Marietta; elle a une racine tubéreuse, jaunâtre, employée aux États-Unis comme tonique et fébrifuge. On la mêle parfois, en fraude, au colombo, ce qui lui a valu le nom de *faux colombo, colombo d'Amérique, de Marietta* (Coxe, *Americ. disp.*, 297).

Frassino. Nom italien du frêne, *Fraxinus excelsior*, L.

Fravalot. Nom javanais du *Brucea antidysenterica*, Mill., ou d'une espèce qui en est distincte, peut-être le *B. sumatrana*, Roxb.

Frauendistel. Un des noms allemands du chardon Marie, *Carduus marianus*, L.

Frauenfenchel. Un des noms allemands du fenouil, *Fœniculum officinale*, N.

Frauenhaar, Frauenhaarenfarren, Frauenhaarkrulfarren. Noms allemands du capillaire de Montpellier, *Adiantum Capillus Veneris*, L.

Frauenhaarsteinfarren. Un des noms allemands du *Capillaire noir*.

Frauenmantelsinau. Un des noms allemands de l'*Alchimilla vulgaris*, L.

Frauenkruz. Un des noms allemands du *Balsamita odorata*, Desf.

Frauenmunze. Un des noms allemands de la menthe, *Mentha sativa*, L.

Fraxinelle. Nom du *Dictamnus albus*, L., qu'on trouve, dans quelques ouvrages anciens, désigné sous celui de *Fraxinus pumilus*, à cause de la ressemblance de son feuillage avec celui du frêne.

Fraxinus. Genre de plantes de la famille des Jasminées, section des oléinées (dont il s'éloigne par ses fleurs apétales), de la polygamie diœcie; il renferme des arbres qui croissent en Europe et dans l'Amérique septentrionale; la plupart de ceux qui se voient dans le midi de l'Europe, et surtout en Calabre, exsudent de la manne. Voyez *Manne*.

F. excelsior, L., frêne, fresne (*flore médicale*, III, f. 172), noms qui dérivent de son appellation latine. Ce végétal très-élevé, inodore, se trouve abondamment dans nos bois et jusque dans les parties les plus chaudes de l'Europe. C'est un grand et bel arbre, à feuilles ailées, à 4 ou 5 paires de folioles lancéolées, aiguës, dentées en scie; les Grecs l'appelaient *Boumelia*, et les latins *Ornus*. Son bois, qui est blanc, est estimé pour le charronnage, le tour, à cause de sa dureté, surtout s'il est noueux; frais, on en retire une couleur vigogne, et de son écorce une vert-pomme, d'après Dambourney.

Avant la découverte du quinquina, l'écorce de frêne, qui est amère et astringente, lisse sur les rameaux, était employée comme fébrifuge, et elle a été désignée sous le nom de *Quinquina d'Europe*, par Helwig; propriété contestée il est vrai, et même niée par quelques praticiens. Cependant Coste et Willemet assurent l'avoir donnée d'après Kniphof (*Examen des fébrifuges*, etc., Erfurt, 1747), à la dose de deux gros en poudre, réitérée de 4 heures en 4 heures, et avoir guéri 8 malades sur 12 pris de fièvres intermittentes (*Mat. méd. indig.*, 68). Burtin l'a prescrite avec succès dans une fièvre tierce, à la même dose que le quinquina (Vauters, *remediorum*, etc., 204). Murray dit qu'on en peut donner jusqu'à une once et demie entre deux accès (*Appar. méd.*, III, 535). D'un autre côté, Torti (*Therap. spec.*, etc., 19) n'en a point éprouvé d'efficacité, et Linné la dit fort inférieure au quinquina (*De feb. interm. causâ*, etc., 56). Nous pensons qu'on ne doit pas employer cette écorce dans les cas de fièvres intermittentes graves, cas où il faut toujours recourir au quinquina, mais que, lorsqu'elles sont légères on peut s'en servir. On a présenté en outre l'écorce de frêne comme vermifuge (Bergius, *Mat. méd.*, II, 833) (1).

Les feuilles du frêne, qui sont l'aliment le plus fréquent des cantharides, jouissent d'une propriété purgative non équivoque. Tablet, en 1711, les donna comme possédant cette qualité au même degré que

(1) L'infusion de l'écorce de frêne est couleur de vin paillet, et offre la double couleur du *bois néphrétique*, ce qui faisait penser à B. De Jussieu que peut-être ce dernier provenait d'un frêne.



le séné, et causant moins de tranchées. MM. Coste et Willemet les ont administrées à la même dose que la feuille orientale, à 16 personnes, et les ont trouvées seulement un peu moins purgatives ; il a fallu en ajouter un tiers de plus pour avoir des effets analogues ; les évacuations sont aussi abondantes et plus rapprochées, et leur action a été plus tôt terminée, ce qui serait un autre avantage (*Mat. méd. indig.*, p. 36) ; ils ont observé que, pendant la purgation, les urines étaient plus abondantes et plus chargées. On ne doit pas être étonné de l'action purgative de ces feuilles, lorsqu'on voit que le frêne produit la manne, un de nos purgatifs européens. Nous possédons donc dans les feuilles de frêne un bon purgatif qu'on devrait employer vulgairement à la place du séné, dont il ne produit pas les tranchées; surtout aujourd'hui qu'on altère celui-ci avec le *Redoul*, végétal toxifère ; nous ne payerions pas à l'étranger des sommes considérables, et nous aurions sous la main et sans frais un purgatif sûr et n'ayant pas l'odeur nauséeuse si repoussante du séné. On peut les donner en décoction à la dose d'une demi-once à six gros pour un adulte, moitié moins pour les enfants. Ces feuilles devront être récoltées pour l'hiver dans leur vigueur, et longtemps avant leur chute, séchées et conservées avec soin ; on peut les employer vertes une partie de l'année.

Pline a présenté l'ombrage du frêne comme faisant fuir les serpents (*lib.* VII, *C.* 13), ce qui a pu porter à faire usage de ses feuilles comme alexipharmaques ; leur suc donné à la dose de 8 onces, et leur marc appliqué sur une plaie produite par la morsure d'une vipère a guéri une femme mordue par ce reptile, d'après Bauregard, chirurgien à la Rochelle (*Anc. journ. de méd.*, VI, 233). Ce praticien a vu d'autres exemples de guérisons semblables par ce moyen, ainsi que Moutier (Murray, *loc cit.*) et Alston. Willich regardait les feuilles du frêne comme un tonique supérieur au thé de la Chine, étant prises comme lui. Pététin et Gilibert les disent propres à guérir les scrophules, données en bains ou en tisane ; on les a crues aussi vulnéraires.

Les fruits du frêne forment des grappes de capsules planes, allongées, terminées par une membrane, ce qui les fait appeler *linguæ avis* dans quelques ouvrages ; le peuple les confit en Angleterre comme assaisonnement. Les semences, qui sont âcres et amères, souvent uniques dans chaque capsule, sont, dit-on, hydragogues et diurétiques, ce qui serait d'accord avec les propriétés des feuilles.

Il serait à désirer que nous eussions une analyse de l'écorce et des feuilles du frêne ; peut-être trouverait-on la cathartine dans ces dernières?

Schroer (J.-C.). Description du frêne, avec l'énumération de ses propriétés médicinales (en allemand), etc. Francfort-sur-l'Oder, 1700, in-8°.—Helvi (C.). *Diss. de quinquinâ europæorum, sive cortice fraxini*. Grypswaldiæ, 1712, in-4°.—Schreger (B.-N.-G.). *Diss. de corticis fraxini excelsioris natura et viribus medicis*. Lipsiæ, 1791, in-4°.

F. Ornus, L. (*Ornus europæa*, Pers.), frêne à fleur, frêne à la manne (1). Cet arbre, moins élevé que le précédent, croît dans nos bois où il fleurit au printemps ; en Calabre il donne de la manne, mais non exclusivement comme on l'a cru, ainsi que nous le dirons à l'article *Manne*. M. Dureau de la Malle pense que c'est là le vrai *Fraxinus* des latins, tandis que les modernes ont, par erreur, donné le nom d'*Ornus* au vrai *Fraxinus* de ce peuple; c'est le *Melia* des Grecs.

Quelques autres espèces de frênes, tels que les *F. rotundifolia*, Lam., *F. subrufescens*, Mérat, etc., donnent de la manne et seront mentionnés à cet article.

Dureau de la Malle. Diss. sur le frêne des anciens. Paris (*Mém. du muséum*, IV, 242).

Fraye. Nom vulgaire de la grive draine, *Turdus viscivorus*, L.

Fredewzik. Nom polonais du *Scrofularia nodosa*, L.

Frégates. Oiseaux du genre *Pelicanus* de Linné. Voyez ce mot.

Fregosa. Nom du *Capraria biflora*, L., à la Nouvelle-Grenade.

Freiburg (Eaux min. de). Voyez *Lauchstaedt*.

Freienwalde (Eaux min. de). V. *Freyenwalde*.

Freiersbach (Bains de), dans la vallée de *Renchthal*. Voyez ce mot.

Freixo. Nom portugais du frêne, *Fraxinus excelsior*, L.

FRÉJUS. Ville de France à 4 lieues S. E. de Draguignant, près de laquelle on a signalé l'existence, nié par d'autres, d'une source minérale ferrugineuse (Carrère, *Cat.*, 511).

Frêlon. Espèce d'insecte. V. *Vespa Crabro*, L.

Frélon, Fricon. Noms du *Ruscus aculeatus*, L.

Frelot. Nom du pouillot, *Motacilla Trochilus*, L., en Sologne.

Fremde zeitlosenwurzel. Nom allemand des *Hermodactes*.

French daisy. Nom anglais de la globulaire, *Gobularia vulgaris*, L.

French lavender. Nom anglais du *Lavandula Stæchas*, L.

French tamarisk. Nom allemand du *Tamarix gallica*, L.

Frêne. Frêne commun. frêne élevé, *Fraxinus excelsior*, L.

— amer. Nom que porte aux Antilles le *Quassia excelsa*, Sw.

— épineux. *Zanthoxyllum clavatum*, L.

— à fleurs. *Fraxinus Ornus*, L.

Fresnau. Vieux nom français de l'orfraie, *Falco Ossifragus*, L.

Fresago. Nom de l'effraie ou fresaie, *Strix flammea*, L., en Guyenne.

FRESNE. Village de France, à 2 lieues S. de Vezelize, en Lorraine, près duquel Carrère (*Cat.*, 497) indique une source minérale chaude, regardée dans le pays comme sulfureuse et bitumineuse.

Fresno. Nom espagnol du frêne, *Fraxinus excelsior*, L.

Fretillet. Nom du *Motacilla Trochilus*, L., en Champagne.

Fretillet. Un des noms du pouliot, *Mentha Pulegium*, L., en Bourgogne.

FREYENWALDE. Petite ville de Prusse, dans la province de Brandebourg, près de laquelle se trouve une source minérale froide ferrugineuse,

(1) M. Gussone, botaniste napolitain, m'a assuré que cette espèce était la seule qui donnât de la manne, mais qu'on la greffait parfois sur le *F. Ornus*, ce qui a fait dire que ce dernier en produisait.

très-renommée contre les maladies asthéniques, dont Rose et John ont donné l'analyse. Le premier y a trouvé des muriates de soude et de magnésie, des sulfates de magnésie et de chaux, des carbonates de chaux, de magnésie et de fer, de la silice et une matière résineuse, gommeuse. Cette source parut en 1684 et a été dès-lors préconisée contre un grand nombre de maladies, entre autres les fièvres d'accès, la goutte, la gravelle, la pierre, la paralysie, etc. Mentzelius a rapporté un cas curieux d'éléphantiasis guéri par son usage (*Ephém. germ.*, dec. II, ann. 3, obs. 14, p. 53). Fr. Hofmann (*De aquâ medicinâ universali*. Halæ, 1712, in-4°) en fait un grand éloge, tout en lui contestant le nom d'eau minérale, parce qu'elle n'a, dit-il, que peu d'*esprit minéral*.

Albinus (B.). *De sacro freyenwaldensium fonte*. Francfort, 1685, in-4°. — Heydekker (F.-G.). Description des eaux des bains de Freyenwalde, etc. (en allemand). Berlin. 1795, in-8°. On peut consulter aussi l'ouvrage de M. E. Osann (Voyez *Prusse*).

Freysamkraut. Un des noms allemands de la pensée, *Viola tricolor*, L.

Fresaie. Ancien nom de l'orfraie, *Strix flammea*, L.

Frésillon. Un des noms du troëne, *Ligustrum vulgare*, L.

Friandises. B. Bergius a composé sur ce sujet un curieux *Traité* (Stockholm, 1785 et 1787, in-8°) qui a été traduit du suédois en allemand (Halle, 1792, in-8°), par J. R. Forster et C. Sprengel. Voyez du reste les art. *Bonbons*, *Confitures*, etc.

Frischling. Nom du marcassin en Allemagne. Voyez *Sus Scrofa*, L.

FRICTIONS, *Frictiones, Frictus*, de *Fricare*, frotter. On appelle, en médecine, frictions, l'action de frotter la peau avec ou sans addition de substances médicamenteuses. On nomme *sèches* celle qu'on fait avec la main ou des corps secs; *humides* celles où on cherche à faire pénétrer, à l'aide du frottement, des substances liquides ou molles.

Les frictions sèches se font le plus souvent avec la main, que l'on passe et repasse vivement par sa face interne sur la région du corps à frictionner; d'autres fois on les fait avec une flanelle, ou tout autre tissu de laine, dont les filaments crochus irritent plus que toute autre étoffe (1): on fait encore les frictions avec des brosses plus ou moins rudes, qu'on appelle *Brosses de santé*, mode préférable à celui de la main, et même à celui de la flanelle qui opèrent plus doucement; enfin, on fait parfois des frictions sèches avec la pierre ponce, surtout si l'on veut faire disparaître certaines callosités de la peau, etc.

Les frictions humides se font avec toutes espèces de liquides ou de corps mous, les plus simples avec des décoctions médicamenteuses plus ou moins composées; on emploie souvent encore des liqueurs spiritueuses, tels que le vin froid ou chaud, l'eau-de-vie, l'alcool, l'éther, purs ou chargés de principes médicinaux; on les fait avec des huiles essentielles, des baumes, des térébenthines, etc. Enfin on frictionne fréquemment avec des corps gras; tels que huiles, graisses, onguents, pommades, etc., simples ou composées, opération qui prend le nom d'*onction*. Nous remarquerons qu'avant de pratiquer une friction humide, il est utile d'en faire d'abord une sèche sur la même partie, pour exciter la peau et rendre la pénétration, c'est-à-dire l'absorption du médicament, plus facile.

(1) Delius (H.-F.). *De panni asperi lanei usu medico-chirurgico, etc.* Erlangæ, 1786, in-4°.

Les frictions se divisent en locales et générales: ces dernières peuvent avoir lieu sur toutes les parties du corps; cependant on préfère plus volontiers certaines régions que d'autres, comme la colonne épinière, la poitrine, les membres, etc., suivant le genre d'affection pour laquelle on les pratique. Lorsqu'on veut faire absorber plus sûrement un médicament, on fait les frictions à la partie interne des bras ou des cuisses, parce que les vaisseaux absorbants sont plus abondants là qu'ailleurs. Les frictions locales se bornent au lieu malade, à la tumeur, aux glandes que l'on veut fondre; à l'enflure, a la douleur, etc., qu'il s'agit de dissiper.

L'effet des frictions est de donner plus de ton à la peau, de lui procurer plus de force, de souplesse, d'ouvrir ses pores, etc., en un mot de lui rendre les fonctions qui lui sont propres lorsqu'elle les a perdues, et de faciliter par conséquent ses mouvements d'exhalation, d'absorption, etc.; et par suite de dissiper les engorgements, les congestions, etc., auxquels la cessation de ces fonctions pouvait avoir donné lieu. Toute friction est tonique, fortifiante; elle peut même être rendue excitante et irritante suivant l'instrument avec lequel on la fait, sa durée, la substance employée, etc., et produit une véritable dérivation sur le lieu où elle est exercée, puisqu'elle y appelle plus de sang, de chaleur, une sensibilité plus vive, etc.

Les frictions locales se font pour exciter certaines tumeurs, certains engorgements, produire dans leur intérieur du mouvement, de la chaleur, propres à en opérer la résolution; on en fait pour donner à des organes sous-jacents plus de force contractile, fibrillaire ou musculaire, comme lorsqu'on les pratique sur l'épigastre ou l'hypogastre. On sait le parti qu'on tire de ces dernières après l'accouchement, pour faire revenir la matrice sur elle-même, et de celles qu'on fait sur les intestins dans la tympanite ou la constipation. Des frictions sur la région du foie ont fait dissiper des engorgements de ce viscère, d'après Jobert (*Prax. med.*, lib. v, c. 14). Celles pratiquées sur les parties gelées avec de la neige, puis de l'eau froide, enfin des liquides fortifiants, ramènent ces parties à l'état naturel. On frictionne un point douloureux avec des liquides résolutifs, opiacés, pour calmer la douleur, y rappeler le mouvement, etc. On fait des frictions onguentaires sur tel ou lieu, suivant les indications à remplir avec la vue d'agir surtout sur les lymphatiques, comme dans la syphilis, etc.

Les frictions générales sont d'une utilité non moins grande; ce moyen thérapeutique, si préconisé des anciens, et dont Celse est regardé comme l'inventeur, est encore en très-grand usage dans l'Orient, et trop négligé chez nous. La peau, qui est en co-

rélation de fonctions avec les membranes muqueuses, surtout avec l'intestinale et la pulmonaire, les supplée souvent; de sorte qu'en agissant sur elle, on augmente réellement la perspiration pulmonaire et intestinale. En général, les frictions, étant fortifiantes, donnent lieu à une transpiration insensible plus abondante, procurent par conséquent de la légèreté, de l'aisance dans les fonctions; c'est surtout chez ceux qui font peu d'exercice qu'elles sont nécessaires, et sous ce rapport on peut dire que les gens de lettres, les artistes, et tous ceux qui ont des professions sédentaires, devraient chaque jour en faire usage pour suppléer au mouvement qu'ils ne peuvent ou ne veulent pas prendre. Les personnes faibles, délicates, grasses, lourdes, engourdies, les tempéraments lymphatiques doivent user fréquemment de frictions; pour être utile, une friction doit durer dix minutes au moins. Les plus efficaces se pratiquent au lever; il faut les continuer plusieurs mois.

On a employé quelquefois les frictions générales sèches dans certaines maladies. Dès le temps de Galien, on en faisait usage contre les fièvres intermittentes. Celse dit de les faire dans l'intervalle des accès (*De medic.*, lib. XI, c. 14). Borellus assure les avoir vues suivies de beaucoup de succès dans ces maladies. On a préconisé les frictions dans les affections éruptives, pour faciliter la sortie de l'éruption, en rompant le spasme qui existe parfois à la peau. Dans les névroses, elles ont été recommandées comme utiles, mais il faut avoir l'attention de ne pas les exercer sur des parties trop *chatouilleuses*, comme la plante des pieds, etc., car on pourrait produire des convulsions, ce qui augmenterait les névroses plutôt que de les soulager. Il y a même des personnes si irritables, qu'elles ne peuvent supporter la moindre friction.

Les frictions médicamenteuses doivent être appropriées au genre de maladies contre lesquelles on les pescrit. C'est, en général, contre la douleur, les difficultés des mouvements musculaires ou leur nullité, qu'on les conseille; c'est surtout dans le rhumatisme, la paralysie, etc., qu'on en fait le plus fréquemment usage, comme moyen concomitant du traitement direct de ces affections.

Les frictions médicamenteuses rentrent dans la thérapeutique *iatraleptique* (Voyez ce mot), et devraient former une classe distincte des frictions sèches qui n'agissent que sur la peau même, ou à une petite distance, ce qui en forme une sorte de médecine mécanique très-différente, où on ne voit pas des médicaments agir sur les organes intestinaux, rénaux, etc., comme par l'usage des frictions médicamenteuses; dans celles-ci, en effet, la friction n'est réellement qu'un accessoire, tandis qu'elle est tout dans les frictions *sèches*.

Adolphe (C.-M.). *Diss. de frictione.* Lipsiæ, 1707, in-4. — Dillien (P.-E.). *Diss. de frictionis usu medico practico.* Giessæ, 1714, in-4. — Wilkens (H.). *De frictionum utilitate in medicinâ.* Lugduni batavorum, 1716, in-4. — Vasse (D.). *An frictio sit salutaris?* Præs. R. J. Finot. Parisiis, 1722, in-4. — Waldschimid (G.-U.). *Diss. de usu frictionum in medicinâ.* Kiloniæ, 1723, in-4. — Duther (C.-F.). *De usu frictionum in medicinâ.* Kiloniæ, 1725, in-4. — Loelhoefel (H.). *Diss. de frictione.* Lugd. Batav., 1752, in-4. — Humdertmark (C.-F.). *De singulari usu frictionis et unctionis in curatione morborum.* Lipsiæ, 1740, in-4. — Alberti (D. M.). *Diss. de frictionis usu medico.* Halæ, 1741, in-4. — Quelmaltz (S.-T.). *De frictione abdominis.* Lipsiæ, 1749, in-4 — Lout (A.). Remarques sur les différentes espèces de frictions, etc. (*Ancien journ. de méd.*, V, 207-1749). — Ksim (S.). *Diss. de frictionibus.* Viennæ austriæ, 1756, in-4. — Jussieu (B.). *An otiosi frictio?* Affirm. resp. J. Saint-Joire. Parisiis, 1757, in-4. — Wesphal (A.). *Dissert. II de frictione, magno remedio an-hypochondriaco*, Gripswald, 1762-1765, in-4 — Melin (C. J.). *De frictionum præstantissimo usu in arte salutari.* Præses. C. F. Kaltschidt. Ienæ, 1768, in-4. — Brotonne (J.-C. de). *An frictio sit salutaris?* Affirm. Præs. N. M. de Gevigland. Parisiis, 1782, in-4. — Braudt (J.-F). Diss. sur l'utilité des frictions (thèse). Strasbourg, in-4. — Seiler (B.- G.). *De frictionis unctionisque usu therapeutico, etc.* Resp. Pienetz. Vitembergæ, 1806, in-4. — Delamarre (F.-A.). Diss. sur les frictions sèches, et sur leur emploi en médecine (thèse) Paris, 1829, in-4.

Fridhling. Nom du marcassin en Allemagne. Voyez *Sus Scofra*, L.

FRIEDRICHSBRUNNEN. Nom d'une eau minérale des environs de Berlin.

Friesserra. Nom espagnol du fraisier, *Fragaria vesca*, L.

Frigorique. Nom donné à un prétendu principe du froid, dont tous les effets s'expliquent par la soustraction du calorique (Voyez *Chaleur*, *Froid* et *Réfrigérants*).

Frigoule. Nom du thym, *Thymus vulgaris*, L., en Languedoc.

FRINGILLA. Genre de petits oiseaux de l'ordre des passereaux, qui comprend les moineaux proprement dits, les pinsons, les chardonnerets et les linottes. La plupart de leurs espèces sont alimentaires, mais peu usitées à cause de leur petit volume, et surtout de leur saveur médiocre. Tels sont le moineau-franc (*F. domestica*, L.), dont la chair, maigre, sèche et dure, passait pour aphrodisiaque, mais aussi comme propre à causer l'épilepsie, et dont la fiente, employée en guise de cosmétique, ou en pommade pour remédier à la chute des cheveux, était de plus administrée à la dose de 2 ou 3 grains dans de la bouillie, comme laxative, pour les petits enfants; le chardonneret (*F. Carduelis*, L.), meilleur à manger, et jadis préconisé contre les coliques, suite de mauvaise digestion, et comme dépuratif dans les maladies cutanées; le veuturon (*F citrinella*, L.); le pinson (*F. cœlebs*, L.), vanté contre l'épilepsie, le serin (*F. canaria*, L.), lech loris (*F. viridis*, Jonst.), que Lémery dit estimés comme aliment contre l'épilepsie. Voyez, sur les deux premiers, la suite de la *Matière médicale* de Geoffroy, XIII, 131 et 390).

Fringillago. Ancien nom de la grande mésange, *Parus major*, L.

Fringillarius. Un des anciens noms de l'épervier, *Falco Nisus*, L.

Fritan ou Friton. Petit poisson de rivière d'une saveur agréable, usité à Lyon du temps de Rondelet: on en ignore le genre.

FRITILLARIA. Genre de plantes de la famille des Liliacées, de l'hexandrie monogynie. *F. imperialis*, L., couronne impériale. Les bulbes de

cette espèce, originaire de l'Asie, que l'on cultive dans les jardins, où ses belles fleurs tombantes se font voir au printemps, sont indiquées comme vénéneuses. M. Orfila dit en avoir fait prendre, contuses, à des chiens, qui ont péri au bout de 36, 48 ou 60 heures, sans qu'elles aient laissé de traces dans l'estomac (*Toxicologie*, II, pr. part., pag. 94). Elles entrent dans l'onguent *diabotanum*. Lémery dit celles du damier, *F. Meleagris*, L., résolutives; Reneulme ajoute que l'infusion de sa fleur est bonne dans les fièvres ardentes, pour calmer la soif; que son suc est utile dans les ulcères carcinomateux. Cette espèce croît dans l'ouest de la France.

FRIZON. Village de France sur l'Avière, à une lieue de Châte-sur-Moselle, où Carrère (*Cat.*, 497), indique une source minérale froide qu'on croit ferrugineuse.

Fros, Frog. Noms danois et anglais de la grenouille verte. Voyez *Rana*.

Froid. Sensation opposée à celle de la *chaleur*, produite par l'application des *réfrigérants*. Voyez ces mots, et *Frigorique*.

Fromage, Fromageon. Nom de la mauve sauvage. *Malva rotundifolia*, L.

FROMAGE, *Caseus*. Aliment préparé avec la partie caséeuse (*caseum*) et la partie butyreuse du lait de vache, de chèvre, de brebis, etc. Le caséum et la caséine (voyez plus haut ces mots) forment la base, l'un des fromages récents, l'autre des fromages fermentés; ceux-ci, ordinairement salés ou assaisonnés par divers ingrédients, contiennent en outre une grande quantité de caséate d'ammoniaque qui s'y est formé, et auquel ils doivent principalement leur saveur piquante et agréable (Voyez *Acide caséique*) et dans les *Ann. de chimie*, X, 29, le Mémoire de Proust sur l'analyse des fromages). Tout le monde connaît les nombreuses variétés qui en existent, l'usage très-étendu qu'on en fait, dans le peuple surtout, la saveur douce et agréable des fromages récents et bien préparés; la propriété excitante des fromages fermentés, les inconvénients, exagérés peut-être, qu'on attribue à ces derniers; mais les accidents qu'ils produisent quelquefois, sont moins connus et n'ont guère été observés que dans le nord de l'Allemagne. Analogues, quoique moins graves, à ceux que produisent aussi dans le midi les viandes fumées et corrompues, ils constituent de véritables empoisonnements, quelquefois mortels, et sont surtout déterminés par les vieux fromages mous. L'examen chimique qu'en ont fait Wenghans, Hunefeld, Sertuerner, et en dernier lieu M. Brandes (*Arch. des Apothek.*, XXVIII, 129; Voyez *Bull. des sc. méd.* de Fér., 239) n'y a cependant fait découvrir ni subtances étrangères, ni rien qui explique leur action délétère, autre qu'une matière grasse acide (Sertuerner). On peut consulter à ce sujet les faits publiés par les docteurs Bruck (*Journ.* d'Hufeland, LXI, 36; Voyez *Nouv. bibl. méd.*, IX, 431), F. P. Franck, Weigel (*Bull. des sc. méd.* de Fér., fév. 1826, 144), H. L. Westrumb (*Journ. de pharm.*, XV, 307), une dissertation du prof. Kuhn (*De venenatis casei comestis affectis*. Voyez *ibid.*, octobre 1824, p. 158), et les nouvelles observations insérées dans le journal de chimie médicale (1829, p. 177 et 266). On ne fait guère usage des fromages comme médicaments, si ce n'est du *caséum* proprement dit, ou fromage mou, qu'on applique quelquefois comme anti-phlogistique sur les yeux, les hémorrhoïdes, les tumeurs goutteuses et autres parties enflammées.

Schook (M.). *Tractatus de butyro, accessit diatriba de aversione casei*. Groningue, 1658, in-12.—Rommel (P.). *De dysenteria pertinaci, larga casei dosi percurata* (*Miscell. cond. nat. curios.* Dec. III, A. 2, 1694, p. 333) —Mentzel (C.). *De obstructione alvi lethali a caseo* (*ibid.* Dec. I, A. 9 et 10, 1678, 1679, p. 423). — Crüger (D.). *De antipathia* (*cum caseo, clam dato*) *effectu horrendo* (*ibid.* Dec. III, A. 3, 1695 et 1696, page 265).

Fromager. Nom du *Bombax Ceiba*, L.

Froment. *Triticum hybernum*, L.

— barbu. *Hordeum Zeocriton*, L.

— des Indes. Un des noms du maïs, *Zea mays*, L.

— rouge. Un des noms de l'épeautre, *Triticum Spelta*, L.

— de vaches. *Melampyrum arvense*, L.

Fromental. Quelques personnes donnent ce nom à l'ivraie, *Lolium perenne*, L. C'est celui de l'*Avena elatior*, L.

FRONTAUX, *Frontalia*. Médicaments qu'on applique sur le front: ce sont ordinairement des liquides dont on imbibe des linges qu'on place sur cette partie de la face pour en tempérer la chaleur ou la douleur; l'évaporation de ces corps, surtout s'ils sont volatils, amène du froid qui soulage les malades; souvent aussi c'est le médicament qu'on applique le plus froid possible. On se sert d'oxycrat, de teintures alcooliques, d'éthers, etc., pour remplir l'une ou l'autre de ces indications; parfois, dans le même but, on applique sur le front, de grandes feuilles épaisses, glabres, comme celles du chou, du ricin, pour opérer du soulagement par le froid qu'elles causent. Enfin les frontaux consistent, dans quelques cas en sachets odoriférants dont l'application topique a pour but de fortifier le cerveau, comme disent les praticiens. On se sert des frontaux dans les céphalalgies, la migraine, le clou hystérique, etc.

FRONTIGNY. Hameau à une lieue et demie de Château-Salins, en France. Carrère (*Cat.*, 498) y signale une source minérale froide regardée comme ferrugineuse.

Frosch. Nom allemand de la grenouille verte. V. *Rana*.

Froscheppich. Un des noms allemands du *Ranunculus sceleratus*, L.

Froschlaich. Nom allemand du frai de grenouille. V. *Rana*.

Froschloffel. Un des noms allemands de l'*Alisma Plantago*, L.

Froschwegerich. Un des noms allemands de l'*Alisma Plantago*, L.

FRUGES. Bourg de France à 4 lieues de Saint-Pol, où Carrère (*Cat.*, 550) indique une source minérale froide qui, suivant P. de Ribaucourt, dans son *Analyse*, probablement inexacte, *de l'eau minérale de Fruges* (1783, in-8°), contiendrait, par livre d'eau, plus de 3 grains de fer, mais demande à être examinée de nouveau.

Fruhlingsruhrkraut. Un des noms allemands du *Gnaphalium dioicum*, L.

Fruit chêny. Nom du fruit de l'*Anthocleista*.

FRUIT DE CYTHÈRE. *Spondias cytherea*, Lam.
— A PAIN. *Artocarpus incisa*, L.
— DE PHARAON. *Ficus Sycomorus*, L.

FRUITS, de *fructus* leur appellation latine; *καρπος* des Grecs. On donne ce nom à la partie la plus essentielle des végétaux, destinée à les reproduire, formée du péricarpe et de la graine. Le péricarpe est l'enveloppe de la graine; il est parfois si mince, si peu apparent, qu'on ne le distingue pas de celle-ci, à laquelle il ne sert que de membrane externe, comme on le voit dans les Labiées, les Ombellifères; d'autres fois il est plus épais, plus distinct, comme dans les gousses des Légumineuses, les siliques des Crucifères; il est parfois charnu, ainsi qu'on le voit dans les baies, les drupes, les pommes, les courges, etc. La graine ou semence, qui est l'œuf végétal, est contenue dans le péricarpe; elle est formée aussi d'une enveloppe et de l'amande proprement dite, qui renferme l'embryon, dont le développement donnera naissance à la nouvelle plante, s'il se trouve dans des conditions favorables. Les fruits sont de volumes différents, depuis le grain de mil jusqu'à l'énorme citrouille, et sans proportion avec les végétaux qui les produisent, ainsi que cela se voit par cette dernière plante comparée au gland du chêne; ils tombent à leur maturité, et se corrompent au bout de quelque temps en se décomposant; aussi faut-il cueillir avant qu'elle soit complète ceux que l'on veut conserver comme aliment: il y en a dont la maturation ne s'achève bien que détachés du végétal qui les produit.

Beaucoup de fruits n'ont d'autre utilité que de reproduire le végétal qui les a portés; un grand nombre d'autres servent à la nourriture et à divers besoins de l'homme et des animaux. Tantôt c'est le péricarpe, tantôt la semence entière ou seulement l'amande que l'on emploie à divers usages, suivant que les principes nutritifs, médicamenteux, etc., se trouvent dans l'une ou l'autre partie du fruit. Sous les rapports bromatologique et thérapeutique, les seuls qui doivent nous occuper, on classe les fruits en diverses séries, qui ne sont pas les mêmes que celles des botanistes, qui les rangent d'après leur forme et leur organisation.

Fruits amylacés, farineux. Les plus remarquables sont ceux des céréales, tels que le blé, le seigle, l'orge, l'avoine, le ris, le maïs, le sorgho, le millet, etc.; on peut y joindre le sarrazin, la châtaigne, le marron, les pois, les haricots, les fèves, les lentilles, etc. Ils forment la base de la nourriture de l'homme dans la plupart des pays civilisés.

Fruits huileux, émulsifs; ce sont ceux qui contiennent des amandes, qui recèlent de l'huile; tels sont le cocotier, les noisettes, les amandes douces, les noix, le cacao, le chanvre, le faine, le lin, l'arachis, le sésame, les Cucurbitacées, les pins, la noix de ben, etc. On peut ajouter à cette liste les fruits peu nombreux dont le péricarpe donne de l'huile, comme l'olive, la cornouille, certains palmiers, etc. Plusieurs autres suintent à travers leur péricarpe une graisse ou cire végétale; exemple, plusieurs *Myrica*. Les fruits à amandes servent aussi aux besoins de l'homme: on mange cette amande, on en prépare de l'huile, on en fait des boissons émulsives, rafraîchissantes, pectorales, diurétiques, etc.

Fruits sucrés aqueux. Cette série renferme plusieurs groupes différents: 1° les fruits aqueux, tels sont le raisin, les cerises, les guignes; on les appelle *fruits horaires* parce qu'ils naissent dans la canicule, *ὥρα* en grec; 2° les fruits agglomérés tels que fraises, framboises, mûres, ananas, etc.; 3° les fruits charnus tels que pêches, abricots, poires, pommes, mangues, arbre à pain, oranges, figues, prunes, dattes, jujubes, bananes, melons, corossol, mangoustans, gouyaves, etc.

L'usage de ces fruits, dont la maturité correspond avec la saison la plus chaude de l'année, saison dans laquelle on voit souvent des maladies fébriles, des dyssenteries, etc., a été regardé par quelques auteurs comme produisant ces maladies, dont elles sont plutôt le remède que la cause, erreur réfutée depuis longtemps et qui n'existe plus guère que dans le peuple. Ils sont d'un grand usage comme nourriture, surtout dans les pays ou les temps chauds; on en prépare des liqueurs alcooliques qui servent à la boisson de l'homme, tels que vin, alcool, etc.; on en fait des confitures, des gelées, des tisanes délayantes, adoucissantes, etc.

Fruits sucrés acides. On y remarque la groseille, l'épine-vinette, le citron, les grenades, les tamarins, l'airelle, la canneberge, le litchi, la tomate, etc. Ils sont peu nourrissants, mais on les emploie à faire des sirops, des tisanes rafraîchissantes, tempérantes, etc.

Fruits astringents. Tels sont le coing, la nèfle, les caroubes, les cormes ou sorbes, les arbouses, les myrobolans, etc. On les recommande dans les maladies bilieuses, la dyssenterie, etc.

Fruits amers: le lupin, le café, le cachou, le gland, le genièvre. On les dit fortifiants, toniques, anti-fébriles, etc.

Fruits fades. Concombres, potirons, courge, gombeau. On les mange cuits ou confits.

Fruits aromatiques, condimentaires. Les semences des Ombellifères, de la moutarde, la badiane, la muscade, le poivre, la vanille, le cardamome, la maniguette, le piment, etc. Ils servent d'assaisonnements plutôt que d'aliments; ils sont cordiaux, excitants, alexipharmaques, etc.

Fruits colorants. La figue d'Inde, le sureau, le phytolacca, le morinda, le nerprun, etc. On s'en sert dans les arts: plusieurs colorent les urines en rouge.

Fruits médicinaux. Les follicules de séné, la fève-saint-Ignace, la coloquinte, le cardamome, les myrobolans, les muscades, les dattes, etc., dont l'emploi est indiqué, ainsi que celui des fruits ci-dessus, à leur ordre alphabétique dans cet ouvrage.

Les fruits forment la plus grande partie de la nourriture végétale des habitants du globe, avec les racines des plantes, qui sont principalement la pomme-de-terre, l'arum, la patate, l'igname, le manioc et les aroow-root. Plus un climat est riche

en fruits, et plus la population y est nombreuse et robuste ; plus il est pauvre, au contraire, en ce genre, et moins les habitants y prospèrent, comme on le voit par la Nouvelle-Hollande, qui est dépourvue de fruits. C'est un mets tout préparé par les mains de la nature, que l'on mange cru, cuit, bouilli, rôti, grillé, sec, confit, arrangé de cent manières; dont l'homme civilisé fait mille emplois divers, et qui suffit seul à la nourriture des peuplades sauvages.

Dodoneus (R.). *De frugum historia*. Antverpiæ, 1552, in-8o.—Vesti (J.). *De fructuum horæorum et esculentorum usu et abusu*. Erfodiæ, 1704, in-4o.—Schulze (J.-L.). *De fructibus horæis*. Halæ Magdeburgicæ, 1737, in-4°.—Boehmer (J.-P.). *De virtutibus fructuum horæorum medicis*. Resp. S. F. Hansleutner. Lipsiæ, 1750, in-4o.—Richter (G.-G.). *De salubritate fructuum horæorum*. Resp. G. A. Seguitz. Gottingæ, 1754, in-4o. — Linné (C.). *Fructus esculenti*. Resp. J. Salberg. Upsaliæ, 1763, in-4°.—Buechner (A.-E.). *De cautiùs defendendâ fructuum horæorum in producendâ dysenteriâ, etc.* Halæ, 1766. in-4°. — Migleus (J.-B.). *Diss. de fructibus horæis*, Viennæ, 1770, in-8o. — Couverchel. Mémoire sur la maturation des fruits (*Journ. de pharm.*, VII, 249-1821).

Frutex terribilis. On trouve parfois le globulaire turbith, *Globularia Alypum*, L., indiqué dans les livres sous ce nom.

Frutilla. Nom chilien du *Fragaria chiloensis*, Ehrh.

F. s. a. Abréviation de *Fiat secundum artem* (que l'on fasse suivant l'art), usitée dans les formules médicinales.

Fua. Un des noms arabes de la garance, *Rubia tinctorum*, L.

Fuca. Un des anciens noms du *Blennius Phycis*, L.

FUCACÉES. Famille de plantes de la cryptogamie de Linné, qui tire son nom du genre *Fucus*, du grec φῦκος, qu'on trouve dans Théophraste (Lib. IV, c. 7) et qui est l'*alga* des latins, le *varec* ou *varech* des Français; elle renferme des végétaux croissant au bord des mers, dans l'eau, ou du moins sur la portion du rivage que battent les flots, se fixant sur les rochers, les pierres, etc. Les espèces qui la composent sont très-nombreuses (plus de six cents), et ont été groupées, depuis Linné qui les renfermait dans le même genre *Fucus*, en plusieurs genres ou sous-genres. Les fucacées sont unicolores, inodores tant qu'elles sont dans l'eau, non feuillées, de consistance ferme, cartilagineuses, surtout étant sèches, et alors elles sont transparentes, ce qui tient à leur nature gélatineuse; leur fructification n'est point apparente, et consiste en granulations placées dans l'épaisseur des ramifications de ces végétaux, aboutissant à des pores extérieurs.

Les flots de la mer détachent les *fucus*, ou *goëmons*, comme les nomment les marins, et les jettent sur les côtes. On s'en sert alors à plusieurs usages; on en fume les terres; on en donne aux bestiaux; on en brûle pour en retirer de la soude; on en couvre les toits; on en fait des litières; on s'en chauffe; on en mange même dans quelques pays pauvres. Quelques-uns ont des propriétés médicales; on peut extraire de quelques espèces une sorte de sucre qui efflleurit à leur surface, de l'iode. On peut en faire de petits ouvrages d'arts, des tableaux, etc. Nous avons établi ailleurs qu'on pouvait en préparer une sorte de gélatine, et en extraire des couleurs (*Dict. des Sciences méd.*, XVII, 109).

M. Laennec, ayant observé que sur les bords de la mer de Bretagne la phthisie était moins fréquente qu'ailleurs, ce que l'on attribuait dans le pays à l'air maritime, conçut l'idée de faire en quelque sorte un air de mer factice, en transportant des goëmons dans les villes. Il fit venir des charretées de ces plantes à Paris, qu'il plaça dans la chambre des phthisiques, et crut d'abord en retirer quelques bons effets (*Traité de l'auscultation médiate*, 2e édit.). Mais des expériences directes et répétées ont prouvé qu'à Paris ces résultats avaient toujours été nuls, même sous les yeux de M. Laennec (*Revue médicale*, 1815). C'est la mer de Bretagne, son air, et surtout la constitution et les mœurs de ses habitants, qu'il aurait fallu transporter à Paris. Dans les climats plus chauds, l'air de mer est plus funeste qu'utile aux phthisiques, à cause des vents violents qui contrastent avec la température de ces régions.

Fuchs. Nom allemand du renard commun, *Canis Vulpes*, L.

Fuchsia coccinea, Ait. (*F. Magellanica*, Lam.). Arbrisseau de la famille des Onagres, de l'octandrie monogynie, cultivé dans les jardins, où ses belles fleurs rouges, pendantes, le font distinguer. Il est employé à Saint-Domingue, d'après M. Descourtilz, dans quelques affections de la matrice, contre les fièvres intermittentes, les flux muqueux. On prescrit un gros de son écorce en poudre ou moitié de celle de ses fleurs (*Flore médic. des Antilles*, II, 61). C'est cet arbuste que Feuillée paraît indiquer sous le nom de *thilco*, et qu'il dit employé au Chili pour teindre en noir.

Fuchsschmalz. Nom allemand de la graisse de renard. Voyez *Canis Vulpes*, L.

Fuchstraube. Un des noms allemands de la parisette, *Paris quadrifolia*, L.

FUCUS. Genre de plantes de la cryptogamie, créé par Linné, et sous-divisé en plusieurs autres, ce qui l'a fait considérer comme une famille, sous le nom de *Fucacées*. Voyez ce mot.

F. aculeatus, Esper. Il se trouve par fragments dans le mélange appelé *mousse de Corse*. Voyez ce mot.

F. Amansii, Lamouroux. Il est comestible à Madagascar.

F. barbatus, L. Il fait partie de la mousse de Corse. V. ce mot.

F. bracteatus, Gmel. Rumphius dit qu'on le mange en plusieurs endroits des Indes, associé à des aromates.

F. ciliatus, Gmel. Il est comestible dans le nord de l'Écosse et de l'Irlande.

F. Clathrus, Gm. Il est alimentaire en Asie, d'après Steller.

F. coralloides, Poiret. Il est alimentaire dans l'Inde. Cette espèce, qui appartient au genre *gelidium*, celui de tous ceux de l'ancien genre *Fucus* où la gélatine est le plus à nu, est celle que les Salanganes avalent pour la dissoudre en gelée dans leur estomac, et la dégorger en une sorte de gélatine dont elles confectionnent leur nid, aliment si re-

cherché des gourmets de l'Inde, et que l'on mange en potage, sous le nom de *nid d'hirondelles*. Nous avons observé de ces nids, et nous pouvons affirmer qu'on y voit des traces manifestes de ce *Fucus*, et jusqu'à des brins non encore digérés, ni ramollis entièrement. Voyez *Hirundo esculenta*, L.

F. digitatus, L. Il est alimentaire en Irlande. En le desséchant, il se montre à sa surface une poussière blanchâtre saline-sucrée, dont nous reparlerons à l'article du *Fucus saccharinus*, L., où elle est plus abondante.

F. dulcis, Gmel. Il est alimentaire en Écosse, en Irlande, en Sibérie, etc.; on le dit anti-fébrile. Les habitants le mâchent, roulé dans la bouche, comme les chiqueurs font du tabac. Dans l'île de Skie, au nord de l'Angleterre, on emploie sa décoction comme sudorifique, dans les fièvres, etc.

F. edulis, With, Il sert d'aliment dans quelques parties de l'Inde, de l'Écosse. Il n'est peut-être pas différent du précédent.

F. ericoides, L. On en trouve dans la mousse de Corse.

F. esculentus, L. Ce fucus est surtout celui dont on se nourrit; il appartient au genre *Laminaria*, ainsi que la plupart des espèces comestibles. Ces plantes se mangent rarement crues, à cause de leur goût salé, si ce n'est le *F. dulcis*. On les fait bouillir à plusieurs reprises dans de l'eau douce pour les en dépouiller, ce à quoi on ne réussit pas toujours; on les mange ensuite coupées par tranches, comme nous faisons des choux, assaisonnées avec du lait, de la farine, etc. Leur nature gélatineuse doit les rendre très-nutritives, quoique peu savoureuses et fades, à moins que, comme dans l'Inde, on n'y ajoute des aromates. On se nourrit de ce *Fucus* dans plusieurs contrées de l'Europe, et jusqu'en Bretagne et en Gascogne. On en mange aussi en Sibérie, au Japon, où on en fait des espèces de gâteaux, qu'on se donne en présent (Thunberg, IV, 61, 70). On en mêle avec la farine dans le pain, dans plusieurs pays maritimes du nord. Du reste, les poissons, les oiseaux le mangent aussi, et en Suède on en donne au bétail, auquel il plaît, sans doute par son goût salé, mêlé et coupé parmi d'autres fourrages.

F. Fasciola, Roth. On en observe dans la mousse de Corse.

F. Filum, L. Cette espèce, qui s'étend à plusieurs mètres, et qui doit son nom à sa ressemblance avec de la ficelle, sert à faire des cordages, filée en deux ou trois, mais un peu cassants.

F. Helminthocorton, Latour. Cette petite plante croît non-seulement en Corse, ce qui l'a fait appeler *mousse de Corse, mousse de mer*, mais en Sardaigne et sur nos côtes; elle est souvent employée en décoction, qui est gélatineuse, comme vermifuge. En Corse, on croit qu'elle est utile dans le cancer. Au surplus, ce que l'on trouve dans le commerce sous le nom de *mousse de Corse*, est un composé de quinze à vingt substances marines différentes, tels que petits *Fucus*, polypiers, algues, etc. Il est présumable que la plupart des *Fucus* partagent cette propriété. Voyez *Mousse de Corse*, qu'il ne faut pas confondre avec la coralline de Corse (Voyez l'article *Corallina*).

F. muricatus, Gmel. On s'en nourrit sur les côtes des empires de Russie et de Chine, où on le nomme *deileng*.

F. natans, L. Cette espèce, qui en renferme plusieurs autres, et qui forme aujourd'hui le genre *Sargassum*, son nom chez les anciens, se trouve en pleine mer, entre les tropiques, depuis le dix-huitième degré jusqu'au trente-quatrième, où elle est poussée, dit-on, des rivages de l'Amérique, où elle croît; elle forme ce que les marins appellent la *mer verte*, la *mer herbeuse*, épouvantail des anciens marins, mais que les modernes regardent comme empêchant la fureur des flots. Comme elle porte de petits renflements pisiformes, on la nomme aussi *raisin de mer, raisin du tropique*. On lui attribue des vertus lithontriptiques. Pison dit qu'elle est très-utile contre les douleurs, les suppressions d'urines, les coliques néphrétiques, etc. Rumphius confirme que ses feuilles sèches sont employées contre la néphrétique. Kalm rapporte qu'en Amérique ce *Fucus* est employé comme fébrifuge. On en met confire au vinaigre, et on le mange, en Espagne, comme condiment. D'Acosta dit qu'on en fait usage cru et cuit contre les maladies de la vessie, et que les chiens qui sont sur les vaisseaux s'en régalent (*Drogues*, 173).

F. palmatus, L. Il est usité comme aliment en Écosse et en Irlande, où il se nomme *sol*; c'est le plus recherché de tous ceux que l'on mange dans le pays, où le quintal se vend cinq francs de France à peu près. Il se recouvre d'un vrai sucre, d'après M. de Humboldt. On l'emploie aussi comme engrais dans plusieurs îles du nord de l'Angleterre (Biarne Povelsen, *Dissert. sur l'*Alga saccharifera).

F. plicatus, L. Il fait partie de la mousse de Corse.

F. Plocamium, Gmel. Cette espèce est d'une belle couleur rouge, et il paraît que les anciens en retiraient, ou peut-être d'une espèce voisine, une sorte de fard qui servait à la toilette, d'où vient que le nom de *Fucus* est employé chez les auteurs latins comme synonyme de fard. On s'en servait comme teinture dans l'île de Candie, et quelques antiquaires veulent y voir la fameuse pourpre de Tyr. Au rapport de Pline, les anciens préparaient le rouge de fucus en faisant macérer cette plante dans l'urine, avec addition de sel marin. Les fucus rouges, tels que les *F. alatus, laceratus, palmatus, plumosus, rubens, sanguineus*, etc., ne sont pas rares sur nos côtes, et on pourrait chercher à en extraire cette couleur. Qui sait si on ne retrouverait pas le beau rouge pourpre si célèbre chez les anciens? Gmelin fait observer que les jeunes Kamtschadales se colorent les joues avec de la graisse de poisson, dans laquelle elles ont fait infuser des *Fucus* rouges. On fait avec le *F. Plocamium*, et aussi avec les *F. versicolor, purpuraceus*, etc., de petits tableaux très-jolis et très-élégants. Le *fucus* rouge était

employé chez les anciens comme alexipharmaque, et Nicander l'appelait la *thériaque de mer*.

F. porroidea, Bory, inédit. On vend à Valparaiso, au Chili, sur les marchés, un *Fucus* appelé par les Espagnols *poireau de mer*, que les habitants mettent dans leur potage. C'est peut-être le même que le *Durvillea utilis*, Bory.

F. potatorum, Labill. Cette grande plante des mers de la Nouvelle-Hollande a des renflements creux qui la font employer comme vase à boire; les naturels en font des sacs, des bourses, des tasses, etc. (Labillardière, *Voyage*, I, 127).

F. Quercus marina, Gmel. Voyez *F. vesiculosus*.

F. saccharinus, L. D'après M. de Humboldt, l'épithète de *saccharinus* devrait plutôt être appliquée au *F. palmatus* qui se recouvre d'une vraie couche de sucre, tandis que celui-ci n'a qu'une efflorescence salino-sucrée qui s'y montre lorsqu'il est desséché. M. Vauquelin a trouvé, dans cette poussière, formée de houppes soyeuses extrêmement fines, une matière analogue à la mannite, dont elle diffère pourtant par quelques caractères. Les Islandais s'en servent en place de sucre. On mange cette espèce sur les côtes d'Angleterre, de France, de Sibérie, etc. C'est d'elle surtout que les chimistes ont retiré l'iode, quoiqu'il soit probable que tous les *Fucus* en contiennent. Voyez *Iode*. Comme plusieurs espèces de *Fucus*, surtout le *siliquosus*, fournissent de la matière sucrée en abondance, peut-être pourrait-on l'extraire en grand sur nos côtes. On reconnaît manifestement ce fucus dans la tourbe; on pourrait probablement tirer parti des masses énormes qu'en offrent nos rivages, sous ce double rapport; pour ce dernier, il suffirait d'arrêter, à une certaine époque, son incinération et celle de plusieurs autres espèces abondantes qu'on pourrait utiliser de même.

F. Sargasso, Gmel. Voyez *Fucus natans*, L.

F. sedoides, Desf. On en observe dans la mousse de Corse.

F. serratus, L. Il est alimentaire en Islande. On en extrait de la soude et de la potasse, dont les cendres donnent six pour cent de leur poids. Les habitants de nos côtes, surtout de la Normandie où il se nomme *Bras* ou *Brac*, nom qu'ils donnent à tous les *Fucus*, le récoltent deux fois par an pour cet usage. Cet alcali sert à faire un savon peu estimé à cause de son odeur hydro-sulfureuse, mais il est employé par les verriers; on assure que le pacha de Tripoli en vend pour beaucoup d'argent chaque année, pour cet usage. Comme engrais ce fucus n'est pas moins utile, et, suivant l'abbé Raynal, trente mille esclaves sont employés chaque année à la Barbade à fumer la terre avec des varecs pour lui faire produire du sucre, à cause de son épuisement (*Hist. philos.*, V, 193).

F. siliquosus, L. Voyez *Fucus saccharinus*, L.

F. tenax, Turner. Cette espèce se résout entièrement en gélatine, d'après Turner. Les Chinois en fabriquent une sorte de gelée très-tenace. Nous avons prouvé, il y a seize ans, qu'on pouvait fabriquer avec les fucus une bonne gélatine ou colle-forte, et nous sommes étonnés qu'on n'ait pas encore exploité cette branche d'industrie (*Dict. des Scienc. méd.*, XVII, 125). Nous avons rapporté plus haut que le *F. coralloides,* Poiret, et le *F. Helminthocorton*, L., en donnent abondamment.

Turner. Sur la nouvelle espèce de fucus, *F. tenax*, Turn., qui se dissout en gélatine (*Oflegten*, II, Ann.).

F. Tendo, *Esp.* De tous les fucus, c'est celui qui offre le plus de consistance, et qui mérite le plus d'être employé pour fabriquer des cordages, à cause de la résistance de ses rameaux, qui sont cylindriques et fort allongés, ce que font les Chinois.

F. vesiculosus, L. Cette espèce, très-commune sur nos côtes et dans toute l'Europe, se fait remarquer par les renflements de ses ramifications, et l'odeur désagréable qu'elle répand en se desséchant; elle était connue des anciens, qui la désignaient sous le nom de *Quercus marina*, de *Lactuca marina*, expression transportée par Linné à un *Ulva*. Pline lui attribuait une propriété anti-goutteuse (*lib.* XIII, *c.* 25); et aussi celle de calmer les douleurs inflammatoires, propriété qu'il regarde comme existant également dans la plupart des *Fucus*. On pourrait vérifier cette assertion dans le voisinage de la mer, en l'appliquant, réduit en pulpe, sur les tumeurs goutteuses. Gaubius, Baster, etc., disent ce *Fucus* bon comme fondant dans les scrophules, le squirrhe, etc. Steller indique la décoction du *F. vesiculosus* comme propre à arrêter la diarrhée. Le charbon qu'on en retire, et qui est appelé *Æthiops végétal*, se donne à l'intérieur, à la dose de quelques grains. Russel recommandait, il y a déjà longtemps, son emploi dans le goître; et l'iode qu'on en a extrait depuis, et dont le succès contre cette affection est si évident aujourd'hui, explique et justifie l'assertion qu'il émettait, sans en connaître la source. Voyez *Iode*.

C'est effectivement dans le *F. vesiculosus*, le plus commun de tous ceux de notre pays, et le *F. saccharinus*, que M. Courtois a découvert, en 1812, l'iode, qui s'est retrouvé depuis dans plusieurs autres, et qui existe probablement dans tous, où il semble se former, les eaux de la mer n'en contenant pas d'une manière notable. L'analyse chimique de cette espèce, donnée par Stackhouse, y démontre, sur 500 parties : eau 138; ammoniaque, 90; charbon, 86; huile empyreumatique, 54; soude, 18,5; magnésie, 14; silice, 1,5; fer, 0,3; acide nitrique, 6, 5; acide sulfurique, 4, 5; soufre, 4, 5; acide carbonique, 60; oxigène, 13; hydrogène carboné, 2; azote, 3; perte; 4,2. M. H. F. Gaultier de Claubry a donné une nouvelle analyse des *Fucus* plus détaillée, et où figure l'iode. Voy., au sujet de leur analyse, les *Annales de chimie*, XXXV, 273; XLIX, 269, et celle de John. (*Journ. de Schweig.*, XIII, 464). La présence de ces substances salines peut expliquer les propriétés fondantes accordées aux *fucus*.

On voit que les *fucus* qui n'étaient signalés dans aucune matière médicale, avant que nous en eussions traité, méritent pourtant l'attention des méde-

ciens et des économistes, sous plusieurs rapports. Aujourd'hui il est nécessaire de constater, par des expériences pratiques, si les propriétés qu'on leur a attribuées sont exactes, et quelles sont les préparations industrielles qu'on en pourrait retirer.

Forestus. *Tract. de venenis, de fucis.* Leyde, 1606, in-8°. — Gmelin. *Historia fucorum*, 1 vol. in-8°. Petropoli, 1768, in-4°. — Gaultier de Claubry (H.-F.). Recherches sur l'existence de l'iode dans l'eau de la mer et dans les plantes qui produisent les soudes de Varech (thèse). Paris, 1816, in-4°. — Collins (J.-C.). Sur les vertus médicinales des plantes marines (en anglais). (*Medical and physical Journal*, XXXVI, n. 211; 1816). — Dorbigni. Essai sur les plantes marines du golfe de Gascogne (*Mém. du Muséum*, VI, 163.

FUEN-CALIENTE (Eaux min. de). Elles sont situées dans la Nouvelle-Castille, en Espagne, et fort en usage dans toutes les contrées de la Manche (Ballano, *Dicc. de med. y cir.*, I, Madrid, 1815, in-4°).

FUENTA-SANTA. Cette source minérale, la seule qu'on trouve à Majorque, contient, suivant M. Ballard de Montpellier (*Ann. des Scienc. nat.*, X, 426), des acides hydro-sulfurique et carbonique, de l'azote, de l'hydro-sulfate et du sulfate de soude, des hydro-chlorates de chaux et de magnésie, enfin des traces de sous-carbonate de soude et d'un sel à base de potasse.

FUENTE CORONADA (Eaux minérales de). Elles sont situées dans le comté de Niella, en Espagne, et employées en boisson (Ballano, *Diccion. de méd. y cirugia,* I, Madrid, 1815).

FUENTE FRIA DE RONCES VALLES (Eaux minérales de). Elles se trouvent dans la Navarre, et sont employées en boisson (Ballano, *ibid.*).

FUENTE-DE-PIEDRA (Eaux min. de). Cette source, connue des Romains, et réparée en 1560 après l'expulsion des Arabes, est située à 2 lieues d'Antequera, et 16 de Grenade, en Espagne. Son nom de *Piedra* (*fons petræ*), vient de la réputation qu'elle a de dissoudre les calculs urinaires. Quoique minérale, elle fournit d'eau potable tout un village de 150 habitants. Cette eau, fort usitée dans toute l'Espagne, et quelquefois à l'étranger, contient (par pinte?) : hydro-chlorate de chaux, 6 grains; h. de soude, 12; sulfate de magnésie, 10; s. de chaux, 4; terre de magnésie, 14; sable, 2. Elle passe pour très-utile non-seulement contre la gravelle, mais dans les cas d'hypochondrie, d'anasarque, dans les engorgements du foie et de la rate, ainsi que dans le traitement des fièvres intermittentes rebelles (Ayuda, *Sur les eaux min. d'Andalousie,* III, Madrid, 1798, in-12).

Fuga daemonium. Nom du millepertuis, *Hypericum perforatum*, L., dans quelques auteurs anciens.

Fugla. Nom hébreu du raifort, *Raphanus sativus*, L.

Fugle-konge. Nom danois du roitelet, *Motacilla Regulus*, L.

Fuglebær. Nom danois du sorbier des oiseaux, *Sorbus Aucuparia*, L.

Fuglelim. Nom danois du gui, *Viscum album*, L.

Fuhr chobiz. Nom arabe du *Charbon*.

Fuina. Nom espagnol de la fouine, *Mustela Foina*, L.

Fuki. Nom japonais du pétasite, *Tussilago Petasites*, L.

Fulfili svakh. Nom persan du *Capsicum frutescens*, L.

Fulful. Nom arabe du poivre, *Piper nigrum*, L.

FULICA, foulques. Genre d'oiseaux de l'ordre des échassiers, dont une espèce, nommée *poule d'eau* (*F. Chloropus*, L.), rangée parmi les aliments maigres, a la chair brune, succulente et assez agréable, quoique d'un goût un peu marécageux. Elle passait jadis pour utile contre la morsure des serpents. Le cœur de cet animal était recommandé contre l'épilepsie; sa graisse, selon Lémery, comme résolutive et anodyne.

F. Porphyrio, L., Poule sultane. Bel oiseau de l'ordre des Échassiers, originaire d'Afrique, naturalisé aujourd'hui dans plusieurs îles et côtes de la Méditerranée. Lémery (*Dict.*, etc., 709) dit sa graisse émolliente, résolutive et anodyne.

Fuligo. Nom latin de la *Suie*. Voyez ce mot.

— alba philosophorum. Nom suranné de l'hydro-chlorate d'ammoniaque.

— de cupreo aereo derasa. Espèce d'oxide de cuivre.

— metallorum. On désignait par ces mots l'arsenic ou parfois le mercure.

— restraarum. Nom officinal du noir de fumée selon quelques auteurs, ce qui suppose que cette substance a été employée en pharmacie.

— splendens. Un des anciens noms de la suie.

Fulwal, Fulwarah. Noms indiens du *Bassia butyracea*, Roxb.

Fumabraro. Espèce indéterminée du genre *Ageratum*, dont la décoction est recommandée au Brésil dans le catarrhe inflammatoire et les affections de poitrine. Le suc frais dépuré de cette plante est lithontriptique, d'après Martius (*Journ. de chim. méd.*, V, 422).

FUMARIA. Genre de plantes jadis placé dans la famille des Papavéracées, et dont on fait aujourd'hui le type d'une nouvelle famille, de la diadelphie hexandrie. Il tire son nom de *fumus*, suie, fumée, de la saveur amère qu'offre l'espèce officinale (Pline, *lib.* XXV, *c.* 13).

F. (Corydalis) *bulbosa,* Lin., fumeterre bulbeuse. C'est le χαώκιος des Grecs. Cette espèce croît dans notre pays, où elle fleurit au printemps, et jusqu'en Sibérie; elle offre des racines tuberculeuses, dont elle tire son nom, qui sont creuses et beaucoup plus grosses dans une variété appelée *cava* ou *fabacea*, que dans l'espèce qu'on désigne sous le nom de *solida*. De là les noms d'*Aristolochia cava, fabacea, vel solida,* qu'on trouve dans quelques anciens ouvrages, pour désigner cette plante, et que plusieurs auteurs ont rapportés à l'*Aristolochia Clematitis*, L. L'analogie qu'on a cru remarquer entre les racines de l'aristoloche et de la fumeterre bulbeuse, a fait croire à celle de leurs propriétés; aussi a-t-on vanté la racine du *F. bulbosa* comme emménagogue, anti-septique, vermifuge, etc., et on l'a employée en poudre dans la carie des os, contre les ulcères sordides. La partie herbacée de la plante a été présentée comme pouvant suppléer la fumeterre officinale qui, étant infiniment plus abondante, n'a pas besoin d'être remplacée, et, étant plus active, plus amère, ne doit

pas l'être par cette espèce congénère. Le seul usage qu'on fasse de cette plante, c'est de manger ses bulbes, qui abondent en fécule, d'après Parmentier, et dont les peuples de la Sibérie se nourrissent, suivant Gmelin et Pallas (*Voyage*, IV, 502). Les calmoucks, les baskirs les recueillent pour l'hiver, et assurent qu'elles les désaltèrent en même temps qu'elles les nourrissent (*Découvertes des Russes*, IV, 12).

F. officinalis, L., Fumeterre, fiel de terre (*Flore méd.*, IV, fig. 173). Les tiges de cette plante herbacée, annuelle, haute d'environ un pied, qui croît partout dans les terres cultivées, les jardins, les vignes, etc., sont rameuses, très-glabres, lisses, creuses, tendres, et un peu glauques; ses feuilles sont alternes, délicates, tripinnées, à folioles élargies, cunéiformes, écartées; ses fleurs, en épis simples, terminaux, peu serrés, sont de couleur purpurine, avec une tache noire au sommet, et s'épanouissent depuis le printemps jusqu'à l'automne. Chacune d'elles offre un calice à deux folioles colorées, caduques; une corolle de quatre pétales irréguliers, dont un se prolonge en éperon à la base; elle renferme six étamines partagées en deux faisceaux, portant chacun trois anthères; elles ont un style très-long, un stigmate en tête. Le fruit de cette plante est une capsule sphérique, monosperme, lisse, indéhiscente, de la grosseur d'un grain de chenevis (1). On confond souvent avec cette fumeterre le *Fumaria média*, Loiseleur, qui n'en est peut-être qu'une variété, plus commune que l'espèce dans nos environs, et dont les propriétés sont les mêmes.

La fumeterre est inodore, d'une amertume très-marquée, qui est plus intense encore dans la plante desséchée; sa réputation comme dépurative est populaire, et ses propriétés se rapprochent de celles des amers. Elle agit comme eux en augmentant l'action des organes; elle est fort employée dans les affections cutanées, surtout étant fraîche, au printemps, où l'on donne son suc, qui est abondant dans la plante, à la dose de 2 à 6 onces, et même jusqu'à 12; d'après Desbois de Rochefort, pendant deux ou trois mois et plus, soit avec la fécule verte, soit dépuré. Tous les observateurs, à commencer par les anciens, tels que Galien, Oribase, Aétius, Avicennes, Mésué, et les modernes, comme Gilibert, Pinel, Sprengel, Strandberg, etc., s'accordent à la regarder comme très-utile dans l'éléphantiasis, les dartres, les scrophules, la gale chronique, les rougeurs, les éruptions boutonneuses, etc. On en forme un sirop dont on donne aux enfants, depuis deux gros jusqu'à une once. Cullen fait observer que l'extrait qu'on en prépare, et qui se prescrit à la dose de 12 à 36 grains, fournit à sa surface un sel plus abondant qu'aucun autre extrait amer (*Mat. méd.*, II, 82); M. Barbier dit que c'est du malate de chaux (*Mat. méd.*, 381). La fumeterre entre dans le *vin anti-scorbutique*, l'*électuaire psyllium*, la *confection hamech*, le *sirop de chicorée*, l'*eau générale*, *etc*. Elle agit sans produire ni évacuation, ni autre effet physique appréciable, bien que quelques auteurs l'aient dite laxative.

(1) Dans les *Corydalis*, le fruit est une silique linéaire, à une loge polysperme.

L'amertume de la fumeterre et l'action que cette saveur indique, l'ont fait donner comme stomachique et comme vermifuge, surtout son extrait. On l'emploie encore comme fondant, désobstructif, mêlé au savon, à des gommes-résines, etc., notamment dans les engorgements du foie, la jaunisse, etc.

On donne la plante entière à la dose d'une demi-poignée, en décoction dans l'eau, le lait, la bière. On en préparait autrefois une essence qu'on donnait à celle de 40 à 50 gouttes.

Dans le midi de la France, on remplace le *F. officinalis*, par les *F. spicata*, L., et *F. capreolata*, L., qui ont des propriétés analogues et qui y sont plus communes.

Camerarius (R.-J.). *Diss. de fumariâ*. Tubingæ, 1710, in-4°. Rieckins (J.-C.).—*Diss. inaug. de fumariâ*. Tubingæ, 1718, in-4°. —Ummius (J.-A.). *Diss. de herbâ fumariâ*. Groningæ, 1723, in-4°. — Roussy (J.-L.). *Diss. medica inaug. de fumariâ vulgari*. Argentorati, 1749, in-4°. — Otto (B.-C.). *Diss. de fumariâ*. Traj. ad Viadrum, 1789, in-4°.

FUMÉE. Espèce de vapeur empyreumatique produite par la combustion imparfaite des corps organisés. Celle du tabac est quelquefois employée, en injection dans le rectum, dans les cas d'aphyxie ou de syncope, par submersion surtout. Voy *Nicotiana Tabacum*, Lin.; celle de jusquiame, de stramoine, est souvent utile dans l'asthme; celle des plantes aromatiques était jadis fort usitée, mais servait à masquer plutôt qu'à détruire les odeurs désagréable ou nuisibles; enfin celle des matières animales est recommandée contre les spasmes, hystériques surtout Ces diverses *fumées* doivent leur activité, soit à de principes tout formés, qu'entraînent les vapeurs e les gaz qui résultent de la combustion, soit à de nouveaux principes nés de cet acte même; elles varient, du reste, et suivant la substance employée et suivant les conditions même de la combustion Ces agents, souvent employés aujourd'hui, sont communément remplacés en thérapeutique par les *vapeurs* proprement dites. Voyez ce mot.

FUMIGATION, *fumigatio*. Mode d'application hygiénique ou médicinal, soit des gaz, soit surtout des vapeurs, souvent confondu, dans un langage peu exact, avec ces agents médicamenteux eux-mêmes. Le mot *fumigation* n'est en effet, à leur égard, que ce que sont les mots *lotion*, *bain*, *boisson*, etc., par rapport aux liquides.

L'action des fumigations varie comme celle même des corps avec lesquels on les pratique, et du degré de température de ces corps. Aucune généralité thérapeutique ne leur est donc applicable que sous le point de vue de la manière de les administrer; elles peuvent s'appliquer, soit aux localités, soit aux choses, soit aux individus.

Les fumigations destinées à purifier, ou des lieux malsains, ou des objets contagiés, se font généralement au moyen d'agents propres à décomposer le

miasmes ou les virus, tels que les gaz acide nitrique ou hydro-chlorique, et surtout le chlore (Voyez ces mots, et l'article *désinfectants*). Celles qui ont pour objet les individus, varient à l'infini, suivant le mal auquel on les oppose, et sont ou générales ou locales; les premières se pratiquent soit dans des chambres, soit dans des étuves proprement dites (Voyez l'art. *Étuves*; les secondes, dirigées plus spécialement vers une région particulière du corps, se font, soit à l'air libre, soit au moyen d'un entonnoir qui dirige la vapeur ou le gaz sur le point lésé, soit enfin sous une ouverture destinée à les retenir, à les concentrer sur le lieu malade. Des appareils particuliers ont été proposés à cet effet, surtout pour leur application aux voies respiratoires, mais tous sont d'un usage peu commode, et en général plus nuisibles qu'utiles (voyez l'art. *Chlore*), quoique dans cet ordre de maladies les fumigations paraissent susceptibles d'une grande efficacité.

Les substances les plus employées en fumigations sont l'eau, le soufre, les mercuriaux, le chlore et les chlorures, l'alcool, les éthers, l'ammoniaque, les huiles essentielles, dégagées immédiatement des plantes aromatiques, le camphre, le succin, le benjoin, etc. (Voyez chacun de ces articles, et le mot *Vapeurs*).

L'application de ces vapeurs obtenues par divers procédés, mais en général par l'action de la chaleur, et dirigées, soit sur toute la surface du corps, soit sur un point déterminé, ou même sur les membranes muqueuses, est surtout utilisée pour le traitement des affections rhumatismales, des éruptions cutanées, des maladies lymphatiques, de la syphilis et des douleurs ostéocopes qui l'accompagnent, des catarrhes chroniques, etc. Elles prennent le nom d'*injections* lorsqu'on les dirige à l'aide d'un instrument particulier, doué d'une certaine force de projection, dans des canaux ou des cavités, tels que le conduit guttural de l'oreille, pour le traitement de la surdité, le rectum, dans certaines asphyxies, etc.

Meibomius (B.). *Diss. de usu vaporationum et suffituum in curatione morborum*. Helmstadii, 1734. — Dionis (C.) et de Geviglund (N.-M.). *Quæst. medica an syphilidi conveniat suffumigatio recens?* Parisiis, 1741, in-4. — Marteau (L.-R.) et Chesneau (N.-A.-J.-B.). *Quæstiones medicæ an in curanda lue venerea suffumigia ritè adhibita remedium optimum?* Parisiis, 1745, in-4. — Chevalier (J.-D.). *An per suffitum felicior et tutior quam per inunctionem mercurialem, morbi venerei curatio?* Parisiis, 1752, in-4. — Fabre. Observ. sur l'usage des fumigations dans la phthisie pulmonaire (*Mém. de l'acad. de chir.*, V, 573. Voyez sur le même sujet le *Mém.* de Morin, *Ancien journal de méd.*, XLVIII, 326). — Lalouette (P.). Nouvelle méthode de traiter les maladies vénériennes par la fumigation. Paris, 1776. — Hufeland. Mémoire sur l'emploi des médicaments en fumigations (*Journal de méd. prat.*, 1809; Extrait *Bibl. méd.*, XXX, 244). — Darcet. Descr. des appareils à fumigation. Paris, 1818. — Assalini (P.). Recherches médicales sur les bains de vapeurs et sur les fumigations des substances ammoniacales, du soufre et du mercure (en italien). Naples, 1820 in-4. — Rapou (T.). Traité de la méthode fumigatoire ou de l'emploi médical des bains et douches de vapeurs. Paris 1824, in-8, 2 vol. — Voyez en outre les bibliographies des articles *Étuves*, *Vapeurs*, et, sur les inconvénients des fumigations, un mémoire de Coste (*Ancien journal de médecine*, XLIX, 528). Quant aux fumigations *sulfureuses*, *mercurielles*, etc., en particulier, voyez chacun de ces mots.

Fumigations guytoniennes. Application du chlore gazeux à la désinfection. Voyez ce mot.

Fumitory. Nom anglais de la fumeterre, *Fumaria officinalis*, L.

Fumus albus, citrinus, rubeus. Anciens noms du mercure, du soufre et de l'orpiment.

Funaria hygrometrica, Hed. (*Mnium hygrometricum*, L.). Cette mousse, dont les urnes se redressent lorsqu'il doit pleuvoir, ce qui lui a valu son nom, a été regardée comme propre à prévenir la calvitie. Le léger principe astringent qu'on croit exister dans les mousses a pu donner lieu à cette croyance, aujourd'hui tombée en désuétude (De Candolle, *Essai*, 316).

Funcho. Nom espagnol et portugais du fenouil, *Fœniculum officinale*, L.

Fundulus. Un des noms du chabot, *Cottus Gobio*, L.

Funfblatt. Un des noms allemands de la quintefeuille, *Potentilla reptans*, L.

Funfblættriger Kraftwurzel. Nom allemand du ginseng, *Panax quinquefolium*, L.

Funffingerkraut. Un des noms allemands de la quintefeuille, *Potentilla reptans*, L.

FUNGINE. Substance azotée, blanche, insipide, mollasse, peu élastique et friable, brûlan avec vivacité quand elle est sèche, soluble à chaud dans l'acide hydro-chlorique, qui existe dans tous les champignons, dont elle est, selon M. Braconnot, la partie nutritive. Elle est rangée, dans notre classification, dans l'ordre ou famille des *Lignites*.

Fungo carbonario, fungo corvo. Noms d'un *Polyporus* (Boletus) alimentaire en Toscane.

— istrica. Nom italien de l'*Hydnum Caput Medusæ*, Pers.

— vebovo. Nom que porte en Toscane l'*Agaricus araneosus*, Bull., qui est comestible.

Fungoides. Expression par laquelle les anciens botanistes désignaient des productions végétales qui ressemblent aux champignons, comme Pezizes, etc.

Fungus. Nom générique latin des champignons.

— cæsareus. Nom de l'oronge, *Amanita aurantiaca*, Bull.

— chirurgorum. *Lycoperdon Bovista*, L., ou plutôt le *Boletus igniarius*, L.

— laricis, Offic. *Boletus laricis*, Jacq.

— marinus. Ancien nom de l'éponge en latin. Voyez *Spongia*.

— melitensis, Offic. Nom officinal du *Cynomorium coccineum*, L.

— muscarius, Offic. Nom officinal de l'*Agaricus muscarius*, L., *Amanita muscaria*, L.

— quercinus, Offic. Nom officinal de *Boletus igniarius*, L.

— rosaceus, Offic. Nom officinal du bédéguar de la rose, causé par le *Cinips rosæ*, L.

— sambucinus, Offic. Nom officinal du *Peziza Auricula*, L.

Funis felleus, Rumphius (*Amboin.*, V, t. 44). Le végétal qu'il désigne sous ce nom, qui signifie *corde amère*, est de la famille des Ménispermes; il est estimé à l'égal du quinquina, dans l'Inde, et employé contre les fièvres, l'ictère, etc.

Fnoske. Nom de l'amadouvier, *Boletus igniarius*, L.

Furbeen. Nom danois du lézard gris. Voyez *Lacerta*.

Furbiune. Nom que les habitants de l'Atlas donnent à la résine euphorbe.

Furbuza. Nom étranger de la pastèque, *Cucurbita Citrullus*, L.

FURCHMUHL, en Bavière. Cette source hydro-sulfureuse, contient, d'après Graf (*Dict. des Sc. méd.*, XXXIII, 482), des acides carbonique et hydro-sulfurique, des carbonates de chaux et de soude, des muriates de chaux et de magnésie, de l'alumine, de la silice, des oxides de fer et de manganèse.

Furcræa odorata, Poiret. C'est l'*Agave cubensis*, Jacq., dont les racines falsifient parfois, dit-on, la salsepareille. Voyez *Agave* et *Smilax*.

Furet. Nom vulgaire du *Mustela Furo*, L., espèce de marte.

Furfur, Son. Écorce des semences des céréales, surtout du blé, employée parfois en médecine. Voyez *Son*.

Furu. Un des noms suédois du *Pinus sylvestris*, L.

FURNAS (Bains des). Il est dit dans l'*Histoire des Açores* (Londres, 1813, in-4°), qu'ils offrent plusieurs sources dont les unes sont salines et sulfuriques, tandis que les autres sont ferrugineuses, mais les malades les emploient indifféremment.

Furo. Nom latin du furet, *Mustela Furo*, L.

Furr. Nom danois du *Pinus sylvestris*, L.

FURSTENAU (Eaux minérales de).

Behrens (R.-A.). *Examen aquarum mineralium Furstenau et Wechteldensium*. Helmstaedt, 1724, in-4.

Fusain. Nom de l'*Evonymus europæus*, L.

Fuscina. Nom latin de la fouine, *Mustela Foina*, L.

Fusaggine. Nom italien du fusain, *Evonymus europæus*, L.

Fussvorniges frauenhaar. Un des noms allemands du *Capillaire du Canada*.

Fussfrauenhaar. Autre nom allemand du *Capillaire du Canada*.

Fustec, Fustet. Nom du *Rhus Cotinus*, L.

Fustique. Nom commercial du bois du *Morus tinctoria*, L.

Futterwicke. Nom allemand de la vesce, *Vicia sativa*, L.

Fyld rose. Un des noms danois de la rose à cent feuilles, *Rosa centifolia*, L.

G.

G. Abréviation de *Granum* ou de grain, usitée dans les formules médicinales.

Gaal Narcisse. Nom danois du Narcisse des prés, *Narcissus Pseudo-Narcissus*, L.

Gaar. Nom du brochet de mer, *Esox belone*, L., en Espagne.

Gaas. Mot correspondant à *Anser*, oie, en danois.

Gaasebeel. Un des noms danois du mouron rouge, *Anagallis phanicea*, Lam.

Gaaseskreppe. Nom danois du glouteron, *Xanthium Strumarium*, L.

Gabalium. Aromate d'Arabie indiqué par Pline; il n'est plus connu.

Gabbéré. Un des noms du *Croton tinctorium*, L.

GABIAN. Village de France à trois lieues N.-O. de Pezenas, près duquel se trouvent trois sources minérales froides; l'une que surnage de l'huile de pétrole, dite *huile de Gabian* dans le pays, dont elle fournit six quintaux environ par an (Rivière dit que, de son temps, on en retirait plus de trente-six), et qui d'ailleurs contient, outre un excès d'acide carbonique des carbonates de chaux, de soude et de fer, et probablement du carbonate de magnésie, des muriate et sulfate de soude; les deux autres, nommées *Source de Santé* ou *d'Ouillot*, distinguées en *forte* et *faible*. La *source forte*, qui est acidule, et contient des sur-carbonates terreux, et des muriates probablement à base de chaux et de soude, est renfermée dans un petit bâtiment ou elle contracte une odeur hydro-sulfureuse qui, jointe au gaz acide carbonique qu'elle exhale, rend l'atmosphère de ce lieu dangereuse. La *source faible* est acidule, saline et un peu martiale; elle paraît contenir du carbonate de chaux et de fer, du muriate de soude ou de chaux, des sulfates de l'une et l'autre bases; résultats analytiques dûs tous à M. Saint-Pierre (*Thèse, sur l'analyse des eaux minérales*, Montp., 1809, p. 83). Ces eaux passent pour diurétiques, rafraîchissantes, toniques et légèrement purgatives. Les habitants des contrées voisines en boivent pour se préserver des fièvres bilieuses.

Gablsanjx bilj. Nom bohême du marrube, *Marrubium vulgare*, L.

GABRIAC. Village de France dans le Rouergue, à une lieue de Laissac, et quatre de Rhodez, près duquel Carrère (*Cat.*, 513), indique une source minérale froide.

Gabureiba. Synonyme brésilien de cabureibe, *Myroxylon peruiferum*, L. F.

Gachipaes. Nom d'un palmier de la Nouvelle-Grenade, *Bactris Gasipaes*, Kunth.

Gacke. Nom saxon du choucas, *Corvus Monedula*, L.

Gad. Nom oriental de la coriandre, *Coriandrum sativum*, L.

Gadbuer. Un des noms suédois de l'épinoche, *Gasterosteus aculeatus*, L.

Gadelles. Nom des groseilles rouges dans quelques parties de la France.

Gadh. Nom hébreu de la coriandre, *Coriandrum sativum*, L.

Gadika dud, Gadilay paalu. Noms dukhanais et tamoul du lait d'ânesse. Voyez *Lait*.

Gadoide. Nom d'un *saumon* de l'étang de Trouville, et d'un *Blennius* de Nice.

Gadoose. Un des noms de la squine, *Smilax China*, L., à Sumatra.

Gados. Nom grec d'un poisson qu'on croit appartenir au genre *Gadus*.

GADUS. Genre linnéen de poissons malacoptéry-

giens subbrachiens, de la famille des Auchénoptères, maintenant subdivisé en plusieurs autres, que nous conservons réunis à cause de leur peu d'importance médicinale. La plupart des espèces qui le composent, la morue, le merlan, le dorsch, etc., vivent dans l'Océan en troupes plus ou moins nombreuses, et forment un article de pêche très-important; la chair en est blanche, feuilletée, et généralement saine et agréable.

G. Æglefinus, L., aigrefin. Ce poisson, long d'un pied environ, est aussi commun dans le nord que la morue, mais offre un goût moins agréables; salé, on le nomme *hadou*, de son nom anglais *hadok*.

G. albidus, Gm., C'est le *Blennius gadoides*, Risso.

G. Brosme, Gm. Grand poisson du nord qu'on sèche et qu'on sale, ainsi que le *G. Lub*, espèce d'Islande encore plus grande.

G. Callarias, L., dorsch des allemands. Ce poisson, qui vit dans l'océan, et est surtout commun dans la Baltique, vers l'embouchure des fleuves dans lesquels il remonte quelquefois, atteint à peine à un pied. Il ne paraît pas être le *Callarias* de Pline. Sa chair, ordinairement blanche, quelquefois verte, est tendre, d'une saveur analogue à celle du merlan et du cabeliau, dont elle partage les propriétés; fraîche, elle est plus agréable que celle d'aucune des autres espèces de morues. Les Islandais salent et font sécher le dorsch qu'ils nomment alors *titteling* ou *titling*; les habitants du Groenland le mangent souvent en outre à demi putréfié, et font cas de son foie apprêté avec les baies de l'*Empetrum nigrum*, L. (Voyez *Faune des médecins*, III, 186 et IV, 468).

G. Carbonarius, L., charbonnier, colin, grelin, etc. Voyez *G. Merlangus*, L.

G. Lota, L. Il ne faut pas confondre avec la *loche*, la *lotte* ou *lote* dont il s'agit ici, poisson dont la taille varie entre 1 et 3 pieds, et qui abonde en France, en Suisse, en Allemagne, dans les rivières, où il remonte très-haut, et même dans certains étangs. Sa chair blanche, feuilletée, est d'une saveur agréable et de facile digestion; son foie blanchâtre, volumineux, est indigeste quoique fort délicat; ses œufs, ordinairement rejetés, sont sujets, comme ceux du barbeau, à causer des accidents; sa vessie natatoire sert dans quelques pays à faire de l'ichthyocolle. On a vanté l'estomac de ce poisson pour faciliter la délivrance et calmer les coliques; sa chair et ses os contre les convulsions; sa graisse ou son maceratum huileux dans les cas d'hémorrhoïdes; sa bile, enfin, contre les nuages de la cornée. Exposé à une douce chaleur, son foie laisse découler une huile jadis célèbre contre le néphélion et la faiblesse des yeux, ainsi que celle qu'on retirait aussi de ses intestins soumis au même procédé Voyez *Faune des médecins*, VI, 195). M. Cuvier pense que la lote est le *mustela*, de Pline, et peut-être l'*asellus* de Galien (*Notes sur le livre VII de Pline*, p. 171 et 176).

G. Lub. Voyez *G. Brosme*, Gm.

G. Merlangus, L., merlan. Commun dans la Manche et la Baltique où il offre plusieurs variétés remarquables, il fournit une pêche abondante sur nos côtes septentrionales, notamment à Dunkerque, vers l'entrée de l'hiver, époque où il est plus gras et plus gros, tandis que de la fin de décembre au commencement de février, il est généralement maigre et mollasse. Comme il se conserve très-bien, on en expédie à de grandes distances; on en fait sécher aussi et on en sale dans les pays où il abonde, en Angleterre surtout et en Flandre. Sa taille est communément d'un pied. La chair de ce poisson est écailleuse, blanche, ferme, très-agréable au goût, surtout étant fritte, quoiqu'on le mange aussi cuit sur le gril ou accommodé à diverses sauces. Elle est délicate, légère et des plus faciles à digérer, aussi convient-elle particulièrement aux estomacs délicats, aux convalescents, aux personnes qui n'ont besoin que d'une nourriture peu substantielle; mais elle restaure peu. Les *pierres* de sa tête étaient jadis en usage en qualité d'absorbant, et contre la diarrhée et les douleurs néphrétiques.

Diverses autres espèces de *Gadus*, comprises dans le genre merlan de M. Cuvier, sont usitées aussi comme aliment dans certains pays; tels sont le charbonnier, *G. Carbonarius*, L., poisson double en grosseur du merlan, dont la chair est coriace, qu'on sale et sèche comme la morue, et qui sert comme elle à préparer l'*huile de foie de poisson*; le lieu, *G. Pollachius*, L., meilleur que le précédent et qui, comme lui, vit en troupes dans l'Océan atlantique; le sey, *G. virens*, L., etc.

G. Merluccius, merluche, merlus. Ce poisson, qui atteint deux pieds et plus, est commun dans l'Océan ainsi que dans la Méditerranée où les provençaux lui donnent le nom de *merlan*. Salé et séché, il porte dans le nord celui de *Stok-fisch*, qui sert aussi à désigner la morue sèche.

G. molua, L., lingue ou morue-longue. Il a de 3 à 4 pieds. Aussi abondant et aussi facile à conserver que la morue, il forme un article de pêche presque aussi important qu'elle, soit comme aliment, soit comme fournissant avec elle la majeure partie de l'*huile de foie de poisson* du commerce.

G. Morrhua, L., morue. Ce poisson, long de quelques pieds, habite surtout les mers du nord, et notamment les environs du banc de Terre-Neuve, où il est l'objet d'une pêche abondante. C'est pour les Islandais une nourriture habituelle, et pour beaucoup de peuples une ressource des plus utiles. Fraîche, la morue, nommée alors chez nous *Cabeliau*, qui est son nom hollandais, est un très-bon manger; sèche et salée, elle est souvent coriace et toujours plus ou moins difficile à digérer; cependant elle est fort usitée, et, suffisamment dessalée, adoucie d'ailleurs par le beurre frais, la crême, etc., elle est la base de mets souvent fort recherchés. Sa peau est grasse et d'assez bon goût; son foie passe pour un manger excellent; ses intestins, qu'on arrache dès que l'animal est tiré de l'eau, sont employés comme

amorce. On prescrivait jadis ses dents, réduites en poudre et porphyrisées, ainsi que les *pierres* de sa tête, à la dose de 10 à 30 grains, comme absorbantes et bonnes contre l'épilepsie et la diarrhée; sa saumure comme résolutive et dessiccative, appliquée à l'extérieur, comme laxative, donnée en lavements, etc.; mais, sous le point de vue thérapeutique, c'est l'huile du foie de ce poisson qui nous intéresse surtout. Cette huile qu'on en extrait à Berg, en Norvége, ainsi que des *G. Carbonarius* et *Molua*, L., est connue sous le nom d'*huile de foie de poisson* ou *huile de morue* (*oleum jecoris aselli*), et ne doit pas être confondue avec l'*huile de poisson* ordinaire, qui sert au reste souvent à la sophistiquer. Elle a été beaucoup vantée depuis un petit nombre d'années, en Suisse, et plus encore en Allemagne, pour le traitement des affections goutteuses et rhumatismales, des constipations opiniâtres, de l'incontinence d'urine, et surtout des scrophules et du rachitisme, où, dit-on, elle agit comme fortifiant, et parvient même à triompher du ramollissement des os. Scherer de Siegen a publié, en 1822, un grand nombre d'observations en faveur de son emploi contre le rhumatisme chronique (*Bull. des sc. médic.* de Fér., I, 364); et, vers la même époque, la société des sciences et arts d'Utrecht a fait, des propriétés et des vertus de cette huile, le sujet spécial d'un prix (Voyez *Nouv. bibl. médicale*, 1824, IV, 472). Les dissertations d'Elber Ling, de Reder et de Spaarmaan, dont nous donnons plus loin les titres, en confirment les avantages dans les cas précités; il importerait donc de l'expérimenter, ce qui est facile, car elle ne coûte au détail que 15 ou 16 sous la livre chez nos marchands d'huile en gros; du reste, elle doit être choisie fraîche et exempte de tout mélange avec d'autres huiles de poisson (*Journ. des progrès des sc. médic.*, 1830, II, 184). On la donne à l'intérieur à la dose, par jour, de 3 à 4 cuillerées à bouche chez les adultes, et du même nombre de cuillerées à café chez les enfants. Comme elle est sujette à causer des éructations désagréables, on recommande de se rincer la bouche après l'avoir avalée, de mâcher un peu de pain, ou de prendre quelque aromatique ou quelque spiritueux à petite dose; pour les enfants, on l'associe souvent au sous-carbonate de potasse et à un peu d'une huile volatile. On l'administre aussi, quoique plus rarement, en frictions et en lavements à dose triple ou quadruple.

Reder (A.-A.). *De oleo jecoris aselli*. Rostock, 1826, in-8.— Spaarmaan (C.-F.). *Idem. Ibid.*, 1826, in-8. Elber Ling (C.-G.). *Idem.* Berlin, 1826, in-8.

G. Pollachius, L. lieu. Voyez *G. Merlangus*, L.

G. virens, L. sey. Voyez *G. Merlangus*, L.

Gæja. Nom égyptien du gayac, *Guajacum officinale*, L.

Gæodes aldrovandi. Synonyme de *Bézoard fossile*. Voyez ce mot.

Gætnaghobaka. Nom du *Cambogia Gutta*, L., à Ceylan.

Gaetsaou. Un des noms chinois de l'armoise de la Chine, *Artemisia chinensis*, L.

Gaey. Nom allemand du choucas, *Corvus Monedula*, L.

Gayeté (Eau min. de). Voyez *Aars* (eau min. d').

Gagates. Ancien nom du *Jayet*. Voyez ce mot.

Gagel. Nom hollandais et allemand du *Myrica Gale*, L.

Gagiarbra. Un des noms italiens des tortues. Voyez *Testudo*.

Gaglio giallo. Nom italien du caille-lait jaune, *Galium verum*, L.

Gahja. Un des noms indiens du chanvre, *Cannabis indica*, Lam.

Gahoda. Un des noms bohêmes du fraisier, *Fragaria vesca*, L.

Gahody cerne. Un des noms bohêmes de l'airelle, *Vaccinium Myrtillus*, L.

Gai. Nom japonais de l'*Artemisia indica*, L., suivant d'autres de l'*A. vulgaris*, L.

Gaiac, Gajac. Voyez *Gayac*.

Gaicha dud. Nom indien du *Lait de vache*.

GAIEIRAS (Eaux minérales de), à Alemquer, dans l'Estramadure (Portugal). M. Alibert (*Précis*, etc., 595) l'indique comme *sulfureuse hépatique*, et à 27° R.

GAILDORFF, en Allemagne. M. A. Chevallier, dans son Éloge de J.-P. Boudet (*Journ. de chimie méd.*, 1829, p. 81), cite une Lettre de ce pharmacien sur ces eaux minérales.

Gaillard. Un des noms du gayac à Saint-Domingue.

Gaillet. Synonyme de caille-lait, *Galium verum*, L.

Gaire. Nom japon du loup, *Canis Lupus*, L.

Gaines. Un des anciens noms de la fouine, *Mustela Foina*, L.

Gairoutes. Nom languedocien du *Lathyrus Cicera*, L.

Gajamariola. Nom brésilien du *Cassia occidentalis*, L.

Gajan, gajank (noix de). Fruit d'une Euphorbiacée des Moluques, figurée par Rumphius (*Amb.*, I, t. 65), qu'on mange cuite sous la cendre.

Gajapala. Nom que porte le *Croton Tiglium*, L., à l'île de Ceylan.

Gakkata, Ghakata, Gohlatha. Noms que porte à Ceylan l'arbre qui donne la gomme-gutte, *Stalagmitis cambogioides*, Kœnig.

Gal. Vieux nom français du coq, *Phasianus Gallus*, L.

Gal-el-chalaz. Nom arabe du caracal, *Felis caracal*, L.

Gala, γάλα. Nom grec du lait.

Galactigènes. Synonyme de *Galactophores*.

Galactites. La pierre à laquelle Lémery donne ce nom paraît être la même que celle dont il parle sous celui de *Morochtus*.

Galactodendrum utile, Kunth, Arbre à la vache. M. de Humboldt (*Voyage aux régions équinoxiales*), a rencontré sur les côtes arides des Cordilières, dans les montagnes qui dominent Péciquito, au milieu des forêts de *Nuova-Valencia*, un arbre appelé *Palo de vaca*, *Palo de leche*, parce qu'il donne, au moyen des incisions pratiquées à son tronc, un lait végétal dont les habitants se nourrissent, et dont il a bu. Il lui trouve la plupart des propriétés du lait de vache, la saveur, la couleur, etc.; seulement il est un peu visqueux; mais il a une composition fort différente, puisqu'il contient plus de la moitié de son poids de cire et de fibrine (pas de caséum ni de caoutchouc), un peu de sucre, un sel magnésien, de l'eau, et se rapproche ainsi de celui du papayer. Cet arbre, que M. De Candolle croyait appartenir à la famille des Sapotilliers, a été placé par M. Kunth dans celle des Urticées; il en a formé le nouveau

genre *Galactodendrum*. Depuis lors, M. Lockart, directeur du jardin botanique de la Trinité, en a trouvé de très-grands individus dans la province de Caraccas, et M. Fanning, directeur de celui de Caraque, en a envoyé en Europe, où chaque pied s'est vendu vingt-cinq louis, à Gand. M. Don, qui a examiné les fleurs de cet arbre, dit qu'il se rapproche du genre *Ficus*, et que c'est un *Brosimum*, genres qui forment une section dans la famille des Urticées. Du reste, un autre arbre, découvert sur les bords de la rivière Démérari, où il est appelé *heya, hya*, par M. Jones Smith, et dont on ne dit pas le nom scientifique, donne aussi un lait végétal tout semblable (*Bulletin des scienc. nat.*, Férussac, XXI, 124).

Voyez un Mémoire de M. de Humboldt, sur l'*Arbre à la vache* (*Ann. de phys. et de chim.*, VII, 182).

GALACTOPITES. Synonyme de *Galactophores*.

GALACTOPHORES, de γαλα, *lait, et de* φερω, *je porte*. Médicaments crus propres à augmenter la sécrétion du lait. Cullen remarque, avec raison, qu'on ne possède pas de médicament qui ait cette propriété (*Mat. méd.*, I, 198). Un régime convenable, aidé d'agents hygiéniques appropriés, peuvent seuls produire ce résultat. Ainsi la tranquillité de l'esprit et du corps, avec une bonne nourriture, sont les moyens les plus efficaces pour augmenter le lait chez les nourrices saines. Voilà pourquoi les femmes du peuple qu'on a chez soi font de meilleures nourrices que la plupart des mères dans les grandes villes, où la faiblesse de la constitution, les passions et la manière de vivre sont pour elles des causes perpétuelles d'altération du lait. Ferrein prétend que la nourriture végétale est plus *galactophore* que l'animale, ce qui est assez probable. Les anciens indiquaient même une multitude de plantes, telles que le séneçon, le laitron, la mauve, etc., comme susceptibles d'augmenter la sécrétion laiteuse. Il ajoute que le lait produit par cette nourriture est plus doux, plus favorable à l'enfant que celui qui est dû au régime totalement animal, et nous croyons qu'on doit employer un tel lait chez certains enfants sanguins, ou portés aux inflammations. Il est certain qu'on peut agir sur le lait des nourrices, non-seulement à l'aide de la nourriture et du régime, mais le rendre même médicinal, en leur donnant à prendre tel ou tel médicament; c'est par ce procédé qu'on traite la syphilis des nouveau-nés, qui reçoivent un lait empreint du mercure qu'on donne à la nourrice. Voyez *Lait*.

Du reste, avant de chercher à augmenter le lait des nourrices, il faut étudier à quelles causes tient sa diminution; car il y en a qui sont morbifiques, et sur lesquelles une nourriture abondante serait sans résultats avantageux.

GALAI. Nom turc de l'*Étain*.

GALAMAY. Voyez *Taguina*.

GALANA. Un des noms italiens des tortues. Voyez *Testudo*.

GALANCIER. Synonyme d'églantier, *Rosa Eglanteria*, L.

GALANDER. Un des noms allemands de la calandre, *Alauda Calandra*, L.

GALANGA, GALANGA MAJOR. Racine de l'*Alpinia Galanga*, Roxb. (*Non* Willd.), qui est le *Maranta Galanga*, et non le *Kœmpferia Galanga*, comme le croient quelques auteurs. Voyez *Maranta*.

GALANGA DES MARAIS. Nom qu'on donne parfois à l'*Acorus Calamus*, L.

— MINOR. Il provient de la même plante que le *Galangà major*.

GALANGAL. Nom anglais du *Galanga*, nommé *Galange* en danois et en hollandais.

GALANT DE NUIT. Nom du *Cestrum diurnum*, L.

— D'HIVER. Un des noms du *Galanthus nivalis*, L.

GALANTHUS NIVALIS, L., perce-neige. Cette charmante petite fleur blanche, qui croît au milieu des neiges, de la famille des Narcisses, de l'hexandrie monogynie, a ses bulbes vomitives; on les dit aussi fébrifuges; en cataplasme, elles sont émollientes, résolutives; on en faisait une eau distillée cosmétique, inusitée aujourd'hui.

GALAPA. Nom bohême du jalap, *Convolvulus Jalappa*, L.

GALAPAGO. Un des noms espagnols de la *Tortue* d'Europe.

GALARIS. Un des noms de la mâcre, *Trapa natans*, L.

GALAS. Nom polonais de la noix de galle. Voyez *Galles*.

GALAXIAS. Nom de l'esturgeon, *Acipenser Sturio*, L., dans Galien.

GALAXIAS. Nom de la pierre de lait dans Dioscoride. Voyez *Morochtus*.

GALBA. Nom que porte aux Antilles le *Calophyllum Calaba*, L.

GALBAN. Nom allemand et polonais du *Galbanum*, *Galbano* en espagnol et portugais.

GALBANUM. Gomme résine provenant du *Bubon Galbanum*, L.

GALBULES, *galbula*. Un des noms de la noix de cyprès, *Cupressus sempervirens*, L., en Provence. On l'étend parfois aux fruits d'une autre conifère.

GALDA (Gomme de). Sous ce nom, Murray signale (*Appar. med.*, VI, 200) une substance, qui est une gomme-résine, qu'il avoue ne pas avoir vue, et qui est totalement inconnue, même dans les droguiers. Buchner la dit grise, lactescente, friable, lamelleuse, inodore, d'une saveur âcre et amère. Spielmann, au contraire, assure qu'elle est noirâtre extérieurement, blanche en dedans, présentant la saveur et l'odeur de la résine élémi, contenant par once 6 gros de résine et 15 grains de gomme. Seelmater attribue à cette substance de grandes propriétés, mais sans expériences positives. On la croit propre à faciliter l'expectoration dans la phthisie, consolider les tubercules ulcérés, etc. On ne sait rien sur le lieu d'où provient cette résine-gomme, ni sur le végétal qui la produit.

GALDBLOMME. Un des noms danois de l'arnica, *Arnica montana*, L.

GALDEBOER. Un des noms danois de la bryone, *Bryonia alba*, L.

GALDO DE CUNTIS (Eaux min. de). Elles sont situées dans la Galacie, en Espagne, et fort employées en boisson et en bain (Ballano, *Dic. de med. y cir.*, I, Madrid, 1815, in-4°).

GALDOEBEL. Nom danois de la noix de galle. Voyez *Galles*.

GALE. V. *Galles*.

GALE. Un des noms vulgaires du *Myrica Gale*, L.

GALÉ. Nom du poulet dans le midi de la France. Voyez *Phasianus Gallus*, L.

Galé, γαλη. Les anciens, d'après M. Dureau-Delamalle, employaient ce mot génériquement, pour désigner la *fouine*, la *belette*, le *putois*, et, avec des épithètes, la *marte*, la *fouine sauvage*, le *furet*, et même la *civette*.

Galega. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la diadelphie décandrie, dont le nom vient, d'après Ruellius, de γλαυκιον des Grecs, avec une terminaison italienne.

G. officinalis, L., lavanèse, rue de chèvres (*Flore médic.*, IV, t. 176). Cette grande plante vivace, qui se fait remarquer dans les taillis élevés de notre pays, en Italie, etc., par ses belles grappes de fleurs bleu pâle, doit le premier de ses noms français à la coutume qu'on a de s'en frotter les mains, ce qui, d'après Matthiole (*Comment.*, lib. IV, c. 136), la fait encore appeler *lava-mani* en Toscane. Le second vient de sa qualité fourragère qui est très-marquée, ce qui la fait cultiver en grand sous ce rapport. Ce végétal a eu une grande réputation comme sudorifique, alexipharmaque, anti-putride. On ne sait pas sur quoi reposaient ces prétendues qualités, car sa saveur et son arôme sont à peu près nuls. En 1576 on l'employa avec succès, dit-on, dans une peste qui ravageait la Lombardie, mais aucun fait patent n'est venu depuis démontrer cette efficacité. Boyle, qui la vante comme cordiale, la dit aussi anti-épileptique, et Camérarius préconise ses semences dans le traitement des vers, contre lesquels son suc a aussi été prescrit. Enfin, M. Monlien dit avoir guéri une hydropisie par la décoction de cette plante (*Mém. de la Soc. roy. de méd.*, I, 342). A toutes ces assertions, nous n'opposerons qu'un fait, c'est que la plante est potagère, et se mange en salade en Italie : aussi est-elle totalement inusitée aujourd'hui comme médicament.

Dans l'Inde, on emploie la décoction de la racine amère du *G. purpurea*, L., dans la dyspepsie, la lienterie, la tympanite, d'après Ainslie (*Mat. ind.*, II, 49). Aux Antilles, le *G. sericea*, Thunb., est donné comme appât aux poissons, qu'il enivre, ce qui le fait appeler *Arbre à enivrer*. La plante s'applique sur les morsures d'animaux venimeux (Descourtils, *Flore méd. des Ant.*, III, 131). Les médecins indiens prescrivent la racine du *G. spinosa*, L., associée au gingembre, en décoction, dans les difficultés de la digestion (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 209. Le *G. tinctoria*, L., plante de l'Inde, donne une sorte d'indigo, ainsi que plusieurs espèces du Sénégal. Le *G. toxicaria*, Sw., doit ce nom à la propriété qu'il a d'enivrer le poisson dans l'Inde, d'après Lunan. Enfin, le *G. virginiana*, L., plante superbe de la Nouvelle-Angleterre, est très-estimée comme sudorifique et anthelmintique; on emploie la décoction de sa racine.

Galène. Nom vulgaire du *sulfure de plomb* natif cristallisé.

— (fausse). C'est le graphite ou *Per-Carbure de Fer*.

Galeobdolon luteum, Huds. Lémery dit que cette plante herbacée, de nos campagnes, de la famille des Labiées, est astringente, diurétique et fondante (*Dict.*, 318).

Galeon, γαλεων. Galien parle sous ce nom d'un poisson fort estimé chez les Romains, et qu'on croit notre Cabeliau. Voyez *Gadus Morrhua*, L.

Galeopsis. Un des noms officinaux de l'ortie morte, *Lamium album*, L.

Galeopsis grandiflora, Roth. D'après des expériences faites par quelques médecins allemands, l'infusion de ce végétal a eu un emploi avantageux dans la consomption, la phthisie pulmonaire. M. Lejeune, dans son ouvrage intitulé : *Quarumdam indigenarum plantarum*, etc., page 22, rapporte quelques observations qui militent contre l'efficacité de cette plante dans ces affections; il la croit utile dans les embarras muqueux de la poitrine à l'instar d'autres Labiées. Le *G. grandiflora* est annuel et croît chez nous dans les jachères ; il appartient à la famille des Labiées, et à la didynamie gymnospermie. C'est une plante faiblement aromatique, presque insipide, légèrement nauséeuse à la mastication. La dose est d'une demi-once dans une pinte d'eau.

Galeos, d'Aristote. C'est à ce qu'il paraît le chien de mer, espèce de *Squale*.

Galerand. Nom breton du butor, *Ardea stellaris*, L.

Galeritta. Nom du *Tussilage Petasites*, L., dans quelques auteurs.

Galerita. Un des anciens noms de l'alouette, *Alauda arvensis*, L.

Galero. Un des noms italiens du loir, *Mus Glis*, L.

Galet. Nom du poulet dans le midi de la France. Voyez *Phasianus Gallus*, L.

Galeus. Nom donné jadis à plusieurs poissons du genre *Squalus*.

— Rhodius. Nom de l'esturgeon, *Acipenser Sturio*, L., dans Athénée.

Galgant. Nom du *Curcuma longa*, L., en Bohême, et du *Galanga*, en allemand.

Galgorot. Nom suédois du *Galanga*.

Galha. Nom portugais de la noix de galle. Voyez *Galles*.

Galice. Un des noms de la sardine, *Clupea Sprattus*, L.

Galienole. Nom du *Phasianus colchicus*, L., parmi les nègres du Congo et d'Angole.

Galine. Un des noms vulgaires de la torpille, *Raia Torpedo*. L.

Galinetos. Nom provençal de la mâche, *Valeriana olitoria*, L.

Galinsoga quadriradiata, Ruiz et Pavon. Cette plante composée du Pérou, où elle est connue sous le nom de *Pocoyuyu*, y est regardée comme anti-scorbutique par les habitants, ainsi que le *G. quinqueradiata* des mêmes auteurs, et le *G. parviflora*, Cav., qui n'est qu'une variété du premier. On les mâche et on en boit le suc (*Dict. des sc. nat.*, XXXVII, 216).

Galio. Un des noms espagnols du caille-lait jaune, *Galium verum*, L.

Galiote. Un des noms de la benoite, *Geum urbanum*, L.

Galipea febrifuga, A. St.-Hil. Nom du végétal qui produit l'angusture vraie.

Galipot. Térébenthine impure, solide, privée de son huile essentielle par l'évaporation naturelle. Voyez *Térébenthine*.

Galium. Genre de plantes de la famille des Rubiacées, de la tétrandrie monogynie, qui tire son nom de γαλα, lait, de la propriété accordée à une de ses espèces de faire cailler le lait. Il renferme un

grand nombre des plantes herbacées dont les racines rougeâtres, dans celles qui sont vivaces, ont la propriété de colorer en rose les os, et même le lait des animaux, à l'instar de la garance et d'autres Rubiacées. Il n'y a que les espèces suivantes qui soient usitées en médecine.

G. Aparine, L., grateron (*Flore méd.*, IV, f. 186). Cette plante annuelle, qui se trouve dans les haies, les lieux cultivés, où elle s'attache aux plantes voisines par les crochets de sa tige, qui est faible, renflée aux articulations, a des feuilles verticillées par six ou huit, hérissées, crochues; ses fleurs, d'un jaune verdâtre, dont le calice a quatre dents et la corolle en roue est à quatre divisions, sont portées sur de longs pédoncules axillaires, surmontant des fruits pisiformes, hispides, accolés deux à deux. Le grateron est inodore, insipide Dioscoride l'employait, écrasé avec de l'axonge, en topique sur les scrophules, et Gardane dit en avoir vérifié les bons effets (*Gazette de Santé*, 1777). En 1731, Gaspari le préconisa comme utile dans cette maladie, donné à l'intérieur. Essayé par Cullen, ce praticien l'a trouvé privé de cette propriété, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur. Ainsi, les qualités résolutives du grateron sont donc au moins problématiques. Le docteur Edwards (*Treatise on the goose-grass*. London, 1784. Extrait, *ancien. Journ. de méd.*, LXIX, 155) l'a beaucoup vantée comme anti-scorbutique, sans plus de raison, probablement, car on ne lui trouve ni l'amertume, ni la saveur âcre, ni l'odeur pénétrante de nos véritables antis-corbutiques. La racine de grateron donne une couleur rouge aux os, ce qui l'a fait conseiller dans le rachitis par Robert et Glysson. Mayerne a vanté cette plante contre l'hydropisie; Rai dans les engorgements de la rate; Simon Pauli contre les douleurs de poitrine. Le suc de grateron, à la dose d'une chopine par jour, a été présenté par les uns comme un remède contre le cancer, par d'autres contre les maladies aiguës (*Bibl. méd.*, février 1815). M. Guersent dit l'avoir vu employer sans succès contre les dartres (*Dict. des Sc. méd.*, XIX, 321). Les cosaques de l'Ukraine s'en servent en infusion pour se préserver de la rage, d'après Martius (*Bull. des Sciences méd.*, Férussac, XIII, 355). M. Willemet dit qu'on l'applique avec succès à Épinal sur les ulcères, et surtout sur les panaris (*Mat. méd. indig.*, 143).

G. Mollugo, L., caille-lait blanc. Les sommités fleuries de cette espèce, qui croît partout, dans les prés, les bois, ont été vantées par Jourdan, directeur de l'hôpital de Tain, en Dauphiné, contre l'épilepsie. On donne leur suc à la dose de six onces, à prendre après un jeûne de vingt-quatre heures, etc. On parle de cures merveilleuses opérées par ce moyen, mais dont aucun auteur moderne n'a vérifié l'exactitude, et dont on peut douter jusqu'à expérience nouvelle.

G. verum, L., caille-lait, caille-lait jaune. Cette espèce, qui est la plus usitée en médecine, croît très-communément, dans les lieux secs, où elle se fait remarquer par ses panicules ovoïdes de petites fleurs jaunes, nombreuses, d'une odeur de miel, auxquelles succèdent de petits fruits lisses, accolés deux à deux; ses tiges, faibles, sont couchées; ses feuilles sont linéaires, lisses, verticillées par 8-12. Le nom français de cette plante vivace provient de la propriété que lui ont attribuée les anciens, de cailler le lait; mais aucun moderne, depuis Young jusqu'à Parmentier, n'a pu parvenir à produire ce résultat. Une autre plus réelle est celle de donner une teinte jaune aux fromages, qu'on prépare en faisant infuser dans le lait les fleurs de caille-lait jaune, ainsi que le font les Anglais pour celui de Chester, ce qui leur fait appeler ce galium *chesse-renner* (présure de lait). La matière colorante jaune de cette plante se transporte sur la laine; aussi est-elle employée en teinture. L'infusion des fleurs fraîches passe pour antis-pasmodique: on en use quelquefois dans les affections nerveuses. On a surtout recommandé le *Galium verum* dans l'épilepsie, d'abord en Catalogne. M. Bonafous, médecin à Perpignan, a importé cette méthode en France en l'essayant lui-même avec quelque succès, mais il avoue avoir échoué dans plus d'un cas. Il donnait le suc de caille-lait, à la dose de 4 onces, trois jours consécutifs, après avoir saigné et purgé préalablement ses malades, qu'il tenait au lit pendant un mois, leur prescrivant une infusion théiforme de la plante pendant tout ce temps, ce qui procurait assez souvent une transpiration abondante, cause probable des succès obtenus par cette pratique. Le caille-lait paraît un sédatif diaphorétique à la manière des fleurs du tilleul, d'après la remarque de M. Guersent (*loco citato*). Les anciens regardaient le caille-lait jaune comme un peu astringent, et le conseillaient dans l'épistaxis; ils s'en servaient aussi en fermentations contre les éruptions cutanées. Les sommités du caille-lait se donnent depuis 2 gros jusqu'à quatre dans une pinte d'eau bouillante; sèches, leurs propriétés sont presque nulles.

On peut consulter, au sujet du caille-lait jaune la *Gazette de santé* de 1773, p. 19; 1774, p. 225; 1776, p. 73; et 1777, p. 9.

Gall d'Indi. Nom catalan du dindon, *Meleagris Gallo-Pavo*, L.

Galla. Nom que porte le chêne dans quelques auteurs, d'où est venu celui de ses productions appelées *Galles*, en latin *Gallæ*.

Gallæ turcicæ, off. Nom des noix ou galles de chêne. Voyez *Quercus*.

Gallareta. Nom espagnol des sarcelles. Voyez *Anas querquedula*, L.

Gallates. Sels formés par la combinaison de l'acide gallique avec les bases salifiables; aucun n'est, à proprement parler, d'usage en médecine. Voyez *Encre*.

Gallato-carbonate de potasse. Sel identique avec le sous-carbonate de potasse.

GALLENA, dans les états de Sienne. G. Santi (*Viaggio terzo*, etc., Pisa, 1806, in-8°, p. 295) parle de ses eaux ferrugineuses, chargées d'acide carbonique et d'hydrogène sulfuré; elles sont froides, troubles, et seulement usitées aujourd'hui pour gué-

rir la gale des troupeaux. Non loin de là, dans le voisinage du *Palazzo al Piano*, sont d'autres sources entièrement semblables.

GALLERAJE (Bagno delle). G. Santi (*Viaggio terzo*, etc., Pisa, 1806, in-8°, p. 132) signale sous ce nom deux sources thermales, dépendantes du Palazzone, dans les états de Sienne, dont les principes dominants sont l'acide carbonique et le gaz hydrogène pur et sulfuré. Elles ne sont usitées qu'à l'extérieur contre les maladies cutanées et les douleurs rhumatismales, mais pourraient l'être aussi à l'intérieur selon lui.

GALLE BLANCHE. Variété de chêne. Voyez *Quercus*.

— DE CHÊNE. Voyez *Quercus*.

— DE PISTACHIER. Voyez *Pistacia*.

— ROUGE. Voyez *Tamarisc*.

— DE SAUGE. Voyez *Salvia*.

— DE SODÔME. Synonyme de térébenthine. Voyez *Pistacia*.

— DE TAMARISC. Voyez *Tamarisc*.

— DE TÉRÉBINTHE. Voyez *Pistacia*.

GALLES. On donne ce nom à des excroissances arrondies des végétaux (nom qui provient de *galla*, chêne, et aussi de la ressemblance qu'on a cru leur trouver avec la gale de l'homme), causées par l'extravasation de leurs sucs à travers les trous formés par la piqûre faite par certains insectes, du genre *Cynips* surtout (voyez ce mot), qui y déposent leurs œufs, lesquels s'y développent et qui les percent à leur tour pour en sortir s'ils ont eu le temps de subir leur métamorphose complète. C'est seulement sur les rameaux tendres qu'on les observe, parce qu'ils sont plus faciles à être entamés par les petits animaux qui les produisent, et que l'âcreté des humeurs qu'ils y versent fait développer; on en voit aussi sur les feuilles. Les galles ont toute leur perfection un peu avant la sortie de l'insecte; elles sont alors compactes, lourdes, colorées et imperforées. Les deux principes végétaux qui paraissent les former presque entièrement, sont le tannin et l'acide gallique; ce dernier est ainsi nommé de ce qu'on le retire surtout de l'une de ces productions, végétales. Quelques-unes, de nature seulement spongieuse où ces principes sont associés à de l'extractif et à un peu de fécule, sont alimentaires; telles sont les galles ou pommes de Sauge. Il peut venir des galles sur la plupart des végétaux; leur consistance, leur volume, leur forme sont variables, on en a vu sur les pins, la ronce, le prunier, le saule, le peuplier, les tamariscs, le pistachier, et jusque sur les herbes comme le *Cerastium viscosum*, L., le *Statice Limonium*, L., etc. (Linné, *Æconomia naturæ*). La plus célèbre et la plus utile de toutes est celle du chêne appelée *Noix de galle*. Voyez *Quercus*.

GALLETTA. Nom du roitelet, *Motacilla Regulus*, L., à Turin.

GALLETTO DEL BOSCO. Nom de la huppe commune, *Upupa Epops*, L., en Italie.

GALLIET. Un des noms du caille-lait jaune, *Galium verum*, L.

GALLIGASTRE. Nom provençal de la poule d'eau, *Fulica Chloropus*, L.

GALLINA. Nom latin de poule. Voyez *Phasianus Gallus*, L.

GALLINA CORYLORUM, gélinotte, *Tetrao Bonasia*, L., dans Gesner et Aldrovande.

— RUSTICA. Bécasse, *Scolopax rusticola*, L., dans Gesner.

GALLINACÉS. Ordre d'oiseaux auquel appartiennent le coq (*Phasianus Gallus*, L.), qui lui a donné son nom, le faisan, le paon, le dindon, la perdrix, le pigeon, etc. Voyez *Phasianus*, *Pavo*, *Meleagris*, *Perdrix*, *Columba*.

GALLINACEUS. Un des noms latins du coq, *Phasianus Gallus*, L.

GALLINACIO, GALLUCIO. Noms italiens de la chanterelle, *Merulius Cantharellus*, Pers.

GALLINAGO. Ancien nom de la bécasse, *Scolopax rusticola*, L.

GALLINASSA. Espèce de corbeau du Mexique, dont la chair, dit Lémery (*Dict.*, 97 et 381), passe pour anti-syphilitique, et la cendre des plumes pour empêcher le poil de croître.

GALLINOLE et GALLINOTTE. Noms que portent les *Clavaria*, dans le midi de la France.

GALLINSECTES. Famille d'insectes qui correspond au genre *Coccus* de Linné.

GALLINULA AQUATICA. Ancien nom de la poule d'eau, *Fulica Chloropus*, L.

GALNOOT, GALLNUT. Noms hollandais et anglais de la noix de galle. Voyez *Galles*.

GALLO. Nom italien et espagnol du coq, *Phasianus Gallus*, L.

GALLO-PAVO. Nom latin du dindon, *Meleagris Gallo-Pavo*, L.

GALLOEPFEL. Nom allemand de galle. Voyez *Galles*.

GALLON ou Avellanide. On donne ces noms aux capsules du gland de chêne, qu'on envoie du Levant pour la teinture noire commune.

GALLUS. Ancien nom de divers oiseaux: le *Gallus gallinaceus* est le coq, *Phasianus Gallus*, L.; le *Gallus sylvestris*, le faisan, *Phasianus colchicus*, L., etc.

GALLUS. Callimachus, cité par Pline (*lib.* XXXI, *c.* 2), prétendait que l'eau de ce fleuve qui traverse la Phrygie, est bonne en boisson contre la gravelle, mais que, prise en excès, elle cause la folie.

GALLUSCHEL. Nom silésien de la chanterelle, *Merulius Cantharellus*, Pers.

GALLYRION. Nom grec du lis, *Lilium candidum*, L.

GALMIER (Saint-). Petite ville de France (Loire), à 3 lieues de Montbrison, au bas d'un des faubourg de laquelle est une source acidule froide, nommé *Font-forte*, qui contient, outre du gaz acide carbonique (10 pouces cubes par pinte, suivant Richard de la Prade), de la soude et un peu de sulfate de chaux. Cette eau minérale, prise en boisson à la dose d'une pinte, passe pour très-utile contre la polysarcie, les troubles de la menstruation, les gastrites chroniques, les anciens catarrhes, et surtout les affections des reins et de la vessie. Il n'y existe point d'établissement.

Paret. Obs. sur la source des eaux min. de Saint-Galmier, etc. (*Journ. encycl.*, février 1777, p. 132).

GALSILLA ou GALSINA. Un des noms espagnols des cloportes. V *Oniscus*.

GALOWEC. Nom bohême du genévrier, *Juniperus communis*, L.

GALUGA. Un des noms malais du rocou, *Bixa Orellana*, L.

GALUNGIAN, GALUNGEN. Noms arabes du *Galanga*.

GALURT. Nom danois de la stramoine, *Datura Stramonium*,

GALVANISME, *Galvanismus*. Électricité développée par la superposition de corps métalliques différents, sans frottement, laquelle doit son nom à Galvani, physicien italien, qui la découvrit réellement en 1789, à Bologne, bien qu'on en eût quelques faibles notions avant lui, telle que celle de la saveur qu'éprouve la langue placée entre deux pièces de monnaies de métaux différents, etc.

On se sert de préférence, pour provoquer cette électricité, que Galvani croyait propre aux seuls animaux, ce qui la lui a fait désigner sous le nom d'*électricité animale*, d'une suite de disques de cuivre et de zinc, bien décapés, séparés par des rondelles d'étoffes, ce qu'on désigne sous le nom de *pile*, que l'on imbibe, au moment de s'en servir, d'un liquide *excitateur*, qui est ordinairement une solution de sel ammoniac, etc., c'est ce qu'on appelle la *pile de Volta*, qui sert dans le plus grand nombre des cas où on administre le galvanisme, mais en on modifie la forme, comme dans celle appelée *pile à auges*, que quelques personnes préfèrent. On fait parfois communiquer plusieurs piles, ce qui se nomme *batterie*.

Le galvanisme produit, comme l'électricité, des contractions dans les parties du corps qu'on y soumet; mais elles sont plus continues, et partant moins évidentes, plus sourdes si on peut s'exprimer ainsi, à moins que la pile ne soit très-forte ou que son extrémité ne soit en contact avec un nerf dénudé, comme lorsqu'on opère sur les animaux. Il est remarquable que ces contractions sont plus prononcées chez les animaux morts, parce qu'alors on communique avec les nerfs eux-mêmes mis à nu, surtout après les morts promptes. Le galvanisme cause un sentiment douloureux, peut-être plus marqué que celui de l'électricité, et que les malades redoutent davantage lorsqu'ils ont pu comparer l'action de ces deux agents physiques. L'administration du galvanisme produit aussi parfois la vision d'une étincelle si on l'applique sur l'œil, une saveur particulière si c'est sur la langue, un bourdonnement lorsque c'est à l'oreille, une sorte d'odeur ammoniacale si c'est sur l'organe de l'odorat; il y a lieu de croire qu'elle favorise, comme l'électricité, dont elle n'est qu'un mode, les sécrétions et les exhalations, qu'elle stimule les parties vivantes, et, en un mot, qu'elle produit tous les résultats que nous avons mentionnés en parlant de la première. Les malades communiquent d'une extrémité de la pile à l'autre au moyen de conducteurs métalliques dont un est fixé à une partie du corps, tandis qu'on promène l'autre, et qu'on en touche de temps en temps la partie qu'on veut galvaniser. Parfois c'est un disque de zinc et un de cuivre que l'on place sur la peau des malades, et auxquels on fait communiquer les chaînes. Le disque de zinc est celui qui cause le plus d'effet, c'est-à-dire de douleur; on le nomme pôle positif, et l'autre pôle négatif.

Lorsqu'on veut employer le galvanisme, il ne faut pas que les séances soient aussi longues que pour l'électricité, suivant la remarque de M. Hallé (*Dict. des sc. méd.*, XVII, 302), à cause de la fatigue que les malades en éprouvent; il faut également être prévenu que d'abord il paraît augmenter l'intensité du mal; mais, au bout de quelque temps et en donnant le repos convenable, le bien qu'il peut produire n'en arrive pas moins. On doit commencer par de faibles commotions, en n'employant que 20 à 30 paires de disques qu'on augmente avec le temps; les séances doivent durer de 15 à 30 minutes, être renouvelées une ou deux fois par jour, et être longtemps continuées si on en éprouve de bons effets. On doit aussi appliquer le fil mobile de la pile le plus près possible du nerf qui donne le mouvement aux organes. Ainsi M. Magendie a piqué sur les rameaux de la cinquième paire pour y porter le fil métallique dans le traitement de l'amaurose, ce qui lui a réussi quelquefois lorsqu'elle était incomplète.

C'est absolument dans les mêmes maladies que pour l'électricité qu'on a employé le galvanisme; ainsi on en use dans la paralysie, l'amaurose, la surdité, la mutité récente, l'asthme, le rhumatisme, les névralgies, les hydropisies, les hémorragies; etc., etc. M. Hallé, qui nous fournit ces renseignements, pense qu'il est préférable dans les cas de perte de sensibilité, et lorsque l'on veut agir de préférence sur la peau ou sur des tissus peu profonds, parce que la pile exerce une action particulière sur les parties superficielles. Nous avons beaucoup administré le galvanisme à la clinique interne de la faculté de médecine de Paris, et nous devons avouer n'en avoir retiré que fort peu d'avantages.

M. Pravas a voulu utiliser au profit de la thérapeutique la propriété qu'a le galvanisme de décomposer les liquides, et dont les chimistes ont tiré de si beaux résultats. Il conseille de faire passer le courant galvanique à travers une plaie venimeuse, dans l'espoir que le virus en sera décomposé; des pigeons piqués par une vipère ont été soustraits à la mort par ce moyen, tandis que d'autres qu'on n'y a pas soumis ont péri; il ajoute que le fluide galvanique intense étant caustique, aurait en outre l'avantage d'agir comme escarrotique, et pourrait encore, sous ce rapport, être profitable aux malades (*Académie royale de médecine*, séance du 9 septembre 1828). On doit donc tenter cet agent, qui paraît si rationnel, dans la rage, la morsure des serpents, etc.

Une modification dans l'application du galvanisme est celle à laquelle on a donné le nom d'*electro-puncture*, et qui consiste à enfoncer deux aiguilles dans les parties du corps qu'on veut galvaniser, et à les faire communiquer avec les deux chaînes de la pile.

Le galvanisme, comme moyen thérapeutique, est encore plus abandonné aujourd'hui que l'électricité. Regardé par les uns comme excitant direct, par d'autres comme dérivatif, et par quelques autres comme moyen propre à rétablir l'innervation, il est à peu près laissé aux chimistes, bien que dans certains cas on puisse en espérer quelque secours, si on est placé dans des circonstances favorables pour l'administrer convenablement.

Galvani (A.). *De viribus electricitatis in motu musculari, etc.* Bononiæ, 1791, in-4. — Schmuck (E.-J.). Recueil de quelques faits, propres à augmenter les connaissances acquises sur l'électricité animale (en allemand). Manheim, 1792. — Fowler (R.). Expériences et observations relatives à la nouvelle découverte faite par Galvani (en anglais). Londres, 1793, in-8. — Muller. *Diss. sistens seriem experimentorum in musculis et nervi animalium, etc.* Stuttg., 1793, in-4. — Pfaff (C.-H.). *Diss. de electricitate sic dicta animali.* Stuttg.. 1793, in-4. — Bell. Principes généraux et particulièrement sur l'électricité animale (en anglais), etc. Londres, 1773. — Carradori (G.). *Lettere sopra l'elettricita animale.* Florence, 1793. — Valli (E.). *Experiments on animal electricity, etc.* Londres, 1794. — Aldini (J.). *De animali electricitate, diss. duæ.* Bologne, 1794. — Barker. *Diss. de animalium electricitate.* Edinburgi, 1795. — Humboldt (A.). Recherches sur l'irritation des fibres musculaires et nerveuses par le galvanisme (en allemand). Berlin, 1797, in-4; traduit en français par Jadelot, avec des remarques. Paris, 1799, in-8. — Ritter. Preuves de l'influence continuelle du galvanisme sur la vie (en allemand), etc. Weimar, 1798. — Reinhold. *Diss. Ist II de galvanismo.* Lipsiæ, 1798. — Hallé. Rapport fait à l'institut au nom de la commission nommée pour examiner et vérifier les phénomènes du galvanisme, etc. Paris, 1798. — Ritter. Recherches pour servir à compléter la connaissance du galvanisme (en allemand). Iena, 1800. — Pilger (F.). Essai de recherches faites à l'aide du galvanisme (en allemand), etc. Giessen, 1801, in-8. — Grapengiesser. Recherches sur l'application du galvanisme dans le traitement de certaines maladies (en allemand). Berlin, 1801, traduit en français dans la *Bibliothèque germanique.* — Bischoff (I.-R.). *Commentatio de usu galvanismi in arte medicâ, etc.* Ienæ, 1801, in-8, fig. — Augustin (F.-L.). Du galvanisme et de son application médicale. Berlin, 1801, in-8. — Van Mons. Sur l'électricité médicale. Bruxelles, 1801. — Helwag. Expériences sur les propriétés médicales du galvanisme. Hambourg, 1802. — Geiger (C.-F.). Dissertation sur le galvanisme. Paris, 1802. — Kielmeyer. *Observationes de electricitate et galvanismo.* Tubingæ. 1802. — Biot. Rapport fait à la classe des sciences physiques de l'institut sur les expériences de M. Volta. Paris, 1802, in-4. — Hallé. Exposition abrégée des principales expériences répétées par Volta en présence des commissaires de l'institut, etc. Paris, 1802, in-4. — Walther (P.-F.). Des indications thérapeutiques du galvanisme et de la manière de l'administrer (en allemand). Bonn, 1803, in-8. — Augustins (P.-L.). Essai d'une histoire complète et systématique de l'électricité galvanique (en allemand). Berlin, 1803. — Vassali Eandi, Giulo et Rossi. Rapport présenté à la classe des sciences exactes de l'académie de Turin sur des expériences galvaniques, etc. 1803, in-4. — Nysten (P.-L.). Nouvelles expériences galvaniques, etc. Paris, 1803. — Hanff (J.-C.-F.). *De nova methodo naturam ac leges phenomenorum electricorum quæ a Galvano cognomen, etc.* Marburgi, 1803, in-4. — Dal Negro (S.). *Dell elettricis mo idio-metallico.* Padoue, 1803, in-8. — Eschker (E.-A.). Essai sur le galvanisme (en allemand). Berlin, 1803, in-8. — Kellie. *Diss. de electricitate animali.* Edinburgi, 1803. — Mongiardini. *Dell' applicazione dell' galvanismo alla medicina.* Gênes, 1803. — Trommsdorf (J.-B.). Histoire du galvanisme (en allemand). Erfurt, 1803, in-8. — Thillaye. Essai sur l'emploi médical de l'électricité et du galvanisme (thèse). Paris, 1803, in-8. — Vassali Eandi. Recherches sur la nature du fluide galvanique. Paris, 1803, in-4. — Kunze. Essai sur les applications du galvanisme, etc. Hambourg 1804, in-8. — Aldini. Essai théorique et expérimental sur le galvanisme. Paris, 1804, in-8. — Wies (C.). *De galvanismo, etc.* Argentorati, 1804, in-8. — Isarn (J.). Manuel du galvanisme, etc. Paris, 1804, in-8. — Sue (P.). Histoire du galvanisme, etc. Paris, 1805, 4 vol. in-8. — Samareuilh (F.-E.). Du galvanisme et de son application en médecine (thèse). Paris, 1815, in-4. — Singer (G.-J.). Eléments d'électricité et de galvanisme (en anglais). Londres, 1814; traduit en français par Thillaye, Paris, 1816, in-8. — Monnot (A.). Observation sur une perte de sang et l'emploi du galvanisme comme dernier moyen curatif dans ces sortes d'accidents. Besançon, 1818, in-8. — Paschalis. Emploi du galvanisme pour le traitement de l'asthme, etc. (*Journ. gén.*, LXXXIX, p. 124). — Andrieux. Application méthodique du galvanisme comme moyen thérapeutique (*Revue médicale*, 1824). — Marchand (L.). Remarques thérapeutiques sur le galvanisme (*Journal médical de la Gironde*, I, 331-1824. — Fabré Palaprat. Du galvanisme appliqué à la médecine, ouvrage traduit de l'anglais par Labeaume, avec des notes par F.-P. Paris, 1828, in-8. — Kœnig. Essai de l'emploi du galvanisme comme moyen thérapeutique (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XX, 76-1829).

Galwy. Voyez à l'art. *Saratoga*.

Gamal. Nom hébreu du chameau, *Camelus bactrianus*, L.

Gamaman. Nom du pigeon en Arabie. Voyez *Columba*.

Gamana peride. Un des noms du quinquina au Pérou.

Gamandra. Nom du *Teucrium Chamædrys*, L., en allemand, et du *T. Scordium*, L., en suédois.

Gamanderlyn. Nom hollandais du *Teucrium Chamædrys*, L.

Gamaos. Nom portugais de l'*Asphodèle*.

GAMARDE. Bourg de France (Landes), à 2 lieues Est de Dax, près duquel sont deux sources sulfureuses froides. La première, nommée *Bucquieron*, a fourni à M. Meyrac père (*Ann. de chimie*, XXXV, 300), pour 50 livres d'eau : muriate de magnésie, 8 grains 1/2; m. de soude, 32; sulfate de chaux, 9; carbonate de chaux, 85; soufre, 1 1/2; matière végétale, 1 1/2; silice, 6. Il la dit utile dans tous les cas où sont indiquées les eaux sulfureuses. La seconde, nommée *Source des deux louts*, et nouvellement connue, a été examinée par M. Thore, médecin à Dax, et depuis par M. J. P. Salaignac, pharmacien de Bayonne (*Journ. de pharm.*, VI, 127), qui a retiré de 20 kilogrammes d'eau : gaz hydrogène sulfuré, 3364 centimètres cubes; gaz acide carbonique, 2000; muriate de magnésie, 1 gramme 76; m. de soude, 14; sulfate de chaux sec, 2,53; sous-carbonate de chaux, 4,57; s. c. de magnésie, 0,50; mat. grasse ou résineuse, 0,20; extractif végétal, 0,22; silice, 0,25.

Gamarsa. Un des noms espagnols du *Peganum Harmala*, L.

Gambarus. Nom vulgaire de l'*Esox marginatus*, L.

Gambeer, Gamber, Gambir. Noms indiens du *Nauclea* (Uncaria) *Gambir*, Hunter.

Gambienbracuhrt. Un des noms allemands du *Kino*.

Gambiso. Nom java de la *Manne*.

Gamboge. Nom anglais de la *Gomme-gutte*.

Gamenderlein. Un des noms allemands du *Teucrium Chamædrys*, L.

Gammarus. Nom de la crevette franche, *Crangon vulgaris*, Fabr., chez les Latins. Le *Cancer Gammarus*, L., est le homard. Voyez ces deux mots.

Gammiris. Nom cyngalais du poivre noir, *Piper nigrum*, L.

GAN. Village de France à une lieue de Pau (Basses-Pyrénées), près duquel sont deux sources minérales froides, appelées du *Broca* et *Lavillé*, signalées par T. Bordeu (*Lettres sur les eaux min. du Béarn*, etc., 17e), comme utiles aux estomacs lents et glaireux, et dans les cas d'obstructions récentes, de rhumatisme, de fièvres intermittentes rebelles, etc. Bergerou (*Lettre sur la nature et les propriétés des eaux de Gan*, Amsterdam, 1749, in-8°) y indique une substance grasse et bitumineuse, une

terre alcaline, un esprit volatil, un peu de sel de Glauber et de sel marin, du sel d'Epsom et du fer.

GANDERISCH. Montagne de Suise (canton de Berne) qui fait partie de la chaîne calcaire du Stockhora, et au sommet de laquelle est une source d'eau sulfureuse.

Gandhaka. Nom sanscrit du *Soufre*.

Gandoo. Nom tamoul de l'*Acacia scandens*, W.

Gangi. Nom africain du *Ximenesia americana*, L.

Gangila. Un des noms africains du sésame, *Sesamum orientale*, L.

Gangitis. Synonyme de gagates et de *Jayet*. Voyez ce dernier mot.

Gangsalan. Nom javanais du grenadier, *Punica Granatum*, L.

GANGULPHE (Saint-), dans la Haute-Alsace, près de Buhel. Carrère (*Cat.*, 104) cite ses eaux, d'après Guérin et Meglin, comme froides et sans action particulière, quoique rangées parmi les eaux minérales.

Ganiauder. Variété très-grosse de châtaigne, *Castanea vesca*, Gaertn.

Ganja, Ganjo. Noms bengale et tamoul du chanvre, *Cannabis indica*, Lam.

Ganjah chettu. Nom tellingou du chanvre, *Cannabis indica*, Lam.

Ganjica. Un des noms sanscrits du *Cannabis indica*, Lam.

Gannaperide. Un des noms du *Quinquina* (Ruiz).

Ganniller. Nom que portent la ficaire et même le populage dans quelques cantons.

Gans, Ganser, Gansrich. Noms allemand et flamand de l'oie, *Anas Anser*, L.

Ganso, Gansy. Noms espagnol et illyrien des oies. Voyez *Anas*.

Ganseschmalz. Nom allemand de la graisse d'oie. Voyez *Anas Anser* L.

Gant de notre dame, Gantelée, Gantelet, Gantillier. Noms du *Digitalis purpurea*, L. On le donne aussi au *Campanula Trachelium*, L.

Ganta. Nom catalan de la cigogne, *Ardea Ciconia*, L.

Ganteline. Un des noms du *Clavaria coralloides*, L.

Ganti. Nom qu'on présume être celui du rocou aux îles de la Sonde.

Ganzewort. Nom hollandais du bon Henri, *Chenopodium bonus Henricus*, L.

GAP, près de Joyeuse (département de l'Ardèche). Lieu indiqué qar Carrère (*Cat.*, 520) comme possédant une source minérale.

Gaphérith. Nom hébreu du *Soufre*.

Gar, Gaur. Noms arabes du laurier, *Laurus nobilis*, L. C'est aussi parfois celui du *Ruscus Hypoglossum*, L.

Garail, Gairo. Noms brame et portugais de l'*Acacia scandens*, W.

Garais, Garas. Noms français du fusain, *Evonymus europæus*, L.

Garam. Nom malais du sel commun, hydro-chlorate de soude. V. *Soude*.

Garamantites. Voyez *Sandastros*.

Garan. Nom de la grue, *Ardea Grus*, L., en gallois.

Garance, et non Garence. *Rubia tinctorum*, L. Voyez *Rubia*.

— (petite). *Asperula cynanchica*, L.

Garano. Synonyme indien de sagou. V. *Cycas circinalis*, L., et *Sagus*.

Garanzier jaune. Nom provençal de la giroflée jaune, *Cheiranthus Cheiri*, L.

Garantha. Nom du *Bodianus Aya*, Lacép., au Brésil.

Garatauk. Nom de la grive draine, *Turdus viscivorus*, L., en Turquie.

Garbanzo. Un des noms espagnols du pois chiche, *Cicer arietinum*, L.; dans le midi de la France on le nomme *Garvance*.

Garca. Nom portugais de la grue, *Ardea Grus*, L.

GARCINIA. Genre de la famille des Guttifères, qui est congénère de *Cambogia*, et dont les espèces donnent un suc jaune qui se concrète en une substance presque analogue à la gomme gutte, nommée même *Gomme gutte de Ceylan*, pour la distinguer de la vraie qu'on tire de *Siam* et autres lieux de l'Inde, et qui provient du *Stalagmitis cambogioides*, Koënig, et non du *Cambogia Gutta*, L., comme on le croyait (Voyez *Stalagmitis*). Une autre espèce de ce genre donne le mangoustan, *Mangostana Garcinia*, Gaertn. (*Garcinia Mangostana*, L.), fruit dont on mange beaucoup dans l'Inde, ainsi que celui de la plupart des autres espèces de *Garcinia*, qui ont une pulpe aigrelette rafraîchissante, et une écorce astringente, vermifuge. Voyez *Mangostana*.

Gardello, Gardellin, Gardellino. C'est, en italien, le *Fringilla Carduelis*, L.

Garden. Mot anglais qui signifie *Jardin*, et sert d'épithète à beaucoup de plantes cultivées.

Garden angelica. Nom anglais de l'angélique, *Angelica Archangelica*, L.

— bean. Nom anglais de la fève, *Faba vulgaris*, DC.

— lettuce. Nom anglais de la laitue, *Lactuca sativa*, L.

— cheevil. Nom anglais du cerfeuil, *Chærophyllum sativum*, Lam.

— orache. Nom anglais de la bonne-dame, *Atriplex hortensis*, L.

— parsnip. Nom anglais du panais, *Pastinaca sativa*, L.

— scorzonera. Nom anglais de la scorzonère, *Scorzonera hispanica*, L.

— thyme. Nom anglais du thym, *Thymus vulgaris*, L.

— valerian. Nom anglais de la grande valériane, *Valeriana Phu*, L.

GARDENIA. Genre de la famille des Rubiacées, de la pentandrie monogynie. Le *G. aculeata*, L., a ses baies employées à préparer une belle couleur bleue (*Hort. Jamaic.*, I, 427). Les racines du *G. dumetorum*, Retz, sont considérées dans l'Inde comme un bon émétique, en poudre et à la dose d'une pagode (Ainslie, *mat. ind.*, II, 186). Les fleurs, d'un blanc jaune, du *G. florida*, L., ont une odeur suave, qui fait cultiver cet arbuste de l'Inde dans les jardins des amateurs. Loureiro observe que le *G. grandiflora*, Lour., est réfrigérant, émollient, utile dans la fièvre hectique, la phthisie, la dypsnée, etc. On emploie la décoction de ses baies sèches; récentes, elles ont un suc rouge qui sert à la teinture de la soie à la Cochinchine (*Flor. cochinch.* 182). Le *G. gummifera*, Lam., fournit une sorte de résine par les crevasses de son écorce, et même par la surface de ses feuilles, que Sprengel croit être le *Cançame* des anciens : on dit qu'elle ressemble à l'élémi. Il croît à Ceylan.

Gardenna. Nom de la grive draine, *Turdus viscivorus*, L., dans Aldrovande.

GARDERACANTHA. Nom du chardon béni, *Centaurea benedicta*, L. dans l'île de Lemnos.

GARDEROBE. Un des noms du *Santolina Chamæcyparissus*, L.; on le donne aussi à la citrouelle, *Artemisia Abrotanum*, L., à la lavande, *Lavandula Spica*, L., etc., soit parce qu'on met ces plantes dans les vêtements de laine pour les empêcher d'être mangés par les vers, soit parce qu'on en suspend dans les garderobes pour en masquer la mauvaise odeur.

GARENCE. Voyez *Garance*.

GARENT-OGUEN. Nom iroquois du *Panax quinquefolium*, L. V. *Genseng*.

GARESOL. Nom arabe de la huppe, *Upupa Epops*, L.

GARETAHA. Nom brésilien du *Morus tinctoria*, L.

GARGANELLE, GARGANEY. Noms italien et anglais de l'*Anas querquedula*, L.

GARGARISMES, *Gargarisma*, de γαργαρίζειν, gargariser. Médicaments liquides, ordinairement composés, dont on se sert pour combattre localement les affections de la bouche, et surtout celles de la gorge. On les fait avec des infusions, des décoctions, des acides, des liquides alcooliques, etc., et on les édulcore souvent avec des sirops, du miel, des oxymels, etc., appropriés à la nature de la maladie que l'on veut combattre. Il y a des gargarismes *adoucissants* pour les affections inflammatoires de la bouche, ce sont les plus employés; on les prépare avec les décoctions d'orge, de mauve, de guimauve, de violettes, de dattes, de figues, avec le lait, etc. Il y en a de *calmants*, faits avec la décoction de têtes de pavot, de coquelicot, les préparations opiacées, dont on use dans les douleurs très-grandes du gosier, les ulcères douloureux, etc. Il y a des gargarismes *excitants*, employés dans le scorbut de la bouche, les angines muqueuses ou gangréneuses, la paralysie de la langue, etc., que l'on prépare avec les acides tels que le citron, l'acide muriatique, les infusions de plantes aromatiques, comme la rue, le romarin, la sauge, etc., ou avec des végétaux anti-scorbutiques, tels que le cochléaria, le raifort, la pyrèthre, etc.; on y ajoute des teintures alcoolisées, de l'ammoniaque liquide, de l'eau de Rabel, etc., lorsqu'on veut les rendre *très-irritants* ou même *escharrotiques*. On prescrit parfois des gargarismes *anti-syphilitiques* pour les affections vénériennes de la bouche, que l'on compose avec des préparations mercurielles, surtout avec la solution de sublimé corrosif, etc. Les gargarismes sont des médicaments fort employés, dont on retire beaucoup de bons effets lorsqu'ils le sont méthodiquement. Il ne faut jamais y faire entrer des substances toxiques, du moins en proportion trop grande, dans la crainte qu'elles ne soient avalées. Les gargarismes sont pour le gosier ce que les *collutoires* sont plus particulièrement pour la bouche.

GARGET. Un des noms anglais du *Phytolacca decandra*, L.

GARGIA. Nom italien du butor, *Ardea stellaris*, L.

GARICS. Nom du chêne, *Quercus Robur*, L., dans quelques parties de la France.

GARICUN. Nom arabe de l'agaric, *Boletus Laricis*, L.

GARIKOON, GARIKUN. Noms tamouls de l'agaric du chêne, *Boletus Igniarius*, L.

GARIOFILLATA. Nom italien et portugais de la benoîte, *Geum urbanum*, L.

GARIOT. Un des noms de la benoîte, *Geum urbanum*, L.

GARJARA. Nom sanscrit de la carotte, *Daucus Carota*, L.

GARLIC. Nom anglais de l'ail, *Allium sativum*, L.

GARMANDER. Nom anglais du Chamædrys, *Teucrium Chamædrys*, L.

GARNOTTE. Un des noms du sorgho au Sénégal.

GARNOTTES. Nom des tubercules de l'*Œnanthe pimpinelloides*, L.

GARO. Un des noms du bois d'aigle, *Aquilaria malaccensis*, Lam.

GAROFANO. Nom italien du *Clou de girofle*.

GAROFANO PIANARIO, GAROFOLI. Noms italiens de l'œillet, *Dianthus Caryophyllus*, L.

GAROSMUS, GAROSMUM. Noms de la vulvaire, *Chenopodium Vulvaria*, L. dans quelques anciens auteurs.

GAROU, GAROUETTE. Noms du *Daphne Gnidium*, L.

GAROUILLE. Nom du chêne kermès, *Quercus coccifera*, L., dans quelques cantons de la Provence; et, dans d'autres pays, du maïs, *Zea Mais*, L.

GAROUPE. Un des noms de la camelée, *Cneorum tricoccon*, L.

GAROUTTE. Un des noms du *Lathyrus Cicera*, L., en Anjou.

GAROVO. Nom provençal du caroubier, *Ceratonia Siliqua*, L.

GARROFERA. Un des noms espagnols du caroubier.

GARRUS. Un des noms du houx, *Ilex Aquifolium*, L., en Provence.

GARS, GARSE. Noms de l'oie, *Anas Anser*, L., en breton.

GARSOTTE, GARZOTTE. Noms vulgaires de la sarcelle, *Anas Querquedula*, L.

GARTENANGELIK. Un des noms allemands de l'angélique, *Angelica Archangelica*, L.

GARTENBALSAM. L'un des noms allemands de l'*Achillea Ageratum*, L.

GARTENCYPRESSEN. Un des noms allemands du *Santolina Chamæcyparissias*, L.

GARTENEPPICH. Un des noms allemands du persil, *Apium Petroselinum*, L.

GARTENFENCHEL. Un des noms allemands du *Fœniculum vulgare*, N.

GARTENKRESS. Nom allemand du cresson alénois, *Thlaspi sativum*, DC.

GARTENLAUCH. L'un des noms allemands de l'ail, *Allium sativum*, L.

GARTENMELDE. Nom allemand de la bonne-dame, *Atriplex hortensis*, L.

GARTENNELKE. Nom allemand de l'œillet, *Dianthus Caryophyllus*, L.

GARTENRAUTE. Un des noms allemands de la rue, *Ruta graveolens*, L.

GARTENSALAT. Un des noms allemands de la laitue, *Lactuca sativa*, L.

GARTENSATUREI. Un des noms allemands de la sarriette, *Satureia hortensis*, L.

GARTENSCHIERLING. Un des noms allemands de la petite ciguë, *Æthusa cynapium*, L.

GARTENSCORZONERE. Un des noms allemands du *Scorzonera hispanica*, L.

GARTWURZ. Un des noms allemands de l'aurone, *Artemisia Abrotanum*, L.

GARUM, γάρος des Grecs. Les anciens donnaient ce nom à une sorte de saumure préparée, à ce qu'on croit, avec des intestins d'anchois, qu'ils employaient comme assaisonnement, et dont, suivant Dioscoride (Matthiole, *Comm.*, 154), ils étuvaient les ulcères sordides, les plaies vénéneuses, celles des chiens

enragés par exemple; on en mettait dans les lavements contre l'hydropisie, la sciatique, etc.

GARVANCE. Nom du pois chiche, *Cicer arietinum*, L., dans quelques cantons.

GARVIES. Nom de la sardine, *Clupea Sprattus*, L., à Kinkardine.

GARVOCK. Nom de la sardine, *Clupea Sprattus*, L., à Inverness en Écosse.

GARYOPHYLLUM. Nom que porte dans Pline la canelle giroflée, *Myrtus caryophyllata*, L.

GARZA. Nom espagnol du héron. Voyez *Ardea stellaris*, L.

GAS. Nom latin, et ancienne orthographe de *gaz*. Voyez ce mot.

GASCOGNE. Ancienne province de France, riche en eaux minérales, la plupart remarquables. Voyez *Audinac*, *Bagnères*, *Bagnères-de-Luchon*, *Barbotan*, *Barèges Cambo*, *Capver*, *Castera-Vivent*, *Cauterets*, *Dax*, *Encausse*, *Lavardens*, *Mont-de-Marsan*, *Pouillon*, *Préchac*, *Saint-Sauveur*, *Tercis*, *Villefranche*.

GASIOL. Nom de l'eupatoire, *Eupatorium cannabinum*, L., dans Avicenne.

GASIOR. Nom polonais de l'oie domestique, *Anas Anser*, L.

GASNIBIS. Nom cyngalais du *Capsicum frutescens*, L.

GASOAI. Nom ternate du *Myristica aromatica*, Murr.

GASOTTO. Nom italien de la grive draine, *Turdus viscivorus*, L.

GASTA. Un des noms de la sardine, *Clupea Sprattus*, L.

GASTEIN, en Autriche, près de Saltzburg. Il y existe des eaux minérales chaudes (35 à 38°), usitées surtout, dit-on, dans les cas de contracture des membranes, où le professeur Hünefeld, de Greifswalde, a trouvé (*Jahrbuch der chemie und physik*, XXII, 458, 1828; extr. *Bull. des Sci. Méd.* de Fér., XVII, 425): sulfate de soude 0,1866; chlorure de sodium 0,0369; c. de potassium 0,0183; carbonate de soude 0,0085; c. de chaux 0,0442; silice 0,0433; magnésie pure 0,0013; oxide de manganèse 0,0018; oxide de fer 0,0063; sulfure de sodium 0,0038; des traces de fluate de chaux et de phosphate d'alumine; eau 999,6492.

GASTÉROPODES. Classe très-nombreuse de Mollusques, à laquelle appartiennent l'escargot, la limace, le lièvre de mer, le vignau, les buccins, etc. Voyez *Helix*, *Limax*, *Aplysia*, *Turbo*, *Buccinum*.

GASTEROSTEUS. Genre linnéen de poissons acanthoptérygiens, aujourd'hui partagé en plusieurs autres (voyez *Centronotus*). Deux de ses espèces, le *G. pungitius*, L., le plus petit de nos poissons d'eau douce, et le *G. aculeatus*, L., ont quelquefois servi d'aliment, quoique fort peu estimés. Ce dernier, nommé vulgairement épinoche, à cause de ses épines, abonde dans les ruisseaux de l'Europe; il est usité dans quelques pays comme engrais et pour nourrir les animaux de basse-cour; on en retire aussi, par expression, de l'huile à brûler; sa chair est fade et insipide. Une troisième espèce, au contraire, le *G. cataphractus*, Til., connu au Kamtschatka, où il est très-commun, sous le nom de Chakal, a, suivant M. Tilesius, une chair fort délicate.

GASTEROSTEUS SALTATRIX, L. C'est le *Pomatomus Skib*, Lacép. V. ce mot.

GASZ. Nom de l'oie domestique, *Anas Anser*, L. dans la Frise.

GATBA. Nom arabe de la herse, *Tribulus terrestris*, L.

GATERA. Nom espagnol de la cataire, *Nepeta Cataria*, L.

GATERANJE. Nom bohême de l'hépatique, *Hepatica triloba*, DC., et du *Physcia islandica*, DC. (Jourdan, *Pharmac. univers.*).

GATIP. Nom de l'*Inocarpus edulis*, L., à Java.

GATO. Nom espagnol et portugais du chat domestique, *Felis Catus*, L.

GATTARA. Nom italien de la cataire, *Nepeta cataria*, L.

GATTE. Synonyme de feinte, *Clupea fallax*, L.

GATTILIER. Un des noms du *Vitex Agnus castus*, L.

GATTO. Nom italien du chat, *Felis Catus*, L.

GATTOLARO. Un des noms du plaqueminier, *Diospyros Lotus*, L., en Italie.

GATTORUGINE. Nom de la coquillade, *Blennius Gattorugine*, L.

GAU. Vieux nom français du coq, *Phasianus Gallus*, L.

GAUCHEFER. Un des noms languedociens du souci de vigne, *Calendula arvensis*, L.

GAUCHIN. Village de France à un quart de lieue de Saint-Pol (Pas-de-Calais), près duquel sont trois sources froides. Piot (*Analyse comparée des eaux de Gauchin avec celles de Saint-Pol*, 1782, in-8°) y indique beaucoup de gaz, du fer, un sel à base de soude, et surtout un alcali minéral; il les dit utiles dans les obstructions, l'acidité des premières voies et l'atonie nerveuse (Carrère, *Cat.*, 116).

GAUDE. Nom du *Reseda luteola*, L. On donne aussi ce nom à la bouillie de fécule de maïs.

GAULA-ITAM. Nom du sucre de l'*Areng saccharifera*, Labill., aux Moluques.

GAULTHERIA PROCUMBENS, L. Petit arbuste couché, de la famille des bruyères, de la décandrie monogynie, qui croît aux États-Unis, où il est appelé Palommier, thé du Canada; il y est fort employé par les naturels, en infusion, comme stimulant et diurétique, à l'instar de l'*Arbutus Uva ursi*, L. Bigelow dit que le peuple de ce pays en use aussi en guise de thé, à cause de l'odeur agréable des feuilles, qui recèlent une huile volatile. Coxe affirme que cette infusion est utile dans l'asthme (*Améric. dispens.*, 303).

GAURO. Nom de l'orme, *Ulmus campestris*, L., à Constantinople.

GAUVILLE. Village de France (Orne), nommé aussi Saint-Agnan-des Cernières, à une lieue de La Ferté-Fraisnel. Près de ce dernier est une source d'eau froide où Terrede (*Examen des eaux min. des env. de L'Aigle*, etc. Paris, 1776, in-12, chap. 4) indique du sulfate et du muriate de chaux, de la terre absorbante et une terre martiale; il les dit apéritives, résolutives et même peut-être purgatives (Carrère, *Cat.*, 386).

GAVA, en Catalogne. Il y existe des eaux minérales acidulo-ferrugineuses, employées dans les faiblesses d'estomac; lesquelles, d'après l'analyse de M. Samponts, contiennent, par cent livres: acide carbonique 118 pouces cubes; carbonate de fer 140 grains; hydro-chlorate de chaux 101; *id.* de magnésie 58; sulfate de soude 49; s. de magnésie 80, s. de chaux 40 (Ballano, *Dicc. de med. y cir.*, I, Madrid, 1815, in-4°).

GAVI-GAVI. Nom du vanneau, *Tringa vanellus*, L., en Sardaigne.

GAVIAO (Eaux min. de), à Crato, dans l'Alem-Tejo (Portugal). M. Alibert (*Précis*, etc., 595) les dit *hépatiques*, *ferrugineuses* et froides.

GAVILU. Nom de plusieurs orchidées du Chili, appartenant au genre *Epidendrum*.

GAVORRANO, dans les États de Sienne. A un mille de ce lieu sont diverses sources (28° R.) jadis fort usitées, comme l'attestent les bains communs et particuliers qui s'y voient encore, les restes d'hospices et d'habitations destinés aux malades, mais peu actives selon G. Santi (*Viaggio terzo*, etc.; Pisa, 1806, in-8°, p. 238), qui, du reste, y a constaté la présence d'une très-petite quantité de gaz acide carbonique, d'un peu de sulfate et de muriate de soude et de chaux, et de quelques atomes de fer.

GAYAC. Nom du *Guajacum officinale*, L.

— D'AFRIQUE. *Schotia speciosa*, Jacq.

— DES ALLEMANDS. Nom du frêne, *Fraxinus excelsior*, L.

— DE CAYENNE. C'est le *Coumarouna odorata*, Aubl.

— D'ITALIE. *Diospyros Lotus*, L.

— DE PADOUE. *Diospyros Lotus*, L.

GAYACINE, *Guaiacina*. Nom donné par Thomson, d'après M. de Candolle, à la résine de gayac, considérée comme principe particulier, quoique évidemment complexe, et que nous avions déjà placée dans notre ordre des résinites, entre les résines proprement dites et le succin. V. *Guajacum officinale*, L.

GAYAM. Arbre non décrit, cultivé à Sourrabaja sur les routes, et dont le fruit renferme une amande bonne à manger, dont on retire une huile alimentaire, qui sert à éclairer (Perrotet, *Cat. rais.*, etc. *Ann. de la Soc. linn. de Paris*, mai 1824).

GAYLON. Nom que porte à la Chine l'armoise, battue et préparée pour en faire le moxa.

GAYSAGUSSA. Un des noms du pavot d'Orient, *Papaver somniferum*, L.

GAYUBA. Un des noms espagnols de la busserole, *Arbutus Uva ursi*, L.

GAZ, *Gas*, Ce mot (gas), créé par Vanhelmont pour désigner l'acide sulfureux liquide (*Pharmacopée des méd. de Londres*, p. 61) a été appliqué par Macquer aux différents *airs*, et s'entend aujourd'hui des fluides aériformes permanents, c'est-à-dire qui conservent cet état à toutes les températures (ce qui les distingue des vapeurs), quoiqu'une haute pression puisse les faire passer à l'état liquide. Le nombre en est assez considérable; mais quelques-uns seulement, le gaz oxigène, l'acide carbonique, l'hydrogène, le chlore, etc. (*voyez* chacun de ces mots), ont été essayés en médecine, surtout dans les affections pulmonaires, à l'époque de la naissance de la chimie pneumatique, et comme désinfectants; la plupart sont déjà tombés en désuétude. Rien de commun, du reste, ne leur est applicable.

Beddoes (T.). Considérations sur l'usage médicinal des airs factices (en anglais). Bristol, 1794-1795, in 8. — Le même. *Notice of some observations made on the medical pneumatic institution*. Bristol, 1799, in-8. — Pearson (R.). Notice sur la nature et les propriétés des différentes espèces de gaz (en anglais). Birmingham, 1795, in-8. — Fourcroy. Chimie pneumatique appliquée à l'art de guérir (*Ann. de Chimie*, XXVIII, 225 et 281).

GAZ ACIDE CARBONIQUE. Voyez ce mot.

— — CRAYEUX. Synonyme de *Gaz acide carbonique*.

— — HYDRO-CHLORIQUE. Voyez ce mot.

— — HYDRO-SULFURIQUE. Hydrogène sulfuré des anciens. Voyez l'article *Soufre*.

— — MURIATIQUE. Ancien synonyme de *Gaz acide hydrochlorique*.

— — — OXIGÉNÉ. C'est le *Chlore*. Voyez ce mot.

— — NITREUX. Voyez ce mot.

— — SULFUREUX. Voyez l'article *Soufre*.

— AMMONIAC OU AMMONIAQUE. Voyez ce mot.

— AZOTE, *Gas azoticum*. Voyez *Azote*.

— AZOTICUM OXYGENATUM. *Protoxide d'azote*. Voyez ce mot.

— HÉPATIQUE, *Gas hepaticum*. *Gaz acide hydro-sulfurique*, dans Bergman.

— HYDRO-CHLORIQUE. Synonyme de *Gaz acide hydro-chlorique*.

— HYDROGÈNE. Voyez *Hydrogène*.

— — CARBONÉ ou PERCARBURÉ. *Gas hydrogenium carbonatum*, s. *Hydro carbonatum*. Voyez ce mot.

— — CHARBONNEUX. Ancien nom du *Gaz hydrogène carboné*.

— — SULFURÉ. *Gas hydrogenium sulfuratum*. Ancien synonyme de *Gaz acide hydro-sulfurique*.

— INFLAMMABLE. C'est ainsi qu'on a d'abord nommé le *Gaz hydrogène*.

— MÉPHITIQUE. Vieux nom du *Gaz acide carbonique*.

— NITREUX OU DEUTOXIDE D'AZOTE. V. ce mot.

— NITREUX DÉPHLOGISTIQUÉ. Ancien nom du *Protoxide d'azote*. Voyez ce mot.

— NITRIQUE. Voyez *Acide nitrique*.

— OLÉFIANT. Ancien nom du *Gaz hydrogène percarburé*.

— OXIDE OU OXIDULE D'AZOTE. Voyez *Protoxide d'azote*.

— OXIGÈNE. V. *Oxigène*.

— SYLVESTRE. Vanhelmont nommait ainsi, dit-on, le *Gaz acide carbonique*.

GAZAL. Nom arabe qui correspond à notre mot *Gazelle*.

GAZALIBU. Nom arabe de l'ivraie, *Lolium temulentum*, L.

GAZE MÉTALLIQUE. Ce tissu, dont on connaît les avantages dans la lampe de Davy pour prévenir l'inflammation du *grisou* (gaz hydrogène carboné) dans l'exploitation des mines, a été proposé, sous forme de voile, par M. Barlett comme préservatif de la contagion (*Journal complém.*, VII, 188).

GAZELLA INDICA. Ancien nom du *Moschus moschiferus*, L.

GAZELLE. Synonyme d'*Antilope*. La gazelle commune est l'*Antilope Dorcas*, L.

GAZOLA. Nom portugais du butor, *Ardea Stellaris*, L.

GAZZA, GAZZARA, GAZZOLA, GAZZUOLA. Noms du *Corvus Pica*, L., en Italie.

GEAI. Voyez l'article *Corvus Monedula*, L.

GEASTRUM. Voyez *Lycoperdon*.

GEAT CORNON HOUSLEEK. Nom anglais de la joubarbe, *Sempervivum tectorum*, L.

GEAU. Vieux nom français du coq, *Phasianus Gallus*, L.

GEBEL HENDY. Nom arabe du *Datisca cannabina*, L.

GEBKA MODRZEWOWA. Nom polonais de l'agaric blanc, *Boletus Laricis*, Jacq..

GEBORNENUTTERNWURZEL. Un des noms allemands de l'*Aristolochia rotunda*, L.

GEBOSCON. Un des noms grecs de l'ail, *Allium sativum*, L.

Gecsid. Nom de l'alouette cochevis, *Alauda cristata*, L., dans Gesner.

Gecko. Reptile saurien. Voyez *Lacerta Gecko*, L.

Gedda, Gidda ou Jidda (Gomme). Variété de gomme arabique. Voyez *Gomme arabique*.

Gedeklov. Un des noms danois du trèfle d'eau, *Menyanthes trifoliata*, L.

Gedhos. Nom bohême du contrayerva, *Dorstenia Contrayerva*, L.

Gedlich walska. Un des noms bohêmes du petit houx, *Ruscus aculeatus*, L.

Gedoerrte Kroeten. Nom allemand du crapaud desséché. Voyez *Rana Bufo*, L.

Geecka. Nom du coucou, *Cuculus canorus*, L., en Laponie.

Geel lisch. Nom hollandais de l'*Iris Pseudo-Acorus*, L.

Geele narcis. Nom hollandais du *Narcissus Pseudo-Narcissus*, L.

Geemen. Nom bohême de l'orge, *Hordeum vulgare*, L.

Geerst. Nom hollandais du millet, *Panicum miliaceum*, L.

GEESBACH ou **GENSBACH** (Eaux min. de), en Lorraine. On prétend, dit Carrère (*Cat.*, 499), que la source minérale est bitumineuse.

Gerst. Ancien nom du *Jayet*.

Geflecter Storchschnabel. Nom allemand du *Geranium maculatum*, L.

Gefleckter Schierling. Nom allemand de la ciguë, *Conium maculatum*, L.

Geflecktes Ferkelkraut. Un des noms allemands de l'*Hypochæris maculata*, L.

Gesos. Nom du *Ximenia americana*, L., au Congo.

Gehuf, Gehuph. Arbre de Sumatra, dont parle Thevet. Son fruit contient une noix amère, dont on retire une huile fort usitée contre les maladies du foie, de la rate, en frictions et prise par la bouche; il découle de ce végétal une gomme employée aussi dans les mêmes maladies (Lémery, *Dict.*, 321).

Gehz. Sorte de manne de Perse, dans le Korasan, que l'on croit provenir d'un tamarisc.

GEILNAU. Village du duché de Nassau, en Allemagne, près des bords de la Lahn, où sont des eaux minérales analogues à celles de Seltz, et encore plus riches qu'elles en gaz acide carbonique et en sous-carbonate de soude. M. Vauquelin y a trouvé, par litre : muriate de soude 0,060 grammes; sous-carbonate de soude sec 0,580; carbonate de chaux 0,460; carbonate de magnésie 0,270; fer oxidé 0,012; silice 0,056; gaz acide carbonique 855 centimètres cubes; air atmosphérique 45 centimètres cubes (*Gaz. de santé*, 15 mai 1820).

Amburger. Essais et Obs. sur les eaux acidules de Geilnau (en allemand). Offenbach, 1795, in-8. — Bischof (G.). Analyse chimique des eaux minérales de Geilnau, Fachingen et Selters. Bonn, 1826.

Geisbartwurzel. Un des noms allemands de la reine des prés, *Spiræa Ulmaria*, L.

Geissraute, Geissrautefasanenkraut. Noms allemands du *Galega officinalis*, L.

Gekapeerd Kalfsvoet. Nom hollandais de l'*Arum arisarum*, L.

Gekrodstaardhos. Nom hollandais du *Lycopodium clavatum*, L.

Gekroentes. Nom allemand du *Metallica Troglodytes*, L.

Gekruidepatich. Nom hollandais du *Rumex crispus*, L.

Gekrui te B. ewortel. Nom hollandais du *Selinum Cervaria*, Roth.

Gelapo. Un des noms du jalap, *Convolvulus Jalapa*, L.

Gelason. Nom celtique du *Diotis maritima*, Desf.

GÉLATINE, *gelatina*. Ce mot, employé dès 1766 par Spielmann dans ses *Annotationes chemicæ*, et en français, il y a plus de cinquante ans, par Roussille Chamseru (Voy. *Journal général de Méd.*, LIX, 120), désigne une substance animale solide, transparente, blanche à l'état de pureté, fade, inodore, insoluble dans l'éther et l'alcool, ramollie et gonflée par l'eau froide, dissoute par l'eau chaude, à laquelle, par le refroidissement, pour peu qu'elle s'y trouve dans le rapport d'au moins 1 à 100 (Bostock), elle donne une consistance gélatineuse, précipitée de cette solution par le tannin, qui forme avec elle un composé imputrescible, non précipitée au contraire par le sublimé corrosif, donnant par l'ébullition avec l'acide sulfurique un sucre cristallisable, de la leucine, etc. (Braconnot, *Ann. de Chim. et de Phys.*, XIII).

On la retire, par ébullition dans l'eau, d'une foule de substances animales, dont elle semble être la base, quoique suivant MM. Berzélius, Chevreul, etc., elle n'y existe pas toute formée, l'opération par laquelle on l'obtient lui donnant réellement naissance; tels sont en général les tissus blancs des animaux, la peau, les ligaments, les tendons, les cartilages, les membranes internes, et particulièrement les os où elle se conserve longtemps intacte, et d'où on l'extrait en grand aujourd'hui. Des os de mammouth, animal disparu depuis des milliers d'années, ont encore fourni naguère de la gélatine qu'on a dégustée par curiosité à la table du préfet de Strasbourg (*J. de Chim. méd.*, II, 489). Cette substance abonde aussi dans les chairs blanches des jeunes animaux, tels que le veau, le poulet, etc.; dans celle des grenouilles, des tortues, de la vipère, des huîtres, des limaçons, qui paraissent lui devoir leur action adoucissante et laxative.

Très-usitée dans les arts, surtout pour coller, pour clarifier, pour vernir, etc.; très-utile comme substance alimentaire, recommandée même comme médicament, la gélatine a reçu différents noms, suivant son origine, son degré de pureté, ses usages.

La plus pure de ses variétés, et en même temps la plus estimée et la plus chère, parce qu'elle nous vient de loin, est l'*ichthyocolle* ou *colle de poisson*, préparée communément avec la vessie aérienne des esturgeons, de l'*Acipenser Huso*, L., surtout dépouillée de sa peau extérieure, coupée en morceaux, lavée, roulée enfin en cylindres contournés en lyre ou en cœur qu'on fait sécher et qu'on blanchit par le gaz acide sulfureux. Il en existe des sortes commerciales, formées avec l'estomac et les intestins d'autres poissons des genres *Gadus*, *Cyprinus*, etc.; et on pourrait sans doute faire servir à sa préparation les membranes de bien d'autres espèces, ce qui affranchirait la France d'un tribut assez considérable. Cette substance en effet est fort usitée pour lustrer la soie, clarifier les vins, le café, etc., pour préparer la *colle à bouche*, le sparadrap connu sous le nom de *taffetas d'Angleterre*; pour composer en

pharmacie des tablettes gélatineuses au citron, à la rose, à la vanille; pour former, unie avec 25 fois son poids d'eau, des gelées alimentaires, ordinairement acidulées, aromatisées, ou unies à des vins généreux, soit pour servir sur les tables, soit pour donner aux malades, aux convalescents, etc.; elle entrait aussi dans l'*emplâtre diachylum magnum* de l'ancienne pharmacopée. Il suffit de faire tremper cette substance, coupée en petits morceaux, dans de l'eau chaude, et d'en séparer les membranes au moyen du filtre, pour obtenir la gélatine presque pure.

La *colle de morue* ou *ichthyocolle en tables*, qui a la forme d'un gâteau, paraît avoir la même origine. Elle n'est point usitée en pharmacie.

Au rapport de M. Busseuil, on vend aussi à Java, comme substance alimentaire, une gélatine en lames transparentes, formées de bandelettes collées, semblables à du taffetas d'Angleterre blanc très-mince.

La *colle des Lapons* (*Gluten Lapponum e perca*), sur laquelle il existe, dans les Mémoires de l'Académie d'Upsal, une dissertation de Linné, est faite avec la peau de la perche.

Les *tablettes d'Hockiack* des Chinois ne sont aussi qu'une sorte d'extrait gélatineux sec et aromatisé. Voy. *Colle de peau d'âne*.

La *gelée de corne de cerf*, employée dans les maladies soit comme aliment, soit comme adoucissant et qui unie au sucre, aux amandes douces et à des aromates, forme le *blanc-manger*, est aussi une gélatine assez pure.

La *colle de Flandre* enfin, qu'on trouve dans le commerce sous forme de tablettes jaunâtres, est extraite des rognures de peau, des sabots et oreilles des veaux, bœufs, chevaux et moutons. La *colle forte*, qui est d'un brun noirâtre, n'en est qu'une variété plus impure; on ne l'emploie que dans les arts : car ce que disent quelques auteurs de la colle forte dissoute dans le vinaigre, comme utile contre la gratelle et autres démangeaisons de la peau (Lémery), doit s'entendre surtout de la colle de Flandre. Celle-ci, dissoute dans l'eau, clarifiée, et quelquefois unie à son poids de sucre et à de l'eau de fleurs d'oranger, forme la *gélatine des pharmacies*, qui est en tablettes sèches ou molles, de 1 à 2 gros. On peut la former directement, comme le conseille Parmentier, en faisant bouillir deux pieds de veau, lavés et échaudés, dans 4 pintes d'eau qu'on réduit à moitié par l'ébullition, passant, enlevant la graisse, faisant clarifier et évaporer à l'étuve en consistance de tablettes, et ajoutant pour les usages économiques, ou suivant les indications médicales, soit un verre ou deux de vin de Malaga, soit 4 onces de sucre et le jus de 2 ou 3 citrons, etc. On peut aussi l'extraire des os de nos boucheries, qui en contiennent environ 36 p. % en les pilant et les soumettant à une longue ébullition dans la machine de Papin, ou les faisant cuire à la vapeur; ou mieux encore, d'après le procédé de M. d'Arcet, en dissolvant au moyen de l'acide hydro-chlorique affaibli à 6°, leurs phosphate et carbonate terreux, les réduisant ainsi à leur partie gélatineuse et à la consistance des tendons, les lavant ensuite et les faisant sécher avec soin (*Ann. de Chimie*, t. XCII, p. 300).

Un pharmacien de Paris, nommé Gauthier, préparait, il y a quelques années, une fort belle gélatine que M. Lesson dit avoir essayée en mer, avec peu d'avantage, mais qui pourrait être ajoutée aux viandes salées pour former des potages. La gélatine est en effet la partie nutritive des *tablettes de bouillon*, où elle se trouve unie à de l'osmazôme, à des aromates et des épices, et qu'il ne s'agit que de dissoudre dans l'eau et de saler pour en faire usage (voyez *Bouillon* et *Tablettes*). Aussi M. d'Arcet avait-il proposé, dès 1810, d'employer la gélatine elle-même à la confection des potages, dans les hôpitaux, les hospices, les dispensaires, en réduisant des 3/4 la quantité de viande employée, et dont chaque livre est remplacée par 5 gros de gélatine, ajoutant des légumes, etc. Ainsi, pour 50 litres d'eau, on met 12 livres de viande, 4 livres 1/2 de gélatine sèche (1), 4 livres de sel, 16 à 20 livres de légumes et assaisonnements; ce qui fournit 192 rations de bouillon au prix de 8 centimes chacune, déduction faite de 4 francs pour la valeur de la viande bouillie. Les essais faits à diverses époques avec ce bouillon ont offert des résultats assez variés. Les uns, tels que MM. Barbier (*Dict. des Sc. Méd.*, XVII), H. Cloquet (*Faune des Méd.*, V, 241), etc., n'y ont vu aucune différence d'avec le bouillon ordinaire; d'autres, au contraire, assurent qu'il est fade, nauséeux, d'une odeur désagréable, répugne aux malades, et provoque parfois des vomissements ou de la diarrhée (*Revue Méd.*, avril 1830); mais ces derniers résultats tiennent sans doute à la mauvaise qualité de la gélatine ou à quelque vice dans la préparation du bouillon.

La gélatine et toutes les matières gélatineuses possèdent, outre leur qualité éminemment nutritive, restaurante, analeptique, surtout associés à diverses substances toniques ou excitantes, une action adoucissante, émolliente, relâchante, qui se manifeste d'une manière d'autant plus marquée qu'on les donne à plus haute dose et plus étendues d'eau, et surtout qu'on les isole plus complétement de tout principe stimulant propre à en contrebalancer les effets. De là, l'utilité des décoctions ou bouillons de veau, d'agneau, de poulet, de grenouilles, de tortues, de vipères, de limaçons, d'huîtres, etc., dans tous les cas où il convient de modérer les mouvements organiques, de tempérer la chaleur générale, de calmer l'irritation nerveuse, et où cependant une légère alimentation n'est pas formellement contre-indiquée; celle des chairs blanches elles-mêmes, lorsqu'il faut nourrir davantage en évitant la stimulation que déterminent toujours les viandes brunes plus ou moins riches en osmazôme; de là aussi l'action laxative dont jouissent ces mêmes bouillons, les indigestions que sont sujets à causer les aliments fades, visqueux, dans lesquels prédomine la gélatine; enfin la nécessité quelquefois de griller ceux-ci, de les unir à des

(1) D'après cette recette la quantité de gélatine serait d'environ 2 onces par livre de viande supprimée, et non de 5 gros.



substances âcres, aromatiques, alcooliques, pour les rendre plus digestibles, de saler les bouillons pour en déguiser la fadeur; ou d'y ajouter du cerfeuil, du cresson, de la chicorée sauvage, du pissenlit, quelquefois même un peu de beurre, pour les faire passer plus facilement ou pour modifier leur action rafraîchissante, diurétique, laxative même; souvent aussi de les aciduler avec l'oseille, le suc de citron, ou de les couper d'un peu de vin, propre à soutenir les forces digestives, surtout lorsqu'on a plutôt pour but de nourrir doucement que de médicamenter.

Ces bouillons gélatineux sont fort usités dans les maladies de langueur, soit essentiellement nerveuses, soit dépendantes de la lésion profonde de quelque organe, dans les fièvres lentes, la phthisie, l'hypochondrie, les affections herpétiques, et aussi dans certaines maladies aiguës, lorsqu'une diète absolue n'est pas de rigueur; ils sont contre-indiqués au contraire dans les maladies accompagnées d'atonie, dans les fièvres muqueuses, adynamiques, les hydropisies passives, le scorbut; même chez les individus bien portants, mais phlegmatiques et disposés aux affections muqueuses, l'abus en peut être nuisible, et l'on voit souvent l'usage excessif ou trop prolongé des gélatineux, pris dans le dessein de rafraîchir, occasionner des débilités d'estomac, dont l'emploi des stimulants proprement dits parvient seul ensuite à triompher. Ajoutons que les solutions gélatineuses s'altèrent avec une grande facilité, passant à la fermentation putride, que souvent même la gelée ne peut être conservée au-delà d'un ou deux jours sans aigrir et se liquéfier, en sorte que l'usage alimentaire ou médicamenteux en doit être soigneusement surveillé pour ne pas devenir nuisible. Du reste, l'addition des acides végétaux, en même temps qu'elle augmente la transparence de ces préparations, soit en précipitant de l'albumine, soit en dissolvant quelques parcelles de phosphate de chaux restées en suspension, retarde toujours cette décomposition.

La propriété la plus remarquable attribuée à la gélatine est celle qu'a cru lui reconnaître M. Séguin, pour le traitement des fièvres d'accès, où il l'a vue obtenir des succès *qui tenaient du prodige,* qui semblaient être le résultat d'un *pouvoir magique,* résoudre les engorgements, remédier à la cachexie, exciter de fortes sueurs après la cessation des paroxysmes, se montrer, en un mot, le *vrai principe fébrifuge du quinquina.* Il avoue cependant que dans les fièvres nerveuses, les fièvres vermineuses ou compliquées d'autres incommodités, ses avantages ne sont pas constants; qu'on doit même y renoncer si, dès le premier paroxysme, il n'y a pas d'amélioration très-sensible, etc. Il préparait la gelée destinée à ses malades, en dissolvant dans 3 parties d'eau 1 partie de belle gélatine, autant de sucre, et ajoutant quelques gouttes de fleurs d'oranger, et il la faisait fondre au bain-marie au moment de l'administrer. Les doses étaient de 1 scrupule à 1 gros pour les enfants d'un an; double dose, d'un à trois ans; 1 à 4 gros, de trois à sept ans; double dose, de sept à douze ans; 2 à 12 gros, de douze à seize ans; 2 à 24 au-delà de cet âge. Le remède devait être pris au moment où se font sentir les indices du froid, mais en outre soir et matin, et continué quelque temps après la cessation de la fièvre; il ne fallait prendre des aliments qu'une heure après, ou à la suite du paroxysme, se nourrir peu, de soupes épaisses, éviter les liquides, se bien couvrir et garder la chambre le jour du paroxysme (*Ann. de Chimie*, XCII, 121).

Ce Mémoire, lu en 1802 à l'Institut, et dans lequel l'auteur rapportait dix-sept faits choisis entre beaucoup d'autres, a donné lieu à des expériences qui, la plupart, ont été loin de justifier les espérances qu'il avait dû faire concevoir, surtout à une époque où le quinquina était rare et d'un usage plus désagréable et moins sûr que ne le sont aujourd'hui les sels qu'on en prépare. La commission nommée par l'Institut, et qui eut M. Hallé pour rapporteur, expérimenta la gélatine sur cinquante-huit fébricitants; un de ces malades empira, quatre n'éprouvèrent aucun effet, vingt ne guérirent que d'une manière extrêmement lente, la plupart des autres ne furent guéris qu'au bout d'un mois. La quantité totale de gélatine consommée par chaque individu a varié entre 9 onces et 22 livres; l'un d'eux en prit même 40 livres avant de guérir. Du reste, la gélatine a été généralement bien supportée, même dans les cas de complication gastrique ou abdominale; elle a paru adoucir le frisson, calmer la cardialgie qui souvent l'accompagne, mais abréger peu la durée totale de la fièvre. Les commissaires ont pensé en définitive que la propriété fébrifuge de la gélatine était loin d'être démontrée: car, d'une part, ils ont vu des malades guérir sans traitement; et de l'autre, le changement de régime, l'usage des restaurants chez des individus mal nourris jusque là, affaiblis, fatigués par la maladie, peuvent suffire pour rendre raison des effets les plus favorables. Un plus ample informé leur a donc paru nécessaire avant de prononcer; mais en attendant, ils pensent que la gélatine ne saurait suppléer le quinquina dans la plupart des cas, dans les fièvres pernicieuses surtout, et que la longueur du traitement est un inconvénient assez grave (*Journ. de Méd.*, de Corvisart, VII, 507; et *Journ. gén. de Méd.*, XIX, 336). Cette réserve et ces conclusions, corroborées par les insuccès de M. Alibert à l'hôpital Saint-Louis, de M. Double (*Journ. gén. de Méd.*, XIX, 50), etc., expliquent le discrédit dans lequel est tombée la gélatine comme agent fébrifuge, malgré les résultats plus favorabes annoncés par M. Gilbert, qui l'a vue rendre en général l'accès plus doux, mais produire quelquefois la diarrhée (*Journ. gén. de Méd.*, XVII, 3); par Alander (*Journ. de Méd.* de Corvisart, XXVI, 98); par G. Gautieri, et par Kuhn (*voyez* la *bibliographie*); par Zulati, de Corfou, qui l'a fait prendre à quinze malades, à la dose de 1 à 3 onces, et qui rapporte que dans plusieurs cantons de la Russie la gelée de pied de veau est employée chez le peuple à défaut de quinquina; par Remer, qui l'administre conjointenent avec le charbon de tilleul, etc.

A l'extérieur, la gélatine est usitée, soit pour rem-

placer, dans certaines eaux factices, sulfureuses surtout, la substance végéto-animale, la barégine, que présente ordinairement l'eau naturelle, imitation grossière, peu digne de la perfection à laquelle doit tendre aujourd'hui la chimie dans ce genre de composés; soit pour former elle-même, à la dose de quelques livres, la base de bains généraux ou partiels, adoucissants, nutritifs même à ce qu'on prétend (assertion qui ne nous semble pas démontrée), fort en usage dans la médecine des gens riches pour le traitement des phlegmasies viscérales, des fièvres nerveuses et des affections chroniques de la peau, dernière classe de maladies pour lesquelles on associe communément les sulfures alcalins à la gélatine. Dioscoride signale la colle de poisson (et aussi la colle de cuir de bœuf, préparée dans l'île de Rhodes, et bien transparente), comme utile, en solution dans l'eau, sur les brûlures, et aussi pour calmer les démangeaisons, la gratelle, les érythèmes, etc.

On emploie enfin la gélatine sous forme de lavements, comme adoucissant, dans les inflammations d'entrailles, souvent alors mêlée à des corps gras, comme dans le bouillon de tripes, de fraise ou de mou de veau, au lait, etc.

Stolze (F.-G.). *Diss. medica inaug. de Ichthyocolla*. Helmstadii, 1756, in-4. — Camera. Notice sur l'ichthyocolle fournie par différentes espèces de gadus que l'on pêche au Brésil (La Médecine éclairée par les sci. phys., I, 364). — Cadet-de-Vaux. Mémoire sur la gélatine des os, et son application à l'économie animale. Paris, 1803, in-8.—Gautieri (G.). *Sperienze ed osservazioni sul glutine animale, come rimedio nelle febbri intermittenti*, etc. Milano, 1803, in-8. — Kuhn. *Diss. de gelatinæ animalis viribus medicatricibus in fugandis febr. interm.* Lipsiæ, 1808.

GELBE. MYROBALANEN. Nom allemand des *Myrobolans citrins*.

— TEILCHILIE. Un des noms allemands de l'*Iris Pseudo-Acorus*, L.

— WEIDERICH. Nom allemand du *Lysimachia vulgaris*, L.

GELBERSCH. Nom de la graine de gratiole dans quelques auteurs.

GELBER GAMANDER. Nom allemand du *Teucrium flavum*, L.

GELBER INGWER. Un des noms allemands du *Curcuma longa*, L.

GELBES LABKRAUT. Un des noms allemands du caille-lait jaune, *Galium verum*, L.

GELBES SANDELHOLZ. Nom allemand du *Santal citrin*.

GELBWURZEL. Un des noms allemands du *Curcuma longa*, L.

GELÉE DE MER. Nom donné vulgairement à certaines méduses, parce qu'elles se fondent dans la main qui les saisit, et se résolvent ainsi en eau, à peine mêlée de 1/6000e en poids de parties solides (Spallanzani, *Voyage*, VI, 137). Voy. *Medusa*.

GELÉE VÉGÉTALE. Espèce de gommite de consistance gélatineuse, d'une saveur agréable qui paraît lui être étrangère, insoluble dans l'eau froide, facile à dissoudre dans l'eau bouillante, et qui se prend en masse gélatiniforme par le refoidissement. Elle existe abondamment dans nombre de fruits succulents et acides, qui lui doivent la faculté de fournir un suc susceptible de se prendre en gelée, et, par l'intermédiaire du sucre, de former des conserves. C'est l'*acide pectique* de M. Braconnot *Voyez* ce mot.

GELÉES. Préparations pharmaceutiques et économiques que l'on fait avec les animaux ou les végétaux, et dont la base est ou la *gélatine*, ou la *gelée végétale* nommée aujourd'hui *acide pectique*, (voy. ces mots). Il est donc nécessaire que les corps ou substances dont on veut faire des gelées soient très-riches en l'un ou l'autre de ces principes; tels sont, pour les animaux, les jeunes sujets, ou certaines classes où la gélatine abonde à tous les âges, comme les poissons, ou certaines parties, comme les cornes, les peaux, etc.; pour les végétaux, ce sont surtout les fruits qui offrent de la gelée. Le caractère de ces préparations est d'être transparentes, de se coaguler par le froid, de devenir liquides à une chaleur de 40° environ, et d'être tremblottantes; elles se corrompent avec facilité, si on n'y ajoute pas des agents propres à les préserver de la putréfaction, comme le sucre, le sel, etc., ou si on ne les rapproche pas, par l'évaporation, à une consistance considérable, comme cela a lieu pour la *colle de poisson*, etc. Comme la gélatine est une substance très-alibile, on emploie les gelées, surtout celles de nature animale, telles que celles de veau, de volailles, de tortues, de grenouilles, etc., pour restaurer les malades dans la convalescence, les consomptions, dans les dyspepsies, les langueurs d'estomac, etc. La facilité de resserrer les principes nutritifs de la gélatine, par l'évaporation, d'y ajouter des aromates, fait préparer des *tablettes de bouillon* dont on se sert en voyage, etc. Les gelées végétales ne sont guère usitées que comme aliment léger, pour les enfants, les malades, comme objet de friandise, de dessert, etc. Voy. *Confitures.*

On prépare des gelées médicinales; telles sont celles de *corne de cerf*, de *peau d'âne* ou hockiac, etc., pour les animaux, et celles de *coings*, de *berberis*, de *groseilles*, de *lichen*, de *mousse de Corse*, etc., pour les végétaux. C'est à la présence de l'acide pectique que les gelées végétales doivent leur consistance, d'après MM. Payen et Bracannot (*Ann. de chim.*, XXX, 92, 96). On en prépare même dans le commerce faites avec cet acide extrait des betteraves, des carrottes, etc. Les gelées diffèrent des mucilages en ce que ceux-ci ne se prennent pas en refroidissant, qu'ils sont solubles dans l'eau froide, etc.

GELEZ GARYK. Un des noms bohêmes de l'*Asplenium Scolopendrium*, L.

GELIDIUM. Genre de *Fucus* qui doit son nom à l'aspect de gelée qu'offrent les espèces qu'il renferme. Il est probable qu'elles sont entièrement composées d'une sorte de gélatine; c'est une plante de ce genre que les salanganes mangent et dégorgent pour en former leur nid, appelé *nid d'hirondelle*, si estimé des gourmets indiens (Voy. *Hirundo*); les Chinois fabriquent des tablettes très-nourrissantes avec un *Gelidium* et du sucre; plusieurs peuples des rivages indiens se nourrissent de fucus de ce genre; le *Fucus corneus*, L., qui n'est qu'une espèce de gélatine concrète, en fait aussi partie. Voy. *Fucus*.

GÉLINE ou POULE. Femelle du coq. *Phasianus Gallus*, L.

GELINETTE. Nom qui s'applique à la *Gelinotte*, à la *Poule d'eau*, etc.

GELINOTE ou POULE DES COUDRIERS. Voyez *Tetrao Bonasia*, L.

Gellow Wood Sorrel. Nom anglais de l'*Oxalis corniculata*, L.

Gelone. Nom italien de plusieurs champignons comestibles du genre *Agaricus*.

GELON. Fontaine de Phrygie, citée par Pline (lib. XXXI, cap. 2), ainsi nommée parce qu'elle excitait, dit-on, la gaieté.

Gelsomoro. Un des noms italiens du mûrier, *Morus alba*, L.

Gelso. Nom italien du mûrier noir, *Morus nigra*, L.

Gelsomino. Nom espagnol du jasmin, *Jasminum officinale*, L.

Gelsun. Nom du mûrier dans quelques anciens auteurs.

Geluta. Un des noms de la carline, *Carlina vulgaris*, L.

Gelve. Nom turc du butor, *Ardea Stellaris*, L.

Gemal. Un des noms arabes du chameau, *Camelus bactrianus*, L.

Gember. Nom hollandais du gingembre, *Zingiber officinale*, Rosc.

Gemeenes Weiderik. Nom suédois du *Lysimachia vulgaris*, L.

Gemeen Guichelheil. Nom hollandais de l'*Anagallis phœnicea*, L.

— Kruiskruid. Nom hollandais du seneçon, *Senecio vulgaris*, L.

— Schurftkruid. Nom hollandais de la *Scabiosa arvensis*, L.

— Terpentyn. Nom hollandais de la *Térébenthine commune*.

— Thym. Nom hollandais du thym, *Thymus vulgaris*, L.

Gemeene Byvoet. Nom hollandais de l'armoise, *Artemisia vulgaris*, L.

— Eerenprys. Nom hollandais de la véronique, *Veronica officinalis*, L.

— Duizendblad. Nom hollandais de la millefeuille, *Achillea Millefolium*, L.

— Heemst. Nom hollandais de la guimauve, *Althæa officinalis*, L.

— Riet. Nom hollandais du roseau, *Arundo Phragmites*, L.

Gemeine Aloe. Un des noms allemands de l'*Aloès hépatique*.

— Buche. Nom allemand du hêtre, *Fagus sylvatica*, L.

— Chamille. Nom allemand du *Matricaria Chamomilla*, L.

— Doste. Un des noms allemands de l'origan, *Origanum vulgare*, L.

— Durrwurz. Nom allemand du *Conyza squarrosa*, L.

— Espe. Un des noms allemands du tremble, *Populus tremula*, L.

— Fichte. Un des noms allemands du pin sauvage, *Pinus sylvestris*, L.

— Gänseblume. Un des noms allemands de la paquerette, *Bellis perennis*, L.

— Indianische Feige. Nom allemand du *Cactus Opuntia*, L.

— Kreuzkraut. Nom allemand du seneçon, *Senecio vulgaris*, L.

— Kreuzdorn. Un des noms allemands du nerprun, *Rhamnus Catharticus*, L.

— Lobelie. Un des noms allemands du *Lobelia syphilitica*, L.

— Narcisse. Nom allemand du *Narcissus Pseudo-Narcissus*, L.

— Schwarze Flockenblume. Nom allemand de la jacée, *Centaurea nigra*, L.

— Schminkbohne. Nom allemand du haricot, *Phaseolus vulgaris*, L.

Gemeiner Baldrian. Nom allemand de la valériane, *Valeriana officinalis*, L.

— Beyfuss. Nom allemand de l'*Artemisia vulgaris*, L.

— Brombeerstrauch. Un des noms allemands du *Rubus fruticosus*, L.

— Buchweizen. Un des noms allemands du sarrazin, *Polygonum Fagopyrum*, L.

— Erdrauch. Un des noms allemands de la fumeterre, *Fumaria officinalis*, L.

— Knoeterich. Nom allemand de la persicaire, *Polygonum Persicaria*, L.

— Kurbis. Nom allemand de la citrouille, *Cucurbita Pepo*, L.

— Terpentin. Nom allemand de la *Térébenthine commune*, L.

— Thymian. Nom allemand du thym, *Thymus vulgaris*, L.

Gemeines Gelbes Flachskraut. Un des noms allemands du *Linaria vulgaris*, Mœnch.

— Rohr. Nom allemand du roseau, *Arundo Phragmites*, L.

— Ruhrkraut. Nom allemand du stœchas, *Elychrysum Stæchas*, DC.

Gesen, Gezia. Noms arabes de l'opoponax, *Pastinaca Opoponax*, L.

Gemez. Un des noms arabes du bananier, *Musa paradisiaca*, L.

GEMIL (Santa) ou Lagiosa. Cette eau thermale (39° R.), située à Viseu, est, dit M. Alibert (*Précis*, etc., 595), *sulfureuse*, *hépatique*.

Gemme, *gemme*, pierre gemme. Ancien nom des pierres précieuses, ou des cristaux qui les imitent. — Le sel gemme est l'hydro-chlorate de soude fossile. Voyez *Soude*.

Gémour. M. le docteur Busseuil nous a remis une résine recueillie à Java sous ce nom, qui y a quelques usages qu'il n'a pu nous désigner, et que les Français emploient pour calfater les vaisseaux. Elle est en gros morceaux, rougeâtres dans leur cassure, demi-transparents, ayant une odeur faible de résine ordinaire, se ramollissant à la chaleur, n'ayant pas de saveur marquée sur la langue. A l'extérieur, elle se couvre en partie d'une couleur grisâtre, et on voit dans son intérieur des fragments blancs presque transparents, semblables à des qartiers d'amandes douces, qui tranchent avec le rouge abricot de cette résine. M. Busseuil n'a pu nous dire quel végétal la produisait.

Gemse. Nom allemand du chamois, *Antilope rupicapra*, L.

Gemsenkraut. Un des noms allemands du *Doronicum Pardalianches*, L.

Gemsenkugel. Nom allemand de l'*Ægagropile*.

Gemsenwurz. Un des noms allemands du *Doronicum Pardalianches*, L.

Gemüsehasenkohl. Un des noms allemands du *Sonchus oleraceus*, L.

Genade Kruid. Nom hollandais de la gratiole, *Gratiola officinalis*, L.

Genciana. Nom espagnol et portugais de la gentiane, *Gentiana lutea*, L.

Genda Pura. Nom malais de l'abelmosch, *Hibiscus Abelmoschus*, L.

Gendaga Travasum. Nom tamoul de l'acide sulfurique.

Gendagum. Nom tamoul du soufre.

GÉNÉPI, ou mieux GÉNIPI. On donne ce nom, dans

les Hautes-Alpes, à plusieurs petites plantes qui croissent vers les limites des neiges éternelles, appartenant aux genres *Artemisia* et *Achillea;* ce nom vient sans doute de celui que portent plusieurs d'elles, telles que l'*Artemisia spicata,* L. (*A. Genipi*, Stechm.), dans quelques cantons de ces montagnes; les autres sont l'*Artemisia glacialis*, L.; l'*Artemisia rupestris* (*non* Vill.); l'*Artemisia mutellina*, Vill., et l'*Artemisia vallesiaca,* All. Chaque localité a son *vrai* génépi, qui est l'une de ces espèces, suivant qu'elle y est plus estimée, et qu'on l'y regarde comme une panacée. L'*Achillea nana*, L. (*non* Lam.), auquel il faut peut-être joindre l'*Achillea Herbarota,* Allioni, qui est l'*Achillea nana* de Lam. (*non* L.), l'*A. moschata,* Jacq. (*A. Genepi,* Murr.) et l'*A. atrata* L., font également partie des plantes appelées *génépi;* celles qui appartiennent au genre *Artemisia* forment le *génépi blanc*, à cause de la couleur cendrée de leur feuillage; l'*Achillea nana,* plante infiniment moins amère et moins aromatique, le *génépi noir*, parce que l'extrémité des folioles de son calice est noirâtre. Le génépi, qui possède les qualités toniques, emménagogues, stomachiques, fébrifuges et excitantes des *Artemisia*, est estimé le vulnéraire le plus puissant que l'on connaisse dans des régions où cette vertu est en grand renom à cause des chutes qu'on doit fréquemment y faire; on le prend en infusion comme le thé; on s'en sert en fomentation sur les plaies, les contusions, etc. Il est également employé comme sudorifique, et les paysans des montagnes froides où croissent ces plantes, et où conséquemment les phlegmasies de la poitrine ne sont pas rares, en font aussi un fréquent usage dans le traitement de ces graves maladies; heureux s'ils ne le donnaient qu'au début, et pour les faire avorter, ce qui pourrait encore avoir de fâcheux résultats, lesquels sont encore bien autrement graves s'ils en usent dans leur cours. On remarquera que l'usage du génépi n'a guère lieu hors du cercle des montagnes, tandis que celui des *faltrank* est répandu dans une partie de l'Europe. On prépare en Suisse la liqueur appelée *absinthe de Suisse* avec le génépi; ce qui explique, d'après plusieurs personnes, pourquoi elle y est plus aromatique et supérieure à celle qu'on prépare avec l'absinthe ordinaire. On l'y colore en vert avec l'infusion alcoolique d'anis, ou même l'indigo et le curcuma. On se sert encore de génépi, en Suisse, comme condiment, pour aromatiser le vinaigre, etc. (de Candolle).

Génépi blanc. C'est l'*Artemisia rupestris*, L.

— noir. C'est l'*Achillea nana*, L.

— des Savoyards. C'est l'*Artemisia glacialis*, L.

GENESTELLE, en France dans l'ancienne province du Vivarais, à une demi-lieue d'Entraigues. Carrère (*Cat.*, 521) y signale plusieurs sources minérales froides, notamment l'*Escourjade*, qui est gazeuse, martiale et chargée de terre absorbante, selon Boniface. Plusieurs autres sont près de Bourlateiron, ou du côté de Bise.

Genestrolle. Un des noms allemands du genêt des teinturiers, *Genista tinctoria*, L.

Genet, Genet à balai. *Genista scoparia*. Lam. (*Spartium scoparium*, L.).

— épineux. C'est l'ajonc, *Ulex europaeus*, L.

— des teinturiers. *Genista tinctoria*, L.

Genetta, Genettocatus. Noms du *Viverra Genetta*, L.

Genever. Nom hollandais du genévrier, *Juniperus communis*, L.

Genèvre, Genévrier. Nom du genre *Juniperus*, et surtout du *J. communis*, L.

GENEVRIÈRES. Village de Champagne, à 5 lieues S. E. de Langres. Il y a, dit Carrère (*Cat.*, 483), une source minérale froide.

Gengimbre ou Gingembre. *Zingiber officinale*, Rosc.

Gengen-Grass. Un des noms du nard indien, *Adropogon Nardus*, L.

Genges. Oiseau que Gesner, d'après Rhasis, dit avoir la chair astringente.

Gengibil, Gengivar. Noms portugais et arabe du gingembre, *Zingiber officinale*, Rosc.

Genibre. Nom provençal du genévrier, *Juniperus communis*, L.

Genicularis. Un des noms de la *valériane* dans quelques auteurs.

Genièvre. Synonyme du genévrier, *Juniperus communis*, L.

Genièvre. Liqueur fermentée, formée d'orge ou autres grains avec des baies de genièvre, usitée en France et dans l'Europe septentrionale.

GENIPA. Genre de la famille des Rubiacées, de la pentandrie monogynie, qui renferme des espèces arborescentes dont les fruits sont comestibles. Le *G. americana*, G., genipayer, qui croît aux Antilles, a le sien de la grosseur d'une orange; les chasseurs le mangent pour se désaltérer; il contient un suc violet dont on se sert pour la teinture en noir, et qui peut servir d'encre, mais l'écriture s'efface au bout de quelques jours. On en fait aussi un sirop qui s'emploie dans la diarrhée. M. Descourtils dit que la racine de cette espèce est purgative (*Flore méd. des Antilles*, II, 81). Le *G. Caruto*, Kunth, qui se trouve sur les bords du haut Orénoque et sur ceux du fleuve Noir, sert aux habitants à se barbouiller le visage, avec le suc de ses baies, comme cosmétique; ils se font ainsi des taches noires sur la figure (*Nova Gen. et Species*, III, 408). Au Pérou les fruits du *G. oblongifolia*, Ruiz et Pavon, sont employés au même usage; son bois sert en marqueterie. Le *G. Merianae*, Rich. (*Duroia Eriopila*, L. F.), a des fruits du volume d'un œuf de dinde, qu'on sert sur les tables à Surinam. On mange aussi les fruits du *G. edulis*, Rich. à Cayenne, et peut-être ceux du *G. esculenta*, Loureiro, à la Cochinchine, quoique cet auteur ne le mentionne pas; ils ont le volume d'une cerise.

Genipayer. Nom du *Genipa americana*, L.

Genipi. Synonyme de *Génépi*.

GENIS (Saint-) Source minérale sulfureuse, située à 5 lieues de Turin, près de la rive droite du Pô, et fort usitée en Piémont dans le traitement du goître. L'eau contient par pinte suivant l'analyse du marquis de Brézé (*Ann. de chim.*, IV): gaz hydrogène sulfuré, 7 pouces cubes; gaz acide carbonique, 5; air atmosphérique, 1; soufre, 0, 75 grains; carbonate de soude, 22, 15; muriate de soude, 32, 67; carbonate de chaux, 0, 62; sulfate de soude, 0, 50; terre silicée, 0, 13.

GÉNISSE. Jeune vache. Voyez *Bos Taurus*, L.

GENISTA. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la diadelphie décandrie. Il renferme un assez grand nombre d'espèces, auxquelles on a réuni celles du genre *Spartium*, qui n'en sont séparées que par des caractères si faibles que leur distinction devient le plus souvent impossible.

G. canariensis, L., bois de Rhodes ? Voyez *Convolvulus floridus*, L. F.

G. (Spartium) *juncea*, Desf., Genêt d'Espagne. Cet arbrisseau, cultivé dans les jardins à cause de l'odeur suave de ses belles fleurs jaunes, est naturel au midi de l'Europe ; ou peut retirer de son écorce préparée une espèce de filasse, et il a probablement les propriétés des deux espèces suivantes, dont il est fort voisin. Il passe surtout pour diurétique.

G. (Spartium) *purgans*, Lam. Cette espèce, très-voisine aussi du Scoparium paraît en partager les propriétés purgatives ; elle croît dans les montagnes de l'est de la France, où il paraît qu'elle est employée quelquefois par les villageois comme évacuante.

G. sagittalis, L., Genêt herbacé. Il est indigène, et a les propriétés du suivant.

G. (Spartium) *scoparia*, L., Genêt à balai. Rien n'est plus commun dans nos landes que cet arbrisseau, qui sert de chauffage aux gens de la campagne ; ses rameaux, souples, servent de liens. En Italie on retire une étoupe grossière de son écorce (*Acad. des Sciences*, 1763). Dioscoride parle, sous le nom de *genêt*, d'un arbrisseau dont les fleurs et les graines sont purgatives, et qui est probablement cette espèce ou le *purgans* (lib. IV, c. 152). D'après Cullen, la décoction d'une demi-once de sommités de genêt dans une pinte d'eau, jusqu'à réduction de moitié, dont on donne deux cuillerées à bouche toutes les heures, purge et pousse aux urines. Pline avait déjà signalé cette action du genêt ; cet auteur ajoute, en outre, que ses rameaux infusés dans le vinaigre sont bons contre la sciatique. Les cendres de ce végétal ont été présentées comme ayant une vertu diurétique très-marquée, et comme telles, très-employées dans les hydropisies et les engorgements des viscères abdominaux. M. Sumeire les conseille dans les hydropisies qui succèdent aux exanthèmes (*Anc. journ. de méd.*, L, 230). Sydenham les avait aussi recommandées dans des cas semblables ; mais Cullen observe, avec raison, qu'elles n'ont pas plus de vertus que les autres cendres de végétaux (*Mat méd.*, II, 558), vertus que celles-ci doivent au sous-carbonate de potasse ou de soude qu'elles contiennent. Les graines mêmes du *Genista scoparia*, appelées parfois *semen genistæ angulosæ*, sont présentées comme un remède souverain, infusées dans du vin blanc, contre l'hydropisie, à la dose d'un gros tous les deux jours (*Anc. journ. de méd.*, LXI, 209). L'infusion ou le sirop de fleurs de genêt ont été conseillés dans le rhumatisme, la goutte, les obstructions ; on les prend à la dose de deux gros. En Allemagne, on confit les boutons de fleurs de genêt dans le vinaigre, à la manière des câpres. Dans quelques provinces de France, le peuple mange les fleurs de genêt en salade. D'après Lobel, dans quelques pays, on grille les semences pour les faire servir de café.

Beck (A.), sur le *Sparitum Scopartium* (Mémoires de l'Académie de Stockholm, 1759.

G. tinctoria, L., Genêt des teinturiers, genestrolle. Ce sous-arbrisseau croît chez nous et dans une grande partie de l'Europe, sur les coteaux herbeux des montagnes, aux lieux arides, etc. On le reconnaît à ses tiges lisses, ligneuses, presque couchées ; à ses feuilles lancéolées-linéaires, entières, glabres ou velues ; à ses fleurs jaunes, en grappes, dont le calice est scarieux, coloré, à deux lèvres ; à ses fruits glabres, aigus, comprimés, atténués au milieu. On emploie ses sommités pour teindre en jaune vif, d'où viennent ses noms. On assure que cette plante est purgative et même émétique, surtout ses graines.

Un emploi bien autrement important du genêt des teinturiers est celui qu'on a conseillé contre la rage. Il paraît que depuis longues années on en use, parmi les peuples de la Podolie, de l'Ukraine et de quelques autres provinces russes, en décoction, pour empêcher le développement de la rage. Le docteur Marochetti, médecin de Moscou, qui eut occasion de connaître en 1813 et 1818 cette pratique, la répandit en Europe par la lecture d'un mémoire sur ce sujet, faite à la société médico-physique de Moscou, le 4 octobre 1820. On fait boire la décoction très-chargée de cette plante, associée au *Rhus coriaria* dont on donne pendant six sémaines (1) ; on en lave aussi les plaies : on en use en gargarismes, etc. Mais il faut observer en même temps le dessous de la langue, afin de reconnaître s'il s'y développe des pustules, qui y paraissent du troisième au neuvième jour après la morsure, que l'on croit être le résultat du virus qui s'y porte et qui ferait périr le malade s'il rentrait ; on les cautérise dans les vingt-quatre heures. Si elles ne se développent pas après six semaines d'infection, on croit que la rage n'aura pas lieu. L'annonce de la prétendue propriété antilyssique du *Genista tinctoria* fit naître un espoir qui ne fut pas de longue durée, comme il en a été jusqu'ici de tous les remèdes où on a préconisé l'emploi d'un moyen autre que celui qui seul préserve de l'infection rabiéique, la cautérisation prompte de la plaie. Le docteur Chabanon, d'Uzès, d'après une note insérée dans le Moniteur (25 juillet 1825), affirme pourtant avoir guéri plusieurs enragés par le *Genista tinctoria* ; mais les essais infructueux faits par tous ceux qui l'ont employé semblent démontrer que la médecine ne peut retirer aucun secours de son usage sous ce rapport. M. Marochetti dit qu'on peut remplacer la décoction du genêt par les fleurs en poudre,

(1) Personne n'a ajouté cet arbrisseau très-actif au genêt, et cependant il serait important de vérifier l'effet qu'il produirait dans la rage. Il serait curieux de savoir si M. Chabanon, qui dit avoir réussi, le joint au genêt dans son traitement.

à la dose de quatre grains, divisés en quatre prises, pour chaque jour.

M. Salvatori, médecin exerçant à Saint-Pétersbourg, prétend que la seule cautérisation des pustules sublinguales, qu'on lotionne ensuite avec de l'eau salée, suffit pour guérir la rage (*Bull. de la Soc. méd. d'émulat.*, 1823, p. 122).

Thiébaut de Berneaud (A.). du genêt considéré sous le rapport de ses différentes espèces, de ses propriétés et des avantages qu'on en peut retirer. Paris, 1810, in-8.

Genistella, Genistrolle, off. Noms du *Genista tinctoria*, L.

Genitalis. Nom ancien du glaïeul, *Gladiolus communis*, L.

Gengibre. Nom espagnol du gingembre, *Zingiber officinalis*, Rosc.

Genorvaxt. Nom suédois du *Bupleurum rotundifolium*, L.

Genouillet. Un des noms du sceau de Salomon, *Convallaria Polygonatum*, L.

Gensach (Eaux minérales de). Voyez *Geesbach*.

GEN-SENG. Substance célèbre chez les Chinois, à laquelle ils attribuent de grandes propriétés, et qui se vendait en conséquence chez eux un prix exorbitant. Son nom, qui s'écrit encore *gin-seng*, *gin-chen*, *jin-chen* à la Chine, *nindsin*, *ninsi* au Japon, *orheto* en mantchoux, signifie *la première des plantes*, *la merveille de l'univers*, etc., comme pour peindre les qualités sublimes que lui accordaient les peuples de ces contrées. L'empereur Kien-long assurait qu'elle rendrait immortel, « si quelque chose pouvait avoir cette propriété. »

Des obstacles infinis s'opposaient à ce que l'on pût se procurer le gen-seng; la plante dont il était la racine croissait dans des contrées affreuses, dans des précipices presque inabordables, entre le 29e et le 47e degré de latitude; il fallait une armée pour la récolter, tant elle offrait de difficultés! et dix mille hommes étaient envoyés chaque année à sa conquête, et y employaient six mois, au milieu des privations de tout genre. Des cérémonies particulières accompagnaient sa récolte; des précautions sans nombre étaient prises pour sa préparation et sa conservation, etc. Mais aussi on était bien dédommagé de tant de peine par la possession de cette précieuse racine; c'était un cordial souverain, un moyen merveilleux contre les épuisements de toute nature, les venins quels qu'ils fussent; avec elle on remédiait aux hémorrhagies, aux vomissements, aux inflammations, etc. Elle prolongeait la vie aux vieillards; elle donnait une puissance génératrice, une vigueur inconnues; en la plaçant dans la bouche, on pouvait faire de longues courses, sans le moindre essouflement etc.; en un mot, c'était une panacée universelle, et les livres chinois, en grand nombre, n'ont pas d'expressions assez pompeuses pour rendre les qualités attribuées à ce médicament, qu'ils appellent *esprit de la terre*, *recette d'immortalité*, etc., etc.

On conçoit que la possession d'un pareil trésor dut éveiller l'attention des voyageurs et des Européens qui ont pu pénétrer à la Chine, et qu'ils ont dû chercher les moyens d'en enrichir leur patrie. Malgré les difficultés presque insurmontables que ce peuple apporte à laisser connaître ses productions, ses usages, etc., aux étrangers, nos compatriotes ont fini par se procurer des renseignements sur cet arcane, qu'ils ont envoyé en France. C'est en 1697 qu'il fut question publiquement pour la première fois du gin-seng chez nous, par une notice que Bourdelin lut à l'Académie des Sciences sur cette fameuse racine; le père Jartroux en parla ensuite plus amplement dans le tome X des *Lettres édifiantes*, p. 159 (ancienne édition), où il en offre un dessin reconnaissable. Le père Lafiteau en publia, à quelques années de là, une nouvelle histoire, en 1718, avec une excellente figure. Le père Duhalde en offrit aussi une représentation, avec des détails très-étendus sur l'usage qu'en faisaient les Chinois, ses qualités, etc. (*Chine*, II, 179). La *Flore médicale* (IV, 185) en donne aussi une figure. D'un autre côté, Kœmpfer, dans ses *Amœnitates academiœ* (part. V, p. 218), publia une autre image du gen-seng, copiée par Charlevoix dans son *Histoire du Japon*, tome VI, p. 218 (édit. in-12), et par Burmann, dans son *Flora indica* (tab. 29, p. 1). On devait donc croire, d'après les travaux de ces auteurs, posséder des connaissances complètes sur cette célèbre substance, la plupart acquises sur les lieux même où elle se trouve, et où on en faisait un grand usage.

Mais en examinant les écrits de ces savants, et surtout les figures de la plante qu'ils donnent comme produisant le gen-seng, on s'aperçut qu'il y en avait deux espèces très-distinctes. Ainsi Kœmpfer, Charlevoix et Burmann offrent dans leurs ouvrages l'image d'une Ombellifère, nommé *Sium Ninsi* par Linné, Thunberg, etc., parce qu'ils crurent, avec ces écrivains, qu'elle était la plante qui donnait le véritable gen-seng. Cependant son extrême ressemblance ou plutôt son identité avec une Ombellifère d'Europe, le *Sium Sisarum*, L., dont on mange les racines chez nous dans les potages sous le nom de chervi, fit d'abord douter que ce fût le fameux, le merveilleux gen-seng; Loureiro, en déclarant que cette racine n'était nullement estimée à la Chine, compléta cette démonstration; et aujourd'hui cette plante ne figure que comme variété à bulbe axillaire du *Sium Ninsi*, dans nos *species* de botanique, à cause de ses bulbes, qui n'existent même pas, du moins d'après la figure de Burmann, qui est celle que l'on cite comme les représentant. On pourrait trouver dans la figure de Kœmpfer de meilleurs caractères pour la distinguer du *Sium Sisarum*, comme d'avoir les feuilles radicales simples, puis bifides, puis trifoliées, et enfin ailées, etc. MM. Sprengel et de Candolle ne l'en séparent pas aujourd'hui. Les autres auteurs figurent tous un végétal de la famille des Araliacées, très-voisine, comme on sait, de celle des Ombellifères, désigné par Linné sous le nom de *Panax quinquefolium*; c'est lui que le père Jartroux, le père Lafiteau, etc., ont donné comme le vrai gen-seng; c'est cette plante qui passe chez le plus grand nombre des auteurs pour fournir cette racine précieuse; et ce fut une joie universelle parmi les savants, lorsque le père Lafiteau la retrouva au Canada, où elle s'appelle *garent-oquen* (« cuisse d'homme), »

en Iroquois, à cause de la facilité qu'on eut de posséder enfin une substance qu'on ne se procurait qu'avec des peines inouïes et un argent considérable à la Chine. On en recueillit en quantité; on en envoya en Europe; et, dans les premiers temps, les Français et les Hollandais en firent passer en Chine même: ce qui leur procura d'énormes profits. Cependant, cette ruse ayant été découverte, les Chinois déclarèrent que ce n'était pas là le vrai gen-seng, et firent brûler tout celui qu'ils purent saisir, comme *faux gen-seng;* ce qui eut lieu aussi au Japon. Il est de fait pourtant que la plante du Canada est exactement celle de la Tartarie chinoise; mais son plus grand mérite se trouva dès lors détruit, par son abondance et le vil prix qui s'en suivit. D'un autre côté, les essais qu'on fit en France de la racine du *Panax quinquefolium*, n'ayant décelé aucune des vertus admirables qu'on lui prêtait, on fut assez porté à conclure comme les Chinois, et cette racine délaissée se vermoulut dans nos officines, où on en trouve à peine aujourd'hui quelques fragments détériorés.

Ainsi, dans l'état actuel de nos connaissances, il est rigoureux de conclure que nous ne connaissons pas le véritable gen-seng des Chinois; puisque ce n'est ni le *Sium Ninsi*, ni le *Panax quiquefolium*.

Nous avons été curieux de savoir à quoi nous en tenir sur cette fameuse substance, et pour y parvenir, nous avons pensé à voir les manuscrits chinois de la bibliothèque du roi, qui renferme des dessins précieux des plantes de ce pays. M. Abel Rémusat, si versé dans la connaissance de la langue et des sciences chinoises, a bien voulu nous montrer, avec une complaisance dont nous ne saurions trop le remercier, des ouvrages curieux qu'il possède sur les plantes de la Chine. Dans trois d'entre eux, nous avons vu des figures de plantes données toujours comme étant le véritable gen-seng. *L'Encyclopédie chinoise*, livre XCII, ouvrage dont il n'existe que deux ou trois exemplaires en Europe, offre quatre figures de gin-seng; deux sont des *Panax*, probablement le *Panax quinquefolium*, ou des espèces fort voisines, parmi lesquelles l'une, qui a les racines fibreuses, porte le nom de *gin-seng fibreux;* la troisième est celle d'une Ombellifère, et est appelée *gin-seng du Japon;* la quatrième a l'apparence d'une Campanulacée (*Campanula glauca*, Thunb.?), et se nomme *gin-seng des sables*. Un second ouvrage japonais, encore plus rare, intitulé: *Recueil d'herbes et d'arbres japonais*, offre (lib. I, nº 23) deux gin-sengs; le premier est un *Panax* un peu différent de ceux cités, et le second la campanule nommée *gin-seng des sables*. Enfin, M. Abel Rémusat nous a montré la copie d'un beau dessin chinois, qui offre la représentation d'un *Panax* à feuilles de cinq folioles égales, incisées, dentées, pédiculées, à tiges très-longues, grêles et tombantes, conséquemment différent des autres espèces de ce genre.

Loureiro, qui a habité la Cochinchine, et qui a pu avoir des relations faciles avec la Chine, n'a jamais pu se procurer le gen-seng; il doute que ce soit le *Panax quinquefolium*. Il a vu des dessins chinois où la plante donnée comme le vrai gin-seng a des folioles quinées, et des baies qui renferment sept à huit semences sphériques, ombiliquées, etc., ce qui l'ôte du genre *Panax;* il y a donc lieu de croire que la plante qu'il a vue était une Araliacée d'un genre différent du *Panax* (*Flora Cochinch.*, 806). Nous pouvons assurer aussi, d'après les dessins que nous avons vus, qu'il y a plus d'une plante confondue avec le *Panax quinquefolium*, qui a toujours deux de ses folioles plus petites, et toutes dentées, sessiles.

On voit donc que le nom de gen-seng ne peut pas appartenir à une seule plante, puisque les Chinois en ont de tant d'espèces, que c'est pour eux un nom complexe, et qu'ils sont toujours à même de désigner comme *vrai* celui d'entre eux qui sera plus rare et par conséquent plus cher; c'est pour ce peuple une appellation collective. On a donc tort en Europe, lorsqu'on croit qu'il n'y a qu'un gen-seng, et qu'on veut que tel ou tel soit le vrai.

Si des plantes nous passons aux racines qu'on désigne à la Chine sous le nom de *gen-seng*, nous voyons dans le père Duhalde, qui ne consacre pas moins de quarante pages pour désigner les différentes espèces, les propriétés du gen-seng, etc., qu'il y en a de bien des sortes. « Il y en a, dit-il, de jaunes, de blancs, de doux, d'amers, » etc. (*Chine*, III, 567). En Europe, on voit jusqu'à quatre espèces de racines de gen-seng; 1º la racine de *ninsi*, qui n'est pas rare, si elle est identique avec le chervi, puisqu'on en mange tous les jours avec la soupe dans plusieurs provinces de France; 2º la racine du *Panax quinquefolium*, L., venant du Canada, qui est, ou qui a été certainement un des gen-sengs des Chinois, et qu'on trouve dans le commerce; 3º on observe dans quelques anciens droguiers de Hollande, et nous avons vu dans la collection de M. Rémusat, une racine ligneuse, grosse comme une plume, ridée circulairement, écailleuse, grise, inodore, etc., qu'on donne comme gen-seng, et qui n'appartient à aucune des figures que nous avons observées sous le nom de gen-seng; 4º feu M. Leschenault nous a remis, en 1822, à son retour de l'Inde, des tubercules demi-transparents comme étant le vrai gen-seng, qui sont tout uniment des tubercules d'orchidée. On cite effectivement dans plusieurs ouvrages le vrai gen-seng comme ayant cette demi-transparence. Concluons donc de ces faits qu'il n'y a plus moyen de s'arrêter à croire à un gen-seng unique, à un *vrai* gen-seng. Les Chinois eux-mêmes ne pourraient se tirer de cette confusion, au milieu de tant de racines d'espèces si différentes.

Soit par suite de cette multiplicité, de cette surabondance de gen-seng, soit par le discrédit où elle est tombée, depuis que les Européens ont conduit des vaisseaux chargés de cette racine à la Chine même, cette substance ne paraît plus aujourd'hui en usage dans ce dernier pays. Aucun voyageur moderne ne fait mention de son emploi actuel; il paraît que ce n'est plus que comme objet historique qu'on l'y mentionne. Pour l'Europe ce n'a jamais

été qu'un objet de curiosité, et bientôt le gen-seng sera à peu près relégué parmi les médicaments fabuleux, avec l'*hippomane*, le *népenthès*, le *cinnamomum*, etc., des anciens. Voyez du reste *Panax* et *Sium*, pour les qualités propres à ces deux plantes.

Breynius (J.-P.). *Diss. med. de radice gin-seng seu ninzi*, etc. Lugduni Batavorum, 1700, in-8. — Lafiteau. Description du gin-seng. Paris, 1718, 1 vol. in-12.—Cleyer (A.). *De radice ginsingh* (*Misc. cur. nat.*, IV, 3).

GENTARUBIA. Nom du flammant. *Phœnicopterus ruber*, L., en Sardaigne.

GENTE. Un des noms vulgaires de la cigogne, *Ardea Ciconia*, L.

GENTIA. Un des noms de la *Gentianéine*, suivant M. Jourdan (*Pharmac. univ.*).

GENTIAN, GENTIAN. Noms hollandais et anglais de la gentiane, *Gentiana lutea*, L.

GENTIANA. Genre de plantes qui donne son nom à la famille naturelle des Gentianées, de la pentandrie digynie; nom tiré de *Gentius*, roi d'Illyrie, qui fit le premier connaître les vertus d'une des principales espèces. Il en renferme un assez grand nombre, remarquables par leurs belles fleurs bleues ou jaunes, qui ont des propriétés presque uniformes, ce qui fait qu'on les emploie pour le traitement des mêmes maladies dans les pays où on les observe. Elles sont amères, inodores, et usitées en général comme toniques, fébrifuges, stomachiques et vermifuges.

G. acaulis, L. Cette plante, qui a des fleurs bleues très-grandes, et que l'on cultive en bordure dans quelques jardins pour leur beauté, est une des plus amères du genre, et pourrait être employée dans les Alpes et les hautes montagnes où elle croît, si sa petitesse ne lui faisait préférer le *G. lutea*, L.

G. Amarella, L. Cette jolie plante automnale vient sur les coteaux de nos bois; comme elle est peu amère, on n'en fait usage que comme d'un léger tonique; c'est la *gentianelle* des dispensaires; elle est peu usitée. En Russie, on la donne comme préservatif de la rage, à la dose d'un gros et demi de la plante en fleur séchée, ou en décoction concentrée, d'après Martius (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XVII, 355). Les *Gentiana campestris*, L., *Centaurium*, L. et *Pneumonanthe*, L. sont dans le même cas, dans le même pays, au dire de cet auteur (*loco citato*).

G. campestris, L. Cette espèce, très-voisine de la précédente, paraît en partager les propriétés; elle est du nord de l'Europe, où on l'emploie comme vermifuge, d'après le témoignage de Rehmann, surtout autour du lac Baical (*Nouv. Journ. de méd.*, V, 209).

G. Catesbœi, Ait. On s'en sert dans le midi de l'Union, où elle remplace la gentiane jaune d'Europe, d'après Bigelow (qui la dit d'une amertume plus forte), en décoction dans la pneumonie, comme sudorifique et tonique. Sa teinture est usitée dans la dyspepsie, depuis deux gros jusqu'à une demi-once. Elle est utile dans tous les cas où les amers peuvent être employés (Coxe, *Americ. Dispens.*, 304).

G. Centaurium, L. Voyez *Chironia Centaurium*, Sm.

G. Chirayita, Roxb. Les racines de ce sous-arbrisseau sont employées de temps immémorial au Bengale, sous le nom de *chirayita*, *chiretta*, par les naturels, comme fébrifuges, toniques, stomachiques, en décoction, en infusion, à la dose d'une demi-once en deux fois dans la journée, ou en bol (Ainslie, *Mat. indic.*, II, 373), parfois combinées avec celles du *Guilandina Bonducella*, L. (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XIX, 128). Le docteur Currie a cru lui reconnaître une action spéciale sur les organes abdominaux, surtout sur le foie; car, pendant son usage, les selles sont plus bilieuses, le teint devient plus clair: aussi le donne-t-on dans les obstructions (*Oriental hérald*, novembre 1828). Les médecins indiens le prescrivent encore dans la phthisie pulmonaire, les scrophules, la consomption; Addisson le vante dans les affections chroniques de l'estomac. Cette plante, dont nous devons la connaissance en Europe à M. Leschenault (1822), n'est pour nous que d'un intérêt historique, puisque nous ne l'avons pas assez abondamment pour nous en servir. Cependant on dit qu'on en possède assez en Angleterre pour la prescrire, on l'y emploie contre la goutte. M. Guibourt a émis l'opinion, peu probable, que le *G. Chirayita* était le *Calamus aromaticus* des anciens (ou du moins une de ses variétés, ou une espèce du même genre), plante essentiellement odorante, tandis que celle-ci est inodore (voyez l'art. *Calamus*, où il faudra lire que cette opinion a été combattue par M. Fée, et non par M. Guibourt, qui en est l'auteur). C'est peut-être sans plus de fondement qu'on a voulu transformer cette gentiane en un genre nouveau, sous le nom d'*Henricea* (*Bull. de la soc. philom.*, 1815), au moins est-il certain que les caractères en sont mal énoncés; il eut fallu d'ailleurs trouver un autre nom, car celui de *Henricea* était déjà employé depuis 1817 pour un genre de la famille des Synanthérées. MM. Lassaigne et Boissel ont trouvé dans cette plante: 1° une matière amère d'un jaune foncé; 2° une matière colorante d'un jaune brunâtre; 3° une résine; 4° de la gomme; 5° de l'acide malique; 6° du malate de potasse; 7° des sels minéraux; 8° de la silice; 9° quelques traces de fer (*Journ. de pharm.*, VII, 283). Nous pouvons assurer, d'après notre propre expérience, que son amertume est au moins égale à celle de la gentiane jaune.

G. cruciata, L., gentiane croisette. Cette espèce indigène doit son nom à la position en croix de ses feuilles; elle est peu amère et à peu près inusitée, bien qu'elle soit signalée comme tonique et fébrifuge par les auteurs.

G. exaltata, L. Voy. *Lisianthus exaltatus*, Lam.

G. lutea, L., gentiane, gentiane jaune, grande gentiane (*Flore médicale*, IV, 181). Cette magnifique espèce, l'un des médicaments les plus célèbres de notre matière médicale indigène, habite les hautes montagnes de l'Europe, et descend jusque sur celles moins élevées, comme le sont celles de la Basse-Bourgogne où nous avons pu l'examiner. Ses

tiges qui ont cinq ou six pieds de haut portent de grandes feuilles ovales marquées de lignes (qu'il ne faut pas confondre avec celles du *Veratrum album*, L., qui sont fort dangereuses), et des fleurs nombreuses, jaunes, disposées comme en verticilles terminaux. Elle est respectée des bestiaux à cause de son amertume.

Les racines, ou tiges souterraines, de cette plante (appelées *radix gentianæ rubræ*, dans les formulaires), seule partie usitée, sont longues, épaisses, inodores, surtout étant sèches, cylindriques, du volume du pouce et au delà, marquées de rides annulaires, brunes à l'extérieur, jaunâtres en dedans, spongieuses; leur saveur est très-amère, sans astringence. On tire les racines de gentiane du commerce de la Bourgogne, de l'Auvergne, de la Lorraine, etc. Elle se propage difficilement dans les jardins, parce que la plupart de ses semences sont stériles (Gilibert).

Les propriétés de cette racine sont dues à son principe amer qui est intense, franc, ce qui la rend désagréable à prendre. D'après les recherches de MM. Henri et Caventou, elle est composée, 1° d'un principe odorant fugace, sorte d'huile volatile; 2° d'un principe amer neutre, auquel la gentiane paraît devoir ses propriétés, jaune, cristallisable, qu'ils ont désigné par le nom de *gentianin* (voyez *Gentianéine*); 3° d'une matière identique avec la glu; 4° d'une substance huileuse, verdâtre, fixe, plus soluble dans l'alcool que la plupart des huiles grasses; 5° d'un acide libre organique, qui semble se rapprocher de l'acétique; 6° du sucre incristallisable; 7° de gomme très-visqueuse, analogue à la matière gommeuse du salep; 8° d'une matière colorante fauve; 9° de ligneux: point d'amidon ni d'inuline (*Journ. de pharm.*, VII, 73; *voy.* aussi *Journ. de pharm.*, V, 97, 110). L'extrait de cette racine est composé presque entièrement de gentianin, de matière colorante, de sucre incristallisable et de matière gommeuse. Son eau distillée recèle le principe odorant, volatil, et une cuillerée à bouche, peut causer des nausées et même une sorte d'ivresse, comme s'en est assuré M. Planche.

La gentiane est un médicament connu dès la plus haute antiquité, et qui figure dans la plupart des compositions que les Grecs et les Arabes nous ont laissées; elle est tonique, excitante, et son action se manifeste par une augmentation de la calorification, de la circulation, et surtout par celle du besoin d'alimentation. Il faut en modérer les doses, car elles pourraient causer du désordre dans le système digestif, tels que de la pesanteur, du malaise, des vomissements, des évacuations alvines, etc., si elles étaient excessives.

Si nous parcourons les maladies où on fait usage de la gentiane, nous voyons d'abord l'inappétence, la dyspepsie, où elle est administrée avec succès lorsqu'elles tiennent à la langueur, à l'atonie du système digestif; elle redonne, en agissant sur la contractilité fibrillaire de l'estomac ou des intestins, plus de ton à ces organes, et fait cesser les embarras ou flux muqueux qu'on y observe, et souvent les États nerveux qui en sont la suite, tels que l'hypochondrie, la morosité, la cachexie, etc., etc.

Les fièvres intermittentes sont au nombre des affections que guérit la gentiane; ce qui a fait appeler plus d'une fois cette racine *quinquina indigène*. Elle doit être donnée alors à plus forte dose; on remarque que c'est contre les fièvres quotidiennes du printemps qu'elle est le plus efficace, sans doute à cause de leur nature muqueuse; cependant il paraît que c'est seulement par son action tonique qu'elle agit dans ce cas, et non par une vertu anti-périodique, à la manière de l'écorce du Pérou; aussi, dans le cas de fièvres intermittentes graves, faut-il recourir à cette dernière. On doit s'en abstenir dans les fièvres où il existe quelques signes inflammatoires. Cullen a remarqué que la gentiane était plus efficace dans les fièvres si l'on y joignait une certaine quantité de noix de galle, de bistorte, etc., et même des aromates.

La gentiane entre dans toutes les formules anti-goutteuses, depuis l'éloge qu'en a fait Boërhaave dans cette maladie, en raison de son amertume; nous avons parlé plus haut, à l'article *Amers*, de l'emploi de ces derniers pour prévenir le retour des accès de goutte. Elle fait la base de la *poudre du duc de Portland*, fameuse dans les fastes de la thérapeutique, contre cette maladie; mais discréditée par Cullen, qui n'en a pas retiré les avantages mentionnés par la plupart des auteurs. On l'associe avec l'aristoloche, l'écorce d'orange, etc. On lui a trouvé quelque ressemblance avec le *faux colombo*. Voyez *Cocculus palmatus*, DC. et *Frasera Waltheri*, Mich. Voyez aussi *Journal de chimie médicale*, 1826, p. 338.

L'amertume de la gentiane en fait encore un vermifuge des plus employés, moins même qu'il ne devrait l'être, si son amertume, qui répugne aux enfants, ne la rendait pas d'une administration difficile.

La tonicité que redonne la gentiane l'a fait prescrire avec succès dans l'atonie glandulaire, plus connue sous le nom vulgaire de *scrophules*, où Plenk lui a vu produire des avantages marqués. Elle entre dans tous les élixirs anti-scrophuleux, surtout dans l'*élixir amer* de Peyrilhe, si usité naguère contre cette maladie: c'est par la même raison qu'on a conseillé cette racine dans les engorgements des viscères qui surviennent à la suite des fièvres intermittentes, dans l'hydropisie, le rachitisme, la coxalgie, la chlorose, l'aménorrhée, lorsque ces affections dépendent (ce qui arrive fréquemment) de la débilité profonde des tissus, contre laquelle la gentiane est très-efficace.

La gentiane est fréquemment employée par les hippiatres contre la dyspepsie des chevaux, etc. La nature un peu spongieuse de la racine de gentiane l'a fait conseiller par Douglas comme corps dilatant, dans certains trajets fistuleux, pour élargir des conduits ou orifices rétrécis; c'est surtout pour dilater le canal de l'urètre des femmes affectées de la pierre, qu'elle a été employée. On en fait aussi des pois à cautère.

Les principes sucrés et gommeux que contient cette racine développent, lorsqu'on la met en macération dans de l'eau chaude, un principe alcoolique dont on peut tirer parti. On distille effectivement l'eau dans laquelle cette racine a fermenté, et on en obtient une eau-de-vie dont on fait beaucoup d'usage dans la Suisse, le Tyrol, etc., quoiqu'elle conserve de l'amertume et une odeur un peu vireuse (*Bull. de pharm.*, V, 551).

La gentiane entre dans l'*eau générale*, la *décoction amère*, le *diascordium*, l'*opiat de Salomon*, la *thériaque*, le *mithridate*, l'*orviétan*, le *baume Oppodeldoch*, la *teinture de Whytte*, l'*élixir de Stoughton*, etc., et son extrait dans la *thériaque céleste*. On en fait un sirop, un vin, une teinture, etc. En poudre, on la prescrit depuis un scrupule jusqu'à un gros; en infusion, on double cette dose; l'extrait se donne depuis quinze grains jusqu'à un demi-gros; le vin, depuis deux gros jusqu'à une once; et la teinture, depuis vingt jusqu'à soixante gouttes.

On emploie parfois, à la place du *G. lutea*, les *G. punctata*, L. et *G. biloba*, DC., qui en sont bien voisines, qui croissent dans les mêmes lieux et dont on fait aussi de l'alcool.

Weber (J.-A.). *Diss. de gentianâ*; praes. J. D. Slevogt. Jenæ, 1720, in-4.—Froelich (J.-V.). *Diss de gentianâ*. Erlangæ, 1796, in-8.

G. macrophylla, Pall. Cette espèce est employée contre les exaltations cérébrales, le délire, l'insomnie, etc., par les habitants d'Irkutzk et du lac Baikal, d'après le témoignage du docteur Rechmann (*Nouv. journ. de méd.*, V, 209).

G. peruviana, Lam. Voyez *Chironica chilensis*, W.

G. Pneumonanthe, L. Cette plante se plaît dans nos prés marécageux, ce qui l'a fait désigner par l'épithète de *gentiane des marais*. En Russie on donne son infusion dans du lait contre les convulsions des enfants et des chiens, d'après Pallas (*Voyage*, I, 55).

G. purpurea, L. Espèce usitée en Norwège, où elle croît, ainsi qu'en Allemagne, à la place du *G. lutea*, dont elle est très-voisine, et qu'elle surpasse en amertume. On s'en sert aussi en Écosse, où elle est appelée *cursute*, de son nom norwégien *skarsote*.

Hartmann (P.-E.). *Historia gentianæ naturalis et medica*. Francofurti ad Viadrum, 1774, in-4. — Marquis (A.-L.). Histoire naturelle et médicale des gentianes (thèse). Paris, 1810, in-4.

GENTIANA ALBA, off. Nom officinal du *Laserpitium latifolium*, L.

— MAJOR. Nom officinal du *Gentiana lutea*, L.

— MINOR. Nom officinal de la croisette, *Valantia cruciata*, L.

— NIGRA. Nom du *Selinum Carraria*, Scop.

— RUBRA, off. Nom officinal du *Gentiana lutea*, L.

— VITREUM. Un des noms du *Gentiana lutea*, L.

GENTIANE, gentiane jaune, grande gentiane. V. *Gentiana lutea*, L.

GENTIANÉES. Famille naturelle de la tribu des dicotylédones, à étamines hypogynes, à corolle monopétale, qui renferme des plantes herbacées, à feuilles entières, opposées, à fleurs agréables à la vue, régulières, à capsule polysperme, qui croissent volontiers dans les bois ou les lieux herbeux; elles sont toutes inodores et de saveur amère. On les estime toniques, fébrifuges, stomachiques, le genre *Gentiana*, qui lui donne son nom, est celui qui contient le plus d'espèces usitées. L'une d'elles, le *Gentiana lutea*, est d'un emploi considérable partout où elle croît; mais on la remplace par d'autres congénères en Europe; dans les pays étrangers les plantes de cette famille sont absolument usitées de la même manière que nos espèces européennes, même par des nations qui n'ont pu savoir que nous nous servions de plantes semblables, tant leurs propriétés sont analogues et positives. Les genres *Menyanthes*, *Lisianthus*, *Coutoubea*, *Chironia*, *Villarsia*, *Spigelia*, *Mitreola*, etc., sont usités en médecine.

Un principe sucré, qui se trouve dans la racine du *Gentiana lutea*, lequel existe probablement dans les espèces congénères, permet de la faire fermenter et d'en extraire de l'alcool. Un autre principe qu'on y a découvert est désigné sous le nom de *gentianéine*.

GENTIANELLA, off. Nom officinal du *Gentiana Amarella*, L.

GENTIANOIDES. Feuillée figure sous ce nom une plante usitée à Buenos-Ayres contre les blessures, pilée et appliquée en cataplasme (*Plant. méd.*, III, 21).

GENTIANÉINE, *gentianeina*. Nous avons donné jadis ce nom, préférable à ceux de *gentianin* ou de *gentianine*, au principe amer de la gentiane jaune (*Gentiana lutea*, L.), qui paraît se retrouver dans la petite centaurée (Moretti) et qui existe probablement dans beaucoup d'autres Gentianées. Signalé d'abord par M. Henry (*Journ. de pharm.*, t. V), il a été bien étudié depuis par ce même chimiste et par M. Caventou, qui ont fait connaître la manière de l'extraire de la racine de gentiane, au moyen de l'éther, de l'alcool, etc. (Voy. leur *mém.*, t. LXXIV du *Journ. général de méd.*, le *Dict. des Drogues*, le *Formulaire* de M. Magendie, etc.). Ce principe neutre, obtenu à l'état de pureté, est jaune, cristallin, sans odeur, d'une amertume aromatique de gentiane, très-soluble dans l'éther et l'alcool, peu soluble dans l'eau, froide surtout, susceptible de se sublimer en se décomposant en partie par la chaleur, de se combiner avec quelques bases salifiables, etc. Tout porte à croire qu'il est le principe médicamenteux de la racine de gentiane. Expérimenté par M. Magendie, il n'a manifesté aucune action vénéneuse. Comme il forme, associé à une matière colorante fauve, à du sucre incristallisable et à de la gomme, la base de l'extrait de gentiane des pharmacies, dont on connaît l'action tonique et l'efficacité dans le traitement des scrophules, on a proposé d'en composer un *sirop*, en ajoutant seize grains de gentianéine à une livre de sirop de sucre ordinaire, et une *teinture* pour remplacer l'élixir de gentiane, en en mettant cinq grains par once d'alcool à 24°; mais l'expérience n'a pas encore prononcé sur les avantages que pourraient offrir ces nouveaux médicaments, et jusque là les présomptions nous semblent en faveur du simple

extrait de gentiane. Voyez l'art. *Gentiana lutea*, L.

Gentis. Un des anciens noms de la gentiane.

Genziana. Nom italien de la gentiane, *Gentiana lutea*, L.

GEOFFROYA. Genre de la famille des Légumineuses, qui a été dédié à un célèbre médecin de ce nom ; on en a séparé plusieurs espèces sous le nom d'*Andira* (Voyez ce mot). Les *G. spinulosa*, Mart., et *G. vermifuga*, Mart., sont employés comme anthelmintiques au Brésil, où ils croissent (*Journ. de chim. méd.*, VI, 203).

Geoffroya inermis. L. Voyez *Andira inermis*, Kunth.

— jamaicensis. Voyez *Andira jamaicensis*.

— surinamensis. Voyez *Andira surinamensis*, DC.

Geoffroyea. Un des noms de l'*Angelica*. Voyez *Andira*.

Geolo. Un des noms italiens de l'hyèble, *Sambucus Ebulus*, L.

George (Saint). Voyez *Marcel de Crussol* (Saint).

GEORGE (Saint-). Source minérale froide que M. Fodéré (*Journ. compl.*, XXX, 307) dit être dans la ville même de Lyon (département du Rhône), et regardée à tort comme le produit de l'artifice du propriétaire. L'eau en est un peu louche, d'une saveur légèrement acidule et terreuse, et ne contient par pinte qu'un grain et demi de principes fixes, savoir : sulfates, carbonates, muriates de chaux et de magnésie ; traces de fer ; silice et matière organique.

GEORGE (Saint-) du Bièvre ou du Vièvre. Bourg de France (département de l'Eure) où Carrère (*Cat.*, 504) signale une source minérale froide, regardée dans le pays comme purgative.

Géorgie, en Asie. Voyez *Téflis*.

GÉORGIE (État de), dans l'Amérique du nord. M. Alibert (*Précis*, etc., 537) parle d'une source minérale, située auprès de la ville de Washington, dans le comté de Wiske, et qui a cela de remarquable, qu'elle s'échappe d'un tronc d'arbre de 4 à 5 pieds de longueur.

Georgina. Voyez *Dahlia*.

Geotrupes. Genre d'insectes. Voyez *Scarabaeus stercorarius*, L.

Gevlekende anjelier. Nom hollandais de l'œillet, *Dianthus Caryophyllus*, L.

Ges dzika. Nom polonais de l'oie sauvage, *Anas Anser*, L.

Gerabin. Nom arabe du corbeau, *Corvus Corax*, L.

Gerane. Sorte de palmier qui donne du sagou.

GÉRANIÉES. Famille naturelle dicotylédone, polypétale, à étamines hypogynes, qui ne renferme avec l'ancien genre *Geranium* de Linné, sous-divisé en plusieurs, qu'un petit nombre d'autres genres. Ses propriétés médicinales sont peu remarquables ; la qualité astringente est celle qui y est la plus évidente, encore est-elle faible. La capucine, *Tropaeolum majus*, L., qui est anti-scorbutique, en est détachée par quelques auteurs, ainsi que le genre *Oxalis*, pour former le type de deux familles nouvelles.

GÉRANIUM. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, de la monadelphie décandrie. L'Héritier l'a divisé en trois genres, savoir : *Pelargonium*, espèces ligneuses qui croissent presque toutes au Cap de Bonne-Espérance, où les colons emploient les racines de celles qui les ont charnues, comme astringentes dans la dyssenterie, et que l'on cultive dans les jardins des curieux, à cause de la beauté de leurs fleurs ; *Erodium* et *Geranium*, qui sont des plantes herbacées européennes, le plus souvent. Le *G.* (Erodium) *cicutarium*, L. a une saveur amère et acide notable. Le *G.* (Pelargonium) *cucullatum*, L., est employé au Cap comme émollient, d'après Thunberg. Le *G. Columbinum*, L. ? pied de pigeon, est employé au Chili, d'après Feuillée, en décoction, pour appaiser les douleurs de dents et raffermir les gencives (*Plant. Médic.*, III, 21) ; chez nous on l'applique pilé sur les contusions. Il y a lieu de douter que cette herbe existe dans ce pays, où elle s'appelle *core core*, bien qu'il y vienne plusieurs plantes européennes. Le *G.* (Pelargonium) *hirtum*, Burm. est comestible, d'après Forskal ; les Arabes mangent les tubercules qui poussent de sa racine, lesquels ont un goût acide et assez agréable ; cette espèce ne paraît qu'une variété du *G. crassifolium*, Desf. Le *G. moschatum*, L., a un principe astringent, uni à de l'arôme, ce qui l'a fait employer contre les flux séreux dans l'homme et les animaux, contre le calcul, etc. (De Candolle, *Essai*, 104). Le *G. maculatum*, L., des États-Unis, y est employé comme astringent interne et externe, d'après Chapmann et Bigelow ; sa racine bouillie dans du lait est un excellent médicament dans le choléra des enfants. Les Indiens de l'ouest assurent que c'est le meilleur remède contre la syphilis ; on se sert de sa décoction en injection dans la gonorrhée. Un morceau de sa racine, sur l'orifice d'un vaisseau veineux, arrête l'hémorrhagie (Coxe, *Amer. disp.*, 304). Le *G.* (Pelargonium) *odoratissimum* L., donne une huile volatile analogue à celle de rose ; 35 onces de ses feuilles ont fourni à M. Recluz, pharmacien de Lyon, deux gros d'une sorte d'huile volatile, concrète, cristallisable (*Journ. de pharm.*, XIII, 287). Le *G. pratense*, L. qui croît chez nous, a absolument les propriétés du *G. moschatum*, cité plus haut. Pallas le dit vulnéraire (*Voyage*, V, 380), et Gmelin ajoute qu'en Sibérie on s'en sert contre les oppressions du cœur et de la poitrine (*Flora Sib.*, III, 274). Le *G. Robertianum*, L., herbe à Robert (*Flore médicale*, IV, F. 183), pousse partout sur les murs, entre les pierres, où ses tiges rougeâtres, enflées aux nœuds, ses feuilles palmées pinnatifides, ses pédoncules biflores, son calice velu à divisions aristées, ses pétales purpurins et ses capsules glabres le font reconnaître ; son odeur est un peu fétide et sa saveur légèrement amère ; on s'en sert comme astringent contre les maux de gorge, en gargarisme, à la dose d'une petite poignée dans une chopine d'eau ; on le prescrit dans les hémorrhagies ; on l'applique comme résolutif sur les tumeurs, sur l'engorgement des mamelles, l'œdème, etc. ; on le dit utile contre les graviers, dans l'ictère, les fièvres intermittentes. Son suc chasse les punaises. On nomme parfois cette plante herbe à l'esquinancie. Le *G. sanguineum*, L. bec de grue sanguin, est à peu près dans le même

cas que le précédent pour ses propriétés ; il vient chez nous dans les taillis des bois : tous les deux sont réputés vulnéraires. Enfin, le *G.* (Pelargonium) *spinosum*, L. est résineux, et on se sert de son bois au cap de Bonne-Espérance comme d'une torche ; il répand, en brûlant, une odeur agréable.

Hinderer (G.-C.). *Diss. de geranio robertiano*, Gissæ, 1774, in-4.

Geranos. Nom grec de la grue commune, *Ardea Grus*, L.

GÉRAUD (Saint-). Hameau de la Haute-Auvergne, près duquel, dans un bois, est une source froide et acidule (Carrère, *Cat.*, 471).

Gerberstrauch. Un des noms allemands du galé, *Myrica Gale*, L.

Gerbirbaum. Un des noms allemands du *Rhus Coriaria*, L.

Gerboa, ou mieux Jerboa. Voyez *Mus Sagitta*, L.

Geremma. Un des noms de l'écorce de *l'Acacia Jurema*, Mart., employée comme astringente au Brésil (*Bullet. des sc. médic.*, Férussac, XVI, 295). Suivant Gomès, ce nom appartient à son *Acacia* (*Inga*) *cochliocarpos;* ce serait alors le *cortex brasiliensis*.

GEREZ, en Portugal, dans le Minho. Cette source thermale (50°), gazeuse, située à Guimarens, diffère par sa nature, dit M. Alibert (*Précis*, etc., 594), de toutes les eaux connues.

Gergyr. Nom arabe de la roquette, *Brassica Eruca*, L.

Gerille. Un des noms de la chanterelle, *Merulius Cantharellus*, L.

GERMAIN (Saint-). Village à 1/2 lieue de Montfaucon et 7 lieues de Nantes, près duquel du Boueix a indiqué une source froide ferrugineuse, appelée *des trois Lots* (Carrère, *Cat.*, 479).

GERMAIN (Saint-) en Laye. Petite ville à 5 lieues de Paris, près de laquelle, sur le coteau dit des *Terrasses*, est une source ferrugineuse, froide et légèrement acidule, peu usitée quoiqu'elle ait plusieurs fois été signalée à l'attention du public, que Chappon, de concert avec Fourcroy, en ait fait l'analyse, qu'enfin Vicq-d'Azyr ait fait sur elle un rapport favorable à la société royale de médecine, et qu'alors il en ait été formé des dépôts à Paris. Il n'y existe point d'établissement; l'eau est reçue dans un bassin d'où elle se rend par des tuyaux dans d'autres. Elle contient par pinte : Sulfate de magnésie, 4 grains 2/3; muriate de magnésie 1/5; carbonate de chaux, 2; c. de magnésie, 2/3; c. de fer 2/3; gaz acide carbonique, 4 à 5. Chappon, qui a publié en 1787 (in-12), un mémoire sur son analyse et ses propriétés, le rapproche des eaux de Forges, de Spa, etc.

Germandrée. Un des noms du *Teucrium Chamædrys*, L.
— aquatique. *Teucrium Scordium*, L.
— batarde. *Veronica Teucrium*, L.
— d'eau. *Teucrium Scordium*, L.
— jaune. *Teucrium flavum*, L.
— maritime. *Teucrium Marum*, L.

Germanica. Un des noms de la berce, *Heracleum Sphondylium*, L.

Germano (San) Voyez *Agnano*.

GERMÈTE en Westphalie. Il y existe des eaux minérales peu importantes, signalées par E. Osann (V. l'article *Prusse*).

Gérofle ou mieux Girofle. Voyez *Caryophyllus aromaticus*, L.

GÉRONA, en Catalogne. Il y existe des eaux minérales usitées en boisson (Ballano, *Dicc. de med. y cir.*, I, Madrid, 1815, in-4°).

Gérousse. Synonyme de *Jarousse*.

Gerst, Gerste. Noms hollandais et allemand de l'orge, *Hordeum vulgare*, L.

Gerstenkaupe. Un des noms allemands de l'*Orge mondé*.

Gerstenmalz. Nom allemand du *malt*.

Gertenkörbel. Un des noms allemands du cerfeuil, *Chærophyllum sativum*, L.

Gertwurz. Un des noms allemands de l'aurone, *Artemisia Abrotanum*, L.

GERVAIS (Saint-), en Savoie, à 2 lieues de Sallenche, au pied des glaciers de Chamouni. M. Gonthard y a découvert assez récemment des sources thermales (35° R.) admirablement situées, déjà très-fréquentées (de mai à octobre), et où se trouve un bel établissement de bains, de douches et de vapeurs. Les médecins de Genève vantent ces eaux, comme succédanées de celles de Bourbonne et de Balaruc, contre les maladies de la peau, les rhumatismes, les paralysies, les engorgements chroniques des viscères, certaines névralgies, les catarrhes chroniques, etc. On les prend en bain ou en boisson (3 verres à 2 pintes, quelquefois mêlées au lait) ; elles purgent à la dose de 5 à 6 verres. M. Alibert (*Précis*, etc., 143) en fait le plus grand éloge. L'analyse faite à la source en 1817 par MM. Pictet, Tingry, de la Rive et Broissier a donné, pour 32 onces : sulfate de chaux, mêlé de 1/7e de carbonate de chaux, 22 grains, 64; s. de soude, 40, 32; muriate de soude, 19, 76; muriate de magnésie, 6, 56; pétrole, 1/13; acide carbonique, 1, 60. (Les sels sont évalués à l'état sec).

Matthey. Des bains de Saint-Gervais, près du Mont-Blanc, et de leurs vertus médicinales dans les maladies chroniques. Genève, 1819, in-8, fig.

Gervao. Nom brésilien du *Verbena jamaicensis*, L.
— (faux). Nom brésilien du *Verbena Pseudo-Gervao*, St-Hil.
— do mato. Nom brésilien du *Lantana Pseudo-Thea*, St-Hil.

Gerzeau. Un des noms de l'*Agrostemma Githago*, L.

Gesar. Nom arabe de la *carote* et du *panais*.

Geschälte Gerste. Un des noms allemands de l'orge mondé. V. *Hordeum vulgare*, L.

GESCHENEN, dans le Valais. Il y existe une source sulfureuse, citée par M. Payen dans sa thèse sur les eaux minérales de Louesche.

Gesen. Nom bohême du frêne, *Fraxinus excelsior*, L.

Gésier. Estomac proprement dit des oiseaux. Voyez l'article *Phasianus Gallus*, L.

Gesnera. Feuillée figure une plante qu'il rapporte à ce genre, de la famille des Campanulacées et que les naturels du Chili emploient comme purgation dans la syphilis, etc. (*Plant med.*, III, 22).

Gesse. Nom du genre *Lathyrus*, et surtout du *L. sativus*, L.
— cultivée. *Lathyrus sativus*, L.
— tubéreuse. Nom du *Lathyrus tuberosus*, L.



GESSKOWA PALICE. Un des noms bohêmes de la stramoine, *Datura Stramonium*, L.

GETAPPEL. Un des noms suédois du nerprun, *Rhamnus catharticus*. L.

GETFORSS. Un des noms suédois du *Ledum palustre*, L.

GETTÉ. Nom que porte au Sénégal l'*Arachis hypogæa*, L.

GEUM. Genre de la famille des Rosacées, de l'icosandrie polygynie, dont le nom vient de γευω, donner bon goût, de l'odeur de girofle, etc. qu'offre la racine de l'espèce vulgaire ; ce qui l'a fait appeler *caryophyllata* dans les officines.

G. canadense, L. D'après un mémoire du colonel Readay, cette plante paraît être un excellent tonique, particulièrement utile dans la diarrhée des enfants, lors même qu'elle a d'autres traitements (*Mém. de la soc. méd. bot.* de Londres, 1825).

G. coccineum, Sibt. Cette plante croît au Chili (où on la nomme *quellgon*) ; elle a été retrouvée en Grèce ; on la cultive dans les jardins pour la beauté de ses fleurs. Feuillée dit que la décoction est dépurative et résolutive, et que les Indiennes s'en servent lorsqu'elles ne sont pas réglées (*Chili*, II, p. 736, f. 27).

G. rivale, L., benoîte aquatique. Depuis 1768 on a introduit en médecine l'usage de la racine de cette espèce, qui croît dans le nord de l'Europe et sur ses hautes montagnes, et dans l'Amérique septentrionale ; sa racine est inodore, et sa pulpe est blanche. Cependant on l'a préconisée aussi comme utile dans les fièvres intermittentes, plus même que la suivante. Kalm dit que les habitants de l'Union lui donnent la préférence sur le quinquina. Le fait est qu'elle est moins active que le *G. urbanum*, L., et qu'elle doit avoir moins de propriétés que lui. Du reste, on lui attribuait presque les mêmes (Bergius, *Mat. méd.*, I, 447).

G. urbanum, L., benoîte, galiote, recise (*Flore méd.*, II, f. 64). Le nom spécifique latin de cette plante vivace, très-vulgaire chez nous, vient sans doute de ce qu'on l'observe dans les lieux ombragés, agréables ; le nom français dérive d'*herba benedicta*, qu'elle portait autrefois, ou, suivant d'autres, de ce qu'elle est dédiée à Saint-Benoît. C'est une plante à tige simple, haute d'un à deux pieds, dont les feuilles radicales sont pinnées, à folioles inégales, lobées, confluentes, dentées, pubescentes ; ses fleurs jaunes, dressées, ont un calice à dix divisions, une corolle de cinq pétales, des semences hispides, terminées par une arête genouillée, rougeâtre, accrochante. La racine est courte, arrondie, chevelue ; sa pulpe, violette, est d'une odeur de girofle étant fraîche, à tel point qu'on prétend qu'elle pourrait le remplacer, mais cet arôme perd par la dessiccation ; sa saveur est amère, mêlée d'un peu d'âpreté. Pour qu'elle ait toutes ses propriétés, il faut la récolter dans un terrain sec, depuis avril jusqu'à la fin de mai, la sécher lentement et la conserver à l'abri du soleil dans un lieu frais. Valmont de Bomare prétend que la benoîte, qui est inodore, est enivrante si on tient ses fleurs dans un appartement fermé. Il ne paraît pas que les Grecs aient employé cette plante, bien quelle vienne dans leur pays. Pline a connu les propriétés odorantes et médicales de la racine de benoîte (*Lib.* XXVI, c. 7) ; il la dit propre à débarrasser l'estomac de ses levains. C'est effectivement son action tonique et stimulante sur le canal intestinal qui est le plus anciennement connue, et Rai est le premier parmi les modernes qui l'ait signalée comme utile dans les diarrhées chroniques, les dysenteries de même nature, les coliques venteuses, ce qu'elle fait en fortifiant le canal digestif. On l'a vue résoudre des engorgements des viscères intestinaux, et le docteur Bouteille a guéri un engorgement rebelle de la rate, suite de fièvre intermittente, par l'usage de la benoîte à la dose de deux à trois gros par jour en décoction, aidé d'un régime convenable (*Biblioth. médic.*, XIII, 89). La racine de benoîte a été conseillée, à cause de son astringence, dans l'hémorrhagie, l'hémoptysie, la métrorrhagie non active, les pertes de semence. M. De Jussieu assure avoir vu cette plante être utile dans les maladies de matrice, employée en injection par le vagin. Hoffmann et Vanderlinden lui attribuent les mêmes propriétés qu'au sassafras. C'est sans nul doute par son action tonique que la benoîte agit dans les affections nerveuses où elle a été donnée ; ainsi on l'a prescrite dans l'asthme, la dyspnée, la coqueluche, etc. M. le docteur Mangras a guéri une jeune fille atteinte de cette dernière affection par l'usage du vin de benoîte, à la dose de quatre cuillerées à bouche, en quatre fois, chaque jour (*Journ. des sc. méd.*, XLIII, 125).

La principale propriété qu'on a attribuée à la racine de benoîte est de guérir les fièvres intermittentes ; on l'a comparée sous ce rapport au quinquina. Buchan, Weber et Lœfler l'ont même déclarée supérieure à l'écorce du Pérou ; c'est Buchhave surtout qui l'a préconisée, sous ce rapport, dans l'ouvrage qu'il publia en 1781 sur cette plante, bien que plusieurs années avant on en eût déjà fait usage comme fébrifuge dans le nord de l'Europe. A son instigation un grand nombre de praticiens, tels que Haller, Stoll, Will, Kunz, Dalberg, Lorantz, Frank, Werbert, etc., la mirent en pratique ; Cullen éleva avec Ackermann, Brandelius, Anjou, etc., des doutes sur cette propriété, et le très-sceptique Chaumeton cite même un cas où elle fut plus nuisible qu'utile, dans l'article de la *Flore médicale* qu'il a consacré à cette plante. Aujourd'hui l'emploi de sa racine est à peu près nul comme fébrifuge, ce qui peut tenir autant à l'abondance du quinquina qu'à l'inefficacité du *Geum*. Cependant il paraît hors de doute que, dans les fièvres intermittentes simples, cette racine est efficace. M. le docteur Leroi, qui l'a donnée à quarante malades, a vu vingt-sept sujets guéris le dixième jour ; au bout de six semaines tous le furent parfaitement ; il employait une once de ra ne pour les fièvres quotidiennes et tierces, et deux onces pour les quartes, mais il continuait l'usage de la racine après la guérison comme on l'a fait pour le quinquina (*Bull. de l'école de méd. de Paris*, 1806, p. 20).

L'examen chimique et comparatif de cette racine,

mais sans désignation des résultats, a été fait par Bouillon-Lagrange, qui a cru y trouver les principes du quinquina, dont l'analyse, à cette époque, était peu avancée (*Annales de Chimie*, LIV, 287). MM. Mélandri et Moretti ont trouvé dans deux onces de racine en poudre : extractif 273 grains; tannin 118 grains; acide gallique 48 grains; résine 28 grains; muriate de potasse 5 grains; ligneux 603 grains; huile volatile, eau et perte, 116 grains (*Bulletin de pharmacie*, II, 358). M. Trommsdorff y a trouvé sur mille parties : 0,39 d'huile volatile; 40,00 de résine; 410,00 de tannin; 92,00 d'adraganthine; 158,00 de matière gommeuse; 300,00 de ligneux avec une trace de soufre. Ce chimiste ne croit pas que la vertu de cette racine réside dans l'huile volatile, mais plutôt dans les principes astringents que l'extrait aqueux et la teinture alcoolique présentent. Il ajoute que la poudre, qui contient un tiers de ligneux, est moins efficace que les autres préparations (*Journ. de pharm.*, V, 310).

La dose de la benoîte est d'un demi-gros à un gros, deux à quatre fois par jour, soit mélangée avec du miel en opiat, soit en bol; la décoction, faite dans les mêmes proportions se donne par cuillerée à bouche ou par tasse, suivant qu'elle est ou rapprochée ou étendue. On mêle parfois la racine de benoîte avec l'écorce de saule, ou celle de châtaignier, pour en faire une sorte de quinquina artificiel, conseillé par le docteur Molwitz (*Biblioth. méd.*, XXXV, 386). Nous observerons que, donnée à dose trop forte, la benoîte cause des nausées, des vomissements, etc. Elle entre dans l'*eau générale*, l'*eau thériacale*, etc.

Les jeunes feuilles de benoîte, plante qui est un bon fourrage, se mangent en salade dans quelques cantons; la racine est bonne pour tanner les cuirs; on peut la substituer au houblon pour la fabrication de la bière; on en retire une couleur mordoré, et de la plante entière une couleur noisette. Brugmans a trouvé sur cette racine une sorte de cochenille, analogue à celle de Pologne.

Buchhave (R.). *Observ. circa radicis gei urbani, etc.*, Hafniæ, 1781, figure (traduit en allemand, par Tode. Copenhague, 1782, deuxième édit., 1784).—*Id. De gei utilitate in febribus intermitt.*, *etc.* Hafniæ, 1788, in-8.—Anjou (F.). *Diss. de radice caryophyllatæ vulgaris officinarum*, etc. Gottingæ, 1783, in-4. — Weber (G.-H.). *De nonnullorum febrifugorum virtute, et speciatim gei urbani radicis efficaciâ.* Resp. Koch. Kiloniæ, 1784, in-4.—Vassy (J.-R.). *Diss. de viribus gei urbani*, etc. Lugduni Batavorum, 1799, in-4.—Linderholn (M.-G.). *De geo urbano, Diss. botan. medica;* præs. Thunberg. Upsaliæ, 1827, in-4.

GEUSADEA, GEUSABOU. Noms arabes de la châtaigne.

GÉVAUDAN. Ancienne province de France, peu riche en eaux minérales. Voy. *Bagnols, Florac, Ispanhac, Mazel, Quessac.*

Blanquet (S.). Examen de la nature et des vertus des eaux minér. du Gévaudan. Mende, 1768, in-8.

GAVINGERD PANIK. Nom hollandais du Paspalum Dactylum, Lamarck.

GEVLAKTE ALFWEL. Nom hollandais du Gouet, *Arum maculatum*, L.

GEVLAKTE SCHEERLING. Nom hollandais de la grande Ciguë, *Conium maculatum*, L.

GEVUIN. *Gevuina* (Quadria) *Avellana*, Mol. Arbre du Chili, de la famille des Protéacées, de la tétrandrie monogynie, qui a des fruits dont l'amande se mange comme celle des noisettes, ce qui lui a valu son nom spécifique (Molin, *Chili*, 158).

GEWLA, GOEULA. Noms que portent dans l'Inde de petites semences brunes, semblables à celles de la Coriandre, qui ont un goût agréable, aromatique et mucilagineux. On les considère comme cordiales et stomachiques; et on les prescrit en poudre à la dose d'une demi-pagode (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 111).

GEWOOS LUNGENKRUID. Nom hollandais de la pulmonaire, *Pulmonaria officinalis*, L.

GEWOONE KAMPERFOLIE. Nom hollandais du *Lonicera Periclymenum*, L.

— SALADE. Un des noms hollandais de la laitue, *Lactuca sativa*, L.

— SANTORIE. Nom hollandais de la grande Centaurée, *Centaurea Centaurium*, L.

— VYGPLANT. Nom hollandais du *Cactus Opuntia*, L.

GEWURZ KALMUS HAGER WURZ KALMUS. Un des noms allemands de l'*Acorus Calamus*, L.

GEWURZNELKEN, GEWIRZ NAEGELEIN. Noms allemands des *clous de girofle*.

GEX, en Suisse, canton de Vaud. Il y existe deux sources sulfureuses, qui ont été analysées par M. Mercanton (*Arch. génér. de méd.*, VI, 305). Celle des *isles* lui a donné : sulfate de chaux 905; s. de magnésie 199; s. de soude 103,5; carbonate de chaux 162; c. de magnésie, des traces; muriate de magnésie 3; m. de soude 18; hydrogène sulfuré 16,66; acide carbonique 73,40; de la glairine. Celle des *mines* contient : sulfate de chaux 20; s. de soude 492; carbonate de chaux 252; c. de magnésie, quelques traces; muriate de soude 23,15; hydrogène sulfuré 54; acide carbonique 52.

GEYZER en Islande. Eau thermale légèrement sulfureuse, où J. Black (*Ann. de Chimie*, XVII, 13) a trouvé par kilogramme, outre un peu de gaz sulfureux : alcali minéral caustique 0,095; terre argileuse 0,048; terre silicée 0,540; sel commun 0,246; sel de glauber sec 0,146. Voy. dans la *Bibl. britan.*, publiée à Genève (plus haut), l'extrait du *Journ. d'un tour en Islande*, de W. Jackson Hooker (1811, in-8°, en anglais, *non publié*), sur les *sources bouillantes du Geyzer*.

GEZ. On donne ce nom dans l'Inde à une sorte de manne ou produit sucré; on ne dit pas quel végétal sécrète ce suc, que quelques auteurs prétendent y être déposé par des pucerons (*Journ. de Pharm.*, IX, 328).

GHADWA TSCHA DUD. Nom étranger du *lait d'ânesse*. Voyez *Lait*.

GHAINOUK. Nom calmouck du *Yak*, espèce de bœuf, suivant Gmelin et Pallas.

GHANDIROBA. Synonyme de Nhandiroba, *Feuillea cordifolia*, L.

GHARAF. Nom arabe du cornouiller sanguin, *Cornus sanguinea*, L.

GHAROHATTI. Nom égyptien de l'orme, *Ulmus campestris*, L.

GHATKA DUD. Nom Dukhanais du *Lait de vache*. Voyez *Lait*.

GHAZELL. Nom arabe de la *Gazelle*, suivant l'orthographe égyptienne.

Ghis. Voyez *Majum*.

Ghesdagun. Nom tellingou du *soufre*.

Ghianaia, Ghianala. Nom de la girafe, *Camelopardalis Girafe*, L., dans quelques auteurs.

Ghiandaia. Nom de la pie, *Corvus Pica*, L., en Sardaigne, selon Cetti.

Ghilarmenie. Nom hindou et persan du *bol d'Arménie*.

Ghirbau pe-caire. Nom languedocien du héron commun. Voyez *Ardea*.

Ghitta gemoco. Un des noms de la Gomme gutte, *Stalagmites cambogioides*, Murr.

Ghodapara. Nom du *Dillenia speciosa* L., à Ceylan.

Ghodhaka dura. Nom du *Strychnos Nux vomica*, L., à Ceylan.

Ghozak. Un des Noms arabes de l'*Euphorbe*.

Ghonkaduru. Nom du *Cerbera Manghas*, L., à Ceylan.

Ghoraka. Nom du *Stalagmites cambogioides*, Murr., à Ceylan.

Giacotin. Oiseau de l'île sainte-Catherine, que Frézier assimile au faisan, quoique moins délicat.

Giadde. Nom suédois du brochet, *Esox Lucius*, L.

Giade. Un des noms arabes du *Teucrium Pelium*, L.

Gian-bo. Nom chinois de l'*Eugeniae Jambos*, L.

Giauzi. Nom arabe du noyer, *Juglans regia*, L.

Giaroia. Un des noms italiens du *Galega*.

Giasieo. Un des noms italiens du Myrtille, *Vaccinium Myrtillus*, L.

Giausir. Un des noms arabes de l'*Heracleum Panaces*, L.

Giavardo. Nom du *Scrofularia canina*, L., à Vérone.

GIBIER. En bromatologie on donne ce nom aux animaux sauvages bons à manger, qu'attaquent ordinairement les chasseurs; tels sont surtout le *chevreuil*, le *cerf*, le *daim*, le *lièvre*, parmi les quadrupèdes; les *outardes*, les *canards*, les *perdrix*, les *bécasses* et *bécassines*, parmi les oiseaux : tous sont des aliments très-substantiels, très-riches en principes alibiles, en osmazôme, très-restaurants, et qui conviennent particulièrement aux hommes adonnés à de violents exercices, tels que les chasseurs eux-mêmes. Mais pour les estomacs affaiblis ou délicats, le gibier est échauffant, stimulant, nuisible. Son usage continu peut même produire promptement, dit-on, des fièvres graves, ce qu'on n'observe point cependant chez les peuples chasseurs.

Giboos. Un des noms japonais de l'*Hemerocallis japonica*, L.

Gicaro, gicearo. Noms italiens du Gouet, *Arum maculatum*, L.

Gichtbeerf. Un des noms allemands du cassis, *Ribes nigrum*, L.

Gichtrose. Un des noms allemands de la Pivoine, *Paeonia officinalis*, L.

Gichtrobe. Un des noms allemands de la Bryone, *Brionia alba*, L.

Gichtwurzelrübe. Un des noms allemands de la Brione, *Bryonia alba*, L.

Giclet. Un des noms du concombre sauvage, *Momordica Elaterium*, L.

Gidda. Variété de *gomme arabique*.

Gizbek. Nom turc du gros-bec, *Loxia Coccothraustes*, L., suivant Sonnini.

Gies. Nom arabe de l'*Inula odora*, L.

Gieþner vorzt. Nom danois du *Bupleurum rotundifolium*, L.

GIESSHUBEL, en Bohême, à sept lieues de Carlsbad. Il y existe des eaux minérales acidules.

Damm (F.). et Mitterbacher (B.). Analyse des eaux acidules de Giesshubel, etc. (en allemand). Vienne, 1798, in-8.

Giftlig a Lattich. Un des noms allemands de la laitue vireuse, *Lactuca virosa*, L.

Giftbaum. Un des noms allemands des *Rhus Toxicodendrum* et *radicans*, L.

Giftheil. L'un des noms allemands de l'aconit Anthore, *Aconitum Anthora*, L.

Giftiger hahnenfuss. Un des noms allemands du *Ranunculus sceleratus*, L.

Giftsumach. Un des noms allemands des *Rhus Toxicodendrum* et *radicans*, L.

Gigantea. Un des noms du topinambour, *Helianthus tuberosus*, L.

Gigartina helminthocorton, Lamx. Un des noms scientifiques de la *mousse de Corse*. Voyez ce mot.

Gigarum, Gicherum. Noms toscans du Gouet, *Arum maculatum*, L.

Gigernia. Synonyme de grive, dans Aldrovande. Voyez *Turdus*.

Gighri. Un des noms indiens du *Sesame*; on le donne aussi au marc de l'*Arachis* ?

Giglio. Un des noms italiens du lis blanc, *Lilium candidum*, L.

Giglio celeste azurro, nom italien de l'*Iris germanica*, L.

Gihunkanis. Nom hindou de l'*Amidon*.

Gil sifid. Nom persan de la *craie*, variété de sous-carbonate de chaux.

Gilakara. Nom tellingou du cumin, *Cuminum Cyminum*, L.

Gilarum. Ancien nom gaulois du Serpollet, *Thymus Serpyllum*, L.

Gilban. Nom arabe de la gesse, *Lathyrus sativus*, L.

Gilbe. Un des noms français du *Genista tinctoria*, L.

Gilead (baume de). Un des noms du baume de la Mecque, *Amyris gileadensis*, L.

— (Faux). Un des noms du baume de Canada, *Abies balsamea*, Mill. Voyez *Térébenthine*.

Gilguero. Nom espagnol du chardonneret commun, *Fringilla Carduelis*, L.

Gilhot (Eaux min. de). Voyez *Gillau*.

Gilingis. Nom du fruit du baobab, *Adansonia digitata*, L., en Nubie.

Gilla. Résidu de la calcination de sulfate de fer impur. Voyez *Fer*.

— Paracelsi, Theophrasti, Vitrioli. Anciens noms du sulfate de zinc.

GILLAU ou **GILHOT**. Village du haut Vivarais, où Carrère (*Cat.*, 521) indique une source minérale froide.

Gillenia trifoliata. Mœnch. Voyez *Spiræa trifoliata*, L.

Gillon. Un des noms français du gui, *Viscum album*, L.

Gillosière. Un des noms vulgaires de la grive draine, *Turdus viscivorus*, L.

Gillwerwurzel. Un des noms allemands de la *Zédoaire*.

Gilt charre. Nom anglais du *Salmo Carpio*, L.

— Head, Gilt poll. Noms anglais de la Daurade, *Sparus Aurata*, L.

Gimell. Nom du chameau, *Camelus bactrianus*, L., en arabe moderne.

Gimri. Nom arabe de la tourterelle, *Columba Turtur*, L.

Gin. Nom anglais de l'alcool de genièvre, *Juniperus communis*, L.

Ginac ostropes. Un des noms bohêmes du Chardon Marie, *Carduus marianus*, L.

GINDSCHE. Nom java du chanvre, *Cannabis indica*, L.

GINEBRE, GINEPRO. Noms espagnol et italien du genévrier, *Juniperus communis*, L.

GINESTRA DE' TINTORI. Nom italien du *Genista tinctoria*, L.

GINGA. Un des noms indiens de l'*Abrus precatorius*, L.

GINGELI, GINGILI. Noms du *Sésame*.

GINGEMBRE. *Zingiber officinale*, Roscoë (*Amomum Zingiber*, L.). V. *Zingiber*.

— BLANC. Variété plus blanche du *gingembre*.

— NOIR. C'est le gingembre ordinaire.

GINGER. Nom anglais du *Zingiber officinale*, Rosc.

GINGGIOLO. Nom italien du *Zizyphus sativus*, DC.

GINGI. Nom malais du chanvre, *Cannabis indica*, L.

GINGIBIL. Nom arabe du gingembre, *Zingiber officinale*, Rosc.

GINGIDIUM. Dioscoride (*lib.* II, *c.* 20) parle d'une plante de ce nom, dont la racine était comestible, fort bonne à l'estomac et à la vessie. Linné a cru reconnaître dans le peu qu'il en dit, l'Ombellifère qu'il nomma *Daucus Gingidium*.

GINGILIE. Un des noms indiens du Sésame, *Sesamum orientale*, L.

GINGOULE. Un des noms de la chanterelle, *Merulius Cantharellus*, L.

GINKGO (*Salisburia*) BILOBA, L. Arbre du Japon, que Kœmpfer a fait connaître, mais qui a d'abord été fort rare chez nous, de manière que son prix resta élevé, ce qui le fit appeler l'*arbre aux quarante écus*; il appartient à la famille des Conifères et à la diœcie polyandrie; ses feuilles cunéiformes ont leur sommet bifide et comme rongé. On le cultive depuis le milieu du siècle dernier dans les jardins pour la singularité de son feuillage. Son fruit contient un acide, que M. Peschier a désigné sous le nom de *ginkgoïque* (*Bibl. univ. brit.*, VII, 25, et XVII, 153), et des amandes comestibles au Japon, ainsi que sont celles de plusieurs de nos pins; on les mange comme des châtaignes.

GINOCCHIETTO. Nom italien du sceau de Salomon, *Convallaria Polygonatum*, L.

GINOLLES. Village de France à 1/2 lieue de Quillan et 3 lieues S. O. d'Aleth (Aude), près duquel sont trois sources thermales (20° R.) où Soulère, cité par Carrère (*Cat.*, 493), a trouvé du sulfate de soude.

GINORIA AMERICANA, L. Plante du Mexique, de la famille des Salicaires, de la dodécandrie monogynie, dont le suc exprimé, à la dose de quatre onces, excite violemment les sueurs, les urines et les selles; d'après MM. Sessé et Mocino, elle est employée dans ce pays, où elle porte le nom de *hanchinol*, dans les affections syphilitiques, qu'elle guérit avec une grande rapidité (De Candolle, *Essai*, etc., 147).

GINOUSSÈLE. Nom languedocien, de l'*Euphorbia Lathyris*, L.

GINSAO. Nom portugais du Genseng, *Panax Quinquefolium*, L.

GINZENG. Un des noms allemands du Ginseng, *Panax Quinquefolium*, L.

GIOGGELONSTER. Un des noms danois du cresson des prés, *Cardamine pratensis*, L.

GIOGLÖBT, GIOGENAD. Noms danois de l'alleluia, *Oxalis Acetosella*, L.

GIOGLIO, GIOL. Noms italien et languedocien de l'ivraie, *Lolium temulentum*, L.

GIOJA. Nom du corneille, *Corvus Monedula*, L., à Turin.

GIOLET. Un des noms français du concombre sauvage, *Momordica Elaterium*, L.

GIONSORKBLOMME. Un des noms danois de l'arnica, *Arnica montana*, L.

GIOVANI (San). Voyez *Lucques* (Eaux min. de).

GIRAFE. Voyez *Camelopardalis Girafe*, L.

GIRANDETS, GIRANDOLLES, GIROLLES. Noms vulgaires de la chanterelle, *Merulius Cantharellus*, L.

GIRARD-ROUSSIN. Un des noms de l'*Asarum europæum*, L.

GIRASOL. Variété de quartz laiteux, portée jadis en amulette comme hypnotique.

— Synonyme du tournesol, *Heliotropium europæum*, L.

— TUBEROSO. Nom italien du topinambour, *Helianthus tuberosus*, L.

GIRASOLO BRASIL. Nom portugais du topinambour, *Helianthus tuberosus* L.

GIRAUMON. Nom d'une variété de potiron, *Cucurbita Pepo*, L.

GIRAWACE. Nom illyrien de la grive mauvis, *Turdus iliacus*, L.

GIRDIGAN. Un des noms persans du noyer, *Juglans regia*, L.

GIREELE, GIZERLE. Noms de la grive mauvis, *Turdus iliacus*, L., en Suisse.

GIRGILIN. Synonyme de Gangila, *Sesamum orientale*, L.

GIRNAFFA. Nom arabe de la girafe, *Camelopardalis Girafe*, L.

GIROFLE. Fleur non épanouie du giroflier, *Caryophyllus aromaticus*, L.

— DE RIO-DE-JANEIRO. Nom du *Myrthus Pseudo-Caryophyllus*, Gomès. Voyez aussi *Calyptranthes*.

— ROYAL. Variété du girofle, plus estimée.

GIROFLÉE. *Cheiranthus annuus*, L.

— JAUNE. *Cheiranthus Cheiri*, L.

— de mer. Nom vulgaire d'un polype du genre *Eschara*.

GIROLE. Voyez *Gyrole*.

GIRON. Un des noms du gouet, *Arum maculatum*, L.

GIROUFLADA. Un des noms de l'œillet, *Dianthus Caryophyllus*, L., en Languedoc.

GIROUILLE. Nom de la carotte, *Daucus carota*, L., en Provence.

GIS. Nom de la prêle, *Equisetum arvense*, L., dans Dioscoride.

GIST SCHAN. Nom du chevreuil, *Cervus Capreolus*, L.

GITH. Ancien nom de la nigelle, *Nigella sativa*, L.; le gith sauvage ou bâtard est le *N. arvensis*, L.

GITHAGO. Un des noms de l'*Agrostemma Githago*, L.

GITROCEL PROSTREDNJ NEBSSIAOKI. Nom bohême du *Plantago media*, L.

GITTA-GAMBEER. Un des noms africains du *Kino*. Voyez ce mot.

GIUGGIOLE. Nom italien des jujubes, *Zizyphus sativa*, Desf.

GIUGGIOLINA. Nom italien du sésame, *Sesamum orientale*, L.

GIULA. Nom italien de l'*Achillea Ageratum*, L.

GIULIANO (SAN). Voyez Saint-Julien à l'article *Pise*.

GIUMEZ, GJUMEZ. Noms arabes du *Ficus Sycomorus*, L.

GIUSQUIAMO. Nom italien de la jusquiame, *Hyoscyamus niger*, L.

GIVOSDITSCHKA. Nom russe des *clous de girofle*.

GJOEK. Nom suédois du coucou, *Cuculus canorus*, L.

GKENDAGA TRAVAGUM. Nom tamoul de l'*acide sulfurique*.

GLACE. Eau à l'état solide, état qu'elle prend à zéro du thermomètre de Réaumur; elle est employée en médecine comme *réfrigérant*. *Voy.* ce mot et l'article *Eau*.

Glaciale. Nom du *Mesembrianthemum glaciale*, L.

Glacies mariæ vulgaris. Ancien nom latin du *sulfure de chaux cristallisé*.

Glada. Nom suédois du milan, *Falco Milvus*, L.

GLADIOLUS. Genre de la famille des Iridées, de la triandrie monogynie. Le *G. communis*, L. glaïeul, est originaire du midi de l'Europe, et cultivé dans les jardins pour la beauté de ses fleurs rouges et en épi; son ognon, qui a le volume d'une petite noix, est présenté comme spécifique contre les scrophules par Zapata; pilés, on les applique sur les tumeurs de cette nature. On peut en extraire une fécule nutritive, et les cochons les recherchent avec avidité. On mange au cap de Bonne-Espérance les tubercules du *G. plicatus*, dont les singes sont très-friands (Thunberg, *Voyage*, I, 318). Il ne faut pas confondre avec le *Gladiolus communis* une autre plante qu'on appelle aussi glaïeul, *l'Iris germanica*, L., la flambe, qui a des racines fibreuses très-courtes, odorantes, comme on le fait dans quelques ouvrages, notamment dans le *Dictionn. des drogues*, tom. 3, pag. 12.

Gladiolus cœruleus. Nom officinal de l'*Iris Germanica*, L.

— luteus. Un des noms officinaux de l'*Iris Pseudo-Acorus*, L.

Gladius. Ancien nom de l'espadon, *Xiphias Gladius*, L.

Gladdaagige wilde kerwell. Nom hollandais du *Chærophyllum sylvestre*, L.

Glaenté. Nom du milan, *Falco Milvus*, L., en Danemarck.

GLAIADINE, ou mieux gliadine, l'un des deux principes composants du gluten, qui lui doit ses propriétés élastiques, suivant M. Taddei, et d'où on le retire au moyen de l'alcool et de l'éther (Extrait, *Journ. de pharm.*, V, 565). Einhoff (*Journ. de Gehlen*, VI, 126) a proposé de l'extraire par un moyen fort simple, des pois, des lentilles ou des fèves. Cette substance, en lames minces, fragiles, d'un jaune paille, offre une odeur miellée, une saveur douceâtre et aromatique; elle est insoluble dans l'eau et l'éther, soluble dans l'alcool chaud, les alcalis, certains acides, susceptible enfin de se contracter au feu à la manière des matières animales. C'est un réactif plus sûr que la gélatine pour déceler l'existence du tannin; sa présence dans les vins les fait, dit-on, tourner au gras (*Journ. de pharm.*, XVI, 154). On l'a indiquée aussi à l'instar du gluten lui-même, comme un excellent contre-poison des sels mercuriels.

Glaieul, Glais. V. *Glayeul*.

Glaise. Synonyme d'*argile*. Voyez ce mot.

Glaiteron. Synonyme de glouteron, *Xanthium strumarium*, L.

Gland, Gland de chêne. Nom des fruits du genre chêne, et en particulier du *Quercus Robur*, L.

— doux. Fruit du *Quercus Ballota*, Desf.

— d'Égypte. Un des noms du ben, *Moringa Nux Ben*, Desf.

— de mer. Nom vulgaire du *Lepas Balanus*, L.

— de terre. Tubercules du *Lathyrus tuberosus*, L., et parfois du *Bunium Bulbocastanum*, L.

Glanis. Aristote désigne sous ce nom un grand poisson, du genre *Silurus* probablement, dont la chair dure était usitée comme aliment après avoir été salée, et dont on employait le foie pour résoudre les verrues.

Glans sot. Nom suédois de la *Suie*.

— unguentaria. Nom officinal de la noix de ben, *Moringa Nux Ben*, Desf. Pline et Galien donnent ce nom aux myrobolans.

Glanzruss. Un des noms allemands de la *suie*.

Glaskraut, Glaskruid. Noms allemand et hollandais de la *pariétaire*.

Glastum. Nom du pastel, *Isatis tinctoria*, L., dans Hippocrate.

Glatter zidrack. Nom allemand de l'azédarach, *Melia Azedarach*, L.

Glaucium luteum, Scop., Pavot cornu. Ses feuilles pilées, appliquées sur les plaies récentes, non enflammées, les font cicatriser, d'après M. Girard, médecin de Lyon (*Journ. de chim. médic.*, IV, 230). Il y a bien lieu de croire que le *G. corniculatum*, Pers., *G. fulvum*, Smith, et *G. violaceum*, Sm. qui rentrent dans le *Chelidonium corniculatum*, L., ou en sont bien voisins, ont la même propriété. Ce genre appartient à la famille des Papavéracées, et doit son nom à la couleur glauque de ses espèces.

Glaucos. Voyez *Glaycos*.

Glavoch. Nom du chabot, *Cottus Gobio*, L., en Esclavonie.

GLAUX. Dioscoride parle sous ce nom d'une plante marine, qui a la propriété, étant cuite, de faire revenir le lait aux nourrices (*Lib.* IV, *c.* 136). Linné a appliqué ce même nom à une petite plante maritime d'Europe, de la famille des Salicariées, qui ne paraît pas celle dont a voulu parler le médecin grec, mais que l'on a crue, d'après Dioscoride, propre à augmenter le lait des nourrices, ce qui l'a fait appeler, ainsi que plusieurs autres végétaux, *herbe au lait*.

Glaycos. Espèce de poisson. Voyez *Centronotus Glaycos*, Lacép. Le *glaucos* d'Aristote paraît être un squale.

Glayeul. *Gladiolus communis*, L. On donne aussi ce nom, mais à tort, à l'*Iris germanica*, L.

— des marais. *Iris Pseudo-Acorus*, L.

— puant. *Iris fœtidissima*, L.

Gle. Un des noms français de l'iris, *Iris germanica*, L.

Glead. Nom anglais du milan, *Falco Milvus*, L.

GLECHOMA. Genre de la famille des Labiées et de la didynamie gymnospermie.

G. Hederacea, L., lierre terrestre, rondote, terrète (*Flore médic.*, IV, f. 219). Cette plante vivace, à racine rampante, à tiges dressées, simples, peu élevées, à feuilles pétiolées, arrondies-réniformes, crénelées, à fleurs axillaires, bleues ou rougeâtres, réunies par 2-4, qui s'épanouissent au printemps; leur calice est à 5 dents, la corolle labiée à tube dilaté; les étamines sont à anthères conniventes; le fruit a 4 lobes ovoïdes et lisses. Elle croît abondamment dans les lieux couverts, frais, le long des haies, des buissons de presque toute l'Europe, où elle forme des espèces de gazons. L'odeur du lierre terrestre est très-forte, plutôt désagréable; sa saveur est chaude, piquante et amère, propriétés que la dessiccation lui fait perdre en partie, aussi faut-il le faire sécher à l'ombre et avec soin. Il vient parfois sur cette plante des espèces d'excroissances ou galles, produites par

le *Cynips* (Diplolepis) *glechomatis*, Gmel., appelées pommes ou poires de terrête, que l'on mange, et que Réaumur a mentionnées (*Mémoires*, etc., III, 416). Voy. *Cynips*.

Le lierre terrestre, *Hedera terrestris* des officines, qu'il ne faut pas confondre avec le lierre en arbre ou à cautère (*Hedera Helix*, L.), et qui ne doit son nom français qu'à ce qu'il rampe comme ce dernier, est une plante active, tonique, excitante même si la dose en est portée haut, comme la plupart des Labiées. Haller la regardait comme suspecte à cause de son odeur ingrate et de son activité. C'est une des plantes dont la réputation a eu le plus d'étendue; elle est en grand renom en Angleterre; et chez nous son emploi est presque vulgaire. Son plus grand usage a lieu pour les maladies de poitrine, comme incisive, propre à ranimer le tissu pulmonaire, à faciliter l'expectoration muqueuse dans l'engouement bronchique, le catarrhe chronique, l'asthme, l'œdème des poumons, etc. Mais il ne faut pas croire que ce soit un remède assuré contre la phthisie, qu'elle cicatrise les ulcères du poumon, les tubercules excavés et suppurants, comme semblent l'affirmer Simon Pauli, Ettmuller, Morton, Willis, etc., ni que ce soit un moyen assuré de guérir l'atrophie des enfants; ce serait vouloir le plus souvent l'impossible, du moins pour l'art. Lorsqu'on a cru guérir des phthisies avec le lierre, on n'avait sans doute traité que des maladies qui les simulaient, comme la pneumonie chronique, la pleurésie latente, etc. Sennert, Plater, assurent que le lierre terrestre est utile dans les maladies de la vessie, contre le calcul, et surtout les graviers, ce que son action excitante sur les parois vésicales a pu autoriser à croire, quoiqu'il ne faille guère y compter.

On a aussi employé le lierre terrestre contre les maladies mentales; on l'a regardé comme très-utile dans l'hypochondrie, la manie, la monomanie, etc. Le docteur Sultiffe le prescrit même comme un sédatif direct du cerveau, propre à diminuer l'excitation de cet organe, surtout son suc, qu'il préfère à l'extrait; ce médecin assure en avoir fait usage pendant 23 ans, avec succès, toutefois en y joignant la saignée, qui opère sans doute aussi puissamment que la plante dans ces maladies (*Medical and physic. journ.*, sept. 1819).

Le lierre terrestre est encore estimé stomachique, vulnéraire et vermifuge; Lautt assure que cette plante guérit les fièvres intermittentes; son suc, d'après Rai, introduit dans les narines, fait cesser la céphalalgie; ses feuilles contuses, cousues à l'intérieur de la chemise, font reparaître l'éruption variolique (*Anc. journ. de méd.*, XLI, 514); appliquées sur les ulcères, elles les détergent. Cullen s'est élevé avec raison contre les propriétés exagérées du lierre terrestre, sorte de panacée pour quelques auteurs (*Mat. médic.*, II, 155).

On administre le suc de lierre à la dose d'une à deux onces, mais c'est l'infusion théiforme dont on fait le plus d'usage; la dose est alors de 36 grains à un gros; on peut donner la plante en pilules ou en poudre, mais elle a moins de propriétés sous forme sèche que récente. On en préparait une eau distillée, une conserve, un sirop, etc., qui ne sont plus usités aujourd'hui, si ce n'est le dernier; Mead en composait une bière anti-scorbutique. Le lierre entre dans *l'eau vulnéraire*, *l'onguent mondificatif*, etc., et fait partie des espèces pectorales aromatiques. Les maquignons en mêlent dans l'avoine des chevaux, pour leur faire rendre des vers.

Rudbeck fils fils (O.). *Diss. de hederâ.* Upsaliæ, 1707, in-4.; *id.* 1714. — Heder (C.-A.). *Diss. de hederâ terrestre.* Altorfii, 1736, in-4. — Bender (C.-B.). *Diss. de glechomate hederacea*, etc. Resp. H.-F. Delius. Erlangæ, 1787, in-4.

Glechon, Glichon. Noms du pouliot, *Mentha Pulegium*, L., dans Dioscoride.

Gleditsia triacanthos, L., févier. Les gousses dans ce genre de la famille des Légumineuses, de la polygamie diœcie, renferment une pulpe; on fait une liqueur fermentée avec celles de cette espèce, de l'Amérique septentrionale, que l'on cultive dans nos jardins.

GLEISSEN, en Prusse. Il y existe des eaux froides et salines assez renommées, quoique peu chargées de principes minéralisateurs, sur lesquelles on peut consulter la *Revue des eaux minérales de Prusse* (en allemand), de E. Osann (Berlin, 1827, in-8°).

Gleitteron, Glettteron. Synonyme du glouteron, *Xanthium strumarium*, L.

GLENAC, dans la Haute-Auvergne, à 6 lieues O.-N.-O. d'Aurillac. Carrère (*Cat.*, 470) y signale une source minérale froide et acidule.

Glessum. Un des noms du *succin* dans Lemery (Dict.).

Glietta. Nom polonais du *protoxide de plomb*.

Gliedweichswurzel. Un des noms allemands du *Centaurea Behen*, L.

Gliro. Un des noms italiens du Loir, *Mus Glis*, L.

Glis. Nom latin du Loir, *Mus Glis*, L.

Glisicida. Voyez *Glycysida*.

Glistaziléna. Nom polonais du ver de terre, *Lumbricus terrestris*, Gmel.

Glistvik. Un des noms polonais du *Solanum Dulcamara*, L.

Globba nutans, L. Rumphius assure que la décoction de la racine aromatique de cette Drimyrrhizée de l'Inde est utile contre le flux rouge et blanc du ventre (*Hort. Amb.*, VI, t. 62); les racines du *G. uniformis*, L. sont aussi employées en décoction dans les diarrhées, et les fruits dans la colique.

GLOBULARIA. Ce genre de plantes de la famille des Primulacées (Globulariées, De Cand.), de la tétrandrie monogynie, doit son nom à la réunion de ses fleurs en tête, qui a lieu dans toutes les espèces qu'il renferme et qui sont en petit nombre.

G. Alypum, L., globulaire turbith (*Flore médicale*, IV, f. 186). On doute que ce sous-arbrisseau du midi de l'Europe, de la Provence, de la Grèce, etc., ait été connu des anciens, car *l'alypum*, *αλυπον* de Dioscoride, est probablement un *Euphorbia*, puisqu'il a, dit-il, un suc caustique, et qu'il agit avec violence sur les intestins, etc. (*lib.* IV, c. 175); d'autres ont voulu y voir le *Convolvulus Tur-*

pethum, L., végétal de l'Amérique. Ces assertions ont été la source de plusieurs erreurs, puisqu'elles avaient fait croire que cette espèce de globulaire était d'un usage dangereux ; c'est à tel point qu'on la désignait dans les ouvrages de Lobel, de Dalechamps, de Bauhin, etc., sous le nom de *herba vel frutex terribilis*. Cependant Clusius qui l'avait observée en Espagne, et qui l'avait vu employer en Portugal, où on la nomme *coronillas de frayles* (petite couronne des frères) et Garidel qui avait observé que les paysans provençaux s'en servaient, assurèrent qu'elle n'avait rien de *terrible* (*Plantes de Provence*, 210, t. 42). Enfin, M. Ramel publia un mémoire en 1784, où il établit que non-seulement la globulaire turbith n'est point une plante meurtrière, mais encore qu'elle est fébrifuge et un purgatif modéré. Malgré ces autorités, ignorées sans doute des contradicteurs, il pouvait rester encore des doutes sur les propriétés certaines de ce végétal, puisque M. De Candolle le regardait toujours comme un violent purgatif dans la 3e édition de la *Flore française* (1805), et que M. Gilibert le traitait encore de féroce dans son *Histoire des plantes d'Europe*, publiée en 1806. M. Loiseleur-Deslongchamps, occupé alors de trouver aux purgatifs exotiques des succédanés indigènes, fit des expériences directes avec les feuilles de cette plante ; il n'en donna d'abord que de petites doses dans la crainte de causer les graves désordres indiqués par ces auteurs ; mais il s'aperçut bientôt que Clusius, Garidel et Ramel avaient raison ; non-seulement il put conclure, d'après les expériences faites sur 24 malades, que ce purgatif n'avait rien de terrible ni de féroce, mais encore que c'était un évacuant doux (puisqu'il n'en fallait pas moins de 4 à 8 gros pour procurer 6 à 8 selles, presque toujours sans colique), préférable au séné, dont il n'a ni l'odeur répugnante et nauséeuse, ni l'action trop active dans quelques cas. On l'emploie en décoction, de 12 à 15 minutes, qui est seulement un peu amère comme la plante, transparente et légèrement verdâtre, sans odeur, etc. Son extrait peut s'administrer à la dose de 48 à 100 grains. Quatre livres de feuilles sèches donnent une livre dix onces d'extrait (*Recherches et observ.* sur les propriétés purgatives des plantes indigènes, etc.; *Biblioth. médic.*, XLVIII). La globulaire turbith est donc un purgatif doux, indigène, qui peut remplacer avantageusement le séné, à dose double de celui-ci.

Quant à la qualité fébrifuge de cette plante, préconisée par Ramel, elle doit être peu marquée, et seulement basée sur le principe amer qui s'y rencontre. On doit également n'avoir qu'une foi légère dans la prétendue qualité anti-hydropique que lui accordent quelques auteurs, et qu'elle n'a qu'à titre de purgatif, si elle existe. Le *G. Alypum*, L., paraît être le *calcifraga* de Pline ; c'est le turbith blanc des officines.

Nissole. Description de l'*alypum monspessulanum*, *sive frutex terribilis*. (Acad. des sc., 1712, et Mém. de Montp., II, 403).—Ramel fils. Mém. sur l'*alypum*, autrement dit *globularia* (Ancien Journal de médecine, LXII, 347).

G. nudicaulis, L. M. De Candolle (*Essai*, etc., 257) dit qu'il partage les propriétés du *G. Alypum*, L. ; il croît dans le midi de la France.

G. vulgaris, L., globulaire. Cette espèce herbacée, qui vient sur nos coteaux, partage sans doute à un degré plus faible les propriétés des précédentes ; Lémery la dit vulnéraire, détersive et résolutive. Il doit en être de même de ses congénères.

Cambessèdes (J.). Monographie des globulaires (*Annales des sc. naturelles*, VIII, 15; 1826).

Globuli ferri tartarisatis, martiales, etc. Boules de Nancy. Voyez *Fer*.

Globzeerde aloe. Un des noms allemands de l'*aloès du Cap*.

Glombarz. Nom polonais du chabot, *Cottus Gobio*, L.

Glooujoou. Nom provençal de l'iris, *Iris germanica*, L.

Gloriosus. Un des noms de la raie aigle, *Raja Aquila*, L.

Gloriosa (Methonica, Juss.) superba, L. Sorte de Liliacée volubile, qui croît au Sénégal, à Madagascar, et qu'on cultive dans les serres des curieux pour ses belles fleurs rouges ; elle a ses ognons vénéneux. D'après Bodwich, on les broie en Guinée avec la maniguette, et on les applique en cataplasme sur les entorses (*Voyages*, Valkenaër, XII, 468). Les feuilles passent pour astringentes.

Glossopetrae, offic., glossopètres (langue de pierre). Substance qui passait pour alexipharmaque, pour utile, mise au col des enfants, contre les accidents de la dentition, et qu'on dit être des dents de requin, prises pour des langues de serpent pétrifiées. J. Lanzoni (*Misc. acad. nat. curios.*, Déc. 3, A. 4, 1696, p. 157) parle de son efficacité contre le mal vénérien.

Glouteron. Un des noms de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

— (Petit). Un des noms de la lampourde, *Xanthium strumarium*, L.

GLU, *Glus*. Substance verdâtre, visqueuse, tenace, collante, qui sert à attraper les petits animaux, surtout les oiseaux qu'elle englue, ce qui les empêche de voler. La plus commune se fait chez nous avec l'écorce moyenne du houx (*Ilex Aquifolium*), L. ; en Italie, on préfère celle de l'écorce du gui, *Viscum album*, L. ; en Amérique, on en retire du glutier, *Sapium aucuparium*, L. ; en Égypte, on en prépare avec les sebestes, etc., et on l'appelle glu d'Alexandrie ou de Damas. Une multitude d'autres végétaux peuvent en fournir ; tels sont le *Viburnum Lantana*, L., le *Gentiana lutea*, L. ; le *Ficus religiosa*, L., les feuilles du *Cynanchum Arghel*, Del., l'*Althœa officinalis*, L., le *Boletus hepaticus*, Schœff., le *vooganga* de Madagascar, etc. Beaucoup d'autres en ont une naturelle formée à leur surface ; telles sont toutes les plantes appelées *visqueuses* par les auteurs, comme le *Robinia viscosa*, Vent., le *Lychnis viscaria*, L., l'*Ononis Natrix*, L., le *Saxifraga tridactylites*, L., etc. La glu ne se dissout pas dans l'eau ; elle est fusible, inflammable, et brûle en répandant une odeur animale ; les alcalis, l'essence de térébenthine et l'éther la dissolvent. L'analyse en a été faite par M. Bouillon-Lagrange (*Ann. de chim.*, LVI, 24). Elle se prépare en laissant pourrir les végétaux qui la recèlent, pendant 15 jours en

terre, ou à la cave, puis les battant dans un mortier, et lavant à grande eau celle qui se sépare, etc. Elle a été employée à l'extérieur comme résolutive, et contre la goutte (Chomel); prise à l'intérieur, elle est dit-on, très-nuisible.

GLU D'ALEXANDRIE. Glu extraite des Sebestes, *Cordia sebestena*, L.

— D'AMÉRIQUE. On donne ce nom à celle qu'on extrait du *Sapium aucuparium*, L.

— DE CHÊNE. Nom du *Boletus hepaticus*, L.

— DE CHÊNE. Glu retirée du *Boletus hepaticus*. Schœff.

— DE DAMAS. Glu extraite des Sebestes, *Cordia Sebestena*, L.

— DES INDIENS. Glu extraite du *Ficus religiosa*, L.

GLUCINE. Oxide métallique, rangé jadis au nombre des terres, et sans usage en médecine, ainsi que ses sels qui ont une saveur douce, et qu'on suppose jouir de propriétés analogues à ceux de l'alumine. L'existence de la glucine a été annoncée par M. Pomier, dans les eaux minérales d'Antiveilles (*Voy*, 1, 357).

GLUTEN, GLUTINUM. Ancien nom de la colle-forte, de γλια, colle.

GLUTEN. Ce nom, employé d'abord pour désigner une sorte de colle, par laquelle on supposait qu'étaient unies les fibres vivantes, donné ensuite à la partie fibrineuse et blanche du sang, s'entend aujourd'hui d'une matière animalisée, molle, élastique, gluante, d'un blanc grisâtre et d'une odeur fade, qui, associée à de la fécule, du mucoso-sucré et de l'albumine, constitue essentiellement les fruits des céréales, où elle a été découverte par Beccaria, fait partie des semences des légumineuses, du suc de certaines plantes, etc. Ce n'est, d'après les observations de M. Raspail, que du tissu cellulaire; aussi cet observateur, qui retrouve le gluten, plus ou moins modifié seulement, dans tous les organes des végétaux, lui assimile le ligneux, l'hordéine, l'albumine végétale, et regarde l'azote comme étranger à sa nature, comme purement accidentel (*Ann. d'observ.*, III, 369). D'un autre côté, M. Taddei (Voy. *Journ. de pharm.*, V, 656) le regarde comme formé de deux principes différents, l'un plus abondant, soluble dans l'alcool, et auquel est due son élasticité (V. *Glaiadine*); l'autre insoluble, et qu'il considère comme servant de ferment (V. *Zymone*). Quoi qu'il en soit, le gluten abonde surtout dans la farine de froment, d'où il est facile de l'extraire en formant avec cette farine une pâte qu'on malaxe sous un filet d'eau jusqu'à ce que celle-ci passe tout-à-fait transparente, ayant ainsi entraîné ou dissous toutes les substances étrangères au gluten. Il est donc insoluble dans ce liquide; mais à l'air humide, il s'altère rapidement, se putréfie, et finit, comme l'a montré M. Proust, par se changer en caséine et en acide caséique. C'est à sa présence qu'est due la fermentation panaire; aussi le pain est-il d'autant plus léger, et par conséquent plus digestible, que les substances dont il est formé sont plus riches en gluten. Du reste, ses usages sont à peu près nuls, quoique Taddei, dans un mémoire particulier, traduit par Odier de Genève (V. *Journ. gén. de méd.*, LXXX, 97), ait proposé comme antidote du sublimé corrosif, préférable à l'albumine par son action à la fois chimique et physique, une *poudre émulsive de gluten*, formée de gluten dissous dans une solution aqueuse de savon de potasse, qu'on dessèche à l'étuve et qu'on pulvérise, dont quatre scrupules, délayés dans un verre d'eau, suffisent pour neutraliser dix grains de ce poison; et que, d'un autre coté, il ait vanté comme le meilleur des antisyphilitiques un *composé glutineux mercuriel*, dans lequel le sublimé, quoique ramené à l'état de mercure doux, conserve encore, dit-il, les propriétés du deuto-chlorure, notamment celle de ne produire que rarement la salivation et la diarrhée.

GLUTEN ALCABAR. Ancien nom de l'ichthyocolle. Voyez *Gélatine*.

GLUTEN AURI. Nom suranné du borax. Voyez *Soude* (sous-borate de).

GLUTINARIA. Nom de la sauge, *Salvia officinalis*, L., dans quelques auteurs.

GLUTINE. H. Rouelle a donné ce nom à ce que Fourcroy a depuis nommé albumine végétale. Proust a fait voir que la prétendue albumine végétale diffère de l'albumine du blanc d'œuf par sa coagulation à une basse température, et quel que soit le degré de concentration du liquide. M. Soubeiran a reproduit et développé ces idées (*Journ. de pharm.*, XIV, 393), et proposé de conserver le nom de *glutine*. Voyez *Albumine végétale*.

GLUTINE ANIMALE. Nom italien de la gélatine.

GLYCARATON. Nom de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L., dans quelques anciens auteurs.

GLYCÉRINE. C'est le *principe doux des huiles* de Scheèle, produit de l'action qu'exercent sur les huiles les bases salifiables susceptibles de déterminer la saponification; il n'est pas employé.

GLYCINE. Genre de la famille des Légumineuse, de la diadelphie décandrie. Le *G. Apios*, L., a des tubercules pyriformes à ses racines; le *G. subterranea*, L., qui est le *voandzeia* de Madagascar, et le *mandobi* des Brésiliens, a des tubercules radicaux comestibles, de la grosseur d'une balle de fusil. Le *G. tomentosa*, L., est dans le même cas; aux environs de Pondichéry on les fait cuire, et on les donne aux chevaux en guise d'avoine, sous le nom de *coulort* (*Mém. du muséum*, VI, 326).

On mange dans l'Inde les feuilles du *G. triloba*, Vahl; on les emploie aussi à purger les enfants et les vieillards.

GLYCYPICROS. Nom grec de la douce-amère *Solanum Dulcamara*, L.

GLYCYRRHIZA. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la diadelphie décandrie, dont le nom vient de γλυκυς, doux, et de ῥιζα, racine, de la saveur sucrée qu'offre la racine des espèces de ce genre.

G. aspera, Pallas. Cet auteur assure que les Calmouks emploient les feuilles de cet arbuste de leur pays, en guise de thé.

G. echinata, L. Ses racines possèdent les propriétés de l'espèce suivante à un degré moindre, suivant M. Poiret. M. Fée assure qu'en Italie on pré-

pare avec elles un extrait de réglisse qui est plus estimé que celui d'Espagne, pour sa pureté; ce dernier se fait avec le *G. glaber*, L. (*Cours d'Hist. Nat. pharm.*, II, 24). Sa culture est plus facile que celle de ce dernier qui est la réglisse vulgaire, parce qu'il craint moins le froid.

G. glabra, L., réglisse (*Flore Médicale*, VI, 293). Arbrisseau naturel au midi et à l'est de l'Europe, qu'on trouve en Allemagne, surtout à Bamberg où il est très-estimé, en Espagne, en Provence, en Grèce, et qu'on tire de Bayonne : on le cultive dans les jardins en France, mais il est rare dans nos provinces du nord où il gèle souvent, et nous ne l'avons pas observé plus loin que la Bourgogne. Cependant, il paraît qu'on en élève aussi aux environs de Paris, puisqu'on trouve souvent de ses racines fraîches chez les herboristes. Ce sont ces racines que l'on emploie en médecine; elles sont très-longues, cylindriques, grisâtres en dehors, jaunes en dedans, inodores, d'une saveur sucrée très-remarquable, mucilagineuse et un peu âcre, ce qui les fait appeler *bois doux* par les enfants. M. Berzelius en a extrait du sucre sous forme de masse jaune, transparente (*Ann. de Chimie et de Physique*, XXXVII, 186; *Journ. de Chimie méd.*, IV, 152). On prépare en Espagne, surtout en Catalogne, un extrait de réglisse, qui va à la moitié du poids de la racine employée, que l'on voit dans le commerce sous le nom de *jus de réglisse*, *suc de réglisse*; il est en rouleaux noirs, luisants, lisses, sucrés, enveloppés dans des feuilles de laurier; il contient souvent beaucoup d'impuretés, à cause de la négligence de sa préparation, puisqu'on y trouve du charbon, du bois, du sable, de la farine et autres corps étrangers; le pis, c'est que, préparé sans soin dans des bassines de cuivre, il retient souvent des parcelles de ce métal, et le docteur Winckler en a trouvé dans le résidu d'un bois de suc de réglisse, jusqu'à 1 once à l'état métallique, outre celui qui était à l'état de combinaison (*Bull. des Sc. méd.*, XI, 282). Il faut donc avoir grand soin de purifier cet extrait en le dissolvant dans l'eau, le filtrant, et le concentrant à feu doux, et l'essayer préalablement pour reconnaître le cuivre, et rejeter celui qui en contient. On peut consulter, sur les différents extraits de réglisse du commerce, un mémoire de M. de la Planche (*Anc. Journ. de Méd.*, LIX, 63-1783).

L'analyse de cette racine, par M. Robiquet, y a fait voir, outre la *glycyrrhizine*, une autre substance nommée *agédoite* (*voy.* ce mot), de l'amidon, de l'albumine? une huile résineuse, du phosphate de chaux, des malates de chaux et de magnésie (*Annal. de Chimie*, LXXII, 143).

La réglisse, fort usitée chez les anciens, est encore chez nous d'un emploi très-considérable; elle sert seule à former la plupart des tisanes adoucissantes, tempérantes, pectorales, béchiques, etc., surtout parmi les pauvres, auxquels elle tient lieu de sucre, spécialement dans les hôpitaux, et dont on use dans les affections de poitrine, les fièvres, les inflammations, les maladies des voies urinaires. Pline la recommande dans les hydropisies; à Paris on en fait une boisson populaire appelée *coco* parce qu'on la servait autrefois dans des tasses faites avec le coco, et que l'on vend dans les rues dans les chaleurs de l'été. Au Bengale et en Perse, on en prépare une sorte de liqueur alcoolique d'après Ainslie; elle sert à édulcorer aussi un grand nombre de tisanes composées. Coxe prétend qu'ajoutée aux infusions de séné, elle empêche les coliques si fréquentes qu'on observe après l'administration de celui-ci (*Americ. Disp.*, 507). Les Cosaques boivent la tisane de réglisse pour empêcher le mal de mer, lorsqu'ils traversent la mer d'Asof (*Découvertes des Russes*, I, 158). Cullen observe qu'il ne faut faire subir qu'une légère ébullition à la réglisse pour en avoir seulement la partie sucrée; portée plus loin, elle se charge de principes amers (*Mat. méd.*, II, 428); il faut aussi l'employer ratissée, afin qu'elle soit moins âcre; la racine fraîche paraît moins douce que celle qui est sèche, probablement parce qu'alors le principe âcre est plus soluble.

L'extrait de réglisse purifié est adoucissant, pectoral, béchique, humectant. On le donne dans le rhume, le catarrhe, les chaleurs de poitrine; on le mêle avec de la gomme arabique, pour en faire des pâtes pectorales, on y ajoute des aromates tels que l'anis, ce qui forme le *suc de réglisse anisé*, etc.; on le dissout aussi dans des tisanes pour les édulcorer, etc.

La réglisse en bois se coupe en morceaux, qu'on donne à mâcher aux enfants pour amincir les gencives; en poudre, elle sert à rouler les pilules; elle entre dans les électuaires de *psyllium*, *lénitif*, *catholicon*, *diaphenix*, *diaprun*, etc., dans différentes poudres composées, trochisques, pilules, tablettes, sirops; l'extrait fait partie de la thériaque, des trochisques d'Alkekenge, etc. M. Julia Fontenelle a présenté à la Société de pharmacie, du papier fait de racine de réglisse, plus blanc et meilleur marché, dit-on, que celui fait avec le chiffon (*Journ. de Pharm.*, XIII, 564). La saveur sucrée de la réglisse se trouve dans la racine de plusieurs autres légumineuses, entre autres dans celle du *Trifolium alpinum*, L., appelé pour cette raison *réglisse des montagnes*, et dans celle de l'*Abrus præcatorius*, L.

Wedel (G.-W.). *Diss. de glycyrrhizâ.* Ienæ, 1717, in 4.

GLYCYRRHIZINE. Nous avons jadis substitué ce nom, aujourd'hui adopté, à celui de *saccogommite*, donné par M. Desvaux au principe sucré de la racine de réglisse (*Glycyrrhiza glabra*, L.), découvert en 1809 par M. Robiquet (*Annales de Chimie*, LXXII, 143). Cette matière, retrouvée depuis dans la sarcocolle, le *Polypodium vulgaire*, L., le suc de *Penæa mucronata*, L., est incristallisable, d'un jaune sale, d'apparence résinoïde, peu soluble dans l'eau froide, très-soluble dans l'eau bouillante, soluble dans l'alcool, etc. Elle compose en partie l'extrait noir ou suc de réglisse, existe nécessairement dans les tisanes édulcorées avec la racine de réglisse, mais n'est jamais administrée seule, n'a point été

étudiée isolément et ne jouit sans doute que de simples propriétés adoucissantes.

GLYCYS. Un des noms grecs de l'aurone, *Artemisia Abrotanum*, L.

GLYCYSIDA. Nom de la pivoine, *Pæonia officinalis*, Rets, dans Pline.

GMELINA ASIATICA, L. Cet arbre de l'Inde, de la famille des Verbénacées, de la didynamie angiospermie, a des racines mucilagineuses, usitées comme adoucissantes, dépuratives (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 241). Loureiro dit qu'à la Cochinchine on les donne à l'intérieur contre les douleurs des articulations, et qu'on applique ses feuilles sur les endroits douloureux (*Flor. cochin.*, 456). Horsfield dans son *Catalogue des plantes de Java*, assure qu'on l'emploie dans cette île comme tonique.

G. parviflora, Roxburg, *Shieri goomoodoo* des Tellingous; ses feuilles sont employées dans l'Inde comme mucilagineuses, contre la gonorrhée, et autres maladies qui réclament les adoucissants (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 386).

GNADENKRAUT. Un des noms allemands de la gratiole, *Gratiola officinalis*, L.

GNAPHALIUM. Genre de plantes de la famille des Composées corymbifères, section des inulées dont le nom était donné par Pline à des végétaux qui paraissent en faire partie ou en être voisins. Il renferme de très-belles et nombreuses plantes connues sous le nom d'*immortelles*, à cause de la durée de leurs fleurs, qui gardent leur couleur et persistent dans un état de conservation pendant longtemps.

G. arenarium, L. M. le docteur Gomès m'écrivait, en 1822, que cette espèce était employée en Portugal contre la goutte et la dyspnée.

G. dioicum, L., pied de chat. Cette petite plante vivace, inodore, croît chez nous sur les pelouses sèches des montagnes; on la distingue à ses tiges hautes de 3 ou 4 pouces, blanches, laineuses; à ses feuilles écartées, linéaires, cotonneuses, les radicales spatulées; à ses fleurs en corymbe terminal, les unes fertiles, rougeâtres, les autres stériles, blanches, ayant un calice simple, scarieux, argenté, à folioles obtuses un peu déchiquetées et les corolles très-petites, à 4 ou 5 dents égales, renfermant une aigrette simple, sessile. Elle est réputée pectorale, adoucissante et employée dans le rhume, le catarrhe, l'hémoptysie, etc. Ses sommités ou fleurs sont les parties usitées; elles font partie des *espèces pectorales*, des *quatre fleurs pectorales*. On en fait des infusions, qu'on doit passer avec soin, autrefois on en composait un sirop, et même une conserve. C'est le *pes cati* et l'*hispidula* des Formulaires.

G. Stæchas, L., stæchas citrin. Cette espèce également vivace et inodore, plus élevée, abondante dans tout le bassin de la Méditerranée, et surtout en Provence aux îles Stechades ou d'Yères, a ses sommités fleuries qui sont d'un jaune d'or, indiquées dans quelques Formulaires comme ayant les propriétés de la précédente; elle est inusitée. Une autre plante usitée, qui croît aussi en Provence, mais est aromatique, à épis de fleurs rouges, porte le nom de stæchas arabique, *Lavandula Stæchas*, L., et ne doit pas être confondue avec elle.

G. vira-vira, Molina. Espèce du Chili, où elle porte ce nom, et où elle est estimée sudorifique et fébrifuge, d'après Feuillée (*Plant. méd.*, III, 18), et Molina (*Chili*, 119). On la prend en infusion comme thé. M. le docteur Bertero nous l'a envoyée de ce pays.

Gmelin dit qu'en Sibérie on emploie plusieurs *Gnaphalium* contre les panaris (*Flora Sibirica*, II, 105).

GNAPHALIUM MARITIMUM, off. Nom de l'*Athanasia maritima*, L. dans quelques auteurs.

GNAVELLE. Nom du *Scleranthus perennis*, L.

GNEP, GNIP. Noms de la double bécassine, *Scolopax major*, Gm., en Piémont.

GNETUM GNEMON, L. Cet arbre des Moluques, de la famille des Urticées, de la monœcie monadelphie, a des baies rouges qui se mangent bouillies sans quoi ces fruits causeraient de la démangeaison dans la bouche à cause des soies piquantes qui sont dans leur chair. Celle-ci contient une amande que l'on mange (*Rumphius*, *Amb.*, I, 181, t. LXXI). Le *G. ovalifolium*, Poiret, est dans le même cas (*Id.*, 183, t. LXXIII).

GNIDIUM, off. Nom officinal du *Daphne Gnidium*, L.

GNIDOSZ ZIELE. Nom polonais du staphysaigre, *Delphinium Staphysagria*, L.

GNILHUC. Plante à fleurs composées, peut-être un *Senecio* du Chili, où elle est employée comme dépurative (Molina, *Chili*, 123).

GNISION. Nom de l'aigle royal, *Falco Chrysætos*, L., dans Aristote.

GNOTARIS. Ancien nom du marrube noir, *Ballota nigra*, L.

GOACONAZ. Nom que porte à Cuba le *Myroxylon peruiferum*, L.

GOABSBLOEM. Nom hollandais du souci, *Calendula officinalis*, L.

GOAS, GOAZ. Noms suédois et breton de l'oie commune, *Anas Anser*, L.

GOAT. Nom anglais du bouc. Voyez *Capra Hircus*, L.

GOBAURA. Herbe du Brésil, dont les cendres répandues sur les plaies les avivent. Toutes les cendres seraient dans ce cas.

GOBELET D'EAU. Synonyme d'écuelle d'eau, *Hydrocotyle vulgaris*, L.

GOBELET ÉMÉTIQUE, *poculum emeticum*. Gobelet fait d'abord d'antimoine pur, et que Lémery a proposé de composer d'une partie d'antimoine alliée à deux ou trois partie d'étain (voy. l'article *Antimoine*.

GOBE-MOUCHE. Nom français du genre *Muscicapa* de Linné.

GOBES. Nom vulgaire du *bézoard d'Allemagne* (Voyez ce mot).

GOBICHET. Nom hollandais du chabot, *Cottus Gobio*, L.

GOBIO. Ancien nom du goujon, *Cyprinus Gobio*, L., et du chabot, L.

GOBIOMARIA. Ancien nom de l'aphye, *Gobius Aphya*, L.

GOBIOS. Nom du paganel, *Gobius Paganellus*, L., en grec moderne.

GOBIUS, gobie. Genre de poissons osseux holobranches, thoraciques, dont quelques espèces peu

volumineuses sont recherchées comme aliment. Tels sont le *G. Aphya*, L., qui vit dans le Nil et la Méditerranée, le *G. auratus*, Risso, qu'on pêche à Nice; le *G. niger*, L., des mers d'Europe, connu des anciens sous le nom de τραγος; le *G. paganellus* L., très-usité en Italie; le *G. Plumierii*, Bloch, qui habite la mer des Antilles, etc.

GOBO. Nom japonais de la bardane, *Articum Lappa*, L.

GOBOU. Nom de l'aphye. *Gobius Aphia*, L., sur les côtes du midi de la France.

GOBOU JAUNE. Nom vulgaire du *Gobius auratus*, Risso, à Nice.

GODA MANANEL. Nom cyngalais du *Costus arabicus*, L.

GODDE. Nom du renne, *Cervus Tarandus*, L., dans le nord de la Norwège.

GODELHEIM en Westphalie. Il y existe deux sources acidulo-ferrugineuses, connues depuis longtemps, mais négligées et récemment restaurées par le landgrave de Hesse-Rothenbourg, à qui elles appartiennent; elles sont peu distantes de celles de Pyrmont et de Driburg, dont leurs propriétés les rapprochent. L'une est employée en bain, l'autre en boisson. Déjà analysées par MM. Franspol et Lampadius, elles l'ont été en dernier lieu par M. Witting (*Magaz. der Pharmac.*, janv. 1824), qui y a trouvé, outre deux volumes de gaz acide carbonique, des proto-carbonates de fer et de manganèse, des carbonates, sulfates et muriates de soude, de chaux et de magnésie, des traces de phosphates de potasse et de chaux, et un peu de silice, de matière extractive et de résine (*Voy.* les détails *Journ. de Pharm.*, XIII, 368, où le nom de l'auteur est écrit *Walting*). Le docteur Seiler a écrit, en 1825, sur ces eaux, dont parle aussi M. E. Osann (Voyez *Prusse*).

GODESBERG. Cette source minérale ferrugineuse, dite *Draitsch-brunnen*, est près de Bonn (grand-duché du Bas-Rhin); la position en est très-agréable, mais elle est peu fréquentée. M. E. Osann en parle. V. la bibliographie de l'article *Prusse*.

GODORTE. Nom hongrois de la chèvre, *Capra Hircus*, L.

GODOMOLLA. Les habitants de Java regardent cette plante comme un excellent diurétique, au dire de Horsfield, qui pense que c'est simplement l'*Artemisia* (Grangea) *maderaspatana* (*Cat. des plant. de Java*).

GODUMBAY MAO. Nom tamoul du froment, *triticum sativum*, L.

GOEMON. Nom que les marins donnent aux *Fucus*.

GOESSERICH. Un des noms allemands de l'anserine, *Potentilla Anserina*, L.

GOESCHT. Nom allemand de la *levure de bière*.

GOET, GOID, GOIT. Noms africains de la coriandre, *Coriandrum sativum*, L.

GOFFIO, GOFIO. Noms que porte aux Canaries la farine torréfiée des céréales, et que l'on y mange délayée dans le lait, l'eau, etc. (Péron, *Voyage*, 1, p. 16).

GOG. Vieux nom français du coq, *Phasianus Gallus*, L.

GOGNIER. Nom du noyer, *Juglans regia*, L., en Picardie.

GOHU. Nom du cerf, *Cervus Elaphus*, L.

GOI SAGGI. Nom japonais du héron commun. Voyez *Ardea*.

GOIFFON. Nom vulgaire du goujon, *Cyprinus Gobio*, L., en Bourgogne.

GOILLELLE. Un des noms de l'*Agaricus procerus*, Schæff.

GOISSON. Nom du goujon, *Cyprinus Gobio*, L., dans plusieurs cantons.

GOVIO, GOIVERO AMARELLO. Noms de la giroflée jaune, *Cheiranthus Cheiri*, L., en Portugal.

GOKSCHIRA. Nom sancrit du *lait de vache*.

GOLAB, GOLAR, GOLUB. Noms polonais du pigeon. Voyez *Columba*.

GOLAN-PORTULAK. Nom du pourpier, *Portulaca oleracea* L., à Java.

GOLD. Nom allemand, anglais et suédois de l'*Or*.

GOLD FINCH. Nom anglais du chardonneret, *Fringilla Carduelis*, L.

GOLD THREAD. Nom anglais du *Coptis trifolia*, Salisb.

GOLDAPFEL. Un des noms allemands de la tomate, *Solanum Lycopersicum*, L.

GOLDBRASSEN. Nom allemand de la daurade, *Sparus aurata*, L.

GOLDEN EAGLE. Nom anglais de l'aigle royal, *Falco Chrysætos*, L.

GOLDFORELLE. Un des noms allemands de la truite, *Salmo Fario*, L.

GOLDGELBE SCHUPPENFLECHTE. Un des noms allemands du *Lichen parietinus*, L.

GOLDHAAR. Nom allemand de l'*Aspidium rhæticum*, Sw.

GOLDLACK. Nom allemand de la giroflée jaune, *Cheiranthus Cheiri*, L.

GOLDNER WIEDERTHON. Un des noms allemands du *Polytrichum commune*, L.

GOLDRUTHE. Un des noms allemands de la verge d'or, *Solidago Virga aurea*, L.

GOLDWASSER. Nom de l'alcool de genièvre, aromatisé, à Dantzick.

GOLDWURZEL. Un des noms allemands de l'*Asphodelus ramosus*, L.

GOLEKA. Nom malais des *Bézoards*.

GOLFAN, GOLFUN, GOLFAON. Noms portugais et italiens du *nénuphar*.

GOLGOSION. Nom de la rave, *Raphanus sativus*, L., dans Théophraste.

GOLMIRCH. Un des noms hindoux du poivre, *Piper nigrum*, L.

GOLONI. Un des noms sanscrits du calamus, *Acorus Calamus*, L.

GOLONDRINA. Un des noms espagnols des hirondelles. Voyez *Hirundo*.

GOLONDRINA. Feuillée figure sous ce nom une plante du Pérou, qui est peut-être un *Opercularia*, qu'on y estime rafraîchissante, et qu'on administre dans les fièvres, en décoction (*Plant. méd.*, III, 23).

GOM, GOMI. Noms de l'*Holcus bicolor*, L., en Mingrelie, Circassie, etc., d'après Chardin (*Voyage*, I, 160).

GOM ANIME, GOMA ANIME. Noms hollandais et espagnol de la *résine animé*.

GOMA AMMONIACO. Nom espagnol de la *gomme ammoniaque*.

GOMA ARABIGA. Nom espagnol de la *gomme arabique*.

GOMA DE LIMON. Nom espagnol de l'*élémi*.

GOMA DEL PAIS. Nom espagnol de la *Gomme du pays*.

GOMA YEDRA. Nom espagnol de la *Gomme de lierre*.

GOMALA, GOMELA. Noms du *Rhinocéros* aux Indes.

GOMARI. Nom de l'*hipopotame* en Abyssinie, dans l'Amhara.

GOMART. Nom du *Bursera gummifera*, L.

GOMBEAU, GOMBO. Noms de l'*Hibiscus esculentus*, L.

GOME. Un des noms du riz, *Oryza sativa*, L., au Japon.

GOMMA. Un des noms du sésame, *Sesamum orientale*, L., au Japon.

GOMMA AMMONIACO. Nom portugais de la *Gomme ammoniaque*.

GOMMA ANIME. Nom italien de la *résine animé*.

GOMMA ARABICA. Nom portugais de la *Gomme arabique*.

GOMMA DE BATATA. Masse granuleuse, pulvérulente, inodore, de couleur d'un blanc grisâtre, qui est probablement l'extrait d'un *Convolvulus*, employée au Brésil dans les maladies de la peau (*Bull. des Scien. méd.*, de Férussac, XIX, 277).

GOMMA GOTTA. Nom italien de la *gomme gutte*.

GOMME. Voyez *Gommes*.

GOMME D'ABRICOTIER. Gomme de l'*Armenica vulgaris*, Lam. V. *Gomme du pays*.

GOMME D'ACAJOU. Gomme produite par le *Swietenia Mahogoni*, L. Elle est en morceaux irréguliers, d'un jaune rouge, très-transparents, et absolument semblables à la gomme du pays ; elle a une portion soluble analogue à la gomme arabique, et une insoluble qu'on peut croire analogue à celle de Bassora.

GOMME ADRAGANTHE. Gomme produite par l'*Astragalus Tragacantha*, L., etc.

— D'AFRIQUE. Nom de la résine du *Bubon gummifer*, L.

— ALOUCHI. Un des noms de la *résine alouchi*.

— D'AMAR. Nom qu'on donne à la résine du *Dammara alba*, Rumphius. Voyez *Altingia* et *Dammara*.

— AMMONIAQUE. Gomme-résine fournie par le *Ferula ammonifera*, Lemery. Voyez *Ammoniaque* (Gomme).

— ANIMÉ. Un des noms de la résine animé, *Hymenaa Courbaril*, L.

GOMME ARABIQUE, *gummi arabicum*. On appelle proprement *gomme arabique*, ou tout simplement *gomme*, celle qui est produite en Afrique par des arbres du genre *Acacia* ; mais on y assimile et on donne le même nom à des gommes fournies par des végétaux du même genre, qui croissent dans d'autres régions de la terre.

Les anciens employaient la gomme, et en distinguaient déjà de plusieurs espèces ; ils donnaient aussi le nom d'*Acacia* à l'arbre qui la produit, comme on peut le voir dans Théophraste (*Lib.* IV, *c.* 3), dans Dioscoride (*Lib.* 1, *c.* 114), dans Pline (*Lib.* XXIV, *c.* 12) et dans Galien (*Simpl. méd.*, lib. VII). Au temps de Matthiole (1554) on reconnaissait plusieurs sortes de gommes dans le commerce.

Végétaux qui produisent de la gomme, dite arabique. Le plus grand nombre appartient au genre *Acacia*, genre séparé des *Mimosa*, et qu'on a nommé ainsi à l'instar des anciens. On n'a signalé jusqu'ici positivement que les espèces suivantes, quoiqu'il soit très-probable que d'autres, non encore reconnues ou nommées par les botanistes, en donnent aussi.

1° En Afrique : *A. arabica*, W. ; *A. gummifera*, W., cru identique par quelques personnes avec l'*A. Sassa*, N. (*Mimosa Sassa*, Bruce), qui paraît fournir la *gomme opocalpasum* ou *de torre* (*gummi torredonense* des officines) : voy. plus loin *gomme de Sassa* ; *A. nilotica*, W., qui est appelé *sunth* par les Arabes, et le fruit *karot*, et qui donne la gomme rousse d'après Adanson. Les Maures du Sénégal, où il est commun, le nomment *uebuel* ; *A. senegalensis*, W., qui produit la gomme blanche, le *nereck* des Maures. M. Rain, cité par M. Fée (*Hist. nat. Pharm.*, II, 48), attribue au contraire la gomme rousse à l'*A. senegalensis* : et la blanche à l'*A. nilotica*, ce qui serait plus probable, mais serait contraire à l'assertion d'Adanson ; enfin l'*A. vera*, W., qui est le même que le *Mimosa nilotica*, L.

Adanson reconnaissait cinq espèces de gommiers au Sénégal ; le gommier rouge appelé *uebueb* ; un autre gommier rouge désigné par le mot *gonaké* ; le gommier blanc, *suing* : tous les trois appartenant au genre *Acacia*. Il y a en outre deux autres gommiers appelés *nereck* et *dad*, qui forment, suivant lui, le type d'un genre nouveau.

M. de Beaufort a vu en Afrique des forêts de gommiers, où le plus grand nombre des arbres qui produisaient de la gomme appartenaient à la famille des Rosacées (*Académie des Sciences*, 11 octobre 1824).

Le journal d'Édimbourg (VI, 358) dit qu'il y a dans le royaume de Maroc un arbre appelé *attaleth*, qui fournit de la gomme, et qui a les feuilles du genévrier. Les arbres appelés *ras el wed* et *bled*, du même pays, donnent la gomme de Barbarie.

2° Dans l'Inde : il paraît que plusieurs des *Acacia* de l'Afrique y croissent et y donnent de la gomme, comme l'*A. arabica*, W., l'*A. vera*, W., etc. Les Anglais en apportent de cette partie du monde qu'ils versent dans le commerce. Il paraît aussi que, parmi ce qu'ils appellent *gomme de l'Inde*, il y en a qui provient de la Nouvelle-Hollande et peut-être de quelques ports de la Mer-Rouge. L'*A. Lebbek*, W., qui croît dans l'Inde, donne aussi un peu de gomme arabique.

3° A la Nouvelle-Hollande : les *Acacia decurrens*, Donn., et *A. floribunda*, Vent., donnent de la gomme arabique, mais probablement en quantité peu abondante. Elle serait d'une grande ressource pour les indigènes, à qui les substances alimentaires manquent en général.

4° Au Chili : M. le docteur Busseuil nous a rapporté qu'il y a dans ce pays plusieurs *Acacia* qui donnent de la gomme, que l'on commence à y employer en place de celle d'Arabie, qui y vaut 6 francs l'once.

Si on joint à cette liste celle des plantes indiquées à l'article *Gommes*, et dont plusieurs fournissent une gomme analogue à l'arabique, on devra conclure que cette substance est fort répandue dans la nature, et qu'un assez grand nombre de végétaux la produisent.

Des lieux où on tire la gomme arabique. Les anciens, dont tout le commerce se faisait par l'Égypte, ne tiraient cette substance que de cette contrée ; et comme elle y était apportée par les Arabes, ils l'avaient surnommée *gomme arabique*, nom qui lui est resté, et qui est impropre, puisqu'on en a de différentes autres régions de l'Afrique, et même de l'Inde, du Chili, etc.

Aujourd'hui on retire la gomme en plus grande quantité du Sénégal et de la Gambie que de toute autre région de l'Afrique ; c'est depuis le commencement du dix-septième siècle que l'on a commencé à en avoir de ces parties de l'Afrique, par la voie des

Hollandais, puis des Français; la facilité qu'on eut à se la procurer fit tomber le commerce de gomme de l'Égypte. On en retirait autrefois du Sénégal environ deux millions pesant par an, pour la France seulement; actuellement on en obtient à peine moitié, qui nous arrive par le Havre et par Bordeaux, parce que les Anglais qui ont occupé longtemps nos colonies d'Afrique, ont attiré le commerce de la gomme sur la Gambie, et ils sont actuellement en possession d'en fournir en abondance à toute la terre, et de suppléer à celle qui manque à la France. Du reste, la gomme du Sénégal ne coûte que moitié environ de celle d'Arabie. Cependant les gommes de choix se tirent d'Égypte par Marseille; on obtient encore de la gomme de l'intérieur des terres du Soudan, par les ports de la Barbarie, Maroc, Mogador, etc. Nous avons dit que les Anglais apportent aussi des gommes de l'Inde, elles sont à meilleur marché que celles du Sénégal.

Le commerce de la gomme est un objet considérable; en ne le portant qu'à six millions pesant par an, ce qui est probablement un taux trop faible, on voit combien il ferait sortir d'argent d'Europe, si la majeure partie ne s'échangeait contre d'autres marchandises. Effectivement, toute celle du Sénégal est le résultat d'un échange que l'on fait avec les Maures, les Nègres, dans les *escalles*. On envoie chaque année des bâtiments faire ce genre d'acquisition, qui a lieu à des époques fixes, le long du Sénégal par les Français, et de la Gambie par les Anglais, etc. En ne portant qu'à deux francs la gomme du Sénégal et au double celle d'Arabie, il résulte que ce commerce est pour l'Europe un article de plus de vingt millions par an, à cause des bénéfices faits sur les marchandises échangées.

Les Maures, qui sont ceux qui font ce commerce, achètent la gomme des nègres de l'intérieur, qui la récoltent sur les arbres ou à leur pied; la plus pure est celle qui coule par incision et qui n'est pas salie par la terre ou par des corps étrangers. On la recueille deux fois par an, en mars et décembre, sur l'arbre, à la main; parfois on la trouve enfoncée en terre au pied de l'arbre et en masse, par suite de l'amas qui s'en est fait avec le temps, ce qui la salit et ne donne qu'une qualité détériorée; on croit qu'elle a pu aussi être secrétée par les racines (*Bull. de la soc. philom.*, 1, 64, deuxième partie). On remarque que les arbres vieux, rabougris, etc., en donnent plus que d'autres, de sorte qu'on serait tenté de croire que la production de gomme est une sorte de dépuration de l'arbre, par suite d'un état maladif; il faut aussi que le lieu soit très-sec, la saison très-chaude, pour qu'elle soit de meilleure quantité et plus abondante.

Des différentes espèces de gomme arabique. Il règne une grande confusion dans la nomenclature de ces gommes, parce que tantôt on les a désignées par le lieu d'où on les tire, ce qui les a fait distinguer en arabique, de Sénégal, du Soudan, de Barbarie, de Jedda, Turrique, de Bassora, de Bagdad, de l'Inde, etc. tantôt par quelques qualités physiques, comme leur couleur, etc.; on les divise aussi en fendillée, en pelliculée, en vitreuse, suivant qu'elles ont des solutions de continuité, comme la gomme blanche, qu'elles n'en ont pas, comme la gomme du Sénégal, qu'on y remarque une pellicule à la surface, etc.; enfin on les partage encore, d'après leur forme, en vermiculée, en larmes, en globules ou marrons, en éclats, etc.

On admet dans le commerce deux grandes séries de gommes, celle *d'Arabie* proprement dite et celle *du Sénégal*. Les premières, qui nous arrivent par Marseille, sont d'un prix plus élevé; elles sont en général blanches, sèches, se délitent à la chaleur, blanchissent à leur surface extérieure, sont plus friables, ne sont pas hygrométriques, ont une cassure coupée de stries ou lignes blanches; elles sont préférées lorsqu'on veut s'en servir comme dessiccatives, dans la teinture pour la soie, les laines, etc., et se fondent entièrement dans l'eau. Celles du Sénégal, qu'on envoie par le Havre, Bordeaux, l'Angleterre, etc., sont en général rousses ou rouges, et, au contraire, ne se délitent point à l'air, conservent un aspect uniforme à l'intérieur et à l'extérieur, ont une saveur un peu amère; leur cassure est vitreuse, luisante, homogène; elles sont hygrométriques, se ramollissent un peu à la chaleur, et ne se fondent pas tout à fait aussi facilement, ce qui tient, selon les uns, à la présence de sels calcaires insolubles (Vauquelin), mais est attribué à sa nature particulière par d'autres (Guibourg); on les emploie de préférence pour faire les médicaments visqueux, comme les pâtes, les sirops, ou pour certaines compositions analogues par la viscosité, comme la colle à bouche, l'encre, etc.

Nous devons dire qu'on ne saurait admettre la distinction des gommes d'après le pays où elles viennent, puisque, par exemple, il en arrive d'Égypte, du Sénégal et de l'Inde, qui présentent les caractères que l'on assigne en particulier à l'un ou à l'autre. Ces caractères indiquent des qualités réelles et non des localités, puisqu'ils se trouvent aussi bien en Arabie qu'au Sénégal; ainsi la *gomme blanche*, qui est la plus pure, et la *gomme rouge*, qui l'est moins, et qui doit à quelques principes étrangers les différences qu'on lui trouve, viennent dans ces deux contrées. Si l'Arabie fournit plus de gomme blanche que le Sénégal, ce qui est vrai, cela tient à ce que l'*Acacia senegal.*, qui donne la gomme blanche, est plus fréquent en Arabie que l'*A. arabica*, qui donne la rousse, plus connue des anciens; ce qui semblait devoir être le contraire d'après les noms donnés à ces deux végétaux.

Aussi lorsque les gommes arrivent, les marchands en font des choix; mettent à part la blanche, la rouge; séparent celle qui est la plus transparente, en larmes, de celle qui est en morceaux agglomérés, cassés, friables; la blanche prend alors le nom de gomme arabique, et la plus pure celui de *gomme turique*, de Tor, un des ports de la Mer-Rouge; la rousse se nomme plus volontiers gomme de Sénégal, parce que les trois quarts de celle qui en vient a cette teinte, et la plus colorée, la rouge, se nomme

gomme de *Jedda* ou de l'Inde, autre port de la Mer Rouge.

Nous pensons en conséquence que la meilleure division à admettre dans les gommes proprement dites, du moins jusqu'à ce qu'on puisse les dénommer d'après les arbres qui les fournissent, en supposant qu'elles offrent, chimiquement parlant, des distinctions marquées, c'est de les séparer par la couleur en trois classes, les *blanches*, les *rousses*, et les *rouges*, caractères plus faciles à saisir que tous ceux qui ont été proposés.

1° *Gommes blanches* dites *d'Arabie*. Elles sont en morceaux souvent brisés, agglomérés, peu volumineux, peu transparents, bleuâtres, secs, qui se brisent facilement, se fendillent, sont presque purs, et fondent en entier dans l'eau. Cette sorte vient surtout d'Arabie; il en vient aussi du Sénégal et même de l'Inde, quoique très-peu. C'est la *gomme turique* des auteurs. La gomme *verte* nous paraît en être une variété. Elle contient parfois de la gomme de *Bassora*.

2° *Gommes rousses* dites *de Sénégal*. Elles sont en gros morceaux, en marrons, quelquefois très-volumineux, ou en éclats rarement agglomérés; elles ne se fendillent pas, et sont homogènes dans leur cassure. La majeure partie vient du Sénégal, peu d'Arabie et de l'Inde; c'est la sorte la plus commune et la plus employée; elle est moins sèche, se plie plus difficilement et vaut mieux pour les pâtes, les sirops, etc., comme prenant moins de consistance. Elle se couvre parfois d'une légère pellicule, ce qui forme la *gomme pelliculée*, qui est à peine une variété. La gomme du Sénégal, dans laquelle on trouve assez souvent du *bdellium*, est intermédiaire entre la précédente et la suivante, mais plus proche de celle d'Arabie que de celle de *Jedda*.

3° *Gommes rouges*, dites *de l'Inde* ou *de Jedda*. Elles sont de couleur rouge, très-transparentes, hygrométriques, en morceaux agglomérés, rarement en marrons ou en éclats, de cassure homogène. Cette sorte est impure, vernissée, sentant un peu la résine, et est mêlée de *bdellium*. Elle ne se fond pas en entier dans l'eau et se rapproche de nos gommes de pays, par le principe non-soluble et faisant gelée sans adhérer, qu'on y observe, et qui est une véritable *bassorine*. Il en vient d'Arabie, plus du Sénégal et beaucoup de l'Inde.

Les gommes de *Bassora* et *adraganthe* sont trop distinctes pour être confondues avec les gommes d'*Acacia*.

Nos gommes de pays, qui rentrent dans les gommes rouges les plus défectueuses, sont, à cela près, de la même nature, et peuvent être employées à leur place dans beaucoup de cas, surtout dans quelques arts; on les néglige trop.

Des usages de la gomme arabique. On fait un grand emploi de cette substance soit comme aliment, soit en médecine, soit dans les arts.

1° *Comme aliment.* Ce n'est guère que dans les lieux où on la récolte qu'on s'en sert comme aliment, et surtout faute de nourriture plus savoureuse. Les Arabes, les Nègres, les Hottentots dans les déserts de l'Afrique, mangent de la gomme; ce qui est d'autant plus commode pour eux, qu'elle est produite dans les contrées qu'ils traversent, qu'elle se conserve toujours sans s'altérer et que sous un petit volume elle contient beaucoup de substance alibile: six onces de gomme suffisent pour nourrir un Arabe pendant vingt-quatre heures, d'après Golberry. On la mange sèche, ou, lorsque les circonstances le permettent, dissoute dans du lait, du bouillon, etc. Comme elle contient, dit-on, un peu d'azote, elle nourrit plus que le sucre, et autres matières non azotées. Les Africains vivent pendant plusieurs mois avec la seule gomme, et traversent en tous sens cette vaste contrée, ayant cette substance pour toute nourriture. Chez nous on en met seulement dans quelques aliments, les gelées, les tablettes, les pâtes, etc.; on pourrait en fondre dans le bouillon et dans le jus des viandes; on aurait ainsi des tablettes très-utiles pour les voyages, etc. En Afrique on en donne aux chevaux, aux chameaux, etc.: les singes en sont très-friands; cependant M. Magendie a vu périr des chiens nourris exclusivement de gomme et d'eau distillée, ce qu'il attribue au défaut d'azote dans cette substance, où cependant Vauquelin en indique.

2° *En médecine.* Tout le monde sait la grande consommation que l'on fait de cette substance en médecine, surtout depuis un certain nombre d'années, que la doctrine phlegmasique l'a mise très à la mode. Comme dans le système de ses fauteurs une diète rigoureuse est nécessaire, en même temps que l'emploi de moyens adoucissants, ils ont cru trouver dans la gomme le médicament qui convenait particulièrement. Cet emploi, fort heureusement, ne répond pas tout à fait à leurs vues; car la diète excessive a de grands inconvénients, que la gomme vient tempérer par son action nourrissante.

La gomme, qui n'a que peu d'action sur nos organes, est essentiellement émolliente, calmante et restaurante; elle convient dans toutes les inflammations, les irritations, les épuisements; on la donne surtout dans les maladies de la poitrine, de l'estomac, des intestins, des voies urinaires qui appartiennent à ces ordres morbifiques. C'est le remède populaire et domestique du rhume, des catarrhes, et de toutes les espèces de toux avec sécheresse, fatigue, raucité, etc., on la donne dans les fièvres longues, avec atonie, dans les maladies chroniques où la débilité est marquée, parce qu'elle nourrit légèrement, en même temps qu'elle calme. Elle est précieuse sous ce double rapport, parce qu'elle est digérée là où un aliment léger même ne le serait pas, et sans qu'il y ait de trouble digestif. Par la même raison la gomme ne convient pas dans les maladies très-aiguës, où l'abstinence la plus complète est parfois nécessaire; mais ces cas sont assez rares. Il ne faut pas la donner non plus dans les affections muqueuses, avec empâtement, engoûment des membranes de cet ordre, parce qu'elle augmente cet état, surtout dans celles de la bouche, qu'elle

rend plus visqueuse encore. La consistance agglutinative de la gomme l'a fait employer contre les hémorrhagies, dans l'idée qu'elle épaississait le sang, et le rendait moins propre à s'échapper par les orifices sanguins. Les Nègres s'en servent sous ce rapport d'après Golberry.

On donne la gomme arabique depuis deux gros jusqu'à une once, en vingt-quatre heures, dans une pinte d'eau, en boisson suffisamment sucrée; on ne la prend jamais en poudre seule. On en fait un sirop agréable, qui doit toujours être préparé à froid; mais comme la quantité de gomme y est peu abondante, que parfois même certains fabricants n'en mettent pas du tout, on doit en général lui préférer la solution aqueuse de cette substance, parce qu'on est sûr de la quantité qu'on administre. On prend de la gomme sous forme de pâte; elle est la base de la plupart de celles dont on use, telles que les pâtes de guimauve, de jujube, de datte, de réglisse, etc. On en met dans les potions, dites *gommeuses*, dans des pastilles, des tablettes, etc.; la gomme sert de liant aux pilules, aux bols, aux loochs, aux juleps, etc., à l'aide du mucilage qu'on en prépare. On s'en sert encore pour diminuer l'âcreté ou la force de certaines substances médicamenteuses, auxquelles on l'ajoute comme correctif, ou pour combattre l'excès d'excitation de quelques autres, comme dans les empoisonnements; on la prend même en nature, c'est-à-dire en morceaux, qu'on met fondre dans la bouche, et que quelques pharmaciens lissent et préparent pour cet objet; on choisit pour cela la plus belle, et de préférence des morceaux en larmes globuleuses, qu'on décore surtout du nom de gomme turique.

On ne fait que peu d'emploi externe en médecine de la gomme arabique; cependant on l'a conseillée en poudre fine, appliquée sur les piqûres des sangsues pour en arrêter le sang. Le docteur Thillow rapporte quatre observations sur l'efficacité des injections de gomme arabique dans les ulcères fistuleux; on en fait fondre une demi-once dans quatre onces d'eau tiède, et l'on bouche la plaie après l'injection jusqu'au pansement suivant (*Annal. de méd. d'Altembourg*, 1808).

La gomme arabique entre dans le *diascordium*, la *thériaque*, le *mithridate*, la *poudre diatragante froide*, les *trochisques alkekengi*, *alhandal*, etc.

3° *Dans les arts*. On en fait une multitude d'applications qu'il ne nous appartient pas de détailler; on en fabrique de la colle à bouche, des papiers adhésifs pour attacher les plantes; c'est surtout pour gommer les tissus qu'on en emploie des quantités considérables, ainsi que pour la teinture (*Annal. de Chim.*, IV, 116), la peinture en miniature, le lavis, etc.; on l'emploie pour le lustrage des étoffes, des tissus, des rubans, etc., on en met dans le cirage, dans l'encre, en place de colle de poisson pour la clarification des vins, ainsi que pour tout autre collage de liquide non aqueux, etc., etc. Dans plusieurs de ces cas on se sert des gommes de moindre qualité, et même parfois de gomme du pays.

Swediaur. Note sur le commerce de la gomme arabique (*Bull. de la soc. philom.*, I, 64, 3me partie). — Schousboé. Note sur la véritable origine de la gomme arabique (Extrait par Coquebert de Monbert, *Bull. de la soc. philom.*, II, 50, 3me partie). — Sur la composition de la gomme arabique (*Bibl. brit.*, VI, 350).

GOMME ASTRINGENTE DE LA GAMBIE. C'est le nom qu'on donne parfois au *Kino*.

— DE BAGDAD. Un des noms de la *gomme de Bassora*.

— DE BARBARIE. Un des noms de la gomme arabique. Voyez ce mot.

GOMME de BASSORA, *gummi torredonense*, off. (1). Substance gommiforme, qu'on apporte, depuis environ 40 à 50 ans, de l'Arabie, des environs de Bassora, etc. Elle est en morceaux ou larmes d'un beau blanc, transparents ou demi-transparents, assez petits, durs, très-secs, comme ternes, bleus ou jaunâtres, d'une odeur acide, insipides, insolubles dans l'eau, même bouillante, où ils se gonflent beaucoup, et forment une sorte de gelée plus blanche et plus transparente qu'eux. Cette substance rend une espèce de *cri* sous les dents qui la pressent; elle se rencontre parfois dans la gomme adraganthe, dont elle a un peu l'aspect et presque la composition; c'est à tort qu'on l'appelle *gomme*, puisqu'elle n'est pas soluble dans l'eau; elle est composée en très-grande partie d'un principe particulier, auquel on a donné le nom de *bassorine* (V. ce mot), de sels calcaires, etc. (*Bull. de pharm.*, III, 56). Son origine est incertaine. C'est sans la moindre preuve qu'on l'a attribuée à un *Mesembrianthemum*. M. Damart croit qu'elle est produite par le *Cactus Tuna*, L. (*Journ. de pharm.*, V, 1824), origine soupçonnée par M. Desvaux (*ibid.*, II, 450). L'opinion la plus probable est celle qui la rapporte au *Mimosa Sassa*, Bruce. Voy. *gomme de Sassa*. La gomme de Bassora est inusitée; on rejette les gommes où elle se rencontre.

GOMME DE BENJOIN. On donne ce nom, à l'Ile-de-France, au baume qui s'écoule du *Terminalia borbonica*, Du Petit-Thouars.

— DE BOLAX. Gomme produite par le *Bolax gummifer*, Spreng.

— DE CACHIBOU. Gomme du *Bursera gummifera*, L.

— CANCAME. Voyez *Cancamom*.

— CARAGNE. Résine produite par l'*Amyris Carana*, Humb.

— DE CÈDRE. Térébenthine ou résine du cèdre, *Abies Cedrus*, Lam.

— DE CERISIER. Voyez *Gomme de pays*.

— DE COCHON. C'est celle du gomart, *Bursera gummifera*, L.

— DE CONDRILLE. Suc gommeux de l'*Atractylis gummifera*, L.

— COPAL. Nom qu'on donne parfois à la *résine copal*.

— ÉLASTIQUE. Un des noms du *caoutchouc*.

— ÉLÉMI. Ancien nom de la résine élémi, *Amyris elemifera*, L.

(1) Quelques renseignements nouveaux et plusieurs renvois, nous ont engagé à répéter un article *Gomme de Bassora*, quoique nous en ayons déjà parlé à BASSORA (*Gomme*).

GOMME FENDILLÉE. Variété de gomme arabique; c'est la blanche qui se fendille avec le temps. Voyez *Gomme arabique*.
— DE FRANCE. Voyez *Gomme du pays*.
— DES FUNÉRAILLES. Un des noms de l'*asphalte*. Voyez *Bitumes*.
— DE GAIAC. Nom de la gomme-résine du gayac, *Guayacum officinale*, L.
— DE GALAM. Un des noms de la gomme du Sénégal, du lieu d'où on la tire.
— DE GAMBIE. Un des synonymes du Kino. Voyez *Kino*.
— DE GENÉVRIER. Un des noms qu'on donne à la sandaraque, résine qui provient du *Thuya articulata*, Desf.
— GUTTE. Gomme-résine provenant du *Stalagmitis cambogioides*, Kœning.
— DE L'INDE. Synonyme de *gomme de Jedda*.
— JAUNE. Suc gommo-résineux provenant du *Xantorrhœa arborea*, R. Brown.

GOMME JEDDA (*et non Gedda*), ainsi nommée de *Djeddah*, port de la Mer-Rouge, qui est l'entrepôt des marchandises de l'Inde et des caravanes de Syrie, et d'Égypte, etc. C'est à la variété rouge de la gomme arabique que l'on donne ce nom (Voy. plus haut, *Gomme arabique*), parce que c'est de ce port qu'on en reçoit en plus grande quantité, ce qui semble prouver qu'elle vient surtout de l'Inde; et effectivement la comparaison que nous en avons faite avec les gommes qui nous viennent en droiture de cette partie du monde, semble donner du poids à cette conjecture. On en trouve dans les gommes du Sénégal et un peu dans celle d'Arabie. Nous serions tentés de penser que les arbres de la famille des Rosacées, dont a parlé M. de Beaufort (voy. *Gommes*), et qui abondent dans les forêts de gommiers de l'intérieur de l'Afrique, la fournissent, car elle a beaucoup de rapport avec la *gomme du pays*, que sécrètent chez nous les arbres de cette famille. C'est une grave erreur de croire qu'elle est analogue à la *gomme de Bassora*, comme on le dit (*Journ. de pharm.*, V, 165), ainsi que M. Boullay l'a prouvé à la même page. Il est bien vrai que, comme la gomme rouge ou de Jedda est une qualité inférieure, on y mêle tous les rebuts de gommes, et, à ce titre celle de *Bassora* en fait souvent partie, parce que son insolubilité la rend à peu près inutile; mais cette dernière en est bien distincte par sa blancheur, sa transparence, la forme de ses morceaux petits et isolés, tandis que la gomme rouge est en morceaux forts et souvent agglomérés, qu'elle se dissout en partie, etc. Du reste, la gomme de l'*Acacia decurrens*, W., de la Nouvelle-Hollande, est rouge et analogue à cette dernière, d'après les échantillons authentiques que nous avons sous les yeux.

GOMME KIKEKUNEMALO. C'est le nom d'une substance résineuse, mentionnée dans Murray, originaire d'Amérique, et qui a beaucoup d'affinité avec la résine copal, dont elle a la couleur jaune; mais elle est revêtue à l'extérieur d'une légère pellicule noire, d'après Spielmann, tandis que Buchner la dit ressemblante à la résine de Gayac; il y a beaucoup d'incertitude sur cette matière que l'on présente comme résolutive, nervine; elle a été indiquée contre le tétanos; on en fabrique des vernis brillants (Murray, *Appar. medic.*, VI, 207).

Buechner (A.-E.). *Diss. de gummi kikekunemalo, look et galda, etc.* Resp. Seelmatter. Halæ, 1761, in-4°.

GOMME KINO. Voyez *Kino*.
— LACQUE. Nom qu'on donne à la résine lacque. Voyez *Coccus Lacca*, Ker.
— DE LARMES. Un des noms du galbanum, *Bubon Galbanum*, L.
— DE LECCE. Un des noms de la gomme-résine d'olivier. V. *Olea*.
— DE LIERRE. Nom de la gomme résine du lierre, *Hedera Helix*, L.

GOMME LOOK. Murray (*Appar. med.*, VI, 210) mentionne sous ce nom une substance résineuse qui découle d'un arbre inconnu, au Japon; elle est transparente, jaune, sans saveur ni odeur; l'ongle ne la raye pas; elle brûle en se tuméfiant, avec une vapeur qui n'a rien de désagréable. Une once de cette substance, aujourd'hui inconnue, contient 5 gros de résine et 15 grains de gomme. Elle est, dit-on, fondante et résolutive; mais on manque de renseignements positifs sur ses propriétés. Voy. *Gomme Kikekunemalo*, pour une bibliographie commune à cette substance et à celle-ci.

GOMME DE MAHOGONI. Voyez *Gomme d'acajou*.
— DE MAMMEA. Gomme produite par l'abricotier de St-Domingue, *Mammea americana*, L., Voyez *Mammea*.

GOMME MANCHINALE. Thomson donne ce nom à une substance qui sophistique la résine de gayac, sans dire ce que c'est (*Bot. du droguiste*, 143). Il y a lieu de croire qu'il veut indiquer la résine des pins.

GOMME DE MAROC. Un des noms de la gomme Sénégal. Voyez *Gomme*.
— DE MÉLÈZE. Gomme produite par le mélèze, *Pinus Larix*, L. Voyez *Pinus*.
— DE LA NOUVELLE-HOLLANDE. Gomme qui découle de l'*Acacia decurrens*, W.
— D'OLIVIER. Nom qu'on donne à la gomme-résine d'olivier. V. *Olea*.
— OPOCALPASUM. Voyez *Gomme de Sassa*.
— D'OREMBOURG. Un des noms de la gomme de mélèze, *Pinus Larix*, L.

Nous dirons aussi que cette gomme, qui est sécrétée par le melèze, *Pinus Larix*, L., est abondante en Russie, où elle remplace l'arabique. Pallas, qui en a parlé le premier (*Voyage*, II, 172), dit qu'elle serait mieux nommée *Gomme du Melèze*, ou des monts Ourals que d'Orembourg, dont elle est éloignée. Elle est d'une couleur roussâtre, un peu transparente, entièrement soluble dans l'eau, mais moins collante que l'arabique, d'une saveur peu résineuse. Pallas assure qu'on ne l'obtient que lorsqu'on brûle le tronc des mélèzes et que le feu en a atteint le centre; qu'alors elle coule le long de ce tronc, etc. Cette gomme est anti-scorbutique (sans doute à cause de la portion de térébenthine dont elle est imprégnée, et a, d'ailleurs, toutes les propriétés de l'arabique (*Flora Rossica*, I, 5). Les montagnards russes la mangent. La pharmacopée de ce pays l'admet comme succédanée de

celle d'Arabie. On ne la connaît pas en France, ni dans le reste de l'Europe, à ce qu'il paraît.

GOMME DU PAYS, *gummi nostras*. On donne ce nom aux gommes que sécrètent, l'été, plusieurs de nos arbres à noyau de la famille des Rosacées, tels que le cerisier, *Cerasus vulgaris*, Miller (V. ce mot), le merisier, *Cerasus avium*, Moench., le prunier, *Prunus vulgaris*, L., et l'abricotier, *Armeniaca vulgaris*, Lam. (V. ce mot). Ces arbres en donnent surtout dans les années chaudes, lorsqu'ils sont à une bonne exposition, et qu'ils sont vieux. Cette gomme est rougeâtre, très-transparente, inodore, insipide, et composée de deux parties, l'une moins abondante, soluble dans l'eau, analogue à la gomme arabique; l'autre, insoluble, qui est l'*adraganthine*, nommée *Cérasine* par John (Voy. ce mot), substance probablement la même que la portion insoluble qu'on trouve dans la variété de gomme appelée gomme arabique rouge. La gomme du pays est d'abord molle, puis prend de la consistance, de la ténacité, mais n'est jamais aussi sèche que celle des *Acacia*; la portion insoluble se boursoufle beaucoup sans se dissoudre, en produisant un mucilage épais. On n'emploie la gomme indigène que dans les arts, surtout dans la chapellerie, on pourrait s'en servir pour préparer des tisanes pectorales, etc., comme avec la gomme arabique.

GOMME PELLICULÉE. Variété de gomme arabique blanche, recouverte d'une sorte de pellicule. Voyez *Gomme arabique*.

— DE PRUNIER. Voyez *Gomme du pays*.

— ROUGE. Un des noms de la gomme-résine de l'*Eucalyptus resinifera*, L. On le donne aussi à la variété de la gomme arabique désignée sous le nom de *gomme Jedda*.

GOMME SACQUIS. C'est le nom d'une substance gommeuse, qui paraît être une adraganthe impure et très-grosse; M. Bourlet, d'Amboise, voyageur, prétend qu'elle est produite, dans quelques villages de l'île de Scio, par un arbre qu'on cultive avec soin, qui a la taille du cerisier, et qui porte un petit fruit rouge, âpre, impossible à manger. Il ajoute qu'elle va toute à Constantinople, pour l'usage des sérails (nous en avons pourtant retrouvé chez M. Marchand, droguiste, où on la prenait pour de la gomme adraganthe commune); elle sert, dit-on, à mettre dans des préparations propres à engraisser les odalisques. Elle est formée de feuillets surajoutés les uns sur les autres, et tordus, de la grosseur du doigt au moins; elle se ramollit et poisse la bouche lorsqu'on l'y met, s'y fond en partie, et est insipide. Nous soupçonnons que cette gomme provient de l'*Astragalus gummifer*, Labill., et qu'elle est celle qu'a rapportée ce savant (Voy. *Adraganthe*). Inusitée chez nous.

GOMME DE SASSA. Bruce (*Voyage*, IX, 69) nomme ainsi une substance brune, légère, qui se gonfle dans l'eau, y blanchit et perd sa viscosité; quoiqu'elle soit sans danger, il la croit l'*opocalpasum* de Galien. On la recueille au pays des Troglodytes, pour en sophistiquer la Myrrhe, sur l'*Acacia Sassa*, N. C'est probablement la même chose que la *gomme de Bassora*. Voyez ce mot.

GOMME DE SÉNÉGAL. V. *Gomme arabique*.

— SÉRAPHIQUE. Un des noms du sagapenum, *Ferula persica*, L.

— DE SOPHORA. Gomme produite par le *Sophora capensis*, L. V. *Sophora*.

— DU SOUDAN. Un des noms de la gomme arabique, du lieu d'où on la tire.

— TACAMAQUE. Un des noms du *tamacahaca*. Voyez *Amyris* et *tamacahaca*.

— THÉBAÏQUE. Un des noms de la gomme arabique.

— DE THOA. Suc résineux? du *Thoa urens*, Aubl.

— DE TORRE. Un des noms de la *gomme de Bassora*, du lieu d'où on la tire.

GOMME TRANSPARENTE. Un des noms de la résine de l'*Hymenæa verrucosa*, Gærtn, à Bourbon; M. Guibourt donne aussi ce nom à la gomme de Sénégal ou arabique soluble, pour la distinguer de l'insoluble ou gomme de Bassora; mais cette désignation est à modifier, puisque cette dernière est aussi transparente.

GOMME TURIQUE. Nom que l'on donne à la plus belle gomme arabique blanche, de *Tor* (el), près de la mer Rouge, Voy. *Gomme arabique*.

GOMME VERMICULÉE. Variété de gomme arabique tordue en cylindres, imitant la forme d'un ver. Ce sont des larmes très-pures, que l'on trouve dans celle du commerce.

GOMME VERTE. Variété de la gomme arabique blanche, ainsi nommée de sa teinte vert d'eau. Voyez *Gomme arabique*.

GOMMES, *gummi*. On donne ce nom à une substance végétale fort abondante, qui a pour caractère, dans son état de pureté, d'être solide, transparente, souvent incolore, incristallisable, insipide au goût, inaltérable, inodore, soluble à l'eau froide, et nutritive; sa composition chimique est : oxigène 51, 506; carbone 41, 906; hydrogène 6, 788, d'après Berzélius (*Ann. de Chimie*, LIV, 312), d'où on voit qu'elle ne diffère, sous ce dernier rapport, que par des proportions un peu différentes du sucre et de l'amidon. MM. Vauquelin et De Saussure se sont assurés qu'il y a de l'azote dans la gomme, qui n'existe pas dans le sucre, puisque toutes donnent de l'ammoniaque à la distillation (*Ann. du Muséum*, XVI, 166). Elles ne se dissolvent ni dans l'alcool ni dans l'éther, et donnent de l'acide saccholactique ou oxalique par l'acide nitrique.

La gomme considérée dans son état de pureté est identique dans tous les végétaux de même que le sucre, la fécule, la résine, etc. Ainsi ce n'est que sous le rapport de ses combinaisons avec d'autres corps, qu'on peut dire *les gommes*. On la trouve effectivement rarement à l'état isolé et pure; le plus souvent elle est combinée ou mélangée d'extractif, de sucre, de fécule, de sels, d'acide, de tannin, de principes colorants, etc., qui en font des produits tout différents. Quelques-unes renferment des principes particuliers, l'*adraganthine*, la *bassorine*, etc. Il faut que la gomme domine pour que ces composés puissent conserver le nom de *gommes*.

Presque tous les végétaux contiennent de la gomme; effectivement nous n'en lisons pas une analyse chimique dont elle ne fasse partie, quelle

qu'en soit la proportion ; mais elle y est parfois si peu abondante, qu'elle a besoin de réactifs pour être découverte ; d'autres fois, au contraire, elle domine au point de se rassembler, de se séparer, et de se montrer en dehors de ces végétaux, sous forme de gouttelettes, de larmes, et même de masse.

De toutes les familles naturelles qui contiennent de la gomme à l'état d'exubérance, c'est-à-dire pouvant se séparer par les seuls efforts de la végétation, ce sont les Légumineuses, et surtout le genre *Acacia* qui en fournit avec le plus d'abondance, et à l'état le plus pur ; telle est la *gomme* dite *arabique*, qui peut être citée comme le type de ce principe : les genres *Astragalus*, *Sophora*, *Hæmatoxylum*, etc., de la même famille, en fournissent aussi. Les Rosacées à noyau sont, après les Légumineuses, les végétaux qui en donnent le plus : elles sont connues chez nous sous le nom de *Gommes du pays ;* telles sont celles produites par les espèces des genres *Cerasus*, *Prunus Armeniaca*, etc. D'après M. de Beaufort, il y a en Afrique des forêts d'arbres rosacés qui donnent de la gomme. On trouve dans la famille des pins, le mélèze, *Pinus Larix*, L., qui sécrète la gomme d'Orembourg, qui supplée en Russie à celle d'Arabie ; dans les Malvacées, le *Sterculia urens*, Roxb., le *Bombax Gossypium*, L. ; dans les Térébenthacées, le *Mangifera indica*, L., le *Swietenia Mahogoni*, L. ; dans les Aurantiées, l'*Ægle Marmelos*, Corr., le *Farenia Elephanthum* Roxb. ; dans les Méliacées, le *Malpighia punicifolia*, le *Melia Azadirachta*, L. ; dans les Guttifères, le *Mammea americana*, L. ; dans les Combrétacées, le *Terminalia Vernix*, Lam., dans des familles indéterminées, le *Shorea robusta*, Roxb., le *Chloroxylon Dupada*, Buch., etc., liste qui pourrait être beaucoup augmentée, comme on peut le voir dans le cours de cet ouvrage. Nous remarquerons que les dicotylédones sont jusqu'ici les seuls végétaux reconnus pour fournir de la gomme à l'état visible. C'est surtout dans les contrées les plus chaudes du globe que la gomme est produite en abondance. Sous ce rapport, l'Afrique, et surtout le centre de cette vaste péninsule, est la région la plus favorisée : on en obtient aussi dans l'Inde, au Chili, à la nouvelle-Hollande, en Europe même, mais en quantité peu considérable, et de moindre qualité, tandis que l'Afrique en fournit à toute la terre et de toute antiquité.

Les usages des gommes sont nombreux ; elles peuvent servir d'aliment ; elles sont administrées en médecine comme adoucissantes, pectorales, etc. ; on les emploie dans les arts, en teinture, dans la peinture, comme substances adhésives, etc. ; mais on ne se sert guère, en Europe du moins, que de la gomme arabique. C'est à cet article que nous avons parlé plus en détail de ces divers emplois des gommes.

On donne parfois le nom de *gomme* à des substances où il n'en entre qu'une certaine proportion, comme les gommes-résines, telles sont celles appelées *ammoniaque*, *galbanum*, *opopanax*, *myrrhe*, etc. On le donne abusivement à des substances où il n'y en a pas un atome, telles que certaines résines pures, entre autres l'*élémi*, le *copal*, le *caoutchouc*, etc. ; à des sucs extractifs, tels que le *kino*, etc.

Les gommes sont solubles dans l'eau, totalement si elles sont pures ; 1 once de gomme arabique se fond dans 4 onces d'eau, et lui donne la consistance sirupeuse ; l'alcool et l'huile n'ont aucune action sur elles ; cependant en poudre, elles deviennent miscibles à cette dernière ; l'alcool les précipite de leur solution aqueuse, etc. Voyez *Gomme arabique*. On trouve souvent associé au principe gommeux un autre qu'on a appelé *adraganthine*, *bassorine*, *cérasine*, etc., qui gonfle beaucoup dans l'eau, y forme des vésicules ou gelées, et lui donne une sorte de consistance, quoique non dissoute, mais par suite du développement vésiculaire des molécules de cette substance particulière, si abondante dans la gomme du pays, qu'on rencontre dans celle dite de *Jedda*, et qui paraît constituer en entier celle de Bassora. Cette substance n'est pas adhésive, tandis que la gomme fondue colle fortement les corps entre eux en séchant. Il paraît qu'elles sont cependant préférées pour lustrer certains tissus, pour certains arts, à la gomme plus pure, et qui est dépourvue de bassorine : on dit que c'est à l'emploi de la gomme de l'Inde, où elle abonde, qu'on doit les tissus gazeux plus légers, plus parfaits, de cette région.

GOMMES-RÉSINES, *gummi-resinæ*. Produits végétaux composés de gomme et de résine, abondants dans la nature, élaborés dans les pays très-chauds, et sortant spontanément ou à l'aide d'incisions artificielles. On compte parmi elles, et pour ne parler que des plus usitées, l'*asa-fœtida*, le *bdellium*, l'*euphorbe*, le *galbanum*, la *gomme-gutte*, la *myrrhe*, l'*oliban*, l'*opopanax*, le *sagapenum*, la *scammonée*, etc. Beaucoup de végétaux contiennent les éléments des gommes-résines, comme on le voit à leur analyse, puisqu'on y trouve de la gomme et de la résine ; mais la chaleur du climat, leur peu d'abondance, ou toute autre circonstance, n'a pas permis leur réunion dans ces végétaux, et encore moins leur excrétion.

Les gommes-résines ont une odeur forte, une saveur âcre, sont en général d'une couleur brune ou jaunâtre ; elles contiennent, outre la gomme et la résine, dont les proportions varient dans chaque espèce, de l'extractif, de l'huile volatile de la bassorine, des sels, etc. Nous devons à MM. Pelletier et Braconnot l'analyse de la plupart d'entre elles, et, grâces à leurs travaux, la science autrefois si pauvre sur ce point, a peu de chose à désirer aujourd'hui.

Ces substances étant imparfaitement solubles dans l'eau, leur solution est toujours laiteuse, à cause de la suspension de la résine qui ne peut être dissoute dans ce liquide ; elles ne le sont pas non plus en entier dans l'alcool fort ; leur véritable excipient est l'alcool affaibli ; aussi est-ce lui dont il faut faire usage pour la dépuration de ces substances, opération à laquelle on est obligé souvent de les soumettre avant de s'en

servir, pour les séparer d'impuretés nuisibles.

Les gommes-résines ont été, autrefois, d'un grand usage en médecine. Les livres des anciens sont remplis de prescriptions où elles figurent en première ligne; aujourd'hui elles sont au contraire très-peu usitées, et cet abandon n'a rien de bien fâcheux, car on remplit facilement par des moyens plus simples le peu d'indications médicales qu'elles présentent réellement. En général, les gommes-résines sont des médicaments actifs, excitants, stimulants, irritants même dans quelques espèces, et cependant on les prescrivait comme fondantes, désobstruantes, ce qui ne pouvait être vrai que lorsque les embarras viscéraux tenaient à l'atonie, à la faiblesse des parties, comme cela arrive souvent aux organes de la respiration, obstrués par des mucosités que les gommes-résines font assez bien évacuer: elles nuisaient lorsqu'ils étaient le produit de phlegmasies plus ou moins marquées. Comme excitants directs, les gommes-résines n'ont que peu de valeur, et les toniques d'une certaine force les remplacent avec avantage. On les prescrivait encore contre la *malignité*, les venins, etc.; mais leur inutilité dans ces différents cas est un fait patent pour tout le monde aujourd'hui. Les gommes-résines purgatives, ayant une action évidente, sont dans une classe distincte.

Pelletier (J.). Examen général et comparé des gommes-résines, Paris, 1812, in-4. (Extrait du *Bull. de Pharm.*, IV, 502).—Braconnot (H.). Analyse comparée des gommes-résines (*Annales de chimie*, LXVIII, 18).

Gommeux. On donne en général ce nom à des préparations dont la gomme fait partie: tisane gommeuse, looch gommeux, etc. Paoli (*Saggio di monografia delle sostanze gommose*. Firenze, 1828, in-18) comprend sous cette dénomination les gommes, les gommes-résines, les résines, le mucilage, l'amidon, etc.

Gommiers. C'est le nom de plusieurs espèces d'*acacia* qui donnent la gomme arabique. On appelle gommier blanc l'*Acacia senegal.*, W., et gommier rouge l'*Acacia nilotica,* W. Le gommier des montagnes, nommé aussi *gommier rouge* des Antilles, est le *Bursera gummifera*, L.

GOMMITES. Ordre des principes immédiats des végétaux, qui comprend la *gomme* proprement dite, la *cérasine,* la *bassorine,* le *mucilage*, et la *gelée végétale* ou *acide pectique* (*voy.* ces mots). Ces substances sont fades, inodores, translucides, d'origine végétale, incristallisables; elles forment avec l'eau un composé visqueux, sont insolubles dans l'alcool et l'éther, solubles dans les alcalis et dans plusieurs acides, qui même ajoutent à leur solubilité, etc. Elles exsudent naturellement de divers végétaux dont l'écorce, suivant l'observation de M. Barrow, est ordinairement astringente; ou bien elles forment des vernis à la surface de diverses productions végétales, ou enfin sont dissoutes dans le suc de leur fruit. V. *Gommes*.

Gommo ammoniaco. Nom italien de la *Gomme ammoniaque*.

Gomphia hexasperma, Saint-Hil. Cette plante, de la famille des Ochnacées, de la décandrie monogynie, croît au Brésil, où les habitants emploient la décoction de son écorce pour guérir les plaies causées par la piqûre des insectes (*Plant. usuel. des Bras.*, 8e livr.)

GOMPHRENA. Genre de la famille des Amarantées, de la pentandrie monogynie. Le *G. globosa*, L., est cultivé dans les jardins pour ses fleurs agglomérées, d'un rouge pourpre très-agréable; le *G. macrocephala*, St.-Hil., qui croît au Brésil, a les propriétés du suivant; le *G. officinalis*, Mart., plante peu élevée, dont les racines grosses et tubéreuses sont insipides, mais d'un goût nauséeux, sont regardées par les Brésiliens comme une panacée; elle est une de celles qui portent dans le pays le nom de *peratodo*, qui signifie *bon à tout*, et à laquelle on a effectivement attribué de grandes vertus: comme de guérir les fièvres intermittentes, les coliques, la diarrhée; de fortifier l'estomac, les intestins; de remédier à la morsure des serpents, etc. (*Plant. usuelles des Bras.*, IIV, 7, et *Maritus*, II, f. 1), qualités fort douteuses dans une famille où les végétaux passent pour à peu près sans vertus, vu leur insipidité et l'absence de tout principe actif. Comme on connaît plusieurs autres écorces médicinales sous le nom de *paratodo*, *peratodo*, il ne serait pas impossible qu'on eût rapporté à celle-ci ce qui en concerne d'autres. Nous devons dire que l'écorce très-amère qu'a analysée M. Henry, sous ce nom, n'est pas la racine du *Gomphrena officinalis*, Mart. (Voy. *Paratodo*).

Gomuto, Gomutus. Noms indiens du palmier, *Areng Saccharifera*, Lab.

Gonaké. Nom d'un *Acacia* du Sénégal, indéterminé, qui donne un suc gommeux rougeâtre (Adanson).

Gonbia. Nom de l'ours, *Ursus Arctos*, L., chez les Ostiaques.

Gondlakenes. Nom hollandais de la giroflée jaune, *Cheiranthus Cheiri*, L.

GONDOM (Saint-). Bourg de France (Loiret), à 4 lieues ouest de Gien, près duquel est une source froide, légèrement acidule et ferrugineuse, usitée en boisson (1 à 3 livres) par les habitants des environs, dans les maladies chroniques de l'appareil urinaire. Pommereau et de La Chesne y indiquaient du vitriol, du nitre calcaire; une terre absorbante très-divisée, et du fer: elle aurait besoin d'être analysée de nouveau.

Pommereau (E.). Traité des eaux minérales, ou la nouvelle fontaine de Saint-Gondom, etc. Orléans, 1676, in-12.—De la Chesne. Lettre de Saint-Gondom (Nature considérée, etc., 1774, III, 275).

Gonesscheck. Nom du moineau domestique, *Fringilla domestica*, L., en Perse.

Gongonha. Un des noms du thé de Paraguay, *Ilex Mate*, St-Hil. Voyez *Ilex*.

Gongros. Nom du congre, *Muræna conger*, L. dans Aristote.

Gongorona. Un des noms anciens de la mandragore, *Atropa Mandragora*, L.

Gonolobus macrophyllus, Mich. Cette Apocynée des États-Unis passe pour fournir le suc avec lequel les sauvages de ce pays empoisonnent leurs flèches (*Ann. du Muséum,* XVI, 464).

Gontua. Nom brame du *Barleria Prionitis*, L.

Gonye. Nom de la laie, en hongrois. Voyez *Sus Scrofa*, L.

Gosealy. Synonyme indien d'*Asa fœtida*.

Good king Henry. Nom anglais du bon Henri, *Chenopodium bonus Henricus*, L.

Goolabu poo. Nom tamoul de la rose, *Rosa centifolia*, L.

Goose. Nom générique des oies, *Anser*, en anglais.

Gooseberry. Nom anglais des *Ribes Grossularia* et *Uva crispa*, L.

Goody. Nom que porte l'*Acacia nilotica*, W., en Nubie.

Gopher. Nom oriental du cyprès, *Cupressus sempervirens*, L.

Gora. Nom tidore du gingembre, *Zingiber officinale*, Rosc.

Gorab. Synonyme de corbeau, *Corvus*, en Égypte, d'après Forskal.

Gorczyca czarna. Nom polonais de la moutarde noire, *Sinapis nigra*, L.

— polna. Nom polonais de l'*Erysimum officinale*, L.

Gordolobo. Nom espagnol du bouillon blanc, *Verbascum Thapsus*, L.

Gorezi-fère. Nom hongrois de la cuscute, *Cuscuta europæa*, L.

Gorgippon. Un des noms anciens du panicaut, *Eryngium campestre*, L.

Gorgonei fontes. Libavius nomme ainsi les sources pétrifiantes.

Gorgonia antipathes, Gmel., *Corallium nigrum*, corail noir, antipathes. Espèce de polypes corticaux de la tribu des Cératophytes, qui habite l'océan des Indes, et dont l'écorce molle se détruit facilement, en sorte que, réduite à son axe dans les officines, cette substance ressemble à des branches de bois mort d'une teinte noirâtre, et du volume ordinairement d'une grosse plume à écrire. Aujourd'hui sans usages médicinaux en Europe, l'antipathes était regardé jadis, ainsi que l'indique l'étymologie de son nom (*ἀντί, opposé à; πάθος, maladie*), comme un bon antidote, à l'instar du corail rouge et du corail blanc, et sert encore, dit-on, aux médecins indiens pour combattre diverses espèces d'empoisonnements; on en fait aussi, dans ces contrées, des bracelets contre les *charmes*, préjugé dont parle déjà Pline (lib. XIII, c. 25) au sujet de l'*Isidos plocamos*, qui paraît être notre corail noir.

Gorgonion. Un des noms grecs du grémil, *Lithospermum arvense*, L.

Gorkaja (Eaux min. de). Voyez *Caucase*.

Gorkime. Un des noms norwégiens de l'aphye, *Gobius Aphya*, L.

Gorradera. Nom espagnol de la Clématite, *Clematis Vitalba*, L.

Gorrolobo. Nom espagnol du bouillon blanc, *Verbascum Thapsus*, L.

Gornostai. Nom polonais de l'ermine, *Mustela Erminea*, L.

Gorochana. Nom sanscrit du *Bésoard*.

Gorp. Nom languedocien du corbeau, *Corvus Corax*, L.

Gorquadd. Un des noms suédois de l'épinoche, *Gasterosteus aculeatus*, L.

Gorrion. Nom du *Fringilla domestica*, L., en Espagne, suivant Gesner.

Goruxta. chettu. Nom tellingou du *Lawsonia spinosa*, L.

Gossampicus. Un des noms du fromager, *Bombax Ceiba*, L.

Gossypine. Nom donné par Thomson au *coton* (Voyez *Gossypium*).

GOSSYPIUM, cotonnier. Genre de la famille des Malvacées, de la polyandrie, célèbre par la bourre qu'on trouve autour des semences de toutes ses espèces, désignée sous le nom de *coton*, dont on forme des tissus très-usités, et qui, bien connue des anciens (Pline, *lib.* XIX, *c.* I.), est devenue une richesse commerciale immense pour les pays chauds. Sous le rapport médical, les fleurs de toutes ces espèces, qui sont très-rapprochées, sont émollientes et employées comme celles des mauves et de la guimauve en Europe: on se sert même dans l'Inde des racines, en décoction, dans les maladies urinaires (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 283); et, au Brésil, de celle des feuilles, contre les piqûres des vipères, comme émollientes (Marcgrave, *Bras.*, 60). Les semences des cotonniers sont émulsives, et on en retire une huile douce et bonne à brûler; on en fait, à Cayenne, des émulsions pectorales et rafraîchissantes (Aublet, *Guyane*, II, 705). D'après Martius, elles sont fort employées au Brésil comme émollientes: on en fait des fumigations, des injections, on en compose des tisanes qu'on donne dans les fièvres, les engorgements lymphatiques, etc. Les feuilles macérées dans le vinaigre, comme celles du ricin, sont appliquées sur la tête dans l'hémicrânie (*Journ. de chim. médic.*, III, 549). Elle enivrent, dit-on, les perroquets (*Dict. des sc. nat.*, XXXIX, 15).

Les Anglais font, à défaut de toile, de la charpie avec le coton. Il faut éviter de laisser des tissus de cette substance sur les plaies, qu'ils irritent par les crochets dont sont accompagnés ses fils. Cardé, il a pourtant été proposé pour sécher promptement les vésicatoires (*Revue méd.*, 1830, I, 315).

Gostvadus. Nom du cochevis, *Alauda cristata*, L., dans Gesner.

Gotih. Sorte de myrobolan de Cambaye, probablement le myrobolan belliric, *Myrobolanus bellirica*, Gærtn.

Gotke. Nom du psyllium, *Plantago Psyllium*, L.

Gottesgnadenkraut. Un des noms allemands du *Gratiola officinalis*, L.

Gottheil. Un des noms allemands du *Prunella vulgaris*, L.

Gouaré. Nom du *Guarea trichilioides*, L., à Cayenne.

Goud braassem. Nom hollandais de la daurade, *Sparus Aurata*, L.

Goudron. Produit résineux de la distillation du bois des pins. Voyez *Térébenthine*.

— minéral. Un des noms du malthe, espèce de bitume (Voyez ce mot).

Gouet. Un des noms de l'*Arum maculatum*, L.

Gougoul. Sorte de résine qui découle d'un *Diospyros* de l'Inde, tres-probablement du *D. glutinosa*, Kœnig, dont on calfate les vaisseaux, d'après M. Leschenault.

Goujon. Petit poisson de rivière. Voyez *Cyprinus Gobio*, L.

— de mer. Nom vulgaire des poissons du genre *Gobius*.

Gouk. Nom norwégien du coucou de l'Europe, *Cuculus canorus*. L.

Gouks. Nom arabe du *Falco Ossifragus*, L., suivant M. Savigny.

Goula-itam. Nom indien du sucre extrait du palmier, *Arenga saccharifera*, Labil.

Goulu de mer. Synonyme de requin, *Squalus Carcharias*, L.

Goupia-glabra, Aublet. Cet arbre, de la famille des Rhamnées, de la pentandrie monogynie, a le suc de ses feuilles, qui sont amères, employé à la Guyane pour dissiper l'inflammation (Aublet, *Guyane*, I, 297.

GOUPIL. Ancien nom du renard, *Canis Vulpes*, L.

GOURDE. Fruit du *Cucurbita leucantha*, L.

GOURGANE. Nom de la févrole, variété de la fève, *Faba vesca*, Mœnch.

GOURNAY. Petite ville de France (Seine-Inférieure), à 6 lieues de Rouen, près de laquelle sont une infinité de sources minérales froides et ferrugineuses, analogues à celles de Forges, dont quatre, nommées *fontaine de Jouvence* ou *de Saint-Eloy*, et *fontaines des Malades*, sont assez usitées en boisson contre la langueur des digestions, la diarrhée atonique, l'aménorrhée, la leucorrhée, les engorgements des viscères abdominaux, etc.; elles passent pour nuisibles aux phthisiques et aux scorbutiques. Une pinte de leur eau contient, d'après M. Dupray (*Bullet. de pharm.*, II, 527) : carbonate de chaux, 1 grains 4/14; c. de magnésie, 8/14; c. de fer, 1, 10/14; sulfate de chaux, 1, 5/14. M. Daniel, pharmacien à Beauvais, nous écrit que la fontaine de Jouvence est moins ferrugineuse que les trois fontaines des Malades, contient un peu d'acide carbonique, est douce et d'un usage agréable; il pense que c'est là la fontaine de Jouvence si célèbre encore sous Louis XIV : ses ancêtres l'expédiaient par toute la France.

Grousset (P. de). Recueil de la vertu de la fontaine médicale de Saint-Eloy, dite de Jouvence, etc. Paris, 1607, in-8.

GOURON (Noix de). Nom de la semence de l'*Inga bigloboa*, W.

GOUSSAINVILLE. Village près de Louvres, à 3 lieues de Paris, près duquel est une source minérale, appelée *la fontaine d'Epuisars* ou *des Puisards*, sur laquelle on ne connaît que le poëme de P. Petit (*Fons Gossinvillæ, sive Gonessiades nymphæ*), traduit par Moreau de Mautour (Paris, 1699, in-8°).

GOUSSES D'AIL. Nom des bulbes de l'ail, *Allium sativum*, L.

GOUTTE, *Gutta*, *Guttula* (Linné). Nom donné à la petite quantité de liquide qui se détache sous forme sphérique du bord d'un vase doucement incliné, et que par abréviation on écrit *gt.*, dans les formules. Ce mode de prescription et de mensuration des médicaments (*guttatim*) est infidèle, et devrait d'autant plus être abandonné qu'il s'applique constamment à des substances fort actives, telles que l'éther, les teintures, les acides concentrés, les solutions d'iode, d'arséniates, etc. La pesanteur spécifique du liquide, son degré de viscosité, la température ambiante, la forme et la nature du vase d'où il tombe, la manière de mesurer les gouttes, etc., influent beaucoup sur leur grosseur, et par conséquent sur leur poids; aussi l'évaluation reçue d'un grain par goutte est-elle généralement fautive et parfois complétement erronée. C'est ainsi que, d'après la remarque de M. Baup, pharmacien à Vevey, une goutte de teinture d'iode ne pèse que 3/5 de grain, tandis qu'une goutte d'hydriodate ioduré pèse près de 2 grains, c'est-à-dire trois fois plus. On trouve dans le nouveau Codex une table comparative du poids de la goutte de divers liquides, qui paraît fort exacte, mais qui est incomplète, et dans laquelle, d'ailleurs ne sont pas appréciées les diverses causes d'erreur signalées plus haut.

GOUTTE DE LIN. *Cuscuta europæa*, L.

GOUTTES, *Guttæ*. Préparations médicamenteuses composées ordinairement de teintures alcooliques, destinées à être données par *gouttes* parce qu'elles contiennent des substances très-actives; ainsi on appelle la teinture d'opium *gouttes de Rousseau*. Les *gouttes noires* sont un médicament anglais, où l'opium est dissous dans un acide, l'acétique ou le citrique, etc. V. *Goutte*.

GOUYAVE, GUYAVE. Fruit du gouyavier, *Psidium pyriferum*, L.

GOVAPA. Nom sanscrit de la *graisse*.

GOWGIRD. Nom persan du *Soufre*.

GOWE GIA. Nom persan du schœnanthe, *Andropogon Schœnanthus*, L.

GOZAL. Nom des jeunes pigeons en hébreu. Voyez *Columba*.

GOZZITANO. Nom italien du *Cynomorion coccineum*, L.

GR. Abréviation de *granum*, grain, usitée dans les formules médicinales.

GRAABEN, GRABEN. Noms norwégiens et danois du loup, *Canis Lupus*, L.

GRAADYR. Un des noms du renne, *Cervus Tarandus*, L., en Norwège.

GRAAKE. Nom suisse du choucas, *Corvus Monedula*, L.

GRAAKUSE. Nom danois de la sclarée, *Salvia Sclarea*, L.

GRAATFLEABANE. Nom anglais du *Conyza squarrosa*, L.

GRABALOS (Eaux min. de), à 2 lieues d'Arnedillo, dans la Vieille-Castille, en Espagne. Ces eaux sont usitées en boisson (Ballano, *Dicc. de med. y cir.*, I; Madrid, 1815, in-4°).

GRABATULA (Eaux min. de), dans la Nouvelle-Castille, en Espagne. Elles sont employées en boisson (Ballano, *ibid.*).

GRABEAU. Nom qu'on donne aux pétioles, feuilles brisées, etc., du séné. Voyez *Senna*.

GRACCHIA. Nom italien de la corneille, *Corvus Corone*, L.

GRACIOLA. Nom espagnol et portugais de la gratiole, *Gratiola officinalis*, L.

GRACULUS. Ancien nom du *Coracia garrula*, L., et de *Corvus Monedula*, L.

GRAEOS. Nom vulgaire de divers petits poissons, entre autres de l'*Ablette*.

GRAENA. Village d'Espagne, à 9 lieues de Grenade, où sont des eaux thermales (34° R. en été, 32° dans les autres saisons), usitées plus en bains qu'en boisson, contre la gale, les dartres et autres éruptions cutanées chroniques, ainsi que dans les maladies par faiblesse ou par trouble de l'innervation. Ces bains ne se prolongent guère au delà de dix minutes, et se prennent pendant 25 à 40 jours consécutifs (Mendal y Villalba; *sur les eaux de Graena*. Madrid, 1793, in-4°).

GRAMSACKE. Nom suédois du saumon, *Salmo Salar*, L.

GRASS-AND. Nom suédois du canard sauvage. Voyez *Anas Boschas*, L.

GRAY-SWIN Nom suédois du blaireau, *Ursus Meles*, L.

GRAFFA. Nom de la girafe, *Camelopardalis Girafa*, L., dans Niéremberg.

GRAFITO. Un des noms espagnols du *Per-carbure de fer*.

GRAI. Nom anglais du blaireau, *Ursus Meles*, L.

GRAILLE, GRAILLAT, GRAILLANT, GRAILLOT. Noms vulgaires du *Corvus Corone*, L.

GRAIN, *Granum*. Poids qui est la 72e partie, et

dans quelques pays la 60e partie seulement, du gros ou drachme. On l'écrit dans les formules par cette abréviation, *gr.*; il est à peu près l'équivalent d'un grain de blé récent et bien nourri.

GRAIN, *Granum*. Synonyme de semences; on se sert plus volontiers du pluriel de ce nom.

GRAINES, GRAINS, *Grana*. On donne ces noms aux semences des végétaux, surtout à celles qui sont de petites dimensions, ordinairement renfermées dans le fruit. Toutes celles qui sont bien mûres vont au fond de l'eau, d'après l'observation de Gærtner; celles qui ne le sont pas, ou qui sont altérées, surnagent: on hâte leur germination en ôtant leur pellicule extérieure, suivant l'expérience de M. Juge de Saint-Martin, qui est parvenu ainsi à faire lever de vieilles graines, crues incapables de pousser jamais (*Ann. de la soc. linn.*; Paris, janvier 1825). Il y a des graines alimentaires, huileuses, émulsives, féculentes, etc. On connaît l'emploi presque général de celles des céréales pour la nourriture de l'homme. D'autres, prises dans l'importante famille des Légumineuses, ne sont pas moins précieuses sous ce rapport, telles que les haricots, les fèves, les lentilles, les pois, etc. Un grand nombre de graines sont médicinales; telles sont celles du ricin, de cacao, d'ambrette, de carthame, de noix vomique, de semen-contra, d'anis, de coriandre, de fenouil, de muscade, la noix de ben, la maniguette, les amandes douces, la graine de lin, la coque du levant, le staphysaigre, la fève saint Ignace, la châtaigne, les pignons doux, les pignons d'Inde, etc. Voyez chacun de ces mots. Le plus grand nombre des huiles essentielles sont tirées des graines des végétaux dicotylédones.

Il ne faut pas confondre les semences ou graines avec les fruits, dont elles sont une partie, mais la plus importante, puisqu'elles perpétuent le végétal qui les produit.

GRAINES D'AMOUR. Semences du *Lithospermum arvense*, L.
— DE L'ASSE. Graines de l'*Omphalea diandra*, L.
— D'AVIGNON, JAUNES. Nom des semences de *Rhamnus infectorius*, L.
— BÉNITES. Semences du *Nigella sativa*, L.
— DES CANARIES. Semences de l'Alpiste, *Phalaris canariensis*, L.
— DE CAPUCIN. Semences du *Delphinium Staphysagria*, L.
— DE CNIDE. Semences du *Daphne Gnidium*, L.
— A DARTRES. Semences du *Cassia alata*, L., et du *Vatarea guianensis*. Aublet (*Guyane*, 755).
— D'ÉCARLATE. Un des noms de la cochenille, *Coccus Cacti*, L.
— JAUNES. Voyez *Graines d'Avignon*.
— DE MÉDICINIER. Semences du *Jatropha Curcas*, L.
— DES MOLUQUES. Semences du *Croton Tiglium*, L.
— DE MUSC, MUSQUÉES. Semences de l'ambrette, *Hibiscus Abelmoschus*, L.
— NOIRES. Semences du *Nigella sativa*, L.
— ORIENTALES. Semences de la coque du Levant, *Cocculus suberosus*, DC.
— DE PARADIS. Semences de l'*Amomum Granum paradisi*, L.?
DE PERROQUET. Semences du *Carthamus tinctorius*, L.

GRAINES DE PSYLLIUM. Semences du *Plantago Psyllium*, L.
— ROYALES. Un des noms des semences du ricin, *Ricinus communis*, L.
— DE SÉLEIM. Nom des semences de l'*Unona æthiopica*, L.
— DE TIGLI, DE TILLY. Semences du *Croton Tiglium*, L.
— DE TURQUIE. Un des noms du maïs, *Zea Mais*, L.
— A VERS. Nom du *Semen contra*; c'est aussi celui du *Chenopodium anthelminthicum*, L.
— DE ZÉDOAIRE. Un des noms du *Semen contra*.

GRAISSARD. Nom de la sarcelle. *Anas Querquedula*, L., dans l'Ain.

GRAISSE, *Adeps*. Cette substance, ordinairement contenue dans le tissu adipeux des animaux, est blanche ou jaunâtre, d'une saveur douce et fade, presque inodore; le plus souvent molle, mais variable dans son degré de consistance suivant l'espèce d'animal d'où elle provient, son âge, son genre de nourriture, la saison, etc.; elle est quelquefois liquide, état qui paraît lui être naturel pendant la vie chez les animaux à sang chaud: on la nomme alors *huile animale*; assez facile à fondre dans le premier cas, peu volatile, mais inflammable, elle fournit à la distillation divers produits, étudiés récemment avec soin par MM. A. Bussy et L. R. Lecanu (*Journ. de pharm.*, XI, 353).

Les graisses proprement dites, qu'il ne faut pas confondre avec les *corps gras* (expression plus compréhensive, puisqu'elle désigne, outres les graisses, la sétine, le gras des cadavres, etc.), sont incomplétement solubles dans l'alcool et l'éther, tout-à-fait insolubles dans l'eau qu'elles surnagent, solubles dans les huiles fixes végétales, dont elles ne diffèrent guères que par leur origine animale; saponifiables comme elles, c'est-à-dire susceptibles de se changer, par l'action des alcalis, en acides margarique et oléique, et en glycérine ou principe doux des huiles de Schèele, substances qui, combinées à la manière des sels, la glycérine jouant alors le rôle de base, sont regardées par quelques chimistes comme existant naturellement dans l'huile, et la constituant par leur réunion, elles semblent essentiellement formées, au contraire, d'après les nombreuses recherches de M. Chevreul, de deux principes particuliers, l'oléine et la stéarine (*voy.* ces mots), l'un liquide et l'autre solide, dont les proportions, qui varient dans chacune de leurs espèces, expliquent les différences de consistances qui les distinguent, en sorte par exemple que dans le beurre, l'axonge et la graisse humaine, c'est l'oléine qui prédomine, tandis que dans la moelle de bœuf et le suif c'est la stéarine. Les graisses peuvent contenir en outre divers principes colorants, odorants, acides, qui en modifient plus ou moins les caractères essentiels, et servent encore à les différencier.

Divers noms leur ont été imposés, suivant les animaux d'où elles proviennent, ou les parties qui les fournissent; tels sont ceux d'*axonge* et de ***sain-doux*** que porte la graisse de porc préparée; le nom de ***suif*** donné à la graisse de mouton; celui de ***beurre*** attribué aux diverses graisses que fournit le lait des ruminants; de ***moelle***, à celle qui occupe les os

longs des grands quadrupèdes ; les noms d'*huile de poisson*, de *sperma ceti*, de *foie de morue*, de *pied de bœuf*, etc., qui en désignent clairement plusieurs autres.

Pour extraire la graisse des tissus qui communément la renferment, on traite ceux-ci par l'eau bouillante, on écume, on passe, et on laisse refroidir la liqueur, que surnage alors la graisse séparée du sang, des principes solubles et des membranes avec lesquels elle était unie ou mélangée. Pour la préserver de toute altération, il faut, après l'avoir soigneusement privée d'eau, l'introduire, en état de fusion, dans des flacons qu'on remplit exactement, qu'on bouche et qu'on goudronne. Exposée à l'air, la graisse en effet est très-sujette à rancir; il s'y forme alors, d'après les recherches de M. Braconnot, de l'acide acétique, une huile volatile fort expansible, un acide fixe très-peu abondant, et une matière animalisée ; ainsi altérée, non-seulement la saveur en est fort désagréable, mais elle paraît posséder en outre des qualités vraiment nuisibles, auxquelles sont dus peut-être les accidents que détermine souvent en Allemagne l'usage des aliments fumés mal conservés. Observons que la graisse rance jouit de la faculté d'attaquer le cuivre et de dissoudre divers oxides; ce qui ajoute aux dangers qu'elle présente. Du reste, on peut, dit-on, par l'ébullition dans l'eau, séparer de la graisse rancie les divers principes qui s'y sont développés ; mais elle ne recouvre jamais sa mollesse première, et probablement plusieurs autres de ses propriétés.

Les graisses et les huiles animales, indispensables dans un grand nombre d'arts, sont communément usitées dans l'économie domestique, soit comme assaisonnement, pour suppléer l'huile et le beurre dans la plupart de leurs usages culinaires, soit comme condiment pour la conservation de certaines viandes, soit enfin comme aliment, mais toujours associées alors à d'autres substances moins réfractaires à l'action des organes digestifs. Les graisses, en effet, se digèrent difficilement, pèsent à certains estomacs, déterminent des renvois, des aigreurs, le fer chaud ou soda, et même des vomissements ou des déjections alvines; leur abus dérange l'estomac, dispose aux engorgements chroniques des viscères abdominaux, aux hernies, entraîne la laxité des tissus, l'affaiblissement des forces musculaires, etc. Au surplus, les diverses espèces de graisses ne diffèrent pas moins sous le rapport de leur digestibilité que sous celui de leurs autres propriétés ; ainsi, tandis que les graisses de porc, d'oie, d'ortolan, sont lourdes et de difficile digestion, comme les chairs mêmes qu'elles imprègnent, celles de veau et surtout de bœuf sont en général plus ou moins faciles à digérer. Du reste, les chairs grasses par nature ou surchargées de graisse, ne conviennent ni aux malades, ni aux convalescents, ni aux individus d'une complexion molle, délicate, dont l'estomac ne jouit que d'une médiocre énergie ; elles réclament d'ailleurs, pour en contrebalancer l'action nuisible, l'addition de substances âcres, stimulantes, qui ne conviennent guères non plus qu'à des hommes sains et robustes. Les graisses roussies, souvent même les fritures anciennes, offrent encore plus d'inconvénients: aussi ne saurait-on être trop réservé sur leur usage.

En pharmacie, les graisses, particulièrement l'axonge, le suif et le beurre, sont employées à la confection des pommades, des onguents, des emplâtres, de certains liniments, et jadis de *l'huile de graisse*, obtenue par des distillations répétées de la graisse avec des briques pilées ; en médecine même, elles sont employées à l'extérieur comme adoucissantes, émollientes, calmantes, quoique sujettes chez certains individus à provoquer, même pures et récentes, des érythèmes, des éruptions miliaires, des démangeaisons, qu'elles servent au contraire à calmer chez d'autres individus. On les applique dans ce but sur les excoriations, les gerçures, les éruptions croûteuses des lèvres, etc. ; on en couvre des cataplasmes, on en fait des omelettes qu'on applique sur des tumeurs inflammatoires, sur les parois du thorax ou le bas-ventre, contre les phlegmasies aiguës des viscères, ou même dans le cas de catarrhe, de pleurodynie, de colique, etc. : celle de mouton (suif), celle de bœuf (graisse du pot) sont particulièrement employées à cet effet, dans le peuple surtout. On connaît aussi les propriétés qu'on leur attribue dans le traitement de l'alopécie, de la teigne, et, comme maturatif, sur les abcès, surtout à l'état rance (vieux oing), ou unies à l'oseille et à diverses autres herbes. On fait entrer aussi les graisses, notamment le beurre et le saindoux, dans des lavements émollients et adoucissants; on les associe à la gélatine dans le même but ; enfin, quoique bien rarement, on les introduit à petite dose dans des boissons laxatives.

Longtemps on a cru que chaque espèce de graisse était douée de vertus médicinales particulières ; aussi voit-on figurer dans les anciennes Pharmacopées, outre celles dont nous avons déjà parlé, les graisses d'ours, de blaireau, de renard, de belette, de loup, de chien, de cerf, de bouc, de castor, de chapon, de vipère, d'anguille (voy. la *Pharmacopée univers.*, I, 633), celle de l'homme lui-même, et en particulier la graisse de pendu, dont le bourreau avait le singulier privilége de tenir officine. Aujourd'hui, au contraire, on pense généralement que le choix en est à peu près indifférent ; et si l'on donne la préférence à la graisse de porc et des autres animaux destinés à nos tables, c'est plutôt à raison de la facilité de se les procurer, que par confiance en la supériorité de leur action médicinale. Cependant ces diverses graisses varient, avons-nous dit, non-seulement par les proportions relatives de leurs principes constituants, d'où les différences de consistance qu'elles offrent, mais aussi par la présence ou l'absence de plusieurs principes accessoires qui modifient leur couleur, leur odeur, leur saveur, leurs propriétés tactiles, et peuvent n'être pas sans influence sur leurs vertus thérapeutiques. On sait que généralement la graisse des poissons et des cétacés est fluide ; celle des carnivores, molle, d'une odeur forte et repoussante; celle des ruminants et des ron-

geurs, au contraire, solide, inodore et d'une saveur douce; qu'elle est molle chez les reptiles, verdâtre chez certaines tortues de mer, musquée parfois chez le crocodile, qu'elle est blanche et abondante chez les jeunes animaux, jaunâtre et plus rare à un âge plus avancé, etc. M. Blainville observe d'ailleurs, dans son *Cours de physiologie générale* (I, 372), que dans les ours et les animaux dormeurs, la graisse est d'une finesse remarquable et sensiblement volatile, qu'elle contient un principe odorant plus fort et plus abondant que celui des autres espèces, que la ténuité de cette substance la rend très-susceptible d'être absorbée; aussi, ajoute-t-il, les graisses d'ours et de blaireau servent à faire des liniments bien meilleurs que ceux pour lesquels on emploie l'axonge de porc. M. le docteur F. Bird a aussi publié dans un journal allemand, analysé dans le *Bullet. des sc. médic.* de M. de Férussac (X, 343), des remarques intéressantes sur l'usage et l'utilité des différentes espèces de graisses en médecine; il pense qu'on en a trop légèrement rejeté, sur la foi des chimistes, plusieurs qui peuvent trouver leur application spéciale, et il donne quelques observations touchant celles du blaireau, du cerf et du brochet. On peut voir enfin à l'article Morue (*Gadus Morrhua*, L.), les propriétés remarquables attribuées récemment à l'huile du foie de ce poisson; nous indiquons d'ailleurs, en traitant de chaque animal en particulier, les usages pour lesquels leur graisse a pu être recommandée, et que nous ne pourrions reproduire ici sans double emploi. Voyez notamment les articles Beurre, Axonge (*Sus Scrofa*, L.), Ours (*Ursus arctos*, L.), Castor (*Castor Fiber*, L.), Oie (*Anas anser*, L.), *OEufs*, etc.

Graisse ou Huile des Ashantis. C'est l'huile concrète d'un palmier. Il est probable, qu'à l'exemple de celle du cocotier, elle est *huile* l'été et *graisse* l'hiver, parce qu'elle se fige au-dessous de 15 degrés Réaumur.

Graisse saponifiée. Combinaison d'acides oléique et margarique (Voyez ces mots).

Graisse de terre. Ancien nom des *bitumes*. Voyez ce mot.

Graisset. Nom de la raine verte dans quelques provinces. Voyez *Rana*.

Graisseos. Un des noms vulgaires du hareng, *Clupea Harengus*, L., sur nos côtes.

Grakle. Nom anglais du choucas, *Corvus Monedula*, L.

Grama. Nom espagnol du *Paspalum Dactylum*, Lam., et du *Triticum repens*, L.

Grama canina. Nom portugais du chiendent, *Triticum repens*, L.

Grama digitada. Nom portugais du *Paspalum Dactylum*, Lam.

Gramalla. Nom maure de la casse, *Cassia Fistula*, L., Voy. *Cathartocarpus*.

Gramen (Radix). Nom officinal du chiendent, *Triticum repens*, L.

— album, off., *Triticum repens*, L.

— caninum, off., *Triticum repens*, L.

— citronné. Un des noms de l'*Andropogon citratum*, DC.

— majus, off., *Carex arenaria*, L.

— manna, off. *Festuca fluitans*, L.

— orientale, off. *Andropogon Schœnanthus*, L.

Gramen ossifragum. Nom de l'*Anthericum Ossifragum*, L., dans quelques auteurs anciens.

— parnassi, off., *Parnassia palustris*, L.

— rubrum. Nom officinal du *Carex arenaria*, L.

Gramigna. Un des noms italiens du chiendent, *Triticum repens*, L.

GRAMINÉES, *gramineæ*. La plus nombreuse et la plus intéressante des familles naturelles, puisqu'elle renferme les céréales, base de la nourriture de l'homme à l'état de civilisation. Les seuls palmiers peuvent cependant lui être comparés, sous ce rapport, et ils sont pour les régions équatoriales, dans des proportions plus grandioses, et pour des peuples la plupart sauvages, ce que les humbles Graminées sont pour les régions tempérées et froides de notre globe; aussi Linné, dans son langage animé et pittoresque, comparait-il ces dernières au peuple, dont les travaux obscurs font la richesse des États. Le port des Graminées est si constant, qu'on les reconnaît à la première vue.

Les Graminées sont des herbes (rarement prennent-elles une tige ligneuse), monocotylédones, à étamines hypogynes, à chaume simple, à feuilles alternes, linéaires, à fleurs sans éclat, etc. Elles forment dans les contrées tempérées et dans celles du nord, de vastes prairies qui nourrissent de nombreux bestiaux, dont l'homme tire d'immenses avantages, en même temps qu'elles charment la vue par leur verdure éternelle, et l'émail de mille fleurs qui viennent les embellir. Les tiges des Graminées séchées, servent à une multitude des besoins de l'homme, outre la nourriture abondante qu'elles fournissent aux animaux; on en fait des paillasses, des nattes, des tapis, des chapeaux, des vêtements, etc.; on en couvre les maisons du rustique habitant des champs. Les bales ou parties de la fleur, servent à faire des coussins, des matelas pour les enfants, etc. La tige des Graminées renferme un principe sucré remarquable, dans quelques espèces, comme le maïs, le sorgho, et si abondant dans la canne à sucre que cette plante est devenue une source de richesse pour les deux Indes, et qu'on l'en extrait avec un immense profit. Le sucre qui en résulte fait l'occupation de vastes contrées, et occupe des nations entières, les liqueurs sucrées provenant des sucres non cristallisables, servent à préparer le *taffia*, le *rhum*, boissons si recherchées et qui sont pour les climats inter-tropicaux ce qu'est l'alcool du vin chez nous. Voyez *Saccharum*.

Le fruit des Graminées est presque entièrement composé de fécule; on cultive, de temps immémorial les espèces où il est le plus gros ou le plus abondant, comme le blé, le seigle, l'orge, l'avoine, dans les régions tempérées ou froides, et le riz, le maïs, le sorgho, le mil, dans celles qui sont brûlées du soleil. Les Graminées à semences plus petites pourraient être utilisées, car toutes sont alimentaires, et, en Prusse, on ne dédaigne pas de recueillir celles du *Festuca fluitans*, L., appelé *manne de Prusse*. La culture des céréales est si ancienne, que l'origine du plus grand nombre est inconnue, ce que les anciens indiquaient dans le langage de leur gracieuse mythologie en les attribuant à Cérès, fille de la

Terre. On sait tout le parti qu'on tire des fruits des Graminées cultivées ; leur farine sert à fabriquer le pain, aliment le plus essentiel des Européens, des bouillies, des pâtes de toutes espèces, et mille sortes d'aliments divers ; la farine de plusieurs contient du *gluten*, principe nécessaire à une bonne panification, et toutes recèlent du phosphate de chaux, élément de l'ossification chez les animaux. On fabrique encore avec le grain des céréales, une boisson appelée *bière*, qui est d'un usage très-étendu dans les lieux où la vigne ne peut croître. On en fait aussi de l'alcool, très-employé dans le nord de l'Europe.

Les Graminées se plaisent dans tous les sols, ne demandent qu'une culture facile, sont répandues par toute la terre. Elles ne redoutent que l'extrême chaleur, encore en voit-on jusque dans les sables de la dévorante Afrique. La nature a voulu qu'une famille aussi utile ne contînt aucun principe vénéneux, car on ne peut donner ce nom, même comme exception, sur plus de 3,000 plantes qu'elle renferme, à celui un peu ébriant de l'ivraie, et à la propriété purgative du *Bromus purgans*, les seuls qu'on y observe. Les Graminées ne possèdent d'ailleurs aucune propriété médicale remarquable.

Pfantz (J.). *Descriptio graminis medici prior*. Ulmæ, 1656.

GRAMMAT. Bourg de France, à 6 lieues N.-O. de Figeac, près duquel Dumas, cité par Carrère (*Cat.*, 512), a signalé une source minérale froide, analogue à celle de *Mier*.

Gramme, *gramma*. Poids de 18 grains 841 millièmes : 4 grammes équivalent à un peu plus d'un gros.

GRAMMONT, en France, près Gracay (Cher). Il y existe une source minérale tout-à-fait semblable, dit-on, à l'eau de Bourges.

Gran. Nom danois, suédois et norwégien du sapin, *Abies Picea*, Desf.

Gran turco. Nom italien du maïs, *Zea Mays*, L.

Grana actes. Nom officinal des baies du sureau, *Sambucus nigra*, d'Ἀκτῆ, sureau, chez les Grecs.

— cnidia. *Daphne Gnidium*, L.

— moluccana, off. *Croton Tiglium*, L.

— moschata, off. Nom officinal de l'*Hibiscus Abelmoschus*, L.

— orientis. Nom des semences de la coque du Levant, *Cocculus suberosus*, DC.

— paradisi. *Amomum Granum paradisi*.

— regia minora. Nom officinal des semences de l'épurge, *Euphorbia Lathyris*, L.

— tiglia, tilli, off., *Croton Tiglium*, L.

— viridia. Un des noms de la pistache, dans quelques auteurs. Voyez *Pistacia vera*, L.

Granat. Nom allemand du *Grenat*.

Granatbaum, Granatboom. Noms allemand et hollandais du *Punica Granatum*, L.

Granatillbaum. Un des noms allemands du *Croton Tiglium*, L.

Granato. Nom italien du *Punica Granatum*, L., et nom espagnol du *Grenat*.

Granatoschnoe derewo. Nom russe du grenadier, *Punica Granatum*, L.

Granatowe sablko. Nom bohême du *Punica Granatum*, L., et du *Gratiola officinalis*, L. (Jourdan, *Pharm. univ.*).

Granatum, off. Nom officinal du grenadier, *Punica granatum*, L.

Grancio, Grancella. Nom du cancre, *Cancer Mænas*, L., en Italie.

Grand baume. *Tanacetum Balsamita*, L.

— baumier. *Populus Balsamifera*, L.

— béccabunga. *Veronica Beccabunga*, L.

— duc. Nom vulgaire du *Strix Bubo*, L.

— frêne. *Fraxinus excelsior*, L.

— liseron. *Convolvulus sepium*, L.

— pardon. *Ilex Aquifolium*, L.

— plantain. *Plantago major*, L.

— raifort. *Cochlearia Armoracia*, L.

— soleil. *Helianthus annuus*, L.

Grande berce. *Heracleum Sphondylium*, L.

— centaurée. *Centaurea Centaurium*, L.

— chélidoine. *Chelidonium majus*, L.

— ciguë. *Conium maculatum*, L.

— consoude. *Symphytum officinale*, L.

— douve. *Ranunculus Lingua*, L.

— éclaire. Voyez *Grande Chélidoine*.

— gentiane. *Gentiana lutea*, L.

— grive. C'est la grive draine, *Turdus viscivorus*, L.

— marguerite. *Chrysanthemum leucanthemum*, L.

— marjolaine. *Origanum vulgare*, L.

— pervenche. *Vinca major*, L.

— pimprenelle. *Sanguisorba officinalis*, L.

— valériane. *Valeriana officinalis*, L.

Grano tosto. Nom italien du *Malt*.

Granstruet, Granstroee. Noms suédois et danois de l'*Abies Picea*, Desf.

Granum. Voyez *Grana*, *Graines* et *Grain*.

— baphica. Ancien nom du kermès, *Coccus Ilicis*, L.

— tinctorium. Ancien nom du kermès, *Coccus Ilicis*, L.

Granza, Granza rubia. Noms espagnols de la garance, *Rubia tinctorum*, L.

Graosparv. Nom du moineau franc, *Fringilla domestica*, L., en Suède.

Graousela. Nom languedocien du coquelicot, *Papaver Rhœas*, L.

Grapaou. Nom languedocien du crapaud, *Rana Bufo*, L.

Grapelle. Un des noms vulgaires du caille-lait jaune, *Galium verum*, L.

Graphida lapis. Voyez *Morochtus*.

Graphit, Graphite. Noms allemands et français du *Per-carbure de fer*.

Gras des cadavres. C'est l'*Adipocire* proprement dite. Voyez ce mot et *Acide margarique*.

Grasbyr. Un des noms de l'ours brun, *Ursus arctos*, L., en Norwège.

Grassa. Nom de la pie, *Corvus Pica*, L., en Catalogne, suivant Barrère.

Grasset. Nom de la reprise, *Sedum Telephium*, L., dans quelques cantons.

Grassette. Nom du *Pinguicula vulgaris*, L.

Grassette. Nom de la sarcelle, *Anas Querquedula*, L., dans Bélon.

Graswurzel. Un des noms allemands du chiendent, *Triticum repens*, L.

GRATELOUP. Village de Guienne à une lieue de Tonneins. Il y a, dit Carrère (*Cat.*, 490), deux sources minérales froides.

Gateron. Nom vulgaire du *Galium Aparine*, L.

Gratbal. Un des noms du *Randia latifolia*, Lam.; d'autres veulent que ce soit celui de l'*Omphalea diandra*, L.

Gratia dei. Nom de la gratiole, *Gratiola officinalis*, L., à cause des grandes propriétés qu'on lui accorde.

La toque, *Scutellaria galericulata*, L.; le ciste, *Cistus Helianthemum*, L., et l'herbe à Robert; *Geranium Robertianum*, L., le portent aussi dans quelques ouvrages.

GRATIOLA. Genre de plantes de la famille des Scrophulaires, de la décandrie monogynie, qui tire son nom de la haute opinion qu'on avait de la plus connue de ses espèces, le *G. officinalis*, L., surnommé dans les anciens auteurs, *Gratia Dei*.

G. officinalis, L., gratiole, herbe à pauvre homme (*Flore Médic.*, IV, 187). Cette plante inodore, annuelle, qui croît en Europe, dans les prés humides, au bord des étangs, sur les berges des rivières, est l'une des plus actives de notre pays, et conséquemment une de celles dont les usages peuvent être à la fois plus utiles et plus dangereux. Elle élève à environ un pied sa tige simple, noueuse, glabre, ainsi que toute la plante; ses feuilles sont amplexicaules, opposées, ovales-lancéolées, dentées en scie, surtout au sommet, marquées de trois nervures; ses fleurs axillaires, grandes, d'un blanc rougeâtre, pédonculées, ont leur calice à 5 divisions, dont 2 plus grandes; la corolle tubuleuse, à 5 lobes inégaux, renferme quatre étamines et un pistil; à ce dernier succède une capsule ovoïde à 2 valves et 2 loges polyspermes. Fraîche, la gratiole a une saveur très-amère, nauséeuse; les bestiaux n'y touchent pas; sèche, elle perd une partie de son activité, et alors les chevaux en mangent un peu dans le foin; mais Haller remarque qu'elle les maigrit, les purge, etc.

Ce végétal énergique, analysé par M. Vauquelin, lui a donné une matière gommeuse colorée en brun; une matière résineuse très-amère. très-soluble dans l'alcool, et dans l'eau à la faveur des autres principes; du malate et du phosphate de chaux; un autre sel calcaire qui a pour radical un acide indéterminé, de la silice et du ligneux (*Annal. de Chimie*, LXXII, 191).

C'est la matière résineuse amère qui fait l'activité de cette plante. M. Vauquelin la compare à celle de la coloquinte, et M. Alibert veut qu'on l'appelle *gratioline;* elle purge avec violence, et, comme la plupart des forts purgatifs, elle est aussi vomitive, ainsi que s'en étaient aperçus les anciens. Les gens de la campagne et les personnes robustes s'en servent à la dose d'un demi-gros ou un gros, en infusion, avec efficacité; de là le nom d'*herbe à pauvre homme;* chez les personnes délicates, l'usage doit en être banni. Si on prescrit une plus grande quantité de gratiole, il peut en résulter tous les accidents que causent les superpurgatifs, tels que coliques vives, syncopes, selles sanguinolentes, crampes, inflammations des entrailles, douleurs, diarrhée, convulsions, ictère, etc., accidents observés par Buchner, Blair, Boërhaave, etc. M. Orfila a vu des chiens périr au bout de quelques heures, par trois gros d'extrait de cette plante, qui produisirent l'inflammation du tube intestinal (*Toxicologie*, II, 1re partie, p. 80). M. Bouvier a observé quatre cas de nymphomanie chez des femmes qui avaient pris des lavements avec une forte poignée de gratiole fraîche, conseillée par des herboristes, etc. (*Journ. génér. de Méd.*, LIV, 259); un autre a été cité par l'un de nous dans la *Bibliothèque Médicale* (LII, 131). Ce n'est donc que dans les cas où la sensibilité des tissus est moins vive, où la fibre a perdu de sa vitalité naturelle, lorsqu'il y a faiblesse et flaccidité générale, qu'on peut prescrire la gratiole, conséquemment, quand il y a absence de tout signe de phlogose et d'irritation des voies digestives. Ainsi on la donne dans les hydropisies, maladies qu'elle fait cesser en produisant des évacuations nombreuses, comme l'ont vu Heurnius, Ettmuller, Hartmann, Willemet. Les empiriques qui connaissent cette propriété n'ont pas manqué de la mettre en usage, et elle faisait la base de l'*eau médicinale d'Husson*, comme elle fait probablement celle de l'*eau de Meunier*. Mais cette plante, en évacuant momentanément les eaux des hydropisies, n'en guérit pas pour cela la cause productrice, ce dont ne s'inquiètent guère les charlatans, qui n'ont besoin que d'un succès apparent ou momentané.

Dans les affections cérébrales non fébriles, comme dans l'apoplexie, la manie, etc., on a conseillé l'emploi de la gratiole, et on en a obtenu tous les succès qu'on peut espérer d'un drastique, dans ce cas. Nous l'avons employée sans avantage dans l'hydrocéphale chronique. Le docteur Sélig dit l'avoir administrée avec succès dans des affections mélancoliques, déterminées par un désordre dans la circulation abdominale, combinée avec la belladone (*Bibl. Méd.*, XXXVII, 114).

Les engorgements froids, pâteux de certains viscères, peuvent céder à l'usage des purgatifs. En ce sens, la gratiole peut être désobstruante; mais comme les lésions chroniques sont souvent confondues avec des lésions phlegmasiques, l'administration de la gratiole ne pourrait être que fâcheuse dans le plus grand nombre.

L'amertume de la gratiole, jointe à sa propriété évacuante, la rend nécessairement propre à chasser les vers: c'est effectivement un très-bon anthelminthique, ainsi que Boulduc, Ange Sala et Erhardt s'en sont assurés (*Anc. Journ. de méd.*, LXIV, 663).

Tout ce qu'un purgatif fort, donné comme dérivatif, peut opérer, la gratiole le fera mieux qu'un autre, à cause de l'intensité de son action; ainsi elle pourra supprimer un accès de fièvre intermittente, une attaque de goutte ou de rhumatisme, un écoulement gonorrhéique, etc., sans pour cela qu'elle ait des vertus spéciales contre ces maladies. Kastrzewski dit que l'usage interne de cette plante guérit les ulcères vénériens du nez, de la gorge, les chancres du pénis, les engorgements des testicules, les exostoses, etc.: mais c'est sans doute par la même manière d'agir dérivative, de même que la guérison de la gale, et de quelques autres affections cutanées, que lui a vu opérer M. de la Vigne, par son administration à l'intérieur.

Nous avons dit que la dose de gratiole doit être d'un demi-gros à un gros en infusion. M. Willemet assure qu'on peut la porter à 2 gros, sèche, en place

de séné (*Mat. méd. ind.*, 45); en poudre, on en donne, d'après M. Bouvier, qui dit l'avoir administrée souvent, de 24 à 40 grains, sans qu'il ait vu arriver aucune espèce de douleur dans le ventre, et sans qu'il lui ait rien reconnu de plus dangereux qu'aux autres remèdes actifs dont les médecins font journellement usage (*loc. cit.*).

Il faut faire bien attention dans la pratique de la médecine de ne pas donner la gratiole à la place d'une autre plante; nous avons vu des accidents graves arriver chez un sujet où elle avait été prise en lavement pour la mercuriale que nous avions prescrite. Quoique Morel, Cramer et Boulduc aient conseillé d'administrer cette plante comme vomitive à la place de l'ipécacuanha, à la dose de 12 à 24 grains en poudre, nous croyons que son action trop vive sur les membranes muqueuses doit la faire rejeter, sous ce rapport, malgré le désir de Bergius. On prépare un extrait, parfois usité depuis 6 jusqu'à 12 grains par jour.

Burckel (J.-J.). *Diss. inaug. medica de gratiolâ.* Argentorati, 1738, in-4. — Kostrzewski (J.). *Diss. de gratiolâ*; Viennæ, 1775, in-4, fig. — Delius (H.-F.). *De gratiolâ.* Erlangæ, 1782, in-4. — *De grtiolâ ejusque usu, præsertim chirurgico.* Erlangæ, 1782, in-4. — Sommer (B.). *De virtute et vi medicâ gratiolæ officinalis.* Regiomonti, 1796, in-4. — Delavigne (G.-F.). *Diss. de gratiolâ officinali ejusque usu in morbis cutaneis.* Erlangæ, 1799, in-4.

Une autre plante mise par Linné dans le genre *Gratiola*, le *G. Monneria*, L., dont Gaertner a formé son genre *Herpestis* (*Monneria* de Brown, non *Monneria trifolia* de Linné, *jaborandi* de Pison), croît dans l'Inde, au Brésil, etc., où ses racines et ses tiges sont employées comme diurétiques, principalement dans les rétentions d'urine acompagnées d'une constipation opiniâtre. Roxburg dit que son suc mêlé à du pétrole, est utile en frictions dans le rhumatisme (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 239). Martius assure avec Aublet (*Guiane*, 780) que ses racines sont âcres, aromatiques, qu'elles sont diurétiques, sudorifiques; qu'on les emploie contre l'empoisonnement, les fièvres et même les inflammations, au Brésil (*Journ. de chim. méd.*, III, 548). M. Descourtils a vu s'en servir aux Antilles, à la dose de 5 à 20 grains, comme alexitère, il ajoute qu'on le confit au sucre (*Flor. méd. des Antilles*, III, 351). C'est probablement le *brimi* de Rhèede (*Hort. mal.*, X, 14).

Le *G. peruviana*, L., qui est d'un goût amer, agit comme purgatif, d'apèrs Feuillée, qui le dit aussi apéritif et vermifuge (*Plant. Méd.*, III, 24). Le même auteur figure, sous le nom de *gratiole*, une plante qu'il dit rafraîchissante, et que l'on mange dans la soupe (*Voyage*, II, 745, t. 34). Elle ne paraît pas appartenir à ce genre.

GRATTE-CUL. Noms des calices des rosiers sauvages à leur maturité.

GRATTELIERS, GRATTIERS. Nom qu'on donne à plusieurs espèces de *Cactis*.

GRATTHIER. Nom allemand du chamois, *Antilope rupicapra*, L.

GRAUBERNSTEIN. Nom allemand de l'*Ambre gris*.

GRAULA. Nom vulgaire de la corneille, *Corvus Corone*, L.

GRAVEL-ROOT. Un des noms du *Collinsonia canadensis*, L., aux États-Unis.

GRAVEL-ROOT. Nom anglais de l'*Eupatorium purpureum*, Willd. (Jourdan).

GRAVELÉE. Cendre de lie de vin brûlée, nommée aussi *cendres gravelées*, dont on extrait du sous-carbonate de potasse.

GRAVELIN. Un des noms du chêne roure, *Quercus Robur*, L.

GRAVO DE INDIA. Nom portugais des *clous de girofle*.

GRAY SNAPPER. Nom anglais du *Coracinus fuscus major* (Voyez ce mot).

GRAZAY. Paroisse à 2 lieues de Mayenne, dans laquelle est une source froide, que Jeudry dit martiale (Carrère, *Cat.*, 501).

GRAZIOLA. Un des noms italiens de la gratiole, *Gratiola officinalis*, L.

GREAC. Un des noms vulgaires de l'esturgeon commun, *Acipenser Huso*, L.

GREAT BLACK MASTERWORT. Nom anglais de l'*Astrantia major*, L.

— BURN-T. Nom anglais du *Sanguisorba officinalis*, L.

— CENTAURY. Nom anglais du *Centaurea Centaurium*, L.

— GOLDEN MAIDENHAIR. Nom anglais du *Polytrichum commune*, L.

— LADIES BEDSTROW. Nom anglais du caille-lait blanc, *Galium Mollugo*, L.

— MULLEIN. Nom anglais du bouillon-blanc, *Verbascum Thapsus*, L.

— PLANTAIN. Nom anglais du plantain, *Plantago major*, L.

— WATER PLANTAIN. Nom anglais de l'*Alisma Plantago*, L.

GREATER CALANDINE. Nom anglais de l'éclaire, *Chelidonium majus*, L.

GREATER CONSOUND. Un des noms anglais de la grande consoude, *Symphytum officinale*, L.

GREBEN SCHIK. Nom du *Tamarix gallica*, L., sur les bords du Jaïk.

GRÈCE. M. Alibert (*Précis*, etc., 587) y signale seulement les bains de *Loutra*, et les sources de *Prothalasso*, dans l'île de Milo, ainsi que les sources de l'île de *Lesbos*. Voy. ces mots.

GREDA. Nom espagnol et portugais de la craie, *sous-carbonate de chaux*.

GREEN HELLEBORE. Nom anglais de l'*Helleborus viridis*, L.

GREELIN. Un des noms du merlan noir, *Gadus carbonarius*, L.

GREMIBIASSCHA. Nom du *Balota lanata*, L., en Sibérie.

GRÉMIL. Un des noms du *Lithospermum officinale*, L.

GRÉMILLE. Nom français de divers poissons du genre *Perca* de Linné.

GRENADE. Fruit du grenadier, *Punica Granatum*, L. Voyez *Punica*.

GRENADIER (Écorce de racine de). Voyez *Punica Granatum*, L.

GRENADILLE. Nom du genre *Passiflora*, et particulièrement du *P. cœrulea*, L.

GRENAT, *Granatus*. Silicate d'alumine et de fer, pierre précieuse en cristaux d'un rouge foncé, jadis usitée en médecine, soit en amulette, soit en poudre très-fine, pour dissiper la tristesse, résister au venin, calmer les palpitations, et dont l'abus était même regardé comme nuisible; c'était un des cinq fragments précieux.

GRENETTE. Nom du *Semen contra* à Genève (Odier, *Manuel de méd. prat.*, 113).

GRENOUILLE CORNUE ou GRENOUILLE VERTE. Voyez *Rana esculenta*, L.

— DE MER. Nom vulgaire de la baudroye, *Lophius piscatorius*, L.

GREOU. Nom français du houx, *Ilex Aquifolium*, L., dans quelques cantons.

GRÉOUX, GRÉOULX. Village de France (Basses-Alpes), à 2 lieues de Manosque, célèbre pour ses eaux hydro-sulfureuses chaudes (31° R.), connues des Romains, usitées à l'extérieur contre la paralysie, les tumeurs articulaires et les suites de plaies d'armes à feu ; à l'intérieur, dans les cas d'atonie digestive, d'hypochondrie, de leucorrhée, d'affections de la peau, de catarrhes invétérés, etc. Buret cite aussi une épidémie de fièvres intermittentes où elles se sont montrées efficaces. La source, qui est à 200 pas du village déjà analysée par Darluc (*Journ. de méd.*, juin 1757), a offert à M. Laurens, cité dans le Manuel de M. Patissier, p. 183, pour douze livres d'eau : gaz hydrogène sulfuré, quant. inappréciable; gaz acide carbonique, 10 pouces cubes; muriate de soude, 5 gros 3 grains ; m. de magnésie, 21 grains ; sulfate calcaire, 20 ; carbonate de chaux, 36 ; barégine, 8. (Dans la *Revue encycl.*, XXXV, 240, on indique 2 gros 3 grains de muriate de soude, et 1 gros 8 grains de barégine). L'établissement des bains récemment amélioré, est aujourd'hui pourvu de douches et d'étuves; on prend les eaux de mai à septembre; la dose, en boisson, est de 1 à 3 pintes par jour; la durée d'un traitement est de 3 à 4 semaines.

Fontaine (F.). Disc. contenant la rénovation des bains de Gréoux, etc. Aix, 1619, in-8. — Combo (J. de). Hydrologie ou discours des eaux... particulièrement de celles de Gréoux. Aix, 1645, in-8. — Bernard (P.). Les eaux de Gréoux en Provence. Aix, 1705, in-8. — Esparron. Traité des eaux min. de Greoux, etc. — Darluc. Nouveau traité des eaux min. de Gréoux, etc. Aix, 1777, in-8. — Valentin. Notice sur les eaux de Gréoux (Journ. de méd. de Corvisart, XXI, 195).

GRESILLON. Synonyme de Grillon, espèce d'insecte. Voyez *Gryllus*.

GRESSET. Un des noms vulgaires de la racine verte. Voyez *Rana*.

GRESSLING. Un des noms allemands du goujon, *Cyprinus Gobio*, L.

GREUL. Un des noms du loir, *Mus Glis*, L.

GREWIA. Genre de plantes de la famille des Liliacées, de la polyandrie monogynie (Willd.), dédié à Grew, botaniste anglais. Il renferme des arbrisseaux des pays équatoriaux, surtout de l'Inde et de l'Afrique, à fleurs en ombelle simple, portant de petites baies, comestibles dans quelques espèces telles que le *Grewia Microcos*, L., à Ceylan, le *G. asiatica*, L., le *G. megalocarpos*, Juss., dans l'Inde, le *G. orientalis* appelé *conrandi*, aussi de l'Inde; ce dernier est estimé aphrodisiaque et la décoction de toutes ses parties est bonne contre la goutte (*Hort. Malab.*, V, t. 46). Il y a au Sénégal un *Grewia* appelé *kell*, usité contre les maladies vénériennes, d'après Adanson.

GREYLAG. Nom anglais de l'oie sauvage, *Anas Anser*, L.

GREYLING. Un des noms anglais du goujon, *Cyprinus Gobio*, L.

GREZKIAK ORECHI. Nom russe d'un noyer, *Juglans regia*, L.

GRIANDEAU. Nom vulgaire du coq de bruyère. *Tetrao Tetrix*, L.

GRIAS. Genre de plantes de la famille des Myrthes (Choisy), de la polyandrie monogynie, qui tire son nom de γρᾶω, je mange, parce qu'en effet on mange le fruit de la seule espèce qu'il contienne, le *G. cauliflora*, L., arbre des Antilles qui porte un fruit qui vient sur le bois même, et dont on use après l'avoir mariné à l'huile et au sel comme les anchois, ce qui le fait nommer *poire d'anchois*. Ce fruit est gros, globuleux, atténué aux deux extrémités; on le cueille avant sa complète maturité pour les confire. On en envoie en présent jusqu'en Espagne.

GRIB, GRIBBI. Noms russes du champignon, *Agaricus edulis*, Bull.

GRICHEU. Nom du chevreuil, *Cervus Capreolus*, L., chez les Burats.

GRIESBACH. Dans la vallée de Renchthal (grand duché de Bade). Il y existe des bains. Voy. la bibliographie de *Renchthal*.

GRIESSHOLZ. Nom allemand du *bois néphrétique*.

GRIESSTEIN. Nom allemand du jade néphrite. Voyez *Jade*.

GRIESWURZEL. Nom allemand du *Cissampelos Caapeba*, L.

— DU DIABLE. Nom du *Bignonia Unguis cati*, L. Aux Antilles.

— DE GIROFLE. Nom qu'on donne dans le commerce aux pédoncules des fleurs du giroflier, *Caryophyllus aromaticus*, L.

GRIFFE DE LOUP. Un des noms du Lycopode, *Lycopodium clavatum*, L.

GRIFFET. Nom vulgaire du martinet, *Hirundo apus*, L.

GRIGALLUS. Nom donné jadis à plusieurs oiseaux de genre *Otis*.

GRIGNON. Nom qu'on donne au marc de l'huile d'olive, *Olea europaea*, L.

GRIGS. Un des noms anglais de l'équille, *Ammodytes Tobianus*, L.

GRILLE, GRILLET, GRILLON, GRILLOT. Anciens noms du grillon. Voyez *Gryllus*.

GRIMMER. Nom allemand du milan, *Falco Milvus*, L.

GRIMOINO. Nom provençal de l'aigremoine, *Agrimonia Eupatoria*, L.

GRIMPE. Nom allemand du goujon, *Cyprinus Gobio*, L.

GRIMPEREAU ou GRIMPERET. Ancien nom du pivert. Voyez *Picus viridis*, L.

GRINE VED DAG, GRINE VED MIDDAG. Noms danois de l'*Anagallis phœnicea*, Lam.

GRISETTE. Un des noms vulgaires de la perdrix grise, *Tetrao Perdrix*, L.

GRISGON. Synonyme de fragon, *Ruscus aculeatus*, L.

GRINSON. Un des noms vulgaires du pinson, *Fringilla Cœlebs*, L.

GRINSPAN. Nom polonais du sous-deuto-acétate de cuivre. Voyez *Cuivre*.

GRIOT. Nom vulgaire du *Spartium purgans*, L. C'est aussi, selon M. Ch. Nodier (*Examen crit. du Dict. de la langue francaise*, 1828), le véritable nom de la substance avec laquelle on fabrique le pain dit de *gruau*, car on ne fait suivant lui de gruau qu'avec l'orge et l'avoine.

GRIOTTE. Fruit du Griottier, *Cerasus vulgaris*, Miller.

GRIPPE. Nom de quelques plantes accrochantes, telles que le gratteron, *Galium Aparine*, L.; la bardane, *Arcticum Lappa*, L.; la benoîte, *Geum urbanum*, L.

GRIPSHOFEN, en Westphalie, cercle de Minden. Il y existe une source ferrugineuse, alcalino-saline, assez fréquentée (308 malades en 1826), dont parle M. E. Osann. Voy. *Prusse*.

GRISARD, GRISART. Anciens noms du blaireau, *Ursus Meles*, L.

GRISET. Nom vulgaire du *Squalus griseus*, L., et du jeune chardonneret.

GRISET. Nom de l'argousier, *Hippophaë rhamnoides*, L., dans quelques provinces.

GRISETTES. Un des nombreux noms de l'*Agaricus procerus*, Schæff.

GRISOMELE. Un des noms de l'abricot en Italie.

GRISPIGNOLO. Nom italien des *Ribes Grossularia et Uva-crispa*, L.

GRIVES. Genre d'oiseaux de l'ordre des passereaux. Voyez *Turdus*.

GRIVETA. Nom piémontais de la grive mauvis, *Turdus iliacus*, L.

GRIVOUS. Nom de la grive draine, *Turdus viscivorus*, L., en Piémont.

GRODA. Nom suédois de la grenouille verte. V. *Rana*.

GRODBLAD. Nom suédois du plantain, *Plantago major*, L.

GROEDDA. Nom suédois de la *Crême* du lait.

GROEGROË, GROUGROU. Larves du charançon palmiste, *Curculio Palmarum*, L.

GROENPOOT PIEDOERT. Nom hollandais de la poule d'eau, *Fulica Chloropus*, L.

GROESUGGA. Nom suédois des cloportes. Voyez *Oniscus*.

GROMWEED. Nom anglais du grémil, *Lithospermum officinale*, L.

GRONA. Un des noms polonais de la busserole, *Arbutus Uva ursi*, L.

GRONDEL. Nom hollandais du goujon, *Cyprinus Gobio*, L.

GRONOSTAY. Nom polonais de l'ermine, *Mustela Erminea*, L.

GRONOVIA SCANDENS. Leubaz a rapporté du Pérou la racine d'une Cucurbitacée, de saveur très-amère, qui y est employée contre les maladies vénériennes invétérées (De Candolle, *Essai*, 192). Comme il n'y a au Pérou, en Cucurbitacées vivaces, que le *Gronovia scandens*, L., il y a lieu de croire que ces propriétés se rapportent à cette plante, qu'on cultive dans les jardins de botanique.

GROOT LEEUWENBEK. Nom hollandais du mufle de veau, *Antirrhinum majus*, L.

— SCHELKRUID. Nom hollandais de l'éclaire, *Chelidonium majus*, L.

— STERREKRUID. Nom hollandais de l'*Astrantia major*, L.

GROOTE BRANDENETEL. Nom hollandais d'une ortie, *Urtica dioica*, L.

— WATER WEEBREE. Nom hollandais de l'*Alisma Plantago*, L.

— WEEBLAD. Nom hollandais du plantain, *Plantago major*, L.

— WINDE. Nom hollandais du grand liseron, *Convolvulus sepium*, L.

GROS. Synonyme de Dragme ou Drachme, *Dragma*.

GROS BEC, GROS-PINSON. Noms vulgaires du *Loxia Coccothraustes*, L.

GROS-TERME, en Lorraine, dans l'ancien duché de Bar. Carrère (*Cat.*, 495) y indique une source minérale froide, appelée *Blanc-Chesne*, qu'on croit être ferrugineuse.

GROSEILLE. Fruit du groseiller, *Ribes rubrum*, L. Voyez *Ribes*.

— A MAQUEREAUX. Fruit du *Ribes Grossularia*, L.

GROSEILLER ROUGE. *Ribes rubrum*, L.

— D'AMÉRIQUE. *Cactus Pereskia*, L.

— DE CEYLAN. C'est l'*Embelica indica*, Burmann (V. *Embeli*), qui serait la même plante que le *Salvadora persica*, L., d'après Steudel. Voyez *Salvadora*.

— A MAQUEREAUX. *Ribes Grossularia*, L.

GROSELHEIRA ESPIN. Nom portugais des *Ribes Grossularia et Uva-crispa*, L.

GROSS-NENNDORF (eaux min. de). Voyez *Nenndorff*.

GROSSE BRENNESSEL. Nom allemand d'une ortie, *Urtica dioica*, L.

— SCHWARZBRAUNE MYROBOLANEN. Nom allemand des *Myrobolans chébules*.

— WUCHERBLUME. Nom allemand de la grande marguerite, *Chrysanthemum leucanthemum*, L.

GROSELLERO. Nom espagnol des *Ribes Grossularia* et *Uva-crispa*, L.

GROSSER BALDRIAN. Nom allemand de la grande valériane, *Valeriana Phu*, L.

— STINT. Nom allemand d'une variété d'*éperlan*, de la mer Baltique.

— WEGERICH. Un des noms allemands du plantain, *Plantago major*, L.

— WUNDERBAUM. Un des noms allemands du *Jatropha Curcas*, L.

GROSSES HAUSLAUCH. Un des noms allemands du *Sempervivum tectorum*, L.

— TAUSENDGULDENKRAUT. Nom allemand de *Centaurea Centaurium*, L.

GROSSULINE. M. Guibourt a nommé ainsi le mucilage de la groseille; c'est la *gelée végétale* des anciens chimistes et *l'acide pectique* de M. Braconnot (Voy. ces mots).

GROSSUS. Nom que les anciens donnaient aux figures qui ne parviennent pas à leur maturité.

GROUND IVY. Nom anglais du lierre terrestre, *Glechoma hederacea*, L.

— PINE. Nom anglais du chamæpitys, *Teucrium Chamæpitys*, L.

GRU, GRUA. Nom italien de la grue, *Ardea Grus*. L.

GRUAU, *grutum*, *grutulleum*. Céréales privées de leurs partie corticale. On prépare surtout l'avoine, *Avena sativa*, L., en gruau, parce que son écorce est considérable par rapport à la fécule, et qu'elle est douée de particules aromatiques existantes, qui nuisent à l'effet adoucissant de la portion amylacée. C'est à l'aide du ramollissement par la vapeur et d'un moulin particulier, qu'on prépare le gruau d'avoine en Touraine, mais surtout en Bretagne, ce qui fait que celui de cette province est plus estimé. On fait avec l'avoine, ainsi préparée, des tisanes adoucissantes, pectorales, calmantes; des lavements anodins, etc. On en prépare des potages au lait, au bouillon, etc.; les personnes à poitrine faible, échauffée, ou dont les entrailles sont irritées, emploient avec succès le gruau, que la fécule des autres céréales ne remplacerait qu'imparfaitement, à cause de la qualité plus humectante, plus froide pour ainsi dire, de l'avoine. Voy. *Griot*.

GRUE Espèce d'Oiseau. Voyez *Ardea Grus*, L.

GRUEBEN, en Silésie. Il y existe une source *ferrugineuses et terreuse*, peu importante selon E. Ossann. Voy. *Prusse*.

GRÜNER NIESWURZ. Un des noms allemands de l'*Helleborus viridis*, L.

GRUIXA. Nom des *Geranium*, dans quelque auteurs, de la forme de bec de grue de leur fruit.

GRULLA. Nom espagnol de la grue, *Ardea Grus*, L.

GRUMICHAMERIA. Nom brésilien du fruit de l'*Eugenia brasiliensis*, Lam. Voyez *Myrthus*.

GRUNDEL. Un des noms danois du goujon, *Cyprinus Gobio*, L.

GRUNDHEIL. Un des noms allemands du *Senilus Oreoselinum*, Roth.

GRUNDLING. Un des noms allemands du goujon. *Cyprinus Gobio*, L.

GRUNER. Nom allemand du vanneau commun, *Tringa Vanellus*, L.

GRUNON, GRYNON. Nom du *Momordica Elaterium*, L., dans Dioscoride.

GRUNSPAN, GRUNSPANKRYSTALLE. Noms allemands de l'acétate de cuivre. Voyez *Cuivre*.

GRUS. Ancien nom officinal de la grue, *Ardea Grus*, L.

GRUTUM, GRUTELLUM. Noms latinisés du *Gruau*.

GRYLLUS, Grillons. Genre d'insectes orthoptères, connus vulgairement sous le nom de *cris-cris*, emprunté du bruit que font les mâles en appelant leurs femelles, et dont deux espèces, fort communes chez nous, le grillon des champs et le grillon domestique (*G. campestris*, L., et *G. domesticus*, L.), ont jadis figuré dans la matière médicale. Ces insectes passaient pour apéritifs, diurétiques, et même comme tenant quelque chose de la cantharide. On les a dit utiles, réduits en poudre, à la dose de 12 à 20 grains, contre la gravelle; entiers, et avalés dans du vin, contre la fièvre tierce; écrasés et appliqués à l'extérieur, pour résoudre certaines tumeurs, etc. (voy. la suite de la Matière méd. de Geoffroy, I, 508). Récemment encore le docteur Clesius de Coblentz a recommandé, à l'exemple de Schroeder, l'application matin et soir, sur les taies de la cornée, à l'aide d'un pinceau fin, de la gouttelette de liquide que fournit le grillon domestique lorsqu'on le comprime (*Bull. des Sc. méd.* de Fér., mai 1827, p. 63). Ces assertions ne sont pas mieux établies que l'usage alimentaire que font de ces insectes certains peuples, au dire d'Aldorvandi (*de Insectis, lib.* IV, *c.* II), Pallas (*Voyage*, II, 579), etc. : peut-être l'emploi qu'ont fait quelques auteurs du nom de *Gryllus* pour la sauterelle, est-il ici la cause de quelque équivoque.

GRYNON. Un des noms anciens du concombre sauvage, *Momordica Elaterium*, L.

GRYNSPAN KRYSTALISOWANI. Nom polonais du deuto-acétate de cuivre. Voyez *Cuivre*.

GRYPHON. Un des noms vulgaires du grand martinet, *Hirundo apus*, L.

GRZYWASZ. Nom du ramier, *Columba Palumbus*, L., en Pologne.

GUAAP. Nom hottentot du *Stapelia pilifera*, Mass.

GUABIRABA. Arbre du Brésil, qui paraît un sebestier (*Cordia*). Ses fleurs distillées donnent une eau usitée pour les maladies des yeux. Ses fruits, dont la chair est très-douce, et qui ressemblent à des prunes, se mangent; ses feuilles, qui sont odorantes, servent à préparer des bains aromatiques, et la poudre du charbon de son bois soufflée dans les yeux, y dissipe les taies (Pison, *Bras.*, 73).

GUABIROBA. Nom des différents goyaviers (*Psidium*) qui croissent au Brésil.

GUABO, GUABAS, GUAVAS. Noms péruviens de l'*Inga insignis*, Kunth.

GUACATÈNE. Plante de la Nouvelle-Espagne, que l'on emploie contre les hémorrhoïdes, d'après Monard (*Drogues*, 151); elle a de l'affinité avec le *Teucrium Polium*, L.

GUACHARO. Nom donné par M. de Humboldt à son *Steatornis caripensis*.

GUACO. Nom américain de l'*Eupatorium* (Mikania) *Guaco*, Humb. On le donne aussi dans le même pays au *Spilanthes ciliata*, Kunth.

GUADALUPE (eaux minérales de Nuestra Senora de). Elles sont situées dans la vallée de Fenochitlon, au Mexique (Nouvelle-Espagne), et contiennent de l'acide carbonique, du sulfate de chaux, du sulfate de soude et de l'hydrochlorate de soude. Ce sont les indigènes qui en ont fait connaître aux Espagnols les vertus (de Humboldt, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, I, 367).

GUADARELLA. Nom toscan de la gaude, *Reseda luteola*, L.

GUADELOUPE. C'est la plus riche des Antilles en eaux minérales chaudes et sulfureuses. Au rapport de A. Biet (*Voyage de la France équinoxiale*), du P. Labat et du P. Dutertre, cette île est couverte de sources et de vapeurs extrêmement chaudes, qu'on pourrait facilement utiliser en bains, en douches, en étuves. Dans certains lieux, en effet, il suffit de creuser la terre pour avoir un bain. Le premier de ces observateurs s'est guéri ainsi d'un violent rhumatisme dont il était atteint en arrivant dans l'île.

On emploie aussi contre l'hydropisie, le sable très-chaud qui avoisine ces sources, dont les plus connues, d'après M. Chervin sont : 1° celles de la *Ravine chaude*, à Goyave, dans le nord de l'île, qui ont de 39 à 52° R., et sont vantées contre les maladies cutanées et les rhumatismes chroniques, mais peu usitées faute d'établissement convenable; 2° les eaux de *Dolé*, sur le chemin de la Pointe-à-Pître à la ville Basse-Terre; elles ont 30 à 31° R., et, quoique fort actives, sont encore moins féquentées, par la même raison; 3° les eaux de *Bouillante*, paroisse qui leur doit son nom, sur la côte occidentale de l'île; il y a trois sources (37 à 44° R.), presque désertes vu leur éloignement; 4° enfin, les eaux de *Mont-de-Noix*, sous le vent de la Soufrière, au Matouba; leur température va presque à l'ébullition (Alibert, *Précis*, etc., 510).

GUADO. Nom italien du pastel, *Isatis tinctoria*, L.

GUAGNO (Eaux minérales de). — Ces eaux sulfureuses, analogues à celles de Pietra-Pola, et de Bagnères de Luchon, contiennent par litre, d'après M. Thiriaux : eau 999 grammes 475; acide hydrosulfurique, 032; acide carbonique, 187; hydrochlorate de soude, 099; sous-carbonate de soude, 025; sulfate de soude, 044; sous-carbonate de chaux, 020; sous-carbonate de magnésie, 017; sulfate de chaux, silice, 028; extractif

animalisé (glairine), 032. Une autre source, moins chaude et moins abondante, située à peu de distance de l'hôpital militaire, lui a offert à peu près la même composition. Ces bains, très-fréquentés, ont reçu de grandes améliorations depuis la publication de notre article; ils offrent aujourd'hui presque toutes les ressources de nos bains du continent. Leur découverte paraît remonter à une haute antiquité; ils étaient déjà célèbres en 1690. Trois bassins, qui existent encore, ont été construits en 1711; l'établissement actuel date de 1821.

GUAGNO. Ces eaux, dites aussi de *Vico*, du nom du canton où elles se trouvent, sont situées à l'est de l'île de Corse, arrondissement d'Ajaccio, au pied de la montagne appelée Tirridore, à 6 lieues environ de Corte et 1 lieue 1/2 de Vico; elles s'échappent du centre de la colline Saint-Antoine par plusieurs sources qui, réunies en un seul conduit, vont se rendre dans un grand bassin placé en tête de l'établissement des bains; leur température est de 40 à 45° R. Elles ne varient point; elles sont limpides, traversées par quelques bulles gazeuses, répandent des vapeurs, ont une saveur fade et une odeur hydrosulfurée, déposent dans leur cours un limon noir marqué de stries jaunâtres, et se couvrent par le repos d'une pellicule. Ces eaux sont surtout réputées, à l'extérieur, pour les douleurs rhumatismales, les contractures, les affections cutanées; à l'intérieur, pour les maladies chroniques des viscères abdominaux, les scrofules, le scorbut. On emploie aussi les boues en application, à l'extérieur, contre le rhumatisme. L'établissement des bains est vaste, et divisé en 6 parties, dont les unes sont réservées aux militaires, d'autres publiques, d'autres, enfin, sont destinées à ceux qui paient : les baignoires sont en pierre, et reçoivent 1, 2, ou un plus grand nombre de personnes. Devant cet établissement est une petite place où, dans la saison des eaux, qui dure du 1er juin à la fin d'août, car plus tard les fièvres se développent, et il faut fuir ces lieux, on construit des *feuillées*, à l'ombre desquelles les baigneurs passent une partie de la journée; des maisonnettes et baraques, situées dans le voisinage, servent de logement. A deux cents pas est un hospice militaire, récemment fondé, et propre à contenir 100 lits. Ces eaux sont très-suivies par les habitants de l'île, dont l'affluence y rend la vie assez chère; en 1824, il y a eu 453 malades, et, en 1825, 311. Ces bains seraient sans doute aussi fréquentés par les étrangers, si les chemins en étaient plus praticables; mais on ne peut s'y rendre qu'à cheval ou en litière. M. de Franchi, médecin de l'hospice et inspecteur des eaux minérales, donne ses soins aux malades (extrait d'un *Mémoire* de M. le docteur Vanucci, lu à l'académie royale de médecine, en 1829).

Thiriaux (J.-B.-J.). Essai sur la topographie physique et médicale de Saint-Antoine de Guagno, département de la Corse, et sur l'analyse de ses eaux thermales sulfureuses, etc. (Thèse). Strasb., 1829, in-4.

GUAIABA. Nom brésilien du Goyavier, *Psidium pyriferum*, L.? (Pison, *Bras.* 75).

GUAIABARA. Arbre de St-Domingue, où il est appelé *Uvero*, dont les feuilles servent de poivre.

GUAIAC. Nom du *Guajacum officinale*, L.

GUAIAVA. Ancien nom du Goyavier, *Psidium pyriferum*, L.

GUAIBIPOCAIBA. Nom brésilien du *Mimosa vaga*, L., et d'un autre arbre dont l'infusion de l'écorce sert dans les maladies des voies urinaires, d'après Pison (*Bras.* 80). Marcgrave nomme ce dernier *Guaibi poc aca biba* (*Bras.* 111).

GUAICANA. Nom du *Diospyros Lotus*, L.

GUAICURA. Nom chilien du *Phlegorrhiza astringens*, W.

GUAID. Nom arabe du *Teucrium Polium*, L.

GUAIERU. Nom brésilien de l'icaque, *Chrysobalanos Icaca*, L.

GUAINUMBI. Petit oiseau des Indes, qu'on dit bon contre la sciatique, pris en poudre dans du vin (Lémery, *Dict.*).

GUAJA LECHE. Un des noms espagnols du caille-lait jaune, *Galium verum*, L.

GUAJACO. Nom italien et portugais du *Guajacum officinale*, L.

GUAJACUM. Genre de plantes de la famille des Rutacées, section des Zygophyllées, de la décandrie monogynie.

G. afrum, L. Voyez *Schotia speciosa*, Jacq.

G. officinale, L., gayac, guaiac (*Flore médic.*, IV, f. 180). Ce grand et bel arbre, à feuilles ailées, sans impaire, à fleurs bleues et à fruits petits, arrondis, anguleux, qui croît fort lentement dans l'Amérique méridionale, surtout à Saint-Domingue, à la Jamaïque, au Brésil, etc., ce qui l'a fait appeler *bois d'Inde* dans les vieux auteurs, a la partie ligneuse fortement colorée, lourde, très-dure, plus pesante que l'eau, et usitée pour faire des ouvrages qui ont besoin de solidité, tels que mortiers, pilons, roulettes de lit, vis, poulies, etc. On l'envoie en Europe en grosses bûches recouvertes d'écorce, et on en fait un commerce assez important; on coupe les moins propres à être travaillées, en copeaux qui servent pour la médecine; on les râpe, etc. Le cœur de ce bois est d'une teinte verte obscure : c'est la partie la plus résineuse; l'extérieur ou aubier est plus jaune, plus léger, et en contient moins. On remarque quelquefois dans le centre de petits cristaux, regardés par M. Guibourt comme de l'acide benzoïque, et par d'autres comme de nature résineuse. Le bois de gayac est inodore, mais lorsqu'on le brûle, il donne une fumée un peu aromatique; sa saveur a quelque amertume. Son écorce est compacte, grise à l'extérieur, résineuse, et parsemée de taches de diverses couleurs; elle présente à sa surface la résine dont nous allons parler, ce qui la fait paraître *grasse*. Cette écorce a les propriétés du bois, mais on ne l'emploie pas en Europe.

Il suinte de cet arbre, naturellement ou par des incisions qu'on y pratique, un suc gommo-résineux (en larmes pures, incolores dans le premier cas), appelé plus souvent *gomme* ou *résine de gayac*, dont on fait aussi usage en médecine. Cette substance est friable, demi-transparente, d'un brun-verdâtre, légère, brûle en répandant une assez bonne odeur; elle est ordinairement en masse compacte, mêlée de

beaucoup de sable. Cette substance a un peu d'amertume, et pique légèrement la langue; elle est entièrement soluble dans l'alcool, ce qui semblerait indiquer une résine pure, et en partie dans l'eau, ce qui montre qu'elle n'est pas dans ce cas. Si on ajoute que, traitée par l'acide nitrique, elle donne de l'acide oxalique, ce que ne font pas les autres résines, on conclura avec Brandes, qui l'a désignée sous le nom de *gayacine*, qu'elle est d'une nature particulière. Exposée à l'air, cette matière verdit, de grise qu'elle était dans la cassure. On nous l'envoie en baril, ou dans des nattes. Il paraît, d'après Thomson, qu'on en retire aussi à l'aide du feu, en forant les billes de bois au centre, et chauffant ce bois par l'autre bout; la résine coule dans des calebasses, et est plus colorée (*Bot. du droguiste*, 140). Brandes a obtenu de cent parties de résine de gayac, par la distillation: eau, 5,5; huile brune épaisse, 24,5; huile empyreumatique peu consistante, 30,0; charbon resté dans la cornue, 30,5; gaz, 9,5. D'après ce chimiste, il ne faut jamais prescrire d'acides minéraux dans une formule où figure la résine de gayac (*Annal. de chimie*, LVIII, 234, LXVIII, 140). On la falsifie parfois avec la résine des pins, dont la projection du mélange sur le feu indique la présence par l'odeur de térébenthine qui se manifeste; avec le succin, etc.; c'est probablement à la première de ces substances que Thomson donne le nom de *gomme manchinale*. Dans le commerce, on altère parfois les copeaux ou râpures de gayac (*rasura vel scobis ligni guaiaci*, off.) avec des parties semblables de bois indigènes. Il faut donc acheter ce bois entier, et préparer soi-même les copeaux, le râper, opération qui provoque l'éternument et qui en développe l'odeur, ce que fait aussi le simple frottement de ce bois.

C'est en 1508 que les Espagnols, 69 ans après leur premier retour de la découverte de l'Amérique, apportèrent le gayac dans leur patrie. Comme il arrivait avec la réputation d'un anti-syphilitique assuré, on le vendit jusqu'à 7 écus d'or la livre. Ils avaient vu les naturels s'en servir avec tant d'efficacité dans cette maladie, qu'ils le regardèrent comme un médicament surnaturel, ce qui la leur fit nommer *bois saint*, *bois de vie*. Dès 1519, sa réputation était répandue dans le reste de l'Europe, où la cure éclatante qu'il procura au célèbre guerrier van Hutten, guéri par le gayac après onze traitements infructueux par le mercure, succès qu'il publia dans un ouvrage spécial, acheva de le mettre en grand honneur. Mais le mercure, administré plus convenablement, lorsqu'on osa enfin en donner aux gens de qualité, et non plus le borner aux gens du peuple, comme on fit dans l'origine de son emploi, ainsi que les mauvaises préparations dont on usait pour le gayac, firent tomber le crédit de ce bois, malgré l'éloge de Fracastor, dans le 3e livre de son poëme (*Syphilis*); et après avoir *fait fureur* dans le 16e siècle, il est aujourd'hui à peu près abandonné dans le traitement de la maladie vénérienne. Effectivement, au lieu de donner des décoctions de douze onces de bois, par dose, toutes les 24 heures, dans suffisante quantité d'eau, de la boire étant au lit, dans une chambre chaude et fermée, ce qui était la méthode usitée à Saint-Domingue, on en prenait des tisanes légères, où on mettait à peine une once de ce bois, et qu'on buvait en se promenant. Il faut dire aussi que dans les pays chauds les maladies vénériennes guérissent bien plus vite, plus facilement, et par le seul usage des sudorifiques. C'est le ciel de ces heureux climats qu'il faudrait nous envoyer avec les médicaments qu'ils nous donnent, pour obtenir les mêmes succès. Aussi, chez nous, le gayac seul ne guérit pas la syphilis; ce n'est qu'un adjuvant du mercure, plus ou moins utile suivant la manière dont on l'administre. Le gayac conserve néanmoins la réputation d'un bon sudorifique, et on le place parmi les bois de ce nom, avec la salsepareille, la squine et le sassafras, qu'on emploie dans le rhumatisme et la goutte, surtout d'après les succès obtenus par Mead et Pringle dans la première de ces maladies, et par Solenander, Todo, Barthez (*Traité des mal. goutt.*, I, 148) dans la seconde. On prescrit la décoction de son bois à une once ou deux par pinte d'eau réduite au tiers, après l'avoir fait tremper la veille, à cause de sa dureté. Tout récemment (le 6 avril 1830), M. le docteur. Aillé a lu à l'académie royale de médecine un mémoire où il préconise de nouveau l'emploi du gayac, mais à forte dose (8 onces par jour, dans deux pintes d'eau qu'on réduit au tiers), dans le rhumatisme, et où il affirme avoir toujours réussi à le guérir en peu de temps, même celui qui est aigu, avec fièvre, etc. Cette décoction est un peu poivrée au goût, et on la dit propre à modérer la salivation mercurielle. Le gayac a aussi été administré dans les névralgies rhumatismales, les maladies de la peau, la leucorrhée, les scrophules, les maladies des os; dans tous les cas, en un mot, où on donne les sudorifiques. Il entre dans la décoction sudorifique. On en obtient la résine à l'aide de l'esprit de vin, on en prépare un extrait avec le vin et l'eau, et un sirop. On en retire aussi une sorte d'huile essentielle, à odeur vanillée, en versant de l'huile fixe sur une forte décoction de ce bois refroidie; au bout de quelques jours, on en obtient de l'huile essentielle, qu'on isole par la distillation ou l'alcool (*Dict. des drogues*, II, 621).

La résine de gayac a été plus employée dans les cas de rhumatisme, et surtout de goutte, que le bois, non plus comme sudorifique, puisqu'on la prend dans de petites quantités d'alcool, de vin, ou en nature, mais comme ayant une propriété spéciale contre ces maladies, ce qui est fort douteux. Elle agit plutôt comme excitante et tonique; aussi est-ce dans les cas où ces affections sont chroniques qu'elle a le plus de succès, ainsi que comme moyen de les prévenir lorsque leur existence peut tenir à la détérioration des humeurs ou à la faiblesse des tissus. La teinture alcoolique est fort vantée par Fowler contre le rhumatisme, même à l'état aigu (*Bibl. britan.*, 115). M. Emerigou, goutteux de la Martinique, a mis en vogue le *remède* dit *Caraïbes*, contre la goutte, qui consiste à faire dissoudre deux onces de

résine de gayac dans une pinte de taffia (et non d'eau-de-vie), dont on prend tous les jours une ou deux cuillerées à bouche pendant plusieurs années, en buvant une tasse de thé ou un verre d'eau par-dessus (*Anc. Journ. de méd.*, XLVII, 424), et il assure qu'il guérit immanquablement la goutte. Dewecs, médecin de Philadelphie, prescrit la teinture de gayac pour faciliter la menstruation (résine, ℥ viij; carbonate de soude, ʒ iij; piment, ℥ ij; alcool faible, ℔ ij; il ajoute, esprit volatil de sel ammoniac, ʒ j, pour quatre onces de cette teinture): on en donne une cuillerée à café trois fois par jour, dans un peu de vin généreux, avant le repas (*Bullet. des Sc. méd.*; Férussac, IV, 277). Cullen préfère employer la résine de gayac suspendue dans l'eau à l'aide de la gomme arabique, etc., à la teinture (*Mat. méd.*, II, 209). Hunter vante l'efficacité de la résine de gayac dans le traitement interne des ulcères syphilitiques; de fortes décoctions de gayac agissent comme excitantes d'une manière très-marquée, produisent, si on en continue l'usage, de la fièvre, une chaleur générale, etc., et déterminent parfois des mouvements fluxionnaires sur telle ou telle partie du corps, dont un praticien habile peut tirer parti, en observant toutefois que ce bois convient plutôt aux lymphatiques, aux sujets à fibres molles, qu'à ceux qui sont sanguins, bilieux, etc. Nous avons cité ailleurs l'emploi avantageux de l'eau-de-vie de gayac, à l'intérieur, comme excitante, pour la consolidation d'une fracture, qui à l'époque ordinaire restait sans solidité chez un sujet à circulation lente et faible. Cette dernière préparation est usitée en gargarisme pour assainir la bouche, raffermir les gencives, calmer les douleurs de dents, etc.

La résine de gayac entre dans la *thériaque céleste*; on la mêle au savon pour en faire des pilules. Si on y ajoute du sublimé, elles prennent une teinte bleue (*Journ. de pharm.*, XV, 14), ce qu'elles éprouvent aussi avec la farine de froment; la dose est de 12 à 20 grains, qu'on peut porter facilement jusqu'à un gros; cette dernière quantité purge ordinairement.

G. sanctum, L. Cette espèce est plus petite, et paraît partager les propriétés du gayac, à un degré moindre seulement; son bois est plus pâle, plus jaunâtre, moins pesant. Elle croît dans les mêmes lieux, et se nommait *bois saint* autrefois; aujourd'hui elle est inconnue dans le commerce, à moins que son bois ne soit mêlé au gayac; le nom de *saint bois* (et non sain-bois, qui est le *Daphne Gnidium*, L.) est resté à ce dernier.

Schmaus (L.). *Lucubratiuncula de morbo gallico et curâ ejus noviter repertâ cum ligno indico.* Augustæ Vindelicorum, 1518, in-8. — Hutten (U. de). *De guaiaci medicinâ, etc.* Moguntiæ, 1519, in-4. Traduit en français par Cheradame; Lyon. Il y en a plusieurs éditions et traductions anglaises et allemandes. — Ferri (A.). *De ligni sancti multiplici medicinâ, etc.* Romæ, 1527, in-4. Traduit en français par N. Michel. Poitiers, 1540. — Bethencourt (J.). *Nova pœnitentialis... aquæ argenti et ligni guaiaci, seu venereum, etc.* Parisiis, 1527, in-8. — Delgado (F.). *Del modo di operare il legno santo, etc.* Venise, 1529, in-4. — Poll (N.). *De curâ morbi gallici per ligneum guayacanum libellus*, Venetiis, 1535, in-4; *id.* Basilæ, 1536. — Lecoq (A.). *De ligno sancto, etc.* Parisiis, 1540, in-8. — Hutten (U). *Of the wood called gayacum.* London, 1540, in-4. — Fuchs (R.). *Morbi hispanici... curandi per ligni indici, etc.* Parisiis, 1541, in-4. — Brionda (M. A.) *De origine morbi gallici, de quo ligni indici, etc.* Venetiis, 1542, in-4. — Rettori (L.). *Disput. apologica de indol ac qualitate guayaci, etc.* Bononiæ, 1594, in-4. — Piccolomini (S.). *Epist. ad corradum Arnoldum, in quâ probat lignum corradi esse verum et optimum speciem ligni sancti.* Romæ, 1601, in-4. — Cagnati (M.). *De ligno sancto disput. bina.* Romæ, 1602, et 1603, in-4. — Canevarius (D.). *Comm. de ligno sancto in quo, etc.* Romæ, 1602, in-8. — Juncker (J.). *Compendiosa methodus therapeutica... et ligni guaiaci, etc.* Erfordiæ, 1624, in-4. — Frederici (J.-A.). *De guaiaco*, resp. G. Keyzer. Ienæ, 1665, in 4. — Short (P.). *De medica guaiaci virtute.* Lugduni Batavorum, 1619, in-4. — Gruner (C.-G.). *De specifico antipodagrico americano (guaiaco).* Ienæ, 1718, in-4. (Inséré dans le tome IV, du *Sylloge* de Baldinger). — Ackermann (J. F.). *De tincturæ virtute anarthrica.* Resp. Eckhof. Kiloniæ, 1782, in-4. — Weismantel (J.-N.). Sur la vertu et propriétés de la résine de gayac contre la goutte. Erfurt, 1789. (Ancien Journ. de méd., LXXI, 366).

Guajakholz. Un des noms allemands du *Guajacum officinale*, L.

Guajamaricola. Un des noms brésiliens du fedegazo, *Cassia hirsuta*, L. F.

Gualpa. Nom péruvien de la poule. Voyez *Phasianus Gallus*, L.

Guama. Nom soupçonné être celui de l'arbre qui fournit la résine animée, *Hymenæa Courbaril*, L.

Guana. Nom d'un lézard alimentaire. Voyez *Lacerta*.

GUANABACOA. (Eaux min. de). Situées dans la partie occidentale de l'île de Cuba (*voy.* ce mot), ces eaux, d'après les essais de F. Ramirez, paraissent contenir à peu près les mêmes principes que celles de Madruga. Elles passent pour doucement laxatives. M. Beloc en parle dans un ouvrage de médecine populaire, imprimé à New-Yorck, et sur lequel, en juin 1830, il a été fait un rapport à l'Académie royale de médecine.

Guanabe. Un des noms américains du corossol, *Annona triloba*, L. On le donne parfois aussi au *Baobab*.

Guantelli. Un des noms italiens de la digitale, *Digitalis purpurea*, L.

Guao. Nom américain du *Comocladia dentata*, W.

Guaparaiba. Un des noms brésiliens du manglier, *Rhizophora Mangle*, L.

Guapeba laurifolia, Gomès. Arbre du Brésil, dont les drupes comestibles ont la forme et la saveur de la pomme; ce végétal, qui a de l'affinité avec le *Wallenia* de Swartz, appartient à la tétrandrie monogynie (Gomès, *Observat. bot. méd.*, 1, 15, figure).

Guapebeira. Un des noms du *Guapeba Laurifolia* Gomès.

Guapicobaiba, Non brésilien du *Cassia mollis*, Vahl (*G. brasiliana*, Lam.), qui remplace au Brésil la casse ordinaire. Voyez *Cathartocarpus* (II, 147).

Guarana. Médicament composé par les Indiens du Para, qui lui donnent la forme d'un cervelas, pesant 4 à 8 onces, de couleur brune, mêlé de grumeaux moins colorés, dur, assez léger, inodore, de saveur un peu amère sans astringence sensible, d'une cassure de couleur analogue à celle de l'extérieur. M. Gomès, qui nous a adressé cette substance, le 17 septembre 1822, sans nous donner de détails sur sa fabrication, nous mandait qu'on en use beaucoup au Brésil dans le dévoiement et les maladies des voies urinaires par relâchement; on en râpe 1 gros ou 2 dans un verre d'eau, au moyen d'un os très-rugueux qui fait

l'office de râpe, et qu'il nous a envoyé annexé au médicament, parce qu'on le vend ainsi. M. Martius a écrit depuis que c'était avec le suc du *Paullinia sorbilis*, Martius, grossièrement réduit en extrait, que l'on composait le *guarana*. Nous croyons qu'on y joint aussi un peu de pâte de cacao, d'après la saveur qu'offre ce mélange. M. Cadet a fait quelques expériences sur les éléments du *guarana ;* 20 décigrammes contiennent, d'après lui, 7 décigrammes de matière soluble dans l'alcool, 7 autres solubles dans l'eau ; il reste 6 décigrammes d'une substance absolument insoluble et insipide, qui prend en se desséchant un aspect brillant (*Journ. de Pharm.*, III, 259-1817). M. Batka nous a dit que d'autres essais avaient fait découvrir depuis, dans ce composé, un alcaloïde auquel on avait donné le nom de *guaranine*. On lit, dans l'ouvrage intitulé *Histoire naturelle des médicaments* (1820), un article, répété textuellement par le même auteur (*Journ. de Pharm.*, VI, 190), où il est dit que ce médicament composé, extractif, *est sécrété* par un arbre qu'on suppose, sans dire d'après quel fondement, être le *Rhizophora Mangle*, L. !

Guaraquyuta. Arbrisseau du Brésil, vermifuge et semblable au myrte.

Guarea trichilioides, L. (*Trichilia Guarea*, Aublet) bois à bale, gouaré; arbre de Cayenne, du Brésil, etc., de la famille des Azédarachs. Le suc laiteux de son écorce est un violent purgatif et vomitif, d'après Aublet ; sa décoction est un peu moins forte. On assure que le *Jatropha multifida*, L., est le remède des empoisonnements causés par ce suc, qu'on prend pourtant à la dose de 10 à 20 gouttes pour se purger (*Flore méd. des Antilles*, III, 43). Horsfield dit, dans son *Catalogue des plantes de Java*, que les *G. glabra*, Wahl, et *G. macrophylla*, Wahl, sont astringents.

Guarigue. Champignon de l'Amérique septentrionale, qui croît sur l'*Abies alba*, Aiton, employé par les naturels, contre la dysenterie et les maux de poitrine.

Guarri. Nom hottentot de l'*Euclea undulata*, Thunb.

Guart. Nom arabe de l'arbre triste, *Nyctanthes Arbor-tristis*, L.

Guaxima. Un des noms de l'*Urena lobata*, L., au Brésil.

Guayac. Voyez *Guajacum*.

Guayaca. Un des noms espagnols du gayac, *Guajacum officinale*, L.

Guayca. Nom du suc glutineux du *Combretum alternifolium*, Kunth.

Guaycanées (Famille des). Voyez *Ebénacées*.

Guazuma ulmifolia, Lam. (*Theobroma Guazuma*, L.). Cet arbre, de la famille des Malvacées, de la monadelphie décandrie, croît dans l'Amérique méridionale, où on l'appelle *orme d'Amérique ;* à cause de son feuillage ressemblant à celui de l'orme ; il a des fruits hérissés, mucilagineux et astringents ; l'écorce interne de son tronc est employée contre la gonorrhée, à la dose de 2 onces par pinte d'eau, réduite à moitié (Descourtilz, *Flore méd. des Antilles*, III ; 73).

Gucandos. Un des noms des fruits de l'*Hibiscus esculentus*, L., au Brésil.

Guckerlin. Nom allemand de l'alouette commune, *Alauda arvensis*, L.

Guddu. Nom tellingou des œufs de poule. Voyez *OEufs* et *Phasianus*.

Gudjeon. Un des noms anglais du goujon, *Cyprinus Gobio*, L.

Gudsnaadeurt. Nom danois de la gratiole, *Gratiola officinalis*, L.

Gudunge. Nom suédois de l'eider, *Anas mollissima*, L.

Guéchal. Nom hébreu du *charbon*.

Guede. Un des noms du pastel, *Isatis tinctoria*, L.

Guelda coumelda. Un des noms du *Coris monspeliensis*, L., en Espagne.

Guenic. Nom africain des amandes du *Guilandina Bonducella*, L.

Guêpe. Genre d'insectes. Voyez *Vespa*.

— dorée. Voyez *Chrysis ignita*, L.

Guéphen. Nom hébreu de la vigne, *Vitis vinifera*, L.

Guêpier. Nom vulgaire du *Merops Apiaster*, L.

Guérit-tout. Nom que porte aux États-Unis le *Collinsonia canadensis*, L.

GUEROULDE (La). Paroisse à 6 lieues d'Évreux, en France, où Terrède, cité par Carrère (*Cat.*, 503), signale une source froide, appelée *l'Allier*, qu'il croit renfermer du fer, un sel neutre, déliquescent, et de la terre calcaire.

Guerrier. Nom donné à la Frégate, *Pelecanus Aquilus*, L., par Dampier.

Guerfe. Synonyme arabe de cannelle, *Laurus Cinnamomum*, L.

GUESALEGA (Eaux min. de). Elles contiennent, par livre de 12 onces : muriate de soude, 56 grains 1/4 ; m. de chaux, 2 grains 2/3 ; sulfate de chaux, 2 grains 1/2 ; s. de soude, 9 grains 2/3 ; silice, 2/3 (*Bull. des Sc. méd.*, de Fér., I, 156).

Investigationes analyticas. y observationes medicas sobré las aguas des Guesalegao de Cestona. Bilbao, 1822, in-4.

Guesisami. Un des noms arabes du *Macis*.

Gueule de lion, de loup. Noms de l'*Antirrhinum majus*, L.

— noire. Fruits de l'airelle, *Vaccinium Myrtillus*, L.

Guevina, Gevuina. Voyez *Gevuin*.

Guggel. Un des noms allemands du coq, *Phasianus Gallus*, L.

Guggul, Guggula, Guggulu. Noms hindou, cyngalais et tellingou du *Bdellium*.

Gui, Gui de chêne (et non Guy). Noms du *Viscum album*, L.

Guiabelra. Nom espagnol du *Plantago Coronopus*.

Guiabo. Guin gombo. Noms brésiliens de l'*Hibiscus esculentus*, L.

Guiandam. Végétal de la côte ouest d'Afrique, dont les nègres mangent le fruit dans les temps de disette (Mollien, *Voyage*, I, p. 271).

Guiava. Un des noms américains du goyavier, *Psidium pyriferum*, L.

GUIENNE. Ancienne province de France, à peu près stérile en eaux minérales. Voy. *Bordeaux* (I, 642), et *Langon*.

Bordeu (T.). *Utrum Aquitaniæ minerales aquæ morbis chronicis?* (thèse) ; Paris, 1754.

Guieticoroja. Arbre du Brésil, qui porte des fruits comestibles plus gros qu'une pomme, tachés

de noir ; ils renferment une noix très-astringente, employée dans ce pays contre les flux immodérés du ventre. (Pison, *Bras.*, 67.)

GUIGNE. Fruit du guignier, *Cerasus Juliana*, DC.

GUIGNOT. Un des noms vulgaires du pinson, *Fringilla cœlebs*, L.

GUILANDINA. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la décandrie monogynie, dédié à Guilandin, botaniste de Padoue. *G. Bonduc*, L., bonduch, Cniquier, arbre de l'Inde, dont les gousses épineuses renferment des graines sphériques, d'un gris de perle, du volume d'une forte noisette, appelées *œil de chat;* elles sont amères, vomitives, employées dans l'Inde comme toniques, contre les fièvres intermittentes : les nègres en font à Cayenne des émulsions contre la gonorrhée. Les feuilles de cet arbre servent à préparer des cataplasmes, qu'on applique sur les tumeurs du scrotum ; la décoction de ses racines est employée contre la morsure des serpens. Le *G. Bonducella*, L., qui n'est, d'après quelques auteurs, qu'une variété plus petite du précédent, a son écorce usitée dans l'Inde comme fébrifuge ; les semences sont regardées par les praticiens indiens comme possédant des vertus toniques très-marquées ; on les donne dans les fièvres intermittentes, pilées et mélangées avec des épices, de l'huile de ricin. On les applique aussi avec succès sur les hydrocèles commençants (Ainslie. *Mat. ind.*, II, 136). *G. dioica*, L. Voyez *Gymnocladus*. *G. Moringa*, L., Ben. Voy. *Moringa oleifera*, Lam.

GUILDIVE. Un des noms de l'eau-de-vie de sucre ou taffia, aux Antilles.

GUILLERI. Un des noms vulgaires du moineau franc, *Fringilla domestica*, L.

GUILLON. Petit village de France (Doubs), à cinq quarts de lieue de Beaume-les-Dames, près duquel, au bas de Mont-Guillon, coule une source hydro-sulfureuse froide, vantée depuis longtemps contre les maladies de la peau. Le Fèvre, qui les avait analysées, a publié, en 1789, un grand nombre d'observations sur leur efficacité dans le traitement de ces affections, ainsi que des rhumatismes, des squirrhes, de la phthisie tuberculeuse et de la dyspepsie. L'analyse récente de MM. Bosc et Desfosses (*Mém. et Rapp. de la Soc. d'agr. et arts du dép. du Doubs*, 1821, p. 100), offre pour 6 kilogrammes : hydrogène sulfuré, 140 centim. cubes ; acide carbonique, 200 ; azote, 90 ; sel marin, 1 gramme, 52 ; carbonate de chaux, 0,60 ; c. de magnésie, 0,33 ; résidu non soluble, 0,02. (Cette analyse se retrouve, avec quelques variantes, dans le *Journal de Pharmacie*, VIII, 477).

GUILNO. Un des noms du *Bromus catharticus*, Wahl., au Chili.

GUIMA. Nom hottentot du *Mesembrianthemum emarcidum*, Thunb.

GUIMARENS, dans le Minho en Portugal. Il y existe une source thermale (47° R.), *sulfureuse-hépatique* selon M. Alibert (*Précis*, etc., 594).

GUIMAUVE. Nom de l'*Althæa officinalis*, L. (I, 202). Ce nom vient de bimauve, double-mauve.

GUIMAUVE DES INDES. *Sida rhomboidea*, L.

GUIMAUVE VELOUTÉE. Un des noms de l'ambrette, *Hibiscus Abelmoschus*, L.

GUIN. Nom du cerisier dans plusieurs parties de la France, d'où on a fait *guigne* ou *guindoux* par une de ses variétés.

GUINDOULIER. Nom languedocien du jujubier, *Zizyphus sativa*, Desf. Il était plus anciennement celui du cerisier.

GUINEA PEPPER. Nom anglais du corail des jardins, *Capsicum annuum*, L.

GUINES DE CÔTES. Noms des fruits de la *Belladone* dans le Finistère.

GUINGAMBO. Nom du *Solanum Melongena*, L., aux Antilles.

GUINGAMP, en France (Côtes-du-Nord). Tout près de cette ville, au milieu d'un chemin, est une source minérale froide, ferrugineuse, presque inusitée, renfermée dans une fontaine en pierre non fermée.

GUINGUIAMADOU. Un des noms galibis de l'arbre à suif, *Virola sebifera*, Aubl.

GUINGUIN. Très-petites fleurs desséchées, inodores, insipides, que l'on emploie à la Chine pour remédier aux urines rares et épaisses, probablement dans les hydropisies, et qui nous ont été remises par M. le docteur Busseuil. Elles sont grisâtres, à cinq lobes au calice, apétales, à étamines monadelphes, ou peut-être dioïques.

GUINNA. Écorce du Brésil, d'une saveur désagréable, amère, un peu astringente ; elle n'a aucun rapport avec le quinquina, malgré le nom de *cortex china brasil.*, qu'elle porte dans quelques auteurs (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, XX, 277). Serait-ce le *Portlandia hexandra*, L ? Il y a d'ailleurs au Brésil plusieurs espèces du genre *Cinchona*. Voy. *Quinquina*.

GUINSON. Un des noms vulgaires du pinson, *Fringilla cœlebs*, L.

GUIR. Nom hébreu de la chaux. Voyez *Calcium*.

GUIRAPARIBA. Nom brésilien du *Bignonia pentaphylla*, L.

GUISEAU. Nom donné par les pêcheurs à une variété de la Seine de l'*Anguille commune*.

GUISTRICO. Un des noms italiens du troëne, *Ligustrum vulgare*, L.

GUIT. Nom vulgaire du canard, *Anas Boschas*, L., dans le midi de la France.

GUITERA, en Corse, canton de Talavo. Il y existe des eaux thermales (35 à 38°) hydro-sulfureuses, usitées presque uniquement en bains, de quelques minutes seulement de durée, mais répétés plusieurs fois par jour, contre les affections cutanées et rhumatismales, les ulcères invétérés, les dérangements de la menstruation, les engorgements abdominaux, etc. Ces eaux filtrent à travers un terrain sablonneux. L'air de Guitera est chaud, humide, et le sol marécageux : aussi les étrangers sont-ils sujets à y contracter des fièvres. Outre la source principale, il y en a une d'eau croupissante, nommé jadis *Petit bain*, et aujourd'hui abandonnée. Un établissement particulier y a été créé en 1825 ; jusque-là les malades, à leur arrivée à Guitera, où l'on ne parvient que par un seul chemin fort mauvais et assez étroit pour que deux voitures ne puissent y passer de front, étaient obligés de se construire un abri en brous-

sailles pour passer là nuit, pendant les huit jours que dure ordinairement ce traitement. Il y a du reste deux saisons des bains, l'une du 26 mai au 7 juillet, l'autre du 10 septembre au 7 octobre (Extrait des rapports de M. D. Peraldi, insp. de ces eaux, envoyés à l'Acad. roy. de médecine, 1824 à 1827).

Guity. Nom brésilien du *Sapindus Saponaria*, L.

Guzer. Nom hindou de la carotte, *Daucus Carota*, L.

Gujurati elachi. Nom hindou du *Cardamome*.

Gukkatu. Nom cyngalais de la *Gomme-gutte*.

Gukkuklee. Un des noms allemands de l'alleluia, *Oxalis Acetosella*, L.

Gul. Nom turc de la rose.

Gula. Nom malais du *Sucre*.

Gularjcha. Un des noms indiens du *Menispermum cordifolium*, W.

Guld. Nom danois de l'*Or*.

Gulden wederhood. Nom hollandais du *Polytrichum commune*, L.

Guldengunsel. Un des noms allemands de l'*Ajuga pyramidalis*, L.

Guldenhaar moos, Guldenwiederthon. Noms allemands du polytric ordinaire, *Polytrichum commune*, L.

Guldhaur. Nom danois du *Polytrichum commune*, L.

Guleka. Nom polonais de l'amadouvier, *Boletus igniarius*, L.

Gulleroc. Nom danois de la carotte, *Daucus Carota*, L.

Gulguruk. Nom turc du vanneau commun, *Tringa Vanellus*, L.

Gullie. Nom dukhanais du *Corail rouge*.

Gulsau (Eaux min. de). Voyez *Nassau* (Duché de).

Gulricht. Nom suédois du lycopodium, *Lycopodium clavatum*, L.

Gum ammoniac. Nom anglais de la *Gomme ammoniaque*.

— arabic, Gum arabska. Noms anglais et polonais de la *Gomme arabique*.

— of goatstorn. Un des noms anglais de la *Gomme adragant*.

Guma amoniacka. Nom polonais de la *Gomme ammoniaque*.

— dragant. Nom polonais de la *Gomme adragant*.

Gumalea, Gumara. Noms otahitiens d'une variété de la patate, *Convolvulus chrysorrhizos*, Soland.

Gumigut. Nom polonais et dukhanais de la *Gomme-gutte*.

GUMMARINE. Nom donné par MM. Brandes et Firnhaber, dans leur analyse de la bryone, à un des principes de cette racine, qui du reste n'en est pas la partie active (*Journal de Chimie méd.*, I, 503).

Gummi. Nom latin de la *Gomme*.

— funerum. Ancien nom de l'*Asphalte* ou *Bitume de Judée*.

— nostras. Un des noms de la *Gomme du pays*.

Gummigutt. Nom allemand de la *Gomme-gutte*.

Gummilack. Un des noms allemands de la *Laque*.

Gund beyl. Nom hindou du schœnanthe, *Andropogon Schænanthus*, L.

Gundaka rasa. Nom cyngalais de l'acide sulfurique, *Gundaka* étant celui du soufre.

Gundermann. Un des noms allemands du *Glechoma hederacea*, L.

Gundha-bena. Nom bengale de l'*Andropogon Schænanthus*, L.

Gundhuk, Gunduck. Noms hindou et dukhanais du *Soufre*.

Gunduck kauttir. Nom dukhanais de l'*Acide sulfurique*.

Gunnera scabra, Ruiz et Pavon (*Panke acaulis*, Poiret). Feuillée dit que cette plante du Chili y est employée comme rafraîchissante, et qu'on mange les pétioles de ses feuilles après en avoir ôté l'écorce; les teinturiers se servent de sa racine pour teindre en noir, et les tanneurs pour tanner les cuirs (Feuillée, *Chili*, II, p. 741, t. 30).

Gunti paringhia. Nom tamoul d'une racine amère, que les Indiens prennent dans les fièvres et le catarrhe (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 112).

Georga. Nom du héron commun, *Ardea cinera*, L., en Laponie.

GURGITELLO. Ville de l'île d'Ischia, dans le golfe de Naples, où sont des bains commodes et très-fréquentés, d'une eau alcalino-gazeuse et thermale, qui prend sa source à un demi-mille de Casa-Miociola, où elle a jusqu'à 64° de chaleur, de juillet à septembre. M. Francesco Lancelloti, cité par Valentin (*Voyage méd. en Italie*, 2e édit., 1826, p. 80), y a trouvé par livre : acide carbonique libre, 2 grains 195; carbonate de chaux, de magnésie et de fer, 0,500; c. de soude, 13,631; sulfate de chaux, 0,375; s. de soude, 3,549; muriate de soude, 15,425; silice, 0, 375; principe extractif végétal, quantité indéterminée. Elle est employée, soit en boisson, à la dose de quelques onces seulement par jour, vu sa grande activité, soit en bains, soit en douches, contre la néphrétique calculeuse, la sciatique, les ulcères, les suppurations internes, le prolapsus du vagin, du rectum, etc. Ses boues sont utiles, selon S. M. Ronchi, cité à l'article *Naples*, contre les exostoses et les tumeurs froides. M. Attumonelli (*Mém. sur les eaux min. de Naples*, etc., Paris, 1804, in-8°) faisait préparer à Tivoli une eau artificielle de Gurgitello, fort peu en rapport avec l'analyse de Lancelloti, et bien plus active encore que l'eau naturelle; car elle contenait, outre trois à quatre fois son volume de gaz acide carbonique, 50 grains de carbonate de soude, 10 gr. de muriate de soude, 40 gr. de carbonate de chaux et 30 gr. de magnésie, pour 20 onces de liquide; différence dont il importe au praticien d'être averti. Nous ignorons, du reste, d'après quelle formule est préparée aujourd'hui celle de l'établissement de MM. Planche, Boullay, etc.

Gurka, Gurke. Noms suédois et allemand du concombre, *Cucumis sativus*, L.

Gurkemeje, Gurkmeja. Noms danois et suédois du *Curcuma longa*, L.

GURNIGHEL. Montagne située au nord de la chaîne du Sthochorn, à 6 lieues de Berne en Suisse. Sur la pente du nord-ouest et à côté d'un beau bois de sapin, sont des bains. L'une des sources, connue sous le non de *Stockwasser*, sort de terre à un quart de lieue du bâtiment des bains; les eaux en sont froides, limpides et légèrement sulfureuses. Une deuxième source, le *Scwhartzbrünnlein*, située à la même distance des bains, a une odeur plus prononcée; elle blanchit par le repos, comme la première, et sert principalement en douches, qui se prennent en plein air. Ces eaux sont renommées depuis longtemps contre l'hypochondrie, les hémorrhoïdes, les obstructions, les maux d'estomac, les rhumatismes chroniques et les vapeurs. On en vend à Berne. C'est pour les Bernois un lieu de rendez-vous, où affluent les malades et les gens bien portants : pendant l'usage

des eaux il importe de se prémunir soigneusement contre le froid.

GURRKATTA. Nom sanscrit du *Bol d'Arménie*.

GURT. Un des noms arabes du mélilot, *Melilotus officinalis*, Lam.

GURUNFIL. Nom égyptien de l'œillet des jardins, *Dianthus Caryophyllus*, L.

GUSZZOWA. Nom polonais de l'ablette, *Cyprinus Alburnus*, L.

GUSTARD. Nom écossais de l'outarde, *Otis tarda*, L.

GUSZ. Nom de l'oie, *Anas Anser*, L., chez les Frisons.

GUTA GAMBA. Nom espagnol de la *Gomme-gutte*.

GUTER HEINRICH. Un des noms allemands du *Chenopodium bonus Henricus*, L.

GUTTA, GUTTULA. Voyez *Goutte*.

GUTTA. Sorte de pain, préparé dans les montagnes de Raimhal (Inde) avec les semences du maïs et du sorgho (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 112).

GUTTOEFERA VERA, Kœnig. Voyez *Stalagmites*.

GUTTIERS. Synonymes de *Guttifères*.

GUTTIFÈRES, *Gutifereæ*. Famille naturelle végétale, de la classe des dicotylédones polypétales, à étamines hypogynes, composée d'arbres des régions les plus chaudes du globe, remarquables par leurs belles feuilles simples, fermes, striées, etc.; ils renferment la plupart des sucs propres d'un jaune-rougeâtre, parmi lesquels se fait remarquer la *gomme gutte*, sécrétée par plusieurs, mais surtout par le *Stalagmites cambogioides*, Kœnig. D'autres végétaux de cette famille portent des fruits très-estimés entre les tropiques, tels que le mangoustan, *Mangostana Garcinia*, Gaertn., l'abricot de Saint-Domingue ou d'Amérique, *Mammea americana*, L., etc., qui sont doux et sucrés, quoique ces végétaux contiennent des sucs propres amers et résineux. Ces sucs sont plus abondants encore dans le genre *Calophyllum*, qui fournit les résines *tacamahaca* de Bourbon, et le *baume vert*.

GUUL SKORPSHOOS. Nom danois du *Lichen parietinus*, L.

GUYACANA. Nom que Tournefort donnait au *Diospyros Lotus*, L.

GUYABAS. Fruit comestible d'Amérique (Monard, *Drogues*, 177).

GUYJ-PIPPUL. Nom tamoul du *Pothos officinalis*, Roxb.

GUZ. Sorte de manne de l'Inde provenant peut-être de l'*Alhagi*. Voyez *Manne*.

GWAZ. Nom breton de l'oie domestique, *Anas Anser*, L.

GWENNELLI. Nom des hirondelles en bas-breton. Voyez *Hirundo*.

GWIAZDKOWY. Nom polonais des Badianes, fruits de l'*Illicium anisatum*, L.

GWOZDZIKI KRAMNE. Nom polonais des *clous de girofle*.

GYCKEN. Nom hongrois de la massette, *Typha latifolia*, L.

GYFITS. Nom suisse du vanneau commun, *Tringa Vanellus*, L.

GYDENLACK. Nom danois de la giroflée jaune, *Cheiranthus Cheiri*, L.

GYMNASTIQUE, γυμναστικη, *gymnastica* (Considérations thérapeutiques sur la). C'est l'art de régler les mouvements du corps, de manière à en développer les forces, à augmenter son agilité, sa souplesse et sa stabilité, à entretenir ou rétablir la santé, à favoriser enfin l'accroissement des facultés tant physiques que morales.

Pratiquée par les anciens d'une manière universelle, la gymnastique leur donnait ces forces physiques, pour eux d'un si grand prix, et qui leur faisaient placer parmi les héros et les demi-dieux ceux qui se distinguaient par leur vigueur extraordinaire, tels que Hercule, Thésée, Achille, etc. Elle faisait chez eux partie de l'éducation, et souvent toute l'éducation. On fait remonter son invention à Esculape, ce qui veut dire que la médecine fut la première à en prescrire l'usage. Hippocrate, Galien, Oribase, Mercurialis, Sanctorius, Stahl, Baglivi, Sydenham, Boërhaave, etc., ont préconisé dans leurs écrits les avantages de la gymnastique, non-seulement comme moyen hygiénique, mais aussi comme moyen thérapeutique et un excellent remède dans la faiblesse générale, dans les maladies qui tiennent à l'atonie des tissus ou des organes, comme l'agent le plus propre à fortifier l'organisme et à développer l'énergie des propriétés vitales, en imprimant une action spéciale à chaque partie du corps, ou par des mouvements généraux.

Cet agent thérapeutique s'administre surtout dans l'enfance; c'est l'époque de la vie où son emploi est le plus facile, et où le bénéfice en est le plus certain. Des enfants faibles, lymphatiques, pâles, moroses, apathiques, maigres, d'autres qui peuvent à peine se soutenir, qui ont une tendance marquée au rachitisme, aux scrophules, etc., voient leurs forces se développer, le corps prendre plus de fermeté, de couleur, la gaieté renaître, et les commencements de manifestation de ces maladies se dissiper, après s'être exercés à la gymnastique pendant quelques mois. Un enfant apathique, qui était presque toujours à l'infirmerie de son collége, a vu après dix mois de gymnastique sa santé se rétablir, ainsi que l'énergie et l'émulation. Un autre, maigre, pâle, qui pouvait à peine se soutenir, put faire deux lieues à pied après trente séances. Le développement des forces musculaires, système sur lequel agit surtout la gymnastique, est tel chez quelques individus, qu'un jeune homme, qui s'était livré à l'exercice de cet art, put franchir en 18 secondes 300 pieds, ce qui ferait 14 minutes 21 secondes pour une lieue. Le résultat de la gymnastique chez les enfants est de développer l'énergie musculaire, de la rendre plus durable, d'augmenter la force de la fibre motrice; elle agrandit la capacité de la poitrine, et favorise ainsi l'exercice des fonctions dont elle est le siége. Elle améliore également les fonctions digestives, en fortifiant les appareils qui y concourent; elle perfectionne les sens, dont elle augmente la force et la finesse. On a remarqué qu'occupant presque continuellement les loisirs de l'enfant et le fatiguant beaucoup, et conséquemment le livrant à un sommeil profond, la gymnastique tendait à diminuer beaucoup le vice de la masturbation. On peut espérer de la voir devenir le remède de ce fléau destructeur.

Sous le rapport de son efficacité dans les maladies, on a vu la gymnastique corriger des vices de conformation, s'opposer puissamment à la fausse direction que peuvent prendre la colonne épinière ou les os, remédier à l'inégalité des forces dans les diverses

parties du corps, en exerçant les parties faibles, servir d'auxiliaire puissant à l'usage des machines durant le traitement des déviations dorsales, et, à la suite de leur emploi (A. Dupau), guérir l'hystérie, l'hypocondrie, et toutes ces affections nerveuses, fruits de la mollesse et d'un repos excessif. Le retour du lombago, de la sciatique, de rhumatismes, de la goutte même a été prévenu par elle; elle est utile dans les douleurs de tête d'après Cœlius Aurelianus. Linné dit s'être débarrassé de violentes migraines par son influence. Oribase assure qu'elle guérit l'hydropisie; on a vu certaines paralysies, des engourdissements des membres, des engorgements lymphatiques, des endurcissements, etc., céder à l'emploi méthodique de la gymnastique. Enfin l'expérience prouve que la longévité est la récompense de ceux qui ont beaucoup exercé leur corps, c'est-à-dire qui ont beaucoup pratiqué la gymnastique.

Nous croyons que c'est à bon droit que l'on introduit maintenant l'usage d'une gymnastique régulière dans les pensions; elle ne peut que fortifier les enfants, développer leurs moyens intellectuels, et les préserver des maladies diverses : ainsi la marche, la course, le saut, l'action de grimper au mât, de monter l'échelle droite ou de corde, de se suspendre, de traverser la poutre vacillante, de nager, danser, faire des armes et monter à cheval, etc., etc., sont mis successivement en action; on exerce plus particulièrement les diverses parties du corps, à l'aide de certains mouvements indiqués dans les traités de gymnastique (il y en a 207 de décrits et figurés dans celui de M. Clias), suivant qu'elles sont plus faibles ou le siége de quelque maladie. Il y a seulement cette règle générale de thérapeutique à observer, c'est de proportionner l'emploi de la gymnastique à l'âge, aux forces, au genre de maladie, etc., des sujets qu'on y soumet. On doit également chercher tous les moyens de les préserver des chutes, des coups, etc., qu'ils peuvent faire ou recevoir, en plaçant des filets au dessous des machines, ou y creusant des fossés pleins de sable fin.

La gymnastique, qui est peut-être employée chez tous les sujets comme moyen hygiénique, ne peut l'être comme agent thérapeutique pour toutes les maladies; elle ne peut être prescrite dans les affections aiguës ni dans la fièvre, qu'on aggraverait infailliblement, non plus que dans les cas où elle augmente la douleur existante; on peut l'essayer dans les rémittences de celles qui en ont. Ce n'est que dans les dérangements chroniques de la santé, ou de la convalescence, qu'on peut en faire usage sans crainte; dans les maladies sans fièvre, on peut la pratiquer à toutes les époques. Dans ces différents cas, il faut toujours y procéder graduellement, en commençant par l'exercice le plus doux, qu'on ne fait prendre que pendant un temps proportionné à l'état du malade ou du valétudinaire, et en l'augmentant graduellement pour l'intensité et la durée.

Mercurialis (J.). *De arte gymnastica*, *lib.* VI (icon.). Venetiis, 1569, in-4. Il y en a eu plusieurs éditions. — Hoffman (F.). *Motus optima corporis medicina*. Halæ, 1701, in-4. — Stahl (G.-E.). *De motûs voluntarii usu medico*. Halæ, 1708, in-4. — Fischer (J.-A.). *De motu velut magno ad longævitatem acquirendam remedio*. Erfordiæ, 1723, in-4. — Alberti (M.). *De longævitate ex motu corporis*. Resp. J.-N. Lueders. Halæ, 1728, in-4.—Boerner. *Diss. de arte gymnasticâ novâ*. Helmstadii, 1748.—Gerike *Pr. de gymnasticæ veteris inventoribus*. Helmstadii, 1748.—Heiter. *Diss. ars gymnastica nova*. Helmstadii, 1748. — Gutsmuths. Gymnastique (en allemand), etc. Salzbourg, 1753.—Simon (J.-E.). Essai de Gymnastique. Dessau, 1776.—Fuller (F.). *Medicina Gymnastica*. London, 1704, 6e édit., 1780; traduit en allemand.— Tissot (C.-J.). Gymnastique médicinale et chirurgicale. Paris, 1780, in-12.—Amar-Duvivier et Jauffret. Gymnastique de la jeunesse. Paris, an XI (1803). —Clias. Gymnastique élémentaire. Paris, 1819, in-8 (fig.).—Deshayes (J.-L.). Avantage de l'exercice (thèse). Paris, 1819, in-4. — Loudé (C.). De l'exercice et de son influence sur nos organes (thèse). Paris, 1819, in-4. — Laudonnière-Angry (M.-J.). *Idem*. Paris, 1819, in-4.—Lorin (A.). *Idem*. Paris, 1830, in-4.—Rosier-la-Cardonnière (L.). Danger de quelques exercices qui ne doivent point faire partie d'une bonne gymnastique (thèse). Paris, 1822, in-4. — Favez (D.-M.). De l'exercice et de son influence sur l'économie animale (thèse). Paris, 1822, in-4.

Gymnocladus canadensis, Lam. (*Guilandina dioica*, L.). Arbre de la famille des Légumineuses, que l'on cultive dans les jardins sous le nom de *chicot*; il a des semences triangulaires, qui donnent de l'huile et qu'on dit purgatives.

Gymnopus. Champignons qui forment dans le genre *Agaricus* une section particulière, caractérisée par un pédicule et un chapeau charnus, sans collier (d'où son nom, qui signifie *pied nu*), à feuillets qui ne noircissent pas. C'est la plus nombreuse en espèces, et pas une seule n'a été citée comme vénéneuse. La chair de la plupart exhale une odeur de farine fraîchement moulue; c'est parmi elles qu'on trouve le plus de champignons comestibles. Nous ajouterons, à ceux déjà indiqués à *Agaricus*, l'*A. virgineus*, Fr., qui est appelé *mousseron* dans quelques provinces du centre de la France, ou *petite oreillette*; l'*A. nivalis*, Vahl., que l'on mange en Toscane sous le nom de *fungo marzuolo* ou *fungo dormiente*; l'*A. socialis*, *DC.*, qui se vend au marché de Montpellier sous le nom de *friqoul* ou d'*éouse*; l'*A. tortilis*, *DC.*, qu'on nomme *faux mousseron*, *mousseron d'automne*, *mousseron godaille*, qu'on recueille à Orléans, à Dieppe, etc.; l'*A. virens*, Scop., dont on se nourrit en Toscane, sous le nom de *verdone*, et qui ne diffère peut-être pas de l'*A. Palomet*, Thore. Il y a dans ce dernier pays une multitude de champignons de cette section, qu'on y mange et qui n'ont pas encore reçu de noms botaniques (De Candolle, *Essai*, 336).

GYMNOTUS, Gymnote (*Gymnonotus*, gymnonote, H. Cloq., *Dict. des Sci. Nat.*, XX, 126). Genre de poissons malacoptérygiens apodes, dont une espèce, la mieux connue, le gymnote électrique (*G. electricus*, L.), animal anguilliforme, long de 5 à 6 pieds, est douée, comme l'indique son nom spécifique, de la singulière faculté de sécréter pour ainsi dire l'électricité, de lancer au loin ce fluide, de donner ainsi des commotions, de frapper de torpeur ses ennemis, l'homme même et les chevaux les plus vigoureux; ce qui l'a fait confondre par quelques écri-

vains avec la torpille. Ce poisson, propre à l'Amérique méridionale, en habite les rivières et même les ruisseaux et les mares, où il est excessivement multiplié, et dont il rend le passage à gué fort dangereux. Son étude, très-curieuse pour le physicien, est devenue l'objet d'une multitude de travaux, dont on peut voir un résumé dans la *Faune des Médecins* et que venait encore d'accroître, au moment de sa mort, le célèbre H. Davy (*Lancette française*, III, 20); mais elle n'offre au thérapeutiste qu'un faible intérêt, quoique Van der Lott, chirurgien à Essequibo, ait écrit sur les vertus médicinales de ce gymnote, et que Bancroft, dans son Essai (en anglais) sur l'Histoire naturelle de la Guiane (London, 1769, in-8°), assure qu'à Déméraryon l'emploie pour guérir la paralysie, comme en Abyssinie on se sert de la torpille. Nous noterons cependant le fait curieux cité par M. de Humboldt, de la propriété qu'auraient les femmes atteintes de fièvres nerveuses ou hectiques, de manier impunément cet animal et d'interrompre une chaîne formée pour le passage du courant électrique qu'il produit. Quant à ses usages bromatologiques, ils sont très-bornés; car loin d'être, comme on l'a dit, délicate et savoureuse, sa chair, d'une odeur désagréable, offre une consistance mucilagineuse qui répugne; aussi n'est-elle guère usitée que des nègres. Le *G. æquilabiatus*, Humb., au contraire, qui n'est point électrique, est assez recherché de ceux qui remontent la rivière de la Madeleine pour se rendre de Carthagène-des-Andes à la capitale de Santa-Fé de Bogota.

Lott (F. Van der). *Bericht van der Conger-aal. oft Drilvisch* (*Verhand. Van de muatsch-te haarlem*, 6 *deel*, *Stuck*, *p.* 87). — Langguth (G.-A.). *Diss. de torpedine recentiorum, genere anguilla.* Resp. J.-A. Garn. Vittemb., 1778, in-4.

Gynecanthe. Un des noms de la bryone dans Pline.

Gypsophila Struthium. L. Plante de la famille des Caryophyllées, de la décandrie digynie, qui croît en France et en Italie, et que l'on substitue à la saponaire dans quelques cantons de ces pays. On se sert encore du suc de ses feuilles et de ses racines, en guise de savon, comme du temps de Pline (*lib.* XIX, *c.* 10); les Grecs la nommaient στρουθιον. D'autres auteurs ont vanté le *G. Saxifraga*, L., comme lithontriptique, sans doute à cause du lieu où il se plaît et où il pousse en *brisant* les pierres.

Gypsum, Gyps. Noms linnéens d'une variété de sulfate de chaux natif.

Gyrole. Nom de la racine de chervi, *Sium Sisarum*, L.; dans quelques provinces on le donne aussi au Cepe, *Boletus edulis*, Bull.; qui s'appelle aussi *Gyroule*.

Gzegzolka. Nom polonais du coucou commun, *Cuculus canorus*, L.

H.

Haagdis. Nom hollandais du lézard gris. Voyez *Lacerta*.

Haair streng. Nom hollandais du *Peucedanum Silaus*, L.

Haarflechte. Un des noms allemands de l'*Usnea plicata*, DC.

Haarpudel. Nom allemand de la petite bécassine, *Scolopax Gallinula*, Gmel.

Haarwurz. Un des noms allemands du nénuphar blanc, *Nymphæa alba*, L.

Haasenschmalz. Nom allemand de la graisse de lièvre. Voyez *Lepus timidus*, L.

Haasensprung. Nom allemand de l'astragale de lièvre. Voyez *Lepus timidus*, L.

Haastor. Nom de l'esturgeon, *Acipenser Sturio*, L., en Danemarck.

Hab al nil. Nom arabe du *Convolvulus Nil*, L.

Habaltte, Hachille. Noms arabes de la fève de marais, *Faba vesca*. Mœnch.

Habara, Habarala. Noms de l'*Arum macrorrhizon*, L., à Ceylan.

Habas. Nom espagnol du *Faba vesca*, Mœnch.

Habascon. Nom d'une racine alimentaire, semblable au panais, qu'on trouve dans la Virginie, d'après C. Bauhin.

Habb el hazis. On a rendu en français ce mot par *Abélasis*. Voy. ce mot.

Habb-hal, Habbeschi. Nom d'un fruit en usage dans le nord de l'Égypte, qu'on y apporte d'Abyssinie, et qui est un excellent substitut du poivre (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 114).

Habbanil. M. Rouillère dit, dans son Catalogue des médicaments égyptiens, que c'est une semence noirâtre, triangulaire, dure, presque cornée, grisâtre intérieurement, qu'on apporte d'Éthiopie, et dont les nègres se servent comme d'un purgatif hydragogue (*Bull. de pharm.*, II, 404).

Habbet. Un des noms arabes du ben, *Moringa oleifera*, Lam.

Habe-sodé. Nom arabe du *Nigella sativa*, L.; il est aussi nommé *Habé tarazé*.

Habebras. Nom arabe du staphysaigre, *Delphinium Staphysagria*, L.

Haber. Oiseau employé dans les maladies des yeux, selon R. Moses (Gesner).

Habhab. Nom égyptien du baobab, *Adansonia digitata*, L.

Habichtskraut. Un des noms allemands de la piloselle, *Hieracium Pilosella*, L.

Habichuela. Nom espagnol du haricot, *Phaseolus vulgaris*, L.

Hac min-san. Un des noms cochinchinois des *Myrobolans emblics*.

Hachal-indi. Nom péruvien de la belle de nuit, *Mirabilis Jalappa*, L.

Hachic, et nom Hatchic. Un des noms de l'arbre dont on extrait le cachou, *Acacia Catechu*, W.

Hachoac. Nom vulgaire du *Corvus Corone*, L.

Hack und tack. Un des noms allemands du *Tacamahaca*.

Hacosan. Nom du jugubier, *Zizyphus vulgaris*, Desf., aux Philippines.

Hacub. Sorte de chardon, qui croît près d'Alep, semblable à la carline, dont on mange les rejetons

au printemps; sa racine, qui est longue et grosse, est vomitive et purgative (*Dict.* de Lémery).

Hadar. Nom collectif des beaux fruits, il est souvent appliqué au citron.

Hadas. Nom hébreu du myrte, *Myrtus communis*, L.

Hadj nordowy korzen. Nom bohême du *Scorzonera hispanica*, L.

Hadjine. Un des noms arabes du dromadaire, selon Forskal. Voyez *Camelus*.

Hado. Nom qu'on dit être celui d'un *Boerhaavia* de Guinée.

Haddock, Hadok. Noms de l'églefin, *Gadus Æglefinus*, L., notamment en anglais.

Hadou. Nom de l'églefin, *Gladus Æglefinus*, L., salé, dans le Nord.

Hædus, Chevreau. Voyez *Capra Hircus*, L.

Hæger. C'est en suédois le nom du héron commun, *Ardea cinerea*, L.

Hæltrak. Nom arabe du *Cissus acida*, L.

Hæmagogum (et non Hamagogum). Un des anciens noms de la pivoine, *Pæonia officinalis*, L.

HÆMANTHUS. Ce genre, de la famille des Narcisses (*Amaryllidées*, R. Brown), de l'hexandrie monogynie de Linné, tire son nom de la couleur rouge de sang des fleurs d'une de ses espèces, *H. coccineus*, L., tulipe du Cap. Son oignon est employé dans cette partie de l'Afrique comme celui de la scille en Europe; il est gros, blanc, glaireux quand on le coupe, de saveur un peu âpre; on le marine par rouelles dans le vinaigre, puis on en fait une sorte d'oxymel plus faible que le scillitique, que l'on administre dans l'asthme et l'hydropisie, ce qui lui a valu le nom de *Scille de montagne* (Thunberg, *Voyage*, II, 338). L'*H. denudatus*, Lam., qui a l'oignon vénéneux, a été traité à *Amaryllis disticha*, son synonyme (V. ce mot.

Breynius (J.). *De bulbo liliaceo vomitorio capitis Bonæ Spei.* (*Misc. cur. nat*, 1673, 143).

Hæmatites, Hématite. Peroxide de fer (Voyez ce mot).

HÆMATOPUS. Huitrier. Genre d'oiseaux de la famille des Échassiers. La graisse d'une de ses espèces, l'*H. ostralegus*, L., Flambergent, passait jadis pour résolutive, appliquée, sur les tumeurs goutteuses. La chair de cet animal, étant noire, dure, et ayant un goût de sauvagine, n'est guère usitée.

HÆMATOXYLUM. Ce genre de plantes, de la famille des Légumineuses, de la décandrie monogynie, ne renferme qu'une seule espèce, qui est un arbre originaire du Mexique et des Antilles, d'où il a été appelé *bois de Campêche, H. campechianum*, L. Ses fleurs, jaunes, en épis, sentent la jonquille; ses semences sont épicées. Le bois de ce végétal est d'un rouge de sang dans le cœur; de là son appellation de *bois de sang*, dont son nom latin n'est que la traduction; il ne faut pas le confondre avec le bois de Brésil, autre bois rouge qui provient du *Cæsalpinia echinata*, Lam., ni avec le bois d'Inde, *Myrtus acris*, Sw. On l'envoie dans le commerce en grosses bûches, qui ont une odeur particulière, pesantes, compactes, dépouillées de leur aubier, et réduites à leur seule partie colorée. Il sert en teinture et à colorer les vins, les liqueurs. M. Chevreul en a extrait une substance particulière, qu'il nomme *hématine* (Voyez ce mot et l'analyse de ce bois par ce chimiste, *Journal de Leroux*, etc., XVII, 280; et *Bull. de pharm.*, III, 540). Les médecins anglais, depuis Linné, surtout Pringle, Duncan, Cullen et Alston, ont conseillé l'usage du bois de Campêche, qui a une saveur douceâtre, et un peu astringente, comme tonique et astringent dans les flux et à la fin des dyssenteries. Weinrich le donne dans les dyssenteries putrides et les fièvres adynamiques, où il le préfère au quinquina. On le conseille en décoction à la dose d'une once ou d'un gros de son extrait (Cullen, *Mat. méd.*, II, 50). On a remarqué qu'il colore en rouge les urines de ceux qui en usent, et même leurs excréments (Descourtils, *Fl. méd. des Antilles*, II, 25). Ce végétal sécrète une gomme que l'on dit analogue à la gomme arabique.

Weinrick (G.-A.). Diss. inaug. de *Hæmatoxilo campechiano.* Erlangæ, 1781, in-4

Hæmorrhous. Nom d'un serpent venimeux, dont Paul d'Ægine (lib. V, cap. 15) dit que la morsure cause de vives douleurs et des hémorrhagies mortelles.

Hæres, Ads. Noms arabes de la lentille, *Ervum Lens*, L. à Alep.

Hæzhad, Hadath. Noms arabes du *Lycium* des anciens. V. ce mot.

Hæranda. Nom du ricin, *Ricinus communis*, L., à Ceylan.

Hærsa. Nom du hérisson, *Erinaceus europæus*, L., en Égypte.

Hærfogel. Nom suédois de la huppe, *Upupa Epops*, L.

Hærnia. Nom du *Vitex trifoliata*, L., dans Sérapion.

Hafer. Nom allemand de l'avoine, *Avena sativa*, L.

Haferk, Hasack. Noms arabes de la herse, *Tribulus terrestris*, L.

Haflax. Un des noms suédois du saumon, *Salmo Salar*, L.

Hafle. Un des noms de la dorade, *Coryphæna Hippurus*, L.

Hafra. Nom suédois de l'avoine, *Avena sativa*, L.

Hafs, Hafes. Noms arabes de la noix de galle. Voyez *Quercus*.

Hafs-tjæder. Nom suédois du cormoran, *Pelecanus Carbo*, L.

Hagar. Nom arabe de la *Pierre d'Arménie.*

Hagebutten. Un des noms allemands du rosier sauvage, *Rosa canina*, L.

HAGENIA. Genre de plantes de la famille des Méliacées, de l'octandrie monogynie, dont l'unique espèce, l'*H. abyssinica*, Lam., est le *cusso* de Bruce (qui l'avait nommé *Banksia*, nom consacré à un genre de Protacées; *Appendix*, n° 91). Ses fleurs sont très-usitées en Abyssinie contre les ascarides, dont presque tous les habitants sont affectés; ce que l'on croit être causé par l'habitude de ce peuple, de manger de la viande crue. On les fait infuser dans le *bouza*, qui est une sorte de bière faite avec le teff, *Poa abyssinica*, L. Plusieurs autres genres ont été créés sous le nom d'*Hagenia*, l'un dans la famille des *Lichen*, l'autre pour une espèce de *Saponaria* (*S. porrigens*, L.), ils ne doivent pas être confondus avec celui-ci, lequel, au surplus, n'est pas encore adopté par tous les botanistes.

Hag torn. Nom danois de l'aubépine, *Mespilus Oxyacantha*. DC.



HASIDOUR. Nom hébreu de l'hirondelle. Voyez *Hirundo*.

HAGIAS. Un des noms arabes de la prune, *Prunus domestica*, L.

HAGISTER. Nom vulgaire de la pie, *Corvus Pica*, L., en Angleterre.

HAGOJO. On nomme ainsi l'orphie, *Esox Belone*, L., près de Marseille.

HAGTORN. Nom suédois de l'aubépine, *Mespilus oxyacantha*, DC.

HAGUR. Un des noms hébreux de l'hirondelle. Voyez *Hirundo*.

HAHN. Un des noms allemands du coq, *Phasianus Gallus*, L.

HAHNEBUTTENSTRAUCH. Un des noms allemands du *Rosa canina*, L.

HAHNEBUTTENSCHWAMM. Un des noms allemands du *Bedéguar*.

HAHNENFUESSLEIN. Un des noms allemands du chèvrefeuille des bois, *Lonicera Periclymenum*, L.

HAI-ALEM HAOVI. Nom égyptien du *Pistia Stratiotes*, L.

HAI-HOUNG. Nom chinois de la rhubarbe. Voyez *Rheum*.

HAI-TU. Un des noms indiens de l'*Arum esculentum*, L.

HAIDESCHWAMM. Nom allemand du champignon, *Agaricus edulis*, Bull.

HAIMARADA. Nom du *Vandellia diffusa*, L., à la Guyane.

HAIMAVATI. Un des noms sanscrits de l'*Acorus Calamus*, L.

HAIR STREEP. Nom hollandais du *Peucedanum officinale*, L.

HAIRY TREEMOOS. Nom anglais de l'*Usnea plicata*, DC.

HAIS. Nom arabe de l'épeautre, *Triticum Spelta*, L.

HAIRY PODDED MILK VATCH. Nom anglais de l'*Astragalus exscapus*, L.

HAJE. Véritable aspic des anciens, *Coluber Haje*, L.

HAJO. Nom espagnol du *Panicum miliaceum*, L.

HAK OG TAK. Nom danois du *Tacamahaca*.

HAKEA. Ce genre de la famille des Protacées, de la tétrandrie monogynie, dont toutes les espèces habitent la Nouvelle-Hollande, en a plusieurs dont les feuilles sont susceptibles de former de la filasse, étant rouies. Telles sont les *H. clavata*, Labill., *H. Epiglottis*, Labill., *H. gibbosa*, Cav., etc.

HAKKLAR. Nom des jeunes saumons en Norwège. Voyez *Salmo Salar*, L.

HAKRABH. Nom hébreu du scorpion. Voyez *Scorpio*.

HALACHIA, HALACHO. Noms de l'alose à Marseille. Voyez *Clupea Alosa*, L.

HALANDAL, HELANDEL. Noms arabes de la coloquinte, *Cucumis Colocynthis*, L.

HALANTLAQUACUIT LAPILLE. Nom du *Convolvulus operculatus*, Gomès, au Mexique; c'est aussi celui du *mechoacan*, qui est très-probablement la même plante.

HALBOURG. Espèce de hareng plus gros que le hareng commun, et dépourvu d'œufs et de laitance, qu'on pêche sur nos côtes. Voy. *Clupea Harengus*, L.

HALCACAHUALT. Un des noms mexicains de l'*Arachis hypogæa*, L.

HALCEDO. Variante d'orthographe d'*Alcedo*. Voyez ce mot.

HALCYON. Un des anciens noms du martin pêcheur, *Alcedo Ispida*, L.

HALCYONIUM, HALCYON. Ancienne ortographe d'*Alcyonium*. Voy. *Alcyon*.

HALCYONIUM ROTUNDUM. Synonyme d'*Ægagropile marine*. Voy. ce mot.

HALEC. Nom officinal du hareng, *Clupea Harengus*. L.

HALECULA. Nom de l'anchois, *Clupea Enchrasicholus*, L., dans Belon.

HALEKY. Nom du *Croton aromaticum*, L., à Amboine.

HALBAHAS. Un des noms arabes du pois chiche. *Cicer arietinum*, L.

HALI. Nom de la poule dans la Nouvelle-Calédonie Voyez *Phasianus*.

HALICA. Voyez *Alica*.

HALICACABUM. Un des noms anciens de l'alkékenge, *Physalis Alkekengi*, L. C'est aussi le nom spécifique du *Cardiospermum*.

HALICORNE. Nom donné au genre *Trichecus* (Voyez ce mot) par Illiger.

HALIM. Nom tamoul du cresson alénois, *Lepidium sativum*, L.

HALIMATIA. Belon dit qu'on mange les sommités de cet arbrisseau dans le Levant. On croit que c'est l'*Atriplex Halimus*, L.

HALINATRON. *Sous-carbonate de soude*, impur, tel qu'il vient d'Égypte.

HALLE, en Saxe. Il y existe des eaux minérales froides (voy. l'ouvrage d'E. Osann, à l'art. *Prusse*). F. Hoffmann dit qu'elles contiennent un peu de sel marin et de fer, et sont utiles contre le scorbut, l'impureté bilieuse des humeurs, la langueur du corps, etc.; il les assimile, du reste, à l'eau ordinaire (*De aqua, medicina universali*; Halæ, 1712, in-4°); il ajoute qu'à 2 lieues de cette ville, près de Lebegin, se trouve une source dont l'eau, légère et subtile, sert à la fabrication d'une bière qui est un excellent diurétique.

HALLEBRAS, HALEBRENT. Noms des jeunes canards. Voyez *Anas Boschas*, L.

HALLOS. Nom sanscrit du framboisier, *Rubus indaus*, L.

HALLOVILLE. Village de France, à 5 lieues E.-N.-E. de Lunéville, près duquel, dit Carrère (*Cat.*, 497), est une source froide qu'on croit être martiale; elle porte aussi le nom de *Porcieux*, dans le voisinage duquel elle se trouve.

HALOGÈNE. Nom proposé par Schweigger pour le *Chlore*.

HALOIDUM OXYGENATUM. Nom peu usité du *Chlorate de potasse*.

HALOSANTHOS. Un des anciens noms du *blanc de baleine*.

HALOUKAH. Nom hébreu de la sangsue médicinale. Voyez *Hirudo*.

HALSBUK. Nom du renne, *Cervus Tarandus*, L., en Norwége.

HALUN. Nom polonais de l'alun, *Sur-sulfate d'alumine de potasse*.

HALYOTIS, ORMIERS. Genre de Mollusques gastéropodes scutibranches, à coquille turbinée, vulgairement connus sous le nom d'oreilles de mer. Plusieurs de ces espèces, assez volumineuses, et fort multipliées près des rivages de la mer, où elles adhèrent aux rochers à la manière des patelles, sont usitées des pauvres de nos provinces maritimes, et font la base de la nourriture de certaines peuplades des rives de la Nouvelle-Hollande et du Sénégal; telles sont: l'halyotide commune (*H. tuberculata*, L.), longue d'environ 3 pouces, qui abonde dans les mers d'Europe et l'océan Atlantique, mais dont la chair, peu délicate, n'est guère plus estimée que celle des patelles; et l'haliotide géante (*H. gigantea*, Gm.; *H. tubifera*, Lam.), plus recherchée des habitants de la Nouvelle-Hollande, faute de meilleur aliment.

HAMAM. Nom arabe de l'effraie, *Strix flammea*, L.

HAMAM. Nom arabe du pigeon, *Columba livia*, Briss., selon Forskal.

HAMAMELIS VIRGINIANA, L. Cet arbrisseau, des États-Unis, de la famille des Berbéridées, de la tétrandrie monogynie, introduit en Europe depuis

1736, par Collinson, a son écorce amère et astringente, employée comme sédative et calmante. On l'applique, réduite en cataplasmes, sur les tumeurs inflammatoires, surtout sur celles des yeux (Coxe, *Americ. disp.*, 310).

HAMBAR. Nom de l'*Ambre gris* dans Avicenne, et nom bali du *Succin*.

HAMCHAVELLA. Nom arabe de la berle, *Sium latifolium*, L.

HAMESITSOS. Nom arabe de l'ivette, *Teucrium Iva*, L.

HAMEL ALBOMALEB, HAMEL ALCHAICH. Noms arabes du *Solanum nigrum*, L.

HAMELIA PATENS, L. Arbrisseau des Antilles, de l'Amérique du sud, où on l'appelle *mort aux rats*, de la famille des Rubiacées et de la pentandrie monogynie, il a ses baies remplies d'un suc rouge, comestibles; on obtient une espèce de vin par leur fermentation, et on en fait un sirop qu'on emploie dans la dyssenterie, le scorbut, etc. On prépare des bains contre la gale avec les fruits (Descourtilz, *Flore médic. des Antilles*, II, 155).

HAMOAMA. Nom du champec, *Michelia Champaca*, L., à Ceylan.

HAMMAM MESKOUTEEN, *Bains enchantés*. Sources thermales d'Afrique, situées à mi-chemin de Bonne à Constantine, dans un vallon. M. Poiret (*Voyage en Barbarie*, etc., I, 153), dit que ces eaux sulfureuses et bitumineuses connues des Romains, ont jusqu'à 76° R.; que les Maures viennent prendre les bains dans l'endroit où la chaleur en est supportable, et qu'ils s'en trouvent bien pour les douleurs de rhumathisme et de goutte, ainsi que pour les maladies de la peau.

HAMMEL. Nom allemand du mouton. Voyez *Ovis Aries*, L.

HAMMELSCHMALZ. Un des noms allemands de la *Graisse de mouton* ou suif.

HAMMONIAQUE. Variante d'orthographe de la gomme ammoniaque, dans quelques vieux auteurs.

HAMP, HAMPA. Noms danois et suédois du chanvre, *Cannabis sativa*, L.

HAN-TA-HAN. Synonyme chinois d'élan, *Cervus Alces*, L., suivant Buffon.

HANCHINOL. Un des noms mexicains du *Ginoria americana*, L.

HANCORNIA. Genre de plantes de la famille des Apocynées, dédié à l'amiral anglais Hancorn, par Gomès; les deux espèces qu'il renferme sont du Brésil. L'une est l'*H. pubescens*, Mart., *mangabeira brava* des naturels; l'extrait de son écorce, qui est lactescente, est sans odeur, un peu amer, d'un brun jaunâtre : il contient un peu de tannin, et est employé à petite dose contre les obstructions du foie, la jaunisse, les maladies cutanées chroniques, etc. L'autre est l'*H. speciosa*, Gomès, arbre de la taille d'un prunier, *mangaiba* de Pison (*Bras.*, 76), *mangaba* de Marcgrave (*id.*, 121). Ses fruits ou baies, qui ont le volume d'un abricot, sont jaune d'or, avec des taches rouges; ils mûrissent hors de l'arbre, ce qui leur fait perdre leur amertume, et se mangent alors crus ou cuits; ils sont rafraîchissants, humectants et propres à tempérer l'ardeur des fièvres. Avant leur maturité, le suc visqueux dont ils sont remplis est susceptible de se convertir en une sorte de gomme élastique (Gomès, *Obs. bot. méd.*, part. II, p. 1).

HANDALAM, HANDHAL, HANDHEL, HENSAL. Noms arabes de la coloquinte, *Cucumis Colocynthis*, L.

HANDBLATT. Un des noms allemands de la quintefeuille, *Potentilla reptans*, L.

HANDIR-ALOU. Nom indien du *Ficus septica*, Forst.

HANF. Nom allemand du chanvre, *Cannabis sativa*, L.

HANEDORN. Nom hollandais de l'aubépine, *Mespilus Oxyacantha*, DC.

HANEKRÆS KORNROSE. Nom danois du *Nigella sativa*. L.

HANIPOR. Nom de la petite bécassine, *Scolopax Gallinula*, L., dans le Pas-de-Calais.

HANKA, HANKAJA. Noms arabes du *Cissus ternata*, Gmelin.

HANNEKEN. Nom flamand du choucas, *Corvus Monedula*, L.

HANNETON. Voyez *Melolontha vulgaris*, L.

HANSLETSOBÆR. Nom suédois la morelle, *Solanum nigrum*, L.

HANSONSBURG (eaux minérales d'). Voyez *Kentucky*.

HANTA, HANCHA, HENTA. Noms arabes du froment, *Triticum sativum*, Lam.

HANTOL. Nom indien du faux mangoustan, *Sandoricum indicum*, Lam.

HANSACRA. Nom arabe du *Coris monspeliensis*, L.

HAPIUN. Nom bali de l'*Opium*.

HAR, HARA. Noms hindoux des *Myrobolans Chébules*.

HARA, HARAMA. Noms arabes de la calebasse, *Cucurbita Lagenaria*, Ser.

HARABE. Nom hébreu du saule blanc, *Salix alba*, L.

HARACHI. Nom arabe des concrétions biliaires du bœuf. Voyez *Bos Taurus*.

HARADUL. Nom guzarate du *Curcuma longa*, L.

HARAM, HARAME. Noms d'un arbre de Madagascar, dont on extrait par incision une résine blanche, balsamique; il paraît voisin du genre *Poupartia*, de la famille des Térébinthacées.

HARAN, HARANG, Synonymes de hareng, *Clupea harengus*, L.

HARAN-KAHA. Un des noms de la racine de zédoaire, *Curcuma Zedoaria*, Roxb.

HARANGUET. Nom de la sardine, *Clupea Sprattus*, L., dans le Nord.

HARANTO FERO. Nom provençal de la poirée, *Beta vulgaris*, L.

HARCONAN (et non HARACONEN). Un des noms arabes du *Sorgho*. Voyez *Holcus*.

HARDA, HARDILLA. Noms espagnols de l'écureuil, *Sciurus vulgaris*, L.

HARDEAU. Un des noms de la viorne, *Viburnum Lantana*, L.

HARDECK. Cette source est à 2 lieues et demie de la frontière, entre trois montagnes. L'eau contient de l'acide carbonique, des carbonates de chaux, de magnésie et de soude, du muriate de soude, des sulfates de soude et de chaux, et de l'oxide de fer (*Dict. des scienc. méd.*, XXXIII, 485).

HARDELES. Petite ville d'Espagne à 7 lieues de Malaga, dont le nom, qui vient de l'arabe et signifie *libre*, est celui d'une source minérale froide (14° R.), qui y est située, et qui, connue, dit-on, des Romains, très-estimée des Maures, l'est encore plus des Espagnols. On en dit l'eau sulfuro-gazeuse. Cependant l'analyse n'y a montré, pour 20 livres, que : hydro-chlorate de magnésie, 6 grains; h. de chaux, 16; terre de magnésie, 16; silice, 2. Elle est employée soit en bains (20 à 30, chacun de 15

minutes), soit en boisson, associée surtout avec un sel purgatif, contre les maladies cutanées, la lèpre, lorsqu'elle n'est pas très-avancée, les affections chroniques de l'estomac, les maladies par faiblesse et surtout les vieux ulcères : on fait usage aussi de ses boues (Ayuda, *Aguas de Andalucia*, III, 240. Madrid, 1798).

Hardèrie. Un des noms du tritoxide de fer. Voyez *Fer*.

Harefoot. Nom danois du pied de chat, *Gnaphalium dioicum*, L.

Hareng, Hareng blanc, Hareng pec ou sorst. Voyez *Clupea Harengus*, L.

Harengade. Nom des grosses sardines à Marseille. Voyez *Clupea Sprattus*, L.

Haret. Nom d'un petit poisson blanc à Marseille. Voyez *Smaris*.

Harnoses. Un des noms danois de la millefeuille, *Achillea Millefolium*, L.

Haricot. Nom des semences du genre *Phaseolus*, surtout de celles du *P. vulgaris*, L. On le donne parfois aux espèces du genre *Dolichos*, qui en est fort voisin.

Haridra. Nom sanscrit du *Curcuma longa*, L.

Harin. Un des noms arabes de la vigne, *Vitis vinifera*, L.

Haring. Nom allemand et hollandais du hareng, *Clupea Harengus*, L.

Haritaka. Nom sanscrit des *Myrobolans Chébules*.

Harmala, Harmel. Noms du *Peganum Harmala*, L.

Harmadu. Nom provençal de la bonne dame, *Atriplex Hortensis*, L.

Harmon. Nom hébreu du châtaignier, *Fagus Castanea*, L.

Harnes. Nom arabe du lièvre, *Lepus timidus*, L.

Harondelle. Ancienne orthographe d'hirondelle. Voyez *Hirundo*.

Harpacantha. Nom de l'acanthe, *Acanthus mollis*, L., dans Dioscoride.

Harpacticum. Gomme des anciens, aujourd'hui inconnue.

Harpax. Un des noms du *succin* dans Pline.

HARROWGATE. Village d'Angleterre, dans le Yorkshire, renommé pour ses eaux minérales, sulfureuses, dit-on, quoique l'analyse de J. Murray (*Ann. de chimie*, XCVI) n'y indique que des muriates de soude, de magnésie et de chaux, du sulfate de magnésie, des carbonates de magnésie et de chaux.

An Essay on the waters of Harrogate and Thorp-Arch. London, 1784, in-8.—Garnet (T.). *A Treatise of the mineral waters of Harrogate*. London 1792, in-8.

Harstra. Nom suédois de l'alleluia, *Oxalis Acetosella*, L.

Hart. Nom anglais du cerf, *Cervus Elaphus*, L.

HARTFELL, en Angleterre. Il y existe, dit-on, des eaux minérales.

Hartgespan. Nom hollandais de l'agripaume, *Leonurus Cardiaca*, L.

Harts horn. Nom anglais du *Bois de Cerf*.

— tongue. Un des noms hollandais de la bistorte, *Polygonum Bistorta*, L.

— truffel. Nom anglais du *Scleroderma cervinum*, Pers.

Hasalbán aclsir. Nom arabe du romarin, *Rosmarinus officinalis*, L.

Hasar. Nom arabe de l'*Indigofera oblongifolia*, Forsk.

Haschab sini. Synonyme de bois de Chine.

Haschisch. Un des noms du chanvre, *Cannabis indica*, Lam., dans l'Inde ; c'est aussi celui d'une boisson enivrante dont le suc de cette plante fait la base.

Hase. Nom allemand du lièvre commun, *Lepus timidus*, L.

Hasel-huhn, Hasel-gous. Noms allemands et anglais du *Tetrao Bonasia*, L.

Haselwurzel. Un des noms allemands du cabaret, *Asarum europæum*, L.

Hasfel, Hausel. Noms arabes de la scille, *Scilla maritima*, L.

Hasselort, Hasselurt. Noms suédois et danois du cabaret, *Asarum europæum*, L.

Hastula regis, off. Un des noms de l'asphodèle, *Asphodelus ramosus*, L.

Hatab ahmar. Un des noms arabes du *Tamarix gallica*, L.

Hatbas. Un des noms anglais des cloportes. Voyez *Oniscus*.

Hatle. Nom d'une racine de la Floride, dont on tire une fécule nourrissante, d'après C. Bauhin.

Hatsche. Nom du canard, *Anas domestica*, L., en Silésie, suivant Schwenckfeld.

Hatta. Nom espagnol du *Cistus ladaniferus*, L.

Hattab-achmar. Un des noms arabes du *Tamarix gallica*, L.

Haud. Un des noms arabes de l'agalloche.

Haueed. Nom arabe du grand aigle, *Falco Chrysaetos*, L.

Haum. Graine comestible d'une légumineuse d'Égypte, qu'on croit être le *Cicer*.

Haumier. Nom d'une variété du bigarreautier. Bary veut qu'on dise *Heaumeier*.

Hausegi, Hausgit. Noms arabes du nerprun, *Rhamnus catharticus*, L.

Havse kerse. Nom danois du cresson alénois, *Thlaspi sativum*, DC.

Hausen. Nom allemand du grand esturgeon, *Acipenser Huso*, L.

Hausenblase. Nom allemand de l'*Ichthyocolle*.

Haushahn. Nom allemand du coq, *Phasianus Gallus*, L.

Hauslæk. Nom suédois de la joubarbe, *Sempervivum tectorum*, L.

Haustum, Haustus, Verrée : quantité de liquide qu'on peut boire d'un seul trait. Ce mot est quelquefois pris pour *potion*.

Hauswurzkraut. Un des noms allemands du *Sempervivum tectorum*, L.

Haute-grive. Nom vulgaire de la grive draine, *Turdus viscivorus*, L.

HAUTE-SEILLE. Ancienne abbaye, près de Sarbourg en France (Vosges), où se trouve une source minérale que Lottinger, cité par Carrère (*Cat.*, 349), dit être laxative.

HAUTERIVE. Village de France, sur la rive gauche de l'Allier, à une demi-lieue de Vichy. Il y existe, renfermées dans un petit bâtiment, deux sources minérales froides, peu sapides, contenant, suivant Desbrest, un sel alcali, de la terre calcaire, de la magnésie, un peu de sel marin, mais point de fer. Il les dit analogues à celles de la fontaine des Célestins à Vichy, mais moins actives. On les emploie contre les maladies calculeuses des reins.

Desbrest. Traité des eaux minérales de Chateldon, de Vichy et de Hauterive. Moulin, 1778, in-12.

Havasi-hortsok. Nom hongrois de la marmote, *Mus alpinus*, L.

— ketske. Nom du chamois *Antilope rupicapra* L., en Hongrie.

Havre, Haver. Noms hollandais et danois de l'avoine, *Avena sativa*, L.

Hawk. Nom générique des faucons en anglais. Voyez *Falco*.

Haxis cachule. Nom arabe de l'*Andropogon Schœnanthus*, L.

Hay-hoang. Un des noms chinois de la rhubarbe. Voyez *Rheum*.

Haye. Nom hollandais du *Squalus Carcharias*, L.

Hayswen. Nom d'un thé vert; ce mot veut dire *Thé de rebut*, en chinois.

— squine. Autre sorte de thé vert.

Hazelkraut. Un des noms allemands du cabaret, *Asarum europæum*, L.

Hazi korld. Nom magyare du *Sempervivum tectorum*, L.

Hazomainthi. Nom du *Diospyros Ebenum*, L., à Madagascar.

Hbara. Nom arabe du faisan, d'après Forskal. Voyez *Phasianus*.

Heath. Nom anglais de bruyère commune, *Erica vulgaris*, Pers

HEBECRVRON. Bourg de France, à 2 lieues de Saint-Lô, où se trouve une source minérale, très-peu connue dans sa nature et ses propriétés, malgré les écrits de Cahagnesius, de Chicot, de Demaynes et de Hubin, publiés au commencement du dix-septième siècle (voyez Carrère, *Cat.*, 410).

Hebel. Nom arabe de la sabine. *Juniperus Sabina*, L.

Hebine. Nom que porte le *Dolichos unguiculatus*, L., cultivé aux environs de Dax.

Hecht. Nom allemand du jeune brochet, *Esox Lucius*. L.

Hechts kiefer. Nom allemand des mâchoires de brochet. Voy. *Esox*.

Hechtschmalz. Nom allemand de la graisse de brochet. Voyez *Esox*.

Hederias. Un des noms anciens de la conyze, *Conyza squarrosa*, L.

HEDERA. Genre de plantes de la famille des Caprifoliées, de la pentandrie monogynie, dont le nom vient de *Hærere*, adhérer; c'était un des κισσος ou vigne de Dioscoride.

H. Helix, L., lierre, lierre en arbre, lierre grimpant (*Flore médicale*, IV, f. 218). C'est un arbrisseau le plus souvent rampant ou grimpant, parfois ayant le tronc droit, et pouvant acquérir le volume du corps, dans le midi de l'Europe. Tout le monde connaît les feuilles alternes, lisses, épaisses, luisantes, toujours vertes du lierre, lesquelles sont tantôt ovales, parfois cordiformes, entières ou même lobées, ainsi que ses baies infères en ombelle simple, de couleur bleuâtre chez nous, et jaune d'or dans une variété commune dans le Levant, appelée plus particulièrement *lierre des poëtes*. Ce végétal croît dans les lieux rocailleux, frais, autour des arbres, sur lesquels il grimpe en les contournant, d'où lui vient le nom spécifique d'*Helix*; on le plante dans les jardins pour cacher les murailles, faire des berceaux, etc. On sait que le lierre était consacré à Bacchus, et les cabarets ont encore de nos jours des couronnes de son feuillage pour enseigne.

Le bois du lierre est poreux et léger; on en fait des pois à cautère, et quelquefois des vases que les anciens (Pline, *lib.* XVI, *c.* 34) croyaient à tort, comme l'a prouvé Wormius, propres à laisser filtrer l'eau mêlée au vin. Les feuilles sont amères, austères, nauséeuses; on en fait un usage général dans le pansement des cautères, pour les tenir frais et retenir le pus qui s'en échappe; on a proposé aussi de les placer sur les éruptions érysipélateuses, dans la même intention; leur décoction a été conseillée pour nettoyer les ulcères sanieux, teigneux, guérir la gale, noircir les cheveux, tuer la vermine de la tête, etc., à la dose d'un gros et plus par livre d'eau; réduites en cataplasme, on les a crues propres à dissiper les engorgements laiteux froids; en poudre on les a données contre l'atrophie des enfants, au poids d'un scrupule. Les baies du lierre, qui ont le volume de celles du sureau, et un peu de leurs propriétés, quoique servant de nourriture à plusieurs oiseaux, n'en sont pas moins amères, purgatives et même vomitives. Leur usage interne ne peut être que dangereux; cependant les gens de la campagne les emploient parfois contre les fièvres intermittentes; Spigel les conseillait dans celles de nature tierce; Boyle les croit sudorifiques, et dans la peste de Londres on les a prescrites comme telles, pulvérisées et délayées dans du vinaigre.

Il découle du tronc des vieux lierres en arbre, dans le midi de l'Europe et le nord de l'Afrique, une gomme-résine connue sous le nom impropre de *gomme de lierre*, et que l'on propose de désigner sous celui plus convenable d'*hédérée* ou d'*hédérine*; elle est noirâtre, en morceaux irréguliers, composés de grumeaux luisants, rougeâtres foncés, point transparents, à cassure brillante, d'une odeur de résine, se brisant sous la dent, sans saveur marquée, ne blanchissant pas la salive, ne s'y dissolvant pas; elle contient beaucoup de corps étrangers. M. Pelletier l'a trouvée composée de : gomme, 7; résine, 23; acide malique, 0,30; ligneux, 69,70 (*Bull. de Pharm.*, IV, 504). Fraîche, cette substance laisse échapper de l'huile volatile. Elle brûle en répandant une odeur d'encens. D'autres fois l'*hédérée* ne contient point de gomme, ou bien elle est très-mêlée d'une substance insoluble, analogue à la gomme de Bassora, d'où il suit que souvent elle est falsifiée (voy. Guibourt, *Hist. des drogues simples*, II, 327). Cette substance nous vient du Levant et même de l'Inde par Marseille. Stahl l'employait comme excitante, emménagogue, et comme fondante; on la dit dépilatoire, propre à calmer la douleur des dents, placée dans la cavité de ces os. Elle entre dans l'onguent *d'althæa*, le baume *de Fioravanti*; on en fait des vernis.

Il ne faut pas confondre le lierre en arbre avec le lierre terrestre, *Glechoma hederacea*, L.

L'*H.* umbellifera, DC. (*Prodromus*, etc., IV, 262), qui croît à Amboine, y donne une gomme-résine aromatique appelée *sararu*; l'arbre est le *Pseudo-Santalum, etc.*, de Rumphius (Amb. II, p. 54, 12).

Hedera arborea, off. Nom officinal du lierre, *Hedera Helix*, L.

— terrestris, off. Nom officinal du *Glechoma hederacea*, L.

Hederalis. Un des noms anciens du dompte-venin, *Asclepias Vincetoxicum*, L.

Hédérée ou Hédérine. Un des noms de la gomme de lierre (*Hedera Helix*, L.).

Hederich. Un des noms allemands de l'*Erysimum officinale*, L.

Hederula. Nom officinal de la lentille d'eau, *Lemna trisulca* L.

Hedge bell. Nom anglais du *Convolvulus sepium*, L.

— hog. Nom anglais du hérisson, *Erinaceus europæus*, L.

— hyssop. Nom anglais de la gratiole, *Gratiola officinalis*, L.

— mustard. Nom anglais de l'*Erysimum officinale*, L.

Hediunda. Un des noms du *Cestrum auriculatum*, L'Her.

Hedwigia balsamifera, Sw. Voyez *Bursera balsamifera*, P.

HEDYOTIS. Ce genre de plantes de la famille des Rubiacées, de la tétrandrie monogynie, doit son nom à ce qu'une de ses espèces, qui croît à Java, y a été indiquée comme utile dans la surdité : c'est l'*H. Auricularia*, L. : de ἡδύς, doux; ὠτος, oreille. L'*H.* (*Oldenlandia*) *umbellata*, L., connu sous le nom de *chaya*, petit sous-arbrisseau, a sa racine employée dans l'Inde, en Perse, en décoction, comme restaurante, aphrodisiaque; les sultanes en font aussi usage dans les sérails d'Europe, etc. Quelques-uns veulent que la racine de chaya vienne d'un *Smilax*, mais sans probabilité. Cette racine est longue, grosse comme un tuyau de plume, blanche, noueuse, presque inodore et sans saveur; elle n'est pas visqueuse dans la bouche; l'écorce est mince, et le *medítullium*, également blanc, est un peu spongieux. On dit que le chaya sert à teindre, dans l'Inde, en rouge garance; mais alors il faut que celui-là soit dû à une autre plante, car celui des droguiers est trop blanc pour donner cette couleur (voy. *Journ. de pharm.*, VI, 469); quelques personnes croient que c'est celle de l'*H. herbacea*, W.

HEDYSARUM. Ce genre de plantes, de la famille des Légumineuses, est très-nombreux en espèces. *H. Alhagi*, L. voyez *Alhagi*. L'*H. alpinum*, L., a sa racine employée en Sibérie comme propre à exciter l'appétit, d'après Gmelin (*Flor. sibir.*, IV, 27). Les naturels de l'Amérique méridionale emploient en infusion, avec succès, les racines de l'*H. erythrinæfolium*, Juss., contre la dyssenterie, le flux de sang, les hémorrhagies, etc. (*Encyclop. méth.*, bot., VI, 409). L'*H. gyrans*, L., remarquable par la mobilité continuelle de son feuillage, croît dans l'Inde (*Id. loc. cit.*); l'*H.* (*Stylosanthes*) *hamatum*, L., a sa décoction usitée en Guinée contre la colique (*Trans. phil. abr.*, nº 252); l'*H. lineare*, Lour., a ses racines qui passent à la Cochinchine pour emménagogues et stomachiques; l'*H. Onobrychis*, L. (*Onobrychis sativa*, Lam.), est cultivé en vastes prairies artificielles dans nos climats, pour la nourriture des animaux herbivores. Les racines de l'*H. sennoides*, W., qui se vendent dans les bazars de l'Inde, sont chaudes, âcres, et employées par les médecins du pays comme stimulantes, dans les fièvres, à la dose d'une once de leur décoction, deux ou trois fois par jour; avec l'écorce de cette racine broyée finement, et mêlée à l'huile de sésame, on prépare un liniment employé dans le même pays contre la paralysie, le lumbago, etc. (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 54).

Hellweed. Nom anglais de la cuscute, *Cuscuta Epithymum*, L.

Heer lykke klipp-visch. Nom hollandais du *Chætodon striatus*, L.

Hering. Nom allemand du hareng. Voyez *Clupea Harengus*, L.

Heerschneppe. Nom allemand de la bécassine, *Scolopax Gallinago*, L.

Hegeka. Nom malais du fruit du tamarin, *Tamarindus indica*, L.

Heicy. Un des noms bohêmes de la serpentaire, *Aristolochia Serpentaria*, L.

Heis. Nom du chameau en Éthiopie. Voyez *Camelus*.

Hegre, Hegrer. Noms du héron, *Ardea cinerea*, L., en Islande.

Heidedrostel. Un des noms allemands de la grive mauvis, *Turdus iliacus*, L.

Heidekraut. Nom allemand de la bruyère, *Erica vulgaris*, Pers.

Heidelbeere. Nom allemand de l'airelle, *Vaccinium Myrtillus*, L.

Heidensche wondkruid. Nom hollandais du *Solidago Virga-aurea*, L.

Heidenwund kraut. Un des noms allemands du *Solidago Virga-aurea*, L.

Heidenziemmer. Un des noms allemands de la grive mauvis, *Turdus iliacus*, L.

HEILBRUNN, près Tolz, dans l'Oberland bavarois. Il y existe une source minérale, employée depuis longtemps contre les engorgements glanduleux, notamment le goître, qui, commun dans le pays, a disparu des environs de la source. M. Vogel y a découvert, en 1825, de l'hydriodate de soude, joint à beaucoup de muriate et à du carbonate de la la même base (*Journ. de pharm.*, XIII, 19); une analyse plus complète en a été publiée l'année suivante à Augsbourg par M. E. Dingler, qui a obtenu de 10,000 parties d'eau, 59,34 de résidu sec, formé de : substances insolubles (carbonates de chaux et de magnésie, oxide de fer et silice), 0,67; substances solubles (hydro-chlorate et carbonate de soude, iodure de sodium), 58,73. Une livre de cette eau contient 1/2 grain d'iode. Elle ne subit point d'altération par le transport.

Heilgift. L'un des noms allemands de l'aconit anthore, *Aconitum Anthora*, L.

Heiligegeistwurzel. Un des noms allemands de l'*Angelica Archangelica*, L.

Heilquelle. Eaux curatives des Allemands, c'est-à-dire *Eaux Minérales*.

HEILSTEIN (Eaux minérales de). Situées à cinq lieues d'Aix-la-Chapelle, dans le grand-duché du Bas-Rhin. Il s'y trouve une source minérale alcaline, en usage depuis 1822, d'après E. Osann (voy. la bibliogr. de *Prusse*); sur mille grammes, M. Monheim y a trouvé : gaz acide carbonique, 28,6 pouces cubes; carbonate de soude, 0,86810; sel commun, 0,02873; carbonate de chaux, 0,12929; c. de magnésie, 0,05746; c. de protoxide de fer, 0,00121, acide silicique, 0,04310 (*Bull. des sc. méd.* Férussac; XX, 137).

Monheim (J.-P.-J.). Les sources minérales (en allemand) d'Aix-la-Chapelle, de Bortscheid, de Spa, de Malmédy et d'Heilstein, avec une carte. Aix-la-Chapelle, 1829, in-8. — Bons (T.). *Vorläufige mittheilungen über die mineralquelle zu Heilstein unweit Aachen.*

Heilwurzgummi. Un des noms allemands de l'*Opopanax*.

HEINRICHSBRUNNEN, en Prusse, cercle

de Neisse. Il y existe des eaux minérales ferrugineuses, d'une importance secondaire selon E. Osann (voy. la bibliogr. de *Prusse*).

HEIVA. Nom de l'*Eugenia malaccensis*, L., à Taïti.

HEJR ARMENIE. Nom arabe du *Bol d'Arménie*.

HEL. Nom persan du pêcher, *Persica vulgaris*, Mill.

HELBANE. Nom arabe du *petit cardamome*.

HELBÉ, HELPEH. Noms égyptiens du fenugrec, *Trigonella Fœnum græcum*, L.

HELBUNION. Un des noms anciens du dictamne, *Origanum Dictamnus*, L.

HELCALIMBAT. Nom arabe de la térébinthe, *Pistacia Terebenthus*, L.

HELCH. Nom arabe du gui, *Viscum album*, L.

HELCYSMA, ελκυσμα, scories d'argent. Dioscoride dit qu'elles entrent comme styptiques et épispastiques dans les emplâtres cicatrisants (James, *Dict.*)

HELECHO MASCULINO. Nom espagnol de la *Fougère mâle*.

HELELIJE KABULI. Nom arabe des *Myrobolans Chébules*.

HÉLÈNE (Eaux min. de Sainte-) Voyez *Battaglia*.

HELENENKRAUT. Un des noms allemands de l'aunée, *Inula Helenium*, L.

HÉLÉNINE. Nom donné par John à l'*Inuline*. Voyez ce mot.

HELENIUM, off. Un des noms officinaux de l'aunée, *Inula Helenium*, L.

HELFANT, HÉLEPHANT. Noms de l'éléphant dans des auteurs allemands. Voyez *Elephas*.

HELGENBLINE VLACHSKRUID. Nom hollandais de la linaire, *Linaria vulgaris*, Mœnch.

HELIANTHEMUM, off. Nom du *Cistus Helianthemum*, L.

HELIANTHUS. Genre de plantes de la famille des Radiées, dont le nom signifie, en grec, fleur du soleil, parce que effectivement celle de l'*H. annuus*, L., l'une de ses espèces, a la grandeur sous laquelle cet astre nous apparaît. Cette plante magnifique, annuelle, originaire du Pérou, est cultivée dans nos jardins pour la beauté admirable de ses fleurs, que l'habitude de les voir ne nous fait pas assez apprécier, dans les années très-chaudes, on voit suinter du centre de cette fleur des gouttelettes résineuses, ce qui est connu depuis longtemps (Monard, *Drogues*, 196, et *Bull. de pharm.*, VI, 14). Ses semences, dont les oiseaux sont très-friands, et dont les sauvages font du pain, sont huileuses; 25 livres écorcées ont donné huit livres d'amandes à M. Henry, lesquelles ont fourni, à froid, d'abord 13 onces d'huile douce d'une couleur citronnée, puis à chaud, 19 onces d'une autre huile un peu âcre; quantité trop peu abondante pour que jamais cette extraction puisse se faire avec profit (*Annal. de la Soc. d'horticult.*, IV, 329). Cependant en Espagne, où le soleil atteint jusqu'à 24 pieds de hauteur, ses semences donnent moitié de leur poids d'huile (*Acad. de Rouen*, 1822, p. 55). La moelle de cette grande plante est extrêmement abondante. Les Sougares, peuple de la Russie, en font des *moxas* (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XVI, 71), dont M. Percy a préconisé l'usage chez nous (*Dict. des sc. méd.*, XXXIV, 490). Il y a, au Chili, un *Helianthus thurifer*, Molina, qui, aux environs de Valparaiso, produit de son tronc ligneux, une substance résineuse semblable à l'encens (Molina, *Chili*, 131). Une autre espèce très-intéressante de ce genre est l'*H. tuberosus*, L., topinambour ou artichaud de Canada, etc., plante originaire du Brésil, ainsi nommée des pays où elle croît; c'est une grande espèce herbacée, vivace, dont les racines poussent des tubercules analogues aux pommes de terre, qui ne sont mûrs qu'à l'entrée de l'hiver, et qui ont le goût du cul d'artichaut. On les mange en ragoût, ou seuls; ils sont fort estimés de quelques personnes, quoiqu'ils soient loin de valoir la pomme de terre. Du reste, ils produisent beaucoup moins que cette dernière : aussi sont-ils peu cultivés chez nous. De Machy avait trouvé autrefois une sorte de résine dans ces tubercules (*Journ. des pharm.*, in-4, IV, 95). MM. Braconnet et Payen, qui les ont analysés n'y ont pas rencontré de fécule, mais de l'inuline suivant le premier, et de la dahline suivant le second. On y trouve aussi de l'osmasôme; plus, une matière grasse (*Journ. de pharm.*, X, 293). (Voyez sur l'analyse chimique des topinambours par M. Braconnot, les *Annales de physique*, XXV, 358; et pour celles de M. Payen, *idem*, XXVI, 98).

HÉLICE VIGNERONNE, Escargot. Voyez *Helix*.

HELICONIA CARIBÆA, Lam. Cette plante, de la famille des Bananiers, porte aux Antilles le nom de *bihai*. Ses racines sont estimées diurétiques; ses feuilles servent à couvrir les cases, les cabanes (*Flore méd. des Antilles*, IV, 116).

HÉLICTÈRES. Ce genre, de la famille des Malvacées, tire son nom de ελιξ, spirale, parce que la plupart de ses espèces ont le fruit contourné en spirale. On prépare dans l'Inde, avec celui de l'*H. Isora*, L., mis en poudre, et mêlé à l'huile de ricin, une sorte de pommade, dont on fait usage contre les ulcérations des oreilles. La décoction des feuilles et des fruits se donne dans la fièvre hectique et la fièvre continue, la toux, la consomption, la cardialgie, etc. (Rhèede, *Malab.*, VI, 55). La décoction des racines de *l'H. Sacarolha*, Saint-Hil., est administrée au Brésil dans les affections vénériennes (Saint-Hil., *Plantes usuelles des Bras.*, 13e livraison).

HELILEH KELAN. Nom persan des *Myrobolans Chébules*.

HELIOSACTE. Un des anciens noms de l'hièble, *Sambucus Ebulus*, L.

HELIOSCOPION. Nom du réveil-matin, *Euphorbia Helioscopia*, L., dans Pline.

HELIOTROPE. Un des noms du *Vernonia odoratissima*, Kunth.; c'est aussi celui du genre *Heliotropium*.

HELIOTROPII (Succus), off. Nom du suc de tournesol, *Croton tinctorium*, L.

HELIOTROPIUS, HELIOTROPIUS GEMMA. Voyez *Pierre d'héliotrope*.

HELIOTROPIUM. Genre de plantes, de la famille des Borraginées, de la pentandrie digynie, dont le nom vient de ce que la fleur de ses espèces tourne avec le soleil, d'après Pline (*lib.* XXII, *c.* 21), de ηλιος, et de τρεπω je tourne. L'*H. europæum*, L., herbe aux verrues, est une plante annuelle qui croît en Europe dans les lieux sablonneux; son nom français vient de *verrucaria*, qu'elle portait chez les Latins, qui prétendaient que son suc mêlé avec le sel faisait tomber les verrues qu'on en frottait (Pline, *loc. cit.*). Cette plante, inodore et sans saveur, dont les fleurs sont en épis roulés en crosse ou scor-

pion, et blanches, passait pour vulnéraire, propriété à mettre sur la même ligne que celle que lui assigne Pline, déjà cité, d'empêcher ceux qui en portent d'être piqués du scorpion, ou bien de les guérir de la fièvre, en prenant trois de ses semences, si elle est tierce, et quatre si elle est quarte, etc. On l'a encore conseillée contre le cancer, la goutte, les scrophules, la gangrène, etc. Aujourd'hui, on ne fait aucun usage de cette plante inerte. L'*H. indicum*, L., croît dans l'Inde, en Afrique, etc. Son suc, respiré par les narines, est donné en Guinée comme guérissant la céphalalgie (Walkenaër, *Voyage*, XII, 469), on respire aussi sa fumée dans la même intention; dans l'Inde, ce suc est appliqué sur les ulcères des gencives, sur les éruptions de la face, dans les ophthalmies; on le donne à l'intérieur (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 414). Rottboel a présenté cette plante comme vulnéraire, d'après Sprengel (*Hist. de la méd.*, IV, 467); à la Guyane, où on la nomme Crête de coq, la plante est employée, en infusion, pour arrêter les pertes de sang chez les femmes (Aublet, *Guyane*, I, 117). L'*H. peruvianum*, L., a été introduit dans les jardins d'Europe en 1735, par Joseph de Jussieu; ses fleurs, qui sentent la vanille, sont réputées céphaliques, cordiales, et servent, dit-on, à aromatiser quelques aliments, et certaines préparations de parfumerie.

Helite, ἡλῖτις *Squamma æris*. Voyez Æs.

Héliustaus. Un des noms grecs de la gomme ammoniaque.

Helix. Ancien nom du lierre, *Hedera Helix*, L.

HELIX, Hélice. Genre de Mollusques gastéropodes, de l'ordre des pulmonés terrestres conchylifères, très-riche en espèces, généralement connues sous les noms d'*escargots*, de *colimaçons*, de *limaçons* (*cochleæ*, offic.), mais non de *limaces*, comme le disent quelques auteurs. Ces animaux hermaphrodites, quoique inhabiles à se reproduire seuls, sont doués, comme l'ont prouvé une multitude d'expériences, de la faculté de régénérer diverses parties de leur corps, même les yeux et la bouche. Ils vivent, à la surface du sol, de feuilles, de fruits, d'herbes tendres, de racines succulentes: aussi causent-ils souvent dans nos potagers d'assez grands dégâts. Tous sont terrestres, ne sortent que la nuit ou dans les temps de pluies; à l'entrée de l'hiver, ils s'enfoncent en terre ou se retirent sous des pierres, et ferment alors l'ouverture de leur coquille d'un opercule calcaire, nommé *épiphragme*, qui ne se détache qu'au printemps suivant, demeurant ainsi pendant plusieurs mois dans une sorte d'engourdissement hibernal.

Un grand nombre d'hélices ont été employées, ou le sont encore dans quelques localités, soit comme aliment, soit même comme médicament. La plus usitée, parmi nous du moins, à cause de sa fréquence et de son volume, est l'*Helix Pomatia*, L., ou hélice vigneronne, nommée vulgairement *limaçon commun*, *grand escargot*, *escargot des vignes*; sa coquille est globuleuse, perforée, d'un fauve roussâtre, et atteint jusqu'à deux pouces de diamètre. Ce limaçon est commun dans toute l'Europe, et spécialement dans la France septentrionale, où il habite les jardins, les vergers, et surtout les vignes: c'est lui qu'on voit dans nos marchés. Le plus volumineux ensuite est l'*H. aspersa*, Müll., ou escargot des haies, dont la coquille est imperforée; il est aussi très-répandu en France, mais dans le midi principalement. L'*H. naticoides*, Chemnitz, qui a la coquille ovoïde, et qui se plaît dans les terrains arides de la France méridionale, ainsi qu'en Italie, est le *pomatia* de Dioscoride et de Pline, d'après M. de Férussac, suivi par M. Cuvier, et peut-être le *cocalia* d'Aristote: c'est de tous les mollusques, dit-on, le plus délicat et le plus facile à digérer. Viennent ensuite l'*H. algira*, L., ou limaçon peson, à coquille subdéprimée, qui habite le midi de la France, l'Italie, la Barbarie, mais dont la chair coriace, n'est usitée que des plus pauvres habitants; l'*H. melanostoma*, Drap., dont la coquille est globuleuse, et qui se trouve dans le midi, au pied des amandiers, en Égypte, etc.; l'*H. variabilis*, Drap., commun sur le bord des chemins dans la France méridionale; l'*H. pisana*, Müll., qui existe dans les vignes et les jardins en Italie, en Languedoc, en Province; l'*H. vermiculata*, Müll., *mourgueta* des Languedociens, propre à l'Italie, à l'Espagne et au midi de la France; enfin les *H. arbustorum*, *nemoralis* et *hortensis*, L., très-communs en France sur les arbres, et la plupart très-variables. Quant au limaçon terrestre d'Aristote et au grand limaçon d'Illyrie de Pline, c'est, suivant plusieurs auteurs, ou l'*H. cincta* ou l'*H. lucorum*, Müller.

Les anciens faisaient grand cas des escargots comme aliment; Pline (lib. IX, c. 82), parlant des parcs ou escargotières qu'avait établis à cet effet Fulvius Hirpinus, en distingue plusieurs espèces, et signale la manière de les engraisser avec du vin cuit, de la farine et d'autres ingrédients, ce qui leur faisait acquérir un volume extraordinaire, puisqu'il parle de coquille d'une capacité de vingt cyathes (*octoginta quadrantes*); mais, suivant la remarque de M. de Blainville (*Dict. des sc. nat.*, XX, 411), Pline paraît faire sur ce dernier point quelque confusion, car Varron, d'après lequel il parle, ne dit cela que des espèces de Solites, qui atteignent cette grandeur naturellement. Quoi qu'il en soit, l'usage alimentaire des escargots est loin aujourd'hui d'être généralement répandu; cependant il existe encore dans plusieurs points de la France et de l'Allemagne des escargotières; si quelques personnes en mangent avec plaisir, la plupart n'y voient qu'un met répugnant, fade, gluant, visqueux, quelquefois coriace, presque toujours difficile à digérer, dont enfin on ne peut user, soit bouilli, soit frit, que fortement assaisonné, après avoir bien fait dégorger l'animal dans plusieurs eaux. Certains peuples, dit-on, les font boucaner, c'est-à-dire sécher à la fumée, ce qui ne doit guère en diminuer les inconvénients. Léméry veut qu'on donne la préférence aux escargots de montagnes, nourris de plantes aromatiques; d'autres ont recommandé ceux des vignes, des houblonnières, pris au moment du bourgeonnement des ceps. Quoique l'ex-

périence n'ait pas prononcé directement sur la valeur de ces préceptes, quelques faits semblent prouver que le genre de nourriture de l'animal peut influer sur ses qualités alimentaires, et par conséquent médicinales. M. Reussi, par exemple, a vu dans le Milanais un empoisonnement causé par trois escargots pris dans un fossé où croissaient la ciguë et la belladone (*Ann. clin. de Montp.*, n° 171). D'un autre côté, M. B. Gaspard rapporte, d'après M. Guillaumod (*Journ. de Physiol.*, t. Ier), que pendant la disette de 1817, où des individus se nourrirent d'escargots, ceux qui en firent excès offrirent un état de stupeur et de narcotisme analogue à celui qui accompagne un léger empoisonnement par la belladone, phénomène qui, d'après le fait précédent, pourrait être attribué moins à la nature propre de l'animal qu'aux modifications accidentelles qu'avait pu lui faire subir un genre particulier d'alimentation. Sans parler des accidents attribués par plusieurs observateurs crédules, au prétendu développement dans les voies digestives de ces mollusques, expulsés ensuite par les vomissements ou par les selles, nous dirons enfin que J.-P. Lotichius a publié l'histoire d'une fièvre tierce dont il accuse l'usage de ces animaux. Sennert, Sebizius, Welsch, Lanzoni ont regardé aussi leur emploi alimentaire comme nuisible aux phthisiques, assertion difficile à concilier, malgré le peu d'avantage d'un aliment aussi indigeste, avec les propriétés analeptiques et adoucissantes généralement reconnues aux bouillons, aux gelées, aux sirops pectoraux dans lesquels on a coutume de les faire entrer.

Ces préparations, en effet, sont encore d'un emploi assez fréquent en thérapeutique, comme agent émollient, relâchant, et en même temps analeptique, dans le traitement des irritations de poitrine, des catarrhes chroniques, de l'hémoptysie, de la phthisie même, du moins comme remède palliatif; souvent alors on l'associe à diverses plantes béchiques ou à d'autres substances animales du même genre, telles que les cuisses de grenouilles, le poumon de veau, etc. C'est à la matière mucilagineuse que contient l'escargot, et qui abonde assez pour donner à son décoctum la faculté de se prendre en gelée, ainsi qu'au soufre qu'il renferme, qu'on attribue l'action réellement adoucissante et pectorale des bouillons dont il est la base, et qui ont été recommandés aussi, dit-on, contre le scorbut, le ver solitaire (*Journ. de Pharm.*, I, 45), les accouchements difficiles, et, ce qui est plus rationnel, le marasme, dont Boecler, dit s'être guéri par leur usage, associé, il est vrai, à celui du bouillon d'écrevisse et du gruau. Cœlius Aurelianus conseillait contre le flux cœliaque, la décoction de limaçon dans du lait; J.-J. Zanichelli, cité par Morgagni, préconisait contre la ménorrhagie atonique le suc du petit escargot blanc de la chausse-trappe (*Helix carthusiana*), associé à de la conserve de violette; d'autres ont vanté, dans les affections de la poitrine, un *petit-lait de limaçon*, obtenu en distillant au bain-marie un mélange de 3 livres d'escargots, pilés avec leur coquille, et de 4 livres de petit-lait; contre la dysurie, *une eau distillée de limaçon*; contre les maladies du foie, un *vin de limacon*; comme expectorant, un *decoctum orgé*, etc.

L'application extérieure des escargots n'est guère d'usage aujourd'hui que dans la *pommade de limaçon*, qu'on en prépare encore en qualité d'adoucissant; mais jadis ils faisaient partie d'une foule de préparations, décrites dans la *Faune des médecins*, dont notre article n'est en grande partie que le résumé (VI, 79 à 108). Pilés avec leur coquille et mis sous forme de cataplasmes chauds, ils passaient pour discussifs et résolutifs. Pline les recommande, placés sur le front, contre l'épistaxis, effet attribué aussi à la terre qui s'attache à leur coquille; Galien les appliquait sur le ventre contre l'anasarque; Wagner, sur les tumeurs goutteuses (*Ephem. acad. nat. cur.* Dec. II, A. 10, obs. 100); d'autres à la plante des pieds, contre la fièvre maligne. La bave de ces animaux avait été signalée comme efficace contre les maladies de la peau, et aussi pour remédier à la chute des cils chez les enfants; l'humeur qu'ils fournissent lorsqu'on les perce avec un instrument, a obtenu récemment les éloges de M. G. Tarenne (*Cochliopérie*, 1808, in-8°) comme propre, étendue sur la pelotte d'un brayer, à opérer le resserrement de l'anneau inguinal et à guérir les hernies: deux ou trois cents escargots suffisent, dit cet auteur, pour procurer en quelques mois une guérison parfaite. Les petites concrétions des tentacules de ces mollusques passaient aussi, d'une part, pour faciliter l'éruption des dents, de l'autre, pour remédier à leur carie. Les cendres enfin, produites par la calcination de l'animal, étaient employées quelquefois, incorporées dans du miel, pour faire disparaître les éphélides de la face, ou, prises à l'intérieur dans de la bouillie ou de la soupe, pour remédier aux hernies (Ambroise Paré). Quant à leur coquille, elle n'a pas été non plus oubliée: réduite en poudre et administrée à la dose d'un scrupule à 1/2 gros, elle servait comme diurétique. Goelis, médecin suédois, la recommande encore contre l'épilepsie, la chorée, les fièvres intermittentes (*Journ. de médec. de Leroux*, XXXI, 259); calcinée enfin, c'est-à-dire réduite à l'état de chaux, elle a été préconisée contre l'épulis et la chute du rectum.

HELLEBORASTER. Un des noms officinaux de l'*Helleborus fœtidus*, L.; il y a des auteurs qui désignent ainsi l'*Helleborus viridis*, L.

HELLÉBORE BATARD. Matthiole figure sous ce nom un *Adonis*, probablement l'*A. vernalis*, L.

— BLANC. *Veratrum album*, L.

— FÉTIDE. *Helleborus fœtidus*, L. Voyez *Helleborus*.

— A FLEURS ROUGES. *Helleborus niger*, L.

— D'HIPPOCRATE. *Helleborus orientalis*, Lam.

— D'HIVER. *Helleborus hiemalis*, L. Voyez *Helleborus*.

— NOIR. *Helleborus niger*, L. Voyez *Helleborus*.

HELLÉBORINE. *Serapias latifolia*, L.

HELLEBORITES. Un des noms grecs de la petite centaurée, *Chironia Centaurium*, Smith.

HELLEBORO. Nom portugais de l'hellébore blanc, *Veratrum album*, L.

HELLEBORO NEGRO. Nom portugais de l'hellébore noir, *Helleborus niger*, L.

HELLEBORUS. Genre de plantes de la famille des Renonculacées, section des Helléboracées, de la polyandrie polygynie, dont le nom dérive de ἑλειν, tuer, et de βορα, aliment, à cause des propriétés délétères des espèces qu'il renferme. Elles sont européennes et fort célèbres dans les fastes de la médecine. Il ne faut pas les confondre avec deux autres plantes appelées aussi Hellébores, les *Veratrum album* et *Veratrum nigrum*, L., de la famille des Colchicacées, qui croissent tous les deux en Grèce. Ces végétaux ont de l'analogie avec les Hellébores par leur manière d'agir, et comme les anciens les ont employés beaucoup aussi, cela apporte de la confusion dans ce qu'ils ont dit des Hellébores, comme on le voit dans quelques auteurs.

H. fœtidus, L., pied de griffon. Cette espèce vivace qui est l'*Helleboraster* des officines, croît chez nous dans les champs pierreux, stériles, au bord des chemins; elle doit son nom latin à la mauvaise odeur qu'elle exhale, surtout lorsqu'on la touche, et son nom français, à la forme pédalée de ses feuilles, disposition qui a lieu dans les autres espèces. Suivant Allioni, c'est la plus âcre et la plus active de toutes les plantes de ce genre. M. Bisset l'a recommandée (*Essai sur la const. méd. de l'Angleterre*, en anglais, p. 333) comme vermifuge; il donne un gros des feuilles en décoction, ou 15 grains en poudre, pour les enfants de 5 à 6 ans, pendant quelques jours. A plus forte dose elle devient purgative et émétique. M. Decerfs l'a également employée avec efficacité dans ce cas, en décoction aqueuse ou vineuse, ou en teinture. On en peut faire un sirop. Cet auteur dit lui avoir vu procurer l'évacuation du *tænia* (*Ann. de méd. pratiq.*, Montp., 1808; *Bibl. médicale*, XXI, 355). M. Bisset a aussi donné l'hellébore fétide dans l'asthme humide, l'hystérie, l'hypochondrie, etc. Les vétérinaires l'emploient comme purgatif. Gmelin dit qu'on peut donner cette plante comme contre-poison du *Veratrum album* (Bulliard, *plant. vénén.*, 273); il nous paraît plus que douteux qu'il en soit ainsi, et loin de calmer le mal elle ne ferait probablement que l'augmenter.

H. hiemalis, L. (*Koellea hiemalis*, Bir.). Cette petite plante sous-alpine, à fleur jaune, solitaire, qui s'aperçoit au premier printemps, dans le centre de la France, etc., doit partager plutôt les propriétés des Renoncules, dont elle a plus le port que celui des Hellébores. M. Vauquelin, qui a fait l'analyse de sa racine y a trouvé une huile extrêmement âcre, de l'amidon très-pur et très-doux, une substance végéto-animale, du ligneux, des traces de sucre, un peu de matière extractive colorée (*Ann. du Muséum*, VIII, 87). Elle est inusitée.

H. lividus, Ait. (*H. corsicus*, Willd.). Cette plante qui croît en Corse est inusitée; elle a les plus grosses racines de toutes nos espèces, et en offre sans doute les propriétés à un degré très-marqué.

H. niger, L., Hellébore, hellébore noir (*Flore médicale*, III, f. 155). Cette espèce croît sur les montagnes, comme celles de Bourgogne, d'Auvergne, des Vosges, des Pyrénées, surtout de Suisse, d'où ses racines, la seule partie usitée en médecine, sont envoyées aux droguistes. Ses fleurs roses, et qui se montrent l'hiver dans l'orangerie, l'ont fait nommer *rose de Noël*. Elle croît aussi, d'après Sibthorp, en Grèce, dans la Laconie et sur le mont Athos, Bélon l'a vue aussi sur le mont Olympe, et la distingue, à ses fleurs rouges, d'une autre qu'il a vue sur le mont Athos, qui est l'*H. orientalis* (*Singularités*, 87 et 448). Pline dit qu'elle vient partout en Italie, *nigrum ubique provenit* (*lib.* XXIII, c. 5). L'*Helleborus niger*, L., a donc pu être employé par les anciens aussi bien que le suivant (*H. orientalis*, L.), qui passe aujourd'hui pour être le seul dont ils aient usé, et qui, au reste, est plus commun en Grèce que l'hellébore noir. D'après Allioni, celui-ci est moins actif que l'hellébore vert dont nous parlerons plus bas; c'est celui que l'on donne dans les pharmacies, et auquel on doit rapporter ce que les médecins modernes disent de l'hellébore, tandis que les anciens ont peut-être employé le suivant, et qu'il faut probablement mettre sur le compte de ce dernier ce qu'ils ont dit de leur hellébore. L'hellébore noir du commerce est par petites souches épaisses, noirâtres, blanches en dedans, d'où partent beaucoup de racines et de radicules à écorce assez épaisse, dont le *meditullium*, qui est grisâtre, se détache assez facilement; il est inodore, d'une amertume peu prononcée, sans saveur, très-âcre dans son état de sécheresse. Récente, cette racine est d'un brun pâle et contient un principe volatil âcre dans lequel consistent toutes ses propriétés, et dont on la prive par l'ébullition, d'après Murray. Cependant les expériences de M. Orfila démontrent qu'à l'état sec, c'est-à-dire lorsque cette racine est dépourvue de ce principe âcre volatil, elle a encore une grande activité, qui réside dans sa partie soluble à l'eau; il classe l'hellébore dans les poisons âcres.

La réputation de l'hellébore en médecine est si ancienne, qu'elle en est devenue populaire; tout le monde a entendu parler de ses propriétés contre les maladies mentales. Les anciens en faisaient un usage considérable; c'était pour eux un purgatif actif, un vomitif énergique, un puissant diurétique, un emménagogue fort, un anthelminthique certain, un remède assuré des maladies de la peau, etc. Ses vertus contre la folie remontent aux temps mythologiques, puisqu'on raconte qu'Hercule fut guéri par son moyen d'une maladie mentale, et que le berger Mélampe délivra les filles de Prætus de la folie dont elles étaient atteintes, par suite de la colère de Bacchus, en leur faisant boire le lait de ses chèvres nourries avec de l'hellébore, premier exemple d'un traitement fait par le lait rendu médicinal, dont on a fait depuis plusieurs applications, surtout pour le traitement de la syphilis.

Commençons par établir les propriétés réelles de cette racine, cela nous éclairera sur l'emploi positif qu'on en peut faire en médecine. La famille du vé-

gétal qui la produit annonce des qualités âcres actives, dangereuses même, que l'hellébore ne dément pas; on dit la plante rubéfiante et vésicante, appliquée sur une partie du corps; les animaux qui en mangent périssent, d'après Matthiole. Administrée à l'intérieur, on l'a vue produire des tranchées, des superpurgations, des syncopes, des convulsions, les accidents les plus graves, la mort même, car Morgagni (*De sed. et causis morb.*, épist., 59, art. 55) cite une terminaison de ce genre où il trouva l'estomac et les intestins enflammés. Voyez sur l'action de l'hellébore, le savant article *Elléborisme*, de Pinel, dans le tome V, p. 771 de l'*Encyclopédie méthodique* (médecine), article reproduit par extrait dans le *Dict. des scienc. méd.*, XI, 442.

On voit donc que ce n'est pas ici le principe âcre et volatil des Renonculacées qui agit, puisque ce principe n'existe pas dans la racine sèche d'hellébore; les effets ne sont pas moins actifs et presque exactement les mêmes que ceux que nous avons vus avoir lieu pour les *clématites*, les *anémones*, etc. Ici ces effets sont dus à un extractif vénéneux; aussi les qualités délétères persistent-elles après l'état de sécheresse des racines, ce qui n'a pas lieu dans les Renonculacées proprement dites.

On conçoit donc que, vu l'activité des hellébores, il faut: 1° n'employer leur racine qu'à petite dose; 2° ne s'en servir que dans des affections où cette activité soit réclamée par la nature des maladies à traiter, ce qui en exclut toutes celles avec irritation, inflammation, etc., où l'énergie vitale ou morbifique est accrue. Ces conclusions, presque mathématiques, simplifient beaucoup l'emploi de l'hellébore, et sont d'accord avec la pratique d'Hippocrate, qui défend de le donner aux hommes débiles, à ceux qui crachent le sang, aux pléthoriques, etc.

Ainsi on pourra employer, avec les anciens, l'hellébore dans les affections mentales non fébriles, maladies qui exigent parfois les remèdes les plus énergiques, les plus violents même, comme l'expérience de tous les temps l'a appris (voyez Lorry, *De morbis melancholicis*); mais ici il faut, avec les modernes, distinguer celles qui tiennent à des lésions organiques du cerveau, etc. L'hellébore pourra être donné comme drastique dans les hydropisies avec atonie, où les urines sont rares et difficiles, comme on le pratique pour la scille, car il paraît prouvé que l'hellébore agit puissamment sur les reins, et que c'est un diurétique énergique (voyez, sur l'effet de l'hellébore dans les hydropisies, le *Recueil des observ. de méd. milit.*, par Richard, II, 434). On pourra le prescrire dans les maladies où la sensibilité organique est diminuée ou comprimée, comme dans l'apoplexie, la paralysie, la léthargie, la torpeur, etc.; on pourra l'administrer également dans les perversions nerveuses, les dérangements graves des fonctions des sens, comme l'épilepsie, l'hystérie, la danse de Saint-Guy, etc. Pline rapporte que le tribun Drusus fut guéri du mal caduc à Anticyre. On pourra le conseiller dans ces horribles maladies de la peau, aujourd'hui fort rares dans nos climats, telles que la lèpre, l'éléphantiasis, etc. Smith dit en avoir usé avec quelque succès dans plusieurs affections cutanées, mêlé à des graisses; il guérit la gale, d'après Dioscoride. Enfin, on pourra également tenter l'emploi de cette racine héroïque dans ces maladies qui font le désespoir de l'art, et sur lesquelles on essaye, et toujours en vain jusqu'ici, les remèdes les plus opposés, pourvu qu'ils soient violents, comme la rage, la morsure des serpents, le tétanos, etc. Un chasseur des environs de Grenoble assure que le meilleur remède qu'il ait employé contre les piqûres de ses chiens par les vipères, est un cataplasme de feuilles fraîches d'hellébore noir (*Gazette de santé*, 5 novembre 1822). Dans tous ces cas l'hellébore agit en produisant une dérivation puissante sur le canal intestinal, surtout sur le gros intestin, qu'il semble particulièrement stimuler, et non par une vertu spéciale; aussi tout autre moyen qui aura son énergie agira probablement comme lui, et pourra lui être substitué.

C'est sans doute à ce mode d'action qu'il faut attribuer le bon effet de l'hellébore dans les fièvres intermittentes, d'après le rapport de quelques auteurs; peut-être est-ce aussi à l'action dérivative que produit l'hellébore sur les gros intestins, si voisins de l'utérus, qu'est due celle qu'il exerce sur cet organe et l'écoulement sanguin qui en est la suite, ce qui justifie l'épithète d'emménagogue donnée à cette racine par Méad. Dioscoride dit qu'appliqué aux parties externes, il provoque les règles; ce qui est une méthode particulière de produire ce flux non en usage parmi les modernes, et qui peut-être pourrait être tenté avec d'autres substances; il ajoute: qu'appliqué au même lieu, il tue l'enfant chez les femmes grosses (*lib.* IV, *c.* 146). Il provoque également l'apparition des hémorrhoïdes. L'effet anthelmintique de cette racine est dû à son activité directe; elle agit en quelque sorte localement dans ce cas, et tue sur place les vers qu'elle trouve dans les intestins, comme tout autre moyen doué de la même activité le ferait. On conçoit encore qu'une substance aussi active que l'hellébore doit être sternutatoire, si on la met en contact avec la membrane nasale, par l'excitation qu'elle produit sur cette membrane, mais dans ce cas il faut mettre de la prudence dans son emploi.

Ce médicament, qu'Hippocrate employait journellement, qu'il prescrit à chaque page de ses ouvrages, est aujourd'hui tombé dans le plus grand oubli; on ne peut pas dire que ce soit à cause de son inactivité. Cet abandon nous semble devoir être attribué à plusieurs causes. 1° A l'incertitude du médicament qu'on emploie. On pense que nous n'avons pas l'hellébore des anciens, et dès lors on ne prescrit pas cette racine dans la crainte que celui que nous donnons n'ait pas les mêmes vertus. Nous avons dit plus haut qu'il n'était pas prouvé qu'ils n'employassent pas l'*H. niger*, et que d'ailleurs en nous servant de l'*H. orientalis*, L., nous userions du même qu'eux. 2° La racine que nous employons est d'un effet très-inégal, soit par sa vétusté, soit par son altération. Effectivement on la mélange souvent avec celles d'*A*-

donis, de *Trollius europæus*, L., de *Veratrum album*, L., d'*Actæa spicata*, L., d'*Astrantia major*, L., d'*Aconit*, etc.; substitutions inaperçues, dit M. de Candolle, et qui prouvent l'extrême analogie de toutes ces racines (*Essai*, 69), mais qui doivent toutefois produire des résultats variables. 3° On l'a donné, d'après les indications des anciens, dans des cas où elle a dû souvent être nuisible, ce qui aura éloigné de l'employer. 4°. Enfin on a craint d'administrer une substance aussi active, mais alors il ne s'agit que d'en diminuer la dose. Aujourd'hui des expériences directes, faites avec la racine fraîche ou sèche, bien préparée, de l'*helleborus viridis*, seraient utiles à répéter, et nous ne doutons pas qu'on obtiendrait des effets très-marqués de cette racine énergique, et qu'on pourrait en faire, suivant l'expression d'Hérophile au sujet des médicaments importants, *une des mains de dieu*. Ces expériences, du reste, devraient être faites avec précaution; car nous tenons de M. Henry, chef de la pharmacie centrale, qu'un vin d'hellébore préparé d'après la méthode de Parmentier, essayé jadis par Bosquillon, à l'Hôtel-Dieu, a causé des accidents redoutables.

M. le docteur Barbier, qui accorde à l'hellébore une action sur le cerveau, l'a assez souvent administré en poudre à la dose de 15 à 20 grains, en bols avec du miel, à des sujets qui avaient des étourdissements, des tremblements des membres, dans la paralysie suite d'apoplexie, pour des maladies enfin dont le siège était dans l'appareil cérébro-spinal. Il a toujours vu cette racine provoquer les évacuations alvines, donner lieu à des coliques vives, et produire tous les effets des drastiques; très-rarement il est survenu de la céphalalgie, des vertiges; l'usage en a été continué parfois pendant longtemps, à 12 grains par jour, sans qu'il y eût dérangement des digestions; il y avait une selle dure de produite tous les jours, chez ces malades, où souvent le ventre est paresseux par défaut d'innervation, etc. (*Matière médicale*, III, 135).

MM. Feneulle et Capron, qui ont analysé l'hellébore noir du commerce, y ont trouvé une substance amère, qui ne paraît pas vénéneuse, et une substance grasse ou huile, acide étant récente (c'est dans cet acide odorant, analogue au cévadique, que réside la partie active de la plante suivant eux); du mucus, de l'albumine, et quelques sels (*Journ. de pharm.*, VII, 505).

La médecine vétérinaire emploie l'hellébore pour entretenir les sétons aux chevaux, aux bœufs, guérir le farcin, etc.

Cette racine se donne en poudre, depuis 10 jusqu'à 24 grains; Scopoli en a porté la dose jusqu'à 40. On la double en infusion, qui est rougeâtre; son extrait se donne à 12 ou 15 grains. Les feuilles, au rapport de Bisset, peuvent se prescrire en une même quantité. On en a usé à l'extérieur comme purgatif. Tournefort rapporte qu'à Montpellier un chirurgien mettait un morceau de sa racine dans un cautère, et que le malade en était purgé (Ferrein, *Mat. méd.*, I, 46). Dioscoride dit, qu'appliquée dans l'oreille, elle guérit la surdité (*loc. cit.*).

L'hellébore entre dans l'électuaire hiera diacolocynthidos, les pilules de Starkei, de Rudius; il fait la base de celles de Bacher, de l'extrait panchymagogue; il entre dans diverses teintures, etc.

Archigène. *De helleboro propinando.* — Holzeim (P.). *Essentia hellebori extracta.* Coloniæ, 1606. — Codronchi (B.). *De helleboro commentarius* (dans l'ouvrage intitulé : *De Rabie*). Francofurti, 1610, in-8. — Castelli (P.). *Epistola de helleboro*, etc. Romæ, 1622, in 4. (Il était établi que l'hellébore des anciens est le *veratrum album*). — Id. *Essentia hellebori rediviva, secundo extracta*, etc. Coloniæ, 1623, in-8. — Deusingerus (A.). *Literæ in quibus de hellebori nigri natura et viribus*, etc., 1665, in-4. — Camerarius (A.-J.). *Diss. de helleboro nigro.* Tubingæ, 1684, in-4. — Wolleb (L.). *De helleboro nigro.* Resp. Schobinger. Basileæ, 1721, in-4. — Bachovius (G. C.). *Diss. inaug. botan. med. de helleboro nigro.* Altdorffi, 1733, in-4. — Buechner (A.-E.). *De salutari ac noxio hellebori nigri ejusque præparatorum usu.* Resp. J. A. C. Stresmann. Halæ. 1751, in-4. — Linke (P.-C.). *De hellebori nigri et præsertim viridis usu medico*, etc. Resp. P. A. Bœhmer. Halæ, 1774. — Id. *Epistola de hellebori viridis in fluore venereo usu medico.* Servestæ, 1775, in-4. — Hartmann (P.-E.). *Virtus hellebori nigri hydragoga.* Resp. C. G. Franz. Francofurti, 1787, in-4. — Empoisonnement par l'hellébore noir (Journ. univ. des sc. med. X, 121). — Tobias. *De hellebori nigri indole chemica et usu medico* (Thèse). Berlin, 1820.

H. orientalis, Lam. (*H. officinalis*, Salisb.) Hellébore des anciens, hellébore officinal, zoplème (et non zoptème) des Turcs. Ses fleurs blanches nuancées de rose, et le dessous des feuilles radicales à réseau velu, le distinguent de l'*H. viridis*, L., dont, suivant Lamarck, il n'est peut-être qu'une variété. Il croît en Grèce sur le mont Athos (avec l'*H. niger*, L., quoique Tournefort n'y ait pas rencontré ce dernier), à Delphes, sur l'Olympe de Bithynie, en Thessalie, et surtout auprès de Constantinople (*Flora græca*, I, 386). C'était surtout à Anticyre, sur les côtes de la Mer-Noire, à Pruse, etc., que se trouvait le plus estimé des anciens, d'où l'expression *anticyram naviget* d'Horace, pour dire qu'on avait le cerveau malade. On pourrait douter que ce soit de cette plante que les anciens ont voulu parler sous le nom d'hellébore noir, si on s'en rapportait à Pline (*loc. cit.*), qui prétend que ses feuilles ressemblent à celles du platane; cependant en voyant la figure 45 du *Choix des plantes du corollaire de Tournefort*, par le professeur Desfontaines, on s'aperçoit qu'il y a une légère ressemblance entre ces deux feuilles; du reste il indique bien la couleur des fleurs, qui sont, dit-il, *candidi purpurescentes*. Tournefort, qui retrouva cette plante des anciens et qui nous l'a fait connaître, en prépara un extrait brun, résineux, très-amer, dont il donna depuis 20 grains jusqu'à 1 demi-gros à trois Arméniens, qui n'en éprouvèrent aucun bon effet; ces malades furent fatigués par des nausées, des tiraillements d'entrailles, avec une impression d'âcreté et de feu dans l'estomac, et des mouvements convulsifs ou ébranlements dans la tête, qui se renouvelèrent pendant quelques jours. Un médecin de Constantinople lui assura qu'il avait abandonné l'usage de cette plante à cause des mauvais effets qu'elle produisait; ce qui n'empêche pas

les Turcs de lui attribuer de grandes vertus (Tournefort, *Voyage*, t. III, p. 347). Voyez ce que dit Théophraste, au sujet de l'hellébore (*lib.* x, *c.* 11.)

Schulze (J.-H.). *De helleborismis veterum*. Halæ, 1717, in-4. —Kuhnemann (S.). *Diss. historico-medica de helleborismo veterum*. Lipsiæ, 1812, in-8. — Paulet. Remarque sur l'hellébore des anciens et de Sprengel (*Journal général de médecine*, LII, 410).— Hannin (L.). Notice sur les hellébores connus des anciens (*Journal général de médecine*, XLIV, 75, 192).

H. (Coptis, Salisb.) *trifolius*, L. Cette espèce des États-Unis, des montagnes d'Italie, se distingue par ses caractères médicinaux des hellébores, car elle n'est qu'amère, sans astringence, et n'en a pas les propriétés délétères; elle est très-usitée à Boston, d'après Bigelow, dans les aphthes de la bouche et des autres parties, mais sans beaucoup de succès. On fait une teinture avec une demi-once de sa racine, qui est jaunâtre, dans 20 onces d'alcool, qu'on donne ensuite à la dose d'une cuillerée à café trois fois par jour. En poudre, la dose est de 10 à 20 gr.

H. viridis, L., hellébore à fleurs vertes. Cette espèce, que l'on regarde comme fort voisine de l'*Helleborus orientalis*, Lam., croît par toute la France, en Bretagne, en Guienne, en Provence, jusqu'aux environs de Paris; ce serait celle qu'il faudrait employer de préférence à l'hellébore noir, puisqu'elle se rapproche de plus de celui des anciens, qu'elle a plus d'activité que le noir, d'après Allioni, et qu'on peut se procurer facilement ses racines; tandis que le noir étant plus rare, on les a souvent falsifiées, au dire des auteurs. Linke paraît l'avoir donné plusieurs fois contre les fièvres intermittentes.

Helleborus albus. Nom officinal du *Veratrum album*, L.

Hellbutt. Un des noms du flet, *Pleuronectes Flesus*, L., dans certaines provinces.

Hellebrod. Nom danois de l'orpin, *Sedum acre*, L.

Helligenrod. Nom danois de la benoîte, *Geum urbanum*, L.

Helminthagogues, *Helminthagoga*. Synonyme de Vermifuge. Voyez ce mot.

Helminthiques, *Helminthica*. Autre synonyme de Vermifuge.

Helminthocorton, Helminthocortos. Noms de la mousse de Corse. Voyez *Fucus helminthocorton*, L., et mousse de Corse.

Helminth.olithus belemnites. Ancien synonyme de *Bélemnites*. Voyez ce mot.

— judaicus. Pointes d'*Oursins fossiles*, usitées jadis comme absorbant.

HELMSTADT. Village du grand-duché de Bade, où se trouve, dans une situation délicieuse, une source minérale, comparable, dit-on, à celles de Pyrmont, de Rheburg et de Laubach, mais plus ferrugineuse. On en use contre la goutte, les faiblesses des membres, les étourdissements, etc.

Helonias dioica. Pursh. Voyez *Veratrum luteum*, L.

Helops. Un des noms de l'esturgeon commun, *Acipenser sturio*, L.

Helsido. Synonyme d'*Hirundo*, hirondelle, en ancien latin.

HELVELLA. Ce genre, de la famille des Champignons, comprend fort peu d'espèces comestibles. L'*H. acaulis*, Pers., Agaric jaune, qui croît sur les poutres pouries, est employé par les Russes, qui appliquent son suc laiteux sur les engorgements scrophuleux, les tumeurs lymphatiques, les ulcères et les enflures des jambes des personnes âgées, etc. (Pallas, *Voyage*, I, 51). L'*H. esculenta*, Pers., est comestible en Allemagne. L'*H. Mitra*, F., et ses variétés, se mangent en Piémont et en Provence (De Candolle, *Essai*, 324).

Helxine. Nom de la pariétaire dans Dioscoride. Quelques auteurs anciens indiquent sous ce nom le petit liseron, *Convolvulus arvensis*, L. Dans Pline c'est l'*Atractylis gummifera*, L.

Helychrysum. Voyez *Gnaphalium*.

HÉMAGOGUES, *hæmagogua*. Médicaments propres à provoquer la sortie du sang, de αιμα, sang, et d'αγω, je chasse. Les excitants, les cordiaux, les diffusibles, entre tous les agents qui augmentent l'irritabilité des parties, peuvent, en portant leur action sur le système circulatoire, amener la sortie du sang par exhalation. Ceux qui agissent sur les vaisseaux utérins, s'appellent *emménagogues; hémorhoïdaires*, si c'est sur les veines de ce nom, etc.; et ce sont à peu près là les deux seules branches du système sanguin abdominal qu'on désire parfois désemplir. Du reste la pléthore est plus souvent due à la tension, au trop d'activité du système circulatoire, qu'à son état passif; et dans ce cas, les vrais hémagogues sont les anti-phlogistiques, les relachants, les anodyns, etc.

HÉMATINE, *hæmatina;* de αιμα, sang. Principe colorant du bois de Campêche (*Hæmatoxylon campechianum*, Lam.), ainsi nommé par M. Chevreul (*Ann. de Chimie*, LXXXI, 128; et *Dict. des Sc. nat.*, XX, 522); il est cristallisable, d'un blanc rosé, d'apparence métallique, d'une saveur légèrement astringente, amère et âcre, un peu soluble dans l'eau, azoté, se colorant de diverses manières avec les acides, etc.; dissous dans l'eau, il est employé comme réactif.

Hématite, Hæmatites. *Tritoxide* ou *Oxide rouge de fer*. (Voy. ce mot).

Hematites roja. Nom bohême de l'hématite ou *Tritoxide de fer*.

Hématosine. Nom donné à la matière colorante du sang, par M. L.-R. Lecanu. Cette substance est solide, noire et brillante comme un jayet, lorsqu'elle est en masse; terne et de couleur briquetée quand elle est en pourpre; brillante, translucide et rougeâtre lorsqu'elle est étendue en couches minces. Très-soluble dans l'eau froide, d'une odeur et d'une saveur extrêmement fades, etc., elle peut être conservée sans altération pendant plusieurs mois (*Journ. de pharm.*, XVI, 734).

Hématoxine, Hæmatoxylinum. Synonymes peu usités d'*Hématine*.

Hemels leuter. Nom hollandais du *Sedum Telephium*, L.

Hémérus. Un des noms du chêne, *Quercus Robur*, L., dans Pline.

HEMEROCALLIS. Ce genre de plantes de la famille des Liliacées paraît avoir été connu des anciens. Dioscoride semble indiquer sous ce nom notre *H. flava*, L., qui croît en Suisse, en Italie; il dit que les oignons en étaient usités en cataplasme comme maturatifs, adoucissants, sur les tumeurs, sur les

brûlures, etc. (*lib.* III, *c.* 120); peut-être le confond-il avec le lis jaune, *Lilium croceum*, L. Pallas dit qu'en Russie on fait des paillassons avec les feuilles de cette plante, cultivée dans les jardins. On a employé, il y a quelques années, les fleurs blanches et très-odorantes de l'*Hemerocallis japonica*, Thunb., cultivé aussi dans les jardins, pour en faire une liqueur de table très-agréable et à laquelle on attribuait des qualités digestives marquées.

HÉMÉROS. Ancien nom du sureau, *Sambucus nigra*, L.

— SICYS. Nom du concombre, *Cucumis sativus*, L., dans Dioscoride.

HEMEROTES. Un des anciens noms de la grande centaurée, *Centaurea Centaurium*, L.

HEMIONITIS ESCULENTA, Retz. Cette fougère se mange dans l'Inde. *Hemionitis* était le nom de la scolopendre, chez les anciens. Voyez *Scolopendrium*.

HEMIONIUM. Nom du cétérac, *Ceterach officinarum*, DC., chez les anciens.

HÉMIPTÈRES. Ordre d'insectes, auquel appartiennent les genres *Cicada*, *Cimex* et *Coccus*. Voy. ces mots.

HEMLOCK LETTUCE. Un des noms anglais de la laitue vireuse, *Lactuca virosa*, L.

HEMP. Nom anglais du chanvre, *Cannabis sativa*, L.

HEMUCK. Nom persan du sel commun. V. *Sodium* (Chlorure de).

HEN. Nom anglais de la poule, femelle du *Phasianus Gallus*, L.

HENARD. Paroisse de France à six lieues de Saint-Brieux, où se trouve la source de *Gueravily*, qui est froide et regardée comme martiale (Carrère, *Cat.*, 480).

HENDEB, HENDIBE. Nom arabe la chicorée, *Chicorium Endivia*, L.

HENICOT. Plante de Guinée qui, bouillie dans du vin, est bonne contre la colique (*Trans. phil. Abr.*, I, 95).

HENNA. Nom persan du *Lawsonia spinosa*, L.

HENNE. Nom allemand de la poule, femelle du *Phasianus Gallus*, L.

HENNÉ. Nom arabe du *Lawsonia inermis*, L., *Cyprus* des Grecs.

HENNEBANE, HENBANE. Synonyme d'Hannebane ou Jusquiame, *Hyoscyamus niger*, L.

HENNEBON. Petite ville de France (Morbihan), à six lieues d'Auray, où Carrère (*Cat.*, 478) indique deux sources minérales, l'une froide et gazeuse, à une demi-lieue de la ville, l'autre, sulfureuse, située sur les promenades, et que couvre la mer dans les hautes marées.

HENNIP. Nom hollandais du chanvre, *Cannabis sativa*, L.

HENRICUS RUBENS. Oxide rouge de fer, obtenu par la calcination du proto-sulfate.

HEPAR, du grec ἧπαρ, foie. Ancien nom des foies de soufre, c'est-à-dire, en général, des *Sulfures alcalins*.

— ANTIMONII. Voyez *Foie d'antimoine*.

— — LOTUM. Un des *Crocus metallorum* des anciens.

— MARTIALE. Sulfure de potasse uni à de l'oxide de fer.

— SULPHURIS. Sulfure de potasse. Voyez à l'article *Soufre*.

— — CALCAREUM. Sulfure de chaux. Voyez à l'article *Soufre*.

— — VOLATILE. Hydro-sulfate sulfuré d'ammoniaque. Voyez l'art. *Soufre*.

— — SALINUM, SEU SULPHURIS VULGARE. Anciens synonymes de sulfure de potasse.

HEPAR VOLATILE. Sulfure d'ammoniaque. Voyez *Soufre*.

HEPATIC ALOES. Un des noms anglais de l'*Aloès hépatique*.

HEPATICA. Nom portugais de l'*Anemone Hepatica*, L.

— DOS AVORES. Nom portugais de la pulmonaire, *Lichen pulmonarius*, DC.

— NOBILIS. Nom officinal de l'*Anemone Hepatica*, L.

— STELLATA. Nom officinal de l'*Asperula odorata*, L.

— TERRESTRIS. *Marchantia polymorpha*, L.

HÉPATIQUE, HEPATICA. HÉPATIQUE DES FONTAINES. *Marchantia polymorpha*, L.; on donne aussi ce nom au muguet.

— BLANCHE. *Parnassia palustris*, H.

— DES BOIS HÉPATIQUE ODORANTE, HÉPATIQUE ÉTOILÉE, *Asperula odorata*, H. On donne aussi ce nom à l'*Hieracium murorum*, L., sans doute à cause de ses feuilles maculées, et à la pulmonaire de chêne, *Lichen pulmonarius*, L.

— DES JARDINS. *Anemone Hepatica*, L.

— DES MARAIS. *Chrysosplenium oppositifolium*, L.

— CONTRE LA RAGE. *Lichen* (Peltigera) *caninus*, L.

HÉPATIQUES, *hepatica*; de *hepar*, foie. Médicaments que l'on croit propres à guérir les maladies du foie. On a indiqué dans beaucoup d'auteurs une classe de médicaments sous ce nom. Les uns étaient regardés comme tels à cause de leur ressemblance avec ce viscère, dont il avaient la couleur, les taches, etc., ou bien avec la bile, par leur amertume, etc. On conçoit que nous n'avons pas besoin de rejeter cette série, qui ne soutiendrait pas le moindre examen. Les autres agents thérapeutiques, pris dans les médicaments ordinaires, sont absolument les mêmes que pour les autres viscères, s'il s'agit de maladies inflammatoires du foie; quant aux affections chroniques, aux engorgements de cet organe, contre lesquels on emploie surtout les prétendus hépatiques, on ne conçoit pas non plus qu'ils puissent être autres que ceux qui guérissent des lésions semblables dans d'autres parties du corps; ce qui fondra une obstruction au foie la fondra à la rate, etc. Les seuls médicaments auxquels on pourrait accorder le nom d'hépatiques seraient ceux qu'on applique localement sur cet organe, comme cataplasmes, fondants, sangsues, etc., mais ce serait une appellation vaine. Nous croyons donc qu'il n'y a pas réellement d'hépatiques propres, c'est-à-dire qu'aucun médicament connu jusqu'ici n'a une action directe et spéciale sur le foie. Les hépatiques admis jadis étaient l'aloës, le mercure doux, l'anémone des bois, la pulmonaire de chêne, le *Marchantia polymorpha*, L., l'eupatoire, l'aigremoine, le marrube, le savon, les eaux minérales de Plombières, de Forges, etc., liste qui montre assez que les fondants prétendus des engorgements du foie le sont de ceux de toutes les autres parties du corps, et qu'il n'y a pas, par conséquent, d'hépatiques spéciaux.

HÉPATIQUES (famille des). Section de la Cryptogamie de Linné, qui renferme des végétaux rampants, transparents, à expansions membraneuses, vertes, ou tiges foliacées, croissant dans les lieux humides; dont les fructifications consistent en globules, parfois étoilés; aucun, si ce n'est le genre *Marchantia* (voyez ce mot), n'offre d'espèces usitées en médecine.

HEPATITIS. Ancien nom de l'eupatoire, *Eupatorium cannabinum*, L.

HEPATUS. Poisson de mer, dit Lémery, dont la figure et la couleur approchent de celle du foie. Sa chair est bonne à manger ; son foie est résolutif, appliqué sur les tumeurs goutteuses ; les pierres de sa tête sont apéritives et astringentes.

HEPPINGEN, près Ahrweiler, au pied d'une montagne de basalte (grand duché du Bas-Rhin), connu pour ses eaux minérales alcalino-salines.

Harless. *Die Vorzuglichern salinischen u. eisen haltigen Gesundbrunnen im Grossh.* Niederrhein, 1826.

HEPTAPHYLLON. Un des noms de la tormentille, *Tormentilla erecta*, L.

HEPTAPLEURON. Nom du plantain, *Plantago major*, L., dans Pline.

HERA. Nom portugais du lierre, *Hedera helix*, L.

— CASTRA. Un des noms de la carline, *Carlina vulgaris*, L.

— TERRESTRE. Nom portugais du lierre terrestre, *Glechoma hederacea*, L.

HERACLEON. Un des noms de l'aimant naturel dans Pline (*Hist. nat.*, *lib.* XXXVI, *c.* 16).

HERACLEOS, HERACLIA. Nom du grémil, *Lithospermum officinale*, L., dans Pline.

HERACLEUM. Genre de plantes, de la famille des Ombellifères, de la pentandrie digynie, dédié à Hercule, qui le premier, d'après Pline (*lib.* XXV, *c.* 4), mit en usage une de ses espèces.

H. gummiferum, W. Voy. *Gomme ammoniaque.*

H. lanatum, Mich. Le docteur Orne a communiqué à la Société médicale de Massachusetts un mémoire où il recommande cette plante des États-Unis, dans l'épilepsie ; il y cite cinq cas de traitement de cette maladie, dont trois furent suivis de succès ; elle est utile aussi dans la dyspepsie venteuse, d'après le docteur Mann ; la dose est de trois gros de la racine en poudre, et on boit simultanément une forte infusion des feuilles, pendant le temps du traitement qui est plus ou moins long (Coxe, *Am. disp.*, 312).

H. Panaces, L. On fait, en Sibérie, sécher les tiges ratissées de cette grande plante, qui se recouvrent d'une efflorescence saccharine ; si on les distille, on en obtient une liqueur forte, alcoolique, peu agréable, mais recherchée au Kamtchatka (Georgi, *Voyage*, VII, 849).

H. sibiricum, L. On fait le même usage, en Sibérie, de cette plante, que de la précédente. C'est à ces deux végétaux qu'il faut rapporter ce que Murray (*Appar.*, I, 379) rapporte de l'emploi alimentaire qu'on fait en Sibérie de l'*H. Sphondylium*, L. On y mange l'intérieur des tiges ; mais l'écorce et les racines sont corrosives, et ulcèrent la peau sur laquelle on les applique, ce que ne présente pas notre espèce, qui ne se recouvre pas non plus d'efflorescences sucrées, et dont on ne pourrait retirer d'alcool (*Esquisses hist. de la bot. angl.*, II, 252).

H. Sphondylium, L., Berce. Le nom latin de cette grande plante, herbacée, vivace, de nos prairies fraîches, vient de σφονδυλος, vertèbres, du renflement de ses tiges ; on l'appelle aussi *Panais de vache*, parce que ces animaux en sont très-friands ; mais cette Ombellifère devient parfois vénéneuse pour les animaux, lorsqu'elle croît dans les lieux trop aquatiques, d'après M. De Candolle (*Essai*, etc., 43) ; ce qui arrive d'ailleurs à plusieurs autres plantes de cette famille. C'est à tort que Sennert et d'autres ont prétendu que les Polonais la faisaient entrer dans leur *barsez*, sorte de *Sauerkraut*, ainsi que s'en est assuré Erndtel, médecin polonais. Il n'est pas plus exact de dire qu'ils l'emploient contre la plique (Murray, *Appar. med.*, I, 380). Les larges feuilles de la berce sont conseillées en cataplasmes comme émollientes, qualité dont il est permis de douter ; ses semences passent pour incisives et carminatives ; mais n'étant pas aromatiques, cette dernière propriété est peu probable ; ses racines écrasées ont été employées pour dissiper les callosités de la peau. Cette plante, qui est la plus grande ombellifère de notre pays, après l'angélique, ne doit pas être confondue avec la branc-ursine, *Acanthus mollis*, L., bien qu'on la désigne sous le nom de *branc-ursine d'Allemagne*, ou de *fausse branc-ursine*, à cause de la rudesse de ses tiges ; elle est inusitée ; elle nuit dans les pâturages, et détériore les foins où elle se trouve.

Cartheuser (J.-F.). *De branca-ursina germanica*. Francofurti ad Viadrum, 1761, in-4.

H. tuberosum, Molina. Au Chili on mange les tubercules de cette espèce (*Chili*, 108).

HERACLION. Les anciens ont parlé sous ce nom de plusieurs plantes dédiées à Hercule ; comme du nénuphar, de l'abrotanum, du *Cneoron* ; Pline l'a donné surtout à un origan, qui paraît être l'*Origanum heracleoticum*, L.

HERABUKY. Nom hindou du *Sang-dragon*.

HÉRAULT. Département de la France, où se trouvent diverses sources minérales, telles que celles de Balaruc, de Capus, d'Avennes, de La Malou, de Foucade et de La Magdelaine (voy. ces mots), dont M. Saint-Pierre a traité dans l'ouvrage suivant : *Essai sur l'analyse des eaux min. en général, et sur celles du département de l'Hérault en particulier* (thèse). Montp., 1809, in-4°.

HERB CHRISTOPHER. L'un des noms anglais de l'actée en épi, *Actæa spicata*, L.

— ROBERT. Nom anglais de l'herbe à Robert, *Geranium Robertianum*, L.

HERBA ÆGYPTIACA. *Melilotus officinalis*, W.

— APOLLINARIS. Un des noms de la jusquiame, *Hyoscyamus niger*, L.

— BENEDICTA. *Geum urbanum*, L.

— BRITANNICA, L. Voyez *Herbe britannique.*

— CANIS. Un des noms espagnols du *Phytolacca decandra*, L.

— CANCRI. *Heliotropium europæum*, L.

— DOCE. Nom portugais de l'anis, *Pimpinella Anisum*, L.

— GIULA. *Achillea Ageratum*, L.

— HENIS, off. *Lichen cocciferus*, L. : à cause de la couleur rouge de ses fructifications.

— LANCETEIRA. Plante brésilienne mentionnée par Pison, employée dans les cours de ventre (*Bras.*, 113).

— MAXIMA. Un des noms du soleil, *Helianthus annuus*, L.

— MOIRA. Nom portugais de la morelle, *Solanum nigrum*, L.

HERBA MOLUCANA. Plante des Moluques, estimée vulnéraire, qui paraît être une radiée (*Dict.* de Lémery, 352).
— PARIS. *Paris quadrifolia*, L.
— PURGATIVA. Nom du *Boerhaavia tuberosa*. Lam., dans Feuillée.
— ROTA, off. *Achillea herba rota*, L.
— RUPESTRIS. *Geranium Robertianum* L.
— SANGUINARIA. *Anemone nemorosa*, L.
— SCYTHICA. Nom de la réglisse dans Pline.
— TERRIBILIS. *Globularia Alypum*, L.
— TRIENTALIS. *Trientalis europæa*, L.
— TRINITATIS. *Viola tricolor*, L.
— VENTIS. *Anemone Pulsatilla*, L.
— VULNERARIA. *Solidago Virga aurea*, L.

HERBE AUX ABEILLES. *Chrysanthemum Leucanthemum*
— D'ALEP. *Marchantia polymorpha*, L.
— DE L'AMBASSADEUR. *Nicotiana Tabacum*, L.
— AMÈRE. Un des noms la tanaisie, *Tanacetum vulgare*, L.
— D'AMOUR. Nom qu'on donne, aux Antilles, au Brésil etc., aux plantes glutineuses, comme le *Plumbago scandens*, L., etc.
— AUX ANES. *OEnothera biennis*, L.
— D'ANTAL. Nom de la cynoglosse, *Cynoglossum officinale*, L., aux environs de Montpellier.
— A L'ARCHAMBOUCHER. Nom du *Chrysosplenium alternifolium*, L., en Lorraine.
— DES AULX. *Erysimum Alliaria*, L.
— A BALAI. *Scoparia dulcis*, L.
— A BECQUET. *Geranium sanguineum*, L.
— BLANCHE. *Athanasia maritima*, L.
— DE BOEUF. *Oxalis Acetosella*, L.
— A MADAME BOIVIN. *Asclepias curassavica*, L., aux Antilles.
— A BONHOMME. *Verbascum Thapsus*, L.
— BRITANNIQUE. Voyez *Britannica*.
— CACHÉE. *Lathræa clandestina*, L.
— A CAILLER LE LAIT, *Galium verum*, L.
— AU CANCER. *Plumbago europæa*, L.
— DU CARDINAL. *Delphinium Consolida*, L.
— AUX CERFS. *Athamantha Cervaria*, L.
— AUX CHANCRES. *Heliotropium europæum*, L.
— AU CHANTRE. *Erysimum officinale*, L.
— AU CHARPENTIER. *Achillea Millefolium*, L.; on donne encore ce nom au *Rumex sanguineus*, L.; au *Justicia pectoralis*, Jacq.; au *Rivina humilis*, L., dans les Colonies.
— AU CHAT. *Nepeta Cataria*, L.; on donne encore ce nom au *Teucrium Marum*, L., au *Valeriana officinalis*, L., et à l'*Eupatorium atriplicifolium*, Lam.
— AUX CHÈVRES. *Galega officinalis*, L.
— A CINQ CÔTES. *Plantago lanceolata*, L.
— A CINQ FEUILLES. *Potentilla reptans*, L.
— A CITRON. *Melissa officinalis*, L.
— A CLOQUE. *Physalis Alkekengi*, L.
— A COLLET. *Piper peltatum*, L.
— DU COQ. *Balsamita suaveolens*, Desf.
— AUX CORBEILLES. *Lysimachia vulgaris*, L.
— AUX CORS. *Sempervirum tectorum*, L.
— A COUCOU. *Lychnis Flos cuculi*, L.
— AUX COUPURES. *Achillea Millefolium*, L.
— A COUSIN. *Triumfetta Lappula*, L.
— AUX CUILLERS. *Cochlearia officinalis*, L.
— AUX CURE-DENTS. *Daucus Visnaga*, L.
— A DARTRES. *Cassia alata*, L.
— AUX DENIERS. *Lysimachia Nummularia*, L.
— DU DIABLE. *Datura Stramonium*, L. On donne aussi ce nom au *Plumbago scandens*, L.
— DORÉE. *Chrysosplenium alternifolium*, L.

HERBE AUX ÉCROUELLES. *Scrofularia nodosa*, L.
— A ÉCURER. Plusieurs *Equisetum*, plusieurs *Chara*.
— AUX ÉCUS. *Lysimachia Nummularia*, L.
— AUX ENGELURES. *Hyoscyamus niger*, L.
— A L'ÉPERVIER. *Hieracium murorum*, L.
— TOUT ÉPICE. *Nigella damascena*, L.
— A L'ESQUINANCIE. *Asperula cynanchica*, L. On donne aussi ce nom au *Geranium Robertianum*, L.
— A ÉTERNUER. *Achillea Ptarmica*, L.
— ÉTOILÉE. *Asperula odorata*, L.
— AUX FEMMES BATTUES. *Tamnus communis*, L.
— DU FEU. *Ranunculus Lingua*, L.
— A LA FIÈVRE, *Chironia Centaurium*, L. On donne encore ce nom à plusieurs autres végétaux supposés fébrifuges, tels que le *millepertuis*, le *Gratiola*, etc. L.
— DU FLAG. *Verbesina Lavenia*, L.

HERBE A FLÈCHE. Labat dit que les naturels des Antilles donnent ce nom à une herbe semblable au balisier, qu'ils nomment *tonlola*, parce que sa décoction, étant bue, détruit le venin des flèches empoisonnées, surtout si on applique sur la plaie la racine écrasée de cette plante (Labat, *Nouveau Voyage*, etc., II, 42).

HERBE DU FOIE. Nom qu'on donne en Provence à l'hépatique, *Anemone Hepatica*, L., et à la Verveine, *Verbena officinalis*, L.
— AUX GENCIVES. *Daucus Visnaga*, L.
— A GÉRARD. *AEgropodium Podagraria*, L.

HERBE GERMANIQUE, *herba germanica*. Les anciens, sous ce nom, parlent d'une plante qui ne nous est pas connue, et sur laquelle on a fait des conjectures diverses; elle était employée dans plusieurs maladies. Nous remarquerons que la berce, *Heracleum Sphondylium*, L., porte le nom de *germanica* dans quelques vieux auteurs.

Wedel (G.-W.). *Programma de herbis germanis Ovidii*. Ienæ, 1689; in-4.

HERBE AU GINGEMBRE. *Zingiber officinale*, Roscoë.
— A LA GLACE. *Mesembrianthemum crystallinum*, L.
— AUX GOUTTEUX. *AEgopodium Podagraria*, L. C'est encore un des noms du *Drosera rotundifolia*, L.
— DE GRACE. *Ruta graveolens*, L.
— DU GRAND-PRIEUR. *Nicotiana Tabacum*, L.
— AUX GUEUX. *Clematis Vitalba*, L.
— DE GUINÉE. *Panicum Guianense*, Rich. On donne encore ce nom au *Panicum jumentorum*, Kunth.
— DE HALLOT. *Marchantia polymorpha*, L.
— AUX HÉMORRHOIDES. *Ranunculus Ficaria*, L. On donne aussi ce nom au *Serratula arvensis*, L.
— AUX HERNIES. *Herniaria glabra*, L.
— A L'HIRONDELLE. *Stellera Passerina*, L.
— DE HONGRIE. *Galeopsis Tetrahit*, L.
— INDIENNE. *Maranta Galanga*, L.
— D'IVROGNE. *Lolium temulentum*, L.
— DE JACOB. *Senecio Jacobœa*, L.
— A JAUNIR. *Reseda luteola*, L.
— DE JEAN-INFANT. Plante que Monard indique comme astringente (*Drogues*, 47).
— A JEAN-RENAUD. *Euphorbia capitata*, L.
— DE JUDÉE. *Solanum Dulcamara*, L.
— DES JUIFS. *Solidago Virga aurea*, L.
— AUX LADRES. *Veronica officinalis*, L.
— DU LAGUI. Nom du myrte à Montpellier.
— AU LAIT. Toutes les Euphorbes. On donne aussi ce nom

au *Glaux maritima*, L., et surtout au *Polygala vulgaris*, L.

HERBE A LA LAQUE. *Phytolacca decandra*, L.
— AU LOUP. *Aconitum Lycoctonum*, L.
— AUX LUNETTES. *Lunaria annua*, L.
— AUX MAGICIENS. *Circaea lutetiana*, L. On donne encore ce nom à l'*Atropa Mandragora*, L., et au *Solanum nigrum*, L.
— AU MAL D'ESTOMAC. *Curcuma Zedoaria*, Roxb.
— AU MAL DE VENTRE. *Jatropha gossypifolia*, L.
— DE MALACCA. *Spilanthus Acmella*, L.
— AUX MALINGRES. *Bidens tripartita*, L.
— MANATI. Les *Fucus* aux Antilles.
— A LA MANNE. *Festuca fluitans*, L.
— MASCLOU. *Herniaria glabra*, L.
— AUX MITTES. *Verbascum Blattaria*, L.
— AUX MOUCHES. *Conyza squarrosa*, L.
— QUI TUE LES MOUTONS. *Lysimachia Nummularia*, L.
— DES MURAILLES. *Parietaria officinalis*, L.
— MUSQUÉE. *Hibiscus Abelmoschus*, L.
— DE NONE. *Parietaria officinalis*, L.
— DE NOTRE-DAME. *Campanula Trachelium*, L. On donne encore ce nom à la *Cynoglosse* et à la *Pariétaire*. Au Brésil on appelle *Erva de nosso senhora* le *Cissampelos Pareira*, L.
— AUX OIES. *Potentilla Anserina*, L.
— A LA OUATTE. *Asclepias syriaca*, L.
— A L'OPHTHALMIE. *Euphrasia officinalis*, L.
— AUX PANARIS. *Illecebrum Paronychia*, L.

HERBE DU THÉ DU PARAGUAI. Sous ce nom ou celui de *maté*, on a désigné plusieurs arbrisseaux. Les uns ont cru que c'était le *Psoralea glandulosa*, L.; d'autres ont cru qu'il s'agissait d'un *Ilex* qu'ils ont désigné par le nom d'*apalachine*, sans pouvoir indiquer exactement de quelle espèce il était question. On désignait surtout l'*I. Cassine*, L. M. A. Saint-Hilaire, qui a vu l'arbre sur le lieu même où il a été planté par les jésuites, l'a reconnu pour une espèce nouvelle d'*Ilex*, qu'il appela *ilex paraguaiensis*, puis *Ilex Mate*. Voyez *Ilex*.

HERBE A LA PARALYSIE. *Primula veris*, L.
— A PARIS. *Paris quadrifolia*, L.
— A PAUVRE HOMME. *Gratiola officinalis*, L.
— AUX PERLES. *Lithospermum officinale*, L.
— A LA PESTE. *Tussilago Petasites*, L.
— A PIQUE. *Calea lobata*, Gært.
— AUX PIQURES. *Hypericum perforatum*, L.
— A PISSER. *Pyrola umbellata*, L.
— A LA PITUITE. *Delphinium Staphysagria*, L.
— AUX POUMONS. *Hieracium murorum*, L. On donne encore ce nom au *Lichen pulmonarius*, L., et au *Marchantia polymorpha*, L.
— AUX POUX. *Delphinium Staphysagria*, L.
— A PRINTEMPS. *Chenopodium Botrys*, L.
— AUX PUCES. *Plantago Psyllium*, L.
— A LA PURGATION. *Boerhaavia tuberosa*, L.
— DE RÉGLISSE. *Abrus precatorius*, L. On donne aussi ce nom au *Scoparia dulcis*, L.
— DE LA REINE. *Nicotiana Tabacum*, L.
— A ROBERT. *Geranium Robertianum*, L.
— A LA ROSÉE. *Drosera rotundifolia*, L.
— ROUGE. *Melampyrum arvense*, L.
— ROYALE. *Artemisia Abrotanum*, L.
— SACRÉE. *Salvia officinalis*, L. On donne encore ce nom au *Verbena officinalis*, L.
— SAINT-ANTOINE. *Epilobium spicatum*, Lam.
— SAINT-BENOIT. *Geum urbanum*, L.

HERBE SAINT-CHRISTOPHE. *Actaea spicata*, L.
— SAINT-FIACRE. *Heliotropium europaeum*, L. On nomme encore ainsi le *Verbascum Thapsus*, L.
— SAINT-JEAN. *Artemisia vulgaris*, L. On donne aussi ce nom à l'*Hypericum perforatum*, L.
— SAINT-JULIEN. *Satureia hortensis*, L.
— SAINT-LAURENT. *Ajuga reptans*, L.
— DE SAINT-PAUL et SAINT-PIERRE. *Primula veris*, L.
— DE SAINT-PHILIPPE. *Isatis tinctoria*, L.
— SAINT-PIERRE. *Crithmum maritimum*, L.
— DE SAINT-QUIRIN. *Tussilago Farfara*, L.
— DE SAINT-ROCH. *Inula Pulicaria*, L.
— SAINTE-BARBE. *Sisymbrium Barbarea*, L.
— SAINTE-CATHERINE. *Hoitzia americana*, L.
— SAINTE CUNÉGONDE. *Eupatorium cannabinum*, L.
— SAINTE-ROSE. *Paeonia officinalis*, L.
— SARDONIQUE. *Ranunculus sceleratus*, L.
— SARRASINE. *Achillea Ptarmica*, L.
— AU SCORBUT. *Cochlearia officinalis*, L.

HERBE AUX SERPENTS. On donne ce nom à plusieurs plantes auxquelles on attribue la propriété de guérir l'espèce d'empoisonnement que ces animaux causent par leur morsure. Dans les régions très-chaudes des deux mondes, où ces reptiles sont très-nombreux, on possède une multitude de plantes que l'on regarde comme jouissant de cette propriété, sans qu'il soit prouvé qu'aucune d'elles la possède réellement. La plus célèbre d'entre elles est le fameux Guaco, *Eupatorium Guaco*, Humb., au Mexique. On a encore regardé comme telles l'*Eupatorium crenatum*, Gomès, l'*Aristolochia Serpentaria*, L., aux États-Unis; le *Dorstenia Contrayerva*, L., au Brésil; le *Spilanthes*, Kunth, à la Colombie; l'*Osmunda cicutaria*, Lam., aux Antilles, etc.

HERBE DU SIÉGE. *Scrophularia aquatica*, L.
— SOLITAIRE. *Triglochin maritimum*, L.
— AU SOLEIL. *Heliotropium europaeum*, L.

HERBE DU SOLSTICE, *Herba solstitialis*. Sous ce nom, qui est celui d'une plante mentionnée dans les anciens auteurs, Linné a cru reconnaître une espèce de centaurée, qu'il a désignée par l'épithète de *Centaurea solstitialis*, L.

Wedel (G.-W.). *Programma de merbo et herbâ solstitiali*, Jenæ, 1690, in-4. — Id. *Programma de herbâ solstitiali*. Ienæ, 1692, in-4.

HERBE AUX SORCIERS. *Datura Stramonium*, L.
— A LA TAUPE. *Datura Stramonium*, L.
— AU TAUREAU. *Orobanche major*, L.
— AUX TEIGNEUX. *Tussilago Petasites*, L. On donne encore ce nom à l'*Arctium Lappa*, L.
— AUX TEINTURIERS. *Genista tinctoria*, L.
— A TORTUE. Les *Fucus*.
— A TOUS MAUX. *Cocculus tuberosus*, DC.
— AUX TRACHÉES. *Campanula Trachelium*, L.
— DE LA TRINITÉ. *Viola tricolor*, L.; on donne aussi ce nom à l'*Anemone Hepatica*, L.
— TRISTE. *Mirabilis Jalapa*, L.
— DU TURC, TURQUETTE. *Herniaria glabra*, L.
— A VACHE. *Trifolium arvense*, L.
— AUX VARICES. *Carduus arvensis*.
— AU VENT. *Anemone Pulsatilla*, L.
— AUX VERRUES. *Heliotropium europaeum*, L.
— AUX VERS. *Tanacetum vulgare*, L.
— VIERGE. *Marrubium vulgare*, L.
— VINEUSE. *Ambrosia maritima*, L.

HERBE AUX VIPÈRES. *Echium vulgare*, L.
— VIVE. *Mimosa Pudica*, L.
— AUX VOITURIERS. *Achillea Millefolium*, L.

HERBES, *Herbæ*. Plantes qui périssent, ou au moins dont la tige périt, chaque année, suivant qu'elles sont annuelles, bisannuelles ou vivaces. Dans les pays froids, les herbes forment la grande majorité des végétaux (Phanérogames); dans ceux qui sont tempérés, il y a presque un quart de plantes ligneuses; dans les régions équatoriales, ce sont les arbres et les arbustes qui sont en bien plus grand nombre. Il y a des pays, comme à Cayenne, où, si on excepte les Graminées, et les Cypéracées, sur douze plantes il y en a à peine une herbacée. Les herbes sont fort usitées en médecine, comme aliment, et dans les arts; on en extrait les sucs; on en fait des infusions, des décoctions; on les prend en poudre, etc.; parfois on s'en sert entières; d'autres fois on n'emploie que quelques-unes de leurs parties, comme les tiges, les fleurs ou les fruits, jamais les racines seules dans les plantes annuelles, parce qu'elles sont presque inertes: on s'en sert récentes, ou bien on les sèche pour l'hiver, pour les transporter dans des pays éloignés, etc. Toutes les herbes sont vertes: celles d'un vert sombre, ou *luride*, sont suspectes; telles sont les Solanées, les Pavots, les Ombellifères, etc. La connaissance des herbes médicinales indigènes est indispensable aux médecins et aux pharmaciens.

HERBES ÉMOLLIENTES. On donne ce nom, synonyme d'*espèces émollientes*, à des végétaux qui ont cette propriété, tels que la mauve, le bouillon-blanc, la guimauve, le pavot, le coquelicot, la pariétaire, la laitue, etc. On les emploie en fomentation, en cataplasme, en lavement, en bain, etc. Les herboristes donnent souvent, sous ce nom; le résidu de plantes de toutes espèces; ce qui peut causer des accidents, si elles sont actives. Une seule plante bien émolliente est préférable à tout ce mélange.

HERBIER. Hameau du Haut-Vivarais (France), près duquel est la *source d'Herbier* ou *de saint Martin de Valamas*, qui est froide, et que Boniface: cité par Carrère (*Cat.*, 523), dit être acidule, martiale et légèrement purgative.

HERBIER MÉDICINAL, *Herbarium medicinale, Hortus siccus medicinalis*. Collection de plantes sèches employées en médecine. Elle est indispensable au pharmacien, pour étudier et reconnaître à toutes les époques de l'année les végétaux dont on fait usage, quoiqu'on ne parvienne bien à les déterminer qu'en les étudiant sur le frais, et à l'état sauvage lorsque cela est possible. Leur nombre est aujourd'hui considérable, comme on peut le voir dans ce Dictionnaire: mais on doit avoir celles de son pays, ou au moins de son canton; beaucoup étant exotiques, ce n'est que par le moyen des voyageurs qu'on peut se les procurer. Les plantes médicinales étaient les seules étudiées et décrites par les anciens, qui appelaient herbes inutiles, mauvaises herbes, toutes celles dont ils ne se servaient pas. Nous engageons les personnes obligées d'avoir un herbier médicinal à ne pas aller plus loin, si elles veulent ménager leur temps et ne pas nuire à des travaux plus fructueux.

Sheldrake (F.). *Botanicum medicinal an herbal*, etc. London, in-folio (sans date).

HERBSTBLUME. Un des noms allemands du colchique, *Colchicum autumnale*, L.

HERBSTZEITLOSENWURZEL. Autre nom allemand du colchique.

HERBULUM. Nom du Séneçon, *Senecio vulgaris*, L., chez les Latins.

HERBUM. Nom arabe de l'orobe, *Ervum Ervilia*, L.

HERCULEUS LAPIS. Nom de l'aimant dans Galien (Castelli).

HERFUGL. Nom de la huppe, *Upupa Epops*, L., en Danemarck.

HERICIUS. Nom du hérisson, *Erinaceus europæus*, L., dans Pline.

HERINACEUS. Ancien nom du hérisson, *Erinaceus europæus*, L.

HÉRISSON. Un des noms de l'*Hydnum erinaceum*, L., champignon comestible.

HÉRISSON. *Erinaceus europæus*, L.

— DE MER. Espèce d'oursin. Voyez *Echinus*

HERITIERA LITTORALIS, Lam. (*Balanopteris Tothila*, Gærtn.). Cet arbre appelé *mollavi*, et d'un très beau feuillage, qui paraît de la famille des Byttnériacées, croît au bord des mers, entre les tropiques, aux Philippines, etc.; fruits, qui ont la forme d'une grosse amande, sont pourvus sur le côté d'une sorte d'aile ou de crête, et à l'intérieur d'un noyau blanc dans une cavité en partie vide; on les mange d'après Stadmann, quoique Rheede les dise amers et astringents (*Hort. malab.*, VI, 37): à l'île de France on n'en fait aucun usage.

HERITINANDEL. Nom indien d'une vipère très-dangereuse de la côté de Malabar. Voyez l'art. *Antidesma*.

HÉRIX. Un des anciens noms du hérisson, *Erinaceus europæus*, L.

HERKEHAU. Poisson indéterminé de la Nigritie, que Dapper dit de fort bon goût et ayant la chair du saumon.

HERMANN ou HERMANN SHAD. Voyez *Muskau*.

HERMAS GIGANTEA, L. Ombellifère du cap, voisine des *Bupleurum*, dont les feuilles veloutées sont propres à faire de l'amadou, des *moxa* et même des tissus (Thunb., *Voyage*, 1, 201).

HERMELIN. Ancien nom gaulois de l'hermine, *Mustela Erminea*, L.

HERMINE. Nom français du *Mustela Erminea*, L.

HERMINIOS. Un des noms de l'*Aloès*.

HERMION. Un des anciens noms du panicaut, *Eryngium campestre*, L.

HERMITE, HERMITE BERNARD. Noms du *Cancer Bernhardus*, L.

HERMITTES. Commune de France (Indre-et-Loire), dans laquelle, à 3 lieues sud-ouest de Montoire, près le moulin du Comte, est une source minérale ferrugineuse, que M. P.-A. Gendron (voy. *Semblançai*) a employée avec succes dans les circonstances pour lesquelles celles de Ruillé sont, dit-il, indiquées. V. *Ruillé*.

HERMODACTE ou **HERMODATE**, *Hermodactylus*. Racine employée en médecine, dont l'origine est incertaine, et qu'on tire du Levant,

Son nom vient d'Ἑρμῆς, Mercure, et de Δάκτυλος, doigt, de la forme digitée qu'on a cru lui reconnaître.

Les uns regardent l'hermodacte comme la racine de l'*Iris tuberosa*, L. plante de l'Orient, surtout de Constantinople, et qui croît aussi en Italie, en Provence et même en Poitou. Ce végétal porte, près du collet de sa racine, trois ou quatre tubérosités que l'on croit être des hermodactes. Il est certain, qu'à juger de l'analogie de composition des hermodactes du commerce avec celle des racines de nos iris, de celui de Florence par exemple, on serait fort tenté de croire que l'hermodacte est celle d'un iris. Cependant comme tous les tubercules, depuis celui de la pomme de terre jusqu'à celui de la gesse tubéreuse, se ressemblent, ainsi que l'a prouvé M. De Candolle, on ne doit pas conclure rigoureusement que cette analogie soit probante pour l'hermodacte, lors même qu'on le regarderait comme un vrai tubercule, dont il n'a pas la forme globuleuse.

Une autre opinion, qui remonte à Matthiole et peut-être aux Arabes, tandis que la précédente est de Tournefort (qui avait fait de l'*Iris tuberosa* son genre *Hermodactylus*) et de Linné, est celle qui attribue cette racine à un colchique, appelé *Colchicum orientale*, par les uns, *Colchicum syriacum*, *Colchicum alexandrinum* par d'autres; M. Fée nomme avec Miller, comme le produisant, le *Colchicum variegatum*, L., espèce fort rare partout, d'après le témoignage des auteurs. Mais il y a lieu de croire que l'hermodacte n'appartient pas à un genre de la famille des Colchicacées. D'abord, dans le genre *Colchicum*, il y a des oignons et non des racines tubéreuses. Puis on sait les propriétés actives, délétères, des racines de cette famille; or, les hermodactes sont non-seulement sans action vive, mais même des femmes en mangent quinze à seize par jour, en Égypte, comme des châtaignes, pour s'engraisser ou se donner de la fraîcheur, d'après Prosper Alpin, ce qui prouve que la fécule y est sans addition du principe délétère des Colchicacées, et doit faire conclure, avec M. Guillemin qu'il n'appartient pas à cette famille.

Enfin on a voulu trouver l'hermodacte dans les racines de l'*Erythronium Dens canis*, L.: opinion insoutenable pour ceux qui connaissent cette petite plante de nos hautes montagnes. D'autres ont indiqué des plantes qui en sont plus éloignées encore.

Donc jusqu'ici nous ignorons précisément quel végétal fournit les tubercules qu'on trouve dans le commerce sous le nom d'hermodacte. L'opinion qui les attribue à l'*Iris tuberosa* reste la plus probable jusqu'ici, bien qu'on appelle cette plante *fausse hermodacte*. Voilà encore une substance médicinale qui vient presque à notre porte et dont l'origine reste pourtant encore obscure. Quoi qu'il en soit de cette origine, ces racines consistent en tubérosités comprimées, un peu en cœur, ne ressemblant pas mal à de gros quartiers d'échalottes; les plus fortes pèsent 2 ou 3 gros environ, sont concaves et canaliculées d'un côté, par suite de leur pression sur la tige, bombées inégalement de l'autre, faisant un peu le bec au sommet, à contours usés, arrondis, d'un jaune pâle en dehors, blanches en dedans, et amylacées, cassantes, ce qui permet de les mettre en poudre assez facilement; elles sont fréquemment vermoulues; leur odeur qui est un peu nauséeuse s'affaiblit avec le temps, leur saveur sur la langue est presque nulle. Cette racine nous vient du Levant par Marseille. D'après l'analyse de M. Lecanu, elle a pour principe, de l'amidon, qui en constitue la presque totalité, une petite quantité de matière grasse, une matière colorante jaune, une matière gommeuse, quelques sels, tels que des malates acides de chaux, de potasse, du muriate de potasse, mais ni vératrine, ni inuline (*Journ. de Pharm.*, XI, 350).

Une pareille composition n'indique pas de grandes propriétés; et effectivement les hermodactes que les anciens, qui les croyaient vomitifs et purgatifs, ce qui semblerait prouver que les leurs n'étaient pas les nôtres, et qu'effectivement ils pouvaient bien provenir d'un colchique, les disaient utiles dans la goutte et les maladies des articulations, d'où ils étaient appelés *anima articulorum*. C'est en vain qu'Hoffmann, Alston et Van Swieten ont voulu purger avec cette racine, même à la dose de 3 ou 4 gros; les anciens auteurs en ajoutent pourtant parfois aux potions purgatives où ils sont plus nuisibles qu'utiles. Russel, à l'imitation des femmes égyptiennes, en a donné en bain dans les affections de la peau, sans en mentionner le résultat, ce qui semble indiquer qu'ils sont peu utiles. Les hermodactes entrent dans les électuaires *bénédict laxatif*, *diaphœnix*, *caryocostin* et *diacarthami*, les *pilules fétides*, la *décoction anti-goutteuse* de la Pharmacopée de Vienne, etc. Ils sont inusités aujourd'hui et ne figurent même plus dans le commerce. La dose ordinaire était d'un demi-gros à un gros; il est facile de voir qu'on pourrait sans inconvénient la porter à une livre.

On trouve dans quelques formulaires l'hermodacte comme ingrédient de l'eau médicinale d'Husson; il est possible qu'il en fasse partie, mais c'est à la gratiole que tient sa violence.

HERMONVILLE. Paroisse à 3 lieues N.-E. de Reims, où sont 2 sources froides, dites de *Moncet*, fort peu connues; quoiqu'on les ait dites bitumineuses, sulfureuses, etc., et qu'on les ait conseillées contre l'asthme, le rhumatisme, etc. (V. Carrère, *Cat.*, 208).

HERNUBOTANE, HERNUPOA. Anciens noms de la quintefeuille, *Potentilla reptans*, L.

HERNANDIA GUIANENSIS, Aublet (*Guiane*, 848). Cet arbre de la famille des Laurinées, a les amandes de ses fruits purgatives, et on en fait à Cayenne des émulsions, dont les habitants usent pour se purger. L'*H. sonora*, qui croît aux Antilles, dans l'Inde, et dont le nom vient du bruit que fait le vent en sifflant dans ses calices persistants, à divisions coriaces et rapprochées, a également ses fruits usités comme purgatif à Java; on les désigne sous le nom de *mirobolants*, épithète qu'on donne volontiers en Amérique aux fruits purgatifs; on prépare aux Antilles, une liqueur de table appelée *mirobolanti*, avec la

chair odorante et suave de leurs fruits (Descourtils, *Flore méd. des Antilles*, II, 309).

HERNIARIA GLABRA, L., herniaire, herniole, turquette (*Flore méd.*, III, f. 125). Cette petite plante rampante, de la famille des Amarantacées, de la pentandrie digynie, qui croît chez nous dans les lieux sablonneux, doit son nom à ses prétendues vertus herniaires; on a avancé d'après Matthiole que, contuse et appliquée sur les hernies, elle les faisait disparaître; on en donnait aussi la décoction ou la poudre dans le même but. La légère astringence dont elle est pourvue, a fait croire à son action sur la vessie, et on l'a présentée encore comme propre à fondre la pierre, mais surtout à évacuer les mucosités de ce viscère, indication qu'on essaye de remplir encore quelquefois, mais sans succès évidents. A plus forte raison, la turquette n'est-elle plus usitée contre la morsure des vipères, les maladies d'yeux, etc. C'est une plante sans odeur, sans saveur, et à peu près nulle dans son action, aussi est-elle presque abandonnée aujourd'hui. L'*H. Payco*, Molina, est employé comme stomachique et anti-pleurétique au Chili (*Chili*, 120).

Grunlmann. (C.). *Herniaria remedium contra calliginem*, Ienæ, 1706.

Hérolon. Un des noms de l'asphodèle, *Asphodelus luteus*, L., dans Pline.

Héroïque (Remèdes). Voyez *Remèdes actifs*.

Héron. Voyez *Ardea Cinerea*, L.

— de mer. Un des anciens noms de l'espadon, *Esoxbras iliensis*, L.

HERPESTIS. Genre de la famille des Scrophulaires, qui est un démembrement du genre *Gratiola*. *H. Colubrina*, Kunth. On emploie au Pérou, d'après M. de Humboldt, sur les morsures de serpent, cette plante appelée *yerba de coulebra* (*Nova gener. et species*, II, 368). *H. Brownii*, Pers. C'est le *Gratiola Monnieri*, L., dont il a été traité à l'art. *Gratiola*.

Herpetica. Un des noms officinaux du *Cassia alata*, L.

Herpyllos. Nom du serpollet, *Thymus Serpyllum*, L., dans Dioscoride.

HERRERIA. Ce genre, de la famille des Asparaginées, a les racines d'une de ses espèces, l'*H. stellata*, Ruiz et Pavon, qui sont très-longues, employées en guise de salsepareille au Pérou, d'après Feuillée, dans la syphilis (*Plant. usuelles*, II, 716, f. 7); ses baies sont comestibles; c'est peut-être la même plante, ou une espèce voisine, qui croît au Brésil, et que Martius nomme *H. Salsaparilla*, dont on emploie la décoction des racines et des turions contre la même maladie récente, d'après cet auteur (*Journ. de chimie méd.*, III, 449).

Herring. Nom anglais du hareng, *Clupea Harengus*, L.

Herrnkraut. Un des noms allemands du grand Basilic, *Ocymum Basilicum*, L.

Hersi. Un des noms du *Tribulus terrestris*, L.

Herssenkruid. Un des noms hollandais de l'*Helleborus niger*, L.

Hert. Nom hollandais du cerf, *Cervus Elaphus*, L.

Hertsbull. Nom hollandais du *Scleroderma cervinum*, Pers.

Hertshoorn. Nom hollandais du *bois de cerf*.

Hertstong. Nom hollandais de l'*Asplenium Scolopendrium*, L.

Herva cidreira. Nom portugais de la mélisse, *Melissa officinalis*, L.

HERVA DA COBRA. Nom de l'*Eupatorium crenatum*, Gomès, au Brésil (III, 176). Ce nom, qui signifie *herbe au serpent*, se donne encore au *Mikania opifera*, Martius, et à plusieurs autres plantes.

Herva cobreira. *Mikania Guaco*, Humboldt.

— dofigado. Voyez *Tapira pecu*.

— moira. Nom brésilien du *Solanum nigrum*, L., au Brésil.

— rudar. Nom brésilien du *Croton antisyphiliticum*, L.

— de ratto. Voy. *Policourea*.

— sofia. Nom portugais du *Sisymbrium Sophia*, L.

— do vigo. Nom brésilien du *Plumbago scandens*, L.

Herzblumlein. Un des noms allemands du *Parnassia palustris*, L.

Herzgespann. Un des noms allemands de l'agripaume, *Leonurus Cardiaca*, L.

Herzwurz. L'un des noms allemands de l'aconit anthore, *Aconitum Anthora*, L.

Herzwurzel. Un des noms allemands du *Ligusticum Meum*, Roth.

Hespéridées. Synonyme d'*Aurantiées* (Voyez ce mot).

HESPÉRIDINE. M. Lebreton, pharmacien à Angers, donne ce nom à une matière analogue à l'olivine et à la caryophylline, qu'il a retirée des *orangettes* ou fruits imparfaits de l'oranger. Elle est blanche, satinée, cristalline, sans odeur, amère, fusible, non azotée, insoluble dans l'éther, les huiles fixes et volatiles, peu soluble à froid dans l'eau, l'alcool, insoluble dans l'eau froide, soluble dans les alcalis, etc. (*Journ. de chimie méd.*, IV, 251).

HESPERIS. Genre de la famille des Crucifères. L'une de ses espèces, l'*H. matronalis*, L., julienne, qui croît dans nos bois, et que l'on cultive dans les jardins, a été employée comme anti-scorbutique, contre l'asthme, les convulsions, la toux invétérée, le cancer, le sphacèle, la gangrène, etc. On l'estime sudorifique, incisive et apéritive, d'après Boerhaave et Clusius. Cette plante est appelée *viola matronalis* dans les vieux dispensaires à cause de la couleur violette de ses fleurs, et parce que les dames aiment à s'en parer. *H. Alliaria*. Voyez *Erysimum Alliaria*, L.

Hestehade. Nom danois de l'*Equisetum arvense*, L.

Hestekastanier. Nom danois du marronnier d'Inde, *Æsculus Hippocastanum*, L.

Hestemynte. Nom danois de la menthe d'eau, *Mentha aquatica*, L.

Hestesoloie. Un des noms danois de l'arnica, *Arnica montana*, L.

Hetich. Racine comestible et apéritive d'Amérique, d'après Thevet.

Heu bane. Nom anglais de la jusquiame, *Hyoscyamus niger*, L.

HEUCHELOUP, à 2 lieues de Mirecourt, en France (Vosges). Il y existe une source froide qui, suivant Raulin, cité par Carrère (*Cat.*, 344), contient du fer et une terre calcaire, et qu'on a employée contre les affections des reins et de la vessie.

HEUCHERA AMERICANA, L. (*H. Cortusa*, Mich.).

Arbrisseau des États-Unis, où il est nommé, à cause de son astringence, *alumroot* (racine d'alun, racine alumineuse), de la famille des Saxifrages; ses racines sont employées dans les affections cancéreuses, d'après Barton. Elles font la base d'une poudre usitée contre ces maladies. Les Indiens, qui ont fourni cette indication, appliquent sa poudre sur le cancer ulcéré; elle a été parfois substituée au colchique, d'autres fois à l'écorce du tulipier (Coxe, *Americ. disp.*, 312).

Heufaricon. Nom arabe du millepertuis, *Hypericum perforatum*, L.

Heulachtig schelkruid. Nom hollandais du *Glaucium corniculatum*, Pers.

Heulé. Nom arabe de la térébenthine provenant du *Pistacia atlantica*, Desf.

Hevea guianensis. Aublet, Hévé. Voyez *Siphonia elastica*, Pers.

Héverling. Nom des jeunes *Perches*, en Suisse.

Hévi, Evi. Voyez *Spondias cytherea*, Lam.

Hexenmehl. Un des noms allemands de la poudre du *Lycopode*.

Heydebienenkraut. Un des noms allemands du *Ledum palustre*, L.

Heydenkorn. Un des noms allemands du sarrazin, *Polygonum Fagopyrum*, L.

Heyre. Nom danois du héron commun, *Ardea cinerea*, L.

Hez. Nom hébreu du bouc. *Capra Hircus*, L.

Hezarchasan, Hezarsiezan. Noms arabes de la bryone, *Bryonia dioica*, Jacq.

Hhenné. Synonyme de *Henné*. Voyez *Lawsonia inermis*, L.

Hhevé. Nom américain du *Siphonia elastica*, P. L., d'où Aublet avait fait *Hevea*.

Hi. Nom de l'*Inocarpus edulis*, Forst., à Ualang.

Hiacinth. Nom allemand de l'*Hyacinthe*. espèce de pierre précieuse.

Hial de tierra. Un des noms espagnols de la fumeterre, *Fumaria officinalis*, L.

Hian. Nom chinois qu'on croit être celui du musc, *Moschus moschiferus*, L.

Hian-zuen. Nom chinois de l'*Agaricus deliciosus*, L.

Hiang-tchang. C'est suivant Du Halde, le nom chinois du *Moschus moschiferus*, L.

Hiatula. Synonyme du *Channe* (Voyez ce mot), suivant Lémery.

Hibeux. Un des noms arabes de la menthe, *Mentha sativa*, L.

Hibiscus. Dans quelques vieux auteurs on nomme ainsi la guimauve, *Althæa officinalis*, L.

HIBISCUS. Genre de plantes de la famille des Malvacées, de la monadelphie polyandrie, qui renferme plusieurs espèces mucilagineuses et textiles, comme cela est fréquent dans cette famille, employées comme aliment et dans les arts. *H. Abelmoschus*, L., plante annuelle des régions équatoriales, notamment de l'Inde et de l'Afrique. On se sert surtout de ses semences, dont l'odeur musquée justifie le nom d'ambrette, de graine musquée, donné à cette espèce. On les dit stimulantes, cordiales, antispasmodiques. A la Nouvelle-Andalousie, d'après M. de Humboldt, où les Espagnols les appelent *argalie*, et les naturels *ana oucho*, on les emploie contre la morsure du crotale (*Nova gener. et spec.*, V, 291). Dancer les dit émétiques (Lunan, *Hort. jamaic.*, 1, 534), ce qui paraît une assertion douteuse. En Europe, cette semence, qui est réniforme, striée, d'un brun obscur, ayant à peine une demi-ligne de diamètre, sur un peu moins d'épaisseur, d'une odeur douce de musc (étant sèche), de saveur un peu chaude, est inusitée en médecine, et sert en parfumerie. On dit qu'en Arabie on parfume le café avec sa poudre, et qu'on en falsifie le musc. *H. cannabinus*, L. Son écorce sert dans l'Inde à fabriquer des cordes; ses feuilles sont acidules et comestibles. *H. clypeatus*, L. On emploie à S.-Domingue son écorce, pour en faire également des cordages, des tissus. *H. esculentus*, L., gombo, gombeau, guiabo. Cette espèce potagère, annuelle, naturelle aux climats les plus chauds des deux mondes, cultivée en Égypte, en Barbarie, dans le Levant, etc., et qui pourrait l'être en Provence, a des fruits que l'on mange cuits, étant jeunes, à la manière de nos haricots; ils renferment alors beaucoup de mucilage et ont une acidité agréable. On en met dans le potage qu'on appelle *calalou* aux Antilles, où les nègres l'ont apporté d'Afrique. On croit en Égypte que leur alimentation préserve de la pierre et est un bon diurétique. A l'état de maturité, ces fruits forment des capsules pédiculées, cylindriques du bas, longues de 2 à 4 pouces sur un de diamètre, de couleur grisâtre, ayant au sommet une sorte de bec, formé par les cinq divisions de cette capsule, qui correspondent aux cinq loges renfermant des semences un peu ovoïdes-pyriformes, plus grosses que la vesce, et qu'on a proposé d'employer grillées, comme succédanées du café (*Journ. de Pharm.*, VI, 593). A la Martinique, etc., on se sert des feuilles de cette plante visqueuse en lavements, etc., comme nous faisons de la guimauve en Europe. Cette viscosité oblige d'y ajouter des condiments, des aromates, comme le piment, le poivre, la muscade, etc., pour la masquer et rendre mangeables les ragoûts où on met le gombo. *H. Manihot*, L. On se sert de sa racine au Japon pour faire du papier; on la met infuser pendant une nuit dans l'eau, ce qui suffit pour faire gélatiniser celle-ci, etc. (Thunberg, *Voyage*, IV, 139). *H. mutabilis*, L. Le végétal de ce nom a son écorce textile. *H. populneus*, L. Il croît à Maurice, au bord de la mer, et dans d'autres régions de l'Inde, etc.; le suc de ses fruits est employé extérieurement à Calcutta, dans différentes maladies de la peau; on se sert aussi d'une forte décoction de son écorce dans le même cas (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 334). Cette écorce est encore employée à faire des cordages; les Javanais, qui désignent cette plante sous le nom de *waroucombang*, en font des nattes. *H. præcox*, Forsk. C'est une variété de l'*H. esculentus*, L., d'après M. Delile. *H. Rosa-sinensis*, L., rose de Chine; espèce dont les magnifiques fleurs rouges servent d'ornement dans les jardins, même chez nos curieux. A Taïti, les femmes en mettent comme ornement dans les cheveux. Dans cette île, on les emploie contre les maladies des yeux (Lesson, *Voyage médic.*, 46). Rhéede assure que dans l'Inde la racine de cet arbuste, triturée avec de l'huile, est regardée comme

utile dans la ménorrhagie, et il ajoute que l'usage des bourgeons rend les femmes stériles. Rumphius dit qu'elle les fait avorter (*Hort. malab.*, II, 25, t. 15). A la Chine, etc., on emploie ses pétales pour noircir les cheveux, les sourcils, le cuir des souliers (de Candolle, *Essai*, 82). *H. Subdariffa*, L. Les feuilles de cette espèce annuelle sont acidules, et peuvent être mangées comme celles de l'oseille; aussi l'appelle-t-on *oseille de Guinée*, de son lieu natal : on fait des espèces de confitures avec les calices; les Nègres emploient encore l'infusion de ses fleurs comme rafraîchissantes (*Bull. des Sc. Méd.* de Férussac, XIII, 202). L'*H. suratensis*, L., est dans le même cas. *H. tiliaceus*, L., arbrisseau de l'Inde, dont l'écorce sert à fabriquer des tissus, des cordes; on le dit émollient. *H. Trionum*, L. Lémery le dit émolient comme la guimauve, et usité sous ce rapport. M. Perrotet a vu à Java un *Hibiscus* non décrit, qu'on y désigne sous le nom de *warou-lingi*, dont les feuilles sont employées, dans cette île, en décoction comme fébrifuge (*Cat. raison.*, etc. *Ann. de la Soc. Lin.*, mai 1824). Il est probable que c'est comme émollientes dans les fièvres continues, ce qui n'a rien que de très-rationnel, et serait analogue à l'usage que nous faisons de nos Malvacées; car autrement la propriété anti-intermittente serait fort étrange dans cette famille.

H. syriacus, L. Cet arbrisseau, originaire de Syrie, etc., est cultivé dans les jardins sous le nom de *Mauve en arbre*. Toutes ses parties sont regardées comme émollientes.

Hibou. Voyez *Strix Otus*, L.

Hiddiba. Un des noms de la chicorée, *Cichorium Endivia*, L.

Hièble. Espèce de sureau. V. *Sambucus Ebulus*, L.

Hiedra. Nom espagnol du lierre, *Hedera helix*, L.

Hiedra terrestre. Nom espagnol du lierre terrestre, *Glechoma hederacea*, L.

Hieracites. Nom d'une pierre précieuse, selon Pline, que Paul d'Égine recommande (*Lib.* VII, *c.* 5) pour arrêter le flux hémorrhoïdal.

Hieracium pilosella, L., oreille de souris, de rat; de la forme de ses feuilles ovales, ciliées blanches en dessous. Petite plante acaule, uniflore, de nos pelouses, de la famille des Chicoracées, de la syngénésie polygamie égale, inodore, un peu amère, qu'on a vantée comme propre à remédier aux hernies, aux hémorrhagies, à la gravelle, à l'hydropisie, à la fièvre tierce, etc., c'est-à-dire, sans propriétés réelles, car c'est un axiome en matière médicale, que c'est n'être bon à rien que d'être bon à tout. Les médecins ne l'employent plus; elle est reléguée dans la pratique des herboristes et des bonnes femmes, où du moins elle est fort innocente. L'*H. murorum*, L., pulmonaire des Français, autre plante de nos bois, qui doit son nom aux macules de ses feuilles, a été vantée, par suite de cette signature, dans les maladies des poumons; elle est absolument inerte et inusitée quoiqu'on l'ait crue astringente comme la précédente.

Hierba cana. Nom espagnol du séneçon, *Senecio vulgaris*, L.

— mora. Nom espagnol de la nouvelle morelle, *Solanum nigrum*, L.

— piojera. Nom espagnol du *Delphinium Staphysagria*, L.

— de la plata. Nom espagnol du *Mesembryanthemum crystallinum*,

— verrugera. Nom espagnol de l'*Heliotropium europæum*, L.

Hiérobotane, *Hierobotanum*. Ce nom, qui veut dire *herbe sacrée*, est celui de la verveine, *verbena officinalis*, L., chez les anciens.

Hieromyrton. Un des noms grecs du fragon, *Ruscus aculeatus*, L.

Hiéro-ichthys. (Poisson sacré). C'est le *Delphinus Delphis*, L.

Hierpe. Nom de la gélinotte, *Tetrao Bonasia*, L., en Suède.

Hierre. Ancien nom du lierre, *Hedera helix*, L.

Hierro. Nom espagnol du *fer*.

Hiertstunge. Nom anglais de la scolopendre, *Asplenium Scolopendrium*, L.

Hiertenfryd. Nom danois de la mélisse, *Melissa officinalis*, L.

Higos de pala. Nom espagnol du *Cactus Opuntia*, L.

Higuiero. Un des noms du calebassier, *Crescentia Cujete*, L.

Hilbeya. Un des noms arabes du *Cardamome*.

Hiltit. Nom arabe de l'*Asa fœtida*.

Himantopus. C'est dans Pline, le nom de l'*Hæmatopus Ostralegus*, L.

Himbaer, Himbeeren. Noms danois et allemand du framboisier, *Rubus idæus*, L.

Hin-tie. Nom chinois du *plomb*.

Hinano. Nom des fleurs du vacoua, *Pandanus odoratissimus*, L., à Taïti.

Hind baer. Un des noms danois du framboisier, *Rubus idæus*,

Hinde, Hindinn. Noms allemands de la biche. Voyez *Cervus Elaphus*, L.

Hindischkrautstengel. Un des noms allemands de la douce-amère, *Solanum Dulcamara*, L.

Hindlœuft wurzel. Nom allemand de la chicorée sauvage, *Cichorium Intybus*, L.

Hindouanah. Nom persan de la pastèque, *Cucurbita Citrullus*, L.

Hindweed. Nom anglais du liseron, *Convolvulus arvensis*, L.

Hing. Nom dukhansis et hindou de l'*Asa fœtida*.

Hing-Tchou. Fontaine dans la province de Pe-Tche-Li, en Chine, au nord de Pékin et non loin des rives de Pay-Ho. Elle est chaude, renferme de l'alun, ainsi qu'une petite quantité de soufre, et est très-fréquentée (Alibert, *Précis*, etc., 565).

Hinga. Un des noms sanscrits de l'*Asa fœtida*.

Hinguruputtale. Nom du *Kæmpfera* (Maranta) *Galanga*, L., à Ceylan.

Hingeisch. Nom persan de l'asa fœtida, *Ferula Asa-fœtida*, L.

Hingst. Nom danois du cheval entier. Voyez *Equus Caballus*, L.

Hingu. Nom sanscrit et bali de l'*Asa fœtida*.

Hinguru pigalliguilla. Nom cyngalais de l'*Amomum Zerumbet*, L.

Hinnulus. Un des noms du faon, ou jeune cerf. Voyez *Cervus Elaphus*, L.

Hinnulus, Hinnus. Noms latins du mulet. Voyez *Equus*.

Hinpus. Un des noms de l'*Acacia scandens*, L., à Ceylan.

Hint. Nom suédois de la biche. Voyez *Cervus Elaphus*, L.

Hintchy. Nom de l'*Hymenea Courbaril*, L., à Madagascar.

Hinujo. Nom espagnol du fenouil. Voyez *Fæniculum*.

Hiort. Nom danois du cerf, *Cervus Elaphus*, L.

Hiortetakke. Nom danois du *Bois de Cerf.*

Hiortetalg. Nom danois de la *Graisse de cerf.*

Hiortetonge, Hiorttunga. Noms danois et suédois de la scolopendre, *Asplenium Scolopendrium*, L.

Hipegacuana. Un des noms espagnols de l'*Ipecacuanha*.

Hipocistensaft. Un des noms allemands du suc d'*Hypociste.*

Hippace. Sorte de fromage dont se nourrissaient les Scythes.

Hippelaphus. Un des anciens noms du renne, *Cervus Tarandus*, L.

Hippo. Synonyme d'*Ipo*. Voyez *Antiaris.*

Hippocampe. Espèce de poisson. Voyez *Syngnathus Hippocampus*, L.

Hippocantharus. Ancien nom du *Lucanus Cervus*, L.

Hippocastanum, off. Un des noms du marronnier d'Inde, *Æsculus Hippocastanum*, L.

Hippocolla. Synonyme du Hockiak. Voyez *Colle de peau d'âne.*

Hippocratea comosa, Sw. (*H. multiflora*, Lam.). Cet arbre des Antilles, où on le nomme *amandier des bois*, a ses fleurs fébrifuges; ses noix sont blanches, douces et oléagineuses. Il appartient à la famille des Acérinées; mais depuis quelque temps on a fait de ce genre le type d'une nouvelle famille appelée *Hippocratées*.

Hippocrepis comosa, L., fer à cheval. Cette petite plante, de la famille des Légumineuses, qui croît dans les gazons de nos collines, et dont le fruit, contourné en fer à cheval, lui a mérité le nom qu'elle porte, est réputée astringente, et a été conseillée contre les hémorrhagies. Elle est inusitée.

Hippoglossus. Nom latin du flétan, *Pleuronectes Hippoglossus*, L.

Hippoglossum. Nom du *Globularia Alypum*, L., dans quelques auteurs anciens.

Hippolapathum. Nom du Rhapontic de montagne, *Rumex alpinus*, L.

Hippolithe. Bézoard des intestins du cheval (Voyez ce mot).

HIPPOMANE. Genre de plantes de la famille des Euphorbiacées, de la monœcie monadelphie de Linné, dont le nom vient de ἵππος, cheval, et de μανία, fureur, parce que les Grecs ont cru reconnaître de l'analogie entre la seule espèce qu'il renferme, et un végétal d'Arcadie qui rendait les chevaux furieux, et qui paraît être le *Stramonium* ou une euphorbe. Il ne faut pas confondre non plus cette plante avec une substance animale qui porte le même nom, mentionnée par les poëtes latins, surtout par Virgile (*Géorgiques*, lib. III, vers 281), qui paraît être le mucus de la vulve de la cavale, et dont le nom s'étendait à tous les filtres propres à exciter des désirs érotiques (Voy. *Equus*, et surtout le *Dict. des Sc. méd.*, XLI, 310).

H. mancinilla, L., mancenillier. L'un des arbres les plus délétères qui soient connus, célèbre par la violence du poison qu'il renferme. Il croît dans les Antilles, l'Amérique méridionale, l'Arabie, etc., au bord de la mer; son nom spécifique vient de la forme de son fruit, qui ressemble assez à une petite pomme, *mancinilla* en espagnol. Ce végétal, qui est assez élevé, acquiert un volume considérable; il n'a nullement l'atmosphère, encore moins l'ombrage vénéneux, comme s'en est assuré M. Ricord Madiana, qui dit avoir voyagé pendant deux lieues sous cet ombrage sans en ressentir aucune incommodité, si ce n'est peut-être quelques bouffées de chaleur. La racine de cet arbre, soumise à la mastication, trois jours après avoir été arrachée, a coloré la salive en jaune, puis une demi-heure après causa des picotements, de la chaleur à la bouche, de la salivation tout à fait passée trois heures après. Le bois du mancenillier est léger, et se corrompt facilement; on dit que son ignition est dangereuse, ce qui est fort probable. Cependant on a proposé cette fumée pour guérir le crabe, sorte de tumeur qui vient aux pieds des nègres. Il faut, dit-on, être ganté et masqué pour arracher cet arbre, ce que ne mentionne point l'auteur que nous venons de citer, qui donne ce bois comme diurétique. L'eau de pluie qui a tombé sur les feuilles de cet arbre, lesquelles ont la forme de celles du poirier, n'a rien de délétère, parce qu'aucun de leurs principes n'est soluble à froid; elle pourrait être bue sans inconvénient, d'après M. Ricord; leur décoction serait délétère, même la vapeur qui s'en élève. Contuses et mises sur la peau des mains, ces feuilles ne causent pas la vésication, s'il faut en croire cet auteur, que nous citons surtout parce qu'il vient de publier un traité sur cet arbre, après un long séjour à la Guadeloupe; mais sur la peau dénudée ou les membranes muqueuses, et même sur la peau plus délicate du visage, elles produisent l'inflammation et le sphacèle. On prépare avec ses feuilles un extrait que l'on dit propre à remplacer celui du *Rhus Toxicodendron*, L., et qu'on donne à la dose de 6 à 12 grains dans l'éléphantiasis, la paralysie, etc. (Descourtils, *Flore médic. des Antilles*, III, 12), administration que nous sommes plus portés à blâmer qu'à autoriser.

Le fruit du mancenillier, qui a le volume et la couleur d'une pomme d'api, présente plusieurs sillons convergents en dessus, et répand une odeur agréable de citron qui embaume l'air; il a une chair qui ne paraît d'abord que fade, mais qui bientôt cause une cuisson brûlante dans la bouche. Cette insipidité première fait que quelques animaux en mangent, et en périssent, ayant l'estomac enflammé et même perforé avec des taches noires semblables à du marc de café, etc.; l'ara seul, dit-on, n'en est pas incommodé. Un seul fruit n'empoisonne pas, il en faut plusieurs; et si on fait vomir les sujets, ils peuvent en échapper, comme cela arriva à un individu qui en avait mangé deux douzaines (*Anc. Journ de méd.*, VII, 411). Lorsque ces fruits tombent à la mer, les poissons ou les crabes qui en mangent n'en périssent pas, mais on assure que ceux qui mangent ces animaux en sont empoisonnés (Bruce, *Voyage*, IV, 361). On fait cuire le poisson soupçonné, avec une cuiller d'argent; si celle-ci noircit, on ne doit pas le manger (Descourtils). Cette pomme, desséchée et pulvérisée, est un bon diurétique, d'après M. Ricord, qui assure l'avoir employée plus de 150 fois, quoiqu'il soit difficile d'avoir suivant cet auteur, des diurétiques efficaces aux Antilles, à cause de l'abondance de la sueur, suite de la chaleur du climat; cependant il n'ose pas prendre sur lui de les proposer comme tels. Les semences renfermées

dans le fruit du mancenillier sont un diurétique violent, au nombre de 10 à 12; elles ne produisent rien sur le chien (Ricord), à ce même nombre sans doute.

Toutes les parties du mancenillier, même le fruit vert, sont imprégnées d'un suc laiteux, ainsi que le sont la plupart des Euphorbiacées, et qui recèle une quantité très-notable de caoutchouc, ce qui fait appeler l'arbre *figuier*, à Cayenne, d'après Aublet. Ce suc (examiné en France) a une odeur de feuilles d'absinthe et de tanaisie écrasées; si on le respire longtemps, il fait éprouver des picotements à la figure. Il est fade d'abord, puis bientôt il cause un sentiment d'âcreté, de constriction à la gorge, etc. Sur les mains, il ne produit rien; sur le visage, son contact est suivi d'érysipèle à l'endroit touché, d'après MM. Ollivier et Orfila (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, V, 367). Ce suc est si corrosif, qu'il sert aux naturels pour empoisonner les flèches dont ils se servent à la chasse ou à la guerre. On assure que des maîtres fustigent leurs nègres en trempant les mèches de leur fouet dans ce suc. Le P. Labat dit que, pour leur ôter ce venin, qui persiste dans les plus anciennes flèches qu'on voit dans les cabinets, et qui peuvent devenir ainsi la source d'accidents, il faut les passer à la cendre rouge, puis les gratter très-fort, et les repasser une seconde fois au feu (*Nouveau Voyage*, etc., II, 39, 79). On a pourtant employé le suc laiteux du mancenillier contre les vers, d'après Aublet (*Guiane*, II, 885); mais M. Ricord, qui en a donné à des chiens dans cette intention, a vu périr ces animaux, sans que les vers fussent tués. Ce suc n'enflamme pas la peau, si elle est recouverte de son épiderme; une seule cuillerée à café tue un chien en 4 à 5 heures, en enflammant l'estomac (Ricord). M. Darcet, qui l'a soumis à des expériences, a vu que, mêlé aux aliments, il ne tue pas les animaux, mais qu'injecté dans les plaies des membres, il les fait périr au bout de 7 à 8 jours (*Bull. de la soc. phil.*, 1, 2), et au bout de 24 heures, d'après MM. Ollivier et Orfila, contre l'opinion de M. Ricord, qui assure qu'introduit dans les plaies des chiens, il ne les fait pas périr; et cependant cet auteur employait le suc récent du mancenillier, ce qui le fait conclure que les flèches des Caraïbes sont empoisonnées avec d'autres plantes que le mancenillier. MM. Ollivier et Orfila ont aussi fait des expériences avec le suc laiteux du mancenillier envoyé d'Amérique, et arrivé sans altération; il en résulte que c'est, comme toutes les Euphorbiacées, un poison âcre et irritant, et non un stupéfiant, comme on le croyait. Porté dans l'estomac, un gros a fait périr un chien en 12 heures; un demi-gros, injecté dans les veines, en a fait expirer un autre en deux minutes; ils ont trouvé que son principe actif est une matière acide, cristalline, non volatile (*Nouv. Biblioth. méd.*, VIII, 327), et M. Pelletier a reconnu qu'elle formait des sels avec différentes bases. M. Ricord a fait un essai d'analyse du suc de mancenillier, dont il résulte qu'il contient un arôme approchant de celui du pêcher, qui s'évapore peu à peu, et se change en une odeur fétide; une matière colorante jaune; de l'huile essentielle; une substance savonneuse; des cristaux de *mancenillite;* de la stéarine; de la soude; de l'huile grasse acidifiée; de la résine pure; une substance gommeuse, du caoutchouc; du gaz hydrogène carboné. Il sort du mancenillier, outre le suc laiteux, une sorte de résine peu abondante, que l'on dit ressembler à celle de gayac. On assure qu'elle est diurétique; on la donne dans les hydropisies, d'après H. Barham (*Hort. americ.*). On la prescrit aussi comme vermifuge. 15 grains de cette résine ont causé une abondante salivation à un jeune chien, et l'ont fait copieusement uriner (Ricord).

L'empoisonnement par le fruit et le suc du mancenillier, malheur que l'on voit quelquefois arriver dans nos colonies, par la vengeance des nègres sur leur maîtres, qui mettent de ce fruit en poudre dans leur café, etc., se traite par les vomitifs et les adoucissants; ceux par le suc laiteux sont bien plus difficiles à surmonter, à cause de la petite quantité qu'il en faut pour produire la mort. Cependant c'est encore la seule marche à suivre, comme pour tous les empoisonnements; il faut insister sur les boissons huileuses, délayantes, les laxatifs, etc., si le poison n'a pas été vomi, ou s'il est pris depuis longtemps, c'est-à-dire depuis plusieurs heures, car nous avons vu qu'au bout de 5 à 6 il fait périr ceux qui en ont avalé.

On a donné comme antidote de l'empoisonnement du mancenillier, l'huile, l'eau de mer, mais on a reconnu que ce dernier moyen surtout est plus nuisible qu'utile dans ce cas. Plusieurs plantes ont été vantées comme son contre-poison : l'*Acacia scandens* W., le *Jatropha multifida*, L., le *Bignonia Leucoxylon*, L., ont été préconisés comme tels; mais l'émulsion des semences du *Nhandiroba* (*Feuillæa scandens*, L., dont le *F. triloba*, L., n'est qu'une variété), paraît être la seule préparation qui ait véritablement cette propriété, si la dose de suc avalé n'est pas trop grande, d'après les expériences directes de M. Ricord (*loc. cit.*, 150). Celle d'amandes douces ne produit pas du tout le même effet.

Vater (A.). *Programma de hippomane.* Wittenbergæ, 1775, in-4. — Wedel (G.-W.). *Diss. de hippomane.* Ienæ, 1720, in-4. — Tussac. Observ. botaniques et médicales sur le mancenillier. *Journ. de bot.*, 3, 112). — Darcet. Expériences faites avec le suc du mancenillier sur divers animaux (*Bull. de la soc. phil.* (I, 2). Ricord Madiana (J.-B.). Mémoire sur le mancenillier vénéneux. Bordeaux, 1826, in-4.

HIPPOMARATHRUM. Nom officinal du *Seseli Hippomarathrum*, L. Sprengel assure que c'est le *Cachrys Sicula*, L., qu'Hippocrate nommait ainsi, et qu'il employait sous ce nom.

HIPPOPHÆ RHAMNOIDES, L. Arbrisseau épineux, de la famille des Éléagnées, de la diœcie petandrie, qui croît le long des torrents des montagnes, et parfois au bord de la mer en Europe; son écorce est estimée astringente; ses baies, qui sont nombreuses, petites et rouges, ont un goût aigrelet qu'elles doivent à de l'acide malique, ce qui les fait employer dans les sauces en Angleterre, et même dans le midi de la France (De Candolle, *Essai*, 258). En Dauphiné, le peuple les croit vénéneuses; et J.-J. Rousseau rapporte

qu'en ayant mangé un jour aux environs de Grenoble, devant un avocat de cette ville, une personne qui arriva lui fit craindre qu'il ne fût empoisonné, sur quoi l'avocat lui dit qu'il savait cette qualité nuisible, mais qu'il n'avait pas *osé* l'en prévenir, ce qui donna lieu à J.-J. d'admirer *l'humilité dauphinoise* de cet avocat (*Promenades du rêveur solitaire*).

Hellenius (C.-N.). *Diss. de hippophæ*. Aboæ, 1789, in-4.

Hippophyon. Nom du caille-lait, *Galium verum*, L. dans Théophraste.

HIPPOPOTAMUS, hippopotame, ἱπποποταμος des Grecs. Genre de mammifères pachydermes, réduit aujourd'hui à une seule espèce, limitée aux rivières du midi de l'Afrique, mais qui venait jadis par le Nil jusqu'au midi de l'Égypte, et dont il paraît en outre avoir existé plusieurs espèces. Cet animal, connu vulgairement sous le nom de *cheval marin*, et confondu par quelques écrivains avec la vache marine (*Trichecus Manatus*, L.), est lourd, massif, informe, stupide, féroce, plus gros qu'un bœuf; on a prétendu, d'après Pline et le P. Labat, qu'étant fort sujet à l'apoplexie, il se saignait lui-même pour s'en préserver, en se frottant contre les angles des rochers ou les pointes des roseaux, et arrêtait ensuite le sang en se roulant dans la fange, et l'on a voulu voir là l'origine de la saignée. Ce qui est plus certain, c'est que sa chair grasse, compacte, est estimée des Éthiopiens et de quelques autres peuples, quoiqu'elle semble aux Européens rance, d'une odeur désagréable, dure, lourde, indigeste; celle des jeunes animaux est préférée, et se mange plutôt rôtie ou en étuvée que bouillie. Comme l'hippopotame vit dans la fange des rivières et sur le bord des fleuves, où il se nourrit de racines et de substances végétales, sa chair est rangée par les Portugais au nombre des aliments maigres. Son lard fournit une huile douce et très-blanche que l'on sale, et qui a été fort en usage au cap de Bonne-Espérance, pour tenir lieu de beurre. Ses dents, les incisives surtout, qui ont jusqu'à un pied et plus de longueur, sont blanches, arquées, très-dures, n'ont point l'inconvénient de jaunir, de casser, de s'égrener, etc., mais sont du reste fort analogues à l'ivoire; elles servent à divers emplois dans les arts. Façonnées en plaques, en anneaux, elles étaient jadis portées comme amulettes, contre la sciatique, le rhumatisme, l'épilepsie, les convulsions, les crampes, la dyssenterie; réduites en poudre, et données à la dose d'un à deux scrupules, elles passaient pour un des meilleurs hémostatiques. Aujourd'hui elles sont bannies des officines, et recherchées seulement des dentistes, qui en font des dents artificielles fort solides et d'un bel émail (*Voyez* du reste la *Faune des médecins*, X, 337, sur l'emploi qu'on a fait de quelques autres parties de ce quadrupède).

Hipposelinum. Voyez *Ligusticum Levisticum*, L.

Hipposeta. Un des noms anciens des *Equisetum*.

Hippotriorchis. Un des noms du hobereau, *Falco Subbuteo*, L.

Hippurus vulgaris, L., pesse d'eau. Plante aquatique, indigène, de la famille des Onagres, de la monandrie monogynie, ayant un peu le port des prêles; on l'a dite astringente.

Hellenius (C.-N.). *Diss. de hippuride*. Aboæ, 1786, in-4.

Hippurus. Nom de la dorade, *Coryphæna Hippurus*, L., dans Pline.

Hira bol. Nom dukhansis de la *Myrrhe*.

Hirare. Nom d'un *Datura* de Madagascar, qui a beaucoup d'affinité avec l'espèce vulgaire, *D. Stramonium*, L.

HIRCINE, de *Hircus*, bouc. Matière grasse, volatile, découverte par M. Chevreul dans les graisses de bouc et de mouton, dont elle forme, avec l'oléine, la partie liquide. La saponification la convertit en acide hircique, sans usage comme elle.

Hirculus. Nom du *Valeriana celtica*, L., dans Pline.

Hircus. Nom latin du bouc. Voyez *Capra Hircus*, L.

— bezoarticus. C'est le *Capra Ægagrus*, L.

Hirondeau. Petit de l'hirondelle. Voyez *Hirundo*.

Hirondelle des cheminées. Voyez *Hirundo rustica*, L.

— des fenêtres. Voyez *Hirundo urbica*, L.

— de mer. Un des noms du *Trigla volitans*, L.

HIRSBADEN, en Suisse, canton de Berne, près du village d'Adelboden. Il y existe des bains d'eau hydro-sulfureuse.

Hirsch. Nom allemand du cerf commun, *Cervus Elaphus*, L.

HIRSCHBAD, près de Stuttgard (Wurtemberg). Il y existe des eaux minérales.

HIRSCHBERG, ville de Prusse, sur le Bober.

Schwenckfeld (G.). *Descr. et usus thermarum hirschbergensium*. Gœrlitz, 1607, in-8.

Hirscheil. Un des noms allemands du *Selinum Cervaria*, Roth.

Hirschherzbein. Un des noms allemands de l'os de cœur de cerf, *Cervus Elaphus*, L.

Hirschhorn. Nom allemand du bois de cerf. V. *Cervus elaphus*, L.

Hirschkraut. Un des noms allemands de la douce-amère, *Solanum Dulcamara*, L.

Hirschkreutz. Un des noms allemands de l'os de cœur de cerf. Voyez *Cervus*.

Hirschpetersilie. Un des noms allemands du *Selinum Cervaria*, Roth.

Hirschtalg. Nom allemand de la graisse de cerf. Voyez *Cervus Elaphus*, L.

Hirschtrueffel. Nom allemand du *Scleroderma Cervinum*, Pers.

Hirschwurz. Un des noms allemands du *Selinum Cervaria*, Roth.

Hirschwurzel. Un des noms allemands du *Laserpitium latifolium*, L.

Hirschzunge. Nom allemand de la scoloprendre, *Scolopendrium officinale*, DC.

Hirse. Nom allemand et danois du *Panicum miliaceum*, L.

Hirsebut. Nom arabe de l'artichaut, *Cynara Scolymus*, L.

Hirtentasche, Hirtentaeschelkraut. Noms allemands de la bourse à pasteur, *Thlaspi Bursa-pastoris*, L.

HIRUDINÉES. Petite famille d'Annélides aquatiques, créée par de Lamarck, et comprenant huit genres qui sont comme le démembrement du genre *Hirudo* (Sangsues) de Ray et de Linné, savoir: *Clepsine*, *Hæmopis*, *Sanguisuga*, *Limnatis*, *Aulastoma*, *Nephelis*, *Piscicola* et *Albione*, dont les six premiers constituent les *Hirudinées bdelliennes*, et les deux derniers les *Hirudinées albioniennes*. Le genre *sanguisuga*, dont nous traiterons au mot *Hirudo*, est le seul qui nous intéresse, car c'est à lui

exclusivement qu'appartiennent les sangsues usitées en médecine ; l'*Hæmopis vorax* ou sangsue de cheval, confondue souvent avec une variété noire de la sangsue ordinaire, et accusée à tort d'être venimeuse et d'attaquer les chevaux, étant dépourvue de dents, et n'ayant pas par conséquent la faculté d'entamer la peau de l'homme ou des quadrupèdes.

HIRUDO, SANGSUES. Genre d'annélides abranches aquatiques, fondé par Ray et Linné, mais divisé, aujourd'hui que le nombre de ses espèces s'élève au moins à trente-six, en huit genres qui forment une petite famille naturelle (voy. *Hirudinées*), à laquelle appartiennent les sangsues, maintenant si usitées en médecine. Quoique la connaissance de ces animaux, classés successivement parmi les poissons, les reptiles, les vers et les insectes, remonte à la plus haute antiquité, puisqu'il en est question dans la Bible, leur distinction un peu exacte est assez récente, et leur emploi médicinal n'est pas très-ancien. Elles n'ont été longtemps signalées, en effet, que pour les accidents dont elles pouvaient devenir la source en se fixant au fond de la bouche de ceux qui les avaient avalées par mégarde. Les Grecs les nommaient βδέλλα, et les Romains *hirudo* (*ab hærendo*) ou *sanguisuga* (*à sanguine sugendo*). Ce dernier mot, qu'on trouve dans Pline, est aujourd'hui adopté par les naturalistes, comme terme générique, pour les sangsues médicinales, aucune espèce des sept autres genres, formés par le démembrement des *Hirudo* de Linné, n'étant et ne pouvant être employée au même usage en médecine; toutefois c'est ici que nous avons cru devoir en traiter, pour ne pas nous écarter de la méthode constamment suivie dans le cours de cet ouvrage.

Les *Sanguisuga*, qui habitent les eaux douces, sont donc véritablement les seules hirudinées médicinales. Elles se distinguent à la forme d'olive qu'elles prennent pour peu qu'on les irrite. Leur corps, dit M. Moquin-Tandon, auteur d'une excellente *Monographie des Hirudinées*, est allongé, subdéprimé, obtus en arrière, rétréci graduellement en avant, composé de 98 segments, courts, égaux, très-distincts et saillants sur les côtés; leur ventouse orale, peu concave, est bilabiée, à lèvre supérieure très-avancée, presque lancéolée, formée par les 5 premiers segments, la bouche est grande, les mâchoires sont dures, très-comprimées, à deux rangs de denticules nombreux, très-pointus et très-serrés, d'autant plus gros et plus aigus qu'ils sont plus rapprochés du bord extérieur.

M. Moquin-Tandon en décrit onze espèces, dont cinq sont mal connues. Toutes pourraient être employées, mais les plus usitées chez nous sont: le *Sanguisuga officinalis*, Sav. (*Hirudo provincialis*, Car.), vulgairement nommé sangsue verte, et le *S. medicinalis*, Sav. (*H. medicinalis*, Ray, Linné, etc.), ou sangsue grise. Chacune de ces deux espèces présente plusieurs variétés distinctes, fondées soit sur leurs bandes dorsales, tantôt continues, tantôt réduites à des points ou réunies par des mouchetures transversales, soit sur la couleur, d'ailleurs très-peu constante, de leur robe. La première, commune dans le midi de la France et à Genève, quoiqu'étrangère au Piémont, est la plus grande des espèces connues (4, 5, 7 pouces); elle a le corps verdâtre ou d'un vert noirâtre peu foncé; le dos marqué de six bandes longitudinales ferrugineuses, maculées de points noirs sur leur partie moyenne et en leurs bords; le ventre vert jaunâtre, immaculé et largement bordé de noir, les segments très-lisses. La deuxième, presque aussi grande, est plus septentrionale, a le corps d'un vert foncé, le dos marqué de six bandes ferrugineuses assez claires, offrant des taches noires ordinairement triangulaires; le ventre verdâtre, maculé et largement bordé de noir; les segments hérissés de mamelons grenus (Moquin-Tandon). Quelques auteurs les regardent comme de simples variétés l'une de l'autre; on les trouve ordinairement confondues dans les officines, la grise, toutefois, est chez nous la plus commune.

A ces deux espèces se trouvent quelquefois mêlées, dans le commerce, les suivantes, savoir:

1° Une sangsue noire, à raies à peine visibles, véritable *Sanguisuga*, et que M. Huzard fils, qui l'a bien décrite, regarde comme une simple variété des précédentes; c'est elle que l'on confond souvent avec la vraie sangsue noire, si improprement nommée sangsue de cheval (*Hirudo vorax*, Johnson, *H. sanguisuga*, L. Syst., *H. sanguisorba*, Lam.), espèce d'*Hæmopis* incapable de percer la peau des animaux; il faut se garder aussi de la confondre avec l'*Hæmopis nigra*, Sav., de nos environs, autre espèce de sangsue noire.

2° Une autre variété, ou peut-être une espèce, décrite et figurée aussi par M. Huzard, laquelle est fort grosse, ornée d'une série de points noirs régulièrement disposés de cinq en cinq anneaux, et qui, quoique mêlée quelquefois aux sangsues de nos pharmacies, parait venir de New-York.

3° Une variété, couleur de chair, regardée comme douteuse et qui est d'ailleurs plus rare.

4° La sangsue de Verbano (*Hirudo verbana*, Car.), qui abonde dans le lac Majeur.

5° Le *Sanguisuga interrupta*, Moq., espèce de grosseur moyenne, observée par M. Moquin-Tandon, chez plusiers pharmaciens de Montpellier.

L'*Hirudo flava* de M. Brossat, qui est rare en France, commune en Espagne, n'a que 28 anneaux, et dont la morsure produit toujours, dit-il, une inflammation érysipélateuse.

D'autres espèces enfin, intéressent encore à quelques égards le médecin; telles sont sont le *Sanguisuga obscura*, petite sangsue des environs de Montpellier, décrite et figurée par M. Moquin-Tandon; la sangsue du Sénégal, envoyée à la Guadeloupe pour y être naturalisée, et qui, moins avide que la sangsue de France, puisqu'elle ne tire qu'une quantité de sang égale au poids de son corps, en est peut-être distincte (*Mémoire* de M. Dupuy, adressé en 1830 à l'Acad. roy. de méd.); le *S. granulosa*, Sav., usité à

Pondichéry; le *S. troctina*, Moq., employé en Angleterre au défaut de la sangsue médicinale; les *S. ægyptiaca* (Larrey, *Relat. chir.*, 154) et *zeylanica* (Valmont de Bomare, *Dict.*, VIII, 69), espèces extrêmement petites, mais redoutables par les accidents qu'elles produisent.

Quant à l'*Hirudo vorax*, Johnson (*Hæmopis vorax*, Moq.) dont nous avons déjà parlé, à l'*Hirudo octoculata*, L. (*Nephelis vulgaris*, Moq.) et à l'*H. complanata*, L. (*Clepsine complanata*, Sav.), on les cite à tort au nombre des sangsues qui sont ou peuvent être employées en médecine, puisqu'elles n'ont point de dents *incisives;* à plus forte raison ne peut-on pas leur attribuer les accidents inflammatoires qui suivent quelquefois l'application des sangsues, et qu'on a cru dépendre de la présence dans la plaie des mâchoires de ces animaux, qu'ils y laissent parfois, disait-on, comme la guêpe fait de son aiguillon.

Tout le monde connaît les sangsues, les nombreux anneaux ou segments dont elles sont formées, leurs mouvements variés, leur mode de progression à l'aide de leurs ventouses orale et anale, surtout la faculté qu'elles ont de se fixer sur la peau des animaux, de la diviser, et de pomper le sang qui s'en écoule pour s'en nourrir. Cette faculté, elles la doivent à trois petites papilles dures, ou mâchoires longitudinales, denticulées, et disposées triangulairement au fond de leur bouche, sur autant de petits mamelons tendineux ou musculaires. Les sangsues du genre *Sanguisuga* sont les seules qui la possèdent; celles du genre *Hæmopis*, auquel appartient la sangsue noire ou sangsue de cheval, ont des machoires à denticules trop obtus pour cela, et rien ne prouve que les *Limnatis*, les seules ensuite qui aient de vraies mâchoires, mais sans denticules et simplement carénées, puissent s'en servir pour cet usage.

Lorsque, dit M. Moquin-Tandon, une *Sanguisuga*, veut appliquer sa bouche pour faire une morsure, elle allonge sa ventouse orale et contracte les deux lèvres, qui se replient en dehors. Le petit corps tendineux qui porte les mâchoires se contracte, et celles-ci sont portées en avant. L'hirudinée fait alors entrer dans sa bouche, en forme de petit mamelon, la peau de l'animal; elle la presse avec ses trois mâchoires; puis, contractant et resserrant alternativement l'anneau musculaire ou tendineux, elle parvient à déchirer le mamelon en trois endroits. Les denticules des bords intérieurs commencent l'incision, et ceux qui sont placés vers la partie extérieure, graduellement plus gros et plus aigus, s'enfoncent successivement dans l'enveloppe cutanée. Le point d'appui a lieu sur les anneaux de la ventouse, qui sont alors très-rapprochés, et qui sont fixés, à leur tour, d'une manière extrêmement solide, à la peau de l'animal. La sangsue ainsi fixée, opère un mouvement de succion plus ou moins actif, et ordinairement ne lâche prise que lorsqu'elle est gorgée de sang. Souvent elle périt après cet excès de nourriture qui, lorsqu'elle ne succombe pas, peut suffire à son entretien pendant plusieurs mois.

Les plaies qui résultent de ces morsures, et qu'entoure un bourrelet produit par les efforts de la succion, sont composées de trois déchirures linéaires qui se confondent en un centre commun, formant ainsi trois angles convergents à peu près égaux entre eux. Examinées sur le cadavre, nous les avons trouvées *triangulaires*, et comme formées par une perte de substance, à cause de la rétraction des tissus; la profondeur en était variable : les unes n'atteignaient pas toute l'épaisseur du chorion, les autres le perçaient de part en part; quelques-unes même s'étendaient au tissu cellulaire graisseux sous-cutané, qui présentait une perforation arrondie, occupée par un petit caillot.

Les marais, les étangs et certains ruisseaux des divers points de la France, sont riches en Hirudinées médicinales, dont même nous approvisionnons l'Angleterre : toutefois, l'abus qu'on en a fait il y a quelques années, sous les inspirations d'une doctrine fameuse, abus tel, qu'un seul hôpital, en une seule année, en a, dit-on, employé cent mille (*Journ. de pharm.*, VII), et qu'on estime à plus de trois millions de francs la consommation annuelle de la ville de Paris, en avait presque dépeuplé naguère le nord de la France ; aussi après en avoir tiré de la Bretagne et du Midi, avons-nous été contraints, vu leur cherté, d'en aller chercher en Espagne, en Italie, et même, dit-on, en Bohême et en Turquie.

La manière de les recueillir varie et n'est pas sans influence sur leur bonne qualité. Celles qu'on prend à la main, ce qui n'est pas toujours praticable, ou au moyen d'un filet de toile de crin, sont généralement fort bonnes; il en est de même de celles qui se fixent aux jambes des pêcheurs, et qu'ils en détachent aussitôt avant d'en être mordus, phénomène rare au reste dans l'eau; mais celles auxquelles on donne pour appât, des foies d'animaux, sont remplies de sang, peu vives, ne peuvent être employées que longtemps après, et sont sujettes, lorsqu'on les presse, à dégorger une matière sanguine, d'où vient l'accusation portée contre les pharmaciens de faire servir plusieurs fois les mêmes sangsues. M. Henry assure (*Journ. de pharm.*, VII, 31) que les marchands nourrissent les sangsues de sang de bœuf pour les rendres plus grosses, ce qui doit avoir les mêmes inconvénients.

Leur conservation en grand a lieu dans des viviers construits de diverses manières, et propres à faciliter leur reproduction, industrie nouvelle sur laquelle se fonde aujourd'hui l'espoir de ne pas manquer de sangsues, ou du moins de n'en point voir le prix, élevé peu à peu de douze à deux cents frans le mille, s'accroître encore indéfiniment. Bergmann, en 1757, et ensuite Thornbern, avaient déjà reconnu la nature ovipare de nos espèces médicinales; mais ce n'est qu'assez récemment que les intéressantes recherches de MM. Lenoble de Versailles, P. Rayer, J. Achard, Lecarpentier, Desaux de Poitiers, Châtelain, etc., ont confirmé ce fait important et montré le parti qu'on en pouvait tirer. C'est dans des trous côniques, situés au bord des eaux, ou prati-

qués dans le fond artificiel de nos viviers, que ces animaux déposent leurs cocons ovoïdes, composés d'une enveloppe spongieuse et d'une double membrane, qui renferme de 6 à 18 petits, plongés dans une sorte de mucilage.

Dans les pharmacies on conserve les sangsues, en été, dans des pots couverts d'une toile médiocrement serrée, contenant de l'argile ou du sable de rivière, et dont l'eau est fréquemment changée ou même se renouvelle par un filet non interrompu; en hiver, dans du sable humecté qu'on lave tous les jours avec de l'eau dégourdie. On doit éviter les extrêmes de température, le soleil et la gelée, les odeurs fortes (Châtelain et Dupuy), ne point laisser s'accumuler les mucosités qu'exsudent les sangsues et dont la putréfaction est une des causes les plus ordinaires des épizooties auxquelles elles sont fort sujettes, éviter de les blesser dans les soins qu'on leur donne, enlever celles qui sont mortes ou malades, et surtout ne point les loger trop à l'étroit. On a proposé le charbon de bois pour remédier à la putréfaction et aux maux qu'elle engendre; un lit fait de mousse, de charbon et de cailloux, ou l'addition dans l'eau d'un peu d'hydro-sulfate de potasse ou de soude, à l'imitation des eaux des marais (M. Magnes Tahens), pour les aider à se débarrasser des mucosités qui les enveloppent et dont la densité augmentée peut, dans certains cas, leur devenir funeste. M. Dublanc nous a dit avoir arrêté la mortalité, dans un cas semblable, en dissolvant seulement un peu de sucre dans l'eau des sangsues.

Une autre précaution recommandée par M. Brossat est d'en séparer les diverses espèces. D'après ses observations, en effet, les sangsues d'espèces différentes mêlées ensemble, se font une guerre mortelle, tandis qu'isolées elles ne se tuent jamais; ainsi celle qu'il nomme *Hiduro flava*, et qui abonde, dit-il, en Espagne, tue l'*Hirudo pigranigra* (*Hæmopis vorax?*); ces deux espèces sont tuées par l'*H. carnivora* (*Sanguisuga officinalis?*) et l'*H. grisea* (*S. medicinalis?*); celles-ci enfin sont les seules qui puissent vivre ensemble en bonne intelligence. Ces faits, révoqués en doute par M. Moquin-Tandon, et mal interprétés par d'autres, qui ont cru que les sangsues d'une même espèce se faisaient la guerre d'individu à individu, méritent confirmation, mais ne doivent pas toutefois être perdues de vue.

Le seul usage des sangsues est celui qu'on en fait en médecine, et qui loin, comme on l'a imprimé, d'être dû à Nigrisoli, médecin du dix-septième siècle, remonte à Themison (Cælius aurelianus, *chronion, lib.* 1, *c.* 1), est indiquée dans Paul Eginète, Oribase, Actuarius, mais dont Hippocrate, Galien et Celse n'ont rien dit; nous n'avons pas à parler en effet de leur propriété barométrique, signalée en 1774 par un curé des environs de Tours, contestée par plusieurs bons observateurs, rappelée naguère par M. Monzie-Lassère (*Bull. des sc. méd.*, II, 181) et mise à profit, dit-on, dans quelques points de la France, non plus que de leur faculté thermométrique, mentionnée par le célèbre Ch. Bonnet, sans être, à ce qu'il paraît, beaucoup mieux prouvée. Si c'est à l'article *Saignée* qu'appartient l'étude des évacuations sanguines en général, considérées comme moyen thérapeutique, c'est ici, qu'après les notions précédentes sur l'histoire naturelle, la pêche et la conservation des sangsues, doivent être relatés, le mode d'application, les inconvénients et les dangers auxquels elles exposent, les moyens d'y remédier, enfin les ouvrages nombreux dont ces annélides ont été l'objet.

Pour appliquer avec succès les sangsues, quelques précautions sont en général nécessaires. Il faut d'abord les choisir saines, vives, appartenant toutes au genre *Sanguisuga*, et préférablement, à moins d'indication particulière, de grosseur moyenne : les sangsues grises et vertes sont en France, les seules à peu près qu'on emploie. On doit ensuite laver soigneusement la peau du malade, surtout lorsqu'elle est naturellement grasse, odorante, ou salie par diverses excrétions, avec de l'eau de savon, puis de l'eau tiède, et la bien essuyer; quelquefois il convient de raser les poils qui la couvrent; l'eau sucrée, le lait, etc., sont superflus, suivant M. Dehreims, et quelquefois contraires; les sangsues s'attachent mieux, il est vrai, mais ne mordent que plus difficilement. On applique alors ces animaux, tirés de l'eau depuis quelque temps pour les habituer à la température de l'atmosphère, soit un à un, lorsque cela est indiqué, en les tenant avec les doigts ou par l'intermédiaire d'un linge; soit en masse en les couvrant d'un verre ou d'un linge, ce qui est préférable; soit en plaçant les sangsues dans un godet de cristal garni d'une pièce double de toile fine qui en dépasse les bords, et les appliquant ainsi sur la peau, a laquelle elle sont comme forcées de s'attacher, moyen que M. Dehreims donne comme presque infaillible. Quelquefois on se sert d'un tube dans lequel on les introduit la tête la première; autrefois on les liait avec un fil pour les faire pénétrer dans les cavités ou on les tenait avec une pince.

Dans un nombre donné de sangsues qu'on applique, toutes ne mordent pas, soit qu'elles aient été gorgées de sang par les pêcheurs, qu'elles soient malades ou à l'époque de leur mue, soit que la peau du patient n'ait pas été bien nettoyée, que la température soit trop basse ou trop élevée, etc.; soit enfin qu'elles n'appartiennent pas au genre *Sanguisuga*, c'est-à-dire qu'elles soient privées de dents incisives. On remarque de plus que les sangsues refusent de mordre la peau de ceux qui font usage, à l'intérieur, de remèdes sulfureux; aussi convient-il généralement de s'en procurer plus qu'il n'en a été prescrit, pour éviter les retards ou l'exécution imparfaite des ordonnances. Lorsqu'elles sont posées, il ne faut pas les tourmenter, de crainte de les faire tomber, encore moins les arracher, ce qui entraîne communément la formation de petits phlegmons très-douloureux, attribués, sans preuve suffisante toutefois, à la présence, dans la plaie, des machoires des sangsues, ou au dégor-

gement sur cette plaie d'une humeur putride que renferme quelquefois le canal digestif de ces animaux (Husard fils) ; certaines personnes recommandent même de ne point en hâter la chute au moyen du sel, du tabac ou autres irritants, comme on a coutume de le faire lorsque quelques-unes tardent trop à tomber ; mais jamais nous n'en avons vu d'inconvénient, les inflammations qui succèdent souvent à l'application de ces annélides, et qu'on a coutume aussi d'attribuer à leur nature venimeuse ou à l'emploi qu'en auraient déjà fait des individus malsains, nous ayant paru tenir bien moins à ces causes qu'au peu de retenue que mettent à se gratter certains malades ; il est vrai qu'alors les plaies s'enflamment, suppurent, et qu'outre les marques plus profondes qui en restent, on demeure sujet à de vives démangeaisons et au développement de petites tumeurs presque irrésolubles ; mais rien de tout cela n'a lieu si le malade s'observe dans les premiers jours qui suivent l'application des sangsues. Quelquefois d'ailleurs il devient nécessaire de provoquer la chute des sangsues, soit parce qu'elles ont mordu hors du lieu indiqué, soit parce que leur morsure est par trop douloureuse, sans doute à raison de la lésion de quelque filet nerveux ; car d'un grand nombre de sangsues qu'on applique, il en est presque toujours quelques-unes qui causent de plus vives douleurs, au point quelquefois d'être seules senties par le malade, ce qui tient moins à l'animal lui-même qu'au point qu'il a mordu.

Nul doute que les sangsues ne puissent servir plusieurs fois ; il suffit pour cela de les faire dégorger pendant un quart-d'heure, aussitôt après leur chute, sur des cendres froides, du sable, ou, suivant le conseil de M. Pallas, dans l'argile continuellement humectée d'un filet d'eau, et ensuite de les conserver dans l'eau avec les soins ordinaires ; au bout de quelques mois elles ont repris leur première aptitude ; on peut même, d'après M. Bertrand, médecin du pacha d'Égypte, cité par M. Pariset, faire servir les sangsues tous les trois ou quatre jours pendant deux ou trois ans de suite, en les pressant pour les dégorger du sang qu'elles ont pris, et les plongeant à plusieurs reprises dans de l'eau sucrée ; mais ces pratiques, qu'il sera toujours difficile de régulariser, ne sont guère admissibles que dans l'économie domestique. Les instruments proposés pour suppléer les sangsues, tels que le bdellomètre de M. Sarlandière et l'*artificial leech* des Anglais, récemment inventés, ou les instruments plus anciens de Lœfler, de Bruninghausen, etc. (*voy.* p. 129 de l'ouvrage de M. Dehreims), agissent d'une autre manière que ces animaux, et sont d'ailleurs d'un usage moins simple et moins commode.

Quand les sangsues sont tombées, on favorise plus ou moins l'écoulement du sang par des lotions d'eau tiède, des fumigations, ou l'application de cataplasmes chauds, suivant la quantité de sang qu'on avait dessein de soustraire et la proportion qu'en ont déjà prise les sangsues, après quoi on suspend l'écoulement du sang, soit en cessant de les favoriser, soit en exerçant une légère compression ou appliquant quelques styptiques. On a été rarement d'accord sur la quantité de sang que peuvent prendre par elles-mêmes les sangsues ; la plupart des auteurs l'estiment à une demi-once, Weser, a prétendu qu'une sangsue médicinale de grosseur moyenne peut se remplir d'une once de sang environ ; M. Dehreims parle même de 9 à 10 gros. Les expériences de M. Moquin-Tandon établissent : 1° qu'une sangsue officinale moyenne, c'est-à-dire du poids de 30 à 40 grains, ne prend communément que 60 à 80 grains de sang, ce qui fait environ le double du poids de l'animal ; il en a vu cependant pomper jusqu'à six fois leur poids ; 2° que, dans une même espèce, la quantité de sang absorbée n'est ni toujours identique, ni même relative au poids ou à la taille de l'animal ; en sorte qu'une *Sanguisuga* double d'une autre n'absorbera pas une quantité de sang deux fois plus grande. En général, une sangsue officinale petite en absorbe environ 50 grains, ou deux fois et demie son poids ; une moyenne, 80, ou 2 fois son poids ; une grosse 80 aussi, ou une fois seulement son poids ; 3° que toutes les espèces de *Sanguisuga* ne tirent pas une égale quantité de sang ; ainsi une sangsue officinale suce comme sept ; une sangsue interrompue comme six ; une sangsue médicinale comme cinq, une sangsue obscure comme un. Il pense en conséquence que la méthode adoptée pour la prescription des sangsues est infidèle, et qu'au lieu de les ordonner *au nombre*, il conviendrait mieux de les doser d'après leur poids, en partant de cette donnée, que chaque individu d'une grosseur moyenne doit enlever une quantité de sang double de son poids. L'auteur ajoute enfin que pour déterminer beaucoup de points d'irritation et absorber beaucoup de sang, il faut prescrire un poids égal de sangsues d'une petite taille, et se servir des grosses quand on voudra agir d'une manière absolument contraire.

L'hémorrhagie est le principal des accidents auxquels peut donner lieu l'application des sangsues, à part toutefois l'état nerveux, qu'elles développent assez souvent, chez les enfants surtout, état qui, dans l'appréciation thérapeutique de leurs effets, ne nous semble pas avoir fixé suffisamment l'attention des praticiens. On a parlé aussi, il est vrai, de la transmission de maladies contagieuses opérée par des sangsues, et on en trouve un exemple récent dans la *Nouvelle Bibliothèque médicale* (1828, I, 281) ; mais il ne peut survenir que lorsqu'on se sert plusieurs fois des mêmes sangsues, ce qui est rare ; toutefois il importe d'en tenir compte. Dioscoride (*lib.* VI, *c.* 32), Pline (*lib.* VIII, *c.* 10), et une foule d'autres écrivains, anciens et modernes, ont parlé des dangers de leur introduction accidentelle dans les voies digestives, dans les narines (Zacatus), le larynx (*Nouv. Bibl. méd.*, 1828, I, 281) ; etc., de l'emploi de l'eau salée, du vinaigre, du vin pur, de l'émétique donné avec succès par Zwinger (*Ephém. d'Allem.*, *cent.* VII et VIII, 59), pour provoquer la chute et l'expulsion de ces animaux ; mais c'est surtout des hémorrhagies qui succèdent à

l'application régulière des sangsues, que nous voulons ici parler; hémorrhagies dont le danger est souvent moins en raison de la quantité de sang perdue que de la susceptibilité des sujets, puisqu'il en est qui supportent impunément les pertes du sang les plus abondantes, tandis que d'autres, par suite sans doute de l'état nerveux dont nous parlions plus haut, sont pris très-promptement de syncopes mortelles.

Toutes les fois que la compression est praticable, on doit y avoir aussitôt recours; quand elle ne l'est pas, et que les accidents ne sont pas assez imminents pour nécessiter la cautérisation des piqûres avec le fer rouge, on peut tenter l'application des hémostatiques proprement dits. Communément on se sert d'agaric de chêne dédoublé, soit seul, soit saupoudré de résine ou d'alun, soit imbibé de vinaigre; on emploie aussi la charpie mollette, la râpure d'amadou ou de vieux feutre, les chiffons brûlés, l'alcool, les acides affaiblis. M. Priou de Nantes (*Journ. gén. de méd.,* XCVI, 366) a proposé le coton *en poil* saupoudré de vitriol bleu; Ruiz l'extrait de ratanhia; d'autres la gomme arabique en poudre, qui a l'avantage de se dissoudre avec facilité; la gomme adraganthe, que M. Hufeland regarde comme le meilleur hémostatique (*Bibl. méd.*, LXXIII, 106); le plâtre pulvérisé, employé avec un succès constant par M. Bulloz (*Précis de la const. méd. du dép. d'Indre-et-Loire*, 2e trim., 1830, p. 57); la fibrine desséchée et réduite en poudre, l'alumine ou les terres argileuses. Des moyens plus certains sont l'application d'un sachet de son fortement chauffé, ou d'une compresse sur laquelle on met un fer chaud; l'emploi des escarrotiques, la ligature de la plaie, sa suture, conseillée par le docteur Loewenhard, et, ce qui est bien plus simple, et nous a paru fort efficace, l'introduction forcée, à l'aide d'une tête d'épingle ou d'un stylet, d'un petit morceau de papier mâché au fond de l'ouverture d'où s'échappe le sang: il est vrai qu'en agissant ainsi on provoque presque toujours le développement de quelque inflammation locale, mais de quelle importance est cet inconvénient comparé aux dangers qu'il s'agit de conjurer?

Tels sont les principaux points de l'histoire médicinale des sangsues, dont il nous a paru le plus utile de traiter; nous avons omis beaucoup de détails ou plus connus, ou moins importants, ou étrangers à l'objet de notre ouvrage, sur lesquels on peut consulter, outre les travaux indiqués dans la bibliographie, l'article Sangsues du *Dictionnaire des sciences médicales;* quant aux indications de leur emploi thérapeutique, c'est au mot *Saignée* que notre plan nous prescrit d'en renvoyer l'étude.

Nigrisoli (H.). *Progymnasta, seu de hirudinum appositione internæ parti uteri.* Guastallæ, 1665, in-4. — Metzger (G.-B.). *Thesium chiriatricarum sylloge quarta, de hirudine.* Resp. G. L. Herbert. Tubingæ, in-4. — Langelot (J.). *De magno hirudinum usu in cephalalgia* (Miscel. Acad. nat. car., Dec. 1, an VI et VII, 1675-1676, p. 19; Dec. 11, an. VII et VIII, 1699, et 1700, app. 122). — Lanzoni (J.). *De fluxu menstruo imminuto, hirudinum* (vulvæ) *appositione curato* (Ibid., Dec. 11, an. X, 1691, p. 163.) — Crausius (R. W.). *Diss. de hirudinibus.* Ienæ, 1695, in-4. — Stahl (G.-E.). *Diss. de sanguisugarum utilitate.* Halæ, 1699, in-4. — Schrader (F.). *Diss. de hirudinibus.* Helmstadii, 1713, in-4. — Gisler (N.). Sur l'utilité des sangsues en médecine (Svenska Vetensk. acad. Handling., ann. 1758, p. 96). — Thornberu (Mém. de l'Acad. roy. des sc. de Stockholm: extrait XI, 114, de la Collection académique). — Salomon (E.-D.). Obs. sur l'usage des sangsues (Ibid., ann. 1760, p. 132; ann. 1764, p. 57). — Linné (C.). *Hirudo medicinalis.* Resp. D. Weser. Upsaliæ, 1765, in-8. (V. Linné, *Amœn. acad.*, VII, 42). — Saur (C.). Rapport sur l'effet des sangsues dans une attaque d'épilepsie (Svenska Vetensk. Acad. Handling., ann. 1773, p. 92). — Bening (B.-F.). *Diss. zoolog. med. de hirud.* Harder, 1776, in-4. — Hartmann (J.-B.). *Diss. de hirudine medicinali.* Vindobonæ, 1777, in-8. — Delaplanche (M.-F.). *An suppressis pioribus lochiis hirudines?* Parisiis, 1778, in-4. — Schœnheyder (J.-H.). *Obs. de morbo hypochondriaco et usu hirudinum in eodem* (Acta Soc. med. Havniensis, 1779, II, 313). — Id. *Casus febris hecticæ ex diuturnâ inflam. abdominali hirudinibus sanatæ* (Ibid., 1792, III, 271). — Gruner (C.-G.). *Progr. de rectâ hirudinum applicatione.* Ienæ, 1780, in-4. — Tode (J.-C.). *De cephalalgia rheumatica hirudinibus extemplo sanata* (Act. reg. Soc. med. Havniensis, 1783, I, 90). — Forke. *Diss. de vermibus medicatis.* Gottingæ, 1786, in-4. — Bach (A.). Traité sur l'utilité des sangsues dans la médecine (en allemand). Breslau, 1789, in-8. — Desessarts. Obs. tendant à prouver l'utilité de l'application des sangsues à la vulve dans quelques cas de perte utérine (J. gén. de méd., XXIII, 135). — Thomas (P.). Mém. pour servir à l'histoire des sangsues. Paris, 1806, in-8. — L'espagnol. Obs. sur l'utilité des sangsues (Annuaire de la Soc. de méd. du dép. de l'Eure, 1807, p. 32.) — Bobe-Moreau. Efficacité des sangsues... contre les douleurs de la rate, etc. (Ann. de la Soc. de méd. de Montp., XXII, 48). — Paulet. Obs. sur le danger de l'application des sangsues à certaines parties (Journ. gén. de méd., XXXII, 269). — Rochette (G.). Essai méd. sur les sangsues. Paris, an XI, in-8°. — Chalvet (C.-D.). Quelques idées générales sur l'action des sangsues dans les phlegmasies. Paris, an XII, in-4. — Vitet. (L.). Traité de la sangsue médicinale; publié par P.-J. Vitet. Paris, 1809, in.8, fig. — Clesius (J.). *Beschreib. des med. Blut.* Hademar, 1811, in-4, fig. — Watson (G.). *Diss. de hirudinibus.* Edimb., 1813, in-8. — Spix. Anat. de la sangsue méd. (Mém. de l'Acad. roy. de Bavière, 1813, in-4). — Savigny (J.-C). Mém. sur les annélides (dans le grand ouvrage sur l'Égypte, p. 113). — Pourchez-Ducros (J.-B.). Essai sur l'emploi des sangsues en médecine. Paris, 1814, in-4. — Home (Philos. Trans. 1815, part. II, p. 256). — Johnson (J.-R.). *A treatise on the medical leech, including its medical and natural history, with a description of its anatomical structure, also remarks upon the diseases, preservation and management of leeches.* London, 1816, in-8. — Bojanus. *Ueber Blut.* Isis. 1817, VIIe cah., p. 881. — Dutrochet. Sur une annélide d'un genre nouveau (Bull. de la soc. philom. Mars 1817, in-4). — Kuntzmann (J.-H.). *Untersuch. uber die Blut.* Berlin, 1818, in-8, fig. — Knolz (J.-J.). *Abhandl. uber die Blut.* Wien, 1820, in-8. — Careua (H.). Monographie du genre hirudo (*Memorie della reale Acad. delle sci. di Torino;* t. XXV, 1820, in-4. Analysée Arch. gén., I, 589). — Lenoble. Notice sur la conservation et la reproduction des sangsues, Versailles, 1821, in-8°. (Gaz. de santé du 25 mai 1823). — Brossat (A.). Journ. de pharm., VIII, 33; 1822. — Rayer (P.). *Voyez* Journ. de pharm., X, 593; 1824. — Huzard fils et Pelletier. Journal de pharm., XI, 105; 1825. — Amans (Saint-). (*Voyez* Mém. de la Soc. Linnéenne de Paris, III; 1825). — Derheims (J.-L.). Hist. nat. et méd. des sangsues, contenant, etc. Paris. 1825, in-8°, fig. (*Voy.* Nouv. Bibl. méd., 1825, I, IX, 339, notre analyse critique). — Achard (J.). *Voy.* Journ. de pharm., XI, 295; 1825 — Desaux. Mém. sur la reproduction des sangsues. (Rapp. de MM. Planche et Caventou, Journ. de pharm., XII, 14; 1826). — Chatelain. Mém. sur la conservation et la reproduction des sangsues (Arch. générales de méd., X, 135; Extrait Journal de pharm., XII, 18; 1826). — Moquin-Tandon (A.) Monographie de la famille des hirudinées. Paris et Montp., 1827, in-4°, fig. — Jolly (P). Sur quelques accidents qui peuvent résulter de l'application des sangsues (Nouv. Bibl. méd., 1827, III, 184). — Gilgengrantz (P.). De l'action des sangsues et des ventouses scarifiées (Mém. de la Soc. roy. des sciences de Lille, 1829, p. 511).

HIRUNDO, Hirondelles. Genre d'oiseaux de l'ordre des Passereaux, de la famille des Fissirostres

dont on connaît un grand nombre d'espèces. La plupart de celles d'Europe, toutes assez communes, et presque partout oiseaux de passage, paraissent avoir été employées indifféremment comme aliment et en médecine. Telles sont l'*H. urbica*, L.; hirondelle des fenêtres, à dos noir azuré et ventre blanc; l'*H. riparia*, L., hirondelle des rivages, la plus petite de toutes, qui fait son nid dans des trous pratiqués en terre sur le bord des eaux; l'*H. Apus*, L., martinet, dont le plumage est presque tout noir; l'*H. Melba*, L., grand martinet, presque toute blanche au contraire; enfin, et surtout, l'*H. rustica*, L., hirondelle des cheminées, dont nous parlerons en terminant. Quant à l'*H. esculenta*, Latham, nommée salangane aux Philippines, elle est particulièrement célèbre par ses nids, recherchés dans tout l'Archipel des Indes, à la Chine, à la Cochinchine, comme un manger exquis, que son prix élevé met seulement à la portée des riches: nous y reviendrons tout à l'heure. L'usage alimentaire des hirondelles d'Europe est très-borné, malgré leur multiplicité, parce que la chair en est maigre, sèche et dure; cependant en Espagne, en Silésie, et, suivant Aldrovande, en Italie, on les sert sur la table, à la fin de l'été surtout. Spallanzani, dont le 6e volume des *Voyages* (traduction), contient cinq mémoires intéressants sur ces oiseaux, signale leurs petits, nommés *hirondeaux*, comme un excellent manger: ce qu'ils doivent à la graisse dont ils sont chargés, et à laquelle tient aussi leur poids, plus considérable alors qu'il ne le sera dans l'âge adulte, fait singulier annoncé par Montbeillard et vérifié par lui.

H. esculenta, Latham, salangane. Cette hirondelle commune aux Philippines et dans les îles de la Sonde, est l'*hirondelle de rivage de la Cochinchine*, de Brisson (*Ornith.*, II, pl. 46, nº 2). Poivre, qui a vu près de Java les parois d'une caverne tapissée de ses nids, en forme de bénitiers, dit qu'elle est petite et noirâtre. Ces nids, connus sous le nom de *nids d'alcyons* ou *de salanganes*, adhèrent aux rochers maritimes, et sont entièrement formés d'une substance transparente, sèche, tenace, d'apparence gélatineuse ou cornée, d'un blanc jaunâtre, et quelquefois brune; ils sont demi-elliptiques, longs de 2 à 3 pouces, profonds d'un pouce au plus; ils offrent, à l'extérieur, des rides, lames ou zônes concentriques, analogues à celles des coquilles d'huîtres, et à l'intérieur, plusieurs couches de réseaux irréguliers, entremêlés ordinairement de quelques plumes. Comme ils sont fort estimés comme aliment, c'est l'objet d'un assez grand commerce, dont la compagnie des Indes s'était reservé le privilége; les Chinois, qui les nomment *saroi-bura*, les payaient 45 sous l'once (*Encyclop. méth.*, Médecine, I, 650). Le prix d'un nid est aujourd'hui de 5 francs, dans le pays, et on en exporte, dit-on, annuellement quatre millions de Batavia (compte rendu de la séance publ. de l'Acad. de Bordeaux, 15 décembre 1822). On s'en sert comme assaisonnement, surtout dans les potages, coupée par morceaux, après les avoir fait macérer dans de l'eau chaude pour leur ôter le goût de mer, et avoir enlevé les plumes et autres ordures qu'ils contiennent; et ils s'y dissolvent à la manière de la gélatine, dont ils semblent en effet formés. Fourcroy, qui en a fait l'analyse, leur a trouvé tous les caractères des substances animales; aussi sont-ils très-nutritifs et administrés particulièrement aux convalescents, aux gens affaiblis, épuisés, ainsi qu'aux phthisiques, aux diarrhéiques, etc.: c'est à la fois un analeptique et un médicament adoucissant. M. Leschenault, qui en a mangé souvent à Java, les dit insipides et comparables aux champignons.

Quoique Camelli ait fait, dit-on, de ces nids eux-mêmes, une plante, sous le nom de *Tragacanthum indicum venereum*, quoique d'autres les aient crus produits par l'écume de la mer, et que Kæmpfer les regarde comme artificiellement formés avec la substance des polypes, on ne met plus en doute aujourd'hui qu'ils ne soient dûs à une hirondelle, ou, d'après M. Lamouroux, à plusieurs espèces de ce genre d'oiseaux, dont la plus petite, celle à laquelle on doit les nids les plus estimés, et qui ne s'éloigne jamais des bords de la mer, se distingue à ses tarses non garnis de duvet. Mais la question de savoir quel en est le véritable mode de formation, n'est pas encore suffisamment éclaircie. Au dire des peuples que Poivre a consultés, ces hirondelles *ramassent* le frai de poisson, très-abondant sur les bords de la mer des Indes en mars et avril, pour en construire leurs nids; et effectivement ce frai desséché a offert à cet observateur les mêmes caractères que la substance des nids d'alcyon; nous avons vu d'ailleurs qu'ils sont réellement de nature animale. Suivant M. Lesson, dont M Busseuil, médecin de l'expédition du capitaine Bougainville, paraît adopter l'opinion, ces oiseaux se servent pour construire leurs nids, de Fucus du genre *Gelidium*, entre autres du *Fucus coralloides*, Poir. (voy. plus haut ce mot), commun sur les rochers de ces côtes, qu'ils digèrent à moitié et dégorgent ensuite par une sorte de rumination; ce que semblent confirmer et la nature de ces fucus et les traces de filaments végétaux observés à leur surface. Cependant, si on considère que les fucus n'offrent pas de matière vraiment animale, de gélatine proprement dite, mais plutôt une gelée végétale, acide pectique des modernes; que les hirondelles se nourrissent d'insectes ailés, et non de végétaux; que d'autres espèces de Salanganes, dont le nid est noirâtre et qui pénètrent plus ou moins dans les terres, n'emploient, suivant M. Lamouroux lui-même, les plantes marines, qui n'en forment pas la base principale, que comme ciment; qu'enfin le martinet (*Hirundo Apus*, L.), qu'on n'a jamais supposé vivre de matières végétales, unit et recouvre les matériaux dont il compose son nid d'un vernis dur, qui le rend souple, élastique, et qui n'est que l'humeur visqueuse desséchée que sécrètent plus abondamment, au temps de la ponte, les cryptes muqueux du jabot de cet oiseau, humeur qui lui sert aussi comme de glu pour attraper les insectes (Spallanzani, *op. c.*, p. 45); si, disons-nous, on rapproche ces diverses circonstances, peut-être se

rangera-t-on plutôt de l'opinion de ceux qui pensent que la salangane ne se distingue des autres hirondelles, que parce que l'abondance et la concrescibilité du mucus qu'elle sécrète lui permettent de se passer dans la confection de son nid, des autres matériaux (paille, poils, plumes; etc.) qui en font ordinairement la base. Telle paraît être l'opinion de M. Leschenault, et nous la trouvons la plus probable. Au reste, de même que les autres hirondelles emploient à la construction de leurs nids des matériaux de tous genres, mais sans les avaler et leur faire subir une sorte de digestion, de même aussi la salangane fait peut-être entrer des fucus gelatineux dans la composition du sien.

H. rustica, L., hirondelle des cheminées. Cette espèce, bien plus généralement répandue que la précédente, puisqu'elle se trouve dans presque tous les climats, est aussi celle qui a le plus fixé l'attention des médecins, quoique fort peu digne d'ailleurs de cet honneur. Chaque année elle paraît chez nous après l'équinoxe de printemps, vient habiter les mêmes nids que l'année précédente, y dépose ses œufs, y élève ses petits; et, au commencement d'octobre, elle émigre de nouveau pour des régions plus méridionales; sa prétendue hibernation, en effet, est un conte, suffisamment réfuté par nombre d'auteurs, et qui, comme l'a démontré Spallanzani, n'est pas même vrai de l'hirondelle des rivages, plus destinée en apparence à ce genre d'assoupissement. Cet oiseau, fort peu employé de nos jours comme aliment, même dans l'état de jeunesse et par le peuple, a été vanté comme utile contre l'angine, les maux d'yeux, l'épilepsie et la fièvre-quarte; les bouillons qu'on en prépare passaient en outre pour souverains contre l'hydrophobie. Ses nids, demi-cylindriques, formés extérieurement de terre gâchée avec de la paille et du crin, et intérieurement d'herbes sèches et de plumes, ordinairement construits dans les angles de nos habitations, et surtout dans le conduit des cheminées, n'offrent, non plus que ceux du grand martinet, aucun des caractères qui distinguent ceux de la salangane, et que nous avons dit se retrouver en partie dans ceux du martinet ordinaire. Toutefois ils ont eu aussi leur célébrité en médecine, et ont été particulièrement vantés par Amatus Lusitanus. On s'en servait, soit fendus en deux, et appliqués par le côté intérieur, sur certaines parties enflammées, soit bouillis dans l'eau, le lait, l'huile ou même le vinaigre, et mis sous forme de cataplasmes, sur le col, dans les cas d'esquinancie, ou sur des parties mordues par les animaux venimeux, pratique encore suivie dans quelques campagnes; soit même pilés avec les petits et la fiente qu'ils renferment, et appliqués sur les mêmes parties. Les vertus de ces nids ne sont pas moins chimériques, à part celles qu'ils pouvaient tenir des substances auxquelles on les associait, que celles qu'on a signalées aussi, sans plus de preuves, dans presque tous les produits ou parties organiques de ces mêmes oiseaux: savoir, le cerveau, jadis employé, broyé avec du miel, contre la cataracte; le sang, tiré surtout de dessous l'aile droite, usité contre la goutte et l'héméralopie, ou, uni avec l'encens, contre les mouvements épileptiques; le cœur, pour fortifier la mémoire, ou, avalé tout frais, pour guérir l'épilepsie; les cendres prises à l'intérieur, dans les cas de maux de gorge et de scrophules, ou appliquées extérieurement pour remédier au trouble de la vue; celles de son bec, comme propres à prévenir l'ivresse; la fiente même comme un résolutif puissant, à l'instar de l'*album græcum*, contre une multitude d'affections. On portait aussi en amulettes les yeux des hirondelles, dans les cas d'ophthalmie rebelle, leur langue contre l'angine inflammatoire, etc. Enfin, sans parler des *eaux* plus ou moins composées, décorées des titres d'anti-épileptique, anti-hystérique, anti-apoplectique, anti-paralytique, etc., dans la composition desquelles elles entraient, on a beaucoup vanté, sous le nom de *chelidonius lapis*, une petite concrétion de la grosseur d'une lentille qui passait pour se trouver quelquefois dans l'estomac des hirondeaux, et qui, portée au bras comme amulette, était censée bonne contre l'épilepsie, et, introduite entre les paupières, avait la faculté, en s'y ramollissant, d'agglutiner les corps étrangers qui pouvaient s'y être introduits. Sans nous attacher à réfuter ces diverses croyances, aujourd'hui abandonnées, et sur lesquelles d'ailleurs on peut consulter la *Faune des Médecins* (V, 375 à 393), nous dirons que celle des vertus anti-ophthalmiques des hirondelles tient à l'idée qu'on s'était faite du pouvoir qu'avaient ces animaux de guérir les yeux de leurs petits, de les régénérer même lorsqu'ils ont été détruits, au moyen de cette pierre et du suc de la chélidoine (plante qui a pris son nom de cet usage, de χελιδών, hirondelle); mais les expériences de Redi, de De la Hire, etc., en prouvant que cette reproduction s'opère naturellement chez les petits des oiseaux, ont ôté à ce fait tout son merveilleux, et aux hirondelles leur crédit usurpé en ophthalmiatrie.

Sperling (J.). *Diss de hirundine.* Wittemb., 1635, in-4.

Hirundo marina. C'est l'*Hirundo Apus*, L., Voyez ce mot, et *Apus*.

Hisopo. Nom espagnol de l'Hysope, *Hyssopus officinalis*, L.

Hispanach. Un des noms arabes de l'épinard, *Spinacia oleracea*, L.

Hispidula. Un des noms du pied de chat, *Gnaphalium dioicum*, L.

Hispurus. Un des anciens noms de l'écureuil, *Sciurus vulgaris*, L.

Hissa. Un des noms de l'*Andropogon Schœnanthus*, L., à Amboine.

Histrix cristatus, L. Porc-épic. Voyez *Bézoard*.

Hitigu. Végétal ligneux, parasite, du Chili, rapporté par Feuillée au genre *Myrtus*, mais qui n'en est pas, puisqu'il ne porte que quatre étamines; il est estimé fébrifuge, sudorifique; les naturels en mettent sous leurs pieds, dans leur lit, contre la paralysie, la syphilis, pour provoquer des sueurs (*Plant. méd.*, III, 43). Bory croit que c'est un *Loranthus* (*Dict. class.*).

Hivorahé. Un des noms brésiliens du gayac, *Guajacum officinale*, L. D'autres pensent que c'est celui d'un *Diospyros*.

Hjortsorn. Nom suédois du bois de cerf. V. *Cervus Elaphus*, L.

Hluchá. Un des noms bohêmes de l'ortie blanche, *Lamium album*, L.

Hetplyseure. Nom du cormoran, *Pelecanus Carbo*, L., dans quelques auteurs.

Ho-ang-lien. Nom chinois de la racine du *Chin-len* (*Justicia Paniculata*, Burm?), qui entre dans la *drogue amère* des Anglais. Voyez *Justicia*.

Ho rebo. Nom du coq, *Phasianus Gallus*, L., dans la Nouvelle-Calédonie.

Ho tao. Nom chinois du noyer, *Juglans regia*, L.

Hoa. Sorte de terre bolaire, savonneuse, glutineuse, que Grosier dit être usitée à la Chine, comme apéritive, détersive, etc. (*Desc. de la Chine*, I, 463). Voy. *Hoa-tche*.

Hoa-tché. Terre bolaire très-blanche, usitée en Chine pour la fabrication des plus belles porcelaines, et que les médecins chinois font entrer dans plusieurs remèdes (*Dict. des Sc. nat.*). Voy. *Hoa*.

Hoacoalt. Nom du boicininga, *Crotalus horridus*, L., au Mexique.

Hoactzin. Oiseau du Mexique, de la taille d'une poule, dont on mange la chair, quoiqu'elle ne soit ni tendre, ni de bon goût (*Dict. des Sc. nat.*).

Hoahoauhtli, Hoauhtli. Noms mexicains de plusieurs Atriplicées comestibles.

Hoary plantain. Nom anglais du *Plantago media*, L.

Hoauhtototl. Moineau du Mexique, dont la chair, au dire de Fernandez, est blanche, tendre et de fort bon goût (*Dict. des Sc. nat.*).

Hoaxixus. Nom mexicain du tamarin, *Tamarindus indica*, L.

Hobby. Nom anglais du hobereau, *Falco Subbuteo*, L.

Hobereau. Nom vulgaire du *Falco Subbuteo*, L.

Hobezé. Nom égyptien du *Malva rotundifolia*, L.

Hobo. Nom du *Spondias Myrobalanus*, L., à Cumana.

Hobokbok. Nom arabe de l'*Ocymum Gratissimum*, L.

Hobq. Nom arabe du pouliot, *Mentha Pulegium*, L.

Hobus. Végétal des Indes, dont le fruit (comestible) ressemble à une prune. Il fortifie l'estomac et est laxatif. La décoction de ses pousses est odorante et propre à fortifier les membres, prise en bain (Lemery, *Dict.*, 362).

Hoca. Nom que les Catalans donnent à l'oie domestique, *Anas Anser*, L.

Hòcco. Oiseau de l'ordre des Gallinacés. V. *Crax*.

Hoche-queue ou lavandière. Voy. *Motacilla*.

HoChotte. Nom du bois chiche, *Cicer arietinum*, L., en Perse.

Hocos. Nom donné au héron (voy. *Ardea*), par les Guaranis.

Hod. Nom hongrois du castor, *Castor Fiber*, L.

Hoded aron. Nom anglais de l'*Arum arisarum*, L.

Hoefblad. Nom hollandais du tussilage, *Tussilago Farfara*, L.

Hoegebaer, Hoegg. Noms danois et suédois du *Cerasus Padus*, DC.

Hoellebrons. Un des noms suédois de la vermiculaire brûlante, *Sedum acre*, L.

Hoellrot. Nom suédois de la fumeterre bulbeuse, *Corydalis bulbosus*, L.

Hoelsendorn. Un des noms allemands du houx, *Ilex Aquifolium*, L.

Hoenderey, Hoenroegg. Noms hollandais et suédois des *OEufs de poule*.

Hoene. Nom, en Suède, de la poule. V. *Phasianus Gallus*, L.

Hoens. Nom suédois du coq, *Phasianus Gallus*, L.

Hoer. Nom danois du lin, *Linum usitatissimum*, L.

Hoerhande harnisk. Nom danois de l'*Allium victoriale*, L.

Hoernerkohn. Un des noms allemands du *Glaucium corniculatum*, Pers.

Hoerndderbeet. Nom hollandois du mouron, *Alsine media*, L.

Hoestfibler. Nom suédois de l'arnica, *Arnica montana*, L.

Hoesthof. Nom suédois du tussilage, *Tussilago Farfara*, L.

Hoestkastanie. Nom suédois du marronnier d'Inde, *Æsculus Hippocastanum*, L.

Hoestroße. Nom danois de l'*Alcea rosea*, L.

Hoestyre. Nom suédois de la racine du *Rumex alpinus*, L.

Hoetre. Nom suédois du *Fucus vesiculosus*, L.

HOF-GEISMAR, à 5 lieues de Hesse-Cassel. Il y existe 3 sources minérales dont 2 sont employées en bain, et la dernière en boisson. L'établissement est bon, assez renommé, et dans un site agréable. L'eau, qui est ferrugineuse et gazeuse, a été récemment analysée par Wurzer (Marbourg, 1825). Voy. *Bull. des Sc. Math. Phys. et Chim.* de Fér., 1826, p. 260.

Maiz. Desc. de l'établissement actuel de Hopfengeismar (en allemand). Marbourg, 1790, 8.

Hofbalsam. Nom hollandais du *Balsamita odorata*, Desf.

Hofmelde. Nom hollandais de l'arroche, *Atriplex hortensis*, L.

Hofrung. Nom islandais du dauphin, *Delphinus Delphis*, L.

Hog. Nom du sanglier en anglais. Voyez *Sus*.

HOGAZAS (Eaux minérales de las siete). Elles sont situées près de la ville d'Alcala, à 7 lieues de Madrid (Espagne). Leur nom vient de *hogara*, qui signifie *pain de deux livres*, à cause, probablement, de leur vertu digestive fortement prononcée. Aussi ces eaux sont-elles recommandées contre les faiblesses d'estomac, et aux personnes dont les digestions deviennent pénibles ou laborieuses.

Limon de Montero. *Espejo crist. de las aguas de España*. Alcala, 1697, in-fol., p. 161.

Hogslard. Un des noms anglais de la graisse de porc. Voyez *Sus Scrofa*, L.

Hohlwurzlicher erdrauch. Un des noms allemands du *Corydalis bulbosus*, DC.

Hoid kaneel. Nom danois de la *Canelle blanche*.

Hoitzcolotli. Nom mexicain de l'*Eryngium fœtidum*, L.

Hoitzia mexicana, Lam. (*H. coccinea*, Car.). Ce sous-arbrisseau du Mexique, de la famille des Polémoniacées, de la pentandrie monogynie, est employé dans ce pays contre les fluxions de la face, pilé et appliqué en topique (*Encyclop. méthod.*, botanique, III, 135).

Hoki-hao. Synonyme chinois et origine probable de *Hokiac*.

Hoitziloxitl. Nom mexicain du baume du Pérou, *Myroxylum peruiferum*, L. F.

Hokiak ou Hockiak (Tablettes de). Synonyme de *colle de peau d'âne*; les véritables doivent avoir des caractères chinois rouges sur un de leurs côtés. Voyez *Fucus*.

HOLCUS. Genre de plantes de la famille des Graminées, de la polygamie monœcie. Plusieurs des espèces qu'il renferme, à calice contenant une seule fleur fertile, forment le genre *Sorghum* de quelques botanistes; elles sont annuelles, et cultivées comme céréales, plus spécialement dans les contrées les plus chaudes de l'Afrique, où on les nomme *gros mil*, *grand millet*, pour les distinguer du *mil ordinaire* ou *petit millet*, qui est le *Panicum miliaceum*, L. Ces espèces ne nous paraissent que des variétés dues à la culture de l'*Holcus Sorghum*, L., sauf l'*H. spicatus*, L., qui est fort distinct.

H. bicolor, L. Il porte en Mingrélie, en Perse, etc., où il est cultivé, le nom de *gome*, *gomi*; on fait avec sa farine des bouillies, du pain, etc. (Chardin, *Voyage*, 1, 160).

H. cafrorum, Th. (*H. cafer*, Ard.), blé cafre. Ce peuple cultive cette céréale, et s'en nourrit, ainsi que les Hottentots; ils écrasent le grain entre deux pierres, et cuisent la pâte qu'ils en font, sous la cendre; ils la font aussi fermenter dans l'eau pour en faire une boisson alcoolique qu'ils nomment *pombie* (Sparmann, *Voyage*, II, 193). Marsand, professeur à Padoue, a publié dans cette ville un mémoire sur cette céréale, où il montre qu'on peut en extraire du sucre, ce qu'a vérifié le sénateur Moscati (*Bullet. de pharm.*, V, 312; VI, 40).

H. saccharatus, L. Cette espèce, ou plutôt cette variété, puisqu'elle ne diffère de l'*H. Sorghum*, L., que par sa panicule plus étalée, est cultivée comme céréale; elle paraît être l'*H. Dochna* de Forskal. A Padoue, où elle a été introduite en 1775 par Pierre Arduino, ce qui l'a fait appeler *H. Arduini* par Jacquin, on s'est assuré, par le goût sucré de ses tiges, qu'elle renfermait plus de sucre qu'aucune autre variété de sorgho; et pendant le blocus continental, Louis Arduino, fils du précédent, a extrait de cent livres de jus de cette graminée (après la récolte des grains, ce qui fait qu'on ne nuit point à celle-ci), le tiers de sirop, qui donne trente pour cent de parties susceptibles de cristalliser. On peut consulter, sur cet intéressant sujet, la traduction de l'italien du mémoire de ce dernier auteur (*J. de bot.*, III, 193). L'*H. cernuum* ne nous paraît distinct de cette espèce que par le sommet de sa tige fortement recourbé.

H. Sorghum, L. (*Sorghum vulgare*, Pers.), sorgho; de *sorghi*, son nom indien. Cette espèce est la plus répandue et la plus cultivée dans l'Inde, en Afrique: aussi en a-t-on obtenu beaucoup de variétés et sous-variétés; il y en a à grain blanc, jaune, rouge, noir; cette dernière est le *dora*, *douro*, *douranella* des Arabes (*H. durra*, Forsk.). On cultive le sorgho en Allemagne, en Espagne, en Italie, etc.; dans ce dernier pays, M. Moretti en a décrit une variété, sous le nom de *Sorghum multicaule*, qui est très-productrice, et qui rapporte jusqu'à deux cents pour cent, à farine très-blanche et d'un bon goût. En général, cette céréale rapporte beaucoup, et on en fait jusqu'à trois récoltes par an en Arabie. Sa farine conserve quelque chose d'âpre et d'amer pour ceux qui n'y sont pas habitués: aussi chez nous on ne cultive le sorgho que pour la volaille, les animaux de basse-cour, etc., parce qu'il exige peu de soin pour sa culture, et qu'il est moins sujet que le maïs aux gelées: on pourrait en mettre dans le pain. On fait de très-bons balais avec ses panicules. En Afrique, on en prépare des bouillies, des pâtes, des potages; il fait la base de la nourriture des nègres, avec le maïs.

H. (Penicellaria, W.) *spicatus*, L. On cultive cette espèce, à épi compacte et ovoïde, dans l'Inde, aux environs de Pondichéri, où M. Leschenault l'a vu employer par les gens de la campagne à faire des bouillies, des gâteaux. En Espagne, il est connu sous le nom de *maïs noir*, de *panic noir*; Lagasca a écrit une dissertation sur sa culture, qu'on peut lire dans le 1[er] volume des *Amenidades nat. de las Espanas.*

Holdbaschwarmchen. Un des noms allemands de l'Oreille de Judas.

Holquahuitl. Nom mexicain du *Castilloa elastica*, Cav.

Holli, ou Ulli. Sorte de baume qui découle d'un arbrisseau d'Amérique, appelé *Chilli* (Marcgrave, *Bras.*, 42).

Holly. Nom anglais du houx, *Ilex Aquifolium*, L.

Holly rock. Nom anglais de l'*Alcea rosea*, L.

HOLOCENTRUS, Holocentre. Genre de poissons holobranches thoraciques, de famille des Acanthopomes, dont plusieurs espèces, qui vivent dans les profondeurs des mers, sont alimentaires et fort estimées. Tels sont surtout l'*H. Sogo*, Lacép., dont la chair, très-blanche, est d'une saveur exquise; les *H. flavo-cæruleus*, et *rubrofuscus*, Lacép., de l'Ile de France, qui ont la chair saine et agréable; l'*H. Pira-pixanga*, Lacép., des côtes du Brésil, et l'*H. afer*, Lacép., des côtes occidentales de l'Afrique, qui ne le cèdent pas aux précédents; l'*H. tigrinus*, Lacép., des Indes orientales; l'*H. marinus*, Lacép. (*Perca marina*, L.), qui habite la Méditerranée, etc. La chair et les cendres de la tête de ce dernier poisson ont en outre été vantées jadis en médecine (Pline, *lib.* XXXII, *c.* 9 et 10).

Holoconitis (et non Helaconitis). Nom du *Cyperus esculentus*, dans Hippocrate.

Wedelius (G.-W.). *De holoconytide Hippocratis.* Ienæ, 1715, in-4.

Holopetton. Ancien nom grec du câprier, *Capparis spinosa*, L.

Holosteus. Un des anciens noms de l'*Ostéocolle*.

Holosteum. Nom du *Plantago Holostea*, Lam., dans quelques auteurs.

Holothuries. Voy. *Holothuria tubulosa*, L., et l'art. *Trépang*.

Holothuries. Famille de Zoophytes échinodermes pédicellés, formant dans Linné un seul genre (*Holothuria*), dont plusieurs espèces ont figuré jadis dans la matière médicale comme résolutives, appliquées sur les parties malades, après avoir été écrasées.

Holy herb. Un des noms anglais de la verveine, *Verbena officinalis*, L.

HOLY-WELL (Eau min. d'). Cette source, nommée aussi Flookburg, ou eau minérale du Cartmel, est située dans le comté de Lancastre, et sort d'un rocher qui s'étend jusqu'à la baie de Morecamb. L'eau est claire et salée. R. Charnock (*Med. and phys. journal*, by S. Fothergill, XXXVII, n° 218) dit qu'elle contient, par pinte: sulfate de chaux, 10 grains 6/10; s. de magnésie, 2 4/10; muriate de soude, 49; qu'elle est renommée depuis longtemps contre les obstructions, les affections cutanées, les vers, les hydropisies; qu'elle purge fortement à haute dose, et n'est à petite dose qu'apéritive et diurétique: il la regarde comme une panacée dans les maladies des ouvriers qui travaillent aux mines de plomb et de charbon de terre.

HOLZ, HOLZBAD, HOLZBADEN (bain du bois), en France, à 1 l. 1/2 de Benfeld (Bas-Rhin). Il y existe une source minérale froide, abondante, située dans un puits toujours plein, au milieu d'une vaste plaine. Elle était jadis fréquentée, mais ne l'est plus guère maintenant; il y a plusieurs bâtiments qui contiennent une vingtaine de baignoires. L'eau a une saveur légèrement métallique, qui peut être attribuée aux tuyaux de cuivre qui la conduisent; elle est inodore et sert aux usages domestiques. M. Fodéré (*Journ. compl.*, XXX, 313) n'a obtenu d'une livre de cette eau qu'un grain de résidu (1/2 gr. de *gélatine;* 1/2 gr. de sulfate et carbonate de chaux, muriate de chaux et de magnésie); plus, du gaz acide carbonique libre: point de fer. Guérin, cité par Carrère (*Cat.*, 109) dit ces eaux délayantes, relâchantes, dépuratives, etc.; il ajoute qu'on les emploie rarement à l'intérieur, mais qu'en bain elles sont efficaces contre la gale, les obstructions, les douleurs, les convulsions.

HOLZHAUSEN, en Westphalie, cercle de Rahden. On y trouve un source froide où prédominent le sulfate de chaux et le carbonate de fer; elle est assez fréquentée (517 malades en 1826), d'après M. E. Osann (voyez la bibliogr. de *Prusse*.

HOMALIUM. V. *Racoubea*.

HOMARD. C'est le *Cancer Gammarus*, L.

HOMBAC. Nom arabe du *Soda da decidua*, Forsk.

HOMBRECILLO. Nom portugais du houblon, *Humulus Lupulus*, L.

HOMME, *homo*. Considéré comme *sujet* de la matière médicale, l'homme pourrait donner lieu à d'intéressantes considérations thérapeutiques, sous le rapport des âges, des sexes, des tempéraments, des habitudes, etc.; mais c'est comme médicament lui-même que nous devons l'envisager ici. Il n'est en effet presque aucun de nos organes ou des produits de nos sécrétions, qui n'ait eu jadis ses prôneurs en médecine; et, quelque surannées que soient aujourd'hui de telles applications, quelque peu d'importance que doivent y attacher des médecins judicieux, le plan de notre ouvrage ne nous permet pas de les passer complétement sous silence. Nous allons donc les énumérer rapidement, renvoyant, pour les détails, au dernier volume du supplément de la matière médicale de Geoffroy, dont plus de 100 pages sont consacrées à cet objet, ainsi qu'à la *Faune des Médecins* (V, 401), où, par un rapprochement assez singulier, M. H. Cloquet traite incidemment de l'homme à propos de l'huître, accordant toutefois 24 pages à l'Histoire thérapeutique de ce roi des animaux, comme à celles de l'anthropophagie dont nous croirions superflu de parler. On trouvera en outre aux articles *Lait, Momie, Secondines, Usnée,* de notre Dictionnaire, quelques notions qui seraient ici déplacées.

Les *cheveux* fournissent en brûlant des *vapeurs* qui, comme celles de la plupart des autres matières animales, ont été vantées comme anti-hystériques. Ils donnent à la distillation un *sel volatil* (sous-carbonate d'ammoniaque), recommandé jadis à la dose de 6 à 16 grains contre l'épilepsie, l'apoplexie et autres affections cérébrales; une *huile* empyreumatique, employée en frictions, unie au miel ou au suif, contre l'épilepsie et les luxations; enfin des cendres qu'on administrait à l'intérieur dans les cas d'ictère, et dont on faisait, avec du vinaigre, des cataplasmes contre certaines morsures venimeuses.

Les *ongles* râpés, donnés en substance à la dose d'un scrupule, ou infusés dans du vin, à double dose, passaient pour émétiques, drastiques, vénéneux même, et bons pourtant contre l'épilepsie (Digby), les fièvres d'accès, etc.

Le *cérumen,* regardé déjà par Xénocrate d'Aphrodis, qu'a réfuté Galien (*de Facult. Simpl.*, lib. X) comme doué de vertus magiques, a été préconisé contre les piqûres des nerfs et des tendons, les plaies venimeuses, la faiblesse de la vue, et par Ettmuller contre la colique. On l'a dit vomitif.

La *graisse* de l'homme, celle des pendus en particulier, a été regardée comme émolliente, adoucissante, nervine, efficace surtout contre les douleurs des articulations (Ferrein, *Mat. Med.*, III, 374), les contractures des membres, les blessures (*Découvertes des Russes,* III, 327), pour effacer les traces de la variole, et, à l'intérieur, pour remédier à la contusion des viscères, au marasme, etc. On en préparait l'*oleum philosophorum*, regardé comme fondant, anti-catarrhal, etc.

Sa *salive*, prise chez un individu sain et bien portant, était recommandée, et est fréquemment employée encore, contre les érythèmes, les plaies superficielles, les affections cutanées, les maux d'yeux, les hémorrhoïdes, les morsures d'animaux venimeux, ou même la goutte, le bronchocèle, et, à l'intérieur, dans l'aménorrhée, les fièvres intermittentes, les calculs, etc.

Le *sang* humain, renommé dans l'antiquité comme propre à guérir l'épilepsie, bu chaud après une grande fatigue, mais dont plusieurs observations de Ledelius ont constaté l'inefficacité dans ce cas, a été vanté, soit en nature, comme collyre (Boerrhaave, *Prælect. acad.*, VI, 170), ou contre les hémorrhagies, l'épistaxis par exemple, appliqué sur le front, soit, à l'intérieur, desséché et réduit en poudre, dans les fièvres intermittentes, l'asthme, la phthisie, etc. Celui d'une première menstruation passait, sous le nom de *zenith juvenculæ*, pour efficace contre l'épilepsie, les hémorrhagies (la métrorrhagie surtout), l'aménorrhée, l'érysipèle, l'esquinancie, la goutte, les calculs, le charbon pestilentiel, etc. Distillé, on en obtenait un *esprit* et un *sel volatil*, fort usités contre l'épilepsie et diverses autres affections cérébrales. Voyez *Transfusion*.

L'*urine* humaine, encore fort en usage parmi le peuple, non-seulement à l'extérieur, mais aussi, à la dose de 4 à 6 onces, comme breuvage, malgré le dégoût qu'elle inspire, a été particulièrement indiquée, sous la première forme, dans le traitement des affections de la peau et des yeux, des tumeurs de toutes sortes, mêmes cancéreuses et goutteuses, dans la gangrène, les plaies venimeuses; et, sous la se-

conde forme, dans l'anorexie, l'hydropisie, l'ictère, les engorgements abdominaux, la colique, l'aménorrhée (Ramazzini), le part difficile, la phthisie même : on la disait apéritive, atténuante, résolutive, détersive, anti-septique. Prise en lavement, elle servait de doux purgatif, utile surtout durant l'accouchement ; on en préparait un *esprit igné*, un *sel volatil*, un *magistère*, en usage alors contre l'hypochondrie, l'ictère, la manie, l'épilepsie, les fièvres intermittentes, l'atrophie, la gravelle, le scorbut, et qui entraient dans un grand nombre de médicaments composés, aujourd'hui tombés dans un juste oubli ; on en tirait aussi un *phosphore*, semblable à celui que fournissent plus abondamment les os, et dont nous traiterons ailleurs, et un *sel fixe* qui n'est que du sel ordinaire.

Il n'est pas jusqu'aux *excréments* de l'homme qui n'aient trouvé leur emploi en médecine, et qui, sous divers noms bizarres ou ridicules (*carbon humanum*, *oletum*, *sulphur occidentale*), n'aient été appliqués à l'extérieur comme adoucissants, émollients et maturatifs dans l'esquinancie, l'anthrax, le charbon pestilentiel, le cancer, la goutte, la cataracte, etc. ; ou même, administrés intérieurement, comme alexipharmaques, à la dose de 1/2 gros à 1 gros, contre l'empoisonnement par le napel. Les vapeurs qu'ils exhalent, recueillies avec soin, se résolvaient en une *eau* cosmétique, anti-ophthalmique, et même, à l'intérieur, lithontriptique, antiloïmique, anti-hydropique, anti-épileptique, etc., qu'on en retirait aussi par la distillation, laquelle donnait également une *huile stercorale* usitée contre le cancer et diverses maladies de la peau. Suivant Paracelse, les excréments, par une longue digestion, pouvait acquérir l'odeur du musc et de la civette ; de là le nom qu'il leur donnait *d'ambre ou civette occidentale*. Quant au *meconium* des enfants, desséché et pulvérisé, il a aussi été prescrit quelquefois comme anti-épileptique. V. *Excréments*.

Nous ne parlerons ni de sa *bile*, recommandée sous forme d'extrait, contre la surdité ; ni de son *sperme*, qui a aussi trouvé des apologistes ; ni de sa *chair*, employée pourtant par les Kalmouks (*Découvertes des Russes*, III, 374) contre les flatuosités et les convulsions ; ni de son *cœur*, renommé contre l'épilepsie ; ni de sa *peau*, qui façonnée en ceinture, était dite souveraine contre l'hystérie, et pour expulser le fœtus mort ; ni de son *cerveau*, vanté comme anti-épileptique, aussi bien que *l'eau*, l'*huile* et l'*esprit volatil* (*aqua aurea*) qu'il fournissait à la distillation ; ni de ses *calculs* (bézoards humains), réputés apéritifs, lithontriptiques, et dont on retirait un *sel cristallin*, une *essence*, un *élixir* ; ni de ses *concrétions biliaires*, administrées comme sudorifiques (Lémery) ; mais nous terminerons cet article (trop long sans doute pour l'utilité de ce qu'il contient, quoique trop court pour offrir un résumé historique complet des absurdités thérapeutiques dont l'homme a été à la fois le sujet et l'auteur), en disant que ses *dents*, recueillies dans le cas de mort violente, passaient pour alexipharmaques et comme propres à fournir, lorsqu'on les brûle, une vapeur utile pour remédier à l'impuissance ; qu'on prescrivait ses os, soit pulvérisés, soit calcinés, contre la dyssenterie, la lienterie, les catarrhes, la paralysie, les tremblements nerveux ; qu'enfin les os de son crâne en particulier, surtout ceux des suppliciés, étaient fort estimés contre les diverses maladies du cerveau, l'épilepsie entre autres, où les continuateurs de la matière médicale de Geoffroy assurent les avoir trouvés supérieurs à tout autre remède, à la dose de 12 à 48 grains. On en retirait aussi un *esprit*, prescrit à celle de 10 à 12 gouttes, un *sel*, une *eau distillée*, employés dans les affections nerveuses; ils entraient enfin dans une foule de préparations officinales, aujourd'hui sans usage, telles que la *poudre de crâne humain préparée*, véritable *caput mortuum*, au dire des mêmes auteurs, la *poudre de guttète*, l'*eau d'hirondelles composée*, la *poudre anti-épileptique de Daquin*, etc.

Juch (H.-P.). *Diss. de remediis ex corpore humano*, etc. Resp. S.-A. Flemming. Erfordiæ, 1738, in-4°. — Paul (J.G.). *De medicamentis ex corpore humano desumptis meritò negligendis*. Resp. J.-F. Bauer. Lipsiæ, 1721, in-4°.

Homoeomoros. Un des noms grecs de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L.

HOMŒOPATHIQUE (doctrine). On donne ce nom (de ὅμοιος, semblable, πάθος, maladie ; on devrait dire *homoiopathique*, comme l'observe Boëckel) à la *méthode thérapeutique*, publiée en 1810, par Samuel Hahnemann, laquelle consiste à employer à une dose infiniment petite des médicaments capables de produire des affections *similaires* à celles que l'on veut détruire, pour obtenir la guérison de ces dernières. Ce professeur, qui avait déjà, en 1796, 1805 et 1807, publié trois mémoires sur ce sujet, dans le journal de Hufeland, mais qui d'abord n'avait appliqué sa méthode qu'aux maladies chroniques, a essayé successivement sur lui, dans l'état de santé, la plupart des médicaments, a noté les effets purs ou *maladies artificielles* qu'ils lui ont causés, et s'en est servi dans les cas morbides semblables à ces effets. Il ne combat que les symptômes des maladies, ne s'occupant jamais de la recherche des causes internes, toujours obscures ou le plus souvent impossibles à connaître avec précision suivant lui. Il explique la guérison par sa méthode, au moyen de cette loi que deux maladies semblables (1) ne peuvent exister au même degré dans un organe : l'artificielle qu'il produit avec le médicament, détruit la spontanée ; puis il fait cesser la première en cessant le médicament qui la produit. On ne doit donner que des doses minimes par la raison que se rendant directement à l'organe malade, et y exerçant immédiatement leur action, les médicaments n'ont besoin que d'une force médiocre pour agir sur eux. Hahnemann prétend qu'il est nécessaire, pour que la guérison ait lieu, que le remède augmente d'abord le mal à l'instar des crises, afin que son intensité augmentée fasse céder le mal naturel, par

(1) M. Hahnemann pense qu'il n'y a que des maladies *individuelles*, et qu'il n'y en a jamais deux exactement *pareilles*.

cette autre loi : que de deux douleurs données la plus forte fait disparaître la plus faible. Dans sa méthode, on ne doit administrer qu'un seul agent médicinal à la fois, afin de pouvoir apprécier le rapport des symptômes qu'il produit avec ceux de la maladie ; il doit être tiré des substances médicinales les *plus pures*, préparé et administré par le médecin lui-même, afin de pouvoir compter sur les résultats. L'axiome thérapeutique d'Hahnemann est *similia similibus curantur*, contrairement à celui d'Hippocrate, *contraria contrariis curantur*. Dans son opinion, il attaque les symptômes, qu'on peut toujours connaître ; ce qui fait, dit-il, évanouir avec eux la cause interne qui y est identifiée. Dans la médecine habituelle, on attaque au contraire, suivant lui, une cause inconnue pour détruire les symptômes qui en découlent. Il substitue les symptômes du remède aux symptômes du mal, pour arriver à la guérison de celui-ci.

La méthode de thérapeutique dont nous venons de donner une idée très-sommaire, est, en ce moment, en Allemagne et en Italie, l'objet d'une vive polémique. Nous avouons que nous ne croyons pas à la possibilité de l'appliquer heureusement à la pratique de la médecine, surtout dans les maladies aiguës, bien que quelques-unes puissent être guéries par des moyens analogues, comme on le voit par les vomitifs qu'on emploie parfois contre le vomissement, la saignée dans les hémorrhagies, les purgatifs dans le dévoiement, la glace pour guérir les membres gelés, etc. Comment concevoir en effet qu'un *quadrillionième* de grain de quinquina soit une dose trop forte dans les fièvres ? que la *quintillionième* partie d'une goutte de suc de belladone suffise pour guérir une dilatation de la pupille ? etc. Ces quantités, si elles sont appréciables à nos sens, ce dont nous doutons, nous semblent incapables du moindre résultat (1). Ceux qui voudront connaître plus à fond la doctrine thérapeutique d'Hahnemann pourront lire les ouvrages suivans :

Hahnemann (S.). Organon (en allemand) de la médecine rationnelle. Dresde, 1810, in-8. Deuxième édition, 1824. Traduit en français par Brunnow, Dresde, 1824 ; en italien par Guaranta, et en anglais. — Matière médicale pure (en allemand.) Dresde, 1811-1821, 6 vol. in-8. Deuxième édition, 1822. — Bischoff (J.-R.). Vues sur la méthode thérapeutique et homœopathique (en allemand). Prague, 1819, in-8. — Wiedemann. Considérations (en allemand) sur l'homœopathie (*Journ. de Hufeland*, 1823). — Hartlaub (C.-G.-C.). Catéchisme homœopathique (en allemand). Leipsic, 1824. Deuxième édit., 1825. — Rau (T.-L.), sur la valeur de la médecine homœopathique (en allemand). Heidelberg, 1824, in-8. — Bigel. Justification de la nouvelle méthode curative du docteur Hahnemann. Leipsic, 1825, in-8. — Boeckel (T.). Exposition de la doctrine homœopathique de S. Hahnemann, etc. (Thèse). Strasbourg, 1826, in-4. — Rummel (F.). L'homœopathie appréciée par des expériences, etc. (en allemand). Leipsic, 1826. — Romani. Pure doctrine (en italien) du docteur Hahnemann, traduite de l'allemand (*Osservatore medico*, 1827). — Bigel. Examen théorique et pratique de la méthode curative de Hahnemann, etc. Paris, 1828, 3 vol. in-8. — Marcus (M.). Notice historique et critique sur l'homœopathie (en russe), dans les *Ann. de méd.* de Moscou, I, p. 3, 1827). — Trinks (C.-F.), et Hartlaub (C.-G.-C.). Thérapeutique pure, etc. (en allemand). Leipsic, 1828, in-8.

Stapf a publié en Allemagne, 1822, des *Archives pour la médecine homœopathique* (en allemand), Leipsick. Il a paru plusieurs réfutations de cette doctrine par Joerg, Vedekind, Heinroth, Hufeland, Froelich, Schimko, Albrecht, Titmann, etc. Caspari a écrit un Dispensaire diététique et un Pharmaceutique, d'après cette doctrine. Le roi de Naples enfin, a fondé une clinique homœopathique, dirigée par M. Horatiis (Voy. le *Bull. des Sc. Méd.*, de Férussac, I, 328 ; IV, 44 ; X, 41 ; XVI, 116 ; XIX, 130 ; XXII, 41 et suivantes).

Honoria. Nom grec du *Papaver Argemone*, L.

Honos. Un des noms arabes du pois chiche, *Cicer arietinum*, L.

Honse. Nom que les Tartares Tongus donnent au *Moschus moschiferus*, L.

HONDOUVILLE. Petit village de France, à 2 lieues d'Évreux, près duquel est une source minérale froide (Carrère, *Cat.*, 503).

Hondsgras. Un des noms hollandais du chiendent, *Triticum repens*, L.

Hondsmoos. Nom hollandais du *Lichen caninus*, L.

Hondspeterselie. Nom hollandais de la petite ciguë, *Æthusa Cynapium*, L.

Hondsroos. Nom hollandais du rosier sauvage, *Rosa canina*, L.

Hondsschaft. Nom hollandais du *Cynomorium coccineum*, L.

Hondstong. Nom hollandais de la cynoglosse, *Cynoglossum officinale*, L.

Honey. Nom anglais du *miel*.

HONG-CHAN. Fontaine située, je crois, dit M. Alibert (*Précis*, etc., 565), dans la province de Kiang-Nan, non loin du Hoang-Ho ou fleuve Jaune, et du grand lac Hong-Tse-Hou, en Chine. Elle renferme du cinabre, auquel on attribue la couleur rouge que ses eaux prennent tous les ans au printemps. Il paraît, au reste qu'elle ne contient qu'une très-petite quantité de mercure, et qu'on doit la ranger parmi les eaux sulfureuses chaudes.

Honig. Nom allemand du *Miel*.

Honing-bye. Nom hollandais de l'abeille, *Apis mellifica*, L.

Honnay. Un des noms étrangers du *Santal rouge*.

Honning. Nom danois du *Miel*.

HONORÉ (Saint-). Petit bourg de France (Nièvre), situé dans les montagnes du Morvan, à 4 lieues de Château-Chinon, près duquel existe une source minérale chaude (26° R.), connue des Romains, mais négligée jusqu'à ces derniers temps, où M. le docteur G. F. Pillien (*Essai hist. topogr. et médical sur les eaux thermales de Saint-Honoré*, Auxerre, 1815, in-8°) a rappelé sur elle l'attention des médecins. M. Vauquelin y a trouvé du muriate et du sulfate de soude ; du sous-carbonate de potasse ; des carbonates de chaux, de magnésie et de fer ; enfin de la silice, une quantité impondérable de matière organique et de soufre (*Jour. univ. des sc. méd.*, III, 126). L'eau est très-peu chargée ; son odeur est un peu hydro-sulfureuse. On dit qu'elle est efficace contre les engorgements chroniques de

(1) Ce médecin divise les médicaments en particules si multipliées, par la méthode suivante. Il met une goutte d'un liquide dans cent d'eau, puis une de celle-ci dans cent autres, etc.

l'abdomen, les douleurs rhumatismales et goutteuses, les maladies herpétiques, les affections catarrhales, la chlorose, la contracture des membres, etc. On l'administre à l'intérieur, à la dose de 1 verre, à plusieurs pintes par jour, soit pure, soit associée au petit-lait; et, à l'extérieur, en bains et en douches. Les vapeurs et les boues sont même employées. Il y existe des logements commodes; l'air est salubre, et le site agréable : on prend les eaux de juin à septembre.

HONUNG. Nom suédois du *miel*.

HOOPER. Un des noms du cygne sauvage, en anglais. Voyez *Anas*.

HOPFEN. Nom allemand du houblon, *Humulus Lupulus*, L.

HOPFENGEISSMAR (Eaux min. de). Voyez *Hof-Geismar*.

HOPFENKLETTE. Un des noms allemands de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

HOPHÉRETH. Nom hébreu du *Plomb natif*.

HOPPE. Nom de la jument en Danemarck et en Norwège. Voyez *Equus*.

HOPPE, HOPS. Noms hollandais et anglais du houblon, *Humulus Lupulus*, L.

HORAU. Un des noms de l'*Avicennia tomentosa*, L.

HORÇA BRANCA. Nom portugais de la bryone, *Bryonia alba*, L.

HORDA. Un des noms latins de la vache. Voyez *Bos Taurus*, L.

HORDÉINE, *Hordeina*; de *hordeum*, orge. Nom donné par Proust (*Ann. de chim. et de phys.*, V, 337) à une substance d'apparence ligneuse, en poudre jaune, sèche, grenue, insoluble dans l'eau, donnant de l'acide oxalique par l'acide nitrique, découverte par lui en 1817 dans la farine d'orge, dont elle compose plus de la moitié. Elle existe dans plusieurs autres céréales, mais en bien moindre proportion; la levure lui doit son aspect grenu et gélatineux. Par l'acte de la germination, elle paraît se transformer partiellement en amidon, en sucre et en gomme. On l'obtient en lavant à l'eau froide, puis traitant par l'eau bouillante la farine d'orge, pour en séparer les principes solubles auxquels l'hordéine est associée; l'orge perlé en fournit peu. C'est à sa présence autant qu'au manque presque absolu de gluten et au peu de fécule qu'il contient, que le pain d'orge doit la grande infériorité qui le caractérise, sa qualité grossière généralement passée en proverbe, et son peu de digestibilité. L'hordéine, au reste, ne paraît différer en rien des autres matières ligneuses dont l'azote ne fait pas, ou presque pas, partie : aussi l'avions-nous rangée, en 1816, dans notre ordre des *lignites*. Les recherches de M. Raspail, qui d'abord l'avait considérée comme un mélange de téguments, de fécule, et de son très-divisé provenant des débris de l'épicarpe de l'orge (*Ann. de chimie et de phys.*, 1826; *Bullet. des sc.* de Fér.; janv., 1827), établissent qu'elle ne se distingue pas essentiellement du gluten, et n'est autre qu'une modification du tissu cellulaire du périsperme des céréales (*Ann. des sc. d'obs.*, III, 369) : ce n'est donc point un principe immédiat.

HORDEUM. Genre de plantes de la famille des Graminées, de la triandrie digynie, ainsi nommé, de *hordus*, lourd, à cause de la pesanteur du pain de son espèce principale; il en renferme plusieurs qui sont des céréales utiles, et dont le lieu natal est inconnu, comme il arrive pour presque toutes les plantes cultivées de temps immémorial. Cependant il paraît que l'orge croît spontanément en Perse, en Sicile, etc., ce qui semblerait indiquer qu'il est originaire de ces pays.

H. distichon, L., orge distique, sucrion. On le cultive presque autant que l'espèce ordinaire; une de ses variétés est l'*H. nudum*, L., que l'on préfère dans le nord comme plus hâtive. On le désigne sous le nom d'*orge nu*, d'*orge céleste*; son épi est plat, et a deux rangs opposés de fleurs. L'*H. Zeocriton*, L., orge de Russie, paraît une variété de cette espèce.

H. hexastichon, L., escourgeon. On le cultive quelquefois à part; il se trouve souvent parmi les champs d'orge ordinaire, où on le distingue à son épi à six angles : Hippocrate l'appelait *orge d'Achille*. Pour les qualités de leurs grains, on peut appliquer aux espèces précédentes tout ce que nous allons dire de la suivante.

H. vulgare, L., orge. Cette céréale annuelle est une des plus cultivées, surtout dans les pays du nord, dans les montagnes, les lieux stériles, pauvres, etc., parce qu'elle est robuste, n'exige qu'une chaleur médiocre, et vient dans les terrains les plus maigres; outre que, ne la semant qu'au printemps, elle ne craint pas les intempéries de l'hiver et les dernières gelées. Le grain de l'orge sert à fabriquer un pain gris, épais, grossier (de là le proverbe : *grossier comme du pain d'orge*), et qui se dessèche plus vite que celui de seigle. Les montagnards, en Suède, et les gens pauvres, s'en nourrissent; il est substantiel et *tient au corps*, suivant l'expression des campagnards. Pline dit que les Romains l'ont eu pour premier aliment, et que les gladiateurs s'en nourrissaient de préférence, ce qui le faisait appeler le *pain des gladiateurs* (*lib.* XVIII, *c.* 7), et ceux-ci, *Hordearii*. Plus anciennement, les Égyptiens s'en nourrissaient également; car les prétendus grains de blé trouvés dans les cercueils des momies sont de l'orge, comme s'en est assuré M. Raspail, qui a observé aussi que le pain qu'on y rencontre est fabriqué avec cette céréale, mais sans fermentation panaire, ce qui reporte son usage à plus de trente siècles (*Mém. du mus. d'hist. nat.*, 1827). L'orge fait aujourd'hui la base des soupes économiques; on en nourrit les volailles, et même les chevaux, en Espagne, en Barbarie, en Syrie, etc., où l'avoine n'est pas cultivée; en vert, il sert de fourrage, ainsi que les autres espèces de ce genre. L'orge est la base de la bière, boisson alcoolique, fermentée, habituelle dans le nord de l'Europe, et en usage dans des pays plus chauds, comme rafraîchissante (voyez l'art. *Bière*). Le marc de la bière, qu'on appelle *drèche*, sert de nourriture aux bestiaux; Gibson, Macbride, etc., etc., l'ont conseillé comme anti-scorbutique, en décoction; Benjamin Rush le trouve utile dans les ulcères d'un mauvais

caractère; Henning le prescrit dans les maladies éruptives des enfants; Cook le faisait sécher, et en faisait un grand usage dans ses voyages comme boisson rafraîchissante et anti-scorbutique. Le *malt*, qui est l'orge préparé pour fabriquer la bière, a été préconisé comme ayant aussi des vertus anti-scorbutiques.

L'orge, qui est le χριτη des Grecs, sert à faire des tisanes très-employées; c'était celle dont Hippocrate faisait le plus d'usage, ce qui lui a retenu le nom de *tisane d'Hippocrate* auprès de quelques praticiens. Le mot de πτισανη, ptisane, d'où nous avons fait tisane, ne s'entendait dans l'origine que de celle faite avec cette céréale mondée; mais il est resté à toutes les préparations analogues. Cette boisson est humectante, rafraîchissante, un peu nourrissante; on la prépare avec l'orge ordinaire (et on choisit alors l'orge nu), ou avec l'orge mondé, c'est-à-dire dont on a ôté la première pellicule, qui est très-épaisse, ou enfin avec l'orge perlé, qui est celui dont les deux enveloppes ont été séparées: et dans ce dernier cas la farine est à nu. Il n'est pas indifférent de se servir de l'un ou de l'autre de ces trois états de l'orge; le premier ne donne presque rien à l'eau, si on ne l'y laisse pas crever; le second est le plus convenable, en ayant soin de le laver d'abord pour le priver d'une substance pulvérulente, un peu âcre, qui se trouve sur la seconde enveloppe, appelée *hordéine;* le troisième est trop visqueux, et est très-nourrissant. Les décoctions d'orge sont souvent employées en gargarisme, en lotions, etc.: la dose est d'une demi-once pour une pinte d'eau de liquide; sa farine est une des quatre dites *résolutives*. On employait autrefois l'orge à faire l'orgeat, le sucre d'orge, etc., mais on y a renoncé. L'orge perlé, ou gruau d'orge, qui ne se prépare qu'en Hollande, sert à faire des potages, et peut très-bien remplacer, sous ce rapport, le riz, ainsi que Parmentier l'a proposé, dans les années de disette; on en fait beaucoup d'usage en Écosse, etc., et les médecins le conseillent parfois sous le nom de *crême d'orge*. L'orge perlé est blanc, en petits grains ronds, lissés au moyen de machines appropriées; il ne contient presque point d'hordéine.

L'analyse de l'orge a été faite plusieurs fois. D'après Fourcroy, il contient: huile grasse, 1/100; sucre, 7/100; de l'amidon; une matière animale; des phosphates, de la silice et du fer; de l'acide acétique dans quelques variétés (*Ann. du muséum*, VII, 8). Selon Proust, il est composé de: résine jaune, 1; extrait gommeux sucré, 9; gluten, 3; amidon, 32; hordéine, 55. Cette dernière substance est rude au toucher, ressemble à de la sciure de bois; c'est elle qui rend le pain d'orge grossier. Germé, l'orge contient un principe sucré plus abondant, qui sert à établir la fermentation alcoolique, et qui peut même donner de l'alcool. Avant sa maturité, les tiges et les grains renferment un principe amer; torréfié, l'orge ne contient plus d'amidon. Voyez dans le *Dict. des drogues* (IV, 25) les analyses très-détaillées d'Einhoff, sur l'orge dans tous ses états, dont nous n'avons présenté que le résumé, et les *Annales de chimie*, V, 337, et XL, 33.

Parmentier (A.-A.). Rapport, etc., sur la substitution de l'orge mondé au riz, etc. Paris, an X, in-8.

Hordlicze. Nom illyrien de la tourterelle, *Columba Turtur*, L.

Hordy. Nom provençal de l'orge, *Hordeum vulgare*, L.

Horec Nom bohême de la gentiane, *Gentiana lutea*, L.

Hore. Nom de l'*Acacia vera*, W., en Nubie.

Horer mandle. Nom bohême de l'amande amère. V. *Amygdalus communis*, L.

Horky. Un des noms bohêmes du trèfle d'eau, *Menyanthes trifoliata*, L.

Hormin, Hormino. Noms français et espagnol du *Salvia Horminium*, L.

Horn-fish. Nom anglais de l'orphie, *Esox Belone*, L.

Horn-owel, Hornugla. Noms anglais et suédois du hibou. *Strix Otus*, L.

Horned rye. Un des noms anglais de l'*Ergot*.

Hornel valmue. Nom danois du *Glaucium corniculatum*, Pers.

Horngryn. Nom suédois de l'orge mondé. Voyez *Hordeum vulgare*, L.

Hornhecht. Nom allemand de l'orphie, *Esox Belone*, L.

Hornig valmoge. Nom suédois du *Glaucium corniculatum*, Pers.

Hornmagsaamen, Hornmohn. Noms allemands du *Glaucium corniculatum*, Pers.

Hornsille. Nom islandais de l'épinoche, *Gasterosteus aculeatus*, L.

Horse. Nom du cheval en anglais. Voyez *Equus Caballus*, L.

— aloes. Un des noms anglais de l'*Aloës caballin*.

— chesnut. Nom anglais du marronnier d'Inde, *Æsculus Hippocastanum*, L.

Hortela apimentada. Nom portugais de la menthe poivrée, *Mentha piperita*, L.

— vulgar. Nom portugais de la menthe crépue, *Mentha crispa*, L.

Hortia brasiliana. Sous-arbrisseau de la famille des Rutacées, de la pentandrie monogynie, dont l'écorce qui est rougeâtre et fort amère, est réputée fébrifuge par les Brésiliens, qui la nomment *quina* (Saint-Hilaire, *Plant. usuell. des Brasiliens*, 4e liv.).

Hortulana, Hortulane, Hortulanus. Noms italien, anglais et latin de l'ortolan, *Emberiza Hortulana*, L. (Voyez ce mot).

Hortybel. Nom bavarois du butor, *Ardea Stellaris*, L.

Hosian sahue. Un des noms anciens de l'aigremoine, *Agrimonia Eupatoria*, L.

HOSTE, en Dauphiné (France), près de Crest et de la Drôme. Il y existe, non loin du chemin de Die, une source minérale froide que Villar dit gazeuse (Carrère, *Cat.*, 484).

Hota. Herbe de Madagascar dont le suc est appliqué sur les plaies pour en étancher le sang, d'après Flacourt.

HOTTENTOT-HOLLAND (eaux min. du), au cap de Bonne-Espérance. Ces eaux, thermales-ferrugineuses, sont employées contre les affections rhumatismales. Sparmann rapporte (1775) qu'elle recevaient 150 à 200 baigneurs par an (*Voyage*, éd. de Walken., XVI, 28, 31). Une source qui s'appelle *Brand-Palley*, est presque bouillante (66° R.), chargée d'acide carbonique, et fort usitée contre les maladies cutanées, les ulcères invétérés, vénériens même, etc.

Hou tounou. Nom de l'arec à chou, *Areca oleracea*, L., à Taïti.

Houat. Nom du canard domestique, en bas breton. Voyez *Anas*.

Houblon. Nom vulgaire de l'*Humulus Lupulus*, L.

Houille. Un des noms du charbon de terre. Voyez *Carbone*.

Houmiri. *Hedwigia balsamifera*, Aubl. Voyez *Bursera*.

Hounbetongue. Nom anglais de la cynoglosse, *Cynoglossum officinale*, L.

Houo. Arbre des Indes dont il sort une eau odorante, potable, qui délasse, etc. (Dujardin, *Drogues*, 183).

Houp. Nom de la huppe, *Upupa Epops*, en vieux français.

Houpenou. Nom du requin, *Squalus Carcharias*, L., dans Thevet.

Hourite. Poisson fort usité à Madagascar, que Valmont de Bomare rapporte aux saumons. Voy. *Salmo*.

Housson. Un des noms du houx, *Ilex Aquifolium*, L.

Houtarde, Outarde. C'est l'*Otis tarda*, L.

Houtou. Un des noms du *Barringtonia speciosa*, L., à Taïti.

Houx. *Ilex Aquifolium*, L.

— (Frelon). *Ruscus aculeatus*, L.

— (Petit). *Ruscus aculeatus*, L.

Hovaar. Nom flamand de la cigogne blanche, *Ardea Ciconia*, L.

Hovblad. Un des noms danois du tussilage, *Tussilago Farfara*, L.

Hovenia dulcis, Thunb. Ce petit arbre, du Japon où il porte le nom de *Siku*, appartient à la famille des Rhamnées, et à la pentandrie digynie; les pédoncules de ses fleurs s'épaississent après la floraison; leur chair devient alors rouge, douce, et les Japonais les mangent dans cet état. Kæmpfer, qui a figuré ce végétal à la page 809 de ses *Amœnit. exotic.*, dit qu'ils ont alors le goût de la poire (*Flora Japonica*, 101).

Hovurt. Un des noms danois du tussilage, *Tussilago Farfara*, L.

Howlet. Nom anglais de la hulotte, *Strix Aluco*, L.

Hoxocoquonaclit. Nom mexicain du *Cassia sophera*, L.

Hoya. Nom espagnol du hêtre, *Fagus sylvatica*, L.

Hrefna. Nom du *Physeter Catodon*, L., en Islande.

Hronowe korene. Nom bohême de l'asperge, *Asparagus officinalis*, L.

Hrossjrck. Un des noms bohêmes du botrys, *Chenopodium Botrys*, L.

Hrozkowa zeliza. Autre nom bohême du botrys, *Chenopodium Botrys*, L.

Hu-chu-u. Racine de la Chine qui noircit les cheveux; ce qui a fait dire qu'elle prolonge la vie.

Hu-tsiaou. Nom chinois du poivre noir, *Piper nigrum*, L.

Huaco. Synonyme de guaco, *Eupatorium Guaco*, Humb.

Huanturu. Nom péruvien du *Valenaria coarctata*, Ruiz et Pav.

Huart. Oiseau aquatique du Canada, de la grandeur du coq d'Inde, qui est bon à manger, et dont la graisse passait pour résolutive et propre à fortifier les nerfs (Lémery).

Huas-sild. Nom danois de la sardine, *Clupea Sprattus*, L.

Hubbe, Hubbeken. Noms flamands de la hulotte, *Strix Aluco*, L.

Hubertia (Senecio) Ambavilla. Voy. *Ambavilla*, *Hypericum* et *Senecio*.

Hubaus. Un des noms du grand-duc, *Strix Bubo*, L. suivant Aldrovande.

Hucaeou. Nom caraïbe du *Verbena nodiflora*, L.

Hucare. Un des noms du *Spondias Monbin*, L., à la Martinique.

Hudhoud. Les Arabes du golfe Persique nomment ainsi l'*Upupa Epops*, L.

Huesos del corazon de ciervo. Nom espagnol de l'*os de cœur de cerf*.

Huerop. Nom de la huppe, *Upupa Epops*, L., en Brabant.

Huet, Huette. Noms de la hulotte, *Strix Aluco*, L.

Huevo. Nom espagnol des *œufs de poule*.

Huexolotl. Nom mexicain du dindon, *Meleagris Gallopavo*, L.

Huflattich. Nom allemand du tussilage, *Tussilago Farfara*, L.

Hueiun. Grande espèce de chameau, selon Lémery. Voy. *Camelus*.

Hugonia mystax, L. Rhéede (*Hort. malab.*, II, t. 19) figure sous le nom de *modera-canni*, un arbrisseau sarmenteux de l'Inde, de la famille des Malvacées, de la monadelphie décandrie, dont les racines broyées, qui ont l'odeur de l'iris, sont employées, dans l'inflammation et contre la morsure des serpents; elles sont aussi fébrifuges, vermifuges; leur écorce est bonne contre les poisons. Il croît également aux îles de France et de Bourbon.

Huhn. Un des noms de la poule en Allemagne. Voy. *Phasianus Gallus*, L.

Huhnerdarm. Un des noms allemands du mouron, *Alsine media*, L.

Huhnereyer. Nom allemand des *œufs de poule*.

Huhnerschmalz. Nom allemand de la *graisse de poule*.

Huhu. Nom allemand de la hulotte, *Strix Aluco*, L.

Huhut. Nom allemand du grand duc, *Strix Bubo*, L.

Huid steenbreek. Nom danois du *Saxifraga granulata*, L.

— weed. Nom danois de l'anémone des bois, *Anemone nemorosa*, L.

HUILE, *oleum*. Principe végétal liquide, onctueux, inflammable, plus léger que l'eau, ordinairement insipide et inodore, susceptible de se figer par une température plus ou moins basse, composé de stéarine et d'oléine, cette dernière en plus grande proportion, ce qui explique leur plus ou moins de liquidité; dont enfin les principes constituants sont le carbone, l'hydrogène et l'oxigène, en quantités variables suivant l'espèce.

On distingue deux sortes d'huiles; la première, celle dont nous traitons ici, est nommée *huile fixe*, *huile grasse*, *huile douce*, parce qu'on l'obtient par expression, qu'elle n'a point d'arome, qu'elle est plus épaisse, etc.; la seconde, dont il sera parlé à son ordre alphabétique, est l'*huile volatile* ou *essentielle*, parce qu'on la sépare par distillation, qu'elle a une odeur très-marquée, qu'elle est plus liquide, plus âcre, etc. Les beurres végétaux (*voyez* ce mot) sont des huiles qui se figent à la température habituelle du pays.

Les huiles sont en général renfermées dans les amandes des fruits ou des semences; on distingue celles qui en contiennent un peu abondamment par la propriété qu'elles ont de faire des émulsions avec l'eau. Quelquefois la chair ou brou des fruits en renferme aussi, comme on le voit pour l'olive, le cornouiller, quelques palmiers, quelques lauriers; mais cela est beaucoup plus rare. Enfin on voit, par

l'analyse chimique, qu'il n'y a pas de parties des végétaux dicotylédones qui n'en renferment quelque petite quantité. Les acotylédons n'en contiennent jamais; les monocotylédones de nos climats sont dans le même cas; mais quelques palmiers exotiques font exception à cette loi.

On les distingue des graisses, parce que celles-ci sont d'origine animale, qu'elles renferment plus de stéarine et qu'elles se concrètent presque toutes à la température habituelle du pays; des cires (dont l'origine est végétale ou animale), parce que ces dernières sont presque entièrement composées d'une sorte de stéarine, par conséquent plus consistantes, et qu'elles sont un peu résineuses, etc.: les beurres proprement dits sont des graisses obtenues par la séparation des principes du lait des animaux. La consistance fait souvent donner le nom ou d'*huile* ou de *graisse* à ces divers corps, suivant qu'ils sont liquides ou concrets.

On distingue les huiles fixes en deux sections; 1° celles qui s'épaississent lentement en perdant une partie de leur hydrogène et de leur carbone, que l'on appele *huiles grasses*, telles que les huiles d'olives, d'amandes douces, de colza, etc.; ce sont les plus propres à la fabrication des savons; elles se congèlent et rancissent plus facilement, etc.; 2° celles qui, par un effet chimique analogue, se dessèchent complétement en conservant leur transparence, et sont nommées *huiles siccatives*, telles que, les huiles de lin, de pavot, de ricin, de noix, de chénevis, etc.: elles sont surtout employées pour la peinture, etc. *V.* le tableau comparatif et approximatif de la quantité d'huile fixe, liquide ou solide, que donnent les différentes parties des végétaux, par Reclus (*Dict. des drogues*, III, 126).

Les huiles sont un des corps les plus précieux, par leur utilité pour les besoins de la vie. Extraites à froid (procédé dont on se sert surtout pour celles qui sont comestibles), ou à chaud par compression, ou à chaud par ébullition, de la pâte des amandes, et séparées de la lie ou féces qu'elles déposent toujours, elles se conservent un certain temps fraîches et propres à servir à toutes sortes d'usages. Elles rancissent pourtant avec facilité, et deviennent alors plus colorées, plus épaisses, moins douces; et si cet état est très-marqué, elles sont âcres, corrosives même, et hors d'état de pouvoir servir comme aliment ou médicament. Quelques huiles résistent plus que d'autres à la rancidité. Celle de noix se conserve à peine quelques jours fraîche. Celle d'amandes douces et surtout celle d'olives, demeurent en bon état pendant un an et plus, mises dans des vases bien bouchés qu'on dépose dans des lieux frais; celle de lin est jusqu'ici connue pour se rancir le plus tardivement.

Emploi économique des huiles. Elles servent à l'éclairage, à brûler pour en obtenir le gaz inflammable propre également à éclairer; à la fabrique des savons, à la peinture, à graisser les machines pour adoucir les frottements, et à mille autres objets d'utilité. Les anciens en mettaient dans les mortiers hydrofuges; Caton employait leur marc pour empêcher les murs de suinter l'eau.

Emploi alimentaire des huiles. Elles servent de condiment pour les sauces, pour la préparation des aliments, pour les conserver entiers, etc. Elles remplacent le beurre, surtout dans le pays des oliviers où la chaleur et les longues sécheresses ne permettent pas d'avoir des prairies pour élever des bestiaux, et où par conséquent on ne peut en fabriquer; de même qu'on emploie des graisses dans la région intermédiaire entre celle des oliviers et celle des prairies naturelles, comme dans la Gascogne, le Périgord, etc. L'huile est un bon aliment, si elle n'est qu'en quantité convenable et mêlée aux autres substances nutritives; trop abondante, elle *écœure*, elle n'est plus digérée, provoque le vomissement, donne des aigreurs, purge, etc. M. Magendie s'est assuré que, pris comme seul aliment, elle fait périr les chiens au bout de 36 jours, ce qui prouve toutefois qu'elle les nourrit, puisque ces animaux meurent après 10 à 12 jours lorsqu'on les laisse sans aliments. On dit que bue abondamment, immédiatement avant un repas, elle empêche l'ivresse.

Emploi médical de l'huile. Les huiles sont en général des corps adoucissants, humectants, relâchants, etc.; ce sont de véritables émollients, quoique de nature différente de ceux le plus en usage, lesquels consistent surtout en mucus végétal; elles agissent aussi comme laxatives: on en a fait beaucoup d'emploi en médecine; mais il est beaucoup moindre aujourd'hui et borné à deux ou trois espèces, celles d'amandes douces, d'olives et de ricin. Elles entrent dans un grand nombre de médicaments internes ou externes, tels que potions, mixtures, loochs, lavements, embrocations, liniments, cérats, pommades, onguents, emplâtres, etc. On les associe souvent à la gomme, au jaune d'œuf, au sucre, etc., pour les donner à l'intérieur. On en fait des huiles composées, telles que le baume tranquille, etc.

A l'intérieur, on emploie les huiles dans les douleurs d'entrailles, les coliques, les inflammations, etc.; dans les rhumes, les catarrhes, les péripneumonies, les dyspnées: on les prescrit surtout à grande dose dans les empoisonnements, dans le double but de provoquer les vomissements et d'adoucir l'inflammation produite par le poison; il faut observer pourtant que si elles sont susceptibles de dissoudre les corps toxifères, comme cela a lieu pour les cantharides et certains oxides métalliques, il faut s'en abstenir et leur préférer les mucilagineux. Elles sont surtout utiles dans les empoisonnements alcalins. Leur emploi a été recommandé depuis longtemps, à l'intérieur, contre la morsure des serpents venimeux, et préconisé récemment par J.-M. Miller, médecin américain (R. Thomas, *The modern Pratice of Physic*. Londres, 1821, in-8°, p. 828). Parfois on donne des huiles pour faciliter le glissement des corps volumineux avalés, comme os, pièce de monnaie, aliments, etc; ce qui explique leur efficacité dans la constipation, la hernie étranglée, etc.

Les huiles sont contre-indiquées à l'intérieur dans

l'état fébrile, les maladies ataxiques, la laxité des tissus, les flatuosités intestinales. Elles ne conviennent pas dans la colique des peintres, sont nuisibles aux vieillards, etc.

L'usage externe de l'huile n'est pas moins fréquent. Quant à son application à toute la surface du corps, on sait que les anciens, et surtout les athlètes, se frottaient d'huile pour remédier à une trop grande transpiration, et par conséquent acquérir plus de force musculaire, puisqu'il y avait alors moins de déperdition, et ressentir moins les variations atmosphériques. Les sauvages se frottent aussi le corps d'huile ou de graisse, peut-être dans les mêmes intentions, mais surtout pour se préserver des moustiques. Odier de Genève l'a vue dissiper très-promptement de larges ecchymoses, suite de contusions, et guérir les brûlures (*Bibl. Brit.*, XL, 337 et LIX, 368). On a préconisé les frictions générales huileuses pour se mettre à l'abri des contagions, surtout de celle de la peste; mais il ne paraît pas que ce moyen ait l'efficacité que quelques personnes en espéraient (*voy.* Papon, *de la Peste*, II, 60). On les a employées plus utilement contre l'hydropisie, d'après les expériences de Zavagli (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, XVIII, 107), contradictoires à celles de Desbois de Rochefort; ce qui semblerait prouver que ces maladies sont dues surtout à un excès d'absorption cutanée, car le résultat de leur emploi est d'empêcher cette absorption, comme on le voit chez les insectes qui périssent par l'application de l'huile à la surface de leur corps, attendu qu'ils respirent par des trachées qui s'y rendent. Au surplus, leur emploi dans ce cas n'empêche pas celui des autres moyens ordinaires (*Voy.* les observations de W. Hunter sur ce sujet (*Bibl. méd.*, XX, 98).

Il paraît certain du moins que les huiles empêchent l'absorption des miasmes, des virus, et qu'elles peuvent être employées sous ce rapport. Aussi on a conseillé d'imprégner d'huile les parties susceptibles de contracter des infections quelconques, comme la syphilis, etc. M. Delpech emploie l'huile en onction contre la gale, avec plus de succès qu'aucun autre moyen, mais il importe qu'elle se trouve en contact avec l'*intérieur* de chaque pustule; pour cela il fait frotter préalablement les galeux mis dans le bain, avec du savon noir renfermé dans un linge grossier; après quoi les *onctions huileuses* sont pratiquées: quand les boutons sont naturellement crevés, on fait immédiatement les onctions (L. Boyer, *Mémorial des hospices du Midi*, 1, 5).

L'usage externe et partiel des huiles ou onctions, a surtout lieu dans les cas de rigidité des parties, dans leur endurcissement, leur épaississement, l'ankylose commençante, etc.; on les emploie aussi pour les lubrifier, en faciliter l'extension, comme font les accoucheurs, etc. On les prescrit en liniments contre les douleurs locales, l'inflammation, les gerçures, l'écorchure des parties, les plaies des teigneux: on les a crues surtout propres à empêcher les venins de sévir avec toute leur violence; ainsi on en frotte les piqûres des vipères, et on les en a présentées comme le remède assuré, ce qui est exagéré; elles ne paraissent agir dans ce cas que par leurs propriétés adoucissantes, qui calment et détendent les parties piquées. C'est encore sous ce dernier rapport qu'on les a conseillées contre le tétanos. Elles adoucissent la peau, la rendent plus unie, etc.; ce qui les fait employer dans la toilette, la parfumerie, etc. On les croit propres à faire croître les cheveux, en en frottant les bulbes: de là maintes recettes vantées par le charlatanisme, quoiqu'il soit hors de doute qu'elles les conservent, ainsi que les graisses.

L'huile battue avec du vin, est un remède employé sous le nom de baume samaritain (1), comme nerval, fortifiant, etc.

Chartier (P.), *Ergo oleum butyro salubrius?* Parisiis, 1655, in-4.—Wedel (G.-W.). *Diss. de oleosorum naturâ, usu et abusu.* Ienæ, 1697, in-4.—Buechner (J.-A.-E.). *Diss. inaugur. medica de oleis expressis eorumque modo agendi et usu* (Resp. F.-B.-O. Schroeter). Halæ Magdeb., 1747, in-4.—Morasch (J.-I.). *Diss. de oleis.* Præses A. J. Carl. Inglostadii, 1760, in-4.—Nicolaï (E.-A.). *Diss. de oleosorum expressorum virtute ac usu.* Ienæ, 1768, in-4.—Dippold (G.-E.). *Diss. de oleis.* Wittembergæ, 1778, in-4.—Frank (L.). Remarques sur l'emploi des frictions huileuses comme moyen préservatif et comme remède de la peste, etc. (*Bull. des so. méd. de la Soc d'émulat.*, III, 145-1809).—Zavagli. *Delle unzioni oleose*, etc. (Des onctions huileuses comme remède contre l'ascite). Recanati, 1822.—Loiseleur-Delongchamps. Aperçu sur les plantes oléagineuses indigènes, etc. (*Ann. de la soc. d'hortic. de Paris*, IV, 323).

HUILE D'AMANDES DOUCES. Voy. *Amigdalus communis*, L.

— D'AMBRE. Nom de l'huile épaisse provenant de la distillation du succin.

— — LIQUIDE. Un des noms du liquidambar. Voy. *Liquidambar Styraciflua*, L.

— AMÉRICAINE. Nom qu'on donne parfois à l'huile de ricin, *Ricinus communis*, L.

HUILE ANIMALE DE DIPPEL, ou Huile pyro-zoonique rectifiée. C'est un liquide presque blanc, léger, très-volatil, lorsqu'il vient d'être préparé, mais qui, au contact de la lumière, ne tarde pas à jaunir, à brunir, noircir même, en prenant plus de consistance. Son odeur est forte, pénétrante, empyreumatique; sa saveur extrêmement désagréable. Il paraît formé d'une certaine quantité d'huile fixe, d'huile volatile et d'ammoniaque à l'état de savonule, qui le rend soluble en partie dans l'eau. On y a soupçonné la présence de l'acide hydro-cyanique. L'alchimiste Dippel, qui a le premier mis en vogue cette huile, la retirait uniquement du sang de cerf, distillé à feu nud, dont il rectifiait un très-grand nombre de fois le produit; depuis on s'est servi en général de la corne de cerf, et l'on doit à Model et à Parmentier des procédés à la fois plus prompts et plus sûrs de l'obtenir pure (*Journ. de la Soc. des pharm.*, p. 456, in-4°). On sait aujourd'hui que toutes les matières animales, les os, les cheveux, la soie, la laine, les parties musculaires, traitées de même, fournissent un produit semblable,

(1) Triller (D.-G.). *Programma de singulari olei atque vini usu in vulneribus*, etc. Wittenbergæ, 1778, in-4.

ou qui du moins passe pour tel, quoiqu'assurément il doive au moins contenir des proportions d'ammoniaque extrêmement variées : il en est de même, sauf le degré de rectification, des huiles fétides qu'on retirait, dans l'ancienne pharmacie, du crâne humain, de la vipère, de l'éponge, etc.

Depuis plus d'un siècle que ce médicament est connu, on s'est peu occupé de déterminer d'une manière précise son mode d'action sur l'économie vivante. Dippel, qui l'avait annoncé comme une panacée, au moyen de laquelle il devait prolonger son existence jusqu'au commencement de ce siècle, mourut en 1733, à l'âge de 60 ans. Depuis lui les médecins qui l'ont expérimenté en ont obtenu des effets souvent opposés. Hoffmann regarde cette huile comme hypnotique, à la dose de 20 gouttes ; des auteurs ont prétendu qu'elle diminuait l'activité de la circulation ; d'autres, avec plus de raison, sans doute, qu'elle l'augmentait. La plupart se sont accordés à la dire excitante et anti-spasmodique.

Dans les essais qu'ont tentés, en 1808, MM. Chaussier, Jadelot, Alibert et Delaporte, dont M. le docteur Payen, qui les avait provoqués, a rendu compte à cette époque, dans le *Bull. de la Faculté de méd.*, on a vu l'usage interne de l'huile animale, produire, selon les individus, ou des vomissements, ou la diarrhée, ou des sueurs, même des salivations assez rebelles, des engorgements lymphatiques au col ou à l'aine et quelquefois une sorte de mouvement fébrile ; à haute dose elle peut causer la mort, soit subite et alors sans lésions appréciables, comme Chaussier en a vu un exemple (une cuillerée à bouche), soit moins prompte et accompagnée de violentes douleurs, de vomissements et d'inflammation (1 once 6 gros), comme on le voit dans l'observation publiée par M. Duprat (*Journal universel des sci. méd.*, novembre 1829).

Administrée à l'intérieur, avec un succès remarquable par Junker, par Cullen et par les médecins cités plus haut, dans divers cas d'épilepsie, essentielle sans doute, maladie contre laquelle cependant Lichenstein (voy. *Bibl méd.*, LXIX, 252) dit l'avoir essayée sans succès, elle a été recommandée aussi contre la danse de Saint-Guy, par Thilenius et Herz ; par d'autres contre l'hystérie, etc. ; contre le tænia, par Chabert, qui l'associait, chez les animaux, à l'essence de térébenthine (*Ann. de Montp.*, 1806, 135 ; *Bullet. des sc. méd.* de Fér., III, 297), par Bréra, par Rudolphi, par Bremser, qui dit l'avoir vue réussir dans plus de cinq cents cas, dès la première dose (*Tr. des vers intest.*, P. 486) et par Erdmann (*Bull. des sc. méd.* de Fér., janvier 1826, p. 44) ; contre la goutte sereine par Warner, cité par M. Jourdan ; enfin contre le rhumatisme goutteux aigu par MM. Chaussier, Delaporte et Alibert (*Bull. des sc. méd.*, août 1808). Ceux-ci ont aussi constaté son efficacité, appliquée à l'extérieur, soit pure, soit mélangée à l'huile d'olives, dans quelques cas de teigne et de dartres rongeantes scrophuleuses, dernière affection où Poncelet, dans son Histoire générale des drogues, l'avait signalée comme souveraine : chez les teigneux l'application du liniment pyro-zoonique a excité une bonne suppuration, dont la guérison a été la suite. On l'a vantée aussi en frictions contre la paralysie, instillée dans les yeux contre la cataracte (Beaumer, 1757) et l'ophthalmie scrophuleuse (M. Jadelot), etc. Toutefois, et malgré quelques faits publiés à l'appui de ces assertions, ce médicament est aujourd'hui très-peu employé, et réclame de nouveaux essais pour être apprécié à sa juste valeur.

La dose indiquée dans les anciens ouvrages est de 10, 20, 30 gouttes ; M. Alibert la fixe de 30 à 72 gouttes, et M. Planche nous assure l'avoir prise sans inconvénient à cette dernière dose, par le conseil de Chaussier, contre une sorte de névralgie faciale. Mais les accidents que cette huile est susceptible de produire doivent rendre très-circonspect sur son emploi, et la prudence veut qu'on ne débute jamais que par un très-petit nombre de gouttes (3 à 4, par exemple), sauf à l'augmenter ensuite à raison des effets obtenus. Cette dose, quelle qu'elle soit, doit toujours, pour l'usage interne, être étendue dans quelque véhicule (l'eau sucrée, une émulsion, etc.) auquel on peut ajouter de l'éther pour en masquer la saveur repoussante. M. Alibert se servait d'une solution de 42 gouttes d'huile dans une once d'eau, dont il prescrivait à la fois 15 ou 20 gouttes. Chaussier n'en mettait que 12 gouttes par once, mais il la donnait par cuillerées à bouche ; M. Payen indique une demi-once par litre d'eau. Ce mode d'administration doit être préféré parce qu'il met à l'abri des erreurs que peuvent commettre les malades ou ceux qui les entourent. A l'extérieur on emploie soit cette solution, soit l'huile unie à quelque corps gras qui en émousse l'activité ; appliquée pure sur des boutons teigneux, on l'a vue produire de violents maux de tête. L'huile animale a été proposée enfin comme dissolvant du phosphore, par Loebenstein Lœbel (*Journ. de Hufeland*, janvier 1817).

Vater (A.). *Progr. de olei animalis efficacià contra hydrophobiam et venenum lauro cerasi* Witt., 1740, in-4. — Cartheuser (J.-F.). *Diss. de oleis empyreumaticis.* Francfort-sur-l'Oder, 1744, in-4. — Mauchard (B.-D.). *Diss. de oleo animali Dippellii.* Tubingæ, 1745, in-4. — Ludolff (J. de). *Diss. de olei animalis Dippellii faciliori præparatione et modo agendi.* Erfurt, 1748, in-4.

HUILE D'ANIS. Espèce d'huile volatile. Voy. *Anisum officinale*, Mœnch.

— D'ANTIMOINE. Beurre d'antimoine tombé en *deliquium*. Voy. ce mot.

— D'ARSENIC. Ancien nom du *Chlorure d'Arsenic*. Voy. ce mot.

— D'ASPHALTE. Voy. à l'art. *Bitumes*.

— D'ASPIC. Nom de l'huile essentielle de lavande, *Lavandula Spica*, L.

— DE BALEINE. Espèce d'*Huile de poisson*. Voy. ce mot.

— DE SAINT-BARBARE. C'est le *Pétrole*, dans Nicolas Mirepsus.

— DE BEN. Huile du fruit du *Moringa aptera*, Gærtn.

— DE BEURRE. Huile des semences de moutarde, *Sinapis alba* et *nigra*, L.

— DE BOIS. Nom de l'huile du *Dryandra oleifera*, Lam. (Voy. ce mot).

— DU BRÉSIL. Un des noms du baume de copahu.



HUILE DE CADE. Sorte d'huile de poix. La véritable se tire du *Juniperus Oxycedrus*, L.

— DE CAJEPUT. Essence retirée par distillation, de la térébenthine provenant du *Melaleuca Cajeputi*, L.

— DE CAMPHRE. Simple dissolution de *Camphre* dans l'acide nitrique.

— DE CARABE. Huile douce retirée de l'amande du *Cassuvium pomiferum* (Voy. ce mot).

— DE CARAPA. Huile des semences du *Carapa guianensis*, Aubl. (Voy. ce mot).

— DE CARAPAT. Un des noms de l'huile de ricin, aux Antilles.

— DE CASTOR. Nom que les anglais donnent à l'*Huile de rici*.

— DE CHAUX. Chlorure de calcium tombé en *deliquium*. V. ce mot.

— DE CIRE. Voy. *Cire*.

— DE CITRON. Voy. *Citrus medica*, L.

HUILE DE COCO. Huile extraite de l'amande du cocotier, *Cocos nucifera*, L.; elle n'est liquide qu'au dessus de 15 à 16 degrés; au dessous elle se congèle, et prend le nom de *beurre de coco*.

HUILE DE CORNE DE CERF. Voy. ce mot, et *Huile animale de Dippel*.

— CORROSIVE D'ANTIMOINE, D'ARSENIC, etc. Voy. *Huile d'Antimoine*, d'*Arsenic*.

— DE CROTON TIGLIUM. Voy. *Croton Tiglium*, L.

— DE DIPPEL. Voy. *Huile animale de Dippel*.

HUILE DOUCE DU VIN. Liquide jaunâtre, âcre malgré son nom, d'une odeur vive et suffocante, qu'on voit paraître lors de la préparation de l'éther sulfurique, dès que celui-ci cesse de passer. Sa production, indépendante de celle de l'éther, résulte de la décomposition par la chaleur de l'acide sulfovineux, formé d'acide hypo-sulfurique et de cette huile. C'est un carbure d'hydrogène qu'on peut représenter par la composition pondérable de l'eau, l'oxigène y étant remplacé par du carbone (Dumas et P. Boullay, *Bull. de pharm.*, XIII, 565, et XIV, 1). Employée jadis en médecine à l'instar de l'éther, l'huile douce du vin n'est plus usitée que comme ingrédient de la liqueur minérale d'Hoffmann. Elle existe constamment, en petite quantité, dans l'éther non rectifié, et, suivant M. Gay-Lussac (*Ann. de chimie et de phys.*), se développe spontanément dans l'éther qu'on abandonne à lui-même pendant longtemps, lorsqu'on le met par intervalle en contact avec l'air.

HUILE DOUCE DE VITRIOL, *Oleum vitrioli dulce*. Nom donné par Valérius Cordus à l'*Ether sulfurique* impur.

HUILE EMPYREUMATIQUE. Un des noms de l'*huile animale de Dippel*, et en général des huiles obtenues par la distillation à feu nu des matières organiques, telles que *l'huile de corne de cerf*, *l'huile de succin*, *l'huile de cade*, *l'huile de cire*, etc.

HUILE ESSENTIELLE. Synonyme d'huile volatile. Voy. *Huiles volatiles*.

— ÉTHÉRÉE. Nom donné quelquefois à l'*Huile douce du vin*. Voy. aussi *Huiles éthérées*.

HUILE FIXE. Huile qui ne se volatilise point sans se décomposer en partie; telle est celle que fournissent par expression un grand nombre de graines, de péricarpes charnus, etc. V. *Huile*.

HUILE DE FOIE DE POISSON. Voy. *Gadus Morrhua*, L.

— DE GABIAN. Nom commercial du pétrole rouge. Voy. d'ailleurs *Gabian*.

— DE GENÉVRIER. Synonyme d'*Huile de Cade*.

— DE GENGILI ou GINGILI. C'est l'huile de Sésame, *Sesamum orientale* L.

— DE GIROFLE. Voy. *Caryophyllus aromaticus*, L.

HUILE GLACIALE D'ANTIMOINE LUNAIRE. Espèce de beurre d'antimoine; il ne contient point d'argent, malgré le nom qu'on lui donnait.

HUILE GLACIALE DE VITRIOL ou de NORDHAUSEN. Acide sulfurique anhydre.

— DE KERVA. Un des noms de l'huile de ricin, *Ricinus communis*, L.

— DE LAURIER. Huile grasse, verte, extraite des fruits du laurier, *Laurus nobilis*, L.

— — CERISE. Voy. *Padus Lauro-Cerasus*, Mœnch.

— DE LIN. Huile extraite de la semence du lin, *Linum usitatissimum*, L.

— DE MACIS. Nom qu'on donne parfois à l'huile concrète de muscade.

— DE MAPA. Huile des semences du *Carapa guianensis*, Aubl. voyez ce mot.

— DE MARMOTTE. Nom de l'huile obtenue du *Prunus brigantiaca*, Vill.

— DE MÉDIE. Nom que porte parfois le naphthe. Voy. *Bitume*.

— DE MERCURE. *Sulfate de mercure* tombé en *deliquium*. On a aussi donné ce nom à la solution alcoolique du *Sublimé corrosif*.

— MINÉRALE. Synonyme d'huile de pétrole. Voy. ce mot et aussi *Huiles minérales*.

— — D'ÉCOSSE. C'est l'*Huile de pétrole noire*. Voy. *Bitume*.

— DE MORUE. Voy. *Gadus Morrhua*, L.

— DE MUSCADE. Voy. *Myristica*.

— DE NAPHTHE. *Oleum naptha*. Synonyme d'huile douce du vin.

— DE NOIX. Huile extraite du fruit du noyer, *Juglans regia*, L.

— D'OEILLETTE (Il faudrait dire d'oillette, d'*Oleolum*, petite huile). Nom de l'huile extraite des semences du pavot noir, *Papaver somniferum*, L.

— D'OEUFS. Voyez *OEufs*.

— D'OLIVE. Huile extraite du fruit de l'olivier, *Olea europæa*, L.

— OMPHACINE. Nom donné par les anciens à l'huile des olives non mûres. V. *Olea*.

— D'OURS. On nomme ainsi quelquefois la graisse d'ours à cause de sa demi-fluidité. Voy. *Ursus arctos*, L.

— DE PALMA CHRISTI. Un des noms de l'huile de ricin, *Ricinus communis*, L.

— DE PALME. C'est l'huile du cocotier, *Cocos nucifera*, L.

— DE PAVOT. C'est la même que l'huile d'*OEillette*.

— DE PÉTROLE. Voy. *Bitume*. La rouge s'appelle *Huile de Gabian*; la noire *Huile minérale d'Écosse*.

— DE PIERRE. Synonyme d'*Huile de pétrole*.

— DE PIGNON D'INDE. Huile extraite du *Croton Tiglium*, L. (Voy. ce mot).

HUILE DE POISSON. Mélange de graisses liquides de hareng, de dauphin, de baleine et d'autres cétacés; elle contient de la *phocéine*.

HUILE DE POIX. Voyez *Poix*.

— PYRO-CARBONIQUE. Voy. ce mot.

— PYRO-SUCCINIQUE, ou HUILE DE SUCCIN (Voy. ce mot).

Huile pyro-zoonique. Synonyme d'*Huile animale de Dippel*.
— pyrogénée. Synonyme d'*Huile empyreumatique*.
— de rase. Sorte d'essence de térébenthine, retirée du galipot.
— de ricin. Voy. *Ricinus communis*, L.
— sainte ou de sainte-Catherine. Un des synonymes de *Naphthe* (Voy. ce mot).
— de sassafras. Voy. *Laurus Sassafras*, L.
— de Saturne. Produit de la distillation d'une solution d'acétate de plomb dans l'essence de térébenthine.
— de soufre. Ancien nom de l'acide sulfureux concentré. Voy. *Soufre*.

Huile de spermaceti. C'est celle qui se sépare du blanc de baleine pendant sa purification ; elle est plus pure que l'huile de poisson.

Huile de succin. Synonyme d'*Huile pyro-succinique*.
— de tartre par défaillance. *Sous-carbonate de potasse* tombé en *deliquium*.
— de térébenthine. Voy. ci-dessous *Huile volatile de térébenthine*.
— de pépon. Nom de l'huile obtenue des semences du potiron, *Cucurbita Pepo*, L. (Voy. ce mot).
— de Tigli ou de Tilli. Huile extraite des semences du *Croton Tiglium*, L. (Voy. ce mot).
— de Vénus. Nitrate de cuivre tombé en *deliquium* (Lémery). Voy. ce mot.
— vierge. Huile extraite à froid, par une première pression.
— de vin, *Oleum Vini*. Synonyme d'*Huile douce du vin*.
— de vitriol. Ancien nom de l'acide sulfurique. Voy. *Soufre*.
— de vitriol dulcifiée. Espèce d'eau de Rabel.
— volatile. Voy. *Huiles volatiles*.

HUILE VOLATILE DE TÉRÉBENTHINE, ou essence de térébenthine. Plusieurs espèces de pins ou sapins (*Pinus Picea*, *Abies*, *maritima*, *sylvestris*, etc.) qui fournissent des térébenthines, combinaisons naturelles de résine et d'huile volatile, servent dans le nord de l'Europe à la préparation de cette huile, qu'on obtient par distillation. Elle est ordinairement incolore, ténue, plus légère que l'eau, d'une odeur forte et désagréable, toujours liquide, même par un froid de 22°, susceptible de s'unir à la potasse (*savon de Starkey*), à l'huile animale de Dippel (*huile vermifuge de Chabert*), à l'acide hydro-chlorique (*camphre artificiel*), en deux proportions suivant M. Houton-Labillardière (*Journ. de pharm.*; janv., 1818), de dissoudre une foule de corps, et notamment la cholestérine, etc. Lorsqu'elle a été plusieurs fois distillée, elle offre plus de ténuité encore, sa couleur est jaunâtre, et son odeur plus suave se rapproche beaucoup de celle du citron ; aussi l'emploie-t-on dans cet état pour falsifier d'autres huiles essentielles ; elle est alors moins soluble dans l'alcool. Pour l'usage médical, on ne doit se servir que d'huile soigneusement rectifiée.

Prise à l'intérieur, respirée même, l'huile de térébenthine communique aux urines une odeur de violette, phénomène toutefois qui n'est par sans exception, d'après l'exemple du cardinal Ginzendorf, rapporté par de Haen dans son *Historia podagræ*. Donnée à petite dose (quelques gouttes), seules ou dans son état naturel de combinaison avec des résines, c'est, comme la plupart des huiles volatiles (voy. ce mot), un stimulant diffusible assez actif ; mais de plus, elle semble exercer sur les organes urinaires une action toute spéciale ; elle les stimule fortement, en augmente et souvent en modifie la sécrétion ; l'urine devient rouge, cuisante, parfois sanguinolente ; de là les avantages de cet agent dans le traitement de blénorrhées, et ses dangers dans les affections aiguës de l'appareil urinaire.

Son action dissolvante sur la cholesterine l'a fait employer par Durande dans le traitement des coliques hépatiques, associé au double de son poids d'éther sulfurique, et par dose de 10 à 20 gouttes ; ce mélange paraît avoir quelquefois réussi ; il est contre-indiqué dans les coliques hépatiques inflammatoires, et demande communément, pour être supporté, qu'on l'adoucisse en l'unissant à un jaune d'œuf.

Donnée à plus haute dose (1 gros à quelques onces), loin d'être un poison, comme on l'a cru longtemps, loin même d'agir avec plus de force qu'à petite dose sur les reins et la vessie, et de produire la strangurie, c'est aux voies gastriques que se borne ordinairement son action, alors purgative. Il n'y a que peu d'années qu'elle a été essayée de cette manière, d'abord en Angleterre, puis à Genève (*Bibl. brit.*, *Sc. et arts*, LX, 149), en France et dans la plupart des autres pays, contre le *tænia* principalement. Une, deux, quatre onces de cette huile, pure ou associée à quelqu'autre liquide, tels que des sirops adoucissants, procurent presque constamment en quelques heures l'expulsion de ces animaux, sans autres phénomènes qu'un peu de chaleur à l'estomac, quelquefois des nausées ou même des vomissements, fréquemment quelques coliques, et souvent une sorte d'ivresse ou une vive céphalalgie. J. Copland qui a expérimenté sur lui-même, en état de santé, l'action de ce remède, à la dose de 10 gros, a observé que son pouls devenait plus fréquent, petit et concentré ; il a éprouvé, outre divers symptômes d'ivresse, de l'anxiété, des frissons, un sentiment de traction des intestins vers la colonne vertébrale, des éructations incommodes, de la soif et une faim vive, phénomène que l'ingestion de quelques aliments ont fait cesser peu à peu ; mais il n'a eu ni vomissement ni diarrhée.

Cet huile a été aussi récemment expérimentée dans plusieurs autres maladies internes, l'aménorrhée, la fièvre puerpérale, certains cas d'obstructions addominales (*Bibl. méd.*, LIX, 257, 261), diverses affections nerveuses, et notamment l'épilepsie. Le docteur Cathan, de Londres, paraît être le premier qui en ait tenté l'usage à petite dose dans la dernière de ces maladies : il crut avoir guéri son malade, mais l'épilepsie reparut ensuite. M. Weaver n'en a pas obtenu plus de succès, quoiqu'il l'ait employée à très-haute dose, mais il a réussi dans un cas de catalepsie vermineuse (*Journ. univ. des sc. méd.*, VII, 112). Cependant d'autres médecins anglais, Edward Percival et D. Lithgow, ont été plus heureux, même dans des cas où l'épilepsie n'était pas vermineuse.

En France, M. Récamier, et à son exemple un

grand nombre de médecins, a employé avec beaucoup de succès l'essence de térébenthine dans le traitement de la sciatique (*voyez* un fait publié par M. Parent dans le cahier de juillet 1817 de la *Bibl. méd.*, d'autres observations dans le même journal, LXXIV, 80, ainsi que la thèse soutenue en 1818 par M. Martinet et devenue depuis un mémoire). Elle l'a été aussi dans d'autres espèces de névralgies (*Lancette*, III, 22), et l'avait été déjà, dit-on, par Galien dans le rhumatisme, mais à l'extérieur. Cheyne, et Horne, qui l'unissait au miel, passent pour l'avoir les premiers employée à l'intérieur. M. Récamier, donne par cuillerée, trois fois par jour, un mélange de 2 gros d'huile avec 4 onces de miel rosat; quelques jours suffisent pour amener une amélioration marquée et quelquefois la guérison complète : nous l'avons nous-mêmes employée avec succès dans plusieurs cas de sciatique, sans nous inquiéter des symptômes gastriques qu'elle provoque presque toujours, mais qui cèdent facilement dès qu'on en a suspendu l'usage.

L'huile de térébenthine, enfin, a longtemps passé pour cathérétique; c'est comme telle que l'a employée, d'ailleurs avec succès, Ambr. Paré, pour rémédier aux accidents d'une saignée chez le roi Charles IX. Des chirurgiens l'appliquent encore pour stimuler les ulcères atoniques et dans des cas de gangrène et de pourriture d'hôpital. On l'a essayée dans la teigne (*Bibl. méd.*, LX, 128, et *Gaz. de santé*, 21 septembre 1818), et J. Young (*Currus triumphalis è terebintho*, Londres, 1679, in-8°) la regardait comme préférable à tous les moyens connus, même à la ligature, pour arrêter les hémorrhagies.

Sa combinaison au minimum d'acide avec l'acide hydro-chlorique, qu'on obtient en faisant passer dans l'huile essentielle de térébenthine, plongée dans un bain réfrigérant, un courant de gaz acide muriatique, est solide, blanche, cristalline, inflammable, soluble dans l'alcool, et d'une odeur un peu camphrée : de là le nom, d'ailleurs impropre, de *camphre artificiel*. Elle paraît avoir été employée avec succès par Van Swieten, comme dissolvant des tophus arthritiques (*Dict. des sc. méd.*, art. *Goutte*, p. 224), et on la trouve inscrite dans la *Pharmacopée*, de Van Mons. Découvert par Kind, ce singulier composé a été étudié par beaucoup de chimistes, jusqu'à M. Thénard (*Mém. de la soc. d'Arcueil*, II) et à M. Houton-Labillardière (*loc. cit.*) qui, les premiers, en ont fait connaître la véritable nature.

Huiles animales. Voyez *Graisses*. On donne aussi ce nom aux huiles de poisson, de foie de morue, d'œufs, etc., et quelquefois aussi, en pharmacie, soit aux huiles empyreumatiques qu'on obtient par la distillation des matières animales (voy. *Huile animale de Dippel*), soit à des huiles végétales dans lesquelles on a fait bouillir ou infuser des animaux, telles que les huiles de petits chiens, de scorpion, de tortue, de crapaud, de lézard, de ver de terre, de fourmi, d'araignée, etc.

Huiles blanches. Nom des huiles des crucifères, soumises à la dépuration par l'acide sulfurique ou le charbon animal, ce qui les rend blanches, légères, très-liquides, etc. On s'en sert pour l'éclairage; telles sont celles de colza, *Brassica campestris*, L., et de navette, *Brassica Napus*, L.

Huiles concrètes. Substances grasses et solides, véritables *beurres végétaux*. Voy. ce mot.

Huiles douces. Synonyme d'*huile fixe*, à cause de leur saveur en général presque nulle.

Huiles empyreumatiques. Voyez *Huile empyreumatiques*.

— essentielles. Ancien synonyme d'*Huile volatile*.

— éthérées. Ancien nom des *Huiles volatiles*, et, au singulier, de l'*Huile douce du vin*.

— par expression. Toute huile qu'on obtient à l'aide de la presse, et en général les *Huiles fixes*.

— fétides. Synonyme d'huiles empyreumatiques. Voyez *Huile animale de Dippel*.

— grasses. Nom de certaines huiles fixes, par opposition avec d'autres qu'on nomme *Huiles siccatives*. Voy. ce dernier mot et *Huile*.

Huiles médicinales. Solutions de diverses substances dans les huiles fixes ou même volatiles; telles sont les huiles de camomille, de jusquiamo, l'huile camphrée, l'huile d'anis soufrée, le baume tranquille, etc. Voy. aussi *Huiles animales* et *élaoléés*.

Huiles minérales. Nom donné improprement à certains liquides minéraux d'apparence huileuse. Voy. *Huile de vitriol*, de *tartre*, de *Vénus*, d'*antimoine*, etc.

Huiles siccatives. On donne ce nom aux huiles fixes qui se dessèchent à l'air en conservant leur transparence; en les faisant bouillir avec de la litharge, on augmente encore cette propriété. Ces huiles servent à la peinture, et à préparer des bougies, des sondes, etc., qu'on fait passer pour être de gomme élastique; l'huile de lin est la plus employée de toutes celles qui sont siccatives.

Huiles végétales. Ce sont les huiles proprement dites (Voyez *Huile*), les *huiles animales* se rapportant mieux aux graisses, et les *huiles minérales* ne portant que fort improprement ce nom.

HUILES VOLATILES. Principes très-expansibles, quelquefois concrets, ordinairement liquides, plus légers que l'eau, et très-mobiles; rarement épais, ou plus lourds que ce fluide; d'une odeur presque toujours vive, pénétrante, plus ou moins agréable; d'une saveur âcre, brûlante, et quelquefois caustique : s'enflammant tous enfin à la seule approche ou au contact d'un corps en combustion : ils portaient les noms d'*essences*, d'*huiles essentielles*, à une époque où on les regardait comme constituant à eux seuls l'existence, l'essence des végétaux, et ont reçu ceux d'*huiles éthérées*, d'*esprits*, de *quintessences*, à cause de leur légèreté, de leur inflammabilité ou de la manière dont on en opérait l'extraction.

Tous les organes des végétaux, le périsperme seul excepté, peuvent fournir des huiles volatiles. Il est des plantes, ordinairement odorantes, qui en donnent de presque toutes les parties; telles sont beaucoup de Labiées, de Synanthérées et surtout d'Ombellifères; d'autres, en plus grand nombre, n'en

offrent guère que dans quelques points, avec abondance du moins; aussi choisit-on, pour en obtenir l'huile volatile, les racines de sassafras, de calamus aromaticus, de benoîte, d'aunée, d'angélique, d'iris (Vogel), de dictame blanc, de zédoaire et même de canne de Provence (Chevallier); les bois de Santal, de Rhodes, de genièvre, de pin et de sapin; l'écorce de la tige du cannellier, du cassia lignea, du caprier, l'écorce de Winter et la cannelle blanche; les feuilles de sauge, de mélisse, de menthe poivrée, de grande absinthe, de rhue, de sabine, de tanaisie, et celles du mille-pertuis, qui doit son nom à leurs utricules huileux; les calices et les pédoncules du giroflier, de la lavande, du thym, du romarin et de beaucoup d'autres Labiées; ceux de la rose, comme Geoffroy en a fait infructueusement la remarque (*Mém. de l'Acad. roy. des Sci.*, 1721); les pétales de la camomile, de la fleur d'oranger, de la rose, des Liliacées, etc.; les stygmates pétaloïdes du safran; les fruits enfin, ou plutôt les enveloppes séminales de la plupart des graines des Ombellifères, la muscade, la vanille, le poivre, les cubèbes, le genièvre, et l'écorce des fruits que fournissent divers arbres du genre *Citrus*.

De toutes ces parties, les feuilles, les fleurs et surtout les semences, sont les plus riches en huiles volatiles. Ces huiles, comme on le voit, sont très-nombreuses; ce que nous allons en dire s'applique à la plupart d'entre elles, les spécialités devant être cherchées à chaque espèce en particulier, dont nous traitons à l'occasion des substances qui les fournissent.

On extrait en général les huiles volatiles par la distillation, au moyen de l'eau (pure ou rendue plus dense par l'addition des sels ou d'acides) qui les entraîne sans les dissoudre, et qu'elles surnagent ensuite, ou au fond de laquelle elles se précipitent. Quelques-unes, plus à nu et fort abondantes, se retirent par des moyens mécaniques (huiles d'écorce de citron, d'orange, etc.); d'autres, très-fugaces, ne peuvent être obtenues que par l'intermédiaire d'une huile fixe (huile des fleurs des Liliacées), L'odeur que répand une plante n'est pas toujours la même que celle de son huile volatile (*Journ. de pharm.*, VIII, 533), ni proportionnée à la quantité d'huile qu'elle renferme. Cette proportion varie en outre suivant les espèces, et, pour chacune d'elles, suivant le climat, la constitution de l'année, l'accroissement de la plante, son état de fraîcheur ou de dessiccation au moment de l'opération, et enfin le procédé mis en usage. Généralement, la chaleur et la sécheresse sont favorables à la production des huiles essentielles; aussi, le midi de la France, l'Espagne et l'Italie sont-ils en possession d'en fournir les autres parties de l'Europe.

Beaucoup de plantes de la famille des Crucifères, les bulbes de quelques Liliacées, les feuilles du tabac, les Euphorbes, les Renonculacées, certains *Daphne*, fournissent aussi à la distillation des principes volatils qui se rapprochent beaucoup des huiles essentielles; mais qu'on en a souvent regardés comme distincts, la plupart étant ou très-fugaces ou très-altérables, ou non inflammables; quelques-uns contiennent du soufre, d'autres sont peut-être moins des principes immédiats que le produit même de l'opération, et se rallient ainsi aux *huiles empyreumatiques*; la plupart réclament un nouvel examen.

On a longtemps considéré les huiles essentielles comme de véritables principes immédiats des végétaux, espèces de *résines incomplétement oxigénées*. L'analyse a prouvé que plusieurs d'entre elles au moins, ne contenaient que du carbone et de l'hydrogène; telles sont celles de térébenthine, de rose, de citron. M. Th. de Saussure cependant admet dans celle-ci la présence de l'azote (*Journ. de Pharm.*, VI, 452). Suivant les recherches de M. Bizio les huiles volatiles seraient généralement formées de deux principes analogues à l'élaïne et à la stéarine des huiles fixes, savoir: d'*igrusine*, qui reste fluide aux plus basses températures, est soluble dans l'eau et se volatilise avec elle, et de *séreusine* qui se solidifie à 12 ou 16° centigrades (*Journ. de Chimie méd.*, III, 382); c'est cette dernière qu'y avait déjà signalée M. Margueron, et que Proust, qui la prenait pour du camphre, avait reconnue dans les huiles de marjolaine, de sauge, de lavande et de romarin; c'est elle aussi probablement que Brugnatelli a vue se former dans de vieille huile de térébenthine, et qui constitue ces huiles volatiles cristallisées que Klaproth, au rapport de M. Vogel, obtenait par des distillations réitérées (*Journ. de pharm.*, I).

Chaque espèce d'huile volatile jouit de propriétés physiques particulières, et plus ou moins caractéristiques; quelques-unes cependant se rapprochent par plusieurs de leurs propriétés; ainsi les huiles de rose et de térébenthine sont blanches; celles de fleurs d'oranger, de canelle, de girofle, de *cassia lignea*, d'aneth, de carvi, récemment obtenues, sont incolores, mais jaunissent ou brunissent ensuite; celles d'anis, de persil, de sauge, de grande absinthe, de cubèbes, sont d'un vert plus ou moins intense; celle de camomille est quelquefois bleue, quelquefois verte; celle de millefeuille, d'un vert bleuâtre; celle de galbanum, d'abord bleue, rougit à la longue; le plus grand nombre enfin, celles de genièvre, de lavande, de menthe poivrée, de pouliot, de marjolaine, de romarin, d'hysope, de cumin, de sassafras, sont d'un jaune plus ou moins foncé, etc.

Elles ne varient pas moins sous le rapport de la consistance, sans doute à raison des proportions diverses de leurs deux principes constituants (*igrusine* et *séreusine*); les unes en effet sont concrètes à quelques degrés au dessus de zéro, comme celles de rose, de muscade, de benoîte, d'aunée, de persil et de beaucoup de semences des Ombellifères qui perdent, en vieillissant, cette propriété, tandis que les autres sont toutes plus ou moins fluides.

Leur pesanteur enfin est aussi fort diverse; il en est, mais en petit nombre et toutes exotiques, qui l'emportent sur l'eau par ce caractère; telles sont celles que fournissent le sassafras, la muscade, les clous de girofle, l'écorce de *cassia lignea*, le santal

citrin, et le bois de Rhodes. La plupart au contraire surnagent ce fluide : toutes les huiles indigènes et beaucoup d'huiles exotiques sont de ce nombre.

Le temps, le contact de l'air, l'influence de la lumière et de la chaleur, altèrent les huiles volatiles; elles s'épaississent, deviennent acides, prennent une odeur térébenthacée, déposent quelquefois des cristaux, changent de couleur, etc. M. Vogel a constaté que les huiles de menthe poivrée et de sabine exposées au soleil, blanchissent très-promptement, que celle de térébenthine, au contraire, y jaunit; que l'huile de camomille passe du bleu au jaune, etc. (*Journ. de Phys.*, LXXX). Il convient donc de les conserver dans des flacons bouchés à l'émeril, complétement remplis, placés dans un lieu frais et obscur, et surtout de les renouveler souvent. On a conseillé, pour leur rendre la limpidité et l'odeur que la vétusté peut leur avoir fait perdre, de les redistiller avec de l'eau sur des plantes de même espèce; mais en reprenant ces caractères physiques, recouvrent-elles aussi toutes leurs propriétés chimiques et médicales? Geoffroy rapporte avoir conservé pendans huit ans, sans altération, de l'huile volatile de citron qu'il avait préparée au moyen de l'alcool.

L'eau dissout, mais en petite quantité, et partiellement d'après M. Bizio, les huiles volatiles, dont elle emprunte ainsi l'odeur et quelques-unes des propriétés. Cette solution, qu'on obtient ordinairement d'une manière indirecte, en distillant avec de l'eau les plantes aromatiques, constitue ce qu'on nomme en pharmacie *les eaux distillées aromatiques simples*; lesquelles, associées au double de leur poids de sucre, forment des sirops qui sont ou pourraient être usités. On nomme *savonules* les combinaisons peu solides des huiles volatiles avec les alcalis; le plus connu de ces composés est celui auquel le Charlatan Starkey a donné son nom, et qui résulte de l'union de la potasse avec l'huile essentielle de térébenthine (voy. *Savons*). Les acides concentrés décomposent en partie les huiles essentielles; l'acide nitreux, uni surtout au tiers de son poids d'acide sulfurique, enflamme instantanément l'huile sur laquelle on le projette.

Les huiles fixes, l'éther, l'alcool, s'unissent en toutes proportions aux huiles volatiles. La première de ces combinaisons forme les *huiles préparées* des pharmacies, et la dernière diverses espèces de *teintures*, d'*élixirs*, d'*esprits*, d'*eaux spiritueuses*, de *baumes* même, ou, suivant un langage plus moderne, d'*alcools aromatiques* (voy. *Alcoolats* et *Alcoolés*). Elles s'unissent encore à un grand nombre d'autres substances, telles que le camphre, le phosphore et le soufre, formant avec celui-ci ce qu'on nomme *baume de soufre* (soit *anisé*, soit *térébenthiné*, suivant l'espèce d'huile qui entre dans sa composition). Certains vinaigres et vins aromatiques, sont des espèces de dissolutions vineuses et acéteuses d'huiles essentielles; le *miel rosat* et celui de *romarin* attestent que le miel peut se charger de ce principe immédiat des végétaux. Ces huiles enfin, à l'aide de la chaleur, dissolvent aussi le caoutchouc, la cire, le beurre, le blanc de baleine, les résines, les baumes et les térébenthines. Elles font même naturellement partie de ces deux derniers composés, car les baumes proprement dits, tels que le benjoin, le storax, le styrax, le baume du Pérou et celui de Tolu, paraissent être formés d'un principe résineux, uni à de l'acide benzoïque et à plus ou moins d'une huile volatile; et les térébenthines sont de simples dissolutions des résines dans des huiles essentielles : telles sont celles de Chio, de Venise, de Strasbourg, le baume de Copahu, nommé aussi *huile du Brésil*, le baume de la Mecque. La poix, la résine élémi, etc., sont encore des combinaisons analogues, mais dans lesquelles l'huile volatile est en bien moindre quantité : c'est à elle néanmoins que paraît due l'action irritante de ces substances, appliquées sur l'organe cutané.

Les huiles volatiles sont souvent sophistiquées soit d'autres huiles de même nature, soit d'alcool, soit d'huiles fixes. La première de ces sophistications se reconnaît ordinairement à l'odeur, soit plus faible lorsqu'on s'est servi d'huile que la vétusté a dépouillée de son arôme, soit plus ou moins désagréable, lorsque c'est d'huile de térébenthine. La dernière est facilement dévoilée par la distillation à une douce chaleur, qui n'agit que sur l'huile volatile. La seconde est difficile à reconnaître lorsque l'alcool n'a été ajouté qu'en petite quantité; dans le cas contraire l'addition d'un peu d'eau produit un nuage blanc qui démasque aussitôt la fraude.

Les usages des huiles volatiles dans les arts, tels que celui de la peinture, l'éclairage, etc.; leur application dans la préparation de certaines pièces anatomiques, la conservation de quelques produits pharmaceutiques, leur emploi thérapeutique enfin donnent à ces substances une assez grande importance commerciale. Elles entrent en outre, comme nous l'avons dit, dans la composition d'une foule de composés plus ou moins employés en médecine.

On les administre à l'intérieur, par gouttes, sur du sucre ou dans des potions, des pastilles, des pilules, etc., comme excitant diffusible ou *thermantique* des plus actifs; effet du reste qui varie beaucoup suivant la dose, l'action locale, dite *cordiale* ou *stomachique*, se manifestant presque seule quand cette dose est faible, et l'action générale, dite *stimulante*, se développant quand elle est forte ou que les doses sont plusieurs fois répétées à de courts intervalles. Lorsque celles-ci sont portées trop loin, les huiles volatiles peuvent déterminer la céphalalgie, l'ivresse même, agir comme de véritables irritants, enflammer les tissus ou déterminer des hémorrhagies graves. On connaît assez imparfaitement, au reste, jusqu'où peuvent aller les accidents qu'on les suppose capables de produire, et que des faits récents montrent avoir été beaucoup exagérés, au moins pour quelques-unes d'entre elles (Voy. *Huile volatile de térébenthine*).

Les indications de leur emploi sont celles des diffusibles en général; de là, suivant les effets qu'on en obtenait, les vertus *cordiales*, *stomachiques*,

carminatives, vermifuges, diurétiques, sudorifiques, emménagogues, qu'on avait accordées à telle ou telle de ces huiles. Boërhaave vantait les huiles de marjolaine et de romarin contre les fleurs blanches, chez les femmes d'une complexion molle ; celles de sabine et de rhue passaient particulièrement pour emménagogues; celle de térébenthine pour diurétique; celles de santoline, de tanaisie et d'absinthe, pour vermifuges ; celles des Labiées en général pour toniques et céphaliques; celles des Ombellifères pour stomachiques et carminatives : toutes pour anti-spasmodiques, sudorifiques et puissamment stimulantes.

Outre leur action générale, qui est celle pour laquelle on en prescrit le plus souvent l'usage à l'intérieur, les huiles volatiles jouissent de propriétés accessoires qui leur donnent une autre sorte d'utilité; ainsi, leur odeur, généralement agréable, les rend propres à aromatiser certains médicaments inodores ou à déguiser ceux dont l'odeur pourrait déplaire aux malades. Quelquefois encore on les associe à certains purgatifs, la coloquinte, par exemple, dont elle semble modérer l'activité.

Appliquées pures à l'extérieur, toutes sont plus ou moins irritantes ; beaucoup d'entre elles agissent comme de prompts rubéfiants ; quelques-unes, celles de thym, de sange, de marjolaine et surtout de moutarde, déterminent facilement la vésication ; d'autres même, celles de girofles, de gayac, de sassafras et de canélle, sont caustiques et servent quelquefois comme telles dans l'art du dentiste. Employées à plus faible dose, soit dans des liniments, soit dans divers composés, autrefois qualifiés du nom de *baumes*, elles excitent modérément les fonctions de la peau, et constituent alors ou des résolutifs, ou des fortifiants, ou des stimulants plus ou moins actifs, qui trouvent leur application dans les rhumatismes chroniques, les engorgements indolents, les paralysies de cause locale, etc.

L'odeur vive et pénétrante qui caractérise un grand nombre d'huiles volatiles les a fait quelquefois employer enfin avec succès dans des cas de lipothymies ; il en est cependant qui, chez les personnes nerveuses surtout, disposées aux accès hystériques, peuvent déterminer un effet tout contraire ; tel est l'arôme qu'exhalent les fleurs des Liliacées et que tant d'autres particularités semblent distinguer des véritables huiles volatiles. On sait aussi avec quelle facilité ces mêmes fleurs et les huiles essentielles en général, produisent dans l'air une altération funeste, et combien est à redouter l'asphyxie pour ceux qui ne craignent pas de s'exposer à leurs émanations dans des endroits renfermés.

Meibom (H.). *Diss. de oleorum stillatitiorum natura et usu in genere.* Helmst., 1670, in-4. — Zieglerus (J.-P.). *Diss. inaug. med. de oleorum distillatorum usu multiplici, præcipue in castris.* Altorfii, 1747, in-4.—Buchoz (P.-J.). *Diss. de oleis essentialibus.* Halæ, 1752, in-4. — Ricken (F.-W.). *Diss. chemico-medica de oleis distillatis æthereis.* Helmst., 1759, in-4. — Trommsdorf (G.-B.). *Diss. de olei eorumque partibus constitutivis.* Erfordiæ, 1785, in-4.

Huisenblase. Nom hollandais de l'Ichthyocolle. Voyez *Gélatine*.

Huitre. Mollusque acéphale testacé. Voyez *Ostrea*.

Huîtrier. Nom français du genre *Hæmatopus*.

Huitsippa. Nom suédois de l'anémone des bois, *Anemone nemorosa*, L.

Huiztomate. Nom mexicain de la tomate, *Solanum Lycopersicum*, L.

Huldah. Nom dukhanais des *Myrobolans Chébules*.

Huldie. Nom dukhanais et hindou du *Curcuma longa*, L.

Hulfswurz. Un des noms allemands de l'*Allium Victorialis*, L.

Hullfist. Nom anglais de la vesse de loup, *Lycoperdon Bovista*, L.

Hulotte. Nom vulgaire du *Strix Aluco*, L.

Hulque. Nom du *Gratiola peruviana*, L., au Chili.

Hulst. Un des noms hollandais du houx, *Ilex Aquifolium*, L.

Hulud. Nom malais du *Curcuma longa*, L.

Humechle. Nom arabe du poirier, *Pyrus communis*, L.

Humectants, *Humectantia*. Médicaments crus propres à remédier à la sécheresse des tissus internes, comme les émollients le sont pour les externes. Ce sont, à proprement parler, les délayants, quoique ceux-ci soient plus particulièrement destinés, dans les idées théoriques, à agir sur les liquides. On a beaucoup disserté sur les maladies dues à la sécheresse, à la rigidité des tissus, et les affections nerveuses ont été particulièrement attribuées à cet état. Le docteur Pomme, qui a préconisé surtout cette opinion, a écrit sur ce système des traités où il s'efforce de prouver l'utilité de l'usage exclusif des humectants dans les maladies nerveuses. Il a été réfuté par plusieurs écrivains, dont on peut lire les opinions, sur une discussion qui offre aujourd'hui peu d'intérêt, dans l'ancien *Journal de médecine* (t. XXIII, 258 ; XXIV, 526 ; XXV, 122, 318 ; XXVI, 32). Le régime humectant est recommandé aux tempéraments secs, bilieux, etc.

Humle. Nom danois et suédois du houblon, *Humulus Lupulus*, L.

Humula. Un des noms bengales du *faux galanga*, L.

HUMULUS. Genre de plantes de la famille des Urticées, de la diœcie pentandrie, dont le nom dérive de *humus*, nature de la terre où croît de préférence la seule espèce qu'il renferme.

H. Lupulus, L., houblon (*Flore médicale*, IV, f. 196). Cette plante volubile, vivace, inodore, croît dans les haies, qu'elle couvre parfois en totalité à l'automme, son nom latin spécifique, vient de ce qu'elle étrangle parfois les arbustes sur lesquels elle croît, ce qui la faisait appeler petit loup, *Lupulus*, par les anciens (Pline, *lib.* XXI, *c.* 15), et le nom français de *Humulus*. Les fleurs femelles du houblon dont la réunion, à la maturité des fruits, forme des espèces de cônes, sont presque la seule partie usitée ; ce sont elles qu'on administre lorsqu'on prescrit le houblon.

Les cônes de houblon consistent en écailles obtuses, imbriquées, verdâtres, dont l'ensemble a le volume d'une noix, qui enveloppent à leur base les fleurs femelles ou graines ; extérieurement surtout et à la base, ces écailles sont garnies de petits grains ou poussière, d'un jaune doré, résiniformes, aromatiques, amers, qui renferment une substance par-

ticulière appelée *lupuline* ou *lupulin*, (V. *Lupulite*), et composés en outre, de résine, d'un principe amer extractif, etc. Les cônes sont récoltés à l'automme et séchés, puis mis dans le commerce; ils doivent être odorants, et même on leur accorde une atmosphère narcotique; leur saveur est d'une amertume franche et qui n'a rien de désagréable.

C'est dans la matière jaune résineuse des écailles du houblon, signalée d'abord par M. Planche dès 1813, que paraissent résider les principales propriétés de ce végétal; les éléments qui la composent donnent la raison des vertus différentes reconnues dans cette plante.

Le principe amer du houblon constitue les propriétés toniques qu'on lui reconnaît universellement depuis qu'on en fait usage. C'est à ce titre qu'on le donne avec succès comme stomachique, dans l'inappétence, l'affaiblissement du système digestif, etc.; on le prescrit aussi dans les fièvres intermittentes légères, et comme anthelminthique, propriétés assez probables puisqu'elles sont naturelles aux amers (voy. *Fébrifuges, Vermifuges*). Un des usages les plus répandus du houblon est celui qu'on en a fait encore, comme fondant et dépuratif, contre les scrophules et les affections qui en dépendent, comme le rachitisme, les tumeurs blanches, la cachexie, etc., parce qu'il est regardé comme un bon excitant du système lymphatique. C'était, il y a vingt ans, la remède banal de ces maladies; mais soit que ses effets n'aient pas toujours procuré les avantages qu'on en attendait, soit plutôt par suite de théories nouvelles, on s'en sert beaucoup moins aujourd'hui, et on lui préfère à bon droit, dans ces maux, l'iode et ses sels. Les maladies de la peau, les dartres surtout, le catharre chronique, la goutte, la jaunisse, etc., ont aussi été traités par le houblon. On l'a encore donné comme sudorifique, et Willemet le propose comme succédané de la salsepareille, sous le nom de *salsepareille nationale* (*Mat. méd. ind.*, 120). On dit qu'il arrête les dévoiements opiniâtres (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XVI, 145).

La lupuline, qui est plus amère encore que la poussière jaune, et qui, suivant plusieurs auteurs, est le seul principe efficace du houblon, jouit d'une vertu sédative positive, entrevue jadis, mais qui n'a été démontrée évidemment que depuis quelques années, surtout par le docteur Yves, qui assure qu'on l'emploie en Amérique comme narcotique. Elle fait à peu près le 1/8 en poids des cônes de houblon (voy. *Lupuline*). Elle a les propriétés de l'opium, sans aucun de ses inconvénients, surtout elle ne produit pas de congestion cérébrale, s'il faut en croire M. Mill, qui l'a donnée en teinture alcoolique, à la dose de 40 à 60 gouttes par jour dans les affections nerveuses (*Journ. des sc. nat.*, XLI, 379). D'après M. Freake, pharmacien d'Édimbourg, elle procure de grands soulagements dans la goutte, où d'autres médicaments n'avaient pas réussi; ce praticien donne, sur toutes les préparations du houblon, la préférence à l'extrait et à la teinture; cependant il a vu une pommade faite par l'infusion des cônes de cette plante dans la graisse, calmer les douleurs lancinantes du cancer. Un simple oreiller rembourré avec les cônes de houblon, est un bon sédatif, d'après Thomas de Salisbury (*Méd. prat.*, I, 66; II, 185). Le docteur Mathon assure que le houblon, et à plus forte raison la lupuline, ont la propriété de diminuer la fréquence du pouls (*Journ. d'Édimbourg*, III, 23). Le docteur Desroches a également éprouvé la propriété narcotique de la lupuline, ainsi que le docteur Yves (*Annals of philos.*, mars 1821). Nous devons dire que M. Barbier qui a cherché à vérifier si le houblon avait effectivement une action sédative, n'a pu l'observer dans aucun des cas où il l'a employé dans ce but (*Mat. méd.*, I, 397); il est vrai qu'il n'a jamais employé la lupuline seule, ni même la matière résineuse des cônes isolée. Tous ces avantages ont fait proposer à quelques auteurs d'employer seulement cette substance, et de regarder comme inutile le reste du houblon; mais les cônes entiers donnent des décoctions plus chargées, plus désagréables que la portion de poussière jaune qu'ils supportent, ce qui prouve qu'ils fournissent des principes indépendants de cette matière.

Quant à la partie herbacée de la plante, sa décoction est fade et sans amertume, ce qui pourrait la faire supposer sans propriété, mais ce serait à tort; elle en a qui sont indépendantes de la lupuline, elle est saline, styptique, et sans amertume. C'est à elle qu'il faut rapporter les avantages qu'on a vu procurer au houblon, comme diurétique, astringent, etc., signalés par quelques auteurs. La racine de houblon a été employée comme sudorifique; les feuilles en cataplasme comme résolutives. Les pousses, qui renferment une matière sucrée, se mangent comme celles d'asperge. On fait des liens, des cordages, etc., avec les tiges grimpantes du houblon.

Le houblon se donne depuis une demi-once jusqu'à une once dans une pinte d'eau; sa décoction est d'un jaune rougeâtre, d'une saveur nauséabonde, astringente et styptique, mais point amère, et inodore. L'analyse démontre dans les parties herbacées une matière colorante inerte, de la gomme, des sels à base de potasse, de chaux, d'ammoniaque, unies aux acides acétique, hydro-chlorique, sulfurique, nitrique, etc. La racine contient au lieu de gomme de l'amidon. L'infusion des cônes est amère, à cause de la lupulite contenue dans la poussière jaune; sa décoction est jaune comme celle de la bière, amère et aromatique. La dose de la lupulite est de 4 à 6 grains; si elle est trop haute, comme 20 à 24, elle occasionne des nausées, le vomissement, des engourdissements des membres, mais ni céphalalgie ni étourdissement. M. Barbier a vérifié son efficacité contre les fièvres d'accès (*loc. cit.*). On en prépare une pommade, un sirop, etc. Voy. *Lupuline*, le *Journ. de chimie méd.* (II, 527, 578), et le *Journ. de pharm.* (VIII, 228, 320, 351 *bis*).

Mais l'usage médical du houblon n'est pas le seul que l'on en fasse; il en est même le moindre; on le

cultive en grand en Flandre, en Angleterre, où il est l'objet d'un gros commerce pour les fabriques de bière; on sait que cette boisson est composée avec l'orge fermenté, dans la décoction duquel on met infuser les cônes du houblon (voy. l'art. *Bière*), qui l'empêchent de s'aigrir, de se corrompre, en même temps qu'ils lui donnent de la force. Ray prétend que depuis l'emploi de la bière en Angleterre, les maladies calculeuses y sont bien diminuées. Loob appuyait cette propriété sur l'expérience spécieuse de calculs fondus par la seule action de cette boisson dans laquelle on les avait placés.

Bromelius (O.). *Lupulogia*, etc. Stockholm, 1687, in-12. — Echinger (J.). *Diss. de lupulo.* Altorfii, 1718, in-4. — Desroches (J.-J.). *Diss. medica de humuli lupuli viribus medicis.* Edinburgi, 1803, in-8. — Freake. Observ. sur l'*Humulus Lupulus*, etc., et de ses effets dans la goutte (en anglais). Londres, in-8. — Payen et Chevalier. Mém. sur le houblon, sa culture en France, son analyse, etc. (*Journ. de pharm.*, VIII, 209).

Hunab. Un des noms arabes du jujubier, *Zizyphus sativus*, Desf.

Hund. Nom allemand du chien, *Canis familiaris*, L.

Hundebaer. Un des noms danois de la douce-amère, *Solanum Dulcamara*, L.

Hundebora. Un des noms danois de la bryone, *Bryonia alba*, L.

Hundegroes. Un des noms danois du chiendent, *Triticum repens*, L.

Hundetunge. Nom danois de la cynoglosse, *Cynoglossum officinale*, L.

Hundrossa. Nom suédois du *Lichen caninus*, L.

Hundred leav'd rose. Nom anglais de la rose à cent feuilles, *Rosa centifolia*, L.

Hundsflechte. Nom allemand du *Lichen caninus*, L.

Hundskamille. Nom allemand de la maroute, *Anthemis Cotula*, L.

Hundskurbsenwurzel. Un des noms allemands de la bryone, *Bryonia alba*, L.

Hundsmelten. Un des noms allemands de la vulvaire, *Chenopodium Vulvaria*, L.

Hundspetersilie. Un des noms allemands du *Ligusticum Meum*, Roth, et de l'*Æthusa Cynapium*, L. (Jourdan, *Pharmacopée univ.*).

Hundsquecken. Un des noms allemands du chiendent, *Triticum repens*, L.

Hundsrebe. Un des noms allemands du *Saxifraga granulata*, L.

Hundrofva. Nom suédois de la bryone, *Bryonia alba*, L.

Hundsrose. Un des noms allemands du rosier sauvage, *Rosa canina*, L.

Hundsschmalz. Nom allemand de la graisse de chien. Voyez *Canis familiaris*, L.

Hundstagg. Un des noms suédois de l'épinoche, *Gasterosteus aculeatus*, L.

Hundsveilchen. Nom allemand du *Viola canina*, L.

Hundszunge. Nom allemand de la cynoglosse, *Cynoglossum officinale*, L.

Hundtunga. Nom suédois de la cynoglosse, *Cynoglossum officinale*, L.

Hungarian hawk weed. Nom anglais de l'*Hypochæris maculata*, L.

Huniure. Nom arabe de l'ortie, *Urtica urens*, L.

Hunkel. Nom du poulet en Allemagne. Voyez *Phasianus Gallus*, L.

Huns hval. Nom norwégien du *Physeter Catodon*, L.

Husblas. Nom danois de l'Ichthyocolle. Voyez *Gélatine*.

Hunzel. Nom arabe et persan de la coloquinte, *Cucumis Colocynthis*, L.

Hupetup. Nom flamand de la huppe, *Upupa Epops*, L.

Hupka. Nom de la huppe, *Upupa Epops*, L., chez les Cassubiens.

Hupling. Nom du cormoran, *Pelecanus Carbo*, L., à l'île de Féroë.

Huppe. V. *Upupa Epops*, L.

Hura crepitans, L, Sablier. Arbre de l'Inde, cultivé aux Antilles, de la famille des Euphorbiacées, de la Monœcie Monadelphie. Il a un suc blanc, caustique, contenant du caoutchouc, susceptible d'aveugler s'il en tombe dans les yeux. Les fruits consistent en une capsule à 12, 15 côtes, répondant à autant de loges, du volume d'une grosse pomme, que l'on vide pour en faire une sorte de poudrière, d'où est venu son nom français; mais il faut avoir soin de l'envelopper d'un cercle de fer, parce qu'au moment où on s'y attend le moins, même au bout de quelques années, elle éclate avec fracas en autant de morceaux qu'il y a de valves, ce qui lui a valu l'épithète latine de *crepitans*. Ce fruit renferme des amandes plates, orbiculaires, fauves, recouvertes d'un duvet léger, comme la noix vomique; leur saveur d'abord douce et agréable, est bientôt suivie d'âcreté et de chaleur à la gorge. Elles sont purgatives et vomitives; 2 grains en poids purgent autant que 40 de jalap, et une ou deux semences entières sont presque un poison. (Aublet, *Guiane*, 883); aussi résulte-t-il parfois de ces amandes, employées par les nègres aux colonies, des superpurgations violentes. Ce qu'il y a de remarquable c'est que 40 grains en poids ne font rien à un chien, d'après M. Ricord Madiana; ce qui prouve que l'estomac de cet animal est moins irritable que celui de l'homme. M. Lherminier, pharmacien à la Guadeloupe, dit en effet avoir failli en mourir; il ajoute que les feuilles de cet arbre, recouvertes d'huile et appliquées tièdes sur une douleur quelconque, paraissent en diminuer la violence (*Journ. de pharm.*, III, 469). Du reste l'un de nous a vu et publié un exemple d'accidents produits par ces semences; d'autres lui ont été communiqués par M. Thierry, pharmacien à Paris; lui-même les a expérimentées en isolant le périsperme et l'embryon. La moitié du périsperme d'une amande, dont le goût, assez agréable, n'est suivi d'aucune âcreté, lui a causé, au bout d'une heure, du malaise, un tournoiement de cœur, puis des pincements d'estomac, des coliques et un sentiment de défaillance; symptômes qui ont disparu après l'usage de quelques aliments. La moitié d'un embryon, dépourvu de radicule, prise quelques jours après, a été trouvée d'un goût agréable, mais suivie, au bout d'une demi-heure, de chaleur âcre à la gorge et d'éructations; des aliments ayant été pris, du malaise, des nausées et enfin des vomissements se sont manifestés; les jours suivants, il y a eu encore du malaise et quelques coliques: l'embryon dans cette semence a donc seul de l'âcreté et semble jouir d'une action plus vomitive. On retire de ces semences une huile qui est également purgative, et

qui a été employée comme telle par Hamilton; M. Stephens les conseillait dans la colique métallique; M. Bonastre les a trouvées composées, sur 180 parties, de : huile grasse, 92; stéarine, 8; parenchyme albumineux, 70; Gomme, 2; humidité, 4; sels, 4 (*Journ. de pharm.*, X, 479). MM. Boussingault, Rivero et Roulin, à Santa-Fé de Bogota, ont, dit-on, fait l'analyse du suc de l'*Hura crepitans* et reconnu son principe irritant et vénéneux; nous n'en connaissons pas les détails.

Husio. Un des noms du grand esturgeon, *Acipenser Huso*, L.

Huron. Nom espagnol du furet, *Mustela Furo*, L.

Hurruktail. Nom cyngalais de la *Graisse*.

Hus. Nom illyrien de l'oie domestique, *Anas Anser*, L.

Husarfrom. Un des noms suédois de la *Cévadille*.

Husbloss. Nom suédois de l'ichthyocolle. Voyez *Gélatine*.

Husen, Huso. Noms allemands du grand esturgeon, *Acipenser Huso*, L.

Husslook. Un des noms hollandais de la joubarde des toits, *Sempervivum tectorum*, L.

Husyseyka. Nom bohême de l'alchémille, *Alchemilla vulgaris*, L.

Hutiladis. Nom arabe de l'arbousier, *Arbutus Unedo*, L.

Huts'ells. Nom indien du *Verbesina sativa*, Roxb.

Hulurt. Nom danois de l'aristoloche ronde, *Aristolochia rotunda*, L.

Husloeg. Nom danois de la joubarbe des toits, *Sempervivum tectorum*, L.

Hvalroff. Nom danois du *Blanc de baleine*.

Hvid marrube. Nom danois du marrube, *Marrubium vulgare*, L.

— nyssyar. Nom danois de l'herbe à éternuer, *Achillea Ptarmica*, L.

— sennep. Nom danois du *Brassica Eruca*, L.

Hvide lilie. Nom danois du lis, *Lilium candidum*, L.

Hvidloe. Nom danois de l'ail, *Allium sativum*, L.

Hwassbuk. Un des noms suédois de la sardine, *Clupea Sprattus*, L.

Hwit kanel. Nom suédois de la *Canelle blanche*.

— lilja. Nom suédois du lis, *Lilium candidum*, L.

— pustrot. Nom suédois de l'hellébore blanc, *Veratrum album*, L.

— lok. Nom suédois de l'ail, *Allium sativum*, L.

Hya-hya. Arbre des bords de la rivière Demérari, qui donne du lait, d'après M. Smith. Voy. *Galactodendrum*.

Hyacinthe. Pierre précieuse, de couleur orangée brune, formée de silice et d'oxide de zircone; elle entrait jadis dans la confection qui porte son nom, et d'où on l'a définitivement bannie, mais où on lui substituait communément l'hyacinthe de Compostelle, espèce de quartz hyalin, d'un rouge sanguin. C'était l'un des cinq fragments précieux. On la disait froide et pourtant propre à fortifier le cœur, à procurer le sommeil, à dissiper les spasmes, administrée en poudre fine à la dose de 12 à 48 grains.

HYACINTHUS. Genre de la famille des Liliacées, de l'hexandrie monogynie, dont le nom est mythologique (de Zacinthus, fils de Dardanus, prince troyen), et qui l'a donné ensuite à l'île de Zanthe. Les bulbes d'une de ses espèces, l'*H. non-scriptus*, L., très-commune dans nos bois, et qui fleurit au printemps, contiennent une sorte de gomme (*Ann. de chimie*, XXXIX, 105, LI, 266). L'*H. comosus*, L., appelé *vaciet*, et qui vient dans les champs, a des semences noires, fines, rugueuses, qui se répandent parmi le blé et donnent au pain une odeur piquante et désagréable avec une amertume très-grande, que l'on ressent même quand elles n'en font que la cinquante-quatrième partie, d'après M. Tessier (*Mém. de la Soc. royale de méd.*, 1780, p. 362). Cette semence est âcre et picote vivement les narines si on la pulvérise. L'hyacinthe de Virgile est, suivant M. Sprengel, le *Gladiolus communis*, L.; d'autres commentateurs y voient le *Lilium Martagon*, L. (Fée, *Flore de Virgile*, 67).

Gouffier. Mémoire sur la jacinthe (*Obs. sur la physique*, XXXII, 343).

Hyacinthus indicus. Nom de la tubéreuse, *Polyanthes tuberosa*, L.

Hyæna. Animal décrit par Aristote, dont Pline, Scribonius Largus, Ætius, etc., ont parlé comme doué de propriétés merveilleuses contre la rage, et qu'on a regardé tour à tour comme un poisson, comme identique avec la civette, etc., mais qui en définitive paraît être le *Canis Hyæna*. Voy. à ce sujet un article de James (*Dict. univ. de méd.*, IV, 337).

Hyænanche globosa, Lamb. Arbre du Cap de Bonne-Espérance, de la famille des Euphorbiacées, dont le fruit sert, étant réduit en poudre et incorporé dans de la chair de mouton, à empoisonner les hyènes.

Hyalos. L'un des noms du succin chez les Grecs.

Hybestorn. Nom danois du rosier sauvage, *Rosa canina*, L.

Hyboucouhu. Fruit américain du volume d'une datte, dont on retire de l'huile de la chair, appelée *carameno*, employée contre le ver nommé *tom*, pour fortifier les membres, etc. (Lémery, *Dict.*, 367).

Hydnocarpus inebrians, Vahl. Arbre de Ceylan, de la famille des Capriers, de la polygamie diœcie, dont les fruits, recherchés des poissons, les enivrent, d'après Hermann, et leur communiquent des qualités vénéneuses.

Hydnon. Nom des truffes chez les anciens Grecs.

Hydnora africana. Thunb. Voyez *Aphyteia Hydnora*.

HYDNUM. Genre de champignons ordinairement sans chapeau, formés d'un tronc charnu qui porte des pointes souvent pendantes, ou des filets très-irréguliers, bizarres, également charnus. Plusieurs des espèces qu'il renferme sont comestibles. L'*H. Auriscalpium*, L. (Bulliard, *Champ.*, 481, f. 3), qui croît sur les pins, est un des meilleurs comme aliment. L'*H. Caput-Medusæ*, Pers. (Bull., *Champ.*, 210, t. 412) se mange en Italie sous le nom de *Fungo istrico*; il paraît que l'on confond plusieurs plantes sous ce nom, car M. Paulet appelle *tête de Méduse* une espèce qu'il dit vénéneuse, et qui est très-différente de celle-ci. L'*H. corralloides*, Scop., est comestible en Piémont et en Toscane. L'*H. erinaceum*, L., hérisson (Bulliard, *Champ.*, 304, t. 34), qui vient sur les vieux chênes, sert de nourriture dans les Vosges. L'*H. imbricatum*, L., barbe

de bouc (Bulliard, *Champ.*, tab. 409), est comestible dans plusieurs de nos départements. L'*H. repandum*, L. (Vaillant, *Botan.*, t. 16, f. 6), est un aliment fréquent dans quelques provinces de France, sous le nom de *Chevrettes, Chevrotines, Escudarda, Eurchon, Rignoche*, etc.; on le cuit sur le gril avec du sel, du poivre, du beurre, des fines herbes, etc. : on mange en Toscane un hydne analogue, mais plus gros et plus blanc, sous le nom de *Dentino-odorato*, et de *Steccherius* (De Candolle, *Essai*, etc., 325).

HYDRACIDES. Acides qui ont l'hydrogène pour principe acidifiant

HYDRAGOGON. Un des noms grecs dufragon, *Ruscus aculeatus*, L.

HYDRAGOGUES, *hydragoga*. Médicaments donnés pour expulser l'eau des cavités du corps humain, de ὕδωρ, eau, et de ἄγω, je chasse. Ordinairement on réduit le nom d'hydragogues aux purgatifs véhéments qui évacuent les sérosités par le canal intestinal; mais il est évident que c'est restreindre à une seule espèce les hydragogues, car il peut y avoir des sérosités ailleurs que dans les intestins, et il n'y a bas que les purgatifs qui les évacuent. Ainsi, sur le premier point, on sait qu'il y a des congestions séreuses dans toutes les cavites formées par les membranes de ce nom, et même dans les cavités muqueuses, quoique plus rarement; les intestins sont peut-être le lieu où il y en a le moins, à cause de leur communication avec l'extérieur du corps, ce qui leur est commun avec les autres organes muqueux; aussi y sont-elles enkystées. Sur le second point, on n'ignore pas que les diurétiques, les sudorifiques, les anti-phlogistiques, etc., évacuent, ou plutôt font sortir les sérosités des cavités aussi bien que les purgatifs, qu'ils sont même plus efficaces que ces derniers dans quelques cas, suivant la cause de l'épanchement, qui, n'étant pas toujours la même, ne saurait admettre un remède toujours identique. C'est donc vicieusement qu'on restreint le nom d'hydragogue aux seuls purgatifs intenses : nous en distinguerons en conséquence de plusieurs sortes.

Hydragogues diurétiques. Ils agissent sur le système urinaire, augmentent le cours des urines, ce qui peut amener l'évacuation des sérosités. Voy. *Diurétiques*.

Hydragogues sudorifiques. On les indique surtout dans les cas d'hydropisies dues à des transpirations supprimées; on fait concourir ordinairement cet ordre de médicaments avec d'autres. Voyez *Sudorifiques*.

Hydragogues vomitifs. Quelques médecins, et surtout Boerhaave, ont admis cette classe d'hydragogues, qui est peu ou point employée actuellement. Voyez *Émétiques*.

Hydragogues délayants. On s'en sert dans les hydropisies inflammatoires. Voyez *Délayants*.

Hydragogues toniques. Les toniques sont hydragogues en ce sens qu'en rendant aux parties, surtout aux exhalants, plus de force, ils les rendent aptes à évacuer les sérosités amassées.

Hydragogues irritants. Les épispastiques, les dérivatifs, etc., dissipent des congestions séreuses récentes, comme on le voit pour celles qui ont lieu à la suite des éruptions cutanées, etc.

Hydragogues purgatifs. Nous avons dit que le plus grand nombre des praticiens restreignait abusivement à cette classe les hydragogues; aussi sont-ils les plus employés; excitant vivement les surfaces intestinales, surtout leurs absorbants, ils procurent l'évacuation presque subite de liquides séreux, muqueux, produit de cette excitation, qui n'ont pas le temps de prendre la consistance qui leur est naturelle; si leur action continue, les eaux sont successivement amenées par cette voie et expulsées. La guérison s'en suit, s'il n'existe pas de lésions organiques, c'est-à-dire si les hydropisies sont essentielles, ce qui est malheureusement le cas le plus rare; aussi voit-on les sérosités reparaître au bout de quelque temps. C'est l'état d'affaiblissement produit, ou plutôt résultat de la congestion séreuse, qui exige des purgatifs plus forts; car les hydragogues ne diffèrent des autres purgatifs que par ce caractère. On compte parmi eux : la gomme-gutte, la coloquinte, le colchique, la gratiole, l'hellébore, la digitale, la scille, le jalap, le nerprun, etc. On conçoit que de pareils médicaments ne peuvent être donnés dans toutes les hydropisies, qu'ils aggraveraient par exemple celles qui sont dues à un état inflammatoire, etc., ce qui a fait conclure à plusieurs auteurs qu'on ne pouvait pas admettre d'hydragogues proprement dits.

HYDRAGOGUM BOYLEI. Ancien nom du *Nitrate d'argent cristallisé* (V. ce mot).

HYDRASTIS CANADENSIS, L. Plante des États-Unis d'Amérique, de la famille des Renonculacées, de la polyandrie polygynie, dont la racine, composée de tubercules charnus, est très-amère, piquante, ce qui l'a fait appeler par les Anglo-Américains *Yellow-root*. On s'en sert, surtout en Pensylvanie, à la place des amers ordinaires, et contre l'ophthalmie, en infusion; les Indiens Cheerokées l'emploient contre le cancer. Cette racine fournit un jaune brillant, dont on fera probablement usage un jour dans la teinture (Coxe, *Amer. disp.*, 341).

HYDRATE, *hydras*. Combinaison d'eau et d'un corps quelconque, des oxides surtout, en proportions définies, distincte par là des simples solutions et des mélanges; tels sont certains oxides, les sels cristallisés, quelques acides solubles et cristallisables (acide tartrique), etc.

HYDRARGYRUM, HYDRARGYRE (ὑδράργυρος formé d'ὕδωρ, eau, et de ἄργυρος, argent). Noms latins du mercure, à cause de sa liquidité et de son éclat. *mercure* pour ce mot et pour tous les sels suivants.

HYDRARGYRUM ACETATUM s. ACETICUM. Proto-acétate de mercure.

— AMMONIACO-MURIATICUM. Hydro-chlorate de mercure et d'ammoniaque.

— CALCINATUM. Oxide rouge de mercure préparé par le feu.

— CINNABARIS. Nom du cinabre natif ou sulfure de mercure.

HYDRARGYRUM CORROSIVUM ALBUM. Deuto-chlorure de mercure ou sublimé corrosif.



Hydrargirum muriatium ammoniacale fortior. Hydro-chlorate de mercure et d'ammoniaque.
— — corrosivum. Sublimé corrosif ou deuto-chlorure de mercure.
— — dulce s. mite oxydulatum. Mercure doux ou proto-chlorure de mercure.
— — præcipitatum. Sous-hydro-chlorate de mercure et d'ammoniaque.
— muriatum s. muriatum corrosivum. Deuto-chlorure de mercure ou sublimé corrosif.
— — dulce. Mercure doux ou proto-chlorure de mercure.
— nitratum s. nitricum. Proto-nitrate de mercure.
— — rubrum. Oxide rouge de mercure par l'acide nitrique.
— oxydatum s. oxydulatum nigrum. Sous-proto-nitrate de mercure.
— — rubrum. Oxide rouge de mercure par l'acide nitrique.
— phosphoratum s. phosphoreum. Phosphate de mercure.
— præcipitatum album. Sous-hydro-chlorate de mercure et d'ammoniaque.
— purificatum. Mercure purifié par la distillation.
— salitum. Un des noms du sublimé corrosif, deuto-chlorure de mercure.
— sublimatum. Autre nom du sublimé corrosif, deuto-chlorure de mercure.
— sulphuratum nigrum. Æthiops minéral, noir de mercure.
— cum sulphure. Æthiops minéral, sulfure noir de mercure.
— tartarisatum. Tartrate de mercure.
— vitriolatum. Sous deuto-sulfate de mercure.

Hydrelakum, hydrolakum. Mélange d'huile et d'eau; ou l'emploie parfois en topique, comme calmant.

Hydriodate, *hydriodas*. Sel formé d'acide hydriodique et d'une base. Voyez *Iode*.

Hydriodate iodurÉ, *hydriodas iodurdtus*. Hydriodate contenant de l'iode en dissolution. Voyez *Iode*.

Hydriodique (Acide). Acide oxigéné, dont l'iode est la base. V. *Iode*.

Hydro galunha. Un des anciens noms du nostoc, *Tremella Nostoc*, L.

Hydro carbonate de cuivre bleu. C'est le bleu de montagne (V. ce mot).
— — vert, vert de montagne (V. ce mot).

Hydrocharis morsus-ranæ, L, Morrène. Cette plante dioïque, aquatique, de la famille des Hydrocharidées, qui croît chez nous dans les étangs, les ruisseaux où ses feuilles arrondies nagent à la surface des eaux, a des propriétés analogues au *Nymphæa*, d'après Boërhaave.

Hydrochloras. Nom latinisé des *hydro-chlorates*. Voyez ce mot pour ses divers composés.

Hydro-chlorate d'ammoniaque. C'est le sel ammoniac (Voyez ce mot).
— — (Sous) poudre d'Algaroth (Voy. ce mot).
— — et d'argent. (V. ce mot).
— — et de cuivre. (V. ce mot).
— — et de fer. Muriate d'ammoniaque ferrugineux (Voy. *Fer*).

Hydro-chlorate d'ammoniaque et de mercure Sel alembroth. V. *Mercure*.
— d'antimoine. Solution acqueuse de *Chlorure d'antimoine*.
— de baryte. Muriate de baryte (Voyez ce mot).
— de brucine. V. l'art. *Brucine*.
— de chaux. Muriate de chaux (voy. ce mot).
— de chrôme. V. *Chrôme*.
— de cinchonine. Muriate de cinchonine. Voyez *Quinine*.
— de cuivre. Muriate de cuivre (Voyez ce mot).
— de fer. Muriate de fer (voyez ce mot).
— — et d'ammoniaque. Fleurs martiales (V. ce mot).
— de magnésie. Muriate de magnésie. V. *Magnesium*.
— de manganèse. Muriate de manganèse. Voyez *Manganèse*.
— de mercure. Solution de *Deuto-chlorure de mercure*.
— de morphine. Muriate de morphine. Voyez *Morphine*.
— d'or. Muriate d'or, chlorure d'or. Voyez *Or*.
— — et de soude. Muriate d'or et de soude. Voyez *Or*.
— de plomb. Muriate de plomb. V. *Plomb*.
— de potasse. Muriate de potasse. Voyez *Potassium*.
— de soude. Muriate de soude. Voyez *Sodium*.
— de strychnine. Muriate de strychnine. Voyez *Strychnine*.

Hydro-chlorates. Sels, jadis nommés *muriates*, formés par l'union de l'acide hydro-chlorique avec les bases salifiables.

Hydro-chlorinas ferri. Proto-hydro-chlorate de fer.
— natricus. Chlorure de sodium. Voyez *Sodium*.

Hydro-chlorique (Acide). Nom moderne de l'acide muriatique (V. ce mot).

Hydro-chloro-nitrique (Acide). C'est l'acide nitro-muriatique (V. ce mot).

Hydroconion, bain de pluie. Appareil destiné à administrer des espèces d'*aspersions* (voy. ce mot), nouvellement établi a Paris, et sur les bons effets duquel son auteur, M. R. Walz, a publié en 1829 une prochure in-8° de 15 pages.

HYDROCOTYLE. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la pentandrie digynie, qui doit son nom à la forme creuse des feuilles de l'espèce vulgaire chez nous au bord des étangs (de ὕδωρ, eau, et de κοτυλη, vase). L'*H. asiatica*, L., qui est le *pes equinus* de Rumphius, est employé comme diurétique dans l'Inde, d'après Horsfield; Ainslie dit qu'on prescrit l'infusion de ses feuilles, associée au fenugrec, dans les maladies des intestins et les fièvres (*Mat. ind.*, II, 473). On mange cette espèce comme légume dans ce pays (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XVII, 288). *H. gummifera*, Lam. Voy. *Bolax gummifer*, Spreng. *H. umbellata*, L.; plante du Brésil, où elle est appelée *acaciroba, acaricobo*, du Pérou, des Antilles, etc. Son suc frais est émétique, lorsqu'il est donné à grande dose; en plus petite quantité, il est utile dans les maladies du foie, contre l'hypochondrie, suivant Martius; son odeur est aromatique et son goût agréable, selon

Pison. Ses racines sont aussi employées dans les affections du foie et des reins, et avec tant d'efficacité, d'après cet auteur, qu'aucun remède ne peut les remplacer (*Bras.*, 91); Aublet assure qu'elles sont vulnéraires et diurétiques (*Guiane*, 284), L'*H. vulgaris*, L., écuelle d'eau, petite plante acaule, à feuilles rondes, peltées, de nos marais tourbeux, est regardée comme âcre et nuisible. Lémery la dit apéritive, détersive et vulnéraire (*Dict.*).

Thunberg (C.-P.). *Diss. de hydrocotyle.* Upsaliæ, 1798. Richard (A.). Monographie du genre hydrocotyle. In-8, figures (*Ann. des sc. phys.*, IV, 1820).

Hydro-cyanates ou Prussiates. V. *Cyanogène.*

— ferrurés ou ferrugineux. Voyez *Ferro-cyanates.*

— Hydro-cyanique (Acide) ou Acide prussique. Voyez. *Cyanogène.*

Hydrogala. Mélange de lait et d'eau, que l'on prescrit parfois comme boisson, très-usitée par les anciens; on l'emploie surtout dans les maladies de la poitrine et de l'estomac, avec chaleur, fièvre passagère, irritation, etc. Coupé ainsi avec l'eau, le lait est digéré dans des cas où ce dernier n'eût pas passé pur. Voy. *Lait.*

HYDROGÈNE (*gas hydrogenium*), de ὕδωρ, eau, et de γεννάω, j'engendre: principe générateur de l'eau. Corps simple, gazeux, d'une extrême légèreté, connu d'abord sous le nom d'*air* ou de *gaz inflammable.* On l'obtient en traitant de la tournure de fer ou du zinc en grenailles, par six fois autant d'acide sulfurique à 10°, et recueillant à l'appareil pneumato-chimique le gaz qui se dégage; pour le purifier on le fait traverser une solution de potasse caustique, puis passer dans du chlorure sec de calcium, ou, suivant le procédé de M. Donavan (*Ann. de chimie et de phys.*, II, 375), on le lave successivement avec de l'eau de chaux, de l'acide nitreux, une solution de sulfate de fer et enfin de l'eau.

Pur, ce gaz est inodore, ce qui est rare, incolore, insipide, quinze fois plus léger que l'air; l'approche d'un corps en ignition l'enflamme, sans pourtant qu'il soit propre à entretenir la combustion, et elle le fait détonner lorsqu'il est mêlé à moitié son volume d'oxigène. Combiné à ce gas, il forme, au premier degré d'oxidation, l'*eau*, fluide dont nous avons traité en détail ailleurs et, au deuxième degré, l'*eau oxigénée* ou deutoxide d'hydrogène, dont nous parlerons au mot *Oxigène.* Uni à d'autres corps simples, il constitue soit des *hydrures*, tels que l'ammoniaque ou *hydrure d'azote* (voy. ce mot), l'*hydrogène carboné*, dont nous avons déjà dit quelque chose à l'article *Carbone*, mais sur lequel nous allons revenir, l'*hydrogène arseniqué*, qui est un poison très-subtil, l'*hydrogène phosphoré* (voy. l'article *Phosphore*), etc., soit des *hydracides*, tels que les *acides hydro-chlorique hydro-sulfurique* (voy. l'article *Soufre*), *hydriodique* (voy. *Iode*); avec le cyanogène enfin il donne l'*acide hydro-cyanique* ou *prussique* (voy. ces mots).

Comme principe constituant de l'eau, des matières végétales et animales, l'hydrogène est un des corps les plus abondants de la nature; mais il n'y est presque jamais libre; même à l'état de gaz on le trouve rarement pur; ordinairement associé à plus ou moins de soufre, de carbone ou de phosphore, il présente une odeur plus ou moins désagréable, et des qualités nuisibles qui ne lui sont pas inhérentes. Quoiqu'impropre à la respiration, il n'est pas délétère, comme l'ont prouvé les essais de Schèele, Pilatre de Rosier et H. Davy; respiré pendant plus d'une minute, il produit l'asphyxie, à la manière du gaz azote, et en donnant au sang une teinte bleuâtre (Chaussier); injecté en quantité modérée dans les veines des animaux, il ne cause aucun accident primitif grave (Nysten). Il a été conseillé, mêlé, à parties égales, avec de l'air atmosphérique, par Beddoes, comme utile dans la phthisie ulcéreuse; et J. Ingenhousz paraît avoir constaté son action calmante dans les cas de plaies et d'ulcères (*Miscell. phys. med.*, Vienne, 1795, in-8). Reuss, dit-on, l'a trouvé efficace, comme résolutif, contre la paralysie et les rhumatismes invétérés (*Anc. Journ. de méd.*, LXXIV, 537). Le gaz hydrogène enfin a été conseillé, en Italie, sous forme de jet enflammé, comme cautère actuel pour arrêter la carie des dents, comme on le voit dans la mince brochure publiée contre ce moyen par C. Vittorio Cornelio (*Osservazioni odontalgiche sull' aria inflammabile*, etc. Pisa, 1808, in-8, fig.). Dissons dans l'eau par une forte pression, ce qui constitue l'*eau hydrogénée*, qu'on a préparée pendant un temps à Tivoli, mais qui ne contenait qu'un tiers de volume de gaz, l'hydrogène paraît en outre avoir été essayé dans le diabétès, avec succès suivant Hallé (*Cours* de 1801). Mais il n'est aucun de ces usages où il ait réellement joui, même momentanément, de quelque réputation.

L'hydrogène forme avec le carbone un assez grand nombre de combinaisons encore assez imparfaitement étudiées dans leur ensemble. Ainsi, outre les gaz hydrogènes proto et deuto-carburés ou carbonés, que quelques chimistes considèrent comme des gaz hydrogènes tenant en dissolution des quantités variables d'une huile volatile non oxigénée (Pelletan), le charbon fortement calciné est pour quelques autres un véritable hydrure solide de carbone, et les huiles volatiles (celles du moins de térébenthine, de rose et de citron), ainsi que l'*huile douce du vin*, qui paraissent se résoudre par l'analyse en carbone et en hydrogène, en sont des espèces d'hydrures liquides ou des carbures d'hydrogène (voy. au reste les art. *Carbone*, et *Huiles volatiles*).

L'*hydrogène percarburé* ou *bicarboné*, produit purement artificiel, obtenu en faisant agir trois parties d'acide sulfurique sur une d'alcool, a été décrit en 1796 par les chimistes hollandais sous le nom de *gaz oléfiant*, à cause de la propriété qu'il a de former avec le chlore un liquide d'apparence huileuse (*éthers chlorurique et chlorique*): c'est un gaz sans couleur, insipide, d'une faible odeur empyreumatique désagréable, et qui brûle avec une flamme blanche; il paraît être très-délétère et n'a pas été essayé en médecine, ce que quelques auteurs disent de l'em-

ploi médicinal du *gaz hydrogène percarboné* devant probablement s'entendre du suivant, auquel du reste il est souvent mélangé. Il a été récemment considéré comme jouant dans plusieurs combinaisons (les *Éthers composés*, le *Sucre*, etc.), le rôle d'un alcali tès-puissant.

L'*hydrogène proto-carburé*, plus léger que le précédent, est sans odeur, sans saveur et brûle avec une flamme jaune; c'est lui qui se dégage de la vase des marais et autres eaux stagnantes (mais toujours mêlé à de l'acide carbonique, de l'azote et quelquefois de l'oxigène), qui forme les feux naturels (Spallanzani, *Voyages*, V, 81, 104, 134), les fontaines inflammables et les torrents ardents dont parlent les voyageurs; c'est aussi le *grisou* des mineurs, et la source des *salses* ou volcans d'air. Uni à des quantités variées, mais toujours peu considérables, de gaz hydrogène percarburé, de gaz oxide de carbone et souvent d'acide carbonique, il constitue le gaz si usité aujourd'hui pour l'éclairage, gaz d'autant meilleur qu'il contient plus d'hydrogène percarburé, et qu'on retire presque exclusivement du charbon de terre de Mons (1), quoiqu'une foule d'autres substances végétales et animales donnent à la distillation un gaz analogue: il concourt enfin à former la *vapeur du charbon*, cause de tant d'accidents domestiques (voyez *Carbone*).

On l'obtient à l'état de pureté en faisant passer de la vapeur d'alcool à travers un tube de grès entouré de charbons ardents, et recueillant le gaz qui se dégage. Il a été recommandé, mêlé à de l'air ordinaire et inspiré au moyen d'un appareil particulier, dans les cas de catarrhe chronique, d'hémoptysie, de phthisie, etc., mais aucun fait constaté n'en a, que nous sachions, démontré l'efficacité. Respiré sans précaution, il pourrait causer l'asphyxie ou une sorte d'état apoplectique. M. de Fermon rapporte (*Bull. des sciences méd.* de Fér., XII, 57) une observation d'hématémèse qu'il croit devoir attribuer à la respiration habituelle, pendant la nuit surtout, d'un air impur dans lequel le gaz de l'éclairage se trouvait en proportion considérable. Suivant nous ce genre d'éclairage devrait toujours être défendu dans les lieux fermés, parce qu'il peut y produire des accidents. Enfin beaucoup de médecins regardent, non sans fondement, le gaz des marais comme la source principale des fièvres intermittentes dont les lieux marécageux sont si communément infestés. Ses inconvénients l'emportent donc incontestablement jusqu'ici sur ses avantages.

Hydrogène azoté. Nom que devrait porter l'*Ammoniaque*, d'après les principes de la nomenclature.

— proto et deuto-carboné ou carburé. Voyez *Hydrogène.*

Hydrogeno-sulphuretum ammoniæ. Un des noms latinisés de l'*Hydro-sulfate sulfuré d'ammoniaque.*

Hydroglossum scandens, Swartz. Voyez *Ophioglossum scandens*, L.

(1) Outre ce gaz on obtient du coke, du goudron et des eaux ammoniacales. Trois compagnies exploitent en ce moment à Paris cette nouvelle industrie.

Hydrogures. Composés gazeux non acides d'hydrogène et de corps simples, par opposition avec *hydrures* appliqué à ses combinaisons solides (Thomson).

Hydrolapathum. Nom officinal de la patience aquatique, *Rumex aquaticus*, L.

Hydrolats. Nom donné aux hydroliques préparés par distillation; ce sont les *eaux distillées* de la plupart des auteurs. Voy. ce mot.

Hydrolea. M. de Candolle affirme que les espèces de ce genre, de la famille des Liserons, participent des propriétés de celles qui appartiennent au genre *Convolvulus* (*Essai*, 220).

Hidrolés. Espèces d'hydroliques préparés par simple solution. On les divise en minéraux, tels que l'*eau de chaux*, l'*eau végéto-minérale*, l'*eau phagédénique*, la *liqueur de Van Swieten*, les *eaux minérales artificielles*, etc.; en végétaux, auxquels se rapportent la plupart des médicaments connus sous les noms de *tisanes*, *émulsions*, *injections*, *lavements*, *lotions*, etc.; enfin en animaux, qui comprennent les *bouillons*. Voy. ces mots.

Hydroliques. C'est, dans la nomenclature pharmaceutique de MM. Henry et Guibourt, le nom des médicaments qui ont l'eau pour excipient: on les divise en *hydrolés* et *hydrolats*. V. ces mots.

Hydromels. Boissons faites avec le miel et l'eau; de ὑδωρ, eau, et de μελι, miel. On doit en distinguer de deux sortes, les non-fermentés et les fermentés; les simples ou composés; les simples consistent dans le miel que l'on dissout dans l'eau (une once et demie par pinte) et qu'on donne dans les maladies fébriles, inflammatoires, catarrhales, etc.; comme tisane humectante, tempérante, relâchante, un peu laxative, etc.; surtout chez les enfants; les composés sont faits avec des décoctions de plantes, des fruits, des sels, etc. L'hydromel fermenté (*Bull. de pharm.*, I, 522), ou vineux, est une boisson très-agréable, ressemblant presque au vin muscat, et qu'on vend souvent pour lui; elle est tonique, cordiale, restaurante, etc. On en fait beaucoup d'usage en Russie, en Pologne, etc., et en général dans les pays où on ne récolte pas de vin. Les anciens l'aimaient beaucoup, comme on le voit dans les écrits de Columelle, de Pline (*lib.* XIV, *c.* IV), etc., et en faisaient remonter l'invention à Aristée. Il ne faut pas confondre les hydromels avec les sirops faits avec le miel, ou mellites.

Hydrophthorates. Synonyme de *Fluates*. V. ce mot et *Phthore.*

Hydrophylax maritima, L. F. Plante indienne, de la famille des Rubiacées, dont les racines sont rouges, ce qui peut faire croire qu'elle a les propriétés médicales et surtout économiques de la garance (De Candolle, *Essai*, 169).

Hydropiper. Nom officinal de la curage, *Polygonum Hydropiper*, L.

Hydrosaccharum. Eau sucrée. Voyez. *Sucre.*

Hydroselinum. Un des noms officinaux de l'ache, *Apium graveolens*, L.

Hydro-silicate de zinc. Un des noms de la calamine ou *Oxide de zinc impur natif.*

Hydro-sulfate d'ammoniaque. Hydro-sulfure d'ammoniaque. V. *Soufre*.

— — sulfuré. Liqueur umante de Boyle V. *Soufre*.

— d'antimoine (Sous-). C'est le kermès minéral (voyez ce mot).

— — sulfuré. Soufre doré d'antimoine (voyez ce mot).

— de calcium protoxidé ou de chaux. Voyez *Soufre*.

— de potasse. V. *Soufre*.

— de soude. Voyez *Soufre*.

Hydro-sulfates. Sels formés d'acide hydro-sulfurique uni à des bases. Voyez *Soufre*.

— sulfurés. V. *Soufre*.

Hydro-sulfures. Ancien nom des *Hydro-sulfures*. Voyez *Soufre*.

— sulfurés. Synonyme d'*Hydro-sulfates sulfurés*.

Hydro-sulfurique (Acide). Synonyme moderne d'hydrogène sulfuré. Voyez *Soufre*.

Hydro-sulphuratum. Ancien nom latinisé des hydro-sulfures, ou *Hydro-sulfates*.

Hydrothion, de ὕδωρ, eau, et θεῖον, soufre. Nom inusité de la solution du *Sulfure de potasse*.

Hydrothionique (Acide). Nom donné par les Allemands à l'acide *Hydro-sulfurique*.

Hydrotiques. *Hydrotica*. Synonyme d'*Hydragogues*.

Hydroxures. Nom proposé par M. Gay-Lussac à la place d'*Hydrates*.

Hydroxide de fer globulaire. C'est l'*Ætite*, espèce d'oxide de fer.

Hydrures. Voyez *Hydrogures*.

Hydrus. Ancien nom de la couleuvre à collier, *Coluber Natrix*, L.

Hydrus. Genre de reptiles ophidiens hétérodermes, dont la morsure est très-dangereuse. L'*H. bicolor*, Schn. (*Anguis Platurus*, L.), nommé *Nalla wahlagillipam*, au Coromandel, et regardé comme venimeux par les pêcheurs de Wizagapatam (R. P. Lesson, *Ann. des sc. nat.*, XIII, 385), est usité pourtant comme aliment à Otaïti. L'*H. granulatus*, Schn., chersydre de Java, qu'il ne faut pas confondre avec le chersydre des anciens, est appelé *Oularlimpé* à Java.

Hyène. *Canis Hyæna*, L. V. *Dom.* Voyez aussi *Hyæna*.

Hyénoxylon. Un des noms grecs du fragon, *Ruscus aculeatus*, L.

Hyguerillo. Nom du *Ricinus communis*, L., à Santa-Fé de Bogota.

Hyld. Nom danois du sureau, *Sambucus nigra*, L.

HYMENÆA. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la décandrie monogynie, dont le nom vient de ce que les feuilles des espèces qu'il renferme, semblent formées de deux folioles soudées.

H. Courbaril, L. (*Flore médicale*, III, f. 137). Ce grand arbre de l'Amérique du sud, de Cayenne, des Antilles, etc., où il est nommé *Courbaril*, a le bois très-dur, ce qui le fait employer à des ouvrages de charronage, à fabriquer des roues, etc. Pison, qui l'appelle *Jetaiba* (*Bras.*, 60,) assure que son écorce est purgative et carminative; ses feuilles sont réputées vermifuges, appliquées sur le ventre sous forme de cataplasme. Le fruit, ou gousse, nommé *Faroba*, est cylindrique, rouge, un peu comprimé, long de deux à trois pouces, sur un de diamètre; il renferme une substance sèche, sucrée, jaunâtre, aromatique, d'un goût de pain d'épice, que les enfants mangent aux Antilles, et dont les singes sont aussi très-friands. Si l'on fait bouillir ce fruit concassé, et qu'on laisse fermenter la décoction, il en résulte une boisson alcoolique qui imite la bière, et dont les nègres s'enivrent; elle sent le pain d'épice (Labat, *Nouv. relat.*, V, 35). Les graines, au nombre de 2 ou 3 dans chaque gousse, sont un peu moins grosses qu'une amande, ovales et dures. Il découle de cet arbre une résine ambrée, odorante, luisante, insoluble dans la bouche, insipide, ressemblant à la gomme du cerisier ou au succin; c'est une des sortes de résine animé, celle dite d'Amérique, mais non employée, ainsi qu'Aublet, qui la dit jaunâtre, transparente et difficile à fondre, l'avait déjà annoncé (*Guiane*, II, 378). On ne fait point d'usage, que nous connaissions, de cette résine, à moins qu'on ne la confonde avec l'animé, produite par l'espèce suivante; le nom d'*animé* (et non animée) est celui que lui donnent les Portugais.

H. martiana, Hayne. Ce végétal du Brésil, où on le confondait avec l'*H. Courbaril*, L. du Mexique, etc., produit une résine nommée *Copal des Indes occidentales* par les Allemands, *animé des Indes occidentales* par les Anglais, d'après Martius (*Journ. de chim. méd.*, III, 555) et *jatahy* par les Brésiliens (quelques-uns pensent que le copal d'Amérique est produit par un *Icica*). Cette substance est le *jetaicica* de Marcgrave (*Bras.*, 101); elle est employée contre la toux, la faiblesse de poitrine, l'hémoptysie, la phthisie, etc.: les naturels en font des fumigations contre la faiblesse des membres; l'emploient dans les plaies et les maladies de la tête, etc. Chez nous, elle ne fait partie d'aucune de nos formules pharmaceutiques: elle entre dans les vernis; on en peut fabriquer des torches.

H. stilbocarpa, Hayne. Il produit l'*animé* d'*Occident*, du *Mexique* ou du *Brésil*; on le confondait aussi avec le courbaril, mais sa résine, comme celle du précédent, dont il est peu ou point distinct, n'est pas rouge comme celle du courbaril.

H. verrucosa, Gaertn. Il croît à Ceylan, à Madagascar, probablement en Éthiopie, et est cultivé à l'Ile de France depuis 1768, que Rochon l'y porta. Cet arbre a ses gousses plus courtes que le courbaril, verruqueuses, ce qui lui a valu son nom spécifique; il rend abondamment de toutes ses parties, même des fruits, une résine transparente (appelée *gomme transparente* à Bourbon), incolore, légère, brillante, d'un blanc verdâtre, qui est probablement l'*animé d'Orient*, celle connue des anciens droguistes. Nous l'avons observée provenant de Bourbon, et rapportée par M. d'Argentelle, à qui l'on doit les beaux modèles en cire des fruits exotiques, qu'il nous a permis de consulter pour notre travail. A Maurice, l'*E. Courbaril* cultivé ne donne pas de résine. Il y a lieu de croire que celle de l'*H. verrucosa* est celle des anciens, qui ne serait pas perdue, comme on le dit dans les livres; ils la tiraient de l'intérieur de l'Afrique, voisine de Madagascar, ainsi

que la plupart des résines ou gommes-résines employées, comme on le fait encore de nos jours.

Les auteurs ont beaucoup embrouillé tout ce qui tient à la résine animé, en en décrivant des variétés ou sous-variétés, et ont ajouté à la confusion qui existe à son sujet, en donnant le même nom à d'autres produits résineux qui avaient avec elle de la ressemblance, ou dont l'origine était obscure. Ainsi, on a appelé *animé*, ou confondu avec elle, des variétés de résine copal, d'élémi, de myrrhe, de résine du *Gardenia*, peut-être de celle de *damar*. *Amatus Lusitanus* donne le nom d'*animé blanche* au *cancame* des anciens, etc., et Matthiole discute longuement pour savoir si ce dernier est différent de la laque (*Comment.*, *lib.* I, *c.* 23).

HYMÉNOPTÈRES. Ordre d'insectes auquel appartiennent les genres *Apis*, *Vespa*, *Chrysis*, *Formica*, *Cynips*, etc. Voy. ces mots.

HYOSCYAMINE, HYOSCYAMIN.* Principe actif de la jusquiame (*Hyoscyamus niger*, L.), découvert par Brandes dans les semences de cette plante (*Journ. de pharm.*, VI, 47 et 529; extrait des *Annals of philosophy*, July 1820), d'où il la retire en décoction de jusquiame par un alcali, lavant le précipité et le traitant par l'alcool. M. F. Runge (*Bull. de pharm.*, 1824, 82) a indiqué un autre procédé. L'hyoscyamine toutefois n'a pas encore été obtenue en France (*Journ. de pharm.*, XIV, 255; Chevallier, *Dict. des Drogues*, etc.), et n'a pu par conséquent y être expérimentée. Selon Brandes elle cristallise en longs prismes, offre une saveur très-énergique, est alcaline, forme des sels cristallisables avec les acides sulfurique et nitrique: ces sels, au dire de Runge, dilatent la pupille comme le fait l'hyoscyamine elle-même. Cette action, reconnue depuis longtemps dans l'extrait de jusquiasme (Haan, *Dissert. sur la keratonyxis*, 1813, d'après Bucchorn de Magdebourg, qui l'avait signalée en 1806), est plus douce, plus forte et plus persistante dans l'hyoscyamine suivant M. Reisinger (*Bull. des sciences méd.* de Fér., juillet, 1825, p. 260), qui en propose la solution aqueuse (1 grain contre 24 d'eau), dont on met une goutte sur l'œil pour faciliter l'opération de la cataracte; conseil reproduit par Buchner (*ibid.*, XII, 81). Suivant lui l'hyoscyamine que fournissent les semences de la jusquiame est la seule efficace, celle des racines étant inerte et celle des tiges et feuilles vertes peu active; ce qui revient à dire que sous un même nom on retire des diverses parties de cette plante des principes très-différents.

HYOSCYAMUS. Genre de plantes de la famille des Solanées, de la pentandrie monogynie, dont le nom vient de υς, porc, et de κυαμος, fève, parce que les porcs mangent l'espèce vulgaire avec plaisir. Il en renferme plusieurs dont les propriétés ont beaucoup d'analogie avec celles de la belladone et du *Stramonium*, plantes de la même famille.

H. albus, L., jusquiame blanche. Cette espèce annuelle, de nos provinces méridionales, de l'Italie, de la Grèce, du Levant, etc., n'est distincte, botaniquement parlant, de l'*H. niger*, L., que par ses feuilles plus arrondies, plus obtuses, et la couleur blanche de ses fleurs, et ne l'est nullement sous le rapport des propriétés médicinales; ainsi, tout ce qui sera dit plus bas pour cette dernière, doit également se rapporter à celle-ci; la plupart des auteurs, d'ailleurs, les confondent sous ce rapport, et quelques-uns même appellent jusquiame blanche la noire. On peut lire une observation sur les mauvais effets de cette espèce, dans la *Médecine légale* de Fodéré (IV, 23). Dans le midi, on n'emploie que l'*H. albus*, parce qu'il y est plus commun que le noir. Ajoutons que les plantes ayant communément plus de force au midi qu'au nord, sous ce rapport la jusquiame blanche sauvage serait plus active que la noire, qui croît dans des lieux plus froids; cependant Murray la croit plus douce (*Appar. méd.*, I, 669).

H. Datora, Forskal. Les graines de cette espèce de l'Arabie, etc., servent à préparer, étant torréfiées et infusées, une boisson que quelques peuples de l'Asie boivent avec délice. On les donne souvent aux enfants en Égypte, où elles portent le nom de *birz-bind*, comme calmantes; les hommes en prennent pour se procurer ces rêveries, ce délire vague si recherché des Orientaux, et qu'ils provoquent par différents végétaux comme la bangue, l'opium, etc.: quelques personnes ont voulu voir dans cette plante le népenthès d'Homère (*Odyssée*, *lib.* IV). Forskal dit que sa semence est bonne contre la malignité et la folie (*Flor. Ægypt. arab.*, 45).

H. niger, L. Jusquiame, jusquiame noire, Potelée (*Flore médicale*, IV, f. 221). Plante bisannuelle, qui croît fréquemment chez nous dans les lieux graveleux, les décombres, le long des chemins incultes, etc.; elle a la tige haute d'un pied, cylindrique, rameuse, velue, visqueuse et d'un vert sombre, ainsi que toute la plante, laineuse du haut; les feuilles sont sessiles, sinuées-pinnatifides, anguleuses; les fleurs sont paniculées, presque sessiles, composées d'un calice grand, en cloche, à cinq lobes aigus, d'une corolle infundibuliforme à cinq divisions inégales, renfermant cinq étamines inclinées, et un style à stigmate en tête; le fruit est une capsule operculée à deux loges, les graines sont petites, verdâtres, pointillées, irrégulières. Cette plante, à fleur d'un jaune sale, a quelque chose de repoussant par son aspect et surtout par son odeur désagréable, qui semblent indiquer ses qualités délétères. Ses émanations ne sont pas sans danger, et Gardane rapporte (*Gazette de santé*, 1773-1774, p. 294), qu'un homme qui dormait dans un grenier où on avait placé çà et là des racines de cette plante pour en écarter les rats, se réveilla avec des signes de narcotisme. Les *Éphémérides des curieux de la nature* citent deux autres cas, où les émanations de ce végétal ne furent pas moins pernicieuses.

Les racines de jusquiame sont grosses comme le doigt, et ont été parfois prises pour de petits panais, ou celles de la chicorée, ce qui a donné lieu à

plus d'une méprise fâcheuse. A Châteauneuf-du-Rhône, sept personnes en furent empoisonnées, mais heureusement qu'aucune n'en mourut; les malades, qui éprouvèrent un hébétement particulier, une dilatation de la pupille, etc., furent traités par le lait, la limonade, et plus tard par le vinaigre; ceux qui vomirent furent plus vite soulagés que les autres (*Journ. gén. de méd.*, CVI, 169). On trouve un cas d'empoisonnement semblable dans les *Trans. phil. abr.* (1, 33). Wepfer (*Hist. cicutæ*, 230) rapporte qu'un couvent tout entier fut empoisonné par cette racine prise pour celle de chicorée; Simon Pauli cite des paysans qui moururent par un empoisonnement pareil. La racine de jusquiame est vomitive; on en a fait des colliers contre les convulsions des enfants. On doit observer que les racines de cette plante étant bisannuelles, sont plus délétères la seconde année que la première, où elles n'ont pas acquis encore tous les principes qui font leur énergie.

Les feuilles de l'*Hyoscyamus niger*, L., ont, comme nous l'avons dit, une odeur fétide; leur saveur est mucilagineuse, un peu âcre; sèches, elles n'ont presque plus ni saveur ni odeur. Navier les a vues, mangées en salade, prises pour des feuilles de pissenlit, causer des accidents graves (*Anc. journ. de méd.*, IV, 213). Appliquées sur la tête, étant fraîches, elles soulagent les douleurs nerveuses qui proviennent de la tension du péricrâne, et que l'on distingue à ce que la pression les soulage, tandis que celles que produit la congestion sanguine ne le sont pas par ce moyen. Bouillies avec du lait, elles dissipent les engorgements laiteux étant appliquées dessus (Ferrein, *Mat. méd.*, II, 646). On les a encore appliquées cuites sur les tumeurs goutteuses, rhumatismales, pour en calmer les vives douleurs; la vapeur de leur décoction est estimée émolliente.

Les semences de jusquiame ont les mêmes propriétés que la plante. Tabernemontanus dit que pilées, et appliquées sur les mamelles des femmes nouvellement accouchées, elles font passer le lait. On a surtout employé ces semences en fumigation, ou plutôt en vapeurs, produites par leur projection sur des charbons allumés, que l'on reçoit dans la bouche, contre l'odontalgie; le docteur Troubine les déclare souveraines dans cette maladie, et assure même qu'elles éloignent pour toujours les douleurs de dents. Il faut respirer cette vapeur avec prudence, 5 à 6 minutes soir et matin, et au bout de 3 jours la cure est terminée (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XVII, 290). Il arrive qu'en jetant ces semences sur les charbons, elles éclatent, et qu'elles laissent voir l'embryon, qui est roulé, et qui a été pris parfois pour des vermisseaux tombant de la dent douloureuse, ce qui expliquait la guérison (*Anc. journ. de méd.*, XXXI, 158.) Murray rejette avec raison l'usage de cette fumée, surtout, retenue dans la bouche comme quelques personnes le prescrivent, parce qu'elle peut causer le narcotisme et autres accidents. Tournefort recommande d'exposer à la fumée des semences jetées sur les charbons, les parties attaquées d'engelures (*Hist. des plant. des envir. de Paris*, I, 542), ce qui fait appeler parfois cette plante *herbe aux engelures*. Ces semences contiennent beaucoup d'huile, propriété déjà connue des Égyptiens, d'après Belon (*Singularités*, 270), qui l'employaient à s'éclairer; elle est alimentaire d'après Thomson, quoique les auteurs la disent narcotique, stupéfiante, et que Dioscoride s'en servit contre les douleurs d'oreilles (*lib.* I, *c.* 36); on y observe un alcaloïde appelé par Brandes *Hyoscyamine* (*Bot. du droguiste*, 342). V. ce mot. Suivant M. Chereau, on donne parfois dans le commerce les semences d'ammi, *Ammi majus*, pour celles de jusquiame (*Journ. de chim. méd.*, II, 442), ce qui est d'autant plus déplacé, qu'il n'y a pas la moindre analogie de propriétés entre elles; elles sont, il est vrai, du même volume et de la même teinte verdâtre, mais la première est oblongue, régulière, odorante, marquée de cannelures, avec deux styles persistants qui la surmontent; l'autre est petite, irrégulière, inodore, pointillée et sans styles. On assure que les semences de jusquiame engraissent les chevaux, si on en met à petites doses dans leur avoine, ce que font les maquignons, d'après Bulliard (*Plant. vén.*, 278). Boerhaave, pour en avoir pris une petite quantité, ressentit les effets de l'ivresse, et Haller prétend qu'un demi scrupule peut causer la mort. On lit dans l'ancien *Journal de méd.* (XIX, 503) les mauvais effets de cette semence chez un homme qui en avait ingéré plusieurs doses de 24 grains, et à qui elle causa des convulsions épileptiques, etc.; il en fut sauvé par le vinaigre. On assure, dans la notice, que les semences germèrent dans son estomac.

La jusquiame était connue des anciens, qui employaient comme nous venons de le dire, l'huile de ses semences; mais ce n'est que depuis 1762 que les modernes l'ont remise en usage, par suite de l'emploi qu'en fit Storck, lors de son travail sur les plantes pernicieuses, telles que la belladone, etc.; il la trouva utile dans la manie, et surtout dans les mouvements convulsifs des membres, du cœur, etc. Il cite 5 à 6 cas de réussite de ce moyen (voyez l'extrait de son travail, *Ancien journ. de méd.*, XVIII, 393; XIX, 503); Greding combattit son efficacité dans la manie.

Les cochons mangent la jusquiame noire, les vaches et les brebis la broutent sans inconvénient; elle est dangereuse aux cerfs, aux gallinacés (d'où lui vient le nom de *hannebane*, de l'anglais *hen-bane*, qui signifie *tue poule*), aux oies, aux poissons. Quant à l'homme, l'empoisonnement par toutes les parties de cette plante a précisément chez lui les mêmes symptômes que celui par la belladone, c'est-à-dire qu'il y a vertiges, délire, gestes bizarres, illusions fantastiques, dilatation de la pupille, convulsions, etc.; parfois face bouffie, bouche torse, aphonie, trismus, céphalalgie, rigidité des membres, etc. Le remède est dans le vomissement, qui a souvent lieu par l'action de la plante même, mais qu'il faut provoquer de suite, puis

on donne des acides végétaux, comme le vinaigre, le suc de citron, de berberis, le verjus, etc., enfin du lait, des adoucissants. Dans un cas d'empoisonnement de cette plante, cité *Journal de méd. d'Édimbourg*, n° IV, p. 265 et *Journ. gén. de méd.*, XCVIII, 220, il fallut, pour opérer le vomissement, jusqu'à 36 grains d'émétique, deux scrupules de sulfate de zinc, 20 grains de sulfate de cuivre et 3 gros d'ipécacuanha, tant l'estomac était engourdi. Gassendi a vu un berger, qui s'introduisait de la jusquiame dans l'anus, avoir des rêves fantastiques, d'après Garidel (*Prov.*, 226). M. Orfila, qui cite un cas curieux d'empoisonnement par cette plante, s'est assuré, au moyen d'expériences directes, qu'elle n'irritait pas l'estomac, et qu'elle agissait sur l'encéphale par la circulation (*Toxicologie*, II, 1re partie, 153-165); aussi trouve-t-on à l'ouverture des cadavres, des traces de congestion vers le cerveau, et l'estomac sain.

Nous allons indiquer les principales maladies où l'on a employé la jusquiame.

Névroses. C'est surtout dans les affections nerveuses qu'on a conseillé l'emploi de la jusquiame; on l'a donnée avec Storck qui, suivant sa méthode, a commencé par en prendre, dans la manie et les palpitations du cœur; avec Frank, dans l'hypochondrie; dans l'épilepsie et la paralysie, avec Gilibert; dans les convulsions et le tétanos, avec plusieurs autres praticiens (*Journ. univers. des sc. méd.*, XVII, 102). M. Barbier la croit utile dans le tremblement des membres (*Mat. méd.*, III, 417).

Névralgies. Dans les névralgies, on a vanté l'usage de la jusquiame; le célèbre Stoll la donnait (il employait la jusquiame blanche) dans la colique saturnine, assimilée à ces maladies. MM. Breiting (*Journ. d'Hufeland*, 1807), Méglin, Chailli, Burdin, citent des cas de réussite de cette plante dans diverses névralgies; le second a même laissé une formule contre ces affections, composée, à parties égales, d'extrait de jusquiame, d'extrait de valériane et d'oxide de zinc, dont on forme des pilules de 3 grains, et M. Burdin prétend qu'avec la première plante seule il a obtenu les mêmes effets qu'avec les pilules, preuve qu'elles lui doivent toutes leurs propriétés. La contraction spasmodique de la pupille a été guérie par la jusquiame, ce qui permit d'opérer ensuite le malade de la cataracte (*Journ. de médec.* de Leroux, etc., XIV, 136). M. Grimaud combine la jusquiame au camphre et au gayac, contre les névralgies et le rhumatisme (*Journ. gén.*, LXVI, 243). On a vu la jusquiame réussir dans deux cas de céphalalgie nerveuse (*Bull. des scienc. médic.*, Férussac, V, 158).

Phlegmasies. Le docteur Triboulet assure que la jusquiame est utile au début des inflammations, pour les dissiper ou faire avorter. Donnée en extrait à 4 grains, en deux heures, à un enfant de 7 ans, il a guéri un croup sthénique; le même résultat eut lieu chez un enfant de trois ans, auquel on en administra 20 grains en 12 heures de temps. Enfin, dans un troisième cas de croup, cet extrait n'a pas été moins efficace que dans les deux premiers. On conçoit qu'il ne faut pas que la fausse membrane soit formée pour qu'on réussisse; l'auteur recommande d'augmenter la dose de deux heures en deux heures, en la commençant par deux grains (*Bibl. médic.*, LVIII, 116). Il le conseille aussi dans le commencement des péripneumonies aiguës; M. Vaidy, qui a répété ces expériences pour ce dernier cas, en a retiré peu d'avantage (*Journ. génér. de médec.*, LXXIV, 367). Schmidt a guéri l'iritis, survenu après l'opération de la cataracte, avec l'extrait de jusquiame, en le donnant à l'extérieur, et lavant l'œil malade avec sa solution (*Ann. de méd. d'Altenbourg; Bibl. médic.*, XXIII, 105). M. Renard cite les avantages de la jusquiame dans la goutte et le rhumatisme (*Anc. journ. de médec.*, XXVIII, 241).

Hémorrhagies. On a recommandé la jusquiame dans quelques affections hémorrhagiques, sans doute d'après Forestus et Stork, qui l'avaient déjà employée dans ce cas; le docteur Hartz la prescrit surtout dans celles qui ont pour cause un excès d'irritabilité et un état plus ou moins spasmodique; telles que sont beaucoup d'hémoptysies; il donne alors une infusion de feuilles fraîches de jusquiame dans quatre fois leur poids d'huile d'olive, dont il fait prendre une cuillerée à café, mêlée avec deux d'huile d'amandes douces; le crachement de sang s'arrête après les premières doses, malgré de légers vertiges qu'éprouvent parfois les malades (*Bibl. germ.*, VI, 240), L'extrait nous semblerait préférable à l'huile dans ce cas, et effectivement le docteur Caizergues l'a vu réussir chez un sujet très-nerveux, affecté d'une hémoptysie active (*Bibl. méd.*, LXV, 407). Avant les essais de Stork sur cette plante, Clauderus l'avait employée contre la dyssenterie (il se servait de son suc purifié), et Platerus contre les hémorrhoïdes qui fluaient trop (*Prax méd.*, 635).

Engorgements. On a présenté aussi la jusquiame comme utile dans les engorgements, et comme susceptible d'agir sur le système lymphatique; Gilibert l'a prescrite avec succès dans le squirrhe: on cite surtout ses bons effets contre la cataracte commençante (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, II, 253). Elle a été préconisée dans la phthisie pulmonaire, les toux sèches, nerveuses, la coqueluche, l'asthme, etc.

Nous venons de rapporter l'usage que les auteurs ont fait de la jusquiame; nous devons ajouter que M. le professeur Fouquier a employé plus de deux cents fois à l'hôpital de la Charité cette plante, dans l'intention de vérifier ses propriétés, et surtout son énergie. Il résulte de ses expériences, qu'en général on a exagéré l'activité de la jusquiame; qu'elle n'est pas narcotique; qu'elle agit d'une manière irritante sur le cerveau, puis sur les organes digestifs; que rien ne prouve son efficacité dans les névroses; que sa préparation la plus active est son extrait alcoolique préparé à la manière de M. Planche (1 partie de la plante réduite en poudre sur 4 d'alcool, macérée 4 jours à une chaleur de 20 degrés, dont on distille les 3/4; le 1/4 restant dans la cornue est évaporé au bain-marie en extrait). Enfin,

il croit que les propriétés de cette plante sont vagues, et qu'on ne sait dans quel cas l'administrer. Du reste, il n'a aperçu aucune différence entre les effets de la jusquiame blanche ou de la noire (*Bull. de la faculté de médec.*, 1819, p. 435). Ce praticien s'est assuré qu'il faut donner la jusquiame à dose double ou triple de l'opium, pour opérer le sommeil, et il ajoute qu'elle est moins nauséabonde que cette dernière substance; elle augmente les évacuations alvines. M. Ratier, témoin de ces expériences, les a consignées dans la *Nouv. biblioth. méd.* (II, 84). Nous devons opposer à ce jugement sévère, sur une plante célèbre, les opinions des autres praticiens, qui lui ont trouvé les avantages que nous avons signalés dans plusieurs maladies, surtout dans les névroses et les névralgies. Nous nous appuierons surtout du témoignage de Frank, qui préférait la jusquiame à l'opium dans le traitement de ces affections, et nous croyons qu'on peut appeler de son jugement à de nouvelles expériences faites avec soin, et avec des préparations sûres et bien prises par les malades, circonstances difficiles à obtenir dans les hôpitaux.

Pour avoir toutes les propriétés de la jusquiame, il faut l'employer fraîche, et surtout celle que l'on récolte à l'état sauvage en été, car Rieken, pharmacien à Wittmud, s'est assuré que celle qui est dans les jardins est beaucoup plus faible (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, I, 60). Il y a des auteurs qui préfèrent, pour en faire l'extrait, employer les feuilles sèches; mais c'est une erreur très-grande, car la dessiccation fait perdre aux Solanées une partie de leur énergie et de leur propriété, et M. Orfila s'est assuré que cet extrait était moins bon que celui qui est préparé avec le suc récent de la plante vigoureuse. On se sert du suc, de la poudre, de l'infusion, de la décoction, mais surtout de l'extrait de jusquiame. La racine donne un extrait moins actif que celui des feuilles. Celui qu'on fait au printemps avec les feuilles est moins fort que celui qui est préparé en été, quoique les pousses de jusquiame ne soient pas innocentes. L'extrait de jusquiame des pharmacies est inerte, s'il n'a pas été bien préparé, ce qui explique les insuccès ou les différences d'action de ce médicament, signalées dans les auteurs. Les semences fournissent le plus énergique, d'après Buechner (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, X, 303). La dose de cet extrait est de un à deux grains, d'après Cullen, et ce n'est qu'à celle de 8 ou 10 qu'on lui voit produire des accidents; il a remarqué, comme M. Fouquier, qu'à grande dose il est laxatif (*Mat. méd.*, II, 287), ce qui différencie son effet de celui de l'opium, qui constipe. La poudre est donnée depuis 2 jusqu'à 6, 8, et même 24 grains par jour. Pendant l'usage de cette plante, on éprouve souvent des sueurs, des picotements à la peau, de la sécheresse à la gorge, etc.

Les feuilles de jusquiame donnent à l'analyse l'extrait particulier, découvert par Brandes (V. *Hyoscyamine*), de l'acide gallique, de la résine, du mucilage, des sels (Fée, *Cours d'hist. nat. pharm.*, II, 455). M. Pechier y a signalé un acide particulier (une matière oléocireuse), des sels; M. Doebereiner, du phosphate de magnésie (*Journ. de pharm.*, VII, 198); et on admet dans les semences, outre l'huile grasse, de l'huile volatile. La plante entre dans le *baume tranquille*, *l'onguent populeum*, *l'huile de jusquiame*, etc. Les semences sont un des ingrédients du *philonium romanum*, du *requies* de Nicolaï, des *pilules de cynoglosse*, des *trochisques d'Alkekenge*, etc.

Wedel (G.-V.). *Diss. de hyosciamo.* Ienæ, 1715, in-4. — Eckhard (J.-G.). *Diss. inaug. medica de hyoscyamo.* Ienæ, 1715, in-4 — Slevogt (J.-A.). *Progr. de virtute hyoscyami catharticâ.* Ienæ, 1715, in-4. — Rosen (N.). *Prog. de symptomatibus ex usu hyoscyami in puero visis.* Upsaliæ, 1715, in-4. — Barrère (P.). Sur les effets nuisibles de la jusquiame (dans son ouvrage: *Observ. anat. tirées de l'ouverture des cadavres.* Perpignan, 1715, in-8. *Idem*, 1753.). — Stork (A.). Voyez son ouvrage cité à *Aconitum*, 1762, in-8. — Lebegue de Presle (A.-G.). Obs. sur l'usage interne de la jusquiame, etc. Traduit de Stork. Paris, 1762, in-12. — Renard. Observations sur les effets singuliers de la jusquiame appliquée extérieurement dans les inflammations, les rhumatismes, la goutte, etc. (*Anc. Journ. de méd.*, XXVIII, 241; 1768). — Labrousse. Lettre à M. Renard, sur les vertus de la jusquiame prise intérieurement (*Id.*, XXIX, 503). — Costa. Obs. sur les effets pernicieux des semences de jusquiame (*Id.*, XXX, 134). — Desbrest. Obs. sur une prétendue propriété de la graine de jusquiame (*Id.*, XXXI, 158; 1769). — Egeling. De l'emploi médical de la jusquiame (en allemand). Dans le recueil intitulé: *Hippocratis magazijn*, etc. (Extrait du *Bull. des sc.* de Férussac, II, 253). — Ratier. Recherches sur l'emploi médical de la jusquiame (*Archives générales de médecine*, I, 297).

H. physaloides, L. Ses graines remplacent en Daourie le café, d'après Pallas (*Voyage*, IV, 316). On en fait des infusions après les avoir torréfiées.

HYOSERIS CALICULATA, Poiret. Ce botaniste assure que les racines de cette Chicoracée fournissent un aliment aussi sain que le salsifis, *Scorsonera hispanica*, L. D'après Lémery (*Dict.*, 345), *l'H. Hedypnois*, L., plante annuelle de nos provinces méridionales, est estimée apéritive, détersive et vulnéraire.

HYOVA. Un des noms de la résine de l'*Amyris ambrosiaca*, L., à Cayenne.

HYPECACUANHA. Variante d'orthographe d'*Ipécacuanha*, dans les auteurs anciens.

HYPECOUM PROCUMBENS, L. Cette petite plante annuelle, et sa variété *l'H. pendulum*, L., de la famille des Pavots, qui croît dans nos moissons, est estimée narcotique d'après Dioscoride.

HYPERANTHERA MORINGA, Vahl. Voyez *Moringa*.

HYPÉRICÉES, HYPÉRICINÉES. Famille naturelle, qui reçoit son nom du genre *Hypericum*, de la série des Dicotylédones à fleurs polypétales, à étamines hypogynes; elle renferme des végétaux résineux, parsemés de glandes qui renferment une huile essentielle abondante; les vaisseaux propres de plusieurs contiennent un suc jaune qui se concrète en une sorte de gomme gutte, employée comme celle-ci et en teinture. Ce sont ceux des pays chauds qui donnent ces produits; ceux de notre climat sont moins actifs, et assez peu usités.

HYPERICONO. Nom espagnol et italien de l'*Hypericum perforatum*, L.

HYPERICUM. Genre de plantes de la polyadelphie polyandrie, qui donne son nom à une famille naturelle; il renferme un grand nombre d'espèces actives, surtout parmi celles qui croissent dans les pays chauds; beaucoup contiennent une huile volatile abondante, déposée dans des glandules nombreuses que l'on aperçoit sur le calice, les pétales, les feuilles, et quelques-unes un suc jaune, résineux, qui se concentre en une sorte de gomme gutte (espèces dont on a formé le genre *Vismia*), et un principe colorant d'un jaune rouge.

H. Androsæmum, L. voy. *Androsæmum officinale*, All.

H. bacciferum, L. Voy. *Vismia*.

H. Brathys, Smith (*Brathys juniperina*, L. F.). Cette plante de la nouvelle-Grenade paraît contenir une matière résineuse assez abondante.

H. connatum, Lam. Plante du Brésil qui a les feuilles d'une odeur désagréable étant froissées, et dont la décoction est employée comme astringente dans le pays, contre les maux de gorge, sous le nom d'*Orelha de gato* (Saint-Hilaire, *Plantes usuelles des Bras.*, t. 61).

H. cochinchinense, Lour. Cet arbre, de moyenne élévation, a un bois dur, lourd, tenace, rouge, employé pour la construction des rames des navires, etc.; le suc de ses fleurs donne un jaune d'or (*Flora cochin.*, 577).

H. dubium, Leers. Bien voisin de notre espèce vulgaire; Martius le dit usité en Russie, comme préservatif de la rage (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XIII, 355).

H. guyanense, L. voy. *Vismia*.

H. lanceolatum, Lam., Ambaville des Hauts. Cette plante de l'île de France, où on la nomme encore *penticosia*, rend une liqueur résineuse, balsamique, très-estimée dans cette île, contre la syphilis, etc. M. Du Petit Thouars dit qu'elle passe pour une panacée; on l'y appelle *baume de fleurs*, *Baume des fleurs jaunes* (*Bull. de la fac. de méd.*, V, 508).

H. latifolium, Aubl. Voy. *Vismia*.

H. laricifolium, Jussieu. Les habitants de Quito emploient les feuilles de cette plante, appelée *Romerillo* chez eux, à teindre la laine en jaune safran (*Nov. gén. et spec.*, V, 188).

H. laxiusculum, Saint-Hilaire. Plante du Brésil, où on la nomme *Allecrim brabo*, dont la décoction est employée contre la morsure des serpents (*Plantes usuelles des Brasil.*, treizième livraison).

H. perforatum, L., millepertuis (*Flore médicale*, V, f. 238). Cette plante indigène, très-commune dans les lieux herbeux découverts des bois, s'élève à environ deux pieds; sa tige est très-rameuse, glabre, ponctuée de noir (ainsi que toute la plante), un peu quadrangulaire (on trouve dessus en Russie une sorte de cochenille, d'après Pallas, *Voyage*, I, 30); ses feuilles ovales-lancéolées, marquées de nervures, présentent des points nombreux, transparents, dus à des vésicules huileuses, ce qui lui a valu ses noms latin et français; les fleurs, qui sont en panicule, sont d'un beau jaune, et formées d'un calice à cinq divisions, de cinq pétales longs, étroits, contenant des étamines nombreuses réunies en trois faisceaux; le fruit est une capsule à trois valves et trois loges polyspermes, surmontée de trois styles. Le millepertuis a une saveur amère, styptique, un peu salée; une odeur assez forte étant écrasé entre les doigts, que quelques-uns appellent balsamique, que nous disons résineuse, provenant de l'huile contenue dans les nombreuses glandules qui le recouvrent; les semences sont encore plus résineuses que la plante. Ce végétal contient une couleur rougeâtre qui le fait employer en teinture (*Ann. de chimie*, XLVI, 143).

Le millepertuis a eu une réputation de sortilége, qui dure peut-être encore dans quelques villages de notre pays; on le croyait propre à conjurer les démons, ce qui le faisait nommer chasse-diable, *fuga dæmonum*, dans nos anciennes matières médicales; assurément si telle est sa propriété, notre tranquillité à cet égard doit être bien assurée, car nous en avons des milliers d'arpents dans nos bois. On l'employait en conséquence dans les maladies mentales, surtout dans celles où l'on supposait possession démoniaque, et Ange Sala le recommande formellement dans ces affections; cela explique peut-être l'emploi qu'on en fait contre la rage en Russie.

Nos vieux thérapeutistes, depuis Théophraste, ont accordé des propriétés sans nombre à cette plante, et Ferrein dit qu'on remplirait un volume de celles que les auteurs lui prêtent (*Mat. méd.*, III, 57). Son activité, due au principe résineux, à l'huile volatile qu'elle renferme, etc., peut mettre sur la voie de ses propriétés. L'action fébrifuge est une de celles qu'on lui a le plus anciennement accordée, depuis Thomas Bartholin, Tragus, Camerarius, etc.; son odeur forte permet de croire qu'elle peut être utile dans l'hystérie, ainsi que l'affirment plusieurs auteurs. La vertu astringente qu'on lui concède, et qui l'a fait conseiller dans les hémorrhagies, est fondée sur la saveur astringente qu'elle offre; ses qualités vulnéraires qui ont été célébrées comme les plus éminentes de toutes celles qu'elle possède, sont basées sur les principes résineux dont elle est douée, et qui, à une époque peu éclairée de la matière médicale, faisait admettre comme favorables aux blessures et aux plaies, les baumes, les résines, etc., tandis qu'ils leur sont fort contraires. Dans la dyssente e on a aussi employé le mille pertuis, usage qui nous semble plus contraire qu'utile, à moins que ce ne soit vers la fin de cette maladie, où de légers stimulants deviennent quelquefois nécessaires pour rendre aux intestins la force qu'ils ont perdue; c'est un remède populaire parmi les habitants de l'île d'Oesel, qui en prennent l'infusion aqueuse dans cette maladie (*Nouv. journ. de méd.*, V, 210). La propriété vermifuge du millepertuis peut se concevoir d'après ses éléments de composition, surtout d'après la présence d'une huile essentielle abondante; Ettermuller le vante comme un diurétique puissant et un bon lithontriptique. Nous citerons au nombre des maladies où on a conseillé le millepertuis, la phthisie

commençante (*Aman. acad.* VIII, 327), la goutte, la jaunisse; dans ce dernier cas, sans doute, à cause de la couleur jaune de ses fleurs; enfin nous dirons que Baglivi le dit propre à guérir la pleurésie chronique. Il serait utile de s'assurer par des expériences nouvelles et bien faites, des propriétés réelles de cette plante active et si répandue chez nous. Nous croyons, par analogie, qu'elle doit avoir une action purgative, propriété dont les auteurs ne parlent pas.

On ne possède pas d'analyse du millepertus; on sait qu'il contient une double matière colorante (ce qui le fait employer en Suède à colorer les eaux-de-vie de grain), une substance résineuse, une huile volatile, beaucoup de tannin. Cette plante colore en rouge l'huile dans laquelle on la fait infuser (*Journ. de pharm.*, XIII, 134); cette *huile d'hypericum*, qui est encore employée, se solidifie en partie avec le temps (*id.*, IX, 470). Le millepertuis entre dans *l'eau vulnéraire, l'eau générale, la poudre contre la rage, le sirop d'armoise, la thériaque, le mithridate, le baume tranquille, l'emplâtre opodeldoch*, etc. La dose des *sommités fleuries*, partie que l'on emploie surtout, est depuis 2 gros jusqu'à une demi-once; celle de son huile volatile ou essence de 8 à 10 gouttes. Le suc a été aussi employé.

Eysel (J.-P.). *De fugâ dæmonum*. Erfordiæ, 1714, in-4. — Wedel, (J.-W.). *De hyperico, aliâs fuga dæmonum*. Ienæ, 1716, in-4. — Linné (C.). *De hyperico*; Resp. Helenius. Upsaliæ, 1776, in-4.

H. Penticosia, Comm. Voy. *H. lanceolatum*, Lam.

H. quadrangulare, L. Employé en Russie contre la rage, d'après Martius.

H. sessilifolium. Voy. *Vismia*.

Hyperoxalas potassæ. Sur-oxalate de potasse. Voy. à l'article *Potasse*.

Hyperoxoides ferri nigrum. *Deutoxide de fer* (Voy. *Fer*).

— hydrargiri. *Oxide rouge de mercure*.

Hyperoxymuriates. Nom donné d'abord aux *Chlorates*.

Hypersulphas aluminæ et potassæ. C'est l'*Alun*.

Hypertartras potassæ. Tartrate acidule de potasse. Voyez *Potasse*.

Hyphaene. Il y a au Congo, d'après Smith, une espèce de ce genre de palmier dont on retire du vin; R. Brown croit que c'est plutôt un *Corypha* (Walkenaër, *Voyages*, XV, 173). Le *Doûm* est rangé dans ce genre par quelques auteurs.

Hyphear. Ancien nom du gui, *Viscum album*, L., en Arcadie.

Hypnoticon. Un des noms grecs de la jusquiame blanche, *Hyoscyamus albus*, L.

Hypnotiques. Médicaments qui provoquent le sommeil; de ὕπνος, sommeil: c'est un synonyme d'assoupissant et de somnifère. Les hypnotiques sont distincts des sédatifs et des narcotiques, par des nuances souvent difficiles à apprécier ou à limiter. Tout ce qui calme les douleurs est sédatif; tout ce qui procure un sommeil doux est hypnotique; tout ce qui cause de la somnolence, c'est-à-dire un sommeil pénible, accompagné de rêves fatigants, de délire, de la coloration de la face, etc., est narcotique. Il est plus difficile encore d'indiquer les vrais hypnotiques que de les caractériser; on range parmi eux les émulsions d'amandes, la narcotine, les préparations d'opium privées de leur principe vireux, etc.; mais nous devons ajouter que leur effet n'est pas constant, et dépend beaucoup de l'état du malade.

Hamberger (G.-E.). *Diss. de hypnoticis et narcoticis*. Ienæ, 1747, in-4.

Hypoboras sodæ. Sous-borate de soude. Voyez à l'article *Soude*.

Hypocarbonas ammoniæ. Sous-carbonate d'ammoniaque (Voyez ce mot).

— — pyro-animale. Sel de corne de cerf (V. ce mot).

— magnesiæ. Sous-carbonate de magnésie. Voyez *Magnésie*.

— potassæ. Sous-carbonate de potasse. Voyez *Potasse*.

— sodæ. Sous-carbonate de soude. Voyez *Soude*.

Hypochnus rubro-cinctus, Ehr. Champignon presque pulvérulent, voisin du genre *Telephora*, qu'on observe sur les écorces des arbres de l'Amérique du sud, d'une belle couleur rouge, dont on peut tirer parti pour la teinture, ainsi que l'a vérifié M. Vauquelin, qui le désigne sous le nom de *Cochenille végétale* (*Ann. du Muséum*, VI, 145). Voy. *Lichen tinctorius*, Fée.

Hypocistis. Suc du *Cytinus Hypocistis*, L.

Hypocras, ou mieux Hippocras; *vinum hippocraticum*. Vin aromatisé avec de la canelle.

Hypodrys. Ancien nom du *Boletus hepaticus*, Schæff.

Hypophaeston. Nom du *Centaurea Calcitrapa*, L., dans Dioscoride.

Hypo-sulfites. Sels formés par la combinaison de l'acide hypo-sulfureux avec les bases: on les nommait jadis *sulfites sulfurés*. L'hypo-sulfite de soude est presque le seul qui ait été employé en médecine.

Hypo-sulfureux et hypo-sulfurique (acides). Acides inusités en médecine. Voy. *Soufre*.

HYPOXYLÉES ou **HYPOXYLONS**. Famille naturelle des plantes Cryptogames, intermédiaire entre celle des champignons et celle des Lichens; elle renferme des végétaux qui ont la forme de boutons tuberculeux, et sont coriaces, subéreux ou cornés, ordinairement noirs, qui croissent sur ou sous l'épiderme d'autres plantes. Nous ne nous rappelons pas qu'il y en ait dont l'emploi soit médical.

HYPPOLITE (Saint-). Village des Cévennes sur la rivière de Vidourle, à 4 lieues d'Alais. Il y a une source minérale (Carrère, *Cat.*, 492).

Hyraclia. Un des noms grecs de la pariétaire, *Parietaria officinalis*, L.

Hysop. Un des noms allemands de l'hysope, *Hyssopus officinalis*, L.

Hysopo, Hyssop. Noms portugais et anglais de l'hysope, *Hyssopus officinalis*, L.

Hyssope, Hysope. Noms français de l'*Hyssopus officinalis*, L.

— des garigues. Un des noms du *Cistus Helianthemum*, L.

— des Grecs. *Origanum* de Syrie.

— des Hébreux. Employé dans la lèpre: on ne sait quelle était cette plante.

— de Salomon. On croit que c'était une mousse.

HYSSOPUS. Genre de plantes de la famille des Labiées, de la dydinamie gymnospermie.

H. officinalis, L. Hysope, et mieux hyssope (*Flore Médicale*, IV, f. 198). Cette plante un peu ligneuse, de nos contrées méridionales et même de nos environs, est aromatique, chaude, amère, un peu âcre, comme la plupart des Labiées; elle se cultive dans les jardins en bordure, à cause de ses belles grappes de fleurs (bleues roses ou blanches dans ses variétés). L'ancienne analyse qu'on en a faite y a constaté: une huile volatile très-âcre, jaunâtre, aromatique; un extrait spiritueux; un extrait résineux, du camphre, des sels. Herberger dit avoir trouvé un alcaloïde qu'il nomme *hyssopine*. M. Planche a reconnu que l'hyssope recélait du soufre; 20 livres de cette plante donnent 6 gros d'huile essentielle d'après Baumé; tandis que Lewis assure que 6 livres de feuilles en donnent une once. On en prépare une eau distillée et un sirop; on en faisait une conserve autrefois. La dose est d'une pincée pour une pinte d'eau bouillante; on doit toujours employer les infusions légères d'hyssope. Elle entre dans le *sirop d'armoise composé*, l'*eau vulnéraire*, l'*eau générale*, l'*eau de mélisse*, le *baume tranquille*, etc.

Les propriétés actives ou excitantes de l'hyssope l'ont fait employer comme vermifuge, et Rosenstein cite un cas où elle fit rendre un grand nombre de lombrics; son usage le plus fréquent est dans le catarrhe humide, l'asthme de même nature, à la fin des rhumes lorsque l'expectoration est difficile, qu'il y a engouement des bronches et qu'il s'agit de donner de l'activité aux poumons affaiblis, d'en relever la vitalité, etc.; c'est un des meilleurs incisifs dans ce cas. On l'a aussi administrée comme emménagogue avec succès; on assure qu'elle est propre à combattre la disposition calculeuse. C'est un bon stomachique prise en guise de thé; elle est utile contre la débilité intestinale, les borborygmes qui en sont la suite, etc. On l'a employée comme portant à la peau, dans les exanthèmes rentrés, les rhumatismes, etc. On s'en est servi en gargarisme, dans les angines catarrhale, muqueuse, grangréneuse, avec succès. On l'emploie en collyre dans les ophthalmies de même nature. A l'extérieur, cette plante passe pour vulnéraire ou résolutive. En Perse, on se lave le visage avec son infusion, qu'on estime cosmétique.

Il n'est pas prouvé que l'*esob* des Hébreux soit notre hyssope, quoique les commentateurs aient rendu ce nom par *hyssopus*; il servait chez eux aux ablutions: *asperges me hysopo et mundabor*, dit le psalmiste; d'autres veulent que ce soit le *Thymbra spicata*, L.; quelques autres pensent que ce devrait être la plus petite plante connue, puisqu'on la plaçait au degré le plus inférieur, lorsqu'on dit dans les livres saints, que le roi Salomon connaissait depuis le cèdre jusqu'à l'hyssope; ceux-ci ont prétendu que c'était une petite mousse qui croît sur les murs de Jérusalem, *Bryum* (Gymnostomum) *truncatum*, L. On n'est pas plus certain de l'identité de l'hyssope des Grecs et des Romains, avec la nôtre, parce qu'ils ne nous ont pas laissé de description suffisante de leur plante qui permette de s'en assurer.

Montalbani (O.). *Dell' isopo di Salomone* (Académie de Bologne). — Wedel (G.-W.). *Programma de hyssopo*. Iena, 1694. — Herberger. Sur l'hyssope, son analyse, etc. (Annoncé dans le *Journal de pharmacie*, XV, 585). — Voyez aussi sur l'anal. de l'Hyssope, *Bull. des sc. méd.*, de Fér., XXII, 107.

Hysterapetra. Voyez *Hysterolithos*.

Hystériques, *Hysterica*. Médicaments propres à guérir les maladies de la matrice; de ὑστερα, utérus. Ce sont ceux qui sont appropriés à la nature de la maladie dont cet organe est atteint, le plus souvent les anti-spasmodiques, etc.

Hysterolithos, *Hysterolithus*. Coquilles fossiles employées jadis en amulettes, pendues à la cuisse, contre les vapeurs et comme emménagogues.

Hystricite. Bézoard du porc-épic. Voyez *Hystrix*.

HYSTRIX, porc-épic. Genre de mammifères rongeurs, dont la chair d'une espèce, l'*H. cristata*, L., bonne à manger, dit-on, passait pour laxative et diurétique, aussi bien que son foie; la graisse pour fortifiante et utile contre les hernies; ses bézoards, nommés *hystricites*, *pierre de Malaca*, etc., pour sudorifiques et alexipharmarques. Ceux-ci se trouvent, dit-on, dans la tête, l'estomac ou le foie du porc-épic; ils sont amers et d'une couleur purpurine claire.

I.

Iaborandi. Nom brésilien de plusieurs espèces de poivres; il ne faut pas le confondre avec *jaborandi* qui est celui du *Monneria trifolia*, L.

Iacinthes. Voyez *Hyacinthe*.

Iamatologie. Synonyme de *Matière Médicale*, employé par A. Rœschlaub (voyez *Journal universel des sciences méd.*, VI, 159).

Iambhira. Nom sanscrit du citronnier, *Citrus medica*, L.

Iambo, Iambos. Noms indiens de l'*Eugenia Jambos*, L. Voyez *Myrthus*.

Iammanco. Sorte de poisson d'eau douce, du Japon, qui, séché et réduit en poudre, est un excellent remède pour les maux de sein, d'après Thunberg (*Voyages*, III, 429).

Iangomas. Arbre des Indes, dont le fruit, semblable à celui du sorbier, est âpre et astringent. On s'en sert dans les mêmes maladies que de ce dernier (D'Acosta, *Drogues*, 145).

Iapanisk jord et Iapanische Erde. Noms danois et allemand du *Cachou*.

Iaracatia. Nom d'un *Cactus* arborescent du Brésil, dont on fait des cannes de 15 à 20 pieds de long (Pison, *Brasil.*, 100).

Iaron, Iaros. Noms grecs de l'*Arum Dracunculus*, L.

Iaruba. Nom brésilien du *Cecropia peltata*, L.

Iasvo, Isagur. Noms cochinchinois de la fève de Saint-Ignace, *Ignatia amara*, L. Voyez *Strychnos*.

Iata, Iatamaran. Noms chin. du corrossol, *Annona squamosa*, L.

Iatrike. Synonyme de thérapeutique, employé par A. Rœschlaub (voyez *Journ. univ. des sc. méd.*, VI, 159).

Iati. Un des noms malais du tek, *Tectona grandis*, L. F.

IATRALEPTIQUE (Méthode), *Iatraleptica*: de ιατραλειπτικὴ, ιατρικη, médecine, et de αλειφω, je frictionne. Cette méthode thérapeutique (appelée aussi anatripsologie, espnoïque, iatroleptice, iatraleptice) consiste à employer les médicaments en frictions sur l'épiderme, ce qui pouvait la faire encore désigner sous les noms de *méthode épidermique*, par opposition à la *méthode endermique* ou *emplastodermique*.

La peau, tissu composé d'une multitude prodigieuse de vaisseaux de tous genres surtout d'absorbants, entremêlés de nerfs, etc., est un des organes de l'économie les plus propres à se pénétrer des propriétés des médicaments; et comme elle communique par ces vaisseaux avec tous les viscères, il en résulte qu'on peut agir par leur moyen sur ces derniers, et que les propriétés des agents thérapeutiques peuvent s'y exercer, quoique appliqués sur la peau. Les anciens ont connu et employé cette méthode curative, comme on en voit la preuve dans leurs écrits. Hippocrate prescrivait des frictions médicamenteuses pour provoquer les règles : Diagoras donnait l'opium par cette voie; Celse traitait les hydropysies par les onctions scillitiques; Arétée employait celle d'aloès sur l'estomac dans les maladies de ce viscère; les Arabes, qui s'en servirent également, eurent des exemples que les principes de quelques substances pouvaient être absorbées à tel point qu'il en résultait un véritable empoisonnement; ils usèrent surtout des purgatifs et des vomitifs employés à l'extérieur, comme le témoignent quelques anciennes formules qu'ils nous ont laissées, tels que l'*onguent d'arthanita*, etc. Cependant ce mode curatif tomba peu à peu en désuétude, quoique les médecins le connussent bien, comme on le voit à l'usage du mercure en friction dans le traitement de la syphilis; ce n'est guère qu'à l'époque où l'étude des lymphatiques fit des progrès, par suite des travaux de Mascagni, de Cruikshank, etc., que Spallanzi, et surtout Brera et Chiarenti firent des expériences sur l'absorption médicamenteuse; MM. Ballerini, Salmota, Botn, Tourdes, Duval, ainsi que MM. Desgenettes, Alibert, Pinel, Duméril, reconnurent et mirent hors de doute la possibilité de traiter les maladies par la voie des absorbants cutanés.

C'est surtout M. Chrestien, médecin de Montpellier, qui a cherché à remettre en honneur la médecine iatraleptique, en publiant, en 1807, une série d'expériences sur l'emploi des médicaments par cette voie, qui lui ont presque toujours, dit-il, réussi. On a remarqué que les substances médicinales sont plus facilement absorbées, dissoutes ou mélangées dans les humeurs animales, le suc gastrique, la salive, la bile que dans les liquides qui leur sont étrangers; en outre, il faut plus de temps pour dissoudre les substances médicamenteuses animales que les végétales, même dans les sucs animaux; ce qui doit surtout dépendre de la composition de ces dernières. On se sert plus volontiers de la salive, dont il faut le double en poids pour égaler la force dissolvante du suc gastrique; dans le plus grand nombre des cas, on emploie plus volontiers les graisses, l'huile, l'eau, l'alcool, comme dissolvants, et on ne voit pas que l'absorption en reçoive de grandes différences, ainsi que l'observe M. Alibert. En général, la dose d'un médicament employé à l'extérieur, doit être beaucoup plus considérable que celle du même médicament donné à l'intérieur; elle est toujours double ou triple au moins, et peut parfois être dix fois plus forte.

La médecine iatraleptique emploie la plupart des médicaments; cependant, en général, on se sert de ceux qui ont une activité marquée; ainsi on a employé le *camphre* en solution huileuse; il a été prescrit par Lathan en friction à la dose de 6 à 20 grains sur la partie interne des cuisses, dans le cas de rétention d'urine; on l'a même donné dans l'irritation de la vessie, le rhumatisme, les affections nerveuses, la douleur, la cardialgie, les fièvres intermittentes ou continues, etc. La *digitale pourprée* augmente le cours des urines, ce qui l'a fait employer en frictions, surtout dans le cas où l'estomac est irrité. On est parvenu, par son moyen, surtout étant unie à la *scille*, à guérir des hydropisies, des accès d'orthopnée, des palpitations, etc. On remarque que de cette manière, elle a moins d'action sur les intestins et l'estomac que prise par la bouche. La teinture de *cantharides* a été employée avec succès contre les rhumatismes, la sciatique, les paralysies. La teinture de *quinquina* a été administrée en friction, et M. Chrestien l'a vue réussir de cette manière chez des sujets qui avaient inutilement pris sa poudre à l'intérieur. Le sulfate de quinine offre encore plus d'efficacité. Tous les médecins savent qu'en frictionnant le ventre avec les émétiques, le tabac, le concombre sauvage, etc., on provoque des vomissements et des purgations. Chiarenti a vu des frictions de *rhubarbe* produire de nombreuses évacuations; M. Alibert a vaincu des constipations opiniâtres avec le même agent, uni au jalap, et M. Chrestien a employé avec succès la *coloquinte* en frictions, à la dose de 20 gr. à 3 gros, dans plusieurs vésanies. L'*opium* est un des médicaments qui a été le plus employé ainsi avec avantage comme calmant et anti-spasmodique, et il ne paraît pas de cette manière avoir d'effet aussi narcotique que pris à l'intérieur. L'*acétate de morphine* présente encore plus de chances de réussite. La *belladone* est usitée en friction autour de l'œil pour opérer la dilatation de la pupille, dans le cas d'opération de la cataracte. Mais de tous les médicaments prescrits à l'extérieur, c'est le *mercure* qui l'a été avec le plus d'efficacité; ce qui le fait employer dans maintes occasions. M. Chrestien a cherché à mettre en usage le *muriate d'or* dans le traitement de la syphilis, et il le vante à l'égal du mercure dans ce

cas; il avait déjà été indiqué par Lalouette contre les scrophules. Lorsqu'on veut employer un médicament en friction, il faut qu'il soit divisé le plus possible, et qu'il soit étendu ou dissous dans un liquide; on fait les frictions dans le lieu le plus voisin possible de celui où on veut qu'elles opèrent, ou dans les parties où les lymphatiques sont les plus abondants, sur une peau bien nettoyée et frictionnée même à sec préalablement.

Malgré les efforts faits pour mettre la méthode iatraleptique en vogue, elle est peu employée, soit que ses succès n'aient pas été aussi grands que l'ont avancé ceux qui la préconisent, soit que les malades aient plus de confiance dans des remèdes pris par la bouche, dont effectivement les résultats sont en général plus prompts, plus certains et plus constants. Cependant elle n'est pas à dédaigner, et il y a des cas où on doit forcément y recourir; ce sont: 1° ceux où les organes internes malades ne permettent pas le contact des médicaments; 2° lorsque des obstacles physiques empêchent l'ingestion de ceux-ci; 3° quand le délire, le coma, la stupeur, etc., s'opposent à la déglutition; 4° dans le cas de répugnance extrême ou d'idiosyncrasie particulière des malades; 5° lorsque l'indocilité des sujets, comme chez les enfants, ne permet pas l'administration des remèdes prescrits; 6° lorsque l'estomac fatigué est devenu insensible à l'action d'un médicament, ou lorsqu'il le rejette. On pourrait ajouter à ces motifs pour mettre en usage les traitements iatraleptiques, la violence de certains agents thérapeutiques; puis cette considération que les médicaments sont moins décomposés par cette voie, que lorsqu'ils séjournent dans l'estomac; plusieurs iatraleptes pensent même que les maladies lymphatiques et cellulaires ne devraient être traitées que par les frictions, et que c'est là le triomphe de ce genre de médecine. On reproche à cette méthode de ne pouvoir être employée chez les vieillards, où le système absorbant a peu d'action; d'être incertaine dans ses résultats; d'agir lentement; de ne pas offrir de certitude sur les doses de médicaments à employer, et de causer parfois des irritations locales au lieu frictionné.

Du reste, il ne faut pas placer parmi les agents iatraleptiques, ou du moins au même rang que les médicaments précédents, les topiques qu'on applique sur la peau, comme les cataplasmes, les fomentations, les lotions, les embrocations, etc., bien qu'ils agissent sans doute aussi par absorption; leur effet est plus souvent local, et le résultat de l'application seule, du simple contact, ou tout au plus de la pénétration; ils diffèrent des médicaments iatraleptiques par la dose, le mode d'emploi, leur peu d'activité et leur action presque bornée au lieu de leur application.

Tourdes (J.). Lettres sur les médicaments administrés à l'extérieur de la peau, etc. Pavie, an VI (1798), in-8. — Saclier (J.-B.). et Bretonneau (P.-F.). Nouvelles expériences sur l'application extérieure de certains médicaments (*Mémoire de la soc. méd. d'émul.*, I, 522). — Brera (V.-L.). *Anatripsologia, ossia dottrina delle frizioni*, etc. Pavie, 1799, in-8. — Chrestien. De la méthode iatraleptique, etc. Deuxième édition. Paris, 1803, in-8. — Delzeuzes (L.-C.-F.). Méthode iatraleptique (Thèse). Paris; 1820, in-4.

IAUSIBANT. Un des noms arabes du muscadier, *Myristiva aromatica*, Lam.

IAVORTA. Nom de l'érable, *Acer campestre*, L., en Hongrie.

IAYAPALA. Nom étranger du *Croton Tiglium*, L.

IBA BIRABA. Nom brésilien d'une espèce de myrthe arborescent (*iba* veut dire arbre), dont le fruit est comestible (Marcgrave, *Bras.*, 117).

IBA CURU PARI. Arbre du Brésil que Jussieu croit être le *Bertholletia excelsa*, Humb. que Marcgrave indique page 119 de son Histoire naturelle du Brésil, sous ce nom.

IBA PURUNGA. Nom d'un arbre dont le fruit contient trois petites amandes blanches que l'on mange (Marcgrave, *Bras.*, 116). On croit qu'il s'agit d'un végétal de la famille des Rhamnées.

IBAMETARA. Nom brésilien du *Spondias Myrobalanus*, L.

IBARA. Nom japonais du *Rosa canina*, L.

IBERIS. Un des noms officinaux de la passerage, *Lepidium Iberis*, L. On donne parfois ce nom au cresson alénois, *Lepidium sativum*, L.

IBERUS PISCIS. Nom par lequel les anciens désignaient le *Maquereau*.

IBEX. Un des noms du chamois, *Antilope rupicrapa*, L.

IBHARAVKUSHA. Nom hindou de l'*Andropogon Iwarancusa*, Trans. Phil.

IBI ARIBA. Un des noms de l'*Andira inermis*, Kunth.

IBIK. Nom de la huppe, *Upupa Epops*, L., en Turquie.

IBIPITANGA. Nom brésilien de l'*Eugenia uniflora*, L. V. *Myrthus*.

IBIRA. Nom brésilien du *Xylopia frutescens*, Aubl.

IBIRA OBI. Nom brésilien d'une des espèces de bois de fer (Marcgrave, *Bras.*, 141).

IBIRACEM. Nom d'un arbrisseau employé au Brésil comme la réglisse chez nous.

IBIRACOA. Serpent venimeux du Brésil, dont on a décrit plusieurs espèces.

IBIRAPITANGA. Nom du bois de Brésil, *Caesalpinia echinata*, Lam.

IBIRAREMA. Nom brésilien de deux végétaux à odeur alliacée, dont l'un est une liane qui se nomme encore *pao d'halho*, l'autre est un arbre désigné par l'épithète de *pipi*. Leur décoction est mucilagineuse et se donne aux enfants qui ont des obstructions, une fièvre lente. On s'en sert aussi dans les douleurs articulaires. Ces deux végétaux ont les mêmes propriétés; mais on préfère se servir de l'écorce de l'arbre (Pison, *Bras.*, 115).

IBIS. Genre d'oiseaux échassiers, démembrement du genre *Scolopax* de Linné. *Voyez* ce mot.

IBISCH. Un des noms allemands de la guimauve, *Althaea officinalis*, L.

IBISCUS. Un des anciens noms de la guimauve, *Althaea officinalis*, L.

IBIXUMA. Nom brésilien du *Sapindus Saponaria*, L. ?

ICACO. *Chrysobalanus Icaco*, L.

ICAQUE. Nom du fruit du *Chrysobalanus Icaco*, L.

ICELAND LICHEN, ICELAND LIVERWORT. Noms anglais du lichen d'Islande, *Lichen islandicus*, L.

ICEPLANT. Un des noms anglais du *Mesembryanthemum crystallinum*, L.

ICHICOULILI. Un des noms américains du *Bignonia stans*, L.

ICHNEUMON. Nom du *Viverra Ichneumon*, L., espèce de civette.

ICHTHYA. Peau du *Squalus Squatina*, L., préconisée jadis contre l'alopécie.

ICHTHYELAEUM. Synonyme grec d'*Huile de poisson*.

ICHTHYOCOLLA. Nom officinal du grand esturgeon, *Acipenser Huso*, L.

ICHTHYOCOLLE, *ichthyocolla*, offic., de ἰχθυς, poisson, et κολλη, colle ; colle de poisson. Matière sèche, coriace, blanchâtre, en cylindres contournés en manière de lyre ou de cœur, formés de membranes roulées sur elles-mêmes, et provenant soit de la vessie natatoire, soit même de l'estomac et des intestins de divers poissons, des genres *Acipenser* et *Gadus* surtout. Voy. *Gélatine*.

ICHTHYOLOGIE. Branche de la zoologie qui traite des poissons Voy. *Poisson*.

ICHTHYOTHERA. Un des noms grecs du pain de pourceau, *Cyclamen europæum*, L.

ICICA. Genre de plantes de la famille des Térébinthacées, de l'octandrie monogynie, qui ne diffère de l'*Amyris* que par la forme du fruit, qui est une capsule, et non une noix ; aussi la plupart des auteurs les ont-ils réunis. Quant aux espèces qui offrent des produits usités, telles que les *Icica Aracouchini*, Aubl., *I.? Carana*, Kunth, *I. guianensis*, Aubl., et *I. heptaphylles*, Aubl., elles ont été placées parmi les *Amyris*, et il en a été traité, plus haut. *Icica* est aussi le nom de la résine qui découle de l'*Amyris elemifera*, L., synonyme de l'*Icica viridiflora*, Aubl.

ICICARIBA. Nom brésilien de l'*Amyris elemifera*, L.

ICINA. Nom italien du *Smilax China*. L.

ICINGLASS. Nom anglais de l'*Ichthyocolle*.

ICIQUIER. Nom français du genre *Icica*.

ICNABE. Un des noms anciens du laurier rose, *Nerium Oleander*, L., en Italie.

ICTERIAS. Pierre jaune dont Pline (lib. XXVII, c. 10) fait mention contre l'ictère.

ICTERUS. Un des noms du loriot, *Oriolus Galbula*, L.

ICTIN, ICTINOS. Noms grecs du milan, *Falco Milvus*, L.

ICTIS. Nom de la fouine, *Mustela Foina*, L., dans Aristote, selon M. Dureau de la Malle.

IDDA. Un des noms indiens du *Mogorium Sambac*, Lam.

IDE. C'est le *Cyprinus Idus*, Gmel. Voyez *Cyprinus*.

IDES, à trois lieues de Saint-Flour. Carrère (*Cat.*, 471) y indique une source minérale, appelée *De la Forêt*.

IDOU MOULLI. Nom indien d'un arbre de la côte de Malabar. On fait avec l'écorce de la racine, les fleurs et le fruit, diverses préparations employées dans la pleurésie, la manie, etc. (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 115).

IEBLE pour HIEBLE. Voyez *Sambucus Ebulus*, L.

IEKO. Nom qu'on donne au Japon à l'huile tirée des semences du *Bignonia tomentosa*, L.

IENATZ (sources minérales de). Ce pays est situé en Prættigau, canton de Graubunden, en Allemagne, à 2,000 pieds au dessus du niveau de la mer. Ebel et Rusch avaient compté cette source au nombre de celles qui sont sulfureuses ; d'après l'analyse récente de M. Bauhof, elle ne contient pas de soufre ; 8 livres d'eau lui ont offert : gaz acide carbonique, 16 pouces cubes ; carbonate de chaux, 8 grains : c. de magnésie, 1 ; c. de protoxide de fer, 1 ; hydrochlorate de chaux, sulfate de magnésie et matière grasse particulière, 14 grains. D'après M. Eblin, ces eaux sont bonnes pour favoriser l'action du système lymphatique, et ont une vertu tonique ; elles conviennent en bain, contre les sécheresses de la peau, les affections nerveuses, etc. On les boit à la dose de 6 à 12 verres ; si elles constipent, on y joint un sel purgatif (*Biblioth. der practisch. Heilk.*, juillet 1829 ; *Bullet. des sc. méd.*, Férussac, XXII, 137).

IF, IF COMMUN, IF D'EUROPE. *Taxus baccata*, L.

IGASURIQUE (Acide). Voyez *Acide strychnique*.

IGE, IGIVO. Noms japonais du *Rosa canina*, L.

IGEL, IGEL-KOTT. Noms allemand et suédois du hérisson, *Erinaceus europæus*, L.

IGELSCHOTTENSUESSHOLZ. Nom allemand du *Glycyrrhiza echinata*, L.

IGHUCAMI. Nom brésilien d'un végétal dont le fruit est semblable à un coing, et qui est un puissant remède contre la dyssenterie.

IGNAMAS. Nom qu'on donne à Manille aux racines nourrissantes du *Dolichos bulbosus*, L.

IGNAME, IGNAME ROUGE. *Dioscorea alata*, L. On donne aussi parfois ce nom, en Égypte, à la racine de l'*Arum Colocasia*, L.

— BLANCHE OU COMMUNE. *Dioscorea sativa*, L., Voyez *Dioscorea*.

IGUARUCU. Nom brésilien de l'iguane, *Lacerta Iguana*, L.

IGNATIA AMARA, L. La fève de Saint-Ignace. Voyez *Strychnos Ignatii*, Lam.

IGOANA. Nom de l'iguane, *Lacerta Iguana*, L., à Saint-Domingue, selon Hernandez.

IGUSINE. Un des principes composants des *Huiles volatiles*, selon Bizio. Voyez ce mot.

IGUANE. Espèce de lézard. Voyez *Lacerta Iguana*, L.

IIRA. Nom du miel sauvage au Brésil suivant Pison.

IKAN. Murray (*Appar. medicam.*, VI, 163) indique sous ce nom une racine de forme ovale, oblongue, atténuée aux deux bouts, de la grosseur du noyau d'une olive ou un peu plus petite, dont une des extrémités dégénère en un filet de plus de deux pouces de long. L'épiderme est de couleur gris-jaune, rugueux, très-adhérent au parenchyme interne qui est corné, presque transparent. Le petit bulbe a presque la forme de celui des Orchidées et se comporte de même sous la dent. On dit que cette racine, dont l'emploi et le végétal qui la produit sont inconnus, provient de Chine (Hagen, *Lehrbuch der Apothek.*, II, 386).

IKARA-MOULI. Racine indienne, de saveur chaude, bonne contre les venins et les indigestions ; soupçonnée être celle d'une amomée.

IKINGUSA. Un des noms japonais de la joubarbe, *Sempervivum tectorum*, L.

IKORN. Nom suédois de l'écureuil, *Sciurus vulgaris*, L.

ILACHIE. Nom dukhansis du *Cardamome*.

ILANDA. Nom du jujubier, *Zizyphus sativa*, Desf., à Ceylan.

ILATA. Nom que les Portugais donnent au henné, *Lawsonia inermis*, L., à Java.

ILAVANGA. Nom malabare du *Cassia lignea*.

ILDER, ILLER. Noms danois et suédois du putois, *Mustela Putorius*, L.

ILE-BLANCHE, près des côtes de la Nouvelle-Zélande. Il y existe une source thermale très-acide, styptique, dont l'eau, d'un vert pâle tirant sur le jaune, offre à la fois l'odeur des acides sulfureux et muriatique. M. Garden dit qu'elle contient de l'acide muriatique, un peu d'alun, du muriate et probablement du sulfate de fer, du sulfate de chaux, et

une trace de soufre(*Annals of philos.*, juillet 1817; *Journ. de pharm.*, III).

ILE-DE-FRANCE. Ancienne province de France, dont Paris est le centre, laquelle, sous le rapport des eaux minérales, n'offre de remarquable qu'*Enghien* et *Passy*. Voy., du reste, *Auteuil, Beauvais, Braine, Goussainville, Paris, Raincy, Remy-l'Honoré* (Saint-), *Senlis*, *Trye-le-Chateau*, *Vaugirard*, *Verberie*.

ILEX. Genre de plante de la famille des Nerpruns ou Rhamnées (Célastrinées, D. C.), de la tétrandrie tétragynie, dont le nom vient de la ressemblance du feuillage de l'espèce vulgaire avec celui de l'Yeuse, *Ilex* des latins. Il renferme des arbres à feuilles toujours vertes, habitant surtout l'Amérique septentrionale, les Canaries, le Japon, etc. Il ne faut pas confondre ce genre avec celui du petit Houx, *Ruscus aculeatus*, L.

I. Aquifolium, L. Houx, *aquifolium*, offic. (*Flore médicale*, IV, f. 167). Cet arbre, puisqu'il acquiert en Bretagne jusqu'à 50 pieds de haut, croît dans nos forêts, où il ne dépasse guère ordinairement la grandeur des buissons, ce qui le fait employer à faire des haies vives, à quoi il est fort propre à cause de ses feuilles bordées d'épines : on le place aussi dans les jardins paysagers, les parcs. Ses feuilles tendres servent cependant comme fourrage; Pline dit qu'on suspend les branches de houx devant les maisons, pour empêcher les maléfices, ce que font encore les paysans, et pour écarter la foudre; le cœur de ce bois est noirâtre, très-dur, plus lourd que l'eau, et susceptible de faire de petits ouvrages de tour, surtout des manches d'outils, de fouets, etc.; ce qui fait que les fermiers se le réservent. La seconde écorce du houx ou liber, sert à préparer la glu, qui se fabrique en faisant bouillir l'écorce, recueillie au mois de juillet, pendant 8 à 10 heures, puis l'enfouissant dans la terre l'espace de 15 à 20 jours; alors on la bat dans un mortier, et on la lave à l'eau claire pour en séparer les impuretés. La glu, qui est une substance visqueuse, tenace, molle, émolliente, maturative, résolutive, et qu'on applique parfois sur les tumeurs goutteuses, sert, comme on sait, à piper les petits oiseaux. L'écorce du houx, qui est lisse est verte, a été vantée entière comme émolliente et résolutive.

Les feuilles de houx, qui sont ovales, luisantes en dessus, d'un beau vert, amères, très-épineuses sur leur bord, ce qui fait qu'on en enveloppe les viandes pour en écarter les animaux, ont été préconisées comme utiles dans la colique, d'après Ray. On les a regardées comme sudorifiques, ce qui les a fait prescrire dans la pleurésie, le catarrhe chronique, la variole, etc. Paracelse employait leur décoction dans les affections arthritiques. Mais une propriété beaucoup plus certaine, c'est de guérir les fièvres intermittentes. Durande, les ayant vu administrer, par un homme qui n'était pas médecin, contre ces maladies, les a employées en poudre à la dose d'un gros avant l'accès, avec succès, et il rapporte le fait d'une fièvre qui fut guérie par le houx, après avoir résisté au quinquina. Il déclare avoir guéri *beaucoup* de ces maladies par son moyen, et, suivant lui, les vertus du houx, comme anti-fébrile, sont supérieures à celles du quinquina. En 1822, M. L.-G.-E. Rousseau (*Nouv. journ. de méd.*, 1822, XIV, 14) reprit l'administration des feuilles de houx, tombées dans l'oubli parmi les médecins, mais encore employées dans quelques localités parmi les gens de la campagne, comme on le voit en Beauce, dans l'Orléanais, en Hanovre, etc., et fit part de ses résultats à l'Académie de médecine. Il cite dans ce travail trois cas de réussite de ce moyen; il prescrit 1 gros et demi de poudre 2 ou 3 heures avant l'accès, infusé dans du vin blanc; deux prises peuvent suffire pour amener la guérison. M. Saint-Amand, médecin à Meaux, a envoyé aussi à l'Académie de médecine, en novembre 1827, de nouvelles observations sur l'efficacité du houx contre les fièvres intermittentes; il en donne 1 gros en poudre, répété deux heures après; on recommence le lendemain; 1 gros suffit parfois. En août 1829, M. Rousseau adressa de nouveau au même corps savant, deux autres exemples de fièvres intermittentes graves, guéries par les feuilles de ce végétal, choisis parmi *un grand nombre* de cas moins intenses, qui lui doivent leur guérison. Au commencement de cette année (1830), M. Chomel a répété les expériences sur le houx; il réunit à cet effet 22 fébricitants à l'hôpital de la Charité; chez 7 d'entre eux la fièvre cessa spontanément; chez 4, où les accès diminuaient graduellement, une faible dose de sulfate de quinine les termina facilement; sur les 11 restants, 8 présentèrent des symptômes de phlegmasies, que l'on fit cesser par l'emploi des anti-phlogistiques, ce qui amena la guérison de l'état fébrile concomitant; enfin, 3 furent soumis à l'usage du houx, 2 fièvres quotidiennes et une quarte : mais aucun ne guérit par ce moyen, quoiqu'il l'élevât jusqu'à la dose d'une once, qu'il en donnât jusqu'à 3 chez l'un d'eux; il fut obligé de recourir au sulfate de quinine. M. Chomel conclut que s'il eût donné d'abord le houx à ses 22 malades, 19 guérisons eussent pu avoir lieu, et eussent été attribuées au houx, tandis qu'effectivement aucune d'elles ne leur eût été due, et qu'il a échoué dans les seuls cas où il eût pu être utile. Ces conclusions, qui paraissent rigoureuses, sont trop opposées aux résultats cités ci-dessus, confirmés par plusieurs médecins, tels que Reil (*Memorabil. clinic.*, Fasc., III, 134) et MM. Constantin, Rochefort, Raynaud, à Toulon, Delormel et Serrurier, etc., à Paris, pour être admises sans restriction. Il y a lieu de croire que l'agent thérapeutique était mauvais, soit que les feuilles eussent été mal récoltées, mal préparées, soit que le médicament ait été mal pris, circonstances très-fréquentes dans les hôpitaux. Il en résulte la nécessité de faire de nouvelles expériences; car il serait précieux de posséder un fébrifuge indigène qui est, s'il faut en croire ses fauteurs, au moins égal au quinquina. Ces feuilles regardées encore comme anti-rhumatismales par M. Rousseau, employées par Reil, avec succès, contre la goutte, suivant Werlhof, et qui produisent alors des sueurs

abondantes, présentent à l'analyse chimique : de la cire, de la chlorophylle; une matière amère, neutre et incristallisable; de la gomme, de l'acétate de potasse et de chaux, du malate acide de chaux, du sulfate et du phosphate acide de chaux, du ligneux (Lassaigne).

La baies qui sont la partie la plus active du houx, sont rouges, inodores, de la grosseur d'un pois, et contiennent 4 graines; leur saveur est âcre; et 10 à 12 suffisent, d'après Dodoneus, pour provoquer la purgation et même le vomissement; Willemet les dit hydragogues, et prétend qu'on s'en sert dans la médecine des animaux, surtout en lavement.

Bandlow (D.). *Diss. de foliis ilicis aquifolii analys. et virtutes* Halæ, 1789.

I. crocea, Thunb. Il sert au Cap pour la teinture et comme bois de charpente (Thunberg, *Voyage*, II, 109).

I. Mate (1), Saint.-Hil. (*Plantes remarquables du Brésil*, Introduction, p. 49); *mate*, *gongonha*, thé du Paraguai, thé des jésuites. Cet arbrisseau, cru d'abord par Martius être son *Cassine Gougouha*, mais qu'il a reconnu ensuite en être différent, doit ses noms français au pays où il fut d'abord trouvé, et aux religieux qui le firent connaître et le propagèrent tandis que celui de *gongonha* est une appellation de province. Il a été découvert depuis dans les bois de Curitiba au Brésil, et M. de Saint-Hilaire a pu vérifier, dans les quinconces plantés par les jésuites eux-mêmes, son identité avec celui du Paraguay, et reconnaître que c'était un *Ilex*, qu'il nomma d'abord *Ilex paraguaiensis*, mais qu'il désigna ensuite sous celui d'*I. Mate*, du nom qu'il porte au Brésil; il a bien voulu nous en remettre un échantillon, en février 1823. C'est un petit arbre très-glabre, à feuilles ovales-cunéiformes, oblongues ou lancéolées, un peu obtuses, dont les dents, assez longues, sont un peu éloignées les unes des autres; ses baies sont rougeâtres, pédiculées, réunies par bouquets axillaires et paraissent comme à côtes lorsqu'elles sont sèches. Les Espagnols et les habitants de l'Amérique centrale font une immense consommation de ses feuilles en infusion, comme boisson stimulante; ils la préparent en en remplissant coupées en très-petits morceaux, une sorte de gourde, et versant de l'eau chaude dessus, qu'ils boivent avec un peu de sucre, au moyen d'un chalumeau dont le bout qui plonge dans le liquide est globuleux et perforé de petits trous. Ils prennent cette infusion, qu'ils nomment *maté*, quoiqu'elle ne soit pas très-agréable d'abord, pour se fortifier l'estomac, comme on boit des infusions de poivre, de thé, de coca, qu'on mâche le bétel, etc., dans d'autres pays. Du reste, il y avait quelque confusion dans les auteurs sur la véritable plante appelée *thé du Paraguay*; les uns l'ont rapportée au *Cassine Peragua*, L. d'autres à l'*Erythoxylon peruvianum*, Willd); d'autres au *Psoralea glandulosa*, L. Il paraît qu'on boit les infusions de ces différentes plantes, à l'instar de celle de l'*Ilex Mate*, de l'Amérique du sud; ainsi que celle d'un *Luxemburgia*, dont parle M. A. Saint-Hilaire.

(1) *Mate* veut dire *herbe*, comme qui dirait « herbe par excellence, » au Brésil.

I. paraguaiensis, Saint-Hil. Voy. *Ilex Mate*, Saint-Hil.

I. vomitoria, Aiton, Apalachine, thé des Apalaches. Cet arbrisseau de la Floride, de la Virginie, de la Caroline, confondu avec le *thé du Paraguai* dans plusieurs ouvrages, dont le nom latin vient de ses propriétés, et le nom français du lieu où il croît (les monts Apalaches), a effectivement ses baies douées de la propriété vomitive, si on en prend des quantités suffisantes, malgré l'assertion contraire de quelques auteurs; ce qui arrive pour notre espèce montre qu'il peut en être de même de celle-ci. Les Indiens du sud de l'Union font le plus grand cas de l'infusion de ses feuilles, grillées d'abord, et s'en servent comme d'un puissant diurétique, contre le calcul, la néphrétique, la goutte, etc. Ils en font surtout usage lorsqu'ils vont à la guerre; elle les excite, les enivre et produit sur eux les effets de l'opium, du chanvre chez les Indiens, des liqueurs alcooliques parmi les Européens; ils croient qu'elle apaise la faim.

Le nom d'*apalachine* a été donné à plus de plantes encore que celui de *thé du Paraguai*; Linné a cru que c'était le *Cassine Paragua*, L.; Lamarck, son *Cassine caroliniana*; d'autres l'*Ilex Cassine*; quelques-uns l'ont cru un *Ceanothus*, un *Prinos*, etc. Au surplus, ces genres, de la même famille, sont si voisins les uns des autres que la méprise était facile, d'ailleurs presque innocente, puisque les propriétés de ces végétaux sont très-rapprochées aussi.

ILIXDAI. Nom du jujubier, *Zizyphus sativus*; Desf., à la côte de Coromandel.

ILLECEBRA, ILLECEBRUM VERMICULARE. Noms du *Sedum acre*, L., dans plusieurs anciens auteurs.

— MAJOR. Un des noms du *Sedum Telephium*, L., dans les formulaires latins.

ILLECEBRUM LANATUM, Lour. Dans l'Inde on emploie sa racine comme adoucissante, et on en prescrit l'infusion dans la strangurie (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 393). *I. Paronychia*, L. Le nom d'herbe aux panaris que porte cette petite plante du midi de la France, indique les propriétés qu'on lui attribue; elle est inusitée aujourd'hui. *I. sessile*, L. (*Alternanthera sessilis*, R. Brown). Les feuilles se mangent au Malabar, sous le nom de *Collupa* (Rheede, *Hort. mal.*, X, 21). Ce genre appartient à la famille des Amarantées, et à la pentandrie monogynie.

ILLIHUS. Nom caraïbe de la poincillade, *Poinciana pulcherrima*, L.

ILLICIUM. Genre de plantes de la famille des Magnoliacées, de la polyandrie monogynie, dont le nom vient d'*illicio*, je flatte, de l'odeur agréable d'anis des espèces qu'il renferme.

I. anisatum, L., anis étoilé, anis de la Chine, badiane (*Flore médic.*, I, f. 39). Arbuste de la Chine, du Japon, des Philippines, etc., qui porte

des fleurs jaunes et un fruit étoilé (comparable pour la forme à l'ensemble des capsules de l'*alisma Damasonium*, L.), formé de l'assemblage de 6-8 capsules ovales, comprimées, univalves, soudées par la base et s'ouvrant par le côté supérieur; chacune contient une semence luisante, ovale, aplatie, de deux lignes de long sur une de large. Ce fruit a une odeur aromatique, intense, agréable, qui est absolument celle de l'anis, mais plus marquée, d'où lui vient le nom d'*anis étoilé;* sa saveur est âcre, amère, chaude et piquante: c'est Clusius qui a mentionné le premier ce fruit en Europe. Dans l'Inde, on s'en sert comme de stomachique puissant, de carminatif énergique; les Chinois, qui regardent cette plante comme sacrée, et qui brûlent sa poudre comme parfum, reconnaissent à son fruit des propriétés nombreuses, et l'emploient dans le rhumatisme, la colique, pour provoquer les urines, comme aromate et assaisonnement; ils en mettent dans le thé, en prennent après le repas pour se purifier la bouche, en boivent des infusions, etc., et surtout contre les empoisonnements végétaux; ils en retirent par la fermentation une liqueur vineuse agréable. Au Japon, ce fruit n'acquiert pas toute la maturité dont il est susceptible, et les habitants l'y regardent même comme vénéneux, d'après Thunberg; aussi ne veulent-ils pas croire que ce soit le même qu'ils tirent de Chine où il s'appelle *Tuhocie-l*, et qui leur paraît si agréable (*Voyage*, IV, 77). En Europe, on a employé ce fruit dans les mêmes maladies, ainsi que contre quelques affections nerveuses dues à la débilité, telles que certaines oppressions, certains spasmes, etc. (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, IX, 76). C'est un puissant tonique, qui convient dans tous les cas où l'anis peut être administré, mais qui est beaucoup plus énergique; frais, on en retire une huile essentielle. Dans l'Inde, on en prépare une liqueur fort agréable; on dit qu'il forme la base de l'*anisette de Hollande*. L'anis étoilé, *Anisum stellatum* des officines, entre dans *l'eau prophylactique*. Toutes les parties de ce végétal sont imprégnées de l'odeur et de la saveur du fruit, et son bois même, qui sert dans les arts, partage cette odeur.

L'*I. floridanum*, L., espèce qui croît dans la Floride, et dont les fleurs sont rouges; elle a également toutes ses parties imprégnées de l'odeur d'anis, mais à un degré plus faible que celui de la Chine (Ellis, Descript. d'une nouvelle espèce d'anis étoilé, dans les *Observ. sur la physique*, II, 62). Bigelow dit que son écorce pourrait remplacer celles de cascarille, de canelle, de sassafras. Il en est de même de l'*I. parviflorum*, Vent., qui croît aussi dans l'Amérique septentrionale; cette espèce, cultivée dans les jardins des amateurs, a cette odeur jusque dans ses feuilles. M. Perottet a vu à Manille une espèce non encore décrite *d'Illicium*, qu'on y nomme *San-Ki*, et dont les feuilles ailées, tandis qu'elles sont simples dans les trois espèces précédentes, ont également l'odeur d'anis. On mêle ces feuilles dans le café et le thé aux Philippines; on en fait de la liqueur, et son bois y est employé dans les ouvrages de marqueterie, etc. (Cat. rais., *Ann. de la soc. linn. de Paris*, mai 1824).

Jeannet des Longrois (J.-B.-C.). *An nebuloso tempore semini badiani usus? affirm.* Praes., A. Casa major. Parisiis, 1777, in-4.

Illipé. Un des noms indiens du *Bassia butyracea*, Roxb.

Illiteris. Racine dont le suc sert à empoisonner les flèches des Hottentots Bochismanns, d'après Campbell (*Voyage*, 304, édit. de Walkenaër).

Illue. Nom du *Conanthera bifolia*, Ruiz et Pavon, au Chili.

Illusor chrysicorum. Un des noms alchymiques du *Mercure*.

Illy-amanakoee. Nom du *Jatropha gossypifolia*, L., au Coromandel.

Ily. Nom malabare du bambou.

Imber. Un des noms allemands du gingembre, *Amomum Zinziber*, L.

Imbricaria. Genre de plantes de la famille des Sapotilliers, de l'octandrie monogynie. L'*I. borbonica*, Gaertn., croît aux îles de France et de Bourbon, à Madagascar, où l'on mange ses fruits, quoique médiocres; ils sont gros et verts. Le bois de l'arbre se fend bien droit, de sorte qu'on en fait des lattes ou bardeaux pour couvrir les toits; on l'appelle *bois de natte, bardoffier*. Le nom *d'Imbricaria* avait été donné encore par Acharius à un genre de lichen à croûte composée de folioles imbriquées. Voy. *Lichen*.

Imbricaria parietina, DC. Voyez *Lichen parietinus*, L.

Imburana. Nom brésilien du *Bursera leptophloeos*, Martius.

Imgara. Un des noms arabes de l'*Asa fœtida*.

Immersion. Sorte de bain qui consiste à plonger le corps ou la partie souffrante dans l'eau, ordinairement froide et quelquefois salée, durant quelques instants seulement, sauf à réitérer plusieurs fois à de courts intervalles la même pratique. Les Anglais, qui en font grand usage à l'exemple des anciens, le regardent comme n'ayant pas les inconvénients du bain froid prolongé, et comme éminemment tonique; ils accompagnent d'ailleurs les immersions de mouvements des membres, de l'administration interne de stimulants, etc. Cette pratique a été fort vantée contre la rage (voy. *Encycl. méth.*, Médec., VII, 492, et *Anc. Journ. de méd.*, LXVII, 70), les fièvres graves, le typhus, certaines affections cutanées aiguës, les maladies mentales, les névroses, etc.; comme tous les moyens perturbateurs, elle demande à être employée avec beaucoup de prudence. Voy. d'ailleurs *Affusions*, *Bains*, et surtout *Réfrigérants*.

Dern (G.-P.). *Diss. balneis immersivis eorumque modo agendi.* Argent., 1768, in-4.—Pavet (Thèse). Paris, 1813, in-4.

Immortelle. On donne en général ce nom aux plantes à fleurs éclatantes, luisantes, qui se conservent pendant un certain temps, comme les *Gnaphalium*, les *Xeranthemum*, les *Elichrysum*, L. les *Celosia*, etc.

Immra. Nom chaldéen de l'agneau. Voyez *Ovis Aries*, L.

Immutantia. Synonyme d'*Altérants*.

Imnau. Nous n'avons sur ces eaux minérales que l'indication suivante:

Mesler (F.-X.). Notice abrégée sur les eaux de l'Imnau (en allemand). Sigmaringen, 1795, in-8.

Iso. Nom qu'on donne au Japon à l'*Arum esculentum*, L., et au *Convolvulus edulis*, Thunb.

Impatiens Balsamina, L. La balsamine, plante annuelle, naturelle à la Perse, à l'Arménie, etc., cultivée dans la plupart des jardins, sert dans ces pays à teindre les ongles en jaune-rouge, soit en les lavant avec sa décoction, soit en l'y appliquant en poudre, mêlée avec un peu d'alun et de la fiente d'oie. Les Tartares se barbouillent le tour des yeux avec cette pâte, dans l'intention de le colorer aussi sans doute (*Découverte des Russes*, t. II, p. 199; III, 468); ce végétal sert à la teinture. *L'I. Noli-tangere*, L., croît dans nos bois; c'est une plante âcre, qu'il ne faut pas employer, ce qu'indique son nom spécifique. Dodone rapporte qu'un lavement ayant été préparé avec ses feuilles, prises pour celles de mercuriale, le résultat en fut pernicieux. Appliquée en cataplasme sur l'hypogastre, elle fait uriner (Bulliard, *Plantes vénéneuses*, p. 369).

Imperatoria. Nom espagnol, italien et portugais de l'*Imperatoria Osthruthium*, L.

IMPERATORIA. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la pentandrie digynie, qui tire son nom de l'excellence accordée aux qualités de la principale espèce qu'il renferme, l'*I. Ostruthium* (1), L. impératoire, impératoire de montagne (*Fl. méd.*, IV, 200), plante indigène, surtout des prés, des montagnes chaudes, que l'on cultive parfois dans les jardins, mais dont les racines usitées, que Haller conseille de ne récolter que l'hiver, se tirent d'Auvergne; elles sont aromatiques, tuberculeuses, ovoïdes, inégales, creuses, rugueuses, marquées de sillons transverses, longues comme le doigt, à cassure brune, portant des tubercules décroissants, de saveur amère, chaude, un peu piquante, surtout si la racine est fraîche, ce qui fait qu'elle excite alors la salive. Elle est tonique, et réveille l'action des organes, comme la plupart des Ombellifères; elle se rapproche beaucoup de l'angélique par ses propriétés, qui sont pourtant un peu plus faibles, ce qui fait qu'on lui préfère en général cette dernière. Cette racine est dite sialagogue, alexipharmaque, corroborante, stomachique, emménagogue, diaphorétique, diurétique, etc., suivant qu'elle porte son action sur les glandes salivaires, l'estomac, l'utérus, la peau, les reins, etc. On la donne dans la colique venteuse, la chlorose, le catarrhe muqueux, la paralysie; Hoffmann l'a vantée contre les flatuosités; Chomel dans la rétention d'urine, la néphrite, l'asthme; Cullen, comme un bon masticatoire; Forestus contre l'hystérie; Lange, pour combattre les fièvres intermittentes, et il affirme qu'elle en guérit qui ont résisté au quinquina; Baglivi en donnait la décoction dans les fièvres adynamiques. La tige rend, par incision, un suc d'un blanc jaunâtre, âcre et amer. Neumann a trouvé dans cette plante de l'huile volatile en petite quantité, un extrait spiritueux amer, très-âcre, et un extrait aqueux, amer et nauséeux. On a fait aussi emploi de la racine d'impératoire à l'extérieur; en poudre, elle avive les plaies blafardes, déterge les ulcères de mauvaise nature. Le docteur Milius a guéri un cancer ulcéreux de la face avec cette poudre incorporée dans de la graisse, presque à parties égales (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, I, 155); ce mélange est propre aussi à guérir la gale, d'après Simon Pauli. La dose à l'intérieur est d'un scrupule à un gros : on en met le double en infusion. La racine d'impératoire entre dans l'*Orviétan*, ce qui montre qu'elle était connue des anciens, dans l'*Eau thériacale*, l'*Eau générale*, l'*Esprit carminatif de Sylvius*, etc.; les vétérinaires l'emploient comme fortifiante. Cette racine, aujourd'hui fort peu usitée, était appelée par Hoffmann *Divinum remedium*.

(1) Ce mot veut dire en grec *moineau*, de la forme trilobée de ses feuilles, qu'on a comparées aux digitations du pied de cet oiseau.

Impériale. Nom du *Fritilaria imperialis*, L.

Impostor cythicorum. Un des noms alchymiques du *Mercure*.

Inaia-guacuiba. Un des noms brésiliens du cocotier.

Inalel. Nom malabare du *Calyptranthes caryophyllifolia*, Wild.

INCARNATIFS, *Incarnativa*. Médicaments supposés propres à régénérer les chairs. Lorsque les théories traumatiques admettaient pour la guérison des plaies un temps d'incarnation, c'est-à-dire durant lequel se reproduisaient des chairs nouvelles, pour réparer celles qui avaient été enlevées, il était naturel de chercher des substances propres à favoriser cette régénérescence, à laquelle la présence des bourgeons charnus donnait lieu de croire; on employait les balsamiques, les onguents, les teintures, etc., pour hâter leur développement; mais on s'aperçut, il y a plus de 60 ans, que rien ne se régénérait dans les plaies; que les bourgeons charnus n'étaient que le tissu cellulaire boursouflé pour faciliter la cicatrisation, etc., ainsi que l'a prouvé Fabre (*Mém. de l'acad. de chirurgie*). Dès lors, les incarnatifs perdirent de leur réputation, et on cessa bientôt d'employer ce genre de médicaments qui, effectivement, devaient plutôt retarder la guérison des plaies, que la favoriser. Voy. *Cicatrisants*.

Incendiaires. On nomme ainsi les remèdes excitants, les stimulants, les toniques, dans le langage de la doctrine phlegmasique; ce mot, toutefois, n'est pas nouveau, même comme substantif; on le trouve dans un *Mémoire* de Souquet sur les épidémies du Boulonnais, imprimé en 1776 dans les *Mémoires littéraires*, etc., de Goulin, p. 164.

Incenso. Nom italien et portugais de l'*Oliban*.

Incertæ sedis. Plusieurs auteurs de matière médicale, à l'imitation des botanistes, rangent sous cette dénomination les substances médicamenteuses qu'ils ne peuvent placer dans la classification qu'ils ont adoptée, soit que leurs propriétés ne soient pas identiques avec celles de leurs classes, ou bien que l'action en soit difficilement appréciable, ou enfin qu'elles aient plusieurs manières d'agir, disparates, opposées, etc. Ainsi, M. le Docteur Barbier a rangé sous cette épithète, dans son excellent *Traité de matière médicale*, un très-grand nombre d'agents

thérapeutiques des plus importants. Il est certain qu'une classification régulière des médicaments est, et sera peut-être longtemps encore une œuvre impossible, car, parmi celles qu'ont proposées divers auteurs, on remarque plus d'un agent médical qui n'y entre que d'une manière forcée, ou qui même n'y convient pas du tout. On pourrait donc affirmer que dans l'état actuel de la pharmacologie le titre d'*Incertæ sedis* serait le plus convenable à placer à la tête des classifications qu'on présente sur cette science.

Incienso. Nom espagnol de l'*Oliban*.

INCISIFS, *Incisiva, Incidentia*. Classe de médicaments qu'on a crus propres à diviser les molécules morbifiques pour en faciliter l'expulsion. Les praticiens supposaient que les humeurs sont parfois retenues et accumulées dans leurs vaisseaux par suite de leur épaississement, au point de ne pouvoir être expulsées par les voies naturelles; alors ils ont conçu l'idée de les atténuer, au moyen de médicaments appropriés, pour en faciliter la sortie, médicaments que des idées mécaniques leur ont fait nommer *incisifs*. Cette théorie spécieuse, reste de celle de Boerhaave, a été attaquée surtout par Cullen, et on a démontré que, lors même qu'il y aurait *incision*, il ne pourrait y avoir une classe d'incisifs, puisqu'il y aurait autant de modes de rompre la cohésion supposée des molécules morbifiques que de maladies. Effectivement, chez les uns, il faut employer les délayants, les adoucissants; chez les autres, les légers purgatifs; chez d'autres, des excitants plus ou moins directs, etc. C'est particulièrement à ces derniers qu'on a donné le nom d'incisifs, parce qu'on voit leur administration assez souvent suivie d'expectoration plus abondante, de vomituritions, de selles liquides, etc., qui sont le résultat de leur action. Au surplus, il y a cette différence entre les apéritifs et les incisifs, que ces derniers divisent les molécules humorales, tandis que les autres ouvrent les vaisseaux pour en faciliter l'écoulement; aussi, dans le système des humoristes, pour agir complétement, on commençait par amollir, délayer la matière morbifique, au moyen de boissons abondantes, de saignées; on la divisait ensuite par les incisifs, puis on en facilitait la sortie par les apéritifs, et on en procurait l'expulsion par les évacuants, etc. En réalité, les véritables incisifs sont, ou les médicaments qui détendent les tissus, que diminuent le spasme des canaux, etc., ou les toniques, ou même les excitants, qui donnent aux organes la force d'expulser des accumulations hétérogènes, étrangères à l'état normal. Voyez *Fondants*.

INCRASSANTS, *Incrassantia, Spissantia*. Médicaments crus propres à épaissir les liquides animaux. Leur action serait, dans ce cas, contraire à celle des *incisifs*, qui a pour but de les diviser, de les rendre plus fluides. Les humoristes, qui croyaient que, dans quelques circonstances, les fluides animaux avaient effectivement une ténuité morbifique, ont pensé que des substances qu'ils voyaient coaguler des liquides dans les opérations chimiques, comme les acides, les absorbants, ou bien qui en enlevaient la partie la plus ténue, comme les diaphorétiques, ou qui avaient plus de consistance qu'eux, comme les mucilagineux, etc., les épaissiraient réellement; mais l'expérience a prouvé que leurs idées était erronées: il n'y a de vrai incrassant que la bonne santé. Ainsi, c'est en guérissant la maladie qui a appauvri les liquides organiques, qu'on les voit reprendre leur plasticité naturelle. Les aliments abondants, bien digérés, augmentant la nutrition, donnent plus de consistance aux humeurs, plus de fermeté aux chairs, etc. Voyez *Coagulants*.

Hamberger (G.-E.). *Diss. de incrassantibus*. Ienæ, 1746, in-4.

Incuhba. Nom du *Glycine subterranea*, L. F., dans le royaume d'Angola.

Indaansche saffraan. Nom hollandais du *Curcuma longa*, L.

Indi. Nom du dattier, *Phœnix dactylifera*, L., à Ceylan.

Indian anise. Nom anglais de la badiane, fruit de l'*Illicium anisatum*, L.

— cress. Nom anglais de la capucine, *Tropæolum majus*, L.

— jalap. Un des noms anglais du turbith, *Convolvulus Turpethum*, L.

— korn. Nom anglais du maïs, *Zea Mays*, L.

— medicine. Nom que porte aux États-Unis le *Spiræa trifoliata*, L.

— paint. Un des noms anglais du *Sanguinaria canadensis*, L.

— physic. Nom anglais du *Gillenia trifoliata*, Mœnch.

— pink. Un des noms anglais du *Spigelia marylandica*, L.

— snake root. Nom anglais de l'*Ophiorrhiza Mungos*, L.

— tobacco. Nom anglais du *Lobelia inflata*, Wild.

— turnip. Un des noms anglais de l'*Arum tryphillum*, L.

Indianische harnkraut. Un des noms allemands de l'acmelle, *Spilanthus Acmella*, L.

— kresse. Un des noms allemands de la capucine, *Tropæolum Majus*, L.

— myrobalanen. Nom allemand des *Myrobolans indiques*.

Indianischer zimmt. Un des noms allemands du *Cassia lignea*.

Indianisk ficon. Nom suédois du *Cactus Opuntia*, L.

— figen. Nom danois du *Cactus Opuntia*, L.

— karse. Nom danois de la capucine, *Tropæolum majus*, L.

— krasse. Nom suédois de la capucine, *Tropæolum majus*. L.

Indianske daktyle. Un des noms bohêmes du fruit du *Tamarindus indica*, L.

Indicum. Un des noms de l'indigo, *Indigofera tinctoria*. L., dans quelques auteurs.

INDIGÈNES (médicaments). Fernel pensait que les remèdes indigènes avaient avec les habitants une espèce de sympathie, d'affinité; que chaque contrée ayant ses maladies propres et particulières, l'auteur de la nature avait voulu que leur sol produisît, pour les combattre, des remèdes propres et particuliers, etc. (*Vita Fernelii à Plancio exarata*, etc., 1607). Aussi beaucoup d'auteurs ont-ils soutenu que les substances médicinales naturelles à un pays suffisaient pour traiter les maladies de ses habitants. Si ce pays est situé dans une région tempérée ou chaude, cela n'est pas impossible; mais on conviendra que s'il s'agit des régions désolées du Nord, il n'y a

plus moyen de se contenter des agents thérapeutiques en petit nombre et insuffisants qui s'y rencontrent, et les habitants seraient sans doute fréquemment victimes de la stérilité de leur climat en ce genre, s'ils étaient privés des ressources extérieures. Ainsi, accorder aux fauteurs des causes finales la proposition qu'ils se plaisent à avancer sur la suffisance des productions indigènes, ce serait presque dire qu'il ne doit y avoir que peu ou point de maladies au Spitzberg, par exemple, et que les fertiles plaines de l'Inde doivent en être désolées.

Cependant il faut savoir tirer parti de ce qui existe autour de soi, et apprécier ce que la nature accorde à l'homme dans chaque pays; il faut reconnaître les propriétés des plantes, des minéraux, des animaux, qui sont naturels à la contrée qu'on habite, et s'en servir de préférence aux productions analogues des pays étrangers, qu'il ne faut employer que lorsqu'on ne peut pas s'en passer. Il y a des avantages infinis à se conduire ainsi : on empêche des sommes considérables de sortir de son pays; on a des médicaments plus frais, plus certains, moins falsifiés, moins chers, plus faciles à renouveler, peut-être d'une nature plus appropriée à l'organisation des habitants, puisqu'ils sont produits sur le même sol, influencés par le même air, la même température, etc.

Mais pour employer les médicaments *compatriotes*, il faut les connaître, et on doit avouer que cette connaissance est, en général, fort négligée : tel médecin sait assez bien sa matière médicale exotique, qui serait fort embarrassé pour nommer un végétal indigène. C'est donc une étude obligée, indispensable, que celle des productions naturelles de son pays. Il est étonnant, d'ailleurs, combien on peut tirer de produits des végétaux en apparence les plus vulgaires. Ainsi, dans les pays peu favorisés de la nature, on voit certains d'entre eux avoir des usages infinis dont on ne se doute pas dans des climats plus riches, où les choses nécessaires aux besoins de la vie surabondent. Nous citerons en exemple le bouleau en Norwège, les pins dans les montagnes alpines, etc. Celui qui connaît les productions de son voisinage peut leur rapporter les propriétés de celles des analogues qui sont exotiques, ou du moins tenter de les y retrouver : ainsi, on peut chercher les vertus du quinquina dans nos Rubiacées, nos amers, etc. De même, en pays étranger, on s'applique à retrouver dans les végétaux de formes analogues les propriétés de ceux de son pays. Ce sont ces rapprochements qui firent employer à Cook et Labillardière les Crucifères de la Terre de Feu et de la Nouvelle-Hollande pour guérir le scorbut de leurs vaisseaux, à la place du cochléaria, du cresson, etc., de l'Europe. C'est en rapportant d'un climat à l'autre les emplois qu'on y fait des médicaments, qu'on enrichit la matière médicale, et qu'on fait tourner ses connaissances au profit de l'humanité. Nous remarquerons, en passant, qu'on est tout étonné de rencontrer parfois, chez des peuples qui n'ont jamais pu avoir les moindres communications ensemble, le même emploi de plantes analogues, mais propres à chacune de ces régions, ce qui semble prouver que l'expérience a pu seule les conduire à ce résultat.

La France s'est trouvée pendant dix années au moins privée de communications extérieures, et la médecine avait alors beaucoup de peine à se procurer les médicaments exotiques, qu'une habitude vicieuse fait employer d'une manière routinière. On fit alors quelques efforts pour y substituer les productions indigènes, à la sollicitation de plusieurs sociétés savantes, qui en firent le sujet de prix. Plusieurs médecins démontrèrent que la plupart d'entre elles avaient chez nous des succédanés. M. Loiseleur Deslongchamps surtout fit les plus louables efforts en ce genre; il prouva que nos euphorbes pouvaient remplacer l'ipécacuanha; la globulaire turbith, le séné; les feuilles de pêcher, la manne, etc. Cette privation momentanée fut réellement un bien, puisqu'elle nous apprit à connaître nos richesses indigènes. On peut remarquer que les progrès de la médecine nous portent naturellement à l'emploi de ces médicaments, et que c'est dans le temps de sa plus grande obscurité qu'une polypharmacie barbare, prise de pays qui ne l'étaient pas moins, était en honneur. Tout médecin doit se faire un devoir de n'employer, lorsqu'il peut le faire sans inconvénient, et il le peut le plus souvent, que les médicaments tirés de son pays. Voyez *Exotiques*.

Heister (L.). *De medicamentis Germaniæ indigenis, Germaniis sufficientibus*. Helmstædt, 1730, in-4. — Detharding (G.). *Diss. de medicamentis Norwegicis sufficientibus, unà cum methodo medendi*. Rostockiæ, 1740, in-4. — Burtin (F.-X.). Quels sont les végétaux indigènes que l'on pourrait substituer dans les Pays-Bas aux végétaux exotiques? (Prix) Bruxelles, 1784, in-4. — Coste et Willemet. Matière médicale indigène (Prix). Nanci, 1793, in-8. — Holmer (M.-L.). *Obs. circa remedia nonnulla indigena*. Præs. C.-P. Thunberg. Gottingæ, 1799, in-12. — Vauters (P.-E.). *Remediorum indigenorum in medicinâ substituendorum*, etc. (Prix). Gandæ, 1810, in-8. — Loiseleur Deslongchamps (J.-L.-A.). Recherches et observations sur l'emploi de plusieurs plantes de France, qui dans la pratique de la médecine peuvent remplacer un certain nombre de plantes exotiques. Paris 1819, in-8. (Elles forment la deuxième partie du *Manuel des plantes indigènes* de cet auteur).

INDIGO. Matière colorante, insipide, insoluble dans l'eau, l'alcool et l'éther, mais soluble dans les acides sulfurique et nitrique, obtenue par la fermentation des feuilles de plusieurs espèces d'*Indigofera*, et surtout des *I. Anil* et *tinctoria*, L., et usitée dans l'art de la teinture. On l'a regardée à tort comme une fécule. C'est, d'après M. Chevreul (*Ann. de chimie*, LXVI, 20) un composé de principe colorant bleu (V. *Indigotine*), d'une résine rouge, et d'une matière rouge-verdâtre, unis à du sous-carbonate de chaux, de l'alumine, de la silice, de l'oxide de fer, et quelques sels. L'indigo, associé au curcuma, est quelquefois employé en pharmacie pour colorer en vert les corps gras.

Indigo bâtard, Indigo de Cayenne, On nomme ainsi le *Cassia occidentalis*, L.

— de la Guadeloupe. *Crotalaria incana*, L.

INDIGOFERA. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la diadelphie décandrie, qui

doit son nom à la substance colorante bleue connue en Europe sous le nom d'*Indigo* (voy. ce mot), que fournissent plusieurs de ses espèces. Elles habitent, au nombre de plus de 80, les régions les plus chaudes du globe, surtout de l'Inde et de l'Afrique, et forment en général des arbrisseaux de peu d'élévation.

I. Anil, L. Cette espèce de l'Amérique, de l'Inde, etc., sert à fabriquer l'indigo qui nous vient de ce pays. D'après Linné, sa racine en décoction est réputée avoir la propriété d'agir contre les poisons et d'être néphrétique ; ses feuilles sont altérantes et employées dans l'hépatite, d'après Ainslie (*Mat. ind.*, Voy. ce mot.) On dit dans le *Journal de botanique* V, 11) qu'elle purgent violemment ; Lumen (*Hort. Jamaic.*) assure que les nègres se servent de la décoction de cet indigo dans du rhum, pour détruire la vermine de leur tête. On peut voir l'analyse de cet indigo par Chevreul (*Ann. de chim.*, LXVIII, 284).

I. argentea, L. On en retire de l'indigo, ainsi que de l'*I. disperma*, L.

I. arborea, Lam. (*non* Miller). Thunb. ? On assura à Thunberg que la décoction des feuilles de cette espèce était usitée contre la gravelle et la pierre (*Voyage*, II, 196).

I. enneaphylla, L. Le suc de cette plante de l'Inde est prescrit par les médecins du pays comme antiscorbutique ou altérant; on le donne dans les maladies vénériennes. Le goût en est un peu acide et agréable (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 75).

I. hirsuta, L., plante de Guinée employée dans le pays contre la phrénésie, comme sternutatoire (*Trans. phil. abrég.*, I, 92).

I. oblongifolia, Forsk. La décoction de la plante fraîche est employée en Arabie contre la colique (*Flora ægyptiaca*).

I. tinctoria, L., indigo, C'est cet arbrisseau qui sert surtout à préparer l'indigo qu'on retire de l'Inde, et qui est l'objet d'un commerce si considérable (1) ; c'est l'*awari* (et non *avaru*) des Cyngalais, l'*amehi* de Rumphius (*Amb.*, I, 101), et le *colinil* de Rhéede (*Hort. mal.*, I, 103). Sa racine est usitée aux Antilles comme fébrifuge, à la dose de dr. ij, et dans l'Inde contre l'épilepsie ; les racines et les semences, infusées dans le taffia, détruisent la vermine ; les bains qu'on en prépare sont fébrifuges. La décoction des feuilles est employée contre les douleurs néphrétiques, la morsure des serpents ; on les applique en cataplasme sur le ventre pour faire uriner. Le suc, uni au miel, est employé dans ce pays à frotter les aphthes qui viennent dans la bouche. L'indigo lui-même, dont la saveur est amère et piquante, ne doit être employé qu'avec précaution, à cause de ses qualités délétères ; on l'applique en épithème sur le front dans la céphalalgie, l'érysipèle de la face ; mis en poudre et répandu dessus les anciens ulcères, il les déterge.

Plusieurs plantes, surtout parmi les Légumineuses, donnent, de l'indigo. On dit même que le *Marsdenia tinctoria*, R. B., fournit une partie de celui de l'Inde, ainsi que le *Wrightia tinctoria*, R. B. On sait que le *Polygala tinctoria*, Vahl ; le *Podalyria tinctoria*, *W.*; le *Galega tinctoria*, W.; le *G. officinalis*, L.; le *Cytisus spinosus*, L.; le *Trifolium pratense*, L.; l'*Isatis tinctoria*, L.; le *Scabiosa Succisa*, L.; le *Bignonia Chica*, Humb.; le *Spilanthus oleraceus*, Lour.; le *Polygonum tinctorium*, Lour.; la *Mercuriale* ; la *Chélidoine*, etc., en contiennent, qu'on extrait ou qu'on pourrait extraire dans différents pays. Il nous paraît que les plantes glauques en recèlent plus ou moins. Voy. *Journ. de Pharm.*, I, 466, une liste des plantes qui produisent de l'indigo.

Marchant (N.). Description de l'indigotier (*Académie des scienc.*, 1718).—Jaeger (H.). Mémoire sur l'indigo. Berlin. — De Beauvais-Raseau. L'art de l'indigotier. Paris, 1770, in-folio.—Quatremère-Dijonval. Analyse et examen chimique de l'indigo, etc. (*Académie des sciences*, Savants étrangers, 1780).—Hecquet et Dorval, Mém. sur l'indigo du commerce, etc., (*Ibid*).—Bergman. Analyse chimique de l'indigo (*Ibid.*).—Haussman (J.-M.). Mémoire sur l'indigo (*Journ. de physique*, mars 1788).—Jaumes Saint-Hilaire. Mémoire sur les indigofères du Bengale et de la Chine, etc. Paris, 1826, in-folio, figures.

INDIGOTINE. Matière colorante pure, en aiguilles cristallines, d'un bleu cuivré, azotée, insipide, insoluble dans l'eau, l'alcool et l'éther, fusible en se décomposant en partie. On la retire de l'indigo (v. ce mot), dont elle est le principe colorant, et où elle existe en proportions qui varient suivant sa beauté, soit par l'intermédiaire de la chaleur, ce qui la donne plus pure et cristallisée ; soit en traitant successivement ce corps par l'eau, l'alcool et l'acide hydro-chlorique, ce qui y laisse de la silice, etc. En se désoxygénant, l'indigotine passe au jaune et devient très-soluble dans l'eau, ce qui a donné le moyen de l'appliquer à l'art de la teinture ; car exposée à l'air, elle reprend bientôt sa belle couleur primitive. Elle n'a, du reste, aucune application médicale (*Journ. de pharm.*, VI, 523, et VIII, 377).

Indiot. Nom catalan du dindon. *Meleagris Gallo-pavo*, L.

Indische schlangenwurz. Nom allemand de l'*Ophiorrhiza Mungos*, L.

Indraini, Indravaruni, Indrawuskapeel. Noms hindou, sanscrit et dukhanais de la coloquinte, *Cucumis Colocynthis*, L.

Indurans, *Indurantia*. Médicaments que l'on suppose donner plus de consistance aux parties solides. Voy. *Astringents*.

Indyczk wiaelistansky. Nom polonais du *Polygala Senega*, L.

Inébriants, *Inebriantia*, synonyme d'*enivrants*. Linné a écrit une dissertation *De Inebriantiis* (Upsaliæ, 1761, in-8), où il les divise en deux classes : les *artificiels* qui sont les alcooliques, et les *naturels* qui sont les narcotiques. Voy. *Ivresse*.

Inf. Abréviation de *infundatur* (que l'on fasse

(1) la nature de cet ouvrage ne permet pas que nous disions rien de la fabrication de l'indigo. On trouvera, *Annales de chimie*, IV, 63 ; *Annales de physique et de chimie*, XXXIII, 87 et XXXIX, 290 ; *Bibliothèque britannique*, XLV, 345 ; *Journal de pharm.*, VI, 340, 522 ; VIII, 377, des renseignements sur ce sujet, et l'analyse chimique de cette substance. Voyez aussi *Indigo* et *Indigotine*.

infuser, faites infuser), usitée dans les formules médicinales.

INFACTI. Un des noms arabes du sureau, *Sambucus nigra*, L.

INFUSÉ, INFUSUM. Liquide résultant de l'opération appelée infusion. Le premier de ces noms est de Schwilgué, le second de Chaussier : ils sont encore peu usités.

INFUSIONS, *Infusiones ;* d'*infundere,* verser dessus. Médicaments préparés en mettant un liquide bouillant en contact pendant un temps donné, avec des substances médicinales jusqu'à son refroidissement : dans un langage plus exact, l'*infusion* est l'opération, et l'*infusum* ou *infusé*, le produit. En continuant à entretenir la chaleur du liquide au dessous du degré de l'eau bouillante, par le feu ou le soleil, on opère la *digestion*.

La substance employée doit contenir des principes solubles dans le liquide, être tendre, délicate ou très-divisée ; le plus souvent ce sont des fleurs, des feuilles ou de petites semences de végétaux indigènes qui forment la matière des infusions.

Le liquide est ordinairement l'eau, quelquefois le vin, le vinaigre, ce qui apporte une grande différence dans les principes dissous, suivant la nature du menstrue employé ; puisque ces derniers, par exemple, dissolvent les résines, ce que ne fait pas le premier. Il faut tenir compte aussi de l'action des liquides employés, qui est importante pour l'alcool, etc. ; ce liquide peut être froid ou chaud ; dans ce dernier cas, il ne faut pas qu'il soit bouillant, mais sur le point d'entrer en ébullition, afin qu'il ne dissolve pas certains principes (les féculites par exemple), qui se déposent en refroidissant, comme cela a lieu dans les décoctions. Les infusions à froid, ou macérations, sont toujours préférables sous ce rapport, de même que lorsque les plantes ont une odeur fugace ; et il y a des praticiens qui les recommandent exclusivement : sur quoi on doit observer que pour en faire usage il faut les chauffer au bain-marie dans un vase clos.

Le vase dans lequel on fait l'infusion doit être étroit de l'entrée, afin qu'il y ait moins d'accès de l'air, moins de déperdition de l'odeur, et d'évaporation ; il doit être clos, autant que possible.

Les infusions ne contiennent que les principes les plus solubles des végétaux ; elles n'ont jamais de dépôt, si ce n'est un peu de poussière, de sable, etc., en refoidissant, comme les décoctions ; il s'y opère rarement des réactions chimiques, comme dans ces dernières ; elles sont toujours claires, transparentes, tant qu'elles sont récentes. Il faut les passer avec soin, pour en séparer la terre et le sable qui adhéraient aux plantes, ou même filtrer celles des plantes composées dont les réceptacles sont paléacés ou pourvus de petits aiguillons qui passent parfois par l'étamine, et qui, s'attachant au gosier, provoqueraient la toux, etc.

Les infusions sont la préparation la plus facile de toute la pharmacie, aussi sont-elles presque toujours préparées chez les malades ; elles se font instantanément et doivent être légères, c'est-à-dire qu'aussitôt que l'excipient s'est imprégné au degré des principes médicamenteux, il faut les passer, parce que les dernières portions seraient trop chargées, désagréables, et supportées moins facilement. C'est un remède domestique dont on fait un usage journalier, qui se prend ordinairement par la bouche, et est presque toujours composé avec une seule substance. Cette facilité de préparations fait qu'on en abuse souvent ; et beaucoup de gens passent rarement un jour sans en prendre matin ou soir contre des maux imaginaires, sans consulter le médecin, et de leur seule ordonnance : aussi en voit-on de fréquents inconvénients. Les infusions, même aqueuses, n'agissent pas seulement par le médicament qui en fait la base, mais encore par l'eau de l'infusion, dont la quantité surabondante peut délabrer l'estomac, nuire à la digestion, provoquer des sueurs, etc. On les prend sucrées, édulcorées avec des sirops appropriés, etc.

Jouko Bleker. *Diss. pharmaceutico-medica inaug. de infusis rigidis, etc.* 1809.

INGA. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la monadelphie polyandrie, qui est un démembrement du genre *Mimosa* de Linné, et se compose des espèces, au nombre de plus de cent, dont les gousses, à une loge, contiennent des semences entourées d'une substance pulpeuse sucrée ou acide, d'une poussière de même nature ou d'une pellicule. Le grand nombre de ces espèces et de celles des genres *Acacia*, *Mimosa*, etc., a laissé quelque confusion dans leur séparation et leur nomenclature.

I. astringens, Mart. Voyez plus bas *I. cochliocarpos*.

I. balsamica, N. (*Mimosa balsamica*, Mol., *Chili*, 136). Nous croyons, d'après l'assertion de Molina, que cet arbrisseau, appelé *Jarilla* au Chili, est un *Inga* plutôt qu'un *Mimosa,* parce qu'il dit que son fruit est une baie à deux ou trois semences ; il l'aura désigné ainsi à cause de la pulpe qui entoure celle-ci, tandis que les gousses des *Mimosa* sont sèches. Il suinte, des feuilles et des branches, un baume d'une odeur agréable, expansive, qui les rend visqueuses, et qu'on emploie avec succès pour guérir les plaies. M. Bertero dit que cette plante appartient peut-être au genre *Adesmia*.

INGA BIGEMINA, W. ; *Mimosa bigemina*, L. Cette espèce de sensitive, qui est le *Coladi* du Malabar, est employée dans ce pays à plusieurs usages. La décoction de ses feuilles sert à laver les cheveux pour les empêcher de blanchir pour guérir la lèpre, etc. (Rheède, *Hort. Malab.*, VI, 21).

I. biglobosa, W. (*Mimosa biglobosa*, Jacq.). Cet arbrisseau, remarquable par une inflorescence si différente des autres espèces congénères, a été érigé en genre par R. Brown qui en a fait le *Parkia africana ;* il est surtout reconnaissable à la disposition imbriquée de ses fleurs sur un pédoncule renflé et spongieux, et dont l'ensemble fait un double globe. C'est le *Nety* des Africains, d'après Palisot Beauvois, qui ne signale aucune propriété à ce végétal, dont

le bois sent, dit-il, l'ail (1). Rob. Brown, dans les notes botaniques qu'il a ajoutées au *Voyage en Afrique* de Denham et Clapperton, *soupçonne* que c'est le *Nitta* du 1er *Voyage* de Mungo-Park (p. 336) dont les semences sont ce que les naturels appellent *Doura* (qu'il ne faut pas confondre avec la variété d'*Holcus Sorgho*, L., de ce nom); elles sont employées grillées et broyées, vu la poussière sucrée qui les entoure, pour subir une sorte de fermentation dans l'eau, ce qui donne une boisson usitée, et dont le marc, qui ressemble à celui de chocolat, est ensuite employé comme condiment dans les sauces. R. Brown croit qu'il y a plusieurs espèces confondues sous le nom d'*Inga biglobosa*, entre autres deux qui croissent aux Indes, indiquées par Roxburg, et ayant également le pédoncule spongieux; celle-ci a été transportée aux Antilles, où Jacquin l'a décrite, par les nègres, mais elle n'y est pas indigène.

I. Buryoni. V. *I. marginata*.

I. Camatchili, Perrotet (Catal. rais., *Annal. de la Soc. lin. de Paris*, mai 1824). Arbre de Manille, à fruits contournés, dont les semences sont entourées d'une substance épaisse, blanche, pulpeuse, de saveur agréable, ce qui les fait rechercher des indigènes, qui le cultivent autour de leur habitation, près des eaux courantes.

I. Caven, N., et non *Cavenia* (*Mimosa Caven*, Mol., *Chili*, 145). Le bois, d'un beau jaune, de cet arbuste du Chili, est employé dans les arts. Ses gousses contiennent un mucilage astringent, dont on peut faire de l'encre.

I. cochliocarpos, N. (*Mimosa cochliocarpos*, Gomès). Cet arbre du Brésil, dont le fruit est contourné en cercle, y est nommé *Barbatimao*, d'après ce médecin; son écorce, qui est amère et astringente, est employée par les naturels à tanner le cuir, contre les hernies, les hémorrhagies, les diarrhées, la leucorrhée, etc. Les courtisanes se servent de sa décoction pour raffermir les chairs; on en répand la poudre sur les ulcères de mauvaise nature, les cancers, etc.; enfin, on en use en Portugal sous le nom d'*écorce du Brésil*, et même parfois à la place du quinquina (*Obs. bot. med.*, par Gomès, p. 30). Martius distingue de cette espèce, qu'il appelle *I. Jurema*, un *Inga astringens* qu'il dit être l'*Abaremotemo* et le *Quaramotemo* de Pison (*Bras.*, 77), que Gomès indique pourtant comme étant son *Mimosa cochliocarpos*; les propriétés que Pison mentionne pour ce dernier végétal sont les mêmes que celles de l'autre. Son écorce, ou leur écorce, est regardée par quelques auteurs comme le *cortex astringens brasiliensis* des formulaires, qui est employé en Portugal comme astringent depuis fort longtemps: Sarmento l'a préconisé autrefois, et l'a même fait employer dans les hôpitaux de Londres (Sarmento, *Mat. méd.*, p. 45). Quelques auteurs admettent aussi une *fausse écorce astringente*, qui pourrait être celle de l'*I. cochliocarpos*, si celle de l'*I. astringens* est la vraie, et si ces deux plantes sont distinctes. Voyez *Cortex astringens brasiliensis*.

I. cyclocarpa, W. (*Mimosa cyclocarpa*, Jacq.). On se sert aux environs de Caracas, de la pulpe des fruits de cette espèce, pour blanchir le linge.

I. Faroba, N. Arbuste du Sénégal, désigné sous le nom de *Farobe*, d'après Adanson, et dont on mange la pulpe; cette plante n'est pas décrite. Elle nous a été donnée par M. Leprieur, pharmacien de la marine.

I. insignis, Kunth. C'est le *Guabo* ou *Guabas* de la province de Quito dans l'Amérique du sud, et le *Pacaës* du Pérou. Son fruit est rempli d'une pulpe que l'on mange dans ce pays. C'est le *Guavas* de Bauhin.

I. Jurema, Martius. Voyez plus haut, *Inga cochliocarpos*.

I. marginata, Kunth (*Mimosa Burgoni*, Aubl.?) Cet arbrisseau du Brésil, de la Guiane, a l'écorce âcre et astringente. On emploie son suc, mêlé au noir de fumée, pour marquer le linge, teindre le bois en noir, etc.

I. Marthæ, Sprengel. Ses gousses renferment une substance gommeuse, brunâtre, astringente: on en fait un objet de commerce, et on les envoie contuses, en masse agglutinée, de Sainte-Marthe, province de la Nouvelle-Carthagène.

I. salutaris, Kunth. A la Nouvelle-Grenade, on use de la décoction de l'écorce de cette espèce dans l'hydropisie (*Nova genera* et *spec.*, VI, 304). M. le docteur Merrem, de Cologne, a publié dans cette ville, en 1828, un *Mémoire* étendu sur cette écorce, qu'il rapporte à l'*Inga Jurema*, Mart., dans lequel il l'assimile pour ses propriétés à la ratanhia; elle convient surtout dans les flux sanguins, muqueux, chroniques, etc. On a commencé à l'employer en Allemagne en 1818, et depuis ce temps elle y est assez en usage à la dose de 20 à 30 grains plusieurs fois par jour, et à celle d'une once en décoction; l'extrait à celle de 1 à 4 gros. Il donne cette écorce dans les fleurs blanches, la gonorrhée, l'hémoptysie, l'incontinence d'urine, le relâchement des tissus; et il la prescrit en injection dans la gonorrhée, la leucorrhée, etc. Cette écorce, qui est en gros morceaux droits, fendillés, grisâtres en dehors, bruns en dedans, à cassure fibreuse, de saveur astringente, amère, un peu nauséeuse, et riches en tannin et en extractif, d'après l'analyse de M. Sehlmayer, se tire du Brésil, et même d'après M. Merrem, des Moluques,

(1) On rapporte dans le *Journal de pharmacie* (XIII, 506) ce que Clapperton appelle les *noix de gourou* ou *du Soudan* aux semences de cet arbre; par ce qu'en dit cet auteur, aux pages I, 207, et II, 339 de son *Voyage*, on voit que ces noix sont celles plus connues sous le nom de *noix de kola*, qu'on appelle effectivement aussi *noix du Soudan*, graines du *Sterculia acuminata*, Pal. Bauv. C'est par leur amertume et la propriété qu'elles ont de faire trouver l'eau douce, qu'on leur a donné ce nom de *café du Soudan*. L'auteur de cet article erroné eût pu vérifier à la page 509, du tome III, du même Voyage, que R. Brown ne dit pas un mot de ce qu'il lui fait dire sur l'origine des noix de gourou; il cite également à tort Sabine (*Trans. of hort.*, V. 444) qui n'en dit rien, Palisot Beauvois (*Flore d'Oware et Bénin*, II, 52, f. 90). Nous ajouterons que la phrase latine qu'il rapporte comme de Willdenow est de De Candolle (*Prordomus*, etc., II, 442) en rectifiant même la faute qu'il leur fait faire. Voyez notre article *Sterculia* et *Café du Soudan*.

des Carolines, de la Nubie, etc., ce qui nous fait craindre qu'il ne s'agisse d'écorces différentes (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, XXI, 430).

I. Saponaria, W. (*Mimosa Saponaria*, Roxb.). On se sert dans l'Inde de l'écorce de cet arbrisseau des Moluques, en place de savon; on la bat dans l'eau, ce qui fait devenir celle-ci mousseuse et propre au blanchiment. C'est le *Cortex saponarius* (*Amboin.*, IV, 181, t. 60).

I. Unguis-cati (*Mimosa Unguis-cati*, L.). Ce petit arbre du Brésil, des Antilles, etc., est l'*Averamo* de Pison (*Bras.*, 70), dont le bois est parfois désigné sous le nom de *bois d'acacia*; il a une écorce amère, dessiccative, employée en poudre et en décoction contre les fièvres, les vieux ulcères, le cancer, etc. En Égypte, on en donne les feuilles (si c'est bien la même espèce) contre l'ophthalmie des bœufs; elle y est connue sous le nom d'*Haba*.

I. vera, W. *Mimosa Inga*, L.). Ses graines, entourées d'une pulpe sucrée, la font désigner au Chili sous le nom de pois doux (Lesson, *Voyage méd.*, p. 20).

INGBER, INGEFORA. Noms allemand et suédois du gingembre, *Amomum Zingiber*, L.

INGESTA. Mot latin employé par Hallé pour désigner les *aliments*, les *boissons* et les *assaisonnements*. Voy. ces mots.

INGEVER. Nom danois du gingembre, *Amomum Zingiber*, L.

INGEEV. Nom java de la rhue, *Ruta Graveolens*, L.

INGEURA. Nom cyngalais du gingembre, *Amomum Zingiber*, L.

INGOUADI. Nom sanscrit de l'amandier, *Amygdalus communis*, L.

INGOURU. Nom du gingembre, *Amomum Zingiber*, L., à Ceylan.

INGIZ. Un des noms orientaux du laser. Voyez *Laser*.

INGOA. Nom de l'*Acrostichum furcatum*, Forster, à la Nouvelle-Hollande.

INGRAIN. Nom de l'épeautre, *Triticum Spelta*, L., dans quelques cantons.

INGRÉDIENT. Médicament simple ou composé qui entre dans la composition d'un autre.

INGU. Nom japonais de l'*Asa fœtida*.

INGUINARIA. Un des noms de la croisette velue, *Valantia cruciata*, L.

INGUROO. Nom cyngalais du gingembre.

INGUVA. Nom tellingou de l'*Asa fœtida*.

INGWER. Un des noms allemands du gingembre, *Amomum Zingiber*, L.

INHAME, INHYAMA, INHAMAS. Synonymes d'igname, au Brésil, *Dioscorea alata*, L.

INIMBOJA. Nom d'un arbrisseau épineux du Brésil, blanchâtre, grêle, d'une saveur amère, excite le vomissement, d'après Pison (*Bras.*, 96).

INIMBIA. Un des noms brésiliens du bondue, *Guilandina Bonduc*, L.

INJECTIONS, *Injectiones*, d'*injicere*, porter dedans. Médicaments liquides, sorte de bain local intérieur, que l'on fait pénétrer dans certaines cavités du corps au moyen d'un instrument; ils sont intermédiaires entre les remèdes internes et externes.

On distingue deux sortes d'injections: les unes, purement *expulsives*, servant à débarrasser une partie de matières amassées et nuisibles, parfois étrangères à l'économie, solides ou liquides; les autres *médicatrices*, employées pour produire une action sur la partie où on les porte. On peut dire qu'il y en a de mixtes, qui enlèvent les substances étrangères, et qui agissent en même temps sur les parois des conduits qui les recèlent.

Les injections expulsives se font dans les plaies, les fistules, dans les cavités naturelles telles que celles du nez, de l'oreille, les points lacrymaux, la trompe d'Eustache, le rectum, l'urèthre et la vessie, le vagin et la matrice; elles expulsent de ces lieux les matières qui peuvent s'y être accumulées ou introduites, telles que pus, sang, sang caillé, cérumen, fécès stercorales, corps durs ou mous, vers, sangsues, concrétions salines, biliaires, etc.; elles entraînent ces matières diverses qui gênent les fonctions. Le liquide employé est ordinairement l'eau, ou des décoctions émollientes ou légèrement toniques, etc.

Les injections médicatrices sont mécaniques lorsqu'il faut dilater des conduits; sédatives, adoucissantes, dans l'inflammation des parties; toniques dans la débilité; astringentes dans le relâchement, dans les hémorrhagies; stimulantes et irritantes lorsqu'il faut produire des inflammations adhésives, comme dans l'hydrocèle, ou faire cesser un écoulement, comme dans la blennorrhée, etc.

On porte les injections dans les cavités à l'aide de seringues en étain, en argent, ou en bois si on injecte des substances corrosives, proportionnées au volume du liquide à injecter. On se sert parfois (dans les campagnes) d'une vessie surmontée d'un tuyau en bois, ou d'une bouteille flexible de gomme élastique, terminée par une canule droite ou courbe, graissée au besoin, d'un diamètre assez grand, pour que le liquide passe par un jet assez fort pour qu'il puisse détacher et entraîner les matières nuisibles; la canule est terminée par un renflement olivaire percé de trous, pour celles qui se font dans le vagin. Voyez dans les *Éléments de matière médicale* de M. Alibert (III, 60), le dessin d'une machine pour les injections vaginales.

Lorsque l'on veut administrer des injections, il faut donc les faire avec un liquide approprié, à la température convenable, c'est-à-dire un peu au-dessus de celles du corps ou froide lorsqu'il s'agit de les faire agir comme toniques ou astringentes, qui soit proportionné pour la quantité à la capacité de la partie à injecter, et suffisant pour qu'il en baigne toutes les surfaces, ce qui exige de les réitérer plusieurs fois. Nous ajouterons qu'il faut, dans les cas de plaie et de fistules, exercer une douce pression sur leur trajet, enfin d'en faire sortir les matières nuisibles, et en éviter le croupissement. Si les parties s'opposent à cette pression, on peut aspirer le liquide injecté au moyen de la seringue qui l'y a porté, dont on fait le vide complet auparavant. Il faut cesser leur usage aussitôt qu'il deviendra inu-

tile; car la prolongation en est plus nuisible que favorable, en ce que les parties s'y habituent, qu'elles affaiblissent les tissus, et retardent la guérison.

Les injections sont d'un usage très-fréquent, et fort utiles dans beaucoup de cas; les malades les pratiquent souvent eux-mêmes. On en use surtout dans les maladies de l'urèthre, de la vessie, et celles du vagin, de la matrice, de l'oreille, les plaies profondes, etc.

Vacher. Mémoire sur les injections (*Mercure de France*, 1755).

INJECTIONS DANS LES VEINES. (Méthode thérapeutique). C. Wren, d'Oxford, paraît être le premier qui ait fait des expériences sur l'introduction des médicaments dans les veines. En 1665, il injecta de l'opium dans celles d'un chien, qui en fut engourdi et n'en mourut pas, tandis qu'ayant injecté à un autre une infusion de safran des métaux, il eut des vomissements, et périt. Ces expériences furent répétées deux ans plus tard, à Pise, avec les mêmes résultats. La même année (1667), Fabricius tenta des expériences analogues, mais sur l'homme, et en consigna les résultats dans les *transactions philosophiques*. Le premier sujet était un syphilitique, avec exostose aux deux bras : il lui injecta deux gros d'un laxatif; il éprouva de grandes douleurs dans les coudes, fut purgé pendant deux jours, et la maladie disparut spontanément. Il injecta ensuite une résine laxative, dissoute dans une teinture appropriée, à deux femmes épileptiques, dont l'une mourut le lendemain. Tous les trois avaient eu des vomissements excessifs, mais sans effort. Smith, médecin de Dantzick, injecta aussi l'année suivante (1668) deux femmes affectées de syphilis, dont l'une mourut. Des médicaments *altérants* furent injectés par le même à un goutteux, qui fut soulagé le lendemain; à un épileptique, qui n'eut plus d'attaque, à un individu atteint de plique, qui put, comme le deuxième, travailler au bout de trois semaines. Fontana fit depuis des expériences semblables (*Bull. de la soc. d'ém.*, 1823, p. 375). Knopf, appelé près d'un homme dans le gosier duquel un morceau de bœuf était arrêté, réussit à exciter le vomissement et à faire rejeter ce corps étranger, en injectant dans la veine quatre grains d'émétique dissous dans une once d'eau tiède. Cette espèce d'injection fut répétée dans plusieurs autres occasions, et toujours le vomissement fut plus prompt par cette voie que par la voie ordinaire.

M. Magendie, sachant qu'aucun moyen connu ne pouvait soustraire à la mort les gens chez qui la rage s'est déclarée, tenta l'injection de l'eau chaude dans les veines. Cette opération, faite sur un homme à l'Hôtel-Dieu de Paris, en octobre 1823, suspendit le délire furieux du sujet et l'accès; il mourut cependant au bout de quelques jours. On a répété trois fois depuis la même administration; toujours on a suspendu les convulsions rabiques; mais les malades n'en sont pas moins morts (*Séance de l'Acad. roy. de méd.*, 8 juillet 1823). En 1827, M. Dupuy a injecté de l'eau chez des chevaux non malades, et les suites ont toujours été une augmentation dans l'action de la respiration et de la circulation, de légères coliques, des urines plus abondantes, ainsi que la perspiration pulmonaire. L'émétique a produit des évacuations abondantes de matières alvines et de gaz. Le sous-carbonate d'ammoniaque, injecté chez des chevaux morveux, a amené la petitesse du pouls, son irrégularité, la pâleur des membranes muqueuses, l'accélération de la respiration, la disparition de l'engorgement des ganglions linguaux, ainsi que celui de l'écoulement des ulcères de la membrane nasale. L'animal ayant été tué quatre jours après l'injection, on trouva des traces d'inflammation dans presque toutes les parties (*Journal pratique de méd. vétér.*, t. II, 1827). Un gros de camphre dans l'alcool, chez une vache, n'a pas eu de suite. Un gros de sublimé corrosif a tué un cheval, etc. L'auteur conclut qu'un jour ce moyen sera généralement en usage dans la médecine vétérinaire, et qu'on guérira alors en peu d'heures, facilement et à peu de frais, des maladies très aiguës, etc. (*Journ. gén. de méd.*, LXXX, 173; 1822). M. Dieffenbach a injecté la narcotine chez les chiens; elle a toujours produit des accidents tétaniques et convulsifs, la dilatation de la pupille, l'accélération du pouls, etc., quoiqu'ils n'en mourussent pas tous, si la dose était très-légère (un grain ou un demi-grain; cependant cette dernière a fait périr un chat). Le sang provenant d'un animal mort à la suite de l'injection de la narcotine fit mourir un poulet, dans les veines duquel on l'injecta. L'opium produit à peu près le même résultat. L'air poussé dans les veines tue de suite les animaux, si la quantité en est trop forte (*Journ. complém.*, XXXIV, 341). Ce qui rend les injections veineuses parfois dangereuses, c'est qu'il peut y avoir de l'air dans les instruments dont on se sert. Il y a même des preuves que la saignée de la jugulaire est devenue mortelle à cause de l'intromission de l'air dans les gros vaisseaux, ainsi que s'en est assuré M. Magendie.

Le docteur Vernière a vanté le bon effet des injections aqueuses dans les maladies contagieuses; il prétend que la pléthore empêche l'absorption, de sorte qu'en en produisant une artificielle, au moyen de l'eau dans les veines, on prévient le développement de ces maladies. Il a mis 3 grains de noix vomique dans une plaie faite à un chien, et a injecté d'eau les veines de l'animal, qui n'en a pas été malade. On peut même produire la pléthore seulement dans le membre où le virus a pénétré, qu'on lie au dessus de cet endroit, en l'injectant seul; l'absorption n'a pas lieu non plus. A ce sujet, il assure encore qu'on peut empêcher l'effet des virus qui ont passé dans le sang, en saignant jusqu'au blanc les sujets, le plus près possible de l'endroit infecté, ou même les gros troncs, si la masse du sang en est infectée, et avant qu'il ait agi sur les tissus, tandis qu'il est encore dans le torrent de la circulation (*Académie des Sciences*, 1er août 1828).

Parmi les avantages que l'on trouvait à employer l'injection dans les veines, on admettait que les médicaments subissaient moins d'altération dans ces

vaisseaux que dans l'estomac, et qu'en outre les maladies se communiquant par le sang, au dire de quelques physiologistes, on agissait immédiatement sur celui-ci. L'expérience, en montrant que l'action des médicaments admis dans l'estomac est plus sûre et accompagnée de moins de danger que l'injection dans les veines, a répondu suffisamment à cette double assertion. Il y a plus, c'est que l'estomac dissout des médicaments qui ne le seraient par aucun liquide.

Il résulte des tentatives faites jusqu'ici, que l'emploi des médicaments par injection dans les veines est encore un moyen peu certain, hasardeux même, et qu'on ne doit pas, dans l'état actuel de la science, s'en servir, si ce n'est pour des maladies essentiellement mortelles, comme la rage, le venin de certains serpents d'Amérique, peut-être le tétanos; encore faut-il de nouveaux essais pour apprécier quels médicaments conviennent alors. Ce sont là les conclusions d'un mémoire de M. le docteur Dronsart, qui a reçu une médaille d'or, en réponse à la question proposée par la Société royale de Bordeaux sur le sujet qui nous occupe, en 1825. Du reste, il ne faut jamais injecter de liquides visqueux, comme l'huile, la décoction de graine de lin, etc., parce qu'ils obstruent les capillaires pulmonaires et tuent infailliblement.

Major (Jean-Daniel). *Prodromus à se inventa infusoria, sive quo pacto agonisantes quidam, pro deploratis habiti, servari aliquandiù possint, infuso in venam sectam liquore particulari.* Leipzig, 1664, in-8. — Hale (E.). Les médicaments peuvent-ils être introduits dans l'économie animale avec sécurité et avantage dans les veines? Boston, 1821 (Voyez *Bull. de la soc. méd. d'émul.*, 1823, p. 375). — Dupuy. Inject. dans les veines de quelques médicaments (*Journal général de médecine*, LXXX, 173-1822). — Magendie. Injection dans les veines d'un hydrophobe. *Journal de physiologie*, 1821. — Dieffenbach (J.-F.). Expériences sur l'injection de diverses substances dans les veines des animaux (*Journal comp. des sc. méd.*, XXXIV, 341). — Dronsart (C.). Infusion des médicaments dans les veines, considérée comme moyen thérapeuthique (Thèse). Paris, 1824, in-4. — Daniel. *De medicaminum in venas infusione* (Thèse de la faculté de médecine de l'université de Berlin, 1826). — V. aussi une expérience rapportée par C.-W. Coindet, dans la *Gazette de santé*, du 5 juillet 1823.

Injie. Un des noms tamouls du gingembre, *Amomum Zingiber*, L.

Inne. Substance filamenteuse, de saveur mucilagineuse, d'une odeur remarquable, d'origine inconnue, employée en médecine par les Chinois. On ne dit pas dans quelle maladie on l'administre, ni sur quelle autorité on donne ces renseignements (*Journ. de chim. méd.*, II, 457).

Innumba. Un des noms du *Coton* au Sénégal. Voyez *Gossypium*.

Inocarpus edulis, Forster. Arbre de la Nouvelle-Guinée, des îles des Amis, de celles de la Société, etc., de la famille des Sapotées, dont les noyaux du drupe, appelés *Noix d'Ahy* et *Gatip* à Java, contiennent une amande comestible qui a la saveur du marron d'Europe, et que l'on mange depuis les îles de la Sonde jusqu'aux plus orientales des Moluques. Ces fruits, appelés encore *Laka* à la Nouvelle-Guinée, sont abondants, et jonchent parfois la terre dans ce dernier pays (Lesson, *Complément des œuvres de Buffon*, III, 88).

Inoculation des virus (comme moyen thérapeutique). Voyez *Contagium*.

Inodores (Médicaments). Le défaut d'odeur n'indique pas celui des propriétés dans les agents médicinaux; ainsi, les métaux, les sels métalliques, leur solution, certaines plantes, comme l'aconit, la noix vomique, etc., sont sans odeur, et n'en ont pas moins une action très-intense sur nos organes. La bonne odeur engage à employer les corps qui en sont pourvus; la mauvaise en éloigne. Son absence laisse une entière liberté à cet égard; elle permet de les déguiser et de les faire prendre aux malades sans qu'ils s'en doutent. Toutes choses égales, il faut préférer un médicament inodore à celui qui a une odeur repoussante. C'était un point convenu parmi les pharmaciens de la fin du siècle, que les eaux distillées des plantes inodores étaient sans propriétés; mais aujourd'hui on est revenu de cette erreur. Voyez *Eaux distillées des plantes*.

Delondres. Remarques sur la distillation des plantes inodores (*Ancien journal de médecine*, LXXIV, 290).

Inophyllum. Nom du *Calophyllum Inophyllum*, L., dans quelques auteurs.

Inschi. Un des noms du gingembre, *Amomum Zingiber*, L., au Malabar.

Insectes. Vaste division d'animaux invertébrés, articulés, pourvus de membres, et qui ne respirent que par des trachées: Linné y réunissait les Crustacés et les Arachnides. On partage aujourd'hui les insectes en plusieurs ordres, auxquels se rapportent un assez grand nombre d'animaux d'un intérêt plus ou moins grand pour le médecin; voy. notamment les articles *Meloe* (cantharide), *Coccus* (cochenille), *Apis* (abeille), *Formica* (fourmi), etc.

Des divers insectes, les uns, tels que les Cantharides, servent directement en thérapeutique; les autres n'y figurent que par leurs produits, telles sont les abeilles (*Apis*), donnant le miel et la cire, les *Bombyx* qui fournissent la soie, etc.; quelques-uns sont la cause productrice de matières qu'on y emploie, tels le *Coccus Lacca*, Ker., pour la laque, certains *Cynips* pour les *noix de galle*, les *bédéguars*, etc. Beaucoup n'intéressent le médecin que par les accidents ou les incommodités dont souvent ils deviennent la source pour l'homme (voy. *Brachynus*, *Cimex*, *Culex*, *Musca*, *Vespa*, etc.), ou les dégâts qu'ils causent dans nos pharmacies, dans nos greniers, etc. (voy. *Anthrenus*, *Blatta*, *Bruchus*, *Dermestes*, etc.). Il en est aussi qui servent d'aliment dans quelques localités ou à raison de quelque idiosyncrasie particulière (voy. *Cossus*, *Cerambyx*, *Curculio*, *Aranea*). Le plus grand nombre, enfin, jadis inscrits dans la matière médicale comme doués de propriétés anti-odontalgiques (voy. *Attelabus*, *Curculio*, *Chrysomela*, *Coccinella*, *Carabus*, etc.), soit anti-otalgiques (voy. *Forficula*), soit stimulantes ou même vésicantes (voy. *Chrysis*, *Cerambyx moschatus*, L.), soit anti-lyssiques (*Meloe Proscarabe*, L.), etc., en sont aujourd'hui bannis avec justice, l'expérience n'ayant pas confirmé ces vertus, et ne figurent dans notre Dictionnaire que comme document historique.

Linné (C.). *Nova insectorum*. Diss. Resp. M. Bœckner. Holmiæ, 1752, in-4. — Heise (J.-G.). *Diss. de insectorum noxio effectu in corpus humanum*. Halæ. 1757, in-4.—Sauvages (Boissier de). *Diss. de venenatis Galliæ animalibus*. Resp. Berthelot. Montp., 1763, in-4. — Spielmann. *Diss. de animalibus nocivis Alsatiæ*. Resp. Weiller. Argent., 1768, in-4.—Wietzel (J.-C.). *Diss. de morsibus et puncturis animalium*. Argent., 1776, in-4. — Rosenblad (E.). *Diss. entomologiam medicam sistens*. Resp. C.-C. Flodin. Lundæ. 1780, in-4. — Buch'oz. Histoire des insectes nuisibles, etc. Paris, 1782, in-12.—Amoreux fils. Notice des insectes de la France réputés, vénéneux. Paris, 1789, in-8, fig.—Meyer (F.-A.-A.). *Gemeinnützliche der giftigen insekten*. Berlin, 1792, in-8. — Lehmann. *Diss. sistens catalogum coleopterorum medicatorum*. Gœtt., 1796. — Chaumeton (F.-P.). Essai d'entomologie médicale. Strasbourg, 1805, in-4.—Guerry-Champneuf (J.-B.-C.). Considérations médicales sur les insectes (Thèse). Paris, 1817, in-4.

Insense. Nom anglais de l'*Oliban*.

Insipides (Médicaments). Il serait heureux que les agents thérapeutiques fussent sans sapidité, parce qu'ils pourraient alors être pris sans répugnance; tandis que ceux qui sont amers, nauséeux, etc., éloignent d'en faire usage, même chez ceux qui les prennent avec courage. Comme l'absence de saveur ne comporte pas celle des propriété médicinales, on y gagnerait au moins sous le rapport de la facilité à les ingérer, surtout chez les enfants. Des classes entières de médicaments sont insipides, tels que les gommeux, les mucilagineux, les gélatineux, etc.

Schrœder. (F.). *Diss. de insipidorum efficacia*. Helmstad, 1687 in-4.

INSOLATION, *Insolatio*. Le père Labat rapporte qu'au Mississipi les sauvages se guérissent de l'épian ou vérole, en s'exposant au grand soleil toute la journée sur le sable, après s'être violemment purgés deux ou trois fois (*nouveau Voyage*, VI, 161). L'insolation est employée comme moyen direct de traitement, mais souvent comme accessoire, dans les affections lymphatiques, surtout chez les enfants; c'est une sorte de bain d'air, aidé de l'influence du calorique; il importe d'en préserver soigneusement la tête. Voy. *Bibl. méd.*, LXX, 251, deux exemples de mort due à l'insolation; et dans le même recueil, LIV, 395, les considérations du professeur L. Lobel de Jena, sur ses effets. L'*arénation* doit à l'insolation ses principaux avantages.

Cauvin (J.-F.). Des bienfaits de l'insolation (Thèse). Paris, 1815, in-4.

Instillation, *Instillatio*. Action de verser goutte à goutte un liquide ténu. Les médicaments de cette consistance, dont les propriétés sont très-actives, se prescrivent toujours par goutte : l'éther, le laudanum, etc. Le poids est une mesure plus exacte et préférable lorsque la quantité est assez marquée pour être appréciable (V. *Goutte*).

INSUFFLATION PULMONAIRE (Moyen thérapeutique). Paracelse, qui vivait en 1520, et Panaroli en 1640, ont indiqué l'insufflation pulmonaire comme un moyen de rappeler les asphyxiés à la vie. On l'exécute sur les nouveau-nés, sur les noyés, sur les sujets gelés, étouffés par des gaz méphytiques, etc. Le docteur Chiarenti (*Journ. des progrès*, etc., I, 241) a même conseillé cette pratique pour guérir l'asthme, d'après son expérience propre et personnelle. On fait cette insufflation avec la bouche, ou mieux par le moyen d'un soufflet, dans la bouche ou les narines de l'asphyxié, en fermant la première dans ce dernier cas; le professeur Chaussier a remis en usage, mais en les modifiant, des tubes laryngiens que Lecat avait déjà préconisés, propres à être introduits dans le larynx et auxquels on adapte un soufflet qui sert à y faire parvenir un air plus pur que celui de la bouche d'un autre individu, quoique les 4/5 de celui-ci soient encore propres à la respiration, et qu'il soit préféré par quelques praticiens à cause de la chaleur qu'il a, au moins pour les enfants. On aide l'insufflation de mouvements alternatifs de pression, sur la poitrine et le ventre de l'asphyxié, pour aider le retour de la respiration et de la circulation, etc.; précaution d'autant plus essentielle que, d'après les recherches récentes de M. de Fermon (*Bull. des sc. méd.* de Fér., mai 1828, p. 19), la circulation ne s'opère jamais à travers les poumons que pendant l'expiration. Il faut souffler lentement, graduellement, longtemps, et ne jamais employer de force considérable, ou un trop gros soufflet pour introduire l'air, dans la crainte de produire des déchirures et par suite l'emphysème du poumon et la mort, qui dans ce cas serait subite, chez les individus les mieux portants; à plus forte raison, on ne doit jamais introduire des gaz irritants ou dangereux.

Effectivement, dans ces derniers, M. Leroy d'Étiole a établi, dans un mémoire dont le rapport a été fait à l'Académie des sciences, le 10 avril 1827, par MM. Duméril et Magendie, que l'insufflation pulmonaire trop forte pouvait être parfois très-nuisible, par suite des déchirures qu'elle occasionne dans les mailles pulmonaires, il a même expliqué par là pourquoi on sauvait moins de noyés actuellement que du temps de Pia qui se servait pourtant aussi de l'insufflation pulmonaire, mais qui y joignait les lavements de fumée de tabac, aujourd'hui négligés sur les prétextes les plus erronés. Il résulte des expériences de M. le docteur Piorry, faites contradictoirement à celles de M. Leroy d'Étiole, que l'insufflation chez le lapin le tue facilement, parce que le tissu de ses poumons est très-délicat; que cette rupture, déjà très-difficile chez le mouton, est plus difficile encore chez l'homme et surtout chez l'enfant, et qu'elle est impossible chez le chien, qui éprouve seulement de la dyspnée, dont il se remet très-bien. L'emphysème n'a lieu dans notre espèce que par des insufflations considérables, qu'on ne doit jamais faire, mais dont il faut connaître les inconvénients afin de les éviter. La mort, dans ce cas, n'est le plus souvent que la suite du mélange de l'air avec le sang (*Journ. génér. de méd.*, CVII, 250 et 257; *id.*, 438; *Journ. complém.*, XXXV, 299).

On doit donc continuer d'insuffler de l'air aux asphyxiés, avec les précautions que nous avons indiquées, non-seulement sans crainte de leur nuire, mais avec l'espoir bien fondé de leur être très-utile. Quant

à l'insufflation qu'on fait par les intestins de gaz irritants, comme celle de la fumée de tabac, de chlore, etc., au moyen d'une machine appropriée, chez les noyés, il faut encore la faire avec précaution, car on causerait, par sa surabondance ou son trop d'activité, des accidents graves, comme leur distension excessive, etc.; il y a un fait de ce genre cité dans l'ancien *Journ. de méd.*, par M. Coste (XIX, 528).

Intchima. Sorte de gros fruit polysperme, à suc laiteux, dont on mange la pulpe, qui a la saveur de la Reine-Claude, en Guinée, d'après Bodwich (Walkenaër, *Voyages*, XII, 478).

Intermède. Agent destiné à faciliter, soit l'union des corps, soit leur dissociation : ainsi, la gomme est l'intermède qui sert à émulsionner l'huile avec l'eau; le feu est l'intermède au moyen duquel on obtient les huiles volatiles, etc. Ce mot n'est pas toujours synonyme d'*intermédiaire*.

Intestina terræ. Nom surnommé des vers de terre, *Lumbricus terrestris*, L.

Introdoco. Entre la *villa Falocrina* et les ruines de *Cotilia* dans l'Abruzze ultérieure.

Petrini. Mémoire sur l'analyse et les effets salutaires de l'eau minérale (sulfureuse) d'Introdoco. Naples, 1825.

Inub. Nom arabe de la vigne, *Vitis vinifera*, L.

Inubas saleb. Nom arabe de belladone, *Atropa Belladona*, L.

Inula. Genre de plantes de la famille des Radiées, de la syngénésie superflue, qui tire son nom d'une plante employée par les Latins, qu'on a cru reconnaître dans une de ses espèces (Pline, *lib.* XIX, *c.* 5).

I. Britannica. Voyez *Britannica*.

I. dysenterica, L., herbe Saint-Roch. Cette plante qui croît chez nous dans les lieux aquatiques, passe pour être bonne contre la dyssenterie; elle est vantée sous ce rapport dans les vieux auteurs; son nom français vient de l'époque de sa floraison; c'est le *Conyza media* de quelques formulaires.

I. Helenium, L. (1), aunée, aulnée, *Enula campana* des formulaires (*Flore médicale*, I, f. 48). Cette grande plante, vivace, à feuilles simples, très-longues, amplexicaules; à fleurs jaunes, grandes; qui croît dans les lieux montueux, gras, tourbeux, ombragés de nos environs, dans les *Aunais*, d'où vient son appellation française, se trouve aussi en Italie, dans l'Orient, etc. Elle a été connue des anciens, qui la faisaient naître des larmes d'Hélène; elle était potagère chez les Romains, au rapport de Pline (*lib.* XXI, *c.* 10), comme elle l'est encore dans l'Orient, d'après Bélon, où on la mange confite, comme cordiale (*Singularités*, p. 423); ce qui justifie ce vers de l'école de Salerne :

Enula campana, reddit præcordia sana.

On n'emploie en médecine que la racine de l'aunée, que l'on recueille à la seconde ou troisième année; plus vieille, elle devient dure, trop ligneuse et mauvaise. A cet âge elles sont grosses, rameuses, odorantes, légèrement fétides; leur saveur est amère, chaude, désagréable, comme camphrée, glutineuse, étant fraîches; l'odeur et la saveur se retrouvent en partie dans les fleurs et les feuilles; sèches, ces racines perdent un peu de ces caractères, et leur odeur tire sur celle de l'iris; on découvre alors dans l'intérieur de ces racines quelques cellules qui renferment une substance cristalloïde, mais elles sont encore très-bonnes à employer si leur dessiccation a été faite avec soin. Elles sont d'un jaune brunâtre en dehors, blanchâtre en dedans, charnues, fibreuses; leur décoction laisse déposer, après quelques heures, une poudre blanche qui n'est pas de l'amidon, mais une substance grise, observée d'abord par Rose, chimiste de Berlin, qui l'appela *Alantine*, et que Thomson a désignée depuis sous le nom d'*Inuline*, quoiqu'on la retrouve dans beaucoup d'autres végétaux (voy. *Inuline*). A la distillation, la racine d'aunée donne une substance concrète, floconneuse, qui par sa nature semble tenir le milieu entre le camphre et l'huile volatile (Thomson, *Botan. du droguiste*, 344); l'aunée contient en outre une matière extractive, de l'acide acétique libre, une résine cristallisable, de l'albumine, de la matière fibreuse (Funke, *Journ. de Trommsdorf*, tome X; *Bull. de pharm.*, II, 565). On y a aussi indiqué des acétates de chaux et de potasse.

Cette composition de la racine d'aunée indique une plante active, tonique, excitante même; son usage médical remonte à la plus haute antiquité; Hippocrate la prescrivait comme emménagogue, la donnait dans la cachexie, la chlorose; Galien, Dioscoride avaient reconnu aussi son action sur l'organe utérin; Diemerbroek fait de cette plante un éloge pompeux, et ajoute à toutes ces vertus celle d'alexitère; Hermann assure qu'elle guérit le tremblement causé par le mercure. Knakstedt a publié dans les Mémoires de l'Institut de Pétersbourg, une notice sur la racine d'aunée, où il établit qu'elle est très-efficace à l'intérieur et à l'extérieur, contre les dartres, la gale et autres maladies de la peau (*Bull. de la soc. philom.*, I, 184, 2e partie). On s'en est effectivement servi dans plusieurs pays contre la gale, en réduisant cette racine en pulpe et l'incorporant avec de la graisse, dont on fait ensuite des frictions. On a présenté l'aunée comme diaphorétique, vermifuge, propre à guérir la colique venteuse en redonnant du ton aux intestins, etc.

Chez nous on emploie surtout la racine d'aunée comme incisive et désobstruante, dans les catarrhes muqueux avec engouement du poumon, dans la gêne de respirer qui accompagne les affections organiques du cœur, où le poumon s'engorge souvent, etc., pour faciliter l'expectoration, on la donne aussi contre la faiblesse générale, surtout chez les jeunes filles non réglées; elle entre encore dans quelques décoctions apéritives, diurétiques, que l'on prescrit dans les engorgements des viscères abdominaux, les hydropisies qui en sont la suite. On doit ajouter qu'on ne fait point assez usage de cette plante, l'une des plus

(1) L'un de nous a fait de cette plante le *Corvisartia Helenium*, fondé sur la forme de son calice, etc. Voyez *Nouvelle Flore des environs de Paris*.

importantes de notre pays, malgré la défaveur jetée sur elle par Cullen et M. Alibert, et dont les anciens tiraient bien plus d'avantages que nous; ce n'est guère que dans les hôpitaux qu'on la prescrit un peu. Cette racine entre dans le sirop d'*erysimum composé*, le *sirop d'armoise composé*, l'*eau thériacale*, l'*eau générale*, *l'orviétan*, l'*opiat de Salomon*, l'*onguent martial*, l'*emplâtre diabotanum*, etc.; on en prépare un extrait, une conserve, un sirop, et surtout un vin encore employé avec addition de fer, et qu'on appelle *vin d'aunée chalybée*, qui se donne depuis une cuillerée à bouche jusqu'à 2 et 4. En substance la dose de cette racine est d'un gros en poudre, si on veut produire des effets généraux; pour ceux plus circonscrits, comme stomachique par exemple, on en donne 6 ou 8 grains; en décoction, on en met depuis 2 gros jusqu'à une once pour une pinte d'eau. La médecine vétérinaire fait un assez grand usage externe de cette plante, surtout pour déterger les ulcères sanieux, à quoi on l'emploie aussi chez l'homme. On dit qu'on peut retirer de cette racine une couleur bleue, d'après Willich.

I. odora, L. Plante de Provence et du midi de l'Europe, dont la racine est très-aromatique. On la dit employée dans quelques localités, probablement à l'instar de l'aunée. D'après Forskal, on s'en sert en Arabie contre les hémorrhoïdes.

I. Pulicaria, L., pulicaire, herbe aux puces. On lui attribue la propriété de chasser les puces, à cause de son odeur forte et désagréable. Elle croît chez nous dans les prés humides, au bord des ruisseaux.

Beck (J.-F.). *Diss. inaug. de helenio*. Præs. J.-A. Wedel. Ienæ, 1719, in-4. — Wolf. (J.-G.). *Epist. de viribus inulæ helenii in scabie persanandâ*. Lipsiæ, 1788, in-4.

INULINE. Nom donné par Thomson à une *fécule* en poudre fine, un peu rude au toucher, d'un gris jaunâtre, insoluble dans l'eau froide, soluble dans l'eau chaude, d'où elle se précipite par refroidissement, ce qui la distingue des fécules, répandant par la combustion une odeur de caramel. Elle existe abondamment dans la racine d'Aunée (*Inula Helenium*, L.), d'où Rose, de Berlin, l'a le premier extraite. Depuis, on l'a trouvée, quelquefois un peu modifiée, dans les racines d'Angélique, de Pyrèthre (Johnson), de Topinanbour et de Gingembre (Gautier), dans les bulbes du Colchique (Pelletier), dans le *Cedrela febrifuga*, le *Datisca cannabina*. Elle est sans usages.

INVERLEITHEN, en Écosse, près de la Tweed (*S. Ronan's Well*, du roman de Walter Scott), Le docteur Fife, d'Édimbourg, a trouvé dans un gallon impérial de la source principale: sel ordinaire, 150,712 grains; muriate de chaux, 91,320; carbonate de magnésie, 49,107; et, dans une deuxième source, 101,78, 45,61 et 25,44 des mêmes sels. Le docteur Thompson présume, d'après la quantité de carbonate de magnésie, que ces eaux sont acidules, et contiennent, la première source 55,2 pouces cubes, l'autre 286 de gaz acide carbonique indépendant de celui du carbonate (*Athenæum*, 21 mai 1828; Ext. *Bull. sc. méd.*, de Fér., XVII, 92, et XIX, 320).

INVISCANTS. Synonyme d'*Incrassants*.

IO-XUI. Nom chinois de l'asa fœtida, *Ferula Asa fœtida*, L.

IODATES. Sels peu usités en médecine, résultant de la combinaison de l'acide iodique avec les bases salifiables. Voy. *Iode*.

IODE, *Iodium*. Corps combustible, non métallique, quoiqu'en ayant l'apparence; ainsi nommé par M. Gay-Lussac, à cause de la belle couleur qu'il offre à l'état de gaz (de ιώδης, violacé); placé par l'ensemble de ses propriétés entre le chlore et le soufre; et qui, récemment découvert, a déjà été en médecine l'objet de nombreuses et importantes applications.

I. *Propriétés physiques et chimiques.* L'iode existe dans les officines sous forme de lames ou paillettes d'un gris bleuâtre, d'une pesanteur spécifique de 3,946, fusibles et volatiles : son odeur est analogue à celle du chlore liquide étendu d'eau, ou mieux du chlorure de soufre, sa saveur, âcre et très-désagréable; soluble dans 9 fois son poids d'alcool à 35°, et encore plus dans l'éther, il est presque insoluble dans l'eau qu'il colore un peu en jaune, et dans laquelle même il paraît ne se dissoudre que par suite de la formation d'un peu d'acide hydriodique; la chaleur décolore cette solution, qui contient alors des acides iodique et hydriodique.

L'iode forme en effet avec l'oxigène deux acides. Le premier (*acide iodique*), inusité en médecine, a été indiqué, ainsi que l'iodate acide de potasse, comme propre, dans les recherches médico-légales, à déceler la présence de la morphine et de son acétate, qu'il colore fortement en rouge en dégageant une odeur très-prononcée d'iode. Quelques iodates ont aussi, dit-on, été essayés comme médicaments, quoiqu'ils soient peu solubles, et qu'à ce titre M. Coindet, médecin génevois, le premier qui ait introduit l'iode et ses combinaisons dans la matière médicale, les ait regardés comme peu utiles. Le deuxième (*acide hydriodique*), gazeux, incolore, s'exhalant en fumée blanche, d'une odeur piquante, très-soluble dans l'eau, très-sapide, est également sans usage dans cet état; mais plusieurs de ses sels, entre autres l'hydriodate de potasse, sont très-employés en médecine, comme nous le verrons plus loin. L'iode forme en outre, avec le chlore, un autre acide particulier (*acide chloro-iodique*) susceptible de se charger d'un excès d'iode; avec les corps simples, des *iodures* qui se comportent avec l'eau de la même manière que les sulfures et les chlorures, et sur lesquels nous aurons beaucoup à nous étendre; avec les solutions alcalines, des composés liquides d'iodate et d'hydriodate résultants de la décomposition de l'eau, et qui varient du jaune orangé au rouge-brun très-foncé, suivant les proportions des composants; avec l'amidon enfin, deux combinaisons (niées par M. Raspail), dont l'une, neutre, est bleue; l'autre, avec excès d'amidon, est blanche. D'un autre côté, il décompose le gaz hydro-sulfurique, attaque plusieurs métaux, détruit les couleurs végétales, altère la plupart des matières organiques : il colore en jaune le papier, la peau, etc., coloration qui se dissipe à l'air par la volatilisation de l'iode.

II. *Découverte*. Elle est due à M. Courtois, et ne date que d'une vingtaine d'années. C'est dans les soudes de Varecs que l'iode a été d'abord trouvé. Étudié successivement par MM. Clément et Desormes, à qui M. Courtois le fit connaître au commencement de 1812, puis par M. Gay-Lussac, en 1813, par H. Davy, etc., l'histoire chimique s'en est vue presque aussitôt fort avancée; tandis que, sous le point de vue médical, ce n'est que depuis 1819, et par suite des précieuses recherches de M. Coindet, sur l'efficacité de cet agent contre le goître et les affections scrophuleuses, qu'il a mérité de fixer l'attention des praticiens.

III. *Siége*. L'iode existe, à l'état d'hydriodate de potasse, d'après les recherches de MM. Gaultier de Claubry, H. Davy, etc., soit dans un grand nombre de plantes marines de nos côtes, telles que *Fucus* et *Ulva*, savoir : le *Fucus saccharinus*, le plus riche en iode suivant le premier de ces chimistes; les *Fucus digitatus*, *vesiculosus*, *serratus*, *siliquosus*, *Filum*, *Helminthocorthon*, *cartilagineus*, *membranaceus*, *filamentosus*, *acinarius* (Sementini de Naples). *nodosus*, *palmatus*; les *Ulva Pavonia*, *Linza*, *umbilicalis*; soit dans l'éponge, où Fife, d'Édimbourg, l'a signalé dès 1819, les enveloppes des œufs de Seiche (à l'état d'hydriodate de soude, selon M. A. Chevallier, *Journ. de pharm.*, VIII, 410), divers Mollusques marins, plusieurs Polypiers, le *Zostera marina*, d'après M. Balard de Montpellier (1); soit enfin, suivant ce même chimiste, dans l'eau mère des salines alimentées par la Méditerranée (quoique MM. Gaultier de Claubry, H. Davy et Fife l'aient vainement cherché dans l'eau de mer), dans les eaux mères des salines de Sulzer (Kruger, *Nouv. Journ. de chim. et de phys.* de Schweigger, avril 1823), de Hall, en Tyrol (Fuchs de Landshut), de Salliez, dans les Basses-Pyrénées (Pomier), dans les eaux salées de Voghera (Laur Angelini), dans les mines de sel gemme de Bex et d'Allemagne (de Humboldt; *Journ. de physiologie*, IV, 114), dans diverses eaux sulfureuses contenant des hydrochlorates, telles que celle de Sales en Piémont, celle d'Asti (Cantù, prof. à Turin). L'iode, en outre, a été trouvé assez abondamment par Vauquelin dans un minérai argentifère du Mexico; ce qui prouve qu'il n'appartient pas moins au règne inorganique qu'aux êtres organisés, végétaux et animaux.

IV. *Extraction*. C'est, toutefois, encore des végétaux seuls qu'on le retire, en se servant, comme faisait M. Courtois, des eaux mères de la soude des Varecs : après les avoir concentrées, pour en extraire une partie des sels, on y verse de l'acide sulfurique en excès, et on les soumet à la distillation; l'iode, entraîné par l'eau, passe en vapeur, et se condense dans le récipient sous forme de lames cristallines. On le purifie ensuite, surtout pour les usages de la médecine, en le lavant, puis le distillant de nouveau avec une faible solution de potasse; enfin, après l'avoir desséché, en le pressant entre deux papiers, on le renferme dans des flacons bouchés à l'émeril. Dans le commerce, on l'humecte quelquefois par fraude, ce qui peut en augmenter le poids de 12 0/0, et devenir une cause d'erreur dans les prescriptions; on le sophistique aussi avec de l'oxide de manganèse, du charbon, de la plombagine, substances que leur fixité au feu et leur insolubilité dans l'alcool en distinguent facilement.

V. *Usages*. A part l'emploi qu'on fait de l'iode en chimie comme réactif, surtout pour déceler la présence de la fécule, qu'il colore en bleu, il n'est guère usité qu'en médecine, où on le fait prendre dans divers états et sous diverses formes que nous allons soigneusement passer en revue, en indiquant, au sujet de chacune de ses préparations, les doses auxquelles on les administre, ainsi que le mode de leur application. On le donne :

En nature : soit réduit en *vapeurs*, qu'on fait respirer au moyen d'un flacon à deux tubulures contenant de l'acide sulfurique étendu d'eau, dans lequel on projette 1/4 ou 1/2 grain d'hydriodate de potasse par jour, comme l'a proposé Berton dans le cas de phthisie tuberculeuse (séance de l'Acad. roy. de médecine, décembre 1829); soit en *poudre*, par fractions de grain sous forme de pilules, associé à un extrait, celui de sureau par exemple, ou en *tablettes*, ce qui est rare, soit dissous dans l'eau (*eau iodée* de M. Lugol, contenant par livre, qu'on administre en deux jours aux enfants, dans le cas de scrophules, 1/2 grain à 1 grain d'iode avec 12 grains d'hydro-chlorate de soude); soit en *sirop*, d'un jaune rougeâtre, d'une odeur prononcée d'iode, contenant 1/2 gros de teinture d'iode par once, c'est-à-dire 3 grains de ce médicament; soit enfin, et surtout, en solution dans l'alcool ou l'éther (*teintures d'iode*). A l'extérieur, on l'emploie sous forme de *pommade*, en frictions d'un scrupule à 1/2 gros, ainsi qu'en *solution* (lotions, injections, bains) et en *teinture*. La pommade est d'un blanc rosé, d'une forte odeur d'iode; quand elle contient plus d'1/8 d'iode, elle est sujette à faire naître des irritations cutanées, des boutons douloureux : aussi la prépare-t-on communément au 24e (1/2 gros d'iode par once et demie d'axonge); quand ces accidents ont lieu, il faut varier le lieu des frictions, ou, comme le conseille M. Gendrin, employer pour excipient un mélange à parties égales d'axonge et de baume tranquille : c'est même cette formule qu'il préfère pour la goutte. Les solutions destinées aux injections dans des trajets fistuleux, ou à servir de collyre dans les ophthalmies scrophuleuses, peuvent contenir de 2 à 4 grains d'iode par livre d'eau aiguisée de chlorure de sodium (Lugol).

Combiné à divers corps simples (*iodures*), ou acidifié et uni à des bases (*hydriodates simples* ou *iodurés*) : ce sont aujourd'hui, avec la teinture alcoolique, les préparations les plus usitées; nous y reviendrons tout à l'heure.

(1) MM. Deschaleris et Chereau (Essai sur les cryptogames utiles, *Journal de pharmacie*, 1825) indiquent aussi l'iode, nous ignorons sur quel fondement, dans le *Marchantia polymorpha*, plante qui n'est ni marine ni maritime.

Mélangé à d'autres médicaments : ces associations informes exigent une connaissance exacte des propriétés chimiques de l'iode : presque toujours il convient de les éviter. L'éponge brulée, jadis employée avec succès contre le goître, les cendres du *Fucus vesiculosus*, conseillées dans le même cas par Russel, sous le nom d'*Æthiops végétal*, et dont l'efficacité a donné à M. Coindet l'idée heureuse d'essayer l'iode contre cette affection, présentent naturellement de semblables mélanges, l'hydriodate de soude ou de potasse s'y trouvant associé à divers sels, à du charbon, etc., que quelques praticiens regardent même comme ajoutant à l'efficacité du médicament. La poudre de Sensy, dont MM. Guibourt et Gendrin ont fait l'analyse (*Journ. gén. de méd.*, CV, 116), et que les commissaires de l'Académie royale de médecine ont signalée dans un rapport non encore adopté, comme préférable à l'iode pour le traitement du goître, vu qu'elle ne cause, disent-ils, ni crampes, ni affaissement des seins, et qu'elle réussit même dans des cas où l'iode a échoué, n'en est qu'une imitation : on le fait prendre trois fois le jour par prises de 24 grains, qu'on porte à la base de la langue, et qui doivent être avalées sans boire, et le plus lentement possible. M. Gendrin a employé avec succès, dans des cas de goître où l'usage interne de l'iode avait échoué, des frictions sur la langue et les gencives avec 2 grains d'un mélange de 2 parties de phosphate de chaux et d'une partie d'iode.

Quoique la plupart des préparations d'iode paraissent jouir, au degré près, d'une action à peu près identique, qu'on puisse à la rigueur se borner à une seule dans la pratique médicale, et qu'il soit même à désirer qu'au lieu de les multiplier chaque jour, on s'applique à mieux constater les propriétés de celles qui ont paru jusqu'ici les plus efficaces, nous ne pouvons nous dispenser de dire un mot des plus régulières, faisant d'ailleurs observer de nouveau que la teinture alcoolique et l'hydriodate de potasse, ou neutre ou ioduré, sont de toutes les plus usitées, et que l'hydriodate de potasse ioduré est celui qui en définitive semble surtout mériter la préférence.

1° *Teintures d'iode.* La *teinture éthérée* contient par gros 6 grains d'iode, ce qui fait environ 1 grain pour 30 gouttes ; elle n'est guère supportée, dit-on, au-delà de 10 gouttes, et est peu usitée. La *teinture alcoolique*, au contraire, l'est beaucoup, quoique moins que dans l'origine ; c'est la première préparation d'iode qu'ait expérimentée M. Coindet. Il indique 48 grains (poids de marc) d'iode par once d'alcool ; en Angleterre, où on emploie le poids de *troy*, et en Allemagne, où l'on se sert du poids médicinal, elle s'est trouvée plus active : de là peut-être, en partie du moins, les accidents observés dans quelques pays (*Journ. de pharm.*, 1823, p. 37). La goutte de cette teinture pèse deux tiers de grain, et 20 de ces gouttes contiennent un grain d'iode. MM. Le Royer et Dumas ont prouvé que la teinture alcoolique d'iode se décompose promptement, qu'il s'y forme successivement de l'acide hydriodique et de l'éther hydriodique ; elle dépose aussi de l'iode : la chaleur accélère cette décomposition. Ce n'est donc point un médicament constant ; d'ailleurs le seul contact de la langue suffit pour la décomposer ; l'eau en précipite l'iode, ce qui empêche de pouvoir l'employer dans les bains ; la plupart des médicaments auxquels on pourrait vouloir l'associer en changent la nature ; enfin, la saveur en est très-désagréable, et l'action beaucoup moins douce que celle des hydriodates purs ou même iodurés, qui se conservent indéfiniment, peuvent être étendus d'eau sans altération, etc. : ceux-ci sont donc en général préférables. La teinture alcoolique d'iode se donne à la dose de 4, 6, 10 gouttes, une ou plusieurs fois par jour, dans de l'eau édulcorée avec du sucre ou du sirop de capillaire, dans une émulsion (Formey), etc. ; M. Coindet l'élève même de 10 à 20 gouttes, trois fois par jour, ce qui porte la dose de l'iode jusqu'à 3 grains ; mais, en général, il vaut mieux commencer par des doses modérées, 1/8 ou 1/4 de grain par exemple, et ne guère dépasser 1 grain 1/2.

2° *Iodures et hydriodates.* La plupart des iodures, étant solubles et se transformant en hydriodates au contact de l'eau, n'en peuvent être distingués pour l'usage médicinal, où ce menstrue sert presque toujours de véhicule. Les plus connus, ou qui semblent mériter le plus d'être étudiés, sont les suivants :

Hydriodate d'ammoniaque. Il est formé de parties égales de gaz hydriodique et de gaz ammoniac, et cristallise en cube ; les Anglais l'ont employé en pommade, à la même dose que l'hydriodate de potasse, contre les engorgements glanduleux.

Iodure d'antimoine. Vu en masse, il est d'un rouge brun, et d'un rouge vermillon, réduit en poudre ; l'eau le décompose. Il contient les 3/4 de son poids d'iode.

Iodure d'arsenic. Sa couleur est d'un beau rouge de laque ; il est très-fusible, soluble dans l'eau, et contient 0/0 83,29 d'iode, et 16, 71 d'arsenic. On ne l'a que peu employé jusqu'ici, de même que le précédent.

Hydriodate de baryte. Il est sous forme de prismes très-fins, fort solubles dans l'eau, altérables à l'air, et doit être conservé dans des flacons bien bouchés ; il renferme de l'eau, et contient plus des 2/3 de son poids d'iode. On l'a employé en pommade, associé à 20 fois son poids de graisse.

Iodure de calcium. Très-soluble, très-déliquescent, difficilement cristallisable, il contient 85,92 0/0 d'iode : il a été essayé, comme le précédent, contre les affections cutanées. Brera pense que ces deux iodures pourraient offrir des avantages particuliers pour le traitement des scrophules.

Iodure de fer. Il est d'un brun opaque, très-déliquescent, et contient 82,16 0/0 d'iode ; on l'a proposé, en pilules, contre l'aménorrhée et la leucorrhée ; en pommade (60 grains par once d'axonge), contre les tumeurs blanches et les engorgements glandulaires. Sa solution aqueuse (hydriodate de fer), d'un vert clair, contenant le 1/8 de son poids

de ce sel, se donne par doses de 10 gouttes, matin et soir, augmentées ensuite progressivement, contre les scrophules.

Iodure de mercure. Il existe dans deux états (proto-iodure, d'un jaune-verdâtre, insoluble dans l'alcool; et deuto-iodure, qui est rouge, et que l'alcool dissout); bien moins riche en iode que les précédents, il a été surtout administré contre les affections vénériennes; il est insoluble dans l'eau. Nous y reviendrons à l'article *Mercure*.

Iodures d'or. On l'a aussi expérimenté dans les affections vénériennes. Voy. *Or*.

Iodure de potassium. Il est en cristaux blancs, cubiques, d'une saveur âcre et piquante, renfermant plus des 3/4 de leur poids d'iode, un peu déliquescents, solubles dans l'alcool, ne contenant pas d'eau de cristallisation : on l'administre par grains sous forme pilulaire. Il est très-soluble dans l'eau, mais passe alors à l'état d'*hydriodate de potasse*, nom sous lequel, même à l'état sec, il est plus connu des médecins. Cette facile solubilité suffit pour le distinguer du sel marin qu'on y mêle souvent par fraude (Baup, *Journ. de pharm.*, IX). Dissous dans la proportion de 48 grains par once d'eau, d'après la formule de M. Coindet, ce qui représente à peu près 36 grains d'iode, il constitue une solution constante et d'un bon emploi médicinal. Le chlore, les acides nitrique et sulfurique en précipitent de l'iode, le sublimé corrosif un iodure; l'hydro-chlorate de platine et le proto-nitrate de mercure sont, d'après M. Devergie, les réactifs les plus sensibles pour le faire reconnaître, le premier formant un précipité rouge amaranthe, et le second un précipité jaune verdâtre. On fait plus communément usage d'une solution au 16e (36 grains par once d'eau) qu'on donne par gouttes, comme la teinture; le poids de chaque goutte est d'un peu plus d'un grain : on peut en élever rapidement les doses. M. Magendie (*Formulaire*, 1827) disait l'avoir donnée sans accident à celle de 3 gros par jour, et un pharmacien distingué nous assure que ce médecin l'administre maintenant par cuillerées. M. Lugol a reconnu qu'en bain, ce sel n'a qu'une action très-peu marquée, à la dose de 3 onces. Uni aux graisses, notamment à l'axonge préparée (1/2 gros par once 1/2), l'iode forme une pommade très-usitée, blanche lorsque l'hydriodate est alcalin, ordinairement d'un jaune clair, susceptible de prendre une teinte plus foncée, par la formation sans doute d'un hydriodate ioduré; d'après M. E. Gallard (*Journ de pharm.*, VIII, 514), elle est blanche quand la graisse est récente, colorée quand elle est rance, parce qu'il y a de l'iode mis à nu. Cette pommade s'emploie en frictions, par 1/2 gros à 1 gros, une ou plusieurs fois le jour, comme résolutif.

L'hydriodate de potasse peut, comme les autres iodures ou hydriodates alcalins, se charger d'une plus grande quantité d'iode. Cet hydriodate ioduré, fait avec 20 parties d'hydriodate de potasse et six parties d'iode, est d'un rouge foncé, et forme avec l'eau et l'alcool des solutions jaunes. La *solution* dite *de Coindet*, préparation préférée définitivement par ce praticien, se compose de 36 grains d'iodure de potassium et 10 grains d'iode par once d'eau distillée; plus active, et non moins constante que la solution d'hydriodate de potasse, elle est administrée, comme elle, par gouttes, mais avec plus de retenue, soit à raison de sa plus grande activité, soit parce que la pesanteur de ce composé est plus grande, le poids de la goutte étant d'un grain et demi à deux grains. En bain, on emploie une solution contenant, pour 240 litres d'eau, 4 à 7 gros d'hydriodate de potasse et 2 à 3 gros 1/2 d'iode; au delà de cette dose, et quelquefois à cette dose même, ce bain produit une vive excitation de la peau ou même la rubéfaction; sous cette forme, un grain d'iode par litre est donc une forte dose; mais en lotions, on peut aller jusqu'à 8 grains. On peut, du reste, employer comme stimulant ou rubéfiant la solution d'une once d'hydriodate de potasse et de 1/2 once d'iode; comme cathérétique, on se sert d'un mélange de 3 gros d'iode avec 2 gros d'iodure de potassium dissous dans le moins d'eau possible. Ces solutions ne peuvent se conserver dans des vases métalliques; les baignoires, par conséquent, doivent être en bois ou en marbre.

On fait une pommade d'hydriodate ioduré de potasse, en ajoutant dans la pommade d'hydriodate 10 à 15 grains d'iode par once 1/2; M. Gendrin se sert d'une pommade formée de 32 parties d'axonge, 4 d'hydriodate de potasse et 1 d'iode : celle qu'emploie M. Lugol, pour frictionner les tumeurs scrophuleuses, contient le double de sel et d'iode. On fait aussi un sirop d'hydriodate ioduré de potasse au 320e, qui est jaune et d'odeur un peu iodurée : il est peu en usage.

Hydriodate de soude. Ce sel, employé par M. Coindet dans les mêmes circonstances que l'hydriodate de potasse, et paraissant jouir des mêmes propriétés médicinales, est fort peu usité maintenant; il est en prismes rhomboïdaux aplatis, déliquescents, contenant beaucoup d'eau de cristallisation, susceptibles de s'unir à un excès d'iode : la chaleur le transforme en iodure. Des sels répandus dans le commerce ayant, en 1829, causé des accidents sur plusieurs points de la France, notamment des irritations gastriques assez vives, l'autorité en fit faire l'analyse et on y reconnut la présence de cristaux d'hydriodate ioduré de soude (voy. *Revue méd.*, 1830, I, 169, notre rapport, en commun avec M. Boullay).

Iodure de soufre. En masse d'un noir grisâtre, d'une structure rayonnée ou quelquefois lamelleuses, d'une odeur d'iode dont il contient 88,59 0/0; il a été expérimenté à l'hôpital Saint-Louis contre les affections cutanées, par M. Biett, qui l'unit à 20 fois son poids de graisse.

On cite de plus l'*hydriodure de carbone* (préparation qui nous est inconnue, à moins que ce ne soit la *teinture de carbure de soufre ioduré* de la Pharmacopée usuelle de Van Mons), comme ayant été employé par M. William, chirurgien en chef de l'hôpital militaire d'instruction de Metz. Divers *iodates* ont, en outre, été indiqués comme médicaments; ainsi le docteur Ure conseille, pour remplacer l'hy-

driodate de potasse, l'*iodate de zinc*, sous forme de pommade (Magendie, *Formulaire*); et V. L. Brera (*Ricettario clinico*, 3e édit.) parle de *l'iodate de chaux*, à la dose de 6 à 10 grains par jour comme utile, uni à l'extrait d'aconit, dans la bronchite chronique et la phthisie tuberculeuse, ou, incorporé avec l'extrait de sabine, dans l'aménorrhée compliquée de scrophules : mais c'est peut-être d'iodures ou d'hydriodates qu'ils ont voulu parler. M. Coindet, comme déjà nous l'avons dit, regardait les iodates comme peu utiles en thérapeutique, à cause de leur presque insolubilité.

VI. *Action physiologique et toxique.* Respirées pendant quelques intants, les vapeurs de l'iode ont deux fois causé à M. Chevallier de violentes coliques qui, du reste, ont facilement cédé à l'usage de l'eau gommée et laudanisée (*Journ. gén. de méd.*, CIII, 336); effets dus peut-être uniquement à quelques iudiosyncrasies, puisque M. Raspail, dans des circonstances analogues, n'a ressenti d'autre incommodité qu'un goût désagréable dans l'arrière-bouche (*Ibid.*, 337). Toutefois suivant M. Lugol, les vapeurs qui se dégagent de la teinture d'iode versée dans l'eau d'une baignoire, est susceptible de causer une *ivresse iodique* et même un état de congestion cérébrale ; phénomènes qui demandent à être étudiés, l'iode, comme on l'a vu, ayant été conseillé sous forme de vapeurs dans le traitement de la phthisie.

Appliqué à l'extérieur, l'iode jaunit les surfaces qu'il touche, mais d'une manière peu durable, et est absorbé, comme le prouvent soit les recherches de M. Cantù, de Turin (voy. *Journal de chim. méd.*, II, 291 et 394), qui l'a retrouvé dans les urines, la sueur, la salive, le lait et le sang des malades qui en faisaient usage intérieurement ou extérieurement, soit celles de M. Bennerscheidt sur le cruor du sang (*Journ. de chim. méd.*, IV, 383) ; quelquefois il cause l'anorexie et un état saburral des premières voies, qui peut nécessiter l'usage des évacuants, phénomène que son usage interne produit plus rarement suivant M. Gendrin. Employé à trop haute dose, il détermine soit une éruption de boutons enflammés, signalée par le docteur Zink, de Lausanne, qui conseille l'eau comme en étant le meilleur remède, soit même la vésication, comme le fait, dit-on, la teinture, si l'on en réitère plusieurs fois l'application.

Pris à l'intérieur, à la dose d'un ou deux grains en une fois, l'iode produit une légère excitation et quelquefois des nausées, dues peut-être à la saveur extrêmement désagréable de ce médicament (M. Magendie rapporte avoir pris impunément une cuillerée à café de teinture d'iode ; il a vu un enfant en prendre aussi par mégarde une semblable dose sans inconvénient). Répétée plusieurs fois, cette dose stimule l'estomac et excite communément l'appétit. Un usage soutenu produit souvent la constipation ; ce qui, suivant la remarque de M. Gendrin, peut rendre nécessaire, de temps à autre, l'usage des doux cathartiques. Chez les femmes, l'iode paraît exciter le système utérin et agir même quelquefois comme aphrodisiaque, surtout pris à haute dose : M. de Carro signale l'expectoration comme un de ses effets habituels dans le traitement du goître. Suivant les expériences de J. C. G. Jœrg, de Leipzig (*Ann. des sc. d'obs.*, IV, 268), il excite d'abord les voies gastriques, ensuite le cerveau ; il agit aussi sur l'appareil pulmonaire, et, à haute dose, sur les organes génito-urinaires.

Donné longtemps et à dose un peu trop forte, il provoque une série de phénomènes, nommés par M. Coindet *symptômes iodiques*, attribués par lui à la *saturation* de l'économie par l'iode, mais que M. Matthey rapporte avec plus de probabilité, ce nous semble, à l'excitation de l'estomac ; chez les uns : accélération du pouls, palpitations, toux sèche, fréquente, insomnie, amaigrissement rapide, perte des forces ; chez d'autres, seulement enflure des jambes, tremblement ; dans quelques cas, ardeur du pharinx avec sécheresse et raideur de la langue, coliques, céphalalgie. Schmid, entre autre accidents, accuse l'iode de causer des pertes utérines. Suivant le docteur Jahn, il produit à très-haute dose la fonte de la graisse ; la peau alors devient visqueuse, sale ; les urines présentent une pellicule irisée, les selles sont plus fréquentes, plus jaunes, le sperme est plus abondant ainsi que les règles ; le sang plus liquide, les digestions s'altèrent, l'irritabilité des nerfs augmente ; si on persiste, il survient de la fièvre, les glandes se fondent, la phthisie nerveuse survient, etc. (*Journ complém. du Dict. des sciences médicales*, XXXV, 359). Le docteur Zink a vu l'iode pris sans mesure, causer les symptômes suivants : agitation, chaleur extrême, palpitations, pouls très-fréquent, bouche pâteuse, érections violentes et soutenues, diarrhée abondante, soif inextinguible, tremblement, amaigrissement, défaillances, mort ; l'autopsie n'a pas eu lieu. Dans un autre cas mortel, il a observé à l'ouverture du corps les intestins boursouflés, fortement phlogosés par endroits, et comme menacés de sphacèle ; estomac rouge à l'intérieur, excorié dans une étendue de 2 pouces carrés, et dont la membrane séreuse était détachée dans un espace de 2 à 3 pouces ; foie plus volumineux, très-pâle, ayant une couleur lilas clair. La diminution des seins, déjà signalée par M. Coindet, a été observée depuis par divers médecins, notamment par M. Hufeland (*Bul. des sc. méd.* de Fer., IV, 177), qui en cite trois exemples; elle a été ensuite généralisée par quelques-uns, et beaucoup exagérée dans ses conséquences. On a prétendu que le même effet s'observait sur les testicules, et que l'iode menaçait de stérilité la génération actuelle. L'expérience prouve que l'abus seul en est nuisible ; c'est ce qu'a établi le même M. Zink, dans deux mémoires (*Journ. du Dict. des sc. méd.*, avril et mai 1824) qui démontrent que les accidents observés en 1822 par les médecins génevois tenaient à la faveur que ce remède avait rapidement acquise par ses succès contre le goître, très-fréquent dans ce pays, à l'usage presque populaire qui en fut la suite, et par conséquent

à sa mauvaise administration. Du reste, l'amaigrissement, loin d'être, comme on l'a dit, essentiel à l'action thérapeutique de l'iode, qui, lorsqu'il est donné convenablement, excite l'appétit et tend plutôt à augmenter l'embonpoint (*Journ. de chimie méd.*, IV, 590), étant ordinairement le premier indice d'une action exagérée, il importe de surveiller à cet égard les malades, afin de diminuer les doses, s'il se manifeste, ou même de suspendre l'administration du remède, qu'on reprend d'ailleurs communément avec plus de succès après quelques jours d'intervalle.

Avalé d'emblée par doses de 4 à 6 grains, l'iode, d'après les expériences de M. Orfila, détermine des vomissements de matières liquides et jaunâtres, fortement imprégnées de cette substance, des coliques légères, de l'accélération dans le pouls, un peu d'oppression, enfin des symptômes évidents d'une excitation générale. Introduit dans l'estomac des chiens à la dose d'un à trois gros, il produit l'ulcération de la membrane muqueuse de ce viscère, et, au bout de peu de jours, la mort, à moins qu'il n'ait été promptement rejeté par le vomissement, ce qui a souvent lieu si on ne lie pas l'œsophage. Les phénomènes principaux sont : des mouvements continuels de déglutition, qui se manifestent au moment même; des vomissements de matières molles et jaunâtres durant les premières heures; des selles dans lesquelles, comme dans la matière des vomissements se retrouve une partie du poison; l'accélération du pouls; des hoquets, le décubitus sur le ventre et un abattement de plus en plus considérable, sans que d'ailleurs il survienne jamais ni signes de douleurs vives, ni convulsions, ni paralysie. A l'ouverture on trouve l'estomac, et dans certains cas les intestins tapissés d'un enduit muqueux, tenace et plus ou moins jaune; des ulcérations variables d'étendue, bordées parfois d'une auréole jaunâtre, et qui parfois aussi s'étendent à la membrane musculeuse, s'observent dans la tunique interne de l'estomac, surtout vers la region cardiaque, et dans la direction des plis de cette membrane. Les expériences de M. Devergie ont prouvé que l'hydriodate de potasse se rapproche beaucoup de l'iode dans ses effets toxiques, à la dose d'un à deux gros : injecté dans les veines, il produit une mort presque aussi prompte que l'acide hydro-cyanique, en agissant sur le cerveau et la moelle épinière, et provoquant de violentes convulsions.

L'iode et ses préparations doivent donc être rangés dans la classe des poisons irritants; ce qui explique les accidents qu'il est susceptible de produire, ainsi que nous l'avons dit plus haut, lorsqu'on le donne comme ce médicament, soit à trop haute dose, soit trop longtemps de suite; accidents qui dès lors doivent être considérés comme une sorte d'empoisonnement lent. Des exemples d'empoisonnement aigu par l'iode, ont été publiés par MM. O. Dessaignes (*Journal de chimie médicale*, IV, 65) et Monoourrier (*Ibid.*, IV, 216). Le premier était produit chez une jeune personne, par 1 gros 1/2 seulement d'une solution d'hydriodate ioduré de potasse; il y eut un malaise général, des nausées, une chaleur brûlante avec douleur aiguë à l'épigastre; une heure après, vomissements spontanés, agitation, céphalalgie, vertiges, etc.; l'usage de l'eau chaude, d'une boisson gommée, de lavements et d'une potion anti-spasmodique a fait disparaître en cinq jours tous les accidents. Le deuxième, produit par 2 gros 1/2 de teinture d'iode, a offert les symptômes suivants : ardeur et sécheresse depuis le gosier jusqu'à l'épigastre; ensuite, douleurs dilacérantes de l'estomac; vains efforts pour vomir; une heure après, face animée, pouls serré, petit, concentré, douleurs extrêmes de l'estomac, tendance à des mouvements convulsifs : des vomissements provoqués par l'administration de l'eau tiède, par verrées de 3 en 3 minutes, débarrassent la malade; potion et cataplasmes opiacés; rétablissement prompt et complet.

Ces faits prouvent que chez l'homme les symptômes ne sont point tout à fait les mêmes que chez les animaux; ils font voir aussi que l'indication à remplir est de provoquer le vomissement, d'administrer les boissons délayantes et les opiacés; s'il se développait une inflammation prononcée, l'on aurait recours aux anti-phlogistiques.

VII. *Action et emploi thérapeutiques.* Si, comme nous le disions, tout semble prouver que la plupart des *iodiques* (1) exercent sur l'homme sain ou malade, le même mode d'action que l'iode, à cela près du degré d'intensité, d'autant moindre, à ce qu'il paraît, que l'iode s'y trouve dans un état de combinaison plus intime; s'ils peuvent ainsi se suppléer les uns les autres, tout invite à en limiter le nombre, à le restreindre aux composés les plus constants, tels que l'hydriodate de potasse pur ou ioduré, joint peut-être aux iodures de mercure, de fer, d'antimoine, etc., qui, à raison des propriétés remarquables des métaux auxquels l'iode est uni, jouissent peut-être de vertus spéciales : quelques praticiens pensent d'ailleurs que les sels d'iode réussissent mieux dans les affections scrophuleuses que l'iode non combiné, et tous s'accordent à regarder celui-ci comme d'un usage moins sûr et moins commode. En général, il est préférable d'employer les iodiques à l'extérieur, mais quelquefois on se trouve bien, soit d'en alterner l'usage à l'extérieur et à l'intérieur, soit de les administrer simultanément par ces deux voies. Constamment il convient de débuter par de faibles doses, qu'on élève ensuite peu à peu, suivant le degré de sensibilité du malade à l'action de l'iode et les effets thérapeutiques qu'on obtient; l'usage d'une boisson adoucissante abondamment administrée, doit toujours concourir avec son usage interne. L'irritation des voies gastriques est une contre-indication formelle de son emploi; quand elle survient durant le traitement, elle suffit pour qu'il faille le modérer ou le suspendre, il en est de

(1) Ce terme, correspondant à ceux d'*antimoniaux ferrugineux*) etc., nous a paru nécessaire pour exprimer, en un mot, les préparations d'iode.

même pour les symptômes d'irritation locale qui peuvent se manifester; quelquefois, dans ce dernier cas il est nécessaire d'alterner l'usage de l'iode avec celui des émollients et des anti-phlogistiques. D'autres fois au contraire il faut soutenir par des toniques l'action naturellement stimulante de l'iode. M. Coindet signale aussi comme contre-indications, l'état nerveux, la faiblesse de la constitution, la grossesse, les maladies de poitrine, même commençantes, la fièvre lente; il insiste enfin sur l'avantage qu'il y a de suspendre de temps à autre l'administration des iodiques pour y revenir ensuite, car durant ces repos, l'effet thérapeutique de l'iode semble se continuer.

Les propriétés médicinales de l'iode les moins contestées, sont d'agir comme stimulant, soit sur l'appareil digestif lorsqu'on le donne à l'intérieur, soit sur tout l'ensemble du système; d'exercer sur les appareils absorbant et reproducteur une action spéciale; d'être enfin un puissant résolutif : de là, les succès qu'on en a obtenus dans le traitement des affections lymphatiques, telles que le goître, les scrophules, la chlorose, l'aménorrhée, où M. Coindet l'a le premier expérimenté en 1819; les essais qu'on en a faits contre des engorgements articulaires, des tumeurs de toutes sortes, l'hydropisie passive, les maladies chroniques de la peau, et en général les affections atoniques. Avant d'aborder l'examen, d'ailleurs rapide, des résultats thérapeutiques de son emploi, disons que M. Donné a proposé, en 1829, sa teinture ou solution alcoolique comme contre-poison des alcalis végétaux, avec lesquels il forme, dit-il, des iodures sans aucune action nuisible (propriété que, selon lui, il partage avec le chlore et le brôme (1), soit qu'on l'administre en même temps que ces alcalis, soit même qu'on ne le donne que lorsqu'ils ont commencé d'agir, pourvu que l'effet n'en ait pas encore été trop énergique (*Journ. de chimie méd.*, 1829, p. 494). Cette action purement chimique et neutralisante, mérite d'être examinée. Quelques auteurs rapportent aussi à une action toute chimique ses effets sur l'économie, soit parce que l'iode, en contact avec les substances organiques, même vivantes, paraît en modifier la composition à cause de sa grande affinité pour l'hydrogène, soit parce que l'expérience prouve (M. Cantù, *loc. cit.*) qu'ayant pénétré à l'état de corps simple ou d'iodure dans les animaux et les végétaux vivants, il se retrouve à l'état d'hydriodate dans leurs fluides et leurs solides.

Goître. C'est dans cette affection que l'iode a été d'abord expérimenté par M. Coindet, et c'est contre elle que ses succès thérapeutiques ont paru jusqu'ici le moins équivoques. Quelques praticiens pensent néanmoins qu'il n'y est pas plus utile, s'il l'est autant, que d'anciennes préparations qui ne contiennent que peu ou point d'iode, telles que l'éponge brûlée, accusée pourtant de causer des crampes nerveuses de l'estomac, que de Carro dit avoir observées chez les trois quarts au moins des malades qu'il traitait ainsi; la cendre de *Fucus vesiculosus*, recommandée par Russel, ou même les coquilles d'œuf calcinées, jadis employées avec avantage. Quoi qu'il en soit, il est sans doute peu de médecins qui n'aient aujourd'hui quelques faits à joindre aux nombreuses observations publiées en faveur de l'iode pour le traitement du goître, par MM. Coindet, Irminger, Baup, Manson de Notthingham (voy. *Nouv. bibl. méd.*, 1826, I, 262), Henning, Lacrosse de Saint-Saturnin (*Journ. complém.*, XIX, 210), Ulrich (*Magasin* de Rust, XIX, 1825), Rickwood, Toel (*Ibid.*, XXIII, 52, *London med. and phys. journ.*, L, 118), de Carro, Kolley, Brera, Zink, Gimelle, Coster, Formey, Græffe de Berlin, etc., et réunies la plupart dans la *Bibliothèque thérapeutique* de M. Bayle. Souvent quelques semaines, et communément six semaines à deux mois suffisent pour dissiper des goîtres assez considérables; déjà après huit jours de traitement, la peau se relâche et semble s'épaissir, la tumeur se ramollit, pour diminuer et disparaître ensuite (Coindet). M. Gimelle observe que la tumeur diminue d'abord en hauteur, ensuite en épaisseur; plus tard elle se divise en lobes, qui se subdivisent ensuite. Toutefois l'iode, on le pressent assez, ne réussit bien que dans les goîtres qui, au premier degré et médiocrement volumineux, consistent dans une infiltration gélatiniforme du tissu cellulaire interlobaire et interlobulaire du corps thyroïde, tandis qu'il échoue contre les goîtres dégénérés ou les portions de goître qui offrent ce caractère : lorsqu'il y a complication d'inflammation, il faut combattre celle-ci avant d'attaquer le goître, etc. L'iode et la plupart de ses préparations ont été employées dans ce cas, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, soit à la fois par ces deux voies. M. de Carro a réussi chez un chien avec l'hydriodate de soude. C'est à la présence de l'iode dans certaines eaux sulfureuses et hydro-chloratées qu'a été attribuée dans ces derniers temps leur efficacité connue contre le goître, les scrophules, etc.; mais l'iode n'a pas été trouvé dans toutes celles qui, sous ce rapport, jouissent d'une certaine renommée, celle d'Échailles en Savoie, par exemple; et, suivant beaucoup d'observateurs, les hydro-chlorates de chaux, de soude, etc., possèdent aussi contre cette maladie une grande efficacité.

Scrophules proprement dits. Les bons effets de l'iode dans ces affections, signalés d'abord par M. Coindet, dans son troisième mémoire surtout, ont été confirmés par les observations de MM. Manson, Baup, Gimelle, Kolley, Sablairoles, Baron, Benaben, Zink, Brera, Delisser, Goëden (*Bull. des Sc. méd.* de Fér., VII, 250), Locher-Balber, Magendie, Henning, cités par M. Bayle; malheureusement le changement de lieu, de régime, ou l'usage de di-

(1) M. Roulin (*Nouvelle bibliothèque méd.*, 1829, III, 429) pense en outre que l'iode, le chlore et le brôme, si analogues par quelques-unes de leurs propriétés chimiques, exercent, aussi bien que leurs composés, une action identique sur l'économie animale.

vers auxiliaires, semblent jeter du doute sur la part d'efficacité que peut revendiquer l'iode dans beaucoup de ces guérisons. Ce reproche n'est guère applicable aux faits publiés plus récemment par M. Lugol, médecin de l'hôpital Saint-Louis, à qui l'on doit la connaissance des effets salutaires de ce même médicament administré sous forme de bain. On voit dans son premier mémoire (1828) que, sur 109 scrophuleux traités dans l'espace de six mois par l'iode seulement, et dans des circonstances peu favorables, 30 ont subi une amélioration marquée, 36 ont parfaitement guéri, 4 seulement n'ont obtenu aucun soulagement : les 39 autres restaient encore en traitement. Le rapport fait aujourd'hui (3 janvier 1831) à l'Académie des sciences, par M. Magendie, confirme pleinement ces heureux résultats.

Affections tuberculeuses. M. Guersent, qui paraît s'être rarement bien trouvé de l'iode, rapporte n'avoir pas vu un seul ganglion tuberculeux disparaître sous son influence, quoiqu'il atrophie, dit-il, les ganglions tuméfiés par l'effet d'une simple inflammation. Quoi qu'il en soit, plusieurs observations de *carreau*, traité avec succès par les iodiques, ont été recueillies par MM. Benaben, Brera, Callaway. M. P. Gassaud (*Revue méd.*, 1830, III, 397) en rapporte surtout quatre où l'emploi des anti-phlogistiques, suivi de bains et de frictions sur le ventre avec la teinture d'iode, ont procuré la disparition d'engorgements mésentériques considérables. Deux cas de *tumeurs tuberculeuses du sein* ont été recueillis aussi par M. Barres fils (*Notice sur les travaux de la Soc. roy. de Bordeaux*, 1823, p. 27). Quoique M. Coindet ait noté l'iode comme nuisible dans les affections de la poitrine et la fièvre lente, qu'on ait accusé son abus de produire une sorte de phthisie, et que M. Guersent, non plus que Laennec, n'en ait retiré aucun avantage dans cette affection, divers praticiens ont pensé qu'il pourrait être utile au début de la phthisie tuberculeuse; et des faits publiés par Baron (*Rech. sur les maladies scrophuleuses*), Gairdner, Manson, Haden, et par M. de Fermon, qui l'associe à l'acide hydro-cyanique, tendraient à confirmer cet espoir. M. Berton l'a même administré en vapeurs à trois phthisiques, et chez deux il a observé une diminution marquée de la toux, de l'expectoration et de l'amaigrissement. Il s'appuie, pour établir l'efficacité de ce mode d'administration, sur l'utilité de l'air de la mer et des émanations de varecs chez certains phthisiques; utilité fort douteuse, et dont, en tous cas, la cause présumée serait loin d'être incontestable. M. Guersent pense d'ailleurs que, dans les cas observés par M. Berton, il y avait chlorose, et non phthisie, et que l'iode n'a été utile qu'en relevant les forces, favorisant la nutrition et la menstruation.

Tumeurs blanches et autres engorgements chroniques indéterminés. Des succès ont été obtenus par MM. Gairdner, Zink (*Bull. des sc. méd.*, de Fér., II, 94), Manson, Buisson, Delisser, Bayle, etc., dans des cas de *tumeurs blanches*; par le même M. Zink, dans des cas de *tumeurs indolentes* (*Journ. complém. du Dict. des sc. méd.*, XVII, 209); par MM. Formey, Baup, Gairdner, Benaben et Baron, dans diverses *tumeurs du sein*, de l'*abdomen*, des *ovaires*, des *parotides*; par Guthrie, chirurgien de l'hôpital de Westminster (*Revue méd.*, 1830, I, 308), et par M. Eusèbe de Salle, dans des engorgements chroniques du testicule, que le premier qualifie de *squirrhe*; par le même M. de Salle, dans l'espèce d'*engorgement du foie* que cause aux Européens le séjour des contrées équatoriales; par M. Bardsley (*Revue méd.*, 1830, I, 314), dans des *engorgements* du foie source d'ascite, des hydropisies provenant des embarras de la circulation, et dans des *tumeurs stéatomateuses* du bas-ventre, etc.

Affections squirrheuses et cancéreuses. Si l'iode parvenait à guérir ces graves maladies, ce serait là le plus grand service qu'il pût rendre à la thérapeutique. Malheureusement, les faits mentionnés ou décrits par quelques auteurs, tels que Wagner (*Journ.* d'Hufeland, 1825), Ullmann de Marburg (*Bulletin des sc. méd.* de Fér., I, 356), Hirsh (*Magasin* de Rust : voyez *Revue méd.*, 1826, III, 119), Magendie, Hufeland, Osann, Klaproth (*Journ.* de Férussac, 1824; p. 143), Jahn, sont loin de lever tous les doutes. D'autres praticiens d'ailleurs ont échoué dans des cas semblables (M. Delisser, M. Gendrin, *Journ. gén. de méd.*, CVII, 248), ou n'ont obtenu qu'une amélioration passagère (Henneman, *Journal* d'Hufeland, extrait *Nouv. bibl. méd.*, V, 210; Nesse-Hill, *Journ. d'Édimbourg*, extrait dans le *Journ. de méd. de Bordeaux*, novembre 1826).

Aménorrhée. Signalé comme un puissant emménagogue par M. Coindet, l'iode a été, en effet, reconnu pour très-efficace contre l'aménorrhée de cause lymphatique et les accidents qui l'accompagnent, par MM. Brera et J. Sablairoles. Ce dernier emploie concurremment la teinture d'iode, à la dose de 20 à 60 gouttes par jour, en trois fois, et des frictions sur les mamelles avec la pommade d'iode ou d'hydriodate de potasse (*Jour. gén. de méd.*, XCVI, 3). M. Magendie a vu un cas d'avortement qu'il attribue à l'usage de l'iode; ce qui justifie le conseil de M. Coindet, de s'abstenir de cet agent dans l'état de grossesse, et doit rendre circonspect sur son emploi dans les cas où la cause de l'aménorrhée peut être équivoque.

Leucorrhée. MM. Brera, Gimelle (*Revue méd.*, VII, 249), Sablairoles (*Journ. univ.*, octob. 1825; et *Bull. des sc. méd.*, février 1824), Gooden, ont trouvé l'iode très-efficace contre cet écoulement, même très-âcre, comme ce dernier en fait la remarque. M. Pierquin nous écrit avoir employé avec un succès constant l'iodure de fer contre cette même affection, où les auteurs que nous venons de citer ont fait usage des préparations ordinaires.

Blennorrhée et *syphilis.* M. L. Henry (*Bull. de la Soc. méd. d'émul.*, nov. 1824, p. 311) a vu deux fois 15 à 60 gouttes de teinture d'iode, données dans une décoction de chènevis, faire cesser l'écoulement en six jours. M. Richond a employé souvent avec succès les préparations d'iode contre cette affection,

aussi bien que dans le traitement de la syphilis, où Brera les avait déjà expérimentées; il considère même la teinture d'iode comme le meilleur remède contre les écoulements blennorrhagiques, et l'usage interne et externe de l'iode comme préférable au mercure dans le traitement des bubons, qu'il regarde comme de simples engorgements lymphatiques. Nous y reviendrons à l'article *Mercure* (*Iodure de*).

Maladies chroniques de la peau. Les dartres, la teigne, etc., ont été traitées avec succès, soit par l'iode ou l'hydriodate de potasse, soit par l'iodure de mercure (voy. *Mercure*), comme il résulte des faits observés à l'hôpital Saint-Louis dans le service de M. Biett, ou publiés par MM. Gimelle, Kolley, Locher-Balber, Bayle, Gibert, etc.

Goutte. M. Gendrin, qui, depuis plusieurs années, expérimente l'iode à l'intérieur et à l'extérieur contre la goutte aiguë ou chronique, affirme que, dans les 9/10 des cas, ce remède a fait disparaître en quelques jours les plus vives attaques de goutte aiguë, et que son usage, suffisamment continué et repris par intervalles, prévient le retour des accès. L'efficacité lui en a paru moins prononcée dans la goutte chronique : il le donne soit en pilules, formées d'un grain de soufre et de 1/48 de grain d'iode; soit en bains, contenant deux onces de sulfure de potasse et une once d'hydriodate de potasse; soit (sur les articulations, pour résoudre les tophus) en pommade composée, comme nous l'avons dit plus haut, d'iode, d'axonge et de baume tranquille. Valentin, de Nancy, avait aussi employé jadis contre la goutte l'éponge calcinée ou simplement brûlée (*J. gén.*, CIV, 59). Quelques faits de goutte ou de rhumatisme chronique ont depuis été publiés par MM. Godier et Montaut (*Ib.*, CIII, 82; CIV, 58, 62, 366, 370; CVII, 203).

Maladies nerveuses. M. Manson est le seul, à notre connaissance, à part les cas de tic douloureux et de céphalalgie rapportés par M. Locher-Balber, qui ait expérimenté l'iode dans ces affections : de 72 malades atteints de chorée, la moitié environ ont guéri. Sur 5 paraplégiques, 1 a été guéri et 2 soulagés. De 11 hémiplégiques, un seul a été complétement guéri, d'autres ont été soulagés.

Affections diverses. Quelques observations enfin ont été citées en faveur de l'efficacité de l'iode contre plusieurs autres maladies, telles que : gonflement scorbutique des gencives (Magendie); hémoptysie, suite d'aménorrhée (Brera); chlorose (Coindet, Brera); vomique avec catarrhe pulmonaire (Giuntini, *Nuovo Mert. delle sc. med.*, oct. et nov. 1830); phthisie laryngée, diarrhée chronique, œdème des extrémités inférieures (Brera); anasarque (Buisson); rétrécissement de l'urèthre (Benaben), etc. Mais ces faits épars sont trop peu nombreux, et la plupart d'ailleurs sont trop incomplets, ou même trop vaguement énoncés, pour qu'il faille y attacher une grande importance. Il n'en est pas de même des observations multipliées que nous avons signalées touchant le goître, les scrophules, l'aménorrhée, la goutte; la plupart sont ou très-probantes, ou dignes au moins de la plus sérieuse attention. Quant aux affections tuberculeuses et cancéreuses, aux tumeurs blanches et aux maladies de la peau, de nouvelles expériences sont nécessaires pour fixer définitivement la valeur des préparations d'iode dans leur traitement; mais, quel qu'en puisse être le résultat, l'iode n'en restera par moins dans la matière médicale comme l'un des agents les plus actifs les moins dangereux entre des mains sages, et les plus utiles, enfin, comme la plus belle conquête thérapeutique de notre siècle, conquête à laquelle sont liés pour toujours les noms de Courtois et de Coindet.

Gaultier-de-Claubry (H.-F.). Recherches sur l'existence de l'iode dans l'eau de mer, etc. Paris, 1815, in-4. — Fife (A.). Expér. faites dans la vue de déterminer quelles sont les subst. qui contiennent de l'iode (*Ann. de chimie et de phys.*, XII, 402). — Coindet. Découverte d'un nouveau remède contre le goître (*Soc. helv. des sc. nat.*, Séance du 25 juillet 1820). — Le même. Nouvelles recherches sur les effets de l'iode, et sur les précautions à prendre dans le traitement du goître par ce nouveau remède. — Le même. Notice sur l'administration de l'iode par friction, et sur l'application de ce médicament au traitement des scrophules et de quelques maladies du système lymphathique. Ces trois Mémoires ont paru dans la *Biblioth. univ.*, publiée à Genève (Sc. et arts, XIV et XVI), et sont reproduits dans la *Bibl. de thérap.* de M. Bayle (I, 1 à 197), avec les deux lettres de M. Jean de Carro, ainsi que les observations de de MM. Baup, G. Koley, Sablairoles, W. Gairdner, J. Baron, G. Benaben, Zink, V.-L. Brera, A. Manson, E. Buisson, Delisser, Gobden, Locher-Balber, A. Richoud, Eusèbe de Salle, Magendie, etc., indiqués plus bas. — Formey (L.). Obs sur le goître, et annonce d'un remède nouveau et efficace contre ce mal (en allemand). Berlin, 1820. — Carro (Jean de). Première et deuxième lettre sur l'emploi de l'iode contre le goître (*Bibl. univ.*, Sc. et arts, XVII, 65, et XVIII, 62). — Matthey (A.). Consid. physiologiques sur les effets de l'iode (*Bibl. univ.*, Sc. et arts, XVII, 75). — Baup. Observations sur les effets de l'iode contre le goître (*Bibl. univ.*, Sc. et arts, XVIII, 304). — Le Royer (A.) et Dumas (J.-A.). Rech. pharmaceutiques sur l'iode (*Bull. de la soc. méd. d'émul.*, fév. 1821). — Graffe (C.-F.). Indications d'après lesquelles on peut employer l'iode contre le goître. — Formey. Observations et réflexions à ajouter à celles déjà pubiées sur l'iode considéré comme médicament (*Journ.* de Hufeland, 1821; extrait *Bibl. méd.*, LXXVIII, 108). — Brera. *Saggio clinico sull' iodio*, etc. Padoue, 1822, in-8 (Ext. *Revue méd.*, XI, 275, et *Arch. gén. de méd.*, II, 430). — Brosserio. Sur l'usage interne de l'iode dans le trait. du goître (*Repertorio medico-chir.* Torino, 1822, in-8). — Bolnt. dissert. sur l'iode (Thèse). Paris, 1823, in-4. — Sablairoles (J.). Obs. sur l'heureux emploi de l'iode dans les scrophules et la leucorrhée (*Nouv. Bibl. méd.*, 1823, II, 185; *Bull. de la soc. méd. d'émul*, 1823, 342). — Benaben (G.). Obs. sur l'emploi thérap. de l'iode contre plusieurs affections scrophuleuses (*Revue méd.*, 1824, VI, 83). — Gairdner (W.). Essai sur les effets de l'iode dans plusieurs maladies et principalement dans le goître, les scrophules et les maladies tuberculeusés de la poitrine (Extrait *Revue méd.*, I, 490). — Molitor (V.-J.). *Abhandlung über das iodin.*, etc. (Mém. sur l'iode, ou exposé de toutes les expériences faites jusqu'à ce jour sur cette substance, avec un aperçu sur ses préparations officinales et sur ses usages). Cologne, 1824, in-12 (Voyez *Bull. des sc. méd.*, de Fér., mai 1825, p. 50). — Manson (A.). Rech. sur les effets de l'iode dans le bronchocèle, la paralysie, la chorée, les scrophules, la surdité, la dysphagie, les tumeurs blanches, les difformités de la colonne vertébrale, etc. (en Anglais). Londres, 1825, in-8. — Kolley (G.). Emploi de l'iode dans le goître, les scrophules et les dartres (*Journ. comp.*, XVII, 307). — Zink. Obs. sur l'emploi de l'hydriodate de potasse contre des tumeurs lymphatiques, et sur deux cas d'empoisonnement par la teinture d'iode (*Journ. complém.*, janvier 1824, et XVIII, 126). —

Richond (A.). Emploi de l'iode dans le trait. de la blennorrhagie et des bubons vénérieus (*Arch. de méd.*, IV, 321; *Ann. de la méd. physiol.*, IX, 527, X, 49 et 145; *Journ. univ. des sc. méd.*, XXXIV, 208). — Eusèbe de salle. De l'emploi de l'iode contre les engorgements vénériens chroniques des testicules. *Journ. complém. du Dict. des sc. méd.*, XIX, 193; *Journ. univ. des sc. méd.*, XI, 346). — Cazenave. Résumé des travaux thérapeutiques sur l'iode (*Journ. hebdomadaire de méd.*, V, 396). — Buisson (E.). Essai sur l'iode et sur son usage en médecine (syphilis, engorgements lymphatiques et anasarque). (Thèse). Paris, 1825, in-4. — Belliol (J.A.). Essai sur les avantages de l'iode dans le trait. de la dartre furfuracée, etc. (Thèse). Paris, 1824, in-4. — Gimelle. Obs. sur l'emploi de l'iode dans le goître, les scrophules, les dartres et la leucorrhée (*Revue méd.*, 1826, VI, 81, et *Journ. univ. des sc. méd.*, XXV, 5). — Pierquin. Anal. de quelques recherches sur l'iode en Suisse et en Allemagne (*Observateur des sc. méd.*, VI, 9). — Delisser. Obs. de scrophules et de cancer traités par l'iode (*the Edinburgh journal*, XXI, 231). Goeden. De l'efficacité de la teinture d'iode contre les scrophules et la leucorrhée (*Journ. de méd. prat.*, de Hufeland). — Locher-Balber. Obs. sur les effets thérap. de l'iode dans la céphalalgie et les engorgements lymphatiques (*Ann. litt. de méd.*, de C. Hecker., juin 1825). — Le même. Obs. sur les effets thérap. de l'iode en teinture (*Revue méd.*, III, 130). — Coster. Arch. gén. de méd., II, 448. — Devergie (A.). Mémoire sur l'empoisonnement par l'hydriodate de potasse, et sur les réactifs propres à démontrer l'existence de ce poison (*Arch. gén. de méd.*, février 1826). — Sablairoles (J.). Obs. sur l'heureux emploi de l'iode dans le trait. de l'aménorrhée (*Journ. gén. de méd.*, XCVII, 3). — Boullay (P.). Mém. sur les iodures doubles (*Annales de chimie et de phys.*, 1827) — Menon (J.-J.-C.). Essai sur l'iode et son emploi en médecine (Thèse). Paris, 1827, in-4. — Bayle. Mémoire sur l'emploi de l'iode contre les tumeurs blanches (*Revue méd.*, 1829, I, 233). — Lugol (J.-G.-A.). Mém. sur l'emploi de l'iode dans les maladies scrophuleuses. Paris, 1829, in-8. — Le même. Mém. sur l'emploi des bains iodurés dans les maladies scrophuleuses, etc. Paris, 1830, in-8. (V. *Journ. des progrès des sc. méd.*, 1830, II, les *Obs. critiques* de M. Papavoine).

Iodine. Nom donné à l'iode par Davy.

Iodique (Acide). Composé formé d'iode et d'oxigène. Voyez *Iode*.

Iodures. Combinaisons de l'iode avec les corps simples; la plupart sont décomposés par l'eau, et passent à l'état d'hydriodates. V. *Iode*.

Ioebzkirsbosa. Nom danois de l'alkekenge, *Physalis Alkekengi*, L.

Ion. Nom grec de la violette, *Viola odorata*, L.

IONIDIUM. Genre de plantes de la famille des Violettes, tiré du genre *Viola* de Linné, par Ventenat, pour les espèces sans éperon, etc. L'une des principales est l'*I. Poaya*, Saint-Hilaire, *Viola Ipecacuanha*, L., dont la racine a été présentée pendant longtemps comme fournissant l'ipécacuanha officinal, *Cephaelis emetica*, Pers. (V. *Ipécacuanha*), parce qu'elle est effectivement émétique, et a beaucoup de ressemblance avec l'ipécacuanha blanc ou amylacé, *Richardia scabra*, L., ce qui a lieu d'ailleurs pour la plupart des autres espèces de ce genre, telles que l'*Ionidium Itoubou*, Aubl., qui n'est qu'une variété de la précédente; l'*I. parviflorum*, Mart.: l'*I brevicaule*, Mart.; l'*I. urticæfolium*, Mart., etc. Nous parlerons de ces racines à l'article *Viola*, dont il est impossible de les séparer sous le rapport des propriétés médicales.

Ionisces. Ancien nom de la dorade, *Sparus aurata*, L., chez les Éphésiens, suivant Athénée.

Ionitis. Ancien nom du caprier, *Capparis spinosa*, L.

Ioso. Un des noms du camphre, à Sumatra.

Iostitis. Nom grec de l'aristoloche vulgaire, *Aristolochia Clematitis*, L.

Ionygeon. Nom grec de la grassette, *Pinguicula vulgaris*, L.

Iopas. Nom grec de l'anchois, *Clupea Encrasicholus*, L., chez les anciens Athéniens.

Ios, ἰός, *Ærugo*, rouille, vert-de-gris (James *Dict.*, IV, 66).

Ipécacoanha. Orthographe d'*ipécacuanha* dans Marcgrave.

Ipecacuan. Nom anglais de l'*Ipécacuanha*.

IPÉCACUANHA. Un des noms brésiliens de la racine vomitive du *Callicocca Ipécacuanha*, Brotero; *Cephaelis Ipecacuanha*, Tussac (*Journ.*, *de bot.*, IV, 244, 1813); *C. emetica*, Pers. Ces deux genres sont identiques, et appartiennent à la famille des Rubiacées; à la pentandrie monogynie. Le dernier, étant antérieur, doit être conservé (1). M. Dandrada dit que ce mot, que Marcgrave écrit *ipécacoanha*, et qui veut dire *écorce odorante rayée*, se prononce aussi *ipécacuan* et *picacuan*. M. de Saint-Hilaire assure qu'au Brésil le nom d'*Ipécacuanha* n'est employé que dans quelques cantons de l'intérieur, et que partout c'est celui de *poaya* qui est en usage, avec une épithète adjective; aussi on appelle la racine du *Cephaelis*, *Paoya do mato*, *poaya do botico*. Dans la pratique européenne, on désigne cette racine sous l'épithète de *Radis brasiliensis*, comme pour dire racine brésilienne par excellence. S'il fallait en croire quelques auteurs anciens, elle était encore désignée en Amérique par le nom de *Bexuquillo*, qu'on avait rendu par *Beconquille*, et par celui de *Rais de oro*, racine d'or, de l'estime qu'on en faisait. Enfin, pour n'omettre aucune de ses appellations, on trouve encore les mots de *Cipo do cameras* et de *Cipo das nassas boticas*, comme lui appartenant.

Les premières notions qu'on eut en Europe sur cette racine, dont on faisait un emploi fort ancien au Brésil, sont dues à C. Pison et à Marcgrave, et insérées dans leur ouvrage intitulé : *Historia naturalis Brasiliæ*; Amsterdam, 1648. Elles sont des plus exactes, et nous n'y avons guère ajouté aujourd'hui que des développements. Nous donnons en note cet article fondamental en entier, avec une traduction au dessous, parce qu'on a fait avancer, à Pison, qui en est l'auteur, des assertions controversées, et qui ne sont nullement dans ce qu'il a écrit (2). On y voit

(1) Rigoureusement même c'est *Tapogomea* qui devrait être le nom de ce genre, puisqu'il a été créé par Aublet avant *Cephaelis*, établi par Swartz; *Callicocca*, qui est dû à Schreber, est postérieur à tous deux.

(2) Texte latin de Pison.

De ipecacuanha, ejusque facultatibus.

Tandem ad decantatas has salutiferas radices ordo nos deduxit, quæ præter facultatem purgatricem per superiora et inferiora, omni veneno eximiè adversantur. Nec credo præstantiùs remedium adversus plurimos morbos ex longa obstructione ortos, imprimis in ventris fluxibus medendis, in hisce terris reperiri facilè.

Duæ existunt species; neutra à nomine, quod sciam, descripta, earumve qualitates eximiæ in lucem protracta. Utræque eidem usui dicata; sed gradibus facultatum, tum et facie, et natali solo, differunt.

qu'il décrit deux espèces d'Ipécacuanha; et la seconde espèce, qu'il n'appelle pas *Ipecacuanha fusca*, comme on le lui faisait dire, mais qu'il avance seulement être de *couleur brune*, *coloris fusci*, est notre racine officinale, qu'il représente par une figure passable pour son temps. La première espèce est l'Ipécacuanha blanc, dont il sera question vers la fin de cet article. Marcgrave, dont le travail est réuni à celui de Pison dans l'édition de l'ouvrage que nous employons, reproduit la figure de cette racine, et donne sur la plante des détails botaniques que les modernes ont rendus plus complets, plus exacts, et dont nous ne parlerons conséquemment pas.

Malgré les caractères signalés par Pison, on méconnut longtemps la plante qui fournissait l'Ipécacuanha; on l'attribua successivement à plusieurs végétaux fort disparates, tels qu'à une prétendue espèce du genre *Paris*, à une autre du genre *Lonicera*; on s'arrêta à un végétal du genre *Viola*, du Brésil, dont la résine est effectivement émétique, et que Linné désigna dans son *Mantissa*, p. 484, sous le nom de *V. Ipecacuanha*. Linné fils, ayant reçu de Mutis une plante du Pérou, avec sa description, qu'il inséra dans son *Supplementum*, publié en 1781, p. 144, sous le nom de *Psychotria emetica*; Mut., voulut la reconnaître aussi pour la vraie source de l'Ipécacuanha, et, qui plus est, crut y voir la plante figurée par Pison. Ce ne fut qu'en 1800 que le docteur Gomès, revenu du Brésil, où il avait observé sur place la plante qui donne l'Ipécacuanha, la rapporta en Europe, et la communiqua à Brotero, son compatriote, qui la reconnut pour appartenir au genre *Calicocca*. Gomès publia à son sujet la dissertation *Memoria sobre Ipecacuanha*, etc., Lisboa, 1801, où il figure cette plante, qu'il distingue de celle de Mutis, *Psychotria emetica*, et de celle qui donne l'Ipécacuanha blanc, *Richardia* (dont on a fait Richardsonia) *brasiliensis*, L., qu'il figure aussi. Brotero, à qui il en laissa des exemplaires, en fit insérer la description dans le 6e volume des *Transactions linnéennes*, de Londres qui parut en 1802, avec une figure moins bonne, et sans mentionner de qui il tenait cette plante; ce qui indisposa fort son compatriote (Voyez le tome VI du *Journ. compl. des sc. méd.*, p. 336). Cependant le *Callicocca* était encore inconnu en France, lorsque le même Brotero, passant à Nantes, laissa une copie de sa description à M. Hectot, botaniste de cette ville, qui la communiqua à M. de Tussac, lequel la fit insérer dans le tome IV, p. 204 (1813) du *Journ. de botanique*, de M. Desvaux, sous le nom de *Cephaelis Ipecacuanha*, en insistant, dans les réflexions qu'il y joint, sur sa distinction d'avec le *Psychotria emetica*, Mutis; ainsi que Gomès l'avait déja fait douze ans avant dans le mémoire cité, dont M. de Tussac n'avait probablement aucune connaissance.

Una enim earum humi depressa, exiguior in pratis crescit; Pulegio non admodum dissimilis, nam caulis foliis lanuginosis exsurgit multis: albisque flosculis cingitur: radix illius est crassa, filosa, albicans, à Lusitanis, ad differentiam, Ipecacuanha blanca *dicta, quæ quod minus turbet corpus, et venenis validissimè resistat, æque pueris ac gravidis exhibetur.*

Altera est longitudinis semicubitalis, trinis vel quinis tantum foliis ornata. Gaudet locis opacis, et tantum in densioribus reperitur nemoribus. In summitate caulis baccas producit nigras, sed paucas. Radice est tenui, tortuosa, nodosa, fusci coloris, saporis ingrati, amari, calidi et acris. Exsiccata in multos annos reservatur, nec facilè vires deponit. Ejus in pulverem redactæ dosis est dragma; in infuso, dragmæ, plus, minus duæ.

Utriusque quotidianus est usus, malunt tamen dilitum, quod vel unius noctis sub dio maceratione aut coctione in aqua, medicam suam virtutem abundè liquoribus communicet. Postea caput mortuum reservatum, denuoque eodem modo præparatum, in eumdem usum exhibetur; minus quidem efficax ad purgandum vel vomendum, sed magis adstringens. Ita ut radix hæc non solum materiam morbificam, licet tenacissimam, à parte affecta revellit, eamque per superiora expellat, sed et adstringendo viscerum tonum restituat. Præterquam enim quod fluxibus ventris, aliisque morbis medeatur, veninis adversatur, virusque, tum occulta qualitate, tum manifesta, per vomitum statim expellit. Quamobrem religiosè à Brasiliensibus reservatur, qui illius virtutes primi nobis revelarunt.

Traduction.

De l'ipécacuanha et de ses facultés.

Enfin nous sommes arrivés à parler de racines remarquables par leurs propriétés médicinales, surtout par celles de purger par haut et par bas à un degré supérieur, ce qui leur permet de chasser toute espèce de venin. Nous ne croyons pas qu'il soit facile de trouver dans ce climat un remède plus certain contre beaucoup de maladies causées par d'anciennes obstructions, et surtout dans le traitement des flux de ventre.

Ces racines sont au nombre de deux; personne, que nous sachions, ne les a décrites et n'a parlé de leurs vertus. Toutes deux ont un emploi semblable, quoiqu'elles diffèrent par leur aspect, leur lieu natal et leur dégré de force.

L'une d'elles (*Richardsonia scabra*, Kunth.), la plus petite, est couchée par terre, croît dans les prés; elle ressemble un peu au pouliot, car sa tige pousse beaucoup de feuilles lanugineuses, et elle est terminée par des fleurs blanches. Sa racine est épaisse, imitant une cordelette, de couleur blanchâtre. Ce dernier caractère la fait désigner par les Portugais sous le nom d'*Ipécacuanha blanc*; elle est moins active, et résiste fortement aux venins, aussi la donne-t-on aux femmes grosses et aux enfants.

L'autre (*Callicocca Ipecacuanha*, Brotero) est de la longueur d'une demi-coudée, garnie seulement de trois ou cinq feuilles; elle se plaît aux lieux sombres, et on ne la trouve que dans le plus épais des bois. Elle porte au sommet de sa tige quelques baies noires. Sa racine est mince, tortueuse, noueuse, d'une couleur brune, d'une saveur ingrate, amère, chaude et âcre. Desséchée, elle peut se conserver beaucoup d'années, sans perdre de ses qualités. Réduite en poudre, sa dose est d'une dragme; en infusion, on en met deux, plus ou moins.

L'usage de ces deux racines est journalier. On préfère leur infusion; on les laisse macérer dans l'eau pendant une nuit, et elles communiquent leurs propriétés au liquide. On réserve le résidu pour le faire resservir encore une autre fois dans une semblable préparation; il est alors moins efficace pour purger ou faire vomir, mais est plus astringent. Cette racine, non-seulement détache la matière morbifique la plus tenace des lieux affectés, et l'expulse par haut, mais encore elle restitue par sa vertu astringente la tonicité aux organes. Elle guérit les cours de ventre et d'autres maladies; de plus, elle combat les venins, et chasse de suite par le vomissement les virus occultes ou manifestes. Aussi est-elle conservée religieusement par les Brésiliens, qui sont les premiers qui nous aient révélé ses qualités (Pison, *loc. cit.*, *cap.* LXV, *p.* 101).

M. de Humboldt (en 1814-17), dans son voyage aux régions équinoxiales, observa de nouveau le *Psychotria emetica*, Mutis, et crut aussi que c'était la plante qui fournit le vrai Ipécacuanha, parce qu'on s'en sert au Pérou comme de la racine du Brésil, et qu'il en a presque les propriétés. Il propagea cette assertion en France, où les travaux de Brotero et de Gomès n'étaient pas encore connus.

En 1817, nous occupant de la rédaction de l'article *Ipécacuanha*, qui parut dans le *Dictionnaire des sciences médicales* (tome XXXVI, 1, 1818), nous aperçûmes la confusion qui existait au sujet de la plante véritable qui fournissait l'Ipécacuanha officinal. Nous reconnûmes surtout qu'il fallait distinguer le *Psychotria Callicocca*, et nous donnâmes connaissance de notre travail, à ce sujet, à la Société de médecine de Paris, le 20 janvier 1818, dont un extrait fut inséré dans la *Bibliothèque médicale*, cahier de février suivant (LIX, 257). Deux mois après la lecture de notre travail, et un mois après son impression (le 19 mars), M. A. Richard présenta à la Société de la faculté de médecine, dont nous étions membres, un mémoire où il établissait également la distinction de ces deux plantes, avec le dessin de l'une et de l'autre; notice qui fut imprimée *en entier* dans les bulletins que publiait cette compagnie (VI, 85). Deux ans après il fit de l'Ipécacuanha le sujet de sa dissertation inaugurale (1).

La plante qui fournit l'Ipécacuanha, *Cephaelis Ipecacuanha*, Tussac (2), croît au Brésil, où elle habite les provinces de Fernambouc, de Babia, de Rio-de-Janeiro, de Mariana, etc. Elle y fleurit de novembre à janvier, elle habite aussi les Antilles, s'il en faut croire le père Labat (*loc. cit.*); M. de Humbold affirme l'avoir vue dans les vallées chaudes de San-Lucar, à la Nouvelle-Grenade. Au Brésil, on fait la récolte de sa racine en arrachant la plante; et comme cette opération se pratique sans soin, à toutes les époques de l'année, il en résulte qu'on la détruit, faute d'avoir la précaution de ne la récolter qu'après la maturité des graines, qui se ressèmeraient d'elles-mêmes, ce qui la propagerait beaucoup : aussi les environs de Rio-de-Janeiro en sont il aujourd'hui dépouillés, et on est obligé d'aller avant dans les terres pour en trouver, mais il paraît qu'elle y est abondante, car le prix de cette racine, qui valait 15 francs la livre en 1818, en vaut à peine la moitié aujourd'hui.

C'est par la voie du Portugal que nous arrivait autrefois l'Ipécacuanha. Ce sont aujourd'hui les Anglais qui nous le procurent; il nous vient en tonneaux. il était anciennement fort mélangé, s'il faut en croire les auteurs, entre autres M. De Candolle; mais, soit à cause des plaintes qu'on en fit, soit par toute autre raison, les marchands brésiliens ne laissent aujourd'hui dans leurs envois que la racine pure du *Cephaelis*, et rarement y trouve-t-on quelques morceaux d'Ipécacuanha blanc, le seul qui puisse s'y rencontrer, puisque le noir ne croît qu'au Pérou.

L'Ipécacuanha, qui est la partie inférieure de la racine du *Cephaelis Ipecacuanha*, en est la portion la plus grosse; elle a deux ou trois lignes d'épaisseur dans les plus forts morceaux, est très-flexueuse, et offre une suite d'anneaux irréguliers, articulés, presque rugueux; elle est formée d'une écorce épaisse, dure, cassante, grisâtre en dehors, blanchâtre, et d'un aspect résineux en dedans, et d'un axe ou *meditullium* plus blanc, flexible, presque ligneux. L'odeur de l'Ipécacuanha est peu marquée lorsqu'il est sec et en petite quantité; elle peut cependant devenir nuisible s'il est très-abondant dans un lieu fermé. On trouve, même dans les *Transactions philosophiques abrégées* (II, 469), le cas d'un asthme dû à son atmosphère; on l'a vu, dans cette circonstance, produire des spasmes, de la dyspnée. La saveur de cette racine est amère, âcre; celle de l'axe ligneux est insipide.

On distingue dans l'Ipécacuanha officinal trois sortes ou variétés, qui sont sans doute dues à l'âge de la racine ou du terrain où elle croît, que nous avons signalées dans notre travail sur ce médicament, et qui ont été adoptées par tous ceux qui ont écrit depuis nous, quoiqu'on en ait parfois varié les noms : 1° *Ipécacuanha gris en anneaux* ou *annelé*. Il forme les trois quarts de celui du commerce; il est d'un gris noirâtre, ce qui l'a fait appeler *Ipécacuanha brun* par quelques auteurs (il ne faut pas le confondre avec la racine du *Psychotria*, qui est d'un brun noirâtre). Sa cassure est grise et très-résineuse; sa partie corticale est beaucoup plus épaisse que l'axe, ce qui fait qu'il est plus lourd, et préférable aux deux autres variétés. 2° *Ipécacuanha gris-rouge*. Il forme l'autre tiers de celui du commerce; il ne diffère du précédent que par la teinte rougeâtre de son écorce extérieure; il est résineux dans sa cassure, qui est d'une teinte blanche un peu rosée : sa saveur est d'une amertume un peu plus marquée, et son axe ligneux est à peu près semblable à celui de la variété précédente. 3° *Ipécacuanha gris-blanc*. Ses anneaux sont moins saillants, moins irréguliers, leur teinte extérieure est d'un gris blanc. Cette sorte est plus grosse, plus forte, et paraît être l'état de vieillesse de cette plante vivace, dont le gris-rouge serait l'âge moins avancé. Au surplus, la sorte gris-blanc est rare; nous ne l'avons rencontrée que deux fois dans la racine

(1) Nous avons rapporté avec soin les dates de nos travaux, parce que leur antériorité a été le sujet d'une polémique avec M. A. Richard. Ceux que cette question intéresserait, pourront lire la lettre que nous fîmes insérer dans le *Journal complém. des sc. méd.* (VI, 268), sur une note de sa thèse. Nous avions le tort tous les deux d'*ignorer* que la distinction des ipécacuanha eût été faite avant nous et même chez nous.

(2) *Journ. bot.*, IV, 204. Les auteurs suivants donnent une figure de cette plante; nous les indiquons par ordre chronologique.

Pison. *Hist. nat. Brasiliæ*, page 65, 1648. — Labat. Nouveau voyage, etc., VI, page 20, 1742. — Gomès. *Memor. sobre ipecacuanha*, etc., pl. 2, 1801.—Brotero. *Trans. lin.* Lond., VI, p. 137, tome 11, 1802. — Voodville. *Mater. med.*, III, 562, tome 203.— *Dictionnaire des sciences méd.*, XXVI, page 1, tome I, 1818. — A. Richard. *Hist. natur. et méd. des Ipécac*, 1820.—Martius. *Specimen mat. méd.*, liv. 1er, 1824.—A. Saint-Hilaire. *Plantes usuelles des Brasiliens*, 2e liv., pl. 6, 1824.

du commerce. Son amertume indique qu'elle appartient au *Cephaelis*, car l'*Ipécacuanha blanc*, *Richardia scabra*, L., est insipide.

L'analyse d'une racine aussi célèbre n'a pu manquer d'être faite bien des fois. Effectivement, Boulduc (*Mém. de l'Acad. des sc.*, 1700, p. 1 et 76), Lassone fils, Cornette (*Mém. de la Soc. royale de méd.*, III, 512), Henry père (*Ann. de Chimie*, LVI, 31), Irvine, Masson Four (*Bull. de pharm.*, I, 161), ont tour à tour soumis cette racine à l'analyse chimique. Celle de M. Pelletier, plus complète, lui a donné les résultats suivants, communiqués à l'Académie des sciences, le 25 février 1817, en observant qu'il a opéré sur 100 parties de l'écorce seule de l'Ipécacuanha gris en anneaux, qu'il croyait être le *Psychotria emetica* : matière grasse, huileuse, 2; matière vomitive (*Émétine*; voyez ce mot), 16; cire végétale, 6; gomme, 10; amidon, 42; ligneux, 20; acide gallique, des traces; perte, 4. La partie ligneuse, isolée également, lui a fourni : matière vomitive, 1,15; matière extractive non vomitive, 2, 45; gomme, 5; amidon, 20; ligneux, 66,60; acide gallique et matière grasse, des traces; perte, 4. L'analyse de la variété gris-rouge, qu'il désigne par son vrai nom de *Callicocca Ipécacuanha*, lui a présenté pour résultat : matière vomitive, 14; matière grasse, 2; gomme, 16; amidon, 18; ligneux, 48; perte, 2. On trouve une nouvelle analyse des *Ipécacuanha* dans une thèse de Mogge-Pous, intitulée : *De multiplici emeticorum*, etc. (Lugduni Batavorum, 1818), dont le résultat, peu différent, est inséré au *Bull. des sc. méd.*, de Férussac (X, 300). Une dernière, de 1820, est celle insérée dans la dissertation de M. A. Richard, qui offre aussi quelque différence d'avec les deux précédentes. On voit, par ces résultats, que la variété grise de l'Ipécacuanha est celle qui contient le plus d'émétine, et que l'axe de cette racine n'est pas tout-à-fait sans propriété, bien qu'on ait l'habitude de le rejeter dans l'usage pharmaceutique.

Quoique bien décrit depuis 1648, et que ses propriétés fussent bien indiquées dans l'ouvrage de Pison, l'Ipécacuanha ne fut connu et employé en Europe qu'en 1672, par un médecin voyageur appelé Legras, qui en déposa chez un apothicaire de Paris; mais l'administrant à trop haute dose, il nuisit d'abord à ce médicament. En 1680, un marchand nommé Garnier en rapporta 150 livres pesant, ce qui permit d'en répandre l'usage. Ce droguiste, pour assurer son débit, s'associa un médecin hollandais, Jean Helvétius, reçu à la faculté de Reims, et grand-père de l'auteur du livre *de l'Esprit*, qui le prescrivit avec une sorte de mystère. La cour ayant entendu parler des avantages qu'on en retirait, permit qu'on l'employât dans les hôpitaux. Un plein succès ayant confirmé son emploi, Louis XIV lui accorda le privilége exclusif de débiter l'Ipécacuanha; et plus tard plusieurs grands personnages, et le dauphin même en ayant éprouvé du bien, il lui donna mille louis et des honneurs publics, que son associé voulut lui disputer, mais qu'un jugement du Châtelet lui maintint justement acquis. Sa Majesté mit seulement pour condition de rendre public ce remède. Il est resté de la pratique d'Helvétius une poudre vomitive qui porte son nom, que l'on voit encore dans quelques anciennes pharmacopées, et dont l'Ipécacuanha fait la base. On peut voir dans Sprengel comment ce médicament, que l'on tirait du Portugal, fut ensuite répandu dans toute l'Europe (*Hist. de la médecine*, V, 468).

Pison a signalé l'Ipécacuanha comme un agent thérapeutique doué de propriétés vomitives, purgatives et astringentes; ce sont encore elles que les médecins mettent en usage aujourd'hui, en en modifiant et variant les applications suivant les cas morbides, à quoi ils ont ajouté l'emploi incisif de cette racine, en la prescrivant à petites doses.

Comme vomitif, l'Ipécacuanha se prescrit comme moins actif que l'émétique; ce qui fait qu'on le donne surtout chez les enfants en bas âge. Cependant cette racine fait moins franchement vomir que ce sel; son résultat est plus inégal, de sorte qu'on ne doit pas la prescrire si on a besoin d'une déplétion abondante de l'estomac. Ce n'est que dans les affections où les intestins sont le siége d'un flux muqueux, diarrhéique, etc., qu'il est plus convenablement placé, ainsi que dans le cas où on soupçonne que l'état gastrique est plutôt dû à la mollesse, à la flaccidité des parois de l'estomac, qu'à la plénitude humorale. l'Ipécacuanha causant plus d'efforts de vomissements que de vomissements abondants, les secousses qu'il amène sont plus salutaires à ces genres d'affections morbides.

L'effet purgatif de l'Ipécacuanha est fort secondaire; il dépend de l'action des molécules du médicament qui agissent sur les intestins; il est peu marqué dans le plus grand nombre des cas, ou nul, et cette action secondaire a lieu d'ailleurs dans la plupart des autres vomitifs.

L'effet astringent de l'Ipécacuanha est sans doute le résultat de son action anti-péristaltique et des efforts de vomissement qu'il produit, qui sont plus nombreux avec cette racine qu'avec tout autre vomitif; aussi a-t-on présenté de tout temps ce médicament comme le meilleur moyen à employer dans le cas de flux intestinaux, dont on l'a dit le spécifique assuré, ce qui est au moins exagéré. Donné dans leur début, il les arrête parfois de suite; mais il est plus convenablement placé après la cessation des principaux phénomènes inflammatoires. On a prétendu que l'Ipécacuanha, outre son action anti-péristaltique, en avait une directe sur les membranes muqueuses, et que c'est d'après cette dernière qu'il guérissait les maladies catarrhales et les flux, qui tous proviennent de ces membranes.

L'action incisive de l'Ipécacuanha est des plus évidentes, et c'est peut-être aujourd'hui celle dont on fait le plus d'application. Ainsi, on le prescrit à petites doses, ou doses brisées, dans les embarras bronchiques, la surabondance muqueuse du poumon, la flaccidité du tissu de ce viscère, son infiltration séreuse, etc. Il procure une expectoration

plus abondante, plus facile, en augmentant l'exhalation de la muqueuse de ces parties dans les cas où elle est retenue, et la diminuant par son action tonique lorsqu'elle est surabondante. M. Magendie croit que les molécules de l'Ipécacuanha sont absorbées et qu'elles vont agir directement sur l'appareil pulmonaire.

Si de l'indication de ces propriétés nous passons à l'application qu'en ont faite les praticiens, nous voyons prescrire l'Ipécacuanha dans les affections diarrhéiques, les dyssenteries, les flux leucorrhéiques, etc. Une des plus heureuses est l'administration qu'en firent les médecins de l'Hôtel-Dieu, et surtout Doublet, l'un d'eux, en 1782 (qui en fut récompensé par le cordon de Saint-Michel), dans la péritonite puerpérale; ils le donnaient à dose vomitive, et en répétaient l'emploi plusieurs fois dans le cours de la maladie, s'il était nécessaire (*Ancien Journ. de méd.*, LVIII, 448 et 502, et LIX, 164), ce dont ils obtinrent beaucoup de succès. Depuis, on n'avait pas retrouvé les mêmes avantages de ce moyen, l'Ipécacuanha avait été à peu près délaissé dans ces cruelles maladies, lorsque, depuis deux ou trois ans, M. le professeur Désormeaux, qui vient d'être si malheureusement enlevé à la science, le remit en usage avec un succès marqué; seulement il observa que l'hiver il avait moins d'efficacité, ce qui peut expliquer les insuccès des imitateurs de la méthode de Doublet (*Acad. roy. de méd.*, séance du 6 avril 1830). Clarke, médecin anglais, donnait la décoction d'un gros et demi de cette racine en lavement dans la dyssenterie et les hémorrhoïdes internes en ayant soin de ne mettre que la moitié de cette dose dans ce dernier cas (Coxe, *Americ. dispens.*, p. 177), Helvétius l'employait déjà de cette manière dans les dyssenteries.

Comme insisif, l'Ipécacuanha se donne dans les catarrhes muqueux anciens, chez les vieillards; dans les rhumes avec engouement des voies de la respiration, dans les embarras de même nature de la glotte, du larynx, de l'arrière-bouche, etc. Dans la coqueluche, il est prescrit fréquemment, parce que, agissant sur l'estomac et sur la poitrine en même temps, il atteint le double siége de cette maladie. Reid a préconisé l'emploi de l'Ipécacuanha dans le traitement des phthisies provenant d'ostructions de l'abdomen (*Anc. Journ. de méd.*, LIX, 555). Il le donne à petite dose, mais suffisante pour produire chaque matin des vomituritions. Le premier volume du *Bulletin de la Société de la Faculté de l'École de médecine* (pour 1805, p. 157) contient un cas de guérison de cette maladie par ce mode de traitement, qui ne réussit probablement que dans ceux où cette prétendue phthisie n'est qu'un catarrhe chronique intense.

On a donné l'Ipécacuanha dans plusieurs autres maladies. A une époque où on regardait cette racine comme une panacée, on la prescrivait dans un grand nombre où la pratique a reconnu son inefficacité : ainsi, on lui attribuait une vertu sudorifique (comme tous les vomitifs, elle fait suer pendant qu'elle opère), qui la faisait juger propre à chasser les venins, à éloigner la peste. On l'a prescrite contre le tænia. On l'a surtout présentée comme très-propre à guérir les fièvres intermittentes. Gianelli, Thomson et Cullen la donnaient avant l'accès, et guérissaient parfois ces maladies; ce que l'on a vu opérer, dans quelques occasions, à d'autres vomitifs. On a indiqué encore cette racine comme très-utile dans les maladies nerveuses, comme guérissant la colique, etc. On peut voir dans Sprengel (*loco citato*), et dans Murray (*Appar. méd.*, I, 798), la série des affections où on avait cru ce médicament indiqué, et où il est délaissé aujourd'hui par les médecins.

Les doses auxquelles il convient d'administrer l'Ipécacuanha sont d'une grande importance, car c'est un médicament actif. Effectivement, appliqué sur une surface du corps, il la phlogose; sa poudre, respirée pendant sa pulvérisation, cause de la toux, de l'oppression, le crachement de sang, etc. La dose vomitive est depuis 8 grains jusqu'à 24 ou 30. On remarque que si elle est plus forte, cette racine n'agit pas davantage, parce qu'alors la plus grande quantité est rejetée dans le premier vomissement, tandis qu'une moindre, restant dans l'estomac, peut produire plus d'éjections. Cullen dit qu'au dessous de cinq grains on a rarement des vomissements. Médicus prétend qu'un demi-grain suffit pour en produire chez l'adulte même, ce qui nous paraît impossible dans le plus grand nombre des cas. Reid ne le prescrit qu'à petite dose, mais c'est qu'il veut opérer par son usage plutôt des vomituritions que des vomissements. C'est effectivement depuis un demi-grain jusqu'à un grain ou deux, suivant l'âge, qu'on obtient cet effet. La dose incisive est encore au dessous, de moitié environ, mais doit être répétée plusieurs fois dans la journée. Au surplus, nous répétons qu'une dose excessive d'Ipécacuanha étant toujours rejetée, il ne s'ensuit aucun inconvénient, puisque, dans ce cas, ce médicament porte le remède avec lui. Effectivement, une fille qui en prit une demi-once par erreur n'en éprouva aucun accident fâcheux, la poudre ayant été rejetée au premier vomissement (*Biblioth. méd.*, XXX, 379).

C'est le plus souvent en poudre qu'on emploie l'Ipécacuanha, et c'est, comme on sait, celle de la partie corticale de la racine; on la prend suspendue dans un liquide, ce qui a l'inconvénient d'en laisser des parcelles à la gorge, qui causent parfois de la toux, ou en pilules, ce qui ne peut avoir lieu que pour l'adulte, car les enfants ne peuvent les avaler : aussi, pour eux, prépara-t-on un *sirop d'Ipécacuanha* fort usité dans le premier âge, depuis deux gros jusqu'à une once pour ceux qui sont plus avancés (Le sirop du *Codex* contient par once la décoction de 16 grains, ce qui fait à peine l'effet de 8 en poudre). C'est toujours comme vomitif qu'on le prescrit chez eux, parce que c'est presque toujours pour débarrasser l'estomac des sécrétions muqueuses de la poitrine que l'enfant avale et ne rejette pas comme l'adulte, auxquelles se joignent celles de l'estomac même, la surabondance muqueuse étant

générale dans l'enfance. Cependant l'action incisive ou bronchique de l'Ipécacuanha se manifeste aussi dans ce cas, ce qui réunit les deux effets de ce précieux médicament. Ce sirop se prépare à l'eau ou à l'alcool ; ce dernier se fait en mettant une demi-once d'une teinture à pleine saturation dans une livre de sirop de sucre. Une autre préparation fort usitée et fort commode de l'Ipécacuanha est celle des pastilles, qui contiennent chacune environ un quart de grain (formule du *Codex*) de sa poudre, et dont on prend 2 ou 3 dans la matinée. Il ne faut guère dépasser ce nombre, sans quoi on aurait des vomituritions, et lorsqu'on ne veut produire que leur action expectorante il est nécessaire de mettre quatre heures d'intervalle entre chacune d'elles. De cette manière, l'emploi de l'Ipécacuanha est très-facile et fort utile, en ayant soin de ne pas en abuser, et surtout de ne pas le donner dans tous les rhumes commençants, qui sont toujours un peu inflammatoires ou avec irritation, etc. On emploie parfois la décoction sucrée d'Ipécacuanha, que l'on prescrit alors à dose double de celle en nature ; mais Thomson prétend que l'ébullition ôte à l'Ipécacuanha sa propriété vomitive (*Botanique du droguiste*, p. 58). On peut lui substituer l'infusion dans l'eau bien bouillante sur la racine concassée, qu'on édulcore également avec du sucre ou un sirop approprié. On prépare une teinture de cette racine, et un vin appelé *vin du Brésil* dans quelques formulaires.

L'Ipécacuanha entre dans le sirop de Desessartz contre la coqueluche ; il fait partie intégrante de la *poudre de Dower*, si employée en Angleterre contre le rhumatisme. On l'associe parfois à l'émétique, pour joindre à l'effet plus fortement vomitif de ce sel l'action astringente de la racine du Brésil. On le mêle aussi à l'opium, aux amers, etc., etc.

Nous devons dire qu'on fait beaucoup moins d'usage de l'Ipécacuanha qu'autrefois ; il n'est guère employé aujourd'hui que dans la médecine des enfants. On s'en sert encore assez comme incisif de la poitrine ; mais comme vomitif, bien que ce soit le seul d'origine végétale conservé, on lui préfère le plus souvent le tartre stibié, quoique à tort, dans les cas d'affections intestinales. On ne l'emploie plus, ou presque plus, dans les flux de ventre, maladies où il était jadis principalement en usage, et nous pensons qu'on n'a pas raison de négliger son administration dans ce cas.

(1) Helvétius (J.-A.). Remèdes contre les cours de ventre. Paris, 1688, in-12. — Devaux (L.). *An dysentericis affectibus radix brasiliensis?* Affirm. Præs. P. Marais. Parisiis, 1690, in-4. — Valentini (M.-B.). *De ipecacuanhâ, novo Gallorum antidysenterico.* Giessæ, 1698, in-4. — Wedel (G.-W.). *De ipecacuanhâ americanâ et germanicâ.* Resp. Leinker. Ienæ, 1705, in-4. — Hueber (J.-S.). *Dissert. inaug. medica de ipecacuanhâ americanâ.* Halæ Magdeb., 1743, in-4. — Schulze. (J.-H.). *Diss. de ipecacuanhâ americanâ.* Halæ, 1744, in-4. — Buchner (J.-A.-E.). *De Radice ipecacuanhâ.* Erfurt, 1745, in-4. — Buchoz (P.-J.). *De radice ipecacuanhâ.* Erfordiæ, 1745, in-4. — Helcherus (C.-T.). *Diss. inaug. med. de radice ipecacuanhâ.* Erfordiæ, 1745, in-4. — Vateri. *Diss. de ipecacuanhæ virtute antifebrifugâ atque antidysentericâ.* Resp. Frischio (dans la collect. des Thèses de Haller, V, n. 155). — Meyer. *De eximio ipecacuanhæ, refracta dosi exhibitæ, usu.* — Bories (E.-H.). *Diss. inaug. med. de limitandis laudibus ipecacuanhæ ad curandum dysenteriam.* Gryphiswaldiæ, 1764, in-4. — Gianelli. *De admirabili ipecacuanhæ virtute in curandis febribus.* Patavini, 1754. — Linné (C.). *De violâ ipecacuanhâ* (il attribuait à cette plante l'ipécacuanha officinal). Resp. D. Wickam. Upsaliæ, 1774. — Coste et Willemet. De l'ipécacuanha et des remèdes indigènes qui peuvent lui être substitués (c'est le chap. *De la mat. méd. indig.*, de ces auteurs). Pye. (S.). Emploi de l'ipécacuanha à petites doses (en anglais). (*In medical. observ. and inquir.*, I, 240). — Gomès (B.-A.). *Memoria sobre ipecacuanha fusca do Brásil, o cipó das nossas boticas.* Lisboa, 1801, in-4. — De Candolle (A.-P.). Recherches botanico-médicales sur les divers espèces d'ipécacuanha (*Bull. de la soc. de l'école de méd.*, I, 92, 1804). — D'Andrada. Lettre à M. Fourcroy sur les différentes espèces d'ipécacuanha (*Médecine éclairée par les sciences physiques*, I, 238.). — Chaumeton (F.). Observations sur la propriété émétique de l'ipécacuanha donné à petites doses (*Bull. de la soc. méd. d'émulation*, VII, 284, 1811). — Loiseleur des Longchamps (J.-L.-A.). Recherches et observations sur la possibilité de remplacer l'ipécacuanha par les racines de plusieurs euphorbes indigènes (*Journ. gén. de méd.*, XLI, 1811). — Tussac. Notice sur les genres et espèces des différents végétaux dont les racines sont ou peuvent être employées comme émétiques sous le nom d'ipécacuanha (*Journ. de botan.*, IV, 204, 1813). — Note sur la plante qui fournit l'ipécacuanha du Brésil, *Bull. de la soc. phil.*, III, 172). — Pelletier et Magendie. Recherches chimiques et physiologiques sur l'ipécacuanha (*Journ. univ. des sc. méd.*, IV, 222 ; et *Journ. de pharm.*, III, 145, 1817). — Vigarous. De l'émanation des corps en général, et de celles de l'ipécacuanha en particulier (Thèse). Montpellier, 1820, in-4. — Richard (A.). Histoire naturelle et médicale des différentes espèces d'ipécacuanha du commerce (Thèse). Paris, 1820, in-4, fig. — Billberg. Lidstroemer. *Diss. de ipecacuanhâ.* Præs. Thunberg. Upsaliæ, 1824.

De plusieurs racines appelées Ipécacuanha, et qui ont été parfois mêlées avec la véritable, et même usitées. Il y en a surtout deux principales : l'une est celle du *Psychotria emetica*, Mutis ; l'autre celle du *Richardia* (Richardsonia, Kunth.) *scabra*, L.

Psychotria emetica, Mutis. Nous avons dit que cette plante avait été envoyée du Pérou à Linné fils par Mutis, qui la tenait du gouverneur *Catotx* (et non Gomès, comme on le dit dans la notice de M. Richard et dans sa thèse), qui en inséra la description tout au long dans son *Supplementum* (p. 144). On crut qu'elle fournissait l'Ipécacuanha officinal ; et des auteurs assez récents, Murray, Persoon, M. De Candolle, etc., la confondirent avec la plante de Brotero. M. de Humboldt, qui l'observa dans ses voyages, et qui en fit connaître le premier une figure (*Plantes équinox.*, II, 142), mit à même de la distinguer de cette dernière.

La racine de cette plante, qui croît sur les bords de la Magdeleine, à Monpox, à la Nouvelle-Grenade, etc., et qui appartient à la famille des Rubiacées, à un genre qui ne diffère guère du *Cephaelis* que par l'inflorescence, est nommée *Ipécacuanha noir*, *Ipécacuanha du Pérou* ; elle est rameuse, articulée, un peu fibrillaire, mais sans anneaux saillants, tranchés et irréguliers, comme dans l'Ipéca-

(1) Quelques auteurs citent un travail de Leibnitz sur l'ipécacuanha, inséré dans la 3e *Décade des curieux de la nature*, 1696 ; mais Lister observe qu'il n'était pas de lui, et qu'il l'adressa seulement à ce recueil (Murray, *Appar. méd.*, *loc. cit.*).

cuanha officinal. Elle est striée (ce qui nous l'a fait appeler *Ipécacuanha strié*) sur sa longueur, et non cerclée; sa teinte extérieure est d'un gris brun ou noir, d'où vient son nom d'*Ipécacuanha fusca* dans quelques pharmacopées. Sa cassure est noirâtre (et non blanche) à l'intérieur; son odeur nulle, ainsi que sa saveur. L'axe fibreux ou *meditullium* est en général plus gros que la partie corticale de la racine, qui est ordinairement plus grosse d'un tiers que celle de l'Ipécacuanha officinal.

L'analyse du *Psychotria emetica* a été faite par M. Pelletier, à notre prière; il y a trouvé, sur 100 parties, 9 de matière vomitive et 12 de matière grasse : le reste était formé d'amidon très-abondant, de gomme et de ligneux; ce qui montre que cette racine n'a guère que la moitié de l'activité de l'Ipécacuanha officinal.

On l'emploie au Pérou sous le nom de *Raicilla* (petite racine), ainsi que nous faisons du *Cephaelis*; mais il est nécessaire d'en doubler la dose. Comme cette racine ne se trouve plus dans le commerce, on n'en fait aucun emploi dans la pratique médicale européenne.

On possède des figures de ce végétal, outre celles des *Plantes équinoxiales*, dans le tome XXVI du *Dict. des sciences médicales;* dans le volume IV, planche 201, de la *Flore médicale;* et dans la thèse de M. Achille Richard.

Richardia (Richardsonia, Kunt.) *scabra,* L.; *R. brasiliensis*, Gomès; *Spermacoce hexandra*, A. Richard. Cette plante croît au Brésil, où elle est nommée *Poaya branca* ou *do campo* par les naturels, aux Antilles, à la Véra-Crux, et, à ce qu'il paraît, dans une grande partie de l'Amérique du sud. C'est la première espèce dont parle Pison sous la désignation d'*Ipecacuanha blanca* (et non *branca*), sans la figurer; ce qui est cause qu'on a donné à cette plante des noms différents, et produit beaucoup de confusion. Tantôt on l'a prise pour un *viola,* surtout pour le *V. Ipecacuanha,* L., tantôt pour un *Spermacoce* (voy. *Journ. compl.*, VI, 335), ce qui se rapprochait beaucoup plus de la vérité. Enfin Gomès fit cesser le désordre pour cette plante, comme pour le *Cephaelis,* en en donnant la figure dans le travail qu'il publia sur les Ipécacuanha en 1810, et qui ne fut connu en France qu'en 1820; de sorte que M. Richard, dans sa thèse, l'attribue encore, avec doute, à la vérité, au *Viola Ipecacuanha.* On y reconnut la plante de Linné, bien que le médecin portugais l'ait décrite sous le nom de *Richardia brasiliensis,* la croyant différente du *R. scabra* de l'illustre botaniste suédois.

Sa racine est celle appelée *Ipécacuanha blanc*, et que nous avons nommée *Ipécacuanha amylacé,* pour la distinguer des sortes officinales, dont une d'elles se rapproche par la couleur; elle est inodore, d'une teinte grise-blanchâtre, ridée, tortue, coupée d'anneaux assez marqués, mais qui ne font pas un tour complet; sa cassure est d'un blanc d'amidon, et à la loupe on en aperçoit les grains; son axe varie en volume. Cette racine est d'une insipidité absolue, et parfaitement inodore.

Analysée par M. Pelletier (qui pensait avoir opéré sur la racine du *Cynanchum Ipecacuanha*, W.), elle lui a donné pour résultat 6 parties de matière vomitive, 2 de matière grasse pour 100, et le reste en amidon très-abondant et en ligneux. M. Richard en cite une analyse plus complète dans sa dissertation sur les Ipécacuanha, p. 44; il y signale : émétine, 3,5; amidon, 54; matière extractive particulière, 22; ligneux, 19; des traces d'acide gallique; pas de matière grasse. On peut juger, d'après ces résultats, que cette espèce est encore moins énergique que celle du Pérou, et qu'on doit en rejeter l'usage : elle n'existe plus d'ailleurs dans le commerce. Ce n'est que dans les droguiers qu'on voit aujourd'hui cette racine, et sa dose devrait être d'un gros, si on l'employait.

Cette plante est figurée dans le mémoire cité de Gomès; dans le *Journal complém. des scienc. méd.*, VI, 346, d'après la figure de cet auteur; et plus récemment dans les *plantes usuelles des Brasiliens,* 2e livraison, tab. VIII, publiées par M. Saint-Hilaire, qui annonce que le *Richardsonia pilosa,* Ruiz et Pavon, n'est pas plus distinct du *Richardia scabra,* L., que le *R. brasiliensis* de Gomès.

Mérat (F.-V.). Sur l'ipécacuanha (*Bulletin de la société de la faculté de médecine de Paris*, VII, 89).

On a encore le nom d'Ipécacuanha à plusieurs autres racines vomitives, comme à l'*Asclepias asthmatica*, L. (*Cynanchum Ipecacuanha,* W.), qu'on a appelé *Ipécacuanha de l'Ile-de-France*, et auquel on a rapporté l'Ipécacuanha blanc dans quelques ouvrages, mais dont l'usage a été reconnu pernicieux à l'Ile-de-France même par le docteur Chapotin (1); à l'*Euphorbia Ipecacuanha*, L., des États-Unis, qui y est employé comme vomitif, ce que nous pouvons faire également de nos espèces indigènes; au *Periploca emetica,* Retz, de l'Inde; au *Viola* (Ionidium) *Ipecacuanha*, L. (*Viola Itoubou*, Aubl.), qui est employé au Brésil à l'instar de l'Ipécacuanha officinal. On l'a donné encore au *Viola* (Ionidium) *parviflora*, L.; à l'*Ionidium brevicaule*, Mart.; à l'*Ionidium urticæfolium*, Mart.; à l'*Ionidium indecorum*, Saint-Hil.; à l'*Ionidium Poaya*, Saint-Hil.; au *Richardsonia emetica*, Mart.; au *Richardsonia rosea*, Saint-Hil; au *Spermacoce Poaya*, Saint-Hil.; au *S. ferruginea*, Saint-Hil.; au *Polygala Poaya,* Mart.; au *Ruellia tuberosa*, L., etc. : toutes racines vomitives employées dans quelques localités du Brésil ou de l'Amérique et sur lesquelles on peut consulter leur article dans ce dictionnaire. On peut aussi voir sur ce sujet la première livraison du *Specimen materiæ medicæ brasiliensis* de Martius, et la deuxième des *Plantes usuelles des Brasiliens* de M. A. Saint-Hilaire. Du reste, ces plantes ne sont pas plus des *Ipécacuanha* que la gentiane, la centaurée, etc., ne sont des *Quinquina*. On pourrait en avoir indéfiniment, ce qui serait aussi con-

(1) Nous avons reconnu que ce qu'on appelait ipécacuanha filamenteux, ipécacuanha blanc de l'Ile-de-France, dans quelques droguiers, était du vétiver.

traire à la saine logique qu'à la sévérité des classifications. C'est donc à tort qu'on s'est servi de ce nom pour présenter une liste, très-fautive d'ailleurs, de prétendus *Ipécacuanha*, qu'on trouve à la fin du premier volum des *Mémoires de l'Academie royale de médecine.*

IPÉCACUANHA DES ALLEMANDS. Un des noms l'*Asclepias Vincetoxicum*, L.
— D'AMÉRIQUE. *Psoralea glandulosa*, L.
— ANYLACÉ. *Richardia scabra*, L.
— ANNELÉ, OU A ANNEAU. Une des variantes de l'ipécacuanha gris.
— DES ANTILLES. *Asclepias curassavica*, L.
— BATARD. *Ruellia tuberosa*, L.
— BLANC. *Richardia scabra*, L. On donne encore ce nom à plusieurs racines du genre *Ionidium.* Voyez *Viola.*
— BRUN. Une des variétés de l'*Ipécacuanha gris.*
— DU CANADA. *Euphorbia Ipecacuanha*, L.
— DE CAROLINE. *Podophyllum peltatum*, L.
— D'EUROPE. *Trientalis europaea*, L.
— GRIS. *Cephaelis Ipecacuanha*, Tussac.
— DE L'ILE-DE-FRANCE. *Cynanchum vomitorium*, Lam. (*C. ipecacuanha*, W.). On donne ausai ce nom à l'*Asarum europaeum*, L.
— INDIGÈNE. *Bryonia dioica*, L.
— NOIR. *Psychotria emetica*, L.
— SPURGO. Nom anglais de l'*Euphorbia Ipecacuanha*, L.
— STRIÉ. *Psychotria emetica*, Mut.
— DE VIRGINIE, *Spiraea trifoliata*, L. On appelle encore ainsi le *Triosteum perfoliatum*, L.

IPEKAKUANY. Nom polonais de l'*Ipécacuanha.*

IPERUCUIBA. Nom brésilien du rémora, *Echeneis Remora*, L.

IPHYON. Nom de l'*Asphodelus ramosus*, dans Théophraste.

IPO (et non *Hipo*). Nom des poissons à Borneo; on l'applique surtout à l'Upas, *Antiaris toxicaria*, Lesch. et parfois au Tieuté, *Strychnos Tieute*, Lesch.

IPOMEA. Les espèces officinales de ce genre, presque congénère du *Convolvulus*, ont été traitées à ce dernier. On trouve dans le tome 4 des *Mémoires de la soc. méd. d'émulat.*, p. 353, un long *Mémoire* sur l'*Ipomea hispida*, Vahl, par F. Fontana; mais il roule en entier sur des considérations de physiologie végétale.

L'*I. Papirus*, Ruiz et Pavon (*Flora peruv.*, II, part. II, t. 120, A.) a sa racine tubéreuse employée en infusion dans les diarrhées et les dysenteries, au Pérou.

IPPELAPHOS, ἱππέλαφος, d'Aristote. C'est l'élan (*Cervus Alces*, L.) suivant les uns, le cerf (*Cervus Elaphus*, L.) suivant d'autres.

IPPOCASTANO. Un des noms italiens et portugais de l'*Æsculus Hippocastanum*, L.

IPPU. Nom du *Pétrole* à Sumatra.

IPSUS. Un des noms grecs du liége, *Quercus Suber*, L. suivant Mentzel.

IQUETAYA. Nom d'une plante du Brésil, qu'on mêle au séné pour lui ôter son goût nauséeux. Serait-ce un *Scrofularia ?*

IRABUBO. Un des noms américains du cabiai, *Cavia Capybara*, L.

IRAGNO. Nom patois des araignées dans le midi. Voyez *Aranea.*

IRAI. Village de France, sur l'Aure, à 3 lieues de L'Aigle, près duquel, au pied d'un monticule, est une source froide où Terrède a trouvé du fer, de la terre absorbante et du gaz acide carbonique. Il lui attribue les propriétés des eaux ferrugineuses acidules (Carrère, *Cat.*, 386).

IRAIBA. Palmier du Brésil, dont on mange la moelle et le fruit, quoiqu'il ait une saveur désagréable.

IRAMUSU. Nom que porte à Ceylan une racine qui y est employée contre la goutte, la colique, et pour rétablir les forces.

IRANJA. Nom de la coucoumelle jaune, *Amanita vaginata*, DC., à Montpell.

IRAPA (Eaux min. d'). Voyez *Colombie.*

IRAXCHIS. Nom du palomet, *Agaricus Palomes*, Thore, dans les Landes.

IREOS. Un des noms de l'iris de Florence, *Iris florentina*, L.

IRIDA GIALLA. Nom italien de la fausse flambe, *Iris Pseudo-Acorus*, L.

IRIDE DI FIRENZE. Nom italien de l'*Iris florentina*, L.

IRIDÉES. Famille naturelle de la tribu des Monocotylédones monopétales, à étamines épigynes, et à ovaire infère. Elle renferme des genres dont les espèces, toujours herbacées, parfois très-nombreuses, ont de belles fleurs inodores, comme les *Iris*, les *Ixia*, les *Gladiolus*, les *Crocus*, les *Moraea*, etc., souvent cultivées pour cette raison dans les jardins; leur racine est tubéreuse, rampante ou fibreuse, plus rarement bulbeuse, comme dans les Liliacées, et souvent amylacée; ces plantes ont toujours trois étamines et le style trifide. On trouve des propriétés médicales dans les *Iris*, les safrans : les autres genres n'en ont pas de connues; les bulbes de quelques *Ixia* sont alimentaires; les racines des *Iris* et les stigmates des safrans sont excitants, etc.

IRIDIUM. Métal solide, blanc-grisâtre, un peu ductile et excessivement difficile à fondre, qu'on retire de la mine de platine. Ceux de ses sels qui sont solubles, agissent comme vomitifs et purgatifs sur les chiens, et à haute dose ce sont des poisons irritants (C.-G. Gmelin, *Journ. de chim. méd.*, 1826). Ils ne paraissent pas avoir été essayés en médecine, et sont d'ailleurs fort rares.

IRIGENIUM. Synonyme de Hiérobotane, *Verbena officinalis*, L.

IRIMUSU. Un des noms cyngalais de la racine du *Periploca indica*, L.

IRIO. Un des noms de l'érysimum, *Erysimum officinale*, L., dans les anciens auteurs; Linné l'a appliqué à un *Sisymbrium.*

IRIO DE FLORENCA. Nom portugais de l'iris de Florence, *Iris florentina*, L.

IRIPA. Arbre du Malabar, dont les racines sont purgatives.

IRIS. Genre de plantes (qui donne son nom à une famille naturelle (Iridées), de la triandrie monogynie) nombreux en espèces, toutes vivaces, dont plusieurs sont cultivées dans les jardins à cause de la beauté de leurs fleurs, inodores, à ovaire infère, dont les couleurs variées ont valu à ce genre le nom qu'il porte, et en faisaient faire aux anciens

le symbole de l'éloquence; la plupart ont les racines, ou souches horizontales, charnues, tubéreuses, amylacées, et des feuilles plates, ensiformes, engaînantes.

I. dichotoma, L. F. Pallas dit qu'en Sibérie sa racine est usitée contre le mal de dents (*Voyage*, IV, 335).

I. edulis, L. Les Hottentots mangent les racines de cette espèce et de plusieurs autres, cuites sous la cendre, d'après Thunberg (*Voyage*, I, 218). Sparmann ajoute qu'ils les nomment *Oenkjes*, et qu'ils comptent leur âge par les tiges qui poussent chaque année de leur souche (*Voyage*, I, 107).

I. florentina, L., iris de Florence, *Iris officinalis*, off. (*Flore médicale*, IV, 204). On le cultive parfois dans les jardins des curieux, pour ses belles fleurs, d'un blanc-jaunâtre, d'une odeur assez agréable; il croît naturellement en Provence, en Italie, surtout aux environs de Florence, d'où on tire la racine qui est usitée dans la parfumerie à cause de l'odeur de violette qu'elle offre étant sèche, et qu'on ajoute dans la poudre à poudrer; on en prépare aussi des pommades, des essences, etc. : en pharmacie, on en met dans les sachets odorants. Belon raconte qu'en Macédoine on use de certaines cérémonies superstitieuses pour recueillir cette racine, lesquelles avaient déjà lieu du temps de Théophraste (*Singularités*, p. 65).

Cette racine se tire de Florence, de Livourne, en grands tonneaux; elle est en morceaux spongieux, inégaux, de la grosseur du pouce, couverte de protubérances dont on a enlevé l'épiderme, criblée de petits trous qui sont les traces laissées par les fibrilles radicales. Elle est d'un blanc marqué, se casse net, et offre une odeur d'iris plus forte étant sèche; fraîche, sa saveur est amère, nauséeuse, âcre (*Bot. du drog.*, 347); elle se pulvérise facilement dans l'état de dessiccation.

Cette âcreté de l'iris ne se perd pas avec son humidité, comme on le dit dans les livres; M. Aumont a rapporté à l'Académie royale de médecine, le 14 juin 1825, que deux sœurs qui avaient mis dans leurs cheveux, en se couchant, beaucoup de poudre où l'iris était abondant, furent prises, surtout l'aînée, de rougeur au col, d'envies de vomir, de difficultés d'uriner, d'une hémiplégie incomplète et d'une sorte d'impossibilité de parler; ces accidents se dissipèrent peu à peu; cependant l'hémiplégie dura deux jours (*Nouv. biblioth. médic.*, VIII, 525). Donnée à l'intérieur, cette racine produit des évacuations abondantes et même des vomissements : aussi doit-on s'élever beaucoup contre l'usage qu'on avait autrefois d'en donner aux nouveau-nés, pour les purger, lorsqu'on leur croyait des coliques. Son emploi dans les embarras muqueux des premières voies et les flatuosités intestinales n'est peut-être pas plus convenable, de la part d'une substance si active. Sa propropriété diurétique est mieux prouvée, et Ray assure avoir vu plusieurs hydropiques guérir par l'emploi de 4 cuillerées de son suc, dans 6 de vin blanc, prises tous les matins. Hoffmann attribue à cette racine une vertu hypnotique et anti-spasmodique qui ne s'est pas vérifiée, si on en juge par le délaissement de cette racine. Ses propriétés céphaliques sont le résultat de son odeur agréable.

On a employé à l'extérieur l'iris et sa poudre; on s'en est servi pour déterger les ulcères sanieux; pour résoudre, appliqué en sachet, les engorgements œdémateux, indolents; mâché, il a été recommandé dans l'odontalgie, les fluxions, le gonflement fongueux des gencives, etc.

Son emploi externe le plus habituel est pour la fabrique des *pois à cautère*, dont tout le monde connaît l'usage; ils agissent dans ces petits ulcères par leurs qualités excitantes, en provoquant la suppuration, et en entretenant la dilatation par leur gonflement, qui est à peu près du double de leur volume primitif en 24 heures. Quelquefois ces pois sont trop irritants, et enflamment les cautères, y causent des érysipèles, etc., sans qu'on en aperçoive la cause, qui tient à ce qu'ils ont été faits avec des racines anciennes, dont la fécule avait été dévorée par les insectes, ce qui arrive souvent, et qui étaient réduites à leur partie résineuse; il faut donc les préparer avec celles qui sont récentes, blanches, lourdes. Cela vient, dans d'autres occasions, de la sophistication de ces pois, que M. Caventou a vus préparés avec des marrons d'Inde, que l'on roule ensuite dans de la poudre d'iris pour leur en donner l'odeur (*Nouv. Journ. de méd.*, IV, 279); fraude qui doit être facile à découvrir, non-seulement parce qu'ils rougissent la solution de sulfate de zinc, mais parce qu'ils sont plus compactes, presque luisants, et se dessèchent plus vite que ceux d'iris, dont la nature spongieuse et féculente se voit facilement.

La racine d'iris de Florence donne à l'analyse, d'après Vogel : de la gomme; un extrait brun; de la fécule en abondance; de l'huile grasse; une huile essentielle, solide et cristallisable; de la fibre ligneuse (*Journ. de pharm.*, I, 481). M. Thouery avait indiqué de l'émétine dans cette racine, ce qui expliquait son action vomitive (*Journ. de chim. méd.*, II, 457), mais la découverte ne s'en est pas confirmée (*Ibid.*, III, 80).

La dose de la racine d'iris à l'intérieur est, pour les enfants, de 2 à 3 grains; de 10 à 12 pour ceux qui ont plus de sept ans; et de 1 à 2 gros pour les adultes, d'après les auteurs : le suc se donne à celle d'une once ou deux. Nous conseillons d'être réservé sur l'administration de cette racine, qui peut avoir des inconvénients. Elle entre dans l'*eau générale*, l'*orviétan*, la *thériaque*, le *mondificatif d'Ache*, le *diachylon*, le *diabotanum*, plusieurs poudres dentifrices, la *poudre céphalique*, l'élixir pectoral de Wedel, etc. On en faisait même entrer autrefois dans le looch ordinaire, parce qu'on le supposait expectorant; Ferrein dit effectivement qu'à un ou deux gros l'iris a cette propriété.

Kortum (T.-R.). *Diss. inaug. med. de vera indole et egregia virtute radicis florentinæ*. Halæ Magdeb., 1739.

I. fœtidissima, L., iris gigot (*Flore médicale*, IV, 205). Cette plante, indigène de nos bois, répand, lors-

qu'on broie ses feuilles, une odeur de gigot de mouton rôti où on a mis une gousse d'ail, qui ne mérite pas l'épithète spécifique que lui a imposée Linné; c'est le *Xyris* et le *Spalula fœtida* de Dioscoride, qui en dit la racine bonne pour la guérison des plaies, et sa décoction diurétique; Matthiole ajoute que son suc guérit la gale, les dartres, etc., donné depuis un demi-gros jusqu'à un gros (*lib.* IV, *c.* 22). On a prescrit cette racine dans les hydropisies, les scrophules, et son odeur a fait penser qu'elle pourrait être utile dans les affections nerveuses. Sa qualité la plus positive est d'être un purgatif assez marqué, et dont quelques habitants de la campagne font encore usage sous ce rapport, tandis que les médecins la négligent entièrement. Ses graines ont été conseillées dans le même cas que les racines.

I. germanica, L., flambe, iris des jardins (*Flore méd.*, IV, f. 203). Cette plante, cultivée dans les jardins, où elle fleurit en mai et juin, croît chez nous sur les vieux murs, ce qui la fait appeler *Iris nostras* dans les formulaires, et surtout en Allemagne. Ses racines sont plus grosses que celles de l'iris de Florence, moins blanches, charnues, genouillées, d'une odeur forte et désagréable étant fraîches, qui prend celle de la violette en séchant; dessiccation qu'il faut faire avec soin, parce que son volume rend cette opération un peu longue; on reconnaît à sa blancheur qu'elle est complète. Cette racine paraît avoir toutes les propriétés de l'iris de Florence, et pouvoir lui être substituée partout; cependant elle est plus violente, car Bulliard, et avant lui Quarin et Garidel, a observé qu'étant fraîche, prise à l'intérieur à dose trop forte, elle cause des chaleurs à la gorge, dans l'œsophage, fait vomir le sang, produit la dyssenterie, des douleurs horribles et peut faire périr; sèche, elle est moins active, et à dose convenable, c'est-à-dire à petite dose, elle est incisive, apéritive, etc. (*Plantes vénéneuses*, 284). Le suc en a été employé comme sternutatoire, et Cullen dit qu'en Écosse les paysans s'en servent pour cet usage (*Mat. méd.*, II, 461), effet que sa seule poudre suffit pour provoquer; la racine a aussi, étant mastiquée, la propriété sialagogue, ce qui l'a fait employer dans les poudres de cette nature et dentifrices. La grande activité de l'iris d'Allemagne l'a fait prescrire contre les hydropisies; et Plater, Rivière, Lister, etc., disent que c'est avec assez de succès : son administration a donné lieu à la sortie de vers intestinaux. Si on emploie le suc, il faut qu'il soit bien dépuré et on peut l'étendre dans plusieurs fois son poids d'eau. Nous croyons que cette racine pourrait servir à faire des poids à cautère, comme celle de l'iris de Florence; cependant son activité nous fait penser qu'ils auraient peut-être quelquefois trop d'action; on pourrait aussi l'employer dans les diverses compositions de parfumerie. En province, on en met dans les lessives pour donner au linge une odeur agréable. On ne possède pas d'analyse de l'*Iris nostras*; M. Raspail dit seulement que les nœuds de ses racines contiennent de petits cristaux d'oxalate de chaux. On prépare avec ses fleurs une couleur verte; M. Ormsteed dit que leur infusion forme un réactif excellent, et qu'elle rougit même en soufflant dessus, et surtout par la plus petite quantité d'acide carbonique (*Bull. des Annonc. scientifiques*, Férussac, II, 36).

Montet. Que la racine d'*Iris nostras*, qui croît aux environs de Montpellier, peut être employée pour les usages de la médecine et pour le parfum, avec le même avantage que l'iris de Florence (*Mémoire de l'académie des sciences*, 1775).

I. martinicensis, L. (*Vieusseuxia martinicensis*, De Cand. Le docteur Renaudot dit que ses racines sont un puissant emménagogue; qu'elles sont toniques et astringentes; que leur suc est sternutatoire, et très-actif. Elles paraissent avoir l'énergie des deux précédentes, car on assure qu'elles sont vomitives et purgatives; bouillies avec de la limaille de fer, on en fabrique de l'encre. Ses pétales donnent une teinture jaune (*Flore méd. des Antilles*, IV, 85).

I. Pseudo-Acorus, L., iris des marais, glaïeul des marais, acorus bâtard (*Flore méd.*, IV, f. 202). Cette espèce, qui vient chez nous dans les fossés aquatiques des bois, le long des ruisseaux, etc., où elle se fait remarquer par ses jolies fleurs jaunes, est encore plus violente que l'*Iris germanica*, d'après Bulliard (*Plante vén.*, 284). Linné dit que c'est un poison pour le bétail; et Vicat, qu'on en peut faire de l'encre en la substituant à la noix de galle, ce que font les montagnards écossais; en quelques lieux de l'Angleterre on s'en sert pour teindre les draps en noir, aussi De Candolle remarque-t-il que le principe astringent est plus abondant dans cette espèce que dans les autres.

Cette racine est charnue, d'une couleur ferrugineuse, d'une odeur de marécage étant fraîche, inodore étant sèche. Elle a été employée absolument dans les mêmes cas que l'*Iris germanica*, L. Blair dit qu'elle est bonne contre les scrophules des enfants; mais son activité en doit faire surveiller l'emploi dans ce cas. La dose est d'un scrupule à un gros, en poudre, d'après les auteurs, et celle du suc depuis une demi-once jusqu'à une once.

Guyton de Morveau a présenté les semences de cette plante comme fébrifuges et susceptibles de remplacer, étant torréfiées, le café. Villiam Sbrimskire est le premier qui ait parlé de ces semences sous ce dernier rapport; étant torréfiées elles en offrent l'arôme plus qu'aucune autre semence européenne, comme l'un de nous s'en est assuré plusieurs fois. M. Bouillon Lagrange les a soumises à un examen comparatif avec le café (voy. *Ann. de chim.*, LXXIII, 95; LXXX, 112; LXXXIX, 330).

Guyton Morveau. Lettre aux rédacteurs des *Annales de chimie* sur l'*Iris Pseudo-Acorus*, L., substitué au café (*Annales de chimie*, LXXXVI, 63).

I. sibirica, L. Suivant Pallas, sa racine est vulnéraire et astringente (*Voyage*, II, 127), et Gmelin la dit employée en Sibérie contre la syphilis (*Flora sib.*, I, 29).

I. tuberosa, L., faux hermodacte. Cet iris croît en Italie, en Grèce, en Provence, même dans le sud-ouest de la France, etc. On l'a donné longtemps,

et dans beaucoup de livres on le regarde encore, comme fournissant de ses racines l'hermodacte (voy. ce mot). Nous avons démontré qu'il ne pouvait en être ainsi. Cette plante a des tubercules plutôt que des racines tubéreuses, et probablement comme tous ceux-ci, ils sont alimentaires. Du reste on n'en fait aucun usage.

I. versicolor, L. En Amérique sa racine est employée comme purgative et diurétique. Elle cause des nausées désagréables, avec perte de forces, etc. (Coxe, *Amer. disp.*, 354).

Hering (A.). *Diss. de iride.* Altorf., 1710, in-4. — Thunberg (C.-P.). *Diss. de iride.* Upsaliæ, 1782, in-4.

Iris, Iris de Florence. Noms vulgaires de l'*Iris florentina*, L.

— nostras. Nom officinal de l'*Iris germanica*, L.

— palustris. Nom officinal de l'*Iris Pseudo-Acorus*, L.

Ianinakullie. Nom tamoul du *Cacalia Kleinia*, L.

Iron. Nom anglais du *Fer*.

Iron. Nom de l'absinthe, *Artemisia Absinthium*, L. en Hongrie.

Irouda. Nom vulgaire de l'hirondelle en Languedoc, où le petit s'appelle *Iroundou*. Voyez *Hirundo*.

IRRITANTS (Médicaments), *Irritamenta*. On donne ce nom aux médicaments qui produisent sur la surface où ils sont appliqués un état patologique, dont la réaction peut s'étendre à d'autres parties de l'économie; il ne faut pas les confondre avec les *excitants* qui ont pour but de relever l'action des organes, sans y produire de dérangement morbifique, sensible du moins. Les irritants signalent leur action par de la douleur, une chaleur désagréable, de la fièvre, etc., proportionnées à leur degré d'énergie, à l'étendue de cette action; phénomènes que ne produisent pas les excitants. Les premiers font naître l'inflammation le plus ordinairement, les excitants jamais, si on dirige convenablement leur emploi. Un organe irrité passe facilement à la phlegmasie, et le médecin doit avoir une grande attention de bien reconnaître si un organe est dans cet état, afin de ne pas conseiller d'agents thérapeutiques qui puissent le faire passer à l'inflammation.

L'emploi des irritants internes n'a jamais lieu que lorsque l'économie a perdu son degré habituel de vitalité et de puissance normale; c'est surtout lorsque l'innervation est entravée ou suspendue qu'on les emploie, comme dans la paralysie et les maladies qui la produisent, dans les hydropisies, certaines névroses, etc. L'usage des irritants externes ou dérivatifs est soumis à d'autres principes. On a en vue, en les employant, de déplacer la maladie plutôt que de la guérir, de la ramener dans un lieu où elle sera moins dangereuse et d'une terminaison plus facile. Il n'est pas nécessaire, comme pour les irritants internes, qu'il y ait des désordres aussi profonds pour les administrer, et leur emploi est au contraire des plus fréquents.

Toutes les fois qu'il n'y a pas ces grandes perturbations morbides, il est rare que l'on prescrive les irritants internes; loin de là, on les évite avec soin; le but le plus constant du médecin est d'empêcher les médicaments d'être irritants. Lorsque ceux-ci le deviennent contre la volonté du praticien, ce qui arrive souvent, il faut en diminuer la dose, l'affaiblir en l'étendant par des substances inertes, ou les suspendre totalement. Au surplus, ces irritants ne le sont souvent que d'une manière relative : cela dépend de l'idiosyncrasie du sujet, de l'état de l'organe avec lequel ils sont en contact, de la phase de la maladie où on les administre, etc. On doit donc avoir égard à ces circonstances dans la prescription des agents thérapeutiques; car tel médicament, innocent dans une autre manière d'être, peut devenir irritant occasionnellement.

On emploie parfois les irritants au début d'une maladie même inflammatoire, pour la faire évanouir. L'action plus marquée, plus vive, en fait dissiper une plus faible, comme le catarrhe, la pleurésie, etc., par suite d'une exhalation copieuse, etc. Mais leur emploi, qui n'est sujet à aucune règle, a des résultats également incertains; on enflamme une partie pour opérer l'adhésion de ses parois; on change une inflammation chronique en une aiguë, pour en obtenir la solution plus prompte, à l'aide des irritants.

Les irritants sont les médicaments les plus actifs de la matière médicale; les alcooliques, les aromates, les huiles essentielles, les résines, les térébenthines, les sels, les acides, les vésicants, les caustiques, etc. (voy. ces mots), en forment la base.

Irsa. Nom arabe et hindou de l'*Iris florentina*, L.

Issola. Nom du *Cissus acida*, L., à la Jamaïque.

Iauseus. Un des noms anciens du panicaut, *Eryngium campestre*, L.

ISABA (Eaux minérales d'). Ces eaux sulfureuses, situées près de la ville de ce nom, dans la vallée de Roncal en Espagne, province de Navarre, sur la pente des Pyrénées, ont joui d'une grande réputation contre les maladies cutanées, la gale surtout. Les bergers ont l'habitude d'y mener leurs bestiaux atteints de semblables maladies. Les médecins du pays les regardent comme excellentes contre la leucorrhée et les vieux ulcères; mais il faut les employer chaudes.

Limon de Montero. *Espejo crist. de las aguas de Espana.* Alcala, 1697, in-folio, page 137.

Isada. Nom espagnol et portugais de la pierre néphrétique (James, *Dict.*). Voyez *Jade*.

Isma. Un des noms égyptiens de l'hellébore noir, *Helleborus niger*, L.

Isard. Un des noms du chamois, *Antilope rupicapra*, L.

Isatine. Nom donné par Dœbereiner à l'*Indigotine*. Voyez ce mot.

Isatis tinctoria, L., pastel, vouède. Cette plante crucifère, qui croît dans les terrains pierreux, montueux de nos campagnes, est susceptible, au moyen de préparations particulières, de former une couleur bleue, analogue à l'indigo, que l'on emploie dans les arts, où elle est connue sous le nom de *pastel*. Les feuilles de ce précieux végétal sont piquantes et âcres comme celles du cresson, ce qui les fait supposer anti-scorbutiques; les paysans provençaux s'en servent dans la jaunisse; en teinture, cette plante a été employée avec succès contre le scorbut par M. Aymen, médecin à Castillonès (*Mém. de la soc. royale de méd.*, I, 343); et Lémery dit que ses feuilles pilées, appliquées sur les poignets, guérissent les fiè-

vres intermittentes, ce qui pourrait être vrai dans quelques cas, si elles causent de la rubéfaction; on les présente aussi comme résolutives. Le pastel est probablement le *glastum* d'Hippocrate, qui l'employait en médecine, et on assure que les anciens Bretons s'en servaient pour se peindre le corps, ainsi que le pratiquent certaines peuplades avec le rocou, l'ocre, etc. M. Chevreul a donné une analyse de cette plante, plus tinctoriale que médicale (*Annales de chimie*, LXVIII, 284).

Desbois, de Rochefort, dit qu'il y a des observations de carie et de douleurs ostéocopes guéries par le pastel, à la dose d'une demi-once, etc. (*Mat. méd.*, II, 160). On peut consulter sur le pastel un mémoire inséré parmi ceux de la Société royale de médecine, tome I, page 343.

Schreiber. Description historique, physique et économique du pastel (en allemand). Halle, 1752. — Chaptal, Thénard, Gay-Lussac, etc. Instruction sur l'art d'extraire l'indigo du pastel, 1811. — Lasteyrie. Du pastel, etc., dont on peut extraire une couleur bleue. Paris, 1811, in-8. — Grassi. Sur l'*Isatis tinctoria*. Genève, 1811, in-8. — Giobert. Traité sur le pastel, etc. Paris, 1813. — Puymaurin. Instruction sur l'art d'extraire l'indigo contenu dans les feuilles du pastel. Paris, 1813.

Isca. Un des noms de l'amadou, *Boletus igniarius*, L., chez les anciens.

Ischoenon. Un des anciens noms du chiendent, *Triticum repens*, L., dans Pline.

Ischas. Nom de la figue séchée, chez les anciens.

ISCHIA. Ile du golfe de Naples, où se trouvent un grand nombre d'eaux minérales thermales (Valentin, *Voyage médical*, etc., 2e éd., 79, le porte à 15 ou 16), d'étuves naturelles et de sables chauds, très-usités durant l'été par les malades; usage déjà indiqué par Pline (*lib.* XXXI, *c.* 2), et que n'a point oublié Iosolino dans ses livres sur les remèdes naturels de l'île de Pythécuse (*Ischia*), publiés en 1587. L'une des principales sources est celle de *Gurgitello* (voy. ce mot); celles d'*Olmitello*, del *Capone*, de *Castigliona* et de *Citara* (voy. ces mots), sont aussi très-employées, comme la première, dans la néphralgie calculeuse. Ces eaux abondent en général en sous-carbonate de soude, soit seul, soit uni à de l'hydro-chlorate de la même base. Les *bains de vapeurs*, ou *étuves*, sont formés au milieu des matières volcaniques; on les prend dans la cavité même d'où la vapeur s'échappe; d'autres fois on se place dans des chambres où elle se répand et produit une chaleur humide plus ou moins forte, mais au moins de 40°; on n'y sent aucune odeur particulière, ces vapeurs n'étant que de l'eau pure, bien différentes en cela des *étuves d'Agnano*, et des exhalations de la *Solfatare* : les principales sont celles de *Lacco*, *Citara* et *Testaccio*. Au rapport de M. Attumonelli, on fait aussi usage des *sables chauds* de cette île contre les paralysies, les rhumatismes, etc.

Iscuys. Un des noms grecs de la conyse, *Conyza squarrosa*, L.

Isfung. Nom arabe de l'éponge de mer. Voyez *Spongia*.

Isidium. L'*I. corallinum*, DC. (*Lichen corallinus*, L.) est ramassé sur les rochers de la Lozère, d'après M. Prost, avec la parelle, *Lichen parellus*, L., pour confectionner la couleur de ce nom. V. *Lichen*.

ISIDRO (Eaux minérales de San). Elles sont situées à une demi-lieue de Madrid, en Espagne. Leurs vertus médicinales paraissent être nulles; et ce n'est, dit-on, que par dévotion que les habitants de Madrid les visitent.

Limon de Montero. *Espejo crist. de las aguas de Espana*. Alcala, 1697, in-folio, page 165.

ISIS. Genre de polypes corticaux, de la tribu des Lithophytes, qui, tel que Linné l'avait constitué, renfermait une espèce, l'*I. nobilis*, L., vulgairement nommé *corail* (de κορεω, j'orne, et de αλς, la mer), dont Lamarck a formé depuis le genre *Corallium*.

Le corail vivant, c'est-à-dire tel qu'il existe dans la mer, attaché par une espèce de disque aux rochers sous-marins qu'il recouvre ou aux avances desquels il pend, et constituant quelquefois à lui seul des récifs étendus, dans des lieux d'ailleurs où en général l'eau est tranquille, se présente sous la forme d'un petit arbrisseau qui peut atteindre 18 à 20 pouces de hauteur, après 10 ans au moins d'existence, et en croissant de la base au sommet (Spallanzani, *Voyage*, IV, 204). Sa tige, raide, arrondie ou subcomprimée, jamais articulée, épaisse d'un pouce environ à sa base, se divise irrégulièrement en rameaux terminés chacun par une pelotte arrondie et molle; elle est recouverte d'une membrane pulpeuse, qui en est la partie essentiellement vivante, et qui loge une multitude d'animaux, tous liés entre eux par une substance commune, et pourvus chacun de huit bras dentelés. Cette membrane, qu'on nomme *écorce*, étant enlevée, ainsi que la couche aréolaire et vasculaire qui lui est sous-jacente, il reste un axe pierreux, finement strié dans le sens longitudinal, celluleux et friable à l'extérieur, formé de couches concentriques, déposées successivement par ces animaux et d'autant plus denses qu'elles sont plus intérieures, à cassure lisse, conchoïde et même vitreuse : cet axe est le corail des officines qu'on nous apporte ainsi dépouillé sur le frai par les pêcheurs des côtes de la mer Rouge et de la Méditerranée, où sa pêche, faite soit à la main par des plongeurs, soit au moyen de filets particuliers qui ne l'arrachent qu'en en brisant les rameaux, est pour les habitants de Marseille, de Catane, de Messine, pour les Corses et les Catalans, l'objet d'un commerce assez lucratif.

Les anciens regardaient le corail comme une plante marine; des modernes l'ont rangé parmi les minéraux, les pierres précieuses; ce n'est guère que depuis les observations de Peyssonel, en 1727, confirmées par celles de Réaumur, de Guettard, de Bernard de Jussieu, que sa nature animale a été bien démontrée. Celui dont on a fait usage en médecine, et qu'on recherche comme objet d'ornement à cause de la finesse de son grain, du poli qu'il peut acquérir, et surtout de sa belle couleur rouge, susceptible pourtant de s'affaiblir par le contact prolongé de la peau (*Journ. de pharm.*, VII, 193), n'est que la partie pierreuse de ces animaux compo-

sés, c'est-à-dire leur polypier, formé presque en totalité, d'après l'analyse de M. Vogel (*Ann. de chim.*, LXXXIX, 113), de carbonate de chaux, coloré par un peu d'oxide de fer et uni sans doute à de la gélatine. On en connaît une variété rose et une autre variété d'un blanc rosé (*Mém. du Muséum*, I, 407), mais, comme bijou, la valeur en est d'autant plus grande qu'il est d'un rouge plus vif et d'un grain plus serré.

Le corail a été vanté par Schroeder, Ettmüller, Rivière et une foule d'autres médecins, comme doué en général des propriétés cordiales, alexitères, etc., qu'on attribuait jadis aux pierres précieuses, et de plus comme tonique, astringente, sudorifique, diurétique, et surtout comme absorbant; dernière propriété qui, vu la nature calcaire de ce corps, est la mieux démontrée. On l'administrait, mis en poudre tamisée, porphyrisée, et ordinairement réduite en trochisques, sous le nom de *corail préparé*, contre la diarrhée (Pison, *De Med. Bras.*), la dyssenterie, les hémorrhagies (notamment l'hémoptysie, d'après Dioscoride, et les pertes utérines, où Bourgeois, cité par Fourcroy, l'a trouvé fort efficace), l'épilepsie, la leucorrhée, la blennorrhagie. A l'extérieur, on s'en servait comme dessiccatif, cicatrisant, sur les vieux ulcères, et dans certains collyres; porté en amulette, au col des enfants surtout, on le croyait propre à prévenir tous les maux, entre autres ceux de la dentition et les coliques, préjugé qui n'a pas encore complétement cessé parmi le peuple. On en préparait une foule de compositions, telles que *teintures, conserves, sirop* (avec le suc de Berberis), *poudres, sel, magistère*, maintenant sans crédit, et dans la plupart desquels d'ailleurs le corail avait changé complétement de nature : c'est ainsi que son magistère n'était que du sous-carbonate de chaux; son sel et la teinture acide de corail, encore en usage dans quelques pays, de l'acétate de chaux impur, etc. Il entrait enfin comme ingrédient dans les *confections d'hyacinthe* et *d'alkermès*, dans la *poudre de guttète*, dans celle de *pattes d'écrevisses composée*, de la Pharmacopée de Londres, dans la *poudre dysentérique de Charras*, dans les *trochisques de Karabé*, les *pilules hypnotiques astringentes*, les *tablettes absorbantes*, etc.; aujourd'hui il n'est plus guère employé, à l'extérieur, que dans les opiats et poudres dentrifices qu'il colore agréablement, et dont l'action en ce qui le concerne paraît purement mécanique, et, à l'intérieur, que comme absorbant; dernier usage même où on lui substitue avec avantage les yeux d'écrevisses, et mieux encore le sous-carbonate de magnésie.

Ettmüller (M.). *Diss. coralliorum tincturæ examen.* Præs. M. F. Friess. Lipsiæ. 1665, in-4.—Gansius (J.-L.). *Coralliorum historia, quâ mirabilis eorum ortus, locus natalis*, etc., *vires eximiæ proponuntur.* Francof., 1669, in-12.—Lins. *Diss. de corallio juxtà Plinii hist. nat.* Resp. J. Frank. Ienæ. 1675, in-4.—Garencières (T. de). Traité sur les propriétés et les vertus de la teinture de corail (en anglais). Londres, 1676. — Leisnerus (G.-C.). *De coralliorum naturâ, præparatis et usibus.* Wittenb., 1720, in-4. — Jacob (C.). *Diss. inaug. de coralliorum rubrorum tincturis.* Ienæ, 1734, in-4. — Voyez aussi le Voyage en Barbarie de M. Poiret, II, 46; la *Faune des méd.*, IV, 212; et la Mat. méd. de Geoffroy, II, 428.

Iskil. Un des noms arabes de l'*Erythronium indicum*, Rottler.

ISLANDE (Eaux min. d'). J. Black a donné dans les Transactions philosophiques de la société d'Édimbourg, pour 1791, l'analyse de quelques-unes de ces sources, qui sont fort chaudes, et qui contiennent beaucoup de soude et de silice. Voy. *Geyser*.

Islandskmoos, Islandsmoosse, Islandischesmoos. Noms danois, suédois et allemand du lichen d'Islande, *Lichen islandicus*, L.

Ismed. Nom arabe de l'*Antimoine*.

Isoert. Nom suédois de la glaciale, *Mesembryanthemum crystallinum*, L.

Isolyne. Principe découvert dans le *Polygala Senega*, L. par un pharmacien de Genève (Alibert, *Mat. méd.*, I, 593).

Isop. Nom danois, suédois et allemand de l'hyssope, *Hyssopus officinalis*, L.

Isopum. Dans les anciens livres de pharmacie, c'est le nom du suint, ou graisse de la laine des brebis, dont on faisait divers usages en médecine (Matthiolle, *Comment.*, 172). V. *Ovis Aries*, L.

Isopyros. Nom de l'ancolie, *Aquilegia vulgaris*, L., dans Dioscorid.

Isopyrum. Dioscoride parle sous ce nom d'un végétal qu'il dit être utile contre la toux (*lib.* IV, *c.* 116), et que Linnéa décrit sous le nom d'*I. thalictroides*. Comme cette plante appartient à la famille des Renonculacées, son usage doit être suspect.

Isora-mune. Nom d'un arbre du Malabar, dont le suc de la racine est employé dans l'empyème, les maladies de la peau, etc.

ISPANHAC ou **ISPAGNAC**. Petite ville de France, sur le Tarn, à 2 lieues 1/2 de Mende, où Girard, cité par Carrère (*Cat.*, 294), indique une source minérale froide, gazeuse, saline et martiale. S. Blanquet, dans son *Examen des eaux minérales du Gévaudan*, la signale comme contenant un alcali fixe, et comme utile contre les obstructions, la suppression d'urine, etc.

Ispida. Nom officinal du martin pêcheur, *Alcedo Ispida*, Cuv.

Isplante. Nom danois de la glaciale, *Mesembryanthemum crystallinum*, L.

Ispoghol verei. Nom tamoul du *Plantago Ispaghula*, Flem.

Isrenj. Nom arabe du deutoxide de plomb. Voyez *Plomb*.

Issalou. Un des noms français du cèpe, *Boletus edulis*, Bull.

ISSEL. Village de France, à 2 lieues de Castelnaudari, où Carrère (*Cat.*, 491), indique une source minérale froide.

Issovo. Nom du pois de merveille, *Cardiospermum Halicacabum*, L. en Guinée.

Issopo. Nom italien de l'hyssope, *Hyssopus officinalis*, L.

Ister. Nom suédois de la *Graisse*.

Istorak. Nom arabe du suc du *Styrax officinale*, L.

Itaiba. Un des noms de l'*Hymenæa Stilbocarpa*, Hayne, au Brésil.

ITALIE (Eaux min. d'). Nous ne connaissons de traités généraux sur ces eaux que les trois suivants (voyez d'ailleurs dans l'ordre alphabétique les noms des principales divisions de l'Italie, et les articles particuliers à chacune de leurs eaux minérales) :

Savonarole. *De balneis et thermis naturalibus Italiæ, sicque totius orbis, proprietatibusque eorum*. Ferrare, 1485, in-folio. — Ingolino de Montecatini. *De balneorum Italiæ proprietatibus* (se trouve dans la collection *De balneis omnia quæ extant apud Græcos*, etc., imprimée en 1553).—Paganini (P.). *Notizia compendiata di tutte le acque minerali e bagni d'Italia*, etc. Milano, 1827, in-8.

Izarisa. Un des noms du fenugrec, *Trigonella Fenum græcum*, L., en Égypte.

Itea. Nom grec du saule, *Salix alba*, L.

Itekivdlek. Nom du chabot, *Cottus Gobio*, L., au Groënland.

Ithyphalle. Nom d'une espèce d'amulette, en forme de pénis (de ἰθύς droit, φαλλός pénis), qu'on portait jadis au col comme alexitère.

Itiandendros. Un des anciens noms grecs de la prêle, *Equisetum arvense*, L.

Itmoitmohan. Apocynée des Philippines, dont les feuilles broyées sont employées contre la lèpre; leur suc est vésicant (*Trans. phil. abreg.*, I, 107).

Ito-sakira. Nom japonais d'une variété du *Cerisier*.

Itoubou. Nom que porte à la Guiane le *Viola Itoubou*, Aubl.

Ittaka. Nom du *Dromadaire*, en langue tamoul, suivant Fouché d'Obsonville.

Ittiocolla. Un des noms italiens de l'*Ichthyocolle*.

Itty-alu. Nom du *Ficus Benjamina*, L., au Malabar.

Itys. Ancien nom du faisan, *Phasianus colchicus*, L.

Iudenkirschen. Nom allemand de l'alkékenge, *Physalis Alkekengi*, L.

Iudenpech. Un des noms allemands de l'asphalte. Voyez *Bitumes*.

Iufa, Jufa. Noms arabes de l'yssope, *Hyssopus officinalis*, L.

Ium sir durum. Un des noms tamouls du deutoxide de plomb. V. *Plomb*.

Iumal gota. Nom dukhanais et persan du *Croton Tiglium*, L.

Iungfernwurzel. Un des noms allemands du *Tammus communis*, L.

Ienggessell ixenkopf. Un des noms allemands du *Silene Behen*, L.

Iuquiri. Nom que porte au Brésil une sensitive de ce pays, peut-être le *Mimosa Sensitiva*, L.

Iva frutescens, L. Arbrisseau de Virginie, du Mexique, etc., où il se nomme *acapalti*; il est regardé dans ce dernier pays comme fébrifuge, ce qui le fait désigner par l'épithète de *quinquina du Mexique*. Il appartient à la famille des Composées.

Iva arthritica. Nom officinal de l'ivette, *Teucrium Chamæpitys*, L.

— moschata, off., *Teucrium Iva*, L.

Iva umbu. Arbre du Brésil, mentionné par Marcgrave (*Bras.*, p. 108), dont le fruit, de la grosseur d'une prune, se mange; il contient une amande dont la saveur est analogue à celle de l'amande douce. Il ajoute que ses racines, ainsi que celles de plusieurs espèces semblables, donnent une eau bonne à boire.

Ivette, petite Ivette. Noms du *Teucrium Chamæpitys*, L.

— musquée. Un des noms du *Teucrium Iva*, L.

Ivira pruriens. Aubl. Nom du touroutier, *Sterculia Ivira*, Sw.

Ivoire. Nom commun aux défenses de l'éléphant et de l'hippopotame, mais surtout aux premières. Voyez *Elephas* et *Hippopotamus*.

Ivoire fossile. Voyez *Mammouth* et *Mastodonte*.

Ivraie, Ivroie, Yvraie. Nom du *Lolium temulentum*, L.

Ivresse. M. Fodéré rapporte que les Valdajou emploient ce moyen pour réduire certaines luxations où la contraction musculaire est trop forte; Ambroise Paré l'avait déjà mentionné; et M. Richerand, d'après eux, l'a mis en pratique avec succès, il y a quelques années, dans un cas de luxation de l'épaule qui avait résisté aux tractions les plus fortes et à toutes les manœuvres employées.

Ivy. Nom anglais du lierre, *Hedera Helix*, L.

Ivy leav'd toad flux. Nom anglais de la cymbalaire, *Linaria Cymbalaria*, Mill.

Iwiska. Un des noms polonais du chamæpitys, *Teucrium chamæpytis*, L.

Ixika. Sous ce nom, Dioscoride paraît indiquer l'*Allium Chamæmoly*, L. Linné l'a appliqué à un beau genre de la famille des Iridées; dont les Hottentots mangent, au Cap, les bulbes de plusieurs espèces. Dans un autre endroit, Dioscoride semble encore appeler ainsi l'*Atractylis gummifera*, L.

Ixine. Nom du *Carlina acaulis*, L., dans Théophraste.

Ixora coccinea, L. Cet arbrisseau, de la côte du Malabar, dont les fleurs sont d'un beau rouge écarlate, de la famille des Rubiacées, est regardé et employé à Java comme stimulant, d'après Horsfield. C'est le *Schetti* de Rheède (*Hort. malab.*, II, t. 13). Le même auteur désigne sous le nom de *bem Schetti*, l'*I. alba*, L., et assure que, broyé avec la décoction de cumin, on l'emploie sur les pustules ombilicales des nouveau-nés, et que le suc des fleurs, respiré par le nez, calme les douleurs de tête (*ibid.*, t. 14), enfin, sous celui de *Nedum-Schetti*, il mentionne encore une 5e espèce d'*Ixora*, dont la décoction mêlée à l'huile sert à calmer le prurit des parties (*ibid.*, t. 15). Voyez *Pavetta*.

Izari. Un des noms de la garance, *Rubia Tinctorum*, L.

Iztac-coanene pilli. Nom mexicain du *Pareira-brava*.

J.

Jaarlyks bingelkruid. Nom hollandais de la mercuriale, *Mercurialis annua*, L.

Jaarlyksh spaansche peper. Nom hollandais du *Capsicum annuum*, L.

Jabébirète. Espèce de raie des côtes du Brésil, encore mal déterminée.

Jabes. Un des noms arabes de l'hyssope, *Hyssopus officinalis*, L.

JABIRU. Nom du *Mycteria americana*, L., espèce d'oiseau.

JABLON. Nom polonais du pommier, *Malus communis*, DC.

JABONERA. Nom espagnol de la saponaire, *Saponaria officinalis*, L.

JABÓRA, JABROSE-YABROHAC. Noms arabes de la mandragore, *Atropa Mandragora*, L.

JABORANDI. Nom du *Gratiola Monnerin*, L. (*Hespestis Brownii*, Pers.). Voyez *Gratiola*.

JABOROSA. Un des noms arabes de la mandragore, *Atropa Mandragora*, L.

JABOTAPITA. Nom brésilien de l'*Ochna Jabotapita*, L.

JABOTIÈRE. Nom vulgaire de l'oie de Guinée, *Anas cygnoides*, L.

JABUTICABA. Nom brésilien du *Myrtus Jabuticaba*, Martius.

JACA, JACCA, JACQUA. Noms indiens du jacquier, *Artocarpus integrifolia*, L. F.

JACABAFNA. Nom caraïbe du *Morus tinctoria*, L.

JACAPE. Graminée du Brésil et de Saint-Domingue, dont on emploie les longues racines pour lier les membres de ceux qui sont mordus par les serpents, afin d'empêcher que le venin ne monte au cœur. Pison, qui rapporte ce fait, remarque que c'est à cette ligature, et non à la prétendue propriété alexipharmaque de cette plante, qu'il faut attribuer les avantages qui en résultent (*Bras.*, 97).

JACAPECANGA, JACAPICANGA. Noms brésiliens du *Smilax glauca*, Martius.

JACAPUCAYA. Nom brésilien d'une espèce de *Lecythis*, dont on mange l'amande crue ou cuite.

JACARANDA BRASILIANA, Pers. (*Bignonia brasiliana*, Lam.). Arbre du Brésil, dont le bois est employé comme sudorifique, et le fruit comme pectoral (Labat, *Relation de l'Afrique occid.*, V, 297). Cet auteur ajoute qu'il y en a une espèce à bois noir et une autre à bois blanc; nous les avons mentionnées sous le nom de *Bignonia Quercus*, Lam., et de *B. Leucoxylon*, L.

JACARATIA. Marcgrave donne ce nom brésilien à un papayer, *Carica*.

JACARETABSOU. Nom des crocodiles chez certaines peuplades de l'Amérique septentrionale.

JACÉE (Petite). Un des noms de la pensée sauvage, *Viola arvensis*, Murr.

— DES PRÉS. *Centaurea Jacea*, L.

— TRICOLORE. *Viola tricolor*, L.

JACK-DAW. Nom anglais du choucas, *Corvus Monedula*, L.

JACINTHE. Voyez *Hyacinthus orientalis*, L.

— DES INDES. Un des noms de la tubéreuse, *Polyanthes tuberosa*, L.

— MUSQUÉE. *Muscari ambrosiacum*, Mœnch.

JACINTO ORIENTALE. Nom espagnol de l'*Hyacinthe*.

JACINTOS (Eaux min. de los). Cette source se trouve en Espagne, près la ville de Toléde. La fontaine est renfermée dans le cloître des moines Bernardins, qui la distribuent aux habitants de la ville, et en envoient même à Madrid pour la consommation du roi d'Espagne. Ces eaux sont froides et très-légères; elles sont très-recommandées dans les fièvres d'accès. On les a conseillées aussi contre la chlorose, et autres vices de la menstruation.

Limon de Montero. *Espejo de las aguas de España*. Alcala, 1697, in-folio, page 167.

JACK. Nom du fruit de l'*Artocarpus integrifolia*, L. F.

JACKAASHAPUCK. Nom de l'airelle, *Vaccinium Myrtillus*, L., dans l'Amérique Septentrionale.

JACKAS BAPUCH. Nom suédois de l'*Arbutus Uva ursi*, L.

JACOB-EVERTSEN. C'est le *Bodianus guttatus*, Bloch.

JACOBÉE. *Senecio Jacobæa*, L.

— BLANCHE OU MARITIME. *Cineraria maritima*, L.

JACOBSKRAUT, JACOBSKREUTZKRAUT, JACOBSKRUID. Noms allemands et nom hollandais de la jacobée, *Senecio Jacobæa*, L.

JACOBE. Un des noms de la grive-draine, *Turdus viscivorus*, L.

JACOUPENS. Faisans sauvages du Brésil, fort bons à manger, selon Léry.

JACQUEROTTE. Un des noms de la gesse tubéreuse, *Lathyrus tuberosus*, L., en Anjou.

JACQUIER. Nom de l'*Artocarpus integrifolia*, L. F.

JACUA ACANGA. Marcgrave décrit et figure sous ce nom (*Bras.*, 6) une espèce d'héliotrope, auquel il n'indique pas de propriétés; et il ajoute que les Portugais le nomment *fedagoso*; sous ce dernier nom on désigne aujourd'hui le *Cassia hirsuta*, L.

JACUACANGA. Nom brésilien du *Costus spicatus*, Sw.

JÁCUAN. Nom hébreu de l'autruche, *Struthio Camelus*, L.

JACUAN. Arbre aphylle de Madagascar, qui donne de la gomme et une amande (Rochon).

JÁCULA LAPIDEA. Ancien nom des bélemnites, des pointes d'oursins, des dentales, etc., à cause de leur forme de dards.

JACULUS. Espèce de serpent venimeux. Voyez *Aconties*. C'est aussi le nom latin du poisson appelé *Vandaise*.

JAEUTA. Vieux nom français du geai, *Corvus glandarius*, L.

JADE. Les jades sont des substances minérales amorphes, compactes, très-tenaces, fusibles au chalumeau, scintillantes, d'un aspect gras, d'une demi-transparence nébuleuse, et d'une couleur verte variable, mais en général peu foncée. On en a distingué plusieurs variétés, savoir:

Le *Jade tenace* ou *Jade de Saussure*, découvert sur les bords du lac de Genève: il n'a jamais été employé en médecine.

Le *Jade ascien* ou *axinien*, dont plusieurs auteurs ont parlé sous le nom de *pierres des Amazones*, *limon vert pétrifié de la rivière des Amazones*. Plus fusible, et d'un vert plus foncé que le précédent, il se divise en lames, et n'a pas été encore soumis à l'analyse. Au rapport de J.-R. Forster, les naturels des îles du sud en font des idoles, des haches, des casse-têtes. P. Barrère, dans son *Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale*, assure que les naturels de la Guiane, et en particulier les Gabilis, font plus de cas de ce jade que de l'or, à cause des vertus qu'ils lui attribuent. P. Pomet (*Hist. génér. des drogues*), qui en parle, dit qu'on lui substitue la malachite, et que Wormes en a fait un traité fort ample. Il a été souvent confondu par les auteurs, par Fourcroy entre autres, avec le suivant.

Le *jade néphrite* ou *oriental*, *pierre néphrétique*, est le véritable jade, le seul qui ait figuré réellement dans les officines, ou qu'on ait prétendu y admettre, car sa grande rareté, même à la Chine, d'où il vient, peut faire douter qu'on l'y ait souvent introduit. Il varie de nuance, du blanc verdâtre au vert sombre, ou du vert poireau passant au gris foncé; est très-nébuleux; sa cassure est légèrement conchoïde.

D'une excessive dureté, les Indiens et les Orientaux le façonnent en poignées de sabre, en manches de couteau, en font divers objets d'ornement, des vases, des plaques sonores et ouvragées nommées *kings*, et s'en servent surtout comme amulettes. Il était jadis renommé en Europe, où on payait souvent un prix exorbitant cette *pierre divine;* on l'employait soit sous cette dernière forme contre la douleur d'estomac, les douleurs néphrétiques, l'épilepsie, etc. (Valmont de Bomare), soit intérieurement à la dose d'un scrupule (Boyle, *De Spécific.*, p. 103). Il est aujourd'hui tout à fait tombé en désuétude, en France du moins, car on le dit encore usité en Espagne.

Cluyt (A.). *Diss. lapidis nephretici seu jaspidis viridis naturam, proprietates*, etc. Rostoch, 1627, in-12. — Bartholin (G.). *De lapide nephritico opusc. physico-med. ubi simul de amuletis omnibus præcipuis.* Voyez aussi Labat, Voyage, II, 118; les *Ann. clin. de Montp.*, 1806, page 63; le *Journal de méd.* de Leroux, XXVIII, 218; et notre article *Jade* du *Dict. des sc. méd.*

JADICAI, JADIPUTRIE. Noms tamouls de la noix muscade, *Myristica officinalis*, L. F.

JAECK. Nom du geai, *Corvus glandarius*, L., en Souabe.

JAEE. Nom brésilien du melon d'eau, *Cucurbita Citrullus*, L.

JAGOUNG. Nom du maïs, *Zea Mais*, L., à Sumatra.

JAGGRÉE, JAGRA. Noms qu'on donne dans l'Inde au sucre de palmiers. Voyez *Cocos*.

JAGUA. Palmier vinifère des environs du fleuve Cassiquiara, dans l'Amérique du sud, qui est peut-être une espèce de cocos (Kunth., *Nova genera et species*, I, 315).

JAGUAR VACA. Nom du *Bodianus Jaguar*, Lacép., au Brésil.

JAHANSBRŒD. Nom danois du caroubier, *Ceratonia Siliqua*, L.

JAHETUE. Nom bali du gingembre, *Amomum Zingiber*, L.

JAHUQUÈRE. Un des noms l'*Agaricus albo-rufus*, Persoon, dans les Landes.

JAI AKING. Un des noms javas du gingembre, *Amomum Zingiber*, L.

JAIFOL. Un des noms arabes du Macis. Voyez *Myristica aromatica*, Murr.

JAIPHUL. Nom hindou du muscadier, *Myristica aromatica*, Murr.

JAIS. Variante d'orthographe de *Jayet*. Voyez ce mot.

JAJIKAIA. Nom tellingou du muscadier, *Myristica aromatica*, Murr.

JAKSZEBINA. Nom polonais du sorbier des oiseaux, *Sorbus Aucuparia*, L.

JALA. Un des noms indiens du *Shorea robusta*, Roxb.

JALAP. Racine du *Convolvulus Jalappa*, L.

— BLANC. Nom du Méchoacan.

— FAUX. Racine du *Mirabilis Jalappa*, L. On donne encore ce nom, dans le commerce, aux morceaux les plus légers du vrai jalap.

— MALE. Sorte de jalap du Mexique.

JALAPA. Nom anglais du jalap, L.

JALAPÆ (*Radix*). Nom officinal de la racine du jalap, *Convolvulus Jalappa*, L.

JALAPINE, *Jalapina*, *Jalapium*. Nom donné par Hume, chimiste anglais, au principe actif du jalap, qui purge, dit-il, à la dose d'un grain, est sans odeur ni saveur sensible, presque insoluble dans l'eau froide, soluble dans l'alcool (*Bull. des sc. méd.* de Fér., II, 179). L'existence en est encore incertaine: car, d'une part, Gerber assure que ce prétendu alcali nouveau n'est qu'une combinaison de résine et d'acide acétique (*Journ. de chim. méd.*, IV, 384); de l'autre, du sulfate de jalapine, envoyé par M. Hume, a été trouvé formé de sulfate de chaux et de sulfate d'ammoniaque, par M. Pelletier (*Bull. de pharm.*, XIII, 387), et de sulfate de magnésie et d'ammoniaque, par M. Guibourt (*ib.*, XIII, 449).

JALAPPA. Nom espagnol, portugais et suédois du jalap, *Convolvulus Jalappa*, L.

JALAPPE. Nom hollandais et allemand du jalap, *Convolvulus Jalappa*, L.

JALAPPWURZEL. Un des noms allemands du jalap, *Convolvulus Jalappa*, L.

JALAPY. Nom polonais du jalap, *Convolvulus Jalappa*, L.

JALENI SZCZAW. Nom polonais de la scolopendre, *Asplenium Scolopendrium*, L.

JALEYRAC. Village de France à deux lieues de Mauriac, route de Clermont, près duquel est une source froide, où de La Rousserie (*Rech. anal. de la font. min. de Jaleyrac*, etc.; Tulle, 1780, in-12) indique de la *terre calcaire* et du *sel de soude* en abondance. Il en dit l'eau apéritive, incisive, fondante, utile contre les obstructions, la pierre, l'aménorrhée, le rhumatisme, etc.

JALOUSIE. Un des noms de la balsamine des jardins, *Impatiens Balsamina*, L.

JALOWIEC. Nom polonais du genévrier, *Juniperus communis*, L.

JAMACARU, JAMARACU, JARACACIA. Noms des *Cactus* au Brésil, où ces végétaux sont abondants, et où on y mange leurs fruits, dont le suc est sucré et acidule, comme rafraîchissant (Pison, *Bras.*, 99, Voy. l'art. *Cactus*).

JAMANEN. Nom caraïbe du *Jatropha multifida*, L.

JAMAICA PEPPER. Nom hollandais du piment, *Myrtus Pimenta*, L.

JAMAICINE. Nouvel alcali découvert dans l'écorce du *Geoffroya jamaicensis*, par Huttenschmid (*Diss. inaug.*, Heidelberg, 1824). Il cristallise en tablettes carrées, opaques et jaunes comme la gomme-gutte; est fusible à 80°, brûle sans laisser de résidu, etc. (*Bull.* de Fér., *sc. méd.*, 1825, p. 291; et *Chimie*, 1826, p. 365).

JAMAIKANISCHER PFEFFER. Un des noms allemands du *Myrtus Pimenta*, L.

JAMAIQUE. Cette île, l'une des Antilles, possède plusieurs sources minérales sulfureuses et ferrugineuses, dont la plus renommée se trouve à un mille du village de Bath, qui lui doit sa naissance et son nom. Elle est chaude (40° R.), hydro-sulfureuse, et passe pour très-efficace contre les maladies cutanées et l'affection nommée par les Anglais *dry belly ach* (coliques sèches), laquelle paraît due à l'abus des spiritueux (Alibert, *Précis*, etc., 524).

JAMBARANDY. Nom brésilien du *Piper nodosum*, L.

JAMBOA. Nom du citron aux Philippines. Voyez *Citrus*.

JAMBOE-MASSOU, JAMMANI. Noms indiens de l'acajou à Pomme, *Cassuvium pomiferum*, Lam.

Jambos-tjerotos. Nom indien de l'*Eugenia Jambos*, L. Voyez *Myrtus*.

Jambolana. Un des noms du *Calyptranthes caryophyllifolia*, W. (*Jambolifera pedunculata*, L.). Voyez ce mot.

Jambolin. Un des noms du fruit de l'*Eugenia Jambos*, L. Voyez *Myrtus*.

Jambon, Jambon Saint-Antoine. Nom de l'onagre, *OEnothera biennis*, L. en Alsace.

JAMNICZA en Croatie (comtat d'Agram). Il y existe une source minérale, où M. Augustin a trouvé : acide carbonique libre, 116,1 pouces cubes de Vienne ; carbonate de chaux, 5 grains ; c. d'oxidule de fer, 1 ; sulfate de soude, 9, 8 ; muriate de soude, 12 ; m. de magnésie, 3 ; carbonate de soude, 23,2 ; silice, etc., 0,75 ; extractif, 0,75 (*Bull. des sc. nat.* de Fér., XIX, 203).

Jamrose, Jamrosade. Noms de l'*Eugenia Jambos*, L. Voyez *Myrtus*.

Jana bylina (Saint). Un des noms bohêmes du millepertuis, *Hypericum perforatum*, L.

Janagi. Nom japonais du *Saule*.

Janangi. Nom japonais du *Cerisier*.

Jandou. Nom d'un *Dioscorea* du Congo.

Jang-jato. Nom tamoul du *Sterculia fœtida*, L.

Jangomas. Arbre des Indes, dont le fruit ressemble à celui du sorbier, et qui est employé comme astringent (D'Acosta).

Janipaba. Un des noms du génipayer, *Genepia americana*, L.

Janiparandiba, Pison, Japarandiba, Marcgrave. Noms brésiliens du *Pirigara tetrapetala*, d'Aublet.

Janipha. Un des noms américains du *Jatropha Manihot*, L.

Janji. Nom indien du *Vallisneria alternifolia*, Roxb.

Janlopes. Nom du *Boerhaavia diffusa*, L., à Java ; plante qu'il ne faut pas confondre avec la *racine de Jean Lopèz*. V. plus loin *Jean Lopèz* (Racine de).

JANO, près de Scandiano, duché de Modène. Il y existe une source minérale froide, hydro-sulfureuse, où le professeur Merosi, cité par Valentin (*Voyage médical*, etc., 2e édit., 342), a trouvé, pour cent onces : muriate de chaux, 40 grains ; m. de soude, 15 ; mur. de magnesié, 5 ; s. de magnésie ; s. de chaux, 24 ; du gaz hydrogène sulfuré, et un peu de gaz acide carbonique.

Janogi, kawa-Janogi. Noms Japonais du saule, *Salix alba*, L.

Janquetti. Nom des petites sardines sur la côte de la Ligurie, selon Gesner.

Jansbrood. Nom hollandais du caroubier, *Ceratonia Siliqua*, L.

Jansonna. Nom languedocien de la grande gentiane, *Gentiana lutea*, L.

Jantar. Nom russe du *Succin*.

Jaoubert. Nom languedocien du persil, *Apium Petroselinum*, L.

Jaoubertasse. Nom de la grande ciguë, *Conium maculatum*, L., en Languedoc.

Japalu. Nom brame du *Croton Tiglium*, L.

Japan earth. Un des noms anglais du *Cachou*.

Japarandiba. Un des noms brésiliens du *Pirigara tetrapetala*, Aublet.

Japatri. Un des noms indiens de la noix muscade.

Japhui. Nom dukhanais du muscadier, *Myristica aromatica*, Murr.

Jaqua. Nom portugais de l'*Artocarpus integrifolia*. L., dans l'Indoustan.

Jaqua (Falsa). C'est le *Nauclea orientalis*, L.

Jaqueira. Nom brésilien de l'*Artocarpus brasiliensis*, Gomès. On appelle *Jaques* le fruit de l'*A. integrifolia*, L. F.

Jaques. Un des noms vulgaires du geai, *Corvus glandarius*, L.

Jaquet. Nom de la petite bécassine, *Scolopax Gallinula*, L., dans la Somme.

Jar. Nom de la *Poule* dans quelques cantons de la Basse-Bretagne.

Jarak. Un des noms indiens du ricin, *Ricinus communis*, L.

Jaralbars. Un des noms arabes du cocotier, *Cocos nucifera*, L.

Jaramago. Nom espagnol de l'érysimum, *Erysimum officinale*, L.

Jaramang. Un des noms du *Sangdragon*.

Jarbao. Un des noms brésiliens du *Verbena jamaicensis*, L.

Jardin médical, *Hortus medicus*. On donne parfois ce titre à des recueils de figures ou de descriptions de plantes officinales ; tels sont les suivants :

Cuba (J.). *Hortus sanitatis*. Mayence, 1491. Traduit en français par Vérard.—Porre. *L'orto dei simplici di Padova*. Venitiis, 1592. — Durante (C.). *Hortus sanitatis*, 1609. — Sutherland (J.). *Hortus medicus edimburgensis*, Edimburgi, 1683, in-8.—Petiver (J.). *Hortus peruvianus medicinalis*. Londres, 1715, in-folio, fig.

Jardinier. Un des noms vulgaires de l'ortolan, *Emberiza Hortulana*, L.

Jarga. Nom du saumon, *Salmo Salar*, L., chez les Kalmouks.

Jargon, Jargon de Ceylan. Voyez *Zircon*.

Jarilla. Nom chilien du *Mimosa balsamica*, Molina. Voyez *Inga balsamica*, N.

Jarkspar. Nom anglais du *Delphinium Consolida*, L.

Jarnotte. L'un des noms du *Bunium Bulbocastanum*, L.

Jaro. Un des noms italiens du gouet, *Arum maculatum*, L.

Jaroba. Nom brésilien du *Tanaecium Jaroba*, Sw.

Jarosse. Sous ce nom, on ne désigne pas moins de trois graines ; celle du *Lathyrus Cicera*, L., qui nous paraît la véritable ; celles de l'*Ervum Monanthos*, L., et même celles de l'orobe, *Ervum Ervilia*, L. Voy. *Lathyrus Cicera*, L.

Jarra. Un des noms de la gesse cultivée, *Lathyrus sativus*, L.

Jarrafa. Nom de l'alose, *Clupea Alosa*, L., sur la côte d'Afrique.

Jarrinha. Nom brésilien de l'*Aristolochia Macrura*, Gomès.

Jarro. Nom portugais du gouet, *Arum maculatum*, L.

Jarrus. Un des anciens noms du gouet, *Arum maculatum*, L.

Jars. Nom vulgaire de l'oie mâle, *Anas Anser*, L.

Jaruba. Synonyme de *Cecropia*.

Jaruk manis. Nom bali de l'oranger, *Citrus Aurantium*, L.

Jarzabek. Nom polonais de la gélinote, *Tetrao Bonasia*, L.

Jas. Nom suédois de l'ide. Voyez *Cyprinus Idus*, L.

Jascolcze ziele. Nom polonais de l'éclair, *Chelidonium majus*, L.

Jaseran. Un des noms de l'oronge dans les Vosges. Voyez *Amanita*, L.

Jaseur (Grand). Voyez *Ampelis Garrulus*, L.

Jasia. Un des noms japonais de l'aune, *Alnus glutinosa*, Gærtn.

Jasin. Un des noms arabes de l'aunée, *Inula Helenium*, L.

Jasjiro. Espèce de prunier du Japon.

Jaskotcze ziele. Nom polonais de l'*Asclepias Vincetoxicum*, L.

Jaskotka. Nom polonais de l'hirondelle. Voyez *Hirundo*.

Jasmin. *Jasminum officinale*, L.

— d'Afrique. Un des noms du gayac, *Guajacum officinale*, L.

JASMIN D'ARABIE. *Mogorium Sambac*, Lam.

— DU CAP. *Gardenia florida*, L.

JASMINÉES, *Jasmineæ*. Famille naturelle dicotylédone, dipérianthée, monopétalée, à étamines hypogynes, à fleurs ordinairement hermaphrodites. Elle fournit à la médecine : le frêne, dont on retire la manne ; l'olivier, dont le fruit est si usité comme aliment ou pour l'huile alimentaire qu'on en tire ; les jasmins, dont on extrait des essences si estimées, le lilas, dont l'odeur délicieuse et la beauté des fleurs font l'ornement des parterres au printemps ; le troëne, etc. Mais cette famille n'offre aucune propriété commune à tous les végétaux qu'elle renferme quoique très-naturelle, ni même de vertus médicales saillantes dans aucun d'eux.

JASMINUM. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle (les Jasminées) de la Diandrie monogynie; il a pour racine du sien *Yasmyn*, son appellation arabe. Il renferme des arbrisseaux dont plusieurs sont cultivés dans les jardins, pour le parfum de leurs fleurs. La racine du *J. angustifolium*, L., est employée dans l'Inde contre les dartres (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 52). Les fleurs du *J. grandiflorum*, L., espèce que l'on cultive dans les jardins, sont employées pour en retirer l'huile essentielle qu'elles contiennent ; celles du *J. officinale*, L., qui sert à faire des berceaux, des espaliers en pleine terre chez nous, sont encore très-usitées pour le même usage. C'est à l'aide de couches alternatives d'huile de ben, probablement d'autre huile aussi, et de fleurs, que l'on obtient leur arôme, qui ne se communique point à l'eau, parce qu'elles n'ont pas d'huile essentielle, comme la plupart des autres fleurs odorantes, ce qui prouve que ces deux corps sont distincts : cet arôme est trop délicat pour être retiré par la distillation, comme on le fait pour les autres plantes. On connaît l'odeur suave du jasmin, qui sert à préparer des essences, des eaux de senteur, des pommades, etc., que la dessiccation fait cesser complétement, et dont la parfumerie fait un emploi si fréquent; l'essence qu'on en prépare est céphalique, cordiale ; elle entre dans plusieurs composés pharmaceutiques, tels que des eaux spiritueuses, vulnéraires, etc. Le *J. Sambac*, L., appartient au genre *Mogorium* (Voy. ce mot). Une jasminée inédite de l'Inde, d'après le docteur Hardwigh, donne de la manne, au moyen de la piqûre d'un insecte (*Bull. des sc. méd.* de Fér., IV, 377).

JASPACHATES. Pierre précieuse, composée de jaspe vert et d'agathe, adoucissante, et bonne contre les maladies du foie et du poumon. James, *Dict.*, d'après Aétius.

JASPE, *Jaspis*. Pierre siliceuse ordinairement opaque, susceptible de poli, très-variable de couleur, et qui, suivant ses diverses colorations, en vert, en rouge, etc., était plus ou moins estimée, comme stomachique, cordiale, anti-épileptique, et surtout en amulette pour arrêter les hémorrhagies et chasser la pierre.

JASPIS ORIENTALIS. Synonyme d'*Heliotropius*. Voyez *Pierre d'Héliotrope*.

JASS. Nom de l'ide, *Cyprinus Idus*, L., en Russie. Voyez ce mot.

JASSA. Nom de la pie, *Corvus Pica*, L., dans le bas Montferrat.

JASZCZARKA. Nom polonais du lézard gris. Voyez *Lacerta*.

JATAHY, JATAICA, JETAHY, JATOBA. Noms brésiliens de la résine d'un *Hymenæa*, probablement de l'*Hymenæa Courbaril*, L., ou *copal* d'Amérique, sorte d'*animé*. Ces noms se donnent aussi à l'*H. martiana* ou *Stilbocarpa*, Hayne, confondu avec la précédente espèce. Voy. *Hymenæa*.

JATIPHALA. Nom sanscrit du muscadier, *Myristica aromatica*, Murr.

JATIPULLEN. Un des noms cyngalais du muscadier, *Myristica aromatica*, Murr.

JATOPA. Nom de l'*Hymenæa martiana*, Hayne, et non de l'*H. Courbaril*, comme le croyait Martius.

JATROPHA. Genre de plantes de la famille des Euphorbiacées, de la monœcie monadelphie, dont le nom vient de ιατρον, remède, et de φαγω, je mange, parce que l'on retire de l'une des espèces qu'il renferme un aliment fort usité (le manioc) et que plusieurs autres sont médicamenteuses. Ces plantes sont fort actives, et même dangereuses, comme la plupart de celles de la même famille.

J. Curcas, L., médicinier, gros pignon d'Inde, ricin d'Amérique. Cet arbuste à suc blanc, tachant le linge, qui croît en Afrique (ce qui le fait encore appeler pignon de Barbarie), paraît avoir été naturalisé en Amérique et aux Antilles (d'où l'épithète de *pignon des Barbades*), où il a été porté par les nègres, etc. ; il a les fleurs blanches, en bouquet, les feuilles en cœur, anguleuses, etc. On en fait des palissades dans l'Inde et des haies aux Antilles. Ses graines ont le goût de la noisette, étant fraîches, et peuvent être mangées en ôtant le germe et son enveloppe, d'après tous les auteurs ; si on ne l'ôte pas, ces parties causent une sorte d'ivresse, purgent avec violence, à la dose seulement de 6 graines et même de 3, d'après Pison et M. de La Billardière, ce qui ferait un seul fruit ou noix (état dans lequel on les appelle *noix des Barbades*, *noix américaine*, parce qu'il a la grosseur de nos noix), puisque chacun renferme trois coques monospermes. Le père Labat dit aussi que trois amandes font l'effet d'une médecine (*Nouveau Voyage*, etc., III, 299). Cependant nous élevons des doutes sur ces assertions. Si la graine qu'on nous donne dans le commerce sous ce nom est bien celle du médicinier, il nous paraît difficile d'accorder, d'après sa saveur âcre, chaude et corrosive même, qu'elle puisse jamais être alimentaire, à moins que la dessiccation ne lui donne toutes ces mauvaises qualités. Il est possible qu'étant fraîche et point encore mûre, elle ait moins d'activité, mais nous doutons qu'alors même elle soit innocente. Quant à la privation du germe, cela n'amène aucun changement dans les qualités délétères de la semence, sur le sec du moins, quoi qu'en ait dit Boyle, qui le premier a émis cette opinion, répétée tant de fois depuis, et dont nous avons montré la fausseté dès 1820 (voy. l'art. *Croton*. Nous serions tentés de croire, en lisant les auteurs, qu'il y a confusion au sujet du *J. Curcas* et

que l'on prend pour lui tantôt une plante à amande comestible, et tantôt une autre à amande drastique, etc. M. le docteur Geoffroy nous a raconté que, se promenant au Sénégal en compagnie du gouverneur, M. le marquis de Boufflers, de M. de Westroem, savant suédois, etc., ils eurent tous des vomissements, des selles abondantes, etc., pour avoir mangé 8 à 10 amandes de médicinier, et que ce dernier seul, ayant bu de l'eau-de-vie, aussitôt qu'il éprouva les premiers symptômes, ne ressentit plus rien. M. Soubeiran, pour avoir mangé une seule graine sèche privée de son enveloppe et de son germe, et qu'il trouva d'abord assez douce, puis excessivement âcre, eut des vomissements, etc. M. Orfila a fait périr des chiens, en leur donnant de 1 à 3 gros de cette semence, au bout de dix heures; il a trouvé leur estomac enflammé, etc. (*Toxicol.*, II, 97).

On obtient de cette semence une huile analogue à celle de ricin, de Tigli, etc., ou autres Euphorbiacées, plus active que la première, et moins que la seconde. A ce sujet nous dirons que c'est probablement à l'addition ou au mélange du médicinier dans l'huile de ricin, qu'on envoie d'Amérique, qu'est due la violence qu'on lui trouve dans quelques cas, et qui a fait renoncer à son emploi, et préférer celle préparée avec des ricins qui ont crû en France. On n'use pas de cette huile en médecine en Europe, quoiqu'elle pût y être utile à cause de son action intermédiaire entre celle souvent trop douce du ricin de France, et celle trop violente du Tigli (*Croton Tiglium*, L.); dans l'Inde on s'en frotte le corps dans les cas de gale, de dartres, de rhumatisme, en l'étendant; on en brûle dans les lampes. Lunan assure qu'en y mêlant moitié de son poids de graisse, on en fait un bon onguent contre les hémorrhoïdes (Ainslie, *Materia ind.*, II, 47). M. Soubeiran a trouvé dans cette amande de l'huile fixe, de la glutine, de la gomme, un principe sucré, un peu d'acide malique, un peu d'acide gras, une matière âcre fixe particulière. L'huile qu'on en obtient est incolore, sans odeur, congèle à quelques degrés au dessus de zéro; elle est d'abord douce, puis au bout d'une heure on sent son âcreté se développer dans la gorge et augmenter de plus en plus; les vomissements, etc., n'arrivent qu'au bout de trois heures, et 18 à 20 grains ont suffi pour les produire. Cette action est due à la matière âcre de cette semence, dont on peut priver l'huile en l'agitant avec de l'alcool froid, et alors elle est presque douce, ou du moins une assez forte dose ne cause plus d'accidents. Cette huile est insoluble dans l'alcool à froid et très-peu dans celui qui est bouillant, ce qui la distingue de celle de ricin et de Tigli. Du reste, le principe est plus abondant dans la graine que dans l'huile, ce dont M. Soubeiran s'est assuré en traitant directement celle-ci par l'alcool, ce qui prouve que ces deux principes sont séparés dans ces semences (*Journ. de pharm.*, XV, 503). M. Soubeiran prétend que Nimmo, de Glascow, a analysé sous le nom d'*huile de Croton Tiglium*, celle du *Jatropha Curcas*, tandis que MM. Pelletier et Caventou ont fait précisément le contraire dans le mémoire qu'ils ont donné à ce sujet (*Journ. de pharm.*, IV, 289); ce qui tient à la confusion qui existe entre ces deux semences dans le commerce, où elles portent toutes deux le nom de *pignons*, et fort à tort, car ce nom n'appartient qu'aux amandes des pins (Voy. *Croton Tiglium*).

M. Kunth dit que dans l'Amérique du sud, on prend les amandes du médicinier dans du chocolat ou de l'eau sucrée pour en diminuer la force (*Nov. gener.*, II, 104). Le docteur Reevel, de Canton, assure que le vernis de la Chine se fait avec l'huile de *J. Curcas*, bouillie sur de l'oxide de fer (*Journ. de chimie médic.*, III, 557). M. Lherminier, pharmacien à la Guadeloupe, assure que les feuilles du médicinier, sont employées mystérieusement, et en nombre impair par les nègres, extérieurement et même intérieurement; il ne dit pas à quel usage (*Journ. de pharm.*, III, 467). M. Descourtilz prétend que le *J. Curcas* est le contre-poison du mancenillier (*Flore méd. des Antilles*, II, 304). On ne voit pas trop comment un poison végétal pourrait être l'antidote d'un autre.

J. elastica, L. F. (*Siphonia elastica*, Persoon). Il fournit du caoutchouc, etc. Voy. ce mot; plusieurs autres espèces en donnent également, d'après De Candolle.

J. glandulosa, Walh. (*Croton villosum*, Forsk., *non* Smith.) D'après Forskal on emploie en Arabie le suc récent de ce sous-arbrisseau, qui ronge le fer, sur les furoncles; on applique ses pousses sur les tumeurs, pour les amollir et calmer les douleurs (*Flora arab. ægypt.*, 163).

J. glauca, Wahl. On emploie dans l'Inde l'huile qu'on retire de ses semences, en frictions, contre le rhumatisme chronique et la paralysie (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 6).

J. gossypifolia, L. On prescrit dans l'Amérique méridionale la décoction de ses feuilles contre la colique, les embarras bilieux, etc., comme purgative, ce qui l'a fait appeler *herbe au mal de ventre*. Il croît sur son tronc, d'après P. Brown, des tubérosités qui sont purgatives et sternutatoires. Il paraît que cette espèce a les semences assez douces, car les oiseaux les mangent, d'après ce naturaliste. Labat, qui a vécu longtemps aux Antilles, dit qu'on peut toujours manger les fruits dans ce cas, et cela à propos du médicinier même (*loc. cit.*); ne serait-ce pas cette espèce dont on aurait confondu l'amande avec celle du médicinier?

J. Manihot, L. (1). *Janipha Manihot*, Humboldt, *Plant. æquin.*, II, 108), manioc, magnioc, manioque. Suivant l'abbé Raynal (*Hist. philos.*, IV, 176), ce végétal est originaire d'Afrique, d'où il a été porté en Amérique, etc., par les nègres, ainsi que beaucoup d'autres plantes utiles de leur pays, où de temps immémorial il sert à leur nourriture. C'est un

(1) Le genre *Manihot* avait été créé par Plumier, et supprimé par Linné. Ce nom était préférable à celui de *Janipha*, que lui a imposé M. de Humboldt en le rétablissant. M. Pohl le lui a rendu et appelle cette plante *utilissima*.

sous-arbrisseau à feuilles palmées, à fleurs verdâtres, dont les racines acquièrent parfois le volume de la cuisse; elles sont charnues, agglomérées, de couleur grise, vertes ou rouges en dehors, suivant la variété cultivée, toujours blanches en dedans, et renferment un suc laiteux très-abondant.

Ce suc est très-vénéneux; pris en petite quantité il tue les volailles, les quadrupèdes, et l'homme même, en causant des vomissements, des convulsions, des sueurs froides, faisant enfler le corps, puis amenant la mort. Les animaux qui en périssent n'ont aucune trace d'inflammation dans les intestins ou l'estomac; il agit à la manière de l'acide hydro-cyanique, quoiqu'on n'en trouve pas des traces dans sa composition, d'après M. Soubeiran, qui compare son odeur à celle des amandes amères (*Journ. de pharm.*, XIV, 393). Le principe délétère de ce suc est très-volatil, car si ce suc est exposé à l'air, il n'est plus vénéneux au bout de 36 heures, ainsi que s'en est assuré Bajon par des expériences directes, de même que si on le soumet à l'ébullition (*Mém. sur Cayenne*, I, 433). Ce principe passe à la distillation. Le docteur Fermin, de Surinam, nous a appris depuis longtemps, que ce suc distillé donne un liquide d'une violence extrême; une demi-cuillerée à café a fait périr un chien en moins de cinq minutes. Un esclave empoisonneur, condamné à mort, à qui on en fit avaler 35 gouttes, succomba en moins de six minutes; dans ces deux cas on ne trouva aucune trace de ce poison dans l'estomac ni dans les intestins (*Mém. de l'Acad. de Berlin*, 1764). M. Ricord Madiana, qui a aussi obtenu le principe actif du manioc par la distillation, a vu que quelques gouttes mises sur la langue d'un chien, suffisent pour le tuer en moins de dix minutes; il ne trouva que le cœur rempli de sang (*Journ. de pharm.*, XVI, 310). On a prétendu que le sucre à haute dose, l'eau de mer, le rocou, le pois d'angole, *Cytisus Cajan*, L., étaient le contre-poison du lait de manioc. M. Ricord dit avoir éprouvé leur inutilité; le suc de *Nhandiroba cordifolia*, donné de suite, lui a paru affaiblir ses effets; Bajon s'est assuré que les alcalis mêlés dans la proportion du cinquième de son poids, en empêchent l'action délétère (*loc. cit.*).

La racine du manioc privée de ce suc si pernicieux, et qui servait, dit-on, aux sauvages pour empoisonner leurs flèches est un aliment très-précieux. On l'arrache de terre depuis l'âge de six mois jusqu'à deux ans, suivant la variété; on la lave; on ôte la pelure; on soumet le marc à la presse, et on a alors la *farine de manioc*, qu'on fait sécher dans une poêle en la remuant, ce qui donne la *couaque*; ou on la fait cuire légèrement en pain ou en galette, qu'on appelle *cassave*; l'un et l'autre se conservent longtemps, tenus dans des lieux secs. La farine de manioc est douce, mucilagineuse, fade, grenue, nourrissante, d'un blanc jaunâtre; deux onces suffisent pour un repas, parce qu'elle gonfle beaucoup en cuisant; une livre nourrit un homme pour 24 heures, quelque appétit qu'il éprouve.

On retire aussi de la farine du manioc, ou de l'eau qui s'écoule lorsqu'on râpe la racine, une fécule blanche, douce, légère, très-nourrissante et fort délicate, appelée *moussache* (ou *cypipa* à Cayenne), nom qui vient de *mouchacho*, enfant, en espagnol, comme qui dirait enfant de manioc. On en fabrique des gâteaux, de la pâtisserie; on l'emploie pour empeser le linge, etc.; en Europe on en fait des potages pour les malades; on la confond avec l'*arrow-root*, qui porte aussi le nom de moussache, d'après M. Ricord; mais elle est plus légère, puisqu'une boîte qui contient 16 onces d'arrowroot ne peut en renfermer que 14 de moussache. Le *tapioka* est la fécule du manioc séchée sur des plaques chaudes, ce qui lui donne l'apparence granulée.

Il y a une variété douce de manioc, appelé *camanioc*, due à une longue culture, dont le suc n'est pas vénéneux; on la mange sans être râpée, cuite de suite au four, à l'eau, etc. Nous remarquerons à ce sujet que l'eau dans laquelle on aurait fait cuire du manioc ordinaire, serait vénéneuse. On se sert même de la décoction de cette racine, dans plusieurs lieux du Brésil, pour prendre les oiseaux, en la plaçant dans des endroits arides; ces animaux en ont à peine bu qu'ils chancellent et peuvent être pris à la main (*Journ. de chim. méd.*, VI, 212). On cultive cette variété conjointement avec l'autre, mais probablement elle rend moins, puisqu'elle devrait être seule cultivée, ce qui n'a pas lieu.

On fait entrer le manioc dans une boisson fermentée appelée *ouycou*, qui remplace le vin ou la bière de nos climats.

Aublet (Fusée). Obs. sur le magnoc (Tome II, page 65 de l'*Appendix* de l'ouvrage sur la Guiane).—Bajon. Mémoires sur le manioc. sa culture, etc. (*Mémoire pour servir à l'histoire de Cayenne*, etc., I, 406 et 438). — Brunelli. Détails sur la culture du manioc, etc. (*Obs. sur la physique*, II, 630).

J. multifida, L. Cette espèce, très-remarquable par ses feuilles à digitations laciniées, et ses fleurs rouges, croît au Brésil, dans l'Inde, etc. On a employé en Espagne ses fruits comme purgatifs, ce qui les a fait appeler *noix purgatives*, *médicinier d'Espagne*, *petit médicinier*. On en retire une huile qui est un purgatif drastique, appelé *pinhoen oil* par les Anglais. M. Soubeiran n'a trouvé aucune différence de composition chimique entre cette semence et celle du médicinier ordinaire (*Journ. de pharm.*, XV, 501). Suivant M. De Candolle, on pourrait manger l'amande de ce fruit en ôtant l'embryon comme pour ce dernier (*Essai*, 260).

J. opifera, Mart. Cette plante du Brésil a une racine blanche, charnue, dont on prépare un extrait résineux, employé dans ce pays, à la dose d'un demi-gros à un gros, comme purgatif, surtout dans l'hydropisie, d'après Martius (*Journ. de chimie méd.*, III, 401).

J. stimulosa, Mich. Végétal de la Virginie, qui a des tubercules comestibles, d'après Michaux (*Flora boreal. Americ.*, II, 216).

JATROPHIQUE (Acide) Voyez *Acide jatrophique*.

JAUJAC ou JAULNAC, à trois lieues d'Au-

benas, en France. Carrère (*Cat.*, 320) y indique une source minérale.

JAUEAU. Nom de la ficaire, *Ranunculus Ficaria*, L., en Anjou.

JAUNE DE CHRÔME. C'est le nom commercial du *Chromate de plomb*. V. ce mot.

— D'OEUF. V. *OEuf*.

JAUNE D'OEUF. On donne ce nom au fruit de l'*Achras mammosa*, L., et du *Chrysophyllum macrophyllum*, Lam. On le donne parfois encore à une variété de l'Oronge, *Amanita aurantiaca*, Bull.

JAUS. Un des noms arabes de l'amandier, *Amygdalus communis*, L.

JAUSIBAND. Un des noms arabes de la noix muscade. Voyez *Myristica*.

JAVA. Ile de l'Océan Pacifique, où sont des sources chaudes, nommées *Tchipannas* en langue malaise, usitées en bains seulement contre quelques maladies extérieures. Thunberg dit que les bords de la fontaine sont couverts d'une rouille analogue au vert-de-gris (Alibert, *Précis*, etc., 560).

JAVE. Nom indien du *Jatropha* (Siphonia) *elastica*, L. F.

JAVELLE (eau de). Nom vulgaire des *Chlorures de Potasse* et *de Soude* et aussi d'une source du *Pont-Gibaud*.

JAVILLA. Nom que les habitants de la Nouvelle-Grenade donnent au *Feuillæa* ou *Fevillæa Javilla*, Kunth.

JAVOLS ou **JAVOULE.** Bourg de France (Lozère), à cinq lieues de Mende, où Carrère (*Cat.*, 489) indique une source minérale froide.

JAVOR. Nom hongrois de l'élan, *Cervus Alces*, L.

JAWA-WUT. Nom du *Panicum italicum*, L., à Java, d'où on dit que cette île tire son nom.

JAWER-JAWÂR. Nom du *Ficus religiosa*, L., à Sumatra.

JAWSERRA. Nom arabe du panais. *Pastinaca sativa*, L.

JAY. Nom anglais du geai commun, *Corvus glandarius*, L.

JAYAMA. Un des noms américains de l'ananas, *Bromelia Ananas*, L.

JAYAPHALA. Nom bengale du muscadier, *Myristica aromatica*, Murr.

JAYET, JAIS. Matière bitumineuse, et par conséquent inflammable, d'origine évidemment ligneuse, légère, fragile quoique assez dense, à cassure conchoïde, d'un noir opaque, susceptible de recevoir un beau poli, et comme telle de servir d'ornement. Cette variété de lignite, assez rare, se trouve dans les formations de houille, et surtout les montagnes de Trapp. Employé encore pour la confection des bijoux de deuil, où on lui substitue souvent des substances vitreuses, le jais ne l'est plus en médecine. Il passait cependant jadis pour éminemment cordial ; on le donnait en poudre dans les coliques intestinales, en fumigations contre l'hystérie, sur des cataplasmes comme résolutif. Ætius dit que le vin dans lequel on a éteint du jayet enflammé est bon pour guérir la cardialgie. Par la distillation à feu nu, on en retirait une huile empyreumatique qui, soigneusement rectifiée avec de l'argile, était employée aussi comme stimulante, et qui entrait dans la composition du *Baume hystérique*.

JAZWERZ, JAZWIEC. Noms russe et polonais du blaireau, *Ursus Meles*, L.

JAZZOLO. Nom italien de l'*Agaricus eburneus*, L.

JEAJEABADOU. Un des noms de l'arbre à suif, *Virola* (Myristica) *sebifera*, Sw., à Cayenne.

JEAN-DU-BRUEIL (Saint). Bourg de France, à cinq lieues de Milhaud, où Carrère (*Cat.*, 514) indique une source minérale froide.

JEAN-DE-GLAINES (Saint). Hameau de France, à deux lieues de Billon, près duquel est la source *des Cornets*, nommée aussi *Fonsalada* (fontaine salée), dont l'eau est froide. Advinent (*Gas. salut.*, 1773, n. 12, 47-48) y a trouvé pour 5 livres, outre du *gas aérien*, 1 gros de muriate de chaux et 5 scrupules de terre absorbante. Il vante ces eaux contre les diarrhées chroniques, les gastralgies rebelles, les glaires des premières voies, etc. Ligier (*ibid.*, n. 28) les croyait vitriolées.

JEAN LOPEZ (Racine de), *Lopeziana radix*. En 1671, Redi parla pour la première fois d'une espèce de bois ou racine roussâtre, en morceaux courts, couverts d'aspérités, cotonneux, doux au toucher, subéreux, ridés, jaunes en dedans, d'une odeur à peu près nulle, mais d'une amertume considérable (*Opusculum*, etc., Lugduni Batav., 1729, fig.). La plante qui la fournit croît au Zanguebar, à Gua, à Malacca, Batavia, etc.; mais elle est restée inconnue. M. de Jussieu soupçonne que c'est un *Zanthoxylum*, d'autres un *Menispermum*, quelques-uns le *Morus indica*, L. Il ne faut pas la confondre avec celle appelée *Janlopès*, qui croît à Java, où l'on cultivait aussi la plante qui fournit la racine de Jean Lopez, et qui est le *Boerhaavia diffusa*, L. Le Portugais Semmedo en parla ensuite dans son ouvrage intitulé : *Memorial de varios simplices que de India*, etc., Lisboa, 1727. La première vertu qu'on attribua à cette racine fut de guérir la morsure des serpents, ainsi que les fièvres tierces et quartes. On l'a dite ensuite utile en gargarisme contre les douleurs de dents, celles du côté, en fomentation vineuse; contre les obstructions, à l'intérieur, en poudre. Gaubius, sur des renseignements venus de Batavia, la recommanda dans les cours de ventre, le flux cœliaque, la diarrhée colliquative, en 1769, à l'égal du simarouba; parce qu'elle agit, dit-il, comme ce dernier, en fortifiant les fibres de l'estomac et des intestins, et faisant cesser le spasme de ces parties : elle ne produit ni sueurs, ni vomissements, et est moins amère que lui. Salmon de Monchy, Patyn, Boudewinsen, médecins hollandais, éprouvèrent aussi ses bons effets dans ce cas. Sanchès et M. Andry l'ont également employée avec succès dans la diarrhée colliquative, surtout chez les phthisiques. Ce dernier la croit, comme Alvarès, médecin espagnol, contre-indiquée dans la dyssenterie aiguë. La dose est de 15 à 20 grains en poudre pour un bol; on la donne en teinture (1 demi-once de racine pour 8 onces d'alcool) par 2 ou 3 cuillerées à café, en 2 ou 3 fois, dans un jour; en décoction, on double la quantité de celle en nature. Cette racine astringente, dont le nom vient du portugais Jean Lopez Piqueiro, qui l'a fait connaître en Europe, est aujourd'hui fort rare, même dans les droguiers, et par conséquent inusitée; cependant les Européens visitent tous les

jours les pays où elle croît et où on l'a cultivée; mais il lui arrive ce qu'on observe pour beaucoup d'autres, une insouciance extrême de la part des voyageurs. Gaubius a donné l'analyse de cette racine, répétée par Josse, qui a obtenu le même résultat (*Mém. de la Soc. roy. de méd.*, III, 246). Le sulfate de fer ne précipite pas sa décoction. Il ne faut pas croire avec Peyrilhe, que cette racine appartienne au *Lopezia racemosa*, Cav., plante du Mexique.

Redi (F.). *Sperienze intorno a diverse cose*, etc. Florence, 1671, in-4; Amsterdam, 1675; in-12. (en latin); Leyde, 1729, in-12. — Gaubius (H.-D.). *Adversariorum liber unus*. Leydæ, 1771; réimprimé dans les *Advers. variî argum.* Leydæ, 1779, in-4. — Andry. Notice sur la racine de Jean Lopez, etc. *Bull. de la faculté de médecine*, etc. V, 117).

JEAN-SUR-MAINE (Saint). Village de France, à quatre lieues de Laval, où se trouve une source minérale froide, appelée *de Tisseu*, très-légèrement ferrugineuse, selon Jendry (Carrère, *Cat.*, 501).

JEAN-DE-SEIRARGUES (Saint). Village de France, entre Uzès et Alais, près duquel, sur le penchant d'une colline, est une source froide, peu connue malgré l'analyse qu'en a faite Serane (Carrère, *Cat.*, 328).

Jeannette. Un des noms du narcisse des prés, *Narcissus Pseudo-Narcissus*, L.

Jeaunelet. Un des noms de la chanterelle, *Merulius Cantharellus*, L.

Jebat. Nom malais du *Musc*.

Jebet. Un des noms arabes de l'aneth, *Anethum graveolens*, L.

Jeca. Une des variétés du *Chanvre*, dans le Nepaul.

Jecko, Gecko. Voyez *Lacerta Gecko*, L.

Jecoraria. Nom du *Marchantia polymorpha*, L., dans quelques auteurs anciens.

Jecur marinum. Ancien synonyme d'*Hepatus*.

Jeczmien. Nom polonais de l'orge, *Hordeum vulgare*, L.

Jedwabniczka. Nom polonais du jaseur, *Ampelis Garrulus*, L.

Jeffersonia binata, Bart. (*Podophyllum diphyllum*, L.). Cette plante, de l'Amérique septentrionale, de la famille des Papavéracées, est purgative.

Jei. Nom japonais de la *Plie*.

Jeissoku. Nom japonais du pavot, *Papaver somniferum*, L.

Jelek. Nom de l'hermine, *Mustela Erminea*, L.

Jelen, Jalijenii. Noms du cerf commun, *Cervus Elaphus*, L., en Pologne.

Jeleznaja. Montagne du Caucase où sont des sources minérales.

Jelve. Nom de la bécassine, *Scolopax Gallinago*, L., en Turquie.

Jembjer. Nom polonais du gingembre, *Amomum Zingiber*, L.

Jemiel. Nom polonais du gui, *Viscum album*, L.

Jenbaku. Nom japonais de l'avoine, *Avena sativa*, L.

Jendiu, Jensiu. Noms japonais du *Sophora japonica*, L.

Jenko-so. Nom japonais du souci des marais, *Caltha palustris*, L.

Jena manis. Nom mantchou de l'anis, *Pimpinella Anisum*, L.

Jerain. Un des noms arabes de la bacile, *Crithmum maritimum*, L.

Jerboa. Nom du *Mus Sagitta*, L., en Afrique.

Jern. Nom danois et suédois du *Fer*.

— lodder. Nom de l'éperlan, *Salmo Eperlanus*, L., en Laponie.

Jernotte. Nom de l'*OEnanthe pimpinelloides*, L.

Jernurt. Nom danois de la verveine, *Verbena officinalis*, L.

Jeroc manis. Nom malais de l'oranger, *Citrus Aurantium*, L.

Jérose. *Anastatica hierochuntica*, L.

Jerrek-li-pis. Nom d'une variété de l'oranger, à Java.

Jersey. (Eaux min. du Nouveau-). Voyez *Orange*.

Jeruk. Nom malais du citronnier, *Citrus medica*, L.

Jerukleci. Nom java de l'oranger, *Citrus Aurantium*, L.

Jerusalemsartischocke, Jerusalem artishoke. Noms allemand et anglais de la patate, *Convolvulus batatas*, L.

Jerusalem's oak. Nom anglais du *Chenopodium anthelminthicum*, L.

Jesse. Un des noms allemands du chabot, *Cottus Gobio*, L.

Jesion. Nom polonais du frêne, *Fraxinus excelsior*, L.

Jessamine. Nom anglais du jasmin, *Jasminum officinale*, L.

Jesse. Nom spécifique du *Cyprinus Jesse*, Bloch.

Jesiotr. Un des noms polonais de l'esturgeon, *Acipenser Sturio*, L.

Jeta. Un des noms espagnols de l'*Agaricus edulis*, Bull.

Jetaiba. Un des noms brésiliens du Courbaril, *Hymenæa Courbaril*, L., ou plutôt de l'*H. Stilbocarpa*, Hayne. Sa résine est nommée *Jeticacica*.

Jetici. Boisson alcoolique préparée en Virginie avec la pomme de terre.

Jeticucu. Nom brésilien du Méchoacan, et, suivant Gomès, de son *Convolvulus operculatus*, ce qui donnerait à croire que c'est cette dernière plante qui le fournit.

Jetimadh. Nom hindou de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L.

Jeudi. Nom de la grande sauterelle verte, *Locusta viridissima*, L., dans quelques provinces.

Jeukboontjes. Nom hollandais du *Stizolobium pruriens*, Pers.

Jew's ear. Nom anglais du *Tremella Auricula-Judæ*, Pers.

Jews pitch. Nom anglais de l'asphalte. Voyez *Bitumes*.

Jewel latu. Nom cyngalais de la *Gomme arabique*.

Jez. Nom polonais du hérisson commun, *Erinaceus europæus*, L.

Jezar. Un des noms arabes du panais, *Pastinaca sativa*, L. Suivant M. Delile, c'est celui de la Carote, *Daucus Carota*, L.

Jezyny. Nom polonais de la ronce, *Rubus fruticosus*, L.

Jiito, Jito. Noms que porte au Brésil le *Trichilia elastica*, Martius.

Jin-chen. Nom chinois du *Gen-seng*.

Jintan. Nom malais du cumin, *Cuminum Cyminum*, L.

Jira, Jiraka. Noms bengale et sanscrit du cumin, *Cuminum Cyminum*, L.

Jirasol tuberoso. Nom espagnol de la patate, *Helianthus tuberosus*, L.

Jitsénar. Nom hébreu de l'*Huile*.

Jlukiriu. Nom cyngalais du lait de chèvre. Voyez *Lait*.

Joannesia princeps, Gomès. C'est l'*Anda Gomesii*, A. Jussieu.

JOANNETE (Eaux minérales de). Elles sourdent à une demi-lieue des bourgs de Martigues-Briant et de Chavagne, à cinq lieues d'Angers. Il y a trois sources froides, salino-ferrugineuses, nommées *source martiale* ou *ancienne*, *source volatile*, *source alcaline* ou *source basse*, et une *source chaude* qui pa

rait sulfureuse. Nous n'en connaissons pas d'analyses plus récentes que celles de Duvergé et de Linacier. Elles ont été employées dans les maladies chroniques de l'estomac, du foie, des intestins, l'hydropisie commençante et la leucorrhée.

Joannette, Jouanette. Noms de l'*OEnanthe pimpinelloides*, L., et de ses tubercules.

JOB. Carrère (*Cat.*, 473) cite cette *paroisse* de la Basse-Auvergne, comme renfermant deux sources froides qui passent pour *ferrugineuses* et *vitrioliques*, et portent les noms de *Sanhetas* et de *la Bécherie*.

Jocan prector. Un des noms indiens du bonduc. *Guilandina Bonducella*, L.

Jobe bere, Jodelte. Noms danois et hollandais de l'asphalte. V. *Bitumes*.

Jodoriki. Nom japonais du gui, *Viscum album*, L.; d'un groseiller, *Ribes Cynosbati*, L., suivant Thunberg.

Johannes bingelkraut. Nom allemand de la mercuriale, *Mercurialis annua*, L.

Jolle. Nom suédois du *Lait*.

Jornsoert. Nom suédois de la verveine, *Verbena officinalis*, L.

JOHANNESBAD. Eaux minérales tièdes, analogues à celles de Warmbrunn, sans être aussi renommées (Reichard, *Itinéraire d'Allemagne et de Suisse*, 170).

Johannisbrod. Un des noms allemands du caroubier, *Ceratonia Siliqua*, L.

Johanniskraut. Nom allemand du millepertuis, *Hypericum perforatum*, L.

Johanniswurzel. Un des noms allemands du *Polypodium Filix-mas*, L.

John's wort (Saint). Nom anglais du millepertuis, *Hypericum perforatum*, L.

Johnsbread. Nom anglais du caroubier, *Ceratonia Siliqua*, L.

Joksan. Nom japonais de l'*Hemerocallis japonica*, L.

Jol. Nom languedocien de l'ivraie, *Lolium tumulentum*, L.

Jolibois. Un des noms du *Daphne Mesereum*, L.

Joliffia africana (Delile, *Mém. de la Soc. d'hist. nat.*, III, 314). Cucurbitacée de Madagascar, où elle s'appelle *Couémé Souali*, apportée de l'Ile-de-France par M. Lejoliff. Elle est grimpante, et peut monter jusque sur les arbres élevés; elle porte des fruits qui ont le volume de nos potirons, et qui renferment jusqu'à 2 ou 300 semences aussi grosses que nos châtaignes, dont on retire une huile bonne à manger: 50 livres de ces graines en donnent 8 livres. La chair est amère, et non comestible. On cultive cette plante, qui s'est trouvée former un genre nouveau, décrit par M. Delile, à l'Ile-de-France, pour ses graines; elle est dioïque et vivace, et ses fleurs femelles sont fort rares, de sorte qu'on a proposé de multiplier les pieds femelles par la greffe ou la marcotte. Comme cette plante grimpe, on l'a nommée encore, suivant l'usage des colonies, *Liane Lejoliff* (*Ann. de la Soc. d'horticult.*, IV, 330). Il y a peu d'espoir de pouvoir naturaliser parmi nous cette plante, qui vient dans les régions les plus chaudes de l'Afrique.

Jomorei. Un des noms chinois du *Mosa*.

Jonah. Nom hébreu du pigeon. V. *Columba*.

Jonas. (Fontaine de). L'une des sources de Bourbon-l'Archambault.

Jonc, *Juncus*. Sous ce nom, les auteurs comprennent des plantes non-seulement du genre *Juncus*, mais des genres qui ont un port semblable, tels que des *Schœnus*, des *Scirpus*, et autres Cypéracées, et jusqu'à des palmiers, comme est celui dont on fait les cannes appelées *Joncs*. Les joncs sont, en général, des plantes aquatiques, qui ont la tige spongieuse; leur moelle peut servir, dans les grosses espèces, à faire des mèches pour les lampes, des *moxas*. Le *Scirpus capsularis*, Lour., qui est un jonc, est employé à la Cochinchine à ce dernier usage. On promène aussi dans ce pays un morceau de moelle de jonc trempé dans l'huile et allumé, sur les éruptions pétéchiales miliaires, etc., jusqu'à ce que l'épiderme se fende; on frotte ensuite chaque brûlure avec une éponge trempée dans une décoction de gingembre (*Journ. analyt. de méd.*, n. 5, p. 570). Dioscoride dit (*lib.* IV, *c.* 47) que les semences du jonc d'Éthiopie sont astringentes et somnifères; on ignore de quelle plante il veut parler. Le *Juncus effusus*, L., est employé en Lithuanie en infusion théiforme, associé souvent, à ce qu'il paraît, à du sous-carbonate de potasse, contre les calculs de la vessie (*Bibl. méd.*, LXII, 97). Les feuilles et les racines de ces plantes servent à faire des liens, des nattes, des sacs, des paniers, etc.; elles nuisent aux prairies, et sont un mauvais fourrage.

Jonc d'Espagne. *Genista juncea*, Desf.

— fleuri. *Butomus umbellatus*, L. Nous avons oublié de dire que sa racine se mange en Sibérie.

— odorant. *Andropogon Schœnanthus*, L.

JONCÉES. Famille naturelle monocotylédone, qui n'a que peu de plantes médicinales, telle qu'elle est réduite aujourd'hui. Voy. *Jonc*.

Jonci cheiroso. Nom portugais du schœnanthe, *Andropogon Schœnanthus*, L.

Jonco odoroso. Nom espagnol du schœnanthe, *Andropogon Schœnanthus*, L.

Jonquille. *Narcissus Jonquilla*, L.

Jonthlaspi. Nom du *Clypeola Jonthlaspi*, L.

Jopskarfa. Nom islandais du cormoran, *Pelecanus Carbo*, L.

Jordbros. Un des noms danois du lycopode, *Lycopodium clavatum*, L.

Jordboer. Nom danois du fraisier, *Fragaria vesca*, L.

Jordeable. Nom danois de la pomme de terre, *Solanum tuberosum*, L.

Jordgalla. Nom suédois de la gratiole, *Gratiola officinalis*, L.

Jordhumle. Un des noms danois de la millefeuille, *Achillea Millefolium*, L.

Jordhumle. Un des noms danois du millepertuis, *Hypericum perforatum*, L.

Jordoble, Jordoeple. Noms danois et suédois de la patate, *Helianthus tuberosus*, L.

Jordpoeron. Nom suédois de la pomme de terre, *Solanum tuberosum*, L.

Jordrefwa. Nom suédois du lierre terrestre, *Glechoma hederacea*, L.

Jordrok, Jordrog. Noms suédois et danois de la fumeterre, *Fumaria officinalis*, L.

JORGA (San), dans la Beira (Portugal). Il y existe

une eau minérale froide, que M. Alibert (*Précis*, etc., 395) dit être *sulfureuse-hépatique*.

JOROPE. Palmier qui donne un fruit comestible oliviforme à Javita, dans l'Amérique du sud (*Nova genera et species*, I, 315).

JOTLENBOOM. Nom hollandais du jujubier, *Zizyphus sativus*, DC.

JOUAN (Saint-). Village de France, à 1 lieue de Saint-Malo, à 1/4 de lieue duquel, dans une prairie, sont deux sources froides, nommées *Saint-Jouan* et *Launay-Quinar*, où Chifoliau, cité par Carrère, (*Cat.*, 186), indique du fer, du muriate et du sulfate de chaux, et de la terre calcaire; il les croit utiles contre le rachitis, le carreau, les acides et les glaires de l'estomac, la gravelle, le rhumatisme, etc.

JOUBARBE, JOUBARBE DES TOITS. *Sempervivum tectorum*, L.
— ACRE. *Sedum acre*, L.
— (Grande). *Sempervivum tectorum*, L.
— (Petite). *Sedum acre*, L.
— DES TOITS. *Sempervivum tectorum*, L.
— DE VIGNES. *Sedum Telephium*, L.

JOUPLU. Nom d'un poisson des Indes dont on mange la chair, assez agréable.

JOUHE. Village de France, à 1 lieue de Dôle (Jura), près duquel, dans une vallée, est une source froide, saline, d'une odeur un peu marécageuse, connue jadis sous le nom de *Puits de la muyre*: on n'en prend l'eau qu'en boisson, à la dose de quelques verres, dans les affections des viscères abdominaux, les maladies cutanées, les catarrhes invétérés; elle est, du reste, peu employée, quoique inscrite dans les catalogues d'eaux minérales artificielles *officinales*, et la source en est mal entretenue. M. Masson Four a trouvé dans un litre de cette eau, déjà analysée par C. J. Normand (Dôle, 1740, in-12); muriate de magnésie, 9 grains; m. de soude, 16; soude en excès, 4/5; magnésie, 1; carbonate de chaux dissous par de l'acide carbonique, 3; sulfate de chaux, 7; un peu d'extractif (*Bull. de Pharm.*, I, 296).

Obs. sur la nature, la vertu et l'usage des eaux min. et médicin. du Jouhe, etc. Dôle, 1710, in-8.

JOUI. Liqueur noire, restaurante et aphrodisiaque, usitée comme assaisonnement au Japon, où, suivant Lemery, on la prépare avec du jus de bœuf, exprimé lorsqu'il est à demi roti, joint à d'autres ingrédients, et qui pourtant peut se conserver pendant des années.

JOUSIRUNTS. Un des noms persans du noyer, *Juglans regia*, L.

JOVIS GLANS. Nom de la châtaigne, chez les anciens.

JOWANE (Semences de). Synonyme d'*Adiowaen* ou *Adjoawen* (voyez ce mot).

JOWZ. Un des noms arabes du noyer, *Juglans regia*, L.

JOWZALTYBIB. Nom arabe du muscadier, *Myristica aromatica*, Murr.

JOYEUSE. Petite ville de France, sur la rivière de Beaune, à 9 lieues S.-O. de Viviers, où Carrère (*Cat.*, 521) indique une source minérale froide, regardée dans le pays comme alumineuse et martiale.

JU. Nom du *Jade Néphrite*, chez les Chinois, d'après M. Abel Rémusat.

JUAPECANGA, JUPICANGA. Nom de plusieurs espèces de *Smilax* du Brésil.

JUBABA (Écorce de). Murray a parlé sous ce nom (*Appar. méd.*, VI, 182) d'une écorce fragile, d'un brun pâle; roulée, flexible, rameuse, de deux lignes de diamètre, sur quelques pouces de long, ayant l'épiderme gris, plus brun ensuite, et à parenchyme blanc, qui paraît provenir des Indes. Spielmann a comparé son odeur, qui est faible, à celle de la vanille; sa saveur n'a rien d'amer. Cette odeur, qui se développe surtout si on la manie, a fait penser que cette écorce, sur laquelle on n'a d'ailleurs aucun autre renseignement que ceux de Murray, répétés partout, et qui est inconnue même dans les droguiers, pouvait être anti-spasmodique. On ignore complétement le végétal qui le fournit.

JUBÆA SPECTABILIS, Kunth. (*Cocos chilensis*, Mol.?). Palmier du Chili, dont les fruits comestibles sont un objet de commerce, et que l'on porte jusqu'au Pérou (*Nova genera*, etc., I, 309).

JUBÉTI. Espèce de tortue du Brésil. Voyez *Testudo*.

JUBIS. Nom des raisins secs de Provence.

JUCA, JUCCA, JUKA. Noms américains du manioc, *Jatropha Manihot*, L.

JUCKENDE FASELN. Un des noms allemands du *Stizolobium pruriens*, Pers.

JUD-COCK. Nom anglais de la petite bécassine, *Scolopax Gallinula*, L.

JUDAICUS LAPIS. *Pierre judaïque*. Voyez ce mot.

JUDA'SOHR, JUDASOOR. Noms allemand et hollandais de l'oreille de Judas, *Tremella Auricula-Juda*, Pers.

JUDENBECK. Nom suédois de l'asphalte. Voyez *Bitumes*.

JUDENKORSSBORR. Nom suédois de l'alkékenge, *Physalis Alkekengi*, L.

JUDELLE. Un des noms vulgaires de la macreuse, *Anas nigra*, L.

JUDENWEYRAUCH. Un des noms allemands du *Storax*.

JUDWAR. Un des noms arabes de la *Zédoaire*.

JUEIL. Un des noms de l'ivraie, *Lolium temulentum*, L., en Provence.

JUGAREEN. Nom du pigeon, *Columba domestica*, L., en Turquie.

JUGEOLINE, JUGIOLINE. Noms du sésame, *Sesamum orientale*, L.

JUGLANS. Genre de plantes de la famille des Térébenthacées, et aujourd'hui type d'une nouvelle famille (les Juglandées) à laquelle il donne son nom, de la monœcie polyandrie; il renferme des arbres dont les fruits, appelés *noix*, sont comestibles; leur enveloppe, et même les racines, fournissent une teinture, et le bois est employé à faire des meubles, etc. Son nom vient de *Jovis glans*, fruit de Jupiter, à cause de l'excellence du fruit de l'espèce principale; la plupart habitent l'Amérique septentrionale,

J. alba, L. Son écorce est caustique (*Anc. journ. de méd.*, LXXXIV, p. 107).

J. cinerea, L. (*J. cathartica*, Mich.). Arbre très-abondant aux États-Unis. Sa sève fournit un sucre égal à celui de l'érable; sa seconde écorce est âcre et caustique, et on s'en sert dans ce ce pays à faire des

exutoires, après l'avoir fait au préalable tremper dans du vinaigre ; on en fait aussi un extrait qui se donne comme purgatif depuis 10 jusqu'à 20 grains : on emploie surtout la seconde écorce de la racine, et on la prépare au mois de juin, parce que c'est l'époque où les principes actifs paraissent être les plus abondants. Ce genre de purgatif n'occasionne aucune chaleur ou irritation, et convient dans les constitutions bilieuses, la dyssenterie, chez les inoculés. D'après Coxe (*Amer. dispens.*, 355), cet arbre est le plus fétide de toutes les espèces de ce genre, ce qui le fait donner comme anti-spasmodique : on ajoute parfois à son extrait le calomel. On en donne aux chevaux dans la maladie appelée *Yelow water*. On fait aussi, avec cette écorce, un sirop très-employé dans la jaunisse (*Bull. des sciences méd.*, Fér., XII, 353). Ses feuilles, en poudre, remplacent les cantharides, aux États-Unis ; enfin, on retire du tronc une teinture brune très-solide.

J. cylindrica, Lam. (*J. olivæformis*, Mich.), Pacanier. On mange, aux États-Unis, son fruit, que l'on compare pour le goût à la noisette; nous en avons goûté, provenant d'individus presque naturalisés dans le midi de la France, et nous les avons trouvés en effet fort agréables.

J. nigra, L. On prépare, aux États-Unis, une sorte de pain avec ses fruits; on délaye leur pâte dans l'eau, et ce qui va au fond est une espèce de fécule nutritive. Son nom vient de la couleur que prend son bois à l'air.

Plappart (J.-F.). *Dissert. de juglande nigrâ*. Vindobonæ, 1777. in-8.

J. regia, L., noyer (*Flore méd.*, V, f. 250). Ce végétal, d'après Pline (*lib.* V, *c.* 22), est originaire de Perse, d'où il a passé en Grèce, en Italie, et de là en France. Quoiqu'il y soit de temps pour ainsi dire immémorial, on peut dire cependant qu'il n'y est pas encore acclimaté, puisqu'il y gèle dans les hivers rudes. C'est un très-bel arbre, celui de notre pays qui s'étend le plus, et donne le plus d'ombrage. On dit que cette ombre est dangereuse, qu'elle cause la fièvre, des affections soporeuses (Bayle, *de naturâ*, etc., 38). Ces assertions sont exagérées, mais il est certain que l'odeur forte du noyer produit des céphalalgies ; on dit même son ombrage nuisible aux plantes, ce qui peut être pris en ce sens qu'il les prive du soleil, ce qui a fait dire à quelques auteurs que *nux*, venait de *nocere*, nuire. La sève du noyer, qui est abondante, limpide comme de l'eau, a fourni à M. Banon, pharmacien de la marine à Toulon, en 1811, du sucre. Pour l'obtenir, on perce l'arbre à deux pieds de terre au moins, du côté du midi, au printemps ; on reçoit la sève, qui s'écoule pendant un mois environ, dans des vases de terre vernissée, après avoir successivement percé pendant ce temps les trois autres côtés, ce qui ne nuit nullement à la végétation de l'arbre, comme on le voit pour les érables en Canada. Un quintal de sève donne deux livres et demie de sucre ; elle doit être évaporée toutes les heures, sans quoi elle passerait à la fermentation, et on aurait une espèce du vin de noyer. On fabrique ce sucre comme celui de betterave, de canne, et il cristallise tout-à-fait comme ce dernier (*Journal de méd.* par Leroux, etc., XXIII, 56).

Les feuilles du noyer ont un arôme très-fort, surtout si on les frotte entre les doigts ; elles ont été conseillées en infusion contre l'ictère : on a proposé d'employer leur suc contre les exanthèmes des enfants, ainsi que le font les femmes de la Valachie, au rapport du docteur Gælis (*Journal de méd.* de Leroux, etc., XXXII, 146). Nous pensons que l'on pourrait guérir la gale en frottant les boutons avec ces feuilles écrasées ; on a proposé une pommade avec les mêmes feuilles mêlées à la graisse, pour faire pousser les cheveux : on les met dans le linge pour en éloigner les insectes. La seconde écorce du noyer passe pour être vésicante comme celle du *J. cinerea ;* il faudrait sans doute la mettre tremper dans le vinaigre avant de s'en servir, comme on en use pour celle-ci (voyez plus haut). Quelques auteurs la disent émétique.

Les fruits du noyer sont bien connus sous le nom de *noix;* avant leur maturité, on les mange sous le nom de *cerneaux*, ce qui est un aliment assez indigeste, parce qu'elles sont gluantes, et non mûres. A l'état de maturité et fraîches, elles sont fort agréables à manger, en ôtant la pellicule qui les revêt; sèches, on les mange sans cette précaution, parce que celle-ci a perdu son amertume. Les noix rancissent facilement, et deviennent alors un aliment nuisible, qui cause le *pyrosis*, des pesanteurs d'estomac, etc. On accuse les noix de gâter la voix, de nuire à la poitrine, etc., ce qui ne serait vrai que si elles étaient rances, état qu'elles prennent assez facilement à la vérité ; cette opinion est ancienne, car on la trouve dans Dioscoride (*lib.* I, *c.* 141). On confit les noix au sucre avant leur complète maturité, on les glace, etc. ; plus jeunes, on en fait une sorte de confiture : on les croyait autrefois alexipharmaques, c'est ce qui fait que Mithridate les avait placées dans l'électuaire qui porte son nom.

L'enveloppe extérieure de la noix, qui est verte, charnue, lisse, connue sous le nom de *brou*, est d'une amertume extrême, et a une astriction prononcée, avec une odeur particulière, forte, désagréable; cette amertume la fait regarder comme stomachique, et on en a composé une eau distillée, vantée comme telle, sous le nom *d'eau des trois noix*, parce qu'on la prend, pour la préparer, à deux ou trois époques de la maturité de ce fruit et de ses fleurs ; on en fait surtout un ratafia très-estimé dans le peuple pour les maux d'estomac. Hippocrate et Dioscoride ont vanté le brou de noix comme anthelmintique ; on le donne sous forme d'extrait : Fischer recommande d'en dissoudre deux gros dans quatre onces d'eau distillée de cannelle, et de donner 4 à 6 gouttes de ce liquide aux enfants, jusqu'à 4 ans, qu'on purge ensuite avec le calomelas au bout de quelques jours (*Comm. de vermibus et anthelminthico* ; Stadæ, 1751, p. 14). Swediaur dit avoir employé avec succès, le brou de noix dans le syphilis ; Hunezovky a vanté

son efficacité dans les ulcères anciens (*Anc. journ. de méd.*, LXXVII, 296). Il paraît pourtant, d'après Ray, Schrœder et Buchner, qu'il peut causer le vomissement. Son analyse, par M. Braconnot, y a démontré de l'amidon; de la résine verte; une matière âcre et amère, qui devient brune par le contact de l'oxigène; du tannin; de l'acide citride malique; de la potasse; de l'oxalate de chaux, et du phosphate de chaux (*Annal. de chim.*, LXXIV, 304). Le brou, et même les racines du noyer, servent à la teinture; on en retire une couleur brune très-solide, déjà en usage du temps de Pline.

Au dessous du brou, on trouve la coquille qui est purement ligneuse et sans propriété réelle; entre l'amande et la coquille, on voit le zeste, qui est d'autant plus abondant, que le fruit est jeune, comme on peut le voir, en comparant le cerneau avec la noix, et aux dépens duquel paraît se former la coquille; c'est cette substance blanche, amère, qui enveloppe l'amande du cerneau. Le docteur Burtin, cité par Willemet, la dit fort propre à guérir la gangrène des plaies, prise en poudre à la dose d'un gros, dans un gobelet de vin blanc, et il ajoute qu'à Bruxelles elle est regardée comme un puissant antiseptique et anti-gangréneux (*Mat. méd. ind.*, 139).

La pellicule ou enveloppe immédiate de l'amande de la noix, qui est mince, jaunâtre, amère si celle-ci est fraîche, et qui finit par perdre cette saveur lorsqu'elle se sèche, ce qui fait qu'alors on ne l'ôte plus, a été regardée comme fébrifuge étant fraîche. M. le docteur Roch s'est guéri d'une fièvre intermittente en prenant l'infusion, dans du vin blanc, d'une vingtaine de ces pellicules (*Bull. de la soc. d'émul.*, II, 376). Elle contient une quantité considérable de tannin parfaitement libre, et une matière résineuse qui offre l'odeur et la saveur de cette pellicule (*Bull. des sc. méd.*, Féruss., XVI, 89). Dans le peuple, on en use contre la colique.

L'amande de la noix, étant fraîche, peut faire des émulsions fort agréables, et qu'on peut employer comme celles d'amandes douces, pendant les mois de septembre et d'octobre; car passé ce temps, elle y devient impropre, parce qu'elle se sèche trop rapidement; elle doit cette propriété à l'huile qu'elle recèle, comme toutes les amandes qui sont dans le même cas; si les noix sont sèches, on les fait tremper dans l'eau chaude pour enlever la pellicule; cette émulsion se colore en violet par le sulfate de fer (*Bull. de pharm.*, IV, 229), d'après l'observation de M. Planche.

L'huile de noix est environ pour moitié de leur poids; on appelle *vierge* celle qui est préparée à froid; on s'en sert pour les assaisonnements, et elle est employée dans les campagnes du centre et de l'ouest de la France; elle est blanche, douce, inodore, d'une odeur agréable de noix; on l'emploie pour la pharmacie. L'huile qui sert pour la peinture, l'éclairage et les autres usages domestiques, se prépare à chaud, et est plus colorée, en verdâtre ou en jaunâtre, plus épaisse, parfois âcre; elle rancit vite, et peut à peine se conserver quelques mois en état de servir à l'alimentation. Cette huile est du nombre de celles appelées *siccatives*, c'est-à-dire qui ne se congèlent pas au froid, et qui se dessèchent à l'air, ce qui fait qu'on les emploie pour la peinture en bâtiment; on en fait aussi du savon mou. Le résidu, ou marc de l'huile de noix, appelé *pain de noix*, est mangé par les enfants et les animaux, les volailles, etc., dans les campagnes, où on en brûle pour l'éclairage. Ferrein, d'après Tournefort, assure qu'un usage trop abondant de cette huile enivre, ce que nous n'avons vu répété par aucun autre auteur. Donnée fraîche, elle est douce, n'a que les propriétés de l'huile ordinaire, et peut servir aux mêmes usages; rance, et elle le devient très-facilement, de sorte qu'on peut affirmer que celle que l'on trouve dans le commerce l'est toujours, elle est très-active; c'est à ce titre qu'on la prescrit en lavement dans la colique des peintres, dans la paralysie, l'apoplexie, etc., parce qu'elle agit sur les gros intestins, et est purgative, etc.

Dioscoride (*loc. cit.*) assurait que les noix faisaient rendre le ver solitaire, ce qui a pu engager à employer leur huile dans le même but, elle a été conseillée en effet contre ce ver, comme l'huile, etc., par Passerat de la Chapelle, qui en faisait prendre 5 onces à jeun, et deux heures et demie après quatre onces de vin d'Alicante, ce que l'on continuait penpant 15 jours, après quoi on cessait, si le ver ne sortait pas (*Anc. journ. de méd.*, XV, 220; VI, 305). Desbois de Rochefort, qui a répété l'emploi de ce moyen, l'a trouvé le plus souvent inefficace (*Mat. méd.*, II, 73). M. Dubois broie six gousses d'ail avec trois onces d'huile de noix comme remède contre ce ver, ce qui doit être plus efficace. Gouan a employé l'application d'huile de noix fraîche sur la taie appelée *leucoma*, et en a obtenu la guérison (*Anc. journ. de méd.*, LIX, 439), ce que Jeze a vu réussir aussi.

Tout le monde connaît l'usage qu'on fait du bois de noyer pour meubles, à cause de sa couleur jaune bistre, et de son beau veiné, lorsqu'il est vieux, c'est-à-dire qu'il a cent ans, car le jeune a le bois blanc. Ce bois noircit un peu à l'air.

Buchner (P.-J). *Diss. de nuce juglande*. Erfodiæ, 1742, in-4. — (G.-F). *De nuce juglande*. Erfodiæ, 1743, in-4.

Juif. Arkins nomme ainsi un poisson de l'île de May, en Afrique, dont la chair est excellente.

Jujubier. Nom anglais du jujubier, *Zizyphus sativa*, Desf.

Jujubes. Fruits du jujubier, *Zizyphus sativa*, Desf.

JULEP, JULAP, *Julep*, *Julapium*. Sorte de médicament liquide, composé, qui ne diffère des potions qu'en ce qu'il est adoucissant, ainsi que l'indique son étymologie arabe. Il est ordinairement fait avec des eaux distillées, des sirops, parfois des teintures, dont l'opium ou autre substance calmante fait toujours partie. Il se prend le soir, en une ou deux doses, et est destiné à provoquer doucement le sommeil et à calmer les souffrances du malade, ou même le trouble causé par l'action des médicaments excitants que la nature de l'affection éprouvée a obligé d'employer. On le nomme *calmant* dans le public.

Julien (Bains de Saint-). Voyez *Pise*.

JULIENNE. *Hesperis Matronalis*, L. On désigne aussi sous ce nom une variété de la fève, *Faba vesca*, Mœnch.

— ALLIAIRE. *Erysimum Alliaria*, L.

— JAUNE. *Erysimum Barbarea*, L.

JULIS. Petit poisson de la mer Adriatique bon à manger, estimé émollient, résolutif et apéritif. Sa tête passait pour un poison (Lémery, *Dict.*).

JULUS TERRESTRIS, L. Insecte myriapode de la famille des Chilognathes, qui, infusé dans du vin, passait pour efficace contre la jaunisse et la difficulté d'uriner (James, *Dict.*).

JUMENT. Femelle du cheval. Voyez *Equus Caballus*, L., et l'article *Lait*.

JUNCAGO. Nom du *Triglochin palustre*, L.

JUNCARIA, off. Un des noms de l'*Asperula Cynanchica*, L.

JUNCIA AVELLANEDA. Nom espagnol du *Cyperus esculentus*, L.

— OLOROSA. Nom espagnol du *Cyperus longus*, L.

JUNCUS. Voyez *Jonc*.

JUNGFRUMARIOELIN. Nom suédois du *Polygala amara*, L.

JUNGLIE HULDIE. Un des noms bengales de la *Zédoaire*.

— PIAZ. Nom dukhanais de l'*Erythronium indicum*, Rottler.

JUNIPER. Nom anglais du genévrier, *Juniperus communis*, L.

JUNIPERUS. Genre de plantes de la famille des Cônifères, de la diœcie monadelphie; il renferme des végétaux arborescents, résineux, aromatiques, à feuilles simples, très-piquantes, toujours vertes, et dont les fruits forment des espèces de baies. Ce genre fournit moins de résine que celui des pins, des sapins, mais plus d'huile volatile, ce qui donne aux plantes qu'il renferme, et qui habitent en général les pays chauds, une action plus stimulante.

J. bermudiana, L. On fait, avec les baies du genévrier des îles Bermudes, un sirop réputé utile dans les maladies du poumon, d'après le voyageur botaniste Michaux père (*Ann. du Muséum*, VIII, 360).

J. communis, L. Genévrier (*Flore médicale*, IV, f. 180). Cet arbrisseau croît chez nous aux lieux âpres, stériles, rocheux, montagneux, où il est souvent rabougri, tortueux, couché, et où il forme des buissons épineux. Dans les lieux moins élevés et plus chauds, il s'élance, et peut acquérir de 12 ou 15 pieds et plus; ses baies, d'après Tournefort, ne parviennent à maturité qu'au bout de deux ans. Tout le végétal exhale une odeur aromatique surtout quand on le brûle, ce qui le fait employer parfois pour parfumer les lieux insalubres, méphytisés, etc., où il masque plutôt les mauvaises odeurs qu'il ne les détruit. On imprégne de cette vapeur des flanelles pour en faire des frictions fortifiantes, etc. Le bois du genévrier est sudorifique; on l'a vanté à l'égal du gayac, et employé dans la syphilis, le rhumatisme, la goutte, les maladies de la peau, etc., en décoction: on s'en est aussi servi pour déterger les ulcères sordides, sanieux, etc. On prépare des bains avec le bois de genévrier; et Monro dit s'en être bien trouvé dans plusieurs cas de variole maligne. Les sommités du genévrier ont été réputées, ainsi que ses feuilles, purgatives, et les cendres de ces dernières utiles dans l'hydropisie. La dose du bois en copeaux est d'une once dans un livre d'eau; son extrait se prescrit depuis un demi-gros jusqu'à deux.

Le tronc du genévrier, d'après le dire de plusieurs auteurs, rend, dans les pays chauds, à l'aide d'incisions, une résine appelée *Gomme de genévrier*, *vernis*, etc., qu'il ne faut pas confondre avec la *Sandaraque*, qui est produite par le *Thuya articulata*, Desf., d'après Broussonet, quoique d'autres l'attribuent au *Juniperus communis*. Le fait est que, chez nous, le genévrier ne rend pas de résine, et que, dans le commerce, on ne connaît pas de gomme ou résine de genévrier, si ce n'est la sandaraque, qu'on donne comme telle. Voyez *Thuya*.

Les fruits du genévrier, qui sont noirâtres, du volume d'un pois, globuleux, de saveur amère, douceâtre, balsamique, sont très-employés, parce que les propriétés de ce végétal y paraissent concentrées à un degré plus marqué que dans aucune autre partie. Ces prétendues baies sont de petits cônes à trois écailles soudées, qui contiennent un suc pulpeux, sucré, et des semences osseuses, anguleuses, creusées de petites fossettes alignées, où sont contenues des utricules remplies d'huile volatile quand les fruits sont verts, qui se change en une vraie térébenthine à leur maturité; de sorte qu'il faut employer les premiers si on veut en obtenir cette huile, et les secondes pour en avoir l'extrait, qu'on ne doit préparer qu'à l'aide de la macération ou de l'infusion, et jamais par décoction, d'après M. Reclus, parce qu'il serait granuleux, attendu que la térébenthine forcerait les utricules ou se mêlerait à l'extrait (*Journ. de pharm*, XIII, 215). Les baies de genévrier, infusées dans l'eau, y fermentent, et donnent une espèce de *vin de genévrier* dont on peut retirer, par la distillation, une eau-de-vie de genièvre qui est toujours un peu amère, âcre, et surtout résineuse, dont on boit pourtant dans les villages situés au milieu des bois, surtout en Allemagne, où elle est l'objet d'un grand commerce. On peut voir (*Journ. des pharmaciens*, in-4°, p. 143) la méthode donnée par M. Dubuc pour fabriquer cette eau-de-vie, dont il retire 6 pintes de 50 livres de fruits. On lui accorde des propriétés analogues à celles des baies, quoiqu'elle n'ait guère que celles de l'alcool; on y ajoute du sucre, et même des aromates, pour en fabriquer des ratafias. On fait encore infuser les baies de genièvre dans l'eau-de-vie pour en confectionner des liqueurs de table ou médicinales, etc. Les Anglais ajoutent tout simplement un peu d'essence de térébenthine à l'eau-de-vie pour lui donner le goût de celle de genièvre.

Les baies de genièvre sont regardées comme éminemment stomachiques; leur composition, où se remarquent de la résine, de l'huile volatile, ne peut manquer de les rendre excitantes, et conséquemment utiles dans les débilités de l'estomac; dans ce cas, elles augmentent l'appétit, facilitent la digestion; etc. Les propriétés excitantes de ces baies se transmettent à d'autres systèmes que celui de l'estomac. Par suite de l'extension de cette action, elles agissent sur les exhalants cutanés, dont elles aug-

mentent la perspiration, sur la circulation, la calorification; sur les reins, où elles accroissent le cours des urines, qui sentent alors la violette, comme après l'usage de la térébenthine. Ces résultats les font administrer dans les débilités, telles que les hydropisies, le scorbut, la cacochymie, etc. Leur action a lieu aussi sur les membranes muqueuses; elles facilitent l'expulsion des matières qu'elles sécrètent, en fortifiant ces membranes, et donnant à leur tissu plus de tonicité; on les emploie dans le catarrhe, les leucorrhées, même consécutives, d'après Hecker, qui donnait un gros de leur rob tous les matins dans huit onces d'eau. On a éprouvé que les baies de genièvre avaient une action marquée sur la vessie, qu'elles facilitaient le cours des urines; mais surtout qu'elles étaient utiles dans le catarrhe de cet organe, et qu'elles tendaient à expulser les graviers ou petit calculs. M. le docteur Demangeon a vu deux enfants rendre de petites concrétions après l'usage d'une poignée de ces baies fraîches, en infusion dans deux pintes d'eau d'orge (*Journ. gén. de méd.*, XXXVI, 378, 1806). On a encore employé les baies de genièvre contre les fièvres intermittentes, en décoction ou en poudre. Leur vapeur, respirée, a été utile dans quelques cas d'asthme, de spasme de la poitrine. On les brûle encore pour parfumer les salles des malades dans les hôpitaux, etc. A l'hôpital Saint-Louis, on les joint aux autres médicaments anti-scrophuleux. On conçoit, d'après les principes qui constituent ces baies, qu'elles ne sauraient convenir toutes les fois qu'il y a excitation, fièvre, et surtout inflammation des organes : effectivement, Geoffroy et Cullen les ont vues produire de mauvais effets dans ces cas. On en fait usage aussi en bains, en injections, en gargarismes; on en prépare un rob ou extrait, appelé *thériaque des Allemands;* on en fait un emplâtre contre la teigne. La dose des baies est de 10 à 12. Pison recommande aux scorbutiques d'en manger quelques-unes tous les matins.

L'huile essentielle de genièvre, qui s'obtient par la distillation de ses baies vertes, est jaune, pénétrante, volatile; elle a beaucoup de rapport avec l'essence de térébenthine, et en a sans doute les propriétés. On la met par 5-20 gouttes, dans une potion ou dans une tisane appropriée, dans les cas où on userait des baies de genièvre; elle est, de plus, emménagogue et carminative.

Les baies de genièvre entrent dans un grand nombre de préparations officinales, telles que l'*eau générale*, l'*eau thériacale*, l'*opiat de Salomon*, l'*huile de scorpion*, le *baume Oppodeltoch*, la *thériaque diatessaron*, l'*orviétan*, le *baume vert*, la *poudre d'Arum*, etc. Les Lapons boivent la décoction chaude de ces baies, comme nous faisons du thé et du café. Elles servent enfin d'assaisonnements dans plusieurs mets, notamment la choucroute.

Bapst (M.). *Juniperetum*, etc. Eisleben, 1601, in-4; *id.*, 1605; *id.*, 1675.—Scharfius (B.). *Akrouthologia, seu juniperi descriptio.* Francofurti et Lipsiæ, 1672, in-8; *id.*, 1679. — Bang. (A.-O.). *De junipero*; Resp. Heldwader. Hafniæ, 1706.—Camerarius (R.-J.). *De cervariâ nigrâ et junipero.* Resp. G.-A. Camerarius. Tubingæ, 1712, in-4.—Wilhelm (J.-G.). *Diss. tradens juniperum.* Argentorati, 1718, in-4. — Klein (J.-C.). *De junipero.* Altdorfii, 1719, in-4. — Lundmann (P.). *De junipero.* Harderovici, 1727.—Bruch (F.-D.). *Diss. medica inaug. sistens observ. quasdam practicas de radici, fruticis juniperi decocto.* Argentorati, 1736, in-4.—Kalm (P.). Diss. sur les propriétés et les usages du genévrier (en suédois). Stockholm, 1770.—Daignan. Sur les effets salutaires de l'eau de genièvre dans les pays froids, bas et marécageux. Saint-Omer, 1777 (Inséré aussi *Anc. journ. de méd.*, XLIX, 189). — Scopoli. *Diss. obs. prat. de radicis. fruct. juniperi decocto.*—Rousseau (G.-L.-C.). De l'utilité du jus épaissi des baies de sureau et de genièvre contre les obstructions (*Nova acta physico-med. acad. imp. natur.*).

J. lycia, L. Linné avait attribué à cette espèce, qui est une variété du *J. phœnicea*, L., et qui croît en Afrique et dans le midi de la France, l'encens dit d'Afrique. Sa conjecture n'a pas été confirmée; chez nous, il ne donne aucun indice de cette substance si suave, qui ne doit pas être le propre d'une conifère. V. *Encens*.

J. Oxycedrus, L., cade, oxicèdre. Il croît dans le midi de l'Europe, en Sibérie, etc. La combustion de son bois produit une sorte de goudron liquide, appelé *huile de cade*, qui est noirâtre, fétide, et est employé par les maréchaux contre la gale et les ulcères des chevaux. On applique ce nom à tous les goudrons liquides, qui sont effectivement tout-à-fait analogues à celui qui résulte de la combustion du bois de cette espèce : quelquefois on réserve cette qualification pour le liquide obtenu par sa distillation, et c'est alors une sorte d'essence. La désignation d'*Oxycedrus*, qui veut dire petit cèdre, lui vient de la ressemblance qu'on a cru lui trouver avec un autre arbre de la même famille appelé cèdre, *Pinus Cedrus*, L. On l'a étendue à plusieurs autres genévriers, ce qui a amené de la confusion dans la nomenclature. Les baies de cette espèce, qu'on appelle *Juniperus major* dans les anciens formulaires, sont d'un rouge noirâtre, doubles ou triples en grosseur de celles du genièvre. L'huile de cade entre dans le *baume de Lectoure* et *l'emplâtre de baume vert*, etc.

J. Sabina, L., sabine (*Flore médicale*, VI, f. 305). Cet arbrisseau croît dans les montagnes arides du midi de l'Europe, en Provence, en Espagne, surtout en Italie, au pays des Sabins, d'où lui vient son nom; on le cultive dans quelques jardins. C'est un de ces végétaux regardés, dans des temps d'ignorance, comme propres à mettre à l'abri des sortiléges, et dont les prétendus devins font grand cas. Ses émanations seraient nuisibles, causeraient des céphalalgies, etc., s'il faut en croire Bulliard (*Plant. vén.*, 288). Son feuillage a une odeur forte, aromatique, fétide, pénétrante, surtout si on le frotte entre les doigts; sa saveur est chaude, amère. On en distingue une variété mâle et une femelle; ce qui veut dire qu'il y a des pieds qui portent des fleurs à étamines seulement, et d'autres des ovaires qui deviennent des fruits bacciformes, noirâtres; mais leurs propriétés sont les mêmes, quoique les auteurs semblent indiquer de préférence la sabine mâle, qui est pour eux celle qui porte des fruits, ce qui devrait être le contraire. Elle est de plus petite stature, et

ses feuilles imitent la disposition de celles du cyprès, tandis que dans l'autre, où elles sont plus écartées, elles ressemblent davantage à celles du tamarisc, et la tige de ce dernier est beaucoup plus élevée. La sabine contient une huile essentielle abondante qui va au cinquième de son poids, d'après Hoffmann, ce qui peut expliquer l'activité de cette plante, et de la résine que l'on n'en obtient que par des moyens chimiques.

L'activité de la sabine, attestée par ses qualités physiques et sa composition, est encore démontrée par son emploi tonique. Appliquée en poudre sur une partie, elle y produit une vraie inflammation ; aussi s'en sert-on comme cathérétique sur les excroissances vénériennes, sur les productions charnues, etc., et emploie-t-on sa décoction pour déterger les ulcères sordides. On l'applique encore sur les os cariés, sur les dents gâtées, pour favoriser la sortie des parties nécrosées, calmer les douleurs, etc. A l'intérieur, si on en donne des doses trop fortes, la sabine enflamme l'estomac, le duodénum, le rectum, et peut produire la mort. M. Orfila a fait périr deux chiens auxquels il avait donné à l'un 4 gros, et à l'autre 6 de poudre de feuilles de sabine. Les maquignons en font avaler aux chevaux pour leur donner momentanément du feu lorsqu'ils veulent les vendre.

Cependant, depuis très-longtemps, on emploie la sabine à l'intérieur pour provoquer l'action de la matrice. Cet usage n'était pas ignoré de l'antiquité, puisque Galien affirme qu'elle agit avec tant de force sur l'utérus qu'elle peut provoquer l'avortement. Dans le peuple, on croit encore à cette propriété, et l'un de nos amis nous a fait voir dans son jardin un pied de sabine dont on venait lui arracher des branches par escalade pour un emploi qu'on n'osait avouer. A l'Ile-de-France, les négresses en font le même usage, d'après M. Arago (*Promenade autour du monde*, I, 209). Cependant ce résultat a été nié par Zitmann, Wedelius, Alberti, Haller, etc., et surtout par Scopoli. Mais si on considère l'activité de la sabine, son action sur le rectum et la matrice, l'inflammation qu'elle peut produire, et que l'avortement est souvent le résultat d'une cause moindre, le fait ne paraîtra pas impossible ; seulement il se pourrait qu'en voulant produire l'avortement, on occasionnât une inflammation mortelle de l'estomac, et que celle de l'utérus n'eût pas le temps de se développer. Murray cite un cas où la sabine cause l'avortement et la mort de la femme (*Apparat. med.*, I, 59).

L'action emménagogue de la sabine est des plus connues. En voyant cet arbrisseau causer l'inflammation du rectum, on peut croire à son action sur l'utérus, organe qui lui est accolé (comme nous avons vu l'aloès produire cette double action, lors même que la pratique ne mettrait pas cet effet emménagogue hors de doute. C'est un des médicaments indiqués par tous les praticiens pour provoquer les règles, lorsque leur défaut d'apparition tient à l'inertie de la matrice, à la faiblesse, à la laxité des tissus de cet organe : car s'il y avait pléthore ou excitation, il serait des plus contraires, comme cela est évident ; et on a vu cette plante, donnée dans des circonstances inopportunes, causer de la fièvre, des vomissements, des crachements de sang ; une gastrite même, produire surtout des hémorrhoïdes, etc. La sabine semble agir dans quelques cas en sens inverse, mais cependant toujours suivant le même mode d'action : ainsi, le docteur Gunther l'a prescrite avec efficacité pour remédier à des hémorrhagies utérines qui tenaient à l'atonie de cet organe, dans un fait où tous les autres agents thérapeutiques avaient été administrés en vain. Il en donna un scrupule, répété quatre fois par jour, et elle fit, dans ce cas, l'office de styptique (*Rev. medic.*, II, 136, d'après le *Journal d'Hufeland*, sept. 1826). Sauter (*Mélanges de chirurg.*, I, 281) l'a prescrite également avec succès dans ce cas, mais aussi pour prévenir les fausses couches qui pourraient arriver par suite de la mollesse, du défaut de force du tissus utérin. Il en prescrivait 12 à 15 grains, trois fois par jour, pendant trois, quatre ou cinq mois.

Hufeland présente la sabine comme efficace, et même spécifique, contre la goutte. Depuis plusieurs années, il dit l'employer avec le plus grand succès dans les gouttes chroniques, lors même que cette affection a résisté aux moyens les plus énergiques, tels que le gayac, le soufre, l'antimoine, le mercure, etc. Il donne 12 à 24 grains de poudre des feuilles dans les 24 heures, ou le double en décoction, ou l'huile essentielle, qui, étant très-active, ne peut être prescrite qu'à celle d'une goutte triturée avec du sucre, et qu'on prend en deux prises (*Journ. de Hufeland*, 1808 ; *Biblioth. méd.*, XXVI, 131). Bréra a employé l'extrait de sabine contre le rhumatisme, d'après Hufeland, qui l'a aussi conseillé dans cette maladie (*Bull. des sc. méd.* de Férues. VIII, 272). Effectivement, elle augmente la sueur, les urines, active la circulation, ce qui ne peut être que favorable à la guérison de ces affections.

Toutes les fois que les affections morbides tiennent à l'atonie, à un défaut de vitalité, la sabine peut être employée pour les combattre, en observant qu'elle porte son action surtout sur les organes abdominaux inférieurs. Ainsi, le docteur Bayler a vu deux tumeurs volumineuses situées dans la matrice, se résoudre par l'usage de ce végétal uni au quinquina (*Bibl. germ.*, VI, 437). Rau l'a employé utilement dans l'ischurie des femmes en couches, à la dose d'un gros dans six onces d'eau, en plusieurs fois (*Ann. de méd. de Montp.*, 1806, p. 17). Gilibert a observé que la sabine, donnée à la dose de 12 grains, guérissait les fièvres intermittentes. Dans les affections vermineuses, l'amertume et l'huile essentielle abondante qu'on trouve dans cette plante ne peuvent que se montrer très-efficaces. Pallas dit qu'en Sibérie on emploie la sabine en vapeur (la décoction, sans doute) contre les maladies des enfants, sans s'expliquer sur la nature de ces maladies (*Voyage*, I, 704). Ses lotions guérissent la gale. On emploie parfois l'eau distillée de sabine. Nous avons dit qu'on se servait de l'extrait, de l'huile essentielle ; cette dernière, à

la dose de quelques gouttes, 6 à 8 au plus, dans les potions de 6 onces : c'est surtout la poudre des feuilles qu'on prescrit, à celle de 6 à 15 ou 20 grains; on conseille, vu son énergie, de la joindre à des gommeux, à du sucre. Du reste, on doit toujours être réservé sur l'emploi de la sabine, et observer les phénomènes qui en suivent l'administration, à cause de son activité. Fraîche, on doit doubler la dose de la plante. Comme on peut se la procurer verte en tous temps, on ne la fait sécher que pour la pulvériser. On prescrit parfois sa décoction dans du lait, dans le but de l'adoucir.

La sabine entre dans l'*eau hystérique*, les *trochisques* du même nom, le *sirop d'armoise*, l'*onguent martial*, etc.

Wedelius (G.-W.). *Diss. medica de sabinâ*. Resp. J.-F. Krausold. Ienæ, 1707, in-4. — Id. *Programma de sabinâ scriptura*. Ienæ, in-4. — Wedekind (D.-G.). Note sur l'usage de la sabine dans les maladies des femmes (*Journal d'Hufeland*, X, 1820). — Pérot. Considérations générales sur les emménagogues et en particulier sur la sabine, etc. Strasbourg, 1818, in-4.

J. thurifera, L. (*J. hispanica,* Lam.) Trompé par de faux rapports, Linné avait attribué l'encens à cet arbrisseau, qui croît en Espagne, et qui n'en produit pas la moindre trace. Voy. *Encens*. On l'appelle quelquefois *cèdre d'Espagne*.

J. virginiana, L. C'est un arbre d'une grandeur considérable (ce qui l'a fait appeler *cèdre de Virginie*), qui paraît avoir toutes les propriétés de la sabine, à laquelle il ressemble par son feuillage, et qui est employé à sa place aux États-Unis. Ses feuilles fraîches, cuites dans leur double poids de graisse, à laquelle on ajoute un peu de cire, forment une pommade épispastique usitée dans ce pays; elles sont stimulantes, emménagogues, diurétiques, diaphorétiques. On en a fait usage dans le rhumatisme, l'hydropisie, etc. (Coxe, *Americ. disp.*, 356).

Juniperus major, off. Un des noms du cade. *Juniperus Oxycedrus*, L.

Junonia avis, Nom poétique du paon, *Pavo cristatus*, L.

— rosa. Nom du lis. *Lilium candidum*, L., dans Pline.

Jupicai. Nom brésilien du *Xyris indica*, L.

Jupiter. Nom de l'*Étain*, dans l'ancien langage des chimistes.

Jura, Jurella. Synonymes de *Julis*.

Jurema. Un des noms brésiliens de l'*Inga Cochliocarpos*, Gomès (*Inga Jurema*, Mart.).

Juricuara. Nom d'une plante du Brésil dont on applique les feuilles écrasées sur les ulcères malins, vénériens, pour les mondifier. Ses racines desséchées contuses et infusées dans le suc de *juripeba* (*Solanum paniculatum*, Aubl.), et la liqueur de coco, guérissent la gonorrhée virulente (Pison, *Bras.*, 102).

Juriola. Nom de la trigle-lyre à Ivica, où sa chair est assez estimée.

Juripeba. Nom brésilien de deux *Solanum*, dont l'un est le *S. paniculatum*, Aubl., et l'autre le *S. toxicarium*, Dunal.

Jurucua. Nom brésilien de la tortue franche. V. *Testudo*.

Jurumu. Cucurbitacée, ainsi nommée par les naturels du Brésil, et *Bobora* par les Portugais, dont on mange le fruit bouilli ou cuit sous la cendre (Marcgrave, *Bras.*, 44).

Jus d'herbe. Synonyme de *Suc d'herbe*. Voyez ce dernier mot.

Jusculum. Nom latin du *Bouillon*. Voyez ce mot.

Jusquiame, Jusquiame noire, Jusquiame commune. Noms de la jusquiame officinale, *Hyoscyamus niger*, L.

— blanche. *Hyoscyamus albus*, L.

— dorée. *Hyoscyamus aureus*, L.

— du Pérou. Un des noms du tabac. Voyez *Nicotiana Tabacum*, L.

Jussieua repens, L. Il est réputé utile, en Amérique, dans les hémoptysies, la diarrhée. Rhéede dit que l'infusion du *J. suffruticosa*, L., dans le petit-lait, est employée dans l'Inde contre la dyssenterie; elle excite l'urine, chasse les vents, purge et détruit les vers. Toutes les espèces de ce genre, qui appartient à la famille des Onagres, à l'octandrie monogynie, passent pour être un peu astringentes, d'après Brown.

JUSTEMONT, en France, près de Thionville. C'est le nom d'une abbaye au dessus de laquelle Carrère (*Cat.*, 499) indique une source minérale.

JUSTICIA. Genre de plantes de la famille des Acanthacées, de la diandrie monogynie, dédié à J. Justice, cultivateur écossais; il renferme un très-grand nombre d'espèces, en général fructescentes, qui croissent dans les contrées chaudes de l'Asie et de l'Amérique; on en cultive quelques-unes dans les jardins des curieux pour la beauté de leurs fleurs.

J. Adhatoda, L., noyer des Indes. Le nom spécifique latinisé de cet arbrisseau est celui qu'il porte à Ceylan, où il croît, et qui signifie chasser au loin, parce qu'il projette ses semences avec élasticité, ce qui arrive à plusieurs autres espèces; son nom français vient du vert de ses feuilles, et de leur forme qui a quelque analogie avec les folioles de notre noyer. On cultive cet arbre chez les curieux pour ses belles fleurs blanches, veinées; la racine, les feuilles, mais surtout les fleurs de ce végétal sont employées dans l'Inde comme anti-spasmodiques, contre l'asthme, la toux, le frisson des fièvres; les dernières sont amères et un peu aromatiques; on les administre en infusion, en électuaire; sous cette dernière forme on en donne une cuillerée à café deux fois par jour; on emploie aussi le suc des feuilles, bouilli avec l'huile, comme adoucissant appliqué sur les plaies. Le bois de la plante est usité pour faire un charbon propre à fabriquer la poudre à canon (Ainslie, *Mat ind.*, II, 4); Plukenet attribue au *J. Adhatoda* la propriété de chasser le fœtus mort hors du sein de sa mère.

J. bicalyculata, Vahl. Rhéede dit que la plante entière, macérée dans l'eau de riz, est un excellent remède, sur la côte de Malabar, contre la morsure des serpents.

J. Ecbolium, L. D'après Rhéede, la décoction de sa racine se donne dans l'Inde contre la goutte et la colique néphrétique, les graviérs; bouillie dans l'huile de sésame, on applique celle-ci sur les douleurs, on en boit contre celles de la vessie, ainsi que la décoction des feuilles; on en prépare des bains adoucissants; on l'estime diurétique (*Hort. malab.*, II, t. 20).

J. Echioides, L. Les Indiens emploient la décoction de cette plante contre l'hydropysie, parce qu'elle excite avec abondance les urines (*Trans. phil. abrég.*, I, 176).

J. Gendarussa, L. A Java cet arbuste est estimé émétique, d'après le catalogue de Horsfield; dans l'Inde on emploie ses feuilles grillées, contre les douleurs de rhumatisme chronique, avec gonflement des articulations; on en fait aussi des décoctions qu'on donne à la dose d'une tasse deux fois par jour, ce qui procure dans quelques cas des nausées; on place ces feuilles dans les hardes pour les préserver des insectes, à cause de son odeur ingrate (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 68). Voyez, sur les propriétés supposées à cette plante par les Indiens, Rumphius (*Amboin*, IV, t. 28).

J. nasuta, L. La racine fraîche et les feuilles pilées et mélangées avec le suc de limon, sont regardées dans l'Inde comme un topique souverain contre les dartres et autres maladies de la peau (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 217).

J. paniculata, Burm. La racine de cette plante paraît être celle qui porte à la Chine le nom de *Ho-ang-lien*, dans l'Inde ceux de *chucum*, de *creyat*, de *cara-caniram*, de *nella vaymbo*, etc.; elle se trouve aussi à la Cochinchine, à l'Ile-de-France, en Arabie, etc. On la dit amère, stomachique, tonique; elle entre, dit-on, dans la composition d'une boisson appelée *drogue amère*, célèbre dans l'Inde comme stomachique, et usitée contre le choléra, la dyssenterie, les fièvres intermittentes, etc. (1).

M. Bouillon-Lagrange, qui a analysé, en 1805, la racine appelée *ho-ang-lien*, dont l'identité avec la racine du *Justicia paniculata* n'est qu'une conjecture, puisque d'autres l'attribuent au *J. bycalyculata*, dit que sa décoction est d'un jaune foncé, d'une amertume considérable; qu'elle ne contient ni tannin, ni acide gallique, mais de la résine et de la matière extractive; que l'eau en précipite une matière jaune, qui, séchée, devient brune, transparente, peut se ramollir facilement, même par la chaleur de la main, etc., ce qui lui fait conclure que c'est un amer pur (*Ann. de chimie*, LV, 40, et *Journ. gén. de méd.*, XXIII, 244). Cette racine n'est donc point astringente, ni même anti-intermittente, mais seulement stomachique, et peut se donner dans tous les cas où les amers conviennent. En Europe elle est inconnue, même dans les droguiers. L'infusion de la racine, appelée par Rhéede *cara-caniram* (*Hort. mal.*, IX, 109, t. 56), est bonne, suivant cet auteur, contre la morsure des serpents, surtout de celui que les naturels appellent *Cobra capella*.

J. pectoralis, Jacq. Cette espèce jouit d'une grande réputation, comme béchique, pectorale, vulnéraire, à la Jamaïque et dans toutes les Antilles; on en fait un sirop très-estimé, qu'on donne dans le rhume, le catarrhe, etc. Ses feuilles pilées sont appliquées sur les plaies, les coupures, etc., ce qui l'a fait appeler *herbe au charpentier* (Lunan, *Flor. jamaic.*, V, 452). M. de Tussac dit que le sirop de cette plante est usité dans les colonies, comme chez nous celui d'orgeat, de capillaires, etc., pour faire des boissons agréables, à cause de son arome; on la cultive beaucoup pour cet usage (*Dict. des sc. nat.*, VII, 118).

J. peruviana, Lam. Ses feuilles sont employées comme émollientes, en cataplasme, au Pérou (De Cand., *Essai*, 152).

J. procumbens, L. On baigne les yeux, dans l'Inde, avec l'infusion des feuilles de cette plante, dans l'ophthalmie (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 246).

J. purpurea, L. Au Mexique on emploie cette espèce pour teindre en bleu, d'après M. le Danois, pharmacien (*Journ. de pharm.*, XV, 479).

J. repens, L. Les médcins indiens pilent les feuilles de cette plante avec l'huile de ricin, pour appliquer le mélange sur la teigne (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 156).

J. tinctoria, Lour. Il sert à teindre en rouge aux Moluques (*Fl. cochinchin.*, 31); c'est le *folium tinctorium* de Rumphius (*Amb.*, VI, t. 22).

J. tranquebariensis, L. F. (*J. parviflora*, Lam.). Les naturels de l'Inde considèrent le suc des feuilles de cette plante, comme rafraîchissant et apéritif. On le donne aux enfants dans la variole, à la dose d'une cuillerée ou deux, à bouche, par jour. Les feuilles pilées sont appliquées sur les contusions (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 412). Au Pérou on en fait un grand usage dans la pleurésie.

J. (Hypohestes) *triflora*, Forsk. En Arabie on le regarde comme anti-ophthalmique; on fait respirer fréquemment ses fleurs pour guérir de la toux.

JEU. Nom japonais d'une variété d'oranger. Voyez *Citrus*.

JUVIA, JUVIAS. Nom du fruit du *Bertholletia excelsa*, Humb.

JUWASA. Un des noms indiens de la manne d'*Alhagi*. V. *Alhagi* et *Manne*.

JYNX. Espèce de petit oiseau. Voyez *Yunx Torquilla*, L.

(1) *La drogue amère*, d'après la formule qu'en a publiée Ainslie, qui l'appelle *teinture française*, se compose d'aloës, de mastic, d'encens, de résine de pin, de myrrhe, et de la racine de *Justicia paniculata*, L., que l'on remplace souvent, d'après lui, par celle de colombo (*Mat. ind.*, I, 96). Deux autres formules, publiées *Bull. de pharm.* (III, 284), et *Bull. des sc. méd.* de Férussac (VIII, 221), sont différentes; dans la première il y a du safran, et pas de résine ni de racine de *Justicia*, et dans la seconde il y a en plus de la gentiane, du safran et du colombo, mais point de *Justicia*; il n'est donc pas prouvé que la racine de *J. paniculata* fasse partie de la *drogue amère*, ni même que cette racine soit amère, puisque ni Rhéede (*Hort. mal.*, loc. cit.), ni Loureiro (*Cochinc.*, I, 32), ni Forskal (*Flora ægypto-arab.*, p. 4), ne parlent de cette amertume. La cause de cette erreur peut venir d'un article du *Bull. de pharm.* (VI, 251, 1814), où on a avancé, sans apporter de preuve ni citer aucune autorité, qu'elle en était un des ingrédients, ce qui a été répété sans plus de vérification. Il se peut qu'on ait confondu le *colombo*, qui est effectivement très-amer, avec la racine du *J. paniculata*.

K.

KA, KAA. Noms du choucas, *Corvus Monedula*, L., en Belgique et en Norwége.

KA, KIA. Noms du *Solanum æthiopicum*, L., au Japon.

KAAD. Nom arabe du suc du *Cacalia procumbens*, Forsk.

KAAS. Nom du bélier, *Ovis Aries*, L., en Norwége.

KAASURT. Nom danois du séneçon, *Senecio vulgaris*, L.

KAATE. Nom indien de l'*Acacia Catechu*, W.

KAAWY. Espèce de boisson que les Indiens font avec le maïs (James, *Dict.*).

KABBER. Nom danois du *Cuivre*.

KABEBEE. Nom arabe du *Piper Cubeba*, L., origine de *Cubebe*.

KABEL, en Prusse, province de Brandebourg. Il y existe une source minérale, peu riche, suivant E. Osann (voy. *Prusse*), en principes minéralisateurs.

KABELAAW. Espèce de *Gadus*, qu'on mange et sale à Amboine comme notre morue (Ruysch).

KABELIAU et KABILEAU. Variantes d'orthographe de Cabeliau, *Gadus Morrhua*, L.

KABRIR. Nom arabe du *Soufre*.

KABU, KABUNA. Noms japonais de la rave, *Brassica Rapa*, L.

KACHONI JESICACE. Nom de l'*Anthemis tinctoria*, L., en Croatie.

KACHERYENI. Nom égyptien du *Phaseolus Mungo*, L.

KACHO. Espèce de *Squale* estimé au Kamtschatka.

KACHTELONE. Nom générique du canard au Groënland. Voyez *Anas*.

KACZKA. Nom des canards en Pologne, *Kaczka-dzisa* étant celui du canard sauvage, et *Kaczka drzewna* celui de la bernache. Voy. *Anas*.

KADAGAROGANIE. Nom tamoul de l'hellébore noir, *Helleborus niger*, L.

KADAGHOO. Nom tamoul du *Sinapis chinensis*, L.

KADALI. Arbrisseau des Indes dont on retire une huile excellente contre les aphthes, l'épilepsie et les spasmes (*Encyclop. méth.*, Méd.).

KADANAKU. Nom malabare de l'*Aloe perfoliata*, L. Voyez ce mot.

KADDIG. Un des noms allemands du genévrier, *Juniperus communis*, L.

KADE-CANNY. Nom tamoul du millet, *Panicum miliaceum*, L.

KADERAWA MATA. Un des noms bohêmes du *Mentha crispa*, L.

KADE. Un des noms égyptiens du *Medicago arborea*, L.

KADI, KADIDIA. Noms tamoul et cyngalais du vinaigre ou *Acide acétique* faible.

KADIDLO. Nom bohême de l'*Oliban*.

KADIS MANIS. Nom bali de l'anis, *Pimpinella Anisum*, L.

KADJ KORIE. Un des noms bohêmes de la serpentaire de Virginie, *Aristolochia Serpentaria*, L.

KADMIUM. Nouveau métal fort rare. Voy. *Cadmium*.

KADUKAI. Nom tamoul du *Terminalia Chebula*, Retz.

KADSIDLO BIALE. Nom portugais de l'*Oliban*.

KADSEBI. Nom égyptien du souci, *Calendula officinalis*, L.

KAEJAN. Nom arabe du jasmin, *Jasminum officinale*, L.

KAEKURIA, KAEKURIAGHASA. Noms de l'arbre qui donne l'élémi à Ceylan.

KAEMPFERIA. Le *K. Galanga*, L., que l'on croyait fournir une des sortes de *galanga*, n'en donne pas; c'est le *Maranta Galanga*, L. (*Alpinia Galanga*, Roxb). Voy. *Maranta*. Le *K. longa*, Jacq., n'est pas usité et ne produit pas la zédoaire, comme on le pensait. Pour plusieurs auteurs ce n'est qu'un synonyme du suivant. Le *K. rotunda*, L., ne fournit pas non plus la zédoaire, c'est le *Curcuma Zedoaria*, Roxb.

KAERTLETOK. Nom groënlandais du canard domestique, *Anas domestica*, L.

KAEYKE. Nom saxon du choucas, *Corvus Monedula*, L.

KAF-MARJAM. Un des noms égyptiens de l'*Anastatica hierochuntica*, L.

KAFAL. *Amyris Kafal*, Forsk. Voyez ce mot.

KAFTAAR. Nom persan de la *Hyène*, suivant Kæmpfer.

KAFUR. Nom arabe et persan du *Camphre*.

KAGADO D'AGOA. Nom d'une tortue terrestre à la Nouvelle-Espagne. Voy. *Testudo*.

KAGIU, KIAGIU. Noms chinois de l'acajou.

KAGLEBITVARE. Un des noms du gros bec, *Loxia Coccothraustes*, L., en Suède.

KAGSKI GABLKO. Un des noms bohêmes de la coloquinte, *Cucumis Colocynthis*, L.

KAHA. Nom du *Curcuma* à Ceylan et nom cyngalais de la *Zédoaire*.

KAHINANA, KAHINCA. Synonymes de *Caïnca*, noms brésiliens du *Chiococca anguifuga*, Mart., ainsi nommé de ce que cette plante est regardée comme guérissant la morsure du serpent appelé, par les naturels, *cainiana*.

KAHKKARI. Un des noms indiens du *Solanum Jacquini*, W.

KAHLEH. Nom arabe du souci des vignes, *Calendula arvensis*, L. Voy. ce mot.

KAHOWIA. Espèce de prunier du Sénégal (Walkenaer, *Voyage*, IV, 309).

KAHRUB. Nom arabe du caroubier, *Ceratonia Siliqua*, L. Voy. ce mot.

KAIA. Nom du *Taxus nucifera*, L., au Japon.

KAIANTAGARIE. Nom tamoul de l'*Eclipta prostrata*, L.

KAIDA. Nom malabare du vaquois, *Pandanus odoratissimus*, L. Le suc des feuilles de cet arbre des Indes, ses racines et son huile, sont employés contre la goutte, la manie, la dysurie (*Encyclop. méthod.*, Médecine).

KAIEPUT. Synonyme de *Cajeput*. Voy. *Melaleuca*.

KAIRT. Rebuts des différentes espèces de thé dont usent les Tartares Mongols.

KAIKOUK. Nom korisque du coucou, *Cuculus canorus*, L.

KAIMANIS. Nom malais de la *Canelle de Ceylan*.

KAISEKTCHITCH. Nom kamtschadal des hirondelles. Voyez *Hirundo*.

KAISER-FRANZENSBAD. Un des noms des eaux d'*Égra*. Voyez ce mot.

KAISERWURZEL. Un des noms allemands de l'*Imperatoria Ostruthium*, L.

Kajoular. Nom java de l'*Ophiorrhiza Mungos*, L.

Kaka-kodi. Nom malabare d'un apocyn employé par les brames contre la goutte.

— moulou ou mullu. Arbre des Indes dont la décoction de l'écorce dans du lait, est employée contre le diabétès et la gonorrhée.

— niera. Synonyme de *Nilbedonsi*. Voy. ce dernier mot.

Kakacollie verei. Nom tamoul du *Menispermum Cocculus*, L.

Kakauiaria. Le suc de ses feuilles, avec le lait des amandes de cacao, tue les vers (*Encyclop. méthod.*, Médecine).

Kakapu. Nom tamoul du *Torenia asiatica*, L.

Kakelen seghar. Nom persan du *Cardamome*.

Kakerlaque. Nom vulgaire du *Blatta americana*, L.

Kaki. Nom de l'oie domestique, *Anas Anser*, L., en Arabie.

Kaki. Nom japonais du *Diospyros Kaki*, L.

Kakibi. Nom que porte au Japon le *Panicum Crus corvi*, L., qu'on y cultive (Voy. Thunberg, *Voyage*, IV, 43).

Kakich. Nom hongrois du laitron, *Sonchus oleraceus*, L.

Kakichenpu vittilu. Nom tellingou de la *Coque du Levant* et du *Columbo* (Jourdan).

Kakilisak. Nom de l'épinoche, *Gasterosteus aculeatus*, L., chez les Groënlandais.

Kakkok. Nom que les Kourils donnent au coucou, *Cuculus canorus*, L.

Kakmari kebinor. Nom dukhanais de la *Coque du Levant* et du *Columbo* (Jourdan).

Kakuc-fiu. Nom hongrois du serpollet, *Thymus Serpyllum*, L.

Kakusju, Kawara-fisaji. Noms japonais du *Bignonia Catalpa*, L.

Kala. Un des noms arabes de l'*Euphorbe*.

Kalady paal. Nom tamoul du *Lait d'ânesse*.

Kalakusturi. Nom hindou de l'ambrette, semence de l'*Hibiscus Abelmoschus*, L.

Kalandura. Un des noms de l'*Andropogon Schœnanthus*, L., à Ceylan.

Kalawel. Nom d'un *Pterocarpus* dont on tire du sang-dragon, à Ceylan.

Kalb. Nom allemand du veau. Voy. *Bos Taurus*, L.

Kalbsnase. Un des noms allemands du mufle de veau, *Antirrhinum majus*, L.

Kalef. Un des noms arabes du saule, *Salix alba*, L.

Kalender. Un des noms allemands de la calandre, *Alauda Calandra*, L.

Kalengi-kanjava. Nom malabare du chanvre. Voyez *Cannabis*.

Kaletchi-cheddy. Arbrisseau du Malabar que l'on dit appartenir au genre *Guilandina*, et que les habitants emploient contre la morsure des serpents.

Kalfur. Nom turc du girofle, *Caryophyllus aromaticus*, L. Voy. ce mot.

Kali. Espèce de soude, *Salsola Kali*, L., dont les cendres fournissent la substance connue sous le même nom. D'après Prosper Alpin, *kali* est le nom du café dans la Bible; tandis que Bauhin assure que c'est *naizoni* qu'on le nomme dans ce livre.

Kali. Nom primitif de la soude, tiré de celui d'une des plantes d'où on la retire, et dont on a formé *alkali*. On l'a donné ensuite plus communément à la potasse.

Kali acetatum, s. aceticum. Anciens noms de l'acétate de potasse. Voy. *Potassium*.

— carbonicum. Ancien nom du sous-carbonate de potasse. Voy. *Potassium*.

Kali carbonicum crudum s. impurum. *Sous-carbonate impur de potasse*.

— causticum siccum. On nommait ainsi jadis la *Potasse caustique*. Voy. ce mot.

— citratum. *Citrate de potasse* formé extemporanément.

— koothie. Nom hindou de l'hellébore noir, *Helleborus niger*, L.

— mirchie. Nom dukhanais du poivre noir, *Piper nigrum*, L.

— nitricum. C'est le sel de nitre ou nitrate de potasse. Voy. *Potassium*.

— oxalicum acidulum. Ancien nom du *Sur-oxalate de potasse*.

— præparatum. Synonyme de *Kali carbonicum*.

— sub-carbonicum crudum. Voy. *Kali carbonicum crudum*.

— — purissimum. *Sous-carbonate de potasse* préparé par la combustion du tartrate acidule de potasse.

— sulphurato-stibiatum. C'est le *Foie d'antimoine*. Voy. ce mot.

— sulphuratum. Ancien nom du sulfure de potasse. Voyez *Potassium*.

— sulphuricum. Sulfate de potasse. Voy. *Potassium*.

— tartaricum s. tartarisatum. Anciens noms du *Tartrate de potasse neutre*.

— tulsi. Nom hindou du grand basilic, *Ocymum Basilicum*, L.

— vegetabile causticum s. purum. On nommait ainsi la *Potasse caustique*.

— vitriolatum. C'est le *Sulfate de potasse*.

Kalikutkie. Nom dukhanais de l'hellébore noir, *Helleborus niger*, L.

Kalinkan. Nom russe de l'ablette, *Cyprinus Alburnus*, L.

Kalk. Nom allemand et suédois de la chaux, *Protoxide de Calcium*.

Kalkan. Nom bohême du *Galanga*.

Kalkon. Nom suédois du dindon, *Meleagris Gallopavo*, L.

Kallaturholz. Un des noms allemands du *Santal rouge*.

Kalmus. Nom suédois de l'*Acorus Calamus*, L.

Kalmia. Ce genre, de la famille des Rhodoracées, de la décandrie monogynie, qui tire son nom du botaniste Kalm, Suédois, renferme 4 à 5 espèces frutescentes qui croissent dans l'Amérique septentrionale, et que l'on cultive dans la terre de bruyère, chez nous, pour la beauté de leurs bouquets de fleurs roses, à étamines élastiques, et leurs feuilles toujours vertes. On regarde ces plantes comme vénéneuses; et leur décoction sert en Amérique à empoisonner les animaux, et même les hommes, d'après Barton, ce que l'on attribue à un principe résineux particulier et inconnu jusqu'ici, mais que la chimie pourrait y découvrir, puisque ces végétaux ne sont pas rares chez les curieux : Bigelow assure même que les jeunes faisans qui mangent leurs pousses, ont la chair vénéneuse. Le *K. latifolia*, L., a été cependant employé à l'extérieur, en poudre ou en décoction, contre la teigne ou la gale; à l'intérieur, on en a donné l'infusion en petite quantité dans la syphilis, les dartres. On lui attribue un effet narcotique, que Bigelow n'a pu apercevoir, malgré des expériences nombreuses. Ces végétaux ont sur leurs feuilles, sur leurs pédoncules, et autour de leurs graines, une poussière brune que l'on voit également sur les *Andromeda* et les *Rhododen-*

drum; elle est employée populairement aux États-Unis comme sternutatoire; son usage pourrait bien n'être pas sans inconvénient.

KALMIE DARCHINI. Nom dukhanois de la *Canelle de Ceylan.*

KALMITKIÍ OREKI. Un des noms de l'*Amygdalus nana*, L., en Sibérie.

KALMUS. Nom hollandais et allemand de l'*Acorus Calamus*, L.

KALT-BAD, en Suisse. Il y existe une source d'eau très-froide qui sort des rochers, au milieu desquels elle est située, et remplit une baignoire dans laquelle les gens de la campagne attaqués de fièvres intermittentes, de maux de tête ou des reins, de douleur ou de colique, se jettent tout habillés; après quoi ils font sécher leurs vêtements mouillés sans les ôter de dessus leurs corps : l'effet de ce bain passe pour infaillible.

KALUMB. Un des noms africains du colombo, *Cocculus palmatus*, L. Voy. ce mot.

KALUSCHKA. Nom du grand esturgeon, *Acipenser Huso*, L., aux environs du fleuve Amour.

KALY MIRCHINGAY. Nom étranger du poivre noir, *Piper nigrum*, L.

KAMACHIE KUSSU. Nom tellingou du schœnanthe, *Andropogon Schœnanthus*, L.

KAMAER. Nom arabe de la truffe blanche, *Tuber niveum*, Desf.

KAMAL. Nom java du tamarin, fruit du *Tamarindus indica*, L.

KAMAN DRELE. Un des noms bohêmes du *Teucrium Chamædrys*, L.

KAMARANGHA. Nom du carambolier à Ceylan.

KAMAS. Nom japonais du brochet, *Esox Lucius*, L.

KAMBALO. Nom bali de la *Laque.*

KAMBANG. Nom malais du *Pandanus odoratissimus*, L F.

KAMBRAH. Nom de l'alouette cochevis, *Alauda cristata*, L. (Gesner).

KAMBACTIS. Nom arabe de l'hièble, *Sambucus Ebulus*, L.

KAMEEL. Nom du chameau, *Camelus bactrianus*, L., en Allemagne.

— PARDER. Nom allemand de la girafe, *Cameloparladis Giraffa*, L.

KAMEELHEU, KAMEELHOE, KAMELHOE, KAMEELSHOOY. Noms allemand, danois, suédois et hollandais du schœnanthe, *Andropogon Schœnanthus*, L.

KAMERUP. Sorte de racine dont les Hottentots se nourrissent, d'après Thunberg, et qu'on appelle *melon d'eau des Hottentots* (*Voyage,* II, 158).

KAMETROED. Nom suédois du tulipier, *Liriodendron Tulipifera*, L.

KAMFER, KAMFORA. Noms hollandais et polonais du *Camphre.*

KAMICHI. Voy. *Palamedea cornuta*, L.

KAMIENE RACZE. Nom polonais des *Pierres d'écrevisse.*

KAMINRUSS. Un des noms allemands de la *Suie.*

KAMIRI. Nom japonais de l'*Aleurites triloba*, L. Voy. ce mot.

KAMLIAS. Nom du flet, *Pleuronectes Flesus*, L., en Estonie.

KAMMOUN. Nom arabe du cumin, *Cuminum Cyminum*, L.

— ASOUAD. Nom arabe du *Nigella sativa*, L.

KAMO URI. Nom japonais du potiron, *Cucurbita Pepo*, L. Voy. ce mot.

KAMOUKI. Nom du kamichi, *Palamedea cornuta*, L., à la Guiane.

KAMPFER. Nom allemand du *Camphre.*

KAMPFERKRAUT, KAMPFERKRUID. Noms allemand et hollandais de la camphrée de Montpellier, *Camphorosma monspeliaca*, L.

KAMPFERT. Nom suédois du *Camphre.*

KAMZYKOWI KOREN. Nom bohême du *Doronicum Pardalianches*, L.

KAN-ZAGHU. Un des noms du *Styllingia* (Croton) *sebifera*, Mich. Voy. ce mot.

KANADISK TERPANTIN. Nom danois du *Baume du Canada.*

KANAHE, KANAHEH. Noms arabes de l'*Asclepias lanifiora*, Forsk. Voy. ce mot.

KANARI. Grand et bel arbre de l'Inde, très-estimé pour l'excellente huile qu'on retire de l'amande de ses fruits, qui ont le volume d'une noix ordinaire; elle est alimentaire et médicale. On fait des gâteaux avec ces amandes (Ainslie, *Mat. ind.,* II, 123).

KANASCH. Nom persan du plantain, *Plantago major*, L.

KANAWA. Nom du sébestier, *Cordia Sebastana*, L., à Amboine.

KANDA MARGARITTUM. Nom tamoul du *Sang-dragon.*

KANDAMURGARITTUM. Un des noms tellingous du *Kino.*

KANDEL. Nom malabare du paletuvier, *Rhisophora.*

KANDISCHE BERRWORTEL. Nom hollandais de l'*Athamanta cretensis*, L.

KANDOLY. Nom brame de l'*Avicennia tomentosa*, L.

KANEEL, KANEL. Noms hollandais et suédois de la *Canelle de Ceylan.*

KANGUROO. Mammifère herbivore, de l'ordre des Marsupiaux, dont la chair est fort bonne, et qu'il pourrait être utile d'introduire dans nos parcs et nos forêts.

KANIN, KANINCHEN. Nom du *Lapin* dans plusieurs États d'Allemagne. Voy. *Lepus.*

KANIOR. Un des noms du *Curcuma* à Java. Voyez ce mot.

KANKAN ou KARKAN. Nom de la *Civette* en Éthiopie (*Hist. gén. des voyages*). Voy. *Viverra.*

KANKI. Voy. *Mimusops.*

KANNA. Racine dont les Hottentots font grand cas comme confortative.

KANNAWA-KORAKA. Nom de l'arbre à la gomme gutte, *Stalagmites Cambogioides*, Kœnig, à Ceylan.

KANNENKRAUT. Un des noms allemands de l'*Equisetum arvense*, L.

KANOP. Nom arménien du chanvre, *Cannabis sativa*, L.

KANSJIRA. Nom indien du *Strychnos Nux-vomica*, L.

KANTCHAK. Nom du cygne, *Anas Cygnus*, L., chez les Koriaques.

KANUR. Nom arabe du chanvre, *Cannabis sativa*, L.

KANVISTO. Grand arbre des îles Moluques, qui produit un fruit semblable à une pomme, à péricarpe dur, à chair blanchâtre, de saveur douce, assez agréable, (Perrotet, *Cat. raison.*, *Annal. de la soc. linn. de Paris*, mai 1824).

KANYANGTSYEN. Nom d'un vin préparé en Tartarie, avec la chair d'agneau, fermentée avec du riz et autres végétaux.

KAOUÉ. Nom arabe des fruits du *Lotus Gebelia*, Vent.

KAOUTSCHOK. Un des noms allemands du *Caoutchouc.*

KAPA-TSJAKKA. Nom malabare de l'*Ananas.*

KAPAS. Nom du cotonnier, *Gossypium*, à Java.

KAPHAN. Nom du chapon dans quelques auteurs. Voy. *Phasianus Gallus*, L.

KAPHTAR. Nom du pigeon, *Columba domestica*, L., en Perse.

KAPIKACHHU. Nom sanscrit du *Stizolobium pruriens*, Pers.

KAPISALIRKSOAK. Nom du saumon, *Salmo Salar*, L., au Groënland.

KAPISELIKAN. On appelle ainsi le hareng, *Clupea Harengus*, L., au Groënland.

KAPITTHA. Nom sanscrit de la *Gomme arabique*.

KAPLIOO. Nom du *Cassia alata*, L., à Manille. Voy. ce mot.

KAPOCH. Nom malais du *Bombax pentandrum*, L. Voy. ce mot.

KAPOL. Nom java du *Cardamome*.

KAPPA-KELENGU. Nom malabare du *Convolvulus Batatas*. L.

KAPPARY. Nom bohême du câprier, *Capparis spinosa*, L.

KAPPERNSTRAUCH, KAPPERS. Noms allemand et hollandais du *Capparis spinosa*, L.

KAPRODJ. Nom bohême de la fougère mâle, *Polypodium Filix mas*, L.

KAPU KINAISSA, KAPUKANOESSA. Noms cyngalais de l'ambrette, semence de l'*Hibiscus Abelmoschus*, L.

KAPUR. Nom bali du *Camphre*.

KAPURRIMBA. Nom malais de la *Manne*.

KARA-IMO. Nom du *Convolvulus edulis*, Thumb., au Japon.

KARABÉ. Nom persan de l'ambre jaune ou *Succin*. Voy. ce dernier mot.

— (Faux). Nom qu'on donne perfois à des variétés de *Copal*.

— LIQUIDE. Un des noms du *liquidambar*.

KARABÉ DE SODOME. Un des noms de l'asphalte, Voy. *Bitumes*.

KARABE ARABUM s. SERAPIONIS. Anciens noms du *Bitume de Judée*.

KARABILA. Nom du *Momordica Charantia*, L., à Ceylan.

KARABIQUE (Acide). Ancien synonyme d'*Acide succinique*.

KARACH. Nom hébreu de la *Glace*.

KARAD. Un des noms arabes de l'*Acacia nilotica*, L.

KARALU. Nom de la larme de Job, *Coix Lacryma*, L., à Ceylan.

KARAGAGU, KARAGI. Noms japonais du ricin, *Ricinus communis*, L.

KARAKAXA. Nom du geai, *Corvus glandarius*, L., en grec moderne.

KARAMBOU. Nom de la canne à sucre dans l'Inde.

KARAOUIH, KARAVIA. Noms arabes du carvi, *Carum Carvi*, L.

KARAPAT. Synonyme de *Carapat* ou *Ricin*, aux Antilles. Il ne faut pas le confondre avec *Carapa*. Voyez ces mots.

KARASIM. Nom arabe du *Cerisier*.

KARATA. Nom de l'*Agave vivipara*, aux Antilles. Voy. ce mot.

KARATAS. Nom d'un *Bromelia* des Antilles, *B. Karatas*, L., dont on fait un sirop d'agrément, envoyé quelquefois en Europe.

KARBORRE. Nom suédois de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

KARBUS. Sorte de melon d'eau en Turquie.

KARCHURA. Nom sanscrit du zérumbet, *Amomum Zerumbet*, L.

KARDAMOM. Nom hollandais et polonais du *Cardamome*.

KARDAMOMEN, KARDAMOMMER, KARDAMOMUM. Noms allemand, danois et bohême du *Cardamome*.

KARDBENEDYKT, KARDE BENEDICT, KARDE BENDICT. Noms bohême, hollandais et suédois du chardon béni, *Centaurea benedicta*, L.

KARDEMUMMA. Nom suédois du *Cardamome*.

KARDUS MARYE. Un des noms bohêmes du chardon-Marie, *Carduus Marianus*, L.

KARETELA. Nom brame du *Corypha umbraculifera*, L. Voy. ce mot.

KARGOS. Nom persan du lièvre, *Lepus timidus*, L., au dire de Buffon.

KARIIL. Sorte de prunier du Malabar, dont on emploie la décoction des feuilles et des racines pour fortifier les articulations.

KARIN-NJOTI. Nom indien du *Niota pentapetala*, Lam.

KARINTH. Nom hébreu de l'origan.

KARKAM. Nom hébreu du safran, *Crocus sativus*, L.

KARKOLIX. Nom du coucou, *Cuculus canorus*, L., en grec corrompu.

KARLEKSOPPLE. Nom suédois du *Solanum Lycopersicum*, L.

KARLOWARY. Nom bohême des bains de *Carlsbad*. Voy. ce mot.

KARLSBAD. Variante d'orthographe de *Carlsbad*, Voy. ce mot.

KARMOUTH. Nom égyptien du *Silurus anguillaris*, L.

KAROOB. Fruit plus gros qu'un haricot, que les Maures apportent à Tripoli, de l'île de Gerbi, employé comme poids, d'où est venu notre nom de *Karat*; on soupçonne que ce sont les semences du *Mimosa nilotica*, L. Celles de l'*Erythrina Corallodendrum*, L., ou de l'*E. indica*, Lam, servent au même usage, suivant Bruce, en Abyssinie. Voy. *Kuara*.

KAROREPA. Nom hongrois du navet, *Brassica Napus*, L.

KAROUT. Nom hollandais de la carote, *Daucus Carota*, L.

KARPFFEN STEIN. Nom allemand de la pierre de carpe. Voy. *Cyprinus Carpio*, L.

KARPOORAWULIE. Nom tamoul du *Lavandula carnosa*, L. F.

KARRUWA PUTTAY. Nom tamoul de la *Canelle de Ceylan*.

KARTAM. Nom arabe du *Carthamus tinctorius*, L.

KARTOFFEL. Nom allemand de la pomme de terre, *Solanum tuberosum*, L.

KARU-INSCHI KUA. Nom malabare du zérumbet, *Amomum Zerumbet*, L.

KARUA. Un des noms du cassia lignea, *Laurus Cassia*, L.

KARURA. Nom dukhanais et persan du *Succin*.

KARUK. Nom polonais de l'*Ichthyocolle*.

KARUKU. Cette île, l'une des Moluques, a des sources si chaudes que les œufs y cuisent en 5 ou 6 minutes; ce qui n'empêche pas, au rapport de M. Labillardière, les arbres qui en sont continuellement arrosés d'offrir une végétation très-vigoureuse (Alibert, *Précis*, etc., 562).

KARUP. Nom d'une racine dont se nourrissent les Hottentots, que Thunberg dit être celle d'un *Lobelia* (*Voyage*, II, 158).

KARNEB. Nom arabe du chou, *Brassica oleracea*, L.

KASAMAK. Arbre des îles des Philippines, dont le fruit est semblable au mangoustan; il est recherché par les Malais, qui retirent de son tronc un suc jaunâtre qui fournit un beau vernis (Perrotet, *Cat. rais.*, *Annal. de la soc. linn. de Paris*, mai 1824).

KASBAS. Un des noms arabes du pavot, *Papaver somniferum*, L.

KASCHAP. Nom hébreu du prunier, *Prunus domestica*, L.

KASCHIU. Nom de la pomme d'acajou, *Cassuvium pomiferum*, Lam., au Congo (Voy. ce mot).

KASCHU, KATSCHU. Noms japonais du cachou, qui est francisé de ceux-là (Voy. ce mot).

KASCHUNUSSBAUM. L'un des noms allemands de l'acajou à pomme, *Cassuvium pomiferum*, Lam.

KASIRO. Un des noms arméniens de la *Gomme adragant*.

KASJUO-KADSURA. Nom japonais de l'igname, *Dioscorea sativa*, L.

KASKARILJ. Nom suédois de la cascarille, *Croton Cascarilla*, L.

KASKARILLA. Nom hollandais et bohême de la cascarille, *Croton Cascarilla*, L.

KASKARILLE. Nom danois de la cascarille, *Croton Cascarilla*, L.

Kasmirajanma. Un des noms sanscrits du safran, *Crocus sativus*, L.

Kassienrinde. Un des noms allemands du *Cassia lignea*,

Kassya. Nom bohême du canneficier, *Cassia Fistula*, L.

Kastor. Variante d'orthographe de castor, *Castor Fiber*, L.

Kastan owdzikich. Nom polonais du maronnier d'Inde, *Æsculus Hypocastanum*, L.

Katabami. Nom de l'*Oxalis Acetosella*, L., au Japon.

Kataf. *Amyris Kataf*, Forsk. Voy. ce mot.

Katantag. Un des noms indiens du *Moringa Nux-ben*, Desf.

Katapal valli. Nom indien du *Periploca mauritiana*, Poiret (*Cynanchum mauritianum*, Lam.).

Katapine. Nom bohême de l'amandier, *Amygdalus communis*, L.

Katchandan. Nom hindou du *Santal blanc*.

Katechusaft. Un des noms allemands du *Cachou*.

Katepiso. Nom java de l'amandier, *Amygdalus communis*, L.

Kateth. Un des noms arabes de l'arbre à l'encens, d'après Bauhin.

Kattjula kelengu. Nom tamoul du *faux Galanga*.

Katgross. Nom suédois du marum, *Teucrium Marum*, L.

Katjang-baly. Nom malais du *Cytisus Cajan*, L.

Kathaan. Nom allemand de la huppe, *Upupa Epops*, L. (Gesner).

Katon carua. Nom indien du *Laurus Malabathrum*, Lam. (Rhéede, *Hort.*, *mal.* V., t. 53.)

Katoo karogarik. Nom tellingou de l'*Helleborus niger*, L.

Katou-cona. Arbre du Malabar, dont la décoction des fleurs est utile contre la lèpre.

Katou-inschi-kua. Nom malabare du zérumbet, *Zigiber Zerumbet*, Roxb.

Katour. En Yakoul on donne ce nom à l'esturgeon ordinaire, *Acipenser Sturio*, L.

Katouvoua. Nom du cormoran, *Pelecanus Carbo*, L., à la Guiane.

Kattenkruid. Nom hollandais de la cataire, *Nepeta Cataria*, L.

Kattenurt. Nom danois de la cataire, *Nepeta cataria*, L.

Kattfotter. Nom suédois du *Gnaphalium dioicum*, L.

Kattira. Nom dukhanais et hindou de la *Gomme adragant*.

Kattmynta. Nom suédois de la cataire, *Nepeta Cataria*, L.

Kattost. Nom suédois du *Malva rotundifolia*, L.

Katu-murungka. Nom malabare du *Moringa Nux-ben*, Desf.

Katuka rekula poda. Nom indien du *Vipea russeliana*.

Katukarog akin. Nom tellingou de l'hellébore noir, *Helleborus niger*, L.

Katurohini. Nom sanscrit de l'*Helleborus niger*, L.

Katzenpfotchenbruchbluhme. Un des noms allemands du *Gnaphalium dioicum*, L.

Katzenmunze. Nom allemand de la cataire, *Nepeta Cataria*, L.

Katzenträubelein. Un des noms allemands du *Sedum acre*, L.

Kaudquappe. Nom westphalien du chabot, *Cottus Gobio*, L.

Kauke. Un des noms allemands de la roquette, *Brassica ruca* L.

Kaulkopf. Nom du chabot, *Cottus Gobio*, L., en Silésie.

Kaumaka, Koumaka. Espèce de fourmi de Cayenne (ou de Termite?). Voy. *Formica*.

Kaunchkurikebinge. Nom dukhanais du *Stilozobium pruriens*, Pers.

Kaundum. Pierre à laquelle les Witiens attribuent des propriétés toniques et désobstruantes; ils la prescrivent en poudre, conjointement avec des aromates et du soufre, dans des cas de consomption et d'hydropisie. La dose est de 3 grains, 2 fois par jour (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 146).

Kautschuk. Nom suédois du *Caoutchouc*.

Kauwa. Un des noms du café, *Coffea arabica*, L., dans l'Inde.

Kava. Nom otahitien du *Piper Methysticum*, Forst., et de la boisson qu'on en prépare.

Kavaucke. Espèce de carpe que les Tartares font sécher pour s'en nourrir l'hiver.

Kavia, Kaviac. Synonymes de *Caviar*. Voy. ce mot.

Kavit kagond. Nom dukhanais de la *Gomme arabique*.

Kaw. Nom hollandais du choucas, *Corvus Monedula*, L., nommé *Kawa* en Pologne, et *Kawka* en Illyrie.

Kawa. Nom malais du café, semence du *Coffea arabica*, L.

Kawa-sob. Nom japonais de l'*Acorus calamus*, L.

Kawe. Nom polonais du café, semence du *Coffea arabica*, L.

Kawias. Nom bohême de la scabieuse des champs, *Scabiosa arvensis*, L.

Kawo nicki. Un des noms de l'agalloche au Japon. Voy. *Agalloche*.

Kayaputi tatilam. Nom tamoul de l'*Huile de cajeput*.

Kaybersalat. Un des noms allemands de l'*Artemisia Dracunculus*, L.

Kayu-legi, Kayu-manis. Noms malais et bali du *Cassia lignea*.

Kayu-putieh. Nom malais de l'*Huile de Cajeput*.

Keang whang. Nom chinois du *Curcuma longa*, L.

Kebabeh. Nom arabe des cubèbes, *Piper Cubeba*, L.

Kebir. Nom persan du câprier, *Capparis spinosa*, L.

Kecke. C'est le nom du *Centropomus niloticus*, Lacép.

Kedondon. Arbre de Java, dont le fruit est gros, mais que l'on mange (Perrotet, *Cat. rais.*, *Ann. de la soc. lin.*, mai 1824).

Keegra. Nom du héron commun en Norwége. Voy. *Ardea*.

Keglen. Nom arabe de la noix vomique, *Strychnos Nux vomica*, L.

Kegul. Nom du paon, *Pavo cristatus*, L., au Malabar, suivant le P. Paulin.

Kei. Espèce de *Mosa* employé par les Arabes.

Keisam-ebbeli. Nom arabe du *Santolina fragrantissima*, Forsk.

Keilhaut. Un des noms allemands du *Saxifraga granulata*, L.

Keiri. Synonyme de Cheiri, *Cheiranthus Cheiri*, L. (Voy. ce mot).

Kekropis. Nom grec de l'hirondelle de cheminée, *Hirundo rustica*, L.

Kelin. Plante des Indes, dont la racine porte des tubercules alimentaires, que Rumphius (*Amb.*, V, t. 132) appelle *glans terrestris;* c'est une herbe légumineuse à feuilles simples, à racines tubéreuses comme un *Dioscorea ;* peut-être un *Glycine ?*

Kell. Nom d'un *Grewia* du Sénégal.

Kellerassel. Un des noms allemands des cloportes. Voy. *Oniscus*.

Kellerhals. Un des noms allemands du bois gentil, *Daphne Mezereum*, L.

Kelor. Un des noms indiens du *Moringa Nux-ben*, Desf.

Kelp. Nom donné dans plusieurs pays à la *Soude* en pierre, retirée des varecs.

Keltzewurm. Un des noms allemands des cloportes. Voy. *Oniscus*.

Keluk. Nom de l'avocette, *Recurvirostra Avocetta*, L., en Turquie.

Kelum. Nom polonais du chou, *Brassica oleracea*, L.

Kema. Fruit nutritif qui croît sous terre.

Kemas. Nom du chamois, *Antilope Rupicapra*, L., dans Ælian.

Kenbally. Un des noms de l'*Allium cepa*, L.

Kenfisch. Nom du rémora, *Echeneis Remora*, L., en Hollande.

Kenne, Kenne. Noms des concrétions des larmiers du cerf, *Cervus Elaphus*, L.

Kenun. Nom arabe du cumin, *Cuminum Cyminum*, L.

Kenard. Nom arabe du canard sauvage, *Anas Boschas*, L.

Kencololo. Nom donné par les Nègres de Malimbo aux perdrix. Voy. *Perdix*.

Kendal. Nom java du *Cordia Myxa*, L.

Kenez. Un des noms livoniens du hareng, *Clupea Harengus*, L.

Kenkramos. Nom grec de l'ortolan, *Emberiza Hortulana*, L.

Keno. Nom égyptien du *Carthamus lanatus*, L.

Kereboom, Keurboom. Noms du *Sophora capensis*, L., au Cap.

Kensin. Nom japonais de la bistorte, *Polygonum Bistorta*, L.

Kentauris. Nom de la petite centaurée, *Chironia Centaurium*, Smith, dans Théophraste. Voy. ce mot.

KENTUCKY. L'un des États-Unis d'Amérique, où M. Alibert (*Précis*, etc., 537) signale les sources suivantes, savoir : 1° les *fontaines Olympiennes*, au nombre de trois, l'une ferrugineuse, l'autre sulfureuse, la dernière sulfureuse et gazeuse : elles sont douces, et usitées dans la convalescence des maladies ; 2° la *source d'Hansodsburg*, qui est saline ; 3° la source de la petite rivière de *Drennan* ; 4° une source sulfureuse, dans le voisinage de *Bonsborough* ; 5° enfin, les *sources bitumineuses*, près de la rivière Verte, usitées pour l'éclairage.

Kepoekendoeng-merak. Arbre à fruit, des Philippines, à chair rouge, et dont l'écorce est recherchée pour la teinture (Perrotet, *Cat. rais.*, *Annal. de la soc. lin.*, mai 1824).

Kepur. Nom hindou du *Succin*.

Keravs, Kerass. Noms arabes de l'ache, *Apium graveolens*, L. Voy. ce mot.

Kernbeisser. Nom allemand du gros-bec, *Loxia Coccothraustes*, L.

Kerbel. Un des noms allemands du cerfeuil, *Chærophyllum sativum*, L.

Kerblik. Un des noms bohêmes du *Chærophyllum sylvestre*, L.

Kerc'heiz. Nom du héron commun en Basse-Bretagne. Voyez *Ardea*.

Kerenful. Nom arabe des *Cloux de girofle*.

Kerfé. On donne ce nom à une écorce qu'on dit fébrifuge, et venir du Sénégal, sans indiquer d'après quelle autorité (*Journ. de pharm.*, IX, 57). Serait-ce le *quinquina du Sénégal ?* Voyez ce mot.

Kerir. Nom arabe de l'héliotrope, *Heliotropium europæum*, L.

Kermès, Kermès animal. Insecte du genre Coccus. Voy. *Coccus Ilicis*, L.

— minéral. Voy. *Antimoine*.

— végétal. Nom impropre du *Kermès* proprement dit, ou *Kermès animal*.

Kermia. Un des noms de l'*Hibiscus Trionum*, L. Voy. ce mot.

Kerna, Kerva. Noms indiens du ricin, *Ricinus communis*, L.

Kerneleben. Nom arabe du *Succin*.

Kerse. Nom hollandais de la *Cerise*.

KERVAON. Source minérale, légèrement ferrugineuse, située dans un petit vallon, à 1/4 de lieue de Morlaix, en France (Finistère). Employée autrefois par les habitants de la ville, elle est aujourd'hui à peu près inusitée.

Kervel. Nom danois du cerfeuil, *Chærophyllum sativum*, L.

Kerylos. Nom grec du martin-pêcheur, *Alcedo Ispida*, L.

Kerzcher ou Kher-zcher. Nom d'un *Rhododendrum* de Perse.

Kes. Nom japonais du pavot, *Papaver somniferum*, L.

Kesira no abra. Nom japonais du pétrole. Voy. *Bitumes*.

Késitach. Nom hébreu de l'agneau. Voy. *Ovis Aries*, L.

Kesmesen, et non kermesen ou kirmesen. Bélon parle sous ce nom d'un végétal qu'il dit employé dans le Levant contre les maladies des yeux ; il y a lieu de croire qu'il veut parler du *Cassia Absus*, L. (Voy. *Acacalis* et *Cassia*).

Kestchecke, Kestcheri. Noms de l'esturgeon, *Acipenser Sturio*, L., en Hongrie.

Kestenholtz (Eaux min. de). Les mêmes que celles de *Chatenois*. Voy. ce mot.

Kesun. Nom bali de l'ail, *Allium sativum*, L.

Katat. Nom arabe de l'*Acacia senegalensis*, W. Voyez ce mot.

Keth. Nom des canards (*Anas*), chez les peuples sauvages de l'Amérique Septentrionale.

Keti. Un des noms anciens de la conyze, *Conyza squarrosa*, L.

Ketmia ægyptiaca. Un des noms officinaux de l'*Hibiscus Abelmoschus*, L.

Ketmie. Nom générique français du genre *Hibiscus*.

Kets. Nom japonais du *Pteris Aquilina*, L.

Ketsech. Nom hébreu de l'ivraie, *Lolium perenne*, L., et du *Nigella sativa*, L.

Ketsiham. Nom hébreu de la casse, *Cassia Fistula*, L.

Ketsioth. Nom hébreu du *Cassia lignea* (*Laurus Cassia*, L.), appliqué ensuite au *Cassia Fistula*, L.

Keu, Keupokore. Synonymes d'*Hovenia*.

Keuchlin. Un des noms allemands du jeune coq, *Phasianus Gallus*, L.

Keukenschelle. Un des noms hollandais de l'*Anemone pratensis*, L.

Keulen. Nom hollandais de la sarriette, *Satureia hortensis*, L.

Keuschbaum, Keuschlamm. Noms allemands de l'*Agnus castus*, L.

Kevel. Espèce d'antilope, *Antilope Kevella*, Gm. (Voyez ce mot.

Kychawka bjla. Un des noms bohêmes de l'hellébore blanc, *Veratrum album*, L.

Keysur. Nom hindou du safran, *Crocus sativus*, L.

Keyx. Un des noms grecs du martin pêcheur, *Alcedo Ispida*, L.

Kezbere. Nom arabe de la coriandre, *Coriandrum sativum*, L.

Kha-phaim. Nom d'une racine de Siam, qu'on y administre dans le lumbago, conjointement avec le cardamome, d'après le docteur Finlayson (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 148).

Khaatk. Un des noms du cachou dans l'Inde. Voyez ce mot.

Khaman. Un des noms arabes du sureau, *Sambucus nigra*, L.

Khanek-ulkeb. Nom arabe de la *Noix vomique*.

Khar khatty. Nom arabe de l'orme, *Ulmus campestris*, L., en Égypte.

Kharakhira. Nom sanscrit du *Lait d'ânesse*.

KHARAQ-EL-BAHR. Nom arabe de la lampourde, *Xanthium strumarium*, L.

KHARCHOUF. Nom arabe de l'artichaut, *Cynara Scolymus*, L. Voy. ce mot.

KHAWAN PICAN. Le docteur Finlayson, a vu à Siam une racine de ce nom, qui y était employée comme apéritive, expectorante et résolutive (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 147).

KHELBENAH. Nom hébreu du galbanum, *Bubon Galbanum*, L. Voy. ce mot.

KHERBECK SIYA. Nom persan de l'hellébore noir, *Helleborus niger*, L.

KHERBEK ASWED. Nom arabe de l'hellébore noir, *Helleborus niger*, L.

KHERZEHREH. Nom persan synonyme d'*Aacla*. Voyez ce mot.

KHÉTAL. Espèce de séton employé par les Arabes.

KHI-NGAI. Un des noms chinois de l'armoise de la Chine, *Artemisia chinensis*, L.

KHONEH. Nom cyngalais du safran, *Crocus sativus*, L.

KHORASSANIE-AJUAN. Nom dukhanais et hindou de la jusquiame, *Hyoscyamus niger*, L.

KHOWKH. Nom arabe du pêcher, *Persica vulgaris*, Mill.

KHOYLA. Nom dukhanais et hindou du *Charbon*.

KHSCHIRA. Un des noms sanscrits du *Lait*.

KHULINJAN. Nom hindou du *grand Galanga*.

KHULL. Nom arabe du vinaigre ou *Acide acétique*.

KHULLU. Nom tellingou de l'*Arack*.

KHUMAR. Nom arabe du *Vin*.

KHUNGUMAPU. Nom tamoul du safran, *Crocus sativus*, L.

KHUNIOTAWASCHAN. Un des noms polonais du *Sang-dragon*.

KHUNKUMAPUVU. Nom tellingou du safran, *Crocus sativus*, L.

KHUR NIBIL ALFIH. Nom d'une racine usitée dans différentes parties de l'Arabie, contre la colique (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 148).

KHURRIE MUTTIE. Nom hindou de la craie, *Sous-carbonate de chaux*.

KHUSB SINIH. Nom arabe du *Smilax china*, L.

KHUSCHKHASCH. Nom arabe et dukhanais du pavot, *Papaver somniferum*, L.

KHUSIF. Un des noms arabes du noyer, *Juglans regia*, L.

KHUSRUDARU. Nom arabe du *grand Galanga*.

KHYAR-CHAMBAR, KHYAR-SCHEMBER. Noms arabes de la casse, *Cassia Fistula*, L.

KIBI. Nom japonais du sorgho, *Holcus Sorgho*, L.

KICHEDIE PUNDU. Nom tellingou de l'oranger, *Citrus Aurantium*, L.

KICHLIE GUDDA. Nom tellingou du zérumbet, *Zingiber Zerumbet*, Roxb.

— PULLUM. Un des noms tamouls de l'oranger, *Citrus Aurantium*, L.

KICHERERBSEN. Nom allemand du pois chiche, *Cicer arietinum*, L.

KIEFER. Un des noms allemands du pin sauvage, *Pinus sylvestris*, L.

KIEL. Arbrisseau d'Amboine qui contient un suc laiteux corrosif.

KIELDERBEEL. Un des noms danois du bois gentil, *Daphne Mezereum*, L.

KIELMEYERA SPECIOSA, Saint-Hil. Au Brésil, ce végétal, de la famille des Théacées, de la polyandrie monogynie, de nature mucilagineuse, a ses feuilles employées pour préparer des bains émollients, d'après M. A. Saint-Hilaire (*Plant. usuell. des Bras.*, 12e livraison). Il y est connu sous le nom de *Folha santa*.

KIERSICHA WODNJ BER POTOCZI. Nom bohême du cresson de fontaine, *Sisymbrium Nasturtium*, L.

KIET-TSONG-HOA. Nom chinois de la violette, *Viola odorata*, L.

KIEVIT. Nom hollandais du vanneau commun, *Tringa Vanellus*, L.

KIFFERWITT. Un des noms suédois du sous-proto-carbonate de plomb. Voy. *Plomb*.

KIFF. Nom qu'on donne, à Fez, à une plante narcotique dont on fume les feuilles : on arrose les mêts avec sa décoction ; on assure qu'elle n'enivre pas, mais qu'elle produit l'hilarité (Ali-Bey, *Voyage*, II, 140) ; c'est probablement le chanvre.

KIFITZ. Un des noms du vanneau commun, *Tringa Vanellus*, L., en Suisse.

KIK. Nom hébreu du coucou, *Cuculus canorus*, L., et nom persan du *pélican*.

KIKAJON. Nom hébreu du ricin, *Ricinus communis*, L.

KIKAK-KUSI. Nom japonais de l'asperge, *Asparagus officinalis*, L.

KIKEKUNEMALO. Voy. *Gomme Kikekunemalo*. Voyez plus haut ce mot.

KIKI. Un des noms grecs du ricin, *Ricinus communis*, L., dans Dioscoride.

KIKOERTER. Nom suédois du pois chiche, *Cicer arietinum*, L.

KIKOKU-SO. Nom japonais de la parisette, *Paris quadrifolia*, L.

KILIOORUM PUTTAY. Nom d'une écorce blanche aromatique, que les docteurs indiens donnent comme stomachique ; elle ressemble un peu à notre canelle blanche (V. ce mot), mais la saveur n'en est ni si chaude, ni si piquante (Ainslie, *Mat ind.*, II, 152).

KILOGRAMME. Poids de mille grammes ; environ deux livres 6 gros, anciens poids.

KIMBETA. Nom des *Crocodiles* dans l'île de Ceylan.

KIMKECA. Arbre du pays des Ashantées, qui donne le *beurre de shea* : c'est sans doute un palmier, peut-être un *Elais*.

KIN-KOUANG-TSE. Nom chinois du jujubier, *Rhamnus Zizyphus*, L. Voy. *Zizyphus*.

KIN-YU. Un des noms chinois de la dorade de la Chine, *Cyprinus Aurata*, L.

KINA. Nom hollandais du *Quinquina*, employé communément pour ce mot.

KINA BICOLORATA. J. Zanetti, pharmacien de Trévise, a fait connaître depuis longtemps une écorce du Brésil, qu'on trouve parfois mêlée à celle du quinquina ordinaire, ou de la cascarille, à laquelle il a donné ce nom ; on a reconnu que c'est celle du *Solanum Pseudoqina*, Mart., d'après Martius ; on la croyait provenir d'un *Cosmibuena*. Voyez *Solanum*.

KINA NOVA, KINA NOVA COLORADA des Espagnols. Écorce que Targioni Tozetti a fait connaître (*Journ. génér. de la littér. étrangère*, III, 229), et qu'il dit fébrifuge, ce qui est très-douteux, puisqu'elle ne contient ni quinine, ni cinchonine ; on l'a trouvée composée d'une matière grasse, d'un acide particulier, appelé *acide kinovique*, d'une matière résinoïde, d'une matière tannante, de gomme, d'amidon, de matière colorante jaune, et d'une matière

alcalescente, en petite quantité (*Revue médicale*, V, 96). On ne sait pas de quel végétal provient cette écorce; Hayne croit qu'elle est celle du *Cinchona oblongifolia*, qui est le *quinquina rouge*, mais que celui-ci vient sur le tronc, tandis que le *kina nova* se prend sur les branches (*Bull. des sc. med.*, Férus., V, 184), M. Batka n'est pas de cet avis. Aujourd'hui on pense que cette écorce n'appartient pas au genre *Cinchona*, et quelques personnes soupçonnent qu'elle est celle du *Coutarea speciosa*, Aubl. (*Portlandia hexandra*, Sw.).

Kina urens. Nom qu'on trouve, dans quelques auteurs, donné au *Drimys Winteri*, L. F.

Kinabark. Nom danois et suédois du *Quinquina*.

Kinakina. Synonyme de *Quinquina*. Voy. ce dernier mot.

Kinam. Un des noms du bois d'aigle, *Aquilaria malaccensis*, Lam. Voy. ce mot.

Kinabot. Nom suédois du *Smilax china*, L.

Kinates. Sels formés par la combinaison de l'acide kinique avec les bases salifiables. Le kinate de chaux est le seul qui ait été expérimenté en médecine (Voy. *Acide kinique*).

Kindeis, Ku-zen. Noms japonais de l'*Azédarach*.

Kinkrikerts. Nom suédois de la vesse de loup, *Lycoperdon Bovista*, L.

King-kino. Nom chinois de l'acupuncture. Voyez ce mot.

Kingeu. Nom cyngalais de l'*Asa fœtida*.

Kinique (Acide). Voy. *Acide Kinique*.

Kinine. Voy. *Quinine*.

Kinju. Nom japonais de la dorade de la Chine, *Cyprinus Aurata*, L.

Kinkin. Nom que les naturels de l'Amérique donnent parfois au *quinquina*.

Kinkina. Nom indien du *Quinquina*. Voy. ce dernier mot.

Kinnamon. Nom hébreu de la canelle, *Laurus Cinnamomum*, L.

Kinzeh. Nom persan du *Mastic*.

KINO (et improprement GOMME KINO). On donne ce nom, qui est celui du pays d'une des espèces de ce médicament, à un suc rouge, concret et astringent, produit par plusieurs végétaux différents, et qui est le ***gummi rubrum astringens*** des formulaires.

C'est en 1758, que Fothergill a introduit dans la thérapeutique ce médicament, qu'il présenta sous le nom impropre de gomme kino, et comme ayant une vertu astringente très-remarquable (*Med. obs. and inquir.*, I, 358, 4e édit.). On le donnait dans tous les cas où cette propriété est indiquée, c'est-à-dire dans les hémorrhagies, les diarrhées, les flux muqueux de l'urèthre, du vagin, contre les sueurs excessives, etc. Son usage s'est continué jusqu'à nos jours, bien que ses qualités astringentes ne soient pas toujours aussi prononcées qu'on l'avait assuré; on le donne à la dose d'un demi-gros jusqu'à celle de 1 à 2 gros et plus par jour.

Aussitôt qu'on eut vanté le suc kino, on en reçut par la voie du commerce de plusieurs régions; il en vint de l'Afrique, de l'Inde, de l'Amérique et de la Nouvelle-Hollande, mais provenant de végétaux différents, ce qui apporta de suite de la confusion dans l'histoire de ce médicament, qui même aujourd'hui n'est pas encore bien débrouillée.

Le premier kino, et celui qu'on doit par conséquent regarder comme le véritable, nous vint d'Afrique; et c'est à Mungo-Park qu'est due la découverte de l'arbre qui le produit, appelé par les Portugais-Africains *pao de sangue* (*Voyage*, Append., n° 5, p. 367); il est de la famille des Légumineuses et du genre *Pterocarpus*; c'est le *P. erinaceus* de Lamarck, qui l'a figuré dans ses *Illustrations* (pl. 602); il est distinct par sa gousse épineuse, des autres espèces de ce genre. Les Nègres recueillent le suc de cet arbre, appelé *P. senegalensis*, par Hooker, sur les bords de la Gambie, ce qui fait qu'on le trouve désigné dans quelques livres sous le nom de *gomme de Gambia* ou *de gomme astringente de Gambie*; il en découle par exsudation. On voit, par cette origine, que le suc kino a une grande analogie avec le sang-dragon qui provient aussi d'un *Pterocarpus*, le *P. Draco*, L. Le *P. ternatea*, Poiret, en donne aussi, ainsi que d'autres arbres légumineux, comme le *Dalbergia Monetaria*, L., le *Butea frondosa*, Roxb., qui ont seulement un suc plus résineux. M. Robert Brow nous a dit, le 25 octobre 1825, avoir publié une notice sur cet arbre et son produit, dans la 2e édition de la Pharmacopée de Londres. Quelques personnes ont attribué ce suc au *Pterocarpus santalinus*, L. F., végétal qui donne le santal rouge.

Avant que Robert Brown eût fourni cet éclaircissement sur le *Pterocarpus*, W. Hunter attribuait le suc kino à un arbre de la famille des Rubiacées, le gambeer des Indiens, *Nauclea Gambir*, Hunter, végétal de l'Inde, des îles de la Sonde, etc. (*Trans. of the linn.*, IX, 218, 1808), qui est le *Daun gutta gambir* de Rumphius (*Amb.*, V, tome 34, fig. 2) et l'*Uncaria Gambir* de Roxburg. Les Indiens font avec son suc rouge et concret, qu'on nomme *gutta gambeer*, et qu'on prépare avec la décoction des branches et des bourgeons de ce végétal, des trochisques qu'ils mâchent et qu'ils emploient comme le bétel. On s'en sert aussi en teinture; Thomson affirme que le kino du commerce actuel est celui-ci (*Botanique du droguiste*, 239). Il sert à teindre en couleur nankin, d'après le même.

La découverte de la Nouvelle-Hollande ayant fait rapporter de ce pays, le suc d'un de ses plus beaux végétaux, l'*Eucalyptus resinifera*, With., qui est de couleur rouge, on lui donna aussi le nom de *kino*, et comme il est astringent, il fut confondu avec lui dans plusieurs ouvrages. C'est le *kino* de la nouvelle-Hollande (voy. *Eucalyptus*).

Suivant Duncan jeune et M. Guibourt, tout le kino du commerce est dû aujourd'hui au *Coccoloba uvifera*, L., plante *d'Amérique* et surtout de la Jamaïque, qu'on cultive dans les républiques du sud pour faire un objet de commerce; le suc rouge qu'on en obtient est le résultat de la décoction de son bois, qui est rouge, que l'on épaissit en extrait, ce qui le fait désigner sous le nom de *faux kino de la Jamaïque*.

Quoi qu'il en soit de son origine, le kino du commerce est en morceaux cassants, friables, luisants dans leur cassure qui est vitreuse, léger, opaque, d'un rouge noir, sans odeur, d'une légère amer-

tume, à peine soluble dans la salive qu'il ne colore pas, et causant dans la bouche une légère astriction. On en trouve une autre qualité très-inférieure, qui est en poussière. Ce kino n'est pas le même que celui dont parle Murray, qui colorait fortement la salive (*Apar. med.*, VI, 202), qui était probablement le vrai kino (et qui était celui du commerce en 1791, puisque M. Pelletier père en fit venir de Londres à cette époque), se fondait presque entier dans la bouche, et dans l'eau qu'il colorait en rouge; il paraît même qu'il était un peu transparent, du moins les petits morceaux, ce qui pouvait justifier le nom de *vraie gomme du Sénégal*, que lui donnait le docteur Olfield, qui la fit connaître à Fothergill (*Méd. éclairée*, etc., II, 359).

Le suc kino a été vanté, ainsi que nous l'avons dit, comme astringent; Fothergill l'a donné avec succès dans les diarrhées habituelles, les flux menstruels immodérés, les incontinences d'urine; il a échoué dans la dyssenterie chronique, le diabètes, la débilité séminale, et dans quelques autres affections rebelles. Il en a au contraire éprouvé l'efficacité dans les fièvres intermittentes, même dans des cas où le quinquina avait échoué; d'autres l'ont associé au quinquina pour le même usage (*Journ. génér. de méd.*, XXXI, 369). Thilenius en a constaté les bons effets contre les fleurs blanches, en imbibant des éponges de sa solution dans l'eau de chaux, et les introduisant dans le vagin (*Méd. und chir.*, 148). On en fait des injections dans l'urèthre pour remédier aux flux blancs non vénériens. On s'en sert en gargarisme contre l'angine muqueuse, les aphthes, les ulcères de la gorge, etc.; on pourrait le donner en lavement dans les diarrhées atoniques, etc. Comme tonique, il convient dans les débilités de l'estomac, etc. Le kino agit à peu près à la manière du cachou; mais ses décoctions étant peu chargées, il produit peu d'effet. C'est en poudre qu'il faut en faire usage.

Cette substance médicamenteuse contient une très-grande quantité de tannin, qui diffère de celui du chêne et de la noix de galle, et est semblable à celui qu'on trouve dans la rhubarbe et le quinquina; de la chaux; pas d'acide gallique. Elle est peu soluble dans l'eau froide, plus dans l'eau bouillante; l'alcool chaud la dissout presque entièrement. C'est, disions-nous, en poudre et en nature qu'il convient surtout de l'employer; on en fait des pastilles, une teinture, des opiats; on l'associe à la canelle. Le suc kino pourrait servir au tannage et à la teinture en brun s'il n'était pas trop cher pour cela.

On voit donc que nous avons quatre sortes de kino : celui de la Nouvelle-Hollande, provenant de l'*Eucalyptus resinifera;* celui d'Afrique, qui est le premier connu, du *Pterocarpus erinaceus;* celui d'Amérique, du *Coccoloba uvifera*, et celui de l'Inde, du *Nauclea Gambir*. Celui du commerce actuel est le dernier suivant Thomson (*Botanique du drog.*, p. 258), et le précédent suivant M. Guibourt. Nous croyons que M. Thomson est en position d'être mieux informé, à cause de la facilité de ses relations avec l'Inde. On confond encore avec le kino l'extrait de la ratanhia (*Journ. de pharm.*, XV, 561) (1).

Fothergill (J.). *A letter to the medical society, concerning an astringant gum brought from Africa*. London, 1756. — Caron (J.). Observ. sur l'usage de la gomme kino (*Journ. génér. de méd.*, XXXI, 257-353, 1808). — Vauquelin. Expériences sur la gomme kino (*Ann. de chimie*, XLVI, 321; et *Journ. gén. de méd.*, XVI, 387). — Guibourt. Note sur l'origine du kino (*Nouv. journ. de méd.*, VII, 306).

Kino d'Afrique, Kino du Sénégal. Suc concret provenant du *Pterocarpus erinaceus*, Lam. C'est l'espèce primitive.

— d'Amérique ou de la Jamaïque. Il provient du *Coccoloba uvifera*, L.

— de Botany-Bay ou de la Nouvelle-Hollande. C'est le suc concret provenant de l'*Eucalyptus resinifera*, With.

— de l'Inde ou d'Amboine. Il est fourni par le *Nauclea Gambir*, Hunter. C'est probablement celui du commerce.

Kinogummi, Kinoharz. Noms allemands du *Kino*.

Kinorrhodon, et mieux *Kynorrhodon*. Fruit mûr des rosiers sauvages. Voy. *Rosa*.

Kinsa. Un des noms Cainca du *Chiococca racemosa*, L., ou du *C. anguifuga*, Mart. Voy. ce mot.

Kinsbast. Un des noms danois du bois gentil, *Daphne Mezereum*, L.

Kio, Kio tsisa. Noms japonais de la laitue, *Lactuca sativa*, L.

Kiozllkrassa. Nom suédois du cresson de fontaine, *Sisymbrium Nasturtium*, L.

Kiorpa. Nom tartare du grand esturgeon, *Acipenser Huso*, L.

Kiracaguero. Nom d'un végétal inconnu de l'Amérique du sud, qui entre dans la composition du *curare*.

Kiras. Nom du mangoustan, *Garcinia Mangostana*, L., à Macassar. V. *Mangostana*.

Kiri. Nom du *Bignonia tomentosa*, Thunb., au Japon. Voy. ce mot.

Kirikohomba. Nom de l'*Azédarach* à Ceylan.

Kirmeu. Oiseau des côtes du Spitzberg, de la grosseur d'un moineau, dont les œufs sont un très-bon manger (*Encycl. méth.*, Médecine, VIII, 35).

Kirnub. Nom arabe du chou, *Brassica oleracea*, L.

— nubti. Nom arabe du caroubier, *Ceratonia Siliqua*, L.

Kirsch, Kirschenwasser. Noms allemands de l'eau-de-vie de cerise, de *Kirsche*, cerise.

Kirschengummi, Kirschenharz. Noms allemands de la gomme de cerisier, espèce de *Gomme du pays*.

Kirschfink. Nom du gros-bec, *Loxia Coccothraustes*, L., en Allemagne.

Kirschlorbeerbaum. Nom allemand du laurier-cerise, *Cerasus Lauro-Cerasus*, DC.

Kirsk. Nom danois de la *Cerise*.

Kischmisch. Nom persan de la variété de raisin qui donne le fameux vin de Chiras.

Kischniz. Nom persan de la coriandre, *Coriandrum sativum*, L.

Kischou. Nom hébreu du concombre, *Cucumis sativus*, L.

Kisenta. Un des noms du corrosol, *Annona muricata*, L. Voy. ce mot.

Kisalawodskoi. Vallées du Caucase, où se trouve une source ferrugineuse acidule.

(1) On doit, d'après notre article, rectifier ceux qu'on trouve dans Murray, *Appar. méd.*, II, 549; et le *Bull. de pharm.*, IV, 364; *id.*, VI, 256.

Kissaros. Nom du ladanum à Naxos, *Cistus ladaniferus*, L. Voy. *Ladanum*.

Kissina. Un des noms de l'*Agalloche* à Siam. Voyez plus haut ce mot.

KISSINGEN. Petite ville du royaume de Bavière, à 2 lieues de Bocklet, et 13 N. de Wursbourg, dans une vallée riante sur les bords de la Saale. Ses eaux minérales sont renommées depuis plusieurs siècles, et très-fréquentées des Allemands. Il y a trois sources, devant la maison des bains; les deux principales sont connues, l'une la plus douce, sous le nom d'*eau de Ragosi*, l'autre, plus gazeuse, sous le nom d'*eau de Pandour:* elles sont, du reste, presque identiques. L'analyse en a été faite par M. Vogel, et, en France, par MM. Henry, Plante et Boullay, qui y ont trouvé principalement: de l'hydro-chlorate de soude et de magnésie, du sulfate de soude, et des traces d'hydriodate de soude. Depuis 1828, il en existe un dépôt à Paris, en cruchons contenant sept verres; les vendeurs y annoncent du *brôme*, que ne paraît pourtant pas y avoir découvert l'analyse. Elles sont plus chargées de sels, notammant d'hydro-chlorate de soude, que la plupart de nos eaux salines, et se rapprochent à cet égard des eaux de Balaruc; la saveur n'en est pas désagréable. Elles agissent, suivant la dose, comme diurétiques ou comme légèrement purgatives, excitent communément l'appétit, et sont recommandées aux personnes sédentaires. D'après les rapports de la faculté de médecine de Wurzbourg et du comité médical de Bambérg, ces eaux prises par verres, le matin à jeun, seraient surtout indiquées dans les cas de congestion et d'engorgements abdominaux, dans les hydropisies, les faiblesses d'estomac, les affections des voies urinaires, les névroses, l'hémoptysie, diverses maladies cutanées, ete.

Goldwitz (S.), Les sources min. de Kissingen et de Bocklet (en allemand). Bamberg, 1796, in-8. — Siebold (A.-E.). Desc. détaillée des sources de Kissingen, accompagnée d'un Mém. sur les sources de Bocklet et de Bruckenau (en allemand). Berlin, 1828, in-8.

Kitanerdu. Un des noms du *Menispermum cordifolium*, W.

Kite. C'est le nom anglais du milan, *Falco Milvus*, L.

Kitran. Un des noms arabes du *Cedria*.

Kitsjiso. Nom du *Guilandina Bonduc*, L., à Java.

Kitta. Nom grec de la pie commune, *Corvus Pica*, L.

Kittan. Nom arabe du lin cultivé, *Linum usitatissimum*, L.

KITTELSHEIM. Village de France à 3 lieues N.-O. de Strasbourg, près duquel est une soureo minérale froide, sulfureuse, employée par les habitants, suivant Guérin, contre les maladies de la peau et des membres (Carrère, *Cat.*, 106).

Kitul, Kitulætha, Ketula. Noms du *Caryota urens*, L., à Ceylan.

Kitz. Un des noms de l'oranger, *Citrus Aurantium*, L., au Japon.

Kiu-hoa. Nom chinois de la matricaire, *Matricaria Parthenium*, L.

Kiu-tzé. Nom chinois de l'arbre à suif, *Croton sebiferum*, L.

Kiun. Nom de l'*Agaricus integer*, L., en Chine. Il y est comestible.

KIUSIU. Une des îles du Japon, où sont plusieurs sources thermales hydro-sulfureuses, qui s'échappent des flancs de la montagne d'Unsen, près de Simabara. Elles sont usitées en bains, de manière à provoquer d'abondantes transpirations, et passent pour infaillibles contre la syphylis, quoiqu'on ne les prenne que pendant trois jours (Alibert, *Précis*, etc., 563).

Kiwach. Nom hindou du *Stisolobium pruriens*, Pers.

Kjebrjcek. Nom bohême de la millefeuille, *Achillea Millefolium*, L.

Kjo. Nom japonais du sarrazin, *Polygonum Fagopyrum*, L.

Kjoo. Nom de l'abricotier, *Armeniaca vulgaris*, Lam., au Japon. Voy. ce mot.

Kla. Nom commun aux poissons dont on tire de l'*Ichthyocolle*, en Russie.

Kladden. Un des noms hollandais de la bardane, *Arctium Lappa*' L.

Klake, Klakis. Noms écossais de l'oie, *Anas Anser*, L.

Klaper, Klepper, Kleper. Noms allemands de la cigogne, *Ardea Ciconia*, L.

Klapperose, Klapperroos. Noms danois et hollandais du coquelicot, *Papaver Rhœas*, L.

Klapperschlangenwurzel. Un des noms allemands du *Polygala Seneka*, L.

Klatschrose. Nom allemand du coquelicot, *Papaver Rhœas*, L.

Klauenfett. Nom allemand de l'*Huile de pied de bœuf.*

Klebkraut. Nom allemand du grateron, *Galium Aparine*, L.

Kleefkruid. Nom hollandais du grateron, *Galium Aparine*, L.

Kleen hoslbolen. Nom hollandais du *Ranunculus Flammula*, L.

Klein duizend knoop. Nom hollandais du *Herniaria glabra*, L.

Kleine bevernell. Nom hollandais du *Pimpinella Saxifraga*, L.

— dreyblöttrige nieswurzel. Nom allemand du *Coptis trifolia*, Sal.

— hirschzunge. Un des noms allemands du cétérach, *Ceterach officinarum*, DC.

— klissen. Nom hollandais de la lampourde, *Xanthium strumarium*, L.

Kleiner eppich. Un des noms allemands du *Sium nodiflorum*, L.

— stint. Nom de l'éperlan, *Salmo Eperlanus*, L., en Allemagne.

— sumpfhahnenfuss. Nom allemand du *Ranunculus Flammula*, L.

Kleines hauslauch. Un des noms allemands de l'orpin, *Sedum acre*, L.

Kleppe. Un des noms allemands de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

Klette, Klettendistel, Klettenkraut. Noms allemands de l'*Arctium Lappa*, L.

Klettre. Un des noms allemands du chardonneret, *Fringilla Carduelis*, L.

Klibadion. Un des noms de la pariétaire, *Parietaria officinalis*, L., dans Dioscoride.

Klinotrokos. Un des noms de l'érable, *Acer campestre*, L., dans Théophraste.

Klippfisch. Nom donné, dans le Nord, aux morues séchées à l'air. Voy. *Gadus*.

Klipspringer. Espèce d'antilope, *Antilope Oreotragus*, Forst. Voy. ce mot.

Klisse. Un des noms hollandais de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

Klissen. Un des noms allemands de la lampourde, *Xanthium strumarium*, L.

Klit. Un des noms hollandais de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

Klobwurst. Mets préparé avec le foie du bouc, *Capra Hircus*, L.

Klotfett. Nom suédois de l'*Huile de pieds de bœuf*.

Kloek. Grand arbre qui produit une amande, que les Malais font entrer presque dans tous les aliments, après l'avoir mise plusieurs jours sous la cendre chaude (Perrotet, *Cat. rais.*, *Ann. de la Soc. lin. de Paris*, mai 1824).

Kloerde bonner. Nom danois du *Stizolobium pruriens*, Pers.

Klojobner. Nom danois de la fougère mâle, *Polypodium Filix mas*, L.

Klokocka. Un des noms bohêmes du pistachier, *Pistacia vera*, L.

Klopfpulver. Un des noms allemands de la poudre de *Lycopode*.

Klossez. Nom polonais de la brême, *Cyprinus Brama*, L.

Kloura. Nom qu'on donne, en Finlande, au fruit du *Rubus arcticus*, L.

Klyf. Nom hollandais du lierre, *Hedera Helix*, L.

Klyl. Nom arabe du romarin, *Rosmarinus officinalis*, L.

Kmez wisny. Nom bohême de la vigne, *Vitis vinifera*, L.

Kmin. Nom bohême et polonais du cumin, *Cuminum Cyminum*, L.

Kmin lauczy. Nom bohême du carvi, *Carum Carvi*, L.

Knah. Nom turc de la poudre des feuilles de l'Alkanna, *Lawsonia inermis*, L.

Knaekente. Nom générique des sarcelles en allemand. Voyez *Anas*.

Knapp-r. Nom suédois du *Jacœa nigra*, Mœnch.

Knee holly. Un des noms anglais du petit houx, *Ruscus aculeatus*, L.

Knip. Un des noms de l'*Arak*, ou alcool de riz.

Knippander. Nom danois du *Thalictrum flavum*, L.

Knoblauch. L'un des noms allemands de l'ail, *Allium sativum*, L.

Knoblauchkraut. Nom allemand de l'alliaire, *Erysimum Alliaria*, L.

Knoblauchsgamander. Un des noms allemands du scordium, *Teucrium Scordium*, L.

Knoflook. Nom hollandais de l'ail, *Allium sativum*, L.

Knollenblumigerwerk. Un des noms allemands du *Sium nodiflorum*, L.

Knollenwurz. Un des noms allemands du *Scrofularia nodosa*, L.

Knolliger erdrauch. Un des noms allemands du *Corydalis bulbosa*, Pers.

— Hahnenfuss. Nom allemand du *Ranunculus bulbosus*, L.

Knollwartier ranonkel. Nom hollandais du *Ranunculus bulbosus*, L.

Knoopkruid, kopurt. Noms hollandais et danois du *Jacœa nigra*, Mœnch.

Knorrhaan, coq grognant. Poisson des Indes, dont la chair est estimée, suivant Ray.

Knotgrass. Nom anglais de la renouée, *Polygonum aviculare*, L.

Knotige braunwurz. Un des noms allemands du *Scrofularia nodosa*, L.

Knotty rooted figwort. Nom anglais du *Scrofularia nodosa*, L.

KNOUTWYL, en Suisse, canton de Lucerne. On y trouve, dans une situation agréable, des bains célèbres, depuis plusieurs siècles, contre les rhumatismes chroniques, les convulsions, les paralysies, les affections lymphatiques. L'usage interne et externe de ces eaux provoque communément une éruption cutanée, souvent salutaire.

Knowltonia vesicatoria, Dum. Synonyme d'*Adonis vesicatoria*, L. F. Voy. ce mot.

Ko. Un des noms du riz, *Oryza sativa*, L., au Japon.

Ko-mugi. Nom japonais du froment. V. *Triticum*.

Koakoutchitch. Nom kamtschadal du coucou, *Cuculus canorus*, L.

Koba. Nom chinois du *Sesamum orientale*, L., et du noyer, *Juglans regia*, L.

Kobalt. Variante d'orthographe de *Cobalt*. Voy. ce mot.

Kobbeize. Nom arabe de la mauve, *Malva rotundifolia*, L.

Kobbergroent. Un des noms danois du sous-deuto-acétate de cuivre. Voy. *Cuivre*.

Kobeber. Nom suédois des cubèbes, *Piper Cubeba*, L.

Kobold. Un des anciens noms du *Cobalt*.

Kochsalzsaure. L'un des noms allemands de l'*Acide hydro-chlorique*.

Kocicy korenj. Nom bohême du *Teucrium Marum*, L.

Kodakaddurvatta. Nom cyngalais de la *Noix vomique*.

Kodda-pail. Nom indien du *Pistia Stratiotes*, L.

Kodi-pullu. Nom indien d'une variété de l'*Andropogon Schœnanthus*, figurée par Rhéede (*Hort. malab.*, XII, t. 72).

Kodimundrik pullum. Un des noms tamouls de la vigne, *Vitis vinifera*, L.

Kodoga saleh. Nom tamoul du *Justicia repens*, L.

Koebeben. Nom hollandais des cubèbes, *Piper Cubeba*, L.

Koebilde. Nom danois de la coquelourde, *Anemone Pulsatilla*, L.

Koekkersbloem. Nom hollandais du cresson des prés, *Cardamine pratensis*, L.

Koelilaban. Nom hollandais du *Laurus Culilawan*, L.

Koenda. Nom hindou de l'*Erythronium indicum*, Rottler.

Koenigelein, Koenincskin. Noms allemand et flamand du roitelet, *Motacilla Regulus*, L.

KOENIGSHUTTE, en Silésie. M. E. Osann (voy. *Prusse*) y signale une source ferrugineuse d'une faible importance.

Koenigskerzenkraut. Un des noms allemands du bouillon blanc *Verbascum Thapsus*, L.

Koenigskraut. Un des noms allemands du grand basilic, *Ocymum Basilicum*, L.

Koenigsscepter. Un des noms allemands de l'*Asphodelus ramosus*, L.

Koernerlack. Nom allemand de la *Laque en grains*.

Koers. Nom suédois de la *Cerise*.

Koersbaerskada. Nom suédois de la *Gomme du pays*.

KOESEN, près Naumbourg en Prusse, province de Saxe. Il y existe une source minérale froide, peu chargée de principes, mentionnée par E. Osann dans sa *Revue* des sources minérales de Prusse (Berlin, 1827, in-8°).

Koffro. Nom du rémora, *Echeneis Remora*, L., aux Indes.

Koffol. Nom qu'on donne au fruit du Bétel, trop sec pour être mangé, à la côte de Coromandel.

Koffy. Nom hollandais du café, semence du *Coffea arabica*, L.

Kofred. Nom du henné, *Lawsonia inermis*, L., en Arabie.

Koggelkruid. Nom hollandais de la globulaire, *Globularia vulgaris*, L.

Kogut. Nom polonais du coq, *Phasianus Gallus*, L.

Kohl. Nom allemand du chou, *Brassica oleracea*, L.

Kohlbaum. Un des noms allemands du *Geoffroya inermis*, Sw.

Kohle. Nom allemand du *Charbon*.

Kohlkohl sindistel. Un des noms allemands du laitron, *Sonchus oleraceus*, L.

Kokorzak. Nom polonais de l'aristoloche ronde, *Aristolochia rotunda*, L.

Koitz. Nom de l'hirondelle de cheminée, *Hirundo rustica*, L.

Koiwirk. Nom tartare de la pulmonaire, *Pulmonaria officinalis*, L.

Kokamari. Nom sanscrit de la *Coque du Levant*.

Kokelsjes. Nom hollandais de la *Coque du Levant*.

Kokob. Serpent du Jacatan, dans l'Amérique méridionale, dont la piqûre, suivant Nieremberg, donne lieu à une hémorrhagie promptement mortelle.

Kokortczka. Nom polonais du *Polygonatum angulosum*, Desf.

KOKOSCHUTZ, cercle de Rübnick en Prusse. Il y existe une source sulfureuse, peu importante au dire de E. Osann (voy. *Prusse*).

Kokosz. Nom polonais du coq, *Phasianus Gallus*, L.

Kokot. Nom illyrien du coq, *Phasianus Gallus*, L.

Kokotice. Nom bohême de la cuscute, *Cuscuta Epithymum*, L.

Kol. Nom suédois du *Charbon*.

Kol-quall. Nom de la résine euphorbe en Abyssinie.

Kola. Nom du flez, *Pleuronectes Flesus*, L., en Islande.

Kola (Noix de). Synonyme de Cola, *Sterculia platanifolia*, Palisot Beauv.

Koldriki. Nom polonais du blaireau, *Ursus Meles*, L.

Kolistane. Nom brame du zérumbet, *Zingiber Zerumbet*, Roxb.

Kolkos. Un des noms de l'*Arum Colocasia*, L.

Kolla. Nom du saumon, *Salmo Salar*, L., en Estonie.

Kolrjk. Nom bohême du navet, *Brassica Napus*, L.

Koloquint, Koloquinte, Koloquintida, Kolokwintyda, Noms hollandais, allemand, bohême et polonais de la coloquinte, *Cucumis Colocynthis*, L.

Kolumba, Kolumbo. Noms polonais et suédois du colombo, *Cocculus palmatus*, DC.

Kolumbowurzel. Nom allemand du colombo, *Cocculus palmatus*, DC.

Koma no-susu. Nom de l'*Aristolochia longa*, L., au Japon.

Komatsutsura. Nom japonais de la verveine, *Verbena officinalis*, L.

Kombureruk. Nom tamoul de la *Laque*.

Kommitri. Kumitri. Noms arabes du poirier.

Komonica swotska. Nom polonais du mélilot, *Melilotus officinalis*, Lam.

Komonice. Nom bohême du mélilot, *Melilotus officinalis*, Lam.

Komunkus. Un des noms malais des cubèbes, *Piper Cubeba*, L.

Komyn. Nom hollandais du cumin, *Cuminum Cyminum*, L.

Kon. Nom que porte, au Cap, le melon des Hottentots, *Ceropegia tuberosa*, Roxb. Voy. ce mot.

Kona-subsi. Nom japonais de la morelle, *Solanum nigrum*, L.

Kondoshonay-kalug. Racine avec laquelle les naturels de l'Inde préparent un liniment odoriférant, pour la tête (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 159).

Konessrinde. Un des noms allemands du codagapala, *Wrightia antidysenterica*, Br.

Konfoubar. Un des noms africains du *Gloriosa superba*, L.

Konegelys. Noms danois du bouillon blanc, *Verbascum Thapsus*, L.

Koniginne kruid. Nom hollandais de l'eupatoire, *Eupatorium cannabinum*, L.

Konjaka. Racine chaude et purgative du Japon.

Konjtrud. Nom polonais de la gratiole, *Gratiola officinalis*, L.

Konkommer. Nom hollandais du concombre, *Cucumis sativus*, L.

KONNEBY. Les mémoires de l'Académie de Stockholm pour 1827 renferment, dit-on, un mémoire de Berzélius sur ces eaux minérales.

Konnekai. Un des noms tamouls du canneficier, *Cassia Fistula*, L.

Konni. Nom malabare de l'*Abrus precatorius*, L.

Konop, Konopi, Konopli. Noms polonais, bohême et russe du *Cannabis sativa*, L.

Konsionell. Nom suédois de la cochenille, *Coccus Cacti*, L.

Konske kopyto. Nom bohême du tussilage, *Tussilago Farfara*, L.

Konwaliou. Nom polonais du muguet, *Convallaria majalis*, L.

Koo jamogi. Nom de l'armoise, *Artemisia vulgaris*, L., au Japon.

Kooamaoo. Nom tamoul du *Curcuma angustifolia*, Roxb.

Kooi. Nom que porte au Brésil une espèce de cidre fabriqué avec le fruit d'un pommier sauvage.

Kooki. Arbre du Japon, dont on boit l'infusion des feuilles dans le pays. On se sert de ses baies et de ses semences (Anc. *Encyclop.*).

Kooki, Kuko. Noms japonais du *Lycium barbarum*, L.

Kookua. Kurenai. Noms japonais du carthame, *Carthamus tinctorius*, L.

Kooldui. Nom hollandais du pigeon, *Columba domestica*, L.

Kooli. Nom hollandais du *Charbon*.

Koolzaad. Nom hollandais du navet, *Brassica Napus*, L.

Kooma. Plante dont la décoction des feuilles, qui est noire et épaisse, sert à empoisonner les flèches des Mandingues, d'après Munge-Park (1er *Voyage*, 281).

Koop. Un des noms hollandais du milan, *Falco Milvus*, L.

Kooso. Nom chinois de l'*Hibiscus Manihot*, L.

Kop-sild. Nom de la sardine, *Clupea Sprattus*, L., en Islande.

Kopaibalsam, Kopaysky balsam. Noms allemand et bali du *Baume de Copahu*.

Koper. Nom hollandais du *Cuivre*.

— wodny. Un des noms polonais du *Phellandrium aquaticum*, L.

Koperrroest. Nom hollandais du sous-deuto-acétate de cuivre Voy. *Cuivre*.

Koperwiekje. Nom de la grive mauvis, *Turdus iliacus*, L., en Hollande.

Kopi. Nom bengale et hindou du chou, *Brassica oleracea*, L.

Koppar. Nom suédois du *Cuivre*.

Koppen. Nom du chabot, *Cottus Gobio*, L., en Autriche.

Kopperviticol. Nom hollandais du sur-deuto sulfate de cuivre Voy. *Cuivre*.

Kopr. Nom polonais de l'aneth, *Anethum graveolens*, L.

— wloski. Nom polonais du fenouil. V. *Fœniculum*.

— zahradny. Nom bohême de l'aneth, *Anethum graveolens*, L.

Kopriwa paliwa nebo wetssi. Nom bohême de l'ortie, *Urtica dioica*, L.

Koprnjk. Nom bohême du *Ligusticum Meum*, Roth.

KOPYTNIK, KOPYTNJK. Noms polonais et bohême du cabaret, *Asarum europæum*, L.

KORA ANGUSTURA. Nom polonais de l'*Angusture*.

— DEBOWA. Nom portugais du chêne, *Quercus Robur*, L.

— WIAZOWA. Nom polonais de l'orme, *Ulmus campestris*, L.

— WIERZBOWA. Nom polonais du saule blanc, *Salix alba*, L.

KORAS. Un des noms tamouls du *Chloranthus inconspicuus*, Sw. (Voy. ce mot).

KORASANYE ONUM, KORASSANIL. Noms tamoul et cyngalais de la jusquiame, *Hyoscyamus niger*, L.

KORAO. Nom grec du corbeau, *Corvus corax*, L.

KORAY MUTAY. Nom tamoul des *OEufs de poule*.

KORCHRICHE. Nom allemand du liége, *Quercus suber*, L.

KORDAUM. Nom danois du butor, *Ardea stellaris*, L.

KORÉ. Nom hébreu de la perdrix, *Tetrao Perdix*, L.

KORRI-KIKU. Nom japonais de l'œillet d'Inde, *Tagetes patula*, L.

KOREN CHYNY. Nom bohême du *Smilax China*, L.

KORIANDER. Un des noms allemands de la coriandre, *Coriandrum sativum*, L.

KORKAN. Un des noms de l'outarde, *Otis tarda*, L., dans Barrow.

KORKBOOM. Nom hollandais du liége, *Quercus Suber*, L.

KORKETROE. Nom danois du liége, *Quercus Suber*, L.

KORKOFÉDO. Poisson indéterminé de la côte d'Afrique, très-estimé des nègres, et qui fait pour eux l'objet d'un grand commerce.

KORKTROED. Nom suédois du liége, *Quercus Suber*, L.

KORN. Nom suédois de l'orge, *Hordeum vulgare*, L.

— BLUEM. Nom hollandais du bleuet, *Centaurea Cyanus*, L.

KORN-SKRIKA. Nom suédois du geai, *Corvus glandarius*, L.

KORNA NEBU. Nom bengale du citronnier, *Citrus medica*, L.

KORNFINK. Nom allemand de l'ortolan, *Emberiza hortulana*, L.

KORNROS. Nom suédois du coquelicot, *Papaver Rhœas*, L.

KOROMEGYN. Nom donné par M. Runge, de Berlin, aux principes actifs de la belladone, de la jusquiame et de la stramoine, à cause de leur propriété commune de dilater la pupille. Voyez *Atropine*, *Daturine* et *Hyosciamine*.

KOROMSAF. Un des noms africains d'un Grewia usité au Sénégal. Voy. *Grewia*.

KOROSCHANUM. Un des noms tamouls du *Bézoard*.

KORP. Nom suédois du corbeau commun, *Corvus corax*, L.

KORRAT. Nom égyptien du poireau, *Allium Porrum*, L.

KORSBLOMSTER. Nom danois du polygala amer, *Polygala amara*, L.

KORSBORR. Un des noms danois du nerprun, *Rhamnus catharticus*, L.

KORTOM. Nom arabe du carthame, *Carthamus tinctorius*, L.

KORYANDR. Nom bohême de la coriandre, *Coriandrum sativum*, L.

KORYDALOS, KORYDOS. Nom grec du cochevis, *Alauda cristata*, L.

KOREN ZIELE PEPAWY. Nom polonais de la tormentille, *Tormentilla erecta*, L.

KORZEN BEZOAROWY. Nom polonais du contrayerva, *Dorstenia Contrayerva*, L.

KORZEN CEBULI MORSKIEY. Nom polonais de la scille, *Scilla maritima*, L.

— DZIEWIECSILA. Nom polonais du *Carlina acaulis*, L.

— FIOLKOWY. Nom polonais de l'iris de Florence, *Iris florentina*, L.

— GORYCZKI. Nom polonais de la gentiane, *Gentiana lutea*, L.

KORZEN LAKRECYAWY CZYLI SLODKI. Nom polonais de la réglisse, *Glycyrrhiza glabra*, L.

— PODROZNIKOWI. Nom polonais de la chicorée sauvage. *Cichorium Intybus*, L.

— RABARBAROWY. Nom polonais de la rhubarbe. V. *Rheum*.

— TRZCYCY. Un des noms polonais du *Carex arenaria*, L.

KOSAK. Nom de l'agaric poivré, *Agaricus piperatus*, L., en Bavière (Voy. ce mot).

KOSAMBILIWAIL. Un des noms cyngalais du *Stizolobium pruriens*, Pers.

KOSARIA. Nom arabe du *Dorstenia radiata*, L. (Voy. ce mot).

KOSSMIB. Nom arabe du millet, *Panicum miliaceum*, L.

KOSTIWAL. Un des noms bohêmes de la grande consoude, *Symphytum officinale*, L.

KOSTUM. Nom tamoul du *Costus arabicus*, L.

KOSTUS. Nom hollandais du *Costus arabicus*, L.

KOSZCKA. Nom polonais de l'*Equisetum arvense*, L.

KOSZODREWINA. Nom végétal balsamique, sur lequel Bruckmann a publié l'ouvrage suivant :

Specimen prius botanico-medicum, exhibens fr uticem kosodrewina, ejusque balsamum, etc. Brunsvic, 1727, in-4.

KOT-HAHN. Nom allemand de la huppe, *Upupa Epops*, L.

KOTA. Nom tamoul du pin, *Pinus sylvestris*, L., et nom népaul de la *Térébenthine commune*.

KOTERCE. Un des noms bohêmes de l'amadouvier, *Boletus igniarius*, L.

KOTTLERCHE. Nom allemand du cochevis, *Alauda cristata* L.

KOU. Nom hottentot d'un *Ceropegia*? comestible.

KOU-CHU. Arbrisseau de la Chine qui ressemble au figuier, et qui rend un lait dont on se sert dans le pays pour appliquer l'or en feuille.

KOUANE. Nom arabe de l'*Asclepias lunifiora*, Forsk. (Voy. ce mot).

KOUALLE, en France, à 1 lieue de Brest. Carrère (*Cat.*, 481) y signale trois sources froides, où Bréon a trouvé un *esprit sulfureux volatil-incoërcible*, une *terre ferrugineuse*, et un *sel marin en grande partie à base terreuse*.

KOUÉ. Nom souali du *Joliffia africana*, Delile.

KOULAN. Nom tartare d'un solipède qui paraît être la souche de l'âne, *Equus Asinus*, L.

KOUMAKA. Voy. *Kaumaka*.

KOUMIS, KOUMISS. Noms du petit-lait de jument aigri et fermenté, qui forme la boisson favorite des Baskis et des peuples nomades. Le koumiss est employé par les Russes comme tisane rafraîchissante dans les maladies de poitrine (au commencement de l'été seulement), les inflammations, les névroses, etc.; il donne, par distillation, un alcool nommé *Araka* Voyez *Equus*.

KOURBEILHARZ. L'un des noms allemands de la résine *Animé*.

KOURO-DOU-GAHA. Nom du canellier en langue cyngalaise.

KOUROLOU. Nom que porte à la Guiane l'*Hibiscus esculentus*, L. (Voy. ce mot).

KOUSBAAM, KUSBARA. Noms arabes de la coriandre, *Coriandrum sativum*, L. (Voy. ce mot.)

KOUSBAND. Serpent très-venimeux du Cap, long de dix-hit pouces (W. Paterson).

KOWAL. Nom du blé de vache, *Melampyrum arvense*, L., en Laponie.

KOWIPA. Un des noms suédois du vanneau, *Tringa Vanellus*, L.

KOZIELEK. Nom polonais de la bécassine, *Scolopax Gallinago*, L.

Kozlik velsky. Nom bohême de grande valériane, *Valeriana Phu*, L.

Koztkowy zoz. Nom polonais de la valériane, *Valeriana officinalis*, L.

Knoflockruid. Nom hollandais de l'alliaire, *Erysimum Alliaria*, L.

Kraftmeel. Un des noms danois de l'*Amidon*.

Kragefod. Nom danois du *Coronopus Ruelli*, Gærtn.

Kralowsky swalsik. Un des noms bohêmes du *Delphinium Consolida*, L.

Kramsvogel. Nom allemand de la grive draine, *Turdus Viscivorus*, L.

KRAMERIA. Genre de plantes de la famille des Polygalées, de la tétrandrie monogynie, dédié à J.-G.-H. Kramer, botaniste allemand. Il renferme quelques plantes ligneuses de l'Amérique du sud, de nature astringente, dont les vertus paraissent analogues.

K. Irina, L. Il se rencontre aux Antilles, au Brésil, et paraît avoir les propriétés de l'espèce suivante; le nouveau *Codex*, p. cxxxvj, qui le nomme *Ratanhia des Antilles*, le place sur la même ligne qu'elle pour l'usage; cependant on ne l'emploie pas, sciemment du moins.

K. triandra, Ruiz et Pavon, Ratanhia, Ratanhia du Pérou. Ce sous-arbrisseau fut découvert par Ruiz en 1779, et envoyé par lui à Linné; il est commun au Pérou, à Canta, à Caxatambo, à Tarma, etc., et surtout à Huanaco, villes de ce pays. Il a une racine horizontale, souterraine (ce qu'exprime le mot *Ratanhia*), qui est la seule partie usitée en médecine; elle est rameuse, longue d'un à deux pieds, d'un pouce de diamètre au plus dans les plus gros morceaux, à écorce assez épaisse, un peu inégale, dont l'épiderme est d'une couleur rouge très-marquée, tirant un peu sur le noirâtre; elle est d'une saveur amère, avec de la stypticité; le *meditullum* ou bois est d'un blanc-rougeâtre, compacte, insipide; cette racine est inodore, même étant fraîche. Ruiz dit qu'on devrait n'envoyer dans le commerce que l'écorce, la seule partie qui ait des propriétés, et que, semblable au quinquina, le temps ne les lui fait jamais perdre.

Jusqu'en 1784, on n'avait aucune connaissance des propriétés de cette racine, lorsque Ruiz vit à Huanaco des dames se frotter les dents avec une racine qu'il reconnut pour être celle du *Krameria triandra*; il apprit d'elles, qu'elle raffermissait les gencives, les colorait en rose, et blanchissait les dents, de sorte qu'à Lima elle portait le nom de *racine pour les dents*. Sa stypticité et sa couleur firent conjecturer au botaniste espagnol qu'elle devait être astringente, et propre à arrêter les hémorrhagies. Un enfant de dix ans, à qui il fut administré un scrupule de son extrait, guérit de vomissements de sang considérables; une perte utérine grave qui menaçait les jours d'un autre malade, fut arrêtée avec quelques doses du même médicament. Plusieurs autres cures non moins positives mirent hors de doute les propriétés anti-hémorrhagiques de cette racine; et, de retour en Espagne, les médecins de Madrid et de la péninsule confirmèrent l'expérience de Ruiz sur le *Krameria*, qui fit insérer un mémoire sur cette plante dans le 1er volume de ceux de l'Académie de Madrid (1796), ce qui en répandit la connaissance en Europe. Cependant en France ses avantages ne furent bien connus qu'en 1808, par la traduction, que donna M. le docteur Bourdois de Lamotte, du mémoire de Ruiz; mais la rareté de cette plante ne permit pas d'en faire chez nous beaucoup d'usage; et ce ne fut guère qu'en 1816, et à l'instigation de M. Hurtado, médecin espagnol refugié, que son emploi devint plus répandu, par suite du travail qu'il publia à son sujet. Non-seulement il confirma ses avantages dans les hémorrhagies passives, mais il la préconisa dans les leucorrhées, les blennorrhées, les dévoiements muqueux, les sueurs colliquatives, etc. Son mémoire, qui est un extrait de celui de Ruiz, auquel il a joint les résultats de sa pratique et celle de MM. Sinesta et Bonafos, ses compatriotes, contient surtout des faits de guérison relatifs à des hémorrhagies utérines, vésicales, nasales, buccales, à des règles trop abondantes, et même à des hématémèses; dans deux cas, on voit des diarrhées colliquatives, et, dans un autre, blennorrhée rebelle céder à l'action puissante de la racine de *Krameria triandra*; et ce praticien nous a assuré qu'on possédait en Espagne, à cette époque, plus de 800 observations de succès de la Ratanhia, qui la faisaient regarder dans le pays comme le premier des *astringents*. M. Foureau Bauregard a émis l'opinion, dans un mémoire lu à l'Institut le 5 octobre 1825, que la Ratanhia était le remède de la fièvre jaune, qu'il regarde comme une maladie hémorrhagique, et M. Chabert dit effectivement en avoir vu de bons effets à Mexico. Nous croyons que la Ratanhia peut réprimer les hémorrhagies dans cette fièvre, mais qu'elle ne peut rien contre la contagion qui la produit.

La Ratanhia, outre la propriété astringente, paraît posséder une qualité tonique non équivoque; elle peut, sous ce rapport, être administrée dans les cas d'affaiblissement, d'épuisement des sujets, dans l'asthénie, la débilité musculaire, etc., quelles que soient leurs causes. Des faits cités par plusieurs praticiens français et espagnols mettent hors de doute cette action de la Ratanhia. Nous indiquerons particulièrement ceux publiés par le docteur Tournel, qui par son usage a préservé de fausses couches des femmes faibles, qui jusque-là n'avaient pu amener leur grossesse à bien (*Journ. univ. des sc. méd.*, XXVIII, 225); on a guéri avec elle des incontinences d'urines, le scorbut de la bouche, la fièvre par atonie, etc. (*Bibliothèque méd.*, LXVII, et *Journ. de méd.* de Leroux, etc. XVI, 206). On l'a donnée aussi comme stomachique. C'est cette même propriété qui exclut cette racine de tous les cas où il peut y avoir inflammation, sur-excitation, vitalité augmentée, etc., bien que de tous les toniques ce soit certainement le moins susceptible d'augmenter le mal existant.

M. Peschier de Genève a soumis à l'analyse chimique cette racine, et y a découvert un acide particulier, désigné sous le nom d'*acide Kramérique*, qui est, suivant lui, la cause de sa stypticité, et qui est cris-

tallisable ; on y trouve en outre du tannin , presque moitié de son poids ; une petite quantité d'acide gallique, et le reste en principes gommeux, extractif et colorant (*Journ. de pharm.*, VI, 34). Pour ceux qui voudraient avoir des détails plus étendus sur l'analyse de cette racine, nous indiquerons celles de M. Pagez (*Journ. de pharm.*, III, 77), de Vogel (*ibid.*, V, 193), de Gmelin (*ibid.*, VI, 25) et la lettre de M. Peschier à M. Boullay sur *l'acide kramérique* (*ibid.*, X, 548).

On prépare en Amérique un extrait de Ratanhia que l'on envoie en Europe, et que l'on a confondu avec le suc kino, improprement appelé *gomme kino*, et qui a effectivement avec lui de grands rapports tant pour l'aspect que pour les propriétés; mais l'extrait de Ratanhia est en plus gros morceaux, plus soluble, moins acide, plus fusible à la chaleur que le kino ; la solution d'émétique y produit, au bout d'une demi-heure seulement, un dépôt rougeâtre ; il est instantané et blanc dans le kino, ainsi qu'il résulte de la comparaison faite par M. Vogel entre ces deux substances (*Journ. de pharm.*, V, 200). M. Nées d'Esembeck a comparé l'extrait de Ratanhia fait en Amérique avec l'extrait préparé chez nous avec soin, et tout l'avantage est pour ce dernier, dont la poudre est couleur de brique et non rouge-brunâtre, comme celle de l'extrait américain (*Journ. de pharm.*, XV, 561; d'après le recueil de pharmacie de Buchner, XXXI, 1[er] cahier). Aussi aujourd'hui prépare-t-on cet extrait en France, d'autant que cette racine y est à très-bon marché (20 sous la livre). L'extrait de Ratanhia s'emploie depuis la dose de deux scrupules jusqu'à celle d'un gros pour les adultes ; on le donne ou sous forme pillulaire, ou dissous dans l'eau, ou en teinture. Beaucoup de praticiens préfèrent cet extrait à la racine en nature : celle-ci se donne en poudre, qui est d'un rouge foncé ; on en fait, sous cette forme, et mêlée avec trois parties de charbon, une excellente poudre dentifrice. Ruiz recommande d'en saupoudrer les plaies saignantes, et assure qu'elle arrête l'hémorrhagie, *même venant d'une artère ouverte*, et que si on met un morceau de son extrait dans l'alvéole d'une dent, en pressant dessus, on en arrête de suite l'hémorrhagie; il veut aussi qu'on en souffle dans les narines, pour arrêter les saignements de nez. On emploie fréquemment la décoction de cette racine, qui est d'un rouge foncé, en doublant la dose, c'est-à-dire en en mettant depuis deux gros jusqu'à une once par pinte de liquide, ce que l'on continue le temps nécessaire, car son usage n'a pas d'inconvénient ; témoin, un des malades cités par Ruiz, qui en prit pendant quatre mois. La décoction enlève un quart en poids à la racine de Ratanhia, d'après Ruiz ; nous avons remarqué qu'elle peut induire en erreur, si elle est vomie, ou s'il y a régurgitation par le nez, car étant rouge, elle ferait croire qu'on rend du sang ; il faut savoir aussi qu'elle rougit la langue, les lèvres, etc., ce qui pourrait être attribué à une fièvre grave, à l'inflammation, etc. Du reste, l'infusion et la décoction, convenablement sucrées, ne sont pas désagréables, et les enfants qui sont sujets à de fréquentes hémorrhagies les boivent fort bien. On emploie parfois le vin, ou l'alcool de Ratanhia. On ajoute quelquefois le suc de citron à sa décoction ; mais, suivant la remarque de Vogel, il ne faut jamais y joindre d'acides minéraux parce qu'ils la décomposent.

Ruiz, qui n'était pas médecin, attribuait l'efficacité de la Ratanhia à son action astringente sur les parois des vaisseaux *rétrécissants;* d'autres médecins espagnols ont prétendu que c'est en faisant cesser le spasme de ces vaisseaux, et par un effet sédatif, qu'elle arrêtait les hémorrhagies, ce qui nous paraît beaucoup moins probable.

La racine de Ratanhia sert en teinture au Pérou; en Angleterre on en colore les vins que l'on fabrique dans cette île; avec le fer on en fait de l'encre, etc.

Ruiz (H.). Diss. sur la racine de ratanhia, etc. (en espagnol). (*Mém. de l'acad. royale de Madrid*, 1796, p. 364). Traduit par Bourdois de la Motte (*Journ. de méd.* de Leroux, XV, 80, 1806). Plusieurs extraits en ont été insérés dans les journaux de l'époque. — Pagez. Mém. sur les vertus de la plante connue au Pérou sous le nom de ratanhia (*Journ. gén. de méd.*, XXX, 3; 1807). — Hurtado. Obs. sur l'efficacité de la ratanhia dans les hémorrhagies passives (*Bull. de la soc. d'émul.*, dans le *Journ. de méd.* de Leroux, etc., XXXVII, 216; 1816). — La Ruelle. Obs. sur la ratanhia. Paris, 1817, in-8. — Klein. Recueil des principaux traités sur la ratanhia (en allemand). Stuttgard, 1819. — Viberg. Sur la racine de ratanhia (en allemand). *Bibliothèque danoise*, I, 105, 1821).

Kramérique (Acide). Voy. *Acide kramérique*.

Kranfort. Nom suédois du *Coronopus Ruellii*, Gærtn.

Kransky hrebicek. Nom bohême de l'œillet, *Dianthus Caryophyllus*, L., et des *Clous de girofle* (Jourdan).

Kran, Krane, Kranch, Kranich. Noms allemands de la grue, *Ardea Grus*, L.

Kranz, en Prusse. Il y existe un établissement pour les bains d'eau de mer.

Krap. Nom danois et hollandais de la garance, *Rubia tinctorum*, L.

Krapp. Nom allemand et suédois de la garance, *Rubia tinctorum*, L.

Krapp. Un des noms du corbeau, *Corvus Corax*, L.

Krappwurzel. Un des noms allemands de la garance, *Rubia tinctorum*, L.

Kras-toblang. Nom javanais du *Chloranthus inconspicuus*, Sw. Voy. ce mot.

Krasna gousse. Nom du *Phœnicopterus ruber*, L.

Krasowlasck. Un des noms bohêmes du chardon bénit, *Centaurea benedicta*, L.

Kraspaja ryba. Nom russe de la *Truite*.

Krastownik. Nom russe du séneçon, *Senecio vulgaris*, L.

Kratou. Nom du mûrier, *Morus alba*, L., à Sumatra.

Kratzschot. Nom russe du *Chungar* des Turcs. Voy. ce mot.

Krause munze. Un des noms allemands de la menthe crépue, *Mentha crispa*, L.

Krauser ampfer. Nom allemand du *Rumex crispus*, L.

Krebsaugen. Un des noms allemands des *Pierres d'écrevisse*.

Krebssteine, Krebstane. Noms allemand et danois des *Pierres d'écrevisse*.

Kreeftsteen. Nom hollandais des *Pierres d'écrevisse*.

Kreen. Un des noms allemands du *Cochlearia Armoracia*, L.

Kreidenelken. Un des noms allemands des *Clous de girofle*.

Kren. Nom bohême du *Cochlearia Armoracia*, L.

Kretischer dosten. Un des noms allemands de l'*Origanum creticum*, L.

Kretoglow. Nom polonais du torcol, *Yunx Torquilla*, L.

Kr[illegible]y dyptan. Nom bohême de l'*Origanum Dictamnus*, L.

Kr[illegible]zbluhen. Nom allemand du *Polygala vulgaris*, L.

Kr[illegible]blumenkraut. Un des noms allemands du *Polygala amara*, L.

Kreutzkraut. Nom allemand de la croisette, *Galium cruciatum*, Sm.

Kreutzbærtorn. Un des noms danois du prunellier, *Prunus spinosa*, L.

Kriekek van over zee. Nom hollandais de l'alkékenge, *Physalis Alkekengi*, L.

Kride. Nom danois de la craie, sous-carbonate de chaux. Voy. *Calcium*.

Kriechender günsel. Un des noms allemands de la bugle rampante, *Ajuga reptans*, L.

Kriessduve. Nom allemand du ramier, *Columba Palumbus*, L.

Krita. Nom suédois de la craie, sous-carbonate de chaux. Voy. *Calcium*.

Krochmal. Nom polonais de l'*Amidon*.

Krockle. Nom de l'éperlan, *Salmo Eperlanus*, L., en Norwége.

Krossysteinar. Nom suédois des *Pierres d'écrevisse*.

Krossurt. Nom danois du *Sedum Telephium*, L.

Krœhenaugen. Un des noms allemands de la *Noix vomique*.

Krœhenfuss. Un des noms allemands du *Coronopus Ruellii*, Gærtn.

Krœkrot. Nom suédois de l'*Ipécacuanha*.

Kroen. Un des noms allemands du *Cochlearia Armoracia*, L.

Krœtenstein. Nom allemand de la *Bufonite*.

Krœtswurz. Un des noms allemands de l'hellébore blanc, *Veratrum album*, L.

Krogulec. Nom de l'épervier, *Falco Nisus*, L., en Pologne.

Kromadá, Arbre cultivé en Turquie, grand comme un amandier, dont le fruit est bon à manger (Belon, *Singularités*, 459).

Kromb-ruch. Nom d'un poisson indéterminé, fort estimé dans les Indes, suivant Nieuhoff.

Kron-hiort. Nom suédois du cerf, *Cervus Elaphus*, L.

KRONENBERG, duché de Nassau. Il y existe, dit-on, une source minérale.

Kropfbeterklaus, Kropfklette. Noms allemands de la lampourde, *Xanthium strumarium*, L.

Kropidelco mietkie. Nom polonais de la filipendule, *Spiræa Filipendula*, L.

Kropfegross. Un des noms danois du chiendent, *Triticum repens*, L.

Kruidnagel. Nom hollandais des *Clous de girofle*.

Kruisbessie. Nom hollandais des *Ribes Grossularia* et *Uva crispa*, L.

Kruisbloem. Nom hollandais du *Polygala amara*, L.

Kruisdistel. Nom hollandais du chardon Roland, *Eryngium campestre*, L.

Kruizemunt. Nom hollandais de la mante crépue, *Mentha crispa*, L.

Kruk. Nom polonais du corbeau, *Corvus Corax*, L.

— wodny. Nom du cormoran, *Pelecanus Carbo*, L., en Pologne.

Krumb. Nom arabe du chou, *Brassica oleracea*, L.

Krummholzœl. Un des noms allemands du *Baume des Carpathes*.

Kruseemynter. Nom danois de la menthe crépue, *Mentha crispa*, L.

Kruset skræppe. Nom danois du *Rumex crispus*, L.

Krusmynta. Nom suédois de la menthe crépue, *Mentha crispa*, L.

Krustistel. Nom suédois du chardon Roland, *Eryngium campestre*, L.

Krusty kaniec ziele. Un des noms polonais du *Phellandrium aquaticum*, L.

Kruszyna. Nom polonais de la bourgène, *Rhamnus Frangula*, L.

Kryddbœna. Nom suédois de la *Fève pichurim*.

Kryddnegliker. Nom suédois des *Clous de girofle*.

Kryddpeppar. Nom suédois du piment, *Myrtus Pimenta*, L.

Kryde nelliker. Nom danois des *Clous de girofle*.

Kryz. Nom de la grue, *Ardea Grus*, L., en Suisse.

Krzistela. Nom illyrien de la pie, *Corvus Pica*, L.

Krzik. Nom polonais de la petite bécassine, *Scolopax Gallinula*, L.

Kua. Un des noms du zérumbet, *Zingiber Zerumbet*, Roxb., dans l'Inde; ainsi que de la *Zédoaire*, et de l'*Arrowroot*, au Malabar.

Kuaka neshastah. Nom dukhanais de l'*Arrowroot*.

Kuamau. Nom tamoul de l'*Arrowroot*.

Kuara. Nom des semences de l'*Erythrina Corallodendrum*, L., en Abyssinie, qui yservent de poids, d'où est venu notre nom de *Karat*. Lamarck prétend que ce sont celles de son *Erythrina indica* que l'on emploie.

Kubeba, Kubeben, Kubeby. Noms polonais, allemand et bohême des cubèbes, *Piper Cubeba*, L.

Kuchandana, Kuclandanum. Noms sanscrit et tellingou du *Santal rouge*.

Kuchensalz. Nom allemand du chlorure de sodium, ou sel commun. Voy. *Sodium*.

Kuchenschelle. Nom allemand de la coquelourde, *Anemone Pulsatilla*, L.

Kuchenschellewindblume. Un des noms allemands de l'*Anemone pratensis*, L.

Kuchila-luta. Nom bengale du *Bois de couleuvre*.

Kuchla. Nom dukhanais et hindou de la *Noix vomique*.

Kuckuck. Nom du coucou, *Cuculus canorus*, L., en danois et en allemand.

Kudakalua. Nom cyngalais du *petit Galanga*.

Kuekgras. Un des noms hollandais du chiendent, *Triticum repens*, L.

Kufur. Nom malais du *Camphre*.

Kugelblomst, Kugelblume. Noms danois de la globulaire, *Globularia vulgaris*, L.

Kuhkei. Un des noms malabares de l'*Arrowroot*.

Kuhhornklee. Un des noms allemands du *Trigonella Fœnum græcum*, L.

Kuhkrœtze. Un des noms allemands du *Stizolobium pruriens*, Pers.

Kuhmilch. Nom allemand du *Lait de vache*.

Kuhpeterlein. Un des noms allemands du *Chærophyllum sylvestre*, L.

Kuijcken. Nom hollandais du poulet. Voy. *Phasianus Gallus*, L.

Kuischboom. Nom hollandais de l'*Agnus castus*.

Kukhur. Nom hindou du zérumbet, *Amomum Zerumbet*, L.

Kuknar. Nom persan du pavot d'orient, *Papaver somniferum*, L.

Kuko. Voy. *Kooki*.

Kuku. Voy. *Gethyllis*.

Kukul. Nom tamoul du *Bdellium*.

KUKUS, à 4 lieues de Kœnigsgratz. Il y existe des bains d'eau minérale, très-fréquentés, dit-on.

Kul sukkerod. Nom danois de la grande consoude, *Symphytum officinale*, L.

Kulai. Nom hindou de l'*Étain*.

Kullosikludd, Kullostromling. Noms de la sardine, *Clupea sprattus*, L., en Livonie et en Suède.

Kummel. Nom allemand du cumin, *Cuminum Cyminum*, L.

Kummen. Nom danois du cumin, *Cuminum Cyminum*, L., et du carvi, *Carum Carvi*, L. (Jourdan).

Kumukus. Nom de Java des cubèbes, *Piper Cubeba*, L.

Kuna. Nom de la *Marte* en Pologne.

Kundel. Nom sanscrit du *Sagapenum*.

Kundir zuchir. Nom hindou de l'*Oliban*.

Kunghir. Nom persan de l'artichaud, *Cynara Scolymus*, L.

Kungsljus. Nom suédois du bouillon blanc, *Verbascum Thapsus*, L.

Kunigundsurt. Nom danois de l'eupatoire, *Eupatorium cannabinum*, L.

Kunjid. Nom persan de la semence du *Sesamum orientale*, L.

Kunjuden. Nom persan de la *Sarcocolle*.

Kunkuma. Un des noms sanscrits du safran, *Crocus sativus*, L.

Kunthia montana, Humb. et Bonpl. (*Plant. équinox.*, II, 228; f. 122). Palmier de l'Amérique du sud, qui a l'aspect de la canne à sucre; il contient dans son tronc une espèce de sucre, employé par les indigènes contre la morsure des serpents en application sur les plaies; ils nomment ce végétal *cagua* ou *cana de la vibora* (canne de vipère).

KUNZENDORF, cercle de Neustaedt (Prusse). Il y existe une source alcalino-ferrugineuse, d'une importance médiocre selon E. Osann (voyez la Bibliogr. de l'article *Prusse*).

Kupfer. Nom allemand du *Cuivre*.

Kupfernickel. Mine de cobalt tenant du cuivre, ou du *Nickel arsénical*.

Kupur. Nom hindou du *Camphre*.

Kur. Nom du coq, *Phasianus Gallus*, L., en Pologne, où la poule s'appelle *Kura*.

Kurdwan. Un des noms polonais du lierre terrestre, *Glechoma hederacea*, L.

Kuri. Nom japonais du châtaignier, *Castanea vesca*, Gaertn.

Kurimi. Un des noms du noyer, *Juglans regia*, L., au Japon.

Kurinor. Un des noms bohêmes du mouron rouge, *Anagallis phœnicea*, Lam.

Kuringkal. Nom suédois du *Sedum Telephium*, L.

Kurkum, Kurkume, Kurkumel, Kurkema. Noms arabe, allemand et noms hollandais du *Curcuma longa*, L.

Kurst. Nom arabe du *Costus arabicus*, L.

Kurtlik. Nom baskir de l'outarde, *Otis tarda*, L.

Kuruндu, Kurudu. Noms du cannellier, à Ceylan.

Kurza noga. Nom polonais du pourpier, *Portulaca oleracea*, L.

Kurze iaia. Nom polonais des *OEufs de poule*.

Kus-no-ki, Kussoni. Noms du *Laurus Camphora*, L., au Japon.

Kuschtan. Nom sanscrit du *Costus arabicus*, L.

Kussub bewa. Un des noms hindoux de l'*Acorus Calamus*, L.

Kussuf alzeirik. Nom arabe et égyptien de l'*Acorus Calamus*, L.

Kust tulk. Nom arabe du *petit Galanga*.

Kustowrir. Nom hindou du *Musc*.

Kustura. Nom arabe de l'huître commune, *Ostrea edulis*, L.

Kut. Nom anglais de la poule d'eau, *Fulica Chloropus*, L.

Kutaja. Nom sanscrit du codagapala, *Wrightia antidysenterica*, Br.

Kutaka. Un des noms sanscrits de la *Noix vomique*.

Kutchur. Nom dukhanais du zérumbet, *Amomum Zerumbet*, L.

Kutna. Nom bohême du cognassier, *Cydonia communis*, Poir.

Kuwitz. Un des noms allemands du vanneau, *Tringa Vanellus*, L.

Kuzbaret-el-bir. Nom du capillaire, *Adiantum Capillus Veneris*, L., au Japon.

Kwak, Kwak reiger. Noms hollandais du butor, *Ardea stellaris*, L.

Kwas. Boisson russe, préparée avec la farine de seigle et l'eau, mis en fermentation. Ceux qui désirent plus de détails sur cette sorte de bière peuvent consulter le curieux article *Kwas* de M. Percy (*Dict. des Sc. méd.*, XXXVII, 52).

Kwaseu. Nom hollandais de l'alun *Sur-sulfate d'alumine et de potasse*.

Kwee. Nom hollandais du cognassier, *Cydonia communis*, Poir.

Kwetschenwasser. Nom allemand de l'*Eau-de-vie* de prune.

Kwikzilva. Nom hollandais du *Mercure*.

Kyaputi ka tail. Nom dukhanais de l'*Huile de Cajeput*.

Kyndel. Nom suédois de la sarriette, *Satureia hortensis*, L.

Kyvitta. Nom du vanneau, *Tringa Vanellus*, L., en Allemagne.

Krzewina. Nom polonais du houx, *Ilex Aquifolium*, L.

Kzimbaba. Un des noms bohêmes du *Matricaria Parthenium*, L.

Kzjmsky oneb sskrkhwicny hrach. Nom polonais du lupin, *Lupinus albus*, L.

FIN DU TOME SECOND.



